



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

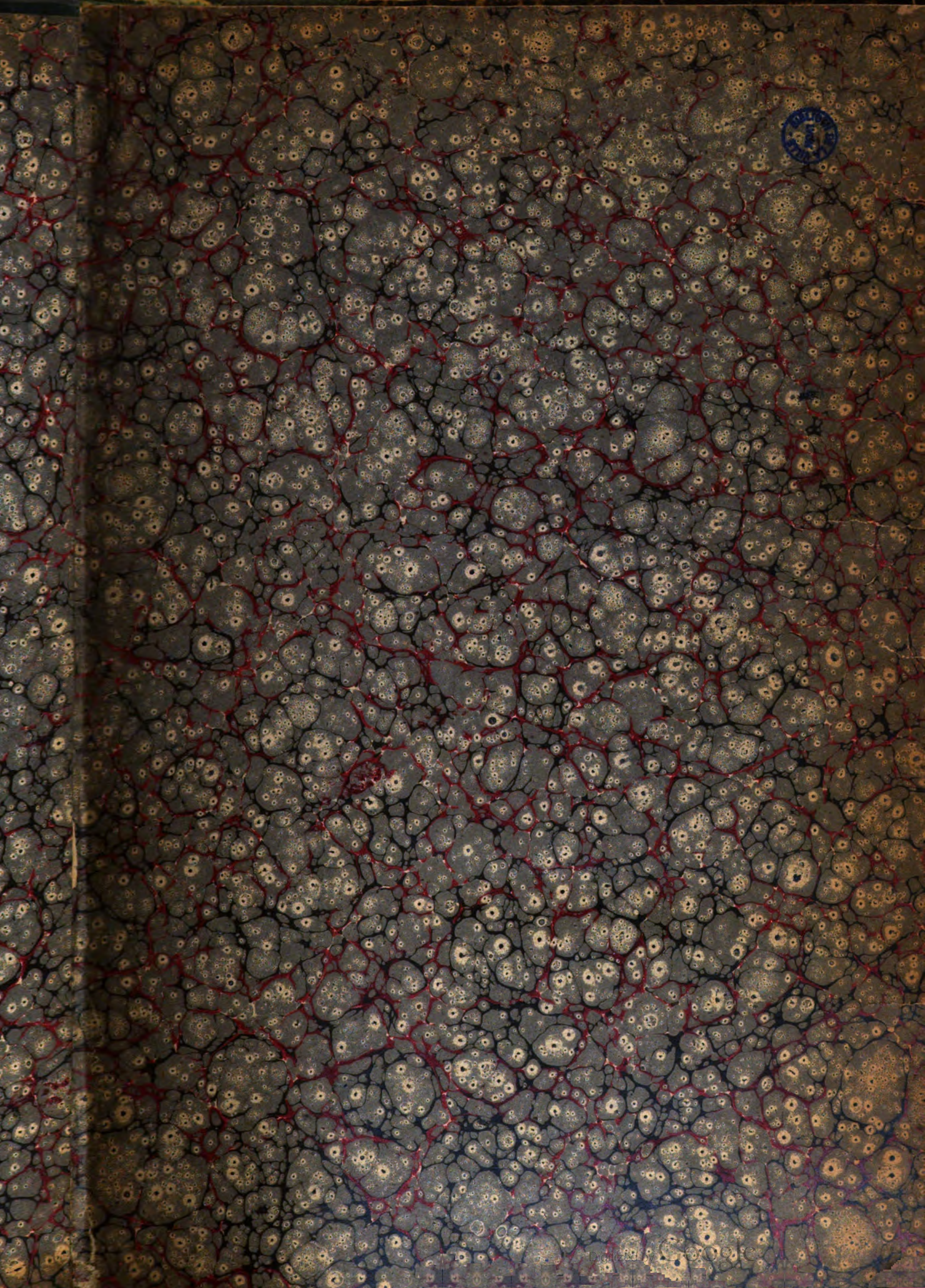
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



136 - 13071

NOUVELLE

132939

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

**LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.**

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES PERSÉCUTIONS, —
D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE *id.*, — DE BOTANIQUE *id.*, — DE STATISTIQUE *id.*, —
D'ANECDOTES *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE *id.*, — D'HÉRALDIQUE *id.*, — DE ZOOLOGIE, — DE MÉDECINE PRATIQUE, —
DES CROISADES, — DES ERREURS SOCIALES, — DE PATROLOGIE, — DES PROPÉTIES ET DES MIRACLES, —
DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DES INDULGENCES, — D'AGRI-SILVI-VITI-HORTICULTURE,
— DE MUSIQUE *id.*, — D'ÉPIGRAPHIE *id.*, — DE NUMISMATIQUE *id.*, — DES CONVERSIONS
AU CATHOLICISME, — D'ÉDUCATION, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES, — D'ETHNOGRAPHIE, —
DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DES MANUSCRITS, — D'ANTHROPOLOGIE, — DES MYSTÈRES, — DES MERVEILLES,
— D'ASCÉTISME, — DE PALÉOGRAPHIE, DE CRYPTOGRAPHIE, DE DACTYLOGIE,
D'HÉROGLYPHE, DE STÉNOGRAPHIE ET DE TÉLÉGRAPHIE, — DE COSMOGONIE ET DE PALÉONTOLOGIE, —
DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, — DES CONFRÉRIES ET CORPORATIONS, —
ET D'APOLOGÉTIQUE CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ÉCCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL., POUR LE SOUSCRIPTION A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., ET MÊME 8 FR. POUR LE
SOUSCRIPTION A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME ONZIÈME.

DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE.

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.



TOME PREMIER.

**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.**

1851

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]



DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE,

Contenant, par ordre alphabétique, des notions sûres et complètes
SUR LES ANTIQUITÉS ET LES ARTS ECCLÉSIASTIQUES,

SAVOIR :

L'ARCHITECTURE, LA SCULPTURE, LA PEINTURE, LA MOSAÏQUE, LES ÉMAUX,
LES VITRAUX PEINTS, L'ORFÈVREURIE, LA CÉRAMIQUE, &c., &c.,

AVEC DES DESCRIPTIONS ET DES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET LA RESTAURATION DES
AUTELS, LES FONTS BAPTISMAUX, LES CHAIRES, LES STALLES, LES LUTRINS,
LES TABLES DE COMMUNION, LES CONFSSIONNAUX, LES VERRIÈRES DE COULEUR, LES VASES SACRÉS,
LES ORNEMENTS ECCLÉSIASTIQUES;

EN UN MOT, SUR TOUS LES OBJETS ET MONUMENTS RELATIFS A LA SCIENCE DE L'ANTIQUITÉ
CHRÉTIENNE, DANS LES ÉGLISES CONSTRUITES AVANT, DURANT ET APRÈS LE MOYEN AGE;

SUIVI D'UN

RÉSUMÉ DES CARACTÈRES ARCHITECTONIQUES

OU D'UN COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE APPLIQUÉE SURTOUT A L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES,
ET D'UN TABLEAU MÉTHODIQUE

PROPRE A FACILITER L'ÉTUDE RAISONNÉE DE L'ARCHÉOLOGIE SACRÉE A L'AIDE DE CE DICTIONNAIRE.

LE TOUT RENDU SENSIBLE PAR DES GRAVURES NOMBREUSES ET BIEN EXÉCUTÉES;

PAR M. J. J. BOURASSÉ,

Chanoine de l'église métropolitaine de Tours, correspondant des Comités historiques, membre de la Société
Archéologique de Touraine;

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME PREMIER.

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS



Imprimerie MONE, au Petit-Montrouge.

PRÉFACE.



I

Jamais la science archéologique n'a été cultivée, dans ses diverses branches, avec autant d'ardeur que de nos jours. Jamais on ne vit, en Europe, une telle émulation parmi les savants pour rechercher les faits anciens, compiler et publier les documents inédits de l'histoire du moyen âge, étudier et décrire les monuments de tout genre appartenant à l'antiquité ecclésiastique.

Dans le cours du siècle dernier et au commencement du siècle présent, l'antiquité classique fut l'objet de travaux admirables, où brillent les trésors de l'érudition, de la critique et du savoir littéraire. Les beaux ouvrages de cette époque, en passant à la postérité, témoignent de la grandeur des efforts et des résultats de la science philologique, historique et archéologique d'un temps auquel nous touchons, de la part d'hommes dont nous avons connu plusieurs des plus célèbres, et auxquels nous avons la prétention de succéder. Il faut l'avouer, cependant, si l'on excepte l'Italie, le reste de l'Europe lettrée semblait avoir oublié les origines chrétiennes, pour s'occuper à peu près exclusivement de l'histoire et des monuments des principaux peuples anciens, avant l'ère nouvelle. Ajoutons que trop souvent, par suite d'injustes préjugés, on enveloppait dans un commun mépris les monuments *gothiques* et toutes les œuvres artistiques, historiques et littéraires du moyen âge. C'était un effet des idées trop exclusives qui prévalurent au siècle dit de la Renaissance et qui eurent un trop fidèle écho dans la philosophie sceptique du XVIII^e siècle, dont les doctrines seront jugées un jour très-sévèrement.

Le retour vers des idées plus saines et une appréciation plus juste du passé devait commencer d'une manière éclatante chez des savants exempts de la funeste influence de la philosophie moderne, qui naquit au XVI^e siècle dans la révolte des prétendus réformateurs contre la vérité religieuse, et qui continue aujourd'hui son œuvre de destruction dans la négation de toutes les vérités morales et sociales. Les Bénédictins de l'illustre congrégation de Saint-Maur et les Jésuites, connus sous le nom de Bollandistes, se livrèrent à des travaux dont l'étendue et l'importance exciteront toujours l'admiration et la reconnaissance des vrais savants. Qui ne regrette de voir leurs ouvrages interrompus par suite d'une révolution désastreuse, dont les conséquences effraient aujourd'hui les hommes graves et réfléchis ? Il est probable que les recherches historiques les eussent amenés à jeter les véritables fondements de l'archéologie du moyen âge. Il faut en convenir, personne n'était mieux préparé que les Bénédictins à bâtir un solide édifice à l'honneur des grandes œuvres inspirées par l'art chrétien. Déjà l'abbé Lebœuf, chanoine d'Auxerre, avait annoncé le projet de réunir en un corps d'ouvrage les nombreuses observations qu'il avait faites sur les monuments

PRÉFACE.

d'architecture de la France, et de les classer suivant leur style propre et l'époque de leur construction. Ce dessein ne se réalisa point ; mais l'attention des savants était éveillée, et l'on ne saurait douter que ces laborieux ecclésiastiques, qui parcouraient, avec une patience infatigable et un succès extraordinaire, tous les chemins de la science religieuse, ne se fussent lancés, avec une égale supériorité, dans cette voie nouvelle.

L'exploration des monuments archéologiques du moyen âge était réservée à notre temps. On s'est mis à l'œuvre avec tant d'enthousiasme, et les premières découvertes ont été goûtées si universellement, que les connaissances, au moins élémentaires, de l'archéologie chrétienne, sont regardées maintenant comme indispensables à tout homme instruit. Il n'est pas jusqu'aux productions les plus éphémères de la littérature qui ne portent l'empreinte de cette science devenue à la mode. Ce n'est pas nous, assurément, qui nous plaindrons de la diffusion des connaissances archéologiques ; et quand bien même la plupart de ceux qui parlent ou écrivent sur l'archéologie n'en posséderaient qu'une notion superficielle, nous y verrons toujours une garantie de conservation pour nos chefs-d'œuvre chrétiens, et ce sera la première fois, peut-être, que la mode capricieuse aura rendu quelque service.

II

Depuis un certain nombre d'années, on a beaucoup parlé d'écrire l'histoire des classes inférieures durant le moyen âge. On a déjà tenté divers essais, où l'on remarque surtout un esprit systématique qui, sous prétexte d'expliquer les faits, les dénature et fausse entièrement l'histoire. Les éléments de la véritable histoire du peuple, depuis le vi^e siècle jusqu'à l'époque de la révolte du protestantisme, sont liés intimement à ceux de l'histoire de nos monuments sacrés. Le peuple au moyen âge était chrétien ; ses mœurs étaient réglées par la religion ; sa vie était en rapport avec ses croyances. N'est-ce pas s'abuser volontairement que de juger les populations chrétiennes du moyen âge avec l'esprit moderne, si rempli de préventions, si vain et si présomptueux ? Les peuples chrétiens de ces siècles si décriés ne connaissaient pas, sans doute, nos institutions politiques et notre prétendu régime de liberté ; mais ils étaient plus tranquilles et plus heureux que nous. Serait-il convenable de nous montrer si fiers ? N'avons-nous pas souvent aujourd'hui à envier leur sort ?

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans un dessein de la Providence que l'on s'est mis à étudier le moyen âge et que l'on manifeste tant de sympathie pour les œuvres d'une époque qui ne fut grande que par la foi chrétienne. On y trouve de graves enseignements. C'est un grand spectacle qui parle éloquentement à l'esprit et au cœur. Espérons que cette étude, propre à faire naître de sérieuses réflexions, contribuera à hâter le retour aux croyances et aux pratiques de la religion !

III

La science des antiquités sacrées serait obscure si elle n'était éclairée du flambeau de l'appréciation chrétienne. Chaque science doit être considérée à son point de vue particulier. Quels seraient les résultats philosophiques de l'histoire et de l'archéologie si on les étudiait en dehors des idées religieuses ? Ce serait un travail stérile, et l'on ne saurait mieux le comparer qu'à celui de l'anatomiste qui voudrait expliquer les mystères de la vie, en se bornant à disséquer les organes d'un cadavre. Il y a dans nos monuments sacrés *un esprit particulier qui les anime : Mens agit molem*. On ne les connaît bien qu'en découvrant quel est cet esprit. L'archéologie ne méritera justement le titre de chrétienne, que lorsqu'elle aura rencontré un homme savant, religieux et dévoué, à la foi ardente, à l'œil d'aigle, qui réunira, dans une même pensée, tous les éléments de la vaste science des antiquités, comme Bossuet, dans son immortel *DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE*, a su montrer l'enchaînement des temps anciens et modernes.

PRÉFACE.

Jusqu'à présent nous avons vu un trop grand nombre d'antiquaires ne sachant voir dans nos églises qu'un travail d'une perfection surprenante, des pierres liées ensemble par les lois d'une sage et heureuse symétrie, des sculptures et des ornements patiemment ciselés. Il appartient spécialement au clergé de suivre une voie plus chrétienne et, en cela, beaucoup plus vraie. Grâce aux écrits de plusieurs ecclésiastiques, la funeste théorie de *l'art pour l'art*, qui consiste à apprécier les œuvres artistiques uniquement au point de vue de la perfection des formes, a été condamnée et chassée du domaine de l'archéologie du moyen âge. On a bien compris que c'était acte de raison et de justice ; car tout écrivain, fût-il irréligieux, s'il a occasion d'écrire quelques lignes touchant nos antiques cathédrales, ne croit pas pouvoir se dispenser de faire au moins allusion à *la puissance de la foi catholique et à la grandeur des œuvres dues à la civilisation chrétienne.*

Le clergé doit cultiver l'archéologie sacrée. Le prêtre est le gardien naturel des églises ; il y exerce les fonctions de son auguste ministère. Comment resterait-il étranger à des connaissances dont l'objet est précisément les édifices et les innombrables instruments ou meubles consacrés ou servant au culte divin ? Nous adressons à nos confrères cette belle parole que Mgr D.-A. Dufêtre, évêque de Nevers, adressait aux membres du clergé de son diocèse : « Sans négliger l'importance historique et artistique de nos immortels monuments, nous verrons dans leur construction l'image éclatante de la transformation morale que le monde a subie sous l'influence de la religion de Jésus-Christ, et nous nous réjouirons en reconnaissant que non-seulement la doctrine évangélique surpasse toute doctrine venant des hommes, mais que les monuments élevés par le christianisme sont bien au-dessus des autres monuments construits pour des destinations diverses. (Lettre circul. sur l'archéol. relig. Nevers, 17 avril 1844.)

IV

Nous devons faire connaître à nos lecteurs le but que nous nous sommes proposé d'atteindre dans le **DICIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE**, et le plan que nous avons suivi.

1° En adoptant la disposition des matières par ordre alphabétique et en forme de **GLOSSAIRE** ou de **DICIONNAIRE**, nous nous sommes efforcés de faciliter les recherches de ceux qui tiennent à trouver promptement et commodément tout ce qui concerne chaque objet en particulier, appartenant à l'archéologie. L'ordre alphabétique, si favorable aux recherches, ne l'est pas tant aux études suivies, parce que les matières n'y sont pas classées suivant l'ordre logique. Nous avons tâché de remédier à cet inconvénient. A la fin du dernier volume, nous avons placé un **TABLEAU MÉTHODIQUE** très-détaillé, où nous avons indiqué par chapitres tous les articles qui traitent d'un même sujet ; de sorte que celui qui voudra faire de l'archéologie une étude raisonnée et suivie, pourra très-aisément, à l'aide de ce tableau, lire divers articles comme les feuillets d'un même chapitre, quoique ces articles soient disséminés en plusieurs gros volumes.

2° Nous ferons suivre ce **TABLEAU MÉTHODIQUE** d'un court **RÉSUMÉ DES CARACTÈRES ARCHITECTONIQUES**, où nous donnerons en abrégé les caractères essentiels qui distinguent les édifices religieux construits aux différentes périodes du moyen âge. Avec le secours de ce **RÉSUMÉ**, tout le monde, après un travail de quelques jours et quelques efforts de mémoire, pourra reconnaître au premier coup d'œil l'âge d'un édifice quelconque et celui des principales parties de cet édifice, si le monument n'a pas été bâti d'un seul jet. Ce sera une espèce de **MANUEL** où l'on puisera les connaissances indispensables à quiconque désire visiter avec utilité les monuments du moyen âge, et où, en quelques pages, on trouvera les **PRINCIPES** et les **ÉLÉMENTS** de la critique des monuments.

3° Nous donnerons en troisième lieu une **TABLE ANALYTIQUE** des matières, où l'on verra la succession des idées développées dans chaque article du **DICIONNAIRE**.

4° Sous le titre de **BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE**, nous avons rangé tous les ouvrages traitant de l'archéologie qui sont parvenus à notre connaissance. Nous avons beaucoup tra-

PRÉFACE.

vaillé à rendre complète cette longue énumération : nous croyons n'avoir pas fait d'omissions graves, surtout de ces omissions qui puissent porter préjudice à ceux qui tiendront à consulter les auteurs originaux de quelque valeur, qui ont écrit sur les diverses branches de la science des antiquités.

5° Enfin, nous terminerons en donnant par ordre alphabétique les noms des AUTEURS cités dans le DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE, ayant soin de renvoyer à la page où ils sont cités, ainsi que leurs ouvrages.

V

Dans un ouvrage aussi étendu que le DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE, qui est le premier en ce genre embrassant un très-vaste objet, il se trouvera sans doute de nombreuses imperfections. Je prie, à l'avance, mes lecteurs de me le pardonner. Je serais trop heureux si je pouvais être utile à quelques-uns de ceux qui cultivent une science que j'ai moi-même toujours cultivée avec prédilection, et surtout, si en mettant convenablement en évidence les grandes œuvres exécutées sous les saintes influences de la religion chrétienne, je pouvais contribuer à faire tomber quelques-uns des injustes préjugés qui existent encore contre l'Eglise catholique, et ramener quelques hommes dans nos temples, non-seulement pour y admirer les chefs-d'œuvre de l'art chrétien, mais encore pour y prier, et devenir des membres vivants de cette EGLISE DE JÉSUS-CHRIST, qui passe dans le temps et qui dure dans l'éternité!



DICTIONNAIRE

D'ARCHEOLOGIE

SACRÉE.

A

ABAQUE. — Le mot *abaque*, dérivé du grec *ἀβάξ*, signifie littéralement *table, tablette*. Chez les anciens, l'abaque avait différents usages. Pour les mathématiciens, c'était une tablette de bois couverte de poussière ou de sable très-fin, sur laquelle ils traçaient des figures de géométrie et faisaient leurs calculs. Vitruve, dans son traité d'architecture, appelle de ce nom des tablettes en bronze carrées dont on couvrait le toit des maisons somptueusement bâties; on a retrouvé parmi les débris de la célèbre basilique Ulpienne, sur le forum de Trajan, à Rome, des tablettes de ce genre, en bronze doré, ornées de dessins et de figures.

On désigne plus spécialement sous le nom d'*abaque* le couronnement du chapiteau de la colonne. Pour ceux qui admettent la fable de l'origine du chapiteau corinthien, l'abaque est simplement *une tuite*. La forme de l'*abaque*, que l'on appelle encore *tailloir*, a varié considérablement dans l'architecture des différents peuples.

Dans les constructions égyptiennes, l'abaque n'est souvent qu'un simple dé de pierre : quelquefois on y remarque deux ou trois dés de cette sorte superposés et présentant des saillies inégales. Tantôt les ornements y sont prodigués, tantôt le profil en fait toute la beauté. Au temple d'Athon à Tentyra, l'un des plus parfaits édifices de l'art égyptien, on voit au sommet d'une colonne quatre masques réunis, avec de petites façades de temples placées au-dessus. Ce singulier assemblage sert d'ornement soit au tailloir, soit au chapiteau entier.

Chez les Grecs, l'abaque forme constamment une partie essentielle du chapiteau. Il surmonte les ornements ou les feuillages qui en constituent la forme propre, et reçoit des moulures plus ou moins nombreuses. Dans l'ordre toscan, le dorique et l'ionique,

il est carré; dans le corinthien et le composite, il est échancré sur les faces; les coins sont saillants, et la partie recourbée est ornée de fleurs au fond de l'échancrure.

Au moyen âge, l'abaque ou tailloir se modifie suivant les diverses phases de l'architecture. Il a complètement disparu dans certaines églises bâties au commencement du XI^e siècle, tandis que dans d'autres édifices de la même époque il a pris des dimensions considérables et que l'on peut dire exagérées. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les monuments de la période romano-byzantine, surtout aux colonnettes, par exemple aux colonnettes de la galerie du triforium, des tailloirs dont la hauteur égale, au moins, la moitié de la hauteur totale du chapiteau. Au XII^e siècle, l'abaque perd de sa lourdeur et se charge de moulures et d'ornements de tout genre, comme des feuillages, des bandelettes, des perles, des points enfoncés, des rinceaux, des zigzags, des pointes de diamant, etc.

Dans le style romano-byzantin primordial, le tailloir consiste communément en une tablette de pierre carrée, sans chanfrein ni moulure d'aucune sorte : on en voit de curieux exemples à Saint-Martin d'Angers et à la basse-œuvre de Beauvais. Mais dès les premières années du XI^e siècle, la forme en est moins barbare : on y voit des moulures plus ou moins nombreuses et plus ou moins élégamment profilées. Dans les grands édifices, où l'architecture a déployé une certaine magnificence, comme dans les églises abbatiales, à Lonlay, près de Coutances, dans la nef de la cathédrale de Bayeux, dans la partie méridionale de la cathédrale de Rochester, en Angleterre, le tailloir présente des formes recherchées, des moulures combinées avec goût, quoique toujours fermes, vigoureuses et fortement accusées

Au XII^e siècle, durant la période de transition, le tailloir offre des faces légèrement échancrées par des lignes courbes, de manière à ne plus être complètement enveloppé par des lignes droites, comme à l'époque précédente : les arêtes des angles sont abattues ; c'est un acheminement manifeste vers le tracé adopté par le style ogival. En Angleterre, durant toute la période du style anglais primitif, suivant l'expression des archéologues de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire, durant la période qui correspond à notre style de transition et au commencement du XIII^e siècle, le tailloir est ordinairement circulaire ; quelquefois il est à huit pans ou octogonal ; alors la saillie des moulures est très-forte.

Le tailloir reçoit des ornements nombreux et diversifiés dans nos riches édifices du XII^e siècle, en France et en Allemagne. Parfois il est porté sur de petits modillons ou des denticules, sur des billettes ou tores rompus ; la tranche supérieure en est décorée de réticulations, de damiers, d'étoiles, de perles, de fleurons, d'entrelacs, et même d'enroulements. Les moulures inférieures sont bien calculées, de manière à se faire valoir réciproquement par le jeu de la lumière et des ombres. Jamais on n'y rencontre de formes anguleuses ou prismatiques. L'architecture romano-byzantine tertiaire n'emploie que des formes arrondies, toriques et vigoureusement dessinées. On en voit de beaux spécimens à Saint-Remi de Reims, à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, à Notre-Dame de la Couture au Mans, à Saint-Maurice d'Angers, à Notre-Dame de Poitiers, à Candes en Touraine, à Fontevault en Anjou, à Vézelay en Bourgogne, à Saint-Lazare d'Avallou, etc., etc.

Pendant toute la période ogivale, depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVI^e, l'abaque ou tailloir est communément octogonal, quelquefois rond. La première de ces formes s'aperçoit aux colonnes monocylindriques, aux piliers cantonnés de quatre colonnes engagées, aux colonnettes isolées, si fréquentes dans les galeries du triforium ; elle est très-commune en France, tandis que la seconde y est fort rare. C'est le contraire qui a lieu en Angleterre, où les abaqes ronds sont très-nombreux et les tailloirs à pans peu usités. Dans toutes nos belles églises de la période ogivale, les tailloirs produisent un bon effet au-dessus des riches chapiteaux à feuillages : ils ne reçoivent, durant trois siècles et demi, que des modifications sans importance. Ces changements sont trop superficiels pour que nous cherchions à les faire connaître en détail.

Dans quelques auteurs, on entend par l'abaque un certain ornement gothique, avec un filet ou chapelet, ou bien une plinthe qui est autour de l'échine ou courbure, ou enfin la moulure en creux qui couronne le piédestal de l'ordre toscan.

On appelle encore *abaque* le couvercle carré d'une corbeille de fleurs. Enfin on donne le

même nom à toutes les tablettes carrées posées sur un corps rond.

ABAT-JOUR. — Baie de fenêtre dont le plafond et l'appui sont inclinés en biseau, de dehors en dedans, pour donner plus de jour dans les lieux qui, n'étant éclairés que par le haut, reçoivent la lumière obliquement de haut en bas, ou bien encore pour diriger la lumière sur quelques points particuliers. Par extension, on appelle abat-jour toute baie de fenêtre dont le plafond ou l'appui est incliné soit en dedans, soit en dehors, soit en biseau, soit en ligne courbe, soit de toute autre manière, afin de raccorder la décoration de l'intérieur avec celle de l'extérieur. Cette disposition se rencontre fréquemment aux fenêtres des églises de la période romano-byzantine, où l'on voit souvent des baies larges à l'intérieur s'ouvrir à l'extérieur par un cintre étroit et allongé, comme les meurtrières des forteresses. Il est inutile de citer des exemples de cette disposition architecturale qui se voit à peu près dans tous les monuments du XI^e et du XII^e siècle. Mais certains monuments religieux, pouvant au besoin servir de forteresses, ayant créneaux et machicolis, comme des châteaux, des tours et des murailles d'enceinte, présentent des fenêtres en abat-jour fort curieuses. On en conçoit aisément le but : il est absolument le même que pour les constructions militaires, où l'on cherche toutes les précautions de défense, en ménageant tous les moyens de repousser les ennemis du dehors.

D'autres monuments religieux, ayant une destination exclusivement ecclésiastique, bâtis dans des pays montagneux, où l'hiver est long et rude, où les froids sont quelquefois d'une apreté mortelle, comme en Auvergne, dans le Velay, le Rouergue, sont percés de fenêtres dont l'ouverture extérieure est aussi rétrécie que possible, afin de prêter passage à la lumière, sans permettre à l'air glacial de s'introduire à l'intérieur. Ces fenêtres fortement évasées en dedans, ont un abat-jour très-incliné, afin de disperser le jour sur une plus large surface. Dans son ouvrage sur les *Eglises romanes et romano-byzantines de l'Auvergne*, M. Mallay a noté plusieurs faits de ce genre. Dans la partie du diocèse de Lyon qui s'étend dans les régions les plus escarpées de la Loire, il y a plusieurs églises romano-byzantines, où les fenêtres en abat-jour sont fortement prononcées. On a voulu expliquer cette forme insolite, où la baie est réduite à la plus petite dimension, par la pauvreté des habitants, qui auraient ainsi cherché à rendre moins dispendieuses les réparations à faire à leurs modestes temples ; il faut plutôt en voir la raison dans la rigueur du climat et dans la longueur de la mauvaise saison.

Dans l'abside charmante d'une église du XIII^e siècle, à Vernou, au diocèse de Tours, il y a cinq fenêtres à plein cintre, à baies extérieures étroites et à abat-jour très-inclinés.

L'abat-jour a été quelquefois usité durant

la période ogivale ; on en voit des exemples aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Il est employé alors plutôt comme ornement que dans un but d'utilité, car l'évasement est parfois extérieur. Cette forme contribue à donner plus de légèreté à des surfaces uniformes trop étendues. Cet arrangement se remarque bien plus souvent dans les églises ogivales aux baies extérieures des clochers ; dans ce dernier cas, l'inclinaison de l'appui peut aider à l'écoulement des eaux pluviales et favoriser l'effet des abat-son.

ABAT-VENT. — ABAT-SON. — On entend par abat-vent une suite de petits toits interrompus, saillants les uns sur les autres, ou d'avants posés dans l'ouverture d'une fenêtre et fortement inclinés en dehors, pour garantir de l'action immédiate du vent, de la pluie, de la neige, les intérieurs que l'on ne veut pas priver de la circulation de l'air. Ils sont en bois, ordinairement recouverts de plomb ou d'ardoises : on a coutume de les établir aux larges baies des tours et des clochers, à la hauteur du beffroi. Là, en même temps qu'ils préservent les charpentes et les cloches contre l'humidité et les intempéries des saisons, ils empêchent les sons de se perdre dans l'air, en les dirigeant vers la terre : c'est à cette dernière circonstance qu'ils doivent encore le nom d'*abat-son*.

ABAT-VOIX. — Espèce de dôme, de dais ou de plafond, placé au-dessus de la chaire à prêcher et destiné à empêcher la voix du prédicateur de se perdre dans les voûtes de l'église.

Dans les chaires les plus anciennes, on a remarqué l'usage de l'abat-voix : l'utilité en a donc déterminé l'établissement dès le principe. Toutes les chaires, cependant, ne reçurent pas ce couronnement plus ou moins élégant, plus ou moins léger, qui est devenu aujourd'hui le complément indispensable de toute chaire à prêcher.

Le style ogival n'a rien produit de plus splendide en ce genre que les magnifiques couronnements de chaire d'Ulm, de Mayence, de Strasbourg et de Vienne en Autriche ; nous devons noter ici que l'abat-voix de la chaire de Strasbourg est un travail moderne. La chaire en bois de la cathédrale d'Ulm est un véritable chef-d'œuvre de goût et de patience : la sculpture sur bois et l'art de la menuiserie y ont déployé toutes leurs ressources. La plupart des chaires sont surmontées d'un abat-voix où l'art n'a rien à revendiquer. Les plus belles chaires, après celles que nous avons nommées précédemment, sont assurément celles de la Belgique, exécutées avec un luxe prodigieux d'ornementation ; mais un goût sévère et épuré n'a pas toujours présidé à leur décoration : sur l'abat-voix, comme dans l'escalier qui conduit à la chaire, l'imagination a placé mille compositions capricieuses, où la fantaisie règne trop exclusivement. A Ulm, au contraire, l'ornementation est abondante et toujours réglée. La chaire et son couronnement datent de l'époque de la construction de l'église elle-même, c'est-à-dire du XV^e siècle.

La pyramide aiguë qui domine l'abat-voix s'élançait avec hardiesse jusqu'à la voûte et se perd dans les hauteurs de l'église, comme une flamme céleste qui remonte à sa source en tournoyant. Cet immense dais est exécuté avec un soin prodigieux : le principal motif de décoration est un petit escalier qui tourne dans un berceau de trèfles et de feuillages, et qui va en se rétrécissant à mesure qu'il s'élève. S'il était possible d'arriver par un endroit quelconque à cet escalier isolé, un enfant ne pourrait se tenir sur la marche la plus basse qui est pourtant la moins étroite. A quoi sert donc cet escalier ? L'architecte n'a-t-il eu aucune intention en le suspendant au-dessus de la tête du prédicateur ? C'est ici l'occasion de montrer une des mille applications du symbolisme chrétien et de la signification mystique attachée aux formes matérielles d'un monument. L'architecte n'a-t-il pas voulu frayer ce chemin tout couvert de fleurs aux messagers de la pensée divine ? N'est-ce pas la place qu'il avait réservée dans son église aux pieds des anges qui descendaient à la parole du prêtre et qui planaient de là sur la foule ? Cette disposition gracieuse est merveilleusement en rapport avec les idées chrétiennes sur la prédication évangélique, sur la grâce qui descend d'en haut à l'invocation ardente du prêtre, sur la lumière que Dieu envoie du ciel pour éclairer l'intelligence des hommes simples et droits qui viennent se presser autour de la tribune sacrée pour recevoir les douces et salutaires influences de la vérité.

L'abat-voix de la chaire de Vienne en Autriche est plus simple que celui de la chaire d'Ulm, mais il est plein d'élégance et parfaitement en rapport avec la tribune. Celle-ci est construite sur un plan hexagonal ; le couronnement est également établi sur un hexagone ; mais avant d'arriver au double feston trilobé qui termine le plafond, chaque pan est divisé en deux lobes arrondis. Il en résulte une étonnante richesse d'ornementation : les ciselures ont été prodiguées sur toute la surface du ciel ou plafond de l'abat-voix. Au centre d'une belle étoile à sept divisions se trouve un écu d'armoiries, en cartouche, comme l'écusson allemand, et tout autour, sur plusieurs lignes concentriques, des entrelacs, des feuillages, des arabesques, des têtes d'anges ou des personnages allégoriques. A la base de l'aiguille du dais, huit petits contreforts forment autant d'encadrements où l'on voit plusieurs traits de l'Évangile sculptés en haut-relief : on y distingue la Nativité de N. S., l'Apparition des anges aux bergers, l'Adoration des mages. Au haut de la pyramide, dont les lignes d'angle sont ornées de feuilles grimpanes, s'appuie le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe ; il descend sur plusieurs petits personnages agenouillés, qui représentent l'assemblée chrétienne attentive à l'enseignement du prédicateur chrétien. La composition entière est surmontée du signe de la croix.

Suivant la coutume catholique, on place

une colombe, emblème de l'Esprit saint, au milieu du ciel de l'abat-voix. On retrouve des vestiges de cet usage dans des monuments assez anciens. N'est-ce pas un témoignage éclatant de la confiance que les ministres de la vérité doivent avoir en la promesse de Jésus-Christ? « Ce n'est pas vous qui parlerez, dit-il à ses apôtres, mais c'est l'Esprit qui parlera par votre bouche. » N'est-ce pas encore un symbole expressif de la pureté du dogme prêché par le prêtre catholique? L'Esprit saint veille toujours sur l'Église, dépositaire fidèle de la doctrine révélée par Jésus-Christ et transmise par les apôtres.

Souvent, dans les églises modernes, ou dans les églises meublées à la moderne, l'abat-voix de la chaire est surmonté d'une figure ailée, sonnante de la trompette et avant le pied posé sur le globe terrestre. Cette image, qui représente mieux la *Renommée païenne* que l'*Ange de la parole divine*, devrait être bannie du lieu saint.

Nous avons eu l'occasion d'observer quelques chaires appartenant à un style archéologique caractérisé, dépourvues d'abat-voix. A Beaulieu, dans le comté de Hampshire en Angleterre, il y a une chaire des dernières années du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e, dont la tribune est peu saillante; le siège du prédicateur est dans l'épaisseur même de la muraille, ainsi que l'escalier qui y conduit. Au-dessus de la tête du prédicateur, une charmante petite voûte à croisées d'ogives remplace l'abat-voix. Une disposition analogue existe à l'ancienne collégiale de Saint-Georges à Faye-la-Vineuse, au diocèse de Tours. Cette église, où l'antiquaire peut faire d'intéressantes observations, fut bâtie vers la fin du XII^e siècle, dans un style qui touche à la limite de l'art romano-byzantin qui expire et de l'art ogival qui naît. Dans la nef et à la muraille du nord on voit une chaire construite peu de temps avant la Renaissance. Comme à Beaulieu, elle est en partie creusée dans la muraille; elle consiste en une plate-forme, originairement entourée d'une balustrade à jour, reposant sur un riche encorbellement. L'abat-voix n'a jamais existé: une petite voûte allongée, à nervures prismatiques, en tient lieu.

A Saint-André-les-Troyes en Champagne, on admire une très-belle chaire à panneaux sculptés du XVI^e siècle. Le dossier est composé de deux larges panneaux à rubans et les montants qui les accompagnent sont terminés par des fleurons. Il n'y a nulle trace d'abat-voix.

Ordinairement les chaires, placées à l'extérieur des monuments religieux, étaient privées d'abat-voix. Quoique celle qui se voit à l'église principale de Saint-Lô en Normandie soit surmontée d'un clocheton, malgré quelques autres exceptions encore, la plupart de ces tribunes en plein air ressemblent, avec quelques modifications, à celle de Tours, bâtie en encorbellement, ornée de gracieux dessins de la Renaissance française, à laquelle on arrive par la cha-

pelle du palais archiépiscopal et qui domine la place de Saint-Grégoire de Tours. Cette chaire, ainsi que certaines parties voisines, fut établie par l'archevêque Martin de Beaune, fils de l'infortuné baron de Beaune-Semblançay, surintendant des finances: on y voit ses armoiries, qui sont de gueules avec un chevron d'argent et trois besans d'or.

ABBATIALE (Eglise). — I. Les grandes et riches abbayes qui florissaient au moyen âge en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre, se distinguèrent toutes par la magnificence des églises qu'elles se consacrèrent. Non-seulement l'architecture y déploya toutes ses ressources, mais encore la décoration y épuisa tous ses trésors de goût. Malgré le malheur des temps et les désastres occasionnés par les luttes civiles et religieuses, les églises abbatiales sont les seuls monuments qui puissent lutter en grandeur, en majesté, en mérite artistique avec les cathédrales et les collégiales.

Au moment où les principales églises abbatiales furent construites, la science et la piété se trouvaient unies dans les cloîtres. Les architectes de ces édifices dont les dimensions nous étonnent, dont la structure est si admirable, où toutes les règles de l'art furent si merveilleusement appliquées, étaient de simples moines. C'est surtout aux XI^e et XII^e siècles, à cette époque, moins barbare assurément qu'on ne l'a prétendu, que les plus belles abbatiales furent fondées. Sous le règne de Robert, une nouvelle église fut élevée pour l'abbaye de Saint-Bénigne, à Dijon. Les fondations en furent jetées en 1001 par l'abbé Guillaume, qui dirigea lui-même les travaux, assisté de Hunaldus, jeune moine qu'il s'était attaché pour son habileté dans les arts.

Pendant que Henri I^{er} était sur le trône (1031—1060), fut fondée l'église abbatiale de Saint-Remi de Reims. Elle fut élevée par l'abbé Hermer et consacrée en 1049; plus tard, l'abbé Pierre de Celle reprit les travaux et acheva la construction, qui n'avait pas été entièrement terminée. A Séz, la cathédrale fut rebâtie en 1050, sous la direction du moine Azon. Avant cette époque deux moines bâtissaient, en qualité d'architectes, l'abbaye de Villeloin, au diocèse de Tours; on trouve dans le nécrologe de cette abbaye deux notes ainsi conçues: « *Kal. jan. obiit Mainerius edificator nostri hujus loci.* » « *Idibus Augusti obiit Mainerius edificator nostri hujus loci.* » Mais nous serions entraînés beaucoup trop loin si nous voulions citer les noms des moines qui se distinguèrent dans l'architecture, même en nous restreignant à un seul siècle. Nous aimons mieux placer ici un tableau tracé de main de maître, où les services rendus à l'art par les moines d'Occident sont admirablement exprimés. M. le comte de Montalembert, dans un passage de son introduction à la vie de Saint-Bernard, parle ainsi:

« Dès l'origine de l'ordre monastique saint Benoit avait prévu dans sa règle qu'il y au-

rait des artistes dans les monastères, et il n'avait imposé à l'exercice de leur art, à l'usage de leur liberté qu'une seule condition, l'humilité. Sa prévision fut accomplie et sa loi fidèlement exécutée. Les monastères bénédictins eurent bientôt, non-seulement des écoles et des bibliothèques, mais encore des ateliers d'art où l'architecture, la peinture, la mosaïque, la sculpture, la ciselure, la calligraphie, le travail de l'ivoire, la monture des pierres précieuses, la reliure et toutes les branches de l'ornementation furent étudiées et pratiquées avec autant de soin que de succès, sans jamais porter atteinte à la juste et austère discipline de l'institut.

« L'enseignement de ces arts divers formait même une partie essentielle de l'éducation monastique.

« Les plus grandes et les plus saintes abbayes étaient précisément les plus renommées par le zèle qu'on y déployait pour la culture de l'art. Saint-Gall en Allemagne, le Mont-Cassin en Italie, Cluny en France, furent pendant plusieurs siècles les métropoles de l'art chrétien. Plus tard, Saint-Denis, sous l'abbé Suger, leur disputa cet honneur. A l'ombre de son immense église, la plus grande de toute la chrétienté, Cluny, avec les innombrables abbayes qui relevaient d'elle, formait un vaste foyer où tous les arts recevaient ce développement prodigieux qui devait attirer les reproches exagérés de saint Bernard. Le Mont-Cassin suivait la même impulsion, et l'on voit que l'abbé Didier, lieutenant et successeur de saint Grégoire VII, conduisait de front la construction de son monastère sur une échelle colossale, et de vastes travaux de mosaïque, de peinture, de broderie et de ciselure en ivoire, en bois, en marbre, en bronze, en or, en argent, exécutés par des artistes byzantins ou amalfitains, et qui lui valurent l'admiration expansive des contemporains. Un autre des lieutenants de Grégoire VII, saint Guillaume, abbé de Hirschau, en Souabe, se livrait avec ardeur à la culture des arts : il établit deux écoles d'architecture, l'une à Hirschau même, l'autre au monastère de Saint-Emmeran de Ratisbonne.

« Au XI^e siècle surtout, on peut l'affirmer, à l'exemple de Didier et de Guillaume, la plupart des moines, célèbres par leurs vertus, leur science ou leur dévouement à la liberté de l'Eglise, l'étaient également par leur zèle pour l'art, et souvent aussi par leur talent personnel pour la ciselure, la peinture ou l'architecture. On dérogeait même à la règle en permettant ou en ordonnant aux moines artistes, lorsque leur conduite était exemplaire, de sortir de leur monastère et de voyager, afin de perfectionner leur talent ou d'étendre leurs études. Quand la charité l'exigeait, on les envoyait au loin, en véritables missionnaires de l'art, porter dans les contrées étrangères les traditions et les règles de la beauté monumentale, comme ceux qu'un abbé de Wearmouth envoya en qualité d'architectes au roi d'Ecosse Naitan, sur la demande de ce prince, pour enseigner aux

Pict's la construction des églises en pierre, selon l'usage des Romains.

« L'architecture ecclésiastique est redevable aux moines de ses plus durables progrès. L'ordre de Cîteaux est celui de tous qui nous a laissé les édifices les plus parfaits. Mais pendant les six siècles qui séparent saint Benoît de saint Bernard, comme pendant tout le cours du XIII^e et du XIV^e siècle, les moines surent appliquer à d'innombrables constructions la magnificence et la solidité que comporte cette reine des arts. Non-seulement ils élevèrent à Cluny la plus vaste basilique du moyen âge et de toute la chrétienté, mais ils couvrirent tous les pays de l'Europe catholique d'une profusion d'églises, de cloîtres, de salles capitulaires, dont il nous reste à peine les noms et quelques ruines : toutefois, parmi ces ruines, il en est qui méritent de compter au nombre des monuments les plus précieux. Nommons seulement entre les monastères remarquables par leur beauté architecturale, et dont on peut encore aujourd'hui apprécier les restes, Croyland, Fontaines, Tintern, en Angleterre; Walkenried, Heisterbach, Altenberg, Paulinzelle, en Allemagne; les chartreuses de Miraflores, de Séville, de Grenade, en Espagne; Alcobaça et Bathala, en Portugal; Souigny, Vézelay, le Mont-Saint-Michel, Fontevrault, Pontigny, Jumièges, Saint-Bertin, en France, noms à jamais chers aux véritables architectes, et qu'il suffit de prononcer pour frapper d'une ineffaçable réprobation les barbares auteurs de la ruine et de la profanation de tant de chefs-d'œuvre.

« Quand nous disons que ces innombrables églises monastiques, semées sur la surface de l'Europe, furent construites par les moines, c'est le sens littéral de ce mot qu'il faut entendre. Les moines étaient non-seulement les architectes, mais encore les maçons de leurs édifices. Après avoir dressé leurs plans, dont la noble et savante ordonnance excite encore notre admiration, ils les exécutaient de leurs propres mains et en général sans le secours d'ouvriers étrangers. Ils travaillaient en chantant des psaumes, et ne quittaient leurs outils que pour aller à l'autel ou au chœur. Ils entreprenaient les tâches les plus dures et les plus prolongées, et s'exposaient à toutes les fatigues et à tous les dangers du métier de maçon. Les supérieurs aussi ne se bornaient pas à tracer les plans et à surveiller les travaux; ils donnaient personnellement l'exemple du courage et de l'humilité et ne reculaient devant aucune corvée. Tandis que de simples moines étaient souvent les architectes en chef des constructions, les abbés se réduisaient volontiers au rôle d'ouvriers. On voit au IX^e siècle que la communauté de Saint-Gall, ayant travaillé en vain tout un jour pour tirer de la carrière une de ces énormes colonnes d'un seul bloc qui devaient servir à l'église abbatiale, et tous les frères n'en pouvant plus, l'abbé Ratger seul persista à verser ses sueurs jusqu'à ce qu'invoquant saint Gall il eut le bonheur de voir le bloc se détacher.

Lorsque l'église fut achevée avec toutes ses magnifiques dépendances, ce produit des labeurs moastique excita une admiration universelle, et leurs voisins disaient : « On voit bien au nid quel genre d'oiseaux y habite. *Bene in nido apparet quales volucres ibi inhabitant : cerne basilicam et cœnobii claustrum.* (Ermenric.) »

« Au x^e siècle, saint Gérard, abbé de Broigne, revenant de Rome, escortait lui-même, à travers les passages si difficiles des Alpes, les blocs de porphyre qu'il faisait transporter, à dos de mulets, d'Italie en Belgique, parce que, dit son biographe, la beauté lui semblait nécessaire à son église.

« Lors de la construction de l'abbaye du Bec, en 1033, le fondateur et le premier abbé, Herluin, tout grand seigneur normand qu'il était, y travailla comme un simple maçon, portant sur le dos la chaux, le sable et la pierre. Un autre Normand, Hugues, abbé de Selby, dans le Yorkshire, en agit de même, lorsqu'en 1096 il rebâtit en pierre tous les édifices de son monastère, qui étaient auparavant en bois : revêtu d'une capote d'ouvrier, et mêlé aux autres maçons, il partageait tous leurs labeurs. Les moines les plus illustres par leur naissance se signalaient par leur zèle dans ces travaux. On voyait Hezelon, chanoine de Liège, du chapitre le plus noble de l'Allemagne, et renommé en outre par son érudition et son éloquence, se faire moine à Cluny pour diriger la construction de la grande église fondée par saint Hugues, et échanger ses titres, ses prébendes et sa réputation mondaine contre le surnom de *Cimenteur*, emprunté à son occupation habituelle. Ailleurs, on raconte que lors des vastes travaux entrepris à Saint-Vanne, vers l'an 1000, Frédéric, comte de Verdun, frère du duc de Lorraine et cousin de l'empereur, qui y était moine, creusait lui-même les fondations du nouveau dortoir, et emportait sur le dos la terre qui en provenait. Pendant la construction des tours de l'église abbatiale, comme il n'y avait pas assez de frères pour porter le ciment dans les hottes jusqu'aux étages supérieurs des nouvelles tours, Frédéric exhorta un moine de race très-noble qui se trouvait là, à prendre sur lui cette corvée. Celui-ci rougit, et dit qu'une telle tâche n'était pas faite pour un homme de sa naissance. Alors l'humble Frédéric prit lui-même la hotte remplie de ciment, la chargea sur ses épaules, et monta ainsi chargé jusqu'à la plate-forme où travaillaient les ouvriers. En redescendant, il remit la hotte au jeune réfractaire, en lui rappelant qu'il ne devait plus désormais rougir devant personne d'avoir à faire une corvée dont s'était acquitté en sa présence un comte, né fils de comte.

« Au sein de ces édifices, dont les plans et la construction étaient l'œuvre des moines eux-mêmes, il s'organisait de vastes ateliers où tous les autres arts étaient réunis et cultivés ; mais toujours sous cette stricte loi de l'humilité que le saint législateur de l'ordre avait imposée.

« On n'a pas assez remarqué la variété des travaux auxquels se livraient simultanément les moines artistes, ni la facilité extraordinaire avec laquelle ils reportaient leurs talents sur des objets divers. Le même homme était souvent architecte, orfèvre, fondeur, miniaturiste, musicien, calligraphe, facteur d'orgues, sans cesser d'être théologien, prédicateur, littérateur, quelquefois même évêque ou conseiller intime des princes. Parmi tant d'exemples que nous avons déjà cités, rappelons celui de Tutilon, moine de Saint-Gall, au ix^e siècle, qui était renommé dans toute l'Allemagne comme peintre, architecte, prédicateur, professeur, latiniste et helléniste, astronome et ciseleur. Nous pouvons en ajouter plusieurs autres qui se rapportent au xi^e siècle. Ainsi, Mannius, abbé d'Evesham, en Angleterre, est désigné comme habile à la fois dans la musique, la peinture, la calligraphie et l'orfèvrerie : Foulques, grand-chantre de l'abbaye de Saint-Hubert des Ardennes, était aussi bon architecte qu'élegant miniaturiste. Un moine distingué que nous comptons aussi parmi les historiens, Hermann Contract, tout infirme et contrefait qu'il était, trouvait en outre le moyen de cultiver avec succès la poésie, la géométrie, la mécanique, la musique et surtout l'astronomie ; il savait à fond le grec, le latin et l'arabe, et nul ne pouvait rivaliser avec lui pour la fabrication des instruments de musique et d'horlogerie. »

Ce curieux passage à l'*Introduction à la Vie de saint Bernard*, par M. le comte de Montalembert, a été publié avant le livre lui-même, dans les *Annales archéologiques* dirigées par M. Didron ; nous engageons vivement les personnes qui désirent connaître cette partie de l'histoire ecclésiastique des abbayes, généralement mal appréciée par la plupart des écrivains, à voir dans son entier l'article intitulé : *L'Art et les Moines*, *Ann. archéol.*, tom. vi, pag. 121 et suiv.

Quand une abbaye se fondait quelque part, ou qu'elle envoyait ailleurs une pieuse colonie, on commençait par bâtir un sanctuaire ; la croix était d'abord plantée à l'endroit où devait s'élever l'autel, la pierre fondamentale de l'édifice chrétien, ensuite on se mettait à l'œuvre et bientôt on consacrait à Dieu cette enceinte où les moines devaient passer leur vie, comme dans le *vestibule du ciel*, selon une belle expression empruntée aux siècles de foi.

II.

L'église abbatiale de Cluny, la plus grande de toute la chrétienté, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, peut être choisie pour type de toutes les constructions du même genre. Nous n'avons pas besoin ici de chercher à reconstituer quelques-unes des anciennes abbayes, construites antérieurement au xi^e siècle : nous avons tenté ailleurs cette entreprise hérissée de difficultés, en essayant, d'après les auteurs ecclésiastiques, de restituer l'église dans toutes ses parties, au point de vue archéologique. La basilique de Cluny a des droits à être ci-

tée en tête de toutes les abbatices, non-seulement à cause de la magnificence que l'on y avait déployée, mais encore à cause de la date de sa construction; non pas que nous soyons embarrassés pour citer une abbaticie plus ancienne dans son architecture, puisque la charmante abbaticie de Preuilly, au diocèse de Tours, fut bâtie de 1001 à 1009. Mais l'abbaticie de Cluny est véritablement la métropole des établissements de même nature.

L'église de Cluny ne suffisait plus dès le milieu du XI^e siècle au nombre des habitants du monastère et à la splendeur de l'abbaye. Saint Hugues entreprit, en 1089, l'édifice colossal; il n'eut pas la joie de voir la solennelle dédicace de l'église entière, car cette dédicace fut retardée jusqu'en 1131. Mais sa dépouille mortelle y reposa du moins derrière ce maître-autel qu'il avait fait bénir par le pape Urbain II.

L'abbaticie de Cluny appartenait dans son ensemble au style romano-byzantin secondaire et de transition. Elle offrait au regard une des merveilles de cette architecture à plein cintre, où l'œil saisit les premiers vestiges de la transformation importante que subit l'art de bâtir dans les premières années du XII^e siècle. Si elle avait échappé au marteau démolisseur des Vandales modernes, ce serait incontestablement le plus curieux monument de tous ceux qui précéderent l'âge des cathédrales gothiques. Et pourtant, le XI^e siècle ne fut pas stérile: il répara les désastres occasionnés par les incursions des Normands; il édifia les grandes églises de Saint-Martin de Tours, de Saint-Hilaire de Poitiers, de Saint-Etienne, de la Trinité de Caen, la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, l'église de Saint-Martial de Limoges, etc.

Le caractère distinctif de l'abbaticie de Cluny, c'était la grandeur de ses étonnantes dimensions, l'austérité de sa construction, la gravité des ornements, la majesté de l'ensemble. Cette église avait 555 pieds de longueur, neuf pieds seulement de moins que l'église actuelle de Saint-Pierre de Rome, qui était alors beaucoup moins grande qu'aujourd'hui; trois autres églises abbatices qui subsistent encore aujourd'hui ont des dimensions qui nous surprennent quoiqu'elles soient bien loin de pouvoir être comparées à celles de Cluny: Vézelay, Saint-Denis et Pontigny ont respectivement 375, 335 et 314 pieds de long.

La basilique de Cluny, selon l'usage des temples chrétiens, s'étendait de l'occident à l'orient, au bas de la montagne sur laquelle la ville et l'abbaye étaient construites. On descendait d'abord, par cinq larges degrés circulaires, à un vaste espace vide où s'élevait une haute croix de pierre; mais, avant d'y parvenir, il fallait traverser un très-beau portique romano-byzantin, à deux arches, placé en face de la basilique, et que l'on voit aujourd'hui debout, noirci, obscur, ignoré, dans le lieu même où fut le temple dont il formait comme la première et noble entrée. Deux autres rampes d'escaliers, de

36 pieds de longueur, conduisaient, interrompus par plusieurs plates-formes, jusqu'au portail de l'église, encadré entre deux grandes tours carrées. La tour méridionale était le siège de la justice, la tour septentrionale servait au dépôt des archives. Ces tours n'avaient que 140 pieds de hauteur et 41 de largeur, mais il était visible qu'elles n'avaient point été portées à toute l'élévation du plan primitif.

Après avoir franchi le premier portail, on se trouvait dans un immense *pronaos* ou *narthex*. Ce vestibule, semblable à celui de Vézelay, était entièrement fermé comme un véritable temple: il avait 110 pieds de long, 81 pieds de largeur, et se divisait en une nef principale et deux collatéraux. L'intérieur de ce *pronaos* avait trois étages d'architecture: on y distinguait l'ogive, dans un grand nombre d'arcades; les colonnes étaient surmontées de chapiteaux décorés de fleurs, d'oiseaux, de feuillages et de figures capricieuses d'animaux monstrueux; on y voyait aussi des pilastres diversement ornés, comme on les observe dans les églises de la Bourgogne. La voûte était en forme de pyramide à quatre pans, et avait près de 100 pieds d'élévation; elle ressemblait aux voûtes si curieuses de l'ancienne collégiale de Loches, en Touraine, en forme de pyramide à huit pans; cette modification du plan indique une plus grande perfection d'architecture à Loches qu'à Cluny.

En franchissant le portail intérieur, on était enfin dans le temple principal: on avait descendu 40 degrés. Mais les précautions des architectes avaient habilement écarté toute humidité par la distribution de longs canaux souterrains qui allaient se décharger, à l'orient, dans les beaux jardins de l'abbaye.

La grande basilique avait plus de 410 pieds de long. Bâtie en forme de croix archiépiscopale, elle avait ainsi deux croix ou transsepts; la première longue de 200 pieds, large de 30; la seconde, longue de 110 pieds et plus large que la première. La largeur moyenne de l'église était de 110 pieds: elle se partageait en 5 nefs.

Trente-deux piliers massifs, de sept pieds et demi de diamètre, portaient la voûte principale, plus élevée encore que celle du vestibule. Ces piliers étaient flanqués, de trois côtés, de colonnes engagées qui ne montaient pas plus haut que les voûtes des collatéraux; et du côté de la grande nef, c'étaient des pilastres au lieu de colonnes. Cependant on remarquait une disposition différente aux transsepts, où les colonnes s'élançaient d'un jet jusqu'à la grande voûte, avec les piliers eux-mêmes qu'elles entouraient. Sur 28 autres piliers de la même dimension que ceux de la nef du milieu, s'appuyaient deux autres nefs de 55 pieds d'élévation, et les bas-côtés hauts seulement de 37. L'édifice entier reposait donc sur 60 piliers, sans parler du vestibule, et sur 68 en y comprenant le vestibule.

Un nombre prodigieux de plus de 300 fenêtres cintrées étroites, élevées, éclairaient

l'église, mais y laissaient tomber de haut une lumière douteuse qui n'empêchait point cette mystérieuse obscurité qu'on demanda, plus tard, aux vitraux de couleur, après qu'on eut agrandi les fenêtres des cathédrales.

Au milieu du chœur il y avait deux jubés ; mais on y admirait principalement le sanctuaire, hardiment porté sur 8 colonnes de marbre, de 30 pieds d'élévation. Six surtout étaient précieuses : trois de cipolin d'Afrique, trois de marbre grec de Pentélie, veiné de bleu. Saint Hugues les avait fait amener d'Italie par la Durance et le Rhône. Leurs chapiteaux étaient sculptés avec une rare magnificence et avec toute la variété de l'art romano-byzantin ; du reste, tous les chapiteaux de la basilique étaient sculptés avec une étonnante perfection.

La voûte de l'abside était entièrement couverte par une peinture d'un magnifique caractère. Elle représentait la figure de Jésus-Christ, de 10 pieds de hauteur, porté sur des nuages, une main levée, l'autre posée sur le livre aux sept sceaux. A ses pieds reposait l'agneau *comme immolé*, suivant l'expression de l'Apocalypse. Cette composition gigantesque était accompagnée des figures ailées de l'homme, du lion, de l'aigle et du bœuf. Toute cette peinture se détachait sur un fond d'or orné de losanges, en forme de mosaïque. Ce bel ouvrage qui décorait la coupole de Cluny avait conservé la fraîcheur de ses couleurs primitives, jusqu'au commencement du XIX^e siècle, qu'elle disparut dans les ruines de l'abbatiale. (*Voy.* P. Lorrain, hist. de Cluny, p. 86).

La basilique de Cluny, dont les archéologues regretteront à jamais la destruction, offrait donc le modèle de ces curieuses dispositions architecturales que nous retrouvons dans la plupart des monuments de l'ancienne province de Bourgogne, et qui forment un caractère assez tranché pour l'établissement d'une école spéciale, que nous avons appelée l'*École bourguignonne*. Nous reviendrons sur cette école dans un article particulier, et nous y exposerons des observations que nous avons consignées précédemment dans plusieurs ouvrages. C'est, du reste, dans l'histoire générale de l'architecture sacrée en France, un fait bien important que les modifications appartenant uniquement aux monuments de l'école bourguignonne. On a prétendu qu'il y eut deux types en Bourgogne, celui de Cîteaux et celui de Clairvaux, et que ces deux types transplantés par toute la France avec les nombreuses colonies sorties de ces deux abbayes célèbres, exercèrent la plus forte influence dans la marche et les développements de notre art national, surtout aux XI^e et XII^e siècles. Cette idée a été émise pour la première fois par M. l'abbé Crosnier, de Nevers. (*Voy.* ECOLES.)

III.

Après avoir donné la description de la plus illustre abbatiale de la chrétienté, au XI^e siècle, il est utile, pour se faire une juste idée des églises monastiques de ce même XI^e siècle,

de placer à la suite la description d'une abbatiale plus modeste. Nous choisissons à cet effet l'abbatiale de Saint-Pierre de Preuilly, au diocèse de Tours, comme étant d'une pureté parfaite de style. Cet édifice, d'ailleurs, offre un grand intérêt à l'archéologie : bâti à l'ouverture même du XI^e siècle, dans un style architectural qui montre à l'œil attentif de nombreuses réminiscences orientales, sous le rapport des dates et de la construction, il mérite de fixer l'attention des historiens et des antiquaires. L'église abbatiale de Preuilly, fondée en 1001, était achevée en 1009.

Cette église est remarquable, non-seulement par ses nobles proportions, par ses belles dimensions, par son ordonnance générale, par ses détails d'architecture et de sculpture, mais encore par certaines particularités de construction que nous signalons aux amis de la science, comme étant de la plus haute valeur. Il est évident, pour quiconque s'est donné la peine de faire l'analyse scientifique des principales formes du monument, qu'on y découvre de fréquentes traces des influences orientales. Le génie de l'architecture grecque y est spécialement empreint dans les moulures, les contours, les profils, les sculptures, et ces mille détails qui accusent un style. Les toitures actuelles sont loin d'offrir la disposition des couvertures qu'elles ont remplacées. L'aspect de l'édifice, sous ce rapport, a été complètement changé et dénaturé. Des vestiges de lignes rampantes, observés sous les toits, donnent à penser que les combles étaient presque plats, probablement couverts de dalles. L'inclinaison des lignes rappelle les proportions des frontons antiques. Ces traces en pierre sont évidemment un reste de la disposition architecturale première ; elles rappellent les principes adoptés et suivis en Orient, où le comble des édifices n'est jamais aigu comme dans les constructions du Nord, et où la pierre joue le rôle que l'on confie au bois dans d'autres contrées.

L'église de Preuilly possède, en outre, une grande importance locale ; elle a exercé une puissante influence sur les constructions voisines et contemporaines. C'est un type qui a été constamment adopté, avec des modifications plus ou moins considérables, pour l'édification des églises du XI^e siècle, dans les paroisses adjacentes de la Touraine et du Berri.

L'église actuelle fut fondée par Effroy, Euffroy ou Effrid, seigneur de la Roche-Posay et de Preuilly. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ce fait eut lieu en 1001. Sur la façade on lit encore la date de 1009, époque de l'achèvement de l'église. Cette date est écrite en chiffres arabes ; elle est assez moderne et a remplacé une inscription antique. Cette église, dédiée à saint Pierre, chef des apôtres, fut bâtie pour servir à une abbaye de Bénédictins. Malheureusement nous connaissons à peine quelques-unes des circonstances qui accompagnèrent l'établissement de la communauté bénédic-

tine. Le fondateur fut inhumé dans l'église, et on y lisait son épitaphe en vers léonins et rimés, selon le goût du temps où elle fut composée. Les vertus guerrières du seigneur Effroy y sont exaltées avec beaucoup d'emphase. Geoffroy II, son petit-fils, seigneur de Preuilly, est donné par le *Chronicon Turo-nense* et le *Chronicon S. Martini Turo-nensis*, comme l'inventeur des tournois; plusieurs auteurs ont aussi regardé ce même Geoffroy comme l'inventeur des pièces héraldiques du blason: il est probable qu'il contribua seulement à en régulariser l'emploi et la signification.

L'église s'étend dans les proportions suivantes: longueur totale, 57^m, 50; largeur totale des trois nefs, 18, 00; largeur de la grande nef, 8, 00; largeur au transept, y compris les chapelles situées à l'extrémité de chaque croisillon, 29, 00; hauteur sous voûte à la nef, 16, 50; hauteur des voûtes des bas côtés, 15, 00; hauteur de la tour, 22, 50.

Le plan est la forme de la croix latine avec collatéraux et déambulatoires autour de l'abside. C'est peut-être le premier exemple de cette curieuse disposition qui exerça une si profonde influence sur les modifications postérieures du plan des édifices religieux, et qui, plus tard, fut constamment adoptée dans les églises de grande dimension. Il est extrêmement curieux de constater l'apparition de cette forme architecturale dans un monument construit aux dix premières années du XI^e siècle. C'est probablement à la naissance de cette importante disposition, que nous devons attribuer une certaine hésitation qui se traduit en plusieurs endroits par des irrégularités très-sensibles. Pour celui qui voudrait mesurer toutes les parties de l'église de Preuilly, le compas, la règle et l'équerre à la main, il y aurait, sans aucun doute, des déviations maladroites à signaler, ainsi que des rapports mal établis entre certains membres de la construction. Mais ce n'est pas en prenant en main les instruments de manœuvre que nous devons étudier les monuments les plus anciens de la renaissance romano-byzantine dans le centre de la France. Agir autrement, ce serait agir avec la même imprudence et la même inconséquence que celui qui voudrait juger les œuvres littéraires d'un autre âge sans tenir compte des temps, des mœurs et de la civilisation. Ne dirait-on pas d'un critique ignorant qui avancerait que le sire de Joinville ne savait pas écrire en bon français?

Le transept, dans chacune de ses branches, présente une chapelle en partie ouverte dans le mur oriental. A la naissance de chacun des croisillons avait été bâtie primitivement une tour, surmontée d'un clocher. Une seule des tours est actuellement dégagée; la seconde est cachée dans les charpentes. Nous appelons l'attention des amis de notre architecture nationale sur cette disposition originale. Nous la trouvons donc usitée dès les premières années du XI^e siècle, à Preuilly. En 1104, quand le trésorier Hervée releva l'église de Saint-Martin, à Tours, détruite par un

incendie, il adopta le même plan. On a prétendu que cette modification curieuse dans le plan des édifices sacrés avait été introduite d'abord dans les églises romanes qui s'élèvent en si grand nombre sur les bords du Rhin. On a considéré ces formes et plusieurs détails moins considérables comme constituant les caractères essentiels du type byzantin. S'il en était ainsi, nous pourrions peut-être, et avec quelque raison, faire valoir des droits à l'invention, où si l'on veut à l'importation de ces intéressantes modifications architecturales. Naguère on a prouvé, d'une manière qui nous a semblé péremptoire, que l'architecture ogivale avait pris naissance dans le nord de la France. Nous pourrions peut-être arriver à démontrer que l'architecture romano-byzantine a formulé ses premières tentatives, et pris ses premiers accroissements dans une zone spéciale qui renfermerait la Touraine, le Poitou, le Maine et l'Anjou.

Ces considérations sont trop importantes dans la philosophie de l'architecture chrétienne et indigène de la France, pour que nous ne cherchions pas à leur donner toute l'attention qu'elles méritent.

Le déambulatoire de l'église de Preuilly donne accès à trois chapelles absidales, dont une est au centre et les deux autres sont sur les flancs.

Telles sont les dispositions essentielles du plan. Nous compléterons l'idée qu'on peut se former de l'ensemble, par la description sommaire des principales régions architecturales de la basilique.

En entrant dans l'église de Preuilly, on est frappé en même temps et de la simplicité et de la majesté de l'ordonnance. La perspective générale n'a rien de trop austère ni de trop pompeux. La nef présente cinq travées complètes, l'abside également cinq travées; en y ajoutant une travée pour le clocher et une autre pour l'intertransept, on aura le développement intégral de l'église. Le monument offre donc 12 belles travées, sans y comprendre les nefs mineures et les chapelles accessoires.

En faisant l'analyse des travées de la nef, nous voyons les dispositions suivantes. Chaque pilier, carré dans la masse, est cantonné de quatre colonnettes arrondies, dont deux supportent l'arcade de communication: les deux autres soutiennent les arcs-doubleaux des voûtes. Cette ordonnance se retrouvera plus tard dans presque toutes les églises romano-byzantines. La base des grosses colonnes se rapproche beaucoup du tracé antique; à part de très-légères modifications, on y reconnaît aisément la base attique. Le fût de la colonnette tournée vers la nef majeure prend un élancement considérable pour aller chercher la retombée de l'arc-doubleau de la voûte principale. Cet exhaussement produit un bon effet en établissant de grandes lignes architecturales qui interrompent la monotonie des surfaces; la perspective y gagne beaucoup en pittoresque. Les chapiteaux sont très-variés et généralement

bien composés. On y remarque des feuillages, des bandelettes, des figures fantastiques et des représentations humaines. Il serait difficile d'en donner la description à cause de l'extrême variété des formes. Le dessin seul pourrait donner une juste idée de la composition originale de ces riches chapiteaux : ils méritent, sans contredit, d'être comparés à ce que l'art du moyen âge, au XI^e siècle, a produit de plus gracieux et de mieux senti. Sur les piliers s'appuient de grandes arches romanes, donnant jour de la nef majeure sur les collatéraux.

La voûte est à plein berceau dans la nef, sans nervures et sans autre interruption que celle des arcs-doubleaux en forme de plate-bande. Tout le monde sait que les voûtes de cette nature, élevées à une certaine hauteur, sont extrêmement difficiles à conserver. Il existe nécessairement une poussée très-violente au sommet des murailles ; aussi voit-on la plupart des édifices romans s'écrasant sous le poids de leurs voûtes, quoique le plus souvent ils aient été consolidés par des ouvrages postérieurs. Il en a été, à Preuilly, comme dans toutes les œuvres contemporaines. Les murailles ont été poussées au vide par la tête, et dans le cours du XV^e siècle, on a cherché à les consolider par de robustes contre-forts. On a réussi à prévenir la chute des voûtes qui était imminente. Néanmoins, il y a environ un siècle, on a été forcé de reprendre une partie de la voûte dans le voisinage du portail occidental. Ce travail malheureusement n'a pas empêché de nouveaux écartements, et la façade se trouve actuellement dans le plus déplorable état, surtout à l'angle méridional.

La voûte des nefs collatérales est en arc-boutant ; elle est solidement bâtie. Du reste, les nefs mineures sont fort étroites, et on pourrait presque les considérer comme faisant office de contre-forts continus pour soutenir la masse énorme de la nef majeure. La grande travée du chœur seule est voûtée avec nervures ; l'intertransept et l'abside sont recouverts d'une voûte en berceau.

Nous avons déjà dit que l'extrémité du transept formait une chapelle qui se prolonge en abside dans le mur oriental. L'une de ces chapelles est dédiée à saint Mélaire, évêque de Rennes ; l'autre est aujourd'hui consacrée à la sainte Vierge. La muraille qui clot le transept à ses extrémités est ornée d'une série de petites arcades aveugles supportées sur des colonnettes. Nous retrouvons une disposition absolument identique au triforium de la région absidale.

L'abside offre cinq travées dans son pourtour. Les piliers ont été remplacés par des colonnes monocylindriques d'un diamètre bien proportionné. Malheureusement elles sont aujourd'hui cachées au milieu d'une maçonnerie moderne établie pour supporter un énorme contre-retable d'autel. Il est vraiment fâcheux de dérober ainsi au regard, par une construction lourde et sans caractère, la portion la plus remarquable de l'é-

glise. Au-dessus du triforium, orné de nombreuses arcades aveugles, s'ouvrent cinq fenêtres à plein cintre.

Les trois chapelles de la région absidale sont bâties sur un plan fort simple : elles forment trois absidioles arrondies.

Avant de passer à l'examen de l'extérieur, nous devons constater l'existence d'une crypte sous le sanctuaire. On ne peut plus y entrer parce qu'elle est remplie de décombres : on y entrait par une porte située derrière l'abside, en face de la chapelle de la Sainte-Vierge et au fond du chevet.

La façade occidentale nous présente une décoration architecturale simple, originale et d'un beau caractère. En l'examinant attentivement, on y trouve matière à quelques réflexions. Les constructeurs, au XI^e siècle, étaient habiles dans l'art d'appareiller les pierres. En une infinité d'endroits, ils nous ont laissé de vrais modèles pour la coupe, la taille et la pose des pierres. Ils comprenaient, sans doute, leur infériorité dans la sculpture et surtout dans la statuaire. Aussi voyons-nous qu'ils cherchent constamment à déployer la science de l'appareil et qu'ils négligent l'ornementation sculpturale. Preuilly nous montre à sa façade un des plus curieux exemples de ce dernier parti. Le frontispice n'est beau que de la disposition des lignes et de la taille des pierres. On y distingue plusieurs étages. A la partie inférieure, formant soubassement, s'ouvre seulement la principale porte d'entrée. Les ornements y sont distribués avec une austère sobriété ; les pieds droits sont uniquement décorés d'une petite colonnette à chapiteau. Le premier étage est composé, au centre, d'une large fenêtre accompagnée de deux arcades enfilées reposant sur une élégante colonnette, et sur les flancs d'une fenêtre moins étendue éclairant les bas-côtés. Les archivoltés des trois fenêtres sont ornées de quelques sculptures, et appuyées sur une moulure également sculptée. La fenêtre centrale est encore décorée d'une belle moulure à perles saillantes. Le second étage est formé d'une magnifique série de petits arcs cintrés qui s'étend dans toute la largeur de la façade. On ne saurait rien imaginer de plus piquant et de plus original que cet ensemble. La galerie supérieure est en germe une de ces somptueuses galeries garnies de statues qui couronnent le portail de nos plus illustres cathédrales. Une fenêtre géminée domine la façade et donne du jour sous la voûte de la nef. Le pignon a été changé par un exhaussement considérable. On distingue encore aisément l'inclinaison des lignes rampantes qui circonscrivaient le gable primitif.

La haute muraille extérieure de l'abside est également décorée d'une galerie fermée au niveau de la galerie intérieure du triforium. Cette particularité forme encore un des traits saillants de la physionomie architectonique de l'église de Preuilly. C'est un des premiers exemples d'un mode de décoration fréquemment usité à une époque moins avancée.

La tour est élevée dans de mâies proportions. Les fenêtres en sont remarquables ; on y voit de charmantes colonnettes couronnées de gracieux chapiteaux. A la perfection des formes, à l'élégance des sculptures, à un certain ensemble que le sentiment saisit mieux qu'il ne peut le définir, on pourrait soupçonner que cette construction est un peu moins ancienne que le corps du monument. La tour, brusquement arrêtée dans son développement pyramidal, n'a point de flèche : c'est un couronnement qui lui fait défaut. Il est vrai que les flèches en pierre étaient rarement construites au XI^e siècle. Nous sommes persuadés cependant que la tour de Preuilly était destinée à porter une pyramide élancée dans le genre de celles de Ferrière-Larçon, de Beaulieu ou de Cormery, qui datent de la même époque.

IV.

La grande abbatale de Cluny et l'humble abbatale de Preuilly peuvent servir à faire convenablement apprécier le mouvement architectural qui s'opéra au XI^e siècle, non-seulement dans les édifices monastiques, mais encore dans les monuments de tout genre. L'art romano-byzantin y trouve une de ses plus complètes réalisations et il suffirait de le bien étudier, pour connaître l'état de perfection auquel il était parvenu en peu de temps, après que les appréhensions de l'an 1000 furent dissipées.

Afin de compléter ce que nous avons à dire sur les abbatales, nous ferons encore la description d'une abbatale du XII^e siècle et d'une autre du XIII^e siècle ; nous terminerons en donnant quelques détails sur l'abbatale de Saint-Ouen, de Rouen, en partie du XIV^e siècle, et en indiquant rapidement au moins les dates principales de construction des célèbres abbatales de Saint-Denis, en France, de Vézelay, de Pontigny, de Notre-Dame de la Couture, au Mans, de Saint-Germain des Prés, à Paris, et de Saint-Etienne de Caen. Ce sujet serait inépuisable, si nous voulions décrire, même superficiellement, toutes les abbatales que le temps et les révolutions ont laissées debout. Nous aurions éprouvé une véritable jouissance à reconstituer, par la pensée du moins, la vénérable abbatale de Marmoutier, la première abbaye fondée en France, après Ligugé, par saint Martin, le patriarche de la vie régulière en Occident. Nous sommes contraints d'y renoncer. Nous espérons du moins que l'on puisera dans les notions archéologiques que nous avons réunies sur les abbatales principales une idée suffisante de ces admirables institutions que l'on a pu calomnier, mais dont on ne pourra jamais faire oublier la grandeur, la puissance, l'éclat et les services. Les abbayes furent jadis la gloire de notre pays : soyons reconnaissants en sachant juger avec impartialité les œuvres immortelles qu'elles ont léguées à la postérité.

Au milieu des monuments anciens les plus illustres, l'église de Saint-Remi de Reims occupe une des premières places ; elle se dis-

tingue par son antiquité, son caractère architectural, entre toutes les riches constructions qui font l'honneur de la Champagne. Pendant de longs siècles, des populations nombreuses et ferventes se sont pressées dans son enceinte. De toutes les parties de la France et du monde chrétien, des légions de pieux pèlerins venaient prier auprès du tombeau de saint Remi, et se placer sous la haute protection de ce grand évêque.

Quand on entre pour la première fois dans l'église de Saint-Remi, on est vivement impressionné par l'ordonnance majestueuse de l'édifice. L'effet des belles lignes architecturales est saisissant. Les lois qui président à l'organisation de la basilique, les rapports établis entre ses divers membres, tout concourt à donner à l'ensemble un caractère imposant. La perspective de la région absidale est grave et solennelle.

Il existe dans cette église plusieurs dispositions originales qui la rendent plus intéressante encore pour l'art et pour la science. Quand on compare les chapelles absidales, le transept et les belles galeries établies sur les nefs mineures aux parties correspondantes des monuments religieux du centre et de l'ouest de la France, on y trouve matière aux plus curieuses observations. Nos édifices du moyen âge, à quelque époque qu'ils appartiennent, offrent toujours des modifications curieuses dans les provinces qui ont imprimé une plus énergique impulsion à la marche de l'architecture chrétienne. Etudier et décrire avec soin les œuvres disséminées dans des régions différentes, c'est préparer à la philosophie archéologique des éléments qui se développeront plus tard.

Les origines de Saint-Remi touchent à la naissance de la religion chrétienne dans le pays rémois. Suivant les historiens, une chapelle fut d'abord dédiée en cet endroit au martyr saint Clément ; elle changea postérieurement son vocable en celui de Saint-Christophe. A Reims, comme au Mans, comme à Tours, comme dans toutes les vieilles cités gallo-romaines, les chrétiens nouvellement convertis étaient ensevelis à une petite distance des murailles de la ville. Saint Gatien, à Tours, fut enseveli dans le cimetière des pauvres, à côté d'une petite chapelle qui s'appelait *Notre-Dame-la-l'aure*, et qui plus tard fut nommée *Notre-Dame-la-Riche*, quand on y eut déposé le corps de ce saint évêque et de son successeur. Au Mans, saint Julien fut enseveli de même dans le cimetière des chrétiens, où se trouve aujourd'hui l'église de Notre-Dame du-Pré. A Reims, saint Remi fut enterré dans la chapelle de Saint-Christophe, vers 350, au milieu des fidèles qui étaient morts pleins des espérances chrétiennes.

L'enceinte de la chapelle de Saint-Christophe était trop étroite pour contenir la multitude qui accourait autour du tombeau de saint Remi. On l'agrandit à deux reprises différentes, d'abord vers 633, sous l'évêque Sonnatius, ensuite sous le célèbre Hincmar,

au milieu du ix^e siècle. A cette époque, le sépulcre fut orné d'une manière somptueuse, avec tout le luxe que les arts pouvaient alors déployer. La dédicace de la nouvelle basilique eut lieu en 863, au milieu d'un grand concours de peuples, et avec toute la pompe des solennités liturgiques.

Il serait extrêmement important, au point de vue archéologique, de connaître les principales dispositions architectoniques de cette œuvre d'un des plus grands pontifes de Reims. Les documents sont très-rares sur les édifices élevés en un siècle qui n'est connu dans notre histoire que par des calamités et des désastres. Reconstruire, à l'aide de données historiques, l'église bâtie par Hincmar, serait un travail d'une haute portée.

Dès le commencement du xi^e siècle, en 1005, on songeait à rebâtir l'église de Saint-Remi, soit que la construction antérieure n'eût pu résister à l'action du temps, soit qu'on éprouvât le besoin de l'élever dans de plus grandes proportions et dans un style d'architecture mieux approprié à la réputation et à la gloire de son patron. A cette époque, il y eut dans les esprits un mouvement prodigieux dans toutes les branches de la science qui font le domaine de l'esprit humain. L'élan se porta vers la réédification des églises avec une ardeur qui tenait du prodige. La terre, dit Raoul Glaber, se dépouillait de son noir manteau de vieilles églises, pour se revêtir de sa tunique de blanches basiliques. En 1005, l'abbé Airard jeta les fondations d'une immense église, qui fut continuée par Hérimar et par Théodoric, consacrée par le pape Léon IX, mais qui, cependant, ne fut jamais entièrement terminée selon le plan primitif. La dédicace de la basilique romane eut lieu en 1049.

L'abbé Pierre de Celles, ayant pris en main le gouvernement de l'abbaye de Saint-Remi, au milieu du xii^e siècle, entreprit avec ardeur l'achèvement de l'église. Doué d'un esprit actif et d'une intelligence peu commune, cet homme sut communiquer aux travaux une impulsion tellement forte, que dans l'espace de moins de vingt ans, le couronnement fut posé à l'œuvre. On doit à Pierre de Celles le portail occidental dans sa plus grande partie, les deux premières travées de la nef, les transepts et l'abside. Afin de mettre en harmonie les anciennes constructions avec les nouvelles, on établit des ogives en application sur les murailles de la nef, au-dessus des deux arcs en plein cintre de la galerie. Pierre de Celles avait encore fait bâtir les voûtes de la nef, qui malheureusement sont tombées plus tard.

Afin d'épuiser les principales dates historiques, nous dirons qu'en 1431, le cardinal Robert de Lenoncourt releva la partie méridionale du transept qui était ruinée. C'est à ce même Robert, d'abord archevêque de Tours, transféré plus tard sur le siège de Reims, que la façade de la cathédrale de Tours était redevable de ses nombreuses statues.

Après avoir esquissé la chronologie du

monument, il nous reste à en décrire rapidement les principales parties architectoniques.

Dans l'église de Saint-Remi, on retrouve quelques fragments d'architecture antique. Nous devons les mentionner avec un soin d'autant plus scrupuleux que de pareils vestiges sont très-rares en France. Dans la galerie du transept septentrional, à droite, on trouve deux colonnettes en marbre gris, surmontées de leurs chapiteaux en marbre blanc, d'un travail nettement accusé. Ces chapiteaux à feuillages montrent les oves et les perles allongées que l'on remarque dans ceux de Jouarre, découverts et décrits par M. de Caumont. A la façade, on admire encore de magnifiques colonnes en granit, d'un travail distingué. D'où proviennent ces précieux débris ? Il est facile de faire des conjectures ; il serait à peu près impossible de fournir des preuves démonstratives de l'opinion qui prétend qu'elles proviennent de la basilique primitive. Peut-être ont-elles été arrachées à quelque monument gallo-romain ? Quoi qu'il en soit, ces restes sont, aux yeux de l'antiquaire, d'un prix inestimable.

Les travées de la nef majeure, dans leurs dispositions essentielles, appartiennent évidemment à l'œuvre du xi^e siècle. Il est aisé d'y suivre tous les caractères de l'architecture romano-byzantine secondaire. Un grand arc plein cintre repose sur des piliers, modifiés plus tard, et présente dans sa structure une ressemblance parfaite avec les constructions contemporaines. Les belles galeries qui s'étendent sur toute la largeur des collatéraux rappellent une disposition semblable à Saint-Etienne de Caen, à Notre-Dame de Laon, et dans quelques autres basiliques de premier ordre. Ces galeries s'ouvrent sur la nef par deux arcades cintrées qui reposent sur une élégante et grêle colonnette centrale. Le sommet de la travée est éclairé par une fenêtre à plein cintre surmontée d'un œil circulaire.

En faisant l'analyse d'une travée de la région absidale, nous compléterons l'idée générale qu'on doit se former de l'église de Saint-Remi. On a introduit dans cette portion de l'édifice une modification importante. Tous les arcs sont à ogives, et la galerie principale est surmontée d'une seconde galerie, composée de six ouvertures étroites à ogive aiguë ; au-dessus s'ouvrent trois fenêtres à lancette simple, garnies de leurs vitraux.

La partie méridionale du transept porte éminemment visibles les caractères de la troisième période du style ogival. La rose flamboyante qui l'éclaire est belle de forme et remarquable d'exécution. Les meneaux à nervures prismatiques, leur épanouissement en figures contournées, sont élégamment conduits en réseau. L'œil le moins exercé ne saurait y méconnaître l'œuvre du xv^e siècle, et quand bien même les textes historiques feraient défaut, la critique archéologique serait un guide infallible. Nous avons dit en

passant que ce travail était dû au cardinal Robert de Lenoncourt. Le portail extérieur de cette portion du transept mérite de fixer l'attention par ses ornements et par ses ensembles pleins de grâce et d'harmonie. Malgré quelques mutilations, les statues sont encore dignes d'attirer le regard de l'artiste; nous devons spécialement signaler une statue de la sainte Vierge, au centre de la porte.

Avant de continuer à donner quelques détails sur l'extérieur de l'église de Saint-Remi, nous avons besoin de parler des chapelles absidales. Ces chapelles sont au nombre de cinq, sans y comprendre les deux grandes chapelles ouvertes dans la muraille orientale du transept. Le chevet nous présente lui-même un développement de onze travées. Il est difficile de trouver des chapelles plus intéressantes sous tous les rapports que celles qui rayonnent autour de l'abside de Saint-Remi. Le plan en est original et d'un effet piquant. Nulle part, excepté dans la basilique de Saint-Quentin, on ne rencontre cette disposition; nous devons cependant convenir que cette singularité architectonique est plus curieuse encore à Saint-Quentin qu'à Saint-Remi. L'arc qui prête ouverture à la chapelle sur les collatéraux est partagé en trois autres arcades portées sur deux colonnes légères monocylindriques. Ces colonnes sont placées ici sur la ligne de circonférence d'un cercle qui aurait pour centre la clef de voûte ou le point de départ des nervures des déambulatoires. La chapelle de la Sainte-Vierge, au fond de l'abside, est élevée dans les dimensions suivantes : longueur 14 mètres 28 centimètres; largeur 7 mètres 50 centimètres. Nous terminons en répétant que la région absidale de Saint-Remi offre un type architectural très-rarement mis en pratique dans les monuments religieux du moyen âge, et qu'elle mérite une place distinguée dans l'histoire de l'art de bâtir au XII^e siècle.

Le chœur de l'église de Saint-Remi, comme à l'église métropolitaine de Reims, est sorti de ses véritables limites et de ses proportions naturelles. On en comprend ici la raison, puisque le tombeau du saint évêque était placé au chevet, tandis que dans la cathédrale on est choqué de voir la partie la plus sainte, la plus sacrée de l'édifice, abandonnée à la multitude. L'abside est le point éminemment liturgique de nos églises; c'est là que repose la tête du Christ, et c'est sur l'autel qui figure ce chef auguste, que s'opère l'*acte sublime* du sacrifice catholique.

Le chœur de Saint-Remi est entouré d'une clôture dans le style avancé de la renaissance. Quoique cette riche balustrade ait souffert cruellement, elle est néanmoins fort intéressante encore, et sa conservation doit être assurée à la place qu'elle occupe, quoiqu'elle soit en désaccord avec le style architectonique général de l'édifice.

L'extérieur de cette église n'a pas beaucoup de mouvement. Les formes principales sont monotones et peu variées. Il faut mentionner comme assez curieuses les colonnes

qui remplacent les contre-forts appuyés à la muraille. Ces colonnes, à demi engagées, étaient probablement couronnées d'un chapiteau; aujourd'hui elles sont indignement tronquées, pour prêter place à des barres de fer. La façade occidentale est grave et offre quelques particularités à noter. Nous avons antérieurement dit un mot de six colonnes en granit qui en décorent l'entrée. L'ornementation du portail est sobre et réservée; on y reconnaît l'empreinte du XII^e siècle dans l'ensemble, qui paraît avoir été accolé à une construction plus âgée. Mais ce qui sollicite l'attention avec plus de force, ce sont des colonnes engagées et des pilastres dont le fût est creusé de cannelures. La première question qui se présente à l'esprit, c'est de savoir si ces cannelures sont un travail antique ou une opération récente. Après un examen attentif, nous inclinons à croire qu'elles appartiennent à l'œuvre du XI^e siècle. Dans un grand nombre d'églises que j'ai eu l'occasion d'étudier en Bourgogne et dans le Nivernais, j'ai rencontré fréquemment les colonnes et les pilastres ornés de cannelures. Sans doute à Reims, comme en Bourgogne, ce système a été adopté par l'imitation de monuments plus anciens. Tous les antiquaires admettent que les pilastres cannelés de la cathédrale d'Autun sont une copie des pilastres également cannelés qui ornent l'arc romain de la porte d'Arou et de Saint-André. Pourquoi, à Saint-Remi, n'aurait-on pas cherché à reproduire des formes semblables admises dans quelque monument de l'époque gallo-romaine?

V.

Nous avons adopté comme modèle d'une abbatale du XIII^e siècle la charmante église de Saint-Julien de Tours, parce qu'elle fut entièrement bâtie dans la première moitié du XIII^e siècle, et qu'elle présente une pureté de style et une régularité d'architecture que l'on rencontrerait difficilement ailleurs. En outre, de nombreux et beaux souvenirs religieux et historiques sont, pour ainsi dire, encore vivants à Saint-Julien. Les plus grands évêques de Tours ont eu des rapports avec cette abbaye. Des hommes du plus haut mérite, dont plusieurs, comme saint Odon, originaire de Tours, ont été employés dans les plus graves affaires du royaume, ont successivement gouverné le monastère. Sous les arceaux de son cloître, souvent se sont assis les savants Bénédictins, tels que les Mabilon, les Martenne, les Durand, les Housseau, dont le nom se rattache aux immortels travaux entrepris sur les origines et les sources de l'histoire de France.

N'oublions pas de mentionner encore que, dans l'église abbatiale de Saint-Julien, le 18 avril 1589, le roi Henri III fit l'ouverture du parlement convoqué à Tours pendant les troubles malheureux de la Ligue.

La notice suivante a été publiée par nous, en 1846, avec la collaboration de M. le chanoine Manceau.

A l'endroit où s'élève actuellement l'ab-

hayes de Saint-Julien, et probablement sur l'emplacement du sanctuaire de l'église, Clovis, vainqueur des Visigoths à Vouillé, fit bâtir, en 509, une chapelle dédiée à la sainte Vierge. Laissons parler la chronique :

« L'an de grâce environ cinq-cent, Clovis en venant de Saint-Martin de Tours, mercier ledit glorieux saint de la victoire qu'il avait eue sur Alaric, roi des Goths, et sur les gens hérétiques ariens, monta sur son cheval qu'il avait laissé au cloître du dict Saint-Martin. Et mist couronne d'or sur sa teste. Et, en allant par la ville de Tours, sarresta en la place ou a été depuis fondé le monastère de Saint-Julien le martyr. Laquelle place était lors vuide. Et illec pût le peuple respèndit et donna grant quantité d'or et d'argent. »

Nous ne connaissons aucun détail précis sur la construction primitive. Peut-être pourrions-nous en concevoir une idée, d'après la description que donne saint Grégoire de Tours, d'édifices contemporains. S'il nous était permis, en cette circonstance, d'émettre une opinion, nous dirions que cette église fut élevée d'après les principes et les coutumes de l'*art gallique*, c'est-à-dire qu'une partie de la construction était en pierres et l'autre en bois.

Tout le monde connaît le passage de Clovis à Tours, et les diverses circonstances qui l'accompagnèrent. Ce prince avait désiré placer son expédition sous la protection de saint Martin, le patron des Gaules, le saint le plus populaire du moyen âge. Vainqueur et de retour dans notre cité, Clovis reçut, dans la basilique même de Saint-Martin, une ambassade de Constantinople, qui lui apportait, de la part de l'empereur Anastase, la toge patricienne, les faisceaux consulaires et le diadème royal. Revêtu des insignes de sa dignité, le roi des Francs, monté sur son cheval de bataille, passa ses troupes victorieuses en revue, non loin des bords de la Loire. La fondation de l'église de la Sainte-Vierge avait pour but d'éterniser la mémoire d'un aussi grand événement. Des monuments très-anciens et dignes de foi font connaître tous ces détails.

Licinius, neuvième évêque de Tours, avait le premier consacré l'église bâtie par les soins de Clovis. Quelques auteurs mentionnent une nouvelle dédicace, faite par Ommatius, en 515, six ans plus tard. Ces deux dates, si rapprochées l'une de l'autre, se rapportent vraisemblablement à un fait identique. Sans doute Licinius aura béni les premiers travaux commencés en 509, et Ommatius aura fait la consécration solennelle de l'édifice parvenu à son complet achèvement.

Peu de temps après, des moines venus d'Auvergne pour satisfaire leur dévotion à saint Martin, attirés aussi sans doute par la réputation de leurs compatriotes qui s'assirent avec tant d'honneur sur le siège épiscopal de Tours, établirent quelques pauvres cellules autour de l'église de Sainte-Marie. Telle fut la première origine du monastère. Saint Grégoire nous apprend que l'église conventuelle était consacrée sous le vocable de Saint-Maurice et de ses compagnons. Sc-

rait-ce une seconde église ? ou plutôt, selon l'usage des âges primitifs du christianisme, l'autel principal n'avait-il pas été dédié à un martyr, quoique le temple fût spécialement placé sous l'invocation de la sainte Vierge ? Des raisons de convenance liturgique nous feraient incliner à choisir le second parti.

Saint Grégoire de Tours, édifié des vertus de ses compatriotes et désirant resserrer davantage les liens de la vie monastique, leur donna la règle de saint Benoît qui commençait à se répandre dans le monde chrétien. Le même évêque apporta de Brioude, en Auvergne, des reliques du martyr saint Julien, pour lequel il professait une vénération particulière. Il ne crut pas pouvoir mieux faire que de les confier aux nouveaux Bénédictins. L'histoire rapporte qu'en déposant ces précieuses reliques dans l'église du monastère, saint Grégoire en fit la dédicace à saint Julien. Ce fait, d'après les principes de l'antiquité ecclésiastique, indique suffisamment une reconstruction de la basilique première. Peut-être cependant y eut-il seulement à cette époque quelques restaurations. Quoi qu'il en soit, à partir de cette solennité la communauté bénédictine prit le nom de Saint-Julien, qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Le vocable de Saint-Julien, malgré les désastres de l'église, a donc subsisté environ pendant treize siècles.

Dans l'intérieur du monastère, suivant la coutume des âges reculés, on érigea postérieurement plusieurs chapelles. On tomberait dans de fâcheuses erreurs de chronologie, si on ne les distinguait pas de l'église principale. C'est dans un de ces oratoires que mourut saint Odon, dont nous parlerons plus bas.

L'établissement de Saint-Julien, après une longue et toujours croissante prospérité, fut entièrement ruiné en 853 par les Normands qui exercèrent de si terribles dévastations dans la Touraine, au milieu du IX^e siècle. Une histoire manuscrite de Saint-Julien nous apprend qu'à cette époque le chef des hordes normandes s'appelait *Rolo*, peut-être le fameux *Rollon*, qui fixa ses tribus vagabondes dans le territoire auquel il donna le nom de *Northmandie*.

Théotolon, issu d'une illustre famille de Tours, aussi distingué par ses connaissances et ses qualités que par sa piété, fut d'abord doyen du chapitre collégial de Saint-Martin. Dans un élan de ferveur, il prit l'habit de Saint-Benoît au monastère de Beaume, en Franche-Comté ; mais peu de temps après il en fut arraché par le vœu de ses concitoyens, qui l'appelèrent à gouverner l'Église de Tours, en qualité d'archevêque. Ainsi, celui qui avait voulu renoncer aux dignités, fut élevé aux suprêmes honneurs de l'Église. Désirant trouver, à une petite distance du siège archiepiscopal, une communauté dépendante de l'ordre de Cluny, où régnait la discipline de Cîteaux, qui avait eu pour son âme de si puissants attraits, l'archevêque Théotolon songea à relever de ses ruines l'abbaye de Saint-Julien, abandonnée

depuis les ravages occasionnés par les pirates du Nord. Ses efforts furent secondés par la pieuse libéralité de Gersinde ou Gelsinde, sa sœur. Tous deux, unis dans la même pensée, firent de grandes largesses, et le nouvel édifice fut rapidement achevé. Le 16 des calendes de septembre 943, ou 948 selon quelques auteurs, Théotolon fit avec grande pompe la dédicace de la basilique à l'honneur de la sainte Vierge et de saint Julien, martyr. Le Martyrologe de Saint-Julien mentionne exactement ces faits et ces dates...

L'archevêque, étant arrivé au terme de ses vœux, se hâta d'appeler à Tours, dans l'abbaye restaurée, Odon, abbé de Cluny, son plus intime ami. Odon, qui plus tard fut canonisé, né à Tours, devenu chanoine et grand chantre de Saint-Martin, avait quitté sa ville natale et son bénéfice pour vivre dans l'humilité de la solitude. Mais ses belles qualités, la douceur et l'élévation de son esprit, le firent élire pour diriger la florissante communauté de Cluny, après la mort de l'abbé saint Bernon. Odon reçut plusieurs missions délicates pour l'Italie, et s'en acquitta avec le succès que l'on était en droit d'attendre de sa droiture et de son habileté. Sa parole, pleine d'une éloquence persuasive, arrêta, ou du moins suspendit les dissensions qui alors déchiraient le midi de l'Europe. Surpris par la maladie et se sentant frappé à mort, Odon accourut à Tours pour mourir entre les bras de Théotolon et surtout auprès du tombeau de saint Martin, pour lequel il manifesta la plus ardente dévotion jusqu'à son dernier soupir. L'amitié qui avait uni le cœur de deux grands hommes dans le cours de leur vie, les réunit encore après leur mort : Théotolon voulut être enseveli à côté d'Odon. Gersinde, la sœur de l'archevêque et la bienfaitrice de l'abbaye, fut déposée auprès de leur tombeau. Plus tard, les restes de saint Odon furent exposés sur les autels. Le corps de Théotolon, en 1351, après la construction de l'église actuelle, fut transporté dans le chœur, au mois de novembre. Les religieux reconnaissants placèrent sur son sépulcre l'inscription suivante :

Hic jacet recolende memorie Reverendissimus Pater et Dominus Dominus Theotolo quondam Archiepiscopus Turon. reedificator huius abbacie. Hunc sacer iste locus super omnes presul amavit, quem rebus propriis et de se nobilitavit.

« Ci-gist le très-révérend Père et Seigneur Théotolon, de vénérable mémoire, autrefois archevêque de Tours; restaurateur de cette abbaye. Ce saint Pontife aime ce lieu par-dessus tous les autres, et il l'enrichit de sa fortune et de ses propres dépouilles. »

Dans une fouille récente, en 1838, on a retrouvé quelques fragments seulement dans le tombeau de saint Odon, tandis que les ossements de Théotolon reposaient toujours entiers à la même place; ils étaient en partie recouverts d'une étoffe de laine brune: un débris de bâton pastoral restait encore. A l'époque où l'on construisit le grand autel du chœur, vers le milieu du XVII^e siècle, on

découvrit cette sépulture; on la respecta et l'on grava sur une pierre l'inscription suivante :

SEPVLCRVM THEOTOLI.

Depuis le rétablissement de Saint-Julien, on compte cinquante-trois abbés réguliers, depuis saint Odon jusqu'à Jean Robert. En 1540, François, cardinal de Tournon, en devint le premier abbé commendataire.

L'abbé Bernard, successeur d'Ingenalde, fit bâtir la tour et le clocher de Saint-Julien. Cet abbé gouverna le monastère de 962 à 984. Quelques auteurs ont indiqué la date de 966 comme étant celle de la construction du clocher. En étudiant sérieusement les caractères architectoniques du monument, nous discuterons l'opinion de ceux qui prétendent que l'édifice actuel est bien l'œuvre de l'abbé Bernard, et le sentiment de quelques antiquaires qui ne le font pas remonter plus haut que le milieu du XI^e siècle.

L'abbé Richer édifia les bâtiments de l'abbaye qui menaçaient ruine: ce travail eut lieu entre 1032 et 1040.

Quarante ans plus tard, Gilbert ou Gerbert, en 1080, reconstruisit la basilique depuis les fondements jusqu'au faite. Cette réédification, suivant les expressions de la chronique, fut exécutée avec une grande magnificence et selon les principes d'une architecture très-élégante (1). Il subsiste de nos jours quelques parties accessoires de l'église, du côté de la Loire, qui doivent incontestablement être rapportées au travail du XI^e siècle. Tous les caractères de l'architecture romano-byzantine y sont très-apparens.

En 1084, le 4 des Ides de novembre, Raoul II, de Langeais, archevêque de Tours, consacra solennellement la grande (2) basilique élevée par Gerbert; elle fut dédiée à la sainte Vierge, à saint Julien et à tous les saints. L'expression de *grande basilique*, de *basilique majeure*, est ici fort remarquable. Aucun historien n'a jamais parlé de ce texte. Il nous donne à penser que les dimensions de l'église abbatiale furent établies à cette époque dans de belles proportions. L'observation des faits vient au secours de l'interprétation des textes, et, d'après l'inspection des débris échappés au XIII^e siècle de la construction romano-byzantine, nous pensons que le monument actuel a été bâti sur les fondations de l'édifice de 1080. La grandeur, le choix, la régularité et la beauté de l'appareil du XI^e siècle, sont pour nous une preuve permanente de l'habileté et du soin qui furent déployés par l'abbé Gerbert, et nous comprenons ainsi sans peine le mot de *travail très-élégant* employé pour caractériser l'œuvre entière.

En 1224, après l'office de Matines chanté par tous les membres de la communauté, le jour de la fête de saint Mathias, une violente tempête détruisit la plus grande partie de

(1) Gilbertus seu Gerbertus basilicam elegantissimo opere à fundamentis erexit prope annum 1080.

(2) Majorem basilicam.

la basilique, sans tuer ni blesser personne (1).

Ce fut cette horrible catastrophe qui nécessita la construction de la magnifique basilique en style ogival que nous admirons aujourd'hui. Il est probable que les travaux commencèrent immédiatement, quoique l'histoire garde le silence jusqu'à 1240, où elle nous fait connaître que l'abbé Evrard, à l'aide des aumônes des fidèles et des dons offerts par les prieurs dépendant de l'abbaye, releva la nef en grande partie détruite par l'orage (2). Le sens bien compris de ce texte important nous conduirait peut-être à admettre que le chœur était déjà rétabli quand l'abbé Evrard prit en main le gouvernement du monastère. Cette pensée trouverait confirmation dans quelques détails architectoniques qui mènent à croire que la reconstruction a dû commencer par le chevet et les parties voisines. D'un autre côté, nous voyons des peintures aux armes de France et de Castille, à la jonction des nervures, au centre des voûtes de la nef, qui démontrent que cette portion de l'église a été bâtie sous le règne de saint Louis. Nous ne connaissons pas du moins d'explication plus plausible à donner de la présence des fleurs de lis et des tours de Castille aux clefs de voûte de la nef et de l'intertransept, et de leur absence aux voûtes des travées absidales.

Pour achever l'énumération des dates que nous avons pu trouver, nous dirons qu'en 1299, Pierre de Châteauregnault bâtit le réfectoire, et qu'en 1470, Pierre de Mont-Plaie construisit le grand réfectoire. Les deux chapelles absidales, bâties en prolongement des secondes nefs collatérales, furent fondées de 1530 à 1540, la première dédiée à saint Maur, à gauche de l'autel et à droite du spectateur, par l'abbé Jean Robert ; et la seconde dédiée à saint Benoît, du côté opposé, par le moine Sébastien Testu. Une crypte insignifiante fut construite sous le sanctuaire il y a deux siècles. Nous y avons lu cette inscription : *Hæc crypta facta fuit 1639*. Peut-être y reconnaîtrait-on à quelques restes de maçonnerie la disposition semi-circulaire de l'abside romane.

Nous avons précédemment mentionné quelques chapelles particulières situées dans l'intérieur du monastère. Nous devons les faire connaître, à cause de leur importance monumentale et historique. La première fut consacrée à la sainte Trinité, en 1024, par l'archevêque Arnoul ou Arnulphe, sous l'abbé Gausbert, deuxième du nom. La seconde fut dédiée à saint Aubin, en 1058, par l'archevêque Barthélemy I^{er}, sous l'abbé Guillaume. La troisième, bâtie dans le voisinage de l'infirmerie, fut dédiée à saint Nicolas, en

(1) Anno 1224, post matutinum officium in festo sancti Mathie a toto conventu persolutum, exorta subito procella horribilis partem basilicæ maximam, nullo tamen interempto, subvertit.

(2) Evrardus basilicæ navim turbine et fulgure majori parte subversam fidelium elemosynis adjutus, et priorum a monasterio dependentium subsidio, curavit reedificari anno non longe 1240.

1097, par l'archevêque Raoul II, la veille de la fête de Saint-Martin d'été, sous l'abbé Jean I^{er}. Une quatrième chapelle avait été consacrée à saint Gilles ; elle était célèbre par le concours des peuples qui s'y rendaient en foule, mais on ignore le nom de son fondateur.

La tour de Saint-Julien, bâtie sur un plan quadrilatéral, est construite dans de graves proportions. Elle était autrefois couronnée d'une pointe pyramidale en charpente, détruite depuis 1789. La hauteur totale, depuis le sol jusqu'à la moulure supérieure de la corniche, est de 25 mètres environ, sur une largeur de 11 mètres. Cet édifice porte, fortement empreints, tous les caractères de l'architecture romano-byzantine de la seconde période. L'ensemble et les détails s'accordent parfaitement avec ce que nous observons dans une multitude de monuments élevés et ornés sous les mêmes inspirations. Deux épais contre-forts d'angle fortifient la masse déjà robuste par elle-même. Vers les deux tiers de leur élévation, ils subissent une déviation assez maladroite, et montent ensuite d'un seul jet jusqu'au comble. C'est ici la solidité exprimée naïvement, sans nul déguisement. Nous sommes loin de ces hardis et légers contre-forts que l'art ogival a su distribuer avec tant de science et de goût autour des gigantesques cathédrales.

L'appareil est généralement bien soigné, et peut soutenir la comparaison avec ce que les constructeurs de cette époque ont plus élégamment et plus convenablement établi. Partout règne une gravité sévère et une mâle énergie, que l'on ne rencontre que dans les édifices d'un caractère fortement accusé. L'austérité est à peine tempérée par quelques ornements jetés autour des fenêtres et au-dessous de l'entablement ; encore la décoration de ces parties ne dépasse-t-elle pas les limites d'une extrême sobriété. La baie des fenêtres est accompagnée de deux colonnettes sur lesquelles viennent tomber les moulures de l'archivolte. Les formes en sont bien senties, et nous rappellent une disposition heureuse que nous avons souvent observée dans beaucoup d'églises de la Touraine, du Poitou, de la Normandie et de la Bourgogne. Les chapiteaux des colonnettes sont composés de feuillages faiblement découpés et mollement dessinés. Les ornements qui forment la décoration sont des tores rompus, des dessins en échiquier, des feuilles et des losanges. Ces mêmes formes se voient à la corniche supérieure. Les cintres des fenêtres sont composés de claveaux régulièrement taillés ; il en est de même des autres arceaux, situés à l'intérieur de la tour, à l'endroit qui représentait autrefois une espèce de porche ou de narthex. L'ordonnance adoptée par l'architecte dans ce *pronao* était sage et remarquable. Deux arcs ouverts ou simulés, séparés par une colonne médiane, et accompagnés de deux autres colonnes latérales, se montraient sur chaque face intérieure. Cette disposition a été modifiée lorsqu'on a fait une immense ouverture

ogivale pour faciliter l'entrée de l'église. Il faut convenir que, si la pensée première était convenable, elle a été mal exécutée; car il serait difficile de rencontrer des chapiteaux et des moulures traités avec plus de barbarie.

Chaque face extérieure de la tour est ornée de deux étages de fenêtres. Les baies ouvertes primitivement à l'orient ont été fermées au moment de la construction de la basilique ogivale. Lorsque cette tour servait à l'église romano-byzantine, le faite n'atteignait pas à une hauteur aussi considérable, et laissait libres toutes les ouvertures. A l'intérieur se trouvait une voûte qui a disparu depuis longtemps, à en juger par l'état actuel des lieux; peut-être même n'a-t-elle jamais existé, quoiqu'elle dût entrer dans le plan de l'architecte.

Des restes d'architecture romane se rattachent à cette tour, et nous devons les indiquer avant de discuter l'âge de la tour elle-même. Du côté du nord, toute la muraille du *xiii^e* siècle est appuyée sur des fragments plus anciens très-visibles. Il n'est pas nécessaire d'avoir un œil bien exercé pour reconnaître à un appareil de médiocre dimension, très-soigné dans son ajustement, dont chaque pierre est séparée par une épaisse couche de mortier, une maçonnerie antérieure aux parties voisines. Entre chaque contrefort on remarque un pan de muraille antique plus ou moins étendu, qui ne se relie qu'imparfaitement avec les parties superposées, et qui s'en détache par un léger surplomb. En continuant à examiner tout le flanc septentrional de l'église, on se convainc de plus en plus de l'importance de l'édifice roman. De beaux arcs à plein cintre, d'une bonne exécution et parfaitement conservés, se montrent à la base du mur du transept et des collatéraux du chevet.

L'église abbatiale de Saint-Julien est élevée dans les plus heureuses proportions. La perspective en est ravissante. Quand on entre par la rue Royale, l'œil est frappé de l'effet pittoresque des faisceaux de colonnes et de colonnettes, de l'ordonnance majestueuse des travées, de la légèreté des voûtes, et de la richesse de la splendide fenêtre qui épanouit ses nombreux meneaux au fond de l'abside. Toutes les parties se rattachent les unes aux autres suivant les lois d'une sage symétrie. Il existe en France peu de monuments du *xiii^e* siècle où l'art ait déployé plus de grandeur, de noblesse et de science. Ce qui distingue toute la basilique de Saint-Julien, de même que la partie absidale de l'église métropolitaine, c'est une pureté de style qui excite l'admiration des connaisseurs. Les lignes d'ensemble y sont posées avec une netteté et en même temps avec une vigueur peu communes; les détails s'accordent parfaitement avec la masse générale; aucun accessoire ne vient affliger le regard d'irrégularités choquantes. L'impression que l'esprit éprouve en considérant l'intérieur de Saint-Julien, est d'autant plus saisissante qu'elle est causée uniquement par des beau-

tés architecturales: l'attention n'est détournée par aucun ornement d'un autre ordre.

Dimensions générales: longueur totale, 46,85 mètres sans y comprendre la tour; largeur totale, 20^m.; largeur de la grande nef, 9,90^m.; largeur des basses nefs, 4,35^m.; longueur du transept, 30^m.; largeur du transept, 8,20^m.; hauteur sous voûte à la nef, 21^m.; hauteur sous voûte aux nefs mineures, 9^m.; hauteur jusqu'aux galeries, 9^m.

Le plan offre une disposition originale. La croix latine est figurée par l'entre-croisement de la nef majeure et du transept. Jusqu'aux branches du transept, le vaisseau principal est accompagné de deux collatéraux, et jusqu'au mur absidal il est accompagné de quatre bas-côtés. Dans les édifices d'une certaine dimension, les nefs mineures tournent autour du chevet et forment un *deambulatoire*. Le plan de l'église de Saint-Julien offre une exception que l'on retrouve à la cathédrale de Laon et à Saint-Martin de Clamecy. La région absidale est donc terminée brusquement par une ligne droite. La perspective générale y perd quelque chose de mystérieux. Les chapelles accessoires établies en prolongement des collatéraux n'appartiennent pas au plan primitif: nous avons dit plus haut qu'elles furent ajoutées au milieu du *xvi^e* siècle. L'axe longitudinal n'a subi aucune déviation, selon la coutume ordinaire au *xiii^e* siècle.

Lorsqu'on examine les divers caractères architectoniques, on reconnaît immédiatement dans tout l'extérieur le travail de la première période ogivale. Il n'y a qu'en un seul endroit, à la chapelle voisine du croisillon du transept septentrional, que l'on pourrait reconnaître des traces de construction un peu plus ancienne. Si nous nous en rapportons entièrement à l'analogie, nous dirions que cette portion doit être attribuée aux dernières années du *xiii^e* siècle. A l'extérieur, on juge plus aisément encore de la différence qui existe entre cette travée et les parties voisines. La fenêtre est plus étroite et moins ornée, la corniche ne montre pas la même conformation que partout ailleurs.

En faisant une rapide description des divers membres de la basilique, nous verrons plus clairement ressortir les caractères de l'architecture ogivale primordiale. Les piliers de la nef majeure sont cantonnés de quatre belles colonnes, et surmontés de chapiteaux à feuilles recourbées; ceux de la région absidale sont arrondis en forme de colonnes monocylindriques.

Les colonnettes engagées dans les quatre piliers d'angle de l'intertransept sont très-bien groupées et artistement détachées les unes des autres. Des moulures fortement accusées, des saillies convenablement ménagées, servent à faire valoir les fûts élancés, sans qu'il y ait la moindre confusion dans les lignes. Nous n'avons jamais et nulle part observé rien de plus heureusement conçu ni de plus richement distribué. Les chapiteaux en sont ornés de feuillages élégamment agencés; ils forment une corbeille gracieuse,

où l'art a su ravir à la nature de belles végétations lobées largement épanouies. Toutes les colonnes et colonnettes, sans exception, reposent sur la base constamment usitée au *xiii^e* siècle. Plusieurs moulures surbaissées, dans lesquelles l'analyse reconnaîtrait les formes des bases antiques modifiées, séparées du fût par une scotie profonde, s'appuient sur un socle carré ou épannelé.

Toutes les arcades ont été tracées d'après l'application du principe généralisé de l'ogive. Ce ne sont plus les cintres indécis du *xii^e* siècle; on n'y découvre plus de vestiges de cette espèce d'oscillation qui marque les progrès de la transformation ogivale et les derniers souvenirs de l'ère romano-byzantine : c'est l'expression du système complet. Les courbures des grandes arcades sont dessinées de manière à pouvoir être inscrites dans un triangle équilatéral. Chacun sait qu'aux siècles suivants l'ogive devint plus aiguë, et qu'au *xvi^e* siècle elle se déforme et devient presque méconnaissable. Les contours en sont garnis de moulures toriques plus ou moins nombreuses. On compte de chaque côté de la nef majeure neuf arcades qui correspondent à autant de travées.

La paroi intérieure du croisillon du transept méridional, et la muraille qui suit le collatéral du même côté sont ornées d'une série d'arcatures. Cette disposition, quoique ne se répétant point du côté opposé, est fort curieuse; elle est rarement pratiquée dans nos monuments religieux de Touraine, tandis qu'elle se rencontre fréquemment dans les édifices contemporains du nord de la France.

Les galeries circulent tout autour de la basilique. Elles s'ouvrent à l'intérieur par de larges arceaux trilobés, dont le centre repose sur une légère colonnette. Le triforium n'est pas transparent comme à l'église métropolitaine; la nef y gagne en gravité, mais y perd en élégance. Il est vrai que le triforium à jour ne se rencontre pas communément dans les églises ogivales de la période primitive. Cette disposition, à Saint-Julien, tient à ce que les rampants des toits des nefs mineures viennent buter au niveau de la partie inférieure des fenêtres principales. Nous devons noter comme une particularité intéressante que les colonnettes de la galerie du fond du transept méridional sont appuyées sur des figures bizarres. Cette idée, plus singulière qu'heureuse, se trouve rendue de la même manière dans la grande nef de la cathédrale de Saint-Cyr de Nevers : les antiquaires regardent cette forme comme digne d'attention, précisément à cause de son emploi très-rare. N'oublions pas non plus de mentionner des feuilles à crochets placées sous les moulures de la corniche en saillie au-dessous de la galerie.

Nous ne sortirons pas de cette branche du transept sans appeler l'attention sur la rose qui l'éclaire; elle appartient à la naissance de cette forme rayonnante si pompeuse et si éblouissante dans nos églises gothiques des différents âges; elle domine trois arceaux à voussure profond, d'un effet imposant. Les

meneaux se reliant à un centre circulaire, et se rattachent les uns aux autres par des demi-circonférences tracées simplement à rond de compas. Cette rose n'est pas dépourvue de grâce comme forme architecturale, mais nous n'osons pas la comparer aux magnifiques fleurs ogivales qui épanouissent les mille divisions de leur corolle mystique au frontispice de nos cathédrales. Il n'est personne, tant soit peu versé dans la connaissance de nos monuments chrétiens du moyen âge, qui ne sache que les roses de l'église métropolitaine de Tours sont comptées au nombre des chefs-d'œuvre du genre. La rose du transept septentrional, au-dessus de l'autel dédié à saint Martin, est surtout remarquable.

Dans le transept du nord, à Saint-Julien, on a pris un autre parti : des fenêtres à lancettes remplacent la rose, et les arcatures ont été supprimées. Sur la muraille on distingue encore quelques traces d'une peinture à fresque. Nous avons aperçu en d'autres endroits des vestiges de peintures antiques presque effacées. La peinture murale des époques ogivales n'a laissé malheureusement que des souvenirs et des fragments isolés. Aujourd'hui que les artistes et les antiquaires recherchent avec ardeur les moindres débris des décorations anciennes, c'est toujours une bonne fortune que de pouvoir signaler quelques rinceaux et quelques compositions d'ornement. Les restes que nous avons observés sont situés à une assez grande élévation, et sont surtout visibles au pilier d'angle de la nef et du transept méridional.

Les fenêtres de l'église abbatiale de Saint-Julien sont construites avec régularité : la baie en est divisée en plusieurs compartiments par un ou plusieurs meneaux, et l'amortissement en est rempli de figures de trèfles, de quatre-feuilles, et de rosaces. L'œil se porte instinctivement et presque exclusivement sur l'immense fenêtre percée dans le mur oriental. Il est difficile de rencontrer la hardiesse, la légèreté, la souplesse, l'élégance, réunies dans un même degré de perfection. Les formes rayonnantes du tympan sont largement ouvertes et admirablement unies les unes aux autres. Si ce grand fenestrage était animé de l'éclat des peintures sur verre, il produirait un effet prodigieux.

Les voûtes constituent peut-être la partie la plus intéressante de la basilique de Saint-Julien, au point de vue archéologique. Elles sont bâties avec toutes les conditions d'élégance et de stabilité. Leur portée étendue, leur légèreté, les rendent plus admirables encore. Tout ceux qui ont un peu abordé l'étude des constructions savent que l'érection des voûtes, avec leur ossature et leurs courbes vigoureusement déterminées, présente de nombreuses difficultés à vaincre. Les perfectionnements divers dans l'art de bâtir, depuis la substitution de l'arc à l'architrave, se sont successivement opérés par la solution des grands problèmes relatifs à

l'établissement des voûtes. Les architectes de la période romano-byzantine ne sont jamais arrivés à surmonter toutes les causes de destruction dans leurs voûtes à plein cintre, soit en berceau, soit à arêtes. Après un temps plus ou moins long, les lois de l'équilibre exerçaient cruellement leur empire et ruinaient leurs œuvres. Seuls, les artistes qui employèrent les croisées d'ogive triomphèrent de tous les obstacles ; leurs œuvres seraient immortelles, si quelque chose pouvait être immortel ici-bas. Qu'il nous suffise de dire ici que la science de la construction des voûtes a fait de ses principes une application irréprochable à la nef et aux collatéraux de l'église de Saint-Julien. Ajoutons cependant que toutes les voûtes des nefs mineures ne sont pas formées de pierres d'appareil, mais de libages ; les courbes néanmoins ont été conservées avec la plus grande exactitude. L'intrados en a été revêtu d'un enduit épais sur lequel on a simulé les appareils avec de larges traits.

Au XIII^e siècle, le plan des églises ne comportait pas de chapelles accessoires le long des bas-côtés de la nef : elles se plaçaient seulement en rayonnant autour de l'abside. Sous ce rapport, l'église de Saint-Julien ne fait pas exception aux règles générales : aucune chapelle ne rentre dans le plan primitif. Les deux absidioles ajoutées aux secondes nefs mineures du chevet ont été bâties beaucoup plus tard, comme nous l'avons déjà dit. L'addition de ces chapelles ne forme point disparate avec le plan primordial, elle semble en faire le complément. Une fenêtre à plein cintre les éclaire à l'orient, et elles sont couvertes de voûtes traversées de nervures nombreuses dans le style avancé de la renaissance. A la chapelle de Saint-Benoît, les nœuds de l'entre-croisement des nervures sont ornés de roues dorées, qui entraînent dans les armoiries de l'abbé Jean Robert. A la chapelle de Saint-Maur, on voit figurées à la place correspondante les armoiries du moine Sébastien Testu : la couleur du champ est cachée sous une épaisse couche de couleur noire qui couvre aussi les parties voisines ; l'écusson est en cartouche et chargé de trois lions armés et opposés. Plusieurs nervures viennent tomber sur une charmante console de la renaissance, située au côté méridional de cette chapelle.

Quelques fragments de vitraux avaient échappé à la ruine générale des verrières peintes de Saint-Julien. En 1812, ils ont été acquis par le Chapitre de l'église métropolitaine. Actuellement ils décorent une des chapelles absidiales de la cathédrale, à gauche de la chapelle de la Sainte-Vierge. Ces vitraux sont de l'époque hiératique, à légendes et à mosaïque ; les connaisseurs les estiment à l'égal des plus célèbres vitres du XIII^e siècle.

La charpente de l'église Saint-Julien est merveilleusement établie et conservée. Elle est composée de pièces de bois de chêne blanc, comme la plupart des grandes char-

pentés de cette époque ; c'est une erreur généralement reconnue de croire que le châteaigrier seul entrait dans leur confection. Les personnes qui auront le courage de monter sur les voûtes seront bien dédommées de leurs peines en voyant cette forêt pittoresque de hautes pièces de bois artistement jointes les unes aux autres.

Nous n'avons qu'un mot à dire de l'extérieur. Les contre-forts sont encore presque tous couronnés de leurs clochetons aigus ; plus heureux que ceux de l'église métropolitaine, ils n'ont pas perdu leur plus bel ornement. Les arcs-boutants sont unis au corps du monument par une belle colonne surmontée d'un chapiteau à crochets. Les fenêtres ogivales sont ornées à l'extérieur de feuillages recourbés, qui sortent de la moulure médiane de l'archivolte. La nef collatérale du nord, dans le voisinage de l'abside, est éclairée par deux fenêtres circulaires d'un effet assez original.

VI.

ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-OUEN, A ROUEN.

L'abbatiale de Saint-Ouen passe, à juste titre, pour un des plus beaux monuments de l'art ogival : elle fut fondée, en 1318, par Jean ou Roussel Marc d'argent, vingt-quatrième abbé, qui en posa solennellement la première pierre. Pendant vingt et une années, cet abbé y fit activement travailler, et sous sa direction on acheva le chœur, les chapelles absidiales, les piliers qui supportent la tour, et la plus grande partie des transepts. Ces constructions coûtèrent 63,036 livres 5 sols tournois, ou environ 2,600,000 fr. de notre monnaie. Vers 1464 on bâtit deux travées de la nef ; le reste ne fut continué que vers la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e. L'édifice ne fut entièrement achevé que vers l'an 1515, à l'exception de la façade occidentale qui n'a jamais été finie ; la tour centrale avait été terminée un peu plus tôt que le reste du monument. La longueur dans œuvre de Saint-Ouen est de 135^m,34. — La largeur totale est de 20^m,72. — La largeur de la nef entre les piliers est de 9^m,44. — La largeur du transept est de 11^m,04. — La hauteur sous clef de voûte est de 32^m,50. — La longueur des transepts est de 42^m,22.

Dans la seconde chapelle, au nord du chœur, on voit la tombe d'Alexandre de Berneval, inhumé en 1440, architecte qui avait bâti les transepts. L'inscription qui la décore est ainsi conçue : « Ci gist maistre Alexandre de Berneval, maistre des œuvres de machonnerie du roy nostre sire, du bailliage de Rouen et de cette église, qui trespassa l'an de grâce mil ccccxx le v^e jour de janvier. Priez Dieu pour l'âme de lui. »

Sur des piliers élancés, flanqués de colonnettes élégantes, s'élèvent à une hauteur de 9^m 36, les arcades à ogive de la nef, dont le sommet est à 15^m 23, au-dessus du sol. Alors on voit la galerie élégante qui est entre ces arcs et la claire-voie ; cette galerie a 6^m 25 d'élévation. Elle est divisée en cinq compartiments par quatre colonnes légères, et ornée

d'un élégant couronnement à jour où l'on remarque des vases à cinq lobes. Vient ensuite la claire-voie de toute la largeur des travées, et divisée également en cinq parties. La disposition architecturale intérieure est très-remarquable et peut servir de modèle aux architectes qui étudient l'art ogival. La tour centrale est un chef-d'œuvre de grâce et de légèreté.

EGLISE ABBATIALE DE SAINT-DENIS.

Aucun monument en France ne rappelle un plus grand nombre de souvenirs historiques que l'ancienne abbatale de Saint-Denis, près de Paris. Il est impossible, pour ainsi dire, de lire une page des annales de notre pays sans y voir figurer l'abbaye et la basilique de Saint-Denis. C'est dans cette église et dans la vaste crypte qui règne sous le sanctuaire et le rond-point de l'abside que furent ensevelis un si grand nombre de rois de France. M. le baron de Guilhermy, dans la première partie de la *Monographie de l'église royale de Saint-Denis* fait l'énumération des sépultures principales de nos rois et de nos princes, et établit par des faits l'authenticité des tombeaux et des statues qu'on y observe encore de nos jours. Il résulte des recherches auxquelles il s'est livré, et des textes précis qu'il cite, qu'il faut rapporter au règne de saint Louis la construction des monuments érigés dans la basilique aux prédécesseurs de ce prince. C'est à dater seulement du règne de Philippe le Hardi, le fils et le successeur immédiat de saint Louis, que les figures royales qui nous restent peuvent être acceptées comme des portraits authentiques. Dans les statues des personnages qui ont régné avant saint Louis, il ne faut voir autre chose que des monuments commémoratifs.

Ce fut en 1144, tandis que Louis le Jeune faisait la guerre en Gascogne, que l'abbé Suger se retira à Saint-Denis, avec la résolution d'accomplir un dessein qu'il avait conçu depuis longtemps. L'église de son abbaye lui parut trop petite et il voulut la rebâtir sur un plan magnifique. Dans cette intention, Suger fit venir de tous les endroits du royaume les plus habiles ouvriers qu'on put trouver, architectes, charpentiers, peintres, sculpteurs, graveurs, etc. Il résolut même d'envoyer jusqu'à Rome chercher des colonnes de marbre. Mais il trouva en France tout ce qui lui était nécessaire. Les carrières près de Pontoise lui fournirent les matériaux. On commença par l'entrée de l'église. Suger fit abattre le lourd portail construit par Charlemagne; fit transporter en un autre lieu la tombe de Pépin qui se trouvait dans cet endroit; ajouta deux ailes à l'église et les enrichit de plusieurs chapelles. Ensuite l'abbé Suger fit bâtir le chœur; lorsqu'on était aux fondations, le roi y vint et posa la première pierre. Au moment où le chœur chantait les psaumes et les cantiques et lorsqu'on en vint à ces mots : « *Lapidis pretiosi omnes muri tui (Tous les murs sont des pierres précieuses)* », le roi détacha un anneau orné d'une pierre de grand prix, qu'il portait au

doigt, et le jeta dans les fondations; tous les assistants à son exemple en firent autant.

Le dessein de Suger, à ce qu'il paraît, n'était pas de bâtir une église entièrement nouvelle; après avoir restauré la façade occidentale et les tours, qui étaient dans un plus mauvais état que le reste de l'édifice, il dirigea son attention sur l'intérieur. Une partie des restaurations étant achevée, Suger invita Hugues, archevêque de Rouen, et plusieurs autres prélats, à assister à la consécration qui eut lieu en 1150. A cette occasion, l'assemblée invita Suger à poursuivre son œuvre; il entreprit alors la construction du chœur, qui fut achevé en 1144 et inauguré le 11 juin avec une grande solennité en présence du roi, de sa femme, de sa mère, et d'une foule considérable de prélats. Les évêques consacrèrent le maître-autel et vingt autres autels dans l'église: celui de la Sainte-Vierge fut consacré par Théobald ou Thibaud, archevêque de Cantorbéry.

L'abbatale de Saint-Denis offre des différences notables dans sa construction, qui indiquent évidemment des travaux exécutés à diverses époques. Mais l'unité générale de l'édifice n'en est pas détruite.

EGLISE ABBATIALE DE VÉZELAY.

Le monastère de Vézelay fut fondé vers l'an 868; il était alors habité par une communauté de femmes de l'ordre de Saint-Benoît. En 878, il passa à une communauté d'hommes, et Eudon ou Odon en fut le premier abbé. Au milieu du x^e siècle, Vézelay fut réduit en cendres. Au commencement du xi^e siècle, l'abbaye avait éprouvé de nouveaux désastres. Vers 1008 ou 1011, le duc Henri de Bourgogne chargea l'abbé Guillaume de travailler au rétablissement de l'église. C'est de cette époque que doivent exister les plus anciennes constructions de Vézelay encore existantes. La nef et la crypte, peut-être, auront été bâties de 1011 à 1050. Quant au portique des catéchumènes, où le plein cintre et l'ogive sont mêlés, il porte les caractères de l'architecture romano-byzantine de la fin du xii^e siècle. Le chœur de l'église fut brûlé en 1165; il ne fut rétabli entièrement qu'au commencement du xiii^e siècle; les chapelles absidales et la galerie du chœur appartiennent certainement au style ogival primitif.

Voici les principales mesures de l'église abbatale de Vézelay, dédiée à la Madeleine: longueur, depuis le portail jusqu'à l'abside, hors œuvre, 123^m, 40; — longueur du chœur 34^m, 99; largeur des trois nefs réunies 26^m, 11; largeur de la nef principale 7^m, 50; — longueur des transsepts 29^m, 45; — hauteur de la nef sous voûte (partie la plus ancienne) 17^m, 95; — hauteur de la nef sous la voûte ogivale 20^m, 80; — hauteur de la voûte des bas-côtés 7^m, 50; — hauteur de la voûte du portique des catéchumènes 19^m, 43; — hauteur de la voûte du chœur 21^m, 10.

La partie originale de Vézelay, c'est le vestibule des catéchumènes et la façade qui le précède. Trois arcades cintrées, de chaque

ôté, divisent ce porche ou narthex parallèlement à l'axe de la nef. La voûte est en ogive. Les chapiteaux des colonnes engagées sur les faces des piliers sont historiés et finement sculptés. L'ornementation de la façade est très-abondante et d'un style fort curieux. Les personnages ont le corps allongé et revêtu de draperies fines à plis nombreux et serrés. Au centre de la composition apparaît la figure de Jésus-Christ, la tête appuyée sur un nimbe crucifère. Nous ne ferons pas la description de la sculpture de l'église des Catéchumènes de Vézelay : cette description détaillée nous entraînerait trop loin. Ce monument présente à l'archéologue une des pages les plus intéressantes de l'iconographie du moyen âge. Nous y reviendrons plus bas. Mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler à l'étude des antiquaires cette composition immense où l'on peut trouver matière à mille observations importantes en tout genre. Personne encore, à notre connaissance, n'a entrepris l'explication de ce grand tableau : M. l'abbé Crosnier, dans son *Iconographie chrétienne*, s'est étendu sur ce sujet plus longuement que ses devanciers. (*Voy. ICONOGRAPHIE*)

L'extérieur de l'église est fort simple ; les fenêtres n'ont presque aucun ornement. Les contre-forts anciens sont peu saillants. On en voit de plus épais, ainsi que des arcs-boutants dans les parties où des dégradations déjà anciennes en ont fait sentir la nécessité.

EGLISE ABBATIALE DE PONTIGNY.

L'église de Pontigny offre le type le plus pure des constructions de l'ordre de Cîteaux. Il y règne une grande majesté dans l'ordonnance générale du plan, avec la plus sévère simplicité dans l'ornementation architecturale. Voici les principales dimensions de l'édifice : longueur 108^m ; largeur 22^m, y compris les collatéraux ; largeur au transept 50^m ; la hauteur des voûtes est de 21^m. Cette admirable église, due à la munificence du comte de Champagne, semble être d'un seul jet : elle appartient au style transitionnel. La nef n'a point de chapelles latérales ; mais on en compte vingt-quatre derrière le chœur et le sanctuaire. Ce qui mérite surtout d'être remarqué, ce sont les huit colonnes monolithes qui entourent la grande abside : leur fût est bien réellement d'une seule pierre. Les fenêtres sont simples, étroites, sans meneaux, sans divisions, sans vitraux peints. La porte qui s'ouvre sous le portail principal est couverte de pentures en fer contemporaines de l'édifice. Ces pentures, formées d'enroulements assez simples, ne peuvent pas soutenir la comparaison avec les riches pentures du XIII^e siècle : elles sont néanmoins très-précieuses dans leur genre.

EGLISE ABBATIALE DE NOTRE-DAME DE LA GOUTURE AU MANS.

Cette église, la plus importante du Mans, après la cathédrale, est grande, imposante et d'une architecture distinguée. Elle appartient aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles ; le XIV^e y a

lissé aussi quelques traces. Le porche est orné de statues et de sculptures fort curieuses : autour de l'ouverture extérieure du vestibule on voit des espèces de crochets végétaux terminés par des têtes de moines et des figures bizarres. La voussure de la porte est décorée de trois rangs de statuette, parmi lesquelles on distingue, au premier rang, au milieu des anges, Moïse, Elie, et trois autres vieillards ; le second rang est formé de martyrs, et le troisième de vierges. Le style des statues est large et fortement caractérisé. On voit, dans la crypte, des fûts de colonne en marbre d'un travail antique.

EGLISE ABBATIALE DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS

Au nombre des monuments les plus anciens de Paris se place l'église abbatiale de Saint-Germain des Prés. Ce monument a la forme d'une croix ; la terminaison orientale en est circulaire, et autour du rond-point rayonnent cinq chapelles également circulaires. Les transsepts, qui sont fort courts, datent du XIII^e siècle. Les piliers de la nef sont carrés et flanqués sur chaque face d'une colonne engagée. Ils sont liés par des arcs plein cintre ornés sur l'arête d'un tore élégant. Les chapiteaux sont d'un travail assez barbare : on y voit représentés des figures entières, des monstres et des feuillages exotiques. Cette partie est évidemment la plus ancienne. Le chœur est moins antique que le vaisseau ; la consécration en fut faite en 1163. Dans la partie orientale, on reconnaît les signes caractéristiques de l'architecture qui fleurit sous le règne de Louis le Jeune. Les fenêtres de la claire-voie sont à ogives, ainsi que la voûte du chœur. Ce qu'il y a de remarquable dans ce chœur, c'est la petite galerie du premier étage. Les colonnes ne sont point surmontées par l'ogive ou le plein cintre ; un entablement horizontal couronne les baies de cette galerie. Les colonnes du rond-point supportent des ogives, tandis que les autres arcades du chœur, vers l'occident, présentent des pleins cintres.

EGLISE ABBATIALE DE SAINT-ETIENNE DE CAEN.

Cette église fut bâtie par ordre de Guillaume le Conquérant, en 1064. La construction n'est pas entièrement homogène ; le chœur et l'abside sont d'une date postérieure au XI^e siècle. La façade de l'église abbatiale de Saint-Etienne est d'un aspect sévère et grandiose : en l'examinant, on peut aisément se convaincre que l'architecture à plein cintre du XI^e siècle pouvait communiquer à ses œuvres un caractère vraiment majestueux et monumental. Les portes et les fenêtres sont à plein cintre et établies symétriquement. La décoration des tours mérite d'attirer l'attention : tout y est disposé avec un goût remarquable. M. de Caumont incline à croire que les pyramides à huit pans qui surmontent les tours ne datent que du XII^e siècle ; cette opinion n'est pas adoptée par tous les antiquaires ; quelques-uns pensent qu'elles peuvent être attribuées à la fin du XI^e siècle.

Le plan de l'église abbatiale de Saint-Etienne est en forme de croix latine à transepts peu saillants, à trois nefs, dont les collatérales forment d'ambulatoire autour de l'abside. Voici les principales dimensions : longueur de la nef, sans y comprendre le vestibule, 40 mètres ; longueur du transept 7^m,50 ; longueur du chœur 25 mètres ; largeur des collatérales 4^m,50.

Sur les nefs mineures règne une galerie aussi large que ces nefs elles-mêmes : c'est une disposition rare dans les édifices romano-byzantins du XI^e siècle. Les piliers sont cantonnés de colonnettes couronnées de chapiteaux à feuilles épaisses, faiblement sculptées : on y voit quelques figures grotesques. Les arcades sont toutes à plein cintre et régulièrement tracées : elles sont entourées de moulures toriques d'une grande pureté de contour. Toutes les parties architecturales de St-Etienne de Caen sont d'une conservation étonnante : on dirait que l'édifice romano-byzantin sort des mains de l'ouvrier.

La région absidale de cette église ne date que de la fin du XII^e siècle et du commencement du XIII^e. Au XV^e, une grande chapelle a été accolée à la partie inférieure de la nef principale ; plusieurs voûtes des bas-côtés sont à nervures prismatiques et ont été élevées à la même époque : les signes du style ogival flamboyant ne laissent subsister à ce sujet aucune incertitude.

ABBATIALE (l') ; **LOGIS**, **PALAIS ABBATIAL**. — En dehors des bâtiments destinés aux usages du monastère proprement dit, les abbés se construisent ordinairement un logis séparé, afin de pouvoir facilement communiquer avec les étrangers, en les admettant dans l'enceinte de l'abbaye, sans troubler le silence et l'ordre de la communauté. De cette manière, l'abbé traitait lui-même et dans sa maison les affaires temporelles qui réclamaient ses soins, d'après les devoirs de sa charge. Lorsque les abbayes furent florissantes, les abbés devinrent souvent de riches et puissants seigneurs ; alors le logis abbatial était assez grand et assez splendide pour qu'on y pût recevoir les rois avec leur cour, les papes avec leur nombreux cortège, sans que le monastère lui-même fût envahi. Pendant le règne de la féodalité, le logis abbatial offrit, dans certaines parties de sa construction, les signes apparents de la puissance suzeraine ; et, comme le plus souvent l'abbaye avait droit de haute, moyenne et basse justice sur les terres qu'elle possédait, on y établit tribunal, prison et fourche patibulaire : c'était, pour ainsi dire, une forteresse, comme les châteaux des plus fiers seigneurs. Afin de prévenir toute attaque, dans un temps de violence, où la raison du plus fort passait trop souvent pour la meilleure, le logis abbatial était flanqué de tours et de murailles à créneaux et machicolis. Dans ce manoir vraiment féodal, en certaines circonstances, l'abbé recevait de ses vassaux et tenanciers foi et hommage lige, quand cette cérémonie n'avait pas lieu dans l'église. Sous ce rap-

port, les maisons monastiques suivirent forcément les coutumes des divers siècles du moyen âge. On ne saurait y trouver sujet du moindre reproche à leur adresser, à moins qu'on ne veuille récriminer contre le passé tout entier.

Aujourd'hui, on ne trouve plus guère que des ruines de ces antiques maisons abbatiales à tourelles, à murailles crénelées, ayant portes fortifiées, avec herse et pont-levis. A Vézelay, on aperçoit encore deux tourelles découronnées, derniers restes d'une abbatiale qui jadis reçut le roi de France, la reine et une foule de chevaliers et de dames de leur suite. Généralement, ces constructions n'ont pas de caractères particuliers ; elles ont la même apparence que les édifices civils contemporains.

Beaucoup des plus vieilles maisons abbatiales disparurent à l'époque de la décadence des monastères, lorsque les abbayes furent données en commandite. Alors, pour les riches abbés commanditaires, les monastères furent comme un domaine ordinaire, dont ils touchaient les revenus, sans s'occuper le moins du monde de leur administration spirituelle. Sous ce régime, il y eut parfois de si criants abus que les moines étaient réduits à un complet dénuement, tandis que des pasteurs mercenaires nageaient dans l'abondance. Les abbatiales gothiques furent démolies pour faire place à des palais élégants et commodes. Dans le cours du XVII^e et du XVIII^e siècle la plupart des maisons abbatiales furent rebâties en France. Ajoutons encore que les Bénédictins reconstruisirent à peu près tous leurs monastères dans notre pays dans le courant du siècle dernier. Ces travaux furent entrepris sur un plan uniforme, où le confortable peut revendiquer certaines dispositions plus ou moins de son ressort, d'où l'art et l'archéologie étaient presque absolument bannis.

ABBATIOLE. — Le nom d'*Abbatiale* fut donné, dès les temps les plus reculés, aux établissements fondés par les abbayes et qui demeuraient toujours sous la dépendance de l'abbaye mère et sous la juridiction immédiate de l'abbé. En voici l'origine. On envoyait des moines dans les campagnes pour desservir des églises qui avaient été données au monastère, soit par les évêques, soit par les princes, soit par les seigneurs. La nécessité de secourir les fidèles dans leurs besoins spirituels les y retint d'abord quelques jours, puis peu à peu les y fixa tout à fait. En beaucoup de lieux, ces églises n'étaient d'abord que de simples chapelles domestiques, où les religieux, envoyés pour faire les récoltes, pour faire valoir ou défricher les terres éligées de la maison commune, célébraient l'office aux heures prescrites par la règle. Les serfs ou domestiques qu'ils employaient avec eux au labour et aux travaux les plus pénibles des champs, s'exemptèrent d'aller les dimanches et fêtes chercher bien loin à leur paroisse les secours spirituels qu'ils pouvaient trouver sous leur main sans sortir. Les malades et les infirmes autorisés-

rent encore davantage les moines à les leur procurer; et ainsi, insensiblement, de chapelles domestiques elles devinrent églises publiques. Avant le x^e siècle, elles étaient désignées sous le nom de *cellæ*, *cellula*, *abbatiolæ*, etc. Ce ne fut que vers le milieu du x^e siècle, par suite d'une dignité créée dans l'ordre de Cluny, sous le titre de prieur, que ces églises, autour desquelles on avait construit des bâtiments claustraux, furent appelées *prieurés*. Dom Calmet et dom Mabillon ont traité assez longuement de l'origine des prieurs et des prieurés, le premier dans son *Commentaire sur la règle de Saint-Benoît*, le second dans les *Annales de l'ordre Bénédictin*. Les abbatioles devinrent parfois plus tard des prieurés si puissants, qu'ils le disputaient en richesse, en grandeur, en autorité, aux abbayes les plus illustres et les plus florissantes, et même à l'abbaye dont ils n'étaient qu'un rameau détaché. Certaines églises de prieurés furent des monuments où l'architecture et les diverses branches de l'art du moyen âge déployèrent toutes leurs ressources. Nous en décrivons quelques unes à l'article *Prieuré*. Dans un grand nombre de diocèses, on trouve plusieurs paroisses désignées sous le nom de *celles*. Le plus souvent, l'église paroissiale, en ces lieux, a remplacé l'abbatiole ou la celle primitive; quelquefois aussi cette dénomination vient de ce que quelque saint personnage avait fixé sa demeure dans une *celle* ou *cellule*, auprès de laquelle, après sa mort, on bâtit une église par dévotion ou par reconnaissance. C'est ainsi qu'au diocèse de Tours il y a une paroisse connue sous le nom de *La Celle Saint-Avant*, parce que saint Avant ou Avantin y resta quelque temps, rachetant les captifs, soulageant les pauvres et répandant sur la contrée, outre la bonne odeur de ses vertus, des bienfaits de toute espèce. (*Voy. CELLE, CELLULE, PRIEURÉ.*)

ABBAYE. — Communauté d'hommes qui a pour supérieur un abbé, ou de femmes qui a pour supérieure une abbesse. On donne encore ce nom à l'ensemble des bâtiments qui servent à l'habitation et aux exercices religieux de la communauté. (*Voy. MONASTÈRE, CLOÏTRE, CHAPITRE, BIBLIOTHÈQUE.*)

I.

Les abbayes tinrent toujours une place distinguée entre les établissements religieux. La piété du moyen âge se plut à les multiplier, et il n'y eut guère de province en Europe qui ne se glorifiât d'en posséder plusieurs. On est surpris, aujourd'hui, dans notre siècle froid et sceptique, en contemplant la grandeur, la puissance, la prospérité de ces nombreuses familles monastiques qui rendirent à la société de si éminents services. Avant la révolution française de 1789, révolution si fatale à nos monuments, on comptait en France trente mille églises, quinze cents abbayes, huit mille cinq cents chapelles, deux mille huit cents prieurés, un million sept cent mille clochers. C'était là, dit M. de Châteaubriand, un sol bien au-

trement orné qu'il ne l'est à présent. Actuellement ces florissantes abbayes ont disparu : on n'en trouve plus que les ruines éparses çà et là, et c'est à peine si quelques-unes de nos plus belles églises abbatiales ont pu échapper au désastre général. Etudier quelles furent autrefois les diverses parties d'une abbaye, sous le rapport architectural et archéologique, c'est l'œuvre de l'historien, aussi bien que de chercher à connaître les détails des constitutions religieuses qui régissaient les sociétés dans le sein desquelles vécurent et se développèrent tant de saints et tant de grands hommes. Il appartient donc déjà dans notre pays à l'antiquaire de placer dans le domaine de ses travaux des établissements que nos pères ont vus debout, qu'ils ont vus tomber, tant la marche du temps est précipitée !

II.

Pendant le cours du siècle dernier, il était admis que les monastères étaient une plaie dans l'État, et que ces abbayes si richement dotées ne servaient qu'à favoriser de paresseuses extases, des habitudes de gourmandise et de volupté, de luxe et d'orgueil. L'école pseudo-philosophique n'a cessé de déclamer sur tous les tons contre des institutions catholiques dont on peut envier la gloire, mais dont on ne saurait égaler le mérite, ni méconnaître les bienfaits. De nos jours, lorsque les esprits éclairés et sans partialité du protestantisme lui-même aiment à rendre justice à la magnificence de ces puissantes abbayes, serait-il permis d'ignorer, encore moins de nier, le rôle important qu'ont joué les monastères dans la civilisation chrétienne. On les voit s'assouplir aux phases politiques de l'Europe et du monde, dont ils suivent tous les mouvements. Ils répondent partout et longtemps aux besoins des choses et des esprits. Ils remplissent durant de longs siècles une mission de science, de liberté, d'opposition et de popularité. C'est dans leur sein que naissent les grands hommes, les évêques courageux, les littérateurs habiles, les écrivains instruits, les prédicateurs éloquents, les artistes de génie, les volontés énergiques. Leur splendeur est en rapport direct avec la situation respective de la monarchie papale, de l'épiscopat et de la royauté. Il ne se tient pas une assemblée religieuse ou politique sans que les représentants de la puissance claustrale n'y assistent et n'y délibèrent avec autorité. On les voit siéger dans les conseils des rois, comme dans les conciles de la chrétienté. Ce qu'ils font, ce qu'ils voient, ils le racontent, ils l'écrivent; ils se font historiens dans leurs loisirs, parce qu'ils sont souvent les principaux acteurs du drame de l'histoire. A leur arbitrage sont soumis les plus grands intérêts des peuples; ils sont évêques et papes et dominent l'Église, les rois et les nations. Le monde les vénère parce qu'ils sont saints, les enrichit parce qu'ils sont pauvres, les couvre d'or parce qu'ils sont humblement vêtus. Partout

la sévérité et la pureté de la vie domptent l'opinion ; et les moines ont une double prise sur les hommes, la possession du sol et le gouvernement des esprits. Dans leurs maisons de recueillement et de méditation viennent s'ensevelir les ennemis du trône, les découragements du plaisir et de la puissance temporelle, depuis les rois tonsurés de notre première monarchie jusqu'à l'empereur Charles-Quint. Dès qu'un ordre religieux a cessé d'être d'accord avec les nécessités catholiques qui l'ont rendu fort, il en sort un nouvel institut monastique qui le surpasse et le remplace ; si bien que, pendant plus de douze siècles, en Europe, jamais cette succession immortelle de corporations pieuses n'a manqué aux aspects divers du catholicisme et de la société chrétienne. Mais elles ont besoin de liberté pour vivre et déployer leur zèle ; et leur déclin arrive dès que cesse leur indépendance : c'est la loi de toutes les choses morales. La corruption et l'inutilité des ordres religieux leur ont presque toujours été reprochées par les pouvoirs qui ont voulu hériter de leur puissance et les condamner à la stérilité. On ne leur a plus permis de rien faire, et on leur a dit qu'ils ne faisaient rien.

Mais on n'oubliera jamais que les corporations religieuses, affiliées de nation à nation, répondaient mieux peut-être que le clergé séculier à l'esprit de l'association catholique ; que les moines, par leurs voyages, par leurs communications incessantes d'un bout du monde à l'autre, ont été le point de ralliement de l'Europe morcelée et féodalisée. On ne pourra pas non plus leur contester d'avoir été, pendant le moyen âge, les gardiens des lumières et des lettres, de la langue et de la civilisation latines, et d'avoir conquis la vénération des peuples à force de supériorité et de science, en opposant la pureté à la corruption des mœurs, la pauvreté à la richesse, la soumission à une indépendance sans frein. L'Église leur doit en grande partie sa liturgie ; les lettres, la conservation des livres antiques ; l'agriculture, de prodigieux défrichements et la naturalisation de mille plantes exotiques. Il n'est pas jusqu'à l'architecture civile qui ne se soit inspirée souvent des constructions quadrangulaires des couvents. (Voy. ABBATIALE). Le monde entier sait la prodigalité de leurs aumônes. Partout les monastères se sont faits des centres de commerce, de beaux-arts, et de villes ou villages. Leur organisation élective est devenue le type de l'organisation des communes ; et c'est de leurs cloîtres que sont sorties les sources historiques de nos événements nationaux. Sans de pauvres moines, plusieurs siècles de l'histoire demeureraient pleinement inconnus. Enfin, chose remarquable, tandis que l'érudition moderne cherche à recomposer à grande peine les annales oubliées du tiers état, tandis que l'âge féodal et les parlements eux-mêmes sont encore, à vrai dire, sans historiens ; tandis, enfin, que nous avons presque entièrement perdu le souvenir de nos vieilles libertés politiques,

de nos états généraux et provinciaux, l'histoire religieuse et monastique a laissé sur elle-même des monuments achevés, ou du moins de vastes recueils, où les éléments de complètes annales sont prêts pour la main studieuse qui saura les recueillir (1).

III.

Pour bien comprendre l'organisation morale et physique d'une abbaye, il faut absolument savoir quelle fut l'origine de la vie monastique en Orient et en Occident, et comment les premiers moines se réunirent pour former une société complète, avec son gouvernement propre et sa législation particulière.

Nous effleurons seulement une question très-vaste qui demanderait d'amples développements : nous en dirons ce qui est nécessaire à notre sujet.

Ce fut au III^e siècle de l'ère chrétienne que commença en Orient l'institution monastique qui devait plus tard recevoir une si remarquable extension. Les moines égyptiens vivaient trente ou quarante ensemble dans la même maison, et trente ou quarante de ces maisons composaient un monastère. Chaque monastère comprenait par conséquent depuis douze cents jusqu'à seize cents moines, qui s'assemblaient tous les dimanches dans un oratoire commun. Chaque monastère avait un abbé pour le gouverner, chaque maison un supérieur ou prévôt, et chaque dizaine de moines un doyen. Tous les moines d'une contrée reconnaissaient un seul chef général et s'assemblaient avec lui pour célébrer la pâque, quelquefois au nombre de cinquante mille.

Quand la vie cénobitique fut pratiquée en Occident, au V^e siècle et surtout aux VI^e et VII^e siècles, tout monastère eut son abbé, comme en Orient, mais chaque abbaye était indépendante et n'était soumise qu'à la juridiction de l'évêque dans le diocèse duquel elle était établie. Comme les abbayes possédaient souvent des terres ou des fermes éloignées, on y envoyait des moines pour les cultiver et en prendre soin ; ceux-ci y établissaient des oratoires et observaient la vie régulière, sous la conduite d'un prieur nommé par l'abbé. On nomma ces petits monastères, celles, prieurés ou obédiences. (Voy. ABBATIALE).

La réforme de Cluny, au X^e siècle, introduisit un nouveau gouvernement dans les abbayes qui consentirent à s'y soumettre. L'ordre de Cluny ne voulut avoir qu'un seul abbé ; toutes les maisons qui en dépendaient n'eurent que des prieurs, quelque grandes et quelque importantes qu'elles fussent. Les fondateurs de l'ordre de Cîteaux, aux XI^e et XII^e siècles, donnèrent, au contraire, des abbés à tous les nouveaux monastères qui furent fondés ou qui embrassèrent sa règle, et ils statuèrent que chaque année les abbés se réuniraient en chapitre général, pour conférer ensemble et pour s'assurer qu'ils étaient fidèles à observer la règle et qu'ils la gar-

(1) P. Lorain, *Introduit. à l'Hist. de l'abbaye de Cluny*

daient et l'interprétaient d'une manière uniforme. L'abbaye de Cîteaux, néanmoins, conserva une grande autorité sur les quatre abbayes qui se glorifiaient d'être appelées ses filles aînées, La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond; et chacune de ces quatre illustres abbayes eut toujours une certaine puissance sur les monastères qu'elle fonda par la suite.

IV.

Pour mettre en évidence l'esprit qui présida constamment à la fondation des abbayes, nous aurions à rapporter plusieurs faits historiques. Mais, afin de ne point trop nous éloigner des données archéologiques qui nous sont imposées par le plan de cet ouvrage, nous en choisissons un seulement dans l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre.

En 655, Péada était roi des Merciens, Oswy et son frère le roi Oswald, se réunirent en disant qu'ils voulaient élever un monastère à la gloire du Christ et en l'honneur de saint Pierre : ils le firent et donnèrent à l'abbaye le nom de Medhamsted, main'enant Peterborough. Ils commencèrent donc à jeter les fondements, et ils confièrent ensuite le travail à un moine nommé Saxulf. Ce moine était aimé de Dieu et chéri du peuple; il avait été noble et riche dans le monde, mais il était maintenant beaucoup plus noble et plus riche dans le Christ.

Après la mort du roi Péada, son frère Wulphère qui lui succéda aimait Medhamsted pour l'amour de son frère Péada, pour l'amour d'Oswy et pour l'amour de l'abbé Saxulf. Le roi manda Saxulf et lui dit : « Bien-aimé Saxulf, je vous ai envoyé chercher pour le bien de mon âme, et je vous expliquerai clairement ma pensée. Mon frère Péada et mon ami Oswy commencèrent un monastère pour l'amour du Christ et de saint Pierre. Mais Dieu l'a voulu et mon frère a quitté la vie. Je vous prie donc, bien-aimé Saxulf, de continuer les travaux; je vous donnerai de l'or, de l'argent, de la terre et des biens.

L'abbé s'en alla, et les travaux furent repris avec une nouvelle ardeur; l'œuvre fut continuée avec un si vif enthousiasme, que le monastère fut entièrement achevé en peu d'années, grâce à la protection du Seigneur. Alors le roi manda ses thans ou barons, les archevêques et évêques et tous ceux qui aimaient Dieu, les priant de venir immédiatement auprès de sa personne. Puis il fixa le jour de la consécration du monastère, et à cette imposante cérémonie se trouvèrent présents le roi Wulphère et son frère Ethelred et ses sœurs Kyneburga et Kyneswita, l'archevêque et les évêques et tous les barons du royaume.

Alors le roi se leva et dit à haute voix : « Grâces soient rendues au Dieu tout-puissant; c'est pour son service que cette œuvre a été entreprise et achevée, et je veux en ce jour glorifier le Christ et saint Pierre. Moi donc, Wulphère, je donne aujourd'hui à saint Pierre, à l'abbé Saxulf et aux moines

de ce monastère, ces terres, ces eaux, ces plaines, ces marais : Voilà le don que je dépose sur l'autel. »

Vient ensuite l'énumération détaillée de tous les présents offerts à l'abbaye, lesquels étaient immenses et dignes de la munificence royale. Alors les témoins souscrivirent l'acte de donation soit de parole, soit en posant la main sur la croix du Christ.

Ce récit charmant de naïveté, touchant la fondation et la dotation des plus illustres abbayes de l'Angleterre, est propre à nous faire apprécier les motifs pieux et les circonstances qui présidaient ordinairement à l'érection des monuments monastiques. Les rois, les princes, les seigneurs, les évêques, concédaient à de pauvres moines des terrains abandonnés, jusque-là rebelles à la culture, où la charrue n'avait jamais passé, et ils leur accordaient en même temps des privilèges d'exemption pour les encourager dans leur tâche pénible et les dédommager de leurs labeurs et de leurs sacrifices. Quand ces terres délaissées eurent été fécondées par le génie et les sueurs des moines, l'envie ne manqua pas de crier contre les vastes possessions et les inutiles richesses d'une population de religieux. Quelle propriété cependant est plus légitimement acquise que celle qui a été défrichée dans le cours de longs siècles par un travail incessant, qui a été fertilisée par les sueurs, et qui a été, pour ainsi dire, conquise sur la stérilité? Ne doit-on pas voir là une réalisation de la parabole du père de famille qui confie des talents à ses serviteurs? Entre les mains du serviteur actif et intelligent l'argent fructifie; le dépôt qui lui est confié deviendra double. Qui contestera ses droits à une possession baséé sur le travail, la persévérance et tout ce qui constitue la plus légitime propriété? Ainsi tombent les injustes déclamations et les insinuations perfides des philosophes du dix-huitième siècle.

V.

Les diverses règles avaient peu d'influence pour modifier la distribution intérieure des abbayes, bâties d'après un même plan général. On ne trouvait guère entre les divers établissements que la différence de la grandeur et de l'étendue.

Les plus grandes abbayes consistaient ordinairement en une réunion de bâtiments entourant deux cours quadrangulaires de différente dimension. L'une d'elle appelée le *clausum*, comprenait une surface de cinquante à quatre-vingt-dix acres; elle était environnée d'un mur élevé et quelquefois garni de créneaux : on y pénétrait par une ou deux portes fortifiées. Elle renfermait toutes les dépendances d'un vaste domaine, ainsi une ferme, des granges, des étables, un moulin, etc. Autour du principal quadrangle se trouvaient l'église et ses annexes, la grande salle, la réfectoire, la salle de distribution des aumônes, la salle capitulaire, le parloir, le *scriptorium* ou la bibliothèque, la cuisine et les autres offices. Cette grande

masse de bâtiments irréguliers, mais, sans aucun doute, généralement somptueux, avec leurs murs crénelés et leurs portes flanquées de tourelles, que dominait la grande église, s'élevant à une hauteur considérable au-dessus des toits, cette masse de bâtiments, quand elle subsistait encore entière, devait présenter l'aspect d'une ville fortifiée (1).

VI.

Dans la chronique de l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille, publiée par dom d'Achéry, dans le III^e volume du *Spicilege*, on lit la description de l'abbaye rebâtie par Ansigise, élu abbé du monastère en 833, la dixième année du règne de Louis le Débonnaire. Les détails qui s'y trouvent mentionnés sont très-propres à donner une idée de l'importance et de la disposition de ces grands établissements au milieu du x^e siècle. Voici la traduction de ce curieux passage, jusqu'à présent peu connu.

« Les édifices publics et privés entrepris par l'abbé Ansigise sont les suivants : d'abord il fit construire le dortoir des frères, bâtiment magnifique, long de 208 pieds, large de 27; la hauteur de la construction entière s'élève à 64 pieds; les murs sont formés de pierres calcaires de bonne qualité, unies par un ciment très-résistant composé de chaux forte et visqueuse et de sable de mine de couleur rouge. Il y a aussi un *solarium* au milieu, orné d'un pavé admirable et couvert d'un plafond enrichi de peintures très-distinguées. A la partie supérieure de la maison sont des fenêtres garnies de vitres; toute la charpente est en bois de chêne choisi et très-résistant; les tuiles sont fixées à la toiture avec des clous de fer, et il y a des poutres très-solides en diverses directions. Après le dortoir, notre abbé bâtit une autre maison qu'on appelle le réfectoire, qu'il fit diviser par le milieu au moyen d'une cloison, de manière qu'une partie servait de cellier, et l'autre partie de réfectoire. Ce bâtiment fut construit avec les mêmes matériaux et dans les mêmes dimensions que le précédent; les plafonds et les parois de la cloison furent décorés de peintures par Madaluf, peintre habile de l'église de Cambrai. En troisième lieu, il fit élever un beau bâtiment, qu'on appelle la *grande maison*, qui, tournée vers l'orient, touche au dortoir d'un côté, et de l'autre au réfectoire: là il établit un mur et une cheminée, et il ordonna de continuer plusieurs autres choses que sa mort prématurée ne permit pas d'achever. Les trois constructions dont nous venons de parler sont situées de cette manière, savoir: le dortoir est exposé d'un côté au nord, de l'autre au midi, et de ce côté il touche à la basilique de Saint-Pierre; le réfectoire est également exposé au nord et au sud, mais il est presque contigu, dans sa partie méridionale, à l'abside de la basilique de Saint-Pierre. La maison principale a été bâtie comme nous l'avons dit ci-dessus. Quant à l'église de Saint-

Pierre, elle est située du côté du midi, dirigée cependant vers l'orient. Cette église fut augmentée de trente pieds en longueur et en largeur dans la partie du couchant, et par-dessus, l'abbé Ansigise faisait construire un cénacle qu'il désirait consacrer à l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais cette œuvre aussi demeura imparfaite à cause de sa mort inopinée. Dans la même basilique de Saint-Pierre, il fit placer, au sommet de la tour, une pyramide quadrangulaire haute de trente-cinq pieds, en bois travaillé, qu'il fit couvrir de plomb, d'étain et de cuivre doré et dans laquelle il plaça trois cloches. Cette partie de l'édifice était auparavant sans dignité. La tour elle-même et l'abside furent recouvertes de nouveau, par ses ordres, de lames de plomb. En outre, il ordonna de bâtir un autre corps de logis, du côté du nord, près de l'abside de la basilique de Saint-Pierre, que l'on appelle *couvant*, *conventus*, ou *cour*, *curia*, et chez les Grecs *beleuterion*, salle du conseil ou chapitre, où les frères ont coutume de s'assembler quand ils ont à délibérer sur quelque objet. Là, tous les jours, du haut de la chaire, on fait la lecture des livres sacrés; là on entend tout ce que l'autorité de la règle conseille de faire. C'est là qu'il voulut qu'on établit le tombeau dans lequel il devait être déposé après sa mort. Enfin, devant le dortoir et le réfectoire et la *grande maison* déjà indiquée, il fit bâtir des cloîtres élégants sur lesquels il établit une charpente et qu'il prolongea suivant la dimension de ces mêmes bâtiments. Au milieu du cloître situé en face du dortoir est établi le chartrier; la bibliothèque que les Grecs appellent *pyrgiscos*, où l'on peut conserver une grande quantité de livres, est située en face du réfectoire: ce dernier bâtiment est couvert de tuiles attachées avec des clous. » (*Spicilegium*, tom. III, p. 238.)

Cette énumération fort détaillée des grands travaux entrepris et exécutés par l'abbé Ansigise, peut fournir à la science archéologique de curieux renseignements sur l'état de l'art chrétien dans la première moitié du x^e siècle. On voit que l'église abbatiale, dédiée à saint Pierre, était régulièrement orientée, d'une forme remarquable, avec une flèche à quatre pans couverte en métal. Il n'y a pas jusqu'à la manière dont on avait attaché les tuiles avec des clous qui ne soit digne d'être mentionnée: elle atteste du moins le soin que l'on apportait dans la construction des principaux bâtiments. La décoration de certaines salles avec des peintures murales est encore un fait très-curieux, ainsi que le nom du peintre qui était un chanoine de l'église de Cambrai. Le même abbé avait enrichi son église de vases précieux en or et en argent. N'oublions pas de mentionner ici un autel dédié à la sainte Vierge, qu'il avait fait orner d'une table de bois recouverte de figures d'argent très-variées. Il avait donné à l'église de Luxeuil, qui était sous sa dépendance, une croix d'or merveilleusement travaillée, ornée de pierres précieuses, ayant un bâton revêtu d'argent. Il avait coutume de faire

(1) Whitaker. *History of Wharfedale*, p. 195.

porter cette croix devant lui quand il allait en voyage.

L'état des arts était donc très-florissant à Saint-Wandrille, sous la direction d'un abbé qui vivait au milieu de ce x^e siècle, que certains faux savants modernes regardent comme un siècle ignorant et barbare, et qu'ils ont appelé *siècle de fer*.

VII.

Pour faciliter l'intelligence de plusieurs monuments antiques, nous ajouterons quelques mots sur les abbés. Le titre d'abbé, donné aux supérieurs des communautés monastiques, remonte à l'établissement même de la vie cénobitique. Les abbés furent d'abord élus par ceux qui devaient leur obéir ; mais bientôt la jalousie, l'ambition et la cupidité intervinrent cet ordre, et les élections furent le résultat ou de la brigue des évêques (Mabill., *Præf. in III sæcul. Bened.*, n° 3.), ou de la violence des ecclésiastiques séculiers, qui les uns et les autres se placèrent souvent sur la chaire abbatiale. Le mal s'augmenta de plus en plus durant le cours du viii^e siècle. Dans le siècle suivant, Charles Martel, ayant épuisé la France par des guerres continuelles, distribua les abbayes et même les évêchés à des seigneurs laïques. Bernard, son fils naturel, passe pour le premier qui ait joint la qualité de comte à celle d'abbé. De là vient que le nom d'abbé séculier, *abbas comes*, *abbas miles*, est très-ordinaire dans les anciens monuments. De là vient encore que dans une même abbaye il y avait quelquefois deux abbés. L'abbé religieux était appelé *verus abbas*, et le seigneur qui en portait le titre *abbas miles*. Au moyen d'un certain revenu qu'on abandonnait à ce dernier, et dont il faisait hommage, il devait être le protecteur et le défenseur du monastère (De Laurière, *Gloss. du droit franç.*, p. 197). On trouve des abbés séculiers jusqu'à la troisième race. Hugues Capet remit les choses sur l'ancien pied, en restituant aux églises régulières le droit primitif d'élire leur supérieur.

Le titre d'abbé ne fut pris par les ecclésiastiques séculiers que sur le déclin du viii^e siècle, où l'on commença à former des collèges de chanoines, à la tête desquels on mit des abbés. Les titres latins *presul*, *antistes*, *prælatus*, etc., ne sont pas toujours attribués aux évêques. Les abbesses mêmes sont qualifiées *prælata* dans le second concile d'Aix la Chapelle.

Une bulle d'Alexandre IV, du 10 juin 1260, offre, pour la première fois, la qualification d'*abbesse séculière*, donnée à Gertrude, abbesse de Quedlimbourg.

Il n'était guère conforme à l'esprit de l'Église d'admettre les abbesses dans les conciles ; cependant on en trouve des exemples, et le seul concile de Baconelde en Angleterre, de 694, fait mention de cinq abbesses qui y souscrivirent. Quelque chose de plus singulier, c'est qu'au rapport du vénérable Bède, une abbesse nommée Hilda présida dans une assemblée ecclésiastique. (*Voy. Beda*, lib. III cap. 25 et lib. IV cap. 23.)

ABORDS DES MONUMENTS, DES ÉGLISES. La plupart des monuments bâtis dès la plus haute antiquité ont des abords ouverts et faciles. Les premiers autels consacrés à la divinité, les premiers temples élevés en son honneur, furent construits en pleine campagne, et même quelquefois sur des monticules et des tertres factices : l'isolement des édifices sacrés semble avoir été imposé par quelque règle du rituel antique. C'était sans doute afin que les bruits de la vie ordinaire et les rumeurs de la place publique ne vissent pas troubler les cérémonies religieuses. Les bois qui entouraient les temples païens avaient aussi pour but de créer une solitude favorable au recueillement religieux. Plus tard, ces bosquets furent témoins des plus effroyables débauches. Les monuments de la religion furent isolés des habitations communes chez les plus anciens peuples, et cette coutume se conserva toujours chez certaines nations.

Les monuments d'architecture les plus célèbres, chez les Grecs et les Romains, même aujourd'hui et jusque dans leurs ruines, s'offrent à nos regards et à notre étude dans un isolement complet qui permet à l'œil d'en embrasser à la fois l'ensemble et les détails. Ce serait se tromper étrangement que d'attribuer cette disposition aux exigences de l'art : on y doit reconnaître avant tout l'influence des besoins de la société religieuse antique. Suivant les usages païens, le peuple ne devait jamais entrer dans l'enceinte des temples, ni même franchir une certaine limite, dernier vestige des *téménos* primitifs ; les prêtres, les initiés, les grands personnages, pouvaient seuls se placer, soit sous les portiques sacrés, soit dans l'intérieur du temple où se dressait la statue du dieu que l'on invoquait. Il fallait donc, pour contenir la foule qui se pressait aux jours de fêtes publiques, une vaste place et autour du temple des abords spacieux.

Quand il s'agit de monuments grecs, les meilleurs enseignements de l'art et de l'histoire nous apprennent qu'il les faut bâtir de manière à les entourer d'air, de lumière et d'étendue. Les proportions harmonieuses des ordres dorique, ionique et corinthien, sont entièrement troublées par le voisinage de constructions vulgaires. Il y a, sous ce rapport, les mêmes difficultés à vaincre que pour établir les dimensions elles-mêmes du monument d'après les conditions imposées par la nature et le paysage qui l'environnent. N'est-ce pas précisément le sentiment exquis de ces nécessités diverses qui a fait que les illustres architectes de la Grèce ont déployé dans leurs œuvres de si admirables proportions, et surtout qui les a conduits à mettre leurs constructions dans un si merveilleux accord avec la lumière, le ciel, les montagnes, l'horizon du pays qu'ils habitaient ? Ne serait-ce pas à l'oubli de cette loi essentielle dans l'art de bâtir qu'il faudrait attribuer le mauvais effet que produisent si souvent dans notre pays les constructions de nos meilleurs architectes ?

Les idées religieuses modifient les idées artistiques. Si le paganisme, dont toutes les cérémonies étaient extérieures, dont tout le but, dans les fêtes publiques et les processions solennelles, était de frapper agréablement les sens, exigeait que les abords des temples fussent larges et commodes, le christianisme, dont le culte était plus spirituel, qui convoquait tous les fidèles sans distinction dans ses églises et au pied de ses autels, qui rassemblait la multitude autour de ses chaires pour l'instruire et l'encourager, n'avait pas le même intérêt à ménager de vastes et somptueux abords en face de ses temples. Les croyances chrétiennes amenèrent peu à peu un changement si profond dans les coutumes de la société, que les fidèles aimèrent à construire leurs maisons à l'ombre même et comme sous la protection de l'église, où la foi leur montrait Dieu présent. C'est alors que nos plus belles cathédrales, nos plus splendides monuments furent étreints, pour ainsi dire, dans une étroite ceinture de constructions de toute espèce.

Faut-il aujourd'hui les isoler? Est-il convenable de les entourer de places publiques?

Telles sont les questions que l'on s'est proposé de résoudre depuis quelque temps. On doit s'en préoccuper vivement, parce que l'autorité municipale, dans chaque ville, ne se montre pas très-sensible soit aux scrupules de l'archéologue, soit aux réclamations de l'artiste.

Commençons par exposer quelques réflexions à ce sujet, avant d'émettre notre sentiment.

« Il existe malheureusement des causes de destruction encore plus actives que l'incurie des hommes et l'effort du temps, c'est la perte du respect que l'on doit porter aux monuments. Il a été remplacé par un esprit de profanation et de dégradation véritablement révoltant. C'est cet esprit, dit M. Smith, qui couvre les murailles de nos édifices d'ignobles lazzi, d'hiéroglyphes obscènes, qui font rougir le passant d'indignation; c'est lui qui brise à coups de pierres les vitres des églises, malgré les treillages en fer dont on est obligé de les revêtir, qui abat, par manière de passe-temps, les têtes et les bras des statues, et les fleurons des chapiteaux dont leurs portes sont décorées. Honte à une population qui tolère de pareils excès, lorsqu'il lui serait si facile de les empêcher par une surveillance continuelle et une représentation active.

« Ces dévastations sont, au reste, un des fruits du faux système qui consiste à isoler les édifices au milieu de vastes places. Les églises du moyen âge ne sont point faites pour être vues aussi à découvert : elles ne sont convenablement placées qu'au milieu du silence et de la retraite; elles aiment à se voir entourées de demeures modestes et paisibles, qui semblent venir se presser à leur pied, comme pour y chercher une protection; elles ont besoin surtout d'être en-

vironnées de ces cloîtres muets et solitaires destinés à l'habitation des ministres et des serviteurs du temple, qui en formaient la garde, comme autrefois la tribu de Lévi à Jérusalem. C'est seulement alors qu'elles conservent leur caractère pieux, mystérieux et solennel; que le recueillement, la méditation et les pensées graves se trouvent près du sanctuaire. Mais on les cherche vainement, lorsque le bruit des voitures qui circulent tout autour au dehors, les cris des marchands ambulants ou des enfants que leurs parents laissent vagabonder sur la voie publique, viennent couvrir la voix du célébrant; lorsque les chants des hommes ivres se mêlent à ceux du chœur, ou que l'orgue de Barbarie ou la musique du charlatan qui débite ses drogues, s'unissent aux mélodies de l'orgue consacré; lorsque les tambours ou les trompettes du régiment qui défile ou qui parade sur la place viennent troubler tout à coup l'homme qui prie, ou le pénitent qui s'accuse dans l'obscur réduit du confessionnal. »

Le spirituel auteur des *Eglises gothiques* a raison de stigmatiser ceux dont la funeste négligence laisse déshonorer, que dis-je, laisse ruiner nos plus précieux monuments. N'avons-nous pas vu récemment encore, à Orléans, la municipalité, mal inspirée, condamner à être démolis de charmants restes de l'Hôtel-Dieu, sous le prétexte d'agrandir la place qui précède la cathédrale de Sainte-Croix? Il faut toutefois comprendre la signification de justes réclamations des antiquaires chrétiens au sujet de l'isolement des monuments religieux; en exagérant leurs paroles on en tirerait de fâcheuses conséquences. S'il ne faut pas chercher à isoler trop les vieux édifices du moyen âge, faut-il les laisser couvrir de constructions parasites qui en défigurent la simple et majestueuse ordonnance?

Il serait facile de citer une infinité de faits, plus déplorables les uns que les autres, au sujet des empiétements qui ont eu lieu successivement aux dépens des églises. Il n'est guère de vieille cathédrale, située au centre d'une ville populeuse, qui ne soit étouffée par de laides échoppes qui sont venues s'accrocher à toutes les saillies extérieures des murailles, se glisser entre les contre-forts et les ressauts des soubassements. C'est un spectacle qui soulève l'indignation de voir les plus nobles édifices trop souvent, hélas! dégradés et souillés par des immondices de tout genre. Nous ne saurions réclamer avec une trop vive énergie contre les usurpations, on peut le dire sans crainte, sacrilèges et impies qui compromettent la conservation et la dignité des monuments. Nous ne devons pas omettre de consigner ici un compte rendu d'une discussion à la chambre des pairs, de laquelle il résulte que l'on peut légalement appliquer l'expropriation pour cause d'utilité publique en faveur des monuments historiques. M. le comte de Montalembert, dans la séance du 12 mai 1840, demanda au gouvernement s'il ne regardait pas comme pos-

sible et lui étant permis, en vertu de la loi de 1833, d'appliquer aux monuments historiques la déclaration d'utilité publique et l'expropriation qui en peut résulter. Dans un cas où un monument appartenant au domaine public est offusqué par des constructions qui empêchent le public d'en profiter; dans le cas où un monument, déjà dans le domaine public, est entouré ou encombré de bâtiments dont l'existence peut compromettre la conservation de ce monument; dans le cas où un monument, qui a un intérêt d'art ou un intérêt de souvenirs, mais qui appartient à un particulier, est exposé à être détruit, ou transformé, ou modifié, ou dégradé, le gouvernement a-t-il le droit et le pouvoir d'employer les formes de l'expropriation pour faire entrer le monument privé dans le domaine public et pour dégager les monuments déjà publics des constructions particulières qui leur nuisent? M. le garde des sceaux a répondu et déclaré que le gouvernement admettait en principe la possibilité de l'expropriation pour des cas du genre de ceux qui ont été exposés.

Il serait donc grandement à désirer que l'autorité compétente usât largement de son droit contre les ignobles bâtisses qui déparent l'extérieur de nos plus remarquables édifices.

ABRAXAS.—On appelle Abraxas de petites statues, des plaques de métal et principalement des pierres gravées chargées de figures de divinités égyptiennes combinées avec des symboles zoroastriques et judaïques et des caractères qui offrent une association bizarre de lettres grecques, phéniciennes, hébraïques et latines, lesquelles présentent un sens très-obscur. Les Abraxas furent employés, aux premiers siècles du christianisme, par certains hérétiques qui mêlaient les plus extravagantes rêveries à l'enseignement de l'Église. Saint Irénée, saint Epiphane, saint Jérôme et d'autres Pères nous ont donné dans leurs écrits quelque idée des doctrines impies des gnostiques, des basilidiens et des valentiniens; et les monuments nombreux qui sont parvenus jusqu'à nous, nous apprennent bien des choses qui auraient peut-être été, sans cela, ensevelies dans le plus profond oubli.

Dom Montfaucon, dans son livre *l'Antiquité expliquée par les monuments*, a écrit une longue et savante dissertation sur les Abraxas. C'est à cet ouvrage que nous empruntons les détails suivants :

Les cabinets d'antiques de l'Europe fourmillent un nombre presque infini de pierres gravées, où, parmi les noms sacrés *Iao* (Jehovah), *Sabaoth*, *Adonai*, mais principalement avec celui d'Abraxas, on voit des figures à têtes de coq, de chien, de lion, de sphinx et de singe. On y voit aussi Isis, Osiris, Sérapis, Harpocrate, le Canope, l'escarbot ou scarabée sacré, et tout ce que les Égyptiens avaient mis au nombre des divinités.

On trouve quelquefois des pierres qui représentent une ancre, et de chaque côté un

poisson avec des lettres qui font le nom de Jésus. Ces pierres appartiennent-elles certainement aux basilidiens ou à d'autres hérétiques? C'est un point difficile à éclaircir. Les antiquaires chrétiens savent tous que le poisson a été, dès les premiers siècles du christianisme, employé comme un symbole de Notre-Seigneur. On en voit la figure avec une intention évidemment chrétienne dans les Catacombes de Rome, sur les tombeaux des martyrs et en d'autres endroits non suspects. Une autre pierre où on lit en lettres partie grecques, partie latines, EISVVS CHRESTVZ, GABRIE, ANANIA, AME, peut être attribuée aux gnostiques avec fondement. Le nom de Jésus-Christ y est altéré, comme l'on voit. D'un côté de cette même pierre est représenté un homme nu qui porte la couronne radiale; il hausse la main gauche et tient un fouet de la droite. Au revers, après quelques figures qui semblent marquer des constellations, on lit l'inscription que nous venons de rapporter. La figure du soleil marque, selon l'observation des historiens, que les gnostiques croyaient que Jésus-Christ était le soleil.

« L'hérétique Basilide, dit Tertullien, affirmait que le Dieu suprême était Abraxas, créateur de l'entendement, que les Grecs appellent νοῦς (nous) : de l'entendement vient le Verbe, du Verbe vient la Providence, de la Providence, la vertu et la sagesse; de celles-ci, les principautés, les puissances et les anges. Il prétend que ce sont les anges qui ont composé 365 dieux. Il compte au nombre de ces derniers anges, qui ont créé le monde, le Dieu des Juifs qu'il met le dernier de tous, c'est-à-dire le Dieu de la loi et des prophètes, qu'il dit n'être pas Dieu, mais seulement un ange. » Saint Jérôme parle souvent du monstrueux Abraxas de Basilide, et ses paroles sont expliquées par le passage suivant de saint Augustin : « Basilide, dit ce saint docteur, assurait qu'il y avait 365 dieux : le même nombre de jours renferme toute l'année; c'est pour cela qu'il regardait le mot ABRAXAS comme saint et vénérable. Les lettres de ce nom, selon la manière de supputer des Grecs, font ce nombre; il y a sept lettres, α, β, γ, δ, ε, ζ, η, qui font un, deux, cent, un, soixante, un, et deux cents : ce qui fait en tout trois cent soixante-cinq. »

Ces passages, propres à jeter quelque jour sur les doctrines étranges du gnosticisme, expliquent aussi l'origine des superstitions qui entourèrent si longtemps les Abraxas. Ces Abraxas se retrouvent non-seulement en Grèce, en Asie, en Égypte, mais encore en France. Marc, sectateur de Basilide, sema ses pernicieuses doctrines dans les régions arrosées par le Rhône et la Garonne et dans les provinces voisines.

Comme les Abraxas offrent des types fort variés, D. Montfaucon les a divisés en sept classes. La première renferme les Abraxas à tête de coq; la seconde, ceux qui ont ou la tête ou tout le corps de lion, dont l'inscription est quelquefois MITRAS; la troisième, ceux qui ont la figure ou l'inscription de Sé-

rapis ; la quatrième offre des anubis, des escarbots, des serpents, des sphinx et des singes ; la cinquième, des figures humaines, soit avec ailes, soit sans ailes ; la sixième, des inscriptions sans figures et des inscriptions hébraïques ; la septième contient quelques Abraxas d'une figure si extraordinaire qu'ils ne peuvent pas être rapportés aux divisions précédentes.

Il ne peut entrer dans notre plan de donner la description détaillée même des Abraxas les plus curieux : nous renvoyons au tome III de l'*Antiquité expliquée* les personnes qui voudraient avoir des notions plus étendues sur cet objet. Nous ajouterons en terminant qu'il est arrivé quelquefois que des signes symboliques aient été postérieurement ajoutés sur les Abraxas gravés sur des pierres précieuses. Cette addition a été faite dans un temps où l'on ne comprenait plus la valeur des emblèmes du gnosticisme et où l'on regardait uniquement à la finesse et au prix de la pierre elle-même. Du reste, la signification des figures employées par les basilidiens et les marcosiens se perdit de bonne heure, parce que la tradition seule la faisait connaître aux initiés. Au point de vue historique et archéologique, les Abraxas seront toujours intéressants. Les collections qui en ont été amassées à grands frais pourront être consultées avec fruit par les écrivains qui traiteront de l'histoire du gnosticisme.

ABSIDAL. — On emploie le mot *absidal* pour désigner tout ce qui a rapport à l'abside. Les chapelles qui entourent le chevet s'appellent *absidales*, pour les distinguer de celles qui se trouvent le long des bas-côtés de la nef ou dans les murailles du transept.

L'enceinte absidale a toujours été regardée comme sacrée, et interdite aux laïques. Nous lisons dans les canons des conciles provinciaux des défenses à ce sujet, faites sous des peines sévères. Il est à désirer que les prescriptions antiques à cet égard soient toujours respectées dans nos églises ; ce n'est que par suite d'abus qu'on laisse pénétrer jusque dans le lieu le plus vénérable de l'Eglise les personnes de tout sexe. Primitivement, les femmes ne venaient à l'entrée de l'abside que pour y recevoir la communion. Cette exception est formellement exprimée dans un concile de Tours.

Le pavé de l'abside était souvent formé de marbre de diverses couleurs, de mosaïques, d'incrustations et de matières précieuses. Aux siècles de foi, on s'empressait de décorer l'enceinte absidale de ce que la nature et l'art avaient de plus splendide. Dans certaines basiliques, les murailles absidales étaient revêtues de lames d'or et d'argent ; ailleurs, elles étaient recouvertes de peintures plus précieuses encore que ces riches métaux : l'art y étalait ses chefs-d'œuvre, et en Italie, c'est dans cet endroit que l'on admire les plus belles compositions des anciens maîtres.

ABSIDE. — L'abside est l'extrémité d'une église, d'une nef, d'un transept, de forme

semi-circulaire ou polygonale. Suivant son étymologie, le mot grec *abside* ou *apside* signifie une voûte, un arc, *fornix*, *arcus* : dans les basiliques, en effet, l'abside était la seule partie qui fût recouverte d'une voûte, et elle communiquait avec le transept et le reste de l'édifice par une large arcade qui était l'*apsis* proprement dit.

D'après Ducange, le nom d'abside se donnait aussi au *ciborium* qui s'élevait au-dessus de l'autel ; il a également servi à désigner les chasses où l'on enferme les reliques des saints. Il est difficile de se faire toujours une idée très-exacte de la signification de ce mot dans les anciens auteurs profanes ou ecclésiastiques. Ainsi que le fait judicieusement observer l'auteur du *Dictionnaire de Trévoux*, cette expression est employée en des sens différents par les vieux écrivains, en sorte qu'il nous est actuellement impossible d'en distinguer d'une manière précise toutes les nuances et toutes les modifications. L'auteur du *Dictionnaire des arts et des sciences*, M. Boutard, à l'article *Abside*, dit aussi qu'on n'est pas entièrement d'accord sur le vrai sens de ce mot. Quoi qu'il en soit, depuis que l'étude des monuments chrétiens a été mieux cultivée, on attribue à cette expression une signification bien déterminée, qui, appliquée aux monuments d'architecture, ne laisse pas la moindre incertitude. Il serait inutile de citer ici un grand nombre de passages des écrivains ecclésiastiques, et d'essayer de les expliquer : le savant Mabillon l'a heureusement tenté pour découvrir et fixer le sens exact de certaines expressions qui reviennent fréquemment sous la plume des historiens et des chroniqueurs ; mais une étude si aride ne peut être entreprise que lorsqu'il s'agit de textes d'une importance majeure. Ce serait, toutefois, rendre un service à l'étude des antiquités chrétiennes que d'entreprendre un travail sur les *absides* de nos anciens édifices, en s'appuyant sur les documents historiques, sur les données de l'archéologie et de la philologie.

Pour se former une juste idée de l'origine, de la forme et de la destination de l'abside, il est nécessaire de se rappeler les principales dispositions de la basilique latine primitive. (Voy. BASILIQUE.)

Lorsque la basilique romaine servait de salle où se rendait publiquement la justice, les juges et leurs assesseurs occupaient l'abside. Là était le tribunal proprement dit, et c'est pour cela que cette partie est quelquefois nommée *tribune*. En face de cette abside était l'enceinte réservée aux avocats, greffiers et autres officiers de la justice. Cette place convenait bien au président de l'assemblée, l'abside étant comme le point où tout se dirigeait naturellement, soit dans les lignes de la construction, soit dans la disposition des lieux.

Lorsque les basiliques civiles furent consacrées à la célébration du culte chrétien, après la conversion de Constantin, l'évêque, le *président* par excellence de l'assemblée

des fidèles, prit la place du juge au fond de l'abside. Il était entouré des prêtres et des diacres, qui remplacèrent les juges assesseurs. L'hémicycle de l'abside devint par conséquent le lieu saint, le sanctuaire, où l'on érigea l'autel et le trône épiscopal. Afin d'en rendre l'aspect plus majestueux et en même temps plus accessible à la multitude, on en éleva l'aire de plusieurs degrés : de là le nom d'*apsis gradata* qui lui fut donné par d'anciens liturgistes.

L'abside, dans les basiliques chrétiennes, était un enfoncement formé par un demi-cercle, couvert par une demi-coupoie, d'où on lui donne quelquefois le nom de *conque*, pratiqué au fond de l'édifice, en face de l'entrée principale. Lorsque le sol de l'abside est plus élevé que celui du reste de l'édifice, l'abside s'appelle encore *béma*. Elle était entourée d'un banc continu de pierre, sur lequel les prêtres et les diacres s'asseyaient pendant l'office. Le trône de l'évêque était souvent en pierre également, mais il était recouvert de draperies lorsque l'évêque officiait. L'ensemble de ces sièges s'appelait en grec *synthronos* et en latin *consessus*; on désignait encore le tout par le nom de *tribunal*, de *presbyterium* ou de *sanctuarium*.

Dans le symbolisme des églises on ne tarda pas à représenter la croix dans la forme du plan géométral. Le corps de Notre-Seigneur était supposé attaché sur cette croix, les bras étendus dans le transept, la tête appuyée sur l'autel : de là le nom de *chevet* ou de *capitulum* attribué à la région absidale.

Primitivement l'abside était séparée du reste de l'église, pendant une certaine partie de l'office, au moyen de rideaux ou de voiles destinés à cet usage. Guillaume Durand entre dans de longs détails, dans le premier livre de son *Rational des divins offices*, sur le voile du sanctuaire dont on se servait encore dans un grand nombre d'églises au moment où il vivait.

L'abside n'était éclairée originairement par aucune fenêtre. Ce fut plus tard, lorsque les églises furent orientées, que l'abside fut percée d'une fenêtre centrale et de deux ou quatre fenêtres latérales. Ce fut à la même époque que l'autel fut fréquemment placé à la partie la plus profonde de l'hémicycle de l'abside. Cette disposition était mieux en harmonie avec le symbolisme de l'orientation et des fenêtres absidales. Nous sommes portés à croire, par suite d'un grand nombre d'observations, que, dans notre pays, l'autel fut de bonne heure élevé au fond de l'abside et ne conserva pas la position dite vulgairement *à la romaine*. Il n'y eut que les églises épiscopales qui conservèrent plus longtemps les traditions primitives sous ce rapport. Mais elles les abandonnèrent généralement pendant la période ogivale. Alors on plaça presque partout le maître-autel au fond de la courbure de l'abside, et le chœur acquit des dimensions et prit une distribution jusqu' alors inconnues. Au lieu de se grouper autour du sanctuaire, les membres

du clergé se rangèrent de chaque côté du chœur, suivant l'ordre des dignités ecclésiastiques, ayant à leur tête l'évêque lui-même. C'est par suite de cette organisation hiérarchique, que les grands chœurs des cathédrales gothiques conservent toujours la même disposition. Ce ne fut que dans de très-rare églises que le siège épiscopal resta au fond de l'abside : les églises de Vienne et de Lyon furent le plus longtemps fidèles à l'antique usage. Dans l'ancienne église épiscopale d'Autun, aujourd'hui détruite, on voyait au fond du chevet le siège épiscopal de saint Léger; il en était de même à Reims, avant la réédification de la cathédrale, où se trouvait le siège de saint Rigobert. Tout en accordant à la tradition les droits qui lui appartiennent, il faut convenir que les importantes transformations opérées dans le plan basilical par l'architecture ogivale, ont nécessité le déplacement du trône de l'évêque et de l'autel majeur. Comment, en effet, n'eût-on pas élevé au centre de l'œuvre architecturale, à ce point vers lequel toutes les lignes convergent, où elles se réunissent, où la perspective dirige l'œil comme malgré lui, le maître-autel, l'âme de l'église chrétienne! Ce placement est si impérieusement commandé, que toute l'ordonnance de l'édifice semble brisée, que l'harmonie est détruite, dans les vastes monuments de style ogival où l'on a établi un autel *à la romaine*. Dans ce cas, le rayonnement des chapelles absidales n'est plus motivé, les dispositions du plan où reluit un symbolisme admirable, sont inexplicables. Nous n'avons vu nulle part un autel plus remarquable que celui de Saint-Maurice d'Angers, produire un plus fâcheux effet. Cette cathédrale, si intéressante pour l'antiquaire, d'une construction si hardie, si curieuse sous tant de rapports, perd considérablement de grandeur, de dignité, d'harmonie par l'existence d'un immense autel élevé sous la travée de l'intertransept. Il en est de même à Notre-Dame de Reims, cette cathédrale que nous regardons comme le joyau le plus précieux de l'écrin monumental de la France, où le déplacement du maître-autel et en même temps une nouvelle délimitation du chœur ont amené l'abandon de la partie la plus sacrée de l'église. A Reims donc, le chevet est désert, ou bien il est rempli de laïques. C'est un devoir pour tous de réclamer hautement en faveur des traditions ecclésiastiques des différents âges. De même que ce serait un ridicule contresens de placer le siège épiscopal ailleurs qu'au fond de l'abside et l'autel à la tête du chœur dans les basiliques de Saint-Paul, de Saint-Clément, de Sainte-Agnès, à Rome; de même aussi ce serait violer les premiers principes de l'art chrétien, de la période ogivale, en plaçant l'autel majeur ailleurs que dans l'hémicycle du chevet. Adopter le parti contraire serait un contresens aussi choquant que d'élever des autels en style primitif, avec rideaux et grands voiles de soie, dans des églises construites à une époque

où ces autels étaient totalement tombés en désuétude. (Voy. AUTEL.)

L'abside centrale était donc destinée à recevoir l'autel et les sièges du clergé. Elle était ordinairement accompagnée, dès les temps les plus anciens, de deux moindres absides, bâties sur les parties latérales, servant, l'une de *diaconicum* ou *sacrarium*, l'autre de prothèse. (Voy. ce mot.) À l'extrémité de chaque nef collatérale, on établit quelquefois une petite abside arrondie, en sorte que l'on vit quelquefois jusqu'à quatre de ces absides secondaires, disposées sur la même ligne. Il arriva que ces absides étaient parfois constamment closes avec des espèces de portières en étoffes plus ou moins précieuses.

Pendant toute la durée de la période romano-byzantine, les absides affectent la forme semi-circulaire. Ce n'est que par exception que l'on en bâtit sur un plan quadrangulaire ou polygonal. Les exemples les plus remarquables de cette forme exceptionnelle se trouvent dans les magnifiques églises romaines et romano-byzantines de l'Auvergne. M. Mallay, dans un ouvrage intéressant, en a donné la figure et la description.

Lorsque vers le commencement du XI^e siècle, comme à Preully, au diocèse de Tours, les nefs collatérales se prolongèrent en déambulatoires autour du chœur, l'ancien *presbyterium* fut transformé en chapelle ordinairement dédiée à la sainte Vierge, et les absides secondaires furent quelquefois transportées dans les bras du transept, où on les vit même se doubler, comme à Bellaigne, au diocèse de Clermont.

Durant la période ogivale, depuis le XIII^e siècle jusqu'au XVI^e, les absides sont rarement circulaires; elles sont communément polygonales. Au contraire de ce qui se pratiqua pendant l'époque précédente, ce fut par exception que les absides arrondies se montrèrent dans quelques rares édifices. L'arrangement que l'on rencontre le plus fréquemment est celui du polygone à trois, cinq, sept et neuf pans : on suppose la construction élevée sur la moitié seulement du polygone régulier. Rien n'est plus gracieux que certaines absides du XIII^e siècle, disposées avec un goût sévère, mais pur, sur un plan pentagonal; les lignes, soit à l'intérieur de l'édifice, soit à l'extérieur, s'unissent ensemble avec beaucoup d'harmonie, et se prêtent admirablement à l'établissement de voûtes légères et élégantes.

Les absides carrées se retrouvent à toutes les époques. On les observe dans certaines églises peu développées, dans les campagnes, et jusque dans des monuments de premier ordre. Dans le diocèse de Nevers, on en voit plusieurs du XIII^e et du XVI^e siècle bâties avec beaucoup de soin; et, bien qu'elles ne produisent pas un effet aussi satisfaisant que les absides à plusieurs côtés, elles ne laissent pas cependant de plaire à l'œil, comme dans l'église de Thannay, par exemple, dans l'ancien Auxerrois. Nous avons beaucoup de peine à donner le nom d'abside à la muraille

qui termine brusquement à l'orient les grandes et belles églises de Notre-Dame de Laon, de Saint-Martin de Clamecy, de Saint-Julien de Tours. Cette disposition originale est plus curieuse que belle. Elle rompt brusquement les lignes architecturales et ne permet pas à la perspective de développer ses illusions, si imposantes et si séduisantes à la fois dans la plupart de nos grandes cathédrales.

En Angleterre, la plupart des cathédrales construites au moyen âge sur des plans si grandioses et dans de si magnifiques proportions, sont terminées à l'orient par des absides carrées. Il en résulte pour l'observateur accoutumé à voir, en France, en Belgique et en Allemagne, des formes différentes, une impression qui n'est pas toujours favorable au premier abord, mais qui se modifie promptement à l'aspect de cette mâle et noble architecture. Nous citerons, comme présentant une abside terminale carrée, les cathédrales de Salisbury, York, Rochester, Winchester, Lincoln, Chichester, Ely, Peterborough, Exeter, Bristol, Oxford, Gloucester, Hereford, Worcester, Durham, Carlisle, Chester; les cathédrales de Wells et de Lichfield offrent une abside polygonale; quant à la cathédrale de Cantorbéry, elle montre une abside originale, fort intéressante, connue sous le nom de *couronne de saint Thomas Becket*, ou, comme disent aujourd'hui les protestants anglais, *Becket's crown*.

Lorsque la chapelle absidale est accompagnée de plusieurs chapelles ou *absidioles* (Voy. ABSIDIOLE), elle n'est pas assujettie à une forme déterminée. Elle se modifie suivant les époques et suivant les ressources déployées dans la construction. Dans plusieurs grandes églises, c'est comme une autre église consacrée à la sainte Vierge, ayant son plan et ses accessoires. À la Charité-sur-Loire, au diocèse de Nevers, l'abside a la forme d'une croix; il en est de même à la cathédrale de Gloucester, en Angleterre.

Il arrive quelquefois, mais rarement, que la chapelle absidale manque au foud du chevet : on en voit un exemple à Notre-Dame-du-Port, à Clermont et à Orcival. Dans certaines églises, elle a plus rarement encore reçu une dédicace particulière, comme au dôme de Cologne, où elle est consacrée aux Rois-Mages. La tradition générale veut que cette chapelle privilégiée soit dédiée à la sainte Vierge. Il fallait que cette tradition fût bien vivace pour que, dans la protestante Angleterre, la chapelle du chevet soit encore actuellement désignée sous le vocable de chapelle de Notre-Dame.

Les bras du transept sont parfois terminés en abside. La cathédrale de Notre-Dame de Noyon, de la dernière moitié du XII^e siècle, nous offre un des plus magnifiques spécimens de cette curieuse disposition. La partie méridionale du transept de la cathédrale de Soissons n'est pas moins intéressante. Dans le grand atlas de la monogra-

plie de la cathédrale de Noyon (texte par M. Vitet, dessins, par M. Daniel Ramée), on trouve la figure de toutes les églises importantes qui présentent la même modification à la terminaison des branches de la croisée. On y remarque les églises de Sainte-Marie du Capitole, à Cologne; de Saint-Martin-le-Grand et des Saints-Apôtres, aussi à Cologne; de Saint-Cassius et de Saint-Florent à Bonn; la cathédrale de Pise, la cathédrale de Tournay; Saint-Cyriaque à Ancône; Saint-Liphard de Meung, au diocèse d'Orléans; l'église de Saint-François-d'Assise, dans les Etats-Romains; Saint-Quirin de Neuss, dans la Prusse-Rhénane; l'église de Sainte-Elisabeth de Marbourg, dans la Hesse électorale; Sainte-Croix de Quimperlé, au diocèse de Quimper; Saint-Jean-Baptiste de Ristord, au diocèse du Puy; Saint-Germain de Querquerville, au diocèse de Coutances; la Sainte-Trinité de Germigny-des-Prés, au diocèse d'Orléans; Saint-Saturnin, près de Saint-Wandrille, au diocèse de Rouen; Saint-Sauveur de Saint-Macaire, au diocèse de Bordeaux. Les plus anciens exemples de cette disposition se voient à la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens, à Rome, et à Sainte-Marie de la Conception de Bethléem.

Dans le midi de la France et en Italie, l'abside des églises est souvent ornée à l'extérieur de frises, d'archivoltes, d'arcatures, d'enroulements et d'incrustations en mosaïque de pierres de diverses couleurs. Cette décoration produit de loin un effet agréable par l'opposition des couleurs et par la forme des ornements géométriques. Nous retrouvons l'application de ce système fréquemment en Auvergne, où les constructeurs avaient sous la main des laves de couleurs variées. Dans le centre et le nord de la France, ce mode d'ornementation est à peu près inconnu.

Dans certaines églises, on a établi deux absides à chacune des extrémités orientale et occidentale de l'édifice. Ces monuments curieux ont été désignés sous le nom d'églises à *contre-abside*. Nous citerons en exemple les cathédrales de Mayence, de Worms et de Spire, sur le Rhin; celles de Nevers et de Besançon en France. Nous avons signalé, il y a plusieurs années, dans notre ouvrage *Les cathédrales de France*, ces faits si intéressants dans l'histoire de l'architecture chrétienne, dans les termes suivants : « La cathédrale de Nevers, construite sur un plan qui n'a guère d'analogie en France, présente à ses deux extrémités deux grandes absides terminales, comme les églises allemandes de Mayence, de Worms et de Spire. La cathédrale de Verdun, avant la prétendue restauration consommée dans le cours du siècle dernier, présentait également deux absides qui avaient la plus frappante ressemblance avec l'abside actuelle de Sainte-Julitte. L'abside orientale est destinée aux offices du chapitre; l'abside occidentale est consacrée à sainte Julitte, mère de saint Cyr, patron de la cathédrale. Le transept n'occupe pas la position qui lui est propre dans nos autres monuments, c'est-

à-dire entre le chœur et la nef; il est rejeté à la base de la nef, absolument comme dans l'église des Saints-Apôtres, que nous avons visitée avec tant d'intérêt à Cologne, où l'on trouve tant de monuments remarquables de divers âges. Mais comment expliquer l'existence de deux absides dans la cathédrale de Nevers? Adopterons-nous l'opinion de ceux qui pensent que l'édifice n'était pas dans l'origine régulièrement orienté et que l'entrée principale était située au levant? ou bien ne verrons-nous dans cette disposition que l'effet d'un bizarre caprice? Ne pourrait-on pas présumer, avec quelque apparence de vérité, que les deux absides de Nevers avaient primitivement la même destination que celle qu'elles ont actuellement selon l'usage encore en vigueur à Mayence, où l'abside orientale sert aux offices capitulaires, tandis que l'autre est consacrée aux besoins religieux de la paroisse? Telle est notre opinion. Elle est confirmée par les coutumes de plusieurs églises épiscopales, et elle pourrait s'appuyer encore sur le plan d'un édifice fort curieux du Nivernais et qui malheureusement a disparu. L'église de la Marche avait été bâtie de manière à présenter deux absides opposées : on en voit le plan dans l'*Album pittoresque du Nivernais*. »

Dans les églises à contre-abside, il n'y a point de façade occidentale, avec tours et portails chargés de statues et de statuettes. Les portes sont forcément rejetées sur les flancs de l'édifice, où elles n'ont pas l'importance dont elles jouissent dans tous les monuments élevés sur de grandes proportions.

Les absides sont assez souvent peintes à fresque, et l'on y représente plusieurs sujets religieux : on y a placé communément l'image de Notre-Seigneur, la tête entourée du nimbe crucifère, accompagné des quatre évangélistes ou de leurs figures symboliques. Plusieurs des basiliques romaines conservent encore cette décoration de l'abside qui produit toujours un effet imposant et qui communique au reste de l'édifice un caractère majestueux. Malheureusement nous avons perdu en France les chefs-d'œuvre que le moyen âge nous avait légués sous ce rapport; nous n'en possédons plus aujourd'hui que de faibles débris.

L'usage de peindre l'abside des églises remonte à la plus haute antiquité ecclésiastique. Voici les paroles de Dosithee dans le synode de Jérusalem : « Il est étonnant, dit-il, que les hérétiques n'aient pas vu Jésus-Christ représenté dans l'hémicycle du sanctuaire sous la figure d'un petit enfant, dans le disque sacré ou l'auréole; car ils pouvaient reconnaître que, comme les Orientaux représentent au-dedans du disque, non pas la figure, ni la grâce, ni aucune autre chose, mais Jésus-Christ lui-même; ainsi ils croient que le pain de l'eucharistie n'est pas autre chose, mais qu'il est substantiellement le corps même de Jésus-Christ. » Les Grecs ont toujours gardé cet usage; leurs églises et surtout la partie absidale sont consam-

ment ornées de peintures. (Voy. PEINTURE.)

ABSIDIOLE. — On appelle de ce nom les chapelles secondaires bâties en forme d'abside autour du sanctuaire et des nefs des églises romano-byzantines ou ogivales. A partir du xi^e siècle, le plan basilical éprouva des modifications profondes. Les ailes ou collatéraux s'allongèrent et embrassèrent, dans leur contour, le rond-point du sanctuaire. On s'en servit pour donner un libre accès aux absidioles qui se déployèrent en rayonnant autour du chevet : couronne mystique entourant la tête du Sauveur, selon le symbolisme chrétien. L'absidiole formait, dans la grande église, comme un sanctuaire séparé, que la piété catholique se plut à décorer. Pendant fort longtemps et suivant une idée chère à la dévotion de nos ancêtres, chaque corporation avait un patron particulier, sous la bannière duquel les membres venaient se ranger aux jours de solennité et dans les cérémonies publiques. Tout patron avait originairement son oratoire spécial, sa chapelle, où chacun tenait à laisser des marques de sa reconnaissance, de sa générosité et de sa confiance. C'est à cette origine si pieuse et si naturelle : qu'il faut rapporter l'établissement dans nos églises d'un si grand nombre de chapelles, de confréries, de statues, de tableaux, de fondations et de legs.

On appelle encore *absidioles* des oratoires secrets, que les Grecs nommaient *doxalia* ou *doxologia*, parce qu'on y chantait les louanges de Dieu. Dans les villes et les campagnes, ces petits monuments étaient jadis assez communs : aujourd'hui ils ont à peu près entièrement disparu.

On pourrait encore désigner sous ce nom des sanctuaires souterrains, dont la disposition rappelle exactement la forme des absides primitives : ce sont des espèces de chapelles resserrées, où l'hémicycle des basiliques a conservé sa physiologie native. On dirait que l'espace libre est destiné uniquement à donner accès à l'abside, tant il semble qu'on ait tout sacrifié à cette partie essentielle. Nous avons eu l'occasion d'en visiter plusieurs : nous citerons particulièrement l'absidiole de Saint-Gatien, près de l'église de Notre-Dame-la-Riche, à Tours, et celle de Notre-Dame-de-Lorette, dans les rochers de la vallée de Pont-Neuf, non loin de la ville de Sainte-Maure.

ACANTHE. — L'acanthé est une plante dont les feuilles larges et profondément découpées ont été appliquées d'abord à l'ornement des frises et des corniches, et ensuite à la décoration des autres membres d'architecture et principalement du chapiteau corinthien. Les Grecs ont employé à cet usage les feuilles de l'acanthé cultivée, *acantha mollis*, qui croît spontanément dans l'Italie et la Grèce : elles sont d'un effet piquant, qu'aucun autre feuillage ne peut surpasser. Non-seulement l'acanthé a été employée dans l'ornementation architecturale, mais encore pour l'embellissement des autres œuvres d'art. On trouve chez les anciens et chez les modernes des instruments, des

meubles, des ustensiles ornés de feuilles d'acanthé. Les artistes, en conservant la forme des feuilles de l'acanthé, se sont plu à leur donner des sinuosités plus ou moins profondes, et à les rendre ainsi d'un effet plus pittoresque. Dans le chapiteau corinthien, elles étaient travaillées avec plus de fidélité et d'élégance ; la plante entière entourait de ses feuilles un vase dont le couvercle les empêchait de s'élever et les forçait de se rouler en petites volutes. (Voy. CHAPITEAU CORINTHIEN.) Peut-on rien voir de plus élégant qu'un chapiteau corinthien de la belle époque grecque ou romaine ?

L'acanthé sans épines, avec ses feuilles larges, flexibles, bien formées, et terminées par des découpures élégantes, est assurément une des plantes qui se prêtent le mieux aux exigences de la décoration architectonique. Aussi, depuis l'antiquité grecque, est-elle en possession d'y jouer un grand rôle. C'est à l'imitation de la plante naturelle que Vitruve attribue l'origine du chapiteau corinthien ; mais il ne faut pas croire que l'art ait été tellement imitateur de la forme naturelle, qu'il n'ait fait autre chose que transporter sur ses chapiteaux et dans ses divers motifs d'ornementation les feuilles du végétal. L'artiste Callimaque a pu puiser dans une rencontre fortuite une inspiration, mais non un modèle. On ne sait pas même, dit l'auteur de l'article *Acanthe*, dans l'*Encyclopédie pittoresque*, si l'acanthé qui lui suggéra la première idée du charmant chapiteau corinthien était l'acanthé épineuse ou l'acanthé sans épines, bien qu'il soit vrai de dire que la feuille architectonique se rapproche bien plus de la dernière que de la première. Mais le docteur Sibthorp, qui a parcouru la Grèce et l'Archipel, n'y a rencontré nulle part l'acanthé sans épines, tandis, au contraire, qu'il y a fréquemment observé l'acanthé épineuse, telle que Dioscoride la décrit et sous le nom d'*acantha*, qui signifie *épine*. On voit d'après cela qu'il ne faut pas chercher dans les ornements de nos édifices une reproduction bien exacte des contours précisés par la botanique. Ni les Grecs ni les Romains ne se sont beaucoup embarrassés de ce soin : ils ont modifié constamment les formes de la feuille naturelle, de manière à la mettre en harmonie avec leurs systèmes d'architecture et avec les différents caractères des édifices à l'ornement desquels elle était employée. Les découpures inégales et légèrement arrondies de l'acanthé ont été fréquemment remplacées par d'autres découpures plus régulières et plus pointues, qui paraissent avoir été inspirées par les feuilles du laurier ou de l'olivier. On trouve, en général, plus de finesse et d'élégance dans la feuille grecque ; dans la feuille romaine, quelque chose de plus vigoureux et de plus ferme.

Dans l'architecture romano-byzantine, la feuille d'acanthé a été souvent imitée de l'antique ; mais l'imitation n'a pas toujours été également heureuse. On remarque dans les monuments du midi et du centre de la

France des sculptures très-bien comprises, où les sinuosités de la feuille d'acanthé sont accusées avec une netteté, une précision et une fermeté surprenantes. Certains chapiteaux des églises de la Bourgogne ne sont pas inférieurs à ceux d'un grand nombre de monuments romains du commencement de la décadence, même à une époque où les traditions n'étaient pas perdues. Dans d'autres édifices, la feuille d'acanthé romane s'est pliée à des agencements nouveaux qui ne sont dépourvus ni de grâce ni d'originalité.

Durant la période ogivale, les artistes copient assez souvent dans leurs sculptures la feuille d'acanthé, en lui faisant subir des modifications en rapport avec la manière dont ils comprenaient l'ornementation végétale de l'architecture. Adolphe Berty prétend que d'Aviler s'est trompé en prenant la feuille de chardon pour celle de l'acanthé épineuse, et que les artistes de l'époque ogivale n'ont jamais sculpté la feuille d'acanthé. Nous croyons que ce reproche est injuste; l'étude attentive de nos édifices de style ogival aboutit complètement d'Aviler. Il est évident que les sculpteurs de cette époque ont traité fréquemment cette feuille, en lui donnant des contours aigus, qui n'existent pas dans l'acanthé molle, mais qui se trouvent dans l'acanthé épineuse, qui croît naturellement dans le midi de la France, dans les lieux humides et ombragés. On peut encore reconnaître, en divers lieux, qu'ils ont cherché à imiter l'acanthé dans sa forme artistique antique, et leurs efforts, pour n'être pas entièrement heureux, n'en sont pas moins visibles.

ACCESSOIRES. — On appelle *accessoires* tout ce qui entre dans la composition d'un ouvrage d'art, sans y être d'une indispensable nécessité. Les artistes les plus célèbres de l'antiquité ont, à dessein, négligé les accessoires même dans leurs chefs-d'œuvre les mieux achevés, afin que l'œil ne fût ni détourné ni distrait de la vue de l'objet principal. Cette manière de procéder, au jugement de grand nombre d'artistes et d'écrivains, est rationnelle et doit être suivie par ceux qui aspirent à marcher sur les traces des grands maîtres. Il ne semble pas cependant, tout en admettant cette opinion, qu'on doive approuver la négligence avec laquelle les sculpteurs grecs ont généralement traité les accessoires; il y a dans cette négligence, parfois affectée, quelque chose qui blesse les exigences du goût artistique chez les modernes. Aujourd'hui, l'on ne supporterait pas dans une composition soignée des détails, quelque secondaires qu'on les suppose, exécutés d'une manière incorrecte. Un des premiers principes en matière d'art, dont on ne saurait se départir impunément, c'est que les diverses parties d'une œuvre artistique doivent être subordonnées les unes aux autres, de telle sorte qu'elles se fassent valoir les unes les autres suivant leur importance propre. C'est en cela que les artistes du moyen âge paraissent surtout avoir ex-

cellé. Dans un monument du XIII^e siècle, par exemple, tous les éléments qui entrent dans la composition de l'édifice sont étroitement unis ensemble et reliés entre eux suivant les lois de la plus heureuse symétrie. Dans les principales églises de la première période ogivale, les lignes essentielles de la construction se dessinent vigoureusement, sans jamais être étouffées sous une ornementation trop abondante; les dispositions fondamentales qui concernent la solidité et qui sont destinées à satisfaire la raison, ne sont jamais sacrifiées à des motifs de décoration. Aussi, quand on entre dans une de nos grandes cathédrales, le regard embrasse aisément l'ensemble d'un coup d'œil, sans être empêché par des accessoires trop multipliés.

La perfection architecturale brille précisément dans cette harmonie des formes, se développant dans une juste mesure, selon leur destination, sans se nuire les unes aux autres. Quand l'œil et la raison du spectateur auront été satisfaits par la savante combinaison des lignes, la sage distribution des forces, l'équilibre de la masse, le goût réclamera encore des embellissements et des formes agréables pour plaire à l'imagination. Il faut alors que les accessoires répondent par leur élégance et leur bonne exécution à l'importance du corps principal qu'ils doivent accompagner et orner. Or, c'est là une des gloires des architectes de la période ogivale: jamais ils ne négligent les détails en apparence les plus insignifiants. Examinez un édifice de style ogival depuis les fondations jusqu'au faite; regardez dans les angles les plus retirés et jusque dans les anfractuosités le moins accessibles au regard; depuis le chapiteau finement ciselé des colonnes de l'abside, jusqu'aux feuilles recourbées qui grimpent le long des angles de la flèche: tous les détails sont travaillés avec cette patience amie de la perfection, avec cette recherche sévère qui ne se pardonne pas la moindre négligence. Cette observation a été faite mille fois; tout le monde n'en tire pas la même conséquence. Pour nous, partageant en cela le sentiment de beaucoup d'antiquaires chrétiens, nous voyons dans ce fait une preuve de la foi admirable qui régissait la société entière à cette époque, comme elle guidait le génie des artistes et conduisait le ciseau des sculpteurs. L'artiste chrétien, en se consacrant à l'œuvre de l'église, ne perdait pas de vue qu'il travaillait pour la maison de Dieu, et il n'ignorait pas que l'œil de Dieu pénètre partout, et que son talent, en s'exerçant dans un si noble but, aurait infailliblement sa récompense. Quiconque recherche avant tout la gloire humaine et se montre avide de cette fumée qu'on nomme la louange et de ce vain bruit qu'on appelle renommée, tient absolument à ce que ses œuvres soient exposées aux regards; il n'est pas disposé à déployer les ressources de son talent sur des objets destinés à demeurer inconnus. Et voilà la cause de l'immense différence

qui existe entre l'art chrétien et l'art païen ou l'art profane de nos jours!

Que n'aurions-nous pas à ajouter au point de vue des seules convenances artistiques, si nous entreprenions de comparer les œuvres d'orfèvrerie du moyen âge aux œuvres contemporaines de même nature! Les vieux artistes ont épuisé les trésors de la plus riche imagination dans ces mille petits accessoires si finis, si délicats, si précieux, où nous ne savons ce que nous devons le plus admirer ou de la perfection du travail ou de l'infinie variété des formes. Nous renvoyons le lecteur au 1^{er} volume des *Mélanges d'Archéologie et de littérature*, par MM. A. Martin et Ch. Cahier, où ils verront de magnifiques gravures représentant la splendide chasse des grandes reliques d'Aix-la-Chapelle.

ACCOLADE (OGIVE ou ARC EN). (Voy. ARC.)

ACCORD. — On appelle ainsi dans les arts l'effet qui résulte de l'heureuse disposition de toutes les parties d'un ouvrage. Dans l'architecture, ce terme s'applique à l'art de dessiner et d'ombler les objets, à la disposition du plan, à la distribution des ornements, à l'arrangement des parties et à l'unité de caractère et de style. « On distingue, dit Millin, l'accord de composition et l'accord de goût et de style. Le premier consiste à ne rien admettre d'inutile, à combiner le plan avec l'élévation, la décoration extérieure avec les dispositions intérieures, à être sévère sur le choix et le nombre des ornements, à rejeter tous les détails qui peuvent détruire l'unité et l'harmonie. L'accord de goût et de style tient à l'union des arts entre eux. Il exige de la part de l'artiste la connaissance pratique et même l'exercice des autres arts qui contribuent à l'embellissement de l'architecture. Il en résulte cette identité de caractère, cette unité de style, qui se rencontrent dans les beaux ouvrages des anciens. Ce mérite manque trop souvent aux ouvrages modernes, où le style de l'architecte diffère quelquefois infiniment du style de ceux auxquels il abandonne la décoration, comme une chose qui lui est étrangère et dont il ne se croit pas responsable. »

Dans les œuvres des artistes de la période ogivale, l'accord de goût et de style règne d'une manière admirable. Plus on les étudie, plus on est frappé des ressources que l'architecte avait en son pouvoir. Si l'architecte ne dirigeait pas immédiatement lui-même toute la décoration sculptée, peinte, etc., de l'édifice qu'il avait bâti, il exerçait au moins une influence décisive; à moins que l'on ne préférât admettre que tous les artistes de cette période étaient tellement imbus des mêmes principes, qu'ils pouvaient concourir à la réalisation d'un même projet, à l'accomplissement d'un même but, tout en n'obéissant qu'à leurs inspirations personnelles. Malheureusement nous ne possédons qu'un nombre infiniment restreint de monuments où l'on puisse aisément reconnaître les traces de ce merveilleux accord de goût et de style. Nous en avons toutefois assez pour appuyer nos idées et nos jugements à ce

sujet. Les vitraux peints, qui garnissent les hautes fenêtres du chœur et de la nef, sont éminemment propres à répandre une teinte douce et harmonieuse sur l'intérieur du temple, surtout si l'on suppose que l'enceinte est entièrement peinte et dorée, comme cela eut lieu à la Sainte-Chapelle de Paris et ailleurs.

Les hommes initiés à la connaissance de l'art chrétien du moyen âge savent que non-seulement l'architecture et ses accessoires obligés sont parfaitement en accord, mais encore que le mobilier, comme les chaires, les grilles, les fonds baptismaux, les stalles et les autres objets d'art, sont en rapport d'harmonie entre eux. Il y eut, par conséquent, à cette époque, infinie variété dans la plus sévère unité. Quiconque a tant soit peu étudié le XII^e siècle, cette phase transitionnelle si curieuse et si originale dans certaines de ses innovations, le XIII^e siècle, cette époque de brillante inflorescence de l'art ogival, le XV^e siècle, cette séduisante et coquette apparition de mille formes capricieuses, est à même de distinguer, sans erreur possible, le moindre ouvrage, le moindre fragment, qui leur appartient, et cela non pas uniquement en architecture, mais dans toutes les branches de l'art, tant il y a unité, accord, harmonie, entre toutes les parties et tous les détails qui entrent dans chaque composition.

L'art catholique a réalisé à un éminent degré la condition première de la beauté, de la grandeur, de la noblesse, dans toute œuvre plastique destinée à vivre dans l'admiration des hommes. Si la postérité a salué de ses cris d'enthousiasme les chefs-d'œuvre immortels de l'antiquité, lorsque l'étude ou des hasards heureux les découvrirent dans les déserts ou dans la poussière des ruines; pourquoi cette même postérité, si sensible aux éinotions qu'excite en elle la vue des grandes et belles choses, resterait-elle indifférente en face des monuments impérissables élevés par nos ancêtres?

Quand, par suite de malheurs ou d'accidents, nous sommes forcés d'entreprendre des réparations dans nos vieux monuments historiques, nous devons avant tout veiller à ce que l'accord de style soit scrupuleusement gardé. Défigurer un monument, soit par l'addition de formes nouvelles et disparates, soit par l'altération des formes premières, n'est-ce pas un acte de vandalisme?

C'est un devoir pour tout homme de cœur de veiller, sous ce rapport, à la conservation entière de nos édifices chrétiens de tous les âges, qui forment en France une de nos gloires nationales. Les étrangers qui visitent notre pays, nous envient les nombreux et splendides monuments que nous possédons encore au milieu des ruines amoncelées par suite de nos discordes politiques et religieuses. Sachons préserver, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, les derniers restes dont, à juste titre, notre patrie peut toujours se montrer fière!

ACCOTOIRS ou **ACCODOIRS**. — L'accodoir ou accotoir d'une stalle d'église, que l'on trouve indiqué sous le nom de *croche* dans de vieux documents, est placé sur le rampant de la parclose, et sert d'appui aux coudeuses quand la stalle est laissée. (*Voy. STALLS*) Nous empruntons cette définition à l'ouvrage de MM. Jourdain et Duval sur les stalles du chœur de la cathédrale d'Amiens. Ces deux auteurs ont pris un soin particulier d'éclaircir la signification obscure de certaines expressions. C'est à tort que certains écrivains ont dit que les accotoirs étaient aussi appelés *muséaux*, parce qu'ils étaient souvent ornés d'une tête d'animal. Le muséau de la stalle est l'extrémité de la pièce de bois dans laquelle s'engage la partie supérieure de la parclose. Les artistes du moyen âge ne manquent pas, dans les stalles ouvragées, de déployer l'adresse et la patience de leur ciseau en sculptant les accotoirs. On y voit une infinité de formes plus ou moins gracieuses ou bizarres. Dans les magnifiques stalles d'Amiens, on découvre, en cet endroit, comme partout ailleurs, des motifs de décoration très-variés. On y remarque des personnages tantôt grotesques, tantôt moraux, tantôt historiques. Afin de donner une idée plus exacte de la verve que les sculpteurs en bois ou *bahutiers* ont déployée à Amiens, nous transcrivons ici le résumé de la description détaillée de tous les accotoirs des stalles d'Amiens, résumé fait par MM. Jourdain et Duval à la page 286 de leur ouvrage.

« Toutes les statuettes de ce musée vraiment historique et national peuvent se distribuer en six catégories. La première comprend les corps de métier, les professions et les états de la vie; elle compte trente-quatre sujets : le chanoine, l'apothicaire ou le pileur, le boulanger, le colporteur, le mendiant, le boucher, la maîtresse d'école, le maître d'école, la marchande d'herbes, la porteuse d'eau, la mendiante et ses enfants, le huchier, le tailleur d'images, l'architecte, l'écrivain, le financier, le donneur d'eau bénite, le bourrelier, la marchande de fruits, la laveuse, le moine, la religieuse, la bourgeoise, le pèlerin, la brodeuse en bosse, la sage-femme, le monnayeur, l'apprêteur d'étoffes, le sabotier. La deuxième classe nous offre quarante-deux scènes critiques ou simplement descriptives de la vie privée, domestique et sociale, savoir : l'homme en prière ou en méditation, l'homme caressant un chien, le désespoir, le renard prédicateur, la conteuse de nouvelles, le fou, le niais, la vieille et l'oiseau, la mondaine au lapin, la femme dévote, la femme lisant, la jeune mère, le vieux buveur, la coquette, le lecteur, l'homme barbu, deux êtres dans un bonnet, la mère et l'enfant au maillot, le bon vieux, l'heureux ménage, la pieuse jeune fille, le damoiseau, la leçon de la mort, la femme gaillante, le moqueur, l'ivrogne, le gastronome, la malicieuse, l'obséquieux, le ménage brouillé, la toilette d'une femme, la femme à deux visages, le diable tué par une

femme, la confession, l'oisif. Les musiciens forment une troisième catégorie; ils sont six et tous du côté droit. La quatrième, de quatre personnages seulement, est celle des gens armés, tous du côté gauche. Les portelivres ou porte-lambels sont aussi au nombre de quatre; les porte-écus au nombre de six: nous en faisons la cinquième classe. La sixième et dernière est celle des animaux ou monstres, soit isolés, soit luttant contre l'homme: c'est le motif de quinze sujets. Ces derniers nous ont offert, comme à tous les explorateurs des monuments, plus d'obscurités que les autres, et notre préention n'a pas été de les expliquer. Une chose cependant paraît certaine, c'est que toute cette fantasmagorie de monstres, de chimères et de diables, a pour origine non-seulement l'imagination capricieuse des artistes et le goût du temps pour les mascarades et les déguisements grotesques et même hideux, mais aussi les romans chevaleresques et les légendes merveilleuses, et surtout l'usage des philosophes de cet âge de personnifier les vices et les vertus, pour frapper plus vivement les esprits avides d'images sensuelles et parlantes. Qu'on lise les moralistes, les glossateurs et les encyclopédistes, depuis le xii^e siècle jusqu'au xvi^e, Vincent de Beauvais, par exemple, et l'on ne sera pas peu surpris d'y rencontrer de longues nomenclatures d'animaux et de monstres, plus ou moins réels, plus ou moins fabuleux, auxquels sont comparés de point en point tous les vices et toutes les passions de l'homme. C'est l'orgueil désigné par le cygne au blanc plumage et à la peau noire; l'hypocrisie, par l'autruche que ses larges ailes semblent devoir porter au ciel, et que ses lourdes pattes de bêtes fauves retiennent à la terre; le scandale, par le dragon à la tête de femme et aux pieds de cheval; la rapacité et l'injustice, par le griffon à la fois cheval, oiseau et lion; la prudence du mal, par le hibou dont la vue ne perce que dans l'ombre; la gourmandise, par le larus, animal amphibie; l'inconstance, par le caméléon aux mille couleurs; l'intempérance, par le pourceau immonde; sans parler du hérisson, du paon, de la huppe, du chameau, du loup, du renard, de l'onocentaure et de beaucoup d'autres qui ont aussi leur signification mystique. »

ACCOUPLER (**COLONNES ACCOUPLES**). — Les colonnes accouplées sont placées deux à deux, ordinairement sur un même stylobate et le plus près possible l'une de l'autre, sans que les bases et les chapiteaux se confondent ou s'engagent les uns dans les autres. Les Grecs et même les Romains, jusqu'à l'époque de la décadence de l'art, ne connaissaient point l'usage des colonnes accouplées, dont les plus anciens exemples connus, dans les monuments antiques, sont actuellement aux ruines de Palmyre. Au xvi^e siècle, les architectes de la renaissance, puisant leurs principes et leurs modèles, non-seulement dans les ouvrages de l'antiquité, mais encore dans les édifices d'un autre âge qu'ils avaient

sous les yeux, cherchant aussi dans leur inspiration personnelle de nouveaux éléments de décoration, firent usage en Italie, et en France surtout, de colonnes accouplées dans un grand nombre de leurs constructions. L'œuvre moderne la plus célèbre en ce genre est la fameuse colonnade du Louvre, à Paris. Des historiens de l'art de bâtir ont conjecturé que les tentatives des architectes du xvi^e siècle pouvaient prouver que les ruines de Palmyre n'étaient pas entièrement ignorées en Europe jusqu'en 1691. Nous pensons que c'est vouloir rattacher à une cause trop douteuse l'emploi d'une disposition architecturale, dont nous retrouvons plusieurs exemples dans les monuments chrétiens du moyen âge. On a considéré cette forme comme d'un style barbare et comme une innovation contraire aux règles du bon goût, en s'appuyant uniquement sur cette considération que les artistes de la belle époque antique ne l'avaient point consacrée dans leurs chefs-d'œuvre. N'est-ce pas pousser trop loin le respect des traditions anciennes? N'y aura-t-il plus jamais moyen au génie moderne de tenter quelque nouvelle disposition architecturale ignorée de l'antiquité?

Les deux colonnes accouplées sont considérées comme ne formant qu'une seule masse; et, dans la perspective, elles raffermissent les lignes qui eussent été faibles et maigres, si à la même place on n'eût établi qu'une seule colonne. Dans les édifices de l'époque romano-byzantine et de l'époque ogivale, on voit fréquemment des colonnettes accouplées, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Il en résulte un assemblage de formes légères et gracieuses, coupant agréablement la monotonie des surfaces trop larges et enrichissant singulièrement l'aspect du monument par l'abondante végétation de leurs chapiteaux.

Il ne faut pas confondre les colonnes *dou- bles* avec les colonnes *accouplées*. Les premières sont placées l'une devant l'autre, et les secondes à côté l'une de l'autre. On voit à l'abside de la cathédrale de Coutances de belles colonnes doublées.

ACCUBITOIRE.—L'accubitoire est la même chose que le *triclinium* et que le *biclinium* ou salle à manger des anciens, qui donnaient aussi les mêmes noms aux lits sur lesquels ils se couchaient pour prendre leurs repas. Il paraît, par différents textes des auteurs, que le même nom était commun à ces lits et à ceux qui étaient destinés au sommeil, mais qu'ils étaient différents par la forme, qu'ils n'étaient en usage que chez les grands et les riches, et qu'il ne faut pas les confondre avec les simples lits, *lecti triclinares* ou *lectuli discubitorii*, dont se servaient les gens d'une condition médiocre. On étalait dans les premiers ce que le luxe a de plus recherché et ce qu'on pouvait imaginer de plus flatteur pour la mollesse. Ceux qu'on voyait dans les *accubitoires* étaient cintrés pour être adaptés à la table sur laquelle on servait et qui était ronde. C'est ce qui les

faisait aussi nommer *sigmatu*, parce que leur forme était à peu près semblable à celle de la lettre grecque *sigma*, qui a la figure de notre C. Les notions ci-dessus exprimées trouvent leur application dans plusieurs peintures des catacombes chrétiennes de Rome. On y voit, en effet, des personnages étendus sur des lits devant des tables en forme de croissant. Nous en avons parlé à l'article des AGAPES (*Voy.* ce mot). Ceux qui désirent avoir des détails plus étendus sur ce sujet consulteront avec avantage un travail de M. C. Robert, dans l'*Université catholique*. Il y est traité assez longuement des meubles antiques, de leur forme, de leur usage, de leur emploi dans les festins des premiers chrétiens.

ACERRA.—L'acerra est un petit coffret de bronze, carré, plus ou moins orné, qui servait à mettre l'encens. L'acerra, avec les autres instruments du sacrifice, sert d'ornement à la frise de plusieurs temples. Dans les vases et les ornements divers provenant des catacombes, dont les plus précieux ont été déposés au musée sacré du Vatican, on a trouvé de petits coffrets de même nature.

ACHE (FEUILLE D').—La feuille de l'ache est finement lobée et découpée. Elle fait un ornement très-élégant que l'on rencontre quelquefois dans l'architecture ogivale. Chez les anciens, l'ache était en grand honneur; on en tressait des couronnes pour les vainqueurs dans les jeux isthmiques. Dans l'art héraldique, on s'en est servi pour surmonter le cercle de la couronne des ducs et la faire distinguer de celle des comtes et autres gentilshommes titrés.

ACHÉIROPOÏÈTES.—On appelle achéiro-poiètes, c'est-à-dire non faites de la main des hommes, plusieurs images de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Les plus célèbres de ces images achéiropoiètes sont la Sainte-Face ou Véronique, le portrait du Sauveur donné au roi Abgare, et diverses figures de la sainte Vierge. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur l'authenticité de ces images, question que nous ne discuterons pas ici, ces images sont fort intéressantes au point de vue de l'iconographie et de l'archéologie proprement dite. Les traditions qui y sont relatives ont certainement un fidèle écho des croyances primitives, quant au type du visage de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Nous nous attacherons ici seulement à faire connaître ce que ces traditions ont de plus remarquables.

L'empereur grec Constantin Porphyrogène composa une dissertation sous ce titre : *Discours historique sur l'image achéiropoiète de Notre-Seigneur Jésus-Christ*; on en possède encore le manuscrit à la bibliothèque de Vienne, en Autriche. L'écrivain impérial entre dans beaucoup de détails que l'historien Nicéphore a passés sous silence. Nous emprunterons la narration de l'empereur grec à Fleury, qui, dans son *Histoire ecclésiastique* (livre LV, par. 30), s'exprime ainsi :

« Abgare, seigneur d'Edesse, avait un ser-

viteur nommé Ananias, qui, passant par la Palestine pour aller en Égypte, vit Jésus-Christ et fut touché de ses discours et de ses miracles. A son retour, il s'en informa plus exactement, espérant qu'il guérirait son maître, affligé de la goutte et de la lèpre noire. Sur son rapport, Abgare écrivit une lettre à Jésus-Christ, où il le pria de venir chez lui, lui offrant sa ville pour retraite contre la mauvaise volonté des Juifs. Ananias fut chargé de la lettre, et, comme il savait peindre, Abgare lui ordonna, dans le cas où il ne pourrait amener Jésus-Christ, de lui apporter au moins son portrait. Ananias étant arrivé en Judée, trouva Jésus-Christ environné d'une si grande foule qu'il ne put en approcher. C'est pourquoi il s'assit sur une pierre élevée, et commença à faire son portrait sur du papier. Jésus, connaissant en esprit ce qui se passait, le fit appeler par saint Thomas ; et, quand il fut devant lui, avant d'avoir lu sa lettre, il lui dit le sujet de son voyage, puis il fit réponse à Abgare par une lettre où il promettait de lui envoyer un de ses disciples pour le guérir.

« Jésus, ayant donné sa lettre à Ananias, vit qu'il était en peine d'accomplir l'autre commandement de son maître, touchant le portrait. C'est pourquoi s'étant lavé le visage avec de l'eau, il l'essuya d'un linge où son image se trouva aussitôt imprimée, et il le donna à Ananias. En s'en retournant, celui-ci arriva à Hiéropolis, où il logea hors de la ville, et cacha le linge dans un monceau de briques neuves ; mais à minuit il y parut un grand feu qui semblait menacer toute la ville. Les habitants alarmés, ayant trouvé Ananias, l'obligèrent à dire ce qu'il portait, et on trouva sur une brique qui avait touché le linge un portrait semblable qu'ils retiennent et que l'on gardait encore à Hiéropolis. Ananias continua son chemin, et apporta à Edesse la lettre et l'image. On conta encore la chose d'une autre manière. On disait que lorsque Jésus sua du sang avant sa passion, un de ses disciples lui donna ce linge dont il s'essuya, et y imprima son image, et le donna à garder à saint Thomas, de qui Thadée le reçut et le porta à Edesse ; car on assurait que Jésus, après son ascension, avait envoyé saint Thadée à Edesse avec cette image, et que Abgare avait été bientôt averti de son arrivée par le bruit de ses miracles. Quand l'apôtre vint devant lui, il portait l'image miraculeuse attachée à son front, et il en sortait une lumière que ses yeux ne pouvaient souffrir. Abgare étonné se leva de son lit, et courut au-devant, ne se sentant plus de son mal. Il prit la sainte image, la mit sur sa tête, sur ses lèvres, sur ses yeux, sur tout son corps, et se trouva parfaitement guéri, excepté un peu de lèpre qui lui resta sur le front ; mais elle s'effaça quand il reçut le baptême.

« Il y avait à la porte d'Edesse une idole que tous ceux qui entraient étaient obligés d'adorer. Abgare la fit ôter, et mit à la place la sainte image collée sur une planche et ornée d'or. Elle y fut honorée pendant tout

son règne et celui de son fils. Mais son petit-fils étant retourné à l'idolâtrie voulut ôter la sainte image et rétablir l'idole. L'évêque, pour conserver l'image miraculeuse, fit continuer la muraille devant la niche où elle était, après avoir mis dedans une lampe allumée et une tuile dessus. Ainsi elle demeura plusieurs siècles cachée et inconnue.

« Environ cinq cents ans après le règne d'Abgare, Chosroès, roi de Perse, assiégea Edesse ; il allait la prendre, quand l'évêque, nommé Eulalius, apprit par révélation qu'il y avait une image miraculeuse et le lieu où elle était. Il trouva encore la lampe allumée, et sur la toile qui couvrait l'image une autre image toute pareille. L'huile de cette lampe brûla les mineurs et les machines des Perses, et la présence de l'image tourna contre eux le feu qu'ils avaient allumé contre la ville. Chosroès fut contraint de lever le siège. Quelque temps après, sa fille étant possédée, le démon dit qu'il ne sortirait point si on ne faisait venir l'image d'Edesse. Chosroès en ayant écrit au gouverneur et à l'évêque, ils craignirent quelque surprise et firent faire une copie fidèle qu'ils envoyèrent, gardant l'original. A peine fut-elle entrée en Perse, que le démon promit de sortir pourvu qu'elle retournât. Ainsi Chosroès la renvoya avec des présents.

« L'historien Evagre, qui vivait du temps de Chosroès, attribue aussi à l'image miraculeuse la levée du siège d'Edesse, et c'est le premier qui parle de cette image. »

L'empereur Constantin, après avoir ainsi raconté l'origine et la découverte de ce portrait merveilleux, arrive à ce qui s'est passé de son temps, quatre cents ans après l'ancien Chosroès, et continue ainsi :

« L'empereur romain Lécapène désirait passionnément de faire venir la sainte image à Constantinople, où étaient déjà tant de précieuses reliques. Il avait déjà plusieurs fois envoyé à Edesse demander l'image et la lettre de Notre-Seigneur, offrant en échange 200 Sarrasins captifs et 12,000 pièces d'argent. Enfin, l'an du monde 6452, qui est de Jésus-Christ 944, l'émir d'Edesse envoya dire qu'il acceptait ces conditions, demandant de plus une bulle d'or par laquelle l'empereur promît que jamais les Romains n'attaqueraient les quatre villes de Roha, Charres, Sarroze et Samosate, et ne pilleraient leur territoire. L'empereur envoya Abraham, évêque de Samosate, pour recevoir la sainte image et la lettre ; et de peur de surprise, il emporta l'image miraculeuse et ses deux copies, celle qui avait été faite pour être envoyée en Perse, et une autre que l'on honorait dans l'église des Nestoriens ; mais on les renvoya depuis, ne gardant que l'original. Les chrétiens d'Edesse firent beaucoup de bruit, ne pouvant se résoudre à perdre ce trésor qu'ils regardaient comme la sauvegarde de leur ville ; mais l'émir des Sarrasins les obligea, partie de gré, partie de force, à tenir le traité. »

L'histoire orientale (*Elmas.*, lib. III, c. 2, p. 213) parle aussi de cette translation, et

dit que, sur la proposition des Romains, les habitants de Roza, c'est ainsi qu'ils nomment Edesse, écrivirent au calife Moutafî qui régnait alors, et qu'il ordonna au visir d'assembler tous les cadis et les grands pour délibérer sur cette affaire. Quelques-uns dirent qu'il était honteux aux Musulmans de donner cette image aux Romains ; d'autres soutinrent qu'il était louable de racheter à ce prix des Musulmans captifs, et cet avis l'emporta.

L'empereur Constantin raconte ensuite comment la sainte image fut apportée à Constantinople. Elle y arriva le 16 août 944, et fut d'abord déposée dans l'église Notre-Dame de Blaquernes, où l'empereur célébrait la fête de l'Assomption ; le lendemain, on la porta solennellement à Sainte-Sophie, et enfin elle fut mise dans l'église du Phare, la principale des chapelles du palais. Il raconte un grand nombre de miracles arrivés à cette occasion, tant pendant le voyage qu'à Constantinople, et c'est le contenu de ce discours attribué à l'empereur Constantin Porphyrogénète. L'Église grecque célèbre la fête de cette translation le même jour 16 août.

Nous avons rapporté en son entier le récit ou plutôt l'analyse de l'*Oratio historica* de l'empereur grec, parce que nous avons pensé que les personnes qui s'intéressent aux questions d'iconographie chrétienne, aimeraient à voir avec quelque détail ce qui concerne le plus célèbre des portraits archéopoiètes de Notre-Seigneur. La narration de l'empereur Constantin diffère un peu de celle de l'historien Nicéphore ; on y trouve de plus des faits merveilleux que Nicéphore n'a pas voulu donner ou qu'il a ignorés.

Chacun sait que, depuis plusieurs siècles surtout, on a multiplié les copies de l'image d'Edesse, soit en simples dessins, soit en tableaux, soit en gravures. La figure de Notre-Seigneur y est toujours représentée de face, avec un air calme, les cheveux et la barbe toujours disposés de la même manière, ce qui donne à tous ces portraits un air de ressemblance. On croit posséder à Rome l'image d'Edesse dans l'église de *San Silvestro in capite*. Elle est gravée dans l'histoire de cette église donnée par Carletti.

Quant à l'image de Jésus-Christ nommée la Sainte-Face, elle existe à Rome dans la basilique de Saint-Pierre, où on la conserve précieusement dans l'une des grandes niches de la coupole, et tous les ans on montre au peuple le Jeudi et le Vendredi saints, ainsi que la lance et la croix. Cette espèce de portrait, que l'on appelle encore *veronica* (vraie image), et en français *véronique*, est une représentation de la face du Sauveur empreinte sur un linge. Les uns croient que ce linge est le suaire qui fut mis sur le visage de Jésus-Christ après sa mort : ce qui l'a fait aussi nommer suaire ; d'autres pensent que c'est le mouchoir avec lequel une sainte femme essuya le visage du Sauveur lorsqu'il allait au Calvaire chargé de sa croix.

Il ne faut pas confondre ce suaire avec ce

que l'on nomme ordinairement les *saints-suaires*, où le corps entier est représenté étendu dans le sépulcre. Il ne faut pas non plus confondre la Sainte-Face dont il est ici question avec la Sainte-Face de Lucques : celle-ci n'est autre chose qu'un crucifix miraculeux que l'on garde depuis fort longtemps dans la chapelle de la Croix de la cathédrale de cette ville (1).

La Sainte-Face de Rome est une relique précieuse, reconnue et vénérée depuis nombre de siècles dans l'Église. On ignore l'époque où la Sainte-Face a été transférée à Rome ; mais il n'est nullement présumable, comme quelques auteurs crédules l'ont dit, que ce soit du temps de Vespasien, et que son fils Titus ait été guéri d'une espèce de dartre en la regardant. Ce qu'il y a de certain, c'est que, le 23 novembre 1011, on fit à Rome la dédicace d'un autel du Saint-Suaire, sous la coupole duquel se gardait le voile où la Sainte-Face était empreinte. Donc elle existait déjà à Rome au commencement du XI^e siècle. Il est question de la même Face dans un ancien cérémonial dédié au pape Célestin II, en 1143. (*Voy. le Musæum Italicum* du P. Mabillon, tom. II, p. 122.) Elle est aussi mentionnée dans les *Flores historiarum* de Matthieu de Westminster, qui cite les propres paroles du pape Innocent III, mort en 1216, et dans une bulle de Nicolas IV, datée de 1290. En voilà suffisamment pour prouver que la Sainte-Face a été honorée dans l'Église depuis des temps très- reculés.

Des caractères sont tracés sur le linge où est imprimée la Sainte-Face. On voit dans le haut, au côté gauche IC., puis au côté droit XC. ; enfin, au bas sont trois mots en caractères inconnus, qui ont fort embarrassé le P. Mabillon. Il croyait y avoir distingué le mot *ARRAXAS* dont les basilidiens se servaient sur les talismans et les phylactères. L'auteur se récrie fort sur ce que l'on aurait pu induire de là que ce portrait fut une image constellée ; et il parle des différents genres de superstitions relatives aux talismans. Le fameux P. Hardouin, voulant expliquer l'inscription en question, donna dans les visions auxquelles il était assez sujet. Le P. Honoré de Sainte-Marie a soutenu que l'inscription était moscovite, et, aidé de deux médecins russes, il a découvert que les trois mots qui la composent sont *OBRAZ GOSPODEN NAUBROUS*, qui signifient, dit-il, *image du Seigneur sur un linge*. Cette explication a été confirmée, ajoute-t-on, par un prince russe de la suite du czar Pierre I^{er}, lorsqu'il vint à Paris en 1717.

On voit dans le tome II du *Musæum Italicum* de Dom Montfaucon une gravure repré-

(1) Il y avait autrefois une copie de la Sainte-Face de Rome, à l'abbaye de Montreuil-les-Dames, en Thiérarché (Aisne), de l'ordre de Cîteaux. Elle y fut envoyée par Urbain IV qui y avait une sœur. Il écrivit à ce sujet une lettre datée de 1249 et adressée aux religieuses. Elle se trouve dans le traité *De linteis sepulcratis* de Chifflet. Urbain IV. était alors archidiacre et chapelain d'Innocent IV.

sentant assez exactement la Sainte-Face de Rome. Dans plusieurs ouvrages italiens, on en voit également la gravure plus ou moins fidèle. La figure est très-longue, le nez un peu large par le bas. Cette image, dit M. Emerid David, est celle de toutes les peintures du même genre où la tête de Jésus-Christ a le plus de dignité. (*Histoire de la peinture*, p. 23, note 5.)

Outre les portraits de la sainte Vierge que l'on prétend avoir été peints par saint Luc, les historiens ecclésiastiques mentionnent plusieurs images archéopoiètes de la sainte Vierge. On a beaucoup parlé du fameux portrait de la sainte Vierge, connu sous le nom de *Notre-Dame d'Edesse*, si renommé dans l'antiquité ecclésiastique, et ainsi nommé parce qu'il était d'abord dans l'église de cette ville en Mésopotamie. Cette image est celle que Codin soutient avoir été transportée à Constantinople par ordre de Constantin le Grand, pour être déposée dans une église qu'il avait bâtie. Mais il est probable que Codin, historien du *xv^e* siècle, aura confondu, dans son récit hasardé, Constantin le Grand du *iv^e* siècle avec Constantin Porphyrogénète du *x^e*.

Il y a des écrivains qui soutiennent que l'image de Notre-Dame d'Edesse a été transportée, non pas à Constantinople, mais directement à Rome, où elle est encore aujourd'hui et où on l'honore le 2 juin, anniversaire de sa translation.

Les Grecs parlent d'une autre image archéopoiète de la sainte Vierge. Le récit que nous avons à ce sujet est rempli d'un merveilleux qui plaisait beaucoup à l'imagination poétique des Grecs, mais qui ne soutiendrait pas l'examen d'une critique sérieuse. Quoi qu'il en soit, cette image s'est trouvée peinte miraculeusement et d'une manière indélébile sur une colonne de l'église que les saints apôtres Pierre et Jean ont bâtie à Lidda ou Diospolis, en l'honneur de la sainte Vierge.

Nous n'entendons nullement ici affirmer ou nier les arguments qui sont apportés en grand nombre par les partisans et les adversaires des images archéopoiètes. Nous nous bornerons à constater que ces peintures, dont les saints Pères n'ont jamais parlé dans leurs discussions sur la forme de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, ont été surtout célèbres en Occident à partir du *xi^e* siècle. Quelle influence ont-elles exercée sur l'art chrétien? Il serait difficile de l'apprécier exactement. Ce que nous pouvons affirmer positivement, c'est qu'on y trouva un type pleinement conforme au type hiératique des plus anciens monuments, dont on ne s'écarta guère dans la reproduction des traits de Notre-Seigneur. Ce qui semble ressortir de ces faits, c'est que la tradition a conservé dans l'Eglise des détails assez précis sur la figure et la taille du Sauveur. Comment les apôtres et les disciples, pour satisfaire à la pieuse curiosité des premiers chrétiens, n'auraient-ils pas souvent raconté avec amour comment *était Jésus*, suivant l'expression de l'évangé-

liste, en parlant de Zachée qui voulait voir Jésus, *videre Jesum quis esset?* « Il n'est nullement incroyable, dit Dom Calmet, que l'on ait conservé dans l'Eglise une tradition constante sur la forme de Jésus-Christ, qui se soit perpétuée jusqu'à nous. »

ACROLITHES. — Les premières statues furent en bois. On ne s'éloigna même dans le choix de la matière que peu à peu du bois qui semblait avoir été consacré par l'usage. A des corps en bois revêtus d'habits quelquefois dorés, on donna des têtes, des bras et des pieds en pierre. De là est venu le nom d'acrolithes, *acrolithoi*.

Chez les Grecs, plusieurs statues acrolithes furent particulièrement célèbres. On en peut voir l'indication et la description abrégée dans l'*Archéologie* d'O. Muller. Clément d'Alexandrie en parle dans plusieurs endroits de ses écrits.

Les premiers chrétiens repoussèrent avec horreur et les statues et le culte idolâtrique qu'on leur rendait. Ce n'est donc ni dans les Catacombes, ni dans les monuments chrétiens primitifs que l'on a découvert des vestiges d'acrolithes; mais, s'il faut en ce point s'en rapporter au témoignage de certains écrivains, il paraîtrait qu'au moyen âge on aurait employé le bois et la pierre dans la confection de plusieurs statues.

ACROTÈRE. — Les acrotères sont des espèces de petits piédestaux, ordinairement sans corniche et toujours sans base, placés au sommet et aux extrémités triangulaires des frontons: ils étaient destinés à porter des statues. Les acrotères n'appartiennent pas à la belle époque de l'architecture grecque. C'est surtout à Rome et dans quelques-unes des provinces romaines qu'on en fit usage; on pourrait dire avec assurance que cette espèce d'ornement appartient à la décadence de l'art. Les architectes de la renaissance l'ont employé quelquefois.

Dans les monuments chrétiens, on trouve des espèces d'acrotères au-dessus des frontons aigus qui surmontent les portes principales des édifices du *xiii^e*, du *xiv^e* et du *xv^e* siècle. A la naissance et au sommet des pignons aigus des façades, on voit aussi ces acrotères, destinés, comme les premiers, à supporter des statues ou des groupes. Dans les églises de la période ogivale, le frontispice est communément surmonté d'une statue d'ange qui sonne de la trompette, ou de la statue de saint Michel terrassant le dragon et mettant le démon en fuite.

On appelle aussi acrotères les parties pleines en forme de piédestal, et quelquefois surmontées de statues, de vases, de trophées ou d'autres ornements, qui sont de distance en distance dans les balustrades. On observe des acrotères de cette espèce dans les balustrades qui garnissent les galeries d'un grand nombre d'églises ogivales. Cette disposition existe aux galeries du grand comble de l'église métropolitaine de Tours. Les balustrades, formées de compartiments en quatre feuilles, sont interrompues de distance en distance par des acrotères destinés

à en consolider et à en orner en même temps l'ensemble. Ce système de décoration produisit un effet imposant. A Tours, la cathédrale, dédiée à saint Maurice et à ses compagnons martyrs présentait, à la hauteur des galeries supérieures, une légion de chevaliers et d'évêques veillant, pour ainsi dire, autour du saint édifice. Malheureusement, à la première révolution, ces belles statues furent en partie détruites.

ADYTUM ou **ADYTON**. — L'*adytum*, dans les temples païens, était un lieu secret et obscur, dans lequel les prêtres seuls avaient le droit d'entrer. C'était une espèce de sanctuaire d'où on avait soin d'écarter les profanes. L'existence de l'*adytum* et sa disposition dans certains temples nous expliquent comment la fourberie des prêtres païens trompait l'ignorance et la crédulité de ceux qui allaient consulter les oracles et qui s'imaginaient entendre la voix des dieux répondant à leurs demandes. Dans les ruines de Pompéi, on voit un *adytum* bien conservé au temple de Diane. Les historiens grecs et romains parlent souvent de cette partie des temples; ils n'en donnent jamais la description, et cela se conçoit par l'inquiète surveillance des prêtres des idoles. Il a fallu que la religion chrétienne vint renverser temples, prêtres et idoles, pour que nous connussions le mystère de l'*adytum*.

En discourant sur l'architecture des Phéniciens et des peuples voisins, Othon Muller essaie de faire comprendre les dispositions des temples phéniciens, bâtis soit par le roi Hiram, soit par d'autres princes. Ces édifices avaient un *adyton* où se trouvait la statue d'Astarté, ou quelquefois une colonne ou obélisque symbolique. L'auteur que nous venons de nommer prétend que l'art phénicien exerça la plus grande influence sur l'ordonnance et le plan du temple de Jérusalem bâti par Salomon, et que l'*adyton* des temples d'Astarté se retrouve dans le sanctuaire, le *Saint des saints*, du temple juif. L'archéologue allemand croit que les Egyptiens exercèrent moins d'influence que les Phéniciens sur l'architecture salomonienne, parce que l'Egypte était trop éloignée de Jérusalem. Cette manière de procéder n'est pas sans danger d'erreur, quand il s'agit d'une question aussi complexe que celle des origines. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions admettre la comparaison qu'il établit entre le sanctuaire des Juifs et l'*adytum* des païens. Il y a autant de différence entre l'un et l'autre qu'entre nos sanctuaires chrétiens et les réduits obscurs où se cachaient les prêtres des idoles, soit pour en imposer à la crédulité de la foule, soit même pour se livrer à des actes d'infâme débauche: l'histoire ne nous a-t-elle pas révélé les horreurs qui se passaient dans le temple de Séraïis en Egypte et ailleurs?

ÆDES et **ÆDICULA**. — Ces deux mots, empruntés à la langue païenne, ont été fréquemment employés par les écrivains ecclésiastiques dans une signification ana-

logue. Selon Varron, l'*ædes* différait du temple en ce qu'elle était consacrée sans être inaugurée comme celui-ci. Les monuments de ce genre ressemblaient donc beaucoup aux temples proprement dits, mais ils étaient moins somptueux. Il est à noter cependant que les expressions *ædes* et *temple* sont quelquefois synonymes. On désignait communément sous le nom d'*ædicula* de petits édifices religieux situés dans l'intérieur des habitations particulières. Dans certains cas, on appelait encore *ædicula* de petites représentations de temples que l'on suspendait dans l'enceinte des édifices religieux ou que l'on plaçait entre les mains des statues que l'on vénérât.

Au moyen âge, les *ædicules* étaient employés dans une double signification. On représentait soit au portail des églises, soit à l'intérieur, soit sur les pierres tombales, les fondateurs des monuments chrétiens avec une petite église entre les mains. Cette image indiquait aux yeux de tous, dans un langage parlant, que le personnage qui la portait avait bâti à ses frais l'édifice tout entier. C'est pour cela que les statues portant des *ædicules*, ne se rencontrent jamais dans les cathédrales, parce que ces monuments gigantesques ne sont pas l'œuvre d'un homme, mais l'ouvrage de plusieurs générations.

Il arrive quelquefois que l'architecte qui avait dirigé la construction du monument, était figuré ayant en main, et dans des dimensions très-restreintes, le plan de l'église qu'il avait dressé et exécuté. C'est ainsi que Li-Bergier, architecte de Saint-Nicaise à Reims, était représenté sur sa tombe, ayant, en outre, à ses pieds, des instruments comme emblème de sa profession.

Les châsses, destinées à renfermer les reliques des saints, avaient fréquemment la forme d'une maisonnette et plus souvent encore celle d'un petit temple romano-byzantin ou gothique, suivant le goût des temps où elles avaient été faites. Les *ædicules-reliquaires* sont toujours très-remarquables au double point de vue de l'art et de l'archéologie. L'orfèvrerie y a déployé tous ses trésors de richesse, de pierres précieuses et d'imagination artistique. Ce sont de charmantes petites églises avec leurs tourelles, leurs contreforts, leurs clochetons en or, en argent, en bronze ou en cuivre doré. Les ornements émaillés jouent un grand rôle dans leur décoration. La châsse de saint Taurin, à Evreux, dont un dessin et une description ont été publiés par M. Le Prevost; celle de sainte Julie à Jouarre, dessinée par M. Bœswilwald et publiée dans les *Annales archéologiques*, sont peut-être les plus curieuses que nous ayons en France. Le trésor d'Aix-la-Chapelle en possède plusieurs d'un prix inestimable. On peut rapporter à ce genre de monuments la magnifique châsse des rois mages, à la cathédrale de Cologne. (*Voy. RELIQUAIRES.*)

AËTOS. — Le mot *aëtos*, chez les Grecs, est synonyme de tympan en architecture; il désigne même quelquefois le fronton entier

Selon ce que dit le savant Millin, Beger serait le premier qui, dans son *Spicilege*, aurait trouvé le vrai sens de ce mot, sur lequel Winckelmann et le chevalier Visconti ont donné d'excellentes observations. Quant à l'origine de ce nom donné au fronton, on est dans l'incertitude : comme le mot *aëtos* signifie un aigle, a-t-on commencé par orner la façade des édifices de la figure d'un aigle ? ou bien y a-t-on par fois placé cette image à cause de la ressemblance du nom ? L'opinion qui s'appuie sur l'une ou l'autre supposition est également vraisemblable.

Nous ne sachions pas que cette expression ait été employée dans la terminologie archéologique appliquée aux monuments religieux. Le portail septentrional de la cathédrale de Tours montre la pointe du fronton accompagnée de deux figures d'aigle. Cette circonstance s'explique par la dédicace primitive de cette église à saint Mau ice et à ses compagnons martyrs. La légion thébéenne portait l'aigle romaine comme étendard, et c'est à cause de ce souvenir que les aigles se voient, ailes déployées, au milieu d'un trèfle renversé, sur la façade dédiée spécialement à saint Maurice, comme la façade méridionale était consacrée à la sainte Vierge.

AGAPES.—Les agapes primitives nous ont laissé un si grand nombre de monuments intéressants dans les Catacombes de Rome, qu'il n'est pas sans intérêt pour l'archéologie de donner la description des peintures qui les représentent. Les tableaux où sont figurés ces repas éminemment fraternels, auxquels présidaient *la charité, l'amour*, selon l'étymologie du mot *agape*, ont exercé à diverses reprises la sagacité et l'érudition des antiquaires. Bottari s'est spécialement distingué par ses savantes recherches sur les repas des anciens. Il entreprit ce beau travail pour expliquer deux curieuses inscriptions des cimetières romains dont nous aurons occasion de nous occuper.

On donnait le nom d'*agapes* aux repas religieux que les premiers chrétiens faisaient ensemble dans les églises ou lieux d'assemblée pour entretenir entre eux l'esprit de concorde et de charité. La religion chrétienne avait consacré, dès son établissement, ces banquets dont il est fait mention dans les lettres de saint Paul. On les regardait comme un symbole de l'égalité évangélique de tous les hommes. Dans la société extérieure, la distinction du maître et de l'esclave subsistait toujours : le christianisme ne pouvait pas tout de suite renverser la loi antique et combattre les institutions qu'elle devait plus tard faire entièrement disparaître. Mais, dans l'intérieur de l'église, dans la société nouvelle fondée par Jésus-Christ, il n'y avait plus ni maîtres, ni esclaves, ni riches, ni pauvres, ni Grecs, ni barbares ; les assistants au banquet des agapes se confondaient dans une seule qualité, celle de chrétiens et d'enfants du même Dieu.

On distinguait trois sortes d'agapes, celles de la naissance, du mariage et des funé-

railles ; on en faisait aussi de solennelles à la dédicace des églises. Le concile de Gangres, tenu au commencement du iv^e siècle, déclare anathème à ceux qui méprisent les agapes. *Si quis despicit eos qui fideliter agunt, id est convivia pauperibus exhibent, et propter honorem Dei convocant fratres, et noluerit communicare hujusmodi vocationibus, parripendens quod geritur, anathema sit :* « Si quelqu'un méprise ceux qui offrent fidèlement des agapes, c'est-à-dire des festins aux pauvres, et qui convient leurs frères pour honorer Dieu, et s'il ne veut prendre part à aucune de ces invitations, ne faisant pas grand cas de ce qui s'y pratique, qu'il soit anathème. » A cette époque déjà les agapes avaient dégénéré de leur caractère primitif de simplicité, de cordialité, d'amour chrétien. Les abus devinrent si nombreux et si criants, que l'Eglise les supprima. Saint Ambroise, qui les fit disparaître à Milan, nous apprend qu'on en était venu à faire dresser des lits dans les églises, afin que les convives fussent commodément couchés en prenant part à ces festins d'où la frugalité était souvent bannie. Saint Augustin imita la conduite de saint Ambroise et supprima les agapes dans son Eglise d'Hippone ; il n'y parvint pas sans peine.

En beaucoup de lieux on conserva jusque dans le moyen âge les vestiges des festins religieux des agapes. Le pape saint Grégoire le Grand permit aux Anglais récemment convertis par saint Augustin, leur apôtre, de se livrer à des festins religieux, lorsqu'on faisait la dédicace d'une église, ou que l'on célébrait la fête des martyrs ; mais il était défendu de servir ces repas dans l'intérieur des églises : on dressait la table du festin sous des tentes de feuillage dans le voisinage du temple.

En étudiant les peintures des Catacombes romaines, on se convainc de plus en plus (*Voy. CATACOMBES*) que les premiers artistes chrétiens traitaient les sujets dont ils étaient chargés avec un esprit plein de réminiscences païennes. C'est au point que plusieurs antiquaires ont avancé que les tableaux figurant des agapes devaient être rapportés aux usages païens et non aux pratiques du christianisme. Il est inutile de combattre un sentiment qui a été communément abandonné, surtout depuis que les archéologues ne font aucune difficulté d'admettre que dans un certain nombre de compositions sculptées ou peintes des cimetières sacrés, on rencontre une grande analogie entre certaines scènes attribuées à la religion chrétienne et d'autres appartenant aux coutumes de la société païenne. Peut-être M. C. Robert s'est-il laissé emporter trop loin, quand il avance, dans son *Cours d'histoire monumentale des premiers chrétiens*, qu'aucune peinture des Catacombes ne saurait être considérée comme la représentation d'un de ces pieux festins. M. R. Rochette nous semble être entré dans une voie bien plus rationnelle, en soutenant que ces tableaux nous ont conservé l'image fidèle des agapes de la primitive Eglise, et



qu'ils forment à ce titre un des éléments les plus curieux de l'archéologie chrétienne.

Parmi les peintures qui ornent un assez grand nombre de chapelles et d'oratoires des Catacombes de Rome, principalement dans les cimetières de Saint-Calixte, de Sainte-Agnès, de Sainte-Priscille, de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, nous choisirons de préférence celles qui, appartenant, suivant toute apparence, à l'époque la plus ancienne, et offrant ce sujet sous la forme la plus complète, constatent en même temps de la manière la plus positive la source antique où les auteurs de ces peintures en avaient puisé la composition et les détails.

La peinture du cimetière des saints Marcellin et Pierre (1), présente six personnes à table, hommes et femmes alternativement. C's six convives sont assis, ce qui est conforme à l'usage de l'antiquité romaine. La table où sont placés nos six convives chrétiens a la forme semi-circulaire, qui était particulièrement usitée en pareille circonstance (2). La forme semi-circulaire est-elle empruntée aux croyances superstitieuses des anciens qui, regardant la lune comme l'astre des morts, employaient, en son honneur, aux repas funéraires, des tables en croissant ou en demi-cercle? Certains auteurs considèrent l'emprunt comme évident. Quoi qu'il en soit, la disposition des personnages et l'action qu'on a voulu exprimer sont rendues très-naïvement. Un des convives tend la main pour recevoir un vase qu'on lui présente, et de la personne qui offre ce vase on ne voit que le bras qui le porte. Un autre convive vide un vase qu'il tient de la main droite en faisant jaillir la liqueur dans la bouche, comme on le voit dans plusieurs peintures de Pompéi, où sont représentées des scènes de repas domestiques. Le peintre des Catacombes a commis une faute en mettant à la main de son personnage un vase de forme ronde, au lieu d'un vase en forme de corne ou de *rhyton* (3).

Une des peintures les plus intéressantes, sous quel que rapport qu'on l'envisage, entre toutes celles qui sont relatives à la célébration des agapes, est celle de ce même cimetière des saints Marcellin et Pierre, qui forme le tableau principal d'une niche sépulcrale en forme d'arc. A une table également semi-circulaire et qui enveloppe dans l'intérieur de son demi-cercle une autre petite table ronde en trépied, sont assis cinq convives : deux femmes siègent aux extrémités de la table ; elles paraissent surveiller la petite table ou *cibilla* où sont posés les plats. Ceux des convives dont la nappe ne cache pas les jambes sont pieds nus ; les trois femmes, la tête nue, ont deux boucles de cheveux relevées au haut du front. Les deux hommes ont au-dessus de leur tête deux inscriptions qui s'expliquent par les gestes des personnages. L'un tend la main vers un

(1) Bottari, *Pittura*, tom. II, tav. CVIII et CIX.

(2) *Ibid.*, tav. CXXVII.

(3) Rochette, *Tableau des Catacombes*, p. 140.

jeune homme qui porte un vase à boire, *cynthus*, et qui est dans l'attitude d'une personne qui se dispose à exécuter des ordres. Voici les deux inscriptions :

IRENE DA CALDA,

Iréne donne (l'eau) chaude.

AGAPE MISCEMI,

Agapé, mêle-moi (de l'eau dans le vin).

Les noms grecs et significatifs *Iréne* et *Agapé*, c'est-à-dire *Paix* et *Charité*, que portent ces deux femmes, indiquent suffisamment l'objet et le but de ces repas où elles remplissent des fonctions caractéristiques. L'une d'elles est chargée de *donner l'eau chaude*, l'autre de *mêler l'eau avec le vin*, suivant les habitudes de la société antique, qui étaient devenues, à ce qu'il paraît, celles de la société chrétienne. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, de chaque côté de ce tableau principal, sont représentées, dans des cadres elliptiques, les deux principales circonstances de l'aventure de Jonas ; au-dessus, le bon Pasteur, dans un cadre ovale formé de pampres ; et dans le champ de la peinture, deux têtes d'hommes couronnées de laurier, et placées dans des couronnes pareillement de laurier qui expriment sans doute ici l'idée du martyr, au moyen d'une de ces réminiscences antiques, appropriées au christianisme.

Dans les tableaux relatifs aux agapes, les personnages sont habituellement assis, au lieu d'être couchés à table, comme c'était la coutume chez les Orientaux. Les Lacédémoniens, les Etrusques et les austères Romains de la République mangeaient assis. Le luxe ayant amené d'autres usages, la femme romaine, toujours plus digne et plus grave que la femme asiatique, ne cessa jamais de manger assise : *femina, cubantibus viris, sedentes canitabant*, dit Valère-Maxime.

Les chrétiens paraissent s'être longtemps reconnus à la fraction du pain, signe auquel les disciples d'Emmaüs avaient reconnu leur maître. L'usage de tracer le signe de la croix sur les mets et les coupes se transmit même aux barbares. Il ne faudrait pas néanmoins en conclure toujours que les tableaux primitifs où l'on voit des pains ronds marqués d'une croix sont nécessairement chrétiens ; car les Romains traçaient sur leurs pains une espèce de croix, même avant Jésus-Christ. Horace a dit :

Et mihi dividuo fundetur munere quadra.

Juvénal exprime la vie d'un parasite par les mots suivants :

Aliena vivere quadra.

On lit de même dans Martial :

Nec te liba juvant, nec sectæ quadra placentæ.

L'Eucharistie, dans les Catacombes, dans les cérémonies de la primitive Eglise, comme aujourd'hui, était le but du culte chrétien. Les agapes des premiers siècles avaient été établies afin que les chrétiens suivissent exactement ce qui s'était pratiqué dans l'insti-

tution de ce sacrement à la dernière Cène. Si l'on ne trouve sur les peintures des Caacombes rien qui ait trait immédiatement au dogme de la présence réelle, on découvre, dans les bruits absurdes qui circulaient parmi les païens au sujet des repas mystérieux des Agapes, comme un écho des croyances chrétiennes. On reprochait aux chrétiens de manger un enfant nouveau-né dans leurs festins nocturnes. Comment les païens eussent-ils conçu cet horrible préjugé, si la croyance de l'Église à cette époque n'avait pas été en faveur de la présence réelle ou de la *transubstantiation*? Les protestants auraient bien mauvaise grâce à alléguer contre le dogme catholique le silence de certains monuments, lorsque des millions d'autres monuments font entendre un langage clair et intelligible.

AGE DES MONUMENTS.—L'archéologue a grand intérêt à connaître l'âge des monuments d'une manière positive. Il ne peut y parvenir qu'à l'aide de l'histoire et de la critique archéologique. Les traditions sont souvent trompeuses, et il n'est pas rare de lire dans des histoires, d'ailleurs savamment écrites, que telle église remonte au siècle de Charlemagne, sans que l'auteur paraisse se douter qu'elle a pu être rebâtie plusieurs fois dans le long cours des siècles. Il est nécessaire que la critique des monuments, science nouvelle, mais aujourd'hui très-avancée, vienne contrôler la véracité des historiens. Les documents historiques eux-mêmes, quand ils remontent à une époque reculée, ne sont pas toujours très-certains. On a falsifié au moyen âge des pièces plus importantes que celles qui se rapportent à la fondation d'une église, et l'on conçoit combien, ici, le chroniqueur qui écrivait, mû par quelque intérêt particulier ou par un zèle déplacé pour l'honneur de son église, à l'abri du contrôle de la publicité, pouvait aisément consigner dans son livre des erreurs involontaires ou calculées, qui plus tard sont devenues des preuves pour les gens inattentifs ou trop confiants, et des embûches ou au moins des embarras pour l'érudit.

Il ne faut donc généralement admettre les dates écrites, à moins qu'il ne s'agisse de titres authentiques, ayant une date certaine, qu'avec beaucoup de circonspection, lorsque surtout elles paraissent en désaccord avec le style des monuments : le style est la véritable pierre de touche des documents écrits, et l'étude en a déjà servi à ruiner bien des échafaudages élevés par la seule critique littéraire.

S'il était besoin de donner de nouvelles preuves des chances d'erreur auxquelles on s'expose en acceptant sur parole ce que les chroniqueurs du moyen âge nous disent des monuments, quand par hasard ils en parlent, nous n'aurions que l'embarras du choix. Ne lisons-nous pas dans un manuscrit cité par le *Gallia Christiana*, que l'église de Jumièges *tout entière* fut rebâtie en 1230, lorsqu'il est aussi clair que le jour que l'ancienne nef du XI^e siècle est encore debout aujourd'hui, et que

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

le chœur seul fut reconstruit au XIII^e siècle? Ne trouvons-nous pas encore dans le *Gallia Christiana* (tom. XI, col. 920) que Guillaume Le Roy, abbé de Lessay en 1385, a été fondateur de l'église de son abbaye : *Ecclesiam inchoasse dicitur*? Or, cette église est un monument du XI^e siècle, sans aucune addition postérieure. Evidemment Guillaume Le Roy n'avait entrepris en 1385 que quelques réparations.

Encore une fois, les écrivains du moyen âge ne doivent être consultés par l'archéologue qu'avec la plus grande circonspection. S'il s'agit de privilèges concédés ou refusés à l'église, de legs ou de donations, de discussions entre l'évêque et son chapitre, de conflits de juridiction, de questions de discipline, de fondations de chapelles, d'établissement d'autels ou de services, d'actes de dévotion, de procès avec les seigneurs voisins, en un mot, d'affaires ecclésiastiques, vous pouvez compter sur l'exactitude des narrateurs. Mais quant à ces phrases si rares, si laconiques et si obscures, qui leur échappent à l'occasion des monuments, il n'en faut faire usage qu'en marchant avec précaution, comme sur un terrain où l'on peut rencontrer un piège.

Les Bénédictins, qui ont rendu de si beaux services à la science historique en France, dans le siècle dernier, ont presque toujours fait fausse route quand il s'est agi d'établir l'âge des monuments religieux. Quoiqu'ils eussent continuellement en main les titres historiques les plus importants relatifs à la fondation et à la réédification de la plupart de nos grands établissements, ils ne surent pas s'en servir pour la classification des styles et la détermination de l'âge des églises, soit qu'ils n'attachassent pas assez d'importance à cette classification, soit qu'il leur manquât un premier fil conducteur. L'abbé Lebœuf, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, homme d'une érudition inépuisable, est le premier qui paraisse avoir compris l'importance de la détermination de l'âge des édifices sacrés, en s'appuyant sur l'observation des caractères différents de l'architecture. Dans son *Eloge de l'abbé Lebœuf*, Lebeau (*Acad. des Inscript.*, tom. XXIX) prouve que ce savant écrivain, qui devinait parfois avec une justesse surprenante des problèmes qui n'ont été pleinement résolus que plusieurs années après sa mort, aurait exécuté avec succès un ouvrage sur la France où les monuments de toute espèce de l'ère chrétienne auraient été rangés chronologiquement et systématiquement. Ses voyages et ses lectures l'avaient tellement familiarisé avec les monuments du moyen âge, qu'il y démêlait, pour ainsi dire, au premier coup d'œil, le caractère propre de chaque siècle. Sur l'invitation de M. Joly de Fleury, magistrat d'un savoir universel, il avait formé le projet de réunir dans un corps d'ouvrage toutes les connaissances qu'il avait acquises sur cette partie si intéressante de l'histoire. En mourant, il confia l'exécution de son projet à un savant dont Lebeau ne nous apprend point

le nom. C'eût été une espèce de nouvelle Diplomatique, dans le genre de celle des Bénédictins, où l'on aurait trouvé des renseignements pour l'archéologie chrétienne, de même qu'on en trouve dans la Diplomatique pour la science si difficile des chartes et des titres historiques.

Le projet de l'abbé Lebœuf a été réalisé; au moins c'est la prétention des archéologues. Depuis le commencement du siècle actuel, on a entrepris en Angleterre et en France des travaux considérables sur cet objet. M. de Gerville, en 1824, publia un Mémoire dans lequel il posa les premières bases d'une classification des styles architectoniques usités au moyen âge. Cet Essai était fort remarquable, et il rendit d'éminents services aux érudits qui marchèrent sur les traces de M. de Gerville. Plus tard, M. de Caumont, puisant ses inspirations dans les ouvrages des antiquaires anglais, profitant des travaux de M. de Gerville, publia, dans le tome IV^e de son *Cours d'antiquités monumentales*, un système de classification qui a été généralement adopté. Nous-même, dans notre ouvrage intitulé *Archéologie chrétienne* et publié en 1840, nous avons proposé quelques modifications au système de M. de Caumont, et ces changements ont été communément suivis. (*Voy. CLASSIFICATION.*)

Quiconque possède des principes de la science archéologique sur chacune des époques de l'architecture chrétienne du moyen âge, est à même de découvrir l'âge des édifices religieux, sans s'exposer à être trompé. A l'aide des différents caractères architectoniques, on peut parvenir à lire sur les murailles d'une église la date précise de sa fondation, les diverses restaurations qui ont successivement altéré la construction primitive, comme le naturaliste, en analysant les organes d'une fleur, arrive promptement à connaître la place qu'elle occupe dans la méthode. Dans une semblable opération, il ne faut jamais oublier que l'ensemble des caractères doit diriger l'archéologue, sans attacher trop d'importance à de légères modifications ou à des formes exceptionnelles. C'est faute d'en agir ainsi qu'on a vu des amateurs professer de la meilleure foi du monde de véritables hérésies scientifiques.

Pour ne pas s'exposer à de fausses appréciations de l'âge des édifices religieux, il ne faut point oublier que lors de la construction des premières églises, les architectes se complurent souvent à employer des fragments de temples païens démolis ou ruinés, dont les débris étaient alors fort nombreux. Plus tard, en beaucoup d'endroits, les siècles ont peu à peu altéré la physiologie des édifices primitifs par des additions, des restaurations, des interpolations, s'il est permis d'employer cette expression. Il est indispensable de se tenir sur ses gardes, pour ne point commettre d'anachronismes.

Nous avons eu souvent l'occasion de remarquer, dans les églises du XI^e ou du XII^e siècle, des fragments provenant d'églises du style romano-byzantin primordial. Ces dé-

bris sont extrêmement curieux pour l'histoire d'un style qui n'a laissé malheureusement que de faibles restes et des ruines quelquefois informes. Un œil tant soit peu exercé reconnaît facilement les emprunts faits à un style entièrement différent. Nous citerons les églises de Saint-Mexme, de Chinon, de Saint-Germain-sur-Vienne, de Cravant en Touraine, parmi celles qui conservent ainsi de très-intéressants fragments d'architecture et de sculpture provenant de monuments beaucoup plus anciens que les constructions actuelles.

Autre cause d'embaras. Les modifications de l'art ne se sont pas introduites en même temps sur toute la surface de la France. Certaines provinces ont accepté promptement des innovations que d'autres provinces n'ont reçues que longtemps après; d'autres contrées, en les adoptant, leur ont imprimé un cachet spécial. Pour ne pas s'égarer, il faut connaître le synchronisme de l'architecture en France et avoir étudié les écoles architectoniques. (*Voy. SYNCHRONISME, ECOLES.*)

Dans la question de l'âge des monuments chrétiens, trois points ont surtout attiré l'attention des antiquaires. Nous devons nous y arrêter, et exposer notre sentiment sur cet objet. Il s'agit des premières églises bâties dans les Gaules et des débris qui peuvent subsister encore; des églises à coupole du centre et du midi de la France; enfin de la célèbre cathédrale de Coutances, enièrement construite dans le style ogival, et que l'on a voulu néanmoins attribuer à l'art du XI^e siècle.

I.

Dans un temps où les principes de la critique archéologique n'étaient pas encore fixés, on ne faisait nulle difficulté de rapporter la plupart de nos monuments religieux, tels que nous les voyons aujourd'hui, au siècle même où le christianisme fut prêché dans les Gaules. On supposait, sans doute, que pour ces édifices, le temps avait suspendu sa marche et ses coups. C'est ainsi que toutes les églises mentionnées par saint Grégoire de Tours, et bâties par nos premiers évêques, qu'elles fussent à ogive ou à plein cintre, on ne s'en inquiétait guère, étaient attribuées soit à saint Euphrône, mort en 573, prélat immédiat de notre saint Grégoire; soit à saint Perpet, mort en 494; soit à saint Brice, à saint Martin, ou même à saint Gatien, mort en 301 ou 304. C'étaient assurément d'étranges anachronismes: on vieillissait ainsi de huit ou dix siècles un certain nombre d'églises.

Depuis que la science des antiquités du moyen âge est solidement fondée sur les faits, l'observation et l'histoire, bonne et prompte justice a été faite de ces appréciations erronées. Mais, comme il arrive trop souvent dans les réactions, par une faiblesse inhérente à l'esprit humain, qui a toujours peine à se maintenir dans de justes limites, ne serait-on pas tombé dans un excès contraire? On commença par nier l'existence de

monuments antérieurs au x^e siècle; peu à peu on revint de cette exagération; enfin, on a reconnu que nous possédions en France quelques églises d'une antiquité très-reculée, sans en pouvoir préciser la date. A mesure que la science fit des progrès, les plus érudits inclinèrent davantage à croire que dans le fond de nos campagnes, des débris plus importants, peut-être, qu'on ne l'avait soupçonné d'abord, avaient échappé aux ravages des siècles. Ces prévisions se réalisèrent: on a signalé et l'on signale de temps en temps des restes précieux des arts chrétiens primitifs. Plus on étudie et plus on sent s'ébranler sa foi à un axiome prématuré, dont on se débarrassera bientôt, qui enseigne que « l'architecture romane primitive se connaît mieux dans les livres que dans les monuments. »

Notre intention, toutefois, est d'user ici de la plus grande réserve; nous nous bornons à constater un fait important: La science archéologique est loin d'avoir donné son dernier mot sur les constructions romano-byzantines primitives.

La Touraine est, sans contredit, en France, une des provinces qui peuvent fournir les plus nombreux éléments à la solution de cette grave question. Mieux favorisée que plusieurs autres, l'Église de Tours possède l'histoire détaillée de ses premiers évêques. Saint Grégoire, la lumière de son siècle, homme éminent par la fermeté de son caractère, l'élévation de ses sentiments, écrivain naïf et consciencieux, nous apprend, dans son Histoire ecclésiastique des Francs, les actions les plus remarquables de ses prédécesseurs, et quelles paroisses de son diocèse furent fondées par leurs soins. Le même auteur nous fait connaître, en outre, par des indications malheureusement trop incomplètes, les dispositions principales, les ornements et jusqu'à un certain point le style des églises bâties de son temps. En comparant certains textes de ses nombreux écrits avec l'état actuel des lieux, on peut espérer faire ressortir de cet examen quelques considérations utiles. Si nos raisonnements ne paraissent pas concluants à tout le monde, ils décideront peut-être de plus habiles que nous à étudier les mêmes faits pour en faire valoir la vraie signification.

Saint Gatien, premier évêque de Tours, prêcha le christianisme sur les bords de la Loire, vers le milieu du iii^e siècle, suivant un passage de saint Grégoire qui a vivement exercé la critique et qui l'exercera sans doute fortement encore. Il creusa de ses propres mains dans les rochers qui bordent la Loire, au nord, une crypte qui subsiste encore, qu'il dédia lui-même à la sainte Vierge, et que nous vénérons comme le berceau de notre illustre église métropolitaine; saint Martin l'agrandit, y érigea un autel dont on voit les derniers débris, et établit à côté les cellules qui donnèrent naissance à la célèbre abbaye de Marmoutier. Saint Gatien consacra une autre crypte où se réunirent les chrétiens persécutés: elle

existe aussi derrière l'église de Sainte-Radégonde, et l'on voit toujours le passage secret, obstrué par des arbustes et des broussailles, qui conduisait à cette caverne. Le même évêque, suivant une tradition, aurait fondé huit églises paroissiales, dont *Seymes* serait la septième, et *Huismes* la huitième.

Saint Lidoire, 341-387, consacra la première église dans l'intérieur de la cité et bâtit la première basilique (1). Il eut pour successeur saint Martin, qui fonda des églises à Langeais, à Sonnè, à Amboise, à Chisseaux, à Tournon et à Cande (2).

Saint Brice, troisième évêque, 397-444, fit construire une petite basilique sur le tombeau de saint Martin, son maître et son prédécesseur; il établit des églises à Cravant, à Bray ou Reignac, à Pont-de-Rouen, à Brizay et à Chinon (3). Il bâtit aussi à Tours la seconde église, sous le titre de saint Pierre et de saint Paul, la première étant insuffisante: elle fut connue plus tard sous le nom de Saint-Pierre-du-Boile (*Sanctus Petrus de Bullo seu Vallo*).

Saint Eustoche, 444-461, construisit à Tours l'église des saints Gervais et Protas, qui disparut en 1638, au moment où l'on agrandit le palais archiepiscopal; peut-être en trouverait-on les restes dans les murailles inférieures de la chapelle de l'archevêché. Il avait fondé des églises paroissiales à Brèches, Yseures, Loches et Dolus (4).

Saint Perpet ou Perpétue, 464-494, rebâtit à grands frais et sur un plan plus vaste la basilique élevée par saint Brice sur le tombeau de saint Martin. Saint Grégoire nous en a donné une description fort curieuse, quoique assez obscure: « Voyant, dit-il, les miracles qui s'opéraient continuellement au tombeau de saint Martin, Perpetuus jugea que la petite chapelle ou celle élevée sur les restes de ce grand saint, n'était pas digne de tels prodiges. Il la fit disparaître et bâtit à la place une grande basilique, qui subsiste encore aujourd'hui, à cinq cent cinquante pas de la ville.

« Elle a cent soixante pieds de long sur soixante de large; jusqu'au plafond elle a quarante-cinq pieds de haut. Il y a trente-deux fenêtres dans le chœur et vingt dans la nef, et quarante-huit colonnes. Dans tout l'édifice on compte cinquante-deux fenêtres,

(1) Hic ædificavit ecclesiam primam intra urbem Turonicam, cum jam multi essent christiani, primaque ab eo ex domo cujusdam senatoris, basilica facta est. (Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. x, cap. 31.)

(2) In vicis quoque, id est, Alingaviensi, Solomacensi, Ambaciensi, Cismagensi, Tornomagensi, Condatensi, destructis delubris baptizatisque gentibus, ecclesias ædificavit. (Greg. Tur. *ibid.*)

(3) Hunc ferunt instituisse ecclesias per vicos, id est, Calatonnum, Briceam, Rotomagum, Briotreidem, Cainonem. (*Ibid.*)

(4) Hunc ferunt instituisse ecclesias per vicos Brixois, Iclodorum, Luceas, Dolus. *Ibid.* Ædificavit etiam ecclesiam intra muros civitatis, in qua reliquias SS. Gervasii et Protasii condidit, quæ a S. Martino de Italia sunt delatæ. (*Ibid.*)

cent vingt colonnes et huit portes, dont trois dans le chœur et cinq dans la nef (1). »

Lorsque cette basilique, d'un travail admirable (2), fut achevée, on en fit la dédicace en 492, et on transporta dans l'abside (3) le corps du saint évêque.

Des débris de la basilique construite primitivement par saint Brice, saint Perpet éleva une église sous le vocable de saint Pierre, connue jusqu'à présent sous le nom de Saint-Pierre-le-Puellier. Il fonda en outre des églises à Montlouis, à Esves ou Saint-Mars, à Monnaie, à Barrou, à Ballan et à Vernou (4).

Pendant la courte durée de son épiscopat, saint Volusien fonda l'église de Manthelan. L'évêque Injurious bâtit celles de Saint-Germain, de Neuillé et de Luzillé; et saint Baud, celles de Verneuil et de Neuillé-le-Lierre (5).

Enfin, saint Euphrône, mort en 573, auquel succéda notre saint Grégoire, consacra l'église de Sainte-Maure et fonda celles de Saint-Vincent à Tours, de Cér, d'Orbigny et de Sorigny. Il n'était pas encore évêque lorsqu'il fit construire une église dans le faubourg de Saint-Symphorien, qui n'avait qu'une petite chapelle bâtie par saint Perpet (6).

Saint Grégoire se complait dans l'énumération des œuvres de ses prédécesseurs : il consigne avec attention dans son Histoire tous les faits que lui a appris la tradition ou qu'il a trouvés mentionnés dans les archives de son église. Voilà donc au moins quarante églises du diocèse de Tours dont nous connaissons positivement l'origine, bâties en moins de deux siècles, depuis le milieu du iv^e siècle jusqu'à la fin du vi^e, temps auquel notre historien écrivait et siégeait sur le trône épiscopal de Tours.

Pouvons-nous espérer d'y retrouver quelques fragments de la construction primitive ? Avant de répondre à cette question et d'examiner ces églises sous le point de vue archéologique, nous devons étudier certains passages des écrits de saint Grégoire, relatifs au mode de bâtir usité de son temps.

Au témoignage de Sulpice Sévère, de saint

(1) Qui cum virtutes assiduas ad sepulcrum ejus fieri cerneret, cellulam quæ super eum fabricata fuerat videns parvulam, indignam talibus miraculis judicavit. Quæ submota, magnam ibi basilicam quæ usque hodie permanet fabricavit : quæ habetur à civitate passus quingentos quinquaginta.

Habet in longum pedes centum sexaginta, in latum sexaginta. Habet in altum usque ad cameram pedes quadraginta quinque, fenestras in altario triginta duas, in capso viginti; columnas quadraginta unam. In toto ædificio fenestras quadraginta duas, columnas centum et viginti; ostia octo, tria in altario, quinque in capso. (*Ibid.* lib. II, cap. 14.)

(2) Miro opere. (Lib. X, cap. 31.)

(3) In cuius apicida beatum corpus ipsius venerabilis sancti transtulit. (*Ibid.*)

(4) Basilicam quoque S. Laurentii monte Laudiaci ipse construxit : hujus tempore ædificatæ sunt ecclesiæ in vicis, id est, Evens, Mediconno, Barrao, Baletudine et Vernado. (*Ibid.*, lib. X, cap. 31.)

(5) Lib. X, cap. 31.

(6) Hujus tempore basilica S. Vincentii ædificata est. Tauriaco, Cerate et Orbiniaco vicis ecclesiæ ædificatæ sunt. (*Ibid.*)

Fortunat de Poitiers, de saint Grégoire de Tours et de quelques autres, il paraît que la plupart des églises, comme les autres édifices, étaient construites en bois. Ainsi seulement s'expliquent les récits des historiens qui racontent qu'une église ou une ville entière était dévorée entièrement par les flammes en quelques heures. « Vous avez relevé, dit saint Fortunat dans son style poétique, en s'adressant aux évêques, vous avez relevé les temples de Dieu ruinés par l'incendie; vous en avez balayé les cendres légères pour en rétablir le faite dans sa gloire primitive : ainsi le phénix devenu vieux trouve la vie dans la mort et s'élançe plein de jeunesse des cendres de son bûcher (1). » Ce système de construction en bois est ce que l'auteur de la Vie de saint Didier, évêque de Cahors en 630, appelle la *coutume gauloise*, *notre coutume gauloise* (2), par opposition à la méthode romaine, suivant laquelle les vieilles murailles de fortifications avaient été bâties, et qui semblait revivre au temps où le même écrivain l'appelait *nouvelle manière de bâtir*, *novum ædificandi genus*. A peu près dans le même temps, au rapport du vénérable Bède, Benoit Biscop traversa l'Océan et alla dans les Gaules chercher *des maçons pour bâtir une église en pierre, selon la coutume romaine, qu'il aimait toujours* (3). Voilà donc les deux procédés usités communément dans notre pays depuis Constantin jusqu'à Charlemagne. Le plus grand nombre des églises paroissiales et des basiliques qui s'élevaient comme par enchantement avec une incroyable rapidité, réparées et reconstruites à la hâte et comme en courant, étaient évidemment construites en bois; et quelques monuments religieux plus importants, fondés à grands frais, comme les églises épiscopales et les basiliques dont il est dit qu'elles furent construites avec un *travail admirable* (*miro opere*), telle que la basilique de Saint-Martin, étaient bâties en pierre. Dans les campagnes, où les ouvriers sont moins habiles, où les nouveaux procédés pénètrent difficilement et à la longue, on conservait la *coutume gauloise*; dans les villes, où les traditions des premiers conquérants s'étaient plus fidèlement gardées, on suivait la *coutume romaine*.

Soit insuffisance des ressources, soit timidité de l'art, soit plutôt secret instinct qui attache les hommes aux coutumes de la patrie, les traditions gauloises, affaiblies par le temps, étaient encore en vigueur dans la Gaule celtique au commencement du xi^e siècle. « Chez nous, dit Wandelinus, dans son *Glossaire salsique*, jusqu'à l'an 1000, presque tous les monastères et les basiliques étaient en bois (4). »

(1) Fortunat. ap. D. Bouquet, tom. II, *passim*.

(2) Non quidem nostro gallicano more, sed sicut antiquorum murorum ambitus magis que, quadrisque saxi exstrui solet.

(3) Cæmentarios, qui lapideam sibi ecclesiam, juxta Romanorum, quem semper amabat, morem facerent. (Ven. Bæda, lib. I, num. 5.)

(4) Lignea siquidem, ad annum Christi millesimum, apud nos omnia prope monasteria et basilicas existisse, tradit Wandelinus in *Glossario salsico*,

Les constructions mentionnées par saint Grégoire de Tours, et dont nous avons fait l'énumération, étaient-elles bâties à la *manière gauloise* ou à la *manière romaine*? On a prétendu que, pour l'intelligence du texte de notre historien, il fallait entendre le mot *fabricare* par *bâtir en bois*, et le mot *œdificare* par *bâtir en pierre*. C'est ainsi qu'il est dit de saint Eustoche : « Magnam ibi basilicam, quæ et usque hodie permanet, fabricavit. » Et ailleurs : « Multas et alias basilicas œdificavit, quæ usque hodie in Christi nomine constant (1). » Mais nous n'admettons point ce mode d'interprétation ; il ne nous paraît pas suffisamment fondé. Il nous suffit de savoir que les édifices de ces âges reculés étaient plus souvent en bois qu'en pierre : ce qui nous explique amplement pourquoi la plupart ont entièrement disparu sans même laisser de ruines.

Quelle était alors la forme des églises? Le plan en était varié, mais il était ordinairement en croix, avec une nef allongée et une abside semi-circulaire au chevet; quelques églises furent entièrement rondes, d'autres carrées. Les unes étaient surmontées de plafonds et les autres de voûtes; toutes étaient tournées vers l'orient. On ne saurait prendre une idée plus exacte des principales dispositions d'une grande basilique des Gaules qu'en lisant la description de l'église bâtie à Clermont par l'évêque saint Namatius :

« Celui-ci fit construire sous sa direction l'église qui existe actuellement et qui passe pour la plus ancienne dans les murs de la cité. Elle a en longueur cent cinquante pieds, en largeur soixante pieds, en hauteur, depuis le pavé jusqu'au plafond, cinquante pieds; elle présente, en avant, une abside ronde, et, de chaque côté, des ailes construites avec un travail élégant; tout l'édifice s'étend en forme de croix. On y voit quarante-deux fenêtres, soixante-dix colonnes, huit portes. La crainte de Dieu y règne, et une grande clarté brille dans toute l'enceinte. Les murs du sanctuaire sont ornés en mosaïque d'une grande quantité de marbres différents (2). »

Cette église devait assurément être fort belle; celle de Saint-Martin de Tours était encore plus splendide, puisqu'on y comptait cinquante colonnes et dix fenêtres de plus qu'à Clermont; mais c'étaient, sans nul doute, les chefs-d'œuvre du temps, et l'on se

tromperait étrangement si l'on prétendait retrouver cette pompeuse décoration dans les modestes basiliques de nos campagnes, dans ces édifices que saint Grégoire appelle *plebanas ecclesias*.

Nos plus anciennes églises ont été bâties sur le plan simple de la basilique primitive : on le retrouve parfaitement conservé à Saint-Michel-sur-Loire. L'édifice consiste en une seule nef, terminée à l'orient par une abside en hémicycle. Quoique cette église offre les caractères de la plus haute antiquité et que la muraille du nord soit en petit appareil, nous n'osons pas cependant la faire remonter à une époque antérieure au XI^e siècle, parce que les documents historiques nous manquent pour appuyer solidement notre opinion. Il n'en est pas de même pour Saint-Mars-la-Pile : la partie supérieure de l'église est de la fin du XI^e siècle; nous en connaissons la date positive (1). Cette portion du monument est construite en pierres de moyen et de grand appareil, et diffère essentiellement de la nef bâtie en pierres de petit appareil, *quadris lapidibus* : il y a évidemment ici deux procédés différents, et, puisque la région absidale et le clocher appartiennent authentiquement au XI^e siècle, on ne saurait nier que la nef soit du style romano-byzantin primordial. Une fois ce point admis, et nous le croyons incontestable, y a-t-il une si grande difficulté à admettre que cette antique basilique remonte au temps de saint Grégoire? Peut-être ces belles murailles, d'une solidité à l'épreuve du temps, d'une conservation parfaite à côté des murs du XI^e siècle, lézardés et écrasés par le poids des voûtes, sont-elles de la basilique d'*Evena*, nom primitif de Saint-Mars, d'après M. Chalmel (2)?

Un monument dont la vétusté est plus frappante encore est celui dont on voit les débris dans le bourg de Vernou. Un grand pan de muraille, percé de fenêtres en plein cintre, se dresse au milieu des constructions, défiant les injures des saisons, bravant les efforts des hommes. Les instruments les mieux trempés s'émeussent sans pouvoir l'endommager. Les pierres régulières de petit appareil sont unies par un ciment épais, plus dur que les pierres elles-mêmes. Les cintres sont formés de briques accolées, séparées par des claveaux de distance en distance. On connaît cette ruine sous le nom de *Palais de Pépin le Bref*; peut-être faudrait-il y voir les restes de la basilique de *Vernadum*, fondée par saint Perpet? Quelles que soient d'ailleurs les conjectures hasardées sur ce curieux débris, il n'en demeure pas moins certain pour les antiquaires éclairés, qu'il remonte à une époque difficile à déterminer sans le secours de l'histoire, et qui ne saurait être postérieure au X^e siècle.

Des restes non moins authentiques que

(1) L'église de Saint-Mars-la-Pile fut consacrée le VII des ides de décembre MCCI (1091). — Extrait du Martyrologe de saint Julien de Tours.

(2) *Histoire de Touraine*. Chalmel, tom. III.

verbo Basilica. (Ap. Marlot., *Metrop. Eccl. Rhem. Hist.*, tom. I, pag. 470.)

(1) Greg. Tur. *Hist.* lib. II, cap. 14.

(2) Hic ecclesiam quæ nunc constat, et veterrima intra muros civitatis habetur, suo studio fabricavit, habentem in longum pedes centum quinquaginta, in latum pedes sexaginta, in altum infra captum usque cameram pedes quinquaginta : ante absidem rotundam habens, ab utroque latere cellas eleganti constructas opere, totumque ædificium in modum crucis habetur expositum. Habet fenestras XLII, columnas LXX, ostia octo. Terror namque ibidem Dei et claritas magna conspicitur.... parietes ad altarium opere sarsurio ex multo marmorum genere exornatos habet. (Greg. Tur. liv. II, cap. 16.)

ceux de Vernou subsistent encore à Chisseaux, à Sonnay, à Saint-Germain-sur-Vienne et à Pont-de-Rouen ; et il ne faudrait pas grand effort pour en reconnaître des vestiges à Sorigny, à Reignac et à Manthelan. A Cravant nous voyons une muraille entière qui remonte à cette époque reculée.

Cette longue énumération d'édifices, ou, pour parler plus exactement, de fragments d'édifices contemporains de saint Grégoire de Tours, excitera l'étonnement, un sentiment d'incrédulité peut-être chez plusieurs archéologues. Nous ne nous sommes pas dissimulé la difficulté de notre thèse. Mais nous avons acquis une conviction profonde que nous possédons réellement d'assez nombreux débris des constructions religieuses les plus anciennes des Gaules. Voici quelques-uns des arguments sur lesquels elle s'appuie.

Quiconque a tant soit peu étudié la science archéologique, sait quelle importance nous attachons à l'analogie. Lorsque nous rencontrons un édifice dont les formes architecturales sont fortement caractérisées, mais dont la date est inconnue, en le comparant à un monument analogue, nous en déterminons l'âge aisément et sûrement. Contester ce principe, serait ébranler la science jusque dans sa base.

L'église de Cravant présente dans son état actuel des signes architectoniques propres à guider l'antiquaire de manière que l'erreur soit presque impossible. L'abside porte tous les caractères du style romano-byzantin secondaire, et ils y sont très-nettement accusés. L'œil peut donc facilement comparer la partie primitive avec la partie postérieurement ajoutée : deux styles sont là en présence ; toute confusion disparaît. Or, entre la nef et l'abside de la basilique de Cravant il y a une distance infinie. Il faudrait faire violence aux principes les mieux arrêtés de la critique des monuments pour les attribuer à une seule et même époque artistique. Pour l'archéologue attentif, il y a certainement une différence aussi prononcée entre les deux parties, qu'entre les constructions ogivales du XIII^e siècle, graves et sévères, et celles du XVI^e siècle, surchargées de lignes et d'ornements.

La partie antique de l'église de Cravant est bâtie en pierres très-bien appareillées. Le petit appareil domine dans l'édifice et se fait remarquer par une symétrie spéciale et par une liaison de ciment fort épaisse et fort solide. C'est une imitation, ou au moins un souvenir, des murs gallo-romains de Tours. Les fenêtres à l'extérieur sont accompagnées d'une archivolte très-simple, appuyée sur de petits modillons, régulièrement espacés, taillés en quart de rond. Entre chaque fenêtre, la grosse moulure qui sert d'archivolte se relève de manière à figurer une espèce de fronton triangulaire : les lignes en sont soutenues sur les mêmes modillons. Cette décoration, par sa régularité symétrique, produit un effet agréable. On voit une disposition semblable à l'église de Saint-Généroux,

au diocèse de Poitiers, qui a été depuis longtemps signalée par M. M'rimée, M. de Caumont et d'autres antiquaires.

L'église de Pont-de-Rouen (*Rhotomagus*) est moins belle que celle de Cravant, mais, comme cette dernière, elle offre de curieux vestiges de deux styles d'architecture : on dirait vraiment que cette opposition de caractères architectoniques s'y trouve à souhai pour la facilité de la démonstration. La partie romane primitive est bâtie en petit appareil irrégulier et avec une certaine barbarie. Les fenêtres sont petites, étroites, en forme de meurtrières, fermées en haut par une espèce de linteau. Toute cette construction montre l'aspect de la vétusté, à côté du portail, qui date du XI^e siècle. A quelle époque peut-on rapporter un bâtiment qui est évidemment bien plus vieux que le XI^e siècle ? Des antiquaires prévenus hésiteraient à répondre. Pour nous, nous pensons rester dans les limites les plus étroites de l'analogie et de l'induction, en attribuant à saint Brice d'antiques murailles incontestablement antérieures au X^e siècle, bâties suivant un système conforme aux procédés des siècles les plus éloignés.

Quant à l'église paroissiale de Sonnay, fondée par saint Martin, mentionnée par saint Grégoire et par l'historien de la translation du corps de saint Léger, évêque d'Autun, il serait assurément difficile de prouver que le moindre fragment remonte au V^e siècle, malgré l'apparence de la plus haute antiquité. Nous n'essayerons pas de le faire, nous contentant ici de publier une très-curieuse inscription récemment découverte par M. l'abbé Fleurat, curé de Sonnay. Après l'avoir lue, les antiquaires les plus sévères seront forcés de reconnaître dans le vieil édifice des restes de l'architecture du IX^e siècle. A ce sujet, notre raisonnement est toujours le même : l'archéologie nous montre une construction qui précède le style usité au X^e siècle ; pourquoi ne pas s'en rapporter à des documents historiques parfaitement authentiques, qui ne sont pas en contradiction avec les principes de la science ?

Voici cette inscription :

*Hic requiescit Alderannus
Sacerdos, vir verae vitae
Amat r, fide plenus et charitatis
Amore, prodigijs ergo pauperes
Largitor, hanc quoque quam cernis
Aedem ipse fundavit ab imo.
Obiit in pace VIII^o cal. maii anno Dni
DCCC LXXIV (874).*

Plusieurs autres églises, dont nous avons déjà cité les noms, portent encore quelque empreinte des arts chrétiens primitifs dans nos contrées. A Chisseaux, M. de Caumont signalait des restes de construction à petit appareil, dont l'état ne démentirait pas l'origine ; à Saint-Germain-sur-Vienne, on aperçoit à la base de la tour et dans le mur septentrional de la nef, des débris antiques analogues à ceux de Cravant, avec quelques dessins grossièrement sculptés, dans le genre de ceux qui ont été publiés par le sa-

vant M. de Caumont dans la première partie de son cours d'Antiquités nationales. Il en est de même à Sorigny, à Manthelan et à Reignac.

Nous n'avons fait qu'effleurer une des plus graves questions de l'archéologie. Nous en avons dit assez pour appeler l'attention des antiquaires sur nos vénérables *basiliques plébéiennes*, comme les appelle saint Grégoire de Tours. Nous avons la ferme conviction que, malgré les ravages des siècles et les efforts des hommes, qui font plus de ruines que le temps, la Touraine possède encore de précieux débris de ses monuments chrétiens primitifs. On peut nier nos preuves, contester nos raisonnements, mais nous pensons qu'on ne le peut pas faire sans se jeter dans d'inextricables difficultés. N'avons-nous pas en notre faveur les principes les mieux affermis de la science des antiquités religieuses ? Comment soutenir que des édifices élevés suivant des systèmes opposés, dont les caractères sont essentiellement différents, appartiennent néanmoins à une même époque et à un même style architectonique ?

II.

L'âge des édifices à coupoles en France a vivement préoccupé les antiquaires. Il n'existe peut-être aucun écrit sur notre architecture nationale où il n'en soit plus ou moins longuement question. Les principales églises à coupole du midi de la France sont au nombre de huit : Saint-Etienne de Cahors, Saint-Front de Périgueux, l'église de Souillac, Notre-Dame du Puy en Velay, Saint-Pierre d'Angoulême, l'église du Roulet, près d'Angoulême, l'ancienne collégiale de Loches, au diocèse de Tours, l'église paroissiale de Rigny, dans le même diocèse. Ces églises sont couvertes de coupoles ou dômes sphériques, comme celles de Sainte-Sophie de Constantinople et de Saint-Marc à Venise. L'existence de ces monuments à coupoles bien formés est très-curieuse dans une certaine région de la France, qui a la Loire pour limite extrême. En deçà de ce fleuve, nous remarquons d'ailleurs que l'architecture romano-byzantine a pris des développements particuliers, qu'elle n'a jamais eus dans le nord. (*Voyez BYZANTIN.*)

On a longtemps hésité pour savoir à quelle époque il fallait rapporter ces curieux édifices, et nous devons avouer que la question n'est pas encore entièrement résolue, malgré le beau travail de M. de Vernheil sur la cathédrale de Saint-Front. Nous avons essayé de jeter quelque lumière sur ce sujet dans l'ouvrage intitulé : *Les Cathédrales de France*. Nous attachons une extrême importance, disions-nous, à la page 86, à la détermination de l'âge des monuments byzantins que nous avons précédemment nommés. On a débité tant de fables sur cette matière, que la vérité aura peut-être quelque peine à prévaloir. La cathédrale de Saint-Front de Périgueux, mieux connue et plus exactement appréciée par M. de Vernheil, a été considérée comme une construction du x^e ou du xi^e siècle,

et, tandis que autrefois on avait osé reculer la date de sa fondation à une époque antérieure au xi^e siècle, et même, chose incroyable, jusqu'au iv^e ou v^e siècle. L'opinion de M. de Vernheil, plus vraisemblable que celle de ses devanciers, n'est pourtant pas encore démontrée, car l'apparition de l'ogive dans les arcs principaux, au xi^e siècle, dans cette partie de la France, serait un fait extraordinaire. La cathédrale d'Angoulême avait été regardée, dans sa portion antique, comme un débris d'un temple païen, et les moins obstinés ne voulaient pas admettre une date plus récente que la fin du vi^e siècle, époque à laquelle le monument a été rebâti par les soins de Clovis. Cependant, en compulsant les titres relatifs à l'œuvre de Saint-Pierre, on a trouvé que l'église fut reconstruite entièrement, *a primo lapide*, au commencement du xi^e siècle. L'ancienne collégiale de Notre-Dame de Loches présente deux belles coupoles en pointe qui ont conservé leur disposition primitive : leur construction ne remonte qu'au xii^e siècle, ainsi que nous en avons la preuve par des pièces authentiques que nous avons entre les mains. De ces faits ainsi posés, nous tirons la conclusion que les églises à dômes byzantins du Périgord et du Quercy ne doivent pas être attribuées à une époque antérieure aux premières années du xii^e siècle.

Nous ne partageons pas l'opinion de M. Calvet, auteur d'une curieuse et savante Notice sur la cathédrale de Cahors, qui attribue aux coupoles de Saint-Etienne une antiquité beaucoup trop reculée, en les reportant à la date du vii^e siècle. La ressemblance de la disposition générale entre Saint-Front et Saint-Etienne démontre que ces deux édifices ont été bâtis à peu de distance l'un de l'autre. On pourrait même aller plus loin et considérer Saint-Front comme le modèle de la basilique de Cahors, ce qui lui assurerait la priorité et par conséquent une plus grande ancienneté. En mettant de côté toutes les considérations archéologiques, on ne saurait concevoir par quelle protection spéciale la cathédrale de Cahors du vii^e siècle aurait échappé aux malheurs des temps, à l'invasion des Sarrasins, aux troubles du règne du brave mais infortuné Vaifre, duc d'Aquitaine, aux fureurs des Normands et aux guerres continuelles qui désolèrent les deux premiers tiers du moyen âge. Vers le milieu du xii^e siècle, le pape Calixte II fit la consécration du nouvel autel de Saint-Etienne. Cet acte solennel, si important dans la liturgie catholique, n'indiquerait-il pas que l'on venait d'achever des travaux considérables dans la cathédrale ? Ne serait-ce pas à cette époque que les voûtes, en particulier, auraient été achevées ?

III.

La cathédrale de Coutances est incontestablement un des monuments les plus remarquables de la période ogivale. On y voit, à un haut degré de perfection, toutes les formes usitées en France à la fin du xii^e siècle

et au commencement du XIII^e. A ne consulter que l'analogie, cet édifice est contemporain des cathédrales de Paris, de Chartres, de Tours, de Bourges, d'Amiens et de Reims. Le style est le même dans toutes ces grandes églises ; les caractères architectoniques sont identiques. Certains archéologues normands, plus versés dans la connaissance des monuments littéraires que dans l'étude comparée des monuments d'architecture, ont prétendu que Notre-Dame de Coutances avait été commencée vers l'an 1030 et terminée en 1083, sauf quelques parties évidemment construites au XIV^e et au XV^e siècle. Ce serait un phénomène inexplicable que la construction de la cathédrale de Coutances, au milieu du XI^e siècle, suivant un système d'architecture qui n'était même pas annoncé ailleurs par des essais, des ébauches, qui pussent le faire pressentir ; de sorte que le style si compliqué du XIII^e siècle aurait pris subitement naissance en basse Normandie et aurait créé un chef-d'œuvre pour son coup d'essai. Cette prétention, soutenue par MM. de Gerville et l'abbé Delamarre, a été combattue par M. Vitet, dans sa Description de la cathédrale de Noyon, et par nous-même, dans notre ouvrage intitulé : *Les Cathédrales de France*, publié en 1843. Chacun peut aisément comprendre de quelle importance pour la science archéologique est une discussion de cette nature. Nous sommes forcé de l'abréger ici ; nous exposerons néanmoins les principaux arguments qui ont été apportés de part et d'autre. Les antiquaires anglais ont apprécié la gravité des débats relatifs à cette question : ils y ont eux-mêmes pris part dans plusieurs écrits, malheureusement peu connus en France jusqu'à présent.

Dès 1824, M. de Gerville publia un mémoire dans lequel il soutient que la cathédrale de Coutances est du milieu du XI^e siècle, sauf des restaurations que le temps et les guerres civiles avaient rendues nécessaires. Il signale spécialement quelques chapelles et la partie de la façade occidentale comprise entre les deux flèches, comme offrant des caractères d'une date moins ancienne. Le monument serait donc, dans son ensemble, le même qui fut presque entièrement édifié par les soins de l'évêque Geoffroy de Montbray, que les fameux Tancrede et les autres seigneurs normands aidèrent puissamment de leurs trésors.

« L'architecture de notre cathédrale, dit M. l'abbé Delamarre (1), qui, pour la beauté du travail, ne le cède peut-être à aucune autre en France, dérange les idées reçues sur la théorie de l'art : il me paraît nécessaire de prouver qu'elle fait exception. Les deux clochers, cette admirable lanterne qui est au-dessus du chœur, la plus grande portion du côté septentrional de ce chœur et pres-

(1) *Essai sur la véritable origine et sur les vicissitudes de la cathédrale de Coutances*, par M. l'abbé Delamarre, vicaire général de Coutances, 4 vol. in-4°, extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, XII^e vol., 1849-1844.

que toute la partie centrale de l'édifice intérieurement, sauf les réparations faites aux colonnes et à leurs chapiteaux, sauf aussi celle de la voûte, me semblent du travail primitif. »

M. l'abbé Delamarre appuie son argumentation sur des pièces historiques, dont plusieurs ont disparu depuis quelques années, dont les autres sont conservées au palais épiscopal de Coutances, aux archives capitulaires. Écoutons les conclusions de son Mémoire :

« Il ne peut y avoir de doute sur la perpétuité de la cathédrale, depuis l'épiscopat de Sylvestre jusqu'à nos jours. Outre que les motifs péremptoires que j'ai tirés du monument même, considéré à cette époque critique, revivraient dans toute leur force et se grossiraient en traversant les temps qui nous en séparent ; les délibérations capitulaires de plusieurs siècles, conservées jusqu'à présent, la belle collection des comptes annuels du chapitre, les visites officielles des chapelles par les chanoines, les prises de possession des divers titulaires, les procès séculaires du chapitre contre les évêques concernant les réparations mêmes de la basilique, nous offriraient des moyens irréfragables de prouver jour par jour et l'identité du monument et la nature, souvent même le prix des travaux intérieurs et extérieurs qui y ont été exécutés. J'ai parcouru dans les sources tous ces détails historiques, indiqués avec scrupule par l'habile correspondant des auteurs du *Gallia Christiana*, M. l'abbé Pourret, et aussi dans l'analyse remarquable qu'il a faite des délibérations capitulaires de trois siècles.

« Je crois avoir démontré que si les églises ogivales n'ont paru en foule qu'à la fin du XII^e siècle et dans le XIII^e, et que, si celles de ce genre, sans date certaine, qui n'ont pas encore revêtu le style flamboyant, doivent plus vraisemblablement se rapporter à cette époque, la force de l'analogie ne saurait, dans l'espèce, détruire les faits, peut-être plus nombreux qu'on ne le suppose, de constructions ogivales plus anciennes ; secondement, qu'une première lenteur dans le perfectionnement et dans la propagation du genre peut s'expliquer par la longueur même de semblables travaux et par les circonstances propres à ces temps reculés, où les communications et les rapports, étaient difficiles ; troisièmement, que des exemples viennent appuyer ces hypothèses plausibles.

« Nous avons vu ensuite, même dans les basiliques en plein cintre du XI^e siècle, témoin la nef de Bayeux, le fini du travail, la richesse des ornements, quand tel était le goût des fondateurs, briller à côté de monuments contemporains qui ne nous offrent que la massive simplicité des constructions de Guillaume. Nous avons cru trouver en partie, dans l'humble ferveur des moines de l'époque, la solution des objections tirées des monastères. La pensée d'élever une église entière dans le genre ogival existait d'ailleurs dans les contrées dont les Nor-

mandés faisaient alors la conquête sous la bannière du fameux Tancrede. A la vérité, cette ogive n'était pas ce qu'elle est dans la cathédrale de Coutances; mais l'idée mère était toujours là : l'ogive était dès lors généralisée dans des basiliques auxquelles le ciseau normand a profondément imprimé son cachet. Et si, dans ces contrées lointaines, ce style est demeuré stationnaire, même après qu'il était devenu si parfait chez nous, les sceaux, dans lesquels l'architecture des différents âges est toujours venue se refléter, nous montrent l'ogive même en lancette, enfantée, ou du moins reproduite dès avant le XI^e siècle, par le génie fécond des artistes français. Ne dirait-on pas d'ailleurs que, dans ce même XI^e siècle, nos architectes normands semblaient vouloir lutter avec la hauteur des cieux, en élevant ces majestueuses églises de Bénédictins, dont la date n'est pas contestée ?

« Ne trouvons-nous pas dans ces faits tous les éléments de l'heureuse conception de notre cathédrale, dont l'élégante et régulière simplicité accuse la fraîcheur et la jeunesse du genre ? Et toutes ces vraisemblances ne prennent-elles pas la plus grande force de ces rapports continuels des nouveaux Normands avec la mère province, du voyage de Geoffroy de Monbray, dans ces pays éloignés, et de cette circonstance que les Tancrede ont sans doute tenu à honneur d'être les principaux fondateurs de la cathédrale qui abrite leur berceau ? L'église de Mortain, les cathédrales de Sées, de Bayeux et de Chartres, ne sont-elles pas venues fortifier notre système, et les sceaux des prélats normands ne nous ont-ils pas révélé combien les arts étaient relativement avancés et combien l'ogive était belle et répandue au XI^e siècle dans notre religieuse province ? Ne trouverait-on pas dans nos traditions le moyen de concilier l'opinion de ceux qui attribuent aux Croisades l'introduction de l'ogive en France, avec celle des antiquaires qui soutiennent qu'elle est un produit indigène du Nord de l'Europe ?

« Et toutes ces probabilités et ces vraisemblances sur la date de notre cathédrale, ne se sont-elles pas changées pour nous en certitude, quand nous avons vu cette basilique offrant encore aujourd'hui les traits nombreux conservés dans une charte contemporaine, dont la lecture enchante par le naïf enthousiasme du témoin oculaire ? Les caractères qu'il assigne à la basilique du XI^e siècle et que je me suis attaché à faire ressortir dans mon Mémoire, conviennent si bien à celle que nous avons sous les yeux, qu'il est impossible de ne pas reconnaître l'évidence de l'identité. Nous avons fait jaillir du monument même l'impossibilité de constructions lentes appartenant à plusieurs siècles, et qui auraient renouvelé radicalement tout le premier travail; nous avons d'ailleurs constaté, en suivant pas à pas les siècles et en scrutant la tradition jusque dans ses plis les plus cachés, qu'aucun évêque n'a depuis effectué la reconstruction

générale de la cathédrale de Coutances, mais qu'elle a constamment été livrée au culte. Si le mot de fabrique se fait entendre une fois, au XIII^e siècle, une foule de faits et des documents précis nous apprennent qu'il est impossible de supposer une réédification entière, mais qu'on y ajoutait seulement quelques chapelles, qui confirment elles-mêmes l'existence antérieure du principal monument. Que n'avons-nous pu dérouler cette masse d'actes qui dessinent si nettement les temps de calme où les cérémonies saintes y suivaient leur cours régulier, et tant de faits qui mettraient d'ailleurs dans un nouveau jour cette vérité, qu'aucune crise n'a nécessité autre chose que des réparations ! Le XIII^e siècle et les siècles suivants, imprimant successivement leur sceau sur quelques-uns des accessoires de notre cathédrale, ont constaté qu'ils n'ont fait que passer devant elle en l'admirant. Je n'ai rencontré dans mes recherches aucune pièce, aucun acte qui fasse objection contre ce système complet qui présente tous les caractères de la vérité. J'ignore si ma conviction sera partagée par mes maîtres et mes juges dans une science que j'ai peu cultivée. Quant à la mienne, elle demeure parfaite sur le fait local que j'ai essayé d'approfondir et auquel j'ai entendu me borner exclusivement, laissant à d'autres le soin d'explorer les manuscrits qui concernent les monuments remarquables qu'ils ont aussi sous les yeux : c'est le moyen d'établir de plus en plus l'archéologie sur ses véritables bases. Il ne restera encore à l'incertaine analogie que trop de monuments à classer. »

On peut opposer au système de M. de Gerville et de M. Delamarre, une objection insoluble. Comment pouvait-on bâtir à Coutances un monument du XI^e siècle dans un style qui ne régna qu'un siècle et demi plus tard dans les autres villes de la France occidentale, un monument complètement à ogives, tandis que les monuments bâtis au XI^e siècle par les hommes les plus illustres et les plus opulents, ne présentent que des arcades cintrées ? Pour citer un exemple, Guillaume le Conquérant fonda une abbaye à Caen en 1066, et la reine Mathilde, son épouse, en fonda une autre la même année et dans la même ville. Comme on n'épargna pas la dépense pour rendre ces deux monuments dignes des fondateurs et de l'événement extraordinaire en mémoire duquel ils furent élevés, il y a lieu de croire que l'on aura employé le style le plus moderne et le plus parfait. Nous voyons cependant qu'ils sont en un style plus ancien que celui de la cathédrale de Coutances, qui aurait été bâtie près de vingt ans plus tôt, suivant le document cité par M. de Gerville et si éloquemment défendu par M. l'abbé Delamarre.

Longtemps après la date assignée à la fondation de la cathédrale de Coutances, on construisit une vaste église pour l'abbaye de Bénédictins, fondée à Lessay, à la porte même de la ville de Coutances. On serait porté à croire que l'architecte chargé de cet

ouvrage, ayant pour ainsi dire sous les yeux un aussi beau modèle que la cathédrale de Coutances, aurait dû l'imiter dans quelques parties. Il n'en est rien pourtant. Nous ne voyons à Lessay que des arcades à plein cintre. L'église abbatiale appartient au style romano-byzantin, sans mélange.

On a dit : Geoffroy de Montbray, sous l'épiscopat duquel la cathédrale de Coutances fut bâtie, était allé en Pouille, près de Robert Guiscard et des autres barons normands, ses amis et ses parents. Il en rapporta des sommes considérables. Ne peut-on pas supposer qu'il ramena de ce pays des ouvriers pour construire sa cathédrale dans un style inconnu jusque-là en Normandie ?

Cette explication, séduisante au premier abord, est loin de satisfaire quand on a examiné les belles vues des monuments de la Sicile, publiées par M. Sittorf. Que voyons-nous, en effet, dans les églises bâties dans ce pays, au XII^e siècle, cent ans après la cathédrale de Coutances, notamment dans la curieuse église de Monréal, près de Palerme, élevée par Guillaume le Bon ? Nous y trouvons des ogives, pour ainsi dire, de transition, qui n'ont pas à beaucoup près l'élanement de celles de Coutances, et le goût byzantin domine dans les riches ornements qui décorent l'édifice. Bref, si le style ogival était comme dès le XI^e siècle, il différerait considérablement de celui que nous voyons à la cathédrale de Coutances, et ce dernier ne peut en être regardé comme l'imitation (1).

M. Vitet combat avec vivacité le sentiment de M. l'abbé Delamarre, et en termes qu'il ne se donne pas toujours la peine d'adoucir suffisamment. « Malheureusement, dit-il, l'auteur était mieux préparé aux recherches paléographiques qu'à l'étude des monuments. Il paraît en avoir peu vu, peu comparé : de là vient qu'il fait si bon marché de toute classification chronologique, fondée sur l'étude et sur la comparaison des monuments eux-mêmes. Il lui semble presque puéril d'attacher, en pareille matière, quelque importance aux analogies et aux différences, comme si, en quelque matière que ce soit, la science humaine pouvait reposer sur autre chose. Si M. Delamarre avait pour un moment laissé là les textes qu'il étudie si bien, et visité avec les yeux d'archéologue seulement quinze ou vingt monuments du XIII^e siècle pris au hasard ; si, retrouvant dans tous ces monuments les mêmes principes générateurs, au travers de quelques différences secondaires, il avait ensuite porté ses regards sur un certain nombre de monuments de transition, et qu'il eût retrouvé en eux les germes encore incomplets de ces principes communs à tous les monuments du XIII^e siècle, ne se serait-il pas dit, en refermant prudemment ses nécrologes et ses archives capitulaires : Il y a quelque chose de moins trompeur que les écrits des hommes, ce sont les lois nécessaires et constantes de

(1) Voy. *Cathédrales de France*, par M. Bourassé, pag. 350 et suiv.; de Caumont, *Antiq. mon.*, tom. IV.

l'esprit humain, et, parmi ces lois, il en est une qui n'est ni la moins constante ni la moins nécessaire, celle qui veut que l'homme et l'espèce humaine ne fassent rien de complet et d'achevé du premier coup ? Les plus grands siècles comme les plus grands génies ont obéi à cette loi : point de chef-d'œuvre sans ébauche. Et vous voulez que cet admirable système de l'architecture à ogives, avec tous ses effets, avec tous ses secrets, avec sa coupe de pierres si compliquée et si neuve, avec cette audacieuse légèreté, résultat d'une foule de combinaisons que nous voyons éclore successivement et laborieusement pendant plus d'un siècle, vous voulez que tout cela, sans que rien y manque, ait été improvisé un certain jour à Coutances, près de deux cents ans avant que, dans aucun autre lieu du globe, ce système eût été complètement réalisé, et quatre-vingts ans au moins avant que partout ailleurs on songeât à introduire quelques pauvres ogives au milieu des antiques pleins cintres ! A quelle cause attribuer un tel prodige ? L'auteur ne le dit pas, et c'est à peine s'il le cherche, tant il paraît avoir peu conscience qu'il y a là quelque chose qui révolte la raison. Il croit soutenir une opinion comme une autre, et bouleverse avec une tranquillité parfaite non-seulement toutes les données de l'histoire, mais les conditions de notre nature. Parce qu'il a lu, dans je ne sais quel registre, dont on ne trouve plus nulle part l'original, registre désigné sous le nom de *livre noir*, qu'en 1030 une église a été fondée à Coutances, il se croit en droit d'affirmer que cette église est bien celle qui existe aujourd'hui, et prétend que ce n'est pas lui qui est tenu d'en administrer la preuve, mais que c'est à ceux qui voient dans cette église une œuvre du XIII^e siècle à fournir la démonstration écrite de ce qu'ils avancent (1). »

IV.

Outre la controverse au sujet de l'âge de la cathédrale de Coutances, de beaucoup la plus connue, il en existe encore d'autres au sujet de la cathédrale de Sées, de celle de Laon, de la collégiale de Mortain, de l'abbatiale de Fécamp. Il y a quelques années la discussion à ce sujet était bien plus animée qu'aujourd'hui. Depuis que la critique monumentale s'est exercée sur ces questions pour la première fois, la science a fait des découvertes, la force de l'analogie s'est affermie. D'un autre côté, les documents historiques ont été compulsés, et l'on est parvenu à concilier ensemble et les prétentions de l'archéologie et celles de l'histoire. Ainsi, pour ce qui concerne la cathédrale de Sées, d'un style fort remarquable, quoique moins pur que celui qui règne à Coutances, il est certain que l'édifice actuel est postérieur à 1114, époque à laquelle s'écroula l'église qui n'était pas encore achevée, quoiqu'on y travail-

(1) *Monographie de Notre-Dame de Noyon*, par M. L. Vitet, de l'Académie française. In-8°, de l'imprimerie royale. 1846.

lât depuis l'année 1053. La nouvelle église ne fut consacrée qu'en 1126, et alors elle était loin d'être terminée, puisqu'on y travaillait encore quarante-vingts ans plus tard. Par conséquent ce monument, dont on attribue la construction entière à Yves de Bellesmes, ne fut terminé qu'à la fin du XI^e siècle et au commencement du siècle suivant.

Quant à la belle cathédrale de Laon, dont nous avons écrit la monographie, il est constant qu'elle fut ruinée par l'incendie en 1112, à la suite de violentes querelles qui accompagnèrent l'établissement de la commune. En 1151, l'évêque Barthélemy de Vir mourut sans voir la fin des travaux de sa cathédrale : preuve convaincante que cette église n'était pas terminée en 1214, comme on l'a prétendu un peu trop légèrement. Ne suffit-il pas de visiter ce grand et magnifique monument pour être convaincu qu'il n'avait pu être bâti en deux années ? Nous croyons être en droit d'affirmer que Notre-Dame de Laon date du XI^e et du XIII^e siècle.

Les églises de Mortain et de Fécamp appartiennent en grande partie au style de transition : elles sont plus anciennes environ d'un demi-siècle que les cathédrales de Coutances, de Sées et de Laon. A Mortain, il ne reste évidemment de la construction de 1082 qu'une seule porte, et cette porte est à plein cintre. Pour ce qui regarde l'église abbatiale de Fécamp, on oublie, lorsqu'on veut y voir un monument fini en 1108, qu'en 1167, un violent incendie réduisit en cendres tout le monastère et que l'abbé Henri de Sully travaillait encore à relever l'église de ses ruines lorsqu'il mourut en 1188.

Nous devons conclure de tout ce que nous avons dit sur l'âge des monuments que l'histoire et l'archéologie doivent se donner la main, comme deux sœurs, et qu'il est imprudent de les séparer quand on cherche à établir l'époque de la fondation d'un grand édifice. La science des antiquités est présentement assez fermement établie, pour que l'historien refuse ou dédaigne d'en tenir compte dans ses appréciations. Les erreurs dans lesquelles sont tombés ceux qui en ont méconnu l'autorité doivent servir à mettre en garde les érudits qui feuilletent sans cesse les chartes et les titres historiques, sans étudier les monuments d'architecture. D'ailleurs on ne saurait trop insister sur cette recommandation, c'est qu'il faut étudier les monuments d'une manière comparative. Si l'on se renferme dans une étroite région, sans tenir compte de ce qui s'est fait à une époque contemporaine, au moins dans les contrées limitrophes, on s'égare à peu près infailliblement.

AGENCEMENT. — Dans le langage artistique on entend par agencement l'arrangement, la disposition des parties d'une figure, des draperies sur une statue ou dans un tableau, ou de plusieurs personnages sculptés ou peints groupés ensemble. Ce mot signifie encore la disposition des accessoires d'un tableau ou d'un bas-relief. Enfin, il désigne quelquefois la manière dont les ornements

sont mis en rapport entre eux, dont certains membres d'architecture sont combinés ensemble.

Les sculpteurs, durant la période romano-byzantine de transition, au XII^e siècle, ont déployé beaucoup de goût dans l'agencement des feuillages fantastiques, des bandellettes perlées, des ornements capricieux et des monstres qui forment les chapiteaux des colonnes. Cette ornementation est communément pleine d'originalité. Il en est de même pour celle qui est employée à la décoration du portail principal des églises. Il y a certaines façades de monuments romano-byzantins qui peuvent le disputer à tout ce que l'art de la Renaissance a créé de plus parfait, soit par l'heureux agencement des rinceaux, des arabesques, des végétations fantastiques, soit par l'agréable symétrie des motifs de décoration, soit par l'harmonie qui règne entre toutes les parties.

Quant aux draperies qui recouvrent les statues des églises, l'agencement en varie aux diverses périodes du moyen âge. On sait que la statuaire n'a commencé à prendre quelques développements qu'au XII^e siècle, et qu'elle semble avoir atteint son plus haut degré d'expression au XIII^e siècle. A Saint-Maurice d'Angers, à Notre-Dame de la Couture au Mans, à Saint-Etienne de Bourges, aux portails latéraux, les riches statues byzantines qui ornent les voussures des portes sont vêtues de longs habits à plis fins et serrés, embellis de franges élégantes, bordés de galons d'un travail oriental. L'agencement des draperies est généralement fort simple. Les connaisseurs estiment beaucoup les statues du XII^e siècle qui se trouvent dans l'ancienne église conventuelle de Fontevault et représentant Henri II et Richard Cœur de Lion, rois d'Angleterre, avec Eléonore de Guienne et.... leurs femmes. Ces statues ont été quelque peu mutilées ; mais elles peuvent être prises comme type de l'état de l'art au milieu du XII^e siècle. (*VOY. STATUES, PORTAIL, VOUSSURE, TOMBEAU.*)

AGNEAU. — L'agneau est le symbole de la douceur et de la simplicité. On a très-fréquemment représenté Notre-Seigneur sous cette figure symbolique, dès l'origine du christianisme, pendant la durée du moyen âge et jusqu'à nos jours. Si l'on rencontre souvent les quatre évangélistes, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, représentés sous l'emblème d'un jeune homme, d'un lion, d'un bœuf et d'un aigle, on ne trouve pas moins souvent Jésus-Christ figuré par un agneau. Saint Jean-Baptiste, en voyant paraître le Messie, s'est écrié : *Voici l'agneau de Dieu ; voici celui qui efface les péchés du monde.* Le Christ, en mourant sur la croix, est l'Agneau symbolique dont parlent les prophètes, l'Agneau qui marche à la mort et se laisse égorger sans se plaindre. Le Christ, en répandant le sang qui nous a rachetés, c'est l'agneau égorgé par les enfants d'Israël, avec le sang duquel on marque du *tau* mystérieux les maisons qui seront préservées de la colère de Dieu. L'a-

agneau pascal mangé par les Hébreux la veille de leur sortie d'Égypte, est la figure de l'Agneau divin que les chrétiens doivent manger à Pâques pour s'affranchir de la captivité où le vice les enchaîne. Dans l'Apocalypse, saint Jean vit le Christ sous la forme d'un agneau blessé à la gorge, ayant sept cornes et sept yeux et ouvrant le livre aux sept sceaux (1).

M. Didron a publié dans son *Iconographie chrétienne* le dessin d'une curieuse plaque en cuivre du XI^e siècle, ciselée et découpée à jour. Cette plaque était probablement appliquée sur la couverture d'un livre d'Évangiles, de forme carrée. Elle montre l'Agneau dans le centre, entouré de cette inscription :

Carnales actus tulit Agnus hic hostia factus.

Sur les côtés, on voit la personnification des quatre fleuves du Paradis : le Tigre, l'Euphrate, le Phison et le Géhon. Les vers suivants, gravés sur les côtés de la plaque, expliquent le sens allégorique attaché à la présence des quatre fleuves :

*Fons paradisi us per flumina quattuor exit;
Ilic quadriga levis te Xpi per omnia vexit.*

L'Agneau de Dieu, ainsi entouré des quatre fleuves mystiques, ou dominant la montagne d'où sortent les quatre sources, emblème des quatre évangélistes, est une composition bien antérieure au XI^e siècle : on en trouve des exemples dans les Catacombes romaines. Guillaume Durand, évêque de Mende, dans son *Rational des divins offices*, donne aux évangélistes le nom des quatre fleuves : « Le Géhon, dit-il, est saint Matthieu; le Phison, saint Jean; le Tigre, saint Marc; l'Euphrate, saint Luc. » *Per Phison Joannes, per Tigrion Matthæus, per Tigrim Marcus, per Euphratem Lucas, designati sunt. Sic enim clare probat Innocentius III de evangelistis in sermone.*

Dans la *Roma sotterranea* de Bosio, on voit la gravure d'une charmante composition sculptée sur un sarcophage en marbre blanc provenant des grottes du Vatican. Le Christ est debout sur la montagne aux quatre sources, tenant en main un rouleau déployé, et de l'autre faisant le geste d'un homme qui enseigne. À côté de lui sur la montagne, est l'Agneau mystique, la tête surmontée d'une croix. Ni le Christ, ni l'Agneau n'ont la tête nimbée : les premiers chrétiens n'avaient pas encore voulu se servir du nimbe, consacré depuis longtemps à des usages idolâtriques. Au bas de la montagne, sont les apôtres, également sous la forme de brebis. Dans son *Rational des divins offices*, Guillaume Durand, qui passa la plus grande partie de sa vie en Italie, et qui ne donne guère dans son livre que le résultat de ses observations dans le pays qu'il habitait, s'exprime ainsi :

« Quelquefois on peint les apôtres sous

(1) Cf. *Monographie des vitraux de la cathédrale de Bourges*, par les PP. A. Martin et Ch. Cahier; *Iconographie chrétienne*, par M. Didron, p. 390; *De sacris imaginibus*, par Molanus; *Iconographie chrétienne*, par l'abbé Grosnier

la forme de douze brebis, parce qu'ils ont été tués, à cause du Seigneur, comme des brebis. Mais en outre on peint quelquefois les douze tribus d'Israël sous la forme de douze brebis. Quelquefois on en voit plus ou moins autour du trône de la majesté divine; dans ce cas, ils figurent autre chose, suivant ce texte de saint Matthieu : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, alors il sera assis sur le siège de sa gloire, plaçant les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. » *Pinguntur etiam quandoque (apostoli) sub forma duodecim ovium, qui tanquam bidentes occisi sunt propter Dominum; sed et duodecim tribus Israel quandoque sub forma duodecim ovium pinguntur. Quandoque tamen plures vel pauciores oves circa sedem majestatis pinguntur, sed tunc aliud figurant, juxta illud Matthæi: Cum venerit Filius hominis in majestate sua, tunc sedebit super sedem majestatis suæ, statuens oves à dextris, et hædos à sinistris. (Ration. div. offic., lib. 1, cap. 3.)*

On a été plus loin, dit M. Didron, auquel nous empruntons ces détails; on a figuré des personnages de l'Ancien Testament, et même de simples Hébreux, sous la forme de l'Agneau. Des scènes entières de la Bible ont été représentées par des acteurs religieux transformés en agneaux. Ainsi le tombeau de Junius Bassus, en marbre blanc, qui date du IV^e siècle de notre ère, et qu'on voit dans le musée chrétien du Vatican, représente quelques sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament : la chute d'Adam et d'Eve, le sacrifice d'Abraham, Job raillé par sa femme, Daniel entre deux lions, Jésus entrant dans Jérusalem, ou comparaisant devant Pilate, ou triomphant et donnant ses instructions à saint Pierre et à saint Paul.

Tous les personnages de ces différentes scènes sont debout dans des cadres en plate-bande ou dans des niches circulaires et triangulaires. Mais ni les antiquaires, ni les graveurs, n'ont fait attention à la frise, aux pendentifs, qui relient entre elles les arcades de l'étage inférieur; du moins ils n'en ont pas compris le système d'ornementation. En allant de gauche à droite, comme quand on lit, on voit d'abord trois agneaux dans les flammes; puis un agneau tenant une baguette au pied droit de devant et frappant un rocher d'où s'échappe une source, tandis que deux autres agneaux, dont l'un s'apprête à boire et dont l'autre est couché, regardent se passer l'action; puis un agneau levant son pied droit de devant, comme pour recevoir un livre tendu par une main qui sort des nuages; puis un petit agneau plongé dans l'eau et sur la tête duquel un agneau plus gros étend son pied gauche de devant; puis un agneau frappant avec une baguette trois paniers pleins de pain; enfin un agneau touche avec une baguette un mort debout dans son tombeau. Ces scènes, qui ont des agneaux pour acteurs, sont la copie de scènes semblables exécutées par des hommes, et qu'on a sculptées constamment sur les autres vieux sarcophages. C'est l'histoire du Nouveau et de l'Ancien Testa-

ment, choisie dans ses principaux épisodes et figurée par des êtres allégoriques. Cette ornementation multiplie et continue les sujets représentés par les figures humaines placées dans les arcades.

Les trois agneaux dans le feu sont les trois enfants que Nabuchodonosor a fait jeter dans la fournaise. Moïse, sous la forme d'un agneau, frappe le rocher et en fait jaillir de l'eau ; il reçoit de la main de Dieu les Tables de la loi. Jésus-Christ, petit agneau, est plongé dans l'eau du Jourdain, tandis que le Saint-Esprit, que l'on voit sous la forme d'une colombe, envoie des rayons sur la tête du petit agneau ; saint Jean-Baptiste lui verse sur la tête l'eau du baptême. Jésus-Christ multiplie les pains avec la même baguette dont il se sert pour ressusciter Lazare à Béthanie (1).

L'emploi de la figure de l'agneau symbolique pour indiquer Notre-Seigneur était devenu si fréquent, surtout en Grèce, que l'Eglise s'en inquiéta : elle craignit que l'allégorie prit entièrement la place de la réalité. En 692, le concile Quinisexe ou *in Trullo* décréta formellement qu'à l'avenir la figure de Notre-Seigneur serait substituée, dans les peintures, à la place de l'image de l'agneau. Cette décision fut le signal d'une immense révolution dans les arts : nous en devons donner le texte :

« Dans certaines peintures et images vénérables, on représente le Précurseur montrant du doigt l'Agneau. Nous avons adopté cette représentation comme une image de la grâce ; pour nous, c'était l'ombre de cet Agneau, le Christ, notre Dieu, que la loi nous montrait. Donc, accueillant d'abord ces figures et ces ombres comme des signes et des emblèmes, nous leur préférons aujourd'hui la grâce et la vérité, c'est-à-dire la plénitude de la loi. En conséquence, pour exposer à tous les regards ce qui est parfait, même dans les peintures, nous décidons qu'à l'avenir il faudra représenter dans les images le Christ, notre Dieu, sous la forme humaine, à la place du vieil agneau. Il faut que nous contemplions toute la sublimité du Verbe à travers son humilité. Il faut que le peintre nous mène comme par la main au souvenir de Jésus vivant en chair, souffrant, mourant pour notre salut, et acquérant ainsi la rédemption du monde. » *In nonnullis venerabilium imaginum picturis agnus qui digito Præcursoris monstratus, depingitur, qui ad gratiæ figuram assumptus est, verum nobis agnum, per legem Christum Deum nostrum, præmonstrans. Antiquas ergo figuras et umbras, ut veritatis signa et characteres Ecclesiæ traditas, amplectentes, gratiam et veritatem præponimus, eam ut legis implementum suscipientes. Ut ergo quod perfectum est, vel colorum expressionibus omnium oculis subijciatur, ejus qui tollit peccata mundi, Christi Dei nostri humana forma characterem etiam in imaginibus deinceps pro veteri agno erigi ac depingi subemus, ut per ipsius Dei Verbi humiliationis altitudinem*

(1) *Iconographie chrétienne*, p. 313-314.

men.e comprehendentes, ad memoriam quoque ejus in carne conversationis, ejusque passionis et salutaris mortis deducamur, ejusque quæ ex eo facta est mundo redemptio. (Collect. maxim. Concil. ap. Labb., tom. VI, col. 1177.)

La défense faite par le concile arrêta les progrès de l'esprit d'allégorie dans la représentation de Jésus-Christ. On employa, sans doute, l'image de l'agneau, mais d'une manière moins exclusive qu'auparavant. Dans les églises byzantines de la Grèce et dans les églises modernes, on voit toujours saint Jean-Baptiste tenant en main l'agneau symbolique. En Occident le même tableau se voit très-fréquemment à toutes les époques du moyen âge. L'agneau est regardé comme l'attribut de saint Jean-Baptiste, et jusque dans les vitraux du xvi^e siècle, comme à la charmante église de Brou, près de Bourg en Bresse, on est constamment fidèle à cette tradition.

Que n'aurions-nous pas encore à dire sur l'agneau, si nous traitions ici du sujet du bon Pasteur, si souvent reproduit dans les sculptures et les peintures des Catacombes ! (Voy. PASTEUR.) C'est une question d'iconographie chrétienne fort intéressante, sur laquelle nous donnerons quelques détails. Nous ne saurions mieux terminer les lignes que nous venons d'écrire qu'en citant les paroles suivantes de saint Paulin :

Idem agnus et pastor regit nos in sæcula, qui nos de lupis agnos fecit ; earumque nunc ovium pastor est ad custodiam, pro quibus fuit agnus in victimam. (Epist. 3, ad Florent.)

AGNUS DEI.—Les *Agnus Dei* sont de petits pains de cire sur lesquels est empreinte l'image d'un agneau portant l'étendard de la croix : ils sont bénits et distribués par le souverain pontife. On y lit des inscriptions, comme dans les exemples suivants :

1. **ECCE A. DEI QUI TOL. P. MUND.** — Au-dessous de l'Agneau, *an.* 1, 1677. — Au revers : **S. FRANCISCUS BORGIA SOCIETATIS I.** — Au-dessous de l'image du Saint : **INNOCEN. XI, PONT. MAX.**

2. **ECCE A. DEI QUI TOL. P. MUNDI.** — Au-dessous de l'Agneau : **INNOCEN. XI. PONT. MAX. A. 1683.** — Au revers : **SANCTUS DOMINICUS.** — Au-dessous de l'image du saint : **INNOCEN. XI. PONT. MAX. ANN. VII.**

3. **ECCE AGN. DEI QUI TOL. P. MUNDI.** — Au-dessous de l'Agneau : **CLEMEN. XI. PONT. MAX. AN. XIV. 1714.** — Au revers : **S. PATER BENEDICTUS. O. P. N.** — Au-dessous : **CLEMEN. XI. PONT. MA. AN. XIV. 1714.**

4. **ECCE AGN. DEI QUI TOL. P. MUNDI.** — Au-dessous de l'Agneau : **CLEMEN. XII. PONT. MA. AN. I. 1731.** — Au revers : la sainte Vierge et l'enfant Jésus tenant tous les deux un rosaire.

Il n'entre pas dans notre sujet de faire connaître les prières usitées dès la plus haute antiquité ecclésiastique pour la bénédiction des *Agnus Dei*. Nous ne devons traiter ce sujet qu'au point de vue archéologique. Ceux qui voudront avoir de plus amples renseignements sur cette matière n'auront

qu'a consulter un traité spécial de Molanus, faisant suite à son grand traité *De sacris imaginibus*.

Les *Agnus Dei* en cire paraissent remonter aux temps voisins du triomphe de l'Eglise, et peut-être même au siècle de Constantin le Grand, s'il faut s'en rapporter au témoignage de plusieurs écrivains dignes de foi. Widmanstad prétend qu'il existe dans les mosaïques de l'abside de la basilique vaticane, des peintures relatives à la cérémonie des *Agnus Dei*; et ces mosaïques, suivant le même auteur, dateraient du règne de Constantin. Le célèbre Alcuin et son disciple Amalaire en font mention, le premier dans son ouvrage *des divins Offices*, le second dans son traité *du sacrement de Baptême*. La preuve la plus remarquable que l'on peut invoquer en faveur de l'ancienneté des *Agnus Dei*, est rapportée par le cardinal Prosper Lambertini, depuis pape sous le titre de Benoît XIV. « On trouva, dit-il, à Rome, en 1544, dans le tombeau de Marie-Auguste, femme de l'empereur Honorius et fille de Stilicon, morte avant le milieu du v^e siècle, un *Agnus* de cire, au milieu d'une grande quantité d'ornements et de bijoux de toute espèce. Par conséquent l'usage des *Agnus* est de beaucoup antérieur au ix^e siècle, quoi qu'en disent Panvinus et autres écrivains ecclésiastiques. » La découverte du tombeau de Marie-Auguste est un fait archéologique tellement curieux que nous croyons devoir citer ici le passage de *la Cosmographie universelle* de Sébastien Munster, où il est raconté : « Au Vatican, en l'an de Notre-Seigneur 1544 et au mois de février, non loin du Tibre, en creusant les fondations de la basilique de Saint-Pierre, on trouva un coffre en marbre, long de huit pieds et demi, large de cinq pieds et haut de six pieds. C'était le tombeau de Marie-Auguste, femme de l'empereur Honorius, morte vierge, surprise par une mort subite avant d'avoir été unie à l'empereur. Dans le sarcophage, le corps était consumé, on trouva seulement quelques dents, des cheveux et les os des jambes; en outre une robe et un manteau dans le tissu desquels entraient une si grande quantité d'or, qu'en les brûlant on obtint 36 livres d'or. On y trouva encore une cassette d'argent, longue d'un pied, sur un demi-pied de large et 12 doigts de profondeur, dans laquelle étaient beaucoup de petits vases en cristal, quelques-uns en agate délicatement travaillée. Il y avait 40 anneaux d'or, garnis de pierres précieuses de différente espèce. Une émeraude, enchâssée d'or, était finement gravée : on y voyait une tête, que l'on regarda comme le portrait d'Honorius; cette émeraude seule fut estimée 500 pièces d'or de notre monnaie. On trouva de plus des pendants d'oreille, des colliers et d'autres bijoux de femme, entre autres une bulle dans le genre de celles que nous appelons aujourd'hui *Agnus Dei*, autour de laquelle était gravée l'inscription suivante : *MARIA NOSTRA FLORENTISSIMA*. Une lame d'or portait cette autre

inscription en lettres grecques : *MICHAEL, GABRIEL, RAPHAEL, URIEL*. Une espèce de raisin était formé d'émeraudes et d'autres pierres. Sur un *discriminale*, long de douze doigts, on lisait, d'un côté, cette inscription : *DOMINO NOSTRO HONORIO*; de l'autre côté, *DOMINA NOSTRA MARIA*. Près de ces objets était une souris en pierre de chélidoine, un limaçon et une coupe en cristal; un petit globe d'or, semblable à une balle pour jouer, mais pouvant se séparer en deux parties. Il y avait une infinité de pierres fines, dont les unes étaient détériorées par la vétusté, les autres avaient conservé leur éclat et toute leur beauté. Tous ces objets avaient été donnés en dot par Stilicon à sa fille. On les voit aujourd'hui dans le jardin du Vatican. »

Le savant dom Mabillon, dans sa *Liturgie gallicane*, émet l'opinion que les *Agnus Dei* en cire étaient connus au plus tard au commencement du vi^e siècle. Quoique Baronius (*ad ann. Christi* 53, n^o 76) rapporte un fait qui semble infirmer le sentiment du bénédictin français, on doit regarder le sentiment qui attribue les *Agnus Dei* au siècle de Constantin, ou à celui qui le suivit immédiatement, comme le plus probable, attendu qu'il est appuyé sur des preuves archéologiques.

Les protestants, et surtout Matthias Flach Francowitz, plus connu sous le nom de Flaccius Iliricus, dans les *Centuries de Magdebourg*, ont attaqué par des paroles violentes la croyance catholique relative aux *Agnus Dei*. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, ils sont en désaccord complet avec l'antiquité ecclésiastique. L'archéologie chrétienne fournit aux catholiques des armes irrésistibles pour combattre les prétentions des novateurs du xvi^e siècle.

Urbain V, souverain pontife, en envoyant trois *Agnus Dei* à l'empereur Jean Paléologue, surnommé *Kalo-Joannes*, à cause de la beauté de sa figure, écrivit les huit vers suivants :

*Balsamus, et munda cera, cum chrismatis unda,
Conficiunt Agnum; quod minus do tibi magnum :
Fonte velut natum, per mystica sanctificatum.
Fulgura desursum depellit, et omne malignum :
Peccatum franqit, ut Christi sanguis et angit :
Prægnans servatur, simul et partus liberatur :
Donaque fert dignis : virtutem destruit ignis :
Portas munde, de fluctibus eripit undæ.*

AGRAFE. — L'agrafe est un ornement destiné à unir plusieurs membres d'architecture. On appelle encore ainsi la décoration dont on embellit le parement extérieur, la clef d'une fenêtre ou d'une arcade. Les anciens sculptaient souvent sur ces clefs des figures entières ou des masques. La clef de l'arc de Titus, celle qu'on voit au Capitole dans la cour des conservateurs, celle de l'arc de Pola, sont des chefs-d'œuvre de forme, de richesse, de bon goût et d'exécution. Les architectes du moyen âge ont rarement fait usage de l'agrafe : on en voit cependant des exemples durant la période romano-byzantine, surtout dans les monuments du midi de la France. Le portail de la cathédrale d'Avignon, Notre-Dame des Doms, en offre un

spécimen fort curieux. Nous avons eu aussi l'occasion d'en observer dans plusieurs édifices de la période ogivale. Il faut noter que cette forme est tellement insolite, que l'on serait tenté au premier abord de regarder les agrafes qui se trouvent à certains portails comme une addition postérieure. Un examen attentif démontre par la nature des appareils que les agrafes appartiennent réellement à la construction primitive. A Sainte-Maure, au diocèse de Tours, dans une église où l'ogive est bien tracée et qui, dans sa masse, appartient à la dernière moitié du XII^e siècle, on voit dans une arche, qui se trouve au-dessus du puits de l'œuvre, une agrafe saillante et bien dessinée. Généralement au XI^e siècle, les cintres des portes et fenêtres sont formés de pierres régulières, taillées en claveaux ; dans les églises de l'Auvergne et du Velay, où l'on emploie fréquemment des matériaux de diverses couleurs, on voit que le claveau central, qui tranche par sa couleur foncée, simule une sorte d'agrafe comme dans les monuments antiques.

Dans l'architecture moderne, la fonction apparente de l'agrafe est d'attacher, pour ainsi dire, l'archivolte ou le corniche au nu du mur. L'usage trop multiplié de cette forme dégénère facilement en abus : aussi quelques architectes, d'un goût sévère, le réprouvent-ils absolument.

AIGLE. — I. L'aigle fut considéré, dès la plus haute antiquité, à cause de sa force, de sa hardiesse, de la fierté de son regard, de la puissance de son vol, comme l'emblème du courage, du pouvoir souverain, de la majesté. Les Perses et les Romains en avaient adopté la figure pour leurs enseignes militaires. On en trouve souvent l'image sur les médailles des empereurs romains pour marquer leur consécration et leur apo théose. Les chrétiens l'adoptèrent, et nous la rencontrons dans les Catacombes romaines ayant une signification analogue, c'est-à-dire, symbolisant le triomphe des martyrs et leur glorification dans le ciel. Le paon, comme oiseau consacré à Junon dans l'antiquité profane, devint, à l'époque romaine, le symbole de l'apo théose des impératrices, de même que l'aigle avait été adopté pour celui de la consécration des empereurs. Sur les monuments funéraires on voit fréquemment l'aigle et le paon, tantôt placés au haut du bâtiment, tantôt volant les ailes déployées.

Les enseignes romaines portèrent l'aigle jusqu'au règne de Constantin. Elle fut restituée sur les étendards militaires par Frédéric I^{er}, empereur d'Occident.

Dès l'an 1197, l'aigle éployée se voit sur le sceau de Matthieu de Lorraine, depuis évêque de Toul. C'est peut-être la première fois qu'elle fut employée dans les sceaux.

Grand nombre de savants ont prétendu que Sigismond, fils de Charles IV, était le premier empereur qui eût introduit l'aigle à deux têtes sur les sceaux de l'empire vers 1410. Cependant Ludewig, conseiller du roi de Prusse, a donné la description du contre-scel d'une charte de Wincelas datée de 1397,

où l'on voit l'aigle éployée à deux têtes.

Saint Grégoire regarde l'aigle comme le symbole de la vie contemplative, à cause de la hauteur de son vol. « Cet oiseau, ajoute-t-il, va poser son nid dans les rochers et sur les lieux les plus élevés, se mettant ainsi à l'abri des orages. »

L'aigle est l'attribut de saint Jean l'évangéliste.

On observe souvent dans les sculptures de l'époque romano-byzantine des aigles buvant dans un calice. C'est un emblème de la force que le chrétien puise dans la divine Eucharistie.

On rencontre encore souvent à la même époque des aigles qui se battent contre des serpents : on a considéré cette image comme un emblème de la lutte qui existe sur la terre entre la grâce et la nature

II.

Autrefois, dans le chœur des églises, on voyait une espèce de lutrin en forme d'aigle. Dans le principe, le livre de l'Évangile était le seul qui fût posé sur les ailes déployées de l'aigle, qui était regardé comme le symbole de saint Jean, le plus sublime de tous les évangélistes. Plus tard, l'aigle du chœur servit à porter les graduels, antiphoniers et tous les livres de plain-chant. C'est ce qui nous explique le sens de cette rubrique qu'on lit si fréquemment sur les livres d'église : *Ad aquilam chori.*

A Aix-la-Chapelle, dans le chœur de l'église, on voit un aigle en métal qui avait d'abord été placé dans le tombeau de Charlemagne. (Voy. LUTRIN, PUPITRE.)

AIGUILLE. — On appelle *aiguille* une pyramide en pierre ou en charpente établie sur la tour d'un clocher, ou le comble d'une église, pour lui servir de couronnement. (Voy. FLÈCHE, CLOCHER, PYRAMIDE, CLOCHETON.) On donne encore ce nom à des espèces de couronnements aigus qui surmontent des contreforts, des panneaux, des montants de menuiserie ou de maçonnerie et même des arcades resserrées, trilobées ou ogivales.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans des détails qu'on peut lire à l'article CLOCHER. Nous voulons seulement les compléter. Sans parler de l'origine des tours et des clochers, sans faire l'histoire des formes architectoniques de cette partie caractéristique des temples chrétiens, bornons-nous à faire connaître les plus curieuses aiguilles ou flèches en bois. Nous terminerons en donnant une courte description des plus célèbres aiguilles en pierre des monuments religieux de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Les pyramides en bois, élevées communément au-dessus du transept des églises, présentent dans leur mode de construction des dispositions savantes, dignes de l'attention des architectes et des constructeurs plus encore que de celle des archéologues. Les problèmes les plus difficiles de l'art du charpentier y sont résolus, le plus souvent, avec une habileté dont on a peine à se faire une

juste idée. Les conditions essentielles de solidité sont remplies, sans que la légèreté et l'élégance en aient souffert, soit à l'intérieur soit à l'extérieur. Les principales pièces de charpente sont bien choisies et reliées entre elles par des traverses en croix de Saint-André, de manière à résister aux orages et à offrir une résistance égale à tous les points de l'horizon. Nous avons souvent vu des architectes modernes s'extasier en examinant avec attention des clochers en bois du xvi^e siècle, en voyant avec quel art et quel bonheur les difficultés avaient été vaincues et avec quel soin les causes de ruine avaient été prévues.

C'est à partir surtout de la fin du xv^e siècle que les aiguilles en charpente, recouvertes d'ardoise, devinrent communes sur les églises des campagnes, dans le centre de la France. Dès le xiii^e et le xiv^e siècle, on en avait construit qui furent regardées, à juste titre, comme autant de chefs-d'œuvre.

À la cathédrale d'Amiens, un clocher en pierre avait été primitivement bâti sur la partie centrale du transept : cette construction avait eu lieu vers 1240. Il était, à la base, en forme de tour carrée ; et la flèche, en charpente couverte en plomb, était d'un style en harmonie avec l'ordonnance générale du monument. La foudre le détruisit entièrement le 15 juillet 1527, ainsi qu'il est attesté par l'inscription suivante :

1527

Cest an durant quinze juillet
Par foudre fut le clocher de céans
Epris du feu, et rasé tout net ;
Duquel mesfait pleurent maintes gens.

Deux ans après cet accident l'évêque d'Amiens, François Halluin, de concert avec le chapitre de la cathédrale, prit une décision par laquelle il ouvrit un concours aux architectes pour la reconstruction de ce clocher. Les projets présentés n'offraient pas toutes les garanties désirables, et cet état d'incertitude ne faisait que prolonger les regrets des fidèles, lorsqu'un pauvre compagnon charpentier, originaire de Cottenchy, près d'Amiens, nommé Louis Cordon, de concert avec Simon Tanneau, autre charpentier, dirigea la construction avec tant d'adresse et d'habileté que le clocher est encore aujourd'hui un objet d'admiration et l'une des merveilles de l'art : il fut fini le 22 mai 1533. La décoration extérieure de ce clocher se compose de huit pieds-droits ou grands pilastres, posés sur un stylobate octogone et surmontés de statues de huit pieds de hauteur, représentant Jésus-Christ, la sainte Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, saint Jacques le Majeur, saint Firmin, premier évêque d'Amiens et sainte Ulphe. Ces figures sont placées sur des colonnes qui s'élèvent de dessus les acrotères et se rattachent au corps du clocher par de légers arcs-boutants. La partie supérieure du clocher est ornée de statues d'anges tenant chacun un instrument de la passion. Les autres ornements en saillie, qui

embellissent cette flèche, sont des dragons à deux têtes servant de gargouilles, des sphinx et des salamandres que l'on reconnaît être le cachet de toutes les œuvres d'art exécutées sous le règne de François I^{er}. Cette flèche est haute de 59 mètres 43 centimètres, depuis sa base jusqu'à l'extrémité de la croix, et de 130 mètres 54 centimètres depuis le pavé de l'église jusqu'au même endroit.

Sur la partie la plus élevée de l'abside et à l'extrémité des combles de la cathédrale de Reims, se dresse une aiguille non moins élégante que celle de Notre-Dame d'Amiens. Elle a résisté aux atteintes du temps et des hommes : on la nomme la *Flèche de l'Ange*, parce qu'elle porte à sa pointe un ange doré qui tient une croix. L'originalité et la délicatesse de sa structure attirent les regards autant que sa situation pittoresque. Sa hauteur est de dix-huit mètres au-dessus des toits de l'église. Cette aiguille est en charpente et recouverte en plomb. Sa base en encorbellement est supportée par huit figures courbées ou espèces de cariatides, dont l'attitude, l'expression et les attributs singuliers ont en vain exercé la sagacité des curieux qui n'ont pu encore expliquer d'une manière satisfaisante à quel sujet, historique ou emblématique, ces figures avaient rapport. Nous n'en avons trouvé l'explication dans aucune des descriptions de la cathédrale de Reims, mais l'iconographie qui fait tous les jours de remarquables projets, ne sera pas longtemps sans découvrir le sens de cette composition.

La flèche si célèbre de la cathédrale de Chartres, dont nous avons donné la description ailleurs, remplaça une aiguille en bois, comme nous l'apprenons par une curieuse inscription gravée sur une grande pierre blanche, placée dans la chambre de la sonnerie ; elle est conçue dans les termes suivants :

Je fu jadis de plomb et de bois construit
Grand, hault, et beau et de somptueux ouvrage,
Jusques à ce que tonnerre et orage
M'ha consommé, dégasté et détruit.

Le jour de sainte Anne vers six heures de nuict,
En l'an compté mil cinq cens et six
Je fus brulé, démoli et recuit
Et avec moi de grosses cloches six.

Après, Messieurs en plein chapitre assis
Ont ordonné de pierre me refaire
A grande voulte et piliers bien massifs,
Par Jean de Beaulse ouvrier qui le sceut faire.

L'an dessus dict, après pour me refaire
Firent asseoir le vingt-quatrième jour
Du mois de mars pour le premier affaire
Première pierre et aultres sans séjour.

Et en Avril huitiesme jour exprès,
René d'Illiers, évesque de renom
Perdit la vie, au lieu duquel après
Fust Erard mis par postulation.

En ce temps-là qu'avais nécessité
Avait des gens qui pour moy lors veillaient
De bon cœur, fut hyer ou esté.
Dieu leur pardoint car pour lui travaillaient.

1506.

L'église de Saint-Bénigne de Dijon, actuellement cathédrale, est surmontée d'une grande et belle aiguille en charpente, placée au centre du transept. L'exécution en est savante et hardie, et cette flèche mérite avec raison d'être comptée au nombre des plus célèbres constructions du même genre. Elle a 295 pieds de haut, à partir du sol jusqu'à l'extrémité de la pointe, et 200 pieds seulement au-dessus de la voûte. La base est formée d'une charpente à jour, sans ornements : sous ce rapport, l'aiguille de Dijon ne peut soutenir la comparaison avec celles d'Amiens et de Reims. Du reste, comme le fait judicieusement remarquer M. de Jolimont, dans la description de Saint-Bénigne de Dijon, elle ne mérite pas les éloges exagérés qu'en ont faits naïvement les historiens du pays, qui disent, par exemple, que cette flèche passe pour être la plus belle de l'Europe (1).

La flèche de Rouen, élevée également au milieu du transept, et si malheureusement détruite par le tonnerre le 15 septembre 1822, était incomparablement plus belle que celle de Dijon. Elle avait 396 pieds de hauteur. L'élégance et la richesse des détails s'y trouvaient appliquées à une construction fort ingénieuse. Elle remplaçait une autre aiguille qui avait elle-même été frappée de la foudre. A sa place, on voit aujourd'hui se dresser une aiguille où le fer a remplacé le bois. Quoique commencée depuis de longues années, cette aiguille est loin d'être achevée : peut-être même ne le sera-t-elle jamais. A peine était-elle conduite à la hauteur qu'elle atteint aujourd'hui, que l'on s'aperçut que les supports n'étaient pas assez robustes pour soutenir une charge aussi lourde. Il est assez probable que tôt ou tard on sera forcé de la détruire pour la réédifier d'après un autre plan et sur de nouvelles bases. Nous devons ajouter que dans son état actuel l'aiguille en fer de Notre-Dame de Rouen produit l'effet le plus disgracieux. Cela tient surtout à ce que les côtés de la pyramide, destinés à être revêtus en cuivre doré, demeurent entièrement à jour, ce qui donne à la construction un aspect de maigreur et de dureté vraiment déplorable ; on dirait de loin le squelette desséché d'un reptile ou d'un poisson.

L'aiguille qui se dressait autrefois sur la Sainte-Chapelle de Paris, et qui doit être restaurée par le savant architecte M. Duban, peut être citée comme un vrai modèle du genre par sa grâce, sa légèreté et son ornementation. Il serait difficile d'imaginer une composition plus originale et plus élégante à la fois. Le dessin en a été souvent reproduit.

En Angleterre, ce pays si riche en monuments religieux, où les édifices bâtis jadis par les populations catholiques ont un caractère si remarquable de grandeur et d'élégance, plusieurs cathédrales sont justement célèbres par leurs flèches. La cathédrale de Lichfield présente trois aiguilles en pierre d'une rare magnificence ; deux sont placées

sur les flancs au frontispice occidental, la troisième se dresse au milieu de l'intertransept.

La façade de la cathédrale de Lichfield se développe dans de belles et harmonieuses proportions : le spectateur peut aisément en découvrir la perspective entière, car le monument est suffisamment dégagé du côté de l'occident. A la partie inférieure, trois portes en ogive donnent accès aux trois nefs intérieures. La porte centrale a une voussure profonde et est encadrée extérieurement à son sommet dans de légers festons en pierre très-finement découpés. Les deux autres portes manquent de grandeur et sont trop resserrées entre de belles arcades simulées, couronnées de formes rayonnantes, ayant servi autrefois à accompagner des statues détruites à l'époque fatale de la prétendue réformation. L'ensemble des trois portails et des dix arcades, formant comme le rez-de-chaussée, est très-satisfaisant pour l'œil et forme un support admirable à toutes les autres formes architecturales de la façade.

Au-dessus des portails se développe une galerie composée de petites arcades trilobées, ornées de feuillages, où se trouve une rangée de statues. Si l'on voulait accepter à ce sujet la comparaison de l'édifice avec une des maisons qui se trouvent dans les rues modernes de nos grandes cités, la galerie représenterait l'entre-sol. Le premier étage au-dessus de l'entre-sol est formé, au centre, d'une large fenêtre, d'un style original et sévère, et sur les côtés de panneaux simulés, partagés en deux, dans le sens de la hauteur, par de gracieux couronnements de niches et terminés par de petits frontons triangulaires ornés de feuilles grimpantes. La fenêtre, par un renforcement assez considérable, produit un effet heureux, à distance surtout, à cause de l'opposition des ombres fortement prononcées, à côté des panneaux de maçonnerie très-légèrement construits.

Le deuxième étage est formé par le galbe qui surmonte la fenêtre du centre, et par les deux tours carrées qui supportent les deux aiguilles du frontispice. Le galbe est orné d'une espèce de *tracery*, comme disent les Anglais, sorte de réseau de nervures délicates fantastiquement tissu ; seulement l'espace des réticulations n'est pas à jour, comme cela a lieu dans les fenêtres et les divisions des compartiments de menuiserie à l'époque du xv^e siècle. Une statue est appuyée sur l'acrotère qui termine les lignes du fronton aigu de l'ogive. Les deux tours sont percées d'une fenêtre à deux divisions, et ont leur face antérieure décorée d'arcades simulées et de petites aiguilles en application. Ajoutons à cela sur chaque angle extérieur de la façade un contre-fort carré qui en forme, pour ainsi dire, l'encadrement, et l'on aura une description exacte du riche frontispice de la cathédrale de Lichfield.

Les tours, au point de départ des aiguilles, ont à leurs quatre angles un clo-

(1) *Guide du voyageur à Dijon*. Noellat, 1822.

cheton élégant, destiné à déguiser à l'œil la disposition de la flèche à sa base, puisque cette flèche est octogone et s'appuie sur une base carrée. De distance en distance, le corps de la flèche est entouré d'un anneau qui le partage en divisions qui vont toujours en diminuant jusqu'à la pointe. Les quatre premières divisions ont une fenêtre fort ornée sur chaque face de l'octogone. Cette disposition contribue à communiquer beaucoup de légèreté à sa construction. L'aiguille centrale présente, en outre, des crosses végétales tout au long des nervures saillantes des angles. Ces trois aiguilles sont parfaitement conservées, moyennant d'importantes restaurations opérées dans le cours des deux derniers siècles, non-seulement à la façade, mais aux diverses parties du monument. C'est la seule cathédrale d'Angleterre qui possède trois flèches.

La tour centrale de Lichfield et sa flèche ont 353 pieds anglais de hauteur ; les deux tours de la façade occidentale ont chacune 183 pieds anglais d'élévation. La longueur de cette cathédrale hors œuvre est de 400 pieds anglais.

La cathédrale de Salisbury offre une aiguille en pierre dont nous devons donner ici une courte description. La cathédrale de Salisbury est incontestablement un des plus beaux monuments de l'Angleterre et l'un des édifices les plus complets du moyen âge. Son plan est en forme de croix archiépiscopale et l'église est accompagnée de beaux cloîtres et d'une salle capitulaire fort élégante. La flèche est bâtie sur le milieu des transepts. La partie inférieure de la tour ainsi que ses contre-forts et la flèche furent élevés sous le règne du roi Edouard III. Le corps de la tour au-dessus des toits est formé de deux étages distingués par des ouvertures ornées, surmontées de petites arcades et de frontons d'ornementation. A la base de la pyramide, quatre clochetons aigus se dressent aux angles et rachètent par leur ordonnance régulière le changement de plan de la construction qui de carrée devient octogone. L'aiguille, sans être très-effilée, est assez élancée, et les longues lignes en sont interrompues par des ornements d'un bon effet.

La cathédrale de Norwich, dont la façade, moitié romane, moitié ogivale, n'a de remarquable qu'une immense fenêtre en style perpendiculaire, présente sur l'intertransept une haute aiguille, qui produit un merveilleux effet dans le paysage. Rien ne communique à une ville ancienne une physionomie animée et pittoresque comme les tours et les clochers des édifices religieux. L'aspect de la plupart de nos villes de France a perdu considérablement depuis qu'un grand nombre de flèches a disparu par suite de la tourmente révolutionnaire. L'aiguille de Norwich a 313 pieds anglais de hauteur. Elle est octogone et repose sur une tour carrée, flanquée aux angles de contre-forts couronnés de clochetons et entourés au som-

met d'une balustrade crénelée, disposition inusitée en France et commune en Angleterre. La pyramide de Norwich est moins riche, sous le rapport de l'ornementation, que celle de Lichfield, mais elle n'est pas moins hardie, sous le rapport de la construction. Les nervures d'angles sont ornées de crochets et feuilles grimpantes. La pointe en est merveilleusement effilée.

Nous ne nous arrêtons pas à faire la description des deux aiguilles de la façade occidentale de la cathédrale de Peterborough. Elles ne sont ni gracieuses ni très-élevées. Nous dirons néanmoins qu'elles donnent au frontispice, d'une disposition si étrange à cause de ses trois énormes arcades à profondes voussures, un caractère assez remarquable, parce qu'elles sont accompagnées de hauts clochetons en forme d'aiguilles.

La cathédrale de Chichester, dont le frontispice occidental est si sévère, avec ses deux grosses tours inégales et inachevées, possède une aiguille centrale, comme l'église de Norwich. La tour et l'aiguille de Chichester peuvent être comparées aux tours et aux flèches de Salisbury, quoiqu'elles soient moins hautes et moins ornées. Les proportions n'en sont pas moins heureuses et l'effet général n'en est pas moins agréable. Les angles de l'octogone sont décorés à leur base de clochetons fort élégants et de fenêtres surmontées de frontons à feuillages, dont le tympan est découpé à jour. Vers le tiers de la hauteur, la pyramide est entourée d'une espèce de ceinture formée de moulures nombreuses. La disposition en est originale et l'œil aime à voir les longues lignes des pans de l'octogone interrompues de la même façon en deux endroits différents. L'aiguille de Chichester a 271 pieds anglais de hauteur.

Avant de passer à la description de quelques flèches célèbres de l'Allemagne, nous ferons quelques observations générales. En Angleterre le style romano-byzantin fut importé par les Normands ; les monuments indigènes antérieurs à la conquête sont peu nombreux et peu remarquables. C'est à peine si l'on retrouve des aiguilles en pierre qui puissent être attribuées authentiquement à l'époque romano-byzantine secondaire. Le XII^e siècle, soit en Normandie, soit en France, vit s'élever des pyramides en pierre d'une hardiesse inconnue auparavant. A quelle cause faut-il attribuer le développement prodigieux des tours et des clochers à cette époque ? Est-ce à l'influence militaire, parce que les châteaux-forts, construits alors en grand nombre, étaient garnis de hauts donjons ? Quelques auteurs, entre autres M. de Caumont, ont proposé à ce sujet des hypothèses que nous ne voulons ni combattre ni admettre. Le langage des faits doit être seul écouté : quand les documents historiques sont muets, les suppositions les plus ingénieuses trompent souvent. Les flèches du XII^e siècle sont généralement moins aigües que celles des siècles suivants :

on en trouve des exemples à Ryhall, Rutland, à Barnack, Northamptonshire, à Oxford, dans l'église du Christ. Les aiguilles, aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, ne diffèrent de celles de la période de transition que par des caractères de détail et des modifications de pure ornementation.

Les flèches en pierre les plus connues en Allemagne sont celles des cathédrales de Fribourg en Brisgaw, et de Vienne en Autriche. Celle de Saint-Jean à Vienne passe à juste titre, pour un des chefs-d'œuvre de ce genre de monuments, tant à cause de son élévation que de la perfection de son architecture.

La tour qui supporte la flèche de la cathédrale de Fribourg est d'une extrême simplicité, ce qui fait mieux ressortir la richesse de la flèche elle-même. Il est difficile de rien concevoir de plus capricieusement découpé que cette aiguille, qui n'a point de rivale sous le rapport de la légèreté et de la délicatesse. La flèche de Saint-Jean de Vienne ne l'emporte sur cette dernière que par sa hardiesse et sa prodigieuse élévation.

Nous terminerons cet article en faisant connaître brièvement la manière de bâtir les pyramides en bois. Ces notions nous ont été fournies par M. G. Guérin, architecte de la cathédrale de Tours, versé dans l'étude des monuments du moyen âge, et qui, dans la construction de plusieurs églises en style du moyen âge, a eu l'occasion de faire exécuter des aiguilles en bois, notamment à Savigny en Verron, et à Saint-Patrice, au diocèse de Tours.

« Nous supposons, dit-il, que la flèche octogonale doit être prise comme type, parce que la construction en est à la fois plus élégante et plus solide. On pourrait toutefois faire l'application des principes suivants à toute autre forme quelconque; il n'y aurait que de légères modifications à introduire, modifications commandées par la différence du plan géométral.

« Les arêtes sont formées par des pièces de bois dont le pied s'assemble sur une première enrayure et dont le sommet est réuni autour de l'aiguille ou poinçon. Ces arêtiers doivent être d'une seule pièce, ainsi que l'aiguille dont la hauteur est divisée en un certain nombre d'enrayures qui soutiennent les arêtiers et rendent toutes les pièces solidaires entre elles.

« Des chevrons établis en remplissage complètent la charpente qui peut alors recevoir la couverture.

« Les flèches ou aiguilles sont supportées par une première partie dont les faces sont verticales, ce qui constitue le corps du clocher qui est assemblé avec la charpente des combles, ou bien qui repose sur une base en maçonnerie plus ou moins élevée. Dans cette partie les ouvertures ou fenêtres sont ménagées et le beffroi est disposé de manière à recevoir une ou plusieurs cloches. Il est très-important d'établir solidement le beffroi; c'est du défaut de précaution dans le beffroi que provient la chute de la plupart des ai-

guilles en bois, à cause du mouvement continu d'oscillation communiqué par les cloches à la charpente.

« Si l'on suppose maintenant, à la base de la flèche, des têtes de lucarne, des clochetons, des galeries, ou d'autres accessoires, on complètera un ensemble plus ou moins riche et que l'on pourra varier, quant aux détails, suivant les exigences du style que l'on aura adopté. » — Voy. FLÈCHE, CLOCHER, TOUR.

AILES. — En architecture on donne le nom d'*aile* à toute partie qui est jointe à la masse principale d'un monument : vulgairement on en restreint l'application aux parties latérales d'un édifice. C'est ainsi qu'on désigne sous le nom d'ailes, dans les églises, les nefs latérales, les bas-côtés et quelquefois les croisillons du transept, quand ils sont en saillie sur le corps de la nef majeure. (Voy. Bas-Côtés.)

La signification du mot *aile* employé dans la description des vieux monuments, a besoin d'être interprétée quand on lit les ouvrages des écrivains ecclésiastiques. Quelquefois on désigne sous ce nom les parties à la droite ou à la gauche du centre de la construction, quoique l'édifice ne soit que d'une seule masse. L'indication d'*ailes* dans un monument de grande étendue n'emporte pas toujours et nécessairement avec elle l'idée de bas-côtés ou de nefs mineures. Déjà nous trouvons le même mot avec cette acception dans les auteurs les plus anciens. Ainsi Strabon nous apprend que chez les Egyptiens on appelait *ailes* du temple les deux murs qui enfermaient les deux côtés de ce que les Grecs nommaient *pronaos*, et qui s'élevaient à la même hauteur que le temple.

On a parfois appelé *ailes* d'un temple tous les accessoires qui ne pouvaient se rattacher au corps de la construction et qui en étaient détachés pour loger les prêtres, ou pour servir à des usages relatifs aux cérémonies pieuses. Le temple de Jérusalem avait ainsi des ailes ou des galeries, de même que la plupart des temples orientaux.

En grec, *ptère* veut dire *aile* : de là l'origine du mot *monoptère*, appliqué aux temples qui n'avaient que des colonnes sans murs intérieurs; *périptère* pour ceux qui n'avaient qu'un rang de colonnes autour du corps du temple; *diptère* pour ceux qui avaient deux rangées de colonnes, etc.

AILERON. — Les ailerons sont de petites consoles renversées dont on décore les ailes ou joues des lucarnes de maçonnerie ou de charpente. Les architectes regardent généralement cet ornement comme de mauvais goût, surtout quand on l'emploie en grand dans les portails à plusieurs ordres. Le but de ces ailerons ou consoles renversées sur le devant d'un portail, est de lui donner de la solidité, de cacher les arcs-boutants élevés sur les bas-côtés d'une église et de raccorder les deux derniers ordres ensemble. Dans l'architecture moderne, et surtout dans les églises construites durant le cours des

règnes de Louis XIV et de Louis XV, on a fait usage d'ailerons de grande dimension, qui produisent un effet désagréable. On en peut voir des exemples à plusieurs édifices religieux et civils de Paris. Quoique le but que l'on se propose en établissant des ailerons semble au premier abord convenable et louable, on ne saurait dissimuler que l'usage en est condamné par les meilleurs principes de l'art de bâtir. Un architecte habile aura toujours le talent de mettre de l'harmonie dans l'ensemble des lignes d'un monument dont il dirige la construction, sans avoir recours à ces trompe-l'œil et à ces formes que le raisonnement ne saurait justifier. L'antiquité n'a guère fait usage de ces espèces de consoles renversées, et le moyen âge ne les a point connues. C'est que l'art, quand il est rationnel, ne s'abaisse pas à déguiser les parties essentielles d'un plan, ni même les accessoires nécessaires : loin de chercher à surmonter des difficultés inévitables, il s'en empare et leur imprime ce cachet d'élégance, cette forme dont l'esprit saisit la raison d'être, cette disposition harmonieuse que l'on rencontre dans toutes les belles œuvres d'une nation civilisée.

ALIGNEMENTS (MONUMENTS DRUIDIQUES).

—Des menhirs ou simplement des blocs de pierre posés à terre constituent les monuments celtiques que les antiquaires ont désignés sous le nom d'alignements. On les appelle encore *allées non couvertes*, et ils sont formés de longues files de pierres grossières rangées symétriquement comme des arbres en quinconce. Ces pierres sont alignées avec plus ou moins de régularité, sur une seule ligne et quelquefois sur deux, trois, quatre, cinq lignes et même davantage, parallèles les unes aux autres. Ces espèces d'avenues se dirigent ordinairement de l'est à l'ouest, ou du nord au sud. Cette dernière observation appartient à M. Mahé, qui l'a exprimée dans son *Essai* sur les antiquités du Morbihan.

Les alignements de pierre les plus remarquables sont ceux de Karnac et d'Ardven, dans le département du Morbihan. Ces monuments, d'une nature si singulière et qui ont déjà exercé la sagacité d'un grand nombre de savants, ont été décrits soigneusement par M. de Fréminville. Les alignements de Karnac sont situés dans une vaste lande, à un quart de lieue du bourg de ce nom : ils consistent en plus de 1200 pierres brutes sur onze files parallèles, et s'étendent du sud-est au nord-ouest sur une longueur de 763 toises et une largeur de 47 toises. A la tête des files, c'est-à-dire vers l'extrémité nord-ouest, près de la métairie de Menec, est un demi-cercle formé de pierres semblables, qui part de la première file et va se terminer à la onzième, de sorte que la perpendiculaire à la direction des alignements forme son diamètre. Ce demi-cercle qui traverse la métairie est composé de 18 pierres.

La majeure partie, ou si l'on veut les trois quarts environ des pierres qui composent le bizarre assemblage des monuments de Karnac, sont de véritables menhirs ou pierres

plantées verticalement en terre et dont les hauteurs varient autant que les formes. Les plus élevées ont 18 à 20 pieds de haut, beaucoup ont 10 ou 12 pieds, quelques-unes seulement, quatre à cinq pieds. D'autres enfin sont de gros blocs simplement posés, mais dont la masse est si énorme que, d'après le cubage, on évalue leur poids à 70 ou 80 milliers.

Quoique toutes ces pierres soient d'un granit fort dur, elles sont comme rongées par le temps ; leurs fissures, leurs accidents divers, la mousse ou plutôt les lichens d'un vert pâle dont leurs sommets sont couverts, leur donnent l'aspect le plus étrange. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'un grand nombre de celles qui sont plantées en terre le sont, pour ainsi dire, la pointe en bas, c'est-à-dire que leur volume est infiniment plus considérable à leur sommet qu'à leur base, et qu'elles paraissent portées comme sur un pivot. Cette particularité paraît intentionnelle de la part de ceux qui les ont érigées, car naturellement on eût dû asseoir ces pierres sur leur extrémité la plus pesante et la plus massive, afin de leur donner plus de stabilité ; mais il est impossible de deviner quelle fut cette intention et quel en fut l'objet.

La main de l'homme qui seconde et hâte souvent trop bien les efforts destructeurs du temps, a renversé un grand nombre des pierres de Karnac ; ce nombre était autrefois bien plus considérable qu'il n'est aujourd'hui, puisqu'il s'élevait à plus de trois mille, il y a environ 67 ans. On en a abattu et employé beaucoup pour des constructions modernes. Dans plusieurs endroits, ces dévastations ont eu lieu au point que les files sont interrompues et séparées par d'assez grands intervalles, mais on les retrouve toujours à quelque distance dans la même direction, jusqu'à ce qu'enfin elles se terminent au sud-est au delà du moulin de Kervav, en se dirigeant vers la Trinité.

On est frappé d'étonnement, ajoute M. de Fréminville, lorsqu'on aperçoit pour la première fois la plaine de Karnac avec ses bruyères sauvages, son horizon bordé de bois de pins, et surtout avec cette phalange de pierres, cette surprenante armée de rochers informes.

Le nombre de ces pierres, leurs figures bizarres, l'élevation de leurs pointes grises, allongées et mousseuses, qui se dessinent d'une manière tranchante sur la noire bruyère dont la plaine est couverte, enfin la silencieuse solitude qui les environne, tout frappe, tout étonne l'imagination, tout pénètre l'âme d'une vénération mélancolique pour ces antiques témoins des événements qui signalèrent des siècles si reculés.

D'un peu plus loin ces pierres plantées debout apparaissent au voyageur comme l'assemblage informe des ruines d'une ville ; mais lorsqu'en approchant on remarque la disposition régulière de leurs masses brutes, elles perdent cette apparence pour prendre celle d'une cohorte de géants pétrifiés.

Les alignements d'Ardven sont disposés

régulièrement sur neuf files parallèles, se dirigeant encore du nord au sud dans un espace de près d'une demi-lieue d'étendue. Les rangées de pierres présentent quelquefois des lacunes, parce que ici, comme à Karnac, on en a détruit beaucoup. Quelquefois aussi elles se trouvent interrompues par une haie, un fossé, un sentier, mais elles se retrouvent au delà exactement coincidentes et se continuent ainsi jusqu'un peu au delà du village de Kercouno, près des bords d'un étang. Il est à remarquer qu'en cet endroit, c'est-à-dire, vers leur extrémité sud, les alignements, qui d'abord étaient directs, dévient un peu de cette direction et prennent une courbure sensible vers l'ouest.

De toutes les pierres qui les composent, les unes sont des menhirs verticalement plantés en terre, d'autres, d'énormes blocs posés simplement sur le sol. Si dans leur totalité ces pierres sont plus nombreuses qu'à Karnac, elles sont aussi en général moins élevées. Les plus hautes se voient aux deux extrémités des files et n'ont guère plus de dix ou douze pieds, mais elles sont fort grosses.

Le monument de Karnac nous offre la même singularité ; les plus hautes pierres s'y voient aux deux extrémités des alignements.

On a vu qu'au commencement des alignements de Karnac était une rangée de pierres disposées en demi-cercle : on n'en trouve pas de pareille à Ardven ; mais on y remarque une autre particularité : c'est une ligne droite diagonale, qui part de la première pierre de la tête des files et se dirige vers le bourg d'Ardven. Cette rangée diagonale est composée de gros blocs de pierre posés à nu sur le sol, et à chacune de ses extrémités on trouve un menhir. (De Fréminville.)

Les deux monuments que nous venons de décrire sont incontestablement les plus considérables et les plus curieux qui existent dans ce genre. Il en existe un troisième dans le même département du Morbihan, à Plouhinec, beaucoup plus simple que les précédents et composé seulement de deux rangées de pierres. Les pierres sont brutes et assez régulièrement alignées, les unes plantées debout, les autres posées à la surface de la terre. Les deux files se dirigent du nord au sud sur une longueur de 35 pas et il règne entre elles un intervalle d'environ dix pas.

M. de Gerville, un des plus habiles archéologues normands, a découvert à Tourlaville, dans l'arrondissement de Cherbourg, une avenue de pierres, également composée d'un double rang de pierres brutes dirigé de l'est à l'ouest et long de 50 pieds. On en trouve une description assez détaillée dans le 1^{er} volume des Archives normandes, p. 160.

Dans la Cornouaille, en Ecosse, dans l'ancienne Scandinavie, dans le nord de l'Allemagne et en Russie, il existe des alignements de pierres à peu près semblables à ceux que l'on rencontre en France.

On a formé un grand nombre de conjectures sur la destination des alignements et

en particulier sur celle du monument de Karnac. Des auteurs, entre autres Borlase, ont prétendu que la réunion des menhirs représentait un vaste cimetière celtique, et que ces pierres avaient été dressées sur la tombe des guerriers morts en combattant. D'autres auteurs, et leur opinion est plus vraisemblable, ont pensé que cet assemblage de pierres donnait l'aspect d'un temple n'ayant d'autre voûte que celle du ciel, comme les temples des Perses, et ceux en général des peuples adonnés au sabéisme, adorateurs des astres.

A l'article DOLMEN, nous avons comparé les monuments druidiques avec ceux des Juifs et des plus anciens peuples de l'Asie. C'est le meilleur moyen d'éclairer les questions d'origine qui sont toujours fort obscures. Voyez DOLMEN.

ALLEE COUVERTE (MONUMENT DRUIDIQUE).—Le principe de construction simple et durable adopté pour les dolmens se développe sur une plus grande échelle dans un genre de monuments complètement ignoré, d'origine celtique, et qu'on nomme *Allées couvertes, Grottes des fées, Coffres de pierre*, etc. Ces monuments sont formés de deux rangées parallèles de pierres brutes, dressées verticalement et contiguës ; un toit en terrasse, ressemblant à la table des dolmens, couvre cette longue suite de pierres plus ou moins bien jointes. Quelques-uns de ces monuments nous fournissent une preuve matérielle que les Gaulois savaient travailler la pierre avec des instruments tranchants. Les allées couvertes ressemblent aux dolmens et n'en diffèrent que par de plus grandes dimensions ; c'est pour cela que plusieurs antiquaires les ont parfois confondus sous une même dénomination.

Les allées couvertes, au lieu de présenter une largeur égale d'un bout à l'autre, s'évasent quelquefois sensiblement à l'une de leurs extrémités ; il y en a même qui offrent l'aspect d'un corridor terminé par une espèce d'appartement grossièrement arrondi ou carré. Quelques-unes sont divisées à l'intérieur en deux ou trois pièces, comme des chambres, ainsi qu'on l'a remarqué dans certains dolmens de grande dimension.

Les allées couvertes ou grottes aux fées sont encore de nos jours l'objet des superstitions du peuple des campagnes. On dit que d'immenses trésors sont enfouis en terre au milieu des chambres ; pendant le silence des nuits, on entend des bruits étranges, comme de pièces d'or qui sonnent sur la pierre ; mais des fantômes, des monstres, des spectres, des fées, veillent à leur garde. Malheur à l'imprudent qui tenterait de violer le monument des fées !

Les deux plus beaux monuments de ce genre qui soient en France sont peut-être la Roche aux fées d'Essé, à sept lieues de Rennes, et celui de Bagneux, à une petite distance de la ville de Saumur. Ces deux monuments ont la forme d'un carré très-allongé et s'élargissent vers le fond. La grotte d'Essé a 56 pieds de longueur : elle est divi-

sée intérieurement en deux parties. La première pièce a environ quatre mètres 60 centimètres de longueur sur un peu moins de trois mètres dans œuvre. On entre dans la seconde par une ouverture en forme de porte. Cette seconde pièce a quatorze mètres 35 centimètres de long sur quatre mètres de largeur à l'une des extrémités, et dix mètres 25 centimètres à l'autre extrémité : elle est divisée dans sa longueur, sur un des côtés seulement, par trois grandes pierres plates qui forment quatre cellules ou alcôves. Les murs de tout l'édifice sont en pierres brutes énormes plantées verticalement ; ils sont recouverts par des quartiers de roches posés d'un côté à l'autre, sans ciment, sans attache, mais que leur poids rend d'une solidité inébranlable. L'une de ces pierres est longue de plus de six mètres, épaisse de deux mètres, et large de trois mètres ; les autres ont de moindres dimensions.

Le monument de Bagneux, a dix-neuf mètres 33 centimètres de long, sept mètres de large, sur trois mètres de haut. Il est composé de quinze pierres de grès, dont neuf posées de champ, quatre pour chaque côté et une dans le fond. Deux autres sont debout : l'une, à l'entrée de la grotte, sert à rétrécir l'ouverture et fermer la porte ; l'autre, placée dans l'intérieur, sert de support à la plus grande pierre du toit, qui est fendue. Ce toit est composé de quatre pierres de différente largeur ; la plus grande a sept mètres 50 centimètres de longueur sur sept mètres de largeur. L'épaisseur de ces pierres varie depuis 10 centimètres jusqu'à 80.

Les pierres qui forment les côtés et le fond ne sont pas posées verticalement ; elles inclinent leur partie supérieure en dedans du monument ; mais celle qui est à l'entrée et celle qui sert de support sont d'aplomb.

On trouve dans les *Antiquités de la France*, par Caylus, une gravure de ce curieux monument qui a été souvent dessiné depuis. Le célèbre Dolomieu, alors officier au corps des carabiniers, se trouvant, en 1775, en garnison à Saumur, eut la curiosité de le faire fouiller, pour connaître la mesure de l'enfoncement des pierres, et voir s'il ne trouverait point quelques indices de l'usage auquel il avait anciennement servi. On ne trouva rien qui pût donner là-dessus quelque éclaircissement ; on reconnut seulement que les pierres entraient en terre d'environ trois mètres.

On trouve la description du monument de Bagneux dans le livre de Bodin, *Recherches sur la ville de Saumur, ses monuments et ceux de son arrondissement*, tom. 1^{er}, chap. 2 ; dans le *Voyage dans l'Ouest*, par M. Mérimée ; dans l'ouvrage de M. Godard-Faultrier, intitulé : *L'Anjou et ses monuments*.

La commune de Saint-Antoine du Rocher, à peu de distance de la ville de Tours, possède le monument coltique le plus grand et le mieux conservé de ceux qui se trouvent en Touraine et l'un des plus remarquables de la France ; ses proportions permettent de le classer parmi les allées couvertes. On le

connait dans le pays sous le nom de *Grotte des Fées* ; il est composé de douze énormes quartiers de roche à la disposition desquels le système ternaire semble avoir présidé. Deux à l'ouverture semblent figurer une espèce de vestibule ; trois sont placés du côté gauche, un au fond, et trois à droite ; supportés horizontalement par ceux dont la position est verticale, les trois derniers, de dimensions plus considérables, forment la couverture. Celui du milieu étant plus épais d'environ 60 centimètres, cette différence ferait présumer que ce bloc était véritablement la table de l'autel et le lieu où s'accomplissait le sacrifice, en supposant à ce monument une destination religieuse. Toutes les pierres sont complètement brutes et de la nature des roches du voisinage.

Le monument de Saint-Antoine du Rocher est placé à mi-côte, à cent mètres environ de la petite rivière de la Choisille, à quelque distance du bourg de Mettray. L'entrée est à l'orient, suivant l'usage presque constant des constructions de ce genre. La longueur totale dans œuvre est de onze mètres, la largeur de trois, et la hauteur de deux environ : la partie intérieure a sept mètres 50 centimètres de longueur, et le vestibule trois mètres 50 centimètres. Le plus gros bloc de cette construction, ayant environ six mètres de longueur, sur trois mètres 50 centimètres de largeur, et un mètre 60 centimètres d'épaisseur, cubant environ cent soixante-dix mètres, doit peser 42,500 à 43,000 kilogrammes. On ne peut s'empêcher, en voyant de telles masses, de penser aux forces prodigieuses dont il a fallu disposer pour en opérer le déplacement et la pose, dans des temps surtout où la mécanique ne fournissait pas les puissants moyens qu'on pourrait employer aujourd'hui. Les druides n'avaient pu trouver de symbole plus exact de l'éternité de Dieu, s'il était possible de rien comparer à l'infini, que ces roches énormes dont le volume et la dureté semblent devoir résister à la marche des siècles et aux ravages des éléments.

La description du monument de Saint-Antoine du Rocher a été faite pour la première fois par M. Noël Champoireau, et publiée dans les *Tableaux chronologiques* de l'histoire de Touraine.

En Angleterre, il existe une très-belle allée couverte à New-Grange : on en voit la figure dans le deuxième volume de l'*Archéologie britannique*.

M. de Fréminville en a découvert une fort curieuse dans le golfe du Morbihan : elle n'est pas si considérable par le volume des pierres, la largeur et la hauteur de l'allée intérieure, mais elle est plus longue encore. « Ce monument, dit M. de Fréminville, a l'apparence d'une longue galerie, arquée vers l'une de ses extrémités, et formée de deux rangs parallèles de pierres verticales, soutenant une plate-forme, composée de 14 pierres plates posées en travers, les unes à côté des autres, de manière à former un plan horizontal. La longueur de cette galerie est de soixante-trois

pieds ; on compte quatorze pierres verticales sur chacun des côtés ; l'extrémité arquée est ouverte, l'autre est fermée par une pierre plantée sur champ. Dans l'intérieur, une pierre disposée de même fait une cloison qui forme vers cette extrémité une petite cellule d'environ quatre pieds et demi en carré. La hauteur totale de l'édifice, mesurée en dehors, est de cinq pieds et demi. »

Dans le département de la Manche, M. de Gerville a observé des allées couvertes fort curieuses sur le bord de la forêt de Briquébec ; il en a remarqué deux autres, en partie détruites, dans les communes de Vauville et de Breteville, arrondissement de Cherbourg : la première a quarante pieds de longueur, et la seconde environ cinquante pieds ; on en trouve la description dans le tome I^{er} des *Archives de la Normandie*.

Les allées couvertes, s'il est permis d'émettre à ce sujet quelques conjectures, avaient une triple destination, comme les dolmens ; ils étaient à la fois grotte sacrée, autel et tombeau.

N'est-ce point dans ces enceintes de pierres brutes que les druides se retiraient avec plusieurs disciples auxquels ils enseignaient leur théologie (*Comment. Cæsar.*, alin. xiv, lib. vi). Vienne l'imagination en aide à l'histoire ; quel tableau d'épaisses forêts, un lac, des arbres brisés, humides, sans soleil ; des allées de pierres taillées en géants, d'autres noires, cendrées, couvertes de lichens gluants, de mousses pendantes comme des herbes négligées ; des fontaines cachées sous l'épaisseur des algues et des nénuphars ; de petits sentiers étroits, raboteux, obliques, conduisant au sombre dolmen, à la mystérieuse caverne ; tels furent les lieux sacrés des druides. Au sein de cette nature sauvage, dans ces grottes silencieuses, assis sur des rochers que leur robe blanche couvre de ses plis, le symbole du croissant à la main, la faucille d'or (*Sacerdos candida veste... fulce aurea.* [Plin., lib. xvi, cap. 44]), ils apprennent à compter le temps par les nuits (*spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium* [Cæs., *Comm.*, lib. vi, num. 18]) ; ils méditent sur le cours des astres, l'étendue de la terre, les phénomènes de la nature ; sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme : toutes connaissances qu'ils défendent d'écrire, mais qu'ils mettent en vers, afin de mieux aider la mémoire.

N'est-ce point sous ces grottes et ces dolmens que la jeunesse appelée au sacerdoce passait vingt années à étudier la science et les mystères ?

Les allées couvertes et les dolmens servaient encore de tombeaux, ainsi que le prouvent des amas de cendres et d'ossements humains, des haches et des pointes de flèches en silex, des armes de serpentine ou de bronze, des ossements de petits animaux, des vases de terre, des os de cheval et d'autres grands quadrupèdes, tous débris trouvés sous ces monuments. En rapprochant ces découvertes d'un texte des *Commentaires* de César, où nous lisons que les Gaulois faisaient

à leurs morts de riches funérailles ; qu'ils confiaient au bûcher les objets les plus chers au défunt, tels que ses animaux et même ses esclaves et ses clients, il nous sera facile de conclure que les grottes des fées et les dolmens furent les témoins de ces barbares sacrifices. *Funera sunt pro cultu Gallorum magnifica : omnia quæque vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem insruunt, etiam animalia ; ac paulo supra hanc memoriam servi et clientes quos ab iis dilectos esse constabat, justis funeribus confectis una cremabantur.* (*Comm. Cæsar.*, lib. vi).

Les allées couvertes et les dolmens furent encore des autels. Lucain, en parlant du bois sacré situé près de Marseille, nous apprend que les nymphes et les sylvains n'en gardaient pas l'enceinte, mais qu'on y voyait des autels de pierres brutes, des arbres inondés de sang humain, qui attestaient un rite effrayant et barbare. Ne sont-ce pas là nos dolmens et les traces des sacrifices ?

.... Sed barbara ritu

*Sacra Deum, structæ diris altaribus aræ ;
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbor*

LUCAN. lib. III.

ALLÈGE. — Mur d'appui dans l'embrasure d'une fenêtre, qui a moins d'épaisseur que cette fenêtre. Dans ce cas les pierres en harpe des pieds droits de la fenêtre, réduites à l'épaisseur du mur d'appui qu'elles pénètrent, prennent aussi le nom d'alléges. Ce n'est que dans les constructions destinées à servir d'habitation que l'allège est moins épaisse que le reste de la muraille et mérite ainsi son nom : la disposition qu'elle offre alors est nécessaire pour que l'on puisse regarder au dehors. Les alléges des fenêtres propres seulement à donner du jour ne diffèrent en rien des parties environnantes. On trouve la disposition architecturale des alléges dans la plupart des monuments du moyen âge. On peut même dire qu'elle était beaucoup plus en vigueur dans les robustes édifices de cette époque que dans les constructions modernes.

ALLÉGORIE. — En 1844, M. Ch. des Moulins a publié un intéressant Mémoire sur quelques bas-reliefs emblématiques des pèchés capitaux. Ce savant antiquaire a commencé son travail en cherchant à définir ce qu'il faut entendre par les mots *symbole*, *emblème* et *allégorie*. Ces expressions ont été employées en divers sens par grand nombre d'écrivains modernes ; il n'est donc pas hors de propos d'en établir la vraie signification.

Nous allons d'abord reproduire quelques pages du Mémoire de M. Ch. des Moulins.

SYMBÔLE. « J'ouvre le dictionnaire de l'Académie (édition de 1802) et j'y trouve la définition suivante du symbole : *Figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par le moyen de la peinture ou de la sculpture, soit par le discours*. Des exemples expliquent la définition. Ainsi le chien est le symbole de la fidélité ; la colombe est le symbole de la simplicité ; le renard est le symbole de la ruse, de la finesse ; la girouette, de l'incons-

tance ; le lion, de la valeur ; la palme et le laurier, de la victoire.»

Quant à l'adjectif *symbolique* (qui sert de symbole), le dictionnaire donne pour exemple : « L'hermine est une figure ou image symbolique de la pureté. »

Considéré sous le point de vue qui nous occupe, le symbole sera donc la figure d'un objet matériel, irrationnel, animé ou inanimé, servant à désigner une qualité ou un acte de l'être moral.

La figure de l'homme est essentiellement exclue de tout vrai symbole.

Pour qu'il y ait symbole, on le voit, une condition est absolument nécessaire ; c'est qu'il y ait différence radicale de nature entre la chose représentée et la chose désignée : ainsi, un chien n'est pas une vertu, quoiqu'il soit le symbole de la fidélité qui est une vertu. Le chaînon qui unit la chose représentée à la chose désignée est donc une abstraction, c'est-à-dire la comparaison de l'une des propriétés ou qualités de la chose représentée avec la chose désignée : — Le chien se fait remarquer par sa fidélité à son maître ; — le propre de la girouette est de tourner au moindre vent ; — la palme et le laurier se fanent difficilement.

De tout ceci résulte une définition plus haute, plus métaphysique, plus générale du symbole : le symbole est un *enseignement mystérieux*, partant un *chiffre* dont il faut avoir la clef pour le lire. Donc le symbole convient pour rappeler les mystères : il convient aussi nécessairement aux temps de persécution.

Ainsi les nefs, les absides, les fenêtres, lorsqu'elles sont *ternées*, peuvent offrir une véritable allusion symbolique à la sainte trinité.

Ainsi le pélican est le symbole de la charité, et le lis celui de la chasteté.

Ainsi la palme est le symbole direct du martyre, par cela même qu'elle est celui de la victoire.

Ainsi les colombes (symbole de la simplicité, de la douceur) avec ou sans queue de serpent (symbole de prudence, *saint Matthieu*, chap. x), et qui se désaltèrent dans un calice ou becquètent des raisins (images naturelles de l'une des espèces sous lesquelles est voilée la présence réelle de Jésus-Christ), sont le symbole le plus rigoureux, le plus parfait de la foi catholique au mystère de l'eucharistie ; et Clément d'Alexandrie les met au nombre des symboles chrétiens. (*Pedagog.*, cap. 3.)

Ainsi les poissons, les ornements funéraires en forme d'écaillés de poisson, sont des symboles du christianisme, parce que le poisson vit dans l'eau, matière du baptême (*Tertull.*, *De baptismo*) ; Clément d'Alexandrie (*libro supra citato*) compte aussi le poisson parmi les symboles chrétiens.

Ainsi le poisson est encore le symbole de Jésus-Christ lui-même, parce que son nom se compose, en grec, des cinq lettres initiales de cette phrase : *Jesus Christus, Filius Dei*,

Salvator. (*S. Optat.*, *De schism. Donat.*) I. X. Θ. Υ. Σ.

Ainsi, enfin, la sirène est probablement, comme on l'a pensé, un véritable symbole du chrétien, parce que l'union de ses deux natures humaine et animale représente, par sa portion supérieure, l'excellence et la supériorité de l'âme ; par sa portion inférieure, la subordination du corps, et celui-ci purifié visiblement par l'eau du baptême, etc., etc.

Les vrais symboles sont probablement en petit nombre et remontent tous à une antiquité reculée : cela ressort nécessairement de la circonstance déterminante de leur adoption, la persécution. Quant à leur application *partielle*, comme simple motif d'ornementation (ceps, feuilles de vigne, raisins, colombes, écaillés de poisson, etc.), elle est et doit être très-fréquente dans la sculpture chrétienne, sans cependant que l'on puisse toujours donner à ces détails le nom d'ornementation symbolique : il faudrait pour cela un ensemble, une concordance, qui ne laissassent pas de doute sur l'intention du sculpteur. (*Voy. SYMBOLE.*)

EMBLÈME. « *Espèce de figure symbolique, qui est ordinairement accompagnée de quelques paroles sententieuses.* » Si je ne me trompe, dit toujours M. Ch. des Moulins, cette définition de l'Académie est encore incomplète. Qui de nous ne dirait pas une *statue d'Hercule, emblème de la force* ; une *statue de Minerve, emblème de la sagesse* ? Cependant l'Académie, en faisant ressortir la différence d'acception des mots *emblème* et *devise*, nous donne quelques éclaircissements précieux, qui sont reproduits par le *Dictionnaire universel des synonymes*, tom. I, p. 380. Nous y voyons : « que les paroles de l'*emblème* ont toutes seules un sens plein et achevé, et même tout le sens et toute la signification qu'elles peuvent avoir avec la figure (ce qui n'existe pas dans la *devise*, où la figure et les paroles sont nécessaires) ; que l'*emblème* est un symbole plus général (tandis que la *devise* est déterminée, personnelle) ; enfin, que l'*emblème* suppose souvent une comparaison entre des objets de même nature, tandis que la *devise* porte sur une métaphore. » Le dictionnaire des synonymes définit à la fois l'*emblème* et la *devise*, comme étant l'un et l'autre *la représentation d'une vérité intellectuelle par un symbole sensible accompagné d'une légende qui en exprime le sens.*

Remarquons que, d'après l'Académie, l'*emblème* n'est qu'*ordinairement* accompagné d'une légende, et concluons que si, dans l'art chrétien, il existe des figures qu'on puisse nommer *emblématiques*, la leçon du catéchisme qui apprend à les expliquer remplace surabondamment la légende qui aurait pu être gravée auprès d'elles. Tenons compte de l'usage, cette licence qui, en vieillissant, prend forme et force de loi. Rappelons-nous *ce sens plein et achevé* qui appartient à la légende de l'*emblème*, même en l'absence de la figure, et tirons de là cette conséquence que si la légende ne peut recevoir de la fi-

gure aucun complément de sens et de force, la figure, de son côté, ne doit pas être le complément de la légende, mais son exposition à nos sens, sa manifestation vulgarisée, en un mot, et comme le dit le dictionnaire des synonymes, « la représentation, par un symbole sensible, de la vérité intellectuelle énoncée par la légende. » N'oublions pas, enfin, le caractère de généralisation qui semble attaché à l'emblème, et la comparaison qu'il admet entre objets de la même nature, condition, comme nous l'avons montré, qui est repoussée par le symbole.

D'après ces considérations, continue toujours M. des Moulins, il me sera permis, j'espère, de proposer la définition suivante pour l'emblème, en matière d'iconographie chrétienne : « L'emblème est un enseignement dogmatique, moral, non mystérieux, mais direct, exprimé par une personnification de l'homme vertueux ou criminel en général, représenté dans la situation où le place le précepte religieux, observé ou enfreint, qui se rapporte à l'emblème. » Cette situation est exprimée soit par la représentation de l'acte louable ou criminel, soit par l'adjonction à la figure principale, des *attributs* qui caractérisent la vertu ou la passion dont il s'agit, soit par la personnification de la suggestion qui pousse au bien ou au mal, soit enfin par l'image sensible du remords et de la punition, ou de la récompense, qui suivent l'acte.

La figure de l'homme est donc l'élément nécessaire de l'emblème dans l'art chrétien. Quant aux accessoires, ils sont fournis par les attributs caractéristiques dont je viens de parler, et dans certains cas par la figure d'un personnage historique, auquel, comme je l'expliquerai bientôt, la qualification d'*emblématique* ne peut jamais être donnée.

Exemple : La *charité* sera représentée par un homme qui distribue de l'argent, des vivres, des vêtements à des pauvres ; voilà l'acte lui-même. Le pauvre, les vêtements, les vivres, l'argent, sont de simples attributs. Ajoutez un ange qui montre les pauvres à l'homme, voilà la suggestion représentée par l'ange, personnage historique. Ajoutez une main bénissante sortant d'un nuage, voilà la récompense.

Le péché d'*avarice* sera représenté par un homme qui tient serrée sur sa poitrine une aumônière pleine : celle-ci est l'attribut caractéristique. Ajoutez un démon, personnage historique, qui parle à l'oreille de l'homme ou lui présente une autre bourse ; voilà la suggestion. Que le démon pousse dans les flammes l'homme ayant l'aumônière détachée du cou, comme au portail de Moissac, voilà la punition.

Ainsi, au résumé, l'emblème est une personnification de l'homme moral dans l'état où le placent ses actes, leurs causes, leurs suites.

Ainsi encore l'emblème est un enseignement qui doit, il est vrai, être développé par l'instruction religieuse, mais qui est public et non mystérieux, puisqu'il ne peut pas,

comme le symbole, être méconnu par les profanes. Au temps des persécutions, on employait des *symboles* ; on se serait compromis en employant des *emblèmes*. Au temps où la foi est triomphante, générale, on n'a plus à créer de symboles : on fait des *emblèmes*.

ALLÉGORIE. Dans le langage usuel, les mots *figure allégorique* désignent la personnification, sous forme ordinairement humaine, accompagnée d'attributs caractéristiques, d'une vertu, d'un vice, d'un penchant, d'un être abstrait, d'un être collectif, d'un résultat moral. On dira : des statues allégoriques de la Force, de la Justice, de la Mollesse, de la Gloire, de la France, de la ville de Paris, de l'Industrie, de la Musique, de la Victoire. Dans l'iconographie chrétienne, les vertus, auxquelles les saintes Ecritures n'assignent aucune représentation spéciale, sont souvent représentées sous la forme de femmes, avec attributs constants et déterminés, comme la Foi, l'Espérance et la Charité, ou sans attributs, comme les vertus cardinales (au portail de Moissac), ou armées et combattant des monstres qui figurent les vices, comme à Notre-Dame de la Coudre, à Civray, à Parthenay. Le *bien* opposé au *mal* est aussi figuré par un combat, et le combattant qui représente le mal se fait reconnaître par un attribut, comme le serpent ou le dragon.

Il existe une autre acception vulgaire du mot allégorie, et celle-là nous devons la repousser de toutes nos forces. L'allégorie serait prise dans un sens poétique, de manière à exclure toute réalité : ce serait, pour ainsi dire, le *mythe* des Allemands. Ainsi les démons ne seraient que l'allégorie des passions ; les anges, l'allégorie des bons penchants. Nous reviendrons sur ce sujet.

FIGURES HISTORIQUES. Sous les titres précédents, on peut classer un grand nombre des figures que nous trouvons sur les monuments chrétiens. Mais il en est un nombre bien plus grand encore qui échappe à la classification proposée. Celles-ci sont de deux sortes. Les unes n'ont de raison d'être que les besoins ou les fantaisies de l'ornementation : telles sont probablement les gargouilles, peut-être aussi les figures d'une grande partie des consoles et des modillons, etc. Toutes les autres sont des figures historiques. Je dois justifier en peu de mots l'adoption de ce terme ; il suffit pour cela de remonter aux principes.

Toutes les paroles de l'Ecriture sainte obligent la foi du chrétien.

Donc tout fait mentionné dans l'Ecriture est un fait historique.

Donc tout être, tout personnage mentionné dans l'Ecriture est un être, un personnage historique.

Donc toute forme, toute figure sous lesquelles l'Ecriture rapporte qu'un être immatériel s'est rendu visible, est une forme, une figure historique.

De ces trois conséquences il résulte en fait :

Que le Saint-Esprit s'étant rendu visible,

au baptême de Jésus-Christ sous la figure d'une colombe, l'iconographie chrétienne a dû représenter la troisième personne de la Sainte Trinité sous cette forme, laquelle est *historique*, et non symbolique, ni emblématique ou allégorique.

Que les anges s'étant montrés aux hommes sous la figure humaine, l'iconographie les a ainsi représentés, en les caractérisant au moyen des ailes, attribut prescrit par les paroles mêmes de l'Écriture (*Ezech.*, cap. x, vers. 5 et 19). Ils ont encore d'autres figures également historiques, telle que celle des trônes dans l'usage constant de l'Église grecque, citée et figurée par M. Didron dans son intéressant travail sur la damatique impériale (*Ann. archéol.*, tom. I, pag. 156). Cette figure de roues enlacées, enflammées, ailées et oculées, est tirée des chapitres 1^{er} et x^e d'Ezéchiel, combinés avec le verset neuvième du chapitre VII de Daniel, où il est dit : *Aspiciebam donec throni positi sunt, et antiquus dierum sedit... Thronus ejus flammæ ignis : rotæ ejus ignis accensus*. La forme des chérubins est aussi décrite par Ezéchiel dans les mêmes chapitres 1^{er} et x^e.

Que par conséquent les démons, anges rebelles, ont dû être représentés pareillement sous la forme humaine, mais avec traits, attributs ou circonstances caractéristiques de leur malice et de leur état de damnation.

Qu'en outre le démon, ayant pris la forme du serpent pour tenter nos premiers parents, et ayant été vu par saint Jean sous la forme du dragon (*Apoc.* xx), ces figures sont historiques au même titre que les précédentes. Cependant on ne peut disconvenir que le démon étant *père du mensonge, l'auteur de tout le mal*, les figures des reptiles, des dragons et surtout du serpent, ont souvent été employées symboliquement ou allégoriquement comme images sensibles du mal, du vice, etc.

Il résulte encore de là :

Que l'agneau représentant Jésus-Christ est, de sa nature, un vrai symbole, d'après les paroles des prophètes et celles de saint Jean-Baptiste : *Ecce Agnus Dei*; mais qu'ayant été vu par saint Jean l'Évangéliste, dans le ciel, comme forme visible de Jésus-Christ immolé pour le salut des hommes et recevant les adorations des vingt-quatre vieillards, l'agneau passe, par ce fait, de la classe des symboles dans celle des figures historiques, lorsqu'il est représenté avec le nimbe ou d'autres attributs caractéristiques.

Que l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle, très-justement nommés *symboles des quatre évangélistes*, joignent à cette qualité, s'ils sont oculés et pourvus de six ailes, celle de figures historiques, parce qu'ils ont été vus ainsi par saint Jean (*Apocal.* cap. iv). De plus, en qualité d'*attributs* des quatre évangélistes, ils peuvent les remplacer comme *figures historiques*.

Que les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse sont aussi des figures historiques, puisqu'ils représentent les docteurs de l'an-

cienne loi et de la nouvelle loi, comme l'explique Guillaume Durand, évêque de Mende, dans son *Rational des divins offices*.

Qu'enfin la représentation du Père éternel sous la figure d'un vieillard vénérable est pour ainsi dire *dessinée* par ces paroles du prophète Daniel (cap. viii, vers 9) qui le fait connaître sous le nom d'*Ancien des jours* : *Et Antiquus dierum sedit... et capilli capitis ejus quasi lana munda*.

Il y a encore dans l'iconographie chrétienne des figures que la nécessité a fait créer et qui rentrent dans la classe des figures historiques, bien qu'elles ne soient pas déterminées ou comme dessinées par la sainte Écriture : telles sont les représentations de l'âme humaine sous la forme d'un corps nu, de la divinité en général par une gloire triangulaire, par une main bénissante qui sort des nuages, etc.

Restent, enfin, les représentations des paraboles de l'Évangile; mais ces paraboles sont si étroitement liées au récit des faits évangéliques eux-mêmes, qu'il serait superflu de créer une nouvelle dénomination pour les désigner. Par la même raison, les faits énoncés par les prophètes (comme seraient les visions d'Isaïe, de Daniel, d'Ezéchiel) ne peuvent pas être séparés de l'histoire des prophètes, et leurs représentations devraient être considérées comme figures historiques.

Ces explications étaient importantes à faire. La terminologie archéologique n'est pas encore parfaitement fixée : il règne par conséquent beaucoup de vague dans certaines expressions employées en différents sens par les antiquaires chrétiens. M. Ch. des Moulins aura contribué par ses intéressantes interprétations à déterminer la vraie signification de plusieurs termes fort obscurs, à cause de leur presque synonymie.

II.

Chacun sait que, dans ces derniers temps, une école dont nous ne saurions trop énergiquement flétrir les tendances et les travaux, s'est élevée et constituée en Allemagne. Les partisans de ces doctrines détestables se sont lancés dans les spéculations les plus téméraires et les plus impies sur le contexte des livres saints et surtout sur le Pentateuque et l'Évangile. Ils découvrent partout ce qu'ils nomment des *mythes*, c'est-à-dire une forme extérieure que l'on donne à un fait imaginaire ou à une série d'idées qui n'ont d'existence que dans l'intelligence. Cette forme poétique n'est qu'une écorce qui enveloppe la vraie doctrine, et il suffit de l'enlever pour découvrir la pensée de l'auteur. Les faits de l'histoire du monde primitif, racontés par Moïse, la création de la lumière, celle de l'homme et de la femme, l'arbre de la science, l'arbre de vie, le paradis terrestre, etc., seraient, selon eux, autant de mythes ou de récits symboliques et allégoriques, propres à nous faire connaître les progrès de l'esprit humain, l'union qui doit régner entre l'homme et la femme, etc. Nous ne combattons pas

une méthode d'argumentation exégétique aussi singulière qu'illégitime : il suffit de consulter la tradition de l'univers chrétien pour la repousser avec horreur.

Nous ne sommes entrés dans ces détails qu'afin de protester contre l'emploi que les *mythologues* allemands ont fait des mots *symbole* et *allégorie*. L'Eglise, héritière de l'ancienne loi, a toujours accepté et aimé ces deux dernières expressions; mais elle les prend dans une acception bien différente de celle des auteurs protestants d'au delà du Rhin.

Nous adopterions l'expression d'*allégorie* ou d'*allégorisme*, de préférence à celle de *symbolisme*. La première est consacrée dans la langue théologique, où elle a un sens déterminé; la seconde est nouvelle et vague. Mais l'allégorie, telle que la comprennent les théologiens et les interprètes de l'Écriture sainte dans son emploi exégétique, n'est pas familière aux personnes du monde; et comme ce mot *allégorie*, dans les compositions poétiques, offre un sens littéraire absolument différent, il était grandement à craindre qu'il n'en résultât une déplorable confusion. Beaucoup d'hommes, accoutumés à ne voir la réalité que d'un côté seulement dans l'allégorie poétique, n'auraient pas aisément compris, sous la même dénomination, cette prophétie en action, où la *figure* et la *réalité* sont également vraies et réelles l'une et l'autre. L'*allégorie* appliquée à l'interprétation des livres saints aurait aisément passé pour un système de fiction édifiante, pour une pieuse rêverie des écrivains ecclésiastiques.

Cet écueil n'a pas été vu des auteurs anglais, MM. Neale et Webb, dans leur travail sur le symbolisme dans les églises du moyen âge, ouvrage traduit de l'anglais par M. V. O. et publié à Tours chez Mame en 1847, probablement parce qu'ils n'ont pas fait attention à la pratique généralement suivie par l'Eglise depuis les siècles apostoliques. Qu'est-ce que l'*allégorie*? se demandent-ils dans une note de leur introduction. Et ils répondent : « L'allégorie emploie des personnages fictifs et des choses imaginaires pour mettre la vérité en relief. » C'est bien là, il est vrai, le but que se propose l'allégorie poétique, mais ce n'est point l'allégorie comme l'ont comprise les saints Pères, les conciles, les docteurs catholiques, et comme nous l'entendons encore aujourd'hui. Si MM. Neale et Webb avaient eu présentes à la mémoire les définitions et les distinctions admises par Guillaume Durand dans les premiers chapitres du livre premier du *Rational des divins offices*, et traduites par eux, ils ne seraient pas tombés dans une aussi grave inexactitude. *Voy. SYMBOLISME, SYMBOLES.*

III.

Pour bien comprendre le symbolisme chrétien, de même que l'allégorie, il faut aller puiser aux sources auxquelles puisa le moyen âge tout entier. En joignant à la Bible et à la Somme de saint Thomas la Légende

dorée, qui nous initie à toutes les délicatesses d'une imagination pieuse, on pourra réussir à expliquer tout le symbolisme chrétien.

Il existe, il est vrai, des traités spéciaux sur le symbolisme; nous possédons un grand nombre de Bibles moralisées, et nous connaissons tous le *Rational des divins offices* de Guillaume Durand, évêque de Mende; mais il faut user avec prudence de ces travaux particuliers. Les interprétations individuelles y sont mêlées aux interprétations de l'Eglise, et la difficulté de les séparer nous expose à prendre quelquefois les rêves d'un homme pour des explications généralement admises. Je n'en donnerai qu'un exemple : Casalius, dans ses Recherches sur les symboles et les cérémonies des chrétiens, veut faire de la chouette, qu'il a rencontrée sur l'obélisque du Vatican, un symbole de Jésus-Christ, et il cite à l'appui de ce qu'il avance plusieurs passages de l'Écriture, tandis que dans saint Thomas et dans tous les Bestiaires des XII^e et XIII^e siècles, la chouette est l'emblème de la sagesse humaine. Le symbolisme chrétien a conservé à l'oiseau de Minerve sa valeur allégorique, mais il en a fait l'emblème de ceux qui voient dans les ténèbres seulement, c'est-à-dire de ceux qui sont sages et habiles dans les choses de la terre, mais dont les regards ne peuvent contempler les choses du ciel.

Au XIV^e siècle l'art chrétien perd de sa pureté par la multiplicité des détails; le symbolisme et l'allégorie quittent le naturel et la simplicité par une profusion exagérée. Philippe de Vitry, par exemple, qui mourut évêque de Meaux en 1361, a fait soixante-douze mille vers pour expliquer chrétienne-ment les Métamorphoses d'Ovide. Il se fait pardonner, il est vrai, cette idée bizarre par des interprétations d'une délicatesse charmante. Il y a dans son travail évidemment exagération et abus; chaque divinité de la fable est minutieusement étudiée sous le rapport historique, tropologique, anagogique. Ainsi Jupiter représente Jésus-Christ; les Titans renversés sont les anges punis, ou nos pensées orgueilleuses confondues, ou le jugement final qui doit assurer la paix du ciel et fermer à tout jamais les enfers. Les différentes formes que revêt le maître des dieux ont été prises également par notre Sauveur. C'est un cygne par sa douceur et sa pureté. C'est un berger par la sollicitude qu'il a pour nos âmes. C'est un feu qui nous consume quand il descend en nous et qu'il y fait naître un homme nouveau. C'est la pluie d'or tombée dans le sein de la vierge Marie. Jésus-Christ devient un Persée qui combat les trois Gorgones et les trois concupiscentes, et qui délivre Andromède, c'est-à-dire l'âme, de la servitude et de la mort. Son écu, c'est la foi qui a douze attaches par les douze apôtres. L'imagination du poète allonge le texte pour augmenter son symbolisme; il donne à Mercure un chapeau de fleurs, afin d'expliquer la rose, la violette, le lis et le souci qui s'y trouvent. Il met à ses pieds les chaussures d'une nette conscience,

et pour tenir le caducée qui signifie la pénitence, il lui prête des gants qui sont la crainte de mal faire. Tous ces vers, tout cet esprit faisaient les délices de cette jeunesse qui perdit la bataille de Poitiers, et le bon roi Jean les relut, sans doute, pendant sa captivité.

Au xv^e siècle naquit un symbolisme bâtarde qui fut libertin de bonne heure. Après avoir partagé toutes les mascarades païennes de la Renaissance et s'être chamarré de devises et d'emblèmes italiens, il se mit à voyager dans le pays du Tendre, dont il nous a laissé la carte. Les romans de Scudéry et les bons mots de Voiture occupèrent sa vieillesse. Il mourut enfin à l'hôtel de Rambouillet, et Molière, dans ses *Précieuses ridicules*, se chargea de prononcer son oraison funèbre. (E. Cartier, *du Symbolisme*.)

IV.

L'idée artistique n'est jamais une idée proprement dite, suivant certains philosophes qui ont écrit sur l'esthétique. C'est pour cela que le langage, expression propre des idées, ne peut jamais rendre d'une manière satisfaisante l'idée d'une œuvre d'art. Cette dernière idée ne peut être exprimée autrement que par l'œuvre d'art elle-même. L'allégorie, qui exprime certaines idées de convention, fixées en dehors de l'art, ne saurait appartenir à l'art que par les éléments qui la constituent.

V.

La perfection de l'allégorie dépend en grande partie de la perfection des images dont elle est composée; et la signification de ces différentes images est déterminée par l'action dans laquelle on les emploie. L'usage de l'allégorie est très-varié. Dans l'architecture, on se sert de l'allégorie pour imprimer aux ouvrages de cet art le caractère de leur destination. Les graveurs anciens portaient le goût de l'allégorie jusque dans le choix des matières qu'ils employaient. Ils gravaient les divinités bachiques sur des améthistes, les divinités infernales sur des pierres noires, les divinités des eaux sur des pierres verdâtres. Les anciens se sont souvent servis de l'allégorie pour orner d'une manière caractéristique leurs meubles, et leur donner par là un plus grand intérêt.

C'est sur les médailles et principalement les médaillons qu'on a fait l'usage le plus fréquent de l'allégorie. En général les plus belles allégories sont les plus simples. C'est précisément au défaut de simplicité qu'il faut attribuer le ridicule dont certains artistes ont empreint leurs allégories, soit en peinture, soit en sculpture.

C'est à l'époque de la décadence des lettres et des arts, chez les anciens, que l'abus de l'allégorie a pris naissance. La connaissance du système allégorique des anciens est indispensable pour l'explication des monuments antiques.

Ceux qui voudront avoir des notions précises sur l'allégorie, chez les anciens, consulteront avec fruit le *Traité de l'allégorie* du

célèbre Winckelmann; l'article *Allégorie* dans le dictionnaire de Wattelet; celui des *Beaux-Arts* de Sulzer; le *Polyémis* de Spence, et les explications des monuments données par Buonarrotti, Winckelmann, Visconti, Heyne, Bœttiger, Lessing, Klotz.

Quant à l'allégorie, telle qu'elle fut comprise au moyen âge dans les monuments chrétiens, nous n'en possédons aucun traité particulier. C'est dans les ouvrages d'iconographie qu'on trouvera des notions plus étendues sur ce sujet. Nous renvoyons nos lecteurs aux articles : *Symbole*, *Symbolisme*, *Attributs*, *Iconographie*, *Emblème*, etc. Nous nous contenterons ici de donner quelques exemples du système allégorique usité à l'époque où les arts chrétiens fleurirent avec le plus de vigueur.

VI.

L'allégorie du monde ou de la vie humaine a plusieurs fois été représentée au moyen âge. Nous n'en connaissons pas d'exemples plus curieux que ceux que l'on observe à la cathédrale d'Amiens et à l'église de Saint-Etienne de Beauvais.

Nous empruntons la description de la rose d'Amiens à un opuscule de MM. Jourdain et Duval, intitulé : « Le portail Saint-Honoré, dit de la Vierge dorée, de la cathédrale d'Amiens. »

L'ornement extérieur qui forme la bordure de la rose consiste en une série de dix-sept personnages sculptés en relief, dont les huit premiers gravissent avec ardeur la rampe de l'orbite à droite, tandis que les huit derniers descendent rapidement, la tête en bas, du côté gauche.

Le caractère général de ceux qui montent est facile à saisir. Tous sont convenablement vêtus, bien chaussés, le visage agréable et sans barbe, les cheveux abondants et dûment agencés : ils atteignent à peine le milieu de la vie. Pleins d'espérance et de joie, ils s'accrochent avec bonheur aux fleurons du segment de cercle dans lequel ils sont encadrés et qui les aide à suivre le mouvement de la roue. Le huitième, c'est-à-dire le plus voisin du sommet, porte seul une robe flottante à capuchon, et sur la tête un bonnet en forme de calotte. Il ne reste malheureusement que quelques vestiges méconnaissables de l'objet qu'il tenait des deux mains.

Au versant de la roue, les personnages qui tombent offrent un tout autre aspect. Une figure vieillie, des cheveux négligés, la barbe sordide au menton, des vêtements en désordre et en partie perdus, les pieds dépouillés de chaussures, ne permettraient pas de douter de leur misère, lors même qu'elle serait moins visiblement accusée par leur position d'hommes précipités la tête en bas, et par la manière dont ils tournent la tête en arrière, avec un air de souvenir, de tristesse et de regret. Les trois premiers principalement ont toute la partie inférieure du corps dénudée, la robe, qui est leur unique habit, retombant des reins sur le dos et

presque jusque sur la tête par le fait même de leur chute. Si l'on a donné une chaussure au quatrième, ce n'est sans doute que pour le faire paraître plus misérable, en montrant les doigts de ses deux pieds qui crèvent le bout de ses souliers usés. La petite calotte étoffée qui coiffe le cinquième et le visage plus jeune et imberbe du sixième ne rachètent qu'imparfaitement l'apparence de misère qu'ils partagent avec leurs compagnons. Une mutilation a fait totalement disparaître le septième.

Au centre et à la tangente supérieure de la roue, un dix-septième personnage, ayant à sa droite ceux qui montent, et à sa gauche ceux qui descendent, siège sur un simple banc sans dossier, la couronne au front. Les mains gantées. Un bout de bâton qui lui reste dans la main gauche paraît bien être l'extrémité inférieure d'un sceptre. A sa droite, un chien, assis, les oreilles longues et pendantes, le regarde fixement.

La pensée de cette curieuse représentation, qui produit un grand effet dans la décoration générale de la façade, semble avoir été empruntée à la rose de Saint-Etienne de Beauvais, autour de laquelle, depuis le **xii^e** siècle, des individus montent et descendent de chaque côté d'un autre personnage qui siège immobile au sommet. Ce n'est pas toutefois sans d'importantes modifications que la roue historiée de Beauvais est venue prendre place, à deux cents ans de distance, au portail méridional d'Amiens. On remarque en effet qu'au lieu de monter à la droite et de descendre à la gauche du principal personnage, comme à Notre-Dame d'Amiens, les hommes de Saint-Etienne montent à gauche et descendent à droite. Parmi les derniers, il en est un qui occupe l'extrémité inférieure de la roue en opposition avec celui qui tient le sommet : il est couché horizontalement, comme dans un état de prostration complète, de sommeil ou de mort. Nous n'en avons pas à Amiens qui soit tombé si bas ; il n'en est aucun non plus qui descende la tête la première, tandis qu'à Beauvais, par une singulière contradiction, l'avant-dernier est précipité à l'inverse des autres, les pieds en avant. Le personnage culminant de Saint-Etienne est aussi mieux caractérisé que le nôtre par le double geste qu'il fait, à droite, pour recevoir ceux qui viennent, à gauche, pour éloigner et même chasser, avec son sceptre ceux qui descendent. Nous ne parlons pas du nombre des acteurs de la scène, qui est plus considérable à Amiens qu'à Beauvais ; il n'y a probablement pas d'autres raisons de cette différence que celle de la dimension des deux roses.

Le sens du fait archéologique que nous venons de décrire a déjà préoccupé plus d'un antiquaire dont les recherches, nous devons le dire, nous ont mis sur la voie de la vérité qu'il nous semble n'avoir plus qu'à constater, en l'appuyant seulement de quelques raisons nouvelles.

Et d'abord, l'opinion qui fait de cette composition un jugement dernier, ne peut pas

être soutenue. Le théâtre ordinaire de cette scène est le tympan des grands porches. C'est là, en effet, et non sur la circonférence des roses, qu'elle est développée avec des circonstances qui lui donnent un caractère incontestable. Dans l'examen des conditions où se trouvent placés les individus qui composent les roses, on ne découvre rien qui justifie le motif d'un jugement dernier. Ainsi, le personnage assis au sommet du cercle n'a aucun rapport avec Dieu ou Jésus-Christ, tel qu'on le représente dans les jugements derniers du moyen âge, où jamais on ne lui voit ni gants, ni sceptre, ni couronnes, ni pieds chaussés, ni vêtement simple et serré, ni surtout le chien assis et veillant à ses côtés. Il est vrai qu'à ce poste éminent de la circonférence on croit bien reconnaître l'Être tout-puissant disposant du sort des humains, et que ceux-ci sont divisés en deux parts conformément au plan de l'Évangile ; mais outre que ce trait de conformité est le seul, il n'est pas constant, puisqu'à d'autres roses, dans celles de Beauvais, du moins, les élus monteraient à gauche et les réprouvés à droite, contre-sens dont on ne peut pas supposer que les savants et les religieux iconographes du **xii^e** et du **xiii^e** siècle aient été capables. Il n'y a d'analogie véritable entre les roses et les jugements derniers que l'idée de séparation et d'exaltation ou de chute, en vertu d'une puissance supérieure ; du reste rien de plus ne spécifie dans les roses le drame terrible et final tel qu'il est composé aux tympans, soit pour le costume des élus et la nudité des réprouvés, soit pour le cortège angélique des premiers et la présence des démons qui entraînent les autres. Le ciel déjà ouvert à droite, l'enfer béant à gauche, le repos et la béatitude d'un côté, l'effroi et les supplices de l'autre : omission totale de ces circonstances traditionnelles et invariables.

En archéologie comme en autre chose, on manque souvent une découverte pour l'avoir été chercher trop loin et avoir forcé les inductions. En procédant simplement, nous trouvons sur la façade méridionale de Notre-Dame d'Amiens, comme au pignon septentrional de Saint-Etienne de Beauvais, comme en beaucoup d'autres lieux, sans doute, le symbole si naturel et si connu de tout temps de la vicissitude des choses humaines et de l'action de la Providence dans tous les événements de la vie ; nous y voyons cette roue, dont le nom comme l'idée sont communs à la mythologie et au christianisme. Saint Jacques appelle notre vie *une roue*, *rotam natiuitatis nostræ* (iii, 6). Et ces sortes de fenêtres figuraient, en effet, fort exactement une roue dans les monuments religieux du **xi^e** et du **xii^e** siècle. Le style ogival, en fleurissant, en a dessiné plus tard les compartiments en forme de feuilles de diverses couleurs (et non de flammes, comme nous le disons quelquefois, et leur a donné dès lors le nom mieux approprié de *roses* ; à Beauvais la roue subsiste dans toute la sim-

plicité et la pureté de l'invention primitive. A Amiens, l'idée n'est pas encore perdue; mais on lui a associé par la suite celle de la rose dont les formes et les couleurs s'accordaient mieux avec le style flamboyant qui succédait au style ogival pur et grave. Les humains y sont bien montrés vains jouets de la fortune sur la circonférence; mais les rayons partant tous directement du moyeu et divergeant avec une régularité mathématique, y sont remplacés par les larges et belles feuilles naissant les unes des autres au gré de la brillante imagination du xv^e siècle. Cette modification, du reste, ne touche pas au fond, et c'est toujours la roue qu'on a eue en vue. Ajoutons qu'elle doit être une roue de la Fortune ou du Destin, telle que la théologie païenne la représentait chez les poètes, et telle que les Pères de l'Eglise en avaient conservé la pensée pure et vraie, tout en corrigeant le langage:

« C'est vraiment, dit saint Augustin, à la providence divine qu'appartient l'établissement des royaumes terrestres; que si on veut l'attribuer au destin, parce qu'on appelle de ce nom la volonté même et la puissance de Dieu, que l'on garde la pensée, mais que l'on change de langage. » *Prorsus divina providentia regna constituuntur humana; quæ si propterea quisquam fato tribuit, quia ipsam Dei voluntatem vel potestatem fuit nomine appellat, sententiam teneat, linguam corrigat.* (De Civ. Dei, lib. v. cap. 1.)

La Providence sage et puissante ainsi mise à la place de l'aveugle Destin, on n'avait plus raison de réprover l'image qui l'exprimait d'une façon dès lors innocente. Une traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, du xiv^e siècle, conservée à la bibliothèque d'Amiens (ms. cas. n^o 216), nous offre, en effet, une représentation enluminée de la roue de la fortune ainsi composée: Sur un fond formant ciel et terre, l'un de couleur bleue et rouge semé d'un réseau d'or, l'autre d'un vert pâle et poncé, tourne une roue que paraît gouverner de ses deux bras étendus un personnage couronné, en manteau d'hermine, sur une robe bleue et déployant de longues ailes de même couleur. Trois individus accrochés à la circonférence subissent les vicissitudes de ses mouvements. Celui qu'elle élève est distingué en même temps par le bon ordre et la richesse de ses vêtements bordés d'hermine et munis de ceinture aux reins; celui qui déchoit n'a pas de ceinture et sa tunique s'en va en désordre, tombant sur sa tête et laissant presque nue une partie de son corps; le troisième au bas de la roue est dans une détresse plus grande encore et cherche à retenir son bonnet qui lui échappe. C'est, on le voit, la même idée qu'à notre portail; mais ici le sens de l'image est, en outre, clairement déterminé par la place même qu'elle occupe. Elle sert de titre au v^e livre de la *Cité de Dieu*, dans lequel le saint docteur établit que la Providence et non la Fortune a été la cause de la grandeur de l'empire romain. Or, on sait que le titre d'un chapitre en est toujours l'argument: le

manuscrit dont nous parlons en fournirait au besoin la preuve, puisque toutes les lettres de livres sont en rapport avec les matières qui y sont traitées. Il n'est donc pas possible de méconnaître l'idée saillante du titre orné du chapitre: le texte parle de la Providence; l'image aussi.

Dans un de ses bulletins, le comité historique des arts et monuments nous révèle l'existence à la bibliothèque Royale du même sujet d'enluminure, avec cette différence que la dépendance de l'homme vis à vis de la Fortune ou de la Providence y ressort par le choix qu'on a fait d'une femme pour tourner la roue du Destin, comme elle ferait de son rouet à filer.

M. Didron nous apprend également qu'en Thessalie, dans l'église de Sophalès, sont aussi des femmes qui tirent alternativement la roue à elles avec une corde. L'une est blanche et habillée de blanc; l'autre, noire et habillée de noir, pour représenter le jour et la nuit, l'heur et le malheur, élevant et précipitant tour à tour les pauvres humains. L'inscription grecque *Κόσμος* (le Monde) que M. Didron attribue au personnage qui gouverne la roue, et que nous croyons être plutôt le nom de la roue elle-même, achève de justifier l'explication que nous en donnons.

A Beauvais, deux des acteurs de cette représentation symbolique se trouvent dans des conditions de fortune assez particulières. L'un se tient debout et la tête haute parmi ceux qui tombent renversés, comme s'il voulait lutter contre le sort qui entraîne ses compagnons. L'autre, couché à terre au bas de l'orbite fatale, semble enseveli dans la mort ou seulement dormir et se complaire dans une quiétude profonde. Est-ce la personnification de la mort ou de l'extrême malheur, en opposition avec celui qui, dans ce cas, figurerait assez bien au point opposé le suprême bonheur? Est-ce le sage qui n'a ni à monter ni à descendre, et que n'agitent ni la crainte ni l'espérance, ni les soucis de l'ambition, ni l'amertume des regrets? Bien entendu que dans l'absence de toute donnée certaine sur ces points divers, nous nous gardons de former aucun jugement.

Dans le manuscrit de la bibliothèque d'Amiens que nous avons cité, l'arbitre des destinées humaines est évidemment désigné dans la personne de l'ange royal qui meut la roue de ses deux mains; il semble en être de même à Beauvais, où celui qui trône accueille d'une main les heureux de la vie, tandis qu'il frappe et chasse de son sceptre ou bâton les infortunés. A la cathédrale d'Amiens, au contraire, et sur la peinture à fresque de l'église de Sophalès, cette place éminente semble avoir été réservée à l'homme arrivé au plus haut point de la fortune. Ici il est distinct du moteur de la roue, qui est le bras de deux femmes: là il est escorté d'un chien, symbole de la fidélité, courtisant la Fortune; et de plus il n'a, comme nous l'avons fait remarquer, rien qui caractérise la Divinité.

Du resto ces diverses circonstances d'un

ordre plus ou moins secondaire ont pu varier suivant des conseils reçus par l'artiste ou suivant ses inspirations personnelles. L'idée fondamentale est partout la même. C'est définitivement à nos yeux la Providence rappelée par un grave et brillant symbole. La place qu'on lui a donnée au sommet des galeries, le plus près possible des voûtes, et souvent plus haut que les fenêtres elles-mêmes, cette place est bien choisie pour faire de ces hardies et sublimes percées comme l'œil du ciel en même temps que la mystérieuse image de celui qui y règne et qui régit le monde avec douceur et avec force, et auquel enfin il faut chanter le cantique du royal psalmiste : *Ordinatione tua perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi*. « C'est par la disposition de votre Providence que le temps accomplit ses évolutions, parce que toute créature vous obéit. (Psal. cxviii, 91). »

VII.

Dès les temps les plus reculés, on voit aux portails des églises la représentation allégorique du temps. Les anciens avaient personnifié le temps sous la figure de leur *bifrons Janus*, dieu à deux têtes ou à double face : il regarde le passé et l'avenir ; le présent n'est rien pour lui. Si quelquefois on lui donne quatre figures, c'est pour indiquer les quatre saisons auxquelles il préside, et qui concourent à son existence. C'est un être purement terrestre. C'est, si nous pouvons nous servir de cette comparaison, la chrysalide qui ne vit pas, quoiqu'elle ait un germe de vie : elle a vécu et elle vivra.

Il n'en est pas de même dans l'iconographie chrétienne. Car pour le chrétien, le présent est tout, puisque le passé n'est plus et que l'avenir n'est pas encore. Le souvenir du passé peut faire naître en lui des regrets ou de la confiance ; l'avenir, des espérances ou des craintes. Mais le présent est là : c'est lui qui est le dépositaire de ces sentiments, c'est à lui de dissiper les regrets du passé et les craintes de l'avenir par une vie d'expiation ; c'est à lui de maintenir sa confiance et d'assurer ses espérances par la persévérance dans le bien. Nos artistes ne pouvaient donc oublier le présent dans leurs allégories du Temps, et c'est pourquoi ils ont remplacé le *bifrons Janus* par un personnage à trois têtes et à trois visages. (Voy. l'*Iconographie chrét.* par M. l'abbé Crosnier, pag. 266 et 267.)

Le temps, dit le même auteur, est un composé d'instants successifs qui concourent à former les heures, les jours, les mois, les saisons, les années et les siècles, qu'on pourrait nommer les membres de cet être insaisissable. Les astres, par leurs révolutions, marquent ces différentes parties, et ces fractions de temps sont pour le chrétien, le prix de l'éternité. Le zodiaque dut donc à son tour entrer dans l'iconographie chrétienne. On le trouve représenté sur le portail de nos grandes basiliques, à Notre-Dame de Paris, à Saint-Marcellin d'Amiens, à la Madeleine de Vézelay, etc.

Ces signes, avec une muette, mais sublime éloquence, semblent répéter au chrétien qui entre dans le temple : « Rachez le temps, car les jours sont mauvais. » *Radimentes tempus, quoniam dies mali sunt.* (Ephes. v).

Tantôt ces signes environnent Jésus-Christ dans sa gloire et rappellent les paroles de l'Apôtre : « Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles. » *Jesus Christus, heri et hodie, et in secula* (Hebr. xiii, 8). Tantôt ils servent d'encadrement au jugement dernier, et semblent paraître comme témoins pour déposer contre les pécheurs de tous les âges. Ailleurs, comme à Vézelay, ils complètent le tableau de la mission des apôtres et annoncent la perpétuité de l'Eglise qui doit subsister jusqu'à la consommation des siècles.

Le plus souvent les signes du zodiaque sont accompagnés des travaux qui leur correspondent. D'autres fois, comme au grand portail de Saint-Etienne de Sens, on se contente d'un simple calendrier, indiqué par les différentes occupations propres à chaque mois de l'année. Janvier est désigné par un homme assis, paraissant plongé dans une profonde méditation; février est un vieillard qui se chauffe; mars taille sa vigne; avril sème; mai, époque des voyages, de la guerre, de la chasse, est indiqué par un homme à cheval; juin, par un faucheur; juillet, par un moissonneur; août, par un batteur de blé; septembre, par un vendangeur; en octobre, on entonne les vins; en novembre, le bûcheron se précautionne contre le froid, et en décembre, on tue le porc.

Un ancien bréviaire du commencement du xvi^e siècle fait mention de ces occupations, qu'il mentionne en vers léonins, en admettant cependant quelques variantes :

Pocula Janus amat; sed Februus algeo clamat;

Martius arva fodit; Aprilis florida nutrit;

Maius sunt fomes amorum.

Dat Junius fena; Julio resecatur avena;

Augustus spicas, Septembris conterit uvas.

Seminat October; spoliat virgulta November.

Quærit habere cibum, porcum mactando December :

On a prétendu que nos pères plaçaient ces images aux portes des églises, pour indiquer qu'il fallait en entrant dans le temple saint, laisser dehors le souvenir des affaires ordinaires et communes. Ne pourrait-on pas prétendre, avec plus de raison peut-être, qu'en plaçant le travail auprès des allégories de la vertu, l'Eglise a voulu apprendre à ses enfants à sanctifier l'un par l'autre.

VIII.

Un des tableaux allégoriques les plus frappants du moyen âge, dont nous avons vu quelques lambeaux effacés dans une église de Strasbourg, appartenant aujourd'hui au culte protestant, c'est la fameuse *danse macabre* ou *dance des morts*. A Bâle, ce drame allégorique était beaucoup plus vaste encore qu'à Strasbourg, et dans ces deux villes, il avait été représenté dans des églises de Dominicains. Les peintures à fresque du temple Neuf à Strasbourg sont actuellement fort en-

dommagées; elles ont été découvertes, il y a quelques années, sous une épaisse couche de badigeon.

Les tableaux de Strasbourg, pris en masse, sous le rapport de l'idée première et de la disposition, ressemblent à la danse des morts de Bâle, si connue des antiquaires; mais dans les détails, ils sont d'une composition plus originale et sont préférables. Le *sermon du Dominicain*, par lequel ouvre cette danse des morts, est surtout d'une belle composition et se trouve très-peu endommagé. D'autres groupes ont souffert davantage. Ces altérations doivent remonter au temps où l'église, abandonnée par les moines en 1546, après avoir servi pendant quelque temps de magasin, fut, en 1681, définitivement consacrée au culte évangélique. Les murs durent en être blanchis à cette époque, ou peut-être à une époque antérieure, lorsque les protestants l'occupèrent une première fois, pendant le court espace de 1549 à 1561. Ces tableaux commencent à sept pieds au-dessus du sol et ont plus de sept pieds de hauteur. Les figures sont un peu plus grandes que nature. Les groupes, séparés par de petites colonnes peintes, et surmontés chacun d'un arc également peint, ont de cinq pieds et demi à six pieds de large. Le premier tableau ne fait pas partie de *la danse des morts*: il représente, dans trois compartiments, un grand nombre de saints; il y en a neuf ou dix dans chaque compartiment, et les noms sont écrits au-dessous de chaque figure. La peinture paraît être d'une autre main que la danse des morts et plus ancienne. Ensuite vient le sermon, composition de douze figures: trois femmes sont assises sous la chaire; à côté d'elles se tiennent deux personnages mal caractérisés, puis un évêque, un cardinal, un pape, etc. Immédiatement après le sermon, c'est la mort qui vient chercher un pape: une figure accessoire complète ce tableau. Dans le troisième, la mort enlève trois cardinaux; dans le quatrième, un empereur et une impératrice, derrière lesquels une suivante regarde avec indifférence; et dans le cinquième, quatre personnages, parmi lesquels on remarque un jeune homme dont la tête est ornée d'une couronne de fleurs.

Les quinze tableaux qui suivent représentent des évêques, des abbés, des moines de tous les ordres, dont la mort fait sa proie. Le reste de la série est très-endommagé et à peine distinct; cependant la suite est indiquée par une inscription presque effacée et qui contient une maxime de morale. La tête de la mort dans ces tableaux est moins décharnée que dans les tableaux de Bâle; les traits de son visage offrent une expression toujours variée. Les vivants que cette hideuse figure traîne à sa suite sont souvent ingénieusement groupés. La danse des morts de Strasbourg est une peinture du *xiv^e* ou du commencement du *xv^e* siècle.

ALPHA. — Dans l'Évangile, Jésus-Christ parlant de lui-même, dit ces paroles: « Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la

fin. » *Ego sum alpha et omega, principium et finis*. Aussi, dès la plus haute antiquité chrétienne, on se servit des deux lettres grecques α et ω pour désigner Notre-Seigneur. Dans les Catacombes de Rome, on voit fréquemment ces deux signes séparés par le *chi-rho*, $\chi\rho$, ou Chrisme. Sur les monnaies des princes chrétiens, on trouve quelquefois les mêmes caractères, qui furent ensuite remplacés par les lettres $\chi\rho\varsigma$, qui signifient *Christus*. Ces dernières lettres furent gravées sur les monnaies françaises par le roi Louis VI, et elles furent conservées jusqu'au règne de François I^{er}.

On connaît un certain nombre de pierres fines gravées, qui portent l' α et l' ω (l'alpha et l'oméga): elles furent primitivement montées en or et les chrétiens en faisaient l'ornement de leurs anneaux et s'en servaient comme d'un sceau à leur usage. Au moyen âge, on retrouve les mêmes lettres sur les vases sacrés, comme les patènes et les calices, et jusque dans le tissu des vêtements sacerdotaux. Voy. MONOGRAMME.

ALVÉOLAIRE (dessin). — Genre d'ornement qui affecte des formes d'alvéoles, et qui décore quelquefois les fûts des colonnes au *xii^e* siècle.

AMANDE. — Petit ornement en forme d'amande et qui est ordinairement disposé en chapelet: on le trouve assez fréquemment dans les monuments antiques.

AMANDE MYSTIQUE. — 1. L'amande a été considérée comme symbole de la virginité de la sainte Vierge. L'origine de cet emblème trouve son explication dans le sens mystique attaché à la verge d'Aaron, qui fleurit en une nuit et porta une amande. Nous citerons en preuve cette inscription, placée sous une miniature du *xiv^e* siècle et qui représente la floraison de la verge d'Aaron.

*Virga Aaron protulit fructum sine plantatione;
Maria genuit Filium sine viri conjunctione.
Virga florens Aaron dignum sacerdotium monstravit;
Maria pariens nobis magnum sacerdotem paravit.
In testa amygdalina dulcis nucleus latebat,
A quo data est nobis tam dulcis medicina (1).*

La même signification mystique de l'amande est encore attestée par une autre inscription curieuse, que l'on voit sur une belle tapisserie en laine à l'archevêché de Reims. Les vers, comme la tapisserie, sont en style du *xvi^e* siècle et tissés dans la laine:

Comment Moÿse fust très-fort esbahy
Quand aperçut le verd buisson ardent
Dessus le mont Horeb ou Sinay,
Et n'estait rien de sa verdeur perdant;
Pareillement la Pucelle eut enfant
Sans fraction ne aucune ouverture:
Et la virge d'Aaron fut florissant
En une nuit, cela nous le figure.

Nous devons ajouter que certains écrivains, entre autres M. de Montalembert, regardent l'amande comme une forme consacrée à la Trinité (2).

(1) Voir le *Speculum humane salvationis*, ms. de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, Théol. lat. 42^e, fol. 10 verso.

(2) De Montalembert, *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, pag. 100.

II. Beaucoup d'auteurs ont donné le nom d'*amande mystique* à ce qui a été désigné plus tard sous le nom d'*auréole* par plusieurs écrivains. Cette auréole, de forme ovale, entoure constamment les personnes divines, dans les compositions les plus anciennes, soit en peinture, soit en sculpture. La sainte Vierge est ordinairement entourée d'une auréole de même forme, sans doute à cause de la signification symbolique que l'on y attachait. Les antiquaires anglais ont donné à l'amande mystique ou à l'auréole elliptique le nom barbare de *vesica piscis*, vessie de poisson. Cette étrange dénomination, trop facilement adoptée en France par plusieurs antiquaires, doit être rejetée comme fautive et comme inconvenante. Elle est fautive, puisque l'amande mystique n'a certainement aucune ressemblance avec la vessie des poissons; elle est inconvenante, et comme le dit avec raison M. Didron, dans son *Iconographie chrétienne*, une terminologie qui se respecte doit repousser une pareille expression. L'auteur que nous venons de nommer regarde l'amande mystique comme une variété de l'auréole, qu'il définit, considérée en général : Le nimbe de tout le corps, comme le nimbe est l'auréole de la tête. L'auréole et le nimbe sont de même nature, un nuage transparent, une lumière qui enveloppe le corps entier. M. Didron, mentionnant le nom d'*amande mystique*, s'élève contre le mot de *mystique*, qui préjuge, selon lui, avant tout examen, une intention symbolique dont on peut fort raisonnablement douter. Il ne donne aucune raison de cette désapprobation formelle, sinon que l'auréole n'est pas toujours de forme elliptique. C'est vrai : aussi les auteurs qui acceptent la dénomination primitive, après examen, n'ont-ils jamais prétendu que toutes les auréoles étaient en forme d'amande. Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'on peut fort bien conserver le nom d'*amande mystique* pour désigner particulièrement cette espèce d'auréole ovale qui, sur le tympan des portails de l'époque romano-byzantine et ogivale, dans les vitraux, dans des sculptures sur bois et sur pierre, dans des peintures à fresque, encaire la figure de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge.

L'amande mystique ou l'auréole elliptique semble convenir parfaitement pour entourer le corps d'un personnage debout. On peut la regarder comme la traduction de ces mots du Psalmiste : *Amictus lumine sicut vestimento*.

Chez les Italiens, dit M. Didron, le rebord extérieur qui embrasse tout le champ de l'auréole est régulier, géométrique, comme toutes les lignes de l'art chrétien en Italie. En France, les lignes extérieures qui forment le contour ne sont pas toujours régulières, quoique communément, aux plus anciennes époques de l'art, l'amande soit parfaitement tracée. Nous en avons vu fréquemment des exemples dans les monuments de la période romano-byzantine. Nous nous contenterons de citer les beaux christes byzantins qui

décorent les portails de plusieurs églises dans la Bourgogne, comme à Autun, à Vézelay, à Cervon et à Mars, dans le Nivernais.

Au xv^e siècle, le rebord saillant de l'amande est quelquefois tout rempli d'anges, comme on garnit d'arabesques le cadre d'un tableau. Ainsi, une peinture sur bois qu'on voit dans l'église de l'abbaye de Saint-Riquier, et qui représente l'Assomption de la sainte Vierge, montre en haut, dans le ciel, la Trinité qui se dispose à recevoir Marie que des anges enlèvent et emportent en paradis. La Trinité est au sein d'une large auréole en ovale, mais presque ronde, et dans la bande du cercle brille un cordon d'anges. Le magnifique volume de la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, traduite par Raoul de Presles, et que possède la bibliothèque Sainte-Genève, offre plusieurs exemples de ces auréoles qui environnent Dieu et qui sont tapissées de chérubins et de séraphins d'azur, d'or et de feu (1).

· Aux antiquaires païens, l'auréole, quand elle a la forme d'un cercle ou d'une amande, pourrait rappeler les *imagines clypeatae* si fréquentes chez les Romains et même chez les Grecs. Dans un manuscrit de la bibliothèque Royale, Dieu, armé d'un glaive et de flèches, en buste et en saillie dans un cercle comme sur un bouclier, ressemble entièrement à ces images sur bouclier qu'on voit sur les sarcophages romains particulièrement. Il serait donc facile, suivant M. Didron, de trouver dans l'archéologie romaine une des origines de l'auréole, en songeant que des bustes du Christ sont fréquemment placés au front des basiliques de forme païenne, en ce lieu où les gothiques ont depuis percé une rose; où, avant les gothiques, les architectes romains avaient ouvert un *oculus*; où, avant cet *oculus* à jour, on remarque un *oculus* aveugle et rempli par le Christ et les attributs des évangélistes. Notre-Dame de Poitiers, qui est du xii^e siècle, a conservé encore la trace de cet usage : elle nous montre ainsi Jésus-Christ entouré des attributs des évangélistes et enfermé dans une espèce d'ovale, un *oculus*, ou une rosace aveugle.

Sur cette manière de représenter le Christ en buste, dit M. Raoul Rochette (*Discours sur l'art du christianisme*, note 2 de la page 25), imitée des images en bouclier, voyez Buonarroti, qui en cite pour exemple la mosaïque aujourd'hui détruite du grand arc de Saint-Paul-hors-les-Murs, *Dittico sacro*, etc., pag. 262. Cet usage durait encore au vii^e siècle, et l'on en a acquis la preuve par la peinture de l'oratoire de Sainte-Félicité, découvert en 1812 dans les Thermes de Titus, en haut de laquelle était une image pareille du Sauveur en buste. (Guattani, *Memorie enciclopediche*, etc., tom. I, tav. XXI.)

Il est reconnu que l'auréole est le plus souvent de forme ovale en amande; mais cet ovale est quelquefois figuré par des branches d'arbre qui se croisent, s'écartent pour

(1) *Iconographie chrétienne*, pag. 90.

laisser un espace vide, et se recroisent ensuite, composant ainsi comme une double ogive, l'une en haut, l'autre en bas, et retournée. Presque tous les arbres généalogiques, surtout ceux du XII^e et du XIII^e siècle, le long desquels s'échelonnent les ancêtres de la sainte Vierge et de Jésus-Christ, sont ainsi disposés. On en trouve un curieux spécimen dans l'une des verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours. Le vitrail représente la tige de Jessé. Le patriarche est figuré couché dans une grotte, au plafond de laquelle sont suspendues deux lampes. De ses flancs sort un arbre vigoureux qui envoie des rameaux jusqu'au sommet de la fenêtre. Ces rameaux verdoyants, parés de feuilles, s'unissent pour former des cadres en ovale, où l'on voit quelques-uns des ancêtres de la sainte Vierge et de Notre-Seigneur. Au sommet de la tige repose Jésus-Christ, la tête entourée du nimbe crucifère ; à l'extérieur de l'auréole voltigent des colombes, ayant également la tête entourée du nimbe divin, parce qu'elles représentent l'Esprit-Saint. On en peut voir la description dans l'ouvrage intitulé : *Verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours*, in-folio, avec de magnifiques planches chromolithographiques, au nombre de dix-huit. *Voy. AURÉOLE.*

AMBITUS.—I. Dans les auteurs ecclésiastiques, cette expression fréquemment employée désigne particulièrement un espace consacré autour d'une église : c'était un lieu saint, où les réfugiés trouvaient un asile inviolable. Parmi les lieux d'asile, jadis si respectés, il y en avait peu en France d'aussi célèbre que la basilique de Saint-Martin de Tours. Il ne faut pas croire que les fugitifs cherchaient un refuge dans l'église seulement et au pied des saints autels. C'est bien ainsi, sans doute, que le droit d'asile s'était introduit dans la société chrétienne ; et nous trouvons chez les historiens plus d'un témoignage pour montrer que l'on regardait comme un crime et un sacrilège d'arracher les coupables de l'église ou du sanctuaire où ils s'étaient retirés : on ne voulait pas porter des mains violentes sur des malheureux qui étaient protégés, pour ainsi dire, par Dieu lui-même. Mais plus tard, lorsque la législation eut reconnu le droit d'asile aux églises, et en eut fixé en quelque sorte les diverses conditions, l'*Ambitus*, le parvis, le péristyle, les abords du temple, entourés d'une enceinte fortifiée, servirent de retraite aux réfugiés. On y disposa des constructions spéciales, assez spacieuses quelquefois, comme à Saint-Martin de Tours, pour recevoir de nombreux fugitifs, des princes même, accompagnés d'une suite considérable. Pour en donner une idée complète, nous emprunterons aux *Récits mérovingiens* de M. Augustin Thierry quelques détails puisés dans les écrits de saint Grégoire de Tours, et relatifs à l'histoire de l'infortuné Mérovée, fils de Chilpéric.

Avant d'entrer en matière, nous devons ajouter que l'on donnait encore le nom d'*Am-*

bitus aux cimetières qui entouraient les églises, et même aux terrains qui avoisinaient un monument funèbre. Dans les tombeaux souterrains, les Grecs et les Romains appelaient de ce nom une niche destinée à recevoir une urne, et il a été quelquefois employé à une époque moins reculée, pour désigner ces sortes d'excavations profondes, pratiquées dans les murailles d'un caveau sépulcral, ou sous un *enseu*, pour y insérer des cercueils.

De grandes niches, appelées *enseus*, se voient dans un grand nombre de chapelles, et souvent pratiquées dans la partie inférieure du mur ou de l'écran qui enclôt le chœur. Ces niches, quelquefois fort simples, quelquefois richement décorées, étaient préparées pour placer des tombes. On voit de ces enseus, qui ont un petit autel dans le cube duquel est une cavité destinée à servir de sépulcre. Le droit d'*enseu* était anciennement, dans certaines provinces, un droit seigneurial. *Voy. ENFEU.*

II. Après la mort du roi Sigebert, Mérovée, fils de Chilpéric, s'éprit d'amour pour la veuve de son oncle, Brunehaut, et l'épousa à Rouen, en 576. Prétextat, évêque de Rouen, parrain de Mérovée, et qui, en vertu de cette paternité spirituelle, conservait pour lui, depuis le jour de son baptême, une véritable tendresse de père, célébra secrètement la messe du mariage. Selon les rites de l'époque, tenant la main des deux époux, il prononça les formules sacramentelles de la bénédiction conjugale, acte de condescendance qui devait un jour lui coûter la vie, et dont les suites ne furent pas moins fatales au jeune imprudent qui le lui avait arraché.

Le roi de Neustrie, irrité, courut à Rouen à la tête d'une armée. Les deux jeunes époux se réfugièrent dans une petite église de Saint-Martin, bâtie sur les remparts de la ville. C'était une de ces basiliques de bois, communes dans toute la Gaule. Quoiqu'un pareil asile fût très-incommode à cause de la pauvreté des logements qui, attenants aux murs de la petite église et participant à ses privilèges, servaient d'habitation aux réfugiés, Mérovée et Brunehaut s'y établirent, décidés à ne point quitter ce lieu tant qu'ils se croiraient en péril.

Chilpéric fit des promesses, et les deux époux quittèrent leur asile. Ce prince était naturellement soupçonneux. Frédégonde lui inspira des sentiments de défiance et même de fureur contre son fils. Le roi irrité le fit désarmer ignominieusement et jeter en prison. Il fut condamné à perdre sa chevelure, à prendre la tonsure ecclésiastique, et même ordonné prêtre malgré lui. Exilé à Saint-Calais, Mérovée, sur l'invitation de Gonthramn-Boson, se retira auprès de Saint-Martin de Tours.

« Dès que le fils de Hilperik, avec Gaïlen, son frère d'armes, ses jeunes compagnons et de nombreux serviteurs, eut pris un logement dans le parvis de la basilique de Saint-Martin, l'évêque Grégoire de Tours se hâta de remplir certaines formalités qu'exigeait la

loi romaine, et dont la principale consistait pour lui à déclarer au magistrat compétent et à la partie civile l'arrivée de chaque nouveau réfugié. Dans la cause présente, il n'y avait d'autre juge et d'autre partie intéressée que le roi Hilperik ; c'était donc à lui que la déclaration devait être faite, quelle que fût d'ailleurs la nécessité d'adoucir par des actes de déférence l'aigreur de son ressentiment. Un diacre de l'église métropolitaine de Tours partit pour Soissons, ville royale de Neustrie, avec la mission de faire un récit exact de tout ce qui venait d'avoir lieu. Il eut pour compagnon, dans cette ambassade, un parent de l'évêque, appelé Nicetius, qui se rendait à la cour de Hilperik pour des affaires personnelles. »

Le roi, de plus en plus irrité, animé en outre par les insinuations de Frédégonde, fit jeter le diacre en prison et le dépouilla de tout ce qu'il possédait. Il écrivit en même temps à Grégoire de Tours une lettre conçue en ces termes : « Chassez l'apostat hors de votre basilique, sinon j'irai brûler tout le pays. » L'évêque répondit simplement qu'une pareille chose n'avait jamais eu lieu, pas même au temps des rois goths qui étaient hérétiques, et qu'ainsi elle ne se ferait pas dans un temps de véritable foi chrétienne.

« Mérowig, léger et inconséquent par caractère eut bientôt recours à des distractions plus d'accord avec ses habitudes turbulentes que les veilles et les prières auprès des tombeaux des saints. La loi, qui consacrait l'inviolabilité des asiles religieux, voulait que les réfugiés fussent pleinement libres de se procurer toute espèce de provisions, afin qu'il fût impossible à ceux qui les poursuivaient de les prendre par la famine. Les prêtres de la basilique de Saint-Martin se chargeaient eux-mêmes de pourvoir des choses nécessaires à la vie leurs hôtes pauvres et sans domestiques. Le service des riches était fait tantôt par leurs gens qui allaient et venaient en toute liberté, tantôt par des hommes et par des femmes du dehors, dont la présence occasionnait souvent de l'embarras et du scandale. A toute heure les cours du parvis et le péristyle de la basilique étaient remplis d'une foule affairée ou de promeneurs oisifs et curieux. A l'heure des repas, un bruit d'orgie, couvrant parfois le chant des offices, allait troubler les prêtres dans leurs stalles et les religieux au fond de leurs cellules. Quelquefois aussi les convives, pris de vin, se querrelaient jusqu'à en venir aux coups, et des rixes sanglantes avaient lieu aux portes et même dans l'intérieur de l'église.

« Si de pareils désordres ne venaient point à la suite des festins où Mérowig cherchait à s'étourdir avec ses compagnons de refuge, la joie bruyante n'y manquait pas ; des éclats de rire et de grossiers bons mots retentissaient dans la salle et accompagnaient surtout les noms de Hilperik et de Frédégonde. Mérowig ne les ménageait pas plus l'un que l'autre. Il racontait les crimes de son père et les débauches de sa belle-mère, traitait Frédégonde d'infâme prostituée, et Hilperik

de mari imbécile, persécuteur de ses propres enfants. « Quoiqu'il y eût en cela beaucoup de vrai, dit l'historien contemporain, je pense qu'il n'était pas agréable à Dieu que de telles choses fussent divulguées par un fils. » Cet historien, Grégoire de Tours lui-même, invité un jour à la table de Mérowig, entendit de ses propres oreilles les scandaleux propos du jeune homme. A la fin du repas, Mérowig, resté seul avec son pieux convive, se sentit en veine de dévotion et pria l'évêque de lui faire quelque lecture pour l'instruction de son âme. Grégoire prit le livre de Salomon, et l'ayant ouvert au hasard, il tomba sur le verset suivant : *L'œil qu'un fils tourne contre son père lui sera arraché de la tête par les corbeaux de la vallée.* Cette rencontre, faite si à propos, fut prise par l'évêque pour une révélation de l'avenir.

Cependant Frédégonde, plus acharnée dans sa haine et plus active que son mari, résolut de prendre les devants sur l'expédition qui se préparait, et de faire assassiner Mérowig au moyen d'un guet-apens. Le comte de Tours, Leudaste, qui tenait à s'assurer les bonnes grâces de la reine, et qui d'ailleurs avait à se venger du pillage commis dans sa maison l'année précédente, s'offrit avec empressement pour exécuter ce meurtre. Comptant sur l'imprévoyance de celui qu'il voulait tuer par surprise, il essaya différents stratagèmes pour l'attirer hors des limites où s'arrêtait le droit d'asile ; mais il n'y réussit pas.

Frédégonde envoya près de Gonthramn une personne affidée qui lui remit de sa part ce message : « Si tu parviens à faire sortir Mérowig de la basilique, afin qu'on le tue, je te ferai un magnifique présent. » Gonthramn-Boson accepta de grand cœur la proposition. Persuadé que l'habile Frédégonde avait déjà pris toutes ses mesures, et que des meurtriers apostés faisaient le guet aux environs de Tours, il alla trouver Mérowig, et lui dit du ton le plus enjoué : « Pourquoi menons-nous ici une vie de lâches et de paresseux, et restons-nous assis comme des hébétés autour de cette basilique ? Faisons venir nos chevaux, prenons avec nous des chiens et des faucons, et allons à la chasse nous donner de l'exercice, respirer le grand air et jouir d'une belle vue. »

Le besoin d'espace et d'air libre que ressentent si vivement les emprisonnés parlait au cœur de Mérowig, et sa facilité de caractère lui faisait approuver sans examen tout ce que proposait son ami. Il accueillit avec la vivacité de son âge cette invitation attrayante. Les chevaux furent amenés sur-le-champ dans la cour de la basilique, et les deux réfugiés sortirent en complet équipage de chasse, portant leurs oiseaux sur le poing, escortés par leurs serviteurs et suivis de leurs chiens tenus en laisse. Ils prirent pour but de leur promenade un domaine appartenant à l'église de Tours et situé au village de *Jocondiacum*, aujourd'hui Joni, à peu de distance de la ville. Ils passèrent ainsi tout le

jour, chassant et courant ensemble, sans aucun accident et sans que les émissaires de Frédégonde se fussent montrés. »

Chacun sait comment l'infortuné Mérovée quitta l'asile de Saint-Martin de Tours, fut errant pendant quelque temps et périt misérablement aux environs d'Arras.

AMBON. — L'ambon est une tribune élevée, d'où se fait au peuple la lecture de l'Épître et de l'Évangile.

On a beaucoup écrit sur la forme, l'emplacement et le nombre des ambons dans les anciennes basiliques chrétiennes, sans réussir à résoudre ces questions. Les auteurs ne sont pas même parvenus à s'accorder sur l'étymologie du mot *ambon*. Les uns le font dériver d'un mot grec qui signifie *monter*, parce qu'en effet on y montait par plusieurs degrés; les autres, du mot latin *ambo*, *deux*, parce que, disent-ils, il y avait deux ambons: ce qui est vrai pour certains cas.

Dans un travail intitulé : *Idee d'une basilique chrétienne des premiers siècles*, travail inséré dans le tome XIX des *Annales de philosophie chrétienne*, M. l'abbé Cahier a donné un excellent résumé de ce qui a été écrit sur l'ambon par les différents auteurs. Il existe encore beaucoup de difficultés sur ce sujet non encore résolues. L'ambon portait les divers noms de βήμα, πύργος, *pulpitum*, *suggestus*, *gradus*, *auditorium*, *ostensorium*, etc. Morin, toujours un peu tranchant, voit dans l'ambon tout simplement une sorte de chaire placée au même endroit que les chaires actuelles. Il se contente d'affirmer; il ne donne aucune preuve de son assertion. Que l'ambon ait généralement servi à chanter l'Évangile et les leçons de l'Écriture sainte, c'est ce qui est reconnu, sans qu'il faille multiplier les citations pour le démontrer (1). Entendu de cette façon, on le trouve indiqué comme placé au milieu de l'église; mais faut-il en conclure qu'il occupait précisément le point central, ou seulement qu'il fut placé de côté dans la nef du milieu? L'une et l'autre indication peuvent s'appuyer sur d'anciens textes, et plusieurs fois elles se vérifièrent toutes deux en même temps. Lorsque plusieurs ambons s'élevaient dans une même église, il s'en trouvait jusqu'à trois, l'un pour la récitation des prophéties et de l'Ancien Testament; un second, communément à gauche de la nef (au sud dans les églises orientées) pour l'Épître; et le troisième à droite, pour l'Évangile. Quand il ne s'en trouvait qu'un, la distinction des fonctions y était signalée extérieurement par le cérémonial. L'Épître se lisait sur un degré moins élevé, et le visage tourné vers l'autel, tandis que le plateau supérieur était réservé pour le diacre lisant l'Évangile, le visage tourné vers le côté des hommes: un chandelier, qui se voit dans plusieurs ambons, pourrait bien avoir été destiné plutôt au

(1) Voyez à ce sujet saint Cyprien, *Ep.* 53 et 34; Sozomène, *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. 5; lib. IX, cap. 2; Goar, Thiers, etc.

flambeau ordinaire de l'Évangile qu'au cierge pascal. Tel est entre autres le sentiment de Sarnelli dans sa *Basilinographia*.

Lorsque le concile de Laodicée (*Can.* 15) parle de l'ambon, il y place les chantres, et nous donne lieu de reconnaître que ce mot indiquait souvent tout l'espace occupé par le clergé des ordres inférieurs. C'était donc le chœur proprement dit; et c'est ce qui explique pourquoi saint Grégoire de Nazianze l'appelle le *grand βήμα*, par opposition à l'*ἑστὸν βήμα*, qui était le sanctuaire: ce fait est confirmé, non-seulement par Goar, mais par ce qui nous reste d'anciennes basiliques à Rome. À Saint-Clément, l'enceinte du chœur subsiste encore dans la nef centrale, avec ses ambons et ses sièges pour les chantres. À Sainte-Marie in *Cosmedin*, où le jubé seul, l'ambon proprement dit, s'est conservé, on reconnaît encore l'emplacement du chœur, à la différence de niveau dans cette partie de l'église.

On comprend dès lors comment l'ambon pouvait avoir une entrée assez considérable pour qu'elle eût un nom parmi les portes de la basilique: elle était désignée sous le nom de *porta speciosa*. On la trouve nommée çà et là *porta regia*. Cette dernière expression pourrait avoir pour origine l'usage byzantin de couronner les empereurs dans le chœur. Telle est l'opinion de l'abbé Thiers. Du reste, Goar fait remarquer que ce nom de *porte royale* se donne également à l'entrée du sanctuaire; et Jean Diacre, cité par Mazzocchi, nomme *regiola* les petites portes d'argent qui s'ouvrent sur le tombeau de saint Janvier, pour permettre l'introduction des linges que l'on voulait faire toucher à ses reliques. (*Voy.* Selvaggio, lib. II, p. 1, cap. 2, § 4.)

Le jubé, d'ailleurs, pouvait occuper à peu près le point central de la nef principale, s'il était placé à l'entrée du chœur, comme on le voit encore dans plusieurs églises; et les pénitents de la classe des *prosternés* et des *consistants* auront pu être placés, soit devant la grande porte du chœur, soit autour de l'enceinte qui l'entourait, lorsque cette enceinte, comme à Saint-Clément, n'atteignait pas les nefs latérales. Les enfants que nous trouvons placés entre le chœur et le sanctuaire (*Constit. apost.*, lib. VIII, cap. 11; Jean Moschus, *Pré spirituel*, cap. 196) pourraient bien avoir rempli là le rôle des enfants de chœur, d'autant que la plus ancienne hymne grecque connue semble spécialement destinée à être chantée par des enfants. (*Voy.* Clément d'Alexandrie, à la fin du *Pédagogue*.)

L'abbé Thiers, qui a vu étudié assez sérieusement cette question dans sa *Dissertation sur les jubés, les chœurs et les autels*, a néanmoins confondu entièrement le chœur avec le sanctuaire. Quelques passages empreints au moyen âge semblent, il est vrai, prêter à cette confusion; mais les écrivains ecclésiastiques les plus anciens s'accordent à n'admettre dans le sanctuaire que les prêtres et les diacres. Encore est-il douteux que

l'évêque lui-même fût toujours dans le sanctuaire hors du temps de la messe ; alors il s'y trouvait comme célébrant ; mais durant es autres offices, Goar avait vu les évêques grecs siéger, comme les abbés, à l'extrémité du chœur la plus voisine du sanctuaire, du côté du midi, c'est-à-dire à droite. Les diacres, comme ses ministres immédiats, prenaient place du même côté que lui ; les prêtres occupaient les sièges de la gauche, l'archiprêtre vis-à-vis de l'évêque, et les autres à la droite de celui-là. Mais, comme la place d'honneur accordée aux diacres près de l'évêque leur avait donné lieu de s'en faire accroire et de s'enorgueillir, on régla dans l'Eglise latine qu'ils siègeraient de part et d'autre après les prêtres.

« L'ambon, dit M. Batisier, dans ses *Éléments d'archéologie nationale*, pouvait être assez grand pour qu'il y eût un autel, comme celui de Saint-Jean, à Lyon, où l'on disait la messe tous les jours après matines. » M. Batisier pourrait bien avoir confondu l'ambon avec le jubé. Quoique le premier soit l'origine du second, on croit que le jubé fut, au moyen âge surtout, construit dans des dimensions bien plus considérables que les ambons primitifs.

Nous avons dit précédemment que la forme des ambons variait beaucoup. Il y en avait de carrés, de ronds, de formes polygonales. Ils étaient fréquemment en marbre et ornés de bas-reliefs. Ils étaient posés sur des subsassements de diverses formes, et quelquefois ils ressemblaient presque à un *ciborium* (Voyez ce mot) soutenu par des colonnes et placé au-dessus d'un autel.

Le plus ancien ambon dont on connaisse la date positive se voit dans l'église du Saint-Esprit, à Ravennes ; il est du *vi*^e siècle. Le plus moderne, au contraire, est, dit-on, celui de Saint-Pancrace, à Rome ; il porte la date de 1249.

Le savant cardinal Bona, dans son *Traité de Liturgie*, chap. 6, n^o 3, donne de curieux détails sur la destination de l'ambon. Non-seulement, dit-il, on y lisait l'Épître et l'Évangile, mais encore l'évêque y prononçait les discours qu'il adressait à la foule. A cause de cela, l'ambon est désigné dans les écrits de plusieurs saints Pères sous le nom de *tribune* ou de *tribunal*. On en trouve un exemple dans ce passage de saint Cyprien, où il parle de Célerin qui avait été ordonné lecteur : *Quid aliud quam super pulpitem, id est, super TRIBUNAL ecclesiæ oportebat imponi, ut loci altioris dignitate subnixus et plebi univrsæ pro honore sui claritate conspicuus, legat, præcepta et Evangelium Domini, quæ fortiter et fideliter sequitur ?*

Dans une hymne à l'honneur de saint Hippolyte, Prudence s'exprime en ces termes :

*Fronte sub adversa gradibus sublime TRIBUNAL
Tollitur antis:es, prædicat unde Deum.*

Saint Grégoire de Tours emploie la même expression au livre II de la *Gloire des martyrs*, chap. 2. *Denique oratione facta erigo oculo-rum aciem ad tribunal*. Enfin le poète Sidoine

Apollinaire désigne le même lieu sous le nom d'*ara* :

*Seu te conspicuis gradibus venerabilis ARÆ
Concionaturum plebs sedula circumstitit.*

Les Grecs, continue le cardinal Bona, appellent proprement ambon un lieu supérieur et très-élevé, comme le sommet des montagnes et toute éminence qui s'élève dans une plaine. En transportant cette dénomination dans l'Eglise, ils l'ont appliquée à la chaire ou tribunal, d'où l'on fait lecture non-seulement de l'Épître et de l'Évangile, mais encore des diptyques, et d'où les orateurs débitent leurs sermons. C'est donc à tort que Wilfrid Strabon fait venir le mot *ambon* du latin *ambire*.

Il ne faut pas sans doute attacher trop d'importance à l'étymologie donnée par le cardinal Bona. Comme nous l'avons noté en commençant, les auteurs ont beaucoup varié à ce sujet, et de leurs discussions il n'est sorti aucune décision que l'on puisse regarder comme définitive. Ajoutons, néanmoins, d'après le même auteur, que, dans certaines églises, il y avait à l'ambon deux rangs de degrés, l'un à gauche, du côté de l'orient, pour monter, l'autre à droite, du côté de l'occident, pour descendre. Dans d'autres églises, afin de montrer un plus grand respect pour le livre des saints Évangiles, le diacre montait par l'un des escaliers et le sous-diacre par l'autre.

On trouve des détails fort intéressants sur les lectures qui se faisaient de l'ambon dans le chapitre 6 du bel ouvrage du cardinal Bona. Nous engageons à y recourir ceux de nos lecteurs qui voudraient ajouter aux notions archéologiques que nous venons d'exposer quelques notions liturgiques sur une pratique ancienne qui se rattache étroitement à la question de l'ambon. Voy. CHAIRE, JUBÉ.

AMEUBLEMENT DES EGLISES. — I. La question de l'ameublement des églises est une des plus importantes et, nous devons ajouter, une des plus difficiles, que puisse traiter l'archéologie dans l'état actuel de la science, et surtout au point de vue pratique. Elle préoccupe vivement les antiquaires qui se livrent à l'étude de l'archéologie sacrée ; et, dans plusieurs recueils, on trouve des dissertations plus ou moins intéressantes sur le trésor des anciennes églises et sur différents meubles qui les garnissaient. Malgré certains travaux, qui ne sont pas sans mérite, cette matière est hérissée de nombreuses difficultés. Il ne suffit pas de faire l'histoire des principaux meubles ecclésiastiques à l'aide des textes historiques ou des monuments, il faut encore en montrer l'appropriation à nos usages, d'après les modifications qui se sont introduites dans notre liturgie et nos habitudes religieuses.

Nous savons que certains archéologues, plus empressés de visiter nos églises en amateurs qu'en véritables chrétiens, tiennent absolument à établir dans nos sanctuaires des dispositions, des formes, des objets qui ne sont plus en rapport avec nos prescrip-

tions liturgiques, et ils y tiennent uniquement, parce qu'ils trouvent des dispositions, des formes, des objets analogues dans les églises du moyen âge. Pour nous, qui trouvons les lois de la liturgie aussi respectables dans leurs prescriptions actuelles que dans leurs règles anciennes, aujourd'hui tombées en désuétude, nous ne saurions admettre de semblables prétentions. Est-il possible de meubler nos églises suivant le style de leur architecture, sans faire revivre toutes les formes antiques? Telle est la question que l'on doit poser et résoudre avant tout. Nous croyons qu'on peut y répondre affirmativement, et nous allons en donner brièvement quelques preuves.

Commençons en disant que nous ne partageons pas le moins du monde le sentiment de certains auteurs, des Anglais en particulier, qui soutiennent que l'on doit reproduire intégralement les meubles ecclésiastiques anciens, avec leurs accessoires, quand bien même ils ne seraient pratiquement d'aucun usage. Ils seraient placés dans le monument comme un vestige de l'antiquité et comme un ornement. Par exemple, on doit, suivant eux, placer des rideaux autour de l'autel, quoique ces rideaux ne soient jamais tirés, comme cela se faisait jadis. Les meubles et leurs accessoires doivent avoir leur raison d'être : il en est de cela comme de toute bonne ornementation, qui doit être constamment motivée par le besoin, l'usage, la nécessité ou l'utilité.

D'après les écrivains les plus dignes de foi, en ce qui concerne l'ameublement et l'ornementation des églises, nous savons que les coutumes variaient, surtout dans l'emploi des accessoires, suivant les contrées et même suivant les églises. Il existe encore de nos jours un grand nombre de cérémonies et d'usages particuliers qui remontent jusqu'au moyen âge. Comment serait-il possible de contraindre maintenant toutes nos églises à adopter les usages en vigueur dans une autre église à une époque déterminée? Il faudrait d'abord prouver que dans toutes les cathédrales, sans exception, à une époque archéologique donnée, toutes les pratiques liturgiques fussent absolument les mêmes, et nous sommes convaincus que l'on ne saurait prouver cette identité. Alors, pourquoi imposera-t-on aux églises du midi de la France des objets d'ameublement ecclésiastique qui étaient en usage exclusivement dans le nord? Comment surtout introduirait-on dans un pays des formes adoptées dans un autre? On voit que les difficultés sont plus faciles à présenter qu'à résoudre. Si nous entrons dans le détail, nous prendrions en main le *Rational des divins offices*, par Guillaume Durand, évêque de Mende, et, en parcourant chaque page, nous montrerions comment, au XIII^e siècle, il y avait des différences profondes dans la célébration des offices et par conséquent dans les diverses parties du mobilier liturgique, entre les églises les plus illustres. Guillaume Durand a soin de nous faire remarquer que

cette infinie variété ne doit ni surprendre ni scandaliser. Que serait-ce si nous comparions les textes de Guillaume Durand avec d'autres textes contemporains! nous verrions que les divergences étaient beaucoup plus nombreuses qu'on ne l'imagine communément. En parcourant les savants ouvrages des Bénédictins sur la liturgie ancienne, ceux de Dom Martène en particulier, on se convaincra de plus en plus que les rites et les cérémonies étaient variés dans les églises des principaux ordres monastiques, comme dans les églises épiscopales.

Quelle conséquence peut-on tirer de ces faits? C'est assurément, que le mobilier n'était pas identique dans tous nos édifices sacrés, même aux meilleures époques archéologiques, quand l'art de bâtir était soumis aux mêmes règles dans la plus grande partie de l'Europe centrale. Nous savons, par exemple, que les rideaux ou courtines, dont parle longuement Guillaume Durand, au 1^{er} livre de son *Rational*, étaient fort communes en Italie, et presque inconnues en France à l'époque où il écrivait. Le fait mentionné dans les *Annales archéologiques*, tome IX, 1^{er} liv. de 1849, au sujet de l'autel principal de l'ancienne cathédrale d'Arras, détruite par suite de la première révolution française, n'est pas d'une autorité sans réplique, d'autant plus que le dessin, aidé un peu par le graveur, a été pris sur une peinture de la Renaissance faite probablement par un artiste italien.

Ne semble-t-il pas beaucoup plus rationnel de construire les meubles liturgiques dont on a besoin de garnir nos églises, d'après le style du monument, d'après les traditions de l'antiquité, suivant les exigences de l'archéologie, nous ne contestons nullement ces principes, mais en même temps dans une forme, des dimensions, avec des détails, des accessoires en rapport avec notre liturgie, nos cérémonies, nos habitudes et nos prescriptions liturgiques modernes? Les évêques, gardiens sévères des coutumes religieuses, ne souffriraient pas, et avec raison, selon nous, que l'on introduisit dans nos sanctuaires des dispositions et des objets en désaccord avec le rituel et le cérémonial. Nous sommes intimement convaincu que l'on peut faire de l'art chrétien et de l'archéologie sans copier servilement certains modèles d'autel, de crucifix, de chandeliers, de baldaquins, d'*antependium* ou devants d'autels, etc., exécutés au moyen âge. Que les artistes étudient attentivement les œuvres anciennes; qu'ils se pénètrent du génie qui a présidé à l'érection de nos magnifiques monuments chrétiens, et ils réussiront à renouer la chaîne trop longtemps interrompue des bonnes traditions artistiques pour l'ameublement et la décoration des églises.

Nous n'ignorons pas que des tentatives malheureuses ont eu lieu, hélas! trop souvent et en beaucoup de lieux. Nous savons encore que les artistes n'étudient pas partout suffisamment les chefs-d'œuvre qu'ils aspirent à reproduire ou à compléter. Nous déplorons vivement les anachronismes qui ont

été commis dans nos plus admirables monuments ; nous flétrissons de toute l'énergie dont nous sommes capable le faux goût et le vandalisme aveugle qui ont poussé à remplacer de curieux meubles antiques par des meubles modernes : mais nous engageons les sincères amis de notre art chrétien à ne se pas désespérer , à ne pas faire fausse route , à ne pas rétrograder. Or, je dis que l'opinion trop absolue de certains archéologues est propre à désespérer les amis de notre art religieux, et à les lancer dans une mauvaise voie. Comment astreindrez-vous un artiste de talent à copier tel crucifix, aux formes maigres et irrégulières, au visage difforme, à la pose contre nature, à la chevelure hérissée, en un mot, sans dessin, sans expression, sans grâce, et cela, parce que c'est une des œuvres les plus curieuses du XIII^e siècle ? Certes le XIII^e siècle, au point de vue de l'architecture, est bien à nos yeux le plus étonnant des siècles renommés pour la culture des beaux arts et pour le point de perfection auquel ils ont atteint ; mais nous n'admirons pas les fautes de dessin commises au XIII^e siècle ; et, quand nous poussons à suivre l'art du XIII^e siècle dans la construction de nos nouvelles églises, nous ne prétendons pas que les grandes cathédrales d'Amiens, de Reims, de Chartres, de Bourges, de Paris, de Tours, de Troyes, de Rouen, soient sans aucun défaut. S'il y a des défauts reconnus des connaisseurs, il faut donc choisir ; et, puisque les artistes sont obligés de faire un choix, ils doivent suivre les bons modèles et abandonner les mauvais.

Nos idées seront-elles partagées par le plus grand nombre des antiquaires qui unissent l'amour de l'archéologie sacrée au désir de voir nos églises meublées et décorées convenablement ? Nous en sommes assurés ; car nous avons émis souvent ces idées en présence d'archéologues érudits et d'artistes aussi éminents dans la connaissance de l'antiquité sacrée que dans la pratique de l'art, et elles ont été approuvées vivement. Elles ne sont d'ailleurs que l'application à l'ameublement des églises des principes que nous avons exposés dans les *Annales archéologiques* « relativement aux restaurations à faire dans nos monuments du moyen âge. » Nous en placerons ici l'abrégé.

II.

Les études archéologiques, aujourd'hui cultivées avec une si noble ardeur, tendent naturellement à un double but. Elles posent d'abord les bases de la science elle-même ; elles appliquent ensuite les principes que l'observation et le raisonnement ont acquis et démontrés. Il y a entre ces deux tendances relation intime et dépendance si absolue, qu'elles réagissent fortement l'une sur l'autre. Lorsque les principes sont clairement et scientifiquement formulés, l'application est rationnelle, irréprochable ; si au contraire la science est incomplète, la pratique est embarrassée, fautive, souvent impossible.

L'étude des principes est actuellement fort avancée. Plusieurs antiquaires, par des efforts persévérants, ont travaillé avec succès à reconstituer la science sur des fondements solides. Ils ont observé, comparé ; ils ont fécondé leurs observations et leurs comparaisons par des considérations philosophiques. De leurs recherches est née une science historique qui, dès son berceau, a su prendre une place honorable parmi les sciences humaines. De nombreux obstacles étaient à vaincre, la plupart ont été heureusement surmontés, et nous croyons fermement que les autres le seront avec un égal bonheur.

Depuis quelques années surtout, des travaux de la plus haute portée ont été accomplis dans le domaine archéologique. Des questions demeurées obscures s'éclaircissent ; des points indécis sont fixés ; des problèmes difficiles sont résolus : nous verrons bientôt l'époque où l'archéologie nationale élèvera un monument scientifique digne des la-beurs constants des antiquaires français.

Dès que les premiers mots de la science des édifices du moyen âge furent articulés, sans attendre qu'on pût les joindre entre eux selon les lois harmonieuses de la syntaxe, on voulut passer prématurément à des restaurations et même à des compositions nouvelles. Il advint ce qui devait nécessairement arriver. L'incertitude dans l'exécution trahit l'incertitude de la pensée directrice. On s'aventurait sur un terrain inexploré, sans être conduit par un guide expert : on s'égara. De là furent commises des fautes que nous déplorons amèrement, d'autant plus qu'elles sont consommées d'une manière irréparable. Nous ne voulons en ce moment en jeter la responsabilité sur personne ; nous aimons mieux la faire reposer sur les trop généreuses qualités de notre pays. Nous possédons en France une intraitable vivacité, qui nous a valu d'éclatantes victoires et de beaux triomphes, aussi bien dans le domaine de l'inspiration scientifique et littéraire, que sur les champs de bataille ; mais souvent elle nous a occasionné de cruelles déceptions et de sanglants malheurs.

Quelles sont donc les idées qui doivent guider dans les réparations devenues malheureusement nécessaires dans un si grand nombre de nos monuments religieux ? Nous les exposerons sommairement.

Nos vénérables édifices du moyen âge ont souffert de rudes atteintes de la part du temps, et surtout de la main des hommes. Devons-nous réparer ces injures ? ou bien faut-il les laisser, comme de glorieuses cicatrices qui attestent les fureurs du combat et les résistances de la lutte ? Chercherons-nous à faire disparaître les traces que les siècles ont imprimées sur nos monuments ? Conserverons-nous les tristes mutilations opérées par des mains barbares qui se sont brutalement posées sur les merveilles des arts chrétiens ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire d'établir une distinction. Il y a des

réparations urgentes qui remédient à de graves accidents, propres à compromettre la solidité même de l'édifice. Il y a aussi des réparations qui ont pour but de remplacer des parties importantes, que les tempêtes du temps ou les orages des passions politiques et religieuses ont emportées : ces parties ne sont pas indispensables à l'existence des monuments, mais elles sont nécessaires à leur régulière organisation. Enfin, il y a des restaurations qui s'étudient à refaire l'ornementation ou même à jeter des ornements dans des endroits où les artistes du moyen âge avaient jugé à propos de garder une réserve absolue.

Pour ce qui concerne les réparations de la première espèce, il ne pourra jamais demeurer un seul instant en doute qu'elles doivent être entreprises le plus promptement et le plus efficacement possible. Ce serait un crime que de laisser périr un monument par respect pour l'art. Ne serait-ce pas une ridicule retenue que celle qui s'abstiendrait de porter secours à son édifice menacé dans sa vie même, sous le sot prétexte qu'il ne faudrait pas gâter l'œuvre de nos devanciers ? Ne portons pas des mains violentes et sacrilèges sur les reliques de notre architecture chrétienne et nationale, mais aussi n'hésitons pas à y porter des mains respectueuses et amies. La postérité nous demandera compte aussi bien de notre inaction que d'un empressement trop hâtif.

Quant aux réparations du second genre, quelle conduite tenir ? Considérons-nous nos églises comme un objet d'art qu'il faut conserver intact aux études et à l'observation ? ou bien chercherons-nous à les guérir de leurs cruelles mutilations, de leurs blessures saignantes ?

C'est uniquement sur cette seconde question que la polémique est possible, parce que c'est seulement ici que les idées peuvent aller en différentes directions. Des débats ont déjà été ouverts sur cette matière. Nous serons d'abord historien fidèle et impartial. Ensuite nous indiquerons rapidement notre manière particulière d'envisager la question et de la résoudre.

Dès le commencement, les esprits, sur ce sujet, se sont divisés en deux camps. Les raisons apportées de part et d'autre sont très-puissantes ; si quelquefois elles ont été poussées jusqu'à l'exagération dans l'ardeur de la lutte, elles n'en gardent pas moins leur valeur, quand on sait les dépouiller de leur forme passionnée, pour les considérer dans leur nature intrinsèque.

Les uns veulent que nos édifices du moyen âge soient absolument conservés tels qu'ils sont arrivés jusqu'à nous, à travers les siècles et les agitations des hommes. Ils les regardent comme des monuments historiques qui ne seront des témoins irrécusables qu'autant qu'une main étrangère ne viendra pas y insérer de mensongères additions et des interpolations fâcheuses. Ce sont des chartes authentiques en pierres, dont la signification n'est pas moins importante que

celle des chartes en papier ou en parchemin ; ce que nul ne permettra jamais pour les unes, qui le souffrira pour les autres ? Il y a d'ailleurs un parfum d'antiquité qui s'exhale des unes et des autres et qui disparaîtra pour jamais, si des formes nouvelles remplacent des caractères anciens.

Certainement ces arguments ont une grande autorité. Quand ceux qui combattent en faveur de cette opinion s'appuient sur l'ignorance des architectes, ils apportent des arguments plus vigoureux encore. En effet, dans plusieurs localités, les architectes sont entrés dans nos églises comme dans un pays conquis. Dieu sait, et nous savons aussi quelles déplorables réparations ils ont commises, quelles horribles restaurations ils leur ont infligées, de quels détestables embellissements ils les ont souillées ! C'est en face de ces hideuses opérations que l'on comprend toute l'étendue des plaintes des amis des arts chrétiens !

Les partisans de cette opinion ajoutent encore qu'il serait absurde de tolérer un semblable mensonge artistique. Comment, disent-ils, jugerions-nous le téméraire qui aurait l'audace de porter la main sur la peinture inachevée d'un tableau de quelqu'un de nos grands maîtres ? Nous n'aurions pas d'expression assez énergique pour stigmatiser une telle profanation. Tous les amis de la vérité dans les arts crieraient anathème contre une entreprise aussi folle. Eh bien, poursuivent-ils, comment admettre ce fâcheux mélange des produits de notre science incomplète avec les œuvres si pures de nos artistes anciens ? Poser la question en ces termes, n'est-ce pas la résoudre ?

Tels sont les arguments développés par les archéologues admirateurs des magnifiques productions du génie artistique du moyen âge, et jaloux de léguer intact à la postérité l'objet de leur légitime admiration. Écoutons maintenant les raisons alléguées par les partisans d'une autre opinion.

Ceux-ci ne considèrent pas nos vieux édifices chrétiens uniquement comme des monuments historiques des âges passés ; ils les voient toujours servant à la célébration du même culte, abritant les mêmes cérémonies, prêtant asile à des chrétiens que lient des traditions non interrompues aux auteurs de ces grandes œuvres architecturales. Vivement émus par les souvenirs de l'histoire, ils n'en sont pas moins sensibles aux besoins actuels et quotidiens du culte. Ils se persuadent facilement que nos cathédrales et nos belles églises sont vivantes et qu'elles ont besoin qu'on les protège contre les ravages du temps, mais non comme on garde une momie descendue dans la tombe depuis des siècles. Par conséquent, ils refusent avec une louable énergie d'admettre pour ces monuments les mêmes principes qu'ils regardent comme incontestables pour les monuments d'une autre nature. Ils avouent qu'il existe certaines constructions, des débris, des ruines, dont toute l'importance git dans les souvenirs d'autrefois et dans les détails

artistiques. Que l'on défende sévèrement, au nom de la science et du bon sens, de restaurer les arcs romains d'Orange ou d'Autun, cela se conçoit. Que l'on prohibe toute addition aux vieux restes gallo-romains, où sont gravés d'une façon si frappante et si pittoresque des souvenirs si nombreux et si importants, cela s'explique. Il faut se contenter d'étayer ces vénérables débris qui n'ont de mérite qu'en restant eux-mêmes. Chacun crierait malédiction contre le barbare qui concevrait l'idée de remplacer les formes antiques par des formes rajeunies. Quand ces fragments, subissant la loi universelle de tout ce qui existe, s'en iront en poussière, ils seront perdus. On gémera sur une ruine irrémédiable, mais on ne s'en préoccupera pas davantage. Il n'en est pas de même de nos monuments religieux. Des populations entières sont vivement intéressées à leur conservation; elles aiment leur grandeur, leur richesse, leur magnificence. Ce ne sont pas encore, Dieu merci, des débris d'une civilisation éteinte ni des productions d'une foi morte. Ces édifices ont une signification que beaucoup de nobles cœurs savent comprendre. Nous y reconnaissons non-seulement des beautés artistiques d'un ordre élevé, et les lois d'une heureuse symétrie; mais nous y contemplons encore avec ravissement l'expression de tout ce qu'il y a de grand et de saint dans le cœur de l'homme! Et, nous le demandons, avec nos convictions et dans notre position, laisserons-nous nos monuments sacrés déchirés par les armes impies des vandales, meurtris par leur marteaux, mutilés par leurs haches, afin que nos neveux voient de leurs propres yeux que les vandales ont passé par là? Regarderons-nous toujours d'un œil impassible les blessures profondes que leur a faites le fanatisme? Certes, nous éprouvons autant d'amour que personne au monde pour les souvenirs des siècles écoulés; nous professons un culte ardent et dévoué pour les monuments chargés de traduire à nos yeux les mœurs des temps passés, les croyances de nos ancêtres, les actions des hommes qui nous ont précédés sur cette terre où nous sommes fiers d'être leurs héritiers; mais cependant nous ne consentirons jamais à léguer à l'avenir nos statues mutilées, nos portes démentelées, nos tympan défoncés, nos verrières effondrées, nos stalles à moitié brûlées, nos contreforts découronnés, nos murailles déchirées! Hélas! si nous voulons laisser à la postérité des témoins qui racontent les malheurs de nos discordes intestines, nous avons assez de débris dans nos villes et nos campagnes; ces ruines parleront un langage assez intelligible et assez éloquent!

III.

L'ameublement des églises ainsi que nous l'avons montré, doit être dans le style général de l'édifice, sans qu'il soit toujours nécessaire que les meubles nouveaux soient une copie des meubles primitifs. Si dans

certaines restaurations, l'architecte peut remplacer des formes entièrement détruites par des formes nouvelles, appropriées à nos usages liturgiques, pourquoi ne le pourrait-il pas également faire pour des parties accessoires et moins importantes? Nos monuments du moyen âge ne sont pas seulement des œuvres d'art curieuses; ce sont avant tout des édifices consacrés au culte; et il serait téméraire, pour ne rien dire de plus, de s'opposer aux développements de certaines parties de la liturgie qui ont varié de siècle en siècle et qui nécessitent des objets et des formes également variables.

Nous renvoyons le lecteur à chaque article particulier où nous avons tracé l'histoire des meubles ecclésiastiques et où nous avons fait la description des meubles les plus célèbres qui existent encore dans les églises. Voy. AUTEL, FONTS BAPTISMAUX, CHAIRE, TABLE DE COMMUNION, STALLES, CONFSSIONNAL, etc., etc.

IV.

En entrant dans une de nos magnifiques cathédrales du XIII^e siècle, nous sommes frappés d'admiration en contemplant les merveilles de l'architecture. Le plan se développe dans de nobles proportions, comme à Amiens, à Reims, à Chartres, à Bourges, à Paris. Les lois de la plus étonnante harmonie unissent entre elles les diverses parties qui entrent dans la composition de ces grandes basiliques. Si l'ensemble est majestueux, les détails sont également en rapport parfait avec l'ordonnance générale. De beaux piliers à colonnes cantonnées, couronnées de chapiteaux à feuillages, se rangent dans une perspective pittoresque. L'œil qui suit les lignes du plan se dirige de lui-même au centre du monument, vers l'abside et l'autel, l'âme de nos églises, où chaque jour se renouvellent les mystères de la religion. Les hautes fenêtres, garnies de verrières historiées, répandent dans les nefs une lumière douce et mystérieuse. Les galeries transparentes, également ornées de vitraux peints, forment comme une ceinture, couverte de pierres précieuses, autour du corps de l'édifice. Les voûtes construites avec un art et une hardiesse que l'antiquité ne connut jamais, s'étendent, comme un berceau, au-dessus des nefs, du chœur et du sanctuaire. Notre surprise et notre admiration, excitées uniquement par les beautés de l'architecture, seraient éveillées bien plus fortement encore si des objets d'ameublement et de décoration n'avaient pas disparu.

Pour avoir une idée complète d'une cathédrale du moyen âge, qu'on s'imagine une de nos grandes basiliques ornées du pavé jusqu'aux voûtes. Le pavé est formé de dalles tumulaires comme celles de Rouen, de Châlons ou de Troyes, ou de dalles historiées comme celles de Saint-Remi, de Reims, ou de carreaux émaillés comme ceux de Saint-Omer et de Notre-Dame de l'Épine. Les murailles sont couvertes de peintures comme celles de la Sainte-Chapelle à Paris, de la cha-

pelle de la Sainte-Vierge, au Mans, de l'église de Saint-Savin, en Poitou, de la chapelle de Montoire, au diocèse de Blois. Les voûtes sont également ornées de peintures comme à Sainte-Cécile, d'Alby, et à Saint-Jacques, de Liège. Les fenêtres sont garnies de vitraux comme à Bourges, à Chartres, à Tours, à Reims, à Rouen, à Auxerre, à Sens, à Auch, etc. Le chœur est séparé de la nef principale par un jubé en dentelles de pierre comme à la cathédrale d'Alby et à Sainte-Madeleine, de Troyes, en Champagne : il est séparé des nefs mineures par une clôture en pierre, comme celles d'Amiens, de Chartres, de Paris, d'Alby. Dans la nef majeure se dresse une chaire comme celles de Strasbourg, de Mayence, de Saint-Jean de Vienne, en Autriche, de la cathédrale d'Ulm. Enfin, le chœur est garni de stalles comme celles d'Amiens, d'Auch, de Vendôme, d'Anvers.

C'est donc en les supposant meublés convenablement, c'est-à-dire, d'objets en rapport avec le style de l'édifice, que l'on peut se faire une juste idée d'un monument chrétien, tel que l'avaient compris les artistes du moyen âge. *Voy. DÉCORATION.*

V.

Décorer et meubler une église selon le style de l'architecture qui domine dans la construction, tel est le principe dont on ne doit jamais se départir. Dans le cours du xvii^e et du xviii^e siècle, les esprits, imbus de théories contraires à l'architecture du moyen âge, firent prévaloir un système de décoration et d'ameublement dont nous avons aujourd'hui à déplorer les conséquences. Durant ces deux siècles surtout, on a détruit une immense quantité d'autels, de chaires, de fonts baptismaux, de stalles et autres objets semblables de *goût tudesque*, comme on disait alors, et on les remplaça par d'autres objets plus ou moins beaux, plus ou moins riches, mais en complet désaccord avec les lieux où ils furent placés. Que faut-il faire aujourd'hui, quand nous possédons dans nos églises des meubles de cette époque? Faut-il les faire disparaître pour y substituer des meubles d'un meilleur goût? Telle est la question qui se présente naturellement et qui nous a été adressée mille fois. Il n'y a qu'une réponse à faire, à notre avis. Lorsque les autels ou autres meubles dans le style du siècle de Louis XIV ou de celui de Louis XV sont d'un travail vraiment remarquable et d'un incontestable mérite, ils doivent être conservés avec autant de soin que les meubles antiques. Les œuvres de ce genre intéressent vivement l'histoire de l'art, et les bons modèles qui nous restent doivent être soigneusement gardés. Mais, quand ces autels ou autres meubles sont des compositions vulgaires, sans caractère, sans mérite, sans délicatesse d'exécution, sans originalité, sans distinction, en un mot sans quelque-une de ces qualités qui recommandent un ouvrage d'art, il ne faut pas avoir scrupule de les détruire, afin de les remplacer par des meubles mieux

appropriés au style archéologique de l'édifice

VI.

Le comité historique des arts et monuments, établi à Paris près du ministère de l'instruction publique, a été souvent consulté au sujet de l'ameublement des églises. M. de Montalembert développait au sein de ce comité, dans la séance du 8 juin 1842, une pensée qui fixa l'attention de tous : c'est que de nos jours il faut se préoccuper plus peut-être de l'ameublement des églises anciennes que de la construction des églises nouvelles. Pour les unes on trouve de nombreux modèles à imiter, pour les autres, on en manque absolument.

En Angleterre, l'habile architecte M. Welby Pugin a publié un savant ouvrage in-4^e, orné de nombreux dessins imprimés en couleur, sur les ornements ecclésiastiques et le mobilier des églises. Ce livre, que nous avons lu avec la plus grande attention et dont nous donnerons quelques articles dans notre *Dictionnaire d'Archéologie sacrée*, porte ce titre : *Glossary of ecclesiastical ornament and costume*. Toutes les parties n'en sont pas également irréprochables, mais on y voit le soin apporté par un artiste instruit dans la reproduction des anciens meubles et vêtements religieux. Nous ne saurions mieux faire connaître les travaux de M. Pugin, l'artiste catholique de l'Angleterre, et l'influence qu'il exerce si justement aujourd'hui, non-seulement dans son pays, mais encore dans les pays étrangers, qu'en transcrivant ici une lettre écrite par lui-même et publiée dans le Bulletin du comité historique des arts et monuments.

« Mes travaux, dit-il, ne se bornent pas aux monuments religieux ; je m'attache encore à la restauration des moindres accessoires, et je m'occupe même des étoffes pour les chapes et les chasubles. Je n'ai pas besoin de vous dire, en effet, que rien n'est plus choquant à l'esprit d'un véritable connaisseur de l'art chrétien que de voir une église magnifique avec des autels, des chandeliers et des ornements dans le style moderne ou *rococo*, comme ceux qu'on trouve dans les plus belles cathédrales de France et de Belgique. J'ai donc établi, il y a quatre ans à peu près (cette lettre est de 1843), des fabriques de tous les objets qui peuvent contribuer à la décoration et à la richesse des monuments ecclésiastiques.

« Dans ces fabriques, on confectionne des objets en or, en argent et en cuivre, tels que brettes, calices, ciboires, ostensoirs, chandeliers, lampes, couronnes ardentes, tabernacles en forme de tour, croix processionnelles, reliquaires, châsses, et enfin tout ce qui appartient au culte catholique. J'ai fait copier ces objets d'après des modèles anciens, et je suis parvenu à former des ouvriers qui travaillent tout à fait dans l'ancien style.

« Les calices, larges à la coupe, sont portés sur des pieds émaillés, même enrichis de pierreries et dessinés dans des formes géométriques. Les chandeliers sont de toute

grandeur, mais moins élevés que ceux qui s'exécutent à présent ; je n'ai pas trouvé dans les autorités anciennes que les chandeliers fussent très-élevés autrefois. Je dois vous dire que ces objets sont exécutés dans l'ancienne manière : ils sont ciselés, gravés, émaillés, battus, et non pas coulés en fonte comme on a l'habitude de le faire aujourd'hui. Le procédé de la fonte rend tous ces ouvrages lourds, tandis que les anciens ornements en métal sont légers, travaillés avec art et sentiment. Pour les ostensoirs et les reliquaires, j'ai imité les plus beaux qu'on trouve en Belgique.

« J'ai fait faire pour les cierges une couronne ardente qui a trente-six pieds de circonférence ; elle est chargée d'écussons couverts d'inscriptions, et suspendue avec des chaînes ornées. Lorsqu'elle est allumée pour les grandes fêtes, cela produit un effet magnifique.

« J'espère que le temps n'est pas éloigné où tous les mauvais lustres, qui proviennent des salles de bal et qu'on voit aujourd'hui dans les églises, seront remplacés par des couronnes de cuivre doré, qui sont d'un caractère tout à fait ecclésiastique. J'ai déjà envoyé en Amérique plusieurs ornements de ce genre, et toutes les églises que j'ai bâties sont décorées d'objets qui portent le même caractère et sont dans le style de l'époque reproduite par le monument.

« L'autel de la chapelle de la sainte Vierge, dans l'église de Birmingham, est extrêmement riche et dans le style gothique du temps de saint Louis ; il porte un tabernacle précieux en forme de tour ornée de pierrieres et des quatre évangélistes, en émail. Cet autel est tout couvert de bas-reliefs dorés et peints dans le style chrétien ; de chaque côté sont suspendus des rideaux richement brodés. Tous nos autels ont des rideaux, comme on en voit dans les tableaux anciens et dans les miniatures. Nous avons plusieurs triptyques avec des portes couvertes de peintures : nous les plaçons au-dessus des autels, dans les chapelles.

« J'ai parfaitement réussi à faire des pavés incrustés ; l'église de Nottingham sera pavée avec ces briques émaillées de différentes couleurs, chargées d'inscriptions et de divers ornements colorés en bleu, rouge, jaune et vert. Ces pavés produisent un effet magique et rappellent la richesse des vitraux peints. »

VII.

Afin de compléter de plus en plus les documents que nous avons ci-dessus exposés, au sujet de l'ameublement des églises modernes, nous ajouterons la description d'une église nouvellement bâtie à Londres sous l'invocation de saint Georges, patron de l'Angleterre, par M. A. Welby Pugin. Cette église est entièrement meublée et décorée dans le style de l'architecture : c'est un spécimen curieux des progrès qui ont été faits en Angleterre dans les diverses branches des arts chrétiens. Dans cette description, qui sera

courte, nous nous attacherons spécialement à faire connaître ce qui est relatif à la décoration et à l'ameublement.

Cette église a été construite dans le style avancé du xiv^e siècle. Elle consiste en une nef, accompagnée de collatéraux, une grande tour, un chœur, deux chapelles, dont l'une est dédiée au saint sacrement et l'autre à la sainte Vierge. Le vaisseau de l'église est calculé de manière à contenir environ 3,000 personnes. La nef est remplie de petits bancs ouverts, dont les extrémités sont découpées à jour et les dossiers évidés en quatre feuilles, semblables à quelques vieux sièges qui restent encore dans d'anciennes églises paroissiales.

Il n'y a point de *clorestory*, mais chacun des toits est terminé par un gable, arrangement dont on voit de bons modèles dans les belles églises de Grantham et de Grand Yarmouth.

Chaque travée de la nef est divisée par des piliers surmontés de riches pinacles ; alternativement dans chaque travée est un confessionnal placé entre les piliers et divisé en trois compartiments, pour le prêtre et les pénitents. L'entrée qui y conduit est ornée d'emblèmes appropriés au sacrement de pénitence.

L'orgue est placé sur une tribune élevée dans la tour et composée d'une charpente solide, avec des poutres unies ensemble et richement sculptées. Une grande arcade de 11 pieds de large et de 40 de haut donne ouverture à la tour sur la nef de l'église.

À droite en entrant sont les fonts. Ils sont élevés sur une plate-forme octogone en pierre, sur laquelle on monte par des degrés sur quatre côtés et entourée d'une clôture en bronze. La fontaine du baptême est octogone ; huit anges en saillie sur les angles du support soutiennent la cuve baptismale ; le support est divisé par de petits piliers à pinacles en huit compartiments, enfermant les images des quatre évangélistes et des quatre docteurs de l'Église.

La chaire est appuyée contre le troisième pilier à partir du fond du sanctuaire. Elle a été exécutée d'après quelques-uns des modèles du plus beau style italien ancien, comme à Pise et à Pistoie. La forme est hexagonale ; le support est en marbre ; le centre s'appuie sur une base sculptée, où l'on a représenté les emblèmes des quatre évangélistes. Sur quatre côtés du corps de la chaire sont quatre bas-reliefs dans des panneaux, représentant le discours de Notre-Seigneur sur la montagne, saint Jean-Baptiste dans le désert, et saint François et saint Dominique prêchant. Ces sculptures sont exécutées avec la sévérité de l'ancienne école florentine, et quelques-unes des figures, ainsi que les draperies, sont étudiées d'après nature.

L'escalier pour monter à la chaire consiste en une série de marches isolées, dont chacune repose sur un support en marbre et des chapiteaux richement sculptés : à cet escalier est attachée une rampe en fer travaillé, d'un dessin soigné. La chaire est entièrement exécutée en pierre de Caen ;

les supports sont en marbre d'Angleterre.

La nef est séparée du sanctuaire par un double *screen* de pierre supportant la tribune de la croix ou le jubé. Cette disposition antique, symbolique et élégante, sépare la partie de l'église réservée au clergé et à la célébration des rites sacrés, de celle qui est destinée aux fidèles : elle a été rétablie dans toute sa gloire. La partie antérieure est composée de trois arcades ouvertes, reposant sur des piliers de marbre ornés de chapiteaux à feuillages élégants, surmontés d'un *string-course*, avec des modillons sculptés et des anges supportant une balustrade découpée à jour. La partie opposée est également composée de trois arcades : l'arcade centrale sert de porte d'entrée ; les deux autres sont remplies de riches découpures à jour ; et une clôture en bois de chêne est placée entre les deux *screen* et immédiatement sous la tribune sur laquelle est fixée la grande croix. Cette croix, œuvre originale du xv^e siècle, a été achetée en Belgique et restaurée dans le magnifique état où on la voit présentement. C'est un des plus beaux modèles que l'on possède, en tout égal à celui de Louvain et probablement exécuté par le même artiste.

L'image de Notre-Seigneur appartient au ciseau du célèbre M. Durler, d'Anvers, l'architecte des nouvelles stalles de cette ville. Les figures de la sainte Vierge et de saint Jean ont été sculptées en Angleterre. La dorure et la peinture de cette croix sont une restauration de la décoration primitive dont des traces fort apparentes restaient encore sur la sculpture.

On monte à la tribune du jubé par deux escaliers terminés par des tourettes en forme de pinacles ornées de feuilles recourbées.

Le chœur est long de 40 pieds, et d'une hauteur à peu près égale. L'espace entre le jubé et le sanctuaire est garni de panneaux en bois de chêne, découpés à jour, et rempli de stalles et de pupitres ou lutrins de même matière : il peut contenir quarante clercs. Des arcades, entourées d'archivoltes à feuillages, s'appuient sur des colonnes qui, reposant sur un banc de pierre, sont construites autour du sanctuaire. Trois de ces arcades plus hautes que les autres servent aux *sedilia* et sont embellies d'emblèmes, appropriés au prêtre, au diacre et au sous-diacre. Les autres sont destinées aux assistants.

Le pavé est composé de briques émaillées. Le plafond est divisé en trois compartiments, par des arbalétriers sculptés, appuyés sur des encorbellements en forme d'anges. Chacun des trois compartiments est subdivisé par des nervures en panneaux carrés, qui doivent être enrichis de peintures sur fond d'or.

La grande fenêtre, donnée par le comte de Shrewsbury, représente la tige de Jessé ou la généalogie de Notre-Seigneur.

Les trois fenêtres latérales contiennent les images de saint Georges, de saint Etienne et de saint Laurent, sous des dais élégants,

avec des anges portant des couronnes et des branches de laurier.

Le maître autel est fait en pierre de Caen, surmonté d'une table de marbre. La partie antérieure est divisée par trois quatre-feuilles remplis de bas-reliefs représentant la transfiguration, la résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur. Au centre de l'autel est placé le tabernacle, sculpté en pierre de Caen. Il consiste en quatre faisceaux de clochetons pour supporter un dais élégant orné de feuillages. Celui-ci est surmonté d'un autre dais contenant un pélican, emblème de Notre-Seigneur versant son sang pour l'humanité. Le tout est richement peint et doré, et les portes du tabernacle sont en métal ciselé, doré et enrichi de beaux cristaux. Immédiatement derrière l'autel est un retable en pierre délicatement travaillé, composé de dix petites niches et de deux grandes, où se trouvent des statuette d'anges, portant des emblèmes et les statues de saint Pierre et de saint Paul.

Tout le mobilier servant au grand autel a été exécuté en harmonie parfaite avec le reste de la construction.

Deux grands candélabres en bronze, supportant des couronnes de lumière, sont placés de chaque côté de l'autel sur des piédestaux en pierre. Six grands chandeliers en bronze et de forme hexagonale sont placés sur les gradins de l'autel avec de petits chandeliers en grand nombre, des lustres, et des vases de fleurs. Un riche devant d'autel ou *antependium* est suspendu en avant de l'autel pour la bénédiction.

Une lampe et une couronne à six lumières sont suspendues devant l'autel, ainsi que deux autres lampes plus petites de chaque côté.

Plus bas, dans le chœur, est suspendue une grande couronne en fer, artistement travaillée, peinte et dorée, avec ornements en bronze, écussons, inscriptions et bosses en cristal. Elle est composée de deux cercles superposés et peut porter de 50 à 60 cierges.

A gauche du chœur est la chapelle du saint sacrement, séparée de l'église par une balustrade en fer haute et richement ouvragée, ornée d'agneaux et de calices en cuivre placés alternativement. La partie supérieure de cette balustrade forme une crête avec des chandeliers pour porter des cierges.

Le pavé est formé de briques émaillées de couleurs variées, représentant des agneaux, des croix et autres emblèmes appropriés. Les murailles et le plafond sont entièrement couverts de décorations peintes ; les nervures du plafond sont dorées, avec des panneaux rouges remplis de reliefs représentant des chérubins, des feuilles de vigne ou des grappes de raisin.

Les murs sont revêtus de mosaïques entremêlées d'anges portant des banderoles sur fond d'or. La fleur de la passion est représentée dans les bordures et sur les divisions des quatre-feuilles.

L'autel est porté sur quatre chérubins engagés sur les piliers. Dans le panneau central est l'*Agneau de Dieu* avec quatre anges

encenseurs et deux chérubins dans les panneaux latéraux. L'autel est surmonté d'un retable et d'un tabernacle d'un dessin élégant, sculptés en pierre de Caen. Les deux plus grands quatre-feuilles sont remplis par des bas-reliefs figurant le sacrifice de Melchisédech et les Juifs recueillant la manne dans le désert; les autres panneaux contiennent des chérubins et des feuilles de vigne. Deux rideaux de riche étoffe sont suspendus sur des tringles de fer de chaque côté de l'autel. Ces tringles ou baguettes sont admirablement travaillées; sur chacune d'elles on voit en cuivre découpé à jour l'inscription suivante : *Adoremus in æternum sanctissimum sacramentum.....*

Les fenêtres sont garnies de vitraux peints : la plus grande contient une image de Notre-Seigneur, entourée de chérubins; les deux autres sont composées de beaux quatre-feuilles, renfermant des anges tenant des banderoles. En avant de l'autel est suspendue une lampe ou couronne d'argent. Cette couronne est de forme hexagone et présente les six attributs de Dieu écrits et d'autres inscriptions.

À droite du chœur est la chapelle de Notre-Dame, également peinte et dorée entièrement; seulement la couleur bleue symbolique y domine. Les nervures du plafond sont dorées avec des panneaux bleus, contenant le monogramme de la Vierge, entouré de roses blanches et d'étoiles. Les murailles sont peintes en bleu avec des fleurs de lis d'or. Les vitraux peints contiennent une image de Notre-Dame avec l'Annonciation et la Salutation.

L'autel est divisé en trois compartiments, séparés par des anges dans de petites niches à dais. La division du centre contient un vase rempli de lis avec Notre-Dame et l'ange Gabriel de chaque côté. Le retable est surmonté d'une rangée de niches et d'un tabernacle, avec une image de la Vierge et des anges portant des chandeliers. Les deux extrémités des pinacles de chaque côté de la fenêtre sont surmontées de figures d'anges. Le mobilier de l'autel est en métal argenté; les panneaux sont dorés et émaillés; le tout d'une extrême magnificence.

La chapelle est séparée de l'église par une balustrade en chêne, surmontée d'un rang de chandeliers; du côté de l'angle gauche un support saillant sur la muraille et bien travaillé soutient une statue de Notre-Dame richement dorée et drapée.

VIII.

Au milieu du siècle dernier, un écrivain d'un caractère fort indépendant quand il s'agissait d'art, l'abbé Laugier, publia sous ce titre, *Observations sur l'architecture*, un petit livre où il résume pleinement les idées que l'on avait de son temps sur la décoration et l'ameublement des édifices gothiques. Nous ne conseillons pas assurément d'adopter toutes les observations de l'abbé Laugier, mais on y trouve d'excellentes appréciations. Nous en donnerons un chapitre inti-

ulé : *De la difficulté de décorer les églises gothiques*. Nous n'avons pas besoin de prévenir d'avance que nous ne souscrivons pas à tous les jugements de l'auteur. On reconnaît dans certaines pages l'influence manifeste des funestes théories en faveur à l'époque où écrivait l'abbé Laugier.

« Toute espèce de décoration ne convient pas à toute sorte d'édifice. Il faut que l'ornement soit adapté à l'esprit et au système d'architecture, et que la broderie n'altère jamais le fond. L'architecture donne les massifs et les percés; le devoir du décorateur est de s'y assujettir et d'éviter tout ce qui peut corrompre les uns et offusquer les autres : de là la grande difficulté de décorer les églises gothiques. Dans ces sortes de bâtiments, les massifs sont d'ordinaire fort légers, et les percés multipliés à l'infini. Il en résulte une bizarrerie, une variété d'aspects qui occupent agréablement la vue, et qui produisent le spectacle le plus séduisant. Détruire ce spectacle, ce serait anéantir le principal mérite de ces églises et faire disparaître leur plus grande beauté.

« On a commis cette faute dans les siècles où régnait un goût barbare. Les architectes ne furent jamais si attentifs à diversifier les aspects d'une manière piquante; les décorateurs ne les offusquèrent jamais avec tant de maladresse. Entrons dans quelque une de nos belles églises gothiques, telles que les cathédrales d'Amiens, de Reims, de Paris même; plaçons-nous au centre de la croisée; écartons en imagination tous ces empêchements qui gênent la vue. Que verrons-nous? Une distribution charmante, où l'œil plonge délicieusement à travers plusieurs files de colonnes dans des chapelles en enfoncement dont les vitraux répandent la lumière avec profusion et inégalité; un chevet en polygone où ces aspects se multiplient, se diversifient encore davantage; un mélange, un mouvement, un tumulte de percés et de massifs, qui jouent, qui contrastent, et dont l'effet entier est ravissant.

« Considérons maintenant ces mêmes églises avec tous les sots ornements que le goût du *xiv^e* et du *xv^e* siècle leur a prodigués. Un affreux jubé se présente qui jette sur ses beautés inimitables le voile le plus déplaisant. Entrons dans le chœur à travers cette horrible barricade. Des stalles informes avec de hauts dossiers, masquent la vue des collatéraux. Au chevet, un retable avancé, des colonnes et des courtines couvrent tous les percés et tous les massifs; et dans cette partie de l'édifice la plus brillante règne une lumière sombre ou une fatale obscurité. Comprend-on que dans le même temps les architectes aient conçu de si grandes idées, et les décorateurs aient employé de si chétives inventions (1)?

(1) Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis de l'abbé Laugier. C'est aux idées qu'il émet ici et qui avaient cours de son temps, que nous devons la perte à jamais regrettable de plusieurs beaux jubés, de stalles magnifiques, de retables d'autel, etc.

« On a enfin connu l'absurdité de ce système de décoration. A mesure que les arts se sont perfectionnés parmi nous, les idées se sont rectifiées et agrandies, et on a voulu, dans nos églises gothiques, substituer aux ridicules colifichets qui les défiguraient des ornements d'un goût plus relevé et plus pur; mais il s'en faut bien qu'on ait partout également réussi.

« Nous avons dans Paris trois églises gothiques, dont le chœur et le sanctuaire ont été décorés dans ces derniers temps avec assez de dépense : Notre-Dame, Saint-Médéric et Saint-Germain-l'Auxerrois.

« A Notre-Dame, les choses ont été faites avec magnificence. Les marbres, les bronzes, la dorure, les richesses de peinture et de sculpture, rien n'a été épargné. Mais avec quel succès? C'est ce qu'il convient d'examiner. On a donné une meilleure forme au jubé; on a élargi et exhaussé la grande porte du chœur; on a donné aux stalles des dossiers du plus beau travail; on a mis au-dessus de beaux tableaux des meilleurs maîtres; on a incrusté tout le pourtour du sanctuaire de marbres précieux. On a construit un riche autel et de grand goût; on a mis, derrière, un groupe digne de l'admiration de tous les siècles; mais le système d'architecture a été dénaturé. Les aspects ont été ofusqués. Le fracas, le tapage, résultant des deux files de colonnes autour du chevet, des nervures, des ogives, des renforcements de chapelles, des jours de leurs vitraux, tout cela a disparu. Ce chœur, qu'on aurait vu de cent manières différentes en circulant autour, n'est aperçu que très-difficilement en deux ou trois endroits, à travers des grilles épaisses. J'ai dit plus haut combien il est contre nature de voir ici des colonnes porter sur des bordures de tableaux; j'ajouterai que, dans le sanctuaire, le contraste de l'architecture d'en bas avec celle d'en haut est contre le bon sens. Ainsi voilà bien de la dépense perdue. Le chœur de Notre-Dame est un des plus riches morceaux que l'on voie dans les églises chrétiennes; mais malheureusement il n'y a rien d'analogue à l'édifice. Le décorateur qui en a donné le dessin est tombé dans le même défaut que les décorateurs du xv^e siècle; il n'a fait qu'éviter leurs incorrections, et exécuter en grand ce qu'ils avaient imaginé en petit.

« Les grands tableaux qui décorent la nef et la croisée de Notre-Dame ne sont pas d'une invention plus heureuse, que: que mérite qu'ils puissent avoir d'eux-mêmes. Dans la nef, ils obscurcissent les bas-côtés; ils les font paraître plus écrasés. Ils masquent l'aspect des nervures et des ogives des voûtes, aspect toujours précieux dans les églises gothiques. Dans la croisée, ils sont entassés pêle-mêle, sans ordre, sans idée, comme dans une exposition faite au hasard. Je le dis hardiment, l'église de Notre-Dame serait beaucoup mieux si on enlevait tous ces tableaux. La parure est riche; mais au lieu d'embellir le fond, elle le gâte; il faut donc la supprimer.

« A Saint-Médéric, on a décoré le chœur d'une manière différente : on a conservé les massifs et les percés, mais on a dénaturé les formes. Les arcades à plein cintre ont été substituées aux arcades à tiers point. Les pilastres ont pris la place des piliers gothiques. Ces pilastres ont été guindés sur un socle très-haut, tandis que les piliers gothiques portent à cru sur le pavé. Cette décoration brille par l'imitation des marbres, par l'assemblage des bronzes, par la perfection de la dorure; mais elle ne convient point à l'édifice. Elle altère, elle corrompt mal à propos le système de son architecture. La partie d'en haut ne symétrise point avec celle d'en bas. Le chœur entier est en opposition avec tout le reste de l'église.

« A Saint-Germain-l'Auxerrois, on a tiré un parti excellent de l'architecture gothique de cette église. Ici on ne voit ni marbre, ni bronze, ni dorure, et la décoration est d'un goût infiniment plus sage et plus pur. Les piliers gothiques, métamorphosés en colonnes cannelées, font l'effet le plus grand et le plus agréable (1). Aucun des percés n'est ofusqué; les formes sont perfectionnées; l'ornement est semé avec modération. Tout est assujéti à l'architecture du bâtiment, et ce morceau est digne de servir de modèle. Si la paroisse pouvait faire la dépense de décorer de la même manière la nef et tous les bas-côtés, cette église, l'une des plus médiocres de Paris, deviendrait certainement une des plus belles. On n'a pu éviter de faire porter à faux les petites colonnes d'en haut dont le chapiteau reçoit la retombée des nervures de la voûte; leur base est assise sur la tête d'un chérubin en encorbellement. Ce défaut est sensible et choquant. Mais il n'y avait pas moyen de le sauver; et on le pardonne en faveur des heureux changements que le décorateur a faits, et de la grande amélioration qui en résulte.

« En général, quiconque entreprend de décorer une église gothique, doit, avant toutes choses, bien saisir et bien méditer tous les avantages du système particulier d'architecture que l'on y a employé. Loin de les détruire, il doit s'appliquer à les faire ressortir et à en tirer le meilleur parti possible. Son étude ensuite doit se borner à donner aux massifs, s'il le peut, une forme plus simple, plus naturelle et plus coulante. S'il y a des ornements obligés et qu'il en puisse épurer les contours, qu'il le fasse. S'il y a des ornements superflus, qu'il les retranche. Sur les fonds lisses il peut tailler des panneaux (2), pourvu qu'ils soient grands et très-sensibles; car s'ils donnent dans le petit, il vaut mieux laisser le fond tel qu'il est. En un mot, le décorateur doit, dans une église gothique, rectifier, soigner, embellir tout ce qui peut l'être; respecter, ménager,

(1) Dans notre *Archéologie chrétienne* (chap. 16), nous avons vivement blâmé cette opération fatale.

(2) On a eu la malheureuse idée d'en agir ainsi à la cathédrale de Tours : les panneaux qu'on a taillés au-dessus des grandes arcades produisent un mauvais effet.

faire valoir l'architecture autant qu'il se peut.

« Ces principes sont certains. Mais il est moins aisé qu'on ne pense de s'y assujettir dans la pratique. Le décorateur veut briller, son imagination l'emporte; elle ne trouve point le champ libre dans des espaces donnés, elle les franchit. Ceux qui payent veulent faire sensation par leur dépense. Ils préfèrent à une décoration naturelle et sage des ornements multipliés et entassés. On est accoutumé à un genre de décoration, l'habitude en veut faire un usage partout; il en résulte des mélanges d'architecture incompatibles. Ainsi à Notre-Dame, à Saint-Jean-en-Grève, à Saint-Sauveur, aux Grands-Augustins et dans beaucoup d'autres églises gothiques, on voit des décorations d'autels où l'architecture grecque contraste mal à propos avec l'ordonnance du bâtiment. Ces décorations sont riches et de grand goût; mais elles pèchent en ce qu'elles ne sont pas dans l'esprit de la chose. C'est un style qui ne convient point au sujet; c'est un tableau sans union et sans harmonie; c'est un amas de choses qui, loin de faire un ensemble et un tout, ne composent qu'un mauvais agrégat de parties disparates et discordantes. »

On a confondu souvent l'ameublement d'une église avec ce que l'on nomme la décoration et l'embellissement. On voit que l'abbé Laugier parle souvent des principes aux meubles d'une église dans ses observations sur la décoration des monuments religieux. Cette remarque justifiera la place que nous avons cru pouvoir donner aux extraits précédents. *Voy. RESTAURATION, DÉCORATION.*

Les textes suivants, extraits des OEuvres de saint Athanase, évêque d'Alexandrie, sont propres à jeter quelque lumière sur l'ameublement des églises les plus anciennes.

Saint Athanase nous apprend qu'il y avait dans l'église un lieu spécialement destiné à la célébration des mystères, et ce lieu s'appelait *sacraire*. *Sacraia nostra, et semper juere, sic in presentia pura sunt, solo Christi sanguine ejusque cultu ornata.* (S. Athan. Opp., tom. I, pag. 710.)

Dans l'enceinte du *sacraire* ou sanctuaire était la table que l'on appelait sacrée; elle était de bois, de même que les sièges où les prêtres s'asseyaient, ainsi que le trône de l'évêque. *Ecclesia et sacrum baptisterium incenduntur.... in sacram autem mensam quanta impietas, iniquitasque commissa! Aves strolibosque sacrificabant, idola quidem sua effertes.* (*Ibid.*, pag. 113.)

Le trône épiscopal était orné, c'est-à-dire couvert de quelque étoffe ou toile, comme on le voit dans la Vie de saint Cyprien, et il paraît que celui de saint Athanase était couvert richement puisqu'on en regretta la perte. *Subsellia, trorum, mensam, nam lignea erat, velu ecclesiarum, ac cetera quæ potuere, direpta et asportata, ante ostium in magna platea combusserunt, thusque injecerunt in ignem.* (*Ibid.*, pag. 378.)

L'église d'Alexandrie avait aussi des tapis

et des voiles à son usage, du vin, de l'huile, des cierges fichés sur des chandeliers attachés aux murailles, des vases sacrés qu'on ne sortait point de l'enceinte de l'église.

Dans son Histoire des auteurs ecclésiastiques, le savant Dom Ceillier cite plusieurs passages des écrits des Pères de l'Église dont l'archéologue peut user pour ses études spéciales. Nous en avons profité et nous enrichirons nos articles de certains passages que nous avons trouvés dans son savant et volumineux ouvrage.

Nous ne terminerons pas cet article sur l'ameublement des églises, considéré en général, sans citer quelques notes fort curieuses sur l'ameublement des églises aux *xv^e*, *xvi^e* et *xvii^e* siècles, empruntées à M. de la Fons, baron de Mélicoq.

Si le moyen âge n'a rien négligé pour nous laisser de magnifiques témoignages de sa foi, en élevant à grands frais les sublimes cathédrales qui excitent notre admiration, nous devons lui rendre encore cette justice qu'un goût parfait a présidé presque toujours à l'ameublement de ces vénérables édifices aujourd'hui encombrés pour la plupart d'objets plus ridicules les uns que les autres. Aux siècles où le roi, le haut baron, le gentilhomme et le bourgeois oubliaient tout pour aller mourir aux plaines de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, tout était grand et majestueux dans nos temples. Les plus habiles artistes s'empressaient particulièrement d'orner et d'embellir l'autel sur lequel la victime sainte était chaque jour offerte. Des documents que nous ont fournis les archives de l'église Saint-Pierre de Roye nous feront amplement connaître les immenses sacrifices que s'imposaient à cet effet les cités les moins importantes.

Le culte le plus populaire au moyen âge, comme de nos jours, fut celui de la Vierge, Déclarée bienheureuse par toutes les générations, elle devait doter l'art de ses créations les plus ravissantes, alors que, traduisant sur la pierre la sublime épopée qu'elle lui avait inspirée, l'art étalait si énergiquement sur les porches de nos basiliques des scènes de joie et de douleur. En 1494, pour contribuer à parer la mère du Crucifié, la jeune épouse livrait volontairement les joyaux qui avaient contribué à parer les derniers jours de sa virginité: celle-ci, un bâton d'or estimé un *estrellin*; celle-là, un anneau d'argent. Les dépenses étaient grandes, il est vrai; d'abord il fallait rémunérer le travail de Gilles Savary, qui avait peint le retable, puis acquitter le prix du velours et des *letiches* de la robe de Marie; celui de la soie, enfin, employé pour les courtines. De son côté, la fabrique se montrait généreuse, en abandonnant au creuset une *louche* d'argent de la « calipse saint Georges, pesant un sizain; une chaînette d'argent qui était à la croix, pesant quatre *estrelins*; un saint Nicolas d'argent, pesant huit *estrelins*, et du fraittin qui restait aux reliques, pesant neuf *estrelins*: le tout du poids d'une once et un *estrellin*. »

Cent ans après (1594), Jehan de F. anssières, tailleur d'images à Amiens, recevait douze écus pour la table du grand autel qu'il avait couverte de gracieuses images, et on comptait à François de Beauraine, peintre à Noyon, cent sept écus pour avoir peint et doré la table et les images. Fidèle à une pieuse tradition, le clergé conservait avec respect sur cet autel la crosse, les vases et, les quatre colombes d'airain (celles de l'autel de Saint-Nicolas étaient de bois) que soutenaient quatre anges de laiton. Malgré tous ces sacrifices, l'église appauvrie sans doute par les guerres, se voyait forcée d'employer des calices d'étain; car nous voyons qu'en 1562, « deux galisses et six sallières d'étain avaient coûté XLIII^s. » En 1489, on avait déboursé XVI^s « pour une coupe de bois, en ce compris les clous et la dorure. » Quatre *porchenez* à mettre du vin pour chanter la messe, revenaient, en 1488, à III^s.

Il serait bien difficile de décrire d'une manière exacte les tabernacles de cette époque; nous nous contenterons donc de dire qu'au XV^e siècle Johan Porchelle avait « fait un molinet à avaler le *corpus Domini*, et deux pentures à l'aumaire par où on l'avalait. » Au XVII^e siècle, on remarquait au-dessus du *repositoire* du grand autel de l'église de Douvrin une magnifique couronne dorée. Les registres de l'église de Sempigny, près Noyon, font mention (1626), de deux anges d'argent doré à porter le saint sacrement. Vers la même époque, on avait fait peindre à Roye des *gilloles* sur le drap du sacrement, tandis qu'à Douvrin, un fronton de damas rouge servait au pavillon.

De nombreux reliquaires devenaient l'ornement indispensable de ces autels déjà si splendides. Ainsi à Roye, on observait, ici le *cleu de saint Quentin dans une folle de voirre de pré*; là, les reliques de saint Germain renfermées dans un bras doré. Plus loin, l'épaule de saint Arnal était confiée à la garde de deux anges dus à l'habile ciseau de Jehan Horel et d'André.

Aux grands jours de la vie chrétienne, non contents d'orner l'église, nos bons Picards « torquaient de feure sainte Barbe, et paraient pompeusement l'image d'argent de sainte Catherine, que Graval avait livrée moyennant xx l. » Au moyen âge, et même jusqu'à une époque assez avancée du XVII^e siècle, des courtines ou rideaux, que soutenaient des verges de fer maintenues au moyen des crampons, entouraient l'autel et dérobaient le célébrant à tous les regards, alors qu'il prononçait les paroles de la consécration. Il est à observer que ces courtines devaient toujours être de la même couleur, et sans doute de la même étoffe, que les autres ornements employés suivant les diverses fêtes. Au XVI^e siècle, celles de Saint-Pierre de Guise étaient en drap de serge de couleur verte; au XVII^e, de taffetas à fleurs, de satin de Florence, fond blanc, à fleurs. Ainsi, en 1675, mademoiselle de Guise donnait à cette église un ornement de damas

rouge, consistant en devant d'autel, rideaux, chasuble, tuniques, étoles, manipules et voiles. S'il faut s'en rapporter aux registres de Saint-Pierre de Roye, les courtines du grand autel (XVI^e siècle) étaient ornées, aux grandes solennités, de 19 aunes de rubans, et il fallait 4 aunes de soie pour le devant d'autel. Outre les rideaux des autels, on remarquait encore à Roye les courtines qui préservaient de la poussière les images des saints patrons. Ainsi, 12 aunes de toile, teintes en pers par Jehan Le Roy, servaient de courtines aux apôtres, ornées qu'elles étaient de franges rouges, de rubans divers et du glorieux insigne de la vieille monarchie qu'y avait peint Esloy. Chose extraordinaire! Belot, peintre, recevait XLVII^s pour avoir peint le drap mortuaire, et le teinturier qui l'avait teint en noir exigeait III^s. Dans un testament de 1538, on oblige l'officiant à chanter, à l'issue de la messe « un *salve Regina* et *Libera*, où sera mis le drap au trépassé devant le crucifix. » En 1623, on parle d'une « table sur laquelle on a accoutumé de poser les morts. »

De magnifiques tapisseries appendues aux murs rappelaient aux fidèles les souffrances du Sauveur, son glorieux triomphe, ou bien des traits de l'Ancien Testament. Parmi ces dernières figurait, à Guise, celle qu'avait léguée Antoine de Blondel, seigneur de Vandencourt, et sur laquelle on observait le jugement de Salomon. Celles que possédait cette église étaient si nombreuses, au reste, que les registres mentionnent souvent les deux grands coffres aux tapisseries. Es nous apprennent aussi qu'en 1699 Prosper Thuillier, tapissier, exigeait 66 l. « pour avoir travaillé et remis en couleur les tapisseries du chœur. » Au XV^e siècle, à Roye, l'estaplier (lutrin), couvert « d'une piau de truie » était orné de quatorze chandeliers placés devant les apôtres, cinq desquels, avec une image de saint Blaise, avaient été achetés VII l. III^s à Gilles Savary. En 1562, Pierre Vaisseau, fondeur à Beauvais, recevait xv livres tournois pour un aigle de *myure*, un airain d'estaplier, que l'on recouvrait ordinairement de camelot violet enrichi de passements et de franges.

La même année, on alloait au libraire Broutel VI sols pour avoir racoutré le manuel, et V à maître Jacques Lartizien qui l'avait écrit et remis à point. A peu près dans le même temps, un antiphonier, acheté à Adrien Allou, revenait à XLVIII sols VI deniers, en ce non compris XVIII sols, prix de deux mains de *papier lombart* qu'il avait fournies. A Guise, au XVII^e siècle, un serrurier racoustrait, moyennant xxx sols la ferrure de deux livres du temps d'été, et y faisait des pièces pour mettre un cadenas, avec crampon et broche. En 1549, Eloi de Graval, orfèvre à Roye, faisait à l'encensoir d'argent « un grand carré, deux petits médailles et un petit chapeau de triumphe. » La chaire disparaissait souvent sous de riches ornements, puisque à Roye, il fallait, en 1492, « trois aunes de treillis, et aune et demy de frin-

che, pour mettre sur le kahièro du preschoir. »

AMICT. — Nous n'entrerons pas dans le domaine de la liturgie, en insérant ici quelques notes sur l'amict. Comme nous l'avons dit à l'article **VÊTEMENTS SACERDOTAUX**, nous nous bornons aux détails purement archéologiques.

L'amict, *amictus*, tire son nom du latin *amicire*, couvrir. Il fut introduit dans les usages ecclésiastiques, dans le cours du **viii^e** siècle, pour couvrir le cou que les clercs et les laïques avaient nu, comme cela se pratique encore en Orient. Le clergé, outre un motif de décence, eut sans doute en vue, dans nos climats humides et froids, de conserver la voix qui était consacrée au Seigneur, pour chanter ses louanges; un texte d'Amalaire et les prières de plusieurs anciens missels le donnent à entendre. Peu de temps après, l'amict fut regardé dans plusieurs églises comme un ornement qui devait succéder au sac de la pénitence; en d'autres, comme un éphod ou *superhuméral*, parce qu'il était assez grand pour envelopper les épaules et la poitrine, quoique d'ailleurs il ne ressemblât pas à l'éphod des prêtres de la loi mosaïque. Mais à Rome et dans la plupart des églises, vers l'an 900, on le regarda comme un casque qu'on mit sur la tête, pour l'y laisser au moins jusqu'à ce qu'on eût entièrement revêtu les ornements ecclésiastiques: on l'abattait ensuite autour du cou, avant de commencer la messe. Toutefois, dans un certain nombre d'églises, on gardait l'amict sur la tête jusqu'à la préface, et on le replaçait ainsi après la communion. Il est nécessaire de connaître ces usages, modifiés successivement dans le cours des siècles, pour comprendre certaines figures fort communes dans l'iconographie du moyen âge, soit en sculpture, soit en peinture. Afin d'en rendre l'intelligence plus facile, nous plaçons ici une figure dessinée par M. Pugin.

Le cardinal Bona dit que de son temps, au **xvii^e** siècle, on portait des amicts ornés de franges d'or. Cet usage n'était qu'un vestige de ce qui se pratiquait dans les siècles antérieurs. On orna l'amict de franges et de broderies, comme tous les vêtements ecclésiastiques, et à la partie destinée à entourer le cou, on mit une espèce d'*appareil*, comme on le fit au bas des aubes. Il paraît même que l'usage d'enrichir ainsi l'amict remonte à une haute antiquité. Nous lisons dans le testament de Riculf, évêque d'Elne, en 915, qu'il légua à son église cathédrale quatre amicts enrichis d'or. Le pape Victor III, en 1087, donna au monastère du Mont-Cassin de grands ornements en forme d'aubes enrichis de dorure, avec deux amicts semblables, et sept autres de soie. Foulques, juge impérial, en 1197, offrit à l'église de Sainte-Marguerite, auprès de la ville de *Vigilice*, dans la Pouille, un amict orné d'une grande broderie, et deux autres amicts ornés d'émeraudes.

Ces sortes d'amicts brodés ou garnis d'ap-

pareils furent en usage dans les églises d'Angleterre avant le règne d'Edouard VI. Dans son Histoire de la cathédrale de Saint-Paul de Londres, Dugdale cite des inventaires où il en est fait souvent mention. Nous lui empruntons ce passage, sans le traduire: on y trouvera de curieux renseignements sur cette matière.

« Duo amictus de filo aureo aliquantulum laii et plani. — Item, amictus cum puro aurifrigio veteris ornatus. — Item, amictus breudatus de auro puro, cum rotellis, et amatistis et perlis. — Item, amictus planus per totum de aurifrigio. — Item, amictus Rogeri de Wescham habens campum de perlis indicis, ornatus cum duobus magnis episcopis et uno rege stantibus argenteis deauratis, ornatus lapidibus vitreis magnis et parvis per totum in capsis argenteis deauratis. — Item, amictus cum parura de rubeo sameto breudato cum imaginibus. — Item, amictus cum parura contexta de nodulis de filo aureo, viridi et rubeo, serico cum nodulis serico compositus de magnis perlis albis, de dono Ricardi de Gravesende Londinensis episcopi. — Item, parura amictus cum campo de perlis albis parvulis cum floribus et quadrifoliis in medio, et platis in circuitu per limbos argenteos deauratos, cum lapidibus et perlis ordine serico insertis in capsis argenteis et sex bullonibus de perlis in extremitate. — Item, amictus diversis scutis breudatis. — Item, amictus cujus parura de serico novo consuata. »

En France et en Allemagne, le clergé portait aussi des amicts enrichis de broderies et d'ornements. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les belles pierres tombales, portant l'effigie gravée des ecclésiastiques dont elles recouvrent les restes mortels, qui subsistent encore à Rouen, à Châlons-sur-Marne, à Troyes, à Laon, à Cologne et ailleurs. Le costume des évêques, des prêtres et des diacres dans les vitraux peints du **xiii^e** siècle et des époques postérieures, montre absolument les mêmes dispositions et les mêmes ornements. Dans nos verrières du **xiii^e** siècle de l'église métropolitaine de Tours, surtout à celle désignée sous le nom de *verrière des évêques*, on voit des amicts à *parure* ou *appareil*, où les broderies sont très-apparentes.

Presque toujours l'amict ou plutôt l'*appareil* entoure le cou des personnages dont le dessin nous a conservé la figure. Rarement l'amict est placé sur la tête: on en connaît quelques exemples; Dom Claude de Vert en mentionne quelques-uns. Quoique cet écrivain n'ait pas fait preuve de beaucoup de critique ni même de jugement dans son explication des cérémonies de la messe, on peut, néanmoins, admettre son témoignage dans la circonstance présente. Dans son *Traité des perruques*, l'abbé Thiers démontre que l'usage d'avoir la tête couverte de l'amict n'est pas fort ancien, outre qu'il est contraire à l'ordre. Il en donne trois bonnes raisons.

I. Parce que n'étant fait nulle mention de l'amict parmi les ornements sacrés avant

l'empire de Charlemagne il semble qu'on n'a commencé de s'en servir dans l'Eglise latine qu'au IX^e siècle, et que les prières que l'on dit en le mettant ne sont pas plus anciennes. C'est peut-être pour cela que dans l'église de Milan et dans celle de Lyon, l'on ne met l'amict qu'après l'aube et la ceinture, comme le témoigne M. le cardinal Bona. La même chose se pratiquait autrefois à Rome selon le premier et le cinquième Ordre romain du Père Mabillon, et les Maronites la pratiquent encore présentement.

II. Parce que les ecclésiastiques n'ayant assisté à l'office la tête couverte que vers le milieu du XIII^e siècle à l'exception toutefois des évêques, s'il est vrai qu'ils y aient assisté en mitre avant ce temps-là, il est extrêmement probable que les prêtres n'ont dit la messe la tête couverte que longtemps après, parce que, comme on vient de le dire, ils ont toujours marqué plus de respect en célébrant les divins mystères, qu'en assistant aux autres offices de l'Eglise.

III. Parce que l'amict, de soi et par son institution, n'est pas tant pour couvrir la tête que pour couvrir le cou et les épaules. Fortunat, archevêque de Trèves, ne le rapporte qu'au cou pour la conservation de la voix et de la parole. « Amictus, d t-il, est primum vestimentum nostrum, quo collum undique cingimus. In collo est namque vox, ideoque per collum loquendi usus exprimitur. Per amictum intelligimus custodiam vocis. » (*De divin. offic. lib. II, cap. 17.*)

AMORTISSEMENT. — Dans sa signification la plus large, l'amortissement est une forme d'architecture ou d'ornementation qui couronne un bâtiment ou une partie d'architecture quelconque. Ainsi une balustrade qui se trouve au sommet d'une tour en est l'amortissement; le fronton est l'amortissement de la façade, et les statues, les vases portés par les acrotères, sont l'amortissement du fronton. On donne donc, par extension, le nom d'amortissement aux ornements de sculpture qui s'élèvent en diminuant pour terminer quelque décoration. Les anciens étaient extrêmement sobres de ces espèces d'amortissement dont les modernes ont abusé dans leurs constructions, tels que les génies, les coquilles, les pots à feu. Les architectes du moyen âge, durant la période ogivale, ont employé l'amortissement dans les monuments qu'ils ont bâtis, d'autant plus souvent qu'ils adoptèrent presque exclusivement les formes pyramidales. Les couronnements variés qu'ils exécutèrent sont généralement fort élégants et communiquent beaucoup de caractère et de mouvement à leurs compositions.

Lorsque l'on prend le mot amortissement dans son sens le plus restreint, il s'applique spécialement aux ornements qui terminent une partie d'édifice qui offre une forme pyramidale, comme le bouquet ou le *finial*, suivant la terminologie anglaise, qui couronne le haut des dais ou pinacles, des frontons aigus, des pignons, des clochetons et des aiguilles.

Dans les Instructions du comité historique des arts et monuments, l'amortissement est défini : « La partie supérieure d'une baie lorsqu'elle va en diminuant vers le sommet. » C'est dans ce sens que l'on trouve fréquemment le mot amortissement employé dans la description des églises gothiques; c'est dans ce sens que nous l'avons nous-même fréquemment employé dans notre ouvrage sur les cathédrales de France et dans nos notices diverses sur les principaux monuments religieux de notre pays.

L'arcade curviligne qui termine une fenêtre ogivale en forme l'amortissement, de même que l'arc plus ou moins orné, qui s'appuie sur les piliers et couronne l'entre-colonnement dans les nefs des églises, constitue à proprement parler l'amortissement de l'entre-colonnement. On peut ajouter que la flèche ou la coupole sont l'amortissement de la tour qui la supporte. Les antéfixes, les crêtes des faitages, les clochetons ou pinacles des contre-forts sont de véritables amortissements.

Il y a aussi des amortissements latéraux : tels sont, par exemple, ces consoles renversées que l'architecture moderne attache quelquefois en forme d'ailes ou d'ailerons aux flancs de la face d'une lucarne, ou à ceux d'un étage supérieur d'une grande façade composée de plusieurs ordres superposés, soit pour lui donner plus de solidité, soit pour masquer les arcs-boutants qui soutiennent les faces latérales, soit pour racheter sous une forme moins disgracieuse qu'une énorme échancrure à angle droit, la différence d'importance géométrale des deux étages.

Les auteurs, qui se sont occupés de décrire les édifices de style ogival, ont fait remarquer que l'amortissement des fenêtres aux diverses époques de ce style, aux XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, était rempli de formes diversifiées et caractéristiques. Ainsi, au XIV^e siècle, les formes rayonnantes dominent, tandis que, au XV^e et au XVI^e siècle, ce sont les formes flamboyantes.

Voy. ACROTÈRE, ANTÉFIXE, ARC, ARCADE, CLOCHETON, CONSOLE, CONTRE-FORT, COUPOLE, FAITAGE, PINACLE.

AMPHITHEATRE. — I. L'amphithéâtre ne peut pas être regardé comme un monument chrétien; mais il en est fait mention si souvent dans les auteurs ecclésiastiques, que nous avons jugé à propos d'en donner la description abrégée dans un livre consacré aux antiquités sacrées. C'est à l'amphithéâtre que la plupart des martyrs ont généreusement versé leur sang pour la défense de leur foi. L'arène a été teinte du sang des gladiateurs; mais le sang chrétien y a coulé à flots, et ce sang rend certains amphithéâtres particulièrement respectables à nos yeux. C'est à ce sentiment que l'on doit la conservation du plus célèbre amphithéâtre de Rome, du Colisée, où les martyrs souffrirent la mort par milliers, où le pape Benoît XIV, en mémoire de si glorieux souvenirs, établit les stations du Chemin de la croix.

Nous commencerons par faire connaître les amphithéâtres en général et nous terminerons en donnant une notice spéciale sur le Colisée de Rome.

L'amphithéâtre, selon l'étymologie du mot, est un *double théâtre* : deux théâtres en hémicycle sont tournés en face l'un de l'autre, en laissant entre eux un espace vide appelé *arène*, parce qu'il était couvert de sable pour absorber et cacher le sang répandu. L'arène était la partie de l'amphithéâtre dans laquelle se donnaient les différentes espèces de jeux ou de spectacles, surtout les combats de gladiateurs et de bêtes féroces. La nature de ces jeux, qui obligeaient les combattants à se fuir alternativement, fit allonger un peu le terrain du milieu ; il en résulta un ovale au lieu d'un cercle.

Les amphithéâtres devaient toujours contenir une si prodigieuse quantité de spectateurs, que l'on cherchait par tous les moyens possibles à augmenter le développement des places, favorisé par la forme elliptique. Les amphithéâtres sont particuliers aux Romains ; ils étaient inconnus aux Grecs. Ceux-ci n'ont connu ni les barbares combats de gladiateurs, ni ceux d'animaux féroces. Les amphithéâtres, ainsi que les théâtres des anciens, n'étaient point couverts. L'arène était entourée de loges (*carceres*) dans lesquelles on enfermait les animaux féroces qui devaient combattre dans les jeux. Immédiatement au-dessus de ces *carceres*, il y avait une galerie qui faisait le tour de l'arène et dans laquelle se trouvaient les spectateurs les plus distingués. Derrière cette galerie s'élevaient les sièges ou gradins jusqu'au sommet, de sorte que de chaque place on pouvait voir l'arène, et que l'ensemble du bâtiment avait l'air d'un cratère dont la cavité allait en diminuant du haut en bas. Les gradins inférieurs étaient pour les citoyens distingués ; les suivants, pour ceux des classes inférieures du peuple.

La façade extérieure des amphithéâtres était partagée en étages ornés chacun d'arcades, de colonnes et de pilastres en plus ou moins grand nombre, et quelquefois même de statues. Outre les gradins circulaires qui servaient de sièges dans l'intérieur des amphithéâtres, il y en avait qui servaient d'escalier et qui coupaient les autres de haut en bas. Ces gradins formaient les *pré-inclinations* ou *baltei*. Les portes des avenues voûtées par lesquelles on entrait dans l'amphithéâtre, étaient appelées *vomitoria*. Une suite de rangées de sièges contenues entre deux escaliers, portait le nom de *cunei* ou de *coins*, parce que les gradins les plus élevés étaient plus étendus que ceux qui étaient près de l'arène, et que leur ensemble présentait la forme d'un coin. Les amphithéâtres pouvaient contenir de 30 à 80 mille spectateurs.

II.

Le plus grand amphithéâtre de Rome et

de l'univers est le *Colisée*. Il fut ainsi appelé par corruption de *colossus*, suivant les uns, à cause du colosse de Néron, qui était dans le voisinage ; suivant les autres, et plus probablement, à cause de sa grandeur colossale et gigantesque. Placé au milieu des sept collines de Rome, cet édifice égalait le sommet des plus hautes. Selon Juste Lipse, ses gradins contenaient 87 mille personnes. Fontana, en ajoutant seulement dix mille places sur les portiques situés au-dessus des gradins et douze mille dans les autres enceintes, tant du bas que du haut, où l'on plaçait des sièges portatifs, a trouvé que 109 mille spectateurs pouvaient y voir à l'aise les jeux et les combats de l'arène. Vespasien commença la construction de cet édifice immense, dont les ruines excitent encore aujourd'hui l'admiration. Il choisit l'emplacement de cet amphithéâtre au milieu de la ville, parce que Auguste avait déjà eu le projet d'y construire un édifice pareil ; mais il mourut avant d'avoir terminé cette construction. Elle ne fut achevée que sous Titus, son fils et son successeur.

L'élévation extérieure de cet amphithéâtre est composée de quatre ordres. Le rang de portiques inférieur est orné de colonnes doriques, entre les pieds droits des arcades. Ces colonnes, ainsi que les piliers des arcades, portent sur un soubassement de quatre marches. Le second ordre de portiques est orné de colonnes ioniques posant sur un stylobate continu ; le troisième rang l'est de colonnes corinthiennes, dont le soubassement très-haut pose sur un stylobate plus élevé encore.

La proportion, l'ensemble et la distribution de tout l'édifice offrent à l'œil un spectacle imposant, un tout harmonieux. La masse totale est si belle qu'elle ne permet pas d'apercevoir de légères imperfections, qui résultent probablement, plutôt du défaut d'exécution et de la précipitation avec laquelle cet ouvrage a été conduit, que de la faute de l'architecte. Dans la manière dont les profils sont dirigés et suivis, on remarque beaucoup d'irrégularité et d'incertitude ; ce qui semble annoncer qu'on n'a pas apporté beaucoup de temps ni de soin à la perfection de ces détails. Toute la hauteur de cet édifice est d'environ 156 pieds. Pour garantir les spectateurs des injures de l'air, on tendait au-dessus de la partie circulaire des gradins une grande toile. Quant à la partie intérieure de cet amphithéâtre, elle est tellement en ruines, qu'on ne saurait affirmer bien positivement quelle en était la disposition.

Nous renvoyons les personnes qui voudront avoir des notions plus étendues sur les amphithéâtres, et en particulier sur le Colisée, aux ouvrages spéciaux qui ont été écrits sur cette matière. On consultera avec avantage l'*Histoire de l'art par les monuments*, de Sérour d'Agincourt et le Dictionnaire des beaux-arts, par Millin ; nous avons emprunté les détails précédents à ce dernier ouvrage. Voyez encore *Les Trois Rome*, par M. l'abbé Gaume.

Les souvenirs chrétiens se pressent en foule dans la mémoire du pèlerin qui visite les ruines gigantesques du Colisée. L'arène avait été imbibée du sang des martyrs, et par respect pour le sang des saints, on a recouvert de terre le sol ancien, et à l'endroit où jadis était érigé l'autel de Jupiter, se dresse aujourd'hui la croix de Jésus-Christ. Sur la porte de l'amphithéâtre, par où entrèrent tant de héros chrétiens, on a placé une plaque de marbre qui retrace la sainteté de ces lieux baignés du sang de nos pères dans la foi. Saint Ignace d'Antioche, le 20 décembre 116, souffrit le martyre au Colisée : au moment où les lions poussaient d'affreux rugissements, saint Ignace se met à genoux et dit : *Je suis le froment du Seigneur ; il faut que je sois moulu par la dent des bêtes pour devenir le pain de Jésus-Christ.* A peine a-t-il fini sa prière que deux lions se jettent sur lui et le dévorent en un moment, sans rien laisser de son corps que les plus gros et les plus durs de ses os.

Pendant deux siècles, marchant sur les traces de saint Ignace d'Antioche, les chrétiens entrèrent à l'amphithéâtre pour y mourir. Au nombre de ces glorieux champions tour à tour entrés dans l'arène, on voit Eustache, capitaine de cavalerie sous Titus, au siège de Jérusalem, général des armées romaines sous Adrien, et avec lui son épouse et ses deux fils, nobles rejetons des plus anciennes familles ; les illustres vierges Martine, Tatiane et Trisca, toutes trois filles de consuls et de sénateurs ; le sénateur Julius ; Marin, fils d'un autre sénateur ; les évêques Alexandre et Eleuthère ; les jeunes princes persans, Abdon et Sennon ; deux cents soldats à la fois, et une foule innombrable de héros et d'héroïnes de tout âge et de tout pays, dont le triomphe illustra ce Capitole des martyrs, suivant une heureuse expression de M. l'abbé Gaume.

III.

Les souvenirs païens qui se rattachent au Colisée sont éminemment propres à nous donner une juste idée de la cruauté des mœurs et de la barbarie des jeux qui amusaient la société romaine, parvenue à son plus haut point de civilisation. C'est donc là que le paganisme conduisit la société antique. C'est au Colisée que se réunissait la population de Rome, tandis que les disciples de Jésus-Christ, peu nombreux encore, se réunissaient au fond des souterrains des Catacombes, préparant les éléments d'une civilisation nouvelle, autrement sainte, grande, pure, majestueuse, noble, que celle de l'idolâtrie et de la philosophie.

On a calculé que le peuple de Rome, ce peuple roi du monde païen, passait près des deux tiers de l'année au théâtre, à l'amphithéâtre et au cirque. On comprend maintenant toute la vérité de cette dégradante devise, résumé de sa vie : *Duas tantum res anxius optat, panem et circenses.* Quant à sa fureur pour les spectacles sanglants, les détails suivants pourront en donner quelque

idée. Les Romains ne pouvaient se passer des combats des gladiateurs ; ils bâtirent des amphithéâtres dans toutes les villes importantes de l'empire ; ils les introduisirent jusque dans leurs festins, ils y couraient avec plus d'ardeur qu'aux comices mêmes (*Strab.* v, p. 121). Cicéron, étant consul, fut obligé de porter une loi qui rendait inhabile le candidat qui, avant les élections, aurait promis au peuple un présent de gladiateurs, tant on était certain d'obtenir les suffrages en faisant une semblable promesse ! Les triomphateurs, les édiles, les principaux magistrats, les riches citoyens, et surtout les empereurs, se faisaient un devoir, pour être agréables au peuple, de prodiguer les gladiateurs. On en donna d'abord 50 paires, puis 300, puis 700. Trajan en donna 10,000 ; on ne peut compter ceux que donnèrent Titus, Domitien, Héliogabale. Quelques-uns de ces monstres couronnés avaient une telle passion pour ces horribles fêtes, que, dès le matin, ils descendaient à l'amphithéâtre, et à midi, lorsque le peuple allait dîner, ils restaient dans leur loge, et à défaut de gladiateurs désignés, faisaient combattre les premiers venus (*Suet. in Claud.*). Jules César ne rougit pas de se faire le laniste du peuple romain. Il entretenait à ses frais une école de gladiateurs (*Suet., César.* 26). Auguste adopta cette institution, et les empereurs possédèrent des gladiateurs toujours prêts à combattre à la demande du peuple (*Mart., De spect.* 22). Jamais les prisonniers de guerre, les ma'faisants, les esclaves fugitifs, n'auraient pu suffire à cette effroyable consommation de victimes humaines : les chrétiens se trouvaient là pour y suppléer. Qu'on juge de l'immensité de ces boucheries prolongées durant plus de 500 ans, par le nombre des animaux amenés dans l'arène. C'est par milliers qu'arrivaient successivement, de toutes les parties du monde, les ours, les léopards, les rhinocéros, les taureaux sauvages. Scipion Nasica et P. Lentulus firent paraître dans leurs jeux 60 panthères et 40 autres animaux, tant ours qu'éléphants (*Tit. Liv.* XLIV, 18). Scaurus donna 150 panthères ; Sylla, 100 lions à crinières ; Pompée, 600 lions, dont 315 à crinières, 410 panthères et 20 éléphants ; César, 400 lions ; Drusus, 20 éléphants ; Servilius, 300 ours et autant de bêtes africaines ; Titus, 5,000 bêtes en un seul jour ; Trajan, 10,000 pendant les jeux ; Domitien, 1,000 autruches, 1,000 cerfs, 1,000 sangliers, 1,000 chamois-girafes et autres animaux herbivores. Pour subvenir aux dépenses des jeux, on frappait de lourdes contributions en argent sur les provinces ; et pour avoir des animaux, on mettait l'impôt en nature. Les gouverneurs obligeaient leurs administrés à faire des battues générales, dont le produit s'expédiait à Rome, où ces animaux étaient amenés à grands frais ; puis renfermés dans des cages et nourris dans des *vivaria*, jusqu'au moment où l'on en avait besoin (*Procop., De Bell. Gothic.* 1). Enfin ce gibier devint rare, et une loi fut portée qui défendit de

tuer un lion en Afrique (*Cod. Theod.*, t. VI, p. 92).

Tel était le monde païen aux jours du christianisme naissant. « Il faut, dit un écrivain distingué, M. de Champagny, dans son *Histoire des Césars*, tom. II, pag. 188, que les témoignages soient unanimes, que toutes ces choses nous soient racontées parfois avec un faible mouvement de pitié, plus souvent avec un sang-froid indifférent, quelquefois même avec une joie enthousiaste (*Plin. Paneg.* xxxiii), par ceux qui, tous les jours, en étaient spectateurs ; il faut qu'une certaine d'amphithéâtres soient demeurés debout, que nous ayons pu pénétrer dans la caverne où l'on achevait les victimes, dans la loge où les lions et les tigres étaient enfermés à côté du prisonnier humain ; que nous ayons lu le programme de ces horribles fêtes ; que nous ayons ramassé le billet qui donnait droit d'y assister ; que les bas-reliefs antiques nous aient transmis l'image de ces épouvantables plaisirs, pour que nous puissions y croire, pour que le philosophe chrétien arrive à démêler dans le fond du cœur de l'homme cette fibre hideuse qui aime le meurtre pour le meurtre, le sang pour le sang. »

Terminons cet horrible tableau en mettant en parallèle deux traits historiques. Les victimes dévouées aux bêtes sont la plupart de pauvres esclaves fugitifs, des prisonniers de guerre, des chrétiens et des chrétiennes, jeunes enfants et vieillards blanchis par les années. Précédées d'un héros, elles font le tour de l'arène, et en passant devant la tente de l'empereur, elles s'inclinent en disant : *Cæsar, morituri te salutant.* « Cæsar, ceux qui vont mourir te saluent. » Au lieu de ce mot, les chrétiens faisaient entendre aux juges de sévères avertissements. Ainsi, en passant devant le balcon du proconsul Hilarien, les martyrs de Carthage lui dirent : *Tu nous juges en ce monde, mais Dieu te jugera dans l'autre.*

AMPOULE. — I. Dans les anciens écrivains et dans les plus vieux documents historiques, on trouve le mot *ampoule* employé pour désigner une petite fiole ou bouteille, destinée à contenir le chrême et les saintes huiles. On le rencontre fréquemment dans l'inventaire du trésor des grandes églises : M. Pugin en cite plusieurs exemples dans son ouvrage sur les ornements ecclésiastiques. Mais il est plus spécialement usité pour désigner le vase de verre, conservé autrefois à Saint-Remi de Reims, et renfermant l'huile qui servait à sacrer les rois de France.

Hincmar, archevêque de Reims, qui vivait du temps de Charles le Chauve, rapporte, dans la Vie de saint Remi, qu'une colombe blanche l'apporta du ciel, suspendue à son bec, lorsque les saintes huiles lui manquaient, à cause de la foule qu'il y avait auprès des fonts baptismaux ; qu'elle disparut aussitôt ; que cette huile parfuma toute l'église, et que le roi Clovis en fut oint à son baptême. Il a été composé un beau *Traité apologetique de la sainte ampoule*, par

Alexandre Le Tanneur, contre Jacques Chifflet, imprimé en 1652. On peut consulter à ce sujet : Du Cange, au mot *Ampoule* ; Aimoin, liv. I, chap. 16 ; Flodoard, *Hist. Rem.*, lib. I, cap. 13 ; *Annales Bertinicienses*, au chap. 868 ; Gaguin, du Haillan, lib. III, *Reverum Gallie.* ; le P. Sirmond sur la lettre d'Avitus, *Concil. Galliar.*, tom. I, ad ann. 446, pag. 1268 ; Morus, *De sacris unctionibus* ; Lesueur, calviniste, *Histoire de l'Empire et de l'Eglise*, à l'an de Jésus-Christ 496 ; les notes du P. Ruinart sur saint Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, lib. II, cap. 21 ; le P. Dorigny, jésuite, qui a composé la Vie de saint Remi, imprimée en 1714, à Châlons-sur-Marne. Ce dernier auteur a fait une dissertation sur le miracle de la *Sainte Ampoule* qu'il prétend être véritable. Il n'y entre point dans le détail des mêmes objections que les critiques modernes ont faites contre ce miracle. Marlot, Le Tanneur et Dusausay y ont répondu. Il s'attache à la plus forte, tirée du silence d'Avitus et de Grégoire de Tours. Il dit sur cela que la lettre d'Avitus est fort suspecte de supposition ; que Henri Derford a écrit qu'il avait vu des manuscrits de Grégoire de Tours, où le miracle de la *Sainte Ampoule* était raconté ; que les arguments tirés du silence des auteurs sont bien faibles ; que le silence de Fortunat ne fait douter personne du baptême de Clovis par saint Remi. Il oppose à Avitus et à Grégoire de Tours l'autorité de Hincmar et la tradition.

La sainte ampoule était formée de verre antique ; elle avait un pouce et demi de haut, dix lignes et demie de tour au col et un pouce sept lignes et demie à la base. Le baume qui y était enfermé avait une couleur rougeâtre, et il était si épais qu'il n'était pas transparent. En l'année 1760, le vase parut environ aux deux tiers plein. Peu de temps après la mort de l'infortuné Louis XVI, cette vénérable relique fut brisée par un démagogue insensé du nom de Ruhl.

Lorsqu'un roi de France devait être couronné, on prenait, avec la pointe d'une épingle, une petite portion du baume de la sainte ampoule que l'on mêlait avec le saint chrême.

Le jour du couronnement, la sainte ampoule était portée par le prieur de Saint-Remi, avec grand appareil, de son monastère à la cathédrale, où la procession était reçue par l'archevêque qui déposait le vase sur l'autel. Après la cérémonie, il était confié à la garde du grand prieur qui le rapportait à l'église de Saint-Remi avec la même pompe.

Dans le trésor de la cathédrale de Reims, on montre aujourd'hui quelques débris de la sainte ampoule, qui ont été pieusement recueillis.

Quant à la manière dont la sainte ampoule aurait été miraculeusement apportée du ciel à l'évêque saint Remi, plusieurs écrivains la mettent au nombre des faits qu'une pieuse croyance a consignés dans les légendes, sans en prouver la vérité et l'authenti-

cité. M. Pugin, tout en rejetant l'origine miraculeuse de la sainte ampoule, convient qu'elle remonte à la plus haute antiquité, sans qu'on puisse faire connaître une époque déterminée. En expliquant naturellement l'apparition de la colombe, on a dit que l'écrivain primitif avait employé dans son récit un style poétique, dont on peut saisir le vrai sens, si l'on se reporte aux usages de nos églises primitives. On avait coutume de suspendre, dans le baptistère, une colombe d'argent, dans laquelle on enfermait les saintes huiles, de même que l'on suspendait au-dessus du maître-autel une autre colombe d'argent où l'on plaçait la réserve eucharistique. Lorsque saint Remi baptisa Clovis, l'évêque prit les saintes huiles dans la colombe du baptistère, et dans son enthousiasme, le narrateur aura parlé d'une colombe descendue du ciel. Nous avons parlé ailleurs de ce fait et de cette explication, en parlant des colombes destinées à l'eucharistie ; nous y renvoyons le lecteur. Nous n'avons pas la prétention de trancher une question aussi délicate, quoique nous inclinions à admettre l'explication naturelle des écrivains modernes.

II.

On possédait aussi à l'abbaye de Marmoutier, près de Tours, une sainte ampoule qui était en grande vénération et qui servit au sacre du roi Henri IV, en 1594. Nous empruntons à l'Histoire manuscrite de Marmoutier, par dom Martenne, les détails suivants : « L'on garde encore à Marmoutier une sainte ampoule pleine d'une espèce de baume, qu'on prétend avoir été apportée au saint par un ange, pour le guérir de ses blessures. Elle se conserve dans un petit reliquaire d'or, et sert tous les jours d'instrument à la guérison de plusieurs malades qui viennent de fort loin implorer l'assistance de saint Martin et recevoir la santé par l'attouchement de cette ampoule. Elle servit pour le sacre de Henri IV, roi de France, qui n'ayant pu se transporter à Reims, selon la coutume, voulut être sacré à Chartres, avec la sainte ampoule de Marmoutier. »

On trouve dans la même Histoire manuscrite, dont l'original se trouve à Paris, à la bibliothèque royale, et dont la bibliothèque de la ville de Tours possède une bonne copie en deux volumes in-folio, des détails fort étendus sur la cérémonie de la translation de cette ampoule de Tours à Chartres.

Dans une note marginale du manuscrit de Tours, écrite de la main de M. Chauveau, ancien bibliothécaire, on lit les lignes suivantes : « La petite fiole de verre que l'on appelle la sainte ampoule, n'est pas entièrement pleine et ne doit pas l'être, puisqu'on s'en est servi au sacre de Henri IV. La matière qu'elle contient est rougeâtre et figée. Il n'est point de monuments qui constatent que ce soit un baume apporté miraculeusement à saint Martin. Il y a plus d'apparence que c'était de l'huile bénite par ce saint, dont il se servait quelquefois pour guérir les mala-

des. Des personnes pieuses pensent que ce n'est autre chose en effet que de l'huile du sépulcre de saint Martin, de l'efficacité de laquelle Grégoire de Tours rapporte des exemples parmi les miracles qu'il nous a transmis. Les peuples ont encore beaucoup de vénération pour la sainte ampoule ; ils s'estiment heureux de baiser le reliquaire d'or qui la renferme et qui est conservé dans une armoire, auprès de l'autel, du côté de l'Épître. »

Après la cérémonie du sacre, le roi Henri IV fit présent aux religieux de Marmoutier d'une très-belle émeraude enchâssée dans un anneau d'or, qui demeura depuis ce temps annexé à la sainte ampoule, jusqu'en 1791, que les députés d'Indre-et-Loire à l'assemblée législative l'en détachèrent pour en faire hommage à Louis XVI. Cette fiole, dépouillée de quelques pierreries qui l'entouraient, fut brisée en 1793.

AMPHORE. — Nous ne donnerons pas sur l'amphore tous les détails archéologiques que l'on trouve dans les écrivains qui ont traité des antiquités grecques et romaines. Bornons-nous à ce qui se rapporte plus directement à l'archéologie sacrée.

Dans l'Écriture sainte, *amphore* se prend souvent, dans un sens appellatif, pour une cruche ou un vase à mettre des liqueurs : par exemple : « Vous rencontrerez un homme portant un vase plein d'eau, » *amphoram aquæ portans*. Luc. xxii, 10. Ailleurs, il signifie une certaine mesure : ainsi il est dit dans Daniel, qu'on donnait par jour au dieu Bélus ou Bel six amphores de vin, *vini amphoræ sex*. Dan. xv, 2. Mais l'amphore n'était pas une mesure hébraïque.

Chez les Grecs et les Romains, l'amphore était un vase de terre servant de mesure aux choses liquides. Elle est appelée dans Homère *ἀμφιφορεύς* ; d'où par syncope on a dit *ἀφορεύς*. Ce nom vient des deux vases qui étaient placés aux deux côtés de ce vase, pour le porter plus facilement. La capacité de l'amphore a varié considérablement. Le P. Calmet prétend que l'amphore romaine contenait deux urnes ou 48 setiers romains, ou quatre-vingts livres de douze onces chacune ; et que l'amphore attique contenait trois urnes ou cent vingt livres aussi de douze onces chacune, qui n'en font que quatre-vingt-dix de nôtres, c'est-à-dire, environ 45 kilogrammes de notre poids métrique, pour l'amphore attique, et 30 kilogrammes pour l'amphore romaine. Ce poids paraît énorme à celui qui se rappellera le trait historique suivant. Suétone parle d'un certain homme qui riguaît la queue et qui but une amphore de vin à un seul repas avec l'empereur Tibère.

Les amphores romaines se terminaient généralement par une base très-étroite et quelquefois pointue : aussi pour les mettre debout, les enfonçait-on un peu en terre. Elles servaient à renfermer le vin, l'eau, l'huile, etc. De même que les urnes, les amphores sont faites d'une terre rouge ou jaunâtre commune.

Pour avoir des notions plus étendues sur l'amphore et les vases romains, on consultera avec avantage *Antiq. Rom.* par A. Adam, tom. II, page 367 et suiv.

AMULETTES. — I. Les amulettes sont des images, figures, caractères ou autres objets, auxquels la crédulité ou la superstition attribuent beaucoup de propriétés et qu'ils font considérer spécialement comme un préservatif contre les maladies et les enchantements. On prétend qu'en portant les amulettes suspendues au cou, leur présence seule suffit pour préserver ou guérir de divers maux.

Les Romains leur donnaient plusieurs noms, entre autres ceux de *phylacteria*, d'*amolimenta* (*quia mala amolliri dicebantur*), et d'*amolela*, d'où vient le mot français *amulette*. Les Romains étaient dans la persuasion que les athlètes qui en portaient, ou remportaient la victoire sur leurs antagonistes, ou empêchaient l'effet des charmes que ceux-ci pouvaient porter sur eux. *Rustici didicerunt luxuriam*, dit l'ancien Scholiaste, *et palestris uti et phylacteriis, ut athletæ ad vincendum; nam et niceteria phylacteria sunt quæ ob victoriam fiebant, et de collo pendentia gestabantur.*

Les Juifs attribuaient aussi les mêmes vertus à ces phylactères ou bandes de parchemin qu'ils affectaient de porter, par une fausse interprétation du précepte qui leur ordonnait d'avoir continuellement la loi de Dieu devant les yeux, c'est-à-dire de la méditer et de la pratiquer.

Les Latins les nommaient encore *præfascini*, c'est-à-dire, préservatifs contre la fascination, et ceux qu'ils pendaient à cet effet au cou des enfants étaient d'ambre ou de corail et représentaient souvent des figures obscènes.

Le concile de Laodicée défend aux ecclésiastiques de porter des phylactères ou amulettes sous peine d'être dégradés. Saint Jean Chrysostome reproche aux chrétiens de son temps de se servir de charmes, de ligatures, et de porter sur eux des pièces d'or qui représentaient Alexandre le Grand, et que l'on regardait comme des préservatifs. *Quid vero diceret aliquis de his qui carminibus et ligaturis utuntur et de circumligantibus aurea Alexandri Macedonis numis nata capiti vel pedibus?* (*Homil.* ad pop. Antioch. 25.) Ces pratiques avaient été condamnées par Constantin et par différents conciles, entre autres par un concile de Tours, tenu sous Charlemagne; ce prince les défend aussi dans ses Capitulaires (*lib. vi, cap. 72*). Le même saint Jean Chrysostome en parle encore dans quelques-unes de ses homélies sur les Epîtres de saint Paul, et il les regarde comme une espèce d'idolâtrie, ne pouvant souffrir que les chrétiens se servissent d'amulettes pour guérir les maladies, quoiqu'ils crussent ne point pécher, sous prétexte qu'ils ne faisaient autre chose que d'invoquer le nom de Dieu. Saint Jérôme n'est pas plus favorable aux amulettes dans son commentaire sur le chapitre xxiii de saint Matthieu, où il con-

damne de superstition tous les phylactères des Juifs, bien que, sous certains rapports, ils fussent d'une autre nature que les amulettes. Il prend de-là occasion de rejeter comme superstitieuse une coutume qui était de son temps parmi le peuple, surtout parmi les femmes, qui portaient au cou de petites parties des Evangiles, du bois de la croix et quelques autres choses semblables, faisant paraître en cela plus de zèle que de véritable piété. *Hoc apud nos*, dit ce saint docteur, *superstitiosæ mulierculæ in parvulis Evangelii et in crucia ligno, et istiusmodi rebus, quæ habent quidem zelum Dei, sed non juxta scientiam, usque hodie facitant.*

Le P. Kircker, dans son *Œdipus Ægyptiacus*, parle assez longuement des amulettes des anciens. (Tom. II, cap. 4, pag. 445, et tome III, pag. 219, 335, 470, 518, 528, 564, etc.)

Delrio rapporte que dans cette armée de reîtres qui, sous le règne de Henri III, passa en France, commandée par le baron de Dhona, et fut défaite par le duc de Guiso à Vimori et à Auneau, presque tous les soldats qui restèrent sur le champ de bataille portaient des amulettes, comme on le reconnut en les dépouillant après la victoire.

Les Arabes aussi bien que les Turcs ont beaucoup de foi aux talismans et aux amulettes. Les nègres les appellent des *gris-gris*; ces derniers sont des passages de l'Alcoran, écrits en petits caractères sur du papier ou du parchemin. Quelquefois, au lieu de ces passages, les mahométans portent de certaines pierres auxquelles ils attribuent de grandes vertus. Les Dervis leur vendent fort cher ces sortes d'amulettes, et les dupent en leur promettant des merveilles qui n'arrivent point; et quoique l'expérience eût dû démentir ceux qui les achètent, ils s'imaginent toujours que ce n'est pas la vertu qui a manqué, mais qu'eux-mêmes ont manqué à quelque pratique ou circonstance qui a empêché la vertu des amulettes. Ils ne se contentent pas d'en porter sur eux, ils en attachent encore au cou de leurs chevaux, après les avoir enfermées dans de petites bourses de cuir; ils prétendent que cela les garantit de l'effet des yeux malins et envieux. Le chevalier d'Arvieux, de qui nous empruntons ces détails, dit que les chevaux arabes, dont quelques émirs lui firent présent dans ses voyages, avaient au cou de ces amulettes dont on lui vantait fort la vertu, et qu'on lui recommandait de ne point ôter à ces chevaux, à moins qu'il ne voulût bientôt les voir périr. (*Mém. du chev. d'Arvieux*, tom. III, pag. 247.)

Les amulettes depuis longtemps ont perdu toute leur réputation en médecine. Malgré la recommandation qui en est faite dans un grand nombre de livres, personne ne les emploie aujourd'hui. Ce ne sont plus ni des préservatifs ni des médicaments, ce sont simplement des objets de curiosité, recueillis et étudiés par l'archéologue.

M. le comte de Caylus, dans son *Recueil*.

d'*antiquités*, en traite d'une manière assez étendue.

« Je suis persuadé, dit-il, que les amulettes ont toujours eu un double objet : celui de flatter la superstition des peuples et celui de servir de sceau, ou de signe d'aveu ou de présence, par le moyen de leur empreinte. Cette opinion est d'autant plus vraisemblable qu'il est rare d'en rencontrer dont les sujets soient de relief. Il eût été possible d'employer ces dernières aux mêmes usages ; mais l'empreinte aurait causé plus d'embarras, et l'effet en aurait été beaucoup moins facile à distinguer. Ainsi je crois que les anciens ont commencé à porter au cou ces sortes d'aveux dans ces temps où l'écriture était moins pratiquée. Ces hommes, qui étaient presque tous ouvriers, laboureurs ou soldats, n'imaginaient pas qu'il fût naturel d'embarrasser leurs mains de bagues qui les auraient empêchés de travailler et de manier les armes, surtout dans des siècles où la grossièreté du travail et des métaux donnait à cet ornement une épaisseur considérable. Au reste, je ne donne ces réflexions que comme des conjectures à l'appui desquelles Pline me paraît cependant venir, lorsqu'il déclame contre les anneaux ; il assure que les Egyptiens n'en ont jamais porté ; et il ajoute dans le même endroit, que les bagues ont précédé l'argent monnayé. Il est vrai que la fabrique en est moderne, en comparaison des anneaux que nous voyons cités dans les plus anciens auteurs. Pline croyait donc que ce genre de parure n'était connu dans le monde que depuis peu de siècles ; et ce sont les amulettes sans doute qui leur ont donné naissance. Mais on ressemble, en parlant de ces choses éloignées, à des aveugles qui touchent plusieurs corps avant de trouver celui qu'ils cherchent, et qui le plus souvent tournent le dos à leur objet.

« Il me paraît que les Egyptiens ont employé constamment pour leurs amulettes la forme des scarabées ; nous en trouvons de toutes les matières à la réserve des métaux. Cependant l'art de la fonte leur était connu. Peut-être quelque superstition particulière que nous ignorons, leur défendait d'employer les métaux à cet usage. Les scarabées de terre cuite, couverte d'émaux de couleur verte et bleue, étaient préférés par ces peuples, du moins je n'en ai point vu d'autre couleur ; ils en faisaient de toutes les pierres fines et de tous les marbres. Dans quelque art que ce puisse être, les manœuvres différentes et nécessaires sont une preuve de ses progrès : de sorte que les moyens d'opérer, examinés avec soin, nous font connaître la date des monuments et la route qui a conduit les talents à divers degrés de perfection. Les amulettes de terre indiquent cette progression ; car, outre les premiers procédés et la gravure, la couverte, le degré du feu et le moule exigeaient d'autres manœuvres nécessaires pour la production de ces ouvrages. D'abord on dut se servir de corps cylindriques, carrés ou py-

ramidaux : on vint ensuite aux scarabées et on s'y arrêta. A quoi l'on fut porté sans doute, non-seulement par le respect que la religion inspirait pour un animal qui était l'emblème du soleil, mais encore par des raisons d'usage et de commodité. Le corps du scarabée servait de tenue à la main, et sa base permettait de placer le sceau ou le cachet avec autant de sûreté que de facilité. Les Etrusques ont admis cet usage et l'ont pratiqué. Mais les Grecs ont dans la suite supprimé le corps du scarabée et conservé la forme ovale que sa base présentait pour le corps de la gravure ; enfin, ils ont monté ces pierres dans des anneaux qui leur servaient d'ornements, et offraient aux yeux les belles gravures que leurs artistes avaient exécutées, sans exclure l'utilité attachée à ces sortes d'ouvrages. Il ne faut pas cependant croire que ces dernières opérations aient succédé promptement aux premières. On doit avoir été longtemps à produire la soudure d'un anneau, et encore plus la sertissure d'une pierre dans le métal. On pouvait fondre, forger un anneau, le réparer même à la lime, sans savoir cependant établir les pierres dans les métaux, rabattre des parties fines et déliées, qu'il fallait détacher et réserver sur la place, pour fixer et assurer solidement une pierre, en un mot, ce qu'on appelle la *sertir*. On évitait tous ces détails qui paraissent de peu de conséquence à nos artistes éclairés par l'habitude et la réflexion, et qui étaient très difficiles alors, parce qu'on perçait la pierre avec le même instrument qui servait à la graver, et qu'on la passait ensuite dans une ganse. Telle est, à mon sens, l'origine des cachets ; tels ont été les progrès des arts, telle est la marche que les pierres gravées ont suivie avant que de parvenir à l'état où nous les voyons.

« Je ne dois pas finir cet article sans avertir que les basiliéens ou les gnostiques, chrétiens hérétiques du 1^{er} siècle, qui vivaient en Egypte, voulant avoir entre eux des marques certaines de reconnaissance et des signes qui leur assuraient l'hospitalité, signes appelés *tesseræ* par les Romains qui en portaient aussi, ont adopté la plus grande partie des pierres anciennement travaillées par les Egyptiens, et les tables des scarabées. Quelques-unes de ces tables étaient nues et sans ornement, comme on en trouve encore aujourd'hui. Ils les ont remplies en tout sens de mots bizarres, et de caractères grecs, coptes et hébreux, qui n'avaient de signification que pour eux et dans lesquels on pouvait reconnaître la religion qu'ils professaient. Souvent, pour rendre ces caractères encore plus intelligibles, ils les ont placés aux côtés de différentes figures, antiques à leur égard, que ces tables portaient déjà. Ces pierres, qui forment un assemblage bizarre, sont répandues dans tous les cabinets de l'Europe et connues sous le nom d'*abraças*. Elles ne sont recommandables qu'autant que les dessins égyptiens peuvent encore s'y distinguer. Considérées sous ce point de vue, elles ont une sorte d'utilité et mérite-

raient plus l'attention des curieux qui peut-être les négligent un peu trop. » (*Antiquités égyptiennes*, comte de Caylus, tom. II, pag. 36 et suiv.)

II.

Nous devons ajouter quelques mots sur un genre d'amulettes fort curieux, quoique peu connu, ce sont les *cyindres*. On donne ce nom à des corps en forme de cylindre dont le volume et le travail sont analogues à celui des pierres gravées, dont elles diffèrent sous plusieurs rapports, et vraisemblablement par l'usage. Les *cyindres* sont de matière dure, naturelle ou artificielle, basalte, jaspe, turquoise, hématite, lapis, agathe, porcelaine, terre cuite, etc., de proportions variant d'un à trois pouces de longueur, de quelques lignes à un pouce de diamètre, percés d'outré en outré dans le sens de la longueur, et dont la surface est couverte de figures et d'inscriptions. On connaît des *cyindres* égyptiens et persépolitains. On les trouve en Egypte et dans la Babylonie : l'origine de ce genre d'amulettes n'est pas encore bien connue. On les croyait particulières aux Perses ; on a trouvé en Egypte des *cyindres* portant des figures égyptiennes et des inscriptions persépolitaines, ce qui ne contredirait pas l'opinion générale sur leur origine, ces objets ayant pu être fabriqués en Egypte sous la domination des Perses. Mais on a recueilli des *cyindres* purement égyptiens, de matières travaillées par les Égyptiens, couverts de figures et d'hiéroglyphes égyptiens et portant des noms de rois égyptiens antérieurs de plusieurs siècles à l'invasion des Perses en Egypte. Ces monuments, dit M. Champollion-Figeac, paraissent donc être d'invention égyptienne, et ils auront pu passer à d'autres peuples comme les scarabées. Les *cyindres* égyptiens portent des figures de dieux, avec leurs noms en hiéroglyphes ; on y trouve aussi des cartouches où les noms royaux sont inscrits. Les *cyindres* persépolitains offrent des sujets tirés de la religion persane, accompagnés d'inscriptions en caractères qu'on appelle *cundiformes*, parce que l'alphabet de ce caractère se réduit à un seul signe ayant la forme d'un coin ou triangle allongé ; se combinant en divers sens et en nombres divers, il forme toutes les lettres de cet alphabet, qui n'est pas encore entièrement connu. Quelquefois les *cyindres* de cette espèce ne portent que des inscriptions. Ils n'en sont pas moins intéressants pour l'histoire et pour l'archéologie.

Au moment où O. Muller écrivait son *Archéologie*, les savants connaissaient peu de statues et de sculptures de l'antique civilisation assyrienne. Aujourd'hui nous avons à Paris un musée très-riche d'objets d'art provenant des environs de Ninive et dus aux découvertes de M. Botta, consul de France à Mossoul. Nous aurons occasion d'en parler ailleurs. L'archéologue allemand regardait les *cyindres* comme éminemment propres à donner une idée du style de l'art

babylonien. Nous avons, en effet, une quantité innombrable de pierres gravées ou *cyindres*, trouvées dans les environs de Babylone, principalement à Borsippa, où il exista assez tard une école chaldéenne célèbre. Ces *cyindres*, bien que l'usage en ait passé des Chaldéens aux Mages, et de la religion de Baal au culte d'Ormuzd, doivent néanmoins être expliqués et interprétés surtout à l'aide des mœurs et des usages babyloniens auxquels, suivant beaucoup d'auteurs, ils doivent leur origine ; opinion contraire à celle de M. Champollion-Figeac. On y reconnaît encore, selon toutes les apparences, quelques-unes des principales divinités du culte babylonien, qui nous est, du reste, trop peu connu dans son ensemble, pour proposer d'essayer un système d'interprétations et d'explications complètes. Le travail de ces *cyindres* est d'un mérite très-inégal, consistant souvent presque exclusivement en cavités rondes, quelquefois exécuté avec élégance. Le style du dessin rappelle tout à fait celui des monuments de Persépolis.

On peut voir des figures et des descriptions de *cyindres* et de cachets babyloniens dans le Recueil de Caylus ; dans le *Worwelt*, *Monde primitif*, d'Herder, œuvres complètes publiées par Cotta, vol. I, pag. 376 ; dans Tassie, *Catal. de pierres gravées*, pl. IX-XI ; dans les *Mines de l'Orient*, III, pag. 199, planch. II ; IV, pag. 86 et 156 ; dans *Ousely's, Travels*, tom. I, pl. XXI ; III, pl. 59 ; Dubois, *Pierres égyptiennes et persanes* ; Dorow's, *Morgenl., Antiquités orientales*, I cah. pl. I ; J. Landseer's, *Sabæan Researches* ; Guigniault, pl. XXI-XXIX.

III.

Les figures et les emblèmes des divinités s'employaient quelquefois en guise de bijoux suspendus aux colliers, ou bien isolément en guise de pendants d'oreilles ou d'agrafes placées sur la poitrine. Cela me rappelle, dit Rosellini, une expression du prophète Isaïe, lorsqu'il prédit des humiliations à la vanité et à la luxure des filles de Sion (*Chap. III*). Entre autres parures et ornements dont Dieu les dépouillera au jour de la vengeance, le prophète nomme les bandeaux, les boucles d'oreilles et certains autres bijoux appelés dans le texte d'une expression qui signifie littéralement *maisons de l'âme*. Les interprètes anciens et modernes ont traduit diversement cette expression figurée ; la Vulgate, suivie par la plupart, traduit *olfactoriola* (petits vases renfermant des essences odoriférantes), et de cette façon on donnerait au mot hébraïque le sens de parfums. Mais, je doute que ce soit là l'idée que le prophète entendait exprimer par ce mot, et il me semble que si telle eût été son intention il se fût servi du mot qui signifie proprement les exhalaisons légères et volatiles des substances odoriférantes. Je suis donc disposé à croire qu'il est ici question d'une *amulette* égyptienne exprimant le nom de la Vénus égyptienne Athor ou Athyr, et

qui pour cette raison était au nombre des parures les plus agréables aux femmes. La forme de cette *amulette* est l'image d'une *maison* dans laquelle se trouve l'*épervier*, emblème de *Horus*, ce qui exprime d'une manière figurée le nom même de la déesse à laquelle l'amulette se rapporte, *at-hor*, *athor*, c'est-à-dire, *habitation d'Horus*. Maintenant il faut savoir que la figure de l'épervier (représenté le plus souvent avec une tête humaine, mais aussi quelquefois avec sa tête naturelle d'oiseau), est en même temps le signe ordinaire indiquant l'*âme humaine*; d'où il résulte que l'expression hébraïque *maison de l'âme* appliquée à un joyau représentant la forme du nom de la déesse égyptienne *Athor*, est une chose entièrement conforme à l'image et à la signification de l'objet représenté. Il n'est donc pas étonnant que les femmes hébraïques, dans leurs dérèglements, aient cherché à se parer d'ornements étrangers, imités et achetés en pays étranger, et que les abominations de la somptueuse Egypte se soient trouvées parmi ces ornements.

Cette note curieuse est empruntée au grand ouvrage de Rosellini sur les monuments et les hiéroglyphes de l'Egypte. On trouve dans ce savant ouvrage plusieurs explications de certains passages de la Bible, de certaines coutumes du peuple juif, fournies par l'interprétation des hiéroglyphes.

ANAGLYPHES. — Les anciens appelaient ainsi tous les ouvrages ciselés, taillés ou relevés en bosse; ce qu'on nomme aujourd'hui les ouvrages en relief. On appelle *camées* les pierres gravées que les anciens nommaient *anaglyphes*, parce qu'elles sont travaillées en relief, par opposition aux *intailles* qui sont gravées en creux. *Voy. CAMÉE.*

ANALOGIE. — Comme toutes les sciences d'observation, l'archéologie invoque souvent l'analogie pour appuyer ses jugements et ses appréciations. Il arrive fréquemment, dans l'étude des monuments anciens, à l'antiquaire laborieux, de ne pas trouver, dans les documents historiques écrits, des renseignements précis sur certains édifices, sur certains monuments, de quelque nature qu'on les suppose. Il n'en découvrira l'âge, il ne déterminera l'époque et l'école à laquelle il appartient; il n'en connaîtra bien exactement les qualités artistiques, qu'en usant de la comparaison et de l'analogie. Plus la science fera de progrès, plus les documents historiques écrits seront nombreux, mieux ils seront connus, plus l'histoire locale sera étudiée dans ses sources, plus on publiera de chartes et de pièces historiques provenant des abbayes, des collégiales et des cathédrales; plus aussi les jugements de l'archéologue seront assurés, sans qu'il soit forcé de recourir à l'analogie. Il est évident que l'argument d'analogie ne saurait avoir de valeur qu'en l'absence des témoignages écrits de l'histoire. Mais nous devons ajouter que dans un grand nombre de cas l'analogie guidera l'antiquaire dans l'applica-

tion des documents écrits à la détermination de l'âge des constructions du moyen âge. C'est faute d'avoir usé des ressources de l'analogie que certains auteurs ont commis de si grossières erreurs en attribuant certaines églises, ou certaines portions d'églises, à une époque beaucoup trop reculée. Les écrivains des deux derniers siècles, et même du commencement du siècle actuel, ne font pas difficulté de rapporter aux siècles de l'établissement primitif du christianisme dans les Gaules des monuments où domine l'ogive, quelquefois même où elle se montre accompagnée d'ornements nombreux, tels qu'on les exécutait au xv^e siècle et au commencement du xvi^e. Quand ils avaient prononcé le nom de gothique, il leur semblait sans doute qu'ils n'avaient plus à s'inquiéter du style qui régnait dans les diverses parties de l'édifice; et, sous leur plume, on voit se placer, sans scrupule, les mots de carlovingien, de lombard, de normand, de gothique, de tudesque, de saxon, etc., etc., sans qu'ils aient conscience de leur signification. L'analogie seule peut guider en cette matière et jeter la lumière sur les questions obscures.

Quand nous lisons dans nos plus anciens chroniqueurs que telle église fut fondée par tel évêque, il s'agit le plus ordinairement de la fondation première de cette église, et non de la construction de l'édifice dans son état présent. C'est ainsi que la plupart de nos églises paroissiales de Touraine ont été attribuées aux évêques prédécesseurs de notre saint Grégoire de Tours. Il a été commis de la sorte d'étranges anachronismes. Par quel moyen redresser les erreurs des historiens? Par l'analogie.

L'architecture, au moyen âge, a suivi une marche uniforme. Elle présente à des époques déterminées des caractères nettement tranchés et tellement précis qu'on ne les rencontre jamais ni à une époque antérieure ni à une époque postérieure. Si l'archéologue, instruit de ces diverses phases de développement, vient à rencontrer un monument sur lequel l'histoire garde un silence absolu, ne peut-il pas en reconnaître, à première vue et à l'aide des caractères distinctifs, l'origine et ce que l'on pourrait appeler la filiation artistique? Or, c'est là précisément ce que nous nommons l'analogie architectonique.

On admet universellement que l'architecture s'est développée en France avec certaines modifications propres à certaines provinces. C'est ce que les auteurs ont reconnu et ce qu'ils ont désigné sous le nom d'*écoles* ou *zones archéologiques*. Comment a-t-on réussi à caractériser ces différentes écoles? n'est-ce pas encore par la comparaison et l'analogie?

Nous ne saurions trop insister sur ces considérations, quelque simples et évidentes qu'elles paraissent, parce que l'oubli de ce grand principe de l'analogie a entraîné des esprits distingués dans les plus graves erreurs. Il est certain système, par exemple,

par lequel on prétend établir que l'architecture à ogives a pris naissance dans la basse Normandie dès le milieu du XI^e siècle, et qui est ruiné de fond en comble par l'argument irrésistible de l'analogie. (*Voy. AGE DES MONUMENTS.*) Nous l'avons employé pour combattre les idées systématiques développées par M. l'abbé Delamarre, dans son grand Mémoire sur la cathédrale de Coutances. M. L. Vitet, dans son beau livre sur la cathédrale de Noyon, l'a mis en parfaite évidence, avec une justesse de raisonnement et une élégance de style qui emportent la conviction des plus obstinés. Nous en citerons seulement quelques lignes :

« Pour déterminer approximativement l'âge d'un monument antique, il suffit, tout le monde le reconnaît, d'examiner le monument lui-même. Vous découvrirez sur le sol de la Grèce ou de l'Italie les débris d'un édifice dont Pausanias ni Plin^e n'ont jamais fait mention, dans un lieu dont aucune tradition n'a conservé le souvenir, et à la seule inspection de ces fragments, selon que les moulures ou les profils affectent telle ou telle forme, selon que la pierre et le marbre sont taillés ou appareillés de telle ou telle façon, vous prononcez avec une sorte de certitude que l'édifice est du siècle de Périclès ou de celui d'Alexandre, qu'il appartient au temps de la république ou à l'époque des empereurs.

« En peut-il être de même pour les monuments du moyen âge? Portent-ils aussi sur leur front, pour ainsi dire, la date de leur naissance ?

« On commence à le croire aujourd'hui ; mais l'époque n'est pas éloignée où l'opinion contraire était, chez nous, universelle et incontestée. Il était passé en force de chose jugée que jamais aucune règle, aucune méthode, n'avait présidé à la construction des monuments du moyen âge ; que depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Renaissance, depuis Clovis jusqu'à François I^{er}, le hasard avait seul, en France, dirigé l'art de bâtir, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre ; que, par conséquent, le même lieu, la même année, avaient dû voir souvent s'élever des monuments entièrement différents, tandis que des monuments identiques pouvaient avoir été construits à plusieurs siècles d'intervalle et aux deux extrémités du royaume ; que, dès lors, on ne devait attribuer spécialement à aucune époque aucun caractère déterminé, et qu'il fallait se garder de jamais chercher à classer dans un ordre chronologique les monuments du moyen âge.

« Cette opinion n'était pas seulement une tradition, une routine d'atelier ; elle était professée par les maîtres de la science. Le critique éminent qui, dans l'étude de la sculpture antique, a complété l'œuvre de Winkelmann, qui a développé les principes théoriques et pratiques de l'architecture des anciens avec une si savante précision, M. Quatremère de Quincy, n'a laissé échapper aucune occasion de proclamer dans ses écrits que l'architecture du moyen âge n'est pas

une architecture, que ce n'est pas un art, mais seulement une compilation, un composé d'éléments disparates et hétérogènes, rassemblés par une fantaisie ignorante et désordonnée.

« Qui aurait osé dans l'école élever la voix contre cet anathème ? Qui se serait permis d'étudier cette soi-disant architecture ? La vue de tels monuments ne passait pas seulement pour inutile, on la croyait pernicieuse ; et si, par hasard, quelque artiste moins timoré que ses confrères, trouvant une vieille église sur son chemin, s'avisait de ne pas détourner les yeux, s'il osait même en crayonner quelques souvenirs, sa foi n'en était pas ébranlée, car ce n'était pas l'examen d'un monument isolé, c'était la comparaison laborieuse et réfléchie d'un grand nombre de monuments qui seule aurait pu l'éclairer et lui faire apercevoir, dans ce prétendu chaos, un principe d'ordre et de classification. Or, les plus téméraires n'auraient jamais alors entrepris pareil travail. Il est donc probable que, pendant longtemps encore, nos architectes auraient jugé les monuments du moyen âge sans les connaître, et que l'impossibilité de les classer fût demeurée proverbiale, si quelques hommes étrangers à la pratique de l'art, de simples amateurs, sans préjugés d'école, sans doctrines traditionnelles, n'obéissant qu'à leur propre sentiment, à l'amour des belles choses et à un certain attrait de curiosité, ne s'étaient mis à la recherche de ces monuments, et après en avoir beaucoup contemplé, beaucoup comparé, n'avaient senti le besoin de se rendre compte de leurs impressions et d'analyser ce qu'ils avaient vu. » (*Notre-Dame de Noyon, 1^{re} partie, v.*)

Nous reviendrons au beau travail de M. L. Vitet sur la cathédrale de Noyon, quand nous parlerons de l'époque architecturale de transition au XII^e siècle. Nous terminerons en répétant quelques phrases que nous avons publiées ailleurs contre le système de M. de Gerville et de M. Delamarre. La valeur des preuves tirées de l'analogie n'a pas été suffisamment appréciée, et M. l'abbé Delamarre n'a pas réfuté victorieusement les objections de ses adversaires. Comment ne pas reconnaître les membres d'une même famille dans des monuments frères par la ressemblance, par une foule de caractères identiques, par le même sang et la même vie, si je puis m'exprimer ainsi, qui circulent partout, qui animent tout ; comment se fait-il que tous nos édifices chrétiens du XIII^e siècle, bâtis à de grandes distances, dans toutes les contrées de l'Europe septentrionale, offrent entre eux des traits frappants dans les dispositions essentielles et jusque dans les détails accessoires ? Comment expliquera-t-on la similitude parfaite des formes de la cathédrale de Coutances avec les formes de tous les monuments contemporains ? Voilà des difficultés insolubles. Nous ne voyons nulle raison d'admettre une exception pour l'église de Coutances ; elle se serait élevée au milieu des plus célèbres monuments de l'art romano-

byzantin, sans principes préliminaires, et elle aurait atteint la perfection du style ogival sans avoir connu de transition ! Ce serait un fait inexplicable. Quand on a étudié la marche des arts, à différentes époques et chez plusieurs peuples, on demeure convaincu que les révolutions ne sont jamais instantanées, mais qu'elles sont amenées par des causes que nous pouvons suivre et coordonner. La perfection littéraire et artistique, pour employer une expression empruntée à l'antiquité classique, est placée au sommet du Panasse; on ne peut y parvenir qu'en gravissant péniblement les flancs escarpés de la montagne. (*Les cathédrales de France*, pag. 353.) *Voy. AGE DES MONUMENTS, CLASSIFICATION.*

ANGES. — I. Nous n'avons point à établir théologiquement l'existence des Anges. C'est une croyance fondée sur la révélation. A moins de rejeter les vérités les plus essentielles de la religion, il faut admettre celle-ci, qui repose sur la même autorité. Tous les peuples anciens, d'ailleurs, ont admis l'existence d'esprits créés, supérieurs à la création à laquelle nous appartenons, et exerçant une grande influence sur les événements de ce monde.

Parlons des Anges, au point de vue archéologique et iconographique.

Les saints Pères, d'après les saintes Ecritures, et surtout d'après saint Paul, ont admis plusieurs ordres d'esprits célestes. La hiérarchie, d'après les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite, est formée de neuf chœurs, et chacun des neuf chœurs est divisé en trois ordres ou *trions*.

- 1^{er} Ordre : Trônes, Chérubins et Séraphins.
- 2^e Ordre : Dominations, Vertus et Puissances.
- 3^e Ordre : Principautés, Archanges et Anges.

Le *Guide de la peinture*, ouvrage byzantin, nomme les neuf chœurs des anges dans l'ordre ci-dessus : on a varié dans la manière de les classer. Les Trônes, dit le Guide, sont représentés comme des roues de feu, ayant des ailes à l'entour. Le milieu des ailes est parsemé d'yeux : l'ensemble de la configuration représente un trône royal.

Les Chérubins sont représentés avec la tête seulement et deux ailes.

Les Séraphins avec six ailes, dont deux montent vers la tête, deux descendent vers les pieds, et deux sont déployées comme pour voler; ils portent dans chaque main le *stabellum* ou éventail, avec cette inscription: *Saint, Saint, Saint*; c'est ainsi que les vit le prophète Isaïe.

Le deuxième ordre, surnommé Gouvernement, est composé des Dominations, des Vertus et des Puissances. Elles portent des aubes allant jusqu'aux pieds, des ceintures d'or et des étoles vertes. Elles tiennent de la main droite des baguettes d'or et dans la gauche le *sceau de Dieu*: *signaculum Dei*. X

Le troisième ordre renferme les Principautés, les Archanges et les Anges. Ceux-ci sont représentés avec des vêtements de soldats et

des ceintures d'or. Ils tiennent dans leurs mains des javelots avec des haches; les javelots se terminent en fers de lance.

II.

Les détails précédents, empruntés au *Guide de la peinture*, seront complétés par l'extrait suivant d'un ouvrage de Silvain Morgan.

« Les Séraphins, dont le chef est Uriel, sont représentés avec des ailes, pour signifier leur mouvement spirituel; leur amour ardent est figuré par un cœur enflammé. Leur fonction est de célébrer continuellement les louanges de Dieu.

« Les Chérubins, dont le nom signifie plénitude de la connaissance et de la sagesse, sont représentés jeunes, ayant quatre ailes pour voiler leur visage et leurs pieds; ils se regardent les uns les autres. Sur l'arche d'alliance de l'ancienne loi, ils étaient placés pour marquer aux Juifs la présence de Dieu. A cet ordre appartient Jophiel.

« Les trônes forment le dernier *trion* du premier chœur. Ils sont représentés à genoux et ont pour attributs une palme et une couronne figurant l'Equité et la Justice; ils sont sous les ordres de Zaphkiel.

« Les Dominations remplissent les fonctions d'anges, dont l'insigne est un sceptre; elles sont sous le commandement de Zadkiel et portent une épée et une croix.

« Les Vertus font partie des anges qui exécutent la sainte volonté de Dieu: leur insigne est une couronne d'épines dans la main droite et un vase de consolation dans la main gauche. Leur chef est Haniel.

« Les Puissances sont les anges gardiens; ils s'opposent à la puissance et aux assauts des mauvais esprits; ils ont Raphaël pour chef, et portent pour insigne la foudre et une épée flamboyante.

« Les Principautés prennent soin des princes, pour régler leur puissance et leur autorité; leur insigne est un sceptre et une ceinture croisée sur la poitrine. Ce sont les anges gardiens des royaumes; leur chef est Kamaël.

« Les Archanges sont les ambassadeurs extraordinaires; leur insigne est une bannière suspendue à une croix, comme emblème de victoire. Ils sont représentés armés, ayant un javelot à la main, et une croix sur le front: c'est ainsi que Michel avec ses Anges battit le démon et les mauvais Anges.

« Les Anges ont le gouvernement des hommes: ce sont les messagers de grâces et de bonnes nouvelles. (Les hommes sont un peu inférieurs aux anges.) Gabriel est venu leur apporter la joyeuse nouvelle de la paix. Leur insigne est un livre et une baguette. Ils sont représentés jeunes pour marquer leur continuelle vigueur, et ailés pour marquer leur agilité; leurs vêtements sont ou blancs, pour montrer leur pureté, ou d'or en signe de sainteté et de gloire.»

III.

Les Anges ont souvent été représentés par les artistes du xiv^e, du xv^e et du xvi^e siècle, revêtus de chapes, de chasubles, de dalmatiques et de tuniques : quelquefois vêtus d'aubes à *appareils*, avec une étoile ; mais dans les œuvres les plus avancées, ils sont communément représentés en aubes blanches, avec des ailes dorées, et pieds nus. Quelquefois les ailes des Anges sont formées de plumes de diverses couleurs, comme celles des petits oiseaux : cette représentation n'est pas du tout rare sur les sculptures et sur les vitraux peints de la dernière partie du xv^e siècle. On en peut voir des exemples en Angleterre, à l'église de Tattershall, à la chapelle de Beauchamp, comté de Warwick ; à l'église de Wells, dans le Norfolk ; à l'église de Southwold, dans le Suffolk, et dans plusieurs autres. L'effet de cette représentation, dit M. Pugin, n'est pas bon ; il est voisin du ridicule, et l'idée n'en est aucunement justifiée par les traditions de l'antiquité chrétienne.

Les Chérubins sont souvent représentés d'une couleur rouge brillante, pour marquer l'intensité de l'amour divin. Ordinairement ils se tiennent sur des roues enflammées, suivant la vision du prophète Ezéchiel : « Lorsque les animaux marchaient, les roues marchaient aussi auprès d'eux ; et lorsque les animaux s'élevaient de terre, les roues s'élevaient aussi. Partout où allait l'esprit, et où l'esprit s'élevait, les roues s'élevaient aussi et le suivaient, parce que l'esprit de vie était dans les roues. » *Cumque ambularent animalia, ambulabant pariter et rotæ juxta ea : et cum elevarentur animalia de terra, elevabantur simul et rotæ. Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, et rotæ pariter elevabantur, sequentes eum. Spiritus enim vitæ erat in rotis.* (Ezech., cap. 1, vers. 19 et 20.)

Durant le xv^e siècle, saint Michel est ordinairement représenté avec une armure complète ; mais dans les ouvrages plus anciens, il est simplement en aube, ce qui est bien plus convenable. L'armure du corps rappelle beaucoup trop les guerres des hommes. Dans l'église de Saint-Michel-Archange, à Ravenne, en 545, saint Michel et saint Gabriel sont représentés debout de chaque côté de Notre-Seigneur. Ils ont été décrits par Ciampini, tom. II, chap. 8, dans les termes suivants : *Ad ejusdem Salvatoris dexteram stat beatus Michael Archangélus, ut ipsa epigraphe designat, qui arundinem, sive baculum aureum, cum parva cruce in summitate gestat. Baculum nil aliud innuere autumo, nisi baculum viatorium ; cujus forma etiam apud episcopos pro cambuca inserviebat ; de hujusmodi baculis disseruimus in nostro opere, VETERA MONIMENTA, part. 1, cap. 15. Ad ejusdem Salvatoris sinistram pariter stat Gubriel Archangelus, eadem forma ut alter vestitus, baculumque itidem manu perstringens.*

Au-dessus, il y a une autre image de No-

tre-Seigneur, avec des Anges de chaque côté. En voici la description : *Prope Salvatore in duo cernuntur Angeli, alter scilicet ad dexteram, alter vero ad sinistram, vestibus palliisque albis induti ; cum alis vero et stolis violaceis coloris, auream arundinem manibus tenentes. Quatuor itidem ad dexteram, tres ad sinistram sunt Angeli, simili forma induti, qui tubas aureas in sonandi actu ori admotus retinent, etc.*

Dans les compositions artistiques chrétiennes, on a introduit toujours des figures d'Anges. En peinture et en sculpture, ce sont des Anges qui forment les encorbellements destinés à supporter les retombées des toits ; ce sont des Anges encore qui ornent les bas-reliefs, les panneaux et les écoinçons, ou autres formes, et ils tiennent souvent des banderoles chargées d'écritures, des emblèmes, des objets sacrés, et, à l'époque moderne, des écussons d'armoiries. Ils soutiennent la tête des statues couchées sur les tombeaux ; sur les poutres et les aiguilles de charpente, ils portent des chandeliers. Ils remplacent les reliquaires et tiennent des fioles de diverse nature entre leurs mains. Ils sont à genoux en adoration auprès des symboles sacrés ou des personnes divines, ou bien ils ont les ailes et les mains étendues et sont appuyés sur des roues. La représentation de chérubins ailés paraît mieux appropriée aux chapelles consacrées à la réserve de la sainte Eucharistie, comme sous la loi mosaïque ils sont destinés à montrer d'une manière spéciale la présence de Dieu.

Les neuf chœurs des Anges sont fréquemment représentés dans les magnifiques rosaces des grandes églises : les monceaux sont disposés de manière à figurer neuf compartiments d'une riche et délicate broderie en pierre.

Au xvi^e siècle, au moment où l'art païen fit invasion au milieu de l'art chrétien pour le remplacer bientôt, on abandonna les édifiantes et traditionnelles représentations des esprits angéliques, et au lieu de l'aube, vêtement de pureté, ou des tissus d'or, ornement de gloire, les artistes figurèrent de petits amours nus portés sur des nuages, ou des jeunes gens demi-nus, dans des poses de baladins, étalant leur corps et leurs membres sans grâce, sans dignité et sans décence.

IV

En Occident, on rencontre les neuf chœurs des Anges dans les monuments iconographiques du moyen âge bien plus rarement qu'en Orient. La hiérarchie complète des Anges est assez rare chez nous, dit M. Didron. La cathédrale de Chartres en offre un exemple sculpté au portail méridional et un autre peint sur une verrière du croisillon sud. A la Sainte-Chapelle de Vincennes, le cordon de la voussure du portail est occupé par la hiérarchie, nettement et complètement caractérisée. A Cahors, dans une chaëlle méridionale de la cathédrale, on a sculpté en détail toute l'armée céleste. A Chartres,

la composition est du **xiii^e** siècle, à VINCENNES, du **xiv^e**, et à CAHORS, du **xv^e**. Voilà trois exemples où la hiérarchie se développe dans toutes ses divisions. Partout ailleurs, les figures d'AnGES abondent, sculptées ou peintes; mais elles sont représentées dans deux, trois ou quatre divisions, et non pas dans toutes. En Grèce, il en est de même; cependant, la patrie de saint DENIS est plus riche que la nôtre en séries complètes. Un des plus beaux exemples à citer est celui qu'on voit au grand couvent d'IVIRON (au mont Athos), dans la coupole d'une église dédiée aux Archanges. Le Pantocrator domine au fond de la coupole; tout autour de lui se placent, sur neuf rangs, les neuf chœurs des Anges. Une inscription règne au-dessus de chaque chœur, pour en dire le nom et les fonctions. Une foule qui se perd dans les nuages représente chacun des groupes, et au-dessus de cette foule se détache un petit Ange qui tient une banderole où est écrit le nom du groupe auquel il appartient. La Vierge Marie est au milieu des Trônes; elle est debout, les mains étendues. On lit près d'elle l'inscription suivante en grec : *Elle surpasse les Trônes de Dieu, étant elle-même le Trône de Dieu.*

Voici en quelques mots la description de ces différents groupes.

Séraphins. — Anges complètement rouges comme du feu, à trois paires d'ailes rouges; épée flamboyante à la main droite. Pieds nus. Pas d'autres vêtements que les ailes.

Chérubins. — Pieds richement chaussés. Robe, manteau et tunique par-dessus; ces trois vêtements sont extrêmement ornés de broderies. La tunique descend aux genoux. Deux ailes seulement.

Trônes. — Une roue de feu, ailée de quatre ailes ocellées. Une tête d'ange nimbée sort du bas de la roue et monte vers le centre. La Vierge fait partie des Trônes, et les domine, comme dit l'inscription.

Dominations. — Pieds chaussés. Une paire d'ailes. Robe et manteau sans ornements. Ils tiennent à la main droite un long bâton terminé en croix; à la gauche une boule où est écrit IC. XC. Parmi les Dominations est saint Jean-Baptiste, ailé, vêtu de sa robe de peau et de son manteau. Saint Jean a les pieds nus.

Vertus. — Pieds nus. Une paire d'ailes. Robe et manteau sans ornements. Ils portent les mêmes attributs que les Dominations.

Puissances. — Pieds nus. Une paire d'ailes. Robe, manteau, et par-dessus, tunique descendant jusqu'aux genoux. Ourlets ornés à la robe, en bas; ourlets de même à la tunique; collet du manteau brodé. Mêmes attributs qu'aux Dominations.

Principautés. — Comme les Puissances, mais vêtements plus riches et pieds chaussés. Au lieu du bâton croisé à la main droite, ils tiennent une branche de lis.

Archanges. — Habillés en soldats, mais sans casque. Cuirasse et bottines. Ils portent à la main gauche le globe avec le mono-

gramme IC. XC.; à la main droite, une épée nue, la pointe en l'air. Ils ont une paire d'ailes.

AnGES. — Habillés comme les diacres : aube, dalmatique, manipule. Ils tiennent le globe à la main droite, avec le monogramme IC. XC.; à la gauche un long bâton croisé. Pieds richement chaussés.

Cette description, on le voit, est assez différente de celle du Guide; mais la peinture d'Iviron est du **xviii^e** siècle, et chez les Grecs, comme chez nous, les traditions iconographiques se sont fort altérées depuis cent ans. (*Note au Guide*, etc., pag. 74.)

V.

Nous renvoyons au *Traité des saintes images*, de Molanus, lib. III, capp. 39, 40 et 41; au *Traité d'icônographie* de M. l'abbé Crosnier, et aux autres ouvrages spéciaux, pour avoir des détails plus amples sur cette matière. Nous ne pouvons pas omettre cependant deux traits curieux de l'icônographie des Anges qui se présentent très-fréquemment dans les églises du moyen âge. Au portail occidental, à l'endroit où se trouve la scène du jugement dernier, un Ange tient en main une balance où sont pesées les âmes humaines, avec leurs bonnes ou leurs mauvaises œuvres. L'âme est représentée sous la figure d'un petit corps humain nu. Cette image singulière est justifiée par divers passages de l'Écriture. *Appendus es in statera et inventus es minus habens* (Dan. v, 27). *Appendat me in statera justa, et sciat Deus simplicitatem meam* (Job, xxxi, 6). Saint Augustin s'exprime en ces termes : *Interroget se unaqueque anima, et videat si injuste patitur : profertur statera justitiæ* (B. Aug. in sermone de tempore barbarico). Au près de l'Ange de la justice on aperçoit souvent le démon qui considère attentivement l'action du pèsement et qui pose parfois la patte sur le bord de la balance pour faire incliner le plateau de son côté. Le démon se trouve là parce que, suivant l'expression de nos livres saints, il est *calomniateur et accusateur*, réclamant que justice rigoureuse soit faite de toutes les fautes que nous avons commises. C'est saint Michel qui est l'Ange du jugement et qui tient la balance de la justice.

Le second trait est observé dans les vitraux peints le plus ordinairement et quelquefois dans les bas-reliefs et autres sculptures. Deux Anges reçoivent l'âme des justes, au moment où le dernier soupir s'exhale, et la portent dans le sein d'Abraham. Ces deux anges tiennent une espèce de linge au milieu duquel l'âme, sous la forme d'un enfant nu, est à genoux, les mains jointes devant la poitrine. Afin de compléter cette composition, on voit souvent Abraham, vieillard à longue barbe et à figure vénérable, portant dans un vaste linge, par-devant sa poitrine, une multitude d'âmes sous forme de têtes humaines.

ANCRE. — L'ancre a toujours été considérée comme l'emblème de l'espérance et de la confiance. Dans les catacombes chrétiennes

de Rome, sur les tombeaux des martyrs, on a souvent figuré l'ancre dans une intention de symbolisme religieux. L'ancre et le navire au port représentaient le terme des épreuves de cette vie exposée à tant de dangers pour la foi, et étaient l'emblème d'un heureux voyage et de l'arrivée au port de l'éternité.

Dans les inventaires d'objets précieux appartenant aux églises, il est fait mention d'ancres faites de métaux précieux, offertes aux églises ou aux chasses des saints, par des navigateurs échappés à un danger imminent. Ainsi, dans l'inventaire des vases et des pierres appartenant jadis au minster d'York, on voit figurer comme dépendances du tombeau de lord Scrope, dix navires d'argent, avec une ancre également d'argent; *idem*, une ancre et 77 crochets; *idem*, 4 ancres et crochets (*Monasticon Anglicanum*). Dans les *Volontés* de Richard, comte de Warwick (*Testamenta vetusta*), tom. I^{er}, pag. 232), on lit le passage suivant : « Je désire que mes exécuteurs testamentaires fassent faire quatre images en or, chacune du poids de 20 lbs., me représentant moi-même avec ma cotte d'armes et tenant une ancre entre mes mains, lesquelles seront données en mon nom ainsi qu'il suit : la première à la chasse de saint Alban, en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et de saint Alban; la seconde, à la chasse de saint Thomas de Cantorbéry; la troisième, à Bridlington, dans le comté d'York; et la quatrième à la chasse de saint Winifred, dans son église, à Shrewsbury. »

Dans les anciens manuscrits, on rencontre quelquefois la figure d'une ancre, tantôt supérieure, tantôt inférieure. Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque la courbure est placée en haut, elle désigne une sentence, une maxime ou quelque chose d'important; dans le second cas, c'est-à-dire lorsque la courbure est tournée en bas, elle signifie quelque chose de bas ou même d'inconvenant.

ANGLET. Petite cavité fouillée en angle droit, comme celle qui sépare les bossages ou pierres de refend, ou comme les traits de la gravure des inscriptions dans la pierre et dans le marbre.

ANIMAUX SYMBOLIQUES. — Tout ce qui a rapport aux animaux employés dans les édifices du moyen âge avec une intention symbolique, forme une question complexe et difficile à traiter dans toutes ses parties. Nous en dirons ce qui est plus intéressant au point de vue archéologique, renvoyant aux traités spéciaux sur l'iconographie, le symbolisme et l'ornementation, ceux qui voudraient étudier les nombreux détails qui s'y rapportent. Nous devons avertir d'abord que dans plusieurs ouvrages sur cette matière, on trouve une foule de considérations qui ne semblent pas fondées sur l'histoire. Le symbolisme et les questions qui s'y rattachent ont donné naissance à beaucoup de systèmes, que les faits ne justifient guère, et qui reposent principalement sur des hypothèses plus ou moins ingénieuses et les ré-

veries de l'imagination. On a vu une intention préméditée dans les animaux fantastiques qui entrent dans la décoration des chapiteaux, des frises, des corniches des édifices de l'époque romano-byzantine, surtout dans le cours du XII^e siècle. Non-seulement les animaux qui sont sculptés dans leur entier, en divers endroits des édifices, mais encore les têtes monstrueuses et les membres isolés auraient une signification déterminée. Les monstres dont le corps est formé des membres empruntés à plusieurs animaux devraient être regardés comme un résumé parlant, où l'on pourrait reconnaître, sous un seul emblème, les attributs de différents vices, ou ceux de diverses qualités. Plusieurs archéologues, dont nous estimons l'érudition et l'esprit critique, repoussent la plupart de ces explications et donnent d'excellentes raisons de leur manière d'agir. Cependant, comme dans cette question, la science archéologique n'a pas encore prononcé d'une manière définitive, nous exposerons avec impartialité les diverses opinions des auteurs. (*Voy. ZOOLOGIE SYMBOLIQUE.*)

Il n'est pas surprenant que nous soyons aujourd'hui embarrassés dans l'interprétation des figures d'animaux qui se rencontrent dans nos vieilles églises, puisque, au moment même où elles étaient exécutées, la signification n'en paraissait pas évidente aux écrivains contemporains, en supposant que les sculpteurs eussent une pensée bien arrêtée à ce sujet. Saint Bernard, dans son Apologie à Guillaume, abbé de Saint-Thierry, s'élève avec beaucoup de force, non-seulement contre les images en général, qui ornaient les monastères, et qui étaient plus somptueuses et plus curieuses qu'édifiantes, mais encore et surtout contre les sculptures étranges que l'on introduisait dans les cloîtres des monastères, dans les lieux réguliers et jusque dans les églises. Ce passage est trop curieux pour que nous ne nous fassions pas un devoir de le citer et d'en donner la traduction :

« Omitto oratoriorum immensas altitudines, immoderatas longitudines, supervacuas latitudines, sumptuosas depolitiones, curiosas depictiones : quæ dum orantium in se retorquent aspectum, impediunt et affectum : et mihi quo lammodo repræsentant antiquum ritum Judæorum. Sed esto, fiant hæc in honorem Dei : illud autem interrogo, monachos monachos, quod in gentilibus gentilis arguebat (*Persius, satyra 1*). *Dicite, ait ille, pontifices, in sancto quid facit aurum? Ego autem dico : Dicite, pauperes (non enim attendo verum, sed sensum), dicite, inquam, pauperes, si tamen pauperes, in sancto quid facit aurum? Et quidem alia causa est episcoporum, alia monachorum. Scimus namque quod illi, sapientibus et insipientibus debitores eum sint, carnalis populi devotionem, quæ spiritualibus non possunt, corporalibus excitant ornamentis. Nos vero, qui jam de populo exivimus, qui mundi quæque pretiosæ ac speciosæ pro Christo reliquimus, qui omnia pulchre lucentia, canore mulcentia,*

suave olentia, dulce sapientia, tactu placentia, cuncta denique oblectamenta corporea arbitrati sumus ut stercora, ut Christum lucrifaciamus, quorum, quæso, in his devotionem excitare intendimus? Quem, inquam, ex his fructum requirimus, stultorum admirationem, an simplicium oblectationem? Ponuntur dehinc in ecclesia gemmatæ, non coronæ, sed rotæ, circumseptæ lampadibus, sed non minus fulgentes insertis lapidibus. Cernimus et pro candelabris arbores quasdam erectas, multo æris pondere, miro artificis opere fabrefactas, nec magis coruscantes superpositis lucernis, quam suis gemmis. Quid putas in his omnibus quæritur, pœnitentium compunctio an intuitium admiratio? O vanitas vanitatum, sed non vanior quam insanior! Fulget ecclesia in parietibus, et in pauperibus eget. Suos lapides induit auro, et suos filios nudos describit. De sumptibus egenorum servitur oculis divitum. Inveniunt curiosi quo delectentur, et non inveniunt miseri quo sustententur. Denique quid hæc ad pauperes, ad monachos, ad spirituales viros? Nisi forte et hic adversus memoratum poetæ versiculum propheticus ille respondeatur: (*Psalm. xxv, 8*) « *Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.* Assentio. Patiamur et hæc fieri in ecclesia; quia etsi noxia sint vanis et avaris, non tamen simplicibus et devotis. Cæterum in claustris, coram lugentibus fratribus, quid facit illa ridiculosa monstruositas, mira quædam deformis formositas, ac formosa deformitas? quid ibi immundæ simiæ? Quid feri leones? quid monstruosi centauri? quid semihomines? quid maculosæ tigrides? quid milites pugnantes? quid venatores tibicinantes? Videas sub uno capite corpora multa: et rursus in uno corpore capita multa. Cernitur hinc in quadrupede cauda serpentis, illinc in pisce caput quadrupedis. Ibi bestia præfert equum, capram trahens retro dimidiam: hic cornutum animal equum gestat posterius. Tam multa denique, tamque mira diversarum formarum ibique varietas apparet, ut magis legere libeat in marmoribus, quam in codicibus; totumque diem occupare, singula ista mirando, quam in lege Dei meditando. Proh Deum! si non pudet ineptiarum, cur vel non piget expensarum?»

« Je passe sous silence la hauteur immense des oratoires, leur longueur infinie, leur largeur superflue, leur poli somptueux, leurs peintures curieuses. En attirant l'attention de ceux qui prient, ces choses nuisent à la piété. J'y vois, en quelque sorte, la représentation de l'ancien rite des Juifs. Mais, soit; que toutes ces choses soient faites à l'honneur de Dieu. Mais moine j'interroge des moines et je leur adresse la question qu'un païen adressait à des païens: *Dites-moi, ô pontifes, dit-il, ce que l'or fait dans le lieu saint?* Et moi, je vous dis: *Dites-moi, ô pauvres (je m'occupe du sens et non des vers du poète), dites-moi, dis-je, ô pauvres, si vraiment vous êtes pauvres, que fait cet or dans le lieu saint?* Et ici les évêques peuvent avoir pour agir d'autres rai-

sons que les moines. Nous savons qu'ils se doivent également aux savants et aux ignorants, et qu'ils peuvent exciter la dévotion du peuple grossier et charnel par des ornements corporels, puisqu'ils ne le peuvent par des moyens spirituels. Mais nous qui avons quitté le monde, qui avons laissé pour Jésus-Christ toutes les choses précieuses et pompeuses du monde, toutes les choses brillantes par leur beauté, agréables par leur douceur, suaves par leur odeur, délicates par leur saveur, délicieuses au toucher; qui avons regardé, en un mot, tous les agréments du monde comme une chose vile et méprisable, afin de gagner Jésus-Christ, de quelles personnes, je le demande, avons-nous l'intention d'exciter la dévotion par tous ces objets? Quel fruit, dis-je, voulons-nous retirer de ces choses, est-ce l'admiration des ignorants, ou le plaisir des simples? En outre, on place dans les églises, non des couronnes, mais des roues ornées de pierres précieuses, entourées de flambeaux, mais plus brillantes encore par l'éclat des pierres qui y sont incrustées. Au lieu de candelabres nous voyons des espèces d'arbres élevés, façonnés en airain avec un poids énorme de matière et un art admirable, moins étincelants par les flambeaux qui y sont allumés que par les pierreries qui les décorent. Que pensez-vous que l'on cherche en ces choses, la composition des pénitents ou l'admiration de ceux qui les contemplent? O vanité des vanités, folie qui surpasse encore la vanité! L'église brille dans ses murailles et souffre dans ses pauvres. Elle revêt d'or ses pierres, et laisse ses enfants nus! Les ressources des pauvres sont consacrées aux plaisirs des yeux des riches. On trouve moyen de faire plaisir aux curieux, et on ne trouve pas celui de nourrir les malheureux. Enfin à quoi servent ces choses aux pauvres, aux moines, aux hommes spirituels? à moins, peut-être, que l'on oppose au vers ci-dessus mentionné du poète, ce passage du prophète: *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire.* Je l'admets. Souffrons que ces choses soient faites dans l'église; car quoi-elles soient nuisibles aux hommes vains et aux avarés, il n'en est pas de même pour les hommes simples et pieux. Mais dans les cloîtres, devant des frères qui pleurent leurs péchés, à quoi servent ces ridicules monstruosité, cette beauté difforme, cette belle difformité? à quoi bon ces singes immondes, ces lions sauvages, ces centaures monstrueux, ces monstres moitié hommes, ces tigres tachetés, ces chevaliers qui se battent, ces chasseurs qui jouent du cor? Sous une seule tête vous voyez plusieurs corps, et plusieurs têtes sur un seul corps. Ici, à un quadrupède vous voyez une queue de serpent; là, à un poisson une tête de quadrupède. Ici, un animal est cheval par la partie antérieure du corps, et chèvre par la partie postérieure; là, un animal à cornes est terminé par un corps de cheval. Enfin, on voit apparaître une si nombreuse, une si

étonnante variété de formes diverses, que l'on préfère regarder le marbre que de lire dans les livres, et passer toute la journée à regarder ces choses qu'à méditer la loi de Dieu. O mon Dieu ! si l'on n'a pas honte de ces bagatelles, pourquoi au moins n'est-on pas fâché de la dépense ? »

II.

Tout le monde connaît les animaux symboliques qui accompagnent les quatre évangélistes et qui quelquefois leur servent de soutien. Saint Matthieu est accompagné de l'homme ou de l'ange ; saint Jean de l'aigle ; saint Marc du lion ; saint Luc du veau ou du bœuf. Tous sont ailés ; ce qui fait que le signe emblématique de saint Matthieu, ou l'homme, a été souvent regardé et désigné comme un ange. Ces animaux, dit saint Grégoire, conviennent parfaitement aux quatre évangélistes, puisque l'un de ceux-ci a décrit la naissance du Fils de Dieu, selon la nature humaine ; l'autre, l'oblation du sacrifice sans tache, indiqué par le bœuf victime ordinaire du sacrifice ; le troisième, sa force et sa puissance, marquées par les rugissements du lion ; et le quatrième, la naissance éternelle du Verbe ; comme l'aigle, il a pu considérer fixement le soleil levant.

Ces animaux, ajoute le même saint docteur, peuvent bien aussi figurer le Sauveur lui-même, car il a pris notre nature en se faisant homme ; il s'est laissé égorger comme les anciennes victimes ; lion terrible, il a rompu par sa puissance les liens de la mort ; enfin, comme l'aigle, il s'est élevé vers les cieux par son ascension (*Mor. lib. xxxi, cap. 21*).

Quand les évangélistes, dit M. l'abbé Crosnier dans son *Iconographie chrétienne*, ne sont pas accompagnés de leurs animaux, le livre de la Bonne Nouvelle qu'ils ont entre les mains porte une inscription qui aide à les distinguer ; saint Jean, par exemple, a sur son livre : *In principio erat Verbum*. Les autres ont de même le commencement de l'Évangile écrit par eux, ou du moins un des principaux traits du livre divin. Ils ont aussi les pieds nus, ainsi que les apôtres, distinction qu'ils partagent avec saint Jean-Baptiste, avec les anges et avec Dieu lui-même ; il n'en est pas de même des autres saints. Les seuls envoyés de Dieu, chargés de faire connaître sa volonté aux hommes, sont déchaussés ; en les voyant, on peut s'écrier avec Isaïe : *Qu'ils sont beaux sur la montagne, les pieds de ceux qui annoncent et prêchent la paix, qui annoncent le bonheur et qui prêchent le salut ; qui disent à Sion : le règne de ton Dieu va s'établir* (*Isa. xi, 7*) ! Très-souvent les évangélistes sont remplacés par leurs animaux symboliques, et dans ce cas ces animaux sont ordinairement nimbés, tantôt sans aucun attribut, tantôt soutenant le livre évangélique, ou bien un phylactère lisse ou marqué du nom du saint qu'ils remplacent.

Les évangélistes ou leurs animaux symboliques se rencontrent fréquemment sur les tympans des portails de la fin du xi^e siècle, sur ceux du xii^e siècle et du commencement

du xiii^e. On les voit recevant leur mission du Sauveur et paraissant écrire sous sa dictée, comme au portail latéral de Saint-Pierre-les-Moutiers, diocèse de Nevers, comme aussi à Maguelonne, où les quatre animaux seuls regardent Jésus-Christ ; ou bien ils assistent au jugement dernier, portant encore le livre d'après lequel seront jugées les actions des hommes. Il est à remarquer que ces animaux ne sont pas placés indistinctement d'après le caprice ou le goût de l'artiste. Voici le rang qui leur est ordinairement assigné : au haut, à droite (à gauche de celui qui regarde) est l'ange ; à gauche, l'aigle ; au bas, à droite, le lion ; à gauche, le veau ou le bœuf.

Sur un des vitraux de l'église de Brou, près de Bourg en Bresse, on voit la marche triomphale du Sauveur. Son char est traîné par les quatre animaux évangéliques. A Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, on les voit aussi attelés au char de l'Eglise. *Voy. TÉTRAMORPHE*.

Au témoignage de saint Augustin (*Lib. 1, de Consensu evangelistarum, cap. 6*), il est plus probable qu'il y a eu une intention bien marquée chez ceux qui ont attribué l'homme à Matthieu, le lion à Marc, le veau à Luc, et l'aigle à Jean, beaucoup mieux que chez ceux qui ont attribué l'homme à Matthieu, l'aigle à Marc, le bœuf à Luc, et le lion à Jean. Ce dernier arrangement se trouve indiqué par saint Irénée (*Lib. III, cap. 2*). Dans son commentaire sur l'Apocalypse, (*Chap. iv, verset 6*), Bossuet s'exprime en ces termes : « Par ces quatre animaux mystérieux on peut entendre les quatre évangélistes... Dans les quatre évangélistes, comme dans les principaux écrivains du Nouveau Testament, sont compris tous les apôtres et les saints docteurs qui ont éclairé l'Eglise par leurs écrits. » Le même auteur continue ainsi (*au vers. 7*) : « On voit aussi dans les quatre animaux quatre principales qualités des saints : dans le lion, le courage et la force ; dans le veau qui porte le joug, la docilité et la patience ; dans l'homme, la sagesse ; et dans l'aigle, la sublimité des pensées et des désirs. »

Pourquoi les évangélistes ont-ils reçu tel attribut en particulier ? Avant de donner un extrait fort instructif de M. A. W. Pugin, sur cette matière, nous placerons sous les yeux du lecteur un passage de l'*Ordo Romanus* (*In denuntiatione scrutinii ad electos, fol. 37*).

« Filii charissimi, exponemus vobis quam rationem, et quam figuram unusquisque in se teneat, et quare Matthæus in se figuram hominis habeat. Qui in initio nihil aliud agit, nisi nativitatem Salvatoris pleno ordine generationis enarrat. Sic enim cœpit : *Liber generationis Jesu Christi filii David*. Videtis quia non immerito huic hominis assignata est persona, quando ab hominis nativitate initium comprehendit. » Lorsque le diacre a lu le commencement du saint Évangile selon saint Marc, le prêtre ajoute : « Marcus evangelista, leonis gerens figuram, a solit: dine

incipit dicens: *Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini.* »

Les évangélistes, dit Jean de Meulen, étaient encore symbolisés par quatre fleuves. Cet emblème se voyait dans l'église de Nole, et saint Paulin (*Epigr. x*) s'exprime à ce sujet dans les termes suivants

*Petram superstat ipsa Petra Ecclesiarum:
De qua sonore quatuor fontes meant,
Evangelistarum viva Christi flumina.*

L'origine des animaux symboliques des quatre évangélistes, dit Pugin, doit être rapportée à la vision d'Ezéchiel et à celle de saint Jean dans l'Apocalypse. Les quatre animaux ont été attribués aux évangélistes de la manière suivante : 1° l'ange à saint Matthieu ; 2° le lion à saint Marc ; 3° le veau à saint Luc ; 4° l'aigle à saint Jean. Ils sont placés dans l'ordre même indiqué par Ezéchiel, qui est le plus ordinairement suivi. Mais, selon la vision de saint Jean, ils sont rangés dans l'ordre suivant : 1° le lion, à saint Marc ; 2° le veau, à saint Luc ; 3° l'ange, à saint Matthieu ; 4° l'aigle, à saint Jean. Saint Augustin dit que quelques-uns ont attribué le lion à saint Matthieu, l'homme à saint Marc, le veau à saint Luc et l'aigle à saint Jean.

Lorsqu'on étudie l'application et la signification des animaux symboliques des évangélistes, on voit que la figure de ces emblèmes a été reproduite par l'art chrétien avec de nombreuses variétés d'emplacement et de circonstance. 1° Le lieu qui semble le mieux approprié à la représentation de ces figures symboliques, c'est la couverture des livres des saints Evangiles, où l'on voit de beaux émaux sur argent, et dont les coins sont ornés de dorures et de pierreries. 2° Les croix viennent ensuite, les évangélistes étant regardés comme les quatre grands témoins de la doctrine de la croix. 2° Pour la même raison, les quatre évangélistes sont représentés sur les quatre pignons des églises bâties en forme de croix. 4° Ils sont encore figurés sur les croix des devant d'autel, et aux quatre angles des monuments funéraires en pierre ou en cuivre, en signe de la foi à l'Evangile de Jésus-Christ de la part de celui dont les restes reposent sous ces monuments. 5° Autour des images de la sainte Trinité, de l'*Agnus Dei*, de la crucifixion, de la résurrection, etc., soit dans la peinture sur verre ou à fresque, soit dans les broderies des vêtements ou des nappes d'autel, parce que les saints mystères ainsi représentés sont décrits dans les saints Evangiles.

Les opinions des Pères, dit Ciampini, sur le principe de ce mode mystique de représenter les évangélistes, ont été amplement et convenablement recueillies et comparées par Zacharie, évêque de Chrysopolis au XIII^e siècle, et il les a bien caractérisées en disant qu'elles sont diverses et non opposées, *diversæ, sed non adversæ*. Saint Jérôme explique le *facies quasi hominis* de saint Matthieu, parce que celui-ci commença son Evangile par ce qui concerne l'humanité de Notre-Seigneur: *Liber generationis Jesu Christi*;

le lion de saint Marc, parce que l'écrivain sacré commence en parlant de la voix de celui qui crie dans le désert: *Vox clamantis in deserto*; le veau de saint Luc, parce que l'évangéliste rapporte en commençant l'histoire de Zacharie, et la race sacerdotale de saint Jean-Baptiste; l'aigle de saint Jean, parce que l'écrivain inspiré s'élève, au début de son livre, jusqu'aux sublimes hauteurs de la divinité du Verbe. Sédulius, prêtre et poète, qui vivait au V^e siècle, exprime la même pensée dans les vers suivants:

*Hoc Mathæus agens, hominem generaliter implet:
Marcus ut alta premit vox per deserta leonis;
Jura sacerdotis Lucas tenet ore juveni;
More volans aquilæ verbo petit astra Joannes.*

Telle est l'interprétation qui paraît avoir été suivie dans les ouvrages d'art. L'ordre dans lequel ces figures emblématiques sont disposées varie dans les plus anciens monuments, au témoignage du même Ciampini. Dans l'église de Sainte-Sabine, à Rome, la première place (c'est-à-dire le côté droit par rapport au spectateur) semble avoir été donnée à l'aigle, la seconde au lion, la troisième à l'ange et la quatrième au veau. Dans l'église de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre et dans celle de Saint-Clément, la première place paraît avoir été réservée à l'ange, la seconde à l'aigle, la troisième au lion et la quatrième au bœuf. Dans l'église de Saint-Marc, la première place est au lion, la seconde au bœuf, la troisième à l'homme, et la quatrième à l'aigle. Dans l'église de Sainte-Pudentienne, la première place est au lion, la seconde au veau, la troisième à l'homme, la quatrième à l'aigle. Dans l'oratoire de Saint-Venance, à droite est un lion à face humaine, et un aigle, tenant chacun un livre; à gauche, un ange et un bœuf, tous deux ailés et portant un livre. Durand, évêque de Mende, parlant d'une autre manière de représenter le même sujet, remarque qu'en peignant la vision d'Ezéchiel et celle de saint Jean, la figure de l'homme et celle du lion sont à droite, celle du bœuf est à gauche et celle de l'aigle est au-dessus.

Nous remarquons, d'après le passage de Ciampini que nous venons de rapporter, que dans l'église de Saint-Marc à Rome, le lion occupait la place d'honneur, et que dans les églises dédiées à quelqu'un des évangélistes il paraissait plus convenable d'attribuer à leur figure emblématique la place privilégiée, la place de prééminence.

Sur les bras d'une riche croix, surmontant le ciborium ou le baldaquin du grand autel de la cathédrale de Reims, on voit les emblèmes des quatre évangélistes émaillés, avec l'inscription suivante:

Au haut: *Signat avis species, quia viderit alta*
| Joannes.

Au bas: *Corrit ab humana Mathæus scribere forma.*
A droite: *Hanc Marcus speciem meruit per vociferantem.*

A gauche: *Mentio sacrorum Lucam fecit esse bovium.*

Les Grecs ont admis les animaux symboliques de la même manière et dans le même sens que les Latins. Dans le *Guide de la*

peinture, ouvrage traduit sur un manuscrit byzantin par M. Paul Durand et publié par M. Didron, on lit les lignes suivantes : « Au-devant des évangélistes les animaux tétramorphes avec des ailes et portant l'Évangile. Ils tournent leurs regards vers les quatre évangélistes de la manière suivante : du côté de saint Matthieu, un homme ; du côté de saint Marc, un lion ; du côté de saint Luc, un bœuf ; du côté de saint Jean, un aigle. Interprétation : Ce qui est semblable à un homme signifie l'incarnation ; ce qui est semblable à un lion caractérise la force et la royauté ; ce qui est semblable à un bœuf indique le sacerdoce et le sacrifice ; ce qui est semblable à un aigle indique l'inspiration du Saint-Esprit. » (*Manuel d'iconographie grecque et latine*, pag. 307.)

Un Évangélaire in-folio, provenant de la Sainte-Chapelle de Paris, à laquelle il avait été donné, en 1379, par Charles V, contient ces vers qui résument très-bien les explications données à toutes les époques du moyen âge des attributs des évangélistes :

*Quattuor hæc Dominum signant animalia Christum:
Est homo nascendo, vitulusque sacer moriendo,
Et leo surgendo, caelos aquilæ petendo.
Nec minus hos scribas animalia et ipsa figurant.*

M. Gabriel Peignot a écrit une dissertation sur le sujet que nous venons de traiter ; elle est insérée dans le 1^{er} volume des Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.

III.

Pour bien comprendre le sens de certaines légendes pieuses qui nous ont été transmises par le moyen âge, il faut comprendre la signification de certaines figures emblématiques. Faute d'en avoir saisi le vrai sens, beaucoup sont tombés dans de graves erreurs, dont on a voulu plus tard rendre responsable le moyen âge, lorsqu'on ne s'est pas attaqué à l'Église elle-même. Pour dire la vérité tout entière, des écrivains du moyen âge, comme certains auteurs de notre XIX^e siècle, se sont trompés en expliquant des compositions emblématiques dont ils ignoraient la véritable signification. Ils attribuaient à tort à la réalité ce qui appartient seulement au symbolisme. C'est ainsi que la Tarasque, la Gargouille, etc., sont des allégories à l'aide desquelles on exprime matériellement des idées spirituelles. Il est évident qu'en attribuant à sainte Marthe de Tarascon et à saint Romain de Rouen, comme un fait réel, ce qui n'est que le symbole de la destruction de l'idolâtrie, on tombera dans la plus lourde erreur. Il en sera de même si l'on explique naturellement le monstre donné comme attribut à sainte Marguerite, le dragon terrassé par saint Georges, etc., etc. En faisant allusion à la signification littéraire de son nom, on a représenté saint Christophe portant le Christ enfant sur ses épaules. Ce fut d'abord un emblème toléré, parce qu'il était compris de tout le monde. Plus tard, il fut condamné et supprimé. Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre presque à l'infini : si l'on s'est

trompé quelquefois sur le sens des représentations symboliques, en transportant de la figure à la réalité des formes allégoriques que s'ensuit-il ? Aucun reproche, assurément, ne peut être adressé à l'Église ni à son enseignement. Serait-il plus raisonnable de contester l'authenticité des actes des saints, la véracité des légendes elles-mêmes ? Non. Les légendes pieuses du moyen âge ne sont pas des fables, et quand même on découvrirait des erreurs qui se seraient glissées au sein de la vérité, elles présenteraient en cela uniquement la condition des choses humaines. On peut consulter à ce sujet la dissertation que nous avons publiée, de concert avec M. le chanoine Manceau, dans l'ouvrage in-folio sur les verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours.

Nous expliquerons ici très-rapidement pourquoi plusieurs saints sont accompagnés d'animaux symboliques. Nous renvoyons le lecteur curieux de voir sur ce sujet de plus amples détails au livre de Jean de Meulen sur les sacrées images.

Saint Georges est représenté terrassant un dragon, parce que, suivant l'histoire apologetique des martyrs, dans Siméon le Métaphraste, il a arraché aux griffes du démon plusieurs chrétiens qui, imitant son exemple, eurent le courage de verser leur sang pour la foi de Jésus-Christ. En faisant le signe la croix, saint Georges chassa un démon de la statue d'Apollon. Témoin de cette merveille, l'impératrice Alexandra embrassa la foi et souffrit ensuite le martyre plutôt que d'y renoncer : elle eut la tête tranchée. Ces faits sont historiques. Les peintres, peu soucieux de l'histoire, et trop souvent ignorant les circonstances principales des événements qu'ils représentent, ont figuré auprès de saint Georges une jeune fille, dans la première fleur de la jeunesse, au lieu d'une femme d'un âge mûr, comme devait être Alexandra.

Plusieurs critiques, combattus énergiquement par Jean de Meulen et par d'autres auteurs, ont prétendu que saint Georges n'avait jamais existé, et que son image était simplement une figure allégorique de Constantin renversant l'idolâtrie et protégeant la religion chrétienne. Voyez Lennain de Tillemont, Mémoires, tom. V, pag. 660.

Pourquoi représente-t-on saint Patrice foulant aux pieds des serpents ? C'est uniquement parce que ce saint fut l'apôtre de l'Irlande, après que l'Angleterre eut été évangélisée par le moine saint Augustin, envoyé par le pape saint Grégoire le Grand. « En Irlande, dit le vénérable Bède (*Histor. lib. 1, cap. 1*), on ne voit aucun reptile ; aucun serpent n'y peut vivre. Car souvent des serpents y ont été apportés de la Bretagne : mais lorsque le vaisseau qui les portait approchait de terre, ils périrent comme frappés par des odeurs de l'air : bien plus, presque tout ce qui vient de cette île a une force très-grande contre le poison. » *In qua insula nullum reptile videri solet, nullus serpens vi-*

vere valet. Nam sepe illo de Britannia allati serpentes, mox ut, proximante terris navigio, odore aeris illius attracti fuerint, interierunt; quin potius omnia pene quæ de eadem insula sunt, contra venenum valent. Le vénérable Bède n'attribue pas précisément l'absence des serpents en Irlande aux mérites de saint Patrice; mais les Irlandais catholiques attribuent à l'intercession de ce grand saint la conservation de la foi catholique dans toute sa pureté, malgré les pernicieuses influences du protestantisme et contre le poison de l'hérésie.

On a coutume de représenter sainte Gertrude, vierge très-célèbre en Belgique, avec des souris et des lérots. On en voit l'explication dans le tome II de la Légende imprimée à Cologne et à Louvain. En voici un extrait : « Il faut remarquer que l'on a coutume de peindre des souris et des loirs ou lérots à côté de sainte Gertrude. Cela ne signifie rien autre chose sinon que cette bienheureuse vierge a vaincu le démon, figuré par ces animaux qui aiment les ténèbres, et qu'elle s'est efforcée, par sa vie sainte et ses enseignements, de rappeler tous ceux qu'elle a pu des ténèbres à la clarté de la lumière éternelle. » *Notandum quod circa imaginem sanctæ Gertrudis solent mures et glires depingi. Hoc nihil aliud significat nisi quod sancta virgo diabolum, qui per tales bestias, tenebras diligentes, designatur, superaverit: et quod alios, quoscunque potuit, de tenebris ad claritatem æternæ lucis, per suam sanctam vitam et doctrinam, revocare laboravit.* Jean de Meulen regarde cette interprétation comme trop mystique; il est cependant très-probable qu'elle est meilleure que celle qu'il propose, et qu'il dit tenir des chanoines de Nivelles. Il prétend que ces animaux sont placés à côté de sainte Gertrude, parce que les eaux d'un puits, situé dans la crypte de l'église qui lui est consacrée, avaient autrefois, quand la piété était plus vive, la propriété de chasser les souris et les loirs des maisons et des champs sur lesquels elles étaient répandues.

Les tableaux de saint Antoine, ermite, sont très-répandus et connus de tout le monde. On avait spécialement recours à saint Antoine pour être préservé ou guéri de la maladie contagieuse connue sous le nom de *feu sacré* ou de *feu de Saint-Antoine*. Les gens du peuple invoquaient encore ce saint pour préserver leurs animaux de tout mal; et, en beaucoup de lieux, en signe de demande et de prière pour obtenir ce bienfait, on nourrit un porc aux dépens de la communauté, et on le désigne sous la dénomination de porc de saint Antoine: ce porc était destiné aux pauvres. Pour porter secours aux malades atteints du *feu sacré*, le pape Urbain II établit un ordre de *Saint-Antoine*. Sarnelli, évêque de Vigilia, rapporte que les moines de l'ordre de Saint-Antoine avaient coutume de nourrir des troupeaux de porcs nombreux, dont le lard était employé dans la guérison des gens atteints du *feu sacré*, et qu'ils les laissaient courir de côté et d'autre, assurés que les *porcs de saint*

Antoine seraient partout reçus et nourris au milieu des autres troupeaux. On regardait comme un grand crime de dérober un de ces animaux, et pour les distinguer, on leur suspendait une clochette au cou. Des écrivains rapportent que quelques-uns de ces animaux, qui couraient librement dans les rues des villes et dans les campagnes, devenaient familiers et s'approvoisaient au point de suivre, à la manière des chiens, les religieux de Saint-Antoine. Imaginez un frère quêteur, appuyé sur son bâton, revêtu de son costume, suivi d'un porc et agitant une clochette pour obtenir des aumônes en faveur des malheureux tourmentés du *feu sacré*, et vous aurez le modèle de toutes les figures communément attribuées à saint Antoine. C'est, en effet, une coutume de peindre les saints protecteurs des ordres religieux dans le costume consacré aux moines qui ont fait profession dans ces ordres.

Quelques auteurs, toutefois, ont pensé que saint Antoine est accompagné de la figure d'un animal immonde, pour marquer que ce grand serviteur de Dieu a surmonté les tentations du démon et a triomphé de tous les plaisirs de la chair.

Nous n'avons rien à dire ici des animaux monstrueux que les peintres se sont plu à représenter dans ce qu'ils appellent la *tentation de saint Antoine*. Braughel l'ainé et David Téniers, ainsi que Raphaël Sadler et J. Callot, ont créé, dans leur imagination et avec leur pinceau, mille formes fantastiques où le ridicule le dispute souvent à la bizarrerie. Le sujet de la *Tentation de saint Antoine* est fondé sur un passage de saint Athanase, évêque d'Alexandrie, dans la Vie qu'il a écrite de saint Antoine.

IV.

A l'article **EMBLÈMES** nous avons indiqué les emblèmes ou attributs des principaux saints. Il y en a quelques-uns qui sont formés par des animaux, comme celui de sainte Agnès, vierge et martyre, qui est un petit agneau. *Voy. le mot EMBLÈMES.*

Pendant toute la durée du moyen âge, et surtout au XIII^e siècle et durant la période ogivale, on plaçait sur les pierres tombales, les tombeaux sculptés en relief et les cuivres funéraires, sous les pieds des défunts, des figures d'animaux, avec une intention symbolique. On y voit le plus fréquemment un lion, emblème du courage, de la force et de la domination, sous les pieds des chevaliers; et un chien, symbole de la fidélité, sous les pieds des dames. Quelquefois c'est un monstre, et on y reconnaît sans peine une allusion à ce verset des Psaumes : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, conculcabis leonem et draconem.* On voulait dire, par cette figure allégorique, que le défunt avait vaincu le démon et qu'il triomphait, avec les bienheureux, dans la gloire du ciel.

V.

Nous pourrions donner ici quelques détails sur les animaux employés symbolique-

ment dans les armoiries; mais nous serions entraîné trop loin. Nous renvoyons à notre article ZOOLOGIE MYSTIQUE. Terminons par une citation de l'ouvrage de madame Félicie d'Azac, intitulé : *Mémoire* sur trente-deux statues symboliques observées dans la partie haute des tourelles de Saint-Denis. « Le principe fondamental et la source la plus féconde des significations morales attribuées aux animaux sont des textes de l'Écriture expliqués uniformément dans ses nombreux commentateurs; ayant acquis force de loi et plus sacrés que les proverbes dont ils partageaient l'énergie, la vogue et la publicité, ils remplissent au moyen âge les sermons et les homélies, les œuvres des théologiens et des liturgistes, et on les voit partout dans l'art. Alors ils règnent dans la science, ils s'infiltrent dans le langage et tiennent une grande place dans tout ce que laisse ce temps. Leur empire sur la pensée s'étend dans cette période jusqu'aux mensonges du sommeil. Richaume, abbé cistercien, rêvant au fond de sa cellule d'une poule grattant la terre, d'un chien aboyant et d'un coq, ne lit dans ces illusions vaines qu'un avertissement d'en haut pour réveiller sa négligence, parce que ces trois hiéroglyphes figurent les prédicateurs, les gardiens et les pasteurs des âmes. Du v^e au xvi^e siècle, on voit ces idées reproduites dans de merveilleuses légendes et dans les visions fantastiques d'Othlon, de Wettin, du moine Robert ou Henri, de Tundal, du frère Albéric, de Karl le Chauve, d'Adam de Ros, etc., qui ont inspiré tant d'œuvres d'art dans toute l'Europe chrétienne. Là viennent figurer en foule tous ces dragons, tous ces griffons, tous ces aspics, tous ces reptiles, tous ces monstres imaginaires qui désignaient en même temps les vices de l'homme en ce monde et les tourments des damnés dans les géhennes infernales. Dès la fin du xii^e siècle, les allusions les plus communes des trois règnes de la nature sont classées dans des catalogues et des traités particuliers pour l'utilité des artistes et pour les lecteurs placés en dehors de ce qu'on nommait la *clergie*. Telle est l'origine des *bestiaires*, des *volucraires*, des *lapidaires*, etc., dont on trouve encore un bon nombre parmi les manuscrits latins, romans, anglo-normands, tudesques, gardés dans toutes les bibliothèques savantes de l'Europe, à Paris, à Londres, à Cambridge, à Oxford, à Amsterdam, à Berlin. La plupart sont dus à des *clercs*, comme celui de la bibliothèque Royale traduit en roman d'une œuvre latine du *clerc Guillaume*. Tous citent surtout la Genèse, *Salmons* (Salomon), *Isaïas*, *Jérémiás*, *S. Pol*, *Bède*, *Ysidrus* (saint Isidore de Séville), très-souvent *Aristote* et *Plinius* (Pline), presque tous et par-dessus tout, un traité qu'ils désignent unanimement sous le titre de *Physiologus*. »

ANGLAIS (STYLE). — Les archéologues anglais emploient fréquemment le mot de *style anglais* dans la description des monuments de la période ogivale, qui s'élèvent dans leur île. Nous avons traité cette question assez longuement à l'article OGIVE; en

recherchant l'origine historique non pas uniquement de l'arcade aiguë, que l'on nomme *ogive*, mais du style ogival, si bien caractérisé par un ensemble de lignes, de moulures, de formes, d'ornements particuliers, nous avons exposé les divers sentiments exprimés à ce sujet. Il nous semble qu'il a été clairement démontré que l'architecture ogivale n'était pas d'origine anglaise, et que, par conséquent, la dénomination de *style anglais* était tout à fait impropre et devait disparaître du vocabulaire archéologique. Dans les questions de science et d'histoire, il faut être exact et juste avant tout, et savoir sacrifier à la vérité les préventions nationales et l'orgueil du pays. Nous n'avons jamais demandé que l'architecture à ogive fût appelée *architecture française*, quoiqu'elle ait germé, jeté ses premières racines et pris ses premiers développements en France, ainsi qu'il est prouvé par des documents historiques irrécusables. Les monuments érigés sous l'inspiration de cette grande et noble architecture, qui a pris un si brillant essor à la fin du xii^e siècle et au commencement du xiii^e, appartiennent plutôt à l'influence chrétienne, à l'action vivifiante de la foi catholique, qu'à une nation ou à une province en particulier.

Comme nous retrouvons toujours la dénomination de *style anglais* jusque dans les publications archéologiques les plus modernes de l'Angleterre, spécialement dans les *Glossaires d'architecture* édités à Oxford par M. Henri Parker, nous croyons qu'il est utile de revenir sur ce sujet en quelques mots, et de montrer historiquement qu'aucun style d'architecture au moyen âge n'appartient en propre à la Grande-Bretagne.

Nous avons à combattre l'opinion du savant Milner et de beaucoup d'antiquaires anglais. Ce sera une raison de préciser parfaitement les faits, afin de mettre en évidence l'opinion que nous soutenons.

Et d'abord, quant à ce qui concerne les monuments de l'art chrétien primitif en Angleterre, l'histoire nous apprend, au témoignage du vénérable Bède, que, dans les constructions les plus importantes de la Grande-Bretagne, on se servit d'ouvriers tailleurs de pierre et d'ouvriers de tout genre amenés du continent. D'ailleurs, ces constructions antiques ont à peu près entièrement disparu du sol, et personne aujourd'hui ne parle plus guère du *style saxon*. Il en est des Saxons comme des Lombards, comme de tous les peuples plus ou moins barbares de cette époque: ils n'ont point eu d'architecture qui leur fût propre; ils n'ont bâti, en les supposant laissés à eux-mêmes, que d'après les traditions léguées dans l'île par les Romains, traditions obscures et dégénérées, d'autant plus que les Romains, qui fondaient partout des monuments, n'en ont pas laissé un seul de quelque importance en Angleterre. Les constructions des anciens Saxons étaient grossières, imparfaites, et ne seraient jamais parvenues entières jusqu'à nous, lors même que les vainqueurs les auraient laissées

subsister. Si l'on en rencontre quelques débris, quelques fragments, ce ne peut être que dans les cryptes ou les constructions inférieures des vieilles cathédrales. A l'article Saxon, nous avons inséré une petite notice traduite du *Glossary* publié par M. John Henry Parker. Nous y renvoyons le lecteur : nous y donnons quelques détails assez curieux et nous y discutons la théorie des antiquaires anglais.

En France, nous sommes souvent arrêtés dans nos investigations archéologiques sur les vieux monuments, par un genre de difficulté qui n'existe pas en Angleterre. On y connaît peu, du reste, il faut en convenir, cette manie qui nous a fait perdre tant de temps et de paroles, sur le continent, et qui consiste à vieillir de deux ou trois cents ans les monuments du xi^e ou du xii^e siècle. En Angleterre, l'époque de la conquête normande est une date bien déterminée, et ce n'est guère qu'à partir du règne du roi Guillaume, c'est-à-dire, depuis 1060, qu'ont été bâties les plus anciennes églises encore debout sur le sol anglais. En se partageant le sol, les compagnons de Guillaume semblaient s'être donné le mot pour faire partout table rase : églises et châteaux s'écroulèrent de tous côtés pour faire place à des châteaux et à des églises bâtis à la manière normande. La fièvre de reconstruction qui s'était déclarée vers l'an 1000 en Italie, en France, en Allemagne, ne pénétra en Angleterre qu'avec la conquête; mais elle y devint d'autant plus ardente, qu'au plaisir de bâtir dans un style nouveau se mêlait, chez la nation conquérante, le désir tout politique de consacrer et de légitimer, en quelque sorte, sa prise de possession. En moins d'un siècle, la face du pays fut entièrement mise à neuf, et il ne subsista plus que des vestiges de l'ancien état de choses. Aussi, M. Rickman, dans les *cathédrales d'Angleterre* éditées par M. Wincles, au rapport de M. L. Vitet, ne peut citer que vingt fragments de monuments tant religieux que militaires, qu'il suppose pouvoir remonter à une époque antérieure à la conquête, et encore parmi ces fragments, ajoute le même M. Vitet, en est-il plus d'un qu'il est permis de croire moins ancien.

Les monuments élevés par les conquérants ne furent point bâtis dans un style différent de celui qui régnait en France, en général, et en Normandie, en particulier. L'importation de l'architecture romano-byzantine en vogue sur le continent fut subite et complète. Non-seulement on avait transporté les architectes, les ouvriers; mais les pierres elles-mêmes; les pierres de Caen, toutes taillées, toutes façonnées, avaient été expédiées à grands renforts de barques et de navires. Ici, c'est Thomas, c'anoine de Bayeux, qui reconstruit de fond en comble le Minster d'York; là, c'est Remigius, moine de Fécamp, qui élève, en quelques années, une vaste basilique sur l'emplacement de l'église de Lincoln, et qui meurt la veille de la dédicace, le 1^{er} mai 1092. Lanfranc, abbé de Caen, n'est pas plutôt nommé archevêque

de Cantorbéry et primat d'Angleterre, qu'il renverse l'ancienne église et en érixe une nouvelle. Gondulf, moine de l'abbaye du Bec, près Rouen, est consacré évêque de Rochester, en 1077, et aussitôt il rebâtit son église. Il en est de même à Durham, à Wells, à Norwich, à Bristol, partout des abbés ou des moines normands qui, à peine devenus évêques, se hâtent d'exercer ces talents d'architecte que quelques-uns d'entre eux possédaient à un haut degré, et qui étaient encore à cette époque un privilège exclusivement ecclésiastique.

Ainsi, la grande architecture chrétienne du xi^e siècle ne prit pas naissance en Angleterre; elle y fut transplantée. Les Normands y portèrent leurs cathédrales, pour ainsi dire, toutes bâties. Par conséquent, les Anglais ne peuvent avoir aucune prétention ni quant à l'origine, ni quant aux développements de cette belle architecture romano-byzantine qui a présidé à la construction de si vastes et si somptueux édifices dans toutes les parties de la France et dans les provinces allemandes baignées par le Rhin.

La reconstruction des monuments religieux en Angleterre, dans la dernière partie du xi^e siècle, entreprise avec de grandes précautions de solidité, a dû nécessairement laisser des traces durables et nombreuses : Aussi les édifices en style normand ne sont-ils pas rares aujourd'hui en Angleterre. On y compte vingt-deux cathédrales, et, sur ce nombre, il y en a quinze qui conservent encore des parties considérables de leur construction normande. Aucune d'elles cependant n'appartient totalement à cette époque : celles qui ont conservé le plus complètement leur physionomie normande sont les églises de Durham, de Péterborough et de Norwich.

Au xii^e siècle, le seul changement introduit par les habitants de la Grande-Bretagne dans le style romano-byzantin importé par la conquête, c'est une modification dans l'ornementation générale, modification malheureuse, altération, et non perfectionnement. Les sculptures, au xii^e siècle, sont bien moins nombreuses en Angleterre qu'en Normandie. En Angleterre, on ne voit, en général, que des chapiteaux purement cubiques, comme à Cologne et sur les rives du Rhin; il est très-rare de les trouver revêtus de ces beaux rinceaux, de ces feuilles si variées et si élégantes, et surtout de ces nombreuses figures d'hommes et d'animaux qui abondent dans nos églises à plein cintre de France. Les seuls ornements fréquemment employés dans celles d'Angleterre sont des ornements inanimés, des bâtons rompus, des perles, des têtes de clous et de diamants.

Les voûtes en bois, d'un caractère si original, construites en Angleterre à toutes les époques archéologiques, paraissent propres à ce pays et appartiennent, à proprement parler, au style anglais. Chez nous, il en existait sans doute de semblables, dit M. L.

Vilet: mais nous n'en possédons actuellement aucune, et il est bien plus vraisemblable que l'art de bâtir des voûtes en bois est propre à l'Angleterre, tandis que l'art de les construire en pierre a toujours été en faveur en France.

Le style romano-byzantin, importé par les Normands, après 130 ans environ de durée, après avoir créé tant de chefs-d'œuvre, commence à être abandonné à la fin du règne de Henri II, c'est-à-dire en 1189. Le style qui lui succède et qu'on désigne en Angleterre sous le nom de *style anglais primitif* (early english) correspond, sauf de rares exceptions, à notre premier style gothique, celui qui a pour signe distinctif l'ogive dans toute sa pureté, l'ogive à lancette, et ce grandiose de proportions, qui caractérise dans toute architecture le plus haut degré de perfection.

Entre ce style nouveau et le style normand, la transition semble avoir été singulièrement brusque en Angleterre. On n'y voit presque pas d'exemples de ces monuments où l'ogive encore naissante s'essaie timidement, et vient se poser, comme par hasard sur deux piliers qui semblent plutôt destinés à porter un arc semi-circulaire : monuments mi-partie, qui matériellement sont à ogives, mais dont l'esprit est encore tout à plein cintre. Telle est en partie Notre-Dame de Noyon, l'abbaye de la Trinité à Fécamp, la belle église à coupole de Souillac, et tant d'autres qu'on rencontre dans toutes nos provinces, et qui offrent des modèles aussi variés qu'intéressants de cette architecture de transition. Il semble que l'Angleterre n'ait pas assisté, comme la France, à cette lutte persévérante des idées anciennes contre les idées nouvelles et qu'elle n'ait pas vu comme nous le vieux type architectural lutter pied à pied contre son jeune rival et lui disputer le terrain, en quelque sorte, pierre par pierre. En Angleterre le combat, s'il a existé, n'a pas laissé de traces; le style à ogives semble s'y être introduit de la même manière que le style normand 130 ans auparavant, c'est-à-dire après sa première enfance, lorsqu'il était déjà sorti des essais et des tâtonnements, lorsqu'il avait acquis assez de force et de maturité pour régner souverainement et sans partage.

Il ressort évidemment de ces faits que le style ogival n'a pas eu son origine en Angleterre. Pourquoi l'appellerait-on *style anglais*? Il est incontestable, d'après les dates historiques de la fondation des principaux édifices de l'ère ogivale, que le style ogival primitif ou à lancettes avait déjà présidé à l'édification de plusieurs magnifiques basiliques en France, avant de rien diriger en Angleterre ou en Allemagne. Tous les efforts de l'esprit systématique ne peuvent rien contre des faits historiques. Et, comme d'autre part, le style ogival, à cause de son admirable ensemble, n'a pas été créé en un jour, en un instant, et qu'il a nécessairement dû passer par des phases d'évolution, comme c'est la condition de tous les beaux-arts; comme, en Angleterre, on ne voit aucun

monument de transition entre le style à plein cintre et le style à ogives, tandis qu'en France les édifices de ce dernier genre sont extrêmement communs: il est de notre droit d'en conclure que l'architecture ogivale n'est *anglaise* sous aucun rapport.

Nous conviendrons, maintenant, ces concessions étant faites, que l'art ogival n'a pas tardé à prendre en Angleterre une physiologie spéciale. Ce sont toujours et invariablement les mêmes profils, les mêmes moulures, la même disposition d'arcades et de piliers, en France, en Allemagne et en Angleterre; mais à côté de cette analogie dans les détails, il y a en Angleterre des différences dans le plan. Nos églises, comme celles d'Allemagne, se terminent en hémicycle, aussi bien sous la période à ogives que sous la période précédente: l'abside se prolonge davantage, mais elle finit toujours par aboutir à une partie semi-circulaire, et toutes les chapelles qui se groupent alentour affectent cette même forme. En Angleterre, au contraire, dès que le style normand est abandonné, vous ne trouvez plus d'absides en hémicycle; toutes les églises se terminent carrément. (*Voy. ABSIDE.*)

Nous le disons de rechef, le style ogival primitif n'est pas le moins du monde un *style anglais*; c'est encore une transplantation. Mais pour donner quelque idée de l'architecture ogivale en Angleterre et des merveilles qu'elle y a produites, nous ne saurions mieux faire que de placer ici une note très-courte sur quelques édifices célèbres du XIII^e siècle. L'abbaye de Westminster et particulièrement sa façade nord, le minster de Weverley, le transept méridional d'York, la façade de Lincoln, offrent d'admirables modèles du style à lancettes. Il est impossible de donner à ce genre d'architecture une expression plus noble, un caractère plus hardi, plus sublime. Quant à la cathédrale de Salisbury, que les Anglais regardent comme le type du genre, comme la perfection des perfections, c'est assurément un magnifique édifice; ses proportions sont grandioses, son plan est d'une ordonnance simple, d'une symétrie parfaite, on le saisit d'un coup d'œil; sa façade est brillante et délicatement ornée, sauf les portes, qui sont pauvres et sentent le village; elle est surmontée d'une flèche en pierre d'une grande élévation et d'une extrême richesse. (*Voy. AIGUILLE.*) Enfin, à l'intérieur, l'église est d'une merveilleuse régularité, mais en même temps d'une froideur inexprimable; cette froideur provient de l'absence complète de toute espèce de sculpture; il n'y a pas dans l'église entière la trace d'un seul coup de ciseau; rien qui sente la main de l'homme, rien de vivant, rien d'animé: les chapiteaux sont tous pareils et se composent de deux ou trois petites moulures qui semblent faites mécaniquement.

Néanmoins, on comprend l'immense réputation de cette abbaye de Salisbury, d'abord parce que, malgré ses imperfections de détail, c'est un des édifices les plus grands et

les plus complets qu'on puisse voir ; ensuite parce que, indépendamment des mérites du tableau, le cadre a des attraits merveilleux. C'est un privilège de la plupart des églises anglaises que de se marier à la verdure, mais il n'en est peut-être pas qui soient ombragées par des arbres aussi imposants, aussi gigantesques, que ceux de l'abbaye de Salisbury. Il faut voir d'un côté ces ormes séculaires et ce tapis d'un gazon fin et brillant sur lequel l'église semble mollement assise ; de l'autre ce vaste cloître, silencieux, désert, mais si bien tenu, si respecté, que les moines semblent l'avoir quitté la veille et devoir, après l'office, venir encore s'y promener. Un tel ensemble ne peut pas se décrire, mais on comprend quel relief, quel éclat il prête aux beautés de cette cathédrale.

Si vous entrez dans le cloître, si vous suivez ses longues voûtes, bientôt vous arriverez devant un porche élégamment orné, qui vous introduira dans une grande rotonde octogone, toute à jour, éblouissante de clarté, et dont nous chercherions vainement un modèle sur le continent. C'est la salle du Chapitre (*Chapter house*.) Au centre s'élève une longue colonne de pierre, ou plutôt ce n'est pas une colonne, c'est le tronc d'un vaste palmier dont la tête se recourbe comme un parasol immense et abrite de ses rameaux symétriques tout le centre de la rotonde, en se rattachant à huit fragments d'autres palmiers qui s'élancent de chacun des angles de l'octogone.

Il est impossible de rien imaginer d'aussi gracieux, d'aussi léger et en même temps d'aussi majestueux que cette disposition de voûtes. Les féeries de l'Alhambra n'ont rien qui surpasse en élégance fantastique ces berceaux de palmiers, et le goût le plus pur, le plus sévère, n'a pas un reproche à faire à ces arêtes si bien suivies, à ces courbes si bien calculées, à ce plan si simple et si riche à la fois. Nous n'avons rien en France qui puisse donner une idée de cette délicieuse décoration. Pour l'art de disposer les voûtes, dit M. Vitet, auquel nous empruntons ces détails, les Anglais sont évidemment nos maîtres : ils s'y sont livrés avec une aptitude toute particulière ; c'est de ce côté qu'ils semblent avoir dirigé presque exclusivement et leur imagination et leurs études : aussi sont-ils parvenus à produire dans ce genre des effets d'une variété et d'une richesse extraordinaires ; mais de toutes les dispositions qu'ils ont inventées, je ne crois pas qu'il y en ait une de plus originale et de plus heureuse que ces berceaux de palmiers. Les salles capitulaires de Lincoln, de Wells, d'York, en offrent des exemples non moins remarquables que celle de Salisbury. On retrouve aussi ce genre de voûtes dans l'octogone d'Ely et dans deux monuments charmants où elles ont été employées avec un rare bonheur, la chapelle royale de Windsor et la chapelle de la Vierge à Péterborough.

II.

Pendant le cours du xiv^e siècle, une révolution s'opère dans le style ogival en France et en Angleterre. Par opposition à la dénomination de *style ogival à lancette* donnée à l'architecture ogivale du xiii^e siècle, on nomme *style rayonnant* celui qui se développa au xiv^e, de même qu'on nomme *style flamboyant* celui qui domina au xv^e siècle et au commencement du xvi^e. Les Anglais nomment *style anglais décoré* le style ogival du xiv^e siècle, quoique les monuments de cette époque n'offrent en Angleterre, comme en France et en Allemagne, que des caractères semblables, presque identiques. Les différences qu'on y remarque accusent une école particulière, mais elles ne suffisent pas pour établir un *style d'architecture* à part. Si les Anglais montrent avec un juste orgueil la nef de la cathédrale d'York, nous mettons en parallèle la belle église de Saint-Ouen, de Rouen, et il est aisé de se convaincre que, dans les deux pays, l'art ogival a suivi la même marche et les mêmes développements. S'il y a une différence à noter, elle n'est pas dans le style de l'architecture, elle est uniquement dans les dates. En France, nous sommes généralement en avance d'un demi siècle, au moins, sur l'Angleterre. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la chronologie.

Tandis que l'art ogival, au xv^e siècle et au commencement du xvi^e, développait dans nos églises ces formes flamboyantes et ces ornements fantastiques d'un goût si varié et généralement si pur, il suivait une marche bien différente dans les monuments anglais. Alors naquit et se développa le style que les Anglais nomment *style perpendiculaire*. Pour cette fois, le *style anglais perpendiculaire* est bien réellement anglais et exclusivement anglais. Nous ne voyons nulle part, ni en France, ni en Allemagne, ni en Belgique, de ces meneaux perpendiculaires, comme on les observe en Angleterre dans tous les édifices sans exception, soit religieux, soit civils. A partir des Tudor, ce *style perpendiculaire* préside à la construction de mille édifices ornés avec une grande magnificence. Pendant la période du style flamboyant et dans les années qui précèdent immédiatement la Renaissance, on a bâti chez nous des voûtes ornées de nervures saillantes chargées de filets nombreux et maigres ; c'est le règne des moulures prismatiques et des lignes finement découpées : c'est aussi le règne des pendentifs aux voûtes, des dentelles, des festons, des broderies en pierre. Mais quelque riches que soient nos constructions, elles ne peuvent rivaliser avec les constructions contemporaines de l'Angleterre. La chapelle de Henri VII à Westminster, qui passe avec raison pour le type du genre, produit une impression profonde et surtout une surprise extraordinaire. Les vieilles bannières, les armoiries, les tombeaux, les stalles d'antique bois de chêne, l'obscurité du vestibule, y sont bien pour quelque chose ; mais le mo-

nument par lui-même, n'en est pas moins d'un effet merveilleux. On est comme étourdi par ces milliers de nervures qui s'élancent et se croisent sur votre tête comme les fusées d'un bouquet d'artifice. Il en est de même dans la grande chapelle de Cambridge (*King's college chapel*) ; le luxe de la décoration des voûtes ne peut pas être poussé plus loin.

Le style anglais perpendiculaire est donc un style vraiment national en Angleterre ; aussi les Anglais l'ont-ils employé avec une prédilection marquée pendant fort longtemps et dans une grande quantité de monuments. Il produit des effets piquants d'ornementation et se prête admirablement à tous les caprices de la décoration. Ce n'est pas toutefois que toutes les inspirations en aient été également heureuses. Ainsi les fenêtres de vastes dimensions remplies de meneaux perpendiculaires, quelque bien travaillés que soient ces meneaux, ne sont pas élégantes ni légères. Les meneaux disposés d'une manière gracieuse et monotone prennent l'aspect de grilles de prison. Que les grilles d'une prison soient dorées, elles n'en sont pas moins désagréables, et l'esprit n'en reçoit que des impressions pénibles ; ce qui achève de donner à ces fenêtres ainsi grillées l'aspect d'ouvertures de prison, c'est qu'une ou deux divisions transversales viennent presque toujours couper horizontalement les meneaux perpendiculaires. C'est peut-être là ce qui produit le plus mauvais effet, car il est de l'essence de l'architecture gothique d'être exclusivement pyramidale, même dans ses moindres parties, depuis la base de l'édifice jusqu'à son sommet ; par conséquent, toute introduction de lignes horizontales est un contre-sens et un oubli de la véritable tendance du système. Cette règle, que tous les pays ont religieusement observée pendant le XIII^e et le XIV^e siècle, que la France et l'Allemagne respectent encore jusqu'au XVI^e, les Anglais, dans leur style favori, paraissent l'avoir complètement méconnue : non-seulement ils défigurent la décoration de leurs fenêtres par l'introduction de lignes transversales, mais ils coupent souvent de la même façon les grandes arcades centrales de leurs églises, et à l'extérieur, ils font sans cesse dominer certaines parties horizontales qui, en interrompant les lignes ascendantes, donnent à la construction un caractère mixte, indécis, bâtarde et lourd.

C'est par suite de ce système qu'ils tiennent presque toujours leurs toits aplatis et qu'ils les cachent même complètement toutes les fois que cela est possible. Singulière méprise ! amalgame mal entendu des idées italiennes et des idées du Nord ! Comme si les lois de l'architecture horizontale pouvaient s'appliquer impunément aux constructions gothiques ; comme si un toit saillant, élevé, aigu, n'était pas le couronnement naturel, le complément nécessaire d'un édifice à ogive !

Enfin, nous trouvons encore une dérogation au véritable esprit de l'architecture à ogive dans ces longues lignes de petits cré-

neaux qui festonnent horizontalement la crête de presque toutes les églises élevées dans le style anglais. Autant il est curieux et pittoresque de découvrir de temps en temps une église sérieusement crénelée, c'est à dire garnie de véritables créneaux derrière lesquels on sent qu'un homme d'armes a pu s'abriter et combattre, comme à la façade de Saint-Denis, à la cathédrale de Narbonne et dans quelques-unes de nos églises des Pyrénées, autant cet incident historique ajoute d'intérêt et de charme au monument, autant l'effet devient mesquin et monotone lorsqu'il se répète continuellement, et lorsque ces soi-disant créneaux ne sont qu'un ornement banal et obligé qu'on applique à toute espèce de construction.

III.

Résumons tout ce qui a été dit précédemment sur le caractère propre de l'architecture religieuse au moyen âge en Angleterre. On ne reconnaît actuellement dans la Grande-Bretagne que des débris peu considérables de l'architecture chrétienne primitive ou romano-byzantine primordiale : les Anglais ont nommé cette architecture *saxonne* ; c'est un terme impropre. Au XI^e siècle, l'Angleterre se couvre d'édifices religieux et militaires : ces constructions sont faites ou dirigées par les Normands. L'architecture de cette époque, ou architecture romano-byzantine secondaire est donc une importation en Angleterre. Au XII^e siècle, on ne voit, dans ce pays aucun monument de la transition de la période romano-byzantine à la période ogivale : la transition se fait en France. Les Anglais ne peuvent donc prétendre avoir donné naissance, dans leur île, à l'art ogival proprement dit. Au XIII^e comme au XIV^e siècle, on remarque, l'histoire en main, que l'Angleterre est en retard sur la France pour la plupart des monuments de grande importance : cependant l'art ogival s'y élève à une très-haute perfection. Enfin, au XV^e siècle, l'art gothique prend en Angleterre un caractère particulier : le *style anglais perpendiculaire* est réellement propre à l'Angleterre. Par conséquent, en dernière analyse, l'Angleterre ne peut revendiquer que ce *style perpendiculaire* comme lui appartenant spécialement.

IV.

D'après le Glossaire de Ducange, on connaissait, au moyen âge, sous le nom d'*ouvrage anglais*, des broderies d'un genre particulier pour les vêtements sacrés. Les broderies anglaises étaient célèbres sur le continent, et elles sont désignées dans les inventaires sous la dénomination d'*opus Anglicum*. *Quinque aurifrigia quorum tria sunt de opere Cyprensi, et unum est de opere Anglicano.* (Ducange, 438.)

ANNEAU. — I. L'anneau d'un évêque fait partie des ornements pontificaux. Les rois de France et les empereurs investissaient anciennement les évêques et les archevêques en leur donnant la crosse et l'anneau,

L'anneau est un signe de dignité ; la formule de la bénédiction de l'anneau destiné à l'évêque le fait envisager symboliquement comme le sceau de la foi et le signe de la protection céleste. L'usage de l'anneau pour les évêques est très-ancien. Le iv^e concile de Tolède, tenu en 633, en parle au chap. 28, où il ordonne qu'un évêque déposé, s'il est trouvé innocent dans un second concile, ne pourra être rétabli qu'en recevant des mains d'un évêque, devant l'autel, l'étole appelée *orarium*, l'anneau et le bâton ou la crosse.

Anciennement les évêques portaient l'anneau au doigt index de la main droite : une verrière de l'église métropolitaine de Tours, peinte à la fin du xv^e siècle, montre un évêque, en costume épiscopal complet, portant ainsi l'anneau. Mais comme pour la célébration des saints mystères on était obligé de le mettre au quatrième doigt, l'usage s'établit de le porter constamment à ce doigt. Grégoire IV, dès le ix^e siècle, dit que l'anneau épiscopal ne se porte pas à la main gauche, mais à la droite, parce que celle-ci est plus noble, et que c'est d'ailleurs de cette main que se donne la bénédiction.

L'anneau épiscopal doit être d'or et enrichi d'une pierre précieuse. On possède à Paris, au cabinet des antiques, de magnifiques anneaux d'évêques. Dans les trésors des cathédrales, on en conservait de très-précieux ; ils ont disparu à la révolution. Nous en trouvons l'indication dans les inventaires, et les détails qui y sont donnés sont bien propres à en faire davantage regretter la perte. M. Pugin, dans son Glossaire des ornements ecclésiastiques, donne un extrait de l'inventaire de deux illustres cathédrales anglaises. Cet extrait peut donner l'idée des richesses en ce genre qui existaient dans les anciens trésors des églises.

Anneaux épiscopaux appartenant autrefois à la cathédrale d'York. — Un grand anneau épiscopal, orné d'une émeraude entourée de quatre rubis et de quatre belles perles, donné par Thomas Greenfiel, archevêque d'York. — *Item*, un anneau épiscopal avec une grosse perle entourée de petites perles et de pierres précieuses. — *Item*, un anneau pontifical avec un grand saphir et douze perles ayant appartenu à l'archevêque d'York, lord Richard Scrope. — *Item*, un anneau d'or avec un rubis balais, ayant appartenu à M. Walter Gifford. — *Item*, trois anneaux pontificaux, avec beaux saphirs. — *Item*, deux petits anneaux, dont un avec un saphir et l'autre avec une émeraude. — *Item*, trois anneaux d'or, l'un avec une émeraude, les deux autres avec un rubis balais ; l'un d'eux carré et un autre rond. — *Item*, six anneaux d'or, dont un orné des images d'Adam et d'Eve, l'autre orné de pierres précieuses nommées rubis balais, un autre avec un saphir, un autre avec une émeraude, et le sixième avec un rubis balais. (*Dugdale, Monasticon Anglicanum.*)

Anneaux appartenant autrefois à la cathédrale de Cantorbéry. — « Unus annulus quadratus magnus cum smaragdine oblongo, et

quatuor pramis et quatuor garnettis. — *Item*, annulus magnus cum saphiro et quatuor pramis, cum quatuor margaritis. — *Item*, annulus magnus cum saphiro oblongo. — *Item*, annulus cum saphiro nigro, in quatuor cramponibus, ex omni parte discooperto. — *Item*, annulus Johannis archiepiscopi cum saphiro nigro cum octo granis smaragdinis. — *Item*, annulus Roberti de Winchelese archiepiscopi, cum saphiro aquoso oblongo, cum sex granis smaragdinis et sex parvis garnettis. — *Joyaux de saint Thomas.* — Annulus pontificalis magnus, cum rubino rotundo in medio. — *Item*, annulus magnus cum saphiro nigro, qui vocatur lup. — *Item*, annulus minor cum saphiro nigro, qui vocatur lup. — *Item*, annulus cum saphiro quadrato aquoso. — *Item*, annulus cum lapide oblongo qui vocatur turkoysse. — *Item*, annulus unus cum chalcedonio oblongo. » (*Histoire de la cathédrale de Cantorbéry, par Dars.*)

II. Les abbés réguliers portent aussi l'anneau comme marque de leur dignité. On croit que saint Léon IX, en 1050, visitant le fameux monastère du Mont-Cassin, accorda à l'abbé le privilège de porter l'anneau. Dans la suite, les souverains pontifes concédèrent le même privilège à plusieurs autres abbés, en sorte que plus tard tous les abbés le reçurent de droit commun.

Le pontifical romain ne fait aucune mention de l'anneau dans la bénédiction des abbeses. Dom Claude de Vert fait néanmoins observer qu'il y a des abbeses qui étendent le cérémonial et se font pareillement donner par le prélat la croix, la crosse et l'anneau.

III. Innocent III, dans la lettre qu'il adresse à Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, en lui envoyant quatre anneaux, lui explique ce que signifient les couleurs des pierres précieuses dont ils étaient enrichis. Le vert de l'émeraude est le symbole de ce que nous devons croire ; le bleu du saphir, celui de ce que nous devons espérer ; le rouge du grenat est l'emblème de ce que nous devons aimer ; et la couleur brillante de la topaze, le symbole de nos actions vertueuses.

IV. Les brefs apostoliques sont scellés de l'anneau du pécheur. Il y a environ 450 ans que ce terme est en usage. Ce sceau s'appelle ainsi, parce qu'il porte l'image de saint Pierre. (*Voy. à ce sujet Hierolexicon par Macri. Voy. encore SCAEU.*)

V. Les premiers chez lesquels nous trouvons l'usage de l'anneau sont les Hébreux, *Genèse*, chap. xxxviii, vers. 10, où il est dit que Juda, fils de Jacob, donne son anneau à Thamar pour gage de sa parole. Les Egyptiens dans le même temps en usaient aussi, *Genèse*, xli. Pharaon tire son anneau de son doigt et le met entre les mains de Joseph, pour marque de la puissance qu'il lui donne. Au III^e livre des *Rois*, chap. xxi, vers. 8, Jézabel se sert de l'anneau du roi pour cacher la lettre où est écrit l'ordre qu'elle envoie de faire mourir Naboth. Les Chaldéens et les Babyloniens s'en servaient de même, au té-

moignage de Daniel (vi, 17 ; xiv, 10). Les Perses s'en servaient aussi, comme il paraît par le livre d'Esther (*Cap. viii, 10*) et par Quinte-Curce (*Lib. vi, cap. 6*), où il dit qu'Alexandre cachetait de son ancien anneau les lettres qu'il envoyait en Europe, et de l'anneau de Darius celles qu'il envoyait en Asie. Pour les Grecs, Pline croit (*Lib. xxxiii, cap. 1*) qu'au temps de la guerre de Troie, ils n'avaient point encore l'usage de l'anneau. La raison qu'il en donne, c'est que Homère n'en parle point, et que quand il s'agit d'envoyer des lettres, ou de renfermer des habits précieux et des vases d'or et d'argent dans des cassettes, on les lie, on noue les liens ; suivant Homère, jamais on n'imprime la marque de l'anneau. (*Voy. le vi^e liv. de l'Iliade, et le viii^e de l'Odyssée*). Les Sabins avaient des anneaux dès le temps de Romulus, au rapport de Denys d'Halicarnasse, liv. II. Les Étruriens en avaient aussi du temps des rois de Rome, témoin les anneaux que le vieux Tarquin prit aux magistrats d'Etrurie après les avoir vaincus (*Ibid., lib. I, cap. 5*). Pline croit que cet usage avait passé de Grèce à ces habitants d'Italie ; et c'est de l'un ou de l'autre de ces peuples qu'il se transmit aux Romains. Il ne s'y introduisit cependant pas d'abord. Pline ne sait lequel des Romains a commencé d'en porter ; il assure que la statue de Romulus, qui était au Capitole, n'en avait point, ni même aucune autre que celle de Numa et de Servius Tullius. Celle de Brutus même n'en portait point, ni celles des Tarquin, quoique originaires de Grèce, d'où Pline croit que cet usage avait passé en Italie. Les anciens Gaulois et les Bretons, peuple originaire des Gaules, portaient des anneaux ; mais les paroles de Pline, qui le rapporte au même chapitre, ne nous donnent point à entendre si l'anneau avait, chez ces peuples, d'autre usage que l'ornement. Les Francs en portaient aussi, et l'on a trouvé dans le tombeau de Childéric son anneau d'or, qui se garde à la bibliothèque Royale, à Paris. Celui de Louis le Débonnaire, au rapport de Chifflet, avait pour inscription : XPE PROTEGE HELDOVICVM IMPERATOREM.

VI. Quant à la matière des anneaux, il y en avait d'un métal simple et d'autres d'un métal mixte ou d'un double métal. Car quelquefois on dorait le fer et l'argent, ou bien on enfermait l'or dans le fer, comme il paraît d'après un passage d'Artémidor, *lib. II, cap. 5*. Les Romains se servirent très-longtemps d'anneaux de fer, et Pline assure, à l'endroit déjà cité, que Marius n'en mit un d'or qu'à son troisième consulat, l'an de Rome 650. Il en est cependant parlé dans Tite-Live, à l'année 432 de Rome, à l'occasion du traité honnête de Claudium. Il y en avait dont l'anneau était de fer et le cachet d'or ; quelques-uns étaient solides, et d'autres étaient creux ; quelques-uns avaient une pierre précieuse pour cachet et d'autres n'en avaient point ; quelquefois la pierre était gravée. Il y en a eu qui avaient deux pierres et même davantage : une lettre de l'empereur Valentinien en fait foi, aussi bien que Trebellius Pollion,

dans la Vie de Claude le Gothique. Au lieu de cette pierre précieuse, le peuple mettait du verre. Celles qui étaient gravées en creux s'appelaient *gemmæ ectypæ*, et celles qui l'étaient en relief, *gemmæ sculptura prominente*. Il y avait des anneaux qui étaient tout d'une pierre précieuse. (*Voy. Dactyliotheca, Gorlaeus, n° 101*).

VII. Il y a eu plusieurs manières de porter les anneaux. Il paraît par Jérémie, *xxii, 24*, que chez les Hébreux on les portait à la main droite. Chez les Romains, avant qu'on les ornât de pierres précieuses, lorsque la figure se gravait sur la matière même de l'anneau, chacun les portait à sa fantaisie, à quelle main et à quel doigt il lui plaisait. Quand on y eut ajouté des pierres, on les porta surtout à la main gauche, et ce fut une délicatesse excessive d'en porter à la droite. On pourrait penser, d'après un passage de Tertullien, où il parle de l'ornement des femmes, que de son temps on n'en portait encore qu'à la main gauche. Il n'eût assurément pas oublié de mentionner le fait, dans un endroit où il s'élève fortement contre l'usage des ornements superflus.

On porta d'abord les anneaux au quatrième doigt, ensuite on en mit au second doigt, c'est-à-dire à l'index, puis au petit doigt, et enfin à tous les autres, excepté celui du milieu. Les Grecs le portaient aussi au quatrième doigt de la main gauche. Les Gaulois et les anciens Bretons les portaient au doigt du milieu.

On ne mit au commencement qu'un seul anneau ; ensuite on en porta à tous les doigts, et plusieurs même à chaque doigt. Tertullien parle de cet usage, *De l'ornement des femmes*, liv. I. Enfin, on en porta un et quelquefois plusieurs à chaque jointure de doigt. (Clément d'Alexandrie, *Pædagog.*, *lib. III, cap. 11*.) La délicatesse et le luxe allèrent si loin en ce genre, qu'on eut des anneaux qui servaient par semestre, pour employer ici une expression de Juvénal, les uns pour l'hiver, les autres pour l'été. Il paraît par les derniers mots du premier livre de Tertullien, *De l'ornement des femmes*, qu'on faisait des dépenses excessives en ce genre ; mais, s'il faut en croire Lampride, personne ne poussa les choses à un tel excès qu'Héliogabale, qui ne porta jamais deux fois, ni le même anneau, ni la même chaussure.

On a aussi porté des anneaux aux narines, de la même manière que les pendants d'oreille aux oreilles. Voyez saint Jérôme sur le chap. xvi d'Ézéchiel. Nous ne mentionnerons point ici le rapport de certains voyageurs dans les Indes orientales et en Afrique, sur la coutume de porter des anneaux au nez : nous serions entraînés trop loin de notre sujet. Consultez : *De annulis narium*, par Bartolin.

VIII. Par rapport à l'usage, il y avait trois sortes d'anneaux chez les anciens. Il y avait des anneaux qui servaient à distinguer les conditions. Pline assure, à l'endroit déjà cité plusieurs fois, que, dans les commencements, les sénateurs mêmes n'avaient point permis

sion de porter d'anneau d'or, à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs chez quelque peuple étranger; encore ne leur était-il permis alors de se servir de l'anneau d'or qu'on leur donnait, que dans les actions publiques; dans leur particulier, ils en portaient un de fer. Ceux qui avaient mérité le triomphe observaient la même chose. Il fut ensuite permis aux sénateurs et aux chevaliers de porter l'anneau d'or. Plus tard, l'anneau d'or fut la distinction des chevaliers romains. Le peuple portait l'anneau d'argent et les esclaves le portaient de fer. On accordait cependant l'anneau d'or à des gens du peuple, au témoignage de Cicéron, dans son troisième discours contre Verrès. Sévère le permit même à tous les simples soldats. Avant Auguste, on ne l'accorda jamais qu'à des gens libres: ce prince fut le premier qui donna l'anneau d'or à des affranchis.

Une autre sorte d'anneaux sont ceux des épousailles, ou les anneaux de noces et de mariage. Quelques-uns font remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hébreux. Selden, dans son *Traité de la femme chez les Hébreux*, dit qu'ils donnaient un anneau dans la cérémonie des épousailles, mais qu'il tenait lieu de la pièce de monnaie que l'on donnait auparavant, et qu'à cause de cela il devait être du même poids.

Les Grecs et les Romains ont connu l'usage de l'anneau pour les mariages. Les chrétiens l'ont également pratiqué dès la plus haute antiquité ecclésiastique. On en voit des preuves dans Tertullien, qui en parle dans son *Traité de l'habillement des femmes*; dans saint Grégoire de Tours, *Vie des Pères*; dans Isidore, *De officiis*, etc. On en rencontre une preuve non moins remarquable dans les plus anciennes liturgies, où se retrouve la bénédiction de l'anneau nuptial, ainsi que dans l'Ordre romain et les plus antiques rituels.

La troisième sorte d'anneaux sont ceux qui servaient à cacheter, *annuli signatorii, annuli sigillarii, cirographi* ou *cerographi*. On prétend que ces anneaux, et l'usage de cacheter, est une invention des Lacédémoniens, qui, non contents de fermer leurs coffres et leurs armoires avec des clefs, y ajoutèrent encore un cachet. Quoi qu'il en soit de l'origine de cet usage, les anneaux à cacheter devinrent fort communs pour sceller tous les actes, les contrats, les diplômes, les lettres. On en voit des exemples dans l'écriture, au III^e livre des Rois, chapitre XXI, verset 8, et dans Esther, chapitre VIII, verset 10. Pharaon avait donné la garde de ses sceaux à Joseph, pour marquer qu'il se déchargeait sur lui du soin de gouverner son royaume. On se servait encore des anneaux pour sceller l'entrée de tout ce que l'on voulait tenir exactement fermé. Ainsi, dans le livre de Daniel, on voit que Darius scella de son sceau et de celui de ses ministres l'entrée de la fosse aux lions et la porte du temple de Bel. On scellait de même l'entrée des maisons, au témoignage d'Aristote, et la porte de l'appartement des femmes. Solon fit une loi qui défendait à ceux qui faisaient, ou qui vendaient

des anneaux destinés à cet usage, de garder le modèle d'un anneau qu'ils auraient vendu: cette prescription était regardée comme très-importante pour la sécurité publique.

Nous voyons dans l'Évangile selon saint Matthieu, comment les Juifs firent sceller le tombeau de Notre-Seigneur par l'apposition des sceaux publics.

IX. Avant de parler des signes qui étaient représentés sur les anneaux des premiers chrétiens, nous avons donné d'une manière très-abrégée l'indication des figures des anneaux dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Jules César avait un Vénus sur son cachet; — le philosophe Asclépiade, une Uranie; — la famille des Macriens, un Alexandre; — Scipion le Jeune, la tête de Scipion l'Africain; — Scipion l'Africain, un Siphax; — Sylla, un Jugurtha; — les amis d'Epicure, la tête de ce philosophe; — l'empereur Commode, une Amazone représentant *Martia*; — Auguste, un Alexandre; — plusieurs des successeurs d'Auguste, un Auguste; — Narcisse, une Pallas; — plusieurs Romains, un Séjan; — les Grecs, un Hellène; — les Troyens, un Pergame; — ceux d'Héraclée, un Hercule; — ceux d'Athènes, un Solon; — ceux d'Alexandrie, un Alexandre; — ceux de Séleucie, un Séleucus; — ceux de Lacédémone, un Lycurgue; — les Chersonites, un Constantin; — les Antiochiens, un Méléce, leur évêque. Quelques-uns faisaient graver leur portrait sur leur anneau. L'anneau d'or de Childérie porte une inscription que nous avons rapportée ci-dessus, avec le portrait et le nom de ce prince. Auguste avait un sphinx; Mécène, une grenouille; Pompée, un chien sur la proue d'un navire; Darius, roi de Perse, un cheval; Sporus, l'enlèvement de Proserpine; Aréus, roi de Sparte, qui écrivit à Onias, grand prêtre des Juifs, un aigle tenant un serpent dans ses serres; les Locriens occidentaux, l'étoile du soir appelée *Vesper*; Pline le jeune, un char tiré par quatre chevaux; Polycrate, une lyre; Séleucus, une ancre. Plusieurs chrétiens portaient le monogramme du Christ, que l'on trouve aussi sur plusieurs monnaies des empereurs chrétiens. Clément d'Alexandrie exhorte les chrétiens à n'avoir sur leurs anneaux qu'une colombe, un poisson, un navire, une lyre, une ancre ou quelque autre figure capable de leur rappeler les mystères de leur religion. Il défend absolument les figures d'idoles et les nudités; il ne peut même souffrir que des hommes qui ne doivent respirer que la paix y fassent graver un arc ou une épée, ni que des gens à qui la tempérance et la sobriété doivent être chères, y portent des vases et des coupes à boire. Au reste, il ne permet point de porter d'anneau pour l'ornement, mais seulement pour sceller les choses qui en ont besoin; et il semble, par ce qu'il dit en cet endroit, que c'était la femme, plutôt que le mari, qui avait cet anneau dans les familles.

X. Malgré les observations de Clément d'Alexandrie, il paraît que les premiers chrétiens se bornèrent à bannir de la gravure de

leurs anneaux tout ce qui avait trait à l'idolâtrie et à la mythologie païenne, adoptant d'ailleurs des représentations assez arbitraires. L'anneau de saint Caius, trouvé dans son tombeau (*Arringhi, Rom. subterr., lib. iv, cap. 48, pag. 426*), prouve que les évêques de Rome s'en servaient au iv^e siècle. J'ai envoyé, dit saint Augustin (*Epist. 59*), écrivant à Victorin, cette lettre cachetée d'un anneau où est gravée la tête d'un homme qui regarde à côté de lui. Nous vous promettons, dit Clovis écrivant aux évêques, de déférer aux lettres que vous nous écrirez, dès que nous aurons reconnu l'impression du cachet de votre anneau. Les évêques y faisaient quelquefois graver leurs noms ou leurs monogrammes. Ils se servirent d'anneaux jusqu'au ix^e siècle; alors ils commencèrent à employer des sceaux propres, ou ceux de leurs Églises. Nos premiers rois suivirent en cela l'usage des empereurs et de tous les Romains, c'est-à-dire qu'ils faisaient apposer aux actes émanés de leur autorité leur sceau gravé sur un anneau qu'ils portaient ordinairement au doigt. Ceux de la première race, ronds pour la plupart, n'excèdent pas communément la grandeur d'un pouce, et la gravure en est de mauvais goût : elle représente la tête, ou tout au plus le buste du souverain. Ceux de la seconde race, toujours de forme ovale, sont un peu de meilleure composition. Les ix^e, x^e, xii^e et xiii^e siècles nous offrent quelques anneaux attachés aux diplômes; mais on a sujet de douter si ces anneaux étaient là pour tenir lieu de sceaux, ou s'ils n'étaient que de purs symboles d'investiture. On sait qu'anciennement on mettait l'acheteur ou le donataire en possession par l'anneau. Quelques-uns de nos rois de la troisième race se servirent également d'anneaux pour sceller : mais il parut vers le x^e siècle des sceaux différents des anneaux, dont l'usage s'introduisit peu à peu au préjudice des anneaux. Il est cependant probable que les papes les ont toujours conservés; car Jean XVI, qui fut placé sur le saint-siège en 985, scella de son anneau, selon Heineccius, la confirmation du décret fait au concile de Mayence, en faveur des moines de Corvey, en Saxe; à moins que cet anneau ne fût celui du *Pêcheur*, dont on fait ordinairement honneur à Clément IV, qui fut couronné en 1265.

XI. Richard, évêque de Salisbury, dans les Constitutions de l'an 1217, can. 55, défend de mettre dans les doigts des femmes des anneaux de jonc ou de quelque matière que ce soit, précieuse ou non, afin d'en abuser plus aisément; et il insinue que la cause de sa défense est qu'il y avait des gens assez simples pour croire que ce qui se faisait ainsi en badinant, était un vrai mariage. Dubreuil, *Antiq. de Paris*, dit qu'on avait coutume, dans la cérémonie des noces, de donner un anneau de jonc ou de paille à ceux qui avaient eu un commerce défendu avant leur mariage.

Saint Louis prit pour devise, au temps de son mariage, un anneau entrelacé d'une guir-

lande de lis et de marguerites, pour faire allusion à son nom et à celui de la reine, son épouse; et mettant sur le chaton de cet anneau l'image d'un crucifix, gravée sur un saphir, il l'accompagna de ces mots : *Dehors cet anel pourrions avoir amour?* Cette devise était aussi sur l'agrafe du manteau qu'il portait le jour de ses noces, et qui se voyait, avant la révolution de 1789, au monastère royal de Poissy.

XII. Dans certains livres du moyen âge il est souvent question d'anneaux magiques. Le talisman par excellence était le *sceau de Salomon*. Les uns disent qu'il portait l'empreinte du nom sacré de Dieu; d'autres veulent que ce sceau représentât deux triangles croisés l'un sur l'autre. Quoi qu'il en soit, ses vertus étaient admirables; il avait entre autres celle de rendre invisible la personne qui le portait, et de lui conférer tout pouvoir sur la nature. M. Reinaud, le savant orientaliste, a donné des renseignements fort curieux sur l'anneau de Salomon, dans un ouvrage intitulé : *Des Monuments arabes*.

XIII. Licet a écrit un *Traité De annulis veterum*. Goriæus a fait un livre intitulé *Dactyliotheca*; c'est un recueil d'anneaux. Jean Kirchmann a publié un *Traité De anulis*. Thomas Bartolin en a donné un autre sous le titre *De annulis narium*, etc.

ANNELÉES (COLONNES). — Les colonnes annelées sont celles dont le fût est orné à une certaine hauteur d'une sorte d'anneau ou de bracelet, formé par plusieurs moulures, dont celle du centre est ronde et assez saillante. Il est rare qu'une colonne soit deux fois annelée : mais les colonnettes le sont assez souvent. Les colonnes annelées datent ordinairement de la fin du xii^e siècle et des premières années du xiii^e. Elles subsistent quelquefois, dans leur diamètre, une dizaine ou assez notable, au-dessus de l'anneau.

Les colonnes annelées au xii^e et au xiii^e siècle ne sont pas également usitées dans toute la France. On n'en voit peu d'exemples dans le centre de la France. À Nevers on en trouve un curieux spécimen dans la partie gauche du transept voisin de l'abside consacrée à sainte Julitte. C'est surtout dans les provinces du nord, que cet ornement est ajouté aux colonnettes. Nulle part, peut-être, cette addition n'est aussi remarquable que dans la magnifique cathédrale de Laon.

En Angleterre, dans les grandes églises bâties dans le cours du xiii^e siècle et dans les premières années du xiv^e, on construisit fréquemment des colonnes annelées. Nous citerons en particulier la cathédrale de Lincoln, où les colonnettes, dans la région absidale, sont presque toutes annelées, quelquefois deux ou trois fois dans leur hauteur; à la cathédrale de Péterborough, on voit plusieurs colonnettes trois fois annelées; nous avons fait la même remarque dans les cathédrales de Lichfield, de Worcester, de Durham, de Cantorbéry, où l'on voit des colonnettes annelées et isolées d'une merveilleuse élégance, d'York, etc. Voyez à ce

sujet les belles gravures publiées dans les *Cathédrales de Winkles*.

Sur les fûts élançés des colonnettes élevées au xv^e siècle, peu de temps avant l'époque où elles furent remplacées par de simples nervures prismatiques, on trouve des anneaux formés de moulures assez maigres, mais encore arrondies et toriques. A la Renaissance, les anneaux s'élargissent quelquefois de manière à recevoir des ornements en creux ou en relief très-plat.

Nous avons eu aussi quelquefois l'occasion d'observer de pareils anneaux dès le xii^e siècle ; mais ils sont fort rares et doivent être regardés plutôt comme exception que comme ornement ordinaire, durant la période romano-byzantine. On en voit un curieux spécimen au portail de la cathédrale romano-byzantine de Rochester, en Angleterre.

ANNELET. — En terme d'architecture, l'annelet est une petite moulure carrée qui se met au chapiteau dorique, au-dessous du quart de rond. Les annelets se nomment aussi filets et listels. On appelle encore annelets de petites baguettes ou petites astragales. Les annelets ont été quelquefois appelés armilles, du latin *armilla*, bracelet. Le nombre de ces annelets varie suivant les chapiteaux : on en compte trois aux chapiteaux doriques du théâtre de Marcellus, et quatre à ceux du même ordre du grand temple de Pæstum.

ANSE DE PANIER (ARC EN). — L'arc en anse de panier est l'arc surbaissé, dont la hauteur, sur son diamètre horizontal, est moindre que la moitié de ce diamètre. On construit aussi des voûtes en anses de panier : ces sortes de voûtes sont formées de la moitié d'un ovale ou d'une ellipse, dont la courbure est établie sur différents centres. Il y a aussi de ces espèces de voûte rampantes ou biaises. (*Voy. ARCADE et VOUTE.*)

ANTE. — Ce mot vient du latin *ante*. C'est une espèce de contrefort peu saillant, prenant ordinairement la décoration du pilastre : il est placé, dans l'architecture antique, aux angles droits formés par la rencontre de deux murs, pour les rendre plus forts. L'architecture latine et l'architecture romano-byzantine, au moyen âge, en ont fait usage. On s'en est servi aussi dans l'architecture moderne. Mais durant la période ogivale, jusque vers la fin du xiv^e siècle, époque où l'on y substitua un seul contrefort placé sur l'angle dans le sens de la diagonale, on a donné beaucoup de saillie à cette forme architecturale. (*Voy. PILASTRE et CONTREFORT*). Dans les monuments anciens, les antes se voient communément aux coins des *cellæ* des temples et aux extrémités des murs latéraux des *cellæ* qui, dans les temples grecs, formaient le *pronaos*. L'idée la plus simple et la plus juste que l'on puisse s'en former, c'est que les antes sont des espèces de piliers saillants sur la face d'un mur, ou des pilastres placés à l'encoignure d'un édifice. Ces piliers et ces pilastres ne furent destinés dans le principe qu'à consolider les murailles ; plus tard on les orna d'un chapiteau et d'une base, et on en fit quelquefois un motif de décoration,

par exemple, pour interrompre la monotonie des surfaces trop étendues.

ANTÉ-CHAPELLE. — Cette expression, tirée du Glossaire d'architecture anglais publié par Henry Parker, désigne la partie extérieure d'une chapelle, ordinairement dirigée du nord au sud, à travers la partie occidentale de la chapelle : ce qui formerait le transept d'une église bâtie en forme de croix, comme on a eu évidemment l'intention de le faire au collège Merton, à Oxford. Le cardinal Wolsey commença à bâtir la nef de Saint-Frideswide ; il établit des voûtes au-dessus du chœur et du transept, de manière à former une chapelle et une anté-chapelle pour son nouveau collège de l'église du Christ. Le travail fut suspendu par sa disgrâce et ne fut jamais achevé : les voûtes du chœur sont terminées ; celles du transept sont seulement commencées. La nef est rasée à la moitié de sa longueur primitive ; mais la partie occidentale se termine par une muraille percée d'une fenêtre construite sans élégance, et le reste est ainsi conservé.

ANTÉFIXE. — La couverture des édifices, dans l'architecture grecque et l'architecture romaine, était composée de rangées alternatives de tuiles plates et de tuiles bombées, placées à recouvrement, et dirigées suivant la pente du toit. Afin de s'opposer à l'introduction des eaux pluviales, celles de ces dernières tuiles qui aboutissaient sur le bord ou sur le faite du toit, étaient fermées à leur extrémité : on les a nommées *antéfixes* à cause de cette position. Elles étaient décorées d'ornements sur leurs faces antérieures ou sculptées. Dans les premiers temps de la Grèce et de Rome, elles étaient faites de terre cuite. Plus tard, lorsque le luxe s'introduisit dans les constructions, on les fit, pour les principaux édifices, en marbre et quelquefois même en bronze. Les antéfixes formaient au-dessus de la corniche et du faite de l'édifice une riche garniture qui se décupait élégamment sur le ciel ; et de cette manière, l'esprit de décoration qui avait présidé à la composition des faces principales, se retrouvait encore sur les toitures, et là, comme ailleurs, il était employé à mettre en évidence, en les embellissant et sans rien d'arbitraire, les nécessités de la construction. On obtenait ainsi une harmonie générale et une vérité qui se doivent rencontrer dans toutes les œuvres d'art, et surtout dans celles qui sont du domaine de l'architecture. Dans le moyen âge cette obligation était bien sentie, et les gouttières saillantes, les cheneaux dentelés, qui concourent si puissamment à l'effet des édifices de cette époque, témoignent assez de l'habileté avec laquelle on a su y obéir.

On a trouvé à diverses époques et l'on trouve encore une assez grande quantité d'antéfixes : ces ornements forment une classe particulières d'antiquités dont le principal intérêt résulte de la variété de composition qu'on y observe. Les anciens y consacraient, en effet, un libre cours à leur imagination : tantôt c'étaient de gracieux

enroulements de feuilles d'acanthé, tantôt des têtes symboliques, tantôt de bizarres figures d'hommes ou d'animaux.

Quelquefois les antéfixes, ornées de palmettes, de masques ou de tout autre motif de décoration, remplacent l'acrotère dans la décoration du sommet d'un fronton. On en voit au-dessus du pignon du chœur de quelques églises romanes, lorsque ce chœur est de forme angulaire. L'antéfixe y prend ordinairement la figure d'une croix plus ou moins ornée. Les antéfixes de ce genre se voient encore sur les édifices de la période ogivale.

On appelle encore antéfixe une autre espèce d'*angullarium* qui se voit dans certaines provinces où le gothique pur n'a jamais régné; elle s'élève, comme le sommet d'un petit contrefort, dans l'angle interne formé par la jonction de deux pignons gothiques. (Voy. PIGNON, ACROTÈRE.)

ANTEPORTIQUE. — Dans certains auteurs ce mot est synonyme de PORCHE ou de NARTHEX. Voyez ces mots.

On pourrait entendre plus particulièrement par *antéportique* une disposition architecturale assez rare, mais que nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'observer dans les édifices religieux de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre. C'est une sorte de vestibule qui précède l'église et les portiques qui l'accompagnent et qui communique directement par des ouvertures différentes, soit avec l'église elle-même, soit avec les galeries des cloîtres. Cette curieuse disposition se remarque à Saint-Vincent de Châlons, à Saint-Paul de Liège, etc. Nous ne connaissons rien de plus remarquable en ce genre que l'entrée de la cathédrale de Notre-Dame du Puy; mais l'antéportique étant à la fois cryptoportique, nous en avons mis la description sous ce dernier titre. (Voy. CRYPTO-PORTIQUE.)

ANTIQUAIRE. — On donne le nom d'antiquaire à celui qui a recherché et étudié les monuments qui nous restent de l'antiquité; qui est versé dans la connaissance des monuments antiques, tels que sont les monnaies, les statues, les livres, les médailles et généralement toutes les pièces curieuses qui nous peuvent donner quelque connaissance de l'antiquité. (Voy. ANTIQUITÉS.)

Par extension, on donne le nom d'antiquaire à celui qui est versé dans l'étude des monuments du moyen âge, quoique ces monuments n'appartiennent pas à l'antiquité proprement dite. (Voy. ARCHÉOLOGUE.)

Il y a peu d'antiquaires qui méritent vraiment ce nom. La plupart des hommes qui, par mode, par caprice ou par goût, aujourd'hui surtout, s'occupent des monuments anciens, se bornent à des études superficielles et se contentent de prendre dans certains livres élémentaires des notions vagues. Jamais on n'a vu tant d'antiquaires que de nos jours et cependant les vrais antiquaires sont aussi rares aujourd'hui qu'autrefois. Ce n'est pas toutefois que nous n'applaudissions de grand cœur à la diffusion des connaissances même élémentaires en archéologie. Il en résulte un grand avantage pour notre

archéologie nationale : c'est que nos monuments anciens sont plus respectés que jamais. Plût à Dieu qu'ils fussent entièrement protégés par là contre de nouvelles mutilations et même, trop souvent, hélas ! contre la destruction.

APLOMB. — Nous n'avons nullement l'intention d'entrer ici dans aucun détail sur les moyens pratiques de construction et sur l'application du fil-à-plomb. Ces détails se trouvent dans les ouvrages techniques. Mais nous avons inséré ce mot ici afin d'avoir occasion de dire quelques mots sur certaines bizarreries de construction, en dehors des règles générales de la bonne architecture, et sur les constructions dites vulgairement *en porte-à-faux*. (Voy. ENCORBÈLEMENT.)

Dans certains vieux monuments de la période romano-byzantine, nous trouvons des parties assez importantes où l'architecte semble avoir pris à tâche de surprendre l'œil et d'étonner l'imagination en violant, au moins d'une manière apparente, les lois essentielles de l'aplomb. Ainsi, au grand étonnement de l'observateur et par un savant artifice dans la coupe des pierres, on voit des parties qui semblent pencher d'une manière inquiétante. On peut croire que ces anomalies proviennent d'inhabileté, ou bien que les membres de la construction mal équilibrées cèdent à une pression supérieure ou latérale. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que c'est avec intention que les choses ont été ainsi disposées. On a voulu dans ces derniers temps faire l'application de cet artifice de construction, pour éviter des difficultés de lieux et d'emplacement. Il faut convenir que l'effet n'en est pas plus satisfaisant dans les constructions modernes que dans les édifices anciens. Il y a dans ces trompe-l'œil quelque chose qui choque tellement la raison, qu'aucun motif ne les peut justifier dans un bâtiment auquel doivent présider la science et l'art.

Nous avons vu de ces manques d'aplomb, même dans les endroits où la solidité réclame le plus de précautions et jusque dans les contre-forts. Ainsi, dans la charmante église de Saint-Julien, à Tours, l'un de nos plus élégants édifices du XIII^e siècle (Voy. ÉGLISE ABBATIALE), on trouve un défaut d'aplomb, évidemment intentionnel à la partie inférieure de plusieurs contre-forts, dans la muraille méridionale.

Dans cette même église de Saint-Julien, comme dans la plupart des monuments du moyen âge, on observe d'assez nombreux porte-à-faux. Dans l'église métropolitaine de Tours, on en voit un fort curieux, en ce qu'il est formé d'une colonne romane, avec son chapiteau à feuilles grasses et ses moulures en zig-zag, appuyées sur des moulures également romanes, le tout dans une muraille du XIII^e siècle.

Généralement cette disposition produit un effet fâcheux. En certains endroits, il indique manifestement une distraction soit de l'architecte, qui a dressé le plan primitif, soit

du constructeur qui l'exécute, et qui s'aperçoivent trop tard de la méprise. Alors, un membre important de l'architecture repose sur quelques moulures, où l'art s'efforce en vain, en prodiguant ses ornements, de dissimuler la faute commise.

Pour celui qui étudie les constructions du moyen âge jusque dans leurs moindres détails et le crayon à la main, on trouve, comme dans les monuments antiques, des erreurs à signaler, des défauts à corriger; c'est ce qui nous engage à recommander vivement aux architectes qui aspirent à reproduire nos édifices sacrés de style ogival, à étudier avec persévérance, zèle et intelligence, les nombreux chefs-d'œuvre que le moyen âge nous a légués, sans s'attacher exclusivement à tel ou tel édifice, en particulier, et même aux édifices d'une seule contrée.

APOPHYGE. — Moulure à profil en gorge, qui rattache la partie saillante d'un ornement au nu du mur, en substituant une courbe à l'angle formé par le parement du mur et la saillie de l'ornement. On appelle particulièrement *opophyge*, dans la composition de la colonne, la petite portion circulaire pratiquée aux extrémités de son fût, qui adoucit le passage de la ligne verticale du fût, à la première moulure de la base ou du chapiteau.

APOTHEOSE. — Dans son *Tableau des Catacombes de Rome*, M. Raoul Rochette, dans le livre, *Du symbolisme dans les églises du moyen âge*, M. V. O. mentionnent à un double point de vue, sous le rapport archéologique et sous le rapport symbolique, un usage qui a laissé des traces nombreuses jusque dans les souterrains chrétiens de Rome. Le paon, comme oiseau consacré à Junon dans l'antiquité profane devint, à l'époque romaine, le symbole de l'apothéose des impératrices, de même que l'aigle avait été adopté pour celui de la consécration des empereurs. De là l'emploi si fréquent qui se fit sur les monuments romains relatifs à l'apothéose, et particulièrement sur les médailles de consécration de l'aigle et du paon, tantôt placés au haut du bûcher, tantôt volant les ailes éployées, emportant au ciel l'âme de l'empereur ou de l'impératrice figurée en buste. A ce titre aussi, l'aigle et le paon formèrent un des éléments les plus habituels de la décoration des tombeaux antiques et des lampes funéraires; et lorsqu'on retrouve le paon dans les peintures et sur les pierres sépulcrales des Catacombes, il n'est pas possible d'y méconnaître l'imitation du type antique appropriée à un usage chrétien.

Il n'est donc pas rare de retrouver dans les monuments primitifs de l'antiquité ecclésiastique des allusions à la cérémonie ou à la représentation de l'apothéose suivant les idées païennes. Les chrétiens avaient adopté ce mode de représentation, parce que la signification en était généralement connue. S'ils l'appliquaient à la mort glorieuse des martyrs, c'était uniquement pour montrer

leur triomphe et leur gloire au ciel; sans garder le moins du monde la pensée idolâtrique de l'apothéose des empereurs. C'est de cette manière que l'on s'explique l'introduction pure et simple dans les Catacombes de certaines figures empruntées à un ordre d'idées bien différent de celui des idées chrétiennes. L'art, comme la littérature, avait des formules consacrées par un long usage, et les chrétiens s'en servaient, ainsi que du langage commun pour exprimer convenablement des idées d'une nature plus élevée, dont seuls ils avaient entièrement l'intelligence.

Plusieurs auteurs nous ont donné la description exacte de la cérémonie de l'apothéose chez les Romains. Nous ne les copierons pas, parce que les détails qu'ils donnent, tout curieux qu'ils sont, ne se rapportent qu'indirectement à l'archéologie sacrée. A cause des allusions nombreuses qui y sont faites dans les ouvrages d'art et de littérature des premiers chrétiens, nous en ferons ici une courte analyse.

Hérodien, au commencement du livre IV de son Histoire, parlant de l'apothéose de Sévère, a fait une description exacte et fort curieuse des cérémonies qui s'observaient dans les apothéoses des empereurs. Après que le corps du défunct a été brûlé avec les solennités ordinaires, on met dans le vestibule du palais, sur un grand lit d'ivoire couvert de drap d'or, une image de cire qui le représente parfaitement, ayant néanmoins un visage de malade. Pendant presque tout le jour, le sénat se tient rangé et assis au côté gauche du lit avec des robes de deuil. Les femmes de la première qualité sont au côté droit, ayant des robes blanches toutes simples et sans ornements. Cela dure sept jours de suite, pendant lesquels les médecins s'approchant de temps en temps du lit pour considérer le malade, trouvent toujours qu'il baisse jusqu'à ce qu'enfin ils publient qu'il est mort. Alors de jeunes chevaliers romains chargent sur leurs épaules ce lit de parade, et passant par la rue Sacrée, ils le portent sur la place du Vieux-Marché, où les magistrats ont coutume de se démettre de leurs charges, et là il est placé entre deux espèces d'amphithéâtres, où sont d'un côté de jeunes chevaliers, et de l'autre des femmes de qualité, chantant des hymnes en l'honneur du mort, composées sur des airs lugubres. Ces hymnes étant achevées, on porte le lit hors de la ville au Champ de Mars. Au milieu de cette place est dressée une forme de pavillon carré, tout en bois: le dedans est rempli de matières combustibles, et au dehors il est revêtu de drap d'or et orné de figures d'ivoire et de diverses peintures. Au-dessus de cet édifice, il y en a plusieurs autres élevés, semblables au premier, tant pour la forme que pour la décoration, mais plus petits et qui vont toujours en diminuant. On place le lit de parade dans le second de ces édifices, qui a les portes ouvertes, et on jette tout autour une grande quantité d'aromates, de parfums, de fruits et d'herbes odoriférantes. Après quoi les chevaliers font autour du catafalque, avec une

torche à la main une certaine cavalcade à pas mesurés. Plusieurs chariots tournent aussi à l'entour. Ceux qui les conduisent sont aussi revêtus de robes de pourpre, et portent des représentations ou images des plus grands capitaines romains et des plus illustres empereurs. Cette cérémonie étant achevée, le nouvel empereur s'approche du catafalque avec une torche à la main, et en même temps on y met le feu de tous côtés, en sorte que les aromates et les autres matières combustibles prennent feu tout d'un coup; on lâche aussitôt du faite de cet édifice un aigle qui, s'envolant dans l'air avec la flamme, va porter au ciel l'âme de l'empereur, comme les Romains le croient. C'est de là que les médailles qui représentent des apothéoses ont le plus souvent un autel sur lequel il y a du feu, ou bien un aigle qui prend son essor pour s'élever en l'air : quelquefois il y a deux aigles. Le mot gravé sur la médaille est toujours *CONSECRATIO*. Quelquefois l'empereur est assis sur l'aigle qui l'enlève dans le ciel. Il y avait autrefois dans le trésor de la Sainte-Chapelle, à Paris, une très-belle agate orientale, d'une grandeur extraordinaire, qui représente l'apothéose d'Auguste.

Quelques écrivains ecclésiastiques ont employé le mot d'apothéose pour désigner soit l'ascension de Notre-Seigneur, soit l'assomption de la sainte Vierge. Quelquefois aussi ils ont employé le mot de *metamorphose* dans le même sens, et pour désigner la *transfiguration* de Notre-Seigneur sur la montagne de Thabor.

APPAREIL. — I. On appelle *appareil*, en architecture, le dessin, la taille et la pose des pierres d'un édifice. On dit d'une muraille qu'elle est d'un bel appareil, lorsque les pierres taillées avec précision, toutes de même épaisseur, et quelquefois de même longueur, sont placées de manière à ce que les joints soient égaux et disposés convenablement pour la solidité de l'ouvrage et l'agrément de la vue. On se sert aussi quelquefois du mot *appareil*, en architecture, pour distinguer les pierres sous le rapport de leur épaisseur.

Il existe un grand nombre d'appareils divers, et on comprend qu'il est possible d'en varier les détails à l'infini : cependant, quels qu'ils soient, on peut toujours les rapporter à des types principaux. Ce sont ces types que nous allons décrire, en les désignant par les noms grecs ou latins que les archéologues emploient pour les distinguer.

Dans les constructions romaines et dans celles des premiers siècles du moyen âge, jusques et y compris le XII^e siècle, qui n'ont guère été que des modifications plus ou moins alléées des premières, on trouve fréquemment le mélange de la pierre et de la brique, ou celui de pierres de diverses couleurs, ou de pierres et de scories provenant d'anciens volcans. Ces mélanges, ainsi que la forme de divers appareils, ont été souvent mis à profit par les constructeurs du

temps, pour effectuer certaines décorations sur la face des murailles.

Il est essentiel de connaître les appareils et leurs modifications, à toutes les époques architectoniques; on en a tiré un caractère archéologique qui n'est point à dédaigner. On peut retrouver les plus anciens appareils dans les murailles et dans les cryptes de quelques églises construites à une époque reculée, peut-être sur les débris de temples antiques ou d'églises primitives. Nous reviendrons sur ce sujet.

Dans l'étude et la description de tout édifice, on doit toujours commencer par bien déterminer l'espèce d'appareil avec lequel il est construit, c'est-à-dire, la forme, l'agencement et la disposition des matériaux. Une remarque à faire, c'est que des matériaux bien choisis et bien ajustés indiquent toujours un art très-avancé.

Opus incertum ou *antiquum* : appareil irrégulier. Constructions faites de pierres de grosseurs et de configurations irrégulières, telles qu'on les tirait de la carrière, posées en remplissage, les unes à côté des autres, sans ordre, ni rang d'assises, mais de manière à ce qu'elles fussent en contact par tous leurs bords. Cet appareil est le plus souvent employé pour former le pied d'un mur. C'est, à proprement parler, de la maçonnerie de blocage.

Opus reticulatum, *dictyotheton* des Grecs, appareil réticulé. Cet appareil est celui dont les pierres, taillées ordinairement carrément, étaient disposées de manière à imiter, par l'entrelacement des lignes de jointure, un réseau ou filet. C'est un assemblage de petits moellons égaux, taillés en carrés ou autres polygones et posés sur l'angle, chaque rangée pénétrant les deux autres.

Dans les constructions du moyen âge, l'*opus reticulatum* ne se voit le plus habituellement que dans des frises, des arcades, des tympans et autres parties où il n'est employé que comme motif de décoration : quelquefois même il n'est que figuré par des joints factices à la surface d'un autre appareil qui alors n'est pas apparent. On voit aussi parfois ses mailles remplies par des têtes de diamant. Les édifices de la période romano-byzantine offrent des exemples d'un autre appareil réticulé dont les pièces sont hexagones : les exemples en sont moins rares dans le Nivernais que partout ailleurs. J'ai eu l'occasion de l'y observer plusieurs fois.

Opus spicatum, appareil en épi, en feuilles de fougère, en arête de poisson. Pierres plates ou dalles de dimensions parfaitement semblables, posées à plat l'une sur l'autre, avec l'épaisseur formant parement en inclinaison, une rangée opposée à l'autre, de manière à former entre elles un angle plus ou moins ouvert.

Les bandes ou zones de briques que les anciens constructeurs intercalaient dans la maçonnerie en petits matériaux, autant pour régler les assises que pour décorer les murailles, sont quelquefois, dans les monuments

des premiers siècles, construites en *opus spicatum*. On voit aussi, dans quelques églises romano-byzantines, des pans de muraille entiers construits en briques ainsi ajustées, qui forment alors des files de zigzags verticaux. On peut considérer comme dernière variété de l'appareil en *opus spicatum*, un genre de construction faite de cailloux roulés ou galets communs, dans les pays arrosés par de grands fleuves ou bordés par la mer. Ces cônes sont fixés dans un mortier coloré, par inclinaisons contrariées, sans contact entre eux.

L'*appareil oblique* ou *obliqué* est une autre espèce d'*opus spicatum*, formé de moellons taillés en losanges, posés à plat sur l'une des faces par assises, mais de manière que les joints de l'assise supérieure contrarient ceux de l'assise inférieure.

L'*appareil en écailles* est formé de pierres taillées en forme d'écailles de poisson : la base de ces pierres est un petit parallélogramme ayant son sommet arrondi. Cet appareil n'a pas été fréquemment employé. On en voit une charmante application à la façade de l'église du XIII^e siècle de Parçay-sur-Vienne, au diocèse de Tours.

On distingue encore divers appareils. L'*opus insertum*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*opus incertum*, est un appareil dont les pierres sont en liaison, c'est-à-dire, sont disposées de façon à ce que les joints verticaux d'une assise soient à peu près au-dessus du milieu de chacune des pierres qui composent l'assise inférieure. L'*opus revinctum* est celui dont les pierres sont unies par des liens de bois ou de métal. L'*opus adimplecton* est celui qui est formé de pierres taillées en coin, et enfoncées, par leur bout le moins large, dans une maçonnerie de blocage. Il est fréquemment affermi par des chaînes de briques.

Maceria est le nom donné à l'appareil composé de blocs de pierres posés à sec, sans mortier.

L'*isodomos*, ou *opus isodomum*, est l'appareil dont toutes les assises ont la même hauteur. On l'appelle communément *appareil réglé*.

Le *pseudisodomos*, ou *opus pseudisodomum*, est l'appareil composé d'assises alternativement hautes et basses, mais régulièrement.

Les trois appareils rectangulaires qui se montrent ordinairement, soit dans les constructions qui nous sont venues des Romains, soit dans celles des premiers siècles du moyen âge, sont le grand appareil, le moyen appareil et le petit appareil.

1^o Le grand appareil en pierres de 64 centimètres à 1 mètre 60 cent., posées horizontalement par assises régulières, jointes intérieurement par des crampons de fer ou de bronze, ou de simples queues d'aronde ou d'hironde, en bois ou en métal, auxquels on substitue quelquefois des os de bœuf ou de mouton.

2^o Le moyen appareil formé de pierres ordinares, assemblées comme celles du

grand appareil, par des queues d'arondes, ou liées par le ciment.

3^o Le petit appareil formé de petits moellons cubiques de 8 à 10 centimètres, ou de 10 à 13 centimètres, posés par assises sur une épaisse couche de mortier et à joints verticaux également larges, tantôt par files longitudinales, tantôt par recouvrement.

Quelquefois, vers l'époque romano-byzantine, le moellon, au lieu d'être cubique, devient cunéiforme, et s'engage par sa pointe dans la maçonnerie.

Un autre petit appareil, qu'on appelle *petit appareil allongé*, dont on trouve de nombreux exemples dans les édifices romano-byzantins, est celui où les moellons prennent la forme de briques, de 24 à 25 centimètres de long.

Le petit appareil, toujours encadré de bandes ou zones soit de briques posées à plat ou en arêtes de poisson, soit de granit ou autre pierre dure et colorée, ne se montre que rarement au XI^e siècle : c'est le moyen appareil qui domine alors. Cependant dans le centre de la France, on retrouve le petit appareil, l'appareil réticulé, l'appareil en feuilles de fougère jusqu'à la fin du XII^e siècle, dans quelques parties des façades des églises d'architecture romano-byzantine de la phase de transition.

L'appareil *multicolore* ou *polychrome* est une décoration plutôt qu'un appareil proprement dit. Il a pour objet le mélange, l'assortiment en ornemental on des matériaux de diverses couleurs en usage à certaines époques ou dans certains pays. Le plus commun est celui de la brique ou du moellon ou tufeau, dont les constructions romaines en petit appareil ont donné l'exemple. La brique servait à faire des zones, des losanges et autres figures géométriques que reproduisirent les basiliques latines et les églises romano-byzantines primordiales et secondaires. Les arcs des fenêtres et des portes furent même souvent composés de claveaux de pierre, entremêlés de briques symétriquement. On fit un usage analogue de pierres colorées comme le granit, ou le marbre noir, et de la lave. Le petit appareil, ou l'appareil réticulé, composés alternativement d'une pierre blanche et d'une pierre noire, en prirent quelquefois le nom de *dammier* ou *d'échiquier*. Ailleurs ce mélange a produit des espèces de grosses mosaïques figurant des étoiles, des losanges, des rosaces, des méandres, des entrelacs et autres dessins géométriques, avec lesquels on a décoré ou simulé sur les murs, sur les absides, sur les tympans, autour des fenêtres des églises romanes, des corniches, des frises, des archivoltes d'un goût à la fois original et pittoresque, souvent varié de la manière la plus capricieuse et la plus bizarre sur un même membre d'architecture.

L'appareil alexandrin, *alexandrinum opus*, est une espèce de mosaïque ou plutôt de marqueterie précieuse, composée de porphyres rouge et vert, de marbres et d'émail, dont on se servait sous le Bas-Empire pour

faire des frises, orner des panneaux et même former des pavés. Ce luxe s'était répandu jusque dans certaines de nos provinces méridionales, et sur les bords du Rhin. *Voy. PAVÉ, MOSAÏQUE.*

L'appareil imbriqué, *opus imbricatum*, est formé de pierres saillantes les unes sur les autres, à peu près comme les tuiles d'un toit, et posées de même en glacis. Ces pierres sont rectangulaires ou en forme de nébules, ou arrondies en écailles. D'autres fois la forme de l'écaille renversée est évidée, au lieu d'être en relief. On appelle ce système *contre-imbrication*. C'est principalement sur les faces des flèches de pierre que ces systèmes, parfois seulement simulés, sont employés utilement.

II.

En considérant la forme et la disposition de l'appareil, comme caractère architectonique aux diverses périodes archéologiques du moyen âge, nous dirons en quelques mots quel en fut l'emploi général à l'époque romano-byzantine primordiale, à l'époque romano-byzantine secondaire et tertiaire, enfin durant la période ogivale.

Nous n'avons pas besoin de dire ici que nous nous contentons d'observations générales : on comprend aisément que la science note les modifications dans des monographies, sans pouvoir en tenir compte en détail dans ses appréciations générales.

Durant l'époque romano-byzantine primordiale, du v^e siècle au xi^e exclusivement, nommée par certains antiquaires, d'après les *Instructions* du Comité historique des arts et monuments, *STYLE LATIN*, le système de maçonnerie présente les plus grands rapports de ressemblance avec la construction romaine de petit appareil.

Ce mode de construction avec de petites pierres à peu près cubiques et quelquefois cunéiformes peut être regardé comme un caractère positif, car il disparut presque entièrement après le x^e siècle. Quelques édifices cependant furent bâtis en pierre de moyen et de grand appareil, surtout dans le centre et dans le midi de la France, où les matériaux sont abondants et d'un emploi facile. Les architectes des édifices religieux de l'époque romane primitive firent entrer dans leurs constructions une grande quantité de briques d'une forme et d'une fabrication analogues à celles de l'antiquité. Non-seulement ils s'en servirent fréquemment pour faire les cintres ; ils les établirent encore par zones horizontales pour simuler des assises régulières, et quelquefois comme motif d'ornementation. La couleur vive du rouge, qui tranchait fortement sur le gris clair ou obscur de la muraille, leur parut produire un effet assez heureux. C'est ainsi que souvent les moulures et les corniches furent remplacées par une ou plusieurs rangées de briques, et qu'on chercha, par l'opposition des couleurs, à former sur les parois des murailles des espèces de dessins symétriques.

A l'époque primitive du style romano-byzantin, de même qu'à l'époque secondaire, les pierres de l'appareil sont reliées ensemble par une épaisse couche de mortier. Le plus souvent, à l'intérieur comme à l'extérieur des édifices, le ciment ou mortier fait saillie : ce qui n'a point lieu ni au xii^e siècle, ni au xiii^e, ni postérieurement à ce dernier siècle.

Au xi^e siècle, un des premiers effets de la renaissance qui eut lieu dans l'art de bâtir se manifesta dans les soins apportés à l'exécution matérielle, communément fort négligée jusqu'alors. On sent qu'il y eut à ce moment augmentation des ressources, plus de savoir-faire chez les ouvriers, plus grande préoccupation de durée dans les esprits. Le petit appareil romain, si fréquent durant la première période, se retrouve encore quelquefois, mais il est généralement remplacé par le moyen appareil. Dans les provinces centrales de France, où les matériaux sont abondants, on ne fit usage presque partout que du moyen et du grand appareil. L'appareil réticulé et la maçonnerie en feuilles de fougère, d'un effet assez agréable à cause de la régularité symétrique des pierres qui le composent, se firent remarquer assez souvent aux façades occidentales. Il faut toutefois considérer l'emploi de ces deux appareils particuliers plutôt comme motif d'ornementation que comme procédé usuel.

La surface intérieure et extérieure des murailles ne montre pas toujours uniquement des pierres quadrangulaires : on l'a décorée parfois d'un parement dont les dessins sont très-variés. Les pierres offrent le plus souvent diverses figures géométriques et sont reliées avec du ciment rouge. Au nombre des dessins le plus ordinairement reproduits, on remarque les imbrications, l'appareil couvert de fleurs, *diaper-work* des Anglais, dont on voit un bel exemple à la cathédrale de Bayeux, dans la grande nef, enfin des nattes ou entrelacs. On trouve l'appareil en réseau non-seulement aux frontons ou pignons des églises, mais encore aux tympanes des arcades. Dans l'appareil oblique, les assises offrent des pierres en losanges, inclinées deux à deux en sens inverse ; puis ce sont des appareils composés de pierres hexagones, emboîtées les unes dans les autres et unies par du ciment, de pierres pentagones, de pierres disposées en étoiles, de pierres triangulaires ou de pierres carrées, de deux couleurs, de sorte que ces deux dernières figurent un damier. A Notre-Dame de Poitiers, on voit des pièces circulaires rangées côte à côte : les vides qui existent entre elles sont remplis avec du ciment. Un appareil commun en Poitou est celui qui présente des pierres allongées, arrondies à l'une des extrémités, carrées à l'autre, et qui sont disposées de manière à former une sorte d'imbrication très-simple. Telles sont les principales décorations murales des édifices du xi^e siècle : la plupart sont une imitation de dessins gallo-romains,

et quelques-uns de ces appareils se retrouvent dans les monuments antiques.

Nous devons ajouter que l'appareil orné est beaucoup plus commun au XII^e siècle qu'au XI^e. Du reste, à partir de l'époque de transition, où l'on se sert fréquemment du moyen appareil, jusqu'à la fin de la période ogivale et jusqu'à la Renaissance, au XVI^e siècle, les monuments furent toujours bâtis en pierre de grand appareil.

On peut consulter sur le même sujet la description que nous avons donnée des caractères de chaque époque architectonique. — *Voy.* ROMANO-BYZANTIN, OGIVAL (*Style*), GOTHIQUE.

APPAREILLER. — Appareiller, c'est dessiner et prescrire au tailleur de pierre la forme que chaque pierre d'un bâtiment doit avoir, et marquer la place qu'elle doit avoir dans l'élévation. L'art d'appareiller convenablement les pierres est bien plus important qu'on ne le croit communément. Dans nos beaux monuments de l'époque ogivale primitive, durant le XIII^e siècle, on voit quels soins ont été apportés dans cette partie : ce n'était pas assurément l'affaire d'un manoeuvre. Si l'architecte lui-même ne s'en occupait pas immédiatement, en sa qualité de maître de l'œuvre, il en confiait l'exécution et la surveillance à un homme habile et intelligent.

Afin que chaque pierre travaillée fût aisément mise à la place qu'elle devait occuper dans l'ensemble, les tailleurs de pierre avaient l'habitude de la marquer d'un signe particulier. Ce signe avait aussi pour but de faire connaître le résultat du travail de chaque ouvrier et de lui assurer le prix de son travail. On en voit sur un grand nombre d'édifices. — *Voy.* SIGNES LAPIDAIRES.

Jamais peut-être, autant que dans certains édifices du XI^e siècle, on n'a déployé plus d'artifice dans la manière de disposer les appareils élégamment. Comme nous l'avons dit déjà dans notre description de l'église abbatiale de Preuilly (*Voy.* ABBATIALE), les architectes cherchaient à racheter par la beauté de l'appareil, par l'originalité de certaines dispositions, ce qui manque aux édifices de ce temps du côté de la sculpture et de l'ornementation. La façade de l'église de Preuilly, dans sa charmante simplicité, peut être regardée comme un modèle dans l'art d'appareiller.

Les architectes ont cherché aussi quelquefois à briller par de certaines manières extraordinaires d'appareiller les claveaux des arcades et surtout des pleins-cintres des portes occidentales. Il est impossible de rien voir de plus curieux sous ce rapport que les espèces d'archivoltes des églises romano-byzantines du Nivernais et du Bourbonnais. Les pierres sont tellement taillées qu'elles s'emboîtent parfaitement les unes dans les autres et qu'elles sont d'une solidité à toute épreuve.

Mais le triomphe de l'art d'appareiller, c'est l'établissement de claveaux réguliers dans les voûtes ogivales. S'il s'agissait seulement d'ap-

pareiller des claveaux pour les arcs-doubleaux et les nervures, les difficultés n' seraient pas insurmontables, quoiqu'il soit malaisé d'établir convenablement et régulièrement les faîtiers. La véritable difficulté consiste à remplir les valves de la voûte en pierres appareillées qui se développent suivant les courbures nécessitées par la forme de la voûte elle-même. Aussi, dans certaines églises des meilleurs temps de l'architecture du moyen âge, voit-on des voûtes non appareillées. Les constructeurs, soit in habileté, soit manque de ressources, se sont contentés de bâtir les remplissages des voûtes en pierres irrégulières noyées dans le mortier, et de les recouvrir d'un enduit épais, sur lequel ils ont simulé un appareil régulier. — *Voy.* VOUTE.

APPENDICE. — Durant la dernière moitié du XII^e siècle et les premières années du XIII^e, les colonnes s'appuient sur des bases garnies d'appendices. Nous pourrions en citer de nombreux exemples : nommons seulement la cathédrale de Noyon, de l'époque de transition ; la cathédrale de Rouen, de la première moitié du XIII^e siècle ; celle de Coutances, de la même époque, et la curieuse église de Gandes, au diocèse de Tours, monument fort intéressant pour l'histoire de l'architecture sacrée, où l'art romano-byzantin se transforme en un art nouveau avec un mélange des caractères des deux systèmes d'architecture admirablement exprimés.

On peut regarder les bases appendiculées comme un caractère architectonique propre aux édifices construits à la naissance du style ogival. Du reste, les appendices varient beaucoup ; mais le plus communément ce sont de grosses feuilles roulées sur elles-mêmes ou des feuilles légèrement découpées, comme on en peut voir à la base des colonnettes.

On donne encore généralement le nom d'appendice à toute partie qui est, en quelque façon, détachée d'une autre, à laquelle cependant elle est adhérente ou continue. Nous pourrions rattacher à ce mot et à cette définition quelques détails sur les ornements et les sculptures : nous préférons les rattacher aux objets eux-mêmes dans la description que nous en faisons.

APPUI. *Voy.* BALUSTRADE.

APPENTIS. — On appelle communément *appentis* tout bâtiment composé seulement d'un toit appuyé sur une muraille. On dit qu'une construction est couverte en *appentis*, lorsque la toiture s'appuie d'un côté sur une muraille, de manière que l'écoulement des eaux pluviales ne puisse se faire que par une pente seulement. Dans les basiliques antiques, même avant qu'elles fussent consacrées à la célébration du culte chrétien, et lorsqu'elles servaient à des usages profanes, les nefs collatérales étaient couvertes de toits en *appentis*. Cette disposition fut conservée dans les basiliques chrétiennes, à un ou plusieurs bas-côtés, et jusque dans les églises de la période romano-byzantine. Ainsi, dans nos églises anciennes, où la nef

majeure est accompagnée de nefs mineures, les collatéraux sont recouverts d'un toit en appentis. Les premières églises du XIII^e siècle, alors même que le style ogival créait des chefs-d'œuvre, nous offrent une disposition semblable. C'est ce que l'on voit dans plusieurs cathédrales et notamment à Saint-Julien de Tours. Il résulte de là que les galeries du triforium sont aveugles. L'inclinaison des toits nécessite cette forme disgracieuse à l'extérieur. Cette disposition est encore rendue inévitable par l'élévation assez considérable des bas-côtés dans plusieurs cathédrales, comme à Bourges. Il faut convenir que l'établissement de galeries entièrement aveugles est un grave inconvénient dans les grandes églises, au point de vue de l'effet général et de la perspective. Les cathédrales, comme celles d'Amiens, de Tours, de Beauvais, etc., où les galeries sont éclairées par des fenêtres laissées accessibles à la lumière par la forme de toits à double pente, au-dessus des nefs mineures et des chapelles latérales, présentent une ordonnance bien plus gracieuse.

AQUEDUC. — La construction des aqueducs doit être estimée un des ouvrages les plus surprenants et les plus gigantesques exécutés par les Romains. Quoi qu'en dise O. Muller dans son *Archéologie*, l'établissement des aqueducs appartient aux Romains, et non aux Grecs.

L'aqueduc, dans sa plus grande simplicité, est un canal construit en pierres ou en maçonnerie, pour conduire à travers un pays inégal une certaine quantité d'eau et lui donner une pente réglée. Le canal ou conduit de l'eau est quelquefois bâti à fleur de terre, il est quelquefois souterrain; enfin il est parfois soutenu sur des arcades. Nous possédons en France de nombreux restes d'antiques aqueducs. Aucun monument de ce genre n'est plus célèbre et plus remarquable que le pont du Gard. Nous avons en Touraine de beaux débris d'un aqueduc aux environs de la petite ville de Luynes : il a servi durant plusieurs siècles à conduire de l'eau au monastère de Saint-Venant, après avoir été réparé du temps de saint Grégoire de Tours : il avait été détruit à l'époque de l'invasion des barbares. Ces sortes de monuments dans nos pays sont bâtis en pierres de petit appareil, comme les murailles gallo-romaines des enceintes de villes et les églises les plus anciennes de la période romano-byzantine primordiale.

Il y avait à Rome un grand nombre d'aqueducs. Le consul Frontinus, qui avait l'inspection des aqueducs sous l'empereur Nerva, dans un écrit sur cette matière, compte neuf aqueducs qui avaient 13,594 tuyaux. Les aqueducs étaient désignés à Rome sous le nom d'*Aqua*, auquel on ajoutait celui du lieu d'où l'eau venait, ou celui de la personne qui les avait fait bâtir. Cela nous explique la signification de plusieurs expressions qui se trouvent dans les Actes des martyrs et dans les écrivains ecclésiastiques les plus anciens.

ARABESQUES. — On nomme *arabesques* des ornements de fantaisie plus ou moins légers et gracieux, composés d'un mélange de végétaux, de fleurs, de fruits, d'animaux réels ou fantastiques et de formes capricieuses. Ces ornements sont employés en sculpture et en peinture, et souvent l'architecture en tire parti pour décorer des murs, des panneaux, des montants de porte, des pilastres, des frises et quelquefois même des voûtes et des plafonds. Le nom d'*arabesques*, plutôt que la forme et le goût de ces sortes d'ornements, nous vient des Arabes, quant à l'emploi qui en a été fait dans les temps modernes. Les arabesques, en effet, remontent à la plus haute antiquité, et on les rencontre aujourd'hui chez les nations les plus anciennes de l'Asie, qui n'ont guère été en communication autrefois avec l'Europe, et jusque chez les peuples sauvages. Le tatouage et les dessins singuliers qui couvrent les armes et les pirogues ne sont-ils pas des espèces d'arabesques? Les Chinois et les Indiens en ont fréquemment fait usage, et on en voit partout sur leurs édifices, leurs mosaïques et leurs étoffes.

Les Grecs ont employé les arabesques d'assez bonne heure, malgré la sévérité qui leur a toujours fait éloigner les compositions singulières de leurs beaux monuments. Quelques auteurs en ont cherché l'origine dans les ornements composés de feuilles et de fleurs, dont les Grecs et même les Egyptiens ont décoré leurs édifices, qu'on voit sur les vases antiques servir de bordure, et que dans la suite on avait composés d'une manière plus variée. L'idée des arabesques, dit Millin, paraît avoir plutôt été suggérée aux Grecs par les tapisseries orientales qu'ils aimaient beaucoup, et sur lesquelles étaient peintes, tissées ou brodées les compositions les plus bizarres de plantes et d'animaux. C'est même à ces compositions que l'on doit l'origine de plusieurs animaux fabuleux, tels que les griffons, les centaures, etc.; sur l'origine des arabesques et leur emploi chez les Grecs, les auteurs anciens ne nous fournissent malheureusement que bien peu de renseignements. Aristote est le premier qui y fasse allusion, lorsqu'il parle des tapisseries persanes, qui étaient fort goûtées dans la Grèce. Vitruve appelle les arabesques d'audacieuses compositions égyptiennes. Le même Vitruve en parle comme d'une nouveauté qu'il désapprouve : il paraît que l'esprit sévère et positif des Romains avait de la répugnance à adopter l'usage des arabesques. « La peinture, dit Vitruve, doit représenter des choses qui existent ou qui peuvent exister, comme les hommes, les édifices, les navires et autres objets qu'elle imite en exprimant exactement les contours qui en forment les figures. Ainsi, les anciens copièrent d'abord les diverses variétés de marbre, et tracèrent des corniches et des compartiments en jaune et en rouge. Plus tard ils essayèrent de représenter des édifices en imitant toutes

les saillies des colonnes et des toits ; dans les endroits ouverts, tels que les exèdres, en raison de l'étendue des murs, ils peignaient des scènes tragiques, comiques ou satiriques ; sous leurs portiques, dont la longueur était grande, ils plaçaient des paysages dessinés d'après nature, qui représentaient des ports, des promontoires, des rivages, des fleuves, des ruisseaux, des temples, des bois, des montagnes, des troupeaux, des bergers, et dans quelques endroits des scènes historiques, tels que les principaux traits de l'histoire des dieux, la guerre de Troie, les voyages d'Ulysse, et autres sujets imités de la nature. Mais maintenant de mauvaises coutumes portent à abandonner la vérité, qui servait de guide aux anciens. On peint sur les murs des êtres difformes plutôt que des êtres qui existent réellement. On remplace les colonnes par des roseaux, et les frontons par des ornements découpés, entremêlés de feuilles et de rinceaux. On fait supporter par des candélabres de petits édifices d'où sortent plusieurs tiges délicates qui semblent y avoir pris racine, et qui forment des volutes, où, contrairement à la raison, sont assises de petites figures ; ailleurs, ces branches aboutissent à des fleurs dont on fait sortir des demi-figures, les unes avec des têtes d'hommes, les autres avec des têtes d'animaux. Mais ces choses n'existent pas, ne peuvent pas exister et n'ont jamais existé... Comment, en effet, est-il possible que des roseaux soutiennent un toit, que des candélabres soutiennent un édifice, que de faibles rameaux portent des figures assises, ou que des racines et des fleurs donnent naissance à des demi-figures ! On reconnaît la fausseté de toutes ces choses, mais on ne les blâme pas. On s'en amuse sans se demander si elles peuvent exister... Quant à moi, je n'approuve que les peintures conformes à la vérité. »

Ce passage de Vitruve est certainement rempli de bon sens ; mais ce n'est pas seulement le bon sens qui préside aux créations de l'art : l'imagination et un certain sentiment d'élégance y exercent un plein empire. Aussi, malgré les sages raisonnements et l'autorité de Vitruve, les Romains continuèrent-ils à dessiner des arabesques et à en couvrir l'intérieur de leurs maisons particulières, d'une grande partie de leurs édifices publics et même de leurs tombeaux. La plupart de ces arabesques étaient symboliques, et indiquaient, par les sujets qui entraient dans leur composition, à quels usages étaient consacrées les pièces qu'elles décoraient. On en a trouvé de nombreux exemples dans les ruines de Pompéi, où tous les intérieurs, sans exception, sont ornés de peintures.

Les arabesques furent employées dans les monuments primitifs de l'art chrétien. Nous en trouvons des exemples fort curieux dans les Catacombes romaines, soit en sculpture, soit en peinture. Dans les premières églises, on les employait aussi, comme nous l'ap-

prennent divers textes des écrivains ecclésiastiques. Les détails que nous avons conservés d'Anastase le Bibliothécaire sur les vêtements et les ornements usités dans les églises sont également curieux au point de vue de l'art et de l'archéologie. C'est à l'aide de ces textes, et des rares débris qui ont échappé au naufrage universel, que nous pouvons reconstituer l'histoire des arts religieux. Les arabesques qui se rencontrent dans nos plus vieux monuments chrétiens n'ont pas toujours la grâce, la légèreté, la délicatesse, qui distinguent ces sortes d'ornements dans l'antiquité et à la Renaissance, mais elles n'en ont pas moins un caractère original, qui en rend l'étude attrayante à l'antiquaire qui aime à suivre les différentes évolutions des beaux-arts.

Nous sommes bien loin de partager en rien le sentiment de Millin, suivi en cela par grand nombre d'écrivains modernes, qui regarde les arabesques du moyen âge comme dépourvues de toute espèce de mérite. Pour parler ainsi, Millin ne connaissait pas sans doute les motifs charmants qui ont été déployés avec tant de goût dans les ouvrages de peinture, de sculpture, d'orfèvrerie, etc., durant la période romano-byzantine et la période ogivale. Nous voyons en effet, dans certains de nos édifices religieux du moyen âge, des arabesques dessinées avec un goût parfait ; l'antiquité n'a rien produit de plus capricieux et de plus agréable. Qu'il nous suffise de citer ici les peintures en fer de Notre-Dame de Paris et de la cathédrale de Strasbourg.

Les artistes du moyen âge n'avaient pas puisé leurs inspirations aux sources arabes, quoi qu'en disent certains auteurs. Il suffit de comparer les ornements des Arabes et ceux des chrétiens pour se convaincre de la différence qui se trouve dans leurs compositions respectives. Que l'art arabe ait exercé une certaine influence en Espagne et dans les provinces limitrophes, cela se conçoit aisément ; mais que cette influence se soit étendue au loin, c'est ce qui ne peut être admis aussi facilement. La question historique d'ailleurs domine ici toutes les considérations théoriques ; les faits démontrent évidemment que les arabesques des édifices chrétiens, en France, par exemple, n'ont aucun rapport de ressemblance avec les arabesques de l'Alhambra et des autres monuments arabes du midi de l'Espagne.

Les ornements dont nous parlons ont reçu le nom d'*arabesques*, parce qu'ils constituent tout le système de décoration chez les Arabes. Les prescriptions de Mahomet leur défendaient l'introduction dans les mosquées de toute figure d'être animé : les Arabes y suppléèrent en employant des dessins de fleurs, de feuilles et de formes fantastiques, mêlés de devises brèves, prises du Koran, écrites en caractères qui se prêtent admirablement à l'ornementation par leurs lignes flexibles.

II.

Dans son *Histoire de la peinture*, Eméric David montre que l'introduction des dessins fantastiques ou arabesques à Rome, dès le temps d'Auguste, doit être attribuée à l'amour de la nouveauté et des choses extraordinaires. C'est ainsi qu'un grand nombre de riches Romains préféraient les compositions bizarres dont les étoffes de l'Inde avaient donné les modèles, aux sujets poétiques et touchants que représentaient les artistes grecs. Le même auteur, dont les ouvrages sont remplis de faits curieux, d'observations ingénieuses et de réflexions intéressantes, s'est efforcé de démontrer, dans son Discours historique sur la gravure en taille-douce et sur la gravure en bois, que les arabesques n'étaient primitivement, au rapport de Vitruve, que de simples ébauches, et non des imitations soignées et exactes : *Nam pinguntur textoris monstratolius quam ex rebus finitis imagines certæ* (Vitruve, lib. vii). Les modèles en étaient venus originellement de l'Inde et avaient été apportés à Rome par l'Égypte, où les Ptolémées avaient établi des manufactures de toiles imprimées, semblables à celles que nous appelons vulgairement des *indiennes*. Nous reviendrons sur cette opinion de M. Eméric David, quand nous parlerons des étoffes (*Voy. le mot Etoffes*). Quoi qu'il en soit des diverses opinions qui ont été émises sur la véritable origine des arabesques et sur leur emploi primitif, nous savons, de manière à n'en pouvoir douter, que, chez les anciens comme chez les modernes, du moment où elles furent employées, l'usage en fut considéré comme nécessaire dans la décoration et l'ornementation architecturale.

Chaque grande période artistique a communiqué au style des arabesques un caractère spécial, de sorte que l'antiquaire peut en suivre aujourd'hui les évolutions successives et en apprécier les phases diverses.

Dans les monuments de la période romano-byzantine, les arabesques sont fort communes, surtout dans le centre et le midi de la France, où elles sont d'un goût exquis, d'une variété prodigieuse et d'une exécution fort remarquable. On a attribué ce fait à l'imitation des monuments antiques, dont on trouve de nombreux débris dans nos provinces méridionales. Cette attribution n'est peut-être pas fondée autant que le prétendent certains historiens. En parcourant les édifices romains du midi de la France et les débris qui sont tant soit peu conservés, on ne rencontre pas les motifs d'ornementation qui sont le plus souvent traités par les sculpteurs de la période romano-byzantine. D'où il ressort évidemment que les arabesques romano-byzantines ont été imaginées par les artistes du xi^e et du xii^e siècle, à moins que l'idée n'en ait été puisée à d'autres sources. C'est précisément ce que nous pensons et ce que nous aurons l'occasion

de démontrer jusqu'à l'évidence. Nous avons été conduits par l'observation et la comparaison d'un grand nombre de faits à reconnaître qu'à l'origine, beaucoup de motifs de décoration à ces époques reculées avaient été empruntés ou au moins imités des compositions byzantines. Nous savons que l'influence byzantine a été contestée et que certains archéologues prétendent que l'Orient, au moyen âge, a pris à l'Occident, sans que l'Occident en ait rien reçu ; mais, en plaçant sous les yeux des dessins de l'Orient à côté des dessins de l'Occident, nous ferons voir qu'au xii^e siècle surtout, les artistes s'étaient fréquemment inspirés des modèles byzantins, surtout après les grandes croisades. *Voy. BYZANTIN.*

Ainsi, pour résumer ce que nous venons de dire relativement à l'emploi des arabesques dans la décoration des édifices au xii^e siècle, les artistes ont créé plusieurs motifs très-gracieux dont ils n'ont trouvé le principe nulle autre part que dans leur imagination ; ils en ont imité quelques-uns provenant de l'antiquité ; ils en ont emprunté un plus grand nombre à l'art byzantin proprement dit.

Il est à remarquer qu'au xiii^e et au xiv^e siècles, les arabesques, les enroulements, les rinceaux et généralement tous les dessins courants, dont on tirait un si admirable parti dans les peintures des manuscrits, ont presque entièrement disparu dans l'ornementation sculptée des édifices de toute nature. On ne les retrouve plus que dans les bordures des vitraux et les peintures en fer des portes. Mais elles reparaissent à l'époque de la Renaissance et atteignent un plus haut degré de perfection et d'originalité. Il est impossible en effet d'imaginer rien de plus léger, de plus gracieux, de plus finement exécuté, que celles que l'on voit en si grand nombre dans presque toutes les constructions de cette époque. Le goût que l'on professait pour ce genre d'ornement était si grand et si général, que l'on en couvrait jusqu'aux meubles et aux armes.

Raphaël est le peintre de la Renaissance qui a le plus contribué à mettre en vogue l'ornementation composée d'arabesques. Ce grand artiste introduisit des figures allégoriques dans les arabesques ; ce fut une création véritable, puisque les anciens ne lui présentaient aucun modèle à ce sujet ; du moins à l'époque où vivait Raphaël, on n'en connaissait aucun exemple : on en a trouvé plus tard, notamment dans les thermes de Titus. Après Raphaël, beaucoup d'artistes, marchant sur ses traces, n'ont pas dédaigné de s'exercer dans un genre négligé jusqu'à et qui, s'il n'exige pas autant de talent et de science que d'autres, demande, en revanche plus d'imagination, et peut-être même une plus grande délicatesse de goût.

III.

Les manuscrits à miniatures du moyen âge ont souvent leurs pages encadrées d'a-

rabesques élégantes et variées. Lorsque le travail du copiste était achevé, le manuscrit était confié au calligraphe ou chrysographe, auquel on abandonnait ordinairement la tête des livres et des chapitres, ainsi que les marges : le copiste était chargé de la transcription des textes. L'artiste pouvait aisément déployer les fantaisies de l'imagination et le jeu de la plume ou du pinceau. Les bordures qui couraient en encadrement autour des pages, ainsi que les grandes lettres elles-mêmes, livrées, plus tard, presque exclusivement à la peinture, furent d'abord du domaine de la calligraphie. Les arabesques à vignettes colorées, ou simplement dessinées, ont leur belle époque entre le VIII^e et le XIII^e siècle. Quoique le goût y baisse sensiblement à partir du IX^e siècle, on y remarquera presque toujours une fermeté de traits et une sûreté de plume, qui annoncent des mains exercées, auxquelles il ne manquait que de bons modèles.

Ce qui paraît certain aux yeux des antiquaires, c'est que l'embellissement des manuscrits par des miniatures, vignettes et arabesques, était subordonné, quant au style et à l'abondance des ornements, à des traditions d'école et à des règles particulières qui se transmettaient d'âge en âge. Il n'y a point d'autre manière d'expliquer cette espèce d'identité qui se remarque entre les productions sorties de certains monastères. L'exercice et le goût ne suffiraient pas à former la main des artistes de façon à donner à l'écriture et à la décoration des manuscrits cet air de famille, s'il est permis de parler ainsi, que l'on observe chez un grand nombre. Il y avait pour l'écriture une espèce de canon dont les copistes ne devaient jamais s'écarter : il y avait pour les ornements des modèles qui se reproduisaient à l'infini, quant à la forme principale, mais avec des modifications innombrables.

Afin de donner aux travaux délicats de la peinture des miniatures et des vignettes toute la perfection et le fini que semblent réclamer ces sortes d'ouvrages, on songea le bonne heure à y consacrer la main des femmes. Dès les temps les plus reculés, nous voyons de pieuses femmes chrétiennes employer leur temps à transcrire les saintes Écritures et les écrits des Pères. Du temps de Tatien, les païens se moquaient de la *littérature* des femmes. Au V^e siècle, sainte Mélanie la Jeune est louée par son biographe pour la célérité, l'exactitude et la beauté de son travail calligraphique. Nous ne finirions pas si nous voulions faire un catalogue des noms des femmes qui ont travaillé aux manuscrits pendant toute la durée du moyen âge. Non-seulement les religieuses apportaient à cette tâche la délicatesse soigneuse et l'élégance du travail des mains naturelle à leur sexe, mais encore, initiées à la science des livres ecclésiastiques, elles ne transcrivaient point à l'aveugle et savaient profiter de ce qu'elles copiaient. Ce fait, ainsi que bien d'autres, prouve surabondamment que dans les siècles prétendus barbares du moyen

âge, les femmes, surtout celles qui se consacraient à Dieu, étaient beaucoup plus instruites que celles de *notre siècle civilisé*. Quel littérateur de nos jours n'envierait pas à une femme du VIII^e siècle de l'ère chrétienne, ce passage d'une lettre écrite à un évêque auquel elle envoyait une pièce de vers : *Istos autem subscriptos versiculos componere nitabar secundum poeticæ traditionis disciplinam : non audacia confidens, sed gracilis ingenii rudimenta excitare cupiens, et tuo auxilio indigens !* (Biblioth. Veter. Patrum, tom. XIII.)

ARBALETRIERS. — Les arbalétriers, ou, suivant quelques-uns, arbalétriers, en terme de charpenterie, sont des pièces de bois qui sont au-dessus de la ferme, et qui se joignent au haut du poinçon. On peut encore dire que les arbalétriers sont plusieurs pièces de bois qui servent à la charpente d'un bâtiment et qui sont appuyées par un bout l'une contre l'autre en forme d'arc, portant de l'autre bout sur une poutre mise en bas en forme de corde, avec une quatrième mise au milieu en forme de flèche. Cette disposition se rencontre fréquemment dans la charpente des églises au moyen âge.

ARBRE. — I. Selon quelques auteurs, l'arbre dont on aurait coupé toutes les branches, en ne laissant que le tronc, serait l'origine de la colonne; et une guirlande de feuilles suspendue au sommet serait le principe du chapiteau. Suivant les mêmes auteurs, la cabane, dans sa simplicité rustique, serait le point de départ de l'architecture antique, et les monuments les plus parfaits de l'art grec auraient tiré leur origine de la cabane grossièrement construite par un pâtre ignorant. Nous ne voulons pas discuter cette opinion, encore moins la contester : nous nous écarterions trop du but spécial de cet ouvrage; mais nous ne pouvions passer sous silence un système qui a eu vogue dans l'histoire de l'architecture et qui est loin aujourd'hui d'être abandonné. Nous reviendrons ailleurs sur le même sujet, attendu que nous devons mentionner pour le moins tout ce qui a rapport à l'origine et aux progrès de l'art de bâtir.

II. La sculpture et la peinture ont souvent représenté au portail de nos églises, dans les verrières, sur les panneaux de menuiserie, l'arbre généalogique de Notre-Seigneur, ou la Tige de Jessé. Nous en connaissons de nombreux exemples, en France, et quelques curieux spécimens en Angleterre. Qu'il nous suffise de citer le portail septentrional de la cathédrale de Beauvais et la fenêtre de l'église de Dorchester, Oxfordshire, en Angleterre. Le moyen âge a reproduit l'arbre généalogique de la sainte Vierge et de Notre-Seigneur avec une prédilection marquée. Il n'y a pas de province où, malgré des pertes sans nombre, on ne rencontre chez nous quelque tableau où il ne soit figuré d'une manière fort remarquable. *Voy. TIGE DE JESSÉ.*

ARC. — I. L'origine de l'arc est une question obscure et fort débattue entre les écri-

vains qui ont écrit sur l'histoire de l'architecture. On l'attribue généralement aux Etrusques et aux Romains. On rencontre cependant dans les monuments d'Égypte des arcs qui remontent à la plus haute antiquité. Il faut néanmoins convenir que chez les Égyptiens la forme de l'arc n'a été employée que très-rarement et accidentellement : elle ne fait point partie, dans leurs édifices, d'un système général. Il en est de même des arcs que l'on a observés en d'autres pays, dans des constructions d'une grande ancienneté ; chez les Romains, au contraire, l'arc est usité dans les constructions comme élément important. On peut même ajouter, avec M. Th. Hope, que l'introduction de l'arc dans les édifices romains est un caractère moins vague, plus dominant et qui les distingue mieux des édifices grecs que la supériorité en richesse et en grandeur. Si les Grecs connurent le principe de l'arc et de la voûte, ils ne l'employèrent presque jamais.

Nécessité, dit-on, est mère de l'industrie. Au rapport de M. Hope, dans son *Histoire de l'architecture*, les probabilités sont en faveur des Romains plutôt que des Grecs, quand il s'agit de la découverte de l'arc, de cet utile perfectionnement de l'architecture. Les Romains n'avaient pas dans leur voisinage des carrières dont ils pussent extraire des blocs de marbre assez grands et assez beaux ; sur les rives limoneuses du Tibre, ils étaient souvent forcés de se contenter de briques ; les Grecs, au contraire, possédaient en abondance les plus précieux matériaux.

Il est impossible cependant de prouver, continue le même auteur, que l'invention de l'arc appartienne aux Romains ou n'appartienne pas aux Grecs. Nous trouvons l'arc développé sur une vaste échelle dans le *grand égout*, à une époque où, s'il existait en Grèce, il n'y était point en usage ; mais nous l'observons aussi en Etrurie dans des monuments qui paraissent antérieurs à la construction de l'égout et à la fondation de Rome ; or, on sait que c'est aux anciens Etrusques que les Romains paraissent avoir emprunté, dans l'origine, tous leurs arts libéraux et industriels, et l'on doit avouer, d'autre part, que les habitants du Latium ne semblent avoir eu, en aucun temps, une architecture dont les traits dominants aient un caractère réellement original.

Ces vieilles cités du Latium qui existaient et florissaient longtemps avant Rome, dont l'éclat se perdit dans celui de Rome, qui tombèrent toutes quand Rome s'éleva, qu'on appela *Saturniennes*, parce qu'on les supposait fondées par Saturne fuyant la Crète pour établir son empire en Italie ; ces vieilles cités de Férentinum, d'Arpinum, d'Anagni, d'Alatri, d'Actina, de Préneste, de Cora, de Segni, conservent des traces d'une origine grecque. Leurs hautes murailles ressemblent aux énormes constructions cyclopéennes de Tyrinthe et de Mycène ; Arpinum et Segni, en particulier, ont des ouvertures ou portes dont les voussures rappellent l'entrée du

monument connu sous le nom de Tombeau d'Agamemnon, dans la capitale de cet ancien monarque. Le style des édifices construits à Rome même, dans les premiers siècles et sous les rois, était, comme les vêtements et les meubles, emprunté aux Etrusques du voisinage ; il ressemblait pour la forme, la simplicité et la solidité, à ces restes de bâtiments étrusques qu'on trouvait autour de Cortone, de Tarquinie et des autres villes toscanes ; et lorsque, plus tard, les Romains cherchèrent à joindre l'agréable à l'utile, ils se contentèrent d'ajouter aux constructions primitives quelques lambeaux épars de l'architecture grecque.

Nous pouvons établir un fait essentiel à l'histoire du progrès, des développements et des vicissitudes de l'architecture grecque, et voici ce fait : tandis que les Grecs, dans leur propre pays, et jusqu'aux derniers jours de leur indépendance, se refusèrent à faire de l'arc une partie intégrante et essentielle de leur architecture, les Romains, qu'ils l'aient créé ou adopté, l'ont présenté comme le trait distinctif de la leur, du moment qu'ils formèrent un peuple à part dans le monde.

L'architecture resta contenue dans d'étroites limites, tant qu'elle fut privée de l'arc et des ressources nouvelles que la découverte en procura. L'arc embrasse et unit des piliers et des murailles si éloignés, qu'aucun bloc de pierre, aucune poutre de bois ne pourrait les toucher à la fois. Avec la voûte, vous fermez d'une manière solide et durable un espace que nul toit plat ne pourrait couvrir ; avec la voûte, vous évitez les dépenses que nécessitent la coupe, le transport, l'élevation de masses d'un poids énorme destinées à clore des vides toujours étroits. Vous employez moins de matériaux et vous utilisez une plus grande étendue de terrain. Pour estimer à leur juste valeur les avantages de la voûte, il suffit de jeter un coup d'œil sur le Panthéon des anciens et sur le temple de Saint-Pierre, dans la Rome catholique.

L'adresse en mécanique est une faculté tout à fait distincte du goût dans les beaux-arts ; là même où celui-ci n'existe pas, ou semble engourdi et même rétrograde, l'autre peut faire de grands et rapides progrès. Les exigences plus grandes des Romains en fait d'architecture, ces édifices plus vastes qu'ils devaient élever et abriter, les obligèrent de bonne heure à chercher et à développer toute la puissance de l'arc et toutes les ressources qu'il renferme.

Dans leurs aqueducs, ils l'ont multiplié en séries qui semblent interminables ; dans leurs bains, ils l'ont jeté sur un espace immense. Ici, ils ont couronné un mur cylindrique par des arcs concentriques formant une coupole ; là, à l'extrémité d'une place carrée, ou autour d'une place circulaire, ils ont couvert des demi-cercles par des demi-dômes ; quelquefois ils ont renfermé de plus petits arcs dans de plus grands, ou, donnant à chacun d'eux une direction différente, ils

les ont croisés et coupés par d'autres; il y a même des exemples de coupoles polygones. En général, ils ont fait de l'arc le trait dominant de leurs constructions; ils y ont mis leur orgueil et leur point d'honneur; parfois seulement, dans le portique, et quand ils voulaient greciser, ils le jetaient d'une colonne à l'autre, en le cachant sous le masque d'une architrave fictive.

Partout, cependant, ils ont laissé chaque courbe décrire le demi-cercle complet; ils n'ont jamais permis à sa base de se prolonger au delà de son plein diamètre, ou de ne pas l'atteindre, ni à son sommet de couper court et de rencontrer la courbe opposée à un angle quelconque; par là ils ont conservé cette solidité que les magistrats de la ville éternelle semblent avoir regardée comme leur but principal dans toutes les constructions publiques. Les plus anciens édifices de Rome furent bâtis en pierre; mais à mesure que l'on reconnut les avantages de l'arc, on préféra la brique pour le corps des grands édifices, seulement on la revêtit des marbres les plus somptueux.

En admettant ainsi un développement plus varié, l'architecture romaine eut dès le commencement, à l'intérieur un système de construction, et à l'extérieur un caractère correspondant à ce système, que l'on n'avait point vu jusqu'alors, et qui établirent entre elle et le type rudimentaire des Grecs des différences plus importantes, plus fondamentales qu'il n'en exista plus tard entre le style romain et celui qui s'en détacha pour prendre le nom de gothique.

Une fois admis dans les édifices romains, l'arc acquit bientôt une prépondérance incompatible avec l'existence des parties essentielles de l'architecture grecque; celles-ci ne furent plus considérées dès lors que comme des appendices, des ornements abandonnés au goût de l'artiste. La roideur inflexible de l'architrave et la courbure de l'arc courant d'un pilier à l'autre, l'angle aigu du toit en pente et la convexité de la coupole, ne pouvaient subsister parallèlement dans le même lieu, ou du moins conserver une importance égale.

Là où il n'y avait au dedans ni poutre, ni solive, l'extrémité ne pouvait se présenter à sa surface extérieure sous le nom de triglyphe ou de denticule.

Aussi, si les Romains avaient possédé un goût délicat pour les beautés de l'art, s'ils eussent été doués d'un génie inventif, ils auraient trouvé pour leur arc quelque nouvelle forme d'ornement qui eût mieux répondu à sa nature et à sa composition.

Mais il ne leur était pas donné d'aller aussi loin. Leur esprit, fécond en découvertes utiles, était stérile quand il s'agissait de créer le beau; il leur fallait alors emprunter d'ailleurs, et ils ne rougissaient pas d'avouer ainsi leur infériorité.

Comme on a l'habitude d'appeler *grecque* toute l'architecture que l'on trouve en Grèce, dès qu'elle n'appartient pas aux temps modernes, on a de même donné le nom de ro-

main à tous les anciens monuments qui existent à Rome ou dans les environs. Assurément, si la dénomination d'un édifice dépend uniquement du sol sur lequel il s'élève, et plus encore du gouvernement qui l'a érigé, la plupart des grandes constructions qui existent en Italie ont tous les droits possibles au titre de romains. Mais, sans s'arrêter même à cette considération, toutes les fois qu'on y rencontre l'arc, ce trait évidemment éloigné de l'architecture grecque, il faut les distinguer des vrais et purs édifices grecs, lors même qu'il serait prouvé que ce sont des artistes grecs qui les ont élevés sur le terrain romain, et que des formes grecques embelliraient leur intérieur.

II.

Les Romains firent usage de l'arc dans leurs constructions civiles: ce furent les chrétiens qui l'introduisirent dans les constructions sacrées. C'est à peine si nous trouvons un exemple contraire dans toute l'antiquité païenne: on a mentionné les ruines du palais de Dioclétien, à Spalatro, et les historiens n'ont pas connu d'autre fait semblable. L'emploi de l'arc établit donc un trait de dissemblance bien marqué entre la basilique antique et la basilique chrétienne; nous devons le signaler comme ayant exercé une grande influence sur les formes architecturales des siècles qui suivirent. Les architectes chrétiens s'emparèrent du principe de l'arc romain et le poussèrent jusqu'à la limite des dernières conséquences. Il en résulta, dans l'art de bâtir, une de ces heureuses révolutions qui lancent le génie dans des voies inconnues, et qui conduisent à des résultats extraordinaires. Qui eût pu soupçonner les courbes savantes et gracieuses qui se déploient dans une de nos grandes cathédrales du XIII^e siècle, en voyant la courbe simple et uniforme des monuments romains primitifs?

Si les chrétiens, dans leurs églises, ont substitué l'arcade à l'architrave, doit-on attribuer ce mode de construction à l'ignorance, ou à la difficulté de poser des monolithes d'une grande dimension, ainsi que l'ont fait plusieurs écrivains? Nous ne saurions adopter cette opinion, qui est démentie, d'une part, par la construction de l'ancienne basilique de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Laurent, à Rome, où l'on voit des colonnes surmontées d'architraves; d'une autre part, la pose de colonnes monolithes de quarante pieds de haut, comme celles qui soutiennent les grands arcs du chœur de Saint-Paul-hors-des-Murs, et d'autres parties encore de cette immense construction, n'offraient-elles pas bien plus de difficultés que la pose d'architraves qui n'auraient pas eu seize pieds de long? Nous pensons qu'il serait plus naturel d'attribuer ce mode de construction soit au manque de matériaux, soit à la nécessité d'aller plus vite; ou, ce qui est encore plus probable, à ce besoin de créer et de faire du nouveau qui est si

naturel à l'homme. Sans juger jusqu'à quel point le système d'arcades sur les colonnes est admissible comme bonne construction ou comme forme architecturale, nous ferons remarquer que ce type inventé ou adopté par les architectes chrétiens, est celui qui servit de base à l'architecture byzantine, puis, par suite, à l'architecture romano-byzantine et à celle dite gothique, et qu'après avoir été accepté par les maîtres de la Renaissance, il est parvenu jusqu'à nous sans avoir jamais été abandonné. *Voy.* ARCADE.

III.

Un architecte a dit avec raison qu'en architecture un arc n'est rien autre chose qu'une voûte étroite ou resserrée, et qu'une voûte n'est qu'un arc dilaté.

Dans la grande Encyclopédie, on voit exposés dans plusieurs théorèmes, dus à Henri Wotton, la doctrine et l'usage des arcs.

1° Supposons différentes matières solides, telles que les briques, les pierres, qui aient une forme rectangulaire : si on en dispose plusieurs à côté les unes des autres, dans un même rang et de niveau, et que celles qui sont aux extrémités soient soutenues entre deux supports, il arrivera nécessairement que celles du milieu s'affaisseront, même par leur propre pesanteur, mais beaucoup plus si quelque poids pose dessus ; c'est pourquoi, afin de leur donner plus de solidité, il faut changer leur figure ou leur position ;

2° Si l'on donne une forme de coin aux pierres ou autres matériaux, qu'ils soient plus larges en dessus qu'en dessous, et disposés dans un même rang de niveau avec leurs extrémités, soutenues comme dans le précédent théorème, il n'y en a aucun qui puisse s'affaisser, à moins que les supports ne s'écartent ou ne s'inclinent ; parce que, dans cette situation, il n'y a pas lieu à une descente perpendiculaire : mais ce n'est qu'une construction faible, attendu que les supports sont sujets à une trop grande impulsion, particulièrement quand la ligne est longue : ainsi, l'on fait rarement usage des arcs droits, excepté au-dessus des portes et des fenêtres où la ligne est courte : c'est pourquoi, afin de rendre l'ouvrage plus solide, il faut non-seulement changer la figure des matériaux, mais encore leur position.

3° Si les matériaux sont taillés en forme de coin, disposés en arc circulaire et dirigés au même centre, en ce cas aucune des pièces de l'arc ne pourra s'affaisser, puisqu'elles n'ont aucun moyen de descendre perpendiculairement, et que les supports n'ont pas à soutenir un aussi grand effort que dans le cas de la forme précédente ; car la convexité fera toujours que le poids qui pèse dessus portera plutôt sur les supports qu'il ne les poussera en dehors ; ainsi, l'on peut tirer de là ce corollaire, que le plus avantageux de tous les arcs dont on vient de parler est l'arc demi-circulaire, et que de toutes les

voûtes l'hémisphérique est préférable. *Voy.* VOÛTE.

IV.

Presque toutes les formes de l'arc ont été employées dans le cours du moyen âge. Mais les deux périodes principales de l'architecture religieuse sont caractérisées par l'emploi de l'arc plein cintre et de l'arc ogival. C'est à la prédominance de ces formes caractéristiques que l'on reconnaît au premier coup d'œil les monuments qui appartiennent aux deux grandes divisions généralement admises par les archéologues, et qu'on désigne sous le nom de *période romano-byzantine* et de *période ogivale*.

Indiquons maintenant les diverses espèces d'arcs usités dans les édifices au moyen âge, depuis le v^e siècle jusqu'au xvi^e et à la Renaissance.

La *plate-bande* ou *arc droit*, ainsi que nous l'avons déjà ci-dessus indiqué d'après Henri Wotton, c'est la réunion de plusieurs claveaux destinés à remplacer un linteau d'une seule pièce ; l'intrados qu'ils forment est horizontal.

Les plates-bandes sont extrêmement rares au moyen âge, dit A. Berty, parce que les baies carrées étaient contraires au génie architectural de l'époque. On ne retrouve, en effet, qu'un petit nombre de ces dernières baies. Ce n'est guère que dans les fenêtres des châteaux et aux portes pratiquées dans les portails qu'on en rencontre ; et encore, dans l'immense majorité des cas, elles ne sont point couronnées par de véritables plates-bandes, mais bien par des linteaux d'une seule pièce et portant des deux bouts. Presque toujours, dans les portails, ces linteaux, surmontés d'arcs en décharge, ne supportent que les pierres peu épaisses sur lesquelles sont sculptés les bas-reliefs du tympan de l'arcade ; dans les fenêtres des châteaux, c'est l'étroitesse des baies qui assure la solidité des linteaux.

La coupe des vousoirs des plates-bandes romano-byzantines est généralement fort compliquée. Nous devons signaler comme fort curieuse sous ce rapport une porte construite au moyen âge dans l'épaisseur des murs d'enceinte de l'époque gallo-romaine à Tours. La disposition des pierres était fort ingénieuse, et on ne connaît qu'un très-petit nombre d'exemples en ce genre.

L'arc *angulaire* ou *brisé*, appelé quelquefois par les Anglais *arc rampant*, est formé de deux parties droites, inclinées comme les deux côtés d'un triangle. On en trouve des exemples en Angleterre dans les monuments anglo-saxons, notamment aux fenêtres du clocher de l'église de Goodnestone près de Wingham. On en trouve également des exemples assez nombreux dans les monuments de l'Auvergne au xi^e siècle. M. Mallay, dans son ouvrage sur les églises romanes et romano-byzantines de l'Auvergne, en a figuré plusieurs. A Saint-Etienne de Nevers, l'une des plus curieuses constructions de la période romano-byzantine secondaire, on voit plusieurs

arcs de même forme : on en voit également au clocher de Saint-Saturnin ou Cernin de Toulouse. C'est improprement que l'on donne le nom d'*arc* à cette forme toute primitive et empreinte d'une sorte de cachet barbare : quelques auteurs l'ont désignée sous le nom d'*arc en mitre* ou d'*arc en fronton*.

L'*arc plein cintre*, ou l'*arc roman*, emprunté à la dernière période de l'architecture romaine, est formé de la demi-circonférence d'un cercle. C'est l'arc le plus communément usité dans les monuments religieux jusqu'à la fin du xi^e siècle. Au xii^e siècle, il est employé, pendant quelque temps, concurremment avec l'ogive, jusqu'à ce que celle-ci domine entièrement.

L'*arc en fer à cheval*, ou *byzantin*, est formé de plus de la moitié d'un cercle. Cet arc, que l'on voit dans nos monuments religieux dès le xi^e siècle, n'est pas aussi rare qu'on l'a prétendu. On en trouve des exemples assez nombreux dans le centre et dans le midi de la France. L'arc en fer à cheval est prolongé au-dessous du diamètre, soit par la continuation de la circonférence, soit par des droites suivant l'inclinaison des cordes de ces prolongations.

L'*arc surhaussé* est celui dont les retombées sont prolongées par deux verticales ; leur hauteur est variable, suivant le goût ou le besoin. On voit des arcs surhaussés à ogive au sommet, aussi bien qu'à plein cintre, et on en rencontre à toutes les époques, principalement aux endroits d'une construction, tels que les absides des églises, où les espaces, en se rapprochant, ne permettraient de tracer que des pleins cintres d'une hauteur insuffisante pour se raccorder avec les autres.

L'*arc déprimé* est un arc dont on n'a signalé jusqu'ici l'existence qu'en Angleterre ; mais il n'est pas impossible qu'on en trouve aussi des exemples en France, dans quelques monuments romans contemporains de l'invasion anglaise, surtout dans les cryptes. Un archéologue anglais dit qu'il représente la figure que tracerait un homme ayant la poitrine appliquée contre une muraille, les bras étendus et promenant, sans les fléchir, de chaque main, un morceau de craie sur cette muraille, jusqu'à ce qu'elles se rencontrent au-dessus de sa tête. Disons plus simplement que c'est l'image d'un arc plein cintre, dont le sommet aurait fléchi sous une forte pression, qui lui aurait fait contracter une légère courbure inférieure.

L'*arc surbaissé* est un demi-cercle tronqué plus ou moins au-dessus de son cintre. On le trouve dans les édifices du xi^e siècle, concurremment employé avec l'arc plein cintre.

L'*arc en anse de panier* est la section d'une ellipse dont le grand axe est horizontal. Nécessairement sa flèche est moindre que la moitié de sa corde. Il se construit sur trois centres. Il ne faut pas confondre l'*arc en anse de panier* avec l'*arc aplati*. Celui-ci, qui date du xii^e siècle, où il apparaît rarement,

se montre fréquemment au xv^e et au xvi^e siècle : c'est un arc à quatre centres, déterminés par un carré abaissé de la corde de l'arc, dont les côtés sont égaux au tiers de cette corde. L'*arc en anse de panier* se voit très-rarement durant la période romano-byzantine : il a été fréquemment employé dans les monuments de la dernière époque ogivale, principalement à l'amortissement des portes.

L'*ogive*, l'*arc aigu*, l'*arc en pointe*, l'*arc gothique*. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur l'origine de l'ogive et du style ogival : nous renvoyons au mot *Ogive*, nous bornant à faire connaître les diverses modifications de la forme élémentaire de l'arc ogival. L'ogive est un arc terminé en pointe à son sommet, et formé par deux lignes courbes qui se rencontrent. On distingue : 1^o l'ogive aiguë ; 2^o l'ogive équilatérale ; 3^o l'ogive obtuse ; 4^o l'ogive lancéolée ; 5^o l'ogive mousse ; 6^o l'ogive à contre-courbe.

L'*ogive aiguë* est celle dont la largeur est moindre que le rayon qui sert à la décrire. Les antiquaires français ont adopté, pour la désigner, le nom de *lancette*, qui lui a été donné en Angleterre, à cause de sa ressemblance avec l'instrument de chirurgie ainsi appelé. La lancette est de toutes les ogives la plus forte ; elle a été peu employée dans les portes, qu'elle eût rendues trop étroites ; elle a été réservée pour les fenêtres. Elle forme un des caractères principaux de l'architecture ogivale primitive.

Nous devons noter ici que l'*ogive équilatérale*, quoi qu'en disent les antiquaires anglais, auxquels nous empruntons la définition précédente, se montre dans nos édifices du xiii^e siècle, dont elle constitue le caractère le mieux tranché. L'*ogive aiguë* paraît plus fréquemment au xii^e siècle, et forme ce que nous avons, sur le continent, nommé l'*ogive romane*. Cette arcade, en effet, est usitée dès le xii^e siècle dans nos monuments de la phase de transition, et se trouve souvent à côté du plein cintre ; quelquefois encore l'*ogive aiguë* est formée par l'entrelacement des pleins cintres.

Par suite de nombreuses expériences faites dans nos plus beaux et plus purs monuments de style ogival, on est arrivé à ce résultat que l'*ogive à lancette* n'est pas autre chose, communément, que l'*arc en tiers point*. L'expression empruntée aux Anglais avait donc besoin d'être modifiée : c'est ce qui a été fait, c'est-à-dire qu'elle a été appliquée chez nous plutôt à l'*arc en tiers point* qu'à l'*ogive aiguë*. On peut consulter à ce sujet les ouvrages de M. de Caumont et des autres antiquaires français.

L'*ogive équilatérale* est celle dans laquelle on peut inscrire un triangle à côtés égaux : on l'appelle encore *arc* ou *ogive en tiers point*.

L'*ogive obtuse* est celle dont la largeur est plus grande que le rayon qui sert à la décrire. La forme en est dépourvue d'élégance. On la rencontre peu au xiii^e siècle, où elle n'est

employée que par nécessité : elle est plus commune au xv^e et au xvi^e siècle.

L'*ogive à contre-courbe*, au lieu de présenter une forme concave, en offre une convexe. Elle est rarement usitée dans les membres considérables d'une construction : elle est employée plutôt dans les crédences et dans l'ornementation.

L'*ogive lancéolée* est une ogive outrepassée, c'est-à-dire qui va en se rétrécissant au-dessous de la ligne de ses centres. Ses rayons, comme ceux de l'ogive à contre-courbe, peuvent être plus longs que sa largeur, ou même l'être autant ou moins. On n'en connaît qu'un petit nombre d'exemples. Il en est de même de l'*ogive mousse*, qui est arrondie à son sommet au lieu d'y former une pointe.

Il arrive quelquefois que les *ogives* sont *tronquées*, c'est-à-dire que leurs centres sont au-dessous de leur naissance. Cette combinaison n'a lieu qu'accidentellement, et elle n'est pas d'un heureux effet. On peut regarder comme appartenant à cette variété d'ogive les arcs aigus tronqués de la curieuse église d'Airvaux, au diocèse de Poitiers. L'*ogive surhaussée* est gracieuse et commune.

L'*arc en accolade, en talon, ou arc gothique prolongé*, est décrit de quatre centres et alternativement convexe et concave. Il est propre au xv^e siècle. Le sommet en est presque toujours surmonté d'un bouquet de feuilles épanouies ou de feuilles grimpanes, accouplées de manière à figurer une espèce de croix gothique. Il couronne ordinairement un arc surbaissé ou aplati, avec lequel il se fond par ses extrémités. Dans un petit nombre de cas, cependant, il est isolé et il communique sa forme à l'intrados de la baie qu'il ferme.

L'*arc en doucine* est formé des mêmes éléments que le précédent, sauf que les lignes courbes sont en sens inverse. Son contour, au lieu d'avoir la forme d'un talon, a celle d'une doucine. L'arc en doucine est extrêmement rare : il ne se voit qu'aux xv^e et xvi^e siècles, surtout dans l'ornementation et dans les formes qui dépendent plus du caprice et de la fantaisie que des règles et des exigences de l'architecture.

L'*arc Tudor* est décrit également de quatre centres ; c'est une sorte d'ogive surbaissée. Il n'y en a que très-peu d'exemples en France ; l'usage, au contraire, en est fort commun en Angleterre, où il a commencé (*Voy. STYLE ANGLAIS.*) Il a reçu ce nom de la famille des rois d'Angleterre qui était sur le trône au moment de son apparition et de sa plus grande faveur. Les antiquaires français, quoi qu'en disent certains auteurs, n'ont jamais confondu l'*arc Tudor* avec l'*arc surbaissé* proprement dit : la différence entre ces deux formes d'arc est tellement sensible et si bien caractérisée, qu'il est à peu près impossible de les confondre.

Après avoir énuméré et décrit les prin-

cipales formes et modifications des arcs, nous devons brièvement indiquer quelques autres formes moins communes que les précédentes et néanmoins fort curieuses.

L'*arc polylobé*, c'est-à-dire composé de plusieurs portions de cercle, ordinairement en nombre impair. Cet arc, de forme singulière, se rencontre à la fois dans les monuments de la période romano-byzantine et dans ceux de la période ogivale. La différence la plus notable à signaler, c'est que, durant la période ogivale, les arcs polylobés donnent très-rarement leur forme aux intrados des baies ; ils sont ordinairement surmontés d'une ogive qui les encadre et dont ils ne sont que l'accessoire. Dans l'architecture de la période romano-byzantine, certaines arcades polylobées ont leur intrados véritablement découpé. On en observe des exemples dans des monuments du xi^e et du xii^e siècle : j'en ai vu plusieurs dans quelques églises du diocèse actuel de Nevers, notamment à Prémery et à la Charité sur-Loire.

A la même époque, c'est-à-dire, durant les deux derniers siècles de la période romano-byzantine, on trouve aussi des arcs dont l'intrados est découpé en zigzags. Cette forme semble avoir été déterminée par les ornements ou chevrons brisés qui en décorent l'archivolte.

Enfin, on trouve au xiii^e siècle et très-fréquemment au xiiii^e une plate-bande soutenue de chaque côté par une sorte de corbeau : c'est ce qu'on appelle *arc droit en encorbellement*. Cette forme se rencontre dans les monuments du centre de la France si souvent qu'il serait superflu de nommer des édifices en particulier.

L'*arc flamboyant* ou *contourné*, qui n'apparaît guère que dans les découpures des balustrades, des pignons à jour et des tympans des fenêtres du xvi^e siècle, imite, par ses inflexions, une flamme tantôt droite, tantôt renversée.

L'*arc extradossé* est celui dont tous les vousoirs sont d'égale longueur, de sorte que son intrados et son extradados soient des courbes concentriques.

On appelle *arc rampant* celui dont les naissances sont placées à des hauteurs inégales ; ce qui lui donne une forme parabolique : on trouve des arcs rampants à la plupart des arcs-boutants.

On appelle *arc renversé* celui dont le sommet est en bas, au lieu d'être en haut, comme cela a lieu d'ordinaire. Cette espèce d'arc peut être faite en suivant diverses courbures, et on peut lui donner toute sorte de modifications. Les arcs renversés sont employés pour relier deux piliers entre eux, ou pour augmenter leur solidité en donnant naissance à une base plus large. Dans la cathédrale de Salisbury, en Angleterre, on voit des arcs de ce genre fort remarquables ; ils sont en ogive et ils surmontent d'autres arcs qui sont dans une position naturelle. On en voit aussi à Wilh ; mais ces arcs ne produisent jamais un effet agréa-

ble ; la nécessité seule peut les faire excuser.

L'arc en décharge est construit en pierres ou en briques, au-dessus d'un linteau, d'un vide quelconque, ou même dans l'épaisseur d'un mur plein, pour diviser le poids d'une construction supérieure, ou le faire porter sur des points d'appui plus résistants.

ARC-BOUTANT. — En voyant la disposition intérieure de nos grandes églises du moyen âge, où les voûtes semblent reposer sur de frêles appuis que la moindre tempête parait devoir ébranler et renverser, l'imagination serait effrayée, si la raison n'était pas satisfaite par mille précautions de solidité qu'elle devine sans que l'œil en puisse découvrir les ingénieuses combinaisons. Les hautes murailles des nefs majeures des cathédrales, percées de nombreuses et larges fenêtres, paraissent trop faibles pour porter le poids de voûtes en pierre d'une immense portée : mais l'architecte a su, par un artifice admirable, ménager en dehors de l'édifice des points d'appui robustes qui empêchent tout accident. Les contre-forts et les arcs-boutants soutiennent les murailles et viennent les fortifier précisément à l'endroit où la poussée des voûtes tendrait à produire un écartement. C'est ici que nous ne saurions trop louer le génie inventif des artistes chrétiens du moyen âge. En architecture toute forme nécessaire à la solidité doit être franchement accusée, et le triomphe de l'art est de transformer en ornements les objets indispensables à la construction. Inventer des formes uniquement pour la décoration, est le propre des époques de décadence. Les architectes du XIII^e siècle établirent les contre-forts et les arcs-boutants qui entourent leurs monuments de manière à produire un effet imposant. Quand on regarde à distance une de nos cathédrales, on est étonné de la majesté de la masse et du mouvement des longues lignes des contre-forts et des grands cercles des arcs rampants. L'abside de la cathédrale de Tours, par exemple, est particulièrement remarquable par l'heureuse distribution des lignes architecturales nécessitées par l'établissement des contre-forts et des arcs-boutants. Qu'on la considère de l'extrémité de la place Grégoire-de-Tours, et l'on comprendra qu'il serait impossible de produire un effet aussi grandiose si la construction était simple et nue, comme cela a lieu dans les monuments antiques ou dans les monuments modernes. Quelle différence, en effet, entre les flancs de Notre-Dame de Paris et ceux du Panthéon ! Comme les premiers sont animés et vivants, et les seconds froids, sans vie, sans mouvement, sans élégance, sans variété !

Pour remplir l'objet de sa destination, l'arc-boutant forme une arcade semi-séculaire ou ogivale, appuyée sur un vigoureux contre-fort d'un côté, et de l'autre côté sur la partie de la muraille qui a besoin d'être consolidée. L'arcade, au lieu d'être semi-séculaire ou ogivale, se réduit quelquefois à un quart de cercle ou dessine un arc ram-

pant ou une portion d'ellipse. Dans le langage vulgaire on confond souvent l'arc-boutant avec le contre-fort. (*Voy. CONTRE-FORT.*)

L'arc-boutant a été introduit dans la construction des églises en même temps que celle des voûtes ogivales à large portée. Ce qui avait empêché les architectes de la période romane de construire des voûtes solides, c'était surtout la difficulté d'arrêter l'écartement des murailles poussées au dehors par le poids des voûtes en pierre. L'art de bâtir les voûtes fit un double et immense progrès, au XII^e siècle, par l'emploi de l'ogive dans toutes les courbes qui la constituent et par l'établissement des contre-forts et des arcs-boutants à l'extérieur. Au XIII^e siècle, et au moment de son apparition, l'arc boutant affecte la forme du plein-cintre plus ou moins tronqué. Durant la période ogivale, il prend la direction de l'arc rampant, et dans certains édifices du XV^e siècle il a la forme ogivale.

Timide au XII^e siècle, il prend bientôt un immense développement ; dès le XIII^e siècle, il reçoit quelquefois des ornements à l'intérieur et quelquefois il est renforcé par des arcades et des colonnes qui l'embellissent en même temps. D'autres fois c'est son extrados, qui est ainsi décoré ; mais le plus souvent cette élégante décoration est remplacée par un mur plein, s'il a peu de hauteur, ou allégée par des ouvertures, s'il a une élévation assez considérable. L'arcature ou le mur est toujours couronné d'un bahut rampant, quelquefois orné, sur son arête, de fleurons ou de crochets, mais presque toujours creusé en caniveau pour l'écoulement des eaux pluviales des grands toits.

Plus les églises s'élevaient, plus les arcs-boutants acquièrent d'importance : ainsi, l'on en voit deux placés l'un au-dessus de l'autre, si la voûte est trop élancée et les pleins des murs trop faibles. Ailleurs, l'édifice est entouré d'un double rang d'arcs-boutants et de contre-forts dont l'extérieur sert à contre-bouter l'autre. Il arrive encore que, dans le dernier cas, les contre-forts intérieurs de l'abside sont contre-boutés chacun par deux arcs extérieurs, convergents de manière que leur disposition relative figure sur le plan des Y dont le pied touche à l'église. On voit cette disposition à l'abside de la cathédrale du Mans.

On a eu le mauvais goût et l'imprudence à la fois, dit M. Schmit, auquel nous avons emprunté quelques-unes des observations précédentes, d'établir, vers la fin du XVI^e siècle, des arcs-boutants à contre-sens, c'est-à-dire, ayant la concavité de la courbe en dessus.

ARC DE CLOITRE. (*Voy. VOUTE.*)

ARC DE TRIOMPHE. — I. Dans les anciennes basiliques chrétiennes, l'arcade qui précède immédiatement le sanctuaire était ornée de sculptures et de peintures à fresque. On y représentait ordinairement les mystères glorieux de la vie de Notre-Seigneur : quelquefois aussi on y figura plus tard les principales scènes de la Passion. On voit en-

core en Italie dans quelques basiliques antiques, et dans un grand nombre d'églises plus ou moins anciennes, le triomphe de Jésus-Christ peint dans cette partie de l'édifice. Le Sauveur, assis sur un trône, tient un livre d'une main et bénit de l'autre. Il est accompagné des quatre évangélistes ou d'autres saints personnages, selon la dédicace des églises ou selon la dévotion particulière des lieux. C'est à cause de cela que cette arcade a reçu le nom d'*arc de triomphe*.

Dans la plupart de nos églises et jusqu'au fond des plus humbles villages, la tradition de l'arc triomphal s'est perpétuée jusqu'à nos jours. A l'arc de triomphe on a suspendu un grand crucifix qui domine l'assemblée entière des fidèles. En Angleterre on élevait autrefois au-dessous de cette même arcade une espèce de clôture en bois, en pierre ou en métal, richement travaillée, que l'on appelle *rood-screen*. On l'a rétablie dans toutes les églises catholiques, et les architectes religieux ne manquent jamais de l'élever dans leurs constructions nouvelles. Au centre du *rood-screen* et sur un support élégamment sculpté, est placé le crucifix, ordinairement accompagné de la sainte Vierge et de saint Jean l'Évangéliste. Cette disposition est mieux en rapport avec la tradition primitive de l'*arc triomphal* que les jubés, qui étaient jadis fort communs en France et dont les magnifiques débris nous font aujourd'hui si amèrement déplorer la perte. Quoique les jubés soient communément surmontés de la croix ou d'un crucifix, ils sont formés d'une construction trop compliquée et trop importante pour répondre entièrement au léger et délicat *rood-screen* des Anglais. Nos jubés répondent plutôt à l'idée de l'ambon antique, modifié dans les siècles du moyen-âge où l'on cherchait à leur donner une destination nécessitée par de nouveaux besoins. Voy. AMBON, JUBÉ, CHAIRE.

II.

Les anciens ont élevé un grand nombre d'arcs de triomphe pour consacrer le souvenir des hauts faits des empereurs et des généraux vainqueurs : quelques-uns durent leur origine à la flatterie et à la bassesse des courtisans. Nous n'en devons pas entreprendre la description : cet objet ne rentre pas dans celui de notre ouvrage. Nous donnerons seulement quelques détails sur l'arc de Titus à Rome, où l'on voit des bas-reliefs relatifs à la guerre de Judée et à la destruction de Jérusalem. Nous finirons en faisant connaître comment les arcs de triomphe d'Autun et de Langres ont exercé une forte influence sur le style d'architecture employé dans quelques-uns des principaux monuments de la Bourgogne.

L'arc de Titus est le plus considérable, à Rome, après ceux de Septime Sévère et de Constantin. Il est composé d'une seule arcade, et c'est le premier où l'on voit employé l'ordre composite. Il fut composé après la mort de l'empereur Titus, qui y est appelé *divus* et dont on voit l'apothéose au milieu de la

voûte. « Bâti sur les frontières du monde ancien et du monde nouveau, dit M. l'abbé Gaume, à l'époque où le judaïsme et le paganisme disputaient à l'Église naissante l'empire de l'humanité, ces trois monuments, l'arc de Titus, l'arc de Constantin et le Colisée, indestructible soudure de l'histoire profane et de l'histoire chrétienne, immortalisent, avec le nom des trois puissances belligérantes, et l'existence, et les moyens, et le succès de la grande lutte. Le premier qui frappe les regards, c'est l'arc de Titus; il redit dans sa double inscription, gravée par des mains romaines, l'antique prophétie de Daniel, le déicide du Calvaire, le prince étranger venu à la tête de son armée, détruisant Jérusalem et le temple et emmenant captifs les enfants d'Israël; il dit encore l'issue de la lutte engagée par ce peuple contre le Christ en personne, et montre à toutes les générations l'effet de cette parole déicide : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!* »

On voit la description des plus célèbres arcs de triomphe de l'antiquité dans un grand nombre d'ouvrages. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de Bellori, celui de Suarès, ainsi que Montfaucon, l'*Antiquité expliquée par les monuments*; *Histoire de l'art par les monuments*, par Séroux d'Agincourt.

La France méridionale offre plusieurs arcs de triomphe antiques. On ne voit plus que les ruines de ceux de Cavaillon et de Carpentras. Celui de Saint-Remi est plus entier; il n'a qu'une seule arcade, au-dessus et aux deux côtés de laquelle sont placées des victoires. Sur le pont antique de Saint-Chama, entre Aix et Arles, sont deux arcs de triomphe, aux deux extrémités du pont. Mais le plus beau monument que la France possède en ce genre est l'arc d'Orange, que l'on croit, sans aucune certitude, être celui de Marius, érigé en l'honneur de sa victoire sur les Cimbres, les Teutons et les Ambrons. Ce qu'on appelle à Reims la *Porte de Mars*, dont les colonnes sont engagées dans les murailles de la ville, n'est autre chose que les restes d'un arc de triomphe à trois portes, érigé, suivant l'opinion commune, en l'honneur de Jules César ou de Julien.

En décrivant la cathédrale de Langres dédiée à saint Mammès, plusieurs auteurs ont avancé qu'on y voyait des fragments remarquables d'architecture antique, et entre autres objets des ornements arrachés à un temple païen consacré à Jupiter Ammon. Ce qui a donné naissance à cette fable, ce sont les colonnes ornées de têtes de béliers et de chapiteaux corinthiens, telles qu'elles existent dans la région absidale. Cette décoration, qui ne remonte pas au delà du XI^e siècle, a été exécutée sur le modèle de l'arc de triomphe qui se trouve encore dans les anciennes murailles de la cité. Plusieurs écrivains ont parlé de cet arc de triomphe en cherchant à faire connaître l'influence qu'il avait eue sur l'imagination des architectes constructeurs de la cathédrale; nous-même, nous l'avons fait dans notre *Archéologie chrétienne*, en indiquant les diverses

écoles qui régnèrent en France aux mêmes périodes architectoniques dans le cours du moyen âge. Nous avons déjà publié, dans *les Cathédrales de France*, pag. 452 et suiv., la description de l'arc de triomphe de Langres, description empruntée à un travail savant de M. Luquet, alors architecte à Langres, depuis prêtre et évêque d'Hésébon in *partibus infidelium*.

Le seul grand monument de l'époque gallo-romaine conservé à peu près intact dans la ville de Langres est l'arc de triomphe enclavé dans la muraille du rempart, entre les portes du Marché et de Saint-Didier. Cet arc regarde le nord-ouest, et termine la voie romaine qui de Langres se rendait au camp de Sainte-Germaine, près de Bar-sur-Aube. La beauté de cet arc, qui, presque dépourvu d'ornements, frappe au premier coup d'œil par l'élégance de ses proportions, a fixé l'attention de tous les antiquaires qui ont pu l'observer; cette même élégance leur a fait regarder comme erronée l'opinion traditionnelle qui en assigne la construction au commencement du iv^e siècle. Mais une observation qui n'a pas été faite, c'est qu'à l'inverse de presque tous les autres monuments, cet arc perd à être dessiné, surtout géométriquement; ce qui tient, sans doute, à des conditions de perspective.

L'arc, tel qu'il nous reste aujourd'hui, est à peu près complet sur la face extérieure, à l'exception de l'attique, qui n'existe plus depuis un temps immémorial. La décoration se compose de cinq pilastres corinthiens, dont deux à chaque extrémité et un dans le centre, séparant deux grandes arcades d'égale hauteur entre elles. Des cinq chapiteaux trois sont bien conservés. L'architrave est également bien conservée, à l'exception de quelques parties détruites pour pratiquer des meurtrières et des embrasures; la frise était ornée d'armures sculptées en demi-relief et formant une suite continue de faisceaux où l'on remarque surtout des boucliers de différente forme. Dans la corniche très-dégradée, à peine peut-on distinguer quelques modillons mutilés, des oves et des denticules à peine indiqués, dont la découpe est loin de la pureté et du relief des beaux temps du haut empire.

Les arcades sont accompagnées d'archivoltes bien nettes encore et d'une belle exécution, reposant sur des impostes profilés du côté des pilastres comme à l'intérieur des arcades; ces impostes sont, en outre, supportées par une sorte de pieds-droits ayant la même largeur que l'archivoite, mais dont la saillie est peu sensible. Cette disposition indique encore une époque qui s'écarte déjà du beau style de l'art romain. Une autre imposte profilée de chaque côté se continue entre les pilastres; les cannelures qui décoraient ces derniers sont pleines dans la partie inférieure, et ne sont pas très-profondément senties. Les feuilles des chapiteaux ne sont pas non plus découpées avec beaucoup d'élégance. L'appareil est d'une très-grande beauté, et ne le cède en rien à celui qu'on

admire dans les plus célèbres constructions antiques. On a émis bien des conjectures sur l'origine de l'arc de triomphe dont nous venons de donner une esquisse: l'opinion la plus vraisemblable est qu'il date du règne de l'empereur Marc-Aurèle. Les principales dimensions sont ainsi établies: longueur totale au-dessus de la base, 19 mètres 95 cent.; hauteur depuis le pied du socle jusque sur la corniche, 10 mètres 70 cent.; largeur dans œuvre des arcades, 4 mètres 25 cent.; hauteur sous clef, 7 mètres 95 centimètres.

L'arc de Langres est donc d'une haute importance dans l'histoire de notre architecture chrétienne et nationale: comme ceux d'Autun, il a été un objet d'étude aux architectes de la Bourgogne, qui se sont efforcés d'en reproduire certaines dispositions dans leurs constructions. Ce qui est bien remarquable, c'est que cette imitation des formes antiques n'a eu lieu d'une manière spéciale que dans le cours des xi^e et xii^e siècles. A cette époque, en effet, il y eut dans les diverses provinces de la France, surtout dans le centre, un mouvement de renaissance très-marqué. Il n'est pas surprenant que les antiques débris des arts aient été distingués et aient servi de modèles. Ce n'est pas que les architectes aient cherché à imiter l'antique, dans toute l'étendue que nous attachons aujourd'hui à cette expression: ils s'efforçaient seulement de reproduire le plus exactement qu'ils pouvaient les dispositions et les formes qui les avaient frappés davantage. Ainsi les pilastres cannelés, si fréquents dans les monuments de toute la Bourgogne au xi^e et au xii^e siècle, n'ont pas eu d'autre origine: ils constituent même un des caractères qui nous servent actuellement à distinguer les monuments d'architecture bourguignonne d'avec les monuments érigés sous d'autres influences artistiques.

A Autun, deux arcs de triomphe ou portes monumentales ont exercé la même action sur les développements de l'architecture dans cette partie de la Bourgogne. La porte d'Arroux, ainsi nommée à cause de la proximité de la rivière de ce nom, offre deux arcades principales ayant de chaque côté une arcade plus petite, correspondant autrefois à des trottoirs qui bordaient la rue. Ces quatre portes sont couronnées d'un entablement formé d'une architrave, d'une frise et d'une corniche avec ses modillons. Au-dessus de ce premier ordre règne une galerie, composée autrefois de dix arcades dont il ne reste plus que sept. Les pilastres corinthiens qui supportent l'entablement de ce second ordre, sont ornés de cannelures. La galerie qui existait derrière les arcades, servait évidemment à passer d'un côté de la porte à l'autre, et correspondait au chemin de ronde qui existait, selon toute apparence, dans le rempart antique au milieu duquel s'ouvrait la porte. « On admire dans la porte d'Arroux, dit Millin, la richesse du grand entablement; les premiers et les principales moulures sont couverts d'ornements

qui offrent le travail le plus délicat; les chapiteaux sont du meilleur goût. La solidité de la construction est aussi remarquable que l'élégance de l'architecture. Les pierres de grand appareil ne sont liées par aucun ciment; et, malgré le poids de la galerie qu'elles supportent, les voûtes se soutiennent par la seule coupe des pierres. »

La porte de Saint-André offre la même ordonnance que la précédente, et doit avoir été construite dans le même temps. Elle en diffère cependant en ce que les pilastres qui décorent la galerie sont d'ordre ionique, et que les petites portes destinées aux piétons, de chaque côté des deux grandes portes centrales, forment saillie sur celles-ci, et s'ouvrent dans deux corps avancés ou pavillons angulaires. Elle est mieux conservée que la porte d'Arroux : les murs de la galerie existent non-seulement du côté de la campagne, mais aussi du côté de la ville; tandis que, à la porte d'Arroux, le mur extérieur est seul conservé. Les deux murs de cette galerie, éloignés l'un de l'autre de dix pieds et construits sans ciment comme ceux de la porte d'Arroux, ont à peine dix-huit pouces d'épaisseur; et l'on s'étonne qu'ils aient pu subsister si longtemps, et résister aux agents destructeurs auxquels ils sont exposés depuis tant de siècles.

L'archéologue attentif qui visitera la cathédrale actuelle d'Autun, après avoir vu les deux portes monumentales dont nous venons de donner une description sommaire, ne tardera pas à découvrir plusieurs éléments empruntés évidemment aux monuments romains. Non-seulement M. de Caumont les a signalés dans son *Cours d'antiquités monumentales*, mais encore tous les antiquaires qui ont écrit sur les monuments religieux d'Autun. Nous reviendrons sur ce sujet en parlant des diverses écoles architectoniques durant le moyen âge. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'insister de nouveau sur ce fait intéressant, que les débris des édifices gallo-romains, partout où ils étaient vraiment remarquables, surtout dans le midi de la France, ont fait une vive impression sur l'esprit des architectes et lancé l'art romano-byzantin dans une voie fort curieuse à explorer.

ARC-DOUBLEAU. — Les architectes ont un peu varié dans la signification propre du mot *arc-doubleau* : ils l'ont appliqué à diverses formes qui ont été soigneusement distinguées, particulièrement depuis que l'on s'occupe beaucoup plus de la construction des voûtes gothiques.

La définition générale de l'arc-doubleau, telle qu'on la trouve dans les meilleurs auteurs, est conçue en ces termes : Arc en saillie sur le nu d'une voûte. D'où il résulte une véritable confusion entre l'arc-doubleau proprement dit, la nervure ou croisée d'ogive, le formeret, les tiercerons et les liernes. L'arc-doubleau est l'arc en saillie sur les voûtes dont il suit la courbure et qu'il divise en travées. *Voy.* les mots ci-dessus énoncés.

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

Les arcs-doubleaux sont d'un très-grand usage en architecture : il est impossible de bâtir solidement une voûte sans les employer. Les voûtes en berceau de peu d'étendue, élevées sur une superficie étroite et allongée, peuvent, à la vérité, se passer d'arcs-doubleaux; mais ces sortes de voûtes ne peuvent être construites que sur des galeries ou des passages de petite dimension : on n'en voit point dans les grandes églises. La nef majeure de l'église de Preuilly, dont nous avons donné la description (*Voy. ANBATIALE*), est couverte d'une voûte à plein berceau : on a été obligé, en la construisant, de la diviser en travées par des arcs-doubleaux en forme de plate-bande.

On peut regarder les arcs-doubleaux comme la partie la plus solide du squelette d'une voûte, s'il est permis d'employer cette expression. L'ossature des voûtes se compose de toutes les autres nervures qui sont en saillie sur le nu des vases ou divisions de ces mêmes voûtes. La plate-bande est la forme primitive et élémentaire des arcs-doubleaux : elle se complique plus tard de moulures et d'ornements de toute espèce. A mesure que l'art de bâtir les voûtes se perfectionne, la forme des arcs-doubleaux se modifie et prend des caractères particuliers. Au XII^e siècle, les arcs-doubleaux sont lourds, épais, saillants, sans élégance : c'est la plate-bande entourée de deux boudins. Seulement, dans les édifices où l'art a déployé un plus grand luxe, la plate-bande est couverte de zig-zags, de rinceaux, de fleurons, de feuillages. Au XIII^e, les arcs-doubleaux sont bien plus légers et plus élégants. A partir de cette époque, les moulures qui accompagnent la plate-bande primitive, réduite à de très-petites dimensions, sont tellement variées, qu'il serait impossible d'en suivre les différences et d'en indiquer les caractères.

Les arcs-doubleaux sont toujours soigneusement appareillés en claveaux : un constructeur habile en surveille l'établissement avec sollicitude; de là dépend la solidité de l'ensemble des voûtes.

ARCADE. — I. On appelle *arcade* l'espace ménagé entre deux colonnes ou deux piliers et surmonté d'un arc de forme quelconque, dont elle emprunte le nom : l'arc est tout uni ou orné d'une archivolt. L'arcade est réelle ou seulement simulée, soit en relief, soit en incrustation, soit en peinture.

Voici les différentes parties qui constituent une arcade (voir la figure à la fin du vol.) : **F G H I C D** *claveaux* ou *voussoirs*. — **C** *clef*. — **D D** *contreclefs*. — **F F** *cousinets* ou *sommiers*. — **Z S** *naissance de l'arc*. — **V K** *montée de l'arc*. — **K** *son point de centre* (celui d'où est décrit l'arc qui forme sa courbure et auquel tendent tous les joints des claveaux). — **G F** *claveaux formant sa retombée*. — Ensemble des moulures **M**, *son archivolt*. — Ligne **ZVS**, *son intrados*. — L'espace triangulaire **H H**, *ses reins*, dont le parement, c'est-à-dire la partie visible, se nomme *tympa*n. — **XX** *impostes* qui couronnent les *piédroits* ou *jambages* **A A**. — Dans ces der-

niers, représentés aussi en plan A' A', on distingue l'*écoinçon*, espace qui s'étend, à l'intérieur, à partir de l'arête B de la *feuillure* T. — Le *tableau*, épaisseur du mur depuis l'arête W jusqu'à l'arête P. — L'*alette*, espace qui s'étend depuis l'arête P jusqu'au pilastre E. — L'espèce de piédestal continu O O' se nomme *stylobate* ou *soubassement*.

II. On désigne quelquefois spécialement sous le nom d'*arcade*, une série d'arcs à plein cintre ou à ogive, soit réels, soit simulés, appuyés sur des colonnes en pierre. On les emploie fréquemment pour décorer les murs des églises à l'intérieur ou à l'extérieur. Voy. le *Glossaire d'architecture* publié en anglais par H. Parker.

III. L'architecture chrétienne a emprunté l'arcade aux derniers temps de l'architecture antique. Elle règne exclusivement sous la forme semi-circulaire dans l'église romano-byzantine, aussi bien que dans la basilique latine qui la précède. A partir du XII^e siècle, c'est l'arcade gothique ou ogivale qui tend à la remplacer, et qui, à la fin de ce même XII^e siècle, la remplace définitivement. Cependant ces deux espèces d'arcades offrent de très-nombreuses variations (Voy. ARC) durant l'espace de dix siècles; jamais on ne voit reparaître l'architrave antique. — L'arcade forme donc le caractère essentiel de l'art chrétien : elle couronne la baie de la fenêtre, aussi bien que l'entre-colonnement. Elle domine la porte, qui, seule, dans sa forme élémentaire, demeure carrée, et forme, au-dessus du linteau, un tympan que la sculpture ou la peinture s'empresse de décorer.

L'arcade semi-circulaire ou à plein cintre distingue la période *romano-byzantine*. L'intrados peut en être découpé d'un trèfle ou profil à trois lobes, qui le remplace même quelquefois en se déprimant. Lorsque, au XI^e siècle, la fenêtre s'élargit, elle se divise souvent, surtout aux façades principales, en deux petites arcades qu'on appelle *gémées*, ou même en trois qui s'inscrivent ordinairement dans une plus grande, dont l'arc décrit ainsi, au-dessus, une espèce de tympan fréquemment percé d'un œil-de-bœuf. Nous avons remarqué cette disposition dans un grand nombre d'édifices de l'Allemagne rhénane. Nous citerons en particulier le Munster de Bonn. On retrouve cette même disposition aux ouvertures des tours servant de clocher. On voit, au reste, de ces sous-arcades *gémées* plein cintre inscrites dans des arcades ogivales, et des sous-arcades en ogive inscrites dans des arcades semi-circulaires de l'époque de la transition du style latin au style romano-byzantin.

Quelquefois la fenêtre se compose de trois arcades, dont celle du centre, au lieu d'être cintrée, est angulaire en forme de mitre. On en voit un curieux spécimen à la belle église de Saint-Étienne de Nevers.

On voit les arcades figurées, dont les arcs s'entrelacent de manière à former des sous-arcades en ogives : c'est de là que le style ogival aurait tiré son origine, d'après le docteur Milner. Ce sentiment, qui a été admis

autrefois avec faveur, n'est guère soutenable et a été généralement abandonné.

La forme ogivale pure n'est pas absolument inconnue aux architectes de la période romano-byzantine, au XI^e siècle. On la voit quelquefois (très-rarement, il est vrai) apparaître dans leurs édifices, comme dans quelques édifices de l'antiquité même, mais seulement d'une manière accidentelle. Ce n'est qu'à dater du XII^e siècle qu'elle commence à devenir plus commune, et qu'elle entre comme élément dans le style architectural.

Il faut remarquer que l'arcade proprement dite, celle de construction, portant une grande charge, ne se prêta pas à toutes les flexions qu'on fit subir à l'arc purement décoratif. Pour les arcades qui sont faites dans un but d'utilité, les lobes, les flammes, les moulures capricieusement contournées, ne sont jamais que de simples appendices internes, ou des amortissements externes à l'ogive simple. Il n'en est pas de même pour celles qui n'ont d'emploi que dans l'ornementation, ou qui sont de moindre importance pour la solidité : telles sont les arcades formant la claire-voie d'un écran, la face d'un triforium, la découpeure d'une balustrade.

Au XII^e et au XIII^e siècle, l'arcade à trois lobes arrondis se montre souvent sans autre couronnement dans une balustrade à jour, une arcature pleine, à l'ouverture d'une niche, dans le champ d'une grande-rose de vitrail; mais, dès que le lobe supérieur prend la forme d'une lancette, l'arcade ne se montre plus que couronnée d'une ogive ou d'un pignon.

Quelquefois l'arcade est simple, quelquefois elle est couronnée par une archivolte, soit sur sa face extérieure, comme dans les ordres de l'architecture antique, soit sur plusieurs faces en retraite les unes sous les autres, comme dans l'architecture romane, soit sur son profil obliquement découpé, comme dans l'architecture gothique.

L'arcade, vers la fin de l'époque romaine, s'appuie soit sur des colonnes, soit sur des pieds-droits.

L'époque romano-byzantine et l'époque ogivale adoptent la colonne; mais la première en fait un lourd pilier auquel la seconde substitue d'abord le faisceau de colonnettes, puis enfin le faisceau de moulures. Au XVI^e siècle, ces moulures ne sont plus que la prolongation de celles de l'archivolte qui descendent jusqu'à la base du pilier, sans interruption. A partir du XIII^e siècle, un pignon couronne fréquemment les arcades des portes et des fenêtres.

L'intrados de l'arcade est quelquefois, aux XV^e et XVI^e siècles, orné de festons pendants, ou bien l'on voit des feuilles se développer dans les parties creuses des moulures.

La Renaissance, durant la première moitié du XVI^e siècle, emploie toutes les formes de l'arcade gothique; enfin, elle les abandonne peu à peu pour revenir à l'arcade plein cintre des Romains et à l'architrave antique.

ARCATURE. — On donne communément le nom d'*arcature* à un système de petites arcades qui ornent les murailles des grands édifices. Ces petites arcades sont en pierre et en relief, ou figurées et simulées en peinture, en pierres de diverses couleurs, en mosaïque. L'emploi de l'arcature dans les monuments religieux ne remonte pas au delà du XI^e siècle. A cette époque même il est rare. Il ne devient commun qu'au XII^e siècle et aux siècles suivants. (*Voy. ARCADE.*)

On appelle encore *arcature* de petits arcs portés sur des consoles, modillons ou corbeaux. Ces arcs, de forme variée, arrondis, trilobés, aigus, s'appuient quelquefois alternativement sur une colonnette et un modillon.

Il y a de plus des arcatures qui ressemblent à des machicolis : dans de vieilles églises fortifiées, elles en avaient la destination (*Voy. MACHICOLIS*). Nous aurons occasion d'en parler, lorsqu'il sera question des églises fortifiées. Il faut compter l'existence des églises à crêneaux et machicolis au nombre des faits archéologiques les plus curieux. Nous ferons à ce sujet la description de quelques monuments de ce genre qui sont venus jusqu'à nous dans un bon état de conservation.

Les arcatures, ou mieux les *arcades d'ornementation* dont nous avons parlé à l'article *ARCADE*, sont désignées par quelques auteurs sous le nom de *panneaux*, du mot anglais *panels*. Cette dénomination est vicieuse. (*Voy. PANNEAUX*). Dans plusieurs Glossaires d'architecture anglais, nous trouvons faite la distinction que nous avons adoptée. Il n'y a de confusion possible dans certaines expressions que dans les écrits de certains archéologues plus versés dans les connaissances de l'histoire que dans celles de l'architecture.

ARCEAU. — Le mot *arceau* a été pris en divers sens. Pour beaucoup d'écrivains il est synonyme d'arc et d'arcade. Suivant sa signification propre, il désigne un segment de cercle qui ne doit pas dépasser un quart de cercle. L'ogive simple est formée de deux arceaux ; l'ogive composée est formée de quatre arceaux.

Dans l'architecture classique, l'arceau est un ornement de sculpture en forme de trèfle, qui est ordinairement garni d'un fleuron. Dans l'architecture romano-byzantine on en retrouve des vestiges, mais avec des modifications particulières à ce style.

ARCHAISME. — Les monuments archaïques sont ceux qui touchent au berceau de l'art, et que l'on peut considérer comme le premier produit et le point de départ de telle ou telle branche de l'art, architecture, sculpture, peinture. Les historiens qui ont écrit sur les diverses phases de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et de la musique, ont attaché une grande importance à la description des monuments archaïques, et, grâce à leurs travaux, il n'est personne qui n'apprécie le haut intérêt des œuvres primitives de la Grèce et de l'Italie. L'archaïsme, quand on l'étudie avec un esprit dégagé de tout pré-

jugé de système, ouvre à l'antiquaire une source abondante d'observations de tout genre.

L'archéologie chrétienne, moins heureuse en cela que l'archéologie païenne, n'a point encore d'historien qui ait patiemment étudié ses monuments primitifs, de manière à en faire connaître le caractère original et à en distinguer les éléments propres. Ce n'est d'abord que dans des écrivains, aveuglés par des théories systématiques, que nous voyons quelques appréciations de nos monuments archaïques : mais ces premiers essais portent évidemment l'empreinte des préoccupations sous l'influence desquelles ils ont été tentés. Il semble que ce soit uniquement pour chercher à établir des contrastes avec les monuments de l'antiquité classique, que l'on a regardé les monuments d'antiquité ecclésiastique. Il est vrai que c'est à une époque où il était reçu de mépriser tout ce qui appartient à nos arts religieux du moyen âge, et où il était de bon ton de dédaigner les églises dites gothiques. Dans un grand ouvrage, *Histoire de l'art par les monuments*, Séroux d'Agincourt n'a pas su se préserver toujours des préjugés communs ; il donne cependant des appréciations assez justes sur certaines œuvres chrétiennes primitives : on peut l'en louer, car il fallait avoir du courage pour le émettre au moment où il écrivait. Séroux d'Agincourt n'était pas préparé à l'étude de l'archéologie chrétienne : il ne comprenait que l'art antique, et il ne soupçonnait pas qu'en dehors de cet art il pût y avoir un art différent, capable de produire des œuvres de mérite.

On pourrait regarder les auteurs qui ont travaillé à la description des Catacombes romaines et des objets d'art qui en proviennent, comme les premiers historiens de nos monuments archaïques. Mais, outre que leurs ouvrages sont généralement fort incomplets, on voit que leurs travaux ont été entrepris dans un but entièrement différent. On y peut prendre des matériaux pour écrire cette histoire, qui attend toujours et qui attendra longtemps encore peut-être un homme de science, de goût, de courage et de foi, assez fort pour l'exécuter. M. Raoul Rochette, dans son *Tableau des Catacombes*, n'a pas été bien inspiré dans la comparaison qu'il établit entre différents sujets de l'art antique et de l'art chrétien. On regrette vivement de voir un homme d'une intelligence si distinguée sacrifier si souvent à l'amour de la nouveauté, quand il se débarasse des réminiscences de l'école académique. Nos savants ne sont-ils pas trop dominés par cette fausse honte que leur a fait trop souvent subir cette *superbia* italienne, qui ne veut rien voir de beau hors de l'Italie et dans ces régions qu'ils considèrent comme habitées encore par les barbares ? Nos artistes, en étudiant les chefs-d'œuvre de l'Italie, n'ont-ils pas trop aisément oublié les chefs-d'œuvre de leur pays ? Ne sont-ce pas les Italiens qui ont les premiers attaché l'épithète

de *gothique* à nos édifices d'architecture ogivale ?

Nous ne saurions trop vivement combattre les paradoxes émis par de prétendus archéologues chrétiens au sujet de l'archaïsme de nos monuments ecclésiastiques. A les entendre parler, on serait tenté de croire que la religion chrétienne, aux premiers siècles de l'Eglise, professait une haine systématique contre tous les beaux-arts et en proscrivait sévèrement les produits. A l'appui de leur sentiment, ils citent des passages des écrits des saints Pères, dont ils ne comprennent pas le sens. La confusion est volontaire chez les uns, pour lesquels tout prétexte est bon quand il s'agit d'attaquer le christianisme ; chez les autres, elle provient du défaut d'études ecclésiastiques. Lorsque les Pères de l'Eglise combattaient les représentations de la sculpture et de la peinture dans les monuments chrétiens, entendaient-ils les images saintes, les figures inspirées par les croyances chrétiennes, les sujets puisés dans la Bible et dans l'Evangile ? Evidemment, non. Ils défendaient avec raison d'introduire dans les églises les représentations profanes, ou celles qui se rapprochaient trop du sensualisme païen, et qui s'éloignaient de la pureté de la nouvelle religion. N'est-ce pas par une ignorance complète de la tradition que l'on a osé avancer que les saints Pères avaient condamné même les images qui représentaient la figure de Jésus-Christ ?

Que l'on consulte les monuments de la tradition, que l'on examine les monuments historiques qui sont parvenus jusqu'à nous, et l'on verra que l'esprit de l'Eglise, pas plus que son enseignement et sa discipline, ne sont hostiles au développement des beaux-arts. Assurément, il y a un abîme entre l'esthétique chrétienne et l'esthétique païenne : chacune procède d'après des principes différents. La nudité païenne n'a jamais été approuvée par l'Eglise ; la beauté purement physique des statues antiques n'a jamais été recommandée par les évêques et par les docteurs catholiques, au détriment de vertus mille fois plus essentielles que les sensations produites par certaines œuvres plastiques. Mais peut-on en conclure que la religion a condamné la pratique des arts, et que c'est pour cela que l'archéologie chrétienne est dépourvue de ce parfum d'archaïsme qui plaît tant dans l'art antique ? Allez donc étudier nos vieux monuments, ceux qui remontent au berceau même du christianisme, et vous ne tarderez pas à vous convaincre que les assertions des pseudo-philosophes archéologues sont aussi dénuées de fondement que les assertions des autres pseudo-philosophes en tout genre, dont nous avons été ailligés dans le siècle dernier.

M. Daniel Ramée avance à tort, dans un livre destiné à développer les principes de l'art chrétien, que l'usage des tableaux religieux chez les chrétiens est sorti du foyer domestique et non point de l'Eglise. A-t-il donc oublié le témoignage des auteurs de

l'âge apostolique ? Ne connaît-il pas les tableaux des Catacombes, les sculptures des sarcophages ? Quelle opinion que l'on adopte sur l'époque à laquelle ont été exécutées peintures et sculptures dans les Catacombes, n'est-ce pas un fait admis par les antiquaires les plus érudits que beaucoup de ces compositions remontent aux temps primitifs ? Les scènes tirées de l'Ancien Testament ou de l'Evangile, et qui ont été figurées avec une prédilection marquée dans les souterrains décorés par des mains chrétiennes, ne démontrent-elles pas surabondamment que les chrétiens, dès le principe, ornaient les lieux de leurs réunions religieuses avec toute la somptuosité dont ils étaient capables ? *Voy. CATACOMBES.*

Le fameux canon du concile d'Elvire qui défend de peindre des images sur les murailles, *No quod colitur et adoratur, in parietibus depingatur*, n'a pas été compris dans sa véritable signification par l'auteur que nous venons de citer, ainsi que par plusieurs autres. On en trouve l'explication dans l'histoire ecclésiastique : les Pères du concile d'Elvire défendaient uniquement de peindre sur les murailles des tableaux fixes et immobiles, représentant les mystères de la religion chrétienne, qu'il était impossible de soustraire aux profanations des infidèles, dans les moments de persécution.

Dès l'ouverture, pour ainsi dire, du iv^e siècle, quelques années après la conversion de Constantin, l'art chrétien se développe avec une vigueur qui suppose qu'il n'était pas à ses premiers essais et à ses premières ébauches. La basilique de Tyr, décrite avec tant de soin par Eusèbe de Césarée, en est une preuve pour l'Orient. Quant à l'Occident, nous connaissons, dans le cours du même iv^e siècle, une lettre remarquable d'Isidore de Pelusium, dans laquelle il reproche à son évêque le luxe déployé dans son église, où l'on voyait trop de marbres précieux. Ces plaintes nous montrent qu'en Italie, l'Eglise, dans la personne des évêques, favorisait, autant qu'il lui était possible, les progrès de l'art religieux. Que l'on consulte la Vie des papes, par Anastase le Bibliothécaire, et l'on verra avec une évidence plus claire encore comment, de tout temps, dans la personne de ses pontifes et de ses chefs, l'Eglise a employé toutes les ressources de l'art pour décorer les églises, les autels, les baptistères, les ornements sacerdotaux et les mille objets qui sont nécessaires aux cérémonies ecclésiastiques.

On ne saurait trop recommander aux artistes de nos jours qui aspirent à enrichir nos églises de compositions peintes ou sculptées de recourir fréquemment à l'étude de nos monuments archaïques. Ils s'y pénétreront de ce style simple, grave, recueilli, religieux, qui convient éminemment aux arts chrétiens. *Voy. CATACOMBES, SCULPTURE, PEINTURE, MUSIQUE, CARACTÈRE, STYLE, ART, ARCHÉOLOGIE.*

ARCHE. — On donne communément le

nom d'*arche* à l'arcade des ponts, laquelle prend diverses formes et repose sur des points d'appui que l'on appelle *piles*. Nous renvoyons au mot **PONTIF** ou **PONTISTE** le lecteur qui voudra connaître quelques détails sur les disciples de saint Bénézet qui se consacraient spécialement à l'œuvre de la construction des ponts, et cela par des motifs de charité et de religion.

On emploie quelquefois le mot *arche* pour désigner une *arcade* ou un *arc*. C'est dans ce sens que l'on dit une *arche romane*, ou une *arche gothique*.

ARCHE D'ALLIANCE. — I. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de tracer l'histoire de l'architecture chez les Hébreux. Cette histoire, cependant, quelque imparfaite qu'elle soit jusqu'à ce jour, mérite une attention particulière, pour plusieurs raisons. Il ne saurait y avoir de doute, d'abord, que cette architecture ait eu de grands développements et ne se soit élevée à un haut degré de perfection, et ensuite il paraît que le souvenir des traditions hébraïques sur la construction des monuments sacrés s'est conservé, jusqu'à un certain point, parmi les confréries d'architectes et de maçons du moyen âge. *Voy. ARCHITECTURE.*

Quoi qu'il en soit, les monuments de l'art juif méritent une mention spéciale dans cet ouvrage, et quoique nous ne puissions rien donner de nouveau sur cette matière, nous devons au moins faire l'analyse des travaux qui ont été exécutés sur ce sujet par la plupart des interprètes de l'Écriture sainte.

L'arche d'alliance était une sorte de coffre, dans lequel étaient enfermées les deux tables de pierre sur lesquelles étaient gravés les dix commandements de la loi donnée par Dieu à Moïse sur le mont Sinai, ainsi que l'avait ordonné Dieu lui-même, au livre de l'Exode, chap. xxv, verset 16.

On voit dans l'Écriture une description de l'arche. Quand Dieu eut ordonné de faire ce monument, lit-on au livre de l'Exode, *il envoya son esprit à Bélézéel et à Ooliab, pour qu'ils l'exécutassent suivant sa volonté.* Alors tout le peuple voulut concourir à la confection et à la décoration de l'édifice, et chacun offrit ce qu'il avait de plus précieux. Dès que tout fut préparé, Moïse fit faire une enceinte carrée de 100 coudées de long et de 50 de large. Sur la longueur se déployait un péristyle de vingt colonnes de bronze, hautes de cinq coudées, et sur la largeur un péristyle de dix colonnes semblables aux précédentes; elles étaient ornées de chapiteaux en argent et de bases en or : cette enceinte était fermée par une tenture du lin le plus fin.

La porte, pratiquée sur un des petits côtés du rectangle, était décorée de deux colonnes en bronze revêtues de feuilles d'or et d'argent; elle était fermée par un voile de vingt coudées de long sur cinq de haut. Ce voile était peint couleur de pourpre et d'hyacinthe, et parsemé de figures de chérubins. La

porte ouvrait sur un vestibule décoré de trois colonnes de bronze de chaque côté; c'est là que se trouvait un grand vase appelé la *mer d'airain*, dans lequel le sacrificateur puisait de l'eau pour les ablutions.

Au milieu de cette enceinte on avait placé le *tabernacle*. Celui-ci avait 30 coudées de long sur 20 de large. Son entrée était dirigée vers l'orient. Ses parois se composaient de planches recouvertes de lames d'or. Il était divisé en deux parties dans le sens de la longueur. La première partie s'appelait le *Saint*: là étaient l'autel des parfums, la table des pains de proposition, et le chandelier d'or à sept branches. La seconde partie, séparée de la première par un voile, s'appelait le *Saint des saints*, et renfermait l'*arche d'alliance*. Tout le tabernacle était abrité sous dix pièces de tapisserie, que des agrafes de bronze doré fixaient à des charpentes.

Ce monument, comme on voit, rappelle par ses dispositions générales les tentes dont le peuple juif se servit durant ses longues pérégrinations dans le désert. Joseph, dans son *Histoire des Juifs*, nous a conservé une description de l'arche d'alliance que nous rapporterons ici. L'arche, dit-il, avait cinq palmes de longueur, trois de largeur et autant de hauteur. Le bois de l'un et l'autre côté était revêtu de lames d'or et attaché avec des clous dorés; à quoi il faut ajouter qu'elle avait à ses deux plus longs côtés de gros anneaux d'or, qui traversaient le bois, dans lesquels on mettait de gros bâtons dorés pour la porter selon le besoin; ce que faisaient les sacrificateurs et les lévites. La couverture de l'arche s'appelait le *Propitiatoire*, sur lequel étaient placées deux figures appelées *chérubins*, selon la forme qu'en avait prescrite Moïse, qui les avait vus devant le trône de Dieu.

Cette arche était en singulière vénération chez les Hébreux, qui l'avaient placée dans la partie la plus sainte du Tabernacle. On la portait dans les expéditions militaires, comme un gage sensible de la protection divine, Mais Dieu, irrité contre son peuple, permit qu'elle fût prise par les Philistins, au pouvoir desquels elle demeura vingt ans, selon les uns, et quarante ans, suivant les autres. Les fléaux dont les Philistins furent frappés les obligèrent à restituer l'arche aux Israélites, qui la déposèrent à Cariathiarim, dans la maison d'un lévite nommé Abinadab, chez lequel elle demeura encore vingt ans. David fit transporter l'arche à Jérusalem avec beaucoup de solennité et la plaça dans un tabernacle qu'il avait fait construire; enfin Salomon la fit mettre dans le temple. Quoique l'Écriture semble dire en plusieurs endroits qu'il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre, elle marque expressément ailleurs qu'elle renfermait une urne pleine de la manne qu'avaient mangée les Israélites dans le désert, et la verge ou baguette d'Aaron qui avait fleuri.

Dans le *Rational des divins offices*, au livre I^{er}, chap. 2, Guillaume Durand s'exprime,

au sujet de l'arche d'alliance, dans les termes suivants :

« Notez que, du temps du pape saint Silvestre, l'empereur Constantin bâtit l'église de Latran, dans laquelle il plaça l'arche de l'alliance que l'empereur Titus avait apportée de Jérusalem, ainsi que le chandelier d'or à sept branches. Dans cette arche étaient les boucles et les bâtons d'or, les tables du témoignage, la verge d'Aaron, la manne, les pains d'orge, le vase d'or, la robe sans couture du Sauveur, le roseau de sa passion, une tunique de saint Jean-Baptiste, et les ciseaux qui avaient servi à couper les cheveux de saint Jean l'Évangéliste. »

Il est très-remarquable que Ciampini, dans les détails minutieux qu'il donne de la basilique de Latran, ne fait aucunement allusion à ces reliques, quoique, dans la description qu'il fait de cette église, ainsi que des autres églises basilicales bâties par Constantin, il copie mot à mot la liste des donations faites par cet empereur, qui se trouve dans la Vie du pape saint Silvestre, écrite par un bibliothécaire du Vatican dont le nom est inconnu. De deux choses l'une, ou Durand de Mende fut mal informé, ou le passage en question est contrové. Il n'est pas vraisemblable que la tunique de saint Jean-Baptiste ou que les ciseaux de saint Jean l'Évangéliste eussent été gardés dans l'arche avec les choses qui n'étaient propres qu'à cette dernière. Il est cependant indubitable que Durand pouvait s'appuyer de quelques faits, puisque l'église de Latran, qui avait été autrefois dédiée au Sauveur, était alors sous l'invocation des deux saints Jean, et que les souffrances de ces deux martyrs se trouvent dépeintes sur une très-ancienne mosaïque. Dans la représentation des épreuves de l'Évangéliste, on voit au-dessus l'inscription suivante, que nous offrons à nos lecteurs parce qu'elle est peu connue :

*Martyrii Calicem bibit hic athleta Joannes
Principium Verbi cernere qui meruit.
Verberat hunc fuste proconsul, forfice tondet,
Quem fervens oleum laedere non vultit.
Conditus hic oleum, delium, cruor, atque capilli
Quæ consecrantur, libera Roma, tibi.*

Panvinius, citant l'ouvrage du diacre Jean, indique, au nombre des reliques insignes de la basilique de Latran :

« L'arche d'alliance, le chandelier, la table, les pains de proposition, l'encensoir d'or, une urne de manne, la verge d'Aaron qui a fleuri, les tables du Testament, la verge avec laquelle Moïse frappa le rocher pour en faire sortir de l'eau. »

Ce passage est cité par M. de Bussierre, dans son livre intitulé : *Les sept basiliques de Rome*, tom. I, pag. 419. Il faut noter ici que ces reliques n'ont pas d'autre garantie qu'une ancienne tradition. Ajoutons que quelques-unes d'entre elles ont été cédées par ordre du souverain pontife, le savant Benoît XIV.

II.

Les juifs modernes ont dans leurs syna-

gogues une espece d'arche ou d'armoire, dans laquelle ils conservent les livres sacrés. Les juifs l'appellent *Aron*, et Tertullien en fait mention sous le nom d'*Armarium Judaicum*, d'où est venue cette expression, être dans l'armoire de la synagogue, pour dire, être au rang des livres canoniques reconnus par les juifs. Saint Epiphane dit que les livres apocryphes ne sont point dans l'arche, c'est-à-dire dans l'armoire où les juifs enferment leurs livres sacrés. (*Voy. l'Encyclopédie, et le Dictionnaire de Trévoux.*)

III.

Au tom. I^{er}, pag. 163, de son Manuel de l'histoire générale de l'architecture chez tous les peuples, M. D. Ramée émet une idée qui doit être combattue, parce qu'elle ne repose sur aucun fondement. Il avance, sans en administrer la moindre preuve, que l'arche d'alliance des Hébreux était une copie des barques sacrées représentées sur les monuments égyptiens. Dans le texte, il place une figure représentant une *barque sainte* tirée d'un bas-relief du temple d'Ouadi Essébouah (Nubie). La description de nos livres saints et celle de l'historien Josèphe ne permettent pas qu'on fasse au sujet de l'arche d'alliance une supposition pareille. D'ailleurs cette ridicule opinion est suivie de la réflexion suivante, plus ridicule encore : « La colonne de feu qu'on voyait au-dessus de l'arche pendant le trajet des Hébreux d'Égypte en Palestine, n'est autre chose que la fumée des sacrifices consommés par les prêtres auprès du dépôt de la loi sainte. » Pour mettre le comble à ses hypothèses étranges, pour ne pas les qualifier aussi durement qu'elles le méritent, M. Ramée nous dit que la forme des premiers reliquaires chrétiens a été peut-être inspirée par celle de l'arche. M. Ramée aurait bien dû nous donner le dessin de quelque ancien reliquaire ressemblant à la *barque sainte* ou à la *nacelle sacrée* des Égyptiens.

ARCHEOGRAPHIE. — Formée de deux mots grecs ἀρχαῖος, ancien, et γράφω, j'écris, je décris, cette expression est employée pour désigner l'art et la science de celui qui sait peindre, graver, dessiner, reproduire aux yeux l'image des œuvres d'art de l'antiquité profane ou ecclésiastique. L'archéographe doit avoir la science de l'archéologie et la pratique de l'art : autrement les figures que son crayon ou son burin retracera seront plus ou moins inexactes. S'il a du talent, sans connaissances positives, ses images et ses gravures mériteront tout au plus le nom de *belles infidèles*. Les gravures qui représentent nos églises ogivales et qui ont été exécutées au siècle dernier, nous montrent comment, avec de grandes ressources d'art et d'industrie, sans connaissances archéologiques, on arrive à donner des images fausses et mensongères. Pour être bon archéographe, il faut être architecte, ou du moins avoir fait une étude approfondie des divers styles architectoniques du moyen âge.

La France et l'Angleterre possèdent aujourd'hui d'excellents archéographes : il est difficile de pousser plus loin la fidélité, le scrupule, avec lesquels on dessine tous nos vieux monuments. Nous citerons comme modèles des travaux à suivre dans la reproduction de nos chefs-d'œuvre du moyen âge, la Monographie de la cathédrale de Chartres, la Monographie des monuments de Paris, celle de la cathédrale de Noyon : ces publications ont été faites par le comité des arts et monuments, aux frais de l'Etat. Nous citerons encore le grand ouvrage sur les vitraux de Bourges, par les Pères A. Martin et Ch. Cahier, les *Vitraux de Tours*, par M. Marchand, texte par MM. les chanoines Bourassé et Manceau, la Monographie de l'église de Brou par MM. Dupasquier et Didron, les *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, les *Annales archéologiques*, etc., etc.

Quelques auteurs donnent au mot *Archéographie*, le même sens qu'à celui d'*Archéologie*.

ARCHÉOLOGIE. — I. Préliminaires. On dit et on répète chaque jour que l'archéologie est une science qui appartient à notre siècle. Cette parole est très-vraie, surtout si on l'applique à l'archéologie religieuse. Depuis un certain nombre d'années, beaucoup d'hommes instruits se livrent avec ardeur à l'étude de l'histoire, de la philologie, de l'archéologie et de cette partie de la philosophie qui s'occupe des beaux-arts et de leurs rapports avec ce qu'il y a de plus grand dans le monde et avec ce qu'il y a de plus élevé dans l'homme. A nulle autre époque, on ne s'appliqua avec le même zèle, la même persévérance, le même enthousiasme, à la recherche des monuments du passé. Il faut rendre cet hommage aux courageux efforts des érudits du XIX^e siècle, qu'ils ne sont effrayés par aucune difficulté, et que leurs travaux sont dirigés par un rare esprit d'impartialité. Que nous sommes loin de cet entraînement passionné, si faussement décoré du nom de philosophique, qui s'exerçait chez la plupart des savants qui vivaient à la fin du siècle dernier ! Dans ces temps de funeste mémoire, il semblait qu'il fût nécessaire d'attaquer la religion, tant les idées pseudo-philosophiques dominaient universellement ; aujourd'hui, la science dirigée dans la voie qui seule mène à un résultat certain, c'est-à-dire débarrassée de l'influence des systèmes irrégieux, paye un juste tribut de respect à l'Eglise catholique et à la religion chrétienne. Admirable conduite de la Providence ! A mesure que de nouvelles attaques sont entreprises contre nos livres saints et contre l'enseignement ou la discipline de l'Eglise, de nouvelles découvertes sont faites dans l'histoire, la linguistique et l'archéologie, qui vengent l'honneur de nos livres sacrés et de l'Eglise fondée par Jésus-Christ !

Il y a certes de ce grand phénomène quelque chose de bel enseignement à retirer. Nous y voyons l'accomplissement des promesses divines, et notre foi y trouve un aliment nou-

veau. Lorsque Dupuis et les incrédules qui partageaient sa haine contre la religion révélée faisaient grand bruit, en Europe, de la découverte du fameux zodiaque égyptien de Denderah, qui, à ce qu'ils prétendaient, donnait un éclatant démenti aux livres écrits par Moïse, nous étions à la veille du jour où Champollion le Jeune retrouvait l'alphabet énigmatique de la vieille terre des Pharaons, et allait fournir des armes victorieuses pour combattre les folles rêveries de l'astrologue Dupuis. Ce monument, qui devait convaincre les plus obstinés en mettant en évidence les grossiers mensonges de l'auteur du Pentateuque, relativement à la création du monde, qui remontait authentiquement à plusieurs milliers d'années avant l'époque fixée par Moïse à la création d'Adam ! eh bien ! ce monument portait en caractères hiéroglyphiques une inscription qui nous apprit qu'il avait été exécuté sous les premiers empereurs romains, quelques années après la naissance de Jésus-Christ !

La découverte de Champollion, qui excita dans l'Europe savante une si vive surprise au moment où elle fut dévoilée, fut une clef qui nous ouvrit le sens obscur de certains passages de la Bible et des anciennes coutumes de la Judée. Rosellini, l'émule de Champollion, dans son grand ouvrage sur les antiquités égyptiennes, a déjà mis en lumière de curieux renseignements pris dans la connaissance des hiéroglyphes et des inscriptions qui recouvrent les monuments égyptiens. Nous assistons au début de recherches et des explorations qui seront tentées pour venir en aide à l'exégèse biblique : nous aurons sans doute la consolation de voir de nos propres yeux de nouvelles confirmations, aussi éclatantes que les premières, des textes inspirés.

Que ne devons-nous pas attendre en ce moment des merveilleuses découvertes faites par M. Botta, consul de France à Bagdad, sur le territoire assyrien, à une petite distance des ruines de Ninive, et dans l'emplacement d'un magnifique palais bâti et occupé jadis par un des princes de ce grand empire d'Assyrie. La Bible nous avait raconté des choses extraordinaires des richesses et de la somptuosité des palais de Babylone et de Ninive. Certains écrivains traitaient de fables ces récits, parce que les historiens grecs ne paraissaient pas les confirmer. Et voilà que des ruines qui dormaient sous terre, depuis de longs siècles, sont exhumées et réveillées, pour ainsi dire, par la science moderne, pour porter témoignage en faveur de nos livres saints ! Ayons patience ; l'Angleterre, marchant en cela sur les traces de la France, déployant, en fait de science, une louable rivalité contre notre pays, a détérré également des ruines importantes, des inscriptions nombreuses, des monuments de toute espèce. Les savants anglais et français travaillent avec un incroyable zèle à lire les mystérieuses inscriptions cunéiformes des monuments de Babylone et de Ninive. Déjà les érudits français lisent de longues lignes,

de ces écritures qui semblaient défier à jamais la sagacité d'un sphinx. Nous posséderons bientôt de nouveaux et précieux documents à ajouter à toutes les preuves qui militent en faveur de nos saintes lettres. *Voy. ARCHITECTURE ASSYRIENNE, BABEL, BABYLONE, NINIVE*, où nous donnons quelques détails sur les monuments de l'Assyrie, dans leurs rapports avec la Bible et avec l'histoire sainte.

II.

Il serait malaisé de faire connaître la cause de la disposition universelle que l'on remarque actuellement dans les esprits, et qui les porte à explorer le passé, à vivre au milieu des monuments du passé, au milieu d'institutions, de coutumes, de mœurs, qui ne sont plus les nôtres. Ne serait-ce pas un peu par lassitude du présent et par incertitude de l'avenir? Dans nos jours de discorde et de révolutions sans cesse renaissantes, on trouve dans les souvenirs un monde tranquille et enchanté. Hélas! si les hommes voulaient réfléchir, les leçons de l'histoire et de l'archéologie sont bien éloquentes! La société a passé par des secousses non moins fortes que celles qui nous agitent présentement. Si la société n'a pas été complètement ruinée, à quoi faut-il l'attribuer? Est-ce au triomphe des idées qui étaient le principe de ces agitations? Non, mille fois non. L'histoire nous crie à haute voix, du milieu des débris de l'ancien monde, que la société n'est solide sur ses fondements qu'autant qu'on respecte la religion, l'autorité, la morale, que l'on accepte la grande loi du sacrifice et de l'abnégation, que l'on détruit ce vil égoïsme qui est l'ennemi de toute vertu, de toute noble pensée, de tout généreux dévouement, de toute haute pensée. Rien n'est nouveau sous le soleil, disait jadis le roi Salomon. Les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. L'archéologie qui remue les souvenirs de l'histoire, comme on remue les pierres d'un édifice qui vient de tomber, nous apprendra, dans ses réflexions philosophiques, comment les empires s'écroulent et comment les nations dégénérées sont remplacées par d'autres nations plus jeunes et plus vigoureuses. Mais à quoi servent la science et la philosophie pour régénérer les peuples abâtardis? Elles constatent le mal; elles sont impuissantes à le réparer. Pour nous, qui regardons comme indigne de notre étude toute science qui n'a pas un but religieux et moral, nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que la contemplation du passé ne soit pas un spectacle stérile, et que les amères déceptions de ceux qui ont traversé l'agitation du monde présent avant nous, nous attachent de plus en plus au seul BIEN qui ne change jamais, qui ne trompe pas, qui peut suffire au genre humain entier et à toutes les générations qui se succéderont sur la terre! *Homines transeunt, sed veritas Domini manet in æternum.*

III.

En sera-t-il de la philosophie de l'archéologie comme de la philosophie de l'histoire? Cela est bien à craindre, en voyant le chemin que lui font prendre certains écrivains systématiques, qui détournent trop souvent les faits de leur véritable signification pour les faire servir à appuyer des idées préconçues. Nous avons souvent stigmatisé la fausse science des Allemands, en ce qui a rapport à la philosophie dans la manière dont elle envisage l'esthétique: nous nous élèverons toujours avec la même vigueur contre les paradoxes de certains archéologues français qui veulent suivre les Allemands dans leurs théories nuageuses, et qui, par leurs réflexions étranges, ruineront la science archéologique elle-même, si elle n'était pas pleinement indépendante de leurs vaines rêveries. *Voy. ESTHÉTIQUE.*

Les prétentions de notre siècle sont montées à leur comble au sujet de la philosophie de l'histoire. Chacun veut, à toute force, résumer l'expérience des siècles passés, et tracer à l'avance les phases du *progress humanitaire*, comme l'on dit. Les annales du monde sont devenues comme un vaste champ de bataille où chaque jour des philosophes (c'est ainsi qu'ils se qualifient eux-mêmes) se livrent leurs combats. Il n'en est pas un seul qui n'avoue ingénument qu'il a deviné l'énigme des temps, inconnue jusqu'à lui, et qu'il a donné la véritable explication des temps, des événements, des hommes, de la mission et de la destinée des hommes. Quelques-uns des systèmes inventés par eux étonneront peut-être la postérité par leur hardiesse et leur profondeur. Malheureusement leurs auteurs, s'inspirant trop de leur propre génie, ont vu les faits à travers le prisme de leur imagination, plutôt que dans leur réalité.

Cet écueil, qui n'a pas été évité dans la philosophie de l'histoire, est le même contre lequel viennent échouer les systèmes de la philosophie de l'archéologie. Voici en quels termes nous signalions ce danger, à propos de la peinture sur verre, dans l'introduction au grand ouvrage *Verrières de l'église métropolitaine de Tours*, dont nous avons écrit le texte en collaboration avec M. le chanoine Manceau. « L'histoire de la peinture sur verre n'a pas encore été écrite d'une manière satisfaisante. La science des modernes a découvert, il est vrai, soit dans les monuments, soit dans les écrits des anciens, plusieurs traits curieux relatifs à la fabrication et à l'emploi du verre dès les temps les plus reculés: véritable conquête de l'érudition sur le silence et l'oubli des siècles. Malheureusement l'esprit de système a conduit la plume de la plupart des auteurs qui ont traité ce sujet. L'imagination s'est emparée des faits, et, sans tenir compte de l'espace et du temps, elle a été séduite par les théories. Des antiquaires graves, doués d'une intelligence forte et élevée, d'un jugement ferme et droit, n'ont pas toujours su résis-

ter à des considérations plus brillantes que solides : loin de s'opposer à l'entraînement général, ils l'ont favorisé de toute l'autorité de leur science et de leur nom. C'est que la science historique, quand elle veut trop généraliser en réunissant, comme dans un inventaire, tous les legs du passé, se laisse emporter au delà des limites en considérant comme contemporains des héritages d'origine diverse et des événements fort éloignés les uns des autres. De là les illusions de ce que l'on a pompeusement appelé la philosophie de l'histoire et la philosophie de l'art. On attribue les faits à l'humanité, on les envisage d'un point de vue abstrait, oubliant qu'ils appartiennent à des peuples séparés par d'immenses intervalles de temps et de lieux. Ainsi, dans l'ordre de faits qui nous occupe ici spécialement, on recueille des observations relatives aux Egyptiens, aux Assyriens, aux Etrusques, aux Phéniciens, aux Grecs ; et, sans s'inquiéter de leur succession chronologique, on les réunit suivant le caprice de l'arbitraire, et l'on en tire des inductions hasardées, pour ne rien dire de plus. Et ce qu'il y a de plus dangereux dans ces vaines théories, ce qui contribue le plus fortement à propager l'erreur, c'est que les faits, pris isolément, sont vrais ; les conséquences qu'on en prétend tirer seules sont fausses.

« N'est-ce pas à cette déplorable tendance qu'il faut attribuer les étranges systèmes qui ont eu cours en archéologie, dans ces derniers temps, sur l'origine de l'ogive, sur la filiation des formes et des procédés architectoniques, sur la naissance de l'architecture elle-même, enfin sur l'origine, le développement et les progrès de la peinture sur verre ? La marche de la science n'a-t-elle pas été longtemps entravée par des recherches stériles, dont elle n'est pas encore entièrement libre aujourd'hui ?

« Signalons une tentative plus triste encore.

« Dès que l'antiquaire chrétien met en évidence, par un travail consciencieux et justement applaudi, quelque une des œuvres admirables du moyen âge catholique, alors, sans plus tarder, certains écrivains, qui semblent avoir pris à tâche la contradiction en tout point, s'en vont opiniâtrément remuer tous les débris des plus vieux monuments, fouiller les ruines de l'antiquité, feuilleter les pages des écrivains grecs et latins, et quand ils ont cru entrevoir une lointaine ressemblance entre les formes surannées de l'art païen et les formes rajeunies de notre art religieux et national, ils triomphent ; ils proclameraient volontiers à son de trompe, sur toutes les places publiques, qu'ils ont démontré la fécondité inépuisable de l'antiquité païenne et l'impuissance irrémédiable du génie chrétien. A les en croire, les Catacombes de Rome ne sont qu'un plagiat des nécropoles de l'Egypte et des hypogées de l'Etrurie, et le signe de la croix sur nos monuments chrétiens et jusque sur le sépulcre des martyrs ne sera bientôt plus qu'une

parodie de la clef d'Horus ou de quelque un des signes inconnus de l'Inde ou de l'Assyrie. Ils ne se décident à admirer les cryptes qui règnent sous quelques-unes de nos églises que parce qu'elles leur rappellent les cavernes d'Ellora ou d'Eléphantis. Le système ogival, selon eux, était connu des Pharaons, et les vitraux peints ornaient les somptueuses demeures des Romains dans les derniers temps de la république. Quelle singulière folie ! Pour nous, nous protesterons avec énergie contre de si bizarres paradoxes ; nous combattons toujours avec force pour la défense des droits sacrés de la vérité. De son souffle puissant, le catholicisme a créé une civilisation nouvelle et un art nouveau. Nous en contemplons l'expression magnifique dans les monuments et dans la société du moyen âge ; nous en ressentons encore de nos jours les bénignes et salutaires influences. Jamais puissance humaine ne réussira à nous faire lâchement apostasier nos convictions ! Est-ce qu'on voudrait nous persuader que le principe qui s'est si splendidement développé dans nos cathédrales, fût contenu, même en germe, dans la grossière arcade de l'une des ouvertures de la grande pyramide d'Egypte ? Qui donc admettra que les Romains connaissent l'art de la peinture sur verre, tel qu'il a si richement fleuri dans nos églises du XIII^e siècle, parce que le savant Winckelman trouva par hasard un fragment de verre verdâtre ajusté, dans un châssis de fenêtre, à un édifice d'un âge incertain ? » (*Verrières de l'église métropolit. de Tours*, in-folio. Tours, 1849.)

IV.

Avant de clore ces idées préliminaires sur l'archéologie, nous citerons un passage fort remarquable de la préface du livre intitulé : *Origines de l'Eglise romaine*, par les membres de la communauté de Solesmes. « Il est une cause qui rendrait à jamais inféconds les efforts d'une science véritable, c'est le défaut d'appréciation chrétienne, l'absence du point de vue catholique. Qu'est l'histoire du genre humain, sinon une pensée éternelle de Dieu réalisée successivement dans le temps ? Or, cette pensée divine, il faut la savoir pour juger l'œuvre qu'elle produit ; et qui la saura, si Dieu ne l'a révélée ? Heureusement pour le monde, l'énigme est depuis longtemps expliquée ; Dieu a tout dit à l'homme sur les fins de la création, et son œuvre, si vaste et si magnifique qu'en soit l'ensemble, est demeurée pleinement justifiée aux yeux du fidèle. La mission de Jésus-Christ, Rédempteur et Docteur des hommes, les destinées de l'Eglise qu'il a fondée, voilà ce qu'il faut comprendre pour saisir l'enchaînement des temps anciens et modernes, et c'est pour l'avoir raconté avec plénitude que Bossuet, dans sa grande synthèse historique, a mérité d'être proclamé le prophète du passé.

« Que si l'on venait nous dire que la foi dans une révélation, l'appréciation du Christ

et de l'Eglise comme **unique flambeau** des temps, ne saurait être dans un degré universel, ni même absolument, le partage de quiconque désire travailler sur l'histoire du monde; tout en faisant nos réserves pour les droits de la vérité, qui n'est vérité que parce qu'elle est souverainement exclusive, nous pourrions d'abord demander si le scepticisme ou le fatalisme, pris pour point de départ dans l'investigation des faits de l'humanité, ont inspiré jusqu'ici à certains auteurs de nos jours une bien lucide et bien consolante philosophie de l'histoire. Ensuite nous demanderions pourquoi tant d'auteurs, malheureusement désintéressés de toute question religieuse, se permettent chaque jour d'apprécier des événements, des mœurs, des résultats, un ensemble, qui tiennent à ces mêmes questions, sans avoir daigné faire la plus légère étude spéciale sur ces croyances et ces usages, sans s'être procuré même un énoncé exact des principes de vérité ou d'erreur qui se remuent au fond des événements qu'ils racontent. L'abus est arrivé au degré le plus monstrueux. C'est ainsi, et nous choisissons cet exemple entre dix mille, c'est ainsi, disons-nous, qu'un de nos premiers écrivains d'histoire, dans un livre admiré, a osé soutenir que le dogme de la virginité de Marie, dans son enfantement divin, était une idée du XII^e siècle, confondant, par un trait de la plus inconcevable ignorance, un article de foi évangélique, apostolique et traditionnelle, avec la croyance pieuse de l'immaculée conception. Il est vrai que l'auteur avait besoin d'étayer une idée assez neuve et inattendue d'ailleurs, c'est-à-dire, « qu'au XII^e siècle, dans l'Eglise, Dieu changea, pour « ainsi dire, de sexe. » Et ce sont là les hommes que des esprits imprudents ou séduits proclament les restaurateurs des annales de l'humanité, chargés de réhabiliter le christianisme dans l'histoire !... » (*Préf.*, pag. xvii et seqq.)

Nous pourrions ajouter que c'est à une cause analogue qu'il faut attribuer la sécheresse qui se remarque dans les travaux d'archéologie exécutés par les Anglais protestants. Que peuvent-ils comprendre au génie de ces magnifiques basiliques, si éminemment empreintes des croyances catholiques, ces hommes qui ont repoussé les dogmes catholiques pour refaire à leur guise une *religion nouvelle*, vraie parodie de la religion établie par Jésus-Christ et prêchée par les apôtres !

V.

Définition. — L'archéologie (du grec ἀρχαῖος, ancien, λόγος, discours, science, connaissance) est une science qui comprend l'étude de l'antiquité tout entière, d'après les produits de l'art et les écrits des auteurs. Elle est, en d'autres termes, ainsi que l'a dit Millin dans son discours d'ouverture du cours d'archéologie professé à la bibliothèque Nationale en 1799, « elle est l'application des connaissances historiques et littéraires à l'explication des monuments, et l'application

des lumières que fournissent les monuments à l'explication des ouvrages de littérature et d'histoire. » On peut donc dire avec vérité que l'archéologie, prise dans toute son étendue, comprend la réunion des plus belles conceptions des hommes de lettres et des artistes, commentées les unes par les autres.

Le mot archéologie a été pris, chez les anciens, dans un sens restreint. L'archéologie avait pour but uniquement de recueillir les souvenirs les plus anciens d'un pays ou d'une nation : c'était, à proprement parler, l'étude des origines historiques. C'est ainsi que Dénys d'Halicarnasse, Pausanias et le juif Josèphe ont reçu le titre d'*archéologues*.

Il y a un siècle et demi à peine, on attribuait, chez nous, à l'archéologie, une signification bien plus étroite encore. Elle traitait des locutions vieilles et des origines du langage.

L'archéologie, quand il s'agit de l'étude de l'antiquité, est la science de tout ce qui est relatif aux mœurs et aux usages des anciens, à leurs arts et aux monuments qui nous en sont restés.

On appelle *archéologie littéraire* celle qui traite de l'antiquité sous le rapport de l'histoire, de la critique des écrivains et de l'épuration des textes. On distingue de l'archéologie littéraire celle qui s'occupe de l'histoire des ouvrages des anciens auteurs, et on ne doit pas la confondre avec la littérature ou plutôt la bibliographie de l'archéologie ou la connaissance des livres qui traitent de l'antiquité. On appelle encore quelquefois *archéologie littéraire* celle qui s'occupe des monuments qui portent des caractères alphabétiques : on l'appelle *paléographie* lorsqu'elle s'occupe d'inscriptions sur les pierres, et *diplomatique* lorsqu'elle s'occupe de titres, de chartes ou de diplômes. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

L'archéologie artistique, c'est-à-dire celle qui s'occupe spécialement des œuvres d'art, peut être considérée comme l'archéologie proprement dite, et c'est d'elle qu'on entend parler quand on mentionne simplement l'archéologie. On peut envisager les monuments d'art sous deux aspects différents, d'abord en ce qu'ils sont destinés à conserver la mémoire des événements et des personnes, ensuite, comme objets d'art et relativement au plaisir qu'inspirent leur forme et leur perfection. On peut donc considérer les monuments comme tels en faisant abstraction de leur mérite artistique, et n'avoir pour but que d'étudier les mœurs, les usages, la constitution politique, la théologie, les cérémonies religieuses, les lois, la police, la vie publique et privée, etc., des anciens. Alors les monuments, de quelque nature qu'ils soient, quel que soit leur mérite artistique, ont une très-grande importance aux yeux de l'antiquaire et du philosophe. Les moindres restes, des débris informes, des monnaies à moitié frustes, des inscriptions à moitié effacées, une pierre gravée, un marbre sculpté, peuvent fournir des renseignements aussi précieux que les œuvres les

mieux conservées et les plus estimées sous le rapport de la forme, de la correction et de la perfection. C'est ce qui fait que, dans l'archéologie, l'antiquaire donne le nom de *monument* à des objets que le vulgaire dédaigne; et que, dans les collections d'antiques, l'œil de l'homme du monde est étonné de rencontrer des objets qui lui paraissent inutiles et méprisables à côté d'objets recommandables par la richesse de la matière et celle du travail.

Les ouvrages des beaux-arts peuvent être étudiés aussi comme expression du beau et pour le plaisir que l'on éprouve à contempler des formes sur lesquelles est empreint le cachet divin de la perfection. L'antiquaire habile dans la connaissance des œuvres d'art saura apprécier le sujet, l'idée, l'esprit, le style, l'exécution. L'objet de cette science suppose beaucoup plus que la patience et l'érudition : il exige le goût, et surtout ce sentiment délicat des beautés de l'art, qui ne se contente pas des émotions, mais qui comprend, apprécie et juge.

L'antiquité figurée est la base de l'archéologie. C'est par la vue et la comparaison des monuments de toute espèce, monnaies, médailles, bas-reliefs, pierres gravées, vases, mosaïques, instruments, inscriptions, édifices, statues, que l'on acquiert la connaissance des mœurs, des usages, des coutumes des anciens et de leur goût dans les arts. De même que les historiens nous racontent les faits généraux qui tiennent à la politique et aux grandes révolutions des empires, qu'ils nous instruisent des croyances religieuses, des opinions, des lois, des événements remarquables qui composent l'histoire générale d'un peuple, les archéologues nous informent aux détails de la vie domestique et parlent à nos yeux, en même temps qu'à notre esprit, en donnant, pour ainsi dire, un corps à l'antiquité.

La première base des études archéologiques est la connaissance des langues anciennes, celle des historiens et des poètes, et celle des monuments écrits ou figurés. Il faut que l'archéologue s'appuie sur les sciences positives pour parvenir à l'explication des objets représentés sur les monuments, ou à la connaissance des matières employées par les artistes anciens, et qu'il ait une grande connaissance des auteurs classiques, pour appliquer à un monument un trait d'histoire ou de mythologie, ou un usage de la vie privée. L'étude de l'archéologie offre donc autant de plaisir que d'utilité : elle nous transporte vers les temps primitifs et vers l'origine des sociétés ; elle déroule à nos yeux le tableau progressif de la civilisation, nous fait connaître les mœurs, les croyances, les opinions, les arts et l'industrie des nations qui n'ont laissé sur la terre que leur souvenir ; elle nous fait connaître le style des monuments de chaque peuple, et même les diverses époques auxquelles appartiennent les divers styles de ces monuments. La comparaison des chefs-d'œuvre de l'art avec les chefs-d'œuvre de

la littérature forme une des parties les plus intéressantes de cette étude.

L'archéologie comprend non-seulement l'étude des monuments de l'antiquité profane, mais encore ceux de l'antiquité chrétienne et ceux du moyen âge. Jusqu'au commencement du siècle actuel, on donnait une médiocre importance aux monuments qui ne remontaient pas au delà de l'ère chrétienne, ou au moins, au delà de la conversion de Constantin. On a fait bonne justice de ces préjugés, et l'on comprend bien aujourd'hui que l'étude des antiquités chrétiennes, qui pour nous ne peuvent pas être séparées de celle des antiquités nationales, pouvait être aussi utile et aussi intéressante que la connaissance des antiquités de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie. La réaction contre les vieilles idées de certains archéologues, exclusivement épris d'amour pour les beaux-arts inspirés par le paganisme, a été suivie des plus heureux résultats. On connaît présentement et on apprécie mieux le caractère admirable des arts qui ont reçu leur développement sous l'influence des idées chrétiennes. De magnifiques travaux ont été entrepris sur un sujet fertile, jusqu'à présent inexploité, et ils resteront désormais comme un permanent témoignage de la révolution scientifique et intellectuelle opérée sous l'influence de pensées généreuses, chrétiennes et patriotiques.

Les auteurs de l'Encyclopédie pittoresque se plaignent amèrement des efforts que nous avons faits et que nous faisons encore chaque jour pour amener le triomphe de plus en plus complet de notre archéologie religieuse et nationale. Permis à eux de regretter la *religion poétique* des anciens, et de voir avec chagrin que l'on travaille avec ardeur à détrôner les *vieilleries mythologiques* dont la brillante imagination des anciens avait peuplé le monde idéal. Nous applaudirons toujours aux savants travaux des archéologues français, italiens et anglais, qui mettent en lumière les œuvres artistiques d'un âge dont les croyances sont les nôtres et dont la foi, qui a déjà sauvé le monde, sauvera encore nos sociétés modernes ébranlées jusque dans leurs fondements par des doctrines destructrices.

Nous ne prétendons pas qu'il faille abandonner le champ de l'archéologie profane. Dieu nous en garde ! Nous y trouverons d'utiles enseignements ; et la science y moissonnera longtemps encore d'intéressantes observations, propres à compléter ce que nous possédons déjà. Que l'archéologie s'élançe, dans ses hardies recherches, jusqu'au berceau des sociétés, jusqu'au berceau du monde ; qu'elle ne s'arrête qu'où les monuments cessent d'offrir à l'histoire leurs preuves et leur appui. Dans les hypogées de la vieille Égypte, qu'elle interroge les restes de l'écriture et de la peinture qui ornent encore ces antiques sépultures, et les hiéroglyphes tracés sur les bandelettes qui enveloppent les momies. Chez les Assyriens, les Phéniciens, les Étrusques et les Pélasges, qu'elle

remue les ruines amoncelées par cent générations : nous proclamerons avec bonheur les découvertes qui seront faites par les explorateurs qui marcheront sur les traces des nombreux érudits qui ont arraché de si curieux secrets au silence de l'histoire et à l'oubli des hommes ! Nous le reconnaissons d'ailleurs, et il est impossible de ne le pas reconnaître : toutes les branches d'une même science peuvent être rattachées au même tronc ; et celui qui cultiverait l'archéologie dans quelque-une de ses divisions, sans tenir compte des travaux et des découvertes qui ont été faites ou qui peuvent se faire dans d'autres divisions de la même science, serait dirigé par des idées étroites et bien peu philosophiques.

VI.

Division. — L'archéologie se divise en plusieurs parties, suivant les diverses espèces de monuments dont elle traite. L'archéologie proprement dite s'occupe spécialement des monuments d'architecture. On entend par *céramique* l'étude des poteries ; par *numismatique*, celle des monnaies et des médailles ; par *glyptique*, celle des pierres gravées, intailles ou camées ; et par *toréutique*, celle des ouvrages de ciselure. L'*iconographie* s'applique à l'explication des compositions sculptées, peintes ou gravées, et l'*épigraphie*, à celle des inscriptions. La *paléographie* traite des inscriptions sur pierre, et la *diplomatique*, des chartes, diplômes, titres et documents historiques du genre des actes publics et privés rédigés par les notaires ou autres officiers publics.

Telles sont les principales divisions établies dans le vaste domaine de l'archéologie générale. Chacune de ces divisions offre un large champ aux investigations des savants, et chacune a été cultivée par des hommes spéciaux. Pour en avoir une idée plus complète, voyez chacun de ces mots.

VII.

Utilité. — L'utilité de l'archéologie ne saurait être contestée après les remarquables travaux scientifiques qu'elle a inspirés. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit sur ce sujet. Nous nous bornerons à y ajouter ici quelques courtes réflexions.

La connaissance des langues et des monuments offre à l'historien un fil qui le conduit dans le labyrinthe des siècles ; au poète et au littérateur, des souvenirs et des images propres à embellir leurs tableaux ; au philosophe, une série non interrompue de faits et d'observations qui se prêtent un appui mutuel et qui fournissent une ample matière à ses réflexions. Ces connaissances fécondent l'esprit et l'imagination, et sans elles les dons du génie ne peuvent rien produire de parfait. Le savoir offre un guide au talent, et perfectionne, en les cultivant, les qualités naturelles. C'est en vivant au milieu de l'antiquité, en étudiant les monu-

ments qui nous en restent, que l'on produit et que l'on nourrit en soi cet *animus antiquus*, dont parle Tite-Live (*Lib. LXIII, cap. 13*), qui comprend les belles et grandes choses et qui dispose à les imiter.

Quels avantages l'étude de l'archéologie ne procure-t-elle pas à ceux qui cultivent spécialement la science ecclésiastique ! Nous ne pouvons nous défendre d'exposer quelques réflexions à ce sujet.

VIII.

Il est impossible de bien entendre l'Écriture sans avoir quelques connaissances en archéologie. L'Écriture est tout ensemble le plus ancien et le plus important de tous les livres, lequel renferme l'origine de toutes choses. Mais toutes les choses qui y sont enfermées n'y sont point expliquées. Il a été écrit sur les lieux mêmes d'où toutes les nations sont sorties, pour se répandre dans toutes les parties de la terre habitable. Chaque nation a donc emporté d'abord les mêmes coutumes. Il est donc d'une extrême importance d'étudier et de recueillir les moindres traces qui se sont conservées dans chaque nation. Plus on pénétrera profondément dans la connaissance de l'antiquité, mieux l'on pourra espérer d'avoir l'intelligence du texte sacré.

Ce serait une grave illusion que de dédaigner la science archéologique sous prétexte qu'elle fait partie de la science profane, qui est inutile pour comprendre les divines lettres, puisque l'Esprit saint seul peut nous donner l'intelligence des textes inspirés. Les saints Pères, qui seront à jamais nos modèles sous tous les rapports, nous ont donné un bel exemple par leur ardeur et leur persévérance à cultiver les sciences dites profanes, et par leur habileté à s'en servir pour la défense de la religion chrétienne. Si nous avons mis autant de zèle à conserver les écrits des premiers chrétiens, qu'ils en avaient mis à les composer, quels trésors précieux ne posséderions-nous pas ! quelles richesses magnifiques seraient entre nos mains ! quelles armes terribles dont nous pourrions faire usage contre les incrédules modernes et avec lesquelles nous pourrions vaincre les sophistes descendant des sophistes anciens déjà vaincus par ces mêmes armes ! Les secours que nous tirons de ceux qui nous restent, malheureusement en si petit nombre, feront à jamais beaucoup mieux sentir le prix de ceux que nous avons perdus. Quel fonds pour nous que les Apologies de saint Justin, d'Athénagore, de Théophile d'Antioche, de Taticn ; les ouvrages de Clément d'Alexandrie, d'Origène, d'Eusèbe de Césarée, de saint Cyrille d'Alexandrie, l'Apologétique et plusieurs écrits de Tertullien, l'Octave de Minucius Félix, le traité de saint Cyprien de la Vanité des idoles, les ouvrages d'Arnobé, les traités de saint Augustin et de plusieurs autres Pères grecs et latins !

Nous devons étudier les écrits des saints Pères ; c'est une vérité reconnue et procla-

née par tous. Mais nous rencontrerons également dans ces ouvrages des difficultés qui ne seront résolues qu'à l'aide des connaissances archéologiques. Quand bien même nous supposerions qu'un nombre de difficultés très-restreint ne peut être éclairci par la science des antiquités, ce que tous n'admettent pas, ce ne serait pas encore une raison suffisante pour négliger une étude qui peut rendre service à la science sacrée. Tous les hommes instruits qui ont lu les ouvrages des Pères savent que leurs écrits sont semés de traits, de phrases, d'expressions et d'allégories très-obscurées et très-difficiles : toute l'obscurité et la difficulté consistent dans le rapport et l'allusion qu'elles ont avec les usages, les coutumes et le génie de leur siècle et de ceux qui les avaient précédés. Il faut donc étudier ces siècles sous tous les rapports, sous peine d'être privés des fruits que l'on retire de la lecture des Pères.

Mais les saints Pères ne se sont pas contentés de nous donner d'excellents modèles de l'usage que l'on doit faire des sciences profanes, ils se sont encore portés jusqu'à les conseiller aux fidèles et même jusqu'à leur en faire un précepte. Saint Augustin, dans son grand ouvrage de la Doctrine chrétienne, met dans tout son jour la nécessité d'étudier toutes les sciences profanes. Il n'exclut que celles qui sont nécessairement mauvaises, comme la magie. « Hors de là, dit-il, il n'est point de science stérile, et elles renferment toutes des trésors dont la possession est aussi légitime que celle des dépouilles de l'Égypte à l'égard des Hébreux. » Ce Père confirme ce qu'il dit par l'exemple de saint Cyprien, de Lactance, de Victorin, d'Optat, de saint Hilaire et d'une infinité de Grecs.

Saint Grégoire a écrit de fort belles pages sur le même sujet. Il finit en disant que Dieu a établi un ordre dans les sciences, par lequel il a voulu que les profanes servissent comme d'échelle pour monter aux sacrées, et que la facilité avec laquelle on acquiert les premières, et les lumières qu'elles répandent, fussent la clef des dernières. « Moïse, continue-t-il, à qui l'Église est redevable des premiers livres de l'Écriture, n'a eu garde de renverser cet ordre ; il a commencé par former son esprit, et s'instruire dans toutes les sciences des Égyptiens, avant de songer à pénétrer et écrire les vérités divines. L'éloquence d'Elie ne l'a emporté sur celle des autres prophètes que parce qu'il n'était pas né dans l'obscurité comme Jérémie, ni réduit à conduire des bœufs comme Amos ; mais qu'étant d'un sang illustre, il avait eu d'excellents maîtres. Enfin saint Paul n'a été choisi pour vase d'élection, et pour être enlevé jusqu'au troisième ciel, qu'après avoir été formé aux pieds de Gamaliel. Il est même hors de doute qu'il n'a surpassé en doctrine les autres apôtres que parce que le progrès qu'il avait fait dans les sciences humaines était un quelque sorte la mesure de celui qu'il devait faire dans les connaissances les plus

profondes et les plus saintes : *Et ideo fortasse per doctrinam aliis apostolis excellit, quia futurus in caelestibus, terrena prius studiosus didicit.* » (Greg. Magnus, papa, lib. v Expos. in lib. Reg., cap. viii, sub fin.)

Si nous voulions citer le témoignage du vénérable Bède, nous aurions à ce sujet des paroles assez curieuses à faire entendre. Bède dit que priver l'esprit de l'étude des sciences profanes, c'est émousser et hébéter l'esprit de ceux qui veulent avoir l'intelligence de l'Écriture sainte ; c'est les arrêter et les empêcher d'y faire aucun progrès. *Turbat acumen legentium et descere cogit, qui eos a legendis secularibus litteris omnino aestimat prohibendos.* (Bed., alleg. Expos. in Samuel.)

Sans aller aussi loin que le Vén. Bède, nous pouvons cependant dire que négliger l'étude des sciences profanes et en particulier de l'archéologie, c'est se priver volontairement d'une foule de connaissances utiles.

ANTIQUITÉS. — I. On entend communément par *antiquités* tous les objets qui sont dus à l'art antique et qui sont antérieurs à l'établissement de la religion chrétienne, ou au moins à son triomphe et à la conversion de Constantin. Nous entrerons plus bas dans quelques détails sur la division historique des temps en antiquité, moyen âge et temps modernes. L'art antique auquel on doit les plus beaux monuments de la Grèce et de Rome, comprend l'architecture, la sculpture, la peinture, la glyptique, la numismatique, la céramique, la plastique, la mosaïque et toutes les productions dans lesquelles le dessin entre pour quelque chose.

Les auteurs ont toujours été fort embarrassés pour déterminer d'une manière exacte ce qu'il faut entendre par *l'antiquité* et le *moyen âge*, en indiquant une limite naturelle entre ces deux divisions ; de même qu'il a toujours paru difficile de déterminer à quel moment finit le moyen âge et s'ouvrent les *temps modernes*. Dans son *Dictionnaire raisonné de diplomatique*, dom de Vaines dit, à la page 16, que par la *haute antiquité*, en général il faut entendre celle qui précède l'établissement de la domination française ; par *moyen âge*, les siècles suivants, jusqu'au xi^e ; par *bas temps*, la durée subséquente, mais antérieure à la renaissance des lettres. Cette dernière division n'a pas été communément admise. On partage ordinairement l'histoire en trois parties : *l'antiquité*, qui finit à la conversion de Constantin, en 312 ; le *moyen âge*, qui commence à cette dernière époque et qui finit à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 ; enfin les *temps modernes* s'ouvrent à cette époque. Si ces divisions sont communément admises, sont-elles également rationnelles ? C'est une question qui a été longtemps et fortement débattue : elle intéresse plus vivement l'histoire que l'archéologie. Nous ne pouvons pas nous y arrêter longuement.

II. L'Académie française, dans son *Dictionnaire*, a fixé les dates du *moyen âge*

aux années 475 et 1453. Ainsi cette période historique commence à la chute de Rome et finit à la prise de Constantinople. C'est une période de dix siècles.

Un écrivain moderne a fait une réflexion judicieuse sur la première des dates fixées par l'Académie. « Ceux, dit M. Granier de Cassagnac, qui allégueraient l'opinion de l'Académie sur le sens du mot *moyen âge*, tomberaient évidemment dans deux erreurs : premièrement, ils confondraient le moyen âge avec le Bas-Empire ; secondement, ils feraient tomber l'empire romain un an trop tôt, le dernier empereur d'Occident, Augustule, n'ayant été pris et relégué dans le château de Lucullane, par Odoacre, roi des Hérules, qu'au mois de septembre 476, d'après l'*Art de vérifier les dates*. »

Cette critique est juste. Elle eût été plus complète et plus instructive, si elle eût indiqué la date qui sépare le Bas-Empire du moyen âge. Les Bénédictins de Saint-Maur, dans leurs écrits sur la diplomatique et la paléographie, ont émis une opinion différente de celle de l'Académie sur les bornes du moyen âge. Dom de Vaines l'a résumée dans la phrase que nous avons citée ci-dessus. Ainsi, selon ce sentiment, le moyen âge commencerait dans l'année 420 avec Pharamond I^{er}, roi des Français, et serait antérieur de 56 ans à la date fixée par l'Académie. La confusion du moyen âge avec le Bas-Empire subsisterait donc, et il y aurait même une différence d'un demi-siècle. Quant à la fin du moyen âge, elle précéderait de quatre siècles et demi la date fixée par l'Académie ; et ce sont ces quatre siècles et demi auxquels dom de Vaines a donné le nom de *bas temps*.

Un autre auteur, d'une autorité non médiocre, Dumersan, dans ses *Éléments numismatiques*, professe une opinion toute opposée à celle des Bénédictins sur l'époque des *bas temps*. En parlant du denier et du quinnaire d'or, Dumersan s'exprime de la sorte : « Quelques pièces d'or de plus grands modules se trouvent sous les empereurs ; il en existe même des bas temps de dimension fort grande. Il est probable que ces pièces, nommées communément *médaillons d'or latins*, n'étaient pas des monnaies. »

Il ne nous appartient pas de donner notre avis dans une question de cette nature. Nous exposerons ici le sentiment du colonel Quentin. « Au milieu de ces opinions toutes contradictoires, qu'il nous soit permis d'en établir une que nous appuierons sur la numismatique et l'histoire. Elle sera exempte de la confusion reprochée à la limite fixée par l'Académie, et fixera avec probabilité les incertitudes sur l'époque des bas temps.

« Un grand événement nous paraît séparer le Bas-Empire du moyen âge, et cet événement est la fondation de l'empire de Charlemagne. Ce prince fut couronné empereur des Romains le 25 décembre 801. Or le Bas-Empire avait cessé alors d'être latin ; il était devenu byzantin. La numismatique vient au secours de l'histoire pour

appuyer ces deux faits. L'un est justifié par l'introduction des lettres grecques dans les légendes des monnaies de l'empire d'Orient, introduction dont les premiers signes parurent sous les deux Tibère, dans les vingt dernières années du vi^e siècle. L'autre fait est établi par un sceau frappé à Rome, à l'effigie de Charlemagne, sceau publié par Leblanc et qui est placé aujourd'hui dans la collection des médailles de la bibliothèque Royale. Ce sceau porte la légende latine D. N. KARLUS IMP. PERPETUUS, et au revers la porte d'une ville surmontée d'une croix, avec cette légende d'une signification importante et positive : *RENOVATIO ROMANI IMPERII*, et à l'exergue, ROMA. Plusieurs monnaies de Charlemagne, frappées à Rome, lui donnent le titre d'empereur : *KAROLUS IMP.*, et portent au revers l'effigie de saint Pierre, avec la légende S. C. S. PETRUS. Voilà donc le renouvellement de l'empire romain constaté par des monuments numismatiques qui nous semblent d'autant mieux indiquer le commencement du moyen âge, qu'il exempte de toute confusion avec le Bas-Empire et avec le bas temps.

« Mais comment désigner le temps écoulé depuis la chute de l'empire romain jusqu'à son renouvellement par Charlemagne ? Ce temps forme une période de 325 ans, pendant laquelle s'éleva en Italie la domination des Lombards, et dans les Gaules celle des Francs et de nos rois de la première race. Cette époque ne pourrait-elle pas être appelée celle des *bas temps* ? »

L'opinion de M. Quentin paraît bien motivée. Nous ne poursuivrons pas plus longuement cet exposé historique : nous serions entraînés trop loin de notre but spécial. Nous acceptons les divisions généralement adoptées ; et, pour nos études archéologiques proprement dites, elles s'adaptent assez aisément aux périodes artistiques généralement admises. *Voy. CLASSIFICATION.*

III. Dans le Dictionnaire d'Archéologie sacrée, comme dans nos autres écrits, nous employons souvent l'expression d'*antiquité ecclésiastique*. Il n'est pas hors de propos d'en indiquer la signification précise. Les ouvrages d'art qui appartiennent à l'antiquité ecclésiastique sont ceux qui ont été exécutés depuis l'établissement du christianisme jusqu'à la conversion de Constantin le Grand. C'est donc dans la profondeur des Catacombes qu'on les retrouve communément et ils portent un cachet d'archaïsme tout particulier. Ces ouvrages, de quelque genre qu'ils soient, ont une importance très-grande et un charme spécial, en raison même du temps auquel ils ont été exécutés. *Voy. CATACOMBES.*

IV. Pour bien connaître l'antiquité ecclésiastique, pour exposer exactement les phases diverses de l'art chrétien pendant toute la durée du moyen âge, il ne suffit pas d'avoir une érudition variée et profonde, de recueillir un grand nombre de faits méthodiquement classés ; avec toutes ces qualités on peut être un antiquaire inexact ou

superficiel : il faut surtout un cœur sympathique et probe, qui sache sentir et comprendre ; il faut entrer dans l'étude de l'antiquité et du moyen âge religieux en chrétien et en catholique. De notre temps, on a cru qu'il n'était point nécessaire de croire à l'Eglise catholique, de connaître ses dogmes, d'être plein de son esprit, pour apprécier la marche, le développement, les progrès, la haute portée et la belle signification des arts inspirés par la religion et protégés par l'Eglise. De là des erreurs nombreuses, des sophismes, des mensonges. C'est que la froide science est insuffisante à donner l'entière compréhension des faits soit artistiques, soit historiques. Quand on n'est pas guidé dans l'étude des œuvres religieuses par le flambeau de la foi, on se laisse entraîner à des systèmes plus ou moins ingénieux, plus ou moins erronés, qui n'ont aucun fondement dans la réalité et qui ne reposent que sur les rêves dorés de l'imagination. Ne point voir Dieu dans l'histoire, ne point voir l'Eglise catholique dans l'histoire du moyen âge, c'est se condamner à l'aveuglement. N'en est-il pas de même quand on prétend étudier l'archéologie chrétienne en dehors des croyances chrétiennes et de l'enseignement divin de l'Eglise catholique ?

ARCHITECTE. — I. L'architecte, c'est-à-dire l'artiste qui conçoit et dresse les plans d'un édifice, d'un monument, et qui en surveille l'exécution, était désigné primitivement sous le nom de maître-ès-œuvres, de maître de l'œuvre, de maître-maçon. Celui qui était spécialement chargé de diriger les travaux de construction, quant aux détails, était nommé *camentarius*. Il paraît, d'après quelques auteurs, dont l'opinion est appuyée sur des documents historiques, que le titre d'architecte fut donné pour la première fois aux ingénieurs militaires, et que l'emploi n'en remonte pas au delà du *xvi^e* siècle.

La plupart des architectes qui élevèrent les plus beaux monuments du moyen âge étaient des évêques, des abbés, de simples prêtres et de simples moines, dont le talent naissait, croissait, se développait, se perfectionnait à l'ombre du sanctuaire et du cloître. Cette circonstance, ainsi que le génie profondément chrétien du moyen âge, nous explique le caractère éminemment religieux des édifices de cette époque. Nous y trouvons aussi la seule explication possible à la rapidité extraordinaire avec laquelle on élevait ces monuments gigantesques, à l'enthousiasme pieux avec lequel les populations se livraient à l'exécution de l'œuvre sainte, à l'harmonie merveilleuse qui règne dans toutes les parties de ces immenses basiliques, où tout est en rapport avec les besoins du culte et avec les prescriptions de la liturgie. Tandis que la société était sans cesse agitée par des passions ardentes et diverses, et que la féodalité remuait la multitude au profit de rivalités ambitieuses, la religion entreprenait et achevait de vastes édifices qui font aujourd'hui et qui feront à jamais l'admiration des hommes.

Nous avons donné quelques détails sur ce fait remarquable dans nos *Cathédrales de France* (pag. 450 et suiv.) Il a été mentionné par tous les écrivains, sans exception, qui ont étudié l'histoire du moyen âge. C'est de nos jours seulement que l'on s'est efforcé d'en diminuer l'importance et d'en amoindrir la portée. Nous ne saurions souscrire aux assertions erronées de certains archéologues qui prennent les fantaisies de leur imagination pour guide et règle de leurs jugements. Suivant eux, l'architecture romano-byzantine représenterait le régime ecclésiastique et ce qu'ils appellent l'art sacerdotal, tandis que l'architecture ogivale serait le magnifique symbole de l'affranchissement de l'esprit laïque repoussant les exigences de l'école cléricale. Il suffit d'être initié aux connaissances vraiment archéologiques et historiques pour réduire à leur juste valeur des théories qui sont condamnées par tous les faits historiques et qui répugnent essentiellement aux idées dominantes du siècle auquel on les attribue.

Pendant toute la durée du moyen âge, les architectes les plus habiles et les plus illustres furent des ecclésiastiques. Durant la même période, un certain nombre d'artistes laïques se fit justement distinguer, sans que jamais entre les premiers et les derniers on vit cet esprit de rivalité et de jalousie qui divise si fréquemment et si malheureusement les architectes de nos jours.

Au *xⁱ* et au *xii^e* siècle, nous voyons se former en France, sous la direction des ecclésiastiques, des corporations religieuses uniquement consacrées à la construction des églises, sous le nom de *Bâtitseurs d'églises* et de *Logeurs du bon Dieu*. Si la société, considérée dans son organisation générale, n'est pas propre à seconder les grandes entreprises, le principe d'association y supplée autant qu'il est possible ; il augmente les ressources, et en crée, pour ainsi dire, de nouvelles. Aussi trouvons-nous fréquemment au moyen âge des corporations pour l'exercice des principales industries : corporation des orfèvres, des forgerons, des imagiers, etc. Chaque corporation a sa bannière et son saint. La bannière devient le drapeau de l'association ou de la petite nation d'ouvriers qui la suit. L'enseigne est le blason particulier de chaque famille, blason marchand qui n'est pas moins respecté par ceux à qui il appartient, que le blason nobiliaire par les hauts barons.

Ce n'est guère qu'à partir du *xv^e* siècle que l'architecture fut plus spécialement cultivée par des artistes laïques. C'est aussi à dater de cette époque que les belles traditions anciennes dépérissent et tombent. L'allégorie détrône le symbolisme, l'esprit prend la place de la naïveté. Le caprice de la mode pénètre jusque dans l'église et bientôt, à l'époque dite de la Renaissance, nous verrons entrer jusque dans le sanctuaire des compositions moitié païennes, moitié chrétiennes, où s'étaleront à l'aise les idées satiri-

ques, bouffonnes et même licencieuses du XVI^e siècle.

Si nous voulions nommer les architectes chrétiens les plus anciens et les plus renommés, nous aurions à dresser un catalogue presque infini. Nous ne saurions toutefois passer sous silence les noms de saint Grégoire de Tours, de saint Perpet et de Léon, aussi évêques de Tours; de saint Germain et de Maurice de Sully, évêques de Paris; d'Agricola, évêque de Châlons; de Fulbert, évêque de Chartres; d'Arnoul de Beauvais, évêque de Rochester, en Angleterre; d'Alexandre, né en Normandie, et évêque de Lincoln, en Angleterre; de Jean de la Vilette, né à Tours, et évêque de Wells, en Angleterre, etc., etc.

II.

Depuis quelques années, et sur l'invitation du comité historique des arts et monuments, on a recherché avec ardeur, dans toutes les parties de la France, le nom des architectes et des artistes qui ont fleuri au moyen âge. Il est résulté de cet appel qu'un grand nombre de noms a été signalé dans chaque province, et que M. Didron, secrétaire du comité, a été chargé de publier à part les documents nombreux qui ont été recueillis à ce sujet. Il est bien à craindre que, dans les longs catalogues envoyés au comité et qui vont être publiés, il ne se trouve beaucoup plus de noms de simples ouvriers que de véritables artistes. Au moyen âge, l'art et l'industrie ne sont pas distincts comme aujourd'hui. Il n'y a pas alors entre la profession et le métier cette distinction que les idées modernes ont faite. L'encyclopédiste du XIII^e siècle, Vincent de Beauvais, dans son *speculum doctrinale* (*Miroir de la science*), comprend tous les arts et tous les métiers sous le titre général d'art mécanique. Dans la langue du moyen âge, soit savante, soit vulgaire, les mêmes mots s'appliquent à l'art et au métier. *Artifex*, qu'on a voulu opposer à *operarius*, rarement employé d'ailleurs, désigne aussi l'ouvrier, comme *artificium* désigne le métier. *Ars* a une signification plus générale, mais ordinairement littéraire. *Artista* veut dire l'homme habile dans les arts libéraux. *Operarius* serait peut-être une expression plus noble, ainsi que *opus*, désignant plutôt le produit du génie de l'homme que le travail de ses mains; mais il est aussi communément employé pour simple ouvrier. *Officium* est un autre mot qui prend quelquefois un sens plus ambitieux, *ministerium* ou *misterium*, s'applique également au métier. Les mots *magister*, *scholaris*, *discipulus*, empruntés aux professions littéraires, sont employés pour désigner les maîtres et les apprentis dans tous les métiers. Il y a donc synonymie constante entre le travail des mains et la production de l'esprit, au moins quant à la production des œuvres où le beau artistique a son expression. Par là se manifeste une véritable égalité entre les travailleurs, au moyen âge, que l'art lui-même, du reste, s'est chargé de figurer et de traduire à tous

les yeux; les arts libéraux et les métiers se montrent sculptés au même titre et à des places également honorables sur le portail des cathédrales. Cet esprit d'égalité a de quoi nous surprendre depuis la prépondérance des académies et la manie de privilège et de distinction qui en est sortie; mais il n'a rien que de conforme à ce que nous savons des sentiments de dévouement religieux et de hiérarchie sociale qui caractérisent le moyen âge. Il n'est pas inouï d'ailleurs dans l'histoire de l'art, puisque ce n'étaient que des ouvriers, ces potiers de Corinthe ou de Vulci, dont les ouvrages font l'admiration des juges les plus difficiles. L'égalité entre tous les travailleurs était consacrée, au moyen âge, par les idées religieuses. Les monastères, où se pouvait le mieux réaliser la société chrétienne, avaient accueilli sans distinction le travail des mains, celui de l'intelligence et cet autre travail qui suppose un égal exercice de l'esprit et de la main. Dans l'enceinte des villes, les mêmes habitudes s'étaient conservées au sein des corps de métiers qui composaient l'organisation industrielle de la cité. La corporation, la confrérie des travailleurs, tout en maintenant l'égalité du travail, explique l'harmonie, la constance et la pureté de l'art religieux; surtout si l'on y joint l'influence des idées hiératiques, influence que l'on contesterait en vain, puisqu'elle est apparente et évidente dans le plus grand nombre des monuments chrétiens.

III.

Dans cet article sur les architectes du moyen âge, nous ferions un grave oubli si nous passions sous silence un ouvrage remarquable de MM. J. Renouvier et Ad. Ricard, intitulé : *Des maîtres de pierre et des autres artistes gothiques de Montpellier*. Quoique cet ouvrage offre spécialement un intérêt de localité, on y trouve cependant des détails fort curieux sur les artistes au moyen âge. L'organisation du travail et des travailleurs étant à peu près la même dans toutes les villes de France à cette époque reculée, c'est donc un service éminent rendu à cette partie de notre histoire de l'archéologie, par MM. Renouvier et Ricard, que le livre qu'ils viennent de publier. Nous en citerons seulement quelques lignes.

« Les artistes et les ouvriers construisant en pierre sont désignés à Montpellier par les noms de *magister lapidum*, *magister de petra*, *peyrierius*, *lapicida*, dans les titres latins; *maistres de peyra* et *peyrier*, dans les textes en langue vulgaire; et enfin, quand le français s'introduisit, *masson* et *architecte*. Ces termes sont employés indifféremment; bien que celui de maître de pierre paraisse généralement plus relevé, celui de *peyrier* s'applique certainement à l'architecte; nous le verrons donné à des maîtres des œuvres royales, et tous se montrent souvent appliqués aux mêmes individus

« Le règlement des maçons d'Etienne Boi-

leau (*Livre des mestiers*, pag. 108), dans le quel saint Louis donne la *mestrise*, et qui déclare les tailleurs de pierre exempts du *guet très le tans de Charles Martel*, indique déjà qu'il n'est point nécessaire de faire de ce métier une institution exceptionnelle, d'y voir une société plus secrète, un corps plus libre que les autres. Les corps de métiers, tels qu'ils nous apparaissent dans la cité du moyen âge, ne laissent pas de place pour les francs-maçons. Nous ne voulons pas nier l'association maçonnique de Dotzinger au xv^e siècle, la loge d'Erwin de Steinbach au xiii^e, et même des associations plus secrètes et plus anciennes; mais, quand on les aura dévoilées, ce ne seront encore que des exceptions. Les constructeurs sont d'abord dans l'Eglise, puis dans la commune; c'est dans l'Eglise et dans la commune qu'il faut chercher l'histoire des architectes, comme celle des autres artistes. (*Voy. ARTISTE, FRANC-MAÇON.*)

« Les statuts de la confrérie des peyriers de Montpellier sont de 1365. Il n'y a rien qui concerne l'exercice du métier. On peut supposer, si l'on veut, des statuts particuliers restant secrets et concernant les pratiques de la profession; mais rien n'indique une de ces associations secrètes cachant sous des rites géométriques les procédés de leur art, et remontant à l'architecte biblique Iram; rien ne dénote une de ces loges de francs-maçons comme celle que fonda, dit-on, à Strasbourg Erwin de Steinbach, loges dont on a tant parlé, sans les connaître, et auxquelles on a attribué tant d'influence et jusqu'à l'origine de l'ogive. Les règlements des maçons de Paris, enregistrés par Etienne Boileau, ne sont pas plus explicites. Le secret du métier y est cependant mieux constaté par l'engagement que prennent les maîtres de ne montrer nul point de leur métier aux aides et valets qu'ils peuvent prendre, et qui sont ainsi bien distingués des apprentis.

« Deux cents ans après la rédaction de ces règlements, les maçons architectes de Montpellier se plaignaient que leurs statuts étant brûlés, perdus et adirés, plusieurs ignorants s'étaient entremis et ingérés d'exercer la maçonnerie et l'architecture, au grand dommage du public, l'ouvrage n'étant fait suivant l'ordre d'architecture; et Henri III, qui, dans son édit de 1581, avait donné le règlement le plus général sur les maîtrises, confirma et octroya, en 1586, les nouveaux statuts qu'ils avaient rédigés et soumis à la cour de son gouverneur à Montpellier. Il n'est plus question ici de charité le jour de l'Ascension, et de lampe à Notre-Dame-des-Tables, mais de la sublimité de l'architecture et de l'érudition. L'art est encore confondu avec le métier, comme au moyen âge, mais il est loué dans des termes appartenant à la langue de la Renaissance. On établit dans ces statuts les conditions de l'apprentissage et du compagnonnage, la confection et la réception du chef-d'œuvre; on fixe des cotisations et des amendes, applicables moitié au roi, moitié à la boîte

du métier, destinée à assister les pauvres maîtres et compagnons souffreux; on pose les règles de l'élection des prévôts, qui tiennent la boîte du métier et font l'inspection des ouvrages de maçonnerie exécutés dans la ville, pour s'assurer qu'ils sont faits suivant l'art de l'architecture. Ces règlements tout civils ne se confondaient pas, du reste, avec les règlements de la confrérie, qui étaient gardés dans l'église de Saint-Guillem.

ARCHITECTONIQUE. — Cette expression est employée en deux sens. Prise adjectivement, elle signifie, qui a rapport à l'architecture, qui a pour objet l'architecture, qui tient à l'architecture. Prise substantivement, elle signifie, l'art de l'architecture : on dit, dans ce sens, enseigner l'architectonique.

ARCHITECTONOGRAPHE. — Dessinateur ou écrivain qui s'occupe de la reproduction ou de la description et de l'histoire des monuments d'architecture. Autrefois, en France, il y avait un architectonographe chargé d'écrire l'histoire des bâtiments de la couronne : on le qualifiait d'historiographe des bâtiments.

ARCHITECTONOGRAPHIE. — L'art ou la science qui consiste à reproduire par le dessin ou à décrire les monuments de l'architecture. Palladio, Piétro, Bellori et Sandrat de Nuremberg ont traité de l'architectonographie.

ARCHITECTURAL. — Qui tient à l'architecture. On dit l'art architectural, la science architecturale.

ARCHITECTURE. — I. L'architecture est l'art de bien bâtir, suivant des règles et des proportions déterminées, de sorte que chaque édifice ait toutes les perfections dont sa destination le rend susceptible, et qu'il se distingue par l'ordre, la convenance de la distribution intérieure, la beauté des formes, un caractère convenable, la régularité, et le bon goût des ornements extérieurs et intérieurs.

On divise communément l'architecture en :

- Architecture religieuse,
- Architecture civile,
- Architecture militaire,
- Architecture navale.

Indépendamment des règles générales qui leur sont communes, chacune de ces classes a ses règles, son style, ses convenances particulières.

Nous nous occupons seulement de l'architecture religieuse. C'est celle qui a pour objet la construction des édifices consacrés au culte, et, par suite, leur réparation, leur restauration, leur entretien.

L'architecture religieuse, entendue dans son sens le plus large, comprend deux périodes :

- La période païenne,
- La période chrétienne.

La première embrasse le temps qui a précédé l'établissement du christianisme.

(Il en faut toutefois excepter l'architecture qui fut en vigueur chez les Juifs et qui fut consacrée à l'honneur du vrai Dieu). La seconde comprend tout celui qui s'est écoulé depuis l'établissement du christianisme jusqu'à l'époque dite de la Renaissance, où l'architecture, après quelques moments d'hésitation, est revenue au style usité durant la période païenne. Il faut noter que, durant les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à la conversion de Constantin le Grand, l'architecture chrétienne n'avait point encore de style propre et caractérisé. Ce n'est qu'à partir de la cessation des persécutions que l'architecture chrétienne entra dans une voie nouvelle, et qu'elle commença cette marche glorieuse qui devait conduire aux immortels édifices du XIII^e et du XIV^e siècle.

L'architecture païenne, ou classique, se caractérise par ses ordres.

L'architecture chrétienne, ou du moyen âge, se caractérise par ses époques.

L'ordre se détermine par la forme et les proportions particulières de la colonne et de l'entablement. Les anciens avaient cinq ordres d'architecture ainsi dénommés :

Ordre toscan,
Ordre dorique,
Ordre ionique,
Ordre corinthien,
Ordre composite.

Ils ne les employaient pas indifféremment pour toute construction : il y avait, pour chaque ordre, une destination spéciale. (Voy. ORDRE, CHAPITEAU, COLONNE, ENTABLEMENT.)

Les époques de l'architecture du moyen âge ne sont pas moins bien définies que les ordres de l'architecture classique. Celui qui le contesterait tomberait dans une grave erreur. Et ce serait étrangement s'abuser que de croire que les ordres antiques d'architecture ont toujours et partout possédé la régularité et la perfection que nous avons observées dans ceux qui ont été regardés comme types. Il y a quatre époques principales qui ont dominé dans l'architecture religieuse en France et dans le centre et le nord de l'Europe, durant le moyen âge, si nous y comprenons le style de la Renaissance, qui n'appartient pas au moyen âge proprement dit.

La première époque, ou l'architecture romano-byzantine primordiale, autrement dite architecture gallo-romaine, romane primitive, style latin, etc., qui, chez nous, commence à Clovis et se termine à l'an 1000.

L'époque romano-byzantine proprement dite, qui embrasse le XI^e siècle tout entier et la plus grande partie du XII^e.

L'époque ogivale, qui commence à la fin du XII^e siècle et s'étend jusqu'au commencement du XVI^e.

Enfin l'époque de la Renaissance, qui régna depuis le commencement du XVI^e siècle et ne s'étendit guère au delà du milieu de ce même XVI^e siècle. (Voy. AGE DES MONUMENTS, CLASSIFICATION.)

II.

Nous renvoyons aux articles ORDRE, IONIQUE, DORIQUE, etc., ce que nous avons à dire de particulier sur l'architecture antique. Nous exposerons ici et très-brièvement les caractères de l'architecture propre aux plus anciennes nations civilisées : nous envisagerons les monuments qui en ont été le produit uniquement au point de vue religieux. Mais avant de commencer cet exposé, nous donnerons quelques considérations sur les causes de la décadence de l'architecture romaine sous les premiers empereurs.

Si cela ne nous entraînait pas hors de notre sujet, nous montrerions par des détails historiques que l'art fut entraîné vers sa ruine par les mêmes circonstances civiles et politiques qui flétrirent cette fleur de sentiment et détruisirent ce goût épuré pour les belles choses, qui semblent être le résultat de la paix et, nous pouvons le dire, surtout de la vertu.

Il paraît constant que c'est dans l'intervalle du règne de Commode à celui de Constantin que commence la réunion des causes générales de la décadence de l'empire romain, dont celle des sciences, des lettres, des arts, fut la suite.

Comment alors aurait-on pu se livrer à leur culture ? Dans quelles contrées leurs monuments auraient-ils été exécutés avec le soin et le goût qu'ils exigent ? Certes, ce n'eût pas été à Rome. Avilis sous le despotisme, privés de leurs richesses par des proscriptions successives, ou livrés aux intrigues de cour, les sénateurs, les chefs des anciennes et illustres familles, en perdant le calme de l'esprit et le repos de l'âme, avaient perdu l'amour des arts ; ils ne s'en occupaient guère, et bien moins encore cette jeunesse dépravée, abandonnée à tous les vices, dont souvent elle trouvait sur le trône l'exemple et l'excuse.

En suivant la série des empereurs, que voyons-nous ? Des empereurs avilis dans le luxe et la débauche, ou des soldats de fortune, non moins vicieux que les autres. Sous de tels princes les beaux-arts ne pouvaient prospérer.

L'influence des nations barbares ne fut pas instantanée ; mais précisément parce qu'elle fut lente et insensible, elle n'en fut que plus puissante. Peu à peu les principes s'altèrent sous une action, pour ainsi dire, inappréciable, et dont les effets ne devinrent que plus apparents après de longues années. Les soldats que le bonheur de la guerre ou des causes plus ou moins extraordinaires portèrent sur le trône n'avaient pas le goût assez épuré pour donner à la culture des belles-lettres et des beaux-arts une direction éclairée. Cependant tous voulaient par les monuments laisser un souvenir de leur fortune : leur puissance avait besoin d'être attestée à la postérité par quelque édifice de grande dimension. De là ces constructions de toute espèce dans lesquelles nous voyons

apparaître successivement tous les signes de la décadence.

Les guerres de l'invasion des barbares précipitèrent rapidement les arts vers leur entière dégénérescence. Les conceptions du génie profond et méditatif de l'architecture, les savantes créations de la sculpture, et celles de la peinture plus séduisantes encore, fleurs légères d'imagination et de sentiment, inventions sublimes, dont les éléments sont d'un genre et, si j'ose le dire, d'un tempérament plus délicat que ceux des sciences et des belles-lettres, s'altèrent et périrent entre les mains d'étrangers de nations diverses, confondus avec les indigènes au sein de Rome et de l'Italie.

C'est donc, à ce qu'il paraît, dans le cours de toutes ces circonstances, au iv^e siècle, qu'il faut en grande partie chercher les causes de la décadence des arts chez les Romains, au lieu d'attribuer uniquement et directement celle-ci à la translation que fit Constantin du siège de l'empire dans une nouvelle capitale.

La liberté que Constantin accorda au christianisme, qui prit alors presque généralement la place de la religion païenne, produisit dans l'Etat un changement dont les beaux-arts durent aussi se ressentir. Sans doute la préférence donnée à la religion nouvelle sur un culte qui avait pour objet des divinités imaginaires, personnifiées sous la forme de belles statues, priva l'art de quelques modèles et de sujets d'ouvrage propres à le perfectionner. Mais cette perte n'eut une influence ni aussi décidée, ni aussi promptement qu'on le croit communément, parce que en cessant de rendre à ces statues des hommages absurdes, on en conserva un grand nombre comme simples monuments, témoin Prudence, auteur du iv^e siècle, qui s'exprime ainsi qu'il suit (*Advers. Symm., lib. 1, vers. 503*) :

..... *Liceat statuas consistere puras
Artificum magnorum opera.*

III.

Séroux d'Agincourt, dans son grand ouvrage, *L'Histoire de l'art par les monuments*, s'efforce de démontrer que la décadence dans les arts et spécialement dans l'architecture, ne saurait être attribuée sans injustice aux nations gothiques. Il donne des détails fort intéressants sur cette question en parcourant le règne des princes Wisigoths en Italie. Théodoric professait une vénération profonde et une admiration éclairée pour les monuments de l'antiquité.

Théodoric rétablit une charge ancienne qui imposait le soin et l'obligation de veiller à la conservation et à la restauration des monuments. Les officiers qui avaient cette charge devaient veiller jour et nuit à ce qu'il ne fût porté aucune atteinte aux monuments des arts. Est-ce là le fait d'un barbare ?

Le même prince assigna des sommes considérables et donna vingt-cinq mille briques pour l'entretien des murs de Rome : *Ut illa*

mirabilis silva mænium, diligentia subveniente, servetur. Sa sollicitude s'étendit jusqu'aux églises catholiques, et surtout à la basilique de Saint-Pierre. Les historiens des monuments sacrés, Baronius, Boni, Ciampini, Bonanni, en fournissent les preuves; ce dernier donne même le dessin de deux tuiles tirées de la couverture de cet édifice, lorsqu'il fut démoli en 1606, et sur lesquelles sont empreintes ces légendes : *Regnante Theodorico domino nostro felix Roma. — Theodorico bono Roma.*

Séroux d'Agincourt a possédé lui-même une tuile portant une empreinte de cette espèce, qu'il avait recueillie à l'époque de la restauration du clocher de l'ancienne église de Sainte-Praxède, construite au v^e siècle.

Théodoric donna à son propre architecte des instructions fort remarquables, dans lesquelles nous voyons un précepte qui n'a été que trop négligé dans des siècles qui ont traité le sien de barbare. Il exige formellement que les nouvelles constructions à faire dans son palais soient parfaitement d'accord avec les anciennes : *Censemus ut antiqua in pristinum nitorem contineas et nova simili antiquitate producas : quia sicut decorum corpus uno convenit colore vestiri, ita nitor palatii similis debet per universa membra difundi.* (Cassiodor., Var., lib. vii, form. 5.)

IV.

Chez les plus anciens peuples, ceux qui étaient étrangers au culte du vrai Dieu et différents des Juifs, il y avait une idée généralement répandue, c'est que le monde apparent a été la demeure ou la maison de Dieu, et que le ciel est son séjour habituel. L'univers, et plus particulièrement le ciel, étaient considérés, pour cette raison, comme le véritable temple de la divinité, le temple par excellence. Ce temple grandiose et primitif devait être considéré comme le modèle et le type de tous les autres temples que l'on voulait élever à l'honneur de Dieu. Il semblait indigne de la majesté divine de bâtir des sanctuaires semblables aux maisons communes habitées par des hommes et destinées à les protéger contre les intempéries des saisons et les injures de l'air.

C'est sans doute pour cela que, dans l'antiquité et chez toutes les nations, la construction des temples était regardée comme un art religieux ou hiératique. Si l'architecture était l'art de bâtir d'après certains principes, certaines règles invariables et certaines lois sur l'étendue, la dimension et la forme; si de plus, les sanctuaires devaient être une imitation de la grande construction du monde et spécialement du ciel, alors la science et l'art d'élever des temples appartenaient particulièrement à ceux qui étaient voués d'une manière plus intime au culte de Dieu et qui, à cause de leurs fonctions sacrées, devaient habiter dans le voisinage du sanctuaire.

L'architecture sacrée, celle des temples, était donc un art symbolique. Les temples égyptiens offrent des plafonds peints d'azur,

parsemés d'étoiles et de figures de toute espèce qui représentent le firmament; des colonnes énormes, couronnées de chapiteaux peints de diverses couleurs et particulièrement en vert, soutiennent ces plafonds, et le tout est évidemment l'image du firmament s'étendant sur la surface de la terre.

Il y avait, chez les anciens Perses, des temples souterrains, qu'ils prétendaient avoir été fondés par Zoroastre, et dans lesquels on expliquait aux initiés la descente des âmes au monde matériel et leur retour au monde spirituel. Dans ce but, l'univers entier, le ciel et la terre, y étaient figurés. Le roc représentait le symbole de la matière en général; dans l'intérieur du souterrain étaient représentés les éléments, les planètes, les étoiles fixes, les douze signes du zodiaque, une échelle à huit échelons de plusieurs matières pour servir d'escalier aux âmes ambulantes: tout cela était disposé avec ordre et rangé symétriquement en des endroits réservés, séparés l'un de l'autre à une distance égale; les diverses constellations, ainsi que les divisions du monde visible et invisible, étaient exposées aux regards des initiés.

En Grèce, nous voyons également des monuments de ce genre. Creuzer dit que les architectes pélasges ont sans doute voulu imiter, dans les coupoles ou dômes en-dessus de la terre et au-dessous, la voûte du ciel. (*Creuzer, Symbolik.*, p. 62).

L'architecture, et nous entendons par là ici de l'architecture religieuse, n'a donc point tiré son origine de la nécessité, ainsi que le prétendent certains auteurs. Elle a une source plus noble, et sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, elle ne doit point être assimilée avec les vulgaires produits du besoin et de l'industrie.

V.

ARCHITECTURE HÉBRAÏQUE. Nous ne pouvons considérer ici l'architecture chez les Hébreux que sous un point de vue général. (*Voy. ARCHE, TEMPLE DE SALOMON.*) Quoi qu'en disent des écrivains prévenus, l'art de bâtir était parvenu chez les Juifs à une très-grande hauteur sous le règne de Salomon; et en cela, nous voyons que cet art a suivi chez cette nation la même marche que chez les autres peuples. Partout, en effet, nous remarquons que l'art de bâtir, comme tous les beaux-arts, arrive à son plus haut point de perfection sous le règne du prince qui semble personnifier la plus grande prospérité d'un peuple. Conclure de ce fait que l'art était inconnu ou dans l'enfance jusqu'à l'époque où il a créé son chef-d'œuvre, ce serait mentir à l'histoire et à l'expérience.

Ce qui nous manque pour apprécier convenablement l'art de bâtir chez les Hébreux, ce sont les monuments, ou au moins des ruines. Par un effet de la vengeance divine, il n'est pas resté pierre sur pierre du plus célèbre édifice des Juifs, et le fameux palais de Salomon n'a pas laissé de vestiges de son antique solendeur. N'est-ce pas à cause de

l'absence des renseignements que beaucoup d'écrivains, dont les intentions d'ailleurs nous semblent fort suspectes, ont avancé que la civilisation hébraïque n'était qu'un pâle reflet de la civilisation des Egyptiens, et qu'en fait de beaux-arts, les Juifs ne surent qu'emprunter à leurs voisins? Ce qui nous donne lieu de croire que ces écrivains méritent peu de confiance, c'est qu'ils regardent les cérémonies judaïques relatives au sacrifice comme une imitation des cérémonies païennes et comme une marque de barbarie. Ces écrivains ignorent-ils les mystères de l'expiation et de la rédemption par le sang, mystères dont le christianisme seul peut offrir la solution?

Nous pensons, et en émettant notre opinion, nous suivons les traces des meilleurs historiens, nous pensons que les Hébreux, comme les peuples fortement constitués, communiquèrent à leurs édifices publics un caractère spécial, caractère en rapport avec leurs croyances et avec leurs mœurs. Nous inclinons à croire que les traditions du moyen âge sur les architectes du temple de Salomon, sur les maçons de ce grand roi, ne doivent pas être entièrement rejetées, du moins, quant aux déductions que l'on en peut tirer relativement à la culture de l'art chez les Juifs. Il y a évidemment dans les confréries du moyen âge, organisées pour la construction des églises, un souvenir plus vivant de la Bible et des passages où il est question du temple de Salomon, que des procédés traditionnels transmis à travers les âges des constructeurs primitifs aux constructeurs de ce temps. Mais ne peut-on pas néanmoins invoquer ces vieilles croyances en faveur de l'importance attachée chez les Hébreux à l'érection des édifices sacrés?

Ces considérations se compléteront d'elles-mêmes par la description que nous avons donnée ailleurs du temple de Jérusalem et des monuments hébraïques intimement liés à la religion judaïque. Nous y renvoyons le lecteur. Nous le renvoyons également à l'article TOMBEAUX, où nous sommes entrés dans d'assez longs détails sur les tombeaux des Juifs.

VI.

ARCHITECTURE PHÉNICIENNE. Les Phéniciens formèrent une nation civilisée à une époque historique fort reculée. Pour avoir une juste idée de leurs monuments, de leurs travaux et de leurs arts, il ne faut point oublier qu'ils se séparèrent de bonne heure en plusieurs branches, qui ne furent pas également célèbres, quoique toutes elles aient conservé des traits communs. Indépendamment de plusieurs arts et métiers, les Phéniciens avaient acquis la connaissance de l'usage des métaux et de l'art de la navigation. Par les travaux actifs et journaliers qu'ils étaient obligés de faire sur leurs vaisseaux, ils acquirent une grande habileté dans la marine et par conséquent aussi dans l'architecture navale. C'est sans doute cette dernière science qui a fortement contribué à

perfectionner les artistes phéniciens dans l'emploi du bois pour la construction : ils en firent usage dans leurs temples et leurs habitations particulières. Quoique nous manquions de documents précis sur les monuments primitifs des Phéniciens, les antiquaires s'accordent à penser que les constructions en bois ne furent ni les plus nombreuses, ni les plus considérables. Le bois n'était communément employé qu'à l'intérieur pour faire des colonnes, pour décorer les salles, pour faciliter la disposition des panneaux et des remplissages, enfin pour construire des toits. Les mêmes antiquaires regardent comme vraisemblable que l'architecture des Phéniciens se distinguait de celle des autres peuples, parce que Strabon, en parlant de Tyrus et d'Aradus, deux îles du golfe Persique, ajoute qu'il y avait des temples qui ressemblaient à ceux des Phéniciens.

VII.

ARCHITECTURE ASSYRIENNE. Les antiquités de l'Assyrie offrent trop d'intérêt à l'antiquaire chrétien pour que nous hésitions à entrer dans d'assez longs détails sur les belles découvertes de M. Botta, consul de France à Bagdad, et sur celles des Anglais. Un grand nombre de passages de la Bible, notamment des prophéties de Daniel, sont confirmés par les monuments admirables amenés au jour par des circonstances inattendues et exposés aujourd'hui dans les musées de Paris et de Londres. Nous donnerons une notice sur ces monuments aux articles BABEL, NINIVE, ASSYRIE.

Babylone peut être regardée comme le point de départ de l'histoire. Là fut le berceau des nations ; là commencent les traditions sur la dispersion des races. Car c'est là, dans l'immense plaine de Sennaar, entre l'Euphrate et le Tigre, que s'éleva cette tour dont les hommes primitifs voulaient faire la hauteur égale à leur ambition, et dont les débris gigantesques attestent encore aujourd'hui, sur l'emplacement de Babylone, la grandeur inouïe de leurs efforts. Ces ruines monumentales suffisent à elles seules pour justifier tout ce que l'histoire nous a fait connaître de ces premiers empires, et elles rendent à tous les yeux un éclatant témoignage de la vérité des traditions anciennes, reléguées trop longtemps par des esprits frivoles dans le domaine des fictions. Leur aspect frappe et saisit l'imagination, et réveille des images de puissance et de richesse qu'on ne saurait concevoir ailleurs.

Naguère une science sceptique, légère et moqueuse, qui se nommait gravement philosophie de l'histoire, traitait Babylone et ses grandeurs de fables inventées à plaisir. Les traditions primitives de l'Orient n'avaient à ses yeux qu'une valeur poétique, comme un conte des *Mille et une Nuits*. Méconnaissant ainsi la Bible et oubliant Hérodote, cette science superficielle avait fait descendre l'enseignement de l'histoire de la place élevée qu'il occupe, pour n'en faire

qu'un amusement et un passe-temps. Mais un jour devait venir, et il ne se fit pas longtemps attendre, où cette fausse science, inaugurée par Voltaire, devait être méprisée, même des écoliers, à cause de sa mauvaise foi et de son ignorance.

Rappelons encore ici une réflexion que nous avons faite plusieurs fois et qui se présente naturellement à notre esprit. C'est que la religion chrétienne, attaquée de toutes les manières, par la science et par les railleries, sort victorieuse de tous les assauts. A une époque donnée les assertions de la science sont réfutées, et de nouvelles découvertes de cette même science viennent confirmer la vérité révélée.

VIII.

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE. L'architecture égyptienne est surtout caractérisée par la solidité de ses constructions et la raideur des formes. Nous aurions à parcourir en détail les antiquités égyptiennes, puisqu'elles appartiennent toutes à l'archéologie sacrée, si nous n'étions pas forcé d'abréger tout ce qui concerne l'antiquité profane. Les monuments principaux des Égyptiens sont les grottes souterraines autrement appelées nécropoles ou hypogées ; les pyramides, qui appartiennent à l'Heptanomie ou Égypte du milieu ; les obélisques, dont plusieurs ont été transportés hors d'Égypte ; le Labyrinthe, c'est-à-dire cette réunion immense de salles dont Hérodote, Pline et Strabon nous ont laissé la description ; les canaux qui ont fait regarder quelques princes comme les bienfaiteurs publics ; les chambres ou chapelles monolithes ; enfin ces temples immenses couverts d'hieroglyphes peints ou sculptés, et précédés de rangées d'animaux, de sphinx ou d'obélisques.

En examinant les caractères de l'architecture égyptienne, nous voyons que les murs des bâtiments égyptiens sont extrêmement épais. Les toits étant de pierres d'un seul bloc qui traversent d'un mur à l'autre, il fallait un grand nombre de fortes colonnes pour les supporter. Les proportions des colonnes, ainsi que leurs ornements, varient beaucoup. Elles n'avaient point de bases, ou elles avaient seulement un simple support. La forme des chapiteaux égyptiens est aussi très-variée : tantôt ce n'est qu'une dalle carrée, unie ou couverte d'hieroglyphes, tantôt ils sont ornés de feuillages, ou ils représentent un vase posé sur la colonne, ou une espèce de cloche renversée, ou ils paraissent être une imitation du palmier. Dans l'architecture égyptienne on ne trouve point de frise ; il n'y a pas non plus d'architrave et de corniche proprement dites : cependant on peut en distinguer l'équivalent dans les pierres placées sur les colonnes. L'entre-colonnement est rarement plus grand que de trois pieds. Pococke pense que les Égyptiens n'ont pas tout à fait ignoré l'art de faire des voûtes ; cependant on trouve chez eux peu de constructions en arc ; ordinairement les plafonds sont faits de grosses pierres d'un seul bloc

posées à plat et transversalement d'une colonne à l'autre.

C'est surtout dans les édifices religieux et les palais que l'on peut juger de l'art avec lequel les Egyptiens construisaient. Leur temple, dit M. Raoul Rochette (Cours d'Antiq. professé à la bibliothèque Royale, en 1837), par sa forme lourde, basse et carrée, par son intérieur sombre et mystérieux, par ses portes et ses rares ouvertures de communication, taillées en forme pyramidale, par sa façade simple et nue, par ses nombreux supports, ronds, carrés ou octogones, par les dessins hiéroglyphiques creusés sur les parois de ses murailles, par le grand nombre de ses statues peintes, par les niches carrées qui ornent ses *cellæ*, par les colosses qui se dressent sous ses vestibules et en avant de ses portiques; le temple égyptien semble avoir été extrait d'une montagne, pour être placé, sans aucune transformation, au milieu des plaines de la moyenne Egypte. Ces monuments offrent le type perfectionné des monuments troglodytiques; on dirait que les architectes ont cherché, avant tout, la force, la solidité, le grandiose. Ce ne sont partout que des masses énormes superposées les unes aux autres, que des matériaux extraordinairement pesants. De lourds piliers verticaux supportent des plafonds d'une longueur démesurée; c'est ainsi qu'à une des portes de Passolos on voit des pierres qui ont depuis vingt jusqu'à trente pieds de long sur cinq à huit de large. On trouve des sanctuaires creusés dans un seul bloc de pierre, et des sphinx de plus de vingt pieds de hauteur, sculptés dans un seul bloc de granit.

Rien qu'on remarque dans tous les monuments égyptiens une uniformité constante de symboles et de décoration, cependant leur plan varie tellement par les additions qui y ont été faites à diverses époques, qu'il est difficile de retrouver absolument un type primitif. Cependant nous donnerons ici la description d'un temple, faite par Strabon, qui connaissait bien l'Egypte.

« A l'entrée du Téménos, dit Strabon, on voit une avenue pavée, dont la largeur est d'environ un plèthre, plus ou moins, et la longueur triple. Il est des temples où elle est quadruple, et même plus considérable. On l'appelle *dromos* ou centre général, expression dont se sert Callimaque, lorsqu'il dit : Voilà le *dromos sacré d'Anubis*. Dans toute la longueur et de chaque côté, règne une suite de sphinx en pierre, distants les uns des autres de vingt coudées ou un peu plus, en sorte qu'à droite et à gauche il en existe une rangée.

« Après les sphinx on trouve un grand propylée, puis, en s'avancant plus loin, un second, puis un troisième. Au reste, le nombre des propylées n'est pas déterminé, non plus que celui des sphinx; il varie dans les temples, de même que la longueur et la largeur des *dromos* (les *dromos* étaient découverts, et leur aire entièrement libre et sans statues). Au delà des propylées s'élève le *naos*, ou temple proprement dit, contenant un

pronaos, ou partie antérieure du temple, et un *sécos* ou sanctuaire; le premier, d'une grandeur considérable, le second, d'une grandeur médiocre. Ce *naos* ne renferme point de statues, ou du moins, s'il en renferme, elles représentent quelque animal et ont des figures humaines. De chaque côté du *pronaos* s'avancent ce qu'on appelle les *ptères* ou *ails*; ce sont deux murs dont la hauteur est égale à celle du temple. Leur éloignement l'une de l'autre est d'abord plus considérable que la largeur du soubassement du *naos*; mais ensuite, à mesure qu'on s'avance, on voit leurs faces se prolonger l'espace de cinquante ou soixante coudées, en se rapprochant l'une de l'autre. Les parois de ces *ptères* sont couvertes de grandes figures sculptées en anaglyphe, semblables aux sculptures tyrrhéniennes ou aux très-anciens ouvrages grecs. »

Les observations des voyageurs et des archéologues modernes ne font que confirmer la description de Strabon; elles peuvent servir encore à la compléter. Ainsi, dans les temples qui ont échappé à la destruction, on trouve d'abord des allées de sphinx, de béliers ou de colonnes, dont l'ensemble forme le *dromos*. C'est ainsi qu'en avant du temple de Karnac on voyait un *dromos* dallé de deux mille mètres de longueur, décoré, à gauche et à droite, d'une rangée commençant par des sphinx et se terminant par des béliers. Le nombre total des sphinx, pour les deux côtés, était de douze cents, six cents de chaque côté, et celui des béliers de cent seize. Toutes ces statues sont monolithes. Quelquefois, en avant du *pronaos*, il y a de petits temples consacrés à des divinités inférieures, aux dieux typhoniens. Devant la masse principale de l'édifice, il s'élève souvent deux obélisques, comme piliers commémoratifs de la consécration.

Les constructions principales commencent par un pylône (les propylées de Strabon), double massif en forme de tour pyramidale, avec une porte au milieu. Ces pylônes pouvaient servir soit de fortification, soit d'observatoire. Ils conduisaient dans le *pronaos*, salle à colonnes environnée de murs, qui recevait la lumière par de petites fenêtres pratiquées dans l'entablement ou dans le toit. Au *pronaos* se trouvaient attenants le *naos*, la *cella* du temple, dépourvue de colonnes, basse, environnée souvent de plusieurs murs et souvent divisée en plusieurs chambres ou cryptes, dans lesquelles on remarque des piliers monolithes, destinés à supporter les idoles, et des autels, également monolithes, qui ont la forme d'un cône tronqué. Ces autels ont environ quatre pieds de hauteur; ils sont très-évasés à leur partie supérieure. Ils sont creusés en entonnoirs, et un canal les traverse dans toute leur longueur. (Voy. AUTEL.) Ils sont d'ailleurs couverts d'inscriptions hiéroglyphiques.

Généralement les colonnes sont environnées d'un mur; elles ne sont pas placées, comme des péristyles, à l'entour du corps de l'édifice: si cette disposition a lieu, elles sont

réunies entre elles au moyen d'une balustrade. Les murs, bâtis en quartiers de pierre, ne sont verticaux qu'à l'intérieur; ils forment le talus à l'extérieur, de sorte que leur base acquiert une très-grande largeur.

Les colonnes sont monolithes ou formées de plusieurs tambours. (On appelle *tambour* chacun des cylindres de pierre dont se composent les colonnes faites de pièces rapportées.) Elles sont fort courtes: leur hauteur n'a que trois ou quatre fois la longueur de leur diamètre. Elles sont lisses quelquefois, et le plus souvent chargées de caractères hiéroglyphiques. A l'intérieur des édifices, elles sont si rapprochées que les salles semblent être soutenues par une forêt de piliers. Quant aux chapiteaux, ils ont la forme d'un calice orné de feuilles de diverses espèces de plantes, comme le palmier, le lotus, avec des tailloirs d'une forme singulière. (*Voy. TAILLOIR.*) Il y a des chapiteaux ornés de têtes d'Isis à Denderah. Enfin, il y a des colonnes sans chapiteaux, ou simplement surmontées d'un bloc de pierre cubique. Nous devons citer encore certains piliers contre lesquels des statues sont adossées. De grandes pierres, posées sur les tailloirs, vont d'une colonne à l'autre. (*Voy. PYRAMIDES, HYPOGÉES, OBÉLISQUES, HIÉROGLYPHES.*)

Nous terminerons cette courte notice sur les caractères de l'architecture sacrée des Egyptiens, en disant quelques mots sur les caractères de la sculpture et de la peinture chez le même peuple. Le caractère général des figures égyptiennes est la gravité, la roideur et l'immobilité. Les artistes faisaient des portraits rigoureusement exacts, mais ne poursuivaient le type d'aucune beauté idéale. Les statues en pierre étaient ordinairement destinées à être adossées. Les figures assises se distinguent par la régularité de leur pose et leur immobilité complète. Les figures représentées debout marchent d'un pas roide et mesuré. L'exécution de ces divers ouvrages est plus ou moins parfaite, suivant la période artistique à laquelle ils appartiennent. Winckelmann reconnaît plusieurs périodes: l'une qui comprend tous les monuments élevés depuis les temps les plus reculés de l'histoire jusqu'à Cambyse; l'autre s'étend depuis le règne de ce prince jusqu'à l'arrivée des artistes grecs en Egypte. Quoi qu'il en soit, une figure égyptienne, quelle que soit l'époque à laquelle elle ait été exécutée, présente, dans sa physionomie, un cachet toujours original qui empêchera qu'on la confonde avec les statues d'un autre peuple. Les Grecs ont perfectionné la partie plastique; mais les types sont restés ce qu'ils étaient plus anciennement. D'après l'auteur que nous venons de citer, Winckelmann, le caractère général de la statuaire égyptienne consiste dans la circonscription de la figure par des lignes droites et peu saillantes; les pieds sont sur le même plan, ou l'un avance devant l'autre. Les os et les muscles sont faiblement indiqués; les tendons et les veines ne le sont pas du tout.

Les yeux sont à fleur de tête. L'os de la pommette est toujours fortement accusé et les oreilles sont placées très-haut. Le menton est petit, les pieds sont plats, et les orteils sans articulations. Les bras sont fort longs; la poitrine est large; les genoux et les coudes sont très-accentués. On voit que les sculpteurs s'attachaient plus à rendre les masses que les détails. Les Egyptiens ont excellé surtout dans la représentation des animaux. Aucun peuple n'a rien produit de plus remarquable en ce genre. Sous le rapport de la statuaire, tout le monde sait qu'ils ont exécuté les plus grands monuments connus. Ils nous ont laissé, en effet, des colosses qui ont plus de soixante pieds de hauteur et qui sont travaillés avec autant de soin que la plus élégante figurine. Ils se sont servis avec succès du bois, du bronze, de l'or, de l'argent et de la terre cuite. Enfin, la sculpture en creux a été traitée par eux avec une rare précision, surtout dans les innombrables hiéroglyphes qui couvrent tous leurs monuments à l'intérieur comme à l'extérieur.

De même que Memnon passe pour avoir, le premier, enseigné l'art de sculpter, de même Philoclès est regardé comme l'inventeur de la peinture. (*Diod. de Sicil., lib. 1; Pline, lib. xxxv. cap. 3.*) Une chose certaine, c'est que les Egyptiens ont pratiqué ce dernier art dès les temps les plus reculés, ainsi qu'on le voit dans les temples, dans les tombeaux, sur les momies et les papyrus. Ils n'employèrent que six couleurs: le blanc, le bleu, le noir, le rouge, le jaune et le vert. Ils les étendaient les unes à côté des autres sans les mélanger, sur un fond préparé à l'avance; et ces couleurs se sont conservées intactes jusqu'à présent. Ces couleurs étaient à base métallique: nous dirons même que le bleu de cobalt, qui est une invention moderne, a été très-souvent employé par les Egyptiens. On retrouve dans leur peinture le même style que dans leur sculpture, seulement, toutes les figures sont de profil; les artistes ignoraient à peu près la science du jeu de l'ombre et de la lumière, ainsi que de la perspective. On trouve dans une foule de monuments de grands tableaux représentant des scènes religieuses ou funéraires, et des sujets empruntés à la vie domestique, civile et militaire de ce peuple. Norden a observé dans la haute Egypte des colonnes qui ont trente-deux pieds de circonférence et qui sont couvertes de peintures. Il est certain aussi que beaucoup de statues et de bas-reliefs étaient peints au naturel. On peut dire que dans les ouvrages de peinture égyptienne, les contours sont rigoureusement indiqués, mais que le modelé est tout à fait négligé. A propos des statues des dieux, nous ferons observer que l'on donnait au nu une couleur différente pour chaque divinité et en même temps une couleur qui lui était consacrée et par là même invariable.

IX.

ARCHITECTURE INDIENNE. — Pour quicon-

que a lu les récits des voyageurs, il n'y a pas de contrée au monde qui se présente à l'imagination entourée de plus de prestiges que l'Indoustan. Ce qui nous étonne le plus vivement, c'est que, témoins des révolutions continuelles qui ont bouleversé les peuples de l'antiquité, nous voyions une nation très-populeuse, couvrant une immense étendue de terrain, conserver ses mêmes institutions religieuses et politiques durant plusieurs milliers d'années. Pendant ce long espace de temps, cette nation, dirigée par une force qu'elle a entièrement perdue depuis longtemps, entreprend et exécute d'immenses travaux qui ont traversé les siècles jusqu'à nous et qui semblent destinés à durer autant que le monde.

Nous ne saurions donner une idée plus juste et plus convenable des caractères généraux de l'architecture indienne qu'en offrant au lecteur un passage de William de Schlegel, un des savants les plus versés dans la connaissance de l'Inde.

« Les voyageurs européens n'ont visité avant le XVIII^e siècle qu'un petit nombre de temples et d'édifices de l'Inde ancienne, situés sur des îles, telles que celles de l'Éléphant et de Salsette, ou sur des côtes comme à Mahavalipuram. La plupart des monuments de l'Inde ne nous sont connus que depuis à peu près une cinquantaine d'années. Nous ne les connaissons certainement pas tous, mais nous connaissons les plus remarquables et les plus importants. L'antiquité a laissé dans l'Inde les monuments les plus merveilleux. Des montagnes ont été creusées et évidées; elles ont été converties en temples, dans lesquels on trouve des colonnes massives de dimensions gigantesques et d'un seul morceau avec leur entablement; on y voit une grande quantité de salles et de galeries sorties et taillées dans le roc vif. Ces excavations se répètent de la même manière à plusieurs étages superposés les uns sur les autres. L'antiquité a converti en monolithes des quartiers de roches isolés et d'un seul morceau avec le sol sur lequel ils reposent : quelquefois ils semblent être supportés par des éléphants qui leur servent de base, et qui sont de grandeur colossale. Dans les salles de ces temples, il y a des parois taillées perpendiculairement et sur lesquelles est représenté en relief un monde de figures de dieux, d'hommes, de démons et d'animaux. Nous avons des descriptions nombreuses et assez exactes de ces merveilles indiennes, parmi lesquelles les temples souterrains d'Elora semblent être les plus remarquables par leur dimension et leur style; quelques-unes ont été reproduites par la gravure. Le grand ouvrage anglais de Daniell est assez connu; d'autres voyageurs ont fourni des descriptions partielles sur diverses localités. Il faut l'avouer cependant, tous ces beaux travaux sur l'art indien sont loin de satisfaire un connaisseur en architecture, et particulièrement celui qui recueille des matériaux pour en composer l'histoire. Les artistes anglais ont

malheureusement et surtout eu en vue l'effet pittoresque; ils ont fourni un aliment actif à l'imagination de l'observateur, qui se sent plutôt et plus fortement ému à l'aspect de ruines couvertes et cachées par des plantes rampantes et des végétations extraordinaires, que par les monuments reproduits dans leur état complet et dans leur magnificence architecturale, affranchie de tout ce qui lui est étranger. Afin de pouvoir porter un jugement d'artiste, sain et clair, sur des monuments, autant que le permettent leurs ruines, il faut en avoir des restaurations intelligentes et exactes; il faut en avoir des plans et des coupes cotées, des façades extérieures; des détails en plan, coupe et élévation. L'excellent ouvrage de Raffles sur Java fait exception ici parmi les ouvrages publiés sur l'Inde. Il est plus facile, à la vérité, de prendre, en courant, des vues pittoresques que d'étudier avec science et avec art des ruines d'une grande étendue; et, pour exécuter des travaux de cette nature, il faut un concours de moyens que de simples particuliers sont rarement à même de réunir. Les temples profanés, et par conséquent abandonnés, du peuple indien, sont pour la plupart situés dans des contrées éloignées et désertes, dans lesquelles on ne pénètre qu'avec des escortes militaires; ensuite on est obligé de déblayer les décombres qui couvrent quelquefois le sol jusqu'à la moitié de la hauteur des monuments, et enfin il est dangereux de pénétrer dans l'intérieur des souterrains, à cause des animaux féroces et des reptiles qui y ont établi leur demeure.

« Si l'architecte n'est qu'imparfaitement satisfait des documents *pittoresques* qu'on lui a livrés sur les monuments ruinés de l'Inde, le sculpteur le sera moins encore, quoique son art ait orné d'une manière si riche l'intérieur et l'extérieur des temples de ce pays. On en a bien des gravures et des lithographies; mais les originaux étaient pour la plupart des croquis légers et sans caractère, qui trahissent par leur difformité et leur peu d'exactitude, l'inhabileté de la main du dessinateur. Parmi les principales reproductions de ces ouvrages, les moins mal dessinées sont celles que le colonel Tod a ajoutées aux mémoires publiés par la société asiatique de Londres. Les sculpteurs indiens ont traité le bas-relief aussi bien que la ronde-bosse et la statuaire, et ils ont compris toutes les exigences de ces divers styles. J'ai vu des groupes dans lesquels l'action passionnée est reproduite d'une manière naïve et admirable: le contour des figures d'enfants, de femmes, et en général de toutes les figures à formes puissantes est digne d'éloges. Mais le défaut ordinaire des artistes indiens est d'exagérer ce que les idées nationales ont établi comme *le beau*; ils se sont écartés de la nature sans atteindre le beau idéal. Ils ont aussi surchargé leurs idoles d'ornements et de parures; mais cette faute contre le bon goût a été générale partout où l'art lui-même a été

sous la tutelle des castes hiératiques ou sacerdotales. Ce n'est que bien tard que l'art, devenu indépendant chez les Grecs, s'est affranchi de cette enveloppe raide, et qu'il a laissé de côté ces accessoires disgracieux.

« Les temples dont les ruines existent encore à présent, étaient consacrés au culte de Brahma et en partie à celui de Bouddha. Le style et l'architecture de ces derniers se distinguent essentiellement des premiers. Parmi le petit nombre d'archéologues critiques qui se sont voués à l'étude de l'art indien, Erskine a développé dans un mémoire spécial et d'une manière claire et précise, les caractères distinctifs des temples de Bouddha. Nous appelons sur ce mémoire une attention toute particulière, parce qu'il existe une catégorie nombreuse d'auteurs anglais, qu'on pourrait appeler les visionnaires de Bouddha; ils aimeraient volontiers voir, dans tous les monuments indiens, des souterrains consacrés à Bouddha, et dans chaque figure assise et les jambes croisées, l'image de cette divinité. Ce qui a établi cette opinion, c'est que le Bouddhisme doit être la plus ancienne des deux religions, et que le Brahmeisme n'a envahi le monde indien que beaucoup plus tard. C'est à peu près comme si l'on prétendait que les croyants de la loi de Moïse ont une secte de Mahométans qui ont déserté l'islamisme. » (*De l'accroissement et de l'état actuel de nos connaissances sur l'Inde, 1831. Berlin.*)

Il est très-remarquable qu'en général les sanctuaires indiens, dont la série commence dans la partie la plus septentrionale de l'Inde et même d'en deçà de l'Indus, à Bami-an, et qui s'étend jusque sur les îles les plus méridionales, c'est-à-dire, dans une distance de 3,430 myriamètres ou 800 lieues, soient presque tous consacrés à la même religion, et que leurs sculptures représentent toutes des sujets d'une seule et même mythologie; ils doivent leur existence uniquement à la religion. Le sublime et profond génie architectural qui règne dans ces monuments, montrent que ces nations n'exécutaient pas en esclaves les travaux qu'on leur commandait, et que ni la contrainte, ni la violence, n'étaient les mobiles de leur activité matérielle, mais bien l'inspiration religieuse qui les poussait à élever la suite de monuments grandioses et merveilleux que nous allons tâcher de décrire : car la conception de quelques grottes colossales et de quelques temples est surpassée par leur exécution fine et intelligente, à laquelle vient se joindre la richesse infinie et si variée de la sculpture. Il serait difficile et téméraire même de les mettre en parallèle avec les pyramides et les tem; les de la célèbre Thèbes égyptienne, parce que les Grecs seuls ont su, dans l'antiquité, rivaliser avec les Indiens en fait de goût et d'élévation.

On est convenu de ranger les monuments d'architecture de l'Inde en trois catégories :

1° Ceux qui sont taillés dans le roc, sous terre, ou temples souterrains ;

2° Ceux qui sont élevés au-dessus de terre et construits avec d'énormes blocs de rochers, dans lesquels il se trouve cependant des pièces souterraines ;

3° Enfin, ceux qui s'élèvent librement au-dessus du sol.

Nous ne poursuivrons pas davantage ces notions sur l'architecture indienne. Nous finirons en donnant en abrégé la description du célèbre temple d'Elora.

Vers le centre de la presqu'île de l'Inde, le Dekan, à peu de distance au nord-ouest de Daulatabad, dans la province d'Aurungabad, se trouvent les célèbres et merveilleux temples souterrains d'Elora, dont l'origine est tout à fait inconnue. (The Wonders of Elora, by John B. Seely.) Ces temples sont sous tous les rapports les plus remarquables et les plus imposants de l'Inde. Tout ce que l'intelligence et le cœur peuvent imaginer de grand et de beau, noblesse et élévation de conception, élégance dans le dessin, perfection accomplie dans l'exécution, se trouvent réunis dans ce groupe de sanctuaires. Les monuments d'Elora ne sont point élevés au-dessus du sol, ils sont creusés sous terre par la main de l'homme et dans une ceinture de montagnes de granit rouge qui s'étend en forme de fer à cheval dans un espace de plus d'une heure de marche. Ils sont composés de plusieurs étages les uns sur les autres, de grottes, de temples, d'habitations plus ou moins grandes, plus ou moins colossales, creusés dans le roc avec une patience et un travail que rien ne peut décrire, et ornés avec une profusion de sculptures de toute espèce et sans exemple. Ces ouvrages ne peuvent avoir été produits que par des milliers d'artistes et d'ouvriers, ne peuvent être l'œuvre que d'un peuple tout entier de tailleurs de pierre et de sculpteurs, qui travailla pendant un grand nombre de siècles. C'est ce que prouvent surtout l'imperfection dans l'exécution de certaines parties de ces temples et la perfection dans d'autres parties des mêmes monuments. On y aperçoit la naissance, l'enfance, le progrès et la maturité de l'art dans toutes ses évolutions. L'histoire ne nomme point l'époque, ni le peuple, ni le nom du fondateur ou des princes, pas même de la tribu sacerdotale qui a exécuté ces œuvres gigantesques ; la tradition est muette comme la solitude sauvage et terrible dans laquelle on découvre les uns après les autres ces temples merveilleux. C'est encore auprès d'Elora que se trouve la montagne Devagiri, c'est-à-dire la montagne des dieux, qui est un véritable panthéon indien : Shiva seul y a vingt temples différents, dit-on. Il est impossible de donner une description détaillée de toutes ces grottes, de tous ces immenses souterrains qui sont placés par étages les uns au-dessus des autres, et soutenus par des rangées de milliers de colonnes et de piliers, de leurs escaliers, de leurs galeries, de leurs cours, de leurs ponts taillés avec le ciseau dans le granit vif, et de leurs ornements variés et multipliés à l'infini. Terminons en

traduisant littéralement un passage du capitaine Seely sur les temples d'Elora : « Pour élever le Panthéon, le Parthénon d'Athènes, Saint-Pierre de Rome, notre Saint-Paul ou l'abbaye de Fonhill, il en coûte de la science ou du travail : nous concevons comment cela fut exécuté, poursuivi et achevé ; mais ce que l'on ne peut s'imaginer, c'est qu'une réunion d'hommes aussi nombreux et aussi infatigables qu'on voudra se les figurer, et munis de tous les moyens nécessaires à la réalisation de leur conception, s'attaquent à un rocher naturel, haut de cent pieds dans quelques parties, le creusent, l'évident lentement avec le ciseau et produisent un temple tel que celui que j'ai imparfaitement décrit, avec toutes ses galeries, véritable Panthéon, accompagné de sa vaste cour, de son nombre infini de sculptures et d'ornements.... Non, cette œuvre est inimaginable, et l'esprit se perd dans la surprise et l'admiration. » (*Seely, Wonders, pag. 207.*)

X.

ARCHITECTURE CHINOISE. S'il faut en croire à ce sujet le récit des historiens, les Chinois auraient une civilisation qui remonte à l'antiquité la plus reculée. Leurs monuments pourraient être comparés à ceux de l'Égypte, de l'Inde et de l'Assyrie. Les Chinois, fidèles aux habitudes des peuples primitifs, auraient conservé durant de longs siècles les traditions architecturales de leurs ancêtres, sans leur faire subir de modifications importantes, et surtout sans y introduire d'éléments étrangers.

Les historiens chinois, auxquels nous n'accordons pas grande confiance, nous disent que ce fut l'empereur Fou-Hi qui leur enseigna l'art de l'architecture, environ 3468 ans avant Jésus-Christ. Malheureusement le récit des Chinois ne s'appuie pas sur les faits, et aujourd'hui, au rapport des voyageurs, il serait impossible de retrouver en Chine quelque monument remontant à une haute antiquité, et cela pour deux raisons : la première, c'est que les principaux édifices étaient construits en bois et qu'ils n'ont pu échapper à l'action destructive des siècles ; la seconde, c'est que l'empereur Tsin-Chi-Hoang-Ti, 246 ans avant l'ère chrétienne, fit démolir tous les édifices importants, pour qu'il ne restât rien qui témoignât de la grandeur et de la puissance de ses prédécesseurs. Sauf quelques temples et quelques tombeaux creusés dans les montagnes, il n'y a en Chine aucun monument qu'on puisse faire remonter à une très-haute antiquité.

Les Chinois semblent avoir pris une tente pour type de leurs constructions monumentales. M. Hope, dans son Histoire de l'architecture, traduite de l'anglais par M. Baron, a très-bien exprimé cette pensée : « Ces nombreux piliers de bois, sans bases et sans chapiteaux, qui supportent le plafond des édifices, représentent les pieux primitifs ; les toits, qui, de ces piliers, semblent projeter au loin leur dos et leur côtes, en conservant la forme convexe, sont les peaux et les

étoffes pliantes étendues sur les cordes et sur les bambous ; dans les pointes recourbées qui frangent ces toits, nous voyons les crochets qui retenant les peaux déployées ; enfin dans l'étendue, le peu de hauteur et l'agglomération des différentes parties, nous reconnaissons toutes les formes et le caractère distinctif des habitations de ces pasteurs dont les Chinois sont descendus. Les maisons chinoises semblent attachées à des pieux qui, plantés en terre, auraient fini par y prendre racine et par s'immobiliser.

« Les palais ressemblent à un certain nombre de tentes réunies ; les pagodes elles-mêmes, les tours les plus élevées ne sont rien autre chose que des tentes amoncelées, empilées, pour ainsi dire, l'une sur l'autre au lieu d'être placées côte à côte ; toute agglomération de maisons depuis le plus petit village jusqu'à la résidence impériale, jusqu'à Pékin, ne présente dans sa distribution que l'image d'un camp ; et quand lord Macarthey, après avoir traversé tout l'empire de la Chine dans sa plus grande étendue, de Canton à la grande muraille, fut arrivé aux confins de la Tartarie et reçu par l'empereur dans une véritable tente, à peine put-il apercevoir une différence entre cette dernière et les milliers d'édifices qu'il avait vus. »

Dans les relations des missionnaires, il est fait mention fréquemment de la *grande Muraille*. C'est d'ailleurs une des constructions les plus surprenantes que les hommes aient jamais exécutées. Quoique la description de cette muraille n'ait au rapport avec l'archéologie sacrée proprement dite, nous en dirons cependant quelques mots. La *grande muraille* s'étend sur une longueur de cinq à six cents lieues. Plusieurs princes, à ce qu'il paraît, ont fait travailler à sa construction ; mais c'est Tsin-Hoang-Ti qui a fait la majeure partie de ce mur. Il employa cinq ou six millions d'hommes pour mener à sa fin ce gigantesque ouvrage. Les fondations de la muraille sont en grosses pierres de taille ; le reste est en briques avec un revêtement de pierres si bien jointes, si bien appareillées, que l'ouvrier qui ne disposait pas ses matériaux de manière à ce qu'on ne pût y faire pénétrer un clou, payait de sa vie son inhabileté. Dans les endroits d'un accès facile, on a établi deux ou trois remparts les uns au-dessus des autres. Ce mur est crénelé et flanqué de tours de loin en loin. Il s'élève sur les montagnes, descend dans les vallées, traverse les fleuves. Il a vingt à vingt-cinq pieds d'élévation. Quant à son épaisseur, elle est telle, que six cavaliers peuvent marcher de front sur le terrassement. Dans certaines circonstances, il a été garni de plus d'un million de soldats. M. Barrow a calculé qu'avec les matériaux de cette muraille on pouvait en construire une autre qui aurait fait deux fois le tour du globe et qui aurait eu six pieds de hauteur et deux d'épaisseur. La grande muraille, dit-on, a toujours été tenue dans un parfait état de conservation.

Les édifices chinois sont plus remarquables

par leurs proportions légères et sveltes, leur aspect gracieux, que par le grandiose de leurs dimensions. Ils tendent toujours vers la forme pyramidale. Ils se composent pour la plupart de plusieurs étages de toits, dont les angles sont relevés et ornés de cloches ou de figures fantastiques. Ils ont des colonnes de bois, qui appuient sur une base de pierre. Leur extrémité supérieure, au lieu d'avoir un chapiteau, est traversée par des poutres. Les murs sont revêtus de briques séchées ou cuites et vernissées. Les tuiles des toits sont demi-cylindriques. Quant à l'appareil dont les Chinois se servent, c'est à proprement parler l'emplecton des Grecs. Ils n'emploient que des matériaux de petite dimension. En général tous les édifices sont peints et produisent un effet agréable.

Les temples sont fort petits et se composent d'une seule chambre qu'on appelle *ting*. Ils sont environnés d'une galerie et quelquefois précédés de cours. Un des édifices religieux les plus remarquables est celui de Ho-Nang, à Canton. Voici comment il est distribué : il offre une enceinte quadrangulaire ; on trouve d'abord une cour plantée de trois rangées d'arbres qui conduisent à un vestibule où l'on arrive par des escaliers. De là on pénètre dans un second vestibule décoré de quatre statues colossales assises. Ce vestibule ouvre dans une cour environnée de colonnades et de corps de logis pour les bonzes ; puis on voit quatre pavillons placés sur des socles : ce sont de petits temples remplis d'idoles. Aux quatre coins de la cour se dressent quatre autres pavillons qui sont habités par les supérieurs des bonzes. Un autre bâtiment, divisé en quatre salles, renferme encore plusieurs idoles. Enfin, sur les grands côtés de l'enceinte, à droite et à gauche, se voient deux petites cours où sont des constructions servant de cuisines, de réfectoires et d'hospice. Les pavillons sont décorés de colonnes en bois, munies de bases en marbre. Les toits sont couverts de tuiles en grosse porcelaine, peinte en vert et vernissée.

« Tout style d'architecture, dit M. Hope, appartenant à une race particulière, commence par être conforme aux nécessités locales et aux produits des régions et des climats dont cette race tire son origine ; en sorte que si nous découvrons dans quelque pays une méthode complètement originale et radicalement différente de celle que nous venons de décrire, nous pouvons être certains que cette spécialité a pris sa source, à une époque quelconque, dans un climat, dans une localité, dans un ensemble de matériaux, dans un système de mœurs et d'habitudes également originaux et radicalement étrangers aux nations dont nous avons parlé jusqu'ici.

« La civilisation chinoise doit avoir été précédée, comme celle de tous les peuples, d'un état primitivement rude et grossier. La différence qui existe entre les Chinois et les autres peuples dans les formes, les institu-

tions, les arts et les sciences, prouve que cette civilisation a été le produit d'une force intime et nationale, et non le simple résultat de l'imitation ; mais comment a-t-elle atteint ce haut degré de raffinement auquel elle paraît être parvenue ? Comment ensuite, sans avoir été anéantie, étouffée ou ramenée à ses premiers éléments par la conquête étrangère ou par quelque révolution violente, sans aucune autre cause en rapport avec l'effet produit et assez appréciable pour avoir attiré l'attention de l'histoire, a-t-elle été par l'action de quelque puissance invisible et mystérieuse comme frappée de paralysie ? Comment a-t-elle éprouvé cette chute soudaine mais complète au milieu de son premier élan ? Comment, une fois arrêtée dans sa course, est-elle restée stationnaire pendant toute la durée des siècles ? Voilà, ce semble, un des problèmes historiques les plus difficiles à résoudre. Peut-être faut-il en chercher la solution dans l'absence de toute voie convenable pour la communication des idées ; car la langue écrite des Chinois, véritable dédale, ne peut remplir sa destination : restée jusqu'à présent à l'état symbolique, elle dirige toute la capacité de l'intelligence, non vers l'étude des choses, mais uniquement vers celle de leurs signes représentatifs ; elle la condamne par là même à un travail ardu et stérile qui, loin de favoriser les développements intellectuels, arrête toute fécondité. Cette explication, bien qu'on ne puisse encore l'appuyer de toutes les preuves désirables, est cependant une des plus satisfaisantes.

« Quoi qu'il en soit, l'architecture a éprouvé en Chine le sort de tous les autres arts. Le style chinois atteignit, peut-être dès sa naissance, un haut degré de raffinement ; il s'est répandu dans les plus vastes régions, parmi les populations les plus nombreuses et les plus pressées ; non-seulement il a occupé le plus grand espace, il a eu aussi la plus longue existence, puisque, né le premier, parvenu le premier à la perfection, il subsiste encore et, toujours florissant, se reproduit sans cesse dans de nouveaux édifices ; mais s'il paraît doué de la ténacité de la vie du lichen et de la mousse, il semble aussi condamné à cette impuissance de s'élever, qui est le caractère des plantes rampantes. Les révolutions qui détruisent les plus nobles édifices, comme de plus hautes végétations, ne l'ont pas tué ; mais on ne l'a jamais vu prendre des développements nouveaux, plus brillants, plus majestueux, des formes différentes, en un mot, de celles qu'il présentait il y a deux mille ans. » (*Hope, Hist. de l'architecture*, pag. 25 et suiv.)

XI.

ARCHITECTURE MEXICAINE. Les antiquaires ont souvent décrit les ruines gigantesques de Palenque, ville antique, entièrement tombée en ruines, abandonnée comme Memphis, Thèbes et Palmyre, perdues au milieu des sables et des déserts de l'Égypte ou de l'Asie Mineure. Le Mexique

d'ailleurs semble avoir été le premier pays civilisé en Amérique, et les monuments de cette ancienne civilisation sont nombreux et remarquables. Ce qui mérite d'être noté, c'est que les monuments mexicains ont une analogie frappante avec ceux des plus anciens peuples de l'Asie. Les constructions mexicaines sont en outre fort curieuses pour l'archéologue à un double point de vue : elles sont de divers genres et de différentes époques. Ce sont principalement des tertres funéraires, des temples ou *théocalis*, des sépulcres souterrains, taillés dans le roc, des constructions exécutées de la même manière que les murs cyclopéens de la grande Grèce, et formant des ponts et des aqueducs, enfin des forteresses. Dans leurs édifices, les populations primitives du Mexique ont su allier souvent la simplicité des lignes à la variété et à la richesse de la décoration. Comme les peuples de l'Asie, ils ont bâti leurs monuments en talus, suivant la forme pyramidale. On a dit que cette forme rappelait la tour de Babel et attestait des souvenirs du déluge : cette opinion ne paraît pas invraisemblable.

On a publié un volumineux ouvrage sur les antiquités de Palenque. Nous renvoyons à ce beau travail, où sont mentionnées les découvertes les plus curieuses et les observations les plus intéressantes, les personnes qui voudront étudier les antiquités mexicaines. Ce qui est fort remarquable, c'est que les monuments religieux abondent au Mexique, comme dans tous les pays habités dès la plus haute antiquité par des populations primitives. Les temples sont constamment bâtis sur le même plan. Ce sont des pyramides à plusieurs assises, dont les côtés suivent exactement la direction du méridien et du parallèle du lieu. Elles s'élèvent au milieu d'une vaste enceinte carrée et entourée d'un mur, enceinte que l'on peut exactement comparer à celle des temples grecs et qui renfermait des jardins, des fontaines, les habitations des prêtres et un arsenal. Un grand escalier avec ou sans rampe conduisait au sommet de la pyramide. Celle-ci, dans les *théocalis* les plus anciens, était tronquée et surmontée d'une chapelle contenant des idoles d'une taille gigantesque. Dans certains *théocalis*, qui paraissent plus récents, la plate-forme de la chapelle supportait les images des dieux et l'autel du sacrifice. C'est là que les prêtres entretenaient le feu sacré. Les *théocalis* servaient encore à un autre usage. A l'intérieur on y pratiquait des chambres sépulcrales dans lesquelles on enfermait la dépouille mortelle des rois et des princes.

Il paraît que l'art mexicain, comme l'art égyptien et l'art indien, était éminemment traditionnel. Peu de temps avant la conquête de l'Amérique par les Européens, les Mexicains bâtissaient exactement de la même manière que leurs ancêtres. Ce fait empêche de déterminer exactement l'âge des monuments mexicains; mais il est certain que plusieurs monuments remontent à des

temps fort reculés, ainsi qu'on en peut juger par l'état présent des ruines et par la vétusté des arbres séculaires qui ont poussé au milieu des débris.

XII.

ARCHITECTURE MODERNE. Pour se faire une juste idée de l'architecture moderne, il faut se rappeler ce qui concerne la renaissance de l'architecture ancienne (*Voy. RENAISSANCE*). On confond quelquefois le style de la Renaissance avec le style moderne; et il nous est arrivé d'entendre dire que les monuments d'architecture élevés sous Louis XIV avaient été inspirés par la Renaissance. Ces deux périodes de l'art de bâtir sont faciles à distinguer, et on les reconnaît à des caractères bien tranchés. La Renaissance a imprimé sur ses œuvres un cachet d'élégance, de distinction et de bon goût que l'on observe rarement dans les œuvres modernes.

Nous n'avons d'ailleurs à apprécier ici l'architecture moderne que sous un seul point de vue, celui de son application à la construction des monuments religieux. Quoique nous regrettions vivement que l'art ogival n'ait jamais pénétré en Italie, à Rome en particulier, nous n'en sommes pas moins disposés à louer et à admirer les belles œuvres dues à l'art moderne. La renaissance italienne ne ressemble guère à la renaissance française. Il en est de même de l'architecture moderne : le style français est bien loin d'être le même que le style italien. Les écrivains superficiels qui les confondent n'aperçoivent pas les nombreux et frappants traits de dissemblance qui existent entre eux.

L'architecture moderne a élevé à Paris plusieurs édifices religieux fort remarquables. Nous les indiquerons seulement; on en trouve la description dans une foule d'ouvrages fort répandus. Les principaux de ces édifices sont l'église Saint-Sulpice, l'église et le dôme du Val-de-Grâce, l'église et le dôme des Invalides, l'église de Saint-Roch, etc. Ajoutons-y la cathédrale de Versailles, la chapelle du château de Versailles, la cathédrale de Nancy et celle de Blois.

ARCHITRAVE. — Selon l'étymologie du mot, l'architrave (*architraves*) est la principale poutre qui porte horizontalement sur les chapiteaux des colonnes, et qui fait la première des trois parties de l'entablement. L'architrave se trouve par conséquent entre le *chapiteau* et la *frise*. Elle sert à lier ensemble les colonnes. Les anciens faisaient leurs architraves avec des monolithes qui s'étendaient depuis le centre d'une colonne jusqu'au centre de l'autre colonne. Ce système de construction offre une grande solidité, et c'est à cette raison qu'il faut attribuer l'emploi qu'en ont fait communément les anciens. On trouve, au rapport de Millin, quelques architraves antiques appareillées qui montrent que les architectes anciens n'ignoraient pas la coupe des pierres dont se servent habituellement les modernes. Le peu de résistance de la plupart de

nos matériaux, leur dimension médiocre, le manque de marbre, ont conduit nos constructeurs d'aujourd'hui à se servir ordinairement de pierres cunéiformes ou de clavaux pour faire les architraves. Ainsi établies, les architraves se composent de plusieurs pierres qui se soutiennent mutuellement par leur coupe, en sorte qu'elles forment ensemble une voûte plate.

La forme de l'architrave varie suivant les différents ordres : au toscan il n'a qu'une bande couronnée d'un filet ; il a deux faces au dorique et au composite, et trois à l'ionique et au corinthien.

On supprime quelquefois la frise d'un entablement, et la corniche qui pose alors immédiatement sur l'architrave se nomme *corniche architravée*.

L'architrave est inusitée dans les monuments à arcades. On n'en voit jamais dans les édifices de style romano-byzantin ou de style ogival. Ce ne serait que dans les rares monuments de l'époque romane primordiale que l'on pourrait parfois observer les vestiges des diverses parties de l'entablement antique, si la grossièreté de la construction n'indiquait pas communément, dans les architectes, une ignorance complète des règles de l'art de bâtir.

ARCHIVES.—I. Sous le nom d'archives, on entend également et les anciens titres, et le lieu qui les renferme ; mais l'idée la plus commune et la plus ordinaire paraît restreinte à cette dernière signification. Ainsi s'exprime le savant bénédictin Dom de Vaines, auquel nous empruntons cet article.

Les archives, considérées sous ce dernier point de vue, ont reçu des grecs et des latins plusieurs dénominations différentes : les premiers les ont appelées ἀρχεῖον, χαρτοφυλακείον, etc., et les derniers *tabularium*, *chartularium*, *chartarium*, *graphiarium*, *sanctuarium*, *sacrarium*, *sacratarium*, *scrinium*, *camera*, *cimeliarchum*, *armarium*, *archivum*, etc. Dans la basse latinité, ce dernier mot prit toutes sortes de formes barbares, approchantes cependant de l'étymologie ; et on le donnait également aux dépôts des chartes et aux trésors des reliques, parce que le même lieu renfermait les uns et les autres.

On ne saurait fixer l'époque des premières archives ; il s'ensuit donc naturellement qu'elles sont de toute antiquité. Nous voyons au premier livre des Rois que les Juifs, quelque vénération qu'ils eussent pour l'Arche, le Tabernacle et le Temp'le, ne crurent pas profaner ces sanctuaires de la divinité en y déposant les lois civiles et les pactes des citoyens. C'est également dans les temples de Délos à Delphes, de Minerve à Athènes, d'Apollon, de Vesta, du Capitole à Rome, que les Grecs et les Romains, aussi scrupuleux observateurs de leur religion, conservaient ou consacraient, pour ainsi dire, et les traités de paix, et les limites des empires, et les alliances et les annales de leur république, et les sources de leurs finances, et tous les actes qui étaient regardés comme

les fondements du repos, de la tranquillité et de la fortune de leurs compatriotes. Enfin, l'on pourrait conclure, d'après Eccard, que tous les différents bureaux et tribunaux appliqués à l'administration des affaires de la république ou de l'empire, avaient leurs archives séparées, dont le dépôt était dans l'un des temples de la ville.

La révolution occasionnée par César dans la république ne porta aucun changement dans cette partie de l'administration. Les empereurs romains se crurent même en droit d'avoir dans leur palais des archives attachées à leur dignité, qui furent désignées par les mots *sacra scrinia*. (*Justin.*, *novel.* 15, *cap.* 5, § 2.) Pour éviter la confusion, elles furent partagées en quatre espèces de greffes, qui renfermaient autant de sortes de titres : des *mémoriaux*, des *épîtres*, des *libelles* ou requêtes, et des *dispositions* (ou concessions auxquelles on attachait plus spécialement le nom de *diplômes*. (*Maffei*, *Hist. diplom.*))

La religion chrétienne n'altéra pas ces usages politiques. Chaque ville, ainsi que chaque communauté dans les villes, continua d'avoir des dépôts particuliers : recueils immenses de faits de toute espèce, mais que les guerres et les incendies, et, plus que tout cela, les ravages des barbares et les injures du temps, ruinèrent au point qu'aucune pièce originale des quatre premiers siècles n'a été sauvée.

La France, dès le commencement de la monarchie, vit avec plaisir nos rois s'occuper de la collection des chartes et de l'amplication des archives du palais, qui renfermaient les règlements des conciles, les lois des princes, des actes, tant publics que particuliers, et sous la seconde race surtout les *préceptes* accordés par le souverain, et les capitulaires. Les rois des deux premières races et d'une partie de la troisième avaient imité, pour le malheur de la diplomatie, les empereurs romains, c'est-à-dire, qu'ils avaient deux sortes d'archives : les archives ambulantes, qui les suivaient toujours pour les lumières de leur conseil, *viatoria* : c'étaient les plus essentielles ; et les archives permanentes, *stataria*. Il était moralement impossible que les premières n'éprouvassent pas des suites funestes de leur instabilité. Au rapport du P. Daniel (*Hist. de France*), à l'année 1194, les papiers du roi et les registres publics furent pris par les Anglais, qui défirent notre arrière-garde. Le trésor des chartes actuel ne peut donc remonter avant Philippe-Auguste : encore en est-on redevable à frère Guérin, religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, évêque de Senlis et chancelier de ce prince, qui forma en 1210 le premier recueil du trésor des chartes, où l'on ne trouve rien que depuis Louis le Jeune. (Il ne faut pas oublier que Dom de Vaines écrivait avant la révolution de 1789.)

Les archives d'Allemagne, formées par Eginhard, selon les ordres de Charlemagne dont il était le secrétaire, essayèrent diffé-

rentes révolutions, et subirent le même sort que celles de France, parce qu'elles étaient également ambulantes. On assure même que dans les archives impériales il reste peu d'instruments publics, non-seulement des temps antérieurs à l'empereur Rodolphe, mais même du siècle qui l'a suivi; et que le code des recès de l'empire ne renferme aucune constitution plus ancienne que celle de Frédéric III, si l'on excepte la Bulle d'or de Charles IV. Mais depuis que les archives de l'empire ont commencé à reprendre une nouvelle forme et à être conservées avec soin, ce qui est arrivé, selon Wagemshius, à la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle, sous Maximilien I^{er}, et qu'il y a eu des dépôts permanents à Mayence pour l'archichancelier; à Vienne, pour le vice-chancelier; à Spire, pour la chambre impériale, sous le nom de *vultes*, il ne s'est passé aucun fait important qui n'y ait été et qui n'y soit encore inscrit et conservé.

II. ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. L'instabilité des trésors des chartes, l'incursion des barbares, le peu de soin des archivistes publics, sont autant d'inconvénients auxquels les archives séculières ont été plus exposées que les archives ecclésiastiques : c'est ce qui a donné à ces dernières la supériorité sur les autres, avec la réputation et l'authenticité dont elles jouissent aujourd'hui.

Il est arrivé que, dès le commencement du christianisme, on conserva dans quelques endroits retirés des lieux saints, et hors de l'atteinte des persécuteurs, les saintes Ecritures, les Actes des martyrs, les lettres apostoliques et les épîtres respectables de ces fameux confesseurs, les Ignace, les Polycarpe, etc., etc. (*Ignat., epist. ; Tertull., de Præscript. cap. 7 ; Eccard, De tab. antiq., n° 10, p. 2.*)

Vers le milieu du III^e siècle, où les églises commencèrent à posséder des biens immeubles, elles y conservèrent également leurs titres de jouissance.

Au commencement du IV^e siècle, lorsque la fureur des révolutions fut apaisée, que la croix fut exaltée jusque sur la couronne des empereurs, et que les largesses et la piété des fidèles ne furent plus gênées par la crainte, alors on agrandit cette partie de l'église; les livres et les actes s'y multiplièrent; on nomma des conservateurs en titre sous le nom de *scriniarii, cartophylaces*, etc., des archivistes. Telle est l'origine des archives ecclésiastiques.

On voit que celles de l'Église romaine étaient déjà en réputation dès le milieu du IV^e siècle, sous saint Sylvestre et sous saint Damase, et qu'il était même recommandé de les consulter. (*Damas., epist. 4, n° 5 ; Hieron., epist. ad Rufin. et Dialog. adv. Luciferian.; S. Hilarius, adv. Auxent., pag. 1266.*)

On voit aussi que, vers l'an 370, les évêques des grands sièges, d'Antioche, par exemple, eurent des notaires particuliers pour leurs églises, ainsi que Rome.

La fin du V^e siècle et le commencement

du VI^e virent les archives ecclésiastiques en très-grand honneur. les titres, les actes, les livres s'y multiplièrent considérablement. (*Conc. d'Agde de 506, de Lyon de 567.*) On les conservait avec un si grand scrupule, qu'on mit souvent les archives sous la garde des évêques mêmes. (*1^{er} canon du concile de Paris.*) On donna aux titres qui y étaient déposés un degré d'autorité respectable à perpétuité. On décerna des peines rigoureuses contre ceux qui osaient livrer les titres. On prit enfin tant de précaution contre les fraudes de toute espèce, que ces trésors, qui n'avaient renfermé, jusqu'à la fin du IV^e siècle, que des papiers privés et des titres particuliers, devinrent, dès le commencement du VII^e et dans les suivants, le dépôt des actes publics les plus solennels.

Les moines, dès leur origine, formèrent aussi des archives, à l'exemple des évêques, où ils déposèrent les diplômes de leur fondation, les instruments ou actes de donations, leurs privilèges, etc. Ces nouvelles archives acquirent bientôt ce degré de confiance qu'elles conservèrent jusqu'au XIV^e siècle. Les actes publics y étaient souvent déposés par préférence : le chartrier de Saint-Denis et de plusieurs autres abbayes ou églises en est une preuve, puisque l'on y trouve des pièces du VII^e siècle qui n'intéressent ni le local ni les biens qui en dépendent. Les monuments qui remontent au delà de six ou sept siècles s'y trouvent presque tous renfermés, ou en sont sortis : en effet, le célèbre marquis Maffei assure n'avoir pas trouvé dans les dépôts publics d'originaux antérieurs au XIII^e siècle. Les actes en papier d'Égypte, aussi rares que singuliers, n'ont-ils pas été tirés des églises et des monastères ?

Nombre de circonstances et d'événements ont contribué sans doute à illustrer et amplifier les archives ecclésiastiques ; le détail suivant suffira pour en convaincre. Un vainqueur, usant du droit de conquête, avait très-souvent, pour les archives ecclésiastiques, un certain respect qu'il ne se croyait pas obligé d'avoir pour les archives séculières. Les princes eux-mêmes les préféraient aux leurs propres et en faisaient un cas si particulier, qu'ils allaient, selon Grégoire de Tours, jusqu'à conjurer avec larmes les prélats de permettre que ces asiles, qu'ils regardaient comme inviolables, fussent les dépositaires de leurs dernières volontés. La confiance qu'excitait l'équité des évêques ou des abbés, attirait à leur tribunal beaucoup d'affaires de leur diocèse et de leur canton. Les ecclésiastiques jouissaient presque partout du droit d'enregistrer toutes sortes d'actes et de contrats originaux : on en peut juger, pour la France, par l'état des chartes de Saint-Denis; les assertions des savants qui les ont parcourues en font foi. Pour l'Allemagne, la *Thuringe sacrée* et le *Journal de Trévoux* attestent la même chose. Pour l'Angleterre, nous avons le témoignage de Reymer et celui de Hickers, irrécusable en cette partie. Ce dernier prouve

en outre que les contractants demandaient quelquefois que cet enregistrement se fit sur quelques livres d'Eglise. Tous ces faits relèvent sans doute l'éclat des archives ecclésiastiques, et monastiques principalement, et dédommagent bien les dernières du mépris de quelques critiques modernes peu versés dans l'antiquité. Des monuments aussi recommandables ne sont pas dans le cas de craindre les attaques d'une critique jalouse et fondée sur les motifs les plus frivoles.

Les plus anciens diplômes n'ont pu, disent-ils, entre autres le P. Germon, se conserver jusqu'à nous, à cause de leur fragilité, ni survivre à tant de guerres, de ravages et d'incendies. Le fait est cependant constant. Ce n'est pas, il est vrai, sans de grandes difficultés, qu'on est venu à bout d'en conserver un certain nombre; et la rareté des diplômes qui nous restent à proportion de leur antiquité en est la preuve et répond de leur sincérité; car il n'aurait pas été plus difficile d'en fabriquer du vi^e siècle, par exemple, autant et même plus que du x^e: cependant l'expérience démontre une juste proportion entre leur nombre et leur antiquité. Quel heureux hasard!

Si des marbres et des bronzes intéressants n'ont pas survécu de même à tant de siècles, c'est, ou parce qu'on en a changé l'usage, ou parce qu'on ne les a pas déposés dans les archives ecclésiastiques, ou enfin parce qu'il était plus aisé et plus essentiel d'emporter des papiers et des parchemins que des masses inutiles.

Mais les archives ecclésiastiques, contiennent-ils, sont remplies d'une quantité prodigieuse de faux titres, que les moines surtout se faisaient un métier de fabriquer. Cette imputation calomnieuse ne fut que l'effet de la haine implacable des protestants contre l'état monastique, et surtout de l'intérêt qu'avait leur nouvelle religion à décrier les monuments antiques. Comme leur accusation était dénuée de preuves et de découvertes importantes et avérées, Dom Mabillon les repoussa avec le plus grand avantage. (*Dictionn. raison. de Diplom.*, par D. de Vaines, pag. 30 et suiv., tom. I.)

ARCHIVOLTE. — L'archivolte, du latin *arcus volutus*, *arc contourné*, est un bandeau composé de moulures plus ou moins nombreuses, plus ou moins riches, qui règne autour d'une arcade et qui en suit la courbure.

Dans les monuments appartenant à l'architecture profane antique, l'archivolte, quand elle existe, est composée de moulures empruntées à l'architrave. Cette forme a été parfois imitée assez imparfaitement dans les édifices chrétiens de l'époque primitive.

Durant toute la période romano-byzantine, l'archivolte est généralement simple dans les édifices du nord de la France; dans ceux du centre et du midi, elle est communément plus riche. D'abord ce n'est qu'un simple bandeau formé de claveaux ou de briques, quelquefois de claveaux et de briques interposés; on met alors ordinairement trois

ou quatre briques entre chaque pierre. En certaines provinces, les claveaux forment une décoration polychrome. L'archivolte se marque quelquefois par un simple tore, ou bien elle est vaguement indiquée par un appareil réticulaire qui en occupe la place. On trouve encore des archivoltes au xi^e siècle, consistant en une rangée de billettes. Mais à partir surtout du commencement du xii^e siècle, les archivoltes furent ornées avec recherche: cette partie de la décoration des monuments fit de rapides progrès, et, dans certains édifices du xi^e siècle, on y voit déployé un luxe extraordinaire d'ornementation. C'est à cette époque que l'archivolte passe du bandeau à une étrange complication de tores, de cavets, de scoties, de aîlets, de parties lisses, sans proportions bien fixes, que l'art du sculpteur ou plutôt du tailleur de pierres revêt de tous les ornements géométriques alors en usage. On rencontre même de belles archivoltes chargées d'arabesques dessinées et exécutées avec beaucoup de goût. Mais les motifs de décoration que l'on observe le plus souvent, parfois en, loyés jusqu'à la profusion, sont les tores rompus ou zigzags, les frettes, les méandres, les rincaux, les torsades, les têtes, les médaillons, les pommes de pin, les fleurs crucifères, etc., etc.

Ce qui est fort curieux dans les archivoltes du xii^e siècle, c'est la disposition des masques ou mascarons qui sont disposés sur une ou deux rangées et suivant la direction de raons allant du centre du demi-cercle à la circonférence. Le travail de ces têtes plates ou demi-saillantes est presque toujours barbare: ce qui montre que cette partie de la décoration n'était pas confiée à des artistes habiles.

L'archivolte est indiquée dans certains monuments par un appareil mi-partie de pierres blanches ou jaunâtres (tufeau ou grès), et de pierres noires (marbre commun, lave, ou granit). Enfin dans d'autres circonstances, ces archivoltes polychromes figurées offrent des dessins géométriques qui varient d'arcade en arcade; mais ces sortes de décorations se voient plus communément à l'extérieur des églises, surtout autour des absides, que dans l'intérieur.

Lorsque la forme ogivale remplaça le plein cintre, les archivoltes prirent un caractère de simplicité qu'elles n'avaient plus dans les grands édifices du style romano-byzantin de transition. Nous devons néanmoins faire ici une observation qui serait peut-être mieux placée à l'article **VOUSSURE**: c'est que les voussours magnifiques des portails des beaux monuments de la période ogivale ne sont en réalité qu'une transformation des archivoltes ornées du xi^e siècle. Dans les monuments du xii^e siècle les archivoltes, larges et nombreuses, sont couvertes entièrement de figures et parfois ornées de têtes humaines, parfois même, comme nous avons eu l'occasion de l'observer dans nos monuments des bords de la Loire et de la Vienne, au diocèse de Tours,

il y a déjà des statuettes, posées dans des cartouches ou espèces d'auréoles, dès le milieu du XII^e siècle : cette disposition, par exemple, se trouve au porche de l'église d'Avon, près de l'Île-Bouchard. Il n'y a évidemment qu'un pas à faire pour arriver aux voussures de la fin de ce même XII^e siècle et du commencement du XIII^e, et cet intervalle fut promptement franchi. Rien ne serait plus aisé que d'indiquer les phases de cette transition remarquable. Ainsi, des archivolttes en simple bandeau qui entourent la porte occidentale des plus anciennes églises romanes, jusqu'aux plus splendides voussures du XIII^e, du XIV^e et du XV^e siècle, nous trouverions ces mille degrés insensibles qui attestent le mouvement et le progrès.

Pour ne parler ici que des archivolttes proprement dites, nous les voyons souvent au XIII^e siècle sous la forme d'un simple biseau, assez souvent légèrement concave, quelquefois creusé en dessous d'une gorge ou d'un cavet. Plus tard, elle se compose de tores multipliés ou de scoties profondément refouillées. Cette réunion de moulures rondes, saillantes et creuses, produit un bel effet par le jeu de la lumière et des ombres.

La moulure externe de cette archivoltte du style ogival est ornée encore pendant quelque temps de dents de scie ou de petits zigzags, dernier vestige de l'ornementation romano-byzantine. On voit aussi à la même époque des exemples d'une scotie assez profonde d'où sortent des feuilles recourbées, du genre de celles qu'on nomme à *crochets*, qui suivent la direction de la courbure des baies des fenêtres. On en voit de curieux spécimens à Tours, soit à l'église métropolitaine, soit à l'église de Saint-Julien, autour des fenêtres du *clerestory*. Enfin, on rencontre encore au XIII^e siècle des archivolttes formées d'une plate-bande ou d'un biseau légèrement creusé, entre deux tores ou boudins. La plate-bande ou le biseau sont ornés de fleurons de distance en distance, et cette archivoltte principale est encadrée dans une autre archivoltte moins considérable dont les deux extrémités reposent sur des têtes saillantes : cette dernière disposition se voit aux fenêtres extérieures des chapelles absidales à la cathédrale de Tours. Il est convenable de noter ici en passant que les têtes qui reçoivent la retombée de la seconde archivoltte sont très-bien sculptées et d'une élégance de formes que l'on ne trouve que rarement ailleurs. Parmi ces têtes il y en a de couronnées et de mitrées : on remarque surtout des têtes de femmes, coiffées à la mode du temps, très-gracieuses et d'un travail distingué.

Au XIV^e siècle, les archivolttes, tout en conservant les mêmes éléments qu'au siècle précédent, présentent souvent un arrangement plus compliqué et des formes plus maigres. Cependant, il faut convenir que la différence n'est pas le plus souvent bien notable. Nous devons ajouter que celles du XIV^e siècle sont enrichies de fleurons, de

violettes, de guirlandes de feuillage, de feuilles variées, qu'on ne trouve jamais dans celles du XIII^e.

Les archivolttes, au XV^e siècle, reçoivent, dans les moulures qui les composent, la même modification que tous les autres membres de l'architecture, c'est-à-dire que toutes les moulures, au lieu d'être toriques, deviennent prismatiques. Ces archivolttes se prolongent parfois sans interruption jusqu'au bas des jambages, parce que les chapiteaux ont alors communément disparu.

On appelle *archivoltte retournée* celle dont les moulures arrivées à la naissance de l'arc font un retour et courent horizontalement en formant une imposte à l'alette. Cette disposition n'est pas rare dans les monuments à plein cintre.

ARDOISE. — Les anciens n'ont point fait usage des ardoises pour la couverture des édifices. Ce n'est qu'au moyen âge que l'on commença à les employer au lieu des tuiles creuses ou plates. M. Marchogay, archiviste de Maine-et-Loire, dans une des séances du congrès archéologique tenu à Angers, en 1841, a cité une charte de l'abbaye de Fontevrault, où il est fait mention de la donation d'une maison couverte en ardoises : cette charte est de 1300.

Nous citerons un fait historique antérieur à la donation faite à l'abbaye de Fontevrault. Il est relatif à la cathédrale de Nevers. Au XII^e siècle, cette église était pauvrement couverte en chaume. Ce fut l'évêque Thibaud ou Théobald qui la fit couvrir en ardoises. *Ecclesiæ sancti Cyrici tecta lapide sectili resarcivit anno 1188* (Gall. Christ., tom. XII, pag. 641.)

Au XV^e siècle, on tailla fréquemment les ardoises en forme d'écaillés de poisson, ou de figures de fantaisie. — *Voy. ESSENTE.*

ARÈNE. — L'arène était chez les anciens la partie de l'amphithéâtre et du cirque où s'exécutaient les combats des gladiateurs et des bêtes féroces. On l'appelait ainsi à cause de l'usage où l'on était d'y répandre du sable. On donnait quelquefois le nom d'*arènes* à l'amphithéâtre lui-même : c'est ainsi qu'on dit les *Arènes de Nîmes*. Il est encore fait mention, dans les anciennes histoires, des *Arènes* de Reims, des *Arènes* de Périgueux, des *Arènes* du Mans, des *Arènes* de Paris : ces dernières étaient situées devant Saint-Victor.

ARGILE. — Dès la plus haute antiquité, l'art s'est servi de l'argile pour orner les monuments d'architecture de statues, de bas-reliefs, de figures et de moulures qui entrent dans la décoration des frises, des corniches et des autres membres d'architecture. L'art chrétien a souvent employé l'argile, et nous en possédons de curieux monuments, depuis les tabernacles, les lampes et les vases des Catacombes, jusqu'aux œuvres de la Renaissance, au XVI^e siècle.

La facilité de donner des formes élégantes à une matière aussi ductile que l'argile nous explique comment elle a été employée de bonne heure, soit dans un intérêt de durée,

en la faisant durcir au feu, soit pour servir de modèle au statuaire. Docile sous les doigts de l'artiste, l'argile jouit de la double propriété de recevoir la première forme inspirée par le génie, et de conserver fidèlement l'empreinte, jusqu'au moment où l'œil plus calme, la main plus assurée, viennent corriger les défauts, perfectionner l'ensemble et les détails, donner à l'ouvrage, avant de le confier au bronze, le fini et la correction nécessaires.

C'est avec raison que l'art de modeler la terre, ou la plastique, était appelée par les anciens *mater statuariæ, sculpturæ et cælaturæ* (Pline, lib. xxxv, cap. xii). Quelle qu'ait été son origine, la plastique remonte aux temps les plus reculés : c'est elle qui fournit les premiers moyens de faire des portraits, c'est elle qui forma les plus anciennes statues dont parlent les historiens. Prométhée est celui qui le premier, chez les Grecs, s'appliqua à modeler l'argile; et chacun sait que la fable fait allusion à la manière dont il fixait ses modèles en les faisant durcir au soleil ou au feu.

AREA. — On donne ce nom, dans les anciens auteurs, à l'*aire*, c'est-à-dire à la surface du sol d'un édifice.

Ce mot est quelquefois employé comme synonyme d'*atrium*, *parvis*. — *Voy.* ces mots.

ARETE. — On appelle arête, en terme d'architecture, en parlant de la coupe des pierres, l'angle ou le tranchant que font deux surfaces droites ou courbes d'une pierre quelconque. Lorsque l'angle d'une pierre est bien taillé et sans aucune cassure, on dit qu'elle est à *vive arête*. Cette expression s'emploie convenablement quand il est question des moulures prismatiques usitées communément durant l'époque du style ogival flamboyant, aux xv^e et xvi^e siècles. Pendant toute la durée de la période romano-byzantine, les moulures ont été arrondies; c'est le tore qui domine presque exclusivement, accompagné de formes dérivées du cercle. A la fin de la période ogivale, au contraire, ce sont les moulures à angles vifs qui remplacent les moulures toriques : on pourrait dire, s'il était permis de parler ainsi, que c'est le *regne de la vive arête*. L'exécution de ces moulures est fort remarquable : on est étonné en voyant des moulures si nombreuses et quelquefois d'une telle étendue, profilées avec tant de netteté et de précision. *Voy.* **STYLE OGIVAL TERTIAIRE, MOULURES.**

Lorsque les surfaces concaves d'une voûte composée de plusieurs segments de berceaux se rencontrent en angle saillant, on l'appelle *voûte d'arête*.

Nous renvoyons à l'article **VOÛTE** pour des détails étendus sur la *voûte d'arête*, comparée aux autres systèmes de construction des voûtes. Nous expliquerons seulement ici la signification des termes, dans une note très-courte.

Les voûtes d'arête sont celles qui, produites par l'intersection de deux voûtes en berceau qui se pénètrent, forment quatre lunettes et conséquemment quatre arêtes. Les voûtes d'arête peuvent aussi être construites sur des plans polygonaux : dans ce cas, elles sont formées par l'intersection

de plus de deux voûtes en berceau.

Les voûtes d'arête étaient connues des Romains. Elles ont le très-grand avantage de pouvoir s'exécuter sur toute espèce de plans et de courbures, ainsi que de répartir toute la poussée sur quatre points. Les constructeurs du moyen âge ont fréquemment employé cette forme de voûte : on la rencontre dans une foule de monuments, où elle a acquis toute la perfection dont elle est susceptible.

— *Voy.* **VOÛTE.**

En terme de charpenterie, on appelle du bois scié à vive arête, lorsqu'on en ôte tout l'aubier et que les angles de la pièce ouvragée sont de bois dur et solide, et bien marqués.

L'appareil en *arête de poisson*, *opus spicatum*, est celui dont les pièces sont alternativement inclinées à droite et à gauche. (*Voy.* **APPAREIL.**)

On donne encore le nom d'*arête* à un ornement à jour qui décore le faitage d'une toiture. — *Voy.* **CRÊTE.**

ARETIERS — L'*arétier* est une pièce de bois qui forme l'arête ou l'angle des couvertures qui sont en croupe ou en pavillon. On peut dire encore que les arétiers sont des pièces de bois placées obliquement de manière à former les arêtes des combles de forme pyramidale.

On a proposé de désigner par le nom d'*arétiers* les tores ou l'assemblage de moulures arrondies qui garnissent les angles des flèches de pierre du xii^e et du xiii^e siècle. Cette expression devrait être adoptée : elle est convenable.

ARMATURE. — I. On appelle *armature* les pièces de fer, comme barres, clefs, boulons, étriers et autres, qui servent à maintenir un assemblage de charpente, à contenir l'écartement de deux murs, d'une voûte, des faces d'une voûte ou d'une flèche. Les anciens firent usage des armatures dans leurs constructions, ainsi que les architectes de la période romano-byzantine. Mais c'est principalement durant la période ogivale que les architectes se sont servis de fortes et nombreuses armatures en fer. Quand on étudie attentivement nos grands monuments gothiques, et surtout qu'on les examine au point de vue pratique, on découvre une très-grande quantité d'armatures destinées à relier ensemble les principaux membres d'architecture. C'est à l'emploi de ces armatures, après le système ogival lui-même, qu'il faut attribuer la solidité des diverses parties de nos édifices gothiques. Grâce à des combinaisons aussi ingénieuses que savantes, les diverses parties de la construction deviennent solidaires les unes des autres, et ne forment, pour ainsi dire, qu'une seule masse homogène. Ainsi, par exemple, dans les galeries du triforium, on voit des armatures apparentes qui attachent toutes les arcades, toutes les colonnettes, tous les piliers les uns aux autres. Dans les hautes fenêtres, on aperçoit également de fortes barres de fer qui disparaissent à l'œil distrait et qui empêchent les meneaux et les formes rayonnantes ou flamboyantes de l'amortissement de se disjoindre. Aux clefs de voûtes des nefs latérales on a établi le plus souvent de solides pièces

de fer qui viennent s'agrafer aux arcs de la nef majeure ou aux murailles les plus solides. Tout, en un mot, concourt, selon la remarque que nous faisons naguère, à unir intimement toutes les parties de l'édifice de manière à ce que les points d'appui les plus fermes présentent secours aux parties les plus faibles.

L'état de ruine de plusieurs monuments permet de se rendre compte aisément des procédés qui furent adoptés le plus communément dans l'établissement des armatures. On remarque, par exemple, que les colonnettes isolées qui surprennent si fort par leur extrême légèreté, étaient souvent percées dans toute leur longueur d'un trou par lequel passait une barre de fer qui augmentait beaucoup leur solidité. En général, tous les porte-à-faux étaient rattachés aux massifs par des liens de métal.

Les architectes modernes qui construisent des édifices importants de style ogival, ne manquent jamais d'employer des armatures dans le genre de celles qui furent établies au moyen âge. Ce serait, en effet, renoncer témérairement à une ressource importante de solidité, que de négliger les armatures en fer dont de longs siècles ont prouvé l'utilité. Les combinaisons les plus habiles de la science ne remplacent pas les enseignements donnés par l'expérience.

II. — On appelle *armatures de verrières*, un ensemble de barres, de tringles et de clavettes en fer diversement disposées, auxquels se rattachent les vitraux peints. Lorsque tous les panneaux qui doivent former par leur réunion une verrière complète, sont terminés et que toutes les pièces de verre sont unies par des plombs, il reste à les assembler et à les assujettir : cette dernière opération est très-simple, surtout dans les fenêtres de style ogival. Une barre de fer, scellée dans la pierre, d'un meneau à l'autre, est placée à chaque division ; cette barre est percée de petites ouvertures destinées à recevoir des clavettes. Les panneaux sont ainsi retenus latéralement par les rainures tracées dans la pierre, à leur jonction par les petites clavettes fichées dans les ouvertures de la barre de fer, et, de plus, soutenus dans le milieu par des verges de fer mince. On a essayé récemment de remplacer cette espèce de charpente de fer par des armatures en tôle plus délicates : ce nouveau système est plus dispendieux et moins solide que l'ancien.

Dans l'établissement des verrières peintes du xvi^e siècle, on a employé des armatures en fer habilement contournées de manière à ce que les formes du dessin ne fussent ni cachées, ni dénaturées par de grossières barres de fer. Aujourd'hui, on se sert avec grand avantage de ces sortes d'armatures qui enveloppent les figures et les lignes principales d'un tableau, sans couper disgracieusement les figures, les mains, les vêtements, les nimbes, etc., dans une partie intéressante ; ce qui n'aurait lieu qu'au détriment de la composition artistique et de l'effet du tableau transparent.

La forme des armatures a varié suivant les

dispositions des panneaux de vitrerie dont elles forment l'encadrement. Au xiii^e siècle, on en faisait en losanges, en trèfles, en quatre-feuilles, en cercles polylobés. Il y a de ces armatures fort ingénieusement combinées. A la cathédrale de Tours, dans les vitraux du xiii^e siècle qui remplissent les fenêtres des chapelles absidales, on voit des armatures très-curieusement contournées. Aux verrières de la cathédrale de Bourges, on en observe également qui sont habilement travaillées. Notons en passant que les anciens peintres verriers attachaient une grande importance à l'établissement d'armatures solides : aussi leurs vitraux ont-ils souvent traversé plusieurs siècles sans être trop endommagés, tandis que ceux du xvi^e siècle et de la Renaissance sont-ils actuellement dans le plus triste état, quand ils n'ont pas été renversés par l'effort des tempêtes.

ARMOIRE. — Voy. TABERNACLE, ARCHE D'ALLIANCE.

ARMOIRES. — I. Le plan de ce *Dictionnaire d'Archéologie sacrée* nous empêche d'entrer dans de longs détails sur les armoires. Le blason forme une science à part très-étendue, qui appartient à l'archéologie et à l'histoire d'un côté, et qui, de l'autre, tient encore aux habitudes de l'Europe moderne, au moins dans plusieurs grandes régions, malgré la tendance aux mœurs démocratiques.

Nous nous contenterons, dans cet article, de montrer l'importance des connaissances héraldiques pour l'archéologue et l'historien. Il est impossible, en effet, de lire les documents originaux de notre histoire, de reconnaître les sceaux qui attestent leur authenticité, de retrouver le nom des fondateurs de la plupart de nos édifices civils et religieux, sans recourir au blason. Comment se diriger sûrement au milieu d'un dédale inextricable d'alliances de familles, d'union de provinces, de pactes d'amitié, etc., dont l'histoire est symbolisée par les armoires, si l'on n'est pas familier avec la science, ou au moins les principes de l'art héraldique ?

Malgré les opinions absurdes qui ont dénaturé bien des faits, depuis quelques années, il est impossible de répudier notre histoire de quatorze siècles, et de nier le passé. Nos souvenirs ne datent pas d'hier, et la connaissance complète de la société d'autrefois doit embrasser celle des mœurs, des coutumes, des actions d'éclat des grands hommes, des usages, des privilèges et de ces mille détails qui donnent à chaque époque sa physionomie particulière. D'ailleurs, le blason n'eût-il été qu'un monument de la vanité humaine, il serait encore très-intéressant de le connaître, parce que, comme il est dit quelque part, l'histoire de la vanité humaine forme une partie considérable de l'histoire des hommes.

En envisageant la science héraldique sous un point de vue plus impartial, personne ne peut en nier le mérite et l'avantage. C'était un noble moyen de récompenser la bravoure et le mérite ; c'était un stimulant pour les

belles actions, d'autant plus admirable qu'il reposait uniquement sur l'idée et sur le sentiment de l'honneur. Plus tard on y attacha des privilèges, et c'était justice alors d'accorder des privilèges au courage et au génie. Les meilleures institutions peuvent dégénérer ; dans la suite, peut-être, les privilèges engendrèrent des abus ; mais des hommes justes et clairvoyants ne pouvaient-ils donc retrancher les abus et conserver l'institution elle-même ? Où trouverons-nous maintenant ces chevaliers sans peur et sans reproche, qui se battaient comme des lions pour gagner leurs éperons, et qui préféraient mourir que desouiller leur écu ; qui vivaient de traditions de gloire et qui vouaient leur sang et leur vie à la défense de toute sainte cause ?

L'usage des armoiries était nécessaire au moyen âge à cause de la constitution de la société. Pendant la grande association féodale européenne, lorsque tout était fondé sur la transmission héréditaire des fonctions, lorsque les relations de famille avaient dû devenir les bases de la politique des hommes et des nations, lorsque du souverain jusqu'au dernier écuyer, il existait un ensemble de droits et de devoirs réciproques, fondés sur le rang que chacun occupait dans cette chaîne continue de supérieurs et d'inférieurs, on ne peut méconnaître qu'il était utile pour tout gentilhomme de porter toujours avec lui son histoire, celle de sa famille et de sa parenté, et le signe des dignités dont il était revêtu. Or, les armoiries étaient précisément cette histoire abrégée, peinte et décrite dans d'éclatants emblèmes que le blason enseignait à lire.

Nous connaissons certains faits héraldiques qui valent à eux seuls une longue page d'histoire. Ils rappellent quelques-uns des plus hardis faits d'armes de nos chevaliers ; ils étaient destinés à en transmettre le souvenir jusqu'à la postérité la plus reculée. Nous en citerons deux exemples seulement.

Avant que les lois héraldiques fussent entièrement posées, comme elles le furent à une époque un peu plus reculée, les Montmorency portaient d'or à la croix d'argent cantonnée de quatre alérions d'azur, ce qui est contraire aux règles héraldiques, qui défendent de mettre dans l'écu métal sur métal ou couleur sur couleur, comme nous le verrons plus loin. Philippe-Auguste régularisa bien noblement les armoiries dont nous parlons. Matthieu I^{er} de Montmorency, qui combattait à Bouvines, fit des prodiges de valeur, et se présenta au roi, après la bataille, tenant en main douze drapeaux pris sur l'ennemi. Matthieu, couvert de blessures, se tenait debout et immobile, quand Philippe-Auguste passa son doigt sur le sang qui couvrait l'armure du guerrier et traça une croix sur son écu, en disant : « O brave homme, je veux qu'à l'avenir vous remplaciez votre croix d'argent par une croix de gueules, et que vous ajoutiez, en souvenir des drapeaux que vous m'apportez, douze aigles désarmés (alérions) aux quatre qui sont sur votre écu. » Depuis cette époque, les Montmorency por-

tent d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.

Voici l'autre exemple :

Le seizième aïeul de l'auteur du *Génie du Christianisme*, Geoffroy V, baron de Chateaubriand, accompagnant saint Louis à la terre sainte, en 1250, fit des merveilles aux différents combats qui se livrèrent près de la Massoure. Partout où il y avait des dangers à courir et de rudes coups à frapper, on était sûr de rencontrer le troisième des neuf barons pairs de Bretagne, tous qualifiés princes sur les monuments du xv^e siècle ; partout son écu de gueules semé de pommes de pin d'or portait la terreur dans les rangs ennemis. En souvenir et pour récompense de tant de vaillance, saint Louis remplaça les pommes de pin d'or par des fleurs de lis sans nombre. Depuis ce temps les Chateaubriand portent de gueules semé de fleurs de lis de France : ils entourent leur écu de cette magnifique devise : *Mon sang teint les bannières de France.*

Ces deux faits choisis dans une foule d'autres sont de nature à faire comprendre l'utilité d'une institution qui donne de si nobles moyens de récompenser les plus signalés services et d'en perpétuer à jamais la mémoire. Il est des actions sublimes qui ne peuvent être payées avec de l'or ; il est aussi des âmes généreuses qui ne vendent pas leur sang. Les armoiries ainsi considérées sont l'expression d'un passé glorieux dans tous les ordres de la hiérarchie sociale.

Nous avons cité les armoiries de deux familles distinguées, nous pourrions prendre comme fort intéressantes encore, les armoiries municipales. Elles gardent le souvenir d'une des plus mémorables révolutions qui aient transformé la société du moyen âge en préparant les institutions modernes : l'affranchissement des communes devait ruiner insensiblement le système féodal tout entier. Les cités affranchies se faisaient construire un beffroi, signe de leur indépendance, et se choisissaient un sceau sur lequel elles plaçaient un symbole tiré de l'histoire même de la ville, et qui formait la figure principale des armoiries de la commune. Comment, dans un moment de bouleversement général, n'a-t-on pas au moins su comprendre les armoiries qui attestaient les luttes et les triomphes des classes populaires, quand on brisait les emblèmes des classes privilégiées et qu'on détruisait les signes de la féodalité, pour employer le langage brutal d'une époque célèbre uniquement par des ruines ? On ignorait sans doute que la conquête des droits municipaux avait souvent coûté le plus pur sang de nos ancêtres, et que la bannière communale avait été le drapeau qui leur avait montré le chemin de la victoire ? En regardant les armoiries municipales, nous rappelons involontairement le souvenir d'une des plus saisissantes et des plus poétiques scènes du moyen âge. Ne voyons-nous pas nos pères, pleins de joie et d'enthousiasme, fiers de la chartre qu'ils ont ob-

venue, se rendre en foule dans l'immense cathédrale pour remercier Dieu de la liberté qu'ils viennent de recevoir ? Ils se réunissent ensuite pour élire un maieur et des échevins et pour arrêter le signe symbolique de la commune. On arbore la bannière de la ville ; chacun jure de la défendre jusqu'au dernier soupir ; au premier signal du danger tous les citoyens seront prêts à la suivre pour repousser l'ennemi ou pour défendre leurs droits menacés.

Parce que nous avons amoncelé les ruines dans toutes les parties de notre pays, il ne faut pas s'imaginer qu'il en est de même dans toute l'Europe. Nous avons perdu l'art héraldique, mais en franchissant la Manche, le Rhin, les Alpes et les mers, nous retrouverons partout fort et vivace, le poétique et mystérieux langage du blason.

La connaissance des lois héraldiques est indispensable aux hommes qui se vouent à l'étude des antiquités monumentales du moyen âge. Il n'est pas de village, quelque isolé qu'il soit, qui n'ait dans ses environs quelque château, quelque monastère, quelque débris de tombe. Sur ces monuments, le blason a imprimé des caractères ; caractères muets pour celui qui ne connaît pas au moins l'alphabet héraldique. Des armoiries sont des dates positives, et dans une foule d'églises construites depuis le commencement des croisades jusqu'au xvi^e siècle, il n'existe souvent aucun autre moyen pour arriver à découvrir l'époque certaine de leur fondation. L'archéologue peut en tirer des inductions utiles pour la science et éclairer des points douteux avec le flambeau de l'histoire héraldique.

La connaissance du blason n'est pas moins nécessaire à l'architecte appelé chaque jour à restaurer d'anciens monuments qui portent gravées les armoiries de leurs fondateurs sur les portes, les voûtes, les ogives, les fenêtres ou les murailles. Il doit être en état d'ordonner une réparation intelligente et quelquefois de pratiquer une restitution presque entière. Cette science n'est-elle pas encore utile à l'historien, au voyageur, au numismate, et même au littérateur ? N'est-elle pas propre à éclairer des questions obscures et à prévenir des erreurs funestes ? Chacun y trouvera des lumières qu'il ne peut remplacer par aucune autre connaissance.

II.

Lorsqu'il s'agit de fixer l'origine des armoiries, il faut bien distinguer entre les symboles et les armoiries proprement dites. Les peuples les plus anciens firent usage de signes symboliques pour leurs enseignes militaires, comme les Perses qui avaient adopté la figure de l'aigle, les Carthaginois une tête de cheval, les Romains une aigle, les Athéniens une chouette, etc. Mais entre ces signes symboliques et les signes héraldiques il y a une grande différence. Du reste, les savants ne sont pas d'accord pour assigner l'origine des armoiries. La plupart

pendant, le P. Ménestrier et Muratori entre autres, font honneur aux Français d'être les inventeurs des principes de cette science, connue sous le nom d'*art héraldique*. L'époque n'en est pas certaine ; mais on ne connaît pas d'auteurs qui aient traité du blason avant 1150.

Quant à l'antiquité des armoiries, nous sommes fondés à croire, dit D. de Vaines, que leur première institution doit être rapportée aux tournois célébrés vers la fin du x^e siècle, leur accroissement aux Croisades, leur perfection aux joutes et aux pas d'armes : trois temps très-distincts dans la progression de ces marques honorifiques. M. de Foncemagne a prouvé solidement que l'origine des armoiries remonte jusqu'aux tournois. (*Académ. des Inscript.*, tom. XVIII, p. 315 ; tom. XX, p. 579.)

Henri I^{er}, surnommé l'Oiseleur, les institua, dit-on, l'an 934, à Göttingen, pour entretenir la noblesse dans l'exercice des armes en temps de paix. Ces jeux militaires se perfectionnèrent sous les Othons. Ils ne parurent en France qu'au xi^e siècle. Ce fut Geoffroy de Preuilly qui les y introduisit, vers 1036, et qui leur donna une nouvelle existence, en faisant des règlements qu'on y observa dans la suite. Quand on dit qu'il les introduisit en France, c'est qu'on ne considère pas comme un véritable tournoi cette espèce de combat figuré que se livrèrent à Strasbourg les seigneurs de l'armée de Charles le Chauve et de celle de Louis, à l'entrevue des deux frères, en 842. (*Duchesne*, tom. II, pag. 375.)

Le rapport des armoiries aux tournois est sensible et en fait connaître l'analogie et l'origine. Les chevrons, les pals et les jumelles faisaient partie de la barrière qui fermait le camp des tournois. Les combattants, après avoir gagné des épées ou d'autres armes, avaient droit d'en décorer leurs écus, et de les y placer comme des monuments de leur valeur.

Le nom seul de *blason*, qui signifie en allemand *sonner du cor*, exprime l'entrée de chaque troupe dans le tournoi, ce qui se faisait en sonnant des fanfares.

Une chose d'ailleurs qui détruit le sentiment de ceux qui assignent aux Croisades l'origine des armoiries, c'est qu'on sait indubitablement quelles étaient les armes de la famille de Reginbold, prévôt de l'abbaye de Mouri, en Suisse, depuis 1027, jusqu'en 1055 (*Gallia Christ.*, t. V, p. 1036) ; quelles étaient celles de Robert I^{er}, comte de Flandres, en 1072 (*Vredius, Sigil. Com. Fland.*, p. 6) ; et celles des comtes de Toulouse en 1088 (*Dom Vaissette, Hist. du Lang.*, tom. V, p. 680) ; ce qui prouve l'existence des armoiries avant la première Croisade publiée seulement en 1095.

Les armoiries furent la distinction de la noblesse d'origine jusqu'en 1371, que les roturiers anoblis commencèrent à en porter. Charles VIII est le premier de nos rois qui ait créé une charge de maréchal d'armes ou d'armoiries en 1487, pour connaître de toutes

les armoiries des nobles du royaume. Cette charge fut administrée, tant bien que mal jusqu'aux troubles arrivés sous Henri III; alors il y eut dans la noblesse une confusion extraordinaire jusqu'en 1615. Louis XIII créa une charge de juge général d'armes pour réformer les abus sur les armoiries, et constater les véritables. François Chévrier de Saint-Mauris fut le premier honoré de cette dignité; et après lui, les d'Hozier ont toujours exercé cette charge jusqu'à la révolution de 1789.

Hickes conjecture que le blason ne fut introduit en Angleterre que vers le règne de Henri II. Selon Guillaume Nicolson, Richard I^{er} abandonna les sceaux de majesté, et fit mettre, le premier, dans son écu *deux lions*, qui devinrent les armes des rois d'Angleterre. En effet, Sandford, dans son histoire généalogique des rois d'Angleterre, prouve que les armes ne sont devenues héréditaires que depuis l'an 1189, première année du règne de Richard. Le même auteur prétend que l'usage de joindre plusieurs armoiries entières sur l'écu divisé perpendiculairement en deux fut inconnu aux Anglais jusqu'au xiv^e siècle.

Edouard III est le premier qui ait pris les armes de France, qui ait écartelé son écu, et qui ait fait mettre autour le collier de la jarretière avec la devise : elle ne parut sur le grand sceau d'Angleterre que sous Henri VIII. Richard II passe pour l'inventeur des supports des armes de sa maison. Vers l'an 1218, les seigneurs anglais suivirent la mode d'imprimer leurs armes au revers de leurs sceaux; et même ces derniers, depuis l'an 1366, n'offrent plus que des écussons armoirés. Le premier héraut d'armes d'Angleterre fut institué par le roi Henri V, qui ne commença à régner qu'en 1413.

Il est constant que Clément VI est le premier pape qui ait fait mettre ses armoiries sur son sceau : mais il n'est pas également aisé de savoir si les évêques et les abbés portèrent sur leurs sceaux ou contre-scels des armoiries d'extraction et de famille avant le xiii^e siècle. Les usages des xi^e et xii^e siècles le permirent à la vérité; il est même bien démontré que des prélats eurent, dans le xii^e siècle, au contre-scel de leur sceau, ou des symboles, ou des figures de fantaisie, ou même, si l'on veut absolument, des armoiries personnelles : mais on ne voit que l'exemple du *Gallia Christiana* (Tom. V, p. 1036), qui milite contre la règle de Dom Mabillon, qui tient que Thibault, évêque de Beauvais, est le premier qui ait mis les armes de sa famille au contre-scel d'une charte de l'an 1289.

Les clefs des armoiries papales ne sont guère que du commencement du xiv^e siècle; dès le xiii^e, les *mitres* des cardinaux, quoique simples diacres, paraissent sur les sceaux. Le chapeau rouge, dit-on, leur fut donné par Innocent IV. L'usage du chapeau pour tous les prélats vient d'Espagne, où il parut l'an 1400. Tristan de Salazar, Espagnol de nation, et archevêque de Sens, passe pour le

premier qui l'ait introduit chez les archevêques de France. Il n'y a pas encore deux cents ans que les évêques qui sont comtes ont mis des couronnes sur leurs armoiries.

Le fréquent usage des armoiries timbrées parmi les personnes d'une noblesse moyenne, même parmi la simple bourgeoisie, vient de la concession qu'en fit Charles V en 1371 aux bourgeois de Paris.

Il n'y a point d'époque certaine propre à fixer les armoiries héréditaires. Elles le devinrent les unes plus tôt, les autres plus tard : cet usage ne commença à devenir un peu général et constant que sous le règne de saint Louis, quoiqu'il ne le fût pas toujours dans une famille au xv^e siècle, et même dans les deux siècles suivants. Les armoiries variaient alors assez souvent pour des raisons légitimes; comme pour des acquisitions de nouveaux domaines, de nouvelles dignités, et de nouvelles charges. Quelquefois aussi les associations et les alliances étaient des raisons suffisantes de prendre les armes de la famille alliée la plus puissante. C'est ce qui rendit les mêmes armes communes à plusieurs maisons différentes, surtout avant les règles du blason, qui ne sont que des derniers siècles.

Les Italiens sont les premiers, selon le P. Ménestrier, qui ont introduit dans les armoiries, il y a environ 250 ans, les marques des dignités séculières. Cependant on trouve, dès l'an 1271, l'épée de connétable sur un sceau de Robert d'Artois.

Par la coutume générale de France, et par arrêt du parlement de Grenoble de 1494, les cadets de famille sont obligés de différencier leurs armes par des *brisures*. Les armes *diffamées* sont une marque de honte et de punition.

Le *cimier* est au moins du xii^e siècle. Les *supports* sont venus bien plus tard.

Les devises furent en vogue aux xiv^e et xv^e siècles, surtout parmi les gens de qualité : chacun s'en faisait à sa mode. Celle d'Angleterre, *Dieu et mon droit*, fut mise par Edouard III, vers l'an 1340, au bas de son écu.

L'usage de mettre le *manteau ducal* derrière l'écusson n'a lieu que depuis le milieu du dernier siècle : et à l'entour ont été mis les colliers des ordres depuis leur institution.

Le *pavillon* n'annonce point la souveraineté indépendante. Quelques seigneurs particuliers le portaient en plein dans leurs sceaux, au xv^e siècle.

Ceux qui voudront étudier le blason consulteront avec fruit l'ouvrage du P. Ménestrier, qui est devenu le livre classique de cette science. Nous recommandons un ouvrage instructif sur la même matière récemment publié par M. Mame, de Tours, et écrit par M. Eisenbach, archiviste du département de la Nièvre.

ARONDE. — On donne le nom de *queue d'aronde* ou d'hironde à un tenon d'assemblage, taillé en s'élargissant aux deux extrémités, ordinairement en bois, quelquefois en métal. Les queues d'aronde employées pour

maintenir en place les pierres de grand appareil les retiennent avec beaucoup de force et les empêchent de se séparer. On en a fait peu d'usage au moyen âge : leur emploi est préférable aux tenons en fer extérieurs.

ARQUÉ.— On donne le nom de tombeaux arqués, *monumenta arcuata*, dans les Catacombes, à des tombeaux creusés dans le tuf volcanique et surmontés d'une espèce d'arcade semi-circulaire. Les *monumenta arcuata* ont été décorés avec grand soin. C'est sur les parois extérieures de ces tombeaux, sur la courbure et sur l'intrados de l'arc, que l'on a retrouvé les principales peintures chrétiennes primitives.

C'est à la disposition des monuments arqués que l'on reconnaît les différents âges auxquels les Catacombes ont été peuplées de corps chrétiens. On observe, en effet, un grand nombre de tombeaux arqués, décorés avec luxe, dont les peintures ont été en partie détruites par l'établissement de nouvelles sépultures. On voit ainsi que, les corridors souterrains étant remplis par la mort, on a été forcé de détériorer les tombeaux primitifs, pour en creuser de nouveaux. Les auteurs de la *Rome souterraine* ont reproduit, à l'aide de la gravure, plusieurs monuments ainsi détériorés. *Voy. CATACOMBES.*

ARRACHEMENT.— On appelle *arrachement*, en terme d'architecture, les pierres d'attente et les inégalités laissées à dessein à une partie de maçonnerie pour former liaison avec d'autre maçonnerie que l'on voudra joindre. Quand on étudie un édifice ancien, construit à diverses époques, la trace des arrachements est un des meilleurs moyens de distinguer l'œuvre primitive des parties ajoutées. C'est encore à l'aide des arrachements que l'on parvient à reconnaître les restaurations faites, même peu de temps après la construction primitive, dans les monuments du moyen âge. N'est-ce pas souvent pour avoir manqué à faire des remarques de ce genre, que certains archéologues sont tombés dans de graves erreurs dans la description de quelques-uns de nos plus vieux monuments ? Il arrive en effet assez fréquemment de rencontrer dans une vieille muraille romane une fenêtre ogivale, voire même de l'époque flamboyante. L'œil le plus distrait aura peine à se laisser égarer, en cette occasion. Mais, quand à une chapelle du XIII^e siècle, on verra une belle fenêtre rayonnante du XIV^e, comme cela existe dans deux chapelles absidales à l'église métropolitaine de Tours, comment reconnaîtra-t-on le travail d'une époque postérieure, si l'on ne fait pas attention à la différence des appareils et aux vestiges des arrachements ? Il n'y a peut-être pas d'église antique, de grande dimension, où l'on ne trouve matière à faire des observations de ce genre.

On dit quelquefois qu'une portion de bâtiment est construite en arrachement, quand elle forme saillie sur le plan du bâtiment principal. Ainsi, les croisillons du transept d'une église seraient en arrachement sur la nef. Dans certaines églises romano-byzan-

tines, les chapelles sont en arrachement sur les croisillons. Il y a aussi des porches qui sont bâtis en arrachement.

ARRIÈRE-CHŒUR.— Suivant d'Aviler, on appelle arrière-chœur celui d'un couvent qui est derrière le grand autel, et contenu dans le corps de l'église, ou séparé par un mur percé de quelques ouvertures, comme à plusieurs églises de l'ordre de Saint-François.

On avait divisé anciennement la région absidale de certaines grandes églises en trois parties : le chœur, le sanctuaire et l'arrière-chœur. Cette disposition existe encore à la cathédrale de Reims : on en voit également des souvenirs dans plusieurs antiques églises d'Angleterre. Le chœur de l'église métropolitaine de Reims, trop étroit pour les grandes cérémonies du sacre des rois de France, a été agrandi aux dépens de la croisée et même de la nef majeure, sur laquelle il empiète de la longueur de trois travées. Ce chœur, démesurément vaste pour les cérémonies ordinaires, semble retrécir les proportions de l'intérieur. Resserré dans ses véritables dimensions, il produirait certainement un meilleur effet que dans l'état actuel où il occupe à lui seul à peu près la moitié de l'église. Comme nous le disions tout-à-l'heure, il se divise en trois parties : le chœur proprement dit, le sanctuaire et l'arrière-chœur. Les deux premières ont une destination toute naturelle ; la troisième était jadis occupée par le trésor de l'église, précieux dépôt des riches offrandes des monarques, des princes, des prélats, des seigneurs. Il renfermait un nombre prodigieux de chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, vases sacrés, reliquaires, images de la sainte Vierge et de différents saints en or et en argent massifs. Tous ces objets, inappréciables aux yeux de la religion, et d'une valeur inestimable considérés simplement sous le rapport artistique, ont été anéantis dans le creuset révolutionnaire. Aujourd'hui que de toutes ces richesses on ne conserve plus que le souvenir, on pourrait placer l'autel au lieu qui lui est spécialement consacré.

Nous pourrions citer quelques faits encore analogues à celui de la cathédrale de Reims. Mais ces exemples ne remontent pas généralement à une haute antiquité, et nous pouvons ajouter que la création de l'arrière-chœur est plutôt condamnable que louable. Il faut une grave raison liturgique pour en motiver l'existence. Ainsi, à Saint-Remi de Reims, le tombeau du grand évêque de Reims, dans l'église qui lui est consacrée, est placé dans l'arrière-chœur. Ainsi jadis, à Saint-Martin de Tours, on voyait le tombeau du Thaumaturge des Gaules également situé dans l'arrière-chœur.

ARRIÈRE - CORPS.— Terme d'architecture qui sert à désigner les membres d'un édifice qui sont en arrière de la ligne du plan, ou bien qui sont renfoncées par rapport à certaines parties saillantes ou en avant-corps.

Dans les *Mémoires de Trévoux* on lit que l'Église de Saint-Pierre de Rome et les églises by-

ties à son imitation, ne sont pas les plus beaux monuments d'architecture qui soient au monde, parce que ce n'est qu'un composé d'une grande quantité d'arcades très-massives, dont les pieds-droits aussi massifs servent d'arrière-corps à des pilastres.

En orfèvrerie, en serrurerie et dans la sculpture, quand il s'agit de bas-reliefs, tous les ornements ou morceaux ajoutés au nu d'un ouvrage, sont dits en saillie sur l'arrière-corps. Cette dernière manière de parler est moins usitée que celle qui s'applique aux monuments d'architecture.

ARRIÈRE-VOUSSURE. — L'arrière-vous-sure est une sorte de petite voûte, dont le nom exprime la position, parce qu'elle ne se met que derrière l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre, dans l'épaisseur d'un mur, au-dedans de la feuillure du tableau, des pieds-droits. Son usage est de donner de l'évasement, soit en dehors, soit en dedans, à l'ouverture de la baie, et de la raccorder avec quelque autre partie de l'architecture. Les arrière-vous-sures sont en plein cintre ou en arceau : dans ce dernier, cas on les appelle *bombées*. On distingue trois sortes d'arrière-vous-sures : celle qui est pratiquée du côté de l'intérieur de l'édifice, qu'on appelle arrière-vous-sure de Saint-Antoine, parce qu'elle a été exécutée à la porte Saint-Antoine, à Paris ; celle qui est pratiquée du côté extérieur de la façade, que l'on appelle arrière-vous-sure de Montpellier ; et enfin, l'arrière-vous-sure de Marseille, dont l'arc est surbaissé, et qui s'applique à une baie cintrée de plein cintre.

Quelquefois les arrière-vous-sures sont destinées à faire fermer la porte plus exactement ; d'autrefois et le plus souvent au moyen âge, les arrière-vous-sures ne sont que des arcs en décharge, placés pour soulager le linteau.

ART. — Dans un ouvrage spécialement destiné à faire connaître et apprécier le produit des arts religieux, nous devons exposer quelques réflexions sur l'art, considéré en général, et sur le caractère de l'art chrétien et de l'art profane. Nous donnerons peu de considérations philosophiques, et nous aimons mieux, dans cette matière délicate et difficile, nous en tenir à ce que nous avons appris des maîtres, que de nous lancer dans des spéculations où nous pourrions nous égarer. Nous avons traité la même question sous un autre point de vue au mot **ESTHÉTIQUE**. — (Voy. ce mot.)

I.

L'art, pris dans sa plus générale signification, est une *représentation*. L'âme humaine, vivement impressionnée par ses pensées et par ses sensations, tend à en représenter l'objet à l'extérieur. Tant que la pensée et la sensation restent à l'intérieur, elles n'appartiennent pas à l'art. L'objet manifesté par la représentation artistique, c'est-à-dire, par ce qui se représente dans l'art, est une forme sensible. Or, cette forme sensible peut avoir son type, soit dans la vue et l'imitation directe d'un objet que l'œil

voit et contemple dans la nature, soit dans l'imagination, c'est-à-dire dans la faculté de notre âme qui réveille des impressions endormies ou qui crée des images fantastiques, résultat et combinaison d'images différentes. Dans l'un et l'autre cas, comme la faculté de voir la plus ordinaire, et surtout celle dont le caractère est artistique, sont considérés comme une activité de l'imagination, on regarde l'imagination comme le *trésor le plus précieux de la représentation artistique*. « Le peintre, dit un philosophe, peint réellement avec l'œil ; son art est l'art de voir le régulier et le beau. Voir est ici tout à fait actif ; c'est une activité entièrement plastique. »

Les lois les plus simples et les plus générales de l'art ne sont rien autre chose que les conditions essentielles qui régissent la reproduction ou représentation extérieure de l'objet artistique, suivant des convenances que nous reconnaissons découler de la nature même des choses. Quiconque produit une œuvre en violant ces lois nécessaires, soit en littérature, soit en musique, soit dans les arts plastiques, ne tarde pas à s'apercevoir que son œuvre est plus ou moins difforme, et qu'elle est destinée à périr ou à être oubliée promptement.

En premier lieu, la forme artistique doit avoir la *régularité*. Cette régularité s'obtient par l'entière et exacte observance des rapports qui doivent exister entre les diverses parties d'un même tout. Dans les corps organiques règne une harmonie qui ne peut être violée ni même altérée sans qu'il en résulte une grave difformité. La *régularité* est tellement dans la nature et dans les objets sensibles, que toute œuvre d'art est jugée imparfaite, même par les ignorants, quand elle est entachée de la moindre irrégularité.

La *beauté* est une condition non moins importante que la *régularité* de toute forme artistique. Nous nommons belles les formes qui exercent sur l'âme une impression conforme à sa nature, bienfaisante et réellement utile et noble. Dans cette idée de la beauté, et sans en donner une définition rigoureusement exacte, ce qui est du ressort de l'esthétique, on trouve la différence qui existe entre le beau et ce qui plaît aux sens.

On verra plus bas de magnifiques développements sur le *beau chrétien*, empruntés à l'un des ouvrages philosophiques de M. le comte Joseph de Maistre.

On peut considérer le *sublime* et le *gracieux* comme les points extrêmes des sensations produites par le beau. Le *sublime* élève l'âme jusqu'aux limites suprêmes de sa puissance de sentir ; le *gracieux* excite en elle des sensations délicates, sans la moindre surexcitation et le moindre trouble.

Il est encore de l'essence d'une œuvre d'art d'avoir une *unité* à laquelle tout se rapporte, et au moyen de laquelle les parties différentes sont harmonieusement unies les unes aux autres, suivant leur dépendance réciproque. L'œuvre, selon une expression

bien des fois répétée, doit former une *unité* et un *tout*.

II.

L'art se compose de la réunion de différents *arts* appelés en général les *arts*, les *beaux-arts*. Ce nom de beaux-arts indique suffisamment, selon Millin, que leur essence consiste dans la réunion de l'agréable et de l'utile. On les appelle aussi *arts libéraux*, parce que, comme dit le même auteur, ils sont les enfants de la liberté; et on comprend sous ce titre la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique.

On aurait tort de penser que l'invention des beaux-arts n'est due qu'à un seul peuple, et que de là ils se sont répandus chez les autres nations. Ils sont, au contraire, indigènes dans tous les pays où la raison humaine est parvenue à un certain degré de développement; mais, semblables aux productions de la terre, ils prennent des formes différentes suivant la nature du climat et les soins qu'on leur donne, et ils demeurent en arrière dans les contrées sauvages. Nous trouvons la musique, la danse, l'éloquence et la poésie chez toutes les nations qui sont parvenues au moins aux premiers degrés de civilisation; il en a été de même, sans doute, dans tous les temps; et, pour voir les beaux-arts dans leur première origine, on n'a pas besoin de remonter jusqu'aux Egyptiens et aux premiers Grecs: on les observe encore aujourd'hui, dans l'état d'enfance, chez les peuples qui n'ont que le même degré de civilisation qui existait alors.

L'histoire des différentes révolutions du style chez les différents peuples dans les différentes parties de l'art, est ce qu'on appelle proprement l'histoire de l'art: c'est celle dont se sont principalement occupés Winckelmann, Heyne et les auteurs qui ont écrit sur les origines et les développements des arts et de l'archéologie proprement dite.

III.

Jusqu'à une époque qui touche à celle dans laquelle nous vivons, on ne considérerait l'art que dans les monuments de l'antiquité. Si on jetait un rapide coup d'œil sur les œuvres du moyen âge, c'était uniquement afin de combler historiquement l'intervalle qui existe entre l'antiquité et la Renaissance. On regardait toutes les œuvres artistiques chrétiennes comme un produit de dégénérescence et de corruption de l'art véritable. N'était-ce pas par suite d'un aveugle préjugé que l'on condamnait tant de magnifiques édifices, tant de gracieuses œuvres d'art? Il s'est opéré, depuis un certain nombre d'années, un changement complet dans les idées: il y a eu réaction contre les fausses appréciations et les faux jugements du siècle passé. N'a-t-on pas, dans l'ardeur de la lutte, dépassé quelquefois les limites de l'impartialité et de la justice en faveur des œuvres inspirées par le christianisme, et exécutées durant le moyen âge? C'est possible; mais nous sommes disposés à excuser des excès qui ne tarderont pas à être oubliés,

tandis que la réhabilitation d'une époque artistique méconnue subsistera à jamais.

Il faut convenir que l'étude de l'art en général, soit dans l'antiquité, soit au moyen âge, entreprise par des hommes remplis de généreuses convictions, et surtout éclairés par le flambeau de la philosophie chrétienne, qui est la seule vraie philosophie, peut conduire à de belles et utiles considérations sous divers points de vue. Partout on remarque une alliance intime entre l'architecture d'un peuple et la nature de ses idées religieuses elles-mêmes. De là cette conséquence naturelle, que l'art chrétien doit avoir un caractère supérieur à l'art païen, surtout si l'on en considère les tendances morales. Jetons un coup d'œil rapide sur l'antiquité.

L'Egypte s'est montrée à nous avec son peuple grave et sérieux, son respect pour les morts, avec ses sites tristes et mornes, entrecoupés de rochers et de cavernes. Le voisinage des déserts, les régions de la mort qui, selon les idées religieuses, planaient autour d'elle, tout cela s'est admirablement reflété dans l'architecture de ses tombeaux, de ses temples avec leurs pylônes, de ses pyramides, que le sable du désert peut bien menacer d'ensevelir, mais aux pieds desquelles viennent expirer les flots impuissants des siècles. Puis ses statues à proportions gigantesques, véritables momies, les mains jointes ensemble et les bras collés au corps; ses longues avenues de sphinx mystérieux conduisant à des temples plus mystérieux encore, temples aux sanctuaires sombres, aux masses colossales, dont la majestueuse immensité se modela sur les rochers et les vastes cavernes qui pressaient de toute part l'étroite vallée du Nil. Partout, au lieu du mouvement de la vie, l'éternel repos des tombeaux.

L'Inde, aussi gigantesque, aussi capricieuse dans sa mythologie, mais moins sombre dans ses croyances, s'élève également à la Divinité en exagérant la nature matérielle en lui consacrant tout ce qui, dans l'univers, peut écraser par son poids et sa masse. Les plus bizarres associations dans ses statues, les plus grandes exagérations dans l'emploi des richesses de la nature, qu'elle a reproduites dans ses temples sous des formes colossales, tout confirme cette alliance intime des arts et des idées chez un peuple.

Mais dans la Grèce, où brille un ciel si pur, où vibre une langue si harmonieuse, si compassée dans ses formes, où la mythologie la plus riante s'allie à la nature la plus délicieuse, nous ne trouvons plus ces masses, cette immobilité, cette roideur de la mort. Là, toute la beauté de l'architecture, aussi bien que de la statuaire, est dans la perfection des formes, le fini et la grâce des contours. Point de symbolisme dans les temples, point d'exagérations dans les statues des dieux, mais la plus grande élégance dans les détails, l'harmonie la plus parfaite entre les différentes parties de tous les objets qu'enfanta son génie artistique. Ainsi la sérénité de son ciel, la richesse de son sol, la

pureté de son climat, la douceur de sa langue : tout dans la Grèce s'harmonise avec les caractères de son architecture.

Ainsi donc l'Inde et l'Égypte exagèrent la nature pour l'élever jusqu'à Dieu, la Grèce en saisit toutes les grâces pour s'élever par le beau jusqu'au ciel. Les uns font régner les dieux par la crainte, les autres par la séduction des formes.

Mais Rome fut conquérante avant tout, et, chez elle, les arts, les sciences, vécurent d'emprunts. Servile imitateur des Grecs, le Romain n'a point de caractère qui lui soit propre dans les arts libéraux. Le seul dans lequel Rome ait été véritablement grande, c'est l'architecture, non pas par ce qu'elle inventa, mais par la magnificence que le peuple-roi y développa.

Bientôt le Nord s'agite, et ses peuples, qui n'avaient pu s'inspirer dans leurs forêts d'aucun goût pour les arts, fondent sur le colosse chancelant, renversent tout sur leur passage et couvrent la terre de sang et de ruines. Mais déjà le christianisme a paru, et son action sur la société s'est bientôt fait sentir. Romains, barbares, chrétiens, tels sont les éléments de cette société qui s'élève sur les débris de l'ancienne. Et l'art, toujours le reflet de l'état intime de la société, se montre tout à la fois romain, barbare et chrétien. De là cette architecture bâtarde où l'on ne trouve ni la pureté classique, ni le type exclusivement chrétien. Cependant la religion du Christ a bientôt dominé ce chaos formé de mille nations différentes, sa lumière dissipe les ténèbres, sa charité apprivoise ces cœurs sauvages ; et, quand sa sève vigoureuse a parcouru tous ces membres épars, bientôt ils se réunissent pour ne former qu'un seul corps, un peuple de frères qu'une même foi rallie, que les mêmes espérances animent, et que les mêmes efforts vont diriger pour ressusciter l'art.

Le génie chrétien s'est donc mis à l'œuvre, déjà il a fondu tant de peuples divers en un seul peuple : des idées nouvelles, un vif élan vers le ciel, une foi ardente dans les mystères chrétiens surgissent de toutes parts. A ce peuple nouveau, il faut un temple nouveau, un temple à forme nouvelle qui représente à la fois et l'Église mystique de la terre avec ses joies, ses douleurs, ses combats et ses espérances, et l'Église du ciel avec ses triomphes, ses anges et ses saints.

IV.

Les premiers essais, dit M. le comte de Maisre, et les plus grands efforts de la sculpture et de la peinture, représentèrent jadis les héros et les dieux. A la renaissance des arts, le Christ et ses héros s'offrirent à l'imagination des artistes, et lui demandèrent des chefs-d'œuvre d'un ordre supérieur. L'art antique avait senti et rendu le *beau idéal* ; le christianisme exigea un *beau céleste*, et il en fournit des modèles dans tous les genres : ses vieillards, ses jeunes gens, ses enfants, ses femmes, ses vierges, sont des êtres nouveaux qui semblent défier le génie. Saint Pierre rece-

vant les clefs, saint Paul parlant devant l'aéropage, saint Jean écoutant les trompettes, ne laissent rien à désirer à l'imagination tout à la fois la plus brillante et la plus sage. La beauté mâle dans sa fleur respire sur la figure des anges ; en eux se réunit la grâce sans mollesse, et la vigueur sans rudesse ; ils n'ont pas les deux sexes, comme le dégoûtant hermaphrodite ; ils ont la beauté des deux sexes, et cependant ils n'ont point de sexe. Le goût même se croirait coupable s'il y pensait. Une éternelle adolescence brille sur ces visages célestes ; jamais ils n'ont été enfants, jamais ils ne seront vieillards ; en les contemplant, nous avons une idée de ce que nous serons lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer.

L'enfance surnaturelle se montre déjà dans ces inimitables chérubins que Raphaël a placés au-dessous de la Reine des anges, dans l'un de ses plus beaux tableaux. Ces têtes sont pleines d'intelligence, d'amour et d'admiration. C'est la grâce des amours fondue dans l'innocence de la sainteté. Mais tous ces efforts de l'art ne sont que des préparations, et comme des degrés qui doivent élever l'artiste jusqu'à la figure de l'Enfant-Dieu. Le voyez-vous sur les genoux de sa mère ? Elle embrasse son créateur, qui lui demande du lait (1). La *Parole éternelle* balbutie ; elle joue ; elle dort ; mais le *Verbe*, qui se rapetisse pour nous, en voilant sa grandeur, n'a pas voulu l'éclipser. Le nuage qui couvre l'astre, épargne l'œil, sans le tromper, et jusque dans les moindres traits de l'enfance mortelle on sent le Dieu.

Bientôt nous le verrons, dans le temple, étonner les docteurs ; ensuite il commandera aux éléments ; il ressuscitera les morts ; il instruira, il consolera, il menacera les hommes ; il parlera, il agira pendant trois ans *comme ayant la puissance*. (Matth. VII, 29). Il se livrera enfin volontairement aux tourments d'un supplice affreux ; il montera sur la croix ; il y parlera sept fois, et toujours d'une manière extraordinaire. Sa voix se renforçant à mesure que la mort s'approche pour lui obéir, sa dernière parole sera plus haute ; et, *libre entre les mourants*, comme il sera bientôt *libre entre les morts* (Ps. LXXXVII, 6), il mourra quand il voudra, en trompant ses bourreaux étonnés, qui n'avaient pu calculer que sur des hommes la durée possible du supplice.

L'art antique a su montrer dans le Laocoon le plus haut degré de souffrance physique et morale, sans contorsions et sans difformité. C'était déjà un grand effort de talent que celui de nous représenter la douleur à la fois belle et reconnaissable ; cependant il ne nous suffit plus pour peindre le Christ sur la croix. Qui pourra nous montrer le Dieu humainement tourmenté et l'homme souffrant divinement ? C'est un chef-d'œuvre idéal dont il

(1) *Vergine madre, figlia del tuo Figlio,
Umil ed alta più che creatura !
(Dante, Parad., 33, vers 1 et 2.)*

paraît qu'on peut seulement approcher. Je ne crois pas que, parmi les plus grands artistes, un seul fait ait pu jamais contenter ni lui-même, ni le véritable connaisseur ; cependant le modèle, même *inarrivable*, ne laisse pas que d'élever et de perfectionner l'artiste. Le talent fatigué par ses efforts pouvait se délasser en s'exerçant sur la figure des martyrs. C'étaient encore de superbes modèles que ces *témoins* sublimes qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la jetaient en disant *oui*. Sur le visage de ces victimes volontaires, l'artiste doit nous faire voir, non-seulement la douleur *belle*, mais la douleur *acceptée*, mêlée dans leurs traits à la foi, à l'espérance, à l'amour.

La beauté ayant été donnée à la femme, la femme devait être le modèle de choix pour les deux premiers arts d'imitation. L'antiquité, chez qui le vice était une religion, pouvait se donner carrière sur ce point ; mais le christianisme, qui n'admet rien de ce qui peut altérer la morale, a prononcé, à cet égard, une loi bien simple. Cette loi proscripit toute représentation dont l'original offenserait dans le monde, l'œil même de la sagesse humaine. Comment la femme ne rougirait-elle pas d'être représentée aux yeux d'une manière qui la ferait chasser d'une assemblée, comme une folle dégoûtante, si elle osait s'y montrer ainsi ? Et pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, oserait-il cependant demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de ses sarcasmes ? On n'a pas manqué d'observer que cette réserve nuit à l'art ; mais c'est une erreur qui repose sur une fausse idée du beau, que le vice définit à sa manière. Il me souvient que dans un journal français très-répandu, on demandait au célèbre auteur du *Génie du Christianisme*, « si une nymphe n'était pas un peu plus belle qu'une religieuse. » En les supposant représentées par le même talent, ou par des talents égaux (condition sans laquelle la demande n'aurait point de sens), il n'est point douteux que la religieuse serait plus *belle*. L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau, est celle qui confond *ce qui plaît* et *ce qui est beau*, ou, en d'autres termes, ce qui plaît aux sens, et ce qui plaît à l'intelligence. *Le beau*, dans tous les genres imaginables, est *ce qui plaît à la vertu éclairée*. Toute autre définition est fautive ou insuffisante. Pourquoi donc la religieuse serait-elle moins belle que la nymphe ? Parce qu'elle est vêtue peut-être ? Mais par quel aveuglement immoral veut-on donc encore juger la représentation autrement que la réalité ? Qui ne sait que la beauté devinée est plus séduisante que la beauté visible ? Quel homme n'a remarqué, et dix mille fois, que la femme qui se détermine à satisfaire l'œil plus que l'imagination, manque de goût, encore plus que de sagesse ? Le vice même récompense la modestie, en s'exagérant le charme de ce qu'elle voile. Comment donc la loi changerait-elle de nature en changeant de place ? Evidente, incontestable dans la réalité, comment serait-elle

fausse sur la toile ? Ces maximes pernicieuses ne sont propagées que par la médiocrité qui se met à la solde du vice pour s'enrichir. Le beau religieux est au-dessus du beau idéal, puisqu'il est l'idéal de l'idéal ; mais peu de gens pouvant s'élever à cette hauteur, l'artiste vulgaire quitte ce qui est beau pour ce qui plaît. Ecrasé par le talent qui produit *la transfiguration* et la vierge *della Seggiola*, il s'adresse aux sens pour être sûr de la foule. Il sait bien que le vice *s'appelle légion*. La foule acourt donc en battant des mains, et bientôt le peintre pourra s'écrier au milieu des applaudissements :

..... *Ingenio victi, re vincimus ipsa.*

Une loi sévère qui se mêle à toutes les pensées de l'art, lui rend le plus grand service en s'opposant à la corruption, qui détruit à la fin le beau de toutes les classes, comme un ulcère malin qui ronge la vie.

La femme chrétienne est donc un modèle surnaturel comme l'ange. Elle est *plus belle encore que la beauté*, soit que pour confesser sa foi, elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et le courage du nôtre, soit qu'après d'un lit de douleurs, elle vienne servir et consoler la pauvreté malade et souffrante, ou qu'au pied d'un autel, elle présente sa main à l'homme qu'elle aimera seul jusqu'au tombeau : dans toutes ces têtes d'un caractère si différent, il y a cependant toujours un trait général qui les fait remonter au même principe de beauté.

..... *Facies non omnibus una,*

Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

À l'aspect de ces figures, quelque belles qu'on les puisse imaginer, aucune pensée profane n'oserait s'élever dans le cœur d'un homme de goût. On leur doit une certaine admiration intellectuelle pure comme leurs modèles. Jusque dans leurs vêtements, il y a quelque chose qui n'est pas terrestre. On doit y voir l'élégance sans recherche, la pauvreté sans laideur, et si le sujet l'ordonne, la pompe sans le faste. *Elles sont belles comme des temples* (Ps. CXLIII, 13).

Et comme de la réunion d'une foule de traits empruntés à différentes beautés, on vit naître jadis un modèle fameux dans l'antiquité, tous les traits de la beauté sainte se réunissent de même comme dans un foyer pour enfanter la figure de MARIE, le désespoir et cependant l'objet le plus chéri de l'art moderne dans toute sa vigueur. Il semble que l'empire du sexe pénètre jusque dans ce cercle religieux, et que les hommes saisissent avec empressement l'idée de la femme divinisée. La fabuleuse Isis ayant aussi un enfant mystérieux sur ses genoux, obtenait déjà je ne sais quelle préférence de la part des imaginations antiques. Chacun voulant en posséder une image, un poète a dit :

Par Isis, comme on sait, les peintres sont nourris.
(JUVEN. XII, 28.)

Dans l'ordre de la vérité et de la sainteté, Marie peut faire naître une observation semblable. *Toujours la même et toujours nouvelle,*

nulle figure n'a plus exercé le talent imitatif. Le pinceau des plus grands maîtres semble en avoir fait un objet d'engagement et d'émulation. Sur ce sujet mille et mille fois répété, tantôt ils surpassaient leurs rivaux et tantôt ils se surpassaient eux-mêmes. Il n'y a pas un cabinet distingué en Europe qui ne renferme quelque chef-d'œuvre de ce genre, et tandis que l'amateur s'extasie devant eux, le missionnaire armé de la même figure, quoique faiblement exécutée, commence efficacement l'œuvre de la régénération humaine.

Les considérations précédentes expliquent pourquoi nous avons été, suivant toutes les apparences, aussi supérieurs aux anciens dans la peinture, qu'ils nous ont eux-mêmes surpassés dans la statuaire, ou du moins pourquoi nous n'avons jamais pu parvenir à la même perfection dans les deux genres : c'est que la peinture n'ayant point eu de modèle parmi nous, elle est née tout simplement dans l'Eglise, et que cette naissance étant naturelle, elle a produit librement tout ce qu'elle pouvait produire. Dans la sculpture, au contraire, nous avons copié ; et c'est encore une loi universelle, que toute copie demeure au-dessous de l'original. C'est en vain d'ailleurs que pour les représentations religieuses on chercherait un ange dans l'Apolon du Belvédère, une Vierge dans la Vénus de Médicis, un martyr dans le Laocoon, un saint Jean dans Platon, etc. Il n'y sont pas.

Lorsque autrefois quelqu'un dit à Phidias qui pensait son Jupiter : « Où cherches-tu ton modèle ? Monteras-tu sur l'Olympe ? » Phidias répondit : « Je l'ai trouvé dans Homère. »

Pareillement, si l'on eût dit à Raphaël : « Où donc as-tu vu Marie ? » il aurait pu répondre : « Je l'ai vue dans saint Luc ; » parce qu'il n'y avait en effet, de part et d'autre, qu'un modèle intellectuel.

Est-il nécessaire de parler de l'architecture ? Non : dans tout ce qu'elle a de grand et d'éternellement beau, elle est tout entière une production de l'esprit religieux. Depuis les ruines de Tentyra, jusqu'à Saint-Pierre de Rome, tous les monuments parlent ; le génie de l'architecture n'est véritablement à l'aise que dans les temples : c'est là qu'au-dessus du caprice, de la mode, de la petitesse, de la licence, enfin de tous les vers rongeurs du talent, il travaille sans gêne pour la gloire et pour l'immortalité !...

Les pages précédentes sont empruntées au chap. 7 d'un ouvrage de M. le comte de Maistre, intitulé : *Examen de la philosophie de Bacon*. Ce chapitre a pour titre : *Union de la science et de la religion*.

V.

Ajoutons aux pages éloquentes de M. de Maistre une page non moins élocuente de madame la comtesse de Granville, au sujet des nudités révoltantes que l'art païen a si souvent reproduites et que l'on chercherait à tort à regarder comme la perfection de la statuaire. « Je suis allée voir l'atelier de

Canova, dit-elle (*tom. I, pag. 295*) ; ma première sensation fut pénible ; je ne m'habitue pas à ces nudités qui toujours font détourner la tête ; la pudeur est la première des grâces ; il doit être facile de la concilier sur le marbre avec les formes les plus suaves. On regrette qu'un talent aussi élevé ne se soit pas consacré exclusivement à exciter de pures, de religieuses émotions, ou bien encore, à enflammer les jeunes cœurs par des sujets héroïques. Pourquoi ces statues enchanteuses n'ont-elles pas le caractère des plus nobles affections ? Pourquoi, dirais-je encore, faire toujours des emprunts à ce paganisme si froid, si vide, si stérile en sentiments, si étranger à nos mœurs, à nos pensées ? Le type de l'innocence n'est-il pas plus touchant, celui de la vertu aussi aimable, et la douleur n'est-elle pas assez pathétique pour suffire au génie ? Ces divinités n'enseignent rien de grand, de généreux. Et comment cela serait-il ? *Elles ne sont pas* ; c'est l'absence du vrai, le mensonge et le néant. Quel intérêt peut avoir aux yeux du chrétien la statue de Mars ou d'Endymion ? Elles ne parlent pas à mon âme. Leur fantastique existence est évanouie ; l'objet de la superstition a disparu.

« Le christianisme a développé les arts, en donnant aux affections une plus grande profondeur, et en versant sur le malheureux la céleste espérance et la pieuse résignation.....

« Les belles proportions et la pureté du style grec réveillent des idées de paganisme. A des dieux tout matériels il fallait des temples où le beau extérieur et le bonheur terrestre fussent en quelque sorte exprimés dans tout leur éclat. Notre religion à nous, religion pleine de mystère et de spiritualité, a dû créer l'architecture gothique en faveur de la prière, de l'humilité et du repentir. Sous ces arceaux obscurs et profonds, sous ces ogives qui s'entrecroisent comme des arcs-en-ciel, dans ces chapelles retirées et silencieuses, la Divinité semble plus accessible à nos prières, à nos gémissements. Elle y vient dans l'ombre écouter l'aveu de nos fautes, non pour les punir, mais pour les pardonner et les rejeter loin d'elle, selon l'expression du prophète. »

VI.

On a prétendu que la distinction entre l'art païen et l'art chrétien n'était pas fondée ; qu'il n'y avait qu'un art, qu'une seule expression du beau. Nous tenons à établir solidement que ce n'est pas, comme on a dit, « par un abus et un jeu de mots perpétuel, » que l'on a distingué deux arts essentiellement différents.

Laissons d'abord parler nos adversaires :

L'homme, disent-ils, est esprit et corps, et ce n'est que par l'intermédiaire des corps que, dans le monde présent, les intelligences se rencontrent, s'entendent, se communiquent. L'art aussi a, en quelque sorte, un corps et un esprit. Les anciens, « dont le cœur dépravé par le culte des sens avait obscurci l'intelligence, » ne connaissaient

guère que le premier ; mais encore est-il vrai qu'en s'arrêtant là, ils ont porté à sa perfection une partie essentielle de l'art, une partie qu'il n'est pas possible de négliger sans rétrograder pas à pas jusqu'à la barbarie, et la barbarie de cette vieille école lombarde qui, dans les mêmes lieux qu'avaient embellis les merveilles du ciseau grec et romain, avait fini par faire plus grande la tête seule que le reste du corps des personnages qu'elle représentait.

Il ne fallait donc pas briser le moule antique, mais en l'appliquant à des sujets chastes et nobles avec lesquels il a une disposition d'harmonie qui étonne et qui paraît presque providentielle par sa belle et majestueuse simplicité, il fallait seulement l'agrandir, y ajouter l'esprit, l'âme, la vie, l'expression, le sentiment. Et cela, est-ce une chimère, une utopie irréalisable ? Allez voir plutôt les basiliques chrétiennes de l'Italie. Allez voir les œuvres du pinceau des maîtres chrétiens du xvi^e siècle. Ils s'appuient sur l'art antique, mais ils n'en sont point les esclaves ; leur pensée tendre ou sublime, rayonnant de foi et de vœux immortelles, sait revêtir des formes tour à tour suaves ou majestueuses, qui semblent empruntées du ciel, et qui pourtant se trouvent partout sur la terre, cachées jusque sous les haillons de la partie la plus pauvre et la plus humiliée de cette famille humaine si grande dans son origine et dans ses destinées ; et à ces traits si purs, si gracieux, si nobles, s'ajoute une âme de feu, une pensée surhumaine, une expression que l'antiquité n'a point connue. Voyez surtout ces grandes fresques, ces admirables coupes, où le pinceau chrétien, dans d'immenses et magnifiques épopées, ouvre le ciel tout entier aux yeux de l'humble fidèle qui prie et espère, prosterné sur le pavé du temple. Non, le génie antique n'a rien produit, rien soupçonné de pareil. Il avait bien le corps de l'homme, mais l'aile de l'ange lui manquait ; et cependant sans s'appuyer sur le premier échelon, le principe sage et lucide posé par les premiers artistes de l'Occident, l'artiste chrétien ne serait point parvenu au sommet.

L'art que l'on veut à toute force appeler absolument *art grec* ou *art païen*, n'a rien qui commande cette dénomination exclusive. C'est l'art humain dans la véritable voie de la nature et de la perfection. Les Grecs se trouvent avoir marché les premiers dans cette voie, mais elle n'est point fermée, elle est restée ouverte à tous, tous peuvent la suivre, et elle a été, en effet, suivie après eux, par tous les peuples assez avancés pour en comprendre et en apprécier le mérite et les ressources : les Romains d'abord, et plus tard, avec plus d'élévation sous plusieurs rapports, avec toute la supériorité d'une pensée religieuse infiniment plus haute, l'Italie catholique des xv^e et xvi^e siècles, puis enfin successivement tous les peuples qui composent le faisceau actuel de la civilisation chrétienne. Ce que l'art antique eut de local et de particulier chez les Grecs est fa-

cile à élaguer. Il est absurde de demander pourquoi on n'a point aussi bien ressuscité l'art égyptien, l'art persan, ou tout autre art particulier : tous ces arts de l'antiquité s'étaient résumés, complétés, perfectionnés dans l'art de l'ancienne civilisation occidentale. Et quand cela ne serait pas, l'art d'un peuple n'est pas en lui-même plus païen ou plus chrétien que sa langue. Quelqu'un dira-t-il que la langue latine, employée par l'Eglise, est une langue païenne ? Il est encore à remarquer que cet art n'arriva à la perfection que vers l'époque où déjà de loin, au milieu du monde païen et à son insu, la Providence, aplanissant les montagnes et comblant les vallées, commençait à préparer de toutes parts les voies à l'Évangile.

Mais l'*art gothique*, objet depuis quelque temps d'une si étonnante prédilection, qu'en ferons-nous ? L'architecture et la sculpture sarrazine ou gothique, comme l'on voudra, adoptées par nos pères, et les œuvres que leur génie et leur foi ont produites selon ce style, admirables à leur place et brillant de tout l'éclat que donnent les siècles, les grands hommes et les grandes actions qu'ils ont vus, doivent être appréciées et conservées avec une vénération religieuse, étudiées même et approfondies par ceux qui sont appelés à faire aux monuments les réparations ou substitutions devenues indispensables ; car nous n'entendons pas qu'on les répare, les embellisse ou les régularise, comme l'ont fait le xviii^e siècle et la Révolution. Mais hors de là, et sauf peut-être pour quelque branche particulière de l'art, nous croyons cette mine épuisée. L'esprit des Croisades qui les a élevés, est éteint parce que l'obstacle qu'elles avaient mission de combattre n'existe plus. On ne fera plus rien de pareil à nos vieilles cathédrales, et pourtant combien ces chefs-d'œuvre même du genre laissent-ils encore à désirer ?

Répondons maintenant aux adversaires de notre *art chrétien*. Nous n'avons pas dissimulé leurs raisons ; nous n'avons d'ailleurs aucun intérêt à les dissimuler : notre cause est assez bonne pour que nous n'ayons rien à redouter de la cause contraire.

La véritable question n'est pas de savoir si l'art ogival est plus régulier ou plus conforme à la nature que l'art païen, mais s'il rend mieux le symbolisme chrétien, s'il a mieux réussi à représenter la pensée chrétienne, les besoins tout nouveaux créés par le christianisme, pour l'âme humaine.

Les temples antiques assurément avaient de belles proportions ; ils étaient parfaitement adaptés à la religion pour laquelle ils avaient été faits. Cette religion était toute politique, civile, officielle ; elle consistait en sacrifices, en offrandes, en processions, en supplications extérieures. La foule inondait les parvis et les péristyles, pleurant ou se réjouissant, suivant l'occurrence ; mais il n'y avait pas de prière particulière, il n'y avait pas de colloque secret, de ces conversations qui ont lieu dans nos églises chrétiennes, où les fidèles parlent à Dieu, à la

Vierge mère, aux saints patrons, « comme un ami parle à son ami. » De là la nécessité d'avoir des temples grandement ouverts, vastes, souvent d'une seule pièce, et formant un seul vaisseau. Il existe un beau modèle en ce genre, c'est l'église de la Madeleine, à Paris. A ne considérer que l'extérieur et l'ensemble, quoi de plus majestueux, de plus grandiose, de plus parfaitement régulier ? On peut dire avec vérité que c'est de l'*art antique* ; mais qui pourrait dire que c'est de l'*art chrétien* ; qui pourrait dire surtout que c'est une église ? Voilà donc l'art antique appliqué aux besoins du culte catholique, et cela avec toute la magnificence imaginable. Et pourtant, malgré des prodiges d'art, de talent, de patience et de richesse, ce n'est point un monument chrétien, ce n'est point une église. Comparez-la donc à nos édifices sacrés du moyen âge, élevés par l'*art chrétien*.

Voyons une de nos grandes églises. A l'entrée, c'est d'abord la grande nef dans sa majesté, avec son chœur, son sanctuaire et son maître-autel, lequel, dégagé de tout appui, pénétré de tous côtés par des flots de lumière, détaché de la muraille, offre quelque chose de surprenant et de divin. C'est là l'église de l'offrande publique et du sacrifice solennel. La vaste étendue du monument est pleinement en rapport avec la majesté des cérémonies et la multitude des assistants. Mais la religion n'est pas seulement pour le peuple réuni en masse, elle est aussi pour les individus, et en particulier pour les individus blessés, malades, « déshérités du bonheur, » comme dit un poète. Or, pour ces pauvres souffrants, il y a les nefs latérales et les chapelles basses et enfoncées. Là se trouvent les bienheureux patrons, jadis hommes comme nous et malheureux comme nous. Qui n'a pas éprouvé que la prière y est plus à son aise, qu'il y a communication plus facile de l'humanité à la divinité ?

Il parait évident que l'église du moyen âge, sans rechercher si elle est de style roman ou gothique, répond merveilleusement au sentiment chrétien ; et nous n'en avons examiné que l'ensemble. Mais si l'on y ajoute les colonnettes fines et élancées du gothique, ses dentelles en pierre, son symbolisme mystérieux, ses vitraux colorés, tout cela n'est-il pas plus conforme à l'esprit chrétien, que toute la grandeur et la régularité de l'art antique ?

Nous pourrions entrer ici dans de plus long; développements ; nous aurons occasion de revenir sur le même sujet. — *Voy. ESTHÉTIQUE, GOTHIQUE, ROMAN, RENAISSANCE.*

ARTICULE. — On dit en sculpture et en peinture, que les parties sont bien *articulées*, et bien prononcées, pour dire qu'elles sont bien marquées ; que tout y est certain, et non exprimé d'une manière équivoque.

Généralement les statues et les bas-reliefs du XIII^e siècle possèdent le caractère que nous venons d'indiquer. Les membres et les draperies sont bien articulés. Il n'en est pas de même au XI^e siècle, où communément

les membres n'ont pas de mouvement et sont, en partie, cachés sous les vêtements, sans qu'on en distingue la masse et les proportions ; les draperies, à cette même époque, sont mal exprimées, le plus souvent.

ASILE. — Les premiers asiles furent établis à Athènes, s'il faut s'en rapporter à l'histoire des Grecs, en ce qui concerne les temps héroïques. Les autels, les tombeaux et les statues des héros étaient, dans l'antiquité, la retraite la plus ordinaire de ceux qui étaient pressés par la rigueur des lois, ou opprimés par la violence des tyrans. Les temples étaient les asiles les plus inviolables.

Dieu avait établi lui-même six villes de refuge chez les Israélites ; et les coupables allaient se mettre en sûreté dans ces villes privilégiées, lorsqu'ils avaient commis un crime involontairement et sans propos délibéré.

Les empereurs Honorius et Théodose avaient accordé le droit d'asile aux églises ; ensuite, afin de fixer les limites au delà desquelles devaient s'exercer ces immunités, on planta des bornes autour des églises, où s'arrêta la juridiction séculière.

Le chambellan de l'empereur Arcadius fut le premier qui abolit le droit des asiles. Il fut le premier à s'en repentir. Car, un an après, il fut contraint d'y venir chercher un refuge qu'il avait voulu fermer aux autres. C'était Eutrope, favori d'Arcadius, en faveur duquel saint Jean Chrysostome prononça une de ses plus éloquents homélies. En 399, Arcadius, après la mort d'Eutrope, rétablit l'immunité des églises.

Sous la première race des rois de France, ce droit d'asile dans nos églises était un droit très-sacré, dont les conciles anciens des Gaules recommandèrent fortement l'observation, afin de protéger la vie des innocents ou des faibles, dans un temps où malheureusement le droit du plus fort était souvent le meilleur. Le droit d'asile s'étendait jusqu'au parvis des églises et aux maisons des évêques, et à tous les lieux enfermés dans leur enceinte. L'asile le plus respecté en France était, sans contredit, celui de Saint-Martin de Tours. — *Voy. AMBITUS.*

ASPERSOIR. — *Voy. GOUILLON.*

ASPHALTE. — Nous plaçons ici le mot *asphalte* pour avoir l'occasion de protester énergiquement contre l'emploi qui a été fait du *bitume* et de l'*asphalte* dans les réparations de nos grands édifices du moyen âge. Il en est de ces matières comme du ciment dit romain et autres substances *économiques* qui déshonorent certaines cathédrales. On ne saurait trop sévèrement en proscrire l'emploi dans les monuments d'architecture. Nous avons vu, en déplorant un tel abus, les statuette charmantes des portails de la magnifique cathédrale de Bourges *restaurées* en ciment romain. On a recouvert de bitume les bas-côtés de la cathédrale de Nevers ; on a remplacé par l'asphalte le pavé de certaines églises : ce sont des actes de vandalisme, autant que de mauvais goût, qui ne se renouvelleront ja-

mais, nous l'espérons, grâce à la diffusion des connaissances archéologiques.

ASSISE. — On appelle *assise* une rangée de pierres de même hauteur et posées de niveau, pour former les murs ou points d'appui d'un édifice. L'*assise de retraite* est celle qui se trouve au niveau du sol, immédiatement au-dessus des fondations. On la désigne ainsi parce qu'elle est ordinairement en *retrait* sur les murs de fondation, c'est-à-dire, moins saillante que ceux-ci.

ASSYRIE. — Au mot **ARCHITECTURE**, nous avons annoncé quelques détails sur les célèbres découvertes de Botta ; nous les avons renvoyés au mot **ASSYRIE**. Nous ne pouvons pas donner de longs développements sur l'importance historique et scientifique de la découverte des ruines de *Khorsabad*, village ou faubourg de l'ancienne Ninive : nous sommes forcés de nous borner à quelques aperçus rapides sur la découverte elle-même et sur l'avantage qui en résultera pour confirmer la véracité de nos livres saints.

Lorsque M. Botta, consul de France à Mossoul, eut fait ses premières découvertes, le gouvernement français s'y intéressa vivement et choisit pour dessiner les monuments sur place M. Flandin, qu'un voyage fait précédemment en Perse, pour y étudier les restes de l'art *achéménide* et *sassanide*, désignait à cette expédition. Arrivé sur les lieux, son premier soin fut d'acheter tout le village, afin de continuer sans crainte d'être inquiété les recherches commencées et déjà si fructueuses. Plus de 200 ouvriers étaient occupés à ce travail : ce qu'il y a de remarquable, c'est que c'étaient des montagnards descendants des Chaldéens, dont ils parlaient la langue, qui, après 2500 ans, allaient exhumer les restes calcinés de Ninive, que leurs ancêtres avaient bâtie.

Du palais découvert à *Khorsabad*, et dont les ruines étaient enfouies sous terre, il subsiste quinze salles, avec quatre façades, qui doivent avoir composé, à en juger d'après le sujet des sculptures, la principale partie de l'habitation royale. La totalité du terrain qu'occupait ce palais et qui a été fouillé sur tous les points qui pouvaient promettre des résultats, est de 45,000 mètres carrés ; et la moitié de cet espace, environ 22,000 mètres carrés, a donné des sculptures.

L'ensemble de ces sculptures, qui consistent, dans l'intérieur des salles, en bas-reliefs exécutés sur des dalles de marbre gypseux, d'environ 0,33 centimètres d'épaisseur, et distribués tantôt sur un seul rang, tantôt sur deux ordres, laissant entre eux un intervalle rempli par des inscriptions ; et à l'extérieur de l'édifice, sur le développement des façades, en reliefs, en partie de ronde bosse, en partie engagés dans la construction ; cet ensemble ne mesure pas moins de 2,000^m de longueur ; et sur cette énorme quantité de matière sculptée, M. Flandin en dessina d'abord plus de 1,200^m. Le reste, dessiné déjà en partie par M. Botta, ou qui se trouve trop mutilé pour pouvoir être dessiné offre

sans doute des répétitions de sujets mieux conservés dans d'autres de ces bas-reliefs.

Le nombre total des dessins de sculptures de M. Eug. Flandin est de 130. Tous ces dessins ont été exécutés sur place, au trait, avec une fidélité qui n'étonne pas ceux qui connaissent le talent de l'artiste. Indépendamment de ces *dessins de sculptures*, le même artiste en a dessiné 80 *planches de plans, coupes, détails de construction*, et restaurations non hypothétiques, attendu qu'elles résultent du fait même des pierres relevées et assemblées. Ces planches, dont tous les matériaux ont été soigneusement recueillis sur le terrain, pourront nous mettre en état de nous former une idée juste de l'ensemble, de la disposition et de l'ordonnance du grand monument assyrien, seul débris de tout un système d'architecture.

Ces dernières paroles sont empruntées à un rapport fait par M. R. Rochette à l'Académie des inscriptions. Chacun sait que le gouvernement français a entrepris de faire graver tous les dessins de M. Flandin et de publier en même temps tous les textes propres à éclairer cette grande question.

Dans les sculptures, dit M. Flandin, parmi tous les personnages figurés, le roi est remarquable par la somptuosité de son costume. Ce costume, qu'il porte seul, consiste en une tunique à manches courtes, dont le bas est orné de glands ; par dessus est jeté un manteau superbe dont, si j'en crois quelques fragments de couleur retrouvés, le fond était pourpre, semé de rosaces d'or. Ce manteau est garni de franges élégantes, qui prouvent en faveur du goût ninivite. La tête du monarque est coiffée d'une mitre élevée, conique, surmontée d'une pointe et ornée de bandes à rosaces, qui ont dû également être dorées. Ses bras sont entourés de bracelets et ses pieds chaussés de sandales. Dans sa ceinture passe une épée longue, droite, dont la lame est engagée dans une gueule de lion, et dont le fourreau est orné à son extrémité de deux petits lions couchés qui se tiennent embrassés. Le costume des gens de sa suite, plus simple, a cependant une grande élégance : il consiste en de longues tuniques également à glands et à franges ; leur chevelure ou leur barbe, tressée et bouclée aussi soigneusement que celle du roi, prouve que la coquetterie la plus raffinée et la recherche la plus minutieuse dans la toilette étaient d'étiquette à la cour de Ninive.

A côté des sculptures en marbre il y en avait en bronze, à certaines places surtout. Mais les sculptures en bronze ont disparu, dit M. Flandin, comme tous les autres objets en métal, dont l'absence dénote un pillage bien entendu. Les ennemis de Ninive ont suivi à la lettre les instructions que leur donnait le prophète Nahum dans ses anathèmes : « Pillez l'or, pillez l'argent ; les richesses de Ninive sont infinies, ses vases et ses meubles précieux sont inépuisables. »

Les sculptures de *Khorsabad* sont accompagnées de longues bandes d'inscriptions. En

effet, dans les salles où les bas-reliefs sont sur deux rangs, ils sont invariablement séparés par une tablette sur laquelle sont gravés en creux, et avec beaucoup de soin, des caractères cunéiformes compris dans un cadre dont les dimensions sont restreintes à celles de chacune des plaques du revêtement des murs, de manière qu'on peut dire que chacune des plaques porte son inscription. Ces longues inscriptions n'ont pas encore été complètement déchiffrées : les savants ont la clef de plusieurs ; tout fait espérer qu'avant un long temps on pourra les connaître et les lire toutes sans exception.

Je laisse à la science des philologues et à l'habileté des archéologues, dit M. Flandin, le soin de décider toutes les questions graves que la pioche a fait surgir de terre, en lui dérochant les précieux restes de cette grande capitale de l'Asie occidentale que Dieu frappa si violemment de sa colère. Jamais, à aucune époque, on n'a fait une découverte archéologique aussi importante que celle des palais retrouvés sous le village arabe de Khorsabad ; car les idées que l'on a eues jusqu'à ce jour sur Ninive étaient très-confuses, très-contradictoires. En faisant la part trop large aux récits figurés et éminemment poétiques de l'Orient, on était tout près de croire fabuleuses les traditions de la Bible et d'Hérodote. La découverte de M. Botta aura un double résultat : elle justifiera Hérodote et la Bible aux yeux de ceux qui les accusaient d'exagération, et elle révélera, dans toute sa majesté et toute son élégance, un art qui fait comprendre à quel degré de civilisation était déjà arrivé cet empire, qui n'avait paru grand que par ses conquêtes.

Il faut convenir que la science moderne est loin aujourd'hui d'être aussi impie que celle des Dupuis et des Volney. Nous attendons avec grande impatience la publication tant désirée des *Ruines de Ninive*. Nous y trouverons, à n'en pouvoir douter, un nouveau et curieux commentaire sur quelques chapitres des prophètes.

ASTRAGALE. — L'astragale est une moulure ronde qui forme la base du chapiteau et qui porte immédiatement sur le fût de la colonne en se joignant au filet, au-dessus du congé. Quelques auteurs veulent que ce filet soit lui-même compris dans ce qu'on appelle l'astragale, qu'ils considèrent alors comme un membre d'architecture composé de deux moulures. La manière dont la moulure ronde et le filet s'emploient à cet endroit de la colonne, montre assez qu'on ne doit pas les regarder comme deux parties d'un même membre. Cette variété d'opinion, toute théorique, n'a pas d'importance.

Cette même moulure se nomme « Baguette » lorsqu'elle se trouve ailleurs. Lorsqu'elle est découpée en grains ronds ou oblongs, comme des perles ou des olives, on la nomme « Chapellet ». On remarque que, dans les plus anciens édifices, cet ornement ne se trouve que dans les astragales les plus petits. C'est l'abus de ce genre d'ornement qui a fait dire à Boileau, dans son *Art poétique*, en

parlant des poètes qui bâtissent des palais merveilleux :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Dans les édifices du moyen âge, l'astragale est ordinairement formé d'un seul tore. Au XII^e siècle, on voit des astragales taillés en torsades ou en câbles, ou ornés de dessins bizarres. Il est rare que l'astragale soit absent, même dans les constructions les plus négligées.

Durant la période ogivale, l'astragale a beaucoup plus d'importance que dans l'architecture antique : le profil en est assez varié : il devient conique ou s'amincit par un cavet. Dans les monuments anglais, l'astragale a reçu une saillie plus considérable que dans les monuments français contemporains, au XII^e et au XIII^e siècle. Cela tient sans doute à la forme des chapiteaux qui diffère sensiblement. En France, les chapiteaux sont ornés de feuilles largement découpées et communément fort saillantes ; en Angleterre, au contraire, les chapiteaux sont formés de larges moulures, avec des feuillages médiocrement fouillés.

ATLANTE. — Figure qui soutient sur le cou et les épaules une corniche, une tribune, ou toute autre construction en encorbellement. On comprend assez ordinairement cette sorte de figure sous la dénomination de « Cariatide » ; mais peut-être ce dernier titre ne convient-il qu'aux figures qui portent sur la tête, et qui tiennent lieu de colonne ou de pilastre.

ATRIUM. — L'*atrium* est une espèce de cour, placée devant certaines basiliques et formée quelquefois de quatre portiques (*Voy. BASILIQUE, PARVIS.*) On voit encore un *atrium* à la célèbre basilique de Saint-Clément, à Rome. Il y est placé entre deux porches, l'un extérieur et l'autre intérieur, appartenant à la basilique même. Cette disposition était celle de tout *atrium*. Parfois on y enterrait les ecclésiastiques, les personnes de distinction et les autres laïques.

Il est fort souvent question de l'*atrium* chez les anciens. Selon Vitruve, l'*atrium* était une espèce de portique couvert, composé de deux rangs de colonnes qui formaient deux ailes, c'est-à-dire, trois allées, une large au milieu, et deux plus étroites sur les côtés. Il est probable que c'est dans une pièce analogue que fut conduit Notre-Seigneur, quand il fut conduit chez le grand prêtre, ainsi que nous le lisons aux actes de sa passion, *in atrium principis sacerdotum*.

Vitruve donne différentes règles sur les proportions de la longueur et de la largeur de l'*atrium*. Les Romains plaçaient dans l'*atrium* les images des ancêtres.

ATTENTE. — *Voy. ARRACHEMENT.*

ATTIQUE. — En architecture l'*attique* est l'ordre ou l'étage supérieur d'un édifice, de hauteur moindre que les ordres ou étages inférieurs. Nous n'avons point à en parler ; jamais on n'en a fait usage dans les monuments chrétiens.

La base attique a été fort souvent employée

durant la période romano-byzantine ; elle se trouve dans la plupart des monuments du centre et du midi de la France. Elle se compose d'un filet raccordé avec le fût par le moyen d'un congé, d'un premier tore, d'un second filet, d'une scotie, d'un troisième filet et enfin d'un second tore plus fort que le premier.

ATTRIBUTS. — Les attributs sont les objets, soit réels, soit conventionnels, qui servent à faire reconnaître un personnage. Ainsi les clefs, le coq, ou la croix renversée forment l'attribut de saint Pierre ; le glaive est l'attribut de saint Paul ; une scie est celui du prophète Isaïe ; une harpe celui du roi David ; une femme ayant un bandeau sur les yeux, avec les tables de la Loi ou un livre fermé entre les mains, figure la Synagogue ; une croix triomphale ou une femme couronnée, tenant en main un calice ou une croix de résurrection, représente la Religion chrétienne ; le bœuf, le lion, l'aigle, l'homme ou l'ange sont les attributs des quatre évangélistes, etc. (*Voy. EMBLÈME*). Nous avons placé sous ce dernier titre une assez longue liste des attributs ou signes emblématiques qui servent à distinguer les images des saints. *Voy. ANIMAUX SYMBOLIQUES, ALLÉGORIE, ZOOLOGIE MYSTIQUE.*

Guillaume Durand, dans son *Rational des divins offices*, indique la manière dont il faut représenter les apôtres et les prophètes. Nous citerons le texte de son livre, en avertissant le lecteur que l'évêque de Mende ne paraît pas avoir étudié les monuments qu'il avait sous les yeux et qui le contredisent quelquefois :

Quandoque Christo circumpinguntur apostoli qui fuerunt testes ejus verbo et opere usque ad ultimum terræ. Et pinguntur criniti, quasi Nazaræi, id est sancti. Lex enim fuit Nazaræorum ut a tempore suæ separationis a communi vita hominum novacula non transiret super caput eorum.

Adverte quod patriarchæ et prophetæ pinguntur cum rotulis in manibus, quidam vero apostoli cum libris et quidam cum rotulis. Namque quia ante Christi adventum fides figurative ostendebatur, et quoad multa in se implicita erat. Ad quod ostendendum patriarchæ et prophetæ pinguntur cum rotulis, per quos quasi quædam imperfecta cognitio designatur. Quia vero apostoli a Christo perfecte edocti sunt, ideo libris per quos designatur congrue perfecta cognitio uti possunt. Sed quia quidam illorum quod didicerunt ad doctrinam aliorum in scriptis redegerunt, ideo illis congrue tanquam doctores cum libris in manibus depinguntur, sicut Paulus, evangelistæ. Petrus, Jacobus et Judas. Alii vero qui nihil stabile seu ab Ecclesia approbatum scripserunt, non cum libris, sed cum rotulis, in signum suæ prædicationis, pinguntur.

« Quelquefois le Sauveur est représenté entouré des apôtres, ou bien ils sont au-dessous de lui. Ils étaient ses témoins jusqu'aux extrémités de la terre, par leur parole et par leurs œuvres. Leurs cheveux sont longs, comme ceux des Nazaréens, qui étaient sé-

parés des autres hommes et qui s'obligeaient par vœu à ne pas laisser passer les ciseaux sur leur tête.

« Les patriarches et les prophètes sont représentés avec des rouleaux à la main, ainsi que quelques-uns des apôtres ; d'autres ont des livres fermés, parce que, avant la venue du Sauveur, la foi était obscure et cachée sous des symboles ; et les rouleaux indiquent cette connaissance imparfaite. Mais les apôtres ont tout appris de Jésus-Christ, et ils tiennent à la main des livres ouverts, qui sont les emblèmes de cette science parfaite qu'ils ont transmise par écrit pour l'instruction des autres, comme saint Paul, les évangélistes, saint Pierre, saint Jacques et saint Jude. Quant aux autres, qui n'ont rien écrit qui soit passé à la postérité ou qui ait été reçu dans le Canon de l'Eglise, ils sont représentés avec des rouleaux et non avec des livres, pour signifier la prédication de l'Évangile. »

L'iconographie n'est pas toujours en accord avec l'enseignement de Guillaume Durand. Citons un seul fait : A Saint-Denis, sur un retable du XI^e siècle, on voit tous les apôtres, sans exception, portant chacun un livre.

AUBE. — Nous répéterons ici ce que nous avons dit en commençant notre article *AMICT*. Nous traitons des ornements sacrés, non au point de vue liturgique, mais seulement au point de vue archéologique.

L'aube, dès la plus haute antiquité, fut l'habit des évêques, des prêtres, des diacres, des sous-diacres, des acolythes et même des clercs qui n'avaient reçu aucun ordre. Elle était simple, unie, ou garnie de *parements* ou *appareils*.

Dans la plupart des monuments ecclésiastiques du moyen âge, dans les verrières peintes, sur les tombeaux et les pierres tombales, nous trouvons les évêques et les prêtres revêtus d'aubes *parées*. Le parement, ou appareil, était travaillé en or ou en argent, brodé d'ornements variés, avec des images de saints, et quelquefois il était enrichi de perles et de pierreries. L'extrémité des manches, et la partie inférieure de l'aube étaient garnies d'appareils, dont la couleur était en rapport avec la couleur des vêtements sacerdotaux nécessaires pour la célébration de la messe. L'usage des aubes parées paraît remonter au XIII^e siècle, et il s'est prolongé jusqu'à l'époque la plus rapprochée du temps présent. On lit, en effet, dans les *Voyages liturgiques* du P. de Mo-léon (Lebrun Desmarettes) qu'à Saint-Maurice d'Angers, à Saint-Aignan d'Orléans, à Saint-Jean de Lyon, à l'abbaye de Port-Royal, on se servait d'aubes parées. On lit également dans l'ouvrage de Dom Claude de Vert, intitulé : *Explication naturelle des cérémonies de l'Eglise*, que à Saint-Sauve de Montreuil, de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse d'Amiens, l'on conserve une aube très-ancienne ornée par le haut d'une bande, au défaut de la chasuble, pour garnir cet endroit et le faire de même parure que la chasuble. Bien plus, en plusieurs églises du

royaume et chez les Jacobins, on pare aussi, pour la même raison, le bas de l'aube par devant et par derrière, et pareillement le bout des manches; et c'est ce que les anciens ordinaires appellent une aube parée. L'ornement est semblablement garni d'une bande de la même étoffe (*Voy. AMICT*), comme il est encore usité dans toutes les anciennes églises et parmi les Jacobins. Le parement dont nous parlons régnait même autrefois tout autour de l'aube, ainsi qu'autour des manches, comme on le voit à Senlis à l'aube de saint Frambourg, qui vivait au *xv^e* siècle. Ces parements sont nommés à Paris *plages, plagula* : ce qui signifie des bandes ou bordures.

Ce passage de D. Claude de Vert est fort curieux. Nous y trouvons la preuve que l'usage des aubes parées se conserva en France jusqu'au *xviii^e* siècle et, sans doute, jusqu'à la grande révolution. Dans le trésor de la cathédrale de Sens, on voit encore l'aube dont se servait saint Thomas de Cantorbéry, lorsqu'il fut exilé d'Angleterre. Cette aube est longue, unie, et ornée de parements pourpre et or, de forme carrée.

Les parements ou appareils ne furent pas usités dans une seule contrée; on les retrouve en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie. Ils sont constamment représentés sur les vêtements des prêtres, et on en voit de beaux spécimens sur les pierres tombales de Rouen, de Troyes et de Châlons-sur-Marne. On voit aussi des aubes parées dans les miniatures du Pontifical romain, durant la dernière partie du *xv^e* siècle.

Dans le trésor de la cathédrale de Cantorbéry, il y avait jadis une aube parée avec des images brodées représentant différents traits de l'histoire de saint Thomas; dix aubes avec des parements noirs, où sont figurées des statues dans des niches ou dans des gothiques; plusieurs aubes parées, où les ornements sont des fleurs de lis, des roses, des feuilles de chêne et des glands, des armoiries, des aigles ou griffons en or, etc.

AUGIVE. — Ce mot a vieilli et est synonyme d'*OGIVE*. (*Voy. ce dernier mot.*) On le trouve dans nos plus anciens écrivains qui ont traité de l'architecture.

AULA. — Les écrivains grecs et latins désignent sous le nom d'*aula* indistinctement une cour, une salle, un vestibule, ou une place ouverte d'une maison ou d'un palais. Chez les écrivains ecclésiastiques, cette expression indique ordinairement toute une église, ou quelquefois simplement la nef. *Aula* est quelquefois aussi le synonyme ou l'équivalent d'*area*.

AULEOLUM. — Une petite église, une chapelle.

AUMONNIÈRE. — L'aumônière était une espèce de petite bourse dans laquelle on plaçait l'argent destiné aux aumônes, et que l'on portait sur soi. On la voit sur beaucoup de figures sculptées ou peintes au moyen âge, dans les vitraux peints, sur les tombeaux, sur les pierres sépulcrales, dans les

charmants petits tableaux des livres à miniatures. L'aumônière était souvent ornée d'emblèmes pieux, de devises, de chiffres, d'armoiries. On en possède aujourd'hui dans les collections qui sont aussi remarquables sous le rapport de la délicatesse du travail, que sous celui de la richesse de la matière.

AUMUSSE. — L'aumusse est une fourrure dont jadis les chanoines, les moines et les laïques se couvraient la tête et les épaules, pendant l'hiver, et qui se portait communément sur le bras gauche pendant l'été. Nous n'indiquerons pas toutes les variations que l'aumusse a subies depuis le *xii^e* siècle, époque à laquelle elle devint plus généralement usitée, jusqu'à nos jours, où on la porte encore en France dans plusieurs chapitres de cathédrales. Nous donnerons uniquement une courte notice qui puisse être utile comme renseignement archéologique. Dans plusieurs monuments religieux de style ogival et de la Renaissance, on trouve fréquemment sur les pierres tombales, sur les cuivres funéraires, si communs en Angleterre, si rares aujourd'hui en France, sur les vitraux peints, dans les sculptures en ronde bosse et en bas-relief, des figures de personnages ecclésiastiques portant l'aumusse.

On peut consulter sur l'origine de l'aumusse, sur les modifications et l'usage de ce vêtement, de longs et curieux détails donnés par dom Claude de Vert, dans l'ouvrage intitulé : *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, tom. II, pag. 244 et suiv.

Les chanoines réguliers et séculiers du nord de l'Europe paraissent avoir fait particulièrement usage de l'aumusse. Nous voyons, en 1242, les chanoines réguliers de Cantorbéry obtenir du pape Innocent IV la permission de se couvrir la tête, pendant l'office, à cause de la rigueur du climat. Nous trouvons cependant, même dans les monuments, des preuves que ces sortes de fourrures étaient en usage dans l'Europe méridionale, en France surtout, pendant l'hiver. C'est ainsi que Lebrun Desmarettes dit avoir vu, dans l'ancien cloître de l'église de Saint-Maurice, à Vienne, quelques anciennes peintures assez bien conservées, représentant une procession où l'on voit des chanoines revêtus de l'aumusse.

Quant à la manière de porter l'aumusse, ou à la coutume de la quitter pendant certaines parties de l'office, il y avait des règlements particuliers à chaque église. On en connaît de fort singuliers. Mais les observations de ce genre sont plutôt historiques et liturgiques qu'archéologiques. Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages qui traitent spécialement de ces matières.

AURÉOLE. — Dans son grand et remarquable ouvrage sur l'iconographie chrétienne, M. Didron s'est appliqué à définir certains termes vagues et que les auteurs ont souvent confondus, tels que ceux de *nimbe* et d'*auréole*. Suivant cet écrivain, le nimbe est un disque lumineux qui entoure la tête; l'auréole est

un nimbe agrandi qui enveloppe le corps entier. L'auréole est donc une sorte de manteau de lumière qui enveloppe tout le corps depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête. (*Voy. AMANDE MYSTIQUE.*)

L'auréole a reçu une grande variété de formes. Tantôt elle est ronde, tantôt elle est ovale, tantôt elle est ondulée, tantôt elle est en forme de quatre-feuilles. L'auréole entoure ordinairement les personnes divines : ce n'est que par exception qu'en certaines circonstances elle entoure la figure de la sainte Vierge, ou de quelque autre saint. Lorsque Jésus-Christ est représenté assis dans l'auréole, ses pieds posent sur un arc-en-ciel, et son corps est appuyé sur un autre arc-en-ciel : quelquefois les pieds posent sur un escabeau. C'est la traduction littérale de ce passage de la sainte Ecriture : *Cælum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum* (Isa. LXVI, 1).

Le champ de l'auréole est éclairé parfois de deux étoiles qui rayonnent près de la tête du personnage divin encadré dans cette auréole même : l'une est à droite, l'autre est à gauche. Quand la figure assise bénit de la main droite et que le champ de l'auréole est étroit, la disposition de la main, qui prend la place, fait reporter les deux étoiles à droite. Quelquefois le champ tout entier est semé d'étoiles, comme le ciel par une nuit claire. Sérour d'Agincourt, dans son *Histoire de l'art par les monuments*, a publié un dessin fort curieux, relatif à ce sujet. Ce dessin représente un devant d'autel de la cathédrale de Città-di-Castello, en Italie, et qui fut donné, en 1143 ou 1144, par le pape Célestin II. Au centre, dans une auréole ovale, paraît le Christ à nimbe croisé : à sa gauche, reluit le croissant de la lune ; à sa droite, le soleil fait éclater ses rayons flamboyants ; dans le champ de l'auréole, brillent des étoiles à cinq pointes, à cinq lobes ou en forme de roses.

A la transfiguration, chez les Byzantins et les Grecs modernes, l'auréole qui entoure Jésus-Christ présente une particularité. Cette auréole a la forme d'une roue. Du centre partent des rayons qui vont aboutir à la circonférence ; mais ces rayons, au lieu de s'y arrêter comme dans une roue ordinaire, se prolongent et aboutissent, l'un à Moïse, l'autre à Elie, le troisième à saint Pierre, le quatrième à saint Jean, le cinquième à saint Jacques. Ces personnages sont les seuls qui aient assisté à la transfiguration ou métamorphose, comme disent les Grecs. Quant au sixième rayon, il est absorbé ou caché par Jésus-Christ lui-même.

Quelquefois, enfin, l'auréole semble se composer de deux cercles superposés. C'est particulièrement de cette configuration que les antiquaires ont tiré le nom de vessie de poisson : dénomination que nous avons repoussée comme inexacte et inconvenante. (*Voy. AMANDE MYSTIQUE ; NIMBE ; GLOIRE.*)

AUTEL. — I. *Des autels en général ; autels primitifs ; autels hébraïques ; autels païens.*
L'autel, dans la plus large acception du mot,

est une table, une petite éminence, soit naturelle, soit factice, une surface plane, destinée à recevoir les offrandes et les victimes que l'on offre à la Divinité. Dans toutes les religions, sans exception, par un souvenir des traditions primitives, l'oblation et le sacrifice font partie essentielle du culte extérieur ; il en est de même pour l'autel. Il n'est pas de nation si barbare qui n'ait ses dieux, dit Plutarque ; il n'est aucun peuple, ajouterons-nous, qui n'ait ses autels et ses cérémonies religieuses. L'autel n'appartient donc à aucun peuple en particulier, ni à aucune époque historique spéciale ; il est de tous les temps et de tous les hommes ; il appartient à l'humanité.

La présence constante de l'autel chez toutes les nations de la terre, malgré la barbarie des mœurs et la différence des climats, est un fait aussi digne de remarque que celui du sacrifice. Quand on y réfléchit attentivement, ce double fait présente quelque chose de grand et de mystérieux qui ne s'explique que par le dogme de la chute de l'homme et de la promesse d'un rédempteur.

Il était assez naturel que les hommes, adressant à la Divinité des témoignages d'adoration et de reconnaissance, fissent effort pour les déposer en quelque place privilégiée et intermédiaire, en quelque sorte, entre le ciel et la terre. De là, sans doute, le lieu haut, *altare, l'autel.*

Chez les peuples primitifs, où les temples fermés n'existent point encore, l'autel joue un grand rôle comme monument. Il est l'unique création de l'architecture ; la première et seule modification que la main de l'homme ait établie à demeure fixe sur la surface encore vierge de la terre. Ici se présente d'elle-même à l'esprit une réflexion que nous ne pouvons passer sous silence : l'autel est le premier monument d'art que les hommes aient essayé de construire, et c'est un sentiment d'adoration qui l'a créé. Dieu doit, en effet, se trouver au principe de toute grande chose. L'antique récit de la Genèse nous montre Noé, au sortir de l'arche et sur la terre encore humide des eaux du déluge, construisant un autel pour offrir un holocauste à Jéhovah. Les autels de cette époque reculée étaient, sans doute, d'une construction fort grossière. Nous voyons dans Jacob, consacrant un autel à Dieu en faisant des onctions sur une pierre brute, un exemple de l'action par laquelle les patriarches érigeaient et bénissaient un autel.

Nous pouvons concevoir une idée très-exacte de ces autels primitifs en consultant la Bible, et surtout en lisant, aux livres de l'Exode et du Deutéronome, les prescriptions faites aux Israélites dans les termes suivants :

Quand vous ferez à l'Eternel un autel de pierre, vous ne le taillerez point, car il sera souillé si vous y employez le ciseau (1).

(1) « Quod si altare lapideum feceris mihi, non ædificabis illud de sectis lapidibus : si enim levaveris cultuum suorum, eo, pollutetur. » (*Exod. xx, 25.*)

Lorsque vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez, sur le mont Hébal, au Seigneur votre Dieu, un autel de pierres où le fer n'aura point touché, de pierres brutes et non polies, et vous offrirez au Seigneur votre Dieu des holocaustes sur cet autel (1).

Cette description de l'autel hébraïque s'applique, avec une entière exactitude, à l'autel druidique (2). Les dolmens, si nombreux dans nos campagnes, sont composés de pierres à peine dégrossies, telles que la nature les offre à l'homme. Généralement ils sont formés de plusieurs grosses pierres, en nombre variable selon leur grandeur et leur importance, dont les unes sont verticalement implantées en terre pour soutenir une large pierre aplatie, qui représente la table. Parfois on découvre des traces de travail à la surface de la pierre horizontale : ce sont des rigoles plus ou moins imparfaitement creusées, partant d'un centre ou bassin, et se dirigeant, le plus souvent, vers un point déterminé du ciel. Quelquefois on trouve des dolmens perforés dans le milieu de la table, et cette disposition singulière, qui ne saurait être rapportée qu'à une intention formelle et non au hasard, rappelle aussitôt des coutumes bizarres, usitées surtout en Orient. Les *tauroboles* et les *crioboles* sont au nombre de ces faits extraordinaires qui surprennent vivement l'imagination, et qui se prêtent difficilement aux explications. C'est aussi qu'il y a quelque chose d'inexplicable dans le dogme de l'expiation et de la purification par le sang : n'était-ce pas à la fois un souvenir et une prophétie de la grande rédemption du genre humain qui devait s'opérer dans le sang de Dieu ?

Notons, en passant, que les voyageurs ont rencontré des autels semblables aux dolmens dans les régions les plus éloignées, et les plus étrangères, en apparence, aux traditions et aux influences hébraïques. C'est ainsi qu'ils ont observé de véritables dolmens au Malabar, et jusque dans les forêts sauvages du nouveau monde.

Il n'y a rien de mieux connu dans l'antiquité que les *tauroboles* et les *crioboles*, qui tenaient au culte oriental de Mithra. Ces sortes de sacrifices devaient opérer une purification parfaite, effacer tous les crimes et procurer à l'homme une véritable renaissance spirituelle. On creusait une fosse au fond de laquelle était placé l'initié : on étendait au-dessus de lui une espèce de plancher, percé d'une infinité de petites ouvertures, sur lequel on immolait la victime. Le sang coulait en forme de pluie sur le pénitent, qui le recevait sur toutes les parties de son corps. Prudence nous a transmis une

(1) « Et ædificabis ibi altare Domino Deo tuo, de lapidibus quod ferrum non tetigit, et de saxis informibus et impolitis : et offeres super eo holocausta Domino Deo tuo. » (*Deut.* xxvii, 2 et seqq.)

(2) On pourra consulter à ce sujet un mémoire intitulé : *Rapports entre les monuments celtiques et les monuments des plus anciens peuples de l'Asie*, que nous avons publié en 1842 et inséré au tome I^{er} des *Annales de la Société archéologique de Touraine*.

description détaillée de cette dégoûtante cérémonie. Nous sommes ici entrés dans ces détails, afin de n'avoir point à y revenir lorsque nous parlerons de certaines espèces d'autels creusés en terre et consacrés aux divinités inférieures (1).

L'usage de construire des autels isolés dans la campagne n'était pas particulier au peuple juif, ni aux populations celtiques. Les Grecs avaient aussi l'habitude de dresser, sur le sommet des collines et des montagnes, des autels dédiés aux divinités de l'Olympe. Les Romains en plaçaient quelquefois dans les lieux consacrés par un événement mémorable, pour en rendre le souvenir permanent.

Les montagnes étaient regardées comme le piédestal de l'autel érigé à l'honneur des divinités du premier ordre, piédestal magnifique construit par Dieu lui-même. Il était hardi et religieux tout à la fois de demander ainsi à la nature toute la publicité et tout l'éclat dont elle dispose. Considérés dans l'intérieur des temples, les autels perdent leur caractère monumental, et ne sont plus qu'une partie du mobilier.

Les Grecs distinguaient trois espèces d'autels, suivant leur hauteur qu'ils avaient l'intention de proportionner à la grandeur des dieux auxquels ils étaient consacrés. Les autels dédiés aux dieux célestes étaient souvent bâtis sur quelque sommet et très-exhaussés. Les dieux terrestres et les héros étaient desservis sur des autels d'une dimension moyenne. Enfin les dieux inférieurs recevaient les sacrifices à fleur de terre, ou même dans des fosses destinées à cet usage. On doit rapporter à la seconde division les autels champêtres faits de gazon et placés au pied des arbres.

Les autels avaient des destinations diverses : on y faisait des libations, on y brûlait de l'encens, on y déposait les vases sacrés, enfin on y offrait des victimes. Leur forme variait suivant ces usages, et aussi selon le goût de l'artiste chargé de les façonner. Il y en avait de ronds, de carrés, d'oblongs, de triangulaires. Généralement leur élévation variait depuis la hauteur du genou jusqu'à celle de la ceinture ; mais on avait soin de ne les pas faire trop grands, de peur de cacher la statue du dieu qu'on voulait honorer.

Les autels des Grecs, d'abord de bois, bientôt après de pierre et quelquefois de métal, sont habituellement remarquables

(1) Voici le passage de Prudence, cité par M. le comte de Maistre, dans son *Eclaircissement sur les sacrifices*, à la suite des *Soirées de Saint-Petersbourg*, tom. II, pag. 160.

*Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapsus imber tabidum rorem pluit :
Defossus intus quem sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe subjectum caput
Et veste et omni putrefactus corpore.
Quin os supinat, obvias offert genas,
Supponit aures : labiu, nares objicit :
Oculos et ipsos proluit liquoribus :
Nec jam palato parcat, et linguam rigat
Donec cruo em totus atrum combibat.*

par le goût qui a présidé à leur exécution. Les autels destinés aux libations étaient creux, les autres massifs ; la décoration la plus ancienne et en même temps la plus naturelle, consistait en guirlandes de fleurs et de feuillages, en branches d'arbres chargées de feuilles et de fruits ; on y ajoutait souvent des vases, des patères, des emblèmes et même la représentation de la tête des victimes. La sculpture fixa bientôt ces formes sur le marbre et sur l'airain ; on y joignit des bas-reliefs et des inscriptions, et ainsi, grâce à la puissance des beaux-arts, ces tables d'offrande à la divinité devinrent des témoignages du génie de l'homme aussi bien que de sa piété. Du reste, le choix des ornements ne fut pas abandonné au caprice des artistes ; il y avait des formes consacrées qui répondaient aux attributs distinctifs de certaines divinités. Ainsi, des branches d'olivier décoraient les autels de Minerve ; des rameaux de myrte, ceux de Vénus ; des branches de pin, ceux de Pan, etc.

Nous devons dire un mot des *autels votifs*, qui ne sont pas rangés au nombre des autels proprement dits, parce que leur forme les rendait impropres à recevoir des oblations. Ces sortes d'autels étaient souvent fort simples, formés d'une seule pierre très-sobrement ornée, et portant une inscription qui indiquait les motifs et l'époque de la dédicace, avec le nom de la divinité à laquelle ils étaient offerts et celui du personnage qui l'avait élevé. On connaît beaucoup d'autels votifs laissés par les Grecs et les Romains.

Chez ces derniers, les autels eurent constamment la même forme que ceux des Grecs. Cela devait être puisque les Romains employèrent des artistes grecs pour exécuter tous leurs ouvrages.

Les autels égyptiens sont des monolithes en forme de cône tronqué, d'environ un mètre 30 centimètres de hauteur, et fort évasés à la partie supérieure. La base du cône renversé est creusée en forme d'entonnoir et la pierre est traversée par un canal intérieur. On connaît des autels en basalte vert et en granit. Le comte de Caylus (planche 19 du tome I^{er} de son Recueil d'antiquités) donne la figure d'un autel dont les inscriptions hiéroglyphiques portent le nom du roi Psammétique. Nous reproduisons ici cette figure intéressante. Il est rare de trouver un monument égyptien, d'une certaine dimension, dépourvu d'inscriptions ou de sculptures symboliques. Le peuple égyptien était essentiellement écrivain : il voyait toujours devant lui les temps futurs et semblait s'attacher à leur arriver tout entier. L'indifférence des Grecs et des Romains pour les productions artistiques de l'Égypte les a conservés dans leur intégrité à notre étude et à notre admiration.

Les saintes Écritures font mention de plusieurs espèces d'autels : *autels élevés, autels bas, autels intérieurs, autels extérieurs*. Quoique nous soyons embarrassés pour savoir ce qu'il faut entendre par ces dénominations, nous sommes néanmoins convaincus qu'il y avait des différences caractéristiques en-

tre ces diverses sortes d'autels. Durand de Mende, dans son *Rational des divins offices*, donne la signification symbolique de ces différents autels : suivant son interprétation, l'autel élevé représente l'*Eglise triomphante*; l'autel bas, l'*Eglise militante*; l'autel intérieur, le *cœur pur* ; l'autel extérieur, la *mortification des sens* et quelquefois les *sacrements*.

Chez les Juifs, après la sortie d'Égypte et du moment qu'ils forment une nation libre et indépendante, nous observons deux espèces d'autels, d'une forme et d'une attribution distinctes, sur lesquels nous possédons quelques données assez précises : l'autel des holocaustes et l'autel des parfums.

Quelques auteurs malintentionnés ont prétendu que les Hébreux n'avaient point d'art qui leur fût propre, surtout à l'époque où ils quittèrent l'Égypte, et que leurs premières œuvres furent purement et simplement une imitation des travaux des Égyptiens. Personne ne conteste que les Juifs durent subir les influences artistiques d'une nation savante et policée, au milieu de laquelle ils vécurent de longues années ; mais, sans entamer une discussion sur cet objet, nous devons constater que, dans le désert, et avant même d'avoir une demeure fixe, les Israélites construisirent leurs ouvrages religieux d'après un plan spécial et suivant un modèle inspiré de Dieu lui-même.

Nous trouvons dans l'Exode une description fort intéressante de l'autel sur lequel les Juifs offraient les holocaustes (1). Cet autel était carré et fait comme une table avec des pièces de bois assemblées les unes dans les autres. Il avait environ un mètre de hauteur. La partie supérieure où était le foyer était recouverte d'une grande table d'airain qui supportait une espèce de treillis en métal sur lequel on plaçait la chair des animaux qui devait être consumée.

Le texte du livre sacré n'est pas assez explicite pour nous donner une idée complète de la forme et des accessoires de l'autel des holocaustes. Plusieurs écrivains ont essayé de le reconstituer, avec toutes les parties secondaires, à l'aide des paroles de l'Exode, de plusieurs autres passages de la Bible et de sa destination. Trois modèles surtout ont été proposés et ont attiré l'attention des érudits, le premier de Villalpand, le second du P. Lami, et le dernier des Juifs modernes. La restitution proposée par le P. Lami ne s'éloigne pas sensiblement, quant aux formes vraiment essentielles, de celle que les Juifs admettent. C'est un cube de dimension considérable, percé en dessus de plusieurs ouvertures carrées pour donner passage à la flamme sacrée, et offrant au centre un petit bassin arrondi. La masse de l'autel repose sur un socle de même forme, moins élevé et un peu plus large, qui lui sert d'empanchement. Enfin, à la partie inférieure, on voit plusieurs degrés, entourés d'un canal où descendait le sang des victimes. Le modèle du P. Lami ne diffère de celui des Juifs

(1) *Exod.*, cap. xxvii, vers. 1 et seqq.

que par la disposition de trois rampes, une au milieu et large, et deux autres assez étroites, destinées à faciliter l'accès soit à la surface de l'autel où devaient brûler les chairs des victimes, soit au pied de ce même autel, à une sorte d'estrade où se tenaient les sacrificateurs. Quant à l'autel restitué par Villalpand, c'est un ouvrage d'art fort compliqué. Le sommet se termine par un grand bassin, largement évasé, dont les parois sont à claire-voie et formées de réticulations en métal. On y monte par une série de degrés très-nombreux : on en compte vingt-deux sur le dessin inséré dans la seconde édition de la Bible de Vence. L'autel et la base sont richement ornés de sculptures élégantes ; l'autel proprement dit repose sur quatre lions couchés aux angles, et les autres parties sont décorées de feuillages et de rinceaux (1).

Les auteurs de la *Nouvelle encyclopédie*, marchant sur les traces des écrivains trop célèbres de l'*Encyclopédie* du dernier siècle, se permettent d'assez mauvaises plaisanteries sur les sacrifices judaïques. Les juifs, disent ils, ne devaient pas avoir le sens de l'odorat fort délicat, car leur tabernacle, par suite des sacrifices, ne pouvait pas manquer de se remplir d'une odeur de cuisine fort peu agréable. Ils ajoutent que les cérémonies faites par Moïse à la dédicace de l'autel des holocaustes dénotent une rudesse sauvage et indiquent une civilisation peu avancée. Nous ne comprenons pas comment on tire des conséquences désavantageuses aux Israélites d'une coutume qui fut constamment en vigueur chez toutes les nations de l'antiquité, même chez celles que nos philosophes se plaisent à regarder comme mieux civilisées. Pour nous, éclairés des lumières de la vraie philosophie, nous reconnaissons dans l'institution et la pratique des sacrifices sanglants, et dans la purification par le sang des victimes, une figure admirable des réalités mystérieuses du Nouveau-Testament : les victimes qui tombaient sous le couteau des prêtres, en expiation des péchés de la multitude, représentaient la grande et sainte victime qui devait un jour s'immoler pour le salut du monde, et tiraient toute leur vertu des mérites infinis du sacrifice de la croix.

Les Juifs avaient encore l'autel des parfums. Nous ignorons quelle en était exactement la forme et quels en étaient les ornements. Nous sommes réduits à émettre seulement des conjectures sur ce sujet. On le représente généralement sous l'apparence d'un cube élevé, supportant un vase précieux dans lequel on jetait, sur des charbons ardents, l'encens et les aromates. Il arrivait quelquefois que l'on brûlait des parfums sur l'autel des holocaustes, ainsi que des fruits, de l'huile et de la farine ; mais telle n'était point sa destination ordinaire. L'autel des parfums était portatif, ou du

(1) On peut voir la gravure de ces trois autels dans la Bible de Vence, tom. IV, planche XIII, pag. 612. 2^e édit., Paris, 1769.

moins, on en fit de cette espèce : il n'est pas rare de trouver l'autel des parfums représenté dans beaucoup d'auteurs de la même manière que certains autels païens.

II.

Autels chrétiens depuis l'origine du christianisme jusqu'au XI^e siècle.

Sil'on s'en tenait à la lettre de quelques passages extraits des écrits de certains auteurs ecclésiastiques des premiers âges, on serait tenté de croire que les chrétiens primitivement n'avaient aucun autel. Origène dit que chacun a pour autel son âme et sa pensée, d'où s'élèvent au ciel des parfums de bonne odeur, c'est-à-dire, les prières d'une conscience pure. Il en est de l'autel comme des temples dont les chrétiens répudiaient le nom pour ne pas imiter le langage des païens. Un fait significatif, c'est que les écrivains des époques primitives n'emploient jamais le mot *ara* pour désigner les autels chrétiens : ils abandonnent ce terme à son usage profane et idolâtrique, et ils préfèrent employer celui de *altare*.

La table sur laquelle notre divin Sauveur institua l'Eucharistie, dans le cénacle, la veille de sa mort, est le premier autel de la loi nouvelle. C'est en mémoire de l'institution de cet ineffable sacrement et du sacrifice chrétien, que les autels ont la forme d'une table et qu'ils sont si souvent appelés *mensa* dans la langue liturgique : expression nouvelle qui indique une grande et magnifique révolution religieuse. Aussitôt que les apôtres, consacrés prêtres par Jésus-Christ lui-même, offrirent le saint sacrifice, ils le firent sur un autel ; et, d'après plusieurs passages des Actes des Apôtres et des écrits apostoliques, nous sommes porté à croire que ce fut sur une table. Il est à croire que, pour imiter plus parfaitement le grand acte de la cène, les Apôtres employaient une table de la même forme que celle du cénacle. Il paraît certain que les premiers autels furent de bois ; et l'on conserve à Rome, dans les cryptes vaticanes, l'autel de bois sur lequel une tradition respectable nous apprend que saint Pierre a célébré la messe.

« En Orient, dit M. Didron (1), et dans les premiers siècles où le souvenir du premier repas eucharistique était plus vivant, on fut servilement et pieusement fidèle à tous les détails dont se composa la cène. L'Eucharistie avait été instituée sur une table, ce fut sur une table que les orientaux répétèrent l'acte du sacrifice divin ; c'est encore sur une table que les Grecs célèbrent la messe. Dans toute la Grèce, qu'ils soient anciens ou modernes, les autels ont la forme d'une table. Cette table ordinairement assez étroite, parce qu'elle ne porte que deux petits chandeliers et les seuls vases qui servent au sacrifice, se compose ordinairement d'une tranche de marbre soutenue par un support central ou par quatre colonnes, une à chaque angle. Dans la principale église du couvent

(1) *Annales archéol.*, tom. IV, pa. 234

de l'île de Salamine appelée Panagia-Phanoromeni, l'autel est fait d'une tablette carrée, en marbre gris, laquelle est portée au centre par une colonne carrée ou une stèle antique, en marbre blanc. La table et le support sont gravés chacun d'une inscription grecque où les hellénistes se sont exercés avec plus ou moins de succès. En Grèce et dans tout l'Orient, l'autel est en table. »

Dans leurs continuel voyages, les apôtres n'avaient pas, sans doute, d'autels spécialement consacrés, et, dans chaque lieu où ils s'arrêtaient pour prêcher l'Évangile, ils célébraient le divin sacrifice sur une table déceint ornée. Quoique certains auteurs, plus versés dans les études de la liturgie que dans celles de l'archéologie, aient prétendu que les apôtres ont dû se servir d'autels portatifs en bois, comme les missionnaires le firent plus tard, nous ne trouvons dans l'histoire ecclésiastique aucun trait qui puisse autoriser une opinion semblable. Dès qu'ils eurent fondé de véritables Églises, c'est-à-dire des sociétés chrétiennes assez nombreuses, les apôtres établirent probablement, dans les lieux de réunion, un autel permanent sur lequel on offrait les sacrés mystères.

Quittons le domaine des suppositions et entrons dans celui de l'histoire. Mais avant d'arriver au siècle de Constantin, époque à laquelle les autels subirent une importante modification, faisons connaître rapidement comment étaient disposés les autels dans les souterrains obscurs des Catacombes.

A Rome, les premiers chrétiens, pour fuir la persécution, furent obligés de se cacher dans les entrailles de la terre. Ils choisirent les labyrinthes obscurs et inaccessibles des Catacombes : là, dans des cryptes inabornables, ils pouvaient au moins, loin du regard et des atteintes de leurs ennemis, célébrer librement les divins mystères. Le sacrifice eucharistique, dans ces asiles peuplés par la mort, était offert sur le tombeau d'un martyr : c'était un autel digne de ces temps d'héroïque dévouement. Le sang de la victime éternelle se mêlait, pour ainsi dire, à celui de la victime qui venait d'être répandu pour la défense de la foi. On possède encore actuellement à Rome une grande quantité de sarcophages tirés des cimetières souterrains, dont plusieurs ont certainement servi d'autels. Au xvii^e siècle, lorsque Bosio, le savant et pieux auteur de la *Roma sotterranea*, descendit dans la crypte du pape saint Boniface, située près de celle de sainte Félicité, il découvrit quelques traces de l'autel sur lequel le saint pontife avait célébré les augustes mystères.

On choisissait ordinairement pour servir d'autel un sarcophage en marbre, orné de sculptures et d'emblèmes chrétiens. La partie antérieure présente souvent au centre le *Chrisma*, X P (*chi-rd*) ou la figure du bon Pasteur. Quelquefois le tombeau était d'une simplicité grossière : des fragments de marbre, de pierres, de briques, recouverts d'une dalle funéraire, le composaient entièrement.

Cet autel, dans le langage des auteurs ecclésiastiques, s'appelle : *martyrium*, *titulus*, *testimonium*, *confessio*.

Dès que l'Église put respirer en liberté, après la conversion de Constantin, les chrétiens de l'Occident furent fidèles à conserver les usages que la nécessité leur avait imposés. Habités à célébrer la messe sur des tombeaux, ils construisirent les autels de leurs basiliques en forme de sarcophage, et, dans ce sarcophage, ils étendirent, en effet, le corps d'un saint, du patron de l'église et de l'autel. Quand les autels se furent multipliés en nombre incalculable, il fallut partager les reliques des saints ; alors, au lieu d'un corps entier, on n'en plaça plus dans l'autel-tombeau qu'une parcelle plus ou moins considérable. Cependant les souvenirs historiques ont gardé, jusqu'aux temps où nous sommes, dans cette Église catholique qui aime à se nourrir de traditions, assez de puissance pour faire conserver à la petite niche, à l'étroite cavité où dans l'autel on scelle de petits fragments de reliques, la dénomination de tombeau. Ce nom n'a pas varié, et, dans la langue liturgique, on le donne toujours, même à de simples fentes pratiquées dans la tranche des autels en table et destinées à recevoir les parcelles des corps saints.

Nous devons ajouter que l'autel des basiliques latines fut très-souvent placé au-dessus de la *confessio* ou du caveau dans lequel reposaient les restes du martyr sous le vocable duquel était consacrée l'église. Quelquefois encore l'autel lui-même était un véritable sarcophage arraché aux cimetières sacrés. Quelquefois aussi, il était composé d'une table de marbre, de porphyre ou de toute autre matière précieuse, reposant sur quatre colonnettes. Aux quatre coins de l'autel s'élevaient de hautes colonnes qui supportaient le *ciborium* ou *baldaquin* ; aux colonnes étaient appendus de larges rideaux ou voiles de soie qu'on laissait tomber au moment de la consécration et de la communion : nous entrerons dans quelques détails à ce sujet en parlant des accessoires de l'autel.

Dès le commencement du iv^e siècle, les conciles ordonnèrent que les autels seraient en pierre et non en bois. Toutefois cette règle générale ne fut communément adoptée dans la pratique qu'un siècle ou deux plus tard, car nous trouvons dans les écrits des saints Pères de nombreux passages où sont mentionnés des autels de bois. Saint Grégoire de Nisse parle d'autels de pierre usités en Asie, tandis que saint Optat indique une coutume contraire en Afrique, où l'on se servait habituellement d'autels de bois. Les paroles de saint Optat sont très-remarquables : nous nous faisons un devoir et un plaisir de les citer. Ce courageux évêque appelle les autels le siège ou le trône du corps et du sang de Jésus-Christ, parce qu'en effet son corps et son sang y sont offerts en sacrifice. Il se plaint de ce que les donatistes, en riant, brisant, enlevant les autels, avaient frappé le corps de Jésus-Christ, comme au-

trefois les Juifs le percèrent sur la croix (1). Quel est celui des fidèles, dit encore saint Optat dans un autre endroit, qui ne sait pas que, dans la célébration des saints mystères, le bois dont est formé l'autel est couvert de nappes (2)? Dom Martène dans un bel ouvrage intitulé : *Des anciens rites de l'Église*, cite un grand nombre de passages des plus anciens écrivains où il est question d'autels en bois (3).

Aux époques les plus reculées, on adopta communément l'usage des autels en pierre pour des raisons symboliques. Plusieurs prescriptions s'appuient précisément sur cette raison, que l'Écriture sainte appelle Notre-Seigneur la Pierre angulaire. Générard, dans sa Liturgie apostolique fait observer que l'autel, quelle qu'en soit la dimension, doit être d'une seule pierre pour mieux représenter l'unité de la personne de Jésus-Christ : *Petra autem erat Christus*. Ainsi, pour ce qui concerne l'autel fixe, la table supérieure doit toujours être d'une seule pièce : il n'existe pas d'autels formés d'un seul bloc où la table et la base seraient confondus dans la même masse, à part, peut-être, de très-rare exceptions, comme de vieux autels romano-byzantins à Spire et à Vienne en Dauphiné, parce que toute table de sacrifice doit figurer, d'une manière plus ou moins fidèle, une pierre de sarcophage. Tel est le sens du vingt-sixième canon du concile d'Épône, tenu en 517, la quatrième année du pontificat du pape Hormisdas : en défendant expressément de consacrer avec l'onction du chrême les autels qui ne seraient pas en pierre, il fit triompher un principe qui s'est maintenu jusqu'à nos jours (4).

Quelle était, dans le principe, la forme des autels en pierre et la nature de leurs supports? Nous inclinons à croire qu'il n'y a pas de règle positive à ce sujet, et la forme était, sans doute, subordonnée à certaines conditions variables selon les lieux, les temps et les circonstances. Ce qui est constant par un usage non interrompu, c'est que l'autel fixe était élevé sur la tombe d'un martyr. C'est ce qui fait dire à saint Jean dans l'Apocalypse : « Je vis sous l'autel les Ames de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu : » *Vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei*. Ce fait est énoncé d'une manière très-frappante dans une lettre de saint Ambroise, évêque de Milan, adressée à sa sœur sainte Marcelline, où il lui parle de la découverte des corps des martyrs saint Gervais et saint Protas. Voici ce passage remarquable : « Que ces victimes glorieuses soient placées à l'endroit où le Christ s'im-

(1) « Quid tam sacrilegum quam altaria Dei, in quibus vos aliquando obtulistis, frangere, radere, removere?... Quid est enim altare nisi sedes et corporis et sanguinis Christi? » (*Optat.*, lib. vi, pp. 91 et 92.)

(2) « Quis fidelium nescit in peragendis mysteriis ipsa ligna linteaminibus operiri. » (*Ibid.*)

(3) *De antiquis ecclesie ritibus*, tom. I, pag. 301.

(4) « Altaria nisi lapidea chris-matis unctione non sacrentur. » (*Conc. Épôn.*, can. 26, ap. *Sirmond.*, tom. X, pag. 647.)

mole : mais celui-ci est sur l'autel parce qu'il a souffert pour tous les hommes ; celles-là sont sous l'autel, parce qu'elles ont été rachetées par sa passion (1). »

L'histoire ecclésiastique nous parle assez souvent d'autels soutenus sur des colonnes ; on considère même, au moins jusqu'à un certain point, la colonne comme le premier ornement ajouté à la simplicité primitive des autels. D'abord la pierre d'autel reposa sur une seule colonnette, que l'on appelait *καλαμος*, *calamus*, *roseau* : on en voit de cette espèce dans les cryptes de sainte Cécile à Rome. Il y avait des autels qui n'avaient pour appui qu'une seule colonne : tel était l'autel de pierre de Notre-Dame de Blachierne à Constantinople. D'autres étaient posés sur plusieurs colonnes, et c'était anciennement l'usage le plus commun. Synésius, évêque de Ptolémaïs, suppose que ces autels étaient en usage aussi bien en Orient qu'en Occident : « J'entrerais, dit-il, dans le temple de Dieu, je tournerais autour de l'autel, j'arroserais le pavé de mes larmes, j'embrasserais les colonnes sacrées qui soutiennent la table immaculée. » Il est fait mention fréquemment dans les auteurs liturgistes d'autels de cette espèce. Bientôt l'autel présentait quatre, six et jusqu'à huit colonnes : on a découvert plusieurs autels ainsi décorés dans les cryptes sablonneuses de saint Sébastien. Il paraît que, dès la plus haute antiquité, on attachait à ces colonnettes une idée symbolique de miséricorde et de refuge. L'histoire confirme de son témoignage le plus positif cette signification allégorique. « Ceux qui se réfugiaient dans les temples, dit le savant dom Martène, embrassaient les colonnes sacrées. » Au vi^e siècle, le pape Vigile, poursuivi par les soldats de Justinien, se réfugia dans la basilique de Saint-Pierre, où il tenait embrassées les colonnes de l'autel de Sainte-Euphémie; et le peuple força le préteur et les soldats à se retirer.

Quelques autels étaient formés de planches en marbre et offraient l'image d'un coffre : à Ravenne, dans l'église de Saint-Vital, il en existe encore un que l'on attribue communément et avec raison au vi^e siècle. Sans aller emprunter des exemples à l'Italie, nous pouvons consulter notre saint Grégoire de Tours : en parlant de l'autel de Sainte-Croix de Poitiers, dans l'église du monastère fondé par sainte Radégonde, il dit qu'il était en bois, et il l'appelle un *coffre* : expression bien propre à nous en donner exactement l'idée. Parfois l'autel même est composé d'une maçonnerie grossière destinée à renfermer les reliques des saints. En ce cas, comme en beaucoup d'autres, l'autel était orné de magnifiques draperies de soie, somptueusement brodées, chargées d'or et de pierres précieuses. Anastase le Bibliothécaire, dans la *Vie des papes*, fait

(1) « Succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est : sed ille super altare, qui pro omnibus passus est ; isti sub altari, qui illius redempti sunt passione. » (B. Ambros., *epist.* 22 ad *Marcellinam sororem.*)

souvent mention de ces riches courtines, offertes pour la décoration des autels, qui peuvent à juste titre être considérées comme un témoignage de la pieuse munificence des donateurs. Nous citerons seulement deux faits : « Le pape Léon III fit faire pour l'autel principal un parement tissu d'or et de soie d'une grandeur et d'une beauté surprenantes : on y avait brodé l'histoire du sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa sainte mère et des douze apôtres; le tout était rehaussé de pierreries. L'illustre pontife ordonna que l'autel en fût orné le jour de la fête des apôtres (1). » « Léon IV donna au saint autel du bienheureux Laurent-hors-des-Murs une couverture d'autel en soie tissée d'or, représentant l'histoire de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur (2). »

Léon III, auquel se rapporte le premier trait, malgré les malheurs personnels qu'il éprouva dans les premières années de son pontificat, voulut enrichir la plupart des églises de Rome et des environs, non-seulement de vases sacrés, mais encore de peintures exécutées soit en mosaïque, soit en broderies tissées d'or et de perles; et il multiplia ses dons avec une prodigalité dont on peut à peine se faire une idée.

Nous trouvons dans la Vie de Constantin et des empereurs ses successeurs, de curieux documents sur la richesse de certains autels. Cette sainte prodigalité d'or et d'argent pour décorer l'autel où chaque jour s'immole Jésus-Christ, était inspirée par la vivacité de la foi. Aujourd'hui, dans notre siècle de froide indifférence, elle nous étonne si fort, qu'elle nous semble presque fabuleuse. Un grand nombre d'autels étaient revêtus de lames d'or et d'argent, incrustés de pierres rares et précieuses, ornés d'émaux élégants et variés. Le pape Sylvestre, au commencement du IV^e siècle, fit un autel d'or et d'argent orné de deux cent dix pierres fines, vertes, rouges ou blanches. Le pape Grégoire III fit couvrir d'argent la partie antérieure de l'autel et la Confession de saint Pierre; et, sur les trois côtés de l'autel, il fit placer trois croix d'argent pesant ensemble trente-six livres. Ces détails sont empruntés à l'ouvrage déjà cité d'Anastase le Bibliothécaire.

L'empereur Constantin fit exécuter sept autels d'argent, chacun du poids de deux cent soixante livres, dans l'église qui portait son nom, basilique de Constantin, aujourd'hui Saint-Jean-de-Latran. Sozomène rapporte que l'impératrice Pulchérie, sœur de Théodose le Jeune, fit présent à une

1) « Fecit autem (Leo III) in altari majori vestem chrysoclaram miræ magnitudinis et pulchritudinis decoratam, habentem historiam salvatoris Domini nostri Jesu-Christi, sanctæque ejus Genitricis et duodecim apostolorum, cum periclysi de chrysoclaro undique cum margaritis ornatam quæ in natalibus apostolorum idem egregius præsul ibidem poni constituit. » (Anastas., in Vit. Leon. III, pag. 133.)

(2) « In sacro altari sancti Laurentii fecit vestem sericam chrysoclaram habentem historiam dominicæ passionis et resurrectionis. » (Ibid.)

église d'une table d'autel tout entière d'or pur, garnie de pierreries. Le pape Sixte III fit faire un autel d'argent très-pur, qui pesait trois cents livres, dont il enrichit l'église de Sainte-Marie-Majeure. Le pape Hilaire donna également à l'église de Saint-Laurent un autel dans la fabrication duquel on avait fait entrer quarante marcs d'argent.

Nous ne voulons pas épuiser le catalogue des dons de même nature offerts aux églises de Rome et de Constantinople; cette énumération malheureusement serait très-aride: nous manquons de détails pour pouvoir apprécier avec exactitude l'état de l'art chrétien à cette époque reculée. Il est très-vraisemblable que la perfection du travail égalait le prix de la matière et que l'art avait déployé toutes ses ressources dans l'exécution de ces somptueux autels: on ne conçoit guère, en effet, un autel en or ou en argent, grossièrement travaillé, riche de la valeur seule des métaux.

S'il faut en croire les auteurs byzantins, l'autel de Sainte-Sophie à Constantinople aurait effacé la magnificence déployée dans toutes les autres églises. Les perles, les pierreries les plus précieuses, broyées et réduites en poudre, se seraient mêlées, par la fusion, à l'or et à l'argent. Ces pierreries fondues et liquéfiées pourraient tout simplement avoir été des incrustations d'émail. Cependant les auteurs byzantins sont très-explicites. Cet autel était fait d'or, d'argent, de pierres précieuses, de perles et de bois, afin, dit l'un d'eux, que tout l'univers contribuât à sa splendeur. L'autel d'or, porté sur six colonnes de même matière, brillait de l'éclat des pierreries les plus précieuses. Un ciboire en forme de tour le recouvrait. Quatre arcs d'argent s'appuyaient sur un nombre égal de colonnes pour supporter une coupole d'or semée de fleurs de lis. Un globe d'or du poids de cent dix-huit livres couronnait cette coupole et servait de base à une croix d'or pesant quatre-vingts livres. La partie inférieure du dôme représentait le ciel (1).

« Grâce à la courageuse résistance de ses magistrats, dit M. l'abbé Texier, l'église Saint-Ambroise à Milan possède une construction de ce genre. Cette œuvre, contemporaine d'Anastase, peut nous donner une idée des nombreux dons pontificaux enregistrés par lui. Sous un ciboire formé de mosaïques et de marbres précieux, s'éleva l'autel exécuté par Wolvinius en 835, et érigé par Angilbert, cinquante-septième évêque de Milan. C'est un carré long, dont les quatre faces sont revêtues de lames d'or et d'argent, incrustées d'émaux et de pierre-

(1) « Sacra mensa mirabili et inusitato opere et inaudita hactenus materia confecta erat. Constabat enim, si scriptoribus græcis fides, auro, argento, crystallo, cæterisque metallis pretiosioribus; præterea margaritis et omnis generis lapillis comminutis, simulque permixtis, conflatis et liquefactis. » (Ducange, Comment. in Pauli silent. descript. — Cf. M. l'abbé Texier, Annales archéologiques, tom. IV, pag. 285.)

ries. L'or fait le fond de la face antérieure : Jésus-Christ, assis au centre d'une croix, tient un livre et un glaive, entre les symboles des évangélistes ailés et nimbés. Au-dessus et au-dessous de la traverse de la croix, les douze apôtres tenant des livres sont distribués en quatre groupes. Douze bas-reliefs en or repoussé encadrent ce sujet principal ; ils sont consacrés à la vie de Notre-Seigneur. Les bandes qui séparent ces divers sujets sont émaillées de couleurs qui tranchent sur le fond général. Des pierreries y sont harmonieusement distribuées au milieu de guillochures et d'ornements en relief. La face antérieure, consacrée à la vie de Jésus-Christ, est en or ; la face postérieure, consacrée à la vie de saint Ambroise, est en argent, et l'or ne s'y montre que sur les encadrements et sur quelques draperies des personnages. La croix centrale est remplacée par quatre bas-reliefs circulaires. Les plus élevés représentent en pied les archanges Michel et Gabriel. Au-dessous, Angilbert offre son présent à saint Ambroise. Wolvinius, revêtu comme Angilbert d'une tunique et d'un pallium, s'incline pareillement devant le saint. Douze bas-reliefs, carrés comme ceux de la face antérieure, retracent les principaux faits de la vie de saint Ambroise. Remarquons en passant que ce goût de la symétrie, ce parallélisme de la vie d'un saint et de la vie du modèle divin, s'est conservé sur les œuvres d'orfèvrerie jusqu'au XIII^e siècle. Ici la vie du maître et celle du disciple se correspondent trait pour trait, et l'argent est opposé à l'or, saint Ambroise au sauveur. Sans entrer dans une étude qui nous sourit nous rencontrons cette intention à l'extrémité des deux séries de reliefs. L'annonciation de la venue du Sauveur est opposée à un relief représentant l'essaim qui se logea dans la bouche de saint Ambroise, fait merveilleux qui annonçait ses hautes destinées :

Ubi examen apum es pueri complecti Ambrosi.

L'ascension de Jésus-Christ a pour pendant la réception de l'âme de saint Ambroise dans le ciel :

Ubi anima in cælum ducitur corpore in lectoposito.

L'âme est représentée par un corps d'enfant couvert d'une draperie ; une main qui lance des rayons la bénit et l'accueille : c'est la main du Seigneur.

Des inscriptions en vers latins courent sur les bandes lisses qui séparent les divers sujets de la face postérieure. Les faces latérales, au milieu d'encadrements variés d'un goût simple, vrai, monumental, représentent des anges et des bustes de saints, environnés de cercles, images en boucliers, *imagines clypeate*, que connaît l'antiquité et qu'adoptèrent les Grecs du Bas-Empire. Jésus-Christ, les anges et les apôtres ont les pieds nus ; tous les personnages honorés comme saints ont la tête honorée du nimbe circulaire. Une croix est inscrite dans le nimbe des personnes divines. Cette symbolique a été observée jusqu'au XV^e siècle. Wolvinius, auteur de ce beau travail, porte un nom tout occidental

Son autel se distingue déjà par la distribution symétrique, les figures symboliques, l'emploi de l'émail et des pierreries, et les travaux divers de dorure et de repoussé que nous trouvons dans les œuvres de Limoges. En plaçant l'atelier de Wolvinius dans cette ville, M. Didier-Petit a donc émis une conjecture vraisemblable. Pour faire la part de la critique, nous dirons que plusieurs détails manquent de finesse. Ce défaut était attaché à l'exécution des œuvres repoussées en métal précieux. Le peu d'épaisseur des lames employées ne permettait pas ces retouches à la lime et au burin qui affermissent la mollesse des contours et des détails (1).

Les documents et les faits que nous avons mentionnés et interprétés sont bien propres à nous faire concevoir une juste idée de la forme, de la disposition et de la décoration des autels aux époques les plus reculées de l'antiquité ecclésiastique. Afin de ne rien omettre d'essentiel en ce que nous possédons sur les autels antérieurs au XI^e siècle, nous devons ajouter, d'après saint Grégoire de Tours et quelques autres écrivains de l'époque carlovingienne, que, dans notre pays, les autels ne différaient pas sensiblement, quant aux formes principales, de ceux que nous venons de décrire. Il nous a semblé superflu d'extraire de ses écrits les nombreux passages où il est question des autels : on aurait peine à y trouver de nouveaux éclaircissements. Nous aimons mieux placer encore ici quelques faits curieux, quoique communément connus des archéologues ; nous finirons en ajoutant quelques mots sur les autels portatifs, tels qu'ils étaient connus et usités avant le siècle de Charlemagne et jusqu'au XI^e siècle. En cette matière nous serons assez heureux pour citer plusieurs monuments qui ont heureusement échappé à la destruction et aux atteintes du temps.

Il existe à Ravenne plusieurs autels antiques d'un intérêt puissant. Commençons par décrire celui que l'on voit aujourd'hui dans l'église des saints Nazaire et Celse. La face antérieure présente un cadre rectangulaire orné d'oves, de feuilles d'eau et de moulures élégamment profilées. Au centre s'élève une croix appuyée sur les moulures inférieures et atteignant la ligne supérieure ; les extrémités s'élargissent de la même façon que dans les croix nommées *patées* par les héraldistes. De chaque côté se tiennent deux agneaux, *affrontés*, symboles de la douceur et de la simplicité chrétiennes ; au-dessus d'eux est suspendue, de chaque côté, une couronne de laurier, emblème de la récompense. Les faces latérales du même autel offrent des moulures d'encadrement semblables à celles que nous avons indiquées, et le champ qu'elles circonscrivent est occupé par une croix grecque, à croisillons égaux, surmontée d'une couronne. On présume généralement que cet autel remonte au VI^e siècle. Il fut primitivement érigé dans l'église de saint Vital, d'où on le transféra, au com-

(1) M. l'abbé Texier, *Autels émaillés*, Annal. archéol., tom. IV, pag. 285.

mencement du siècle dernier à la place qu'il occupe actuellement. Cet autel, dont les trois faces principales sont formées de tables d'albâtre oriental transparent, se trouve vis-à-vis du sarcophage de l'impératrice Gallia Placidia et non loin du tombeau d'Honorius.

M. de Caumont (1) mentionne plusieurs autres autels de Ravenne. Les plus curieux incontestablement sont en marbre, composés d'un cippe quadrangulaire au centre duquel on a percé une ouverture donnant accès à une cavité dans laquelle étaient enfermées des reliques. Le cippe est recouvert d'une table de marbre formant le dessus de l'autel, débordant à droite et à gauche, de sorte que les angles portent sur des colonnettes détachées ou à peine engagées. Au jugement du savant archéologue que nous venons de nommer, ces autels appartiendraient au v^e ou au vi^e siècle.

Les autels chrétiens dont nous avons parlé jusqu'à présent sont des *autels fixes* : nous devons faire connaître la différence qui existe entre ces sortes d'autels et les *autels mobiles* ou *portatifs* dont il nous reste à dire quelques mots. L'autel fixe est celui qui est attaché à sa base : la table qui le recouvre doit être d'une seule pierre, et il s'appelle proprement *altare*. L'autel portatif, appelé *ara* dans le langage liturgique et vulgairement *pierre sacrée* ou *pierre d'autel*, n'est pas nécessairement adhérent à une base ou support. Le premier perd sa consécration ; non-seulement par la rupture, mais encore par le seul déplacement, c'est-à-dire, par la disjonction de la table et du support, tandis que l'autel mobile peut être transporté d'un lieu à un autre sans aucun inconvénient. Autrefois les autels fixes étaient fort communs dans les églises ; aujourd'hui ils sont très-rare : ils ont été partout remplacés par des autels mobiles.

Des besoins divers firent imaginer d'attacher la consécration à une pierre réduite à des dimensions médiocres, facile à transporter : telle fut l'origine des autels mobiles. Dans le principe, ils furent composés d'un disque de bois, de pierre ou de marbre, de 30 centimètres environ sur chaque côté, ordinairement resserré dans un cadre de métal, avec une ou deux poignées sur les parties latérales. Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique qu'il était expressément recommandé aux prêtres qui marchaient sur les traces des apôtres en se dévouant à la prédication de l'Évangile chez les nations païennes et barbares, d'emporter avec eux un autel de voyage. Les missionnaires français, italiens et anglais qui travaillèrent plus spécialement à la conversion de l'Allemagne, se soumièrent à cette prescription, ainsi qu'il est constant par des témoignages positifs et nombreux. Quand on étudie l'histoire dans ses sources, seule manière rationnelle de connaître exactement la physionomie des siècles passés, on trouve fréquemment men-

(1) *Antiq. Monum.*, tom. VI.

tionnée dans les chartes et les chroniques l'existence des autels portatifs ; ils y sont désignés sous divers noms dont les plus fréquents sont ceux d'*altaria viatica*, *portabilia*, *gestatoria*, *lapides portatiles* : quelquefois encore on les appelait *tables*, ou *autels itinéraires*, *altaria itineraria*. En outre, tous les auteurs liturgistes en parlent et leur attribuent la même dénomination.

Les archéologues sont fort embarrassés pour déterminer le mode d'usage de ces tables portatives : quelques-uns pensent qu'on les plaçait sur des piédestaux ou sur une espèce de colonne isolée. Malgré les contradictions que peut fournir l'histoire, nous inclinons fortement à croire que ces autels, dont l'emploi s'est maintenu jusqu'à nos jours, étaient déposés sur une table de bois, de pierre ou de métal, d'une dimension plus grande, d'une façon analogue à ce que nous pratiquons aujourd'hui.

Il existe dans une église du diocèse de Poitiers, à Faye-l'Abbesse, près de Bressuire, département des Deux-Sèvres, un morceau de marbre oblong, entouré d'un cercle de cuivre, surmonté d'une poignée, et qui est l'objet de la vénération publique. On regarde ce fragment comme ayant servi à saint Hilaire et comme ayant fait partie de l'autel mobile qui lui servait quand il parcourait son vaste diocèse. Cet autel, ou ce fragment d'autel, dont l'antiquité est incontestable, est une relique vénérable des vieux autels itinéraires des premiers évêques des Gaules. L'existence en a été plusieurs fois signalée aux archéologues, et, en dernier lieu, par un membre de la Société des antiquaires de l'Ouest.

Dans la Vie de saint Gérard, abbé de Braine-le-Comte, qui vivait au x^e siècle, il est dit que ce saint moine, en partant de Saint-Denis pour aller gouverner l'abbaye dont il venait d'être nommé le chef, emporta l'autel itinéraire dont saint Denis, premier évêque de Paris, se servait lui-même durant sa vie. On lit aussi dans la Biographie de Vulfran, évêque de Sens, qu'il portait en voyage un autel en forme de bouclier, et que cet autel, consacré aux quatre angles, enfermait au milieu quelques saintes reliques. Ducange, en son Glossaire, rapporte que de son temps on conservait dans le trésor de l'abbaye de Fécamp, en Normandie, un vieil autel portatif. « C'était, dit-il, un morceau de marbre ayant un pied de longueur et de largeur, orné d'or, d'argent et de pierreries(1). » Vers la fin du x^e siècle, nous voyons Godefredus ou Godefroid, archidiacre de Milan, donner à Saint-Bénigne de Dijon un autel d'onyx, convenablement orné de lames d'or et d'argent (2). Il est évidemment question d'un autel portatif dans ce passage ; on a tou-

(1) « in ecclesia sanctissima Trinitatis Fiscanensis asservatur marmoreum uno pede latum et longum, auro, argento, gemmisque distinctum. » (Ducange, *Gloss.*, vocab. *Altare*.)

(2) *Altare onychium auro et argento rite decoratum.* (*Annal. Bénéd.* I, 41.)

tefois peine à comprendre comment un onyx était assez grand pour former un autel.

L'église de Conques, dans l'Aveyron, possède encore deux autels portatifs décrits par M. l'abbé Texier. Le plus ancien est en agate. Dix médaillons en émail incrusté sont coulés dans le cadre en métal doré qui renferme la pierre. Ils présentent au sommet Jésus-Christ, jeune et imberbe, reconnaissable au nimbe crucifère et à l'alpha et l'oméga qui l'avoisinent : dans le bas, l'Agneau de l'Apocalypse. Aux angles sont les symboles des évangélistes ; dans les intervalles, les bustes de la sainte Vierge et de sainte Foi, patronne de l'abbaye de Conques. Ces deux figures sont couronnées de nimbes en losanges. Tout ce travail a un cachet de grande ancienneté. Les figures sont en émail incrusté d'une seule coulée. L'émailleur n'a pas cherché à rendre le mouvement des draperies, comme on l'a fait plus tard, par la juxtaposition des teintes variées. L'émail employé par lui est vert, bleu, bleu-clair, blanc, rose et rouge. Cet autel a été restauré et décoré de cabochons, filigranes et intailles du XIII^e siècle. Nous aurons l'occasion de parler du second autel portatif de Conques un peu plus bas, en donnant la description d'un magnifique autel portatif du XI^e siècle dessiné et publié par M. Ch. Heidehoff, architecte à Nuremberg.

Dans les premières églises, il n'y avait qu'un seul autel : nous avons à ce sujet le témoignage précis d'un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques, entre lesquels nous nommerons seulement saint Ignace d'Antioche, saint Irénée de Lyon, saint Cyprien de Carthage, Tertullien et Eusèbe de Césarée. L'unité de l'autel avait une signification symbolique : elle représentait l'union de Jésus-Christ, de l'Eglise et du sacerdoce. Les Grecs ont conservé jusqu'à présent l'usage de n'ériger qu'un seul autel dans chaque église, car nous ne saurions appeler de ce nom les tables de la prothèse qui, dans les églises grecques, accompagnent l'autel, et sont destinées à recevoir les vases et les oblations du sacrifice.

Afin de ne point commettre d'inexactitude, nous devons ajouter que, dès les temps les plus éloignés, on joignit au corps des édifices religieux de petites chapelles accessoires qui en étaient à peu près complètement séparées : des autels particuliers étaient placés dans ces constructions secondaires. Il ne faut pas perdre de vue cette curieuse disposition dans certaines églises des époques primitives si l'on veut saisir le vrai sens de plusieurs passages des historiens. Faute d'avoir connu cette modification au plan des anciennes basiliques, des auteurs modernes, d'une science non suspecte sous beaucoup de rapports, sont tombés dans une étrange confusion et dans de déplorables erreurs.

L'unité de l'autel fut donc un fait généralement admis dans les premiers siècles du christianisme. Nous sommes cependant des premiers à convenir qu'il serait imprudent d'avancer d'une manière absolue et sans ré-

serve l'unité de l'autel dans toutes les églises, sans exception, bâties aux premières années de l'ère chrétienne. Ici, comme en mille autres circonstances, il faut se garder d'une exclusion qui ne tarderait pas à être démentie par les découvertes de la science archéologique. Arringhi et Boldetti, deux des plus érudits antiquaires de Rome, mentionnent la présence de plusieurs autels dans une même basilique. Quand bien même les documents historiques ne s'exprimeraient pas à ce sujet avec une évidente clarté, les monuments eux-mêmes parleraient avec une autorité irrécusable. Dans certaines églises, on avait placé, dès l'origine, plusieurs tombeaux de martyrs ; et quiconque a tant soit peu étudié l'antiquité ecclésiastique comprendra facilement l'intime liaison qui se trouve entre l'érection des autels et l'établissement des sépulcres des martyrs. Les deux archéologues romains dont nous avons cité les noms ne sont pas les seuls qui aient émis une telle opinion ; bien d'autres auteurs ont soutenu la même proposition. M. Raoul Rochette, dans le second chapitre du *Tableau des Catacombes*, semble partager le même sentiment, en s'appuyant sur des considérations que nous sommes loin d'approuver touchant l'influence exercée par certaines dispositions des Catacombes chrétiennes de Rome sur les édifices religieux postérieurs au III^e siècle.

Dès que Constantin, converti à la religion chrétienne, se fut montré le protecteur d'un culte trop longtemps proscrit, nous trouvons dans les auteurs de précieux renseignements sur la multiplicité des autels dans une foule d'églises. Nous n'essaierons pas de dresser la liste des monuments chrétiens qui reçurent plusieurs autels dans leur enceinte ; ce serait fatiguer inutilement le lecteur : nous choisirons seulement quelques exemples.

Constantin fit placer trois autels dans l'église du Saint-Sépulcre qu'il avait bâtie à Jérusalem : déjà dans la basilique du Vatican on comptait plusieurs autels. Le même empereur, assistant à un concile d'Illyrie, ordonna la construction de plusieurs églises. Nous connaissons un titre mentionné dans le *Gallia Christiana* qui nous apprend que l'église d'Avignon fut de ce nombre : elle était placée sous l'invocation de la sainte Vierge. L'évêque Aventius en fit la solennelle dédicace au mois de septembre 326, et consacra en même temps trois autels qu'il y avait fait élever.

Des écrivains protestants, entre autres le ministre Roques, dans son *Histoire de l'Eucharistie*, en cherchant un sujet de reproches contre l'Eglise catholique romaine, ont prétendu qu'avant le VIII^e siècle il n'y avait jamais eu qu'un seul autel dans chaque église : de là ils prennent thème pour déclamer contre des abus imaginaires. Les citations que nous venons de faire, relatives au siècle de Constantin, montrent déjà suffisamment que cette prétention hasardeuse ne saurait résister aux démentis de la critique historique. Saint Léon le Grand, au VI^e siècle.

dans la lettre LVI^e au livre V, adressée à Pallade, évêque de Saintes, parle de treize autels érigés par le même Pallade dans sa propre église, en l'honneur des douze apôtres : le pape lui envoie des reliques de saints pour quatre de ces autels. Saint Grégoire de Tours, dont les écrits offrent une mine inépuisable de renseignements sur les usages de son temps, parle de deux autels dans une église de Bordeaux, dédiée à saint Pierre (1). Le même saint Grégoire célébra trois messes sur trois autels différents dans l'église de Brennes, au diocèse de Soissons, pour se justifier d'un crime dont on l'accusait. A partir de cette époque nous rencontrons sans cesse dans les titres ecclésiastiques la mention de plusieurs autels dans nos édifices sacrés, jusqu'à ce que l'architecture, profondément modifiée par une coutume déjà ancienne, ajoutât à la basilique des chapelles accessoires, qui devinrent fort nombreuses au XIV^e siècle.

C'est ici le lieu de citer quelques passages extraits de la Vie de saint Benoit d'Aniane, écrite par saint Ardon. Ce saint Benoit, après avoir rudement guerroyé, sous Charlemagne, dans le Languedoc et l'Espagne, se fit moine et fonda le célèbre monastère de Saint-Guilhem-du-Désert, qui devint très-florissant et dont nous contemplons encore aujourd'hui les ruines gigantesques. Les citations que nous allons faire sont aussi intéressantes sous le rapport du symbolisme, que sous celui du fait lui-même de la pluralité des autels.

« Quant à l'ordonnance du monastère de Saint-Guilhem et à l'harmonie des nombres qui l'a réglée, la voici en peu de mots. On sait que les objets servant au culte y sont consacrés par sept : ainsi sept candélabres d'un art merveilleux et du tronc desquels s'élèvent des branches, des pommes, des lis, des roseaux et des calices, à l'instar de celui qu'avait créé le génie de Bézéliel (2). Devant le maître-autel sont encore suspendues sept lampes de la plus grande beauté, produit d'un travail inappréciable et vraiment salomonien (3), au dire des habiles qui aiment à les voir. Un pareil nombre de lampes d'argent formant comme une couronne suspendue dans le chœur de l'église, et supportant sur sa circonférence des coupes pleines d'huile sur des cercles enlacés les uns dans les autres : de sorte que, lorsqu'elles sont allumées pour les fêtes solennelles, l'église brille autant de leur clarté durant la nuit, que de la lumière du soleil durant le jour. Enfin dans cette même basilique, ou dans l'église de la bienheureuse Marie, qui fut la première fondée, ou dans celle de saint Jean-Baptiste, construite dans le cimetière, on compte en tout sept autels : celui du Christ, roi des rois ; celui de Marie, la reine des vierges ; et ceux de Michel, le premier parmi les anges ; de Pierre et de Paul, les chefs des apôtres ; d'Etienne, le prince des martyrs ;

(1) S. Gregor. Turon., de *Glor. confess.*, lib. 1. cap. 33.

(2) Artiste de la Bible.

(3) « *Salomoniacum.* »

de Martin, la perle des évêques, et de Benoit, le père des moines. Ainsi donc sept autels, sept candélabres, sept lampes, qui sont la figure des sept dons du Saint-Esprit (1). »

Dans un autre endroit, saint Ardon, le disciple et le biographe de saint Benoit d'Aniane, nous donne encore des détails fort curieux sur la symbolique chrétienne, détails qui se rattachent étroitement au sujet que nous traitons.

« Notre vénérable père, dit-il, au lieu d'ordonner la nouvelle basilique qu'il avait dédiée au Sauveur, d'après le vocable de quelque saint, l'avait consacrée de préférence d'après le nom de la Trinité, et il avait tout disposé sur ce pieux motif. La preuve en est plus qu'évidente dans la disposition merveilleuse du maître-autel, auquel il a subordonné trois autres autels plus petits, afin qu'on vit dans ceux-ci la signification typique des trois personnes divines, tandis que le premier représente la nature essentiellement immuable de Dieu dans son indivisible Trinité. De plus, ce maître-autel, qui est solide à l'extérieur, est creux au dedans, figurant ainsi par un symbole ce que Moïse cachait dans le désert, et offrant par derrière une petite ouverture qui sert, les jours privés, à y tenir enfermées les reliquaires des saints (3). »

III.

Accessoires des autels chrétiens antérieurs au XI^e siècle.

Les autels des basiliques latines et généralement de toutes les basiliques d'Occident étaient ornés de *ciboires* ou de *baldaquins* supportés sur des colonnes. En parcourant les écrits des auteurs ecclésiastiques, on retrouve fréquemment ces expressions, qui offrent aujourd'hui quelque obscurité, parce que, depuis de longs siècles, ce genre de décoration a disparu complètement de nos églises. Les édifices religieux de Rome, sous ce rapport, ont subi autant de changements que ceux qui sont le plus éloignés du centre de la catholicité ; mais, dans certaines basiliques antiques, on découvre des réminiscences, des pratiques des premiers âges. Les *confessions* ou cryptes situées au-dessous de l'autel majeur renfermant le tombeau ou les reliques des saints, s'y voient toujours suivant les dispositions primitives. Rien n'est plus digne de l'attention et de la vénération du chrétien que cette forme qui accompagne les autels les plus anciens et qui s'est conservée jusqu'au moment actuel à travers tous les siècles. La *confession* rappelle toujours, et par sa position et par sa destination, les souterrains obscurs où les fidèles se réunirent d'abord pour échapper à la persécution, et où ils déposèrent les restes précieux des martyrs.

Pour donner une idée complète de l'autel latin des basiliques, nous nous attacherons spé-

(1) *Vita sancti Benedicti*, ap. *Acta sanctorum*, Mailon, pag. 200.

(2) *Vita sancti Benedicti*, *Acta SS.*, pag. 200-201.

cialement à décrire l'autel majeur de Saint-Pierre de Rome. Le grand autel de Saint-Pierre, dans son état actuel, est certainement un monument prodigieux au sein d'un prodigieux édifice; mais nous devons ici remonter à la forme première. La *Confession* de saint Pierre se trouve décrite d'une manière assez détaillée dans notre saint Grégoire de Tours, description écrite à l'époque même où un autre Grégoire, celui qui fut surnommé le Grand, et qui siégea sur la chaire de Saint-Pierre, de l'an 590 à l'an 604, avait enrichi le tombeau des apôtres de quatre colonnes d'argent massif, sans compter cent autres colonnes de marbre précieux et d'un travail exquis. Ces colonnes en marbre avaient été arrachées, sans doute, à des édifices antiques et profanes dont elles formaient probablement le péristyle extérieur, comme cela se pratiqua souvent à Rome, à Constantinople et dans toutes les parties de l'empire.

Le tombeau de saint Pierre, la *mémoire* ou *confession* proprement dite, était placé sous un autel orné de quatre colonnes; ces colonnes d'argent soutenaient l'espèce de *dais* ou de *coupole*, nommé *ciborium*, qui couvrait le sépulcre et qui devait être lui-même d'argent massif, puisque nous savons que du temps de Symmaque un *ciborium* d'argent du poids de cent vingt livres avait été érigé par ce pontife au-dessus de l'autel principal. Cet autel était entouré d'une grille qui s'ouvrait pour quiconque allait y faire sa prière. Dans cette intention, on se plaçait au-dessus du tombeau; on ouvrait une petite fenêtre qui donnait immédiatement dessus; puis on passait la tête par cette ouverture nommée *jugulum*, et, dans cet état, on demandait à Dieu, par l'intercession du saint, les grâces dont on avait besoin. On faisait ensuite descendre sur le tombeau une espèce de linge appelé *palliolum*, et quelquefois *sanctuarium* ou *sudarium*; dans les écrits de saint Grégoire le Grand, elle est désignée sous le nom de *Branda*; et ce pape faisait fréquemment des envois de ces linges bénis soit aux princes de son temps, soit aux maisons religieuses. Dom Mabillon, auquel ces détails sont empruntés, nous apprend que ces linges, regardés comme des reliques, étaient conservés avec le plus grand respect. Au moment où il écrivait, c'est-à-dire, au commencement du xviii^e siècle, on gardait à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, des linges sanctifiés de cette manière, envoyés par saint Grégoire le Grand lui-même.

Mais revenons au tombeau ou à la Confession de saint Pierre. Nous devons ajouter qu'il y avait deux petites fenêtres, l'une plus basse, l'autre plus élevée, appelées l'une et l'autre *cataracte*, par lesquelles on faisait descendre sur les restes du saint les linges dont il a été question, mais pas indifféremment par l'une ou l'autre des cataractes, attendu que c'était une prérogative bien plus considérable, et par conséquent beaucoup plus enviée, de pouvoir faire descendre ces linges par la seconde fenêtre, qui s'ouvrait

plus près du corps, et d'où une vertu plus efficace était communiquée à tout ce qui y touchait, que par la première, qui en était plus éloignée (1).

Telle était donc au vi^e siècle de notre ère la disposition de la Confession de saint Pierre, et tel était l'usage auquel la fit servir généralement la dévotion de cet âge. Mais, pour avoir une idée complète du goût et de la richesse qui régnaient dans la décoration de cette partie si importante des basiliques chrétiennes, il faut ajouter à ces détails d'autres renseignements qui datent d'une époque peu éloignée, car ils appartiennent à l'âge d'Adrien I^{er} et de Léon III, c'est-à-dire, au siècle de Charlemagne. A cette époque, la confession était précédée d'un portique de douze colonnes qui faisaient partie de la construction primitive, puisque la tradition les attribuait à Constantin. C'étaient des colonnes torses ou cannelées de porphyre, d'albâtre ou de marbre précieux; une grille de bronze en fermait les entre-colonnements. Le sol, à partir de cette colonnade jusqu'à la confession, était revêtu de lames d'argent du poids de cent cinquante livres. L'entablement que supportait ce portique était aussi plaqué en argent, et l'on y avait sculpté en bas-relief, d'un côté le Sauveur entouré des apôtres, de l'autre la sainte Vierge, Mère de Dieu, avec les saintes femmes. Le couronnement était formé de lampes et de candélabres d'argent pesant sept cents livres. De là on descendait dans la Confession, où la grille qui l'entourait et les candélabres étaient d'argent: une partie des ornements était en or; les colonnes et les arcs étaient décorés de tentures précieuses, et on y voyait des chérubins d'or. On admirait à l'entrée une croix d'or massif du poids de cent livres: c'était un monument de la piété et de la générosité de Bélisaire, qui y avait fait représenter ses victoires. Ce dernier trophée des armes impériales, qui avait échappé au pillage des Sarrazins, n'est pas arrivé jusqu'à nous.

La Confession avait même été entièrement revêtue de lames d'or par Léon III; le placage du pavé n'avait pas exigé moins de quatre cent cinquante-trois livres. Ce revêtement joignait le mérite de l'art au prix de la matière: on y avait sculpté plusieurs traits du Nouveau-Testament. Les statues du Sauveur, des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, de saint André, et, à ce que l'on présume, des quatre évangélistes, décoraient l'enceinte de la Confession: ces statues étaient d'argent jusqu'au pontificat d'Adrien I^{er}, qui y substitua des statues d'or. Quant au tombeau de l'apôtre, principal objet de la Confession, c'était un sarcophage de bronze doré, sur lequel s'élevait une croix d'or massif de cent cinquante livres pesant, où Constantin, auteur de ce monument, avait fait graver, par un procédé qui répondait au *niello* des modernes (*litteris puris nigellis*), l'inscription que nous a conservée Anastase le Bibliothécaire,

(1) Voir *Tabl. des Cat. c. R. Rochette*.

et qui mérite d'être rapportée ici textuellement :

CONSTANTINUS AUG. ET HELENA AUG.
HANC DOMUM REGALIS SIMILI FULGORE
CORUSCANS AULA CIRCUMDAT.

L'autel principal, placé au-dessus du tombeau, avait reçu, sous le pontificat du même Adrien I^{er}, un revêtement de lames d'or pesant cinq cent quatre-vingt-dix-sept livres : d'après une inscription qui nous reste et qui est relative à ce monument, on y voyait représenté le pape et l'empereur. Le ciboire, qui couronnait l'autel et qui était resté d'argent depuis le pontificat de saint Grégoire le Grand, fut remplacé par un ciboire d'argent doré porté sur quatre colonnes d'argent, le tout pesant sept mille sept cent quatre livres. Telle était donc dans son ensemble la décoration de ce précieux monument de l'art et de la piété du VIII^e siècle, autant qu'on en peut juger par les trop rares et trop imparfaites données du biographe pontifical (1).

Il s'en faut de beaucoup que la Confession et l'autel de toutes les basiliques aient été décorés avec la même magnificence et la même somptuosité. Mais ce qu'il importe de noter, c'est que partout le même système d'ornementation fut en vigueur. Saint Grégoire de Tours, en plusieurs endroits de ses écrits, parle de la Confession et du *ciborium* dans les églises des Gaules. « L'autel de saint Pierre de Bordeaux, dit-il, est placé dans une position élevée : au-dessous se trouve une crypte, dont l'entrée est fermée par une porte et où se trouve un autre autel avec les reliques des saints (2). » Il y avait autrefois en France, ajoute dom Mabillon, en citant ce texte, beaucoup d'autels ainsi élevés et établis sur des cryptes; on montait à ces autels par plusieurs degrés, de manière que les fidèles pouvaient se tenir pour prier au bas de ces degrés. Quant au *ciborium* dans sa plus grande simplicité, c'était un édicule élevé, appuyé sur quatre colonnes et couvrant l'autel tout entier. Nous devons ajouter que l'emploi du *ciborium* ou baldaquin ne fut pas aussi général dans les Gaules qu'en Italie et en Orient.

Suivant quelques auteurs, cette espèce de dôme serait d'origine grecque; mais les autorités sur lesquelles ils appuient leur sentiment démontrent seulement que l'usage du *ciborium* était commun aux Grecs et aux Latins. Ducange cite un passage curieux de Paul le Silencieux relatif au ciboire de Sainte-Sophie. « Au-dessus de la table sans tache de l'autel s'élève dans les airs une tour immense appuyée sur quatre arcs d'argent, reposant eux-mêmes sur quatre colonnes d'argent (3). »

(1) Cf. *Roma crist.* — *Tabl. des Catacombes.* — Anast., in *Vita pontif. rom.*

(2) S. Gregor. Turon., de *Gloria mart.*, lib. 1, cap. 33.

(3) « Apud quos (græcos) supra incontaminatam mensam vastum in aerem inmensa turris exurgit : quadrifidis vero argenteis arcibus incumbens, argenteis perinde columnis attollitur, in quarum vertice argenteos pedes statuit arcus quadruplex. » (Paul. Silentiar., ap. Cangium.)

Le sommet du ciboire était ordinairement surmonté d'une croix. On en trouve la preuve dans le témoignage positif d'Anastase, qui dit du pape Léon IV qu'il fit placer une croix au-dessus du ciboire (1).

Dans la chronique de Saint-Riquier (2) on lit ce trait d'Agulf : « Au-dessus des trois autels sont trois ciboires formés d'or et d'argent; au milieu de chacun sont suspendus trois couronnes d'or ornées de pierrier, avec de petites croix d'or et d'autres ornements (3). » Cette coutume peut aider à l'interprétation d'un passage fort obscur du second concile de Tours, tenu en 567, sous l'épiscopat de saint Euphème, où il est dit au troisième canon : « Que le corps du Seigneur soit déposé sur l'autel, sous le signe de la croix et non au milieu des images ou tableaux (4). » Non-seulement les ciboires élevés au-dessus des autels, mais encore ceux qui surmontaient les tombeaux des saints portaient une croix à leur sommet, au témoignage de saint Grégoire de Tours, au chapitre 20 du second livre de la *Gloire des martyrs*.

Au-dessous du baldaquin on suspendait des colombes d'or ou d'argent dans lesquelles on déposait la réserve de l'Eucharistie, ou des couronnes enrichies de pierres précieuses, dans le genre de celles qui se trouvent mentionnées dans la chronique de saint Riquier. Nous en dirons encore quelques mots en parlant des tabernacles.

Les dais, ciboires ou baldaquins, étaient garnis de rideaux ou voiles de soie que l'on faisait glisser sur des tringles, afin de cacher l'autel au moment le plus solennel de la messe. A la basilique de Saint-Clément, à Rome, on voit encore entre les chapiteaux des colonnes du *ciborium* des verges de fer et des anneaux auxquels les rideaux étaient attachés. Anastase le Bibliothécaire nous fournit sur ce sujet les plus amples renseignements. Il paraît, d'après certains passages de ses écrits, que les voiles du *ciborium* étaient quelquefois brodés avec une splendide magnificence : c'étaient souvent des tissus d'un grand prix, relevés de broderies en or et enrichis de pierreries. L'usage des rideaux ornés autour de l'autel était en vigueur chez les Grecs et chez les Latins. Le plus commu-

1) Sacrum desuper construxit altare et ciborium cum cruce (Leo IV). (Anast. Biblioth., Vit. Leon. IV.)

(2) *Chronicon Centulense*.

(3) Super illa tria altaria habentur tria ciboria ex auro et argento parata; in quibus tres dependent coronæ, singulæ per singula, ex auro gemmisque parata, cum aureis cruciculis, aliisque ornamentis.

(4) « Ut corpus Domini in altari, non in imaginario ordine, sed sub crucis titulo componatur. » (Conc. Turon. II, can. 3.) — Ce texte fort obscur a été l'objet d'un grand nombre d'interprétations diverses. Dom Mabillon, après avoir exposé trois opinions émises par de savants hommes, opinions qu'il ne partage pas, exprime ainsi son sentiment personnel : « His observatis, planissimus est præmissi canonis sensus, nempe ut corpus Domini non in secretariis cum vasis aut libris sacris, adeoque non inter imagines, sed sub cruce ipsa componatur, ita ut e cruce, quæ in summo ciborio, ita ut exposuimus, eminebat, penderet. » (De liturgia gallicana, lib. 1, cap. 9.)

nement ces rideaux étaient au nombre de quatre et tombaient comme une immense draperie en replis ondoyants autour *du saint des saints*. Cette coutume était, sans doute, une réminiscence du voile du temple chez les Juifs; et cette hypothèse prendra quelque certitude quand on saura que, dans certaines églises, les voiles étaient placés à l'ouverture du sanctuaire, de manière à établir une barrière infranchissable à l'œil entre les fidèles et l'autel. Le sanctuaire ou *presbytère* était de cette manière entièrement isolé de la multitude, selon la prescription du treizième canon du Concile de Narbonne. Les ministres inférieurs avaient pour emploi *de soulever les voiles, à la porte du sanctuaire, lorsque les prêtres ou les vieillards y entraient*.

Dom Mabillon, dans son traité de la *Liturgie gallicane*, dit qu'il ne connaît dans les auteurs de notre pays aucun passage où soient mentionnés des voiles semblables à ceux dont nous venons de parler. C'est probablement à cause de l'absence de ces rideaux que l'on exigeait toujours l'emploi des *palles* ou *corporaux*. Ces palles étaient des espèces de courtines d'une étoffe épaisse et serrée qui couvraient l'autel tout entier et que l'on étendait par dessus les espèces consacrées, afin que les *mystères* fussent cachés. Saint Grégoire de Tours parle d'une palle de cette espèce somptueusement ornée, destinée au service de l'autel; et qui fut refusée parce que le tissu en était léger et transparent.

Personne n'ignore que chez les Hébreux le *tabernacle* était une tente destinée à recevoir et à protéger l'arche d'alliance. Chez les chrétiens, on appelle du même nom le meuble destiné à renfermer l'Eucharistie, gage de la nouvelle alliance. Le tabernacle, dans la forme que nous lui donnons actuellement, ne remonte pas à une très-haute antiquité. Nous savons cependant que dès les premiers siècles de l'Eglise on eut la coutume de réserver une portion de la sainte Eucharistie pour le viatique des malades. Nous nous bornerons, pour le moment présent, à parler des moyens usités aux époques les plus reculées pour garder décemment la réserve eucharistique.

Un des plus curieux et des plus anciens témoignages relatifs aux meubles dans lesquels on conservait l'Eucharistie résulte d'un monument très-intéressant, mentionné par Sandelli dans son livre intitulé *Des sacrées synaxes*. Une espèce de tour, destinée à renfermer les espèces consacrées, formée d'argile rougeâtre, fut trouvée dans les cimetières souterrains de Rome. Le même auteur en donne la figure de la grandeur de l'objet d'après un dessin qui lui fut envoyé par le chevalier Jean Passeri. En voici la description : « Cette tour est carrée de manière à représenter, jusqu'à un certain point, la forme de l'autel qu'on avait coutume de faire d'une seule pierre carrée... J'en possède un tout à fait intact, provenant de l'antique monastère de Sainte-Marie-Madeleine : sur la partie antérieure on a gravé le signe

de la croix, avec une image du Christ bénissant. » Le même Passeri ajoute qu'il a recueilli plus d'une fois des fragments de semblables *petites tours* dans les catacombes de Rome. Quelques-uns portaient encore adhérentes à leurs parois, ou appuyées à leurs flancs, des lampes en bronze ou en argile, afin de rendre un honneur perpétuel à un si auguste sacrement, même dans les édifices privés. « Il n'y a rien d'étonnant, dit-il, de retrouver de nombreux débris de ces vases ou petits meubles, précisément dans les lieux où les premiers chrétiens se réfugiaient durant leur vie, et étaient ensevelis après leur mort. » Ce trait d'archéologie sacrée est très-important pour la science des antiquités : nous lui trouvons une valeur plus grande encore en faveur des croyances catholiques; on peut hardiment l'opposer à Le Courayer et à une foule d'hérétiques qui osent avancer que, dans les premiers âges de l'Eglise, on ne rendait aucun culte à l'Eucharistie (1).

C'est ici le lieu de rappeler que les fidèles avaient chez eux une petite *arche*, *boîte* ou *coffret*, pour y garder respectueusement l'Eucharistie, qu'on leur permettait d'emporter dans leurs maisons. Plusieurs saints Pères parlent de la coutume et mentionnent le petit coffret, ordinairement de bois, dans lequel chacun conservait le précieux dépôt qui lui était confié. Saint Zénon de Vérone parle *du pain eucharistique qui est donné dans un vase de bois*. Nous trouvons des exemples de la même coutume dans les actes de sainte Indis et de sainte Donna, dans la collection de Surius, au 26^e jour de septembre, et dans les actes de sainte Eudoxie, dans le recueil des Bollandistes, actes des saints du mois de mars. Bornons-nous à citer le passage relatif à cette dernière sainte; le texte d'ailleurs respire cette suave poésie que les premiers écrivains ecclésiastiques ont répandue à profusion dans leurs ouvrages : « Avant que cette douce brebis du Christ se livrât d'elle-même aux loups, elle obtint la permission de se retirer pendant quelques instants : elle courut à l'édifice sacré, elle y ouvrit la *petite arche* où reposait le présent descendu des

(1) Sandelli de *sacris synaxibus*, cap. 19, ubi turriculam sacramentariam ex argilla rubricata, Romæ e cœmeteriis effossam, exhibet ad prototypi magnitudinem expressam, cujus iconem eidem misit eques Joann. Passeri, descriptione hac addita : Forma quadrata est, ut quodammodo altaris imaginem redoleat, quod ex quadrato lapide atque unico constare solebat.... Hujusmodi unum integerrimum habeo Pisauri, ex antiquissimo sanctæ Mariæ Magdalænæ monasterio erutum, in cujus fronte crux ampla excisa est cum Christi benedicens imagine. Testatur præterea idem eques, similium turricularum fragmenta non semel se Romæ in cœmeteriis collegisse, adhærentibus, sive aliquando divulsis lucernis non adhuc argilla turriculæ agglutinatis, ut perenni lumine aliquis etiam in privatis ædibus honor mysterio tam venerabili tribueretur. « Mirum vero non esse, subdit, si vasculorum hujusmodi fragmenta plurima in iis locis inveniuntur in quibus sæpe vivi latitabant et mortui tumulabantur. » (Citat. ap. *Prælect. theol.*, auct. Perrone, tom. VI, pag. 240, édit. Lovanii, 1841.)

cieux du saint corps du Christ ; elle en prit une parcelle qu'elle cacha dans son sein, et aussitôt elle suivit les soldats (1). »

Le passage si remarquable de Sandelli nous fournira des lumières pour éclaircir quelques endroits obscurs de nos auteurs ecclésiastiques. Saint Fortunat, évêque de Poitiers, loue vivement, dans son style poétique, le zèle d'un évêque de Bourges qui avait fait faire une tour d'or où le corps de Jésus-Christ était enfermé. Il n'y a aucune ambiguïté dans le texte : la tour dont il est question est bien un tabernacle. Le passage suivant de saint Grégoire de Tours a donné lieu à plusieurs interprétations : « Le temps du sacrifice arriva, et le diacre, ayant pris la tour dans laquelle se trouvait le mystère (quelques éditions portent le ministère) du corps de Jésus-Christ, se mit à marcher vers la porte : quand il fut entré dans l'église et qu'il se disposait à placer la tour sur l'autel, elle lui échappa des mains, et on la vit portée dans les airs (2). » Quelques auteurs, et parmi eux M. de Caumont, ont pensé que la tour dont il s'agit était simplement une espèce d'étui destiné à renfermer le calice et la patène. Cette traduction nous semble fautive. Certains usages de la liturgie gallicane et surtout la coutume de déposer sur l'autel la réserve eucharistique au moment de l'oblation des dons, autorisent suffisamment notre interprétation. Le miracle qui s'opéra à l'instant où le diacre laissa tomber la tour s'explique aisément pour ceux qui admettent que l'Eucharistie y était enfermée, et telle devait être l'intention de saint Grégoire de Tours (3).

Dans le testament de saint Aredius, abbé de saint Yrieix, près de Limoges, il est plusieurs fois fait mention de *tours* parmi les objets qui avaient une destination ecclésiastique. Voici l'extrait de ce testament que nous trouvons dans le traité de Mabillon déjà plusieurs fois cité : « Quatre *tours*, trois couvertures d'autel en soie, quatre calices en argent, dont deux à anses, et un autre calice en or ; une couverture de lin, plusieurs robes, divers autres objets journallement en usage pour l'autel et un grand nombre d'autres ornements précieux. Il y ajoute, deux

(1) « Verum antequam traderet ultro se lupis aqua Christi, brevi mora impetrata prodeundi, accurrit ad ædem sacram, reserataque illic arcula, in qua divinum donum reliquiarum sancti corporis Christi servabatur, inde particulam acceptam sine recondidit et sic statim cum militibus abiit. » (Bolland., Act. SS., mens. mart. tom. I, pag. 49, cap. 12, n. 44.)

(2) « Tempus sacrificii advenit ; acceptaque turris diaconus in qua mysterium (seu ministerium) domini corporis habebatur, ferre coepit ad ostium : ingressusque templum, ut eam altari superponeret, elapsa de manu ejus ferebatur in aera. » (Greg. Turon., de Glor. Martyr., cap. 36.)

(3) D'après les liturgies romaine et gallicane, à chaque messe on réservait une partie de l'hostie consacrée pour le sacrifice suivant, et alors on la mêlait dans le calice avec le sang précieux ; on voulait exprimer par cette coutume la durée perpétuelle et sans interruption du sacrifice eucharistique, aussi bien que l'identité de la victime.

tribunalia, trois rideaux, des *tours* et plusieurs autres objets. » Les *tours* dont il est question parmi les legs de saint Aredius doivent être du même genre que celle dont parle saint Grégoire de Tours. Mais que faut-il entendre par cette expression *tribunalia* ? Étaient-ce des *sièges d'honneur* ? Ces sièges eussent été vraisemblablement de la même espèce que celui que le pape saint Grégoire le Grand donna à notre saint Grégoire de Tours, et qui était d'or : c'était un témoignage éclatant de l'estime du pontife romain envers le célèbre évêque de Tours, et en même temps une marque de distinction pour l'Eglise qu'il gouvernait.

Les *tours* n'étaient pas seules en usage aux v^e, vi^e et vii^e siècles pour déposer la réserve eucharistique. Nous voyons dans le testament de saint Perpet, évêque de Tours, le legs suivant : « Je donne et lègue au prêtre Amalaire, une cassette commune garnie de soie ; de même un étui et une colombe d'argent pour servir de reposoir (1). » Quoiqu'il y ait incertitude pour le sens qu'il faut attacher à cette *cassette* ou *coffret*, nous pensons que c'était un petit meuble destiné à recevoir en dépôt les saintes espèces de l'Eucharistie, et que c'est précisément en cause de cela qu'il était enrichi de soie. Il en est de même de la *colombe d'argent*. Ce coffret est un *conditoire* d'un usage commun, la colombe est un *reposoir* dont l'emploi avait quelque chose de solennel. Rappelons ici à la mémoire ce que nous disions il n'y a qu'un instant de la colombe suspendue au milieu et au-dessous du *ciborium*. Pendant les périodes archéologiques postérieures à celles dans laquelle nous sommes actuellement, nous verrons encore la *colombe* adoptée pour servir à garder l'Eucharistie du viatique.

Sigebert, roi d'Austrasie, avait déclaré la guerre à son frère Chilpéric roi de Neustrie, à l'instigation de la reine Brunehaut pour venger le lâche assassinat de sa sœur Galeswinthe ; mais avant d'en venir aux mains, les deux rois firent un accommodement dans les plaines de Chartres. Les soldats à moitié barbares qui formaient l'armée du roi de Metz, mécontents de voir finir sans combat une guerre dans laquelle ils avaient espéré s'enrichir dans le pillage, commirent toute espèce d'excès contre les personnes et contre les propriétés. « Le roi parlait et conjurait, dit saint Grégoire de Tours, pour que ces choses n'eussent pas lieu, mais il ne pouvait prévaloir contre la fureur des gens venus de l'autre côté du Rhin. » Les églises ne furent pas respectées. Dans la riche basilique de Saint-Denis, un des capitaines de l'armée prit une pièce d'étoffe de soie brochée d'or et semée de pierres précieuses qui couvrait le tombeau du martyr ; un autre ne craignit pas de monter sur le tombeau même pour atteindre de là et abattre avec sa lance

(1) « Do et lego Amalario presbytero capsulam unam communem de serico ; item peristerium et columbam argenteam ad repositorium. » (Thez. ancéd. Mart.)

une colombe d'or suspendue aux lambris de la chapelle. Ces pillages et ces profanations indignaient Sigebert comme roi et comme chrétien; mais, sentant qu'il ne pouvait rien sur l'esprit de ses soldats, il agit envers eux comme son aïeul Clovis envers celui qui avait brisé le vase de Reims. Tant que l'armée fut en marche, il laissa faire et dissimula son dépit; mais, au retour, quand ces hommes indisciplinables, regagnant chacun sa tribu et sa maison, se furent dispersés en différents lieux, il fit saisir un à un et mettre à mort ceux qui s'étaient le plus signalés par des actes de mutinerie et de brigandage (1).

Ce passage curieux n'est pas le seul qui nous fasse connaître que les colombes d'or et d'argent étaient placées, non seulement au-dessus de l'autel majeur, mais encore au-dessus du tombeau des martyrs et des confesseurs, et jusque dans le baptistère. Les colombes mises en ces divers endroits avaient-elles toutes la même destination que celle qui fut donnée par le saint évêque de Tours, Perpet? Dom Mabillon s'est posé cette question dans son bel ouvrage de la liturgie gallicane, et l'a résolue avec son érudition accoutumée, c'est-à-dire en empruntant aux auteurs contemporains des textes qui ne laissent subsister nulle obscurité. Il résulte des différents passages interprétés par lui-même, que les colombes placées au-dessus du tombeau des saints, et même quelquefois au-dessus du tombeau des grands personnages, avaient une signification symbolique, sans être consacrées à renfermer la réserve de l'Eucharistie. Il paraît, au témoignage de Paul Warnefrid, que les Lombards avaient coutume de placer une colombe au-dessus du sépulcre de leurs amis, de leurs parents et de leurs alliés. Voici un des passages les plus curieux que l'on puisse citer relativement à cette matière: « Si quelqu'un des leurs (les Lombards) venait à mourir, soit à la guerre, soit de toute autre manière, ses parents plantaient en terre une longue perche au-dessus de son tombeau: ils y attachaient au sommet une colombe en bois, tournée vers l'endroit où le défunt avait rendu le dernier soupir (2). »

Les colombes suspendues dans les baptistères étaient une figure du Saint-Esprit qui descendit sous cette forme sur la tête de Notre-Seigneur, recevant, dans les eaux du Jourdain, le baptême, des mains de saint Jean-Baptiste. Il paraît encore, d'après l'interprétation de certains antiquaires liturgistes, que souvent on plaçait l'huile du saint-chrême dans l'intérieur de ces images d'or ou d'argent. Des auteurs, ennemis du surnaturel,

(1) Aug. Thierry, *Récits méroving.*, tom. II, pag. 56.

(2) « Si quis enim aut in bello, aut quomodocumque extinctus fuisset, consanguinei sui intra sepulcra sua perticam figebant in cuius summitate columbam ex ligno factam ponebant, quæ illuc versa esset, ubi eorum dilectus obiisset. » (Paul. Warnefrid., lib. v, cap. 34.)

qui d'ailleurs en cette circonstance ont quelque apparence en leur faveur, ont soutenu que la colombe qui descendit du ciel au baptême de Clovis, et qui donna la sainte ampoule à saint Remi, n'était pas autre chose que la colombe d'or attachée à la voûte du baptistère, qui contenait les huiles bénites nécessaires aux onctions du baptême.

Quant aux colombes en métal précieux suspendues au-dessus des autels, elles servaient la plupart du temps à conserver l'Eucharistie. Par exception, dans certaines églises de l'Orient, elles offraient seulement la représentation symbolique du Saint-Esprit. C'est ce qui ressort assez clairement d'une phrase extraite de la supplicie des clercs et des moines d'Antioche, adressée au patriarche Jean et au synode de Constantinople. On y élève des plaintes graves contre un certain Sévère, qui pillait les vases sacrés et dépouillait les autels: « Cet impie porta les mains sur les colombes d'or et d'argent, image de l'Esprit-Saint, suspendues dans les baptistères et au-dessus des saints autels, disant qu'il ne convenait pas de représenter le Saint-Esprit sous la figure d'une colombe (1). »

Pour achever de donner les renseignements que nous possédons sur le sujet présent, nous ajouterons que parfois on fit des reliquaires sous la forme de colombes. Cette assertion se prouve par une parole du moine Hermann, dans son histoire des miracles de la bienheureuse Vierge Marie. Cet historien raconte qu'un voleur nommé Anselme pénétra dans l'église de Notre-Dame de Laon (Laudunensis), brisant les croix d'or et les phylactères, et entre autres choses précieuses une colombe d'or qui était l'objet d'une grande vénération et d'une grande renommée, parce qu'elle renfermait, suivant la croyance générale, du lait et des cheveux de la sainte Vierge. Cette colombe était suspendue à son autel aux jours de fêtes qui lui sont consacrés (2). Ce fait est à peu près unique dans cette période historique: il ne faut donc pas y attacher trop d'importance.

Dans les églises d'Italie, et dès la plus haute antiquité, on conservait l'Eucharistie dans une espèce d'ouverture ou de niche pratiquée dans la muraille, soigneusement fermée et dont la porte était munie de serrures très-fortes, ce que l'on nommait *armarium*, d'où par corruption est venu notre mot français *armoire*. Peut-être aussi plaçait-

(1) « Columbas argenteas et aureas crucis et calicis peritioras in figuram Spiritus Sancti super divina lavacra et altaria appensas, una cum aliis sibi appropriavit, dicens non oportere in specie columbæ Spiritum Sanctum nominare. » (Tom. V Concil., pag. 159.)

(2) « Anselmus quidam fur cruce aureas et phylacteria confringens, inter cætera etiam auream columbam confregit, quæ pro lacte et capillis sanctæ Mariæ (ut ferebatur) introrsum recouditis, multum erat famosa et honorabilis, unde et in majoribus festis super ejus altare solebat appendi. » (Hermannus monach., lib. III de *Miraculis sanctæ Mariæ*, cap. 28.)

on la réserve dans l'autel lui-même, comme le donnent à penser quelques vers de saint Paulin de Nole adressés à Sévérus (1).

IV.

Continuation du chapitre précédent. Accessoires des autels chrétiens antérieurs au XI^e siècle.

Les autels anciens n'étaient pas surmontés de gradins comme aujourd'hui. Il était expressément défendu de rien déposer sur l'autel, à l'exception des choses qui devaient immédiatement servir pour la messe. Les reliquaires eux-mêmes ne se placèrent pas d'abord sur la table de l'autel : plus tard on les y admit, mais les exemples de ce fait ne remontent pas au delà du VIII^e siècle. Les vases sacrés, le livre des évangiles, se voyaient seulement sur l'autel.

Nous sommes porté à croire que l'on plaçait quatre chandeliers aux quatre angles de l'autel des basiliques latines, comme cela se pratique toujours chez les Grecs. Mais ces chandeliers n'y restaient pas à demeure; ils étaient apportés par des acolythes au commencement de la cérémonie, et disparaissaient à la fin de la messe. Selon Bockquillot et quelques autres auteurs liturgistes, il n'y aurait pas encore aujourd'hui quatre siècles que les chandeliers sont devenus un ornement permanent des autels.

L'usage des candélabres et des cierges dans l'église est aussi ancien que la célébration publique du culte chrétien. C'est une transmission de l'ancienne loi. Dans le temple de Jérusalem, image de l'église catholique, il y avait des chandeliers nombreux, et aux jours de solennité l'on allumait beaucoup de lampes. Salomon fit placer dix chandeliers d'or d'un travail admirable; mais le plus remarquable était le candélabre à sept branches, qui pesait un talent d'or au poids du sanctuaire. La forme en ressemblait à une sorte de tronc d'arbre assez épais, du sommet duquel s'échappaient sept tiges, portant à leur extrémité une lampe semblable à une amande, que l'on ôtait et plaçait à volonté. On allumait ces lampes le soir et on les éteignait le matin. Les interprètes des saintes Ecritures regardent le chandelier à sept branches comme la figure de Jésus-Christ, qui a institué les sept sacrements.

Nous voyons dans certains écrivains que les pieds des chandeliers dont on se servait dans la primitive Eglise pour porter les lampes ou les cierges étaient appuyés sur un socle carré où étaient représentés les quatre animaux de la vision d'Ezéchiel. Selon ces mêmes auteurs, les chandeliers modernes auraient gardé comme un vestige de la forme antique dans les griffes de lion qui en ornent les pieds ou supports. Quant à la forme elle-même des chandeliers primitifs, il résulte des documents archéologiques qu'elle ne fut pas constamment la

même. Le goût des artistes n'était point circonscrit dans des limites sévèrement arrêtées par la liturgie ou par le symbolisme. Les traditions n'avaient rien réglé de définitif sous ce rapport : aussi les rares exemples que nous pouvons mettre en avant pour appuyer nos assertions, nous montrent-ils la plus grande variété. En cherchant des modèles à des époques moins reculées, nous aurions des caractères plus précis à offrir. Non-seulement nous possédons des spécimens remarquables de ces instruments durant la période ogivale et de la fin de la période romano-byzantine; mais encore nous rencontrons dans les monuments iconographiques de curieux modèles et d'intéressantes représentations. Dans les vitraux peints et dans les manuscrits à miniatures, nous voyons fréquemment des images de chandeliers portatifs aux diverses époques archéologiques si bien caractérisées par les monuments d'architecture. Le pied de ces chandeliers est généralement rond, ovale, multilobé, polygonal, et quelquefois carré.

Mais nous ne devons pas empiéter sur l'ordre que nous avons adopté; plus tard nous reviendrons sur les chandeliers depuis le XI^e siècle jusqu'au temps appelé de la Renaissance.

Dans les premiers temps, les chandeliers mobiles gardèrent à l'église la forme commune adoptée pour les usages ordinaires de la vie domestique. Ce furent par conséquent des lampes plus ou moins riches, plus ou moins pauvres, suivant que l'Eglise était libre ou persécutée. Nous possédons une quantité prodigieuse de lampes de bronze ou d'argile provenant des Catacombes, dont quelques-unes auront servi certainement à l'exercice du culte chrétien. Les lampes suspendues à des chaînes, munies de plusieurs becs, d'un travail soigné, représentent les lampadaires, tandis que les lampes simples rappellent les chandeliers isolés. Nous n'en ferons pas ici la description détaillée, parce qu'on la trouve dans une infinité d'endroits et que nous l'avons nous-même donnée dans un autre ouvrage. Nous préférons indiquer en passant, à propos d'une lampe qui se voit au musée de Florence, comment les objets en apparence les moins importants peuvent fournir de précieux auxiliaires à la science et à la théologie. Cette lampe en bronze, en forme de vaisseau, fut découverte à Rome dans le cimetière de Sainte-Priscille. On y voit représentés deux personnages, saint Pierre assis au timon, et saint Paul debout à la proue, prêchant l'Evangile. On voit par là sous quel symbole les premiers chrétiens avaient coutume de représenter l'Eglise de Jésus-Christ, et quel rang ils assignaient dans cette Eglise au prince des apôtres. Saint Pierre et saint Paul sont placés dans ce monument intéressant d'après nos croyances catholiques.

Le biographe des papes, Anastase, fait mention très-souvent d'instruments destinés à porter des cierges ou des lampes. Malheureusement il ne sort guère des limites d'une

(1) *Divinum veneranda tegunt altaria sedus,
Compositaque sacra cum cruce martyribus.
Cuncta salutiferi cocunt insignia Christi :
Cruz, corpus sanguis martyris, ipse Deus.*

aride nomenclature, sans rien décrire avec précision. Les *canthara cerosata* étaient, sans doute, des chandeliers destinés à soutenir des cierges et des bougies.

Si les chandeliers n'étaient pas habituellement nombreux dans le sanctuaire, il paraît qu'en certaine circonstance les autels eux-mêmes, au témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, brillaient d'une multitude de lampes allumées jour et nuit :

*Clara coronantur densis altaria lychnis
Nocte dieque micant.*

Outre les chandeliers destinés à orner l'autel et le sanctuaire, il y en avait d'autres qui étaient portés par des clercs autour du livre des Évangiles, quand le diacre traversait le chœur pour gagner l'ambon. L'*Ordre gallican*, par un souvenir de l'Église orientale, dont les Églises des Gaules tiraient leur origine, prescrit sept chandeliers pour les offices solennels. C'était, sans doute, en mémoire des sept chandeliers de l'Apocalypse au milieu desquels saint Jean vit le Sauveur qui se promenait. Saint Grégoire de Tours mentionne sept et cinq chandeliers qui accompagnaient le diacre portant l'Évangile durant la messe. L'église métropolitaine de Tours a conservé jusqu'à nos jours l'usage des sept chandeliers dans les fêtes d'un rite supérieur. La collégiale de Saint-Martin à Tours avait également gardé les mêmes coutumes jusqu'à sa destruction, à la révolution française.

Mais rien n'est plus curieux à mentionner que les *phares* ou *couronnes* que l'on suspendait soit dans le chœur, soit dans l'abside elle-même. Anastase, au livre duquel nous avons si fréquemment recours, rapporte une foule de traits relatifs à ces grands lampadaires. Plusieurs papes se plurent à orner les églises de monuments de cette nature.

Les indications qu'il nous en donne, et toutes celles que nous rencontrons dans d'autres écrivains postérieurs, manquent de clarté. Sous les termes vagues qu'il emploie nous aurions certainement beaucoup de peine à découvrir la forme véritable des *phares*, si le moyen âge ne nous avait pas légué un monument de ce genre parfaitement conservé dans le dôme d'Aix-la-Chapelle. On s'accorde généralement à considérer comme appartenant au même genre de grandes lampes composées de plusieurs vases ou récipients, les *pharæ*, *pharacanthara*, *coronæ*, d'Anastase le Bibliothécaire. C'étaient des cercles d'un diamètre plus ou moins considérable, dont le pourtour était chargé de cierges ou de lanternes, suspendus à la voûte au moyen de chaînes ou de cordons. D'après certains passages de nos auteurs ecclésiastiques, nous savons que l'usage de ces instruments se maintint longtemps en France. Quoique nous n'en ayons jamais vu dans aucune de nos grandes églises, et que jusqu'à présent nous ne connaissions que le phare d'Aix-la-Chapelle, dont nous avons fait une description spéciale sur les lieux mêmes, nous pourrions nommer plusieurs cathédrales,

comme l'église métropolitaine de Tours, où l'on conserve un lampadaire à trois flambeaux, comme un vestige de la coutume ancienne. La lampe simple qui brûle dans nos églises en face de l'autel, d'après les prescriptions de la liturgie, doit son origine à une autre cause dont nous aurons occasion de parler plus bas.

Rappelons ici les citations que nous avons faites antérieurement au sujet des autels érigés dans le monastère de Saint-Guilhem-du-Désert : il y est fait mention d'une *couronne* fort curieuse et dont la forme était très-originale.

La couronne d'Aix-la-Chapelle fut donnée à cette église par l'empereur Frédéric I^{er}, dans la seconde moitié du XII^e siècle. C'est un grand cercle en bronze doré et émaillé, dont le pourtour, sur lequel est écrite une inscription, se divise en huit lobes. Dans chaque partie de ces segments de cercle se trouvent des *lanternes* en forme de *tourelles* arrondies ; des *tours* plus grandes et carrées sont placées au centre de la courbure des arcs du cercle. Entre chacune de ces lanternes on peut placer trois cierges, de sorte qu'il y en a quarante-huit sur la circonférence de ce beau candélabre. Les lanternes sont au nombre de seize, huit carrées et huit rondes. Ce beau monument, actuellement situé au-dessus même du tombeau de Charlemagne et au centre du dôme, produit beaucoup d'effet dans ses belles proportions, qui sont pourtant loin d'être gigantesques. Les segments du phare se relient à un centre en forme de croix ou partie solide, qui les maintient exactement dans leurs rapports. Les espaces libres entre les tours et les tourelles sont assez délicatement ornés, et les lettres de l'inscription suivent deux lignes parallèles qui circonscrivent un champ lisse. Le bord supérieur et le bord inférieur sont chargés d'ornements symétriques. Enfin, la crête est décorée de feuillages largement épanouis et flabelliformes, placés entre les supports des cierges.

La cathédrale de Bayeux avait reçu en présent d'Eudes ou Odon, frère utérin de Guillaume le Conquérant, une grande couronne de cuivre doré et émaillé, ornée d'un grand nombre de lames d'argent et suspendue à la voûte au moyen d'une chaîne de fer. Cette couronne, de seize pieds de hauteur et ornée d'autres couronnes en forme de tours, était d'une largeur considérable. Elle servait, dit le chanoine Béziers, auteur d'une histoire de la cathédrale de Bayeux, à porter quantité de cierges, qu'on allumait dans les grandes fêtes. Il y avait quarante-cinq vers latins gravés tout autour. Ce lustre, qui vraisemblablement du temps d'Odon était placé devant le maître-autel, se trouvait, en 1562, devant le crucifix, près de l'entrée du chœur ; il fut alors brisé par les protestants, qui en emportèrent les morceaux (1).

Si l'on conservait la moindre incertitude au sujet de la ressemblance des *phares* avec

(1) De Caumont, *Cours d'antiq. mon.*, tom. VI.

les couronnes dont parle le biographe pontifical, il suffirait, après les indications que nous venons de donner sur les couronnes d'Aix-la-Chapelle, de saint Guilhem-du-Désert et de Bayeux, de jeter les yeux sur le passage suivant : « Le pape Léon III fit faire un phare, c'est-à-dire une très-grande couronne d'argent avec douze tours saillantes au dehors, d'où pendaient trente-six lampes (1). »

Quant à l'idée du genre d'éclat et de magnificence que produisaient ces immenses candélabres, nous pouvons facilement la concevoir en répétant les paroles d'admiration de l'historien de saint Benoit d'Aniane. « Lorsque les lampes sont allumées pour les fêtes solennelles, l'église brille autant de leur clarté durant la nuit que de la lumière du soleil pendant le jour. » Les anciens avaient d'ailleurs attaché des idées symboliques à ces phares splendidement décorés et source d'une si étincelante lumière durant le cours des divins offices.

Près de l'autel et appuyés par terre étaient placés de grands candélabres sur lesquels nous ne possédons pas autant de renseignements que sur les couronnes ou phares. C'étaient de hautes tiges ou troncs, qui laissaient échapper des ramifications nombreuses auxquelles étaient attachées des lampes. Quelquefois c'était comme un arbre dont les branches multipliées portaient des feuillages, des fleurs, des fruits, entremêlés avec des lampes et des cierges.

Les antiquaires traduisent ordinairement par *lustris* le mot *pharacanthara* d'Anastase, et ils entendent par là à peu près ce que nous venons de faire connaître de certains candélabres gigantesques. Rien cependant en ce genre ne peut approcher de la dimension colossale du phare en forme de croix que le pape Hadrien fit placer dans le sanctuaire de l'église de Saint-Pierre, et qui pouvait recevoir treize cent soixante-dix cierges (2).

En finissant ce que nous avons à dire sur les candélabres, nous ne saurions nous dispenser de mentionner le cierge pascal et le support destiné à le mettre en évidence. Dès l'antiquité la plus reculée, nous en connaissons l'existence sans posséder des documents aussi précis sur la place que celui-ci occupait et sur la forme qu'on lui donnait communément. On pense généralement que c'était une espèce de colonne, plus ou moins ornée, située au côté gauche de l'ambon. La basilique de Sainte-Agnès, à Rome, nous montre encore aujourd'hui une colonne de ce genre : peut-être cette colonne, d'une antiquité douteuse, a-t-elle conservé la forme primitivement affectée à cette espèce de support ; peut-être aussi, par suite d'une tradition qui se serait

(1) « Fecit (Leo III) et pharum, coronam scilicet maximam argenteam cum duodecim extrinsecus prominentibus turribus, sex et triginta lampadibus ex ea pendentibus. » (Anast. Biblioth. *Vita Leon. III.*)

(2) « Fecit pharum majorem in eadem B. Petri ecclesia in typum crucis, qui pendet ante presbyterium habentem candelas mille trecentas et septuaginta. » (Anastas. *Vit. Hadriani.*)

perpétuée jusqu'au temps présent, la colonne que l'on voit dans certaines églises, malgré quelques modifications, serait-elle un vestige des dispositions premières ?

Les historiens parlent fréquemment des chancels, *cancelli* ; mais les écrivains ecclésiastiques ne paraissent pas attacher tous le même sens à cette expression. On a fait de longues et savantes dissertations propres à éclaircir ce point intéressant d'archéologie sacrée : nous en présenterons à peine l'analyse succincte.

On distingue plusieurs espèces de chancels sous le rapport de la destination : il y en avait autour de l'autel, autour du chœur et autour du tombeau des martyrs. Ceux de la première et de la seconde espèce étaient généralement très-riches et d'un travail remarquable ; primitivement ils avaient pour but de séparer le clergé d'avec les laïques. Nous citerons quelques exemples pour donner une idée de leur magnificence et de l'importance qu'y attachait l'Église. Le pape Léon III, du temps de Charlemagne, fit élever autour de l'autel du prince des apôtres, dans l'église de Saint-André, un chancel d'argent qui pesait 80 livres. Etienne IV en fit confectionner un autre pour entourer un autel : il était du poids de 130 livres et d'argent le plus pur, *ex argento puriss. mo.* Pascal I^{er} en fit établir un de même métal du poids de 78 livres. Les chancels les moins précieux pour la matière étaient en ivoire, en bronze, en marbre, en pierre et en bois : ces derniers cependant le disputaient en beauté aux chancels les plus somptueux par la délicatesse du travail, la profusion des ornements, le goût et le mérite artistique. Des passages d'Anastase nous apprennent que l'on appliquait des lames d'argent aux chancels en bois et que l'on en variait la décoration suivant les circonstances et, sans doute aussi, selon le degré des solennités.

Les faits que nous venons d'apporter sont empruntés à l'histoire des souverains pontifes ; nous en trouvons de semblables dans nos annales ecclésiastiques des Gaules. Saint Grégoire de Tours, en particulier, en mentionne plusieurs ; mais nous préférons ici nous servir du quatrième canon du second concile de Tours : « Que les laïques ne se tiennent pas auprès de l'autel où s'offrent les saints mystères, ni au milieu des clercs, soit pendant les vigiles, soit pendant la messe ; mais que la partie située du côté de l'autel, qui est séparée par les chancels, soit ouverte seulement au chœur des chantres (1). » Tout le monde connaît le trait édifiant de la vie de saint Césaire d'Arles, qui vendait les chancels précieux de son église pour payer le prix de rachat des captifs, au témoignage de saint Cyprien.

Il y avait des chancels de grande dimension ; il y en avait de très-petits. Les uns

(1) « Ut laici secus altare, quo sancta mysteria celebrantur, inter clericos, tum ad vigiliis, quam ad missas, stare penitus non præsumant : sed pars illa quæ a cancellis versus altare dividitur, choris tantum psallentium pateat clericorum. »

étaient en usage pour circonscrire de larges espaces, les autres entouraient l'autel ou servaient à établir une barrière entre le chœur et le presbytère ou sanctuaire. Saint Grégoire de Tours parle de chancels placés à l'église de Saint-Pancrace, dans la campagne romaine, sous l'arc de l'abside. Ducange, dans la description de Sainte-Sophie de Constantinople, affirme que, chez les Grecs, les chancels étaient constamment placés à l'entrée du sanctuaire, parce que, suivant les prescriptions de leur liturgie, les prêtres seuls, à l'exclusion des clercs, ont le droit de pénétrer plus avant.

La clôture du chœur et du sanctuaire est donc un fait qui remonte à la plus haute antiquité ecclésiastique : il nous serait aisé de faire ressortir des textes précédemment exposés, la mauvaise foi de certains écrivains protestants qui ont prétendu que cette barrière avait été inventée en des temps d'ignorance, et pour symboliser faussement une différence entre l'ordre ecclésiastique et la condition laïque. Nous laissons à chacun le soin de tirer les conclusions d'une prétention si extraordinaire de la part des écrivains de la prétendue réforme, qui ont commis presque autant d'erreurs en histoire que d'hérésies contre le dogme.

Les chancels qui environnaient le chœur et le sanctuaire reçurent encore la dénomination de *pectoralia*. Dans l'ordre romain, il est dit souvent que les évêques, les prêtres et les diacres doivent s'approcher du *pectoral*, et qu'ils s'y appuyaient quelquefois. C'était un mur régulièrement bâti, s'élevant à hauteur de poitrine, servant de soutien aux balustres des chancels, et parfois dépourvu de tout couronnement. Le pectoral était l'endroit où se plaçaient les fidèles pour recevoir la sainte communion. C'était là encore que la multitude venait, aux solennités consacrées par l'Eglise, recevoir les rameaux bénits, signe d'allégresse, et les cendres, emblème de pénitence. Saint Augustin, en parlant de la participation à la sainte Eucharistie, s'exprime en ces termes : « Que ceux qui savent que je suis instruit de leurs péchés s'éloignent de la communion, s'ils ne veulent pas être chassés des chancels (1). » Dans les églises des Gaules, le même usage était en vigueur. Aussitôt après la communion on du célébrant, qui était ordinairement l'évêque, et de tous les clercs qui l'accompagnaient, le diacre annonçait aux fidèles que le temps de se présenter à la sainte table était arrivé; il le faisait en ces termes : *Sanctu sanctis*, les choses saintes pour les saints. Les communicants venaient auprès des chancels, et là, debout, les hommes recevaient une parcelle de l'Eucharistie dans la main nue, et les femmes dans la main recouverte d'un linge appelé *dominical*. Telle est l'origine des tables de communion usitées dans nos églises. Le *dominical* des femmes a donné naissance aux nappes destinées

(1) S. Aug., serm. cccxxii, n. 5.

aujourd'hui à l'usage commun de tous les fidèles indistinctement.

A des intervalles égaux, on voyait s'élever au-dessus des chancels ou balustrades, de petites colonnes élancées, appelées *regulares* dans les plus anciens écrivains. Elles étaient généralement très-ornées et parfois formées de matières précieuses. La destination en était, comme cela se pratique toujours dans les églises qui suivent la liturgie de saint Jean Chrysostome, de porter des voiles ou rideaux très-riches. Après ce que nous avons écrit précédemment des splendides courtines qui entouraient l'autel et que l'on suspendait au *ciboire*, nous n'avons rien à ajouter, sinon un mot de notre saint Grégoire, qui dit que les courtines du chancel étaient décorées d'images peintes ou brodées. Ce trait rappelle évidemment l'iconostase des Grecs.

Nous avons peine à nous figurer actuellement l'éclat et la magnificence de ce genre de décoration des basiliques primitives. Les chancels en argent où brillaient les pierres fines, les ciselures déliées exécutées sur de riches métaux, les colonnes surmontées de statues, les grands voiles aux couleurs éclatantes, devaient produire un effet admirable. Le mouvement de ces belles draperies, que l'on fermait et que l'on ouvrait à certains moments solennels de l'office, devait inspirer aux fidèles un sentiment de profonde vénération pour les cérémonies saintes qui accompagnent la consécration et la consommation de nos augustes mystères. Aujourd'hui, on ne croit jamais pouvoir trop mettre à découvert l'autel et le prêtre : c'est un usage bien éloigné des coutumes antiques.

Quant aux chancels qui entouraient les tombeaux des martyrs et des confesseurs, c'étaient de simples grilles en bois ou en métal, destinées à modérer la dévotion parfois indiscrete des pèlerins. La confession des martyrs, dans les églises de Rome et de l'Italie, était toujours protégée par une balustrade, comme nous l'apprend Anastase le Bibliothécaire, ainsi que saint Grégoire de Tours qui, entre autres faits, raconte le larcin sacrilège d'un voleur qui rompit les chancels du tombeau de saint Martin pour les emporter.

A l'un des côtés de l'autel se trouvait l'*oblationarium*, ou la *prothesis*, comme on l'appela dans la suite : c'était une table destinée à recevoir les oblations des fidèles (1). Elle était recouverte de linges propres, et outre les vases sacrés et les offrandes, on y déposait tous les objets qui pouvaient servir dans le cours de l'office. L'usage de la procession des dons chez les Grecs, usage conservé dans quelques-unes de nos plus anciennes églises, comme aux églises métropolitaines de Tours et de Reims, suppose nécessairement l'emploi de la prothèse. Les détails dans lesquels entre saint Germain de Paris, dans son exposition de la messe gallicane, ne laissent pas la moindre incertitude à cet égard. Nous ignorons cependant quelle

(1) *Origin. du Christian.*, par le Dr Doellinger, tom. II, pag. 350.

était la forme et la décoration de cette espèce de table, qui a été remplacée par la crédence chez les modernes. Il en est de même de la piscine, dont nous ne retrouvons des vestiges que dans les édifices postérieurs au XI^e siècle. La purification des vases sacrés se fit constamment avec les plus grandes précautions et le plus profond respect. Les croyances catholiques exerçaient en cela leur influence comme en tout ce qui se rapporte plus ou moins directement à l'adorable sacrifice de nos autels.

Dès le IX^e siècle, divers documents font connaître l'établissement des piscines dans le voisinage de l'autel. Le pape Léon IV, dans la curieuse instruction qu'il adresse aux évêques, veut qu'il y ait près de l'autel un lieu où l'on puisse jeter l'eau qui a servi à laver les vases sacrés, et que le prêtre y trouve de l'eau et du linge blanc pour se laver les mains et se les essuyer après la communion (1). C'est le plus ancien monument historique où il soit fait mention des piscines.

Les paroles du pape Léon IV sont rapportées dans l'Épître synodale de Rathérius, évêque de Vérone, mort après le milieu du X^e siècle. Le pontifical romain de Clément VIII et d'Urbain VIII les a amplifiées dans sa grande exhortation synodale, et aujourd'hui elles constituent la règle en vigueur qui régit cette partie des rubriques (2).

Le célèbre Hincmar, archevêque de Reims au IX^e siècle, dans les instructions qu'il adresse aux prêtres de son diocèse, recommande l'établissement des piscines dans les églises et près de l'autel principal. Saint Udalric, moine de Cluny, fait mention de deux piscines, dans les anciennes constitutions de son monastère : l'une où l'on nettoyait le calice, l'autre où les sous-diacres et les autres ministres inférieurs lavaient leurs mains : toutes deux de briques ; toutes deux proches de l'autel, en sorte, néanmoins, que l'une était plus éloignée que l'autre (3). Nous compléterons l'idée que l'on doit se former de cette partie du mobilier ecclésiastique par les détails dans lesquels nous entrerons plus tard. Nous terminerons ce chapitre en donnant la description d'une nappe d'autel brodée au IX^e siècle. Cette description d'un monument peut-être unique en son genre, et assurément fort curieux, est extraite de l'histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, par

(1) « *Locus in secretario aut juxta altare sit preparatus, ubi aqua effundi possit, quando vasa abluntur, et ibi linteam nitidum cum aqua dependeat, ut ubi sacerdos manus lavet post communionem.* » (Leon. IV, papæ homil. Collect. concil., ap. Sirmoud., tom. XXI, pag. 570.)

(2) « *In sacristiis seu sacrariis, aut juxta altare majus sit locus preparatus ad infundendam aquam abluitionis corporalium et vasorum sacrorum ac manuum, postquam sacrum chrisma, aut oleum catechumenorum vel infirmorum tractaveritis. Ibiq. pendeat vas cum aqua munda, pro lavandis manibus sacerdotum et aliorum qui rem sanctam et officium divinum sunt peracturi et prope linteam mundum ad manus abstergendum.* »

(3) *Ann. archéol.*, tom. IV, pag. 88.

De la Mure (1). « Cette nappe, qui est un des plus curieux monuments de l'antiquité sacrée qui paroisse dans Lyon, y a été heureusement conservée dans le trésor de l'église de Saint-Etienne, et on l'y void encor aujourd'hui enrichie et ornée de plusieurs vers anciens dans lesquels ce que l'Eglise enseigne touchant le très-Saint-Sacrement, et les dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir, est nettement et dévotement exprimé. Ces vers sont marqués et écrits sur cette nappe en lettres d'or, et font connaître qu'elle fut donnée à saint Remy, archevêque de Lyon, par une dame nommée Berthe. Et d'ailleurs, par les documents de cette église de Saint-Etienne, on apprend que ce fut du temps de Charles, roy de Bourgogne, petit-fils du roy et empereur Louys-le-Débonnaire, et dernier fils de l'empereur Lothaire, et dont le règne commença l'an 855, que cette nappe, riche et curieuse, fut donnée et offerte par saint Remy pour ladite église, le 8 des ides de novembre, qui est le 6 dudit mois, par Berthe, appelée simplement comtesse, en latin *comitissa*, ce qui montre que ce fut Berthe d'Aquitaine, fille de Pépin de France, fils puiné dudit roy et empereur, Louys-le-Débonnaire, femme du comte Gérard, surnommé de Roossillon, appelé prince par Richard et Loup, abbé de Ferrières, anciens historiens, auxquels plusieurs gouvernements furent successivement donnés dans le royaume, et successivement celui de Lyon et pays adjacents, qui lui fut donné par les surnommés Lothaire et Charles. Cette nappe paraît encore maintenant fort belle, quoiqu'elle resente bien le vieux temps. Vénérable messire Louys Deville, cy-devant sacristain de ladite église de Saint-Etienne, et à présent sacristain et chanoine de l'église collégiale de Saint-Just et digne grand vicaire du diocèse, a eu soin d'en tirer et communiquer les vers qui y sont avec les susdites remarques, portées par les documents de ladite église, auxquelles il ajoute encor celle-cy, que cette nappe paraît être encor aujourd'hui de mesure pour l'autel de cette même église.

« En voici donc la description :

« Au milieu de cette ancienne et dévotement nappe, à l'endroit où doit être mis le corporal (corporal) lorsqu'on dit la messe, paraissent encore les traces de la figure d'un agneau qui est représenté avec ces deux lettres en bas, A et Ω (alpha et oméga), et ces deux vers autour d'un rond ou cercle qui enferme la dite figure :

.... *Agne Dei, qui crimina dira tulisti,
Tu nostri miserans cuncto absolve reatu.*

« De chaque côté de ce cercle, tout au long sur ladite nappe, sont ces deux autres vers, à savoir, celui-cy du côté droit :

Hic panis vivus celestique esca paratur;

et cet autre de l'autre côté :

Et cruor ille sacer qui Christi ex carne cucurrit

(1) *Hist. ecclés. de Lyon*, par De la Mure, 1671.

« En travers sont ces deux autres, croisant la largeur de ladite nappe, à savoir, cetuy-cy à côté du cercle :

Sumat perpetuam pro facto Bertha coronam;

et cet autre au-dessous :

Hæc cujus studio palla hæc effulgurat auro.

« Tout autour, sur les bords et extrémités de ladite nappe, sont les autres vers qui s'ensuivent, et premièrement sur le bord d'en haut sont ces trois :

Remigius præsul Christo per sæcula vivat

Exutus vitiiis culparum et tabe piatus

Hostia viva Deo sanctaque in corpore factus.

« Sur le bord du côté droit sont ces deux :

Cui Deus omnipotens quotiens hæc liba sacrabit

Concedat veniam tantoque in munere partem.

« Sur le bord d'en bas de ladite nappe sont ces trois autres :

Aique suis sanctis societ post funera mortis.

Qui cupit hoc epulum sanctumque haurire cruorem

Se prius inspicial, cordisque secreta revolvat.

« Et puis sur le bord de l'autre côté sont ces deux derniers vers, qui achèvent la suite des précédents :

Et quidquid tetrum conspexerit et maculosum

Diluat offensas omnesque relaxet et irus. »

Cette nappe ne nous est plus connue maintenant que par cette description : elle a disparu à la révolution de 1789, avec une si grande quantité d'objets dont l'archéologie déplorera la perte à jamais. En comparant le récit de saint Grégoire de Tours avec cette description et en prenant à la lettre un mot qui indique la nature du don offert par la comtesse Berthe, peut-être devrions-nous regarder cette belle étoffe comme une *pale*, et non comme une nappe d'autel proprement dite. La pale avait pour usage, comme nous l'avons montré plus haut, de recouvrir les espèces eucharistiques déposées sur l'autel, et le plus ordinairement elle était assez ample pour recouvrir l'autel en entier. Nous inclinons à adopter ce dernier sentiment, qui nous semble mieux concorder avec certains passages de nos vieux écrivains ecclésiastiques

Autels de la période romano-byzantine (XI^e et XII^e siècles).

Dès le commencement du XI^e siècle, l'architecture ecclésiastique subit des modifications nombreuses et profondes. Le changement qui exerça une influence directe sur les objets que nous étudions spécialement, fut le prolongement des nefs mineures autour de l'abside, qu'elles entourèrent complètement. Cette addition atteste dans l'art de bâtir des progrès étonnants, et dans les architectes des ressources jusqu'alors inconnues. Du moment où les collatéraux embrassèrent le chevet, on ajouta au plan géométral de la basilique primitive plusieurs chapelles accessoires; chaque chapelle eut son autel particulier, et le nombre des uns et des autres alla toujours en croissant jusqu'à ce que le plan des grandes églises eût reçu sa forme parfaite au XIV^e siècle.

Il y eut donc rapport exact entre les principales modifications architectoniques et les parties les plus importantes de l'ameublement des églises. C'est ainsi que chaque siècle apporta successivement son tribut dans la construction et la décoration de nos magnifiques édifices chrétiens. A mesure que la piété révélait à l'esprit catholique de nouveaux épanchements et de nouveaux besoins, l'art prenait un nouvel élan et produisait des œuvres nouvelles, dont beaucoup passèrent à juste titre pour des chefs-d'œuvre.

Autant que nous sommes à même d'en juger d'après les rares monuments qui ont échappé à la destruction et dont les derniers débris sont arrivés jusqu'à nous, les autels du XI^e siècle furent généralement très-simples. Ils consistaient pour la plupart en un massif de pierres sans ornements, sans système de décoration architecturale, supportant une large table consacrée. Le centre du massif était communément creux, pour recevoir un corps saint : quelquefois cependant les reliques étaient placées dans une petite cavité, au-dessous même de la table de l'autel. Cette disposition rappelle l'austérité des époques primitives : on ne s'éloigne pas de la tradition du tombeau. Mais aux jours de grande solennité, cet autel, simple jusqu'à la rudesse, était recouvert de draperies et de parements plus ou moins riches. Chaque église possédait des ornements en soie, en lin, ou en étoffes plus modestes, qui servaient à vêtir l'autel au moment où le prêtre devait y offrir l'auguste sacrifice. Une foule de prescriptions liturgiques nous font connaître cet usage et entrent dans des détails propres à expliquer clairement l'emploi des ornements mobiles.

Dans plusieurs monuments du XI^e siècle, on a découvert des autels aussi anciens que la construction de l'édifice lui-même, mais différents entre eux. Ainsi à Saint-Quinin de Vaison, l'autel central ou le maître-autel est en tombeau, tandis que, dans les chapelles latérales du nord et du sud, les deux autels sont en table : l'un est porté sur une colonne cannelée en spirale, l'autre sur un petit pilier carré. On voit encore un autre exemple de la même disposition dans l'église de Binson, près d'Epernay, qui ne date que du XII^e siècle : dans la chapelle latérale du nord, un autel en table est porté au centre par un faisceau de quatre colonnes, et sur les deux angles libres par une colonne doublée. Ne pourrait-on pas interpréter ces faits en disant que l'autel principal où se célèbre la messe est un tombeau, tandis que les autels latéraux des églises anciennes sont en table, parce qu'ils servaient de crédences ? Cette hypothèse, émise par M. Didron, est très-hasardeuse, car les faits nombreux des époques postérieures semblent la contredire ouvertement. Nous connaissons un certain nombre d'autels à colonnettes du XII^e et du XIII^e siècle, qui étaient certainement destinés à servir pour la célébration de la messe. Quoi qu'il en soit, cette observation n'en est pas moins intéressante

Nous lisons dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis un passage fort curieux, sur lequel nous nous arrêterons un instant, d'autant plus que dorénavant nous serons extrêmement sobres de citations purement historiques. « Le tombeau destiné à recevoir les reliques était de marbre noir ; il était enrichi à l'intérieur de tables d'or et recouvert en dehors de tables de bronze travaillées et dorées en or fin. Un tabernacle en bois merveilleusement ouvragé, et qui, dans des proportions réduites, offrait l'image d'une église à hautes et basses voûtes, portées sur trente piliers avec leurs bases et leurs chapiteaux, le tout incrusté d'or et revêtu de riches couleurs, recouvrait le tombeau. Devant le tombeau s'élevait un autel de porphyre gris dans l'une des faces duquel était enchâssée une table d'or du poids de quarante-deux marcs, que Suger avait fait enrichir d'hyacinthes, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de topazes, de perles fines et de toute sorte de pierres précieuses, en si grand nombre qu'à peine pouvait-on les compter. Aussi l'abbé Suger rapporte-t-il que le roi Louis le Jeune, la reine Aliénor, Thibault, comte de Champagne, les évêques et les prélats avaient tiré à l'envi les anneaux surmontés de pierres précieuses qu'ils portaient à leurs doigts, pour l'aider à décorer les tombeaux des saints martyrs. Ce ne furent pas là les seules merveilles dont Suger enrichit son église. Le maître autel était revêtu, sur la face qui regardait le chœur, d'une table d'or donnée par Charles le Chauve ; Suger fit faire trois autres tables d'or, deux pour revêtir les côtés de l'autel, et la troisième, encore plus magnifique que les autres, pour le recouvrir. Toutes ces tables étaient enrichies de pierres précieuses. Des chandeliers d'or, du poids de vingt marcs, décoraient cet autel. Enfin, aux deux côtés de ce même autel s'élevaient sur deux colonnes de porphyre les images de saint Pierre et de saint Paul en or fin de grandeur naturelle : c'était un don du roi Pépin. »

Le luxe qui régnait dans l'ameublement des grandes églises abbatiales dès le commencement du XII^e siècle, qui ressort assez bien des paroles que nous venons de reproduire et qui ressortira bien mieux encore de la description que nous donnerons bientôt du célèbre autel en or de Bâle, est propre à nous faire sentir les extrêmes qui se rencontraient dans les édifices religieux d'une même époque. Les églises des campagnes, pauvres et délaissées, avaient un modeste autel en pierre à peine revêtu de parements de toile blanche, tandis que les somptueuses églises des monastères avaient des autels d'or chargés de pierreries. Toute l'histoire des autels durant la période romano-byzantine, aux XI^e et XII^e siècles, se trouve dans ce rapprochement. Les cathédrales et les collégiales rivalisaient avec les églises conventuelles, parce qu'elles étaient desservies par un clergé riche et puissant et qu'elles recevaient de nombreux présents des rois, des princes et des seigneurs. Du reste, on

comprend les motifs toujours honorables qui guidaient dans la décoration des églises ; les mêmes principes inspiraient partout des actes généreux. Partout, chacun suivant sa fortune, on se plaisait à consacrer ce que l'on possédait de plus rare, de plus précieux, de plus splendide, pour la décoration de l'autel où la foi nous découvre l'Agneau sans tache s'immolant chaque jour pour les péchés du monde. Dans certains sanctuaires privilégiés, où Dieu manifestait sa puissance par l'entremise de saints illustres, de magnifiques témoignages de reconnaissance venaient encore ajouter aux libéralités des princes chrétiens et des populations religieuses.

Dans les documents anciens, nous trouvons quelquefois des plaintes au sujet de la trop grande somptuosité déployée dans la construction et la décoration des édifices religieux : ces plaintes venaient surtout de certains moines, pleins de ferveur et de simplicité, mais en même temps d'une austérité poussée jusqu'à l'exagération. C'est ainsi que l'annaliste du monastère de Nuyt blâme le grandeur et ce qu'il appelle le faste que déploya Sigisvinus, archevêque de Cologne, dans la reconstruction de l'église de ce monastère, vers 1091. « Les anciens moines, dit-il, avaient des habitations et des cellules humbles et obscures ; mais leurs cœurs étaient éclairés de l'amour de Dieu. Aujourd'hui on bâtit de belles églises ; on rend les cellules agréables et claires ; mais les cœurs sont obscurcis par la paresse et par le vice. »

Ces différents détails peuvent nous aider à expliquer plusieurs passages des écrivains de cette époque. Quelques auteurs parlent avec enthousiasme des merveilles produites par l'architecture dans l'édification ou la restauration des églises ; d'autres, au contraire, semblent proscrire les ornements, comme un vain étalage de luxe dans le lieu saint. On y reconnaît comme l'écho des jugements divers qui occupaient alors l'esprit des hommes, au moment même où l'art chrétien s'élançait dans une nouvelle carrière et préludait à ces œuvres sublimes qu'il créa plus tard. On y retrouve encore l'expression de l'état des choses dans la plupart des monuments anciens : la simplicité des anciens âges disparaissait pour faire place à un genre de magnificence inconnu jusqu'alors.

A la cathédrale de Spire, nous avons observé, à deux reprises différentes, dans les cryptes, des autels en pierre de forme cubique, au nombre de cinq. Ils représentent cette simplicité presque grossière dont nous parlions tout à l'heure : ce sont des blocs à peine dégrossis, sans vestiges d'ornementation sculpturale ; on n'y voit pas même de ces assemblages de moulures régulières communiquant un caractère architectural aux parties qu'elles accompagnent. Si ces autels n'étaient pas décorés de draperies aux jours de fête, ils étaient éminemment propres à rappeler la pauvreté chrétienne et la rude époque des persécutions. A la face antérieure de ces autels, on remarque une

petite ouverture carrée, où étaient jadis des reliques : dans le langage liturgique cette cavité s'appelle le *sépulcre*. La disposition de ces autels rappelle une coutume longtemps en usage dans les premières basiliques à Rome et dans les Gaules : dans le mur et par derrière l'autel, on a creusé une espèce de niche semi-circulaire ; à la partie inférieure existe un gradin, ce qui pourrait donner à croire que le célébrant avait la figure tournée vers l'assemblée en disant la messe.

Les autels de Saint-Savin, au diocèse de Poitiers, sont très-connus et plus curieux encore que ceux de Spire. Ils ont été mentionnés au siècle dernier par les Bénédictins, et dom Martenne parle des inscriptions qu'ils portent sur la tranche de la table. Plusieurs auteurs s'en sont occupés depuis et M. de Caumont assez récemment. Ces autels, également au nombre de cinq, ne se recommandent guère aux yeux de l'artiste par la perfection de la forme et par l'élégance des proportions : ce sont des masses énormes, que leur solidité rend propres à symboliser cette pensée que l'autel en pierre représente le Christ, pierre angulaire de tout l'édifice. Nous donnons à la fin du volume la figure d'un de ces autels. Quatre de ces autels ont la forme indiquée par la gravure et sont placés dans les quatre chapelles qui garnissent les bas-côtés du chœur ; le cinquième, porté d'un côté sur deux colonnes, et de l'autre engagé dans la muraille, occupe la chapelle absidale. Les inscriptions, déchiffrées par les antiquaires et assez difficiles à interpréter, sont relatives à la dédicace des autels et font connaître le nom des saints auxquels ils sont dédiés (1). Nous devons ajouter que quelques archéologues ont attribué au ix^e siècle les autels de l'église de Saint-Savin : ils appuyaient leur sentiment sur la ressemblance des caractères paléographiques des inscriptions dédicatoires dont nous venons de parler avec ceux d'une inscription funéraire, aujourd'hui détruite, mais dont on conserve un *fac-simile* aux archives de Poitiers. Cette dernière inscription était écrite au-dessus de la tombe de Dodo, abbé de Saint-Savin et mort en 853, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Passons maintenant à des autels plus ornés que ceux de Spire et de Saint-Savin. L'archéologie sacrée ne pourrait probablement par citer un monument plus important en ce genre et plus curieux que celui de Saint-Guilhem-du-Désert, à Gellone, au diocèse de Montpellier, autrefois au diocèse de Lodève. Il date du xi^e siècle et il est orné de panneaux en marbre. Nous empruntons les détails suivants à un curieux ouvrage de M. Jules Renouvier, un des plus savants et des

plus laborieux antiquaires du midi de la France (1). « Nous savons qu'en 1076, Grégoire VII, voulant rendre un hommage particulier aux reliques de saint Guilhem, alors l'objet d'une vénération universelle, leur destina un autel magnifique. Amat, évêque d'Oléron, envoyé par Grégoire dans la Gaule Narbonnaise, la Gasconne et l'Espagne, pour rétablir la discipline ecclésiastique, en fit la dédicace. Cet autel quadrangulaire est celui que l'on voit à Gellone. C'est un ouvrage qui participe à la fois de la sculpture et de la peinture et rentre dans la classe des mosaïques. Sur un large panneau de marbre blanc, deux cadres d'arabesques entourent deux figures du Christ, l'une assise, tenant un livre dans ses mains et entourée des quatre symboles évangéliques ; l'autre en croix, accompagnée des figures de Marie, de saint Jean et de deux anges. Les côtés reproduisent seulement la bordure d'arabesques. Ces figures et ces arabesques ont été sculptées en relief plat, et l'intervalle entre les reliefs est rempli de verres colorés de teintes très-foncées. Comme le relief plat ne pouvait rendre que le contour extérieur dans les figures, on a indiqué par un trait léger les détails intérieurs. Ces représentations d'un style complètement hiéatique, ne manquent pas pourtant d'une certaine grâce ; mais la beauté de l'autel résulte surtout de l'effet général que produisent ces figures blanches et mates, sur un fond coloré et poli. Il était recouvert d'une dalle de marbre noir, qui git dans une autre partie de l'église ; car, aujourd'hui méprisé, ce vieux sanctuaire des os de Guilhem reste caché à tous les yeux dans une abside latérale obscure. »

Il faut attacher à ce fait la plus haute importance, et heureusement il n'est pas isolé : nous y trouvons la solution à un difficile problème. Les antiquaires sont grandement embarrassés quand il s'agit de remplacer des autels modernes et insignifiants dans nos églises de l'époque romano-byzantine, par des autels d'un style conforme au monument lui-même. On a prétendu que les autels devaient toujours être en pierre, avec de simples ornements d'architecture, mais sans autre décoration de peinture, de sculpture ou de dorures. On avait été même jusqu'à dire que les ornements à demeure des tombeaux d'autel étaient une invention toute récente. Voilà un exemple qui démontre victorieusement le contraire. Cela nous démontre, ainsi que mille autres faits d'une autre nature, qu'en archéologie, comme en toute science d'observation, on doit toujours se tenir en garde contre les idées systématiques.

On connaît un autre autel de la même époque que le précédent et dont les dispositions remarquables corroborent puissamment la pensée que nous venons d'émettre. Il est

(1) L'inscription qui se trouve sur l'autel dont nous donnons le dessin doit se lire ainsi :

*Prepoulet in hoc altare Prudencius Marcus Clemente
papa*

*Et Laurencio archidiacono nec non Georgio
Atque Mauricio et omnium martirum.*

(1) *Monuments de quelques diocèses du bas Languedoc.* — L'autel dont il est ici question, a été dessiné par M. Laurent et le dessin en a été publié dans le livre de M. J. Renouvier.

plus orné encore que celui de Gellone et se trouve dans l'église d'Ayenas, près de Mâcon. Le centre offre l'image du Christ; les douze apôtres sont figurés en bas-relief sur deux lignes à côté de leur divin maître. Cette ordonnance est comme un souvenir de la décoration des sarcophages chrétiens des Catacombes.

Il serait absolument inutile de travailler à dresser ici l'inventaire exact des autels du XI^e siècle découverts par les archéologues et dont on trouve la description dans divers recueils. Nous préférons appeler l'attention sur quelques autels portatifs de ce même XI^e siècle, et arriver ensuite promptement à parler des autels du XII^e siècle.

M. Charles Heideloff, architecte à Nuremberg, a publié le dessin d'un autel portatif très-intéressant par sa décoration symbolique. Le fond du cadre en cuivre doré est couvert d'imbrications. Sur ce fond jouent des arabesques élégantes, au milieu desquelles les quatre fleuves du paradis, Phison, Géon, Tigre, Euphrate, jeunes gens imberbes, à demi-nus, répandent l'onde de leur urne à long col. Dans l'intervalle, des anges ailés et vêtus sont debout; ils alternent avec des séraphins ocellés, vêtus de six ailes et portés sur les roues ailées décrites par le prophète. Les personnes auxquelles l'Écriture sainte est familière ont compris la triple allégorie. On a là une image de ce paradis où coulaient l'Euphrate et les fleuves ses rivaux, où fleurissait la plus riche végétation, séjour défendu à la race d'Adam après sa chute, et confié à la garde des anges. C'est là cette pierre d'où jaillissent les eaux de cette vie éternelle que figurait le paradis terrestre, et à laquelle il a prêté son nom. Cette pierre était le Christ. De là coulent ces eaux fécondes qui désaltèrent éternellement. C'est une allusion au sacrifice eucharistique, où le Seigneur abreuve lui-même les âmes qui ont soif de la justice. Pour trouver le sens de ces représentations, il suffit de rapprocher quelques textes bien connus. On aurait donc pu graver sur cet autel les vers qui servaient d'inscription à une Bible d'Ada, sœur de Charlemagne :

*Hic lapis est vitæ, paradisi et quattuor amnes
Clas a salutiferi pendunt miracula Christi.*

Ou bien ces vers de saint Paulin, évêque de Nole :

*Potram superstat ipse petra Ecclesie
De qua sonori quatuor fontes meant
Evangelistæ viva Christi flumina (1).*

Nous ne saurions partager l'avis de M. Heideloff, dit M. l'abbé Texier, auquel nous avons emprunté les lignes précédentes. Il voit dans cet autel une œuvre contemporaine de Charlemagne; l'ornementation, le style des figures, la forme des caractères, ne nous permettent pas de lui assigner une date antérieure au XI^e siècle.

Le trésor de l'église de Conques possède un autel portatif en porphyre. C'est une

(1) S. Paulin., *Op.*, pag. 150, edit. Rosweid.

plaque de porphyre rouge, carrée, enchâssée dans un cadre d'argent niellé, estampé d'ornements. Sur la tranche de cette plaque on voit gravés et niellés avec beaucoup de soin et d'adresse dix-huit petits bustes représentant le Christ, la Vierge, sainte Foy, patronne de l'église, sainte Cécile, saint Capraise, saint Vincent et les douze apôtres. L'inscription, également niellée, donne la date précise de l'exécution de ce curieux travail, qui eut lieu aux calendes de juillet 1106 (1).

Les croisades, prêchées à la fin du XI^e siècle et remplissant les deux siècles suivants, donnèrent lieu à l'emploi très-fréquent des autels portatifs. Beaucoup d'évêques et d'ecclésiastiques, appartenant à tous les degrés de la hiérarchie, prirent part à ces saintes expéditions, et, pour satisfaire à la dévotion générale ou à leur piété particulière, ils emportèrent des autels itinéraires, dont les chroniques du temps font souvent mention.

Durant la dernière partie de la période romano-byzantine, les autels furent encore quelquefois très-simples, mais communément ils furent plus ornés qu'au XI^e siècle. Ici d'ailleurs, comme précédemment, nous rencontrons la même variété, due sans doute à des causes identiques. Cependant l'architecture ayant fait d'immenses progrès sous le rapport de l'ornementation, on appliqua les mille ornements, feuillages, bandelettes perlées, entrelacs gracieux, broderies fines, festons élégants, formes de fantaisie, moulures variées et nombreuses, à la décoration du tombeau en pierre de l'autel principal et des autels secondaires. L'autel de Saint-Germer, dont nous donnons plus bas la description, est un des plus curieux spécimens en ce genre.

A l'église de Sainte-Marthe, à Tarascon, en descendant l'escalier qui mène à la chapelle du crucifix, puis à la crypte, on trouve un autel fort ancien et très-intéressant apporté d'ailleurs et provenant d'une église des environs. Cet autel, si curieux au point de vue archéologique, est d'une exécution négligée sous le rapport de l'art. Il mérite toutefois d'être signalé dans l'histoire comme un document instructif. La table carrée qui a 48 centimètres environ sur chaque face, repose sur cinq colonnes, dont une correspond au centre, et les autres aux angles. La partie antérieure de la table, les chapiteaux des colonnes de face, la partie antérieure du socle

(1) Voici cette inscription curieuse :

*Anno ab incarnatione Domini millesimo : c
sexto. K^l. julii domnus Poncius Barbastrensis
episcopus et sancte Fidis virginis monachus
Hoc altare Begonis abbatis dedicavit
et de XPI et sepulcro ejus multisque
alias sanctus reliquias hic reposuit.*

On remarquera que la croix qui précède le mot *Christi* écrit en abrégé et en grec, remplace le mot *cruce*. M. Mérimée, dans son ouvrage intitulé : *Notes d'un voyage en Auvergne*, en rapportant cette inscription, a omis cette croix sans laquelle le sens est intelligible.

portent des croix grecques. Il est à remarquer que tout a été taillé dans le même bloc de pierre calcaire. C'est donc, malgré les colonnes, un autel monolithe, dans la construction duquel on a tenu à faire l'application des traditions de l'autel en forme de table. La hauteur est d'environ un mètre 10 centim. Au centre de la table est une cavité carrée de onze centimèt., qui a renfermé des reliques. Cet autel doit être rapporté aux premiers temps du XII^e siècle (1).

Dans la même église de Sainte-Marthe, consacrée en 1197, on voit un bas-relief d'une exécution assez barbare, indiquant la cérémonie de la dédicace de l'église, par la consécration de l'autel majeur. Sur le premier plan est dressée une table d'autel portée sur quatre petites colonnes. Les évêques consécrateurs sont assis aux extrémités. Ils tiennent la crosse d'une main, et de l'autre ils font les onctions sur l'autel; au milieu s'élève la croix, aux côtés de laquelle sont deux vases remplis des huiles bénites, destinées aux onctions. Ces évêques portent de petites mitres fort basses et dont les cornes ou pointes correspondent aux épaules des prélats, selon l'usage alors adopté dans plusieurs diocèses de Provence. Le bas-relief et l'inscription sont gravés sur une table de marbre (2).

Nous parlions tout à l'heure d'un autel monolithe à Tarascon; on en connaît un autre plus intéressant encore, dont on voit la figure et la description dans le tome VI du *Cours d'antiquités nationales* de M. de Caumont. Il présente une forme très-singulière et se trouvait primitivement placé dans une église circulaire du XII^e siècle. Cet autel, haut de 83 centimètres et large de 90, est semi-circulaire. Il devait être adossé à un mur, mais sans y être incrusté, de sorte qu'il pouvait aisément être déplacé. La table semi-circulaire repose sur trois colonnettes; elle est légèrement creusée en dessus, et offre un demi-cercle orné de six lobes; les trois supports s'appuient sur une table arrondie comme la première. Ce qu'il y a de remarquable dans cet autel, c'est qu'il est d'un seul morceau, en marbre: la table et les colonnes ont été taillées dans un même bloc, qui provient, selon toutes les apparences, des constructions antiques de Vienne. Les chapiteaux des colonnettes, ajoute M. de Caumont, si bon juge en cette matière, me font croire que ce petit monument est de même temps que l'église dans laquelle il était originellement placé.

(1) *Bullet., Monum.*, tom. XI, pag. 102.

(2) L'inscription doit se lire ainsi :

*Mille ducentis
transactis minus at tribus an
nis Imbertus presul, Rostagno
presule secum in prima
junii consecrat ecclesiam.*

C'est-à-dire mil deux cents moins trois (1197) ans s'étant écoulés (depuis l'Incarnation) le prélat Imbert, accompagné du prélat Rostang, le 1^{er} juin, consacre cette église. (*Monum. de Sainte-Marthe*, pag. 84 et suiv.)

Mais l'autel de Saint-Germer, au diocèse de Beauvais, est l'un des plus importants qui nous soient restés du XII^e siècle. M. Bœsvald en a donné une magnifique gravure dans les *Annales archéologiques* dirigées par M. Didron, et plusieurs antiquaires en ont donné la description. Cet autel, en carré long et en forme de tombeau, a les dimensions suivantes: hauteur, 1 mètre 24 centimètres; longueur, 1 mètre 72 centimètres; largeur, 80 centimètres.

La décoration de l'autel de l'église de Saint-Germer consiste en quatre arcs à plein cintre, reposant sur quatre colonnettes régulièrement espacées. Ces colonnettes ont une base presque attique, avec un tore aplati, muni d'appendices au lieu de plinthe; le fût en est court et les chapiteaux sont ornés de volutes épaisses, comme on en sculptait si souvent au XII^e siècle. Le bandeau, qui s'appuie sur le tailloir du chapiteau, se prolonge tout autour du monument, en suivant les ressauts et les enfoncements: il est ponctué. Les archivolttes des arcades sont ornées d'espèces de pointes de diamants en creux; elles sont séparées les unes des autres par deux feuilles dont les divisions ressemblent un peu à la moitié d'une palmette antique. Au-dessous des arceaux, le tympan est recouvert entièrement d'une feuille polylobée largement épanouie. Enfin la table repose sur des moulures vigoureusement profilées. Les flancs de l'autel sont ornés de deux arcs semblables à ceux de la face antérieure et appuyés sur trois colonnettes. L'autel de Saint-Germer, dont les détails ne sont pas traités avec délicatesse, produit cependant beaucoup d'effet par l'ensemble de la composition. Le système général d'ornementation permet à l'œil de saisir à distance, sans la moindre confusion, les motifs adoptés par l'artiste. Les saillies et les creux, par le jeu prononcé de la lumière et des ombres, rendent toutes les formes apparentes. Il est rare de rencontrer une composition architecturale à la fois aussi sévère et aussi élégante. Le XII^e siècle y a fortement imprimé son cachet, si distinct dans toutes les œuvres de la phase transitionnelle, où les qualités essentielles de la solidité sont tempérées par un heureux mélange d'ornements variés et gracieux.

Nous pourrions décrire quelques autres autels semblables ou analogues à celui de Saint-Germer. Nous croyons que celui-ci suffit pour prouver la justesse d'une pensée que nous avons émise fréquemment et sur laquelle nous aurons à revenir souvent encore: c'est que le XII^e siècle, comme le siècle précédent, construisit des autels à décoration sculpturale permanente. Durant la période de transition, on avait adopté dans de grands édifices un système bien caractérisé, aussi éloigné des lourds autels de Spire et de Saint-Savin, que le style de cette belle époque diffère de celui des premiers temps de la rénovation au XI^e siècle. Ne l'oublions pas cependant, ce système ne fut pas exclusif. A côté des autels en tombeau, dont la décoration était fixe et adhérente à la construction mé-

me, il y en avait d'autres dont la décoration était essentiellement mobile et variable. Ces faits ont une valeur très-significative : nous tenons à les bien constater.

Les traditions du siècle de Constantin et de celui de Charlemagne, relativement à la décoration des autels avec des tables d'or ou d'autres métaux émaillés et artistement travaillés, ne se perdirent pas durant la période romano-byzantine : elles reçurent même une nouvelle consécration par l'élan qui se manifesta presque universellement dans chaque branche des beaux-arts. Dans les diverses contrées de l'Europe chrétienne, on possède des monuments de ce genre, ou au moins des documents historiques propres à donner quelque idée des richesses du passé.

D'après les recherches du savant Sulpice Boissérée, dont on doit nécessairement invoquer le nom dans les questions d'archéologie germanique, il subsiste encore en Allemagne trois autels en métal ornés d'émaux. Le premier provient de l'église de Lendesdorf, près d'Andernach, et se trouve entre les mains de la famille Finck, à Coblenz. L'autre est conservé à Cologne, dans la collection Wallraf. Le devant d'autel de Lendesdorf, d'après M. Boissérée, ressemble en tout point à celui de l'église collégiale de Combourg, près de la ville de Hall, qu'il a figuré dans un de ses ouvrages. Dans ce dernier, le Christ occupe le milieu du tableau, entouré d'un encadrement elliptique émaillé, la main droite levée pour bénir, et la gauche appuyée sur un livre; le nimbe en émail bleu, semé de petits fleurons en émail rouge, est surhaussé et tend à prendre la forme d'un ovale; la croix en est richement ornée de pierreries. Les apôtres sont disposés sur deux rangs, séparés par des pilastres élégamment émaillés, où les couleurs bleue, rouge, verte, jaune et blanche, sont habilement distribuées. Une inscription est placée autour de l'autel; elle se rapporte à la vie des apôtres; une autre suit les contours du cadre elliptique qui environne le Christ; enfin les apôtres ont leur nom inscrit près de la tête, de manière que la ligne se trouve coupée en deux par le nimbe. Au devant d'autel conservé à Cologne, il n'y a que les colonnes et les arceaux formant des compartiments, qui soient en métal émaillé; les figures des saints sont dessinées avec la plus grande simplicité au moyen d'un trait noir sur fond d'or.

L'autel de Bâle, actuellement entre les mains d'un antiquaire, est un des monuments les plus somptueux de ce genre : on y admire la plus rare perfection de travail unie à la richesse de la matière. Ce magnifique autel, devenu la propriété de M. le colonel Theubet, servait à décorer le maître autel de la cathédrale de Bâle aux jours de fêtes solennelles. Ce devant d'autel tout en or, pèse au moins 25 marcs; il a trois pieds et huit pouces de hauteur, sur cinq pieds six pouces de largeur.

En voici la description sommaire que la gravure rendra plus intelligible. (Voir à la fin du volume.)

La planche d'or travaillée au repoussé est appliquée sur un fond de bois de cèdre de 3 pouces d'épaisseur, selon les dispositions suivantes. A la partie supérieure règne une espèce de corniche qui soutient la table; elle est ornée de nombreux enroulements de feuillages au milieu desquels on aperçoit quelques figures d'animaux; elle s'appuie sur une sorte d'architrave ou de plate-bande sur laquelle on lit un vers latin. La face antérieure est encadrée de deux bandes de rinceaux et d'arabesques; au centre on voit cinq figures en relief, de 22 pouces d'élévation, qui représentent Notre-Seigneur, les trois archanges Michel, Gabriel et Raphaël. Ces statuettes sont placées sous des arcades en plein-cintre, dont l'archivolte indique, au moyen d'une inscription, le nom de chacun des personnages. Les arcs reposent sur des colonnettes annelées, dont le chapiteau est composé de végétations fantastiques et dont la base est formée de moulures semblables à celles de la base attique, sauf quelques modifications. La figure du centre représente le Rédempteur, la tête entourée du nimbe crucifère, bénissant à la manière latine, de la main droite, et tenant de l'autre main un globe sur lequel on aperçoit le Christe (XP) et les lettres A et Ω (alpha et oméga). Les vêtements sont amples, bien drapés, rattachés par une ceinture, avec un manteau à grands plis : les détails accusent ouvertement le style byzantin. Les pieds sont nus; à côté, on voit prosternés dix personnages très-petits, représentant Henri II, empereur d'Allemagne, et Cunégonde, sa femme. Autour du cintre de l'arcade qui surmonte la tête, on lit les mots suivants : *Rex regum et Dominus dominantium*. A la droite du Sauveur sont saint Michel et saint Benoît, à la gauche saint Gabriel et saint Raphaël. Les archanges et le saint patriarche des moines de l'Occident ont la tête entourée du nimbe en bouclier arrondi, orné de pierreries. Les anges sont revêtus de longues robes flottantes, tenant en main un bâton de voyage : saint Michel porte un globe sur lequel on distingue une croix. Toutes ces représentations sont pleines de symbolisme. Saint Michel porte le signe de la rédemption humaine, sans doute comme un emblème de sa victoire sur Lucifer et sur les mauvais anges. D'après le sentiment de plusieurs d'entre les saints Pères, les anges rebelles ont refusé de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû dans la personne adorable de Jésus-Christ, qui réunit en elle la nature divine et la nature humaine. C'était donc par la vertu mystérieuse de la croix que l'archange Michel devait triompher des puissances célestes que leur crime transformait en anges de ténèbres. Les deux autres portent à la main le bâton du voyageur, parce qu'ils furent envoyés en mission sur la terre, l'un pour guider le jeune Tobie, l'autre pour annoncer à la sainte Vierge l'admirable prodige de l'incarnation du Fils de Dieu. Les trois anges ont les pieds nus, tandis que saint Benoît a les pieds chaussés. En iconographie, cette

circonstance n'est pas indifférente; elle a même une signification très-belle. Le Sauveur, les apôtres et les envoyés célestes sont représentés les pieds nus : c'est un signe de sainteté privilégiée. Saint Benoît, vêtu de l'habit de moine, la tête couverte, tient d'une main la crosse abbatiale et de l'autre un livre fermé, sans doute le livre de ses constitutions. Sur un fond d'arabesques élégamment disposées au-dessus des arceaux, se dessinent quatre médaillons, pareillement en relief, et représentant sous une forme humaine, par une ingénieuse allégorie, les quatre vertus cardinales, la Prudence, la Justice, la Modération ou la Tempérance, et la Force ou le Courage. L'artiste a choisi pour encadrement un jeu d'arabesques emprunté au règne animal et au règne végétal, et dans la composition duquel il semble avoir voulu réaliser cette pensée biblique : *Toute créature loue le Seigneur Dieu*. Sur la ligne supérieure du soubassement on lit encore un vers latin. Enfin les parties inférieures sont semblables de dessin et d'ornementation aux parties du sommet.

Les deux vers latins dont nous avons déjà parlé,

*Quis sicut Hel fortis medicus soter benedictus
Prospice terrigenas clemens mediator usias.*

ont donné naissance à plusieurs interprétations. Un passage de Guillaume Durand, dans son *Rational des divins offices*, pouvait facilement mettre sur la voie. « Quelques-uns des archanges ont un nom particulier, qui désigne par sa signification ce qu'ils ont fait d'après les ordres de Dieu. — Le mot hébreu Gabriel se traduit en latin par *Force de Dieu*. Lorsque la puissance ou la force de Dieu se manifeste, Gabriel est envoyé. C'est lui qui annonça la naissance du Christ qui vainquit le démon et qui dans l'humilité vient combattre les puissances de l'air. — Le nom hébreu Michael, Michel, signifie *Quis ut Deus, qui est comme Dieu*. Lors donc que quelque chose de merveilleux s'opère dans le monde, cet archange est envoyé, et son nom lui vient de l'œuvre elle-même, parce que ce que Dieu fait est au-dessus de toute puissance humaine : c'est pourquoi il fut envoyé en Egypte pour frapper le pays des sept plaies mémorables. Quelques-uns cependant ont dit que Michel était le nom d'un ange. — Raphaël signifie *guérison ou médecine de Dieu*. En effet, quand il est question de guérir ou de procurer des remèdes, c'est l'archange Raphaël qui est envoyé : aussi fut-il envoyé à Tobie pour le guérir de son aveuglement (1). »

(1) « Quidam autem archangelorum privatis nominibus appellantur, ut per vocabula ipsa in opere suo quid valeant designetur. — Gabriel namque hebraice interpretatur latine *Fortitudo Dei*. Ubi enim ipsa potentia divina vel fortitudo manifestatur, Gabriel mittitur. Unde ipse annuntiavit Christum nasciturum qui diabolum devicit et humiliter ad debellandas aereas potestates venit. — Michael interpretatur *Quis ut Deus*. Quando enim aliquod miræ virtutis in mundo fit, hic archangelus mittitur, et ex ipso opere nomen est ei, quia nemo potest facere quod facere po-

Avec ces explications préliminaires, en lisant la légende curieuse qui fait connaître l'origine de ce monument, on comprendra le sens des inscriptions et de la composition générale. Voici cette légende historique. Henri II, empereur d'Allemagne, était attaqué de la pierre, et la médecine avait en vain essayé de le guérir. Dans cette extrémité, il implora l'intercession de saint Benoît, lui promettant de consacrer par un monument splendide la mémoire de sa guérison. Sa prière fut entendue, et pendant la nuit le saint vint déposer dans la main du prince la cause de ses souffrances. Fidèle à son vœu, l'empereur dédia à son céleste médecin la table d'autel en or fin que nous venons de faire connaître et qui fut confiée aux soins du clergé de la cathédrale de Bâle, dans la première moitié du XI^e siècle.

Le premier vers,

Quis sicut Hel fortis, medicus, soter, benedictus,
renferme les noms, dans un ordre nécessité par la mesure du vers, du Sauveur, des trois archanges et de saint Benoît, personnages représentés au milieu des cinq arceaux de la face antérieure (1).

Le second vers,

Prospice terrigenas, mediator clemens, usias.

se traduit ainsi : « Abaissez vos regards, médiateur clément, sur les natures terrestres. » Telle est l'interprétation de M. l'abbé Cousseau, de Poitiers. M. l'abbé Crosnier, de Nevers, propose un autre système d'interprétation; mais quelque ingénieux qu'il soit, il n'est guère admissible (2).

Il résulte d'un document historique cité par M. le colonel Theubet, dans sa Notice sur l'autel de Bâle, que ce magnifique pavement ne servait qu'à certaines fêtes, et seu-

test Deus. Unde ipse missus est in Ægyptum ad immit-tendas illas plagas famosas. Quidam tamen dixerunt quod Michael est nomen unius angeli. — Raphael interpretatur *Curatio vel medicus Dei*. Ubiunque enim medicandi vel curandi opus necessarium est, Raphael archangelus mittitur. Unde ad Tobiam missus est ut eum a cæcitate liberaret. » (Guill. Durand., *Ration. div. off.*, de *Præfatione*.)

(1) Le mot *Hel, El*, en hébreu, signifie *Dieu*. *Quis ut Hel* est la même chose que *Quis ut Deus*, nom de l'ange Gabriel.

(2) « Un *ex-voto* est tout à la fois un acte de reconnaissance et un monument qui conserve le souvenir du bienfait; il est donc naturel de trouver sur le retable saint Benoît, auteur du bienfait. Mais il faut que les siècles à venir sachent que ce bienfait fut une guérison miraculeuse : il faut donc parler de la maladie. C'est en effet ce qui est exprimé dans le second vers du distique. *Usia*, d'après Ducange, est le nom d'une maladie : *Grammatici usiam, quasi ab urendo, vocant*. C'est peut-être un mot générique convenant à toutes les maladies qui font éprouver un sentiment de brûlure, une douleur cuisante. Or, quelle maladie plus cruelle, quelle douleur plus cuisante que celle de la pierre? Ce mot vient donc ici tout naturellement. Le prince guéri fait des vœux pour le soulagement de ceux qui sont atteints de maladies aussi cruelles. La traduction du second vers serait : « Médiateur clément, jetez un regard bienveillant sur les douleurs cuisantes des mortels. » (M. l'abbé Crosnier, *Ann. ar. h.*)

lement pour la décoration du maître-autel de la cathédrale (1).

Tout concourt donc à donner un haut intérêt à l'autel de Bâle. Le travail est d'une perfection surprenante : on a obtenu au moyen du repoussé un relief considérable pour tous les détails, et l'on a la preuve de la grande habileté de l'artiste auquel on doit ce chef-d'œuvre. D'autres églises possédaient des retables du même genre, moins la richesse de la matière : les érudits savent que certaines vieilles chroniques font mention d'autels en cuivre émaillé. Les retables en métal forment donc un parement d'autel parfaitement en harmonie avec l'état des arts au moyen âge et l'idée que se formaient les artistes du temps de la décoration des autels principaux. L'orfèvrerie consacrait toutes ses ressources et les matières les plus précieuses à l'embellissement de l'autel. Pourquoi, hélas ! sommes-nous aujourd'hui dans l'impuissance, non-seulement de renouveler ces merveilles, mais encore d'en faire exactement l'histoire à l'aide des monuments eux-mêmes ? L'archéologie religieuse a fait des pertes immenses dans les diverses branches qui en constituent le domaine, mais peut-être n'en a-t-elle pas fait de plus nombreuses et de plus sensibles que dans les objets précieux qui forment le mobilier des églises ? L'appât des richesses a stimulé encore l'ardeur déplorable des vandales dont les atteintes ont tant déshonoré nos monuments religieux.

Ainsi, comme on a pu s'en convaincre, les autels en pierre et en métal sont également intéressants pour l'art et pour la science. Le génie artistique y a épuisé ses trésors. Dans le rapprochement entre les monuments d'architecture et les parties accessoires destinées à orner ou à meubler ces mêmes monuments, on découvre une preuve nouvelle de la marche progressive et parallèle de toutes les branches de l'art ecclésiastique au moyen âge. Et ce qui n'est pas moins curieux pour l'observateur, c'est que chaque branche de l'art a ses procédés particuliers entièrement distincts : on y remarque une physionomie commune, avec des caractères spéciaux. C'est cette observation, fondée sur des faits nombreux, qui embarrasse actuellement les architectes habiles chargés de la restauration de nos vieux édifices ; ils craignent toujours, et avec raison, d'appliquer aux œuvres de menuiserie, d'orfèvrerie, de décoration, des principes exclusivement réservés aux compositions architecturales.

On pourrait encore tirer quelque lumière des monuments secondaires où sont figurés des autels. Nous n'en ferons pas usage,

(1) « *Ordinatum est per capitulum quod aurea tabula in subsequentibus festis ad summum altare non aliter.* » M. de Caumont, dans la 6^e partie de son *Cours d'antiquités monumentales*, a analysé la notice de M. le colonel Theubet. Dans le partage des fonds d'église qui a été fait en 1854 entre la ville et la campagne de Bâle, l'autel en or est échue à la campagne, et le gouvernement du canton en a ordonné la vente.

parce que les faits que nous avons signalés suffisent au but que nous nous sommes proposé d'atteindre. Ces détails, quelque curieux qu'ils soient, exigeraient une interprétation qui nous entraînerait trop loin. Nous nous contentons de donner le dessin d'un fragment de la célèbre chasse de Mozat. Ce reliquaire intéressant, véritable type des œuvres d'orfèvrerie à cette époque, a été fidèlement dessiné et représenté sous tous les aspects dans l'ouvrage de M. Mallay, intitulé : *Les églises romanes et romano-byzantines de l'Auvergne*. On y voit un autel couvert de draperies et orné d'une croix et de deux chandeliers ; au-dessus est une lampe suspendue.

Durant la période romano-byzantine, on ne connaissait pas l'usage des contre-retables, qui jouèrent plus tard un si grand rôle dans la décoration des autels. Le tombeau ou la table n'était point encombré d'ornements accessoires, comme cela eut lieu fréquemment dans des temps plus rapprochés de nous : c'est encore le règne de la simplicité des premiers âges chrétiens. Sur l'autel on plaçait uniquement les offrandes qui devaient servir à la confection de l'Eucharistie, et le saint livre des *Évangiles* qui renferme la parole de Dieu. En certaines églises et à des époques diverses, on établit près de l'autel deux tabernacles en forme d'armoire ou de *sacrarium*, destinés à recevoir la réserve eucharistique et le livre des *Évangiles*, auquel on témoignait un respect presque égal à celui que nous devons au sacrement de l'autel, d'après cette belle parole si connue dans la langue ecclésiastique : *Verbum Dei, sicut corpus Christi*.

Aux 11^e et 12^e siècles, on plaça la réserve eucharistique dans des tours ou colombes semblables à celles que nous avons décrites à l'époque précédente : c'est à peine si l'on pourrait citer quelques exceptions à cette règle, ou quelques modifications aux formes précédemment consacrées. Les mêmes usages demeurèrent constamment en vigueur. Nous pourrions apporter un grand nombre de témoignages pour confirmer cette assertion : on en trouve un grand nombre dans les documents historiques contemporains, et les Bénédictins en ont recueilli une grande quantité dans leurs savants ouvrages sur la liturgie. Nous citerons un seul fait relatif à l'Angleterre et qui prouve que cet usage était commun à la plupart des pays de la chrétienté. Matthieu Paris raconte qu'en 1140 Étienne, roi d'Angleterre, avant d'assiéger la ville de Lincoln, voulut entendre la messe, et que pendant la célébration du saint sacrifice, le lien qui retenait la colombe où était enfermée l'Eucharistie suspendue au-dessus de l'autel vint à se rompre, ce que le roi regarda comme un fâcheux présage (1).

Nous donnons une gravure représentant une colombe eucharistique de la fin du 12^e siècle, provenant de l'église de Raincheval, au diocèse d'Amiens.

(1) *Matthæi Paris., Angl. Hist. maj. in Stephan., pag. 75.*

On ignorait non-seulement l'emploi des contre-retables au XI^e et au XII^e siècle, mais encore celui des gradins sur la table de l'autel. Le tabernacle accompagné de ses gradins, comme nous le voyons aujourd'hui dans toutes nos églises et sur tous les autels, est une innovation qui n'est pas antérieure au XVI^e siècle : nous y reviendrons longuement plus bas. A l'époque romano-byzantine, la croix et les chandeliers étaient posés sur la table elle-même, ainsi qu'on le voit dans la figure de la châsse de Moïse. Mais quelle était la forme des chandeliers durant cette période ? Les croix offraient-elles l'image du crucifix, comme celles que nous plaçons aujourd'hui sur l'autel ? Questions difficiles à résoudre, auxquelles nous répondrons brièvement.

Si nous n'étions pas retenus par les limites étroites dans lesquelles nous nous sommes enfermé, nous aimerions à faire l'histoire des représentations diverses de la croix de Notre-Seigneur, des formes diverses qu'on lui a attribuées, de la place qu'on lui a donnée dans les édifices religieux, en y rattachant plusieurs traits accessoires, aussi intéressants pour la piété du chrétien que curieux pour la science de l'archéologue. Molanus, dans son traité des saintes images, en a esquissé légèrement quelques traits : nous nous contenterons d'en analyser les chapitres les plus importants, afin de ne pas trop nous éloigner de notre sujet.

Dès le temps de la prédication apostolique, les chrétiens manifestent une vénération profonde pour le signe de la croix, ainsi qu'il est surabondamment prouvé par le témoignage des premiers écrivains ecclésiastiques et par les monuments. Rufin, Sozomène, saint Jérôme, Lactance, saint Ambroise, saint Augustin et beaucoup d'autres saints Pères dont il serait superflu de citer les noms, entrent à ce sujet dans des détails pleins d'intérêt. Saint Jean Chrysostome parle de la croix avec cette éloquence vive et entraînant qui se retrouve dans toutes ses paroles.

En comparant entre eux les différents passages extraits de leurs écrits, on hésite pour savoir si la croix était communément ornée de l'image du crucifix. Certains antiquaires, suivant l'impression produite en eux par quelques textes particuliers, soutiennent que, pendant les dix premiers siècles de l'Eglise on ne voyait pas de crucifix, mais seulement des croix ; d'autres, au contraire, admettent que la coutume de représenter le Christ en croix s'est toujours conservée dans l'Eglise sans nulle interruption. Les premiers apportent à l'appui de leur opinion une observation d'une haute valeur, c'est que, dans les monuments les plus anciens de l'antiquité ecclésiastique, on ne voit jamais de crucifix. Les autres apportent en faveur de leur sentiment des textes si clairs et si précis, qu'on ne peut résister à leur autorité. Nous admettons pleinement le sentiment des derniers, qui s'accorde mieux avec l'esprit de l'Eglise et qui relie ensemble tous les faits dans les mêmes traditions générales.

La croix fut représentée sur de nombreuses médailles en or, en argent et en bronze, à l'effigie de Constantin le Grand (1). Dans les sculptures et les peintures des Catacombes de Rome, on voit assez souvent la figure de la croix ; quelquefois elle est ornée et enrichie de pierres précieuses ; elle est même parfois couverte de fleurs et perdue, pour ainsi dire, au milieu d'une décoration luxuriante ; jamais elle ne porte de crucifix (2).

Un des plus anciens auteurs qui parle d'une image du crucifix dans une église est Lactance, si toutefois il est l'auteur des vers sur la passion du Sauveur (3), qui lui ont été longtemps attribués. Voici ses paroles remarquables :

*Quisquis adeo, medii me subis in limina templi,
Siste parum, insontemque tuo pro crimine passum
Respice me, me conde animo, me in pectore serva.*

Elles supposent évidemment la coutume de placer un crucifix au milieu de l'église, comme cela se pratiqua pendant toute la durée du moyen âge. C'est ainsi qu'elles sont interprétées par les historiens ecclésiastiques et les auteurs liturgistes. Saint Ambroise, cependant, dans un de ses discours, compare la croix à un mât de navire, en disant qu'à son ombre les chrétiens n'ont rien à craindre du naufrage du siècle. Le saint évêque de Milan parle uniquement de la croix, sans donner à entendre qu'elle fût ornée de l'image du crucifix. Au VI^e siècle, suivant le rapport du vénérable Bède, le moine saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, et ses compagnons, avaient coutume de porter devant eux, comme un étendard sacré, une croix d'argent avec un tableau sur lequel était peinte la figure de Notre-Seigneur. Dans ce même VI^e siècle, saint Grégoire de Tours rapporte un fait bien connu des savants, qui prouve évidemment que dans certaines églises on représentait Jésus-Christ en croix (4). De ces divers passages on pourrait tout au plus conclure que l'image du crucifix n'était pas constamment représentée sur la croix ; mais qu'il y a loin de cette conclusion aux prétentions de nos adversaires !

Quelle était la forme véritable de la croix ? Le sentiment le plus probable est celui de saint Thomas d'Aquin, appuyé sur certains passages de Lucien et de Tertullien : il pense que la croix ressemblait à la lettre T *Thau*,

(1) « Supersunt hodieum ærea, argentea, aurea Constantini numismata, in quibus expressa Christi crux. » Voy. (Baronius *ad ann.* 325, n. 206.)

(2) Les très-rare exceptions que l'on pourrait citer à l'encontre de cette assertion peuvent être attribuées à une époque postérieure à l'ère des persécutions et au temps où l'on ornait les Catacombes de sculptures et de peintures. Les traits faisant allusion au supplice des martyrs ne s'y rencontrent jamais. Dans une savante dissertation sur cette matière, M. Raoul Rochette démontre péremptoirement que certaines images de ce genre ont été introduites dans les souterrains sacrés à une époque qui n'est pas antérieure au IX^e siècle.

(3) S'il en faut croire la critique moderne, Lactance ne serait point l'auteur du poème sur la Passion du Sauveur.

(4) *Gregor. Turon.*

et à ce que les héraldistes appellent aujourd'hui *croix potencée*. Le passage suivant de saint Jérôme ne laisse pas subsister la moindre incertitude : « Dans les anciennes lettres des Hébreux, dit-il en son commentaire sur le chapitre ix d'Ezéchiel, dont se servent encore aujourd'hui les Samaritains, la dernière lettre *Thau* ressemble à la croix qui est peinte sur le front des chrétiens et dont ils font fréquemment le signe avec la main (1). »

Mais plusieurs passages de saint Augustin combattent cette opinion et supposent évidemment que la croix avait quatre branches, selon la forme usitée de nos jours. Saint Grégoire de Nysse, saint Jean Damascène, saint Isidore de Séville, s'expriment de la même manière. Ce dernier dit expressément que la croix du Sauveur ressemblait à la lettre *Thau*, à laquelle on devait ajouter une partie supérieure, au-dessus de la ligne transversale (2).

Dans cette divergence d'opinions, il serait difficile de se prononcer dogmatiquement pour l'un ou l'autre parti. Nous inclinons fortement vers le sentiment adopté par saint Thomas, parce qu'il s'accorde mieux avec le témoignage des auteurs profanes qui parlent de la croix, comme instrument de supplice pour les esclaves et ceux qui n'étaient pas citoyens romains. Or, rien ne porte à croire que les Juifs, en préparant la croix de Jésus-Christ, s'écartèrent de la forme généralement adoptée par les Romains. On expliquerait les passages de saint Irénée, de saint Augustin et des autres, en disant que la croix avait été modifiée en certaines églises par l'addition du titre, qui, au lieu d'être une tablette de bois fixée au centre de la croix à l'aide de longs clous de fer, fut changé en une véritable branche fixe et semblable aux parties transversales. Cette explication serait d'autant plus plausible qu'elle ne serait, pour ainsi dire, que la traduction d'un passage de saint Cyprien, qui dit que « Pilate prit une tablette, écrivit dessus le titre en trois langues et fixa cette tablette au moyen de trois clous au sommet de la croix avec le nom du roi des Juifs (3). »

Quel était le nombre des clous qui servirent à attacher à la croix le corps du Sauveur ? Saint Cyprien, saint Grégoire de Tours et un grand nombre d'auteurs après eux disent expressément que les clous furent au nombre de quatre. Leur sentiment cependant n'est confirmé par aucun témoignage positif de la tradition. Nous ne connaissons aucun texte des temps apostoliques propre à éclaircir

(1) Voyez à ce sujet une très-savante et très-curieuse dissertation dans la Démonstration évangélique de Huet, évêque d'Avranches, propos. 9.

(2) *Iste trecentorum (Gedeonis militum) numerus in T littera continetur, quæ crucis speciem tenet, cui si super transversam lineam id quod in cruce eninet addetur, non jam crucis species, sed ipsa crux esset.* (Isidor. in cap. v *Judicium*.)

(3) « *Pilatus accepit tabulam, et titulum scripsit tribus linguis, et in capite ligni clavis tribus tabulam, cum nomine regis Judæorum, confixit.* »

cette question. Mais il est très-vraisemblable que les pieds du Sauveur furent attachés avec deux clous ; il eût été extrêmement difficile de fixer les pieds l'un sur l'autre avec un seul clou, surtout sans briser les os : or, saint Jean applique à Notre-Seigneur en croix la célèbre prophétie : « Vous ne briserez aucun de ses os : » *Os non comminuetis ex eo*. Tous les crucifix anciens, antérieurs au xiii^e siècle, ont toujours quatre clous, et si ceux postérieurs à cette époque n'en ont que trois, il est évident que les anciens possèdent une autorité plus grande que les modernes.

La tête du Christ en croix doit-elle être couronnée d'épines ? La réponse à cette question est donnée par les saints Pères qui admettent que Notre-Seigneur a conservé jusqu'à sa mort la couronne d'épines placée sur sa tête par les soldats. Ils y voient une signification mystique admirable, Jésus-Christ, dans sa passion, étant devenu par son sang et ses humiliations, le véritable roi de ce monde, le roi des chrétiens. Nous devons néanmoins ajouter que le sentiment des écrivains ecclésiastiques à ce sujet n'est pas entièrement certain, quoiqu'il soit très-probable.

Si l'on demande de quelles épines était formée la couronne du Christ : je crois, dit Molanus, qu'elle était faite de branches entrelacées de l'arbre qu'on appelle en français *nerprun* ou vulgairement bouc-épine. Les observations de Pierre Bellon motivent assez fortement cette opinion. On lit le passage suivant dans un livre intitulé : *les Observations de plusieurs singularités* : « Cherchant les plantes en tournoyant les murs de Jérusalem, avons vu d'une espèce d'hyoscyame qui ne croît point en Europe ; et en les examinant diligemment, pour ce que désirions savoir quelles épines trouverions, pour entendre de quelque espèce était celle dont fut faite la couronne de Notre-Seigneur ; et n'y ayant trouvé rien d'épineux plus fréquent que le *rhamnus* ; dont nous a semblé que sa couronne fust d'un tel arbre. Car nous n'y avons vu croistre nulles ronces, ou autre chose épineuse ; il y a bien quelques capriers épineux. Parquoy voyants que les Italiens appellent vulgairement le *rhamnus spina santa* (et principalement entour Macerata, et à Pezaro, auquel lieu avons trouvé les haies n'estre faictes d'autres arbres, comme aussi en Jérusalem), l'avons bien voulu mettre en ce passage ; joint que les anciens Arabes nomment l'arbre, duquel fut fait la couronne, *alhansegi*, que les interprètes tournent en latin par *corona spinea*. »

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer, tout incomplets qu'ils sont, sont utiles pour se former une juste idée de la manière dont on a représenté Notre-Seigneur en croix, dès les siècles les plus reculés. Non seulement l'image de la croix dominait l'église tout entière et l'assemblée des fidèles, comme nous l'avons vu d'après Lactance et saint Ambroise, mais encore elle était placée sur l'autel lui-même, au rapport de Rufin, qui raconte comme une femme d'Alexandrie

recouvra miraculeusement la santé en priant devant la croix de l'autel. En cela le témoignage de l'histoire est confirmé par toutes les liturgies qui prescrivent, comme une règle importante, de mettre une croix sur l'autel où doit être offert l'auguste sacrifice de la messe. Aussi, dans les monuments iconographiques les plus anciens, nous voyons constamment l'autel distingué par la croix qui le domine. Souvent même la présence de cette croix est le seul signe qui serve à nous faire discerner l'autel couvert de longues draperies des tables communes, également couvertes de draperies flottantes. Les croix placées sur ces autels sont constamment dépourvues de crucifix, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'inspection des miniatures des manuscrits et des vitraux du XII^e siècle. Quelque signification que l'on prétende attacher à cette observation archéologique, elle ne peut exercer aucune influence sur la pratique actuellement en vigueur, lors même qu'il s'agirait de rétablir des autels de la période romano-byzantine dans leurs formes primitives, avec tous leurs accessoires anciens.

Il serait aujourd'hui fort difficile de retrouver exactement et pour tous les cas la forme des chandeliers, si l'on voulait uniquement s'en tenir aux monuments qui ont échappé à la destruction des siècles et qui sont venus jusqu'à nous. Mais si les pièces ont trop souvent péri, on trouve dans les monuments iconographiques la représentation de divers objets mobiliers. Dans les vitraux peints, les peintures murales, sur les pierres tombales, dans les missels à miniature, on rencontre fréquemment des chandeliers figurés soit isolément, soit entre les mains d'anges ou de jeunes clercs.

Il ressort de la comparaison de ces diverses représentations des remarques très-variées soit sur la forme, soit sur l'ornementation, soit sur la hauteur de ces chandeliers. Une étude attentive nous a de plus en plus convaincu que sous ces différents rapports il n'y eut rien de fixé d'une manière définitive. L'uniformité n'existait point en cette matière, du moins jusqu'au point où l'on a prétendu qu'elle eut lieu. Il y avait des chandeliers très-riches et très-ornés, il y en avait de très-pauvres et de très-simples; il y en avait de petits, il y en avait de grands. Il ne faut pas confondre les chandeliers portatifs, tels que les portent encore aujourd'hui les cérémoniaires dans nos églises, et les chandeliers immobiles qui restent à demeure sur l'autel : les uns et les autres pouvaient varier en raison de leur destination. On ne saurait découvrir toutefois que, dans certaines circonstances, il a pu y avoir une ressemblance entre ces deux espèces de chandeliers, d'autant plus complète, que d'après certaines règles du cérémonial, les acolytes posaient leurs chandeliers aux angles de l'autel, comme cela se pratique toujours chez les Grecs.

Quelques archéologues, surtout dans ces derniers temps, ont soutenu que les chandeliers ou candélabres de l'autel étaient extrêmement petits, de même que ceux des aco-

lytes. Nous ne partageons pas entièrement leur avis; tout en protestant contre la hauteur demeurée que l'on donne aujourd'hui aux chandeliers et aux cierges (1). Si ces chandeliers eussent tous été si courts et si bas, n'eussent-ils pas été ridicules entre les mains des clercs? D'ailleurs, dans plusieurs sculptures et surtout sur des chapiteaux du XII^e siècle, dans des translations de reliques ou autres cérémonies religieuses, nous en avons observé qui, comparés à la taille de ceux qui les portaient, étaient d'une hauteur assez considérable. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, nous croyons que les opinions exclusives sont fausses.

Les *Annales archéologiques*, dirigées par M. Didron, ont publié au tome IV deux chandeliers d'un modèle charmant, appartenant au musée de l'hôtel Cluny, à Paris. « L'un, le plus riche, accuse la forme romaine, tandis que l'autre est plutôt contemporain du système ogival primitif. Les dragons ailés qui se recourbent et s'enchevêtrent dans des rinceaux vomis par une gueule de lion, les lézards qui lèchent et soutiennent à la fois le bord de la bobèche, appartiennent au style roman, qui est court, trapu, énergiquement empâté. Ce chandelier est en cuivre fondu et légèrement ciselé. L'autre chandelier, en trépied comme son voisin, est beaucoup plus simple. Il est lisse, sans à-jour, égayé seulement de petits émaux bleuâtres à la base et au nœud. La tige semble imiter celle du palmier à feuilles en écailles. Cette forme de chandelier, plus élancée, mais beaucoup moins belle que l'autre, semble avoir été préférée (2). »

Si nous passons maintenant à l'étude des piscines qui accompagnent l'autel, nous serons plus heureux que pour l'époque précédente. Nous ne sommes pas réduits à de simples textes empruntés aux chroniqueurs : nous possédons encore des piscines de l'époque romano-byzantine, quoique par le malheur des temps elles soient rares. Il paraît constant que le célébrant, après avoir purifié le calice avec le soin et le respect qu'ont toujours réclamés les croyances catholiques, descendait à la piscine pour se laver les mains. Il n'était pas alors prescrit de verser du vin et de l'eau sur les doigts au-dessus du calice et de prendre cette ablution de la manière qui se pratique de nos jours. La double cuvette que l'on remarque aux piscines anciennes nous aide à comprendre les prescriptions liturgiques. Le conduit qui servait à recevoir l'eau de l'ablu-

(1) Depuis le commencement du siècle actuel on donne aux chandeliers et aux cierges une élévation tellement contre nature, que l'on a été forcé de remplacer les cierges de cire par un simulacre de cierges qui porte une bougie; et encore, souvent est-on obligé de soutenir ce frele et gigantesque échafaudage. On ne devrait pas oublier que les cierges sont allumés par honneur pour le crucifix ou pour le saint sacrement, et qu'il est inconvenant de les voir placés à une hauteur demeurée au-dessus du tabernacle.

(2) *Annal. archéol.*, tom. IV, p. 1. Le premier de ces chandeliers a 0,18 centimètres de haut et le second 0,22 centimètres.

tion des mains après la communion ne pouvait servir à aucun usage profane; on y versait encore l'eau qui avait été employée à purifier les linges sacrés, tels que les corporaux et les purificateurs. La seconde cuvette recevait le vin et l'eau qui restaient dans les burettes après la messe; elle servait encore au lavement des mains que la rubrique prescrit au prêtre qui se prépare à monter à l'autel. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet en citant quelques passages de l'abbé Thiers sur les piscines du *xvi^e* siècle.

Dans l'église de Notre-Dame de Surgères, au diocèse de Poitiers, il y a une piscine du *xii^e* siècle. A la cathédrale de Lausanne, en Suisse, dans une des chapelles absidales, on voit également une piscine de la même époque. Nous donnons la figure d'une autre piscine qui existe dans l'église de l'ancien prieuré de Saint-Gabriel, au diocèse de Bayeux.

Durant la période romano-byzantine, les piscines étaient rarement adhérentes aux murailles, et encore moins souvent établies et creusées dans l'épaisseur des murs: c'étaient le plus communément des espèces de colonnes ou de pédicules isolés portant une cuvette dont le fond se continuait en un canal qui conduisait l'eau sous le pavé de l'église. Ces colonnes mobiles auront disparu dans la suite des temps, mais surtout au *xvi^e* siècle ou au *xvii^e* siècle, à une époque où les rubriques du missel les rendaient inutiles.

VI.

Autels de la période ogivale (xiii^e, xiv^e, et xv^e siècles).

La fin du *xiii^e* siècle et le commencement du *xiiii^e* furent témoins de la plus étonnante révolution qui se soit jamais opérée dans l'art de bâtir; et comme cette époque était éminemment religieuse, c'est dans les édifices chrétiens que nous pouvons aujourd'hui en contempler l'origine, les progrès et le développement. Les idées artistiques subirent une modification profonde, non-seulement en architecture, le plus noble des beaux-arts, mais encore dans toutes les branches qui en composent le riche domaine. Alors prit naissance un magnifique système dont l'application apparaît jusques en ces mille petits détails accessoires que l'on rencontre dans toutes les parties d'une église, auxquels il imprime un cachet caractéristique. Un antiquaire ne reconnaît-il pas sans peine et sans hésitation le moindre fragment, la plus petite feuille, le profil en apparence le plus insignifiant, qui appartient au *xiii^e* siècle? Dans les arts et dans les lettres grecques, le siècle de Périclès est synonyme de la perfection; en les arts chrétiens du moyen âge le *xiii^e* siècle possède le même privilège. Si l'art ogival a su communiquer tant de grandeur, de majesté, de magnificence, aux monuments d'architecture, n'était-il pas juste qu'il réservât ses plus riches trésors du génie, de goût et de délicatesse, pour la décoration de l'autel, cette pierre angulaire du

temple chrétien, comme Jésus-Christ est la pierre angulaire de l'édifice spirituel de l'Eglise? L'ornementation des principaux membres de la basilique ogivale est toujours abondante, gracieuse et originale; celle des autels est encore plus élégante et plus splendide. L'imagination aimait à accumuler ses plus charmantes créations autour de cet autel où la foi nous fait découvrir les plus augustes mystères.

Nous parlons en ce moment des chefs-d'œuvre du style ogival qui resplendissent encore dans plusieurs de nos églises, sans cependant étendre ces considérations à toutes les compositions de cette longue période. Nous sommes encore plus éloignés d'attribuer exclusivement à l'ornementation architecturale la décoration des autels du *xiii^e* siècle au *xvi^e*. Mais nous tenons avant tout à bien constater qu'entre les mains pieuses des artistes du moyen âge, les arts contribuèrent sous toutes les formes, avec une inépuisable variété, à l'ornement des autels. Les étoffes les plus précieuses, les tissus les plus riches, les matières les plus rares, prenaient mille et mille formes pour prêter leur éclat à la gravité du sanctuaire: on consacrait à Dieu ce que la nature et les arts produisaient de plus somptueux.

Dans les basiliques latines et dans les églises primitives de l'Occident, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire ailleurs, l'autel majeur était placé dans le chœur, en avant de l'arcade de l'abside dont l'hémicycle était occupé par l'évêque ou le célébrant, accompagné des prêtres, des diacres et des clercs. Cette disposition demeura la même durant de longs siècles; on lui fit éprouver des modifications dans les derniers temps de la période romano-byzantine, et enfin on la changea généralement pendant la période ogivale. Alors on plaça le maître-autel, au fond de la courbure de l'abside, et le chœur prit des dimensions et une distribution jusqu'alors inconnues. Au lieu de se grouper autour du sanctuaire, les membres du clergé se rangèrent de chaque côté du chœur, suivant l'ordre des dignités ecclésiastiques, ayant à leur tête l'évêque lui-même. C'est par suite de cette organisation hiérarchique que les grands chœurs des cathédrales gothiques conservent toujours la même disposition. Ce ne fut que dans de très-rares églises que le siège épiscopal resta dans l'abside: Les insignes églises de Vienne et de Lyon furent les plus longtemps fidèles à leurs antiques usages; elles admirent les autres changements amenés par le progrès naturel des choses, tel que l'établissement des nombreux autels accessoires, sans vouloir abandonner une tradition qui remonte aux premiers âges du christianisme. Dans l'église épiscopale d'Autun, aujourd'hui détruite, on voyait autrefois au fond du chœur le siège épiscopal de saint Léger; il en était de même à Reims, avant la réédification de la cathédrale, où se trouvait le siège de saint Rigobert. Quoi qu'il en soit, et tout en accordant à la tradition les droits qui lui sont légit

mement dus, nous devons convenir que les importantes transformations opérées dans le plan basilical par l'architecture ogivale ont nécessité le déplacement du trône de l'évêque et de l'autel majeur. Comment, en effet, eût-on pu ne pas placer au centre de l'œuvre architecturale, à ce point vers lequel toutes les lignes convergent, où elles se réunissent, où la perspective dirige l'œil comme malgré lui, le maître-autel, l'âme de l'église? Ce placement est si impérieusement commandé, que toute l'ordonnance de l'édifice semble brisée, que l'harmonie est détruite dans les vastes monuments de style ogival où l'on a établi l'autel dit à *la romaine*. Dans ce cas, le rayonnement des chapelles absidales n'est plus motivé, les dispositions du plan, où reluit un symbole admirable, sont inexplicables. Nous n'avons vu nulle part un autel plus remarquable que celui de Saint-Maurice d'Angers produire un plus détestable effet. Cette cathédrale, si intéressante pour l'antiquaire, d'une construction si hardie, si curieuse sous tant de rapports, perd considérablement de grandeur, de dignité, d'harmonie par l'existence d'un immense autel, élevé sous la travée de l'inter-transept. Il en est de même à Reims, cette cathédrale que nous aimons à regarder comme le joyau de l'écrin monumental de la France, où le déplacement du maître-autel et en même temps une nouvelle délimitation du chœur ont occasionné l'abandon de la partie la plus sacrée de l'église. A Reims donc le chevet de la cathédrale est désert ou bien il est rempli de laïques. C'est un devoir pour nous de réclamer hautement en faveur des traditions ecclésiastiques des différents âges : de même que ce serait un ridicule contre-sens de placer le siège épiscopal ailleurs qu'au fond de l'abside et l'autel à la tête du chœur dans les basiliques de Saint-Clément, de Saint-Agnès, de Saint-Paul, à Rome; de même aussi ce serait violer les premiers principes de l'art chrétien de la période ogivale en plaçant l'autel majeur ailleurs que dans l'hémicycle du chevet. Adopter le parti contraire, est un contre-sens aussi choquant que de bâtir des autels en style primitif, avec rideaux et grands voiles de soie, dans des églises construites à une époque où ces autels étaient totalement tombés en désuétude.

Au XIII^e siècle, il y eut des autels érigés suivant le double système que nous avons vu précédemment en vigueur, c'est-à-dire, en forme de table ou de tombeau. Nous croyons toutefois pouvoir affirmer que le premier type fut plus fréquemment suivi que le second. Dans quelques églises on rencontre des autels en table, soutenus sur des colonnettes ou sur des tranches latérales, faciles à reconnaître à la forme des moulures et des feuillages, comme appartenant à l'époque ogivale. Du reste, l'apparence de ces autels leur donne une grande ressemblance avec les autels de l'époque précédente.

Les autels en table étaient communément bâtis avec la plus grande simplicité. C'est à

peine si la sculpture a orné de feuillages les chapiteaux des colonnettes de support. C'était aux draperies et à des parements mobiles que l'on empruntait la décoration des autels, au moment où l'on y célébrait la messe et dans les circonstances solennelles. En beaucoup de lieux on avait coutume de placer de grandes châsses contenant des reliques sous la table de l'autel. Ces châsses y restaient quelquefois à demeure, d'autres fois elles étaient mobiles. Rien, du reste, ne rentre mieux dans l'esprit de l'Eglise que l'usage de placer le corps des saints martyrs au-dessous de l'autel sur lequel s'immole la victime sans tache.

Parfois les autels de la période ogivale, en forme de table, ayant à la partie antérieure seulement des colonnes pour supports, présentent de petits trous au-dessous de la table, destinés à fixer des châssis sur bois couverts de peintures. On y voyait représentés ou des sujets pieux ou de simples arabesques d'ornement. Nous ne saurions concevoir une idée plus juste de ce genre de décoration qu'en rappelant les gracieux panneaux qui parent l'autel de Fiésolo, en Italie, peints par *Il Beato, le peintre angelique*, connu sous le nom de Jean de Fiésolo, de l'ordre de Saint-Dominique, auteur de compositions si suaves et si pleines de sentiment. Non-seulement les panneaux peints étaient placés sur le tombeau de l'autel, mais encore sur le retable, et jusque sur la muraille de chaque côté de l'autel. Ce système d'ornementation produit un admirable effet : les tableaux de ce genre bien compris et bien exécutés inspirent des pensées graves et remplissent le sanctuaire comme d'une image des cieux. Les autels ainsi décorés au XIV^e et au XV^e siècle ne sont pas très-rares en Italie : ils peuvent servir de modèles pour des œuvres de même nature, sauf certaines modifications indispensables.

Quant aux autels en tombeau, ils sont rares, il est vrai, mais ils comportent une décoration plus riche et plus abondante. Autant que nous en pouvons juger, d'après les monuments, ils étaient ornés d'arcades simulées, de colonnettes à chapiteaux, d'archivoltes à feuillages, de pinacles ou de panneaux simulés, d'un travail plus ou moins compliqué, selon le siècle auquel appartient la composition. Il y a sous ce rapport toute la différence qui existe entre l'architecture du XIII^e siècle, grave et sévère, et celle du XV^e et du XVI^e siècle, surchargée de moulures prismatiques et de formes tourmentées. Souvent aussi la façade de l'autel était animée par la présence d'un grand nombre de statuettes placées dans des niches couronnées d'un baldaquin gracieux.

L'autel ancien de la cathédrale de Cologne était très-remarquable ; nous regrettons vivement qu'il ait disparu. C'était un modèle où le goût était entièrement satisfait ; une table simple de marbre noir élevée sur des degrés, ornée tout-around de statues du plus beau marbre blanc, sortant chacune de petits *tabernacles* particuliers. Cette table fut

employée dans la maçonnerie, et l'on n'en voit plus que la face antérieure, dont les parties conservées sont fort intéressantes. Dans l'ancien autel, les chandeliers étaient au milieu de l'autel, et en faisaient le principal ornement, avec une grande croix dorée et les statuette des douze apôtres, revêtues d'or et placées entre les chandeliers. Aux quatre angles de cet autel s'élevaient quatre colonnes surmontées de figures de chérubins.

L'autel en tombeau était encore orné de médaillons encadrés dans des dessins capricieux, ayant au milieu des bas-reliefs représentant des traits de l'Évangile ou de la Vie des saints. Ces cartouches étaient parfois indépendants les uns des autres, parfois unis et enchaînés. Si la variété doit être regardée comme l'un des plus glorieux attributs de l'art ogival, c'est dans la décoration surtout qu'il en faut chercher les plus beaux exemples. N'était-ce pas là, en effet, un champ sans limites, ouvert à l'inspiration de l'artiste, où il pouvait se laisser aller aux caprices de l'imagination ?

Quelle que fût la forme de l'autel, la table en était couverte de draperies et de nappes blanches (1), et dans certaines églises on y plaçait un coffret ou tabernacle pour y déposer le corps de Notre-Seigneur et les reliques des saints (2). Telle est l'origine des retables qui apparaissent au XIII^e siècle, et qui prendront de si grands développements au XIV^e siècle, et surtout au XV^e et au XVI^e siècle. Les autres ornements de l'autel, d'après Guillaume Durand, évêque de Mende, écrivain liturgiste du XIII^e siècle, consistaient en châsses, pales ou grands corporaux très-riches, *phylatères* ou reliquaires (3) en forme de vase en or, en argent, en cristal ou en ivoire, candélabres, croix, *aurifrisium*, bannières, livres, voiles et tapis (4).

Le même auteur nous apprend que l'usage des voiles ou rideaux était conservé au XIII^e siècle et était en vigueur au moment et dans le pays où il écrivait. Il distingue trois espèces de voiles : celui qui cache les mystères, celui qui sépare le sanctuaire du chœur, et enfin celui qui séparait le chœur de la nef, où sont réunis les laïques.

Les rideaux de la première espèce sont suspendus de chaque côté de l'autel et se déploient lorsque le prêtre est entré dans le sanctuaire. On les enlève le soir de chaque samedi de carême, quand on commence l'office du dimanche. Ceux de la seconde espèce ne se tirent que pendant le carême : ils étaient très-ornés, à l'imitation du voile du

temple juif (1). Les artistes catholiques anglais, tels que M. Welby Pugin, dans l'établissement des autels nouvellement consacrés, ont entrepris de faire revivre l'antique usage des voiles du sanctuaire. En France, autant qu'il nous est permis de hasarder une conjecture, la coutume des voiles ne fut pas générale et surtout ne subsista pas durant le XIII^e siècle tout entier. On y adopta de préférence les clôtures du chœur, dont on s'étudia à dissimuler la lourdeur et l'opacité par un système d'ornementation plus ou moins somptueux. Les autels eux-mêmes, quand les lieux ne s'y opposèrent pas, furent accompagnés de retables. On en retrouve dans plusieurs cathédrales, dans un état déplorable de mutilation. A Saint-Cyr de Nevers, il en existe plusieurs fort curieux, dont quelques-uns sont assez bien conservés (2). Dans le diocèse de Nevers, à Champallement, nous avons observé un beau contre-retable en pierre, élégamment sculpté, dans une petite église charmante, bien bâtie, dont le portail est orné de statues du XVI^e siècle, d'un bon style. Malheureusement le tombeau en a été détruit pour faire place à une insignifiante menuiserie.

Nous citerons encore l'autel de Saint-André à Troyes. Il est en pierre et on y découvre facilement des restes de dorure et de peinture. C'est un des plus beaux monuments que nous ayons en ce genre, parce qu'il est complet : on voit le tombeau, le retable, le contre-retable et la piscine. Le tombeau est très-simple : c'est un massif cubique, supportant la table sur un faisceau horizontal de moulures élégamment profilées. Le retable est un bas-relief représentant la crucifixion de Notre-Seigneur, et le contre-retable renferme trois statues, l'*Ecce homo*, la sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste, surmontées d'un couronnement ou tabernacle d'une richesse éblouissante. La piscine est également recouverte d'un dais, où la sculpture a prodigué, comme dans tout le reste de la composition, les moulures prismatiques, les formes flamboyantes et les feuillages.

Nous dépasserions toute limite, si nous cherchions à décrire tous les beaux retables d'autel de la dernière période ogivale que nous possédons encore en France. Dans chaque diocèse on possède au moins quelques beaux restes de ce mode de décoration : contentons-nous de citer les curieux retables de Saint-Malo, à Dinan ; de Saint-Petrard de Comminges ; de Mariul, près Beauvais ; de Nouâtre, au diocèse de Tours ; de Noyon, dans une des chapelles de la cathédrale. Nous aimons mieux nous étendre un peu davantage sur l'établissement des tabernacles qui amenèrent promptement la pratique actuellement suivie dans toutes nos églises.

En Italie, dès les temps les plus reculés, et en d'autres pays, à des époques plus ou

(1) Porro linteamina alba quibus operitur altare, etc. (Guill. Durand, *Ration. div. Offic.*, cap. 2, n. 14.)

(2) In quibusdam ecclesiis super altare collocatur arca seu tabernaculum in quo corpus Domini et reliquie ponuntur. *Ibid.*, cap. 2, n. 5.

(3) Phylacteria vero est vasculum de argento, vel auro, vel crystallo, vel ebore et hujusmodi, in quo sanctorum cineres vel reliquie reconduntur. *Rat. div. Offic.*

(4) Altaris vero ornatus consistit in capsis, in paleis, in phylacteriis, in candelabris, in crucibus, in aurifrisio, in vexillis, in codicibus, in velaminibus et in cortinis. (Guill. Durand., *ibid.*, lib. 1, p. 15.)

(1) Guill. Durand. *Ration. div. Offic.*, lib. 1.

(2) Voir *Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers*.

moins éloignées, on plaça la réserve eucharistique, non pas dans la colombe, mais dans un *sacramentum* ou armoire pratiquée dans la muraille, du côté droit de l'autel. Le sacraire faisait face à la piscine, lorsque celle-ci devint d'un usage général. Dans notre pays, l'emploi en fut adopté au XIII^e siècle et peut-être antérieurement, simultanément, avec celui de la tour, de la colombe et de la pyxide : c'est un fait qui ressort évidemment de certains passages d'écrivains ecclésiastiques. Le journal des visites pastorales d'Odou Rigault (1) relate plusieurs faits de cette nature. L'archevêque de Rouen, à la visite qu'il fit en 1266, dans la province ecclésiastique dont il était le métropolitain, prescrit au prieur de Rohon, au diocèse de Coutances, d'adopter, pour la réserve de l'eucharistie, ou l'usage de la pyxide, ou celui du sacraire, sur l'autel ou auprès (2).

Au XV^e siècle, cette coutume donna naissance à un magnifique tabernacle, toujours placé à côté de l'autel et dans un lieu consacré par le temps à cette destination. Ce n'est plus une simple armoire creusée dans un mur, munie de fortes serrures, c'est une construction à part, bâtie d'après un plan spécial, ayant ses tourelles et ses contreforts et surmontée d'une pyramide élancée. L'art a épuisé toutes ses ressources et a su atteindre aux suprêmes limites du goût et de la magnificence pour décorer le monument où daignait reposer le corps de Jésus-Christ. Il est difficile à ceux qui n'ont pu en être témoins de se figurer les prodiges créés par le génie des beaux-arts pour orner le *repositum* du *corpus Domini*, suivant une expression appliquée au tabernacle dans la langue catholique de certaines contrées. Il en existe encore plusieurs en France, à la cathédrale de Grenoble, à Gormenay, au diocèse de Nevers, à Maltot et à Tracy-Bocage, au diocèse de Bayeux ; à la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie. Nous en avons vu plusieurs en Belgique, notamment à Tournai et à Saint-Pierre de Louvain. Autrefois il en existait une magnifique à la cathédrale de Cologne ; il a été détruit par suite des préjugés funestes du siècle dernier. Le chef-d'œuvre du genre se trouve en Allemagne, à Ulm et à Nuremberg. Le tabernacle d'Ulm, inférieur sous certains rapports à celui de Saint-Laurent de Nuremberg, est l'œuvre, comme le second, d'Adam Kraft, sculpteur d'un génie fécond et d'une patience inaltérable. L'architecture du premier de ces monuments est d'une exquise délicatesse, d'une grâce et d'une élégance au-dessus de toute expression. Les dessins sont flexibles, les feuillages vivants, les statuettes animées. Malgré le caprice de la composition, l'œil démêle à travers mille broderies diverses les lignes principales et les formes essentielles.

(1) Le ms. de la Bibliothèque royale vient d'être publié par M. Bonnin d'Evreux.

(2) « Rogavimus ut corpus Domini faceret et procuraret reponi in aliquo vasi pixide vel hujusmodi, in aliquo loco celebri et eminenti, supra altare vel juxta. » *Od. Rig.*

Il y a unité, malgré la multiplicité des formes. Le regard aime à monter d'étage en étage, à la suite des anges et des saints, dont les images vont se perdre jusque dans le ciel. L'expression et la pose des statuettes font voir qu'à cette époque l'Allemagne catholique possédait, avec les autres vérités chrétiennes, la croyance à la présence réelle de Jésus-Christ sous les voiles eucharistiques. Ce malheureux pays, en répudiant sa foi, a perdu en même temps tout enthousiasme pour les œuvres religieuses. Comment faire connaître l'ordonnance établie par l'artiste dans la distribution des personnalités ? Tout le long de la rampe, des moines lisent avec recueillement les livres où sont renfermées les traditions de l'Eglise ; aux angles de la rampe, comme en une place plus importante, les évêques sont debout dans une attitude méditative ; en d'autres endroits apparaissent des saints de divers ordres, rangés suivant les lois de la hiérarchie. Tous ont une physionomie grave et semblent jouir de cette joie calme et pieuse dont parle le Psalmiste : « Je me suis réjoui des choses qui m'ont été dites : nous irons dans la maison du Seigneur. — O Dieu vos tabernacles sont admirables ! »

L'œuvre la plus admirée de Kraft, exécutée à Nuremberg, sa ville natale, est ce qu'on appelle la *Maison sacramentelle* ou le tabernacle de Saint-Laurent. Dans ce travail, qui paraît un peu plus ancien que celui d'Ulm, le sculpteur est resté plus fidèle à la tradition des pures lignes gothiques. Dans le monument de Nuremberg, qui date de 1506, il semble avoir voulu épuiser toutes les richesses que l'imitation des formes naturelles a permis d'accumuler dans les dernières productions de l'art ogival. La galerie à jour, au-dessus du soubassement, est supportée par trois statues agenouillées, dont l'une passe pour être le portrait de l'auteur fait par lui-même ; au-dessus de la galerie est posé le tabernacle de forme carrée, avec quatre statues de saints aux angles ; sur le tabernacle, qui représente une sorte de rez-de-chaussée, règne une espèce d'entre-sol composé de petites sculptures disposées en trois tableaux sur lesquels on a sculpté des scènes de la passion du Sauveur ; puis vient un premier étage composé de tiges végétales recourbées, entortillées de toutes les manières, qui supportent la foule des Juifs assemblée devant le Christ, au pied du tribunal de Pilate ; ensuite un second étage plus austère, où Jésus crucifié est entouré de la sainte Vierge, de saint Jean l'Évangéliste et de sainte Marie-Madeleine ; enfin un troisième étage, portant une figure isolée, abritée sous un couronnement fluissant en une pointe qui s'enroule en forme de crosse sous la nervure de la voûte (1). Ce petit monument ressemble à une immense pièce d'orfèvrerie.

Il n'y avait qu'une légère modification à faire subir à ces beaux tabernacles pour les poser au milieu de l'autel : c'est ce qui eut

(1) *De l'Art en Allemagne*, par Hipp. Fortoul.

lieu à Champallement et ailleurs. Le repos du *corpus Domini* reste toujours avec sa pyramide et son luxe de feuillages : avec de légers changements on obtient la forme la plus simple des tabernacles de certaines églises du commencement du *xvi^e* siècle. Plus tard, enfin, quand les fausses idées de la Renaissance dans les arts auront détrôné le style d'architecture qui avait durant de longs siècles présidé à l'érection et à la décoration des monuments chrétiens, nous verrons ces riches tabernacles métamorphosés en une espèce de petit temple grec, orné de colonnes, d'un fronton triangulaire et des accessoires indispensables aux constructions de ce genre.

Durant la période ogivale, les piscines furent partout établies : on en rencontre aujourd'hui dans la plupart des églises. Les piscines saillantes, comme celle de Sénur, dessinée et publiée par M. Viollet-Leduc, sont rares (1), mais les piscines entièrement creusées dans la muraille sont très-communes. Nous donnerons le dessin de deux piscines, dont l'une, du *xiii^e* siècle, très-simple, et l'autre, du *xiv^e* siècle, très-ornée. La première consiste en une double cuvette, surmontée d'une espèce de cloison horizontale. L'ornementation consiste en deux colonnettes d'accompagnement et un fronton à crosses végétales. La seconde est à l'église de Saint-Urbain de Troyes. Elle est ouverte par deux ogives trilobées, soutenues au milieu par un pilier isolé surmonté d'un groupe de colonnettes et d'une aiguille, ainsi que les deux piliers appliqués sur les côtés. Les ogives sont couronnées de pignons ornés de feuilles sur les rampants et terminés par un riche fleuron. Dans l'intervalle sont placés des dais à trois pans, découpés en trilobes, surmontés de frontons ornés de crochets. La partie supérieure de ces dais est terminée par des créniaux bordés d'un larmier, comme le couronnement d'une tour de forteresse ; à chaque crénneau on voit des figures d'hommes en buste : ce sont des guerriers lançant des traits ou portant des masses d'armes.

Entre les colonnettes qui surmontent les pilastres et le rampant des frontons qui couronnent les ogives, on a sculpté plusieurs figures en relief dont les têtes ont été brisées. A gauche, vers l'autel, le pape Urbain IV, en habits pontificaux, avec le pectoral sur la poitrine, comme le grand-prêtre des Juifs, tient entre ses mains un modèle en petit du chœur qu'il a fait bâtir et qu'il offre à Jésus-Christ et à sa bienheureuse Mère. Du côté opposé le cardinal de Sainte-Praxède, neveu d'Urbain, tourné en regard dans la même attitude, présente la nef de la même église qu'il a fait construire. Au centre, le Christ, assis sur son trône, pose une couronne sur la tête de Marie, sa mère, qu'il reçoit dans le ciel. On aperçoit de chaque côté du groupe un ange à mi-corps, tenant à la main un flambeau allumé. Le pla-

fond de la piscine présente une voûte d'arête à nervures croisées (1).

VII.

Des autels depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours.

Dès le commencement du *xvi^e* siècle, un grand changement s'était opéré dans les idées touchant la littérature et les beaux-arts. Les esprits même les plus fermes, emportés par un entraînement excessif, admiraient seulement les œuvres de l'antiquité profane : bientôt on ne sembla plus tenir aucun compte des chefs-d'œuvre innombrables inspirés par la foi chrétienne. A entendre parler les historiens du temps, on croirait qu'il existe une longue et complète interruption entre les derniers travaux des artistes romains sous les empereurs et les premiers essais de la Renaissance, sans que les nombreux siècles du moyen âge eussent rien produit qui méritât d'être mentionné dans l'histoire des beaux-arts. Le *xvi^e* siècle toutefois ne rompit pas brusquement avec les traditions des âges précédents ; il y eut un point d'arrêt, où l'art était encore dominé par les influences de la grande ère ogivale, quoiqu'il montrât déjà des tendances à s'en affranchir ; la réaction, entreprise avec enthousiasme, n'atteignit que lentement le point extrême où elle parvint sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Les autels élevés à cette époque tiennent donc toujours des formes consacrées au *xv^e* siècle et se font remarquer à certains détails inconnus auparavant. Le même système préside à l'ensemble, seulement les motifs de décoration sont puisés à des sources différentes. Il y a toujours de la légèreté et de la grâce dans les monuments qui gardent un dernier reflet des inspirations du moyen âge ; ce n'est guère qu'à partir du *xvii^e* siècle que l'on rencontre ces autels énormes, véritable édifice dans un autre édifice, accompagnés de colonnes, de pilastres, de frontons, de contretables massifs, où l'on semble avoir pris à tâche de témoigner hautement de l'abandon des formes d'autrefois.

Les autels de la Renaissance proprement dite ne sont pas très-nombreux, tandis que ceux qui ont été bâtis en style pseudo-grec se rencontrent dans toutes nos églises. Les premiers sont plus communément en forme de table, d'autres sont en forme de tombeau. A Saint-André, au diocèse de Troyes, la chapelle de la sainte Vierge, au fond du bas-côté méridional, est décorée d'un retable dont la composition et la décoration sont fort remarquables. Le nombre des figures sculptées en haut-relief et presque en ronde bosse ne s'élève pas à moins de soixante (2). En les considérant, on est frappé de la variété des poses, de la grâce des mouvements et du caractère des têtes. Les ornements qui accompagnent les sculptures sont du meilleur goût et font de

(1) *Annales archéol.*

(1) Voir : *Voyage archéologique dans l'Aube*, par M. Arnaud, et *Annal. archéol.*, tom. VI et VII.

(2) *Voyage archéol. dans le départ. de l'Aube.*

re retable une des plus charmantes productions de ce xvi^e siècle auquel nous devons tant d'œuvres gracieuses.

Ce retable, dont nous devons donner une courte description, est divisé en trois parties, comme celui qui est derrière le maître-autel. C'est un ordre corinthien complet. Quatre colonnes cannelées et ornées de guirlandes s'élèvent avec leur piédestal, sur un soubassement de onze pieds de long et de onze pouces seulement de haut. Au milieu, l'entablement est interrompu par une archivolte surmontée d'un autre entablement plus léger, que soutiennent des cariatides ou atlantes portant sur leurs têtes des corbeilles de fruit, au lieu de chapiteaux. Dans la frise on lit gravé en creux sur fond d'azur le millésime de 1541, date de l'exécution de ce monument.

Les trois divisions du retable sont surmontées chacune d'une espèce de cadre ou amortissement formé de courbes saillantes et rentrantes, accompagnées d'ornements en rinceaux évidés à jour, du goût le plus pur et d'une grande légèreté. Des groupes d'anges, tenant en main des rouleaux et chantant les louanges de la sainte Vierge, terminent pyramidale cette décoration. Les cadres de ces amortissements sont remplis de bas-reliefs : dans celui du milieu, on voit Dieu le Père porté sur des anges et, suivant l'usage du temps, la couronne impériale sur la tête.

Les sujets sculptés sont tous empruntés à l'Évangile et choisis de manière que la sainte Vierge y apparaisse toujours, comme l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers, l'adoration des mages, etc.

La statue de la sainte Vierge en marbre blanc, d'une proportion plus grande que les autres figures, mais moins délicatement travaillée, occupe l'entrecolonnement du centre ; elle doit être attribuée à une époque plus ancienne que le reste du bas-relief. Les parois de la niche où elle est placée sont couvertes par les ramifications nombreuses de deux grands arbres, dont les branches sont dorées et les feuilles peintes en vert : des rouleaux ou banderoles flottent autour de la tige. Au-dessus de la statue apparaissent le soleil et la lune, ainsi que les autres emblèmes de la sainte Vierge, l'étoile, le rosier, la tour, le puits, le lis, le miroir, la fontaine, etc. Les sujets ont été peints et dorés.

Quelque longue que soit la description que nous venons de donner, nous ne saurions résister au désir de présenter encore au moins l'esquisse d'un autre autel de la même époque : on sent bien que c'est, pour ainsi dire, un dernier adieu que nous faisons dans ces lignes aux magnifiques autels inspirés par l'art chrétien du moyen âge. L'ancien retable d'autel de Rumilly-lès-Vandes a été conservé, malgré mille causes de ruine ; mais par un étrange renversement de goût, il est retourné derrière l'autel moderne. C'est un bas-relief profond, divisé en trois compartiments. On a représenté dans le premier Notre-Seigneur portant sa croix ; dans le second, qui est plus élevé et terminé par une

corniche en amortissement, le crucifiement ; enfin, dans le troisième, la résurrection. Le coin du cadre du même côté est occupé par la figure agenouillée de Jean Collet, chanoine de Saint-Pierre de Troyes ; il est en rochet et porte sur le bras gauche l'aumusse à frange d'or ; à côté de lui on aperçoit l'agneau, symbole de saint Jean-Baptiste, son patron. Les sujets sont séparés les uns des autres par des cadres, en avant desquels quatre colonnes à huit pans sont ornées de riches chapiteaux à feuillages. Deux gracieuses figures d'anges, dont l'un tient l'encensoir, l'autre la navette, surmontent les colonnes aux angles des bas-reliefs ; les figures de saint Pierre et de saint Paul s'élèvent à chaque angle du médaillon de la crucifixion : ces quatre statuette sont séparées les unes des autres par des clochetons délicatement travaillés à jour. Toutes ces sculptures sont de la plus belle conservation ; les figures, selon l'usage de ce siècle, ont été entièrement peintes et dorées. Sur le soubassement, orné de belles moulures, on lit une inscription contenant une prière de messire Jehan Collet, avec la date du monument, 1533.

Ces deux autels ne sont pas supérieurs, le dernier surtout, à d'autres autels de la même époque que nous avons eu l'occasion de voir et d'admirer en France, en Belgique et en Allemagne. Ils peuvent néanmoins être pris comme types des monuments de la Renaissance dans le nord de la France. Sur les bords de la Loire, où l'architecture de la Renaissance fleurit avec une vigueur inconnue ailleurs, l'ornementation est encore plus abondante, plus flexible, plus capricieuse qu'en Champagne. D'Orléans à Tours, principalement dans le Blésois et la Touraine, la Renaissance prodigua ses plus riches trésors de verve, de goût et de délicatesse ; mais, par le malheur des temps, la plupart des autels qui décoraient les églises et les chapelles seigneuriales ont disparu : c'est à peine si nous pouvons citer ceux de Che-nonceaux, de Loches et d'Amboise.

D'après de curieux documents publiés par M. de la Fons, les autels de la Picardie étaient ornés de rideaux en soie et de riches tapisseries au milieu du xvi^e siècle, comme nous avons dit précédemment que cela se pratiqua généralement au xiii^e siècle, surtout en Italie. Le même auteur a fait connaître les noms de plusieurs artistes qui avaient sculpté, peint et doré le retable de l'autel de Roye et des statuette destinées à l'orner. Il serait facile de trouver ailleurs des renseignements historiques de même nature : la science ne peut que gagner beaucoup à leur publication.

Nous ne donnerons pas de détails sur les accessoires des autels de la Renaissance, parce qu'on en possède partout d'assez nombreux modèles ; nous ne parlerons pas non plus des tabernacles de la même époque, attendu que nous aurions fort peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit à ce sujet dans le paragraphe précédent. On continua à établir dans beaucoup d'églises des tabernacles surmon-

tés de pyramides, et on ne nt subir de modifications qu'aux formes secondaires et aux motifs de la décoration.

Nous donnons la figure d'un tabernacle en bois aujourd'hui déposé au musée de l'église métropolitaine de Tours. Il était primitivement peint et doré dans toute son étendue, et les traces en sont encore très-apparentes. La forme en est élégante, et le dais qui le surmonte est très-élané. Il faut convenir qu'un tel couronnement, où brillaient l'or et les couleurs, où dans un étroit espace étaient réunies toutes les richesses de la décoration, produisait un effet imposant, en s'élevant au milieu de l'autel. Si les statues des saints étaient toujours abritées sous un dais élégant, à combien plus forte raison ne devait-on pas recouvrir le lieu où reposait le corps même du Sauveur d'un dais où l'art humain eût déployé toutes ses ressources !

Les derniers vestiges de l'art ogival disparurent de nos églises lorsque les idées italiennes pénétrèrent en France avec Marie de Médicis et les nombreux artistes qui furent appelés en même temps dans notre pays. Les contretables adossés aux murs des chapelles offrirent de véritables monuments, garnis de colonnes, couronnés d'un entablement complet et d'un fronton, comme le péristyle d'un édifice : quelques autels montrèrent plusieurs ordres superposés, des niches garnies de statues, des guirlandes de feuillages, des niches, des attributs, des emblèmes, des ornements d'un goût plus ou moins sévère. On rencontre parfois des autels du règne de Henri IV et de Louis XIII, qui ne sont pas dépourvus d'effet et où il règne une véritable magnificence, où les lignes sont distribuées avec une intelligence remarquable du pittoresque et relevées par des incrustations en marbres variés.

Nous nous sommes imposé pour limite, dans nos recherches historiques sur les autels chrétiens, la période moderne de l'art : nous n'avons donc pas à nous occuper des autels construits sous Louis XIV et sous Louis XV, dont nous trouvons des spécimens dans toutes nos églises. Mentionnons toutefois l'influence de la peinture à l'huile sur la forme de la plupart des grands contretables d'autels : on voulut placer un tableau de grande dimension, représentant ordinairement le saint auquel la chapelle était dédiée, entre les colonnes destinées à supporter l'entablement et le fronton. De là les vastes contretables du XVIII^e siècle, où l'élégance est trop souvent sacrifiée aux exigences d'un immense tableau plus ou moins médiocre. C'est dans le siècle dernier surtout que l'on sembla affecter de donner à l'autel la forme d'un tombeau antique ; mais où alla-t-on chercher des modèles ? hélas ! ce fut presque toujours dans l'antiquité païenne, et l'on se montra satisfait en voyant revivre jusque dans le sanctuaire, jusqu'à cet endroit trois fois saint, où le christianisme célèbre ses plus augustes mystères, les formes jadis consacrées par la superstition et l'idolâtrie !...

AUVENT. — Voy. ABAT-VENT.

AXE. — On appelle *axe d'une église* la ligne longitudinale ou transversale qui passe par le milieu du plan. On a remarqué que, dans beaucoup d'églises bâties après le X^e siècle, l'axe reçoit une légère déviation, soit à droite, soit à gauche, à partir de son point d'intersection avec l'axe du transept. Ce qui est incontestable, quelle que soit l'explication que l'on donne au fait, c'est que cette déviation semble caractériser les grandes constructions religieuses du moyen âge. Nous ne dirons pas, comme M. Schmit, qu'il faille imiter cette déviation dans nos églises modernes de style ogival, parce que l'expérience nous a appris que cette disposition déversait le poids d'une partie de l'édifice en un certain point de l'abside, où nous voyons aujourd'hui de graves dégradations. Cette dernière observation a été faite en un grand nombre d'églises.

Devons-nous voir, dans cette déviation de l'axe, l'effet de l'ignorance des architectes ? Devons-nous, au contraire, y reconnaître une intention symbolique ? Quelques personnes, poussées sans doute par l'esprit de contradiction et en haine des idées reçues, ont nié le symbolisme de cette disposition, en l'attribuant uniquement à une erreur ou à un vice de construction. Il est évident, pour quiconque a visité les magnifiques cathédrales de la France, de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et en a analysé les principales dispositions architectoniques, que cette curieuse modification se retrouve dans les constructions les plus irréprochables par ailleurs. Or, ces monuments sont regardés, par les archéologues de toutes les nations, comme les chefs-d'œuvre de l'art ogival. Comment admettre que cette disposition n'est qu'un défaut dans la distribution des diverses parties du plan géométral, quand nous voyons qu'elle a exercé une puissante influence sur le reste de l'édifice, et que, bien loin d'apparaître accidentellement, elle force tous les détails à se coordonner avec elle ?

« Dans le symbolisme des constructions religieuses, disions-nous dans notre ouvrage intitulé : *les Cathédrales de France*, nous avons toujours admis l'emblème des chapelles rayonnantes autour de l'abside : c'est la couronne glorieuse qui ceint la tête du Sauveur du monde. Le grand autel, où s'offre chaque jour le divin sacrifice, représente cette tête auguste, dont la nef et les transepts rappellent le corps et les bras étendus. Cette belle et chrétienne idée de représenter Jésus-Christ en croix n'a jamais été contestée par personne. Pourquoi ne verrions-nous pas une conséquence de cette idée dans l'inclinaison observée dans le plan de nos grandes cathédrales ? On a contesté cette intention ; c'est à tort, selon nous ; ces paroles de l'évangéliste : *Et inclinato capite, tradidit spiritum*, « et ayant incliné la tête, il rendit l'esprit, » auraient été traduites pieusement par ces artistes, intimement pénétrés du génie chrétien, qui introduisaient dans leurs constructions une foule d'allusions mysti-

ques. » (*Les Cathédrales de France*, par M. le chanoine Bourassé, 1843; Tours, Mame, pag. 490 et 491.)

AVANT-NEF. — Partie des anciennes églises chez les Grecs : elle se trouve à l'entrée, avant la nef. Dans les auteurs, elle est appelée autrement premier portique, *prior porticus*. C'est ce que nous désignons quelquefois sous le nom de *pronaos* : cette partie a de l'analogie avec le narthex ou porche, que l'on voit à certaines églises romanes, dans le centre de la France. Les énergumènes et les pénitents, qui étaient au premier degré de la pénitence publique, se tenaient dans l'avant-nef.

En France, aucun monument n'offre un avant-nef aussi spacieuse et aussi remarquable que la grande église de Vézelay. Saint-Père-sous-Vézelay présente encore la même disposition, ainsi que Notre-Dame de Dijon. L'antique abbatale de Cluny présentait également une disposition semblable. (*Voy. PORCHE, NARTHEX, VESTIBULE.*)

AVANT-PORTAIL. — Cette dénomination, qui se retrouve dans la description de nos grands édifices, n'a pas été conservée, quoi-

qu'elle mérite de l'être. Elle désigne très-bien les portails en avant-corps qui précèdent les portails proprement dits de certaines églises. Le portail dit des Libraires, à la cathédrale de Rouen, a été enrichi d'un avant-portail en 1481. Nous connaissons plusieurs cathédrales, en France et en Angleterre, où se trouvent des constructions de cette nature. Ce que les Anglais appellent portails de Galilée ou du Nord, forme souvent des avant-portails fort curieux. A la cathédrale d'Orléans, il y a une espèce d'avant-portail à la façade principale.

AVEUGLE. — En architecture, on appelle fenêtre aveugle, galerie aveugle, arc aveugle, toute fenêtre, galerie ou arcade simulées. Cette expression s'emploie assez fréquemment dans la description des cathédrales et des grands édifices d'architecture romano-byzantine ou ogivale. Les arcades aveugles sont fréquemment usitées pour décorer les murailles intérieures ou extérieures d'une superficie considérable : elles en rompent la monotonie et communiquent du mouvement et de la vie à l'ensemble du monument. *Voy. ARCATURE.*

B

BABEL. — L'Écriture sainte, dans le livre de la Genèse, nous parle des vastes travaux entrepris par les hommes, au milieu de la plaine de Sennaar, et surtout d'une tour gigantesque, monument d'*orgueil et de confusion*. Nous n'avons point ici à en donner la description d'après les restitutions plus ou moins ingénieuses opérées par les interprètes de la Bible : ce travail convient aux *antiquités bibliques* proprement dites. Ce qui appartient spécialement à nos recherches archéologiques, ce sont les ruines de Babylone, dans leur état actuel, où les voyageurs ont reconnu les restes de la fameuse tour de Babel. Dans un cours professé à la bibliothèque Royale, sur les monuments et antiquités de l'Asie, M. Raoul Rochette a décrit ces restes à l'aide du récit des voyageurs et des dessins rapportés par eux.

« Lorsque l'on s'avance dans la ville en suivant le cours du fleuve, dit M. R. Rochette, on voit s'élever sur les deux côtés de colossales ruines; elles sont plus nombreuses sur la rive gauche ou orientale. C'est le monument appelé communément *Birs-Nemrod*, c'est-à-dire palais de Nemrod : c'est l'antique *Babel*. Ce vaste édifice, situé à un mille et un quart du fleuve et cependant compris encore dans l'enceinte de l'ancienne ville, est de forme oblongue, irrégulière, de 2082 pieds de tour, 82 seulement de plus que Strabon n'en assigne au temple de Bélus; différence légère, qui s'explique suffisamment par la chute des matériaux. Sa hauteur est inégale et varie de 59 à 60 pieds à l'occident jusqu'à près de 200 à l'orient. Cette immense terrasse est surmontée d'un reste de murailles de briques cuites et non simplement séchées au soleil, haut de 35 pieds

et divisé en trois étages; par sa construction et ses matériaux il indique des appartements intérieurs. Des monceaux de briques, des pans de muraille entiers, se sont détachés et jonchent le terrain. Tous les voyageurs ont remarqué avec un vif étonnement et une profonde émotion d'immenses masses de briques vitrifiées comme par l'action d'un feu violent; symptômes éclatants de quelque grand désastre, signes évidents de la foudre qui a détruit ce monument. Le voyageur anglais Mignan a dessiné et fait graver pour son ouvrage une de ces masses vitrifiées, haute de 12 à 13 pieds. De l'examen de cette ruine, il résulte que ce monument était construit en pyramide et s'élevait très-haut.

« La désolation règne dans toute son horizon sur les ruines de Babylone. Pas une habitation, pas un champ, pas un arbre en feuilles : c'est un abandon complet de l'homme comme de la nature. Dans les cavernes formées par les éboulements ou restes des antiques constructions, habitent des tigres, des chacals, des serpents, et souvent le voyageur est effrayé par l'odeur du lion. Ces ruines sont un objet de terreur pour toute la contrée : l'homme ne s'y arrête que pour détruire, les caravanes évitent de les traverser, et ce n'est qu'en affrontant la mort que l'antiquaire peut les observer et les décrire. C'est ainsi que s'est accomplie à la lettre la prédiction du prophète Isaïe, qui disait au moment de sa plus grande splendeur : « *Je visiterai les crimes de cette contrée et l'iniquité des impies; j'abattraï l'orgueil des superbes, j'humilierai l'insolence des tyrans; le juste malheureux est plus précieux pour moi que l'or le plus pur.* — *Cette superbe Babylone, la gloire des royaumes,*

l'orgueil des Chaldéens, sera détruite comme Sodome et Gomorrhe. — Elle sera déserte jusqu'à la fin des siècles; les générations ne la verront pas rétablie; l'Arabe n'osera y planter sa tente, et les pâtres n'y laisseront pas reposer leurs troupeaux. Elle deviendra le repaire des bêtes féroces; ses palais seront remplis de serpents; des oiseaux sinistres s'y feront entendre; des animaux sauvages y pousseront des hurlements, des monstres affreux affligeront les palais élevés à la volupté.» (Isa. xvii, 11 12, 20, seq.)

BADIGEON. — Le badigeon se fait avec des morceaux de pierre tendre, délayés dans l'eau avec une matière colorante. Dans le langage archéologique, on entend communément par badigeon toute espèce de teinte passée à la chaux, à la colle, à l'huile, sur les parois d'un édifice, quel que soit le genre de sa construction, et même sur des boiseries.

Une des plus déplorables réparations qu'on ait fait subir aux églises du moyen âge, c'est le badigeonnage et surtout le grattage, vraie lèpre qui s'attache aux murailles du saint édifice et qui en détruit toute la beauté.

Le badigeonnage varie ses combinaisons. Il adopte également le jaunâtre, le rose, le bleu de ciel, le vert clair. Sans respect pour les sculptures les plus délicates, le badigeonneur promène partout son hideux pinceau. Les légères dentelles en pierre, les dessus gracieux, les découpures transparentes, les ciselures fines, véritable orfèvrerie en pierre, le moelleux du travail, tout disparaît sous une couche épaisse de badigeon boueux.

A quoi bon d'ailleurs vouloir farder les murailles d'une église? Pourquoi chercher à les faire paraître d'hier, tandis qu'elles comptent déjà plusieurs siècles d'existence? L'âme s'émeut vivement au milieu de ces murs et de ces colonnes, sous ces voûtes dont toutes les pierres sont empreintes de la poussière que les siècles y ont successivement déposée, et dont les échos semblent murmurer encore quelque chose des chants et des prières des générations écoulées. Vous cherchez en vain ces sensations dans un temple bâti de la veille et qui n'a encore retenti qu'au bruit du marteau et aux cris des ouvriers. Ces pierres neuves sont muettes, elles n'ont rien à vous raconter; tout ce qui vous entoure est dénué de souvenirs. Eh bien! ces souvenirs, vous les bannissez de l'église antique, que vous vous efforcez de rajeunir, en la blanchissant à l'aide du pinceau et de la râpe! Le badigeon n'est pas seulement un contre-sens, c'est une profanation.

Que dirons-nous de cet autre badigeonnage à l'huile qu'on applique sur les boiseries d'un travail précieux? Il étend à trois couches une croûte solide qui cache pour jamais les plus charmantes ciselures. La raison de conservation pourrait-elle être avancée pour excuser une destruction d'autant plus déplorable qu'elle était plus facile à éviter? Combien de travaux d'un prix ines-

timable dont la délicatesse a été ensevelie pour toujours sous des peintures grossières qui n'ont qu'une funeste qualité, leur inaltérable ténacité!

Nous aurions jeté quelques paroles de malédiction sur les détestables peintures rouges, jaunes, bleues, et même sur les marbres, imitation prétendue de la nature, dont on a longtemps souillé les murs du sanctuaire, si le bon goût ne les avait pas à jamais proscrits de nos églises. Il s'est opéré, à ce sujet, un changement presque complet dans les idées: on a compris que les yeux des villageois devaient être moins consultés, dans les travaux d'ornementation, que les règles sévères et invariables du vrai beau.

Une opération encore plus barbare que le badigeonnage des églises, c'est le regrattage des ornements et même des surfaces planes des murailles. Par ce procédé funeste, les formes sont altérées, sont détruites sans espoir de réparation possible. On peut faire disparaître le badigeon, difficilement il est vrai; mais qui rendra aux sculptures amaigries leurs contours harmonieux? nous aurions peine aujourd'hui à remplacer ces prodiges d'adresse et de patience des artistes d'un autre âge, et nous les livrons sans hésitation et sans remords à la râpe dévastatrice d'un ignorant manœuvre!

Puisqu'on proscriit si sévèrement le badigeonnage et le regrattage, faudra-t-il abandonner nos églises à la poussière et à la malpropreté? Non, certes; la décence et le respect dû au saint lieu s'y opposent. On peut employer un moyen facile, économique, propre à donner aux murailles un brillant pittoresque sans leur enlever cette teinte obscure qui atteste leur glorieuse antiquité. On se sert de larges brosse épaisses et souples, qui emportent la poussière des voûtes et des murailles sans rien altérer. Ce procédé a été plusieurs fois mis en usage, aux applaudissements des amis éclairés des arts, et tout porte à croire qu'il sera bientôt exclusivement adopté. Faire mieux, et à moindres frais, tel est le problème qui a été résolu de la manière la plus satisfaisante.

C'est ainsi que nous parlions en 1841, dans notre livre intitulé: *Archéologie chrétienne*. Depuis cette époque, de nouvelles expériences ont été tentées pour badigeonner les églises. C'est ainsi que la belle cathédrale d'Autun a été entièrement dépouillée des couches de badigeon qui en salissaient les murailles. Cette opération a très-bien réussi, et les amis de l'art chrétien ont été heureux de voir combien ce monument intéressant à tant de titres avait gagné, sous le rapport de l'effet, depuis que la pierre de la construction a été rendue à sa teinte primitive. A l'église abbatiale de Saint-Julien, à Tours, charmant monument du XIII^e siècle, l'architecte chargé de la restauration, M. G. Guérin, a employé le système de nettoyage à la brosse pour rendre aux voûtes, aux chapiteaux des colonnes, aux murailles leur couleur naturelle et première. Ce nettoyage, comme partout où il a été adopté et mis en pratique avec intelligence,

a produit les résultats les plus satisfaisants.

On ne saurait s'élever avec trop de force contre le badigeonnage de nos vieilles églises. Nous citerons quelques passages d'une lettre de M. le comte de Montalembert à M. Victor Hugo. « C'est surtout une bien funeste et bien surprenante manie que celle de tout repeindre et de tout reblanchir, dont le clergé a été possédé pendant les quinze années de la Restauration (M. de Montalembert écrivait cette lettre en 1833), et à laquelle il est loin d'avoir renoncé. Il a l'air de s'être dit : « Voilà les mauvais jours qui vont finir ; une nouvelle ère de prospérité et d'éclat va se lever pour le catholicisme en France. Donnons, par conséquent, à nos églises, un air de fête. Il faut les rajeunir, les pauvres vieilles ; il faut prêter à ces antiques monuments d'une antique croyance toute la fraîcheur du jeune âge ; nous en lutterons d'autant mieux avec toutes les nouvelles religions qui pullulent autour de nous. Sus donc, mettons-leur du rouge, du bleu, du vert, du blanc, surtout du blanc ; c'est ce qui coûte le moins, et puis c'est la couleur de la dynastie des Bourbons ; blanchissons donc, regrattons, peignons, fardons, donnons à tout cela l'éblouissante parure du goût moderne. Ce sera une manière comme une autre de montrer que la religion est de tous les siècles et de toutes les générations.

« Et chose à jamais déplorable, si cela ne s'est pas dit, cela s'est fait, et cela se fait encore tous les jours ; et de la sorte on est parvenu à mettre nos plus beaux monuments religieux en état de lutter en blancheur avec les maisons nouvellement bâties. Mais encore, à quoi bon ces feintes et ces enjolivements ? Ministres du Seigneur, puisque les calamités du temps ne vous ont laissé que des temples de bois et de rude pierre, laissez voir ce bois et cette pierre, et n'allez pas rougir de cette gloire ! »

Le midi de la France, bien plus encore que le nord, est exposé à cette épidémie de la détrempe et du badigeon. Les églises de la Suisse sont encore plus gâtées par le badigeon que les églises de la France. Il n'y a guère d'églises dans les cantons catholiques qui n'aient été déshonorée par le fâcheux et ridicule système du badigeonnage.

En finissant, répondons à une difficulté : on a demandé s'il n'était pas nécessaire de recouvrir d'une teinte blanche les murailles revêtues d'une mousse verdâtre, produite et entretenue par l'humidité. Nous dirons que non. Cette mousse verdâtre disparaîtra d'elle-même, lorsque les murailles auront été assainies. Enlevez la cause de l'humidité, et vous ôterez la mousse, qui tombera d'elle-même. Lorsque les murailles seront sèches, il suffira de les frotter légèrement avec une brosse pour les rendre propres. Le badigeon mis sur les taches vertes produites par l'humidité ne sera pas un remède contre le mal : ce sera tout au plus un palliatif.

BAGUE. — Voy. ANNEAU.

BAGUETTE. — Petite moulure ronde, moindre qu'un astragale (Voy. ASTRAGALE),

sur laquelle on taille quelquefois des ornements, comme des rubans, des feuilles de chêne, des bouquets, des branches de laurier, etc. De là les expressions : baguette à ruban, à rose, à cordon, à feuilles de chêne, etc. (Voy. MOULURES.)

BAHUT. — On dit qu'une pierre est taillée en *bahut* ou *bahu*, quand elle est un peu arrondie par dessus, comme sont celles qui sont au-dessus des parapets, ou des appuis des quais et des ponts.

BAIE. — On appelle *baie* l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, d'une arcade. On donne également ce nom à toute ouverture pratiquée dans une muraille ou dans une charpente.

La forme des baies, des portes et des fenêtres a varié aux diverses périodes de l'architecture chrétienne au moyen âge. C'est sur cette diversité que repose un des principaux caractères de l'art de bâtir durant la période romano-byzantine et la période ogivale. Voy. FENÊTRE, PORTE, ARCADE.

On a souvent pratiqué des *baies géminées* dans les édifices religieux. On en trouve des exemples dans les monuments les plus anciens, non-seulement en Angleterre, dans les curieux débris que l'on attribue à l'architecture saxonne, mais encore en France dans les églises de l'époque romano-byzantine primitive. Au XI^e siècle, les *baies géminées* sont assez communes : parfois elles sont surmontées d'un œil ou *oculus*, analogue à l'*oculus* des anciens, prélude des belles fenêtres à lancette géminée du XIII^e siècle.

BAINS. — Nous n'entrerons pas ici dans de longs détails sur les bains ou thermes des anciens. C'est un sujet qui touche de loin seulement aux matières dont nous traitons spécialement. Nous renvoyons aux traités spéciaux qui ont été composés en très-grand nombre sur cet objet.

La manière de vivre et de s'habiller des anciens leur rendait l'usage des bains nécessaire et indispensable : dans les premiers temps la simplicité avec laquelle ils les prenaient répondait à celle de leur vie. Nous voyons dans l'Écriture la fille de Pharaon allant avec ses compagnes et ses suivantes se baigner dans le Nil. Homère, Moschus et Théocrite font de même prendre le bain dans des fleuves aux princesses Nausicaé, Europe et Hélène. Il y a lieu de croire que ce furent les Grecs qui, les premiers, eurent dans leurs maisons des salles uniquement destinées pour les bains. De la Grèce cet usage passa chez les Romains, qui se distinguèrent en cette partie, comme en toutes les autres, par une magnificence prodigieuse.

Les chrétiens furent condamnés, durant les persécutions, à travailler aux bâtiments destinés au service des empereurs, et c'est une tradition bien fondée que ce sont eux qui ont bâti les thermes de Dioclétien à Rome. C'est dans les ruines gigantesques de ces thermes que se trouve aujourd'hui la chaste église de Sainte-Marie-des-Anges.

BAIN DE MORTIER. — Les maçonneries de blocage sont ordinairement faites à baiz

de mortier, c'est-à-dire que les pierres qui les forment sont comme noyées dans une grande quantité de mortier qui remplit toutes les cavités qui se trouvent entre elles.

Les murailles antiques, connues communément dans nos contrées sous le nom de murailles gallo-romaines, sont ordinairement bâties à bain de mortier, pour la partie forte et centrale : l'extérieur seul est formé d'un parement de pierres régulières, soit à grand appareil, soit à petit appareil.

Durant l'époque romano-byzantine primordiale, les voûtes, quand elles existent, sont bâties en petites pierres noyées dans le mortier. Ces voûtes sont rares : on les rencontre particulièrement au-dessus des absides et quelquefois sur les nefs mineures des églises les plus anciennes. Parfois aussi au xi^e siècle on trouve des voûtes de cette manière : les voûtes d'arête sont ordinairement bâties ainsi. Enfin, jusque dans le xiii^e siècle, au moment où le style ogival atteignait à sa plus grande hauteur, on élevait des voûtes dont les pierres irrégulières étaient assemblées à bain de mortier. Ces voûtes étaient ensuite recouvertes d'un enduit, sur lequel on simulait un appareil régulier. *Voy. APPAREIL, VOUTES.*

BALCON. — Ce n'est guère qu'au xv^e siècle que l'on commença à construire des balcons aux maisons et aux habitations particulières. Du Cange, après Acharisius, dit que c'est un nom propre venu des Vénitiens, quelques-uns disent des Génois. Dans le principe ces balcons n'étaient autre chose que des avances ou des tourillons au-dessus des portes des citadelles, d'où on lançait toute sorte de traits sur les ennemis. Le P. Janning, jésuite, dans les *Acta sanctorum* (Jun., t. I, pag. 709), sur le mot *balconum*, qui se trouve dans les actes de saint Bertrand, patriarche d'Aquilée, dit que ce mot est un augmentatif de *palcus*, qui a la même signification que *suggestus*. Les balcons des forteresses étaient construits pour les besoins de la défense et par la nécessité d'établir des machicoulis.

Les balcons du xv^e siècle furent ajoutés par-devant les fenêtres non par un motif de défense militaire, mais par une raison de luxe, de commodité et de confortable. Ils sont communément bâtis avec une rare élégance, et ils servent quelquefois de communication extérieure entre plusieurs fenêtres. Les balustrades qui les garnissent sont découpées à jour et très-finement travaillées. On y voit souvent des figures gracieuses, des devises, des emblèmes, des fleurons, des armoiries, des monstres et des chimères.

BALDAQUIN. — I. Le baldaquin est une espèce de petit dôme, de forme variée, destiné à recouvrir l'autel : il est supporté ordinairement sur quatre colonnes. Ce baldaquin, autrement appelé *ciboire*, paraît avoir été généralement usité en Europe durant le moyen âge. On en trouve même des vestiges dans les églises bâties au xvi^e et au xvii^e siècle. L'usage en était varié. D'abord, il était destiné à couvrir et à protéger l'autel. En second lieu, il soutenait les rideaux ou

courtines qui se déployaient à l'entour. En troisième lieu, il supportait la croix placée au sommet du ciborium, et cette coutume est bien plus ancienne que celle de mettre la croix sur l'autel lui-même. Enfin, on suspendait au centre une colombe d'or ou d'argent, pour la réserve eucharistique. Dans les églises où il n'y avait pas de baldaquin, on étendait au-dessus de l'autel une espèce de dais en étoffe précieuse, ou simplement en toile. (*Voy. DAIS.*) Du Cange, en son Glossaire, cite à ce sujet un décret du synode tenu à Cologne en 1280 : *Item precipimus ut sursum super altare ad latitudinem et longitudinem altaris pannus lineus albus extendatur, ut defendat et protegat altare ab omnibus immunditiis et pulveribus descendantibus.* Le baldaquin ou ciboire est, sans nul doute, la manière la plus convenable de recouvrir l'autel, et en même temps la manière la plus riche et la plus élégante. Il serait vivement à désirer que les ciboires ou baldaquins fussent établis dans les grandes églises, au lieu des autels appuyés le long des murailles, avec de hauts retables, comme cela s'est trop souvent pratiqué dans ces derniers temps. On voit encore quelques anciens baldaquins subsistant toujours en Italie, dont la disposition est fort remarquable, mais qui ne conservent plus les courtines qui y étaient jadis attachées. Les anciens baldaquins ou ciboires étaient faits en bois, en marbre, en pierre, en bronze ou en métaux précieux, et ornés de flambeaux aux jours de grande solennité.

Etienne Borgia, dans son ouvrage : *de Croce Veliterna*, « de la Croix de Velletri, » nous dit que cette croix est placée sur un ciboire de marbre, appuyé sur quatre colonnes établies à l'autel de Saint-Clément, à Velletri. L'église de Saint-Clément, quoique non bâtie sur le plan de la croix, est néanmoins construite en forme de vaisseau : le vaisseau ne peut-il pas être regardé, suivant quelques auteurs ecclésiastiques, comme un emblème de la croix ? Suivant les plus vieux écrivains liturgistes ou *ritualistes*, comme disent les plus anciens auteurs, la pratique de couvrir les autels avec des baldaquins ou des dais, supportés par quatre colonnes, est justifiée par la sanction qu'elle trouve dans les plus antiques coutumes ecclésiastiques, et elle est un souvenir de l'arche d'alliance, ou une allusion au tabernacle de l'ancienne loi. De même que l'arche contenait les tables de la loi de Dieu, de même le ciboire recouvre les mystères ou sacrements de la nouvelle loi, célébrés sur le saint autel par les prêtres de l'Eglise de Jésus-Christ. Cette remarquable analogie entre l'arche et le baldaquin est positivement indiquée par la consécration du ciboire, où l'on fait allusion à l'arche d'alliance, ainsi que le démontre dom Martène, dans sa collection précieuse des anciens Rites de l'Eglise, *de antiquis Ecclesie Ritibus*. (lib. II. cap. 19.) Le même savant bénédictin nous apprend que les baldaquins ou ciboires ne recouvraient pas seulement les autels, mais qu'ils étaient placés assez souvent au-

Jessus des tombeaux des martyrs et des autres saints. Il y avait deux ciboires ou baldaquins de cette nature sur la Confession du prince des apôtres, suivant saint Grégoire de Tours, un au-dessus de l'autel et l'autre au-dessus de la Confession elle-même. Le même écrivain parle des piliers qui supportaient le ciboire du tombeau de saint Pierre. Anastase le Bibliothécaire nous apprend que ce baldaquin fut remplacé par un autre d'argent par le pape saint Grégoire le Grand. (*Voy. CATACOMBES.*) Le même Anastase raconte encore qu'un autre baldaquin d'argent fut placé sur le tombeau de saint Pierre par le pape Léon III. Saint Jean Chrysostome, dans sa 42^e homélie sur les Actes des apôtres (*Chap. xix, vers. 24*), rapporte que les petits temples de Diane en argent ressemblaient à de petits baldaquins ou ciboires : *forte quasi ciboria parva*; d'où l'on peut conclure que le nom, de même que la chose, était connu des païens. Quelquefois, le nom d'église, dans les anciens documents ecclésiastiques, désigne un ciboire ou baldaquin, ou un dais. Nous en trouvons un exemple dans l'Histoire des Abbés de Saint-Martial, exemple cité par Du Cange, où il est dit que l'abbé Etienne « éleva au-dessus de l'autel du Sauveur une église d'or et d'argent, qu'on appelle *munera* : *Composuit super altare Salvatoris ecclesiam ex auro et argento, quam vocant muneram*, c'est-à-dire un *ciborium*.

Pour revenir au baldaquin ou ciboire, dans le sens propre du mot, nous devons ajouter que c'était l'usage de le surmonter de la croix, emblème du salut. D'abord on plaça des croix, et plus tard des crucifix, au-dessus des baldaquins. Ces croix ou crucifix ne furent jamais mis sous le baldaquin : c'était le lieu réservé au précieux corps du Sauveur : l'hostie était suspendue au centre, dans une colombe d'or, ou dans une pyxide ou ciboire en forme de tour ou de colombe. (*Udalric, lib. II Consuetud. Cluniac., cap. 30.*) *Voy. CIBOIRE, AUTEL.*

Le canon du second concile de Tours, tenu en 567, est connu de tout le monde, quoique le sens ait reçu autrefois diverses interprétations. La signification n'en paraît pas douteuse, quand on se reporte aux usages ecclésiastiques primitifs. Le père Longueval s'est trompé dans son Histoire de l'Eglise gallicane. Dom Mabillon, dans sa Liturgie gallicane, a restitué ce passage à sa vraie et naturelle signification. Nous en avons parlé à l'article *AUTEL*. Voici le canon du concile de Tours : « Que le corps de Notre-Seigneur soit conservé sur l'autel, *non in imaginario or. line, sed sub crucis titulo*, » c'est-à-dire, non dans un tabernacle, ou un petit ciboire, fait comme les images et les bas-reliefs, mais au-dessous du ciboire, suspendu dans une pyxide ou une tour, qui, comme il vient d'être dit, est en forme de colombe. Comme la croix surmonte le baldaquin, on peut dire que le saint sacrement était placé « sous le signe de la croix, *sub crucis titulo*. »

Borgia nous fait connaître que maintenant, dans l'église de Velletri, le baldaquin qui

couvre le principal autel n'est plus garni de rideaux ou courtines. Dans les premiers temps, les baldaquins étaient constamment garnis de courtines ou voiles, d'étoffes précieuses, surtout en Italie. Nous savons par des documents positifs que les rideaux n'étaient pas toujours usités en France, autour du ciborium. Cette différence provenait chez nous de ce que, le plus ordinairement, l'abside était fermée par un grand voile, au moment où s'opéraient les mystères chrétiens.

Ce serait tomber dans l'erreur que de croire que les faits, mentionnés pour l'Italie ou les Gaules, fussent les mêmes dans tout l'univers chrétien, à la même époque. C'est ainsi que Guillaume Durand, dans son *Rational des divins Offices*, peut égarer ceux qui aujourd'hui veulent appliquer les renseignements qu'il nous donne, indistinctement à toutes les églises et à tous les pays.

Anastase le Bibliothécaire, dans la Vie des papes, parle souvent des courtines du baldaquin. Elles étaient ordinairement de pourpre, ornées de broderies en or ou en argent : on y voyait même représentées des scènes empruntées à l'Evangile ou à l'Ancien Testament.

Outre les courtines suspendues au ciboire et qu'Anastase, dans le *Liber Pontificalis*, nomme *tetravela* ou *circitorium*, il y avait encore des rideaux qui enveloppaient le tombeau de l'autel et qui étaient destinés à préserver et à cacher les reliques des saints : cette seconde espèce de courtines est ce qu'on nomme *antependium*. Autrefois en effet on n'exposait pas les reliques sur les autels, mais sous les autels. L'exposition des reliques des saints sur les autels est une coutume moderne. On trouve un témoignage bien formel et bien précieux en faveur de l'antique usage dans les écrits de saint Odon, abbé de Cluny. (*Lib. II Collat., cap. 28.*)

II. Nous ne ferons point la description des grands baldaquins modernes que l'on voit dans certaines églises. Le baldaquin de Saint-Pierre de Rome est soutenu sur quatre colonnes. Il a, dans son ensemble, quatre-vingt-neuf pieds de hauteur et pèse cent-soixante-quatre quintaux. Le baldaquin et ses colonnes sont en bronze doré. A l'église du Val-de-Grâce, à Paris, on voit un baldaquin d'un style imposant. Quoique ce monument manque d'harmonie et qu'il ne s'accorde pas avec le corps du monument, dont il rompt les lignes architecturales, il rappelle néanmoins les anciens ciboires qui recouvraient entièrement l'autel. C'est la Renaissance, au xvi^e siècle, qui a fait tomber la plupart de nos antiques baldaquins. Nous regretterons toujours les baldaquins de style ogival, dont nous ne possédons plus que des dessins ou des débris. On substitua alors aux ciboires les autels à retables appuyés le long des murailles de l'abside. Rien ne démontre plus évidemment l'origine moderne de ces immenses retables, aussi lourds que disgracieux, que l'état des murailles où ils sont adossés, puisque l'on a été forcé de fermer des fenêtres, souvent fort belles,

qui y étaient ouvertes primitivement.

Quelquefois, au-dessus des autels isolés, on a construit, non un baldaquin proprement dit, mais une espèce de retable entièrement isolé. Ce système est encore plus condamnable que celui qui consiste à établir les retables à l'appui des murailles. Il détruit complètement l'effet des dispositions architecturales de l'abside et même de celles du centre de l'édifice. On en voit plusieurs exemples à Paris. Ces exemples étaient bien plus nombreux encore avant la révolution de 1789. Dans son *Abrégé des antiquités nationales*, ou *Recueil de monuments pour servir à l'histoire de France*, Millin en a publié beaucoup de modèles différents.

III. On a donné le nom de baldaquins aux dais en pierre qui recouvrent les statues ou statuette placées dans les voussures des portails des cathédrales, ou en d'autres endroits des églises. Ces baldaquins sont fort curieux à étudier, et leur forme a considérablement varié. D'abord, à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e siècle, ce sont de petits monuments byzantins, avec leurs coupes, leurs fenêtres, leurs arcades, leur ornementation capricieuse. Ensuite ils prennent exclusivement des ornements gothiques, et enfin, au XV^e et au XVI^e siècle, ils forment de petites tourelles à plusieurs pans, où le génie de la sculpture a épuisé la variété de ses combinaisons de lignes flamboyantes, des feuillages capricieux, des dentelles finement découpées, et où elle a déployé toute la patience de son ciseau. Il y a des baldaquins qui sont surmontés de hautes pyramides évidées à jour : c'est là surtout que l'art gothique a étalé les ressources infinies qu'il mettait à la disposition du génie des décorateurs. Rien ne peut être comparé, en ce genre, aux pinacles vraiment féériques que l'on admire dans presque tous les monuments élevés immédiatement avant l'époque de la prétendue Renaissance.

BALL-FLOWER.—Les antiquaires anglais appellent *Ball-Flower* un ornement ressemblant à une balle renfermée au centre d'une fleur, dont les trois pétales arrondies l'embrasseraient étroitement. Cet ornement est habituellement placé dans une moulure creuse, et on le regarde comme un signe caractéristique du style décoré, du XIV^e siècle. Quelquefois on le rencontre dans les monuments du XIII^e siècle, comme à la façade occidentale de la cathédrale de Salisbury, où il est mêlé à des dents de scie : mais ce fait est très-rare. Ajoutons que cette exception s'explique parce que cet édifice a été construit dans les derniers temps du XIII^e siècle. L'ornement en question se voit fréquemment à la cathédrale de Héréford et à l'aile méridionale de la cathédrale de Gloucester : il est dominant dans ces deux édifices. Nous pourrions citer encore d'autres édifices où il apparaît comme ornement privilégié, par exemple, à la partie occidentale de l'église de Grantham, à la cathédrale de Bristol, au château de Caerphilly, à la nef méridionale de l'église de Keynsham (Somerset).

set). Une espèce de fleur à quatre pétales, ayant quelque ressemblance avec le *ball-flower*, se trouve dans les édifices de la période romano-byzantine.

BALUSTRADE. — I. La balustrade est une espèce de barrière à hauteur d'appui, à claire-voie, garnie de balustres ou cloisons de toute sorte de dessins. On fait des balustrades en marbre, en pierre, en bois, en bronze, en fer. On les place partout où un appui et une barrière sont nécessaires ; dans la baie d'une fenêtre, au sommet d'une tour, le long d'une terrasse ou d'un toit, au devant du chœur ou du sanctuaire d'une église (*Voy. CHANCEL, TABLE DE COMMUNION*), au tour d'un autel, à l'entrée d'une chapelle, au devant d'une tribune.

Au XII^e siècle, les balustrades sont rares ; quand elles existent, elles se composent de petites arcades, formées d'un trèfle à simples moulures en biseau, portées sur des pieds-droits proportionnés, à moulures correspondantes.

Au XIII^e siècle, les moulures s'arrondissent, et communément le trèfle est inscrit dans une ogive ; les pieds-droits sont changés en faisceaux de petites colonnettes, avec bases et chapiteaux. Quelquefois aussi l'on conserve encore l'arcade à trilobes. Vers la fin du XIII^e siècle, la balustrade est découpée en roses à trois, à quatre, ou à six pétales. D'autres fois, enfin, les arcades trilobées sont remplacées par de simples trèfles fermés.

Au XIV^e siècle, les arcades sont devenues plus rares et les découpures plus fréquentes. Elles se composent souvent de quatre-feuilles dessinés dans les ouvertures d'un treillis réticulaire.

Aux XV^e et XVI^e siècles, les formes flamboyantes envahissent l'architecture ; les découpures des balustrades se compliquent et se tourmentent, selon le goût de l'époque, en épuisant toutes les combinaisons que l'on peut trouver à l'aide du compas et de la règle.

La Renaissance introduisit les balustrades découpées en arabesques, où l'on voit figurer des rinceaux, des fleurs, des figures et même des lettres fleuries, avec lesquelles on écrit des devises sur les châteaux, des versets tout autour des églises. Il n'existe rien de plus curieux, peut-être, en ce genre, que la balustrade de l'église de Notre-Dame de la Ferté-Bernard, au diocèse du Mans, où l'on a sculpté les lettres du *Salve Regina*.

Les balustrades qui règnent autour des galeries des grands combles, dans les monuments gothiques de vaste dimension, sont divisées en travées par des acrotères (*Voy. ACROTÈRE*) destinés ordinairement à donner de la solidité au corps de la balustrade. Quelquefois, comme à l'église métropolitaine de Tours, et en quelques autres endroits, ces acrotères sont formés par une statue de grande dimension, dont les jambes sont engagées dans la balustrade elle-même et dont le corps et la tête sont libres. Cette disposition produit le plus bel effet.

Ce n'est guère qu'au XIV^e siècle que l'on a

commencé à établir des balustrades au pied des flèches. La plate-forme qui règne sur les tours, au point de départ des flèches et des pyramides, est entièrement dégagée, de manière que les faces de ces flèches affleurent celles de la tour. (Voy. GALERIES.)

II. Les plus anciennes églises avaient un lieu distinct et séparé pour les clercs ; les fidèles n'avaient pas accès à cet endroit réservé. Nous voyons même un des premiers conciles de Tours qui défend expressément aux laïques de franchir la barrière ou balustrade qui divisait la nef du chœur. Cette barrière, ordinairement en bois ou en fer, était assez élevée, à claire-voie, n'empêchait pas les fidèles de voir les cérémonies saintes et de s'édifier de la modestie et de la piété des ecclésiastiques.

Ces balustrades se conservèrent dans nos églises jusqu'au XIII^e siècle. Ce fut à cette époque que l'on entoura le chœur d'une clôture solide et opaque, qui empêcha la vue des fidèles de pouvoir pénétrer dans le chœur. Ce changement fut apporté dans les églises par suite de la multitude des fondations qui y furent faites par les fidèles. Pour remplir les intentions des fondateurs, les clercs furent forcés de rester au chœur la plus grande partie du jour et de la nuit. Or, dans nos pays cette surcharge parut si pénible, que l'on se décida à prendre contre les rigueurs de l'hiver des précautions que l'on avait négligées jusque-là. Ce n'est donc point uniquement à la tiédeur des chanoines qu'il faut attribuer cette modification, comme certains critiques malins l'ont fait, mais à une nécessité véritable.

On se demande, actuellement que les raisons qui existaient au XIII^e siècle ne sont plus aujourd'hui, s'il ne conviendrait pas de démolir ces lourdes clôtures et de les remplacer par les balustrades usitées dans l'antiquité. La réponse est aisée. Si le chœur de certaines églises est fermé par des constructions massives, élevées sans goût, il n'y a pas à balancer, il faut les détruire. Mais si ces clôtures sont admirablement ornées, comme celles des cathédrales de Chartres, de Paris et d'Amiens, ne serait-ce pas un acte de vandalisme que de détruire ces chefs-d'œuvre pour mettre à la place des balustrades insignifiantes ? Il y a dans certaines églises anciennes des balustrades modernes en fer travaillé, richement ornées, comme à Saint-Ouen de Rouen. En pareille circonstance, il est évident encore que l'on doit soigneusement garder ces intéressantes balustrades, comme un curieux spécimen de l'art moderne, quoique le style soit peu en harmonie avec celui de l'édifice. (Voy. GRILLE.)

BANC. — Dans les plus anciennes églises, le long des murailles intérieures, on voit des bancs en pierre, dont la destination n'est pas bien connue. Ces bancs existent aussi sous les porches, dans les cloîtres et jusque dans les galeries : quelquefois même ils entourent la base des piliers. On en trouve en

France et en Angleterre. Dans ce dernier pays on les nomme *bench-table*.

On a fait des recherches pour reconnaître si, dans les églises, anciennement, il y avait des bancs où les fidèles pussent se placer pendant la célébration de l'office divin. C'est un fait reconnu qu'en Italie et en Espagne il n'y eut jamais, dans les églises, de bancs de cette espèce. Quant à la France, le fait n'est pas aussi général. Dans plusieurs églises, il y avait des bancs plus ou moins ornés, dont on connaît au moins l'indication et dont on possède quelques débris. En Angleterre on a retrouvé des bancs exécutés au XIV^e siècle, longtemps avant l'époque de la réformation. Les antiquaires anglais ne font aucune difficulté d'en convenir, quoique l'usage des bancs soit devenu général chez eux seulement après l'établissement de la religion prétendue réformée. On possède d'assez nombreux modèles dans le style ogival du XIV^e siècle, mais ils sont beaucoup plus communs dans le style de la dernière époque gothique.

Les bancs exécutés durant la période ogivale sont généralement fort simples ; ils sont quelquefois ornés de panneaux sculptés.

C'est ici le lieu de parler des bancs en pierre que l'on observe si fréquemment dans les églises anglaises, et qui ont été exécutés à une époque où l'Angleterre appartenait à la véritable Eglise et était catholique romaine. Ces bancs y sont indiqués sous leur dénomination latine de *sedilia*. Ils sont situés dans le voisinage de l'autel, et souvent ils sont pratiqués dans l'épaisseur de la muraille. Ils sont ordinairement divisés en trois parties : l'une, celle du milieu, destinée au prêtre célébrant ; les deux autres, destinées au diacre et au sous-diacre. Chaque division est séparée l'une de l'autre par une colonnette, quelquefois par une cloison. Les *sedilia* les plus anciens remontent au XII^e siècle, et on en compte une grande quantité du XIII^e siècle et des siècles suivants, jusqu'au règne déplorable de Henri VIII. Les *sedilia* offrent trois sièges distincts : par exception, cependant, on en voit qui n'en ont que deux ou un seul ; d'autres, au contraire, en ont quatre, comme à l'église de Rothwel, dans le comté de Northampton, et à l'abbaye de Furness ; d'autres en ont jusqu'à cinq, comme au monastère de Southwell. Les sièges des *sedilia* ne sont pas toujours au même niveau. Parfois le siège le plus à l'orient est plus élevé d'un degré que les deux autres ; quelquefois celui qui est le plus voisin de l'autel est le plus haut ; le second lui est inférieur ; et le troisième est inférieur aux deux autres. Les *sedilia* sont décorés quelquefois avec un grand luxe. On en trouve qui sont surmontés de baldaquins très-élégants.

Il est très-probable qu'il y avait des *sedilia* en bois, antérieurement aux *sedilia* en pierre ; mais nous n'en connaissons aucun exemple qui soit arrivé jusqu'à notre temps.

Dans les anciennes églises paroissiales, les *sedilia* sont très-simples et les sièges n'y

dépassent jamais le nombre de trois. Ce ne fut que dans les églises cathédrales ou collégiales, desservies par un clergé nombreux, que les *sedilia* offrirent quatre ou cinq sièges.

BANC-D'ŒUVRE. M. A. Berty, dans son Dictionnaire de l'architecture, avance que primitivement les bancs-d'œuvre étaient composés de stalles semblables à celles destinées aux clercs. Nous n'en connaissons aucun exemple. Nous pensons que l'introduction des bancs-d'œuvre dans nos églises est fort moderne.

BANDE.— Moulure plate et peu saillante ; on l'appelle plus ordinairement *plate-bande*, et quelquefois *face*. C'est une partie lisse, d'une épaisseur peu considérable, qui règne tout le long de la partie inférieure de l'architrave, de l'archivolte et du chambranle. Le nombre, la disposition des bandes, varient selon le style de l'architecture. On peut donner le nom de bandes aux faces latérales des nervures usitées, au *xiii^e* siècle surtout, dans la construction des voûtes. On rencontre la même disposition dans les édifices du *xiii^e* siècle et jusque dans ceux du *xiv^e*.

L'architecture romano-byzantine emploie fréquemment les bandes dans les parties les plus importantes des constructions religieuses. Afin de donner plus de richesse à la décoration intérieure des édifices, elle charge les bandes d'ornements de toute espèce. En quelques contrées, les bandes sont creusées de traits et de lignes qui forment des dessins capricieux, d'un caractère original ; les parties creuses sont remplies de peinture ou d'un mastic coloré qui produit un effet assez piquant. Au *xiii^e* siècle, on pratique dans les bandes des espèces de découpures en trèfles ou en quatre-feuilles, et ces bandes se développent quelquefois sur une grande longueur.

La même observation a été faite dans les monuments anglais, mais nous n'avons pas adopté l'expression de bande pour désigner l'ensemble des moulures qui entourent les colonnes au *xiii^e* et au *xiii^e* siècle, dans les édifices que les antiquaires de la Grande-Bretagne attribuent au style primitif anglais. On a retrouvé des bandes ornées, même dans des constructions qui paraissent antérieures au *xi^e* siècle. On ne peut donc tirer un caractère bien significatif de la présence des bandes ornées, pour déterminer l'âge d'un monument : le style seul des moulures qui l'accompagnent et des ornements qui la décorent peuvent guider l'archéologue. (*Voy. MOULURES.*)

Nous devons ajouter que les colonnes des ordres rustiques ont souvent leur fût entouré de bandes nombreuses, régulièrement espacées.

BANDEAU.— Le bandeau est une moulure unie et plate, mais plus large que la *plate-bande*. Il se trouve autour des baies, des portes et des grandes arcades. Il environne souvent les fenêtres simulées et sert à accompagner aux claveaux qui servent à en former l'ouverture. Le bandeau,

même dans l'architecture grecque ou romaine, remplace souvent l'archivolte.

BANDELETTE.— C'est un ornement fréquemment employé au *xiii^e* siècle et déjà usité au *xi^e*. Dans les monuments romano-byzantins de la Bourgogne et du Nivernais, on observe de fort curieux arrangements de bandelettes, où apparaît un goût fort remarquable dans les architectes. Les bandelettes sont simples ou ornées. Elles sont brodées, ou elles sont chargées de grosses perles demi-saillantes : ces dernières se nomment *bandelettes perlées*. Quelquefois elles sont garnies de points enfoncés, et cette particularité a été souvent observée dans le Nivernais.

Il ne faut point confondre les *bandelettes* avec les *galons*. Ceux-ci servent à orner les vêtements des statues et des statuettes, tandis que celles-là sont libres et s'entrelacent de toutes les manières. Certains chapiteaux du *xiii^e* siècle, ornés de bandelettes perlées, entremêlées à des feuillages, sont d'une élégance exquise et peuvent être comparés à ceux de la même époque et de l'époque suivante, uniquement formés de feuilles découpées et justement admirées. Non-seulement les bandelettes se déroulent en longueur, mais elles se replient en divers sens, de manière à se prêter aux mille caprices de l'ornementation. (*Voy. ENTRELACS, GALONS.*)

BANDEROLE.— La banderole est une petite bande plus ou moins allongée, plus ou moins ornée, que l'on met entre les mains des anges ou d'autres personnages, et qui est communément destinée à être garnie d'une inscription, soit en creux, soit en relief. C'est ainsi que les sculpteurs et les peintres ont souvent mis entre les mains de l'ange qui annonce l'incarnation à la sainte Vierge, une banderole sur laquelle on lit ces mots : *Ave, gratia plena*. Les Grecs, dans leurs peintures, suivant une observation du savant M. Didron, placent fréquemment des banderoles entre les mains des principaux personnages. Dans le Manuel de l'iconographie grecque et latine, on trouve l'indication des légendes ou des textes qui doivent être écrits sur ces banderoles.

Sur certains tombeaux en marbre exécutés au *xv^e* et au *xvi^e* siècle, on voit de petits personnages portant des banderoles sur lesquelles sont inscrites les louanges du défunt. Plusieurs pierres tombales du *xiii^e* et du *xiv^e* siècle présentent l'image d'un squelette : de la bouche part une banderole sur laquelle on lit : *Es quod eram; eris quod sum*. Le mort s'adresse à celui qui voit l'inscription et lui donne un dur avertissement en disant : « Tu es ce que j'étais ; tu seras ce que je suis. » On lit sur d'autres banderoles : *Memento mori*. A l'église de Saint-Maclou, à Troyes, un squelette dont la tête est accompagnée de deux écussons blasonnés, présente une banderole où se trouve l'inscription suivante : *Sum quod eris, quod es eram; pro me, precor, ora*. Cette banderole se trouve sur la pierre tombale de « noble homme Gillebin de Pons, seigneur de Ro-

gnepont, capitaine du chastel et alleu de Bar-sur-Aube, qui trespassa le premier jour de mars l'an m.cccc.xlv. »

BANNIÈRE. — I. Durand, évêque de Mende, affirme que l'Eglise a pris de l'empereur Constantin l'usage de porter des croix et des bannières, en tête des processions, en imitation et en souvenir de la célèbre apparition *In hoc signo vinces*, qui précéda la bataille où Maxence perdit la victoire avec la vie. Chacun sait que la bannière de Constantin portait le nom de Labarum. En voici la description abrégée : Un long bâton en forme de pique était surmonté d'un autre plus petit ; en travers de celui-ci pendait une pièce d'étoffe de pourpre, brodée d'or et enrichie de pierres précieuses. Une frange la terminait, et au-dessous de cette frange étaient attachées au bâton quatre médailles d'or qui représentaient, en buste, l'empereur et ses enfants. Au-dessus de la traverse supérieure était une couronne d'or, au centre de laquelle était le monogramme de Jésus-Christ, formé des lettres grecques X et P entrelacées.

Selon Guillaume Durand, qui donne l'explication symbolique de toutes les cérémonies religieuses et des diverses parties des édifices sacrés, la bannière précède les processions pour représenter la victoire de la résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur, qui s'éleva dans les cieux, accompagné d'un grand nombre de captifs délivrés.

La première bannière qui ait été bénite par un pape est celle que Grégoire III envoya, vers 752 ou 753, au roi de France. Les clefs de saint Pierre y étaient représentées. Cette bannière était en même temps un étendard militaire ; mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque, et pendant de longs siècles, l'étendard militaire était béni par l'Eglise et regardé comme un objet sacré.

Nous venons de dire qu'une bannière avait été envoyée dès le VIII^e siècle par un pape à un roi de France. On voyait jadis, dans une salle d'attente attenante à Saint-Jean de Latran, une mosaïque représentant saint Pierre assis sur le trône pontifical. A sa droite était le pape Léon III ; à sa gauche, l'empereur Charlemagne. Le prince des apôtres présentait une étole au pape et une bannière à l'empereur. Cette salle, bâtie par Léon III, ayant été démolie, la mosaïque a disparu. On en peut voir le dessin dans les œuvres de Ciampini.

La bannière que l'on nomme Gonfalon ou Gonfanon, était originairement celle de l'armée chrétienne commandée par Baudouin. Le pape l'avait envoyée à ce prince, comme au vrai défenseur de la foi contre les infidèles.

II. L'oriflamme, si célèbre dans notre histoire de France, était une bannière rouge, soutenue par une lance dont la hampe était recouverte de cuivre doré. On en trouve la description dans un ancien inventaire de Saint-Denis : « Etendard d'un cendal fort épais, fendu par le milieu, en forme de gonfalon fort cauc, enveloppé d'un bâton

couvert de cuivre doré et un fer longuet et aigu au bout. » L'ancienne oriflamme, qu'on allait chercher en grande cérémonie à l'abbaye de Saint-Denis, fut perdue dans la guerre de Flandre, sous Philippe de Valois. Un vieux poète, Guillaume Guiart, en parle ainsi :

Oriflamme est une bannière,
Aucun poids plus forte que guimpe
De cendal roujoyant et simple,
Sans pourtraicture d'autre affaire.

III. Il y avait aussi en Ecosse une bannière célèbre que l'on portait jadis à la tête des armées. Nous en donnerons une courte description empruntée à un ouvrage intitulé : *Rites of Durham abbey*.

« Le prieur de l'abbaye de Durham avait fait faire une bannière magnifique, soutenue par une hampe très-haute, entourée de tubes d'argent qui se plaçaient ou s'enlevaient à volonté. Cette bannière, entourée de la plus grande vénération, était portée en procession à l'intérieur de l'abbaye, aux jours de grande solennité. On la gardait précieusement dans un coffre, auprès de la chaise où reposait le corps du grand saint Cuthbert. C'est là que les autres bannières ou pavillons de l'abbaye étaient conservés, jusqu'à la malheureuse époque de la destruction de ce célèbre monastère.

« Le sommet de la hampe se terminait par une croix d'argent ; les extrémités du bâton destiné à soutenir l'étoffe flottante de la bannière portaient une pomme en argent, délicatement travaillée, et une petite clochette également en argent. Ce bâton était mobile et attaché au pied de la croix.

« L'étoffe de la bannière avait en largeur environ quatre pieds sur une longueur un peu moindre. La partie inférieure en était festonnée, et les festons étaient au nombre de cinq, bordés de franges. Le tout était d'un travail admirable, en or et en soie cramoisie, et d'une grande solidité. L'étoffe était de velours cramoisi et ornée de broderies soie et or, représentant des fleurs et des feuillages. Au centre de la bannière la précieuse relique de la vraie croix était enveloppée dans un corporal couvert de velours blanc. Cette partie de la bannière était décorée très-artistement : on y voyait deux croix rouges sur le velours blanc, et des broderies d'un travail plein de goût, de délicatesse et de fantaisie. La partie inférieure portait trois jolies clochettes, semblables à celles que l'on appelle *cloches de viatique*.

« La bannière de l'abbaye de Durham était portée dans les batailles ; et jamais elle ne se montra dans un combat aux yeux d'une armée, sans que, par la grâce spéciale de Dieu tout-puissant et par l'intercession du grand saint Cuthbert, elle ne fit remporter la victoire à nos soldats. Mais, hélas ! à l'époque de la destruction de l'abbaye, la célèbre bannière tomba entre les mains du doyen de Withingham, dont la femme, nommée Catherine et française de naissance, jeta la sainte relique dans les flammes, au

grand scandale de ceux qui honorent les reliques des serviteurs de Dieu. »

BAPTISTÈRE.—I. Aux temps apostoliques et durant les siècles de persécution, il n'y eut pas d'autre baptistère que les rivières et les fontaines; de là l'origine du mot de *fontes baptismaux* (*fontes baptismi*). Nous voyons, en effet, dans les Actes des apôtres, comment le baptême était administré aux premiers fidèles, et le baptême de l'eunuque de la reine de Candace en est le plus frappant exemple. On trouve dans les Catacombes de Rome des sources et des bassins qui ont été regardés par les savants archéologues italiens, qui ont publié de si intéressants ouvrages sur les souterrains sacrés de Rome, comme les baptistères primitifs, où les apôtres et leurs successeurs administraient le baptême à ces fervents néophytes. Ceux-ci commençaient souvent la vie chrétienne au milieu des persécutions pour la finir bientôt par le martyre. Ils venaient reposer au sein de ces mêmes Catacombes obscures, à côté de cet endroit où ils avaient été engendrés à Jésus-Christ, suivant une belle expression de nos livres saints. Bosio en parle en plusieurs endroits de sa *Roma sotterranea*, et nous renvoyons à l'article CATACOMBES pour n'avoir pas à répéter ici ce que nous y avons dit à ce sujet.

A quelle époque précise l'Eglise a-t-elle ordonné d'administrer le baptême dans un lieu consacré à cet usage et avec des cérémonies déterminées, en dehors des paroles essentielles de la forme du sacrement? Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de l'assigner d'une manière absolue. Saint Clément, si les actes qu'on lui attribue lui appartiennent réellement, est le premier qui prescrivit les onctions du saint chrême. Dans la suite, au iv^e et au v^e siècle, les papes saint Damase et saint Léon y ajoutèrent les exorcismes, les bénédictions et les autres cérémonies.

Pour bien comprendre tous les détails dans lesquels nous allons entrer sur la forme et la disposition des baptistères et des fontes baptismaux, il est nécessaire de rappeler ici brièvement que le baptême se conférait anciennement de deux manières principalement, par immersion et par infusion. Le baptême donné par aspersion est regardé comme valide; mais on ne connaît que de rares exemples de cette manière d'administrer ce sacrement. Il est constant que l'immersion fut pratiquée généralement dans les premiers siècles. Toutes les Eglises d'Orient baptisent encore ainsi. Ce fut en Occident, et dans le nord de l'Europe, que le baptême par infusion commença d'être pratiqué communément et de bonne heure, à cause des inconvénients et même du danger de l'immersion. En tout temps, d'ailleurs, l'Eglise grecque et l'Eglise latine regardèrent comme légitime la coutume de baptiser en versant seulement de l'eau sur la tête du néophyte.

Il ne saurait entrer dans nos vues de retracer ici, même de la manière la plus succincte, les rites et cérémonies qui accompagnaient l'administration du baptême et qui

sont toujours en usage dans l'Eglise catholique. Nous citerons néanmoins quelques traits intéressants, propres à éclaircir certaines particularités archéologiques et iconographiques. On était dans l'habitude, en plusieurs églises, de faire manger aux nouveaux baptisés du miel mêlé de lait, pour faire entendre que, par le baptême, ils entraient dans la véritable terre promise, c'est-à-dire dans l'Eglise de Jésus-Christ, dont la terre de Chanaan n'était que la figure. Le nouveau baptisé était revêtu d'une robe blanche qu'il portait pendant huit jours. En Orient, on mettait sur la tête du néophyte une couronne de palmes et de myrte. Quelques églises d'Occident, entre autres celle de Narbonne, faisaient broder sur la partie supérieure de la robe blanche du baptisé une espèce de couronne en ruban rouge: cette couronne était le symbole du sacerdoce royal dont le nouveau baptisé est honoré comme héritier du royaume céleste.

Le *ciergé allumé*, qu'on met encore entre les mains du nouveau baptisé, est un rite des plus anciens: saint Ambroise en fait mention. Les trois vers latins suivants d'un vieux poète expriment assez bien les rites accessoires du sacrement de baptême:

*Sal, oleum, chrisma, cereus chrismale, saliva,
Flatus, virt item baptis-nutis ista figurant.
Hæc cum patrinis non mutant sed tamen ornant.*

II.

Lorsque la paix fut donnée à l'Eglise par suite de la conversion de l'empereur Constantin, le baptême fut administré solennellement aux nouveaux convertis dans des édifices particuliers, attenants aux principales églises et spécialement aux églises épiscopales. Ces édifices furent plus ou moins spacieux: ils étaient communément de forme ronde. A parler exactement, ce n'étaient d'abord que des bassins assez larges, recouverts d'un dôme; on y montait par trois marches et on y descendait ensuite par quatre degrés. Saint Isidore de Séville reconnaît déjà un symbolisme dans ce nombre septennaire, et il pense que l'on voulait ainsi faire allusion aux sept dons du Saint Esprit.

Dès les premiers temps, on ajouta devant un grand nombre de basiliques chrétiennes une cour carrée, *atrium* ou *parvis*, environnée d'un péristyle sous lequel se tenaient les catéchumènes pendant la célébration des saints offices, auxquels il ne leur était pas permis d'assister. Au centre de l'*atrium* se levait le baptistère, petit édifice de forme et de dimension très-variables, carré, circulaire, octogone, en forme de croix grecque, quelquefois d'une simplicité austère, souvent orné avec une grande magnificence. Il renfermait un bassin peu profond, ou une large cuve de matière précieuse, que l'on remplissait d'eau pour donner le baptême par immersion. *Voy. BASILIQUE.*

Les baptistères ou basiliques baptismales étaient dédiés à saint Jean-Baptiste. On y voyait ordinairement des peintures représentant le baptême de Notre-Seigneur dans le

Jourdain et de longues inscriptions relatives au même sujet. Au centre était suspendue une colombe d'or ou d'argent, dans laquelle on plaçait le saint chrême et l'huile des catéchumènes. Voy. AUTEL, AMPOULE.

Le pape saint Hilaire, qui occupa le siège de saint Pierre vers la fin du v^e siècle, fit bâtir dans le baptistère de la basilique de Constantin trois oratoires en l'honneur de saint Jean-Baptiste, de saint Jean l'Évangéliste et de la sainte Croix. Les portes en étaient d'airain. On y voyait une colonne d'onyx qui portait un agneau d'or du poids de deux livres. Les fonts baptismaux étaient éclairés au moyen d'une lampe d'or du poids de douze livres. Trois cerfs d'argent, de la figure desquels jaillissaient des jets d'eau, et qui pesaient ensemble quatre-vingts livres, remplissaient d'eau le bassin ou la cuve baptismale, au-dessus duquel était suspendue une colombe d'or du poids de deux livres.

Ces détails sont empruntés à la Vie des papes, écrite par Anastase le Bibliothécaire. Nous y ajouterons quelques traits pris à différents auteurs. On lit dans les *Voyages liturgiques* de Lebrun Desmarettes, qu'à Notre-Dame de Rouen, auprès de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, on voit un grand tombeau, long d'environ six pieds, dont le couvercle est de bois noirci. Cette forme tumulaire pour des fonts baptismaux n'est sans doute que la traduction symbolique des paroles de l'Apôtre : *Consepulti sumus cum illo per baptismum in mortem*. « Nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême pour mourir au péché. »

On cite le baptistère de Florence comme un des plus magnifiques; il est isolé, suivant l'usage antique; ses portes en bronze sculpté passent pour un chef-d'œuvre.

Un concile d'Auxerre, en 578, défend d'enterrer dans les baptistères. On y conservait seulement les reliques des saints honorés dans l'église.

On trouve dans un canon du concile de Tolède un décret qui prescrivait à l'évêque de sceller de son sceau les portes du baptistère au commencement du carême, parce que pendant la sainte quarantaine on ne devait point baptiser : on devait attendre jusqu'au samedi saint.

Au temps où les évêques seuls conféraient le baptême, il n'y avait dans chaque ville épiscopale qu'un seul baptistère, quelque grande et populeuse que fût la cité. Ainsi, à Rome, il n'y avait que le seul baptistère de Saint-Jean de Latran. Il en était de même à Constantinople. Certains monastères, ou églises collégiales, obtinrent la permission d'avoir un baptistère dans leur église conventuelle. Dom Martène, dans son ouvrage *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, nomme plusieurs monastères qui jouissaient de ce privilège.

Saint Charles Borromée admet dans ses Instructions pastorales sur les baptistères la forme ronde et la forme hexagone : mais il préfère la forme octogone, comme la plus parfaite. Il y attache une signification symbolique. Cette dernière forme figure les

octaves des fêtes de Notre-Seigneur et des saints; elle est aussi l'emblème de la perfection de la gloire éternelle.

Le baptistère annexé à la basilique de Saint-Jean de Latran est un des plus remarquables du monde : la tradition veut que Constantin y ait reçu le baptême; mais il a été considérablement modifié par les papes Grégoire XIII, Clément VIII, Urbain VIII et Innocent X. On l'appelle l'église de Saint-Jean *in Fonte*; la cuve baptismale est une urne antique de basalte; elle est dans un emplacement circulaire pavé de marbres riches, et l'on y descend par trois marches. Ce baptistère est entouré d'une balustrade à huit pans : au-dessus s'élève une coupole soutenue par deux rangs de colonnes superposées; les huit colonnes inférieures sont de porphyre, et portent un entablement antique sur lequel s'élèvent les huit autres colonnes qui sont de marbre blanc. Entre les pilastres de ce second ordre sont huit tableaux représentant les traits de la vie de saint Jean-Baptiste. Les murs du pourtour sont ornés de fresques. Chaque côté est flanqué d'une chapelle. On dit que c'étaient des pièces dépendantes du palais de Constantin et que le pape saint Hilaire consacra au culte. Les portes de ce baptistère sont en bronze. Les baptistères, quelquefois très-spacieux, puisque à Constantinople on y tint des assemblées et un concile, étaient communément divisés en deux parties, de manière à séparer les sexes. Quelques églises, au lieu de cette séparation, avaient deux baptistères différents, un de chaque côté pour chaque sexe. Souvent, pour épargner, surtout aux enfants nouveau-nés, l'impression du froid, on mêla à l'eau des fonts de l'eau chauffée à ce dessein; c'est ce qui explique pourquoi certains baptistères renferment une cheminée. Du reste, elle pouvait servir aussi à réchauffer les néophytes, après l'immersion, quand le baptême était administré pendant la saison rigoureuse.

III.

Le nombre des baptistères devint de bonne heure insuffisant, à cause des conversions nombreuses qui suivirent celle de Constantin, et surtout à cause de la coutume qui s'introduisit et qui persévéra toujours de baptiser les enfants aussitôt après leur naissance. Les évêques dès lors ne conférèrent plus le baptême à tous ceux qui devaient le recevoir. Les prêtres consacrés au ministère paroissial, soit dans les villes, soit dans les campagnes, administrèrent eux-mêmes le baptême et établirent, pour cet usage, des fontaines baptismales, soit dans le vestibule ou narthex des basiliques, près des portes, soit à l'intérieur de l'église, à peu de distance de la porte d'entrée principale, située à l'ouest, et ordinairement du côté du midi. Cette disposition eut même, plus tard, une signification symbolique, au témoignage de Remi d'Auxerre. On préféra se tourner vers le midi, parce que l'aquilon ou vent du nord représente le souffle du malin esprit, qui est sec et froid, et

roidit les cœurs contre l'amour de Dieu, en éteignant les saintes flammes de la charité.

Il faut noter qu'à l'époque où le baptême fut généralement administré par tous les prêtres et où la cuve baptismale ne fut plus placée dans un édifice à part, les fonts baptismaux furent le plus souvent réduits à des dimensions moins considérables; nous en retrouvons, sans doute, des vestiges et pour ainsi dire une imitation dans les fonts baptismaux de l'époque romano-byzantine, au *x^e* siècle, qui ont été conservés jusqu'à nos jours. Ce n'est pas à dire toutefois que l'on abandonna complètement l'usage de donner le baptême par immersion: il paraît, au contraire, que jusqu'au *xiii^e* et même au *xiv^e* siècle, s'il faut s'en rapporter aux monuments iconographiques et surtout aux vitraux peints, on administrait le baptême par infusion et par immersion en même temps; le baptisé entraît dans une cuve remplie d'eau, et l'évêque ou le prêtre lui versait abondamment de l'eau sur la tête, à l'aide d'un vase à long col. Nous pouvons citer en exemple plusieurs traits historiques d's beaux vitraux du *xiii^e* siècle à Bourges et à Tours.

IV.

Il paraît que les églises qui conservèrent des baptistères ou dans lesquelles on établit d'abord des fonts baptismaux, furent privilégiées; dom Martène en met en évidence d's preuves historiques fort curieuses. On leur donna des dîmes de préférence aux autres, d'après Baluze. D'un autre côté, dans un temps où les bénéfices ecclésiastiques, par un étrange abus, furent donnés aux laïques et même aux soldats, en récompense de leurs services militaires, les églises baptismales ne furent jamais confiées qu'à des prêtres: c'est ce que prouve un capitulaire de Charlemagne, de l'an 793: *De ecclesiis baptismalibus, ut nullatenus eas laici homines tenere debeant, sed per sacerdotes fiant, sicut ordo est, gubernatæ*. Les mêmes se retrouvent dans un capitulaire de Pépin, roi d'Italie.

Il y avait autrefois en France des baptistères nombreux. Ils ont disparu, et c'est à peine si l'on peut aujourd'hui en signaler quelques-uns. Consultons d'abord les documents historiques; nous donnerons après quelques détails archéologiques.

Saint Grégoire de Tours, dans le livre III de l'*Histoire des Francs*, désigne sous le nom de *templum baptisterii*, le temple du baptistère, l'édifice dans lequel fut baptisé solennellement Clovis, à Reims. Le même auteur rapporte qu'avant son avènement à l'épiscopat, Grégoire, évêque de Langres, habitait à Dijon une maison attenante au baptistère, dans lequel se trouvaient les reliques d'un grand nombre de saints, et qu'il se levait de sa couche pendant la nuit, sans faire de bruit, pour y aller prier en présence de Dieu seul. La porte s'ouvrant par la puissance de Dieu, il récitait pieusement les psaumes dans le baptistère. *Cum apud Divionense castrum*

moraretur assidue, et domus ejus baptisterio adhereret, in quo multorum sanctorum reliquiae tenebantur; nocte de stratu suo, nullo sentiente, consurgens, ad orationem, Deo tantum teste, pergebat; ostio divinitus reserato, a tente psallebat in baptisterio. Ce passage fort curieux a été cité par M. de Caumont qui l'a mal traduit. (*Cours d'Antiq. monum.* tom. VI, pag. 25.) On y voit clairement que le baptistère formait un édifice entièrement séparé de l'église principale. La même remarque ressort évidemment d'un autre endroit des écrits du même saint Grégoire de Tours. Dans le livre X de son *Histoire des Francs*, en parlant des actes de saint Perpet, évêque de Tours, du règlement qu'il avait établi dans son église, et des vigiles qu'il avait ordonnées aux différentes fêtes, il dit que, pour la passion de saint Jean, les vigiles avaient lieu à l'église du baptistère. Il nous apprend ailleurs qu'il avait lui-même fait construire, près de la basilique de Saint-Perpet, un baptistère dans lequel il avait déposé les reliques de saint Jean, de saint Serge et de saint Bénigne, martyrs.

Nous pourrions citer un grand nombre de textes historiques, empruntés à divers auteurs; mais ceux que nous avons rapportés suffisent bien pour montrer que les baptistères primitifs dans notre pays, comme en Italie, étaient établis dans des constructions religieuses spéciales, et qu'ils étaient placés, le plus communément, dans le voisinage de l'église principale. Nous ne possédons actuellement en France qu'un très-petit nombre de ces baptistères antiques, qui puissent répondre, par leurs dispositions présentes, aux descriptions des historiens. Nous donnerons ici une courte notice sur deux monuments de cette nature qui ont spécialement attiré l'attention des archéologues, et qui méritent d'ailleurs une étude particulière sous plus d'un rapport. Nous voulons parler de l'église de Saint-Jean, à Poitiers, du baptistère de la cathédrale d'Aix en Provence, et de celui de Fréjus.

Une des particularités les plus intéressantes de la cathédrale de Fréjus se trouve dans le baptistère antique qui l'accompagne. Le baptistère est séparé de l'église par un porche; il est soutenu par huit colonnes antiques en granit gris, surmontées de chapiteaux corinthiens en marbre blanc. La corniche, en saillie, porte la naissance des arcs à plein cintre qui forment le dôme; des chapelles ont été pratiquées dans les entre-colonnements.

A Aix, le baptistère, qui communique avec la nef de la cathédrale, est plus bas que le pavé de l'église. Il a été restauré il y a quelques années; mais cette restauration n'a pas assez respecté les vieilles inscriptions qui enrichissaient le monument. Huit colonnes antiques de granit poli soutiennent la coupole du baptistère. Toutes, une seule exceptée, sont monolithes. Une douzaine d'autres colonnes, placées aujourd'hui hors du baptistère, paraissent y avoir appartenu primitivement. Suivant une note de Millin, ces

colonnes sont d'une hauteur inégale; leurs bases diffèrent de proportions.

Quant à l'ancienne église de Saint-Jean, à Poitiers, qui est regardée comme le baptistère primitif de cette ville, on en trouve la description dans plusieurs auteurs. Nous en dirons seulement quelques mots en rapport avec notre sujet. Le monument est bâti sur le plan d'un parallélogramme allongé; il est percé d'une ouverture semi-circulaire sur chaque face, et il est orné à l'intérieur de colonnes en marbre de différentes dimensions. Au centre de l'édifice se trouvait la piscine; elle était comblée depuis longtemps, lorsque Sianve fit pratiquer des fouilles et la remit à découvert. Cet auteur a consigné les faits résultant de cette exploration dans un volume publié en 1804, et renfermant ses recherches sur quelques antiquités du Poitou. « A peine les ouvriers eurent-ils enfoncé le pic dans la terre, dit Sianve, qu'on aperçut un ciment d'une dureté extraordinaire. Bientôt je vis un mur à pans, décrivant un octogone complet. Je me rappelai alors le passage suivant de dom Mariène : « L'église de Saint-Jean était autrefois le baptistère de toute la ville de Poitiers : on descendait par des degrés dans les fonts baptismaux qu'elle renfermait. » En faisant continuer le déblai, je commençai à distinguer la dernière marche de l'antique piscine. Les murailles étaient construites de la même manière que celles du temple; mais au lieu d'un revêtement en pierre, il y avait une chape de ciment très-dur et très-uni. La largeur de la dernière marche était de 216 millimètres, et sa hauteur, jusqu'au fond de la piscine, de 402 millimètres. L'enduit de ciment cessait à cette profondeur, et il me parut qu'on avait enlevé le pavé, qui probablement était de pierre ou de marbre; mais sur le béton qui le supportait j'aperçus le canal destiné à l'écoulement des eaux, qui partait du milieu de la piscine et se dirigeait par une pente douce du côté de l'est, où il se dégorgeait dans un tuyau de grès de 30 centimètres de circonférence. »

« Je n'ai trouvé que deux marches; mais, à en juger par l'épaisseur du mur d'enceinte et le niveau de l'ancien pavé, il devait y avoir trois marches au moins, qui régnaient sur toutes les faces de l'octogone. On avait employé, dans la construction de cette piscine, autant que je puis croire, le mortier que Vitruve désigne sous le nom de *signinum*, et qu'il conseille pour la confection des citernes. On aperçoit de distance en distance un rang de ces grandes briques que je crois être les *lateres pentadoron* de Pline. »

M. de Caumont, qui cite le passage précédent dans son *Cours d'Antiquités monumentales*, fait remarquer que l'une des colonnes corinthiennes en marbre, qui supportent l'arcade ouverte, offre des poissons en guise de volutes au-dessus des feuilles d'acanthe, ce qui confirme encore la destination attribuée à l'église Saint-Jean de Poitiers. Tout le monde sait que le poisson, qui était l'emblème de la qualité de chrétien, parce

que le mot grec ΙΧΘΥΣ renferme les initiales des mots *Jesus Christus Dei Filius Salvator*, était aussi l'emblème du baptême dans les premiers siècles, parce que le poisson vit dans l'eau avec laquelle on donne le baptême qui nous rend chrétiens, suivant une observation bien connue de saint Augustin.

V.

Le baptistère de Châlons, selon une note que nous avons insérée dans notre livre des *Cathédrales de France*, fut bâti à une certaine distance de l'église-mère ou cathédrale, et consacré à saint Jean-Baptiste. La petite église qui fut construite à côté, et que nous voyons aujourd'hui, réédifiée au XI^e siècle, fut consacrée sous le même vocable. A la partie latérale et inférieure nous avons admiré un petit monument d'une grâce parfaite, fleur délicate épanouie sur une tige vieillie. Cette construction, appuyée sur la base du baptistère primitif, date du commencement du XVI^e siècle.

VI.

Du Cange, en son Glossaire, a remarqué qu'à Florence il y a un baptistère de forme ronde, dédié à saint Jean-Baptiste. On trouve, dans quelques vieux manuscrits grecs, des figures de fonts baptismaux qui sont aussi de forme ronde. Il y avait plusieurs fonts dans chaque baptistère, parce qu'on baptisait plusieurs personnes à la fois, et même plusieurs autels, parce qu'on donnait autrefois la communion immédiatement après le baptême. Dans les commencements, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, les baptistères n'étaient que dans les grandes villes où résidaient les évêques, parce qu'il n'y avait qu'eux qui eussent le droit de baptiser. Il n'y en avait même qu'un qui était dans l'église cathédrale ou qui en formait une dépendance. Néanmoins un historien prétend qu'il y a eu dès le commencement, dans Rome, plusieurs baptistères, et que presque chaque paroisse avait le sien : ce qu'il regarde comme un privilège particulier à cette grande ville. A la campagne, les paroisses d'un diocèse étaient divisées en doyennés; c'était ainsi qu'on appelait un certain nombre de paroisses qui étaient sous la direction d'un archiprêtre, et il n'y avait des fonts baptismaux que dans une des églises de chaque doyen. On appelait, en latin, cette église *plebs*, et celui qui la desservait s'appelait *doyen de la chrétienté* (*decanus christianitatis*), parce que c'était dans son église que l'on conférait le sacrement qui nous fait chrétiens. (Voy. le P. Thomassin.) Dans la suite des temps, pour administrer plus facilement le baptême, les évêques accordèrent aux paroisses le droit d'avoir des fonts baptismaux.

VII.

Le baptistère de Florence passe, avec raison, pour un des plus beaux et des plus curieux de l'Italie. Les amateurs d'archéologie païenne ont prétendu que c'était originaire-

ment un temple dédié à Mars ; mais cette opinion invraisemblable a été abandonnée. Il est octogone et consiste en une grande coupole également à huit faces. Seize grosses colonnes de granit forment sa décoration intérieure, et portent une galerie qui s'étend tout autour de l'édifice. La voûte a été ornée de mosaïques par André Tasi, disciple de Cimabué. Au milieu était jadis un magnifique bassin octogone, dont on voit encore la place sur le pavé ; il se trouvait au centre de la coupole : tout l'édifice a 85 pieds de diamètre. L'extérieur est revêtu de bandes de marbre dans le goût florentin. Les trois portes en sont décorées de statues, chefs-d'œuvre de l'art moderne. Lorenzo Ghiberti fit, pour la principale entrée, ces fameuses portes que Michel-Ange trouvait dignes d'être celles du paradis. Les autres furent faites sous sa direction par André de Pise.

Il y a encore un magnifique baptistère à Pise. Il fut commencé en 1152 et achevé, en huit ans, par Dioti Salvi, qui en fut l'architecte. Au milieu de ce baptistère, on voit une grande cuve octogone de marbre, avec des rosettes sculptées sur les faces. Elle est divisée en cinq cavités, dont la plus grande est au milieu ; les autres sont au pourtour. Ces dernières étaient vraisemblablement les seules remplies d'eau.

VIII.

Après avoir traité des baptistères, il nous reste à parler des fonts baptismaux placés à l'intérieur des églises. Nous diviserons en deux articles ce que nous avons à dire sur cet objet. Dans le premier, il sera question des fonts durant la période romano-byzantine, au XI^e et au XII^e siècle ; dans le second, il sera question des fonts durant la période ogivale.

Nous devons d'abord émettre ce principe, à savoir, que les caractères archéologiques de l'architecture, à chaque grande période architecturale, peuvent guider d'une manière certaine, pour déterminer l'âge des fonts baptismaux. Les artistes ont su imprimer aux parties accessoires des édifices religieux, et souvent aux moindres détails, un cachet qui ne diffère pas de celui qui est empreint sur les murailles ornées, et surtout aux portes et aux voussures des constructions les plus importantes.

Au commencement du XI^e siècle, les fonts baptismaux sont ordinairement en pierre : on suivait fidèlement, pour les établir, les prescriptions des conciles de ce temps, qui ordonnent de les construire en pierre. Durant, évêque de Mende, en fait la remarque : *Debet fons esse lapideus ; in concilio Nivernensi statutum est ut omnis presbyter qui fontem lapideum habere non potest, vas conveniens ad hoc officium habeat, quod extra ecclesiam non deportetur.* (Rat. divin. offic., lib. vi, art. 25.) La plupart des fonts qui remontent à cette époque, et qui ne sont pas très-rares dans nos églises rurales, sont en calcaire très-dur, en marbre, en grès, en granit ; il n'y en a qu'un fort petit nombre qui soient

en plomb. Les auteurs font mention de fonts coulés en bronze : on n'en connaît jusqu'à présent aucun de cette matière qui soit parvenu jusqu'à nous.

Les fonts les plus anciens sont en forme de cuve arrondie ou cylindrique, sans supports ou avec plusieurs supports variés. Ceux de la première classe sont fort communs. Nous en avons retrouvé un assez grand nombre en Touraine et dans d'autres contrées du centre de la France : M. de Caumont et d'autres archéologues en ont signalé beaucoup en France. Ces fonts sont ornés généralement de masques humains ou de sculptures grossières, dans le style romano-byzantin. Les fonts en plomb les plus curieux sont ceux de Strasbourg et d'Espeaubourg, dans le pays de Bray, à cinq lieues de Beauvais.

Les fonts de Strasbourg proviennent d'une église d'Alsace, et sont devenus la propriété d'un archéologue zélé. C'est une espèce de cuve entièrement couverte de personnages ou de moulures. En examinant le style des personnages et des moulures, on y reconnaît aisément une œuvre du XI^e siècle. L'histoire de Jésus-Christ y est reproduite dans une suite de tableaux disposés sur deux lignes à l'entour de la cuve. On voit d'abord l'Annonciation dans la série de tableaux la plus basse. Les parties inférieures des figures représentant l'ange Gabriel et la sainte Vierge sont brisées, mais la partie supérieure est presque complète : l'ange tient un phylactère sur lequel était, sans doute, la salutation angélique *Ave, Maria, gratia plena*. On distingue encore la fin du mot *Maria* et le mot *gratia* en abrégé.

Le second tableau nous fait assister à la naissance de Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem. La sainte Vierge est couchée sur le premier plan ; à sa gauche est l'enfant Jésus, emmaillotté dans des linges maintenus au moyen de bandelettes. Dans le fond paraissent deux têtes d'animaux.

Plus loin, sous une arche décorée de zig-zags, est un personnage assis, la tête appuyée sur la main gauche et le bras droit posé sur les genoux : c'est probablement saint Joseph.

Dans le cinquième tableau on voit une étoile annonçant la venue du Messie, ou plutôt figurant la clarté merveilleuse qui brilla dans les cieux à la naissance du Sauveur, et un ange qui annonce aux bergers le grand mystère de l'étable de Bethléem. Le sixième tableau montre la présentation de Jésus au temple. Notre-Seigneur, sur le bras de la Vierge, tient un cerje à la main ; auprès de l'autel, qui ressemble à une table carrée, couverte d'une draperie fort simple, on voit le vieillard Siméon ; derrière le saint vieillard est une femme, qui représente probablement la prophétesse Anne : elle tient à la main un vase qui ressemble à un encensoir. Derrière la sainte Vierge vient une femme portant deux colombes, offrande de la purification des femmes pauvres chez les Juifs.

Le tableau suivant est incomplet. Dans l'autre, qui est mieux conservé, on voit Jé-

sus-Christ, faisant son entrée à Jérusalem. Cette ville est représentée par une enceinte arrondie de murailles, flanquée de quatre tours. Devant la porte de la ville, un personnage étend ses vêtements sous les pas de la monture de Notre-Seigneur. Deux autres personnages, passant les bras par une fenêtre située au-dessus de la porte, jettent des rameaux sur la terre. Cette scène termine les bas-reliefs sculptés sur la partie inférieure de la surface arrondie de la cuve.

Le tableau par lequel commence la seconde ligne des figures représente la Cène. On voit ensuite successivement Jésus-Christ trahi et pris par les Juifs; Jésus-Christ sur la croix entre deux voleurs; la Résurrection et les saintes femmes au tombeau. Le tableau suivant a été détruit : on y voyait sans doute l'ascension de Notre-Seigneur. Dans le dernier tableau, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe aux ailes éployées, descend sur les apôtres : de son bec partent des rayons qui se dirigent vers chacun des personnages situés à la partie inférieure, et dont on n'aperçoit que la tête.

Quoique le travail de ces fonts baptismaux soit très-barbare, l'ensemble n'en est pas moins curieux, et c'est un des plus intéressants spécimens des fonts baptismaux en plomb de cette époque. Les fonts, également en plomb, du village d'Espeaubourg, sont encore dignes d'être mentionnés spécialement. Nous en donnerons la description d'après M. l'abbé Barraud, de Beauvais. Ces fonts baptismaux ont aussi la forme d'une cuve un peu rétrécie par le bas. La hauteur de la cuve est de 37 centimètres. La circonférence, à la partie supérieure, est de 2 mètres 29 cent., ce qui donne, pour le diamètre, un peu plus de 2 pieds et 3 pouces; à la base elle est de 2 mètres 16 centimètres.

Toute la surface est couverte de bas-reliefs très-saillants. On y remarque quatorze arcades à plein cintre, dont les archivolttes reposent sur des colonnes cylindriques. Les bases de ces colonnes se composent de trois tores ou de deux tores, avec une plinthe mal formée. Les chapiteaux, assez semblables au chapiteau corinthien, pour la disposition générale, sont ornés de cinq cannelures profondes, ayant la forme d'un cône renversé; un astragale les sépare du fût; un tailloir carré les surmonte.

Sept de ces niches renferment deux rinceaux placés verticalement; dans les sept autres, intercalées entre celles-ci, on voit un homme ayant la main droite étendue et tenant de la gauche un sceptre ou une épée. Ses pieds sont placés sur une espèce de coquille à six côtés; il porte pour vêtement une longue robe à plis longitudinaux, et par-dessus une espèce de manteau qui paraît faire plusieurs fois le tour de son corps, et dont l'extrémité passe sur le bras droit, puis sur le bras gauche, d'où elle retombe ensuite verticalement. Dans deux arcades seulement la tête n'est point entourée d'une auréole : On en remarque sur les cinq autres, et sur l'un de ces nimbes est figurée une croix. Les cheveux de tous les personnages ne sont pas

disposés de la même manière : tantôt ils forment plusieurs tresses diversement contournées, tantôt ils sont simplement ouverts au milieu ou arrangés en bandeau. Ces modifications dans l'entourage de la tête et dans l'arrangement de la chevelure ont été apportées après coup, pour diversifier les figures qui étaient toutes sorties du même moule; on s'est servi pour cela d'un instrument aigu, au moyen duquel on a tracé des lignes en creux; le personnage que l'on a voulu représenter paraît être Jésus-Christ, qui porte le sceptre en signe de sa royauté et qui élève la main droite pour bénir. Les autres personnages représentent probablement les apôtres.

Au-dessous des arcades, une moulure ronde très-déprimée règne tout autour des fonts; un bandeau, composé d'un quart de rond et d'une plate-bande légèrement arrondie, borde la partie supérieure de la cuve. Au-dessous de ce bandeau, on remarque, dans les angles compris entre les archivolttes des arcades, un bouquet composé de trois feuilles disposées en éventail.

On compte, dans toute l'étendue des fonts, sept planches de plomb, soudées l'une à l'autre; chacune d'elles comprend une arcade avec figures, accompagnée de deux demi-arcades à rinceaux.

Cette description minutieuse des fonts baptismaux d'Espeaubourg est propre à donner une idée exacte des fonts en plomb exécutés au XII^e siècle. M. de Caumont en a signalé du même genre dans l'église de Bourg-Achard, au diocèse d'Evreux. Ils datent du XII^e siècle, et sont ornés dans leur pourtour de douze petites arcades où se trouvaient primitivement les statuette des douze apôtres. Ces images, dont plusieurs ont disparu, semblent avoir été fondues dans le même moule et retouchées ensuite au burin, comme les bas-reliefs des fonts d'Espeaubourg. Il est bon de noter ici que les fonts baptismaux en plomb ne sont pas propres au XII^e siècle : on en a fait en cette matière durant la période ogivale.

Dans son *Cours d'Antiquités monumentales*, M. de Caumont donne la description d'une assez grande quantité de fonts baptismaux qu'il essaye de classer systématiquement d'après la forme et le nombre des supports. Cette classification ne saurait être adoptée, parce qu'elle ne s'appuie pas sur des caractères assez précis et qu'elle ne sert pas à réunir beaucoup d'objets en un groupe naturel.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur les fonts baptismaux romano-byzantins par quelques mots sur les fonts de Montdidier, au diocèse d'Amiens. Ils sont fort ornés et d'un ensemble qui ne manque ni de richesse ni d'élégance. La base est munie de pattes quadrangulaires et ornée d'un tore cannelé en spirale. Le support ou pédicule couvert de tores et de listels est d'un diamètre considérable. La partie supérieure dans laquelle est creusée la fontaine ressemble à une table épaisse et carrée.

La frise ou bordure extérieure du réservoir offre deux sujets répétés alternativement.

sur les côtés du carré; de sorte que les sujets identiques se trouvent opposés l'un à l'autre. L'une de ces images représente Jésus-Christ, la tête entourée du nimbe crucifère, la main droite levée, suivant l'usage consacré, ayant à droite et à gauche des pampres et des raisins. On sait que la vigne était, chez les premiers chrétiens, regardée comme l'emblème du Christ et de l'Eglise, d'après ces paroles : *Ego sum vitis, vos palmites*. On attachait encore aux ceps de vigne d'autres idées symboliques, et saint Bernard compare les ceps aux martyrs et le jus du raisin à leur sang.

Les deux autres côtés sont ornés de petites arcades portées sur des colonnes dont les fûts sont alternativement unis et sculptés en spirale. Le dessus de la table, autour du réservoir destiné à contenir l'eau baptismale, présente une riche bordure ornée d'une guirlande imitant des rinceaux. Les espaces triangulaires, compris entre cette bordure et les quatre angles, offrent, le premier une croix sortant d'un bouquet de feuillages; le second une autre croix sous une draperie de feuilles et dont les deux extrémités latérales portent des grappes de raisin; le troisième deux colombes buvant dans un vase, et le quatrième deux chimères ou dragons qui paraissent se mordre. Ce dernier sujet se rencontre fréquemment sous des formes diverses sur les monuments chrétiens des XI^e et XII^e siècles.

Les antiquaires ont fait une remarque qui trouve ici son application. Lorsque, par suite de circonstances particulières, une branche quelconque de l'art a pris un grand développement dans un certain siècle, on est assuré que dans le siècle suivant cette même branche a languie et n'a produit qu'un nombre peu considérable d'œuvres dignes d'être mentionnées. Au XII^e siècle, dans la plupart des églises, on établit des fonts baptismaux plus ou moins richement ornés, en matières plus ou moins précieuses, mais solides et résistantes. Il en résulte qu'au commencement du XIII^e siècle on exécuta peu de fonts baptismaux; et cette observation explique un fait qui n'est pas trop rare, c'est que dans les églises de style ogival, on rencontre assez fréquemment des fonts qui offrent tous les caractères du style romano-byzantin de transition. Il se pourrait faire que dans quelques cas les caractères de la phase transitionnelle se fussent conservés pendant la première moitié du XIII^e siècle, comme cela eut lieu pour les vitraux peints; mais on ne saurait admettre cette explication dans le plus grand nombre des faits.

Au XIII^e siècle, comme aux autres siècles de la période ogivale, on ne voit pas que les artistes aient inventé un nouveau type dans la forme des fonts baptismaux. On conserve les formes adoptées aux siècles précédents, et les modifications résultent surtout du changement de système de décoration. Notons cependant qu'à partir du règne du style ogival, la cuve et le piédestal des fonts sont communément à huit pans, tandis que durant

la période romane, au XII^e siècle principalement, la forme circulaire était communément usitée. La disposition extérieure, à pans coupés, n'affecte jamais la disposition intérieure, qui est toujours arrondie. La fontaine est souvent ornée de moulures propres au style ogival, et les angles de l'octogone sont ornés de colonnettes à chapiteaux à crochets. Les fonts baptismaux du XIII^e siècle se font distinguer plutôt par leur élégante simplicité que par la richesse de leur ornementation. Il n'en est pas de même au XIV^e et au XV^e siècle. Les pans de l'octogone sont couverts de ciselures et de bas-reliefs de la plus exquise délicatesse et de la plus grande magnificence. Nous n'en citerons qu'un petit nombre d'exemples, quoique les monuments de cette époque soient assez communs. L'un des plus curieux spécimens des fonts baptismaux se voit à la cathédrale de Mayence. J'ai eu occasion d'en faire la description, il y a peu d'années, dans un voyage sur les bords du Rhin. Ces fonts sont en plomb et proviennent d'une ancienne église démolie au commencement du XIX^e siècle: cette église était celle de Liebfran. Ils sont en plomb et présentent l'image d'une coupe multilobée: ils ont été fondus en 1325. Les lobes de la coupe sont extérieurement ornés de moulures dans le style du XIV^e siècle: on y voit les images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, de saint Martin et des douze apôtres. Sur le pourtour on lit l'inscription suivante, qui fait connaître le nom de l'artiste et l'âge du monument.

*Disee millenis ter centenisque vicentis
Octonis ann a manus hoc vas docta Joannis
Format ad impe. ium de summo canonicorum
Hunc anathem: f. rit, vas hoc qui laede: e quarit.*

Ces fonts baptismaux sont placés dans l'abside orientale de la cathédrale de Mayence. Cette église, une des plus curieuses de l'Allemagne, fut commencée au X^e siècle par l'archevêque Willigis, et achevée dans le cours du XI^e. Un incendie y fit les plus grands ravages en 1190. Ce qui attire l'attention des archéologues dans ce bel édifice ce sont précisément les caractères de plusieurs époques architecturales exprimés d'une manière grandiose. La disposition originale de l'église n'est pas un des traits les moins frappants de ce monument gigantesque. L'église a deux chœurs et deux absides: l'un pour le chapitre de l'église métropolitaine, l'autre pour la paroisse. Celui du chapitre avec un dôme et un transept paraît dater du XII^e siècle; celui du côté opposé est du XI^e siècle en plusieurs parties, et assez moderne en quelques autres, comme dans une grande partie de la coupole.

Le baptistère de Strasbourg est supérieur à celui de Mayence: il fut exécuté en 1453, sur les dessins de Jodoque Dotzinger. C'est une œuvre charmante de goût et de délicatesse. Les sculptures sont toutes si fines et d'une si grande pureté de traits qu'elles pourraient être comparées à un travail d'orfèvrerie. Si l'on a quelquefois employé avec

justesse le mot d'orfèvrerie en pierre pour indiquer le fini et le précieux du travail gothique, c'est surtout pour ce baptistère qu'il peut être employé. Je l'ai étudié avec le plus grand soin en 1842 : le réservoir est en forme de coupe ou de calice. Il est couvert de moulures dont la frise octogone se découpe en festons et en arcades à jour. Ces arcades qui se détachent du calice reposent de deux en deux sur une colonnette très-légère qui s'appuie sur le piédestal. Les supports auxiliaires se rattachent encore au corps des fonts par diverses broderies découpées à jour, d'une richesse et d'une légèreté inimitables.

IX.

Dès le XI^e siècle, où l'on employa plus fréquemment les fonts baptismaux isolés, on recommanda aux ecclésiastiques de fermer et de recouvrir la coupe ou fontaine qui contenait l'eau bénite par des cérémonies spéciales et destinée à l'administration solennelle du baptême. On pourrait citer à ce sujet un grand nombre de prescriptions émanées des conciles provinciaux ou des évêques. En 1236, saint Edmond publia sur cette matière une constitution qui a été renouvelée souvent depuis et qui est bien connue. Le couvercle des fonts baptismaux fut d'abord très-simple : on en trouve encore de ce genre dans beaucoup d'églises. Mais à mesure que le génie chrétien des artistes du moyen âge se plut à embellir de mille ornements variés la coupe ou fontaine du baptistère, le couvercle fut enrichi lui-même, fut couvert d'ornements, s'exhaussa et bientôt se transforma en une pyramide élégante, plus ou moins élancée. On possède dans certaines églises de l'Angleterre et de la France, de ces couvercles en forme de pyramides, présentant l'image des pinacles ou des clochetons dont la décoration ogivale sut toujours tirer un si utile et si gracieux parti. Les angles de la pyramide sont ornés de feuilles grimpanes, et le sommet se termine par un bouquet de feuilles ou par une croix. Les parties triangulaires comprises entre les nervures d'angle de la pyramide sont remplies de moulures et de dessins à compartiments plus ou moins ingénieusement tracés et distribués. La dorure et la peinture viennent souvent relever de leurs couleurs brillantes l'ornementation architecturale.

En Angleterre, dit M. Pugin, les comtés les plus renommés pour leurs fonts baptismaux sont ceux de Norfolk et de Suffolk. A Saint-Jean de Norwich, et à Trunc, près de Cromer, les dais ou baldaquins des fonts sont supportés sur des piliers situés aux angles, mais isolés et délicatement sculptés : ils sont d'une hauteur et d'une dimension considérables. A l'église de Castle-Acra, comté de Norfolk, le couvercle pyramidal des fonts baptismaux est en bois, sculpté avec soin, peint et doré : il est suspendu à la voûte par un ouvrage en fer d'un travail curieux, qui permet de le mouvoir aisément. L'église de Sall, près de Reepham, possède un couvercle

en forme de clocheton, également en bois sculpté, peint et doré, qui est levé au moyen d'une poulie fixée à l'extrémité d'une poutre richement travaillée : c'est le plus remarquable spécimen de ce genre qui soit en Angleterre. Parmi les fonts baptismaux les plus intéressants qui soient dans le même comté, nous devons mentionner ceux de Grand Walsingham, Happisburgh, Worsted et Dereham, autour desquels on voit la représentation des sept sacrements, avec celle des évangélistes ou d'autres personnages. Lorsque l'on a figuré les sept sacrements sur l'un des côtés de l'octogone, on a placé l'image soit de la chute du premier homme, soit de Jésus-Christ en croix.

X

Dans le V^e volume des *Annales archéologiques*, M. Didron a publié la description de magnifiques fonts baptismaux en cuivre que l'on admire aujourd'hui dans l'église de Saint-Barthélemy, à Liège. Cette description est accompagnée d'une charmante gravure sur cuivre et de plusieurs gravures sur bois. Nous n'analyserons pas l'article de M. Didron : nous renvoyons le lecteur aux *Annales archéologiques*. Nous nous contenterons d'exquisser nous-même fort rapidement ce beau monument, qui date du XII^e siècle et qui fut exécuté par Lambert Patras de Dinant, en 1112, sur la demande de Héllin, chanoine de Saint-Lambert de Liège, abbé de Sainte-Marie. Les fonts baptismaux de Liège sont en forme de cuve et ronds. Ils sont ornés de longues et curieuses inscriptions, et sur le pourtour se développent quatre scènes en bas-relief : 1^o saint Jean prêchant le baptême de la pénitence ; 2^o saint Jean baptisant Notre-Seigneur ; 3^o saint Pierre baptisant le centurion Corneille ; 4^o saint Jean l'Évangéliste baptisant le philosophe Craton. Nulle incertitude n'est possible quant à l'attribution des divers personnages ; le nom en est gravé près de chaque figure. La cuve reposait primitivement sur douze bœufs ; c'était une allusion à la grande mer d'airain du temple de Salomon. Deux de ces bœufs ont disparu.

Les fonts baptismaux de Liège, destinés à l'église de Sainte-Marie-aux-Fonts, sont en cuivre jaune fondu ; beaucoup de détails ont été ciselés. Voici l'inscription qui se déroule sur la bordure inférieure :

*B'asensis totius pastorum forma notatur,
Quos et a os' o' icæ commendat grat' a vitæ,
Of' cique gradus, quo flun. i is impet. s' hujus
L'itificat sancta n' purgatis civib'., urbem.*

XI.

En Grèce, dans les monuments où la tradition s'est mieux conservée, le baptistère s'élève au centre du parvis qui précède l'église principale. Ce baptistère nommé *βαλάνη* ou Πηγή, est un petit monument circulaire, percé à jour, de six, huit, dix, douze arcades qui portent une coupole. C'est au centre de cette rotonde et abritée par cette coupole même qu'est placée la cuve baptismale, c'est-à-dire un bassin de marbre. La

cuve est quelquefois décorée de sujets relatifs au baptême; mais c'est l'intérieur de la coupole, la corbeille des chapiteaux qui portent la rotonde, le parapet de marbre qui défend les arcades à hauteur d'appui, que l'on orne de ces sujets. « En haut, dans la coupole, peignez le ciel éclairé par le soleil, la lune et les étoiles. Hors du cercle où s'étend le ciel, faites des nuages avec la foule des anges. Au-dessous des anges et circulairement, représentez dans une première rangée ce qui est arrivé au Précurseur dans le Jourdain. Du côté de l'orient peignez le baptême du Christ. Au-dessus de la tête du Christ, que le Saint-Esprit descende du ciel sur un rayon lumineux et qu'on lise : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mes complaisances.* Au-dessous, dans une seconde rangée, représentez les miracles de l'Ancien Testament, qui étaient la figure du divin baptême, à savoir : Moïse sauvé des eaux; les Egyptiens engloutis dans la mer Rouge; Moïse adoucissant les eaux amères; les douze plaies des eaux; l'eau de contradiction; l'arche d'alliance traversant le Jourdain; la toison humide et sèche de Gédéon; le sacrifice d'Elie; Elie traversant le Jourdain; Elisée purifiant les eaux; Naaman purifié dans le Jourdain; la fontaine de vie. Sur les chapiteaux représentez les prophètes et ce qu'ils ont prophétisé touchant le baptême. » Ces paroles sont empruntées au *Guide de la peinture*, traduit du grec par M. P. Durand et publié avec des annotations, par M. Didron.

BARBACANE. — C'est une petite ouverture en fente, pratiquée dans les murs des châteaux et des forteresses pour tirer à couvert sur les ennemis. On n'a pas toujours été bien d'accord sur la signification du mot barbacane, que l'on écrivait autrefois barbocone, ou barbecane. Du Cange dans son Glossaire pense que c'est une défense extérieure de la ville ou du château, qui sert à en fortifier les portes et les murs : elle s'appelle en latin *barbacana* et *barbicana*.

On trouve dans les églises romanes, et principalement dans les cryptes, des fenêtres extrêmement étroites, fortement évasées à l'intérieur, et qui affectent la forme de barbacane. Certains édifices religieux, fortifiés militairement, ayant créneaux et machicoulis, présentent parfois de véritables barbicanes.

En terme d'architecture, chez les modernes, la barbicanne est une fente ou ouverture étroite et longue en hauteur, qu'on laisse dans les murs pour faire entrer et sortir les eaux, quand ils sont bâtis en un lieu sujet aux inondations, ou pour faire égoutter les eaux des terrasses.

Les Anglais appellent *bartizane* ce que nous nommons barbicanne.

BARDEAU. — Petite planche étroite, mince et de peu de longueur, dont on s'est servi autrefois pour couvrir les toits des maisons en guise de tuiles. Les anciens couvraient communément les maisons ordinaires avec du chaume ou des bardeaux.

En France la même coutume se conserva fort longtemps. (*Voy. ESSENTE.*) En Angleterre les bardeaux furent très-usités dans certaines contrées. On en trouve encore sur les toits de quelques églises, et sur les aiguilles ou clochers, spécialement dans les comtés de Kent, de Sussex, de Surrey et d'Essex.

On appelle *voûtes en bardeaux* celles qui ont été faites avec de petites planchettes de bois de chêne, principalement au xv^e et au xvi^e siècle. On en trouve en France, dans les églises de village et dans quelques monuments monastiques, qui sont très-élégamment disposées. Elles étaient même souvent ornées de peintures et de dorures : on en retrouve des vestiges en plusieurs endroits.

Depuis peu d'années, on remplace les voûtes en bardeau par des voûtes en brique, recouvertes de plâtre : c'est un mauvais système, dont la solidité est fort douteuse, à cause de la propriété que possède le plâtre de se dilater et d'absorber l'humidité. On doit proscrire la coutume qui paraît s'introduire de recouvrir en plâtre les anciennes voûtes en bardeaux, ou même de les recouvrir simplement d'une teinte uniforme de prétendue couleur de pierre, de bleu de ciel, ou de toute autre nuance. Il vaut mieux conserver au bois sa couleur naturelle, lorsqu'on ne peut pas entrer dans le parti d'une entière et convenable ornementation.

BAS-COTÉ. — Une église de grande dimension est ordinairement divisée en trois parties, la nef majeure ou simplement la nef, et deux nefs mineures, ou bas-côtés, collatéraux, ailes. *Voy. AILE.*

La basilique civile, chez les anciens, était déjà divisée en trois nefs. La même basilique, consacrée au culte par les chrétiens, conserva la même disposition. Lorsque la basilique, selon sa destination première, servait de tribunal à la justice, les nefs collatérales servaient à la circulation : on réservait souvent la nef centrale pour les gens d'affaires et pour ceux qui se livraient au commerce. Les chrétiens réglèrent, dès le principe, que le bas-côté méridional, celui de droite en entrant, serait réservé exclusivement aux hommes, et le bas-côté septentrional uniquement destiné aux femmes. Pendant fort longtemps, comme cela se pratiquait chez les Juifs, des voiles tendus le long des piliers jusqu'à une certaine hauteur, empêchaient que la vue pût pénétrer d'une nef dans l'autre.

Plus tard, on supprima ces voiles, lorsque les bas-côtés furent abandonnés à la circulation des fidèles et que la nef majeure fut remplie indistinctement par les fidèles de l'un et de l'autre sexe. Chez les Grecs cependant, on garda toujours, et l'on garde encore la coutume de la séparation des hommes et des femmes à l'intérieur des temples.

Le plan des basiliques romaines subit diverses modifications. On commença par y ajouter des transepts saillants sur le corps de l'édifice, de manière à former le signe de la croix. Ce premier changement, qui date de

iv^e siècle et qui est souvent mentionné par les plus anciens écrivains ecclésiastiques, fut bientôt suivi d'un second. On ne se contenta pas de l'agrandissement des transepts, on prolongea les bas-côtés tout autour de l'abside, de manière qu'ils communiquassent ensemble à leur point de rencontre, derrière le maître-autel ou le siège du célébrant. Ce n'est qu'au xi^e siècle que cette importante modification eut lieu, et l'église de Preuilly, bâtie de 1001 à 1009, en est un des premiers exemples connus. Par suite de ce prolongement des nefs mineures, le chœur et le sanctuaire prirent un grand accroissement. L'abside conserva toujours la même position ; mais les autres parties de l'édifice qui entrent dans la région absidale furent profondément modifiées. Au fond de l'église et derrière l'abside majeure, on construisit une seconde abside, dédiée à la sainte Vierge, et l'on établit de chaque côté une ou plusieurs chapelles. Le bas-côté qui formait le pourtour du chœur et du sanctuaire fournissait un libre accès à ces absides ou absidiolles accessoires : de là il prit le nom de *deambulatorium*, qui lui fut donné au moyen âge. Le *deambulatorium* n'est donc à proprement parler que cette partie des nefs collatérales qui embrasse le rond-point du sanctuaire.

Au xi^e siècle et aux siècles suivants, durant toute la période ogivale, on construisit un grand nombre d'églises à plusieurs nefs. Mais ce n'est qu'au xiii^e siècle que l'on bâtit des édifices à quatre nefs mineures, comme à Notre-Dame de Paris, à Saint-Etienne de Bourges, à la cathédrale de Troyes, et dans d'autres cathédrales de France, d'Angleterre et de Belgique.

De tout temps il y a eu des églises sans bas-côtés, comme dans les paroisses peu peuplées des campagnes ; il y a eu aussi des églises n'ayant qu'un seul bas-côté. Ces dernières églises sont incomplètes, ou bien parce que les ressources n'ont pas permis de les achever, ou bien parce que le nombre des paroissiens ne semblait pas en exiger davantage. Ajoutons que la plupart des églises appartenant aux ordres mendiants ont été bâties à une seule nef, pour faire voir, sans doute, que les moines mendiants manquaient de quelque chose.

Terminons en disant que les bas-côtés de la nef principale ne furent garnis de chapelles latérales qu'à dater du xiv^e siècle. C'est pour cela que les nefs mineures de la magnifique cathédrale de Reims ne sont pas accompagnées de chapelles accessoires.

BASE. — On appelle *base* tout membre d'architecture qui sert d'appui ou de support à un autre. On emploie ce mot particulièrement pour désigner la partie inférieure de la colonne et du piédestal. La base est à la colonne une partie aussi essentielle que le chapiteau ; sans la base on ne saurait pas si la colonne est entière, ou si elle est en partie enfouie sous la terre. Lorsque la colonne n'est placée que sur une dalle carrée, on

donne à cette partie le nom de *plinthe*. La véritable base est circulaire et composée de plusieurs moulures, dont le diamètre augmente à mesure qu'elles s'éloignent du fût de la colonne, et qui ne doivent pas être trop multipliées, pour ne pas ôter à l'architecture sa noblesse et sa grandeur par trop de petites parties.

La base de la colonne toscane doit avoir, en hauteur, la moitié de l'épaisseur du pied du fût de la colonne. Elle est composée de deux parties, dont chacune fait la moitié de la base. Sa partie inférieure est une plinthe circulaire, au-dessus de laquelle se trouve un tore avec un apophyge et le listel qui y appartient.

La colonne dorique n'avait point de base avec des membres, mais une simple plinthe carrée. Ordinairement on supprimait ces plinthes, et on plaçait les colonnes sur la marche la plus élevée du temple, qui dans ce cas faisait la fonction de la plinthe.

La colonne ionique avait, dès les premiers temps, une base dont la hauteur est ordinairement d'un module, et qui était composée de différents membres. Les colonnes ioniques des propylées d'Athènes, qui sont dans l'intérieur de cet édifice, ont la base qu'on nomma, par la suite, *attique*, peut-être parce qu'elle a été inventée à Athènes. (*Voy. Attique.*) Les Grecs ne donnaient point de plinthe à la base attique, mais ils la plaçaient immédiatement sur la marche la plus élevée du temple : chez les Romains elle avait une plinthe, ainsi qu'on le voit au temple de la Fortune Virile et au théâtre de Marcellus, à Rome. La base attique est composée avec tant de finesse et de goût, ses membres ont une si belle proportion, son profil est si pur et si agréable, qu'on a lieu d'être étonné de ce qu'elle n'a pas été adoptée généralement. Elle a, du reste, cela de particulier, qu'elle n'est ni trop simple pour la colonne corinthienne et composite, ni trop riche pour la colonne dorique ; on peut d'ailleurs la faire plus ou moins riche, en appliquant plus ou moins d'ornements à ses membres, ou en les laissant tout à fait lisses.

La base attique a été appliquée à l'ordre corinthien, pour lequel on n'a pas inventé de nouvelle base.

Dans l'architecture du moyen âge, les formes et les proportions des différents membres n'étant pas régularisées par des lois fixes, comme dans les ordres de l'architecture classique, on retrouve, dans les bases des colonnes, les mêmes variétés capricieuses que dans tous les autres traits de chacun des styles qui ont régné successivement. Nous devons donc nous borner à montrer quelques-unes des formes les plus communément usitées et les plus caractéristiques.

Dans les bases extrêmement variables de l'architecture romano-byzantine au xi^e et au xii^e siècle ; surtout durant la période de transition, des réminiscences plus ou moins fidèles, plus ou moins exactes des bases des ordres antiques, et surtout de la base attique.

Les colonnes de style roman ont des bases formées de moulures semblables à celles de l'ordre toscan. Elles reposent le plus ordinairement sur une plinthe massive et carrée, quoique les moulures, de même que la colonne, soient circulaires. Dans la période primitive du style roman, les moulures de la base sont fort peu nombreuses, mais elles sont plus compliquées et plus riches à mesure que le style lui-même fait des progrès. On leur trouve une analogie assez prononcée avec la base attique, surtout à l'approche de la période ogivale. Si la ressemblance avec la base attique est évidente, les différences sont sensibles. Ainsi les scoties ont plus de profondeur et sont assujetties à un tracé particulier; les tores ont plus de saillie et se dépriment ordinairement dans la forme d'une scotie inverse ou d'un quart d'ellipse, au lieu de se profiler en moitié de cercle. Le fût ne se relie que rarement par un congé avec sa base. L'art romano-byzantin, imité en cela par celui de la première époque gothique, se complait à racheter les angles de ses bases carrées par des masques, des feuilles d'ornement qui empâtent le tore inférieur, lorsque cette plinthe ne prend pas la forme octogonale.

La plinthe romane est d'ordinaire peu élevée, quelquefois ornée; mais elle pose souvent sur un socle d'une assez grande hauteur, auquel elle s'unit presque toujours par un glacis; son ajustement varie arbitrairement lorsque ce socle devient un piédestal parfois richement décoré.

Au commencement du XIII^e siècle, les bases des colonnes diffèrent assez peu des bases de style romano-byzantin. Elles ont fréquemment une double plinthe, de forme carrée, avec des congés partant des moulures et placés sur les angles. Vers la fin de ce même siècle, la plinthe communément prend la même forme que les moulures, et elle est souvent si haute qu'elle ressemble à un piédestal: alors il y a d'ordinaire une seconde moulure au-dessous de la partie principale de la base. Selon le style ogival primaire, les moulures sont souvent en saillie sur les faces du plinthe: on remarque encore, suivant ce même style, que les moulures de la base proprement dite sont fortement prononcées; la scotie surtout est tellement profonde qu'elle sépare entièrement les moulures supérieures des inférieures: le tore inférieur est très-considérable, mais aplati tellement qu'il est méconnaissable pour des yeux distraits. Cette double modification provient de ce que l'ouverture de la scotie est resserrée et que le tore semble avoir cédé à une pression perpendiculaire.

Dans les édifices du style ogival secondaire, au XIV^e siècle, les bases des colonnes admettent encore de nombreuses différences. Quelquefois la base est octogonale, les moulures demeurant toutes circulaires; dans ce cas, les moulures ont une saillie considérable sur les faces des plinthes. Quelquefois la plinthe ou la base elle-même proprement dite, se renflent par le bas; mais cette forme n'est com-

maune qu'au XV^e siècle, surtout lorsque la colonne, perdant ses proportions, se transforme en un colonnette.

Durant la période ogivale tertiaire, la base des colonnes est invariablement à plusieurs pans et généralement elle est octogonale. La plinthe est très-élevée et divisée en deux, dans le sens de la hauteur par des moulures et des saillies différentes. La moulure qui semble caractéristique de la base de style ogival tertiaire est le cavet renversé, soit simple, soit double: lorsqu'il est double, il y a une baguette intermédiaire.

Résumons en quelques mots ce que nous venons de dire avec quelques détails des bases des colonnes dans l'architecture chrétienne du moyen âge. Durant la période romano-byzantine, la base de la colonne garde le tracé de la base attique, en lui faisant subir quelques modifications; elle repose sur une plinthe carrée. A la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, la base est appendiculée; la plinthe est encore communément carrée; il y a quelquefois deux plinthes d'inégale saillie superposées. Au XIII^e siècle, la base est formée de moulures dont les mieux caractérisées sont une scotie profonde, à ouverture étroite, et un tore aplati; la plinthe est encore carrée; elle est octogonale par exception; parfois aussi elle est ornée d'arcatures. Au XIV^e siècle, la base n'a pas de scotie profonde; le tore est moins aplati. La plinthe est communément octogonale et très-élevée. Au XV^e siècle, la base est composée de moulures variées, où domine le cavet renversé. La plinthe est très-élevée et coupée par des ressauts multipliés.

BASILICULE. Voy. RELIQUAIRE.

BASILIQUE.— I. Nous commencerons par donner une idée générale de la basilique chez les anciens et surtout de la basilique chrétienne. Nous en étudierons ensuite les diverses parties.

Après trois siècles de souffrances et d'épreuves, la religion sort pour jamais des cryptes qui, trop souvent, avaient couvert de leurs ombres la majesté de ses mystères. Elle étale au grand jour ses rites dont la pompe et la sainteté achèveront la victoire que déjà l'auguste vérité de ses dogmes et la beauté de sa morale lui ont assuré sur le paganisme (1). En quittant les Catacombes, elle manifeste, dans la construction et la disposition de ses temples, des doctrines sublimes par leurs tendances régénératrices. Jusque-là les édifices religieux avaient été un sanctuaire sévèrement interdit au peuple, ouvert seulement aux prêtres, aux sacrificateurs et à quelques initiés. Le christianisme, religion de charité, dilata l'enceinte sacrée, agrandit le temple, appela autour des autels tous les hommes sans distinction, en proclamant leur égalité devant Dieu, leur fraternité en Jésus-Christ; il invita le peuple, c'est-à-dire ceux qui, trop souvent, sont malheureux, ceux qui ont le plus grand be-

(1) D. Guéranger, *Instit. liturg.*, tom. 1.

soin de prières et de consolations, à venir et à se presser autour du sanctuaire.

Lorsque la religion devint libre en comptant au nombre de ses membres le vainqueur de Maxence, les évêques de Rome eurent à choisir, parmi les édifices publics, ceux qui convenaient le mieux à l'exercice du nouveau culte. Rome et le monde romain étaient alors couverts de temples érigés à l'honneur d'une foule de divinités. Ces temples, pour la plupart, étaient magnifiques; quelques-uns étaient comptés à juste titre parmi les chefs-d'œuvre de l'architecture ancienne. Les évêques pouvaient s'en emparer, mais une répugnance invincible les en détourna. Ils les considérèrent comme souillés par les mystères impurs du paganisme, et refusèrent de consacrer au culte du vrai Dieu des murs qui avaient si longtemps abrité les sacrifices et les superstitions de l'idolâtrie. D'un autre côté, quand bien même ces temples eussent été purifiés, ils n'auraient répondu que d'une manière imparfaite aux besoins les plus impérieux du nouveau culte. Leur enceinte était beaucoup trop resserrée pour contenir la multitude des fidèles. On jeta les yeux sur les basiliques, dont l'usage était commercial et la destination civile; on les appropria facilement aux premières exigences des cérémonies, et plus tard on adopta presque exclusivement leur plan dans la construction des édifices religieux, surtout en Occident. «La vaste étendue des basiliques convenait, en effet, bien mieux aux assemblées des chrétiens, dit L. May, que la forme exigüe de la plupart des temples païens, dont peu de personnes remplissaient l'espace, et dont l'idole, comme le dit spirituellement un auteur moderne, disparaissait souvent dans la fumée d'un grain d'encens.» (May, *Des temples anciens et modernes*.)

Nous devons noter en passant que lorsque la religion chrétienne domina pleinement à Rome, sans qu'il y restât la moindre trace du paganisme, l'Église consacra au culte plusieurs anciens temples: ainsi, à Rome, on a converti en églises le Panthéon, la Minerve, la Fortune Virile et quelques autres.

Avant d'exposer comment la basilique fut transformée en église et adaptée aux cérémonies religieuses, il est indispensable de prendre une connaissance exacte des basiliques antiques.

Les basiliques, *maisons royales*, étaient ainsi nommées chez les Grecs et les Romains, soit parce que dans l'origine elles attentionnaient aux palais des rois, soit parce que ceux-ci venaient à rendre personnellement la justice à leurs sujets, soit parce que tout s'y faisait en leur nom, soit enfin parce que les basiliques, par leur importance, surpassaient tous les autres monuments civils. Quoi qu'il en soit de l'étymologie fort incertaine de cette dénomination, les basiliques étaient des espèces de tribunaux de justice et de bourses commerciales: on s'y réunissait pour parler d'affaires. Sous le règne des rhéteurs on s'y rassemblait pour en-

tendre déclamer des vers et des harangues; enfin, quelquefois on y établissait des étalages de marchandises, comme dans nos halles et nos bazars.

On pourra consulter à ce sujet un Traité des Basiliques du comte Arnaldi, Vitruve et les écrivains de la Renaissance, tels que Léon-Baptiste Alberti, Serlio, Palladio, Scamozzi, etc. On y joindra avec profit Donati, *de Urbe Roma*, lib. vi, cap. 2, et Ciampini, *Vetru Monumenta*, lib. i.

Vitruve nous a donné, au livre v^e de son Traité d'architecture, une description très-détaillée d'une basilique bâtie sur de vastes proportions. Le texte de Vitruve était, à une époque encore peu éloignée, le seul document positif et authentique que nous eussions en notre possession sur ce sujet intéressant, puisqu'on ne connaissait aucun monument de ce genre qui eût échappé aux ravages du temps ou à la main des hommes, quand des fouilles dans les ruines de Pompéi amenèrent au jour les restes importants d'une grande et magnifique basilique. On serait tenté de dire que les ruines de Pompéi n'ont été si merveilleusement conservées que pour nous initier à tous les secrets de la vie publique et privée des anciens. Malgré l'état déplorable de dégradation dans lequel se trouve ce curieux monument, il est très-aisé d'en suivre le plan et d'en étudier les principales dispositions. Des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des fragments de moulures, permettent de juger du style qui doit remonter à une époque où l'art était florissant.

En 1812, Napoléon avait ordonné des fouilles sur le forum de Trajan à Rome. Les travaux mirent à découvert le plan et de magnifiques restes de la célèbre basilique Ulpienne, située au milieu du forum; elle passait pour la plus vaste et la plus belle de l'antiquité. Cette basilique, dont on a retrouvé le pavement de marbre précieux, les colonnes en granit, et une quantité d'admirables fragments, appartient à cette glorieuse époque qui réalisa, pour ainsi dire, l'alliance de l'art grec et de l'art romain. Pausanias parle de la charpente qui était de bois de cèdre revêtu de bronze, de ses plafonds de bronze doré, et des ornements de son toit couvert en même métal. Ces détails de l'historien grec, joints à ce qui nous est parvenu de ce monument, nous mettent à même d'apprécier la grande célébrité qu'il avait acquise.

Nous emprunterons au grand ouvrage de Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, l'indication des détails architectoniques intérieurs et extérieurs des basiliques civiles.

Les basiliques se faisaient remarquer extérieurement par la plus grande simplicité. Toute la construction au dehors portait les marques d'une extrême sobriété de tous les ornements jetés à profusion sur les autres grands édifices. Les murailles étaient percées de fenêtres cintrées nombreuses, qui versaient à l'intérieur une lumière abondante.

Le cintre était le plus souvent formé de briques juxtaposées, quelquefois de moellons séparés par deux briques accolées. Jamais, ou presque jamais, on ne voyait d'archivolte, ni de colonnes, ni de sculptures.

L'intérieur était divisé par deux rangs de colonnes en trois parties inégales, dont la médiane était plus large et plus haute que les latérales. La basilique Ulpienne et quelques autres étaient divisées en cinq galeries. Le peuple qui assistait aux plaidoiries se plaçait à droite et à gauche dans les ailes ornées de colonnes qui se prolongeaient depuis le portique jusqu'à l'enceinte réservée aux gens de loi. Cette enceinte privilégiée, peu étendue, protégée par une barrière ou balustrade, était occupée par les avocats, les greffiers et les autres officiers de la justice : elle se nommait *transseptum*, *transsept*, littéralement *au delà de la barrière*.

Au delà de cette partie renfermée, vis-à-vis de la galerie centrale, se trouvait un enfoncement semi-circulaire, couvert par une voûte que les Latins appelaient *concha*, coquille; l'arcade qui en formait l'entrée s'appelait en grec *apsis*, *absis*, abside. C'était au milieu de cet hémicycle qu'était placé le tribunal du juge principal, entouré des sièges des juges assesseurs. Nous trouvons ici l'origine et l'explication de plusieurs dénominations conservées dans la basilique chrétienne, telles que *tribune*, *tribunal*, *conque* et *abside*. Le mot *abside* paraît avoir triomphé de tous les autres; il est plus communément employé. L'orthographe du mot abside a prévalu sur *apside*, quoique cette dernière forme soit plus régulière.

Ainsi disposée, la basilique commerciale paraît facile à approprier à la célébration des mystères chrétiens. Sans changer notablement la disposition intérieure, on appliqua convenablement chaque distribution au service du culte. Le même Séroux d'Agincourt, tom. I, part. III, en faisant la description de la basilique de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, à Rome, nous fait connaître comment chacune des parties reçut une destination chrétienne.

Au fond de l'abside ou de la tribune, à la place du juge qui prononçait les sentences, se mit l'évêque qui présidait l'assemblée des chrétiens : il fut entouré des prêtres assistants. A cette disposition l'abside dut encore les noms de *presbyterium* et de *sanctuaire*; plus tard elle fut encore appelée le *chevet* de l'église, *capitium ecclesie*.

L'enceinte réservée aux avocats fut destinée aux clercs et aux chantres; elle prit de là la dénomination de *chœur*. L'autel était placé à peu près au milieu, de manière que le célébrant avait le visage tourné vers le peuple. Nous en parlerons plus bas. *Voy. AMBON.*

Les galeries ou nefs latérales furent occupées par les fidèles, les hommes à droite et les femmes à gauche. La portion inférieure de la galerie centrale était réservée aux catéchumènes qui ne participaient pas encore à la célébration des mystères,

mais qui venaient seulement écouter les instructions.

La nef centrale de la plupart des basiliques présentait deux ordres de colonnes superposés de manière qu'au-dessus du premier ordre régnait une espèce de galerie ou de tribune, réservée aux veuves et aux vierges qui se consacraient particulièrement à la prière.

L'autel des basiliques était bien différent de celui que nous voyons actuellement dans nos églises. C'était simplement une table de marbre, de porphyre ou de toute autre matière précieuse, appuyée sur quatre petites colonnes d'un travail riche et varié. *Voy. AUTEL.*

On ajouta devant un grand nombre de basiliques une cour carrée, *atrium*, ou parvis, environnée d'un péristyle sous lequel se tenaient les catéchumènes pendant la célébration des saints offices, auxquels il ne leur était pas permis d'assister.

Vers l'extrémité supérieure de l'église, on avait pratiqué en dehors une construction spéciale, destinée à recevoir les vases sacrés et les ornements sacerdotaux. Elle était appelée *secretarium* ou *diaconicum*.

Une modification importante, qui ne tarda pas à s'introduire dans le plan des basiliques anciennes, fut l'élargissement des transsepts, de manière que cette partie figurât, avec la nef principale, la forme d'une croix. Quelques auteurs, et ce n'est peut-être pas sans raison, ont vu dans cette disposition le symbole de cette croix mystérieuse qui avait apparu à Constantin avant le combat où Maxence perdit l'empire et la vie. Mais quelle que soit l'origine de cette forme adoptée dans le plan d'un grand nombre de basiliques chrétiennes, il est certain qu'elle devint, dès cette époque, une des données essentielles du plan des églises.

Il existe un autre point de dissemblance entre la basilique chrétienne et la basilique antique, que nous devons signaler comme ayant exercé une grande influence sur les formes architecturales des siècles qui suivirent; nous voulons parler de l'arcade sur les colonnes, dont il n'existe aucun exemple dans l'antiquité, pour les monuments religieux, et qui fut substituée par les chrétiens à l'architrave employée par les païens. Doit-on, comme tous les auteurs l'ont fait jusqu'à présent, attribuer ce mode de construction à l'ignorance ou à la difficulté de poser des monolithes d'une telle dimension? Nous ne saurions partager cette opinion qui se trouve démentie, d'une part, par la construction de l'ancienne basilique de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Laurent, à Rome, où l'on voit des colonnes surmontées d'architraves; d'une autre part, la pose de colonnes monolithes de quarante pieds de haut, comme celles qui soutiennent les grands arcs du chœur de Saint-Paul-hors-les-Murs, et d'autres parties encore de cette immense construction, n'offraient-elles pas beaucoup plus de difficultés que la pose d'architraves qui n'auraient pas eu seize pieds de long? Nous pen-

sons qu'il serait bien plus naturel d'attribuer ce mode de construction, soit au manque de matériaux, soit à la nécessité d'aller plus vite; ou, ce qui n'est pas moins probable, à ce besoin de créer et de faire du nouveau qui est si naturel à l'homme. Sans juger jusqu'à quel point le système d'arcades sur les colonnes est admissible dans une bonne construction ou comme forme architecturale, nous ferons remarquer que ce type, inventé par les chrétiens, est celui qui servit de base à l'architecture byzantine, puis, par suite, à l'architecture romano-byzantine, et à celle dite gothique, et qu'après avoir été adopté par les maîtres de la Renaissance, il est parvenu jusqu'à nous, sans jamais avoir été abandonné.

II.

Eusèbe de Césarée, historien de Constantin le Grand, rapporte avec longs détails la dédicace de la basilique de Tyr, inaugurée en 315. Cette ville, qui avait Paulin pour évêque, avait vu son église détruite durant la persécution de Dioclétien, et les païens s'étaient efforcés d'en défigurer jusqu'à l'emplacement, en y amassant toute sorte d'immondices. On eût pu trouver aisément un autre lieu pour construire une église, lors de la paix rendue au christianisme; mais l'évêque Paulin préféra faire nettoyer le premier emplacement et y jeter les fondements de la seconde basilique, afin de rendre plus sensible encore la victoire de l'Eglise. Eusèbe, évêque de Césarée, fut chargé de prononcer l'homélie solennelle de la dédicace au milieu d'un peuple immense, accouru pour prendre part à cette fête. Ce qui nous intéresse davantage dans cette homélie, c'est la description que fait Eusèbe de l'ensemble et des parties de la basilique, avec le détail des mystères exprimés dans sa construction. Ce passage est important en ce qu'il nous révèle la forme des églises chrétiennes primitives.

« Paulin, dans la réédification de son église, dit l'éloquent panégyriste, non content d'accroître l'emplacement primitif, en a fortifié l'enceinte comme d'un rempart au moyen d'un mur de clôture. Il a élevé son vaste et sublime portique vers les rayons du soleil levant; voulant par là donner à ceux mêmes qui n'aperçoivent l'édifice que de loin, une idée des beautés qu'il renferme, et inviter par cet imposant spectacle ceux qui ne partagent pas notre foi à visiter l'enceinte sacrée. Toutefois, lorsque vous avez franchi le seuil du portique, il ne vous est pas licite encore d'avancer avec des pieds impurs et souillés: entre le temple lui-même et le vestibule qui vous reçoit, un grand espace carré s'étend, orné d'un péristyle que forment quatre galeries soutenues de colonnes. Les entre-colonnements sont garnis d'un treillis en bois qui s'élève à une hauteur modérée et convenable. Le milieu de cette cour d'entrée est resté à découvert, afin qu'on y puisse jouir de la vue du ciel et de l'éclatante lumière qu'y versent les rayons du soleil. C'est là que Paulin a placé les symboles de

l'expiation, savoir les fontaines qui, situées tout en face de l'église, fournissent une eau pure et abondante, pour l'ablution, aux fidèles qui se préparent à entrer dans le sanctuaire. Telle est la première enceinte, propre à donner tout d'abord une idée de la beauté et de la régularité de l'édifice, et offrant en même temps une place convenable à ceux qui ont besoin de la première instruction. Au delà, plusieurs vestibules intérieurs préparent l'accès au temple lui-même, sur la façade duquel trois portes s'ouvrent tournées à l'orient. Celle du milieu, plus considérable que les deux autres, en hauteur et en largeur, est munie de battants d'airain avec des liaisons en fer et ornée de riches sculptures: les deux autres semblent deux nobles compagnes données à une reine. Au delà des portes s'étend l'église elle-même, présentant deux galeries latérales au-dessus desquelles ouvrent diverses fenêtres ornées de sculptures en bois du travail le plus délicat, et par lesquelles une abondante lumière tombe d'en haut sur tout l'édifice. Quant à la décoration de cette demeure royale, Paulin a su y répandre une richesse, une opulence véritablement colossales. Je ne m'arrêterai donc point à décrire la longueur et la largeur de l'édifice, son éclat splendide, son étendue prodigieuse, la beauté rayonnante des chefs-d'œuvre qu'il renferme, son faite arrivant jusqu'au ciel et formé d'une précieuse charpente de ces cèdres du Liban, dont les divins oracles ont célébré la louange quand ils ont dit: « Les bois du Seigneur, les cèdres du Liban, seront dans la joie. » Parlerais-je de l'habile et ingénieuse disposition de l'ouvrage entier, de l'excellente harmonie de toutes les parties, lorsque déjà ce que l'œil en contemple dépasse ce que l'oreille en pourrait ouïr. Après avoir établi l'ensemble de l'édifice, et dressé des trônes élevés pour ceux qui président, en même temps que des sièges de toutes parts pour les fidèles, Paulin a construit le saint des saints, l'autel, au milieu; et pour rendre inaccessible ce lieu sacré, il en a défendu l'approche, en plaçant à distance un nouveau treillis en bois, mais si merveilleux dans l'art qui a présidé à son exécution, qu'à lui seul il offre un spectacle digne d'admiration à tous ceux qui le considèrent. Le pavé même de l'église n'a point été négligé: le marbre y décrit de riches compartiments. Sur les nefs latérales de la basilique ouvrent de très-amples salles que Paulin, nouveau Salomon vraiment pacifique, a fait construire pour l'usage de ceux qui doivent recevoir l'expiation et la purgation par l'eau et le Saint-Esprit. »

Après ces détails de description, dont nous n'offrons ici qu'une traduction libre et abrégée, l'évêque de Césarée se livre de nouveau aux transports de l'enthousiasme que lui inspire la délivrance de l'Eglise, figurée dans la splendeur du glorieux édifice élevé par la main de Paulin; mais bientôt il rentre dans son sujet et expose ainsi quelques-uns des mystères exprimés dans les formes

de la construction du temple qu'il vient de décrire.

« Sans doute cette œuvre est merveilleuse et au-dessus de toute admiration, si on en considère l'apparence extérieure ; mais bien autrement merveilleuse est-elle si l'on s'élève jusqu'à son type spirituel, savoir l'édifice divin et raisonnable, bâti par le Fils de Dieu dans notre âme, qu'il a choisie pour épouse et dont il a fait un temple à lui et à son Père. C'est ce Verbe divin qui a purgé vos âmes de leurs souillures, et qui les a confiées ensuite au pontife très-sage et aimé de Dieu, qui vous régit. C'est ce pontife lui-même, tout entier au soin des âmes dont il a reçu la garde, qui ne cesse d'édifier jusqu'à ce jour, plaçant en chacun de vous l'or le plus brillant, l'argent le plus éprouvé, les pierres les plus précieuses, en sorte qu'il accomplit, par ses œuvres sur vous, la mystérieuse prédiction qui porte ces paroles : *Voici que j'ai préparé l'escarboucle pour tes murs, le saphir pour tes fondements, le jaspe pour tes retraits, le cristal pour tes ports, les pierres les plus recherchées pour ton enceinte extérieure : tous les enfants sont instruits par Dieu même ; les fils sont dans la paix ; toi-même es bâti dans la justice.* »
 Donc, Paulin, édifiant dans la justice, a disposé dans un ordre harmonieux les diverses portions de son peuple, enserrant le tout d'une vaste muraille extérieure qui est la ferme foi. Il a distribué cette multitude infinie dans une proportion digne de la plus imposante structure. Aux uns, il a confié le soin des portes et la charge d'introduire ceux qui veulent entrer ; ils forment ainsi comme un vestibule animé. D'autres se tiennent près des colonnes qui supportent la galerie quadrangulaire de la cour intérieure, parce qu'ils épellent encore le sens littéral des quatre Évangiles. D'autres, qui sont les catéchumènes, ont leur place sous les galeries latérales du royal édifice, pour signifier qu'ils sont moins éloignés de la connaissance de ces mystères secrets qui font la nourriture des fidèles. Quant à ceux-ci, dont les âmes sont immaculées et purifiées comme l'or, dans le divin lavoir, ils se tiennent soit auprès des colonnes de la nef principale, qui, s'élevant à une hauteur supérieure à celles du portique, figurent les sens mystérieux et intimes des Écritures ; soit auprès des fenêtres qui répandent la lumière dans l'édifice. Le temple lui-même est décoré d'un simple et imposant vestibule, pour marquer la majesté adorable du Dieu unique ; les deux galeries latérales qui accompagnent l'édifice expriment le Christ et le Saint-Esprit, double émanation de lumière : enfin, toute la doctrine de notre foi rayonne dans la basilique avec un éclat éblouissant. Les trônes, les sièges, les bancs placés dans ce temple sont les âmes dans lesquelles résident les dons qu'on vit un jour s'arrêter sur les apôtres, en forme de langues de feu. D'abord le pontife qui préside est, pour ainsi dire, rempli du Christ : ceux qui siègent après lui (les prêtres) font éclater dans leurs

personnes les dons du divin Esprit. Les bancs rappellent les âmes des fidèles sur lesquels se reposent les anges confiés à la garde des élus. Enfin, l'autel lui-même unique, vaste, auguste, qu'est-il, sinon l'âme très-pure du pasteur universel, de l'évêque, véritable saint des saints, dans lequel réside le pontife suprême, Jésus, Fils unique de Dieu ? » (Euseb., *Hist. Eccles.*, lib. x, cap. 4.)

Nous avons enregistré ces paroles d'Eusèbe comme point de départ des traditions écrites sur la construction des basiliques. Toutes les églises bâties au IV^e siècle, tant en Orient qu'en Occident, nous apparaissent sous la forme si éloquemment décrite ci-dessus : ce qui prouve jusqu'à l'évidence que le type, pour ainsi dire universel, était antérieur à la paix de Constantin. Les mystères cachés sous les détails de la construction, et si magnifiquement racontés par l'évêque de Césarée, étaient connus du peuple fidèle, à qui le langage des symboles était familier dans une religion qui sanctifiait toutes les parties de la création.

A cause de son extrême importance en archéologie, nous avons inséré ici le texte d'Eusèbe de Césarée.

« Itaque multo ampliore locum metatus (Paulinus), exteriorum quidem ambitum muro undique communivit, qui totius operis tutissimum esset propugnaculum. Magnum deinde atque excelsum vestibulum ad ipsos solis orientis radios extendit, iis qui a sacro loci ambitu longius remoti sunt, conspectum quemdam eorum quæ intus reconduntur abunde exhibens, et oculos eorum qui a nostra fide alieni sunt, ad conspicienda limina quodam modo invitans. Cæterum ubi portas ingressus sis, non statim impuris et illotis pedibus in sacrarium introire permisit. Sed inter templum ac vestibulum, maximo intervallo relicto, hoc spatium in quadrati speciem circumseptum quatuor obliquis portibus circumquaque exornavit, qua columnis undique attolluntur. Intercolumnia porro ipsa septis e ligno reticulatis, in mediocrem et congruam altitudinem elatis circumclusit. Medium autem spatium apertum et patens reliquit, ut et cæli aspectum præberet, et ærem splendidum solisque radiis collustratum præstaret. Hic sacrarum expiationum signa posuit : fontes scilicet ex adverso Ecclesiæ structos, qui interiorum sacrarium ingressuribus copiosos latices ad abluendum ministrarent. Atque hoc primum intrantium diversorium est, cunctis quidem ornatum ac nitorem concilians, iis vero qui institutione adhuc opus habent, congruentem præbens mansionem. Jam vero hoc spectaculum prætervectus, pluribus aliis interioribus vestibulis aditus ad templum patentes effecit, rursus ad ipsos solis orientis radios tribus ordine januis in uno eodemque latere constructis. Quarum mediam duabus aliis utrinque positam et altitudine et latitudine plurimum præstare voluit, eandemque æreis tabulis ferro vinctis, et sculpturis variis præcipue decoravit, ei tanquam reginæ satellites alias a iungens. Ad eundem modum cum portibus ad utrum-

que templi latus fabricatis parem vestibulorum numerum disposuisset, diversos aditus quibus copiosum lumen supernè in ædem infunderetur, supra ipsas porticus excogitavit, easque fenestras variis e ligno sculpturis minutissimi operis ornavit. Ipsam vero ætem regiam opulentioribus magisque pretiosis speciebus instruxit, proluxa sumptuum magnificentia ad hoc usus. Hic jam mihi superfluum videtur ædis ipsius longitudinem ac latitudinem describere, et hunc splendidissimum decorem atque inexplicabilem magnitudinem; radiantem operum speciem ac splendorem, fastigia ad cælum usque tendentia; et supra hæc eminentes Libani pretiosissimas cedros oratione prosequi, quarum mentionem ne divina quidem oracula prætermiserunt, in quibus dicitur: *Lætabuntur ligna Domini, et cedri Libani quæ plantavit.* Quid jam attinet de solerti et ingeniosa totius fabricæ dispositione, ac de excellenti singularum partium pulchritudine accuratius disserere, præsertim cum oculorum testimonium omnem quæ auribus percipi potest notitiam excludat? Porro, cum templum in hunc modum absolvisset, thronisque altissimis in honorem præsentium, ac præterea subselliis per universum templum ordine dispositis exornasset, postremo sanctum sanctorum, altare, videlicet, in medio constituit. Utque hæc sacraria multitudini inaccessa essent, ea rursus lignis cancelliis munivit, minutissimo opere ad summum artis fastigium elaboratis, adeo ut admirabile intuitibus spectaculum exhibeant. Quinetiam ne ipsum quidem solum negligendum putavit. Quod cum mirum in modum marmore exornasset, inde ad ea quæ extra templum posita sunt conversus, exhedras et œcos amplissimos utrinque summa cum peritia fabricavit, qui sibi invicem adla tera ipsius basilicæ conjunguntur, portisque quibus in medium templum intratur connexi sunt. Quas quidem ædes in gratiam eorum qui expiatione et purgatione per aquam et Spiritum sanctum opus habent, Salomon noster vere pacificus templi hujus conditor extruxit.

«.... Est quidem hoc opus miraculum, et tam admiratione majus, iis præsertim qui ad solam rerum exteriorum speciem attendunt. Omnibus vero miraculis mirabiliora sunt archetypha et primitivæ eorum imagines, spiritalia Deoque digna exemplaria: instaurationes divini illius et rationalis in animabus nostris ædificii. Quod quidem ædificium cum ipse Dei Filius ad imaginem suam condidisset, atque in omnibus Dei similitudinem præferre voluisset, incorruptibilem ei naturam et incorpoream atque ab omni terrena materia segregatam largitus, rationalem quoque substantiam et prorsus intellectualem ei tribuens; posteaquam semel ex nihilo primum eam creavit, sponsam sanctam et sacrum templum sibi ac Patri suo constituit.

«.... Cumque mentium vestrarum locum purum ac nitidum reddidisset, huic sapientissimo post hæc Deique amantissimo præsi-

di cum tradidit. Qui cum in aliis rebus singulari iudicio et ratiocinandi solertia præditus, tum in animarum quarum curam sortitus est, cogitationibus dignoscendis ac discernendis perspicacissimus, ab initio fero ad hunc usque diem edificare non destitit: nunc aurum splendidissimum, nunc purum ac probum argentum, nunc pretiosissimos lapides in unoquoque vestrum coagmentans, ut suis erga vos operibus sacrum denuo et arcanam prædictionem adimpleat quæ sic habet: *Ecce ego præparo tibi carbunculum lapidem tuum, et fundamenta sapphirum tuum, et propugnacula tua ja pidem, et portas lute lapides crystalli, et murum tuum lapides electos, et omnes filios tuos doctos a Deo, et in multa pace filios tuos: et in justitia edificaberis.* In justitia igitur ædificans, totius populi vires ac facultates congrua ratione distinxit: hos quidem exteriore duntaxat cingens muro, id est, firma fide. Cujus generis infinita est multitudo, quæ præstantiorem structuram ferre non potest. Illis vero aditus in templum permittens, ad portas stare et intrantes deducere eas jubet: qui non absurde templi vestibuli comparantur. Alios primis columnis quæ forinsecus circa atrium in quadranguli speciem dispositæ sunt suffulsit, intra primos litteralis quatuor Evangeliorum sensus obices eos inducens. Jam vero nonnullos circa regiam ædem utinque lateribus applicat, qui adhuc quidem catechumeni sunt, et augmentum ac progressum faciunt, non tamen procul absunt ab ipsa abditissimorum Dei mysteriorum inspectione qua fideles fruuntur. Ex horum numero eos quorum animæ immaculatæ sunt et divino lavacro instar auri purgatæ assumens; alios columnis, quæ exterioribus illis longe præstantiores sunt, arcanis scilicet et intimis sacre Scripturæ sententiis suffulsit. Alios vero fenestris ad lumen in ædes immittendum factis illustrat. Ac universum quidem templum uno maximo vestibulo, unius scilicet Dei summi omnium regis adoratione exornavit. Christum vero et Spiritum sanctum utrinque ad latus paternæ auctoritatis, quasi secundum lumen præbet. Sed et in reliquis singillatim fidei nostræ sententiis, per totam basilicam copiosissimam ac præstantissimam veritatis lucem atque evidentiam ostendit.... Insunt etiam in hoc templo throni et subsellia scamnaque innumera: in cunctis scilicet animabus in quibus sancti Spiritus resident dona, cujusmodi olim visa sunt sacrosanctis apostolis; quibus linguæ instar ignis divinæ, et singulis insidentes apparuerunt. Verum in ipso quidem omnium principe ac præside, totus, ut verisimile est, insidet Christus. In iis vero qui secundum dignitatis locum obtinent, quatenus quisque dispersita virtutis Christi sanctique Spiritus dona capere potest. Subsellia quoque angelorum sunt quorundam animæ, quorum institutio et custodia illis demandata est. Augustum vero magnumque et unicum altare quoddam aliud est, quam summi omnium sacerdotis purissima mens prorsusque sanctum sanctorum? Cui dexter assidens maxi-

mus ille omnium pontifex, ipse scilicet Jesus unigenitus Dei Filius. » (Euseb., *Hist. eccles.*, lib. x, cap. 4.)

Cherchons maintenant à compléter l'idée que l'on doit se former de la basilique chrétienne, en citant des exemples et des faits. Constantin avait commencé par convertir en églises deux basiliques véritables, c'est-à-dire, ayant eu d'abord une destination civile, la basilique Sessorienne et celle du Latran. Ces deux belles basiliques servirent de point de départ et de modèle. Sainte-Sophie et Sainte-Dynamie, à Constantinople, avaient la forme de la basilique. (*Voy. Ciampini, De sacris ædificiis a Constantino Magno constructis*, xxvii, 165; xxix, 161; xxxi, 170.)

L'église de Saint-Pierre et celle de Saint-Paul, à Rome, comme toutes celles qui furent bâties sous le règne de l'empereur Théodose et dans les siècles suivants, par tout où les traditions romaines furent introduites avec la religion chrétienne, conservèrent le nom et les traits essentiels de la basilique, modifiés seulement d'après certaines exigences particulières.

Ces églises, comme les principales basiliques païennes, étaient précédées d'un portique de colonnes isolées, qui s'est conservé jusqu'à présent à Rome, avec sa forme primitive, dans les églises de Saint-Laurent, de Saint-Paul, de Saint-Georges in Velabro, de Sainte-Marie Transtévérine, avec quelques modifications dans celles de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure. Ce portique, d'après certains auteurs, était connu sous le nom de *narthex*; et il paraît, d'après une mosaïque conservée à Ravenne, dans l'église de Saint-Apollinaire *di Dentro*, qu'il n'était garanti de l'air extérieur que par des rideaux suspendus à des tringles.

Avec le temps, le porche de la basilique chrétienne paraît s'être développé en un portique quadrilatéral. Tels furent à Rome les portiques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent, et à Ravenne, celui de Saint-Apollinaire *in Classe*. On voit encore aujourd'hui, à Rome, ceux de Saint-Clément et des Quatre-Saints-Couronnés; à Ravenne, celui de Saint-Jean *della Sagra*; à Milan, celui de Saint-Ambroise; et à Parenzo, en Istrie, celui de la cathédrale.

La nef était formée de deux rangs de colonnes. Ces colonnes étaient ordinairement enlevées à quelque temple païen, et quand un seul n'en fournissait pas le nombre suffisant, on en empruntait à un ou deux autres; dès lors elles offraient toutes les variétés possibles, dans la dimension, dans les matériaux, dans la main-d'œuvre: ici, on leur donnait la hauteur voulue, en y ajoutant quelque partie bâtarde, comme on le voit à Saint-Laurent; là, on les diminuait, en y retranchant une partie considérable, comme on a fait à Saint-Paul.

Sur les colonnes de la nef s'élevait une haute muraille qui soutenait les poutres et les solives du toit central. Elle était percée de fenêtres rondes dans la partie supérieure.

Du pied de cette muraille partait un toit

incliné, qui couvrait dans les petites églises un simple rang de colonnes et une aile unique, et dans les plus grandes, deux ailes et une double colonnade: tel était Saint-Jean de Latran, avant d'avoir été défiguré par Borromini, et Saint-Pierre, dans son état primitif; tel est encore Saint-Paul. Le tout était entouré d'une muraille extérieure percée de fenêtres à plein cintre. Les premières basiliques chrétiennes n'offraient dans toute leur étendue, si l'on excepte les colonnes antiques, aucune moulure, aucune partie qui se détachât de leur surface plane et perpendiculaire; elles ne présentaient, au-dessus de leurs murailles nues, que la charpente transversale de leur plafond et de leur toit; elles ressemblaient, en un mot, à de vastes granges que l'on aurait bâties de somptueux matériaux; mais la simplicité, la pureté, la magnificence, l'harmonie de toutes leurs parties constitutives, donnaient à ces granges un air de grandeur que nous cherchons en vain dans l'architecture plus compliquée des églises modernes.

Milner dit que dans les anciennes églises il y avait d'abord le porche qui formait une partie des exèdres, et dans lequel, d'après le concile de Nantes, tenu en 683, il paraît qu'il était permis d'enterrer les morts. La partie supérieure de la nef formait une plate-forme élevée de quelques degrés et fermée par une grille: elle était exclusivement destinée aux membres du clergé et aux chantes. Elle a conservé complètement son ancienne forme dans l'église de Saint-Clément, à Rome, et dans l'ancien dôme de Torcello, à Venise; mais à Saint-Laurent et à sainte Marie in Cosmedin, à Rome, on ne voit que la plate-forme sans la grille.

Pendant le service, les laïques remplissaient les ailes de la basilique, les hommes à droite et les femmes à gauche. Cependant, dans quelques églises, comme à Saint-Laurent, à Sainte-Agnès et aux Quatre-Saints-Couronnés, on sut dès le principe ménager, sous le toit des ailes, une galerie donnant sur la nef, où les femmes pouvaient assister à l'office encore plus entièrement séparées des hommes. (Hope, *Hist. de l'architect.*, page 86.) Cet usage fut ensuite universellement adopté en Orient, où, dans tous les siècles, sous l'influence de toutes les religions, la séparation entre les deux sexes fut soigneusement maintenue. Il passa de là dans plusieurs églises de l'Occident, d'abord dans les pays qui avaient les plus fréquents rapports avec Constantinople, et plus tard même dans les régions cisalpines. On cite comme exemples de cette distribution intérieure, les églises de Saint-Marc à Venise, de Saint-Ambroise à Milan, de Saint-Michel à Padoue, le dôme de Modène et les cathédrales de Zurich, d'Andernach, de Boppard et de Bonn.

La nef et les ailes de ces basiliques aboutissaient à un mur transversal, qui donnait entrée dans le sanctuaire par trois arcades, la plus grande au centre, en face de la nef, et les deux autres, plus petites, en face de chacune des ailes: c'est ainsi que sont con-

struites, à Rome, les églises de Saint-Paul, de Saint-Laurent, de Sainte-Marie-Majeure, et toutes les églises de la même époque. Par l'arcade centrale, on voyait le sanctuaire, la tombe du martyr auquel l'église était consacrée, l'autel élevé sur cette tombe, le crucifix et les trophées du christianisme : aussi cette arcade était-elle appelée l'arc de triomphe, par opposition à ceux que les païens élevaient en l'honneur de leurs anciennes victoires. Le sanctuaire était élevé de quelques degrés au-dessus du niveau de la nef, des ailes et même du chœur.

La disposition primitive de l'abside se retrouve à Rome dans les basiliques de Saint-Paul, de Sainte-Agnès, de Saint-Clément, de Sainte-Marie *in Cosmedin*, de Sainte-Marie Transtévérine, de Saint-Césaire ; à Ravenne, dans l'église de Saint-Apollinaire *extra muros*. A Torcello, l'abside paraît dans son ancienne forme ; on monte au trône par une longue suite de degrés ; autour du trône, les sièges du clergé sont disposés en plusieurs rangs semi-circulaires. On trouve, à Rome, dans l'église des saints Nérée et Achillée, près de la porte Capène, une belle mosaïque qui représente une abside : à droite et à gauche du trône central de l'évêque sont assis, sur deux rangs, de graves personnages à longue barbe ; ceux du rang supérieur ont la mitre en tête, les autres sont de simples diacres.

Les salles carrées ou rondes placées dans les basiliques païennes en face des ailes, furent également conservées dans celles des chrétiens ; elles servirent de sacristies et de lieux de purification, jusqu'à ce qu'on les changeât en chapelles latérales, comme nous le voyons à Rome dans les églises de Saint-Marc, de Saint-Clément, de Sainte-Marie Transtévérine, et dans plusieurs autres.

Si l'église de la Nativité, qui subsiste encore à Bethléem en Palestine, est réellement celle que Constantin fit bâtir à la demande de sainte Hélène, sa mère (et rien ne prouve le contraire), on ne doit pas être surpris qu'elle ressemble encore plus qu'aucune autre à la vraie basilique païenne, en ceci du moins que les colonnes qui séparent les ailes de la nef supportent, au-dessous du mur extérieur sur lequel s'appuie le toit central, un entablement continu au lieu d'un rang d'arcs plein cintre.

Quoi qu'il en soit, dit M. Hope, dans son Histoire de l'architecture, les premières basiliques romaines, converties en églises par Constantin, ont été si promptement détruites, et celles que Théodose et ses successeurs rebâtirent sur une plus large échelle, ont éprouvé tant d'altérations, que l'on en peut citer bien peu, même dans la capitale de la chrétienté, qui remontent à une date fort éloignée.

La magnifique colonnade qui formait les ailes le Saint-Jean de Latran, restaurée en 967 par le pape Sergius III, après un tremblement de terre qui l'avait renversée, fut changée par Fontana en une suite de lourds piliers et d'arcades massives. La basilique de Saint-Pierre qui, depuis Constantin jusqu'à Jules II, avait conservé à l'extérieur son

portique quadrilatéral, et à l'intérieur ses quatre rangs de vingt-cinq superbes colonnes, fut abattue par ce pape, et réédifiée sur un plan tout à fait différent. L'ancienne nef de l'église de Saint-Laurent devint un chœur sous la main du pape Adrien ; et au commencement du XIII^e siècle, Honorius III ajouta une nouvelle nef à celle qui auparavant formait le chœur. Nous pouvons dire que parmi les plus anciennes et les plus importantes basiliques de la chrétienté, celle de Saint-Paul est la seule qui ait conservé la forme antique, sans altération essentielle, quoique dans le IX^e siècle on ait divisé sa travée en deux parties, pour la consolider davantage, et que depuis on ait placé sur l'autel un ciboire en style gothique. Les restes de la forme primitive subsistent encore à Sainte-Agnès, restaurée par le pape Symmaque ; à Saint-Laurent, où l'on voit le *triforium* ou galerie des femmes ; à Sainte-Croix en Jérusalem, à Sainte-Marie *in Cosmedin* et à Sainte-Sabine, quoique ces dernières aient des traits plus modernes ; à Sainte-Marie-Majeure ; dans l'église des saints Martin et Sylvestre, dont les ornements dans le goût nouveau sont magnifiques, à l'intérieur aussi bien qu'au dehors ; à Sainte-Cécile, construite en 820 par le pape Pascal I^{er} ; à Saint-Marc, bâtie en 836 par Grégoire IV ; et surtout à Saint-Clément. Cette église, que l'on n'a jamais honorée du nom de basilique, présente cependant, sur un échec le plus petite, tous les traits essentiels des basiliques primitives : le vestibule, le chœur, les ambons, la travée, la Confession, l'autel, les absides.

A Ravenne, considérée comme la capitale de l'Italie depuis le temps que Honorius en fit le siège de l'empire d'Occident jusqu'au milieu du VIII^e siècle, l'ancienne cathédrale, avec ses deux ailes, son chœur dans le centre de la nef, dont il était séparé par de petites colonnes, et son abside demi-circulaire, resplendissante de mosaïques, était un des plus magnifiques monuments du style des basiliques. Malheureusement elle fut démolie en 1734, pour être rebâtie sur les dessins de Buonamici de Rimini. Mais nous pouvons voir encore dans la même ville la forme primitive de la basilique complètement conservée dans la fameuse église située maintenant hors des murs, et élevée sur le tombeau de saint Apollinaire. Cette église, bâtie en briques fort minces ou tuiles, comme les anciens édifices romains, fut terminée en 549. Elle était autrefois précédée d'un portique quadrilatéral. Des colonnades de marbre d'Hymette, où le chapiteau corinthien est assez grossièrement imité, séparent la nef des ailes, et supportent des arcades à plein cintre, sur lesquelles pose un mur percé de douze fenêtres également à plein cintre : l'ensemble est d'un effet grandiose et imposant. Douze degrés conduisent au sanctuaire placé au-dessus d'une crypte environnée d'une galerie, et en même temps à l'autel et à l'abside, qui servait de presbytère. Cette abside, circulaire à l'intérieur, est polygonale au dehors, comme celle de Saint-Jean de La-

tran à Rome. Ravenne présente encore plusieurs traits du modèle primitif dans les autres basiliques qu'elle renferme : par exemple, dans celle de Saint-Martin, dont la fondation est attribuée à Théodoric, et qui prit le nom de Saint-Apollinaire *di Dentro*, depuis que l'on y a transporté le corps de ce saint ; dans celle de Sainte-Agathe-Majeure, bâtie par saint Exuperantius, à la fin du iv^e siècle ; et enfin dans l'église du Saint-Esprit, qui est d'une construction encore plus moderne. (*Voyez d'Agincourt, Hist. de l'art par les monum.*)

Dans les lagunes de Venise, à l'île de Torcello, on retrouve la forme de la basilique parfaitement conservée dans l'église de Sainte Marie ou du Dôme, bâtie, en 1008, par Orso Orseolo, évêque de cette église. Derrière un porche ou portique d'un travail assez grossier est la nef, séparée des ailes par des colonnes, dont les chapiteaux, imités de l'ordre corinthien, supportent au-dessus de petites arcades en plein cintre, des murs percés de fenêtres et surmontés d'un plafond en bois ; à l'extrémité de la nef s'élève le chœur environné d'une balustrade de petites colonnes alternant avec des planches de marbre richement sculptées ; derrière ce chœur, comme à Saint-Apollinaire de Ravenne, est une crypte ; au-dessus de cette crypte l'autel, et plus loin l'abside semi-circulaire ; là, au haut d'un escalier de douze degrés, paraît le trône de marbre de l'évêque, qui domine les sièges du clergé disposés en amphithéâtre dans la courbe de l'abside : c'est incontestablement un des plus beaux presbytères qui existent.

A Parenzo, en Istrie, nous trouvons une basilique bâtie, en 540, par l'évêque Eufrasius : elle est précédée de son portique quadrilatéral ; les ailes sont séparées de la nef par des colonnes qui supportent des arcades plein cintre, et l'abside semi-circulaire renferme le trône de l'évêque et les sièges des prêtres, le tout enrichi de mosaïques.

Près de Bergame sont les ruines d'une basilique consacrée à sainte Julie, avec trois absides à l'extrémité de la nef et des ailes.

IV.

Les *Annales de philosophie chrétienne* renferment plusieurs articles savants de MM. Guénebauld et Ch. Cahier sur la basilique chrétienne des premiers siècles. (*Tom. XVI, XVII et XIX.*) Ces auteurs ont expliqué les plans donnés par Beveridge et Sarnelli. M. l'abbé Ch. Cahier n'a pas cru de voir adopter sans modification le plan de Sarnelli, publié par l'abbé Hyacinthe Amati avec quelques changements de peu d'importance. Nous emprunterons aux travaux de ces archéologues érudits quelques détails qui serviront de complément à ce que nous avons dit ci-dessus des basiliques primitives.

Quant à la forme des basiliques, nous ne répéterons pas en d'autres termes ce que nous avons dit précédemment : nous citerons, comme règlement général sur le lieu et la forme de l'assemblée, les prescriptions des *Constitutions apostoliques* : « Evêque,

lorsque vous réunirez l'assemblée des serviteurs de Dieu, veillez, patron de ce grand navire, à ce que la décence et l'ordre s'y observent ; les diacres, comme autant de nautonniers, assigneront les places aux passagers, qui sont les fidèles... Avant tout, l'édifice sera long, en forme de vaisseau, et tourné vers l'orient, ayant de chaque côté, dans la même direction, un appartement contigu (*pastophorium*). Au milieu (on voit qu'il s'agit de l'extrémité orientale de l'édifice) siègera l'évêque, ayant de part et d'autre les sièges de ses prêtres. Les diacres, debout, vêtus de manière à pouvoir se porter partout où besoin sera, feront l'office des matelots qui manœuvrent les flancs du vaisseau. Ils auront soin que dans le reste de l'assemblée les laïques observent l'ordre prescrit, et que les femmes séparées des autres fidèles gardent le silence. Au centre, le lecteur du haut d'un lieu élevé lira les livres de l'ancienne loi, et après la lecture un autre commencera le chant des psaumes, qui sera continué par le peuple. Puis on récitera les Actes des apôtres et les Lettres de saint Paul. Après quoi un diacre ou un prêtre fera la lecture de l'Evangile, que tous, clergé et peuple, écouteront debout et en silence. Ensuite les prêtres, l'un après l'autre, et enfin l'évêque, pilote du navire, exhorteront le peuple. A l'entrée, du côté des hommes, les portiers ; du côté des femmes, les diaconesses, représentent l'homme de l'équipage, qui règle les frais avec les passagers. » (*Constit. apost.*, lib. II, cap. 57. *Voy. les Notes de Coellier sur ce passage.*)

On voit combien l'idée de vaisseau, de nef, domine dans cette description. C'était un type consacré par la comparaison si fréquente des apôtres avec des pêcheurs et de l'Eglise avec l'arche, hors de laquelle il n'y a que naufrage, etc. Les saints Pères et les monuments des premiers siècles reproduisent cette pensée avec affection. (Cf. Mamachi, *Origin. et antiq. christian.*, lib. IV, cap. 71 ; III, 101 ; Foggini, *De Romano divi Petri itinere et episcopatu*, frontisp. et pag. 484, 493, etc. ; Boldetti, *Cimiteri* ; Münter, *Symbola*, pag. 7.) Ajoutons encore quelques lignes des *Constitutions apostoliques*. Si ce recueil ne remonte pas aux apôtres eux-mêmes, comme le prétendent les critiques, c'est incontestablement un des monuments les plus anciens de l'antiquité ecclésiastique.

« L'Eglise ne ressemble point à un navire seulement, mais encore à un bercail, et comme le berger partage son troupeau d'après l'âge et l'espèce, de même dans l'Eglise les jeunes gens et les enfants seront assis à part, si l'emplacement le permet, sinon que les enfants se tiennent debout près de leurs parents ; les femmes mariées auront leur place à part ; mais les vierges avec les veuves et les femmes avancées en âge occuperont les premiers rangs. »

L'orientation des basiliques, d'après les plus anciennes prescriptions, semblerait avoir été fixée de manière que le grand axe formât une ligne dirigée de l'est à l'ouest,

les portes regardant l'occident, et l'abside présentant sa convexité à l'orient. Ainsi, les fidèles, ayant à droite le midi et à gauche le nord, tournaient le visage vers l'orient. (Cf. *Constit. apost.*, Notes de Cotellier.) Cette disposition, dont on a donné beaucoup de raisons mystiques, mais dont le titre le plus respectable est de remonter aux temps des apôtres, ne fut regardée d'ailleurs que comme convenable et non obligatoire : aussi y fut-il dérogé dès les premiers siècles et dans d'éclatantes occasions. D'ailleurs, les hérétiques ayant imaginé de voir Jésus-Christ dans le soleil, le respect de l'ancien usage céda au danger de paraître autoriser la superstition. Je ne sais pourtant si M. Albert Lenoir prouverait aisément qu'à Rome la plupart des basiliques bâties par Constantin aient vraiment leur porte à l'orient et l'abside au couchant. (*Instruct. du Com. hist. des arts et monum.* 1839.) Il est certain du reste que tout système d'orientation peut trouver son modèle à Rome même, parmi les églises anciennes. Sanctuaire à l'est : Saint-Laurent-hors-les-Murs, Ara-Cœli, Saint-Paul ; au sud : Saint-Jean de Latran, Saint-Grégoire, etc. ; au nord : Sainte-Marie-du-Peuple, Sainte-Marie dei Monti, etc. ; à l'ouest : Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Clément, Sainte-Praxède, etc. Ainsi, il ne serait pas exact non plus de penser que l'on ait prétendu tourner les sanctuaires vers la Palestine plutôt que vers l'orient équinoxial. Lorsqu'on a voulu conserver une trace de l'usage primitif dans les églises orientées d'une manière inverse (avec le portail vers l'orient), il semble qu'on ait recouru, comme à une sorte de compensateur, à la direction de l'autel : le prêtre célébrant alors le visage tourné vers le peuple, suppléait au défaut de l'orientation générale. (*Vid. Goar, Not. 14 in ord. sacri ministerii.*)

L'*atrium* ou enceinte extérieure formait une sorte d'entrée en hors-d'œuvre, destinée à isoler l'église proprement dite loin des bruits et du mouvement de la cité. C'était, en arrière d'un premier mur d'enceinte, une sorte d'esplanade à ciel ouvert, environnée de trois côtés par un portique. Le quatrième côté semble avoir été formé communément par le portail ou la façade de la basilique.

Le portique qui régnait sur les côtés de cette cour d'entrée (*ἑσδραία*), servait de lieu de repos à ceux qui attendaient l'heure de l'assemblée ; là aussi s'abritaient les pauvres qui profitaient de la réunion des fidèles pour se recommander à leur charité. (Cf. *S. Joann. Chrysost., Homil. in II ad Corinth.* ; *Baronius, an. 57, n. 128* ; *Ferrari, De ritu sacrarum Eccl. veteris concionum*, lib. II, cap. 22.) Plusieurs passages des écrivains ecclésiastiques donnent lieu de penser qu'on y adjoignait parfois des bâtiments servant d'hospice.

Au milieu de ces portiques, une sorte de cour, *impluvium*, *area Dei*, souvent plantée d'arbres, *paradisus*, parvis, servit de cimetière vers le v^e ou vi^e siècle. Au centre de ce parvis, et quelquefois peut-être plus près du portail de la basilique, soit en dedans soit en

dehors du vestibule, se trouvait un bassin destiné aux ablutions (*Cantharus*, *καλὴ*, *labrum*, *nymphaeum*). La coutume de se laver les mains en entrant dans l'église s'explique suffisamment par l'usage ancien de prier les mains élevées et de recevoir la sainte Eucharistie dans la main. Plus tard, lorsque ces coutumes furent supprimées, il semble que l'eau bénite ait remplacé, par une pratique de piété, ce qui n'avait été qu'un usage de convenance. D'ailleurs, on peut trouver déjà une ancienne trace de cette transmutation dans le rite grec, qui prescrit la bénédiction des eaux du bassin le jour de l'Épiphanie. (*Vid. Goar, note 1 in offic. aquæ benedictæ.*) Sur cette fontaine ou ce bassin, s'élevait souvent un toit ou une petite coupole.

Le nombre des portes pour entrer dans la basilique proprement dite était ordinairement de trois. Lorsqu'il y avait trois nefs, chacune des portes donnait accès à l'une des nefs ; mais lorsqu'il n'y avait qu'une seule nef, on pratiquait néanmoins trois portes, afin que les hommes et les femmes n'eussent point une entrée ni une issue communes. Ce n'est guère qu'au moyen âge que l'on trouve de grandes églises ayant une porte unique.

Le vaisseau de la basilique, *aula*, *ναὸς*, *ecclesiae navis*, paraît avoir été communément divisé en trois nefs, dans le sens de la longueur, par deux rangs de colonnes ; quelques-unes eurent jusqu'à cinq nefs, avec quatre rangs de colonnes ; enfin il en est qui n'avaient aucune division architectonique dans le sens de la longueur. Tels sont presque tous les plans indiqués par Goar.

On a vu, dans les textes cités des *Constitutions apostoliques*, que, dès l'entrée, les deux sexes étaient séparés, sous l'inspection des surveillants principaux. Cette séparation était postérieure aux temps apostoliques, comme le fait remarquer saint Jean Chrysostome (*Homil. 73, alias 74, in Mattheum*, Op. tom. VII, pag. 712), et paraît avoir été portée au plus haut degré ensuite par l'Église d'Orient. On imagina d'abord des cloisons à hauteur d'appui, surmontées souvent de rideaux. Saint Charles Borromée s'efforça, en plus d'un endroit, de faire revivre cet ancien usage, et il exige que cette cloison soit haute de deux coudées pour le moins. Mais les Grecs ont le plus souvent exagéré cette ancienne précaution, en reléguant les femmes dans des travées ou galeries supérieures. (Gynécées, *solaria*, *ὑπερῶνα κατὰ ἄνω μέρη*.) Cette mesure, à peu près encore générale aujourd'hui dans les grandes villes, remonte au moins à l'époque de saint Grégoire de Nazianze. (*Vid. Poem. Somnium de Anastasia.*) Saint Jean Chrysostome, cependant, semble ne parler que de cloisons en bois, mais peut-être fait-il allusion aux espèces de *jalousies* ou de *grillages* qui masquaient les travées. (*Vid. Métaphraste, ap. Baron. ann. 57, n. 126.*) Du reste, il est fort possible que ces deux genres de séparation existassent simultanément à Constantinople dans diverses églises. Dans l'Église latine, l'usage de ces galeries ou tribunes supérieures

res ne paraît pas avoir été jamais fort répandu, quoiqu'on en trouve des traces, par exemple, à Rome, dans l'église de Sainte-Agnès-hors-les-Murs et dans celle de Saint-Laurent *in agro Verano*. En Grèce, quant les églises n'ont point de travées, les femmes sont le plus souvent placées dans le lieu qui correspond au *narthex* des églises monastiques.

Quant à l'*ambon* dans les basiliques, nous renvoyons le lecteur à nos articles *AMBON*, *CHAIRE*, *JUBÉ*.

Entre le chœur et le sanctuaire, dans plusieurs basiliques, se trouvait le *solea* (σολεία, σολεύς, σολείον, σολίαι, etc.), large degré qui formait comme un lieu de pause ou un seuil à l'entrée du sanctuaire. Là se tenaient les enfants, que l'on pourrait croire avoir rempli les fonctions d'*enfants de chœur*; les fidèles ne pouvant pénétrer au delà, c'était comme le terme des pèlerinages entrepris pour vénérer les reliques déposées sous l'autel. De là l'expression *ad limina martyrum, apostolorum*, etc., *proficisci*. Par respect pour ce lieu, on y prodigua les matières les plus précieuses.

Le sanctuaire (*secretarium, sacrarium, cancellus, presbyterium*, ἱερὸν εἰδικα, ἱεραεῖον, ἐγκριστήριον, Ουσιαστήριον), élevé au-dessus de tout le sol de la basilique, était fermé vers la nef par une balustrade, *cancelli*, que surmonte ordinairement l'*iconostase*, dans l'église grecque. Cette iconostase ou cloison du sanctuaire, composée de colonnes, d'images peintes, etc., s'élève sur une balustrade proprement dite, et dérobe la vue du sanctuaire, où le regard ne peut pénétrer que par les portes. Elle semble avoir été remplacée autrefois, en Occident, par des tapisseries ou voiles suspendus, qui couvraient même l'entrée, jusqu'à ce que les catéchumènes et les pénitents fussent congédiés.

En dedans du sanctuaire, près de la balustrade, se tenaient les diacres; de là le nom de *diaconicum*, donné quelquefois à la partie du sanctuaire la plus voisine du peuple.

Nous renvoyons au mot *AUTEL* pour les détails sur l'autel des basiliques.

Le fond du sanctuaire, ou abside, était appelé aussi *exedra, presbyterium, tribunal, absida gradata*, etc., parce que là siégeait l'évêque environné de ses prêtres. Les sièges, σθῆρονον, ordinairement scellés dans la muraille et en marbre, se recouvraient d'une draperie. De là les mots *limatea sedes, cathedra velata*. (Cf. Sarnelli, Selvaggio.) Celui de l'évêque, *thronus, cathedra*, élevé au fond de l'hémicycle sur trois degrés, avait à droite et à gauche ceux des prêtres, *sellæ, subsellia, secunda sedes*, plus simples que le trône, et moins haussés. On en peut voir encore la forme à Rome, dans l'église de Saint-Clément et dans celle des saints Nérée et Achille. Rappelons ici ce qui a été déjà observé (*Voy. AUTEL*), que le *presbyterium* ou sanctuaire ne doit pas être confondu avec le chœur. Saint Charles Borromée dit expressément, comme Sarnelli, que l'*ancienne coutume* était de placer le chœur devant l'autel.

Aux basiliques étaient souvent joints des

bâtimens considérables. Nous ne parlerons ici que des pièces ou appartemens dont la destination est nécessairement liée avec le service liturgique. Les *pastophoria*, dont parlent les *Constitutions apostoliques*, rappellent le même mot employé dans le livre des *Machabées* (*I Mac. iv, 38, 57*) pour exprimer des salles ou appartemens voisins du temple, et désignés, en des circonstances toutes semblables, par les expressions *gazophylacia, cellaria, thalami, triclinia*, etc.

Les auteurs grecs s'accordent à placer le *diaconicum* ou *secretarium majus*, σκευοφυλακείον, *sacristie*, à droite du sanctuaire, c'est-à-dire au midi; à l'opposite, d'autres appartemens, moins directement consacrés au service de l'autel, renfermaient les archives et la bibliothèque. Saint Paulin, qui avait composé des inscriptions pour les différentes parties de la basilique de Nole, explique clairement la destination de ces dernières.

A droite de l'abside (c'est lui qui parle) :

Hic locus est veneranda penus qua conditur, et qua Promitur alma sacri pompa ministerii.

A gauche :

Si quem sancta tenet meditantis in lege voluntas, Hic poterit sacris residens intundere libris.

V.

Avant de considérer les basiliques sous un autre point de vue, nous croyons utile de placer ici la description de la basilique de Jérusalem, construite par sainte Hélène, mère de Constantin. C'est encore un des textes précieux de notre archéologie chrétienne. En produisant ainsi des documents historiques contemporains de l'érection des édifices, on met le lecteur studieux mieux à même de connaître les monuments d'architecture.

« Hoc, inquam, monumentum tanquam totius operis caput, imperatoris magnificentia eximiiis columnis et maximo cultu primum omnium decoravit, et ejusque modi ornamentis illustravit. Transgressus inde est ad vastissimum locum libero patentem cœlo. Cujus solum splendido lapide constravit, longissimisque undique porticibus ad tria latera additis. Quippe lateri illi quod e regione speluncæ positum, solis ortum spectabat, conjuncta erat basilica : opus plane admirabile, in immensam altitudinem elatum, et longitudine ac latitudine maxima expansum. Cujus interiora quidem versicoloribus marmoris crustis oblecta sunt; exterior vero parietum superficies, politis lapidibus probe inter se vinctis decorata, eximiam quamdam pulchritudinem, nihilo inferioriorem marmoris specie, præferbat. Ad culmen vero et cameræ quod attinet, exteriora quidem tecta plumbo, tanquam firmissimo quodam munimento, ad hibernos imbres arcendos obvalavit. Interiori autem tectum sculptis lacunaribus consertum, et instar vasti cujusdam maris compactis inter se tabulis per totam basilicam dilatatum, totumque auro purissimo coopertum, universam basilicam velut quibusdam radiis splendere faciebat. Porro ad utrumque latus, geminæ porticus tam subterraneæ quam supra terram eminentes, totius basilicæ longitudinem æquabant; qua-

rum concamerationes auro perinde variatæ sunt. Ex his, quæ in fronte basilicæ crant, ingentibus columnis fulciebantur : quæ vero interiores, pennis magno cultu extrinsecus ornatis sustinebantur. Portæ tres ad orientem solem apte dispositæ, introeuntium turbam exceperunt. E regione harum portarum erat hemisphærium, quod totius operis cæput est, usque ad culmen ipsius basilicæ protentum. Cingebatur id duodecim columnis, pro numero sanctorum Servatoris nostri apostolorum. Quarum capita maximis crateribus argenteis erant ornata : quos imperator, tanquam pulcherrimum donarium, Deo suo dicaverat. Hinc ad eos aditus qui ante templum sunt progredientibus, aream interposuit. Erant autem in eo loco primum atrium, deinde porticus ad utrumque latus, ac postremo portæ atrii. Post has totius operis vestibula in ipsa media platea, in qua forum est rerum venarum, ambitioso cultu exornatæ, iter forinsecus agentibus, aspectum earum rerum quæ intus cernebantur non sine quodam stupore exhibebant. » (Euseb., *Vita Constant. Magn.*, lib. III, cap. 34, 39.)

VI.

L'auteur du *Magnum Theatrum vitæ humanæ* affirme que la destination spéciale des basiliques était de conserver honorablement les reliques des martyrs, et c'est pour cela qu'on les appelait souvent *memoriæ martyrum*. Le même auteur assure qu'il est prouvé par les conciles, par les écrits des saints Pères et par les histoires ecclésiastiques particulières, que, dans les premiers siècles de l'Eglise, on appelait basiliques les lieux où l'on conservait les reliques, les corps ou quelque autre souvenir des martyrs, et qu'ensuite ce nom s'est étendu aux autres temples. Il cite en témoignage de ce fait un concile de Gangres, qui, dans son canon 20^e, condamne un certain Eustache, parce qu'il méprisait les basiliques des martyrs : *quia contemnebat basilicas martyrum*. Et ensuite, au concile de Carthage, tenu en 398, qui, dans son canon 14, défend d'élever aucun édifice religieux du genre de ceux dont il est ici question, sinon dans les lieux où serait déposé le corps d'un martyr, ou qui aurait été témoin de ses souffrances, ou qui aurait conservé quelque'une de ses reliques.

Le savant Du Cange dans son Glossaire, à l'article *Basilique*, confirme l'observation précédente. Il dit qu'au commencement du moyen âge, c'est-à-dire vers le IV^e ou le V^e siècle, le mot basilique emportait avec soi l'idée d'un monument funèbre élevé sur le lieu de la sépulture d'une personne.

On appela, dit-il, basiliques, chez nos anciens Français, certaines petites constructions ou chapelles, *ædiculæ quædam*, qu'ils élevaient sur la tombe des grands, et c'est peut-être de là que leur était venu leur nom de basilique ou d'urne demeure royale, princière, c'est-à-dire réservée aux grands. Quant aux sépulcres de ceux qui étaient d'une condition inférieure, on se contentait d'élever au-dessus une tombe ou une petite

galerie, *porticus*. On en trouve la preuve dans la loi salique, titre 58, paragraphes 3, 4 et 5, où il est dit :

« Celui qui aura dégradé une tombe ou petite galerie, *porticulum*, sur un homme mort, payera 5 sols ; mais celui qui aura endommagé une basilique, dans le même cas sera condamné à une amende de 30 sols. » *Si quis vero basilicam super hominem mortuum exprobraverit, 30 solidis culpabilis judicetur.* De là il est clair, ajoute Du Cange, que ces basiliques étaient réservées aux tombeaux des grands. Il est encore question de basiliques dans ces mêmes lois saliques, au titre 71, où il est parlé de l'amende encourue par celui qui aura incendié une basilique, volontairement ou par négligence. D'où les historiens concluent que ces basiliques étaient en bois et sujettes à l'incendie.

Au XVII^e siècle, il y eut une dispute célèbre entre l'un des frères de Valois, historiographe de France, et Jean de Launoy, critique érudit, quoique souvent trop sévère, sur le sens à donner aux mots basilique et église. Mabillon en rend compte, au tome II de ses œuvres posthumes, pag. 355, article *De antiquitatibus sancti Dionysii* : « Il fut très-bien démontré par M. de Valois, dans sa dissertation sur les basiliques, contre le docteur de Launoy, que le mot basilique a toujours signifié, aux VI^e et VII^e siècles, dans les Gaules, une église de monastère, *monachorum ecclesiam*, et que les églises cathédrales ou paroissiales étaient désignées à la même époque, simplement sous le nom d'églises, *ecclesias*. » A l'appui de ce qu'il avance, Mabillon, à la page 357 des mêmes œuvres posthumes, cite ce passage de la Vie de sainte Clothilde, écrite par un auteur contemporain. *Clotildis quoque in honorem sancti Petri basilicam ubi religio monasterii ordinis vigeret, Parisiis fecit, quæ basilica nunc sanctæ Genovefæ nuncupatur.*

VII.

Pour terminer ce qui concerne les basiliques, nous avons à donner au moins quelques brefs détails sur les sept basiliques romaines dans leur état actuel. Nous regrettons de ne pouvoir en donner une description complète, mais nous nous écarterions trop du but de cet ouvrage ; nous renvoyons le lecteur désireux de plus amples développements au livre de M. le baron Marie-Théodore de Bussierre, intitulé : *Les sept Basiliques de Rome*, ou *Visite aux sept églises* (2 vol. in-8^o. 1845). Nous recommandons volontiers l'ouvrage de M. Eugène de la Gournerie, intitulé : *Rome chrétienne*, ou *Tableau historique des souverains et des monuments chrétiens de Rome* (2 vol. in-8^o. 1843. Paris, chez Debécourt). M. l'abbé Ph. Gerbet a publié seulement le 1^{er} volume d'un ouvrage intitulé : *Esquisse de Rome chrétienne* : on y trouve également des renseignements fort intéressants sur les basiliques romaines.

Dès les premiers siècles de notre ère, dit M. Th. de Bussierre, et peu de temps après la fin des persécutions, l'on comptait à Rome

cinq églises principales ou patriarcales, à savoir, les basiliques : 1^o du Sauveur, appelée aussi Constantinienne, Dorée ou du Latran ; 2^o de Saint-Pierre ; 3^o de Saint-Paul ; 4^o de Sainte-Marie-Majeure, dite également *del Præcipio* ou Libérienne ; 5^o des saints martyrs Etienne et Laurent.

Ces églises portaient le titre de patriarchats, en l'honneur des cinq patriarches de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, lesquels étaient les principaux du monde chrétien. Il fallait que, venant à Rome, leur métropole commune, soit pour affaires de religion, soit pour assister aux conciles, ils y trouvassent leur église et leur palais, comme dans leur propre province. En même temps aussi il y avait dans l'existence des quatre patriarchats inférieurs à celui du Latran quelque chose de profondément symbolique : ils exprimaient à la fois et la suprématie de Rome et l'unité de l'Eglise soumise à un chef unique, centre visible de cette unité.

Les fidèles, lorsqu'ils allaient faire leurs prières dans les principales églises de Rome, ne tardèrent pas à en visiter encore deux autres, outre les cinq patriarcales, afin de célébrer ainsi le nombre des sept églises célébrées dans l'Apocalypse, ou peut-être aussi, comme l'observe le docte Panvinus, parce que le respect et la dévotion les portaient à s'arrêter dans les basiliques de Saint-Sébastien et de Sainte-Croix en Jérusalem, devant lesquelles ils devaient nécessairement passer dans leurs vieux pèlerinages. Toutes les deux elles étaient dignes de la plus haute vénération, la première à cause de ses catacombes, la seconde en considération de ses admirables reliques.

Constantin éleva à Rome un baptistère dédié à saint Jean. Il construisit à côté une grande basilique consacrée au Sauveur et aux deux saints Jean : c'est cette basilique de Saint-Jean de Latran *caput et mater omnium ecclesiarum orbis terrarum*. Cette vénérable basilique fut consacrée par le pape saint Sylvestre, le 5 des ides de novembre, et la commémoration de cette dédicace est demeurée une fête pour toute la chrétienté. La basilique actuelle ne date que de 1360, et sa façade ne fut élevée que dans le dernier siècle par Alexandre Galifée. C'est un bâtiment noble et vaste, dit M. Eug. de la Gournerie, où malheureusement le Borromini a enfoui sous de massifs piliers les colonnes de brèche, de serpentine et de brocatelle de l'ancienne église. Des saints gigantesques, debout dans l'épaisseur des pilastres, semblent y rappeler par leur gravité et par leur nombre les pontifes et les préats qui s'y sont souvent rassemblés. Partout vous y voyez de riches chapelles, de somptueux mausolées, des débris antiques ; la table sur laquelle Jésus-Christ fit la cène y est enchâssée dans l'or ; et les colonnes qu'Auguste fit mouler avec le bronze des rostrs arrachés aux vaisseaux pris à Actium, y soutiennent l'architrave de l'autel où le Dieu des chrétiens demeure exposé à la vénération des âmes pieuses.

C'était au pied de la colline Vaticane, dans le jardin et le cirque de Néron, que les premiers chrétiens de Rome souffrirent le martyre et que fut enterré le corps du prince des apôtres. Depuis lors, ce lieu était devenu saint et vénéré. Anaclet y avait pratiqué un oratoire, et saint Sylvestre, aidé par la munificence impériale, y éleva, vers 323, une somptueuse basilique. Cette église était à cinq nefs séparées par 96 colonnes de marbre ; elle avait 313 pieds de long et 218 de large. Saint Grégoire de Tours en parle avec admiration. Le tombeau de saint Pierre y était placé sous l'autel, et une petite fenêtre avait été pratiquée dans les parois qui l'environnaient, pour être ouverte à ceux qui voulaient prier devant les saintes reliques : or, la foule des pèlerins était considérable à ce sépulcre vénéré ; on les vit quelquefois errer dans les rues de Rome comme *des nudes de fourmis et d'abeilles* ; et les princes eux-mêmes, les rois, les empereurs, virent souvent abaisser l'orgueil de leur diadème aux pieds du pêcheur de Tibériade. Charlemagne ne monta les degrés du sanctuaire qu'en les baisant l'un après l'autre.

La basilique érigée par saint Sylvestre a vécu onze siècles : aujourd'hui on n'en voit plus que de faibles débris dans les grottes vaticanes. La basilique actuelle de Saint-Pierre a été bâtie au xv^e siècle.

La basilique de Saint-Paul fut édiflée dans un champ appartenant à sainte Lucine, où l'Apôtre avait été enterré. Elle fut consacrée en 323 et reconstruite par Théodose, vers la fin du iv^e siècle, avec une nouvelle magnificence. C'est alors, sans doute, qu'on y apporta de la basilique Emilienne ou du mausolée d'Adrien, ces admirables colonnes de cipolin et de brèche violette, qui, maintenant, brisées, calcinées par l'incendie, gisent autour de l'église, dont elles ne soutiennent plus les splendides corniches et le toit de cèdre. On ne peut se faire une idée en France de l'effet que produisent ces longues files de colonnes, à travers lesquelles l'air pénètre toutes les parties de l'édifice, et qui, par leur légèreté, leur élégance, leur éclat, semblent plutôt placées là pour l'ornement, comme l'or et les statues sur les autels, quo pour supporter la charpente qui domine vos têtes. Une singularité de Saint-Paul, singularité qui se retrouve, au reste, dans plusieurs églises d'Italie, à Saint-André de Rimini, par exemple, c'est que la charpente et la toiture n'y étaient pas dissimulées à l'œil. Cette disposition choque par sa pauvreté au milieu de toutes les richesses de l'art et des décors. Que la charpente soit de cèdre, peu importe, le temps l'a bientôt brunie, et l'on n'a plus alors que l'aspect assez vulgaire de contreforts et de solives s'enchevêtrant péniblement pour venir reposer sur d'élégants arceaux.

Il ne resta plus de Saint-Paul, après l'incendie de 1823, que la façade avec ses mosaïques curieuses et l'abside où se trouvait le maître autel. Depuis lors, la reconstruction en a été poursuivie avec activité ; au-

aujourd'hui la vieille basilique renaît de ses cendres : mais qui nous rendra les portraits des papes depuis saint Pierre, qui en ornaient la grande nef ?

C'est sur la catacombe de Sainte-Cyriaque, dans laquelle avait été enseveli saint Laurent, que fut construite, en 330, l'église de Saint-Laurent-hors-les-Murs. Rebâtie au vi^e siècle par Pélage II, accrue au xiii^e siècle par Honorius III, restaurée aux xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, cette église présente sur le chemin de Tivoli un portique soutenu par six colonnes antiques et peint à fresque. Vingt-deux colonnes de granit oriental en divisent les trois nefs ; on y retrouve les ambons des premiers âges ; on y voit une chaire pontificale ornée de mosaïques, et on y vénère les corps de saint Laurent et de saint Étienne.

Depuis que Constantin était maître du monde, sa pieuse mère Héléne avait jeté les yeux sur la terre sainte, et bien qu'agée de quatre-vingts ans, elle y était allée arracher la statue de Vénus du temple qu'Adrien lui avait érigé sur le Calvaire. On sait comment, en démolissant les fondements de ce temple, on trouva trois croix et divers instruments de supplice. Un miracle révéla laquelle de ces croix avait été sanctifiée par la mort de Jésus-Christ ; et Héléne, après en avoir laissé une seconde partie à Jérusalem, et en avoir donné une seconde partie à l'église de Saint-Pierre, fit bâtir une basilique pour recevoir la troisième. Telle fut l'origine de Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Rome. Elle occupe l'emplacement des *horti Variani*, somptueux jardins que souillèrent les orgies d'Éliogabale. L'église actuelle ne date que du xii^e siècle, et c'est à Benoit XIV qu'elle doit sa façade et le vestibule orné de bas-reliefs et de colonnes qui la précède. Les corps de saint Césaire et de saint Anastase y reposent sous l'autel dans une grande urne de basalte ornée de quatre têtes de lion ; de naïves peintures du Pinturicchio y décorent la voûte de la tribune, et une chapelle mystérieuse y est consacrée à sainte Héléne. Ce n'est pas là toutefois que repose le corps de la sainte ; il fut déposé par l'ordre de Constantin dans la catacombe *inter duas lauros*, déjà célèbre par la sépulture des saints Marcellin et Pierre, et sur laquelle l'empereur fit édifier une église sous leur invocation.

BAS-RELIEF. — On appelle généralement du nom de bas-relief tout ouvrage de sculpture dont les objets ne sont point isolés, mais adhérents à un fond ou champ, soit qu'ils y aient été appliqués ou attachés, soit qu'ils fassent partie de la matière dans laquelle ils ont été travaillés. On distingue trois genres de relief. On appelle *haut-relief* ou *plein-relief* ceux dont les figures sont entières ou paraissent saillantes hors du fond ; le *demi-relief* est celui où la figure sort à mi corps du plan ; le *bas-relief* proprement dit est celui où les figures perdent leur saillie et sont représentées comme aplaties sur le fond. On donne le nom de *méplates* aux figures dont la saillie est très-légère. L'usage

cependant a consacré la dénomination de *bas-relief*, pour désigner les ouvrages de relief, de telle saillie qu'ils soient. Le mot *anaglyphum* chez les anciens (*Voy. ΑΝΑΓΛΥΦΗ*) indiquait d'une manière générale et peu déterminée ce genre de sculpture ; lorsqu'on l'exécutait en métal, on lui donnait le nom de *loreuma*, d'où le mot *loreumatique*, qui désigne la science de ces objets d'art ; mais le nom spécial et dont Pausanias se sert toujours, est *typos*, et dans les auteurs latins *typus*. Le véritable bas-relief, qui a très-peu de saillie, exige beaucoup plus d'art que celui dont la saillie est plus considérable, parce qu'il est, en effet, difficile de donner l'air naturel à une figure qui a sa véritable hauteur et sa véritable largeur, mais qui n'a que très-peu d'épaisseur. Ce qui est encore plus difficile, c'est la composition pittoresque ou la formation des figures en groupes, parce que l'artiste ne peut pas employer, comme dans la peinture, différents fonds éloignés l'un de l'autre. Comme les ombres des bas-reliefs sont des ombres véritables et non pas des ombres imitées par des couleurs plus sombres, il faut que tout y soit bien calculé d'après la lumière dont l'ouvrage est éclairé. Les anciens employaient les bas-reliefs pour en décorer les monuments d'architecture et orner leurs meubles. Toutes les nations connues dans l'histoire de l'art ont eu des bas-reliefs, et le style de ces ouvrages est semblable à celui de leurs autres monuments.

Les antiquaires les plus célèbres dans des ouvrages spéciaux ont décrit les bas-reliefs les plus remarquables de l'art égyptien, assyrien, grec et romain. Nous ne les suivrons pas. Nous serions entraînés trop loin du but que nous nous proposons en écrivant ce livre. Nous dirons seulement un mot des bas-reliefs si renommés du Parthénon d'Athènes. On en admire aujourd'hui les magnifiques restes au Muséum Britannique, à Londres. Ces bas-reliefs sont exécutés sur marbre blanc, en grand relief. Ils ont servi de modèle aux artistes modernes, pour la disposition heureuse des personnages, dans l'exécution des travaux du même genre.

On trouve dans les Catacombes de Rome une grande quantité de sarcophages en marbre décorés de bas-reliefs. Les sculptures ne sont pas toujours remarquables par la finesse de l'exécution. On y voit représentées des scènes historiques, tirées de l'Ancien ou du Nouveau Testament. On y observe quelquefois aussi des figures mythologiques ou des allégories évidemment empruntées au paganisme. Les antiquaires chrétiens, qui les premiers eurent à expliquer ces bizarreries, se trouvèrent fort embarrassés. Ce fut plus tard que l'on en donna la véritable raison. Dans la plupart des bas-reliefs, exécutés par des artistes grecs, qui décorent les sarcophages si nombreux à Rome et en Italie, surtout sous les empereurs, le visage du défunt est seulement dégrossi : ce qui fait conjecturer, dit Millin, qu'il y avait des espèces de manufacturiers, que l'on transportait les sarcophages de la Grèce à Rome, et qu'on les y terminait

après les avoir vendus, en donnant à la figure dégrossie la ressemblance du défunt auquel le sarcophage était destiné. Le mauvais genre de la sculpture n'est pas une raison pour faire croire que ces marbres n'ont pas été travaillés par des artistes grecs, car du temps des empereurs, les meilleurs artistes de la Grèce se fixaient à Rome, de sorte qu'il n'y en restait plus que de très-mémoires. La grande quantité de carrières de marbre que possèdent la Grèce et surtout l'Attique, devait naturellement engager les sculpteurs grecs, qui étaient restés dans leur patrie, à exécuter ces bas-reliefs pour l'ornement des sarcophages, parce qu'ils en trouvaient à Rome beaucoup de débit. Nous n'avons insisté sur ce point que parce qu'on y trouve la manière d'interpréter le mélange des signes chrétiens avec les signes païens sur une foule de sarcophages antiques. Les chrétiens, dans le temps des persécutions, et même dans un temps où le christianisme jouissait de la tranquillité, achetaient des sarcophages à moitié faits et y faisaient placer des figures ou des emblèmes inspirés par la religion chrétienne.

L'usage des bas-reliefs chez les modernes est le même que chez les anciens : on en voit sur les monuments publics, les églises, les palais, les tombeaux et les meubles. Le moyen âge a su imprimer un caractère particulier aux œuvres sculptées en ce genre. Au XI^e et au XII^e siècle, les bas-reliefs, représentant des personnages isolés ou groupés, sont d'un dessin grossier et barbare : on y voit toute la rudesse d'un art au berceau, mais aussi toute la naïveté d'un art qui va s'ouvrir des voies nouvelles. Une remarque qui a été faite souvent et avec raison, c'est que la sculpture de simple ornementation, qui s'applique à l'exécution des feuillages et des formes de fantaisie, avait déjà fait des progrès étonnants, que la sculpture de la figure humaine était aussi incorrecte et aussi barbare qu'il est possible de l'imaginer. Au XII^e siècle, on exécutait déjà sur la pierre et sur le bois des rinceaux charmants. (*Voy. ARABESQUES.*) Au XIII^e siècle, la sculpture en bas-relief produit des œuvres où brillent la verve et l'imagination des artistes : les formes humaines sont mieux senties, et dans tel petit tableau qui décore les cathédrales de Chartres, d'Amiens ou de Reims, on ne sait si l'on doit admirer davantage la convenance de la composition ou la perfection de l'exécution.

Au XIV^e et au XV^e siècles, la sculpture en bas-relief suit le mouvement de l'art de bâtir. On exécuta, à cette dernière époque, des bas-reliefs d'une délicatesse extrême sur bois, sur pierre et sur métal, pour orner les autels, les stalles et les autres meubles de l'église. L'art religieux, au XV^e et au XVI^e siècle, peut rivaliser avec l'art antique dans cette branche difficile de la sculpture. Nous ne prétendons pas mettre au même niveau toutes les œuvres de la dernière période de l'art ogival : mais cette période féconde en œuvres de toute espèce nous a légué des bas-reliefs qui le peuvent disputer en fini,

en élégance, en délicatesse, à tout ce que l'on connaît de plus parfait et de plus renommé en ce genre.

Il y a des tombeaux en marbre et en albâtre, sculptés par des artistes de la Renaissance, qui surpassent certainement par le nombre, la variété et la perfection des bas-reliefs les plus beaux sarcophages de l'antiquité. Connait-on rien de plus ravissant sous ce rapport que le tombeau des cardinaux d'Amboise, à la cathédrale de Rouen ; de Louis XII, à Saint-Denis, près Paris ; des princes de Savoie, à l'église de Brou, près de Bourg-en-Bresse ; de François II, duc de Bretagne, à la cathédrale de Nantes, etc., etc. ?

BASSE-LISSE. — Espèce de tissu ou de tapisserie faite de soie et de laine, quelquefois rehaussée d'or ou d'argent, où sont représentées diverses figures de personnages, d'animaux, de paysages, ou autres semblables choses. C'est la position du métier à tisser qui fait la différence de la *basse-lisse* et de la *haute-lisse*.

BASSIN. — Dans son *Glossary of ecclesiastical ornament*, M. Pugin donne quelques détails sur les bassins en usage dans nos églises. Autrefois ils étaient communément en argent doré, en cuivre doré, bronze ou laiton ; ils étaient ornés de gravures à la pointe, de feuillages, de figures, ou de motifs variés de décoration et couverts parfois d'émaux délicats. Les vases de cette nature remontant à une haute antiquité sont aujourd'hui fort rares. A l'appui des détails que nous venons d'indiquer sur le système de décoration des bassins destinés à des usages ecclésiastiques, nous donnerons l'extrait suivant de l'inventaire de l'ancienne cathédrale de Saint-Paul : *Dua pelves argenteæ cum imaginibus regum in fundis deauratæ, et scutis, et leunculis similiter deauratis, de dono Philippi de Eye, ponderis c. Item dua pelves argenteæ cum sun lis gravatis, et flosculis ad modum crucis in circuitu gravatis ponderantibus in toto v marc. x s.*

Inventaire de la cathédrale de Lincoln. — Deux beaux bassins en vermeil, ornés de dix doubles roses, disposées autour d'une rose plus grande, au centre de laquelle est une rose d'argent émaillée. L'un de ces bassins pèse 81 onces, et l'autre 79 onces : ils furent donnés l'un et l'autre par lord Roulf Cromwell ; l'un d'eux a le bec du conduit extérieur en forme de tête de lion. — *Item*, deux beaux bassins en vermeil, unis, avec une rose enchâssée au milieu de chacun d'eux. Par derrière sont des armoiries, c'est-à-dire, sur le premier on voit un écusson d'azur, d'ux chevrons d'or et trois roses d'argent ; sur le second on voit un écusson d'azur, avec un faucon d'or, ajustés dans une rosace ; on lit une inscription tout autour. (*Monasticon*, de Dagdale.)

Dans le livre intitulé : *Rites de l'abbaye de Durnham*, on lit que devant le grand autel de cette abbaye il y avait trois beaux et grands bassins suspendus à des chaînes d'argent, le premier en face de l'autel, et les deux autres de chaque côté. Ces trois bassins d'argent sont garnis à l'intérieur de trois petits bas-

sins de cuivre jaune : au milieu de ces derniers est une pointe destinée à supporter un cierge qui doit brûler jour et nuit, pour marquer que l'abbaye veille toujours en présence de Dieu.

Les bassins les plus intéressants et les plus beaux que l'on connaisse en ce genre, sont ceux qui ont été représentés dans le premier volume des *Monuments français inédits* de Villemain. Ils sont du XIII^e siècle et ornés d'émaux magnifiques.

On voit encore dans l'*Abbrégé des antiquités nationales*, de Millin, le dessin d'un très-curieux bassin du moyen âge. Ce bassin est de bronze doré, émaillé et ciselé. Il servait, selon les apparences, à laver les mains ; il y a d'un côté des trous pour laisser écouler l'eau par une petite gargouille, en forme de grenouille. Le dessin de la ciselure est divisé en différents cartouches. Dans celui du milieu est un joueur de harpe, monté sur une chaise ; à sa droite, est un chanteur, que l'on reconnaît à un rouleau qu'il tient à la main ; à sa gauche est un joueur de violon. Dans les divisions de la rosace qui entoure le compartiment central, on distingue six figures dans des positions diverses. Dans les coins triangulaires, entre les divisions de la rosace, sont des tourelles, dans le genre du XII^e siècle : ce qui confirmerait l'opinion que ce magnifique bassin appartiendrait au XII^e siècle, c'est le dessin composé de dents de scie qui en suit le contour intérieur.

BATIÈRE. — On dit que le toit d'un clocher est en *batière*, lorsqu'il ne présente que deux côtés et par conséquent qu'il a un pinon à ses deux extrémités. Les toits en *batière* sont assez rares : on n'en trouve guère que sur des clochers antérieurs au XII^e siècle.

BÂTIR. — Les auteurs qui ont écrit sur l'architecture distinguent l'art de bâtir de l'architecture proprement dite. Sous la dénomination d'*art de bâtir*, on comprend l'art d'exécuter toutes sortes d'édifices et de mettre en œuvre les différents matériaux propres à leur construction. L'art de bâtir est né du besoin, l'art de l'architecture naquit du plaisir ; la science de la construction provient de l'un et de l'autre, et de l'application des sciences du calcul. L'art de bâtir doit ses plus grandes variétés aux différents matériaux que l'homme imagine de mettre en œuvre. C'est de la combinaison de trois manières principales de bâtir que s'est formé l'art de bâtir en pierres, en briques et en bois. Quelquefois elles se trouvent réunies dans un même édifice, c'est-à-dire qu'on y emploie la pierre, la brique et le bois : dans d'autres il n'entre qu'une seule de ces trois matières.

Voy. ARCHITECTURE.

BÂTISSEURS. *Voy. CORPORATIONS, ÉCOLES.*

BÂTON. — On donne parfois le nom de *bâton* à la moulure que les architectes appellent *toze*. C'est une moulure longue et droite comme un petit bâton : on la trouve fréquemment employée dans les monuments d'architecture égyptienne, principalement à la base des colonnes.

BÂTONS-ROMPUS. C'est un ornement appar-

tenant à l'architecture classique, et qu'on appelle *bâtons rompus*, parce qu'il offre, en effet, quelque ressemblance avec un bâton ou toze qu'on romprait de distance en distance, et auquel on ferait former en suite d'angles droits. Les *bâtons rompus*, qu'on nomme aussi *moultures grecques*, ou simplement *grecques* et *méandres*, se voient sur un petit nombre de monuments de la période romano-byzantine, au XII^e siècle. *Voy. FRETTEs, MÉANDRES et TOZES COURÉS.*

BÂTON DE CHANTRE. Dans un grand nombre d'églises, en France, le grand chantre, dignitaire du chapitre, porte un bâton d'honneur, qui ressemble assez au *bâton pastoral*, quant à la richesse et même quant à la forme, excepté qu'il n'est pas terminé en haut par la crosse. Ce bâton est surmonté d'un ornement qui varie suivant les lieux, quelquefois suivant les prérogatives des églises.

Le bâton cantoral entre les mains du grand chantre ou précenteur, est le signe de l'autorité qu'il possède dans le chœur pour régler le chant et la psalmodie. L'usage en est fort ancien dans nos églises ; il se conserva en Angleterre jusqu'à l'époque de la réformation. M. Pugin a publié des extraits d'inventaires des églises de la Grande-Bretagne, où l'on trouve des renseignements fort curieux.

Chapelle de Saint-Georges, à Windsor. — *Item*, un bâton de grand chantre pour le chœur, ayant cinq anneaux ou nœuds dans la hauteur, et une traverse en ivoire, enchâssée dans l'argent, avec une pomme de cristal, au sommet. — *Item*, deux autres bâtons semblables entre eux pour les chantres, aux principales fêtes. — *Item*, deux autres bâtons semblables pour les jours ordinaires.

Cathédrale d'York. — *Item*, un long bâton, en vermeil, surmonté d'une pomme. — *Item*, un bâton d'argent, fait par Robert Sémar.

Cathédrale de Saint-Paul. — *Item*, un bâton de chantre en ivoire, orné d'anneaux ou nœuds en vermeil, avec des trèfles entourés de pierreries, surmonté d'une pomme de cristal.

Cathédrale de Lincoln. — Un bâton de chantre couvert de vermeil, avec une image de Notre-Dame gravée sur argent, à l'une des extrémités, et une image de saint Hugues, à l'autre extrémité. Ce bâton présente à la partie supérieure une tête à six pans, avec de petits contreforts ornés de feuillages fort élégants, et douze figures émaillées, le tout en argent ; c'est un don de M. Alexandre Prowett. — *Item*, deux autres bâtons de chantre, couverts en vermeil, ayant une image de Notre-Dame avec un chanoine à genoux devant elle, à chaque extrémité des bâtons. On y lit cette inscription : *Ora pro nobis*, etc. Le sommet est une espèce de pomme avec de petits contreforts et six fenêtres au milieu. Autour du bâton on lit cette inscription : *Benedictus Deus in donis suis*. — *Item*, deux autres bâtons recouverts d'argent, doré en partie, et surmontés d'une pomme à pinacles et à contreforts, avec six fenêtres. — *Item*, deux bâtons de bois, ornés de lames d'argent et de branches de vigne. (Dugdale, *Monasticon*.)

BATON DE CONFRÉRIE. C'est un long bâton enrichi d'ornements, en bois ou en métal, surmonté de la statuette d'un saint, patron de la confrérie. La statuette était souvent placée sous une espèce de pinacle à crochets, accompagnée de feuillages et de sculptures de toute espèce : on remarquait souvent des pierres précieuses enchâssées au milieu des moulures, des découpures ou des feuilles d'ornementation. On retrouve fort rarement des bâtons de ce genre ; ils ont disparu presque tous ; mais on en voit souvent la figure dans les livres à miniatures et dans les tableaux anciens.

BATON AUGURAL. Le bâton augural, appelé *lituus* par les Latins, était façonné en crosse par le bout : on en trouve la représentation sur de nombreux monuments chrétiens des Catacombes romaines ; on en voit une image sur un curieux bénitier de l'église de Loches, au diocèse de Tours, que l'on prétend avoir été un autel votif païen.

BATON PASTORAL. Voy. CROSSE.

BATON D'APPUI. Le cardinal Bona, dans son Traité de la Liturgie, nous apprend qu'autrefois ceux qui se servaient de bâton dans l'église pour s'appuyer étaient obligés de le quitter et de se tenir debout dans le temps qu'on lisait l'Évangile, pour témoigner leur respect par cette posture et faire voir qu'ils étaient prêts à obéir à Jésus-Christ, et à aller partout où il leur commanderait d'aller. Pendant longtemps les clercs qui chantaient l'office se tinrent debout au chœur : Sulpice Sévère remarque que jamais on ne vit saint Martin s'asseoir à l'église. Les clercs et les moines firent usage d'un bâton pour s'appuyer durant les longs offices, afin de prévenir, pour les plus faibles, une fatigue excessive. Nous avons donné à ce sujet d'assez amples renseignements à l'article STALLE. (Voy. ce mot.)

BEAU. — Le beau dans les arts se sent mieux qu'il ne se définit.

Nous qui, depuis d'assez longues années, travaillons avec ardeur à la réhabilitation des arts chrétiens du moyen âge, nous rejetons, dans la question du beau dans les arts les idées exclusives des écrivains du siècle qui nous a précédés, du siècle même de Louis XIV, et de ce xvi^e siècle qui a créé tant de merveilles, mais qui a malheureusement consacré tant d'erreurs en tout genre, en théologie, en littérature et dans les beaux-arts. Non, mille fois non, le moyen âge chrétien n'a pas été un temps de grossière barbarie, indigne de l'attention des hommes versés dans l'étude de l'histoire des diverses branches de l'art. Nos cathédrales et nos grandes abbayes du xiii^e siècle resteront à jamais pour porter témoignage en faveur d'artistes qui conçurent le beau chrétien d'une manière si noble et si élevée, et qui eurent le talent de le réaliser d'une manière si étonnante !

Voy. ESTHÉTIQUE, BYZANTIN, GOTHIQUE, OGIVAL, ROMANO-BYZANTIN, ARCHITECTURE, ART.

Nous placerons ici, comme appartenant à la philosophie archéologique, l'analyse de l'Essai sur le Beau, par P. André.

Le beau est-il quelque chose d'absolu ou de relatif ? y a-t-il un beau essentiel et indépendant de toute institution ? un beau fixe et immuablement tel ? un beau suprême, règle et modèle du beau subalterne que nous voyons ici-bas ? Ou enfin en est-il du beau comme des modes ou des parures dont le succès dépend du caprice des hommes, de l'opinion et du goût ?

Quelle idée devons-nous concevoir du beau ? Cette idée dit excellence, agrément, perfection. Il y a un beau essentiel et indépendant de toute institution ; un beau naturel et indépendant de l'opinion des hommes. Il y a, en outre, une espèce de beau d'institution humaine, et qui est arbitraire jusqu'à un certain point.

Le beau peut être considéré dans l'esprit ou dans le corps. Il faut encore le diviser en *beau sensible*, que nous apercevons dans le corps, et en *beau intelligible*, que nous apercevons dans les esprits. L'un et l'autre ne peuvent être aperçus que par la raison : le *beau sensible*, par la raison attentive aux idées qu'elle reçoit des corps ; le *beau intelligible*, par la raison attentive aux idées de l'esprit pur.

Trois de nos sens, le goût, l'odorat et le toucher, ne cherchent que ce qui leur est bon ; les deux autres, la vue et l'ouïe, sont faits pour discerner le beau. Le beau visible ou optique est du ressort de l'œil ; le beau musical ou acoustique est du ressort de l'oreille ; mais quoiqu'ils en soient les juges naturels, ils ne doivent en décider qu'en tribunaux subalternes, suivant certaines lois, qui, leur étant antérieures et supérieures, doivent dicter tous leurs arrêts.

Le P. André prononce ensuite qu'il y a un *beau visible* dans tous les sens qu'on vient de dire, un beau essentiel, un beau naturel, et un beau en quelque sorte arbitraire ; et il établit des règles pour les reconnaître, chacun par le trait particulier qui le caractérise.

La plus légère attention à nos idées primitives nous fait voir que la régularité, l'ordre, la symétrie, sont essentiellement préférables à l'irrégularité, au désordre, à la disproportion ; d'après les premiers principes du bon sens, nous jugerons qu'une figure est d'autant plus élégante, que le contour en est plus juste et plus uniforme ; qu'un ouvrage est d'autant plus parfait que l'ordonnance en est plus dégagée ; que dans un dessein composé de plusieurs pièces différentes, elles y doivent être tellement disposées que la multitude n'y cause point de confusion, et que de cet assemblage il en résulte un tout où rien ne se confonde, où rien ne se contredit, où rien ne rompt l'unité du dessein. Un simple coup d'œil sur deux édifices, l'un régulier, l'autre irrégulier, nous suffit pour nous faire voir qu'il y a des règles du beau, et pour nous en découvrir la raison. C'est donc la similitude, l'égalité, la convenance des parties qui réduit tout à une espèce d'unité qui fait qu'un ouvrage est beau. Mais il n'y a point de vraie unité dans les corps, puisqu'ils sont composés d'une quantité innombrable de parties. Où l'ouvrier

voit-il donc cette unité qui le dirige dans la construction de son dessein, cette unité que son ouvrage doit imiter pour être beau, mais que rien ne peut imiter parfaitement, puisque rien ne peut être parfaitement un ? Il faut donc conclure, avec saint Augustin, qu'il y a au-dessus de nos esprits une certaine unité originale, souveraine, éternelle, qui est la règle essentielle en tout genre. *Omnis porro pulchritudinis forma, unitas est.*

En second lieu, il y a un beau naturel, dépendant de la volonté du Créateur, mais indépendant de nos opinions et de nos goûts. C'est par l'éclat des couleurs que l'auteur de la nature a introduit dans la nature un nouveau genre de beauté qui nous offre un spectacle si brillant et si diversifié. L'azur du ciel, la verdure de la terre émaillée de mille fleurs, la clarté pure du jour, l'illumination naturelle de la nuit, le coloris animé du visage des hommes, etc., sont autant d'objets d'admiration pour nous. Il y a donc un beau visible, naturel, dépendant de la volonté du Créateur, et il serait aisé de prouver qu'il est indépendant de nos goûts et de nos opinions.

Il y a une troisième espèce de beau, qu'on peut appeler artificiel ou arbitraire, un beau de système et de manière dans la pratique des arts, un beau de mode et de coutume dans les parures, etc.

Dans les arts, dans l'architecture, par exemple, il y a deux sortes de règles : les premières fondées sur les règles de la géométrie ; les autres fondées sur les observations particulières que les maîtres de l'art ont faites en divers temps, sur les proportions qui plaisent à la vue par la régularité vraie ou apparente. Les premières sont invariables comme la science qui les prescrit. La perpendicularité des colonnes qui soutiennent l'édifice, la symétrie des membres qui se répètent, l'élégance du dessin, l'unité dans le coup d'œil, sont des beautés ordonnées par la nature, indépendamment du choix de l'architecture. Celles de la seconde espèce qu'on a établies pour déterminer les proportions des parties d'un édifice, n'étant fondées que sur des observations à l'œil, toujours un peu incertaines, ou sur des exemples souvent équivoques, ne sont pas des règles tout à fait indispensables. Voilà donc un beau de système, un beau de génie et arbitraire, qu'on peut admettre dans les arts, mais toujours sans préjudice du beau essentiel.

BEC. — Petit filet qui borde le canal du larmier ; on l'appelle aussi *manchet.e pendante*.

Les *bees-d'oiseaux* forment un ornement très-commun en Angleterre, dans les monuments de la période romano-byzantine, ou normande, comme s'expriment les antiquaires de la Grande-Bretagne. Cet ornement représente une tête d'oiseau garnie d'un bec crochu, dont la courbure s'adapte sur celle d'un tore d'archivolte ou de pied-droit.

BEFFROI. — I. On appelle *beffroi* une tour ou clocher, ou simplement un lieu élevé

où il y a une cloche dans une ville de guerre, ou dans une place à portée de l'ennemi, où l'on fait le guet, et d'où l'on sonne l'alarme lorsque les ennemis paraissent. Telle est la signification première du mot beffroi. Du Cange, dans son Glossaire de la basse latinité, dérive ce mot du saxon ou allemand *bell* qui signifie *cloche*, et *freid*, qui signifie *paix*. On l'appelle diversement dans la basse latinité, *b. Ifredus, berfridu, terefidus, verfredus, bilfredus, bulfredus, belfreit, belfragium, braufroy et belfroy*.

Dans les Coutumes d'Amiens et de l'Artois, le beffroi indique une tour où l'on met la cloche destinée à convoquer les habitants du village, et qu'on appelle *ban-cloche*, ou *cloche à ban*. La charte de l'affranchissement de Saint-Valléry, accordée en 1376, par Jean, comte d'Artois, contient la phrase suivante : « *Item, nous avons ordonné et accordé eschevinage, ban-cloche grande et petite, pilori, scel et banlieue aux maire, eschevins et commune de Saint-Valléry.* » Ainsi, le droit de beffroi était un privilège, et Charles le Bel, en 1322, l'ôta à la ville de Laon avec plusieurs autres, pour la punir d'un sacrilège que les habitants commirent dans l'église.

Autrefois on appelait *beffroi* ces tours ou machines de charpente montées sur des roues qui égalaient en hauteur les murs des villes qu'on attaquait, sur lesquelles on plaçait des soldats pour y jeter des traits, avant l'invention de l'artillerie. Le roman de Gatin décrit ainsi un beffroi :

Un engin fet, de tel parler n'oi,
Qui ot de hauts cent piez tos entorins,
Près de la porte fit venir tel engin,
A sept estages tot droit de fit chesnin,
Arbalétriers è a mis jusqua' vint,
Bien fu cloez, couvert de cuir boli.

Quelquefois on trouve écrit *belfroi*, et *belfroi*, du latin *balfridus*. On trouvera encore la description d'un beffroi dans l'empereur Léon de *Tractibus*, cap. 15, n. 30; dans Sanut, lib. II, p. 4, c. 22; dans Juste Lipse, *Politicor.* lib. II, dial. 4.

Dans le nord de la France, et surtout en Belgique, les beffrois ne sont pas rares sur les anciens hôtels de ville. Celui de Bruxelles est un des plus renommés : c'est une pyramide fort élégante, d'un bon style et qui a été restaurée il y a peu d'années. Si la description de ce monument et des autres de même nature ne nous entraînait pas trop loin, nous placerions ici celle que nous avons faite sur les lieux mêmes dans plusieurs voyages dans le nord de l'Europe.

II. Dans les églises, le beffroi est un assemblage de charpente, posé dans la partie supérieure des tours ou clochers, à la naissance de la flèche ou aiguille, lorsque celle-ci existe, destiné à supporter les cloches et à faciliter leur mouvement dans les sonneries. Avant le fatal incendie qui a consumé la célèbre charpente de la cathédrale de Chartres, il y avait un beffroi qui faisait l'admiration des connaisseurs. Nous n'en possédons plus aujourd'hui que la description et

quelques dessins pittoresques antérieurs au sinistre. Dans un grand nombre d'édifices religieux, les beffrois n'étaient pas assez isolés des murailles, et le mouvement des cloches communiquait au clocher et à une partie du monument en ébranlement funeste. Le grand art qui doit présider à l'établissement du beffroi consiste à ajuster ensemble les pièces de charpente dans un assemblage tellement parfait, qu'en les posant sur des pièces de bois perpendiculaires, l'oscillation des cloches se fasse sentir le moins possible aux murailles. On a réparé en ces derniers temps plusieurs beffrois d'une manière très-ingénieuse. Nous signalerons spécialement ceux de la cathédrale de Tours, de la cathédrale de Sens et de la Trinité de Vendôme. Cette réparation est d'autant plus remarquable, qu'elle est plus simple et qu'elle annule à peu près complètement le mouvement de la cloche, dans ses fâcheux effets sur les murs, dont, autrement, les ciments se détachent et les pierres s'égrènent à la longue. *Voy. AIGUILLE, CLOCHE.*

BEMA. — Mot grec, synonyme de **SANCTUAIRE**; il a été aussi quelquefois employé pour désigner un ambon, ou le siège de l'évêque au fond de l'abside.

BÉNEDICTION. — L'usage de donner la bénédiction au peuple en étendant les mains et en prononçant des paroles qui expriment les souhaits que l'on fait, est très-ancien. Il en est parlé dans saint Ambroise et saint Jérôme, dans les anciennes liturgies grecques, dans les conciles d'Agde, d'Orléans, dans le iv^e de Tolède. Walfridus, Bernon, Burchard, en font mention. Jean-Baptiste Scortia, jésuite, croit, avec saint Isidore, Jansénius de Gand, et plusieurs savants interprètes de l'Écriture, que cette coutume est venue des Juifs.

Dans les monuments iconographiques, les pontifes ont été figurés donnant la bénédiction, soit à la manière latine, soit à la manière grecque. Dans le premier cas, l'évêque étend trois doigts de la main droite, en mémoire de la Trinité; il ferme les deux autres doigts. Dans le second cas, comme cela se pratique chez les Grecs, l'évêque et le prêtre posent le pouce sur le doigt annulaire ou quatrième doigt et courbel l'index sur le grand doigt ou *medius*, de manière à représenter le X et le P, les deux premières lettres de $\chi\rho\iota\sigma\tau\omicron\varsigma$, Jésus-Christ étant la source de toute bénédiction dans l'Église.

BÉNITIÈRE. — I. Les basiliques et les églises primitives étaient précédées d'une cour ou atrium, où se trouvait un bassin rempli d'eau vive pour les ablutions. Comme nous l'avons dit à l'article **BASILIQUE**, ce bassin contenait de l'eau qui souvent était bénite : il fut plus tard transporté sous le *narthex* ou porche, et même quelquefois à l'intérieur de l'église. La coutume de placer le bénitier de cette manière prévalut à l'époque où l'usage de se laver les mains et le visage, avant d'entrer à l'église, tomba complètement en désuétude. Les cérémonies ou coutumes liturgiques sont liées les unes aux autres. Lors-

que les fidèles ne prièrent plus les mains étendues et apparentes, ils cessèrent de se laver les mains à la porte des églises.

On trouve assez rarement des bénitiers en pierre de l'époque romano-byzantine. Ils ressemblent alors aux cuves baptismales. On rencontre même assez souvent dans certaines églises des fonts baptismaux antiques transformés en bénitier. Quelquefois aussi, le bénitier n'est autre chose qu'un vieux chapiteau ou un tronçon de colonne creusé, provenant de l'église primitive, ou de celle qui a précédé l'église qui sert actuellement au culte. On voit aussi parfois des sépulcres antiques ou romans consacrés à cet usage.

On voyait autrefois dans l'église abbatiale de Saint-Mexmin, à deux lieues d'Orléans, dit M. l'abbé Pascal, un bénitier en marbre, autour duquel était gravée l'inscription grecque suivante :

NIVONANOMHMATAMHMONANOVIN.

« Lave tes péchés, et non pas seulement ton visage. » Une particularité très-remarquable caractérise cette inscription : c'est qu'en commençant par la gauche ou par la droite, on retrouve les mêmes termes.

Autrefois, dans l'Angleterre catholique, le bénitier se plaçait à l'entrée de l'église, sous une petite arcade ornée de moulures nombreuses et élégamment groupées. Sous cette arcade plus ou moins profonde, on plaçait un vase contenant l'eau bénite : ce vase était en pierre, en marbre, en plomb, en argile, ou en autre matière solide. Au fond de la niche et au-dessus du bénitier proprement dit, on mettait parfois une statue de saint. Aujourd'hui, dans cette même Angleterre, qui a renié la foi de ses ancêtres, le bénitier a disparu des églises bâties par des mains catholiques, et occupées présentement par les prétendus réformés. On en trouve néanmoins encore quelques vestiges dans certains édifices religieux, comme au portail méridional de l'église Cotton, dans le pays de Cambridge; au porche septentrional de l'église de Tornham, comté de Kent, on remarque un bénitier de cette espèce dans un bon état de conservation.

En France, il en existe un fort intéressant dans l'ancienne cathédrale d'Auxerre. Nous en avons observé plusieurs autres, soit portés sur des pédicules, soit fixés dans la muraille; mais ils ne remontent pas au delà du xv^e siècle.

II. Quant aux vases destinés à contenir de l'eau bénite pour faire les bénédictions et les aspersions dans l'église, ils sont également fort rares. Les bénitiers portatifs sont moins anciens que les bénitiers fixes. Les plus beaux modèles sont ceux que l'on voit dans les peintures du xv^e et du xvi^e siècle. Ils sont tous en métal, et quelques-uns sont ornés de feuillages et de dessins de fantaisie.

Le *Glossaire d'architecture* publié par M. Henri Parker en renferme un dessin fort curieux. Le vase est orné de quatre grandes rosaces, au centre desquelles on voit deux figures et deux fleurons. Les rosaces sont encadrées dans une espèce de guirlande cou-

posée de feuilles d'eau. Les coins libres entre les rosaces sont remplis par de belles feuilles à trois divisions. Le pied, formé de moulures en saillie les unes sur les autres, s'appuie sur quatre corps d'animaux à demi engagés dans la base, et qui ressemblent à des lions. Enfin, l'anse qui sert à porter le bénitier est en forme d'arcade trilobée, et la partie centrale du trilobe est ornée d'une bandelette qui s'enroule tout autour.

BERCEAU (VOUTE EN). — La voûte en berceau est celle qui est ronde et à plein cintre. On appelle *berceau surbaissé*, une voûte plus basse qu'un demi-cercle, et *berceau surhaussé*, une voûte qui excède en hauteur un demi-cercle. Les auteurs donnent une définition différente de celle que nous venons de rapporter. Ainsi l'Encyclopédie, tom. II, art. *Berceau*, définit la voûte en berceau : « Voûte cylindrique non interrompue, dont le cintre est formé par une courbe quelconque, et qui porte sur deux murs parallèles. » Cette dernière définition est plus générale que la première, et s'applique à des voûtes ogivales, qui ne sont pas d'arc, comme on en voit un bel et curieux exemple à l'église de la Charité-sur-Loire. Il y a un assez grand nombre de voûtes en berceau, durant la période romano-byzantine, dans les monuments religieux. Nous en avons vu beaucoup dans les églises du centre de la France, soit dans les cryptes, soit dans les nefs supérieures. Nous citerons un exemple de voûte ronde et à plein cintre à l'église de Preuilly, en Touraine, dont nous avons donné la description à l'article *ABBATIALE* (Voy. ce mot). Ainsi, ces deux exemples, celui de Preuilly et celui de la Charité-sur-Loire, présentent les deux types les plus tranchés de la voûte en berceau à plein cintre, et de celle à ogive. Voy. *VOUTE*.

BESANT. — Besant est un terme de blason qui désigne un disque rond d'or ou d'argent; les besants de couleur sont appelés *tourteaux*. Par analogie, on appelle *besants*, des disques saillants sculptés sur les archivoltes romano-byzantines.

BÉTYLES. — Monuments druidiques comparés aux monuments des plus anciens peuples de l'Asie, particulièrement des Hébreux. Voy. *DRUIDIQUE*.

BIENSÉANCE (en architecture). — Vitruve indique trois sortes de bienséance en architecture. La première, celle qui est relative à la nature des édifices et à la qualité des êtres ou des personnes pour lesquels ils sont élevés, exige que l'on proportionne à l'état de ces personnes la richesse des habitations. La seconde sorte de bienséance est relative à l'accord d'un édifice et à celui que ses différentes parties doivent avoir entre elles : sous ce point de vue, bienséance veut dire accord, harmonie. La troisième espèce de bienséance est celle de l'usage ou de l'habitude ; elle a rapport aux objets qu'un long usage a consacrés, et dont on ne doit point se permettre de changer les formes ou la disposition.

Dans la construction ou la réparation des

monuments chrétiens, on ne saurait trop vivement recommander aux architectes modernes de respecter les lois de la bienséance artistique. Rien n'est à déplorer dans nos églises plus que l'ouhli ou le mépris des vieilles traditions consacrées par l'usage de longs siècles. Être fidèle à la *bienséance en architecture*, en pareille circonstance, c'est suivre la voie tracée par les maîtres anciens; c'est conserver à nos édifices religieux cet ensemble plein d'unité et d'harmonie qu'ils doivent à leurs fondateurs et à leurs constructeurs primitifs. Voy. *CONVENANCE*.

BILLETTES. — Petits tronçons de tore, ou boudin, ou bâton, dont l'architecture romano-byzantine fait un usage fréquent dans la décoration des archivoltes et dans le mélange des moulures d'ornementation. Les billettes sont quelquefois isolées ; le plus souvent elles sont rangées sur deux lignes, de manière que les saillies de la première ligne répondent aux vides de la seconde. On a trouvé quelquefois des billettes carrées ou à plusieurs pans. Nous citerons sous ce rapport le chœur de la cathédrale de Lincoln, en Angleterre. Voy. *BATON-ROMPU*.

BISEAU. — On appelle *biseau* ou *chanfrein* une surface inclinée, ou plate-bande, faite par l'arête rabattue d'une pièce de bois équarrie, ou de l'angle d'une pierre taillée. C'est ainsi que dans les premiers temps de l'architecture ogivale les fenêtres et leurs meneaux sont taillés en biseau à leurs angles, afin de former une sorte d'évasement. On en voit un exemple bien marqué aux fenêtres absidales de la cathédrale de Tours. Les profils taillés en biseau donnent à l'architecture un caractère de force et de sévérité.

BLANCHIR. — Blanchir se dit des procédés qu'on emploie pour redonner à un édifice sa première blancheur et la fraîcheur de la nouveauté, que le temps lui a fait perdre. Le procédé le plus coûteux et le plus efficace consiste à regratter les murs, c'est-à-dire à emporter leur superficie au moyen du marteau et de la râpe. Ce procédé, qui tend à altérer les membres délicats de l'architecture, surtout la finesse des ornements et des profils doit être sévèrement proscrit dans la restauration des édifices religieux, bâtis au moyen âge. Le procédé le plus ordinaire, le plus expéditif et le moins coûteux, consiste à passer un lait de chaux sur l'édifice qu'on veut blanchir, et ensuite une ou plusieurs couches de blanc à la colle. L'inconvénient de ce procédé est d'obstruer les détails des ornements, d'ôter aux profils leur vivacité, d'arrondir les angles et de donner de la pesanteur à l'architecture. Ce procédé doit être proscrit aussi sévèrement que le premier. Voy. *BADIGEON*.

BLASON. Voy. *ARMOIRIES*.

BLOCAGE. — Construction formée par l'agrégation de petites pierres ou de menus moellons maçonnés à bain de mortier. On emploie le blocage dans la construction des murs très-épais, pour remplir l'intervalle entre leurs parements composés de pierres de taille ou de moellons piqués.

Dans les constructions du moyen âge, les massifs sont presque constamment en blocage recouvert d'un revêtement de pierre de taille.

BOISERIES. — On donne le nom générique de boiserie à tous les ouvrages de menuiserie. Les œuvres de cette nature sont exposées à un si grand nombre d'accidents et de causes ordinaires de destruction, qu'il n'est pas étonnant que les boiseries les plus anciennes aient disparu. C'est à peine si l'on en retrouve quelques débris de la période romano-byzantine. On connaît quelques stalles du *xiii^e* siècle, comme celles de la cathédrale de Poitiers. Mais, à partir du *xiv^e* siècle, les boiseries sculptées deviennent communes. C'est surtout dans les édifices du *xv^e* et du *xvi^e* siècle que l'on voit de nombreuses et magnifiques œuvres de menuiserie. L'art de sculpter le bois avait fait de grands progrès vers la fin de la période ogivale, et on ne saurait calculer les chefs-d'œuvre qu'il produisit alors. Le génie, la patience et l'adresse des artistes et des *bahutiers* trouvaient occasion de se déployer à l'aise dans la construction des retables d'autel, des stalles, des tabernacles, des chaires, des jubés, des panneaux sculptés, des bahuts des dressoirs, des buffets d'orgue, etc., etc. La Renaissance nous a légué une quantité prodigieuse de meubles délicatement ciselés.

Nous faisons des vœux pour que nos églises soient meublées avec ce luxe que l'on y admirait jadis dans tous les travaux de menuiserie. Au lieu de ces panneaux plats, à peine relevés de quelques moulures insignifiantes, que ne voyons-nous ces panneaux à dessins capricieux, imitant les compartiments des fenêtres, ou ornés de feuillages, de fleurons, de têtes d'animaux, de masques humains et de ces mille détails charmants que le crayon, au défaut de la plume, peut seul convenablement reproduire?

Si la matière, pour ces ouvrages délicats, est exposée à des chances nombreuses de destruction, il faut la choisir aussi solide et résistante que possible. On sait que le bois de chêne peut aisément durer plusieurs siècles sans altération, et qu'il est moins exposé que tout autre à être attaqué par les vers. Il faut donc préférer le bois de chêne à ces bois tendres qui ne sauraient être conservés plus d'un quart de siècle. C'est une économie bien mal entendue qui porte aujourd'hui les administrateurs des fabriques des églises à faire employer, même à des meubles importants, des bois légers, que l'humidité décompose, que les vers rongent promptement, qui se déforment et qui produisent un si pauvre effet dans nos édifices religieux.

Pour avoir des détails sur les principales œuvres de boiserie, *Voy.* AUTEL, CHAIRE, STALLE, BUFFET D'ORGUE, JUBÉ, LUTRIN, TABERNACLE.

BOSSAGE. — Toute saillie sur la surface plane d'un ouvrage de pierre ou de bois est un *bossage*. Telles sont les saillies que l'on ménage dans les entablements, aux clefs des têtes de voûte, dans le tympan des frontons,

etc., pour sculpter des modillons, des bas-reliefs, et les autres ornements que la sculpture a coutume de prêter à l'architecture. Ces bossages d'attente s'appellent *bossages bruts*.

Au moyen âge, surtout dans la construction des voussures des portails et des archivoltes des fenêtres, on laissait des bossages bruts, sur lesquels le ciseau du sculpteur venait s'exercer plus tard. On ne saurait douter que les architectes aient agi de la sorte, puisque, dans certains monuments, nous retrouvons des bossages à demi dégrossis, et d'autres entièrement bruts. Nous citerons en exemple le portail septentrional de la belle église de Candés, sur les bords de la Loire, au diocèse de Tours.

On appelle bossages taillés ceux qui sont considérés en eux-mêmes comme des ornements d'architecture : ce sont des pierres taillées régulièrement et séparées les unes des autres par des *refends*. Les bossages forment les chaînes dans les murailles, surtout aux angles ; quelquefois ils couvrent les façades et figurent un appareil réglé. Au moyen âge on n'employait pas les bossages taillés, qui devinrent d'un usage commun à la fin du *xvi^e* siècle, et que l'on retrouve dans un très-grand nombre de constructions régulières, élevées depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

BOSSE (RONDE). — Ouvrage de sculpture figurant les objets en plein relief, soit des statues isolées, soit des groupes entiers. On appelle ouvrage de demi-bosse l'espèce de bas-relief dans lequel quelques parties des figures sont entièrement détachées du fond. *Voy.* STATUES.

BOUDIN. — Moulure ronde, dont la saillie égale la moitié de la hauteur ; on l'appelle plus souvent *TORÈ*. *Voy.* ce mot et MOULURES.

BOUQUET. — Les archéologues anglais appellent *finial* ce que certains antiquaires français désignent sous le nom de *bouquet* : ce sont les feuillages épanouis ou fermés qui terminent les ogives ou accolades, les frontons aigus, les aiguilles, les pinacles, les clochetons et les pyramides de style ogival. Les bouquets ou *finials* n'apparaissent qu'au *xiii^e* siècle. On en trouve l'origine dans les feuilles grimpances qui suivent les lignes rampantes des dispositions architecturales que nous venons de désigner. Au *xiii^e* siècle, ils sont d'abord fort simples et représentent assez bien une fleur de lis dont les feuilles latérales seraient dirigées en haut, au lieu de l'être en bas. Mais à mesure que les feuilles grimpances se développent, le *finial* prend lui-même plus d'élégance et est composé de feuillages plus abondants et d'une végétation plus distinguée. Au *xv^e* siècle, on voit des bouquets d'une richesse extrême : les artistes y ont déployé les feuilles les plus finement découpées et les ont étalées de la manière la plus gracieuse. Quelquefois, au *xvi^e* siècle, le *finial* est remplacé par un acrotère destiné à porter une statuette. On en voit des exemples nombreux

dans les édifices qui ont précédé immédiatement la Renaissance : on en trouve même des exemples antérieurs à cette époque, comme à la cathédrale du Mans. (Voy. ACROTÈRE, FINIAL.)

BOURDON. Voy. CLOCHES.

BOUTANT (Arc-). — L'arc-boutant est celui qui est destiné, dans les grandes constructions du moyen âge, à soutenir les hauts combles et à s'opposer à la poussée des voûtes et des charpentes. La forme en est appropriée à cet usage : c'est ordinairement un arc-rampant. Il s'appuie sur une construction solide, ou contrefort, de manière à ne faire qu'un seul membre d'architecture avec ce dernier. Vulgairement on confond l'arc-boutant avec le contrefort qui lui sert de point d'appui. (Voy. ARC, CONTREFORT, VOUTE.)

BOUTISSE. — On appelle ainsi toute pierre dont la plus grande dimension est située dans le sens de l'épaisseur du mur.

BRACELETS. — Les fûts déliés des colonnes et des colonnettes, aux diverses époques de la période ogivale, sont ornés, de distance en distance, de petits anneaux ou *bracelets* qui les divisent en plusieurs parties dans le sens de la longueur. Ces *bracelets* sont placés surtout aux points où le fût de la colonne touche à de longues lignes horizontales et à ces moulures qui peuvent être regardées comme établissant les divers étages de la construction. Ainsi, lorsque les colonnes ou colonnettes sont *bracelées* au milieu de leur hauteur jusqu'au chapiteau, elles le sont presque toujours à la naissance et au sommet du triforium, et souvent encore au niveau de l'abaque ou tailloir des colonnettes qui accompagnent la baie des fenêtres. Dans l'architecture ogivale, les bracelets sont composés de *baquettes* ou de *tores*. A l'époque de la Renaissance, les architectes ont imaginé des *bracelets* plats et peu saillants, couverts d'ornements de toute espèce, en relief ou en creux. Parfois ces ornements sont formés d'incrustations de différentes couleurs, ce qui produit un effet très-pittoresque, lorsque l'on regarde les monuments à une certaine distance. (Voy. ANNELETS.)

BRANCHES DE CROIX. Voy. CROISÉE, CROISILLONS, TRANSSEPT, INTERTRANSSEPT.

BRANCHES D'OGIVE. — On appelle *branches d'ogive* les nervures diagonales d'une voûte d'arête en ogive. Cette expression, qui a vieilli, et qu'il serait bon de rajeunir, a la même signification que le mot, vieux aussi, de *croisée d'ogives*. Les petites branches d'ogives sont celles qui se détachent des grandes et vont rejoindre la partie inférieure d'une clef pendante. (Voy. CROISÉE D'OGIVES, NERVURE, VOUTE, OGIVE.)

BRAVETTE. — Sorte de boudin d'un profil composé, qu'on appelle également *torse corrompu*. (Voy. MOULURES.)

BRETTELE. — Cette expression ne s'emploie que pour indiquer la surface d'une pierre, qui est dite *brettelée*, lorsqu'elle a été taillée avec un instrument à dents. La marque laissée par l'outil à dents est très-

sensible en beaucoup d'endroits sur les pierres et même sur les sculptures, et jusque sur les statues, dans les édifices du moyen âge, principalement dans ceux qui appartiennent à la dernière époque ogivale.

BRIQUE. — I. La brique est une sorte de pierre factice, composée d'une terre grasse, pétrie, mise dans un moule de bois et que l'on emploie dans la construction lorsqu'elle a pris la consistance nécessaire, soit en la faisant sécher à l'ombre, durant les chaleurs de l'été, soit en la faisant cuire au soleil. L'usage des briques en architecture est fort ancien; il remonte aux premières origines de l'architecture : on trouve des briques dans les plus anciens monuments de la Babylonie et de l'Égypte.

Lorsque les Israélites furent persécutés en Égypte, et condamnés par les Pharaons, oubliés des services de Joseph, aux plus rudes travaux, ils étaient obligés de travailler à la fabrication des briques, et souvent, pour aggraver leur travail, on les privait des moyens nécessaires à cette fabrication. Dès les premiers temps, les Grecs paraissent avoir connu l'art de faire des briques, et de les employer à la construction des bâtiments. Les plus anciens auteurs grecs font mention d'édifices bâtis en briques : nous citerons, comme plus antiques et mieux connus des antiquaires, les murs de la ville de Mantinée, en Arcadie, de la ville de Boë, sur le fleuve Strymon, et une partie des murailles de la ville d'Athènes. Pausanias fait encore mention de quelques temples et de quelques autres monuments construits en briques. Les briques employées par les Grecs étaient souvent crues et seulement séchées à l'air ; on les préférait dans la construction des murailles d'enceinte ou de fortification, parce que l'expérience avait appris qu'elles étaient plus propres à résister aux machines de guerre. Comme nous n'avons aucun document plus ancien que ceux qui se rapportent aux briques des Assyriens, nous en parlerons d'abord.

II. L'art qui, dans les temps les plus anciens, à une époque voisine du déluge, fut cultivé avec le plus grand soin et le plus de succès dans la Babylonie, était, sans contredit, celui de la fabrication des briques. Les habitants, n'ayant à leur disposition, dans ces vastes plaines, ni pierres, ni marbre, apprirent de bonne heure à soumettre à la cuisson la terre dont la contrée leur offrait une mine inépuisable, d'autant plus qu'ils trouvaient dans ce travail un double avantage ; car les excavations profondes dont la terre avait été extraite sans effort devenaient naturellement ou de larges fossés qui servaient de défense à leurs places de guerre, ou des canaux qui portaient dans toutes les directions les eaux de l'Euphrate et du Tigre, et assuraient au pays une fertilité extraordinaire : aussi la fabrication des briques fut-elle, à Babylone, portée au plus haut point de perfection. Ce n'étaient point ces mauvaises briques séchées au soleil, telles qu'on les emploie aujour-

d'hui dans l'Orient, et dont un laps de quelques années, l'impression de l'air, les pluies, amènent en peu de temps la destruction. Les briques de Babylone, tant celles qui étaient cuites au four que celles qui avaient été simplement séchées à l'ardeur du soleil, offrent une finesse, une beauté, une solidité vraiment admirables. Après tant de siècles, elles se présentent à nous aussi peu altérées que le premier jour ; les inscriptions gravées sur plusieurs d'entre elles sont dans un état de conservation parfaite. Ce n'est qu'avec de longs efforts qu'on peut les séparer les unes des autres, soit qu'elles se trouvent unies par une légère couche d'un plâtre extrêmement tenace, soit que les différentes couches soient jointes ensemble par un ciment de bitume, entremêlé de roseaux. On peut affirmer que jamais aucun peuple du monde n'a porté à un aussi haut point de perfection que les Babyloniens l'art de fabriquer les briques. Au reste, on peut croire que ces matériaux si bien choisis étaient employés de préférence, et peut-être exclusivement, pour les édifices publics, les temples, les palais. Suivant toute apparence, les maisons des particuliers étaient bâties à bien moins de frais ; l'on se mettait peu en peine de choisir avec un soin minutieux les briques qui devaient en former les murs et qui étaient simplement séchées au soleil ou soumises à une cuisson légère. De là vient qu'on ne trouve plus aucune trace des maisons nombreuses qui couvraient le sol de Babylone.

III. Chez les Romains, les briques furent souvent employées dans les constructions : on en faisait usage déjà sous la République ; sous les empereurs, elles devinrent la matière principale des constructions, surtout celles des particuliers, et communément de l'intérieur des murs : les monuments les plus somptueux étaient seulement revêtus à l'extérieur d'un parement de marbre. Dans nos contrées, après l'invasion romaine, les murailles étaient bâties en pierre de petit appareil, et les briques servaient à former des bandes horizontales pour régulariser les assises de la maçonnerie. Dans les murailles gallo-romaines, les briques, établies par zones également espacées, étaient posées à plat et en recouvrement : quelquefois, elles étaient disposées en *arêtes de poisson* ; c'était l'*opus spicatum* ; quelquefois encore elles servaient à tracer dans les panneaux de maçonnerie, des zigzags, des losanges, et autres ornements géométriques rectilignes. Ces briques avaient une certaine épaisseur, et dans nos provinces elles sont composées d'une pâte assez grossière, dans laquelle on voit des grains de sable et des fragments de charbon, qui les font aisément reconnaître : elles sont longues d'environ 50 à 55 centimètres. Nous ne rencontrons jamais (ou du moins nous n'en connaissons pas d'exemple) de briques séchées au soleil, mais seulement des briques cuites au feu, dans nos monuments de l'époque gallo-romaine. Les briques romaines étaient carrées, mais lors-

qu'elles n'étaient employées que pour former le parement d'un mur construit en blocage, on les coupait en deux par la diagonale, mettant le grand côté du triangle en parement.

Dans les monuments du moyen âge, à la période romano-byzantine primordiale, que certains auteurs appellent *période latine*, pour marquer qu'elle est bien plus romaine que byzantine, les briques sont fréquemment employées aux mêmes usages que dans les constructions romaines : elles ressemblent beaucoup aux briques antiques pour la forme et la qualité, et même pour tous les caractères extérieurs. On en voit de quadrangulaires et de triangulaires. Au VIII^e siècle, Eginhard en faisait faire pour être employées dans les constructions qu'il avait entrepris de bâtir : ces briques avaient deux pieds de côté sur trois doigts d'épaisseur (le double environ de la brique romaine), et d'autres de dix doigts seulement de carré, sur égale épaisseur de trois doigts.

Nous rencontrons assez souvent, au moins dans le centre de la France, des briques dans les murailles des églises romano-byzantines. La présence de ces briques est un caractère qui trompe rarement, parce que, à l'époque ogivale, elles ne furent jamais employées ; et même, dès l'apparition de l'ogive, à l'époque romano-byzantine de transition, au XII^e siècle, on n'en voit que fort rarement. Dans les édifices de la première époque romano-byzantine, les briques ne sont pas toujours usitées comme moyen de construction, mais parfois comme motif de décoration. Elles apparaissent entre les claveaux des arcades, aux fenêtres, aux portes, dans les cintres principaux, où leur couleur, en se détachant de celle de la pierre, produit un certain effet pittoresque. Enfin, on les a disposées quelquefois autour du cintre des baies, de manière à figurer une sorte d'archivolte.

IV. La belle cathédrale de Sainte-Cécile d'Alby est entièrement construite en briques. Les ornements d'architecture, à l'intérieur, tels que le magnifique jubé et la clôture du chœur, sont en pierre blanche. Aussi cette cathédrale, dont la décoration intérieure surpasse peut-être, au moins sous certains rapports, celle de nos plus célèbres églises du nord de la France, est-elle d'un aspect sévère à l'extérieur, parce que les briques, sous l'influence du temps et des saisons, ont pris une teinte sombre, et que ces matériaux rebelles au ciseau n'ont reçu aucun des ornements que l'on admire tant à l'extérieur de nos grandes cathédrales. « A voir Sainte-Cécile d'Alby, si noire et si sévère au dehors, disions-nous dans nos *Cathédrales de France*, pag. 48, avec ses hautes murailles lisses, de trente-huit mètres d'élevation, avec sa tour massive, partagée en étages, sans sculptures, sans statues, sans couronnement élané, on ne soupçonnerait nullement sa beauté, et on serait presque tenté de croire que sa réputation est usurpée. Mais, semblable à cette femme symbolique dont

parle l'écriture, toute sa beauté est à l'intérieur. »

A la Renaissance, on fit dans les constructions civiles, en France, grand usage des briques, même dans les parements extérieurs. Sous Louis XI, quelque temps avant la Renaissance proprement dite, on construisit beaucoup de bâtiments particuliers, avec des briques mélangées de pierres. Le château du Plessis-lès-Tours avait été bâti de cette manière : à Tours et sur les bords de la Loire, dans le Blaisois et l'Anjou, on trouve un grand nombre d'édifices bâtis dans ce genre.

BRODERIE. — Soit dans les ornements d'architecture, soit dans les draperies des statues ou des figures peintes en vitrail, soit encore dans quelques rares fragments de vêtements ecclésiastiques échappés à la destruction, on peut retrouver le système adopté aux principales époques du moyen âge dans l'art de la broderie. Les franges des ornements sacerdotaux, le bord des ouvertures, étaient embellis de dessins variés, brodés à l'aiguille avec autant de soin que de talent. La plupart de ces broderies étaient or et couleur. Plusieurs pierres tombales ou cuivres tumulaires, plusieurs carreaux émaillés nous fournissent à ce sujet de curieux et précieux documents. La tapisserie, dont nous possédons de si intéressants monuments, à Bayeux et à Nevers, dans l'œuvre exécutée par des mains royales ou princières, nous donne également des renseignements sur cette matière. Les broderies, au XII^e et au XIII^e siècle, étaient plus riches que délicates : les dessins offrent des traits de ressemblance avec les motifs les plus connus de l'ornementation architecturale. Rien, cependant, n'est plus varié que les dessins des parements d'aube ou *apparels*, comme disent les antiquaires anglais. M. Pugin en a publié de forts nombreux spécimens en or et couleur, dans son Glossaire des ornements et vêtements ecclésiastiques. Les aubes, au XIII^e siècle, comme auparavant et après, jusqu'à une époque voisine de celle où nous vivons, ne présentaient nullement ce luxe de broderies qu'on y remarque aujourd'hui. Elles étaient quelquefois garnies de dentelles assez étroites : jamais on n'y voyait ces larges broderies sur tissu transparent que l'on aime tant à prodiguer actuellement. La coutume antique, sous ce rapport, s'est mieux conservée en Italie qu'en France ; et on devrait y revenir, en rejetant les *tulles plus ou moins ridiculement brodés*, qui forment l'ajustement de nos aubes modernes et sont hors de toute proportion, l'accessoire étant de beaucoup plus considérable que l'essentiel, c'est-à-dire l'ornement ou la frange de l'aube offrant une surface bien plus étendue que l'aube proprement dite.

Nous rejetons le terme de *broderie* que quelques antiquaires veulent introduire pour désigner les compartiments rayonnants ou flamboyants qui remplissent les larges fenêtres du XIV^e siècle et du XV^e. Nous aimons mieux celui de *réseau*, qui est déjà consacré

par l'usage et qui paraît plus convenable. Nous proscrivons encore le mot anglais *tracery*, que l'on veut introduire dans notre langue, ou que l'on traduit par *tracerie*, ou *tracé* : le mot anglais ou sa traduction n'exprime pas assez clairement en français les formes qui composent le *réseau* de nos grandes roses du XIII^e ou du XIV^e siècle, et les formes variées qui s'épanouissent dans les larges fenêtres de la dernière partie de la période ogivale. (*Voy. RÉSEAU, FENÊTRE, FLAMBOYANT, RAYONNANT, ROSE, ROSACE.*) *Voy. encore : ETOFFES*, et l'article consacré à chacun des principaux ornements sacerdotaux, examinés au point de vue archéologique.

BUFFET (d'orgue). — Les grands buffets d'orgue, destinés à l'ornement plus qu'à l'utilité réelle de l'instrument, ne remontent pas, dans nos églises, à une époque très-reculée ; ce qui le démontre évidemment, c'est que, dans les édifices de style ogival du XIII^e ou du XIV^e siècle, l'ordonnance architecturale ne se prête en aucune manière à la disposition du buffet des grandes orgues. L'examen de ce meuble lui-même, dans les monuments, nous apprend que ce n'est qu'à dater de la fin du XV^e siècle, ou même du commencement du XVI^e, que l'on plaça, soit à la partie inférieure de la nef majeure, soit à l'extrémité de l'une des branches du transept, ces beaux et grandioses instruments de musique, qui forment aujourd'hui l'un des plus remarquables ornements de nos cérémonies religieuses. A la charmante église de Saint-Jacques de Liège, nous avons vu un des buffets d'orgue les plus curieux et les plus anciens qui existent, quoiqu'il ne remonte pas au delà des premières années du XVI^e siècle. Il est orné de panneaux mobiles chargés de peintures et de dorures, et toute la décoration en est d'un goût exquis.

Le buffet d'orgue de la cathédrale d'Amiens a été exécuté entre les années 1422 et 1429 : c'est un don de Charles le Mire, valet de chambre du roi Charles VI.

BULLE. — Au moyen âge, on appelle *bulles* les boîtes de métal dans lesquelles étaient placés les sceaux des diplômes ou les sceaux même, lorsqu'ils étaient frappés sur métal : de là l'expression de *bulle d'or*, qui désigne le diplôme de l'empereur d'Allemagne Charles IV, par lequel il établit, en 1356, la forme de l'élection des empereurs. Les bulles des papes, *bullæ plumbæ*, sont les lettres de la chancellerie romaine scellées en plomb. On trouve, dans les cabinets des amateurs, des collections de *bulles en plomb* remontant à une assez haute antiquité et fort curieuses. Sur l'un des côtés de la bulle en plomb on voit les figures, grossièrement dessinées, de saint Pierre et de saint Paul, et sur l'autre le nom du souverain pontife qui a donné les lettres apostoliques.

BURETTE. — Les burettes, dans leur forme actuelle, ont remplacé des vases destinés au même usage, mais plus grands, lorsque les fidèles recevaient la communion sous les deux espèces : on les appelait ancienne-

ment *ama* ou *amula*, et le peuple offrait lui-même, dans ces vases, le vin qui devait être consacré. Dans ses *Voyages liturgiques*, Lebrun Desmarettes a vu des burettes fort grandes, d'après les traditions de l'antiquité, à Tours, à Rouen et en d'autres lieux.

Dans l'Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par dom Félibien, la planche III du trésor représente deux burettes qui ont autrefois appartenu à l'abbé Suger : elles sont en cristal, montées en vermeil et ornées de pierres précieuses. Le corps des burettes, d'après les anciennes rubriques, doit être en cristal, en verre ou en quelque autre substance transparente, pour permettre au célébrant de distinguer aisément le vin de l'eau. Dans les anciens inventaires des églises d'Angleterre, on remarque que les burettes étaient communément en argent, entièrement ou partiellement dorées. Dans le catalogue des burettes appartenant à l'église de Saint-Georges de Windsor, on remarque qu'il y a deux burettes en béril : *Item, duæ phialæ de berillo, ligato cum argento deaurato de bono opere.*

Au nombre des vases appartenant autrefois à l'église métropolitaine d'York, on trouve deux burettes très-précieuses, d'un curieux travail, enrichies de pierreries : elles furent données par lord Walter Gifford, archevêque d'York, et elles pesaient quatre livres et deux onces. On y remarquait encore deux burettes en vermeil, ornées des images de saint Pierre et de saint Paul, gravées sur le corps de ces vases, qui pesaient deux livres et une once et demie. Enfin, on y voyait deux autres burettes en vermeil surmontées d'une statuette représentant un personnage lisant dans un livre.

Dans l'ancienne église catholique de Saint-Paul, à Londres, on possédait jadis des burettes également précieuses et curieuses. Consultons l'inventaire : « *Duæ phialæ argenteæ, quarum una deaurata, cum imagine, ponderis utriusque XLIII^o II^d.* — *Item, duæ phialæ, Alardi decani, cum tribus circulis vineatis, quarum una deaurata, ponderis utriusque XIX^o et VI^d.* — *Item, duæ phialæ argenteæ costilatæ, et deauratæ, cum alternis vineis, de dono Henrici de Wengeham, in cophinis de corio, ponderis utriusque XX^o.* — *Item, duæ phialæ albæ argenteæ cum unico circulo vineato deaurato sine cooperulis, ponderis XIII^o.* »

Visconti, dans son livre intitulé : *De missæ apparatus*, écrit que les burettes pour le vin et pour l'eau sont différentes l'une de l'autre : la burette du vin s'appelle *ama* ou *amula*, l'autre s'appelle *scyphus*. La matière employée à les faire est l'or et l'argent : on les orne souvent de pierres précieuses, dit le même auteur.

Anastase le Bibliothécaire mentionne souvent des burettes, *amulas*, d'or ou d'argent. Blanchini, et après lui Georgius, a dessiné de magnifiques burettes en argent d'une grande antiquité. Sur l'une de ces burettes on voit représenté, en bas-relief, Notre-Seigneur entouré de quelques-uns de ses disciples, et dans l'action de changer l'eau en

vin aux noces de Cana. Une autre est surmontée d'une figure du Christ accompagné de plusieurs des apôtres ; ailleurs sont des colombes séparées par une croix ; sur le pied sont des agneaux, emblème usité souvent chez les premiers chrétiens.

BYZANTIN (STYLE). — I. En Allemagne, on appelle *architecture byzantine* celle que nous désignons sous le nom de *romano-byzantine*. Cette architecture a été ainsi nommée, en Allemagne et en France, pour marquer qu'elle a une origine étrangère et qu'elle procède plus ou moins de l'art qui fleurit à Byzance ou Constantinople, sous l'empereur Constantin et ses successeurs. Plusieurs auteurs, méconnaissant l'art byzantin proprement dit, et niant les caractères qui lui sont propres, ont avancé que notre architecture religieuse n'avait rien emprunté à l'art néogrec, et qu'elle avait donné à l'art byzantin sans en rien recevoir. Pour nous, qui avons la conviction que l'art byzantin a exercé une influence profonde sur notre art chrétien occidental, nous allons exposer aussi clairement qu'il nous sera possible, les raisons sur lesquelles s'appuie cette conviction. Nous caractériserons d'abord l'art byzantin proprement dit ; nous montrerons ensuite comment cet art s'est infiltré en Occident, et nous comparerons plusieurs de nos édifices ou de nombreux détails dans nos monuments du XII^e siècle, qui portent évidemment des traces byzantines.

II.

Constantin avait transféré, en l'an 328, le siège de l'empire à Byzance, à laquelle il donna son nom. Ce prince voulut que cette ville, dont le site est le plus imposant du monde, pût rivaliser avec Rome en grandeur et en magnificence. Par une curieuse analogie, la configuration du terrain permit de diviser la nouvelle capitale en sept collines, qui rappelaient les sept collines de la ville éternelle. Au centre de Constantinople il fit placer le milliaire d'or, d'où partaient toutes les grandes voies publiques. Constantinople eut son cirque et son forum ; partout on construisit des édifices imposants avec des débris arrachés aux plus célèbres monuments de la Thrace et de la Propontide. Constantin fit bâtir quatorze palais pour lui et pour ses enfants, plusieurs arcs de triomphe, huit bains publics et quatorze églises. Il décora Byzance des chefs-d'œuvre des arts dont il dépouilla l'Italie, la Grèce et l'Asie ; de plus, il fit exécuter un nombre considérable de peintures, de mosaïques, de bas-reliefs et de statues en marbre, en bronze et en métaux précieux. (Euseb., *de Vit. Constantin.*, lib. III, cap. 47 ; Anonym., *Antiq. Constant.*, lib. I ; Banduri, *Imper. Orient.*, tom. I, pag. 6, 7, 19, seqq.)

Outre l'architecture, les arts du dessin appliqués à l'industrie étaient fort cultivés à Byzance. Que ces arts aient pu avoir une certaine influence sur les autres branches de l'art, surtout sur l'ornementation des édifices, c'est ce qui paraît incontestable. On fabriqua, chez les Grecs, des tissus de soie ornés

de toute sorte de dessins, représentant des fleurs, des animaux et des scènes historiques. (Anast. le Bibliothéc. *passim*, surtout dans les Vies des papes Léon III, Grégoire IV, Léon IV, saint Etienne VI, pag. 110, 127, 160, 161, 196, 266.) Sur une tunique ou sur un manteau, on voyait jusqu'à six cents figures : ce qui faisait dire à saint Asterius : « que les habits des chrétiens efféminés étaient peints comme les murailles de leurs maisons. » (*Homil. de divite et Lazaro.*) On tenait à avoir des lits, des coffrets, des vases d'airain, d'ébène, d'ivoire, d'argent et d'or. Le goût pour tous ces objets d'un travail précieux était si répandu, que saint Jean Chrysostome s'écriait : « Toute notre admiration, aujourd'hui, est réservée pour les orfèvres et les tisserands. » Dans leurs compositions, les artistes cherchaient souvent la richesse et l'originalité, et abandonnaient les vieilles traditions de l'art grec. Il en fut de même pour l'architecture.

Les Grecs donnèrent à leurs églises une disposition différente de celle des basiliques romaines. Dès le commencement, ils avaient adopté un type qui pût être modifié sans être altéré profondément. Quels furent les caractères des constructions religieuses de l'Orient ? En voici l'indication, d'après M. Hope, dans son *Histoire de l'architecture* : « Au centre d'un vaste carré, dont les côtés se prolongeaient à l'extérieur en quatre nefs plus courtes et égales entre elles, se trouvaient quatre piliers liés par quatre arcades qui s'appuyaient sur eux ; les pendentifs, entre ces arcs, étaient disposés de manière à former avec eux, à leur sommet, un cercle qui portait une coupole : cette coupole ne devait point, comme celle du Panthéon, à Rome, ou celle du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, reposer sur un vaste cylindre, placé entre elle et le sol ; mais elle s'élançait dans les airs au-dessus de ces quatre immenses arcades ; et, pour qu'elle réunît, autant que possible, la légèreté et la solidité, avec le plus grand développement, elle était construite avec des tubes cylindriques de terre, agencés l'un dans l'autre. Des demi-coupoles fermaient les arcs sur lesquels s'appuyait le dôme central, et couronnaient les quatre nefs au bas de la croix. L'une de ces nefs, terminée par l'entrée principale, était précédée d'un portique ou *narthex*. La nef opposée formait le sanctuaire, tandis que les deux branches latérales étaient coupées dans leur hauteur par une galerie destinée aux femmes ; souvent encore il s'en échappait de petites absides, couronnées de demi-dômes, ou des chapelles surmontées de petites coupoles ; et, comme on avait ménagé de longues et étroites fenêtres plein cintre dans les murailles parallèles qui supportaient le toit des nefs et des absides dans les basiliques romaines, ainsi l'on perça des fenêtres semblables à la base des coupoles et des demi-coupoles qui couronnaient toutes les parties des églises grecques.

« Ce fut probablement à Constantinople que la cour carrée, qui pouvait rarement trouver place dans les quartiers populeux de Rome, commença à devenir d'un usage

général ; elle subsiste encore dans les églises grecques, que les Turcs changèrent en mosquées à la prise de cette ville. Remarquez que les Turcs ont toujours employé les Grecs à la construction de leurs édifices religieux, et que ceux-ci ont toujours bâti les mosquées mahométanes sur le modèle des églises grecques : aussi sont-elles encore aujourd'hui précédées chacune d'un beau portique quadrilatéral, surmontées de plusieurs rangs de coupoles égales, et le temple, auquel conduit ce portique est couronné d'une pyramide de dômes qui s'élèvent l'un sur l'autre.

« Ainsi l'on voyait partout des arcs sur des arcs, des coupoles sur des coupoles : on peut dire que toutes les surfaces rectilignes, carrées, angulaires, des temples d'Athènes se changèrent, dans les églises de Constantinople, en surfaces circulaires, curvilignes, concaves à l'intérieur, convexes à l'extérieur. »

On comprend que ce fut là tout un nouveau système d'architecture. Il paraît que les basiliques bâties par Constantin présentaient déjà les principaux traits que nous venons d'indiquer, la croix grecque et le dôme central : telle était, du moins, d'après saint Grégoire de Nazianze, l'église des Apôtres. Malheureusement, tous les édifices religieux construits à Byzance, quand cette ville devint le siège de l'empire, ont entièrement disparu à la suite des séditions et des tremblements de terre, ou des malheurs de la guerre.

« Comment naquit cette architecture nouvelle, que nous avons nommée byzantine ? demande M. Ludovic Vitet, dans une savante dissertation sur le sujet qui nous occupe. Peut-être pourrait-on l'apprendre en étudiant l'histoire et l'esprit des peuples de la Syrie, de la Perse et de l'Ionie, cette terre si féconde en inventions, et, dès les anciens temps, plus d'une fois rebelle aux règles du goût sévère et symétrique. Mais ne nous arrêtons pas à cette recherche. Constatons seulement qu'à Byzance et dans l'Asie Mineure, au temps de Constantin, on voyait, à côté du style venu de Rome, un autre style indigène. Le génie oriental commençait à secouer ses ailes. Déjà, dès le II^e siècle, il s'était joué, comme un enfant timide, dans les colonnades incorrectes, mais brillantes, de Balbeck et de Palmyre. Puis, grandissant chaque jour, il avait à peu près conquis son indépendance : libre, hardi, original, il s'affranchit enfin sous Justinien, lorsque d'après les dessins d'Isidore de Milet, on vit s'élever le temple de Sainte-Sophie. De ce jour, le goût oriental reçut sa sanction dans l'empire byzantin. L'architecture romaine, délaissée depuis longtemps, fut désormais proscrite, et le style néo-grec régna sans rival dans toutes les contrées d'Orient, sous cette nouvelle forme qui, à la vérité, fait gémir les admirateurs exclusifs de la beauté antique, mais qui a droit aux hommages plus indulgents des vrais amis du beau. Le génie des vieux architectes de la Grèce se réveilla moins correct, moins sé-

vère, mais brillant de jeunesse et de vie, plus téméraire, plus merveilleux. Pour la seconde fois, les Grecs prirent le sceptre de ce grand et bel art de bâtir : ce fut d'eux que les Arabes en reçurent le secret; ce fut par eux que les leçons en parvinrent à l'Europe entière. »

Le temple de Sainte-Sophie ayant été la consécration du style nouveau et le type adopté, sauf de légères modifications, pour l'érection des églises byzantines, nous en donnerons une courte description empruntée à *l'Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, tom. IX, p. 495.

« A la fin de l'année 537, Constantinople vit célébrer la dédicace du plus fameux temple que le christianisme ait élevé en Orient. L'église de Sainte-Sophie, bâtie par Constance, réparée par Théodose le Jeune, après un incendie, décorée par tous les empereurs, avait été réduite en cendres dans la furieuse sédition du mois de janvier 532. Justinien entreprit aussitôt de la rebâtir, non pas telle qu'elle avait été, mais avec une magnificence qui la rendit le plus bel édifice de l'univers. Anthémios de Tralles, le plus habile architecte de ce temps, dressa le plan et commença l'ouvrage; mais il mourut après avoir jeté les premiers fondements. Isidore de Milet l'acheva, et les connaisseurs observent que le plan est supérieur à l'exécution.

« De la plus grande place de Constantinople, nommée Augustéon, on arrivait dans une cour carrée, environnée de quatre portiques, et au milieu de laquelle était un bassin d'eau jaillissante, parce que les Grecs ont coutume de se laver le visage et les mains avant d'entrer dans une église. Après avoir traversé un double portique, on entrait dans l'église par neuf portes. L'édifice, tourné vers l'orient, suivant l'ancien usage, était de forme carrée, plus long que large. Il avait environ 84 mètres de longueur sur 76 mètres de largeur, et 47 mètres de hauteur, sans y comprendre le dôme de 36 mètres de diamètre et de 53 mètres d'élévation. Tout l'édifice reposait sur huit grosses piles et vingt-huit colonnes de marbre de diverses couleurs. La nef, s'arrondissant aux extrémités, formait un ovale. Le long des trois côtés de la nef, régnait une galerie haute où les femmes s'assemblaient; car dans les églises grecques elles sont séparées des hommes. Les chapiteaux des colonnes étaient d'airain bronzé ou argenté. Les plus beaux marbres dont les murs étaient revêtus, les compartiments de marbre et de porphyre qui formaient le pavé du temple, l'or, l'argent, les pierreries et la mosaïque des voûtes, une infinité de lampes de tous les métaux précieux et de toutes les formes éblouissaient les regards et partageaient l'admiration. L'an 553, le dôme, fendu alors en plusieurs endroits par les fréquents tremblements de terre, tomba dans la partie orientale, tandis que l'on travaillait à la réparer. Justinien le fit rebâtir par Isidore, neveu du premier architecte. Il fut élevé de sept mètres au-dessus de sa première hauteur. Pour évi-

ter les incendies, Justinien n'employa point de bois de charpente; il fit recouvrir la voûte avec de longues tables de marbre. »

Quand le temple de Sainte-Sophie fut terminé, on songea à le décorer avec magnificence. L'or et les mosaïques furent prodigués sur toutes les surfaces; tous les murs étaient revêtus de marbres précieux; les chapiteaux et les corniches furent dorés, les voûtes des bas-côtés peintes à l'encaustique, la coupole rehaussée d'une mosaïque dorée et colorée. En général toutes les peintures étaient sur fond d'or : c'est un des caractères de l'architecture polychrome des Byzantins, caractères que l'on retrouve dans les églises des XI^e et XII^e siècles de notre pays, et surtout en Sicile et en Italie. Il y avait d'ailleurs à Sainte-Sophie une grande profusion de vases précieux et de candélabres. Enfin, seize ans après avoir été commencée, la basilique de Sainte-Sophie était achevée. L'empereur voulut que la dédicace du nouvel édifice fût faite avec éclat. Dans son admiration, il s'écria : « Gloire à Dieu, qui m'a jugé digne d'accomplir cet ouvrage : je t'ai vaincu, Salomon ! »

Nous ne donnerons pas une description détaillée de chacune des parties de l'église de Sainte-Sophie, nous serions entraîné trop loin. Nous renvoyons le lecteur curieux de voir des détails sur ce monument à la description en latin de Du Cange : l'ouvrage de ce dernier est un trésor d'érudition, comme tous les écrits composés par lui.

Les façades des églises byzantines offrent quelques caractères particuliers que nous devons indiquer. Elles se font remarquer au premier coup d'œil par une grande simplicité architecturale; quelquefois, néanmoins, elles se distinguent par des ornements propres à l'Orient, par des moulures qu'on ne retrouve point ailleurs; généralement aucune poutre ne surmonte la façade de manière à indiquer l'inclinaison des toits, en sorte que le sommet offre une ligne horizontale.

Une coupole centrale surmonte la façade; si le temple est vaste, des coupoles plus basses occupent tous les angles à la rencontre des galeries intérieures qui forment le porche ou vestibule et les nefs latérales de l'édifice.

L'autel des anciennes églises byzantines présente la plus frappante analogie avec celui des basiliques latines. Il est quadrangulaire, en pierre ou en marbre, mais il n'est jamais surmonté d'un gradin, comme l'autel romain; les flambeaux se placent isolément aux quatre angles. Le ciboire byzantin, porté par quatre colonnes qui s'élèvent aux angles de l'autel, a quelquefois la forme d'une coupole, et se trouve surmonté d'une portion de sphère supportant une croix. (*Voy. AUTEL.*)

En avant de l'autel est une clôture dans laquelle s'ouvrent les *portes saintes*; un rideau qui, dans le cours des cérémonies, se tire et se ferme à plusieurs reprises pour voiler ou pour découvrir le sanctuaire, surmonte les portes et s'harmonise avec elles par la richesse des broderies et des peintures qui le décorent. Les Grecs modernes, fidèles à leurs vieilles institutions, ont conservé le

plus grande partie de ces antiques dispositions et des cérémonies qui semblent s'y attacher étroitement. (Instructions du Comité hist. d'arts et monuments.)

III.

Qu'il ait existé un *art byzantin* proprement dit, c'est une question qui nous paraît décidée affirmativement. Que cet art soit caractérisé spécialement par la présence de la coupole, c'est encore un trait admis de tout le monde. Il nous reste maintenant à indiquer comment le style byzantin s'infiltra, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans l'art de l'Occident. Voici d'abord quelques faits. Les artistes byzantins, à plusieurs reprises, se répandirent au moyen âge dans toutes les contrées de l'Occident. Nous savons que l'abbaye de Saint-Médard, à Soissons, fondée vers l'an 560, par Clotaire I^{er}; que l'abbaye impériale de Stavello, située près de celle de Saint-Hubert, en Belgique; que la chapelle de Charlemagne, à Aix, et d'autres églises bâties sous ses auspices sur les bords du Rhin, sont construites dans le style oriental et d'après les influences byzantines. Pendant le siècle qui suivit celui de Charlemagne, les persécutions des iconoclastes forcèrent une foule d'artistes byzantins à émigrer dans l'Occident.

L'art byzantin a fait invasion en Occident par trois points principaux : 1^o la Sicile, occupée par Nicéphore, vers 850; 2^o par l'exarchat de Ravenne; 3^o par Venise. Nous ne mentionnons pas ici les causes spéciales de la diffusion de l'art byzantin; nous en avons indiqué quelques-unes ci-dessus; nous en pourrions alléguer beaucoup d'autres.

Il n'est pas difficile de constater par les monuments l'influence byzantine en Sicile et dans les contrées qui forment aujourd'hui le royaume de Naples. Dans un grand travail, *l'Histoire de la conquête des Normands en Italie*, publié par M. le duc de Luynes, on a figuré un grand nombre de monuments que l'histoire assure être dus à l'art grec. Ainsi la cathédrale de Monte-Sant-Angelo (*in monte Gargano*) offre à l'examen du curieux de magnifiques portes en bronze, ornées de vingt-quatre compartiments ou panneaux représentant tous les traits bibliques relatifs aux diverses apparitions des anges. « L'Italie, dit l'auteur de cet ouvrage, mettait à contribution les artistes et les ciseleurs de la Grèce. » Voici des renseignements plus précis encore. Un Grec du nom de Byzantius occupa le siège épiscopal de Bari, depuis 1028 jusqu'à 1034; il est regardé comme le fondateur de la cathédrale de Bari, sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. « Considérant, dit Ughelli, que l'ancienne cathédrale était mal bâtie et trop étroite, il résolut de jeter les fondements d'une nouvelle église et de lui donner des proportions, dont la majesté excita l'admiration des âges futurs. C'est pourquoi il voulut qu'elle fût construite selon l'ordre dorique, sous la direction du plus fameux architecte de l'époque, et pour l'orne, il fit venir de l'île de

Paros vingt colonnes d'une hauteur prodigieuse, et deux cents colonnes plus petites, qui furent ensuite disposées avec une telle symétrie, que cet ouvrage passa pour une merveille d'architecture. »

Après la mort de Byzantius, qui avait été obligé de se retirer à Constantinople, son successeur, Nicolas, continua ce grand travail, plaça la nouvelle église sous l'invocation de la sainte Vierge, et la consacra peu de temps après, 1053. Il paraît que l'évêque Nicolas s'occupa surtout de l'intérieur. Malgré d'assez nombreux désastres, la cathédrale de Bari montre encore actuellement à l'observateur beaucoup de traits de sa physiologie architectonique primitive. Partout on y reconnaît les influences orientales; la coupole orientale est tout à fait dans le goût byzantin, et les détails en sont d'une belle et curieuse exécution. La fenêtre en arcade du milieu est remarquable aussi par le fini des sculptures : Les rinceaux, les feuillages, les sculptures et les animaux variés qui en composent l'ornementation appartiennent également au style byzantin. La cathédrale de Bari est fort intéressante; elle n'a pas été suffisamment appréciée des voyageurs.

A huit lieues environ au nord de Bari, en suivant les côtes de l'Adriatique, on arrive à la petite ville de Trani, dont la cathédrale, située tout au bord de la mer, n'est défendue contre les flots que par un quai d'une élévation médiocre. Sauf son campanile et sa grande porte, elle n'offre rien de remarquable au premier abord; ce campanile paraît être de même caractère que ceux de Bari et de Melfi. La porte, qui a cinq mètres de hauteur sur trois de largeur environ, est composée de plaques de bronze fixées sur un fond de bois de chêne; le travail en est merveilleux et peut passer pour un chef-d'œuvre d'art byzantin. Que ces ciselures appartiennent à l'art byzantin, c'est à la lettre qu'il le faut prendre, puisque certains auteurs prétendent qu'elles ont été exécutées à Constantinople même. Ajoutons ici une note relative à la figure de la sirène qui se montre si souvent sur la porte en bronze de la cathédrale de Trani. « La Vénus Derceto, déesse syrienne, avait le corps moitié de femme, moitié de poisson. » Ne faut-il pas voir une allusion à ce fait mythologique dans certaines sculptures du moyen âge, où la sirène joue un rôle équivoque ?

Il nous est impossible de suivre tous les documents que nous possédons sur l'introduction de l'art byzantin en Sicile et dans le midi de l'Italie : c'est un fait admis d'ailleurs par beaucoup d'antiquaires italiens, et nous acceptons leur témoignage, d'autant plus que des monuments encore subsistants l'appuient solidement.

La ville de Ravenne, si longtemps possédée par l'empire grec, lorsque le reste de l'Italie était entre d'autres mains, présente de nos jours encore un magnifique monument byzantin dans la curieuse église de Saint-Vital. Nous ne prétendons pas que l'église de Sainte-Sophie ait été copiée dans celle de Saint-Vital

VILLE DE LYON

Biblioth. du Palais des Arts

et dans celle de Saint-Marc de Venise ; nous soutenons seulement que ces deux derniers édifices ont été élevés sous les influences directes de l'architecture byzantine ; et ainsi tombent les objections de ceux qui avancent que Saint-Vital et Saint-Marc n'appartiennent pas au style byzantin, puisqu'une construction peut fort bien avoir été bâtie d'après les mêmes principes qu'une autre, sans que les deux soient entièrement semblables.

M. Joseph Bard a écrit et publié un opuscule intitulé : *Statistique monumentaire dressée dans la ville de Ravenne*. On y trouve de bons renseignements.

Il n'est guère d'archéologues qui n'admettent l'origine byzantine de Saint-Vital de Ravenne et de Saint-Marc de Venise. Il serait donc superflu d'insister plus longuement sur ce point. Vasari dit positivement que l'église de Saint-Marc fut bâtie dans le style grec, par des architectes grecs, en 970. Félibien prétend, de son côté, qu'elle fut reconstruite, en 1178, par un architecte que le doge S. Ziani avait fait venir de Constantinople.

IV.

En 1842, un architecte habile et savant a publié un volume in 4°, accompagné de 37 planches, intitulé : *Eglises byzantines en Grèce*. M. Couchaud, auteur de ce travail intéressant, entreprit un voyage en Grèce, où il passa plusieurs années à étudier et à relever les plans, à dessiner les élévations, les coupes et les détails des monuments les plus remarquables de l'époque qui suivit celle de l'art antique. Voici une analyse très-abrégée du résultat de son travail.

Il résulte de l'étude et de la comparaison des monuments grecs du moyen âge, qu'il y eut en Grèce, ainsi que de M. de Rumohr l'avait énoncé précédemment par induction, trois époques distinctes dans l'histoire de l'architecture, et que toutes les plus anciennes églises byzantines sont construites d'après le plan de la basilique antique, ayant toutefois une disposition centrale particulière, permettant de placer au milieu du monument une coupole élevée et élégante, construite sur une partie cylindrique à l'intérieur, et prismatique (octogone) à l'extérieur, pendant les première et deuxième époques, qui sont aussi les plus belles. Les plus anciennes façades, depuis Constantin jusqu'à Justinien I^{er} en 527, présentent une masse carrée, terminée à son sommet par une corniche en pierre ou en marbre, souvent en brique, et formant des angles saillants et rentrants. Sur ces façades il n'y avait aucun fronton indiquant la pente du comble ; car la charpente, alors comme plus tard, ne fut jamais employée par les Grecs pour couvrir les édifices ; on se servait seulement de terrasses et de dômes. Une ou plusieurs portes donnaient accès dans ces églises ; elles étaient généralement ornées de moulures très-refouillées, et le linteau se trouvait soulagé par un arc en décharge. Les façades latérales différaient peu des façades principales ; elles avaient aussi une porte. Les absides, souvent au

nombre de trois, étaient simples, et leur forme plus souvent demi-circulaire que polygonale. Elles étaient percées d'une ou plusieurs ouvertures. L'architecture de cette première époque ressemble encore parfaitement à son modèle, l'architecture chrétienne romaine primitive.

Dans la seconde époque du règne de Justinien I^{er}, en 527, jusqu'au x^e siècle, les dômes se multiplient et finissent par régner, même au-dessus du porche. Le plan de la basilique romaine est maintenu, mais modifié. Les nefs augmentent en nombre, les piliers carrés remplacent les colonnes, qui deviennent de plus en plus rares ; les pendentifs se modifient et varient. Les voûtes, se divisant par zones horizontales, se décorent de peintures. Les fenêtres ne sont plus placées que sur la partie cylindrique et perpendiculaire du dôme central ; leur sommet pénètre encore dans la calotte sphérique. Dans cette seconde époque, l'architecture se développe dans un style plus riche et plus brillant que celui pratiqué en Italie après les guerres des Goths.

Dans la troisième époque, enfin, du x^e au xii^e siècle, le plan tend à se rapprocher de nouveau de celui des basiliques romaines. Dans les façades, l'inclinaison des toits est indiquée par des frontons. Les tribunes réservées aux femmes ont disparu ; on leur réserve certaines parties des nefs latérales. Alors arrive aussi une profusion et une richesse extraordinaire d'ornements inconnus jusqu'alors. Des voûtes en berceau règnent sur toute la longueur de l'édifice. Cette époque conserva jusqu'à la fin ses caractères essentiels et le plan général de l'époque de Justinien, sans toutefois atteindre les dimensions, la magnificence, la solidité et l'exécution matérielle des monuments de la première époque.

V.

L'influence byzantine s'est fait sentir fortement en France, et il nous suffira de le constater par la description abrégée de quelques monuments de premier ordre. Commençons par la curieuse église de Saint-Front, de Périgueux : depuis longtemps l'attention des antiquaires français a été vivement émue par le caractère original de cette construction.

Laissons parler M. de Vernheil, archéologue instruit, qui a étudié d'une manière toute particulière la cathédrale actuelle de Périgueux. « Le plan en croix grecque de l'église de Saint-Front, ses cinq coupes, surtout sa toiture en terrasses d'allées, où le bois et les métaux n'entrent pour rien, témoignent assez de son origine byzantine. Je ne pouvais cependant songer à la rattacher à ceux de nos édifices des xi^e et xii^e siècles, que l'on nomme aussi byzantins : c'était évidemment une reproduction plus ou moins complète d'un type néo-grec quelconque. Je passai donc en revue les principaux édifices à coupes dans leur ordre chronologique. Jusqu'à l'an mil, il n'y en a point qui ait pu servir de modèle à l'architecture de Saint-Front ;

je suis même convaincu que, jusqu'à cette époque, l'influence byzantine n'a guère poussé à construire en Palestine, en Italie, mais surtout en France, que des édifices ronds ou octogones, comme le Saint-Sépulcre, Saint-Vital, l'église d'Aix-la-Chapelle. Aux approches de l'an mil apparaissent plusieurs églises à cinq coupes, telles que le Pantocrator de Constantinople, qui ont des rapports généraux avec Saint-Front. Parmi les édifices de cette famille, il en est un, la célèbre basilique de Saint-Marc de Venise, qui se distingue de tous les autres par des dispositions si neuves, si originales, si bizarres même, qu'il doit être considéré comme un type à part, comme un édifice unique : voici ces dispositions, dont j'ai tâché de me rendre compte par l'analyse :

« Les architectes de Saint-Marc voulaient construire un édifice vaste comme Sainte-Sophie, l'idéal que se proposèrent toujours les artistes byzantins. Ne pouvant reproduire sa coupole immense, ils en donnèrent la monnaie, s'il est permis de s'exprimer ainsi : Saint-Marc eut donc cinq coupes presque égales, copies réduites de la coupole de Sainte-Sophie. Ils placèrent la plus grande, qui n'a cependant que 14 mètres de diamètre, au centre d'une croix grecque ; les quatre autres couvrirent les quatre branches de la croix. Ces cinq coupes ainsi juxtaposées, l'on conçoit que deux des piliers et un des grands arcs de chaque petite coupole durent se confondre avec les piliers et les grands arcs de la coupole centrale. Ainsi s'opéra la liaison des divers membres de l'édifice.

« Quoiqu'ils eussent ainsi multiplié les coupes, les architectes de Saint-Marc étaient encore loin des dimensions de Sainte-Sophie ; pour agrandir leur plan, ils donnèrent aux grands arcs de coupes, et par conséquent aux piliers qui les supportent, un développement excessif et tout à fait inutile à leur solidité. Chaque pilier eut ainsi plus de 20 pieds sur chaque face, et plus de 80 pieds de tour ; et chaque grand arc, devenu une large voûte en berceau, fut, à l'exception de ceux de la coupole centrale, fermé par un mur très-mince à son ouverture extérieure : ces murs, qui dessinent la croix grecque à l'extérieur et ne concourent en rien à la solidité de l'édifice, furent percés de nombreuses fenêtres.

« Ces piliers se trouvaient en saillie dans l'intérieur de l'édifice qu'ils retrécissaient de toute leur masse. Sans nuire à leur solidité, on put les évider intérieurement et les creuser en coupes. Les quatre piliers qui supportent la coupole centrale furent percés sur leurs quatre faces de quatre grandes ouvertures superposées ; les arcades inférieures firent communiquer entre eux ces bas-côtés formés le long des nefs principales par l'élargissement des grands arcs ; les arcades supérieures éclairèrent des galeries hautes pratiquées dans la masse des piliers.

« Ces dispositions essentielles de Saint-Marc se retrouvent à Saint-Front dans toute

leur originalité, dans toute leur bizarrerie. En effet, la description analytique que je viens de faire de la première basilique s'applique rigoureusement à la seconde. Comme il faudrait la restreindre de tout point, pour qu'elle pût s'appliquer de même aux édifices où l'on s'accorde à reconnaître des imitations de Saint-Marc, à Saint-Antoine de Padoue, par exemple, j'en ai conclu qu'il y avait dans l'un des deux édifices imitation directe, immédiate de l'autre ; qu'enfin Saint-Marc était un original dont Saint-Front n'était que la copie. Je dois dire que l'apparence des deux édifices est loin d'être la même ; leur ressemblance n'est point de celles qui saisissent, elle est intime, et l'analyse peut seule en faire apprécier toute l'étendue. Mais cette différence d'aspect résulte des adjonctions ou des restaurations successives qui ont altéré le plan primitif des deux basiliques ; elle résulte surtout de l'abandon fait par l'architecte de Saint-Front, de l'ornementation proprement byzantine.»

Nous admettons volontiers avec quelques auteurs, et avec M. de Caumont entre autres, que l'église cathédrale de Cahors peut nous donner une idée des constructions byzantines carlovingiennes, parce qu'elle reproduit les dispositions que nous connaissons comme caractéristiques d'un siècle de mouvement et de renaissance. Nous ne voudrions pas pour cela en faire un monument contemporain de Charlemagne, ou même antérieur au règne de ce grand prince. Les deux voûtes en coupole de Cahors ont 19 mètres de diamètre et sont dignes de l'observation des architectes et des antiquaires. Le cintre affecte à l'extérieur la forme conique, à sommet obtus : on l'a plusieurs fois revêtu d'épaisses couches de mortier pour le préserver de l'infiltration des eaux pluviales. Il en a été de même autrefois à Angoulême, lorsque les voûtes en coupole s'élevaient au-dessus du toit, autant qu'on en peut juger par analogie. Du reste, les parties les mieux caractérisées de la cathédrale d'Angoulême et surtout les coupes annoncent évidemment des influences byzantines. Comment pourrait-on les méconnaître ces influences de l'art de Byzance lorsqu'elles sont si fortement empreintes à Saint-Front de Périgueux, à Saint-Etienne de Cahors, à Saint-Pierre d'Angoulême, dans les deux anciennes abbayes de Solignac et de Souillac, et dans Notre-Dame du Puy, où l'on voyait autrefois des figures byzantines de personnages ecclésiastiques bénissant à la manière grecque ? La chapelle de Sainte-Croix de Montmajour, d'après une note du savant M. Didron, doit aussi être rangée au nombre des édifices byzantins.

Une inscription sculptée au-dessus de la porte d'entrée, en caractères du XIII^e ou du XIV^e siècle, déclare que cette chapelle a été fondée primitivement par Charlemagne, qui se serait emparé d'Arles alors au pouvoir des Sarrasins, et aurait fait inhumer dans la chapelle de Sainte-Croix plusieurs guerriers de France (*plures de Francia*), morts dans le combat. La chapelle actuelle ne date pas de

Charlemagne, et parait, d'après l'histoire, avoir été bâtie par Rambert, abbé de Montmajour ; elle a été consacrée le 13 mai 1019.

Ce monument, chef-d'œuvre d'élégance et qui est appareillé merveilleusement, présente une extraordinaire analogie, quant à la forme et aux dimensions, avec les églises de la Grèce. Trois églises particulièrement, dont une à Athènes et les deux autres au mont Athos, sont, en quelque sorte, le modèle ou le calque de la chapelle Sainte-Croix. C'est à des monuments de cette espèce qu'il faut réserver exclusivement en France la dénomination d'architecture byzantine.

VI.

L'architecture byzantine pénétra en Russie avec la religion, qui y fut portée par les Grecs ; elle s'y est maintenue avec ses formes natives plus longtemps qu'en aucun autre pays. Dans le x^e siècle, la princesse Elga fit bâtir à Kief une église dans le style grec. En 988,

le grand duc Wladimir en fit édifier une autre, dédiée d'abord à la Sagesse divine, sur le même plan que Saint-Marc de Venise, c'est-à-dire avec cinq coupes dorées, dont une centrale. Au xi^e siècle, des artistes grecs en élevèrent à Novogorod une autre sur le plan de la précédente, avec de légères modifications. Il y avait un grand nombre d'églises semblables, qui ont été détruites dans les irruptions des Tartares, au xiii^e siècle. On continua d'employer des architectes grecs longtemps encore après cette époque. Les coupes prirent alors la forme bulbeuse des mosquées moresques. M. Hope, dans son *Histoire de l'architecture*, établit que l'architecture byzantine de la Russie a des rapports intimes avec celles des Arabes et des Persans, et qu'elle a étendu des ramifications au nord de l'Europe, comme au sud de l'Asie, sur les rivages de la mer des Indes, comme sur les bords de l'Océan Atlantique.

C

CABLE. — Espèce de moulure ou d'ornement, en usage durant la période romano-byzantine et ayant la figure d'une grosse corde ou d'un câble. Cette moulure est communément employée autour des archivoltes, quelquefois sur le tailloir des chapiteaux, quelquefois encore sur les saillies de la corniche extérieure de l'absida.

On dit, en termes d'architecture, que des cannelures sont *cablées*, lorsqu'elles sont relevées et contournées en forme de câbles.

CÆMENTUM. — On interprète le mot *cæmentum*, par *moellons*, dit Millin, parce que Vitruve oppose le *cæmentum* aux gros quartiers de pierre et aux gros cailloux qui font avec la moellon les trois espèces de *cæmentum* pris généralement. Le *cæmentum* en général signifie toute sorte de pierre qui est employée entière, et telle qu'elle a été produite dans la terre, quand même elle aurait reçu quelques coups de marteau, et aurait été grossièrement équarrie ; cela ne change point son espèce, et ne saurait la faire appeler pierre de taille. La pierre de taille est ce que les Latins appelaient *politus lapis*, différente de celle qu'on appelle *cæsus*, en ce que *cæsus* est celle qui est seulement rompue par quelque grand coup, et que *politus* se dit de celle qui est exactement dressée par une infinité de petits coups. Nos maçons font trois espèces de ces pierres non taillées qui ont quelque rapport avec le *cæmentum* des anciens, mais elles en diffèrent par la grosseur. Les plus grosses sont les quartiers qu'ils appellent de deux et de trois à la voie. Les moyennes sont appelées *libages*, et les petites sont les moellons. Vitruve, au 6^e chapitre du vii^e livre, appelle les éclats de marbre que l'on pile pour faire le stuc, *cæmenta marmorea*.

CAGE D'ESCALIER. — Dans plusieurs édifices religieux de la période ogivale, on a construit des escaliers et des cages d'une élé-

gance extraordinaire. C'est le propre de toute architecture originale d'embellir les membres nécessaires au corps de l'édifice, soit pour en assurer la solidité, soit pour en compléter l'ensemble. Le style ogival, jusque dans les parties les plus secondaires des constructions religieuses, a su imprimer un cachet de distinction. On connaît des cages d'escalier en pierre, qui ont été bâties avec une légèreté admirable, et couvertes d'ornements de toute espèce. C'est surtout au xvi^e siècle que les artistes épuisèrent dans des cages d'escalier en bois toutes les ressources de l'ornementation capricieuse qui régna immédiatement avant l'époque de la Renaissance. Non-seulement les montants qui supportent les degrés, mais encore la saillie extérieure de ces degrés, et la balustrade qui suit tous les tours et détours de la spirale, sont sculptés avec un soin étonnant et décorés de feuillages, d'arabesques, de têtes humaines, de têtes d'animæux, de formes fantastiques, et de ces mille ornements que l'imagination savait alors créer et animer en si grande quantité. Nous en avons observé dans ce genre de fort curieux, à Amiens, à Angers, dans l'église de la Trinité. A la Renaissance, les architectes se plurent également à décorer les cages des escaliers principaux. Dans les châteaux si pittoresques des bords de la Loire, dans le Blaisois et la Touraine, on admire de charmantes compositions de cette nature. Qu'il nous suffise de citer les châteaux de Blois, de Chambord, de Chenonceaux, d'Azay-le-Rideau. Nous indiquerons comme le chef-d'œuvre du genre, l'*escalier Royal* de la cathédrale de Tours. Cet escalier en hélice est établi dans la tour septentrionale : il repose sur une clef de voûte, dont les arceaux ou nervures seules existent. La cage de l'escalier est transparente, formée de colonnettes et de moulures prismatiques ; et cet escalier qui semble si fragile et s'ap-

paver, pour ainsi dire, sur le vide, n'a pas moins de 75 degrés.

La cage d'un clocher est l'assemblage de charpente qui forme le corps du clocher jusqu'à la base de la flèche.

CAISSON. — Le *caisson* est un compartiment ou renforcement carré, hexagone, octogone, dont les parois sont ordinairement ornées d'une moulure et formées sur une surface, principalement sur celle d'une voûte, d'un plafond, par un réseau de moulures qui s'entrecroisent. Le fond du caisson s'appelle *caisse*, et le caisson lui-même s'appelle encore *panneau*, *cassette* et *caisse*. On remplit la *caisse* de rosaces, de fleurs et d'ornements variés, tels que mufles d'animaux, fruits, coquilles, groupes, arabesques, etc.

Dans les monuments d'architecture classique on emploie les caissons dans l'ornement du soffite de la corniche dorique, où on les place entre les mutules, et dans celui de la corniche corinthienne et composite, où ils remplissent l'espace entre les modillons.

On doit chercher l'origine du caisson, disent les auteurs, dans la charpente ou dans les assemblages de bois qui servirent à former les premières constructions. Les solives d'un plancher, disposées également et coupées par d'autres solives dans lesquelles elles s'emboîtent, forment naturellement des caissons. En beaucoup de pays, et surtout en Italie, les plafonds de tous les appartements, de toutes les chambres, sont faits de cette sorte.

Durant la période romano-byzantine, les caissons furent peu usités dans les monuments religieux. Ce n'est guère qu'à l'archivolte des portes principales et dans de petites dimensions que l'on remarque des caissons remplis de têtes de clous ou de pointes de diamant. On pourrait regarder comme des caissons les compartiments établis à la voussure de la porte occidentale dans certaines églises du *xiii^e* et du *xiiii^e* siècle, où l'on figurait les travaux champêtres par les divers signes du zodiaque. Ne pourrait-on pas même aller plus loin en considérant comme une variété des caissons les trèfles ou quatre feuilles de certaines façades de cathédrales, comme à Auxerre, dans le fond desquels on a sculpté des scènes historiques ou des ornements variés.

Nous devons reconnaître néanmoins que le style ogival a rarement employé les caissons dans son ornementation : on peut ajouter qu'il n'en a jamais fait usage comme système. C'est à l'époque de la Renaissance seulement que les architectes adoptèrent l'usage des caissons dans l'ornementation de la plupart des édifices religieux ou civils. Il n'y a pas d'églises du milieu du *xvi^e* siècle, où l'on n'en rencontre un très-grand nombre. Le *champ* ou le *fond* des caissons est rempli de masques humains, de figurines et quelquefois de peintures. Au château de Chambord, les voûtes sont chargées de caissons au centre desquels sont sculptés des *F* couronnés et des salamandres au milieu des flammes.

emblèmes du roi François I^{er}. A l'église de Sully-la-Tour, au diocèse de Nevers, le portail situé sous la tour est orné de caissons remplis de sculptures fort délicates : il en est de même aux églises de Saint-Symphorien, à Tours, et de Montrésor, en Touraine.

Les grands retables d'autels, au *xvi^e* siècle, surmontés d'un baldaquin en demi-voûte saillante au-dessus de la table de l'autel, offrent communément des caissons ornés avec beaucoup de luxe et de goût. Il n'est pas jusqu'aux grands sièges et aux stalles de la même époque qui ne présentent le même système de décoration.

Les nervures des voûtes gothiques, au *xvi^e* siècle, en multipliant et compliquant leurs rameaux, ont formé des espèces de caissons irréguliers dans lesquels la sculpture n'a placé aucun ornement. Ce système de nervures nombreuses, s'épanouissant dans tous les sens, a donné naissance, en Angleterre, à des compositions aussi savantes qu'originales. Nous citerons seulement ici la chapelle de Windsor et la chapelle du Roi au collège de Cambridge. A la cathédrale de Strasbourg et à celle de Beauvais, dans des chapelles accessoires, on admire aussi des voûtes à compartiments multipliés, d'une grande finesse et d'une grande élégance.

CALENDRIER. — I. On a sculpté, au portail d'un assez grand nombre d'églises romano-byzantines, au *xi^e* et au *xii^e* siècle, et même d'églises ogivales du *xiii^e* siècle, dans des espèces de caissons ou de médaillons, des emblèmes représentant les divers travaux de l'agriculture : ces emblèmes figurent eux-mêmes les mois de l'année durant lesquels les travaux des champs sont exécutés. Ces calendriers, qu'il ne faut pas confondre avec les zodiaques, ornent communément les pieds droits des portes et sont toujours très-curieux par les renseignements qu'ils donnent sur le costume et les usages populaires de l'époque à laquelle ils appartiennent.

Dans l'introduction à son livre de l'*Iconographie chrétienne*, M. Didron, en faisant une rapide analyse du *Miroir universel* de Vincent de Beauvais, montre que la sculpture avait pris à tâche de reproduire, par des statues et des bas-reliefs, l'ordre scientifique suivi par le savant précepteur de saint Louis dans son résumé des connaissances au *xiii^e* siècle. L'ordre de classification adopté par Vincent de Beauvais est suivi dans la statue qui décore l'extérieur de la cathédrale de Chartres. Après avoir représenté la création et la chute de nos premiers parents, l'artiste plaça, à la droite d'Adam chassé du paradis terrestre et condamné au travail, et pour la perpétuelle instruction de tous, d'abord un calendrier de pierre avec tous les travaux de la campagne ; puis, un catéchisme industriel avec les travaux de la ville ; enfin, et pour les occupations intellectuelles, un manuel des arts libéraux personnifiés de préférence, dans un philosophe, un géomètre et un magicien. Le tout se développe en cent trois figures au porche du nord, et prin-

eipalement dans l'arcade de droite. (*Introd. à l'Iconog. chrét.*, pag. XIII et XIV).

Nous lisons dans le *Guide de la peinture*, sous le titre : *Comment on représente le temps mensonger de la vie*, que les Grecs figuraient sur les murailles de leurs églises un calendrier avec les différents signes du zodiaque. « Après avoir tracé un premier cercle où sont figurées les quatre saisons, sous l'emblème de personnages allégoriques, décrivez un autre cercle encore plus grand que le premier, dit l'auteur du *Guide*. Tout autour faites douze cases ; puis au dedans les douze signes des douze mois. Faites bien attention de placer chaque signe auprès des saisons qui y répondent. Ainsi donc vous mettez auprès du printemps, le bélier, le taureau, les gémeaux ; auprès de l'été, le cancer, le lion, la vierge ; auprès de l'automne, la balance, le scorpion, le sagittaire ; auprès de l'hiver, le capricorne, le verseau et les poissons. Disposez donc ces signes suivant leur ordre, tout autour du cercle, et ayez soin d'écrire au-dessus de chacun, son nom, et aussi les noms des mois, de la manière suivante. Au-dessus du bélier, écrivez mars ; au-dessus du taureau, avril ; au-dessus des gémeaux, mai ; au-dessus du cancer, juin ; au-dessus du lion, juillet ; au-dessus de la vierge, août ; au-dessus de la balance, septembre ; au-dessus du scorpion, octobre ; au-dessus du sagittaire, novembre ; au-dessus du capricorne, décembre ; au-dessus du verseau, janvier ; au-dessus des poissons, février. » (*Guide de la peint.*, trad. Durand, pag. 409.)

Les observateurs ont fait une remarque assez curieuse en examinant les calendriers en pierre sculptés à la porte des églises romano-byzantines : c'est que les emblèmes des travaux champêtres, de même que les signes du zodiaque, ne se suivent pas toujours régulièrement, selon l'ordre de la succession des saisons. Quelques-uns en ont conclu que ces sculptures étaient exécutées avant la porte dont elles forment le principal ornement, soient qu'elles y aient été apportées d'ailleurs, enlevées à un édifice antérieur et maladroitement replacées, soit qu'elles aient été travaillées sur des pierres isolées, que l'architecte a fait ensuite entrer dans sa construction. D'autres y voient une distraction du constructeur, sinon un acte d'ignorance. Il arrive parfois qu'au sommet de l'archivolte on voit un emblème qui devrait se trouver plus bas : on a cru que c'était un signe propre à marquer à quelle époque les travaux avaient été entrepris. Nous n'attachons pas grande importance à ces diverses conjectures ; nous les avons notées cependant, par considération pour ceux qui sont d'une opinion contraire.

H. Autrefois, dans certaines églises cathédrales, collégiales et abbatiales, on avait coutume d'attacher au cierge pascal une table en forme de calendrier, où étaient indiquées les principales fêtes de l'année. Cet usage a disparu depuis assez longtemps. Pour en donner une idée exacte, nous allons trans-

crire quelques pages des *Voyages liturgiques* par Lebrun Desmarcttes :

« Il y a une pratique à Rouen qui est fort ancienne, et que nous trouverions sans doute dans l'ancien ordinaire de six cent quarante ans, si l'on n'en avait pas déchiré quelques feuillets à cet endroit-là. C'est l'inscription de la Table pascalle sur un beau vélin, que l'on attache à hauteur d'homme autour d'une grosse colonne de cire, haute environ de 25 pieds, au haut de laquelle on met le cierge pascal entre le tombeau de Charles V et les trois lampes ou bassins d'argent. Cette table était (à ce que je m'imagine) autrefois lue tout haut par le diacre, après qu'il avait chanté son *Paschale præconium*, dont elle était apparemment une partie. Du moins était-elle exposée, comme elle est encore présentement, à la vue de tout le monde, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte inclusivement. Il en est fait mention dans le livre vi^e des *divins Offices* de l'abbé Rupert, chap. 29 ; dans le livre intitulé *Gemma animæ*, d'Honorius d'Autun ; au traité de *antiquo Ritu missæ*, chap. 102 ; dans Guillaume Durand, *Rationale divinatorum officiorum*, lib. vi, cap. 80 ; et dans Jean Beleth, *Livre des divins Offices*, chap. 108, en ces termes : *Annotatur quidem in cereo paschali annus ab incarnatione Domini : inscribuntur quoque cereo paschali indictio vel æra, atque epacta*. Quand j'ajouterais qu'on y marquait non-seulement l'année et l'épacte, mais encore les fêtes mobiles, combien il y a que l'église de Rouen est fondée, qui en a été le premier évêque, combien il y a qu'elle est dédiée, l'année du pontificat du pape, celui de l'archevêque de Rouen et celui du roi ; ce n'est rien dire : il faut la donner ici telle qu'elle était en l'année 1697.

Tabula Paschalis, anno Domini 1697.

Annus ab origine mundi	5697
Annus ab universali diluvio	4052
Annus ab Incarnatione Domini	1697
Annus a Passione ejusdem	1664
Annus a Nativitate B. Mariæ	1711
Annus ab Assumptione ejusdem	1647
Annus indictionis	5
Annus cycli solaris	29
Annus cycli lunaris	7

Annus præsens a Pascha præcedente usque ad Pascha sequens est communis abund.

Epacta	7
Aureus numerus	7
Littera dominicalis	F
Littera martyrologi	G
Terminus Paschæ	14 april.
Luna ipsius	16 april.
Annotinum Paschæ	22 april.
Dies Rogationum	15 maii
Dies Ascensionis	16 maii
Dies Pentecostes	26 maii
Dies Eucharistiæ	6 junii
Dominicæ a Pentecoste usque ad Adventum	26
Dominica prima Adventus	1 decemb.
Littera dominicalis anni sequentis	E
Annus sequens est 1698, communis ord.	
Littera martyrologii anni sequentis	C
Dominicæ a Nativitate Domini usque ad Septuagesimam anni sequentis	4

Terminus Septuagesimæ anni sequentis	26	januar.
Dominica Septuagesimæ anni sequentis	26	januar.
Dominica 1 Quadragesimæ anni sequentis	16	februar.
Dies Paschæ anni sequentis	30	mart.
Annus ab institutione S. Meloni	1439	
Annus a transitu ejusdem	1588	
Annus ab institutione S. Romani	1066	
Annus a transitu ejusdem	1053	
Annus ab institutione S. Audoeni	1051	
Annus a transitu ejusdem	1008	
Annus a dedicatione hujus ecclesiæ metropolitane	663	
Annus ab institutione Rollonis primi ducis Normanniæ	785	
Annus a transitu ejusdem	779	
Annus a coronatione Guillelmi primi ducis Normanniæ in regno Angliæ	623	
Annus ab obitu ejusdem	609	
Annus a reductione ducatus Normanniæ ad Philippum II, Franciæ regem	493	
Annus ab alia reductione ducatus Normanniæ ad Carolum VII, Franciæ regem	247	
Annus pontificatus SS. Patris et DD. Innocentii pape XII	5	
Annus ab institutione R. Patris et DD. Jacobi Nicolai Archiepisc. Rothomag. et Normanniæ primatis	7	
Annus a Nativitate Christianissimi principis Ludovici XIV, Franciæ et Navarræ regis	59	
Annus regni ipsius	54	
Consecratus est iste cœrens in honore Agni immaculati, et in honore gloriosæ Virginis ejus Genitricis Mariæ.		

« C'était bien à propos qu'on publiait cette Table la nuit de Pâques, puisque c'était le premier jour de l'année durant plusieurs siècles, jusqu'à l'an 1565, qu'on commença l'année au premier jour de janvier, suivant l'ordonnance de Charles IX, roi de France. Cette table est une espèce de calendrier ecclésiastique. C'est à M. le chancelier de l'église cathédrale de Rouen à l'écrire, ou à le faire écrire à ses dépens. Et ce n'était pas seulement dans cette église; il y a tout lieu de croire qu'on en mettait une pareille dans les églises collégiales ou du moins dans les abbayes, comme dans celle du Bec; car il en est parlé dans les statuts que le bienheureux Lanfranc, qui en était prier, a faits pour être observés dans les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, dans les Coutumes de Cluny, et dans les Us de Cîteaux. » (*Voyag. liturgiques*, pag. 318).

CALICE. — I. En instituant l'Eucharistie, Jésus-Christ se servit de la coupe ou calice en usage de son temps dans les festins des Juifs. « Dans les repas destinés à cimenter une alliance, dit Bergier, ou à la fin d'un sacrifice, on ne manquait pas de boire la coupe d'actions de grâces et de bénédictions : c'était alors la coupe d'alliance et d'amitié. » Cette coupe était ordinairement un vase à deux anses, qui contenait assez de vin pour que tous les conviés pussent en boire. Le vénérable Bède dit qu'on montrait à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, le calice dont Notre-Seigneur se servit dans la Cène avec ses disciples; il était enfermé dans un riche étui où l'on avait pratiqué une ou-

verture par laquelle les fervents chrétiens pouvaient baiser cette précieuse relique. Il est probable que lorsque les apôtres célébrèrent les saints mystères, ils se servirent de calices pareils à celui dont leur divin maître avait usé dans la dernière Cène. On prétend que ces coupes étaient de verre; mais on n'a guère, pour appuyer cette opinion, que la croyance communément répandue que le calice de la Cène était de cette matière. Pour avoir une idée de sa forme, il suffit de voir le calice représenté sur les monnaies des Juifs; le sicle d'argent porte d'un côté une branche d'amandier ou d'olivier, ou la verge d'Aaron, et de l'autre un vase plein de manne d'où s'échappent des vapeurs abondantes. Ce vase présente une coupe largement évasée, soutenue sur une tige dont le milieu est orné d'un nœud ou anneau, et dont la partie inférieure est fixée sur un pied solide : on y reconnaît évidemment le type de nos calices. (Voir la figure à la fin du vol., art. CALICE.)

II. Avant de donner quelques détails sur la matière et la forme des calices aux différents siècles du moyen âge, il est nécessaire de distinguer plusieurs espèces de calices : les calices ordinaires servant pour le célébrant lui-même dans l'oblation du saint sacrifice; ceux avec lesquels on administrait aux fidèles la communion sous l'espèce du vin, et qui étaient désignés sous le nom de calices ministériels, *calices ministeriales*; les calices du baptême, *calices baptismi*, qu'on employait pour communier les nouveaux baptisés et pour mettre le lait et le miel qu'on leur faisait prendre; enfin, ceux qui ne servaient que pour l'ornement des autels. Ces derniers avaient souvent un poids et des dimensions considérables. L'évêque Conrad, dans la Chronique de Mayence, décrivant les vases sacrés de cette église, fait mention d'un calice d'ornement qui était si grand qu'il n'aurait pu servir pour l'administration de la sainte eucharistie. Anastase le Bibliothécaire parle en plusieurs endroits du *Liber Pontificalis* de ces sortes de calices. Dans la Vie de Léon III il en cite un qui avait été offert par Charlemagne et qui pesait 58 livres. Dans la Vie de Grégoire II il en indique un autre dont le poids était de 3½ livres. Dans la Vie de Léon IV il parle de dix grands calices suspendus en cercle, et de quarante autres placés entre les colonnes de l'autel, pesant ensemble 267 livres. Il dit, dans la Vie de Pascal I^{er}, que ce pape en fit pour être suspendus dans l'église 42, dont le poids total était de 231 livres. Ces calices avaient deux anses, et on les attachait ordinairement avec des chaînes aux jours de grande solennité. Mais il y en avait que l'on plaçait simplement sur l'autel : c'est ainsi que dans les anciennes Coutumes de Saint-Bénigne de Dijon, on mettait aux principales fêtes plusieurs calices sur l'autel : *calices aurei super altare ponantur ad ornatum*. Les calices ministériels, sans être aussi grands que ceux qui servaient pour l'ornement, avaient cependant des dimensions considérables, qui variaient selon le nombre

des communicants. Il est question de ces calices dans plusieurs des Ordres romains publiés dans le *Musæum Italicum*, et ils y sont quelquefois désignés sous le nom de *scyphi*. Le Livre des Pontifes parle aussi de ces sortes de calices : on y lit en particulier que Constantin en donna 50 petits du poids de deux livres : *Dedit calices minores ministeriales quinquaginta, pensantes libras binas* (In Vit. Sylv.). Il est encore fait mention dans ce dernier ouvrage des calices du baptême : il y est dit, dans la Vie d'Innocent I^{er}, que ce pape en donna trois d'argent qui pesaient chacun 2 livres : *Obtulit calices argenteos baptismi numero tres, pensantes singuli libras binas* (L'abbé Barraud, *Bullet. mon.*, pag. 394).

III. On a employé pour la fabrication des calices des matières très-diverses. Dans les premiers temps du christianisme on s'est quelquefois servi de calices de bois. Tout le monde connaît cette parole célèbre de saint Boniface, évêque de Mayence au VIII^e siècle, parole que l'on répète souvent avec des intentions malignes : « Autrefois des prêtres d'or se servaient de calices de bois, maintenant au contraire des prêtres de bois se servent de calices d'or (1). » Guy Coquille, dans son *Histoire du Nivernais*, cite la même parole rimée selon l'esprit du temps où il vivait, en l'appliquant aux évêques :

Au temps passé du siècle d'or
Crosse de bois, évêque d'or ;
Maintenant changent les lois,
Crosse d'or, évêque de bois.

Saint Isidore, évêque de Séville, était si persuadé que les premiers calices étaient en bois qu'il cherche l'étymologie du mot calice dans un mot grec qui signifie *bois* : « Les Grecs, dit-il, appelaient *καλον*, toute espèce de bois (2). » Saint Benoît, le patriarche des moines de l'Occident, se servit d'abord d'un calice de bois ; plus tard il lui en substitua un de verre, persuadé que la pauvreté monastique lui faisait un devoir de n'user que de substances communes, même dans les cérémonies les plus sacrées. La coutume d'employer des calices en bois paraît s'être conservée jusqu'au IX^e siècle ; mais comme cette matière est trop poreuse, elle fut défendue par respect pour le sacrement. Dès le commencement du IX^e siècle, d'après Yves de Chartres, un concile tenu à Reims en 803 interdit les calices de bois, de verre, de cuivre et d'airain. Le pape Léon IV, qui occupait le trône pontifical en 847, défendit expressément de s'en servir : *Ne quis ligneo calice aut vitreo audeat missam cantare*. La même défense fut faite au concile de Tribur, tenu en 895 sous le pape Formose : *Ne sa-*

(1) « Apophthegma celebre hoc circumfertur S. Bonifacii episcopi Moguntini et martyris. Interrogatus si liceret in vasculis ligneis sacramenta conficere, respondit : « Quondam sacerdotes aurei ligneis calicibus utebantur, nunc e contra lignei sacerdotes aureis utuntur calicibus. » (*Biblioth. Patrum Lugd.*, tom. XV, pag. 194.)

(2) « Græci enim omne lignum καλον dicebant. » (Op. tom. IV, pag. 499.)

cerdotes in ligneis vasis ullo modo conficere præsumant.

On employait communément des calices de verre dès les premiers siècles, comme nous l'avons indiqué précédemment, et nous pourrions apporter un grand nombre de témoignages pour prouver que ces sortes de vases se conservèrent aussi jusqu'au IX^e siècle. Saint Jérôme, au V^e siècle, rapporte que saint Exupère, évêque de Toulouse, ayant vendu les vases de son église pour secourir les pauvres, portait le corps de Jésus-Christ dans un petit panier d'osier et son sang précieux dans une coupe de verre (1). Saint Honorat de Marseille, au V^e siècle, et saint Césaire d'Arles, au VI^e, sont loués comme ayant fait la même action, en vendant les vases précieux de leur église, et ne conservant que des vases de verre (2). Il paraît qu'on eut en Angleterre, pendant quelque temps, des calices de corne, puisque le concile de Calcut, tenu au VIII^e siècle, les prohibe absolument, et que Thomas Bartholin dit qu'il eut en sa possession un calice de corne qui avait servi autrefois en Norwège.

Le comte Everard, fondateur du monastère de Chisoing, au diocèse de Tournay, dans le cours du IX^e siècle, légua par son testament à Bérenger, le plus jeune de ses fils, un calice d'ivoire qui faisait partie de sa chapelle : *De paramento capella calicem eburneum*. M. l'abbé Barraud en cite un autre qui se trouve aujourd'hui entre les mains de M. Voillemier de Senlis, d'une forme singulière et que l'on pourrait comparer à la fleur de la campanule. Mais ces calices, de même que ceux qui étaient faits avec une pierre précieuse, devaient être très-rares, et on ne doit les considérer que comme des exceptions. La reine Brunehaut, au VI^e siècle, au rapport de l'abbé Leboeuf, donna à l'église d'Auxerre un magnifique calice en *onyx*, garni d'or très-fin. On lit dans le concile de Douzi, tenu en 874, qu'un des crimes dont on accusa Hincmar de Laon fut la soustraction d'un calice également en *onyx*, orné d'or et de diamants. On trouve encore dans les écrivains ecclésiastiques d'autres indications de calices semblables : l'abbé Suger, dans les Mémoires de son administration, rapporte qu'il acheta un calice en *sardoine* pour l'usage de l'autel. Ce calice est probablement celui qui existait avant la révolution de 1793 dans le trésor de Saint-Denis et dont il est fait mention dans le IV^e volume de l'*Explication des cérémonies de l'Eglise* par dom Claude de Vert. La coupe seule était faite avec une agate orientale, et sur la garniture qui était en vermeil et enrichie de pierreries on lisait : SVGER. ABBAS. Nous reproduisons la figure de ce calice (3) (Fig. A.) L'abbaye de Saint-Denis possédait deux

(1) « Nihil illo ditius qui corpus Domini canistro vimineo et sanguinem portat in vitro. » (*Epist. 4, ad Iust.*)

(2) « Qui eo credidit omnia distrahenda quousque ad patenas vel calices vitreos veniret. » — « Ad non in vitro habetur sanguis Christi ? »

(3) Voir à la fin du volume, art. CALICE.

autres calices en pierres précieuses, représentés dans l'ouvrage de dom de Vert. Le premier (Fig. B) était d'une seule agate gravée, d'un prix inestimable : on prétend que la coupe avait autrefois servi aux libations des païens. Le second (Fig. C), quel'on assurait avoir été à l'usage de saint Denis, avait une coupe en cristal de roche : la coupe était enchâssée dans l'or et la tige en était ornée de pierreries.

Les métaux furent le plus souvent employés dans la confection des calices, et dès les temps les plus reculés il est fait mention de calices en or et argent. Il serait superflu d'extraire des anciens écrivains et des saints Pères les passages où il est question des vases sacrés en métal précieux : à l'époque même des persécutions, et dans les moments où les chrétiens étaient poursuivis avec le plus d'acharnement, les évêques et les prêtres se servaient de vases en or et en argent. Ainsi saint Grégoire de Tours, au livre I^{er} de la *Gloire des martyrs*, chap. 38, fait mention de vases sacrés en argent trouvés dans les souterrains où les fidèles s'étaient retirés dans les temps de persécution. Le même saint Grégoire nous dit que Chilpéric rapporta de son expédition d'Espagne soixante calices, quinze patènes, vingt coffrets pour le livre des Évangiles, et que tout cela était d'or et garni de pierreries. (Greg. Turon., *Hist. Franc.* lib. III, c. 10.)

Outre l'or et l'argent, on employa quelquefois le cuivre, l'airain et l'étain. Saint Colomban, ainsi que nous l'apprend l'auteur de sa Vie, offrait toujours le saint sacrifice avec un calice de bronze ou d'airain, parce que la tradition rapportait que les clous qui avaient percé les mains et les pieds de Jésus-Christ étaient de ce même composé métallique. Saint Gall, disciple de saint Colomban, imitait l'exemple de son maître. Depuis longtemps les calices en cuivre ou en airain sont interdits, parce que ces substances s'oxydent facilement et qu'il en résulte de graves dangers pour celui qui s'en sert et pour le respect que l'on doit au sacrement. Cette prohibition a toujours été sévèrement maintenue jusqu'à nos jours. Quant aux calices d'étain, dans beaucoup de diocèses de France on les toléra pour les églises pauvres jusqu'après la révolution de 1793. Aujourd'hui on se sert seulement de calices dont la coupe au moins est en argent doré en dedans ; pour faire usage de calices en étain, il faudrait en avoir une autorisation spéciale de la part de l'évêque. Le Missel romain en permet l'emploi dans le cas d'extrême pauvreté.

Un grand nombre de calices étaient précieux par le métal dont ils étaient formés et plus encore par les ornements dont ils étaient chargés ; l'art donnait à la matière une valeur inestimable. Tout le monde sait que les calices étaient ornés de l'image du bon Pasteur au temps de Tertullien, au témoignage de cet auteur. Le *Liber Pontificalis*, cette mine riche et inépuisable en renseignements sur les arts ecclésiastiques,

mentionne plusieurs calices donnés par les papes et décorés de sculptures admirables ; c'est ainsi que Léon IV donna à une église un calice orné d'une croix et de la figure des évangélistes. Au moyen âge les calices étaient fréquemment ornés d'émaux, au moyen desquels on figurait sur le pied, sur la tige et même quelquefois sur la coupe, des feuilles, des fleurons, des rosaces, des enroulements, et plus souvent encore des personnages. Les couleurs employées étaient surtout le bleu, le rouge et le vert. Les calices offraient souvent des inscriptions en rapport avec le mystère auxquels ils sont consacrés.

La figure D représente un calice ministériel qui se trouvait autrefois dans le trésor de l'église de Saint-Josse-sur-Mer, et sur la coupe duquel on lisait au-dessus des figures ces deux vers latins :

*Cum vino mixta fit Christi sanguis et unda,
Talibus his sumptis salvatur quisque fidelis.*

Mabillon, dans son *Musæum Italicum*, parle d'un calice déposé au trésor de l'abbaye de Clairvaux, dont le bord supérieur était garni de sonnettes. Ce calice avait appartenu à saint Malachie, priat d'Irlande ; les clochettes étaient destinées à avertir les fidèles, afin de les exciter à la piété, quand le célébrant touchait au calice.

IV. Quant à la forme des calices, nous en dirons quelques mots seulement ; les dessins que nous plaçons à la fin du volume en donneront une idée assez exacte. La plupart des calices qui servaient à l'ornement de l'autel avaient deux anses au moyen desquelles on les suspendait ; les calices ministériels et même les calices ordinaires étaient également munis d'anses. On lit dans le premier des Ordres romains contenus dans le *Musæum Italicum*, que, lorsque le pontife dit à la messe ces paroles : *Per ipsum et cum ipso*, l'archidiacre prend le calice par les anses et le tient élevé devant lui. (*Cum dixerit pontifex : PER IPSUM ET CUM IPSO, levat (archidiaconus) cum offertorio calicem, et tenens exaltat eum juxta pontificem. Pontifex autem tangit a latere calicem cum oblatis* [Mus. Ital., Ord. I, n. 16].) Cet Ordre, d'après Mabillon, remonte au moins au temps de saint Grégoire le Grand, au VI^e siècle. Depuis cette époque jusque vers le milieu du XIII^e siècle, on trouve dans les auteurs les calices à anses ou oreilles assez fréquemment mentionnés. Le moine Théophile, dans son *diversarum artium Schedula*, indique la manière de s'y prendre pour faire un calice en cette forme. Ce passage est trop curieux pour que nous l'omettions. « Si vous voulez, dit-il, appliquer des oreilles à un calice, dès que vous l'aurez battu, et avant d'y faire aucun autre travail, prenez de la cire, formez-en des oreilles et modelez-y des dragons, des animaux, des oiseaux ou des feuillages de quelque façon que vous voudrez. » (*Div. Art. Sched. Theoph. presbyteri et monach.*, lib. III, cap. 29). Ce texte nous apprend de quelle forme et de quels

ornements étaient composées ces anses.

Du reste, les calices ont eu dès l'origine à peu près la même forme qu'on leur donne aujourd'hui. Ils ont toujours consisté en une coupe plus ou moins haute, plus ou moins ouverte, soutenue par une tige munie d'un ou de plusieurs nœuds, et reposant sur un pied plat, hémisphérique, conique ou pyramidal. On trouve dans l'*Histoire de l'art* par Sérour d'Agincourt la figure de deux calices qui datent des premiers siècles. L'un (Fig. E) est en verre blanc; la coupe a la forme d'un cône tronqué renversé; la tige est ornée de quatre têtes barbues; le pied est conique. L'autre (Fig. F) est en verre bleu: la coupe a la forme d'une demi-ellipse allongée; elle est liée à un pied conique par un bouton et une rosette en cuivre. On trouve dans une *Histoire* de saint Bonaventure, imprimée en 1747, le calice qui avait servi à ce saint docteur, et qui datait par conséquent du XIII^e siècle. Ce calice ressemble plutôt à un vase du XVI^e, et ce n'est que sur la tradition formelle conservée à Lyon jusqu'à l'époque où il fut dessiné et publié, que nous pouvons nous appuyer pour le reproduire (Fig. G). Ce calice a une coupe tout unie, ornée à la base de rayons qui sortent de la tige; le pied en est très-élevé, il est formé de huit pans arqués, séparés les uns des autres par des côtes aiguës; la tige, munie d'un nœud assez étroit, présente quelques cannelures. Dans les *Annales archéologiques* dirigées par M. Didron, on a publié le dessin de trois calices très-remarquables. Nous mentionnerons seulement ici deux calices du XIII^e siècle, dont l'un a été découvert, en 1844, dans le tombeau de l'évêque Hervé, fondateur de la cathédrale de Troyes, et enseveli dans son église en 1223. Le second n'existe plus et a été gravé dans la *Liturgia Alemannica* de Martin Gerbert. Tous deux ont une coupe très-basse et largement ouverte; la coupe du calice allemand est ornée et celle du calice de Troyes est simple et unie.

Dans son *Glossaire des ornements ecclésiastiques* M. Pugin mentionne un assez grand nombre de calices du moyen âge, qui ont échappé à la destruction, soit en Angleterre, soit en Allemagne. Ainsi, dans la sacristie de la cathédrale de Mayence, on voit deux magnifiques calices du XIV^e siècle, ornés de riches émaux représentant les cinq mystères douloureux: ces émaux sont enchâssés dans le nœud et dans le pied du calice. A l'église de Saint-Jacques, à Liège, il y a un beau calice du XV^e siècle, en vermeil, orné de niches et de statuettes. Au collège de *Corpus Christi* et dans d'autres collèges d'Oxford, on conserve d'anciens calices, ornés de devises et d'inscriptions du XV^e siècle. Au collège de Sainte-Marie, à Oscott, il y a trois calices en vermeil, également du XV^e siècle. A l'église de Saint-Chad, à Birmingham, on admire un magnifique calice de la première partie du XIV^e siècle, enrichi de curieux émaux enchâssés dans le pied. Quelques églises paroissiales

d'Angleterre, depuis l'acte du schisme et de l'hérésie, conservent toujours d'anciens calices consacrés autrefois par les catholiques; mais c'est dans les chapelles particulières des familles catholiques, restées fidèles à la foi malgré la persécution, que l'on trouve un très-grand nombre d'anciens calices.

Dans les inventaires de quelques cathédrales d'Angleterre, cités par M. Pugin, on remarque des détails intéressants, sur la nature des ornements de certains calices. « Calix de auro qui fuit Alardi decani, ponderis cum patena xxxv^o x^d. Et continet in pede xii lapides, et in patena est medietas imaginis Salvatoris. — *Item*, calix de auro cum pede cochleato, et in patena manus benedicens, cum stellulis in circuitu impressis, ponderis cum patena xli^o vii^d. — *Item*, calix de auro qui fuit Henrici de Wengham episcopi, continens in pede circulos aymalatos, et circa pomellum sex perlas, et in patena *Agnus Dei* ponderis cum patena xlviii^o iii^d. — *Item*, calix argenteus deauratus, qui fuit, ut dicitur, magistri Rogeri, capellani, cum flosculus in pede levatis, et, in patena, plena imagine majestatis, ponderis cum patena liii^o. — *Item*, calix argenteus Henrici de Northampton deauratus cum pede cochleato et scalopato, et pineato, ponderis cum patena l^o. » (*Invent. de l'ancienne cathédrale de Saint-Paul, à Londres.*)

Dans l'inventaire de la cathédrale de Lincoln on a mentionné: « Un calice en or, avec perles et diverses pierres précieuses incrustées dans le nœud et dans le pied: la patène est de même métal; on y a gravé ces mots: *Cena Domini*, avec la figure de Notre-Seigneur, au milieu des douze apôtres, le tout pesant 32 onces. — *Item*, un grand calice, en vermeil, avec sa patène, pesant 74 onces, donné par lord William Wickham, évêque de Winchester, après avoir été quelque temps archidiacre de Lincoln: sur le pied du calice sont représentées la Passion et la Résurrection de Notre-Seigneur, la Salutation angélique, et sur la patène, on a figuré le Couronnement de la sainte Vierge; tout autour est une bandelette sur laquelle on lit: *Memoriale domini Willielmi Wickham*.

Extrait de l'inventaire de l'église métropolitaine d'York. — *Item*, un riche calice avec sa patène en or, orné de pierres précieuses, au nœud et sur le pied et de quatre perles à la patène: donné par M. Walter Grey, pesant trois livres et une once. — *Item*, un calice d'or avec sa patène, ayant une image gravée sur le pied, et émaillé tout autour, pesant trois livres huit onces et un quart. »

CALLIGRAPHIE. — Dans un Dictionnaire consacré à faire connaître l'état des arts au moyen âge, et le degré auquel certaines branches spéciales de l'art avaient atteint sous les influences de la religion, nous devons entrer dans quelques détails sur un art qui fit des progrès supérieurs à tout ce qui a jamais existé dans le même genre, et qui a été particulièrement cultivé dans les cloîtres. Nous n'avons point à considérer la *calligraphie* au point de vue de la diplomatie, c'est-à-dire

des caractères d'antiquité et d'authenticité des manuscrits. Notre tâche est absolument différente : nous devons nous contenter d'une appréciation artistique et archéologique.

La calligraphie, ce luxe de la copie des manuscrits, si naturel à un écrivain, qui allège ainsi son fastidieux travail en se plaisant à l'embellir, s'était introduite, dès l'origine, dans les monastères, puisqu'un abbé des premiers siècles de la vie cénobitique craignait déjà de voir attacher plus d'importance aux accessoires qu'au fond, et qu'il ne se glissât dans cette complaisance des *antiquarii* pour leur ouvrage, quelque vaine gloire. *Si feceris librum, ne exornes illum, hoc quippe affectum tuum ostendit.* (Regula Isaiæ abbatis, cap. 23. ap. Mabillon, *Etudes monastiques.*) Saint Jérôme, dont le génie ardent condamne si souvent l'abus dans des termes où l'on croirait lire la censure de l'usage même légitime, se plaignait déjà du luxe des manuscrits au iv^e siècle, y voyant plus d'affection pour le matériel que d'amour pour le sens pratique des Ecritures. *Inficiuntur membranae colore purpureo, aurum liquescit in litteras, gemmis codices vestiuntur, et nudus ante fores Christus emoritur.* (Hieronym., ep. 22 ad Eustoch.) Plus tard encore, la rivalité des Cisterciens et des Clunisiens inspirant aux premiers le même excès de zèle, les disciples de saint Bernard blâmèrent aussi amèrement la recherche des manuscrits de Cluny. Mais des hommes, du reste, non moins austères, ne partagèrent point la sévérité des censeurs. Saint Ephrem, cité par Mabillon (*Etudes monastiques*, chap. 15), loue au contraire les solitaires du iv^e siècle, qui écrivaient en or ou en argent, sur des peaux teintes de pourpre ; et ce luxe fut considéré plus tard comme de rigueur pour les copies de l'écriture sainte et pour les livres destinés au service de l'Eglise ; en sorte que nous voyons saint Meinwerk, évêque de Paderborn au xi^e siècle, un des plus grands artistes du moyen âge, prendre sur ce point précisément le contrepied de saint Bernard et de saint Jérôme ; si bien qu'il fit jeter au feu le missel de son hôte, saint Heimrad, ne le trouvant pas digne de figurer dans l'office divin. Lingard (*Antiq. de l'Eglise anglo-saxonne*, chap. 4) et le *Nouveau Traité de Diplomatique* (tom. III) parle d'une copie des quatre Evangiles, commandée par saint Wilfrid, au vii^e siècle, et exécutée en lettres d'or sur fond de pourpre. Le saint, qui destinait ce livre à l'église de Ripon, le fit enfermer dans une cassette d'or garnie de pierres précieuses ; et ce n'est là qu'un exemple entre mille de la magnificence généralement usitée au moyen âge pour les livres liturgiques.

Les Bénédictins de Saint-Maur ont traité fort au long ce qui regarde les couleurs, plus ou moins éclatantes, données aux parchemins des vieux manuscrits, ou employées pour tracer les lettres. Ils font observer que l'art de teindre le vélin en pourpre semble baisser beaucoup au ix^e siècle ; que les manuscrits tracés entièrement en lettres d'or

appartiennent à la période renfermée entre le viii^e et le x^e siècle ; que, durant cette époque, on distingue parfois des parties saillantes caractérisées exclusivement par cette couleur, comme dans un Evangélaire du ix^e siècle, aujourd'hui à la bibliothèque nationale, à Paris, où toutes les paroles de Notre-Seigneur tranchent par ce moyen sur le reste du texte. Les lettres d'or deviennent rares du xi^e au xiii^e siècle, et reprennent faveur du xiv^e au xvi^e ; mais l'époque de leur grande vogue semble être le ix^e.

Quand il s'agit d'aborder la forme des lettres, la difficulté devient grande. Les formes les plus usitées et communément employées à tracer la plus grande partie du texte, ont bien pu être déterminées par les diplomates, avec un travail énorme, il est vrai, et après des querelles dont nous nous contentons aujourd'hui de recueillir les fruits, sans guère nous enquerir des flots d'érudition et de bile qui ont été versés sur le champ de bataille. Mais lorsque les savants ont voulu appliquer la classification aux lettres ornées qu'enfanta l'imagination des calligraphes, le langage n'a point suffi à leurs téméraires essais. Je ne parle point des lettres historiées où le caractère alphabétique n'est qu'une occasion ou simplement un cadre pour tracer un petit tableau ; cela regarde les *miniatures*. Mais comment caractériser autrement que d'une façon extrêmement vague, les lettres *barbues*, chargées d'une chevelure ou plutôt d'une crinière touffue d'appendices démesurés et d'accompagnements sans nombre ? Les lettres *tondues* ou *rasées*, c'est-à-dire, réduites, quant au corps de l'écriture, à leur plus simple expression ; lettres *perlées*, ou à enchâssures de petites baies ; lettres *bordées de points* ; *brodées* ou tressées ; en *treillis* ou à *mailles* en chaînettes ; nouées et entortillées ou *labyrinthiques* : le règne de ces dernières est le ix^e siècle. Lettres à *jour* : des pages entières de cette sorte paraissent tracées avec une plume à deux becs ; lettres *marquillées*, ou à compartiments de traits et de couleurs diverses, qui semblent autant de pièces rapportées ; *complexes*, ou à enclaves ; *conjointes* ou associées : des mots entiers, surtout pour les monogrammes, sont réduits ainsi à une sorte d'hieroglyphe enveloppé comme dans un seul trait. Lettres *sagittées*, *fleuronnées*, *hachées* ou tailladées, *filigraniformes*, en *pilastres*, *anguleuses* et *fracturées*, *arrondies*, *carrées*, etc., etc.

La nomenclature des accidents botaniques n'est qu'un jeu, au prix de ce qu'il faudrait imaginer pour fixer la dénomination de ces caprices. Les productions diverses de la nature y sont mises à contribution avec un mélange de fantaisie fait pour désespérer toute prétention à la méthode. On y trouve des ornements végétaux et animaux ; mais les lettres *anthropoïdes*, *ichthyoïdes*, *ophioïdes*, *dracontoides*, *ornithoïdes*, *anthoïdes*, *phylloïdes*, etc., etc., ne formeraient que des genres qu'il faudrait subdiviser de nouveau, dans un système où l'on prétendrait classer ces fantaisies d'une manière précise ; et le Linné

de cette méthode est encore à trouver.

Heureusement que cette lacune est de peu d'importance, tant qu'on n'aura point déterminé la méthode diplomatique de manière à pouvoir désigner une forme calligraphique sans l'aide de représentations. Bornons-nous à faire remarquer que les lettres à caprices paraissent dater seulement du VII^e siècle, et qu'à partir de là il n'est rien dans la nature normale ou tourmentée dont ces lettres n'aient épuisé la forme, pour ainsi dire. L'imagination, après avoir emprunté toutes les formes naturelles, recourut au fantastique, faute de modèles existants. Cependant, l'ignoble et le laid, proprement dits, n'y paraissent guère que du XIII^e au XV^e siècle, comme par lassitude, après avoir tari toutes les sources. Un effort de retour se manifeste dès le XIV^e siècle ; mais les calligraphes, en abusant de leurs plumes, avaient joué leur dernier jeu. Leur règne était passé dès lors, et la peinture envahit les manuscrits, ne laissant plus guère aux copistes que le rôle de retracer le texte avec toute la sagesse et toute l'exactitude possibles, lorsqu'ils voulaient se distinguer de la foule.

Les manuscrits totalement écrits en *capitales* sont antérieurs au VII^e siècle. L'écriture *onciale* n'est guère qu'une sorte de petite capitale arrondie, comme pour devenir plus expéditive. La *minuscule*, seconde forme de transition, est un achèvement au caractère *cursif*, où l'écriture devient définitivement liée et expéditive. Au VII^e siècle, on commença à se contenter d'écrire le texte entièrement en *onciale* et en *minuscule*. Les initiales seules prirent au VIII^e siècle, ou déjà peut-être dans le VII^e, la forme capitale en manière d'enjolivement, et les capitales de l'époque mérovingienne sont remarquables, en effet, par leur beauté ; on en voit qui ont jusqu'à un pied et demi de hauteur, occupant toute la première page du manuscrit. Ce luxe d'initiales prescrivit plus tard, et les lettres capitales conservent une assez grande beauté jusqu'à la fin du XII^e siècle, époque du dépérissement des écritures latines.

On a donné aux caractères des dénominations différentes, plus ou moins contestables, assez généralement admises et que tout le monde comprend. On est donc convenu de se comprendre, dit M. l'abbé Cahier, auquel nous empruntons ces détails, quand on parle de *romaine*, de *lombarde* ou italienne du VII^e au XIII^e siècle, de *visigothique* ou écriture de l'Espagne et de la France méridionale. Ce caractère céda la victoire à celui des *antiquarii* de France, lorsque, en 1091, le concile de Léon ordonna qu'on abandonnerait en Espagne la *visigothique* pour y substituer l'écriture *française*. L'*anglo-saxonne* eut une grande influence sur les *scriptoria* d'Allemagne, par les fondations de Saint-Boniface, à Fulde, etc., et de Saint-Gall, d'autant plus que le monastère de Saint-Gall eut une école célèbre de calligraphie depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e, presque constamment, et de nouveau au XVI^e siècle. Le nom de *gallicane* indique l'écriture en usage dans

les Gaules avant et quelque temps après l'arrivée des Francs ; la *mérovingienne* ou franco-gallique, et la *caroline* (carlovingienne), ou nouvelle gallicane, portent assez clairement leur indication dans leur nom. La *teutonique* (période germanique de l'Empire) se mêle en plusieurs choses aux caractères précédemment indiqués. Car, à part l'influence britannique, la *capitale* des manuscrits germaniques, aux IX^e et X^e siècles, ne diffère guère de la *caroline*. La *capétienne* ou française proprement dite, s'étendit au loin et gagna presque toute l'Europe. C'est que dans le fait, la minuscule capétienne du XI^e siècle, époque de son triomphe en Espagne, est belle et de meilleur goût qu'on ne serait tenté de le croire, d'après l'idée que nous avons de ce temps. Enfin, vient la *gothique* moderne ou *monacale*, qui paraît vers la fin du XII^e siècle. On y avait présumé, si l'on veut, par des brisures de lettres employées pour enjoliver les capitales. Puis ces embellissements auront amené un système d'alphabet ordinaire en zigzag, surtout pour les inscriptions : on la trouve parfois serrée et allongée en même temps, d'une manière qui désorientait absolument l'œil peu exercé ; mais les manuscrits ne l'offrent pas encore fréquemment du XIII^e au XV^e siècle. Quoique aujourd'hui l'Allemagne l'ait prise sous son patronage, et semble y tenir comme à un titre de famille, son origine allemande n'est rien moins que prouvée. Bien plus, elle ne s'introduisit que fort tard chez les Allemands, et ne reçut le nom d'écriture allemande que par son adoption dans l'imprimerie, art inventé et répandu en Europe par des artistes des bords du Rhin. Mais dans l'ancienne écriture italienne, elle portait le nom de *lettera francese*.

Vouloir indiquer ici les plus brillants monuments calligraphiques du moyen âge, ce serait empiéter sur la description des miniatures, parce que la peinture entre presque toujours dans les beaux manuscrits. D'ailleurs toutes les descriptions n'équivaldraient pas à un coup d'œil jeté sur les manuscrits eux-mêmes ou sur des *fac-simile*. On peut indiquer au moins : l'Évangélaire de saint Kilian, autrefois à Wurzburg, antérieur au IX^e siècle ; la superbe Bible latine, dite de *Saint Paul*, à Saint-Callixte de Rome ; l'*Exultet* du samedi saint, à la bibliothèque Barberini ; le *Codex Argenteus* (d'Ulphilas), aujourd'hui à Upsal ; les *Leges Bajuvariorum*, un des plus beaux manuscrits du X^e et du XI^e siècle, et qui était autrefois à la bibliothèque d'Ingolstadt ; l'Évangélaire de Saint-Emmeram, du IX^e siècle, musée calligraphique de l'époque ; le manuscrit grec et latin des quatre Évangiles, qui, de Saint-Irénée de Lyon, était passé entre les mains de Bèze, et se trouve aujourd'hui à Cambridge ; les manuscrits de Saint-Pierre de Salzbourg, indiqués par Bessel, etc., etc.

CALOTTE (VOUTE EN). — On désigne sous le nom de *voute en calotte* une voute sur un plan circulaire qui a peu d'élévation de cintre. C'est aussi la partie supérieure

d'une voûte sphérique ou sphéroïde, inscrite dans un carré ou un polygone régulier quelconque. Les voûtes en calotte ont l'avantage de réunir la solidité et l'économie. Les efforts qui résultent de ces voûtes combinées se détruisent mutuellement ; les murs et les points d'appui qui les soutiennent ont besoin de moins d'épaisseur que pour toute autre combinaison de voûtes. *Voy.* VOUTES.

On appelle encore *calotte* une portion de voûte sphérique ou sphéroïde que l'on pratique dans les plafonds, quelquefois au-dessus de lunettes ouvertes dans d'autres grandes voûtes ou dans des coupoles, pour faire paraître celles-ci plus élevées, et pour servir de champ à des peintures. On les fait assez ordinairement avec des courbes de charpente lambrissées de plâtre.

CAMAIEU. — La peinture en *camaieu* est une peinture monochrome, ou d'une seule couleur, qui ne représente les objets que sous le rapport de la solidité et du relief exprimés au moyen des ombres. On appelle aussi les tableaux en ce genre *peintures en clair-obscur*. On donne ordinairement le nom de *grisailles* à celles de ces peintures qui sont en blanc ou en jaunâtre, pour imiter les bas-reliefs en plâtre, en pierre ou en marbre ; et l'on réserve plus spécialement celui de *camaieu* à celles qui sont en vert, en rouge, en bleu, etc. Ces *camaieux* qui diffèrent également des couleurs de la nature et de celles des représentations que l'on fait de la nature par le moyen de la sculpture, ont été fort à la mode dans le courant du xviii^e siècle. Depuis, on a cessé de les estimer et de les exécuter. Au temps de leur plus grande vogue, toutefois, on ne les employait guère qu'à de petits sujets, pour assortir, dans l'intérieur des appartements, les ornements en peinture aux couleurs de l'ameublement. La peinture en *camaieu* a été fort peu pratiquée au moyen âge : on préférerait à cette époque, et avec raison, les effets variés produits par l'assemblage des couleurs et par l'harmonie des teintes les plus riches.

A la cathédrale d'Aix, en Provence, on admire un tableau gothique qui attire depuis longtemps l'attention des connaisseurs. C'est un triptyque, dont le milieu représente le buisson ardent, dans le haut duquel apparaît la vierge Marie. Le roi René, à genoux et en prière, occupe l'un des volets ; à ses côtés, on distingue entre autres figures, celle de saint Maurice, patron de la cathédrale d'Angers et protecteur de l'ordre du Croissant. Sur l'autre volet est Jeanne de Laval, seconde femme de René, dans la même attitude et entourée d'autres saints personnages. Sur les revers des volets, on voit l'Annonciation peinte en *camaieu*. On croit communément, à Aix, que ce tableau a été peint par le roi René. Quelques-uns l'attribuent à Van-Eyck ; mais cette opinion n'est pas admissible, puisque Jean Van-Eyck, plus connu sous le nom de Jean de Bruges, était mort avant que René eût épousé Jeanne de Laval.

Dans le musée de peinture, à Cologne, on

conserve de fort curieux monuments de la peinture en *camaieu*. Nous avons eu l'occasion de les voir et d'admirer la collection de tableaux du moyen âge et des temps les plus reculés de la peinture, collection la plus belle et la plus riche, peut-être, en ce genre, qui existe en Europe.

CAMÉE. — Les *camées* sont des pierres fines gravées en relief : à proprement parler, ce sont des pierres gravées qui ont des couches de différentes couleurs. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine du mot *camée*. Selon Du Cange, on trouve ce mot écrit de diverses manières, *camæus*, *camahulus*, *camahelus*, *camaholus* et *camahœu*. Ces derniers mots étaient dans l'inventaire de la Sainte-Chapelle de 1376. D'après d'anciens minéralogistes, Lessing cite encore les mots suivants : *camehujæ*, *gemohuida*, *gemmahuija*. D'après tout ce qu'on sait, il paraît constant que ce mot n'est guère plus ancien que le xiv^e siècle. Quelques auteurs ont pensé que ce mot vient de l'hébreu *camea*, ou de l'arabe *camaa*, qui signifie une amulette ; et, comme ces amulettes étaient de sardonix, et gravées en relief, on a été conduit à penser que les pierres de cette espèce ont depuis été nommées *camées*. Quelle que soit l'origine du mot, les *camées* se travaillent de la même manière que les intailles, ou pierres gravées en creux.

Dans la gravure des *camées*, l'art ne se borne pas à imiter le modèle placé sous les yeux, comme cela a lieu dans la sculpture en bas-relief : il cherche à tirer le parti le plus avantageux possible des nuances de la pierre ou des diverses couches de la pierre. C'est ainsi que l'on connaît des *camées* d'un très-grand prix, où l'art se rapproche, autant qu'il est possible de le faire, des couleurs de la nature. Non-seulement les chairs, mais encore les cheveux, la barbe et les vêtements sont de couleur variée, et produisent un effet surprenant et qu'on n'espérerait guère de ce genre de travail.

Les *camées* sont moins communs que les intailles (*Voy.* GLYPHIQUE) ; on en possède cependant beaucoup d'antiques. Au xv^e et au xvi^e siècle, on a gravé un grand nombre de *camées* qui peuvent aisément passer pour antiques aux yeux de ceux qui ne sont pas habiles dans la connaissance de la glyptologie.

On possède dans les cabinets de Paris et de Vienne, des *camées* d'une grande perfection et d'une grande valeur. On en connaît quelques-uns qui ont appartenu aux premiers chrétiens : au musée sacré du Vatican, à Rome, on en montre plusieurs qui sortent des tombeaux chrétiens des Catacombes. Il n'est pas trop rare de rencontrer des *camées* antiques sur les châsses du moyen âge. Ces *camées* sont ornés de figures mythologiques, et l'on est parfois étrangement surpris de voir des têtes de Jupiter, de Minerve, de Vénus ou de Bacchus sur les reliquaires de nos martyrs, de nos vierges et de nos pontifes.

CAMERA. — Il n'est personne ayant étu-

dié les documents historiques relatifs à l'histoire ecclésiastique qui n'ait souvent trouvé dans les auteurs latins des expressions difficiles à traduire en français. Le sens même en est quelquefois tellement vague et indéterminé, que la traduction en est impossible. Le mot *camera* a été interprété diversement. Suivant Servius, l'étymologie de *camera* serait *camerus*, qui signifie *courbé*. Dans son Traité d'architecture, Vitruve parle des *lacunaria*, qui ne seraient autre chose que le renfoncement produit par les solives d'un plancher; tandis que les *cameræ*, qu'il oppose aux *lacunaria*, seraient des planchers voûtés, de véritables voûtes. Ces deux expressions se rencontrent fréquemment dans les écrits de saint Grégoire de Tours: on les traduit communément, *lacunar* par *plafond*, et *camera* par *voûte*.

CAMPANE. — Ce mot est peu usité actuellement: on le trouve dans les écrivains des derniers siècles. En architecture, *campane* signifie le chapiteau corinthien ou composite qui représente un panier ou une corbeille entourée de feuilles. Les ouvriers l'appellent *tambour* ou *vase*; on place au-dessus l'abaque ou tailloir. L'origine du mot *campane* est le mot latin *campana*, parce qu'on trouve de la ressemblance entre cette forme et celle d'une cloche renversée.

Campane se dit aussi de certains petits ornements ronds, qui sont comme de petits cônes, et qu'on appelle autrement *larmes* ou *gouttes*.

Il y a encore un ornement de sculpture que l'on désigne sous le nom de *campane*: de cet ornement pendent des houppes en forme de petites cloches. Cette espèce de décoration est employée à un dais d'autel, de trône ou de chaire de prédicateur. C'est, à proprement parler, une crépine de fil d'or ou d'argent, ou de soie, qui se termine en petites houppes façonnées en forme de clochettes.

CAMPANILE. — Le mot *campanile* est italien et signifie un clocher. Il a été transporté dans notre langue, et on l'applique particulièrement à des tours rondes ou carrées, bâties auprès des églises dont elles sont entièrement isolées, et formant un édifice à part. L'Italie possède un grand nombre d'édifices de ce genre fort célèbres et bien connus des voyageurs. Les campaniles, en Italie, font l'ornement des villes qui toutes ont rivalisé entre elles pour élever des monuments supérieurs les uns aux autres, en hauteur et en magnificence. C'est un ornement qui manque à nos villes de France; car on ne saurait ranger parmi les campaniles les rares clochers bâtis chez nous en dehors du corps des églises. On vante surtout les campaniles de Crémone, de Florence, de Bologne et de Pise. Comme la plupart de ces édifices ont une élévation considérable et une base étroite, il en résulte un dérangement sensible dans leur à-plomb. On a fait la remarque que presque tous les campaniles d'Italie ont une inclinaison plus ou moins marquée. Cet effet est sensible aux campaniles de Ravenne, de Padoue et de Sainte-Agnès, à Mantoue, mais

particulièrement à ceux de Bologne et de Pise.

La tour penchée ou Campanile est l'édifice le plus curieux de Pise, et l'une des merveilles de l'Italie. Il est de forme cylindrique, ayant 56 mètres de hauteur, sur 17 mètres de diamètre, et cerné de sept étages de colonnades d'ordre différent. Ces colonnes sont alternées avec tant de goût qu'on n'aperçoit aucune confusion dans leur disposition. Son inclinaison est si grande qu'un niveau jeté du sommet va toucher à plus de quinze pieds de la base. Cette inclinaison a donné lieu aux dissertations les plus étranges et, disons le mot, les plus ridicules; nous ne les rapporterons point ici, et nous dirons seulement que nous nous rangeons à l'opinion de ceux qui ont attribué ce phénomène à l'affaissement du sol, parce que cette solution nous paraît la plus raisonnable et qu'elle a été soutenue par les hommes les plus compétents en architecture. Quoiqu'il en soit, cet édifice, commencé en 1174 par Guillaume d'Inspruck et Buonanno de Pise, et terminé vers le milieu du xiv^e siècle par Thomas Pisan, est d'une grande solidité, et il ne paraît pas que son architecture ait subi jusqu'à présent la plus légère altération.

CANAL. — Le *canal*, en termes d'architecture, est un évidemment pratiqué dans le plafond d'un larmier.

On appelle aussi *canaux* certains ornements, consistant en petites cannelures fort courtes. Ils sont assez communs sur les piédestaux des colonnes, dans les monuments d'une architecture riche et ornée, durant la seconde partie du xii^e siècle, sous l'empire des influences de la transition proprement dite, et durant les premières années du xiii^e siècle, sous le règne du style ogival primitif. Ils sont ordinairement évidés suivant la forme semi-circulaire; quelquefois, cependant, ils rappellent la forme des triglyphes doriques.

On appelle encore *canal* le sillon en spirale tracé sur la volute des chapiteaux: tel est en particulier le creux formé par le listel de la volute du chapiteau ionique dans sa circonvolution: c'est le *canal de volute*. Enfin, on nomme *canaux* les cavités droites, ou torses, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

CANCELS ou **CHANCELS.** — Le *cancel* ou *chancel*, en latin *cancelli*, était une barrière qui était placée en avant du sanctuaire ou du chœur, et dont la forme et la disposition ont varié suivant les prescriptions de la liturgie et dans le cours des siècles. Nous en avons déjà parlé à l'article **AUTEL**. Nous y reviendrons ici en peu de mots. Exposons d'abord quelques passages des anciens écrivains ecclésiastiques, qui nous donneront à ce sujet l'idée la plus exacte.

Saint Grégoire de Tours, dont les écrits sont une mine inépuisable de renseignements de toute espèce sur nos antiquités gallicanes primitives, saint Grégoire nous apprend que les cancels ou chancels étaient placés sous l'arc où les clercs chantaient les psaumes. (*De Gloria martyrum*, lib. 1, cap. 39.) Quoiqu'il en soit, ce passage ait trait à l'église de Saint-

Pancrace, située non loin des murs de la ville de Rome, nous le citerons néanmoins, à cause de son importance en cette matière. Saint Grégoire rapporte que saint Pancrace était un vengeur sévère des parjures, et continue en ces termes : *Ad cuius sepulcrum, si cuiusquam mens insana iuramentum inane proferre voluerit, priusquam sepulcrum ejus audeat, hoc est, antequam ad cancellos, qui sub arcu habentur, ubi clericorum psallentium stare mos est, accedat; statim aut arripitur a dæmone, aut cadens in pavimentum emittit spiritum.*

Dans nos anciennes églises, les cancels étaient destinés à former une barrière entre le sanctuaire, le chœur et les nefs. Les clercs seuls avaient droit de se tenir au delà des cancels et de s'approcher du sanctuaire et de la région absidale. Les laïques ne pouvaient pas franchir les cancels : cette défense est exprimée en termes formels dans le quatrième canon du second concile de Tours : *Ut laici secus altare, quo sancta mysteria celebrantur inter clericos, tum ad vigiliis, quam ad missas, stare penitus non præsumant : sed pars illa quæ a cancellis versus altare dividitur, choris tantum psallentium pateat clericorum.*

La disposition était un peu différente dans les églises grecques, où les cancels étaient destinés à séparer les clercs eux-mêmes du sanctuaire proprement dit, dont l'entrée n'était ouverte qu'aux prêtres seuls. Ce fait est mentionné par Du Cange, num. 70, dans sa description de Sainte-Sophie de Constantinople.

Il y avait aussi des cancels autour des tombeaux des saints. C'étaient des espèces de grilles qui étaient quelquefois d'argent. C'est du moins ce que l'on peut conclure de la conduite de saint Césaire d'Arles, qui les vendait et se servait du produit pour racheter les captifs. *Videntur etiam hodieque, ait Cyprianus* (in lib. I de ejus Vita, num. 17) *securium ictus in podiis et cancellis, dum inde columnarum ex argento excutiuntur ornamenta.* Mais ces cancels étaient plus communément en bois et ceux qui entouraient le tombeau de saint Martin, à Tours, étaient primitivement de cette sorte. Saint Grégoire de Tours rapporte l'action d'un homme qui avait enlevé le bois vénérable du cancel du tombeau de saint Martin : *Lignum venerabile de cancello lectuli beati Martini.*

Par extension, les anciens écrivains comprenaient souvent sous la dénomination de cancel, tout l'espace enfermé entre cette barrière et le jubé, qu'on a depuis appelé le chœur. En Angleterre, le chœur est encore communément désigné sous le nom de *chancel*. *Voy. CHŒUR, AUTEL, JUBÉ, CLÔTURE DU CHŒUR.*

CANDELABRE. — *Voy. CHANDELIER.*

CANIVEAU. — Pierre creusée dans le milieu de sa face supérieure, soit par des biseaux, soit par une courbe, pour faciliter l'écoulement des eaux. On place les caniveaux sur les terrasses ou galeries extérieures des églises, pour diriger vers un conduit commun les eaux qui tombent des toits. Presque partout ce sont des arcs-boutants qui servent de conduits, et le rampant qui sert de couronnement ou d'extrados, est creusé, à cet effet,

en caniveau communiquant avec une gouttière ou gargouille, à travers le contrefort. *Voy. GARGOUILLE.*

CANNELURES. — Nous diviserons cet article en deux parties : nous parlerons d'abord des cannelures employées par l'architecture classique, ensuite de celles employées dans les monuments du moyen âge.

I.

Les cannelures sont des espèces de canaux ou de cavités longitudinales, taillés perpendiculairement ou en spirale autour du fût d'une colonne, le long d'un pilastre, sur divers membres d'architecture, autour des vases, et sur la superficie de plusieurs autres objets. En étudiant les plus anciens monuments de l'Égypte, on découvre assez aisément l'origine des cannelures, quoique les Égyptiens n'aient pas employé les cannelures proprement dites, surtout de la manière dont nous les voyons usitées dans l'architecture grecque et romaine. Plus recherchés dans leurs constructions que les Égyptiens, les Perses portèrent le luxe et le nombre des cannelures dans la décoration bien plus loin que les Grecs, et jusqu'à un degré qui atteste plutôt leur goût pour la magnificence que pour l'élégance simple et vraie : on compte jusqu'à quarante cannelures sur le fût des colonnes de Persépolis. L'ordre dorique, chez les Grecs, admet des cannelures, mais, dans les édifices les plus anciens, on remarque que le fût des colonnes n'en a jamais moins de seize, ni plus de vingt. Il paraît que l'usage d'orner de cannelures les colonnes doriques est aussi ancien que l'ordre dorique lui-même, puisqu'on en voit sur les ruines des édifices primitifs élevés selon les principes particuliers à cet ordre. Les colonnes doriques, suivant les prescriptions de Vitruve, doivent avoir vingt cannelures ; la manière des Grecs était de les faire peu concaves dans cet ordre, et de les tailler à vive arête, à peu près dans le genre adopté par Servandoni pour les colonnes du péristyle de l'église Saint-Sulpice, à Paris.

Les cannelures de l'ordre ionique et de l'ordre corinthien diffèrent des cannelures doriques, par le nombre, la forme et les ornements que les premières peuvent recevoir : dans ces deux ordres, leur nombre est de vingt-quatre, et quelquefois de trente-deux, selon Vitruve et les modernes ; leur forme a aussi un caractère particulier. Elles ne sont pas légèrement creusées, comme au dorique, mais leur enfoncement est ordinairement de tout le demi-cercle, ou d'une portion de cercle soutenu par le côté d'un triangle équilatéral inscrit. Aux ordres ionique et corinthien, les cannelures sont séparées entre elles, non plus par une simple arête, comme au dorique, mais par un listeau ou listel, qui fait ce qu'on appelle la côte. La méthode la plus ordinaire d'orner les cannelures ioniques et corinthiennes, est de remplir leur cavité d'une rudature, c'est-à-dire d'une sorte de bâton simple, ou taillé en manière de corde ; c'est ce qui fait appeler ru-

dentées les colonnes où sont ces espèces d'ornements. (*Voy. RUDENTURE.*) L'objet principal de cette pratique, dit Millin, est de donner plus de solidité aux parties inférieures de la colonne, et particulièrement de fortifier les côtes des cannelures, qui sans cela seraient exposées à être fracturées, et à éprouver tous les accidents qui peuvent menacer des colonnes placées en bas. D'après cela, on peut dire que les cannelures rudentées ne doivent s'employer que dans les colonnes qui sont au rez-de-chaussée, c'est-à-dire, en danger d'être heurtées, et non dans celles que leur élévation sur des piédestaux met hors d'un pareil risque, ou qui se trouvent appliquées à un second ordre; ensuite, que les rudentures ne doivent occuper que la partie inférieure des cannelures, puisque le besoin qui les motive dans cette même partie de la colonne ne subsiste plus par rapport à la portion du fût que la hauteur met hors de la portée de tout accident.

Ce qui a été dit des cannelures par rapport aux ordres ionique et corinthien, s'applique en entier à celles de l'ordre composite. Quant à l'ordre toscan, il n'en comporte pas, d'après les règles de progression de richesse, déterminée entre les cinq ordres; et si on lui en donnait, l'austérité de cet ordre ne permettrait que de lui adapter les cannelures doriques ou celles à pans.

Les cannelures s'appliquent quelquefois aux colonnes, moins par un motif d'embellissement que pour faire croire à l'œil leur diamètre plus grand qu'il n'est en effet. On appelle *cannelures à côtes* celles qui sont séparées par des listels de certaine largeur, ornés quelquefois d'astragales ou baguettes, de côté, ou dessus, comme on en voit aux deux colonnes du sanctuaire de Sainte-Marie de la Rotonde, à Rome. Les *cannelures à vive arête* sont celles qui ne sont point séparées par des côtes; ces cannelures sont propres à l'ordre dorique. Les *cannelures de gaine*, de *terme* et *console*, sont plus étroites par le bas que par le haut. On appelle *cannelures ornées* celles qui ont dans la longueur du fût de la colonne, ou par intervalle, ou enfin depuis le tiers d'en bas, de petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, etc., etc., ou fleurons et autres ornements qui sortent les plus souvent des roseaux ou bâtons formant la rudenture. On désigne sous le nom de *cannelures plates*, celles qui sont faites en manière de pans coupés, au nombre de seize, comme l'ébauche d'une colonne dorique: on peut aussi appeler *cannelures plates*, celles qui sont creusées carrément, en manière de petites facettes ou demi-bâtons dans le tiers inférieur du fût, comme aux pilastres du Val-de-Grâce, à Paris. Les *cannelures rudentées* sont remplies de bâtons, de roseaux et de câbles jusqu'au fût de la colonne. Les *cannelures torsées* sont celles qui tournent en vis ou ligne spirale autour du fût d'une colonne ou d'un vase.

II.

L'architecture chrétienne primitive, dans

les monuments que certains archéologues attribuent à l'époque latine, fit un usage fréquent des cannelures aux colonnes des églises, en imitation de l'architecture antique proprement dite. Les fûts des colonnes sont creusés de cannelures soit verticalement, soit en spirales.

Au XI^e et au XII^e siècle, l'architecture romano-byzantine a fait un emploi fréquent des cannelures, surtout dans certaines régions architectoniques, comme en Bourgogne, dans le Bourbonnais et le Nivernais. Cette particularité a paru si remarquable aux archéologues, qu'elle leur a suffi pour caractériser l'architecture de l'école bourguignonne. Nous avons eu l'occasion d'en faire plusieurs fois l'observation, notamment dans le livre intitulé *Cathédrales de France* et dans un autre qui porte pour titre: *Esquisse archéologique des principales églises du diocèse de Nevers*. Les grandes églises du XII^e siècle des provinces que nous venons de nommer présentent des colonnes et des pilastres à cannelures, que l'on ne rencontre presque jamais ailleurs. On connaît la cause qui a produit cette particularité architectonique. A Autun et à Langres on trouve encore de magnifiques restes d'architecture romaine, où les colonnes et les pilastres sont creusés de cannelures. Les architectes du moyen âge, frappés du style de ces constructions n'ont pas cru pouvoir mieux faire que de les copier ou de les imiter. L'intention est si évidente, que dans la cathédrale d'Autun, par exemple, les colonnes, ornement ordinaire des grandes églises, ont été remplacées par de hauts et larges pilastres cannelés, parce que les portes d'Aron et de Saint-André, dans la même ville, arcs de triomphe bâtis par les romains, sont décorés de pilastres de cette même forme.

A la magnifique et curieuse église de la Charité-sur-Loire, on voit de nombreux pilastres cannelés, et l'on semble même avoir affecté d'employer cette forme presque exclusivement, comme si l'architecte de cet édifice eût voulu montrer qu'il tenait à suivre un système différent de celui que l'on avait adopté dans le reste de la France. Nous avons observé spécialement les colonnes et pilastres à cannelures dans les églises de Langres, de Châlons-sur-Saône, de Mâcon, d'Autun, de Nevers, de la Charité, d'Avalon, etc. Nous en avons remarqué encore au portail de la belle église de Saint-Remi de Reims, et c'est peut-être l'exemple le plus frappant d'un édifice aussi avancé dans le nord de la France. (*Voy. ECOLES.*)

A l'époque de la Renaissance, on fit un emploi très-commun des colonnes et des pilastres à cannelures.

Quant à la période ogivale proprement dite, elle ne fit point usage de cannelures dans ses constructions. Ce n'est que fort improprement que l'on a donné le nom de cannelures aux sillons ménagés entre les moulures prismatiques et serrées les unes contre les autres du style ogival flamboyant, au XVI^e siècle.

Nous devons dire que plusieurs antiquaires ont regardé les colonnes à cannelures, dans les monuments chrétiens du moyen âge, comme arrachées à des monuments antiques, et non comme exécutées au xi^e et au xii^e siècle. Un examen attentif des monuments eux-mêmes suffit pour faire abandonner une pareille opinion. Il est évident, aux yeux de ceux qui ont parcouru les grandes villes de l'ancienne province de Bourgogne, que les constructeurs du moyen âge ont exécuté eux-mêmes les colonnes cannelées qui se trouvent dans un si grand nombre d'églises et jusque dans les moindres villages. Il faut ajouter à cela que dans certaines localités on voit des pilastres cannelés dans des églises d'ailleurs fort mal bâties et dans des villages où l'on ne rencontre pas le moindre vestige d'antiquité de l'époque romaine. D'autres antiquaires ont exprimé un doute sur l'ancienneté de ces mêmes cannelures, et ont demandé si elles n'auraient pas été exécutées après coup, au xvi^e siècle, par exemple, au moment où les idées de renaissance et de retour vers l'antique dominaient tous les esprits. Les raisons énoncées tout à l'heure suffisent amplement pour faire rejeter cette supposition; il serait d'ailleurs fort étonnant que, dans les églises de la Bourgogne et du Nivernais, cette importante modification eût été faite dans un grand nombre d'églises, sans qu'il restât à ce sujet le moindre document historique pour la signaler; nous ne prétendons pas que cette modification n'ait été faite dans aucune église de la Bourgogne, comme cela eut lieu à Paris, sous le règne de Louis XIV, pour l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; nous croyons que le fait général est celui de l'établissement primitif des colonnes et pilastres à cannelures.

CANON.—Le *canon* est une règle ou un type qui sert à fixer de quelle manière on doit exécuter une œuvre d'art. On ne saurait guère douter que les artistes du moyen âge aient exécuté un grand nombre de sculptures d'après un *canon* déterminé: non-seulement le genre du travail et la ressemblance entre plusieurs statues et bas-reliefs, mais la similitude entre les têtes qui ont la même expression, les poses, les draperies et les ornements en sont un indice certain. M. Raoul Rochette, dans son *Essai sur la statuaire au moyen âge*, a exprimé et soutenu cette opinion.

Je suis loin de supposer que les artistes du moyen âge n'avaient pas la liberté de dessiner et de sculpter les sujets qu'ils exécutaient suivant leur inspiration personnelle: mais n'étaient-ils pas guidés dans leurs compositions, pour la distribution des personnages, le type des visages, le mouvement des physionomies, par des règles auxquelles ils ne pouvaient se soustraire? Le passage suivant, extrait du *Rational* de Guillaume Durand, évêque de Mende, auteur du xii^e siècle, ne saurait détruire cette conjecture. *Diversæ historiæ tam Novi quam Veteris Testamenti pro voluntate pictorum depin-*

guntur; nam pictoribus atque poetis quælibet audendi semper fuit æqua potestas. Guillaume Durand exagère ici certainement l'indépendance des artistes. En Occident, comme en Orient, l'art est libre, le peintre est maître de l'exécution: mais l'invention et l'idée ne lui appartiennent pas; elles sont imposées par la tradition ecclésiastique, par les saints Pères, par la théologie, par l'Église. Nous n'en donnerons pour preuve que le canon suivant du second concile de Nicée. «Non est imaginum structura pictorum inventio, sed Ecclesiæ catholicæ probata legislatio et traditio. Nam quod vetustate excellit, venerandum est, ut inquit divus Basilius. Testatur hoc ipsa rerum antiquitas et Patrum nostrorum, qui Spiritu sancto feruntur, doctrina. Etenim, cum has in sacris templis conspicerent, ipsi quoque animo propenso veneranda templa exstruentes, in eis quidem gratas orationes suas et incruenta sacrificia Deo omnium rerum Domino offerunt. Atqui consilium et traditio ista non est pictoris (ejus enim sola ars est), verum ordinatio et dispositio Patrum nostrorum, quæ ædificaverunt.» (*Concil. Labbe*, tom. VII, col. 831 et 832.)

En racontant l'histoire de la découverte du *Guide de la peinture*, dans son voyage au mont Athos, en Grèce, M. Didron met fort habilement en lumière comment les artistes grecs ne peuvent s'écarter d'un type consacré par le temps et par l'expérience, arrêté par l'enseignement des auteurs ecclésiastiques. Il ajoute les réflexions suivantes, que nous transcrivons, pour servir de complément à ce que nous avons dit ci-dessus. «Je m'expliquai alors, dit M. Didron (après avoir vu le manuscrit du *Guide de la peinture*), je m'expliquai alors la constance et l'identité des types figurés dans toutes les parties de la Grèce, depuis Syra, Mistra et Smyrne, jusqu'à Tricala, les Météores, Salonique, le mont Athos et Constantinople. La forme des cheveux et de la barbe, l'âge, la physionomie, le costume, et l'attitude, sont consignés dans ce livre. Ainsi donc, avec une mémoire ordinaire et une intelligence assez commune, servies par ce code d'une part, de l'autre par la vue ou l'étude continuelle des anciennes peintures, et surtout par la pratique constante de l'art, un artiste, quel qu'il soit, peut facilement être un Joasaph (peintre auquel l'auteur avait vu dessiner et peindre de belles et nombreuses compositions). Ainsi s'expliquait le bel ordre des peintures de Salamine. Ce qui se passait au mont Athos avait dû se passer en France et dans toute l'Europe chrétienne, au moyen âge. La composition et la distribution des sculptures qui décorent les portails des cathédrales d'Amiens, de Reims, de Chartres surtout, témoigneraient d'un grand génie, si quelque artiste picard ou beauceron les avait inventées; mais elles ne réclament qu'un homme ordinaire, assisté d'un code analogue à celui du mont Athos. Il en est de même pour la peinture sur verre. Je tenais donc enfin la solution d'un problème

qui m'avait tourmenté depuis longtemps, et qui s'obscurcissait à mesure que j'étudiais et que j'admirais nos monuments du moyen âge. » (*Manuel d'iconographie grec. et lat., Introd.*, pag. xxii.)

Ce serait une erreur de penser que les artistes de l'Orient se soient trouvés dans une situation de dépendance différente de celle des artistes de l'Occident. Je sais que cette pensée a été émise et soutenue : mais elle n'est pas suffisamment appuyée sur les faits. L'étude approfondie des monuments iconographiques, calligraphiques et autres, exécutés en Orient ou en Occident, à une époque identique, démontre qu'ils ont été inspirés et achevés sous l'action d'influences semblables.

CANTONNÉ. — *Cantonné* se dit d'un bâtiment, d'une façade ornée ou fortifiée sur les angles, de pilastres ou *antes*, de colonnes, de contreforts, de tours, ou de tout autre membre d'architecture, même d'un autre bâtiment adhérent, de moindre importance toutefois que le bâtiment central. On trouve des façades *cantonnées* de deux tours ; des dômes et des tours *cantonnés* de tourelles ; des flèches *cantonnées* de clochetons ; des contreforts *cantonnés* de colonnettes. Nous nous bornerons à ces indications générales au sujet de l'application du mot *cantonné*. Il n'y a aucun édifice qui ne présente des exemples de quelques-unes des parties qui le composent *cantonnées* de diverses manières. Nous devons noter que les monuments de style ogival du centre de la France présentent parfois des membres d'architecture ornés de colonnettes sur leurs angles, comme les contreforts de la cathédrale de Tours qui sont *cantonnés* de colonnettes très-élégantes, disposition plus rare dans le nord et dans le midi.

On dit que le *pilier* des églises romano-byzantines ou ogivales est *cantonné*, pour marquer que ce pilier, carré ou cylindrique, est accompagné de quatre colonnes disposées sur le plan géométral en forme de croix (engagées, tangentielles et même parfois isolées), bien que, relativement au pilier carré, elles soient appliquées sur ses faces, et non sur ses angles, et que d'autre part le pilier cylindrique n'ait ni faces, ni angles.

CAPITULAIRE (SALLE). — La salle capitulaire, autrement appelée *le chapitre*, est une grande salle ornée où se font les réunions des membres d'un chapitre de chanoines ou de religieux. Dans chaque abbaye, comme dans chaque église cathédrale ou collégiale, il y a une salle capitulaire où se traitent les affaires particulières à la communauté ou à la compagnie. Personne n'y est admis s'il n'est membre du chapitre.

Les salles capitulaires ont été construites et disposées sur un plan varié : il y en avait de carrées, de rondes, de polygonales. Elles étaient ordinairement décorées avec un certain luxe de sculptures, de peintures et de vitreaux de couleur. Le mobilier consistait en sièges en forme de stalles, ornés de feuillages et de bas-reliefs sculptés en bois.

En France, la plupart des anciennes salles capitulaires attenantes aux églises cathédrales ou collégiales, ont été démolies ou ont changé de destination. A Tours, l'archevêque Jean de Bernard, en 1460, avait fait bâtir un cloître, une bibliothèque et une salle capitulaire. Le cloître et les salles de la bibliothèque, d'une architecture très-élégante, subsistent toujours : la salle capitulaire seule a été détruite à la révolution de 1793.

En Angleterre, les chapitres des cathédrales, avant l'époque de la réformation, étaient composés pour la plupart de chanoines réguliers. Ce qui nous explique pourquoi les églises cathédrales sont quelquefois nommées *monastères* et entourées de cloîtres spacieux et somptueusement bâtis. Malgré les destructions si regrettables, en tout genre, opérées par les prétendus réformés, les cloîtres anciens et les salles capitulaires qui les accompagnent, existent encore aujourd'hui. C'est là que nous étudierons spécialement les salles capitulaires : nulle part ailleurs elles ne sont plus belles et en meilleur état de conservation.

A la cathédrale de Bristol, il y a une vaste salle capitulaire de la période romano-byzantine : elle est adjacente au frontispice méridional du transept. C'est un admirable spécimen de l'architecture du XII^e siècle. Elle est précédée d'un vestibule de la même époque, formé de deux travées d'arceaux à plein cintre, appuyés sur des colonnes groupées. La salle capitulaire également voûtée en plein cintre, est éclairée par un beau triplet roman, c'est-à-dire, par trois fenêtres semi-circulaires ouvertes à côté l'une de l'autre. Tout autour de la salle, règne une espèce de dé ou de socle, comme dans quelques-unes de nos églises romano-byzantines de la fin du XII^e siècle : au-dessus, se développe un soubassement orné d'arcades aveugles et simulées. Par-dessus, s'étend une espèce de galerie feinte, composée d'arcades à plein cintre entrelacées. L'archivolte de ces arcades est formée de plusieurs moulures toriques et ornée de perles. Les colonnettes, de deux en deux, ont le fût entouré d'une ligne saillante qui monte en spirale. Les nervures de la voûte sont ornées de dessins géométriques et de zigzags simples ou opposés. Cette construction présente un caractère sévère, mais elle n'est pas dépourvue de noblesse et de grandeur. La longueur totale, y compris le vestibule, est de 60 pieds anglais ; celle de la salle capitulaire proprement dite est de 45 pieds ; la largeur dans œuvre est de 25 pieds.

On connaît plusieurs salles de chapitre, dans les églises cathédrales ou collégiales, affectant la forme polygonale ; mais celle de la cathédrale de Lincoln fut probablement la première bâtie en Angleterre sur ce plan. Les salles capitulaires connues pour avoir été bâties au XII^e siècle, comme celles de Durham, de Gloucester, de Bristol et de Peterborough, sont toutes oblongues. L'auteur du texte anglais des *Cathédrales d'Angleterre*, publiées par Winkles, pense que ce change-

ment dans les formes primitives fut introduit en imitation des églises circulaires des chevaliers du Temple, élevées à la fin du XII^e siècle, en souvenir de l'Église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem.

La cathédrale de Lincoln est incontestablement l'une des plus remarquables de toute l'Angleterre et de la chrétienté : c'est un des plus beaux travaux des mains catholiques du moyen âge, instrument de travaux qui font et feront toujours l'admiration de la postérité. Le plan géométral en est surtout magnifique : les connaisseurs l'estiment supérieur à tous ceux des monuments religieux d'Angleterre. La salle capitulaire est une construction également distinguée. Elle est bâtie sur le plan du décagone, ou à dix pans. Le diamètre est de 60 pieds ; la hauteur de 42 pieds. La voûte est en pierre. Au centre de la salle est un pilier composé de dix colonnettes de marbre de Purbeck, disposées autour d'un pilier en pierre auquel elles sont attachées, vers le milieu du fût, par un anneau circulaire. Les chapiteaux de ces dix colonnettes sont formés de feuillages finement découpés, agencés de manière à couronner le pilier d'un large chapiteau, tout en couronnant les colonnettes d'un chapiteau distinct fort gracieux. Les arceaux de la voûte s'appuient d'un côté sur le pilier central, et de l'autre sur des colonnettes groupées, à chaque angle du décagone, appuyées sur des consoles richement ornées.

À l'extérieur, la salle capitulaire de Lincoln présente un système de contreforts fort ingénieux. Des arcs-boutants soutiennent chaque angle de la construction : les contreforts sont ornés de quatre-feuilles à leur sommet, et les fenêtres, extérieurement, étaient surmontées de frontons aigus d'un bon style, comme on en voit à la cathédrale d'Evreux, à celle de Cologne, et ailleurs.

La magnifique cathédrale de Salisbury présente, au nombre des bâtiments accessoires qui l'accompagnent, des cloîtres, et la salle capitulaire, situés à la partie méridionale de l'édifice. Le côté oriental du cloître, qui forme un carré parfait, communique par un vestibule et une double porte à la salle du chapitre, construction élégante et achevée sous tous les rapports. On croit que la salle capitulaire (*chapter-house*) fut bâtie sous l'épiscopat de l'évêque Briport, mort en 1262 : les détails de l'architecture et le style de la sculpture se rapportant aisément à cette époque. La salle du chapitre est bâtie sur un plan octogonal, ayant au centre un pilier composé d'un faisceau de colonnettes, comme soutien apparent des nervures ramifiées de la voûte. Les fenêtres, au nombre de huit, sont larges et hautes ; elles étaient garnies primitivement de vitraux peints ; le pavé lui-même était formé de carreaux émaillés, dont il reste encore de curieux débris, une arcade creusée à la partie inférieure des murailles et une plinthe saillante en pierre, où les chanoines s'asseyaient sur

des tapis. La partie orientale de la salle, à l'opposite de la porte d'entrée, était réservée à l'évêque et aux dignitaires. Dans la profondeur de l'arcade qui s'élève au-dessus des sièges des chanoines, est une série de traits historiques, tirés de l'Ancien Testament, sculptés en bas-relief ; et quelques-uns des bustes qui terminent les lambels des arcades sont de curieux objets d'art, remplis de caractère et d'expression. Dans la salle du chapitre, se trouve une table en bois fort intéressante, exécutée il y a environ six siècles, pour l'usage du chapitre : c'est un admirable spécimen de l'ancien mobilier. Cette table repose sur huit pieds en forme de colonnettes avec bases, chapiteaux et annelets d'un travail fin et délicat : sur les colonnettes s'appuient huit arcades ogivales d'une forme gracieuse. Il paraît que la table entière était peinte et dorée, à en juger par les vestiges qu'on peut encore découvrir.

La salle capitulaire de Cantorbéry est un somptueux appartement, où l'architecture a déployé un système d'ornementation d'un beau caractère : elle a 92 pieds de long sur 37 de large. Les murailles sont ornées d'une série de colonnes et d'arcades, au-dessus des sièges en pierre sur lesquels se plaçaient les chanoines réguliers dans les chapitres pléniers. À l'extrémité orientale est un trône ou riche stalle pour le président du chapitre. La grande fenêtre à meneaux qui indique le style perpendiculaire anglais. L'érection de cette salle capitulaire paraît devoir être attribuée au temps où vivait le prieur Eastry jusqu'à celui où vécut le prieur Chillendren. À la fenêtre orientale et à la fenêtre occidentale correspondante, on voit le nom et les armoiries de Chillendren. La fenêtre de l'ouest conserve encore quelques restes de vitraux peints : ce sont des figures d'anges représentant la hiérarchie céleste : on y lit les inscriptions suivantes : *Cherubim, seraphim, angeli, archangeli, virtutes, potestates, dominationes*. Les murailles du nord et du midi sont ornées de grandes arcades à meneaux prismatiques et perpendiculaires, de manière à faire symétrie avec les fenêtres. La voûte est d'une richesse et d'une élégance dont il serait difficile de donner une idée par des descriptions : elle est en berceau et couverte de nervures qui s'entrecroisent en mille sens : au point d'intersection se voient des rosaces, des étoiles et des écussons.

La salle capitulaire de l'église archiépiscopale d'York fut construite, à ce que l'on prétend, par l'archevêque Walter Grey, sous le règne des rois Jean et Henri III ; mais elle appartient probablement à une époque plus récente. En comparant l'architecture de la salle capitulaire avec celle de la cathédrale, on trouve de notables différences dans la forme des fenêtres, les contreforts, les galeries, les figures grotesques et d'autres particularités d'ornementation. La nef et la partie occidentale de la cathédrale furent bâties vers l'an 1291 ; la salle capitulaire ne peut être attribuée avec vraisemblance qu'à

l'époque du roi Edouard I^{er}. Sur un des piliers on lit l'inscription suivante :

Ut rosa flos florum, sic est domus ista domorum.

Le plan est octogone : les fenêtres sont divisées par quatre meneaux très-légers, et terminées, à leur sommet, par trois jolies rosaces superposées.

La cathédrale de Wells, dont un des principaux fondateurs fut l'évêque Jean de Villula, natif de Tours, possède une salle capitulaire qui mérite une description spéciale. Elle est bâtie au-dessus d'une crypte fort ancienne et dans un style très-élégant. Les voûtes surtout sont originales et admirables. Au centre de l'octogone de la salle s'élève un pilier composé de nombreuses colonnettes groupées : du chapiteau de ce pilier mille nervures partent et s'épanouissent au-dessus de la salle, comme les branches d'un palmier. L'effet de cette belle disposition est piquant et saisissant à la fois : tout y est sculpté avec un goût excellent. C'est une des plus charmantes créations d'une riche imagination : nulle part on ne voit de salle plus splendidement bâtie. Elle fut fondée par l'évêque de la Marche, trésorier d'Angleterre, sous le règne d'Edouard I^{er}. Les dépenses en furent faites par les contributions volontaires des populations.

Nous aurions pu décrire encore quelques-unes des salles capitulaires des cathédrales de l'Angleterre. Nous en avons assez dit pour donner une idée exacte de la nature de ces constructions et du système de décoration qui était usité dans leur ornementation. Ces magnifiques salles et les cloîtres qui accompagnent les cathédrales de ce pays jadis si catholique, aujourd'hui séparé de la communion de l'Eglise, ne sont plus actuellement qu'un souvenir des vieux temps. Espérons qu'un jour l'Angleterre reviendra à l'antique foi de ses pères, que les magnificences du culte catholique se déploieront de nouveau sous des voûtes qui ont été faites pour les abriter, et que les chants romains réveilleront des échos accoutumés jadis à les répéter !

CAPRICE. — Ce terme est employé en architecture pour désigner, en général, toute espèce de décoration qui n'a de motif que dans la fantaisie ou l'imagination, et qui semble s'éloigner des règles communes et des lois ordinaires du goût. On observe dans l'architecture trois espèces de caprices, ceux de construction, ceux de plan ou de disposition, et ceux de décoration ou d'ornement. On appelle caprices de construction tous ces secrets de construction qui consistent le plus souvent à déguiser les points d'appui par le moyen d'une coupe de pierres plus ou moins ingénieuse ou par un système caché d'armatures solides en fer. Les caprices de plan et de décoration sont beaucoup plus nombreux dans l'architecture moderne que dans l'architecture ancienne. La science moderne abuse souvent des ressources qui sont à sa disposition pour se jouer dans des caprices de tout genre, le plus souvent aux dépens

des bons principes de l'architecture. Les caprices d'ornement ou de décoration sont, sans contredit, les plus nombreux de tous. Il serait impossible de soumettre à l'analyse et à la description ces mille formes plus ou moins gracieuses qui doivent naissance aux besoins ou aux rêves de l'imagination. On trouve des caprices de cette espèce dans les édifices des anciens, mais c'est principalement dans les monuments du moyen âge, dans ceux du xvi^e siècle et de la Renaissance que l'on remarque les formes les plus multipliées et souvent les plus ingénieuses. Nous sommes peu portés à louer les fantaisies de l'architecture et de la sculpture qui ne reconnaissent d'autre cause et d'autre but que la singularité et la bizarrerie, et qui, trop souvent, offensent autant le bon goût que les lois sévères de l'art. Mais aussi nous n'avons pas le courage de condamner ces charmants caprices qui se déroulent sur les murailles des églises et des châteaux du xvi^e siècle et de la Renaissance. On y reconnaît l'inspiration libre d'un génie fécond qui se joue avec la plus grande aisance dans les mille détails fins et délicats de compositions féeriques. Essayer de retracer même les motifs de prédilection le plus en usage au xvi^e siècle, ce serait vouloir reproduire les couleurs changeantes de l'arc-en-ciel, ou fixer les formes mouvantes des nuages poussés par le vent. Nous serions injustes si nous ne payions pas un juste tribut d'éloges à ces artistes dont la verve inépuisable a créé ces innombrables caprices que l'art moderne admire tant, quoique les écrivains du siècle dernier les aient si injustement décriés. Ce n'est pas sans étonnement que l'on contemple les compositions capricieuses qui se développent sur une grande échelle au frontispice de nos plus célèbres basiliques, ou dans de délicieuses miniatures sur les marges des précieux manuscrits, le plus somptueux ornement de nos bibliothèques.

CARACTÈRE. — I. Le caractère, dans une œuvre d'art, est, à proprement parler, l'ensemble des formes extérieures réunies entre elles suivant des proportions déterminées d'étendue, de couleur, etc. Cette expression est très-fréquemment employée par les écrivains qui ont traité de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, et surtout par ceux qui se sont appliqués à décrire les monuments. C'est pour cela que nous avons cru convenable d'entrer ici dans quelques explications à ce sujet. De nos jours, beaucoup de littérateurs, ou prétendus tels, écrivent sur les antiquités et émettent leur jugement sur les chefs-d'œuvre de l'archéologie religieuse. Sous leur plume, le mot caractère appliqué aux monuments est un terme hasardé, comme bien d'autres, et l'on a peine à saisir le sens qu'il y faut attacher.

Pour nous restreindre aux seuls monuments d'architecture, le caractère général d'un édifice se reconnaît à l'ensemble de la construction. Toute œuvre a son caractère, à moins que ce ne soit une mauvaise copie d'une œuvre originale, dans laquelle un

inhabile architecte aura dénaturé l'ensemble des proportions et des lignes, de manière à n'en faire qu'une *bâtisse* qui ne saurait être décrite en langage artistique. Il y a des constructions d'un *caractère simple, sévère, noble, élégant* ; il y en a d'un *caractère riche, orné*, où l'on remarque par-dessus tout la recherche et la prétention.

Les monuments antiques de la Grèce ont un caractère de pureté, de noblesse et de simplicité, qui les ont rendus le modèle de l'architecture classique. Ceux de l'Italie, et de Rome en particulier, ont un caractère d'austérité ou de recherche, qui n'est pas sans affectation, d'une part comme de l'autre. Les constructions primitives des Romains sont d'une lourdeur qui montre des préoccupations de durée et de solidité bien plus que de grâce et d'élégance : celles qui leur succédèrent, lorsque l'empire romain fut parvenu à son apogée, portent les traces de la prétention à la richesse et même à la somptuosité. Nous faisons allusion seulement aux édifices où l'art déploie ses ressources, et non à ceux bâtis uniquement dans un but d'utilité.

Les constructions religieuses du moyen âge portent toutes un *caractère* spécial. Les édifices chrétiens, durant la période romano-byzantine, sont ordinairement lourds dans leur ensemble ; l'ornementation n'y est originale et brillante que dans des parties accessoires. Mais à mesure que l'on approche du XIII^e siècle, époque de la complète transformation de l'architecture, les édifices prennent un caractère remarquable de grandeur et d'élégance. Déjà, au XII^e siècle, pendant la phase de transition, les églises sont bâties sur un plan et dans des proportions qui ne seront plus changées, qui subiront seulement des modifications. Au XIII^e siècle, lorsque le style ogival triomphe pleinement, nos cathédrales offrent un *caractère* de dignité, de majesté, de convenance religieuse, qui n'a jamais été surpassé, ni même égalé. Quand on parcourt le centre, l'ouest et le nord de la France, on retrouve partout, dans les magnifiques cathédrales d'Auxerre, de Bourges, de Tours, du Mans, de Coutances, de Bayeux, de Rouen, de Chartres, de Paris, de Beauvais, d'Amiens, de Senlis, de Reims, etc., le même caractère qui distingue éminemment l'architecture ogivale et qui en fait l'objet de l'admiration des hommes versés dans l'étude de l'archéologie chrétienne. Au XV^e siècle, surtout dans la seconde moitié de ce siècle, et dans les premières années du siècle suivant, le *caractère* du beau style ogival fut altéré par la recherche et l'affectation non-seulement dans l'ornementation, mais encore dans la forme et l'établissement des principales lignes. Cette dégénérescence était l'indice d'une révolution qui ne tarderait pas à s'accomplir. Et, en effet, dès le commencement du XVI^e siècle, on en voit les premiers signes, et au milieu du même XVI^e siècle, elle était consommée. L'architecture chrétienne du moyen âge était délaissée pour l'architecture antique, modifiée par

les artistes de la renaissance italienne.

Les monuments élevés par la Renaissance proprement dite ont un caractère en accord avec celui de la littérature, à la même époque. On abandonne les règles et les vieux principes. L'art de bâtir, comme l'art d'écrire, est libre dans toutes ses compositions, mais de cette liberté qui s'éloigne de l'Évangile et qui court après la licence du paganisme. Les murs des châteaux, et même ceux des églises, au moins dans des œuvres accessoires, comme les stalles, etc., sont couverts d'allégories païennes, où la décence est blessée ouvertement, où les traditions de la sainteté chrétienne sont oubliées et foulées aux pieds.

Les édifices construits sous les règnes de Louis XIII, de Louis XIV, et de Louis XV, présentent un caractère bien prononcé qui aide à les distinguer les uns des autres. Les édifices bâtis au XVII^e siècle ont un caractère de grandeur qui les a rendus justement célèbres, et l'on admire avec raison les églises des Invalides, du Val-de-Grâce, la chapelle de Versailles, et la colonnade du Louvre.

II. Outre le *caractère* d'un édifice, considéré en général, il y a un autre *caractère* particulier, qui en est le signe distinctif. C'est à l'aide des *caractères* particuliers, que l'on a établi un système de classification dans les monuments du moyen âge, de même qu'en histoire naturelle, en se servant de *caractères* de différent genre, on réussit à ranger toutes les productions naturelles selon les lois de la méthode.

On a nié l'existence réelle des *caractères* dans les édifices d'architecture, c'est-à-dire, on a prétendu que la similitude des formes n'était pas une raison suffisante d'affirmer que deux constructions portant les mêmes caractères appartenissent à la même époque. Si la puissance de l'analogie est méconnue dans les sciences d'observation, il faut renoncer à toute recherche philosophique dans ces mêmes sciences : elles resteront stationnaires et ne tarderont pas à tomber en décadence. Voy. ANALOGIE.

Quiconque a étudié l'histoire du moyen âge, et en a suivi les diverses évolutions, a remarqué que les œuvres artistiques portaient, à chaque période, un cachet particulier qui sert à les caractériser. Ne suffit-il pas de comparer entre elles les principales œuvres architecturales d'une même époque, qui remontent authentiquement au même temps selon les documents les plus irrécusables de l'histoire, pour y reconnaître, pour ainsi dire, une physionomie commune, des traits semblables et presque identiques ? Ce sont précisément ces traits qui constituent ce que nous appelons les *caractères* propres aux œuvres de cette époque. Et ce qui doit faire une vive impression sur les esprits réfléchis, c'est que les *caractères* architectoniques, tels qu'ils ont été établis d'après l'observation, n'ont jamais trompé personne dans l'appréciation d'une œuvre d'architecture. Qui pour-

rait donc leur refuser l'autorité scientifique qui leur appartient si justement ?

Le système de classification que nous avons adopté et suivi pour les monuments religieux du moyen âge, repose entièrement sur la réalité et la valeur des caractères architectoniques particuliers. Voy. *STYLE OGIVAL, ROMANO-BYZANTIN, BYZANTIN, CLASSIFICATION, ECOLES.*

Nous nous sommes appliqué, dans autant d'articles, à mettre en évidence les signes qui constituent les caractères propres à chaque variation ou évolution de l'architecture durant une même période. Nous ne parlons pas de ces *caractères* de convention que l'art cherche à donner à certaines compositions de sculpture ou de peinture. Ces détails sont étrangers à notre sujet. Notons cependant, en passant, que les anciens attachaient à cela la plus grande importance. Sous le nom d'*attributs*, ou d'*emblèmes*, les artistes chrétiens ont donné aux personnages les plus célèbres de l'histoire de la religion un *caractère* qui pût aider à les faire reconnaître. Il y a encore pour certains personnages illustres, un *caractère historique* dont il n'est pas permis de s'éloigner, et les *types* consacrés dans l'iconographie chrétienne doivent être fidèlement reproduits.

CARLOVINGIENNE (ARCHITECTURE). — I. Nous renvoyons à l'art. **CLASSIFICATION**, afin de ne point répéter ici ce que nous y avons dit sur la succession des styles architectoniques au moyen âge. Nous y avons clairement expliqué quelle valeur il faut attribuer à ces expressions *architecture lombarde, architecture carlovingienne, architecture saxonne*. Certains auteurs ont attaché et attachent encore une trop grande importance à ces dénominations. Dans l'histoire générale de l'architecture, on établit que l'art de bâtir se développa dans la partie centrale et septentrionale de l'Europe, d'une manière *synchronique*, pour employer un mot consacré par l'usage, c'est-à-dire, en suivant partout une marche semblable et des procédés analogues. La plus ou moins grande perfection qu'il sut imprimer à ses œuvres, doit être attribuée à des causes particulières. Si l'on se bornait à désigner ces causes spéciales et locales sous le nom de *carlovingienne*, de *saxonne*, etc., non-seulement ces dénominations ne devraient pas être rejetées de la langue archéologique, mais encore elles y figureraient avec une signification vraie et bien déterminée. Il a existé en effet, en différentes contrées, un mouvement artistique plus prononcé qu'en d'autres ; et personne ne nierait que sous Charlemagne, par exemple, il n'y ait eu sur les bords du Rhin une activité littéraire et artistique fort étendue, tandis que dans les provinces du centre et du nord de la Germanie, la barbarie régnait partout.

Nous avons donné des détails, autant qu'il nous a été possible, sur les monuments de l'époque *lombarde, carlovingienne, saxonne*, sans les regarder comme appartenant à un style architectural particulier. (Voy. *AN-*

GLAIS (Style), SAXONNE, LOMBARDE (Architecture).

Il existe encore, en France et en Belgique, deux édifices fort remarquables, appartenant authentiquement à l'époque carlovingienne. Le premier est dans le Languedoc : ce sont les restes de l'antique et célèbre abbaye de Saint-Guillem-du-désert. M. J. Renouvier en a publié une description fort intéressante sous le titre suivant : *Histoire, antiquités et architecture de l'abbaye de Saint-Guillem-du-Désert.*

Nous donnerons ci-après une notice très-abrégée sur l'architecture de Saint-Guillem. Commençons par citer un passage du livre de M. Renouvier, qui résume des observations curieuses sur la géographie et le développement des styles architectoniques.

« Toutes les fois que nous avons voulu comparer l'édifice de Saint-Guillem à quelque autre, dit M. Renouvier, c'est en Italie et en Allemagne qu'il a fallu aller chercher l'analogie. Ces rapprochements entre des monuments de pays si divers, ne sont point arbitraires. L'influence de Charlemagne, étendue sur l'Europe, y avait donné à l'art une impulsion unitaire. Les artistes qui se répandirent alors sur les bords du Rhin, dans le midi de la France, en Italie, y produisirent des églises qui n'étaient ni les basiliques de Constantin, ni les dômes byzantins de Justinien et des exarques de Ravenne, mais quelque chose de plus, un style nouveau déjà élané, déjà chrétien. Ce style renfermait encore, il est vrai, beaucoup trop d'imitations romaines ; aussi la barbarie dut-elle se prolonger et s'étendre, pour que l'innovation s'introduisît jusque dans les moindres parties de l'art. Ce fut la tâche des Sarrasins, des Normands et de tous les barbares dont les invasions affligèrent les derniers moments de Charlemagne. Les pays plus particulièrement occupés par eux ne reçurent pas l'empreinte de ce style que quelques personnes veulent appeler la *renaissance carlovingienne*, terme impropre, puisqu'il désigne plutôt le retour au passé que le progrès vers l'avenir ; mais l'architecte ne laissa pas pour cela d'y marcher, par des voies qui lui étaient propres, à l'accomplissement de ses destinées. On chercherait vainement en Angleterre et en Normandie des monuments de style carlovingien. En Allemagne, ce style régna avec autorité sans repousser les innovations barbares, et conduisit, par une suite de changements logiques, à la grande et complète architecture chrétienne. En Italie, il eut à un plus haut degré les caractères d'imitation antique, et se continua avec les mêmes tendances jusqu'aux renaissances successives qui ont marqué l'art italien moderne. Dans le midi de la France, enfin, il fut souvent interrompu par les invasions du Nord ; mais elles n'y furent point assez complètes pour absorber tous les éléments antiques que ce style contenait, et empêcher les habitudes classiques de se reproduire avec plus de force au XII^e siècle. Aussi voit-on que, dans le midi de la France

comme en Italie, après de magnifiques tentatives, l'architecture manqua de force et d'élan, précisément dans le moment où dans le Nord elle prenait ce vol hardi qui marquera à jamais le XIII^e siècle comme une des plus grandes époques du développement du beau, lorsqu'on aura cessé, ce qui ne peut manquer d'arriver bientôt, de prendre pour type unique les époques de diffusion, d'imitation et de correction : Périclès, Antonin, Léon X, Louis XIV, et qu'on aura remis en honneur les époques d'organisation, d'unité et d'originalité : Solon, Tarquin, Charlemagne, Innocent III, et saint Louis. »

II. Non-seulement, dans les parties importantes de l'antique abbaye de Saint-Guillem, mais encore jusque dans les parties accessoires, on reconnaît les caractères propres à la construction primitive. On y retrouve le cloître primitif dont Guillaume avait mesuré les proportions. Les galeries du nord et de l'ouest ont échappé à l'affreux vandalisme qui a vendu pièce à pièce les galeries plus élégantes des faces latérales et d'un cloître supérieur qui formait un premier étage de chaque côté.

Le caractère distinctif des parties conservées du cloître inférieur consiste en deux petits cintres composés chacun d'un double arc en pierre, caractère distinctif des anciennes constructions de Saint-Guillem, et séparés par une légère colonnette : mode de construction qui trouva plus tard son perfectionnement ou plutôt son développement naturel dans les lancettes geminées de l'architecture ogivale. Quant aux chapiteaux des colonnettes, ils ont la forme d'un cône tronqué et renversé, et quelques-uns sont ornés de têtes plates, de figures d'hommes ou d'animaux grossièrement ébauchés, dans le genre des décorations de l'abside. L'ensemble du vieux cloître, bien que d'un aspect un peu lourd, n'était point dépourvu d'élégance à l'extérieur.

La description que nous allons donner de l'église de Saint-Guillem, est faite d'après les notes manuscrites de M. l'abbé Crosnier, curé de Donzy, chanoine honoraire de Nevers. Nous commencerons par indiquer la forme du plan et le symbolisme qui s'y trouvait exprimé.

Le plan du monastère fut d'abord réglé définitivement, et, à quelques changements près, il est facile de le reconnaître dans les dispositions actuelles de Saint-Guillem-du-Désert. Le duc Guillaume fit creuser les fondements de la basilique en commençant par le sanctuaire, dont il jeta les premières pierres au nom de *Jésus-Christ sauveur du monde*. Comme l'observe très-bien l'auteur de la légende, une disposition mystique déterminait ce premier acte de la part du fondateur, et tout dut répondre à ce début : c'est-à-dire, que chaque partie de la basilique fut un symbole, une représentation de quelque idée religieuse. Il importe au moins de remarquer ici cette règle constante de l'architecture chrétienne, qui, à partir de l'époque de Charlemagne, donna toujours aux chœurs des

églises une ornementation plus riche, plus élégante et plus légère que celle de la nef. C'était là un des caractères de la rénovation qui s'opérait alors dans les arts, et c'est pourquoi le pieux fondateur avait choisi un lieu où il n'y eût aucun oratoire déjà construit, car il ne voulait plus réparer, comme on l'avait fait si longtemps, de vieilles constructions à la fois païennes, barbares et chrétiennes. L'art mélangé et sans caractère distinctifs, qui jusqu'alors avait accommodé, sans aucun choix, au culte de la religion nouvelle, tous les édifices sacrés ou profanes de l'antiquité, n'avait représenté que trop fidèlement dans cette espèce d'anarchie, le chaos social de l'époque mérovingienne : aussi cet art ne pouvait-il convenir ni au but de Guillaume, ni à la civilisation de Charlemagne.

Celle-ci, retrempe à la source même du christianisme, devait imprimer à l'architecture un mouvement plus logique, un développement plus pur et plus régulier. Elle commença donc à consacrer la forme des édifices religieux, et les revêtit de certains caractères typiques invariables, qui plus tard constituèrent définitivement le symbolisme de l'art chrétien.

L'église de Saint-Guillem fut fondée en 804. Le plan géométral représente la croix latine ; il y a trois nefs, divisées en quatre travées, non compris l'arcade qui soutient les orgues, et qui formerait une cinquième travée pour la nef principale. Mais cette partie est postérieure au reste de l'édifice et ne saurait être attribuée à une époque antérieure au XI^e ou au XII^e siècle. L'abside est circulaire et est voûtée en petites pierres noyées dans du mortier ; c'est de cette manière que sont bâties les voûtes absidales que les archéologues font remonter à une époque antérieure au X^e siècle et qui sont attribuées à l'architecture romano-byzantine primitive. On voit deux chapelles absidales parallèles au sanctuaire, précédées d'une travée. Chaque abside est éclairée par trois fenêtres.

L'église est orientée et l'appareil y est différent dans la partie primitive, dans la construction et dans celles que l'on rapporte au XI^e ou au XII^e siècle.

Quant aux voûtes, elles sont en berceau, et aussi hautes aux croisillons du transept, que dans la nef majeure. On remarque dans le croisillon septentrional du transept une tribune élevée au XIII^e siècle. La voûte y présente la croisée d'ogives, et, à la clef, on voit une main qui bénit. Dans la partie méridionale, il y a une voûte élevée au XV^e siècle et bien caractérisée par les nervures prismatiques.

Dans tout l'édifice, les arcades sont en plein cintre. Les arcs-doubleaux des bas-côtés sont en plein cintre surhaussés. L'arc qui s'ouvre sur l'abside principale est en retraite et laisse un large espace entre son sommet et l'extrémité de la voûte. Cet espace est garni par deux espèces de fenêtres en œil-de-bœuf séparées par une croix grecque. Au pignon

de chaque abside il y a un œil-de-bœuf semblable.

Les piliers ne sont ornés que de pilastres extrêmement simples avec une corniche en chanfrein, dans la nef. Les deux chapelles absidales présentent sur les côtés, deux colonnes engagées, sans chapiteaux, prenant insensiblement la forme de la plate-bande de l'arc-doubleau. Ce qui doit être remarqué, c'est que les piliers ne sont nulle part ornés de chapiteaux, excepté au narthex. Au-dessus des pilastres de la grande nef, règne une corniche qui s'étend tout autour de l'église jusqu'à l'abside.

Les fenêtres, comme les arceaux, sont en plein cintre; elles sont évasées à l'intérieur, et le cintre est formé d'une double rangée de claveaux: le second rang de claveaux ne fait aucune saillie sur le premier.

L'entablement extérieur présente une espèce d'engrenage de dents de scie qui règne tout autour de l'église et des absides; on remarque deux dalles en saillie sur cette sorte d'ornementation.

À l'extérieur de l'abside, on remarque des arcatures appuyées sur des colonnettes à chapiteaux grossiers, environnant toute la grande abside, au-dessous des modillons. Chaque arc est composé d'une triple rangée de claveaux. Au premier rang de ces claveaux sont des têtes d'animaux dessinées et sculptées d'une façon barbare.

On distingue plus spécialement dans l'ornementation, des losanges placés de distance en distance: ils sont parfois formés d'a très losanges plus petits, de pierres de couleur et travaillées.

Nous avons donné au mot **AUTEL** une description assez détaillée d'un très-curieux autel, appartenant à l'église de Saint-Guillem, et consacré en 1070 par un légat du pape saint Grégoire VII.

III. Nous allons ajouter aux détails précédents la description d'un édifice carlovingien fort intéressant et que nous croyons très-authentique. L'ancienne abbaye de Saint-Guillem-du-Désert a conservé beaucoup plus de souvenirs historiques que de monuments archéologiques proprement dits. Il en est autrement de la chapelle du château de Nimègue: quoique l'édifice ait perdu quelques-unes de ses parties, et que d'autres aient été dénaturées, on y retrouve cependant des caractères évidents de la construction carlovingienne.

L'histoire nous apprend que Charlemagne fonda une maison ou un palais impérial à Nimègue, dans le but d'y tenir des cours plénières. (Eginhard, *Vit. Car. Magn.*, cap. 17.) Dans le mois de mars 777, il se rendit à Nimègue accompagné de plusieurs seigneurs, et il y célébra les fêtes de Pâques avec une solennité inaccoutumée. Le pape Léon III, en 799, selon d'anciennes chroniques, consacra la chapelle octogonale de Nimègue. L'empereur affectionnait le séjour de Nimègue, puisqu'il y revint souvent et qu'il y passa un temps assez considérable à

diverses reprises, notamment en 804, en 806, en 807 et en 808.

Nous empruntons la description suivante à M. Oltmans, d'Amsterdam. On y trouvera, au moins comme termes de comparaison, quelques détails sur l'église d'Aix-la-Chapelle, et sur celle d'Othmarsheim, qui est regardée comme remontant également à l'époque carlovingienne.

Le plan géométral de la chapelle de Nimègue consiste en un octogone régulier, de 6,72 mètres de diamètre, chaque face ayant à peu près la longueur de 2,6 mètres. Les faces ont des arceaux ouverts, de manière que l'octogone intérieur repose sur huit pieds-droits ou piliers brisés. Deux galeries superposées environnent l'octogone; elles ont une largeur de 2,6 mètres, et donnent sur l'intérieur par le moyen des arceaux. Du côté de l'ouest, ces galeries ont une espèce de vestibule, et à l'est on voit une tribune pour l'autel de chaque galerie.

Toutes les faces de l'octogone à l'intérieur étant semblables, nous nous contenterons de donner la description d'une seule face. L'arceau du rez-de-chaussée, haut de plus de 2 mètres, a une forme lourde et trapue, surtout en faisant la comparaison de ces arceaux avec ceux de l'église d'Aix-la-Chapelle. Le diamètre du plein cintre est plus grand que l'espace entre les pieds-droits, et le cintre s'appuie dans l'épaisseur du mur sur une moulure d'un profil barbare. Ce profil n'existe que dans l'épaisseur du mur; car dans l'intérieur et dans la galerie le mur est uni; on en peut voir cependant distinctement l'assise; ce qui diffère de ce que l'on voit à Aix-la-Chapelle, où ces moulures continuent partout. Aussi nous ne trouvons pas une moulure à la base de l'arceau de la galerie supérieure, faisant le tour de l'octogone, et qui indique le deuxième étage à Aix-la-Chapelle et à Othmarsheim.

Cet arceau de la galerie supérieure est d'une proportion plus basse que celui d'Aix-la-Chapelle; mais il est pourtant plus haut (de 0,5^m) que l'arceau du rez-de-chaussée. On y trouve aussi la moulure dans l'épaisseur du mur et le plein cintre au diamètre plus grand que l'espace entre les pieds-droits. Au milieu de l'arceau on voit une colonne, dont le sommet du chapiteau est dans une ligne horizontale avec le sommet de la moulure: cette colonne sert d'appui à deux petits arceaux en plein cintre un peu surhaussés, qui retombent de l'autre côté sur la moulure. À Aix-la-Chapelle, on voyait dans ces arceaux quatre colonnes tirées de Ravenne, et placées deux à deux, de sorte que les unes étaient superposées aux autres. À Othmarsheim ces colonnes existent encore.

Au-dessus du deuxième arceau nous voyons une ouverture ou fenêtre qui est fermée en haut par une ogive. On peut expliquer cette différence en considérant que le mur a été bâti jusqu'à cette hauteur de grandes pierres de tuf, de forme carrée, et a été élevé plus tard en briques.

Au-dessus de cette fenêtre, est placé maintenant un plancher, et ce n'est pas sans fondement que nous pensons que le plein cintre de la coupole, qui, sans doute, existait primitivement comme à Ravenne, à Aix-la-Chapelle et à Othmarsheim, commençait à cette hauteur.

Il est probable qu'après la chute de la voûte, causée par les ravages des Normands ou par la vétusté de la maçonnerie, on a tâché de couvrir la chapelle d'une manière plus simple.

Dans les galeries qui environnent l'octogone, le mur extérieur est formé de seize faces, dont huit sont parallèles aux faces de l'octogone, et les huit autres sont placées vis-à-vis des pieds-droits. Cet arrangement est cause que l'espace de ces galeries consiste en des carrés et des triangles qui se suivent tour à tour. C'est une preuve de plus fortes pour le rapport qui existe avec l'église d'Aix-la-Chapelle, quoique nous ne voyions pas ici les arcs doubleaux en plein cintre, qui sont là-bas placés parallèlement entre le mur intérieur et extérieur.

Les voûtes de ces deux galeries ont la même forme. Dans les espaces carrés, c'est une voûte d'arête, formée de deux voûtes en berceau qui se croisent. En considérant ces voûtes dans la coupe, nous trouvons un fait singulier, c'est que ces voûtes ne sont pas placées horizontalement, mais qu'elles descendent vers l'octogone au lieu de monter. Dans la galerie supérieure elles sont posées horizontalement.

Dans l'église d'Aix-la-Chapelle, nous ne trouvons pas une pareille singularité : au contraire, nous y voyons dans la galerie supérieure un tout autre arrangement, qui consiste dans des voûtes en berceau montant vers l'octogone et semblant soutenir cette partie de l'édifice. Aussi, on n'y trouve pas le resserrement des espaces carrés dont nous venons de parler. La forte saillie des arêtes à Nimègue donne à ces voûtes une forme caractéristique, qui plaide pour leur antiquité, quoiqu'il soit probable que cette construction n'ait pas été favorable à la solidité, et qu'elle est peut-être la cause pour laquelle on a été obligé de consolider dans quelques endroits le centre des arêtes par des fers.

Dans la galerie inférieure, nous voyons, en quelques endroits, les fenêtres primitives, qu'on a murées, mais qui ont pourtant la même forme que celles d'Aix-la-Chapelle ; elles sont couvertes en plein cintre et les parois se rapprochent beaucoup. En d'autres endroits, nous voyons que l'on a changé ces fenêtres, durant la période romane.

Du côté oriental, nous voyons à Nimègue, en haut et en bas, un autel, et nous n'aurons pas à douter de l'authenticité de cette disposition primitive. M. Mertens, dans sa Restauration de l'église d'Aix-la-Chapelle, nous fait voir une disposition semblable, qui a été plus tard changée en ajoutant au polygone un grand chœur de style ogival, en 1333, et en démolissant ces autels. Le même

auteur dit qu'on rencontre des autels doubles dans l'ancienne église de Sainte-Marie-au-Mont, auprès de Brandebourg, dans les chapelles doubles à Eger, Ratisbonne, Nuremberg, Freybourg, Landsberg en Saxe, Schwartz-Rheindorf près de Bonn, etc. Aussi peut-on croire que la disposition de la chapelle de Nimègue plaide fortement en faveur de la restauration faite par M. Mertens.

Suivant M. Schnaase, on voit à Othmarsheim une espèce de chœur carré, oublié par Schoepflinus, qui ne parle que de chapelles qui auraient été ajoutées plus tard. Il est possible que Schoepflinus n'ait pas fait une attention suffisante à cette disposition, parce que, même à Nimègue, ces autels ne sont, à proprement parler, que des fenêtres ou baies profondes de 1,7 mètre de large, couvertes par des voûtes en berceau. L'appui a une retraite de 0,4 m., et sert d'autel ; on y voit encore la table, ayant cinq croix comme de coutume ; l'autel a la hauteur d'un mètre. Cette description peut servir pour les deux autels à la fois ; seulement nous voyons à l'autel d'en haut une pierre à peu près carrée qui paraît avoir servi au sacrifice. Au-dessus de ces autels, on peut voir que trois fenêtres ont été placées dans la direction de trois côtés d'un octogone. Les restes de leur encadrement de pierre de taille font voir le demi-trèfle, et on en peut tirer la conclusion qu'elles ont été restaurées durant la période romane, ainsi que la plupart des fenêtres du polygone.

On a tellement changé l'extérieur de la chapelle de Nimègue qu'il serait fort difficile de se faire une idée de l'état primitif du monument, si deux des faces du polygone n'avaient conservé la maçonnerie première. On y voit de grandes pierres de tuf, souvent taillées irrégulièrement, tandis que l'on voit ailleurs des briques dont on s'est servi pour une restauration plus récente. Le mur ne monte pas plus haut que la voûte de la galerie supérieure, et les deux fenêtres accusent les deux galeries. Ces fenêtres, placées l'une au-dessus de l'autre, sont en plein cintre ; elles sont basses et larges, et les parois s'approchent vers l'intérieur de la même manière que nous avons décrite pour l'intérieur du monument.

Au-dessous du toit on voit une corniche d'un profil grossier. Cette corniche a été primitivement construite en pierres de taille ; mais, à la restauration de la muraille extérieure, on a remplacé ces matériaux par des briques, qui sont posées sur le côté étroit et ont le même profil. Ce profil est plus grossier que celui d'Aix-la-Chapelle et de Ravenne ; il est en rapport avec l'extrême simplicité de l'intérieur.

Il est à remarquer que l'intérieur de la chapelle du château de Nimègue, comme les autres monuments carlovingiens, était revêtu de peintures murales. Il serait impossible d'indiquer actuellement, à cause de l'état de dégradation de l'édifice, quel était le système adopté dans la décoration peinte ;

mais des traces, encore bien apparentes, de peinture à fresque, fussent pour nous faire savoir que l'art n'avait rien négligé, pour orner avec magnificence la chapelle de Nimègue.

IV. Dans une description historique de la province de Groningue, nous lisons que jadis existait à Groningue une église consacrée à saint Walburge. Cette église était située dans le grand cimetière, près de la cathédrale dédiée à saint Martin. On attribuait son origine à l'ère païenne, et on la considérait comme le monument le plus ancien de la ville de Groningue. Par une suite d'accidents de divers genres, le monument tomba en ruines en 1611, et on résolut en 1627 de démolir le reste et d'en vendre les matériaux.

Par un heureux hasard, on possède une estampe représentant cette église de Saint-Walburge, et tirée du *Tresor d'antiquités néerlandaises* du docteur L. Smids. Elle a été reproduite aussi en guise de cartouche sur quelques vieux plans de Groningue. Il est vrai que l'estampe ne paraît pas être d'une exactitude scrupuleuse; mais on y voit assez pour conclure que ce monument était composé de trois parties différentes, que la partie principale (celle du milieu et l'église primitive) est un polygone, auquel on a ajouté plus tard une tour carrée, située à l'ouest, et un chœur de style ogival situé à l'est. Le polygone offre la plus grande ressemblance avec l'église d'Aix-la-Chapelle et la chapelle de Nimègue. J. de Lemmege dit, dans sa chronique, qu'on voyait entre la tour et l'église, une voûte garnie en haut de petites fenêtres. Corn. Kempius (*De origine, qualitate et quantitate Frisiæ*) rapporte que ce monument était couvert d'un toit de plomb. Il est facile de conclure de tout cela que l'église de Saint-Walburge était une copie de l'église d'Aix-la-Chapelle, et qu'elle devait être rangée à côté des monuments carlovingiens de Nimègue et d'Othmarsheim.

V. L'œuvre capitale de Charlemagne, en architecture, est, sans contredit, la magnifique église qu'il fit construire à Aix, sa résidence habituelle. Pour la faire bâtir avec toute la somptuosité possible, il avait fait venir des ouvriers habiles de toutes les parties de l'Europe. La célébrité de ce temple fut telle, que la ville en prit le nom d'Aix-la-Chapelle. L'influence que ce monument exerça sur toutes les grandes constructions de l'époque se conçoit mieux qu'elle ne peut s'exprimer : nous manquons aujourd'hui d'objets d'étude pour en constater l'étendue et l'importance; mais nous possédons un trop grand nombre de documents historiques pour qu'il soit possible d'en douter.

Charlemagne, par l'effet de son génie, communiqua une activité prodigieuse à toutes les branches des sciences humaines : il protégeait, encourageait et récompensait les artistes. Nous sommes étonnés aujourd'hui de la grandeur colossale de ses entreprises et du résultat de ses efforts pour procurer la civilisation à d'innombrables populations, à l'aide de la religion chrétienne. Ceux qui

ne voient dans Charlemagne qu'un prince guerrier et qu'un conquérant ne sauraient apprécier à sa juste valeur cet homme extraordinaire, dont la réputation ne peut que s'augmenter aux yeux de ceux qui en connaissent mieux les grandes œuvres. Malheureusement, lorsque Charlemagne fut descendu dans le tombeau, l'art de bâtir, comme tous les autres, qu'il avait si puissamment favorisés, déclina rapidement, et Charlemagne, avant de mourir, eut la douleur de voir, sans y pouvoir mettre aucun obstacle, les vaisseaux de ces pirates du Nord qui devaient semer dans son vaste empire tant de ruines et de deuil. Les descendants de cet empereur, princes pour la plupart faibles et incapables, ne surent pas continuer ce qu'il avait si glorieusement commencé, et furent impuissants à préserver la France des horribles dévastations des Normands. Bientôt notre pays fut couvert de débris, et bien loin d'entreprendre de nouvelles constructions religieuses, les populations n'étaient pas en état de réparer les désastres causés par l'invasion normande. C'est ce qui explique la justesse de l'expression adoptée par les antiquaires pour désigner sous le nom de *renaissance* le mouvement qui eut lieu dans l'art de bâtir et les arts qui en dépendent, dès le commencement du xi^e siècle.

VI. A la fin du viii^e siècle, Charlemagne travailla avec ardeur à la restauration des arts. Adrien I^{er} et Léon III se montrèrent en Italie les dignes émules de ce grand homme dans cette noble entreprise; mais ce furent encore les monuments de l'antiquité que les artistes de cette époque prirent pour modèles. Les admirables manuscrits ornés de miniatures que cet âge nous a légués, les fragments de mosaïque existant à Rome, quelques restes de constructions, comme cette muraille de l'abbaye de Lorsch sur le chemin de Mannheim à Darmstadt, et les chapiteaux du château de Ingelheim qu'on voit au musée de Mayence, sont autant de preuves qu'ils s'appliquèrent à conserver assez fidèlement le style de l'antiquité romaine. Néanmoins on ne peut méconnaître qu'une certaine influence byzantine n'ait commencé dès lors à se faire sentir : ce qui s'explique facilement par les relations de Charlemagne avec la cour d'Orient. Le style oriental se prêtait trop bien à cette richesse d'ornementation, que les hommes préférèrent la plupart du temps à la noblesse et à la simplicité, pour ne pas avoir eu une grande influence sur toutes les industries artistiques qui s'occupaient de produire les armes, les bijoux, tous les objets meubles, en un mot, à l'usage des grands. On peut s'en convaincre par la couronne de Charlemagne que possède le trésor de Vienne, où la forme est sacrifiée à la richesse de la matière et à l'exhibition des énormes pierres fines dont elle est surchargée.

Ce que nous disons de l'époque de Charlemagne doit se rapporter également au temps où régnèrent ses fils et ses petits-fils. La vive impulsion donnée par ce grand homme ne s'éteignit pas immédiatement à sa

mort, et jusqu'à la fin du règne de Charles le Chauve les arts reçurent encore des encouragements.

Si la sculpture monumentale des premiers siècles du moyen âge ne nous a légué que de rares débris, la sculpture appliquée aux objets mobiliers présente des spécimens plus fréquents dans ces feuilles d'ivoire qui proviennent de diptyques ou de la couverture de riches manuscrits.

VII. Lorsque Charlemagne voulut relever le culte des arts dans le vaste empire qu'il avait soumis à ses lois, il trouva, pour l'orfèvrerie, des artistes tout prêts à seconder ses vues. Les églises furent abondamment pourvues de vases d'or et d'argent; les princes et les évêques rivalisèrent de magnificence dans les présents dont ils dotèrent les basiliques restaurées et embellies par les ordres du puissant empereur. Son testament, que nous a fait connaître Eginhard, est un curieux témoignage des immenses richesses en orfèvrerie que possédait ce prince. Entre autres objets, il faut remarquer trois tables d'argent et une table d'or, d'une grandeur et d'un poids considérables. Sur la première était tracé le plan de la ville de Constantinople, sur la seconde une vue de Rome; la troisième, très-supérieure aux autres par la beauté du travail, était convexe et composée de trois zones qui renfermaient la description de l'univers entier, figuré avec art et finesse. Ainsi, la science et l'art avaient réuni leurs efforts dans l'exécution de ces monuments.

Un assez grand nombre des plus belles pièces d'orfèvrerie que possédait Charlemagne le suivirent dans son tombeau. Son corps embaumé fut, dit-on, renfermé dans une chambre sépulcrale, sous le dôme de l'église d'Aix-la-Chapelle. Il était assis sur un siège de marbre orné de lames d'or et revêtu des habits impériaux, ayant au côté une épée dont le pommeau était d'or, comme la garniture du fourreau; sa tête était ornée d'une chape d'or à laquelle était suspendue une croix d'or renfermant un morceau du bois de la vraie croix, son sceptre et son bouclier, tout d'or, étaient suspendus devant lui. (Mabillon, *Discours sur les anciennes sépultures des rois; Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. II, pag. 698 et 699.)

Ces richesses tentèrent la cupidité des empereurs d'Allemagne, ses successeurs, qui s'en emparèrent: ce fut probablement lorsqu'en 1166 Frédéric Barberousse, qui avait obtenu de l'antipape Pascal la canonisation de Charlemagne, retira son corps du tombeau et partagea ses ossements pour les renfermer dans des châsses. Les seuls monuments d'orfèvrerie qui nous restent de ce grand homme, au témoignage de M. J. Labarte, sont sa couronne et son épée. (*Introd. hist. à la descript. de la collect. Debruge*, pag. 215.)

CAROLLE. — Niche pourvue d'un siège et d'un pupitre de pierre. On en pratiquait autrefois dans les corridors de quelques cloîtres: c'est là que les moines calligraphes se retiraient pour copier les manuscrits. Il

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

parait qu'on donnait aussi ce nom à celles qui, dans quelques basiliques primitives, étaient pratiquées autour du *presbyterium*, et qu'il passa ensuite aux chapelles du pourtour du chœur, lesquelles ont précédé de longtemps celles des nefs. Cette dénomination n'est plus usitée.

CARREAUX. — On a employé, pour paver les églises, des carreaux de marbre, de pierre ou de terre cuite. Nous parlerons ailleurs des dalles en général, des pierres tombales et des carreaux de marbre ou de pierre qui s'y rapportent.

On distingue des carreaux de terre cuite, destinés au pavage des églises, de différents genres. Il y en a d'une seule teinte, dont la pâte est colorée dans la masse; il y en a d'autres qui sont émaillés à la surface; d'autres, enfin, sont incrustés de terres de diverses couleurs.

Les carreaux de la première espèce ont été le plus fréquemment employés, depuis le XII^e siècle jusqu'au XVI^e. Ils étaient ajustés ensemble, en assortissant les couleurs, de manière à former une mosaïque brillante et variée. Les couleurs dominantes étaient le noir, le rouge, le blanc et le jaune pâle. Le dessin formé par l'assemblage de tous les carreaux était encadré dans une bordure formée elle-même de carreaux ajustés différemment. Cette manière d'orner le sanctuaire, le chœur et les chapelles, était bien préférable au système employé communément aujourd'hui, et qui consiste le plus souvent à transporter dans nos églises les carreaux qui servent à paver les antichambres de nos appartements. Il est difficile d'imaginer, si l'on n'a vu les ajustements des petits carreaux du moyen âge, à quelle infinie variété de combinaisons se prêtent ces carreaux, qui n'ont que cinq à six centimètres de côté. Quelquefois chaque carreau est encadré dans de petites bordures aussi en terre cuite, d'une couleur tranchée, de façon à produire une espèce de réseau d'un effet très-original et très-pittoresque.

Les carreaux sont parfois découpés d'une manière très-ingénieuse, formant des figures fort élégantes et présentant par leur assemblage une mosaïque du meilleur goût, composée de losanges, damiers, cercles entrelacés, broderies réticulées et festonnées avec une grande délicatesse.

A la richesse des formes et des assemblages vient s'ajouter l'éclat des couleurs les plus variées dans les carreaux émaillés et vernissés. Chaque carreau porte un dessin particulier, d'une couleur brillante, sur un fond également de couleur; ou bien il ne porte qu'une partie d'un dessin compliqué, qui se développera à l'infini et se complètera par l'union de carreaux de même nature. Alors le pavé ressemble vraiment à la plus éblouissante mosaïque, et peut rivaliser en éclat avec les verrières peintes qui garnissent les fenêtres. L'imagination des artistes du moyen âge s'est jouée dans des combinaisons de couleurs et d'ajustements qui

sont de beaucoup supérieures, comme effet, à nos tapis les plus hauts en couleur. La chapelle du Temple, à Londres, est pavée de carreaux en émail bien conservés. Nous en avons vu de nombreux échantillons provenant de nos églises. Il y en a encore dans la charmante église de Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons-sur-Marne. On en a découvert plusieurs en faisant les travaux de restauration de Saint-Julien de Tours. Il n'y a pas de pays, pour ainsi dire, où l'on n'en possède des fragments plus ou moins curieux. Mais, malheureusement, l'émail qui recouvre la terre est fragile; il n'adhère pas toujours parfaitement à l'argile, il y a parfois des boursouflures qui, en s'écrasant, font disparaître la couche colorée; l'émail lui-même s'use par le frottement et ne tarde pas à disparaître entièrement. C'est dans l'état le plus triste que nous apparaît aujourd'hui le pavé en carreaux émaillés de certaines églises; et l'on ne saurait juger de sa magnificence primitive que par de rares spécimens, assez bien conservés, parce qu'ils étaient moins exposés aux causes ordinaires de détérioration.

Pour obvier à ce grave inconvénient, on eut recours à un système fort ingénieux et qui consiste à incruster en terres de couleurs variées, dans un carreau dont la couleur locale forme le fond, des dessins diversement combinés. Les dessins ne sont pas exposés à disparaître par le frottement; les carreaux s'usent d'une manière égale, ainsi que les dessins, sur toute leur superficie, et comme les formes d'ornementation sont incrustées jusqu'à une certaine profondeur, elles demeurent toujours solidement imprimées et suffisamment apparentes. Ajoutons, en faveur des carreaux incrustés, que la surface en est d'un ton légèrement brillant ou même absolument mat, bien plus agréable à l'œil que l'éclat vitreux de l'émail: il est difficile de marcher sur la surface polie et glissante de l'émail; il est, au contraire, aisé de se tenir sur des carreaux qui n'ont pas un poli plus dangereux que celui des carreaux ordinaires.

Nous terminerons cette courte notice en citant un passage de l'Histoire de l'ancienne abbaye de Foigny, par M. A. Piette. Parmi les ruines de l'église on rencontre, non plus en place, mais épars sur le seuil, des pavés en terre cuite, noirs et blancs, qui par leur réunion formaient un dallage imitant le marbre et la pierre de liais. Ils sont de petite dimension; ils n'ont pas tout à fait neuf centimètres de côté. Les noirs n'ont pas seulement leur face extérieure de cette couleur; ils sont teints dans la masse. Je ne sache pas qu'en France on fasse beaucoup usage actuellement de pavés noirs en terre cuite; en Belgique, ils sont dans le commerce. Le procédé employé pour donner à la terre une teinte noire consiste à chauffer le four avec du bois d'aulne, qu'on a laissé plongé dans l'eau pendant plusieurs mois. On allume; mais

au lieu d'être consumé par la flamme, le bois imprégné d'eau s'en va en fumée. C'est une solution de noir de charbon dans de la vapeur d'eau qui monte, qui pénètre dans la terre par tous ses pores, qui s'y dépose et la colore à tout jamais. Les pavés blancs de Foigny sont le produit d'un procédé tout aussi ingénieux. Ils se divisent en deux couches: l'une plus épaisse, en terre rougeâtre; l'autre, qui occupe la partie supérieure, en terre blanche et tirant légèrement sur le jaune. C'est de la terre à poterie d'une certaine finesse qui sert, pour ainsi dire, de couverture à l'autre. L'union de ces deux terres de nature différente est intime, et, quoique les tranches soient bien nettes, la solidité est parfaite. À côté du pavé noir, qu'on prendrait pour du marbre, ce pavé blanc ressemble très-bien à la pierre de liais.

CARTONS. — I. En peinture, on appelle *cartons* des dessins de figures ou de compositions, dont le trait est bien correct, sur du papier fort, ou sur du carton plus ou moins épais. On en fait usage surtout pour la peinture à fresque et la peinture sur verre. Chacun sait que pour l'exécution des tableaux dans chacun de ces genres de peinture, il est indispensable d'arrêter avec soin, au moins au trait et sans couleur, ordinairement avec l'indication des clairs et des ombres, les compositions qui doivent être fixées sur le mortier frais ou *fresco* des murailles, ou sur le verre qui doit être divisé en un grand nombre de parties, peint diversement et porté au fourneau pour y subir l'action du feu. L'exécution des cartons est donc une opération préalable absolument nécessaire, et l'artiste jaloux de la perfection, y doit apporter la plus grande application.

Dans la peinture à fresque ou murale, qui est la grande peinture historique et monumentale, l'emploi des cartons dessinés à l'avance est indispensable, parce qu'il est impossible de dessiner sur le mur frais, ensuite parce que l'enduit sèche vite, de sorte qu'il faut y peindre avec beaucoup de promptitude, pour que la couleur puisse s'y incorporer, avant que l'enduit soit sec. On comprend alors que l'artiste ne pourrait pas se livrer au feu de l'inspiration, exécutant d'abord largement son tableau, dans l'espoir d'y retoucher les parties defectueuses ou celles dont il serait mécontent, puisque le *fresco* ne permet que de très-légères retouches, et que généralement on ne peut pas y revenir à plusieurs fois.

Entrons à ce sujet dans quelques détails pratiques. Lorsque l'enduit dont on couvre le mur ou la voûte qu'on veut enrichir d'un tableau à fresque, a pris assez de consistance pour qu'il ne cède plus au doigt, et qu'il conserve cependant de la fraîcheur et de l'humidité, on y applique le carton sur lequel est dessiné et découpé correctement le trait de la figure qu'on veut peindre. On trace avec une pointe le contour de la figure en suivant exactement les bords du carton. Ce trait, légèrement enfoncé dans l'enduit,

remplace le dessin que le peintre ne peut pas tracer sur le mur, comme il le tracerait sur la toile. Le carton découpé n'est propre à guider que pour une seule figure, mais lorsqu'on doit tracer une composition entière, on pique le trait de tous les objets dessinés sur le carton, on passe dessus un sachet avec de la poussière de charbon, de manière à marquer sur l'enduit l'esquisse du dessin qui doit servir de guide à l'artiste chargé de peindre la fresque.

II. On se sert aussi de cartons pour la peinture en mosaïque et pour exécuter les tapisseries. On conserve en Angleterre des cartons originaux que Raphaël a exécutés pour des tapisseries. Ces cartons, dit Millin, qui représentent sept sujets tirés du Nouveau Testament, ont été achetés par Charles I^{er}, roi d'Angleterre ; ils ont été conservés longtemps dans le château de Hampton-court, et on les voit encore dans celui de Windsor. On les compte parmi les travaux les plus accomplis de Raphaël, et par conséquent au nombre des ouvrages les plus parfaits de la peinture.

III. Dans la peinture sur verre, les cartons doivent être dessinés par un artiste versé dans la connaissance de l'archéologie, autant que dans la pratique de l'art ; autrement les vitraux qui garniront les fenêtres de nos églises ne seront en accord ni avec les exigences de l'architecture, ni avec celles du bon goût. Les artistes du moyen âge attachaient beaucoup d'importance aux cartons qu'ils composaient ; ces cartons servaient parfois à l'exécution de plusieurs vitraux, surtout au xv^e siècle. Aux époques antérieures au style ogival flamboyant, nous ne voyons guère, par les monuments qui nous restent encore en assez grand nombre, du xiii^e siècle, par exemple, que les mêmes cartons aient servi à l'exécution des vitraux de plusieurs cathédrales. C'est une observation digne d'être notée. N'est-ce pas une preuve de la merveilleuse fécondité et de la verve qui caractérisent les époques vraiment artistiques ?

Le travail du carton, pour les verrières de couleur, est très-long, puisqu'il doit être triple : le premier, pour servir de modèle dans l'exécution ; le second, pour être découpé en autant de parties que les figures ou ornements demandent de morceaux de verre taillés de différentes formes ; ce carton est souvent remplacé par de simples calques pris sur les parties les plus délicates ou les plus importantes ; le troisième sert au vitrier pour découper les morceaux de verre teint en couleur, et ensuite, après l'opération de la peinture et de la cuisson terminée, pour la mise en plomb. Voy. VITRAUX.

CARTON-PIERRE. — Le carton-pierre est une espèce de pâte de papier, mêlée de pierre pulvérisée ou d'autres ingrédients, durcie au moyen de la gélatine, dont on fait des ornements, des figures, des membres d'architecture montés en relief, et en état de recevoir la dorure et la peinture. Ce genre de décoration est très-expéditif, et l'on en a

étrangement abusé, il y a quelques années, pour simuler des ornements gothiques. Ce mauvais procédé, condamnable sous tous les rapports, n'offre aucun caractère de résistance et de durée. On peut appliquer avec justesse la dénomination de *colifichets* aux ornements en carton-pierre. Depuis que le retour aux vrais principes de l'art chrétien est devenu plus général, l'usage du carton-pierre et des autres composés analogues est tombé complètement. Il serait fâcheux de voir remplacer, dans nos églises, des ornements, des feuillages, des chapiteaux, par un système de décoration prétendu économique, mais qui est fort dispendieux en réalité, puisque les produits en sont très-fragiles et de peu de durée. Le moyen âge ne l'a jamais pratiqué : laissons-en l'usage pour les appartements où règnent les caprices de la mode et où la décoration varie chaque année.

CARTOUCHE. — On appelle *cartouche*, en architecture, un petit *champ* de marbre blanc ou coloré, de pierre ou de plâtre, de bois ou de métal, destiné à recevoir des armoiries, des emblèmes, une inscription ou même des bas-reliefs. Il est ordinairement entouré de moulures, de membres d'architecture, d'ornements variés et capricieux, d'enroulements, de feuillages, de rubans, de cordelettes, etc. ; il est parfois appuyé sur des figures de support. Les cartouches ne sont pas fort anciens, dans les monuments d'architecture, surtout dans les édifices religieux ; ils ne remontent pas communément à une époque antérieure à la Renaissance. On en voit sur le frontispice des maisons religieuses ou communautés, sur les tombeaux, sur des murailles et au-dessus de monuments commémoratifs, dans les plafonds, sur les voûtes, sur les autels eux-mêmes, sur des chaires à prêcher, sur des vases, sur des vêtements où il est brodé en or ou en couleur. Le champ du cartouche n'est pas déterminé dans sa forme : il est rond, ovale, carré, polygonal, ou découpé d'une manière bizarre ; il est encore convexe ou concave, tout cela selon le plaisir de l'artiste. Les architectes et les sculpteurs de la Renaissance en ont varié à l'infini les formes et l'ornementation.

On appelle *cartels* les petits cartouches qui servent dans la décoration des frises, des corniches et des autres membres d'architecture.

La forme primitive du cartouche est un carton roulé, et telle est l'étymologie du mot italien *cartoccio*. Les graveurs encadrent dans des cartouches les petits sujets destinés à servir de vignettes aux livres. On donne volontiers à la bordure des tapisseries la forme d'un cartouche. Les Allemands ont leurs armoiries posées ordinairement sur un écu en forme de cartouche.

CARYATIDES. — Ce sont des figures employées par les architectes au lieu de colonnes ou de pilastres, pour servir de soutien à une architrave ou à une autre partie d'une construction qu'elles portent sur leur

ôte. Les anciens ont fait très-rarement usage de caryatides dans la décoration de leurs édifices; aussi la première origine en est-elle assez peu connue. Nous ne rapporterons point ici les fables qui ont été imaginées par Vitruve et par les autres. Les architectes chrétiens ne les ont jamais employées dans les églises, et à part des formes assez bizarres que l'on rencontre dans quelques édifices et qui pourraient à la rigueur passer pour des espèces de caryatides, on ne les voit apparaître qu'au siècle de la Renaissance. A partir de cette époque, on les a sculptées dans mille endroits, sans s'astreindre à suivre les traditions de l'antiquité. Primitivement, en effet, les caryatides étaient entièrement vêtues; à la Renaissance, elles furent quelquefois complètement nues. On ne saurait tolérer la présence de figures semblables dans nos églises; les seuls exemples que nous en connaissons se trouvent aux tombeaux sculptés de la Renaissance et dans les supports des buffets d'orgues. Il ne faut point donner le nom de *caryatides* aux statues qui décorent les portails des grandes églises.

CATACOMBES.

O Roma nobilis, orbis et domina,
Cunctarum urbium excellentissima,
Roseo martyrum sanguine rubea,
Albis et virgineum liliis candida,
Salutem dicimus tibi! Per omnia
Te benedicimus, salve, per sæcula.

(*Hymne chrét.*, extr. d'un ms. du Vatican.)

I.

Importance de l'étude des Catacombes de Rome pour le chrétien, le théologien, l'historien, l'antiquaire le philosophe et l'artiste.

Il y a dans Rome deux cités bien distinctes : la Rome païenne et la Rome chrétienne; la première s'offrant à nos souvenirs avec son origine merveilleuse, son sénat, ses consuls, ses grands capitaines, ses héros, sa population remuante, ses conquêtes et ses révolutions; la seconde se présentant avec ses pontifes, successeurs de saint Pierre, ses martyrs, ses luttes généreuses, où les vaincus en versant leur sang sont devenus plus célèbres que leurs vainqueurs; ses vierges, ses docteurs, ses basiliques et ses splendides monuments. L'une qui vit dans notre esprit par l'effet de notre première éducation littéraire, dont nous connaissons, par mille détails curieux, l'organisation sociale, civile et militaire, dont nous avons nommé tous les grands hommes, en étudiant les chefs-d'œuvre de sa littérature et en passant, pour ainsi dire, les premières années de notre adolescence au milieu de ses campagnes, de son Forum et de ses camps. L'autre qui vit au fond de nos cœurs dans l'amour inaltérable que nous portons au centre de l'unité catholique, qui nous montre la grande figure des apôtres et se personnifie, s'il est permis de s'exprimer ainsi, avec notre foi elle-même. Si la Rome antique resplendit dans l'histoire d'un éclat que

toute nation envie et que nulle n'égalera jamais, sans doute, la Rome nouvelle brille d'une gloire plus grande encore aux yeux des chrétiens : elle garde pour la religion immortelle de Jésus-Christ des promesses qui dureront toujours. Nul cœur aujourd'hui ne palpète pour les cendres, depuis longtemps refroidies, de la Rome des consuls et des Césars : le silence du tombeau, à peine troublé par les recherches de l'archéologue et de l'historien, pèse lourdement sur les débris de ses grandeurs passées. Tout cœur catholique, au contraire, bat pour les destinées de la ville des apôtres et des pontifes, s'émeut au spectacle de ses grandeurs toujours croissantes, s'unit à ses craintes et à ses espérances : la pierre du sépulcre qui recouvre les ossements sacrés des martyrs est un monument de gloire et non de tristesse et de deuil.

Pèlerin de la science et de la religion, nous abandonnons volontiers les souvenirs et les monuments de la Rome païenne aux explorations des antiquaires, nous aimons mieux nous attacher à la recherche des souvenirs et des monuments primitifs de la Rome chrétienne. Nous abandonnons pour quelque temps les riches édifices qui font l'ornement et l'orgueil de la ville, pour descendre dans la profondeur des obscures Catacombes. Rome chrétienne jouit toujours d'une vie abondante et pleine; mais nous commencerons par interroger en elle, avant tout, la poussière de ses morts. N'est-il pas d'ailleurs naturel de penser d'abord aux choses de la tombe, qui sont partout les premières ou les plus grandes?

« C'est dans les Catacombes de Rome, dit M. Raoul Rochette, que se trouvent les monuments les plus anciens et les plus authentiques que le christianisme nous ait laissés de son premier âge. Partout ailleurs ces monuments sont restés enfouis sous la terre, ou voués à l'oubli, ou consumés par la vétusté; ou bien ils ont été détruits par la main de l'homme, qui détruit encore plus de choses que le temps. Mais à Rome, une si grande quantité des travaux des premiers fidèles s'est conservée jusque dans les entrailles de la terre et à travers tant de siècles, qu'il est impossible de méconnaître, devant un pareil fait, le dessein de la Providence, qui avait voulu placer le berceau de la primitive Eglise au centre même de l'unité catholique, et lier en quelque sorte la destinée de la nouvelle Rome à celle de la ville éternelle (1). »

L'aspect des Catacombes, les objets qu'on y rencontre, œuvres d'art ou autres, intéressent vivement le chrétien. Quand on pénètre dans ces souterrains ténébreux, il semble qu'on y respire quelque chose de la foi et du courage des premiers chrétiens. On y rencontre à chaque pas des témoignages éloquentes en faveur des croyances et des pratiques des nouveaux convertis. C'est aux lieux fréquentés par les premiers disci-

(1) *Tableau des Catacombes*, 1 vol. in-12. Paris 1837.

ples d'une religion que l'on peut espérer de retrouver les traces authentiques de l'adhésion de leur intelligence aux dogmes et de la soumission de leur volonté aux préceptes moraux qui en constituent le fond essentiel et distinctif. Aussi, nous ressentons une vive joie en voyant nos croyances et nos traditions confirmées par des monuments primitifs d'une autorité irrécusable. Les catholiques tiennent à honneur de conserver pur et inaltérable le dépôt de la révélation chrétienne : n'est-ce pas pour eux un argument invincible que l'identité des articles de foi qu'ils professent aujourd'hui avec ceux que croyaient et défendaient les martyrs qui ont habité et qui habitent encore les Catacombes ? Nous repoussons de toute l'énergie de notre âme la funeste doctrine du progrès et du développement dans le dogme chrétien : la parole de Dieu, quand elle est clairement manifestée et qu'on y adhère, doit être acceptée dans son intégrité, sans subir la moindre modification. Quel triomphe pour le théologien catholique de montrer cette parfaite identité entre l'enseignement actuel de l'Eglise romaine et celui des apôtres ou des hommes apostoliques ! Les cimetières sacrés offrent donc au chrétien, et surtout au théologien, comme un arsenal d'armes toutes prêtes pour combattre avec avantage les prétentions des novateurs. Dans les luttes de la controverse que les catholiques soutiennent contre les hérétiques les débris, même les plus insignifiants en apparence, fournissent des arguments d'une force irrésistible. Nous ne pouvons pas ici entrer dans de longs détails : qu'il nous soit permis, pour appuyer nos assertions, de rappeler comment les peintures et les sculptures, si fréquentes dans toutes les parties des Catacombes, sont propres par leur seule présence à déconcerter les prétentions des iconoclastes anciens et des protestants modernes. Dans une foule d'inscriptions nous lisons en toutes lettres l'expression des vérités dogmatiques que les prétendus réformateurs du xvi^e siècle accusent l'Eglise romaine d'avoir inventées ou dénaturées : la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, le purgatoire, la pénitence, l'efficacité de la prière, l'intercession des saints, la prééminence de saint Pierre sur les autres apôtres, etc.

C'est dans ce sens que nous citerons ces belles paroles de saint Cyprien : *O tenebras sole ipso lucidiores, ubi constituta sunt Dei templa* (1) !

A un autre point de vue, l'étude des Catacombes chrétiennes promet à l'historien et à l'antiquaire une riche moisson d'observations. Il y a, jusque dans les moindres détails, des signes d'une grande révolution sociale. Au moment où le christianisme apparut dans le monde, les liens moraux étaient relâchés d'une manière effrayante. La civilisation allait s'engloutir dans un abîme épouvantable : la corruption des mœurs ame-

nait la barbarie, barbarie mille fois plus terrible que celle dont le spectacle nous afflige chez les sauvages errant au milieu des forêts. Mais la prédication de l'Evangile jette au sein de cette société dépravée des germes de rénovation. Pour l'accomplissement de cette profonde parole du Sauveur, *les pauvres sont évangélisés* (2), à Rome, comme dans les autres villes, comme maintenant encore, les malheureux, les gens du peuple, c'est-à-dire, tout ce qui était pauvre, avili, opprimé, fut d'abord appelé à jouir des lumières et des bienfaits de l'Evangile. Dans les souterrains ténébreux des Catacombes, nous contempions partout les signes de cette marche admirable du christianisme. La doctrine nouvelle compta ses premiers adeptes dans les rangs du peuple, et presque tous les monuments des cimetières sacrés indiquent une origine humble et modeste. C'est évidemment le peuple qui élève de ses propres mains ces pauvres tombeaux, qui dessine ces peintures grossières, qui recommande le souvenir de ses frères par ces inscriptions où abondent les incorrections et les fautes de langage.

Quand on veut suivre exactement les phases diverses et les évolutions de l'art à ses différentes périodes, on est obligé de demander aux monuments des Catacombes des renseignements qu'on chercherait en vain ailleurs. Il existe une lacune très-longue dans l'histoire générale des beaux-arts qu'il est impossible de remplir sans emprunter des éclaircissements aux premiers monuments figurés du christianisme. Depuis les empereurs sous lesquels les lettres et les arts firent briller leurs dernières inspirations, jusqu'au réveil de la littérature et de l'art à une époque mieux favorisée, les sculptures et les peintures qui ornent les souterrains sont les seuls produits du génie artistique. C'est une vérité proclamée par tous les auteurs qui se sont occupés de la marche de l'art dans l'antiquité : Séroux d'Agincourt, en particulier, dans son ouvrage de *l'histoire de l'art par les monuments*, l'a reconnu et publié hautement.

Mais, si l'historien, qui se plaît à étudier le progrès des arts, à en signaler le développement ou la décadence, trouve de nombreux éléments de travail au sein des Catacombes, quelle mine féconde d'observations de toute espèce y rencontrera l'archéologue qui fait une étude spéciale des monuments anciens ! Là, mille objets divers viennent solliciter son attention et fournissent de curieux points de comparaison à ses découvertes. A l'aide d'une foule d'objets insignifiants en apparence, il fait revivre pour ainsi dire des coutumes oubliées et nous révèle plusieurs traits de la vie privée des gens du peuple, généralement si peu connue.

Enfin, l'artiste lui-même, qui s'occupe de reproduire sur la toile, le marbre ou l'airain, les grands sujets religieux, trouvera dans les Catacombes, outre de puissantes

(1) S. Cyprian.. lib. iv, ad *Malth.*

(2) *Pauperes evangelis. n. ur.* (Matth. xi, 5.)

émotions, quelques vestiges des pratiques anciennes en fait d'art. Il y verra comment les disciples des apôtres comprenaient l'art chrétien et de quelle manière ils ont exprimé leurs idées dans des compositions hardies et originales; dans les tableaux de l'archaïsme chrétien il apprendra quels sont les types hiératiques, consacrés par la tradition et dont il n'est pas permis de s'éloigner, sans commettre un crime contre le goût et les convenances.

II.

Ideé générale des Catacombes; description des principaux souterrains; disposition des salles ou cubricula; un mot sur les monuments analogues.

L'origine des Catacombes de Rome remonte à la naissance même de la ville; c'est assez dire qu'il est à peu près impossible à la science historique de préciser une date à ce sujet. Du moment où l'on creusa le sol pour en extraire une espèce de tuf volcanique, d'un excellent emploi dans les constructions, les Catacombes elles-mêmes commencèrent à se former. Le but que l'on se proposait en fouillant la terre, afin de se procurer la pouzzolane, nous explique la dénomination de sablonnières, *arenariæ*, que les Latins leur avaient imposée (1).

Lorsque les chrétiens eurent mis en usage les retraites obscures des souterrains de la Campagne romaine, soit pour y réunir l'assemblée des fidèles, soit surtout pour y déposer les corps de leurs martyrs et de leurs frères, le nom primitif fut changé. Dans les premiers âges du christianisme, le changement d'un nom annonça la révolution produite par l'Évangile dans les croyances et les sentiments de l'humanité sur la mort. Aux anciens noms par lesquels on désignait communément les lieux de sépulture, la foi chrétienne substitua, dans la langue qu'elle créait, le nom de *cimetière*, qui signifie en grec un *dortoir* (2). Chaque église, l'église de Rome surtout, se mit à veiller ses morts, ou, suivant l'expression de saint Paul, ses *endormis* (3), comme une mère veille son en-

(1) Les souterrains de Rome sont désignés dans un passage d'une harangue de Cicéron, par un mot et à une occasion qui ne laissent, ni l'un ni l'autre, de prise au moindre doute; c'est dans le *Discours pour Cluentius* où il est dit qu'un certain Asinius, attiré sous le prétexte d'aller dans les jardins ou maisons de campagne des faubourgs, et entraîné « dans des carrières hors de la porte Exquiline, » in *ARENARIAS quasdam extra portam Exquilinam*, y fut secrètement égorgé. C'est une locution équivalente qu'emploie Suétone, dans une circonstance analogue, lorsqu'il raconte que Néron, réduit à l'extrémité et conseillé par Phaon de se retirer « dans quelque caverne souterraine » (in *specum egestæ arenæ*), refusa de s'ensevelir ainsi tout vivant. Vitruve, dans son langage technique, se sert, pour désigner les souterrains en question, du mot employé par Cicéron.

(2) κοιμῶν, *dormir*; κοιμητήριον, *dortoir*. « In Christianis mors non est mors, sed *dormitio* et *somnus* appellatur. (S. Hieron., *epist.* 29.)

(3) « Nolumus autem vos ignorare, fratres, de *dormientibus*, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent. » (1 *Thess.* iv, 12.)

fant au berceau. On sait avec quelle religieuse sollicitude les chrétiens s'occupaient de tout ce qui avait rapport à ceux de leurs frères qui avaient versé leur sang pour la défense de la foi. Nous lisons, dans un des plus anciens documents de l'Eglise romaine, que le pape saint Clément, qui vivait au 1^{er} siècle, divisa Rome en sept régions, pour lesquelles il désigna des notaires chargés de recueillir, chacun dans son district, les renseignements les plus exacts et les plus détaillés pour rédiger les actes des martyrs (1). Les soins dont on entourait leur dépouille mortelle allaient de pair avec ceux qu'on donnait à leur mémoire. Les dames romaines, en particulier, s'empressaient de remplir ces derniers devoirs de la piété avec une tendresse courageuse, imitant ainsi, et souvent au péril de leur vie, l'exemple que leur avaient laissé Marie-Madeleine, Salomé et leurs compagnes, ces premières chrétiennes du Calvaire. Les noms de Basilisse et d'Anastasia (2), qui ensevelirent saint Pierre et saint Paul; de Perpétue (3), de Lucine (4), des deux sœurs Prudentienne et Praxède (5), qui couraient par toute la ville pour emporter les corps, et recueillaient le sang sur le pavé avec des éponges; de Plautille (6), de Félicité (7), d'Apollonie (8), qui consacèrent aussi leurs propriétés, leurs veilles nocturnes et leurs mains à l'inhumation de ces restes sanglants; tous ces noms brillent, dans les récits funèbres de ce premier âge, comme des lampes placées dans des caveaux antiques (9).

Outre le nom de *cimetières*, les auteurs ecclésiastiques ont souvent employé d'autres locutions pour désigner les souterrains de Rome; les plus usitées sont celles de *Catacombes*, *Catatombes*, *cryptes*, etc.

Les Catacombes, dans le principe, étaient des carrières de sable peu profondes et peu nombreuses. Mais, à mesure que la ville de Rome prit de l'extension, les souterrains se multiplièrent et se creusèrent d'avantage. Les édifices, en s'élevant avec une grandeur et une magnificence en rapport avec la fortune incomparable de la république romaine, empruntèrent leurs matériaux aux souterrains. Après plusieurs siècles de gigantesques travaux, sans compter ces mille ouvrages moins importants exécutés sans cesse par une nation laborieuse, les carrières prirent des accroissements prodigieux. Bientôt les souterrains, par l'effet d'une exploitation active et prolongée, étendirent leurs méandres sous

(1) « Hic fecit septem regiones dividi notariis fidelibus Ecclesiæ, qui gesta martyrum sollicitè et curiosè unusquisque per suam regionem perquirerent. » (Anast. *Biblioth.*, *lib. Pontif.*, *nom. DAMASI.*)

(2) *Menol.* *apud Lan.*, tom. 1.

(3) *Martyrol. Rom.*, 4 Aug.

(4) *Ibid.* 30 Julii.

(5) *Actus sanctarum ill.*

(6) *Act. SS. Rufin. et Secund.*

(7) *Act. SS. Marii et filior.*

(8) *Ibid.*

(9) *Esquisse de Rome chétienne*, par l'abbé Ph. Gerbet, tom. 1, p. 86.

toute la Campagne romaine. Ce furent des galeries innombrables, s'entrecroisant dans tous les sens, se dirigeant de tous côtés, selon les veines de la pouzzolane, taillées sans art ni méthode, descendant parfois jusqu'à une profondeur de vingt-six à vingt-sept mètres, et quelquefois affleurant, pour ainsi dire, la surface du sol, dont elles ne sont séparées que par une voûte peu épaisse. Ces galeries étroites, larges de un à deux mètres, sur une hauteur de deux à trois mètres, sont ordinairement longues de plusieurs kilomètres, quand aucun éboulement n'a eu lieu. Dans les parois des murailles ont été creusés, dans le tuf volcanique, quatre, cinq et six rangs de niches superposées, destinées à recevoir les corps des martyrs et des chrétiens. On trouve des Catacombes où se distinguent des excavations successives, exécutées en différents temps et à diverses profondeurs, formant jusqu'à quatre étages, entièrement remplis de tombeaux (1); on descendait d'un étage à l'autre par des escaliers grossièrement taillés dans le sol même.

Les Catacombes, telles que nous les voyons aujourd'hui (nous parlons seulement de leur disposition souterraine), ont-elles toutes une origine antique, remontant aux époques les plus reculées de la république, ou du moins à une époque antérieure à l'ère chrétienne? C'est une question fort importante et dont la solution intéresse vivement l'archéologie sacrée. Nous rencontrons souvent, dans les écrivains ecclésiastiques, l'expression de crypte neuve, *crypta nova*, et les inscriptions chrétiennes répètent souvent la même parole (2). Les souterrains ainsi désignés appartiennent-ils au travail des chrétiens, ou bien faut-il entendre simplement des galeries nouvellement appropriées aux usages des chrétiens? La plupart des antiquaires italiens s'accordent à regarder ces excavations, différentes des cryptes primitives, comme ayant été creusées sous les premiers persécuteurs de la religion chrétienne, quand, en vertu des édits, les fidèles furent condamnés en masse au travail des carrières (*ad fodiendam arenam*). Ils ajoutent encore, et le P. Marangoni défend cette opinion avec quelque vivacité, que de nouvelles galeries n'ont jamais été percées par les chrétiens dans le but di-

(1) Séroux d'Agincourt, *Hist. de l'art par les monuments*, planche IX, n° 47 et 49, a donné la coupe d'une Catacombe curieuse, à plusieurs étages.

(2) Nous rapporterons ici une inscription où on lit ce mot : *Crypta nova*; on y verra en même temps un exemple des premiers monuments de l'épigraphie chrétienne. Elle est publiée dans *Boldetti* :

IN CRUPTA NOVA RETRO SAN
CTUS EMERUM SE VIVAS VALER
RAE T SABINA MERUM LOC
U BISONI A BA PRONE ET A
BIATORE.

Il faut lire :

*In crypta nova retro sanctos
emerunt se vivis Valeria
et Sabina merum locum
bisonum ab Apron et a
Viatore.*

rect d'y ménager des lieux de sépulture pour les martyrs. M. Raoul Rochette soutient, au contraire, et son sentiment nous paraît bien motivé, que dans les parties des Catacombes régulièrement taillées et disposées, on peut reconnaître l'œuvre des chrétiens travaillant à leurs propres sépultures. Il entre à ce sujet dans quelques détails pleins d'intérêt. « Dans les souterrains, dit-il, dont il vient d'être parlé en dernier lieu (il s'agit des cryptes neuves), et même dans quelques-uns de ceux qui appartiennent à la plus haute époque de l'occupation chrétienne, tels que le cimetière de Saint-Calixte, l'irrégularité du plan, qui tient aux anciennes excavations, sert à faire distinguer, au premier coup d'œil, les carrières primitives des cimetières chrétiens proprement dits, où règne une sorte de régularité dans la direction et l'alignement des allées souterraines; sans compter le mode même de travail et celui de la décoration intérieure, qui n'offrent pas moins de différences. On peut donc désigner sur le plan, et reconnaître encore sur le terrain, les *Catacombes nouvelles*, qui ont été ajoutées aux anciennes, à mesure que l'accroissement de la population chrétienne rendait ces additions nécessaires. On peut aussi s'assurer à un autre signe, de ces additions faites au plan des Catacombes primitives; voici de quelle manière: il s'est rencontré, en plus d'un endroit des Catacombes, des allées entières comblées de terre ou murées à l'entrée, lesquelles, après le déblaiement, ont été trouvées remplies de sépulcres comme les autres. Or, c'est là un fait grave et curieux, dans l'explication duquel les antiquaires romains se sont entièrement mépris, par suite de la préoccupation systématique qui les dispose à rapporter tous les faits à une donnée unique. Ainsi, on a cru que cet encombrement de terres et cette clôture des cimetières venaient de ce que, dans les temps de persécution, et principalement dans le cours de celle qui eut lieu sous Dioclétien, les chrétiens avaient voulu soustraire à la profanation les restes de leurs martyrs (1). Mais c'était aller chercher bien loin l'explication d'un fait bien ordinaire; ou plutôt c'était se refuser à voir ici le résultat nécessaire d'excavations nouvelles, qui avaient fait condamner les anciens caveaux déjà remplis, en y rejetant les terres provenant de ce travail.

Après avoir donné une idée générale des Catacombes romaines, et avant d'en donner une description plus détaillée, en parcourant les principaux souterrains, nous croyons qu'il est de notre devoir de mentionner plusieurs monuments analogues. La comparaison s'établira naturellement entre les cimetières sacrés de Rome et les hypogées de plusieurs nations anciennes. Chacun sait d'ailleurs que l'analogie est la meilleure voie que nous puissions suivre dans nos études archéologiques.

(1) Telle est l'opinion émise par Buonarrotti, *Osservazioni sui vetri antichi*, etc., pag. 12, suivie par Boldetti, pp. 6 et 7.

Dans la construction des Catacombes appartenant aux peuples primitifs, on reconnaît que certaines idées symboliques ont présidé à leur formation et à leur disposition. Le fait est clair chez les Egyptiens, qui soignaient la demeure des morts plus même encore que celle des vivants. La vaste nécropole à l'occident d'Alexandrie est amplement décrite dans Pococke ; elle se compose de larges routes souterraines, coupées transversalement par des galeries dont les faces latérales présentent trois rangs de cavités creusées les unes au-dessus des autres, et dans les dimensions du corps humain. La régularité architectonique des plans prouve qu'on les creusa dans le dessein positif d'en faire une ville des morts. Elles ont, suivant d'Agincourt, une analogie frappante avec celle des Sarrasins à Taormine en Sicile, où l'on voit des traces de rues de quatre mètres de largeur (1).

Une autre Catacombe égyptienne fut trouvée par Pococke exclusivement remplie de corps de gens du peuple, rangés debout dans les corridors ; les squelettes des riches étaient à part, sous des niches de formes diverses (2). Enfin celle de Saccara, à quatre lieues du Caire, dite la Catacombe des Oiseaux, fut en effet trouvée remplie de momies d'oiseaux embaumés dans des vases, de manière que leur tête surmontait régulièrement l'orifice.

Dans aucune de ces Catacombes on n'a pu reconnaître un symbolisme complètement clair et invariablement suivi, bien qu'on aperçoive qu'ils se proposaient de répéter au sein de la terre des morts une image de la cité des vivants, surmontée de la voûte azurée du firmament et éclairée par des milliers d'étoiles que remplaçaient les lampes suspendues aux alcôves funèbres.

Dans la Judée, Abraham, Jacob et les patriarches, avaient de semblables cryptes pour sépultures. Un tombeau des rois de Juda, entièrement taillé dans le roc vif, présente de nombreuses rangées de cellules, qui paraissent comme autant de rayons d'une salle centrale (3). Les premiers modèles de ces cryptes étaient vraisemblablement les labyrinthes funèbres et sacerdotaux des nécropoles égyptiennes, avec leurs murs et leurs plafonds chargés d'histoires hiéroglyphiques. On lit que Simon Machabée couvrit de sept pyramides, où étaient sculptés des navires, la tombe de son père et de ses frères, peut-être en mémoire du candélabre à sept branches, emblème du monde éclairé par les sept rayons du soleil, en même temps que par les sept paroles du Verbe créateur.

Les hypogées étrusques diffèrent peu de celles qu'on observe en Asie. Mais de toutes les Catacombes de l'Europe les plus remarquables, après celles qui nous occupent spécialement dans ce chapitre, sont celles des

(1) Voy. d'Agincourt, planche IX de l'*Archit.*, n° 20.

(2) *Ibid.*, n. 4 et 5 de la planche IX.

(3) Bernardino Amico, *De sagri edifizii di terra santa*.

Pélasges en Sicile et notamment à Syracuse : elles étonnent par leur grandeur et la perfection des détails, exécutés avec une patience digne d'admiration ; on y reconnaît les nations antiques préparant leurs tombeaux, comme si c'étaient leurs véritables demeures.

Revenons aux cimetières sacrés de Rome.

C'est un fait constant que les Catacombes, creusées en partie sous la république, mais laissées alors généralement à l'état de carrières, ont été occupées par les chrétiens, dès les premières années de l'empire. Elles furent promptement remplies de monuments variés de leur culte et de la divine liturgie. De tous côtés apparurent bientôt de nombreuses images qui attestaient leur croyance et qui étaient destinées à demeurer à jamais comme d'immortels témoignages de leur vénération pour les amis de Dieu, pour ceux qui habitent la maison du Seigneur et qui sont heureusement devenus les concitoyens des saints (1). Déjà du temps de saint Jérôme les grottes obscures des Catacombes étaient un but de pèlerinage et l'on y descendait en foule en certains jours de fête pour y honorer la mémoire des martyrs. Les souterrains sacrés étaient remplis d'une multitude innombrable, surtout en deux circonstances spéciales, le jour de la nativité et le jour de la passion du martyr qu'on y honorait. Touchantes solennités des temps heureux de l'Eglise, alors que la foi était généreuse et que les actes étaient l'expression vivante de la croyance ! A ces deux anniversaires, toute la multitude des fidèles s'y précipitait pour passer la nuit sur le tombeau des saints splendidement illuminés et couverts des plus riches ornements. Devant ces mausolées embaumés du parfum de mille fleurs, retentissaient des hymnes pleines d'une céleste joie, où rayonnait l'espérance chrétienne ; car dans ces sépulcres la vie ne rencontre rien de triste ; la mort, à la vérité n'y est pas voilée, elle y est toujours couronnée de palmes ; partout s'élèvent des emblèmes de confiance et d'amour. Aussi les Catacombes, bien qu'inondant l'âme de mélancoliques souvenirs, l'exaltent et la rendent plus libre et plus légère : ce sont, en effet, les martyrs qui ont achevé la victoire de Jésus-Christ et qui ont complété, en leur corps, ce qui manquait à la passion du Sauveur. (L'abbé Gerbet, tome I^{er}, *Esquisse de Rome chrét.*)

N'anticipons rien et restons encore à examiner les premiers développements de la société chrétienne dans les Catacombes. Dès l'origine, les disciples des apôtres, fuyant la proscription et les poursuites acharnées des persécuteurs, se retirèrent dans les réduits secrets des labyrinthes souterrains. Comme partout ailleurs, les premiers fidèles à Rome furent des hommes du peuple, ce furent les élus de l'Evangile, les prémices de la société sainte, les éléments du royaume céleste sur la terre ; ces hommes obscurs, dont le nom

(1) *Cives sanctorum et domesticci Dei.* (Ephes 11, 19.)

était gravé seulement dans la mémoire de Dieu, dont l'existence était réputée moins que rien par ces fiers citoyens de la cité impériale, étaient employés pour la plupart à des travaux vils et pénibles : quelques-uns d'entre eux étaient sans doute occupés à l'extraction du tuf volcanique des sablonnières. Les païens savaient fort bien que les chrétiens se réfugiaient dans les Catacombes; aussi, dès que les empereurs voulaient lancer un nouvel édit de persécution, ils commençaient par ordonner que l'on fermât l'entrée des souterrains. De là ce cri féroce rapporté par Tertullien : *Cometeria claudantur, destruantur.*

Quand bien même l'histoire garderait le plus profond silence sur ce fait, il suffirait de parcourir les lieux pour y trouver des preuves convaincantes du séjour que les chrétiens firent souvent et à diverses époques dans les retraites inaccessibles des Catacombes. Nous savons même que plusieurs papes y ont demeuré. Anastase le Bibliothécaire, dans la Vie des souverains pontifes, en nomme plusieurs qui y restèrent habituellement enfermés.

Les corridors étroits de la plupart des cimetières sacrés aboutissent à de vastes salles ou *cubicula*, que certains antiquaires ont comparées aux colombaires des grandes familles romaines. Ces salles sont généralement oblongues, carrées ou arrondies et complètement ténébreuses. Il n'y avait d'autre lumière pour éclairer ceux qui s'y assemblaient que celle des lampes qu'on y allumait. Quelques salles néanmoins avaient au centre de la voûte une assez large ouverture par où descendait l'air et un peu de lumière : on les nommait : *cubicula clara*. Les martyrologes en mentionnent une dans le cimetière de Sainte-Priscille. Les soupiraux qui se rencontrent encore de loin en loin au-dessus des Catacombes, et qui rendent parfois les promenades solitaires si dangereuses dans la Campagne de Rome, ont été, sans le moindre doute, pratiqués dans la même intention, mais probablement en des temps postérieurs à la primitive occupation. Ces sortes d'ouvertures supérieures sont désignées, dans quelques actes de martyrs, par les mots *luminare cryptæ* (1); on a des exemples de chrétiens précipités vivants par cette voie dans les souterrains de Rome, et qui trouverent ainsi la mort au sein de ces mêmes Catacombes où les attendait la sépulture.

Les salles ou *cubicula* ont dû servir à la célébration des mystères sacrés et des agapes primitives. On y observe encore une disposition qui le démontre évidemment. Quelques-unes de ces salles creusées dans le tuf volcanique, plus ou moins spacieuses,

(1) On trouve dans les actes de saint Marcellin et de saint Pierre, à l'occasion du martyre de sainte Candide, le passage suivant : « Sanctam vero Candidam atque virginom, per præcipitium, id est, per luminare cryptæ jactantes, lapidibus obruerunt. » Ces actes sont rapportés dans le Recueil des Bollandistes, 2 juin, n. 10, pag. 173.

sont entourées de gradins ou sièges, établis dans la paroi de la muraille, pour la foule des fidèles; tandis que des sièges adossés à la paroi principale étaient destinés au pontife qui présidait la réunion et aux clercs qui l'accompagnaient. Au centre était le tombeau d'un martyr recommandable par son insigne piété et par quelque action mémorable, qui servait d'autel et sur lequel s'offrait l'auguste sacrifice de la messe. Les murs de ces *cubicula* présentent des fragments de marbre, de pierre ou de brique en saillie, où l'on plaçait par milliers des lampes de bronze ou d'argile. Quand l'étendue de ces salles était en disproportion avec les points d'appui nécessaires pour soutenir le plafond, on ménageait des espèces de colonnes massives, dans le sol même, que l'on recouvrait ensuite d'une sorte de stuc, ou que l'on blanchissait simplement à la chaux.

Il se rencontre encore dans les Catacombes de petits édifices isolés, mais fort curieux. On les a considérés comme des chapelles dédiées à certains martyrs dont le nom était plus profondément gravé dans le cœur des fidèles, et plus souvent prononcé sur leurs lèvres. Ces édicules, par leur disposition et surtout par les motifs de leur ornementation, appartiennent sûrement au christianisme, quoi qu'en aient dit quelques auteurs protestants. Ce sont, pour ainsi dire, des oratoires particuliers, où, comme il est vraisemblable, se réunissaient les fidèles en certaines occasions, peut-être même sans qu'ils fussent présidés par l'évêque ou par des prêtres. Telles sont dans les cryptes du Vatican, les petites basiliques de Probus et de Bassus; dans les souterrains de l'ancienne voie Salaria, deux petits temples que l'on présume avoir été consacrés à saint Sylvain et à saint Boniface. Telle est encore l'église souterraine de Saint-Hermès, dans le cimetière de ce nom, sous cette même voie Salaria; tel enfin le petit temple Rond, dédié jadis à saint Marcellin et à saint Pierre, dans les souterrains de la voie Labicane.

Nous ne devons pas omettre que dans plusieurs endroits des Catacombes on trouve aux fontaines et aux citernes une disposition qui a fait croire avec beaucoup de raison, aux savants auteurs de la *Rome souterraine*, que ces lieux avaient servi à l'administration du baptême. Ce seraient donc là les baptistères primitifs, et les chrétiens auraient ainsi placé près du tombeau de leurs héros le berceau de leurs nouveaux frères. On rencontre aussi, dans quelques souterrains, des puits et des sources d'eau minérale : ces fontaines furent constamment l'objet de la vénération des fidèles, et au moyen âge on s'y rendait en pèlerinage avec grande dévotion. Une chapelle du cimetière de Pontien dont la peinture représente Jésus-Christ baptisé dans les eaux du Jourdain, mérite d'être particulièrement citée, quoique le temps auquel elle a été exécutée ne soit peut-être pas antérieur à Constantin. Mais cette réminiscence même d'un usage de la primitive Eglise, restée ainsi attachée aux

murs de l'un des cimetières de Rome, n'est pas moins précieuse, comme une tradition authentique de ce qui se passait dans les Catacômbes, alors que les chrétiens n'avaient que ces retraites profondes pour y célébrer tous les mystères de leur culte (1).

« Voyageur, cherche Rome, sous Rome, » dit Aringhi dans la *Rome souterraine*. Descendons maintenant dans ces labyrinthes funèbres, et cherchons à prendre une notion exacte de leur topographie. Nous suivrons les traces des plus grands hommes dont puisse se glorifier le christianisme : Tertullien, saint Grégoire le Grand, saint Augustin, saint Jérôme et mille autres, sont venus méditer sous ces voûtes silencieuses, au milieu de ces vénérables débris. Les réflexions abondent dans l'esprit, quand on se recueille au sein de ces cryptes peuplées des plus grands souvenirs de la religion, mais les sentiments viennent encore plus nombreux au cœur, l'inondent de sensations vives, l'emplissent de joies et de tristesses saintes. C'est assurément au milieu des tombeaux des martyrs que la foi se réveille plus ardente et que la générosité des anciens jours du christianisme fait une impression plus profonde. Hélas ! dans nos jours de froide indifférence, de doutes désolants, de riches frayeurs, nous avons grand besoin d'aller réchauffer et ranimer notre âme à ce foyer brûlant !

Saint Jérôme, dans son commentaire sur le prophète Ezéchiel, décrit ainsi ses pèlerinages aux Catacômbes :

« Lorsque j'étudiais à Rome les arts libéraux, j'avais coutume, le dimanche, avec les jeunes gens de mon âge et qui avaient les mêmes sentiments que moi, de visiter le sépulcre des apôtres et des martyrs. Souvent même nous descendions dans les cryptes qui, creusées dans les entrailles de la terre, présentent, par quelque côté que l'on entre, leurs murailles couvertes de longs rangs de tombeaux, sous une obscurité tellement profonde, que rarement un rayon descend d'en haut pour tempérer l'horreur des ténèbres, et qu'errant dans une nuit épaisse, nous nous rappelions ce vers de Virgile :

De toutes parts la terreur et jusqu'au silence de ces lieux glacent nos âmes (2). »

Châteaubriand, au livre v de son poème des *Martyrs*, met dans la bouche d'Eudore la description suivante des Catacômbes :

« Je vis s'allonger devant moi des galeries souterraines qu'à peine éclairent de loin

(1) Bottari, *Pittura e Sculture*, tom. I, tav. XLIV, pp. 198, 201; Raoul Rochette, *Tabl. des Cat.*, p. 53.

(2) « Dum essem Romæ puer et liberalibus studiis erudirer, solebam cum cæteris ejusdem ætatis et propositi, diebus dominicis, sepulcra apostolorum et martyrum circuire, crebroque cryptas ingredi, quæ in terrarum profunda defossæ, ex utraque parte ingredientium, per parietes habent corpora sepultorum, et ita obscura sunt omnia, ut raro desuper lumen admissum horrorem temperet tenebrarum; et cæca nocte circumdatis illud Virgilianum proponitur :

« Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent. »
(S. Hieron., *Comm. in Eschiel.*)

en loin quelques lampes suspendues. Les murs des corridors funèbres étaient bordés d'un triple rang de cercueils, placés les uns au-dessus des autres; la lumière lugubre des lampes rampant sur les parois des voûtes et se mouvant avec lenteur le long des sépulcres, répandait une mobilité effrayante sur ces objets éternellement immobiles.

« En vain, prêtant une oreille attentive, je cherche à saisir quelques sons pour me diriger à travers un abîme de silence. Je n'entends que le battement de mon cœur dans le repos absolu de ces lieux. »

La description donnée par saint Jérôme des cimetières sacrés est toujours vraie, malgré l'éloignement des temps. Il est nécessaire cependant d'apporter une restriction à cette assertion. Les barbares qui, à plusieurs époques, se sont répandus dans l'empire romain, comme une inondation dont les flots étaient irrésistibles, sont venus jusqu'à Rome et n'ont point respecté la ville éternelle. Ils n'ont point été arrêtés par la religion des tombeaux, et ils ont violé les sépultures, brisé les sarcophages, enlevé les ossements des martyrs. Depuis trois siècles, on a dépouillé la plupart des Catacômbes des ornements qui les rendaient si intéressantes au point de vue de l'archéologie chrétienne, pour en former le Musée sacré du Vatican, comme nous le ferons connaître un peu plus bas. Malgré la triste nudité des lieux, les Catacômbes offrent toujours un ensemble propre à émouvoir le cœur du chrétien. Quelques souterrains n'ont point été désolés par les barbares, ni exploités par la science, ni dépouillés par la piété; c'est dans ceux-là qu'on peut respirer à l'aise le parfum de la sainte antiquité ecclésiastique et retrouver les monuments intacts laissés par les premiers chrétiens. Quand on a eu le bonheur de pénétrer dans une crypte vierge encore, on peut aisément, par la pensée, reconstituer les autres parties des cimetières sacrés.

Pour des raisons qu'il serait long et difficile de retrouver et d'exposer, pendant de longs siècles on perdit presque entièrement le souvenir des Catacômbes. Chose extraordinaire, ce fut précisément aux siècles du moyen âge où la foi produisit les plus grandes choses, exécuta des œuvres gigantesques, que l'on s'occupa moins des Catacômbes. Il arriva un temps où l'on avait oublié jusqu'à la trace de la plupart d'entre elles. Il était réservé à un temps beaucoup moins fervent de rentrer en possession des trésors enfouis dans les cimetières sacrés : ce n'est pas sans doute sans un secret dessein de la Providence, qui ménage à chaque époque et à chaque génération les grâces qui lui conviennent spécialement. Antoine Bosio, au xvii^e siècle, après avoir poursuivi durant toute sa vie, à travers mille périls, ses fouilles autour de Rome, fit rentrer toutes ces Catacômbes ignorées dans le domaine de l'histoire. Depuis que l'attention du monde chrétien fut éveillée par les travaux de ce savant antiquaire, on s'est occupé avec une

louable persévérance et une noble émulation de ces monuments précieux.

On s'accorde généralement à croire que Rome autrefois possédait soixante Catacombes, dont quarante ont été rendues à la religion et à la science. La plupart sont en dehors de la ville; quelques-uns seulement sont situées dans l'enceinte.

Avant d'essayer de donner l'énumération des principales Catacombes, nous cédon's au plaisir de faire connaître brièvement la crypte de Sainte-Félicité, celle peut-être dont on peut mieux discuter la date. Nous empruntons cette description à l'ouvrage de M. C. Robert, publié dans les *Annales de l'université catholique*. Cette heureuse mère, sainte Félicité, qui n'a pas cessé jusqu'à nos jours d'être l'objet d'un culte spécial à Rome, martyrisée sous Antonin, avec ses sept enfants, les Machabées romains, fut enterrée avec eux non loin du pont Salario, dans un caveau qu'Anastase nomme quelquefois la Catacombe des Jordani, et dans lequel le pape Boniface, chassé de Rome, se cacha et construisit un oratoire où fut son propre tombeau. Ce lieu était précédé par un petit temple dédié à sainte Félicité, lequel, menaçant ruine, fut restauré par le pape Symmaque, puis par le pape Adrien I^{er}, sous le règne duquel l'oratoire ne s'appelait plus que du nom de saint Sylvain, un des sept fils de l'héroïque mère. Mais la trace de ces grottes était perdue, quand Bosio, creusant dans une petite villa, près *del ponte Salario*, y découvrit un escalier comblé, le rouvrit et, y étant descendu, se trouva dans les deux temples de saint Boniface et de sainte Félicité. Le plus ancien, celui de la sainte, bâti en rotonde, précédait le second, qui formait un carré; une seule ouverture au centre de leurs voûtes, circulaire pour le premier, carrée pour le second, les avaient éclairés jadis; sept arcs en abside, creusés dans le mur pour les sept fils martyrs, entouraient la chapelle des Machabées chrétiens; l'un de ces arcs avait été plus tard ouvert et taillé en porte pour donner entrée dans le second temple, également creusé sous la terre, et où Bosio trouva encore les restes de l'autel du saint pontife proscrit. Cette dernière crypte a 22 palmes de hauteur sur 23 de large et 37 de long; la précédente est plus petite. De là on descendait encore plus bas dans les labyrinthes funèbres par de petites portes maintenant murées. Telles étaient donc les églises au temps des persécutions!

III.

Topographie des Catacombes.

Le nombre des Catacombes est fort considérable, ainsi que nous l'avons énoncé il y a quelques instants. Nous n'avons pas l'intention de donner une description détaillée de tous les souterrains découverts par Bosio ou retrouvés depuis: il faut chercher un travail de cette nature dans les ouvrages spéciaux. Mais nous regardons pour nous comme un devoir important de donner

une énumération aussi complète que possible des cimetières sacrés. Le catalogue que nous dressons ne sera pas d'ailleurs une sèche nomenclature: nous aurons soin de le rendre instructif, en l'accompagnant de quelques notes courtes et intéressantes. Afin de mettre plus d'ordre dans ce que nous avons à écrire sur ce sujet, nous commencerons par faire connaître les Catacombes qui ont leur ouverture dans l'intérieur de la ville de Rome, nous continuerons en indiquant celles qui sont situées à l'extérieur. Nous suivrons, dans l'énumération de ces dernières, la marche la moins fatigante pour le lecteur, en les nommant suivant le lieu qu'elles occupent, soit à l'orient, soit au midi, au couchant ou au nord.

La législation romaine interdisait sévèrement la sépulture des cadavres humains dans l'intérieur de la cité. Les lois établies sur cette matière à l'époque de la publication des lois des douze tables furent constamment respectées. On n'y fit jamais quo de très-rare exceptions en faveur des grands hommes qui avaient bien mérité de la République. L'histoire a mentionné les honorables exceptions qui furent faites en faveur du génie, du talent et des services éminents.

Les chrétiens, autant qu'ils le purent, voulurent donner à leurs martyrs, qui sont les vrais héros du christianisme, les mêmes honneurs et les mêmes privilèges que la société païenne accordait à ses généraux et à ses consuls. Ainsi furent inhumées dans l'enceinte sacrée de la ville, sainte Bibiane et sainte Martine, aux lieux mêmes où s'élevaient maintenant des églises consacrées à Dieu sous leur invocation. Les thermes de Novatus, fils du sénateur Pudens, qui avait accueilli saint Pierre arrivant à Rome, recélaient une crypte dédiée à sainte Priscille, où l'on enterra en secret des martyrs dont la légende élève le nombre à près de trois mille. L'église actuelle de sainte Praxède et de sainte Pudencienne, les deux glorieuses filles de Pudens, célèbres par leur dévouement et leur martyre, quoique bâtie plus tard sur cette crypte, offre encore une chapelle dite *du Bon-Pasteur*, encaissée sous le sol, que l'on présume avoir été l'emplacement de la chambre occupée par le prince des apôtres. On y montre même la fontaine dans laquelle il baptisait et un petit autel de bois sur lequel une tradition vénérable rapporte que saint Pierre célébra la messe.

Saint Paul, arrivé à Rome, en vertu de l'appel qu'il avait fait au tribunal de César, demeurait dans la *via Lata*, c'est-à-dire, la grande rue de Rome. C'est là, au centre du mouvement et des affaires, qu'il avait voulu se fixer, pour appeler à ses ardent's prédications et les juifs et les gentils. Sous la maison qu'il habitait s'ouvre une crypte, sur laquelle plus tard on bâtit l'église de Sainte-Marie *in via Lata*.

Aringhi nous apprend un fait digne d'attention. A mesure que les empereurs abandonnaient de grands édifices qui tombaient en ruines, les chrétiens s'en emparaient et

y consacraient des oratoires à Jésus-Christ. La Providence voulut qu'une des salles des thermes immenses de Dioclétien, bâtis en grande partie des mains de quarante mille martyrs, devint l'ornement actuel de la ville de Rome, grâce au pinceau de Michel-Ange, sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges. Peu de temps après la mort du plus farouche des persécuteurs, les thermes étaient déserts et déjà comme un gigantesque édifice qui penche vers sa ruine : au milieu des salles abandonnées, étaient dédiées à la gloire de l'auguste Trinité des chapelles où l'on se rendait en pèlerinage.

Mais la plus remarquable, la plus historique des Catacombes de l'intérieur de Rome, est celle du pape saint Sylvestre, dans les thermes de Titus, qui portèrent successivement les noms de thermes de Domitien et de Trajan. Ces décombres gigantesques qui couvrent encore de leurs débris la colline de l'Esquilin, étaient, à ce qu'il paraît, l'asile des chrétiens proscrits à l'époque où Constantin vainquit Maxence. Là saint Sylvestre vivait caché, loin des regards des ennemis du nom chrétien, quand le nouvel empereur le fit prier de venir à sa cour et lui annonça que Maxence et le sénat, aux mœurs païennes et intolérantes, étaient vaincus.

L'oratoire de ce pape, ainsi que l'autel de marbre sur lequel on présume qu'il disait la messe, fut découvert en 1637, à l'occasion de fouilles qui furent pratiquées sous le pavé de l'église de Saint-Martin-du-Mont, consacrée à l'honneur du glorieux évêque de Tours, par le pape Symmaque.

La crypte de Saint-Sylvestre présente encore aujourd'hui une foule de mosaïques extrêmement curieuses : on y trouve des monuments qui attestent un culte rendu à la sainte Vierge, mère de Dieu. Mais les antiquaires s'accordent à regarder ces peintures comme appartenant seulement au siècle de Constantin. Quoique ces vénérables débris n'appartiennent pas authentiquement à l'ère des persécutions, ils n'en doivent pas moins compter au nombre de nos antiquités les plus intéressantes. D'ailleurs les derniers souvenirs qui se rattachent à la crypte de Saint-Sylvestre sont chers à tout cœur chrétien : c'est de là que sortit le pontife dans lequel se personnifiait la religion, pour recevoir les hommages du premier empereur soumis à la foi de Jésus-Christ.

Nous ne quittons la crypte de Saint-Sylvestre que pour porter nos regards sur des lieux non moins augustes. A Rome, un des endroits qui excite la plus vive impression et auquel se rattache le plus haut intérêt, est, sans contredit, le souterrain de la petite église de Saint-Pierre *in Carcere*, autrefois prison Mamertine, où furent ensemble détenus saint Pierre et saint Paul. Ce cachot, où venaient tristement mourir les rois captifs après avoir servi à embellir le triomphe des vainqueurs, tant que subsista la république romaine, est à moitié creusé dans le roc et à moitié construit d'énormes

blocs de pierre par les chefs primitifs, Ancus Martius et Tullus Hostilius. Il s'ouvre sur le versant du Capitole qui regarde le Forum, et il communiquait jadis avec cette place au moyen de l'escalier des Soupirs, dit les *Gémonies*. On montre encore au pieux pèlerin l'endroit où s'appuyait saint Pierre chargé de chaînes. Dans cette humide retraite, existe une fontaine dont l'eau servit à saint Pierre pour administrer le baptême à quarante-sept chrétiens, et spécialement à ses géôliers, Processus et Martinianus. Ce n'est pas sans émotion que l'on porte à ses lèvres le vase de fer qui sert à puiser de l'eau à cette piscine vénérable. L'eau de cette fontaine a certainement servi à désaltérer le chef des apôtres et à régénérer dans la grâce plusieurs néophytes. Si cette prison n'était pas consacrée par un culte religieux, elle le serait par le culte des grands souvenirs.

Presque toutes les Catacombes s'ouvrent dans la Campagne romaine. Il est même admis dans le langage ordinaire, qui n'est pas toujours assez exact, que les Catacombes ont leur ouverture uniquement en dehors de la ville. On distingue généralement dans ces grands souterrains comme deux parties bien distinctes : la crypte publique et la crypte secrète. La première se compose d'un petit nombre d'oratoires et de *cubicula*, dont les murailles sont remplies de tombeaux. Les souterrains secrets sont presque inabordables : on n'y peut descendre que par d'étroits soupiraux qui se trouvent actuellement au milieu des vignes, et quand on a le courage de se dévouer à une exploration dangereuse, on est obligé de ramper souvent dans des corridors où l'on ne saurait se tenir debout, au milieu des inextricables méandres de galeries se dirigeant dans tous les sens. Quand Bosio descendit pour la première fois dans le cimetière secret de Sainte-Cécile, il fut souvent contraint d'y ramper sur le ventre, comme un serpent, tant les voûtes en sont basses.

Les Romains avaient coutume d'élever leurs monuments funéraires le long des voies les plus fréquentées. Malgré le ravage des années, on trouve encore les restes admirables d'une foule de tombeaux sur le bord des grandes voies qui se dirigent aux portes de Rome. C'est aussi le long de ces mêmes voies que se trouve l'ouverture des cimetières sacrés. Il n'y a guère que l'ancienne voie Flaminia, au nord-ouest de Rome, actuellement route de Florence et de l'Ombrie, en sortant par la *porte du Peuple*, qui n'offre presque aucune trace de ces monuments.

Nous sortons de l'enceinte antique de Rome par la voie *Salaria*, et bientôt nous rencontrons l'ouverture des célèbres cimetières de Sainte-Priscille, de Sainte-Félicité, d'Ostorius et des saints Hermès et Basilla. Aujourd'hui, tous ces souterrains ne sont pas également curieux : quelques-uns même sont inabordables. Avec des peines inouïes, l'infatigable Bosio a pu pénétrer dans quelques galeries à demi obstruées

par des éboulements et par des terres provenant des fondations d'édifices supérieurs. Les martyrologes font très-fréquemment mention des Catacombes de sainte Priscille, nière du sénateur Pudens, chez lequel saint Pierre fut logé à Rome; ils parlent encore fort souvent de plusieurs sanctuaires célèbres établis dans les galeries les plus spacieuses. Les actes des martyrs et les plus anciens écrits ecclésiastiques nomment spécialement les sanctuaires des papes Marcel, Sylvestre, Célestin. Le saint pontife Marcel est désigné par Anastase le Bibliothécaire, comme ayant contribué de ses propres mains à la décoration de sa chapelle souterraine. Nous ne pouvons passer sous silence la vénérable crypte de Saint-Hermès et de Saint-Basilla, à laquelle se rattachent des souvenirs cruels et glorieux tout à la fois: c'est là que fut enseveli saint Chrysanthé, avec la courageuse vierge Darie, qui sut ajouter la rose du martyre à la blanche pureté de la virginal, pour emprunter à nos livres liturgiques une expression pleine de grâce et de poésie. C'est dans ce même endroit que l'empereur Numérien, après avoir fait clore exactement toutes les issues, fit périr une foule de chrétiens.

La Catacombe de Sainte-Priscille peut être considérée comme le tronc de plusieurs autres catacombes, qui en seraient les branches. A mesure que la mort remplissait les anciens caveaux, de nouvelles galeries s'ajoutaient aux vieilles cryptes et venaient s'y relier par d'innombrables ramifications. Il arriva souvent que les derniers travaux réunirent ensemble des grottes auparavant séparées. Telle fut la Catacombe Ostorienne, sépulture de l'illustre famille Ostorius, dont parlent Tacite et Tertullien, où saint Pierre lui-même, et postérieurement le pape Libérius, ont baptisé de nombreux catéchumènes.

En sortant de Rome par la porte Pie, sur la *via Nomentana*, on trouve d'abord la Catacombe appelée *ad Nymphas*, puis celles de Sainte-Agnès et de Saint-Nicomède. La première fut aussi nommée *aux eaux*, parce que, suivant une pieuse tradition, le prince des apôtres y baptisa une foule de chrétiens. La seconde est toujours demeurée l'une des plus curieuses de toute la Rome souterraine. On y a rencontré des dispositions originales qui prêtent matière à de curieuses inductions. C'est ainsi que dans un des oratoires on a trouvé deux sièges tellement placés et dans des rapports tels, qu'on a été autorisé à croire que là s'étaient faites des ordinations.

La voie Tiburtine, chemin de la Sabine, présente à ceux qui descendent du mont Viminal, et qui sortent par la porte de Saint-Laurent, l'ouverture des cryptes de Saint-Laurent et de Saint-Hippolyte. On peut affirmer, sans craindre de blesser la vérité historique, que ces deux Catacombes furent autrefois les plus fréquentées, après celle de Saint-Sébastien, dont nous dirons quelques mots plus bas. La pieuse et courageuse veuve sainte Cyriaque avait une ville

dans le lieu nommé jadis *agro Verano*, où furent transportés durant la nuit les corps sanglants des glorieux martyrs saint Laurent, saint Justin et saint Hippolyte: elle fit creuser elle-même des tombeaux pour y déposer, non loin de sa demeure, la dépouille précieuse de ces généreux soldats de Jésus-Christ. C'est là que cette vertueuse matrone aimait à passer les jours et les nuits, entourée des pauvres, dont elle composait sa famille, sans cesse occupée aux œuvres de la charité. Ces Catacombes s'emplirent de reliques nombreuses des plus glorieux athlètes: pendant le cours des persécutions on apporta le corps de nouvelles victimes auprès du sépulcre du saint archidiacre du pape saint Sixte et de l'évêque saint Hippolyte. Les fidèles aimaient à réunir dans un même lieu les restes vénérés de leurs plus illustres martyrs. Plus tard, après la conversion de Constantin, la piété reconnaissante et libérale des chrétiens couvrit d'or les tombeaux des saints. Une église s'éleva à l'honneur de saint Laurent, au-dessus du cimetière où reposaient ses cendres: cette basilique somptueuse fut nommée *Saint-Laurent hors-les-Murs*. On y lit encore aujourd'hui gravée sur une pierre une vieille inscription, recueillie et publiée par Aringhi (1). L'antiquité chrétienne s'est plu constamment à orner la sépulture des saints de poétiques inscriptions: ce sont les fleurs pleines de parfum qui décorent encore aujourd'hui le lieu de repos de leurs ossements. Les ouvrages des archéologues italiens sont pleins de monuments de ce genre, où respirent un charme et une harmonie grave et douce à la fois. Derrière l'autel principal de la basilique de Saint-Laurent *extra muros* s'ouvre une porte qui conduit dans la Catacombe; mais ce n'est plus guère actuellement qu'une imposante ruine; des éboulements en ont rendu l'accès impossible en beaucoup d'endroits et en ont intercepté la communication avec les souterrains voisins. On présume que la crypte de Saint-Laurent était jointe à celle de Saint-Sébastien par quelques conduits situés sous les vignes du couvent qui porte le nom de ce dernier saint.

Parmi les cryptes spéciales que renfermait la grande Catacombe de Saint-Laurent, l'histoire mentionne particulièrement celle de Saint-Hippolyte. Chaque année affluaient, dans les siècles passés, autour de son tombeau, le jour anniversaire de sa passion, des pèlerins de toutes les cités italiennes, comme le prouve une hymne de Prudence, dans laquelle le poète se plaça à énumérer les cantons les plus éloignés de l'Italie. Saint Hippolyte, à la fois philosophe et grand seigneur, ami de l'empereur Alexandre Sévère, et auteur d'un cycle pascal, le

(1) « Hæc est æterno florens et grata juventus
Sanguine quæ fuso pulchra tropæa tulit.
Ibant ut sererent quæ semina pulchra ferebant,
Et lacrymis flentes immaduere genæ.
Nunc de messe suis portantes farra maniplis,
Lætitia redeunt se comitante nova. »

seul qui ait survécu au III^e siècle, fut de tout temps un des objets favoris de la vénération et de la dévotion romaine. Malheureusement sa crypte, que le bibliothécaire Anastase dit avoir été restaurée par le pape Adrien I^{er}, n'a point été retrouvée jusqu'ici, malgré les persévérantes recherches des gardiens des cimetières sacrés. Puisque nous sommes privés de documents plus précis, nous nous faisons un devoir de citer les vers de Prudence, qui en donne une description poétique :

*Haud procul extremo culta ad pomœria vallo,
Mersu latebrosa crypta latei foveis.
Illum in o'cultum gradus vis prona reflexis
Irc ver anfractus, luce latente, docet.
Primas namque fores summo tenuis intrat hiatus,
Illustraque dies limina vestivuli.
Inde, ubi progressus facili n' grescere visa est
Nox obs'ura, loci per specum ambiguum,
Occurrunt celsis inammissa foramina tectis,
Quæ jaciunt claros antra super radios.
Quamlibet accipites texunt hinc inde recessus,
Arcta sub umb'osis atria porticibus.
Attamen excisi subter cava viscera montis
Cribra terebrato forni: e lux penet'at.
Sic datur absentis, per subterranea, solis
Cernere fulgorem luminibusque frui.*
(Hymnus xi. S. Hippol.)

Outre la crypte de Saint-Hippolyte, il y en avait d'autres encore dans la vaste Catacombe de Saint-Laurent ; citons ici celle de Saint-Calixte. L'intrépide et habile archéologue Bosio descendit en divers corridors de cette immense Catacombe, par des ouvertures béantes au milieu de la Campagne romaine. Malgré ses efforts, il ne découvrit que des galeries peu étendues. Partout, du reste, l'œil était affligé d'un spectacle de ruine et de désolation. Les barbares avaient passé par là et dans leur pieuse avidité avaient violé les sépultures. Dans les parties abordables, Bosio ne rencontra que des tombeaux simples et sans ornement : nulle trace de peintures ou d'un système de décoration quelconque. Le zélé antiquaire ouvrit quelques tombes, et il ne fut pas médiocrement surpris en contemplant des corps que le temps semblait avoir respectés et que la vétusté n'avait pas encore entièrement consumés.

Il n'est aucun homme sensible aux grands souvenirs des premiers siècles du christianisme, qui, descendu dans les Catacombes, n'ait été témoin d'un spectacle saisissant et profondément instructif. Au moment où l'on ouvre une tombe scellée depuis seize ou dix-sept siècles, l'œil avide, en plongeant au fond, aperçoit à l'endroit où gisaient les os principaux, une légère trace de poussière blanchâtre ; au lieu où s'appuyait la tête, un petit amas de cendres est assez bien marqué ; les vertèbres ont aussi laissé une empreinte vague qui relie la tête au tronc et aux membres. Mais au moindre souffle, la poussière s'envole et tout a disparu de la dépouille d'un homme, tout jusqu'aux derniers vestiges !

Pour terminer ce qu'il y a de plus curieux à connaître sur la Catacombe de Saint-Lau-

rent, nous disons encore que le corps de saint Etienne, diacre et premier martyr, fut apporté de Constantinople à Rome, sous le pontificat du pape Pélage, et déposé dans un souterrain de cette Catacombe. Une basilique s'éleva au-dessus de son tombeau. La basilique a disparu et la Catacombe s'est abîmée sans que l'histoire en ait marqué la chute. Anastase mentionne le fait de la translation de saint Etienne, dont on a perdu les reliques, hélas ! probablement à jamais.

Le long de la même voie Tiburtine, déjà si privilégiée sous le rapport des monuments sacrés, s'ouvrait encore la crypte de sainte Symphorose et de ses sept enfants. C'est là encore un des cimetières romains où la piété des fidèles aimait à s'épancher, où la foi venait s'animer. Sainte Symphorose fut suivie dans son dévouement héroïque par sainte Félicité : les martyrologes ont consacré à sa louange une phrase magnifique et qui devrait être gravée dans la mémoire de tous les chrétiens ; ils l'appellent *matrone illustre par autant de couronnes qu'elle eut d'enfants* (1). Cette héroïne chrétienne demeurait à Tibur, au moment même où l'empereur Adrien bâtissait au pied des Apennins, dans un endroit favorisé de la nature et qui, malgré des révolutions de plus d'un genre, est toujours un des plus beaux pays du monde, sa célèbre villa, abrégé des merveilles de tout l'empire. Quand tout fut prêt pour la dédicace de la somptueuse *villa Adriana*, la sibylle de Tibur interrogée répondit : « La veuve Symphorose et ses sept fils nous déchirent cruellement tous les jours en invoquant leur Dieu. » Cette pieuse *matrone* consacrait sans doute sa virginité à Dieu, et passait dans la prière ses jours et ses nuits, comme pour empêcher de monter jusqu'au trône du souverain juge le bruit tumultueux des orgies romaines. L'empereur appelle cette femme et lui fait subir un interrogatoire devenu célèbre par la simplicité majestueuse de la foi d'un côté, et par la froide barbarie d'un philosophe ami des arts, d'un autre côté. Symphorose répond avec modestie et assurance : « Mon mari Gétulius et son frère Amantius étant tribuns, ont préféré mourir plutôt que de sacrifier à vos dieux ; moi, je désire aller les rejoindre. » Admirable parole, bien digne d'une famille dont tous les membres furent des martyrs ! Adrien, dans un emportement de colère, la fit suspendre par les cheveux devant le temple d'Hercule. La mémoire du peuple n'a rien perdu de cette scène si digne de passer à la postérité : on a remarqué comme un fait significatif que plus tard la cathédrale de Tivoli a été bâtie sur les dernières ruines de l'édifice dédié au héros emblème de la force physique, que Symphorose surpassa par la grandeur sublime de sa force morale. Inébranlables comme leur mère, les sept fils de Gétulius et de Symphorose furent attachés à sept poteaux autour du même temple d'Hercule, et

(1) « Tot coronis quot fetibus illustrem matronam. »

eur nt les membres détachés du tronc au moyen de cordes fixées sur des poulies. Symphonose fut enfin précipitée dans l'Anio, au pied du temple de la sibylle et de la cascade chantée par Horace. Cette famille de Machabées chrétiens avait, près de Rome, une basilique, dont Aringhi atteste avoir vu les derniers débris à la villa Mafféi, dans un lieu nommé *les Sept-Frères*.

Le voyageur qui sort de Rome par la porte de Saint-Sébastien sur la voie *Appia-Vetus*, rencontre la célèbre Catacombe de Saint-Sébastien, immense cimetière qui étend ses galeries tortueuses d'un côté jusque vers la porte *del Popolo*, d'un autre côté jusque près de la basilique de Saint-Paul. On peut justement comparer cette Catacombe à un fleuve puissant dont le lit est grossi par des milliers de rivières et de ruisseaux qui viennent y affluer de toutes parts : on y remarque, en effet, une foule de cryptes accessibles, de souterrains de dimensions diverses, qui viennent y communiquer par des couloirs de jonction. Quelques auteurs ont avancé, et leur opinion n'est peut-être pas dénuée de fondement, que toutes les Catacombes creusées sous la Campagne romaine envoyaient au cimetière de Saint-Sébastien quelque souterrain qui les reliait à un centre commun. Comme cette assertion n'a point été démontrée et qu'il est difficile, dans l'état actuel des choses, d'en administrer péremptoirement la preuve, nous nous contenterons de dire qu'elle absorbe entièrement les hypogées de la voie Latine, en partant du mont *Cœlius* ; ceux de la voie *Aricina*, route de Naples et d'Albano, commençant au bas de l'Esquilin, à la porte de Saint-Jean-de-Latran ; ceux enfin de la voie *Ardéatine*, tous consacrés par la sépulture et la mémoire des plus illustres martyrs : *Domitilla*, *Nérée* et *Achillée*, les papes *Sixte*, *Damase* et *Calixte*, les saints *Marc* et *Balbinc*, *Félix* et *Adauctus*, et sainte *Pétronille*, la fille de saint Pierre, les uns disent sa fille véritable, les autres sa fille spirituelle.

Quelle explication peut-on donner à l'étendue vraiment extraordinaire de la Catacombe de Saint-Sébastien ? Tout porte à croire que l'inextricable labyrinthe de souterrains qui porte le nom de ce glorieux martyr, dans lequel on ne saurait impunément se hasarder sans guide, avait été commencé bien des siècles avant l'ère chrétienne. On a prétendu même, avec quelque probabilité, qu'on en a extrait du sable dès les temps les plus reculés de la république. C'est une mine de pouzzolane vraiment inépuisable : le sol est entièrement composé de tuf volcanique d'une nature plus sablonneuse et plus déliée que dans plusieurs autres régions. Peut-être doit-on attribuer à cette cause les premiers développements de cette immense excavation ? Le lieu par lequel on descend dans les cimetières de Saint-Sébastien est nommé par excellence, dans les écrivains ecclésiastiques, *ad Catacumbas*. Cette vaste nécropole renferme, à ce que l'on croit, le corps de plus de cent mille martyrs, et plusieurs jours,

dit-on, sont nécessaires pour la parcourir.

On descend dans le cimetière de Saint-Sébastien, que l'on appelle aussi de Saint-Calixte, par un escalier pratiqué avec soin, lequel aboutit à une chapelle, celle de Sainte-Françoise, située dans la partie gauche de la basilique actuelle de Saint-Sébastien. La première pièce souterraine que l'on trouve au bas des degrés de cet escalier, est une chapelle, ornée aujourd'hui d'un beau buste de saint Sébastien, ouvrage du Bernin, et d'un tombeau où fut longtemps déposé le corps de sainte Lucine. C'est ce souterrain, d'une complication si extraordinaire, qui a été le champ des plus persévérantes recherches de l'infatigable Bosio, et dans lequel il a rencontré les plus nombreux et les plus curieux monuments de l'antiquité chrétienne.

De la basilique de Saint-Sébastien on distingue le célèbre mausolée de *Cœcilia Métella*, longtemps lieu de repos d'une autre Cécile moins renommée, suivant les idées du monde, mais plus véritablement glorieuse. Le tombeau de la Cécile païenne est une orgueilleuse tour, qui s'élève, ornement de la voie Appienne, sur un coteau incliné, dominant sur le désert. Couronné de créneaux par les barbares, qui en firent une forteresse, et appelé par les pères *Capo di bove*, *tête de bœuf*, à cause des têtes de bœuf sculptées à la frise, ce monument a été récemment déblayé et doit être compté au nombre des plus curieux débris de l'architecture antique. Mais que la mémoire de la vierge chrétienne Cécile est bien plus vivante que celle de la fière Cécile, la fille des patriciens ! Sainte Cécile est la patronne des beaux-arts et de ceux qui les cultivent : son nom est constamment invoqué et béni, et, jusqu'à la fin du monde, tant qu'il y aura des cœurs sensibles à l'effet des œuvres de l'art, on n'oubliera pas la protection de sainte Cécile !

En suivant la voie d'Ostie, quand on descend l'Aventin par la porte de Saint-Paul, on trouve les cryptes de Saint-Paul ou de Sainte-Lucine, d'Anastase *ad Aquas Salvias*, de Sainte-Cyriaque, de Saint-Timothee d'Autioche et de Sainte-Commodille.

Traversons le Tibre. En se tenant sur l'ancienne rive étrusque, on trouve, en sortant de la ville par la porte *Portèse*, sur la route de Porto et de Civita-Vecchia, les cimetières de *Generosa* et de *Saint-Jules* ; en descendant du Janicule, sous l'église de Saint-Pancrace, la crypte de Saint-Calépodé, dont l'entrée est dans l'église même ; et à quelque distance de la porte de Saint-Pancrace, la Catacombe de Saint-Pontien.

Non loin des bords du Tibre et sous la colline appelée de nos jours la *montagne verte*, *monte verde*, dans la voisinage de la voie *Aurélia*, entre le val d'*Inferno* et la porte du Peuple, on aperçoit la Catacombe de Saint-Laurent *in Lucina*.

Enfin, rentrant dans Rome par l'ancienne voie triomphale, on vient se reposer dans le cimetière du Vatican, sous la grande basilique de Saint-Pierre.

Telle est l'indication sommaire et rapide

des Catacombes romaines. Nous en avons omis quelques-unes ; et nous devons ajouter que d'autres portent plusieurs noms, ce qui pourra faire paraître notre énumération moins complète qu'elle n'est en effet. Nous nous sommes contenté de bien accuser les caractères généraux et de faire apprécier les dispositions d'ensemble. Ce serait peine superflue, aussi bien pour l'historien que pour l'antiquaire, de marcher pas à pas, dans les mille galeries des cimetières souterrains et d'en décrire minutieusement les moindres détails. Nous espérons faciliter l'intelligence complète des cryptes sacrées en nous arrêtant quelques instants aux monuments d'art qui en ont été retirés, et aux inscriptions qui ont été gravées sur les tombeaux des martyrs.

Mais nous ne quitterons pas les galeries obscures des Catacombes sans nous agenouiller pieusement sur cette terre foulée par le pied des martyrs. On ne saurait pénétrer dans les mystérieux détours des cimetières sacrés sans éprouver une émotion douce et forte à la fois, douce comme la croyance chrétienne, forte comme le sacrifice des martyrs. Daignent les saintes légions qui triomphent aujourd'hui dans le ciel, après avoir été si cruellement éprouvées par le feu de la persécution, jeter un regard d'ami sur leurs frères et leurs successeurs dans la vie et dans la religion !

L'archéologie, malgré de patientes et laborieuses recherches, n'a pas encore répondu à tout ce que l'on semble en droit de lui demander relativement aux Catacombes romaines. Nous ne quitterons pas l'essai que nous avons tenté en donnant l'énumération des principales cryptes chrétiennes, sans indiquer un certain nombre de monuments analogues, qui existent encore dans une grande partie de la Campagne du Latium. Il est admis des antiquaires italiens, et cette opinion paraît incoutestable, que les Pélagés, les Etrusques et les peuples du Latium ont creusé beaucoup d'hypogées pour y déposer leurs morts. L'histoire, autant qu'on peut la faire parler sur les siècles les plus reculés et sur l'origine même des populations italiques, nous donne à penser que chaque cité avait sa nécropole, ville des morts, à côté de la ville des vivants. Il semble certain, et ici les témoignages historiques sont un peu plus explicites, que plusieurs souterrains primitifs furent choisis par les chrétiens pour y ensevelir leurs amis, leurs frères et leurs martyrs. Mais la plupart de ces vieux cimetières, dévastés à plusieurs époques et en diverses circonstances, sont actuellement si nus et si dépouillés, qu'on n'y découvre aucun vestige authentique de leurs anciens possesseurs. L'étude et la description qu'en ont tentée certains auteurs, amis passionnés des ruines de leur patrie, n'y ont guère d'intérêt que celui de l'existence même de ces anciennes excavations souterraines. Boldetti, l'un des hommes qui, après Bosio, ont le plus fructueusement cultivé le champ des antiquités ecclésiastiques, a fouillé un grand nombre de ces grottes.

La Catacombe *della Stella*, découverte et décrite par le même Boldetti, et située près d'Albano, sous le couvent de la *Madone de l'Étoile*, n'offrait que des monuments grossiers et barbares, muets pour l'histoire et pour l'art. A Spolète, longtemps la capitale de l'Ombrie, près d'un pont que le peuple appelle toujours le *pont du Sang*, il y avait une Catacombe célèbre creusée par les soins de la riche veuve romaine Abundantia, pour y recueillir les corps de quinze mille confesseurs que la tradition rapporte avoir été précipités à cet endroit dans le fleuve, par les ordres du farouche Domitien. La Catacombe de Saint-Eutychius, également ouverte sous Dioclétien, près d'Orta, est maintenant une vaste crypte, avec plusieurs corridors sous l'église du même vocable : elle a été décrite par le P. Maranzoni. La crypte de Sabinella, dont ne parlent ni Bosio ni Aringhi, fut creusée dès le premier siècle de l'ère chrétienne par une sainte et généreuse veuve du nom de *Sabinella* hors des murs de Néri, pour servir à la sépulture de l'évêque saint Ptolomée et de soixante-huit néophytes martyrs. Enfin en 1611, au témoignage de Boldetti, on découvrit près d'Otricoli, au diocèse de Narni, une crypte de même nature, sous une église ruinée, dans l'emplacement présumé de l'antique et florissante ville d'Ocria. Les murailles intérieures de ce cimetière chrétien étaient décorées de croix peintes en rouge ou en noir sur toute l'étendue de leurs parois.

IV.

Les Catacombes romaines ont-elles exercé beaucoup d'influence sur les édifices sacrés postérieurs sous le rapport de la forme et des dispositions architectoniques ?

Des auteurs dont nous respectons la science, et dont le nom seul est une autorité dans les questions archéologiques, ont exprimé le sentiment que l'on retrouvait dans la disposition de certaines Catacombes, le germe et comme les premiers linéaments des églises chrétiennes. A les entendre parler, l'œil découvrirait sans peine, en certaines salles, dans les *cubicula*, les oratoires, les couloirs allongés, les galeries parallèles, la multiplicité des sépultures et les peintures, les rudiments de l'architecture ecclésiastique et les premiers pas d'un art nouveau. Ils appuient principalement leur opinion sur le témoignage de quelques antiquaires assez anciens, et sur un certain nombre de faits qu'ils interprètent à leur manière.

Il nous a semblé de quelque importance de discuter cette opinion, parce que nous avons besoin d'éclaircir autant qu'il est en notre pouvoir les origines de l'archéographie sacrée. Nous serons bref dans cette discussion, et nous toucherons uniquement aux points les plus intéressants, laissant de côté tout ce qui n'est pas propre à nous conduire directement au but.

Les détails que nous serons naturellement conduit à donner en parlant de l'appropriation des basiliques civiles ou d'autres édi-

fices publics à l'exercice du culte chrétien, dès le commencement du III^e siècle, porteront jusqu'à l'évidence cette proposition, à savoir que les Catacombes et les rares constructions chrétiennes, à Rome, antérieures à la conversion de Constantin, n'ont pas exercé une profonde influence sur la marche et sur les développements de l'architecture ecclésiastique. En effet, et sans vouloir anticiper sur les matières que nous traitons ailleurs, le plan général des églises se retrouve tout entier et complet dans le type basilical, à part quelques modifications que nous pouvons suivre sans peine et dont nous connaissons l'introduction.

M. Raoul Rochette, marchant sur les traces de bon nombre d'antiquaires italiens, et suivi lui-même par plusieurs archéologues français, prétend reconnaître dans les cryptes romaines, c'est-à-dire, dans les oratoires ou chambres souterraines, l'origine certaine et la forme primitive des chapelles latérales de nos églises chrétiennes. Voici en quels termes il exprime son opinion : « La distribution de ces chapelles, étrangères au plan des temples antiques, et même à celui des basiliques chrétiennes du premier âge, n'a pu être empruntée qu'aux Catacombes, alors que l'Eglise, désormais assurée de sa victoire, transportait dans ses temples les monuments de ses persécutions, et les y plaçait de manière à rappeler, avec la forme et avec la disposition primitives de ces monuments, les souvenirs toujours si puissants sur la piété, de ces temps d'épreuves et de misères, où les cimetières servaient d'églises, où les tombeaux servaient d'autels, et où le sang des martyrs, suivant une expression heureuse et consacrée, devenait la semence des chrétiens. »

Nous avouons que d'autres écrivains ont été encore plus loin que M. Raoul Rochette, prenant les fantaisies de leur imagination pour des faits réels. La nef de nos immenses cathédrales, accompagnée de collatéraux, a été comparée aux galeries des souterrains de Rome. Il n'y avait pas alors grand effort à faire pour regarder les chapelles accessoires ouvertes le long des bas côtés et des déambulatoires, comme une réminiscence positive et une imitation des sépulcres et des monuments arqués des Catacombes. Mais, à ces belles et ingénieuses considérations, nous opposons l'histoire et la critique. Nous savons comment et à quelle époque, surtout dans les contrées de l'Europe centrale et septentrionale, où les souvenirs des catacombes ne furent jamais très-vivants, les chapelles latérales apparurent régulièrement autour du chevet au XI^e siècle, et autour de la nef majeure seulement à la fin du XIII^e siècle ou dans les premières années du XIV^e. Nous ne voulons pas nier ni contester que dans certaines églises de l'Italie, et sans doute aussi de la France méridionale, quelques chapelles accessoires aient apparu à des époques fort anciennes. Encore faudrait-il expliquer ce qu'il faut entendre par *chapelles* ou *oratoires* dans les édifices d'une construction anté-

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

rieure au XI^e siècle. En parcourant les œuvres de Ciampini, d'Aringhi et de Buonarroti, on trouve, en effet, quelques passages où sont mentionnés et des autels secondaires et des sanctuaires particuliers, dans les grandes basiliques romaines. Il faut nécessairement interpréter ces passages pour en avoir la vraie signification. Les mêmes auteurs, en d'autres endroits de leurs écrits, nous fournissent amplement les renseignements dont nous avons besoin. Dès le siècle de Constantin on adjoignit au corps des églises principales des espèces d'édicules qui en étaient presque complètement séparés : c'étaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, de petites églises accolées à la mère-église. On conçoit aisément comment, pour des raisons de dévotion ou de convenance, ou pour des motifs d'une autre nature, on aura construit des chapelles accessoires du genre de celles que nous mentionnons ; mais de quelle manière s'y prendre pour y retrouver une réminiscence des Catacombes ? Il n'y a évidemment aucun rapport à établir entre les nombreux monuments funéraires des cryptes romaines, les *monumenta arcuata* et même les oratoires isolés, et les chapelles ou édicules ajoutés successivement aux flancs d'une basilique du premier ordre.

Sans nul doute, après que le christianisme eut triomphé des obstacles qui avaient entravé si cruellement sa marche, et que ses progrès ne furent plus contrariés par les édits officiels des gouvernants, les fidèles descendirent fréquemment dans les grottes obscures où reposaient les restes vénérés des athlètes de la foi. Sans aucun doute encore, ils ne revoyaient pas ces cryptes funèbres sans en rapporter des impressions durables et sans éprouver dans leur cœur un amour plus ardent pour la religion et ses martyrs. Mais il y a bien loin de ces émotions, quelque profondes qu'on les suppose, aux résultats qu'on leur attribue. Les pieux pèlerinages aux Catacombes ont occasionné la décoration de certaines salles, où l'on aimait à se presser autour des reliques d'un martyr célèbre ou d'une vierge illustre. Nous savons par des témoignages irrécusables, empruntés aux lieux mêmes, que des peintures et divers ornements furent exécutés dans certains *cubacula* et dans des galeries souterraines longtemps après la conversion du premier empereur chrétien. Les savants auteurs de la *Rome souterraine*, Bosio, Severano, Aringhi, n'ont pas oublié de parler de ce fait curieux et d'en faire ressortir toutes les conséquences. Anastase le Bibliothécaire, dans la Vie des papes, fait mention de plusieurs saints pontifes qui se plaisaient à orner le tombeau des martyrs, et dont quelques-uns même voulurent contribuer de leurs propres mains à l'embellissement des cryptes sacrées. C'est un beau spectacle que de contempler les pontifes suprêmes veillant avec amour sur ces obscurs souterrains, qui furent le glorieux berceau de la religion chrétienne, dans des contrées où ils règnent si pompeusement aujourd'hui. Le nom français doit se retrouver partout où il

y a des souvenirs de dévouement et de gloire : dans plusieurs endroits des Catacombes on lit le nom d'évêques français qui se plurent à enrichir les tombeaux des martyrs. Nous devons surtout signaler le nom de Guillaume, archevêque de Bourges, qui se lit dans la Catacombe de Sainte-Cécile.

L'ornementation d'un certain nombre de cryptes, telle nous paraît avoir été l'effet des fréquentes processions qui, durant deux siècles surtout, se dirigèrent avec tant de ferveur vers les cimetières sacrés.

Les oratoires souterrains, ou établis dans les couloirs des Catacombes, ou creusés dans des intentions directes dans le voisinage de tombeaux spécialement vénérés, sont fort nombreux et fort intéressants à connaître. La description succincte que nous allons en donner fera mieux ressortir que ce que nous avons pu dire, comment le plan de nos édifices religieux n'a pas été y chercher des éléments nouveaux.

Ces petites églises, comme les appelle le poète Prudence, aujourd'hui enfouies dans les entrailles de Rome, sont disposées d'après des données diverses, et suivant des conditions imposées sans doute par des circonstances locales : il y en a de forme carrée, triangulaire, sphérique, hémisphérique, pentagone, hexagone, octogone, ou même tout à fait irrégulière. Celles qui se rapprochent le plus des édifices sacrés postérieurs méritent d'être ici mentionnées, et nous en parlons précisément dans des convictions différentes de celles qui ont conduit M. R. Rochette. Nous plaçons en première ligne trois chapelles découvertes par Boldetti, l'une dans le cimetière de Saint-Calixte, de forme sphérique, avec six niches demi-circulaires ; une autre du cimetière de Sainte-Hélène, de forme carrée, avec le petit tombeau servant d'autel au milieu, soutenue aux quatre angles par quatre colonnes taillées dans le tuf ; et la troisième du cimetière de Sainte-Agnès, dont la voûte à plein cintre, comme le sont la plupart des voûtes de ces chambres souterraines, quand il existe des voûtes, repose sur deux colonnes taillées de même à l'entrée de cette chapelle, avec les tombeaux creusés dans chacun des trois côtés et avec le petit siège épiscopal adossé à la paroi qui fait face à l'entrée. L'auteur du *Tableau des Catacombes* ajoute deux exemples à ceux qui ont été empruntés à Boldetti. Dans le cimetière de la voie Latine existe une chapelle, de forme carrée, terminée par une coupole, et soutenue aux quatre angles par quatre colonnes, avec cette particularité bien remarquable, que la voûte et les colonnes sont décorées de pampres et de vignes travaillés en stuc, et relevés en bas-relief. C'est le seul exemple connu dans les Catacombes d'un genre de travail dont il existe encore, à la *villa Hadriana* de Tivoli, et dans quelques tombeaux antiques découverts à la porte de Rome, de si admirables modèles. Enfin, nous signalerons, comme exemple d'une disposition rare dans les Catacombes, une chapelle du cimetière de Saint-Marcellin

et de Saint-Pierre, dont la voûte est percée d'une ouverture quadrangulaire donnant sur la campagne. C'est un de ces *cubicula clara* dont nous avons parlé précédemment et qui sont si curieux ; la manière dont cette chapelle est peinte, jusque dans l'ouverture qui y donne du jour, montre qu'elle n'a pu être ainsi décorée qu'à une époque de paix, et après le temps des persécutions : ce fait vient en confirmation des idées que nous avons émises plus haut.

Les détails dans lesquels nous allons entrer, sans nous arrêter, sont bien propres à démontrer jusqu'où peuvent entraîner les idées systématiques et le parti pris. Dans le cimetière de Saint-Calixte, on trouve encore en place, au devant d'un tombeau de martyr inconnu, une dalle de marbre percée à jour et posée comme une espèce de grille pour protéger contre un zèle trop ardent des reliques précieuses. On n'a pas tardé à proclamer bien haut que cette dalle évidée devait être considérée comme le premier modèle des balustrades qui entourent l'autel et le chœur, dans nos monuments chrétiens. Comme si une intention semblable n'avait pas dû naturellement produire un effet analogue. Ce serait vraiment réduire à un rôle bien misérable la science des origines, que de s'attacher sérieusement à des accidents si minimes.

« La *coupole*, nommée particulièrement dans les temps du moyen âge *ciborium*, puis *tabernacle*, et enfin *baldaquin* en italien et en français, se rapporte par sa forme à celle de la voûte arquée qui termine, au-dessus des tombeaux des martyrs, la plupart des oratoires des Catacombes chrétiennes (1). »

Nous éprouvons une répugnance extrême à reconnaître dans l'arc plein cintre qui surmonte les sépulcres chrétiens des cimetières sacrés de Rome, l'origine du *pavillon*, *tabernacle*, ou *baldaquin* qui couronne les autels des basiliques latines, des églises grecques, et des églises qui s'élèvent en si grand nombre dans les Gaules, suivant le témoignage et les descriptions de saint Grégoire de Tours. Nous aurons encore à revenir plus tard sur le même sujet, et nous prouverons que notre opinion n'est pas fondée sur de simples apparences ou des impressions fugitives, mais sur des faits et des documents irrécusables.

Mais le vrai point de contact entre les églises et les Catacombes, c'est l'autel. Nous aimons ici à payer un juste tribut d'éloges au savant archéologue français dont nous avons cité plusieurs fois le nom et les ouvrages : cette partie de son travail sur les Catacombes romaines est bien comprise, bien appuyée et admirablement développée ; elle demeurera dans les fastes de la science des antiquités sacrées comme enfermant des considérations de la plus haute portée.

(1) *Tabl. des Catac.*, pp. 80 et 81.

Formation du Musée sacré du Vatican; antiquités chrétiennes provenant des Catacombes, qui y sont déposées.

L'autorité pontificale a ordonné de fermer l'ouverture d'un grand nombre de Catacombes avec des barrières et quelquefois des murailles de clôture. Cette ordonnance était appuyée sur des motifs de plus d'un genre; nous ne sommes touché que de ceux qui concernent l'accès même des cimetières sacrés. Des éboulements malheureusement trop faciles, rendent le parcours des souterrains fort dangereux en certaines parties. D'un autre côté, les mille détours des galeries sans nombre rendaient les visites pleines de périls pour ceux qui s'y hasardaient sans guide. Plus d'un téméraire a payé de sa vie son imprudente curiosité. Chacun se rappelle l'aventure du peintre français Robert, qui faillit avoir un dénouement tragique, et que l'abbé Delille a si bien racontée dans son poème de *l'Imagination*. Il n'est permis et possible actuellement de visiter les Catacombes de Rome que sous la conduite d'un guide spécial, qui dirige les voyageurs seulement dans les couloirs où il n'y a aucun danger. Aussi la plupart des curieux se contentent-ils de jeter un coup d'œil rapide sur l'ouverture de quelques cryptes, sans oser pénétrer profondément dans les entrailles de la Rome souterraine. Avouons que les excursions prolongées dans les plus inaccessibles galeries ne seraient guère profitables à la science des antiquités, dans l'état présent des lieux. On peut recevoir des émotions pieuses et durables de l'aspect de ces solitudes dévastées, parce qu'elles sont toujours remplies de souvenirs vivaces et qui ne périront jamais; mais tous les objets dignes d'attirer l'attention de l'archéologue chrétien en ont été arrachés successivement. Les sarcophages, les peintures, les inscriptions peuvent être étudiés beaucoup mieux aujourd'hui dans les salles du Musée sacré du Vatican que dans les allées obscures et dépouillées des cimetières. C'est là qu'on trouve matière à d'inépuisables observations et qu'on pourrait faire de nouvelles études sur des antiquités, déjà tant de fois décrites, si la jalousie des Italiens n'y mettait des obstacles que l'on a peine à expliquer dans des hommes amis de la diffusion des lumières scientifiques. Les monuments des Catacombes appartiennent au Christianisme et doivent être toujours accessibles aux tentatives de l'érudition chrétienne.

La collection du Musée sacré, la plus précieuse de ce genre, et presque l'unique qui soit au monde, fut commencée par le pape Benoît XIV, en 1756. Ce grand pontife a ainsi attaché son nom à une œuvre dont la postérité la plus reculée lui demeurera à jamais reconnaissante. Cette collection s'est augmentée par l'addition des riches musées privés de quatre grands antiquaires, Séroux d'Agincourt, Buonarrotti, Carpegna et Vettori :

les objets qui proviennent du cabinet de chacun de ces archéologues sont distingués par la lettre initiale de leur nom.

Exposer dans un musée, à la froide contemplation des oisifs, la plupart dédaigneux ou indifférents, livrer à une profane curiosité les marbres qui ont recouvert le corps des saints, les calices, les autels, les instruments de supplice de tant de glorieux martyrs, c'est une de ces choses tristes qui ne nous étonnent guère dans notre siècle de philosophie glaciale, mais qui n'en sont pas moins déplorables aux yeux du chrétien. Ces précieux débris ne devaient pas sans doute être abandonnés à une lente et sûre destruction dans les humides Catacombes; mais ils auraient dû être placés dans une église, ou du moins dans une enceinte sacrée. Cependant, il faut l'avouer, la conservation de la plupart de ces inestimables monuments n'est due qu'à la création de ce musée; et même, confessons le, le remède au mal arriva trop tard, puisque beaucoup d'ouvrages décrits dans Bosio, Aringhi, Boldetti, Bottari, sont perdus sans retour.

Ce n'est point ici le lieu de dresser le catalogue de tous les objets qui se trouvent au Musée sacré. Nous aurons d'ailleurs à nous occuper plus bas des sarcophages, des sculptures, des peintures et des inscriptions. Qu'il nous suffise de dire que dans la salle en carré oblong du *Museo sacro*, on a incrusté dans la muraille trente-six bas reliefs de sarcophage des trois Âges primitifs de l'Église, tous décrits par Bottari, dans le tome I^{er} de ses *Sculture e Pitture sacre*. Au-dessous sont les armoires fermées, où se conservent les instruments de martyre, les mosaïques primitives, les bas-reliefs d'ivoire, les vases, calices, lampes, verres des Catacombes, ornés de ciselures, de reliefs et de tableaux, mais la plupart mutilés.

Quelques armoires renferment des objets aussi précieux par la matière que par le travail, mais que recommande plus vivement encore leur usage ecclésiastique. Ce sont des vases d'ambre, à superbes reliefs, qui, par la pureté de l'exécution, se placent certainement dans le premier âge. On y remarque aussi des gemmes ou pierres fines, des verres taillés et peints tirés de divers endroits des Catacombes, des cuillers ayant servi à l'administration de l'eucharistie sous l'espèce du vin, des calices de diverses substances, souvent en verre, ayant été en usage au sein des cryptes, alors qu'on offrait l'auguste sacrifice sur les tombeaux des martyrs, des vases d'ivoire, des espèces de reliquaires très-simples, dont les différentes sculptures représentent la naissance du Sauveur, les trois mages, le poisson, des colombes, des béliers, etc., etc., enfin, une grande quantité d'urnes, de dimensions variées, de tasses ou coupes, et d'ustensiles de tout genre en terre cuite. Quiconque a étudié tant soit peu les antiquités sacrées des peuples de l'Asie et de l'Europe méridionale, sait combien les vases en argile furent souvent employés aux usages du culte et aux offrandes

dernières faites aux morts. Tout le monde a entendu parler des vases dits *étrusques*, et qui appartiennent à l'art hellénique, comme l'a fort sagement démontré M. Ch. Lenormant, dans un livre intitulé : *Introduction à l'étude des vases peints*. Ces poteries si curieuses au double point de vue de l'art et de l'antiquité se retrouvent aujourd'hui dans tous les cabinets d'antiques de l'Europe : elles ont été l'objet de travaux nombreux et remarquables, où l'on a déployé tous les trésors de l'érudition et de la critique. Les chrétiens ne diffèrent pas, à leur berceau, des peuples primitifs, sous ce rapport : l'Eglise des premiers temps nous offre des débris de poteries de toute espèce avec une abondance dont on a peine à se faire une juste idée; il y en a des collections dans presque toutes les capitales de l'Europe.

Nous ne faisons nulle mention des autres objets d'antiquité déposés au Musée sacré, provenant des monuments du moyen âge : nous nous sommes arrêté exclusivement aux objets tirés des Catacombes. On nous pardonnera d'indiquer en finissant la plus belle mosaïque de la collection, portrait colossal de Charlemagne, dont les yeux pleins de feu, l'expression moitié chrétienne, moitié barbare, et d'une énergie effrayante, fixe comme par un charme irrésistible le spectateur prêt à s'éloigner.

VI.

Sarcophages et tombeaux ; détails sur les sépultures ; extraction des reliques ; y a-t-il dans les Catacombes des sépultures païennes ?

Nous avons développé ailleurs des idées que nous jugeons convenable de rappeler ici, en commençant à parler des monuments sculptés des premiers âges du christianisme. Certains auteurs, amis passionnés d'une science jusqu'à présent stérile, l'esthétique, ont avancé que la marche des beaux-arts, surtout des arts plastiques, était en rapport direct avec le nombre des idées susceptibles de revêtir les formes du monde organique. Une religion, disent-ils, dans laquelle la vie de la Divinité se confond avec celle qui existe dans la nature et s'achève dans l'homme, comme était celle des Grecs, est, sans aucun doute, extrêmement favorable à la plastique. Mais une religion qui place la Divinité dans un monde supérieur idéal, c'est-à-dire, dont la forme n'existe que dans l'esprit et l'imagination, ne saurait convenir aux progrès de la même branche des beaux-arts. Les auteurs dont nous exprimons ici la pensée et auxquels nous avons emprunté les paroles elles-mêmes, prétendent que la religion chrétienne est l'ennemie des arts plastiques, non-seulement par ses principes bien arrêtés sur cette partie des arts du dessin, mais encore par les nécessités de son dogme et de son enseignement. Nous n'aurons pas de peine à faire justice de semblables paradoxes, qui ont trop longtemps régné dans certains esprits et que l'on s'habitue peu à peu à reconnaître comme l'expression de la vérité, par suite des pré-

jugés et des idées reçues. Il nous suffira d'énumérer les œuvres immortelles créées par la sculpture et la statuaire, depuis les bas-reliefs des Catacombes, jusqu'aux pômes en pierre reproduits avec tant de magnificence au frontispice de nos splendides cathédrales ogivales. Nous voulons que cet argument ressorte avec toute sa force des nombreux détails dans lesquels la nature du vaste sujet que nous traitons nous forcera d'entrer successivement. Quoique nous ayons un article spécial sur cette matière, nous éprouvons néanmoins le besoin de flétrir des doctrines que nous repoussons de toute l'énergie de notre âme, avant d'entrer dans l'examen des premiers travaux de la sculpture chrétienne.

Nous avouons sans difficulté que dans l'origine, le christianisme éprouva et manifesta de la répugnance pour les œuvres de la sculpture ; mais c'est un fait qui doit être interprété pour être compris dans son sens et selon sa portée. Durant le règne de l'idolâtrie, la statuaire avait créé des œuvres qui, dans l'esprit du peuple, s'étaient identifiées avec les croyances superstitieuses de la mythologie elle-même ; on ne savait plus distinguer entre la statue et l'idole, entre le dieu et son image. L'art était donc ainsi devenu le soutien d'un culte fondé sur le sensualisme, et le principe de l'un s'était étroitement uni avec la manifestation extérieure de l'autre. La sculpture devait nécessairement rester frappée de l'interdit de l'Eglise, tant qu'une scission n'aurait pas été opérée entre l'art et le culte. La raison de la conduite des pontifes de la société naissante des chrétiens est facile à concevoir, et nul n'oserait la condamner. Il fallait d'abord terrasser le polythéisme, avant de songer à replacer l'art dans sa véritable voie, dans une voie qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Les faits sont là pour démontrer historiquement que telle fut la pensée de l'Eglise.

La statuaire, mère des idoles, fut sévèrement proscrite dans les âges de prédication apostolique. Aussi nous ne rencontrons jamais une seule statue dans les souterrains des Catacombes : celles qui en ont été extraites ne peuvent pas être rapportées à une époque antérieure au IV^e ou au V^e siècle. Mais les bas-reliefs, dont la signification superstitieuse n'était pas aussi évidente, furent tolérés dès le commencement. Nous en trouvons un grand nombre et de différente nature qui méritent de fixer notre attention.

Il ressort de ce que nous venons de dire que les chrétiens des premiers siècles manifestèrent une grande prédilection pour la peinture sur la sculpture proprement dite : la première est plus spiritualiste, même au point de vue des procédés techniques et des effets qu'elle cherche à produire ; la seconde est plus matérialiste et avait le désavantage de se trouver intimement unie aux monuments du paganisme. Cependant il ne s'ensuit pas que les premiers chrétiens aient tout à fait ignoré la sculpture. Il est reconnu

qu'un certain nombre de symboles étaient en usage parmi eux, dès l'origine. Clément d'Alexandrie dit dans son *Pédagogue* : « Les cachets des fidèles doivent porter une colombe, un poisson, une barque à la voile qui cingle rapidement, une ancre, ou un pêcheur représentant l'apôtre qui a tiré des eaux ceux qui se noyaient; seulement jamais d'idole. » Il n'est pas jusqu'au sévère Tertullien, l'austère ennemi des productions des beaux-arts, qui, tout en protestant parfois contre l'image du bon Pasteur si souvent reproduite dans les Catacombes, ne permette pourtant tous les symboles, lyre, ancre, poisson, nacelle, grappe de raisin, agneau (1).

Un archéologue allemand ne fait pas difficulté d'admettre que dès l'an 160 de l'ère vulgaire, l'usage de sculptures symboliques, dans l'intérieur des habitations privées, était permis aux chrétiens (2).

Nous devons faire connaître d'abord les monuments qui les premiers ont été produits, selon la marche ordinaire de la sculpture, c'est-à-dire les sculptures anaglyphiques. Ce genre, qui est entièrement opposé à celui de la ronde-bosse et du bas-relief, apparaît à la naissance de cette partie de l'art; il appartient essentiellement aux époques hiératiques de la sculpture. Tous ceux qui ont étudié, chez quelque nation ou dans quelque société que ce soit, les monuments archaïques des beaux-arts, ont mentionné les sculptures en creux comme ayant été le seul moyen adopté à l'origine pour décorer les sépultures. Du reste, cette manière de représenter l'image des objets n'est pas toujours demeurée grossière et imparfaite : nous verrons comment au moyen âge, surtout aux belles époques, on grava des pierres tombales avec une perfection de dessin, une pureté de trait et une délicatesse d'expression qu'on aurait peine à soupçonner dans cette espèce de monuments. Entre les premières pierres sépulcrales gravées des chrétiens dans les Catacombes, celles de Clovis et de Clotilde, actuellement dans les caveaux de Saint-Denis, et celles du XIII^e et du XIV^e siècle, on remarque tous les intermédiaires de la finesse, de la grâce et de la perfection. *Voy. ANAGLYPHES.*

En parcourant les *monumenta arcuata* des Catacombes, on ne découvre aucun dessin en relief sur les plus anciens. On n'y voit d'ordinaire que l'inscription du martyr ou du fidèle qui y a été déposé, avec le monogramme du Christ, ou quelque autre signe symbolique. Il n'est pas hors de propos d'appeler ici l'attention sur les progrès et le développement de ce procédé. Les monuments le plus authentiquement anciens ne présentent nulle trace de figures emblématiques : une simple inscription en lettres creusées dans la pierre, le marbre ou même la brique, indique le nom, la qualité et l'âge

(1) *Tractat. de Pudicitia.*

(2) Rheinwald, *christ. Arch.*

du personnage qui repose dans le tombeau. Un peu plus tard apparaissent les symboles si variés dans les Catacombes. Certains auteurs appellent ces figures symboliques les *hiéroglyphes chrétiens*. Cette expression peint parfaitement l'idée qu'on lui attribue. Il y a en effet un rapport de ressemblance très-étroit entre les sculptures en creux des premiers chrétiens enfermés dans les noirs souterrains des catacombes, et les monuments anaglyphiques des anciens habitants de l'Égypte. Les formes usitées dès les temps primitifs dans les cimetières chrétiens sont des palmes, des cœurs, des triangles, des raisins, des poissons, des croix, des agneaux, des colombes; au milieu de ces représentations arbitraires ou empruntées à la nature, dans une signification emblématique, on ne rencontre jamais aucune histoire, ni figure humaine. Ce n'est que dans la troisième période de la sculpture sépulcrale des Catacombes que nous voyons apparaître la représentation humaine dans les peintures et les sculptures en relief.

Boldetti fait observer que les inscriptions tumulaires étaient communément tracées en creux, puis remplies de couleur jaune ou rouge, minium ou cinabre. On sait que c'est avec cette dernière couleur que l'on peignait la face de Jupiter et celle des consuls triomphants lorsqu'ils montaient au Capitole. « Ce n'est point sans raison, dit Ferrandus, que les noms de ces invincibles vétérans de la milice chrétienne qui, couverts de lauriers et décorés de la pourpre, avaient triomphé, en versant leur sang, de la chair, du monde, du démon et des tyrans, étaient tracés ordinairement en caractères rouges.... C'est qu'en effet, selon ce que remarque Pline, il n'y a pas de couleur qui exprime mieux le sang que la couleur rouge (1). »

Cette couleur rouge, comme on est porté à le croire par des vestiges assez évidents, était coulée dans les entailles ou sculptures en creux; quelquefois, comme cela s'est pratiqué habituellement plus tard, elle était mélangée avec une espèce de mastic qui était lui-même introduit exactement dans le trait de la gravure.

D'après le principe qui semble présider à la chronologie des sculptures chrétiennes, tel que nous l'avons émis, on peut conclure qu'une très-grande quantité de pierres sépulcrales des martyrs remontent au II^e siècle de l'ère nouvelle. Ces monuments primitifs, si intéressants pour l'histoire et l'art, ont été étudiés avec soin et sont devenus l'objet de plusieurs publications importantes. Séroux d'Agincourt, dans son *Histoire de l'art par les monuments*, a consacré une planche tout entière à représenter les principaux monuments anaglyphiques des Cata-

(1) « Nec immerito, invicti illi christianæ militiæ triarii, qui carnem, mundum, diabolum, tyrannos suo sanguine, laureati ac purpurati, triumpharunt, rubeis miniatisque characteribus... cohonestare majores nostri consueverant, quia non est alius color, inquit Plinius, qui in picturis sanguinem reddat quam cinnabaris. »

combes. On en trouve d'ailleurs une grande quantité dans tous les ouvrages de paléographie. Nous citerons spécialement une belle inscription publiée par Mafféi, dans son *Museum Veronense*, comme appartenant à une antiquité tout à fait incontestable ; le style et les caractères de l'inscription placée sur la tombe de Diodorus, sont d'une pureté et d'une beauté dignes du siècle d'Auguste. Autour de l'inscription on a représenté, d'après le procédé anaglyphique, le bon Pasteur, actuellement mutilé, et saint Pierre avec le coq. Au milieu des symboles des anaglyphes chrétiens, se montre presque toujours une prière ou *Orans*, sous la figure, soit d'un homme, soit d'une femme, debout, la tunique flottante, les yeux levés vers le ciel, les mains étendues en croix. Cette simple et poétique figure, dit M. Cyprien Robert, plane sur l'Eglise primitive comme une muse universelle qui préside à toutes choses. Les plus anciens monuments des Catacombes sont des *Orantes*, comme pour indiquer déjà prophétiquement que l'art chrétien tout entier ne sera qu'une sublime prière.

En passant à l'étude des sarcophages provenant des Catacombes, nous avons à considérer la sculpture sous un point de vue général. Les monuments sculptés en relief sont peu nombreux dans les Catacombes, comparaison faite avec les monuments peints et les anaglyphes. Cela tient à des raisons que nous avons indiquées déjà, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Ce qu'il nous importe de signaler, c'est l'époque présumée de l'introduction dans les Catacombes des sarcophages sculptés en haut relief, et le caractère général de l'œuvre artistique de la sculpture.

Les documents historiques et l'examen des faits eux-mêmes, nous démontrent que jusque vers la fin du III^e siècle, les sépultures, dans les cimetières sacrés, n'avaient été faites, à de très-rares exceptions près, que dans les tombeaux existant encore en si grande quantité dans les parois des galeries souterraines, ou dans les *monumenta arcuata*. Des sarcophages en marbre, richement décorés, chargés de sculptures variées, représentant des scènes allégoriques ou historiques, étaient réservés aux sépultures des riches patriciens, demeurés fidèles à la superstition idolâtrique de leurs ancêtres. On en découvre un nombre prodigieusement considérable non-seulement à Rome, mais encore dans les principales villes de l'Italie et des plus riches provinces de l'Empire romain. Quelques auteurs attribuent à la conversion des plus opulentes familles de Rome et à une certaine recherche de distinction, l'introduction dans les galeries funèbres des cimetières sacrés des sarcophages. L'orgueil des sénateurs, nouvellement et incomplètement convertis, n'aurait pu, ajoutent ces mêmes écrivains, se contenter de la grossière simplicité et de la rude barbarie des sépulcres creusés dans le sol, à peine ornés de quelques figures symboliques. On peut admettre cette asser-

tion des auteurs, au moins jusqu'à un certain point, sans cependant exclure l'opinion de ceux qui pensent que plusieurs sarcophages, même d'un style païen, furent employés, dans les Catacombes, à recevoir les restes d'un martyr illustre et honorer la mémoire des personnages qui avaient des droits à la reconnaissance et à la vénération de la communauté chrétienne. L'usage d'ensevelir le corps des pontifes et des hauts personnages dans des tombeaux sculptés se perpétua longtemps après la conversion de Constantin, et nous voyons plusieurs siècles plus tard le pape Léon III donner, pour la sépulture de Charlemagne, un sarcophage antique, orné de sujets mythologiques. Il nous paraît donc probable que quelques-uns d'entre les sarcophages extraits des Catacombes ont pu y être placés dès le II^e siècle, quoique la plupart n'y eussent été posés qu'un ou deux siècles après.

Quant au caractère général des sculptures, nous y trouvons évidemment reflétés les principes de la plastique grecque à l'époque contemporaine. C'est là, mieux que dans les édifices d'une autre nature qu'il est possible de se rendre exactement compte de l'état de cette branche importante de l'art durant le siècle qui a précédé celui de Constantin. Séroux d'Agincourt, dans plusieurs endroits de son grand ouvrage, convient que, sans ces monuments sauvés de la ruine par des motifs religieux, il existerait dans l'histoire des arts du dessin une lacune immense, impossible à combler. Dans les procédés constamment mis en pratique pour l'ornementation des sarcophages en marbre, dans les motifs de décoration choisis au II^e ou au III^e siècle, dans la reproduction de certains détails, on reconnaît la sagesse de l'Eglise qui prohibait l'introduction des statues isolées dans le lieu de l'assemblée des fidèles. Les idées païennes persistent dans la sculpture des tombes de marbre, même après que la religion chrétienne a triomphé des erreurs de l'idolâtrie. Les artistes travaillant pour les chrétiens et sous l'inspiration des chrétiens ne peuvent oublier les traditions anciennes ; ils mélangent le sacré et le profane avec une ingénuité qui prouve jusqu'à l'évidence que la statuaire subsistait avec une peine infinie l'influence des nouvelles doctrines. Combien de sujets clairement mythologiques, encadrant des scènes historiques tirées de la Bible et de l'Évangile, ne voit-on pas dans les meilleures compositions sculptées des sarcophages ? On dirait que la sculpture se borne à changer les noms des personnages qu'elle représente, sans opérer la moindre modification dans les poses, les costumes et les accessoires. Partout les martyrs et les saints de Jésus-Christ remplaçant des héros, des philosophes et des guerriers, sont drapés sur les sarcophages de la même façon que leurs devanciers, avec des poses étudiées comme celles qu'un long usage avait déterminées. Presque tous les personnages ont la tête nue, ou les cheveux coupés à fleur de tête. Les pieds sont également nus,

posant sur des sandales attachées avec des rubans; quelquefois appuyés immédiatement par terre. Les serviteurs seulement et les guerriers sont chaussés et ont la tête couverte.

On prendra une idée plus juste encore des sarcophages provenant des catacombes, par la description abrégée que nous allons donner de quelques-uns entre les plus renommés. Mais nous ne pouvons passer sous silence un fait important, dont les conséquences ont été fort grandes. Les chrétiens empruntèrent les sarcophages et les urnes cinéraires aux monuments profanes, sans trop s'inquiéter des figures sculptées qui les couvraient. A Rome, on employa durant de longs siècles, et de nos jours on en rencontre des vestiges, des sarcophages, des urnes, des autels et des cippes funéraires, même dans les églises et les sacristies, en guise de *fontes baptismaux*, de *bénitiers*, de *vases à laver les mains* ou *lavatoires*, de *troncs pour recevoir les aumônes*. Si la plupart des vieilles basiliques de Rome n'avaient pas perdu, sous leur forme actuelle, presque tous les éléments de leur ancienne décoration, on y retrouverait aujourd'hui, employés de cette manière, une foule de monuments antiques, et principalement d'urnes et de sarcophages, qui n'en ont disparu qu'à partir des temps de la Renaissance.

On peut facilement étudier sous toutes ses faces la sculpture des sarcophages sur les monuments eux-mêmes. La plupart ont été déposés au Musée sacré du Vatican, et quelques-uns sont encore dans les cryptes sacrées, en des lieux où l'on peut facilement pénétrer. Les antiquaires romains ont épuisé tous les trésors d'une érudition très-riche dans des travaux dignes de passer à la postérité la plus reculée sur l'interprétation des sujets figurés par la sculpture. Depuis Bosio jusqu'aux antiquaires modernes, les sarcophages ont fourni une mine inépuisable d'observations de toute espèce. Sous quelque point de vue qu'on aime à les envisager, on peut en faire ressortir des renseignements précieux. Outre les sarcophages déposés au Vatican, on en trouve plusieurs dans les palais des princes romains : quelques-uns sont restés aux cryptes de saint Pierre, d'autres ornent les églises de Saint Martin ai *Monti*, de Sainte-Agnès, de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie-Majeure, d'*Ara celi*, de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre. S'il était possible d'indiquer approximativement le nombre des sarcophages du genre de ceux qui nous occupent, échappés à la destruction et ayant heureusement traversé les siècles, nous dirions qu'on en compte, au moment où nous écrivons, environ un cent à Rome, y compris ceux qui sont brisés et inutilisés, dont cinquante à soixante se voient au Musée sacré; cent cinquante autres peut-être sont dispersés dans le reste de l'Italie, et une quarantaine se trouve en France. Ces monuments si curieux sont donc peu nombreux, et il est impossible de les ranger chronologiquement. On les attribue à une pé-

riode historique assez étendue, sans que l'on puisse préciser avec une entière exactitude à quelle époque ils appartiennent. Outre l'incertitude qui résulte de la matière elle-même, les remuements continuels qui avaient eu lieu dans les cimetières chrétiens dès les premiers siècles, et le peu d'ordre observé dans les fouilles modernes, ont contribué à augmenter l'obscurité. Comme nous l'avons dit ci-dessus, ce n'est guère qu'à la fin du III^e siècle de l'ère chrétienne et au commencement du IV^e qu'il faut attribuer l'établissement de la plupart des sarcophages.

A son voyage en Italie le P. Montfaucon, homme d'une érudition si profonde, après avoir examiné un beau sarcophage de marbre blanc, existant à Sainte-Marie de l'Aventin, au prieuré de Malte, émet un doute sur l'antiquité de ce monument, à cause des figures et des symboles profanes dont il jugeait l'explication difficile, et dont la présence lui semblait peu d'accord avec la sépulture d'un évêque chrétien. Mais D. Mabillon donnait à ce fait son explication véritable, en disant que « les chrétiens du premier âge eurent fréquemment recours à des emprunts profanes pour la sépulture de leurs frères. » Montfaucon avait sans doute oublié le grand sarcophage en marbre de Paros dont il est parlé dans saint Grégoire de Tours, et qui se trouvait dans le souterrain de l'église de Saint-Cassius, à Tours. Nous avons vu un sarcophage du même genre dans la crypte de l'église actuelle du bourg de Déols, près de Château-roux.

L'observation des sarcophages chrétiens nous fait connaître les sujets principaux empruntés à l'art païen. Non-seulement on y rencontre des représentations indifférentes en soi, dont on pouvait à volonté changer l'intention, mais encore des scènes lascives. Dans le cimetière de Sainte-Agnès, on trouva un sarcophage orné de sculptures représentant Bacchus, entouré de petits génies tout nus, avec le génie des saisons : l'inscription nous apprend qu'il servit à recevoir la dépouille mortelle d'une vierge chrétienne nommée *Aurelia Agapetilla* et qualifiée de *servante de Dieu (ancilla Dei)*. En fouillant dans les cryptes du Vatican, pour y asseoir les fondations de la nouvelle sacristie de Saint-Pierre, sous le pontificat de Pie VI, on trouva un sarcophage avec des bas-reliefs représentant une *scène de bacchanales*, et avec une inscription antique qui constatait que cette urne de travail antique avait été employée à la sépulture de deux personnages chrétiens, dont les squelettes y étaient enfermés. Sous le portique de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, un superbe sarcophage représente la *fable de Marsyas*. Un autre sarcophage nous offre le sujet impur de *Phèdre* et d'*Hippolyte*, et, par un étrange contraste, il servit à la sépulture de la mère de la fameuse comtesse Mathilde. Un autre encore montre la *forge de Vulcain*. Enfin, chacun sait que le sarcophage qui servit à Charlemagne, et que l'on voit toujours dans le

dôme d'Aix-la-Chapelle, est un sarcophage romain sur lequel est figuré l'enlèvement de *Proserpine*. Nous ne finirions pas, si nous voulions épuiser l'indication de tous les sujets traités de la même manière et à la même époque. Ajoutons quelques mots sur les sculptures allégoriques, inventées par les païens dans des intentions bien connues, et adoptées plus tard par les chrétiens qui leur attribuèrent une signification différente. L'usage des figures symboliques admis chez les Romains, depuis la plus haute antiquité, n'avait jamais souffert d'interruption jusqu'aux siècles chrétiens. Il y avait par conséquent une sorte de langage conventionnel, consacré par le temps, pour exprimer une série d'idées. Ces signes *idéographiques* étaient si nombreux et si communs que l'œil, la main, la pensée de tout le peuple y étaient accoutumés. De même que les chrétiens se servirent de la langue ordinaire, malgré la difficulté d'exprimer certains dogmes pour lesquels il fallait des expressions nouvelles, de même ils furent forcés d'accepter certaines traditions artistiques propres à rendre tout un ordre de pensées. Ce n'est pas alors seulement ressemblance de style, imitation de formes analogues, c'est exactement la reproduction d'un type identique : le sens seul caché sous le voile de l'allégorie a été changé. Un des exemples les plus curieux de ce fait est rapporté par M. Rochette, d'après Bottari ; c'est la présence de *deux génies nus ailés, jouant avec deux coqs qu'ils excitent à la lutte*, sujet d'un petit bas-relief qui décore, au-dessous d'un bouclier renfermant les portraits en buste de deux jeunes époux, un beau sarcophage chrétien extrait du cimetière de Sainte-Agnès. Il serait certainement superflu de s'attacher ici à montrer à quelle source avait été puisée cette représentation, dont tous les éléments sont notoirement tirés de l'antiquité profane. Ces deux génies jouant avec deux coqs ne peuvent être que les génies de la palestre, tels qu'on les voit en effet représentés sur beaucoup de monuments anciens ; rien n'est plus commun ni plus avéré, en fait d'antiquité figurée, que l'emploi symbolique du coq, dans tout ce qui a rapport à l'exercice de la palestre et de la gymnastique, comme aux jeux et aux combats qui en étaient dérivés. Ce qui ne permet pas non plus de regarder ce type profane, sur un monument chrétien, comme l'effet d'une inadvertance, ou comme une exception unique et sans conséquence, c'est que la même image de *deux génies avec deux coqs* s'est rencontrée sur un verre chrétien des Catacombes, dessiné et publié par Boldetti (1), sans que, dans ce dernier cas, comme dans celui qui nous occupe, il soit venu à l'esprit de l'interprète de l'antiquité ecclésiastique d'essayer d'expliquer dans un sens chrétien une image si positivement païenne. A mon avis, continue M. R. Rochette, cette image relative aux jeux et aux exercices de la jeunesse grecque et romaine

(1) Boldetti, *Osservaz. sopra i sarri cimit.*, p. 216.

ne pouvait avoir été placée sous le portrait de deux jeunes époux, morts sans doute à la fleur de l'âge, que par une réminiscence du procédé antique qui faisait servir à une pareille intention l'image dont il s'agit ; et c'est là un des traits les plus sensibles de l'influence qu'exerce sur l'esprit des peuples une habitude longue et invétérée, en dépit de tous les changements de la civilisation et même de la croyance.

Entre les figures symboliques, consacrées à personnifier des êtres moraux, ou des objets existant dans la nature sous une forme inaccessible à la représentation artistique, comme la terre, le ciel, les fleuves et les fontaines, les chrétiens en adoptèrent plusieurs sans en altérer le moins du monde la signification générale et première. Sous les pieds du Christ, on voit souvent un buste d'homme qui tient de ses deux mains un voile déployé au-dessus de sa tête et se développant en cercle. Cette figure, qui représente le ciel avec sa voûte arrondie, est prise de la langue figurée du paganisme. Buonarrotti, qui ne pouvait manquer d'être frappé de cette image, qui paraît si étrange aux personnes qui sont peu familiarisées avec l'antiquité ecclésiastique, y voyait l'eau du firmament représentée d'une manière allégorique ; le savant antiquaire romain convenait que le type en était emprunté aux monuments païens, où les *divinités* des eaux se trouvent figurées de la même manière. La terre est représentée assez souvent de la même façon que le ciel, sous les pieds du Sauveur : c'est le buste d'une femme qui tient dans ses mains l'extrémité d'une draperie formant voûte au-dessus de sa tête. Le soleil et la lune sont également figurés sous une forme consacrée par l'usage. Leur présence sur les sarcophages chrétiens a la même signification que sur les tombeaux païens : c'était l'emblème de la vie humaine qui s'écoule rapidement et dont les jours fugitifs sont éclairés par le soleil et les nuits par la lune. Peut-être même la figure du soleil à un angle du sarcophage, et celle de la lune à un angle opposé, indique-t-elle le commencement et le terme de la vie humaine, comme ces deux astres annoncent le commencement et la fin du jour.

Les sarcophages que l'on est porté à considérer comme les plus anciens ne se distinguent des autres que par certaines particularités de style, qui permettent de les rapporter à une époque antérieure à la fin du III^e siècle. Il n'y a, sur ces monuments, aucune date précise, et la critique archéologique peut seule guider dans les jugements que nous en portons. Les antiquaires regardent comme pouvant remonter au règne de Septime-Sévère, trois sarcophages figurés et décrits dans Bottari ; le premier, tiré de la Catacombe de Sainte-Priscille, dessiné à la planche XXVII^e ; les deux autres, trouvés aux cryptes du Vatican, et dessinés aux planches XXXIII^e et XXXV^e du même recueil. Le savant Sickler ne fait pas difficulté de les attribuer au I^{er} siècle. Le premier de

ces sarcophages, du temps d'Aringhi, déposé à la villa Panfilii, serait donc, au jugement des antiquaires, le plus ancien monument connu de ce genre. Le style en est remarquable par une certaine correction et par des réminiscences des procédés de la belle époque de l'antiquité. Les poses, les draperies, l'expression des têtes, le caractère général indiquent évidemment une main exercée et une science peu commune des secrets de la plastique. Du reste, toute la composition est chrétienne. Ce n'est pas un monument emprunté à l'art païen et approprié d'une manière plus ou moins heureuse à une destination chrétienne; on voit que l'inspiration de la religion nouvelle a présidé à la disposition et au choix de tous les sujets. On trouve la description de ce curieux sarcophage dans une foule d'écrits: il est, en lui-même, si intéressant, que nous avons cru devoir en placer ici la description abrégée. L'architecture qui encadre les sujets sculptés se compose de portiques à chapiteaux corinthiens, sous lesquels se tiennent les quinze personnages qui entourent Jésus assis, en toge romaine, sur la chaire curule, dans l'attitude de maître et de docteur. Pilate s'y lave les mains; en face est le sacrifice d'Abraham; d'un côté, c'est la figure du sublime sacrifice de la croix, de l'autre, c'est le juge faible qui condamne la victime innocente qui doit être immolée sur le Calvaire. Le Christ y est représenté sous la figure d'un beau jeune homme, au visage sérieux et doux, avec de longs cheveux, divisés sur le front en deux tresses, qui retombent sur les épaules, des deux côtés: il porte au menton et à la lèvre supérieure une barbe rare et courte. C'est, du reste, un type magnifique et qui répond à l'idée que l'artiste a voulu exprimer.

Le sarcophage de Saturninus et de Musa, ayant des bas-reliefs représentant la visite des trois rois mages, nous montre l'image de la sainte Vierge, d'après un type qui s'est constamment gardé dans l'Eglise: il y a, dans les traits du visage, une expression de douceur, de grâce, de candeur, de bonté, de modestie, qui fait pressentir l'idéal auquel s'élèvera plus tard la sculpture chrétienne. Ce monument, par le style général du travail, indique assez clairement l'époque de Constantin, à laquelle appartient, avec beaucoup plus de certitude, le mausolée de sainte Constance.

Le premier monument dont on connaisse, par son inscription, la date positive, est le sarcophage de Junius Bassus. On y lit l'inscription suivante:

IVN. BASSVS. V. C. QVI. VIXIT.
ANNIS. XLII. II. IN. IPSA.
PRAEFECTVRA. VRBI. NEOFITVS. IIT.
AD. DEVM. VIII. KAL. SEPT.
EYSEBIO ET YPATIO. COSS.

Eusebius et Ypatius, d'après la chronique de Cassiodore, furent consuls deux ans avant la mort de Constantin. La face antérieure de ce mausolée contient vingt-neuf figures, pla-

cées, en deux bas-reliefs, les unes au-dessus des autres. Jésus, en tunique de citoyen romain, s'y trouve assis sur la chaise curule, au milieu de ses disciples. De l'époque Constantinienne date encore le sarcophage de Probus et de Proba. On voit la gravure de ce monument dans la *Roma sotterranea* de Bosio, où elle attire l'attention des connaisseurs.

Pour revenir, en quelques mots, sur le tombeau de Junius Bassus, nous ajouterons que ce personnage, mort catéchumène en 358, appartenait à l'illustre famille des Anicii, l'une de celles qui embrassèrent avec le plus d'empressement la religion chrétienne: il fut préfet de Rome pendant deux ans, et mourut dans l'exercice de cette haute fonction.

Le tombeau de Probus est en marbre blanc de Paros: Probus mourut en 395, lorsqu'il exerçait la charge de préfet du prétoire. Ce sarcophage, après avoir perdu la dépouille mortelle de Probus et de Proba sa femme, servit longtemps de cuve baptismale à la vieille basilique du Vatican. On y voit, sous des arcades soutenues sur des colonnes cannelées, à chapiteaux barbares, les disciples debout, environnant le Sauveur, jeune et imberbe, tenant le livre de la Révélation dans une main, la croix dans l'autre, et placé sur un rocher d'où sortent quatre sources, figure des quatre Evangiles. Aux côtés du Christ se tiennent saint Pierre et saint Paul. Sur le flanc postérieur du sarcophage, entre des cannelures ondulantes, appelées *strigiles* par les antiquaires, Probus et Proba tiennent la main, comme les époux sur les tombeaux païens, tandis que, au-dessus d'eux, des couples de colombes sont occupés à becqueter des raisins dans des vases.

Nous empruntons à M. R. Rochette la description d'un des mausolées chrétiens les plus curieux, extrait des Catacombes du Vatican, aujourd'hui déposé dans la cour de l'église de Sainte-Agnès, à la place Navone. Les figures sculptées sur le devant sont distribuées en six compartiments, de chaque côté d'un groupe principal qui occupe le centre. Chacun de ces sujets est placé entre deux colonnes ornées de pampres, et supportant un entablement d'ordre corinthien. Au milieu est le Christ, jeune et imberbe, assis entre deux de ses disciples; sous ses pieds est le ciel personifié, tenant dans ses mains un voile recourbé en demi-cercle au-dessus de sa tête. Le divin maître présente un *volume* déployé à l'un des apôtres qui doit être saint Pierre, mais qui, du reste, ici non plus que sur aucun autre de ces monuments du même temps, n'est distingué par aucun signe particulier. Des trois sujets sculptés à la gauche du spectateur, le premier est le sacrifice d'Abraham: on y remarquera la main sculptée dans la partie supérieure; c'est celle du Tout-Puissant, qui arrête le bras d'Abraham déjà levé; et c'est, pour en faire ici l'observation en passant, de cette manière abrégée, avec la seule indication de la *main*, qui sort d'un nuage ou

qui se montre en haut, qu'est toujours représentée l'intervention de Dieu le Père, dans les sculptures chrétiennes, aussi bien que dans les peintures des Catacombes. A la place correspondante, du côté droit, est figuré le gouverneur de la Judée, Ponce-Pilate, assis sur son tribunal, et prêt à se laver les mains, au moment de rendre la sentence inique ; c'est ici l'expression figurée du texte sacré, rendue dans le costume romain : tout, dans la pensée comme dans l'exécution, s'y trouve conforme à l'usage antique de se laver les mains pour se purifier du sang innocent, aussi bien qu'à la pratique des Juifs. Huit apôtres, distribués deux à deux, dans les deux compartiments intermédiaires, de chaque côté du personnage du Christ, remplissent le champ du bas-relief ; et ces figures d'apôtres n'offrent du reste, dans la physionomie et le costume, rien qui les distingue des personnages romains sculptés sur tant de sarcophages antiques.

Les deux petits côtés ou faces latérales de notre sarcophage, offrent plus d'intérêt par la représentation et par les détails accessoires qui l'accompagnent. Sur l'un des bas-reliefs est représentée *la faute de saint Pierre* reniant son divin maître ; le coq perché sur une colonne ionique sert ici d'emblème du sujet et, pour ainsi dire, d'indice accusateur, comme dans le texte sacré. Le second des bas-reliefs offre deux scènes sans rapport l'une avec l'autre ; c'est en premier lieu Moïse, le législateur des Juifs, sous les traits d'un homme jeune et imberbe, touchant de sa verge le rocher d'Oreb, d'où il fait jaillir une source abondante, et devant lui deux jeunes Hébreux, dont l'un à genoux se désaltère à cette source, et l'autre debout emporte l'eau qu'il vient de recueillir dans un vase de la forme allongée des amphores. La seconde scène offre la femme guérie du flux de sang, à genoux aux pieds du Sauveur, sujet qui eut une grande célébrité dès les premiers siècles de l'Eglise, et dont la représentation sculptée sur plus d'un de ces sarcophages chrétiens aurait pu servir aux Pères du second concile de Nicée d'argument contre les hérétiques ennemis des images, bien mieux encore que la statue érigée par l'hémorroïssie, au témoignage d'Eusèbe, dans sa ville natale, à Panéas, dont il serait aujourd'hui bien difficile de soutenir la légende. Quant à l'intention qui porta l'artiste chrétien à réunir dans une même composition ce trait de la vie du Sauveur et celui de la mission de Moïse, c'est ce qu'il serait superflu de rechercher, puisqu'on ne saurait s'appuyer que sur de simples conjectures. Mais ce qui offre ici tout l'intérêt joint à toute la certitude possible, ce sont les édifices ou fabriques sculptés des deux côtés sur le fond du bas-relief. Ces fabriques représentent, à n'en pas douter, des édifices chrétiens consacrés au culte, tels qu'il fut permis aux fidèles d'en ériger, seulement à partir des temps de Constantin. On y reconnaît, à sa forme de carré long, surmontée d'un toit à deux versants, avec une fenêtre dans le fron-

ton de la façade, et d'autres fenêtres, tantôt cintrées et tantôt oblongues et carrées, ouvertes sur les murs latéraux, la basilique primitive, pourvue de son abside qui la termine à son extrémité. On y reconnaît aussi dans l'édifice presque contigu, de forme circulaire, terminé en coupole et surmonté du monogramme du Christ, le baptistère du premier âge, tel qu'on avait coutume de l'ériger, attenant à la basilique, et non pas dans l'enceinte même de la basilique. Les portes de ces édifices chrétiens sont ornées de tentures relevées de chaque côté ; c'est encore un trait d'archéologie chrétienne, que nous connaissons par une foule de témoignages de l'histoire ecclésiastique, et dont l'imitation est intéressante à retrouver sur un sarcophage. On sait que ces sortes de tapisseries ou voiles se faisaient d'étoffes à fond d'or, avec des sujets peints ou brodés tels que ceux dont parlent saint Paulin de Nole et saint Grégoire de Tours. Nulle part cet élément de la décoration des églises chrétiennes du premier âge ne s'était montré d'une manière plus sensible que sur nos bas-reliefs (1). *VOY. BASILIQUES.*

Nous sommes forcé de renoncer à faire la description et même l'énumération des plus beaux sarcophages. Bornons-nous donc à faire connaître quelques-uns des bas-reliefs qui les décorent et qui peuvent intéresser le plus vivement l'iconologie chrétienne. Sur les parois d'un sépulcre très-antique, dans lequel reposent, placés les uns sur les autres, les ossements de trois saints papes, Léon II, Léon III et Léon IV, on voit Jésus-Christ entouré de dix apôtres. Deux palmiers, sur l'un desquels est le phénix, emblème de la résurrection, ombragent saint Pierre et saint Paul. Des ceps à feuillages, chargés de fruits, de génies païens et d'oiseaux, remplissent le fond de la scène, et aux deux extrémités se tiennent deux petits génies, peut-être l'amour et l'espérance, mais dans un style toujours païen, dont l'un joint les mains, tandis que l'autre porte un flambeau. Sur les deux faces latérales sont le sacrifice d'Abraham et l'assomption d'Elie jetant son manteau à Elisée : car, disent les saints Pères : « Il faut que celui qui espère en lui rejette tout ce qui est terrestre (2). » Personnifié en dieu d'un fleuve païen avec son urne, le Jourdain est au-dessous des quatre chevaux qui emportent le char du prophète.

Un bas-relief, d'une composition aussi curieuse, mais moins compliquée que celles dont nous avons parlé précédemment, représente le Christ, les pieds appuyés sur un rocher d'où descendent seulement deux fleuves, au lieu des quatre fontaines que l'on voit sourdre ordinairement au pied du Sauveur. Celui-ci, un livre en main, communique ses divins enseignements à deux disciples jeunes et imberbes, tandis que deux autres dis-

(1) R. Rochette., *Tabl. des Cat.*, pp. 213 seqq.

(2) « *Terrena cuncta abji ienda sunt iis qui ad cælum asp. ant.* »

ciplés vieux et barbus se tiennent à l'extrémité du monument.

Quelquefois, les apôtres, au lieu d'être placés sous des arcs ornés, séparés par des colonnettes ou des troncs d'arbre, se trouvent sous le couronnement d'une muraille crénelée, au milieu d'une porte ouverte. Cette disposition est éminemment symbolique. On a cru découvrir l'idée cachée sous le symbole, dans l'interprétation d'un passage de l'Apocalypse de saint Jean. Les murailles fortifiées, surmontées de créneaux militaires, signifient la cité sainte de la Jérusalem céleste, la cité de Dieu, qui a douze portes gardées par les douze apôtres. On trouve ce curieux bas-relief dans la collection de Bottari (*Planche XXV*). L'explication qui a été proposée répond bien au texte du livre apocalyptique, et se rapporte également au génie de l'antiquité dans l'emploi des figures allégoriques. « (La nouvelle Jérusalem) avait une muraille grande et haute avec douze portes... la muraille de la ville avait douze fondements, et sur eux les douze noms des douze apôtres de l'Agneau... et la ville était bâtie en carré... et ses portes ne se fermeront point. » Sur la partie postérieure du monument, le bon Pasteur, sous la figure d'un jeune homme calme et majestueux, se trouve avec deux brebis dans une espèce de forêt ou de solitude. Le caractère de cette composition est remarquable : le style en est moins barbare que dans beaucoup d'autres monuments de la même nature. Sur les flancs du même sarcophage, on a représenté le sacrifice d'Abraham, avec les mêmes accessoires qui se retrouvent constamment dans les scènes analogues, et l'enlèvement d'Elie sur un char de feu. Ce trait de l'histoire biblique est reproduit encore d'après la manière païenne : le Jourdain se montre sous la forme d'un vieillard, couché sur son urne, la tête ceinte des palmes de la Judée : on dirait une divinité hellénique veillant à la source d'un fleuve. Le fond de ce tableau peut prêter matière aux mêmes considérations qui ont été émises par M. R. Rochette, à propos du sarcophage qu'il a décrit minutieusement. Ça et là se détachent des basiliques et des rotondes chrétiennes, à façades surmontées du triangle et de la croix, avec deux étages de fenêtres doubles, composées de compartiments, et des voiles pendus à ces fenêtres et aux portes d'entrée : on arrivait aux portes par des degrés nombreux. Ces observations ne sont pas à dédaigner : elles sont propres à jeter quelque lumière sur des questions d'origine jusqu'à présent restées dans une assez grande obscurité.

Un autre bas-relief nous offre une représentation moins commune et par cela même intéressante à consigner. Les sujets sculptés sont, d'un côté, le péché d'Adam et d'Eve, le sacrifice de Cain et d'Abel : le premier cûtre un raisin, le second un petit agneau, à Jéhovah, vieillard sévère assis sur un rocher auprès d'eux ; d'un autre côté on voit la guérison du paralytique, de l'aveugle et

la résurrection de Lazare, à la prière de Marthe.

Les autres sujets sculptés le plus communément, sont :

Jésus multipliant les pains et les poissons dans le désert ;

Jésus entrant en triomphe à Jérusalem ;

L'adoration des bergers ;

L'adoration des mages ;

Jésus enseignant ;

La parabole du bon Pasteur, etc., etc.

Les sujets bibliques, outre ceux que nous avons déjà fait connaître, sont :

Moïse frappant le rocher d'Oreb ;

Jonas jeté à la mer et vomi par le monstre marin ;

Le sacrifice d'Isaac ;

L'enlèvement au ciel du prophète Elie ;

Le sacrifice d'Abel et de Cain ;

La chute de nos premiers parents, etc., etc.

Nous devons appeler l'attention sur la fréquence d'une figure qui apparaît pour la première fois dans l'art, et qui appartient à la religion chrétienne : nous voulons parler des *Orans*, personification de la prière. Les anciens ne savaient pas prier : on a dit cette parole il y a déjà longtemps ; ils auraient été impuissants à créer ce beau type, majestueux, chaste et recueilli, de la prière chrétienne. Cette figure n'a pas été introduite accidentellement dans les Catacombes et comme par l'inspiration particulière d'un individu ; elle y brille partout. Tantôt on la voit les mains étendues, un manteau à larges plis sur sa tunique qui descend jusqu'aux pieds, un long voile autour de la tête et du cou, la tête penchée vers un livre ouvert qu'elle tient d'une main : dans le visage respire une douce mélancolie : on découvre dans la pose et l'expression de cette femme quelques chose de la tendresse chrétienne. Tantôt l'*Orans* a les bras soutenus par deux personnages qui se tiennent debout à ses côtés, comme Moïse sur la montagne, tandis que les Israélites combattaient courageusement dans la plaine. Un autre modèle, non moins remarquable que ceux que nous venons de mentionner, se trouve encore sur un sarcophage en marbre de Paros : l'*Orans* y est de taille élancée, sa longue chevelure séparée en deux par une boucle de cheveux qui se relève au haut de la tête ; elle laisse tomber ses deux bras en croix, sur les plis flottants du long manteau grec ; sa tunique trainante lui cache entièrement les pieds.

VII.

Si nous voulions résumer ici les observations qui résultent d'un examen attentif des monuments sculptés des Catacombes, relativement au type suivi dans la représentation de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, nous serions obligé de convenir que le caractère et l'expression générale de la figure varient considérablement. On voit que l'idéal que poursuit le génie chrétien de la sculpture dans la reproduction des traits divins est encore flottant et indécis, et que nul type n'est encore consacré d'une manière

absolue. Sous ce rapport la peinture avait fait plus de progrès que la statuaire ; les artistes, en suivant une marche différente, n'étaient pas arrivés au même terme. Les figures peintes du Sauveur et de sa sainte mère ont déjà réalisé un type hiératique qui ne variera plus dans ses données d'ensemble et dans quelques-uns des détails principaux. Sur les sarcophages, la figure du Christ est presque toujours celle d'un jeune homme imberbe : un seul exemple nous le montre sous les traits d'un vieillard avec une longue barbe et le manteau de philosophe. La physionomie est toujours paisible, pleine de grandeur et de sérénité : il ne faudrait pas attribuer à l'impuissance de l'art le calme de la figure et l'immobilité des traits ; il y a évidemment une intention directe dans le choix des artistes. Nous convenons toutefois que dans beaucoup de cas la barbarie de l'exécution dénote la barbarie du goût et l'ignorance des traditions archaïques : c'est, sans aucun doute, à de pauvres ouvriers, succédant à des artistes véritables, qu'il faut attribuer ces compositions froides et sans vie, où la personne du Sauveur ne nous offre aucun des traits hiératiques ; entre de pareilles mains, la science et l'art sont remplacés par la routine et le métier. Ordinairement cependant la tête du Christ est ornée d'une longue chevelure, à la nazaréenne, qui retombe sur les épaules en tresses épaisses ; il n'est pas rare néanmoins de la trouver rasée à la manière des Romains. Dans un bas-relief le Sauveur a la tête entourée d'une couronne de fleurs.

Quant au type de la figure de la bienheureuse Vierge dans les mêmes sculptures, il est également indéfini. On voit très-souvent Marie sous la forme et le costume d'une matrone romaine, tenant sur ses genoux l'Enfant-Dieu qu'elle présente à l'adoration des bergers ou des mages. Lorsque sa tête n'est pas voilée, elle est recouverte d'une coiffure excessivement simple, que portaient à Rome les femmes de condition plébéienne, et que conservent encore aujourd'hui les paysannes des bords du Danube.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans émettre une réflexion qui se présente naturellement à l'esprit. La sépulture des martyrs dans des tombeaux creusés à même le sol, couverts d'emblèmes d'espérance et de foi, offre des idées tristes comme tous les monuments de la misère humaine, mais elles sont tempérées par des idées consolantes et sublimes. Les sarcophages magnifiques, de marbre de Paros, où l'art a étalé ses œuvres les plus somptueuses, dans lesquels les personnages le plus haut placés avaient voulu prendre leur dernier repos, derrière un étalage de sculptures orgueilleuses, n'ont pas gardé fidèlement la dépouille mortelle qui leur avait été confiée. À différentes époques on a jeté dehors les cendres qui s'y trouvaient, pour y déposer de nouvelles victimes de la mort. Au moyen âge on a fréquemment remplacé les ossements qui remplissaient les sarcophages antiques par de nou-

veaux ossements, qui ont été plus tard enlevés à leur tour. C'est là une image frappante de la vanité des choses terrestres : les grands de la terre ne conservent pas même la propriété de leur tombeau ; les siècles jaloux se prennent mutuellement leurs tombes.

Passons maintenant à une autre série de tombeaux moins splendidement décorés que ceux dont nous venons de parler, mais plus intéressants peut-être pour le chrétien. Si l'antiquaire ne peut pas recueillir de leur aspect de nombreuses observations sur l'état des arts, il s'enrichit cependant de curieux renseignements sur une partie moins connue de l'histoire publique et particulière des premiers chrétiens. Les monuments doivent être regardés non pas seulement comme l'expression des beaux-arts et des autres sciences qui en sont les naturels tributaires, mais encore comme celle de l'état moral du peuple et comme le reflet de ses idées et de ses préoccupations habituelles. Les tombes nues et grossières des hommes de la condition la plus inférieure de la société romaine parlent un langage magnifique à l'oreille de ceux qui savent entendre. Nous n'en ferons ressortir en cet endroit qu'une seule pensée. On s'attendait assez naturellement à trouver sur les nombreux tombeaux qui renferment les victimes des persécutions barbares des empereurs, au moins quelques malédictions contre les cruels ennemis du nom chrétien. Comment une famille décimée par le glaive injuste que des édits de proscription mettaient en main des soldats et des bourreaux, ne laissera-elle pas échapper, au milieu de ses larmes et de ses gémissements, quelques paroles d'imprécation contre les tyrans ? En déposant dans le cercueil, auprès de la dépouille de milliers d'autres martyrs, le corps sanglant d'un frère et d'un ami, comment taire sa douleur et modérer son indignation ? Selon les lois communes de l'humanité, les chrétiens poursuivis sans relâche comme des bêtes fauves, traînés avec un inconcevable acharnement à l'amphithéâtre et aux prisons publiques, déchirés par la dent des animaux féroces ou éprouvés par des tortures inouïes, dont la seule description nous fait aujourd'hui frissonner, séparés les uns des autres par la crainte, la fuite ou l'exil, sans cesse menacés dans ce qu'un homme a de plus précieux et de plus sacré au monde, dans l'honneur de leur famille, les chrétiens, dis-je, auraient dû laisser échapper de leur poitrine quelques cris de haine et de vengeance contre leurs oppresseurs. Mais, depuis leur régénération dans le saint baptême, ces hommes de mœurs rudes et sauvages ont été transformés en d'autres hommes, doux, timides, patients, résignés : leur cœur est rempli de courage autant qu'il est calme de la pureté de leur conscience. N'est-ce pas un fait unique dans l'histoire, qu'une société qui, se confiant dans ses espérances et dans sa foi, reçoit sans murmurer des coups effroyables et voit tomber sous ses yeux ses membres les plus courageux et les plus dé-

voués, sans proférer une parole indigne d'une âme chrétienne ? Il y a là évidemment quelque chose de surnaturel, et nous y trouvons une leçon sublime.

Les tombes des chrétiens sont formées d'une simple *pierre sépulcrale* ou dalle funéraire ; le plus souvent elles sont closes par-devant avec trois briques épaisses, unies ensemble par un mortier grossièrement préparé. On y a gravé des emblèmes, des instruments de supplice, le nom du martyr, quelquefois des inscriptions mortuaires. A côté des reliques on plaçait un vase de terre ou de verre, ou une coquille pleine de sang : les Actes des martyrs nous apprennent avec quelle intrépidité de pieuses femmes recueillaient avec des éponges ou des linges ce sang qui venait d'être répandu pour la gloire de Jésus-Christ. Plusieurs des modestes inscriptions écrites sur les tombes, remplies de mots barbares et de solécismes, où la grammaire et l'orthographe sont également violées, respirent une douce piété envers le prochain, l'amour de Dieu, le mépris de la vie présente, le désir de la vie du ciel, la confiance dans le Seigneur. Nous ferons, un peu plus bas, ressortir l'importance théologique, historique et archéologique, des premiers monuments de l'épigraphie chrétienne.

Bien des tombes sont muettes : aucun titre ne révèle ce qu'elles enferment. Dans les inhumations inquiètes et précipitées, où parfois on plaçait une foule de morts dans une tombe commune, la piété des parents ou des amis du martyr s'abstenait de mettre aucun nom sur la pierre sépulcrale. « Nous avons visité, dit Prudence dans une de ses élégies, d'innombrables reliques des saints dans la ville de Romulus. Vous recherchez, ô Valérien, prêtre du Christ, les titres que le ciseau a écrits sur leurs tombes, vous voulez connaître les noms de chacun d'eux. Il me serait difficile de vous répondre, tant sont nombreux ces peuples de justes, qu'une fureur impie a exterminés, pendant que Rome, fille de Troie, servait ses anciens dieux ! Il y a néanmoins beaucoup de ces sépulcres qui parlent : les petites lettres qui y sont tracées redisent le nom du martyr, ou quelque épitaphe courte et expressive. Mais il y a aussi une foule de ces marbres qui recouvrent une assemblée muette ; ils n'en font connaître que le nombre (1). »

On tenait moins, dit M. l'abbé Gerbet, à graver sur les sépultures des héros chrétiens les syllabes des noms qu'ils avaient portés en passant sur la terre, qu'à y mar-

quer leur titre éternel de martyr. Outre les inscriptions qui le constatent, des éponges et des linges sanglants, des instruments de supplice en sont de temps en temps le sceau irrécusable. Mais le signe le plus commun est fourni par ces petits vases, contenant du sang, qui sont placés à côté des tombes. On pratiquait ordinairement dans le mur un creux où ils étaient fixés avec de la chaux. La plupart sont de verre, plusieurs de terre cuite, quelques-uns de bois, d'ivoire, de plomb ou d'autre métal. Leur configuration varie ; elle est cylindrique, sphérique et parfois carrée. On en a trouvé aussi en forme de petit tonneau, de grenade, de poisson ; formes probablement symboliques, surtout celle du poisson, dont nous parlerons ailleurs. Plusieurs renferment une certaine quantité de cendres ou de terre qui avait sans doute été ramassée sur le lieu du supplice. Quelquefois le mot *sanguis*, ou les premières lettres de ce mot, apparaissent comme des étiquettes sur les parois extérieures des vases, qui présentent aussi de temps en temps divers emblèmes tracés au moyen d'un instrument incisif, le monogramme du Christ, une petite lance, des tenailles, des chaudières ardentes, des palmes, un oiseau en cage. Ces tombeaux ont encore donné, parmi leurs reliques sanglantes, quelques plats d'émail et certains couvercles en verre, qui, par leur peu de profondeur, n'étaient guère propres à conserver une substance liquide ; les amis du martyr avaient pris à la hâte le premier objet qu'ils avaient eu sous la main, pour y recevoir quelques gouttes au moins de son sang. Le soin presque minutieux avec lequel les premiers chrétiens attachaient à ces tombes quelque signe qui pût les faire distinguer par la postérité, indique assez clairement qu'ils comptaient bien qu'un jour la piété et la gloire viendraient chercher ces ossements sacrés. Les fossoyeurs des Catacombes travaillaient déjà pour les solennités futures.

Nous emprunterons encore au livre du même auteur quelques lignes relatives à l'extraction des reliques des saints et à leur authenticité, en réponse à des objections élevées surtout par les auteurs protestants.

On peut déjà, d'après les simples observations ci-dessus énoncées, apprécier à sa valeur la légèreté avec laquelle certaines personnes révoquent en doute le caractère sacré des reliques que Rome tire de ses vieux cimetières souterrains, et dont elle fait présent aux diverses parties de la chrétienté (1).

(1) « Innumeros cineres sanctorum Romuli in urbe Vidimus, o Christo Valeriane sacer.
Incisos tumulis titulos tu singula quæris
Nomina : difficile est ut replicare queam.
Tantos justorum populos furor impius hausit
Cum coleret patrios Troia Roma deos !
Plurima litterula signata sepulcra loquuntur
Martyris aut nomen aut epigramma aliquot :
Sunt et multa tamen tacitas claudientia turbas
Marmora quæ solum significant numerum. »
(*Id. Valer. episc., Hymn. xi.*)

(1) On s'imagine aussi quelquefois que l'usage de donner des noms aux ossements des martyrs dont les tombes ne présentaient pas d'épitaphe, consiste à leur imposer à faux quelques noms propres choisis arbitrairement sur la liste des saints connus. Les règles suivies à l'égard de ces reliques anonymes prescrivent sévèrement un pareil abus. Tout consiste à leur attribuer quelques-uns de ces noms ou surnoms appellatifs, qui étaient déjà en usage chez les premiers chrétiens, et qui expriment le caractère, les attributs ou l'effet de la sainteté, tels que ceux de

Il suffit d'avoir assisté à l'extraction de ces reliques, d'avoir visité seulement une grotte sépulcrale, pour saisir leur authenticité dans sa source. Les signes auxquels on les reconnaît aujourd'hui ayant été visibles en tous les temps, ont toujours fourni une règle sûre quand il s'est agi de transporter du fond des catacombes dans les églises et les sacristies de la ville quelque corps saint isolé, ou une collection d'ossements isolés. A certaines époques, ces extractions ont eulieu en masse. Lorsque, dans les premières années du VII^e siècle, le pape Boniface IV consacra le Panthéon à tous les martyrs, il voulut doter cette église conformément à son titre. Baronius, qui en avait compulsé les anciennes archives, dit dans ses notes au Martyrologe romain (1), y avoir lu qu'il avait fallu employer trente-deux chariots pour y transporter avec solennité les ossements des martyrs que l'on avait extraits de diverses Catacombes. Plus tard, Léon IV et Etienne VI, dans le IX^e siècle, Grégoire V, dans le X^e, Sylvestre II, dans le XI^e, Pascal II, Gélase II, Honorius II, Anastase IV, dans le XII^e, et Martin V, dans le XV^e, ont fait des extractions de reliques dans les cimetières situés sur les voies Lavicane, Latine, Appienne, Flaminienne, Ardéatine, Salare et Cornélienne. Des processions triomphales, avec leurs cantiques et leurs croix brillantes, ramenèrent dans Rome, sur des chars neufs, les corps des martyrs, aux applaudissements de tout le peuple : les chemins, alors semés de palmes, par lesquels ils repassèrent, étaient les mêmes qu'avaient suivis autrefois leurs bourreaux pour les mener au supplice, ou leurs amis pour les enterrer en secret. Dans les temps modernes, les fouilles ont été fréquentes, et elles continuent de Catacombe en Catacombe. La Rome souterraine a des espaces dont la limite est encore inconnue ; des caveaux inexplorés s'ouvrent devant les fouilles nouvelles. On peut la comparer à ces montagnes qui fournissent aux investigations de la science ou aux besoins matériels de la vie, ces énormes bancs de productions fossiles, dont on a dit qu'elles étaient les médailles du déluge. Rome a trouvé dans son sein d'immenses couches d'ossements de martyrs pour les oratoires de la piété passée, présente et future. Ces reliques sont comme des médailles antiques de la persécution de la foi, que la

Théophile, ou ami de Dieu, de Clément, de Pieux, de Victor ou Vainqueur, de Félix ou Heureux, etc., dénominations qui sont toujours parfaitement vraies, à quelque saint qu'on les applique. « Non possunt hanc reliquiam, cuius nomen ignorant, appellare sanctum Petrum apostolum, sanctum Laurentium martyrem, etc., quæ essent manifesta mendacia et pessimæ deceptiones fidelium ; sed solum possunt nomine aliquo appellativo appellare, sanctum Felicem, sanctum Fortunatum, sanctum Adeodatum, sanctum Theophilum aut Dei amicum, et hoc modo certissimi sunt quod neque mentiuntur neque decipiunt, cum omnes sancti sint vere felices, et vere fortunati, et a Deo dati, et Theophili, et amici Dei. » (Bald. Theol. mor., tom. II, disput. 16.)

(1) *Not. ad Martyrol. Rom., die 13 Martii.*

Providence a posées dans les fondements de la cité chrétienne (1).

L'extraction des reliques des différents souterrains est un fait très-ancien et qui a persévéré jusqu'à nos jours. Les protestants ne pouvaient manquer de s'en emparer comme d'un thème excellent à leurs déclamations contre l'Eglise romaine. Plusieurs écrivains se sont spécialement distingués dans une lutte où ils ont le plus ordinairement mis à découvert leur ignorance, ou du moins leur préoccupation et leur mauvaise foi. Basnage et Brunet ont employé une foule d'arguments plus ou moins extravagants, pour démontrer que les catholiques tiraient des Catacombes les ossements des gens de la dernière condition, morts païens, et même ceux des esclaves et des scélérats, morts victimes de la justice des lois, pour les exposer sur leurs autels à la vénération publique. Certes, cette imputation est grave, et nous devons y répondre. Nous le ferons brièvement ; mais nous espérons fournir des preuves sans réplique.

Rappelons ici d'abord ce que nous avons précédemment indiqué, à savoir que les ossements exposés sur les autels au respect des fidèles ont toujours été retirés des tombeaux qui portaient gravés sur leurs parois les signes évidents du martyre. Les emblèmes chrétiens, les symboles du martyre, la fiole de sang, les inscriptions funéraires, voilà des indices qui ne sauraient induire en erreur, même les plus distraits.

L'histoire nous apprend par des documents positifs que les anciens Romains avaient adopté l'usage général de brûler les morts ; ils en recueillaient les cendres dans des vases et des urnes destinés à cet usage, comme on en connaît une si grande quantité. Cette coutume ne se perdit pas à l'époque où succombèrent les institutions républicaines à Rome ; elle fut en vigueur pendant plusieurs siècles encore. Ce fait tend à détruire jusque dans sa base l'assertion des protestants qui ont osé avancer que dès la plus haute antiquité, et dès les premiers temps de la république, on avait enseveli dans les souterrains les cadavres des plébéiens.

Une seule exception à la coutume générale de brûler les morts se rencontre dans les traditions de famille des *Cornélius*. Cette illustre famille, à laquelle appartiennent les Scipions, faisait inhumer ses membres défunts. En 1782, tandis que Séroux d'Agincourt était à Rome, on découvrit sous la voie Appienne le sépulcre des Scipions : c'était un souterrain rempli de sarcophages en marbre, avec des inscriptions funéraires. Les renseignements donnés par l'histoire concordent exactement avec les monuments. Mais cette habitude des *Cornélius*, à peu près isolée dans l'antiquité romaine, si bien remarquée par les historiens, est pour nous une garantie de sa singularité. Si la coutume d'inhumer les morts au lieu de les réduire

(1) *Esquisse de Rome chrét., tom. I, pp. 87 et suiv.*

en cendres eût été tant soit peu générale, nous trouverions sans nul doute des témoignages historiques certains qui le porteraient à notre connaissance.

Mais, répliquent nos adversaires, les esclaves, les criminels, les plébéiens misérables n'étaient pas généralement brûlés après leur mort. Quoiqu'il s'ait fait mention de bûchers communs, en certains auteurs, nous savons de la manière la plus formelle, que les cadavres des hommes de la lie du peuple étaient jetés dans des puits et des espèces de souterrains, hors de la porte Exquiline. Tout le monde a entendu parler des *puticuli* et des *culinae* où pourrissaient des cadavres humains, comme dans une espèce de voirie. On laissait quelquefois les morts en pleine campagne, et Horace fait allusion à cette pratique dégoûtante et barbare, quand il loue Mécène d'avoir construit de splendides jardins sur l'Exquiline, qui, en ajoutant un nouvel éclat à la cité, avaient rendu la salubrité à cette partie de Rome. Mais le plus souvent on les déposait dans des cavernes, dans le genre de celles dont parle Cicéron. Horace les désigne clairement dans le vers suivant :

« Hoc miseræ plebi stabat commune sepulcrum. »

Nous concédons ces faits ; nous ne nions pas cette coutume de porter souvent à la voirie le cadavre des malfaiteurs et des esclaves, mais nous sommes bien éloignés d'admettre les conclusions que l'on en veut tirer. Le tort des écrivains hétérodoxes, en cette occasion comme en beaucoup d'autres, c'est de vouloir tirer des conséquences générales d'un fait particulier, et d'étendre à la totalité des cimetières chrétiens ce qui ne pourrait à la rigueur s'appliquer qu'aux souterrains situés en dehors de la porte Exquiline. Les anciens *puticuli*, au témoignage de Varron, étaient tous situés dans le voisinage de cette porte Exquiline, tandis que les Catacombes entourent Rome de tous côtés, qu'elles la ceignent de toutes parts, dans un immense rayon et jusqu'à une grande profondeur. La question reste donc intacte et sauve en faveur des catholiques. Il est même à remarquer que ce n'est point dans cette direction que les chrétiens se sont plu à porter les corps de leurs frères ; ils avaient une aversion profonde pour les sépultures profanes, et ils professaient un trop grand respect pour les restes de leurs martyrs, de leurs parents et de leurs amis, pour les mettre en terre à côté des ossements des criminels et des gens qui formaient le rebut de la société.

On a attaqué l'authenticité des reliques provenant des Catacombes, non-seulement dans le siècle dernier, mais encore dans les premières années du siècle actuel. On a combattu plus vivement peut-être encore les coutumes de l'Eglise romaine, touchant l'extraction des ossements des martyrs, que ne l'avaient fait les écrivains du xvii^e et du xviii^e siècle. Ceux qui se mirent à la tête de cette lutte, renouvelée des amères discussions et

des continuelles récriminations des protestants et des philosophes contre les pratiques de l'Eglise, s'imaginaient avoir entre les mains des armes mieux trempées que celles de leurs devanciers. Ils faisaient grand bruit des progrès de la science historique, et surtout de la critique des monuments. Ils ne cherchaient pas non plus, tant s'en faut, à dissimuler leurs prétentions et à cacher le but qu'ils se proposaient d'atteindre : ils ne voulaient rien moins que détruire la vénération séculaire que les chrétiens professent pour les Catacombes, et mettre en suspicion les reliques placées sur tant d'autels et exposées au culte des fidèles. Ce sujet n'était d'ailleurs pour eux qu'un champ de bataille sur lequel ils appelaient nos dogmes les plus sacrés pour les combattre, et, suivant leur langage arrogant, pour les vaincre et les détruire.

Le moment était mal choisi pour insulter aux traditions chrétiennes sur les Catacombes de Rome. La science archéologique comptait ses plus habiles adeptes parmi les catholiques et les défenseurs du siège pontifical. Nous comptons déjà des noms illustres entre les érudits et les antiquaires qui ont écrit sur les sépultures des martyrs, les Mabillon, les Montfaucon, les Muratori, les Foggini, les Lupi, les Boldetti, les Bottari, les Bianchini, les Fabretti, les Benoît XIV, les Buonarrotti, les Mamechi, etc. Dans ce siècle, nous possédions des savants non moins distingués : Sérour d'Agincourt, l'auteur de l'*Histoire de l'Art par les monuments*, ce Français passionné pour l'étude de l'antiquité, qui partit pour Rome afin d'y étudier pendant quelques mois les œuvres de l'architecture romaine, et qui y passa cinquante ans de sa vie ; Raoul Rochette, Visconti, Cancellieri, Marini, Adami, Settler, Rheinwald, Wolkman, Sickler, le P. Marchi, le baron Marie-Théodore de Bussierre, D. Guéranger et les Bénédictins de Solesmes, etc., etc. Certes, de pareils noms sont synonymes de la science grave et impartiale, et de l'ensemble de leurs travaux résulte cette conclusion que les Catacombes sont des tombeaux chrétiens creusés à l'âge des persécutions, et que rien n'est plus naturel que d'y retrouver aujourd'hui ce qui y a été autrefois déposé.

Sans revenir sur ce que nous avons dit précédemment, nous rappellerons à quelques voyageurs anglais, plus zélés pour le protestantisme que versés dans les sciences d'érudition, qu'ils ne sauraient, par leur autorité personnelle, contre-balancer l'unanime témoignage de toute l'antiquité ecclésiastique, et faire passer les cryptes romaines pour des lieux de sépulture commune aux chrétiens et aux païens, ou bien encore pour ces *puticuli* dont nous avons déjà parlé, dans lesquels on jetait le corps des esclaves et des gens du bas peuple dont la famille ne pouvait pas faire les frais du bûcher. Notre illustre Mabillon, dont nous avons déjà invoqué le témoignage et auquel nous aimons à recourir, a fait voir, avec la plus grande évi-

dence, que les galeries souterraines des Catacombes n'avaient rien qui pût les faire confondre avec les espèces de fosses communes dans lesquelles on jetait les cadavres des malfaiteurs, des esclaves et des malheureux. Ces remarques de l'érudition ont été, de nos jours, renforcées par les plus lumineuses et les plus solides observations de l'archéologie. S'il est désormais un fait hors de toute atteinte, c'est que, en faisant même abstraction des témoignages innombrables des monuments les plus autorisés de l'antiquité chrétienne, la seule étude des peintures, des mosaïques et des verres peints trouvés dans les Catacombes, conduit à cette inévitable conclusion que ces souterrains sont des sépultures exclusivement chrétiennes, ouvertes au II^e et au III^e siècle. Assurément il ne faut pas avoir une grande intelligence, ni faire de grands frais d'érudition, pour savoir avec quelle certitude il devient possible de prononcer sur l'époque à laquelle on doit rapporter telle peinture, tel objet d'art, par la seule appréciation du caractère et de la manière; et l'on ne saurait nier que l'analyse archéologique ne vienne directement en confirmation des faits historiques.

Nous donnerons encore quelques détails sur la discrétion qui préside toujours dans l'exhumation des corps déposés dans les Catacombes, et sur les précautions qui dirigent dans la distribution des reliques aux diverses églises de la chrétienté.

Ce fut sous le pontificat de Clément VIII, dans les premières années du XVII^e siècle, que l'espérance de retrouver encore quelques corps de martyrs engagea le saint-siège à faire tenter des fouilles dans les Catacombes, pour ainsi dire retrouvées. Les avenues restées inaccessibles en paraissaient entièrement dépouillées, et n'offraient que des tombeaux vides ou dépourvus des signes du martyre. On osa percer à travers les éboulements, et, en enlevant le sable amoncelé jusqu'aux voûtes, on découvrit de nouveaux sentiers; mais tous les corps qu'on y rencontra ne furent pas pour cela réputés des corps de martyrs.

L'extrême réserve que Rome a toujours gardée dans ce qui concerne le culte des saints, réserve à laquelle les protestants impartiaux ont plus d'une fois rendu hommage, ne permettait pas de laisser cette matière de la découverte et de la reconnaissance des corps saints, sans règles spéciales et propres à prévenir les abus. Toute la question consistait à déterminer avec certitude le fait du martyre. Les signes présumés qu'on pouvait alléguer étaient le chrisme, monogramme formé du XP ($\chi\rho$, $\rho\omega$) que plusieurs voulaient interpréter *Pro Christo*, au moins quand il se lisait sur la tombe des martyrs; l'inscription *in pace*, à cause de ces paroles : *Corpora sanctorum in pace sepulta sunt*; les couronnes quelquefois gravées sur les pierres du tombeau; les palmes qu'on y trouvait aussi, mais plus fréquemment, soit qu'elles fussent tracées sur le marbre, peintes sur la brique, ou enfin

grossièrement dessinées sur le ciment; enfin le vase de verre placé à côté d'un certain nombre de corps, près de la tête, et marqué au fond et sur les parois d'un sédiment rougeâtre, présentant l'apparence d'un reste de sang desséché par l'action de l'air depuis des siècles.

La Congrégation des cardinaux, préposée au jugement de toutes les questions qui concernent les saintes reliques, après un mûr examen, rendit un décret le 10 avril 1668, dans lequel, ajournant sa décision sur la valeur des autres signes dont nous venons de parler, elle prononça que *la palme jointe au vase de sang formait l'indice très-certain du martyre*, faisant défense de procéder à l'enlèvement des corps qui ne seraient pas revêtus de cette garantie.

On ne saurait trop louer la haute sagesse de l'auguste tribunal qui porta cette décision, corroborée depuis par un grand nombre de règlements d'application émanés de la même autorité. Tout homme de bonne foi verra ici une preuve de plus de l'extrême délicatesse avec laquelle l'Église traite les objets qu'elle croit pouvoir offrir à la vénération des peuples. Elle sait trop bien que notre Dieu est un Dieu de vérité, pour croire qu'on le puisse honorer par le mensonge, et elle est d'autant plus éloignée de propager les fausses reliques et les faux miracles, qu'il est juste de dire que, par suite de l'application des règlements dont nous venons de parler, un plus ou moins grand nombre de corps de véritables martyrs est condamné à rester sans honneur, jusqu'au jour de la résurrection dans la poussière des Catacombes. Il faut avouer que voilà un genre de superstition bien raisonnable, ou, si l'on veut encore, une cupidité bien consciencieuse.

Quant aux signes de la palme et du vase de sang dont la réunion est nécessaire pour constater le martyre, voici ce que D. Mabillon a écrit sur le premier des deux : « Mon opinion est que la palme est un indice propre aux tombeaux chrétiens, et je me sens incliné à la considérer comme un symbole de martyre au moins probable, destiné à signifier la victoire sur le péché et les tyrans. Bosio avoue qu'elle était commune aux chrétiens et aux païens, et c'est pour cela que la sacrée Congrégation n'a voulu, dans sa sagesse, la reconnaître pour très-certain indice de martyre, que lorsqu'elle se rencontre non isolée, mais jointe à la fiole de sang. Pour moi, je croirais plutôt que la palme n'était jamais gravée sur les tombeaux gentils, mais bien plutôt le cyprès, ainsi qu'il conste d'après Plin et autres auteurs profanes (1). »

(1) « Sane palmam Christianorum sepulcris propriam esse credere malim, et fere inclinat animus ut eam probabile saltem martyrii symbolum existimem, ad denotandam martyrum de peccato et tyrannis victoriam. Hanc paganis et Christianis communem olim fuisse Bosius latetur. Unde consultissime sacra illa Congregatio palmam non solitarie sumptam, sed cum sanguineis conjunctam phialis, pro certissimo signo martyrii agnoscit. Quanquam vix crediderim palmam

Ainsi donc la palme est un indice probable qui passe à l'état de certitude, si le vase de sang s'y trouve joint. Pour comprendre toute l'autorité de ce dernier signe, il faut se rappeler que les premiers chrétiens, en ensevelissant les corps des martyrs et en lavant leurs blessures, étaient attentifs à recueillir en même temps le sang qu'ils avaient répandu. Cette précaution leur était inspirée par le désir de donner une plus complète sépulture aux athlètes du Christ, et aussi de perpétuer la mémoire de leur victoire. Ce fait est constant par les monuments les plus graves, et les exemples n'en manquent pas dans les *Acta sincera martyrum*, publiés par dom Ruinart. Nous nous contenterons de rappeler le martyre de saint Cyprien, après les faits que nous avons mentionnés ci-dessus. Dans l'histoire du martyre du saint évêque de Carthage, on voit que les fidèles étendirent des linges sur la terre autour du saint martyr, afin de recevoir le sang au moment où le bourreau lui trancherait la tête (1). Dans les intervalles du supplice, nous lisons que les chrétiens essayaient le sang qui coulait des plaies du saint diacre Vincent, pour garder ensuite ce précieux gage de sa constance comme une bénédiction pour leurs maisons (2).

A la paix de l'Eglise, on savait si bien que l'ampoule teinte de sang déclarait manifestement le martyre, que saint Ambroise, parlant de la découverte qu'il avait faite des corps des saints Gervais et Protas, atteste expressément avoir trouvé le *sang triomphal* de ces deux martyrs, et en célèbre la couleur, encore reconnaissable, avec les merveilles qui furent opérées à son occasion (3). Au même siècle, saint Gaudence, évêque de Brescia, atteste que le sang des martyrs, conservé dans sa fiole, suffit pour prouver leur passion (4). Saint Grégoire de Tours en parle de la même manière (5); et, au ix^e siècle, le pape saint Pascal, dans sa lettre sur l'invention de sainte Cécile aux

gentilium tumulis unquam impressam fuisse, sed potius cypressum, ut ex Plinio aliusque profanis auctoribus constat. » (D. Mabillon, *l'hist. Euseb. Rom.*, pag. 211.)

(1) « Linteamina vero et manualia a fratribus ante eum mittebantur. » (*Acta procuratorum S. Cypriani*, ap. Ruinart.)

(2) « Plerique vestem lineam
Stillante tingunt sanguine
Tutamen ut sacrum suis
Domi reservent posteris. »

(PRUDENT. *Peristeph.*, hymn. S. Vinc.)

(3) « Et hic sanguis clamat coloris indicio : sanguis clamat operationis præconio : sanguis clamat passionis triumpho. » (S. Ambros., *epist. ad sororem*, 22, n. 23.) « Collegimus sanguinem triumphalem. » (*Id.*, *e. hoi. tat. virginis*, cap. 2, n. 9.)

(4) « Post ipsos habemus Gervasium, Protasium atque Nazarium, beatissimos martyres, qui se ante paucos annos apud urbem Mediolanensem sancto sacerdoti Ambrosio revelare dignati sunt, quorum sanguinem tenemus gypso collectum, nihil amplius retinentes ; tenemus enim sanguinem qui testis est passionis. » (S. Gaud. n. Brixin., *homi. in diei ut basilicæ*, p. 359.)

(5) S. Gregor. Turon., *de Gloria martyrum*, cap. 47.

DICTIIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. J.

Catacombes, déclare avoir trouvé avec le corps les linceuls encore teints de sang, dont les fidèles avaient essayé le corps de cette admirable vierge (1).

Rien n'est donc plus certain que l'intention des premiers chrétiens lorsqu'ils plaçaient ces fioles de verre auprès des corps qu'ils ensevelissaient dans les Catacombes. Au reste, la matière que contiennent ces fioles ayant été autrefois, comme le rapporte dom Mabillon, envoyée au célèbre Leibnitz, et soumise par lui à l'analyse, ce savant homme y retrouva tous les principes qui dénotent la présence du sang humain. La même expérience, tout récemment recommencée à Rome avec les moyens perfectionnés de la chimie actuelle, a produit le même résultat, et le témoignage de la science, une fois de plus, a confirmé celui de l'histoire.

Vers la fin du xvii^e siècle, dom Mabillon, après avoir fait le voyage de Rome, durant lequel il avait cru reconnaître que l'absence des précautions indiquées et ordonnées dans le décret du 10 avril 1668 avait dû produire dans le passé plusieurs abus, crut devoir publier son sentiment dans un opuscule latin, depuis traduit en français, qu'il intitula : *Epistola Eusebii Romani ad Theophilum*. Nous avons vu plus haut le sentiment du docte bénédictin sur les Catacombes, comment il les considère comme des sépultures exclusivement chrétiennes, comment il confesse que *la palme jointe au vase de sang* forme un indubitable signe du martyre ; comment il rend justice à la sagesse du décret romain ; on ne pourrait donc interpréter ses intentions dans un sens défavorable aux corps saints qui sont extraits avec les précautions de droit, c'est-à-dire ceux qui sont délivrés avec l'ampoule de sang et le procès authentique de leur découverte. Nous n'entendons pas plus que lui prendre la défense de ceux qui seraient dépourvus de ces signes indispensables ; nous louerons seulement la rare droiture de ce savant religieux qui, craignant que certaines expressions un peu dures de son livre ne fussent de nature à choquer les faibles, crut devoir donner une seconde édition, dans laquelle il fortifia les traditions romaines par de nouveaux arguments, et protesta contre toutes les fausses interprétations qu'on aurait pu faire de son zèle contre des abus anciens, mais toujours répréhensibles.

Nous terminerons ces courtes explications, dont les dernières sont empruntées à un opuscule de dom Guéranger, intitulé : *Explications sur les corps des saints martyrs extraits des Catacombes de Rome, et sur le culte qu'on leur rend*, en insérant ci-dessous quelques paroles d'un homme, d'un catholique, d'un évêque qui, plus heureux que d'autres, a trouvé grâce devant les esprits forts du

(1) « Ubi etiam linteamina, cum quibus sacratissimum corpus ejus abstersum est de plagis quas spiculator trina percussione crudeliter ingesserat, in unum revoluta plenaque cruore invenimus. » (*Pascalus I, epistola de invento corpore S. Cæcilie, ap. Lubbeum.*)

xviii^e siècle : nous le reproduisons avec confiance devant ceux du xix^e. Voici comment s'exprime Fénelon dans un discours au sujet de la translation du corps d'un martyr des Catacombes romaines, donné par le souverain pontife à une église de Paris :

« Précieuses dépouilles du martyr que nous célébrons, vous sortez de ces lieux souterrains où la nouvelle Rome, mère des martyrs, porte dans ses entrailles ceux que l'ancienne Rome, idolâtre et enivrée du sang des saints, a persécutés. Heureuse la France qui vous ouvre son sein avec cette pieuse pompe ! Heureux le jour qui éclaire cette fête ! heureux vous-mêmes, mes frères, à qui Dieu donne de la pouvoir célébrer ! Fleurissez ! revêtez-vous de gloire, sacrés ossements, et répandez dans toute la maison de Dieu une odeur de martyr (1) !

« Qu'importe que la mémoire de la sainte vie et de la courageuse mort de celui que nous honorons soit ensevelie dans les débris de tant de corps sacrés ? Celui qui les ranimera au dernier jour saura les distinguer et séparer toutes leurs cendres. Il n'a pas oublié ce que celui-ci a fait et souffert. Il a compté toutes ses douleurs, et maintenant il le couronne. Pour nous, mes frères, il nous suffit de savoir que c'est un de ces généreux fidèles qui ont livré leur âme pour le nom du Seigneur Jésus-Christ. Fiole pleine du sang qu'il a répandu, et vous, palmes qu'il a méritées par son martyre, vous serez à jamais, dans les assemblées des justes, la marque de sa gloire et du triomphe de la vérité (2). »

VIII.

Peintures dans les Catacombes ; procédés usités dans les cimetières sacrés ; principaux sujets ; caractère général de la peinture à cette époque ; images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des apôtres.

En abordant l'étude des peintures chrétiennes des Catacombes, nous devons discuter l'âge auquel on doit en attribuer l'exécution et faire connaître les procédés techniques usités en peinture dans l'antiquité, dont l'application a été faite aux monuments iconologiques des cimetières sacrés. Nous possédons d'assez nombreux documents historiques, surtout dans la Vie des papes par Anastase le Bibliothécaire, sur la décoration des tombeaux et des oratoires ; mais ces renseignements ne remontent pas au delà d'une époque antérieure à la conversion de Constantin. Il résulterait de là que les représentations peintes des Catacombes ne sauraient être rapportées qu'au iv^e siècle et aux siècles postérieurs. Mais quand on examine les peintures elles-mêmes et qu'on les compare entre elles, on ne tarde pas à se convaincre qu'elles ne sauraient toutes être attribuées au siècle de Constantin. Non-seulement le système général de la décoration, le caractère, les ty-

pes, mais encore une foule de détails de nature variée, conduisent l'archéologue à établir deux époques différentes, auxquelles il rapporte les plus remarquables compositions. Dans les unes, sans doute les plus anciennes, on remarque des traits évidemment imités de l'art païen sous les empereurs qui vécurent à la fin du ii^e siècle. Ce sont les mêmes poses, les mêmes draperies, le même style, en un mot, les mêmes principes qui président à l'exécution des œuvres païennes et des œuvres chrétiennes. En comparant les monuments profanes avec les monuments sacrés, on acquiert promptement la conviction qu'ils ont entre eux des rapports frappants. L'argument d'analogie, si fort dans les matières archéologiques, peut être ici invoqué dans toute sa puissance. D'autres peintures, celles qui furent exécutées sous la direction des souverains pontifes et alors que les persécutions avaient entièrement cessé, offrent moins de réminiscences idolâtriques. On y sent toute l'impuissance de l'art, malgré ses efforts pour s'affranchir et suivre des tendances propres ; mais on y découvre beaucoup moins de formes copiées des tableaux inspirés par des croyances différentes.

L'observateur remarque avec quelque surprise la ressemblance générale des peintures primitives des Catacombes avec les peintures idolâtriques. Quant à l'ensemble des dessins qui forment la décoration, c'est un système absolument identique ; il n'y a que l'intention qui soit changée. Les anciens Romains ornaient leurs sépultures de fleurs, de guirlandes, de couronnes, d'animaux symboliques ou fantastiques : au milieu des feuillages apparaissent des génies ou des figures emblématiques. Les chrétiens adoptèrent le même parti. Comment auraient-ils pu exprimer leurs idées en peinture, sans recourir aux types créés par le paganisme pour rendre des idées analogues ? Un fait qui, au premier abord, paraît étrange, trouve son explication dans la nécessité et dans l'ordre naturel des choses humaines. De même que les chrétiens ne purent, dès l'origine, rendre leurs pensées qu'en prenant à la langue ses formes littéraires, de même ils furent obligés, pour manifester leurs idées artistiques, de suivre les modèles admis et de ne pas s'écarter des traditions consacrées. Dans le premier cas, ils modifièrent ou changèrent complètement la signification des mots, pour exprimer des choses nouvelles, comme lorsqu'ils employèrent le mot *gratia* pour désigner la grâce chrétienne, cette grâce dont saint Paul nous révèle quelques-uns des profonds mystères ; dans le second cas, ils modifièrent également le sens de cette langue imitative dont les figures sont les lettres, dont les formes humaines, végétales ou conventionnelles, forment les principaux éléments. Dans cet emploi, il n'y a rien que de permis et de légitime ; les signes destinés à montrer extérieurement notre pensée sont en eux-mêmes absolument indifférents :

(1) Œuvres de Fénelon, tom. XVII, *sermon pour la fête d'un martyr*, pag. 271.

(2) *Ibid.*, pag. 279.

leur valeur est relative et fictive. Mais ce qui peut nous aider encore à donner une plus satisfaisante explication de ce singulier emprunt, duquel résulte quelquefois des méprises assez pardonnable du reste, comme lorsqu'on attribua à Bacchus un temple dédié au culte chrétien, à cause de la présence de petits génies au milieu de branches de vigne chargées de pampres et de raisins, c'est que les premiers artistes avaient fait leur éducation classique en travaillant pour satisfaire aux besoins de la société païenne au milieu de laquelle ils étaient nés et avaient été élevés. Malgré les exigences du culte nouveau, ces artistes peu habiles, nous dirions assez volontiers ces pauvres artisans, ne pouvaient se dégager des influences qui avaient si longtemps exercé leur empire sur leur esprit et dirigé leur main. On conçoit facilement, en considérant les compositions des Catacombes, la lutte que les peintres ont à soutenir contre eux-mêmes, en mettant leurs connaissances au service de la religion. Tant qu'ils se contentent de reproduire des scènes prises de la Bible, ils trouvent moyen de faire l'application de leurs études dans le costume, la pose, l'expression même des modèles antiques : ce sont les héros du paganisme transformés en personnages de l'Ancien Testament. On comprend, en effet, que les sujets bibliques ouvraient une plus large carrière à l'imitation positive ; aussi sont-ils plus communément représentés. Quant aux faits racontés dans l'Évangile, ils sont moins correctement figurés, et parce que les fidèles étaient plus sévères envers les artistes, et parce que ceux-ci étaient réduits à puiser en eux-mêmes tous les motifs de leur composition et à inventer des types nouveaux.

Les peintures exécutées au commencement du iv^e siècle sont moins parfaites sous plusieurs rapports : on voit expirer l'art antique entre les mains chrétiennes qui n'ont pas encore eu ni le temps ni la force d'en créer un autre. Déjà cependant on voit apparaître en germe et en ébauche quelques-uns de ces types vraiment célestes, qui n'appartiennent qu'au christianisme et auxquels l'art régénéré communiquera plus tard une exquise perfection. Si les compositions de cette époque sont moins remarquables de forme et de dessin, elles sont à peu près exclusivement chrétiennes : on peut les regarder avec raison comme le point de départ de la peinture chrétienne.

Il est impossible de s'occuper de la question des images et du culte qu'on leur rendit constamment dans l'Église sans se rappeler les actes du concile d'Elvire. La défense faite par les Pères de ce concile est célèbre dans les annales de l'histoire ecclésiastique ; elle paraît aussi rigoureuse dans l'esprit qui l'a dictée qu'elle est formelle et explicite dans les termes : *Placuit picturas in ecclesia esse non debere, ne quod colitur et adoratur in parietibus depingatur*. Ce décret, dont se sont autorisés les iconoclastes de

tous les temps, a donné lieu à de longues et vives controverses, même entre ceux qui n'avaient en vue que de le soutenir en l'expliquant. On en a proposé plusieurs interprétations différentes, toutes plus ou moins inadmissibles ; celle qu'ont hasardée en dernier lieu des cardinaux de l'Église romaine, tels que Duperron et Bellarmin, c'est-à-dire, que le concile ne condamnait, en fait de peintures sacrées, que celles qui s'exécutaient sur les murs mêmes des églises, est peut-être encore la plus mauvaise de toutes. Telle est l'opinion de M. R. Rochette, auquel nous empruntons les lignes suivantes. Outre que l'explication proposée ne se fonde que sur une subtilité peu digne d'un sujet si grave, elle se trouve réfutée positivement par les peintures des Catacombes, qui sont toutes exécutées sur le mur et sur le tuf et non autrement. Les illustres écrivains dont nous venons de citer les noms sont certainement jugés trop sévèrement par l'auteur du *Tableau des Catacombes*. Assurément ils n'ignoraient pas que les peintures des Catacombes fussent exécutées sur les parois elles-mêmes des galeries souterraines des cimetières sacrés : il semble que leur opinion s'explique assez par les circonstances qui motivèrent la tenue du concile d'Elvire. C'était à la suite d'une persécution cruelle, et les évêques, instruits par une triste expérience, et témoins des profanations, pouvaient défendre de faire à l'avenir des tableaux immobiles, c'est-à-dire peints à fresque sur les murs des églises, où les païens les détruisaient en proférant mille blasphèmes contre la religion chrétienne. Le sentiment de Duperron et de Bellarmin peut donc être défendu, au moins sous un certain point de vue. Les écrivains qui ont combattu la doctrine de Bellarmin en soutenant que les Pères du concile d'Elvire n'avaient proscrit que les images du Christ, c'est-à-dire ce qui devait être un objet de culte et d'adoration, en laissant aux fidèles toute liberté de représenter des traits de la Bible et des sujets de martyre, comme ils étaient dans l'habitude de le faire, se sont trompés à leur tour, faute de connaître les peintures des Catacombes, où les images du Christ sont si fréquentes, et les sujets de martyre si rares, pour ne pas dire inconnus. A mon avis, continue M. R. Rochette, comme à celui du docte et judicieux Bottari, la solution de cette difficulté a été donnée par l'illustre Buonarroti ; et c'est en observant que la situation où se trouvait alors l'Église, vers l'an 305, menacée de la persécution de Dioclétien, faisait craindre que des peintures, exécutées sur les murs des églises, ne fussent exposées à la profanation. Ce dernier sentiment ne s'écarte nullement de celui qui fut adopté par les deux savants cardinaux dont nous avons exposé les paroles. Nous devons ajouter une réflexion, c'est que le concile d'Elvire, non-seulement prenait des décisions pour l'avenir, mais encore pour le passé : or ce passé, en certaines

contrées d'Espagne, avait été affligeant pour la religion; car de nombreux chrétiens, lâches au moment du danger, avaient apostasié et brûlé de l'encens devant les idoles. Dans d'aussi fâcheuses circonstances, les Pères réunis à Elvire crurent encore que la présence des peintures dans les églises était un danger pour des âmes mal éclairées et des cœurs pusillanimes. Ils proscrivirent pour un temps les peintures des lieux où s'assemblaient les fidèles, en attendant que des jours plus heureux permissent de suivre les vieilles traditions de l'Eglise. Leur prohibition n'atteignait en aucune façon le culte des images, ni la question dogmatique : c'était uniquement une mesure de prudence et de précaution contre des malheurs justement appréhendés et accidentels. Quoi qu'il en soit, les églises furent constamment ornées de peintures, après la conversion de Constantin; et ce qui confirme le sentiment que nous soutenons, c'est que, tandis qu'en Espagne on était forcé par le malheur des circonstances à porter des lois sévères contre les images, à Rome, les souverains pontifes se plaisaient à décorer les oratoires des Catacombes non-seulement de dessins d'ornement, mais encore de compositions historiques, où brillait la figure de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des apôtres. Ainsi, de quelque manière qu'on envisage le fait qui nous occupe, on ne saura-t en tirer aucune conclusion, ni contre l'enseignement, ni contre la discipline de l'Eglise.

IX.

Nous retrouvons dans la profondeur des Catacombes le nom d'un de ces pauvres artistes dont nous parlions ci-dessus et qui s'appliquaient à la pratique de leur art pour décorer la sépulture des martyrs et le lieu des réunions chrétiennes. Il s'appelait Eutopo, comme l'indique l'inscription qui se lit encore sur son tombeau dans la crypte de Sainte-Hélène. On le voit, dans un bas-relief, occupé à travailler, ayant à ses pieds les instruments distinctifs de sa profession. Il est probable que le sculpteur Eutrope s'est ainsi représenté lui-même, car il n'est guère vraisemblable que les fidèles, qui se défiaient des artistes et condamnaient les productions de la statuaire comme facilitant le culte des idoles, aient érigé ce monument à sa mémoire. Les premiers chrétiens eurent beaucoup de peine à considérer les artistes avec la même indulgence que les autres néophytes : ils identifiaient leurs œuvres avec les abus qu'elles occasionnaient, et en anathématisant le polythéisme on frappait des mêmes coups les idoles et ceux qui faisaient les statues. On a peut-être donné un sens trop rigoureux aux paroles que Tertullien adressait à l'un de ses contemporains, tout à la fois mauvais chrétien et mauvais peintre, dont la main s'exerçait sur des sujets licencieux et qui faisait de son art un outrage à la loi de Dieu. En voyant ici une proscription générale de l'art, au lieu d'y voir la juste censure d'un de ses

abus, on a peut-être exagéré la véritable pensée de Tertullien, déjà si porté lui-même à l'exagération. Dans un autre de ses écrits, le même auteur reproche à certains chrétiens de son temps, artistes de profession, d'approcher du corps du Sauveur des mains qui prêtent des corps aux démons : *Eas admovere manus corpori Domini quæ demoniis corpora conferunt*. Il est difficile de ne pas reconnaître ici l'expression assez fidèle d'un état de choses, où des chrétiens, à peine convertis et restés pauvres avec une foi nouvelle, continuaient de se livrer à leurs anciens travaux, d'après les errements de leur première éducation. Le baptême, qui avait fait des hommes nouveaux, n'avait pu réformer en eux l'ancien artiste. Leur main obéissait encore à des traditions d'école, à des habitudes de jeunesse; et il y avait toujours quelque chose de païen dans les travaux du peintre néophyte (1).

A la suite de ces premières considérations, quelques réflexions trouvent naturellement place. Pour nous qui aimons à constater par les monuments quelles furent constamment les doctrines catholiques, à corroborer par des preuves de fait les arguments d'un autre ordre, qui militent en faveur de nos croyances, à mettre en évidence par des témoignages matériels les questions controversées, nous sommes heureux et fiers tout à la fois en contemplant les saintes images près du berceau de l'Eglise elle-même. Afin que le dogme chrétien sur le culte des images, sur leur emploi dans les temples, sur la vénération qui leur est due, sur les sujets qu'elles doivent spécialement reproduire, fût plus remarquable encore et brillât, s'il était possible, d'une plus vive lumière, c'est à Rome même, mère et maîtresse de toutes les autres églises, que se rencontrent les plus anciennes, les plus intéressantes et les plus nombreuses peintures. C'est au centre même de l'univers catholique que la Providence a permis que les plus curieux monuments des arts chrétiens se conservassent jusqu'à nos jours, afin que nous puissions à double titre nous glorifier du titre de catholiques romains.

« Il est à remarquer, dit Matter, dans le tome I^{er} de *l'Histoire de l'Eglise*, que les chrétiens ne s'emparèrent des beaux-arts de la Grèce et de Rome qu'à l'époque de leur décadence, à peu près comme ils s'emparèrent de la littérature de ces régions célèbres. Ce fut donc leur destinée de ne plus rencontrer que des débris d'arts et des débris de lettres, comme ils n'avaient trouvé que des débris de croyances. Ce fut aussi leur destinée de tout régénérer. » Dans certaines chambres sépulcrales, la peinture sort à peine des langes; mais, dans plusieurs compositions originales et hardies, on voit que la vie palpète déjà sous les voiles de la forme, que l'art commence de magnifiques évolutions. Le génie chrétien

(1) *Tableau des Catac.*, p. 111.

commence à secouer ses ailes de feu et à prendre son essor vers des régions ignorées : le paganisme, issu des passions de l'homme, enfant des sens et de la matière, cherche ses types sur la terre et ne connaît que la beauté physique ; le christianisme descendu du ciel prend ses inspirations dans le ciel et communie à ses œuvres une beauté divine !

De quelle manière furent exécutées les peintures des Catacombes ? De quels procédés usaient alors les artistes pour préparer le subjectile, c'est-à-dire les murailles ou les objets mobiles sur lesquels on appliquait les couleurs ? Enfin, de quelles couleurs se servait-on communément à cette époque, et que pouvons-nous conjecturer de leur emploi et de leur mélange d'après l'inspection des monuments ?

Depuis un certain nombre d'années on a considérablement écrit sur la peinture chez les anciens : c'est un sujet d'érudition sur lequel se sont exercés les antiquaires et les artistes, et qui n'offre pas seulement un intérêt historique et scientifique, mais qui présente encore une grande importance pour la pratique de l'art moderne. Les tableaux des cimetières sacrés semblent peints à l'encaustique et à la cire ; on a découvert dans les oratoires quelques mosaïques ; enfin, on est porté à croire que plusieurs peintures sont faites à la fresque. Le procédé de l'encaustique, tel qu'il fut usité chez les Grecs et les Romains, n'est pas entièrement connu sous tous les rapports. Le mot *encaustique* vient d'un verbe grec qui signifie brûler, parce que les peintures étaient appliquées brûlantes sur le bois ou sur la paroi des murailles. L'action de brûler ou de chauffer les couleurs, mêlées de cire et de résine, avait lieu au moyen du réchaud ou *cauterium*. Quand les couleurs étaient solidement fixées sur le fond et qu'elles adhéraient fortement, on leur donnait l'éclat et la transparence au moyen d'un frottement vif et léger.

Le premier antiquaire qui soupçonna la manière de peindre des anciens et dont les conjectures acquièrent quelque certitude par suite d'observations ingénieuses, fut l'abbé Requens. Emeric David en parle avantageusement dans son grand ouvrage sur la *Peinture*. Jusqu'alors on avait désigné toutes les peintures grecques et romaines indistinctement sous le nom de fresques. Caylus fit remarquer avec raison la supériorité des procédés antiques sur les procédés modernes, et indiqua positivement qu'il devait exister entre les uns et les autres une différence majeure. Sa voix ne fut guère entendue que des savants, et les artistes continuèrent à peindre *al fresco*, sans se mettre le moins du monde en peine de savoir si l'encaustique des anciens ne serait pas plus propre à communiquer à leurs œuvres cette durée et cette inaltérabilité qui nous étonnent dans les plus vieilles peintures, qui ont résisté aux siècles et à l'intempérie des

saisons. L'inspiration du génie imprime un sceau d'immortalité sur les chefs-d'œuvre de l'art, mais il semble que cette immortalité soit mieux assurée, quand les chefs-d'œuvre peuvent impunément braver l'effort du temps. Combien de noms glorieux nous ont été transmis par l'antiquité, et qui seraient bien plus glorieux encore, si nous pouvions contempler quelques-uns des ouvrages de ces maîtres fameux, qui excitèrent une si universelle admiration !

M. Sœhnke publia, en 1822, un travail sur la technique des peintres anciens, où il croit pouvoir établir que la gomme copal était la base de leurs vernis encaustiques. Ce savant écrivain avança dans son livre une proposition propre à effrayer les vrais amateurs des tableaux exécutés depuis le siècle de la Renaissance, c'est comme un cri d'alarme, une prophétie de malheur. Il cherche à prouver que la substitution de l'huile au vernis est la cause qui a fait perdre aux couleurs leur inaltérabilité, et que dans un laps de temps assez court les tableaux des grands artistes modernes auront perdu leur éclat, la finesse de leurs tons et le moelleux de leurs teintes.

M. Fréry a publié dans le Bulletin universel de Férussac (1) un ouvrage plein de critique et d'érudition, intitulé : *Peinture à la cire pure et au feu*, ou nouveaux procédés encaustiques que l'on croit semblables à ceux des artistes grecs et romains. M. Fréry présente, avec des développements convenables, de nouvelles conjectures, et son travail mérite d'être consulté. Il procède généralement avec beaucoup de méthode, et si son argumentation n'est pas toujours concluante, elle a constamment le mérite d'être claire et précise. C'est un des mérites que ce savant partage avec M. Paillot de Montabert. Ce dernier, dans son *Traité de peinture*, couronne les travaux de ses devanciers par une belle série d'observations, de faits et de raisonnements qui jettent la plus vive lumière sur la question. Sans se borner à bien explorer le domaine du passé, il a cherché à se rendre compte, par une suite d'expériences bien dirigées et très-ingénieuses, des moyens à employer pour rendre à la pratique de l'art moderne quelques-uns des avantages dont elle jouissait dans l'antiquité. Il s'est appliqué spécialement à démontrer que les objections opposées à l'emploi de l'encaustique n'étaient pas fondées, ou du moins qu'elles étaient fort exagérées : la conclusion de son travail, c'est que toutes les couleurs sans exception peuvent être mises en œuvre avec le *cauterium*. En même temps, il découvrit le moyen d'opérer une plus facile dissolution du copal, et de nouveaux procédés relatifs à l'huile volatile de cire. C'est dans son grand ouvrage, au tome huitième, que l'on trouve l'exposé de tous les procédés encaustiques qu'il décrit longuement.

(1) *Bulletin universel de Férussac*, part. hist., tom. XIX, pag. 226.

Les anciens peignaient sur mur de trois manières, suivant M. Emeric David, à l'encaustique, à la fresque et à la détrempe vernie. Nous avons indiqué précédemment en quoi consiste la pratique de l'encaustique, nous dirons un mot seulement de la fresque. Ce dernier genre de peinture appartient éminemment aux compositions historiques : la fresque emporte toujours avec elle un caractère grandiose et monumental. Les couleurs détrempées à l'eau ou avec une colle légère nommée *tempera* par les Italiens, sont appliquées à l'aide du pinceau sur des enduits frais de mortier de chaux convenablement préparé. Les éléments qui entrent dans la composition chimique de la chaux se modifient au contact de l'air de manière à communiquer aux couleurs une ténacité prodigieuse et une véritable inaltérabilité. Lorsque les conditions essentielles à ce genre de peinture sont fidèlement remplies, un tableau *al fresco* peut braver les siècles ; il existe en Italie des peintures ainsi exécutées, exposées à l'air depuis de très-longues années, et qui montrent à l'œil des tons aussi francs et aussi frais, que si le peintre venait de donner la dernière main à son travail.

Des écrivains modernes ont dit beaucoup de mal de cette espèce de peinture ; ils prétendent que les grandes œuvres de Raphaël et d'autres artistes de premier mérite, exécutées à la fresque ont pâli par la faute du procédé qui ne possède nulle qualité conservatrice ; ils ont assurément trop déprécié une méthode qui peut rendre d'inappréciables services, quand elle est convenablement suivie : il fallait attaquer le vice de certaines préparations faites sans aucun soin, au lieu de calomnier le procédé lui-même. (Voy. ENCAUSTIQUE, FRESQUE, PEINTURE, EMAIL, MOSAÏQUE.)

Pour faire l'application des détails précédents à notre sujet spécial, nous dirons que la plus grande partie des décorations peintes sur les murs souterrains des Catacombes ont été exécutées à l'encaustique et à la fresque ordinaire. Les peintures chrétiennes sont une prolongation dégénérée de l'école antique, et présentent dans leurs contours un dessin mou et incorrect, de même que dans leur coloris elles montrent un assemblage de couleurs tranchées, presque sans nulle fusion ni mélange. On y reconnaît l'usage des procédés matériels, toujours les mêmes quant au fond, mais tombés entre des mains qui exercent un métier au lieu de cultiver un art. Dans les meilleures compositions grecques de Pompéïa et d'Herculanum, à peine voit-on apparaître quelques indices de la science de la perspective, de l'effet des ombres et de la lumière : à plus forte raison dans des monuments pauvres doit-on s'attendre à ne point rencontrer des perfectionnements qui firent défaut aux œuvres les plus soignées et les plus somptueuses.

Une autre branche d'art familière aux premiers chrétiens était la peinture en email sur terres cuites, porcelaine lave,

verre et même sur métaux. Les monuments de cet art se retrouvent en si grande abondance au berceau de tous les peuples qu'on ne peut se refuser à y voir l'encaustique primitive et probablement la plus ancienne espèce de peinture connue. L'email, *smalto* ou *encausto*, matière minérale, réduite par la fusion à une sorte de vitrification, est fixée par le feu sur le subjectile qu'elle recouvre, de manière à produire ce qu'on appelle peintures sur porcelaine, sur terres cuites ou sur métal. Ces oxydes métalliques, vitrifiés par des fondants, reçoivent sur leur surface les couleurs voulues par le sujet, et qui, étendues par l'action du feu, s'identifient avec la masse. Il est vrai que la cuisson change les couleurs, ce qui rend nécessaire une longue expérience dans cette partie difficile du travail.

Dès les premiers siècles, les chrétiens travaillèrent à combiner les émaux avec le verre (1). Prenant modèle sur les vitriers d'Égypte alors justement admirés, ceux de Rome fabriquaient pour les patriciens des calices et coupes de festin, d'ordinaire ornés de peintures, à en croire les expressions d'Apuléius : *crystallum impunctum*, c'est-à-dire *impictum*, *vitrum fabre cavatum*, *aureum fulgurans*. « Ainsi l'on creusait avec le fer ou quelque autre instrument de légères entailles dans ces vases pour exprimer les contours des figures, puis on y coulait les émaux colorés, dit Buonarroti (2). » Que l'on ait agi ou non de cette manière, il est constant que les anciens savaient fixer des peintures sur du verre. Athénée mentionne, comme une des plus célèbres magnificences de la cour de Ptolémée Philadelphe, deux grands vases de verre dorés à l'intérieur. L'art de la verrerie une fois sorti des mains des Phéniciens qui l'avaient tenu en monopole jusque vers la fin de la république romaine, se répandit promptement de tous les côtés. Sous Adrien, toutes les provinces de l'empire avaient déjà des verreries (3).

Les porcelaines et vases peints de la primitive Église, trouvés dans les *monumenta arcuata*, alcôves funèbres des Catacombes, déposés pour la plupart au Musée *Carpegna*, ont été transférés depuis, partie au Vatican, partie à Berlin et dans les autres capitales du nord. On les trouvait ordinairement murés aux colombaires, à l'entour des sépulcres, ou bien mastiqués avec de la chaux, afin qu'on ne pût les enlever, de même que les mosaïques, les petits bas-reliefs, les boules de métal, les conques et coquilles, les tasses d'or ou d'ivoire, les camées, les médailles portant la date des consuls de l'année qui avait emporté le défunt, jointes quelquefois à beaucoup d'autres, puisque dans un même tombeau, à Sainte-Agnès, Buonarroti a trouvé plus de dix médailles d'empereurs diffé-

(1) Buonarroti, *Frammenti di vetri antichi cristiani* Prefaz.

(2) *Ibid.*

(3) Voy. Cyp. Rob., *Univ. cat.*, pp. 116, 117 et suiv.

rents ; quelquefois on ne trouvait plus que des empreintes vides dans le ciment.

La mosaïque, connue des Egyptiens et des Juifs, et d'abord informe et grossière, fut perfectionnée par les Grecs et les Romains. Le christianisme s'en empara de bonne heure, et sous ses influences elle obtint un développement inattendu. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, tout admirables qu'ils sont, ne sauraient soutenir la comparaison avec les chefs-d'œuvre exécutés sous l'empire des idées chrétiennes, surtout depuis l'invention ingénieuse du célèbre Callandre. Pour nous renfermer dans les origines de l'art, nous devons constater, à partir surtout du IV^e siècle, que la mosaïque étendit ses applications à une foule de compositions jusqu'alors inconnues. Ce genre de peinture, destiné à donner l'immortalité aux sujets auxquels on l'applique, avait produit une foule de dessins symétriques, d'arabesques, d'animaux, de feuillages, de formes symboliques : les anciens n'avaient pas songé à en tirer parti pour la reproduction des grandes scènes historiques. Ce furent les chrétiens, les premiers, qui en usèrent pour perpétuer le souvenir des grands faits de la religion, et qui lui ouvrirent le vaste domaine de l'histoire. D'abord, il ne lui fut accordé d'autre rôle que celui d'instruire les plus ignorants des néophytes, en exposant sous leurs yeux des symboles tels que la colombe, la barque, le poisson, le cerf altéré qui court vers la fontaine ; mais bientôt on lui confia la représentation déjà idéalisée des apôtres, et des saints ; enfin on favorisa son libre essor et on lui permit d'aborder les plus hautes et les plus difficiles compositions. La mosaïque antique présente un caractère fortement accentué ; ses contours du dessin sont fermes et hardis ; le clair-obscur ne corrige point la vive énergie des tons opposés ; les couleurs sont vigoureuses. L'effet en est très-imposant et l'impression saisissante sur les personnes qui aiment l'archaïsme et qui ne demandent pas au style hiératique ce qui ne lui appartient pas.

X.

Après être entré dans des détails qui paraîtront, peut-être, un peu longs à quelques-uns de nos lecteurs, nous arrivons au cœur même de notre sujet.

Les antiquaires chrétiens, qui ont spécialement étudié les monuments peints des Catacombes romaines, s'accordent généralement à regarder, comme les peintures les plus anciennes, celles qui décorent les salles tortueuses du cimetière de Saint-Calixte, dans la vaste Catacombe de Saint-Sébastien. Malheureusement la plupart ont péri, et celles qui ont été enlevées postérieurement avaient cruellement souffert et sont fortement endommagées. Ces tableaux en mosaïque ornaient la sépulture du pape saint Calixte et des martyrs nombreux ensevelis dans quatre chambres mortuaires voisines les unes des autres. Quoiqu'on ignore à quelle époque précise on doive les attribuer, puis-

que les documents historiques sont insuffisants pour nous l'apprendre positivement, Sérour d'Agincourt, dont la patiente érudition a fait faire des progrès à l'archéologie sacrée des Catacombes, ne balance pas à en présenter plusieurs comme appartenant au II^e siècle de l'ère chrétienne. Ce ne pourrait être qu'à la fin de ce siècle, au plus tôt, que ces peintures précieuses auraient été exécutées, et plusieurs antiquaires ont contesté ses conclusions à l'archéologue français. Quoi qu'il en soit, les mosaïques du cimetière de Saint-Calixte offrent un caractère spécial propre à attester leur haute antiquité.

Dans la première salle, on remarquait deux peintures exprimant d'une manière frappante le passage du style païen au style chrétien : elles remplissaient les deux absides principales. Sur l'une était, entre deux arbres, le bon pasteur portant la brebis sur ses épaules, ayant à ses côtés un bélier et une brebis qui broutent l'herbe paisiblement. La figure du bon pasteur est au centre d'un carré d'arabesques, dont les quatre coins sont encore occupés, à la manière païenne, par quatre allégories figurant les quatre saisons de l'année. Mais, excepté l'automne qui est resté un génie grec, tenant une corne d'abondance remplie de fruits, les trois autres personnages sont déjà des hommes occupés de travaux réels. La peinture de la seconde abside offre le Christ fort jeune, à physiognomie toute romaine, assis dans une chaise doctorale, exhaussée de plusieurs marches, avec une boîte devant lui contenant huit rouleaux ou livres de la sainte Ecriture : ces cassettes ou petites bibliothèques portatives, percées de trous ronds pour y fixer les rouleaux de papyrus, sont assez fréquentes sur les monuments antiques. Le Christ y siège à la manière des orateurs anciens, enseignant ses douze disciples placés devant lui, six de chaque côté, dans des poses très-variées qui toutes expriment l'attention ; mais du reste dans l'expression morale respire une vie encore païenne, où aucun souffle chrétien ne se trahit. Deux des disciples sont assis sur des chaises à pliant très-basses ; les autres, moins âgés, se tiennent debout ; tous sont vêtus à la romaine. Ce monument, extrêmement remarquable comme point de contact entre le christianisme et l'antiquité, ne paraît pas, comme le croient Bottari et Münter, représenter Jésus enfant, qui enseigne dans la synagogue ; il semble avoir dépassé de beaucoup sa douzième année. Quoi qu'il en soit, cette peinture est infiniment supérieure, comme exécution, mouvement et expression, aux bas-reliefs funéraires que l'on croit de la même époque (1).

Nous ne nous arrêterons pas à décrire tous les sujets peints dans les quatre salles de Saint-Calixte : nous serions entraîné beaucoup trop loin, et le plan que nous avons adopté ne nous permet pas des études détaillées sur chacune des compositions artis-

(1) M. Cypr. Robert, *Hist. monum. des premiers chrétt.*

tiques des Catacombes. Mais nous ne saurions nous dispenser d'indiquer au moins en passant un sujet très-remarquable, sur lequel les archéologues ont longuement disserté, et sur lequel, sans doute, ceux qui viendront après nous dissertent encore. A la voûte d'une des salles on voit un vaste cercle à compartiments de mosaïques, au centre duquel apparaît la figure d'Orphée, entourée d'animaux charmés par les accords de sa lyre. Aux quatre angles sont les figures symboliques des quatre saisons avec quatre scènes empruntées à la Bible. Ce n'est certainement pas sans quelque surprise que l'on découvre au milieu des plus graves monuments du christianisme la figure mythologique d'Orphée, avec tout l'entourage que les poètes lui prêtent constamment, avec son caractère essentiellement païen. La présence d'Orphée n'est pas un fait unique, qui s'observerait seulement dans le cimetière de Saint-Calixte: on l'a constatée en plusieurs lieux et dans des circonstances variées. Cette représentation n'appartient pas exclusivement aux monuments peints, on l'a retrouvée sur des lampes; et le savant Mamachi a publié une pierre fine gravée, trouvée dans un tombeau chrétien, longtemps déposée au musée Vettori, sur laquelle on a placé la même figure. Quelle interprétation donner à un fait de cette nature? On en a proposé plusieurs; nulle n'est plus plausible que celle de l'auteur du *Tableau des Catacombes*. « C'était alors, dit-il, le temps où les faux écrits d'Orphée, interpolés par une fraude pieuse, et remplis d'allusions plus ou moins directes aux mystères de l'Évangile, ou même de prophéties relatives à la mission du Christ, circulaient dans les mains des fidèles. C'était aussi le temps où un empereur philosophe, secrètement disposé en faveur du christianisme, Alexandre-Sévère, faisait placer dans son laraire les images d'Apollonius de Thyane et du Christ, d'Abraham et d'Orphée: association étrange, qui peut servir mieux qu'aucune autre chose à caractériser l'esprit de ce siècle, où le polythéisme, partagé entre des erreurs anciennes qui lui échappaient et des croyances nouvelles qu'il repoussait, doutant de lui et de son génie, et cherchant partout ailleurs qu'en lui-même la foi qui lui manquait, essayait d'établir entre des opinions opposées une sorte de compromis bizarre, et s'efforçait d'accoupler des noms et des images, comme si cela suffisait pour concilier des doctrines. Grâce à ces écrits récemment fabriqués à l'usage du polythéisme expirant, puis remaniés encore dans l'intérêt de la religion nouvelle; grâce aussi à ce culte qu'il partageait avec Abraham, avec le patriarche de l'ancienne loi, dans le laraire d'un empereur, le nom d'Orphée, presque oublié de la Grèce même, brillait d'un éclat rajeuni au sein de la société chrétienne; et quand deux des lumières de l'Église grecque, Théophile d'Antioche et Clément d'Alexandrie, croyaient voir dans le mythe d'Orphée adoucissant les bêtes

féroces au son de la lyre, une sorte d'image symbolique du Dieu fait homme attirant à lui tous les cœurs par le charme de sa parole, on cesse d'être surpris de trouver l'image d'Orphée dans les peintures des Catacombes chrétiennes. »

Après la Catacombe de Saint-Calixte, celle connue sous le nom de Saint-Pontien est sans contredit la plus célèbre pour des peintures primitives. Elle fut découverte au commencement du xvii^e siècle par le savant et infatigable Bosio, auquel les lettres sacrées ont tant d'obligation. Ce fut en l'année 1618 que l'ouverture en fut retrouvée aux bords du Tibre, sur la *via Portuensis*. Cette Catacombe avait été creusée par un citoyen romain nommé Pontianus pour renfermer les ossements des saints martyrs Abdon et Sennès, auprès desquels furent aussi déposés les restes de sainte Candide. Plus tard, au-dessus de la crypte fut élevée une basilique dédiée sous l'invocation de ces martyrs; mais les ruines elles-mêmes de cette construction ont complètement disparu, de sorte qu'elle n'est connue que par des documents historiques. La Catacombe de Pontien mérita bien plus justement son nom, après que celui qui l'avait creusée y eut été lui-même enseveli, étant mort martyr. A ce cimetière, comme à tous ceux qui composent la Rome souterraine, se rattachent de glorieux souvenirs: le diacre saint Quirinus, qui avait enterré dans ces grottes les corps des saints Abdon et Sennès offerts dans l'amphithéâtre en holocauste au Soleil, obtint en récompense la couronne du martyr et les chrétiens réussirent à enlever son corps et à le placer dans les mêmes souterrains. Lorsqu'en 1618, Bosio pénétra, pour la première fois depuis de longs siècles, dans le cimetière de Saint-Pontien, les lieux lui présentèrent la triste image d'une complète désolation. Les tombeaux avaient été brisés, les inscriptions mutilées, les autres monuments dévastés et les peintures effacées. Le pieux antiquaire gémissait d'une aussi déplorable profanation, arrivée, comme tant d'autres, probablement à l'époque de l'invasion des barbares, quand, en avançant jusque dans les dernières profondeurs de ces galeries funèbres, il découvrit plusieurs sépultures intactes et des mosaïques aux couleurs fraîches et admirablement conservées. En plusieurs endroits, où les éboulements avaient obstrué les passages, il se traîna sur le ventre, au risque de perdre la vie. Enfin il arriva à une salle plus grande que les autres, qui jadis avait été entièrement couverte de peintures détruites, hélas! par l'humidité; une seule subsistait encore au plafond, mais à couleurs éclatantes et pleines de vie: c'était le portrait du Christ, dont le dessin est si remarquable de caractère et d'expression. On voyait aussi un tableau représentant les enfants dans la fournaise de Babylone. Enfin, au-dessus du tombeau des deux illustres martyrs Abdon et Sennès, on avait figuré Jésus-Christ posant une couronne sur la tête des deux saints, debout dans leur sé-

pulcre, avec leurs noms écrits à côté d'eux : ces deux martyrs, venus de la Perse, ainsi que les trois enfants, Sidrach, Misaël et Abdénago, ayant vécu en Asie, ont la tête couverte du bonnet phrygien. Ces peintures, de même que beaucoup d'autres, furent gravées par les soins de Bottari dans son ouvrage intitulé : *Sculptures et peintures sacrées*. La reproduction a été généralement fidèle, quoique beaucoup de détails laissent à désirer. Il serait peut-être fort difficile de soutenir en thèse que les peintures du cimetière de Saint-Pontien appartiennent à l'époque vraiment primitive, c'est-à-dire à un temps antérieur à la conversion de Constantin. Le savant Sickler ne fait pas difficulté d'admettre que dans les Catacombes un nombre de monuments iconologiques plus grand qu'on ne le croit communément doit être attribué au siècle d'Adrien et de ses successeurs immédiats. Il y reconnaît des signes particuliers qui ont à ses yeux une valeur suffisante pour justifier cette détermination et motiver son jugement. Quelques autres antiques, rares il est vrai, partagent en cela les convictions de Sickler ; mais nous devons faire savoir que la plupart des antiques s'accordent assez à ne voir dans ces peintures que des monuments du second âge et même du troisième âge. L'histoire nous apprend que sainte Hélène, mère du grand Constantin, avait une dévotion particulière pour décorer les tombeaux des martyrs : elle consacrait des sommes considérables à satisfaire sa pieuse vénération envers leurs ossements déposés dans les cryptes de Rome, des autres villes de l'Italie, de l'Orient et de Jérusalem. On reconnaît assez distinctement quelques compositions qui doivent être rapportées au siècle où elle vivait, sans être aussi heureux pour une foule d'autres dont l'origine est plus ou moins douteuse. Si nous connaissons les cryptes sacrées de Rome, ornées des mains de la mère du premier empereur, quel sera le voyageur chrétien, favorisé de la Providence, qui découvrira les cimetières de Jérusalem, décorés par la même main, de tableaux peut-être encore intacts ? C'est un désir qui nous échappe malgré nous du fond du cœur, comme il est échappé à tous les amis de nos saintes antiquités ecclésiastiques, à tous les archéologues qui voient dans ces monuments sacrés non-seulement des sujets d'études artistiques, mais encore et surtout d'éloquents témoignages qui parlent hautement en faveur de nos traditions religieuses.

Il serait très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'énumérer toutes les Catacombes et toutes les salles funéraires des Catacombes, ornées jadis de peintures. Cette nomenclature, qui importe jusqu'à un certain point à l'histoire, serait assez inutile aujourd'hui à l'archéologie sacrée. La plupart des galeries souterraines, autrefois décorées à grands frais par la piété des fidèles, sont dépouillées de leurs riches ornements : l'humidité, et plus encore l'incurie de plu-

sieurs siècles, ont occasionné la ruine de ces précieux monuments. C'est dans les recueils des savants antiquaires dont nous avons eu déjà l'occasion de citer les noms et dont nous parlerons plus longuement ailleurs, que l'on peut seulement étudier avec fruit la marche, les progrès, la décadence, le style et le caractère de ces antiques et vénérables compositions.

Les anciens avaient coutume de placer des fleurs sur les tombeaux de leurs proches et de leurs amis. Les chrétiens imitèrent cet exemple, qui n'avait en lui-même rien que d'innocent. Les cœurs affligés ont toujours trouvé un adoucissement à leurs peines dans le rapprochement des fleurs et des tombes : la religion était loin de condamner un usage semblable. Dès les temps les plus éloignés, on ne se contenta pas seulement de déposer des fleurs naturelles, des feuillages, des couronnes et des branches d'arbre sur le sépulcre des personnages que l'on voulait honorer ; l'art vint en aide à l'impuissance des moyens ordinaires et à la fragilité des productions les plus charmantes de la nature, en s'efforçant d'immortaliser par la sculpture et la peinture, les offrandes empruntées aux jardins, aux champs, aux prairies et aux bois. De là cette luxuriante décoration déployée dans les colombaires ou sur les cippes funéraires dans la représentation peinte ou sculptée des guirlandes et des fleurs. C'est avec une prodigalité surprenante que la main de l'artiste se plut à recouvrir les murailles de mille et mille compositions fraîches et gracieuses, où les feuillages et les fleurs étalent leurs trésors et s'épanouissent sous les formes les plus belles et les plus variées. Très-souvent les scènes historiques ou allégoriques étaient encadrées dans des bordures d'arabesques, où les motifs principaux de la décoration étaient pris du règne végétal. Les sujets mythologiques ne s'offraient jamais au regard nus et isolés, ils étaient toujours rehaussés par des ornements et des végétations plus ou moins fantastiques.

On conçoit quel parti les premiers chrétiens devaient tirer de ce genre de décoration, que la rigidité la plus outrée ne pouvait condamner. D'ailleurs, les peintres chrétiens n'étaient pas toujours des artistes fort habiles. Ils trouvaient donc dans l'emploi des fleurs et des feuillages des modèles tout faits, nombreux, bien composés, faciles à imiter. Or, dans l'état de décadence où l'art était tombé à cette époque, c'était une ressource dont ils ne pouvaient manquer d'user, car il est plus aisé de copier que d'inventer. On reconnaît évidemment le défaut d'inspiration et d'originalité dans les peintures décoratives qui couvrent les murailles des *cubicula* des Catacombes romaines, à la présence de génies nus qui sortent des enroulements de feuillages, de génies ayant aux épaules des ailes de papillon, et à nombre d'autres traits appartenant certainement au paganisme. Les réminiscences païennes, pour ne pas dire les calques des peintures

mythologiques, offrent une telle coïncidence et une telle similitude dans les monuments des anciens et ceux des chrétiens, que ceux-ci présentent assez fréquemment Pégase ailé, Méduse avec ses serpents, des dauphins, des hippocampes, dont la signification est incontestablement antique. Sans doute les chrétiens modifiaient le sens des attributs purement profanes; mais l'emploi qu'ils firent souvent de motifs, non pas seulement analogues, mais encore identiques, avec ceux des païens au milieu desquels ils vivaient, est un fait très-remarquable.

Les cadres d'arabesques et de feuillages étaient en usage pour diviser en plusieurs compartiments le champ de la voûte des salles funéraires, la courbure de l'arc des *monumenta arcuata*, les montants qui séparent ces derniers monuments les uns des autres, et les parois des murailles où l'on voyait des représentations historiques. Cependant ces feuillages, plus ou moins élégamment développés, ne forment pas toujours uniquement un motif d'accompagnement; ils sont distribués de manière à constituer le système lui-même de la décoration.

Ces compositions, qui plaisent tant à l'œil, ne sont pas aussi intéressantes, à beaucoup près, que les compositions historiques. A proprement parler, ces dernières seulement doivent attirer l'attention des antiquaires graves et érudits. C'est dans l'étude qu'on en peut faire que l'on trouve matière aux plus utiles renseignements, aux rapprochements les plus curieux et aux inductions les plus instructives. Nous ne saurions décrire minutieusement tous les tableaux retrouvés dans les cimetières romains: ce serait une tâche aussi pénible pour nous que peu fructueuse pour nos lecteurs. Ceux qui désirent connaître à fond ce sujet spécial ont besoin d'aller consulter les grands travaux qui y sont uniquement consacrés. Nous nous bornerons à bien mettre en lumière un des sujets traités avec une véritable prédilection par les artistes de cette époque reculée, le bon Pasteur et le Christ enseignant. Pour les autres figures empruntées soit à la Bible, soit à l'Évangile, nous en donnerons une simple énumération. En terminant cet article, nous donnerons quelques détails sur les portraits peints de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des apôtres saint Pierre et saint Paul. Nous regardons ces dernières esquisses des tableaux des premiers chrétiens comme un digne couronnement à nos études en cette matière: la figure auguste du Christ rayonnera d'une douce lumière à la fin de ces pages, comme sa douce image rayonne dans les cœurs qui l'aiment et l'adorent.

Si les sculptures des sarcophages nous ont offert fréquemment la figure de Notre-Seigneur sous les traits du bon Pasteur, les peintures des *cubicula* nous le présentent bien plus souvent encore sous le même symbole. On conçoit par là que les chrétiens ont eu pour cette représentation une prédilection marquée. Des antiquaires, parmi

lesquels nous regrettons de rencontrer M. Raoul Rochette, ont voulu prouver que la figure du bon Pasteur, cette figure éminemment chrétienne, inspirée par une des plus touchantes paraboles de l'Évangile, avait été copiée ou imitée de l'antiquité. Il est évident que la vie pastorale des anciens a dû donner naissance à des groupes peints ou sculptés, représentant un berger entouré de ses brebis. Nous savons encore que l'antiquité nous a laissé une statue charmante, vulgairement connue sous le nom du *Faune à la chèvre*: on citera, sans doute, d'autres faits de même nature; mais nous demanderons: Qu'est-ce que cela prouve? En procédant ainsi par voie d'analogie, surtout en se contentant de rapprochements plus ou moins éloignés, on arriverait à cette fausse conséquence, que les dogmes, le culte, les cérémonies catholiques ne sont que des emprunts faits à l'antiquité. A l'aide du système des modifications plus ou moins profondes, quels paradoxes n'a-t-on pas cherché à établir? En matière d'art, comme en matière de philosophie, il faut être sobre de considérations de cette nature, ou bien on se laisse emporter par l'imagination, cette enchantresse qui ne tarde jamais à substituer ses rêves à l'observation des faits. Nous sommes bien aise de trouver une occasion favorable pour émettre ici notre pensée et protester énergiquement contre des tendances déplorables, propres à faire briller peut-être une fausse érudition, mais assurément funestes à la véritable science. Les antiquaires consciencieux ne doivent-ils pas flétrir la triste école à laquelle appartenait le trop fameux Dupuy, qui poussa l'absurde jusqu'à ses dernières limites, prétendant que l'établissement des principales fêtes chrétiennes n'était que l'application des connaissances astronomiques des anciens, dont ces fêtes étaient des symboles, incompris aujourd'hui de la multitude? Cette audacieuse hypothèse est étayée sur des analogies, des rapprochements, des interprétations de faits certainement fort curieux; mais faut-il grand effort pour faire crouler l'échafaudage de son argumentation à quiconque possède quelque science historique et archéologique. Laissons donc maintenant dormir en paix dans le tombeau des bibliothèques un livre mort pour le monde savant et dont le souvenir même aura bientôt disparu de la mémoire des hommes. A moins toutefois que le *système astronomique* ne soit encore parfois invoqué comme une preuve de plus étranges aberrations de l'esprit humain.

Dans le cimetière de Saint-Calixte, dans celui de Saint-Pontien, on a découvert la figure du bon Pasteur entourée de figures symboliques, comme nous l'avons indiqué précédemment. Dans une foule d'autres souterrains on a trouvé la même figure, dans une pose semblable, avec une brebis sur les épaules, le *pedum* ou le bâton pastoral à la main, revêtu d'une tunique courte attachée par une ceinture. Le visage du divin berger est ordinairement imberbe, comme aux sculptu-

res des sarcophages, mais dessiné suivant un type qui varie sans cesse. On sent que les chrétiens ne cherchent pas dans cette représentation à reproduire les traits que la tradition leur avait fait connaître de la figure du Sauveur : ils sont uniquement préoccupés de l'image symbolique, la plus heureuse et la plus éloquente expression de sa mission divine. Dans la vaste Catacombe des saints Marcellin et Pierre, Bosio découvrit, dans la première des quatorze salles qu'il y parcourut, une curieuse peinture au centre de la voûte. Le cercle du milieu est occupé par le bon Pasteur, chaussé grossièrement à la manière des bergers, tenant dans sa main droite la *syrringa* ou flûte pastorale à plusieurs tuyaux, ayant à ses pieds une brebis qui le regarde, assise, le cou tendu ; il en tient une autre sur ses épaules, et il est debout entre deux arbres. Dans une autre salle du même cimetière, le même anti-quaire vit une décoration semblable, à l'exception de quelques traits particuliers : ainsi, le bon Pasteur ne tient pas de flûte et, aux quatre angles de la voûte, étaient quatre figures de femmes, deux ayant la tête nue, et deux l'ayant couverte d'un voile, dans l'attitude de la prière. Le bon Pasteur se répète presque partout à la même place dans les nombreux *cubicula* du cimetière de Saint-Marcellin. Toujours il porte sa brebis sur ses épaules, accompagné de plusieurs brebis ou de bœufs, entre des arbres auxquels est suspendue la flûte pastorale. Il a la tête nue, les cheveux courts, une chaussure rustique attachée au-dessous des genoux qui restent nus, une tunique très-courte évidée autour du cou et descendant à peine jusqu'au milieu des cuisses. Dans d'autres souterrains, sans doute décorés plus anciennement que ceux des saints Marcellin et Pierre, dont les peintures sont attribuées à sainte Hélène, le bon Pasteur a les genoux couverts par la longue tunique romaine et les pieds nus ou avec de simples sandales. On le voit apparaître indifféremment avec ou sans la pèlerine, manteau court placé par-dessus la tunique, destiné à couvrir la poitrine et qui ne descend pas jusqu'à la ceinture de cuir qui serre les reins. Partout la brebis retrouvée, que le Pasteur emporte, lève la tête avec joie, au lieu de la baisser tristement, comme elle fit plus tard chez les Byzantins.

Dans la catacombe décorée par sainte Constance, petite-fille de sainte Hélène, et qui paraît avoir été un des principaux lieux de sépulture de l'époque de Constantin, on retrouva de nombreux fragments de peintures. Bosio, dont le nom se présente sans cesse à notre plume, puisqu'on son nom se rattache à l'histoire de toutes les grandes Catacombes romaines, rouvrit et parcourut cette catacombe au commencement du xvi^e siècle ; il y trouva une foule de mosaïques brisées et de verres peints ; car la profusion des incrustations en mosaïque commence au iv^e siècle. Les chambres ornées d'inscriptions et de toute sorte d'emblèmes hié-

glyphiques étaient pleines de décombres. Parmi les sépulcres, il y en avait un qui renfermait deux jeunes frères venus des Gaules et dont la vie était racontée dans les vers d'une longue épitaphe. Aringhi nous montre au plafond de la première salle de ce cimetière le Christ docteur, assis au milieu d'un cercle, entre deux cassettes à rouleaux de papyrus. Cette peinture, par une exception extraordinaire, nous montre le Christ en vieillard, environné de quatre scènes de l'Évangile, de brebis, au nombre de huit, et de quatre *Orantes*, dont deux hommes et deux femmes.

Les peintures historiques des Catacombes, dont les traits sont empruntés à la Bible, sont les suivantes :

1. Adam et Eve au moment de la chute ;
2. Noé dans l'arche, ou couché sous la treille ;
3. Le sacrifice d'Abraham ;
4. Moïse faisant jaillir l'eau du rocher d'Oreb, recevant les Tables de la loi, ou s'approchant du buisson ardent ;
5. Jonas dans les principales circonstances de sa vie ;
6. David tenant la fronde ;
7. Les trois jeunes gens dans la fournaise ;
8. Daniel dans la fosse aux lions ;
9. Elie emporté au ciel sur un char de feu ;
10. Tobie avec le poisson ;
11. Job sur le fumier.

Les figures empruntées à l'Évangile sont les suivantes :

1. Le Christ sur les genoux de la Vierge ;
2. Recevant les présents des trois mages ;
3. Assis au milieu des docteurs ;
4. En bon pasteur, portant sur ses épaules la brebis retrouvée ;
5. Multipliant les pains ;
6. Guérissant le paralytique ;
7. Rendant la vue à l'aveugle ;
8. Ressuscitant Lazare ;
9. Assis au milieu de ses disciples, ou avec les douze apôtres, ou entre saint Pierre et saint Paul ;
10. L'Annonciation ;
11. La sainte Vierge assise ou en pied, avec ou sans l'Enfant divin, mais toujours voilée.

« On observe, d'après ces indications, dit M. le baron Marie-Théodore de Bussierre, dans son livre intitulé *Les sept Basiliques de Rome*, que les Catacombes destinées à la sépulture des victimes de la fureur des païens, et ornées à l'époque la plus terrible de l'histoire du christianisme, ne présentent que des sujets héroïques et touchants, aimables et gracieux. Les traits de la vie du Sauveur, qui y sont reproduits, le montrent tous comme le bienfaiteur et le réparateur du genre humain ; nulle part on n'y trouve ceux de sa douloureuse passion et de sa mort. De même, c'étaient les images des patriarches et des prophètes de l'ancienne loi qui étaient livrées aux regards des chrétiens, pour leur servir de modèles et de consolation ; et au milieu du feu des persécutions ils s'encourageaient à persévérer dans la foi par le souvenir d'Isaac lié sur l'autel, de Daniel dans

la fosse aux lions, des trois jeunes Hébreux dans la fournaise. Le martyre leur était indiqué d'une manière indirecte, et on ne leur faisait point voir leurs frères en proie aux tortures auxquelles ils étaient eux-mêmes exposés. » (Tom. II, pag. 200 et 201.)

L'observation ci-dessus mentionnée par M. le baron de Bussierre, et si remarquable en elle-même, ne souffre qu'une seule exception, et encore est-elle contestée. On ne connaît qu'une seule représentation directe et positive de martyre, celui de la vierge Salomé : cette image unique appartient évidemment, d'après la barbarie du pinceau, plus encore que d'après le choix du sujet, à une époque de la plus extrême décadence. L'écrivain moderne qui a le mieux connu et le plus souvent parcouru, dans tous les sens, les Catacombes chrétiennes, où il a fait, même après les Bosio et les Boldetti, des découvertes nouvelles, Sérour d'Agincourt, affirme, qu'à l'exception de la peinture citée en dernier lieu, il n'a rencontré lui-même, dans ces souterrains, aucune trace de nul autre tableau représentant un martyre. « Occupés seulement, au milieu des épreuves d'une vie si agitée, et souvent d'une mort si horrible, de la récompense céleste qui les attendait, les chrétiens ne voyaient dans la mort, et même dans le supplice, qu'une voie prompte et sûre pour arriver à ce bonheur éternel; loin d'associer à cette image celle des tortures ou des privations qui leur ouvraient le ciel, ils se plaisaient à l'égayer de riantes couleurs, à la présenter sous des symboles aimables, à l'orner de pampres et de fleurs; car c'est ainsi que nous apparaît l'asile de la mort dans les Catacombes chrétiennes (1). »

Avant de faire nos réflexions sur les portraits de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, plusieurs fois reproduits dans les Catacombes, nous commencerons par citer un passage fort curieux de Nicéphore, relatif à la figure de Jésus-Christ et de sa bienheureuse Mère.

Voici les paroles de l'historien Nicéphore Calixte : « Le visage (du Sauveur) était remarquable par sa beauté et par son expression. Sa taille était de sept palmes (5 pieds 4 pouces 2 lignes). Ses cheveux tiraient sur le blond; ils n'étaient pas fort épais, mais un peu crépus à l'extrémité. Ses sourcils étaient noirs, mais ils n'étaient pas exactement arqués. Ses yeux, tirant sur le brun et pleins de vivacité, avaient un charme inexprimable; il avait le nez long. Sa barbe était rousse et assez courte; mais il portait de longs cheveux. Jamais le ciseau n'a passé sur sa tête: nulle main d'homme ne l'a touché, si ce n'est celle de sa mère, lorsqu'il était encore enfant. Il penchait un peu la tête, et cela lui faisait perdre quelque chose de sa taille. Son teint était à peu près de la couleur du froment lorsqu'il commence à mûrir. Son visage n'était ni rond ni allongé, il tenait beaucoup de celui de sa mère, surtout pour la partie

(1) *Tableau des Cat.*, p. 181.

inférieure. Il était vermeil. La gravité, la prudence, la douceur et une clémence inaltérable se peignaient sur sa figure. Enfin, il ressemblait en tout à sa divine et chaste mère. »

Nicéphore a emprunté à saint Epiphane le portrait suivant de la sainte Vierge : « La gravité et la plus grande décence régnaient dans toutes ses actions; elle parlait peu, mais toujours à propos : toujours affable, elle était honorée et respectée de chacun. Sa taille était moyenne, elle avait le teint couleur de froment, les cheveux blonds, les yeux vifs, la prunelle tirant sur le jaune et à peu près de la couleur d'une olive, les sourcils d'un beau noir et bien arqués, le nez assez long; les lèvres vermeilles, d'où il ne sortait que des paroles pleines de suavité. Sa figure était ovale; elle avait les mains et les doigts longs. Ses habits étaient de la couleur naturelle de la laine. » (*Nicéph.*, lib. II, cap. 23.)

La description donnée par l'historien, d'après la tradition, est-elle ressemblante? Les portraits dessinés dans les Catacombes sont-ils authentiques? Il est impossible de l'affirmer certainement; mais qui pourrait le nier? Jésus-Christ, pendant son passage sur la terre, au moment surtout où il remplissait la Judée de ses bienfaits et des signes de sa puissance, a dû être l'objet, dans sa personne, de cette curiosité naturelle qui fait qu'on cherche à voir et à distinguer les traits des personnages que l'on admire et que l'on vénère. Chacun peut rappeler à son souvenir cette scène si touchante d'enthousiasme populaire : Jésus-Christ, ses disciples, cette foule immense et Zachée montant sur le sycomore pour contempler le Sauveur, voir comment il était, *videre Jesum quis esset* (*Luc.* XIX, 3, 4). Et cette troupe étrangère, ces gentils s'adressant à Philippe et lui disant : « Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus; *Domine, volumus Jesum videre* (*Joann.* XII). » Comment la tradition n'aurait-elle pas conservé quelques détails sur la figure et la taille du Sauveur que l'on avait un si grand empressement à contempler pendant sa vie! Assurément cela n'est point présumable, et nous sommes convaincus que les apôtres et les disciples, pour satisfaire à la pieuse curiosité des premiers chrétiens, leur auront souvent raconté comment était Jésus. Dom Calmet dit positivement : « Il n'est nullement incroyable que l'on ait conservé dans l'Eglise une tradition constante sur la forme de Jésus-Christ, qui se soit perpétuée jusqu'à nous. » (*Dissertation sur la beauté de Jésus-Christ*, dans la grande Bible in-4°.)

Dès le IV^e siècle, saint Jérôme dit, en parlant du Sauveur : « L'éclat qui brillait sur le visage du Christ, et la majesté de sa divinité qui rejaillissait sur son humanité, étaient capables d'attirer sur cet Homme-Dieu, dès la première vue, les cœurs de ceux qui avaient le bonheur de le regarder. *Certe fulgor ipse et majestas divinitatis occultat quæ etiam in humana facie relucebat, ex primo ad sevidentes trahere poterat aspectu.* » (*In Matth.*, cap. IX.) Il dit ailleurs : « On remarquait

dans ses yeux un certain éclat tout céleste, et la majesté divine se faisait sentir sur sa face. » (*In Matth.*, cap. XXI.) Et en effet, continue-t-il, comment Jésus-Christ aurait-il pu attirer si promptement à lui, s'il n'avait eu rien d'extraordinaire dans sa personne ? (*Epistol. ad Principiam.*) Saint Basile adopta l'interprétation de saint Jérôme ; il dit : « La divinité de l'enfant Jésus dans la crèche ou dans le berceau se fit sentir aux mages ; elle éclatait comme au travers d'un verre transparent, et était sensible à ceux qui avaient les yeux du cœur purifiés. » (*De humana Christi generat.*) Saint Jean Chrysostome alla plus loin ; il enseigna formellement « que les peuples étaient comme cloués au Sauveur d'une manière très-tendre, ne pouvant se lasser de le voir et de l'admirer. » (*In psalm. XLIV.*) Et un peu après, expliquant le passage d'Isaïe, il dit : « Gardez-vous bien d'entendre ces paroles de la laideur du corps ; à Dieu ne plaise que nous les prenions en ce sens, mais du mépris qu'il a fait de tout ce que le monde estime, et de la bassesse dans laquelle il a voulu naître ! »

Saint Bernard, développant la pensée de saint Jean Chrysostome, s'exprime ainsi : « Les troupes de peuple qui suivaient ce divin Sauveur, pendant qu'il prêchait dans les villes et dans les bourgades, étaient attachées à sa personne par l'attrait de ses grâces et par la douceur de ses discours ; sa voix était pleine de douceur et sa face rayonnante de beauté. *Adhærebant ei affatu pariter, et aspectu illius delectati... Cujus nimirum vox suavis et facies decora.* » (*Sermo in fest. omnium SS.*) Au XII^e siècle, Aëlrède, abbé de Reverbry, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'York, en Angleterre, rend témoignage à l'opinion que l'on avait de son temps touchant la beauté de Jésus-Christ. Nous ne pouvons nous empêcher de citer un passage charmant de cet auteur : « Jésus, âgé de douze ans, étant avec saint Joseph et la sainte Vierge, à Jérusalem, comme les bandes des hommes étaient séparées de celles des femmes, afin que chacun pût se conserver dans la pureté convenable pour assister aux cérémonies saintes et participer aux sacrifices, l'enfant Jésus allait tantôt dans une bande, tantôt dans une autre, n'étant point encore obligé à la rigueur de la loi ou de la coutume, à cause de son âge. Sa beauté charmante et son air gracieux lui gagnaient tous les cœurs, et chacun s'estimait heureux de le posséder ; chacun s'empressait de le caresser et de le conserver dans sa compagnie. Quand il était avec les hommes, sa sainte Mère le croyait avec saint Joseph, et réciproquement saint Joseph le croyait avec Marie lorsqu'il n'était pas avec lui. Cela fut cause qu'ils ne s'aperçurent de son absence, au retour, qu'après le premier jour de marche. » (*Sermo seu tractatus de Jesu duodeni, Biblioth. Patrum*, tom. XII.) Cette pieuse légende est bien propre à nous faire connaître, dans sa plus belle expression, la pensée du VII^e siècle sur la personne et la beauté du Sauveur. Si l'opinion de l'abbé Aëlrède n'est

pas d'un grand poids dans la question elle-même, sous le rapport de l'antiquité, elle n'en constate pas moins, avec beaucoup de force, la tradition générale de la société chrétienne.

Il paraît incontestable que les chrétiens conservèrent toujours, au moins par tradition, le portrait de Notre-Seigneur. La peinture de la Catacombe de Saint-Calixte, si connue des antiquaires, peut donc être donnée comme un véritable portrait. C'est la plus ancienne, probablement, des peintures de ce genre. Le Sauveur s'y montre avec un visage de forme ovale légèrement allongée, une physionomie douce, grave et mélancolique ; la barbe courte et rare ; les cheveux séparés sur le milieu du front en deux longues tresses qui tombent sur les épaules.

Nous ne dirons rien ici des portraits de Jésus-Christ, qui circulèrent pendant quelque temps dans l'Eglise, et qui étaient d'origine gnostique. Il nous est resté plusieurs pierres gravées, de travail gnostique, une entre autres, où la tête est accompagnée du nom ΧΡΙΣΤΟΥ. Ces portraits n'offrent aucune garantie de ressemblance : ils ont été condamnés par plusieurs Pères de l'Eglise, et notamment par saint Augustin. (S. Aug., *de Hæresibus*, cap. 7 ; cf. Acl. Lampridius *in Alexand. Severum*, § 29.)

Il en est des portraits de la sainte Vierge comme de ceux du Sauveur ; nous n'en possédons aucun d'authentique, quoique nous sachions que la plupart des détails sur la personne de Marie sont basés sur la tradition et, par conséquent, peuvent approcher beaucoup de la vérité, s'ils ne sont pas la vérité elle-même. Disons cependant avec Alban Butler, qu'il a plu à Dieu de jeter un voile et sur la vie et sur la mort de la Mère du Sauveur, le ciel seul étant digne de connaître et de posséder ce trésor de sainteté caché aux regards des mortels. Dès les temps les plus anciens, on vit des images de la sainte Vierge circuler entre les mains des fidèles. *Le sentiment de l'honnêteté* qui brillait dans ces images de la sainte Vierge, au témoignage de saint Ambroise, prouve qu'à défaut d'une effigie réelle de la Mère de Dieu, si la tradition n'en avait pas transmis les principaux traits, l'art chrétien avait su y reproduire la physionomie de son âme, s'il est permis d'employer cette expression, et cette beauté physique, symbole de la perfection morale, qu'il était impossible de ne pas attribuer à la Vierge par excellence et à la Mère de Dieu. C'est aussi ce caractère qui se retrouve, autant que le comporte l'inhabileté des artistes et la médiocrité des travaux, dans certaines peintures des Catacombes, où la Vierge est représentée assise, avec l'Enfant-Dieu sur ses genoux, tantôt en pied, tantôt en demi-figure, toujours d'une manière qui paraît conforme à un type hiératique. Dans ce groupe de la Vierge-Mère, tenant sur ses genoux l'Enfant-Dieu, qui résumait si admirablement, même sous la forme la plus imparfaite, telle que nous la présentent de nombreux verres peints des

Catacombes (un de ces verres est publié par Boldetti, *Osservazioni*, etc., pag. 202., tav. VII, n° 21), tout ce qu'il y avait de sublime et de touchant dans le mystère du christianisme, la Vierge apparaît toujours voilée, avec tous les traits de la jeunesse, de la modestie et de la pureté. Telle on la voit, notamment sur un des sarcophages du musée du Vatican, dont le style et le travail annoncent la meilleure époque de l'art chrétien. (Bottari, *Pittura e Sculture*, tom. I, tav. xxxviii.) La manière dont le groupe en question est figuré sur les monuments des Catacombes, peintures, bas-reliefs, vases de verre, la plupart antérieurs au IV^e siècle de notre ère, conséquemment antérieurs aussi au concile d'Ephèse de l'an 431, suffit pour prouver qu'il existait déjà, dans les premiers siècles du christianisme, un modèle de la figure de la Vierge, sinon consacré par l'autorité de l'Eglise, du moins généralement adopté parmi les fidèles. Ce trait de l'iconographie chrétienne, ainsi constaté par les monuments mêmes tirés des Catacombes de Rome, suffit pour détruire les allégations d'auteurs protestants, tels que Basnage (*Hist. de l'Eglise*, livre XIX, ch. 1, § 1; liv. XX, ch. 3, § 7 et 10), qui ont soutenu qu'on n'avait commencé à représenter la sainte Vierge qu'après le concile d'Ephèse; et cela, comme un beaucoup d'autres choses, faute d'avoir connu les monuments d'antiquité chrétienne qui établissent incontestablement la doctrine et la pratique de l'Eglise catholique romaine.

Nous ne pouvons résister au plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs un passage du tome II de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, par M. l'abbé Gerbet, sur les images de la sainte Vierge :

« Nous devons une mention spéciale aux images de la sainte Vierge. Les peintres des chapelles sépulcrales, les sculptures des sarcophages, la numismatique, nous en ont conservé quelques-unes d'une manière très-distincte, mais elles ont été certainement plus nombreuses. Les artistes chrétiens, qui représentaient si souvent plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament et du Nouveau, ont dû reproduire, pour le moins aussi fréquemment celle que l'ange a saluée *pleine de grâce*, que l'Esprit-Saint a fécondée, la nouvelle Eve, qui, outre sa sainteté personnelle, a été l'instrument divin de l'Incarnation et de la Rédemption, comme l'Eve antique avait été la cause de la chute. Appuyés sur cette observation, les antiquaires du XVII^e siècle en avaient déjà conclu que parmi les *Orantes*, ou femmes en prières, peintes dans les Catacombes, il y en a plusieurs que les premiers chrétiens savaient être des images de la sainte Vierge, tandis que nous ne pouvons plus les discerner qu'avec le secours de l'analogie et par la voie du raisonnement. Il faut, en effet, distinguer deux classes d'*Orantes*. Les unes peuvent être des portraits de défuntes: la place qu'elles occupent sur les monuments sépulcraux semble l'indiquer. Mais il y en a d'au-

tres parmi les peintures qui decorent les voûtes des chapelles. Lorsqu'une de ces voûtes n'offre, dans tous ses autres compartiments, que des faits ou des personnages de la Bible, on doit en conclure que l'*Orante* qui s'y trouve mêlée est elle-même un sujet biblique, qu'elle représente non une femme ordinaire, mais une des femmes que l'écriture sainte a louées. Or, de toutes ces femmes, la Vierge est la seule dont on puisse croire que la piété des premiers siècles a voulu présenter fréquemment son image à la vénération des fidèles dans les lieux sacrés. Rien ne demandait pour les autres un semblable privilège. D'ailleurs, chacune de celles-ci aurait dû être accompagnée de quelque signe particulier qui empêchât de la prendre pour une autre; tandis que l'usage de représenter la Vierge parmi les sujets bibliques, sous la forme d'une *Orante*, étant adopté, la place qu'elle occupait et l'absence de tout attribut spécial suffisaient pour indiquer que cette figure était la femme par excellence, la commune mère des fidèles.

« Elle y est représentée les bras étendus et élevés, c'est-à-dire dans l'acte de la prière. Cette attitude est conforme aux usages suivis par les artistes des Catacombes. Les verres orbiculaires reproduisent le même type. Sur l'un d'eux, la Vierge est placée entre saint Pierre et saint Paul; sur d'autres, elle est entre deux arbres; on y voit aussi des colombes auprès de sa tête, mais son attitude est celle des *Orantes*. Les peintres des premiers siècles avaient l'habitude de figurer ainsi la Vierge et les autres saints, à moins qu'ils ne les représentassent dans un acte ou avec des attributs qui avaient une autre pose. Pour ne pas troubler les idées des néophytes à peine sortis du paganisme, il était important de déclarer à leurs yeux mêmes que les saints n'étaient pas pour les chrétiens ce que les divinités étaient pour les idolâtres; il convenait donc de donner à leurs images l'attitude de la prière, pour bien marquer que Dieu seul est la source de toute grâce et le terme de toute prière. Cette attitude exprime précisément le dogme catholique, car il se réduit fondamentalement à prier les saints de prier Dieu pour nous. L'Eglise dit toujours que la Vierge est une *Orante*, et que c'est le bon Pasteur seul qui sauve. La plus moderne des confréries de la sainte Vierge, celle qui est établie à Paris pour la conversion des pécheurs, pourrait très-bien choisir un sujet de tableau pour sa bannière parmi ces peintures des Catacombes, où nous voyons au centre le bon Pasteur qui ramène la brebis égarée, et au-dessous la Vierge en prière.

« Je ne puis résister à l'envie de mettre en regard de ces monuments primitifs le passage suivant très-moderne. Voici ce qu'on lit dans une lettre publiée par le prélat anglican qui occupe aujourd'hui le siège épiscopal d'Exeter : « Je sympathise si peu avec « un parti quelconque tendant à *papaliser* « l'Eglise, que j'ai retiré, il y a quelques « semaines, mon nom de la liste des mem-

« bres d'une société à laquelle je m'étais fait
 « honneur d'appartenir, vu son objet primi-
 « tif et la position de ses fondateurs : je veux
 « parler de la société archéologique de Cam-
 « bridge. Je m'en suis séparé, en découvrant
 « que son zèle l'avait portée à figurer dans
 « son cachet la Vierge Marie couronnée et
 « tenant le Seigneur enfant dans ses bras,
 « puis deux saints inconnus à notre calen-
 « drier. J'ai considéré cela comme une in-
 « sulte gratuite faite aux sentiments des
 « protestants, et j'ai cru qu'il était de mon
 « devoir de protester, en me retirant de la
 « société. »

« C'est un curieux spectacle que de voir
 un docte prélat, conduit par ses idées pro-
 testantes, à reculer d'horreur, en 1846, parce
 qu'il a découvert, sur le sceau d'une société
 d'antiquaires, ce même type de l'enfant Jésus
 dans les bras de la Vierge, que nous re-
 trouvons sur un verre orbiculaire teint du
 sang d'un martyr, et dans un tableau au-
 dessus d'un autel des Catacombes, où des
 mains chrétiennes l'ont placé dans le siècle
 qui a suivi le siècle des apôtres. »

Nous pourrions ici indiquer le type des
 portraits de saint Pierre, de saint Paul, et
 de plusieurs autres saints ou saintes; nous
 l'avons fait ailleurs; mais nous ne finirons
 pas ce court article sur les peintures des Cata-
 combes sans émettre une réflexion. Les
 iconoclastes anciens et modernes, car il y en
 a encore de nos jours, pourraient aller étu-
 dier les traditions primitives au berceau
 même du christianisme. Les protestants qui
 nous blâment si amèrement, qui nous ap-
 pellent *idolâtres*, parce que nous expo-
 sons dans nos églises les images des saints,
 n'ont qu'à descendre dans la profondeur des
 cimetières sacrés et à lire avec nous sur les
 murailles des Catacombes les pages écrites
 par la main des premiers chrétiens. Oseront-
 ils jeter la dénomination d'*idolâtres* à la
 poussière sacrée de ces martyrs qui ont versé
 leur sang pour rendre témoignage à la vraie
 foi, qui ont protesté dans les supplices con-
 tre les erreurs et les superstitions du po-
 lythéisme et de l'idolâtrie! Voilà un fait,
 comme il y en a tant d'autres, qui démon-
 tre comment les doctrines du protestantisme
 sont appuyées sur l'antiquité ecclésiasti-
 que!

XI.

Non-seulement dans les Catacombes, mais
 encore dans leurs maisons, leurs meubles,
 leurs relations, les premiers chrétiens firent
 usage fréquemment de signes symboliques,
 dont ils avaient seuls l'intelligence, qui ex-
 primaient un ensemble d'idées, et qui ser-
 vaient à se faire reconnaître entre eux. C'est
 ainsi que, dans les historiens, il est fait men-
 tion d'anneaux et de sceaux portant des em-
 blèmes chrétiens, mais mystérieux, dont le
 sens n'était ouvert qu'aux seuls initiés.
 C'est surtout dans les Catacombes et jusque
 sur les humbles pierres qui recouvrent les
 restes mortels des gens du peuple, que l'on
 retrouve le plus grand nombre des signes

symboliques usités chez les fidèles de l'E-
 glise primitive. Chacun sait que la langue
 des symboles était très-répandue dans l'an-
 tiquité, c'est-à-dire, que les anciens peuples
 faisaient souvent usage d'emblèmes secrets
 pour leurs initiations religieuses. Les chré-
 tiens composèrent des signes symboliques
 dont eux seuls avaient la clef; ils en emprun-
 tèrent d'autres à l'usage commun, en les dé-
 tournant de leur signification première pour
 leur attribuer un sens chrétien. Nous ne pen-
 sons pas que les chrétiens aient adopté la
 langue conventionnelle des symboles, comme
 réminiscence des signes hiéroglyphiques de
 l'Egypte, dont un vague souvenir se serait
 perpétué au milieu du peuple juif, pour pas-
 ser enfin dans la nouvelle société fondée par
 Jésus-Christ et les apôtres. Nous laissons à
 d'autres le soin de rechercher ces filiations
 mystérieuses qui rattachent, à ce qu'ils pré-
 tendent, la plupart des usages chrétiens à
 des usages beaucoup plus anciens et jus-
 qu'aux coutumes des nations primitives,
 celles que la Bible mentionne au berceau du
 genre humain. (*Voy. ALLÉGORIE, EMBLÈME,*
SYMBOLES, ANIMAUX SYMBOLIQUES.)

Les symboles les plus remarquables du
 christianisme sont *la colombe, le poisson, le*
navire, la lyre et l'ancre. Sans rien dire de
 particulier sur la figure de la colombe que
 tout le monde connaît comme emblème de
 la simplicité et de la fidélité, nous analyse-
 rons brièvement l'emblème si curieux du
poisson. Il était, dès les premiers temps du
 christianisme, d'un usage universel, en rai-
 son d'une circonstance toute fortuite qui fai-
 sait que le mot grec ΙΧΘΥΣ, *poisson*, offrait,
 par les cinq lettres dont il se compose, les
 lettres initiales des mots Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ
 Υἱός Ὁμῶν, JÉSUS-CHRIST, FILS DE DIEU, SAU-
 VEUR. Grâce à cette combinaison si extraor-
 dinaire, le nom, aussi bien que l'image du
 poisson, était devenu comme une sorte de
 signe phonétique, propre à exprimer toute
 une série de mots consacrés.

Les anciens ont souvent comparé la vie
 humaine à une périlleuse navigation. Les
 chrétiens se sont emparés de bonne heure
 de cette idée et de l'emblème correspondant
 qui exprimait si bien l'état dans lequel ils
 vivaient. Ils ont très-souvent placé un na-
 vire dans le port sur le cercueil de leurs
 frères défunts, pour indiquer que la mort
 les avait fait heureusement parvenir au port
 du salut. L'ancre de navire a rapport à la
 même idée.

La lyre, la couronne, la palme, les bran-
 ches de laurier, sont autant d'emblèmes d'une
 victoire heureusement remportée et suivie
 du triomphe.

Mais parmi les divers objets sculptés ou
 gravés, en guise de symboles, sur les pierres
 sépulcrales des Catacombes, il n'en est pas
 de plus intéressants que les instruments de
 toute sorte qui y figurent, soit pour exprimer
 le *nom propre* des défunts, par une de
 ces allusions dérivées du système phonéti-
 que de l'antiquité, soit, et le plus souvent,
 pour indiquer la *profession* des personnes.

Ainsi une ancre et des poissons font allusion au nom d'une femme nommée *Maritima*. (Boldetti, *Osservazioni*, p. 372) ; l'image d'une petite truie accompagne l'épithaphe d'une autre femme appelée *Porcella* (Id. *ibid.* pag. 376) ; la figure d'un âne sur l'inscription d'un certain *Onager* (Id., pag. 28 ; Remondini, *Dissertazioni*, pag. 88) ; celle d'un dragon, sur la pierre d'un *Dracontius* (Boldetti, *ibid.*, pag. 386 ; Att. di Corton., tom. IV, pag. 39), sont encore deux traits du même système phonétique qui avait reçu, comme on sait, tant d'applications sur les monuments publics et privés de l'antiquité grecque et romaine, et qui avait dû passer, par l'effet d'une pratique invétérée, dans les habitudes du christianisme. Il en fut de même de cette autre coutume antique qui consistait à sculpter sur les tombeaux les instruments de la profession des défunts, ou les insignes de leur dignité, et dont il nous est resté, comme personne ne l'ignore, de si nombreux exemples sur les monuments de l'antiquité grecque et romaine. Les chrétiens suivirent à leur tour le même usage ; et de là vient que tant d'instruments de professions mécaniques et industrielles sont gravés sur les pierres sépulcrales des Catacombes.

Les haches, les fers de lance, les tenailles, les marteaux, sont au nombre de ces instruments, qui se voient gravés ou sculptés, d'une manière plus ou moins grossière, sur les cercueils des chrétiens de Rome, pour la plupart gens de métier ; ils furent d'abord regardés comme des symboles du martyre. Mais il y a déjà longtemps, dit M. R. Rochette, qu'une pareille idée, soumise à l'épreuve d'une critique rigoureuse, a dû être, sinon entièrement détruite, du moins considérablement modifiée. Ainsi, sur une pierre du cimetière de Sainte-Priscille, un marteau figuré à côté de l'inscription qui appartient à un artiste statuaire, *artifici signario*, fait certainement allusion à la profession de cet artiste, et non au martyre qu'il aurait subi. (Boldetti, pag. 316 ; Muratori, *Thes.*, pag. 963, n° 4.)

Parmi les peintures des Catacombes, on rencontre de nombreuses images de *fossores*, et il est naturel de rapporter à cette profession des instruments tels que la pioche, le coin, le compas, qui se rencontrent assez souvent sur des pierres sépulcrales, extraites des mêmes cimetières. (Lupi, *Epitaph. Sever. Martyr.*, pag. 55, 114 ; Vermighioli, *Iscriz. Perug.*, pag. 433.) Il en est ainsi de la figure d'un marteau et d'une équerre, gravés sur une pierre du cimetière de Saint-Calixte, où se lit l'inscription d'un ouvrier marbrier, *marmorarius*, et qui ne peuvent avoir rapport qu'à cette profession. (Muratori, *Thes.*, pag. 1839, n° 7.) Un métier à tisser, symbole tout à fait d'accord avec l'inscription qu'il accompagne, et qui est consacrée à la mémoire d'une matrone chrétienne, *Severa Seleuciane*, a été reconnu sur une autre pierre des Catacombes. (Lupi, *Epitaph. Sever. mart.*, pag. 28-29.) La présence d'instruments, figurés d'une manière

grossière, sur plusieurs pierres chrétiennes, comme des espèces de peignes à carder la laine (Boldetti, *Osserv.*, pag. 319 ; Lupi, *Epitaph.*, pag. 22, 29, 30), s'explique par le même motif, et cela avec d'autant plus de probabilité, que le même instrument a été observé sur des marbres antiques où se lisait le titre de *lanarius pectinarius*, cardeur de laine. (Gruter, pag. 648, n° 2 ; Orelli, *Inscrip. lat. sel.*, n° 4207.)—Sans pousser plus loin cette énumération, on peut citer quelques exemples de personnages chrétiens, représentés avec les instruments mêmes de leur profession, que nous offrent plusieurs pierres sépulcrales des Catacombes. Telle est, sur une épithaphe du Musée Kircher, à Rome (Galeotti, *Mus. Odelcalch.*, tom. II, tab. II ; Lupi, *Epitaph.* pag. 50), la figure d'un jeune chrétien, nommé Maximinus, mort âgé de vingt-trois ans, qui avait été un des officiers publics préposés à la mesure du blé, *mensores cereris Augustæ* ; ce qui résulte de la manière dont il est représenté, ayant une verge à la main, ou une règle, *rutellum*, dont se servaient les officiers en question, et à ses pieds un boisseau, *modius*, rempli de grains et d'épis qui en sortent. Sur une pierre sépulcrale du cimetière de Saint-Calixte, on voit un personnage rustique nommé Léon, tenant à la main une espèce de rateau, avec une pelle et une serpe, et un chien à ses pieds ; image authentique et fidèle, dans son imperfection même, d'un de ces pauvres gens de la Campagne de Rome, converti de bonne heure au christianisme. (Fabretti, *Inscript.*, cap. 8, n° 60, pag. 574.) On peut rappeler encore le monument consacré à la mémoire d'un sculpteur chrétien, *Eutropus* ; c'est une pierre tumulaire, extraite du cimetière de Sainte-Hélène, où ce personnage est représenté travaillant, aidé de son fils, à sculpter un sarcophage, avec les divers instruments de sa profession à la main et aux pieds. (Fabretti, *ibid.*, n° 102, pag. 587.)

XII.

Nous trouvons, chez tous les peuples de l'antiquité, l'usage d'orner, et pour ainsi dire, de meubler la tombe, par la présence des objets qui servaient à tous les besoins comme à tous les plaisirs de la vie. Cet usage paraît remonter au berceau même de la civilisation orientale. On en possède de nombreux témoignages et des monuments fort curieux pour les anciens habitants de la Babylonie et de la Perse, comme pour ceux de l'Égypte, et le peuple juif n'y resta pas étranger.

Ce fut un spectacle aussi curieux qu'instructif pour les premiers explorateurs des Catacombes chrétiennes que l'aspect général de ces sépultures chrétiennes, ornées, au dedans et au dehors, d'une foule d'objets de toute espèce et de toute matière, à la présence desquels devaient nécessairement se rattacher des intentions pieuses et des idées symboliques. Devant un pareil fait, la première observation qui se présente à l'esprit

du pieux et savant Boldetti, ce chanoine de Sainte-Marie-Majeure, qui eut pendant plus de trente années la garde des cimetières sacrés de Rome, c'est qu'en décorant les tombeaux de leurs frères de tant d'objets de pur ornement ou d'usage réel, les chrétiens n'avaient pu être dirigés que par ce motif d'espérance qui leur faisait considérer le tombeau comme un lieu de passage d'où ils devaient sortir avec toutes les conditions de l'immortalité, et la mort comme un sommeil paisible, au sein duquel il ne pouvait leur être indifférent de se trouver environnés des objets qui leur avaient été chers durant la vie, ou de l'image de ces mêmes objets. (Boldetti, *Osservazioni*, pag. 495.) C'est d'après cette idée de meubler, d'embellir et pour ainsi dire d'animer la tombe, en la décorant de peintures, en l'éclairant de lampes, en la remplissant de tout ce qui pouvait en rendre, en quelque sorte, le séjour moins triste et l'aspect moins lugubre : idée touchante et naïve, qui avait inspiré l'antiquité profane dans l'emploi des mêmes moyens, mais que le christianisme avait épurée, en la rapportant à un principe plus élevé et en la dégageant de toute vue sensuelle; c'est d'après cette idée seule que l'on peut s'expliquer le système général de décoration des sépultures chrétiennes, et se rendre compte de chacun de ses éléments.

Il ne s'agit pas d'énumérer ici cette foule d'objets matériellement empruntés au paganisme, qui faisaient à l'extérieur, ou même au sein des sépultures chrétiennes, l'office de simples ornements, tels que bijoux de toute espèce, travaux en ivoire, en verre et en métal, médailles, pierres gravées, qu'on a trouvés en tout temps dans ces tombeaux, et qui font des Catacombes chrétiennes une véritable mine d'antiquités. (Voy. *Tableau des Catacombes*, par M. R. Rochette, chap. 5.) Nous dirons quelques mots des lampes, des vases ou fragments de vases qui constituent assurément les ornements les plus nombreux et les plus intéressants. Les lampes sont pour la plupart de terre cuite, quelques-unes sont en bronze; il s'en est trouvé aussi quelques-unes en argent, ou même d'ambre, il en a été recueilli une de cette espèce, avec d'autres objets et une figurine d'ambre, dans le cimetière de Sainte-Priscille (Boldetti, *Osserv.*, pag. 298, tav. I, n° 7). Elles ont généralement cette forme de barque, *cymbium*, *navicella*, *cymbion*, qui avait eu chez les anciens une signification mystique, appropriée sans peine aux croyances du christianisme. où la *barque* était devenue de bonne heure un des symboles les plus populaires, comme représentant l'Église. On en peut citer pour exemple une belle lampe de bronze, en forme de barque, où sont deux personnages, saint Pierre assis au timon, et saint Paul, debout, à la proue, prêchant l'Évangile, et où le mât porte un cartel contenant l'inscription suivante :

DOMINUS. LEGEM. DAT. VALERIO. SEVERO.

EUTROPI. VIVAS.

monument ecclésiastique des plus précieux, par la composition, par le sujet

DICITIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

et par le travail. Cette lampe se voit à la galerie de Florence; elle est gravée dans le recueil des *Lucerne antiche* de Bellori, tom. III, tav. XXXI, et dans l'ouvrage de Foggini, *De Roman. itiner. D. Petr.*, pag. 485. L'explication en a été donnée par Maffei, *Veron. illustr.*, tom. III, pag. 59; Mamachi, *De' costumi de' primi cristiani*, lib. I, cap. 1, § 4; et en dernier lieu par l'abbé Polidori, *Sulle immagini dei SS. Pietro e Paolo*, pag. xxxiv. Dans une lettre pastorale, que nous avons eu déjà l'occasion de citer (*Voy. ALLÉGORIE*), S. E. le cardinal-archevêque de Lyon a expliqué également cette allégorie.

Le plus grand nombre des lampes des Catacombes ne sont ornées que de figures d'animaux divers et de symboles de toute sorte, les mêmes qui se trouvent habituellement gravés sur les pierres sépulcrales, toujours avec la même signification chrétienne, tels que des palmes, des couronnes, des agneaux, des colombes, des poissons, des candélabres. Le plus souvent elles portent le monogramme du Christ, pour tout symbole; quelquefois aussi, on y voit des figures telles que celles du Christ assis entre deux anges qui le couronnent, sujet de quelques verres chrétiens, qui se trouve sur une de ces lampes, de terre cuite et de travail grossier, recueillie dans un tombeau antique de Corneto, qui avait été occupé plus tard par les chrétiens. Cette lampe fut donnée à M. R. Rochette par l'antiquaire romain Melchior Fossati, qui l'avait trouvée lui-même en place dans un tombeau de Corneto. (*Voy. Bullet. de l'institut. archéol.*, décemb. 1835, pag. 177-180.)

Les vases de verre peints doivent être placés au premier rang parmi les objets d'antiquité chrétienne recueillis dans les Catacombes. Sans parler de ceux de la forme dite vulgairement *lacrymatoire*, qui servirent, dans l'opinion commune des antiquaires romains, à recueillir le sang des martyrs, et qui ont acquis à ce titre, sous le nom d'*ampolla di sangue*, une si grande importance religieuse, il en est d'autres, en très-grand nombre aussi, de la forme de *patère* ou de *soucoupe*, qui se plaçaient à l'extérieur du sépulcre, comme objets d'ornement ou comme moyen de reconnaissance. Des vases, ou des fragments de vase de ce genre ont été publiés par Fabretti, Boldetti, Bottari, Vettori, surtout par Buonarotti, qui a épuisé, dans l'explication de ces précieux monuments, tout ce que l'érudition ecclésiastique fournissait de ressources à son immense savoir. L'ouvrage de Buonarotti porte le titre suivant : *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure, trovati ne' cimiterj di Roma* : « Observations sur quelques fragments de vases antiques de verre ornés de figures, trouvés dans les cimetières de Rome, « Florence, 1716, in-4°. C'est un chef-d'œuvre d'érudition et de critique, et sous tous les rapports, un des plus beaux livres de la science moderne.

Le Musée chrétien du Vatican renferme un grand nombre de ces verres, provenant

du cabinet de Carpegna et de celui de Vettori, ou fournis par des découvertes plus récentes. L'opinion la plus probable sur l'usage qu'en faisaient les chrétiens de Rome est qu'ils avaient servi à la célébration des repas funèbres, ou *agapes*, laquelle avait lieu dans les Catacombes mêmes. De là l'inscription qui se lit le plus habituellement sur ces sortes de verres, et qui se compose de mots grecs écrits en caractères latins :

PIE. ZESES. (BOIS. VIS.)

PIETE. ZESETE (BUVEZ. VIVEZ.);

ou bien de quelque autre formule équivalente et relative au même ordre d'idées, telle que celle-ci :

DULCIS ANIMA VIVAS;

ou bien cette autre :

IBE ET PROPINA;

toutes ces inscriptions, dont la signification, profane en apparence, doit être prise dans un sens mystique, et rapportée à l'intention de ces repas sacrés.

Les représentations qui ornent le fond de ces vases, et qui sont habituellement gravées sur une feuille d'or, et non peintes, consistent en figures du Christ et des apôtres, quelquefois de saints ou de martyrs, presque toujours accompagnées de leur nom. Ce sont donc là autant d'éléments d'une iconographie chrétienne qui se sont conservés sur ces monuments d'une nature si fragile, et qui ajoutent encore à l'intérêt qu'ils inspirent comme objets d'antiquité.

XII.

Dans les parties explorées des Catacombes, on a trouvé une multitude d'inscriptions appartenant aux premiers siècles de l'Église. Elles ont été recueillies avec le plus grand soin par les antiquaires romains. Non-seulement elles ont été copiées avec la plus grande exactitude dans les souterrains eux-mêmes des Catacombes, mais encore elles ont été enlevées avec une pieuse sollicitude et placées dans les salles du Musée sacré du Vatican. C'est là aujourd'hui que l'on peut lire les plus intéressantes de celles qui ont été découvertes; la plupart ont été publiées; quelques-unes sont encore inédites. Le P. Marchi, dans son travail sur les Catacombes, interrompu par les troubles de l'Italie, donnera au monde savant toutes les inscriptions nouvellement découvertes, en les accompagnant d'une interprétation, qui sera certainement pleine d'intérêt, à en juger par l'érudition de l'auteur. Pour faciliter l'étude des inscriptions latines des premiers temps de l'ère chrétienne, on a placé, dans les salles du Musée, en regard des inscriptions chrétiennes, un nombre correspondant d'inscriptions païennes, en sorte qu'il est facile d'apprécier les différences qui distinguent les unes des autres.

Zaccaria, dans sa Dissertation de l'usage en théologie des inscriptions chrétiennes, indique d'abord avec soin les caractères qui peuvent servir à faire reconnaître l'authenticité des inscriptions attribuées aux premiers

chrétiens. Il enseigne ensuite à manière de les interpréter pour les appliquer à la science théologique. Ce passage du livre de Zaccaria est un modèle de sage critique et de judicieuse analyse : c'est une preuve de plus à ajouter aux preuves nombreuses que nous possédons en faveur de l'érudition éclairée des antiquaires chrétiens de l'Italie. On les a souvent accusés de crédulité : il suffit de lire leurs savants écrits pour dissiper pleinement cette fautive accusation. (La dissertation de Zaccaria a été publiée dans le *Cours complet de Théol.* de M. Migne, tom. V.)

L'emploi de certaines expressions appartenant exclusivement aux idées chrétiennes est un des meilleurs caractères pour reconnaître les inscriptions chrétiennes proprement dites. Ainsi, il y a certains mots que l'on trouve *toujours* dans les inscriptions chrétiennes achevées, et que l'on ne rencontre *jamais* dans les inscriptions païennes : tels sont les mots *depositus*, *depositio*, *dormitio*, avec les acclamations. Il en est de même des mots *bisomum*, *trisomum*, tombes renfermant deux ou trois corps. Complètement inconnus dans les monuments païens, ces mots sont d'un usage très-fréquent sur les tombes chrétiennes.

Quant au mot *depositus* (*déposé*), tous les archéologues remarquent avec raison qu'il est essentiellement propre au christianisme, dont il révèle le dogme par excellence, le dogme de la résurrection de la chair, ignoré des païens. Aux yeux du christianisme, la mort n'étant qu'un sommeil, il a fallu, pour exprimer cette vérité nouvelle, trouver des termes nouveaux. La dépouille mortelle confiée à la terre est un *dépôt*, *depositio*.

Puisque chaque corps mis en terre n'est qu'un dépôt, il fallait un autre mot pour désigner le lieu où reposent tous ces corps destinés à reprendre la vie. Ce mot, le christianisme l'a encore trouvé. Dans la langue chrétienne, les champs des morts s'appellent *cimetières*, c'est-à-dire, *dortoirs*. (*Dormitoria, ut discamus eos qui illic siti sunt, non mortuos, sed somno consopitos et dormire.* — S. Joann. Chr. sost. serm. 32, de Appell. *cæmeter.*) De là les mots : *repos*, *sommeil* (*quies*, *dormitio*; *quiescit*, *dormit*), qu'on trouve à chaque pas dans nos cimetières primitifs. Citons quelques inscriptions :

AVRELIA. VALERIA. JANVARIA.

QVÆ. VIXIT. ANNIS XXVII

M. V. DI. X. DEPOSITA EST IN PACE.

« Aurelia Valeria Januaria quæ vixit annis XXVII, mensibus v, diebus decem. Deposita est in pace. — Aurelia Valeria Januaria qui a vécu 27 ans, 5 mois et 10 jours; elle a été déposée dans la paix. »

ZOTICVS HIC AD DORMIENDVM.

« Ici est Zoticus pour dormir. »

FILOS TORGVS HIC DORMIT.

« Filostorgus dort ici. »

DORMITIONE ANC. DEI
OLYMPIATIS. PARENTIS

FILEE. B. M. F. Q. AN. B. V.

M. XI. D. XXI.

« Sommeil ou lieu du sommeil de la servante de Dieu Olympiade. Ses parents ont fait cette tombe à leur fille chérie, qui vécut cinq ans, onze mois, vingt et un jours. »

CRESCENTIVS VIXIT ANNUM ET
OCTO MENSES IN PACE QUIESCIT

« Crescentius vécut un an et huit mois. Repose en paix. »

ROMANVS FELICISSIMO PATRI QVI
VIXIT AN. P. M. XL. IN PA. QUIESCIT.

« Romain à Félicissime son père, qui vécut quarante ans, plus ou moins : il repose en paix. »

Les acclamations adressées aux défunts sont un autre signe qui distingue les inscriptions chrétiennes des inscriptions païennes. Au lieu des froides et insignifiantes formules : *Que la terre te soit légère ! que tes os reposent tranquilles !* Les chrétiens font deux souhaits pleins de consolation et d'espérance : c'est la vie et la paix éternelles en Dieu qu'ils souhaitent à leurs amis.

DIOSCORE VIBE IN ETERNO.

« Dioscore, vis dans l'éternité. » (On sait que les Latins prononçaient le B comme V, ce qui explique le changement fréquent d'une de ces deux lettres pour l'autre : ainsi VIBE pour VIVE, BIBAS pour VIVAS, BIXIT pour VIXIT.)

FAVSTINA DVLCIS BIBAS
IN DEO.

« Douce Faustine, vis en Dieu. »

Quant à l'acclamation *in pace*, elle se trouve presque sur chaque tombe chrétienne, et ne se trouve que là. Or, pour peu qu'on veuille réfléchir à la religieuse fidélité avec laquelle les premiers chrétiens transportaient dans leurs usages, dans leurs mœurs, dans leurs paroles, les exemples et leçons du divin Maître, on ne pourra s'empêcher d'y voir le salut donné par Notre-Seigneur à ses apôtres, après avoir consommé sur le Calvaire l'œuvre de la rédemption. « Ce salut, dont le sens est tout à la fois si simple, si sublime et si étendu, a passé des lèvres du Sauveur sur celles de l'Eglise, son épouse. Les inscriptions sépulcrales l'ont emprunté à la liturgie, et sous quelque forme qu'elle soit gravée par l'outil du fossoyeur, cette divine parole conserve la signification évangélique qu'elle a reçue primitivement et qui ne saurait varier. » (M. l'abbé Gaume, les *Trois Rome*, tom. IV, pag. 152.)

Que les inscriptions des Catacombes présentent un grand nombre de noms païens, et même les noms des dieux et des déesses, c'est un fait incontestable, mais qui ne prouve en aucune manière le *paganisme* des tombeaux. En devenant chrétiens, les premiers fidèles conservèrent généralement leurs noms propres; aucune loi ne condamnait cet usage. *Non culpabile fuit gentilibus christianis factis profana deorum nomina*

non deposuisse, imo assumpsisse, ut pluribus ostendit Cuperus in MONUM. ANTIQ. pag. 100. (Fabretti, Inscription., cap. 8, pag. 551.) Aussi, non-seulement les Actes des apôtres, mais encore les Actes des martyrs nous offrent à chaque page des noms païens portés par les plus glorieux enfants de la primitive Eglise. Qui ne connaît les sénateurs Pudens et Julius; les officiers et les généraux des armées impériales, Tiburce, Marius, Maurice, Exupère; les nobles matrones Priscille, Théodora, Justa, Plautille, Lucine, Cyriaque; les illustres vierges Prisque, Pudentielle, Sotère, Flavie, Cécile, Balbine et tant d'autres qui rehaussèrent de tout l'éclat des vertus chrétiennes des noms déjà fameux dans les annales de l'ancienne Rome?

Rien de plus inconstant que l'orthographe et la ponctuation des anciens monuments, chrétiens et païens. La cause en est tout ensemble dans les changements de prononciation auxquels la langue latine ne fut pas moins sujette que les autres; dans l'habitude d'écrire comme on prononçait, sans repos marqué entre chaque membre de phrase; dans l'ignorance et le caprice des ouvriers; dans la douleur des parents, qui, pour donner plus de solennité à leurs regrets, séparaient chaque mot par un ou plusieurs points afin d'obliger le lecteur à faire autant de pauses que l'inscription comptait de paroles et même de lettres; enfin dans l'amour des vivants qui, pour exprimer leur tendresse envers les défunts, remplaçaient les points par de petits cœurs ou par des palmes si les morts étaient des martyrs. Voici quelques exemples :

J. V. V. E. N. T. I. V. S.
T. I. T. V. S.

« Juventius Titus :

EL. SECYNDINO, BENE MERENTI.
MINISTRATORI. CHRESTIANO IN PACE.
QVI. VIXIT. ANN. XXXVI. DP. III. NON. MAR.

« A Ælius Secundinus, bien méritant, administrateur chrétien, en paix, qui vécut trente-six ans, déposé le trois des nones de mars. » Boldetti pense que le titre d'administrateur chrétien ne peut désigner qu'un diacre. (lib. II, cap. 7, pag. 414.)

B. M.
CVBICVLM. AVRELIÆ. MARTINÆ. CASTISSIME.
ADQVE. PVBI
CISSIME. FEMINÆ. QVE. FECIT. IN. CONJVGIO.
ANN. XXIII. DXIII.
BEE MERENTI. QVE. VIXIT. ANN. XI. M. XI. D. XIII. DEPOSITIO.
EIVS.
DEI. III. NON. OCT. NEPOTIANO. ET. FACVNDI. CONSS. IN.
PACE.

« A bonne mémoire. Cubiculum (ou monument) pour Aurélia Martina, très-chaste et très-pudique femme, qui vécut en mariage vingt-trois ans quatorze jours, bien méritante, qui vécut en outre onze ans, onze mois, treize jours; sa déposition le trois des nones d'octobre, sous le consulat de Népotien et de Facundus, en paix. » Cette date donne l'année 336 de l'ère chrétienne.

XIII.

Comme nous l'avons dit précédemment, le savant Zaccaria a écrit une dissertation pour montrer l'autorité théologique des inscriptions chrétiennes. Nous en extrairons quelques passages, propres à faire juger de l'importance de la matière. Nos lecteurs savent en outre que nous jugeons vaine toute étude archéologique qui n'a point de but moral et qui se contente de satisfaire la curiosité.

L'autorité des inscriptions primitives est d'autant plus grande dans les controverses théologiques, que les pierres des Catacombes sont plus anciennes, qu'elles ont été placées dès les temps des prédications apostoliques. Ce sont des témoins dont la déposition est d'autant plus intéressante que nous possédons fort peu d'écrits des Pères de l'Eglise latine contemporains de ces inscriptions. Nous n'avons, en effet, que les ouvrages de Tertullien pour le *iii^e* siècle, que ceux de saint Cyprien et d'un ou deux autres pour le *iiii^e* siècle. La première moitié du *iv^e* siècle en a vu paraître fort peu également, et ce qui est digne d'attention, comme la plupart des Pères latins du *iv^e* siècle sont étrangers à Rome et même à l'Italie, les inscriptions des Catacombes sont les meilleurs et presque les seuls témoins de la tradition romaine. Que l'on se rappelle le triste état de l'Eglise aux premiers siècles, les persécutions, les supplices, les réunions dans les grottes obscures des souterrains, le respect que l'on portait aux martyrs, et l'on concevra aisément le soin qu'ont dû apporter les pontifes et les simples fidèles à ne rien écrire qui fût contraire à la pureté de la foi chrétienne. C'est pourquoi nous pouvons, sans injustice, dire de nos antiques monuments des Catacombes ce que Cicéron disait des monuments primitifs des Romains : « Les exemples tirés des vieux souvenirs, des documents et des monuments les plus anciens, sont pleins de dignité, comme ils sont pleins d'antiquité; ils ont beaucoup de puissance pour prouver, et beaucoup d'agrément pour plaire. » *Exempla ex vetere memoria, et monumentis et litteris, plena dignitatis, plena antiquitatis; hæc plurimum solent et auctoritatis habere ad probandum, et jucunditatis ad audiendum.* (Tullius in *Verrem*, lib. III, orat. 8, num. 90.)

Il nous est impossible de suivre Zaccaria dans tous les développements qu'il donne sur cette matière. Citons plusieurs inscriptions où il est question de Dieu et de son Fils Jésus-Christ.

L'inscription suivante tirée de l'ouvrage de Boldetti, pag. 456, mentionne l'unité de Dieu :

CASSVS. VITALIO QVI VIXIT
ANN. L. VIII. MENSIBVS XI.
DIES X. BENEME. FIL. FECERVNT
IN PACI QVI. IN VNV DEV
CREDIDIT IN PACE.

Une autre, citée par beaucoup d'auteurs,

publiée par Mamachi, tom. III, pag. 21, parle de l'unité et de la sainteté de Dieu :

DEO SANC I VNI
LVCI TECVM PACE.

Fabretti et Mafféi, *Mus. Veron.*, page 159, rapportent la belle inscription suivante :

DEO MAG
NO AETERN
L. STATIVS DI
ODORVS QVOT
SE PRECIBVS
COMPOTEM
FECISSET
V. S. L. M.

corona
oleagina.

pa'ma.

Quant au dogme de la Trinité, voici les inscriptions où il se trouve exprimé. L'inscription en vers qui suit a été publiée par Gruter, pag. 1174, n. 3.

VNIVS COLITVR DVPLEX SVBSTANTIA NATI
VIR-DEVS HÆC DVO SVNT VNVS VTRVMQVE TAMEN
SPIRITVS HVIC GENITORQVE SVVS SINE FINE COHÆRENT
TRIPLICITAS SIMPLEX SIMPLICITASQVE TRIPLEX.

Cette inscription paraît antérieure au *vi^e* siècle : le vers qui termine et qui est irrégulier rend cette opinion douteuse

PROTEGAT ILLE TVVM GREGORI PRÆSVLEM GENVS.

Autre inscription, *Hist. litt. de l'Italie*, tom. V, pag. 271.

HIC REQVIESCIT IN SOPNO PACIS
ACELPERGA ANCILLA CHRISTI
QVAE VISCIT AN. PL. M. XVIII. (*plus minus.*)
CREDO DEVM PATREM. CREDO
DEVM FILIVM CREDO DM SPIRITV
SANCTV CREDO Q NOBISSIMO (*noviss:mo*)
DIE RESVRGAM.

Dans une inscription publiée par Fabretti, on lit le mot lui-même de Trinité :

QVINTILANIVS HOMO DEI
CONFIRMANS TRINITATE.

Cette dernière inscription est de l'année 403, comme on le reconnaît au consulat de Théodose le Jeune. *Hist. litt. d'Italie*, tom. V, pag. 485.

Rien n'apparaît plus fréquemment sur les monuments des Catacombes que le monogramme du Christ, le X. P. (Chi. Ro.), en cette forme X . Sur quelques pierres on lit *SIGNV X*, ou *IN SIGNO X*; on peut consulter à ce sujet Boldetti, pag. 399 et 85, et Muratori, pag. 1925, 1. On ne peut traduire autrement que par *SIGNVM CHRISTI, IN SIGNO CHRISTI*. Quelquefois ce monogramme est placé dans un endroit très-apparent et très-élevé : on en voit un exemple dans une lampe du Musée Passerini, figurée dans l'ouvrage de Georgi, de *Monogramm.*, p. 10; et sur un calice de verre trouvé dans le cimetière de Saint-Calixte, au rapport de Boldetti, pag. 192. On y remarque saint Pierre et saint Paul, placés le premier à la droite et le second à gauche; au milieu est le monogramme, dans une espèce de disque et appuyé sur un tronc d'arbre grossier : l'arbre est penché et surmonté d'un chapiteau pour figurer une colonne. Le disque domine la figure des apôtres et occupe la place d'hon-

neur, à la partie la plus élevée de la composition. Sur un autre calice ministériel également en verre, publié par Buonarotti, (tav. XIV, num. 2), on voit le nom du Christ également attaché à une petite colonne. Buonarotti a dessiné et publié un troisième calice encore en verre (tav. VIII, n. 1) sur lequel on voit à la partie supérieure le monogramme du Christ accompagné de deux étoiles rayonnantes. Des espèces d'anses, placées de chaque côté d'un tableau portant le monogramme, indiquent, au témoignage de Gori, que le monogramme peint ou sculpté de cette manière, entouré de couronnes, était ordinairement suspendu dans un lieu élevé au milieu des saintes assemblées. (Gori, pag. 140.) On peut consulter Boldetti sur le même sujet, lib. 1, cap. 39, tab. IX. Quant aux couronnes mentionnées par Gori et autres auteurs, elles sont un signe évident du respect que les premiers chrétiens professaient pour le nom du Christ. Le monogramme paraît assez souvent entouré de couronnes de feuillages ou de fleurs sur les monuments funéraires, dans les inscriptions, les sculptures et les peintures. Gori (*loc. cit.*, pag. 143) et Mamachi (tom. III, pag. 69 et suiv.) en rapportent de nombreux exemples. Si tous ces signes sont comparés entre eux, on en déduit aisément un argument très-puissant en faveur de la croyance des premiers chrétiens à la divinité de Jésus-Christ, contre les erreurs des sociniens. On y reconnaît que les chrétiens adoraient Jésus-Christ, ce qui prouve d'une manière victorieuse la foi de l'Eglise primitive.

Un autre argument peut être tiré du monogramme placé entre l'alpha et l'oméga, A, Ω , comme on en trouve si fréquemment des spécimens sur les tombeaux des souterrains sacrés. Il serait impossible d'en faire un catalogue, tant ils sont nombreux. Indiquons seulement les inscriptions d'Eros, de Nigella, d'Héraclius et de Simplicia, publiées par Fabretti, pag. 563, 567, 573, 581; la pierre de Stéphanie, publiée par les bénédictins Martène et Durand, *Itin. Gall.*, part. 1, pag. 292; l'épithaphe de Perpétue, publiée par Georgi, *De monogr.*, pag. 20; le collier d'un esclave fugitif cité par Pignori dans son Commentaire sur les esclaves, pag. 15; les épithaphes de Mercuria, de Léon et de Maximanès, citées dans Marangoni, Appendice aux Actes de Saint-Victorin, pag. 98 et 104; la colonne de la basilique d'Ostie, mentionnée par Gori, pag. 145; l'épithaphe de Denys, citée par Boldetti, pag. 86; l'éloge d'Anastase dans le *Nouveau-Trésor* de Muratori, pag. 1826. On peut encore consulter sur ce sujet Aringhi, Bottari, Boldetti, Fabretti, pag. 739, num. 496, et Mamachi, tom. III, pag. 21, 65, 66, 74, 75.

Qu'on se rappelle maintenant le célèbre passage de l'Apocalypse où Jésus-Christ dit en parlant de lui-même :

Ego sum A et Ω , principium et finis, dicit Dominus, qui est, et qui erat, et qui venturus est omnipotens. Ego sum A et Ω , primus et ultimus; et l'on comprendra en quel sens les

chrétiens ont employé le signe dont nous parlons. Citons un passage d'un très-ancien ms. gothique-espagnol, ou mozarabe, où l'on voit dans la première oraison qui doit être chantée le 8 des ides de janvier, les paroles suivantes: *A et Ω , initium et finis, Deus et homo, infinitus et profinitus, etc., miserere nobis.* (Gori, pag. 135.)

Produisons à présent quelques inscriptions où l'on retrouve le nom de Jésus-Christ.

1. PFTRO ET MARCELLINO IN SIGNO DOMINI χ
(Muratori, pag. 1925, 1.)

2. REGINA VIBAS
IN DOMINO
ZESV.
(Boldetti, pag. 266.)

3. χ PRINAVIVIS IN GLORIA DEI ET IN PACE DOMINI
NOSTRI χ . (nempe CHRISTI.)
(Marangoni, *append. aux Actes de Saint-Victorin*,
pag. 69.)

4. VITALIANVS MAGISTER MILITVM
QVIESCIT IN DOMINO
ZOSV VIII KAL
APRILIS.
(Muratori, pag. 1958. 4.)

5. VRSVLA ACCEPTA SIS
IN CHRISTO.
(Boldetti, pag. 266.)

6. HILARI VIVAS
IN DEO
HERACLIAE COMPA
RI SVAE BENEME
RENTI FECIT QVE V
XIT ANIS XXI IN PA
CE LIBERI VIVAS IN
 χ
(Muratori, pag. 1885. 5.)

7. HIC IACET PERPETVVS IN CHRISTO
DEO SVO PERBENEMERITVS
QVI VIXIT ANNOS XXV
LEONTIA MATER TITVLVM POSVIT IN PACE
(Muratori, pag. 1923, 5.)

Nous ne pousserons pas plus loin ces citations : nous les avons faites pour montrer de quelle importance en théologie sont les vieilles inscriptions des Catacombes. Les protestants y trouvent la condamnation de leurs doctrines. Que pensent-ils, par exemple, des inscriptions suivantes ? N'y voit-on pas un témoignage frappant en faveur de la croyance catholique, qui admet l'existence du purgatoire et l'efficacité de l'intercession des saints auprès de Dieu, pour les chrétiens qui vivent sur la terre ?

SEPVLCRVM. QVI. IN. HANC. AEDEN VENE.
RANDAE XPI MARTYRIS. CAECILIAE
SITVS EST. IN. QVO. ET. QVIESCIT. IN. PACE
MOSCHVS. HVNILIS. DIACONVS. SCE. SEDIS
APLICE. OMNES. EXPOSCENS. VT. PRO ME
DNVM EXORETIS. QVATENUS. EIVSDEM. SA
CRATISSIMAE. VIRGINIS. INTERVENTIONE.
CVNCTORVM. CONSEQVI. MEREAR. INDVLGENTIAM
DELICTORY.

Cette inscription est extraite du *Trésor* de Muratori, pag. 1914 b. Le même auteur en rapporte une autre (pag. 1910, 2.) placée sur le tombeau de Martin, moine et évêque:
ROGO VOS OMNES QVI HINC TRANSITIS ORARE PRO ME.

Une autre inscription, plus ancienne encore que les précédentes, est rapportée par Lupi, pag. 167. Elle appartient à LVCIFERA quæ MERVIT TITVLVM INSCRIBI UT QVIVIS DE FRATHIBVS LEGERIT ROGET DEVM UT SANCTO ET INNOCENTI ESPIRITO AD DEVM SVSCIPIATVR.

Peut-on rien voir de plus précis pour montrer l'efficacité des prières pour les morts? Si l'on prie pour les morts qui ont encore quelque chose à expier, c'est qu'ils sont dans un lieu intermédiaire entre la terre et le ciel, c'est-à-dire dans le purgatoire. L'inscription du diacre Moschus ne montre-t-elle pas également la croyance à l'intercession des saints : *Quatenus ejusdem sacratissimæ virginis, id est Cæcilie, interventione cunctorum consequi merear indulgentiam delictorum?*

En terminant notre travail sur les Catacombes, nous faisons à notre lecteur un souhait dont nous empruntons les termes à une inscription des Catacombes (Boldetti, pag. 420) :

QVI LEGERIT VIVAT IN CHRISTV.

CATHÉDRALE (EGLISE).—I. L'église *cathédrale* est celle qui possède un siège épiscopal. C'est l'église par excellence; et dans les auteurs on trouve très-féquemment le nom de la ville où elle est située, comme *église de Lyon, église de Rouen, église de Bourges, église de Tours*, etc., pour désigner la cathédrale. On l'appelle souvent encore l'*église-mère*, parce que primitivement l'évêque seul conférait solennellement le baptême dans son église ou dans le baptistère, monument appartenant à la cathédrale et en faisant partie essentielle. De là les privilèges sans nombre qui furent accordés aux *églises matrices* ou *baptismales*.

Tracer l'histoire d'une église cathédrale, c'est écrire l'histoire ecclésiastique d'une ville et d'une province ou diocèse. Aussi, en archéologie, rien de plus important, au double point de vue historique et artistique, que la description de ces édifices.

Dans un ouvrage sur *Les Cathédrales de France*, publié en 1843, sous les auspices de Mgr Dufètre, évêque de Nevers, nous avons écrit les lignes suivantes, que nous transcrivons ici :

« L'étude des cathédrales de France est éminemment utile et agréable aux esprits sérieux. Elle intéresse également, soit que l'on aime à considérer les admirables transformations que l'architecture a subies de siècle en siècle, sous le souffle de l'inspiration chrétienne, soit que l'on préfère s'attacher à la recherche des causes de cet entraînement immense qui poussait l'art dans des voies mystérieuses, en employant les populations entières à la réalisation des plus gigantesques projets. Au point de vue de l'art, comme sous le rapport historique, cette étude peut faire naître les réflexions les plus religieuses et les plus philosophiques. Qui pourrait résister à des émotions profondes, en contemplant les cathédrales de Reims, d'A-

miens, de Paris, de Bourges ou de Chartres? Il suffisait bien pour le triomphe de notre foi que la doctrine évangélique surpassât toute doctrine venant des hommes; mais pour notre consolation, Dieu a voulu que les monuments du christianisme fussent élevés bien au-dessus des autres monuments construits pour des destinations diverses.

« L'aspect seul d'une cathédrale, quand on sait en comprendre la signification, est un des plus admirables spectacles dont puisse jouir l'œil de l'homme sur la terre; il y trouve l'image d'un temple plus auguste, et comme le vestibule de la Jérusalem céleste. Nous voici devant un des plus beaux édifices du moyen âge: c'est la cathédrale de Reims, d'Amiens, de Bourges ou de Chartres. Voyez d'abord cette façade grave et solennelle; assombrie à sa base par les noirs renforcements de ses trois portails, elle devient plus légère, à mesure qu'elle s'éloigne du sol. Mille ornements divers s'unissent pour en couvrir toute la surface: dais, aiguilles, pinacles, fleurons, guirlandes, couronnes, statues, bas-reliefs, figures fantastiques, se développent selon les lois d'une symétrie pleine de goût. Au point où les ciseleurs et les broderies deviennent plus délicates et semblent flotter au souffle des vents, on voit s'élaner ces clochers, ces flèches de toutes hauteurs, de toutes dimensions, luttant d'efforts pour atteindre le ciel et y porter jusqu'aux pieds de Dieu les odeurs de l'encens et l'invocation des peuples. Emblèmes des vœux et des soupirs des fidèles, toutes les parties de la construction se dirigent en haut. Le monument pose à terre, mais c'est pour prendre son essor vers les régions supérieures. La ligne horizontale, génératrice des formes de l'architecture païenne, est entièrement brisée; à sa place se dresse la ligne verticale, qui tend toujours à monter, symbole des aspirations de l'humanité vers son divin Auteur; allégorie sublime des efforts de l'Eglise militante!

« Inclignons notre tête sous ce portail, devant cette multitude qui garnit les voussures et qui peuple ces niches innombrables. Toutes ces figures sont celles des martyrs et des confesseurs de la foi, des saints pontifes qui en ont été les gardiens, des anges et des autres soldats de la milice céleste, qui veillent autour du trône de Dieu. La figure du Christ domine toutes les autres, accompagnée de celle de sa divine Mère, symbole de la justice et de la miséricorde. Tous ont les yeux fixés sur nous, comme pour nous demander compte des sentiments qui possèdent notre cœur et des pensées que nous portons au pied des autels.

« Franchissons le seuil de la basilique. O merveille! Au lieu de cet aspect grave et mélancolique de l'imposante façade, c'est comme une apparition des splendeurs célestes! Les voûtes semblent suspendues en l'air, comme une tente magnifique soutenue par les anges. Les colonnes s'élancent avec grâce et s'unissent étroitement en gorges légères; les arcades se succèdent dans une perspective enchantée; l'œil mesure avec étonnement les

proportions des nefs, qui se perdent dans une profondeur sans limites. L'enceinte est entourée d'un réseau transparent que les illusions de l'optique reculent à l'infini. La lumière glisse sous les courbes des voûtes et se répand dans tout l'édifice, teinte des mille nuances de l'iris, en traversant les riches vitraux de couleur. Les images des saints apparaissent aux fenêtres, brillantes et lumineuses, au milieu des plus somptueux reflets de la pourpre, de l'azur et de l'or, comme participant déjà aux glorieux attributs des corps ressuscités. Quel ensemble de beautés ravissantes ! Il faudrait un langage plus pompeux, plus abondant, plus riche que le nôtre pour exprimer convenablement ces harmonies mystérieuses qui nous transportent comme si nous étions frappés d'un rayon des gloires *inénarrables qui enveloppent le trône de l'Agneau* ! Une cathédrale catholique, avec sa vaste étendue, ses autels nombreux, son symbolisme expressif, la vie qui palpite dans tous ses membres, s'il est permis d'employer cette expression, ne saurait être comprise que de ceux qui gardent dans leur âme le précieux dépôt de la foi chrétienne, et qui partagent toutes les espérances de l'Eglise, notre mère commune. C'est un livre scellé, dont ne sauraient avoir la clef les hommes nourris seulement de froides théories, qui n'admirent dans ces monuments inspirés que des pierres bien travaillées, réunies avec art, disposées avec le sentiment du grand et du beau. La description de nos cathédrales serait bien sèche et bien aride, si l'on n'y mêlait pas, comme un parfum, les souvenirs et les espérances de la Religion. L'Eglise catholique, c'est cette Jérusalem nouvelle venant de Dieu, parée comme une épouse qui s'est revêtue de ses plus riches ornements pour paraître devant son époux ; cette ville d'un or pur, semblable à un verre très-clair, dont la muraille de jaspe repose sur sept fondements enrichis de toutes sortes de pierres précieuses. » (Apocalypse de S. Jean.)

II

Voici le plan que nous avons adopté pour donner une idée des magnifiques cathédrales que l'inspiration chrétienne a élevées dans l'Europe catholique. Nous décrirons successivement une cathédrale du XI^e siècle : nous avons choisi celle de Valence ; une cathédrale du XII^e siècle, celle de Noyon ; une cathédrale du XIII^e siècle, celle d'Amiens ; une cathédrale du XIV^e siècle, celle de Tours (à cause du transept et de plusieurs travées de la nef) ; une cathédrale du XV^e siècle, celle de Saint-Flour. Nous donnerons ensuite et plus brièvement la description de toutes les cathédrales de France, d'Angleterre et de Belgique, et celle des principales cathédrales de l'Allemagne. Nous renvoyons les personnes qui voudront avoir de plus longs détails sur les cathédrales de France, possédant encore actuellement leur titre de cathédrale, depuis la restauration de l'Eglise gallicane par Pie VI, au livre intitulé *Les Cathédrales de France*.

que nous avons publié en 1843, à Tours, chez M. Mame.

III.

Cathédrale de Valence (XI^e siècle). — Cette église éprouva de nombreuses et fréquentes catastrophes jusqu'au commencement du XI^e siècle. Les Vandales et les Goths ouvrirent la marche : ils furent suivis des armées des barbares, qui répandirent si longtemps dans nos provinces le désordre, l'incendie et la mort. Les villes les plus florissantes ne présentaient, après le passage du fléau, qu'un monceau de cendres et de ruines. Nous ne suivrons pas davantage l'histoire des désastres de Valence : notons cependant que les Normands, en 860, parurent sous les murs de cette ville et qu'ils la livrèrent au pillage, après l'avoir prise d'assaut. Les protestants ou prétendus réformés, qui semèrent dans notre pays, comme dans plusieurs autres, presque autant de ruines que les barbares, en 1566, s'agitèrent avec tant de violence, qu'ils réussirent à s'emparer de Valence et de quelques autres villes du Bas-Dauphiné. En cette circonstance les monuments religieux ne furent guère respectés par ceux qui venaient de renier la foi de leurs pères. Ils les détruisirent ou les mutilèrent, comme en matière de dogme ils avaient détruit ou mutilé la croyance catholique.

En 1095, le pape Urbain II, en allant prêcher la croisade à Clermont et à Tours, passa par Valence, où il fit la consécration solennelle d'une cathédrale nouvellement construite. Le monument actuel, dans ses principales parties, remonte à cette époque reculée. On pourra s'en convaincre par les caractères architectoniques, qui sont évidemment ceux du style romano-byzantin secondaire. Ajoutons qu'il existe, surtout dans cette partie de la France, peu d'édifices où ce style, noble dans sa simplicité, soit exprimé avec plus de grandeur et d'harmonie. Il y présente, en outre, quelques particularités qui le recommandent vivement à l'attention des antiquaires.

Le plan de l'église de Valence est assez régulier : il y a deux collatéraux autour de la nef principale, sans chapelles accessoires. Le transept en est assez vaste. Les fenêtres absidales, comme celles du transept, sont en plein cintre ; elles sont fort curieuses à l'extérieur. Elles sont surélevées et entourées d'une archivolte ornée de grosses perles. Au-dessus, on voit de petites fenêtres geminées, également à plein cintre. Les grandes fenêtres sont séparées l'une de l'autre par deux petits contre-forts en éperons, d'un aspect assez pauvre. A la partie inférieure des chapelles absidales, on voit des contre-forts formés d'une colonne à chapiteau, dont le tailloir supporte une partie rampante, dans le genre des couronnements inclinés, qui surmontent les contre-forts de la période romano-byzantine : cette disposition, assez élégante, n'est pas propre à la cathédrale de Valence. Nous la retrouvons dans nos monuments du centre de la France et dans ceux

de la Champagne, de la Normandie et de la Picardie. Ce qui semble particulier à Valence, c'est l'accouplement de ces espèces de contre-forts. La corniche, au-dessous des combles, est ornée de petits modillons fort simples, et les toits sont aplatis et recouverts de tuiles creuses, comme ceux de presque toutes les constructions du midi de la France.

IV.

Cathédrale de Noyon (xii^e siècle). — Avant tout, il faut jeter un coup d'œil sur le monument tel qu'il est aujourd'hui. Du haut des anciens remparts de Noyon, remparts dont il n'existe plus que d'informes débris, on voit s'élever au-dessus des toits et des fumées de la ville, deux puissantes tours carrées, flanquées chacune à leurs quatre angles d'épais et robustes contre-forts. Ces tours ne s'élancent pas en pyramides; elles sont presque aussi larges au sommet qu'à la base; elles ne sont pas couronnées par des flèches légères; leur toiture en ardoise est courte et ramassée. Tout en elles est sombre et sévère comme la couleur des pierres dont elles sont construites; elles semblent placées là plutôt pour défendre la ville contre l'ennemi que pour renfermer les cloches qui appellent les fidèles à la prière.

Cependant, derrière ces tours on voit se prolonger un noble et gracieux édifice, vaste corps d'église terminé par un chevet d'où rayonnent de nombreux arcs-boutants, et interrompu, vers le milieu de sa longueur, par deux bras ou transepts arrondis à leur extrémité. La forme de ces transepts produit une succession de lignes courbes et serpentine que l'œil se plaît à suivre, et communique à tout le corps de l'église une apparence de souplesse et de grâce qui contraste admirablement avec le mâle aspect des deux clochers. Les proportions élancées du monument, la forme aiguë du toit, la riche dentelle qui se découpe en festons sur sa crête, tout concourt à vous persuader que c'est là une de ces brillantes églises créées dans un des siècles où le style à ogive unissait l'élégance à la fermeté; mais bientôt vos yeux, se portant de l'ensemble sur les détails, vous font apercevoir que toutes les ouvertures de la nef sont à plein cintre, et que, sauf dans deux étages des transepts, dans quelques parties de l'abside, dans les deux tours et dans la façade, l'ogive n'apparaît pas sur l'extérieur du monument. Il est vrai que ces pleins cintres sont sveltes et élancés; ceux qui règnent dans la partie supérieure de la nef et des deux transepts ont même cela de particulier, qu'une longue et élégante colonnette les divise comme une sorte de meneau, et qu'un vide assez profond, les séparant du corps même de la muraille, produit un effet d'ombre très-prononcé, sur lequel se détachent d'une manière lumineuse et la colonnette et la double arcade à plein cintre qu'elle soutient. C'est là une combinaison aussi rare qu'ingénieuse, qui donne à toute l'architecture extérieure de la nef et des transepts un grand air de richesse et d'élégance, et

dont on chercherait vainement un exemple dans les monuments de l'époque exclusivement romane ou byzantine. Ainsi cette cathédrale de Noyon, quoique presque entièrement percée d'arcades semi-circulaires, ne produit extérieurement, ni par l'ensemble de ses formes, ni par les détails de sa construction, la même impression qu'un monument à plein cintre proprement dit.

Avant d'entrer dans l'intérieur de l'église, il faut en examiner de plus près les parties extérieures, et d'abord ce vaste porche qui s'avance en terrasse et qui abrite sous son triple berceau de voûtes les trois portes de la nef. Bien qu'il nuise à l'unité de la façade en la coupant et en la masquant en partie sous certains points de vue, il est d'un aspect imposant; c'est un noble péristyle qui ajoute à la profondeur de l'église, et qui prête avec dignement à entrer dans le temple.

À gauche du porche, ce vieux bâtiment éclairé par cinq grandes ogives si richement encadrées et divisées par des moulures si nettes et d'un profil si pur, c'est l'ancienne salle du chapitre. Derrière la salle du chapitre il existe un ancien cloître, dont cinq travées seulement sont encore debout; chacune de ces travées se compose d'une grande ogive subdivisée en quatre compartiments et ornée de trèfles rayonnants, finement découpés dans la pierre. Au fond de la cour de ce cloître, les arcades sont ruinées, mais le mur qui les soutenait subsiste encore. C'est un beau mur crénelé, d'une conservation parfaite, et sur lequel on voit courir une frise de feuillages admirablement sculptés et refouillés. Si nous cherchions les effets pittoresques, nous nous arrêterions dans les ruines de ce cloître, au milieu de ces beaux débris de sculpture et en face de ces créneaux qui donnent à cette sainte demeure comme un dernier reflet de son ancienne domination temporelle et féodale.

Au sortir du cloître, on aperçoit la sacristie, percée de quatre grandes ogives moins riches que celles de la salle du chapitre, mais d'une courbe élégante et d'un heureux dessin; puis, enfin, nous voici devant le chevet de l'église: il se compose de deux rangs de terrasses, s'élevant comme de vastes gradins autour de l'abside et se reliant à elle par deux séries d'arcs-boutants superposés. Cet ensemble produirait un admirable effet, s'il n'avait été déshonoré par les barbaries du dernier siècle. Au lieu de restaurer les anciens arcs-boutants, on leur a substitué des contre-forts concaves et chantournés, surmontés de vases à parfums, d'où s'échappent de soi-disant flammes, dont l'agitation immobile produit la sensation la plus désagréable. Ce sont là les folies où tombe la sculpture toutes les fois qu'elle oublie que son domaine a des limites qu'elle ne peut impunément franchir.

Des deux côtés du chevet, en se dirigeant vers les transepts, on aperçoit deux portes dont les sculptures ont subi de grandes mutilations. L'une, celle du côté du nord, connue sous le nom de porte Saint-

Pierre, est précédée d'un porche qui, a, en partie, protégée contre les injures du temps et des hommes. Les statues et les ornements du soubassement ont seuls complètement disparu; les chapiteaux et les archivoltes, au contraire, sont en assez bon état; mais les sculptures dont on les a brodés affectent un goût tourmenté, tournoyant et indécis, dont on ne voit pas d'exemple dans la belle époque romano-byzantine, et qu'on rencontre rarement même dans sa décadence. C'est un luxe de rinceaux et de volutes qui, à force de se contourner, passent subitement de la maigreur à l'enflure: de telles sculptures ont l'air d'être estampées plutôt que taillées et ciselées; elles donnent à la pierre l'aspect du plâtre et du carton, et semblent appartenir à la famille de ces ornements que les raffinements de la mode firent éclore il y a un siècle environ. L'autre porte, qu'on nomme la porte de Saint-Eutrope, quoique beaucoup plus mutilée, conserve les traces d'un goût plus sobre et plus pur. On remarque, à droite et à gauche, deux petits groupes sculptés en saillie sur la pierre, dont il est difficile de bien distinguer les sujets, tant ils sont dégradés, mais dont le mouvement général est heureux, et dont l'exécution dut être ferme et hardie. Enfin, en levant les yeux du côté du chœur, on aperçoit un pan de muraille se distinguant de toutes les autres parties de la construction qui lui sont adhérentes, soit par la vigueur de son appareil, soit par l'aspect noirâtre de ses pierres frustes et rongées, soit enfin par une corniche dont les détails sont plus robustes et plus largement dessinés que dans toutes les autres parties de l'édifice. En un mot, ce pan de muraille a toutes les apparences d'une assez grande vétusté; il y a toute probabilité que c'est là une des parties les plus anciennes de l'église.

Retournons maintenant à l'autre extrémité de l'édifice; entrons sous le grand porche et pénétrons dans la nef. Un spectacle imposant et harmonieux s'offre à nous. Ce ne sont pas des dimensions gigantesques, mais telle est la justesse des proportions, que l'œil ne demande à pénétrer ni plus loin, ni plus haut. La largeur, la profondeur et l'élévation du vaisseau sont combinées dans des rapports de parfaite concordance. Ce n'est pas cet élancement vertical et aigu, cette apparence presque aérienne et fragile des constructions dont l'ogive est le principe unique; ce n'est pas non plus cet air de force et de majesté, cette solidité puissante dont l'arcade semi-circulaire est l'élément générateur: c'est vraiment un mélange, une fusion des effets de ces deux sortes de style; le génie de la transition semble planer sous ces voûtes, aussi robustes que hardies, mais, avant tout, harmonieuses.

Et pourtant, au premier aspect, vous croyez entrer dans un monument où l'ogive seule est admise: les arcades, les voûtes, se terminent en pointe; les nervures et l'ensemble de la décoration semblent empruntés à une église entièrement à ogives. Ce n'est

qu'au bout d'un instant, en levant la tête, que vous vous apercevez que les grandes fenêtres qui éclairent le sommet du vaisseau sont à plein cintre; que le plein cintre règne également dans la petite galerie placée au-dessous de ces fenêtres; que, dans le chœur, les trois premières travées reposent sur des arcades semi-circulaires, et que la décoration des chapelles groupées autour de l'abside se compose aussi de petits arcs à plein cintre. Enfin, si vous montez dans les vastes galeries ou tribunes qui s'étendent sur tous les collatéraux de la nef et du chœur, là encore vous trouvez des fenêtres circulaires, que, du sol de la grande nef, vous ne pouviez apercevoir. En un mot, cet intérieur d'église, dont la construction vous semblait d'abord ne dériver que du principe de l'ogive, se trouve en réalité contenir au moins autant d'arcs à plein cintre que d'arcs aigus.

Ce n'est pas tout: en descendant dans les détails, vous trouvez certaines dispositions du plan qui semblent n'appartenir qu'aux constructions de l'époque romane; ainsi, par exemple, les arcades de la grande nef reposent alternativement sur un pilier carré, flanqué de colonnes engagées et sur une colonne cylindrique complètement isolée. Cet emploi alternatif de deux genres de supports différents se rencontre fréquemment dans les monuments à plein cintre; il disparaît entièrement dès qu'on entre dans l'époque à ogive proprement dite. Il en est de même de ces anneaux saillants, dont sont coupés, de distance en distance, les faisceaux de longues colonnettes qui séparent les dernières travées du chœur et la première de la nef. Ce mode de décoration ne se rencontre plus dès que le style vertical a pris son complet développement. Enfin, dans quel édifice purement à ogive trouvons-nous ces transepts terminés en hémicycles? N'est-ce pas dans les constructions romanes, dans celles-là surtout qui sont empreintes du caractère byzantin, qu'il faut chercher des exemples de cette belle disposition?

Ainsi, de tous côtés, dans cette belle cathédrale de Noyon, on retrouve la trace de traditions antérieures à l'époque où elle semble avoir été construite. Elle a beau porter le cachet du style à ogive, les souvenirs du style à plein cintre l'enveloppent et la dominent.

Plus on regarde de près, plus le problème se complique. Dans la plupart des monuments que nous a laissés l'époque de transition, on voit la construction se modifier, se transformer, pour ainsi dire, couche par couche: le monument change d'aspect à mesure qu'il s'élève, à mesure que le temps a marché. Ce sont d'abord de larges piliers ou d'épaisses colonnes supportant de lourds arceaux; puis au-dessus commence un système plus léger, qui enfin se termine en ogives. Ici, au contraire, l'ogive apparaît près du sol, et c'est le plein cintre qui couronne l'édifice. Le mélange des deux éléments s'est donc opéré d'un seul jet: ils semblent avoir été confondus ou plutôt ma-

riés avec intention. On dirait une sorte d'accord et comme une transaction pacifique entre deux principes rivaux.

De telles exceptions peuvent-elles être l'effet du hasard? Evidemment non; elles ont une apparence trop régulière et trop systématique pour n'être que des accidents. Quelles sont donc les causes qui les expliquent? C'est à l'histoire qu'il faut les demander. — *Voy. STYLE ROMANO-BYZANTIN TERTIAIRE OU DE TRANSITION.* (Monographie de Notre-Dame de Noyon, par M. L. Vitet, membre de l'Institut, 1^{re} partie, pag. 4 et suiv.)

V.

La cathédrale de Noyon a 284 pieds de longueur dans œuvre, depuis la porte principale jusqu'au fond de l'ancienne chapelle de Saint-Eloi, aujourd'hui sous l'invocation de la sainte Vierge, derrière le chœur, et 315 pieds, en ajoutant l'antéportique ou porche saillant qui orne le portail. Ce péristyle, qui occupe toute la largeur du monument, a lui-même 31 pieds de profondeur, 84 de largeur dans œuvre, et 98 hors d'œuvre.

La largeur de la nef, prise du centre des colonnes, est de 31 pieds 6 pouces, et celle des collatéraux, de 14 pieds 9 pouces : en tout 61 pieds dans œuvre, non compris les chapelles. La croisée de l'église a 143 pieds de longueur sur une largeur de 30 pieds, également dans œuvre.

La hauteur de l'église sous voûte est de 70 pieds dans la nef, et de 68 dans le chœur et les transepts, parce qu'on monte de deux pieds pour aller de la nef dans cette partie de l'église, appelée autrefois la croisée.

La tour qui s'élève au-dessus de l'entrée du collatéral méridional a 150 pieds de maçonnerie depuis le pavé jusques et y compris l'entablement. Elle est couverte par un toit en ardoise, qui a 50 pieds de hauteur. Celle que l'on voit du côté opposé, vers le septentrion, est de la même hauteur; mais la maçonnerie est de 5 pieds plus élevée. Cependant, comme le toit, également en ardoise, n'a que 45 pieds, il en résulte que les deux tours ont en tout l'une et l'autre environ 200 pieds d'élévation.

La nef majeure est composée de cinq grandes travées bien distinctes, divisées elles-mêmes par une colonne cylindrique recevant la retombée d'arcades à ogive qui séparent cette nef des collatéraux, et qui s'appuient de l'autre part sur le chapiteau d'une colonne engagée. Sur la façade du pilier, une autre colonne, également engagée et flanquée de colonnettes, s'élance avec elles jusqu'à la naissance de la grande voûte qui est ogivale, et toutes trois vont soutenir l'arc-doubleau et les nervures des arcs-croisés de cette même voûte. De leur côté, les cinq colonnes isolées supportent sur leurs chapiteaux trois autres colonnettes qui s'élèvent avec élégance à la hauteur des premières, et celles-ci viennent soutenir avec elles l'arceau et les nervures centrales.

Au-dessus des collatéraux est un magnifique triforium. C'est une large tribune qui s'étend, en longueur et en largeur, sur toute l'étendue des bas-côtés. On en voit un exemple semblable à Saint-Etienne de Caen, à Notre-Dame de Chalon-sur-Marne, à Notre-Dame de Laon. Les ouvertures sur la nef répondent à celles du rez-de-chaussée; elles sont percées d'arcades ogivales; mais celles-ci, d'une ornementation à la fois simple et riche, en contiennent deux autres divisées par une légère colonne et surmontées d'un trifèle à jour. L'ensemble de ces nombreuses ogives géminées, couronnées d'un trilobe et réunies dans une autre plus grande, les unes et les autres ornées de colonnettes, de moulures, de tores, et enrichies de balustrades en fer, d'un style moderne, est d'un effet des plus agréables.

Plus haut, au-dessus du triforium, est une élégante petite galerie à plein cintre, qui a doublé, comme l'étage qu'elle surmonte, le nombre de ses ouvertures, au moyen de quatre arcades; et plus haut encore, au quatrième étage, on aperçoit la claire-voie formée de fenêtres jumelles à plein cintre, encadrées à leur tour dans un arc semi-circulaire. Cette suite alternative de piliers multiples et de colonnes monocylindriques, du sommet desquelles s'élancent de fines colonnettes; ces quatre étages si gracieusement superposés l'un sur l'autre; cette progression géométrique de dix, vingt, quarante arcades, s'élevant successivement jusqu'à la voûte; ce triforium et ces collatéraux recevant le jour par des ouvertures semi-circulaires; ce mélange enfin si heureusement combiné du plein cintre et de l'ogive, produisent un effet difficile à décrire.

Les extrémités des transepts ou de la croisée, au lieu d'être terminées carrément, comme dans presque toutes les églises, se terminent en hémicycle, comme l'abside du chœur. Cette curieuse disposition, dont nous avons parlé précédemment, (*Voy. ABSIDE*), et dont nous avons cité des exemples semblables ou analogues, est rare, surtout dans les grands vaisseaux, et, jointe à diverses particularités que nous allons rapporter, elle excite une vive attention. Ainsi, les arcs doubleaux, les arceaux et les nervures de la voûte reposent sur trois rangs de colonnes engagées sur les côtés, et sur six colonnettes isolées dans le rond-point, retenues à la muraille seulement par des nœuds ou anneaux saillants, placées de distance en distance. Le rez-de-chaussée présente des arcades circulaires pleines dans la partie droite, et ogivales dans l'hémicycle; mais elles renfermaient autrefois des fenêtres ou des rosaces à quatre-feuilles à l'ouest, et des fenêtres en tiers-point aux extrémités.

Le premier étage se compose uniquement d'une petite galerie à plein cintre, servant de communication entre le triforium du chœur et celui de la nef; mais elle est surmontée elle-même d'une autre galerie ou grand couloir formé d'arcades à ogive, soit

simples, soit géminées sur les côtés, et à deux ogives encadrées dans une autre, dans les cinq travées du rond-point.

Ce grand couloir, qui produit le plus bel effet, est éclairé en grande partie par des fenêtres jumelles également ogivales. Plus haut, au dernier étage, on aperçoit la claire-voie, formée de fenêtres géminées à plein cintre, semblables à celles de la première travée de la nef, et dont plusieurs sont, comme elles, couronnées d'un trèfle ou trilobe à jour.

Le chœur se compose de quatre piliers à colonnes cantonnées, à l'entrée, et plus loin de huit colonnes monocylindriques, formant onze arcades de rez-de-chaussée, savoir, trois à plein cintre, et cinq à ogive, dans l'hémicycle. Les huit colonnes isolées, jadis toutes semblables les unes aux autres, et dont le fût d'un seul jet a 10 pieds de hauteur sur 20 pouces et demi de diamètre au renflement, ces colonnes, dont la hardiesse étonne lorsqu'on est dans le triforium qui les surmonte, ne sont pas posées immédiatement sur leur base, mais sur un flan ou bourlet de plomb de 2 pouces à 2 pouces et demi d'épaisseur, qui est sur elles en guise de ciment, indice d'une haute antiquité.

Au-dessus d'elles est également un autre flan ou bourlet en plomb d'un pouce à trois quarts de pouce aussi d'épaisseur, sur lequel est posé le chapiteau, du sommet duquel s'élançant, pour supporter les arceaux et les nervures de la voûte, trois colonnettes retenues à la muraille par sept trip'es nœuds ou annelures saillantes enrichies de filets.

Au-dessus du collatéral qui règne autour du chœur est un superbe triforium qui a servi de modèle à celui de la nef; mais les ouvertures en sont différentes et distribuées d'une autre manière. Ainsi, l'arcade située entre les piliers multiples qui portent le clocher central est à plein cintre, et toutes les autres sont à ogive; mais celles du rond-point sont simples, tandis que celles qui sont au-dessus des arcades du bas (9 pieds et demi et 12 pieds et demi d'ouverture), sont jumelles et reposent au centre sur un faisceau de trois colonnettes, adossées à une courte distance. De cette manière, au lieu des onze arcades du rez-de-chaussée, on en compte quinze au premier étage : ces dernières sont ornées de moulures très-prononcées.

Tout dans cette galerie est un sujet d'étude et d'étonnement. Les fenêtres qui l'éclairent sont ogivales dans l'hémicycle, semi-circulaires dans la partie droite. Les chapiteaux des colonnes et des colonnettes sont remarquables par leur variété. Dans la nef, ils sont ornés de feuillages de plantes grasses et de végétaux fantastiques. Les plantes sont disposées de manière à former des entrelacs dans lesquels se jouent des oiseaux, des lions, des salamandres et des caméléons. On y voit des joueurs d'instruments, des animaux n'ayant qu'une tête pour deux corps, des sirènes ou oiseaux à tête humaine, des centaures fuyant, mais décochant leurs flèches

l'un contre l'autre, enfin tout ce qui caractérise les sculptures des monuments au XII^e siècle.

Les chapelles absidales sont au nombre de neuf. Les quatre premières sont carrées et éclairées par une seule fenêtre à plein cintre; mais les cinq autres, qui rayonnent autour du rond-point, sont circulaires et éclairées par deux fenêtres ogivales, quoique l'ouverture sur le collatéral soit à plein cintre comme celles des chapelles carrées.

Donnons une courte description de l'une des cinq chapelles absidales et circulaires : elle conviendra à toutes ces chapelles, puisqu'elles sont entièrement semblables. Cinq colonnes isolées, et retenues seulement à la muraille par une annelure, sont placées à des distances égales pour soutenir les arceaux de la voûte, et divisent la chapelle en quatre panneaux à ogive bien distincts. Dans les deux panneaux du milieu, et immédiatement au-dessous de la voûte, se trouvent deux fenêtres ogivales ornées de colonnettes et d'un tore qui se reproduit dans les deux panneaux voisins. Ces fenêtres ont 9 pieds environ de hauteur sur 3 de largeur. Au-dessous, on voit, en guise de lambris, autour de la chapelle, huit arcades aveugles à plein cintre et à moulures très-fortement prononcées, portées par de petites colonnes à chapiteaux. Ces huit arcades, disposées deux à deux dans chaque panneau, et couronnées, à la hauteur de 8 pieds 3 pouces, par une petite corniche saillante de 2 pouces, produisent un effet des plus satisfaisants.

Nous ne dirons rien des chapelles de la nef; elles sont postérieures au monument. Nous mentionnerons seulement la riche chapelle de Charles de Hangest : elle fut commencée par l'évêque de ce nom, mort le 29 juin 1528. C'est une des œuvres les plus brillantes de la renaissance française.

La cathédrale de Noyon, soit par son ensemble, soit par ses détails, est certainement un des édifices les plus remarquables et des plus intéressants que possède la France. Tous les caractères de la transition du style romano-byzantin au style ogival y sont admirablement exprimés. C'est dans cette noble construction que l'on peut étudier avec le plus de fruits les signes de cette transformation extraordinaire qui eut lieu dans l'art de bâtir au XII^e siècle. C'est en voyant un immense monument, comme celui de Noyon, où tous les caractères intermédiaires entre l'architecture romano-byzantine et l'architecture ogivale sont évidents, même aux yeux les plus prévenus, que l'on comprend la vanité des théories de certains archéologues normands, qui prétendent que le style à ogives pur a été créé dans la Basse-Normandie tout à coup, sans recherche, sans tâtonnements et d'inspiration. — Voy. AGE DES MONUMENTS, ANALOGIE, OGIVAL, TRANSITION.

VI.

Cathédrale d'Amiens (XIII^e siècle). — La cathédrale d'Amiens est, à notre avis, le plus beau type de l'architecture ogivale du XIII^e

siècle. On rencontrera, peut-être, dans d'autres monuments, en France, en Angleterre, en Allemagne, des parties qui seront jugées plus parfaites; mais nulle part on ne trouvera un ensemble aussi remarquable. Nous en prenons la description dans notre livre des *Cathédrales de France*.

Si, parmi nos monuments religieux nationaux, quelque édifice gothique jouit d'une réputation populaire non usurpée, c'est, sans contredit, la magnifique cathédrale d'Amiens. Bâtie au XIII^e siècle, dans un espace de temps fort court, elle ne présente point dans son ensemble ces disparates fâcheuses de style qui blessent toujours la vue. C'est un tout d'une grande harmonie et perfection. On pourrait choisir cette église comme l'expression la plus étonnante de la pensée chrétienne et artistique du moyen âge : elle y est complète; elle s'y montre dans tous ses développements, dans toute sa beauté, dans toute sa splendeur. Il faudrait être insensible aux émotions toujours produites par la contemplation d'un chef-d'œuvre, pour ne pas comprendre la suprématie de cette cathédrale. Quand on pénètre pour la première fois dans cette immense enceinte, au milieu d'une forêt de colonnes, sous ces voûtes élevées, qui ont tant de fois retenti des chants des générations passées, à la vue du rond-point étincelant de l'abside, il faudrait n'avoir au cœur nulle fibre noble et généreuse pour ne pas être profondément impressionné !

Les commencements de l'église d'Amiens sont obscurs, et son berceau fut entouré de persécutions. Son premier apôtre, saint Firmin, cueillit la palme du martyre en 303. Suivant l'admirable usage de la primitive Eglise, dans chaque contrée, les premiers temples chrétiens furent élevés sur la sépulture des martyrs, et l'autel ne fut originellement que le tombeau qui couvrait leurs restes précieux. Vers le milieu du IV^e siècle, saint Firmin le Confesseur, troisième évêque d'Amiens, fit construire une église sur le lieu même où son saint prédécesseur avait répandu courageusement son sang. Cet édifice, comme tous ceux de ces âges reculés, dut être modeste; consacré sous l'invocation de *Notre-Dame des Martyrs*, il servit d'église épiscopale pendant plus de deux siècles et demi : telle est l'origine de la noble et sainte église d'Amiens (1).

Lorsque saint *Salve* ou *Sauve* monta sur le siège épiscopal, en 613, il voulut visiter les reliques de l'illustre martyr d'Amiens, déposées sous l'autel de la mère-église. Par un prodige qui n'est point rare dans les annales de la religion, Dieu voulut honorer les restes mortels de son serviteur par des prodiges éclatants. Une odeur exquise s'exhala des ossements bénis du martyr, des malades obtinrent la santé par sa puissante intercession, la nature se montra sensible en couvrant les arbres de feuilles et de fleurs, au milieu de l'hiver. Toutes les populations en-

(1) L'évêque Godefroy se disait, au XIII^e siècle : *Sanctæ Ambianensis ecclesiæ inutilis servus.*

vironnantes accoururent en foule au bruit de ces merveilles, pour rendre leurs hommages au glorieux évêque et pour participer aux faveurs spirituelles qu'il répandait dans les Ames. Les dons de la piété reconnaissante furent si considérables que saint *Salve* résolut d'en consacrer le produit à bâtir une nouvelle église, dans laquelle il transféra solennellement les reliques vénérées. Il y établit son siège épiscopal, après avoir laissé à Notre-Dame des Martyrs quelques prêtres pour y célébrer l'office divin, et avoir changé son nom en celui de *Saint-Acheul*, qu'elle porte encore aujourd'hui. La seconde cathédrale était une construction somptueuse pour le temps, composée cependant en grande partie de bois de charpente (1). Elle fut dédiée à la sainte Vierge et à saint Firmin.

Lorsque les hommes du Nord apportèrent sur nos côtes le ravage, l'incendie et la mort, la ville d'Amiens ne put se soustraire aux coups de ces terribles pirates. L'église épiscopale fut brûlée par eux en 881. Reconstituée au premier moment de sécurité, elle fut ruinée par le tonnerre à plusieurs reprises différentes. Enfin, en 1218, elle s'écroula entièrement dans un embrasement général occasionné par la foudre, qui consuma tous les titres, les martyrologes, les anciens calendriers et les archives du chapitre et de l'évêché.

A cette époque si déplorable, le trône épiscopal était occupé par un prélat pieux et zélé. Evrard de Fouillois chercha les moyens de relever son église cathédrale de ses ruines encore fumantes. Il fit un appel à son clergé et à tous ses diocésains. La voix du premier pasteur fut entendue; d'immenses ressources lui furent immédiatement assurées.

L'architecture venait de subir un grand changement. Une immense impulsion avait emporté les architectes dans des voies nouvelles. Aux édifices romano-byzantins, généralement lourds et massifs, avaient succédé des édifices d'une hardiesse, d'une élégance, d'une grâce inouïes; c'était toute une révolution, révolution de progrès, qui devait remplir nos villes de constructions merveilleuses qui en feront à jamais le plus bel ornement. L'évêque Evrard comprenait les tendances de cette étonnante rénovation apportée dans l'art de bâtir; il choisit, pour dresser le plan et pour présider aux travaux de sa cathédrale, le plus célèbre architecte de son temps. Robert de Luzarches, l'Ictinus chrétien, le Bramante du moyen âge, voulant justifier la confiance du prélat, tenta, par un effort de génie, de surpasser les monuments élevés avant lui. Les fondements de la nouvelle basilique furent posés en 1220, sous le pontificat d'Honoré III et sous le règne de Philippe-Auguste.

Les architectes de ces temps héroïques jetaient les fondations d'édifices immenses, dont une vie d'homme ne pouvait voir l'achèvement. Ils comptaient sur la postérité, et la postérité leur a rarement failli. La con-

(1) *Lignis tabulis fabricata.*

struction de la cathédrale était pour les peuples chrétiens un héritage sacré, qu'une génération léguait à celle qui la suivait, héritage toujours accueilli avec enthousiasme, cultivé avec amour. L'évêque Evrard de Fouillois mourut lorsque l'église sortait à peine de terre; Robert de Luzarches le suivit de près dans la tombe. Sous l'épiscopat de Gaudefroy ou Geoffroy d'Eu, la direction de l'œuvre fut confiée à Thomas de Cormont, qui éleva la construction jusqu'à la naissance des voûtes, en 1228. Son fils, Renaud de Cormont, lui succéda dans la continuation de la noble entreprise, qu'il eut le bonheur de terminer en 1288. Par une sagesse qui mérite toute espèce d'éloges, le plan primitif tracé par Robert fut scrupuleusement suivi par ses successeurs : ce qui nous explique la pure unité qui règne dans toutes les parties du monument. La seule modification qui l'ait altéré, c'est l'addition de chapelles latérales autour de la grande nef.

Robert de Luzarches, Thomas et Renaud de Cormont sont du petit nombre des architectes de ce temps dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Il fallait que ces hommes eussent des connaissances très-étendues en architecture pour parvenir à élever une basilique-aussi vaste et aussi remarquable; tous trois faisaient sans doute partie de ces corporations d'artistes qui, s'étant voués à la construction des édifices religieux, parcouraient alors le monde chrétien, offrant leurs services dans les diocèses, pour bâtir et réparer les églises. Le chef de l'entreprise était ordinairement appelé *maître de l'œuvre*, et quelquefois, plus modestement encore, *maître-maçon*. C'était lui qui dirigeait les travaux sous l'inspection de l'évêque. Les architectes qui bâtirent, au XIII^e siècle, les églises cathédrales de Cologne, de Strasbourg, de Fribourg en Brisgaw, et plusieurs autres églises d'Allemagne, étaient agrégés à des associations de même nature.

L'intérieur de la cathédrale d'Amiens, par ses dimensions colossales, l'élévation des voûtes, la hardiesse des arcades, la beauté des colonnes, la délicatesse des fenêtres, l'heureux accord des proportions, l'unité de style, la régularité de l'ensemble, l'harmonie des détails, est peut-être l'œuvre la plus irréprochable de toute la période ogivale. L'ampleur des différentes parties qui s'étendent dans de justes rapports, la majesté des grandes nefs qui s'allongent dans une perspective surprenante, la gravité du chœur et du sanctuaire, tout concourt à donner au monument un caractère imposant et religieux. Qu'ils sont loin de là nos monuments contemporains avec leurs dorures, leurs marbres et leurs peintures! Ils éblouissent l'œil par l'éclat de leurs ornements, mais ils ne réveillent dans l'âme aucune émotion élevée: ils ne sont point habités par cet *esprit mystérieux et divin* dont on ressent si bien la douce influence en pénétrant dans une de nos grandes cathédrales! Les églises gothiques sont vivantes, pour ainsi dire; animées

de la présence même de Dieu, elles parlent encore par un symbolisme expressif.

La cathédrale d'Amiens, dont le plan est en forme de croix latine, présente 138 mètres 35 centimètres dans sa plus grande longueur, 32 mètres 65 centimètres de largeur dans œuvre; la croisée a 60 mètres de longueur sur 14 mètres 25 centimètres de largeur; la hauteur totale sous voûte est de 44 mètres dans la nef et de 43 mètres dans le chœur.

Dans le langage populaire, la nef d'Amiens, unie au chœur de Beauvais, au portail de Reims et à la flèche de Chartres, formerait une cathédrale parfaite. Nous avons apprécié ailleurs cette alliance, qui pourrait bien être monstrueuse; mais il est impossible de trouver rien de comparable à la grande nef de la cathédrale d'Amiens: c'est le dernier terme de la perfection. Un auteur moderne a dit: « La basilique d'Amiens est aux autres temples gothiques ce que Saint-Pierre de Rome est aux temples modernes de premier ordre (1), » voulant exprimer ainsi l'incontestable supériorité de cet édifice sur tous les monuments du même genre et de la même époque. Les colonnes se groupent avec une rare élégance, s'unissent étroitement en faisceaux d'un effet pittoresque, s'élançant hardiment jusqu'à la naissance des arcades des travées. Elles sont couronnées de chapiteaux dignes d'attirer l'attention autant par la variété de leur composition que par l'exécution soignée de leurs ornements. Ce sont des feuillages réunis avec un goût exquis, d'une pureté de formes, d'une délicatesse de contour, d'une grâce de découpe, d'un fini de travail, qui ne sauraient être surpassés. La verve et la science des artistes se sont élevées à une hauteur difficile à apprécier pour ceux qui n'ont pas étudié avec une scrupuleuse attention toutes les merveilles de la sculpture monumentale.

Dans quel édifice trouverons-nous des voûtes plus légères, plus hardies que celles qui s'étendent sur toute la cathédrale d'Amiens? L'œil aime à suivre leurs courbes gracieuses, à s'égarer dans leurs valves séparées par de belles nervures, à pénétrer dans leurs clefs ciselées à jour, à contempler leurs arêtes solides. Si généralement les voûtes ogivales doivent être regardées comme le triomphe des architectes chrétiens, les voûtes d'Amiens doivent être considérées comme la limite que les forces de l'homme ne sauraient dépasser. Obligés de suivre le plan arrêté par Robert de Luzarches, Thomas et Renaud de Cormont réunirent tous les efforts de leur science et de leur talent pour amener à la plus grande perfection possible les parties dont ils dirigeaient l'exécution. Ces grands hommes ont vaincu heureusement les plus sérieuses difficultés, et ils ont su communiquer à leurs œuvres ce cachet de véritable grandeur qui les rend propres à servir de modèles et de types.

(1) Huet, *Parallèle des temples anciens, gothiques et modernes*.

Nous avons peine à comprendre pourquoi le chœur de Beauvais est préféré à celui d'Amiens par quelques antiquaires. On ne saurait pourtant rien imaginer de plus harmonieux, de plus grandiose que ce dernier; les proportions en sont vastes, l'effet est saisissant. Ajoutez aux beautés architecturales d'inimitables boiseries, formant une enceinte qui ne peut avoir de rivales que dans celles d'Auch ou d'Albi. Les stalles, surmontées de dais, sont sculptées avec le mérite propre aux artistes de cet âge : ce sont de tous les côtés des statues, des bas-reliefs représentant différents traits de l'Ancien et du Nouveau Testament, des trèfles, des aiguilles, des pinacles, des dentelures, toutes les formes capricieuses et pleines de grâce de la dernière période ogivale. Le temps a donné au bois une teinte d'ébène qui relève encore le fini précieux de l'ouvrage, et lui donne le même degré d'intérêt que la patine aux médailles, et aux bronzes antiques. Les boiseries d'Amiens, plus heureuses que le monument qu'elles décorent, n'ont jamais été souillées ni par la peinture, ni par le badigeon; elles sont restées intactes, telles qu'elles sortirent des mains des sculpteurs, et l'on peut y retrouver l'esprit et la finesse du ciseau de l'artiste.

Malheureusement les belles fenêtres de Notre-Dame d'Amiens ont perdu leur ornement; elles ne gardent plus que des débris des antiques vitraux, faibles vestiges de leur ancienne magnificence. La lumière, arrivant sans obstacle, est beaucoup trop répandue sous les voûtes et dans les nefs. L'enceinte, tout entière ouverte aux rayons du soleil, ne présente, en aucun instant de la journée, cette obscurité mystérieuse qui plaît tant aux âmes chrétiennes dans nos vieilles églises; le jour ne descend point jusqu'au pavé teint des mille nuances de l'azur, du rubis et de l'émeraude, empruntées aux riches vitraux de couleur. Pour exciter en nous de plus vifs regrets, il reste encore quelques fragments propres à nous donner une idée de la somptuosité des verrières primitives.

Autour de l'église règne une suite de belles chapelles latérales, chaîne mystérieuse qui presse et environne le corps de la basilique. On y trouve un grand nombre de monuments de sculpture très-recommandables. On serait tenté de dire que les artistes, inspirés par l'aspect d'un chef-d'œuvre, n'ont voulu placer dans son enceinte que des travaux dignes de sa grandeur et de sa magnificence.

Dans les troubles de la révolution, les vandales, qui ont profané tant d'églises en France, n'ont pu pénétrer dans la cathédrale d'Amiens. Le sommeil des tombeaux n'a pas été troublé, et des mains impures n'ont point arraché de leurs sépulcres les dépouilles mortelles des hommes qui avaient cherché un dernier asile au pied des autels.

La façade principale des grandes églises gothiques nous offre toujours la plus étonnante profusion de sculptures et d'ornements de toute espèce. La grâce des formes s'y

trouve alliée à la richesse, et comme il n'y a rien de plus varié que la richesse et l'élégance dans cette architecture ogivale où le génie de l'artiste, maître de l'invention des sujets, de leur arrangement et de leur exécution, semble disposer librement de toute la nature, l'admiration trouve toujours un nouvel aliment devant le frontispice des cathédrales. C'est d'ailleurs un privilège de l'architecture de ces âges ingénieux, que l'on a osé appeler *barbares*, d'être admirable partout et de n'être la même nulle part.

On trouve difficilement, si ce n'est à Reims, à Bourges, à Tours, une façade où l'architecte ait étalé avec plus de prodigalité tous les trésors de l'imagination et du goût. Il n'est pas jusqu'aux plus minutieux détails qui ne puissent défier l'observation la plus attentive et la critique la plus sévère. La sculpture des dais, des tabernacles, des aiguilles, des guirlandes, des crosses végétales, ne peut se comparer qu'à une œuvre d'orfèvrerie : c'est le même fini, la même exactitude, la même délicatesse.

Trois portiques occupent toute la partie inférieure de la façade; ils sont disposés en avant-corps, et leur saillie est de niveau avec celle des contre-forts. Ces espèces de porches détachés du fond laissent en retraite tout le reste de la façade et lui donnent plus de légèreté. Ils sont décorés d'un système uniforme d'ornementation. Un stéréobate continu, enrichi de caissons en forme de trèfles, contenant 118 bas-reliefs, règne tout autour. Il soutient un rang de colonnes peu engagées, dont chacune porte en avant une statue de grande proportion, élevée sur un socle et surmontée d'un dais. De profondes voussures, formées de lignes nombreuses, chargées de dais et de statuette, présentent une perspective fuyante d'un grand effet.

Il nous est impossible d'entrer dans la description détaillée de toutes ces admirables sculptures (1). Ce sont des scènes entières d'une complication étonnante, rendues avec une exactitude scrupuleuse, avec un bonheur incroyable. Le jugement dernier y est figuré dans des compartiments séparés, renfermant des drames isolés d'une expression vraie et saisissante. Toute cette grande composition est dominée par la figure du Christ, figure grave et sévère, ayant à ses pieds la sainte Vierge et saint Jean, le disciple bien-aimé. Au-dessus de la tête du Sauveur, on voit le Père éternel, dont la tête repose sur le triangle symbolique.

L'ornementation des voussures est bien conçue et admirablement exécutée. L'idée de l'artiste est une allusion à quelques passages de l'Apocalypse. On y voit dans les premiers cintres les vingt-quatre vieillards, prêtres et rois, assis sur des trônes, la couronne en tête, tenant divers instruments de musique; ils portent des vases remplis de parfums; dont l'odorante vapeur est l'emblème des

(1) Voyez : *Description de la cathédrale d'Amiens*, par M. Gilbert. — *Notice sur la cath. d'Amiens*, par M. de Jolimont.

prêtres des saints. Une foule de bienheureux s'y montrent avec des palmes à la main, vêtus de longues robes blanches, accompagnés d'anges placés autour du trône de Dieu, selon toutes les lois de la hiérarchie céleste.

Comment traduire exactement la pensée de l'artiste chrétien dans tous les bas-reliefs qui décorent, sur deux lignes parallèles, chacun des côtés du portail? On y trouve des allégories d'une naïveté charmante. C'est la Charité donnant un vêtement à un pauvre, mise en opposition avec l'Avarice qui renferme plusieurs sacs d'argent dans un coffre-fort; l'Espérance chrétienne, sous la forme d'une femme modeste, tenant un étendard à double croisillon, placée en parallèle avec le Désespoir, figuré par un homme qui se perce de son épée et qui tombe à la renverse. Un personnage, couvert d'un vêtement militaire, porte à la main un bouclier orné d'un Lion, symbole du courage; il est opposé à la Lâcheté, représentée par un homme qui, ayant laissé tomber son épée, prend la fuite poursuivi par un lièvre; à côté de sa tête est une chouette perchée sur un arbre. La Candeur est représentée sous l'embème d'un lis; l'innocence, qui surpasse la candeur du lis, produira la paix en nous; nous désirons qu'elle nous soit envoyée du ciel (1). Un autre bas-relief nous montre les tristes effets de la discorde: deux hommes se battent, et l'un d'eux veut étrangler son adversaire; à côté de ce dernier est une cruche renversée, pour indiquer que les querelles sont souvent les suites de l'ivrognerie.

Nous ne pouvons indiquer ici tous les sujets de ces bas-reliefs si curieux. La façade de la cathédrale d'Amiens présente une des plus belles pages de l'iconographie chrétienne du moyen âge. M. Gilbert en a donné une explication bien supérieure à celle qu'avait hasardée plusieurs auteurs qui avaient écrit avant lui sur l'église de Notre-Dame d'Amiens.

Au-dessus des voussures, le frontispice est coupé par deux lignes d'un grand et bel effet: ce sont deux galeries à jour, dont la première est composée d'une série de petites arcades ogivales, resserrées encore par une colonnette qui les partage en deux, et dont le chapiteau de feuillages supporte deux arcs trilobés, au-dessus desquels s'ouvrent d'élégantes ouvertures trifoliées; la seconde, plus riche que la première, renferme vingt-deux statues colossales. On croit qu'elles représentent les rois de France, depuis Childéric II jusqu'à Philippe-Auguste.

Cette majestueuse et imposante décoration est surmontée d'une rose magnifique. Les pétales en pierre sont disposés avec beaucoup de symétrie, et par leur complication, leur hardiesse, leur élégance, etc., peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec les plus belles créations de ce genre; les roses du transept sont également

(1) S. Bernard, in *Canticum canticorum*.

d'un dessin admirable: vues de l'intérieur de l'église, elles produisent un effet magique.

La grande façade est terminée par une balustrade à jour, à hauteur d'appui, en forme de couronnement: là se termina longtemps le portail de la cathédrale d'Amiens, qui formait ainsi un parallélogramme parfait. Les deux tours et la galerie voûtée qui les unit à leur base, n'ont été élevées que plus d'un siècle après l'achèvement total de l'édifice; elles n'ont été terminées qu'au commencement du xv^e siècle. Tout porte à croire que Robert de Luzarches ne les avait point comprises dans son plan, parce qu'elles manquent de proportion avec le corps du monument: ce célèbre architecte les eût certainement conçues sur une plus vaste échelle. Outre que les deux tours ont été bâties sur un dessin différent, elles sont encore inégales en hauteur et dissemblables par l'ornementation. Ce défaut de symétrie nuit à la perspective générale de ce grand édifice.

Les deux portails latéraux ne sont pas dépourvus de grandeur. Ils se distinguent par un caractère noble et sévère. Les statues qui les décorent sont d'un style large et d'une exécution bien comprise. Nous mentionnerons surtout la statue de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus endormi: à ses pieds est un ange qui joue du rebec ou violon à trois cordes. Ce groupe est d'une naïveté pleine de grâce; la pose est remplie de sentiment et de délicatesse.

L'aspect extérieur de la cathédrale d'Amiens n'affaiblit point l'impression profonde causée par la contemplation des parties les plus somptueuses. Les galeries, les contreforts, les clochetons, les arcs-boutants, sont construits avec le plus grand soin. Partout se révèle un grand talent de construction, une grande richesse d'ornements. M. Gilbert, après plusieurs auteurs, trouve ou à l'extérieur de Notre-Dame d'Amiens annonce autant de timidité que l'intérieur fait voir de hardiesse et même de témérité. Disons notre pensée tout entière sur ce sujet: l'architecture chrétienne, grande et élevée, ne peut adopter les mêmes procédés que l'architecture classique, attachée à la terre, retenue par des proportions généralement peu hardies; d'un côté c'est la tendance à diriger les constructions jusque dans les nues, de l'autre côté ce sont des principes invariables qui fixent une hauteur déterminée. Comment se décidera-t-on à apprécier deux styles opposés, avec la même règle et la même méthode? Ne serait-ce pas agir avec la même ignorance, la même inconséquence que ces architectes, arbitres prétendus du bon goût, qui avaient décrété *barbare* le style catholique, parce que les colonnes des églises ogivales ne pouvaient se mesurer avec les modules des ordres antiques?

Le clocher central avait été primitivement construit en pierres, vers l'an 1240. Il était en forme de tour carrée, surmontée d'une flèche en charpente couverte en plomb, dont le style était en harmonie avec l'ordonnance générale du monument. La foudre le dé-

truisit entièrement le 13 juillet 1527 (1). Deux ans plus tard, l'évêque François Halluin, de concert avec son chapitre, prit une décision par laquelle il ouvrit un concours aux architectes pour la reconstruction de ce clocher. Les projets présentés n'offraient point toutes les garanties désirables, et cet état d'incertitude ne faisait que prolonger les regrets des fidèles, lorsqu'un pauvre compagnon chapentier, originaire de Cottenchy, près d'Amiens, nommé Louis Cordon, fut présenté au chapitre par le chanoine Lameth. Louis Cordon, de concert avec Simon Taneau, autre charpentier, dirigea la construction avec tant d'adresse et d'habileté, que le clocher est encore aujourd'hui un objet d'admiration et l'une des merveilles de l'art : il fut fini le 22 mai 1533. La décoration extérieure de ce clocher se compose de huit pieds-droits ou grands pilastres, posés sur un stylobate octogone et surmontés de statues de huit pieds de hauteur, représentant Jésus-Christ, la sainte Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Paul, saint Jacques le Majeur, saint Firmin, premier évêque d'Amiens, et sainte Ulphe. Ces figures sont placées sur des colonnes qui s'élèvent de dessus les acrotères et se rattachent au corps du clocher par de légers arcs-boutants. La partie supérieure du clocher est ornée de statues d'anges, tenant chacun un instrument de la Passion. Les autres ornements en saillie, qui embellissent cette flèche, sont des dragons à deux têtes, servant de gargouilles; des sphinx et des salamandres, que l'on reconnaît être le cachet de toutes les œuvres d'art exécutées sous le règne de François I^{er}. Cette flèche est élevée de 59 mètres 43 centimètres, depuis sa base jusqu'au sommet de la croix, et de 130 mètres 54 centimètres depuis le pavé de l'église jusqu'à la même extrémité.

VII.

Cathédrale de Tours (xiv^e siècle). — La cathédrale de Tours n'a pas été construite au xiv^e siècle dans toutes ses parties. Nous en plaçons ici la description, parce que le transept et plusieurs travées de la nef de cette église sont de cette époque, et que dans nul monument on ne voit exprimés d'une manière plus brillante les caractères propres au style ogival secondaire ou rayonnant. Le chœur et les chapelles absidales de l'église métropolitaine de Tours datent du xiii^e siècle; les travées inférieures de la nef et le frontispice occidental sont du xv^e siècle; enfin les tours sont du xvi^e siècle, et le sommet porte tous les signes de la renaissance.

Les origines de la cathédrale de Tours sont illustres. Notre église doit sa fondation à saint Gatien, envoyé dans les Gaules par le pape saint Fabien, et le prédicateur de la

(1) 1527.

C'est au dvrant qvinze Jvillet,
Par foudre fut le clocher de céans,
Espris du fev, et rasé tovt net;
Ouvrel mes fait plevrent maintes gens.

foi sur les rives de la Loire, au milieu du iii^e siècle de l'ère chrétienne. Elle compte au nombre de ses évêques de nombreux saints, dont le culte public est autorisé et se célèbre depuis de longs siècles. Mais aucun nom n'est plus connu que celui du grand pontife saint Martin, à l'honneur duquel des églises sont dédiées dans tous les royaumes et dans toutes les provinces de l'Europe chrétienne. L'Eglise de Tours compte encore au nombre de ses gloires le saint évêque Grégoire de Tours, non moins recommandable par sa piété, sa fermeté, son courage, que par ses nombreux et intéressants écrits, où nous lisons les premières pages de notre histoire religieuse, civile et politique.

Saint Lidoire, second évêque de Tours, consacra, dans l'enceinte de la cité gallo-romaine, une église où il fixa le siège épiscopal, dans la maison d'un sénateur. Saint Martin agrandit ou restaura, et ensuite dédia cette église, où il reçut l'ordination, à saint Maurice, martyr, et à ses compagnons. Saint Grégoire de Tours fit reconstruire l'église de Tours, détruite, en 539, par un horrible incendie qui détruisit en grande partie la ville et les églises. La consécration n'eut lieu qu'en 590. Cette cathédrale ne subsista que jusqu'en 1166; elle devint alors la proie des flammes, par suite des discordes de Louis VII, roi de France, avec Henri II, roi d'Angleterre.

Joscion ét. it archevêque de Tours quand ce désastre arriva. On a calomnié sa mémoire; mais il n'en fut pas moins un des plus grands prélats qui aient gouverné l'Eglise de Tours. Il entreprit de relever sa cathédrale de ses ruines encore fumantes; il y déploya le plus grand zèle, et ses efforts ne furent pas infructueux. C'était dans un temps où les idées étaient agitées et prenaient, en architecture, une direction nouvelle. Un évêque aussi éclairé que Joscion ne pouvait demeurer étranger à ce remarquable mouvement. Les fondements de l'église métropolitaine de Tours furent jetés sur un plan grandiose, de manière que le monument répondit à sa dignité de métropole.

Malheureusement l'histoire ne nous a pas transmis le nom de l'architecte qui dressa les plans de cette cathédrale. C'était, sans doute, un de ces hommes admirables qui se vouaient alors à la construction des églises, hommes doués de génie et non moins pieux que savants, dont le nom est ignoré sur la terre, mais dont la récompense en a été plus grande dans le ciel. Entièrement voués à l'œuvre sainte, ces hommes inconnus de la postérité, connus de Dieu seul, nous ont laissé des chefs-d'œuvre qui n'immortaliseront aucun nom particulier, mais qui feront à jamais la gloire de l'esprit chrétien.

La première pierre de la cathédrale actuelle fut posée en 1170; mais les travaux, commencés avec ardeur, se relâchèrent ensuite. Le chœur et la région absidale ne paraissent avoir été achevés que vers 1264. Tel est au moins le résultat auquel nous sommes parvenus, à l'aide de plusieurs données pré-

cieuses, jusque-là négligées par les historiens. Nous avons consigné nos recherches, et les raisonnements qui en découlent, dans un grand ouvrage in-folio, sur « les verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours, » que nous avons écrit en collaboration de M. le chanoine Manceau, et publié en 1849.

En considérant le plan général de l'édifice, on est frappé de l'admirable accord qui règne dans toutes les parties qui le composent. Il y a, en effet, dans les proportions de cette grande basilique, une harmonie ravissante. Les dimensions sont établies dans le rapport suivant : longueur, 100 mètres ; largeur, 30 mètres ; longueur de la croisée, 46 mètres ; hauteur des grandes voûtes, 28 mètres ; hauteur des deux tours jumelles, environ 70 mètres.

En 1400, les deux portails de la croisée arrivent à leur perfection. C'est cette partie de la cathédrale de Tours que nous avons choisie comme type du style ogival rayonnant. Elevée dans le cours du *xiv*^e siècle, et achevée la dernière année de ce même siècle, elle en présente tous les caractères architectoniques. On sait que cette époque, dans le style ogival, a reçu le nom de *style rayonnant*, par opposition à celui de *style à lancettes* attribué au *xiii*^e siècle, et à celui de *style flamboyant*, attribué aux édifices du *xv*^e siècle. Les antiquaires anglais appellent *style perpendiculaire* celui qui a présidé chez eux, au *xv*^e et au *xvi*^e siècle, à la construction de leurs monuments civils et religieux. Ces dénominations sont prises du caractère le plus apparent des constructions ogivales ; elles sont empruntées encore à une seule et même partie de l'édifice, de manière que la comparaison est plus aisée à établir. Au *xiii*^e siècle, en effet, les fenêtres, surtout dans les parties inférieures de la construction, affectent la forme de fers de lance, ou celle de la feuille que les botanistes appellent *lancéolée* : c'est l'*ogive à tiers point*. Au *xiv*^e siècle, les fenêtres s'élargissent, se remplissent de meneaux nombreux et sont couronnées par un réseau ou *tracery* composé des formes rayonnantes des quatre-feuilles et des rosaces. À cette même époque, les roses prennent un développement extraordinaire, et les compartiments qui en constituent le réseau reçoivent une complication surprenante. Au *xv*^e siècle, les meneaux des fenêtres se contournent à leur sommet et imitent assez bien des langues de feu. Enfin, en Angleterre, le style perpendiculaire se distingue par la direction et la distribution des meneaux, qui se dirigent, en effet, parallèlement les uns aux autres, de manière à former un *tracery* où les lignes perpendiculaires dominent.

Les deux grandes roses du transept de Tours, après la rose méridionale de l'église de Saint-Ouen de Rouen, sont peut-être ce que le *xiv*^e siècle a produit de plus remarquable. Celle qui orne la muraille septentrionale de notre église mérite tous les éloges qu'on lui a donnés par l'élégance de sa forme

générale, l'arrangement de ses diverses parties, la variété des combinaisons, l'effet piquant produit par l'habile distribution des jours plus ou moins grands, l'éclat et l'harmonie des verrières peintes. La rose s'appuie sur une galerie entièrement percée à jour et ornée de vitraux. Les divisions qui correspondent aux pétales d'une fleur s'épanouissent avec une grâce exquise. La description est impuissante à bien rendre ces mille détails qui embellissent l'ensemble, dont l'œil peut bien se rendre compte, mais qui s'analysent difficilement. Il est presque superflu de noter ici que toutes les moulures des meneaux sont toriques, et que les colonnettes de la galerie le sont également : les moulures prismatiques ne sont usitées comme système de décoration qu'au *xv*^e et au *xvi*^e siècle. — *Voy. ROSACE, ROSE, STYLE RAYONNANT.*

Les fenêtres du transept de l'église métropolitaine de Tours sont fort larges, divisées en cinq parties par trois meneaux et couronnées par plusieurs rosaces à cinq divisions.

Les colonnes sont ornées de chapiteaux à feuillages : l'agencement des feuilles est élégant ; ce ne sont plus des feuilles recourbées en crochet à leur sommet ; ce ne sont pas des feuilles découpées et maigres. On saisit clairement la transition entre les feuillages de convention du *xiii*^e siècle et ceux du *xv*^e siècle, empruntés à la nature, mais choisis dans une végétation vulgaire, comme les chardons, les mauves frisées, etc.

La grande nef, accompagnée de latéraux et de chapelles nombreuses, date du *xiv*^e siècle, quant à la partie inférieure de la construction et jusqu'à la naissance des galeries, le reste est du *xv*^e siècle, et en porte tous les caractères architectoniques. Le vaisseau de la cathédrale est complété par l'entrée des portails, qui, contre l'ordinaire, sont très-ornés à l'intérieur. Les arcades en sont entourées de festons, de fleurs, de guirlandes, de sculptures d'un travail varié. La galerie est aussi admirable sous le rapport architectural que sous celui des vitraux, où sont peints des personnages en pied, revêtus de manteaux armoriés. Toute cette muraille est transparente et dominée par une superbe rose flamboyante. Aucune cathédrale, à l'exception, peut-être, de celle de Reims, ne possède un portail intérieur aussi somptueusement décoré.

Aux beautés de l'architecture et de la sculpture, la cathédrale de Tours unit celles des vitraux peints. Le *xiii*^e siècle y a laissé quinze grandes verrières aux hautes fenêtres du chœur ; quinze vitraux de petite dimension aux galeries ; plusieurs fragments de grisaille également aux galeries, et neuf vitraux d'assez grande dimension aux trois chapelles absidales au fond du rond-point. Le *xiv*^e siècle y a placé les verrières des deux grandes roses du transept : elles sont fraîches comme au moment où elles ont été finies et conservées dans un parfait état d'intégrité. Ce même siècle en avait vu

mettre d'autres qui ont été brisées pendant la grande révolution française, ainsi que celles du xv^e siècle, dont il ne reste, outre la grande fenêtre et la rose du frontispice méridional, que des fragments peu importants. Les vitraux du xv^e siècle furent, en grande partie, détruits par un orage terrible qui ravagea les bords de la Loire en 1760; la révolution a fait le reste.

Le temps, moins encore qu'un vandalisme aveugle, a laissé, sur les vieux murs de la cathédrale, des traces de son passage. Les pointes pyramidales de la plupart des clochetons ont été détruites dans le courant du siècle dernier; d'autres parties, comme la voussure des deux portails latéraux, ont été grossièrement mutilées. L'inaltérable solidité des matériaux employés dans la construction de l'édifice semblait défier l'attaque des siècles; et il a fallu que la main de l'ignorance et de la brutalité vint s'y poser lourdement pour broyer sculptures et ornements de toute espèce. Les niches des portails sont vides de leurs statues de saints; les bas-reliefs ont été dégradés; on a mis un soin barbare à faire disparaître le plus exactement possible ces productions admirables de la sculpture chrétienne.

La façade de la cathédrale de Tours est complète. Sous ce rapport, elle peut le disputer en prééminence même aux plus grandes églises gothiques. Les voussures des trois portails sont chargées de mille ciselures fines et variées: guirlandes, couronnes, feuilles épanouies, fleurons, rosaces, dais, aiguilles, pinacles, panneaux, toutes les richesses de l'art du xv^e et du xvi^e siècle y sont étalées avec un luxe inouï; joignons à cette merveilleuse orfèvrerie en pierre de beaux frontons pyramidaux, évidés à jour, chargés de grosses feuilles grimpances et surmontées d'une croix festonnée. Ajoutons encore des galeries légères, quatre contre-forts couverts de panneaux et de crosses végétales, la grande rose centrale, et nous aurons à peine donné une légère esquisse de ce brillant tableau.

Le sommet des deux tours de notre cathédrale dédiée à saint Gatien n'a été achevé qu'à l'époque de la renaissance. La façade avait été terminée en 1440; le couronnement de l'une des tours fut posé en 1407, et celui de la seconde en 1457 seulement. Sur la clef de voûte on lit ces mots: « *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* » Ces mots résument très-bien l'histoire de la construction de ce noble édifice. C'est le Seigneur lui-même qui l'a bâti, qui l'a orné, par la main de ses serviteurs.

VIII.

Cathédrale de Saint-Flour (xv^e siècle).— L'Auvergne est une des contrées où l'art de bâtir en France, au moyen âge, a pris les modifications les plus curieuses. C'est surtout dans les monuments du xi^e et du xii^e siècle que l'on en trouve les spécimens les plus remarquables. Le xv^e siècle y a été moins fécond et moins original. La cathé-

drale de Saint-Flour appartient à cette dernière époque. Elle présente de nombreuses analogies de style avec la cathédrale actuelle de Moulins, autrefois chapelle de la royale famille de Bourbon. Ce qui en rend l'aspect général un peu triste, ce sont les matériaux employés dans la construction. La teinte sombre des roches volcaniques et de la pierre de Volvic n'est pas aussi favorable à l'effet monumental d'un grand édifice que la teinte moins foncée des pierres mises en usage dans d'autres pays. Cependant, quand on voit à distance cette construction noire et gigantesque se détacher sur le ciel, elle produit un effet saisissant.

Nous ne connaissons pas la date positive du commencement de la reconstruction de la cathédrale de Saint-Flour, qui eut lieu incontestablement au xv^e siècle. Les caractères archéologiques ont une si évidente signification, qu'il serait impossible d'élever le moindre doute à ce sujet. Le style ogival tertiaire s'y montre avec son élégance et sa délicatesse, mais aussi avec sa sécheresse et ses défauts. L'église de Saint-Flour n'a pas des ornements de sculpture nombreux; cela tient à la nature de la pierre, qui ne permet pas au ciseau de sculpter ces feuillages nombreux et variés qui s'épanouissent dans les monuments contemporains. Les chapiteaux des colonnes sont formés de moulures, comme à Moulins, et comme cela se pratiqua fréquemment à la même époque en Angleterre et en Belgique. Les voûtes tapissées de nervures, qui retombent sur de légers piliers sans chapiteaux, produisent un bon effet... La simplicité des formes, qui semble constituer le signe distinctif de toutes les parties de la cathédrale de Saint-Flour, est une simplicité noble et pleine de majesté, qui sied bien à la gravité d'un temple.

La façade, construite à la fin de la dernière époque ogivale, n'offre pas la richesse quelquefois minutieuse des détails que l'on aimait alors à prodiguer dans les provinces où la qualité des matériaux servait l'habileté des ouvriers. Les portes elles-mêmes n'ont presque aucune décoration. De petites fenêtres donnent à la façade presque l'apparence d'une construction civile, et sans les énormes tours qui l'encadrent, on pourrait méconnaître une église. Beaucoup trop larges pour leur hauteur, ces tours n'appartiennent à aucun style d'architecture; le dernier étage paraît moderne. On lit sur le portail une inscription qui fixe la date de la construction de la façade et probablement aussi de l'église entière: « Cette esglise fust desdiée par le révérend Père Mgr Antoine de Montgon, évêque de Saint-Flour, à l'honneur de Dieu, de saint Pierre, apôtre, et de saint Flour, confesseur. L'an du Seigneur 1466, cette esglise fust construite par Pierre et Antoine de Montgon, frères et évêques de Saint-Flour. Que leurs asmes reposent en paix. »

IX.

Dans l'analyse abrégée que nous allons

aire de l'histoire et des caractères architectoniques de chacune des cathédrales actuelles de France, nous indiquerons, avec toute l'exactitude possible, la date de fondation et les styles d'architecture qui ont laissé des traces sensibles dans la construction du monument. Nous sommes forcés de négliger entièrement les parties accessoires. Pour plus grande clarté, nous suivrons l'ordre alphabétique. Nous placerons plus bas la notice sur les anciennes cathédrales de France, dont le titre épiscopal a été supprimé par la révolution et n'a pas été rétabli par le Concordat de 1802.

Cathédrale d'Agen. SAINT-ÉTIENNE. — L'ancienne cathédrale d'Agen fut démolie en 1793. Lorsque la tempête de la révolution se calma, et que le siège épiscopal d'Agen fut restauré, la collégiale de Saint-Caprais devint cathédrale. Cette église fut fondée par Saint-Dulcide, évêque d'Agen, au commencement du 7^e siècle, si l'on s'en rapporte à la tradition. Un auteur prétend qu'elle fut bâtie en 441. Quoi qu'il en soit, saint Grégoire de Tours parle de l'église de Saint-Caprais en 580.

L'édifice actuel est composé de plusieurs parties distinctes. La première et la plus ancienne comprend l'abside et ses trois chapelles, les quatre piliers massifs qui supportent l'intertranssept, et les deux chapelles qui s'ouvrent dans le transept. Elle appartient au 11^e siècle et au commencement du 12^e, époque à laquelle commença la transition du style romano-byzantin au style ogival.

La nef, composée de deux travées construites en 1508, appartient au style ogival tertiaire.

L'abside est divisée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par sept grands arceaux et deux arceaux moindres, simulés sur ses murailles; trois de ces arceaux ont été percés pour donner entrée aux chapelles qui entourent le chœur; les autres encadrent des fenêtres allongées et à plein cintre. À l'extérieur, les chapelles sont ornées de colonnes et de modillons à figures fantastiques, supportant les moulures de la corniche.

Les fenêtres de la nef sont larges et hautes, divisées en trois compartiments par des meneaux flamboyants.

Cathédrale d'Aire. SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Un siège épiscopal fut établi à Aire au commencement du 6^e siècle. L'église actuelle offre un mélange de divers styles. On y trouve réunis le plein cintre roman, l'arcade ogivale et l'ordre corinthien.

Dimensions : longueur, 48 mètres; largeur, 8 m. 56 cent.; longueur du transept, 31 m.; hauteur sous voûtes, 15 m.

Le style ogival se fait remarquer dans les voûtes ou transept méridional, de la grande nef, des chapelles les plus rapprochées des extrémités de la croisée et dans quelques constructions accessoires. Le style romano-byzantin se montre dans les deux chapelles adossées au sanctuaire, ainsi que dans les piliers et les grandes arcades du centre com-

mun. Tout le reste de l'église est moderne.

Cathédrale d'Aix. SAINT-SAUVEUR. — La première église chrétienne bâtie à Aix remplaça un temple païen. Celui-ci était consacré au Soleil ou à Phébus, personnification de la lumière et de la chaleur. L'édifice chrétien fut dédié à Dieu sous le titre de la *Transfiguration du Sauveur*. Après de grands et nombreux désastres, l'église métropolitaine d'Aix fut reconstruite au 11^e siècle. À la même époque, on fit élever un cloître qui subsiste encore, au moins en partie, et qui attire toujours l'attention des archéologues.

Le chœur fut réédifié en 1285; c'est un beau travail. Il ne peut toutefois être comparé aux monuments de la même époque et du même style, édifiés au 13^e siècle. La nef est du 14^e siècle. Ce qui est digne de remarque, c'est que, après des agrandissements successifs, l'église du 11^e siècle est devenue seulement une nef latérale de l'édifice actuel. La troisième nef est moderne; elle a été construite sous le règne de Louis XIV.

La longueur intérieure du vaisseau est de 65 m. 66 cent., et la largeur de 12,60 m.

La tour et le clocher sont un ouvrage du 14^e et du 15^e siècle. La hauteur totale est de 60 m. Les travaux, commencés en 1323, sous la direction de Pierre de Burle, architecte, furent interrompus par suite de malheurs; repris en 1411, ils furent achevés en 1425.

La première pierre du portail fut posée en 1476. Il avait été exécuté et orné avec soin. Il n'en reste plus aujourd'hui que le souvenir. Plusieurs statues représentant saint Louis, évêque de Toulouse, Louis XI, roi de France, et Charles III, comte de Provence, étaient fort intéressantes, en ce que les têtes avaient été modelées avec la plus grande exactitude sur des portraits ressemblants. La révolution a tout détruit. La restauration que l'on a faite depuis n'est pas propre à diminuer les regrets.

Sur les portes extérieures de la grande nef on voit des bas-reliefs curieux, reproduisant un sujet assez souvent exprimé vers la fin du moyen âge, les prophètes et les sibylles. Ces portes, en bois de noyer, sont chargées d'une infinité de détails finement exécutés. On a eu la bonne pensée d'assurer la conservation de ces sculptures, en les protégeant avec une seconde porte d'un travail commun.

Cathédrale d'Ajaccio. NOTRE-DAME et SAINT-EUPHRASE. — Le christianisme fut prêché de bonne heure dans l'île de Corse. Le premier évêque paraît avoir été saint Euphrase. L'église épiscopale fut reconstruite plusieurs fois, et sur des emplacements différents. L'édifice qui a précédé l'église actuelle fut démolé dans le temps que Paul de Thermes, général de Henri II, depuis maréchal de France, fit reconstruire la citadelle. À cette époque les fondements d'une nouvelle cathédrale furent jetés; mais à peine les murs sortaient-ils de terre que le travail fut suspendu. Il demeura en cet état jusqu'à ce qu'il fut repris par Joseph Mascardi, admi-

nistrateur spirituel d'Ajaccio et achevé en 1593, par l'évêque Jules Giustiniani. Ce dernier fait est relaté dans une inscription gravée sur la frise extérieure :

D. O. M.

Votis Adjacen. devoti populi senatu Genuense favente R. Q. P. Gregorio XIII annuente episcopali mensa per quinquennium præsule consulto destituta censum ministrante œdibus hisce sacris erectis Julius Justinianus Sixto V. S. P. A. electus episcopus extremum posuit lapidem utinam posuisset et primum. anno M. D. XCIII.

Cette église sainte fut élevée sur le produit de la mense épiscopale le siège ayant été cinq ans vacant d'après les vœux du peuple pieux d'Ajaccio, l'assentiment du sénat de Gènes et celui du pape Grégoire XIII.

Jules Giustiniani, créé évêque par Sixte-Quint, y mit la dernière pierre l'an 1593. Que ne lui fut-il donné d'en poser la première !

La cathédrale d'Ajaccio, étant de la fin du XVI^e siècle, appartient au style avancé de la renaissance italienne. Les voûtes sont en plein cintre ; le portail de marbre blanc, jauni par le temps, est d'ordre ionique, orné de pilastres cannelés. On a dit et répété que la cathédrale d'Ajaccio est un diminutif de Saint-Pierre de Rome. C'est un édifice qui n'est pas dépourvu de mérite, mais qui ne saurait en rien être comparé à son modèle, si l'opinion mise en avant, surtout par le cardinal Fesch, peut être soutenue.

On montre dans la cathédrale d'Ajaccio la cuve de marbre blanc dans laquelle fut baptisé l'empereur Napoléon,

Cathédrale d'Alby. SAINTE-CÉCILE. — La première cathédrale d'Alby fut dédiée à la sainte Croix. Elle fut ensuite abandonnée ; on en voit encore les débris entre le palais des anciens comtes d'Albigeois et l'église métropolitaine actuelle. Celle-ci fut fondée par le cardinal Bernard de Castanet, évêque d'Alby. La première pierre fut bénite et posée le 15 août 1282. La consécration de l'édifice eut lieu seulement le 23 avril 1480. L'achèvement des travaux n'eut lieu qu'en 1512 c'est-à-dire 230 ans après la fondation. Ces circonstances expliquent pourquoi l'on rencontre plusieurs styles d'architecture dans le monument de Sainte-Cécile.

Les dimensions de l'église sont de 105,25 m. de longueur, sur 27,28 m. de largeur. Comme elle est entièrement bâtie en briques, c'est incontestablement la plus grande construction de ce genre en France. Sa tour, également en briques, a 94 mètres d'élévation. On comprend que de tels matériaux de construction ne sont guère propres à la décoration monumentale. Aussi l'extérieur de l'église de Sainte-Cécile est-il plus remarquable par la masse et les grandes proportions de l'ensemble, que par le mouvement des lignes nombreuses et variées et par les détails de la sculpture. Le portail méridional, construit en 1380, par Dominique de Florence, évêque d'Alby, est en pierres et décoré de sculptures dans le goût italien. Malheureusement le marteau des vandales de la révolution les a broyées en

grande partie. Le péristyle, commencé par Louis d'Amboise, vers la fin du XV^e siècle, et fini par ses successeurs, était autrefois couvert d'une voûte, dont on voit encore les ruines. Le temps et la révolution ont dégradé cet admirable ouvrage ; mais il garde encore sa majesté, et par le pittoresque de son ordonnance, il prépare aux effets qui attendent l'observateur, dès qu'il aura franchi le seuil de l'église. « Il ne manque à ce beau péristyle, dit M. Du Mége, pour être considéré comme une des plus importantes créations de l'art architectural, que d'être dégagé des constructions qui l'environnent en partie et qui empêchent d'en saisir à la fois l'ensemble et les détails. »

Toutes les beautés de l'église d'Alby sont à l'intérieur. La grande nef, qui n'a point de collatéraux, est divisée par le jubé en deux parties à peu près égales. Tout autour, sont pratiquées vingt-neuf chapelles, au-dessus desquelles règnent de spacieuses galeries placées à la moitié de la hauteur de l'édifice.

Le jubé de la cathédrale d'Alby et la clôture du chœur sont tout en pierre et jouissent d'une réputation bien méritée. La sculpture du XV^e siècle y a épuisé ses délicieux caprices, sa patience, son inépuisable variété. Feuillages finement découpés, dentelles, réseaux artistement entrelacés, moulures délicates et multipliées, clochetons élancés, plantes grimpantes, arabesques, enlacements, tiges festonnées de feuilles et de guirlandes, dais, niches à pinacles, statues, rien n'a été négligé pour en faire une des plus brillantes créations de l'époque ogivale la plus renommée pour la richesse de l'ornementation.

Ce qui fait de l'église métropolitaine d'Alby un monument original et unique en son genre en France, ce sont les peintures à fresque qui en recouvrent toutes les murailles intérieures. Les savants auteurs des *Vues pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, en parlent dans les termes suivants :

« Rien en France ne peut être comparé à cette magnifique décoration ; dans toute sa longueur, cette voûte n'offre qu'un tableau immense, que les nervures divisent en brillants compartiments. Tout ce vaste champ est peint en azur, et sur ce fond d'outre-mer une riche imagination a fait courir avec une grâce infinie d'élégants rinceaux d'acanthe, dont les enroulements sont remplis de sujets tirés des livres saints. Des images allégoriques y sont représentées avec un sentiment profond du sujet, et toujours heureusement inventées dans l'intérêt bien entendu de l'unité des décorations du temple. Les arabesques sont rehaussées d'or, les moulures des nervures, des arêtes des voûtes, sont dorées ; mais ce ne sont point de longues lignes riches seulement du brillant métal qui les recouvre, elles présentent des encaissements ornés avec un goût exquis. Cet ouvrage inouï est dû à des artistes qui appartenaient à la brillante aurore des arts de

l'Italie, et dont les études s'étaient formées devant les fresques admirables qui couvrent tant de monuments élevés sur cette terre, la plus riche peut-être et la plus parée du monde entier. »

Cathédrale d'Alger. SAINT-PHILIPPE. — Lorsque la domination française fut assurée en Afrique, un évêché fut créé à Alger et une mosquée convertie en cathédrale. Jésus-Christ reçut ainsi les adorations des chrétiens dans un édifice souillé par les superstitions musulmanes. La grande mosquée d'Alger eût peut-être mieux convenu pour église épiscopale, parce qu'elle fut bâtie par des mains chrétiennes; à la fin du siècle dernier, les captifs chrétiens furent employés à ce grand et pénible travail. Elle présente d'ailleurs des rapports frappants de ressemblance avec plusieurs de nos églises modernes d'Occident.

La cathédrale actuelle d'Alger fut dédiée à Dieu, sous le vocable de Saint-Philippe, apôtre, patron du roi des Français, Louis-Philippe, qui contribua à l'établissement de l'évêché. Elle a la forme d'un parallélogramme de 23,50^m de longueur, sur 18,70^m de largeur; la tribune placée au-dessus des colonnes à 3^m 30, c. de largeur. Au centre s'élève une grande coupole. On y voit encore 60 chaînes suspendues à la voûte, destinées autrefois à porter des lampes. Une foule de dessins capricieux en arabesques se déroulent de toutes parts sur l'intra-dos de la coupole, et renferment dans leurs contours des inscriptions écrites en caractères arabes.

Seize colonnes monolithes de marbre rouge, de 0,60 centimètres de diamètre et 3^m d'élévation, portent toutes les parties supérieures de l'édifice. Les colonnes sont réunies les unes aux autres par des arcades pointues de forme moresque. Leurs espacements sont réguliers, et au centre de chaque travée elles soutiennent de petites coupoles peu élevées. On compte jusqu'à 22 de ces dômes accessoires.

Tout autour du monument, à l'intérieur, comme dans la plupart des mosquées, les murailles sont couvertes de faiences brillantes, jusqu'à la hauteur de 3,30^m. Ces faiences, richement ornées, qui apparaissent dans l'art arabe dès le VIII^e siècle, peuvent être considérées comme une imitation des mosaïques de Byzance et de Ravenne; elles sont couvertes de dessins fantastiques très-variés. Toute la décoration du monument est empruntée au règne végétal : on sait que les artistes arabes ont fidèlement obéi au Coran qui défend de représenter des figures humaines dans l'ornementation des mosquées.

Cathédrale d'Angers. SAINT-MAURICE. — La cathédrale d'Angers est bâtie sur un plan très-régulier, en forme de croix latine et à une seule nef. Elle a 90,47^m de longueur, sur 16,38^m de largeur. La grande nef, ornée de belles fenêtres géminées, à plein cintre, date du XI^e siècle. Les trois voûtes, en coupole de la même nef, sont du milieu du XII^e siècle. Le portail et le chœur sont également

du XII^e siècle, tandis que les ailes du transept appartiennent au commencement du XIII^e siècle.

Les voûtes de la cathédrale d'Angers sont la partie la plus originale du monument; elles sont fort curieuses et vraiment belles. Elles semblent un peu surhaussées à leur point central et sont divisées en valves nombreuses par des nervures toriques. La disposition en est cependant bien différente de celle des voûtes en étoile du XV^e et du XVI^e siècle. M. Gouard-Faultrier, auteur d'une Histoire d'Anjou estimée, frappé de ces formes, ainsi que de quelques autres, qui se remarquent à l'hôpital de Saint-Jean, bâti par Henri II, et dans d'autres monuments de la même époque, a cru devoir désigner l'art auquel elles appartiennent sous le nom de *style Plantagenet*. Quoiqu'on doive penser de cette opinion, il est certain que les monuments de l'Anjou et de la Touraine, élevés sous la domination des princes Plantagenet, offrent des caractères particuliers et une rare perfection de détails dans l'ornementation des chapiteaux des colonnes.

Le portail occidental de la cathédrale d'Angers, dans sa partie la plus ancienne, est très-intéressant. Sur le tympan on voit la figure du Sauveur accompagnée des symboles des quatre évangélistes. Les pieds-droits de la grande porte sont ornés de statues représentant Moïse, Aaron, Josué, David et quelques autres personnages dont on n'a pu reconnaître le nom.

Les deux flèches, commencées en 1518, furent achevées en 1523. Elles ont souffert de plusieurs ouragans; elles ont été restaurées à diverses époques.

Cathédrale d'Angoulême. SAINT-PIERRE. — On a prétendu que la cathédrale d'Angoulême remontait à une époque très-reculée, et que certaines parties de la construction avaient été conservées d'un temple antique bâti par les Romains et consacré à Jupiter. En 1120, sous le règne de Louis le Gros, la cathédrale d'Angoulême fut entièrement rebâtie, *a primo lapide*, par les soins de Gérard II, évêque d'Angoulême et légat apostolique. L'inspection du monument actuel et la critique archéologique suffisent pour le faire rapporter au XII^e siècle. Les caractères de l'architecture romano-byzantine de transition y sont apparents et incontestables. Les voûtes en coupoles, qui ont échappé à la destruction, sont très-curieuses : elles attestent les influences byzantines qui ont exercé leur action sur les monuments de Périgueux, de Cahors, de Souillac et de Solignac, et dont nous retrouvons des vestiges dans quelques monuments des bords de la Loire, comme à Loches et à Rigny, au diocèse de Tours.

Les bas-côtés du chœur et les fenêtres à ogives du côté méridional de la nef, datent de la période ogivale.

En 1562, les calvinistes dévastèrent la cathédrale. En 1568, ils violèrent les tombeaux, renversèrent des pans de muraille, firent tomber une partie des voûtes, boule-

versèrent toutes les chapelles, et ruinèrent de fond en comble le grand clocher, qui, dans sa chute, écrasa l'église de Saint-Jean et la chapelle de Saint-Gelais. Dès la fin du *xvi*^e siècle, on travailla à restaurer ce monument; mais ce ne fut qu'en 1628, que, par les soins et aux frais du doyen Jean Mesneau, cette église a reçu quelque éclat.

La façade principale forme la partie la plus intéressante de la cathédrale actuelle d'Angoulême. Au premier coup d'œil, elle paraît divisée en cinq entrecolonnes, ou plutôt en cinq arcades allongées, dont l'une, celle du milieu, plus large et plus élevée que les deux autres, monte jusque vers le sommet de l'entablement. Elles sont séparées par de hautes colonnes à chapiteaux ornés de feuillages. La seule fenêtre du frontispice présente, à droite et à gauche, six statues debout, dont les deux inférieures sont placées dans des cintres. Au sommet de l'arcade, un cadre ovale, une espèce d'aurole elliptique, entoure la statue de Jésus-Christ. Comme à Saint-Trophime d'Arles, elle est accompagnée des figures emblématiques des quatre évangélistes, l'homme ou l'ange, l'aigle, le bœuf et le lion. Dans l'archivolte, on voit huit anges en adoration; il y a, en outre, à cette façade, dix grands médaillons.

La partie inférieure des quatre autres arcades présente autant de cintres renfermant, à leur sommet, les statues des douze apôtres, placées trois par trois.

Le reste des entrecolonnes est subdivisé en douze cintres ornés de douze statues; huit autres statues sont placées dans des niches, sous les archivoltes des arcades. Sur la petite corniche qui règne au-dessus de ces arcades s'appuient six autres cintres ornés de vingt-un médaillons.

On peut consulter une notice de M. E. Castaigne sur la cathédrale d'Angoulême, où tous les faits historiques relatifs au monument sont relatés avec soin et accompagnés d'une description archéologique exacte et intéressante.

Cathédrale d'Arras. SAINT-VAAST. — La cathédrale d'Arras a été démolie quelques années après la grande révolution; il n'en reste pas aujourd'hui pierre sur pierre. Sur l'emplacement on vient de bâtir une église dédiée à Saint-Nicolas.

On a choisi l'abbatiale de Saint-Vaast pour en faire la nouvelle cathédrale. A l'époque où la révolution chassa les religieux de leur monastère, l'église était en construction. Les travaux furent repris et terminés il y a dix ans à peine. C'est un édifice en style corinthien, à trois nefs, avec transept. La voûte de la nef majeure est en berceau, soutenue sur des plates-bandes; les collatéraux sont recouverts de plafonds. Les dimensions générales de l'édifice sont: longueur, 80 m.; largeur, 15 m.; hauteur, 23 m.

Cathédrale d'Auch. SAINTE-MARIE. — L'église épiscopale d'Auch fut rebâtie plusieurs

fois, à la suite d'affreux malheurs qui pesèrent sur cette partie de la France. En 845, elle fut reconstruite par l'évêque Taurin II; en 1048, par saint Austinde ou Austense. Le 12 février 1121, l'archevêque Bernard de Sainte-Christie consacra solennellement le grand autel. A peine achevée, l'église eut à souffrir des excès de Bernard IV, comte d'Armagnac. En 1371, Arnaud d'Albert, neveu du pape Innocent VI, entreprit de rebâtir son église cathédrale. En 1378, le pape Clément VII favorise cette œuvre. Après une assez longue interruption, on reprend les travaux en 1429, sous l'archiepiscopat de Philippe II de Lévis. Un incendie détruisit l'édifice sous le cardinal Jean IV de Lescun d'Armagnac, qui occupa le siège d'Auch de 1473 à 1483. La restauration en fut entreprise sur-le-champ par François, cardinal de Savoie, élu par le chapitre archevêque de Paris, l'année même du désastre, en 1483. Jean V de la Trémouille, monté sur le trône archiepiscopal en 1490, fit continuer les travaux avec zèle. En 1507, François II de Clermont-Lodève fut nommé archevêque d'Auch et poussa l'œuvre avec activité: c'est à sa munificence que l'on doit les magnifiques stalles du chœur et un grand nombre des plus belles verrières. En 1548, l'église métropolitaine fut consacrée par Jean Dumas, évêque de Cardyte, en Syrie, vicaire général de l'archevêque d'Auch, alors retiré en Italie. Quelques parties accessoires étaient à finir. Léonard de Trapes, en 1597, acheva les voûtes et compléta les vitraux du chœur. Dominique de Vic, peu de temps après, donna les verrières des chapelles de la nef et fit encore d'autres largesses. Enfin, le couronnement fut donné à l'œuvre par Henri de Lamoignon-Houdancourt, archevêque d'Auch en 1662.

Le plan de la cathédrale d'Auch est en forme de croix latine; il y a trois nefs, un transept, et, au chevet, une grande chapelle absidale semi-circulaire. Dimensions: 105,90^m de longueur; 22,74^m de largeur; 11,04^m largeur de la nef majeure; 26,64^m hauteur sous voûte. L'édifice est porté sur quarante piliers largement espacés.

Le chœur de cette église est un des plus beaux de France par son étendue et sa décoration. Nous ne disons rien ici des stalles (*Voy. STALLE*); elles sont comptées parmi les chefs-d'œuvre du genre. Les vitraux peints jouissent d'une grande réputation; on peut les regarder comme les plus beaux entre ceux qui datent de la fin de la période ogivale. Les sujets sont empruntés à la Bible et à l'Évangile; on y voit les prophètes, et au milieu d'eux, les sibylles: on distingue spécialement les sibylles de Samos, d'Afrique, d'Europe ou de Cumès. Tous les personnages sont en pied, d'une dimension plus grande que nature, entourés de décorations architecturales.

La façade occidentale est bâtie en style grec.

Cathédrale d'Autun. SAINT-LAZARE. — C'est à l'an 343 qu'il faut rapporter la première

église épiscopale d'Autun. Elle fut dédiée à saint Nazaire, parce qu'elle possédait la relique précieuse d'un linge teint du sang de ce généreux martyr de Milan. Après des désastres, des ruines et des reconstructions multipliées, la cathédrale d'Autun dut être rebâtie au commencement du XII^e siècle. L'œuvre fut entreprise avec grande ardeur. Le zèle se refroidit promptement. Enfin, on abandonna l'édifice, qui ne fut jamais achevé. Durant la reconstruction, dès l'année 1195, les chanoines célébraient l'office divin tantôt dans la nouvelle cathédrale, où quelques parties avancées étaient appropriées à cet usage, tantôt dans la chapelle des ducs de Bourgogne. Plus tard, quand les ducs de Bourgogne quittèrent Autun pour résider à Dijon, ils abandonnèrent la chapelle du château aux chanoines de la première ville. Cette concession, faite au moment où les ressources étaient épuisées, surtout le zèle étant éteint, décida à prendre la chapelle ducale pour église cathédrale. L'église de Saint-Nazaire, malgré son triste état d'abandon et de délabrement, garda longtemps encore le titre de cathédrale. Jusqu'à l'année 1770, les évêques d'Autun, en prenant possession de leur évêché, allaient s'asseoir dans une chaire en pierre, située derrière l'autel, appelée *la chaire de saint Léger*. La tradition attribuait à ce saint et courageux évêque cette chaire ou ce trône épiscopal, d'une simplicité tout évangélique, semblable à la chaire que l'on voyait jadis dans l'église métropolitaine de Reims.

La chapelle du château, aujourd'hui cathédrale d'Autun, fut fondée par Robert I^{er}, vers l'an 1060; continuée par Hugues, son petit-fils; consacrée, en 1132, par le pape Innocent II, et achevée seulement sous l'épiscopat d'Etienne, en 1178. Elle est consacrée sous le vocable de saint Lazare, parce que quelques reliques de ce saint, apportées de Marseille, furent déposées dans le sanctuaire.

La cathédrale d'Autun, dans ses deux parties les plus importantes, présente les caractères architectoniques du XII^e et du XV^e siècle. C'est un des monuments les plus importants de la France. Le style du XII^e siècle y a pris un développement particulier et revêtu des formes propres à l'école que l'on appelle *École bourguignonne*. Les colonnes y sont transformées en pilastres cannelés, dans le genre de ceux qui décorent les portes d'Arou et de Saint-André, à Autun. Les arcades et les voûtes sont ogivales; mais l'ogive s'y montre avec la forme usitée durant la phase de transition du XII^e au XIII^e siècle. Le portail est très-beau; l'art de la sculpture y a déployé tous ses trésors d'imagination, d'adresse et de patience. Nous n'avons jamais rien vu ailleurs de plus complet et de plus original. C'est ce caractère d'originalité qui fait le mérite du grand portail de la cathédrale d'Autun. On le peut regarder comme une œuvre à part dans les monuments français, et il doit occuper une place fort importante dans l'histoire archéologique de notre pays.

L'abside de la cathédrale d'Autun a été bâtie par le cardinal Rollin, en 1465, ainsi que la charmante tribune en pierre qui soutient le buffet d'orgue. Plusieurs des chapelles ont été érigées et décorées à diverses époques, dans le cours des XV^e et XVI^e siècles. La flèche pyramidale en pierre est encore l'œuvre du cardinal Rollin. Elle fut construite après l'incendie de 1465, qui détruisit une grande flèche en bois et endommagea fortement les voûtes.

Cathédrale d'Avignon. NOTRE-DAME DES DOMS. — L'église d'Avignon fut fondée dès la plus haute antiquité ecclésiastique. Sans discuter ici une opinion hérissée de difficultés, qui prétend que sainte Marthe de Béthanie prêcha la première la foi chrétienne dans cette contrée, nous savons que saint Paul, envoyé dans les Gaules par le pape saint Fabien, évangélisa les populations de Narbonne, de Béziers et d'Avignon. Il établit saint Ruf évêque de cette dernière ville. L'église épiscopale fut rebâtie, ou peut-être seulement restaurée par Constantin. Cet empereur, devenu chrétien, assista à un concile d'Illyrie et ordonna la construction de plusieurs églises. Un titre mentionné dans le *Gallia Christiana* nous apprend que celle d'Avignon était du nombre, et qu'elle était placée sous l'invocation de la sainte Vierge. L'évêque Aventius en fit la dédicace solennelle au mois de septembre 326, et consacra en même temps trois autels qu'il y avait fait ériger. C'est un des actes les plus anciens où il soit fait mention de la pluralité des autels dans la même église.

Les barbares du Nord et les Sarrasins dévastèrent Avignon et ruinèrent la cathédrale. Charlemagne releva l'église et lui accorda de nombreux privilèges.

M. Mas, auteur d'une notice curieuse sur le monument d'Avignon, prétend que le porche de l'église est antérieur au règne de Charlemagne, et qu'il date probablement du VI^e au VII^e siècle. Cette opinion est inadmissible: nous ne l'avons indiquée que parce que plusieurs historiens ont voulu la soutenir. Les caractères archéologiques ne permettent pas de le rapporter à une époque plus ancienne que le XII^e siècle.

L'intérieur de la cathédrale d'Avignon est irrégulier, à cause des réparations et des additions qui y ont été faites successivement. Les arceaux intérieurs et extérieurs sont à plein cintre; la plus ancienne voûte est ogivale. En 1670, on agrandit la nef et l'on reconstruisit le chœur.

Le souvenir des papes qui ont résidé à Avignon depuis 1308 jusqu'à 1377, et de ceux qui y sont restés pendant le grand schisme d'Occident, depuis 1378 jusqu'à 1403, est encore vivant dans les monuments civils et religieux de la ville. C'est au grand regret des amis de nos antiquités monumentales que l'on voit se dégrader chaque jour les restes gigantesques du palais des papes.

Cathédrale de Bayeux. NOTRE-DAME. — Saint Eupère passe pour avoir bâti la première

église épiscopale de Bayeux. Agrandie et reconstruite à plusieurs reprises, la cathédrale fut ruinée, ainsi que la ville, par les pirates du Nord, en 891. En 1046, elle fut détruite par un incendie qui réduisit la ville en cendres. L'évêque Hugues en commença la réédification; mais il mourut en 1049. Son successeur, Eudes de Conteville, aidé par son frère Guillaume, duc de Normandie, fit faire la dédicace par Jean, archevêque de Rouen, en 1077 ou 1078. En 1106, la cathédrale est de nouveau ruinée par la guerre qui eut lieu entre Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et Hélie, comte de Maine. Elle fut rétablie, en 1159, par l'évêque Philippe de Harcourt, et Henri, son successeur.

Dans son état actuel, la cathédrale de Bayeux offre des vestiges de ses diverses reconstructions. Le massif des tours doit être rapporté à l'an 1046; la grande nef, jusqu'à la galerie, à l'an 1077. Toute la partie supérieure, entreprise après les malheurs occasionnés par la guerre, date de 1106. En 1159, de grands travaux furent commencés, qui se prolongèrent jusque dans le XIII^e siècle. L'abside, véritable chef-d'œuvre de goût et de délicatesse, fut achevée, vers 1221, par Robert des Ablèches, tandis que le portail doit être attribué à la belle architecture du XIV^e siècle, et le transept à la fin de ce même XIV^e siècle, ou peut-être même au commencement du XV^e. La coupole, commencée en 1477, fut détruite en 1676; elle ne fut rebâtie en pierres qu'en 1714 et 1715, sous l'épiscopat de François de Nesmond.

Dimensions principales : longueur totale, 102 m.; largeur de la nef, 10 m.; largeur des collatéraux, 5 m.; largeur des chapelles des bas côtés, 5 m.; largeur totale, 20 m.; hauteur des voûtes, 23,30^m; longueur du transept, 37,60^m; élévation des deux flèches du portail, 76,60^m; hauteur de la tour de l'horloge, 74,50^m.

Sous le sanctuaire et une partie du chœur règne une crypte très-spacieuse; elle est du XI^e siècle.

Cathédrale de Bayonne. NOTRE-DAME. — Le plan de la cathédrale de Bayonne est grand et régulier; il est à trois nefs, mais le transept n'est marqué que par l'espacement des travées à la naissance du chœur. La longueur est de 78 m.; la largeur, les chapelles non comprises, est de 28 mètres.

Les caractères archéologiques de ce monument ont été appréciés par M. le colonel Gleizes, et les dates historiques établies par le chanoine Veillet, dans un travail resté manuscrit, ainsi qu'il suit. L'église a été fondée en 1140 ou 1141. Le chœur et l'abside datent du XII^e siècle. Une partie du clocher et les basses nefs furent bâties dans les premières années du XIV^e siècle. Dès l'année 1335, la haute nef était en construction, et la preuve en est tirée de la présence, en deux endroits de la voûte, des armoiries du cardinal Guillaume Gaudin. Ce cardinal, mort en 1336, énonce dans son testament les sommes qu'il avait données peu de temps auparavant pour entreprendre les arcades de

la voûte principale et de la voûte du transept, ainsi que pour placer des vitraux peints. Les dernières travées de la nef ne doivent pas remonter au delà des premières années du XV^e siècle, comme l'indiquent les caractères de l'architecture ogivale prismatique, et comme le démontre le placement des armoiries de France et d'Angleterre, tellement rapprochées qu'elles doivent se rapporter à l'époque de 1430, lorsque les prétentions du roi d'Angleterre eurent été confirmées par le faible Charles VI: alors l'écu britannique fut écartelé des trois fleurs de lis. Enfin le clocher, commencé en 1501, fut continué en 1515 et jusqu'en 1544; le pavillon qui le couvre est de 1605.

Le cloître qui accompagne la cathédrale de Bayonne forme une construction accessoire fort curieuse. Il est analogue à ceux d'Elne et d'Arles et il présente des particularités propres à intéresser les antiquaires.

Cathédrale de Beauvais. SAINT-PIERRE. — La cathédrale de Beauvais consiste en un chœur très-étendu, avec transept et collatéraux autour de l'abside. La grande nef n'a jamais été exécutée; mais il y a tant de magnificence dans ce chœur, les lignes architecturales y sont si grandes, si pures, si hardies, que le chœur de Beauvais a toujours passé pour un chef-d'œuvre. Les fondements de cet édifice furent posés par Hervé, 40^e évêque de Beauvais. Roger, son successeur immédiat, élu évêque en 996, continua l'œuvre de son prédécesseur. Ce monument fut érigé avec une certaine recherche et une certaine somptuosité; mais il fut atteint par l'incendie, à deux reprises différentes, en 1180 et en 1225. Ce fut à cette dernière époque que Miles de Nanteuil, alors évêque de Beauvais, résolut de reconstruire sa cathédrale sur un plan grandiose. Mais l'architecte fut hardi jusqu'à la témérité. Les piliers étaient trop largement espacés, les arcades avaient une immense ouverture et une trop grande portée. A peine construites, les voûtes, appuyées sur des contreforts trop faibles, s'écroulèrent, sans qu'on en pût arrêter la chute. En 1272, les voûtes étaient reconstruites; mais le 29 septembre 1284, par une épouvantable catastrophe, les voûtes tombèrent une seconde fois; plusieurs piliers furent emportés dans le désastre. Cet accident força à bâtir des piliers intermédiaires à ceux qui existaient primitivement. On employa quarante ans à ces réparations.

En 1338, l'évêque de Beauvais et le chapitre de la cathédrale, voulant achever le chœur de cette vaste basilique, choisirent l'habile architecte Enguerrand pour l'exécution de cet important travail. Ses dessins et ses projets ayant été approuvés par l'évêque Jean de Marigny, les travaux furent commencés avec la plus vive ardeur. Mais alors s'ouvrit pour la France et pour la Picardie une série de calamités qui arrêtaient l'élan général: les guerres intestines qui ensanglantèrent alors nos provinces pendant plus d'un siècle, et l'occupation d'une grande partie du territoire par les armées anglaises, ne per-

mirent pas de s'occuper activement de mener à fin les constructions ébauchées. Après bien des malheurs, le 21 mai de l'an 1500, sous l'épiscopat de Villiers de l'Île-Adam, la première pierre de la croisée fut bénite et posée avec un cérémonial pompeux. Jean Vaast, de Beauvais, et Martin Cambiche ou Cambriche, de Paris, tous deux architectes et maîtres maçons, furent chargés de la direction des travaux.

Par les libéralités de Louis XII et de François I^{er}, on continua et l'on acheva l'entreprise. Après la mort des deux architectes que nous venons de nommer, la surveillance de l'œuvre fut donnée à Jean Vaast, fils du premier, et à François Maréchal, qui la terminèrent en 1555.

Au lieu d'achever la nef, dont ils avaient commencé une travée, les deux architectes voulurent lutter contre les grands travaux de Michel-Ange, dont la renommée leur faisait connaître la gloire. On parlait, dans toute l'Europe, de la hauteur et de la hardiesse de la grande coupole de Saint-Pierre, à Rome. Jean Vaast et François Maréchal, piqués d'émulation, construisirent au-dessus de la partie centrale du transept une tour pyramidale de 96 mètres de hauteur, et dont la base avait 16 mètres de largeur sur chaque face. La tour qui servait de base à cette pyramide, percée à jour de toutes parts, était ornée de vitres peintes, et ses quatre angles, surmontés d'obélisques, se rattachaient au corps de la pyramide octogone par plusieurs arcs très-délicatement travaillés. L'intérieur en était voûté en ogives, de manière que le spectateur, placé au centre du transept, pouvait en considérer toute la hauteur. *Voy. DÔME, COUPOLE.* Cette magnifique pyramide ne subsista que cinq ans. Le jour de l'Ascension de l'année 1573, elle s'écroula avec un épouvantable fracas. Après cette catastrophe, on se contenta de réparer les voûtes du transept méridional qui avaient beaucoup souffert de la chute de la pyramide, et tous projets furent abandonnés.

Dimensions de la cathédrale de Beauvais : longueur totale, 63 mètres ; largeur des transepts, 38,60 m. ; hauteur des voûtes, 48 mètres.

Cathédrale de Belley. SAINT-JEAN-BAPTISTE. — L'ancienne cathédrale était d'architecture romano-byzantine. La nouvelle, récemment bâtie, n'offre pas une grande pureté de style ; la construction en est même assez médiocre, à cause du mélange et de la confusion des formes ogivales.

Cathédrale de Besançon. SAINT-JEAN. — La ville de Besançon avait jadis deux cathédrales, l'une consacrée à saint Etienne, premier martyr, l'autre dédiée à saint Jean-Baptiste. Cette dernière était l'église baptismale, isolée de la première, où l'évêque avait établi son siège épiscopal. L'une et l'autre cependant, dès le principe, étaient honorées du titre d'église épiscopale. C'est pourquoi, au moyen âge, elles furent toutes les deux regardées comme églises cathédrales ; à cette époque, il y eut même de fréquents démêlés entre

les chapitres de ces deux églises, à cause de leurs prérogatives. L'église de Saint-Etienne, bâtie sur le mont Coelius, fut renversée lors de la construction de la citadelle.

La cathédrale actuelle de Saint-Jean de Besançon est un édifice appartenant à l'architecture romano-byzantine ; elle doit être comptée au nombre de nos rares églises épiscopales rebâties au moment de la régénération des arts chrétiens et conservées jusqu'à nos jours. On y reconnaît des signes certains du style architectonique qui prévalut aux XI^e et XII^e siècles.

Plusieurs chapelles intérieures sont décorées avec luxe. A la partie inférieure de la cathédrale, à la place de la porte d'entrée, se trouve un second chœur d'architecture grecque, dont la construction est récente. La tour des cloches, étant tombée en 1726, fut rebâtie dans un style moderne, ainsi que le portail et la chapelle dédiée au saint suaire.

Cathédrale de Blois. SAINT-LOUIS. — L'église de Blois ne jouit des honneurs d'un siège épiscopal qu'à la fin du XVII^e siècle. L'église de Saint-Solenne, évêque de Chartres, mort à Maillé, aujourd'hui Luynes, en Touraine, fut plusieurs fois ruinée et rebâtie, au moyen âge. En 1544, elle avait été reconstruite à peu près entièrement. Dès 1568, les calvinistes s'en emparèrent et s'y livrèrent à toutes sortes d'excès. En 1609, les habitants de Blois construisirent la tour, surmontée de son petit dôme à jour, qui domine encore et la cathédrale et la ville. Cette tour résista aux coups de la tempête horrible qui, dans la nuit du 5 au 6 juin 1678, renversa l'église et occasionna tant de malheurs sur les bords de la Loire. Touchées de tant d'infortunes, Marie Charron, épouse du marquis de Colbert, ministre des finances de Louis XIV, et la marquise de Soumeri, sa sœur, supplièrent le roi de relever l'église de ses ruines. Leur prière fut exaucée : Louis XIV ordonna la restauration complète de l'église de Blois. Le nouvel édifice fut consacré, le 9 juillet 1730, sous le vocable de saint Louis, pour perpétuer à jamais le souvenir de la générosité du roi.

L'érection de l'évêché de Blois ne date que de l'année 1693.

Dimensions de la cathédrale de Blois : longueur dans œuvre, 60 mètres ; largeur totale dans œuvre, 30,80 m. ; hauteur de la nef sous la clef de voûte, 18,70 m. ; hauteur des latéraux, 8,70 m. ; élévation du clocher, 50 mètres.

Cathédrale de Bordeaux. SAINT-ANDRÉ. — La basilique primitive de Bordeaux, mentionnée par saint Grégoire de Tours, fut détruite plusieurs fois par les barbares et par le malheur des temps, notamment en 725, par les Sarrasins ; en 848 et 864, par les Normands. En 1096, une grande église romano-byzantine fut consacrée, le 1^{er} mai, par le pape Urbain II.

La nef de l'édifice actuel, dans sa plus grande partie, appartient à la dernière moitié du XI^e siècle, quoique, à l'intérieur, un travail postérieur en ait altéré le caractère.

On y découvre, en d'autres endroits, les caractères de l'époque transitionnelle au **xii^e** siècle, et ceux du style ogival du **xiii^e** et du **xiv^e** siècle. Nous savons, en effet, par une bulle de Clément, que l'on faisait des travaux importants à l'église métropolitaine de Bordeaux en 1307. Un tremblement de terre fit tomber les voûtes en 1427. On ne commença à les reconstruire que 48 ans après; la restauration n'en fut achevée que dans les premières années du **xvi^e** siècle, par les soins de Jean Foix, archevêque de Bordeaux.

La cathédrale de Bordeaux a la forme d'une croix latine; elle se compose d'une nef sans latéraux, longue de 72 mètres, large de 18 mètres, et haute de 27 mètres; d'un transept dont la longueur est de 44,26 m.; la largeur de 9,65 m., et la hauteur sous voûte de 33,33 mètres; d'un chœur, comprenant quatre grandes travées, et d'un sanctuaire formé circulairement par cinq autres travées, se déployant ensemble sur une longueur de 33,95 mètres et sur une largeur de 14 mètres.

Les murailles des sept travées de la nef portent les caractères évidents des constructions romano-byzantines. Des arcades cintrées, prises dans l'épaisseur du mur, ornées de dents de scie, avec chapiteaux et archivoltes finement sculptés, forment la zone inférieure et accusent la fin du **xi^e** siècle et le commencement du **xii^e**. Elles sont surmontées d'une galerie dans le style ogival du **xiv^e** siècle, récemment établie, qui sépare la zone supérieure bâtie au **xiii^e** siècle. La nef est éclairée par des fenêtres ogivales géminées, couronnées d'une rosace de médiocre dimension. Au-dessus de cette espèce de grande galerie on voit d'autres fenêtres plus étendues, dont l'ouverture est concentrique aux arcades ogivales ou formerets de la voûte. Cette disposition originale produit un heureux effet.

Quatre travées, près du transept, portent des colonnettes groupées, qui s'élancent du sol jusqu'à la naissance des voûtes. Les ornements des chapiteaux, les moulures qui accompagnent les colonnettes, les nervures diagonales des voûtes, la simplicité des clefs de voûte, rappellent la plus grave époque du **xiii^e** siècle. Dans une autre partie, jusqu'à la hauteur de la première galerie, on observe des piliers romans avec la pureté de style du **xi^e** siècle et tous les caractères de la seconde époque romano-byzantine. C'est dans cette partie de la nef qu'on a relevé les voûtes, ruinées par le tremblement de terre de 1437. On y remarque les nervures prismatiques, les fleurons ouvragés, les culs-de-lampe ciselés et les autres particularités du style ogival flamboyant.

Dans la partie orientale, l'église métropolitaine de Bordeaux porte l'empreinte évidente du style du **xiv^e** siècle. Il est à regretter que la ligne des voûtes soit brisée à l'extrémité supérieure de la nef; la partie moderne est plus haute de 7 mètres que les voûtes anciennes.

Les portails sont malheureusement très-

mutilés. La façade du nord est accompagnée de deux flèches aiguës, hautes de 80 mètres, qui forment le couronnement de la cathédrale de Bordeaux.

Cathédrale de Bourges. SAINT-ÉTIENNE. — Les historiens ne nous donnent rien de bien certain sur la première église épiscopale de Bourges. La tradition rapporte que l'oratoire primitif, consacré à l'honneur de Jésus-Christ, fut une portion de la maison du sénateur Léocadius, qui commandait dans les Gaules pour l'empereur Décius, vers l'an 251. Cette église aurait été dédiée au premier martyr saint Etienne, par l'évêque saint Ursin. Quoi qu'il en soit, un temple plus vaste fut élevé par saint Palais, et cet édifice, également dédié à saint Etienne, mérita les éloges de saint Grégoire de Tours: *Hæc est nunc ecclesia apud Biturigas urbem miro opere composita et primi martyris Stephani reliquiis illustrata*, et ceux du poète-évêque de Poitiers, saint Fortunat, qui parle de la délicatesse de ses colonnes et de la richesse de leurs ornements (*Venant. Fortunat, Carm., lib. 1, cap. 4*). Rodolphe de Turenne, évêque de Bourges, entreprit la reconstruction de son église au **ix^e** siècle. Les travaux furent continués par ses successeurs, et spécialement par Gauslin, mort en 1030: ce dernier était fils d'Hugues Capet et frère du roi Robert le Pieux, dont il employa les largesses au profit de l'œuvre de saint Etienne. Le style ogival domine dans la basilique actuelle de Bourges. La voûte du centre a été achevée sous l'épiscopat de Jean de Sully, 73^e archevêque, ou de Guy, son frère et son successeur, mort en 1280. Au rapport de certains auteurs, le roi Philippe le Bel avait puissamment contribué à l'achèvement complet des voûtes, en 1315. Enfin, les travaux intérieurs furent terminés sous l'épiscopat de Guillaume de Brosse, qui consacra solennellement l'église le 5 mai 1324, le dimanche avant la fête de saint Nicolas.

Le plan de la cathédrale de Bourges est à cinq nefs, sans transepts. Les chapelles du chevet sont au nombre de cinq; un grand nombre d'autres sont établies dans toute la longueur des collatéraux. La masse de l'édifice est appuyée sur soixante piliers, largement espacés et distribués dans la grande nef, de manière qu'il y ait alternativement une colonne plus volumineuse, entourée de plusieurs colonnettes, et une colonne moins considérable, également entourée de colonnettes. La longueur totale de la cathédrale de Bourges est de 116 mètres, sur une largeur de 41 mètres; dans la grande nef, la hauteur, sous clef de voûte, est de 37 mètres 50 centimètres; les premiers bas-côtés ont une élévation de 21 mètres 60 centimètres, et les seconds de 10 mètres; les deux collatéraux, pris ensemble, ont une largeur de 10 mètres.

Les constructions les plus anciennes de l'église métropolitaine de Bourges sont incontestablement les cryptes qui s'étendent, sous le sanctuaire, le chœur et deux portails latéraux. Les parties les plus vieilles ne paraissent pas pouvoir être attribuées à une

époque plus reculée que le **xii^e** siècle. Les chapelles absidales doivent remonter au même temps, elles sont fort curieuses et bâties en encorbellement sur les contreforts qui séparent les fenêtres de la crypte. A l'extérieur ces chapelles sont couvertes d'un toit pyramidal en octogone et en pierres semblable à un clocheton.

Les vitraux peints de Bourges sont une des gloires de cette célèbre église. On compte 183 verrières peintes à différentes époques du moyen âge, et pour la plupart peintes au **xiii^e** siècle. On y voit représentés des sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, des traits de la vie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, les figures des prophètes, des apôtres et de plusieurs saints évêques, de longues légendes exprimées dans de très-nombreux médaillons. Nous possédons une belle monographie des vitraux du **xiii^e** siècle de Saint-Etienne de Bourges; les figures, supérieures en mérite au texte, ont été dessinées par le P. Arhur Martin, et le texte a été écrit par le P. Ch. Cahier.

L'extérieur de la cathédrale de Bourges ne répond pas entièrement à la beauté de l'intérieur. Les portails latéraux du **xii^e** siècle forment un accessoire très-piquant à l'édifice dont l'ensemble est du style ogival. La décoration en est riche, très-originale et d'un effet pittoresque. Le portail occidental est imposant avec ses cinq voussures garnies de statuette et d'ornements variés. La façade cependant manque d'harmonie, à cause des additions qui ont été faites à des époques diverses. La tour située à gauche a été commencée en 1508; elle est la plus haute, et le caractère de la construction indique bien le style de la première moitié du **xvi^e** siècle.

La cathédrale de Bourges passe pour un des chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale, et est comptée au nombre des plus beaux monuments religieux de France. Elle mérite à juste titre la réputation dont elle jouit. C'est incontestablement un des édifices les plus admirables que le moyen âge catholique nous ait légués.

Cathédrale de Cahors. SAINT-ETIENNE. — Nous avons déjà eu occasion de mentionner plusieurs fois la cathédrale de Cahors, qui est, en effet, un de nos monuments français les plus intéressants, à cause de sa physiologie byzantine.

Dimensions générales de la cathédrale de Cahors : longueur totale, 85,50^m; largeur, 33,50^m; hauteur des piliers qui supportent les coupes, 19,60^m; hauteur des arcades sous clef, 19 m.

Les deux voûtes en coupole de Cahors ont 19 mètres de diamètre. Elles sont parfaitement conservées et peuvent servir de type aux constructions byzantines et même carlovingiennes. Le cintre affecte à l'extérieur la forme conique à sommet obtus; on l'a plusieurs fois recouvert d'épaisses couches de mortier pour le préserver de l'infiltration des eaux pluviales.

Quatre ouvertures ou fenêtres, placées aux

quatre points cardinaux, éclairaient les coupes. La voûte en était peinte, ainsi que l'atteste un vieil historien. Maleville dit dans sa *Troisième Centaine*, an 290 : « Saint Gauthier fust evesque de Caors après saint Genulphe. Tous les deux avecque saint Urcisse et saint Ambroise, aussi par après evesque dudict Caors, se voyent peints dès plusieurs siècles en l'une de ces belles coupes de la vouste de l'église cathédrale avec le nom soubz chaque peinture. »

Le rond-point du chevet, de même que les chapelles absidales, ne date que de la fin du **xi^e** siècle et du commencement du **xii^e**. La voûte qui recouvre l'abside est ogivale et fut élevée en 1293. « Alors, dit M. Calvet, fut construite cette belle voûte ogivale qui, prenant pour base les colonnes du **xi^e** siècle, s'élève au-dessus de l'abside et la couvre de ses élégantes nervures. » Deux étages de vastes fenêtres à ogives, triforées et divisées par de légers meneaux, remplissent le vide qui se trouve entre les supports des nervures de la voûte.

Plusieurs chapelles latérales ont été ajoutées, dans la nef, au plan primitif. Elles furent bâties dans le cours des **xiii^e**, **xiv^e** et **xv^e** siècles, telles que les chapelles de sainte Catherine, de saint Blaise et de la sainte Vierge.

Un narthex du **xii^e** siècle, caché longtemps derrière une muraille, est une des parties les plus curieuses de la cathédrale de Cahors; M. Calvet en a fait la description. On voit sur le tympan la figure de Jésus-Christ dans une auréole, accompagnée de divers groupes de la hiérarchie céleste. La statue de la sainte Vierge est placée au-dessous de celle de son divin Fils; elle est entourée des apôtres placés dans de belles niches. Plusieurs sujets sont sculptés en bas-relief : on distingue sans peine le martyr de saint Etienne, patron de la cathédrale, et différentes scènes de la vie de saint Genoulph, premier évêque de Cahors.

Cathédrale de Cambrai. NOTRE-DAME. — La cathédrale de Cambrai, comme toutes les églises épiscopales, offrait une histoire fort curieuse; aujourd'hui il n'en reste pas pierre sur pierre. Elle fut vendue le 6 juin 1796 et démolie bientôt après. Le grand clocher, avec sa flèche pyramidale, était seul resté debout, comme pour porter témoignage contre le vandalisme des prétendus patriotes; mais, privé de ses points d'appui, il ne tarda pas à se lézarder. Il s'écroula le 8 janvier 1809.

Cette église, illustrée par le passage et le souvenir d'un grand nombre de personnages distingués, conservait surtout la mémoire d'un prélat qui restera à jamais la gloire de Cambrai. Fénelon est un nom depuis longtemps devenu populaire; il est synonyme de la douce piété jointe à l'élévation du talent.

L'église abbatiale du Saint-Sépulcre, bâtie au commencement du **xviii^e** siècle, fut choisie, en 1804, pour remplacer la cathédrale. Le fondateur de la première chapelle et de l'ancienne abbaye fut saint Lietberg,

32^e évêque de Cambrai et d'Arras ; il donna le nom de Saint-Sépulcre à cette construction nouvelle, à son retour du pèlerinage qu'il avait entrepris à la tête d'un grand nombre de ses diocésains pour visiter les lieux saints. Le monastère fut entièrement rebâti, de 1703 à 1729, par les soins de Louis de Marbay, 42^e abbé, et de Joseph d'Ambrine, son successeur immédiat.

Le plan de la cathédrale actuelle de Cambrai est à trois nefs et en forme de croix latine, avec une modification dans les transepts qui sont terminés en hémicycle. Les dimensions générales sont : longueur totale, 75,93 m. ; largeur du transept, 41,90 m. ; largeur de la grande nef, 9,15 m. ; largeur des collatéraux, 4,55 m.

Cathédrale de Carcassonne. SAINT-MICHEL. — L'église de Saint-Vincent fut l'église cathédrale de Carcassonne jusqu'à la révolution de 1793. Elle fut abandonnée en 1802 pour l'église de Saint-Michel, cathédrale actuelle. Cette dernière église, élevée au xiv^e siècle, porte l'empreinte évidente du style ogival secondaire. Les dimensions sont : longueur, 50 m. ; largeur, 16,60 ; hauteur sous voûte, 20,50 m.

Cathédrale de Châlons-sur-Marne. SAINT-ETIENNE. — Saint Alpin, évêque de Châlons, est le premier qui consacra un temple chrétien à l'intérieur de la ville. L'église épiscopale primitive fut plusieurs fois reconstruite et agrandie. Au x^e siècle, elle fut renversée par suite des fureurs de la guerre. Au xii^e siècle elle fut détruite par la foudre. Restaurée avec beaucoup de zèle par les habitants de Châlons, elle fut consacrée par le pape Eugène III, le 28 octobre 1147.

Quatre-vingt-trois ans après sa dédicace solennelle, la cathédrale de Châlons fut de nouveau renversée par le tonnerre. La ruine fut presque complète ; quelques restes encore subsistants de nos jours échappèrent seuls au désastre ; Philippe II de Nemours de Merville travailla à la réédifier. Sous Gilles de Luxembourg et sous Henri Clause, elle reçut de nouveaux accroissements. Le premier fit construire sur la tour du nord une belle flèche en bois, qui passait pour une des merveilles de son temps ; le second fit agrandir la nef de deux travées. La façade actuelle fut bâtie en 1628.

En 1668, un effroyable incendie réduisit en cendres les charpentes et la flèche en bois de Gilles de Luxembourg : elle écrasa, dans sa chute, la voûte du sanctuaire. En 1769, un ouragan terrible fit tomber la rosace du portail méridional ; en 1821, on fut obligé de démolir les flèches pour éviter un accident plus grave ; enfin en 1842, on travaillait à la restauration du portail méridional.

Dimensions générales de la cathédrale de Châlons : longueur totale, 90,40 m. ; largeur des transepts, 40,70 m. ; largeur des nefs, 28,60 m. ; hauteur des voûtes de la nef principale, 27,8 m. ; hauteur des voûtes des nefs latérales, 16,23 m. ; élévation des flèches, y compris les tours, 63 mètres.

Le plan est en forme de croix latine, à

trois nefs, avec déambulatoires. Le transept, comme à Reims et à Metz, est plus rapproché de l'abside que dans la plupart des grandes églises ogivales. L'abside, à partir des piliers du transept, ne renferme que sept travées et est entièrement occupée par le sanctuaire. Autour du rond-point on admire trois magnifiques chapelles absidales du xiv^e siècle.

La grande nef est un des vaisseaux les plus majestueux des cathédrales de France. Elle est formée de dix travées et soutenue par dix-huit piliers ; ces piliers sont cylindriques et offrent à l'observateur une particularité curieuse, c'est que leur base appendiculée indique un âge plus reculé que leur chapiteau à crochets et à feuilles découpées. Les voûtes ont presque toutes été refaites. Le pavé de la cathédrale de Châlons est presque entièrement composé de pierres tombales d'une belle exécution.

Cathédrale de Chartres. NOTRE-DAME. — Cette cathédrale jouit d'une grande renommée, et assurément elle la mérite bien. Il n'y a peut-être aucun monument du moyen-âge, en France, en Angleterre, en Allemagne, qui offre à l'archéologue d'aussi nombreux et d'aussi variés objets d'observation. Les vitraux peints ne le cèdent à aucune œuvre du même genre, et la statuaire, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, y a laissé des milliers de statues, de bas-reliefs et de sculptures de toute espèce.

L'édifice primitif, ruiné à plusieurs époques, fut toujours relevé sur le même emplacement. Il fut réduit en cendres en 858, quand les Normands entrèrent à Chartres par un stratagème de leur chef Hasting. En 973, l'église devint de nouveau la proie des flammes pendant la guerre que Thibault le Tricheur, comte de Chartres, de Blois et de Tours, soutint contre Richard, duc de Normandie. Enfin, en 1020, un autre incendie dont on ignore la cause détruisit encore la cathédrale. Cet accident arriva sous l'épiscopat de Fulbert, qui se livra ensuite avec une extrême ardeur à sa réédification ; mais les travaux n'étaient pas encore fort avancés lorsqu'il mourut en 1029. Il n'y a que les cryptes ou grottes souterraines que l'on puisse lui attribuer, quoique les historiens aient regardé à tort la plus grande partie de l'église actuelle comme ayant été bâtie sous sa direction.

Au xii^e siècle appartient le portail occidental, avec ses statues et ses diverses moulures romano-byzantines. Au xiii^e siècle on doit rapporter les nefs presque tout entières, les admirables portiques latéraux, ainsi que le chœur et les transepts. L'examen des parties extérieures vient confirmer cette appréciation archéologique, et lui fournirait de nouvelles preuves, s'il en était besoin. En 1164, un incendie général avait rendu nécessaire la reconstruction générale du monument.

Après la dédicace solennelle qui fut faite, en 1260, par Pierre de Maincy, 76^e évêque de Chartres, il restait encore beaucoup de détails à achever. Ainsi, la tour du nord ne

fut terminée qu'à la fin du xv^e siècle et au commencement du xvii^e.

Dimensions principales de la cathédrale de Chartres : longueur totale, 128,64 m.; largeur, 33,47 m.; hauteur sous voûte, 34,35 m.; longueur du transept, 63,37 m.; hauteur du clocher vieux, 112,15 m.; hauteur du clocher-neuf, 122,10 m.; largeur de la façade principale, 37,50 m.

Cinquante-deux piliers isolés forment l'ordonnance pittoresque du chœur, de la nef, du transept et des bas-côtés, et trente-six massifs, liés par les murs qui en déterminent la circonférence, soutiennent l'édifice dans toute son étendue. Les piliers li-res cantonnés de quatre colonnes demi-engagées sont surmontés de chapiteaux à feuillages et fort élégants.

Les arcades à ogive, à l'exception d'un petit nombre, sont surmontées de galeries. Les arcs couronnés de trèfles, de fleurs crucifères et de rosaces, forment une espèce de ceinture gracieuse. Au-dessus du triforium s'ouvrent de hautes et larges fenêtres.

Les vitraux peints de Chartres doivent être comptés au nombre des chefs-d'œuvre du xiii^e siècle. Ils ont de nombreux rapports de ressemblance avec les beaux et riches vitraux de Bourges, de Tours, du Mans, etc., avec des particularités intéressantes qui les distinguent. Les trois grandes roses de la cathédrale de Chartres sont aussi remarquables par leur structure que par leurs verrières.

Autour du chevet rayonnent sept chapelles absidales, dont la plus remarquable, située au centre, est dédiée à la sainte Vierge. Dans la nef, on voit une chapelle accessoire construite en 1413, entre les piliers butants de la cinquième travée à droite, en accomplissement d'un vœu fait à la sainte Vierge par Louis, comte de Vendôme, dont elle porte le nom.

La clôture du chœur est encore une des parties accessoires de l'église de Chartres les plus dignes d'attirer l'attention des connaisseurs. Le travail en fut commencé en 1514, sur les dessins de Jean Texier, dit communément *Jean de Beauce*. Quarante groupes, composés de nombreuses statuettes, représentent les principaux traits de la vie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Chaque trait d'histoire est séparé par des pilastres décorés d'une profusion d'arabesques et d'ornements d'un excellent choix.

Les deux tours de la façade occidentale servent de base à deux flèches élancées, dont la plus simple est désignée sous le nom de *Clocher vieux*, et la plus ornée, commencée en 1507 et terminée en 1514, est connue sous le nom de *beau clocher*.

Les portails latéraux, surtout le portail septentrional, sont décorés avec tout le luxe d'ornementation imaginable. La statuaire y a placé un grand nombre de statues, de statuettes et de sculptures délicates.

Terminons cette courte notice en disant que la charpente fut consumée par le feu le 4 juin 1836, par la négligence de deux ou-

vriers plombiers. Un charpente en fer remplace aujourd'hui l'antique *forêt* de Chartres, qui jouissait d'une immense renommée.

Cathédrale de Clermont. NOTRE-DAME. — Cette cathédrale, dans sa masse principale, appartient à la première période de l'architecture gothique. Elle fut bâtie sur les plans dressés par un architecte nommé Jean Deschamps, *Johannes a Campis*; malheureusement elle est restée inachevée. La fondation eut lieu en 1248; les travaux furent poussés avec ardeur à partir de 1253. En 1262, l'église était déjà assez avancée lorsque saint Louis vint en Auvergne à l'occasion du mariage de son fils aîné Philippe avec Isabelle d'Aragon; mais, dès 1270, les travaux languirent, et ce ne fut que sous le règne de Charles VII, en 1440, que le projet d'achèvement de Notre-Dame de Clermont fut repris. Par suite de circonstances malheureuses, ce projet avorta et les travaux n'eurent pas lieu. Au commencement du xvi^e siècle, Jacques d'Amboise restaura la cathédrale de Clermont. C'est à cet évêque qu'est due la toiture en plomb qui couvre encore aujourd'hui tout l'édifice et qui doit braver les siècles par sa solidité.

La cathédrale de Clermont avait été entreprise sur un plan très-vaste, à cinq nefs. Les piliers sont composés de plusieurs fûts groupés. Le triforium est formé de lancettes geminées, trilobées, surmontées d'une petite rosace à quatre pétales et d'un fronton aigu. La claire-voie, combinée sur les mêmes fûts que le triforium, est d'un travail fort régulier, avec deux meneaux et avec roses à six feuilles rondes et encadrées.

Les flancs de la nef gothique sont appuyés sur les tours romano-byzantines de l'église, où Urbain II, en 1095, célébra le concile où fut résolue la première croisade. Deux tours latérales, ajoutées au xv^e siècle, sont inachevées, de même que les portails auxquels elles sont adhérentes.

Les fenêtres de l'abside sont garnies de beaux vitraux peints dans le style du xiii^e siècle, dont la plupart représentent l'histoire légendaire de plusieurs saints. Les verrières de la nef sont du xvi^e siècle; un orage terrible en a détruit une partie, en 1835.

Cathédrale de Coutances. NOTRE-DAME. — Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler de la cathédrale de Coutances. — *Voy. AGE DES MONUMENTS, ANALOGIE.*

Dimensions principales : longueur totale, 74 m.; largeur des trois nefs, 20,60 m.; hauteur des voûtes, 26,60 m.; hauteur du dôme, 60 m.; hauteur des deux flèches, 74 mètres.

Le plan de la cathédrale de Coutances est très-régulier; il est en forme de croix latine, avec transept et nefs déambulatoires. Les chapelles qui accompagnent l'abside sont peu prononcées; elles offrent peu de profondeur et sont éclairées par trois belles fenêtres à lancette. La chapelle de la sainte Vierge, bâtie au xiv^e siècle, est établie dans des proportions élégantes. Les chapelles des col-

latéraux sont admirables. Elles communiquent les unes avec les autres, à une certaine hauteur, par de larges ouvertures en forme de fenêtres à meneaux.

Les colonnes et les chapiteaux présentent partout des caractères architectoniques bien accusés. Dans la grande nef on reconnaît sans peine le style du **xii^e** siècle, et cette transition qui conduit au style du **xiii^e** siècle, qui règne dans la partie supérieure de l'édifice, dans le chœur et le transept.

Les voûtes sont bien bâties : elles reposent sur des nervures toriques ; mais la coupole ogivale, élevée sur l'intertransept est assurément une des compositions les plus originales et les plus belles du moyen âge. Ce dôme est établi sur pendentifs en forme d'encorbellements, qui rachètent quatre angles de l'octogone, le plan octogonal étant celui qui a été adopté par l'architecte pour être appliqué à un espace quadrilatéral. La voûte est étoilée et éclairée par d'innombrables fenêtres. Chaque fenêtre est accompagnée de deux colonnettes effilées, dont les longues lignes produisent un bel effet, tandis que leurs chapiteaux à volutes recourbées semblent s'unir pour former une guirlande de feuillages. Deux rangées de galeries superposées ajoutent encore à la décoration des murailles intérieures. — *Voy. DÔME, COUPOLE.*

L'extérieur de la cathédrale de Coutances est grave et animé par le mouvement des lignes architecturales. Les flèches, la coupole, les clochetons nombreux, produisent ce mouvement qui distingue la plupart de nos grands édifices de la période ogivale.

Cathédrale de Digne. NOTRE-DAME. — Le siège épiscopal de Digne remonte à une haute antiquité ecclésiastique ; mais la cathédrale actuelle est moderne et sans aucun mérite sous le rapport de l'architecture. L'ancienne cathédrale, sous le vocable de Notre-Dame, est bâtie en forme de croix latine et présente dans œuvre 50,50 m. de longueur sur 8,50 m. de largeur et 17 m. de hauteur. La nef n'a que quatre travées, dont les arcs, ainsi que ceux des voûtes, sont brisés au sommet. Ils doivent être rapportés à l'origine du style ogival, et joints à d'autres caractères, ils indiquent que l'église, dans son ensemble, remonte au **xii^e** siècle.

Cathédrale de Dijon. SAINT-BÉNIGNE. Un siège épiscopal ne fut établi à Dijon qu'en 1731, par le souverain pontife Clément XII. L'érection de cet évêché rencontra de nombreuses difficultés, surtout de la part des moines de Saint-Bénigne. L'église de Saint-Etienne fut choisie pour être la cathédrale ; elle était bien inférieure en grandeur et en beauté à l'église abbatiale, mais c'était l'édifice chrétien le plus antique de la cité ; simple chapelle au **vi^e** siècle, église conventuelle au **xii^e**, elle était devenue collégiale au **xvii^e** : exemple frappant de la vicissitude des choses humaines ! la révolution a profané la cathédrale de Saint-Etienne, qui est aujourd'hui abandonnée, et l'église abbatiale de Saint-Bénigne, dont les moines n'avaient

supporté qu'avec jalousie le voisinage de l'évêché, est devenue l'église cathédrale.

La longueur totale de cet édifice est de 68 mètres, sans y comprendre le porche extérieur ; la largeur des trois nefs réunies est de 29 mètres, et l'élévation la plus considérable sous voûte est de 14,33 m.

L'église actuelle a été rebâtie en 1271. Le principal mérite en est dans l'unité de style.

Cathédrale d'Evreux. NOTRE-DAME. — La première église épiscopale, après plusieurs reconstructions, fut détruite, en 892, par les Normands. Dès 996, Evreux eut ses comtes particuliers, et l'église fut réédifiée avec quelque magnificence. En 1118, par suite des malheurs de la guerre, toutes les églises d'Evreux furent dévastées. En 1119, les Anglais mirent le feu à la ville. En 1199, la ville fut encore réduite en cendres par les ordres du roi Philippe. Enfin, en 1379, la cathédrale d'Evreux eut à souffrir cruellement d'un incendie qui la ruina presque entièrement.

Dans la nef principale, les piliers et les arcades appartiennent à l'époque romano-byzantine, tandis que les galeries et les fenêtres qui les surmontent ne datent que du **xiv^e** siècle. Le chœur et le transept portent les caractères des constructions ogivales flamboyantes du **xv^e** siècle. Les chapelles absidales, à cause de leur architecture ornée, ne paraissent pas devoir être attribuées à un temps plus reculé que le commencement du **xvi^e** siècle. La lanterne ou dôme gothique, élevée au-dessus de l'intertransept, fut construite aux frais de Louis XI, sous l'épiscopat de La Ballue. Enfin le portail principal, du côté de l'évêché, est moderne.

Les vitraux qui ornent la cathédrale d'Evreux, surtout dans la région absidale, sont dans le style du **xvi^e** siècle, et estimés des connaisseurs.

Cathédrale de Fréjus. NOTRE-DAME. — L'aspect général de la cathédrale de Fréjus indique ouvertement la fin du **xi^e** siècle et le commencement du **xii^e**. Le style en est lourd et les dimensions en sont peu considérables. L'église est terminée par une abside ou rond-point assez vaste pour renfermer le chœur et le sanctuaire. Une seule fenêtre éclaire l'abside, et la nef est éclairée par six fenêtres latérales.

Les murs extérieurs, bâtis à grand appareil, imitent de loin une construction romaine. Ils sont probablement plus anciens que l'intérieur de l'église. La tour placée sur le côté droit de la nef, carrée à sa base, devient octogone au second étage qui paraît être une addition du **xiii^e** siècle. Une flèche aiguë est appuyée sur la plate-forme, et quoique appartenant au style ogival, elle est lourde et sans élégance comme le gothique de la Provence.

Le portail principal, construit ou restauré en 1530, est décoré avec assez de richesse.

Le baptistère est un annexe fort intéressant. Il est séparé de l'église par un porche ; à l'intérieur il est soutenu par huit colonnes antiques en marbre gris, surmontées de cha-

oiteaux corinthiens en marbre blanc. La corniche en saillie porte la naissance des arcs en plein cintre qui forment le dôme ; des chapelles ont été pratiquées dans les entrecolumnements.

Cathédrale de Gap. NOTRE-DAME. — Il est peu d'églises qui aient autant souffert que l'église épiscopale de Gap. Les barbares de tous les âges, sans en excepter ceux du *xvi^e* et du *xviii^e* siècle, ont porté des mains violentes sur l'édifice et n'ont laissé que des ruines après eux. Cette cathédrale, détruite par les protestants, en 1577, sous la conduite de Lesdiguières, ne fut jamais complètement rétablie, lorsque, en 1692, les troupes du duc de Savoie ruinèrent la ville de Gap, sans épargner la cathédrale. L'église actuelle est bâtie dans de petites proportions. Les principales dimensions sont de 45 mètres de longueur sur 26 mètres de largeur, sans y comprendre le rond-point qui se développe sur 12 mètres de diamètre.

Cathédrale de Grenoble. NOTRE-DAME. — Sans indiquer les reconstructions successives de la cathédrale de Grenoble, nous dirons qu'un édifice, remarquable pour le temps, fut bâti sous Charlemagne, en 773. Un autre monument fut construit plus tard à côté de l'édifice carlovingien.

Il ne reste plus aujourd'hui de l'ancienne église de Saint-Vincent, généralement connue sous le nom de Saint-Hugues, attribuée à Charlemagne, que les fondations et la base des murs. L'église de Notre-Dame, cathédrale actuelle, est l'ouvrage de l'évêque Isarne. *Notum sit quod post destructionem paganorum, Isarnus episcopus ædificavit ecclesiam Gratianopolitanam* (Cartul. de saint Hugues). On ne saurait toutefois attribuer à cet évêque que la fondation de l'édifice, car les caractères architectoniques indiquent une époque bien postérieure au *x^e* siècle. On incline communément à croire que le portique qui précède l'église appartient à l'œuvre ancienne de l'évêque Isarne.

La façade seule du portique est bâtie en pierres; le reste de la construction est en briques. Comme dans la plupart des églises romano-byzantines, le vestibule est surmonté d'une tour carrée faisant saillie sur le corps de l'édifice. Les arcades du portique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, ainsi que les voûtes qui en dépendent, sont bâties à plein cintre. La partie la plus considérable de la grande nef, les voûtes qui la recouvrent, les arcades des deux bas-côtés et celles des galeries supérieures, sont à ogive naissante.

Le tabernacle ou repos du *Corpus Domini*, placé à droite dans le chœur, est un morceau précieux de sculpture architecturale, qui peut rivaliser avec tout ce qu'une féconde imagination a produit de plus gracieux et de plus léger en ce genre. Il est surmonté d'un dais ou pinacle à trois faces, ciselé avec la plus surprenante délicatesse; huit niches, placées sur deux rangs, sont ouvragées avec le même luxe : elles sont aujourd'hui vides de leurs statuettes brisées pendant les guer-

res de religion. Ce monument, où tous les détails sont traités avec beaucoup de finesse, est en pierre très-fine et très-dure. Il a 2,95 mètres dans sa plus grande largeur et 14,34 mètres d'élévation, depuis la base jusqu'au sommet.

Cathédrale de Langres. SAINT-MAMMÈS. — La tradition rapporte que la cathédrale de Langres fut bâtie sur l'emplacement d'un temple païen, consacré à Jupiter. L'ensemble de la cathédrale de Langres n'est pas antérieur à la fin du *xi^e* siècle et même au commencement du *xiv^e* siècle. Le plan est en forme de croix latine avec nefs collatérales et déambulatoires. L'ogive apparaît à peu près constamment dans cet édifice aux arcades inférieures et aux voûtes, tandis que le plein cintre se montre aux portes, aux fenêtres et au triforium. Dans le cours du *xiii^e* siècle, les fenêtres de l'extrémité de l'abside ont été refaites. Enfin, dans les siècles suivants, c'est-à-dire aux *xiv^e*, *xv^e* et *xvi^e* siècles, des chapelles accessoires ont été bâties autour de l'abside et des bas-côtés. Il suffit de donner les dates de leur construction pour en indiquer le style et la décoration.

Dans la grande nef et au commencement de l'abside, la voûte est soutenue sur des piliers carrés, ornés de pilastres cannelés, surmontés de chapiteaux corinthiens. C'est une imitation évidente de l'architecture de l'arc de triomphe gallo-romain, qui se voit dans les murailles antiques de Langres, et dont nous avons dit quelques mots à l'article **ARC DE TRIOMPHE**.

Cathédrale de Limoges. SAINT-ÉTIENNE. — Cette église est un monument ogival de mérite, les diverses parties qui la constituent appartiennent à toutes les époques de l'architecture gothique. Elle fut commencée en 1270, continuée durant le *xiv^e* siècle, abandonnée pendant la plus grande partie du *xv^e* siècle, reprise à la fin de ce même *xv^e* siècle et au commencement du *xvi^e*; elle fut entièrement laissée, vers 1537, à peu près dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. Comme l'église de Beauvais, la cathédrale de Limoges est restée imparfaite; trois travées, élevées seulement à la hauteur de trois mètres, semblent attendre qu'une génération bien inspirée vienne les achever. Le chœur, le transept et les nefs déambulatoires offrent une grande richesse de style et une ordonnance pleine de majesté.

Le clocher, qui forme un massif indépendant du corps de l'édifice, fut élevé, suivant les chroniques du pays, en 1190 ou 1191. Il fut en partie renversé par la foudre en 1483. L'année suivante, le tonnerre ruina de nouveau la flèche; enfin le même accident se renouvela en 1571, et le clocher n'a jamais été restauré depuis cette époque.

Un des accessoires les plus remarquables de la cathédrale de Limoges est le jubé, que l'on doit à la munificence de l'évêque Jean de Langheac; il fut exécuté en 1533.

Cathédrale de Luçon. NOTRE-DAME. — L'église de Luçon fut érigée en église épiscopale par le pape Jean XXII, par une bulle en

date du 13 août 1317. La cathédrale actuelle est bâtie dans des dimensions assez vastes et sur un plan régulier; la nef principale et les collatéraux sont bien proportionnés. On y découvre les traces de plusieurs styles d'architecture, depuis le style romano-byzantin de transition, jusqu'au style ogival le plus avancé. La masse de l'édifice cependant appartient au XII^e siècle; les détails doivent être rapportés à des restaurations postérieures. A l'extérieur, il n'y a de remarquable que la flèche, haute de 68 mètres.

Cathédrale de Lyon. SAINT-JEAN. — Il n'y a point en France d'église plus ancienne et plus célèbre que l'église primatiale de Lyon. La cathédrale fut bâtie sur l'emplacement de l'église baptismale vers le VIII^e siècle et en prit le vocable de saint Jean-Baptiste. Sous le règne de Charlemagne, l'archevêque Leyderade y fit faire de grandes réparations. Enfin, trois siècles plus tard, on entreprit de la rebâtir telle que nous la voyons aujourd'hui.

L'examen des styles architectoniques qui ont laissé leur empreinte dans l'église de Lyon, prouve que le monument, dans son état présent, n'est pas arrivé jusqu'à nous avec ses caractères primitifs. Les cintres, en plusieurs endroits, y sont superposés aux ogives; ce qui s'explique aisément quand on sait que le style de transition a présidé à plusieurs parties de la construction. Les fenêtres, composées de trois cintres accolés à trois lobes inégaux posés sur des colonnettes, déconcerteraient l'observateur, s'il ne se reportait pas à l'époque où le cintre et l'ogive s'employaient ensemble, avec une apparente confusion.

Tout autour du chœur, un triforium se déroule derrière les faisceaux des colonnes et va suivre les contours des bas-côtés et de la nef. Quelques antiquaires l'ont considéré comme appartenant au XII^e siècle, peut-être même au XIV^e. Il paraît contemporain des parties qui l'avoisinent.

Les ornements placés au bas des murailles se composent d'une série de pilastres cannelés à chapiteaux feuillés ou historiés, séparés par de petites arcatures réunies en encorbellement; toute cette partie est en marbre.

La cathédrale de Saint-Jean offre un genre d'ornementation très-remarquable, qu'elle partage avec l'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne; ce sont trois frises en marbre incrusté de ciment rouge, qui, à différentes hauteurs, entourent le chœur.

La grande nef est bien bâtie. L'ensemble et les détails en sont admirables; les chapelles latérales n'ont rien de très-remarquable, à l'exception de celle que fit construire Charles de Bourbon, du XVI^e siècle.

Dimensions de la cathédrale de Lyon : longueur totale, 60 mètres; largeur, 26,60 m.; hauteur sous voûte, 33, 30 m.

Quelques-uns des vitraux peints sont bien conservés. Le P. Martin en a reproduit de beaux spécimens dans les planches d'étude de la Monographie des vitraux du XIII^e siècle de la cathédrale de Bourges.

L'extérieur de l'église primatiale de Lyon

est majestueux. On y voit quatre tours, dont deux sont placées à la façade et deux auprès du transept. Sa façade principale est du XV^e siècle et assez richement décorée : elle ne saurait être pourtant comparée au frontispice de plusieurs autres cathédrales.

Cathédrale du Mans. SAINT-JULIEN. — La cathédrale du Mans est une des plus importantes de la France entière, et nous pouvons ajouter de toute l'Europe. La nef et la région absidale ont été élevées à deux époques différentes; la première appartient au style romano-byzantin, et la seconde au style ogival. Les caractères des deux modes de construction y sont si magnifiquement exprimés, que, malgré le défaut d'unité qui en résulte pour l'édifice, on regretterait de ne les point voir en parallèle.

La cathédrale du Mans fut plusieurs fois rebâtie, comme la plupart des églises épiscopales antiques. Elle fut d'abord fondée par saint Julien, premier évêque du Mans, et dédiée à la sainte Vierge et à saint Pierre. La basilique primitive fut agrandie, au VI^e siècle, par l'évêque saint Innocent. Ruinée plusieurs fois par le temps et par la main des barbares, elle fut successivement relevée sur un plan plus vaste par les évêques du Mans, François I^{er}, saint Aldric, Robert, Mainard, Vulgrin et Arnault. Hoël, qui occupa le siège épiscopal de 1085 à 1097, donna une grande impulsion aux travaux de sa cathédrale et la consacra avec solennité, en y transportant les reliques de saint Julien. Hildebert continua le travail; un incendie y causa des ravages considérables. Vers le milieu du XII^e siècle, Hugues, archevêque de Tours, assista à une nouvelle consécration de l'église et à une seconde translation des reliques de saint Julien.

Au commencement du XIII^e siècle, les chanoines obtinrent du roi Philippe-Auguste la permission d'augmenter leur église en l'étendant au delà des murs de la ville. Commencés en 1217, les travaux furent heureusement terminés en 1254 : Geoffroy de Loudon y transféra de nouveau les reliques du premier évêque du Mans.

La cathédrale du Mans, telle qu'elle existe de nos jours, occupe une superficie d'environ cinq mille mètres, en y comprenant les murs et les supports. La nef forme un parallélogramme rectangle d'une longueur de 58 mètres, sur 24 de largeur, y compris les bas-côtés qui sont séparés du corps principal par un double rang de colonnes massives. La longueur transversale de la croisée est de 59 mètres, et sa largeur d'environ 10 mètres. Le chœur avec ses latéraux, divisés par un rang circulaire de colonnes, présente une largeur de 32 mètres sur 44 de profondeur; la hauteur sous clef de la grande voûte est de 34 mètres. Onze chapelles, ayant environ 11 mètres de profondeur, et celle de l'abside 18, sur 5 de largeur, occupent le pourtour du chœur. Enfin, la totalité de l'édifice offre, dans œuvre, du grand portail d'entrée à l'extrémité de la dernière chapelle une longueur d'environ 150 mètres.

Le grand portail occidental est très-simple. Le portail latéral est orné d'une riche décoration romano-byzantine. On y voit de grandes statues, des statuette et des bas-reliefs. La cathédrale du Mans possède encore de très-curieux vitraux de la fin du XII^e siècle et du XIII^e. On y trouve à l'intérieur plusieurs monuments funéraires de mérite. Le tombeau de la reine Bérengère y fut transporté, en 1821, de l'abbaye de l'Épau, où elle fut ensevelie. Dans la chapelle des fonts baptismaux, on voit, d'un côté le sarcophage et la statue en marbre blanc de Charles d'Anjou, comte du Maine, roi de Sicile et de Jérusalem, mort en 1472; de l'autre côté, le mausolée de Langey du Bellay.

Cathédrale de Marseille. LA MAJOR. — La cathédrale de Marseille, bâtie, suivant la tradition, sur l'emplacement d'un temple consacré à Diane, offrait encore, au IX^e siècle, de belles colonnes avec chapiteaux d'ordre dorique et d'ordre corinthien, arrachés à l'édifice païen. Au commencement elle fut dédiée à saint Lazare; plus tard elle fut placée sous l'invocation de la sainte Vierge, au titre de son Assomption. Dès le temps de Charlemagne, elle est désignée dans des chartes sous le nom de Notre-Dame de Marseille. Enfin elle fut appelée communément *Ecclesia Major*, et dans le langage du peuple, elle est aujourd'hui connue sous le nom de *La Major*. En 1050, l'évêque Ponce II en rétablit le chœur, qui tombait de vétusté. Restaurée à plusieurs reprises, la cathédrale de Marseille ne présente actuellement aucune partie qui mérite l'attention de l'archéologue, si ce n'est peut-être l'abside, qui paraît remonter au XI^e siècle. Le clocher avait été rebâti en 1390, ainsi que le porche occidental, par Paul de Sado.

Cathédrale de Meaux. SAINT-ETIENNE. — On ne sait pas sous quel vocable fut consacrée primitivement la cathédrale de Meaux. Des actes authentiques du XI^e et du XII^e siècle prouvent qu'à cette époque elle était dédiée à la sainte Vierge et à saint Etienne. Au XI^e siècle, la cathédrale de Meaux fut rebâtie par l'évêque Gautier Saveyr, c'est-à-dire le sage ou le savant. Si nous devons apprécier la valeur architecturale de l'édifice par un passage des actes capitulaires de 1268, nous en concevons la plus haute idée. Il y est désigné comme un édifice d'une *construction très-belle, noble et merveilleuse*. A cette époque cependant il menaçait ruine et l'on entreprit de le rebâtir. Les travaux marchèrent avec lenteur, puisqu'en 1390 Charles VI ordonna au bailli de Meaux de faire contribuer les habitants de la ville à la construction de la cathédrale. L'évêque Jean du Drac fit commencer la tour du nord, qui ne fut achevée que vers 1530. Les chanoines Jean de Marcilly et Pierre de Fabis se montrèrent animés d'un saint zèle pour l'œuvre de la cathédrale : c'est à ce dernier que l'on doit la construction du bas-côté septentrional de la nef, en 1512.

Les parties les plus anciennes de la cathédrale de Saint-Etienne, dit Mgr Ailou, évêque

de Meaux, c'est-à-dire les six arcades inférieures du chœur, ainsi que les bases et les chapiteaux de quelques colonnes de la nef, doivent remonter, au plus tôt, à la fin du XII^e siècle. Les parties de la nef voisines du transept offrent, dans les arcades de la galerie et les grandes verrières, les formes simples du gothique primordial du XIII^e siècle. Le sanctuaire, les parties supérieures du chœur et les chapelles absidales ne peuvent pas être antérieurs à la fin du XIII^e siècle ou au commencement du XIV^e. Ce dernier siècle et le XV^e ont dû voir s'élever le transept avec ses deux portails et une partie de la façade occidentale. Enfin, une partie de la nef, au moins en ce qui concerne l'ornementation, et les parties supérieures de la tour appartiennent évidemment au commencement du XVI^e siècle.

Le plan général à l'intérieur est régulier. Dimensions principales : longueur totale dans œuvre, 84,35 m.; largeur du transept, 35 m.; hauteur de la voûte du chœur, 29 m.; hauteur de la voûte au milieu du transept, 31 m.

Cathédrale de Mende. NOTRE-DAME. — La cathédrale de Mende fut victime de nombreuses vicissitudes, jusqu'à ce que le pape Urbain V la prit en affection particulière et voulut en être le protecteur immédiat. Il transféra l'évêque de Mende à un autre siège et s'en réserva le gouvernement ecclésiastique et l'administration spirituelle, qu'il confia à un vicaire. L'église, dégradée par la vétusté et d'ailleurs bâtie dans de modestes proportions, fut entièrement reconstruite dans un style plus orné et dans des dimensions plus convenables. Les travaux furent commencés en 1368; mais ils ne furent achevés qu'après sa mort, arrivée en 1370.

Dans le cours du XVI^e siècle, Mende et le pays qui entoure cette ville, furent le théâtre des guerres civiles et éprouvèrent, de même que les autres villes du Gévaudan, les horreurs qu'elles traînent à leur suite. Dans l'espace de trente années, cette ville fut sept fois prise, reprise et saccagée par les religionnaires et les catholiques. En 1580, la cathédrale eut à souffrir cruellement des excès des protestants et fut détruite en partie. Elle fut restaurée par l'évêque Adam de Heurteloup du Maine. Les deux flèches de la cathédrale de Mende sont très-élancées et fort remarquables.

Cathédrale de Metz. SAINT-ETIENNE. — Dimensions de la cathédrale actuelle de Metz : longueur; 124,30 m.; largeur de la nef, 16 m.; largeur des collatéraux, 14,66 m.; largeur totale, 30,66 m.; hauteur de la nef sous voûte, 44,33 m.; hauteur des collatéraux sous voûte, 13 m. S'il faut en croire la tradition, ce fut saint Clément qui fonda la première église épiscopale de Metz. Sous Charlemagne, saint Chrodegang la reconstruisit plus ample et plus belle. Au XI^e siècle, Théodoric ou Thierry II^e du nom en entreprit la réédification en 1014. On y travaillait encore en 1323. L'évêque Adhémar continua la nef jusqu'à l'église de Notre-Dame la

ronde, qui fut ensuite unie à la cathédrale dans le cours du xiv^e siècle. En 1486, Jacques de Linange, vicaire général du diocèse de Metz, entreprit de construire la chapelle latérale de Notre-Dame de la Tierce. En 1497, on abattit une des tours dont Charlemagne avait embelli la cathédrale. En 1503, Henri de Lorraine et le chapitre jetèrent les fondements des deux dernières travées de la nef, ainsi que du chœur et de la seconde chapelle collatérale. Ce grand ouvrage ne se termina qu'en 1519. Les vitraux du chœur furent posés, en 1521, 1523 et 1526, par Antoine Bousch, peintre verrier de Strasbourg. Enfin, le monument fut entièrement achevé en 1546, et, le 24 mai de cette même année, l'évêque en fit la dédicace solennelle.

Le plan général est en forme de croix latine, mais le transept est beaucoup plus rapproché du sanctuaire que dans la plupart des autres cathédrales. Nous avons observé la même disposition aux cathédrales de Reims et de Châlons-sur-Marne. L'intérieur de la cathédrale de Metz produit un effet admirable par ses grandes et belles proportions. La grande nef doit être comptée au nombre des plus célèbres vaisseaux de France ; son étendue, la prodigieuse hauteur des voûtes, l'espacement des piliers, la richesse des fenêtres, la délicatesse et la variété de la décoration, tout se réunit pour en former un tout plein de distinction. Les chapelles absidales, les grandes ouvertures du rond-point, relèvent encore les beautés architecturales par leur ordonnance symétrique et par leur perspective pittoresque. Ajoutons à cela d'étincelantes verrières peintes, bien conservées, dans la partie supérieure de l'église, et l'on pourra concevoir une idée de la magnificence de cette cathédrale.

Cathédrale de Montauban. NOTRE-DAME. — Cette église est en grande partie moderne, et la construction en a été achevée, en 1739, par l'architecte Larroque. Elle a la forme d'une croix grecque de 87 mètres de long sur 38 mètres de large ; vingt piliers en pierres de taille, ornés de pilastres d'ordre dorique et ayant 14 mètres de hauteur, supportent une voûte en plâtre de 25 mètres d'élévation au-dessus du pavé ; 16 grandes arcades, surmontées de fenêtres, établissent des communications entre la nef et les bas côtés qui sont bordés de chapelles accessoires.

Cathédrale de Montpellier. SAINT-PIERRE. — Guillaume Pellicier, élu évêque de Maguelonne, fit de nombreuses et actives démarches pour faire transférer le siège épiscopal dans la ville de Montpellier. Ayant obtenu le consentement du roi François I^{er}, il se rendit à Rome pour solliciter auprès du souverain pontife un décret de translation. Ce prélat entreprenant, dont les commencements furent si brillants et la fin si triste, fit valoir toute espèce de raisons pour réussir dans son entreprise ; le préambule de la bulle du pape Paul III est très-curieux, quoique fort prolixe, parce qu'il renferme l'énonciation des motifs allégués par l'évêque Guil-

laume. Le décret tant désiré fut donné en 1536, et reçut son exécution sans le moindre retard.

Le chapitre de Maguelonne fut transporté dans l'église de Montpellier ; le titre et les honneurs de cathédrale furent accordés à l'église d'un monastère des Bénédictins, fondé, en 1364, par le pape Urbain V. A peine l'évêque était-il installé dans sa nouvelle cathédrale, que les fureurs des guerres du protestantisme vinrent troubler la ville et porter la désolation dans toutes les églises. Dans leur haine sacrilège, les hommes qui venaient de renoncer au culte de leurs ancêtres, voulurent en renverser jusqu'aux derniers monuments. Le *Gallia Christiana* donne une liste exacte des nombreux édifices religieux qui tombèrent sous leurs coups ; la cathédrale de Saint-Pierre ne put se soustraire à leurs violences, elle ne fut pas démolie entièrement, mais elle perdit ses richesses, ses reliquaires et même quelques constructions importantes ; actuellement elle ne montre plus que trois tours, placées aux angles de la nef ; la quatrième fut abattue pendant les guerres de religion. Le sanctuaire est moderne et fut bâti en 1775. Les dimensions de la cathédrale de Montpellier ne sont pas étendues. La longueur de l'édifice est de 55 mètres 25 centimètres dans œuvre ; la largeur de la nef est de 14 mètres 93 centimètres ; le sanctuaire a 13 mètres 64 centimètres de long sur 12 mètres 99 centimètres de large dans œuvre, d'un mur latéral à l'autre.

Cathédrale de Moulins. NOTRE-DAME. — C'est à une époque très-rapprochée de nous, quelques années seulement avant le commencement de la révolution, que le souverain pontife érigea un évêché dans cette ville, sur les instances réitérées de Louis XVI. De grands malheurs pour la religion et pour la France entière empêchèrent la réalisation immédiate des vœux du pieux monarque. Le Concordat de 1801 ne reconnut pas le siège épiscopal de Moulins. Un nouveau concordat, en 1817, rétablit plusieurs sièges supprimés, et Moulins fut compris dans ce nombre. L'ancienne chapelle du château des Bourbons fut choisie pour être la cathédrale. Ce monument, dont le style général indique, par ses formes prismatiques et flamboyantes, la fin du xv^e siècle ou le commencement du xvr^e, formait une magnifique chapelle d'une grandeur vraiment royale ; transformé en cathédrale, malgré la pompe de son architecture, il répond imparfaitement à la dignité d'église épiscopale. L'édifice n'a jamais été entièrement achevé, quoique la façade de l'ouest présente une rose élégante dans ses petites dimensions, et des crochets sculptés sur la pente des murs supportant le grand comble, qui semblent indiquer le contraire. Suivant le plan primitivement arrêté, l'édifice devait être agrandi de plusieurs autres travées : en ce moment on pense sérieusement à mettre à exécution les projets anciens, parce que l'enceinte est trop étroite pour recevoir les populations chrétiennes aux jours de grande solennité. Le plan de la cathédrale de Moulins nous offre

un beau chœur de cathédrale, sans nef, avec collatéraux et chapelles accessoires dans les bas côtés. On ne compte que onze travées ; les dimensions sont de 23 mètres de long sur une largeur de 7 mètres 50 centimètres ; les collatéraux ont une largeur de 4 mètres 25 centimètres, et les chapelles, une profondeur de 2 mètres 50 centimètres.

Cathédrale de Nancy. NOTRE-DAME. — L'établissement d'un siège épiscopal à Nancy ne remonte pas plus loin que le siècle dernier. Ce fut à l'époque de la plus haute prospérité de la ville que le souverain pontife, sur les instances de Louis XV, accorda à l'église de Nancy les insignes et les prérogatives de cathédrale. La cathédrale de Nancy est un édifice de construction moderne ; le portail de cette église est formé d'un avant-corps, de deux arrière-corps et de deux tours formant une façade de 50 mètres. Deux ordres la décorent : le corinthien dans le soubassement, le composite au-dessus. L'avant-corps où se trouve la porte principale qui est cintrée, a une archivolte et des impostes décorées de moulures. Surmonté de deux anges prosternés devant une croix placée au milieu, il se compose de colonnes accouplées et de pilastres en arrière, avec un entablement qui règne le long de la façade. Son pourtour et les arrière-corps sont également décorés de pilastres du même ordre. Une porte surmontée d'un cadre rempli de trophées occupe la partie médiane des arrière-corps. L'ordre composite, placé sur ce soubassement, règne dans toute l'étendue de la façade, et présente en avant des colonnes accouplées de chaque côté d'un vitrail orné d'une balustrade. Les arrière-corps à pilastres contiennent une niche cintrée avec imposte. Les tours, décorées de pilastres, ont un vitrail en plein cintre, balustrade au pied et agrafe sur la clef. Au-dessus de ces deux ordres et au centre, on a placé un attique renfermant, entre des colonnes accouplées d'ordre composite et l'entablement, un vitrail coupé dans le milieu, supportant un fronton où étaient les armes pleines de Lorraine, avec la couronne royale, les deux aigles pour supports, la croix de Lorraine pendant à leur cou. Le cintre de l'attique est orné d'une croix, des vases surmontent les colonnes, et un cadran occupe le centre du vitrail. Les tours, décorées comme l'attique d'un second ordre composite avec pilastres, ayant sur chaque côté une fenêtre en plein cintre, sont surmontées d'un troisième ordre composite en pilastres, formant une tour ronde ouverte de toutes parts, au-dessus de laquelle se trouve un dôme couvert en pierres de taille, avec une galerie à balustrade en pierre. L'entablement est orné de pots à feu au-dessus de tous les pilastres : le dôme se termine par une lanterne décorée de pilastres et d'un balcon en fer surmonté d'une flèche à girouette ; l'ensemble présente une élévation de 80 mètres.

Cathédrale de Nantes. SAINT-PIERRE. — Nous ne connaissons aucun détail sur la basilique primitive élevée par saint Clair ou par les

évêques qui le suivirent immédiatement, dans l'enceinte de la vieille cité des Nantais. La chronique fait connaître Félix, qui fut élu évêque en 567, comme le fondateur de la cathédrale. Il paraît que le monument élevé par ses soins était très-somptueux pour l'époque, si nous en jugeons par l'enthousiasme qui a inspiré à Fortunat de Poitiers une de ses plus entraînantes pièces de poésie. En 903, elle fut réparée et augmentée par Fulcherius, alors assis sur le trône épiscopal. Cette restauration avait été rendue indispensable par les malheurs de la guerre ; elle fut exécutée probablement à la hâte, puis, quatre-vingt-cinq ans après, on fut obligé de rebâtir entièrement l'église. Soit par l'effet du temps qui mine tout, soit par quelque malheur inconnu, la cathédrale de Nantes fut reconstruite, du moins en partie, vers le commencement du xii^e siècle. Les caractères architectoniques de l'abside actuelle accusent nettement cette date. Cette opinion n'est pas confirmée par des témoignages historiques ; mais les principes de la science ne laissent pas subsister le moindre doute à cet égard. Enfin, en 1434, sous l'épiscopat de Jean de Châteaugiron de Malesroit, le duc Jean V résolut d'élever la cathédrale sur un plan nouveau, d'après les règles de l'architecture ogivale ; le chevet seul du monument antérieur fut conservé. A ce grand travail on doit la nef, les bas-côtés, le portail principal accompagné de ses deux tours. Si l'on peut juger de l'effet que l'édifice terminé eût produit par les parties commencées, on peut affirmer qu'il eût été compté parmi les plus célèbres chefs-d'œuvre du style chrétien. Malheureusement l'exécution n'a pas répondu aux vœux du duc Jean, et l'œuvre suspendue n'a pas été achevée. L'époque de l'ouverture des travaux est indiquée dans l'inscription suivante, qui se lit encore sur la principale porte d'entrée :

L'an mil quatre cent trente-quatre,
A mi-avril sans moult rabattre ;
Au portail de cette église
Fut la première pierre assise.

Dimensions principales de la cathédrale de Nantes : longueur, 40 mètres ; largeur, 32 mètres ; hauteur sous voûte, 37 mètres 30 centimètres ; élévation des tours, 63 mètres. La cathédrale de Nantes consiste presque entièrement dans la nef et les bas-côtés qui l'accompagnent ; cette nef paraît d'autant plus élevée qu'elle est peu profonde. Dix piliers suffisent pour en supporter les travées ; ils sont recouverts d'une multitude de moulures prismatiques, prolongées dans les contours des arcades et jusqu'aux nervures de la voûte. Dans la partie du transept qui sert à former aujourd'hui, à la droite du chœur, une espèce d'avant-sacristie, on a transporté de l'église des Carmes, démolie pendant la révolution, le tombeau que la reine Anne fit élever à François II, son père, dernier duc de Bretagne, et à Marguerite de Foix, sa seconde femme. Ce magnifique mausolée, chef-d'œuvre de Michel Colomb

ou Colombeau, né à Tours, fut exécuté en 1507. Il est entièrement en marbre blanc, avec des assortiments en marbre de couleur variée, élevé de 5 pieds, et posé sur un socle de marbre blanc, couvert d'une mosaïque qui entrelace des lettres F et des hermines. Sur le tombeau sont couchées deux statues en marbre, de grandeur plus que naturelle, représentant François II et Marguerite de Foix, ayant une couronne et le manteau ducal. Des carreaux, soutenus par trois anges, supportent leur tête, et, à leurs pieds, un lion et un lévrier, symboles du courage et de la fidélité, tiennent entre leurs pattes les armes de Bretagne et de Foix. Aux quatre angles, quatre statues, de hauteur naturelle, représentent avec leurs attributs les vertus cardinales : la justice, la tempérance, la prudence et la force. Dans la statue emblématique de la justice est représentée Anne de Bretagne, sous le costume et les attributs de reine et de duchesse, avec la couronne fleurdéliée et fleuronée sur la tête. Aux deux côtés sont les douze apôtres, en marbre blanc, dans des niches de marbre rouge. Au bout, et du côté de la tête du tombeau, sont saint François d'Assise et sainte Marguerite, patrons du duc et de la duchesse; du côté des pieds se trouvent Charlemagne et saint Louis. La base est ornée de seize petites figures représentant des pleureuses dont le visage et les mains sont en marbre blanc et le reste du corps en marbre vert.

Cathédrale de Nevers. SAINT-CYR. — La basilique primitive, petite et modeste, fut remplacée, au VII^e siècle, par une église plus somptueuse et plus vaste, dédiée aux saints martyrs Gervais et Protas. Celle-ci éprouva sans doute de grands malheurs dans ces âges de violence, où chaque page de notre histoire est souillée de sang, et c'est probablement à la suite d'une réparation importante, et peut-être même d'une reconstruction complète, qu'elle fut dédiée à saint Cyr, sous l'épiscopat de saint Jérôme et sous le règne de Charles le Chauve, au IX^e siècle. Élevé vraisemblablement avec précipitation, dans un moment de paix qui succédait à de violentes commotions, l'édifice s'écroula tout à coup un siècle plus tard, en 910, selon l'inventaire de Parmentier. Le pieux Alton, prélat savant et zélé, alors assis sur le siège épiscopal de Nevers, chercha les moyens de le relever de ses ruines. En étudiant attentivement la cathédrale de Nevers, dans son état présent, on ne tarde pas à se convaincre que la grande nef date de la fin du XIII^e siècle et du XIV^e, ainsi que certaines portions dans le pourtour du chœur. Le corps de ce dernier appartient évidemment au XV^e siècle. Les chapelles attenantes aux bas-côtés qui l'entourent sont probablement un peu plus récentes; on pourrait, sans craindre de s'écarter beaucoup de la réalité, les attribuer à la fin du XV^e siècle. La cathédrale de Nevers, construite sur un plan qui n'a guère d'analogue en France, présente à ses deux extrémités deux grandes absides

terminales, comme les églises allemandes de Mayence, de Worms et de Spire. L'abside occidentale est destinée au chœur du chapitre. L'abside orientale a été consacrée à sainte Julitte, mère de saint Cyr, patron de la cathédrale. Le transept n'occupe pas l'endroit qui lui est propre dans nos autres monuments, c'est-à-dire entre le chœur et la nef, il est rejeté à la base de l'édifice, absolument comme dans l'église des Saints-Apôtres que nous avons visitée à Cologne. Le vaisseau, d'une immense étendue, présente une longueur de 110 mètres; il se divise en neuf travées; la nef en occupe quatre et le chœur cinq, en y ajoutant le chevet dans l'hémicycle duquel se trouve le sanctuaire. La nef collatérale est garnie d'un rang de chapelles au nombre de dix-sept, sans y comprendre la sacristie. La forme du plan a fait rejeter les portes d'entrée sur les flancs de l'édifice; on en compte trois. Des deux tours qui avaient été élevées d'abord, une seule est encore debout, l'autre a été brûlée. La nef présente au triforium une disposition particulière. Les arcades, portées sur des colonnettes groupées trois à trois, offrent, entre chaque ogive de la galerie, des anges figurés en relief, et répondant par leurs proportions aux figures qui ornent la base des colonnes : ce placement est fort ingénieux et produit un bon effet. C'est encore là un des traits intéressants de la cathédrale de Nevers. La grande tour, commencée en 1509 et achevée en 1528, est un monument à elle seule; elle est aujourd'hui presque entièrement restaurée. Cette tour est d'un grand et puissant effet; son élévation, depuis le sol jusqu'à l'appui de la balustrade supérieure, est de 51 mètres 80 centimètres. Elle est divisée sur sa hauteur en trois parties par des galeries à jour, portant sur des corniches en encorbellement; les quatre angles sont flanqués de tourelles octogones en commençant, et hexagonales à leur sommet. La partie la plus rapprochée du sol est traitée en soubassement, et ses faces principales, de même que celles des tourelles, sont simplement creusées de nervures. Les grandes faces de la partie intermédiaire sont subdivisées par des nervures réunies sous la corniche de couronnement par des ajustements en trèfle; entre ces nervures sont de grandes figures largement accusées en demi-ronde-bosse, supportées par des crédences et recouvertes de dais richement refouillés. La troisième portion est la plus remarquable; elle est décorée de statues et de sculptures délicatement travaillées. La balustrade de couronnement est ingénieusement évidée à jour; elle se détache comme une guirlande légère qui flotte au sommet du monument.

Cathédrale de Nîmes. NOTRE-DAME. — L'église épiscopale de Nîmes, bâtie sans doute comme la plupart des autres églises des Gaules, ne put résister aux attaques du temps. Elle fut entièrement rebâtie au XI^e siècle, et le pape Urbain II la consacra solennellement, le 5 juillet 1096, en présence de plu-

seurs prélats et de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, de Rouergue et de Nîmes ; ce prince fit donation à la nouvelle église d'un domaine situé à une demi-lieue de la ville. L'édifice était vaste et élevé dans de belles proportions : le plan était à trois nefs, de 56 mètres de longueur sur 22 de largeur ; la façade était décorée de représentations sculptées en demi-relief, dont les sujets tirés de l'Écriture sainte, étaient la Création du monde, Adam chassé du paradis terrestre, Abel tué par son frère Cain, l'Arche de Noé ; mais cette église devint la victime des fureurs des protestants au moment où l'on songeait à l'agrandir, en 1567. Un esprit de vertige s'était emparé de ceux qui abandonnèrent la religion de leurs pères ; la cathédrale tomba sous leurs coups, et il n'en resta qu'une partie de la façade, du côté gauche, où se trouve le clocher.

Cathédrale d'Orléans. SAINTE-CROIX. — La première pierre de la nouvelle cathédrale fut posée le 12 septembre 1287, par Gilles Pastay, évêque d'Orléans et successeur de Robert de Courtenay, qui avait fait d'immenses préparatifs pour la construction de cet édifice, et qui semblait y mettre toute sa gloire, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ses projets. Ce monument fut élevé, sur un plan magnifique, par un architecte dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. L'influence de la grande renaissance dans l'architecture chrétienne avait inspiré l'ensemble et les détails de cet édifice. Il n'était pas encore achevé, lorsqu'en 1567 les calvinistes en firent écrouler la plus grande partie, en faisant jouer des mines dans les principaux piliers. L'ancien portail, qui n'était pas joint à l'église, les chapelles du rond-point et quelques portions du chœur échappèrent au désastre. On ne fit d'abord qu'une réédification partielle, indispensable pour la célébration des saints mystères, et le monument resta dans ce déplorable état jusqu'en 1598.

La cathédrale d'Orléans ne se serait peut-être jamais relevée de ses ruines, sans la libéralité de Henri IV et sans la protection de Clément VIII. Le souverain pontife accorda un jubilé solennel pour tous les fidèles qui viendraient dévotement à Orléans et qui contribueraient de leurs aumônes à la restauration de l'église Sainte-Croix. L'intérieur de la cathédrale d'Orléans est moins riche que celui d'un grand nombre d'autres cathédrales. La partie qui attire immédiatement l'attention des archéologues religieux est l'abside ou le rond-point du chœur. Le vaisseau principal produit un effet majestueux ; les travées en sont soutenues sur des piliers et sur des arcs chargés de nervures prismatiques. Le plan général est à cinq nefs ; le chœur est accompagné de onze chapelles et entouré d'un seul bas-côté. La longueur totale de l'édifice est de 130 mètres sur une largeur de 28 mètres 66 centimètres ; le transept est long de 54 mètres 60 centimètres ; les maîtresses voûtes s'élèvent au-dessus du pavé de 32 mètres 50

centimètres, et les tours, de 80 mètres 60 centimètres.

Cathédrale de Pamiers. SAINT-ANTONIN. — La cathédrale de Pamiers éprouva dans son existence des vicissitudes nombreuses, jusqu'à ce qu'enfin elle fut rebâtie à peu près dans l'état où nous la voyons maintenant, sous le règne de Louis XIV. La direction des travaux avait été confiée à l'un des architectes les plus célèbres de son temps, Mansard, qui en donna les plans et les dessins. En nommant le siècle de Louis XIV, nous avons tout dit pour faire connaître entièrement le style qui domine dans cet édifice ; ce mot seul vaut une description.

Cathédrale de Paris. NOTRE-DAME. — Lorsque Constantin eut pris la croix pour étendard, et que plus tard Clovis, le guerrier franc, eut courbé la tête sous le joug de la religion chrétienne, la paix fleurit dans nos provinces. Alors les basiliques religieuses eurent le droit de bourgeoisie et s'introduisirent dans les murs de la cité. A ce siècle nous rapportons la date de fondation de la plupart des églises épiscopales en France. C'est alors que fut construite la basilique modeste de Paris, sur les rives désertes de la Seine, à ce même endroit où nous contemplons actuellement le gigantesque édifice. Bientôt insuffisante pour les besoins de la population religieuse, cette église primitive fut remplacée par une seconde plus somptueuse. Saint Fortunat, évêque de Poitiers, fait connaître, dans son enthousiasme poétique, l'admiration que lui fit éprouver sa grandeur et la richesse de ses ornements. Cette seconde basilique fut élevée, en 555, par Childebert, à la sollicitation de saint Germain, évêque de Paris, sur les ruines d'un temple de Jupiter, si l'on doit s'en rapporter au témoignage de plusieurs historiens. Les hordes descendues du nord, qui désolèrent tant de contrées, ruinèrent l'église de Paris en 875. Lorsque la tranquillité fut assurée par la conversion de Rollon, le monument se releva de ses débris, et à l'aide de réparations et de restaurations successives, dont il serait difficile de suivre toutes les traces, il parvint jusqu'à l'épiscopat de Maurice de Sully, c'est-à-dire jusqu'en l'année 1164. Cet illustre évêque résolut de rebâtir, sur un plan nouveau et dans de plus grandes proportions, sa cathédrale qui tombait de vétusté. Il céda sans doute à l'entraînement si remarquable alors, qui lançait le monde dans des voies extraordinaires et inconnues. Secondé dans son entreprise par le zèle du peuple et par les largesses du prince, Maurice en jeta les fondements sur l'emplacement déjà consacré par la prière des siècles précédents. Le pape Alexandre III, alors réfugié en France, en posa la première pierre en 1163. La suite des dates et les caractères de la construction nous font connaître que la nef est postérieure au chœur : celui-ci appartient à Maurice de Sully, tandis que le vaisseau appartient, sans contredit, à l'architecture élancée du XIII^e siècle : il fut terminé, de même que la façade principale,

sous le règne de Philippe Auguste, en 1223. Une inscription en caractères gothiques, qu'on lit autour de l'embase du portail méridional, atteste que cette partie de l'édifice n'existait point encore en 1257, et qu'elle ne fut commencée qu'au mois de février de cette année, sous Regnault de Corbeil, évêque de Paris, par l'architecte Jean de Chelles, se disant modestement maître maçon. Le portail septentrional, construit en 1313, remonte au règne de Philippe le Bel, qui y consacra en partie le produit de la confiscation des biens des Templiers. Pour terminer cette indication des époques qui ont vu s'élever les parties les plus importantes du monument, nous dirons que les chapelles absidales et celles situées autour du chœur furent bâties dans le courant du xiv^e siècle. La Porte-Rouge, ainsi nommée de la couleur dont elle était couverte, ne fut achevée que dans le xv^e. Quelques auteurs ont attribué sa construction à Jean-sans-Peur, tandis que d'autres prétendent qu'elle est due aux bienfaits de Jean, duc de Berry, frère de Charles V. Telles sont en abrégé les dates essentielles à savoir pour bien comprendre les détails architectoniques de la cathédrale de Paris. Le plan de Notre-Dame de Paris figure la croix latine. L'édifice est soutenu par cent vingt piliers de proportion et de structure différentes, mais régulièrement disposés et qui forment une double enceinte autour de la nef et du chœur. L'ensemble offre donc cinq nefs parallèles, un vaste transept et une rangée de chapelles latérales de chaque côté. Cette façade, flanquée de quatre grands contre-forts et divisée en plusieurs étages par d'élégantes galeries, a 42 mètres 60 centimètres de largeur, sur 68 mètres d'élévation. Elle présente à sa partie inférieure trois grandes ogives à vous-sures profondes, qui servent d'entrée aux nefs. Les sculptures qui décorent ces trois portails sont fort curieuses; elles ont été plusieurs fois déjà décrites et expliquées. Dans le tympan de la porte centrale est représentée la scène terrible du jugement dernier. Les autres décorations du portail central et des portails latéraux présentent des faits tirés de la Bible ou de l'Évangile et des Vies des saints.

Cathédrale de Périgueux. SAINT-FRONT. — L'Église de Saint-Front était autrefois une simple abbatale : Saint-Etienne, dans la cité, avait le titre de cathédrale. Plus modeste que celle bâtie par les moines, l'église épiscopale avait reçu une profonde empreinte de l'imitation de la grande basilique byzantine. Le plan avait subi de grandes modifications; la croix grecque ne se dessinait pas avec ses entrecroisements égaux; les cinq coupoles ne se dressaient pas régulièrement comme à Saint-Front, mais la construction de ce mémorable édifice fut pour Périgueux un événement trop important pour ne pas exciter vivement l'émulation des artistes de la cité. L'antique cathédrale a cruellement souffert des injures du temps et du fanatisme des hommes; les protestants en ruinè-

rent les deux coupoles antérieures quand ils se rendirent maîtres de Périgueux. Dimensions générales de la cathédrale de Saint-Front de Périgueux : longueur de la croix grecque, 60 mètres; hauteur des piliers, 13 mètres 30 centimètres; hauteur des coupoles, 28 mètres 66 centimètres; hauteur des grands arcs, 19 mètres 60 centimètres. En pénétrant dans l'intérieur de la cathédrale de Périgueux, on est surpris de l'aspect étrange que présentent toutes les parties du monument. On se croit immédiatement transporté dans un pays nouveau, tant les dispositions générales qui frappent les yeux sont différentes de celles qu'on rencontre ordinairement. Les coupoles orientales, les lourds piliers, les grands arcs, le jour mystérieux répandu dans la vaste enceinte, les ornements peu nombreux et sévères, tout concourt à produire sur l'esprit une impression profonde. L'effet total surprend, et ce n'est qu'après quelques instants de réflexion que l'on peut se rendre compte de ses sensations. En résumé, l'intérieur de la basilique de Saint-Front est d'un aspect grandiose et imposant. Nous devons maintenant indiquer exactement les traits particuliers de la cathédrale de Saint-Front, c'est-à-dire les modifications que l'architecte a cru devoir introduire dans l'imitation de son modèle. Nous signalerons en premier lieu l'existence des cryptes sous une partie de l'église supérieure. Les édifices byzantins et l'église de Saint-Marc en particulier, ne nous présentent point cette construction souterraine favorisée, à Périgueux, par la nature et la position du terrain. Depuis longtemps la crypte de Périgueux est obstruée, il serait à désirer qu'on en dégagât l'entrée et qu'on en appropriât l'intérieur d'une manière convenable. Le système général d'ornementation de Saint-Front n'est nullement en rapport avec l'idée principale du monument. C'est une réminiscence de la décoration antique, ayant une frappante analogie avec les procédés communément usités dans les autres édifices contemporains du midi de la France. Nous terminerons cette notice par quelques détails sur le clocher et sur les ornements extérieurs de Saint-Front. La tour, ornée de colonnes et percée de plusieurs ouvertures cintrées, est une conception très-remarquable de l'architecte de Périgueux. Si elle n'est pas postérieure au reste de l'édifice, comme l'ont pensé quelques auteurs, elle doit être rangée parmi les constructions les plus remarquables de l'époque, et atteste dans l'architecte un talent extraordinaire. Le sommet, terminé par une coupole, s'élève à 66 mètres 60 centimètres. Tout autour de l'édifice, à l'extérieur, règne un entablement continu : appuyés sur cet entablement et appliqués aux voussoirs des grands arcs intérieurs, douze frontons couronnent les douze pans du mur qui forment le développement extérieur de la croix grecque. Les huit piliers qui masquent les extrémités de cette même croix se terminent par des pyramides qui encadrent les frontons et accompagnent les coupoles.

Cette décoration originale n'est pas dépourvue de caractère et de grandeur; malheureusement elle a été fortement endommagée.

Cathédrale de Perpignan. SAINT-JEAN. — Après avoir été fixée pendant plus de neuf siècles à Elne, la résidence de l'évêque et celle du chapitre furent transférées à Perpignan en 1602. Ce fut le 30 juin 1602 que les reliques des saintes Eulalie et Julie, patronnes du diocèse, qui se trouvaient dans la cathédrale d'Elne, furent transportées à Perpignan. La fondation de la cathédrale actuelle de Perpignan remonte au xiv^e siècle, sous la domination des rois de Majorque, possesseurs du comté de Roussillon, après la séparation de cette couronne de celle d'Aragon. Les deux premières pierres de cette église furent posées le 3 des calendes de mai 1324, par Sanche, douzième roi de Majorque, et par Bérenger Baille, évêque d'Elne. On perpétua le souvenir de ce fait par deux inscriptions que l'on peut lire sur deux pierres placées au bas de la nef. Dimensions principales de la cathédrale de Perpignan : longueur, depuis la porte d'entrée jusqu'au fond de l'abside, 77 mètres 90 centimètres ; largeur de la nef, 19 mètres 50 centimètres ; hauteur du sol à la voûte, 27 mètres 27 centimètres. L'intérieur de l'église de Saint-Jean ne nous offre qu'une seule nef, remarquable par sa grandeur, ses nobles proportions et son imposante majesté. C'est assurément un des plus beaux vaisseaux qui existent. La voûte qui le recouvre est d'une belle exécution, et se distingue par son élévation et par sa hardiesse. La nef est sans colonnes ni piliers, et la voûte n'a pour support que les arceaux de pierres de taille appuyés sur les murs de séparation des chapelles. Avec des éléments si simples, il était difficile d'obtenir un plus bel effet. En sortant de l'église par la porte latérale, on trouve une chapelle bâtie au xv^e siècle, pour recevoir un crucifix sculpté en 1525. Il avait premièrement été placé dans une des chapelles du vieux Saint-Jean, mais le lieu étant beaucoup trop étroit pour contenir les membres nombreux de la congrégation du Dévoit-Crucifix, on transporta la sainte image dans la chapelle qu'elle occupe aujourd'hui. La tour qui accompagne la façade est lourde et sans grâce. On a élevé par-dessus, en 1744, une cage en fer, qui contient les cloches de l'horloge ; la disposition de cette cage, dont la hauteur est d'environ 15 mètres, est hardie et unique dans son genre.

Cathédrale de Poitiers. SAINT-PIERRE. — La première basilique épiscopale établie à Poitiers, aux temps les plus reculés de l'antiquité ecclésiastique dans les Gaules, fut soumise à une foule de désastres. Les Sarrasins, les Normands, les malheurs sans cesse renaissants de ces siècles toujours tourmentés par des orages, la ruinèrent à diverses reprises. Le zèle des évêques et des fidèles, aussi persévérants pour édifier que le génie du mal pour détruire, la releva dans le même emplacement. En 1018, un incendie affreux, qui réduisit presque toute

la ville en cendres, n'épargna pas la cathédrale. Guillaume IV, comte de Poitiers, résolu de réparer les ravages du terrible fléau, et, dès 1022, il fit sortir de ses débris une nouvelle église épiscopale, consacrée par Isambert IV. Cet édifice, à peine achevé, subit le malheureux sort de celui qui l'avait précédé. Au milieu du xii^e siècle, Henri, deuxième roi d'Angleterre, sur les instances d'Aliénor ou Eléonore d'Aquitaine, son épouse, reconstruisit la cathédrale sur un plan plus vaste et avec une magnificence en rapport avec sa haute fortune. Les travaux furent commencés avec grande ardeur ; mais, un peu plus tard, le zèle s'étant refroidi, le monument, commencé vers 1152, après avoir éprouvé de nombreuses interruptions, ne fut consacré que le 17 octobre de l'année 1379, par Bertrand de Meumont, alors évêque de Poitiers. Pendant ce long laps de temps, l'architecture religieuse avait modifié ses principes ; nous en trouverons des signes non équivoques à la partie inférieure de la cathédrale actuelle. Le portail principal, dans ses parties les plus importantes, ne date que du xiv^e siècle. Quelques détails du sommet des tours sont plus récents encore et doivent être attribués au xv^e siècle. Quand on considère attentivement l'église de Saint-Pierre, quelques réflexions s'offrent naturellement à l'esprit sur les caractères qui la distinguent. Nous aimons beaucoup à procéder par comparaison, parce que, dans l'appréciation des monuments, c'est un excellent moyen d'analyser les traits communs et les signes particuliers. Le roi Henri II fit élever à Angers plusieurs édifices très-intéressants, contemporains de la cathédrale de Poitiers. La chapelle et la grande salle de l'hospice Saint-Jean doivent être mentionnées en première ligne ; c'est l'expression complète de la transformation, au xii^e siècle, de l'architecture catholique. Nous avons remarqué un certain air de famille entre le monument d'Angers et celui de Poitiers. Il est impossible d'y méconnaître les mêmes principes, un peu modifiés par des causes locales. Si l'Anjou avait emprunté le style poitevin pour la construction du célèbre cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin, le Poitou n'a pas été étranger à l'influence angevine dans l'érection de l'église de Saint-Pierre. Nous trouvons aussi quelques rapports entre la cathédrale de Poitiers et l'église de Saint-Maurice d'Angers, surtout dans les belles voûtes qui couronnent ces deux édifices, que l'on doit attribuer à la même période architectonique. L'église cathédrale de Poitiers se développe dans les dimensions suivantes : longueur intérieure, 94 mètres 40 centimètres ; largeur dans la nef, 30 mètres 30 centimètres ; largeur dans la croisée, 56 mètres 50 centimètres ; hauteur de la voûte principale, 29 mètres 50 centimètres ; hauteur des voûtes latérales, 24 mètres 20 centimètres ; élévation de la tour droite du portail principal, 34 mètres ; de la tour à gauche, 32 mètres. Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de l'église de Saint-

Pierre, on est frappé par le petit nombre, l'élevation et l'espacement des piliers. Il y en a six de chaque côté ; ils sont composés d'un massif entouré de colonnes groupées en faisceaux d'une élégance admirable. Ses chapiteaux sont sculptés avec goût, les colonnettes se dressent et s'élancent avec une grâce parfaite. Les arcades sont ogivales et accompagnées de moulures toriques, à l'exception de celles qui décorent par application les murailles des basses nefs, qui sont semi-circulaires. La nef principale a de la majesté, il y manque peut-être un peu de cette grandeur mystérieuse des cathédrales gothiques. Autrefois toutes les fenêtres étaient garnies de vitraux peints ; les protestants, dans leurs dévastations sacrilèges dans les églises catholiques, en ont brisé une grande partie. Les voûtes de la cathédrale de Poitiers sont établies sur de belles nervures rondes, d'une forme tout à fait caractéristique. Elles sont légèrement surélevées en coupoles et partagées en compartiments nombreux.

Cathédrale du Puy. NOTRE-DAME. — Vers la fin du x^e siècle, nous voyons assis sur le trône épiscopal du Puy un membre de cette célèbre famille d'Anjou, dont le nom retentit à chaque page de l'histoire de ce siècle et des suivants, et qui exerça une si grande influence sur l'architecture de l'époque, par les nombreuses constructions qu'elle éleva de toutes parts. Gui d'Anjou, frère de Geoffroy-Grise-Gonnelle, fils de Foulques le Bon, avait d'abord été abbé de Cormery, de Villeloin en Touraine, et de Saint-Aubin à Angers. Devenu évêque du Puy, il bâtit sur le sommet de la montagne une église qu'il dédia à l'archange saint Michel, en 994. Il reste dans la cathédrale actuelle du Puy quelques vestiges de cette construction, quoique les parties essentielles ne puissent être rapportées qu'au xi^e siècle. Ce même Gui d'Anjou usa de son pouvoir et de ses alliances pour doter son église d'un grand nombre de biens. Il fit concession à son chapitre de plusieurs propriétés considérables, énumérées dans un titre conservé dans le *Gallia Christiana*. La cathédrale du Puy, dont les parties les plus importantes doivent être rapportées au xi^e et au xii^e siècle, est remarquable autant par la hardiesse et la bizarrerie de ses constructions, que par le caractère imposant de sa masse. Assise sur la crête de la montagne, elle lève majestueusement sa tête au-dessus des autres édifices publics et privés, et se dresse dans le lointain avec des proportions colossales. La ville du Puy est bâtie à ses pieds, en amphithéâtre, sur le versant méridional du mont Anis, que domine une immense roche basaltique, à la jonction de trois belles vallées qu'arrosent la Loire, la Borne et le Dolaison. De quel côté que l'on entre dans la ville, le regard est frappé par l'aspect grave du monument. L'intérieur de la cathédrale du Puy a subi de funestes altérations. En voyant ici comment le mauvais goût a étendu de toutes parts et d'une main prodigue un hideux badigeon jaunâtre, on

ne peut maîtriser son indignation : c'est toujours un acte de barbarie de défigurer un vieux monument, mais c'est une profanation de déshonorer si brutalement une antique et vénérable église. Le chœur, la nef et le centre du transept ont éprouvé beaucoup de changements ; le transept a été supprimé complètement, parce que, dit-on, il menaçait de tomber en ruine. Malgré toutes ces déplorables mutilations, on éprouve un sentiment profond en parcourant l'intérieur sombre et mystérieux de l'église de Notre-Dame du Puy. L'ordonnance générale à trois nefs rappelle facilement la disposition des autres grands édifices de la même époque, quoique dans ses proportions massives et lourdes on ne retrouve ni la hardiesse ni l'élanement des constructions contemporaines. Les voûtes sont bâties d'après les principes d'un système peu usité, et dont nous nous plaçons à considérer scrupuleusement la marche et les influences partout où nous les rencontrons. Elles forment des espèces de coupoles correspondant aux travées, séparées les unes des autres dans la nef, au-dessus des arcades ; cette construction rattache la cathédrale du Puy à cette série de monuments qui, comme Saint-Front de Périgueux, ont reçu d'une manière plus immédiate l'empreinte des idées orientales. Sur les murailles intérieures on découvre encore les traces de vieilles peintures byzantines cruellement endommagées ; on distingue unê figure colossale de saint Michel, auquel l'église avait été consacrée à la fin du x^e siècle.

Cathédrale de Quimper. SAINT-CORENTIN. — L'absence complète de documents écrits nous met dans l'impossibilité de suivre les changements survenus dans l'église épiscopale, pendant des siècles remplis de malheurs et de désastres. Au même endroit, et sur une place qui a conservé le nom de Saint-Corentin, s'est élevée la cathédrale actuelle. Sa construction est signalée pour la première fois dans un acte de 1239, par lequel Rainaud, évêque de Quimper, donne la première année des revenus de toutes les églises vacantes qui étaient à sa collation, pour subvenir aux frais de la réparation de l'église cathédrale. C'est à l'époque de cet évêque zélé pour le rétablissement de son église, que nous devons rapporter les travaux les plus importants. Le xiii^e siècle a laissé son empreinte visible à la partie supérieure de l'édifice, dans une architecture noble et caractérisée. Quelques années plus tard, en 1235, sous l'épiscopat d'Alain Morel, les travaux se continuaient avec ardeur. La chapelle de Notre-Dame de la Victoire, formant actuellement l'abside de la cathédrale, et qui paraît avoir été d'abord seulement adjacente, y fut réunie et consacrée en 1295. On distingue facilement sur les murailles les traces de cette jonction postérieure. Thébaut de Malestroit, évêque de Quimper, conçut le projet de reprendre les travaux de sa cathédrale, si longtemps interrompus. Il avait amassé des sommes considérables et terminé tous les préparatifs, quand la mort vint le

frapper en 1403. Gatien de Monceaux, son successeur, accepta l'héritage de dévouement de son prédécesseur, et fit construire les voûtes du chœur; l'épithaphe de son tombeau faisait connaître cette action, confirmée par la présence des armoiries qu'on voit encore sur les nervures des voûtes. Cet évêque mourut en 1416. Bertrand de Rosmadec occupa le siège épiscopal avec le plus grand honneur. Homme actif et intelligent, dévoré du zèle de la maison du Seigneur, il recueillit d'immenses secours dans son diocèse. Les seigneurs et les fidèles rivalisèrent de désintéressement, et s'imposèrent les plus généreux sacrifices pour l'achèvement de la cathédrale. Ainsi furent élevés les trois portails et les deux tours, dont on posa solennellement la première pierre en 1424. Les murs de la nef et les bas côtés furent commencés en même temps. Favorisé par une foule de circonstances et par la longue durée de son épiscopat, Bertrand de Rosmadec fit faire aux travaux d'immenses progrès; sous son impulsion forte et incessante, l'édifice s'éleva dans ses parties les plus vastes. L'influence qu'exerça son génie sur cette belle construction fut tellement remarquable, et se grava tellement dans les souvenirs, que plusieurs historiens, et entre autres Cambry et Emile Souvestre, ont avancé que l'église de Saint-Corentin avait été commencée par lui le 26 juillet 1424. En continuant de rechercher exactement toutes les dates historiques relatives à la cathédrale de Quimper, nous trouvons que les cinq successeurs immédiats de l'évêque Bertrand laissèrent languir l'opération déjà très-avancée. Ce fut Alain le Mout qui les reprit, et qui fit construire, de 1484 à 1493, une grande partie des voûtes de la nef. Raoul de Moxel, profitant de la ferveur excitée par le jubilé de la première année du xvi^e siècle, recueillit de nombreuses aumônes, au moyen desquelles il acheva entièrement la grande entreprise si courageusement poursuivie pendant plusieurs siècles. Le pape Alexandre VI, pour seconder ses efforts, avait accordé des indulgences spéciales à ceux qui contribueraient à l'achèvement du saint édifice. Le plan de la cathédrale de Saint-Corentin représente la croix latine, dirigée dans sa longueur, suivant une ligne allant de l'est à l'ouest, selon les lois généralement observées dans l'orientation des édifices religieux. L'abside polygonale est terminée par une chapelle plus étendue que celle des collatéraux; la nef est accompagnée de bas côtés, et le chœur de déambulatoires; le transept, bien marqué, n'a pas toute l'étendue que feraient naturellement supposer les dimensions du reste de l'œuvre. L'axe central de cette église est fortement incliné.

Dimensions principales de la cathédrale de Quimper : longueur totale, depuis le grand portail jusqu'au fond de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, 92 mètres; largeur de la nef, des bas côtés et des chapelles latérales, 15 mètres 70 centimètres; hauteur de la voûte au-dessus du sol de la nef, 20 mè-

tres 20 centimètres; hauteur des deux tours carrées du frontispice, 40 mètres 80 centimètres; largeur totale du frontispice, 34 mètres. La nef est soutenue par dix arcades, cinq de chaque côté, qui présentent dans la masse une disposition identique à celle du chœur; les arches sont un peu surbaissées et entourées de nombreux filets, la plupart maigres et prismatiques. Il est aisé de reconnaître partout dans le vaisseau les traces d'un art moins sévère que celui qui a guidé dans l'édification des parties supérieures. Le triforium de la nef a été commencé sur le même plan que celui du chœur et de l'abside; malheureusement il n'a point été complètement achevé. La galerie supérieure ne présente que des pierres d'attente et une nudité qui réclame impérieusement quelques travaux d'embellissement. Le transept, par sa disposition générale et ses détails, doit se rapporter à la même phase architecturale que la nef. Les fenêtres qui l'éclairent s'ouvrent dans de larges dimensions, et prêtent un vaste champ à l'épanouissement des meneaux flamboyants.

Cathédrale de Reims. NOTRE-DAME. — Nous passons sous silence les recherches qu'on a faites sur les principes de cette vénérable église, mère de toutes les églises de la Gaule celtique. Nous nommerons seulement l'édifice élevé par les soins de saint Nicaise vers 401, parce que ce fut là que le roi des Francs courba sa tête sous l'empire de la religion chrétienne. Vers le commencement du ix^e siècle, ce temple, chancelant de vétusté, fut rebâti sur un plan plus vaste, par les soins de l'archevêque Ebon, monté sur le trône épiscopal vers 822, sous le règne de Louis le Débonnaire. L'architecte Romuald en dirigea les travaux, qu'il termina vers 846, sous le pontificat d'Hincmar. Cet édifice avait été construit avec toute la magnificence à laquelle pouvait atteindre l'art dans ces âges reculés. Au témoignage de Flodoart, historien de l'église de Reims, ce monument était un des plus somptueux de toute la France. Les voûtes et les murs décorés de peintures et de dorures éclatantes, des pavés de marbre et de mosaïque, des vitraux magnifiques, des sculptures belles et nombreuses, de riches tapisseries, de nombreux chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, attestaient aux regards émerveillés la pieuse munificence de ses fondateurs. L'incendie qui dévora une partie de la ville de Reims, en 1210, détruisit la cathédrale. Le désastre fut promptement réparé. Le fameux architecte Robert de Coucy en dressa le plan d'après les inspirations de la noble architecture de ces âges catholiques; l'archevêque Albéric Humbert en posa la première pierre l'année suivante. Avant d'entrer dans quelques détails propres à nous faire connaître la singulière beauté de l'église métropolitaine de Reims, nous devons en donner les dimensions exactes. Elle s'étend dans une longueur de 148 mètres sur une largeur de 31 mètres, et une élévation sous voûte de 37 mètres 60 centimètres. La croisée est large de 50 mètres; depuis le pavé jus-

qu'au sommet des tours, on compte une hauteur de 83 mètres. Le plan est celui de la croix latine, mais le transept est beaucoup plus rapproché du chevet que dans la plupart des autres églises du même âge. Sept chapelles se développent en rayonnant autour du chevet ; elles sont disposées avec élégance, avec cette grâce particulière que les architectes de ces beaux temps savaient communiquer à tout ce qui sortait de leurs mains. La grande nef est dépourvue de ces chapelles latérales qui font l'ornement de nos grandes églises du *xiv^e* siècle, et que l'on regarde comme en formant un complément indispensable. La masse des piliers est ronde, cantonnée en croix, comme dans beaucoup d'églises ogivales, de quatre colonnes également cylindriques, d'un diamètre moins considérable. Les chapiteaux à volutes recourbées, à feuillages légers et gracieux, sont d'une élégance parfaite. Ils offrent toute la supériorité de la sculpture au *xiii^e* siècle. Plusieurs colonnettes appuyées à leur sommet s'élançant d'un jet hardi jusqu'à la voûte pour en soutenir les nervures ; elles sont groupées en faisceaux et coupent l'édifice de lignes simples et nobles. La partie inférieure du portail occidental, divisée par trois ouvertures, offre plusieurs traits de ressemblance avec la partie correspondante de la cathédrale d'Amiens. On y remarque peut-être moins de grandiose et de majesté dans l'ensemble, mais aussi beaucoup plus de richesse dans les sculptures et dans les détails. C'est vraiment un admirable coup d'œil que ce vestibule tout chargé de statues, de niches, de dais, de pinacles, de dentelles, de feuillages, d'aiguilles et de clochetons ; l'art chrétien y a épuisé toute sa verve féconde. C'est une création entière pleine de vie et d'animation. Les parois latérales de ces trois entrées sont décorées d'une série de statues colossales au nombre de trente-cinq, appuyées sur un stylobate d'assez mauvais goût, que nous croyons, avec plusieurs monumentalistes distingués, avoir été refait dans le cours du siècle dernier. Elles représentent des patriarches, des prophètes, des rois, des évêques, des vierges et des martyrs. Telle est la pensée de M. Gilbert, de M. de Jolimont et de tous les auteurs qui ont écrit sur l'église métropolitaine de Reims. Il faut user de la plus grande réserve dans l'interprétation des monuments figurés du moyen âge ; de fréquentes erreurs ont été commises à ce sujet. Les archéologues inclinent aujourd'hui à penser que généralement, autour du grand portail des cathédrales, on a cherché à représenter les ancêtres de Jésus-Christ ou bien les patriarches et les conducteurs d'Israël. C'est comme l'ancienne loi qui précède la nouvelle alliance. Sur le pilier symbolique qui partage en deux l'entrée principale, on a placé l'image de la sainte Vierge, sous l'invocation de laquelle le temple est consacré. Les faces de ce pilier sont couvertes de bas-reliefs reproduisant la chute de nos premiers parents. Quelle inspiration pleine de religieuse poésie ; l'auguste

Mère de Dieu rappelle la rédemption après la fatale sentence ; c'est la vie au-dessus de la mort. Les pieds-droits et les linteaux des trois portes sont chargés de sculptures historiques et allégoriques. On y découvre même des emblèmes des travaux agricoles dans les diverses saisons de l'année, des attributs d'arts et de métiers. Mais c'est principalement dans les voussures de ces portes et les frontons qui les surmontent que l'artiste a donné carrière à son génie en traçant avec son ciseau un poème religieux tout entier. On y reconnaît les personnages et les figures de l'ancienne loi, précurseurs du Messie, le règne de Jésus-Christ, le grand mystère de la rédemption, le triomphe de la loi nouvelle, la conversion des gentils. Ce grand tableau est terminé par la résurrection générale, le jugement dernier, la punition des méchants, la récompense des justes qui triomphent dans les demeures célestes ; enfin, l'apothéose et le couronnement de la sainte Vierge, entourée des anges et des chérubins, dominant toute cette composition ; elle règne sur l'entrée du temple dont elle est la patronne. Telle est en abrégé la description d'une des plus belles pages que nous ait laissées le moyen âge. Rien n'a été négligé dans la décoration de ce superbe édifice. On a su tirer un excellent parti des accessoires les plus insignifiants : les gargouilles, partout si grotesques, sont ici allongées sous la forme de chimères, et supportent des statues allégoriques, dont quatre rappellent les fleuves qui arrosaient le paradis terrestre. A la retombée des angles des pignons, on a creusé des niches pour y placer des anges qui tiennent des vases ou des instruments de musique. Au-dessus des frontons aigus qui couronnent les voussures, on remarque quatre contre-forts d'une rare élégance ; ils accompagnent la grande rosace, traitée avec toute l'habileté qu'on était en droit d'attendre d'artistes de si grand talent. Chacun sait que les roses furent toujours une des parties de prédilection des architectes du moyen âge. La rose du portail de Reims est surmontée d'un grand arc ogival dont la voussure est ornée de dix statues ayant rapport à l'histoire du roi David. La galerie des rois, placée au sommet de la façade, consiste en une charmante colonnade qui règne sur les quatre faces du portail, en suivant les parties saillantes des contre-forts ; elle est formée d'une suite de petites arcades aiguës, ornées de découpures en trèfle surmontées de petits frontons triangulaires soutenus sur de légers faisceaux de colonnettes d'une extrême délicatesse ; on y compte quarante-deux statues de rois de France, depuis Clovis jusqu'à Charles VI. Les rois sont dans l'attitude du repos, tenant leur robe d'une main et posant l'autre sur la poitrine, quatre ou cinq tiennent le sceptre en main, tous ont la couronne sur la tête. Les deux tours régulières s'élançant avec grâce et hardiesse au-dessus de cette riche galerie ; elles complètent la magnifique façade de Notre-Dame de Reims. Sveltes et

légères, elles sont évidées à jour par de larges ouvertures, qui leur donnent une apparence tout aérienne; quatre tourelles, également découpées, servent moins à les soutenir qu'à les accompagner. Assurément il ne manquerait rien à ce portail, pour être le plus parfait de tous ceux qui existent, si les deux tours portaient deux flèches en pierre, telles qu'elles étaient sans doute dans le plan de l'architecte. Les dimensions de ce portail sont de 47 mètres de largeur d'un angle à l'autre.

Cathédrale de Rennes. SAINT-PIERRE.— Vers le milieu du *iv*^e siècle, il y eut un évêché à Rennes, capitale des *Redones*, peuplade de l'Armorique, et plus tard capitale de la grande province de Bretagne. Ce fut saint Modéran qui, le premier, occupa le siège épiscopal et fonda la basilique chrétienne en 328, suivant un vieux plan de la ville fort curieux. Saint Mélaïne, une des plus brillantes illustrations de l'Eglise de Rennes, usa de son autorité à la cour de Clovis pour rebâtir un grand nombre d'églises ruinées par le malheur des temps; secondé dans ses travaux par les libéralités du prince, il n'oublia point sa cathédrale, qu'il fit agrandir et embellir. Après la mort de ce saint évêque, l'histoire garde un profond silence sur les changements survenus à la basilique épiscopale jusqu'à l'année 1181, où nous voyons Philippe, auparavant abbé de Clermont, près de Laval, jeter les fondements d'une nouvelle église, qu'il reconstruisait sur l'emplacement de la première. Il est dit dans la Vie de cet évêque qu'en creusant les fondations du chœur ou de l'abside, on trouva un immense trésor, et que cette ressource inattendue fut employée à terminer les travaux commencés. L'édifice, de la fin du *xii*^e siècle, élevé sans doute dans de belles proportions et avec un grand luxe d'architecture, subsista jusqu'en 1345, époque à laquelle il fut restauré et même rebâti en partie par Charles de Blois. En 1490, la duchesse Anne, reine de France, à la sollicitation d'Yves-Mayeuc, évêque de Rennes, jeta les fondements des tours et des portails. L'ouvrage fut interrompu jusqu'en 1541. Depuis ce temps, les Etats, le parlement et la commune ont fait les frais de l'édifice. En 1700, le chapitre demanda au roi la permission de démolir l'église qui menaçait ruine. Un arrêt du conseil, de 1702, autorisa la démolition, qui ne fut pas exécutée faute de fonds. Un autre arrêt du conseil, du 2 juin 1754, ordonna de nouveau la démolition, dont la direction fut attribuée à l'intendant par arrêt de 1755. L'entière démolition de la cathédrale fut achevée en 1756. Suivant un relevé fait par l'ingénieur Abeille, en 1750, l'église avait, depuis les tours, 76 mètres de longueur sur 36 de largeur, non compris la largeur des croisillons du transept. La nouvelle cathédrale, commencée en 1540, montre au portail principal quelques détails d'ornementation propres au style de la renaissance. L'ensemble du monument appartient au style ionique; le plan est en forme de croix grecque. Mesures générales : longueur,

68 mètres; largeur, 20 mètres; hauteur des colonnes, 7 mètres. Les fenêtres cintrées sont peu nombreuses : il y en a cinq de chaque côté de la nef et sept autour du chœur et du sanctuaire. Nous répéterons pour la nouvelle cathédrale de Rennes ce que nous avons dit pour Saint-Vaast d'Arras : on ne peut se décider à appeler belle une construction de ce genre.

Cathédrale de la Rochelle. SAINT-LOUIS.— Le monastère de Maillezais ne tarda pas à devenir florissant en recevant des dons et des privilèges nombreux. Il avait atteint l'apogée de sa gloire, lorsqu'en 1317, le pape Jean XXII érigea l'abbaye en évêché. Les ruines de l'ancienne cathédrale de Maillezais sont encore grandes et pittoresques; on y distingue les caractères de deux architectures différentes. Lorsque Louis XIII prit la ville de la Rochelle et y fit son entrée le 1^{er} novembre 1628, cette ville n'avait pas de siège épiscopal et dépendait, pour l'administration ecclésiastique, de l'évêché de Saintes. Dès ce moment, le roi conçut la pensée d'y transférer l'évêché de Maillezais. Ce fut Anne d'Autriche, régente du royaume pendant la minorité de Louis XIV, qui réalisa ce projet. Le pape Innocent X, par sa bulle du 2 mars 1648, autorisa la translation du titre épiscopal. Le premier évêque de la Rochelle fut M. Jacques Raoul de la Guibourgère, d'abord conseiller au parlement de Bretagne, puis sénéchal de Nantes et maire de cette ville. La nouvelle cathédrale fut établie à la Rochelle dans le temple des religionnaires, qui fut réconcilié et consacré sous la protection de saint Louis, roi de France. Cet acte important eut lieu le 28 octobre 1648. Malheureusement l'église ne jouit pas longtemps de cet honneur; elle fut détruite entièrement par un violent incendie le 8 février 1687. La nouvelle cathédrale, bâtie sur l'emplacement de l'ancien temple protestant et destinée à renfermer dans son enceinte l'église de Saint-Barthélemy elle-même, fut commencée, en 1742, par Gabriel, architecte de Louis XV. Suivant le plan primitif, elle devait s'étendre dans une longueur de 86 mètres; mais par suite d'événements malheureux, cette église n'a jamais été achevée. Sa longueur dans l'état présent est de 56 mètres, et sa largeur, de 38 mètres; ce qui la rend tout à fait insuffisante pour les besoins du culte. Nous ne dirons rien du style qui a présidé à son architecture; il suffit de savoir dans quel temps elle a été construite pour en reconnaître les formes principales et en apprécier l'exécution. En la comparant aux églises modernes de Paris, nous ne ferons point son éloge et nous en ferons mieux sentir le caractère.

Cathédrale de Rodez. NOTRE-DAME.— La cathédrale de Rodez eut à traverser quatre siècles sur lesquels l'histoire garde le plus profond silence, et, vers la fin du *xiii*^e siècle, elle s'écroula avec un grand fracas. Ce fut le 16 février 1275 que cet accident affreux arriva, sous l'épiscopat de Raymond de Calmont. La sainte entreprise fut commencée

à Rodez avec le plus vif enthousiasme, mais elle ne fut pas continuée avec la même ardeur. Une foule de circonstances malheureuses vinrent arrêter le premier essor, firent languir les travaux, qui se continuèrent mollement pendant plusieurs siècles. Raymond de Calmont mourut en 1292, et fut remplacé par Bernard de Moustier, et plus tard par Gaston de Com, qui ne firent que passer. Pierre de Plaigne-Chassagne fut un évêque plein de talents et de mérite, mais ses qualités furent cause qu'il ne résida pas

Rodez ; il fut employé souvent par les souverains pontifes, qui lui confièrent les missions les plus délicates. Malheureusement pour l'achèvement de la cathédrale de Rodez, pendant le temps que les papes séjournèrent à Avignon, les évêques résidèrent à la cour pontificale et furent remplacés par un vicairé chargé de l'administration. En des mains étrangères, l'œuvre dut nécessairement beaucoup souffrir, c'est à peine si, dans le cours d'un siècle, les historiens ont à enregistrer quelques augmentations et quelques embellissements apportés aux travaux déjà avancés. Quelques chapelles et quelques travées étaient successivement bâties par les évêques, qui laissaient à leurs successeurs le soin de continuer. Ce fut un héritage qu'ils se transmirent ainsi jusqu'au glorieux François d'Estaing. Guillaume de la Tour d'Oliergues, évêque de Rodez, au milieu du xv^e siècle, se voua tout entier à l'accomplissement des projets si lentement conduits à exécution. Les ressources ne lui manquèrent pas : déjà le chœur était achevé ; Guillaume continua la nef jusqu'à la quatrième travée ; alors il se démit de l'épiscopat en faveur de son neveu Bertrand de Chalencçon. Celui-ci crut qu'il était de son devoir de travailler à réaliser les desseins que Guillaume avait poursuivis avec tant d'ardeur. Le palais épiscopal faisait obstacle à l'agrandissement de la nef, l'évêque n'hésita pas à le sacrifier. Ce fut encore lui, le premier, qui entreprit des travaux d'embellissements à l'intérieur de sa cathédrale. Il fit sculpter cette magnifique boiserie, l'une des plus belles, sans contredit, de celles qui ornent les cathédrales de France, et l'un des plus curieux monuments de la sculpture sur bois à la fin du xv^e siècle. C'est au même évêque que nous devons encore la construction du jubé qui ferme le chœur du côté de la nef ; ce jubé, quoique mutilé, est précieux cependant sous le rapport de l'art. Tant de constructions du même genre ont été si stupidement démolies, qu'on est toujours heureux de retrouver quelques restes couverts de la splendide décoration architecturale du moyen âge. Le jubé de Rodez est loin assurément de celui de la cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi et de celui de l'église paroissiale de Sainte-Madeleine à Troyes ; il mérite néanmoins d'attirer l'attention des archéologues. Voici les principales dimensions de la cathédrale de Rodez : longueur totale, 97 mètres 45 centimètres dans œuvre ; la plus grande largeur prise dans la croisée d'une

porte à l'autre est de 36 mètres ; la hauteur de la tour principale, 80 mètres.

Le plan de la cathédrale est en forme de croix latine, avec collatéraux et chapelles accessoires ; ces chapelles, au nombre de vingt-sept, présentent quelques différences dans leur disposition, suivant l'époque architectonique à laquelle elles appartiennent. Toutes celles qui accompagnent la nef et les deux premières du côté du chœur, au delà du transept, sont élevées sur un plan carré, tandis que celles qui rayonnent autour du sanctuaire, sont disposées sur un plan hexagonal.

Cathédrale de Rouen. NOTRE-DAME. — La cathédrale de Rouen fut détruite et réédifiée à plusieurs reprises, surtout à l'époque de la grande invasion des Normands, au milieu du ix^e siècle. Elle ne tarda pas à sortir de dessous ses ruines, puisque, en 912, Rollon, converti à la foi chrétienne, y reçut solennellement le baptême et la décora magnifiquement. Après cette conversion, qui permit à la paix de reflourir dans toutes nos provinces, l'église de Rouen éprouva de grands désastres. Au x^e siècle elle fut agrandie par Richard I^{er} ; les travaux, commencés avec grandeur et sur un vaste plan, furent continués par son fils l'archevêque Robert. Ils ne furent terminés que sous l'épiscopat de Maurille, monté sur le trône archiepiscopal en 1055. Cet évêque zélé élève la pyramide en pierre qui portait son nom, et fait la dédicace du temple, en 1063, en présence de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, et des évêques de Bayeux, d'Avranches, de Lisieux, d'Evreux, de Sées et de Coutances. En 1117, la foudre tombe sur la cathédrale. A peine relevée de ses cendres, elle est de nouveau consumée par un incendie en 1200. Malgré la gravité des événements qui, après trois siècles de séparation, replaçaient la Normandie sous la puissance immédiate des rois de France, il paraît que la nouvelle construction fut suivie avec une incroyable activité, puisque, dès l'année 1217, on ne s'occupait plus que des parties secondaires de cette entreprise gigantesque, dont l'immensité effraye aujourd'hui la pensée. L'église actuelle est donc dans sa masse principale l'ouvrage des premières années du xiii^e siècle, avec quelques parties plus anciennes, comme la base de la tour Saint-Romain et beaucoup d'autres, qui ont été ajoutées postérieurement ou qui ont subi des modifications considérables. La chapelle de la Sainte-Vierge appartient au xiv^e siècle, les deux portails latéraux, au siècle suivant, le grand portail et la Tour de Beurre, ainsi que la pyramide qui s'élevait au-dessus du centre des transepts, témoins de la libéralité des d'Amboise, furent édifiés dans la première partie du xvi^e siècle. Le plan général est en forme de croix latine avec deux collatéraux jusqu'aux transepts, et quatre jusqu'aux chapelles absidales. Les bas côtés se prolongent dans les croisillons du transept, disposition d'un bon effet et qui contribue peut-être à donner une plus grande régula-

rité au plan géométral. On compte vingt-cinq chapelles, cent trente fenêtres et un nombre infini de colonnes et de colonnettes. Voici les dimensions principales du monument : longueur totale, 136 mètres depuis le grand portail jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la sainte Vierge ; largeur, 32 mètres, 30 centimètres, d'un mur à l'autre ; hauteur de la grande nef sous voûte, 28 mètres ; au centre est la lanterne élevée de 53 mètres 30 centimètres sous clef de voûte, et soutenue par quatre gros piliers portant chacun 12 mètres 60 centimètres de circonférence ; la longueur de la croisée est de 5 $\frac{1}{4}$ mètres 60 centimètres. Le chœur est entouré de quatorze colonnes et éclairé par quinze grandes fenêtres. Avant 1430, sa partie supérieure ne recevait le jour que par un petit nombre d'ouvertures étroites et dépourvues d'élévation. Il faut suivre le pourtour de l'abside pour trouver les caractères du style primitif du monument. Les fenêtres à lancettes, la plupart géminées, attirent les regards autant par la grâce de leurs formes que par la vivacité éblouissante de leurs peintures ; les colonnes cylindriques, ou engagées aux angles des piliers, sont surmontées de chapiteaux à crochets, où les feuillages sont variés et très-délicatement sculptés. La base appendiculée laisse voir parmi les moulures qui la composent une gorge profondément creusée, ainsi qu'on le pratiquait communément au commencement du XIII^e siècle. En 1467, sous le cardinal d'Estouteville, le chapitre fit faire les stalles qui existent encore, dont les consoles sont décorées de sculptures extrêmement curieuses. M. E.-H. Langlois en a publié, il y a quelques années, une monographie intéressante. Tous les sujets sont traités avec le sentiment particulier à cette époque ; naïveté, finesse, verve, facilité, telles sont les principales qualités de ce travail qui excite sans cesse l'attention des observateurs. Parmi les chapelles accessoires, deux surtout se font remarquer par leurs dimensions : celle de Saint-Étienne, qui servait à la paroisse de ce nom, supprimée à la révolution, et celle de la Sainte-Vierge, dont nous parlerons plus longuement en faisant connaître les magnifiques monuments funéraires qu'elle renferme. Cette dernière chapelle, longue de plus de 25 mètres, est une des plus belles qui existent à l'abside des grandes cathédrales. Elle constitue à elle seule une construction indépendante, qui formerait un oratoire très-distingué, en la supposant dans un état d'isolement. Elle étale toutes les richesses de l'architecture, comme un témoignage permanent du dévouement des populations au culte de Marie, mère de Dieu. Les monuments funéraires de la cathédrale de Rouen mériteraient à eux seuls une longue description ; nous ne pouvons en parler que très-brièvement. Dans la chapelle du Petit Saint-Romain, la première du collatéral droit, près du transept, se trouve le tombeau de Rollon, premier duc de Normandie. Le prince avait d'abord été inhumé dans le sanctuaire, au

piéd du grand autel, qui se trouvait à cette époque vers le haut de la nef actuelle. L'autel ayant été reporté plus loin, la dépouille de Rollon fut déposée dans l'enfoncement cintré où elle repose aujourd'hui. La statue couchée sur le tombeau est d'un travail assez moderne comparativement à l'époque où mourut ce grand chef des Northmans. On cherche involontairement dans cette image, bien maltraitée par le temps et par les hommes, quelques traces d'une ressemblance qui n'existe pas ; dans le collatéral opposé, précisément en face de la chapelle que nous quittons, est celle de Sainte-Anne : là sont les restes de Guillaume Longue-Épée, fils et successeur de Rollon, assassiné dans une fle de la Somme par ordre d'Arnoult, comte de Flandre ; le tombeau, qui renferme ses restes, est semblable à celui de son père. Le tombeau du cardinal d'Amboise est un des plus précieux chefs-d'œuvre de l'art de la renaissance. Le corps de ce prélat reposait dans un caveau pratiqué sous le monument ; sa sépulture a été violée pendant la révolution. Il serait téméraire de vouloir essayer de donner une idée de l'ornementation de ce magnifique monument funéraire, par des descriptions et des dessins. Les ressources du génie y sont épuisées ; les secrets de la sculpture y ont exprimé leur dernier mot. Deux belles statues en marbre blanc, à genoux sur des coussins, la tête nue et les mains jointes, sont posées sur le tombeau de marbre noir ; le sentiment de la prière et de la piété respire dans les visages graves et recueillis. A la partie inférieure du monument, dans des niches séparées par des pilastres, sont de charmantes petites statues, au nombre de six, représentant la Foi, la Charité, la Prudence, la Force, la Justice et la Tempérance ; toutes ces statues sont en marbre blanc. Comment faire connaître ces mille ciselures capricieuses qui servent à accompagner une foule d'autres statuettes, parmi lesquelles on distingue la sainte Vierge, les douze Apôtres, saint Romain, évêque de Rouen ? Tous les trésors d'une imagination pleine de goût y sont déployés avec luxe et prodigalité.

Cathédrale de Saint-Brieuc. SAINT-BRIEUC. — La seconde église bâtie par saint Brieuc est la cathédrale elle-même, dont la fondation remonte ainsi vers la fin du V^e siècle. Destinée à la célébration de l'office des religieux venus d'Angleterre, elle servait en même temps pour la réunion des fidèles qui se rassemblaient autour de leur saint pontife, consacré évêque dans son pays natal. Après avoir gouverné selon le Seigneur le troupeau confié à ses soins, saint Brieuc mourut en paix, en 502. Vers 1230, saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc et second patron du diocèse, entreprit de rebâtir ce temple, qui menaçait ruine ; c'était à une époque glorieuse par le triomphe des arts catholiques. On lui dit qu'il était trop âgé pour conduire à bonne fin une entreprise si importante et capable d'épuiser les trésors d'un roi. Avec cette confiance entière en la

Providence qu'on remarque dans tous les hommes généreux qui se dévouent à l'œuvre de Dieu, le saint évêque répondit qu'il l'achèverait mort ou vif. Cette parole parut d'abord singulière, mais elle ne tarda pas à recevoir une explication frappante par sa réalisation merveilleuse. La prophétie du serviteur s'accomplit : quand il mourut, en 1234, l'ouvrage était peu avancé; on croit qu'il avait seulement bâti la chapelle latérale du nord qui forme une partie du transept. Mais, après sa mort, les nombreux miracles opérés à son tombeau par sa puissante intercession attirèrent tant de pèlerins et d'oblations, qu'il devint facile à Philippe, son successeur, de terminer cette vaste construction. Nous possédons de l'époque de ce dernier évêque une grande portion du chœur, presque tout le transept, le portail du nord et quelques restes du portail occidental, qui avait autrefois un narthex, dont on découvre encore les vestiges à moitié effacés par le temps. En 1372, l'évêque Geoffroy de Rohan fit élever la chapelle de la sainte Vierge, qui forme le chevet de l'église et fut longtemps appelée Notre-Dame-de-la-Cherche, du nom de son premier chapelain; elle est bâtie dans le style ogival et n'est pas dépourvue de grâce jusqu'au milieu du xv^e siècle. Cette église offrait, au moins dans l'intérieur, une belle régularité; Jean Prigaut, qui occupa le siège épiscopal de Saint-Brieuc depuis 1450 jusqu'à 1472, rompit cette symétrie admirable en bâtissant au sud, sous le bras du transept méridional, une spacieuse chapelle carrée, appelée aujourd'hui la chapelle du Saint-Sacrement. L'intérieur en est porté sur quatre belles colonnes cylindriques, du sommet desquelles s'échappent gracieusement d'élégantes nervures qui tapissent une voûte ogivale en granit. De 1705 à 1720, un pieux évêque, natif d'Auvergne, Louis Frélat de Boissieux, ancien capitaine de vaisseau, voyant avec peine sa cathédrale en ruines, fit démolir la grande nef et les deux collatéraux, en conservant néanmoins la partie inférieure des murs et des piliers, qui présentait une grande solidité; il fit enlever même un des quatre grands piliers couverts de faisceaux de colonnettes qui supportent la voûte au-dessus du maître-autel. Le zélé pontife voulut rétablir le tout dans de belles proportions, en veillant d'une manière spéciale à la solidité de l'édifice. Cette grande réparation, en style du xviii^e siècle, montre des voûtes à plein cintre surbaissé, des entre-colonnements semi-circulaires, des colonnes à chapiteaux d'ordre toscan, avec les moulures plates les plus régulières et les plus insignifiantes. Ce travail, bien exécuté, est irréprochable dans son genre, mais dans une église qui conserve des parties distinguées appartenant à la glorieuse période de l'architecture gothique, il souffre une rude atteinte en se montrant en comparaison avec les ogives élancées, les galeries à jour du chœur, et surtout les magnifiques rosaces léguées par le xiii^e siècle. Toute la dépense de cette vaste entreprise fut couverte par la

générosité du comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne et premier chanoine de Saint-Brieuc, à cause de son duché de Pen-thièvre, et surtout par les libéralités de l'évêque Louis Frélat, qui s'imposa les plus dures privations pour augmenter ses dons. Non content d'avoir rebâti sa cathédrale, le saint prélat fit encore de nombreuses bonnes œuvres. Il établit à Saint-Brieuc les sœurs de la Croix, et laissa pour les pauvres de la ville un legs assez considérable. Les proportions de la cathédrale de Saint-Brieuc sont assez développées : on compte 67 mètres de longueur totale, sur une hauteur de 18 mètres sous voûte dans la nef, et une largeur de 15 mètres. Malheureusement l'aire de l'église est au-dessous des places et des rues qui l'avoisinent, ce qui contribue à entretenir l'humidité qui s'y trouve naturellement; bâtie sur pilotis et dans un lieu marécageux, elle ne saurait être assainie, malgré toutes les tentatives qu'on pourrait essayer. Dans les fouilles nombreuses pratiquées à diverses époques sous le pavé, on a constamment trouvé l'eau à 50 centimètres de profondeur.

Cathédrale de Saint-Claude. SAINT-PIERRE.

— La ville de Saint-Claude doit son origine à l'établissement de l'ordre de Saint-Benoît, qui, dans la suite, devint florissant et célèbre. La fondation de cette abbaye remonte à une époque très-éloignée, jusque vers le milieu du v^e siècle, au temps où la ferveur des solitaires d'Orient semble avoir passé dans l'esprit des moines d'Occident. L'église abbatiale reçut les honneurs d'église épiscopale au milieu du siècle dernier seulement. L'évêché de Saint-Claude fut érigé en 1742; les souvenirs chrétiens qui peuvent s'y rattacher ne sont pas par conséquent fort intéressants. La cathédrale est un édifice d'architecture mélangée, qui ne se fait distinguer par aucune particularité bien remarquable. Quelques portions, pourtant, ne sont pas indifférentes à l'archéologue chrétien, curieux d'étudier dans les monuments de tous les âges les vicissitudes et les transformations de l'architecture.

Cathédrale de Saint-Dié. SAINT-DIÉ. — L'historien Riguët nous apprend que saint Dié, évêque de Nevers, mourut le 19 juin de l'an 629, dans la première cellule qu'il s'était bâtie au pied du mont Saint-Martin. Ce fait nous initie aux premiers principes de l'église épiscopale de Saint-Dié. En cherchant à apprécier le style de l'église de Saint-Dié, nous croyons devoir citer quelques mots de Mgr l'évêque de Belley, dans son *Manuel des connaissances utiles aux ecclésiastiques*. On attribue aux Lombards les cathédrales de Saint-Dié et de Besançon; on attribue aussi aux Bénédictins l'usage des petites colonnes qu'on voit souvent autour du chœur de certaines églises, entre lesquelles sont de petites fenêtres allongées, évasées à l'intérieur. Cette citation, pour quiconque est initié aux principes de la science archéologique, est propre à faire connaître le système général employé dans la construction. Pour nous,

qui avons rejeté la dénomination de style lombard, comme manquant de justesse et de clarté, nous voyons dans ce monument l'application du style romano-byzantin, avec les principaux caractères qui lui sont propres.

Le travail du *x^e* siècle est bien évident dans plusieurs portions de la cathédrale. On reconstruisit à cette époque, et d'après les procédés usités dans les autres villes de la France, les colonnes du côté méridional. Un rapide exposé du plan de l'édifice démontrera facilement à quel âge les membres essentiels doivent en être rapportés. La nef est séparée des collatéraux par sept piliers à droite et à gauche; les quatre piliers impairs des deux côtés sont carrés, garnis de quatre colonnes engagées, se prolongeant à l'intérieur de la nef jusqu'à la naissance de la voûte, où sont posés leurs chapiteaux, et semblent supporter tout l'édifice. Le côté gauche ou septentrional est divisé en trois grands arcs à plein cintre, sans ouverture, dont le sommet approche du cordon supérieur tracé sur l'alignement des chapiteaux, et dont les extrémités reposent sur les quatre piliers principaux. Le massif renfermé dans chacun de ces trois arcs est subdivisé en deux arceaux, supportés par des piliers plus petits, composés de quatre colonnes accouplées sans chapiteaux. Le côté droit ou méridional ne présente aucun vestige des trois grands arcs que nous venons de décrire; les chapiteaux des colonnes principales sont traités avec soin et historiés avec goût; on y distingue des feuillages fantastiques et des figures bizarres d'hommes et d'animaux. Les piliers intermédiaires ne sont plus, comme à gauche, formés de quatre colonnes accouplées, ils sont carrés, flanqués d'une colonne engagée à chacun des trois côtés extérieurs; la face tournée vers la nef est plane, ainsi que cela s'est fréquemment observé dans les monuments contemporains de l'Auvergne. Ces deux côtés de la nef appartiennent à l'architecture romano-byzantine secondaire. On a voulu leur donner une antiquité beaucoup plus reculée, mais c'est à tort; les règles de la critique monumentale ruinent absolument l'opinion de ceux qui prétendent à voir de beaux fragments d'architecture carlovingienne. L'église de Saint-Dié de collégiale devint cathédrale au siècle dernier. Il n'y eut qu'un seul évêque en titre avant la révolution de 1789. Le siège supprimé par le premier concordat ne fut rétabli qu'en 1823; depuis cette époque, l'église épiscopale de Saint-Dié a vu se renouer la chaîne des anciens jours et peut espérer de jouir longtemps encore d'années saintes et prospères.

Cathédrale de Séz. NOTRE-DAME. — Lorsque le christianisme eut établi dans presque toutes nos provinces son influence bienfaisante et régénératrice, la vieille cité des Sagiens eut pour évêque saint Latuin ou saint Lain; ce fut lui, vers 440, qui jeta les premiers fondements de l'ancienne église. Suivant une coutume que nous nous plaisons spécialement à mentionner comme une de

nos plus admirables traditions catholiques, la cathédrale primitive fut consacrée sous l'invocation de la sainte Vierge. Pendant cinq siècles les générations pieuses se pressèrent dans cette enceinte sacrée; puis de grandes calamités pesèrent, au *x^e* siècle, sur la France: les Normands marquèrent partout leur passage par les ruines et le sang; il n'est aucune ville importante qui n'ait gardé le souvenir des dévastations exercées par ces terribles pirates. En 910, ils parurent devant la ville de Séz, et, quelques jours après, elle ne montrait plus qu'un amas de débris et de cendres. L'église épiscopale subit le malheur commun; elle fut entièrement détruite. A cette époque calamiteuse siégeait Azon. Guillaume de Jumièges, dans sa chronique, nous apprend que cet évêque releva sa cathédrale, et il ajoute même qu'il la rebâtit avec les matériaux délabrés des fortifications de la ville. Nous ne possédons aucun détail descriptif sur le monument romano-byzantin; s'il était permis de proposer quelques conjectures, nous dirions que cet édifice devait plutôt satisfaire aux conditions de la solidité qu'aux lois de l'art. Rebâti précipitamment à la suite de cruels désastres, alors que les populations décimées étaient réduites aux plus dures privations, il suffisait aux besoins les plus pressants du culte, sans présenter la magnificence des constructions postérieures. Cette seconde cathédrale devait encore périr par le feu. Le même Guillaume de Jumièges nous apprend que l'évêque Yves de Bellesme ayant été contraint de mettre le feu aux maisons qui l'entouraient, afin d'en débusquer les brigands qui y étaient réfugiés, l'église en fut atteinte et entièrement consumée. Cet accident arriva vers l'année 1048. Lorsque l'évêque Yves de Bellesme alla trouver le pape Léon IX à Reims, où il avait convoqué un concile, le 9 octobre 1049, il reçut les plus vifs reproches pour avoir incendié son église. Il se soumit à la pénitence, et forma le projet de la réédifier plus grande et plus somptueuse que celle que son imprudence et sa précipitation avaient détruite. Il partit courageusement pour l'Italie, afin de solliciter de ses parents, Boëmont, prince de Tarente, et Tancrede de Hauteville, des secours pour seconder son entreprise; il alla jusqu'à Constantinople, où l'empereur lui donna des sommes considérables. On mit la main à l'œuvre vers l'an 1053, et il ne fallut pas moins de soixante à soixantedix ans pour la reconstruire. Les travaux furent arrêtés par un nouveau malheur: l'édifice s'écroura lorsque l'ouvrage s'avancait, en 1114, parce que les fondements de l'ancienne cathédrale, qu'on avait voulu conserver, calcinés par le feu, ne purent supporter le poids de la construction; l'église ne fut consacrée qu'en 1126, et alors elle était loin d'être terminée, puisqu'on y travaillait encore quatre-vingts ans plus tard. Quelques années avant les guerres de religion, Jacques de Silly, prélat qui sut faire un noble emploi d'un immense patrimoine, avait fait construire l'une des deux magnifiques roses qui

embellissent le transept de la cathédrale. Il avait encore relevé un grand pilier entre les deux tours, près du bénitier, et donné plusieurs vitraux. L'extérieur de cet édifice, sans être très-remarquable, n'est cependant pas dépourvu de mouvement; le frontispice principal, surtout, est imposant dans sa sévérité et curieux par son originalité. Les arcades à deux étages superposés, qui dominent la voussure large de la grande porte d'entrée, excitent au plus haut point l'attention des observateurs. Cette disposition pittoresque, à peu près unique en France, rachète par la richesse des lignes nombreuses son aspect étrange, en dehors des compositions communes. Les deux tours, surmontées de flèches aiguës, de hauteur inégale, dont la plus élevée atteint jusqu'à 75 mètres, produisent un effet admirable.

Cathédrale de Sens. SAINT-ETIENNE. — Les reconstructions de l'église de Sens, comme celles de la plupart de nos autres grandes églises, attestent autant les fureurs des barbares qui désolèrent la France, les dévastations des guerres continuelles qui ensanglantèrent la première partie du moyen âge, que la fragilité des édifices qu'on élevait alors. Les ravages du temps et des éléments hâtaient rapidement la destruction des premières églises chrétiennes, qui, au rapport de saint Grégoire de Tours, n'étaient bâties qu'en bois. Parmi les accidents qui assaillirent la cathédrale de Sens, le plus funeste fut peut-être l'incendie de 970. Tels furent les ravages du terrible fléau, que la construction tout entière s'abîma dans les flammes et qu'il n'en resta qu'un amas de décombres. A cette époque si désastreuse pour l'église métropolitaine de Sens, était assis sur le trône épiscopal Archambault, fils de Robert, comte de Champagne, prélat dont les mœurs étaient plus militaires qu'ecclésiastiques. Quelques auteurs ont prétendu qu'il avait fait rebâtir les cryptes et relever le sanctuaire. Il est bien plus probable que ce fut saint Anastase, son successeur, homme plein de vertus et de talents, qui jeta les fondements de l'église nouvelle. Sévin, pontife ardent et éclairé, conduisit les travaux commencés à un heureux achèvement et fit la dédicace solennelle de l'église en 997. Par suite d'accidents très-graves, cet édifice fut presque entièrement rebâti, de 1143 à 1168, par les évêques Henri Sangliers et Hugues de Toncy, qui le laissèrent tel que nous le voyons encore, à l'exception des deux tours et du transept, qui doivent être rapportés à une époque postérieure. En pénétrant dans l'intérieur de Saint-Étienne de Sens, il est impossible de n'être pas frappé de la disparité des styles d'architecture qui ont présidé à l'érection de ses diverses parties. Le style romano-byzantin tertiaire, si facile à reconnaître à ses caractères de transition, domine dans les nefs et le chœur, tandis que, dans la croisée, le style ogival du xv^e siècle se montre dans les ornements des fenêtres, des roses et des portes. Quelques fragments intéressants, échappés aux ruines des édifices

antérieurs, rappellent les constructions du xi^e siècle. Ainsi les bas-côtés du sanctuaire portent le cachet du xi^e siècle; la croisée ou transept et la plus grande partie des nefs sont de la fin du xi^e et du commencement du xiii^e; enfin, les trois arcades à l'entrée de la grande nef, du côté droit, approchent de l'époque de la renaissance. Le plan de l'église métropolitaine de Sens est régulier dans l'ensemble; les chapelles seulement sont moins systématiquement disposées: elles sont au nombre de vingt, dix autour du chœur et dix autour de la nef. L'effet général du monument est noble et sévère; sa grande nef est d'un bon style; on y reconnaît sans peine à ses colonnes, à ses fenêtres et à ses voûtes, les inspirations d'un art transformé; le génie chrétien semblait préluder à ces immortels chefs-d'œuvre. Pour les antiquaires versés dans l'étude de l'archéologie religieuse, la cathédrale de Sens est un édifice d'un haut intérêt. Placée aux limites de l'architecture romano-byzantine, elle porte l'empreinte de la magnifique rénovation de l'architecture catholique au xiii^e siècle. Elle conserve quelques traces de la période architectonique qui expire; elle se dresse sous l'influence d'une vie nouvelle, féconde en prodiges. La cathédrale de Sens n'est pas seulement remarquable par son architecture mélangée, elle attire encore l'attention par les restes de ses magnifiques vitraux, par divers monuments de sculpture, des tombeaux et des curiosités du trésor, arrachés à la destruction et à la spoliation révolutionnaire. Les verrières du chœur, de la chapelle de saint Savinien et du bas-côté du nord du chœur sont du xiii^e siècle; on les doit à la générosité d'Etienne Béquard, archidiacre de Sens en 1204. Comme toutes celles qui remontent à cette époque, elles sont admirables par la vivacité des couleurs, l'harmonie des tons, l'effet saisissant de la mosaïque.

Cathédrale de Soissons. SAINT-GERVAIS. — Les fondements de la cathédrale actuelle de Soissons furent posés dans le cours du xii^e siècle, sur l'emplacement de l'église qui avait succédé à l'oratoire primitif. Une vieille pierre, enclavée dans une muraille, et qui porte tous les caractères désirables d'antiquité, fixe par ces deux lignes l'époque de la construction de l'édifice :

*Anno milleno ducenteno duodeno
Hunc intrare chorum capit grex canonicorum.*

Il paraît que dès le commencement du xiii^e siècle les travaux furent continués avec la plus grande activité; les caractères architectoniques l'attestent d'une manière évidente. Ce n'est pas à dire que tout jusqu'aux moindres détails appartienne au même siècle et au même système artistique. L'art chrétien, dit M. l'Abbé Poquet, est venu successivement déposer dans l'église de Soissons, avec son génie propre, des richesses variées et parfois ses capricieuses transformations. Le plan de la cathédrale de Soissons est régulier; il présente cependant une particularité assez remarquable dans la disposition d'un des

bras du transept en forme d'abside ; en voici les dimensions principales : longueur totale, 100 mètres ; largeur, 26 mètres ; hauteur sous voûte, 33 mètres 30 centimètres. L'effet de l'ensemble est comparable à tout ce que nos monuments religieux peuvent nous offrir de plus riche et de plus solennel. L'ordonnance des travées est très-pittoresque, les arcades sont bien dessinées, les ornements sont parfaitement en rapport avec la gravité du corps de l'édifice. Pour résumer en un mot notre jugement sur la cathédrale de Soissons, nous dirons qu'elle doit être placée aux premiers rangs parmi nos plus belles églises gothiques. L'extérieur de la cathédrale de Soissons répond bien aux dispositions intérieures : c'est la même gravité et la même majesté ; le portail principal se développe dans de belles proportions ; l'ornementation monumentale y est noblement représentée. Malgré les injures du temps et les outrages des hommes, on peut encore admirer la symétrie pittoresque des parties principales.

Cathédrale de Strasbourg. NOTRE-DAME. — La réputation de la flèche de Strasbourg est depuis longtemps populaire chez toutes les nations de l'Europe. Appuyée sur un portail dont les proportions sont nobles et majestueuses, elle se fait distinguer par sa merveilleuse légèreté, par les ornements innombrables qui en couvrent les massifs et en indiquent les divers étages, par la décoration prodigieuse qui embellit le corps de la tour, par les tourelles dégagées, où l'on voit monter les spirales déliées de ses quatre escaliers. La finesse des détails s'unit à la grâce des formes, en sorte qu'on est embarrassé pour décider si l'élégance l'emporte sur la richesse du travail. La disposition savante de la pointe aiguë, entourée d'anneaux d'une sculpture puissante et magique, terminée par une glorieuse couronne surmontée du signe de la croix, concourt à porter au suprême degré l'étonnement et l'admiration qu'inspire ce chef-d'œuvre de l'architecture sacrée du moyen âge. Selon le témoignage des chroniques anciennes, cette cathédrale n'avait été construite qu'en bois. C'est un fait constant, confirmé par un grand nombre de passages de nos historiens ecclésiastiques, que les édifices les plus importants, élevés dans ces âges reculés, ont été bâtis avec des matériaux fragiles, ce qui nous explique les nombreux incendies qui détruisaient si facilement et si fréquemment les églises les plus grandes ; ce qui nous explique encore pourquoi les monuments de la première période romano-byzantine sont aujourd'hui si rares en France. Dès 873, un incendie effroyable porta la déolation dans la cathédrale de Strasbourg ; réparée avec soin, elle fut pillée et incendiée, en 1002, par Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, qui voulut se venger par cet attentat de ce que l'évêque Wernher avait pris le parti de Henri, duc de Bavière, son compétiteur à l'empire. Quelques années plus tard, en 1007, un malheur plus grand encore vint fondre sur le monument : le feu du ciel le

détruisit complètement, et Wernher commença, en 1015, à rebâtir tout l'édifice sur des fondations nouvelles. Enfin, dans le cours du XIII^e siècle, de grands désastres vinrent, à diverses reprises, endommager l'édifice. La première pierre du portail fut posée en 1277, et cette construction fut entreprise et dirigée par le célèbre architecte Erwin, né à Steinbach, petite ville du duché de Bade. Son nom, ainsi que celui de Jean son fils, continuateur de l'œuvre, et celui de Jean Hültz, qui termina la flèche en 1439, sont du petit nombre de ceux qui ont échappé au naufrage des temps. Nous ne devons pas omettre le nom de Sabine, fille d'Erwin, artiste habile, qui sculpta plusieurs statues au portail méridional, et peut-être aussi quelques-unes de celles qui ornent le Pilier des Anges. Si les parties intérieures de la cathédrale de Strasbourg répondaient aux parties extérieures, et surtout à la grande façade, ce serait incontestablement le monument le plus parfait et le plus merveilleux qui fût sorti de la main des hommes. Mais à côté des œuvres les plus surprenantes du génie humain, on rencontre toujours quelques imperfections, quelques défauts ; on dirait qu'un signe de faiblesse doit constamment être rapproché de nos plus magnifiques travaux, comme témoignage de notre grandeur et de notre infirmité. Le chœur, le transept et même la nef sont bien inférieurs à ces mêmes parties dans plusieurs de nos autres cathédrales. Nous n'avons point ici ces vastes nefs accompagnées de latéraux, interrompues par le transept et se prolongeant autour du rond-point dans une perspective admirable. Nous ne sommes point frappés par la hardiesse des voûtes, par la succession des arceaux gothiques, par la majesté du chœur et des chapelles absidales. Le chœur primitif est d'une simplicité extrême et dans un développement si restreint, qu'on a été obligé, pour l'agrandir, d'y ajouter non-seulement tout le milieu de la croisée, mais encore une travée de la nef. Ce défaut est encore rendu plus sensible par la grande fenêtre percée au fond du chevet, qui frappe dès l'entrée d'une manière peu agréable. Cette impression défavorable, qui sai it au premier coup d'œil jeté sur l'ensemble de l'intérieur de la cathédrale de Strasbourg, est un peu diminuée par l'examen du vaisseau ; on rendra justice à la noblesse des proportions de cette partie, à la coupe ingénieuse des piliers, à l'élévation de la voûte centrale et à la beauté des vitraux colorés qui répandent dans ce temple auguste un clair obscur magique. Les colonnes sont établies avec beaucoup de symétrie et couronnées de chapiteaux sculptés avec la délicatesse de l'art au XIII^e siècle ; leur corbeille, composée de fleurs variées, est encore ornée aux angles de belles feuilles recourbées en volutes. Les feuillages, découpés avec une grâce infinie, sont disposés tantôt sur deux rangs et tantôt sur trois ; c'est une végétation riche et élégante. Deux chefs-d'œuvre isolés réclament notre attention, la chaire et le baptistère. Celui-ci exécuté en pierre sur

les dessins du célèbre architecte Jodoque Dotzinger, en 1453, passe avec raison pour une des plus délicieuses créations de cette nature. Les ciselures sont parfaitement comprises et parfaitement exprimées. L'art du xv^e siècle, si fécond, si varié, y a répandu d'une main prodigue toute la richesse de ses ingénieuses combinaisons. Si l'expression d'orfèvrerie en pierre peut-être justement appliquée aux travaux de ce genre, elle est propre à exprimer toute la délicatesse, toute le fini de cette inappréciable composition. La chaire est encore une belle conception de la fin du xv^e siècle. Le style ogival flamboyant a prêté ses formes contournées et capricieuses pour décorer les diverses parties de cette admirable tribune. Cette chaire, construite en 1486, sur les plans de Jean Hammerer, architecte de la cathédrale à cette époque, est d'autant plus intéressante au point de vue de l'archéologie chrétienne, que la destruction systématique des derniers siècles s'est appesantie plus déplorablement sur les œuvres de cette espèce. C'est à grand'peine si l'on pourrait, en ce moment, trouver une chaire aussi curieuse que celle de la cathédrale de Strasbourg : on peut seulement lui comparer celle de la cathédrale de Mayence.

Cathédrale de Tarbes. NOTRE-DAME. — L'église épiscopale de Tarbes remonte à la plus haute antiquité ecclésiastique, puisque, dès le iv^e siècle, un évêque fixa sa résidence dans cette ville. Le christianisme avait été déjà prêché aux populations des Pyrénées et à celles qui étaient répandues dans la plaine, au pied des montagnes. La vieille cité de *Tarvia* jouissait d'ailleurs d'une trop grande importance sous la domination romaine, pour que le zèle des missionnaires n'eût pas cherché à y faire des conquêtes à la vérité ; mais les persécutions suscitées contre les chrétiens par les proconsuls, les agitations causées par le despotisme militaire, avaient empêché aux nouvelles doctrines de s'étendre plus rapidement. Quand l'empire fut tombé entre les mains victorieuses de Constantin, la paix refleurit dans toutes les provinces, et, par sa seule force d'expansion, le catholicisme fit de grands progrès. Ce fut alors qu'un évêque établit son siège à Tarbes et fit fructifier abondamment les semences antérieurement déposées dans le sein des peuples de cette partie des Aquitaines, qui fut regardée plus tard comme un des points les plus considérables de la Novempopulanie. La cathédrale est de construction moderne ; elle forme encore un des plus beaux monuments de la ville, qui n'est pas riche en constructions antiques. Sa position élevée, la grandeur de ses dimensions, la majesté de sa masse, en rendent de loin la perspective imposante. Nous n'en ferons pas la description, parce que les détails en sont absolument les mêmes que dans quelques édifices de la même époque, dont nous avons esquissé les formes principales.

Cathédrale de Toulouse. SAINT-ETIENNE. — L'église épiscopale de Toulouse eut à subir

de nombreuses catastrophes à cette époque désastreuse où les provinces méridionales de la France furent en proie aux plus terribles invasions. Le sort des armes fut très-varié, et dans ces vicissitudes continuelles de grands malheurs pesèrent sur tout le pays. Les Vandales, les Wisigoths, les Sarrasins, les Francs, arrivèrent successivement à Toulouse, et y laissèrent des traces de leur domination ou plutôt de leur passage. Il paraît que l'Eglise de Toulouse était florissante sous la dynastie carlovingienne, autant qu'on peut le présumer de divers titres de donations de toute espèce émanés de Charlemagne lui-même, de Louis le Débonnaire et de plusieurs gouverneurs d'Aquitaine. Dès cette époque mémorable, où l'architecture chrétienne prit un développement marqué dans la province d'Aquitaine, sous l'impulsion de saint Benoit d'Aniane et de saint Guillaume, la cathédrale est désignée sous le nom de Saint-Etienne. Les Goths avaient exercé une influence certaine sur l'art de bâtir dans les provinces de la Septimanie, au point que plusieurs antiquaires avaient voulu en retrouver des vestiges dans les monuments actuels de Toulouse. Les princes wisigoths n'ont certainement pas régné pendant plus de quatre-vingts ans dans cette ville sans y laisser des monuments de leur puissance. Sans doute, l'église de Saint-Etienne fut rebâtie à plusieurs reprises, mais nous en conservons à peine le souvenir. Jusqu'au temps de Raymond VI, son histoire est plus intéressante sous le rapport des faits que sous celui de son architecture. M. d'Aldeguier, dans un travail assez étendu sur la cathédrale de Toulouse, a su réunir avec talent et expliquer avec sagacité une foule de traits qui ne sont pas à dédaigner dans un ouvrage de cette nature, mais qui n'intéresseraient pas tous les lecteurs, à cause de leur importance purement locale. Au commencement du xiv^e siècle, la cathédrale de Toulouse acquit les honneurs d'église métropolitaine ; jusque-là elle relevait de l'église primatiale de Bourges. Le pape Jean XXII lui conféra ce titre en 1317, à cause de son importance et de la suprématie qu'elle exerçait par la nature des choses mêmes sur plusieurs églises moins considérables des Aquitaines ; depuis ce temps elle a conservé toute sa splendeur. La plus ancienne construction paraît être la nef, bâtie vers le commencement du xiii^e siècle, par Raymond VI, comte de Toulouse, pendant que les croisés faisaient le siège de la ville ; on voit encore les armoiries de ce prince, sculptées sur une des clefs de la voûte. On avait le projet de construire une nef latérale, et l'abandon de ce dessein est l'unique cause de l'irrégularité que l'on croit remarquer dans la disposition générale. Le chœur, brûlé vers le commencement du xvii^e siècle, a été reconstruit de 1609 à 1612, ainsi que l'atteste une inscription écrite en lettre d'or sur une table de marbre noir. L'auteur de cette réparation est le cardinal de Joyeuse, qui occupa le siège archiepiscopal de Toulouse depuis 1581 jus-

qu'en 1615. Il est aisé de voir que ce chœur représente, pour ainsi dire, le commencement d'une nouvelle église qui n'a pas été continuée et dont on a changé l'emplacement de manière que l'axe du chœur ne répond plus à celui de la nef. Le portail a été construit pendant le xv^e siècle, par les ordres de Denis et de Pierre Dumoulin, son frère, tous deux archevêques de Toulouse. Ce portail a beaucoup souffert des injures du temps et des passions des hommes. Les statues des deux fondateurs, comme beaucoup d'autres, ont été renversées et détruites en 1793. Malgré les mutilations qu'il a si déplorablement souffertes, le frontispice, orné d'une rose à compartiments nombreux et ciselés avec délicatesse, conserve encore des vestiges de son ancienne beauté.

Cathédrale de Troyes. SAINT-PIERRE. — Suivant la tradition la plus accréditée, les premiers habitants de Troyes, que saint Savinien convertit à la foi chrétienne, élevèrent, vers l'an 259, sur l'emplacement occupé encore aujourd'hui dans la cathédrale, par la chapelle du Sauveur, un oratoire dans lequel ils se rassemblaient pour prier le vrai Dieu. Vers l'an 870, sous le règne de Charles le Chauve, Otulphe, 38^e évêque de Troyes, entreprit de rebâtir sa cathédrale, qui tombait en ruines. Hincmar, archevêque de Reims, lui écrivit à ce sujet pour lui donner des conseils; du reste nous ne connaissons aucun détail technique sur cette seconde basilique. Au ix^e siècle, la ville de Troyes ne put se soustraire à un fléau plus terrible que ceux de la nature; les hordes normandes y apportèrent le ravage et la désolation. En 878, le pape Jean VIII sacra un de nos souverains à Saint-Pierre de Troyes, et, en 898, les Normands en avaient fait un triste monceau de ruines. L'évêque Milon, en 980, avait entièrement réparé les désastres précédents, et avait même agrandi de six autels l'édifice élevé par son prédécesseur. Cette église avait à peine traversé deux siècles, lorsque, le 25 juillet 1188, sous l'épiscopat de Manassès de Pougy, un horrible incendie consuma toute la ville de Troyes et réduisit en cendres la cathédrale et plusieurs autres monuments religieux. Ce fut Hervée, évêque plein de zèle et d'un caractère ferme et élevé, qui conçut et arrêta les plans de réédification. Malgré son empressement et l'abondance des ressources que son activité sut rassembler, l'évêque Hervée n'eut pas la joie de voir son entreprise achevée. Lorsqu'il mourut, le 2 juillet 1223, le sanctuaire de l'église actuelle et les chapelles absidales qui l'environnent étaient à peine terminés. Ces parties sont incontestablement les plus belles de l'édifice, et leur perfection nous fait penser que l'architecte, qui avait dressé le plan général, devait appartenir à cette pléiade d'artistes habiles, parmi lesquels nous voyons briller les Eudes de Montreuil, les Enguerrand et les Robert de Coucy. En 1227, une violente tempête ébranla les nouvelles constructions et causa quelques dommages. La libéralité des fidèles fut sollicitée par une lettre du

pape Grégoire, en date du 10 septembre 1229; la voix du souverain pontife était alors toute-puissante; elle fut entendue, et les malheurs furent promptement réparés. L'évêque Nicolas de Brie profita de l'impulsion communiquée aux populations de son diocèse par la bulle papale, et de la longue durée de son épiscopat, pour faire avancer rapidement les travaux. Le pape Urbain IV, né à Troyes, contribua de toute l'autorité de sa haute position à l'édification de la cathédrale, dans laquelle, dit-il en propres termes, nous sommes demeuré dès notre enfance. Enfin le chœur fut entièrement terminé par Jean d'Auxois, élu évêque en 1304. Le transept fut achevé sous les règnes de Philippe le Bel et de Louis le Hutin, comme semblait l'indiquer plusieurs écussons armoirés, peints sur la voûte de l'intertransept, et qu'on y voyait encore avant le badigeonnage de l'église en 1779. Des lenteurs interminables empêchaient le monument d'arriver à son entier perfectionnement, selon les plans primitivement arrêtés, et attristaient le clergé et les fidèles. L'évêque Jean d'Auxois, deuxième du nom, fit un don considérable pour hâter l'exécution des travaux; le chapitre traita avec maître Timart, maçon, en 1364, pour conduire les ouvrages avec la plus grande célérité. Bientôt un accident terrible vint encore mettre à l'épreuve la constance des habitants de Troyes. Le mercredi 13 août 1365, un tourbillon impétueux renversa le clocher qui existait depuis un demi-siècle sur le centre de la croisée; cette chute causa un grand dommage aux combles du transept et des parties voisines. Le courage des constructeurs sembla ranimé par les obstacles eux-mêmes, et après plusieurs années d'un travail assidu, le 9 juillet 1429, l'église fut dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, par l'évêque Jean Léguisé. A cette époque, la cathédrale de Troyes n'était pas encore entièrement finie; ce ne fut qu'au mois de mars de l'année 1506 qu'on y jeta les fondements du portail et des tours. Martin Cambiche de Beauvais, maître de maçonnerie, fut chargé de la direction de cette importante opération. Le plan de l'église de Troyes est à cinq nefs, avec transept et chapelles accessoires. L'abside et le chœur de la cathédrale de Troyes appartiennent à cette époque du xiii^e siècle, où l'architecture prit un caractère simple et grandiose à la fois, qui atteste la supériorité des architectes autant que le règne des véritables principes qui doivent toujours dominer dans les arts. Le chœur se compose de treize arcades, nombre déterminé peut-être en l'honneur de Jésus-Christ et des douze apôtres, car tout était symbolique dans l'architecture religieuse au xiii^e siècle. Les piliers sont flanqués de légères colonnettes destinées à supporter les retombées des voûtes; autour de l'abside ce sont de grandes colonnes monocylindriques, qui soutiennent les ogives surélevées. Ces colonnes sont accompagnées de deux colonnettes disposées selon les lignes rayonnantes des nervures des voûtes, et ne sont réunies aux premières

que par leurs bases et leurs chapiteaux. Sur ces derniers s'élève un faisceau de trois colonnettes appliquées, qui soutiennent les voûtes du sanctuaire, et dont le fût, à la hauteur de trois à quatre mètres, est aussi interrompu par un chapiteau. Celui-ci n'est que le support apparent d'un dais hexagonal découpé en ogives trilobées et présentant, sur chaque face, trois petits frontons ou couronnements d'édifice avec des fenêtres carrées telles qu'on en remarque au-dessus de la tête des figures des saints, aux portails des églises de Paris et d'Amiens. Avant l'époque fatale de 1792, on voyait encore huit statues de saints évêques de Troyes, plus grandes que nature, appliquées dans la muraille et placées sous ces dais. On peut juger qu'elles formaient corps avec l'édifice par les coups de ciseau dont sont sillonnées les colonnettes d'où elles ont été détachées. Il est vraiment fâcheux que ces statues n'aient pas échappé au marteau destructeur des iconoclastes de cette époque, elles formaient une décoration tout à fait convenable, religieuse, et qui rappelait le Saint des saints du tabernacle de Moïse, qui en avait peut-être inspiré la première idée. Les diverses églises de Troyes possèdent un grand nombre de pierres tombales qui forment un pavé à la fois historique et monumental. Nulle part, pas même en Normandie, il n'en existe de plus curieuses que celles qu'on voit à Saint-Urbain et à la cathédrale; elles ont été posées dans plusieurs siècles, et elles se distinguent les unes des autres par une sculpture riche et variée, selon le goût qui dominait au moment de leur exécution; leur conservation intéresse au plus haut point l'histoire des monuments funéraires aux différents âges de la monarchie française.

Cathédrale de Tulle. SAINT-MARTIN. — Saint Martin, le glorieux évêque de Tours, fonda près de Tulle, vers 360, un monastère sous l'invocation de l'archange saint Michel. Ce monastère, sous les constitutions de saint Benoît, devint plus tard une abbaye puissante, où florissaient également les vertus et les sciences. Il changea de nom en l'honneur de son illustre fondateur. Pendant plusieurs siècles, l'histoire de Tulle se résume dans celle de l'abbaye, qui exerçait sur la contrée un droit de patronage et de suzeraineté. De violentes commotions agitèrent la ville, à plusieurs reprises différentes, dans ces siècles où les armées de peuples innombrables, dont les noms ne sont pas tous connus de l'histoire, sillonnaient en tous sens les provinces de l'empire romain, qui s'en allait en dissolution. Tulle, ainsi que le monastère, passa sous la domination des Goths, en 472; quelques années après 507, les Francs s'en emparèrent. Elle éprouva les désastres qui sont la suite inévitable de ces sortes de changements, et que, dans les temps intermédiaires, les incursions d'autres barbares ne faisaient que multiplier. Protégée par la paix, à l'abri des murailles du cloître, la ville de Tulle répara promptement les malheurs qui l'avaient désolée et prit de

rapides accroissements. Elle formait un des plus brillants fleurons de l'église de Limoges, lorsque les besoins de la population religieuse engagèrent le souverain pontife Jean XII à y créer un évêché particulier. L'érection de l'église épiscopale eut lieu en 1318, et le premier évêque de Tulle fut Arnault de Saint-Astier, dernier abbé du monastère de Saint-Martin. La cathédrale de Tulle est un édifice fort curieux pour l'antiquaire chrétien. Nous ne répéterons pas ce qui a été dit plusieurs fois, qu'elle présente une architecture semi-carlovingienne et semi-gothique. Comme nous ne connaissons aucun document qui puisse nous donner l'histoire des diverses constructions dont l'édifice actuel est formé, nous nous appuyons uniquement sur les principes de la science de la critique des monuments. La plus grande partie de l'église accuse les caractères de la fin du XI^e siècle et du commencement du XII^e. C'est toute la gravité de l'architecture romano-byzantine, s'alliant à la grâce de l'architecture ogivale, par une fusion inime des éléments propres à ces deux grandes phases architectoniques. Le plan général est celui de la basilique, sans chœur ni transept. La perspective en est peu développée, mais dans ses proportions étroites, on y trouve une expression pure d'ensemble et des détails fort curieux. Les arcades, les fenêtres et tous les cintres sont accompagnés de moulures arrondies, d'un caractère nullement équivoque. L'ornementation avec ses mille caprices, ses feuilles fantastiques et quelquefois ses figures grossières, mérite de fixer les regards et pourrait même fournir quelques formes originales d'une rare élégance.

Cathédrale de Valence. SAINT-APOLLINAIRE. — Saint Emilien, qui vivait l'an 374, est le premier évêque que l'on connaisse certainement. Il eut pour successeur saint Sextus, qui souffrit la persécution et le martyre lors de l'irruption des barbares. Un des plus célèbres entre les anciens évêques de Valence est sans contredit saint Apollinaire, frère de saint Avit, évêque de Vienne : il vivait à l'époque des rois mérovingiens. La basilique primitive de Valence éprouva de nombreuses et fréquentes catastrophes jusqu'au commencement du XII^e siècle. En 1095, le pape Urbain II, en allant prêcher la croisade à Clermont, passa par Valence où il fit la consécration solennelle d'une cathédrale nouvellement construite. Le monument actuel, dans ses principales parties, remonte à cette époque reculée. En 1566, les protestants de Valence s'agitèrent avec tant de violence, qu'ils réussirent à s'emparer de cette ville et de plusieurs autres du Bas-Dauphiné. En cette circonstance, les monuments religieux ne furent pas respectés par ceux qui venaient d'abjurer la croyance de leurs pères. Ils souffrirent beaucoup de leurs profanations sacrilèges et perdirent non-seulement leurs richesses et leurs ornements, mais encore trop souvent les parties les plus nobles de leur construction. La cathédrale de Valence avait été dans le principe dédiée à saint Cor-

neille et à saint Cyprien, ce fut plus tard qu'elle changea de vocable en prenant le nom d'un de ses plus illustres pontifes. Elle porte dans toute leur pureté les caractères de l'architecture romano-byzantine de la seconde époque.

Cathédrale de Vannes. SAINT-PIERRE. — Saint Paterne, le premier évêque de Vannes, chercha les moyens de procurer au troupeau qu'il gouvernait un édifice convenable pour l'assemblée des fidèles. Il obtint sans peine de convertir en église l'édifice auparavant consacré aux mystères dégradants du paganisme, et après l'avoir purifié, il y célébra l'auguste sacrifice. Vers le milieu du v^e siècle, en 455, les offices chrétiens s'y faisaient avec beaucoup de pompe. La construction qui suivit la première fut sujette à de nombreuses variations; au ix^e siècle surtout, elle fut détruite par les Normands, ces ennemis jurés du culte catholique et des monuments religieux, qui pénétrèrent deux fois à Vannes, à des distances fort rapprochées, en 847 et en 865. Délivrés de la crainte de ces hordes sauvages après la conversion de leur chef Rollon, les fidèles relevèrent la cathédrale avec toute la magnificence dont ils étaient capables, à la suite des affreuses calamités qui venaient de peser sur eux. Cet édifice fut sans doute remplacé, quelques siècles plus tard, par une construction romano-byzantine qui, vers le xiv^e siècle, chancelant de vétusté, menaçait de s'écrouler entièrement. Ce fut alors qu'elle attira l'attention des pontifes romains qui, à des époques éloignées par le temps, mais rapprochées et unies par une même pensée, adressèrent aux Vannetais les quatre brefs dont nous avons précédemment parlé. On conserve soigneusement encore, dans les archives du chapitre, celui du Calixte III, de glorieuse mémoire; il porte la date de 1455, et parle de la cathédrale comme d'un édifice inhabitable et abandonné; celui de Pie II vint quatre ans après, c'est-à-dire en 1459; il exhorte les fidèles à contribuer par leurs offrandes à la réparation et à l'édification de l'église et du cloître. Le bref de Calixte IV la suppose en partie tombée et menaçant ruine. Enfin Léon X éleva pareillement la voix en 1514: il parle du maître-autel et du chœur comme ne pouvant, sans grand danger, servir aux offices. L'examen de la cathédrale de Vannes indique, au premier aspect, quel fut l'effet des paroles des souverains pontifes sur les populations. La plus grande portion du monument actuel porte les caractères du style architectural de la fin du xv^e siècle et du commencement du xvi^e. Une dernière restauration a laissé la cathédrale dans son état présent; elle eut lieu sous l'épiscopat de M. Valadire. En cherchant à apprécier les époques architectoniques qui ont laissé leur empreinte dans la cathédrale de Vannes, nous reconnaissons le signe évident de deux phases remarquables. La grande nef et les bras du transept appartiennent au style ogival flambloyant fleuri, qui précéda immédiatement la décadence

des arts chrétiens, tandis que le chœur, bâti dans les dernières années du xvii^e siècle, atteste à l'œil étonné de la pauvreté de son architecture, les funestes progrès dans le mal. Les deux procédés sont ici en présence. On n'a pas besoin de prononcer un jugement, la première impression suffit pour décider la supériorité du style catholique sur un style bâtard. La nef, sans piliers et sans colonnes, présente une belle voûte ogivale appuyée sur la muraille: tout autour elle est décorée de huit chapelles disposées d'une manière élégante.

Cathédrale de Verdun. NOTRE-DAME. — L'église épiscopale de Verdun a été fondée vers le milieu du iv^e siècle, par saint Sartin, disciple de saint Denis de Paris. La première basilique chrétienne fut élevée dans les faubourgs et consacrée sous l'invocation des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul; elle fut abandonnée, à la fin du v^e siècle, par saint Pulchrone, qui transféra son siège dans l'intérieur de la cité. La seconde cathédrale fut dédiée à la sainte Vierge, tandis que la première devint abbatiale et changea plus tard son nom en celui de Saint-Vannes. Un magnifique monument avait remplacé, au moyen âge, l'oratoire sanctifié par la présence des quatre premiers évêques de Verdun; il faisait le plus bel ornement de la ville, qui n'est pas très-riche en monuments remarquables. Lorsque Louis XIV fit augmenter les fortifications de la citadelle, lui qui n'avait pas respecté le palais des papes à Avignon et beaucoup d'autres églises gothiques, il défendit d'abattre cette église, à cause de sa singulière beauté. Il était réservé à notre siècle de consommer cet acte de vandalisme aveugle; la construction élégante a disparu pour faire place à une ignoble caserne. La cathédrale de Verdun, bâtie dans les premières années du xii^e siècle, par un architecte que la chronique contemporaine nomme Garin, a été dédiée, le 11 novembre 1147, par le pape Eugène III. Son architecture porte les caractères du siècle auquel elle appartient; on y reconnaît facilement les signes architectoniques de la phase transitionnelle qui eut lieu dans le cours du xii^e siècle. Les bas côtés présentent des ogives surbaissées; quant aux chapelles, elles sont d'une époque postérieure et entièrement de style ogival. Cet édifice a été construit sur le même plan que les églises métropolitaines de Trèves et de Mayence. Nous ne connaissons en France qu'un nombre très-restreint d'édifices religieux bâtis sur le même plan; Nevers et Verdun nous offrent les plus curieux. L'imitation du type germanique, si remarquable sur les bords du Rhin, est évidente à Verdun. La cathédrale de Verdun présentait deux chœurs, l'un à l'orient, comme à l'ordinaire, l'autre à l'occident, à la place du portail par lequel on entre dans la plupart des cathédrales. La porte est sur le flanc septentrional de l'édifice et au milieu de sa longueur. Chacun des deux chœurs a son transept ou sa croisée, de sorte que l'église

dessine assez bien une croix de Lorraine. Deux tours flanquaient chacune des deux absides, ce qui nous rappelle le souvenir du munster de Bonn et de la cathédrale de Mayence. Les bas côtés n'étaient pas prolongés en nefs déambulatoires, encore comme aux monuments des bords du Rhin; mais ils étaient terminés à chacune de leurs extrémités, ainsi que la nef principale, par des absides accessoires, auxquelles on montait par plusieurs degrés, et qui accompagnaient les deux chœurs plus spacieux. Le chœur oriental de la nef s'appelait grand chœur, et l'occidental vieux chœur; des cryptes étaient situées au-dessous. Le grand chœur était fermé par un jubé et environné latéralement de murs, qui en cachaient entièrement la vue; le vieux était élevé au-dessus de son transept de douze degrés, de sorte que le peuple placé dans la nef ne pouvait y découvrir ce qui s'y passait; il était pavé d'une très-grande mosaïque exécutée en l'an 1200 et représentant des feuilles de vigne et des raisins, au milieu desquels on voyait en grandeur naturelle l'effigie de l'évêque qui en était l'auteur; le prélat était revêtu des habits pontificaux, et on lisait autour du monument des distiques latins à sa louange. Dans toute l'église on admirait une foule de statues, de tombeaux et de dalles sépulcrales. Vers 1380, la nef fut voûtée, et le chœur oriental, primitivement construit en style roman, fut remplacé par le chœur actuel, d'architecture ogivale et plus élevé que l'ancien; l'architecte fut Jean Vautrec. Avant cette époque, la grande nef n'était pas voûtée; son toit reposait sur des poutres dorées et travaillées dans le genre de ce que l'on voyait encore, il y a peu d'années, à Saint-Paul-hors-des-Murs à Rome. Les étroites fenêtres romanes à plein cintre de la nef, ayant été fermées par la naissance des voûtes, on se trouva dans l'obligation d'en ouvrir de nouvelles, qui sont également peu étendues et de forme ogivale. Il ne subsista plus du style romano-byzantin que les piliers carrés, les arches semi-circulaires de la nef et quelques parties moins importantes aux extrémités des collatéraux. L'édifice demeura dans cet état jusqu'en 1755, époque où la toiture fut consumée par le feu du ciel. Le chapitre, dominé par le mauvais goût du siècle et méprisant toutes les antiquités même les plus respectables, entreprit alors d'embellir la cathédrale, et après avoir dépensé des sommes énormes, il réussit à faire disparaître tout ce qui constituait le mérite de l'édifice et à en faire quelque chose d'insignifiant, qui avait l'apparence d'une construction du règne de Louis XV.

Cathédrale de Versailles. SAINT-LOUIS. — La cathédrale de Versailles, construite dans des proportions assez étendues, peut être considérée comme une des plus belles églises modernes. Nous pouvons, par conséquent, la prendre comme un type de l'architecture des deux derniers siècles, telle qu'on l'a comprise depuis l'époque de la renaissance et telle qu'on la pratique encore

de nos jours. Dans l'église de Versailles nous retrouvons encore le plan général de la basilique chrétienne : c'est toujours une grande nef accompagnée de nefs collatérales, avec un transept destiné à séparer le chœur du vaisseau. Malgré les innovations, on ne pouvait se soustraire à ces données essentielles du style chrétien; c'était comme un dernier hommage qu'on rendait malgré soi à une époque mieux inspirée. Des piliers carrés remplacent les élégantes colonnes qui ornent autant l'église gothique qu'elles la soutiennent; des pilastres insignifiants, même avec leurs cannelures, ne dissimulent point la lourdeur de la masse sur laquelle ils sont appliqués, tandis que les gerbes des délicates colonnettes qui se pressent autour du pilier central lui donnent un mouvement admirable. Les arcades cintrées, qui portent de tout leur poids sur leurs points d'appui, pourront-elles être comparées à ces ogives gracieuses, élancées vers le ciel, avec leur forme aiguë et symbolique.

Cathédrale de Viviers. SAINT-VINCENT. — Les documents historiques les plus anciens nous apprennent qu'au commencement du v^e siècle, Viviers était une simple bourgade défendue par un château fort. Le christianisme cependant pénétra de bonne heure dans la contrée dont cette ville devint plus tard la capitale. Dans le cours du III^e siècle, à cette époque où le plus grand nombre des églises épiscopales de France furent fondées, il y avait un évêque à Albe. Des malheurs effroyables vinrent fondre sur cette ville infortunée, qui fut saccagée par Procus et entièrement détruite en 420. Ausonius, qui en était alors évêque, transféra le siège épiscopal d'Albe à Viviers, où il demeura toujours dans la suite, lorsque cette dernière ville fut devenue la capitale du Vivarais. L'église actuelle de Viviers est d'architecture mélangée; deux grandes phases cependant peuvent en revendiquer les parties principales. L'ogive domine dans le chœur et dans le clocher, tandis que la nef est moderne. La partie supérieure de l'église, sans pouvoir être comparée aux autres grandes constructions contemporaines, n'est pas dépourvue de noblesse, d'harmonie et de magnificence; la forme ogivale, partout où elle se montre, porte avec elle un certain cachet de distinction; la nef, partageant le sort de tous les autres bâtiments modernes, n'offre aucun mérite artistique; elle pourrait être apportée comme une nouvelle preuve matérielle à l'appui de l'opinion de ceux qui regardent le style postérieur à la renaissance comme une hérésie esthétique dans nos édifices chrétiens. La cathédrale de Viviers est assise sur le sommet d'un rocher qui domine la ville et les environs; la masse en est imposante de loin et se détache vigoureusement au milieu d'un paysage rude et sévère. La tour de Viviers est d'une architecture mâle et hardie; elle est divisée par un cordon en deux étages superposés, décorés de pleins cintres; les arcs sont appuyés sur de longs pilastres qui coupent les surfaces trop éten-

dues et produisent un bon effet. Le sommet est octogone, et sur chaque face on voit une ogive ornée; la plate-forme est entourée de créneaux, et lui donne une certaine apparence de forteresse militaire, qui sied assez bien à ses proportions robustes et à sa position avancée.

X.

PRINCIPALES CATHÉDRALES DE FRANCE SUPPRIMÉES PAR LE CONCORDAT DE 1801.

Nous ne donnons pas ici la description de toutes les églises, autrefois cathédrales, dont le siège épiscopal a été supprimé par suite de la révolution française. Quelques-unes de ces églises ne sont pas assez remarquables pour avoir une notice particulière. Nous nous bornons à donner des notes sur les monuments les plus intéressants.

Cathédrale d'Alet. — L'église d'Alet appartient à une abbaye de Bénédictins jusqu'au xiv^e siècle; un siège épiscopal y fut alors établi. De cette magnifique église il ne reste plus aujourd'hui que l'abside, trois piliers, les murs des collatéraux; une portion du transept gauche et deux tours, dont une est rasée à la hauteur du premier étage; avec ces fragments il n'est pas difficile de restituer le plan original. C'était une basilique à trois nefs, terminée par une abside à cinq pans, avec des transepts très-peu saillants, et deux tours placées latéralement, vers le milieu de la nef.

L'abside est la partie la plus riche et la plus curieuse de l'église. A l'extérieur elle est décorée de quatre grosses colonnes à feuillages imités de l'ordre corinthien, mais étroits, maigres et contournés. Une corniche très-ornée soutient un toit plat, et fait des retours en saillie au-dessus des tailloirs des chapiteaux; des oves, des palmettes, des perles, y sont accumulées avec profusion; et comme on y distingue deux rangées de modillons séparées par une moulure saillante, on pourrait la regarder comme double et formée de deux corniches superposées. Quelle que soit la bizarrerie de l'ornementation, on ne peut disconvenir que l'effet général ne soit assez agréable.

Tout ce qu'on sait de l'histoire de ce monastère, c'est qu'il fut fondé d'abord vers 813; que l'église fut consacrée une première fois en 873, puis une seconde fois en 1018, sans doute à la suite d'une restauration importante. Il est probable qu'il ne s'agit pas encore ici de l'église dont nous voyons les ruines, car, en 1032, le comte de Béziers détruisit le monastère.

Cathédrale d'Apt. — L'abbé Boze, dans son histoire d'Apt, attribue la fondation de la cathédrale, dédiée à sainte Anne, à saint Castor, qui vivait dans les premières années du v^e siècle. La tradition porte que, pour la bâtir, il tira les matériaux d'un amphithéâtre antique. Vers le milieu du xi^e siècle, l'évêque Eliphant la fit rebâtir à ses frais. Enfin, au xiv^e et au xv^e, elle subit de nouvelles restaurations.

Dans son état actuel, l'église de Sainte-

Anne a trois nefs, dont la principale et celle de gauche datent de la dernière époque. L'architecture est gothique, mais lourde et sans grâce. Le collatéral droit reste seul de la construction du xi^e siècle; sa voûte est cintrée, d'arêtes, sans nervures; les piliers sont des massifs carrés, sans colonnes engagées. Enfin, le seul ornement intérieur qu'on y remarque, c'est une corniche très-simple, dont les moulures ont un caractère antique.

Sous l'abside est une crypte assez grande pour servir de chapelle, et divisée en trois parties par des piliers disposés en demi-cercle vers l'orient, figurant ainsi un chœur entouré de bas côtés. Au centre de l'hémicycle intérieur on voit un autel fort ancien, dont le devant provient d'un tombeau antique. De cette première crypte on descend dans une seconde, si l'on peut appeler crypte trois couloirs étroits, parallèles, correspondant aux divisions de la chapelle supérieure. Au lieu de voûtes, de grandes pierres plates, à peine travaillées, s'appuient par leur extrémité sur des massifs épais.

Cathédrale d'Arles. — L'église d'Arles a été construite en 1045. La façade seule présente actuellement de l'intérêt: l'intérieur, réparé à différentes époques, n'offre rien de remarquable. Nous en empruntons la description à M. le comte de Villeneuve.

« La façade s'élève sur un vaste escalier de huit ou dix marches; elle se termine en fronton, dont les deux côtés inclinés portent une corniche soutenue d'espace en espace par des consoles dont la face représente des figures allégoriques, des mufles de lion ou des feuillages distribués sans symétrie. La porte est profondément enfoncée; elle est surmontée d'un grand arc à plein cintre qui remplit le tympan du fronton, et s'élève jusqu'au sommet de l'angle. La décoration accompagnée, en retour, l'enfoncement de la porte; elle consiste en une colonnade portée sur un stylobate très-élevé, et surmontée d'une frise qui va former le soffite de la porte, et règne ainsi sur tout le développement de la façade; elle sert d'imposte au grand arc qui en occupe le centre. Au-dessous de la frise sont deux moulures qui imitent le méandre et les vagues des Grecs. Au-dessus est une moulure ornée de feuilles d'acanthe: celle-ci est répétée au fronton et au bandeau extérieur de l'arcade.

« Il y a de chaque côté du portail six colonnes, les unes carrées, les autres rondes et octogones: elles forment cinq niches dont deux sur le front, deux sur chaque côté rentrant, et une à l'angle. Les figures qui sont à l'extérieur et dans l'embrasure de la porte, représentent des apôtres vêtus de longues robes; celle de l'angle à gauche est de saint Trophime en habillements épiscopaux; vis-à-vis, au lieu de l'image de saint Etienne, patron de l'église, on a sculpté sa lapidation et l'ascension de son âme, que les anges portent au ciel. Les colonnes sont d'une pierre d'un grain très-fin, dont la couleur imite le bronze. Elles sont soutenues, les unes par des têtes de lions, les autres par des lions

entiers qui dévorent des hommes; imagination singulière et qui se retrouve fréquemment dans les églises du moyen âge. Les chapiteaux des colonnes sont variés, et leurs intervalles chargés de sculptures. La porte, qui s'élève de deux marches au-dessus du premier pallier, est partagée dans sa hauteur par une colonne d'un beau granit violet de l'île d'Elbe. Le chapiteau et la base sont ornés de figures humaines. Un nombre infini de moulures remplit l'enfoncement de la grande arcade. Le bandeau intérieur est occupé par des figures d'anges disposées symétriquement. Au centre du tympan est Dieu le Père, entouré des quatre animaux allégoriques. Il juge les hommes, et ce jugement solennel est l'idée fondamentale de toute la composition.

« Le genre humain est représenté sur la frise, les douze apôtres occupent la partie qui est au-dessus de la porte : sur les parties extérieures on voit les âmes qui ont reçu leur sentence. A la gauche du spectateur sont les élus; ils sont couverts d'amples robes et semblent aller avec joie recevoir leur récompense. Du côté opposé, des figures nues, liées à une même corde et entraînées par les démons, marchent au milieu des flammes. Ce sont les réprouvés livrés déjà aux effets de la malédiction éternelle. Dans les parties de la frise qui occupent la profondeur de l'arc, sur les flancs de l'édifice et dans les vides des niches, sont sculptés des sujets accessoires qui tiennent au sujet principal. On y voit saint Michel pesant les âmes; la tentation d'Ève, principe des malheurs de la race humaine; la naissance de Jésus-Christ, gage de rédemption et de salut; des scènes de la vie agreste; enfin des supplices où l'horrible et le grotesque se mêlent ensemble, comme dans les conceptions de Dante. M. Millin a remarqué que les figures vêtues portaient le costume romain. »

Cathédrale d'Auxerre. — Au rapport de l'historien Etienne, qui écrivait du temps de saint Aunaire, la construction de la première église connue à Auxerre est attribuée à saint Amâtre, vers la fin du iv^e siècle ou le commencement du v^e; elle était, dès le principe, dédiée à saint Etienne. Quelques auteurs en placent la fondation en 415.

Depuis cette époque l'église d'Auxerre fut plusieurs fois détruite et toujours réédifiée sur un plan plus vaste. L'église de Saint-Amâtre fut agrandie par saint Didier, en 610. Elle fut brûlée et reconstruite sous le pontificat d'Hérifrid, et, plus tard, presque entièrement reconstruite sur un nouveau plan par Guy, évêque, en 932, qui le premier lui donna la forme d'une croix et y fut inhumé après l'avoir comblée de présents. Cette église fut de nouveau entièrement réduite en cendres en 1030, sous le pontificat de Hugues de Challon, qui la construisit en pierres de taille et bâtit les belles cryptes qui existent encore. D'après la chronique *les Gestes des évêques d'Auxerre*, l'église de Guy, bâtie avec des matériaux de peu de solidité, s'éroula de fond en comble au com-

mencement du xi^e siècle, dans un immense incendie qui détruisit la ville tout entière, à l'exception de l'église de Saint-Alban. Cette immense construction avait sans doute occupé tout le xi^e siècle et une partie du xii^e. L'église était donc presque neuve enco.e, lorsque Guillaume de Seygnelay monta sur le trône épiscopal.

Cet évêque, d'un esprit ardent, d'une activité prodigieuse, d'un génie porté naturellement aux grandes entreprises, résolut de rebâtir son église d'après les idées qui dominaient en architecture.

En jetant les fondements de la nouvelle cathédrale, Guillaume de Seignelay avait cru que l'on pouvait conserver deux belles tours qui flanquaient l'ancien chœur; mais ces deux énormes massifs, isolés de leurs points d'appui, ne tardèrent pas à menacer ruine, et peu de temps après, ils s'écroulèrent avec grand fracas.

Guillaume de Seignelay, malgré les ressources immenses dont il disposa en faveur de la construction de sa cathédrale, ne put la voir terminée, et quand il quitta le siège épiscopal d'Auxerre pour celui de Paris, il espérait qu'il serait promptement terminé. Mais, partageant le sort de la plupart de nos grandes basiliques, le monument d'Auxerre n'a jamais été complètement achevé. Pendant la première moitié du xiv^e siècle, l'œuvre se poursuivait avec activité; mais, en 1358, quatre ans après la funeste bataille de Poitiers, pendant que le roi Jean était prisonnier à Londres, Auxerre tomba au pouvoir des Anglais qui mirent la ville au pillage durant huit jours. Ces calamités interrompirent forcément les travaux de la cathédrale.

Résumons quelques dates historiques. L'église fut fondée en 1213. Henri de Ville-neuve faisait achever l'abside ou sanctuaire en 1221; Améric Guénaud, le grand autel en 1334, Jean Baillet, le portail latéral du nord en 1490; et le dernier des deux François de Dinteville, la grande tour en 1643.

L'église, aux yeux de l'archéologue, montre évidemment la trace diverse des siècles qui ont contribué à son édification. Chaque style de la période ogivale y est empreint, et nous devons ajouter qu'il y est exprimé avec grandeur et noblesse. Malgré des variétés dans les détails, l'harmonie de l'ensemble n'est pas troublée.

Le plan de la cathédrale d'Auxerre est en forme de croix latine: le transept est établi à une distance convenable de l'abside, ce qui contribue beaucoup à donner au monument une disposition agréable.

Dimensions principales: longueur, 100 mètres; largeur aux transepts, 39 mètres; largeur dans la nef, 15 mètres; hauteur sous voûtes, 30 mètres; hauteur de la tour, 70 mètres, depuis le sol jusqu'au couronnement.

Tâchons maintenant d'analyser les dispositions architectoniques principales. Les travées du chœur n'offrent pas une forme semblable. Les piliers ne sont pas entourés de colonnettes groupées de la même manière: ainsi quelques piliers présentent des colon-

nettes cantonnées; d'autres les montrent appuyées seulement sur le tailloir du chapiteau; d'autres encore les ont en faisceau s'élevant de la base inférieure jusqu'à la retombée des voûtes. Cette variété n'est pas désagréable à l'œil, et pourtant nous préférons la symétrie qui fut déployée constamment dans les autres grandes cathédrales. Les grands arcs supportent la galerie. Les petites ogives sont portées sur de charmantes colonnettes au fût grêle et au chapiteau orné de feuillages. Au-dessus du triforium et à la partie basse du clerestory, règne un passage étroit qui donne communication d'une travée à l'autre. Enfin, les fenêtres qui dominent ne sont pas généralement très-élevées et sont en forme de lancettes géminées. Cette analyse d'une des travées du chœur peut servir pour toutes les autres travées : c'est la même disposition, mais avec quelques modifications provenant des âges divers des autres parties de l'édifice.

Nous ne saurions refuser un tribut bien mérité d'éloges aux magnifiques roses qui constituent, sans contredit, un des plus splendides ornements de l'église Saint-Etienne d'Auxerre. Ces trois roses, placées au portail occidental et aux deux portails latéraux, sont largement ouvertes et richement garnies de meneaux en pierre finement découpés; le dessin en est bien conçu et heureusement exécuté. Ces roses font d'autant plus d'impression qu'elles sont encore garnies de vitraux peints.

C'est ici le lieu de parler des vitraux peints encore si nombreux dans la cathédrale d'Auxerre. Ces vitraux sont fort intéressants à étudier : il y en a plusieurs du XIII^e siècle, qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles créations du même genre. La rose de la croisée du sud représente le Père éternel au milieu des puissances célestes. La rose du grand portail représente un concert céleste. Le premier cercle présente une couronne de séraphins se voilant de leurs ailes de feu. Elle fut fondée par huit chanoines dont les noms nous ont été conservés. Ces chanoines firent peindre leurs saints patrons dans huit panneaux de la galerie qui règne au-dessous de la rose. Ces peintures furent exécutées, en 1573, par Cornouailles. La rose de la croisée du nord représente allégoriquement les litanies de la sainte Vierge; cette dernière rose est charmante et bien conservée.

Quelques monuments accessoires, échappés à la destruction, se voient encore à la cathédrale d'Auxerre. Sans parler des tombeaux dont quelques-uns recouvrent les restes de personnages éminents, nous nommerons l'aigle du chœur, en cuivre jaune, du XIV^e siècle; cette aigle appartenait à une autre église et a remplacé celle de la cathédrale qui était plus remarquable encore : deux bénitiers en fer fondu, du XIII^e siècle; ces morceaux sont très-précieux pour l'histoire des arts au moyen âge.

Si l'intérieur de Saint-Etienne d'Auxerre est si remarquable, l'extérieur mérite aussi

l'attention. La masse générale produit un effet imposant, sans être lourde et disgracieuse; c'est que cette masse n'est pas dépourvue de mouvement : elle est animée par une foule de formes plus ou moins saillantes, dont les parties se rattachent très-bien au corps du monument. Les contre-forts, les arcs-boutants, les clochetons, donnent de la vie à ces hautes murailles. Le défaut principal à éviter dans ces constructions gigantesques, où la solidité ne devait jamais être sacrifiée à de vains caprices d'ornementation, c'est la froideur et la monotonie.

Le grand portail de la façade occidentale serait compté au nombre des plus célèbres frontispices, si la tour méridionale était achevée et si la partie centrale n'était pas si étroite. Il offre dans son ensemble de belles proportions : les portes sont magnifiquement ornées, les voussures riches et les ornements distribués avec régularité.

Cathédrale de Bazas. — On rapporte communément la fondation de la basilique primitive au IV^e ou au V^e siècle. La cathédrale de Bazas eut nécessairement à souffrir lors des diverses invasions des barbares ariens. A l'époque de la conquête des Normands, au IX^e siècle, elle fut alors rasée. Au X^e, Gombaud la rétablit ou plutôt en continua le rétablissement qui fut achevé, de 1070 à 1080, par Raymond II, dit le Jeune. Ce dernier évêque mourut en 1084, sans avoir la consolation de consacrer sa nouvelle église; la consécration en fut faite douze ans plus tard, sous l'épiscopat d'Etienne de Sentes, par le pape Urbain II. Au XIII^e siècle, en 1233, et sans qu'on ait lieu de penser que l'église ait été ruinée de nouveau, elle fut agrandie ou plutôt reconstruite dans la forme que nous lui voyons aujourd'hui, par l'évêque Arnaud de Pins ou des Pins. En effet, il ne reste plus de l'édifice de Raymond II que les piliers de la nef, à partir de la sixième travée; et tout le reste de la nef, l'abside et les bas-côtés, portent le caractère du XIII^e siècle. Les voûtes des bas côtés sont de ce même XIII^e siècle; elles furent achevées ou restaurées en 1598 et 1599. Celle de la nef fut refaite ou réparée à partir du XV^e siècle, et après les guerres de religion. Le décor extérieur fut terminé seulement au XVII^e, en 1635, au moyen des fonds légués à cet effet par l'évêque Arnaud de Pontac.

On trouve une description assez étendue de la cathédrale de Bazas et des sculptures des portails, dans une brochure publiée en 1846, par M. Ch. des Moulins et M. Léo Drouyn.

Cathédrale de Cavillon. — Le plan de l'ancienne cathédrale de Cavillon est celui d'une basilique régulièrement orientée, terminée par une abside hexagone à l'extérieur, mais semi-circulaire à l'intérieur. Autrement, sans doute, l'église était divisée en trois nefs, mais des chapelles latérales occupent maintenant toute la largeur des bas côtés. Les murs de la nef s'appuient sur de énormes piliers qui s'élèvent jusqu'aux retombées de la voûte, séparés par des arcades cintrées, tandis que la voûte est en ogive.

La partie inférieure des piliers, depuis le sol jusqu'au-dessus des arcades, est décorée de pilastres ; le haut, de colonnes torses ou cannelées, fuselées, engagées dans les angles rentrants formés par l'intersection des piliers et du mur de la nef. Sur le fût de quelques-unes de ces colonnes, on voit des animaux sculptés en relief. Les chapiteaux sont à feuillages, en général bien exécutés et refouillés profondément, de manière que l'opposition de l'ombre des parties creuses augmente la saillie de celles qui sont détachées.

Six colonnes terminent les angles extérieurs de l'abside ; une seule a un chapiteau corinthien pur, les autres sont à feuillages plus ou moins bizarres.

A l'entrée du chœur s'élève une voûte ovoïde, à pans coupés dans le bas, avec les symboles des évangélistes, ornements ordinaires des pendentifs. Une tour octogone, assez basse, flanquée de colonnes romanes, domine tout l'édifice. Quant à la façade, elle est moderne et laide.

La cathédrale de Cavaillon porte le nom de Saint-Véran (*sanctus Veranus*) : elle a été dédiée en même temps à la sainte Vierge, en 1251, par le pape Innocent IV.

Cathédrale de Chalons. — La cathédrale de Chalons-sur-Saône a subi bien des vicissitudes et des reconstructions. D'abord consacrée à saint Etienne, premier martyr, elle fut, au VI^e siècle, placée sous le vocable de saint Vincent, lorsque Childebert y déposa les reliques de ce saint diacre. Saint Agricole agrandit le temple, l'orna de marbres et de mosaïques, au rapport de saint Grégoire de Tours ; mais, saccagé par les Sarrasins, il fut réédifié par les soins de Charlemagne, qui y convoqua un concile. Ce ne fut que vers la fin du XI^e siècle que l'on reconstruisit le monument actuel, et dans lequel on fit entrer quelques-uns des matériaux du temple antérieur. Cette cathédrale ne fut entièrement achevée qu'au XV^e siècle, et consacrée par Ollivier de Matreuil, en 1403.

Dimensions : hauteur sous voûte, 21 mètres 12 centimètres ; largeur des trois nefs, 21 mètres 12 centimètres ; largeur au transept, 34 mètres 32 centimètres ; longueur, 62 mètres 66 centimètres. En ajoutant à ces 62 mètres de longueur totale, cinq mètres pour le vestibule, on aura les 200 pieds de longueur que saint Grégoire de Tours assignait aux basiliques construites de son temps ; ce qui prouverait que la cathédrale de Chalons, malgré ses reconstructions, aurait été successivement rebâtie sur les mêmes fondations.

Quatorze entre-colonnements, dont sept de chaque côté, constituent la nef majeure de l'église. Toutes les arcades de la nef reposent sur des piliers carrés, la plupart cannelés, cantonnés latéralement de demi-colonnes, et ornés de chapiteaux richement sculptés, presque tous offrant une grande variété d'ornements.

Le chœur et l'abside, au moins à leur partie supérieure, datent du XIII^e siècle. Les chapelles accessoires sont du XV^e et du XVI^e siècles.

La porte ouverte dans le croisillon méridional du transept donne accès à la partie conservée d'un beau cloître bâti au XIV^e siècle.

Cathédrale de Dol. — Les anciens évêques de Dol, suffragants de l'archevêché de Tours, tentèrent autrefois de se soustraire à leur juridiction, à l'instigation des ducs de Bretagne. Ce grave différend dura trois siècles : les papes, enfin, décidèrent en faveur de l'antique métropole dont on n'a jamais depuis contesté les droits.

La cathédrale de Dol mérite une attention particulière. A l'exception de la façade et des porches latéraux, toute l'église présente l'aspect à la fois sévère et gracieux de l'architecture ogivale durant sa première phase. Tout le monument est exécuté sur le même plan, et on serait tenté de dire par les mêmes ouvriers. Le plan, d'une régularité remarquable, représente une croix latine, le transept divisant l'église en deux parties égales. A l'orient, la muraille du chœur fait un retour à angle droit comme dans les églises anglaises, et l'on trouvera un autre rapport avec l'architecture des monuments religieux de la Grande-Bretagne dans une chapelle allongée, qui remplace l'abside à l'extrémité orientale du chœur.

Dans la nef, deux rangées de piliers soutiennent les arcades. Ils se composent de quatre colonnes accouplées, qui semblent plus légères qu'elles ne le sont réellement. Du côté de la nef centrale, une colonnette mince comme le meneau d'une fenêtre, part de la base commune des quatre colonnes formant pilier, et sans s'y attacher, s'élève jusqu'aux retombées des voûtes. Dans les bas côtés, même décoration ; seulement, la colonnette est moins élevée, et n'arrive qu'à la hauteur de la naissance des arcades inférieures. Ces colonnettes si frêles sont de granit ; probablement elles sont garnies d'une armature en fer.

L'ogive des arcades de la nef est dessinée fortement par de larges moulures, alternativement saillantes et creuses, des quarts de rond et des scoties, composant une élégante archivolt, où le mélange de lumière et d'ombre se combine agréablement. Au-dessus règne une galerie avec deux ogives par travée, séparées par une colonnette. Le haut de la travée est occupé par trois fenêtres, dont la plus élevée, celle du milieu seulement, est ouverte ; les deux autres sont figurées. Devant cette fenêtre passe une autre galerie beaucoup plus étroite que la première et dépourvue de balustrade. Une seule fenêtre géminée et surmontée d'une rose éclaire chaque travée des collatéraux. Dans toute la nef, les chapiteaux, d'une grande simplicité, se composent d'un bouquet de larges feuilles et de crochets saillants.

Au lieu de granit, on s'est servi pour les voûtes d'un tuffeau léger ; elles sont en blocage, très-minces, renforcées de nervures rondes, qui se croisent diagonalement.

Le chœur répète la décoration de la nef, mais en la perfectionnant. Comparons ensemble deux travées : en place des quatre

colonnes groupées, formant les piliers de la nef, dix colonnettes en faisceaux, d'inégal diamètre, soutiennent les arcades du chœur. Il y avait deux arcades à la première galerie de la nef; il y en a trois dans le chœur, géminées, trilobées, surmontées d'un quatre-feuilles. Au lieu des trois fenêtres de la nef, il n'y en a qu'une dans le chœur, mais aussi large que les trois premières ensemble: elle se décompose d'abord en deux ogives, et le haut de son tympan porte une rose; chacune des ogives inscrites a de même un quatre-feuilles à son sommet, et se subdivise elle-même en deux trilobes.

Dans le chœur, les chapiteaux ne diffèrent de ceux de la nef que par un travail plus soigné; leurs crochets, par exemple, sont garnis, à leur extrémité, de feuilles plus délicatement sculptées que ne semble le comporter une matière aussi rebelle à l'ornementation que le granit.

Un rang de chapelles borde les bas côtés du chœur. La chapelle de la Vierge ne se distingue des autres que par sa profondeur, une ornementation plus soignée et ses fenêtres plus larges et plus multipliées.

Une observation, qui ne peut échapper à quiconque a voyagé en Angleterre, c'est la grande analogie qu'offre la cathédrale de Dol avec les premières églises gothiques de ce pays. La forme rectangulaire du chœur, la chapelle de la Vierge, la décoration intérieure, rappellent fortement l'une des plus imposantes cathédrales anglaises, celle de Salisbury. Ce rapport singulier de style et surtout de plan semble confirmer la tradition répandue en Bretagne, qui attribue à des architectes anglais la construction des principales églises de cette province. On ne connaît point, jusqu'à présent, le nom de quelques-uns de ces artistes, mais les rapports constants de commerce et de politique entre la Bretagne et l'Angleterre, aux XIII^e et XIV^e siècles, permettent de supposer que les deux pays ont employé les mêmes architectes, ou du moins des architectes de la même école.

Nous ne nous sommes ainsi étendus sur la cathédrale de Dol, que parce qu'elle est le monument le plus pur et le plus remarquable du style ogival de toute l'ancienne province de Bretagne.

Cathédrale de Laon. — Il nous est impossible de suivre toutes les révolutions par lesquelles a dû passer la cathédrale de Laon depuis sa première fondation par l'évêque saint Remi. Cette église fut en butte aux mêmes calamités qui désolèrent le plus grand nombre des églises épiscopales de France.

La cathédrale de Laon, après avoir traversé plusieurs siècles célèbres par les orages qui les désolèrent, fut détruite à la suite de luttes sanglantes entre les habitants de Laon, l'évêque Gaudry et les seigneurs qui avaient pris son parti. Les historiens ont flétri la mémoire de Gaudry: au ton acerbe qui règne dans leurs écrits, on reconnaît les habitants de Laon, qui, mécontents du pouvoir féodal de l'évêque et des seigneurs, dic-

tèrent ou inspirèrent un récit où règne une évidente partialité.

Quoi qu'il en soit, nous nous bornerons à la simple narration des faits qui intéressent l'histoire de l'église épiscopale de Laon. En 1108, le peuple de Laon se souleva contre l'évêque Gaudry et le massacra. Dans l'effervescence générale, on pilla le palais épiscopal, et, par un malheur trop commun dans ces scènes de violence et de désordre, le feu fut mis à la maison d'un des membres du chapitre. En quelques instants l'incendie s'étendit et gagna les maisons voisines, et atteignit la cathédrale elle-même. A la vue de ce fléau épouvantable, la multitude accourut pour arrêter le progrès des flammes; mais tous les efforts furent inutiles: le feu dévora une grande partie de la ville, et détruisit la cathédrale. Ainsi, en quelques heures, malgré des efforts désespérés, l'église de Notre-Dame, dix autres églises ou chapelles avoisinantes, le palais de l'évêque, les maisons des chanoines bâties à l'ombre de leur basilique, une portion de la ville, disparurent. Baldric ou Gauldry fut tué le jeudi de la semaine de Pâques. Sigebert dit dans sa chronique que le roi de France Louis le Gros châtia sévèrement les auteurs de la révolte. Guibert, abbé de Nogent, son contemporain, dit de Gaudry, que c'était un homme remarquable par sa science et sa piété: il avait été chancelier de Henri, roi d'Angleterre, et chargé par lui de plusieurs ambassades honorables auprès du roi de France. Il fut assassiné par un certain Bernard de Bruères, parce qu'il n'avait pas voulu appouver le droit de commune réclamé par la ville de Laon.

Pour reconstruire la cathédrale de Laon, on eut recours à un expédient digne des siècles de foi. Plusieurs chanoines et Anselme à leur tête partirent conduisant le trésor des reliques à travers la France. Ce fut le 7 juin 1112 que le cortège se mit en route. Les chasses parcoururent, en quatre mois, l'Ille-de-France, la Touraine, le Berri et une partie de la Bretagne et de la Normandie; au mois de novembre, les chanoines étaient de retour, ayant recueilli de larges aumônes. Le succès avait couronné leurs efforts. L'année suivante, le 23 mars 1113, une nouvelle procession se dirigea vers l'Angleterre, en passant par l'Artois. Cette seconde ambassade fut encore plus heureuse que la première: les chanoines rapportèrent des richesses considérables, et, dans les transports d'une sainte joie, on se mit à l'œuvre de Notre-Dame avec une pieuse émulation. Aussi quelques auteurs, trompés sans doute par les récits des chroniqueurs du XII^e siècle, ont-ils avancé que l'église fut entièrement rebâtie en un an et demi. Ils ont certainement confondu les faits: au lieu de l'achèvement des travaux il faut admettre la consécration de l'autel principal, ou plus probablement encore la consécration d'une partie qui aurait été d'abord terminée. Il suffit de considérer l'édifice actuel pour être convaincu que les forces humaines sont impuis-

santes à faire et à parachever, en dix-huit mois, une construction aussi gigantesque. Nous ne saurions donc admettre la date du 16 septembre 1114 comme celle de la dédicace solennelle de Notre-Dame de Laon; nous émettrons notre sentiment dans la question présente, après avoir soigneusement étudié le monument de Laon, sous le rapport archéologique. A deux voyages différents que nous avons entrepris dans cette intention, nous nous sommes convaincus que cette église, fondée dans les premières années du XII^e siècle, fut terminée à la fin de ce même siècle, ou au commencement du XIII^e. Il y a dans les parties supérieures de l'édifice des signes non équivoques de l'art ogival du commencement du XIII^e siècle.

La cathédrale de Laon est bâtie sur un plan vaste et très-remarquable; les dimensions en sont étendues. Les principales dimensions sont : longueur générale, 352 pieds; largeur du transept, 122 pieds; largeur de la nef, y compris les collatéraux, 75 pieds; hauteur sous voûte, 75 pieds; hauteur de la lanterne, 120 pieds.

La grande nef est accompagnée de latéraux qui suivent le transept lui-même, disposition dont les exemples ne sont pas aussi communs dans le centre de la France que dans le nord, où nous avons eu l'occasion de l'observer plusieurs fois. L'abside se termine par un mur plane et non par un chevet arrondi ou polygonal. C'est encore une particularité dont les exemples ne sont pas communs chez nous dans les grands édifices.

Cette église, dans laquelle l'architecte voulait déployer toutes les magnificences de son art et toutes les ressources de son génie, était destinée à recevoir six clochers ou tours, deux à chaque extrémité du portail principal et deux aussi sur chacun des croisillons. Il n'en fut élevé que quatre.

La disposition architecturale des travées de la nef est fort belle. Des colonnes monocylindriques supportent la galerie. Cette galerie s'étend sur toute l'étendue des collatéraux comme à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, à Saint-Etienne de Caen, à Noyon, etc. Au-dessus des galeries s'étend une longue série d'arcades à plein cintre, qui simulent un triforium; au-dessus de ces arcades s'ouvrent des fenêtres ogivales. Les chapiteaux des colonnes sont ornés de feuillages fantastiques et variés.

Sur le chapiteau des colonnes s'appuient de légères colonnettes qui s'élancent jusqu'à la voûte pour en recevoir les nervures. Ces colonnettes sont annelées, et, jusqu'à leur sommet, elles sont partagées par cinq anneaux.

Dans la nef on voit quatre piliers d'une construction originale et fort remarquable. La colonne centrale est accompagnée de six colonnettes séparées et isolées dans toute la longueur de leur fût; elles montent pour supporter les nervures. Dans le transept, à la travée centrale, on observe un pilier également très-curieux : il est formé de quatre colonnes groupées.

Les travées du chœur nous offrent les dis-

positions suivantes : ogive simple appuyée sur des colonnes monocylindriques; galeries ayant jour sur l'église par deux ogives encadrées dans une plus grande; galeries aussi profondes que sur les bas côtés, sans balustrades; au-dessus, une seconde galerie aveugle, composée de trois petites ogives. Le tout est surmonté d'une fenêtre ogivale d'une dimension restreinte.

Les chapelles accessoires sont bien plus récentes que le corps de l'édifice; elles ne datent que de la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle. Quelques-unes même, à en juger par la délicatesse de leurs ornements contournés et flamboyants, ne datent que du commencement du XVI^e siècle. Ces chapelles sont établies dans des dimensions très-petites. On a mis à profit la distance qui se trouve entre chaque contre-fort extérieur; ces chapelles sont fermées du côté des collatéraux par des clôtures en pierre dans le style de la renaissance; quelques-unes de ces clôtures, avec leurs légères colonnettes cannelées, leurs ornements variés, leurs délicates sculptures, sont fort gracieuses. Il y a seize chapelles d'un côté et quinze de l'autre côté.

Une des richesses de la cathédrale de Laon, c'est la multiplicité des pierres tombales dont elle est pavée dans toute son étendue. A chaque pas que l'on fait, on foule les pierres sépulcrales d'évêques, d'abbés, de moines, de seigneurs, de personnages, durant leur vie hauts et puissants, aujourd'hui tous confondus dans l'égalité de la mort et du tombeau.

L'extérieur de la cathédrale de Laon est fort pittoresque, surtout pour le voyageur qui arrive par la route de Reims. Rien n'est saisissant comme l'aspect des hautes tours, dont l'architecture est très-hardie, et qui sont, pour ainsi dire, transparentes.

« Il faut, dit le *Bulletin* du comité historique des arts et monuments, tom. I^{er}, une balustrade pour couronner les tours de Notre-Dame de Laon, parce que ces tours sont constamment rasées par un vent violent qui compromet les visiteurs. Il faudrait emprunter le motif de cette balustrade à la cathédrale de Paris, qui est contemporaine de celle de Laon et lui est analogue de construction, et non pas à Notre-Dame de Reims, qui est plus récente et plus ornée. Il ne faudrait pas prendre ce motif dans la cathédrale de Laon elle-même, à des étages où il y en a déjà, parce que la répétition d'une même balustrade à des étages différents est contraire à l'esprit de l'architecture gothique qui varie ses motifs et ne les répète pas d'étage en étage. »

Cathédrale de Lisieux. — Fondée vers l'an 1022, par l'évêque Herbert, cette église fut continuée par l'évêque Hugues, et la dédicace eut lieu en 1055; mais elle ne fut terminée qu'en 1200, sous Guillaume de Ruillerie. Une grande partie des pierres des murailles de la ville fut employée à cette construction.

En 1077, la foudre, qui tomba sur l'église, abattit la croix du transept et causa d'autres accidents. Vers 1226, elle fut ravagée par le feu; en 1376, elle menaça ruine par l'effet

des fossés profonds et des constructions militaires qu'on avait faites pendant les dernières guerres; le 16 mars 1553, l'aiguille au sud du portail principal s'éroula tout à coup, et dans sa chute écrasa une partie de la nef; enfin, en 1562, pillée par les protestants, l'église fut entièrement dévastée à l'intérieur.

Ces dommages furent réparés successivement. Au commencement du XIII^e siècle, l'évêque Jourdain du Hommet fit faire de grands travaux à ce bel édifice. Dans les XV^e et XVI^e siècles, la partie du transept sur la rue du Paradis fut l'objet d'importantes réparations, depuis le portail jusqu'à la lanterne du dôme; enfin, la flèche écroulée fut rétablie en 1579.

Par suite de ces reconstructions, la cathédrale de Lisieux dut perdre son caractère primitif, et les formes de l'architecture ogivale furent substituées au style romano-byzantin.

Cette église est en forme de croix latine : son vaisseau, fort beau d'ailleurs, manque de largeur, mais il ne manque ni d'élégance ni de hardiesse.

Au jubé en pierre, qui offrait des sculptures religieuses dont la perte est regrettable, ou substitua, en 1689, un jubé en bois qui, à son tour, fut détruit le 19 septembre 1792.

En 1793, des soldats de l'armée révolutionnaire pénétrèrent dans la cathédrale, la dévastèrent, brûlèrent les sculptures en bois et brisèrent les statues de pierre. Alors furent détruits les tombeaux des évêques.

Cathédrale de Maguelonne. — Le siège épiscopal de Montpellier fut fondé d'abord à Maguelonne, et au moment où l'évêque Othérierus l'établissait, la ville de Montpellier n'existait pas encore. Aujourd'hui, Maguelonne n'a aucune importance, et Montpellier devient de plus en plus florissant. Par suite de grands désastres, à l'époque de l'invasion sarrasine, la ville de Maguelonne fut détruite de fond en comble, et l'évêque transporta son siège à Substantion. Vers l'année 1037, l'évêque Arnaldus ou Arnaud rebâtit l'église de Maguelonne et la dédia en 1054.

L'ancienne cathédrale de Maguelonne porte les caractères du XI^e siècle et doit être, en grande partie, attribuée à l'évêque Arnaud. L'intérieur consistant en une seule nef, malgré la profanation et son état de mutilation, est encore d'une beauté remarquable. L'ogive encastrée dans le plein cintre, indique évidemment une réparation postérieure. Des documents historiques nous apprennent, en effet, que des travaux importants furent exécutés en 1178. Le portail, tout entier de la restauration de la fin du XII^e siècle, est en marbre de diverses couleurs, et orné des statues de saint Pierre et de saint Paul, sculptées sur les côtés et servant d'accompagnement à la figure du Sauveur, posée au milieu du cintre. Des arabesques délicatement exécutées, et que l'on dirait arrachées à la frise d'un temple grec; les nombreuses tombes de marbre blanc et les figures en relief des prélats de Maguelonne et de Montpellier, dont le sol de l'église est formé, tout rappelle la piété du moyen âge, son ardente foi, mises

en rapport, par la plus amère ironie, avec la profonde insouciance et l'impie indifférence de notre siècle.

La longueur du monument dans œuvre est de 46 mètres 80 centimètres; la largeur est de 25 mètres 33 centimètres.

On lit au portail cette inscription gravée en lettres gothiques :

Ad portum vitæ sitientes quique venite,
Has intrando fores vestros componite mores.
Hinc intrans, era, tua semper crimina plora.
Quidquid peccatur, lacrymarum fonte lavatur.
Bernardus de Triviis fuit hoc anno
Incarnationis Domini M^o C^o LXX^o VIII^o.

Ce Bernard de Tréviens, dont il est ici fait mention, était chanoine de Maguelonne.

Cathédrale de Léon. — Le premier évêque de Léon fut saint Paul-Aurélien, mort dans les dernières années du VI^e siècle. Il n'est rien resté de cette première construction détruite par les Normands vers 875. Au XIII^e siècle on réédifia l'église sur le même emplacement. Les comtes de Léon, qui fournirent, dans le même temps, deux évêques de leur famille à cette même église, durent contribuer puissamment à sa construction. Ce second édifice, élevé au XIII^e siècle, ne subsiste plus lui-même entièrement; il n'en reste aujourd'hui que les tours, moins leurs flèches, que l'on croit plus modernes; le porche qui sépare les tours, la nef tout entière et ses collatéraux jusqu'aux transepts. Au commencement du siècle suivant, Guillaume de Kersauzon, évêque de Léon, ajouta, dans le collatéral du midi, la chapelle de saint Martin, où il fut enterré en 1327. Du temps de Guillaume de Rochefort, sacré évêque de Léon en 1349, on éleva le transept septentrional et on termina les voûtes de la nef. Le chœur et l'autre transept devaient appartenir alors à l'architecture romano-byzantine; mais ceux d'aujourd'hui ne peuvent pas remonter au delà du XV^e siècle, de même que les chapelles du pourtour, dont plusieurs paraissent avoir été retouchées au XVI^e siècle.

Les arcades de la nef sont élégantes; leur forme est l'arc en tiers-point, et l'archivolte est composée de cordons ou nervures alternativement en relief ou en creux. Outre les quatre piliers qui supportent les tours évidées dans toute leur hauteur, on compte jusqu'aux transepts six arcades, sur chacune desquelles s'ouvre une fenêtre. Les collatéraux n'ont également qu'une seule fenêtre par travée. Les meneaux de ces fenêtres en font généralement deux lancettes géminées, surmontées d'un œil-de-bœuf, le tout encadré dans une arcade principale; les meneaux, en certaines fenêtres, s'élèvent perpendiculairement jusqu'à la naissance de l'arcade, où ils se bifurquent. Les arcades de la nef retombent sur des colonnes en faisceau, engagées latéralement dans les piliers. On remarque cependant quelques demi-colonnes reposant sur des consoles. Les chapiteaux se composent d'une corbeille hérissée de ces développements végétaux appelés crosses ou

crochets, ou de feuilles d'eau imitées de l'antique, de feuilles de chêne, d'oseille et de fraisier. Dans la troisième arcade, du côté de l'Évangile, on voit deux chapiteaux historiés. Enfin quelques corbeilles sont entourées, au-dessous du tailloir, d'un filet bordé de perles.

Le long des fenêtres règne une première galerie en ogive trilobée. Une seconde galerie, mais obscure, existe au-dessous de la première, à la hauteur de la tribune de l'orgue. Elle est formée, pour chaque travée, d'une arcature composée de deux ogives en lancettes et de deux ogives surbaissées, surmontées d'un trèfle.

Il y a dans l'ancienne cathédrale de Léon, dédiée à saint Pol, plusieurs accessoires dignes d'attention, entre autres des stalles du *xvi*^e siècle et des fonts baptismaux très-anciens.

Une tombe portait l'inscription suivante :

Quisquis ades, sic morte cades ; sta, respice, plora ;
Sum quod eris, modicum cineris ; pro me, precor, ora,
Vermibus hic donor, sic transit gloria mundi,
Et velut hic ponor, ponitur omnis honor.

Cette inscription est plus complète que celle que nous avons donnée à l'article **BANDEROLLE** (voy. ce mot). Pour avoir de plus amples détails sur la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, on consultera avec fruit une notice de M. Paul de Courcy.

Cathédrale de Narbonne. — L'ancienne église archiépiscopale de Narbonne, dédiée à saint Just, et qui appartient à la période ogivale, consiste en un chœur, des bas côtés, et treize chapelles, situées à droite, à gauche et en tête du chœur. On admire surtout la hauteur de la voûte qui a 40,11 mètres d'élévation, la légèreté des piliers, la richesse et l'élégance de l'ornementation, la beauté des vitraux et la hardiesse d'exécution de l'édifice. On ne peut cependant le regarder que comme un édifice inachevé, car il n'a jamais reçu le perfectionnement, ni même l'étendue qu'il devait avoir d'après le plan primitif.

La construction de ce monument fut commencée en 1272 ; celle du chœur, des chapelles et des deux grandes tours ne fut achevée qu'en 1332 ; ces deux tours manquent d'élégance et de légèreté.

Ce monument resta imparfait jusqu'au commencement du *xvii*^e siècle. On fit des tentatives à diverses époques pour l'achever ; enfin, depuis 1840, les travaux ont été repris avec activité.

La ville de Narbonne est riche en antiquités. Millin, au chapitre 119 de son *Voyage dans les départements du midi de la France*, a donné les détails les plus curieux sur ces antiquités.

Cathédrale de Senlis. Cette cathédrale, dédiée à Notre-Dame, reconnaît pour patrons secondaires saint Gervais et saint Protas. L'examen attentif du monument actuel montre les traces de diverses catastrophes qui le ruinèrent successivement. On voit encore des débris de plusieurs époques architectoniques parfaitement caractérisés.

La plus ancienne mention historique que nous connaissions de la cathédrale de Senlis, sous le rapport de la construction, se trouve dans la *Vie* de l'évêque Malulfe, qui vivait en 584. D'après un nécrologe, Odon, évêque de Senlis, rebâtit la cathédrale ; mais l'obituaire ne s'exprime pas assez clairement, en sorte qu'on ne sait auquel attribuer cette œuvre, d'Odon I^{er}, qui vivait vers la fin du *x*^e siècle, ou d'Odon II, qui vivait en 1068.

L'église fut rebâtie au *xii*^e siècle, et le travail dura trente ans. Vers 1155, Thibault ou Théobald, évêque, entreprit la reconstruction de cette église, qui fut achevée sous Geoffroy, et inaugurée en 1191.

Elle fut incendiée par le feu du ciel en 1304, et restaurée ensuite par parties à différentes époques. Le mélange des styles architectoniques demeure comme pour prêter témoignage à ces grands changements.

L'intérieur de la cathédrale de Senlis offre une ordonnance régulière et, sous le rapport du plan, ne s'éloigne pas sensiblement de nos autres grands monuments contemporains. La base des murailles, jusqu'à la naissance des grandes fenêtres, et à l'exception des transepts, paraît appartenir au *xii*^e siècle. Quelques signes architectoniques l'indiquent positivement, et nous n'en voulons pour preuve que certains chapiteaux à feuilles grasses, dont les enroulements sont distinctifs. Les hautes fenêtres et les voûtes indiquent un âge un peu plus récent. Les chapelles accessoires, de même que les transepts, sont plus modernes encore : on y voit des voûtes à festons et à pendentifs qui accusent la fin du *xv*^e siècle et le commencement du *xvi*^e.

Les bas côtés sont surmontés de vastes tribunes qui s'étendent sur tout le latéral, comme à Paris, à Laon, à Notre-Dame de Châlons, à Saint-Remi de Reims. Les colonnes monocylindriques de l'abside sont fort remarquables ; elles sont légères et admirablement proportionnées ; elles sont couronnées de chapiteaux à feuillages extrêmement riches. Malgré quelques mutilations et quelques changements, ces chapiteaux offrent des feuillages élégamment distribués, profondément découpés, et pouvant le disputer aux plus belles compositions du même genre. La base des colonnes est appendiculée et repose sur un socle carré.

On voit des colonnes monocylindriques alternant avec les piliers, comme à Noyon. Cette disposition se rencontre rarement dans le centre de la France.

Les voûtes des bas côtés sont supportées sur de grosses nervures toriques que le *xiii*^e siècle peut justement revendiquer. Les arcs doubleaux, très-solidement établis, présentent une large moulure carrée, bordée de deux tores.

L'extérieur de la cathédrale de Senlis ne présente pas beaucoup de mouvement. L'aspect général est lourd ; les contre-forts sont épais et surmontés de deux petits clochons à feuilles grimpanes, en assez mauvais état. La façade principale, sans rien

posséder de très-imposant, offre des dispositions originales, et surtout présente deux tours parallèles, dont l'une est surmontée d'une pyramide élégante.

Le frontispice présente à la partie inférieure une large porte centrale à voussure et deux portes latérales très-étroites. Au-dessus de la porte principale, il y a une fenêtre à divisions qui n'a rien de très-remarquable. Le sommet du frontispice est plus curieux. Les trois roses portent les caractères archéologiques de la fin du xii^e siècle. La disposition de ce frontispice peut assurément fournir un nouvel argument en faveur de la variété qui forme un des traits de l'ornementation du style ogival. Unité et variété, tel est le problème que les artistes du moyen âge semblent s'être posés et qu'ils se sont efforcés de résoudre.

Mais ce qui rend le principal portail de Senlis particulièrement digne d'attention, c'est l'élévation, la légèreté et l'élégance du clocher méridional, regardé comme l'un des plus beaux de France, et digne d'être comparé, dans son genre, au clocher neuf de l'église de Chartres, qui, plus moderne, plus compliqué et plus riche de détails, est peut-être moins sévère de forme et moins parfaitement beau. Celui de Senlis, qui a 211 pieds de haut, du sol à l'extrémité de la croix qui le surmonte, surpasse en hauteur les clochers les plus élevés des environs.

Cathédrale de Tarbes. — Presque entièrement détruite par un incendie, en 1460, sous l'épiscopat de Roger de Foix-Castelbon, cette modeste cathédrale fut rebâtie, de 1474 à 1479, par l'évêque Menaud d'Aure, fils de Sanchez-Garcie, vicomte d'Asté. Moins de cent ans après, elle éprouva un nouveau désastre. Les barons de Castelbajac et de Bénac, envoyés par le comte de Grammont, lieutenant général du roi en Bigorre, concluaient une trêve avec le baron d'Arros, commandant des huguenots béarnais; et celui-ci, au même instant, donnait à Lizier, l'un de ses capitaines, l'ordre de surprendre Tarbes. Liziers'empare de la ville le 12 mars 1574; les chanoines se retirent sur la voûte de la cathédrale; Lizier veut y monter pour les faire prisonniers, mais il est renversé par une tuile qu'un chanoine lui lance vigoureusement à la tête. Dans cette désastreuse journée, la cathédrale ne fut qu'endommagée et pillée, et non ruinée; et, en effet, toutes les parties hautes de l'édifice accusent la fin du xv^e siècle et non la fin du xvi^e.

Voici quelques notes archéologiques sur Notre-Dame de Tarbes. Croix latine; porte moderne au nord, à l'extrémité du transept; au-dessus de la porte, une rose enfermée dans une grande archivolte à plusieurs voussures. Abside principale semi-circulaire, à trois fenêtres cintrées qui paraissent du xii^e siècle, et percée, près du toit, d'une série d'ouvertures carrées du xv^e. Deux chapelles absidales, en quart de cercle, à droite et à gauche de l'abside principale.

La tour s'élève à l'intersection des bras de la croix; elle est octogone, écrasée et sou-

nue, à l'est, par deux énormes contre-forts simples, très-saillants, du xv^e siècle, qui montent presque jusqu'au toit.

Cathédrale de Toul. — L'ancienne cathédrale de Toul est un des plus beaux édifices religieux qui soient en France; elle a été commencée par l'évêque saint Gérard, mort en 994, et achevée seulement en 1496. Le portail fut bâti à cette dernière époque par Jacquemin de Commercy, l'un des plus habiles architectes du royaume. Sa largeur est de 33 mètres. Le pourtour des trois portes, orné de cordons brodés, est garni de niches nombreuses, à bases et à dômes élégamment sculptés à jour. Au-dessus de la porte principale est une rosace garnie de vitraux de couleur, encadrée dans un vaste triangle; au-dessus et au-dessous, trois galeries à balustres en feuilles de trèfle règnent sur toute la largeur du portail, qui est évidemment postérieur au reste de l'édifice.

La forme intérieure de la cathédrale de Toul est celle de toutes les anciennes basiliques. La nef principale, soutenue par dix-huit piliers, se développe sur une longueur de 80 mètres, et sur une hauteur sous voûte de 36 mètres. Elle a deux bas côtés, et à sa gauche est un cloître formant un promenoir carré-long, destiné originairement aux processions intérieures. Il a six divisions parallèles à l'église, et neuf dans l'autre sens. Le sol des galeries est de onze marches plus bas que celui de l'église, et le préau est plus élevé que les galeries de toute la hauteur du soubassement. Toutes les ouvertures du chœur et de l'église sont en ogives à divisions paires, surmontées de rosaces. Tous les chapiteaux sont à double ou triple rang de feuilles de chou ou de vigne. La voûte de la nef est soutenue de chaque côté par neuf colonnes accompagnées chacune de quatre colonnettes engagées, deux qui supportent les arcs-doubleaux des ogives de la nef, une pour l'ogive transversale des bas côtés, et enfin la quatrième qui se prolonge jusqu'à la grande voûte, au-dessus du rang des fenêtres qui l'éclairent.

La hauteur de chacune des tours, y compris celle des fleurons ou couronnements, est de 76 mètres environ. On voit encore à l'ancienne cathédrale de Toul une chaire en pierre, communément désignée sous le nom de Saint-Gervais; elle est du xii^e siècle.

Cathédrale de Tréguier. — Malgré son irrégularité, l'ancienne cathédrale de Tréguier offre un aspect noble et imposant. Fondée vers le commencement du ix^e siècle, elle fut dévastée ou détruite à plusieurs reprises. L'histoire mentionne une grande restauration qui aurait eu lieu en 1296, mais qui aurait été presque inutile, puisque en 1339 il fallut reconstruire l'église presque entièrement.

Le plan de l'ancienne cathédrale de Tréguier représente une croix latine; le chœur, un peu moins long que la nef, se termine par trois absides à cinq pans. En entrant dans la nef, on est d'abord surpris de son irrégularité. Non-seulement les arcades n'ont point toutes la même hauteur, mais ses piliers

même ne se correspondent nullement; et dans leur variété on ne reconnaît pas plus d'intention que de goût. A côté de piliers cylindriques on en voit d'octogones, d'autres portent des colonnes engagées. L'ouverture des arcades étant irrégulière, et leur hauteur la même, on ne peut assigner de forme générale à leurs ogives. Toutes les arcades ont pourtant ce rapport commun qu'elles se composent de deux ogives en retraite l'une sur l'autre. D'ailleurs aucun ornement n'en marque l'archivolte; seulement les angles saillants de l'ogive intérieure sont épannelés.

Au-dessus des arcades de la nef règne une galerie peu élevée, et, sur la portion du mur entre le sommet des arcades, et le sol de la galerie, s'étend une espèce de frise ou un large cordon orné de rosaces et de menus détails d'une grande variété, je ne dis pas seulement par le choix des motifs, mais surtout par l'exécution. En effet, quelques parties sont sculptées en creux, et d'autres en relief. Il y en a dont le style se rapporterait au xvi^e siècle.

Les voûtes de la nef et des bas côtés sont en ogive, garnies de fortes nervures croisées diagonalement : d'autres nervures plus saillantes tiennent lieu d'arcs-doubleaux. Dans la nef principale, elles retombent sur un faisceau de trois colonnes engagées, à chapiteaux de feuillages.

Lorsque de la nef on passe dans le transept septentrional, on trouve avec surprise, à son extrémité, deux arcades en plein cintre, avec des piliers et des colonnes engagées, dont le style romano-byzantin est bien marqué. Leurs chapiteaux, très-bien travaillés, offrent sur leurs corbeilles des ornements gracieux d'une très-faible saillie; on dirait un réseau de rubans artistement tressé autour de la corbeille. Derrière ces arcades s'élève une tour assez haute, carrée, à fenêtres cintrées.

A l'autre extrémité du transept on voit une tour plus élevée, de construction gothique. L'étage supérieur semble dater du x^e siècle. Au-dessus s'élance une très-haute flèche en pierre. A la forme des ouvertures et au style des ornements on reconnaît l'œuvre du xvi^e siècle. Une troisième tour carrée assez basse repose sur le centre du transept, dont elle est, sans doute, contemporaine; quatre énormes piliers, composés de colonnes en faisceaux, lui servent de base. Au lieu de rose, le transept sud n'a qu'une large fenêtre à meneaux flamboyants; le transept nord ne reçoit la lumière que par des fenêtres latérales.

Le chœur reproduit la disposition de la nef, mais avec une ornementation plus riche; les galeries surtout présentent un luxe d'archivolte et de moulures d'un effet très-agréable. Dans la forme des fenêtres on peut observer comme une fusion du style flamboyant français et du style perpendiculaire anglais.

On remarquera dans les chapiteaux du chœur et des chapelles latérales une forme

tout à fait étrangère du véritable style gothique dans notre pays. Ils se composent de deux tores séparés par une gorge, avec un astragale au-dessous; le tailloir est octogone; cette forme est semblable, ou du moins analogue à celle de beaucoup de chapiteaux du xiv^e siècle, en Angleterre.

En résumé, l'ancienne cathédrale de Tréguier, sans être dépourvue d'intérêt, ne peut pas être comparée à la plupart des édifices du même genre, bâtis dans la province ecclésiastique de Tours.

Cathédrale de Vienne. — Depuis l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules, l'église de Vienne a été justement célèbre jusqu'au moment où la révolution française, qui a fait tant de ruines, a causé la suppression de son siège archiepiscopal.

Vers l'an 718, saint Eolde, évêque de Vienne, fit construire une église sur l'emplacement qu'occupait auparavant celle des Machabées, et la dédia à saint Maurice et à ses compagnons, martyrs. Saint Volfère, archevêque de Vienne, obtint de l'empereur Charlemagne des dons nombreux et considérables pour l'église de Saint-Maurice : il ordonna, en 805, qu'elle fût réparée et augmentée. Ce prélat fut un des signataires du testament de Charlemagne.

Ce ne fut que postérieurement à la donation de Rodolphe III, que l'on songea à construire une basilique digne à la fois de l'église archiepiscopale de Vienne et du patron de la ville. Des documents certains nous apprennent que la première pierre fut posée, en 1052, sous l'archiepiscopat de Léger. Mais, dès l'an 1080, il y eut une suspension dans les travaux, occasionnée par l'espèce d'anarchie qu'entraînèrent les dissensions de l'empereur Henri IV et du pape Grégoire VII.

Gui de Bourgogne, oncle d'Adélaïde, reine de France, épouse de Louis le Gros, fut promu au siège archiepiscopal de Vienne en 1088. Devenu pape en 1119, sous le nom de Calixte II, il n'oublia pas son ancienne église. Il passa à Vienne, en revenant de la Bourgogne, et il y célébra la fête de la Purification en 1120. Les bienfaits du pape Calixte II, et des donations considérables, faites par des seigneurs du voisinage, mirent les archevêques de Vienne et le chapitre de Saint-Maurice dans la possibilité de continuer les travaux commencés par l'évêque Léger. Mais malheureusement les dissensions intérieures de l'église de Vienne et les guerres qu'elle eut à soutenir retardèrent l'achèvement de ce monument. La façade de ce noble édifice ne fut terminée qu'en 1533.

A l'époque désastreuse de guerres de religion, le fameux baron des Adrets arriva à Vienne, avec son corps d'armée, le 2 mai 1562. La fureur des troupes protestantes s'exerça sur la cathédrale. Les soldats cassèrent une partie des statues qui décoraient la façade et les portails; ils brisèrent les vitraux de l'église à coups de fusil, volèrent les plombs qui couvraient les clochers et envahirent les images et les tableaux qu'ils brû-

lèrent avec les titres et les papiers qui tombèrent sous leurs mains. Lorsqu'au mois d'octobre 1567, les protestants revinrent à Vienne, leur rage s'exerça encore sur l'église Saint-Maurice. Les protestants ont-ils jamais su faire autre chose que des ruines, en quelque pays que ce soit, sous tous les rapports ?

Dimensions de la cathédrale de Vienne : la façade, tournée au couchant, a 90 pieds d'élévation au-dessus du sol de l'église ; elle est couronnée de chaque côté par une tour carrée servant de clocher, qui la domine de 28 pieds. La largeur de la façade est de 114 pieds. La voûte de la nef est supportée, à droite et à gauche, par douze piliers : elle a 80 pieds d'élévation, à partir du sol ; la longueur totale de l'église dans œuvre, y compris le chœur, est de 288 pieds. La largeur de la nef entre les piliers est de 32 pieds. La largeur des bas côtés de la nef est de 12 pieds. La profondeur des chapelles latérales est de 16 pieds 8 pouces. Ainsi la largeur totale de l'église, prise des parements intérieurs des murs, est de 107 pieds 6 pouces.

La forme de la cathédrale de Vienne est celle d'une basilique terminée par trois absides. Les huit premiers piliers de chaque côté, à partir de l'abside, appartiennent au commencement du XII^e siècle. A l'intérieur de la nef, ces piliers sont décorés de pilastres cannelés et rudentés ; des colonnes engagées soutiennent les retombées des arcades, et les chapiteaux des uns et des autres sont historiés et de style byzantin. Les arcades de la nef, en ogive, et entourées de billettes, indiquent une époque de transition par l'emploi d'une forme nouvelle, combinée avec des ornements très-anciens. Ces arcades paraissent être du milieu du XII^e siècle.

Une galerie percée d'arcades ogivales règne autour de la nef et du chœur. Les arcades autour du chœur reposent sur des colonnettes gothiques, mais dans le reste de la galerie les colonnes sont remplacées par des nervures. Ainsi cette portion de la galerie est bien postérieure à la première, qui elle-même l'est évidemment à l'érection des piliers à chapiteaux romans. Au-dessus et au-dessous de la galerie, mais dans le chœur seulement, on observe un cordon ou frise d'ornements rouges formant des dessins bizarres, mais assez gracieux, semblables à ceux de la cathédrale de Lyon. Des palmettes, des figures d'hommes et d'animaux, une infinité d'arabesques impossibles à décrire, composent cette frise. Le dessin en est grossier, mais l'exécution en est parfaite.

Les voûtes de l'église n'ont été terminées qu'au XVI^e siècle. La façade tout entière appartient au gothique fleuri. Les voussures des portes sont remplies par de charmantes statues, dont plusieurs portent encore la trace des mutilations du baron des Adrets. Le fronton ou pinacle, qui encadre l'ogive de la porte principale, est interrompu par la première galerie.

Le portail de gauche est orné, à l'intérieur, d'un zodiaque disposé sur une seule ligne droite, commençant au verseau, sans addi-

tion de figures allégoriques, accessoires presque indispensables des zodiaques. On remarque des deux côtés de cette porte et de celle qui lui correspond, des colonnes antiques en marbre blanc, enlevées, sans doute, à des monuments romains.

XI.

CATHÉDRALES D'ANGLETERRE.

Dans cette courte description des cathédrales d'Angleterre nous ferons l'analyse du bel ouvrage anglais intitulé : *Winkles's architectural and picturesque illustrations of the cathedral churches of England and Wales* (en 3 vol. in-8°). Avant de commencer cette description, nous emprunterons à M. L. Vitet les lignes suivantes :

« Ce qui est étonnant, dit-il (*Etud. sur les Beaux-Arts*, tom. II, pag. 150), quand on a vu les monuments que construisent aujourd'hui les Anglais, c'est qu'à une époque quelconque de leur histoire, ils aient été capables de construire ces belles et grandes églises qui rivalisent avec les plus nobles créations de l'art chrétien en Europe.

« Certes, s'il était besoin d'une preuve nouvelle pour démontrer la toute-puissance de la foi, le magique ascendant, la suprématie souveraine du catholicisme pendant le moyen âge, on la trouverait dans un tel fait. C'est bien là faire entendre les sourds et marcher les paralytiques ! Les Romains y avaient échoué ; eux qui fondaient partout des monuments, ils n'en ont pas laissé un de quelque importance en Angleterre. Mais pour le catholicisme, rien ne devait être impossible. Non content de soumettre les intelligences et de dompter les cœurs, il était dans sa mission d'exalter, d'agrandir les imaginations, d'élever par la foi au sentiment du beau les peuples les plus engourdis, et de s'en servir comme d'instruments pour ériger en tous lieux des témoins de sa puissance, et pour apprendre à l'avenir que partout où s'était plantée la foi chrétienne, l'art chrétien avait fleuri.

« C'est du haut de ce point de vue que l'histoire de l'architecture est une riche et belle étude. Vous avez devant les yeux une grande famille de monuments, tous issus de la même pensée, environnés de la même auréole, et témoignant par leur ressemblance de leur communauté d'origine. Puis, sous cette grande unité, que de causes de diversité vous apparaissent ! que de variétés, que de nuances produites par des circonstances plus ou moins visibles, plus ou moins faciles à distinguer ! C'est dans la double appréciation de ces circonstances toutes locales et des lois générales qui les dominent que consiste la véritable histoire de l'art au moyen âge. »

XII.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES SIÈGES ÉPISCOPAUX DE L'ANGLETERRE.

1. *Cantorbéry*. — Le siège archiépiscopal de Cantorbéry fut établi, en 597, par le pape

saint Grégoire le Grand, qui envoya le pallium au moine saint Augustin. La province ecclésiastique de Cantorbéry fut définitivement constituée par le pape Léon III, en 803.

2. *Rochester*. — Le siège épiscopal de Rochester est le plus ancien d'Angleterre après celui de Cantorbéry. Justus, le premier évêque de Rochester, fut consacré par saint Augustin en 604, dix ans après son arrivée en Angleterre. L'église cathédrale, érigée par Ethelbert, roi de Kent, fut dédiée à saint André, en souvenir du monastère de Saint-André, à Rome, dont saint Augustin était membre avant de quitter l'Italie.

3. *Londres*. — Melitus, premier évêque de Londres, fut ordonné par saint Augustin, archevêque de Cantorbéry, en 604, et le roi Ethelbert construisit alors la cathédrale de Saint-Paul.

4. *York*. — L'évêché d'York fut fondé par Paulinus, un des missionnaires envoyés en Angleterre par saint Grégoire le Grand, vers 627. Le pape Honorius lui envoya le pallium en 634, et donna aux archevêques de Cantorbéry et d'York le pouvoir de se donner mutuellement l'ordination. La première cathédrale d'York fut consacrée à saint Pierre.

5. *Durham*. — Le siège épiscopal fut établi à Durham, sous le règne d'Oswald, roi anglo-saxon de Northumberland, en 635. Le premier évêque fut Aidan, moine de Icolmkill. Saint Cuthbert, qui est souvent appelé l'apôtre du Nord, reçut la consécration épiscopale de l'archevêque d'York et fut le sixième évêque des Saxons northumbriens.

6. *Norwich*. — Un évêché fut fondé sous le gouvernement de Sigibert, roi des Anglais de l'Est, et placé d'abord à Soham, dans le Cambridgeshire, en 630 ; mais, peu de temps après, il fut transféré à Dunwich, dans le comté de Suffolk, par saint Félix, le premier évêque des Anglais de l'Est. Cet évêché fut partagé en deux par Bitus, mais il fut rétabli dans ses premières limites, vers l'année 945, lorsque la chaire épiscopale fut placée à Thetford, en 1075, en conséquence d'un décret d'un concile tenu par Lanfranc : ce décret ordonnait de placer les sièges épiscopaux dans la ville la plus importante de chaque diocèse.

Le siège épiscopal fut transféré à Norwich par l'évêque Herbert de Losing, d'abord abbé de Ramsey, en 1094.

7. *Lincoln*. — Un évêché fut établi à Dorchester, dans le comté d'Oxford, en 635, sous le règne du roi Cynegils, par Birinus, envoyé par le pape Honorius pour travailler à la conversion des Saxons de l'Ouest. Le siège épiscopal, après avoir été successivement transféré à Sidnacester ou Stow, dans le comté de Lincoln, à Leicester et à Dorchester, fut établi à Lincoln, en 1070, par l'évêque Remi, un des compagnons de Guillaume le Conquérant.

8. *Winchester*. — L'évêché de Winchester fut fondé sous le règne de Cynegils, en 636 :

la cathédrale fut dédiée à saint Pierre et à saint Paul.

9. *Lichfield*. — L'évêché de Lichfield fut fondé sous Oswy, roi de Mercie, en 656. En 1075, l'évêque Pierre transporta la chaire épiscopale à Chester ; son successeur, l'évêque Robert de Lindsex, la transféra à Coventry, en 1102 ; mais l'évêque Hugues de Novent, en 1186, rétablit le siège épiscopal à Lichfield.

10. *Hereford*. — Un siège épiscopal fut établi à Hereford en 680, et l'évêque Putta, transféré de Rochester, en fut le premier évêque.

11. *Worcester*. — L'évêché de Worcester fut fondé originairement sous Ethelred, roi de Mercie, en 680.

12. *Salisbury*. — Le siège épiscopal fut d'abord établi à Sherbourn, dans le Dorsetshire, en 705. Sous le règne de Guillaume le Conquérant, il fut transféré à Old-Sarum. L'évêque Richard Poore l'établit à Salisbury, sous le règne de Henri III, et son successeur dédia la cathédrale à la sainte Vierge.

13. *Chichester*. — Wilfrid, archevêque d'York, ayant été chassé de son diocèse par le roi Egfrid, fut reçu par Edilwach, roi des Saxons du Sud, qui lui donna Selsey, où il bâtit une église qu'il gouverna en qualité d'abbé. Eadbert, son successeur, fut sacré évêque de Selsey, en 711. Stigand, chapelain du roi Guillaume le Conquérant, et le vingt-troisième évêque de Selsey, en 1071, transféra le siège épiscopal à Chichester.

14. *Exeter*. — Après plusieurs changements ecclésiastiques assez considérables dans le pays qui devint plus tard le diocèse d'Exeter, le roi Edouard le Confesseur, résolut de fixer le siège épiscopal dans la ville d'Exeter en 1050, et il choisit le monastère dédié à saint Pierre le prince des apôtres.

15. *Bath et Wells*. — Un évêché fut fondé à Wells sous le roi Edouard l'Ancien, en 909. Après l'avènement au trône de Guillaume le Roux, un changement fut fait dans l'état de ce siège par l'évêque Jean de Vilula, natif de Tours, en France. Celui-ci avait d'abord professé les sciences avec grand succès à Bath, et lorsqu'il eut été nommé évêque, il y transféra le siège épiscopal.

16. *L'abbaye d'Ely*, un des monastères les plus riches de l'Angleterre, fut fondée par Eitheldreda, fille d'Anna, roi des Anglais de l'Est, en 673. Cette princesse en fut la première abbesse, et plus tard elle fut canonisée. Sous le règne de Henri I^{er}, un évêché y fut établi du consentement de l'évêque de Lincoln.

17. *Carlisle*. — La juridiction ecclésiastique sur Carlisle et sur son territoire, d'une étendue de quinze milles autour de la ville, fut donnée à saint Cuthbert, évêque de Lindisfarn, et à ses successeurs, sous le règne du roi Egfrid, en 685.

En 1133, sous le règne du roi Henri I^{er}, Carlisle fut érigé en siège épiscopal ; le premier évêque de Carlisle fut Athelwold, prieur de Saint-Oswald.

18. Dans l'ouvrage anglais, on met au

nombre des cathédrales plusieurs églises où un siège épiscopal a été établi par Henri VIII, en 1542. La puissance civile n'a évidemment aucun droit pour fonder de pareils établissements, sans le consentement et le concours de la puissance ecclésiastique. Afin de rendre plus complètes les notices que nous donnons ici sur les grands monuments anglais, nous en ferons cependant une très-brève description.

Nous ne suivrons pas l'ordre des sièges, quoique cet ordre soit plus logique et plus naturel; nous suivrons celui qui a été adopté par l'auteur du livre anglais. Nous indiquerons toutes les mesures en pieds anglais. Chaque pied anglais équivaut à 30 centimètres 2 millimètres.

XIII.

Cathédrale de Salisbury. — La cathédrale de Salisbury, par l'unité de sa construction et les beautés de détail, est un des monuments les plus célèbres de toute l'Angleterre. L'érection de l'édifice date du commencement du règne de Henri III, et porte les caractères d'une époque où l'architecture ogivale était parvenue au terme de la perfection. Excepté l'église de Westminster, bâtie sous le même règne, aucune ne saurait lui être comparée; et les auteurs anglais font un tel éloge de la cathédrale de Salisbury, que l'un d'eux ne craint pas de dire qu'elle occupe, parmi les monuments de la Grande-Bretagne, le même rang que le Parthénon parmi les monuments de la Grèce.

La cathédrale actuelle a été fondée par l'évêque Richard Poore, en 1220, la cinquième année du règne de Henri III. On lit, dans une inscription placée sur le tombeau de cet évêque, que l'église fut quarante ans en construction; elle fut terminée, par conséquent, en 1260. (On voit cette inscription latine dans *Antiq. Sarisburiensis*, pag. 137.) Au moment de la fondation, les cinq premières pierres furent bénites par Pandulphe, légat du souverain pontife, la première au nom du pape, la seconde au nom du roi, la troisième au nom du comte de Salisbury; la quatrième au nom de la comtesse sa femme, Ela, fille de Guillaume d'Evreux; la cinquième au nom de l'évêque. Cinq ans après l'ouverture des travaux, on pouvait célébrer l'office divin dans le chœur, et l'édifice fut consacré par Etienne Langton, archevêque de Cantorbéry, en 1225. Trois jours après, l'évêque Poore fut transféré sur le siège de Durham. Robert Bingham, son successeur, en 1229, s'appliqua avec zèle à continuer l'œuvre si bien commencée: il mourut en 1246. Guillaume d'York, évêque qui jouissait d'une grande faveur auprès du roi Henri III, fut nommé à l'évêché de Salisbury en 1247: il mourut en 1256, après avoir secondé avec empressement les efforts de ses deux illustres prédécesseurs. L'évêque Giles de Bridport eut la consolation de voir l'achèvement des travaux, la seconde année après son élévation à l'épiscopat. Le 30 septembre, la cathédrale fut dédiée à la bienheureuse vierge Marie, avec les plus

pompeuses solennités. La cérémonie fut faite par Boniface, archevêque de Cantorbéry, au milieu d'un grand concours, tant du clergé que de la noblesse et du peuple.

Le plan de la cathédrale de Salisbury est en forme de croix grecque, c'est-à-dire à double transept. La plus grande longueur du monument, hors œuvre de l'ouest à l'est, est de 480 pieds anglais. La longueur hors œuvre du grand transept est de 232 pieds, et celle du transept oriental est de 172 pieds. On compte 58 piliers à l'intérieur, outre les colonnes engagées dans les murs. La chapelle de la sainte Vierge, à l'extrémité de l'abside, est de forme carrée, ayant deux travées en longueur. L'édifice est accompagné de cloîtres et d'une salle capitulaire. Les cloîtres sont bâtis en carré, de manière à former quatre belles galeries autour du préau: chaque galerie est composée de onze travées et de dix arcades, donnant sur le préau, sur une longueur d'environ 180 pieds; la largeur des galeries est de 18 pieds et celle de la salle capitulaire, qui est octogonale, est de 58 pieds.

On remarque à l'intérieur, parmi les caractères architectoniques, des ornements qui ont été fréquemment usités en France dans le cours du *xii^e* siècle, et que nous rencontrons habituellement sur les monuments de transition. C'est ainsi que plusieurs arcades sont ornées de chevrons brisés et de moulures très-fortes. L'arcade, surmontée de créneaux, qui sépare l'intertransept des croisillons, ne produit pas un bon effet.

La façade principale est magnifique. Le caractère en est plein de noblesse et de dignité. L'ornementation en est riche, sans être surabondante, et les trois hautes fenêtres qui surmontent la porte centrale sont d'un heureux effet. Nous y reconnaissons, ainsi que dans les arcades aveugles qui décorent les murailles, l'élégance et la pureté des formes du style ogival primitif. Sur le centre de l'église s'élève une flèche très-hardie; nous en avons parlé à l'article *ARGUILLE*.

Cathédrale de Cantorbéry. — Le premier siège épiscopal de la Grande-Bretagne fut établi à Cantorbéry par saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre. Le christianisme n'était pas alors inconnu en Angleterre, et Ethelbert, cinquième roi de Kent, qui embrassa le christianisme et fut baptisé par saint Augustin, avait épousé une femme chrétienne, Berthe, fille de Cherebert, roi de France. L'église de Cantorbéry eut à souffrir de l'invasion danoise: elle fut réparée par l'archevêque Eudes en 938. Mais, en 1011, une flotte nombreuse aborda aux rivages de l'Angleterre, et la ville de Cantorbéry fut détruite par les pirates danois. La cathédrale fut entièrement ruinée: il n'en resta que la partie inférieure des murailles. Elle demeura dans cet état de désolation jusqu'à l'avènement de Kanut au trône; elle fut restaurée en 1017. Un incendie la détruisit vers l'année 1067, et lorsque Lanfranc, abbé de Caen, fut nommé archevêque de Cantorbéry et prima'

d'Angleterre par le roi Guillaume le Conquérant, il trouva son église dans le plus triste état, Lanfranc était architecte aussi habile que prélat distingué : il s'appliqua à la reconstruction de sa cathédrale. Elle fut consacrée à Jésus-Christ, en 1114, par l'archevêque Raoul : on en voit la description dans l'histoire des archevêques de Cantorbéry, écrite par le moine Augustin, qui mourut en 1205.

Après le meurtre de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, commis le 28 décembre 1170, la cathédrale fut exsécérée pendant un an : une nouvelle consécration eut lieu au milieu de l'affluence des populations chrétiennes qui invoquaient la protection de leur saint archevêque, que l'Eglise ne tarda pas à placer au rang des martyrs.

Le 5 septembre 1174, le chœur et d'autres parties de l'église furent consumés par le feu. Toute la partie orientale de la cathédrale fut rebâtie entre l'année 1175 et l'année 1180, sous la direction de l'architecte français Guillaume de Sens et d'un autre architecte également nommé Guillaume.

L'érection de la chapelle de la Trinité et de la tour circulaire adjacente, pour recevoir les reliques de saint Thomas, récemment canonisé, produisit une des parties les plus intéressantes de la cathédrale de Cantorbéry. La translation des reliques de saint Thomas eut lieu le 7 juillet 1220. Cette cérémonie fut relevée par la présence du roi Henri III, de Pandulphie, légat du pape, du cardinal archevêque Langton, de l'archevêque de Reims et d'autres prélats.

Durant l'épiscopat de l'archevêque Peckam, quelques additions furent faites à la cathédrale sous la direction du prieur Eastry : on dit que la clôture du chœur fut construite par lui : les sculptures en sont très-belles. Il fut prieur de l'église du Christ, de 1285 à 1331. Quelques-uns des bâtiments accessoires à la cathédrale furent reconstruits ou augmentés depuis l'épiscopat de l'archevêque Reynold, chancelier et trésorier, en 1313, jusqu'à celui de l'archevêque Sudbury, qui monta sur le siège de Cantorbéry en 1375. En 1376, on reconstruisit le transept occidental et la nef fut également rebâtie, sous la direction de Sudbury, dans le style ogival qui dominait généralement alors. Les travaux furent continués par les archevêques Courtenay, Arundel et Chicheley.

Du temps du prieur Goldstone, qui fut nommé en 1449, la chapelle de la sainte Vierge fut érigée. Ce même prieur termina la tour du sud-ouest, commencée par l'archevêque Chicheley. Le prieur Selling contribua magnifiquement à embellir la cathédrale, en y faisant placer des vitraux peints; c'est à lui qu'on doit la construction de la grande tour centrale, appelée autrefois le clocher de l'Ange. Il est inutile de nommer ici tous les personnages qui ont contribué par leurs largesses à embellir l'édifice célèbre de Cantorbéry. Mentionnons seulement des tapisseries données par Thomas Goldstone, prieur de l'église du Christ, depuis 1494 jus-

qu'en 1517, dont on voit aujourd'hui une partie à la cathédrale d'Aix, en Provence.

La cathédrale de Cantorbéry est bâtie sur le plan de la croix archiépiscopale, c'est-à-dire, à doubles croisillons. L'abside est circulaire. La longueur totale extérieure est de 545 pieds sur 156 pieds de largeur, au transept oriental. La chapelle circulaire à l'est est appelée Couronne de Becket.

Sous cette église il existe une crypte qui peut être regardée comme une des parties les plus intéressantes du monument; elle est plus étendue qu'aucune autre en Angleterre. La longueur dans œuvre de cette belle et curieuse construction est de 230 pieds, et la largeur, prise au transept, est de 130 pieds; elle est, en effet, en forme de croix, et de gros piliers la divisent en trois nefs, comme la partie supérieure de l'église. Depuis l'extrémité occidentale jusqu'à la distance de 150 pieds du côté de l'est, se trouve la partie de la crypte la plus ancienne; il est assez difficile d'en préciser la date de construction; quelques-uns l'attribuent, avec vraisemblance, à l'archevêque Lanfranc.

Les cloîtres de la cathédrale de Cantorbéry existent encore, mais ils sont moins bien conservés que ceux de plusieurs autres cathédrales. La salle capitulaire est très-belle; nous en avons donné la description à l'article **SALLE CAPITULAIRE**. — *Voy. CAPITULAIRE*.

On voit encore dans la cathédrale de Cantorbéry un grand nombre de monuments funéraires et quelques fragments de vitraux peints antiques.

Cathédrale d'York. — On croit que la cathédrale d'York fut érigée sur l'emplacement d'une église en bois, fondée vers 627 par Edwin, roi de Northumberland; elle fut dédiée à saint Pierre, par Paulin, premier évêque d'York, un des missionnaires envoyés par le pape saint Grégoire le Grand, pour prêcher le christianisme en Angleterre. En 642, cette église fut construite en pierre par Oswald, successeur d'Edwin au trône de Northumberland. Saint Wilfrid, qui est mieux connu comme fondateur des églises de Ripon et d'Hexham, répara et orna l'église d'York vers l'année 720; mais, en 741, l'édifice devint la proie des flammes. La cathédrale d'York fut rebâtie par l'archevêque Egbert, et ruinée ensuite par les Danois, avec une grande partie de la ville.

Le premier archevêque d'York, après la conquête des Normands, fut Thomas, chanoine de Bayeux, l'un des chapelains du roi Guillaume : il acquit le titre de premier fondateur de sa cathédrale, parce qu'il la rebâtit sur un plan plus étendu que celui qu'elle avait auparavant. L'existence de cette église eut une courte durée, puisque, en 1137, elle fut détruite par un incendie accidentel, avec l'abbaye de Sainte-Marie, rebâtie par le roi Guillaume le Roux, et un grand nombre d'églises paroissiales. En 1171, l'archevêque Roger travailla à reconstruire le chœur et la crypte; cette crypte, indubitablement l'œuvre de l'archevêque Roger, est un des plus intéressants spécimens de l'architecture an-

glo-normande : e. e consiste en une série de piliers massifs, ornés de lignes en spirale et de sculptures romanes assez grossières.

En 1227, l'archevêque Walter Grey commença l'érection du transept septentrional qui fut achevé, en 1260, par Jean le Romain, trésorier de l'église sous le règne de Henri III. Il construisit encore la tour de la cathédrale. Son fils, Jean le Romain, qui devint archevêque d'York en 1285, jeta les fondements de la nef le 7 avril 1291. Cette partie de l'église fut terminée par son successeur, l'archevêque Guillaume de Melton, qui fut aussi trésorier et chancelier d'Angleterre. L'archevêque Jean Thoresby jeta les fondements du chœur actuel le 29 juillet 1361; Walter Skirlaw, alors archidiacre d'East-Riding, contribua largement à cette construction. La façade occidentale paraît avoir été achevée par Jean de Birmingham, trésorier de l'église. On attribue généralement la construction de la salle capitulaire à Walter Grey, archevêque sous les règnes de Jean et d'Henri III; mais elle est probablement d'une date plus récente.

Une restauration soignée de la cathédrale d'York, en ce qui concerne la décoration intérieure, fut faite, sous la direction de M. Markham, par l'architecte M. Shout, lorsque la plus grande partie de l'intérieur de l'église fut détruite par le feu, le 2 février 1829.

Le plan de l'église métropolitaine d'York est en forme de croix; les dimensions en sont considérables. La longueur est de 515 pieds, et la largeur au transept de 240 pieds. La façade occidentale a 140 pieds de largeur à la base. L'église est à trois nefs, et les collatéraux accompagnent le transept, de la même manière que la nef majeure. L'abside se termine carrément. Le transept est situé au milieu de l'église, à égale distance de l'abside et de la façade principale. La salle capitulaire, construite sur un plan octogonal, a 57 pieds de largeur.

L'extérieur de la cathédrale d'York, quoique bâti à différentes époques, depuis le règne de Henri III jusqu'à celui de Henri VII, dans une période de temps de plus de 250 ans, présente cependant à l'œil un caractère d'harmonie et d'unité qui saisit et qui plaît.

Les Anglais comparent la façade de la cathédrale d'York à la célèbre façade de la cathédrale de Reims. La comparaison ne peut guère être faite; les deux monuments ne se ressemblent que sous un seul rapport, celui de la magnificence; mais les formes architectoniques et la disposition même de l'architecture sont loin d'être semblables. Nous n'établirons point de parallèle, et nous dirons que la façade de la cathédrale d'York doit certainement être comptée parmi les chefs-d'œuvre du moyen âge. Elle est ornée aussi somptueusement que l'imagination le peut désirer, et le goût le plus épuré n'a rien à reprendre dans l'établissement des lignes principales, en sorte que la raison et la fantaisie sont également satisfaites de cette féerique décoration. Les deux tours, parta-

gées en trois étages, par des fenêtres élégantes, accompagnent admirablement tout l'ensemble et le complètent avec la plus grande distinction. La tour centrale est aussi fort remarquable; elle est carrée et percée d'une belle fenêtre sur chaque face. De même que celles du grand portail, elle n'est pas surmontée d'une pyramide : elle est couronnée de créneaux.

Cathédrale de Londres. — L'église épiscopale de Londres reconnaît pour fondateur le saint apôtre de l'Angleterre, Augustin, archevêque de Cantorbéry. Elle subit de nombreux accidents, à la suite desquels elle fut toujours rebâtie avec plus de magnificence, jusqu'à sa reconstruction moderne en style italien de la renaissance. L'architecte fut Christophe Wren. La longueur totale de l'édifice actuel est de 500 pieds; la largeur du frontispice occidental, avec les tours, est de 180 pieds; la longueur du transept, sans y comprendre les portiques, est de 250; la circonférence de toute la construction a 2292 pieds. A l'intersection de la nef et du transept s'élève un magnifique dôme de 145 pieds de diamètre. Nous aurons suffisamment fait connaître cette église, lorsque nous aurons dit qu'elle ressemble à l'église Sainte-Geneviève, à Paris, aujourd'hui le Panthéon, et que les Anglais prétendent qu'elle est la reproduction du fameux temple de Saint-Pierre de Rome.

Cathédrale de Wells. — La cathédrale primitive de Wells, qui fut érigée par Wulf, successeur d'Adhelm, premier évêque de Wells, fut très-redevable à la munificence de l'évêque Giso, un des chapelains du roi Edouard le Confesseur. Cet évêque, après avoir accru les revenus de l'église, augmenta le nombre des chanoines, et fit construire plusieurs bâtiments accessoires, tels que le cloître, la salle capitulaire et le dortoir; il fit agrandir et embellir le chœur de la cathédrale; il mourut en 1087, après avoir gouverné l'église de Wells pendant l'espace de 28 années.

Jean de Villula, natif de Tours, en France, ayant été promu à l'évêché de Wells, après avoir professé la médecine à Bath, fit démolir les bâtiments construits par l'évêque Giso, à l'usage des chanoines, et fit élever à la place son palais épiscopal. Il transféra ensuite l'évêché à Bath, ville pour laquelle il manifesta toujours une prédilection marquée. Il mourut en 1122. A sa mort, il y eut grande dissension entre les chanoines de Wells et ceux de Bath. On eut recours à l'arbitrage des évêques, et ceux-ci décidèrent qu'à la mort de l'évêque, son successeur serait élu par les chanoines de Wells et de Bath, en nombre égal, et que l'évêque prendrait désormais le titre de Bath et Wells.

Jocelin Trotman, natif de la ville de Wells, dont on lui donne quelquefois le nom et l'un des chanoines de cette église, fut élu évêque en 1205, et consacré à Reading. Peu de temps après, il encourut la disgrâce du roi, parce qu'il lança un interdit sur le royaume,

d'après l'ordre du pape : il fut forcé de quitter son évêché et de passer cinq années en exil. A son retour, il travailla à l'agrandissement de la cathédrale de Wells. Il commença le travail vers 1214 : l'édifice fut de nouveau consacré le 23 octobre 1239. Cet évêque fit reconstruire non-seulement le frontispice occidental, dans l'état où nous le voyons présentement, l'un des plus remarquables spécimens de l'architecture ogivale en Angleterre, mais encore deux chapelles qu'il dota, l'une dans son palais, à Wokey, l'autre à Wells. L'évêque Jocelin mourut le 19 novembre 1242, et fut enseveli au milieu du chœur. Le plan général adopté par cet évêque fut suivi dans les travaux entrepris par ses successeurs, jusqu'à l'achèvement total du monument par l'évêque Stillington, en 1465.

Le style d'architecture, adopté sous le règne de Henri III, est remarquable par les belles proportions et par le goût qui a été déployé dans l'ornementation. On voit, à la cathédrale de Wells, les preuves les plus surprenantes de l'habileté et du goût des architectes. Les amateurs et connaisseurs estiment particulièrement les sculptures qui ont été exécutées sous la direction de l'évêque Jocelin. Au portail occidental, on voit, du côté du midi, des hauts reliefs représentant les différents traits de la création, le déluge et les actions les plus importantes des patriarches. Du côté opposé sont figurées les principales circonstances de la vie de Notre-Seigneur. Au-dessus sont deux rangs de statues, plus grandes que nature, dans des niches, et représentant des rois, des reines, les patrons de l'église, des saints, des évêques, des moines. Au-dessus du fronton est le Sauveur présidant au jugement, accompagné par les anges et par les douze apôtres. Les arcades inférieures de chaque côté, tout le long du frontispice occidental, et sur les portails du nord et du midi, sont remplies de figures sortant de leurs tombeaux, exprimant l'espérance, la crainte, l'étonnement, la stupéfaction, le désespoir, et tous les sentiments inspirés par la présence du souverain Juge. Ces sculptures appartiennent au ciseau des artistes chrétiens du moyen âge, qui étaient nombreux en France. Il devait en exister alors en Angleterre, et il n'est pas nécessaire de recourir aux Italiens pour en expliquer la belle ordonnance et l'habile exécution, comme l'ont fait quelques écrivains anglais.

La longueur totale de la nef de la cathédrale de Wells est de 191 pieds ; la largeur totale, y compris les ailes, est de 67 pieds. Le chœur a environ 108 pieds de long, et le transept 135 pieds. La hauteur est moindre qu'à Salisbury. La tour centrale a 160 pieds de haut. Le plan géométral est extrêmement élégant : il est en forme de croix archiépiscopale, à moins que la chapelle de Saint-Jean et celle de Sainte-Catherine, qui se correspondent, ne soient pas considérées comme un véritable transept. La chapelle de

la Sainte-Vierge est à cinq pans et d'une architecture très-élégante.

Le cloître est très-étendu et est composé, dans son intégrité, de 39 travées de voûtes. Il est situé au midi de la cathédrale, tandis que la salle capitulaire est placée au nord ; cette salle est le chef-d'œuvre du genre. — *Voy. CAPITULAIRE.*

On compte 46 piliers à l'intérieur de l'église ; dans la grande nef, ils sont composés de plusieurs faisceaux de colonnettes, couronnés de chapiteaux à feuillages. Les arcades sont ornées, à leur intrados, de nervures nombreuses, et entourées d'une seule grosse moulure torique, formant archivoltte et venant s'appuyer sur une espèce de console saillante. La galerie ou triforium s'ouvre sur la nef par une série de petites arcades à lancette, toutes semblables entre elles. Les nervures de la voûte retombent sur des colonnettes très-courtes, portées en encorbellement sur des feuillages, au niveau de la tête des petites arcades du triforium ; cette disposition manque de légèreté. Rien de plus lourd et de plus disgracieux que les arceaux qui séparent les croisillons de l'intertransept.

Nous dirons peu de mots de la façade occidentale : elle est fort belle et mériterait une longue description. Les ornements y sont multipliés et très-délicats. Les tours qui l'accompagnent ne sont pas surmontées de flèches : elles sont garnies de contre-forts saillants qui produisent un charmant effet.

Il y a à Wells une crypte fort curieuse, qui sert de base à la salle capitulaire. On y remarque des détails d'architecture intéressants : la voûte a environ 15 pieds de haut. Les nervures, qui sont très-fortes, convergent toutes vers un pilier central.

Cathédrale de Rochester. — Un évêché, avec un collège ou chapitre de prêtres séculiers, fut fondé à Rochester sous le règne d'Ethelbert, roi anglo-saxon de Kent, peu de temps après le commencement de la prédication du moine saint Augustin. L'église, fondée en 600, achevée quatre ans après, fut consacrée à Dieu sous l'invocation de saint André. En 676, Rochester fut détruit par Ethelbert, roi de Mercie, et la ville eut encore beaucoup à souffrir des invasions des Danois en Angleterre dans le ix^e siècle ; mais elle reprit son importance sous le règne d'Athelstan.

L'église cathédrale de Rochester était une des plus anciennes constructions de l'Angleterre, après la conversion des Anglo-Saxons ; mais elle fut ruinée sous le règne de Guillaume le Conquérant.

Gondulfe, moine de l'abbaye de Bec, près de Rouen, en Normandie, fut consacré évêque de Rochester par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, le 19 mars 1077. C'était un prélat distingué par sa science, son industrie, et son zèle pour les intérêts de l'église. L'évêque Gondulfe remplaça les chanoines séculiers par des moines de l'ordre de Saint-Benoît. Il obtint, par l'entremise de son puissant patron, l'archevêque Lanfranc, des

secours suffisants pour faire rebâtir sa cathédrale.

L'église actuelle est bâtie sur le plan basilical, avec *transsept* : une tour massive s'élève au point d'intersection de la nef et du transsept. Ce monument est un beau spécimen de l'architecture romano-byzantine de la fin du XI^e siècle : il en porte les caractères, exprimés d'une manière distinguée, dans ses principales parties : il n'y a que certains accessoires qui aient été ajoutés à la construction primitive. A sa mort, le roi Guillaume le Conquérant fit des dons assez considérables à la cathédrale de Rochester, en témoignage de l'affection et de l'estime particulières qu'il professait pour l'évêque Gondulfe, qui jouissait d'une grande réputation comme architecte, et que le roi employa souvent pour diriger ses constructions, notamment pour bâtir la tour de Londres. Ce qui paraîtra peut-être extraordinaire, c'est que l'évêque Gondulfe était fort habile dans l'art de construire des châteaux forts, et qu'il leur donnait des dispositions propres à déjouer les stratagèmes de la guerre. L'évêque Gondulfe, après avoir occupé le siège de Rochester pendant 32 ans, sous les règnes de Guillaume I^{er}, de Guillaume II et de Henri I^{er}, mourut le 7 mars 1107 ; il fut enseveli devant le grand autel de la cathédrale. Radulphe, son successeur, ayant été nommé archevêque de Cantorbéry en 1114, Ernulfe, abbé de Péterborough, fut élevé à l'évêché de Rochester. Cet évêque était aussi un architecte distingué : on lui doit la construction des salles capitulaires de Péterborough et de Rochester. La cathédrale de Rochester fut entièrement achevée sous l'épiscopat de Jean, qui devint évêque en 1125 ; il était auparavant archidiacre de Cantorbéry. La dédicace du monument eut lieu le jour de l'Ascension, 7 mai 1130, en présence du roi Henri I^{er}, d'une foule de prélats, de gentilshommes et d'une grande multitude de peuple. Pendant la cérémonie un incendie terrible désola la ville et endommagea l'église ; un malheur semblable arriva en 1137 et en 1379.

Plusieurs évêques contribuèrent encore à l'embellissement de la cathédrale, jusqu'à l'époque de funeste mémoire, où Henri VIII s'empara du prieuré de Saint-André à Rochester : elle eut grandement à souffrir au temps de la prétendue réforme.

Le frontispice occidental de la cathédrale, un des plus parfaits modèles de l'architecture anglo-normande, fut construit avec toute l'habileté dont l'art était capable dans ce temps. La porte centrale est formée par une très-belle arcade en retraite, composée de riches moulures, et supportée par quatre piliers, dont les chapiteaux sont ornés de feuillages et d'animaux fantastiques. Les piliers sont annelés et deux d'entre eux sont en forme de cariatides, et présentent les statues du roi Henri I^{er} et de la reine Mathilde, fille de Malcolm III, roi d'Ecosse. Ces deux statues sont assurément les plus anciennes de toute l'Angleterre. La figure du roi porte

un sceptre de la main droite et un livre de la main gauche ; celle de la reine porte un rouleau ou banderole, symbole des nombreuses concessions accordées au prieuré par les souverains de sa maison. Toutes les moulures de l'arcade sont enrichies de sculptures, représentant des arabesques, des médaillons ou des têtes d'animaux, avec des feuillages. Le linteau, appuyé sur les impostes de la porte, offre la représentation des douze apôtres. Sur le tympan on voit le Sauveur tenant un livre de la main gauche et donnant la bénédiction de la main droite. La figure de Jésus-Christ est accompagnée des symboles des quatre évangélistes ; cette composition est fort intéressante. On en rencontre de semblables assez fréquemment en France ; en Angleterre elles sont très-rares.

La grande nef de la cathédrale de Rochester est fort curieuse à étudier. On y reconnaît le beau style romano-byzantin, auquel nous sommes redevables en France d'une si grande quantité d'édifices religieux, dans le cours du XI^e siècle et le commencement du XII^e. Les arcs sont semi-circulaires, ornés de zigzags et entourés d'une archivolte couverte de pointes de diamant. Les piliers sont carrés et sont garnis sur leurs faces antérieure et postérieure de colonnettes destinées à servir de support à d'autres colonnettes qui ne dépassent pas la base du triforium. Cette disposition n'est pas heureuse, parce qu'elle ne paraît pas motivée : dans nos églises romano-byzantines du centre de la France, une disposition analogue se voit souvent ; elle est motivée, en ce que la colonne monte jusqu'à la retombée des voûtes, pour en recevoir les arcs-doubleaux. Nous pouvons citer comme exemple de ce dernier fait la curieuse église de Preuilly, en Touraine, édifiée aux premières années du XI^e siècle, plus d'un demi-siècle avant le commencement des travaux de la cathédrale de Rochester.

Le triforium, ou galerie, est composé d'un grand arc, semblable à celui du premier étage, encadrant deux arcs moindres, appuyés sur une colonnette ; au-dessus de ces deux arcs est une ouverture en œil-de-bœuf. Tous ces arcs, sans exception, sont à plein cintre, bien bâtis, d'un bon style roman, et sont propres à faire honneur au talent de l'évêque architecte Gondulfe, qui en a dirigé la construction. Les fenêtres sont également à plein cintre et la voûte est en bois.

La crypte de la cathédrale de Rochester, s'étendant sous une partie du chœur et sous le grand transsept, est très-spacieuse : elle fut l'œuvre de Guillaume de Hoo et achevée peu de temps avant 1227 ; on y remarque encore des traces de peintures à fresque.

Cathédrale de Winchester. — Le siège épiscopal de Winchester remonte à la plus haute antiquité. C'est là que Egbert fut couronné roi de toute l'Angleterre en 827, par Wighton, évêque de Winchester. Un des principaux bienfaiteurs de l'église et de la ville de Winchester fut saint Swithin, natif de cette ville ou des faubourgs, et issu d'une

noble famille. Il fut ordonné prêtre par Helmstan, évêque de Winchester, et mis à la tête du monastère qui, plus tard, fut connu sous le nom de prieuré de Saint-Swithin. Il devint précepteur du prince Ethelwulph, qui, étant monté sur le trône après la mort de son père, lui procura l'évêché de Winchester. La mémoire de ce saint est restée toujours populaire dans le pays qu'il a comblé de bienfaits.

La première cathédrale de Winchester, menaçant ruine, fut réédifiée par le roi Ethelwold, et consacrée en 980. Quoiqu'il soit bien connu que la cathédrale de Winchester fut augmentée sous le règne de Guillaume le Conquérant, lorsque Walkelyn prit possession du siège épiscopal, et que la plus vieille partie de l'édifice actuel soit communément attribuée à ce prélat, un architecte qui n'est pas sans mérite, après avoir passé plusieurs années à restaurer cette église, prétendait qu'une portion de l'église anglo-saxonne subsistait encore. La partie la plus remarquable du travail de l'évêque Walkelyn est bien reconnaissable aux arcs plein cintre, aux chevrons brisés, aux billettes et autres moulures usitées dans l'architecture romano-byzantine, ou anglo-normande.

Le transept septentrional appartient en entier, sauf quelques détails, à la restauration de la fin du XI^e siècle. Les caractères architectoniques sont si évidents, que l'œil le moins exercé ne saurait s'y méprendre. Les grandes arcades, celles du triforium, les fenêtres, sont à plein cintre. Les fenêtres sont fort curieuses : la principale ouverture est accompagnée de deux petits arcs très-bas, appuyés sur des colonnettes.

Godfroy de Lucy, évêque de Winchester, du temps du roi Jean, construisit toute la partie orientale de l'église, avec la chapelle de Notre-Dame; cet évêque mourut en 1204.

William de Edington, évêque de Winchester, et qui fut aussi trésorier et chancelier du roi Edouard III, entreprit de rebâtir la grande nef de sa cathédrale. Il mourut en 1366, ayant achevé seulement le frontispice occidental et une petite partie de la nef.

Le célèbre William de Wykeham, qui succéda à Edington sur le siège épiscopal de Winchester, s'appliqua à l'œuvre de son église cathédrale, dont il rebâtit la principale partie, depuis le portail de l'ouest jusqu'à la tour centrale, dans le style ogival le plus pur.

La partie orientale de l'église, depuis la tour centrale jusqu'aux ailes bâties par l'évêque de Lucy, fut élevée par Fox, au commencement du XVI^e siècle, avec toute l'éclatance de la période des Tudor.

Dans cette église, qui a été nommée avec raison une école d'architecture, on voit de remarquables spécimens de la naissance, du progrès et de la perfection de l'architecture ogivale.

La nef de la cathédrale de Winchester est considérée comme une des plus belles de l'Angleterre; elle a la même longueur, à peu près, que celle de la cathédrale d'York.

Ceux qui voudront avoir des notions plus étendues sur la cathédrale de Winchester consulteront avec fruit le savant ouvrage du docteur Milner, mort évêque catholique en Angleterre, et qui a pour titre : *Histoire et description des antiquités de Winchester*.

Dimensions de la cathédrale de Winchester : la longueur totale de l'ouest à l'est est de 545 pieds; celle du transept, du nord au sud, est de 208 pieds. La largeur de la nef, y compris les ailes, est de 86 pieds; la hauteur est de 78 pieds. On compte 52 piliers à l'intérieur de ce monument, sans y comprendre les piliers engagés dans les murs. La longueur totale, hors œuvre, est de 555 pieds. Le plan général est très-élégant : le transept est plus rapproché de la région absidale que dans d'autres monuments d'Angleterre. ce qui produit un bon effet : la nef a onze travées de chaque côté.

Entre le sanctuaire, les ailes et la chapelle de la Sainte-Vierge, sont plusieurs cryptes, consistant en trois appartements distincts, dont deux sont certainement très-anciens, tandis que les autres sont comparativement de construction moderne. Le style et le dessin des anciennes cryptes correspond à celui du transept, ainsi qu'on le peut aisément reconnaître aux piliers et aux arcades. Les piliers et les murailles sont d'une très-solide maçonnerie, sans moulures ni sculptures d'ornementation.

Il y a, dans la cathédrale de Winchester, un grand nombre de monuments funéraires, dont on peut voir la description dans le livre du R. D. Milner.

Cathédrale de Lincoln. — Le Vénérable Bède est le premier auteur qui fasse mention d'un temple consacré au culte chrétien à Lincoln. Il dit que saint Paulin, missionnaire romain, et compagnon de saint Augustin, après avoir converti le gouverneur Bletta ou Blecca, construisit en cet endroit, en 628, une église en pierre, d'une admirable architecture, dont les murailles étaient encore solides de son temps, plus d'un siècle après, quoique la toiture eût été détruite. Cet édifice ne fut pas une église cathédrale; car on ne voit nulle part qu'en quittant la ville, saint Paulin y laissa un évêque. Nous n'entendons plus parler de cet édifice jusqu'en 1088, lorsque Remi transféra le siège épiscopal de Dorchester à Lincoln, et fut appelé le premier évêque de cette ville. Il est bien connu que Remi appropria l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine à Lincoln, pour en faire sa cathédrale.

Quelques auteurs ont affirmé que le monument élevé par Paulinus était si beau et si parfait, trois cent soixante ans après le temps de Bède, lorsque Remi vint à Lincoln en 1088, qu'il y fit seulement quelques additions, et que lorsque Hugues de Bourgogne fut élu évêque en 1186, il reconstruisit sur un plan plus vaste la cathédrale ruinée par un tremblement de terre, en conservant plusieurs parties de la façade occidentale qu'il trouva suffisamment solides, lesquelles parties avaient été déjà conservées par Remi

de l'église originale de Paulinus, et qui, dit-on, forment aujourd'hui une partie du frontispice occidental de la cathédrale actuelle. Mais où sont les preuves satisfaisantes de ces allégations ?

L'édifice que Paulinus érigea dans le VII^e siècle, et qui n'était qu'une ruine dans le VIII^e, peut très-bien avoir été la merveille de ces deux siècles, sans l'avoir été encore du XI^e, s'il existait réellement à cette époque.

Au commencement du XI^e siècle, l'art de bâtir eut une vraie renaissance, et avant la fin de ce même siècle, beaucoup d'églises remarquables par leurs dimensions et leur architecture, s'élevèrent en Allemagne, en France et en Angleterre; aussi voyons-nous que l'église de l'évêque Remi ne fut pas un médiocre édifice. Le plan, suivant Leland et autres auteurs, représentait une double croix, c'est-à-dire, une nef et un double transept, dont l'un était à la place ordinaire, l'autre, de moindre dimension, mais parallèle au premier, et plus à l'orient, ce qui précisément est le plan de la cathédrale actuelle. A l'extrémité occidentale il y avait deux tours, sans compter la tour centrale, qui était à l'intersection du plus grand transept de la nef et du chœur. Du frontispice occidental, qui a trois fenêtres à plein cintre, au grand transept, il y a huit arcades circulaires, supportées par des colonnes cylindriques de la plus grande lourdeur et surmontées d'une rangée correspondante de fenêtres en plein cintre. Vers le milieu de la muraille, au-dessus des arcades se trouve un passage qui conduit aux fenêtres tout autour de l'église, et qui donne communication de la tour centrale aux tours du frontispice occidental. Dans la partie orientale du grand transept sont six arcades, dans chacune desquelles est une chapelle dédiée à un saint. Du grand transept jusqu'à la muraille orientale du second, il y a cinq arcades, à l'est desquelles existe seulement une arcade de chaque côté, après lesquelles les bas-côtés du nord et du midi s'unissent en formant un demi-cercle, à l'extrémité orientale de la cathédrale, derrière le grand autel. De cette cathédrale on ne saurait douter qu'il ne subsiste encore quelques parties qui se trouvent dans l'église actuelle; par exemple, le milieu du frontispice occidental, à la hauteur de la rangée des cintres entrecoupés, avec leurs colonnes, et les tours de l'ouest, jusque vers le fond des grandes fenêtres à leur partie supérieure.

Le Lincolnshire fit partie du royaume de Mercie, et du temps de Paulinus, il était sous la domination d'un roi païen; mais ensuite il tomba sous la juridiction des évêques de Mercie. Aucun siège épiscopal, cependant, ne fut établi dans le comté de Lincoln, jusqu'à l'année 678, lorsque la province de Lindsey, ayant été séparée de la Mercie par Egfrid, roi de Northumberland, fut par lui établie en diocèse particulier, et le siège de l'évêque placé à Sidnacester, lieu connu de nom seulement, et sur la situation duquel les antiquaires sont fort divisés d'opinion.

Dorchester, à huit milles d'Oxford, fut le siège de l'évêque avant Sidnacester. Birinus, missionnaire envoyé par le pape Honorius, pour convertir les Saxons de l'Ouest, réussit si bien à se faire reconnaître en qualité d'évêque de la province, par le roi Kinigils, qu'il choisit la ville de Dorchester comme siège épiscopal, et en devint le premier évêque en 636. Un an après que Sidnacester fut érigé en siège épiscopal, Leicester le fut également. Eadhed est reconnu comme ayant été le premier évêque de l'un, et Totta de l'autre. Neuf évêques siègèrent successivement à Sidnacester; après quoi, sous Léovinus, le 10^e évêque, le siège fut réuni à celui de Dorchester. Les anciens écrivains comptent huit évêques à Leicester; après eux, le siège fut encore uni à celui de Dorchester, qui continua à être le siège épiscopal de cet immense diocèse, jusqu'à ce que le siège fût transféré, en 1088, à Lincoln, par Remigius, qui fut, par conséquent, le dernier évêque de Dorchester et le premier de Lincoln.

Remigius était un moine de Fécamp, en Normandie, et l'on pense qu'il était originaire d'Italie. Il s'attacha à la fortune de Guillaume, duc de Normandie, en Angleterre, qui le récompensa de ses fidèles services en lui donnant l'évêché de Dorchester, après en avoir déposé d'abord le titulaire, Alexandre, qui en était alors évêque, et qui s'opposa courageusement aux innovations du conquérant normand. Remi était un homme de grand talent, d'énergie et de résolution, comme le prouve le succès qu'il obtint dans une contestation qu'il soutint contre l'archevêque d'York, qui s'efforçait d'empêcher que le siège épiscopal fût fixé à Lincoln, prétendant que Lindsey faisait partie de son diocèse.

Immédiatement après son élévation à l'évêché de Dorchester, Remigius entreprit de rebâtir sa cathédrale à la place qu'elle occupait; mais, considérant qu'il n'était pas convenable que le siège d'un diocèse si important et si étendu restât dans une ville si obscure, située sur les frontières, autorisé d'ailleurs par un décret rendu au concile de Londres en 1075, qui permettait d'enlever les sièges épiscopaux des villages petits et sans défense, pour les transporter dans des places importantes et fortes, il résolut de transférer son siège épiscopal à Lincoln, place alors très-florissante et où le château, que l'on construisait alors, promettait aux gens d'église cette protection que l'incertitude des temps rendait alors nécessaire.

On choisit sur le sommet de la montagne de Lincoln un emplacement pour y établir la cathédrale, mais on ne connaît pas l'époque précise de la fondation; ce fut, sans doute, peu de temps après le concile de 1075. Mais il est bien connu que le monument était sur le point d'être achevé en l'année 1092, lorsque Remigius, sentant sa fin prochaine, invita tous les prélats du royaume à assister à la consécration de l'édifice et à sa dédicace, qui devait être faite en l'honneur de la très-sainte Vierge, le 9 mai. Mais Remigius mou-

rut le 8 mai 1092, la veille du jour fixé pour la cérémonie.

Robert Bloet, second évêque de Lincoln et successeur immédiat de Remigius, termina et consacra la cathédrale cette même année; mais, en 1124, elle fut gravement endommagée par un incendie. Alexandre, 3^e évêque, répara ce malheur : cet évêque possédait, ainsi que son oncle Roger, évêque de Salisbury, et son frère Nigellus, évêque d'Ely, un amour et un goût remarquables pour l'architecture. On dit qu'il réussit à voûter en pierre son église.

Dans la suite, le grand bienfaiteur de cette cathédrale fut le fameux Hugues de Grenoble, appelé encore le Bourguignon, 6^e évêque de Lincoln, qui reconstruisit la principale partie du monument actuel, de 1186 à 1200 : circonstance qui peut paraître extraordinaire, vu la solidité des constructions normandes, d'autant plus que l'édifice primitif avait été récemment restauré et embelli par l'évêque Alexandre, à peine un siècle auparavant.

Quelques-uns ont supposé que l'érection de voûtes en pierre sur des murailles destinées à porter seulement un toit en charpente, avait tellement fait souffrir les murs, qu'il fut nécessaire de rebâtir la plus grande partie de l'église. Mais un historien contemporain, Benoit, abbé de Péterborough, donne à ce sujet une raison bien plus probable. Il nous apprend que l'église fut lézardée du faite à la base par un tremblement de terre qui arriva en 1185, un an après l'installation de l'évêque Hugues.

Selon toute apparence, cependant, on fit de plus grands travaux qu'il n'était nécessaire, à cause de la magnificence que l'on se plaisait alors à déployer dans l'architecture qui prévalait partout à cette époque, et surtout à cause de l'art ogival qui, pour la première fois, vers ce temps, fut importé en Angleterre des pays étrangers.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'évêque Hugues démolit au moins la moitié de la cathédrale et bâtit le transept oriental tel qu'il existe, avec ses chapelles, tout le chœur, la salle du chapitre, la partie orientale du transept occidental, avec une partie des additions faites au frontispice occidental primitif, comme on s'en peut convaincre jusqu'à l'évidence par le style architectonique qui règne dans ces parties de l'édifice dans son état actuel, sans avoir recours à l'histoire, qui confirme cependant la même chose.

En l'année 1791, lorsque le chœur fut pavé de nouveau, on découvrit que l'église de l'évêque Hugues ne s'étendait pas à l'est plus loin que l'endroit où s'élève aujourd'hui l'autel et qu'elle se terminait par une muraille à trois pans.

Il faut ajouter que la muraille occidentale du grand transept, à la hauteur de la seconde rangée des fenêtres, fut construite par le même évêque.

Le porche de *Galilée* ou du nord fut certainement bâti après la muraille à laquelle il est adhérent, comme on peut s'en convain-

cre pleinement en regardant la chambre qui se trouve au-dessus. Il est donc probable que ce transept fut construit au temps de la mort de l'évêque Hugues, et fini peu de temps après, ainsi que le porche de *Galilée*. La nef, et le reste du grand frontispice de l'ouest, sont regardés, avec grande raison, comme ayant été bâtis vers le même temps par l'évêque Hugues de Wells, qui occupa ce siège depuis 1209 jusqu'à 1235, et qui fut certainement un prélat riche et libéral.

Dans l'année 1235, la cathédrale souffrit considérablement par la chute d'une partie de la tour centrale, construite alors depuis peu de temps. Le fameux évêque Grosteste répara la cathédrale et rebâtit la tour depuis la première fenêtre environ au-dessus du toit.

La partie orientale de la cathédrale, au delà du transept supérieur, fut commencée en l'année 1306, suivant quelques-uns, tandis que d'autres, s'appuyant sur des raisons sans valeur, prétendent que cela n'eut lieu qu'un demi-siècle plus tard.

Maintenant il est reconnu généralement que la partie supérieure de la grande tour, dont le style correspond exactement à celui de la partie orientale de la cathédrale, fut commencé en 1306, et lorsque nous ajoutons à cela que les architectes du moyen âge ne font pas toujours attention aux plans de leurs prédécesseurs, nous en pouvons conclure que ces deux portions de la cathédrale appartiennent à la même date. La construction des cloîtres peut, pour la même raison, avoir été continuée en même temps. Les fenêtres supérieures de chacune des tours occidentales sont toutes les deux d'une date postérieure; mais nous ne possédons aucun document historique authentique qui nous apprenne exactement quand elles furent bâties.

La partie supérieure de l'extrémité méridionale du grand transept, les stalles du chœur, les statues et les fenêtres au-dessus des portails de l'ouest, peuvent certainement être rapportées à la fin du *xiv^e* siècle, ainsi que les fenêtres supérieures des tours occidentales.

Les pinacles au-dessus des contre-forts, du côté ouest du grand transept et du côté sud de la nef, sont les dernières additions matérielles faites à la cathédrale, excepté les monuments funéraires et les chapelles, qui ont été établis jusqu'à la réformation. À cette époque, et durant les guerres civiles, ces monuments, ainsi que toutes les autres cathédrales, monastères et prieurés, furent dépouillés de leurs magnifiques vases sacrés, châsses et autres objets précieux. Les statues et les vitraux peints furent détruits et mutilés; les murailles furent dégradées et déshonorées.

La perspective de la cathédrale de Lincoln, à l'intérieur, est très-pittoresque. On ne peut reprocher qu'un seul défaut à ce monument, c'est que la hauteur ne répond pas assez à la longueur et à la largeur.

Dans le chœur, les arcades du rez-de-

chaussée sont ogivales et s'appuient sur des piliers composés de colonnettes réunies en faisceau. Entre chaque arcade, un peu au-dessus du chapiteau du pilier, se trouve une espèce de console qui supporte de minces et grêles colonnettes qui vont recevoir la retombée des voûtes. Le triforium n'est dépourvu ni d'élégance ni d'originalité. Dans chaque travée, deux arcades, divisées elles-mêmes en deux autres petites arcades à ogive, reposent sur un faisceau de colonnettes, à chapiteaux de feuillages, fort gracieux. Les fenêtres manquent d'élévation et sont comprises entièrement dans la hauteur de la retombée latérale de la voûte : il y a une espèce de second triforium par-devant, avec des colonnettes annelées

Nous ne donnerons pas de plus amples détails sur l'intérieur de la cathédrale de Lincoln, quoique ce monument soit sans contredit l'un des plus remarquables de l'Angleterre, et nous pourrions ajouter, de toute l'Europe : nous serions entraînés trop loin. Il y a encore une grande quantité de monuments funéraires parfaitement conservés.

Le plan de l'édifice est en forme de croix archiépiscopale. La longueur totale hors œuvre est de 524 pieds; la longueur du grand transept est de 222 pieds; celle du transept oriental est de 170 pieds. La largeur de la grande nef, y compris les collatéraux, est de 80 pieds; la nef majeure seule est large de 45 pieds; chacun des collatéraux a 15 pieds; la région absidale se termine carrément.

La salle capitulaire est bâtie sur le plan du décagone; elle a 60 pieds de diamètre.

Cathédrale de Chichester. — Wilfrid, archevêque d'York, forcé de quitter son siège, se retira, en 680, en un lieu appelé Selsey ou Selsea. Il y resta cinq ans, et il est considéré comme le premier évêque. A son départ, les évêques de Winton prirent le gouvernement de cet évêché jusqu'en 711, lorsque la province des Saxons du Sud en fut séparée par un décret synodal. Alors Eddbright, abbé de Selsey, prit le titre d'évêque. Vingt et un évêques après lui gouvernèrent cette province et jouirent du même titre. En 1070, Stigand, chapelain du roi Guillaume le Conquérant, fut nommé évêque de Selsey, et après y avoir séjourné douze ans, il transféra le siège épiscopal à Chichester, où il est toujours resté depuis.

L'évêque Stigand demeura cinq années seulement à Chichester. Il jeta les fondations de sa cathédrale, à laquelle travaillèrent ses successeurs. Mais Raoul I^{er}, après un incendie qui la détruisit en partie, en entreprit la reconstruction, en respectant le plan de Stigand. Il engagea fortement le roi Henri I^{er} à le seconder dans ce grand dessein. Élu en 1091, il mourut en 1123. Il est probable que les murailles furent élevées avant sa mort. L'évêque Siffrid I^{er}, qui leur succéda après une vacance de deux ans, compléta les travaux commencés par son prédécesseur pen-

dant son épiscopat, qui dura trente-deux ans.

En 1186, la cathédrale fut endommagée, sans être détruite, par un violent incendie, sous l'épiscopat de Siffrid II, lequel fut élu en 1180, et mourut en 1204. Les travaux de restauration furent si considérables, que l'église fut de nouveau consacrée en 1199.

Ralph Neville, élu en 1222, passe pour avoir dessiné et commencé la flèche, mais il ne vécut pas assez pour la terminer; il mourut en 1244. Gilbert de Saint-Léofard, élu en 1288 et mort en 1304, bâtit la chapelle de la Sainte-Vierge. Jean de Langton, élu en 1305, finit le sanctuaire et le côté méridional du transept : il mourut en 1336.

L'intérieur de cette cathédrale est très-imposant. La nef est bien proportionnée et pleine de dignité. Chaque côté est composé de huit travées d'arcs en plein cintre, appuyées sur des piliers vigoureux flanqués de colonnes et de colonnettes. Au-dessus est un triforium, formé d'une grande arcade qui en circonscrit deux autres plus petites; ce triforium est surmonté d'une galerie au niveau des fenêtres.

L'addition faite à la cathédrale par l'évêque Siffrid est cette espèce de galerie supérieure; c'est un beau modèle du style ogival primitif. L'arcade centrale est semi-circulaire. Cette disposition admise pour conserver l'unité et l'harmonie entre les formes principales du monument. Les deux arcades latérales sont ogivales; les petites colonnes de cette galerie sont en marbre de Petworth.

On voit dans cette cathédrale deux beaux piliers formés d'une colonne centrale, et de quatre colonnettes entièrement isolées. Il y a des piliers semblables à la cathédrale de Laon. Les chapiteaux à feuillages de la colonne et des colonnettes sont à crochets et fort élégants.

Le plan de la cathédrale de Chichester est en forme de croix. La longueur totale est de 410 pieds hors œuvre, et de 380 dans œuvre. La largeur de la nef, y compris les ailes, est de 91 pieds. La longueur du transept est de 130 pieds sur une largeur de 34 pieds. La chapelle de la sainte Vierge a quatre travées de chaque côté et 60 pieds de long sur 20 pieds de large.

L'extérieur de cette cathédrale ne répond pas à l'intérieur. La perspective en est lourde et peu gracieuse. La flèche néanmoins est très-élancée et d'un bon effet. Le portail occidental n'est pas aussi riche que cette portion des monuments l'est communément dans les grands édifices. Ajoutons qu'il y a encore, à l'intérieur, de nombreux monuments funéraires, dont quelques-uns sont très-remarquables par la richesse de la matière et la finesse de l'exécution.

Cathédrale d'Ely. — La religion chrétienne déclina peu à peu en Angleterre, après l'invasion des Saxons. Elle était presque entièrement éteinte en plusieurs régions, lorsque le pape Grégoire le Grand envoya de Rome plusieurs zélés missionnaires, ayant mis à leur tête le célèbre moine saint Augustin.

L'île d'Ely faisait alors partie du royaume de l'Angleterre de l'Est, fondé par Uffa, huitième successeur de Woden, vers l'année 575. Le christianisme eut quelque peine à s'y établir; enfin, il y fleurit sous le règne de Sigebert, qui, après avoir gouverné heureusement pendant l'espace de quatre années, prit l'habit religieux et fit profession dans l'abbaye de Burgh-Castle, qu'il avait fondée.

Longtemps après, en 1100, Richard, abbé d'Ely, obtint du pape et du roi le pouvoir d'ériger son abbaye en évêché; mais il mourut avant d'avoir été sacré évêque. En 1107, Hervey, évêque de Bangor, fut élu abbé d'Ely. Celui-ci réussit à fonder l'évêché d'Ely, du consentement de l'évêque de Lincoln.

La fondation de la cathédrale actuelle d'Ely est due à Siméon, abbé d'Ely, du temps de Henri 1^{er} et de Guillaume le Roux: il ne put réussir à bâtir que l'ancien chœur et le transept; il n'en reste aujourd'hui que le transept. La nef, la grande tour occidentale et les ailes sont après cela les parties les plus anciennes: la première fut terminée en 1174, et la dernière en 1189. En 1200, le portique occidental fut commencé; il fut achevé en 1215.

En 1252, cette cathédrale fut augmentée, à l'orient, de six arcades. Vers cette époque, une flèche fut élevée sur l'ancienne tour centrale, ce qui probablement contribua à sa ruine, qui arriva en 1322.

En 1321, fut construite la chapelle de Notre-Dame, aujourd'hui chapelle de la Trinité.

En 1322, on commença l'octogone, et, l'année suivante, on construisit, dans la région orientale, trois arcades qui avaient été fortement endommagées par la chute de la tour centrale. En 1328, l'ouvrage en pierre de l'octogone fut terminé; en 1342, l'ouvrage en bois, la lanterne et le toit de ce même octogone, fut achevé. Vers le même temps on exécuta les stalles du chœur; depuis lors on fit seulement des restaurations ou quelques additions peu considérables à la cathédrale d'Ely.

L'église d'Ely possède de beaux spécimens des trois principales variations caractéristiques de style ogival en Angleterre. Le portail de *Galilée* et le *presbytery* furent érigés au moment où le style ogival primitif était parvenu à son plus haut point de perfection; l'octogone, trois travées dans la région absidale et la chapelle de la Sainte-Vierge furent élevés dans le *style décoré anglais*, c'est-à-dire dans le style ogival secondaire ou rayonnant. Enfin, la chapelle de l'évêque Alcock fut construite dans le style perpendiculaire anglais.

Il y a quelques particularités notables dans la construction de la cathédrale d'Ely. Ainsi la lanterne ou l'octogone est fort remarquable; il en est de même de la chapelle de la Sainte-Vierge, qui n'a pas été placée à l'endroit qui lui est spécialement consacré dans toutes les cathédrales, et qui forme un

édifice à part. La façade principale est formée par une seule tour fort élevée.

Le plan géométral est en forme de croix latine, le transept étant plus rapproché de l'abside que du portail de l'ouest. La longueur hors œuvre, y compris le porche de Galilée, est de 540 pieds. La longueur hors œuvre du transept est de 190 pieds. La longueur de la nef est de 250 pieds; la largeur, y compris les bas-côtés, est de 78 pieds. L'octogone a 65 mètres de diamètre. La chapelle de la Sainte-Vierge, actuellement la chapelle de la Trinité, a 100 pieds de long sur environ 50 pieds de large. Le plan de cette cathédrale est d'une belle régularité et d'un ensemble très-harmonieux.

L'octogone et la lanterne, à l'intérieur de l'église, produisent un effet charmant. Quatre des côtés sont formés par les grandes travées qui communiquent dans le vaisseau et le transept; les quatre autres côtés ont un caractère d'originalité qui n'est pas sans élégance. L'arcade inférieure est accompagnée d'une colonnette portant une espèce de niche ornée; elle est surmontée de trois petites arcades entourées de feuillages, servant également de niches. Au-dessus s'ouvre une large fenêtre à quatre divisions, couronnée d'un réseau du meilleur goût. C'est un *tracery*, suivant l'expression des Anglais, formé de quatre-feuilles et de cœurs allongés, agencés avec élégance.

La grande nef est d'une architecture pesante; cela vient du style romano-byzantin qui y domine presque exclusivement. Les piliers n'ont point de chapiteaux ouvragés; ils sont surmontés de simples dés cubiques. Les arcades sont semi-circulaires, de même que celles du triforium.

La façade de l'ouest n'est pas richement décorée. Le porche qui précède la grande tour n'est pas dépourvu d'ornements; mais il est en saillie et rompt ainsi l'harmonie des grandes lignes de la tour centrale. La muraille extérieure du transept méridional offre une disposition architecturale fort remarquable; cette ordonnance un peu sévère tire sa beauté de la manière habile dont l'architecte a su placer toutes les baies. Au premier étage sont trois fenêtres à lancette, dont celle du milieu un peu plus haute que les deux autres. Au second étage sont cinq fenêtres également à lancette: celle du milieu est plus haute que les deux autres de chaque côté qui vont en décroissant. Au troisième étage sont trois fenêtres à lancette semblables; elles sont accompagnées de deux fenêtres trilobées simulées, en forme de niches. Au sommet du pignon il y a trois espèces de rosaces simples, creusées dans la muraille et peu profondes. Les deux contreforts d'angle sont aussi divisés en étages et ornés d'arcades multilobées, formant des niches. Enfin, faisant retraite, sont deux aîes, percées chacune d'une fenêtre, et garnies à leur extrémité latérale de contreforts couronnés de clochetons aigus, ornés de crosses végétales.

La chapelle de la Sainte-Vierge ou de la

Trinité est une des plus charmantes constructions du style ogival rayonnant ou *décoré*, comme disent les antiquaires anglais. L'ornementation de cette chapelle est très-riche et très-finement exécutée. Les fenêtres sont remplies de meneaux qui s'épanouissent au sommet, en figures très-variées. Les piliers eux-mêmes, qui séparent les fenêtres et qui soutiennent les voûtes, sont ornés de panneaux et de petites aiguilles à feuillages. Enfin, les voûtes sont appuyées sur des nervures nombreuses, habilement construites et heureusement distribuées. L'ensemble de cette chapelle forme un petit monument charmant. Nous devons ajouter, en finissant cette courte notice, que la cathédrale d'Ely est un des édifices les plus complets et les plus remarquables que le moyen âge catholique ait construits en Angleterre.

Cathédrale de Péterborough. — L'église de Péterborough n'est pas, à proprement dire, une cathédrale, puisque l'évêché est un de ceux qui furent érigés par le roi Henri VIII, sans aucune participation de l'autorité ecclésiastique compétente. Nous ne ferons pas l'histoire de l'église abbatiale de Péterborough, appelée d'abord Medeshamsted : nous indiquerons seulement les dates de la construction du monument actuel. Au mois de mars 1117, Jean de Sais, alors abbé, jeta les fondations d'une nouvelle église, à la place de celle qui avait été ruinée par l'incendie ; mais il ne réussit pas à la terminer. Les travaux furent interrompus à sa mort, qui arriva dans l'année 1125 ; trois ans seulement après sa mort, un abbé fut élu, qui gouverna l'abbaye pendant cinq ans, sans s'occuper beaucoup de la reconstruction de l'église ; mais son successeur, Martin de Vecti, travailla avec la plus grande assiduité à son achèvement complet. L'église fut consacrée à saint Pierre en 1140, selon quelques auteurs, ou en 1143, suivant d'autres. Ce monument s'est, en grande partie, conservé jusqu'à nos jours, et forme la cathédrale actuelle de Péterborough. Nous allons mentionner quelques-unes des additions les plus importantes. L'abbé Guillaume de Waterville, qui fut déposé en 1175, après avoir gouverné l'abbaye pendant 30 ans, rebâtit le transept, la grande tour centrale, ajouta des cloîtres, et fonda une chapelle consacrée à saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Son successeur, Benoît, prieur de Cantorbéry, qui fut élu en 1177, acheva ces travaux, et construisit la nef d'une manière supérieure à ce qu'elle était auparavant, depuis la tour centrale jusqu'au porche. Mais comme on dit que l'église était entièrement terminée à l'époque de sa dédicace, en 1143, et qu'il n'est fait mention dans l'histoire d'aucun désastre qui l'aurait en partie ruinée, on ne peut pas supposer que les travaux des abbés Guillaume et Benoît, furent une complète réédification ; ils consistèrent probablement en additions plus ou moins considérables, ou en détails d'ornementation.

En l'absence de documents écrits, certains antiquaires attribuent la plus belle partie de

la cathédrale de Péterborough aux abbés Acharias et Robert de Lindsey, qui gouvernèrent successivement l'abbaye depuis l'année 1200 jusqu'à l'année 1222.

Richard de Londres, élu abbé en 1273, éleva le grand clocher.

La chapelle de la Sainte-Vierge, qui fut détruite du temps de Cromwell, fut bâtie par l'abbé William Parys.

Robert Kirton, élu abbé en 1496, réédifia la partie orientale de l'église qui, du temps de Gunton, était principalement connue sous le nom du dernier constructeur. L'abbé Robert mourut en 1528, et eut pour successeur Jean Chambers, qui fut le dernier abbé légitime, et, plus tard, le premier évêque schismatique de Péterborough.

Voici les dimensions principales de l'église de Péterborough : largeur de la façade occidentale, 156 pieds ; longueur de la nef depuis la muraille de l'ouest jusqu'à l'entrée du chœur, 266 pieds ; longueur du transept, 184 pieds ; longueur du chœur depuis l'entrée jusqu'à la muraille orientale de l'abside, 128 pieds ; largeur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 83 pieds ; longueur totale hors œuvre, 479 pieds ; hauteur totale depuis le pavé jusqu'à la voûte en bois, 81 pieds ; hauteur de la lanterne, 135 pieds.

La grande nef présente, à l'intérieur, les caractères d'un beau style romano-byzantin. Les piliers sont circulaires, monocylindriques ou à plusieurs pans. Les chapiteaux sont remplacés par des espèces de prismes peu élégants. Les arcades sont entourées d'une archivolt ornée de billettes. La galerie s'ouvre sur la nef par deux arcs à plein cintre, enfermés dans un autre arc plus grand, également à plein cintre. Toute cette construction est majestueuse et n'est pas dépourvue de hardiesse.

La chapelle de la Sainte-Vierge, en style perpendiculaire anglais, mérite une mention particulière, à cause des voûtes qui s'étalent en branches de palmier et ornées, au milieu de leurs nervures innombrables, de petits panneaux gothiques à plusieurs lobes : l'ensemble produit un effet éblouissant.

Cathédrale de Norwich. — Le diocèse de Norwich est un des plus anciens de l'Angleterre. Le siège épiscopal fut d'abord fixé à Dunwinch, ensuite et en même temps à Dunwich et à Elmham, puis à Thetford, enfin à Norwich.

A l'époque de l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, Herfast, son chapelain et son chancelier, fut nommé à l'évêché d'Elmham en 1070. A la suite de démêlés assez peu honorables pour lui, il transféra le siège épiscopal à Thetford, ville alors la plus considérable du comté de Norfolk. Il y bâtit une cathédrale et un palais épiscopal ; il y fut enseveli après sa mort. Son successeur fut Guillaume Balfagus, ou Beaufo, qui était aussi chapelain et chancelier du roi Guillaume I^{er} ; il fut nommé évêque en 1085. Durant les six années de son épiscopat, il s'appliqua beaucoup à remplir les devoirs de son état ; il fut un des principaux

bienfaiteurs de son église. En 1031, il eut pour successeur Herbert de Losing, ou Lozinga, qui vint de Normandie, avec Guillaume le Roux : cet évêque, s'étant rendu coupable de simonie, fut suspendu de ses fonctions pendant quelque temps. A l'époque de son absolution, il transféra le siège épiscopal de Thetford à Norwich. Là il jeta les fondements d'une nouvelle cathédrale, en 1096, et le pape Pascal, bientôt après, l'établit église mère de tout le comté de Norfolk et de celui de Suffolk. Les plus anciennes parties de la cathédrale et du palais épiscopal indiquent évidemment un travail normand : on peut cependant les considérer comme l'ouvrage de l'évêque Herbert, qui mourut le 22 juillet 1119. Blomefield, dans son Histoire du comté de Norfolk, attribue à cet évêque le chœur, le transept et la tour centrale ; il établit, en outre, dans cette même Histoire, que Eborard, successeur de l'évêque Herbert, compléta cette cathédrale, en bâtissant la grande nef et les collatéraux. En 1171, le feu endommagea le monument ; mais les ravages de l'incendie furent réparés par l'évêque Jean d'Oxford.

La chapelle de Notre-Dame fut construite par Walter de Suffield, homme d'une insigne piété et d'une grande munificence, et qui occupa le siège épiscopal de Norwich depuis 1244 jusqu'à 1257. Alors la cathédrale fut achevée dans ses principaux membres, de manière que dans la suite on n'y fit que des additions faciles à reconnaître.

Le frontispice de l'ouest présente deux parties bien distinctes ; la plus ancienne est romano-byzantine et se voit aux deux côtés. Les portes latérales, la galerie simulée qui les surmonte, les fenêtres accompagnées de fenêtres aveugles, sont en plein cintre. La plus moderne appartient au style perpendiculaire anglais. Elle est au centre et se compose principalement d'une immense fenêtre ogivale remplie de meneaux perpendiculaires.

En voyant l'église du côté du sud-est, on reconnaît également les signes de ces deux styles. Le plein cintre s'y montre avec toute sa gravité ; il en est de même dans la nef principale. Plusieurs gros piliers sont ornés d'espèces de cannelures torsées qui s'enroulent autour du pilier. Les chapiteaux sont formés de masses cubiques lourdes et disgracieuses. Les archivôtes des arcades sont ornées de tores rompus et de chevrons brisés.

La partie orientale du chœur est très-remarquable. Les deux premiers étages sont formés par des arcs plein cintre appuyés sur des faisceaux de colonnettes. L'étage supérieur, où sont les fenêtres ogivales, et les voûtes, appartient à un style ogival très-avancé.

Le plan géométral de cette cathédrale est en forme de croix latine. En voici les principales dimensions : longueur, depuis le portail de l'ouest jusqu'à la clôture du chœur, 212 pieds ; largeur de la nef et des collatéraux, 72 pieds ; longueur du transept, 177 pieds ; largeur du transept, 30 pieds ; lon-

gueur, depuis la porte du chœur jusqu'à la muraille absidale, 170 pieds ; hauteur des voûtes, 70 pieds environ ; hauteur de la tour et de la flèche, 313 pieds.

Il nous reste à parler des cloîtres, qui ne le cèdent à aucune construction du même genre ni en beauté ni en étendue. Ils sont situés du côté méridional de la cathédrale ; on y peut entrer à l'angle nord-est et à l'angle nord-ouest. Ils forment un carré d'environ 150 pieds de côté.

Cathédrale d'Exeter.—Les commencements de l'évêché d'Exeter sont assez obscurs. Les historiens comptent neuf évêques depuis Crediton jusqu'à Aidulf. Léofric, issu d'une famille illustre de Bourgogne, transféra le siège épiscopal à Exeter. C'était un homme fort savant, qui fut en grande estime auprès du roi Edouard le Confesseur, qui le fit son chapelain et son chancelier.

L'église abbatiale de Saint-Pierre à Exeter fut choisie pour en faire la cathédrale. Cette église abbatiale avait été fondée, en 932, pour des moines de l'ordre de Saint-Benoît. L'installation de l'évêque Léofric à Exeter eut lieu en 1046. Comme il se soumit entièrement aux vues de Guillaume I^{er}, au moment de la conquête, il ne perdit pas son siège.

L'évêque Warelwast, d'origine normande, était fils d'une sœur de Guillaume le Conquérant. C'est à ce prélat qu'est due la fondation de la cathédrale actuelle d'Exeter, quoiqu'aucune partie de cette construction primitive ne soit parvenue jusqu'à nos jours, excepté, peut-être, les tours du transept. Les fondements furent jetés en 1112 ; mais l'évêque ne vécut pas assez pour terminer son œuvre. Ses successeurs y travaillèrent jusque sous l'épiscopat de Henri Marischall, qui fut un grand bienfaiteur de la cathédrale d'Exeter, et mourut en 1206, après avoir occupé le siège pendant douze ans.

La cathédrale actuelle, à l'exception des tours ci-dessus mentionnées, est entièrement d'un autre âge et d'un autre style, et peut, par conséquent, être appelée la troisième cathédrale d'Exeter, depuis la translation du siège épiscopal dans cette ville. C'est, en grande partie, un édifice du style ogival secondaire, ou du *style ogival décoré*, selon le langage adopté par les antiquaires de la Grande-Bretagne. Pierre Quivil, élu évêque en 1280, en commença la construction ; mais, comme il mourut en 1291, il la laissa inachevée, et même assez peu avancée. Son successeur, Thomas Bytton, continua les travaux pendant tout le temps de son épiscopat ; il ne vécut pas assez pour voir la fin de l'œuvre. Son successeur, Walter de Stapledon, élu en 1307, occupa le siège épiscopal pendant vingt ans et fut un des principaux bienfaiteurs de la cathédrale ; il mourut aussi sans voir son église terminée. Jean Grandisson, élu évêque en 1331, tint le siège pendant quarante années, durant lesquelles il réussit à achever la cathédrale, à l'exception de la chapelle de la Sainte-Vierge et de quelques détails du frontispice occidental : on

croit que ce fut son successeur, Thomas Brentyngham, qui fit exécuter ces derniers travaux. Edmond Lacey, qui fut transféré d'Hereford à Exeter, fit construire la partie supérieure de la salle capitulaire. Le trône épiscopal, dans le chœur, l'ouvrage le plus remarquable en ce genre de toute l'Angleterre, fut érigé par Jean Boothe, qui devint évêque d'Exeter en 1465, et qui mourut en 1478.

Dimensions de la cathédrale d'Exeter : longueur à l'intérieur, depuis le portail de l'ouest jusqu'à l'entrée de la chapelle de la Sainte-Vierge, 320 pieds ; longueur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 60 pieds ; largeur de l'église, 72 pieds ; longueur de la nef, depuis le portail occidental jusqu'à l'entrée du chœur, 168 pieds. La largeur de la nef et du chœur, entre les colonnes, est de 33 pieds ; longueur du transept, du nord au sud, 138 pieds ; largeur du même transept, 28 pieds. Hauteur des voûtes, depuis le pavé jusqu'à la partie la plus élevée, 66 pieds. Ce défaut d'élévation des voûtes nuit grandement à l'effet de l'édifice à l'intérieur. La salle capitulaire a 50 pieds de long sur 30 pieds de large.

Les piliers de la nef sont composés de colonnettes groupées, couronnées de chapiteaux très-simples, sans feuillages, ornés seulement de moulures. Les arcades sont ogivales et couvertes, à l'intrados, de moulures fort nombreuses. Le triforium, qui manque de profondeur, est formé de quatre petites arcades trilobées ; au-dessus, sont les fenêtres, où l'on aperçoit déjà les premiers commencements du style perpendiculaire anglais. La grande fenêtre de la façade occidentale est large et composée d'une grande quantité de formes rayonnantes élégamment superposées.

À l'extérieur on reconnaît, au premier coup d'œil, que la tour du sud est d'architecture romano-byzantine : les caractères n'en sont pas douteux. Toute la décoration consiste en petites arcades simulées, à plein cintre, établies les unes au-dessus des autres, à quatre étages.

Quant à la façade occidentale, elle est fort intéressante, mais elle manque d'élévation. On y voit trois portes assez petites, mais reliées l'une à l'autre par la décoration la plus somptueuse. Les murailles sont entièrement couvertes de niches, de statues, de statuettes et de sculptures de toute espèce. Cette ornementation est riche et originale ; on peut justement l'admirer, mais elle n'a que des rapports éloignés de ressemblance avec celle de nos grandes cathédrales françaises, quoi qu'en disent certains archéologues anglais, qui, sans doute, ne sont jamais venus sur le continent.

Cathédrale de Bristol. — L'église abbatiale de Bristol fut changée en cathédrale par le roi Henri VIII : ce n'est donc pas, à proprement parler, une église cathédrale, puisque le siège épiscopal a été établi seulement par la puissance séculière. Ce fut en 1542 que cet acte schismatique eut lieu. Nous ne ferons pas l'histoire de l'abbaye ; nous nous

bornerons à quelques courts détails archéologiques, d'autant plus que l'ancienne église abbatiale de Bristol est tout à fait incomplète. Elle est composée d'un transept, de deux travées, du chœur et de la chapelle de la Sainte-Vierge. La longueur intérieure est de 170 pieds ; la longueur du transept est de 112 pieds ; la largeur du chœur, y compris les ailes, est de 70 pieds ; la largeur de la chapelle de la Sainte-Vierge est de 30 pieds. Les fenêtres ne sont pas très-larges et sont toutes semblables : elles sont divisées en quatre parties par trois meneaux et surmontées de *traceries* se rapprochant beaucoup de celles du style perpendiculaire anglais. Les contre-forts sont assez lourds, et surmontés d'aiguilles pyramidales. Les galeries sont bordées de créneaux : ce qui donne beaucoup de lourdeur à l'aspect général de l'édifice.

Cathédrale d'Oxford. — Le siège épiscopal d'Oxford est encore de fondation schismatique par Henri VIII. Willis de Guimond commença la fondation du monument qui porte aujourd'hui le titre de cathédrale : ce prieur fit travailler avec ardeur à la construction qui se continua sous ses deux successeurs immédiats. Il mourut, suivant certains auteurs, en 1130, et suivant d'autres, en 1141. Plusieurs parties de l'édifice actuel indiquent des additions ou des restaurations faites à une date postérieure.

Le plan est extrêmement irrégulier. L'église consiste en une nef, composée seulement de quatre travées, accompagnée de latéraux ; d'un transept irrégulier, d'un chœur accompagné, d'un côté, d'une nef collatérale, de l'autre côté, de deux nefs collatérales, ayant à leur suite une autre nef assez large, connue sous le nom de *Chapelle latine*. La longueur totale est de 115 pieds ; la longueur de la nef de 78 pieds ; la longueur du transept de 101 pieds ; la longueur du chœur de 74 pieds : la largeur de la nef et des collatéraux est de 53 pieds.

Les voûtes en bois, au-dessus du chœur, sont d'une construction hardie et élégante. Les nervures en sont nombreuses et viennent retomber sur des pendentifs d'un style original et gracieux. En somme, cette église, ne mérite pas d'être comparée aux autres grandes cathédrales de l'Angleterre. La vue extérieure n'est pas très-animée : les murailles de la nef sont sans aucun mouvement ; celles de la chapelle latine sont ornées de contre-forts, qui, sans être très-saillants, ne laissent pas que d'être d'un bon effet dans la perspective. La tour centrale, surmontée d'une flèche, n'est ni très-riche, ni très-élevée.

La salle capitulaire est une belle construction du style ogival primitif, voûtée en pierre, soutenue sur des lisseaux de colonnettes de marbre de Purbeck, dont les chapiteaux sont très-délicatement ouvragés. Des cloîtres anciens il ne reste que quelques débris propres à en faire apprécier le style et l'étendue.

Cathédrale de Lichfield. — Suivant le récit du Vénéralable Bède, dans le cours du vir

siècle, Céadda établit son siège épiscopal à Licitfield, aujourd'hui Lichfield, où il mourut et fut enseveli. Vers 690, Hedda, étant en possession de ce siège épiscopal, bâtit la première église cathédrale, qui fut dédiée à saint Pierre et consacrée dans le mois de janvier, en 700. Quelques auteurs disent qu'Osway avait construit en ce lieu une église précédemment, et que Hedda ne fit que la réparer et l'agrandir. Quoi qu'il en soit, vers l'année 785, Offa, roi de Mercie, voulut faire ériger en archevêché le siège de Lichfield. Il fit demander à Rome les honneurs du pallium et la juridiction métropolitaine pour l'évêque de Lichfield. Higebert, alors évêque, mourut sur ces entrefaites, et son successeur, Adulf, jouit de la dignité archi-épiscopale durant la vie du roi Offa; mais à la mort de ce prince, le pape Léon III rétablit l'archevêque de Cantorbéry dans tous les droits de métropolitain sur l'évêché de Lichfield.

Depuis cette époque jusqu'à la conquête des Normands, l'histoire de ce siège ne présente rien d'intéressant. En l'année 1085 ou 1086, pour obéir aux prescriptions du concile de Londres de 1075, Pierre, évêque de Lichfield, transféra le siège épiscopal à Chester, où il mourut et fut enseveli. Son successeur, Robert de Lymesey, transféra le siège épiscopal à Coventry; Roger de Clinton, qui fut sacré en 1128, rétablit le siège à Lichfield, et prit le titre d'évêque de Lichfield et Coventry.

Roger de Clinton fut un des grands bienfaiteurs et de la ville et de la cathédrale de Lichfield. Il reconstruisit entièrement son église, et on reconnaît encore à présent quelques fragments de construction qui remontent à cette époque. Il suffit de voir la cathédrale actuelle de Lichfield pour se convaincre que les diverses parties du monument les plus considérables appartiennent à des dates plus rap; rochées de nous. Walter de Langton, sacré évêque en 1296, commença la construction de la chapelle de Notre-Dame, et fit voûter le transept; il mourut en 1321. Roger de Norburg lui succéda et continua les travaux importants qu'il avait commencés. L'écrivain Fuller dit que l'évêque Heyworth, consacré en 1420, acheva la cathédrale: elle resta dans cet état jusqu'au temps des guerres civiles. Aucune cathédrale, en Angleterre, n'eut à souffrir des discordes intestines de la Grande-Bretagne autant que celle de Lichfield. Les deux partis s'y établirent successivement, comme dans une citadelle, de sorte qu'elle eut à souffrir doublement dans la lutte. En 1661, cette église était dans le plus triste état de mutilation: la restauration en fut achevée en huit ans.

Quoique la cathédrale de Lichfield ne soit pas une des plus grandes de l'Angleterre, elle possède néanmoins plusieurs particularités fort intéressantes. C'est la seule cathédrale de ce pays qui ait trois flèches, et qui soit parfaitement isolée.

Le plan est en forme de croix: le transept est plus rapproché du portail occidental

que de l'abside. L'église se termine à l'est par la chapelle de la Sainte-Vierge, composée de neuf travées et terminée par trois pans. Dimensions principales: longueur totale hors œuvre, 400 pieds; longueur du transept, 187 pieds; longueur de la nef, à l'intérieur, depuis le portail de l'ouest jusqu'à la porte du chœur, 175 pieds; longueur du chœur, y compris la chapelle de la sainte Vierge, 195 pieds; longueur du transept à l'intérieur, 152 pieds; largeur de la nef, y compris les collatéraux, 66 pieds; largeur du chœur 37 pieds; largeur du transept, 28 pieds; hauteur des voûtes, 60 pieds; hauteur de la tour centrale et de sa flèche, 353 pieds; hauteur des deux tours du portail et de leurs flèches, 183 pieds. La salle capitulaire a 42 pieds de long, 27 de large et 23 de haut.

La façade de la cathédrale de Lichfield est très-ornée et admirablement complétée par les deux clochers latéraux. Les trois portails sont moins développés que dans la plupart de nos grandes cathédrales de France. Il est à remarquer, en effet, que les portails, en Angleterre, ne sont jamais ni si vastes, ni si ornés que chez nous. Les voussures y sont moins profondes, les voussours moins ornés. Au-dessus des portes règne une espèce de galerie composée d'arcs trilobés, avec des statuette. Les supports, placés au-dessus, étaient primitivement destinés à porter des statues. Il n'y en a actuellement aucune, soit qu'elles n'aient jamais été exécutées, soit qu'elles aient été détruites par le zèle puritain des prétendus réformés. La grande fenêtre centrale, placée en retraite, avec sa rosace largement épanouie, produit un bel effet. Le comble est lui-même couvert d'espèces de panneaux d'ornementation, servant d'encadrement à une statue de la sainte Vierge qui domine tout l'édifice.

La chapelle de la Sainte-Vierge appartient au style ogival décoré, ou secondaire, quoique les piliers en soient assez lourds et dépourvus de couronnement pyramidal. Cette chapelle est presque aussi élevée que le chœur, à l'extérieur, et les fenêtres en sont remarquablement gracieuses. Elles sont divisées en trois compartiments et remplies au sommet d'un réseau de trèfles. Au dehors, l'ogive de l'arcade est accompagnée de moulures qui se redressent en pointe et montent jusqu'au sommet. La forme polygonale de l'abside de cette chapelle se rencontre rarement dans les monuments d'Angleterre, tandis qu'elle est fort commune en France.

Cathédrale de Gloucester. — Tous les auteurs sont d'accord pour admettre que Aldad ou Elded fut évêque de Gloucester en 490, et que Theonus, son successeur, fut transféré à Londres en 553. Mais, par suite des malheurs qui pesèrent sur ce pays, de même que sur la plupart des contrées de l'Europe, à l'époque de l'invasion des Normands, l'évêché de Gloucester disparut complètement. Ce fut l'antique abbaye de Saint-Pierre, à Gloucester, qui le remplaça: le roi Henri VIII, par un acte schismatique, l'érigea en évêché par sa propre autorité, en faveur de Jean

Wakeman, dernier abbé de Tewkesbury et chapelain du roi

Le roi Guillaume I^{er} après la conquête de l'Angleterre, fit nommer Serlo, moine normand, à la tête de l'abbaye de Gloucester. Cet abbé commença une nouvelle église, en 1089, dont Robert, évêque de Hereford, posa la première pierre; mais elle ne fut finie qu'en 1100, époque à laquelle elle fut consacrée avec grande pompe par Sampson évêque de Worcester, assisté de Gundulph, évêque de Rocester, et de Henri, évêque de Bangor. Une grande partie de cette église subsiste encore et porte les caractères architectoniques de la période archéologique à laquelle elle fut bâtie.

Dimensions de l'église de Gloucester : longueur extérieure, y compris la chapelle de la Sainte-Vierge, 423 pieds; longueur du transept, 147 pieds; longueur intérieure, 400 pieds; longueur de la nef, 174 pieds; longueur du chœur, 140 pieds; longueur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 92; longueur du transept dans œuvre, 123 pieds; largeur de la nef, 41 pieds; largeur du collatéral du nord, 20 pieds 10 p.; largeur du collatéral du sud, 22 pieds; largeur du chœur, 34 pieds 6 p.; largeur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 26 pieds 4 p.; largeur du transept, 37 p.eds 6 p.; hauteur de la nef, 67 pieds 7 p.; hauteur des collatéraux, 40 pieds 6 p.; hauteur du chœur, 86 pieds; de la chapelle de la Sainte-Vierge, 46 pieds 6 p.; hauteur de la tour à la base de la flèche, 225 pieds. Les cloîtres forment un carré de 146 pieds sur 145 pieds; ils ont 19 pieds de large sur 18 de haut.

Nous devons faire quelques remarques sur le plan géométral de la cathédrale de Gloucester. Tous les piliers de la nef sont ronds. Le transept est placé plus près de la région absidale que du portail de l'ouest; on y voit deux petites chapelles orientées, comme dans les monuments de la période romano-byzantine. Deux chapelles absidales, placées de chaque côté de la chapelle de la Sainte-Vierge, sont à cinq pans. La chapelle de la Sainte-Vierge forme une petite église à cinq travées, avec un transept et un sanctuaire; cette chapelle est charmante. L'entrée en est surmontée d'une espèce de tribune très-ornée. Les fenêtres, larges et hautes, sont traversées de meneaux perpendiculaires. Les voûtes sont chargées de moulures qui s'entrecroisent dans tous les sens. Il en est de même des voûtes des cloîtres: il est impossible de rien imaginer de plus riche et de plus gracieux.

L'extérieur de l'église de Gloucester n'a rien de très-remarquable. Le portail de l'ouest est très-simple.

Cathédrale de Hereford. — Les antiquités ecclésiastiques de Hereford sont fort obscures. Ce qui paraît certain, c'est que Putta fut évêque de Hereford en 680, quoiqu'on ne sache pas exactement combien de temps il occupa ce siège. On ne trouve aucun document historique qui fasse mention de la cathédrale de Hereford avant 825, lorsque

DICTIONN D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

Milfred, vice-roi d'Egbert, roi de Mercie, construisit un édifice que le chroniqueur, Jean Brompton, dit avoir été une admirable église de pierre. Moins de deux siècles après, cet édifice était dans un tel état de délabrement, que l'évêque Athelstan, qui fut promu à ce siège en 1012, entreprit de reconstruire entièrement sa cathédrale. Les vieux historiens n'entrent à ce sujet dans aucun détail. Ce second monument fut détruit bientôt après par les malheurs de la guerre.

Robert Lozing, ou Robert de Lorraine, sacré en 1079, commença la réédification de sa cathédrale sur un plan plus étendu, et d'après le style architectonique usité de son temps. On dit que l'évêque Raynelm, qui gouverna le diocèse de Hereford, de 1107 à 1115, compléta la nouvelle église. Aucune partie du monument actuel n'est antérieure à la construction de l'évêque Robert de Lorraine. Depuis l'épiscopat de Lozing et de Raynelm, plusieurs autres prélats ont fait des additions et des changements à la cathédrale. La partie qui avoisine l'autel fut construite probablement par l'évêque de Vere, entre les années 1186 et 1199, le style de l'architecture étant exactement celui qui était en vigueur à cette époque. La chapelle de la Sainte-Vierge et la crypte établie dessous paraissent être d'une date un peu postérieure. L'évêque de Breuse passe pour avoir fait élever la grande tour centrale, entre les années 1200 et 1215; mais il est évident que les parties supérieures de cette tour ne peuvent pas être rapportées à cette époque. La voûte septentrionale du grand transept a été faite probablement par les soins de l'évêque Cantilupe, qui siégea sur le trône épiscopal de Hereford depuis l'année 1275 jusqu'à l'année 1282. Bientôt après fut bâtie la salle capitulaire et une partie des cloîtres. C'est encore à cette époque qu'il faut attribuer les collatéraux de la nef et du chœur, le transept méridional, et enfin la partie extérieure du grand porche du nord.

Dimensions de la cathédrale de Hereford : longueur hors œuvre, 352 pieds; longueur dans œuvre, 325 pieds; longueur hors œuvre du transept de l'ouest, 175 pieds; longueur dans œuvre du même transept, 150 pieds; longueur hors œuvre du transept de l'est, 131 pieds; longueur dans œuvre du même transept, 106 pieds; longueur de la nef, 130 pieds; longueur du chœur, 96 pieds. La largeur de la nef et des ailes est de 74 pieds; celle du chœur, 76 pieds; la hauteur des voûtes à la nef est de 70 pieds; celle des voûtes du chœur et du transept occidental, 64 pieds; celle de la grande tour centrale depuis la base jusqu'aux créneaux est de 140 pieds.

Le plan par terre de cette cathédrale est en croix à doubles croisillons. Tous les piliers de la nef sont ronds; il en est de même de trois piliers qui se trouvent au transept de l'est. La chapelle de la Sainte-Vierge se termine carrément, disposition commune à presque toutes les cathédrales de la Grande-Bretagne.

Par la ruine de la partie occidentale des

cloîtres, toute la partie méridionale est visible. Le bas côté est éclairé par des fenêtres du style ogival décoré, c'est-à-dire de l'époque secondaire. Les contre-forts ne sont pas couronnés de clochetons. Le *clerestory* est du dessin le plus simple. En d'autres endroits de l'église, on voit des fenêtres d'inégale dimension. Les plus larges appartiennent au style perpendiculaire anglais; les autres appartiennent au style ogival primitif.

La partie orientale de la chapelle de la Sainte-Vierge, de même que les autres murailles de cette même chapelle, offrent un beau modèle du style ogival primitif, sauf les galeries du comble à créneaux, qui appartiennent à une époque postérieure. On y voit cinq belles fenêtres à lancettes, au-dessous desquelles sont des panneaux remarquables, carrés ou ovales ou en losange. Cette chapelle est flanquée de deux contre-forts carrés, surmontés de clochetons pyramidaux très-élégants. La construction intérieure de ce petit monument est très-belle. Les chapiteaux des colonnettes sont bien sculptés. Au-dessous est une crypte partagée en deux nefs par une rangée de colonnes.

Cathédrale de Worcester. — Du temps de l'évêque Oswald, l'église abbatiale de Sainte-Marie devint la cathédrale de Worcester. Le style et les détails architectoniques de la cathédrale actuelle au chœur, à la chapelle de la Sainte-Vierge, au transept oriental, appartiennent au style ogival primitif, sans que l'on puisse nommer les évêques qui les ont fait construire. On ne peut être dirigé dans cette appréciation archéologique que par les règles de l'analogie et de la critique des monuments. La cathédrale de Worcester ayant été consacrée par l'évêque Silvestre, en 1218, en présence du roi Henri III et d'un grand concours de prélats et de gentilshommes, on en peut conclure que l'église venait d'être récemment rebâtie.

Green établit que la nef de cette cathédrale, depuis les arcades de l'ouest du grand transept jusqu'à la tour centrale, fut l'œuvre de l'évêque Blois, vers 1224. Durant l'épiscopat de Wakefield, lequel fut sacré évêque en 1375 et mourut en 1394 ou 1395, quelques changements furent opérés dans la partie de l'ouest, dans la nef et en d'autres endroits. Les annales de Worcester rapportent que la grande tour, c'est-à-dire la tour centrale élevée à l'intersection de la nef et du chœur, avec le grand transept, tomba en 1175. La tour qui existe présentement semble avoir été finie en 1374, quoique le couronnement et la galerie paraissent avoir été refaits à une époque plus moderne.

Dimensions de la cathédrale de Worcester : longueur hors œuvre, 426 pieds; longueur dans œuvre, 394 pieds; longueur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 60 pieds; longueur du chœur, 120 pieds; longueur de la nef depuis le transept de l'ouest jusqu'à la muraille orientale, 180 pieds; longueur du transept de l'ouest, 128 pieds; longueur du transept de l'est, 120 pieds; largeur du chœur et de la chapelle de la Sainte-Vierge,

avec les bas côtés, 74 pieds, chaque collatéral ayant 18 pieds 6 p. de large; largeur de la nef majeure et des nefs mineures, 78 pieds, chaque nef mineure ayant 21 pieds de large; largeur du transept de l'ouest, 32 pieds; largeur du transept de l'est, 25 pieds. Hauteur des voûtes au chœur, 68 pieds, à la nef, 66 pieds; hauteur de la tour jusqu'au sommet des clochetons, 196 pieds.

Le plan est en forme de croix archiepiscopale; la salle capitulaire est ronde et a 93 pieds de diamètre dans œuvre; le cloître est carré et a 100 pieds de côté.

Les arcades de la nef sont ogivales. Le triforium est composé de deux petites arcades également ogivales. Le *clerestory* manque de hauteur; les dimensions manquent d'harmonie. La partie septentrionale du transept du chœur présente à deux étages trois fenêtres ouvertes à côté les unes des autres, dont la baie est assez profonde et l'effet très-original. La plupart des colonnettes sont annelées.

La crypte est certainement la partie la plus ancienne de la cathédrale actuelle de Worcester, mais elle n'est pas antérieure au temps de saint Wulstan. Elle s'étend sous le chœur et consiste en une nef, terminée en abside semi-circulaire, et en deux ailes collatérales. On a ajouté à l'intérieur de cette crypte un grand nombre de colonnes, de manière que la nef majeure est divisée en quatre couloirs par trois rangées de colonnes, et chaque nef mineure en deux par un rang de colonnes semblables aux premières. Les voûtes en sont unies, lourdes et semi-circulaires.

Cathédrale de Durham. — Au rapport du Vénérable Bède, Aidan, moine du monastère d'Iona, arriva à la cour d'Oswald vers 635; il était revêtu du caractère épiscopal. Par ses exemples, non moins que par ses prédications, il réussit à convertir au christianisme les principaux personnages d'Ecosse et une grande multitude de peuple. Le roi lui donna la permission de se choisir un lieu de résidence dans le royaume : Aidan se retira dans l'île de Lindisfarne, qui depuis fut appelée l'île Sainte.

Le siège épiscopal fut conservé à Lindisfarne jusqu'au temps d'Eardulph, qui fut élu en 854. Sept ans après, à cause des incursions des Danois, il transféra le siège à Chester-on-the-street, emportant avec lui les reliques de saint Cuthbert. Il y construisit une cathédrale, dont il ne reste pas aujourd'hui le moindre vestige. Le siège épiscopal resta dans cet endroit jusqu'en 995. Alors l'évêque Aldune, redoutant l'invasion des Danois, se retira à Ripon, avec son clergé, et le corps de saint Cuthbert. De là il alla se fixer en un lieu qui depuis reçut le nom de Durham. Les reliques de saint Cuthbert furent d'abord déposées sous une tente, ensuite dans une petite église, où elles restèrent jusqu'à l'achèvement de la cathédrale, bâtie par l'évêque Aldune. Telle est l'origine du siège de Durham, et quoique l'évêque et son clergé aient été obligés de se réfugier à Lindisfarne pour échapper à la vengeance de Guil-

laume le Conquérant, ils revinrent bientôt à Durham.

Guillaume le Conquérant fit placer sur le siège de Durham Walcher, homme de naissance illustre, originaire de la Lorraine, auquel il donna une grande puissance et le comté de Northumberland; mais cet évêque, exerçant sa juridiction civile avec trop de sévérité, fut assassiné le 14 mai 1080. Son successeur fut Guillaume de Saint-Calais, qui commença, en 1093, la cathédrale actuelle de Durham; mais il mourut deux ans après, sans avoir vu les travaux terminés. Ranulphe Flambart, qui lui succéda, finit la construction des murailles, et Galfrid Rufus ou le Roux, l'évêque qui vint immédiatement après lui, construisit la salle capitulaire, actuellement démolie. Hugues Pudsey, qui tint le siège épiscopal depuis 1153 jusqu'à 1195, fit bâtir le *porche de Galilée*. Durant l'épiscopat de Richard Poore et de Nicolas Fernham, la nef fut voûtée, la tour centrale, les parties avoisinantes, la chapelle des Neuf-Autels, derrière le chœur, furent également bâties. La partie inférieure des tours de l'ouest fut construite par Walter Kirckham, entre les années 1249 et 1260. Anthony Beck, élu en 1283, voûta le chœur et bâtit la sacristie. D'autres évêques firent des additions et des modifications à la construction générale du monument, mais le corps de l'édifice resta le même, sauf plusieurs actes de vandalisme, commis à l'époque de la prétendue réformation et par le fanatisme des puritains.

Dimensions de la cathédrale de Durham : longueur totale dans œuvre de l'est à l'ouest, y compris la chapelle des Neuf-Autels et le porche de *Galilée*, 510 pieds; longueur du transept du nord au sud, 170 pieds; longueur de la chapelle des Neuf-Autels, dans la même direction, 135 pieds; largeur de la nef et des ailes, 80 pieds; largeur du chœur et des collatéraux, 80 pieds; largeur du transept avec ses collatéraux, 62 pieds; hauteur de la nef et du chœur, 69 pieds 6 p.; hauteur des tours de l'ouest, 138 pieds; hauteur de la grande tour centrale, 214 pieds.

Le plan géométral de cette cathédrale a cela de particulier, que la région absidale est terminée par une espèce de second transept, connu sous le nom de chapelle des Neuf-Autels. Le transept est placé plus près de la région absidale que du portail de l'ouest; celui-ci est précédé d'un porche ou *chapelle de Galilée* (comme porte le plan dessiné par B. Baud et gravé par B. Winkles), beaucoup plus étendu que dans les autres cathédrales d'Angleterre. On y compte 12 piliers ou colonnes doublées. La construction de cette chapelle est très-intéressante : les colonnes doublées sont très-élégantes et très-hardies; elles soutiennent des arcades ornées de chevrons brisés en très-grande quantité. L'effet de ce petit monument accessoire est très-original.

L'architecture de la chapelle des Neuf-Autels est belle et curieuse. La partie inférieure des murailles est décorée d'arcatures trilobées, surmontées de quatre-feuilles. Les ar-

cadés sont toutes à ogive aiguë; les piliers sont formés de colonnettes groupées, dont le fût est annelé vers le milieu de la hauteur. Les voûtes sont appuyées sur des nervures sculptées.

Dans la grande nef, on voit de grosses colonnes rondes, dont le fût est orné de losanges ou réticulations ou d'espèce de zigzags régulièrement espacés. Les arcades sont semi-circulaires et ornées de moulures romano-byzantines. L'effet extérieur est fort imposant.

Cathédrale de Carlisle. — La ville de Carlisle, ravagée par les pirates du Nord, fut abandonnée pendant près de deux siècles. Elle fut relevée de ses ruines par le roi Guillaume le Roux, qui y plaça, comme gouverneur, Gauthier, prêtre normand, et qui y construisit un monastère dédié à la sainte Vierge. Le monastère fut achevé et doté par Henri I^{er}, qui y plaça des chanoines réguliers. L'église abbatiale devint cathédrale lorsqu'un siège épiscopal fut établi à Carlisle. Cet établissement eut lieu lorsque Athelwold, chapelain et confesseur du roi Henri I^{er}, prieur de Carlisle, fut sacré évêque par l'archevêque d'York, nommé Thurstan. L'érection du siège épiscopal de Carlisle, dit Willis, qui cite l'*Anglia sacra*, date du 11 avril 1133, et le sacre de Athelwold eut lieu le 14 mai de la même année.

Telle est l'origine de l'évêché de Carlisle, qui est moins ancien que la plupart des évêchés d'Angleterre. Les documents historiques concernant la construction de la cathédrale actuelle de Carlisle sont peu nombreux, et les dates des principales parties du monument peuvent être plus aisément fixées par le style de l'architecture que par des documents authentiques. Lorsque cet édifice était intact, c'était un noble et magnifique édifice; mais, hélas! les puritains du temps de Cromwell détruisirent la plus grande partie de la nef et se servirent des matériaux pour en faire des constructions militaires. Le transept, avec ce qui reste de la nef, est évidemment de l'époque de la fondation du prieuré du temps de Henri I^{er} et de Gauthier. Le chœur et ses collatéraux sont d'un style d'architecture entièrement différent. Camden dit que cette partie du monument fut élevée au moyen de contributions spéciales, vers l'année 1350 : la forme et les détails de cette construction sont bien en rapport avec cette date. En 1292, un incendie accidentel détruisit la cathédrale, avec la moitié de la ville. Dans cet incendie, cependant, la nef n'eut sans doute pas trop à souffrir, car elle conserva sa forme et son apparence primitive jusqu'au temps des guerres civiles du xvii^e siècle. Le chœur probablement souffrit davantage, puisqu'il fut rebâti peu de temps après. Le souverain pontife avait accordé des indulgences à ceux qui contribueraient en quelque manière, en donnant de l'argent, des matériaux, ou en travaillant à l'œuvre sainte. Camden dit que le buffet, c'est-à-dire la tour centrale, fut élevé par l'évêque William Strickland, en

1401. Hutchinson dit que quelques parties de l'édifice sacré furent agrandies ou réparées par le prieur Gondihour, en 1481, s'il faut s'en rapporter aux lettres initiales qu'on lit sur ces parties. D'autres réparations, additions ou modifications furent faites successivement par plusieurs prieurs : il est inutile de les indiquer en détail.

Longueur de l'église de Carlisle : longueur du chœur, 137 pieds; longueur du transept, 124 pieds; largeur du chœur et des ailes, 71 pieds; largeur du transept, 28 pieds; hauteur du chœur depuis le pavé jusqu'au sommet de la voûte, 75 pieds; hauteur de la tour jusqu'au sommet du parapet, 127 pieds.

Cette cathédrale fut dédiée à l'honneur de la sainte Vierge. Le plan en est aujourd'hui fort irrégulier, à cause de l'absence de la nef. L'aspect de l'édifice est sévère et imposant, comme celui de tous les monuments qui ont été élevés durant la période romano-byzantine.

Cathédrale de Chester. — Dans l'histoire du pays de Chester par Ormerod, on lit des détails sur la formation de l'abbaye de Saint-Werburgh, à Chester. Hugues, comte de Chester, la sixième année du règne de Guillaume le Roux, commença la construction d'un nouveau monastère pour y placer des moines de l'ordre de Saint-Benoît. Richard, moine de l'abbaye du Bec, en fut établi le premier abbé. Le siège épiscopal de Chester est encore un de ceux qui furent établis par un acte schismatique du roi Henri VIII. L'église abbatiale fut alors désignée pour être la cathédrale. Ce n'est pas un édifice magnifique : il n'est pas toutefois dépourvu d'intérêt. Il est bâti en forme de croix, mais si irrégulièrement que le croisillon du sud n'est pas du tout en rapport avec celui du nord. L'ensemble n'a pas une grande distinction et ne peut guère être comparé qu'aux cathédrales irrégulières de Rochester, de Bristol et d'Oxford. La position, en outre, n'est pas propre à faire valoir l'édifice, car il est entouré de maisons et de constructions de différent genre.

Dimensions de la cathédrale de Chester : longueur totale de l'est à l'ouest, 350 pieds; longueur de la nef, 175 pieds; longueur du chœur, 100 pieds; longueur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 60 pieds; longueur du transept du nord au sud, 180 pieds; largeur de la nef, y compris les ailes, 74 pieds 6 p.; largeur du chœur et des collatéraux, 74 pieds 6 p.; hauteur de la nef et du chœur, 78 pieds; hauteur de la tour, 127 pieds; hauteur de la chapelle de la Sainte-Vierge, 33 pieds.

L'intérieur de cette cathédrale ne produit pas un effet très-satisfaisant. Les murailles sont nues et dépourvues de triforium dans leur hauteur. Les voûtes sont remplacées par un plafond en bois qui détruit toute perspective et fait paraître l'église moins élevée qu'elle l'est en réalité. On regrette cette disposition d'autant plus vivement, qu'on aperçoit la naissance de voûtes en pierres. Le clerestory est plus haut qu'à l'ordinaire et compense en quelque sorte l'ab-

sence du triforium. Les pinets sont construits en faisceau de colonnettes, avec de riches bases et des chapiteaux à feuillages. Les arcades sont ogivales, formées de deux centres et de belle dimension.

Il n'y a pas de crypte sous cette église, et les monuments funéraires qui s'y trouvent ne sont ni nombreux ni remarquables. Les cloîtres sont bâtis du côté du nord de l'église, contrairement à l'usage; ils ont environ 110 pieds de carré. Le style architectonique qui domine dans leur construction est celui du xv^e siècle; les voûtes sont en pierre, avec des clefs sculptées.

Cathédrale de Ripon. — L'évêché de Ripon est de création moderne. C'est un établissement fait en dehors des règles canoniques, par la puissance séculière, en dehors de l'autorité ecclésiastique. La ville de Ripon fut la proie de grands malheurs à plusieurs reprises, et elle eut beaucoup de peine à se relever de ses ruines. L'église d'un monastère de Bénédictins fut convertie en cathédrale. On en connaît à peine l'histoire archéologique, et on ne possède qu'un petit nombre de pièces authentiques propres à faire connaître les dates de la construction. Un travail fort étendu a été fait sur ce sujet par Robert Darley Waddilove, en 1810. Dans cet ouvrage, on attribue le frontispice de l'ouest, y compris les tours, la tour centrale, le transept, avec une partie du chœur et des collatéraux, au temps d'Etienne, et ces parties de l'édifice sont regardées comme ayant été élevées par Thurston, archevêque d'York. En 1317, l'église et la ville de Ripon furent détruites par les Ecossais. Le rétablissement en eut lieu par les efforts de l'archevêque Melton. On dit qu'il agrandit l'église du côté de l'est, presque du double de l'étendue primitive. Cela se passait vers 1331. Le même auteur pense que la grande fenêtre de la muraille orientale fut exécutée dans la dernière partie du xiv^e siècle.

Quoique la cathédrale de Ripon ne puisse le disputer en magnificence à quelques-unes des grandes cathédrales de l'Angleterre, elle est cependant supérieure à celles de Carlisle, de Chester, d'Oxford, de Bristol, de Rochester et de Chichester, et elle rivalise avec celles d'Hereford, d'Exeter et de Worcester. Le plan n'a rien d'extraordinaire. Le frontispice occidental consiste en un galbe entre deux tours carrées, mais la hauteur et la largeur des murailles occidentales de la nef sont fort grandes, et les tours qui se trouvent dans la ligne de prolongement forment une partie de cette façade régulière et élégante. La partie inférieure comprise entre les deux tours est occupée par trois portails à ogives : celui du milieu est plus élevé que les deux autres, et tous les trois sont ornés de colonnettes, de moulures et de formes architecturales appartenant au style ogival primitif. Au-dessus des portes sont cinq fenêtres à lancettes semblables. Enfin, à la partie supérieure sont cinq autres fenêtres élancées, dont celle du centre plus élevée que les autres qui vont en diminuant de hauteur de chaque

côté. Les tours sont divisées en quatre étages : le premier est orné de petites arcades ogivales ; les autres le sont d'une jolie fenêtre à lancette, accompagnée de deux arcades aiguës, de même forme et de même dimension.

Dimensions de la cathédrale de Ripon : la longueur totale dans œuvre, de l'est à l'ouest, est de 266 pieds 6 pouces ; longueur de la nef jusqu'à la porte du chœur, 167 pieds ; longueur du chœur, 101 pieds ; largeur de la nef et des ailes, 87 pieds ; largeur du chœur et des collatéraux, 66 pieds 8 pouces ; hauteur du chœur 79 pieds ; la hauteur des tours est d'environ 110 ; elle est la même pour les trois tours.

Au-dessous de la tour centrale, il y a une petite crypte ; c'est une espèce de salle voûtée sur 11 pieds de long, 7 pieds 8 pouces de large et 9 pieds de haut. Elle forme une chapelle dédiée à la Sainte-Trinité ; il y avait jadis un autel. La cathédrale est consacrée à saint Pierre et à saint Wilfrid.

Le premier évêque schismatique de Ripon est Charles-Thomas Longley, élu en 1636, en vertu d'un acte du parlement.

Cathédrale de Saint-David. — Le siège de Saint-David remonte à la plus haute antiquité. L'origine en est ainsi rapportée par Willis, qui appuie son récit sur le témoignage de Godwin, Leland et Wharton. Un évêque, nommé Elveus, est dit avoir baptisé saint David. Gistilianus, autre évêque de Caerleon, était oncle de saint David. La translation du siège de Caerleon à Menevia fut due à la grande vénération pour saint David, à l'amour qu'on avait pour saint Patrice, qui en fut le fondateur ; cette même vénération pour saint David fut cause que les évêques prirent le titre de ce saint évêque, en langue vulgaire, tandis que leur titre en latin fut toujours celui d'*Episcopi Menevenses*.

Saint Patrice mourut en 472, dans la 111^e année de son âge, quelques années avant que saint David gouvernât ce siège. Dubritius eut juridiction sur tout le pays de Galles, en qualité de métropolitain et d'archevêque de Caerleon : étant très-avancé en âge, il résigna son titre en faveur de saint David. Quelque temps après, Dubritius mourut en 522, ou, selon d'autres auteurs, en 612. Son successeur, David, était de race royale, étant fils de Dantus, prince de Galles, et oncle du roi Arthur. C'était un homme très-instruit et très-éloquent, et d'une incroyable austérité. Sa sainteté fut manifestée par des miracles, et il mourut après avoir gouverné son église pendant soixante-cinq ans. On connaît à peine le nom des successeurs de saint David. Lendivord, le 9^e évêque, eut la douleur de voir sa cathédrale brûlée par les Saxons de l'Ouest, en 712, sous le règne du roi Ina. Le 23^e évêque, Asser, fut un écrivain distingué. Sampson, le 25^e évêque ou archevêque, fuyant la peste qui ravageait son pays, se retira à Dol, en Bretagne, et y fonda un siège épiscopal. L'auteur anglais avance que Sampson, ou saint Samson, exerça la juridiction métropolitaine en Bre-

tagne, malgré les réclamations de l'archevêque de Tours. Les prétentions des évêques de Dol au titre d'archevêque ne remontent pas si haut, et l'origine en est bien connue. Quoiqu'il en soit, après le départ de Sampson, le siège de saint David perdit sa juridiction métropolitaine, et ses successeurs eurent seulement le titre d'évêques de Saint-David. Tous les évêques du pays de Galles passèrent sous la juridiction de l'archevêque de Cantorbéry.

Willis dit qu'en l'année 1176, lorsque Pierre de Leia devint évêque de Saint-David, la cathédrale fut entièrement ruinée par les Danois et autres pirates, de manière que cet évêque fut obligé de la reconstruire en grande partie. Cette reconstruction ne serait autre que celle de l'édifice actuel, comme on peut s'en convaincre en examinant les détails et les caractères de l'architecture.

Dimensions de cette cathédrale : longueur de l'est à l'ouest, 290 pieds ; longueur de la nef, 124 pieds ; longueur du chœur et de l'espace qui se trouve par derrière, 80 pieds ; longueur du transept, 180 pieds ; largeur du vaisseau, y compris les ailes, 76 pieds ; hauteur du vaisseau, 46 pieds ; hauteur de la tour centrale, 127 pieds.

La nef est spacieuse ; il y a six arcades semi-circulaires de chaque côté, ornées de moulures toriques et de zigzags. Les arcades du triforium et des fenêtres sont également ornées de moulures romano-byzantines. Le toit de la nef n'est pas en rapport avec le style de la construction, quoiqu'il soit riche et curieux : il est plat, en chène d'Irlande, composé de compartiments carrés, avec des pendentifs de chaque côté, unis les uns aux autres par de petits arcs dans le style Tudor, le tout délicatement travaillé.

Le chœur est très-petit ; il occupe seulement l'espace qui est sous la tour centrale : il est garni de stalles assez bien sculptées.

La cathédrale est dédiée à saint David et à saint André.

Cathédrale de Llandaff. — Le siège épiscopal de Llandaff est presque aussi ancien que celui de Saint-David. Godwin assure que l'archevêque Dubritius résidait tantôt à Caerleon et tantôt à Llandaff. Lorsque Dubritius résigna son siège en faveur de saint David, Llandaff devint un siège épiscopal distinct. Le premier évêque en fut Eliud ou Telciau, personnage d'une grande réputation de sainteté, durant sa vie, à la mémoire duquel on consacra des églises après sa mort.

Llandaff et Saint-David sont situés dans le sud du pays de Galles, et leurs églises sont plus étendues et d'une architecture plus distinguée que les églises de Bangor et de Saint-Asaph, qui sont dans le nord du même pays ; mais Llandaff est dans un état de ruine plus déplorable que le monument de Saint-David. Le Reve dit que l'édifice actuel fut commencé en l'année 1120, par Urbain, qui fut sacré évêque de ce siège en 1108. Si cette église fut achevée, elle fut détruite plus tard, puisque le style du monument actuel ne saurait se concilier avec cette date reculée. JOHN

de Monmouth, sacré évêque en 1296, passe pour avoir été le constructeur ou le restaurateur de la plus grande partie de sa cathédrale, et la date de son épiscopat est bien en rapport avec le style d'architecture du monument. Malheureusement cette église est aujourd'hui dans un triste état.

Le frontispice occidental est curieux, mais en ruines. La porte est à plein cintre, surmontée d'un premier rang de fenêtres, dont celle du centre est plus haute que celles qui sont de chaque côté. Entre la fenêtre centrale et les deux latérales, il y a une petite arcade très-aiguë qui simule une fenêtre fermée. Au-dessus on voit sept ouvertures, dont celle du centre est à ogive, les autres sont trilobées : cette disposition est originale et élégante. Ces ruines sont très-pittoresques et animées par la verdure qui recouvre les pierres rongées par la vétusté.

Dimensions de la cathédrale de Llandaff : longueur totale de l'est à l'ouest, y compris la chapelle de la Sainte-Vierge et la partie de la nef qui est en ruines, 270 pieds ; largeur de la nef et des ailes, 65 pieds ; largeur du chœur et des collatéraux, 65 pieds ; hauteur du plafond, 65 pieds ; hauteur des ailes, 30 pieds ; il y a environ 70 pieds de la nef en ruines. La chapelle de la Sainte-Vierge a 58 pieds de long, 25 de large, et 36 de haut. La cathédrale est dédiée à saint Pierre, à saint Paul, à saint Dubritius, à saint Teiloiau et à saint Odoceus.

Cathédrale de Saint-Asaph. — Tous les auteurs s'accordent à dire que Kentigern, évêque de Glasgow, fut le fondateur du siège épiscopal de Saint-Asaph, lorsqu'il fut contraint de quitter l'Ecosse, vers le milieu du vi^e siècle. Il y resta quelques années, après quoi il revint en Ecosse, laissant Asaph, un de ses disciples, en qualité de successeur au siège épiscopal. C'était un homme plein de piété, qui donna son nom à la ville et à l'église, qui depuis fut appelée Saint-Asaph. Il mourut en 596, et depuis ce temps jusqu'à 1143, il n'est fait aucune mention de cette église ni de ses évêques. Quoiqu'il y ait eu une succession constante d'évêques, dit Tanner, cependant, à cause des guerres entre l'Angleterre et le pays de Galles, à cause d'autres malheurs, comme la révolte d'Owen Glandower, l'église cathédrale, la maison épiscopale et les maisons canoniales furent détruites. Après une de ces dévastations, ou dans la crainte d'une nouvelle, l'évêque Anian, deuxième du nom, résolut, en 1278, de transférer le siège à Ruddlan, à deux milles du côté du nord. Mais l'archevêque de Cantorbéry le détourna de son projet et lui fit changer de résolution : il lui persuada de rebâtir sa cathédrale au même endroit, plutôt que de transférer le siège épiscopal à Ruddlan. La plus grande partie de la construction actuelle est l'œuvre de l'évêque Anian. Les voûtes, ou plutôt le toit et le plafond furent détruits, en 1404, par Owen Glandower, et ne furent pas rétablis avant l'année 1490. Les murs restèrent dans un état de ruines pendant plus de quatre-vingts ans, jusqu'à ce que l'évêque Redman

entreprit de réparer les murailles et de rétablir le toit. Cette cathédrale eut encore à souffrir beaucoup dans la grande révolte, lorsqu'un grand nombre de soldats, avec leurs chevaux, s'établirent dans le vaisseau de l'église et y commirent toute sorte d'indignités. Après la restauration de la monarchie, les évêques travaillèrent successivement à réparer leur cathédrale. Telle est l'histoire de la cathédrale de Saint-Asaph, qui n'est autre que l'histoire des désastres dont elle fut sans interruption assaillie et désolée. Aujourd'hui, cette église en porte encore les traces, et, en outre, elle a été défigurée par des ornements modernes d'un assez mauvais goût.

La tour, appuyée sur quatre arcades ogivales, a été voûtée en plâtre, pour imiter les nervures. Le chœur a été récemment reconstruit : les voûtes en sont également en plâtre. Il n'y a de remarquable dans le chœur que les dais des stalles, œuvre de l'évêque Redman, qui ont échappé à la destruction.

Il n'y a, dans cette église, ni crypte, ni chapelle de la Sainte-Vierge, ni cloîtres, ni salle capitulaire, ni aucun monument accessoire, funéraire ou autre, méritant d'être décrit ou mentionné.

Dimensions de la cathédrale de Saint-Asaph : longueur de l'est à l'ouest, 179 pieds ; longueur du transept du nord au sud, 108 pieds ; largeur de la nef et des ailes, 68 pieds ; largeur du chœur, 32 pieds ; hauteur de la nef du pavé jusqu'au point le plus élevé du toit ou plafond en bois, 60 pieds ; hauteur de la tour centrale, 93 pieds.

Cathédrale de Bangor. — On ne connaît aucun détail historique sur la cathédrale primitive de Bangor. On ne voit certainement aucun vestige de l'architecture romano-byzantine dans le monument actuel. Vers le milieu du xiii^e siècle, la cathédrale fut détruite et le diocèse de Bangor ravagé par les Anglais. Il est très-probable que cette cathédrale fut rebâtie vers la fin de ce même siècle ; mais elle fut certainement de nouveau détruite, en 1402, par Owen Glendower, qui y mit le feu, parce que l'évêque de Bangor, Richard Younge, défendait les intérêts du roi Henri IV. Depuis ce moment jusqu'à 1496, l'église resta en ruine : alors l'évêque Henri reconstruisit le chœur. Il aurait bien voulu restaurer entièrement son église ; mais il fut transféré à Salisbury et ensuite à Cantorbéry, ce qui l'empêcha de mettre à exécution ses bons desseins. Un des principaux bienfaiteurs de l'église de Bangor fut l'évêque Thomas Skeffington, qui fut sacré évêque le 17 juin 1509. La cathédrale eut encore à souffrir des horreurs de la révolution des puritains.

À l'intérieur, la cathédrale actuelle de Bangor est très-simple et très-pauvre. Six arcades à ogive obtuse de chaque côté, avec quelques moulures, s'appuyant sur des piliers octogones, également très-simples, séparent les collatéraux de la nef principale. Comme à Saint-Asaph, il n'y a à Bangor ni crypte, ni chapelle de la Sainte-Vierge, ni cloi-

tre, ni salle capitulaire ni monuments accessoires qui méritent une description particulière.

Dimensions de la cathédrale de Bangor : longueur de l'est à l'ouest, y compris la tour, 233 pieds ; largeur de la nef et des ailes, 60 pieds ; longueur du transept, du nord au sud, 96 pieds ; hauteur de la nef jusqu'au point le plus élevé du plafond, 33 pieds ; hauteur de la tour, 60 pieds.

XII.

Les cathédrales d'Angleterre, même dans leur état actuel de nudité, offrent à l'observateur intelligent des marques des anciennes croyances catholiques, sous l'influence desquelles elles ont été jadis construites. Depuis trop longtemps, hélas ! ces magnifiques monuments servent aux cérémonies du culte prétendu réformé, cérémonies qui ne sont pour la plupart que la parodie de nos vieilles cérémonies traditionnelles du catholicisme. On a souvent fait la remarque que le froid protestantisme avait été, dans les arts chrétiens, ce qu'il fut constamment en religion, c'est-à-dire destructeur. L'œuvre des prétendus réformateurs du xv^e siècle fut toute de négation. A force de nier les vérités révélées, enseignées par l'Eglise, leurs descendants et leurs continuateurs en sont venus, en Allemagne, à rejeter toute révélation, à refuser de reconnaître l'existence même de Jésus-Christ. Les protestants d'Angleterre, ceux du peuple, au moins, par une inconséquence heureuse, gardent encore un grand nombre de vérités chrétiennes ; mais quels ravages n'a pas faits le socinianisme dans la classe des hommes instruits ! Ghose étrange ! Plus les protestants ont d'instruction, moins ils sont chrétiens ! Punition de Dieu. — Espérons que les vieux monuments catholiques de l'Angleterre serviront bientôt au culte catholique !

XIII.

CATHÉDRALES DE BELGIQUE.

Quoique peu nombreuses, les cathédrales de Belgique méritent une attention particulière ; elles sont toutes fort intéressantes pour l'archéologue : nous avons malheureusement à regretter celle de Liège, qui a été remplacée par l'église de Saint-Paul. Nous en donnerons une description succincte, comme nous avons fait précédemment pour les cathédrales de France. Nous reproduisons ici les notes de voyage que nous avons prises sur les lieux, il y a peu d'années.

Cathédrale de Malines. — Cette église, qui jouit de la dignité métropolitaine, est dédiée à saint Rombaud. Elle est entièrement d'un gothique très-pur, et doit être rangée au nombre des monuments les plus remarquables du style ogival, non-seulement en Belgique, mais encore dans le nord de l'Europe. La nef porte les caractères du xiv^e siècle, et le chœur ceux du xv^e siècle. Plusieurs chapelles ne remontent pas au delà du xvi^e siècle. Un vers flamand indique que la grande voûte du chœur fut achevée en 1451. Un autre vers nous apprend que la tour est parve

nue, en 1513, à l'état dans lequel nous la voyons présentement. En donnant quelques détails architectoniques, nous dirons que plusieurs chapiteaux de la nef sont ornés de feuilles de chou frisé. Les chapiteaux du chœur sont couverts de feuilles arrondies au centre et découpées finement sur les bords. Les fenêtres de la nef sont rayonnantes, tandis que celles du chœur sont flamboyantes. Il y en a même plusieurs au fond du chœur qui, dans le réseau de l'amortissement, présentent la forme toute française de la fleur de lis.

Les galeries du triforium de la nef sont formées de quatre-feuilles : celles du chœur le sont de petits arcs trilobés à moulures prismatiques. Les deux grandes fenêtres, placées au fond de chaque branche du transept, sont très-belles et très-larges. Elles sont traversées par de nombreux meneaux, couronnés de triflès, de quatre-feuilles et de rosaces, dont l'étendue est comparable à celle des roses de quelques églises. Les voûtes sont à nervures : une grande chapelle, située au bas du vaisseau, est couverte d'une voûte dont l'intrados est orné de nombreuses nervures entrecroisées. Cette disposition, dont on trouve quelques exemples en France, en Belgique et en Allemagne, est très-commune en Angleterre. Au chœur, sur la muraille, entre chaque ogive et la galerie, on voit des quatre-feuilles lancéolés : toute la surface du mur en est couverte ; ces quatre-feuilles ont leurs angles intérieurs ornés de feuillages.

La grande tour date évidemment de la fin du xv^e siècle : elle est carrée et soutenue sur chaque face par quatre contre-forts ornés de clochetons en application. Le portail principal n'a presque pas d'ornements. Quelques fenêtres à l'extérieur du chœur sont surmontées de frontons élevés, et chaque fronton est orné d'arcades trilobées fort allongées, dont la hauteur est déterminée par le rampant des deux lignes latérales.

Cathédrale de Bruges. — Cette cathédrale, dédiée sous le titre de Saint-Sauveur, reconnaît pour fondateur saint Eloi, évêque de Noyon, et pour protecteur et bienfaiteur, Dagobert, roi de France. Elle fut rebâtie, en 1358, à la suite d'un incendie qui détruisit le monument qui avait succédé au monument primitif. Cette église, presque entièrement en briques, est d'une architecture très-simple, et les caractères archéologiques y sont exprimés par l'ensemble et non par les détails : c'est assez dire qu'ils y sont peu nombreux et peu apparents. Elle produit beaucoup d'effet par ses belles dimensions. L'orgue est placé sur une tribune, au-dessus de la principale porte d'entrée du chœur, comme cela a été fait en plusieurs autres églises de Belgique. Cette disposition est fâcheuse ; les principales lignes de l'architecture sont brisées dans la perspective, et les proportions de l'édifice en sont amoindries à l'œil. On remarque au dessus de cet orgue trois statues colossales représentant Moïse, David et sainte Cécile.

Cathédrale de Gand. — L'église actuelle de Saint-Bavon, à Gand, ne porte ce titre que depuis 1540, époque à laquelle l'empereur Charles-Quint y fit la translation du chapitre collégial de Saint-Bavon : auparavant elle était sous le vocable de saint Jean. Le pape Paul IV l'érigea en cathédrale en 1559, à la sollicitation de Philippe II, roi d'Espagne.

La tour fut commencée en 1462 : elle est plus remarquable par la hardiesse de ses proportions que par la richesse de ses ornements. La hauteur en est de 272 pieds. Quatre tourelles d'angle, dégagées de la tour elle-même, qui est octogone, la font paraître carrée. La flèche, appuyée sur cette tour, et qui s'élevait à la hauteur de 365 pieds, fut détruite par le feu du ciel en 1603.

Lorsqu'on est à l'intérieur de l'église de Saint-Bavon et que l'on cherche à se rendre compte des principes architectoniques qui ont présidé à son érection, on ne tarde pas à reconnaître que le style ogival du xv^e siècle y domine. Les voûtes sont hardies et élégantes : au-dessus de l'entrecroisement du transept, on voit une voûte dont les nervures ont une disposition fort originale ; elles forment deux espèces d'étoiles, à rayons opposés. Les voûtes qui recouvrent les latéraux sont bâties de manière à ne faire qu'une espèce de berceau qui se continue autour de l'abside : ce système de construction a été rarement usité en France, excepté dans la Bourgogne et le Nivernais.

Les chapiteaux ornés de feuilles découpées sont moins riches que dans les monuments du nord et du centre de la France.

En examinant les monuments de la Belgique, une remarque se présente naturellement à l'esprit de l'observateur : c'est qu'ils sont tous fort peu ornés à l'extérieur ; toutes les ressources de l'architecture ont été réservées pour l'intérieur. Ainsi, à l'église de Saint-Bavon, les portails sont d'une extrême simplicité, et nullement en rapport avec la grandeur et l'importance de l'édifice. Les autres églises de Gand, comme Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, se font remarquer par la même austérité ; c'est à peine si quelques clochetons donnent quelque mouvement et quelque animation à la construction. On peut ajouter à cela que le système extérieur de consolidation est tout à fait changé. Les églises étant la plupart bâties en brique, il a été nécessaire d'y introduire des modifications considérables, qui constituent le caractère propre des monuments de la Belgique. En France et en Angleterre, les architectes ont suivi une marche différente : sans négliger la décoration architecturale intérieure, ils ont distribué à l'extérieur des ornements multipliés et adopté des dispositions pleines d'originalité et d'un effet pittoresque.

Le système des fenestrages est également modifié dans les édifices de la Belgique, et diffère assez notablement, surtout au xv^e siècle, de ceux qui ont été en vigueur en France et en Angleterre. Chez nous, les meneaux, dans les édifices du xv^e siècle, se

contournent avec la plus élégante flexibilité, de manière à se prêter à des formes flamboyantes variées à l'infini. Dans la Grande-Bretagne, les meneaux, dans les édifices contemporains, se dressent perpendiculairement et en grand nombre, et sont regardés comme le caractère distinctif du style ogival que les antiquaires anglais appellent *style perpendiculaire*.

Le plan général de l'église de Saint-Bavon est celui de la croix latine avec transepts et collatéraux : il y a des chapelles tout autour de l'église.

Au-dessous du chœur, il y a une crypte très-spacieuse que l'on attribue communément au xiii^e siècle. Cette crypte est divisée en quinze chapelles, la plupart remplies de sépultures. On y remarque surtout le tombeau du dernier abbé de Saint-Bavon. De tous côtés on ne voit que pierres tombales, chargées d'armoiries et d'inscriptions en latin et en flamand.

Cathédrale d'Anvers. — On ignore la date précise de la construction primitive de la cathédrale d'Anvers. On sait seulement qu'elle eut pour origine une image de la Vierge, trouvée dans un bois après le passage des Normands. Une chapelle fut d'abord élevée à cette place ; augmentée par des chanoines, érigée en collégiale et consacrée par l'évêque Burchard, elle devint par la suite la cathédrale gigantesque que nous admirons aujourd'hui. La grande tour, ouvrage surprenant de hardiesse et de légèreté, fut commencée, en 1422, sous la direction de l'architecte Amélius et achevée en 1518. Elle a de hauteur 466 pieds, y compris la croix qui en a 15, et 622 marches jusqu'à la dernière galerie.

Le chœur de la cathédrale fut bâti en 1521 ; l'empereur Charles-Quint en posa la première pierre. En 1533, ce chœur résista seul, avec la tour, à un incendie qui dévora le reste de l'édifice. La longueur de la cathédrale d'Anvers est de 480 pieds sur une largeur de 240 pieds. La nef principale est une des plus grandes et des plus hautes que l'on connaisse. Les nefs latérales sont doubles et composées de deux cent trepte arcades voûtées. On dirait qu'il y a sept nefs, pour ainsi dire, les deux dernières n'ayant plus de chapelles, depuis la révolution française, et communiquant d'ailleurs de plain-pied avec les nefs voisines.

L'aspect de cette vaste basilique est très-imposant à l'intérieur, et la perspective en est très-pittoresque. L'imagination peut ici rendre inutile toute description, en se figurant l'effet d'une forêt de piliers rangés suivant les lois d'une ordonnance pleine de symétrie et de régularité. L'extérieur, au contraire, est d'une architecture sévère, et on peut appliquer à l'église d'Anvers les réflexions que nous avons émises précédemment au sujet de l'église de Saint-Bavon : il n'y a que la tour qui, s'élevant d'étage en étage, avec beaucoup d'élégance, soit digne d'éloges sous tous les rapports. La lanterne ou coupole, qui s'élève au milieu du trans-

sept, est encore fort remarquable : elle a été peinte par Schuts, et produit un bel effet architectural.

Les stalles neuves du chœur de la cathédrale, à Anvers, sont une œuvre qui rivalise, avec honneur, avec les compositions les plus renommées du même genre.

Cathédrale de Liège. — « Quant à ce qui concerne les églises, écrivait Guichardin, il y a deux cents ans, on peut dire que Liège surpasse en nombre, beauté, richesse d'icelles, et de monastères et de couvents, toutes les autres cités de la Gaule et de l'Allemagne, d'autant qu'il y a quarante églises, tant collégiales que paroissiales, et en outre, tant abbayes de religieux et de dames, tant monastères, hospitaux et chapelles bien réglées, que en tout ce qui est en dedans et en dehors la ville, on compte plus de cent esglises. »

Parmi ces églises, il en était une que l'antiquité de sa fondation, ses richesses, sa magnificence et les privilèges de son chapitre noble, rendaient surtout digne d'attention : l'antique et célèbre cathédrale de Liège, dédiée à saint Lambert, n'est plus malheureusement aujourd'hui qu'un souvenir ; mais c'est un grand et noble souvenir qui mérite que nous nous y arrétions quelques instants.

Voici la description que nous en a laissée Everard Kinds, dans son livre *Des délices du pays de Liège*.

« Tout ce qui se présente à la vue, quand on entre dans ce magnifique temple, est digne de l'attention des curieux : l'or, le bronze, le cuivre, le jaspe et le marbre semblent s'y disputer le prix, et quoiqu'ils y soient prodigués, ils y sont néanmoins employés avec tant d'art et de délicatesse, que les yeux en sont charmés. Tout y flatte le goût, et quelque précieuses que soient ces matières, on peut dire, sans hyperbole, que l'ouvrage les surpasse.

« A l'extrémité de la nef, qui est d'une largeur et d'une hauteur extraordinaires, on aperçoit un vaste autel en colonnade de marbre d'Italie, au lieu même où saint Lambert a versé son sang pour la foi. La nef a 300 pieds de longueur sur 60 de large.

« On ne peut disconvenir que cet édifice ne soit un magnifique monument de l'antiquité et l'un des plus beaux ornements de la ville ; quelque irrégulier qu'il paraisse, si le spectateur, écartant le préjugé de l'architecture gothique (ces lignes ont été écrites en 1738, c'est-à-dire, à une époque, comme chacun sait, où le style gothique n'avait pas grande faveur), si le spectateur examine les nobles proportions de sa largeur à sa hauteur, de ses gros piliers avec l'énorme fardeau qu'ils soutiennent, et l'ensemble merveilleux que forment ses différentes parties, il en sentira toute la beauté et ne dédaignera pas tant le goût de quelques anciens monuments du moyen âge. »

Aujourd'hui le titre de cathédrale a été donné à l'ancienne collégiale de Saint-Paul. Le chœur de cette église appartient au XIII^e

siècle ; les chapiteaux sont à crochets, quoique mutilés. Au fond de l'abside, cinq fenêtres prodigieusement élancées, commencent à la hauteur de l'autel et s'élèvent jusqu'à la voûte : elles sont couronnées par trois trèfles superposés.

Il n'y a pas de nefs déambulatoires autour du sanctuaire : les nefs collatérales, qui accompagnent la nef principale, se terminent au transept. Ce transept paraît être de la fin du XIII^e siècle ; peut-être est-il du XIV^e. La grande nef porte les caractères du style ogival du XIV^e siècle. Les fenêtres sont rayonnantes, les colonnes cylindriques, les chapiteaux extrêmement simples. Les chapelles des collatéraux sont pour la plupart du XV^e siècle : elles sont évidemment de style ogival flamboyant. Le portail est du même style. Au-dessus de la porte d'entrée est un crucifix en bronze.

La voûte de l'église Saint-Paul offre une particularité fort intéressante : elle est entièrement peinte et couverte d'arabesques du XVI^e siècle. Ce sont des guirlandes légères de feuilles vertes, sur lesquelles sont posés des oiseaux, des fleurs et des figures diverses, le tout rehaussé d'or, comme dans les manuscrits à miniatures de la même époque. Suivant le millésime inscrit à la voûte, le chœur et les croisillons du transept ont été faits en 1528 et 1529, et le reste terminé seulement en 1557.

Il n'y a, dans l'intérieur de l'église de Saint-Paul, aucune pierre tombale. Les chanoines de Saint-Paul étaient enterrés dans le cloître et dans le préau ; on y trouve encore aujourd'hui de très-curieuses pierres sépulcrales.

Cathédrale de Tournay. — La cathédrale de Tournay est sans contredit une des plus considérables églises de la Belgique ; elle a l'importance des grands monuments religieux qui sont sur les bords du Rhin, à Worms, Spire, Mayence, Bonn, auxquels elle ressemble par la construction de la nef, et surtout par les cinq clochers qui s'élèvent au centre et dans les angles des transepts. Le chœur de cette grande église est ogival et porte les caractères des styles du XII^e et du XIII^e siècle, tandis que le transept et la nef sont d'architecture romano-byzantine ; ces deux constructions, quoique très-différentes de style, sont empreintes d'un noble caractère architectural.

Cette église a été l'objet d'une restauration bien entendue. Elle possède des vitraux renommés.

CATHÉDRALES D'ALLEMAGNE.

Il nous est impossible de décrire avec quelques détails toutes les cathédrales de l'Allemagne, jadis catholique, et qui éleva des monuments si nombreux et si remarquables. Nous sommes obligés de nous restreindre aux plus remarquables.

Cathédrale de Cologne. — Cette cathédrale si vantée, qui est le seul monument de Cologne pour les voyageurs distraits, détourne trop souvent l'attention qui pourrait se por-

ter avec tant de fruit sur les autres monuments si remarquables de la ville de Cologne. Commencée par l'évêque Hildebold (785-819), qui administra les derniers sacrements à Charlemagne, l'église cathédrale de Cologne fut consacrée, le 27 septembre 874, par son successeur Willibert, sous le titre de Saint-Pierre, en présence d'un concile assemblé dans la ville. Au temps de Frédéric Barberousse, elle fut considérablement enrichie et ornée de deux grosses tours par l'archevêque Renaud (1159-1167), qui y déposa les reliques des mages. Les Allemands désignent leurs cathédrales par une dénomination qui leur est commune avec les Italiens; ils les appellent dômes; ce qui, suivant quelques auteurs, indique une origine byzantine, ce mot venant du grec *δῶμα*, et non du latin *domus*. La cathédrale actuelle, de style ogival, fut fondée au XIII^e siècle. La première pierre en fut posée par l'archevêque Conrad de Hochsteten, le 14 août 1248. Le 27 septembre 1322, Heinrich de Virneburg consacra le chœur parvenu à son achèvement. On connaît une gravure sur bois imprimée à Nuremberg à la fin du XV^e siècle, et portant, en signe de l'inachèvement de la cathédrale, la grue qui couronne aujourd'hui une des tours du portail. De ces deux tours, abandonnées au commencement du XVI^e siècle, l'une sort à peine de terre, l'autre n'a pas atteint le tiers de l'élévation qu'on devait lui donner.

Quand on est sur la place qui précède le dôme de Cologne, et qu'on aperçoit l'énorme tour inachevée, et les murailles réduites à l'état de ruines avant d'avoir été terminées, on est étonné, et le premier sentiment est pénible. A la voussure du portail, on voit de jolies statuette, logées dans leurs niches de pierre finement découpées et abritées sous des dais délicatement sculptés. Les statuette représentent des anges; les uns semblent lire, d'autres paraissent chanter; tous sont dans des poses différentes. Au-dessus de la voussure s'ouvre une large et belle fenêtre, dont la baie est partagée en plusieurs compartiments par de légers et gracieux meneaux. Au-dessus, enfin, de toute la construction du frontispice, on voit la grue, laissée à sa place depuis 1499, époque à laquelle on abandonna les travaux, comme un signe d'espérance, et comme annonçant que l'on reprendrait un jour le travail suspendu. Lorsque nous avons visité la cathédrale de Cologne, en septembre 1842, la vieille grue, recouverte de plomb, était ornée de guirlandes et de rubans; c'est que le roi de Prusse venait de poser la première pierre pour la reprise de l'œuvre.

On entre dans la cathédrale par une porte ouverte dans la seconde tour du frontispice, tour qui sort à peine de terre et qui est déjà dans le plus triste état de délabrement. La nef mineure qui correspond à cette porte est achevée; la nef majeure et les autres nefs collatérales ne sont pas encore terminées. Quand l'édifice sera entièrement bâti, il aura cinq nefs, comme la cathédrale de

Bourges, celle de Paris et celle de Troyes. La partie supérieure de la cathédrale de Cologne est seule terminée présentement: on peut dire que cette partie vaut à elle seule un monument entier. Nous devons toutefois ajouter que la cathédrale de Cologne, dont les Allemands, dans leurs écrits sur l'architecture, se montrent si fiers, est d'origine française, par la disposition du plan, l'ordonnance générale de l'édifice, la forme des principaux membres d'architecture, comme l'a démontré savamment M. de Vernheil, dans les *Ann. Archéolog.* dirigées par M. Didron.

Les voûtes de la cathédrale de Cologne sont très-élevées et semblent reposer sur de fragiles appuis, tant les colonnes et les colonnettes paraissent légères et effilées. Les fenêtres sont rayonnantes et garnies de vitraux peints de la dernière époque, fort curieux. Les chapelles absidales sont éclairées par trois fenêtres: sur la muraille qui sépare les chapelles l'une de l'autre, on a simulé une haute fenêtre, divisée par un seul meneau et surmontée de trois trèfles superposés.

On voit dans les nefs latérales un pavé tumulaire assez bien conservé et très-intéressant. Il est formé de dalles funéraires appartenant à diverses époques. Derrière le chœur et devant la chapelle où est le reliquaire des trois rois mages, on aperçoit une modeste pierre tombale recouvrant le cœur d'une reine de France, de l'infortunée Marie de Médicis, mère de Louis XIII, que son esprit ambitieux et inquiet rendit victime des passions politiques.

Nous dirons un mot seulement du grand reliquaire où sont les restes des trois mages courageux, qui vinrent de l'Orient adorer Jésus-Christ enfant, dans l'étable de Bethléem. Cette châsse fut donnée par l'empereur Frédéric Barberousse. C'est une des plus précieuses et en même temps une des plus curieuses pièces d'orfèvrerie du moyen âge que nous possédions. Elle est chargée d'ornements de toute espèce, et l'on y a incrusté une foule de pierres fines gravées en creux ou en relief, venant de l'antiquité.

Cathédrale de Mayence. — Cette église fut commencée, au X^e siècle, par l'archevêque Willigis, et fut achevée dans le courant du XI^e, mais, en 1190, un incendie fit les plus grands ravages dans l'édifice. Dans son état actuel, c'est un monument du plus haut intérêt pour l'art chrétien, à cause de ses dispositions originales et de son caractère architectural. L'église est terminée par deux absides, l'une à l'orient, l'autre à l'occident; la première servant au chapitre, la seconde servant à la paroisse. La partie réservée au chapitre présente un transept et une coupole, et semble dater du XI^e siècle, tandis que la partie opposée paraît dater du XII^e siècle, dans quelques portions, le reste étant assez moderne. La grande nef est du XI^e siècle; les basses nefs sont du XV^e. Autour de l'église sont des cloîtres appartenant à cette dernière époque. A l'extérieur, il y a plusieurs clo-

chers ou pyramides, dont deux, de chaque côté, accompagnent le dôme principal : l'effet en est pittoresque et imposant.

On voit, sous le dôme de la paroisse, un grand bassin baptismal fondu en 1325. Dans la grande nef se trouve une belle chaire de la fin du xv^e siècle ou du commencement du xvi^e.

Cathédrale de Worms. — Cette église est plus remarquable encore que celle de Mayence; elle est également bâtie sur un plan extraordinaire, à deux absides. Le dôme, situé du côté de l'orient, porte les caractères du xi^e siècle. Les arcades sont à plein cintre; les chapiteaux des colonnes et des colonnettes sont formés de moulures très-simples, sans feuillages. Au dôme, de forme byzantine, au-dessous de fausses fenêtres, simulant une galerie, il y a une large moulure ornée de billetes. Au près de ce dôme est bâti un transept. Les chapelles accessoires sont de style flamboyant. Autour des fenêtres en plein cintre de la grande nef, l'archivolte est ornée de dents de scie : on en voit également au tailloir des chapiteaux. La nef a ses voûtes en pointe : on y reconnaît les caractères du xii^e siècle.

Le dôme occidental, sous le rapport de l'architecture, est beaucoup plus orné que le précédent. On y aperçoit plusieurs ogives décorées de denticulations qui ressemblent presque à des chevrons brisés : elles sont entourées de tores courts et isolés, dont chaque fragment, s'il était plus rapproché, se rapporterait exactement à l'ornement connu sous le nom de billetes. Les fenêtres sont à plein cintre; il y a une rosace à douze divisions, et deux autres rosaces à six divisions. La voûte est aiguë. Cette abside, du côté de l'ouest, est du xii^e siècle.

Une magnifique chapelle, entièrement isolée, avec une porte donnant sur la nef, date de la fin du xv^e siècle. Deux colonnes isolées, à chapiteaux ornés de feuilles de chêne, soutiennent la voûte. On voit dans cette chapelle plusieurs monuments isolés, dans un style qui se rapproche beaucoup de celui de la renaissance française. Au-dessous du monument où se trouve sculpté l'arbre de Jessé, travail admirable, on lit une inscription qui apprend que cette sculpture a été exécutée par le fondateur de cette chapelle. Celui-ci est représenté à la partie latérale, les yeux fixés sur la sainte Vierge; il est placé sous la protection de saint Pierre. Il se nommait Jocomer Dalberg. On remarque six compositions sculptées de la même manière : 1^o l'arbre ou la tige de Jessé; 2^o l'Annonciation; 3^o la Nativité de Notre-Seigneur; 4^o la Sépulture de Notre-Seigneur; 5^o sa Résurrection; 6^o un guerrier agenouillé devant un crucifix. On remarque encore, dans cette même chapelle, des fonts baptismaux sculptés dans le même style et à la même époque que les compositions que nous venons d'indiquer.

Dans la région occidentale de la cathédrale de Worms, il y a une tour du xii^e siècle; une autre tour est du xv^e siècle.

Cathédrale de Spire. — Spire, qui, sous

les Romains et sous les deux premières races des rois francs, partagea la fortune de Worms et de Mayence, possède une cathédrale semblable à celles de ces deux villes. On rapporte au commencement du xi^e siècle, et on attribue à l'empereur Conrad le Salique, le premier projet de ce monument, qui ne fut achevé qu'en 1097, par le petit-fils de son fondateur, par l'empereur Henri IV, si célèbre par la lutte qu'il soutint contre le grand pontife saint Grégoire VII. La coupole octogone, qui s'élève à l'extrémité orientale, est accompagnée d'une abside ronde, qui paraît exactement imitée de celle de Mayence. La nef est, à l'intérieur, d'un goût à la fois sévère et délicat; et comme les piliers sur lesquels elle repose, et dont la date est certaine, sont plus déliés et plus ornés que ceux des nefs de Mayence et de Worms, il semble naturel de penser que ces derniers appartiennent encore aux primitives constructions du x^e siècle, et signalent la fin de l'architecture purement romane, tandis que les premiers marquent avec les coupoles l'invasion des formes romano-byzantines. Sous le règne des empereurs de la maison de Saxe, la tradition antique avait continué à se maintenir; le goût byzantin se propagea après l'avènement de la maison de Franconie, dont les tombes sont enfermées dans la cathédrale de Spire, comme pour mieux indiquer la révolution qui s'y accomplit.

Cathédrale de Ratisbonne. — La cathédrale actuelle de Ratisbonne, monument ogival dont on fait grand bruit en Bavière, dit M. H. Fortoul, dans un livre intitulé *De l'art en Allemagne* (tom. II, pag. 483), fut fondée à la fin du xiii^e siècle, entre l'année 1263 et l'année 1280; mais on sait, à n'en pouvoir douter, qu'elle prit sa forme présente dans le cours du xv^e siècle, et que c'est seulement vers l'année 1488 que le portail fut érigé. C'est un de ces édifices du dernier âge, où l'on ne saurait trouver aucune indication marquée, ni du goût originnaire de la nation qui les a élevés, ni même des éléments constitutifs du système auquel ils appartiennent : ainsi sont chez nous la cathédrale d'Orléans et le chœur de Saint-Just à Narbonne. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la cathédrale de Ratisbonne, ce sont les trois chevets gothiques qui s'élèvent à l'extrémité des trois nefs, à la place où l'on voit dans les anciennes églises allemandes, les trois absides romanes. Le reste des constructions intérieures n'offre rien d'intéressant. Le portail, qui se distingue par la curiosité de son porche triangulaire, est, au surplus, un témoignage évident de la décadence de l'architecture religieuse. Les deux grandes tours, destinées à l'accompagner, n'ont point été achevées.

Cathédrale de Magdebourg. — La cathédrale de Magdebourg présente, dans sa forme actuelle, un exemple du passage de la période byzantine à la période gothique. L'antique édifice, qui avait été construit dans cette ville par Othon le Grand, périt en 1228. Reconstituée sur les ruines de l'an-

cienne, la cathédrale ne fut achevée qu'au **xiv^e** siècle, et consacrée seulement, en **1363**, par l'archevêque Thierry. Trois âges successifs et fort divers de construction y sont parfaitement marqués dans les arcades du chœur, dans celles de la nef, dans les fenêtres de l'étage supérieur. Les arcades du chœur ont des ogives très-aiguës, qui indiquent évidemment qu'à l'époque de leur édification, le règlement définitif de l'art ogival n'était point connu en Saxe : les arcades de la nef, destinées à être cintrées, et réduites après coup en ogives, présentent des écartements excessifs. Les fenêtres qui éclairent le vaisseau ont seules la mesure consacrée par les artistes français, qui ont déterminé, au **xiii^e** siècle, les conditions fondamentales du système ogival ; mais les archéologues nationaux savent bien que ces fenêtres datent du **xiv^e** siècle, et l'on en peut conclure avec justesse que les Saxons, qui ne pratiquèrent l'ogive qu'un siècle après qu'elle avait été répandue en France, n'en connurent encore le vrai système qu'un siècle après qu'il avait été composé chez nous.

Le chœur mérite d'être examiné séparément. Il est entouré d'un pourtour dans lequel sont pratiquées de petites chapelles qui, rondes dans leur base, deviennent polygonales en s'élevant. A l'intérieur, il présente le singulier entassement de quatre étages entièrement divers ; les ogives aiguës, qui forment le plus bas, viennent se perdre dans un second étage dont les compartiments sont séparés par quatre magnifiques colonnes romaines, la première de granit gris, la seconde de porphyre rouge, la troisième de vert antique, la quatrième de porphyre rose, toutes quatre aux chapiteaux corinthiens, supportées comme des objets précieux sur des consoles formées par des faisceaux de colonnettes. Ces quatre colonnes encadrent de petites tribunes carrées, accompagnées à droite et à gauche de niches rondes, où les sculptures byzantines étalent leurs costumes encore antiques. Le troisième étage est formé par de grandes tribunes dont l'ogive varie, dans ces rapports toujours voisins de ceux qui mesurent le plein cintre ; dans les intervalles de ces tribunes, ornées de colonnettes byzantines, apparaissent des statues du même style. Enfin, le quatrième étage est rempli par de grandes fenêtres de diverse largeur, où le trèfle se double et se triple, et dont l'arc à peine aigu semble être une des premières réformations du cintre byzantin.

Le jubé, dont on décora le chœur de cette église, au commencement du **xvi^e** siècle, est construit dans les formes les plus complexes du style flamboyant. La chaire date de l'époque de la renaissance ; elle est l'œuvre de Sébastien Ertler et chargée de sculptures élégantes.

Cathédrale d'Ulm. — Cette église est une des dernières productions de l'art du moyen âge ; elle est faite de briques, comme la plupart des maisons qui l'entourent. Mais la brique, qui paraît chétive dans les habita-

tions oratoires, produit un effet tout contraire dans cet édifice immense ; elle fait sentir plus vivement la puissance des hommes qui l'ont construit. L'architecte de la cathédrale d'Ulm a mis un frontispice de pierre devant le monument de brique ; pour donner à cette façade tout le luxe possible, sans faire un contraste désagréable avec le reste du bâtiment, il l'a sillonnée de la tête aux pieds de filets d'une élégance parfaite. Une seule tour compose tout le portail ; bien qu'elle soit restée aux deux tiers de l'exhaussement projeté, elle produit un effet très-imposant. Le porche est creusé dans sa base, et orné de bas-reliefs gothiques de la forme la plus naïve et la plus curieuse.

Trois nefs partagent toute la largeur de l'église ; celle du milieu est soutenue par des piliers gigantesques, au-dessus desquels sont percées de hautes ogives.

Commencée vers le milieu du **xiv^e** siècle, la cathédrale d'Ulm resta incomplète à la fin du **xv^e** siècle. Aujourd'hui, cette église, bâtie par des mains catholiques, est envahie par les prétendus réformés : c'est assez dire que cette magnificence architecturale est un perpétuel reproche aux froides doctrines du protestantisme, qui ne sut rien édifier, mais qui fit tant de ruines !

Cathédrale de Fribourg en Brisgaw. — Cette église, dédiée à saint Nicolas, fut commencée, en **1123**, par Conrad, duc de Zähringen et terminée en **1283**. Sa flèche à jour est renommée pour sa hauteur, sa légèreté et ses belles proportions.

Cathédrale de Milan. — Cette cathédrale, y compris le toit et jusqu'au faite de la flèche, peut être regardée comme un bloc de marbre statuaire. Elle fut commencée, en **1385**, par Jean Galéas Visconti, premier duc de Milan. L'architecte fut, selon les uns, l'Allemand Henri Gamodia ; selon les autres, Marc de Campiglione, près de Lugano ; César Césarion l'attribuait entièrement aux Allemands. C'est la plus haute et la plus vaste église gothique qui ait été entièrement terminée. Ce qui lui manque, c'est la parfaite pureté de style ogival : il y a des parties en style autre que le style généralement employé pour le corps de l'édifice. Les piliers de la nef sont ronds ; ils ont pour chapiteaux des niches renfermant des statues en pied. Il n'y a ni triforium, ni vastes fenêtres, mais les ailes sont doubles. Cette église est très-sombre, surtout dans sa partie orientale.

CAULICOLES. — Les caulicoles (*cauliculi*, petites tiges) sont des espèces de petites tiges, sortant entre les feuilles d'acanthé du chapiteau corinthien, dont elles paraissent soutenir les volutes. Elles sont au nombre de seize : huit grandes soutiennent les volutes des angles, et huit petites se trouvent sous les fleurons de face. Ces petites tiges sont ordinairement cannelées, et quelquefois torsées ; à l'endroit où elles commencent à jeter les feuilles, elles ont un lien en forme de double couronne. On les nomme aussi *tigètes*.

Les caulicoles ont été imitées dans les

chapiteaux de la période romano-byzantine, au xii^e siècle surtout; on en rencontre non-seulement dans le midi de la France, mais encore dans les provinces centrales. On en peut voir un beau spécimen à l'une des tours en ruine de l'ancienne collégiale de Saint-Martin, à Tours, et à l'église également en ruine de Saint-Pierre-Puellier de la même ville.

CAVE. — Les écrivains, depuis le xvi^e siècle jusqu'au xviii^e, emploient souvent le mot *cave* pour désigner une crypte; on trouve fréquemment la même expression employée pour *caveau mortuaire*: c'était, dans les églises, une partie voûtée où était un tombeau de famille.

CAVEAU (ACOUSTIQUE). — Il y avait autrefois, dans la cathédrale de Noyon, un caveau acoustique, ou plutôt phonocamptique, littéralement *propre à renvoyer l'écho*. Il était placé à l'entrée du chœur: sa destination était de produire plus d'écho dans l'église et de soutenir la voix des chantres. En voici la description donnée par un témoin oculaire. « Les objets qui s'offrent à la vue en entrant dans ce caveau, où je suis descendu, surprennent ceux qui ignorent l'usage auquel ils avaient été destinés. Les murs sont tapissés de vases en terre cuite, superposés horizontalement et rangés avec symétrie. La partie convexe de ces vases hémisphériques est appuyée contre le mur, tandis que leur large orifice se présente dans le vide du caveau. Une maçonnerie lie tous ces vases ensemble et remplit les interstices de manière à ne laisser apercevoir que leur bouche, ce qui donne à cet appareil l'aspect de l'intérieur d'un colombier. Enfin, une large ouverture faite au centre de la voûte, et fermée autrefois d'une grille à jour, établisait une communication entre le caveau et le temple. D'après ces dispositions, on voit que la partie concave de chaque vase forme une espèce de voûte qui rassemble le son, le grossit et ensuite le réfléchit. C'est là, du moins, la théorie du phénomène de l'écho.

« Vitruve nous apprend qu'en divers lieux de la Grèce et de l'Italie, on rangeait avec art, sous les degrés du théâtre, en des espaces voûtés, des vases d'airain ou de terre, de forme ronde et concave, pour renforcer la voix des acteurs et produire une espèce d'écho. Ces vases étaient appelés *echea*. Cassiodore témoigne que les sons tragiques étaient tellement augmentés par ces échos artificiels, qu'on les prenait à peine pour des sons humains: *Tragædia ex vocis vastitate nominatur; quæ concavis repercussionibus roborata, talem sonum videtur efficere, ut pene ab homine non credatur exire* (Cassiod. lib. iv, ep. 51). Enfin, Millin dit qu'il paraît que dans la construction des églises gothiques on employait encore quelquefois ce moyen pour renforcer la voix des moines et des chanoines

« Cependant nous devons avouer que l'abandon qui a été fait de ce procédé et la rareté des lieux où il fut mis en usage donnent à penser qu'il n'a pas entièrement ré-

pondu à l'espoir que l'on en avait conçu. Néanmoins, il est intéressant de constater l'essai qui en avait été fait dans la cathédrale de Noyon. » (*Antiq. de Noyon*, pag. 320 et 321, par Moët de la Forte-Maison.)

CAVET. — Le cavet est une espèce de moulure en creux ou rentrante, faite de la quatrième partie de la circonférence: elle est l'opposé du quart de rond, qui est saillant, et l'union de ces deux moulures constitue le *talon*. Sa profondeur n'est pas rigoureusement déterminée; elle peut varier suivant le goût de l'architecte.

CEINTURE. — Moulures diversement combinées, qui entourent, à différentes hauteurs, les colonnes et les colonnettes. *Voy. ANNEAUX, ANNELETS, COLONNES ANNELÉES.*

On appelle *ceinture funèbre*, autrement *litre*, une bande noire, qu'autrefois les seigneurs patrons des églises ou les seigneurs hauts justiciers avaient le droit de faire peindre sur les murailles des églises, en dedans et en dehors; sur cette ceinture étaient placées les armoiries de la famille. Cette coutume avait pour but d'honorer la mémoire des fondateurs ou des bienfaiteurs des lieux sacrés, et en même temps de marquer les droits que possédaient leurs successeurs et leurs héritiers. On voit aujourd'hui la trace de la *ceinture funèbre* en un grand nombre d'églises, dans nos campagnes; je dis, la trace, parce que nulle part la litre n'a été conservée. On peut encore quelquefois y distinguer l'écusson et les pièces des armoiries. L'archéologue doit les rechercher avec soin: il y trouvera de bonnes indications pour l'histoire des monuments.

La *ceinture* ou écharpe, dans le chapiteau ionique, est l'orle du côté du profil, ou balustre, ou le listel du parement de la volute que Vitruve appelle *balteus* ou baudrier.

CELLA. — Dans les monuments des anciens, la *cella* est la partie intérieure du temple, le sanctuaire, pour ainsi dire, où se trouvait la statue de la divinité à laquelle le temple était consacré. On l'appelait aussi en grec *naos* ou *domos*; de là les portiques, dont elle était précédée, étaient désignés sous le nom de *pronaos*, *prodomos*. Quelquefois il y avait encore, derrière la véritable *cella*, une chambre destinée à y conserver le trésor du temple. On la désignait ordinairement sous le nom d'*opisthodomos*, c'est-à-dire, la partie postérieure du *domos* ou de la *cella*.

Ordinairement chaque temple n'avait qu'une seule *cella*, et il n'y avait qu'une espèce de temple toscan qui avait trois *cellæ*, l'une à côté de l'autre. La *cella* était presque toujours construite en grandes pierres, à la manière appelée par les anciens *isodomum*. Le pavé était toujours plus élevé que celui du portique; il fallait donc plusieurs marches à l'entrée, ainsi qu'on le voit au Parthénon, aux deux temples de Pæstum et dans plusieurs autres temples.

Dans quelques temples, la *cella* était ornée de bas-reliefs dont on décorait la frise continue.

CELLE. — Les celles, *cellæ*, étaient des

espèces de petits prieurés élevés sur les terres d'une abbaye, et servant d'abord de résidence temporaire à des moines. *Voy. ABBATIALE*. On les nommait quelquefois *obédiences*.

Le mot de *celle* fut principalement en usage dans l'ordre de Grandmont. La maison principale, ou Grandmont, avait le titre de prieuré; toutes les maisons soumises à celle-ci avaient le nom de *celles* (Hélyot, édit. Migne, art. GRANDMONT). De cent quarante *celles* ou environ qui dépendaient de Grandmont, Jean XXII en érigea trente-neuf en prieurés conventuels (*Id.*, *ibid.*).

CELTIQUE.—Il existe en France un grand nombre de vieux monuments que l'on a appelés *celtiques*, quoiqu'on les retrouve aussi dans d'autres pays. Cette dénomination néanmoins doit être conservée, parce que nulle part ils ne sont ni si nombreux ni si remarquables que dans les contrées jadis habitées par les populations d'origine celtique. Nous avons comparé les monuments druidiques avec ceux des plus anciens peuples de l'Asie; nous avons montré l'analogie qui existe entre les uns et les autres. Ce travail conduit à des conséquences intéressantes, qui confirment les plus vieilles traditions historiques sur la dispersion des peuples. Nous n'y reviendrons pas ici. *Voy. DOLMEN*.

Les prétendus philosophes qui rejettent la Bible, le plus ancien et le plus authentique des livres, ont débité bien des fables à propos de la religion primitive des Celtes et des monuments qui nous en restent. Depuis M. Amédée Thierry, qui a composé une *Histoire des Gaulois*, où l'imagination prend parfois la place de la réalité, jusqu'à l'Allemand Gœrres, dans son livre intitulé : *Les Religions de l'antiquité*, on a dit et répété des fables qui n'ont pas le charme de la poésie, mais qui en ont la fiction et le mensonge. C'est une manie de nos jours de voir partout le panthéisme. Aussi n'a-t-on pas manqué d'assurer que *le système hiératique le plus ancien aurait été le panthéisme*. Cette affirmation est hasardée comme beaucoup d'autres : elle ne serait que ridicule, si elle n'avait pas de fâcheuses conséquences.

Les deux idées qui agissent le plus puissamment sur l'homme, soit isolé, soit en société, le culte de la Divinité et le désir de perpétuer la mémoire des grandes actions et des grands hommes, ont sans doute élevé les grossiers, mais impérissables monuments attribués aux Celtes. Ces monuments, produit d'une civilisation barbare, sans présenter aucune des conditions de l'art, offrent cependant un système arrêté, facile à reconnaître à ses dispositions générales. Ils se composent le plus ordinairement de fragments de rochers, de pierres brutes, de formes plus ou moins irrégulières, de dimensions variables, tantôt isolées, tantôt réunies en groupes, d'après des lois qui paraissent constantes : ce sont encore quelques enceintes de terre, des tombelles ou tertres factices.

Malgré les destructions faites des monu-

ments de ce genre, nous en possédons encore un très-grand nombre en France. On en voit beaucoup dans les campagnes de certaines provinces, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge; c'est surtout dans l'ancienne province de Bretagne qu'on en trouve la plus grande quantité. Dans toutes les terres qui n'ont point encore été conquises par l'agriculture, dans les landes, les bois, les lieux déserts, les pierres druidiques sont bien conservées; elles sont protégées, pour ainsi dire, par un certain respect superstitieux des habitants des campagnes.

Nous devons faire l'aveu de l'ignorance où l'on se trouve sur la destination des monuments gaulois. On a formé à leur sujet des conjectures plus ou moins vraisemblables; on a tiré de certaines formes, de certaines dispositions, des inductions plus ou moins ingénieuses et plus ou moins fondées; mais on n'a rien de positif et de précis.

Après bien des siècles écoulés, on trouve encore de nos jours quelques vestiges des anciennes croyances et des respects qui entouraient les monuments indigènes de la religion druidique. Pendant longtemps, ces puissances invisibles, ces femmes mystérieuses, qui, sous le nom de fées, exerçaient un si merveilleux empire, continuèrent d'habiter leurs grottes et leurs forêts; les *dames* se promenaient la nuit dans les clairières des bois, veillaient auprès des fontaines, gardaient des trésors enfouis, et se retiraient dans leurs demeures sauvages, désignées aujourd'hui par le nom de *grottes aux fées*. Quelquefois les riantes fictions de la mythologie septentrionale cédèrent la place à des croyances plus terribles, et dans les monuments druidiques on voyait les maisons et les châteaux du démon, l'habitation des mauvais esprits, ennemis de l'homme et surtout des enfants.

Les Gaulois n'élevaient point de temples à leurs divinités. Ils pensaient, comme les Germains, que ceût été outrager la majesté divine que de chercher, pour ainsi dire, à l'enfermer dans des murailles. Ils accomplissaient leurs rites sacrés au milieu des forêts et sur la cime des montagnes.

Les monuments celtiques les plus remarquables sont les menhirs ou peulvans, les alignements, les enceintes druidiques ou kromlechs, les trilithes ou lichavens, les pierres branlantes, les dolmens, les allées couvertes ou grottes aux fées, les barrows et les galgals. (*Voy. ces mots*.)

Ceux qui désireraient avoir de plus amples renseignements sur les monuments gaulois pourront consulter les ouvrages suivants : *Voyage dans le Finistère*, par Cambry, revu par E. Souvestre. — *Essai sur les antiquités du Morbihan*, par Mahé. — *Archéologie armoricaine*, par M. de Penouhet. — *Monuments celtiques*, précédés d'une *Notice* sur les druides. — *Mémoires de l'Académie celtique*, aujourd'hui la société des Antiquaires de France. — *Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains*, par Baraillon. — *Les derniers Bretons*, par E. Souvestre. — *Introd. à*

l'Histoire de France, par MM. de Jouffroy et E. Breton. — *Cours d'antiquités monumentales*, 1^{re} partie, par M. de Caumont. — *Les instructions du comité historique des arts et monuments*, par M. A. Lenoir. — *Précis d'archéologie celtique*, par l'abbé J. Corblet. — Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*. — *Description des médailles gauloises*, par M. Duchalais. — *Antiquités de la Bretagne*, par M. de Fréminville. — *Antiquitates septentrionales et celticae*, auctore Keysler. — *Monumenta antiqua*, auctore King.

CÉNACLE. — Terme consacré, chez les anciens, pour dire le lieu où l'on mange. Ce lieu ou cette salle, était ordinairement situé à l'endroit le plus élevé de la maison. Le mot de *cenaculum* se trouve souvent dans la version latine de la Bible, et il signifie ordinairement le dernier étage d'une maison. Il est dit, au chapitre premier des Actes des apôtres, qu'après que Jésus-Christ fut monté au ciel, ses disciples retournèrent à Jérusalem dans une maison, et qu'ils montèrent in *cenaculum*, c'est-à-dire au lieu le plus élevé de la maison, qui était un lieu retiré et propre à faire la prière. C'était sans doute une espèce de terrasse.

La veille de sa passion, Notre-Seigneur dit à ses disciples de lui préparer à souper dans Jérusalem, et qu'ils y trouveraient un grand cénacle tout préparé : *cenaculum grande stratum*, une salle à manger, avec les lits de table à l'ordinaire. On a montré à Jérusalem, dit dom Calmet, dans les siècles postérieurs, une grande salle, qui fut ensuite convertie en église par l'impératrice Hélène, où l'on prétendait que notre Sauveur avait fait la dernière cène et institué l'eucharistie; mais on a grand sujet de douter que cette salle ait été garantie de la ruine de Jérusalem par les Romains. (*Dictionnaire de la Bible*, art. CÉNACLE.)

Nous voyons sur le mont Sion, écrivait M. Poujoulat, au mois d'avril 1831 (*Corresp. d'Orient*, tom. V, pag. 162), le monument le plus entier qui nous soit resté de la domination latine à Jérusalem, l'église du Saint-Cénacle, convertie en mosquée depuis l'an 1560; c'est ce sanctuaire que le comte de Toulouse présentait à ses chevaliers comme une première conquête digne de leur zèle religieux; il renferme dans son enceinte les sépulcres de David et de Salomon; ce fut le lieu de la cène du Christ avec ses apôtres. Guillaume de Tyr et d'autres chroniques racontent que Godefroy concéda l'église du Saint-Cénacle à un prieur et à des religieux de la règle de Saint-Augustin, à condition qu'ils entretiendraient cent cinquante chevaliers pour la défense de la terre sainte. Quand les cénobites franciscains vinrent pour la première fois à Jérusalem, ils s'établirent dans un monastère à côté du Saint-Cénacle; en 1560, comme je l'ai dit plus haut, les musulmans s'emparèrent du Cénacle pour le consacrer au prophète, et chassèrent les religieux de leur couvent; le monastère, depuis lors, a toujours été habité par des familles musulmanes; ces deux édifices, con-

struits en pierres de taille, sont semblables à nos vieux monastères d'Occident.

Le Saint-Cénacle, écrivait l'auteur du *Voyage en Orient* (tom. II, pag. 297), est une grande salle voûtée, soutenue par des colonnes et noircie par le temps : si la vétusté est admise comme preuve, il porte les marques d'une antiquité reculée. Situé sur le mont Sion, hors des murs de la ville d'alors, il serait fort possible que les disciples s'y fussent retirés après la résurrection, et qu'ils s'y trouvassent rassemblés à l'époque de la Pentecôte, ainsi que l'affirment les traditions populaires. Cependant, le sac de Jérusalem, sous Titus, ne laissa guère debout que les tours et une partie des murailles; mais les sites restaient ainsi suffisamment indiqués; et les premiers chrétiens durent mettre une grande importance à en perpétuer le souvenir par des constructions successives sur les mêmes lieux, et souvent avec les débris des anciens monuments.

CÉNOTAPHE. — C'est un tombeau vide, de deux mots grecs, *κενός*, vide, *τάφος*, tombeau, monument érigé à la mémoire d'une personne réellement inhumée autre part, ou dont le corps, perdu dans une bataille, dans un naufrage, n'a pu être retrouvé; il n'y a point de différence extérieure essentielle entre un *cénotaphe* et un *sarcophage*. On a élevé des cénotaphes à toutes les époques.

CEP DE VIGNE. — Rinceau de feuilles de vigne et de raisins, courant, le plus souvent, dans une gorge, et très-commun au xv^e siècle.

CÉRAMIQUE. — L'art de fabriquer des vases et ustensiles en terre cuite, et de les décorer par la plastique et la peinture, a reçu le nom d'*art céramique*.

L'abondance des matériaux répandus à la surface du sol, qui sont propres à la confection des poteries, la facilité d'imprimer à des pâtes molles une forme quelconque par le seul moyen des mains, et la possibilité de leur donner une sécheresse et une solidité suffisante à l'ardeur des feux du soleil, ont dû faire de l'art céramique l'un des premiers que les hommes aient mis en pratique.

Aussi cet art était-il en honneur dès la plus haute antiquité. Si l'on en croit Hérodote, les vases grecs des habiles potiers de Samos étaient déjà célèbres du temps d'Homère, et un antiquaire, l'abbé de Mazzola, a même été jusqu'à prétendre que les poteries campaniennes ou italo-grecques, qu'on a désignées pendant longtemps sous le nom impropre de vases étrusques, sont antérieures au x^e siècle avant Jésus-Christ.

Les poteries grecques étaient déjà rares du temps de Jules-César; mais la destination religieuse de ces curieux monuments de l'industrie céramique, qui les fit placer dans les tombeaux, nous les a conservés. Ignorés pendant près de quinze siècles, ils ont reparu il y a tout au plus cent cinquante ans; à une époque où des hommes instruits pouvaient en apprécier le mérite comme ob-

jets d'art, et y puiser des notions bien précieuses pour l'histoire et l'archéologie.

Les Étrusques, après les Grecs, ont fabriqué des poteries qu'on retrouve aujourd'hui dans différents endroits de l'ancienne Etrurie.

Les Romains nous ont aussi laissé plusieurs sortes de poteries, qui diffèrent par les époques, les matériaux et les principes de leur fabrication. Presque toutes présentent de l'intérêt sous le rapport de l'art. On les trouve répandues partout où les Romains ont étendu leur empire.

Le moyen âge ne nous a pas laissé de poterie artistique, et aucun document écrit ne fait supposer l'existence de produits que le temps aurait pu anéantir entièrement. Il faut arriver jusqu'au commencement du xv^e siècle pour trouver chez les peuples européens des poteries qui n'aient pas été uniquement destinées aux usages domestiques les plus vulgaires, et que l'art se soit plu à décorer. Aussi le moine Théophile, qui écrivait au xii^e siècle, lorsqu'il passe en revue toutes les industries artistiques des peuples de l'Europe, ne trouve-t-il à parler que des poteries grecques.

Dans le chapitre 16 du livre II de sa *Diversarum artium schedula*, qu'il intitule: *Des vases d'argile peints avec différentes couleurs de verre, De vasis fictilibus diverso colore vitri pictis*, il s'exprime ainsi: « Les Grecs fabriquent des plats, des vaisseaux et d'autres vases d'argile qu'ils peignent de cette manière: ils prennent les différentes couleurs (les oxydes métalliques), et ils les broient chacune séparément avec de l'eau; avec ce mélange ils peignent des cercles, des arcs, des carrés qu'ils remplissent d'animaux, d'oiseaux, de feuillages et de toute autre chose, suivant leur goût. Lorsque les vases sont ainsi ornés de peintures, ils les placent dans un fourneau à cuire le verre à vitre, et allument au-dessous un feu de bois de hêtre sec, jusqu'à ce que, environnés par la flamme, ils soient incandescents. Alors, enlevant le bois, ils bouchent le fourneau. Ils peuvent décorer certaines parties de ces vases, soit avec de l'or en feuilles, soit avec de l'or ou de l'argent réduits en poudre. »

Il résulte de ce passage du traité de Théophile, que les Grecs du Bas-Empire savaient décorer leurs poteries, soit avec des couleurs qui y étaient fixées par l'action du feu, et qui ne sont autres que des couleurs vitrifiables, de véritables émaux, soit par l'application de l'or et de l'argent en feuille et au pinceau. Théophile ne dit pas de quelle nature étaient ces poteries, et si elles avaient reçu préalablement une glaçure quelconque. A cet égard, rien ne peut nous éclairer, car il n'existe, que nous sachions, dans aucune collection, de ces poteries à sujets émaillés des fabriques du Bas-Empire.

Si d'autres peuples que les Grecs avaient fabriqué des poteries de luxe à l'époque où vivait Théophile, ce savant moine, qui a expliqué les procédés des différentes industries de toutes les nations civilisées, n'aurait

pas manqué d'en parler. Les conjectures que nous tirons de son silence prennent, au surplus, un caractère de certitude d'après l'examen des anciens inventaires. Lorsqu'on y rencontre quelques productions de l'art céramique parmi les choses précieuses qui y sont décrites, ce sont toujours des poteries de l'Orient. Ainsi, dans l'inventaire de Charles V, de 1379, on lit, au f^o 199: « un petit pot de terre en façon de Damas. » au f^o 201: « un pot de terre à biberon sans garnyson, de la façon de Damas. »

La poterie de Damas était donc la seule qui méritât de figurer parmi les choses précieuses de toute nature qui remplissaient le garde-meuble du roi. On sait que Damas fut pendant longtemps la ville industrielle par excellence de l'empire grec; elle possédait de nombreuses fabriques qui continuèrent de subsister après que les Arabes se furent emparés de cette ville, et sous leur domination elle alimentait encore l'Europe de leurs produits. *Voy. FAÏENCE ÉMAILLÉE, ARGILE, POTERIE.*

CÉROPLASTIQUE. — La céroplastique est l'art de modeler en cire; l'origine de cet art est inconnue. Les auteurs grecs et latins en parlent comme d'une industrie usitée de leur temps, sans chercher à en faire connaître l'auteur. Les Romains y avaient fréquemment recours, et nous savons qu'ils aimaient à conserver chez eux la figure en cire de leurs ancêtres: ils se faisaient gloire de montrer en public ces figures que l'on portait devant le défunt, lors des funérailles. Les clients, pour flatter leurs protecteurs, parfois en signe de reconnaissance, gardaient chez eux les images en cire de leurs bienfaiteurs patriciens.

L'histoire nous a conservé le souvenir d'une pratique superstitieuse des anciens. Ils avaient coutume d'enduire de cire l'autel placé dans le laraire domestique. Cette opération avait pour but de donner la facilité d'y graver les désirs secrets et les vœux qu'on adressait aux divinités qui étaient regardées comme les protectrices de la maison.

Au moyen âge, la céroplastique continua d'être usitée: on s'en servait pour faire des images en cire, représentant le visage des saints. En Italie, on a continué jusqu'à nos jours à faire de semblables représentations. On place les ossements des saints dans la cire préparée qui représente leur image, et on met cette figure dans une chasse ou sous un autel. On a essayé d'importer cette coutume dans nos églises de France; mais cette innovation a été peu goûtée. On préfère, chez nous, voir les ossements vénérables d'un martyr, d'un saint confesseur, ou d'une vierge, entièrement à découvert, plutôt que de les cacher dans une enveloppe, dont les traits sont mensongers, et nous osons le dire, parfois ridicules.

CHAÎNE. — Barre, bande, ou triangle de fer qui sert à relier deux murs ou deux parties d'une construction quelconque, tendant à s'écarter l'une de l'autre. La chaîne s'arrête ordinairement à ses deux bouts par

d'autres pièces perpendiculaires qu'on appelle *ancres*.

Une *chaîne de pierre* est une file verticale de pierres de taille, bâtie sur l'angle ou dans le plein d'une construction de moellons ou de briques pour lui donner plus de solidité.

On appelle aussi *chaîne* ou *chainement* une armature de fer placée quelquefois dans l'épaisseur même des murailles et destinée à en prévenir l'écartement ou à diminuer le fâcheux effet du *roulement* d'une construction, du tassement ou d'une dislocation.

CHAIRE ÉPISCOPALE. — La chaire épiscopale, en latin *cathedra*, est le trône sur lequel siège l'évêque dans son église appelée *cathédrale* à cause de cela. Anciennement elle était souvent de pierre, de métal ou de bois; plus tard elle fut communément de bois.

La chaire épiscopale fut primitivement placée au fond de l'abside, derrière l'autel principal, position qu'elle eut constamment dans les basiliques. Nous avons indiqué comment l'autel fut placé au fond de l'abside, dans les églises de la période ogivale : le trône épiscopal fut alors dressé dans le sanctuaire, du côté de l'épître. Il n'y a pas longtemps que l'on voyait encore dans plusieurs de nos grandes églises épiscopales des chaires antiques, la plupart en pierre, au fond du rond-point du sanctuaire. Dom Claude de Vert, dans le 1^{er} chapitre du second volume de son *Explication de la messe*, dit que l'archevêque de Reims, les évêques d'Autun, de Metz, d'Arras, etc., en prenant possession de leur siège, allaient s'asseoir sur une chaire épiscopale très-ancienne, placée derrière l'autel. La chaire de la cathédrale de Reims était attribuée à saint Rigobert : pendant la vacance du siège archiepiscopal, on y plaçait une crosse antique qui y demeurait jusqu'à ce que le siège fût occupé par un nouveau titulaire. Cette chaire vénérable de la cathédrale de Reims fut brisée à l'époque de la révolution, en 1793. Il en existe une de même nature dans une église de Toul : on l'attribue faussement à saint Gérard; elle est du xiii^e siècle, en pierre et, dans certaines parties, curieusement ciselée. Dans plusieurs églises de l'Italie méridionale, il en existe également plusieurs qui sont en marbre. Celle de saint Nicolas, à Bari, est portée, en avant, sur les épaules de trois personnages qui ont un genou en terre. Tout autour on a gravé ce distique latin :

*Inclitus atque bonus sedet hac in sede patronus
Præsul Barinus Helias et Canutinus.*

Les pieds de l'évêque, lorsqu'il est assis dans sa chaire, reposent sur un marchepied appuyé sur deux lions couchés. Le siège épiscopal de *San-Sabino* n'est pas moins remarquable; il est en marbre. Le siège est porté sur le dos de deux éléphants, et orné de têtes de monstres, de griffons et de feuillages.

Dans la cathédrale de Cantorbéry, en Angleterre, on conserve encore la chaire d'intronisation des archevêques : elle se trouve

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

dans la partie orientale de l'église qu'on appelle communément la couronne de Becket.

Ajoutons que le trône de Dagobert, si connu en France, et qui se trouvait dans le trésor de Saint-Denis, ressemble beaucoup à quelques-unes de ces chaires épiscopales mobiles, sur lesquelles on représente les évêques assis dans certaines compositions des vitraux peints et dans les miniatures des manuscrits. On en trouve une bonne description par M. Lenormand, dans le tom. 1^{er} des *Mélanges de littérature et d'archéologie*, recueil publié par les PP. A. Martin et Ch. Cahier.

CHAIRE (à prêcher). Un des sujets les plus difficiles à traiter convenablement est certainement celui de la chaire à prêcher. Les auteurs, en plusieurs points, sont en désaccord, et de leurs discussions il ressort peu d'instructions utiles. L'abbé Thiers a traité directement des chaires et des jubés; mais si l'auteur ne manquait pas d'érudition historique, il ne possédait pas la science des monuments, et ses recherches ne furent pas toujours suffisamment dirigées par cet esprit de sage critique, indispensable à la bonne exécution de travaux de cette nature.

Les apôtres et leurs successeurs, les évêques, sont essentiellement les docteurs du peuple fidèle. C'est à eux spécialement qu'il appartient de prêcher les vérités chrétiennes dogmatiques et morales. La *chaire* de l'évêque est le symbole de sa juridiction et de sa primauté dans une église qu'il dirige de droit divin : « Le Saint-Esprit a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu. » On a donné ce nom non-seulement au siège d'honneur sur lequel l'évêque est placé dans le sanctuaire ou le chœur de son église cathédrale, mais encore à la tribune d'où la parole divine est annoncée au peuple assemblé.

Après le triomphe de la religion chrétienne, sous Constantin, lorsque les réunions des fidèles furent nombreuses, les évêques montaient à l'ambon, d'où se faisait la lecture de l'Épître et de l'Évangile, pour déclamer leurs homélies et débiter leurs instructions. L'ambon est donc la chaire primitive. Telle est du moins l'opinion du savant cardinal Bona, et elle est appuyée sur un grand nombre de passages des auteurs les plus anciens, notamment de saint Grégoire de Tours. **Voy. AMBON.** On lui donne alors le nom de *tribune* ou de *tribunal* : cette expression se trouve souvent dans les écrits des Pères. C'est ce qui a fait dire au poète Prudence, dans une hymne à l'honneur de saint Hippolyte :

*Fronte sub adversa gradibus sublime tribunal
Tollitur, antistes prædicat unde Deum.*

Ajoutons à ce passage de Prudence quelques textes en faveur de l'opinion du cardinal Bona. Epiphane le Scolaste que dit que saint Jean-Chrysostome prêchait sur l'ambon : *Residens super ambonem, ubi solebat facere sermonem.* En 489, lorsque Macédonius, patriarche de Constantinople, voulut se purger

du soupçon d'hérésie, il monta, dit Nicéphore, sur l'ambon pour haranguer le peuple.

Il est vraisemblable que dans les églises paroissiales, surtout à la campagne, où le clergé n'était pas nombreux, l'ambon, de bonne heure, aura été changé exclusivement en chaire à prêcher. Nous ne connaissons toutefois aucune chaire que l'on puisse authentiquement attribuer à une époque très-reculée, et l'archéologie n'a pas trouvé, dans ses recherches, de monument antérieur au *xiii^e* siècle. Lorsque le jubé fut substitué à l'ambon, dans nos églises, il est probable que ce changement amena l'établissement des chaires, telles qu'elles existent aujourd'hui, à cause de la difficulté pour l'orateur de se faire entendre du haut du jubé. On trouve dans certains auteurs des textes qui prouvent que l'on prêchait du haut du jubé, et Lebrun Desmarettes, dans ses *Voyages liturgiques*, affirme avoir ainsi vu prêcher à la cathédrale de Rouen. Mais il serait difficile de prouver que cet usage a été général et qu'il a duré long'emps. Ainsi, pour exprimer en deux mots notre opinion sur l'origine de la chaire, nous disons que l'ambon fut la chaire primitive, que le jubé en tint lieu quelquefois, et que la suppression de l'ambon fit établir des chaires dans le genre de celles dont nous nous servons actuellement.

La commodité de la chaire proprement dite fut vite appréciée, et on en plaça non-seulement dans les églises, mais encore dans les cloîtres des monastères, dans les réfectoires de ces mêmes maisons, et même sur les places publiques. Ainsi, on en trouve dans un cloître à Saint-Dic, et dans les réfectoires des anciens monastères de Beverley, de Shrewsbury, de Chester, etc., en Angleterre : ainsi encore il y a une chaire en dehors de l'église à Saint-Lô, en Normandie, et dans la cour extérieure du collège de Sainte-Madeleine, à Oxford.

On peut conjecturer avec fondement, d'après certains textes, que dans beaucoup d'églises la chaire était mobile, très-simple et reléguée dans un coin de l'édifice, quand elle ne servait pas ; au moment où le prédicateur devait y monter, on l'ornait d'étoffes, de tapisseries, de courtines. L'existence de ces chaires mobiles n'expliquerait-elle pas suffisamment pourquoi nous trouvons actuellement un si petit nombre de chaires antiques dans nos cathédrales du moyen âge ? Comme elles étaient d'une construction assez grossière, où l'art n'entraît pour rien, on n'a pas trouvé de raison de les conserver, lorsqu'on eut pris le parti de fixer les chaires aux piliers ou aux murailles des églises. Dans certains pays, on conserve encore l'usage des chaires mobiles, et on les couvre d'ornements, en quelques circonstances, comme nous l'avons noté précédemment. Ne serait-ce pas encore un vestige des vieilles coutumes ?

On voit en Angleterre, à Beaulieu, dans le Hamshire, une belle chaire en pierre, du *xv^e* siècle. Elle est hexagonale, et chaque côté, orné de deux petites arcades trilobées

à colonnettes, est séparé de l'autre côté par une espèce de contre-fort ou éperon. Au-dessous des arcades trilobées est une espèce de guirlande de quatre-feuilles creusés dans la pierre. La chaire s'appuie à la muraille sur un encorbellement orné de feuillages. Il n'y a point d'abat-voix : on arrive à cette chaire par un passage creusé dans l'épaisseur de la muraille, et au-dessus du siège du prédicateur il y a une voûte à croiséo d'ogives, pratiquée également dans l'épaisseur de la muraille. Cette disposition, toute simple qu'elle est, produit un bon effet.

La plupart des chaires sont en bois et construites à six ou à huit pans ornés de moulures et de feuillages ou simplement de panneaux à rubans. Sur quelques-unes de ces chaires on trouve des restes de dorure et de peinture ; mais elles ne sont pas antérieures au *xv^e* siècle. Il est à remarquer que le même plan a été partout adopté à cette époque, et les chaires diffèrent bien plus par la richesse des ornements que par la diversité de la forme. Il n'y a d'exception, sous ce rapport, que dans les grandes chaires monumentales de Vienne, en Autriche, de Nuremberg, de Mayence et de Strasbourg. Il faut encore noter que les chaires des cathédrales sont assez grandes pour contenir plusieurs personnes ; car la coutume s'est conservée, en plusieurs églises, lorsque l'évêque monte en chaire dans les circonstances solennelles, qu'il soit accompagné de deux archidiacres.

Au *xvi^e* siècle, on a exécuté quelques chaires en pierre, dans le genre de celle qu'on voit à Beaulieu, en Angleterre. Nous avons cité celle de Faye-la-Vineuse, au diocèse de Tours. Voy. ABAT-VOIX.

Nous devons ajouter quelques mots sur la destination présumée des chaires extérieures, qui ne sont pas encore trop rares en France. Il est à remarquer qu'elles sont placées de manière à dominer sur le cimetière, qui jadis entourait l'église, comme cela a toujours lieu en Angleterre. Cette circonstance seule en explique la destination : les prédicateurs y montaient à certains jours, lorsque les fidèles s'assemblaient pour prier sur la tombe de leurs parents, de leurs frères et de leurs amis.

Nous ne terminerons point cet article sans dire un mot des chaires de la Belgique ; elles sont construites d'après un système particulier : nulle part ailleurs on ne voit rien qui y ressemble. Ce n'est pas toutefois que nous les admirions beaucoup : il règne bien plus d'innagination que de goût dans leur composition. Celle de Sainte-Gudule de Bruxelles est la plus célèbre : elle avait d'abord été faite pour l'église des Jésuites, à Louvain. Elle représente Adam et Eve chassés du paradis terrestre par un ange armé d'une épée flamboyante. Du côté opposé à celui où est l'ange, la mort, sous la forme d'un squelette, considère et poursuit sa proie. Le reste de la chaire est formé d'un gros tronc d'arbre, *l'arbre de la science*, et les degrés pour y monter sont accompagnés

d'une balustrade composée de branches entrelacées avec beaucoup d'art. Des animaux de toute espèce sont grimpés dans les branches de l'arbre, où ils produisent, il faut en convenir, un effet assez grotesque. Cette chaire fut faite par Verbruggen, en 1699.

CHALCIDIQUE. — Les auteurs sont peu d'accord sur ce qu'il faut entendre par le *chalcidique*. L'opinion la plus vraisemblable est que les chalcidiques consistaient en de grandes salles situées de chaque côté de l'hémicycle où se trouvait le tribunal, de sorte que, dans ce cas, l'ensemble de l'édifice présentait à peu près la forme d'une croix dont les chalcidiques se trouvaient être les branches; c'est là ce qui fait que plusieurs archéologues nomment chalcidiques les croisillons ou les bras du transept d'une église.

Les chalcidiques, à proprement parler, sont des salles grandes et superbes. (*Voy. Vitruve, lib. v, cap. 1; Ausone; Hygin, à la fable 184; Arnobe, lib. iii et lib. iv.*) Ces grandes salles étaient attenantes aux basiliques et aux palais. Si le terrain que vous avez pour bâtir est trop long, dit Vitruve, vous construirez au bout un chalcidique. Je voudrais bien, dit Arnobe, voir vos dieux et vos déesses pêle-mêle dans vos grands chalcidiques. On écrit, dit-il ailleurs, que vos dieux font leurs festins dans de grandes salles à manger, qui sont aux cieux, et dans des chalcidiques tout d'or.

CHALUMEAU. — On a fait usage en Occident, pendant fort longtemps, d'un *chalumeau* en or ou en argent doré, pour donner aux fidèles la communion sous l'espèce du vin; en Orient, comme chez les Grecs qui ont conservé la communion sous les deux espèces, on ne s'en est jamais servi, parce que les espèces du pain et du vin y sont administrées avec une petite cuiller. Il est certain toutefois que l'origine du chalumeau ne remonte pas, chez les Latins, à la plus haute antiquité ecclésiastique, et que l'emploi n'en fut jamais universellement répandu. Le premier ordre romain est le plus ancien monument qui en parle, et il ne remonte guère au delà du x^e siècle. Le moine Théophile nous apprend la manière dont on le faisait, et nous en donne une description propre à le faire aisément restituer. Voici ses paroles :

« Vous ferez aussi pour le calice un chalumeau de cette manière : fabriquez un fer de la longueur d'un palme et quatre doigts, très-effilé à l'un des bouts, et de là grossissant graduellement jusqu'à l'autre, qui sera comme une paille; que ce fer soit rond et limé avec égalité. Après avoir aminci de l'argent pur, roulez-le autour de ce fer, unissant les extrémités également au moyen d'un fil; retirez le fer, mettez au feu et soudez. Ayant replacé le fer, battez au marteau uniformément partout jusqu'à ce que la jointure disparaisse. Faites à part un nœud rond et creux, ou carré et massif, pratiquez-y un trou pour introduire le chalumeau par la partie inférieure, presque jusqu'en haut, et ayant ôté le fer de nouveau, vous soudez partout. Lorsque ce sera solide, le remettant

de rechef, vous battrez de tous côtés depuis le nœud en bas pour unir et dresser, et depuis le nœud en haut. Dans la partie la plus large et la plus grosse, introduisez un fer mince d'une largeur proportionnée à la capacité du chalumeau, avec un petit marteau battez à l'enclume de manière à rendre carré et fin le trou supérieur, qui depuis le nœud doit s'élever en haut du calice, et être tenu à la bouche; mais que le bas soit rond et délicat. Cela fait, si vous voulez, vous pourrez enrichir le nœud de niello; vous dorerez le reste du chalumeau. » (*Lib. iii, cap. 44.*)

Dans les auteurs liturgistes et les anciens sacramentaires, on donne plusieurs noms à l'instrument d'or ou d'argent que l'on insérait dans le calice pour boire le précieux sang, et que nous avons appelé *chalumeau*. On le désigne ordinairement sous les noms de *calamus, fistula, cannula, siphon, pipa*.

Bocquihot décrit ainsi le chalumeau eucharistique : « Le bout que l'on trempait dans le calice était large et convexe ou fait en bouton, et l'autre bout, qui se tenait dans la bouche, était plus petit et tout uni. On le tenait enfermé dans un petit sac de toile ou d'étoffe fait exprès.... Après que le prêtre avait pris le corps du Seigneur, il mettait le gros bout du chalumeau dans le calice, prenait le précieux sang par le petit bout et donnait ensuite au diacre le calice et le chalumeau. Le diacre prenait le calice de la main gauche et tenait le chalumeau directement au milieu avec les deux premiers doigts de la main droite; il les tenait ainsi sur le côté droit de l'autel, jusqu'à ce que tout le monde et enfin lui-même et le sous-diacre eussent communiqué. Il tirait ensuite le chalumeau du calice, le suçait par les deux bouts l'un après l'autre, et le donnait en garde au sous-diacre. On le lavait après avec du vin par dedans et par dehors, et on l'enfermait dans son sac, et le sac dans l'armoire avec le calice. »

Le cardinal Bona dit que le souverain pontife, quand il officie, se sert d'un chalumeau pour boire le précieux sang, et en laisse pour les ministres du sacrifice, qui en prennent avec le même chalumeau. Cet usage est encore aujourd'hui en vigueur.

Nous lisons dans les *Voyages liturgiques* de Lebrun-Desmarettes : « A Cluny, après que le célébrant a pris la sainte hostie et une partie du précieux sang, et qu'il a communiqué de l'hostie les ministres de l'autel, ils vont au petit autel à côté, et le diacre y ayant porté le calice, accompagné de deux chandeliers, tient le chalumeau d'argent par le milieu, l'extrémité étant au fond du calice, et les ministres, ayant un genou sur un petit banc tapissé, tirent et boivent le précieux sang par ce chalumeau. »

Depuis que l'Eglise latine a supprimé la communion sous l'espèce du vin pour les fidèles, le chalumeau a disparu de nos églises, et nous n'en connaissons aucun qui ait été conservé.

CHAMBRANLE. — Ensemble de moulures de pierre ou de bois qui forment l'encadre-

ment d'une baie rectangulaire. Il est différent selon les ordres, et quand il est simple, on le nomme *bandeau*.

CHAMP. — On appelle *champ* la surface sur laquelle s'élève un haut-relief ou un bas-relief; la paroi d'une muraille; la face d'un piédestal, d'un tombeau; une surface de vitrail; tout subjectile servant à recevoir la peinture ou la sculpture de sujets ou d'ornements, une inscription; le fond sur lequel se détache ce sujet, une figure. *Voy. CARTOUCHE.*

Le champ d'un sujet, d'une figure, peut être colorié, doré, enrichi d'ornements peints, de mosaïque, d'incrustations.

Le champ d'un tableau, d'une tapisserie, c'est le fond, lequel est d'ordinaire obscur, et où il n'y a rien de peint. On appelle aussi le champ d'une médaille le fond où il n'y a rien de gravé. On dit encore qu'une draperie sert de champ à une peinture, quand une figure est peinte sur la draperie.

Le champ, en blason, est la surface de l'écu : on le dénomme d'après son métal ou son émail : ainsi, on dit : un champ d'or, d'argent, d'azur, de gueules, de sinople, etc.

CHANCEL ou **CHANCEAU.** *Voy. CANCEL.*

CHANDELIER. — Les chandeliers d'église varient dans leur forme, leur usage et leur signification mystique. On peut les distinguer de la manière suivante : chandeliers d'autel, de procession, pour l'élévation, pour le eierge pascal, et chandeliers triangulaires. *Voy. AUTEL, accessoires des autels.*

I.

On doit distinguer cinq parties dans un chandelier d'autel : le pied, la tige, le nœud ou pomme pour prendre facilement le chandelier, la coupe pour recevoir les gouttes de cire, enfin la pointe sur laquelle le cierge est fixé. Quelle que soit l'ornementation employée dans un chandelier, elle doit toujours être subordonnée à cette forme essentielle.

Quant à la matière, les chandeliers d'autel ont été faits en argent, en argent doré, en cuivre argenté ou doré, en bronze, en cristal et en bois. (W. Pugin. *Gloss. of eccles. ornam.*, pag. 47).

Les chandeliers ne paraissent pas avoir été placés sur l'autel lui-même, avant le x^e siècle; ils étaient disposés tout autour. Jusqu'au xvi^e siècle, le nombre en était communément de deux, un de chaque côté du crucifix. Comme il est évident, d'après des dessins et les inventaires, la coutume de mettre deux chandeliers seulement sur l'autel n'était pas propre à certains pays. Les anciens autels peints à fresque, en Italie, et figurés dans l'histoire de l'art par Séroux d'Agincourt, n'ont que deux chandeliers. Dans un ouvrage allemand intitulé *Der Weise König*, par Hans Burgmaier, l'autel où le pape lui-même célèbre la messe n'a également que deux chandeliers. Dans l'*Histoire de saint Louis, roi de France*, par le sire Jehan de

Joinville (Paris, 1761, pag. 311), nous avons une description très-intéressante des ornements appartenant à la Sainte-Chapelle, à Paris, avec le nombre des chandeliers à mettre sur l'autel selon le degré des fêtes : « Et en chacun iour férial ou iour que l'on ne dit pas ix leçons, estoient deux cierges sur l'autel qui estoient renouvez chascun iour de lundi et chascun mercredi : mès en chascun samedi et en toute simple feste de ix leçons estoient mis quatre cierges à l'autel; et en toute feste double ou demie double ils estoient renouvez, et estoient mis à l'autel six cierges ou huit; mès ès festes qui estoient moult sollempnex, douze cierges estoient mis à l'autel; et aussi en l'anniversaire de son père et de sa mère, et de tous les rois pour lesquex il fesoit faire anniversaire en sa chapelle. »

D'après d'anciennes gravures, nous voyons que quelques-uns des anciens chandeliers avaient plusieurs pointes : il en existe encore un semblable dans l'église de Léau, en Flandre.

Les chandeliers anciens étaient bas, pour la plupart, avec des cierges peu élevés. (Nous avons déjà parlé de la forme des chandeliers, voyez ci-dessus, col. 457 et 458.) Les cierges très-hauts sont d'une introduction moderne. La coutume actuelle de la liturgie est de placer six chandeliers sur le grand autel. Nous devons ajouter que cette coutume, quoique comparativement moderne, est fondée sur des faits anciens. Ainsi, dans l'inventaire de la cathédrale de Salisbury, on fait mention de trois paires de chandeliers pour le grand autel. Aussi dans la Chronique de Hollinsched, tom. II, pag. 857, à la description de la chapelle privée du roi Henri VIII, élevée dans le Camp du drap d'or, l'autel était garni de cinq paires de chandeliers d'or.

Extrait d'inventaires de chandeliers d'autel appartenant jadis à des autels d'Angleterre :

Cathédrale d'York. « Deux grands chandeliers de vermeil, avec des vases et des roses gravés sur le pied, don de lord Alexandre Nevil, jadis archevêque d'York, pesant 6 livres 9 onces et demie. — *Item*, deux chandeliers en argent, ornés de cannelures à la partie supérieure, don de M. John Newton, trésorier, pesant 5 livres 2 onces et un quart. — *Item*, un haut et grand chandelier en vermeil, avec les armes de Scrope, don de lord John Scrope, pesant 8 livres 4 onces. — *Item*, deux chandeliers destinés au service de chaque jour, carrés, pesant 5 livres 2 onces. — *Item*, deux chandeliers en cristal, avec des nœuds et des pieds en argent, pesant 6 livres quatre onces et demie. »

Cathédrale de Lincoln. « D'abord deux grands et beaux chandeliers d'or, appuyés sur de grands pieds semblables, avec vingt contre-forts en or sur chacun d'eux, se tenant sur une base percée comme les compartiments d'une fenêtre, avec quatre places vides pour mettre des armoiries, quatre grands contre-forts et quatre petits, sur cha-

cun d'eux ; au-dessus de chacun de ces contre-forts il y a un clocheton. Entre les quatre grands contre-forts il y a quatre fenêtres percées à jour. Le nœud est très-fort, avec différents petits contre-forts, au-dessus desquels est une coupe entourée de créneaux et de contre-forts, comme un château fortifié : au centre de la coupe est une pointe pour ficher le cierge. Ces deux beaux chandeliers furent donnés par Jean, fils du roi Edouard, duc de Lancaster : ils pèsent 450 onces. — *Item*, deux chandeliers de vermeil, dont un pesait 74 onces, l'autre pesait 69 onces, don de lord John Buckingham, évêque de Lincoln. — *Item*, deux chandeliers en argent doré en partie, se tenant sur un grand pied, avec six tourelles dorées, ayant un gros nœud au milieu, et, dans le haut, ayant six tourelles autour de la coupe, avec une pointe d'argent sur chacune d'elles ; l'un de ces chandeliers pèse 93 onces, et l'autre 89 onces ; don de lord John Chadworth, évêque de Lincoln. — *Item*, un chandelier en vermeil, avec un nœud au milieu et diverses figures, comme le couronnement de la sainte Vierge, la Salutation, avec trois branches, trois boules et trois pointes, pesant 80 onces et demie. — *Item*, deux chandeliers d'argent, avec deux nœuds et l'inscription suivante : *Orate pro anima Richardi Smith, etc.* » (Dugdale, *Monasticon Anglicanum*.)

Cathédrale de Saint-Paul de Londres. « *Duo candelabra argentea, opere fusorio, cum animalibus variis in pedibus fabricatis, de dono magistri Ricardi de Stratford, ponderis un^o xiiii^o.* — *Item, duo candelabra crystallina parvula, cum apparatu partim argenteo, de dono Thomæ de Eshevy.* — *Item, duo candelabra argentea, cum pomellis deauratis, de dono magistri Willielmi de Monteforti, decani, cum leunculis sub pedibus, uno deficiente, ponderis iv^o v^o.* » (Dugdale, *Hist. de l'église de Saint-Paul*.)

Telle a été la sacrilège dévastation des trois derniers siècles en Angleterre, que très-peu des anciens chandeliers subsistent aujourd'hui. Les archéologues en ont découvert du xv^e siècle, en bronze, sur les autels latéraux des églises de Saint-Sébald et de Saint-Laurent, à Nuremberg ; il y en a également à la cathédrale de Mayence, et une paire dans la chambre du trésor à Aix-la-Chapelle. L'église de Léau, en Flandre, en possède plusieurs paires en bronze et une paire en cuivre. Il y en a dans l'église de Jérusalem, à Bruges, quatre en cuivre doré ; au musée du Louvre, à Paris, trois, du xii^e siècle, émaillés. Outre ces chandeliers, on en connaît encore quelques autres qui sont dans les collections des amateurs.

II.

Quant aux chandeliers de procession, nous n'avons que peu de mots à en dire. C'est précisément à ces espèces de chandeliers que s'appliquent les observations que nous avons placées ci-dessus, colon. 457 et suiv. Dans plusieurs de nos églises, où des vestiges des antiques coutumes gallicanes

s'étaient conservés jusque dans ces derniers temps, on portait cinq ou sept chandeliers. Cette particularité liturgique s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans l'église métropolitaine de Tours, où elle est toujours en vigueur. On y porte un, deux, trois, cinq ou sept chandeliers, selon le degré de la fête. On y porte également des torches allumées, au moment de la consécration ; mais les chandeliers propres à cette dernière cérémonie y sont inconnus. M. W. Pugin, qui emploie l'expression de chandeliers pour l'élévation, pour donner un exemple de ces espèces de chandeliers, cite les miniatures d'un vieux missel manuscrit. (*Sarum missal, plate LXXIII.*)

III.

En Allemagne on faisait jadis usage, et on se sert encore aujourd'hui de chandeliers fixes d'une grande beauté : ils sont placés à côté des châsses des saints. On en voit dans des églises du xv^e siècle, et ils consistent en une série d'anneaux superposés, allant toujours en diminuant, et formant une masse pyramidale de lumière. Le dessin en est très-élégant.

Il y avait autrefois en France, dans beaucoup d'églises, des chandeliers à sept lumières ; nous en citerons quelques exemples. A l'église de Saint-Jean de Lyon, entre le chœur et le sanctuaire, au milieu est un chandelier à sept branches, appelé *ratelier*, en latin *rastrum* ou *rastellarium*, composé de deux colonnes de cuivre hautes de 6 pieds, sur lesquelles il y a une espèce de poutre de cuivre de travers, avec quelques petits ornements de corniches et de moulures, sur laquelle y a sept bassins de cuivre avec sept cierges qui brûlent aux fêtes doubles de première et de seconde classe.

A Notre-Dame de Rouen, entre les trois lampes et l'aigle qui est au haut du chœur, il y avait, avant le pillage des Huguenots, un grand chandelier de cuivre à sept branches.

Bocquillot, en parlant des chandeliers, dit qu'il y avait en plusieurs églises, entre autres chandeliers, une grande machine en forme d'arbre qui sortait de terre, garni de feuilles et de fleurs ou fruits, et de petites gondoles ou soucoupes, propres à soutenir des cierges ou des lampes. Cette multitude de lumières en pyramide produit un bel effet. Dans les églises riches, ce chandelier, nommé arbre, à cause de sa figure, était de cuivre ou autre métal. (*Voy. les détails à ce sujet, ci-dessus : AUTEL et ses accessoires.*)

Quelques fragments d'un magnifique chandelier à sept branches, servant autrefois dans l'église de Saint-Remi, à Reims, se voient présentement au musée de cette ville. La tradition rapporte qu'il fut donné par la reine, femme de Charles le Simple, en 907 ; mais, d'après les détails et les caractères de l'exécution, il paraît être d'une époque postérieure. Il est extrêmement chargé de détails travaillés avec soin, de feuillages, de figures et d'animaux, avec des morceaux de

crystal. Lorsqu'il était entier, il avait 18 pieds de haut et 15 pieds de circonférence à la base. Les fragments conservés formaient une partie du pied, et sont représentés à la page 214 de la *Description du trésor de la cathédrale de Reims*, par M. Tarbé : le reste fut fondu au temps de la révolution.

Les églises catholiques d'Angleterre, avant la réformation, avaient aussi l'usage des chandeliers à sept branches, comme il paraît d'après le texte d'anciens inventaires. Ainsi, dans l'église de Melford, au comté de Suffolk, il y avait un grand chandelier à sept branches, placé devant le grand autel. Il y en avait encore un autre, également à sept branches, devant une image de Notre-Seigneur.

IV.

Le chandelier pascal est un chandelier de grande dimension, en forme de colonne, quelquefois simple, quelquefois chargé d'ornements, et destiné à porter un cierge allumé aux offices publics de l'église depuis le samedi saint jusqu'au jour de la fête de l'Ascension. La coutume d'allumer le cierge pascal est très-ancienne dans l'Église, et la lumière de ce cierge est regardée comme le symbole de la Résurrection de Notre-Seigneur. On donnait parfois au chandelier pascal des formes d'une hauteur exagérée, et à l'abbaye de Durham il y en avait un d'une si grande élévation, que le cierge atteignait presque les voûtes. L'auteur du livre intitulé *Rites de l'abbaye de Durham* dit que ce chandelier pascal était estimé un des plus curieux et des plus rares monuments de l'Angleterre.

L'origine de la croix tracée sur le cierge pascal, aux branches de laquelle on fixe des grains d'encens, est très-intéressante. On traçait sur la cire du cierge l'époque des principales fêtes de l'année : plus tard on mit à la même place une bandelette de parchemin sur laquelle on écrivait plus aisément et on pouvait indiquer des dates plus nombreuses. *Voy. CALENDRIER.* Nous avons donné à cet article un exemple de ce fait. Nos catholiques ancêtres n'écrivaient jamais rien, sans faire précéder d'une croix la première lettre du premier mot. De là l'origine de la croix qui était marquée sur le cierge pascal. Cette explication est empruntée à l'ouvrage de dom Claude de Vert ; c'est assez dire qu'elle ne doit pas être admise sans contrôle. Chacun sait, en effet, que cet écrivain, plus ingénieux qu'instruit, trouvait l'explication de nos cérémonies même les plus mystiques de la messe, dans la nécessité de certains mouvements et de certaines actions ; de là son *explication* prétendue *naturelle*. Quoi qu'il en soit, nous voyons dans nos plus anciens livres liturgiques des prescriptions relatives à la croix qui doit être tracée sur le cierge pascal. Dans un rituel manuscrit de l'ancienne abbaye de Savigny, au diocèse de Lyon, on lit la rubrique suivante : *Magister scholæ inscribet cereo annum ab incarnatione, præmissa superius cruce,*

in cuius cornibus et mediate ponuntur grana incensi. Dans le cérémonial de Saint-Arnoul de Metz, on lit : *Cantor faciat crucem in cereo, de cera colorata, in singulis capitibus ejus, necnon in medio, imprimens particulam thuris ; notetque ibi annum Dominicæ Incarnationis, cum indictione.* Dans l'*Antiphonal* de l'église d'Arles on lit : *Facit in cereo crucem, cum nomine Christi, et alpha et omega, et scribatur in eo epacta ipsius anni.*

Dans le second volume de l'*Histoire de l'art par les monuments*, par Séroux d'Agin-court, planches 54 et 55, on voit deux représentations de la bénédiction du cierge pascal d'après une image du XI^e siècle. Dans l'une de ces figures, le diacre est représenté monté sur l'ambon. On en voit encore un autre exemple semblable dans la planche 4^e du livre de Gerbert, intitulé : *De cantu prima Ecclesiæ ætate.*

V.

Les chandeliers triangulaires sont ceux dont on fait usage à l'office des ténèbres, durant la semaine sainte. L'usage de ces chandeliers est très-ancien ; mais le nombre des cierges qu'on y plaçait a varié considérablement, suivant la coutume des églises. A Nevers, il y en avait 9 ; à Mons, 12 ; à Reims et à Paris, 13 ; à Cambrai et à Saint-Quentin, 24 ; à Evreux, 25 ; à Amiens, 26 ; à Coutances, 44. (D. Cl. de Vert, tom. IV, pag. 424.)

Dans la description de la sacristie du monastère de Saint-Riquier, en 831, on mentionne *des candélabres de fer, dorés et argentés, dont quinze plus grands et sept plus petits : Candelabra ferrea, ex auro et argento parata, majora quindectim, minora septem.* Nous traduisons peut-être mal *ex auro et argento parata*, par *dorés et argentés*, car nous voyons que saint Ansigise donna au monastère de Fontenelle ou de Saint-Wandrille, trois candélabres d'argent : « *Habentia solidos nonaginta, id est, unumquodque triginta.* »

Pour avoir un plus grand nombre d'exemples des chandeliers du moyen âge, d'après les textes, on peut consulter le grand Glossaire de Ducange, voc. CANDELABRUM.

CHANFREIN. — Moulure qu'on appelle encore *biseau*, et qui s'obtient en abattant une arête rectangulaire, de manière à avoir, à la place de cette arête, une surface plane et oblique. Les chanfreins sont fort nombreux dans les monuments de la période romano-byzantine : on y voit quelquefois de *doubles chanfreins.*

CHANTRENERIE. — On appelle *chantrerie* en français, et *chantry* en anglais, une chapelle dotée d'un fonds dont le revenu devait servir à l'entretien d'un prêtre chargé de chanter chaque jour la messe pour le repos de l'âme des fondateurs. Les chantries faisaient partie des églises cathédrales et des églises paroissiales ; on voit encore un grand nombre de ces chapelles dans les cathédrales d'Angleterre. Les catholiques les avaient fondées avant l'époque de la réformation.

Les protestants ont gardé le fonds de la dotation, tout en réformant la fondation, c'est-à-dire en en supprimant les charges.

CHAPE. — En architecture, la *chape* est un enduit épais d'un bon mortier, que l'on met sur l'extrados d'une voûte pour empêcher l'infiltration des eaux. On fait aussi des chapes de plomb, pour garantir des portions de voûtes trop exposées à la pluie.

CHAPE. — La chape est un vêtement d'église, appelé en latin *pluviale* et *cappa*. C'était originairement un grand manteau que les clercs portaient dans les processions extérieures. Quoique la forme en ait été empruntée aux usages ordinaires de la vie, la chape fut cependant enrichie, dès les temps les plus anciens, de broderies, de pierres précieuses et d'ornements de différent genre. Au **xiii^e** siècle, la chape devint le plus magnifique de tous les vêtements ecclésiastiques. Nous donnerons quelques détails archéologiques sur les anciennes chapes, laissant de côté ce qui se rapporte uniquement à la liturgie.

Les chapes, au moyen âge, étaient souvent ornées d'orfrois et de chaperons splendidement brodés; on y voyait des images de saints sous des baldaquins ou niches gothiques, ou des emblèmes variés. Parfois on y représentait en broderie, soie et or, des traits de l'histoire évangélique, comme la Salutation angélique, deux anges portant la tête de saint Jean-Baptiste; la sainte Vierge portant Jésus enfant; la résurrection de Notre-Seigneur; la cène; les apôtres autour du corps de la sainte Vierge, etc.

Dans un inventaire de la cathédrale de Reims, dressé au **xvii^e** siècle, on trouve les détails suivants: «Trois chapes de drap d'or frisé, et les orfrois de drap d'or figurés d'images de la Passion, et la bille (le fermoir) couverte d'armoiries; du don de M. le cardinal de Lorraine. Une chape de drap d'or rouge, avec les orfrois fort longs, aux armoiries de l'Eglise; du don du cardinal Saint-Malo, dict Briçonnet, archevêque de Reims. Une chape de drap d'or rouge, tissu à Cypré, avec les orfrois à plusieurs images, et la bille couverte d'un escusson; du don du roy Charles VII. Une chape de drap d'or cramoyse, semé de grandes fleurs d'or, avec les orfrois fort larges, à double apôtres et prophètes; du don des Ursins, archevêque de Reims, avec ses armes à la bille.»

Plusieurs spécimens des belles chapes du moyen âge ont échappé à la destruction et subsistent encore. Il y en a une dans le trésor d'Aix-la-Chapelle, dans la sacristie de l'église, avec de petites clochettes d'argent attachées tout autour à la partie inférieure. La tradition veut que cette chape ait été portée par le pape Léon III, à la consécration de l'église, en présence de l'empereur Charlemagne, entouré de 365 évêques. Il y a trois chapes du **xiv^e** siècle à la cathédrale de Durham. Il y en a trois du **xv^e** siècle à l'église principale de Louvain. Il y en a plusieurs du **xiv^e** siècle à la cathédrale de Spire. Au collège de Sainte-Marie, à Oscost, il y a une chape

du **xv^e** siècle, avec des orfrois tres-élégants et un chaperon brodé à l'aiguille. Au collège des Jésuites, à Stonyhurt, en Angleterre, on possède une chape en drap d'or, que la tradition dit avoir appartenu d'abord à l'abbaye de Westminster.

Outre les vêtements que nous venons de signaler et qui ont échappé comme par miracle à l'action du temps et au vandalisme, nous avons sous les yeux un grand nombre de monuments qui peuvent nous donner une juste idée des chapes anciennes. Ainsi, dans les vitraux peints, sur les pierres tombales, sur les cuivres funéraires, dans les miniatures des manuscrits, on voit des évêques et des clercs revêtus de chapes où l'arta déployé toutes ses magnificences. Comme la chape était le vêtement d'honneur dans les églises, on n'a rien imaginé de plus convenable que de donner une chape au Père Eternel ou à Jésus-Christ triomphant dans le ciel. Ce vêtement, splendidement orné, fut mis sur les épaules de Dieu, le Père, comme on plaça sur sa tête la triple couronne des souverains pontifes. Les artistes exprimaient ainsi l'idée la plus complète qu'ils se formaient de la grandeur, de la richesse et de la majesté.

Terminons cet article sur la chape, considérée au point de vue archéologique, en citant un fait historique. Guillaume, roi d'Angleterre, envoya à saint Hugues, abbé de Cluny, une chape d'or extrêmement riche. Elle était brodée en perles et diamants, et le bas était garni de petites clochettes d'or qui résonnaient au moindre mouvement, à l'imitation de l'habit sacré du grand prêtre des juifs.

CHAPELET. — Suite de perles ou d'autres ornements globuleux. On voit souvent cette série de perles ou le chapelet dans les monuments du **xii^e** siècle.

Les Anglais, selon Grancolas, prétendent que c'est le vénérable Bède qui a institué le chapelet. Ils se fondent sur un concile tenu, au **vi^e** ou **viii^e** siècle, en Angleterre, *Concilium celthiense*, où il est dit qu'après la mort d'un évêque les chanoines chanteront pour le repos de son âme une *beltide* du *Pater noster*, *Beltidum Pater noster pro eo cantetur*. Mais dans cette sorte de chapelet il n'était pas question de l'*Ave Maria*. Pallade, cité par le même auteur, rapporte qu'un solitaire récitait tous les jours trois cents fois l'Oraison dominicale, et qu'il en comptait le nombre par autant de cailloux qu'il portait dans son sein et qu'il jetait après chaque *Pater*. Enfin, Guillaume de Malmesbury raconte que Godire, femme du comte Losric, récitait tous les jours autant de prières qu'il y avait de perles dans son collier, et qu'elle avait ordonné qu'après sa mort ce collier fût consacré à la sainte Vierge, en l'honneur de laquelle elle récitait ces prières. Ceci ressemble assez bien au chapelet de nos jours. On lit dans la vie de sainte Gertrude, qui vivait au **vi^e** siècle, qu'elle se servait d'un objet assez analogue à notre chapelet pour honorer la sainte Vierge. Mais on croit avec plus de raison que le chapelet

n'a guère été connu qu'après les croisades. On pense que Pierre l'Ermite en fut l'inventeur pour faciliter, aux croisés qui ne savaient pas lire, le moyen de prier Dieu. Le chapelet des mahométans, qui n'est lui-même que l'imitation de celui des Indiens, a pu lui suggérer cette idée.

Les juifs ont aussi une espèce de chapelet auquel ils ont donné le nom de Meah-Beracot, sur lequel ils récitent les cent bénédictions.

Le nom de patenôtres est aussi donné au chapelet, à cause de l'Oraison dominicale, *Pater noster*, qui en fait partie.

CHAPELLE. — On distingue trois espèces de chapelles, les chapelles isolées, celles qui font partie d'une église, enfin celles qui dépendent d'un palais, d'un château, d'une maison particulière, et qui sont à proprement parler des oratoires.

Les auteurs ne sont point d'accord sur l'étymologie du mot *chapelle*. Rebuffe, dans son traité *De pacificis possessoribus*, dit que le mot *capella* vient de *cappa sancti Martini*, qui était une chape ou manteau de saint Martin, évêque de Tours, que nos rois de France de la première race avaient coutume de faire porter avec eux, lorsqu'ils allaient à la guerre. Comme ils faisaient soigneusement garder cette chape dans des tentes particulières, on appela ces tentes des *chapelles*. C'est sous ces tentes que l'on célébrait la messe, et ceux qui la disaient étaient appelés *chapelains*.

Ajoutons au récit de Rebuffe que l'on appelait à Tours *chape* de saint Martin, le manteau ou la couverture qui était étendue habituellement sur le tombeau de ce saint. Les comtes d'Anjou la portaient à la guerre, devant le roi, comme on fit plus tard de l'oriflamme.

I.

Les chapelles isolées sont des édifices particuliers, qui ne sont ni cathédrales, ni paroissiales, ni prioriales, et qui, dans leur construction, sont des diminutifs d'églises. On en trouve un grand nombre en Italie; on en voyait également autrefois un grand nombre en France. La fondation en est due à la piété des fidèles, et la construction en est motivée par une raison de dévotion, un accident, un crime à expier, un vœu fait au milieu du danger, la reconnaissance pour un bienfait reçu. On a souvent érigé des chapelles sur les lieux élevés, sous l'invocation de saint Michel. Cet archange, qui avait foudroyé le démon et l'avait précipité dans les enfers, était avec raison invoqué, suivant l'expression de saint Paul, contre les *puissances de l'air*, dont les orages, le tonnerre et la tempête étaient le plus effrayant symbole.

Les chapelles isolées variaient beaucoup quant à leur importance et à leurs dimensions. Les unes ne pouvaient contenir que quelques personnes; d'autres au contraire étaient vastes, et auraient été de véritables églises si elles avaient eu des fonts baptismaux et le titre paroissial.

Les chapelles les plus considérables ont été transformées en collégiales. Il y en a plusieurs qu'on appelle *saintes chapelles*, comme celles de Paris, de Vincennes, de Dijon, de Riom, de Champigny, en Touraine, de Bourbon, etc. Celle de Dijon fut d'abord nommée chapelle *Palatine*, ou du palais, par Hugues III, duc de Bourgogne, qui la fonda en 1172. La plus célèbre et la plus remarquable de toutes est sans contredit la Sainte-Chapelle de Paris, bâtie par saint Louis, roi de France, au milieu du XIII^e siècle, et que l'on peut considérer, sous le rapport de la pureté et de la grâce du style ogival, comme la perle de l'architecture gothique. Il est impossible, en effet, de rien concevoir de plus parfait dans l'ensemble et dans les détails que ce monument, construit en peu d'années et décoré par les artistes les plus habiles du temps. Les murailles et les voûtes avaient été entièrement couvertes de dorures et de peintures : il en restait encore des traces assez sensibles, pour que l'on ait réussi dans ces derniers temps à en faire la restauration. Les vitraux peints sont très-bien conservés. On a à regretter la perte des panneaux inférieurs de toutes les fenêtres. La Sainte-Chapelle de Champigny, au diocèse de Tours, date de la renaissance française : elle possède des vitraux justement admirés.

II.

Dans les grandes églises, cathédrales ou collégiales, une chapelle est une partie de l'église où il y a un autel et où l'on peut dire la messe. Lorsque le besoin de placer plusieurs autels dans une même église commença de se faire sentir, on fut obligé d'ajouter au corps du bâtiment principal des espèces d'oratoires ou d'édicules qui n'y communiquaient qu'indirectement. Les plus anciens auteurs ecclésiastiques font mention de ces sortes de constructions secondaires. On peut donc dire, dans un certain sens, que l'addition des chapelles au plan des églises remonte aux époques les plus reculées de l'antiquité ecclésiastique. La construction régulière des chapelles toutefois, c'est-à-dire leur érection, faisant partie du plan même de l'édifice, ne remonte pas au delà du XI^e siècle. L'église de Preuilly, dont nous avons donné la description à l'article *ABBATIALE*, offre peut-être, en France, le premier exemple de chapelles bâties autour du sanctuaire. Il y en a trois, une au centre, dédiée à la sainte Vierge, et une autre de chaque côté. Dans les croisillons du transept et dans la muraille orientale, il y a également une chapelle semi-circulaire. Au XII^e siècle, on dispose également plusieurs chapelles autour du rond-point du sanctuaire. Durant la période romano-byzantine, et même à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, dans les monuments qui appartiennent déjà à l'architecture ogivale pure, les chapelles absidales sont en hémicycle; ce fut un peu plus tard qu'elles furent à plusieurs pans, c'est-à-dire élevées sur les côtés d'un polygone.

Au XIII^e siècle, le chœur et le sanctuaire des grandes églises prend un allongement considérable. On bâtit alors un grand nombre de chapelles autour de l'abside et du chœur : on en compte quinze autour de la région absidale à la cathédrale de Tours ; il y en a davantage dans d'autres cathédrales.

Au XIV^e siècle, on plaça des chapelles entre les contre-forts de la grande nef et tout au long des collatéraux. Cette addition compléta le plan des églises, d'après l'idée que nous nous en formons communément aujourd'hui. Il n'est pas rare cependant de rencontrer de magnifiques églises sans chapelles accessoires ; c'est que ces monuments sont du XIII^e siècle ; la cathédrale de Reims en est un exemple : le long des nefs mineures du vaisseau principal il n'y a aucune chapelle. Il n'est pas rare non plus de trouver des églises du XIII^e siècle et même de la fin du XII^e siècle, comme à la cathédrale de Laon, où des chapelles ont été ajoutées au plan primitif, longtemps après la construction du monument, au XIV^e siècle, ou même au XV^e, au XVI^e et jusqu'à l'époque de la renaissance. Les chapelles des bas côtés de la nef, à la cathédrale de Laon, sont fermées en avant par de charmantes clôtures dans le style de la renaissance.

Du moment que la chapelle du rond-point fut établie au centre de l'abside, elle fut dédiée à la sainte Vierge. Cette pratique commence au XI^e siècle et persévère jusqu'à nos jours. Les populations catholiques se sont plu ainsi à rendre hommage à celle que *toutes les générations appelleront bienheureuse*, et qui intercède pour nous auprès de son divin Fils, seul sauveur, seul médiateur entre Dieu et les hommes. Cette coutume, que les protestants condamnent, crie contre eux et contre leurs prétendues réformations, qui ne sont que des mutilations de la foi révélée, jusque dans leurs temples bâtis par des mains catholiques, où la *chapelle de Notre-Dame*, quoique déserte et profanée, conserve toujours son nom.

Dans quelques églises, la chapelle de la sainte Vierge forme à elle seule comme une petite église, ajoutée au monument, et parfois même elle est bâtie en forme de croix. Nous avons un bel exemple de ce dernier fait à l'ancienne église du prieuré de la Charité-sur-Loire. Les plus belles chapelles de la sainte Vierge, dans les cathédrales de France, sont celles du Mans, de Rouen, d'Evreux, de Coutances : celle du Mans était autrefois entièrement peinte et dorée ; on a mis récemment ces peintures à découvert ; elles sont encore fort intéressantes, malgré leur état de mutilation.

On remarque quelquefois beaucoup de diversité dans le style, la décoration, et même dans la forme des différentes chapelles d'une même église. Cette diversité est due à plusieurs causes ; elle provient souvent de ce que ces chapelles ont été des œuvres isolées de corporations, de confréries, de congrégations, ou de riches familles qui ont suivi leur goût particulier. Dans les églises paroissiales, on voit souvent une ancienne cha-

pelle seigneuriale, avec des écussons armoriés, d'où l'on pouvait suivre facilement les offices qui se faisaient au grand autel, et où, pour plus grande commodité pendant l'hiver, on avait établi une cheminée.

Il serait superflu de noter ici toutes les irrégularités qui ont été observées dans la construction des chapelles. A l'époque romano-byzantine, elles ont quelquefois été carrées, notamment en Auvergne. Ajoutons que les chapelles de Notre-Dame, *Lady's chapel*, dans les églises d'Angleterre, sont également carrées, pour le plus grand nombre.

III.

L'usage des chapelles privées ou oratoires domestiques remonte à la plus haute antiquité. Le 21^e canon du concile d'Agde, tenu en 506, permet aux particuliers d'avoir des chapelles dans leurs maisons, avec défense aux clercs d'y célébrer la messe sans la permission de l'évêque. Ce point de discipline ecclésiastique est toujours en vigueur chez nous.

Quelques-unes de ces chapelles domestiques étaient fort grandes, et on doit y rapporter les saintes chapelles que nous avons mentionnées ci-dessus. C'est ainsi que la cathédrale actuelle d'Autun était primitivement la chapelle du palais des ducs de Bourgogne ; il en est de même de la cathédrale de Moulins, qui était la chapelle du château des Bourbons.

On voit encore de charmantes chapelles dans des châteaux élevés à l'époque de la renaissance française. Le chef-d'œuvre du genre est probablement la délicieuse chapelle du château d'Amboise. La porte est surmontée d'un bas-relief fort bien sculpté, représentait la chasse de saint Hubert et l'apparition miraculeuse de Notre-Seigneur entre le bois du cerf. A l'intérieur, les murs sont chargés des plus fines ciselures, et ce n'est pas exagérer que de dire qu'elles sont entourées d'un réseau de la plus fine dentelle en pierre.

CHAPERON. — Le couronnement d'un mur ou d'un arc-boutant, en forme de toit ou de *bahut*.

CHAPERON. — Le chaperon servait à couvrir la tête ; il était d'usage pour les hommes et pour les femmes. Nous n'en ferons pas connaître toutes les formes ni toutes les variétés ; nous en disons un mot seulement pour expliquer cette partie du costume d'un grand nombre de personnages représentés dans les vitraux peints, sur les pierres tombales, dans les peintures à fresque et dans les miniatures des manuscrits du moyen âge. En général les chaperons étaient portés tant par les grands seigneurs que par le peuple ; et on saluait en le reculant un peu. Cette mode a duré en France pendant la première, deuxième et troisième race, jusqu'à Charles V, VI et VII, sous le règne desquels on portait encore ces chaperons à longue queue, que les docteurs et licenciés

ont retenus pour marque de leurs degrés, et qu'ils ont fait descendre de leur tête sur l'épaule : ce qui se prouve par plusieurs anciennes médailles, monnaies et figures. Alain Chartier dit qu'en 1447 Charles VII fit commandement à tous les hommes de porter une croix sur leur robe, ou chaperon ; ce qui prouve que tout le monde en portait alors. Et Monstrelet dit, dans son premier tome, que la reine Isabelle haïssait Jean Torel, de ce que lui parlant il ne levait son chaperon, ce qui fait connaître qu'on le levait en parlant. Pendant plus de mille ans on ne s'est couvert la tête, en France, que d'aumusses et de chaperons. Le chape: on était à la mode dès le temps des Mérovingiens. On le fourra, sous Charlemagne, d'hermine ou de menu vair ; le siècle d'après on en fit tout à fait de peaux. Ces derniers s'appelaient aumusses ; ceux qui étaient d'étoffes retinrent le nom de chaperons. Tout le monde portait le chaperon : les aumusses étaient moins communes. On commença sous Charles V à abattre sur les épaules l'aumusse et le chaperon, et à se couvrir d'un bonnet.

Le chaperon des femmes était une bande de velours qu'elles portaient sur leurs bonnets, et c'était une marque de bourgeoisie.

CHAPITEAU. — I. Le chapiteau, suivant l'étymologie de ce mot, est la tête ou le couronnement de la colonne. L'existence du chapiteau montre que la colonne n'est pas tronquée et qu'elle a toute sa hauteur, de même que la base démontre qu'il n'y en a pas une partie cachée sous terre.

L'utilité et l'élégance ont introduit le chapiteau dans l'architecture de tous les peuples. L'emploi du chapiteau, dit Millin, a dû être suggéré par deux motifs d'utilité, d'abord celui de garantir les angles de la colonne des fractures que la pose et l'assiette de l'entablement peuvent y occasionner, ensuite de procurer à l'entablement ou aux poutres transversales un emplacement plus large, plus commode et mieux d'accord avec les formes quadrangulaires de l'architrave. Le type de ce chapiteau primitif se trouve encore dans l'abaque ou le tailloir de l'ordre dorique.

II.

Au commencement les colonnes n'avaient pour chapiteaux qu'une dalle carrée d'environ 2 à 3 pieds d'épaisseur : on trouve de pareils chapiteaux dans les monuments primitifs de l'Égypte. Le premier chapiteau proprement dit présentait simplement une espèce de renflement dans son milieu, lequel était souvent couvert de figures hiéroglyphiques. La forme des chapiteaux la plus élégante, celle d'un vase posé sur la colonne, ou d'une cloche renversée, paraît être la plus moderne. On croit que les chapiteaux égyptiens en forme de cloche doivent être regardés comme la première origine du chapiteau corinthien. Le fruit du lotus a probablement donné l'idée de ces chapiteaux campaniformes. On les orna d'abord de feuilles

grossièrement imitées ; peu à peu le travail se perfectionna, le goût s'épura, et on arriva à donner aux chapiteaux égyptiens toute l'élégance qu'on y observe : quelques chapiteaux paraissent être une imitation du palmier dont on a coupé les feuilles inférieures. Nous n'étudierons pas plus longuement le chapiteau de l'architecture égyptienne ; nous préférons nous arrêter davantage sur le chapiteau des divers ordres de l'architecture classique.

III.

Dans l'architecture des Grecs, le chapiteau sert à exprimer la différence des ordres. Parmi les chapiteaux grecs, le plus ancien est le chapiteau toscan. (L'art toscan doit être considéré comme hellénique.) On donnait au chapiteau toscan, pour hauteur, un module ou la moitié du diamètre pris en bas du fût de la colonne. Sa hauteur était divisée en trois parties. La partie supérieure formait l'abaque, la suivante formait l'échine ou l'ove, et la partie inférieure était employée pour le gorgerin, ou congé, ou apophyse, au-dessus duquel on place encore un astragale. Ce qui distingue surtout le chapiteau toscan des autres, c'est que l'abaque est rond au lieu d'être carré dans les ordres qui ont été inventés après l'ordre toscan.

Le chapiteau dorique se distingue des autres chapiteaux par une noble simplicité. Dans les anciens temps sa hauteur était tantôt d'un module entier, tantôt de plus d'un module. Le chapiteau dorique consiste en un abaque, une échine, au-dessus de laquelle se trouvent tantôt trois, tantôt quatre, tantôt cinq filets, et un congé qui lie le chapiteau avec le fût.

Le chapiteau ionique diffère du dorique, surtout par les grandes volutes qui s'y trouvent de chaque côté ; ces volutes sont disposées de manière qu'à la face antérieure et postérieure du chapiteau on voit les circonvolutions de cette partie du chapiteau, qui se termine dans un point appelé l'œil de la volute ; sur les côtés, les volutes offrent l'aspect de rouleaux : c'est ainsi que le chapiteau vu de face présente un autre aspect que lorsqu'on le voit latéralement. Les volutes des colonnes placées aux angles des temples étaient tournées de manière à présenter leurs circonvolutions à ceux qui se trouvaient devant la façade aussi bien qu'à ceux qui étaient sur les côtés, pour que là ces volutes eussent la même apparence que sur la façade principale. Du côté intérieur, vers la *cella* du temple, les angles des volutes de ces chapiteaux se touchaient. Vers le temps du règne de Constantin le Grand, les architectes commencèrent à tourner en dehors toutes les volutes du chapiteau ionique, de sorte que des quatre côtés il avait la même apparence. Tel est entre autres le chapiteau du temple de la Concorde, à Rome, bâti sous Constantin le Grand. C'est ce qui a donné origine au chapiteau ionique, tel qu'on l'emploie encore aujourd'hui, et dont l'invention est attribuée à Michel-Ange, auquel ce pen-

dant on n'en doit, à ce qu'il parait, que l'ordonnance qu'on lui donne encore actuellement. Cette position différente des volutes dans l'ancien et dans le nouveau chapiteau ionique occasionna aussi une forme différente de l'abaque dans chacun. Dans l'ancien chapiteau, il a toujours la forme carrée, parce que les volutes sont dans la même direction; mais comme dans le nouveau chapiteau les volutes étaient tournées vers la façade extérieure, il fallait échancre l'abaque vers les quatre coins pour pouvoir couvrir les volutes. La hauteur de l'abaque du chapiteau ionique n'est pas considérable; il consiste tantôt en un listel, avec un talon au-dessous, tantôt en un talon seul. Entre les volutes, le chapiteau est entouré d'une échine, au-dessous de laquelle il y a une baguette, accompagnée quelquefois d'un listel; ces membres passent sous les volutes.

Le chapiteau corinthien est le plus élégant et le plus magnifique; il se distingue surtout, non-seulement par sa hauteur plus considérable, mais aussi par la richesse et le goût de ses ornements empruntés de l'acanthé. Vitruve donne à ce chapiteau pour hauteur le diamètre entier du pied de la colonne; la septième partie de cette hauteur détermine, selon lui, l'épaisseur de l'abaque. On ne lui donnait pas, comme dans les chapiteaux dorique et ionique, la forme d'une dalle carrée, mais on l'échancrait aux quatre coins vers l'intérieur. Ordinairement les coins de l'abaque sont arrondis; quelquefois cependant ils sont en angle aigu. Déduction faite de la hauteur de l'abaque, le reste du chapiteau doit être divisé en trois parties, dont les deux inférieures sont ornées d'une rangée de feuilles; la partie supérieure est ornée de feuilles d'où s'élèvent des tiges de fleurs, qui se terminent en petites volutes, dont deux de chaque côté du chapiteau s'élèvent jusqu'aux coins de l'abaque, et deux autres plus petites se touchent sous le milieu de l'abaque orné d'une fleur.

Les variétés que l'on remarque dans le chapiteau corinthien annoncent que les Grecs n'ont suivi aucune règle fixe dans l'ordonnance et l'ornement de ce chapiteau, et que chaque artiste lui assigna l'ordonnance la plus convenable au caractère de l'édifice qu'il construisait, et qu'on lui donna tantôt plus, tantôt moins de richesse et de magnificence.

Ce ne fut que sous les Romains que le chapiteau corinthien reçut la forme déterminée qu'il a encore aujourd'hui.

Le chapiteau romain ou *composité* paraît composé de l'ionique et du corinthien. Sa hauteur est à peu près celle du chapiteau corinthien, auquel il ressemble encore par les deux rangées de feuilles d'acanthé qui ornent sa partie inférieure. Mais à la partie supérieure, il y a de grandes volutes qui ressemblent à celles du chapiteau ionique; elles débordent au-dessous de l'abaque, descendent jusqu'aux feuilles de la seconde rangée, et ont entre elles une échine ornée, accompagnée en dessous d'une baguette,

ainsi qu'on l'observe au chapiteau ionique, dans plusieurs anciens édifices de Rome.

IV.

Durant la première période architectonique du moyen âge, c'est-à-dire la période romano-byzantine, depuis le v^e siècle jusqu'au xii^e inclusivement, les formes et les ornements du chapiteau ont considérablement varié. D'abord, et surtout dans les pays méridionaux, le chapiteau fut une imitation de l'antique. Cette imitation fut plus ou moins heureuse; on y reconnaît toutefois sans difficulté le type qui a servi de modèle. L'altération devint de plus en plus profonde. Enfin, on voit apparaître un nouvel élément, qui est à proprement parler romano-byzantin. L'art néo-grec a substitué une forme cubique à la corbeille élégante de l'architecture antique, et a remplacé les feuilles saillantes par des ornements en bas-relief, et même quelquefois par des ornements peints. Peu à peu cette forme nouvelle, propre à l'art du moyen âge, se modifia à son tour et donna naissance à ces curieux chapiteaux qui font le plus intéressant caractère des églises du xi^e et du xii^e siècle.

Dès lors la forme, les proportions, le caractère du chapiteau, varièrent selon les provinces, selon les siècles, selon le goût, le génie ou les connaissances de l'architecte. Il serait difficile, à cause de ces innombrables variations, qui ne semblent assujetties qu'aux lois du caprice, de classer méthodiquement et exactement ces chapiteaux, en prenant pour règle, soit la chronologie, soit la géographie. Ce n'est donc guère que par leurs formes générales qu'on peut les distinguer et les caractériser.

Ce qui distingue par-dessus tout le chapiteau romano-byzantin du chapiteau antique, c'est la décoration iconographique dont il est souvent revêtu. Les *chapiteaux historiques* du xi^e siècle sont fort intéressants; on y voit des traits historiques représentés d'une manière très-naïve. Les sculpteurs ont une prédilection marquée pour les faits de l'Évangile et principalement pour les scènes terribles. Ainsi, on voit assez souvent le jugement, le pèchement des âmes, l'enfer, des monstres qui dévorent des hommes, etc. Parfois les chapiteaux du xi^e siècle sont couverts de figures bizarres et fantastiques: on y voit des monstres, des chimères, des serpents enlacés, des feuilles épaisses, des bandelettes entrelacées, des cordes et des branches entre-croisées, des oiseaux becquant des fruits, des colombes buvant dans un calice, des griffons, des centaures, des sirènes, et enfin quelquefois des obscénités.

Plus on approche de la fin de la période romano-byzantine, plus les chapiteaux sont chargés d'ornements et riches de détails. C'est alors que l'on voit des chapiteaux à feuillages, dont l'élégance et l'originalité font des œuvres qui peuvent le disputer avec les plus belles compositions antiques du même genre.

On s'abuserait étrangement si l'on prenait les lourds et disgracieux chapiteaux de certaines églises rurales comme type de ce que l'art romano-byzantin a pu créer en ce genre; de même que l'on se tromperait si l'on s'imaginait que l'art grec n'a créé que des chapiteaux aussi parfaits que ceux qui sont proposés pour modèles. Les artistes du xii^e siècle ont sculpté des chapiteaux qui gagneraient beaucoup à être mieux connus. Il serait à désirer que les plus beaux fussent soigneusement reproduits par le dessin et la gravure : les artistes modernes, dont le goût est le plus difficile, y trouveraient des formes aussi variées par leur originalité que gracieuses par la perfection et le fini des détails.

Terminons ce que nous avons à dire sur les chapiteaux de la période romano-byzantine, en donnant une nomenclature abrégée des principales variétés de chapiteaux, choisis parmi ceux qui ont été le plus fréquemment usités. On distingue donc :

- Le chapiteau *cubique* ;
- Le chapiteau *conique* rectiligne ;
- Le chapiteau *conique* curviligne ;
- Le chapiteau *cubi-conique* ;
- Le chapiteau *cylindrique* ;
- Le chapiteau *cordé* ou en cœur,
- Le chapiteau en *tulipe* ou en *cloche* ;
- Le chapiteau *évasé* ;
- Le chapiteau en *corbeille* ;

Le chapiteau en *entonnoir*. — Cette classification a été faite par M. Smith, dans son livre intitulé *L'architecte des monuments religieux*. Pour la forme du tailloir, voy. **ABAQUE**.

V.

Durant la période ogivale, les chapiteaux prennent des formes nouvelles et une élégance singulière. Au xiii^e siècle, on ne rencontre plus que rarement les formes cubiques, coniques, cylindriques ou autres du xi^e et du xii^e siècle. On abandonne entièrement les formes capricieuses de l'art romano-byzantin, et l'on y substitue l'ornementation végétale, tirée communément de la botanique indigène. Au lieu de l'acanthé des anciens artistes, on voit se dresser, s'étaler ou s'enrouler, sur la corbeille du chapiteau gothique, les feuilles d'eau ou de roseau, de vigne, de vigne vierge, de chêne, de rosier, de trèfle, de persil, de nénufar, auxquelles les xiv^e et xv^e siècles ajoutent successivement l'acanthé épineuse, la mauve frisée, le chou, la chicorée, qu'on voit cependant s'épanouir plus souvent sous les corniches ou sur les côtés des pignons, que sur les chapiteaux.

Le chapiteau du style ogival du xiii^e siècle est surtout caractérisé par la *feuille à crochets*, espèce de feuille de fantaisie enroulée à l'extrémité d'une façon très-élégante. Il y a quelquefois plusieurs rangs de feuilles ainsi recourbées, et on en voit sous les corniches extérieures et dans l'archivolte des hautes fenêtres. Le sommet des crochets forme un bouquet de feuilles ; et parfois les feuilles sont remplacées par une fleur à cinq lobes,

ou même par une tête humaine. D'autres fois encore les rangs de feuilles forment des couronnes superposées, ou bien ils sont divisés par un filet. Lorsque les feuilles employées ne sont pas de nature à former volute, elles sont posées verticalement à plat, ou de manière à former un galbe. On voit encore des corbeilles de chapiteaux doublées en quelque sorte comme par une espèce de *frise* ou de *bracelet* inférieur, séparé seulement par l'astragale, dont les ornements n'ont aucune ressemblance avec ceux du chapiteau.

Au xiv^e siècle, les crochets disparaissent ; le chapiteau ne se dessine plus aussi nettement sur la colonne, et s'engage avec celui des colonnettes qui remplit les vides du faisceau, ou avec celui du pilier central, si on le peut apercevoir.

Au xv^e siècle apparaissent les feuilles frisées et galbées, et souvent, au lieu du chapiteau, on ne voit plus qu'une espèce de corniche ourant tout autour du faisceau, sous laquelle ces feuilles rampent ou s'entre-lacent. Il arrive encore que l'on remplace le chapiteau par des figures ou des personnages représentant quelque trait d'histoire.

La renaissance française, au xvi^e siècle, a créé une espèce de chapiteau qui n'a été employé que durant la première moitié du xvi^e siècle, principalement dans les édifices civils : ce chapiteau a, aux angles, une espèce de volute ressemblant assez à une corne de bélier, et d'autres fois des feuillages agencés avec beaucoup de grâce, dans le genre des arabesques; on y voit aussi des mascarons, des animaux et même des figures humaines. La renaissance conduisit rapidement à l'imitation pure et simple de l'antiquité et perdit tout caractère d'originalité.

Il est à remarquer que la forme et les ornements des chapiteaux, durant la période ogivale entière, furent les mêmes dans tous les pays où le style ogival présida à la construction des monuments. C'est que, sans doute, il y avait une espèce de canon, dont les artistes ne s'éloignaient pas, canon réglé dans la contrée où le style ogival eut constamment le plus de faveur, c'est-à-dire dans le centre de la France.

En Angleterre cependant les chapiteaux affectent des formes particulières, durant la période ogivale. En général ils sont composés de mouloires plus ou moins saillantes et plus ou moins nombreuses, mais ordinairement unies. C'est par exception qu'on y voit des feuillages et des ornements; aussi, les chapiteaux sont-ils assez difficiles à classer, suivant l'époque à laquelle ils appartiennent. Malgré leur grande simplicité, ils sont plus élégants au xiii^e siècle qu'aux deux siècles suivants. Parmi les feuillages usités dans la sculpture des chapiteaux, on remarque assez souvent des feuilles de vigne, ce qui montre que l'exécution, ou du moins l'idée, en est due à des artistes étrangers à la Grande-Bretagne.

CHAPITRE. — Voy. **CAPITULAIRE (Salle)**.

CHAR. — Le char était une espèce de voiture à deux roues dont les anciens se

servaient dans les triomphes, dans les cérémonies publiques, dans les jeux, dans les combats. L'usage des chars à la guerre était très-commun dès le temps de Moïse; les Egyptiens et les Chananéens en avaient un très-grand nombre. Cyrus est, dit-on, celui qui, le premier, les arma de faux.

Sur les médailles, un char, traîné soit par des chevaux, soit par des lions, soit par des éléphants, signifie ou bien le triomphe ou l'apothéose des princes. Le char attelé de deux, de quatre, de six chevaux, ne marque pas toujours la victoire ou le triomphe. Il y a d'autres cérémonies où l'on se servait de chars; l'on y portait les images des dieux dans les supplications; l'on y mettait, aux funérailles, les images des familles illustres et de ceux dont on faisait l'apothéose. Enfin, l'on y conduisait les consuls qui entraient en charge, comme nous l'apprenons par les médailles de Maxence et de Constantin: l'une et l'autre portent *felix processus consulis Augusti nostri*. Lorsque ces chars étaient attelés de deux chevaux, on les appelait *bigæ*, *bigæ*; *trigæ*, *trigæ*, lorsqu'il y en avait trois, et quatre, *quadrigæ*, lorsqu'on les attelait de quatre chevaux, qui toujours l'étaient de front.

F CHARDON (FEUILLE DE). — On emploie communément, au xv^e siècle, la feuille de chardon dans l'ornementation des chapiteaux, des lignes rampantes des frontons, des archivoltes, etc.; souvent la feuille est accompagnée de la fleur.

CHARNIER. — C'est une sorte de petit bâtiment annexé à un cimetière et souvent adossé à une église, qui sert à recevoir les ossements que les fossoyeurs trouvent en creusant les cimetières. Voy. RELIQUAIRE. Le charnier du cimetière des Saints-Innocents, à Paris, était autrefois très-considérable. Dans plusieurs églises, on s'est servi des cryptes pour en faire des charniers ou ossuaires; dans d'autres, on a placé les ossements sous la charpente des grands combles et sur les voûtes de la nef principale.

CHARPENTE. — L'archéologie, en ce qui concerne la grosse construction, ne comprend pas seulement l'analyse des monuments au point de vue de l'emploi de la pierre, elle comporte encore un examen attentif de toutes les parties qui composent un édifice, depuis sa base jusqu'à son faite. A ce titre, la charpente mérite d'être sérieusement étudiée.

Malheureusement très-peu de monuments ont conservé leurs charpentes primitives, et cela se conçoit d'ailleurs, en pensant à la prompte détérioration que subissent les constructions en bois: à diverses époques, elles ont donc été successivement remplacées. Aussi voyons-nous le marbre, la pierre, la brique, perpétuer l'existence des monuments, tandis que les combles de ces mêmes édifices ont subi une entière destruction.

Pour les charpentes des monuments primitifs surtout, nous sommes forcés de nous en rapporter aux témoignages des auteurs qui ont écrit sur l'architecture, et de comparer

les textes, souvent obscurs, soit aux traces qui subsistent encore sur les murailles, soit aux diverses représentations de temples antiques sur les médailles, colonnes monumentales et bas-reliefs.

Il est digne de remarque, cependant, que la composition des charpentes antiques est encore mieux connue que celle des mêmes ouvrages du moyen âge, et cela se comprend, parce qu'en Italie surtout les anciennes basiliques et, plus tard, les édifices religieux, qui furent construits jusqu'à nos jours, ont toujours été couverts selon la tradition des charpentes antiques, tant pour leur contexture que pour leur ajustement.

Les charpentes des basiliques italiennes ont eu une telle influence qu'elles ont été constamment étudiées par les plus habiles constructeurs, et qu'à Paris, entre autres monuments, on peut voir dans l'église Notre-Dame de Lorette, récemment construite, une application sérieuse du système de la basilique primitive, avec son plafond à soffites.

Nous essayons ici de préciser les traits distinctifs qui caractérisent l'art de la charpente à ses différentes époques, en indiquant les passages les plus importants de quelques auteurs anciens et modernes qui ont traité cette matière.

Cet aperçu est divisé en quatre parties relatives:

La première, à la charpente des monuments antiques;

La deuxième, à la charpente des premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du x^e siècle;

La troisième, à la charpente depuis le commencement du xi^e siècle jusqu'au commencement du xv^e;

La quatrième, à la charpente depuis le commencement du xv^e siècle jusqu'à nos jours.

Nous devons, avant d'aller plus loin, faire observer que l'étude de la charpente, au point de vue des diverses applications qui en ont été faites, serait très-étendue, et que nous nous contentons de parler plus particulièrement de la charpente des combles, en indiquant cependant, d'une manière sommaire, ce qui peut avoir rapport aux dômes, voûtes, clochers, et même aux autres constructions où l'emploi du bois était presque exclusif.

Chacune de ces grandes divisions de l'art de la charpente demanderait à être traitée séparément selon les diverses époques et les contrées où ont été pratiqués ces différents modes de construction. Les développements que comporterait un tel sujet sortiraient des limites qui nous ont été tracées.

1^o — DE LA CHARPENTE DES MONUMENTS ANTIQUES.

Charpente des combles.

Les peuples primitifs habitaient des contrées où la pierre en grands blocs abondait. Aussi les monuments qu'ils élevèrent ont-ils été recouverts d'abord de pierres d'énorme dimension, qui, le plus souvent, formaient

plafond à l'intérieur et étaient taillées extérieurement en pente pour faciliter l'écoulement des eaux.

Les restes des anciens monuments de Ninive, de l'Égypte et de l'ancienne Grèce présentent des traces nombreuses de ces sortes de recouvrements. Quelquefois des pierres superposées surmontaient ces édifices et formaient tous les frais de leur toiture. On conçoit que cette manière de construire devait se restreindre à des emplacements de dimensions moyennes, et que plus tard, lorsqu'il s'agit de recouvrir des temples d'un large dans œuvre, on dut recourir à l'emploi du bois.

Les Grecs furent, sans contredit, les premiers qui firent leurs couvertures en charpente, et Vitruve (Grec d'origine) indique non-seulement la composition, mais encore le nom des différentes pièces de bois qui formaient les charpentes antiques.

Selon le commentateur remarquable de François Blondet, dans son cours d'architecture, Vitruve dit que les extrémités de bâtiments d'une certaine importance étaient élevés en pignon, et que la structure des couvertures était formée de fermes, composées chacune d'un tirant (*transtra*), de deux jambes de force (*cantherii*), avec leurs aiselières (*capreoli*), et d'un poinçon (*columna*), pour soutenir le faite (*columen*); que ces pièces assemblées composaient les fermes reliées entre elles par des pannes (*templa*) qui faisaient toute la longueur du bâtiment et servaient à soutenir les chevrons (*asseres*), lesquels, descendant du faite des deux côtés, faisaient la saillie de la toiture, qui se trouvait achevée par les tuiles dont elle était recouverte.

Vitruve nous apprend encore que la Grèce possédait les plus beaux modèles de combles, parmi lesquels l'Odéon d'Athènes et le temple de Cérès étaient cités par leur grandeur, comme les temples de Diane à Ephèse et d'Apollon à Utique l'étaient pour le choix du bois dont leurs combles étaient formés.

L'Odéon, dont il est ici question, fut construit par Périclès, qui, après la défaite des Perses, fit employer les mâts et les antennes de leurs navires pour en former le comble.

Du temps de Vitruve, les charpentes étaient établies selon le système qu'il décrit lui-même, et la basilique de Fanestre, construite par cet architecte, avait une largeur de 60 pieds romains (55 pieds de France).

Des combles courbés.

Il paraît aussi qu'à cette époque, les constructions particulières étaient quelquefois recouvertes de toits courbés en forme de carènes, présentant l'apparence de navires renversés. C'est à cause de cette singularité que le quartier de Rome, situé entre le mont Esquilin et la porte Capène, se nommait *Carinæ*.

Des plafonds à soffites formés sous les combles.

D'après ce qui précède, il est évident que les combles des grands édifices antiques présentaient une double pente qui suivait l'inclinaison du fronton, et qu'ils étaient formés de maîtresses-fermes avec chevronnage intermédiaire.

Le plus souvent, ces charpentes n'étaient point apparentes à l'intérieur; les principales pièces de bois qui les composaient formaient des soffites dont les intervalles étaient lambrissés, de sorte que l'ensemble présentait un plafond à compartiments ou caissons ajustés de différentes manières.

Comme nous l'avons déjà dit, les monuments des premiers temps offrent des exemples nombreux de décorations de soffites et plafonds en pierre, qui certainement ont servi de type pour la composition et la décoration des plafonds sous comble.

Des voûtes en bois.

L'emploi du bois appliqué à la formation des voûtes a dû être très-limité. Les monuments de l'antiquité n'étaient voûtés en pierre que par exception, et encore ces voûtes n'offraient-elles qu'une superposition de pierres disposées horizontalement par encorbellement et saillie, selon des formes plus ou moins pures. On comprend alors que la science du *trait* étant presque nulle, les quelques voûtes en bois qui auraient pu être faites l'auraient été par un système d'assemblage analogue à celui des voûtes en pierre, c'est-à-dire que les pièces de bois étaient toutes superposées, et que la forme de la voûte se trouvait ensuite dans la masse.

Ce qui nous autorise à croire que des constructions de cette nature se pratiquaient, c'est que Vitruve parle des voûtes en bois employées quelquefois dans des habitations particulières.

2° — DE LA CHARPENTE DEPUIS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'À LA FIN DU X^e SIÈCLE.

De la charpente des combles et plafonds à soffites.

Les grands édifices des premiers siècles chrétiens sont sans contredit les basiliques constantiniennes, entre lesquelles on en distingue trois principales. On sait que les basiliques romaines, destinées d'abord à rendre la justice, servirent ensuite de lieu de réunion aux chrétiens, et que c'est dans l'une d'elles que Constantin, présidant une assemblée du peuple romain, déclara que les églises seraient ouvertes aux chrétiens, et donna ainsi le signal de l'érection des premières grandes églises chrétiennes, qui ont conservé le nom de basiliques. Il annonça qu'il construirait une église dans sa propre résidence, et cette église c'est la basilique de Latran.

L'ancienne basilique vaticane de Saint-Pierre, érigée sur l'emplacement de la grotte sépulcrale de cet apôtre, fut aussi érigée par Constantin, ainsi que celle de Saint-Paul; mais cette dernière, élevée d'abord précipi-

tamment, a été réédifiée par Théodose, et achevée par Honorius.

Les deux premières basiliques ont disparu ; celle de Saint-Paul subsiste encore ; mais la charpente en a été entièrement détruite par le feu il y a peu d'années.

De tout temps les architectes italiens se sont préoccupés de la manière dont les premières églises chrétiennes étaient construites. Aussi nous ont-ils laissé à ce sujet des détails remarquables, d'où il résulte que ces basiliques étaient recouvertes de combles semblables à ceux des monuments antiques, et que des plafonds à soffites étaient rapportés dessous. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de J.-B. Piranesi, intitulé : *Della magnificenza ed architettura di Romani*.

La basilique vaticane, par son importance architecturale, a dû être décrite la première, et nous trouvons dans l'ouvrage de Carlo Fontana, qui a paru à Rome en 1694, et qui traite spécialement du Temple Vatican, des documents précieux sur la composition de la charpente de cet édifice. Il dit qu'elle rappelle le type des combles antiques, particulièrement de ceux *pro cellis immani magnitudine*. Au livre II, chapitre 11, il s'exprime ainsi à ce sujet :

« Pendant que j'étais occupé du soin de recueillir tous les renseignements qui pouvaient exister sur cette très-sainte basilique, le dessin exact du comble qui couvrait la grande nef de cet édifice me fut communiqué par un amateur des beaux-arts ; la combinaison m'en parut tellement ingénieuse, et la pente si bien ordonnée, que je regardai sa publication comme devant être très-utile à l'architecture.

« Le comble de cette très-sainte basilique fut disposé avec une telle intelligence, qu'après avoir préservé pendant nombre de siècles l'édifice contre les intempéries de l'air, les bois dont il était composé se trouvaient conservés au point de pouvoir être employés pour former le toit du palais Farnèse qu'on admire aujourd'hui dans cette ville. »

C'est le dessin de cette charpente, d'après Carlo Fontana, que nous donnons ici, et qui représente le système qu'on retrouve non-seulement dans les basiliques élevées en Italie par Constantin, mais encore dans celles que sainte Hélène, mère de cet empereur, fit construire dans la Grèce et dans l'Asie Mineure. (*Voy. fig. à la fin du vol.*)

Nous citerons encore comme remarquables par leurs charpentes à plafonds, l'église Sainte-Sabine, bâtie à Rome en 425, et l'église Sainte-Marie de la Crèche, construite par sainte Hélène, et qu'on voit encore à Bethléem.

Étant ainsi fixé sur la manière dont les charpentes des premiers siècles étaient formées, et, d'après de nombreux documents, il est certain que les toitures de tous les grands monuments érigés jusqu'à la fin du x^e siècle procédaient du même mode, sans changements notables. Pendant le cours de cette grande période, l'emploi de la pierre et du marbre était presque absolu, et la

charpente n'avait d'autre but que de recouvrir et plafonner les édifices. Les voûtes en bois et les dômes en charpente qui parurent plus tard, n'étaient point usités, et les constructions entièrement en bois n'existaient qu'exceptionnellement, et encore dans les contrées du nord de l'Europe seulement.

Saint Grégoire de Tours rapporte cependant que, de son temps, il y avait dans les Gaules des églises en bois magnifiquement décorées à l'intérieur ; mais ses indications sont trop vagues pour qu'on puisse en conclure rien de positif ; et d'ailleurs ces constructions devaient, comme étendue, être peu spacieuses, et présenter un état provisoire qui a dû cesser lorsque les monuments en pierre ont pu être élevés.

3^e — CHARPENTE AU MOYEN ÂGE, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XI^e SIÈCLE JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XV^e SIÈCLE.

De la charpente des combles.

Ainsi que nous venons de le rapporter, le système des combles antiques a toujours servi de type et s'est maintenu, non-seulement en Italie, mais en France, pendant les xi^e et xii^e siècles. La longueur de l'édifice à recouvrir était divisée par des assemblages principaux appelés fermes, reliés par des faitages et pannes qui supportaient des chevrons sur lesquels on posait l'ardoise ou la tuile.

Comme caractère particulier de ces charpentes des xi^e et xii^e siècles, toutes les pièces sont maintenues par des chevilles à tête, et les bois sont assemblés demi à demi ; c'est-à-dire qu'ils sont chacun entaillés de la moitié de leur épaisseur. Les tenons et mortaises étaient évités.

Nous citerons entre autres charpentes de ces deux siècles, celle qui recouvre maintenant encore la grande salle Saint-Jean d'Angers, construite, en 1153, par Henri II, comte d'Anjou, et qui recouvre un emplacement qui a, dans œuvre, 70 pieds de large sur 180 de longueur.

Ainsi toute la charpente établie par fermes principales, et dont les bois, assemblés demi à demi, sont maintenus par des chevilles à tête, sont certainement du xi^e ou xii^e siècle.

Plus tard, aux xiii^e et xiv^e siècles, ce mode de charpente est changé radicalement, et chaque chevron devient un assemblage de bois croisés, qui fait de chacun d'eux une ferme. Alors les faitages et les pannes disparaissent ; le lattis seul maintient le roulement de l'ensemble ; mais on conserve l'habitude de l'assemblage des bois par des entailles et les chevilles à tête. Le dessin ci-joint représente l'aspect d'une ferme de cette époque du xiii^e et xiv^e siècle. (*Voy. fig. à la fin du vol.*)

Pendant le cours des cinq siècles dont nous parlons, nous voyons en France la charpente seulement appliquée aux combles. Point de plafonds ni voûtes en bois ; les églises sont toutes voûtées en pierre dans le but de re-

couvrir et garantir les édifices. Plus tard, l'art de la charpente s'étend et prend un plus large développement sous l'application qu'on en faisait, soit pour former des voûtes, soit pour la construction des habitations particulières.

En Italie, le système des charpentes à plafonds se poursuit, et on peut citer, entre autres monuments, la basilique de Sainte-Marie Majeure à Rome, dont le comble est composé de 20 fermes accouplées et de 2 simples. Elle fut faite sous Eugène IV, en 1437, et le plafond, rapporté en 1456, sous Calixte III, ne fut achevé qu'en 1500, sous Calixte VI.

Des couvertures en dôme.

Dans ce même laps de temps, un nouveau système de couverture est introduit et appliqué en Italie d'abord; nous voulons parler des coupoles en charpente des dômes dont la forme extérieure est une calotte sphérique ou elliptique et destinés surtout à la décoration des principales parties d'un monument; à l'intérieur, ces charpentes ne se voyaient pas, puisqu'elles recouvraient presque toujours des voûtes en pierre.

L'exemple le plus ancien et le plus considérable de cette nouvelle application se trouve à l'église de Saint-Marc à Venise. Le comble de cet édifice est surmonté de quatre coupoles dont le diamètre varie entre 40 et 48. Ces coupoles ont environ 830 ans d'existence, puisqu'on sait que l'église Saint-Marc a été commencée en 976 et achevée en 1085.

La manière dont ces dômes sont établis, sous le rapport de leur construction, est d'autant plus remarquable, qu'on y trouve le principe d'un nouvel assemblage de bois dont Philibert de Lorme, architecte français, s'est servi au xvi^e siècle pour baser l'ingénieux système qui porte son nom encore aujourd'hui.

Ces dômes, au lieu d'être construits au moyen de fortes pièces de bois, sont composés simplement de courbes en planches doublées, qui forment chevrons, et reliées dans leur hauteur par des liernes. L'extérieur est garni de planches revêtues de plomb, avec des cordons et des recouvrements qui évitent les soudures.

Il existe bien à l'intérieur une charpente indépendante de celle qui forme le galbe extérieur du dôme, mais elle paraît avoir été faite après coup pour fortifier la coupole, et ce fut même Jacques Sansovin qui fit faire au moins la plus grande partie de cette charpente secondaire vers l'an 1580.

En Orient, et particulièrement en Russie, on retrouve l'origine de ces couvertures en dôme, dont l'application générale constitue le caractère distinctif des constructions de ces contrées.

En France, l'usage des coupoles n'a été introduit que fort tard, et nous n'en trouvons aucune trace à l'époque dont nous nous occupons. Nous aurons occasion d'en parler plus bas en donnant quelques détails

sur le mode de construction de ces sortes de toitures.

Des constructions entièrement en bois.

Les éléments d'une étude bien approfondie manquent à ce sujet; nous signalerons seulement en France et dans une grande partie de l'Allemagne, l'existence de petites habitations particulières du xv^e siècle, où le bois, façonné avec art, était sculpté sur toutes ses faces et employé, non-seulement comme système général de construction, mais encore comme ornementation.

En Pologne et en Russie, il existe depuis longtemps des églises entières et des édifices publics complètement en bois et magnifiquement décorés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Des voûtes en bois et charpentes ornées.

C'est certainement vers le xv^e siècle que les premières charpentes ornées et apparentes, combinées avec des voûtes, ont été pratiquées, et on retrouve surtout en Angleterre et en Allemagne des exemples nombreux de cette nouvelle application du bois. Dans ces divers pays, où la pierre était rare lorsque le bois abondait, on a dû rechercher tous les moyens de limiter l'emploi de la pierre et de profiter du bois comme grande décoration intérieure. Aussi, plus en Angleterre encore qu'ailleurs, on voit d'immenses charpentes à courbes et retombées intérieures, qui sont moulurées et découpées à jour avec la plus rare perfection. L'ensemble de ces charpentes ornées, quelquefois combinées avec des voûtes, produit un effet merveilleux, et on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de leur légèreté ou de leur magnificence.

4° — CHARPENTE DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^e SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS.

De la charpente des combles et des voûtes.

Presque tous les combles des xv^e et xvi^e siècles, particulièrement en France, sont, sans exception, établis de manière à ce que chaque chevron porte ferme, ainsi que nous l'avons déjà remarqué aux xiii^e et xiv^e siècles, avec cette distinction que les bois, au lieu d'être entaillés à leur jonction, sont assemblés à tenons et mortaises, parfaitement équarris et façonnés avec la plus grande perfection.

À cette époque, les toitures primitives des grandes cathédrales, qui d'abord étaient simples et quelquefois à faible pente, ont presque toutes été renouvelées entièrement et remplacées par des combles élevés, à versants rapides. Ces nouveaux combles, par leur étendue, concouraient puissamment à l'effet extérieur des monuments.

Tandis qu'en Italie le type de la charpente antique domine ainsi que les plafonds à soffites, on voit en France un système de toiture mieux approprié aux rigueurs de son climat, et façonné de manière à pouvoir servir de voûte dans les édifices secondaires.

Ces voûtes ménagées sous la charpente étaient, en France, généralement très-simples de forme et comportaient des tirants et des aiguilles apparents, ainsi qu'on peut le voir par le dessin que nous donnons ici. (Voy. fig. à la fin du vol.)

En Angleterre et en Allemagne, les charpentes ornées avec leurs voûtes, reçoivent à cette époque, dès les xv^e et xvi^e siècles, un développement extraordinaire et parviennent au plus haut degré de perfection.

Aux xvi^e et xvii^e siècles, la charpente des monuments religieux ne subit aucun changement; mais on remarque que les monuments publics reçoivent l'application d'un système de combles brisés, dits à la Mansard. La vieille partie des tuileries et la plupart des châteaux royaux, érigés sous Louis XIII et Louis XIV, sont recouverts d'après ce nouveau mode qui, plus tard, disparaît pour faire place aux charpentes de forme primitive à deux versants.

L'étude des monuments de l'antiquité, dont les architectes français s'occupaient alors, a exercé une influence marquée sur la construction des monuments religieux et civils; le caractère de l'architecture nationale disparaît totalement pour être remplacé par une fausse imitation de l'antique, et l'exagération de certains principes produit une telle perturbation qu'on en vient à chercher tous les moyens possibles de faire disparaître les combles, et de les dissimuler, soit en leur donnant une légère inclinaison, soit en élevant des attiques, soit même en les remplaçant par des terrasses.

On conçoit qu'alors l'art de la charpente se réduisit à fort peu de chose, et que, sans le retour aux principes sérieux qui doivent toujours guider en fait de constructions monumentales, on aurait pu croire à l'anéantissement complet de cet art qui, depuis plusieurs années, reprend un nouvel essor et tend de jour en jour à reparaitre avec son ancien éclat.

Nous devons aussi signaler, à notre époque, l'application des charpentes en fer qui, d'invention moderne, sont destinées à prendre un jour un très-large développement.

Entre les exemples nombreux qu'on pourrait citer, concernant l'emploi du fer, nous mentionnerons la belle charpente à voûtes et nervures apparentes de la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève, que l'habile architecte, M. Labrouste, vient de construire à Paris. C'est peut-être dans ce monument seul qu'on retrouve l'expression d'une haute convenance artistique jointe aux exigences de l'emploi du fer, dont les fonctions sont toutes différentes de celles du bois; et cette qualité est d'autant plus remarquable que, jusqu'à présent, la plupart des grandes charpentes en fer, bien qu'admirablement combinées, ne présentent d'intérêt qu'au point de vue industriel et non au point de vue artistique.

Des clochers en bois.

Ce n'est guère qu'au xvi^e siècle que les

flèches en bois ont été généralement élevées sur tous les points de la France, et que la simple église de village put avoir, comme la cathédrale, son clocher surmonté d'une flèche.

L'étude seule des clochers en bois serait très-étendue et fournirait l'occasion de signaler toute la perfection qu'atteignit l'art de la charpente. Il n'est sorte de difficultés que les constructeurs d'alors n'aient surmontées.

Voy. CLOCHER, AIGUILLE, FLÈCHE.

Nous ne faisons ici qu'indiquer cette nouvelle application du bois, en renvoyant le lecteur au mot CLOCHER, s'il désire obtenir quelques renseignements spéciaux à ce sujet.

Des couvertures en dôme.

Nous avons déjà vu, dans le chapitre précédent, que les dômes en charpente étaient déjà connus vers le xi^e siècle, puisqu'à Venise, l'église Saint-Marc en possède quatre qui datent de cette époque.

Cette forme de comble a été constamment usitée depuis, surtout en Italie, et nous mentionnerons plus particulièrement le dôme de l'église de *Santa-Maria della Salute* à Venise, construite en 1631, et dont la grande voûte hémisphérique est recouverte par une charpente en coupole de 65 p. 6 p. de diamètre.

Le système de charpente, adopté pour la construction de cette coupole remarquable, est le même que celui dont nous avons déjà parlé à l'occasion des quatre dômes de l'église Saint-Marc; c'est-à-dire que les fermes sont composées de courbes en planches croisées.

Ce mode de construction était spécialement appliqué à l'établissement des dômes, et les avantages qu'il offrait, comme légèreté et économie, n'échappèrent point au célèbre architecte français, Philibert de Lorme, qui introduisit le premier ce nouveau système en France, en l'appliquant à la composition des combles de toute forme. Cet architecte, qui vivait sous Henri II, publia, en 1561, un ouvrage où il exposa sa méthode de construire des charpentes connues depuis ce temps sous le nom de charpentes à la *Philibert de Lorme*.

Les combles à surfaces courbes conservèrent longtemps toute leur simplicité de construction, et ce ne fut que dans ces derniers siècles que les combles de ce genre furent combinés avec des fermes à pièces de charpente et des enrayures destinées à soutenir les liernes, pannes, chevrons et autres courbes qui forment le galbe extérieur. Le dôme du Val-de-Grâce et celui des Invalides sont établis d'après ce dernier système, et à ce sujet Rondelet rend évidente la supériorité des charpentes à coupole, établies avec des courbes en planches sur celles qui sont construites, en fortes pièces de charpente.

Il résulte, d'après l'examen de cet habile constructeur, que si le dôme des Invalides avait été construit selon le mode suivi pour le dôme *della Salute* à Venise; que le pre-

mier, au lieu de contenir 6'84 pièces de bois qui y sont employées, n'en contiendrait plus que 1908, s'il avait été construit comme le second, et que la dépense de ce même dôme des Invalides, dont la charpente a coûté 116,722 fr., ne serait revenue qu'à 35,424 fr. A part cette considération d'économie, la charpente eût été plus légère, puisque les murailles auraient eu à supporter environ 450,000 k. de moins.

Il nous reste à indiquer un autre système de construire les coupoles; qui n'a guère été employé que dans le nord de l'Europe, et dont on voit un exemple à Varsovie pour l'exécution d'un dôme polygonal composé de bois d'assemblage, disposés par couches horizontales. Tous les bois sont méplats, assemblés à petits joints et arrasés sur toutes les faces. Ce procédé, d'une simplicité toute primitive, a beaucoup d'analogie avec la manière dont la pierre est employée lorsqu'il s'agit de voûtes sphériques ou de voûtes en arc de cloître.

Nous terminons ici cette notice historique sur la charpente; bien d'autres développements seraient nécessaires pour donner une idée exacte de cet art important dont la partie théorique a toujours vivement préoccupé les savants. Ce que nous en avons dit suffira certainement pour faire connaître les principales modifications que cet art a subies dans l'antiquité et le moyen âge, surtout au point de vue archéologique. Les constructeurs qui ont besoin de connaissances pratiques plus étendues doivent consulter les traités spéciaux. Nous devons l'article précédent à la communication de M. G. Guérin, architecte de la cathédrale de Tours.

CHASSE. — Le mot chasse vient du latin *capsa*; il signifie littéralement un coffre ou coffret destiné à contenir les ossements d'un saint. Les plus anciennes chasses ont la forme d'une boîte oblongue, dont le couvercle imite un petit toit à deux rampants. Elles offrent, sur chacune de leurs faces des panneaux de cuivre doré, presque toujours ornés de figures émaillées, et souvent faites au repoussé. Le faitage du petit toit est fréquemment orné d'une crête à jour et garnie de perles en verre de différentes couleurs, quelquefois même de pierreries.

A partir du XIII^e siècle, les chasses furent souvent construites de manière à simuler de petites églises. Les chasses de l'époque ogivale sont communément des morceaux d'orfèvrerie très-remarquables. *Voy. RELIQUAIRE.*

CHASUBLE. — I. Pour les détails archéologiques que nous avons à donner, nous ne saurions suivre un meilleur guide que le *Glossary of ecclesiastical ornament* de M. W. Pugin. La chasuble était originairement portée aussi bien par les laïques que par les ecclésiastiques, et elle était commune à tous les ecclésiastiques, sans distinction, comme on le voit par le Sacramentaire de saint Grégoire et par les plus anciens ordres romains. Ainsi, par exemple, le VIII^e ordre romain dit, en parlant d'un acolyte : *Induunt clericum il-*

lum planetam. Mais depuis longtemps la chasuble est un ornement propre aux évêques et aux prêtres. La chasuble était primitivement ronde, sans autre ouverture que celle du centre, destinée à laisser passer la tête. De cette manière la chasuble couvrait le corps entier, et de là l'étymologie de son nom, suivant beaucoup d'auteurs, *casula*, *petite maison*. Durant le moyen âge, la chasuble ressemblait assez à la *vesica piscis*. Telle est la forme que nous lui voyons sur les statues des ecclésiastiques couchés sur des tombeaux et sur les images des prêtres gravés sur les pierres tombales ou sur les cuivres funéraires. On peut la regarder comme la forme la plus parfaite de la chasuble. Elle fut ainsi adoptée par l'Eglise et conservée pendant de longs siècles, jusqu'à ce qu'elle fut entièrement abandonnée à une époque assez récente.

On ne sait pas quel était le vêtement usité par les apôtres et les prêtres des premiers âges, dans la célébration du sacrifice de la messe. On pense généralement que la *penula* que saint Paul laissa à Troade était un vêtement sacerdotal. En 474, nous trouvons qu'il est fait mention de la chasuble sous le nom de *casula*, qui a toujours été conservé depuis. Nous lisons dans le Testament de saint Perpet, évêque de Tours : *Ecclesie de Proillio similiter calicem argenteum, et urceos argenteos do, lego; similiter et Amalario ibidem presbytero casulam unam communem de serico* (D'Achéry, *Spicileg.*, tom. V, pag. 106). On voit des représentations de chasubles, au VI^e siècle, sur une mosaïque de Ravenne, dont le dessin et la description ont été publiés par Rub. us, Ciampini et autres antiquaires.

On ne saurait rien trouver de plus curieux sur ce sujet qu'un opuscule de Sarti, *De veteri casula diptycha*, publié en 1753. Nous en donnons ici la traduction.

Chap. I. Dans une partie de la ville de Ravenne, appelée *Classis* ou *Classe*, est l'église de Saint-Apollinaire. Dans la sacristie de cette église se trouve un très-ancien vêtement, soie et argent, sur l'orfroi duquel sont les figures de plusieurs saints et évêques, avec le nom de chacun d'eux dans de petits écussons arrondis. Ce qui reste de cet ancien vêtement est très-curieux, et plusieurs écrivains en ont parlé. Jérôme Rubeus, dans son *Histoire de Ravenne*, l'appelle *casula diptycha*, *chasuble diptyque*, comme ressemblant aux anciens diptyques que l'on plaçait sur les autels, et sur lesquels on inscrivait le nom des fidèles défunts. Aujourd'hui ce vêtement présente les noms et les têtes de 35 évêques de l'église de Vérone, avec les figures des archanges Michel et Gabriel, et quelques autres images. Cette chasuble est encore mentionnée dans un écrit de C. Aug. Salig, *De diptychis veterum* (Cap. 1). Cet auteur s'exprime en ces termes : *Huic casula episcoporum nomina inscripta omnino peculiarum quemdam olim in Ecclesia ritum denotant.* En cela, cependant, il paraît se tromper; car la coutume de peindre les évêques

de chaque église, non-seulement sur les murailles des édifices sacrés, mais encore sur les vêtements et sur les couvertures d'autel, fut anciennement très-commune, dit George, *De Lit. Rom. Pont.*, lib. II, cap. 8, où il cite comme exemple la chasuble dont nous parlons ici. Cette chasuble montre la succession des évêques de l'église de Vérone, depuis le commencement de cette église jusqu'au milieu du VIII^e siècle; et comme de tels catalogues étaient appelés primitivement *diptyques*, ce vêtement a été appelé justement une *chasuble diptyque*. Ce vêtement, mesuré par derrière, depuis le bas de l'orfroi jusqu'au haut, a 6 pieds 8 pouces; en avant, il a 6 pieds : dimensions qui paraissent extraordinaires.

Chap. II. La forme de l'ancienne chasuble était très-ample, couvrant la personne tout entière, sans aucune ouverture pour les bras : il fallait lever en plis le vêtement sur les bras. Ainsi, Georgius (*Lib. I, cap. 24*) dit de cette chasuble qu'elle était *vestis tota integra, circulatim ad pedes usque demissa*. Cela cependant est douteux, et quelques anciennes représentations en montrent la forme coupée sur les côtés, à peu près comme cela se pratique maintenant; seulement elle était plus longue et plus pointue par derrière. Telles sont les chasubles sur lesquelles sont représentés saint Pierre et saint Paul, sur d'anciens verres peints, dessinés par Buonarrotti (*Osservazioni sopra alcuni frammenti di vetri antichi*, tav. XIV). D'un autre côté, il y a des exemples de chasubles d'une forme plus petite, comme au VI^e siècle, et telle est la belle chasuble dans laquelle saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne, est représenté sur l'orfroi de cet ornement, et qui, probablement, est le vrai portrait de ce saint. Mais quoiqu'on trouve quelques exemples de chasubles plus petites et ouvertes un peu sur les côtés, elles sont néanmoins pour la plupart très-amples et touchent à terre par derrière.

La chasuble devint un ornement à part, très-riche, et placée sur les autres vêtements ecclésiastiques. Exclusivement d'or et de pierreries, dont nous ne disons rien à présent, les figures ou images peintes ou brodées sur les anciens orfrois, méritent une notice spéciale. Les Pères du second concile de Nicée sanctionnèrent expressément la coutume d'avoir des images saintes « sur les vases sacrés et sur les vêtements, etc. » Georgius (*Lib. II, cap. 8*) montre par plusieurs exemples, que non-seulement les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, des croix, des images de Notre-Seigneur, de la bienheureuse vierge Marie et d'autres saints, mais encore des évêques et autres personnages, et qui plus est des figures d'animaux et de plantes, furent représentés sur les vêtements sacerdotaux, les couvertures d'autel, les rideaux, etc. On y voyait souvent la figure des évêques qui s'étaient succédé les uns aux autres dans des églises particulières. Un autre exemple nous est donné par Agnellus dans la Vie de saint

Maximien, évêque de Ravenne, vers le milieu du VI^e siècle. Cet évêque possédait, à ce que l'on rapporte, la plus précieuse couverture d'autel en lin, sur laquelle les faits de la vie de Notre-Seigneur étaient représentés en broderie faite à l'aiguille, et une autre couverture d'autel, argent et or, sur laquelle tous ses prédécesseurs étaient représentés (*Agnel. Lib. Pontif.*) Cette couverture d'autel, d'abord appelée *endytis* ou *endotis*, ἐνδύτης, fut appelée ensuite en latin *circitorium*, et recouvrait entièrement l'autel.

Chap. III. Les figures, toutes placées sur l'orfroi du vêtement de Ravenne, y ont été cousues : elles sont, par conséquent, du genre de celles que l'on appelait *auroclavæ* ou *chrysoclavæ*. Elles étaient donc interrompues par des bandes en drap d'or, quoiqu'il tous les auteurs ne soient pas d'accord là-dessus. On voit de nombreux exemples dans les anciennes mosaïques, à Rome et ailleurs, de ces bandes d'or ou de pourpre, aux vêtements des saints et des anges, et surtout des images du Christ. Ces bandes ont quelquefois été confondues avec les étoles. L'or mis en usage était de l'or réduit en fils : de tels vêtements avaient conséquemment une très-grande valeur. Il y en a une de cette espèce, du V^e siècle, de la forme antique, conservée jusqu'à présent à la cathédrale de Ravenne.

Le nom de *chrysoclavæ* est tombé en désuétude, et on y a substitué, dans des temps plus modernes, celui d'*auriphrygium*, *aurifristium*, *phrygium*, ou *fristium*, que nous traduisons par *orfroi*.

On peut placer ici un passage tiré par Ducange de l'*Histoire des évêques d'Auxerre* (voy. *Rationale*), décrivant une chasuble précieuse dans les termes suivants : *Casula autem coloris atherii, phrygio palmam habente, superhumeralis et rationalis effigiem, ad modum pallii archiepiscopalis honorabiliter prætendebat* : « Une chasuble de couleur azurée, ayant un orfroi d'une palme de large, ressemblant au *superhuméral* ou *rational*, ou *pallium* archiepiscopal. » Le *pallium* était souvent appelé *superhumérale* ou *rational*, par allusion à l'éphod et au *rational* d'Aaron (*Levit.*, VIII, 7, 8). Dans le missel de l'abbé Rotaldus (*Martène*, lib. I, cap. 4) on lit : *Rationale cohærens junctim superhumerali*; ce qui semble indiquer un riche orfroi placé sur un ornement épiscopal. Ainsi, dans un ancien inventaire de l'église de Saint-Paul de Londres, on trouve le passage suivant : — Item, *casula de rubeo sameto, quæ fuit Fulconis episcopi, cui apponitur antiquum dorsale colorigatum interlaqueatum, de fino auro, cui inseruntur quatuor berilli*, etc. — Item, *casula Wlfrani de indico sameto bona et pretiosa, cum pectorali, et imaginibus Petri et Pauli de fino auro, et humerali vineato de fino auro breudato, et lapidibus insertis, et extremitate talarum consimili*. — Item, *casula Hugonis de Orivalle de albo diaspro cum pectorali et dorsali largo, de flosculis de fino auro, cum lapidibus grandibus* (*Monasticon*

Anglie., tom. III, pag. 320). Dans ces passages le *dorsale* et le *pectorale* correspondent évidemment au superhuméral ou rational ; car, de même que l'on appelait le pallium *rational*, parce qu'il couvrait la poitrine, et *superhuméral*, parce qu'il tombait des épaules, à cause de quelque ressemblance que l'on croyait y reconnaître avec les vêtements d'Aaron ; de même encore on appela le double orfroi des riches ornements des mêmes noms, *superhumérale*, ou *humérale*, et *rational* ou *dorsale*, et *pectorale*.

Il paraît néanmoins que la partie antérieure était différente de la partie postérieure, jusqu'au XII^e ou au XIII^e siècle. Avant cette époque le pectoral pouvait bien n'être pas différent du dorsal. Aux chasubles des évêques représentés sur le vêtement de Ravenne, nous trouvons l'auriclave en avant, dans la même forme que le pallium archiepiscopal, vers le X^e et le XI^e siècle. On voit le même ornement sur les chasubles de vingt-quatre évêques, représentés sur les portes de bronze de l'église de Bénévent. Aucun, parmi eux, ne porte un vêtement distingué par cet ornement, ressemblant à l'ancien pallium des archevêques. Dans la suite des temps, lorsque la forme du pallium fut changée, l'auriclave ou orfroi, ou *superhuméral* des vêtements sacerdotaux, fut changé également. Le large *superhuméral* fut diminué, de manière à former un petit et étroit collier au vêtement, pendant en avant et en arrière, comme auparavant. Du Cange dit qu'on observe un grand nombre d'exemples de cette forme ainsi altérée dans beaucoup de grandes églises ; ils sont encore peints en plusieurs endroits (Muratori, *Antiq. med. ævi, dissertat.* xxvii). Une autre altération survint dans la forme de l'orfroi, et la croix placée derrière la chasuble est le dernier vestige de l'ancienne bande ou auriclave. On continua cependant de mettre des figures de saints sur l'orfroi, comme auparavant, de manière qu'on le voit souvent désigné sous la dénomination de *frisium imaginum*.

Sarti conclut sa dissertation de la manière suivante : *Possem autem pluribus ostendere... quomodo tanta hæc mutatio in casularum ornatu, et casulis ipsis paulatim ipsis acciderit; sed facile est id ipsum cognoscere, ex picturis et sanctorum episcoporum imaginibus superiorum temporum, ac præsertim sæculi XIV, XV et XVI, intro se collatis quæ passim occurrunt, quæque etiam ostendunt quibus veluti gradibus veteres casulæ amplissimæ decreverunt, ad hanc nostrorum temporum exiguitatem pervenerint.*

Au milieu de la chasuble, par derrière, il y avait une main ouverte avec le stigmaté du clou, dans un médaillon circulaire. De chaque côté était un archange, en dessus et en dessous ; dans le cas qui nous occupe, c'étaient deux martyrs de l'église de Vérone, et deux évêques.

Chap. IV. La position des figures permet de conjecturer que cet auriclave faisait partie originellement d'une couverture d'autel ou d'une courtine ; mais cela est tout à fait in-

certain. La coutume de représenter les bustes des saints, soit dans des écussons, soit dans des compartiments circulaires, fut adoptée dès la plus haute antiquité : c'est une pratique primitivement païenne. Il existe une croix d'argent, appartenant à l'église métropolitaine de Ravenne, que l'on dit avoir été faite par ordre de saint Agnellus, archevêque de cette église, vers la fin du IV^e siècle, qui contient quarante compartiments de ce genre, dans chacun desquels se trouve le buste d'un saint. Cette croix paraît avoir été faite pour être placée sur une espèce de trône, avec le livre des saints Evangiles, comme un signe emblématique exprimant la grande dévotion de l'Eglise à la passion de Notre-Seigneur. Il y a un bel exemple d'un trône-autel semblable, avec la croix et le livre aux sept sceaux, dans une mosaïque de la basilique libérienne, que l'on pense avoir été exécutée par les ordres de Sixte III.

Chap. V. Quant à l'ancien vêtement de Ravenne, dont il ne reste maintenant que quelques fragments, le tissu, qui est argent et soie, est d'un plus récent usage dans les vêtements d'église que le tissu or et soie. Salmasius dit que le tissu d'argent ne fut pas exécuté ni usité dans les églises jusqu'au temps des derniers empereurs byzantins. Le chrysoclave de ce vêtement est néanmoins de broderie d'or, et le travail est tel qu'il ressemble à de l'or uni, ce qui paraît avoir été le caractère des anciens chrysoclaves. L'art de la broderie fut poussé à la plus grande perfection dès les temps les plus éloignés. Il y a un passage fort remarquable dans un livre de saint Aldhelm, évêque des Saxons de l'Ouest, à la fin du VII^e siècle, ayant pour titre *De laudibus virginitatis*, dans lequel il décrit la beauté d'ouvrages de cette nature. Tous les évêques portent l'auriclave sur leurs vêtements, mais ils n'ont pas tous l'huméral ; tandis qu'il paraît que cet ornement n'était pas alors général, comme il semble l'avoir été plus tard. Les couleurs diffèrent également ; celle de saint Michel est rouge ; celle de saint Firmus est verte ; celle de saint Innocent est pourpre ; et ces couleurs sont très-communément employées. Chaque évêque encore porte le livre des Evangiles dans la main gauche ; la main droite est étendue, comme pour la bénédiction ou la prédication. Tous ont la barbe rase ou très-courte, suivant la coutume ancienne du clergé et des moines dans l'Eglise latine, excepté dans les temps les plus reculés. La chevelure est courte et la couronne rasée, comme une large tonsure. La tonsure, en effet, était, dans les temps les plus reculés, plus grande qu'au X^e siècle. Les évêques sont sans mitres, comme ils sont habituellement représentés avant le X^e siècle. On a placé le nimbe autour de la tête des archanges seulement. Saint Firmus et saint Rustique, martyrs, quoique non évêques, sont cependant représentés vêtus et tonsurés comme les autres. Buonarrotti pense que le nimbe fut adopté dès la plus haute antiquité ; et donné d'abord aux représentations de

Notre-Seigneur Jésus-Christ, ensuite de la bienheureuse Mère de Dieu et des anges, puis des apôtres et des évangélistes, enfin des autres saints, mais non avant le VIII^e siècle, qui paraît être la véritable date de ce vêtement.

Saint Michel porte dans la main gauche un globe, avec lequel les anges, et spécialement les archanges, étaient anciennement représentés, savoir : quelquefois avec un globe seulement, quelquefois avec un globe et une baguette, ou un étendard, *labarum*, quelquefois aussi avec la baguette ou le *labarum* seulement; celui-ci est encore plus ancien que le globe. La baguette, ou plutôt le roseau, fait allusion à ce passage de l'Apocalypse (xxi, 15) : « Et celui qui me parla avait pour mesure une baguette d'or pour mesurer la ville, et les portes, et les murailles de la ville. » Dans une abside de l'église de Ravenne est une mosaïque, avec Jésus-Christ au centre, Michel et Gabriel de chaque côté, ayant en main des baguettes d'or, sur lesquelles des divisions de mesure sont distinctement marquées. Le *labarum* ou bannière royale, qu'ils portent fréquemment, est un signe de leur éminente dignité. Dans une mosaïque, à Ravenne, les anges sont représentés avec un filet blanc autour de la tête, comme une couronne.

Quant à la succession des évêques dans l'église de Vérone, donnée par l'orfroi de cette chasuble, et conservée en entier par Jérôme Rubeus, dans son *Histoire de Ravenne*, c'est probablement le plus ancien monument authentique qui nous en reste. Le dernier évêque figuré est Siebert, qui vécut dans le VIII^e siècle de l'ère chrétienne, ce qui nous donne la date probable de ce vêtement curieux.

Voilà la traduction de l'opuscule intéressant de Sarti; passons maintenant à d'autres documents. Dugdale, dans le *Monasticon Anglicanum*, précieux recueil, où l'on trouve à puiser des renseignements de plus d'un genre, nous donne une liste de vêtements appartenant anciennement à l'église de Saint-Paul de Londres.

Casula Nicholai archidiaconi de rubeo sameto preciosa, cum vineis de perlis in modum amplæ crucis in dorso. — Item, casula de rubeo sameto, quæ fuit Fulconis episcopi, cui apponitur antiquum dorsale colærigatum interlaqueatum de fino auro, cui inseruntur quatuor berilli, et tres circuli aymalati, et quatuor lapides sculpti; et quatuor alemandini, et in medio Agnus paschalis. — Item, casula de Radice Jesse, quam dedit rex Henricus, preciosa, breudata cum stellis et lunis et dorsali, cum ymagine crucis, xvi lapidibus insertis, et deficiunt duo lapides. — Item, casula quæ fuit S. Elphagi de sameto croceo, cum dorsali pulcro de aurifrigio, lapidibus insertis. — Item, casula Hugonis de Orivalle de albo diaspo, cum pectorali et dorsali largo, de flosculis de fino auro, cum lapidibus grandibus, unde quinque sunt camahutæ. — Item, casula de panno Tarsico, indici coloris, cum pisciculis et rosulis au-

reis, et lato aurifrigio, optime operato cum ymaginibus et scutis et dorsali consimili, de dono magistri J. de S. Claro, qui voluit ut cum illa celebretur in festis Omnium Sanctorum et sancti Erkenevaldi. — Item, casula de quodam panno Tarsico, cum rubeo panno diasperato, aureo, cum arboribus et cervis de aurifro contextis, cum aurifrigio de armis regum Franciæ et Aragoniæ, de dono Wilhelmii Cissoris Elianoræ reginæ junioris, et assignatur per ipsam ad missam B. Virginis, pro anima dictæ reginæ.

Dans l'inventaire ancien de la cathédrale de Reims, on trouve les détails suivants : « Une chasuble de velours cramoisi, toute bordée de gros cordons d'or de Cypre, et semée de soleils pareils, fils d'or et doublée de damas rouge; donnée par le cardinal de Lorraine, avec tunique et dalmatique. Une chasuble de satin rouge avec les orfrois d'un arbre couvert de petites perles; du don de Guillaume de Joinville, archevêque de Reims, mort en 1226. Une chasuble de samis rouge fort large et les orfrois t'ssus d'or; du don de Henri de Braine, archevêque de Reims, mort en 1240. Une chasuble de soie perse noire, toute couverte de soleils et d'étoiles, les orfrois de tissu d'or, où il y a plusieurs perles et pierres, doublée de soie rouge; donnée par Tilpin ou Turpin, archevêque de Reims, mort en 812. Une chasuble, tunique et dalmatique de soie verte, couverte de plusieurs oiseaux rouges, avec pieds de fil d'or, plusieurs lettres et écussons; donnée par Jean de Courtenay, archevêque de Reims, en 1266. »

Baluze, dans son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, tom. I, pag. 332, a représenté deux anciennes chasubles, faisant partie d'une magnifique collection de vêtements ecclésiastiques, donnés à la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte, par Bertrand VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, vers 1450. Elles sont très-amplées, se terminant en pointe par derrière. La première n'a pas de croix, mais un grand orfroi de figures d'armoiries sur un riche tissu d'or. La seconde avait des broderies faites à l'aiguille; sur le devant, on voyait : la Nativité et la Présentation de Notre-Seigneur au temple; sur le haut de la croix on voyait : la cruauté d'Hérode, l'Annonciation de Notre-Dame, la Naissance de Notre-Seigneur dans une étable, et la Fuite en Egypte; sur les deux bras de la croix, des anges chantant avec des instruments de musique : chacun de ces sujets est encadré dans des moulures nombreuses, comme celles des dais ou pinacles. Le fond de la chasuble est entier, formé des signes héraldiques de la maison de La Tour d'Auvergne.

CHATAIGNIER (BOIS DE). — On a dit et répété bien souvent que les charpentes des cathédrales étaient faites en bois de châtaignier; c'est une erreur. Tel est le résultat d'une discussion ouverte à l'une des séances du comité historique des arts et monuments. L'opinion exprimée par M. le vicomte Héricart de Thury nous fournit le résumé des raisons principales qui combattent cette croyance erronée,

presque universellement admise. « C'est un préjugé généralement répandu que les charpentes de nos cathédrales, dites ordinairement *les forêts*, sont en châtaignier ou en marronnier, et que c'est à la qualité de ce bois qu'est due l'absence des araignées et des mouches. Les châtaigneraies n'auraient jamais pu suffire à une pareille consommation. D'ailleurs, lorsque le châtaignier et le marronnier ont acquis le développement nécessaire pour servir à la charpente, ils se creusent et ne peuvent plus être employés. Toutes les charpentes des cathédrales sont en chêne, de cette variété, rare aujourd'hui, le *chêne blanc*, qui ne vient bien que dans les localités tourbeuses et marécageuses. »

« M. Schmit, inspecteur général des cathédrales de France, annonce qu'on a fait des recherches sur les charpentes des grandes églises du moyen âge. Des échantillons de poutres et de solives ont été livrés à l'expertise des charpentiers et des menuisiers, et de cet examen il est résulté qu'on a reconnu que ces charpentes sont en chêne. » (Bulletin des séances du com. hist. des arts et monum., n° iv.)

CHAUSSURE. — Les chaussures des anciens Romains furent d'abord de cuir cru, et même avec le poil. Dans la Campagne romaine et en plusieurs provinces d'Espagne, les paysans ne portent pas d'autres chaussures qu'un morceau de peau, ayant encore le poil, s'enveloppant autour du pied et du bas de la jambe. On en faisait aussi anciennement de toile de lin : le fer même et l'airain, l'argent et l'or y étaient employés. On se servait souvent de liège pour mettre sous les souliers et rendre la chaussure plus haute.

Nos anciens Français, dit le moine de Saint-Gall, avaient des chaussures dorées par dehors, et ornées de courroies et lanières de cuir longues de trois coudées. Telle était la chaussure de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, comme il paraît par les notes de Baluze sur les Capitulaires des rois de France, pag. 1280

L'archéologie a remarqué que plusieurs personnages, dans l'iconographie du moyen âge, ne sont jamais chaussés, tels que le Christ, les anges et les apôtres. Tous les autres saints sont chaussés, et ce serait s'écarter gravement du génie du moyen âge de reproduire les images des saints d'une autre manière. Il faut encore noter que les évêques portent toujours une chaussure de couleur dans les vitraux peints. La couleur de leur chaussure doit être en rapport avec celle des vêtements sacerdotaux.

CHÉNEAU. — Un chéneau est un canal en plomb, qui porte sur la corniche d'un bâtiment pour recevoir les eaux du comble et les conduire à un tuyau de descente. Dans les grands monuments de style ogival, on appelle *chéneau* une rigole taillée dans la pierre qui fait la corniche, et d'où les eaux coulent dans les gargouilles.

CHEVET. — On appelle chevet, *capitium*,

l'extrémité de l'église, derrière le maître-autel. Voy. **ABSIDE.**

Le chevet des églises a pris diverses formes : il fut d'abord semi-circulaire ; cette disposition s'observe dans les églises de la période romano-byzantine, et quelquefois dans celles qui ont été bâties au commencement du xiii^e siècle. Pendant le règne du style ogival, le chevet est communément bâti sur les pans d'un polygone régulier. Un petit nombre d'églises, en France, de style ogival, ont le chevet rectiligne et plat, comme à la cathédrale de Laon, à Saint-Julien de Tours, à Saint-Martin de Clamecy. En Angleterre, c'est le contraire : la plupart des églises ogivales ont un chevet plat.

On trouve l'étymologie du mot chevet, et surtout l'origine de son emploi dans la désignation des diverses parties d'une église, dans le symbolisme des monuments religieux. La région absidale représente la partie supérieure de la croix où Jésus-Christ, en mourant, appuya sa tête et l'inclina. Le sanctuaire est donc le *chevet* mystique sur lequel le Sauveur appuie sa tête, et l'autel lui-même représente le *chef* auguste de notre divin Maître. Ce symbolisme explique la disposition des chapelles rayonnantes tout autour de l'autel principal. Ces chapelles, suivant cette idée, seraient la couronne glorieuse qui ceint cette tête vénérable. Nous disons la *couronne glorieuse*, parce que la liturgie catholique nous montre toujours le Christ triomphant, même dans la commémoration des mystères douloureux de sa passion.

CHEVRON. — Le chevron est une moulure romane formée d'un tore brisé qui décrit une suite régulière d'angles aigus, ou de zigzags, ce qui fait qu'on l'a souvent désigné sous ce dernier nom. C'est un des ornements géométriques que l'architecture romano-byzantine a le plus répandus sur les faces des grandes archivoltes. Au xi^e siècle et au xii^e, il n'y a pas d'ornement plus commun dans le nord-ouest de la France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, on le retrouve encore au commencement du xiii^e siècle, et son emploi même n'y est pas très-rare ; en France, les monuments de style ogival pur ne présentent de chevrons, parmi leurs ornements, que très-rarement. C'est une remarque qui a été faite chez nous, que généralement les moulures et les ornements de la période romano-byzantine ne sont guère employés dans les édifices de la période ogivale.

Les chevrons sont formés d'une seule, de deux, de trois frettes, bandes ou baguettes en relief. Lorsqu'il y a plusieurs rangs de chevrons serrés les uns contre les autres, on les appelle *chevrons multiples* ou *tores quivrés*. Quelquefois deux chevrons sont opposés l'un à l'autre ; alors on les appelle *chevrons contre-chevronnés*, ou simplement *tores contre-chevronnés*.

Le chevron contre-chevronné diffère du losange ou rhombe, en ce que les deux bandes du premier ne se confondent jamais,

et sont quelquefois même séparées par un fillet.

M. Smith, dans son livre *l'Architecture des monuments religieux*, dit qu'il ne faut point confondre les chevrons avec les zig-zags; ceux-ci, suivant lui, se composeraient de moulures différentes et parallèles, tandis que les chevrons se composeraient de moulures semblables, également parallèles. Cette distinction est assez ingénieuse : elle n'a pas été généralement suivie par les antiquaires dans la description des monuments.

CHIFFRE. — Les auteurs ne sont pas tous d'accord sur l'origine des *chiffres* dits *arabes*. Nous n'entrerons point dans cette discussion, qui est absolument étrangère à notre but. Nous devons seulement mentionner ici que l'emploi des chiffres arabes ne remonte pas, chez nous, à une époque de beaucoup antérieure au *xiii^e* siècle. Par conséquent, les inscriptions murales que l'on trouve si fréquemment dans nos églises, ne doivent jamais présenter de dates autrement qu'en chiffres romains, quand elles remontent à une époque plus reculée que le *xiii^e* siècle. Nous devons ajouter que, même après que l'emploi des chiffres arabes fut généralement répandu, on continua néanmoins, dans les inscriptions, à se servir de chiffres romains. Ce serait donc une raison suffisante de suspecter l'authenticité et la vérité d'une inscription, que d'y voir des chiffres arabes avant le *xv^e* siècle. Nous n'avons jamais eu occasion de voir d'exemples de l'emploi des chiffres arabes dans les monuments avant le *xv^e* siècle.

CHIFFRE. — On appelle encore *chiffre* un entrelacement de lettres fleuronées en bas-relief ou découpées à jour, qui sert d'ornement, en architecture, dans la serrurerie et la menuiserie. On a fait usage au moyen âge de *chiffres* de différents genres. Il n'est pas rare d'en trouver des spécimens curieux sur les clefs de voûte, dans des écussons, sur les tapisseries, sur les anciens ornements ecclésiastiques. *Voy. MONOGRAMME.*

Autrefois les marchands, au lieu d'armoiries, portaient des *chiffres* : c'étaient les premières lettres de leurs nom et surnom, entrelacées dans une croix, comme on en voit des exemples sur plusieurs anciennes épitaphes.

C'est surtout sur les édifices de la renaissance que l'on retrouve le plus souvent des *chiffres*. On en voit, non-seulement sur les murailles et dans des écussons d'armoiries, mais encore dans des panneaux de vitraux peints. Les artistes anciens signaient souvent leurs œuvres par un *chiffre*.

CHIMÈRE. — On donne le nom de *chimères*, en architecture, et en général dans les arts du dessin, aux animaux qui n'existent pas dans la nature ; tels sont les centaures, les sphinx, les sirènes, les griffons, les gargouilles, les pégases, etc. On voit aussi des chimères qui n'ont que la moitié d'un corps, et dont l'autre moitié est un feuillage, une galne, ou tout autre objet privé de vie ou de mouvement.

Les artistes du moyen âge ont fort souvent sculpté des chimères dans les monuments religieux. Il n'y a point d'édifice appartenant à la période romano-byzantine qui n'en présente soit sur les chapiteaux des colonnes, soit sur les corbeaux ou modillons extérieurs.

Durant la période ogivale, les artistes sculptèrent des chimères sous les corniches extérieures et les rendirent saillantes sous le nom de gargouilles. (*Voy. ce mot.*)

A l'époque de la renaissance, les sculpteurs multiplient les figures de chimères et les modifient en mille manières différentes. Ce n'est plus qu'au caprice de l'imagination que l'on peut attribuer les innombrables formes créées sous le ciseau de l'artiste. Il en est de même dans la peinture sur verre, où l'on voit des animaux chimériques dans les bordures, dans l'ornementation ou dans des panneaux de petite dimension.

CHOËUR. — Le chœur est la partie d'une église où se tiennent les clercs qui chantent l'office. *Voy. CANCEL, CHANCEL.*

Dans les anciennes basiliques il y avait, en avant de l'abside, un espace fermé par une balustrade, où se tenait le *chœur* des chantres, *chœrus cantantium*. Cette disposition n'avait aucune influence sur le plan de la basilique elle-même : le chœur consistait uniquement en une clôture qui s'étendait plus ou moins sur la grande nef; ce n'était, à proprement parler, qu'un arrangement intérieur. On peut donc dire, rigoureusement parlant, qu'il n'existait pas de *chœur* dans les basiliques chrétiennes primitives. Ce fut après la conversion de l'empereur Constantin, lorsque le clergé fut libre de donner quelque pompe aux cérémonies sacrées, que le chœur commença à avoir une délimitation bien marquée. *Voy. BASILIQUE.*

Il est à remarquer que le clergé, dès l'origine, fut seul admis à l'intérieur du chœur : les femmes en furent toujours exclues, lors même qu'on permit aux laïques d'y entrer dans quelques rares circonstances. Nous avons donné d'assez amples détails à ce sujet à l'article *AUTEL*.

Le chœur, dans les monuments religieux de la période romano-byzantine, est d'une étendue fort restreinte : dans beaucoup d'églises paroissiales, il n'est composé que d'une seule travée. Au *xⁱ* siècle, le chœur, même dans les monuments de la plus haute importance, ne dépasse jamais les limites de deux ou trois travées. Au *xii^e* siècle, il se développe, ainsi qu'au *xiii^e* siècle, jusqu'à ce qu'il atteigne en longueur le tiers environ de la longueur totale de l'église, ou la moitié environ de la longueur de la nef, ce qui est à peu près la proportion qu'il présente le plus souvent.

Dans les églises romano-byzantines, le toit du chœur est souvent moins élevé que celui de la nef. Cela ne se voit jamais dans les églises ogivales, à moins que le chœur et la nef n'aient été bâtis à des époques différentes.

Dans plusieurs églises l'aire du chœur est

plus élevée que celle de la nef et des collatéraux, comme à Notre-Dame de la Couture (*B. Maria de Cultura Dei*), au Mans. Sous le chœur il y a dans cette circonstance une crypte plus ou moins grande et plus ou moins profonde. L'exhaussement du chœur au-dessus du niveau de la nef n'eut pas lieu constamment, car nous trouvons des faits entièrement contraires dans des monuments où l'aire du chœur est au-dessous de celle des nefs.

Au XIII^e siècle, le chœur des cathédrales se développe dans des dimensions majestueuses, et dans des proportions qui ne furent pas changées plus tard. C'est à partir de cette époque que l'on établit dans les grands chœurs des cathédrales et des collégiales, ces stalles magnifiques qui mériteront toujours à juste titre le nom de chefs-d'œuvre de la menuiserie gothique, depuis les stalles simples du XIII^e siècle de la cathédrale de Poitiers, jusqu'aux stalles splendides du XV^e siècle et du XVI^e, de la cathédrale d'Amiens et de celle d'Auch. *Voy. STALLE.*

Dans certaines provinces, il y a des églises à deux chœurs, l'un situé dans la région orientale, l'autre dans la région occidentale, par exemple à Mayence, à Worms, à Spire, à Besançon, à Nevers. *Voy. ABSIDE.*

En décrivant le chœur d'une église, ou les objets qui en font l'ornement ou en constituent le mobilier, les antiquaires ont été quelquefois embarrassés pour déterminer la droite et la gauche. Dans le chœur des églises ogivales, où l'autel doit être placé au fond de l'abside, il ne saurait exister d'incertitude. Comme les membres du clergé doivent être tournés vers l'autel, au moins ceux qui sont aux premières places en entrant, la droite et la gauche se déterminent par la position de la personne qui entre dans le chœur par la porte de l'ambon ou la porte principale, et qui a la face tournée vers l'autel. Cette détermination est ainsi faite dans nos vieux Cérémoniaux, où l'on marque comment la procession doit sortir du chœur, ou y rentrer, soit par le côté droit, soit par le côté gauche. La désignation liturgique des côtés du sanctuaire est différente, parce que le point de comparaison n'est pas le même.

CHOU (FEUILLE DE). — Les feuilles de chou ont été très-fréquemment imitées par la sculpture des monuments gothiques au XV^e siècle et au XVI^e. On les voit souvent sur les rampants des lignes obliques servant de crochets, ou remplissant l'espace triangulaire qui se trouve entre l'extrados d'un arc surbaissé et l'intrados de l'arc en accolade qui le surmonte et se fond avec lui. La feuille de chou frisé a aussi été très-souvent imitée.

CHRISMATORIUM. — C'est le vase dans lequel on conserve dans les églises les huiles bénites solennellement par l'évêque, le jour du jeudi saint; ce sont l'huile des infirmes, l'huile des catéchumènes et le saint chrême. Il y avait autrefois dans les églises des vases, ayant cette destination, en matières précieuses, ornées de pierreries et d'émaux, et de dessins de différents genres, soit en relief,

soit en creux. On conserve encore à New-College, à Oxford, le *chrismatorium* qui avait appartenu au grand et saint évêque William Wykeham. Dans l'inventaire de la cathédrale de Lincoln, on trouve les détails suivants : « Un *chrismatorium* en argent, doré en dedans et en dehors, ayant seize images émaillées, avec dix petits contre-forts sans clochetons, avec créneaux tout autour du couvercle, lequel est surmonté de deux croix et d'une crête; il y a trois vases à l'intérieur avec couvercles, pour renfermer les saintes huiles et le chrême, du don de William Skelton, autrefois trésorier de l'église de Lincoln. Ce *chrismatorium* pèse vingt-sept onces. (Dugdale, *Monast. Anglican.*)

CHRONOGRAMME OU CHRONOGAPHE. — On appelle *chronogramme* ou *chronographe* l'assemblage de plusieurs mots qui font un sens et qui sont choisis de manière que les lettres numériques qui s'y rencontrent marquent l'année ou le millésime de quelque événement. On ne sait à quelle époque faire remonter le premier emploi des chronogrammes. Un auteur, qui a fait des recherches à ce sujet, n'en faisait pas remonter l'usage au delà du temps des derniers ducs de Bourgogne; mais on voyait autrefois dans l'église de Saint-Pierre, à Aire, sur une vitre, le chronogramme suivant : *bls septem præbendas, uba LdVIne, dedisti*, qui marque l'année 1062, *MLVVII*, ou *MLXII*. Il y a une dissertation analytique sur les chronogrammes, imprimée à Bruxelles en 1718. On écrit les lettres numériques en caractères plus gros deux ou trois fois que le reste du contexte, afin de les distinguer plus facilement. Les chronogrammes ne sont pas toujours en vers, ils sont quelquefois en prose, et ce sont les meilleurs; car on est trop gêné dans le choix des mots qui n'aient que les lettres numériques nécessaires, pour qu'on en puisse aisément faire de bons en vers. Les seules lettres qui puissent servir dans les chronogrammes sont les M, les C, les L, les X, les V et les I.

Ces espèces de jeux d'esprit ont été à la mode pendant fort longtemps; ils sont aujourd'hui complètement abandonnés.

CHRYSOCLAVE. — C'est le nom ancien de ce que nous appelons aujourd'hui *orfroi*.

CIBOIRE. — L'étymologie du mot *ciboire*, au premier abord, paraît venir de *cibus*, parce que ce vase est destiné à contenir la nourriture par excellence, le pain eucharistique; mais il est plus probable que ce mot est emprunté du grec *κίβωρον*, qui signifie simplement une coupe, à cause de la forme primitive du ciboire. Le mot grec lui-même a une origine assez curieuse; il désigne l'enveloppe d'une grosse fève d'Égypte, pareille à la capsule du gland commun, dont on se servait en guise de coupe ordinaire. Telle est l'opinion de Fleury et de Dacier. On pourrait ajouter à cette autorité que les Romains donnaient à leurs coupes de fustins le nom de *ciboria*, au témoignage d'Horace.

Ce terme est devenu liturgique, dès la plus

haute antiquité ecclésiastique, pour désigner le baldaquin étendu au-dessus de l'autel, qu'il recouvrait en entier. Nous en avons longuement parlé ailleurs. Voy. BALDAQUIN. Ce fut beaucoup plus tard qu'on l'appliqua aux vases actuellement en usage pour enfermer les espèces consacrées.

On comprend aisément par quelles causes s'introduisirent l'usage et la forme des ciboires modernes. L'eucharistie fut conservée, non-seulement pour les malades, mais encore pour les personnes valides, dont le nombre diminuait de jour en jour, qui s'approchaient de la sainte table. Il fut alors nécessaire d'avoir des vases particuliers, fermés exactement et portatifs.

Dans beaucoup de paroisses aujourd'hui on possède deux ciboires, l'un plus grand, destiné à rester dans le tabernacle, et servant à administrer la sainte communion aux fidèles qui se présentent à la messe; l'autre plus petit, destiné à porter le viatique aux malades.

Les ciboires sont assujettis, quant à la matière, aux mêmes règles que les calices et les patènes; ils doivent donc être d'or ou d'argent, du moins pour la coupe, qui sera dorée à l'intérieur si elle est en argent. Du reste, ce qui concerne les ciboires est réglé par les statuts de chaque diocèse.

Les ciboires ne sont pas consacrés, mais simplement bénits. Tous les prêtres qui ont de l'évêque la permission de bénir les vêtements sacerdotaux, peuvent aussi bénir les ciboires : telle est la règle générale. Il ne faut pas se servir de ces vases sans qu'ils aient été bénits, et l'on aurait de la peine à excuser de quelque péché celui qui agirait autrement sans raison.

Le ciboire, suivant la coutume générale, et suivant une prescription du Rituel de Tours, doit être recouvert d'un petit pavillon de soie. Il perdrait sa bénédiction, s'il ne pouvait plus décentement être employé à sa destination spéciale : il y aurait aussi sacrilège à s'en servir à des usages profanes.

Les églises orientales ne connaissent point le ciboire. Les espèces eucharistiques sont distribuées aux communicants à l'aide d'une patène. Le saint sacrement réservé pour les malades est placé dans une boîte d'argent, à la sacristie, ou bien cette boîte est enfermée dans un petit sac de soie, et suspendue sous le ciboire ou baldaquin qui recouvre l'autel grec.

Comme nous l'avons dit à l'article BALDAQUIN, le mot de *ciboire* se disait de toute sorte de construction faite en voûte, portée sur quatre piliers. On peut consulter à ce sujet les *Acta sanctorum*, Febr. tom. III, pag. 104; c. D., pag. 105; B. et Aprilis, tom. II, p. 11; E., où l'on fait la description d'un ciboire de marbre.

II.

Le ciboire est actuellement un des vases sacrés les plus importants. Il paraît chaque jour sur nos autels, et l'hostie qu'on y dépose est offerte à l'adoration des fidèles. Aussi a-t-on cherché à l'orner et à l'embellir autant

que l'art moderne le pouvait permettre. Nous regardons comme un devoir pour nous de donner, avec quelque étendue, l'histoire du ciboire. Nous en empruntons quelques détails à un intéressant *Mémoire* publié par M. l'abbé Corblet.

« Je ne connais aucun antiquaire, aucun liturgiste qui ait traité avec quelques développements la question des ciboires du moyen âge; ce sujet me paraissant devoir offrir quelque intérêt sous le point de vue religieux et archéologique, j'ai tâché de réunir dans le cadre d'une notice les renseignements épars que j'ai puisés dans les Pères de l'Eglise grecque et latine, dans les conciles, dans les chroniqueurs, les historiens et les liturgistes.

« Dans les trois premiers siècles de l'Eglise, il était assez rare que l'on conservât la sainte eucharistie dans les églises, parce qu'il était à craindre qu'elle ne devint un objet de profanation pour les païens. Les fidèles l'emportaient dans leurs demeures (1) et la conservaient dans des armoires ou dans de petites boîtes destinées à cet usage (2). Siméon le Métaphraste dit que saint Indes et sainte Domne gardaient chez eux un petit coffret de bois, dans lequel ils renfermaient la sainte hostie, avec un chandelier et un encensoir de terre (3). Saint Cyprien rapporte qu'une femme, ayant fléchi le genou devant les idoles, ouvrit de ses mains profanées la boîte où était le Saint du Seigneur, et qu'une flamme vengeresse en sortit subitement. Saint Jérôme (4), saint Basilique (*Epist.* 50), Victor de Vite (*Epist.* 289), etc., font plus d'une fois allusion à cette coutume des premiers chrétiens. Au iv^e siècle, l'histoire du vieillard Sérapion (5), celle de la mort de saint Ambroise et de la guérison miraculeuse de sainte Gorgonie (6), démontrent indubitablement que l'eucharistie était alors réservée dans beaucoup d'églises (7), et donnent un démenti formel à l'assertion

(1) Ils la portaient quelquefois sur eux; ils furent en cela imités par plusieurs papes et plusieurs grands personnages des siècles suivants. Générard (*in Chronog.*) rapporte que Louis IX la portait toujours aux armées, qu'il laissa son ciboire au soudan d'Egypte pour gage de sa rançon, et que, de retour en France, il s'empressa de l'envoyer réclamer. (Jovius, *Vir. illust.*)

(2) Tertullien, *de Orat.*, c. 14.

(3) Voyez encore les actes de sainte Agape et de sainte Théophile, *apud Surium*, 28 déc.

(4) *De Afr. pers.*, l. 1.

(5) Eusèbe, *Hist.*, vi, 44.

(6) Saint Grégoire de Nazianze dit que sainte Gorgonie vint adorer Jésus-Christ dans l'église de Nazianze, et que, s'agenouillant près de l'autel, elle invoqua celui qui y résidait : *Eum qui super ipso altare honoratur cum ingenti clamore invocat.*

(7) Le poète Prudence dit, en parlant de l'autel : *Illa sacramenti donatrix mensa eademque custos fida* (hymne de saint Hippol.). Le deuxième concile de Tours, tenu en 567, ordonne dans son troisième canon : *Ut corpus Domini non imaginario ordine, sed sub titulo crucis componatur* (Voy. aussi saint Ambroise, *De Elia et jej.*, c. 1; — *epist. ad Felician.* — Scheelstrate, *De disciplin. arcan.* — Pouget, *Institut. cathol.*, t. II. — Grandcolas, *Ancien Sacrament.*, t. IV. — C. Duperron, *Traité de l'euch.*, l. III).

d'Hospini-n (1), qui prétend que cette coutume ne s'est introduite qu'après la célébration du quatrième concile de Latran, sous Innocent III (2). On gardait même quelquefois l'eucharistie sous les deux espèces (3), et saint Ambroise (*Ep.* 4, n. 4) nous apprend que le précieux sang était réservé à Milan dans un tonneau d'or (4). Il est à remarquer qu'on ne conservait autrefois le pain consacré que pour le viatique des malades (5); l'usage de s'en servir pour la communion des fidèles hors le temps du sacrifice a été introduit par les Ordres mendiants, s'il faut s'en rapporter au témoignage du P. Morin (6). Ajoutons que la réserve du viatique ne se faisait point partout, et qu'elle n'était pas même usitée dans quelques églises importantes (7).

« Le plus ancien mode d'asservation pour l'eucharistie fut de la placer dans les sacristies désignées autrefois sous les noms de *pastophorium*, *diaconicon*, *vestiarium*, *secretarium*, *episcopium*, *sacrarium* (8). C'était dans ces appartements attenants à l'église qu'on déposait les choses saintes (9) et qu'on laissait les boîtes en forme de tour qui contenaient les vases sacrés et le saint sacrement, et sur lesquels nous reviendrons dans un instant (10). Quand les espèces consacrées n'étaient point gardées dans l'*episcopium*, on les plaçait dans une petite armoire nommée *sacrarium*, creusée dans la muraille ou dans un pilier, et presque toujours du côté de l'Évangile (*Grandcolas, Anc. liturg.*) (11).

« Parmi les églises qui conservèrent plus

(1) *De orig. et ritib. vet.*

(2) Dans le v^e siècle, saint Cyrille d'Alexandrie écrivit contre les anthropomorphites, dont une des erreurs était de prétendre qu'on ne devait point conserver l'eucharistie pour le lendemain (*Saint Cyr. Adv. anthr.*; C. Bona, *Rer. lit.*, p. 485). Le concile œcuménique de Trente anathématisa cette même erreur dans sa xiii^e session.

(3) *Saint J. Chrysost., Ep. 4 ad Inn. P. P.*

(4) Comment se fait-il qu'en présence de pareils faits Gabriel Biel et Duplessis Mornay aient avancé que l'on ne conservait point l'eucharistie avant le troisième concile de Latran.

(5) Quelquefois aussi, quoique fort rarement, on la conservait dans un ciboire, uniquement pour l'exposer à l'adoration des fidèles. Il en était ainsi du temps de Claude de Vert à la cathédrale d'Amiens où cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours..... « J'ai oui dire à un ecclésiastique d'Amiens que le saint sacrement suspendu dans l'église cathédrale n'avait pour objet que d'attirer l'adoration des fidèles. » (*Cl. de Vert, Expl. des cér. de l'Egl.*, t. III, p. 389.)

(6) *De pœnit.*, l. VIII, c. 9.

(7) Elle ne l'était pas à Saint-Jean de Lyon. (*Moléon, Voyage liturg.*, p. 60.)

(8) *Constitut. apost.*

(9) Ulpien (*Lib. 1 Digest. tit. 8*) nomme la sacristie : *Locus in quo sacra reponuntur*. Sur la porte de plusieurs sacristies on voyait inscrit ce distique de saint Paulin :

Hic locus est veneranda penus quo conditur et quo
Promittitur alma sacri pompa ministerii.

(*Saint Paulin, Ep. 12 ad Sev.*—V. Baronius, *An.* 57, n. 105.)

(10) Fleury, *Mœurs des Chrét.*, p. 327.

(11) Le pape Léon IV s'exprime ainsi : *Ut in sacratio eucharistia Christi non desit*

ou moins longtemps cet antique usage, nous citerons celles de Saint-Julien d'Angers (1), de Notre-Dame de la Ronde et de Saint-Vincent à Rouen (2), de Tournus près de Mâcon (3), des abbayes de Saint-Jean-le-Grand à Autun (4), et d'Abdinghoff en Allemagne (5), et l'église de Saint-Jean-Baptiste à Péronne (6). Mais, sauf quelques exceptions, on abandonna assez généralement les *sacrarium* pour les ciboires suspendus, qui réunissaient la grâce à la commodité.

« Les érudits sont loin d'être d'accord sur l'étymologie du mot *ciboire* : Grandcolas et l'abbé Thiers veulent qu'on ait appelé les vases eucharistiques *ciboires*, parce qu'autrefois ils étaient suspendus sous des baldaquins nommés *ciborium*; Péron et Duranti (7) font dériver *ciboire* de *κίβηριον*, *coupe*; Robert Etienne de *κίβηρις*, *coffret*; Casalius (8) et M. du Sommerard de *cibus*, parce que l'hostie qu'il contient est la nourriture de l'âme; Hésychius, Saumaise, Casaubon, Dacier (9), etc., pensent que ce mot vient de l'égyptien, et qu'il signifiait dans cette langue une espèce de *fève* dont la forme servait de modèle à certains vases, ou qui servait elle-même de matière à leur confection (10). Le mot *ciboire* n'est pas plus pauvre en synonymes qu'en étymologies : les auteurs du moyen âge l'ont appelé *cibolum*, *cymbarium*, *ciboreum*, *civorium*, *civorius*, *cybureum*, *pyxis*, *hosteria*, *hostiaria*, *custode*, *chiboire*, *ciboingre*, *syboingre*.

« Les ciboires furent suspendus, dès le commencement du moyen âge, à l'aide de cordons ou de petites chaînes. Un ancien rituel ms. de l'église de Soissons, cité par dom Martenne (11), prescrit au diacre d'encenser l'eucharistie *suspendue* sur l'autel; le troisième canon du deuxième concile de Tours, tenu en 567, marque l'usage de cette suspension; dans les monastères de l'ordre de Cîteaux, c'était une image de la Vierge portant l'Enfant-Dieu sur le bras gauche qui soutenait de la main droite un petit pavillon sous lequel était suspendue l'hostie consacrée (12); mais cet usage particulier ne me paraît guère remonter qu'au xii^e siècle, quoique Félibien, dans sa description de

(1) Moléon, *Voy. Liturg.*, p. 103.

(2) Mol., *Op. cit.*, p. 407 et 409.

(3) *Voy. lit. de deux bénédict.*, t. I^{er}, 1^{re} part., p. 251.

(4) *Id.*, p. 160.

(5) *Id.*, t. II, p. 244.

(6) D. Martenne, *De ant. Eccl. rit.*, l. 1, c. 5.

(7) *De ritib. Eccl. cathol.* — Quelques critiques contestent cet ouvrage au président Duranti et l'attribuent à Pierre d'Anès, évêque de Lavaur. V. Ellies Dupin, D. Ceillier et D. Guéranger (*Inst. lit.* t. I).

(8) *De Christ. vet. sacr. rit.*

(9) *Comm. sur Horace*, lib. II, od. 7.

(10) V. Ménage, Moreri, Cl. de Vert.

(11) A la Ferté, près de Châlons-sur-Saône, le saint sacrement est élevé dans un ciboire soutenu par une vierge enlevée dans le ciel par des anges (dom Martenne et Durand, *Voy. litt.*, t. I, 1^{re} part., p. 226).

(12) *Op. cit.*, p. 575.

l'abbaye de la Trappe, le regarde comme beaucoup plus ancien (1).

« Un assez grand nombre de ces ciboires suspendus avaient la forme d'une colombe, comme l'indiquent fort clairement plusieurs passages des historiens du moyen âge. Voy. COLOMBE.

« Il parait que parfois la réserve eucharistique était enveloppée dans un linge : il en était ainsi à Saint-Théoffrey, dans le Velay, comme le prouve un passage de ses archives rapporté par Ducange (2). L'hostie sacrée pouvait bien n'être pas toujours renfermée dans la colombe, mais y être elle-même suspendue : c'est ce que l'abbé Thiers infère du texte d'Uldaric que nous avons cité plus haut, et ce qui est encore plus clairement démontré par le passage suivant, extrait des Coutumes de Cluny, recueillies par le moine Bernard... : — *prædictam autem pyxidem... diaconus de estumba jugiter pendente super altare... abstrahit.* (Ducange, *Gloss.*, v° Col) (3).

« Les custodes en forme de tour furent peut-être plus nombreuses que les columbarium (4); mais les tours étaient quelquefois elles-mêmes surmontées de colombes. On lit dans Anastase le Bibliothécaire (*In Vitis rom. Pont.*) qu'Innocent I^r (402-417) fit faire une tour d'argent accompagnée d'une colombe dorée pour l'église des martyrs Saint-Gervais et Saint-Protais (*In Innoc. I*) (5); que le pape Hilaire (mort en 468) donna aussi une tour d'argent et une colombe d'or de deux livres pesant, à la basilique de Latran (6). M. l'abbé Texier, dans le n° 9 du bulletin du Comité des arts et monuments, parle d'un pyxis qui était tout à la fois tour et colombe, et que l'on conserve dans l'église de la Guène (arr. de Tulle) : « Les pattes de l'oiseau reposent sur un disque attaché par trois chaînettes à un cercle décoré de tourelles et suspendu lui-même à la voûte. » L'empereur Constantin fit présent à l'église Saint-Pierre d'une tour et d'une colombe d'or, enrichie de perles et de pierreries, qui pesaient 30 livres (7); comme on le voit par ce dernier fait, les ciboires en forme de tour étaient parfois d'un prix inestimable. Nous en voyons une nouvelle preuve dans les vers

(1) J.-B. Thiers, *Dissert. sur les autels.*

(2) *Columba desuper altare aurea, ubi dominicum reponitur corpus in linteo mundo servandum* (Ducange, *Gloss.*, v° Col).

(3) Consultez sur les columbarium : saint Paulin, *ep. 32*; *Actes du v^e conc. de Const.*; Casalius, dom Mabillon, dom Martenne, D. Durand, Ducange, D. Carpentier, D. Chardon, Molanus, le cardinal Bona, Rocquillot, Claude de Vert, J.-B. Thiers, Lebrun Desmarests, Grandcolas, Ciampini, etc. (*passim*).

(4) Voyez le dessin d'une tour eucharistique dans le tome XI des *Annales de philosoph. chrét.*, n° 61, fig. 17.

(5) *Turrem argenteam cum patena et columbam deauratam pensantem libras triginta* (*In inn.*, 1).

(6) *In Vitis rom. pont.*, in *Inn. I.* — *In Hilar.*

(7) *Patenam anam cum turre et columba ex auro purissimo ornatam gemmis præsitis et hyacinthinis margaritisque numero 215 pensantem libras 3* (Anast. in *Sylvestro*).

qu'adresse Vénance Fortunat à Félix, évêque de Bourges, qui avait fait ciseler une tour d'or, destinée à contenir la réserve eucharistique (1).

*Quam bene juncta decent, sacrati ut corporis agni
Margaritum ingens, aurea dona serant?
Cedant chrysolithis salomonica vasa metallis
Ista placent magis ars facit atque fides* (2) (3).

« Les tours ne servaient souvent qu'à contenir le vase eucharistique; telle était, selon D. Martenne et Durand (4), la tour d'ivoire, conservée à l'abbaye de Saint-Vaast près d'Arras, qu'une tradition erronée regardait comme le vase où Marie-Madeleine conservait autrefois ses parfums. Telle devait être encore la tour de bois placée sur l'autel de l'abbaye d'Olivet, et à laquelle on montait par un degré (5). Ces tours eucharistiques étaient quelquefois fort grandes et contenaient plusieurs vases sacrés. L'auteur de la *Gloire des confesseurs* (6) parle d'un diacre qui alla chercher dans l'*episcopium*, pour la porter sur l'autel, une tour « *in qua mysterium dominici corporis habebatur.* » Les liturgistes, il est vrai, interprètent ce passage de diverses façons. Le P. Mabillon (7) et l'abbé Thiers (8) pensent qu'il ne s'agit ici que de vases sacrés; mais le P. Ruinard, J. Gropper (9), dom Chardon (10) et Pierre Lebrun (11), à l'avis desquels je me range, croient que cette expression collective, « *mysterium dominici corporis,* » com-

(1) Lib. III, *carm. 25*; Frodoart, *Hist. Rhem.*, t. II, c. 6.

(2) Il ne paraît point que cette tour fût accompagnée d'une colombe : telles étaient encore celles que firent faire saint Remi et Landon, archevêque de Reims, pour l'église de cette métropole. (*Gallia christ.* in arch. Rhem., p. 21. — Frodoart, lib. I, *Hist. Rhem.*, cap. 18.) La tour que donna saint Remi pesait 5 livres d'or : elle devait avoir un pied de largeur et un pied et demi de haut, selon les calculs de Larcher. Cette tour eucharistique fut probablement confectionnée avec les débris du fameux vase de Soissons que Clovis donna à saint Remi; c'est ce que semble démontrer le passage suivant, extrait du testament de l'illustre archevêque : *Argenteum vas quod mihi dominus illustris memorie Hludovicus rex, quem de sacro baptismatis fonte suscepi, donare dignatus est, ut de eo facerem quod ipse voluissem, tibi herede meæ ecclesie jubeo turriculum et imaginatum calicem fabricari...* (*Bibl. Labbe*, t. I, p. 806).

(3) Il y avait des ciboires en forme de tour dans la basilique de Latran, dans les cathédrales de Reims, de Bourges, de Digne et de Laon; dans les églises de Saint-Gervais et Saint-Protais à Rome, de Riom en Auvergne, de Saint-Laurent à Rouen, de Saint-Benoît à Paris, des Célestins à Avignon et à Colombiers, et de Saint-Michel de Dijon, dans les abbayes d'Olivet et de Marmoutier en Touraine, etc., etc. Voyez dom Martenne et Durand, *Voyages littéraires de deux bénédict.*, et Moléon, *Voyage liturgique.* — *Gall. christ.* (*passim*).

(4) *Op. cit.*, t. II, p. 67.

(5) *Id.*, t. I^r, 1^r part., p. 21

(6) *Greg. Turon.*, cap. 86.

(7) *Dissert. de azym.*, c. 8.

(8) *Diss. sur les antiquités*, ch. 24.

(9) *De asservatione Eucharist.*, p. 451.

(10) *Hist. des Sacrem.*, t. II.

(11) *Expl. des cérém. de la Messe.*, t. II.

prend les vases et les pains consacrés. La forme de tour fut aussi adoptée pour certains ostensoris (1) et certaines châsses. Ainsi, par exemple, les religieux de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, de l'ordre de Prémontré, conservaient une partie de la mâchoire de saint Jean-Baptiste dans une tour de vermeil, soutenue par deux chérubins d'or (2). D. Martenne, dans son *Nouveau trésor d'anecdotes*, dit qu'on a choisi cette forme pour les vases eucharistiques, parce que le tombeau de Notre-Seigneur avait dans l'intérieur l'aspect d'une tour (3). Ne serait-ce pas aussi parce que la tour est le symbole de la force, et que le chrétien puise toute sa force morale dans la communion ?

« Les columbarium peuvent-ils revendiquer sur les tours une priorité d'ancienneté ? C'est l'opinion de D. Martenne : *Antiquiora tamen nobis suppetunt argumenta pro columbis* (4); mais cette assertion ne me paraît nullement prouvée : dès le commencement du IV^e siècle, sous le règne de Constantin, nous voyons usités en même temps et les tours et les colombes; le III^e siècle ne nous fournit aucun fait relatif ni aux unes ni aux autres : il n'y a donc pas lieu d'établir entre elles une différence de date.

« La forme de colombe et de tour ne fut point exclusivement adoptée pour les ciboires du moyen âge : ce n'était quelquefois que des boîtes de matière plus ou moins précieuse. Hugues de Flavigny rapporte, dans sa *Chronique de Verdun*, que saint Henri fit présent au monastère de Vannes d'une boîte d'onix pour y mettre le corps de Notre-Seigneur (5). Rupert, dans l'*Histoire de l'incendie du monastère de Duits*, parle d'une boîte en bois, où l'on gardait la réserve eucharistique (6); dans l'église de Bologne, près de Chambord, le viatique se conservait dans un coffret d'argent doré en dedans (7); d'autres fois les ciboires étaient en verre ou en cristal : à Saint-Rambert, dans le Bugey, on conservait le saint sacrement dans une tour vitrée (8) (9); à Notre-Dame de la Ronde, à

(1) Tel était l'ostensoir des Célestines de Marcoucy, dont J.-B. Thiers a donné le dessin d'après une peinture sur vélin d'un missel de 1374. Était-ce un ornement du même genre qui décorait le haut du tombeau de saint Denis? *Voy. De Glor. mart.*, t. 1, c. 89. — Bocquillon, *Traité hist. de la lit.*, 199. — Thiers, *De l'expos. du Saint-Sacrement*, p. 225.

(2) Ducange, *Traité hist. du chef de saint J.-Bapt.*, p. 151.

(3) *Corpus vero Domini ideo defertur in turribus, quia monumentum Domini in similitudinem turris fuit scissum in petra.* (D. Martenne, tom. V, *Anecd.*, col. 95).

(4) *De ant. eccl. rit.*

(5) *Pyxidem unam de onycido, in qua servaretur corpus dominicum dependens super altare.* (Hug. Flav., *In Chron. Virid.*).

(6) Rupertus, *De incendio Tutiens.*, c. 5. — D. Chardon, *Hist. des Sacr.*, t. II.

(7) J.-B. Thiers, *loc. cit.*

(8) *Voy. litt.*, t. I^{er}, 1^{re} part., p. 239.

(9) « Dans l'église de Sainte-Croix, à Rome, on le conserve derrière l'autel, dans un vase transparent (Mabillon, *Voy. d'Italie*).

Rouen, on le mettait tout au haut du contre-retable, dans une lanterne vitrée, dont le bois était doré (1). Ces vases en cristal, qui n'étaient nullement convenables à cause de leur fragilité, étaient encore usités au XIV^e siècle. Dom Carpentier cite un extrait d'une lettre ms. (1383) du chartrier royal, où on lit : *lesquels pillards s'en alèrent en l'église de Béon, en laquelle ils prindrent un joyau de crystal qui estoit en manière d'une custode pour porter le corps de N.-S. J.-C.* » (2). Ces vases étaient plus communément en ivoire (3), mais très-rarement en albâtre; cependant, à Saint-Bénigne de Dijon, on conservait les espèces consacrées dans un vase d'albâtre haut d'un demi-pied, et dont le couvercle avait un pied de diamètre (4). Du temps du roi Charibert, nous avons des calices ornés d'anses qui servaient de ciboires; c'est ce que prétend prouver Bonteroüe, en décrivant plusieurs médailles de ce temps où l'on voit des calices surmontés de petites hosties; mais le P. Mabillon croit pouvoir récuser cette preuve numismatique : il ne nie point pourtant que des calices n'aient pu servir autrefois de ciboire; bien loin de là, il rapporte que le pape Grégoire III fit suspendre un calice à l'abside d'une chapelle de Saint-Pierre de Rome, et il ajoute qu'on ne peut lui assigner un autre usage que la conservation des espèces consacrées (5).

« Des liturgistes érudits ont rencontré dans certaines églises des ciboires d'une forme toute particulière. Le P. Mabillon (6) a vu, dans le baptistère de la cathédrale de Pise, un globe dans lequel on conservait autrefois l'eucharistie pour les nouveaux baptisés. D. Martenne et Durand ont remarqué à Marchienne (Pays-Bas) une colonne de cuivre qui soutenait le saint sacrement; d'Agincourt a dessiné, dans son *Histoire de l'art par les monuments (Sculpture, pl. XII, n° 2)* un ciboire en forme de tasse, qui provient de l'église de Saint-Ambroise de Milan. Les bas-reliefs dont il est orné représentent l'histoire de Jonas et les miracles de l'hémorroïsse, du paralytique et de Lazare. « On reconnaît dans cet ouvrage, dit l'auteur, le choix des sujets et le faire de ceux qui, au sortir des catacombes et dans les premiers siècles de la liberté du culte chrétien, in-

(1) Moléon, p. 407.

(2) *Nov. Gloss.*, V^o *Hostia*.

(3) Il en était ainsi dans la cathédrale de Sion (Valais), (D. Mart., *De ant. Eccl. rit.*, l. 1, c. 5), dans l'église des chanoines réguliers de Vérone (Mabillon, *Voy. d'Ital.*, p. 491), du monastère de Ferrière (diocèse de Sens) et de la Grasse en Languedoc (*Voy. litt.*, t. I^{er}, 1^{re} part., p. 55).

(4) Ce vase était renfermé près de l'autel dans une armoire où était inscrit ce vers :

Hostia salvato, nostræ spes sancta salutis.
(*Voy. litt.*, t. I^{er}, p. 144.)

(5) *Clarior est locus in gestis Gregorii papæ III, qui calicem unum argenteum qui pendet in abside oratorii, dedisse perhibetur non alium videtur ad usum, quam ad sacratissimam eucharistiam conservandam* (Mabillon, *De asym. et ferm.*, c. 8).

(6) Mabillon, *Voy. d'Italie*, p. 106.

diquent si clairement la décadence de l'art (1) (2). »

« Assez ordinairement les pyxis étaient suspendus sur l'autel principal (3) ; cependant dans un assez grand nombre d'églises on les plaçait sur un autel particulier (4), parce qu'on regardait comme plus conforme à l'esprit de l'Eglise de ne pas mettre la réserve eucharistique en présence du saint sacrement. C'est la remarque que font le P. Gavantus (5), Baudry (6) et Delacroix (7). Les tours, comme nous l'avons déjà vu par un passage de l'auteur de *La gloire des confesseurs*, restaient quelquefois à la sacristie ; Jean Gropper explique ce passage du chroniqueur, en disant que la tour eucharistique était conservée dans l'*episcopium*, et qu'aux jours des fêtes solennelles et à celles des martyrs, le diacre allait la chercher avant la consécration (8).

« A partir du xvi^e siècle les columbarium, en France, tombèrent en discrédit. Cependant, au xviii^e siècle, il y avait encore quelques colombes et quelques tours suspendues, comme le témoignent Pierre Lebrun et Claude de Vert (9). Elles sont maintenant reléguées dans les musées de province et dans les cabinets particuliers. On peut voir des colombes liturgiques dans les collections de M. le comte de Bastard, de M. le colonel Dubois, de M. Garrand, etc. Aucune d'elles n'est antérieure au xii^e siècle. Les tours affectées au même usage, dont se sont enrichis quelques musées, remontent parfois à une époque plus reculée : tel est le *pyxis* d'ivoire sculpté (vi^e siècle) que possède le musée de Cluny, formé par M. du Sommerard. »

CIERGE.—I. L'usage des cierges, dans les cérémonies du culte chrétien, remonte au premier âge de l'Eglise et jusqu'aux temps apostoliques. Cet usage, qu'il ait été introduit par la nécessité ou qu'il ait été emprunté aux coutumes des païens, a été sanctifié par l'Eglise, maintenu pendant toute la durée du moyen âge, et persévère jusqu'à nos jours. Ce qui est certain, c'est que les païens

se servaient de flambeaux dans les jours de cérémonies, comme dans les sacrifices et les mystères de Cérès. On en mettait aussi devant les statues des dieux. Il y avait encore des illuminations à la porte des maisons où l'on célébrait quelque fête. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les Juifs pratiquaient l'usage d'allumer des cierges ou flambeaux dans le temple, et en plusieurs circonstances religieuses. On alluma des cierges dans nos églises dès le principe, non-seulement pour donner de la lumière, pendant les offices de la nuit, ou dans l'obscurité des catacombes, mais encore par dévotion, pour donner plus de solennité à la fête, et dans une intention mystique. Ce qui le prouve, c'est un passage de saint Paulin, qui vivait au commencement du v^e siècle, où il est dit que les chrétiens faisaient peindre les cierges. Le quatrième concile de Carthage, tenu vers la fin du iv^e siècle, ordonne que, quand on donnera l'ordre d'acolyte à quelqu'un, l'archidiacre lui mette entre les mains un chandelier avec un cierge. Saint Jérôme, contre *Vigilance*, c. 3, marque que l'usage était dès lors d'allumer des cierges dans l'église, mais qu'on ne le faisait cependant point le jour. Que si quelques séculiers, ajoute-t-il, ou quelques femmes, le font par ignorance, ou par simplicité, quel mal y a-t-il ? On lit dans l'histoire de l'Eglise que les fidèles, enterrant le corps de saint Cyprien, martyr, au milieu du iii^e siècle, allumèrent des cierges, quoiqu'ils lui rendissent les derniers devoirs en public.

II.

Nous compléterons ici, par quelques détails, ce que nous avons dit du cierge pascal. **VOY. CHANDELIER.**

Le Pontifical dit que c'est le pape Zozime qui est l'auteur de la bénédiction du cierge pascal ; mais Baronius remarque que l'usage en est plus ancien, comme il paraît par un hymne de Prudence. Ainsi, il croit que ce pape en établit seulement l'usage dans les paroisses ; jusque-là on n'en avait usé que dans les grandes églises. Le P. Papebroch nous en a expliqué plus distinctement l'origine dans le *Conatus chronico-historicus*, qui est dans les *Propylæum ad Acta sancti Maii*, pag. 9, et dans les *Paralipomena ad conatum*, qui sont à la fin du VII^e tome des saints du mois de mai, pag. 19. Voici, en abrégé, ce qu'il en dit :

« Quand le concile de Nicée eut réglé le jour que l'on célébrerait la pâque, il chargea le patriarche d'Alexandrie d'en faire faire tous les ans le canon, et de l'envoyer au pape. Toutes les autres fêtes mobiles se réglaient sur celle de Pâques, et l'on en faisait, chaque année, un catalogue que l'on écrivait sur un cierge, que l'on bénissait solennellement dans l'église. Ce cierge, selon l'abbé Chastelain, n'était point une chandelle de cire faite pour brûler ; il n'avait point de mèche ; c'était seulement une colonne de cire faite pour écrire cette liste des fêtes mobiles, et qui suffisait pour cela

(1) D'Agincourt, *Hist. de l'art (Sculpture. — Texte)*, p. 44.

(2) Voyez Gori (*Thesaurus dypt.*, t. III, p. 74). On a donné à cette espèce de ciboire le nom d'*Artophorium*. (V. *Annales de phil. chrét.*, t. XI, art. de M. Guénébault.)

(3) Il en était ainsi à Saint-Germain-des-Prés, à l'abbaye de Cluny (*De consuet. mon. Clun.*, c. 52), et à Saint-Bénigne de Dijon (D. Mart., *De ant. monachor. ritib.*), etc., etc.

(4) Dans les cathédrales de Saint-Pierre de Rome, de Digne, de Lyon, de Besançon, de Vienne ; à Maurienne, dans les monastères de Moutiers, de Casal, de Bursfeld, et dans la plupart des églises des Pays-Bas. J.-B. Thiers, *Dissert. eccles. (passim)*.

(5) *Comm. in rubr. miss.*

(6) *Mon. sacr. cætem.*

(7) *Parf. Eccles.*

(8) Joh. Gropper, *De asserv. Ench.*, p. 451. — Gregor. Tur., l. II, *De Glor. confess.*, c. 86. — Fleury, *Mœurs des Chrét.*, p. 527.

(9) V. aussi d'Espence, *De adoratione Euch.*, et Lebrun-Desmarêts.

durant un an. Car, dans l'antiquité, quand on voulait que quelque chose durât toujours, on la gravait sur le marbre ou sur l'airain; quand on voulait qu'elle durât longtemps, on l'écrivait sur le papier d'Égypte, ou sur de l'écorce d'arbre; mais quand on voulait qu'elle durât seulement quelque temps, on se contentait de l'écrire sur de la cire. Dans la suite, on écrivit les fêtes mobiles sur du papier ou sur un tableau; mais on ne laissa pas d'attacher toujours l'un ou l'autre au cierge pascal. Telle est l'origine de la bénédiction du cierge pascal; cérémonie qui ne commença pas néanmoins sitôt à Rome, comme il paraît par l'*Ordo Romanus*, dans l'office du samedi saint, où il est dit que cette bénédiction se fait seulement *in forensibus civitatibus*, mais non pas dans Rome. »

Deux choses prouvent l'antiquité de cette cérémonie : premièrement, c'est que la formule d'invitation qui la précède est la même qui se voit dans le bréviaire ambrosien, et qu'il semble, par deux missels très-anciens, que saint Augustin la porta de Milan en Afrique; secondement, c'est que l'auteur du *Traité du cierge pascal*, qui se trouve parmi les ouvrages de saint Jérôme, était contemporain de ce Père et de saint Augustin; ou même plus ancien, puisqu'il écrivait l'année que Gratien fut trahi par son armée, mis dans les fers, et enfin tué, c'est-à-dire l'an 333 de Jésus-Christ.

Au reste, le P. Papebroch croit que ce que l'abbé Chastelain pensait de cette colonne de cire peut s'être observé à Rome; mais il juge avec raison qu'ayant été instituée pour être une figure de Jésus-Christ ressuscité, et apparaissant à ses disciples, et afin que, pour représenter ce mystère, elle brûlât pendant les saints offices, jusqu'au jour de l'Ascension qu'on l'éteint; cela suppose qu'elle avait une mèche, et que c'était véritablement un cierge. Saint Ennode, évêque de Pavie, au commencement du vi^e siècle, nous a laissé, parmi ses œuvres, deux bénédictions du cierge pascal. La forme de cette bénédiction n'était pas la même partout; la plus généralement reçue était celle que nous avons retenue et qui commence par *Exultet iam angelica turba*.

CIMENT. — Le ciment, en général, est une composition d'une nature tenace, propre à lier et à faire tenir ensemble plusieurs parties distinctes d'un membre d'architecture ou d'une muraille. Les Romains ont fait des ouvrages indestructibles avec le ciment employé seulement pour lier les pierres. Quelquefois, par exemple pour des voûtes légères, il a remplacé la pierre même et a acquis une dureté et une solidité qu'elle n'eût peut-être pas offertes. Il a servi aussi à faire des enduits que l'eau non plus que les siècles n'ont pu détruire.

Au moyen âge, on a composé des ciments ou mortiers qui n'offrent guère moins de résistance que les ciments romains.

L'examen du ciment ou mortier, tel qu'on l'employait dans les édifices religieux, peut

offrir un caractère propre à en faire connaître l'âge dans certaines provinces. Ainsi, dans le centre de la France, en Touraine, en particulier, il est facile, à l'aspect des joints de pierre faits en mortier, de reconnaître les constructions du xi^e siècle et celles du xii^e. Le ciment fait saillie entre les appareils, dans les murailles bâties au xi^e siècle, et cette particularité est tellement remarquable dans certaines localités, comme à Saint-Mars-la-Pile, au diocèse de Tours, que l'on aperçoit encore le jeu de la truelle. En général les joints de mortier sont fort épais dans les grands édifices du moyen âge, et le mortier est composé d'un sable gros et serré. Les joints ont donné aux appareils un tel degré de solidité, qu'il serait plus facile de briser les pierres que de les séparer les unes des autres.

CIMETIÈRE. — I. Les cimetières ont toujours été en grande vénération parmi les chrétiens. Le concile d'Elvire, can. 34 et 35, défend d'allumer des cierges pendant le jour dans les cimetières.

Dans les premiers siècles, les chrétiens faisaient leurs assemblées dans les cimetières, comme nous l'apprenons d'Eusèbe, au livre vii de son *Histoire ecclésiastique*, chap. 11, et de Tertullien, qui appelle *areas* les cimetières où l'on s'assemblait pour faire des prières. (Tertull. *ad Scap.*, cap. 3). Valérien avait apparemment confisqué les cimetières des chrétiens, puisque Gallien les leur rendit par un rescrit public, qui est rapporté par Eusèbe (*Lib. vii*, cap. 3). Il semble que les cimetières et les lieux destinés aux cérémonies de la religion y soient pris pour une seule et même chose. Comme les martyrs étaient enterrés dans les cimetières, ce fut là particulièrement que les chrétiens bâtirent des églises, lorsque Constantin eut donné une entière liberté. *Voy. CATACOMBES.*

Pendant de longs siècles, on enterrait les morts uniquement dans les cimetières, situés autour des églises; ce fut bien plus tard qu'on les ensevelit dans l'intérieur de l'église. *Voy. PIERRES TOMBALES.*

On trouve encore dans quelques cimetières des croix en pierre fort anciennes.

II.

Le *Campo-Santo*, ou le cimetière de Pise, est, sous tous les rapports, un édifice digne d'admiration. Relativement à l'histoire des arts, il s'offre comme un de ceux où l'architecture y est aussi remarquable que curieuse, et par l'étendue de son plan, la grandeur de sa conception, et la noblesse de ses usages, il est un des monuments les plus importants et les plus intéressants de l'Europe. Ubaldo, archevêque de Pise, conçu, en 1200, l'idée de ce vaste cimetière; la construction n'en fut commencée qu'en 1218, et terminée en 1283. Jean de Pise, le plus célèbre architecte de son temps, fut chargé de ce grand ouvrage, et y déploya une très-grande habileté. La longueur de cet édifice est de 460 pieds ou 222 brasses, sa largeur de 76 brasses, sa hauteur de 24, son circuit en a 596, et le nombre total des brasses carrées qu'occupe

la superficie est de 16,872. Sa forme est un grand rectangle. La façade extérieure, du côté du midi, est ornée de 44 pilastres d'une proportion assez bonne, qui soutiennent un égal nombre d'arcades en plein cintre; ce qui prouve que les architectes pisans avaient déjà abandonné les voûtes d'arête et les formes gothiques. Au-dessus de chaque chapiteau, et à l'endroit où les arcs se réunissent, est une tête de marbre, en forme de mascarons, dont le travail, ainsi que celui des chapiteaux, se sent du goût capricieux d'ornement qui régnait alors. Tout l'édifice est construit en beaux marbres blancs, la plupart tirés des montagnes de Pise, régulièrement taillés, unis et appareillés avec soin. Deux portes latérales donnent entrée dans l'intérieur du monument : c'est une vaste cour de 450 pieds en longueur, environnée de portiques, formés par 62 arcades qui rappellent le style ogival. Les deux grands côtés ont chacun 26 arcades; cinq seulement composent les deux petits côtés. Les arcs y sont, selon le goût de l'extérieur, portés sur des colonnes, auxquelles un soubassement continu sert de piédestal. Les galeries sont pavées de beaux marbres, et ornées de peintures fort curieuses. On y voit plusieurs ouvrages de Giotto, Cimabué et autres anciens maîtres. La reine Christine donnait à ces belles galeries le nom de *museum*. De beaux sarcophages antiques en ornent le pourtour; tantôt ils sont élevés sur des consoles, et tantôt placés sur un soubassement à hauteur d'appui. Sous ces portiques funèbres on voit encore les monuments des hommes célèbres, dont la république de Pise a conservé les images et honoré la mémoire.

CINQ-FEUILLES. — Expression empruntée au blason : c'est une espèce d'ornement en forme de rosace, qui présente cinq divisions, comme on a dit un quatre-feuilles pour un ornement analogue qui n'offre que quatre divisions.

CINTRE. — Le cintre est un trait d'arc, ou figure courbe qu'on donne à une voûte, à une arcade. Dans le langage de la coupe des pierres, le cintre est le contour arrondi de la partie intérieure d'une voûte, pris en un endroit déterminé, ou perpendiculairement à la direction : alors il s'appelle l'*arc droit*; ou obliquement à l'arête d'une face biaise, alors il s'appelle *cintre de face* ou *arc de face*.

Celui de ces deux cintres, qu'on a le premier en vue pour tracer la voûte, s'appelle le cintre primitif. Celui qui résulte de cette première détermination s'appelle cintre secondaire.

Ces cintres, considérés dans la figure de leur contour, ont différents noms; celui qui est en demi-cercle complet s'appelle *plein cintre*; celui qui, étant supposé de largeur égale, ne s'élève pas à la même hauteur que le demi-cercle, s'appelle *cintre en anse de panier*, ou *cintre surbaissé*; celui qui, dans la même supposition, s'élève au-dessus du demi-cercle, s'appelle *cintre surhaussé*, ou *cintre surmonté*; celui qui est d'un arc de cercle beaucoup

moins que sa moitié, comme du quart ou du sixième, s'appelle *cintre bombé*.

On appelle encore *cintre* cet assemblage de charpente qu'on fait pour bâtir de grandes voûtes, et soutenir les pierres, en attendant que les clefs y soient mises pour les fermer.

CIRCITORIUM. Ce mot, dans les écritures ecclésiastiques, signifie une COUVERTURE D'AUTEL. *Voy.* ce mot et ENDYTTIS, CHASUBLE. Il signifie aussi *courtine* ou *rideau* suspendu autour du baldaquin ou ciboire. *Voy.* BALDAQUIN.

CISELURE. — La ciselure est l'art d'enrichir et d'embellir les ouvrages d'or et d'argent, ou d'autres métaux, par des dessins ou sculptures en relief, travaillés ou réparés avec une espèce de petit ciseau appelé ciselet. En architecture on appelle proprement ciselure le petit bord que l'on fait avec le ciseau autour du parement d'une pierre dure pour la dresser : ce qui s'appelle *relever les ciselures*.

Les sculpteurs de la période ogivale, surtout au xv^e siècle et au xvi^e siècle, ont exécuté les ornements d'architecture avec le même fini, la même délicatesse que les ouvrages ciselés sur métaux. C'est donc de la ciselure sur pierre qu'ils ont pris à tâche de faire : rien n'est admirable comme les dais ou baldaquins qui ornent le frontispice des grands monuments, comme la cathédrale de Tours, celle de Troyes en Champagne, celle de Rouen, etc. Il y a d'autres œuvres non moins remarquables de ciselure en pierre, comme le jubé de l'église de la Madeleine, à Troyes, la clôture du chœur et le jubé de la cathédrale d'Albi, etc.

Des critiques regrettent, peut-être avec raison, que les artistes aient autrefois dépensé tant de goût, de science et de patience, à ciseler la pierre, parce que cette matière n'a pas assez de dureté pour résister aux mille causes de destruction qui tôt ou tard ruinent les œuvres d'art de cette nature. Hélas ! en effet, la plupart des chefs-d'œuvre de la ciselure en pierre ont disparu ! Ceux qui n'ont pas entièrement péri sont aujourd'hui dans le plus déplorable état de mutilation. Il est vrai qu'il ne faut pas seulement en accuser la mauvaise qualité des matériaux, l'effet du temps qui ronge toute chose ici-bas et les accidents inséparables de la condition terrestre; des vandales, au xvi^e siècle, sous le nom de protestants; d'autres vandales, au xviii^e siècle, sous le nom de philosophes, ont prêché la destruction et ont armé la main sacrilège des soldats de l'émeute, hommes sans instruction, sans morale, sans frein, à la disposition de tous ceux qui savent les passionner, lesquels se sont fait un barbare plaisir de déchirer, de rompre, d'abattre et de démolir ! Les protestants et les philosophes ont-ils jamais su faire autre chose ? Non ; les faits sont là, qui parlent haut !

CITÉ. — Autrefois cité, *civitas*, se disait des villes où il y avait évêché : la bulle d'érection, de division et d'assignation des évêchés de Poitiers, de Maillezais et de Luçon, est remarquable pour cela : le pape dit, dans cet acte, qu'il érige en *cités* les villes de

Maillezais et de Luçon : *Maliasensem et de Lucionio villas in civitates erigimus, et civitatum vocabulo decoramus*. Si le siège épiscopal d'une ville était hors des murs, l'endroit où il était s'appelait *cité*, et la ville retenait le nom de ville. Ainsi jadis on disait la cité d'Arras et la ville d'Arras ; Limoges pourrait nous fournir encore un exemple analogue, etc. Jacks on disait qu'il y avait à Paris *cité, ville et université*.

CLAIRE-VOIE. — La claire-voie est une balustrade découpée à jour, ou tout autre forme architecturale composée d'ajustements et de moulures entre lesquels la lumière passe librement. Quelques écrivains appellent *claire-voie*, dans les hautes-fenêtres ogivales, ce que l'on désigne communément sous le nom de *réseau* ou de *clere-story*, en empruntant cette expression aux antiquaires anglais. Voy. RÉSEAU et CLERE-STORY. Nous devons noter que le *clere-story* ou *clearstory* signifie, dans le langage des architectes et des antiquaires de la Grande-Bretagne, l'ensemble et la suite des fenêtres ou grandes ouvertures placées à l'étage supérieur d'une église pour y répandre une abondante lumière.

CLASSIFICATION. — Les sciences d'observation n'ont fait de grands progrès et n'ont pris leurs principaux développements que lorsqu'elles ont été pourvues d'une bonne classification, appuyée sur des principes rationnels et sur la justesse des faits. L'archéologie chrétienne n'est entrée dans une voie de progrès que seulement du moment où l'on a pu établir une classification et une terminologie véritables. Auparavant, les dénominations de *gothique ancien*, de *gothique moderne*, et beaucoup d'autres du même genre, manquaient absolument de précision. Les premiers essais de classification des monuments du moyen âge ne remontent pas chez nous à une époque éloignée. Les Bénédictins, auxquels nous devons tant de chefs-d'œuvre historiques et de si précieuses collections, n'ont pas cherché à classer les œuvres d'architecture, comme ils ont si bien fait pour les œuvres de la paléographie.

L'abbé Lebeuf avait annoncé un travail de ce genre ; mais il n'a pas été exécuté. Voy. AGE DES MONUMENTS.

Les antiquaires anglais les premiers ont réalisé la pensée d'une classification méthodique des monuments du moyen âge ; mais en cela, comme en beaucoup d'autres choses, aveuglés par un faux esprit national, ils ont appliqué leur méthode uniquement aux édifices de la Grande-Bretagne. De là les dénominations d'*architecture saxonne*, d'*architecture normande*, de *style anglais primitif*, de *style anglais décoré*, de *style anglais perpendiculaire*, de *style tudor*, etc. De cette manière, toutefois, le premier pas était fait, et il n'était pas difficile, en généralisant les observations et les applications, de corriger la classification des antiquaires anglais et d'en faire une bonne. C'est ce qui fut tenté avec succès par les antiquaires français, en tête desquels nous placerons M. de Gerville et M. de Caumont. Nous avons osé nous-même, dans notre *Archéologie chrétienne*, publiée en 1840, modifier la classification de M. de Caumont, et nous avons vu nos idées acceptées par un grand nombre d'antiquaires, dans la description des monuments.

Le comité des arts et monuments, dans ses *Instructions*, donna une classification, où la première division de celle de M. de Caumont est seule changée.

L'art, au moyen âge, se divise en deux grandes périodes : la première, qui renferme les monuments où règne le plein cintre, ou la *période romane*, et la seconde, qui comprend les monuments où règne l'ogive, ou la *période ogivale*. L'influence byzantine exerça une action puissante sur les édifices sacrés antérieurs au XIII^e siècle : c'est un fait acquis à la science. Voy. BYZANTIN, CARLOVINGIEN. En Allemagne, l'influence byzantine a été considérée comme si importante, que l'on a cru devoir attribuer au style byzantin toutes les églises antérieures à l'apparition de l'ogive. C'est pour cela que nous désignons l'architecture à plein cintre sous le nom de *romano-byzantine*. Cette expression a l'avantage de rappeler les deux éléments principaux qui la constituent.

CLASSIFICATION DE M. DE CAUMONT.

ARCHITECTURE ROMANE	{ Primordiale, Secondaire, Tertiaire ou de transition,	depuis le v ^e siècle jusqu'au x ^e .
		depuis la fin du x ^e siècle jusqu'au commencement du XII ^e .
ARCHITECTURE OGIVALE	{ Primitive, Secondaire, Tertiaire, Fleurie.	XII ^e siècle.
		XIII ^e siècle
		XIV ^e siècle.
		XV ^e siècle.
		XVI ^e siècle (première partie).

CLASSIFICATION DU COMITÉ HISTORIQUE DES ARTS ET MONUMENTS.

STYLE LATIN,	du v ^e siècle au XI ^e .
STYLE ROMAN,	XI ^e siècle et XII ^e .
STYLE GOTHIQUE,	{ Primaire ou à lancettes, XIII ^e siècle.e. Secondaire ou rayonnant, XIV ^e siècle. Tertiaire ou flamboyant, XV ^e siècle et première moitié du XVI ^e .

Il faut faire ici la remarque que toutes les époques architectoniques ne sont pas déterminées d'une manière absolue. On comprend aisément que les styles d'architecture se modifient peu à peu, et que l'on passe de l'un à l'autre sans brusque interruption : par conséquent, les édifices fondés pendant les dernières années d'un siècle ne doivent pas offrir de grandes différences avec ceux du siècle qui lui succède immédiatement, et l'on ne devra pas s'étonner de trouver à un édi-

fice de 1390, par exemple, les caractères propres aux constructions de 1400. D'un autre côté, des causes locales ont pu exercer une action particulière sur la succession des formes architectoniques. Ce n'est que par une étude spéciale des localités qu'on parviendra à expliquer des faits qui sembleraient, au premier aperçu, en désaccord avec les principes généraux. Voy. SYNCHRONISME DES DIFFÉRENTS STYLES D'ARCHITECTURE AU MOYEN ÂGE.

CLASSIFICATION ADOPTÉE PAR NOUS.

STYLE ROMANO-RYZANTIN.	} Primordial, Secondaire, Tertiaire ou de transition,	depuis le v ^e siècle jusqu'au x ^e .
		depuis la fin du x ^e siècle jusqu'au commencement du xii ^e .
		tout le cours du xii ^e siècle.
STYLE OGIVAL.	} Primitif ou à lancettes, xiii ^e siècle. Secondaire ou rayonnant, xiv ^e siècle. Tertiaire ou flamboyant, xv ^e siècle et commencement du xvi ^e .	
STYLE DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE. Commencement du xvi ^e siècle.		

Pour les châteaux construits dans le cours du moyen âge, M. de Caumont a proposé un classement particulier.

1 ^{re} classe.	Depuis le v ^e siècle jusqu'au x ^e ,	roman primitif.
2 ^e —	x ^e et xi ^e siècle,	roman secondaire.
3 ^e —	Fin du xi ^e siècle et xii ^e ,	roman tertiaire.
4 ^e —	xiii ^e siècle,	style ogival primitif.
5 ^e —	xiv ^e siècle et première moitié du xv ^e ,	style ogival secondaire et tertiaire.
6 ^e —	2 ^e moitié du xv ^e siècle et xvi ^e ,	style ogival quatrièr.

CLAUSOIR. — On appelle *clausoir*, du mot latin *claudere*, fermer, une pierre qui achève un mur ou une voûte, en fermant le dernier espace qui restait vide.

CLAUSTRAUX (BATIMENTS). — On appelle *claustraux* tous les bâtiments, en général, annexés à un cloître. Ce mot désigne quelquefois l'ensemble des bâtiments d'une abbaye. Voy. ABBAYE, MONASTÈRE.

CLAVEAU. — Les *claveaux* sont des pierres cunéiformes, c'est-à-dire en forme de coin, qui servent à la construction d'une voûte ou d'une arcade, ou d'une plate-bande destinée à former linteau ou architrave.

Les *claveaux* sont ordinairement en nombre impair, afin qu'il y ait une clef : il y a cependant des monuments de style romano-byzantin, en Auvergne, par exemple, où les *claveaux* sont en nombre pair ; mais cette disposition n'est pas heureuse et en même temps elle est contraire à la solidité. Communément il n'y a qu'un rang de *claveaux* pour former les cintres des arcs. Il arrive cependant assez souvent, surtout aux arcades qui forment l'amortissement des fenêtres, qu'il y a deux rangées de *claveaux* superposés. Parfois les *claveaux* sont *engrénés* ; dans ce cas, les *claveaux* du rang inférieur sont garnis d'angles saillants, qui s'emboîtent dans les angles rentrants du rang supérieur ; ces espèces de *claveaux* sont taillés d'un côté en pointe, de manière qu'en les plaçant les uns sur les autres, à des distances inégales, mais partagés par moitié, il y ait alternativement des angles saillants et des

angles rentrants qui se correspondent exactement. Cette disposition des *claveaux engrénés*, assez commune dans les monuments du Nivernais et de l'Auvergne, produit un bon effet.

Un *claveau* a six faces, dont voici les noms : la face inférieure, celle qui forme la voûte ou l'intrados de l'arcade, se nomme *douelle* ou *intrados* ; la face supérieure, opposée à la précédente, se nomme *extrados* ; les deux faces qui touchent aux autres *claveaux* s'appellent *lits* ; enfin, les deux faces verticales, dont l'une, au moins, fait parement, sont dites les *têtes* du *claveau*.

Une observation a été faite dans les contrées du centre de la France, c'est que sur une étendue assez considérable de pays et dans un grand nombre de monuments de la même époque, les *claveaux* sont d'égale dimension, et, ce qui est plus remarquable, ils sont de la même nature de pierre, quoique cette espèce de pierre ne se trouve pas dans la localité ni dans les environs. Cette particularité a fait soupçonner avec fondement qu'il y avait, au moyen âge, durant la période romano-byzantine, des carrières particulières où la pierre d'une bonne qualité était exploitée en *claveaux*. Quand on construisait une église, dans une paroisse où la pierre était de mauvaise qualité, ou trop rare, et même sans que ces deux raisons existassent, on se procurait plusieurs centaines ou plusieurs milliers de *claveaux* qui trouvaient leur emploi dans les arcades de l'édifice.

CLAVUS. — Ce mot latin a été employé par plusieurs auteurs français, sans être traduit dans notre langue. C'était une bande de pourpre plus ou moins large, selon la dignité des personnages, et qui était en usage chez les Romains. De là la différence de la tunique *angusticlavia* et *laticlavia*. Cet ornement était appelé *clavus*, clou, selon quelques-uns, parce qu'il était semé de petites plaques rondes d'or ou d'argent, semblables à des têtes de clou. D'autres écrivains soutiennent que le *clavus* ne consistait qu'en des espèces de fleurs de couleur de pourpre, cousues ou appliquées sur l'étoffe. *Voy. CATACOMBES*, l'endroit où il est question des *Orantes*.

CLEF. — I. La clef d'un arc ou d'une voûte est le claveau ou la pierre diversement taillée qui en occupe le centre, et qui sert à le fermer. Les arcades et les voûtes ne se soutiennent que par le moyen de leurs clefs. Dans les voûtes en berceau, la clef est composée de plusieurs pierres qui forment ensemble la longueur de la voûte. Aux voûtes d'arête, la clef forme une croix ou une étoile, qui a autant de branches qu'il y a de côtés ou de lunettes. Dans les voûtes en arc de cloître et les voûtes sphériques et sphéroïdes, les clausoires de chaque rang de voussoirs forment clef, et de plus, il y a une clef principale, placée au sommet de la voûte, dont la forme est ordinairement semblable au plan de la voûte. Lorsqu'on construit une voûte, on ne prend les mesures de la clef que lorsque tous les autres voussoirs ou claveaux sont posés, afin qu'elle puisse remplir juste l'espace qui reste.

La *clef en bossage* est celle qui a plus de saillie que les claveaux ou voussoirs, et où l'on peut tailler des ornements sculptés. La *clef pesante* est celle qui, traversant l'architrave, ou même la frise, fait un bossage qui en interrompt la continuité. La *clef pendante* et *saillante* est celle qui forme une voûte et qui excède le nu du mur. La *clef à crossette* est celle qui est potencée par en haut et qui a deux crossettes qui font liaison dans un cours d'assise.

Les anciens n'ornaient point leurs clefs de voûte; celles de leurs arcs de triomphe, ou quelquefois des arches des ponts, étaient plus ou moins saillantes sur la face de l'arc, aussi bien qu'au-dessous de l'intrados. Leur forme varie selon l'ordre d'architecture auquel appartient le monument. Pour le toscan et le dorique, ce n'est qu'un simple bossage; pour l'ionique, c'est une console à moulures et à enroulements. Cette forme est aussi celle de la clef corinthienne ou composite; mais souvent les enroulements enrichis de feuilles supportent des statuettes.

On n'a que de rares exemples de clefs saillantes placées par l'architecture romano-byzantine au sommet des arcades en plein cintre; quant à l'arc ogival, il n'était point destiné à recevoir cet ornement; mais l'invention des voûtes d'arête de style ogival, à nervures saillantes, donna l'idée d'ornez la clef de voûte avec une richesse extraordi-

naire, qui alla toujours en croissant. Les clefs de voûte, au XII^e siècle, sont souvent ornées de têtes d'hommes, ou de médaillons, ou de fleurons. Au XIII^e siècle, elles sont ouvertes et l'ombilic en est entouré d'une guirlande de feuillages finement découpés. Au XV^e siècle, elles se développent encore, et on place au centre des armoiries ou des sujets historiques sculptés en bas-relief. Bientôt elles prennent des dimensions extraordinaires et reçoivent le nom de *pendentifs*; elles se transforment alors en panaches renversés, en faisceaux de colonnettes, en corbeilles, en niches ornées de leurs statuettes. Au XVI^e siècle et à l'époque de la renaissance française, elles descendirent encore davantage, comme des stalactites capricieusement découpées.

Ailleurs elles n'acquirent pas ce gigantesque développement, mais elles se multiplèrent, comme les nervures, et l'on vit de chacun des points d'intersection du réseau compliqué, dont les deux derniers siècles de l'architecture à ogives se plurent à couvrir les voûtes, sortir un fleuron, un poinçon, ou une aiguille pendante.

II.

On lit dans saint Grégoire de Tours et saint Grégoire le Grand, que les papes envoyaient autrefois une *clef d'or* à des princes, comme un grand présent, dans laquelle ils enfermaient un peu de limaille des chaînes de saint Pierre, que l'on garde à Rome. Ces clefs d'or se portaient au cou avec une grande vénération.

III.

L'usage des clefs, pour fermer les maisons ou les meubles, remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il en est parlé au chapitre XIX de la Genèse et au chapitre III des Juges. Il serait difficile d'en indiquer exactement la forme et de suivre toutes les modifications qu'elle a subies successivement. Les plus anciennes étaient terminées par trois dents, dans la figure de la lettre E: on en voit quelques-unes dans les cabinets des curieux. Ce qui est certain, c'est que les anciens n'étaient pas dans l'habitude de fermer à clef leurs appartements et leurs meubles, comme nous le pratiquons aujourd'hui, c'est-à-dire que la méthode en était moins répandue. Aussi voyons-nous dans les anciens auteurs qu'il est souvent fait mention de sceaux et de liens pour clore les appartements. Clément d'Alexandrie, dans son *Pédagogue chrétien*, parle de l'usage de cacheter les objets que nous enfermerions aujourd'hui sous clef, lorsqu'il dit: Notre pédagogue donne aux femmes la permission de porter un anneau d'or, non pas pour la vaine parure, mais pour qu'elles puissent sceller et mettre en sûreté tout ce qui est dans leur maison.

Au moyen âge, les serrures et les clefs sont généralement travaillées avec peu de soin, surtout si on les compare aux magnifiques travaux que l'art du serrurier a exécutés pour garnir et orner les portes, dans ces

admirables pentures qui nous serviront éternellement de modèles. Mais, au **xvi^e** siècle, la serrurerie produit des serrures et des clefs fort élégantes : on y voit des dessins ciselés avec une étonnante finesse ; la renaissance, sous ce rapport, nous a laissé de vrais chefs-d'œuvre. Les clefs furent traitées avec une perfection qui en fait de charmants objets d'art. Rien de plus gracieux que les figurines de ronde bosse, les armoires, les chiffres, les ornements et les découpures dont est enrichie cette partie de la clef que la main saisit, et que nous avons remplacée par un anneau commun.

CLER, CLERC. — Le mot *cler* est regardé par les meilleurs celtologues comme appartenant à la langue des anciens Gaulois. Les druides avaient leurs *clers* qui formaient la partie enseignante de ce corps célèbre (*Diot. gall.* d'Owen, au mot *Cler*). Ces *clers*, dépositaires des signes, des symboles traditionnels, dans les municipes, durent réunir leur science à celle des *actuarii* romains, autrement *notarii*. Pendant toute la durée du moyen âge, ils furent mêlés aux *clerici apostolici* ou clergé chrétien, dont le nom est d'origine grecque. Le mot *cleros*, qui signifie héritage, fut entendu spirituellement par les hommes apostoliques ; mais il conserva son sens naturel pour les hommes de loi, les copistes et les *terriers*. L'Église spiritualisa, autant qu'elle put, les symboles et les signes ; mais elle ne put détruire l'inconvénient d'une institution qui jouissait du privilège de *clergie*, sans trop s'occuper d'en remplir toutes les exigences. Cette considération est d'une haute importance pour apprécier beaucoup de faits contraires à l'esprit des canons et à la discipline ecclésiastique, que l'on rencontre au moyen âge. La résurrection de l'esprit communal et de la loi justinienne, vers le **xiii^e** siècle, émancipa ces corporations plus civiles que religieuses, et il fut facile à quelques-uns de leurs chefs de reprendre l'interprétation littérale des formules. On vit alors paraître sur tous les points de la France ces sociétés étranges, auxquelles appartient le sceau publié par la société éduenne (1844, pl. **xxiii**), avec une dissertation due aux recherches de M. J. de Fontenay (pag. 299).

CLERE-STORY ou **CLEARSTORY.** — Le *clere-story*, suivant la définition donnée par les antiquaires anglais, dans le Glossaire d'architecture publié par H. Parker, est la série des hautes fenêtres dans les églises ogivales, ou toute autre disposition dans la partie supérieure d'un édifice, destinée à procurer une lumière plus abondante à l'intérieur du monument. Il est évident que le but que l'architecte se propose, en établissant le *clere-story*, est d'augmenter le jour dans l'édifice ; il arrive pourtant quelquefois que les ouvertures sont si petites, que l'on pourrait les regarder plutôt comme un ornement que comme une disposition destinée à donner une plus grande clarté. C'est ce que l'on observe dans une assez grande quantité d'églises de la période romano-byzantine, éle-

vées en Angleterre, sous l'influence des Normands, ainsi que dans quelques rares édifices de la période ogivale.

CLOCHE (DE CHAPITEAU). — On désigne ainsi quelquefois le corps de certains chapiteaux, considéré indépendamment de leurs ornements. *Voy. CAMPANE.*

CLOCHE. — I. Dans cette notice historique et archéologique sur les cloches, nous suivrons le savant travail de M. l'abbé Barraud, publié dans le *Bulletin monumental*, tom. X, pag. 93 et suiv.

Il est incontestable que longtemps avant qu'on n'employât les cloches dans les églises chrétiennes, on se servait d'instruments semblables pour divers usages, et en particulier pour former des assemblées.

Du temps de Martial (**1^{er}** siècle), il y avait à Rome des cloches qui marquaient l'heure à laquelle les bains publics étaient ouverts : ce passage en fait foi :

Redde pilam, sonat æs thermarum ; ludere pergis ?
(Mart., lib. I, epig. 165.)

On lit dans Strabon l'histoire suivante, qui prouve qu'à l'époque où il vivait on se servait aussi de cloches pour annoncer la vente de certaines denrées : « Un joueur de harpe, dit cet auteur, ayant vanté publiquement son habileté aux habitants de l'île d'Iasso, qui est dans la Carie, ils lui donnèrent jour ; mais il arriva que dans le temps qu'ils l'entendaient, la cloche qui les avertissait d'aller à la vente du poisson vint à sonner, *tintinnabulum increpuit*, et aussitôt ils le quittèrent tous, à l'exception d'un seul qui était extrêmement sourd. Le joueur de harpe se crut obligé de remercier très-humblement celui-ci de l'honneur qu'il lui avait fait et de louer le goût qu'il avait pour la musique ; sur quoi le sourd lui demanda si la cloche avait sonné : *Numquid, ait, jam sonuit tintinnabulum*, et le joueur de harpe lui ayant répondu que oui, aussitôt il prit congé de lui et s'en alla au marché. » (Strab., lib. IV.)

Lucien assure que les prêtres de la déesse de Syrie se servaient de clochettes dans leurs cérémonies (*in dial. deæ Syriae*). Le même auteur rapporte que dans les maisons des plus riches c'était un usage ancien de réveiller les esclaves au son d'une cloche qui était assez forte pour être entendue de tous (*de mercede conductis*).

Pline nous apprend qu'il y avait des cloches attachées au haut du tombeau de Porcenna, qui étaient entendues de fort loin lorsque le vent les agitait (*in summo orbis æneus et petasus unus ex quo pendent excepta catenis tintinnabula quæ vento agitata longe sonitus referunt ut Dodonæ olim factum*. (Lib. **xxxvi**, *Hist. nat.*, cap. 13.)

Juvénal dit d'une femme babillarde que, lorsqu'elle parlait, il semblait que l'on entendit le son de plusieurs clochettes :

Altera nec mulier, verborum tanta cadit vis
Tot pariter pulves et tintinnabula dicas
Pulsari. (Sat. VI, vers 440.)

Plaute, qui mourut 184 ans avant l'ère

chrétienne, fait mention d'une cloche dans ce distique :

*Numquid, Aedepol, temere tinnit tintinnabulum
Nisi quis illud tractat aut movet mutum est tacet.
(In Trinummo, act. iv, scen. 2.)*

Enfin, au rapport d'Aristophane (444 avant Jésus-Christ), le soldat, chargé de faire les rondes de nuit dans les forteresses et les camps des Grecs, portait une clochette; ce qui lui faisait donner le nom de codonophore (de κωδων, *cloche*, φέρειν, *porter*). (*Aristoph.*, comédie des oiseaux.)

Quelques auteurs, et en particulier le P. Kirker, avancent que les cloches ont été inventées par les Égyptiens, mais ils ne donnent aucune preuve pour appuyer leur assertion.

II.

Epoque à laquelle on a commencé à employer les cloches pour convoquer les fidèles à la célébration des saints mystères et de l'office divin. — Nous examinerons séparément la question pour les églises d'Occident et pour les églises d'Orient.

1^{re} Églises d'Occident. — Il y a plusieurs opinions sur le temps auquel on a commencé à se servir de cloches dans les églises d'Occident. Les uns veulent que ce soit aussitôt après que Constantin eut rendu la paix aux chrétiens (commencement du iv^e siècle). Ils se fondent sur ce que, déjà employées par les païens et convenant mieux pour donner le signal des réunions que les trompettes et que les autres instruments de bois ou de fer auxquels on aurait pu avoir recours, on dut dès lors s'en servir de préférence. C'est le sentiment de Baronius (an. 58), de Jérôme Magius (cap. 2 *Libelli de tintinnabulis*), et de François Bernardin de Ferrare (Lib. 1, *De sacra concione*).

D'autres auteurs regardent le pape Sabien (an. 604), successeur immédiat de saint Grégoire, comme le premier qui ait prescrit l'usage des cloches pour annoncer les saints offices. On peut citer pour cette opinion, Polydore Virgile (Lib. vi, *De invint. rerum*, c. 12), Onuphrius Panvin (*in Epitom. rom. pontif.*), Genebrard (Lib. iii, *Chron. ad annum 604*), et Szegedinus (*Speculum pontif. rom.*, c. 8). Enfin, le sentiment le plus commun est celui qui attribue l'introduction des cloches dans les églises à saint Paulin, évêque de Nole, mort en 431. Ce sentiment est admis en particulier par Albert le Débonnaire, comte de Carpe (Lib. vii, *In Erasm.*, lit. Z, fol. 133); Ange du Noyer, abbé du Mont-Cassin (*Ad c. 17 Chr. cass.*, num 623); Ange Rocca, évêque de Tagaste en Afrique (*Comm. de camp.*, c. 33 et 39); Jean Fimger (*in Lexico philologico*, verb. *Campana*), et plusieurs rituels.

Aucune des trois opinions que nous venons d'indiquer n'étant établie ni sur des monuments contemporains, ni sur le témoignage des anciens auteurs, nous nous contenterons, sans rien fixer sur l'origine de l'usage des cloches pour les cérémonies de l'église, d'a-

vancer qu'indubitablement on s'en servait dans le viii^e et même dans les premières années du vii^e siècle. Nous pouvons à l'appui de cette assertion citer plusieurs auteurs ecclésiastiques qui écrivaient dans ces deux siècles.

Le moine de Saint-Gal, auteur du viii^e siècle, dans un ouvrage intitulé *De ecclesiastica cura Caroli Magni* (cap. 31), raconte le fait suivant : Un ouvrier avait fondu une cloche, *campanam conflagavit*, dont le son plaisait beaucoup à Charlemagne. Cet homme dit qu'il en ferait une dont le son serait plus agréable encore, si on lui donnait cent livres d'argent au lieu d'étain. Ayant reçu ce qu'il avait demandé, il garda l'argent pour lui et employa de l'étain comme de coutume. La cloche néanmoins plut au roi. On la plaça dans le clocher; mais lorsque le gardien de l'église et les autres chapelains voulurent la mettre en branle, ils ne purent jamais en venir à bout. L'ouvrier, en colère, prit alors la corde et tira lui-même la cloche, pour la faire sonner; mais le battant de fer lui tomba sur la tête et le tua. Bède, qui vivait à la fin du vii^e siècle, rapportant dans son *Histoire ecclésiastique* (Lib. iv, c. 23), la mort de l'abbesse Hilda, dit qu'une religieuse entendit *notum campanæ sonum quo ad orationes excitari vel convocari solebant*. Enfin, saint Ouen, archevêque de Rouen en 640, parle dans la *Vie* de saint Eloi d'un prêtre qui, voulant célébrer la messe dans une église interdite par l'évêque, sonna la cloche à l'heure ordinaire sans qu'il pût lui faire rendre aucun son : *Presbyter diutius funem terbrans, cum cerneret tinnulum omnino permanere mutum, egressus protinus basilicam, causam cunctis manifestat*. Il ajoute que ce prêtre ayant fait pénitence, et que le lieu ayant été réconcilié par saint Eloi, *mox signo tacto sonus protinus rediit in tintinnabulum*.

2^e Églises d'Orient. — L'usage des cloches est moins ancien dans les églises grecques que dans les églises latines. Il est constant qu'il n'a été reçu en Orient que dans le xi^e siècle, car tous les auteurs antérieurs à cette époque, en parlant des réunions chrétiennes dans le Levant, n'indiquent jamais le son des cloches, mais toujours certains instruments de bois ou d'autres signaux dont nous aurons occasion de parler dans la suite, et les historiens de Venise disent-formellement que ce fut Ursus Patriaciacus, doge de cette république, qui envoya les premières cloches à l'empereur Michel (*Baronius ad ann. 865*). C'est ce que dit aussi, dans ses notes sur l'Eucologe grec, le P. Goar, qui est resté longtemps dans le Levant, et qui a recherché avec le plus grand soin tout ce qui concernait la liturgie des Grecs.

Introduit en Orient au xi^e siècle, l'usage des cloches n'y fut pas néanmoins adopté généralement à cette époque; plusieurs villes n'en possédèrent que longtemps après, et il est même un grand nombre d'églises qui n'en eurent jamais. Albert, chanoine d'Aix-la-Chapelle, dans son histoire de Jérusalem (ch. 40), assure qu'on n'avait jamais vu de

cloche dans cette ville avant que Godefroi de Bouillon s'en fût rendu maître en 1099. Depuis la prise de Constantinople par Mahomet II, c'est-à-dire depuis l'an 1452, l'usage des cloches a été proscrit dans toute l'étendue de l'empire ottoman; c'est ce que nous apprennent J. Boëme (*De omn. gent. mor.*, c. 11); Ange Rocca (*Comm. de camp.*); le P. Dandini, jésuite (*Voyage du mont Liban*, c. 7); Jérôme Magius (*Lib. de tintinnab.*). Ces auteurs remarquent que c'était un effet de la politique des Turcs d'avoir ôté les cloches aux chrétiens de leur obéissance, parce qu'elles offrent un moyen facile de rassembler les peuples pour les soulever. Mais, outre la raison de politique, les Turcs ont eu encore, d'après Allatius et le P. Goar, un autre motif de défendre les cloches : c'est qu'ils craignent que leur son n'épouvante et ne prive du repos dont elles jouissent les âmes qui, suivant eux, sont errantes dans les airs. Pour ce motif, les Turcs eux-mêmes n'emploient pas de cloches pour marquer les heures : elles sont indiquées par leurs prêtres qui crient cinq fois le jour du haut des mosquées. Cette défense faite aux Grecs, sous la domination ottomane, d'avoir des cloches dans leurs églises, n'était pas toutefois sans exception. Le P. Goar donne comme certain que les Turcs en souffraient dans les lieux qui sont éloignés de leurs demeures, et Allatius rapporte qu'il a souvent ouï dire à Athanase, archevêque d'Imbros, son intime ami, qu'il y en avait plusieurs, et même de très-anciennes, ainsi que des horloges sonnantes, dans les églises du mont Athos. Quant aux Grecs soumis aux Persans, ils n'ont pas été comme les autres privés de la liberté de posséder des cloches; aussi y en a-t-il beaucoup dans les églises de ce royaume, ainsi que le remarquent les voyageurs. Nous ne sommes plus en Turquie, où l'on ne souffre pas de clocher aux chrétiens, dit Tavernier, dans son *Voyage du Levant*; le roi de Perse leur permet tout, et il y en a dans toutes les églises des Arméniens qui ont le moyen d'en faire venir de la chrétienté (tom. II, p. 412).

Dans les églises où les Orientaux n'ont pas de cloches, ils se servent maintenant encore assez communément, pour assembler les fidèles, d'un certain instrument de bois. D'après Allatius, cet instrument est de bois d'érable; son épaisseur est de deux doigts et sa largeur de quatre; il est bien uni avec le rabot et n'a pas de fissures. Un prêtre ou quelque autre ministre, le tenant de la main gauche par le milieu, le frappe de la droite avec un marteau du même bois, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, tantôt de près, tantôt de loin, et cela avec tant d'adresse et une si grande variété de coups, qu'il forme des accords qui plaisent beaucoup à l'oreille (Leo Allatius, *De recent. Græc. templis*, p. 102, 103).

Le nom de cet instrument est *σημαντήριον*, *signal*; on l'appelle plus proprement encore *χειροσήμαντρον*, *signal de la main*, pour le distinguer d'un autre instrument d'érable du même genre, mais beaucoup plus grand, que l'on

attache avec des chaînes de fer au haut des tours, et auquel on donne le nom de *μύγα σημαντρον*, *grand signal* (Leo Allat., *De recent. Græc. templis*, p. 102 et 103). Outre ces deux instruments, on se sert encore dans les églises d'Orient de certaines plaques de fer ou de cuivre, attachées aux arbres voisins des temples ou aux côtés de la porte du porche; on les frappe avec des marteaux de fer, qui sont suspendus tout auprès. Pierre Belon, Allatius, le P. Goar et Tournefort font mention de ces lames de métal. C'est ainsi qu'en parle en particulier Tournefort : Les Grecs, dit-il, suspendent par des cordes à des branches d'arbres des lames de fer semblables à ces bandes dont les roues de charrettes sont revêtues, courbes, épaisses d'environ un demi-pouce sur trois ou quatre de largeur, percées de quelques trous dans leur longueur. On carillonne sur ces lames avec de petits marteaux de fer pour avertir de venir à l'église.

III.

Poids et dimensions des cloches. Le poids des cloches, dans les commencements, fut assez faible. Il s'accrut successivement dans la suite, jusque dans ces derniers siècles, où il devint souvent très-considérable. Si l'on suppose que du temps de Charlemagne l'étain entraînait, comme à présent, pour à peu près un quart dans la composition du métal des cloches, et que l'on admette, d'un autre côté, que ce prince ait donné pour la fabrication de celle dont parle le moine de Saint-Gal, une quantité d'argent égale à la quantité d'étain que l'on aurait dû employer, ce que sembleraient indiquer les paroles mêmes du chroniqueur, cette cloche n'aurait pas pesé plus de 400 livres. Helgade ou Helgande, moine de Fleury, dans la *Vie* du roi Robert, qu'il écrivit l'an 1050, rapporte que ce prince fit faire cinq cloches pour l'église de Saint-Agnan d'Orléans. Une de ces cloches que Helgande appelle assez admirable, *satis mirabile*, et qui était probablement la plus forte des cinq, ne pesait cependant que 2,600 livres. Radulphe, abbé de Saint-Tron, avait fait faire et refondre plusieurs cloches pendant son administration, et il indique lui-même dans la *Chronique* de son monastère, qu'il écrivit au commencement du XII^e siècle, quel était le poids de chacune d'elles. La première pesait 400 livres et quelque chose; la seconde, qu'on appela *Aurelia*, pesait 2,100 livres; la troisième, nommée *Fitiola*, et donnée à la paroisse de Sainte-Marie, 200 livres seulement; la quatrième, appelée *Quintina*, en l'honneur de saint Quentin, 3,300; la cinquième, appelée *Remegia*, en l'honneur de saint Remi, 700; la sixième, appelé *Benedicta*, en l'honneur de saint Benoît, 600; la septième, appelée *Angustia*, pour rappeler les désastres qu'éprouva à cette époque l'abbaye brûlée et dévastée par le duc de Louvain, 800; la huitième, appelée *Truda*, en l'honneur de saint Tron, 600; la neuvième, appelée *Nicolaa*, 2,000; la dixième, nommée *Stephania*, en l'honneur de saint Etienne,

400; la onzième, transportée à l'église de Saint-Gengulphe, 400.

Jean d'Hardivillers, abbé du monastère de Saint-Just-en-Chaussée, diocèse de Beauvais, fit fondre, conjointement avec les pairs de la commune, en 1250, une cloche qui pesait 4,000 livres. Elle devait servir pour les affaires de la commune, et être refaite à frais communs en cas de rupture. C'est à partir surtout du commencement du xv^e siècle que l'on donna aux cloches des dimensions et un poids considérables.

Le bourdon de Paris, nommé *Emmanuel*, fut d'abord donné à l'église de Notre-Dame, en 1400, par Jean de Montaigu, frère de Gérard de Montaigu, 95^e évêque de Paris; on le nomma *Jacqueline*, du nom de Jacqueline Lagrange, épouse de Jean. Il pesait 15,000; mais le chapitre le fit refondre et augmenter de poids en 1680. La fonte ayant été manquée, on le refondit en 1681. La cérémonie de sa bénédiction fut faite le 29 avril 1682, par François de Harlay, archevêque de Paris. Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse, d'après l'invitation du chapitre, imposa à la cloche le nom d'*Emmanuel-Louise-Thérèse*. Cependant cette cloche ne se trouva pas d'accord avec les autres; elle fut encore refondue et augmentée en matière en 1685, de sorte qu'elle pèse près de 32,000 livres. Son diamètre est de 8 pieds, et son épaisseur au gros bord de 8 pouces; elle a un son mélodieux et imposant tout à la fois. L'habile fondeur qui l'a faite est parvenu, par la division exacte des diverses épaisseurs, à lui donner une résonance qui répète l'accord parfait. On chercherait en vain une vibration aussi heureuse. En 1794, dans la crainte qu'on ne se servit de cette cloche pour sonner l'alarme, on la démontra. Elle ne fut replacée qu'à l'occasion de la cérémonie du concordat, célébrée le jour de Pâques 1802. Le second bourdon de Notre-Dame de Paris avait été fondu le 1^{er} octobre 1472, et pesait 25,000 livres; en 1792, huit hommes furent employés pendant quarante-deux jours à la casser à l'aide d'une machine.

La fameuse cloche de Rouen, appelée *Georges d'Amboise*, du nom de son illustre donateur, le cardinal Georges d'Amboise, fut fondue le 2 août 1501, montée dans la tour le 9 octobre de la même année, et sonnée pour la première fois le 16 février 1502. Son diamètre, selon le P. Mersenne qui l'avait mesurée, était de 8 pieds 4 pouces, et son épaisseur de 8 pouces 6 lignes. Elle pesait 36,364 livres, d'après la pesée qui en a été faite à Romilly. L'abbé Pluche s'exprime ainsi sur ses proportions: « Et la raison et l'expérience ont appris aux anciens fondeurs que s'ils faisaient leurs cloches tout d'une venue, d'une largeur égale et d'une épaisseur égale, ils en tireraient à très-grands frais un son fort sourd; il ne suffit pas de dégrossir le haut du vase, il a fallu, en tâtonnant et à force d'épreuves, diminuer considérablement l'épaisseur. Quand on a voulu prodiguer la matière et outrer cette épaisseur, il n'en est

provenu qu'un bourdonnement comme celui de *Georges d'Amboise*, dans laquelle on a employé trente-trois milliers de métal pour former un son qu'on n'entendrait pas, si l'on ne vous avertissait pas que la cloche sonne. »

Georges d'Amboise avait été fêlée le 28 juin 1786, à l'arrivée de Louis XVI à Rouen. Le chapitre de Rouen avait projeté de la faire refondre, et des dispositions étaient déjà prises lorsque la révolution de 1789 éclata. En 1793, elle fut mise en morceaux dans la charpente même, au moyen d'un bélier, et le métal transporté à la fonderie de Romilly, pour être employé à la fonte des canons.

La plus forte cloche que la cathédrale de Rouen ait conservée pèse 12,005. On l'appelle *Quatr'une* ou la *Réunie*, parce qu'elle fut faite de quatre autres cloches. Elle a 6 pieds 4 pouces 6 lignes de diamètre, 5 pieds 4 pouces de hauteur et 5 pouces 10 lignes d'épaisseur; elle fut fondue en 1686.

Le bourdon de Reims, fait, en 1570, par Pierre Deschamps, et nommé *Charlotte* par le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, pèse 23,000 livres; il était accompagné, avant 1792, d'un autre bourdon fait à la même époque, nommé *Henriette*, par Henri de Guise, et pesant 18,000 livres. Cette dernière cloche a été cassée par suite du décret de l'assemblée nationale qui supprimait les objets inutiles au culte. Le gros bourdon de la cathédrale d'Amiens, fondu dans la cour du palais épiscopal le 6 juin 1736, et nommé *Marie*, pèse environ 12,000 livres. Cette cloche a 5 pieds 11 pouces 7 lignes de diamètre. Quelque considérable que soit le poids de quelques-uns de nos bourdons des xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, il ne peut être comparé à celui de certaines cloches de la Chine et de Russie.

Il est peu d'églises de Russie qui ne possèdent de très-belles cloches, et en grand nombre; elles sont placées ordinairement dans des clochers séparés des églises, et demeurent fixées à une pièce de bois sans pouvoir être mises en branle. A l'aide d'une corde, tirée de côté, on fait osciller le battant qui vient frapper la cloche immobile. Celle que l'on voit dans le clocher de Saint-Yvan, à Moscou, est une des plus fortes. Elle pèse 114,000 livres, et on ne la sonne que dans les grandes occasions. La même ville possède une cloche plus remarquable encore: c'est celle du Kremlin. Cette cloche fut coulée, en 1733, par le fondeur Michel Montérine; elle a 21 pieds de haut, 23 de diamètre, et pèse 12,000 pouds (492,200 livres). La beauté de ses formes et de ses bas-reliefs, la richesse du métal employé à sa fonte, qui se compose, dit-on, d'or, d'argent et de cuivre, en fait un monument important, non-seulement sous le rapport religieux, mais encore sous celui de l'art. Jusqu'en 1836 elle est restée dans la cavité profonde où elle a été fondue, au milieu du palais du Kremlin. Le 5 août de cette même année, elle fut soulevée en présence des autorités et d'une foule considérable de spectateurs, par les soins de M. de Montferriand, si avau-

tageusement connu par les nombreux travaux qu'il a exécutés à Saint-Petersbourg. Pour la retirer du trou où elle était enfouie, M de Montferrand avait fait creuser la terre tout autour et construire des échafaudages de 48 pieds de haut. A cinq heures et demie du matin, après des prières pour l'heureuse issue de cette opération, 600 soldats, à un signal donné, mirent les cabestans en mouvement, et bientôt après on vit s'élever la cloche qui se trouva entièrement soulevée, dans l'espace de 42 minutes, sans le moindre accident. Les ouvriers commencèrent aussitôt à élever une plate-forme qui se trouva prête dans l'espace de huit heures, et sur laquelle la cloche fut descendue. Le lendemain elle fut placée sur des patins et ensuite amenée au moyen d'un plan incliné jusqu'au piédestal destiné à la recevoir, et sur lequel elle a été placée le 8 août.

Un incendie ayant éclaté dans le Kremlin, les flammes atteignirent le bâtiment qu'on avait élevé au-dessus de la cavité qui renfermait la cloche et le métal s'échauffa; l'eau que l'on projeta pour éteindre le feu tomba sur la cloche et y produisit une fracture à la base.

Nankin était autrefois célèbre par la grandeur de ses cloches, mais leur poids énorme ayant emporté le donjon où elles étaient suspendues, tout le bâtiment tomba en ruines et les cloches sont demeurées à terre. D'après le témoignage de plusieurs voyageurs, l'une d'elles a 11 pieds de hauteur; son diamètre pris dans la plus grande largeur en a 7, si l'on y comprend l'épaisseur des bords; la circonférence extérieure est de 22 pieds, et quoiqu'elle diminue en montant, ce n'est pourtant pas en même proportion que nos cloches d'Europe, car la figure est presque cylindrique. Le limbe inférieur a 6 pouces et demi d'épaisseur. En supposant que le pied cube de cuivre pèse 648, cette cloche pèserait environ 90,000, si la largeur et son épaisseur étaient partout égales. Il n'y a pas à la vérité une très-grande différence pour le diamètre, mais l'épaisseur diminue uniformément jusqu'à l'anse où elle a 2 pouces. Ainsi, prenant 4 pouces et un peu plus pour la moyenne, et supposant l'alliage un peu moins pesant que le cuivre, la cloche avec son anse pèsera environ 50,000. Les cloches de Nankin ont été fondues dans la première moitié du *xiv*^e siècle. La cloche qui sert à sonner les heures à Pékin a 12 pieds de diamètre à son ouverture, 40 de circonférence et 12 de hauteur, sans compter l'anse qui est pour le moins de 3 pieds. Son poids est de 120,000 livres. Elle a un son ou plutôt un rugissement si éclatant et si fort, qu'il se fait entendre de très-loin dans le pays. Elle fut élevée sur la tour par les jésuites avec des machines qui firent l'étonnement de la cour de Pékin. Avec cette cloche extraordinaire on en fit encore sept autres, dont cinq sont demeurées à terre et sans usage. On en distingue une qui est remarquable par les caractères chinois dont elle est presque entièrement couverte. Le

P. Verbiest dans ses lettres, et le P. Couplet dans sa chronologie, rapportent l'origine de ces cloches à l'année 1406. Elles furent fondues par l'ordre de l'empereur Ching-fou ou Yong-lo.

IV.

Inscriptions et ornements des cloches.

1. *Inscriptions.* — L'usage de placer des inscriptions sur les cloches est fort ancien, puisque sur une clochette en bronze, qui fut trouvée, en 1548, dans les thermes de Dioclétien, et qui avait été incontestablement fabriquée à l'époque de la domination romaine, on lisait ces mots : *FIRMI BALNEATORIS*, ainsi que le rapporte Ursinus qui en était possesseur. Mais à quelle époque cet usage a-t-il été généralement adopté? C'est ce qu'il n'est pas facile de déterminer, parce qu'il reste peu de cloches antérieures au *xiii*^e siècle. Il est rare que celles qui ont été fondues à cette époque et dans les siècles suivants soient entièrement dépourvues d'inscriptions.

1^o Quelques-unes des légendes de nos cloches du moyen âge sont extrêmement simples et se bornent à indiquer le nom du donateur. Ainsi sur la cloche de 1349, qui se trouve dans le clocher de la cathédrale de Beauvais, on lit seulement :

L'AN MCCCXLIX, GUILLAUME BERTREM EVÊQUE DE BEAUVAIS ME FIT FAIRE.

et sur celle de l'horloge à carillon de la même église :

STEPH. MUS. CAN. BEËV. ME FECIT FIER.

Mais d'autres inscriptions couvrent presque entièrement la cloche et font connaître les parrains et les marraines ainsi que les principaux témoins de la bénédiction, avec l'énumération complète de leurs titres et qualités. L'inscription que présente celle de Notre-Dame du Til, près Beauvais, est de ce genre. Voici comme elle est conçue :

L'AN MIL V^e QUATRE VINGT NOBLE HOME ADRIAN DE BOUFFLERS SR. DE CAIGNY, DAMP YVES CUISINIER, PRIEUR DE ST LUCIAN, M^e GERMAIN CARRÉ, M^e LUC THYOT, M^e EUSTACE RENDU, MAISTRE NICOLE TRISTAN BAILLY DE ST LUCIAN, NICOLAS DE CREIL, AUGUSTIN DE CREIL, ROBERT TONNELIER, ANTHOINE CAPPELLE, NOEL DE HENRI, MARTIN SALMON, NICOLAS BÉRENGER. THOMAS DARGILLES, THIBAUT DE HÉNU, LUCAS LOUVET, PIERRE BÉSENGUY, JEHANNE CLÉMENT, BERTHELINNE SALMON, CLAUDINNE EVRARD, CLAUDINNE SALMON, JEHANNE LEFEVRE, MARIE CANDELLE LE TONNELIER, DENISE DE LA FRAYE. ET SUIV NOMMÉE LUCIANNE. M^e NOEL DE LA FONTAINE, VICAIRE DE CÉANS, ANTHOINE GUAGNEREL, CLAUDE REGNIER BESENGUY, ANTHOINE SALMON MARGUILLIERS POUR LORS.

2^o Il est rare que la date de la fonte ne fasse pas partie de l'inscription; elle est tantôt entièrement en chiffres, tantôt entièrement en lettres, tantôt moitié en chiffres et moitié en lettres.

3^o L'inscription renferme aussi assez souvent le nom de la cloche, quelquefois même on y retrouve ceux qu'elle a successivement portés depuis l'époque où elle a été fondue

pour la première fois. On lisait sur la grosse cloche de la cathédrale de Beauvais, avant 1793, les vers suivants qui faisaient connaître le nom qu'elle avait autrefois reçu et celui qui lui fut donné lorsqu'on la refondit en dernier lieu :

*Quondam Guillelmus, Pacis sum dicta Maria,
Nam me construxit Guillelmus episcopus olim.
Causa fortuitus sonitu privavit ameno;
Augetur nomen, pondus, cum corpore vires,
Rex Ludovicus erat, præsul Debarque Joannes.
Anno milleno centum quater octuageno.*

Guillaume de Grez, qui donna cette cloche, vivait vers le milieu du XIII^e siècle; elle fut coulée de nouveau, ainsi que le porte la légende, sous le règne de Louis XI. Ce prince avait fondé, dans la cathédrale de Beauvais, une chapelle sous le titre de Notre-Dame de la Paix, et c'est pour cette raison qu'on substitua au nom de Guillaume, que la cloche avait eu précédemment, celui de Marie de la Paix.

L'inscription de l'Emmanuel de Paris est conçue en ces termes :

*Quæ prius Jacquelina, Joannis comitis de Monte
acuto donum, pondus XVM, nunc duplo aucta, Em-
manuel Ludovica Theresia vocor a Ludovico Magno
ac Maria Theresia ejus conjuge nominata, et a Fran-
cisco Harlay primo ex archiepiscopis Parisiensibus,
duce ac pari Franciæ benedicta die XXIX Apri-
lis, MDCL XXXII.*

4° On accompagnait quelquefois le nom du saint patron de quelque invocation qui lui était adressée. On peut citer pour exemple une cloche de la cathédrale de Noyon, nommée *Marie d'Amboise*, et sur laquelle on lit :

*Rogemus ergo, populi, Dei Matrem et Virginem, ut
ipsa nobis impetret pacem et indulgentiam.*
Marie d'Amboise fut nommée et par tel nom fut baptisée l'an de grâce mcccc quatre vins et 1 par bon sens.)

Et la petite cloche de Grindelwald en Suisse, que couronne cette prière :

O sancta Peterella, ora pro nobis.

5° Les noms de Jésus et de Marie, écrits en toutes lettres, ou simplement représentés par des monogrammes, font partie de plusieurs légendes. On les trouve sur la cloche de l'ancien palais épiscopal de Beauvais, qui fut faite en 1506, par ordre de Louis de Villiers, sur celle de Tricilly et sur celle de Saint-Quentin-des-Prés.

6° Certaines inscriptions indiquent l'usage de la cloche qui les porte; ainsi, sur les bords de celle du beffroi de Valenciennes, qui sonnait les heures, sont gravés ces vers :

Ceste noble cloche d'onneur
Fut faite l'an nostre Seigneur
XIII cens mxxx et vi.
Faire la fist Jehans Partis
Qui estais provos à ce temps
Avoech ses douze pers sentans
Et se la fist maistre Robers
De Croisilles, pourquoi les vers
Disent que tape sans séjour
Ving quatre heures nuit et jour

Pour oïr la communauté
Que Diex ait en saveté.

Sur une autre cloche du même beffroi, laquelle date de 1533, on lit :

Anne suis de nom, sans discors
Réjouissant les coeurs par vrais accords.

L'inscription du timbre de la grosse horloge de Poitiers contient ce qui suit :

*Hanc campanam cum horologio ad notificandum
horas diei et noctis fecit fieri inclitissimus princeps
Johannes regis, Francorum filius, etc.*

Une cloche de la cathédrale de Metz, qui date de 1535, porte ces mots bien connus :

*Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro.*

La même légende existe sur une cloche d'une paroisse voisine de Metz, portant la date de 1350; on l'a reproduite sur le mouton qui supporte le bourdon de la métropole de Paris.

La cloche des Biens, donnée à Notre-Dame de Chartres par Anne de Bretagne, portait une inscription à peu près semblable, mais qui rappelait en outre la construction du nouveau clocher où elle fut placée; la voici :

*Anna, nova super arce, chori regina sonori
Vota traho, nubes arceo, solvo gelu.*

7° D'autres inscriptions renferment des maximes ou des instructions tirées, le plus souvent, de la sainte Ecriture, telle que la suivante, qui se lit sur la *Quatr'une* de la cathédrale de Rouen :

Audite, populi, et attendite longe.

Et cette autre gravée sur une des cloches de Bethancourt (Oise), de 1617 :

Speravi in Dom. et non confundar.

8° Des passages de l'Ecriture sainte ont été employés pour célébrer la bienfaisance et les autres bonnes qualités des donateurs, comme celui-ci, tracé sur une des cloches de Morienval (Oise), laquelle date de 1787 :

Bemignitas et humanitas apparuit.

9° L'église pour laquelle la cloche a été faite est désignée dans plusieurs inscriptions. On lit sur celle de 1421, qui se trouve dans l'église de Saint-Juste-en-Chaussée :

Perenelle suis nommée par Pierre Leclert, écuyer, qui, à Notre-Dame de Grâce m'a donnée et fus faite de Macmot le Merchier l'an mccccxxi.

Sur celle de Trumilly (Oise) :

Anne suis nomée en l'an mil v^e xli pour l'église Notre-Dame de Trumilly JHS Maria.

Sur celle de Pierrefonds (Oise) :

Marie suis nomée en l'an mil v^e lxxiii pour l'église Saint-Sulpice de Pierrefonds.

Et sur celle de Tartigny (Oise), de 1621 :

J'appartiens à l'église de Tartigny.

10° L'ecclésiastique chargé des cérémonies

de la bénédiction a été aussi parfois désigné sur la cloche ; c'est ce que l'on a fait sur l'*Emmanuel* de Paris, bénite par l'archevêque François de Harlay ; sur une cloche de Briot (Oise), bénite par Claude de Cressent, docteur en théologie, vicaire de l'ordre de Cîteaux et prieur de Beaupré.

11° Sur quelques cloches on a rappelé des souvenirs historiques d'une certaine importance. Celle de Dourdan (Seine-et-Oise), est de ce nombre ; telle est l'inscription qui y est gravée :

Au venir des Bourbons, au finir des Valois
Grande combustion enflamma les François,
Tant je vous sonnay lors de malheureuses heures
La ville mise à sac, le feu en ce saint lieu
Maint bourgeois rançonné. O Dourdan, priez Dieu
Qu'à vous à tout jamais je les sonne meilleures.

Sur le timbre placé dans la lanterne du clocher neuf de Notre-Dame de Chartres, et qui fut fondu en 1520, on lit les vers suivants écrits en vers gothiques

*Facta ad signandos solis lunæque labores
Evehor ad tantæ culmina celsa domus
Annus erat Christi millenus, adde priori
Quingentos numero, bis quoque junge decem.
Illo quippe anno quo Francus convenit Anglum,
Perpetuaque simul discubuerunt fide.*

On a encore, mais assez rarement, indiqué dans les inscriptions le poids des cloches. Tout le monde connaît ces vers inscrits sur la *Georges d'Amboise* de Rouen :

Je suis nommée Georges d'Amboise
Qui bien trente-six mille poise ;
Et cil qui bien me poisera
Quarante mille y trouvera.

Le bourdon de Reims, trois cloches de Notre-Dame de Paris, fondues en 1766, et une des cloches de Marest (Oise), qui date de 1784, présentent également des légendes qui indiquent quel est leur poids.

12° Lorsque le nom du fondeur se trouve sur la cloche, il fait tantôt partie de l'inscription principale, comme sur les cloches déjà citées de Valenciennes, de Saint-Just-en-Chaussée, de Reims ; tantôt il est séparé, et dans ce dernier cas il est souvent renfermé dans un cartouche ou accompagné de quelque chiffre ou de quelque emblème. Le nom du fondeur Jaque, sur les cloches de Pierrefonds, de Jaulzy et de Trumilly, est contenu dans un petit encadrement, au-dessous de la représentation d'une cloche portée par deux anges et surmontée de deux coquilles. Un cartouche carré, faisant partie du socle d'une croix, renferme celui de *Vigoureux*, sur une des cloches d'Escames ; celui de *Jean de Nainville* est surmonté, sur la cloche de Gerberoy, d'un écusson portant une cloche accompagnée de deux fleurs de lis. On voit par les exemples qui viennent d'être cités que, dans les différents siècles du moyen âge, on a indifféremment admis pour les inscriptions des cloches la langue latine et la langue française. Il serait difficile de prononcer d'une manière positive si l'une d'elles avait la préférence. Il nous a

paru que le français était le plus souvent employé.

2° *Ornements.* — Les cloches antérieures au xv^e siècle furent probablement peu ornées ; celles du xiv^e, que nous avons eu occasion de voir, n'ont guère pour ornements que des croix simples ou fleurdelisées, qui précèdent les inscriptions, et des moulures cylindriques formant des cordons plus ou moins rapprochés ; mais aux xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles elles furent très-fréquemment convertes de bas-reliefs d'un travail plus ou moins parfait. Un des sujets que l'on retrouve presque toujours, c'est Jésus-Christ attaché à la croix, quelquefois seul, quelquefois aussi accompagné de Marie et de saint Jean. Les cloches de Pierrefonds, de Champlieu, de Trumilly et de Notre-Dame du Thil, toutes les quatre du xvi^e siècle, et celle de Roquemont de 1682, offrent Jésus en croix, ayant près de lui sa mère et son disciple bien aimé. Sur celles de Glatigny, de Saint-Sulpice, de Saint-Samson, de Bailleu-sur-Thérain, qui datent du xvii^e ou du xviii^e siècle, on n'a placé aucun personnage auprès du divin crucifié. L'agneau, emblème du Sauveur immolé pour le salut des hommes, se trouve renfermé dans un médaillon circulaire sur les cloches de Champlieu et de Pierrefonds. Sur la cloche déjà citée de Bethencourt (Oise), Jésus-Christ est debout, la tête ceinte d'une auréole.

Mario n'est pas seulement représentée comme témoin de la scène sanglante du Calvaire, on la voit fréquemment encore ayant dans ses bras son divin Fils. On peut offrir pour exemple les cloches de Champieu, de Saint-Quentin-des-Prés, de Tartigny, de Pont-Sainte-Maxence, de Ducy, de Verberie, de Saint-Vaast, de Longmont, de Morcourt, d'Auger-Saint-Vincent, de Roquemont, d'Orrouy, de Mello. Le patron de l'église a été aussi très-souvent représenté ; ainsi sur la cloche de 1597, qui se trouve dans l'ancienne église de Saint-Thomas, à Crépy-en-Valois, on voit saint Thomas de Cantorbéry en habits pontificaux ; à Gilocourt l'on remarque saint Martin ; à Pont-Point, saint Gervais ; à Auger, saint Vincent, diacre ; à Beauvoir, saint Denis ; à Bailleu-sur-Thérain, saint Lubin ; à Mello, saint Nicolas ; à l'Héraule, saint Prix ; à Pierrefonds, saint Sulpice ; à Notre-Dame du Thil, saint Lucien. Les patrons des collateurs, ceux des donateurs et des donatrices, ceux des parrains et des marraines, et une multitude d'autres saints accompagnent souvent le patron de l'église. Une cloche de Briot, de l'an 1680, porte dix images de saints, parmi lesquels on distingue saint Eloi et saint Nicolas ; sur une autre cloche de la même église, de 1693, on compte jusqu'à 38 figures. Au xv^e et au xvi^e siècle, ces images sont ordinairement renfermées dans des espèces d'encadrements carrés, que surmonte une arcade ornée de crochets.

A partir de la fin du xiv^e siècle, on rencontre presque toujours sur les cloches les armoiries des églises ou des monastères pour lesquels elles ont été faites, celles du sei-

gneur du lieu, ainsi que celles des donateurs de la cloche et des parrains et marraines. Nous nous bornerons à citer une des cloches de la cathédrale de Beauvais, de 1693, sur laquelle on remarque un écusson aux armes du chapitre; la cloche de Gerberoy, où sont reproduites deux fois les armes de cette église; la cloche de Saint-Gervais-Pont-Point, de 1779, portant l'écusson de l'abbaye de Montcel, dont l'abbesse était dame usufruitière et perpétuelle de la terre et seigneurie de cette commune; celle de l'horloge de l'ancien palais épiscopal de Beauvais, faite par les ordres de Louis de Villiers, et qui porte les armes de la famille de Villiers de l'Île d'Adam; celle de Saint-Vaast, de 1647, sur laquelle se trouvent les armes de Marguerite de Montmorency, qui en fut marraine, et celle de Saint-Martin-le-Nœud, de 1593, qui eut pour parrain Louis de Mailly, seigneur de Rumainnil, et sur laquelle on a moulé l'écusson des Mailly. Sur quelques cloches l'on a également placé l'écusson de France; on le voit sur la petite cloche de Saint-Just, de 1421, et sur la seconde cloche d'Escames, qui fut fondue au commencement du xvii^e siècle. A Escames, il est environné du collier de saint Michel.

Des guirlandes et d'élégants rinceaux servent quelquefois de bordures aux inscriptions et sont aussi placés de distance en distance, de manière à former plusieurs cordons parallèles. Sur d'autres cloches ces rinceaux sont remplacés par des couronnes de fleurs de lis, et cela a lieu surtout dans les paroisses qu'habitaient des princes de la famille royale ou d'autres seigneurs ayant des fleurs de lis dans leurs armes. Il est impossible de voir de plus gracieuses guirlandes que celles qui surmontent l'inscription de Trumilly. Quoique moins élégantes, celles qu'on remarque à Saint-Quentin-des-Prés sont encore d'un agréable effet. A Champlieu, à Pierrefonds, à Mellort, à Roquemont, des fleurs de lis, rangées à la suite les unes des autres, tiennent lieu de guirlandes. Les cordons de la cloche de Gerberoy se composent de têtes d'anges, de fleurs, d'oiseaux et de corbeilles pleines de fruits.

On s'est également servi de pampres, de rinceaux et de guirlandes de fleurs pour former des croix, qui remplacent sur certaines cloches l'image du crucifix.

Des ceps de vigne garnis de grappes de raisin forment, à Saint-Quentin-des-Prés, le pied et les branches d'une grande croix, auprès de laquelle l'on remarque la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste. A Gerberoy, des branches garnies de feuilles lancéolées et de fleurs à pétales arrondis ornent la surface d'une croix fleurdéliée dont le pied se compose de deux bandes inégales offrant des fleurs, des corbeilles, des oiseaux et des anges. Une croix peu différente des précédentes, mais dans la base de laquelle est inscrit le nom des fondeurs, orne la grosse cloche d'Escames, qui date de 1613. Il est une multitude d'autres ornements, tels que des groupes de têtes d'anges, des vases de fleurs,

des figures emblématiques, des animaux chimériques, des dentelles, des festons, que l'on retrouve encore sur les cloches, mais qui cependant ont été moins fréquemment employés que la plupart de ceux qui ont été précédemment désignés. En considérant les inscriptions du xiii^e siècle et du xiv^e, on est porté à croire qu'elles ont été appliquées à l'aide de moules faits exprès pour chaque cloche; mais il est incontestable qu'à partir du milieu du xv^e siècle, on a généralement formé ces moules au moyen de lettres mobiles, en bois ou en métal, réunies de manière à composer des mots. Des traces qui se remarquent entre les différentes lettres, et qui forment même autour d'elles des encadrements rectangulaires, ne permettent pas d'élever des doutes sur ce point. Les moules gravés exprès ou faits avec des lettres mobiles étaient creux; on s'en servait, comme on le fait encore maintenant, pour faire des empreintes en relief sur des feuilles de cire molle que l'on appliquait ensuite sur la fausse cloche ou le modèle; ces empreintes se reproduisaient en creux sur la chappe ou le surtout, et les lettres se formaient ensuite de nouveau en relief sur le métal. Les lettres des cloches les plus anciennes sont plus anguleuses aux xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles; elles sont ordinairement équilibrées, et quelquefois aussi bien formées et aussi nettes que sur les monnaies les mieux frappées. Les divers ornements ont aussi été formés au moyen de poinçons et d'estampilles en creux, que conservait le fondeur, ce qui explique pourquoi l'on retrouve communément les mêmes dessins sur les cloches coulées par les mêmes artistes, et pourquoi aussi plusieurs de ces dessins appartiennent à une époque antérieure à celle de la fabrication de la cloche. On s'est servi quelquefois des sceaux des églises et des cachets des seigneurs pour appliquer leurs armes sur les cloches; c'est ce qui a été fait à Gerberoy, où l'on retrouve l'empreinte des deux sceaux du chapitre; et à Saint-Quentin-des-Prés, où les armes du seigneur ont été moulées avec son propre cachet. Lorsque les fondeurs n'avaient pas assez de types à leur disposition, ils ont appliqué assez fréquemment, sur une partie plus ou moins étendue du modèle, des feuilles d'arbres ou de plantes qui se sont reproduites sur la cloche avec toutes leurs nervures, et en ont agréablement orné la surface. Des feuilles de vignes formées de la sorte ornent les cloches d'Orrouy, de Saint-Sauveur et de la Croix-Saint-Ouen. Des feuilles de laurier disposées en couronnes se remarquent sur celles de Jaulzi, de Pierrefonds, d'Escames et de Saint-Quentin-des-Prés; les mêmes feuilles garnissent toute la surface de la cloche de Saint-Sulpice.

VI.

Moyens employés pour assembler les fidèles avant l'usage des cloches. — Les auteurs ne nous ont pas appris de quel signal on se servait avant l'usage des cloches dans les églises d'Occident, pour avertir les fidèles

de se réunir dans les temples ; mais nous savons indubitablement qu'en Orient, avant 865, époque où les cloches furent introduites chez les Grecs, on employait communément des lames de bois pour donner le signal des réunions. On lit dans un fragment du livre des Miracles de saint Athanase, martyr de Perse, fragment rapporté dans le second concile de Nicée, en 787, que lorsque le corps de ce saint martyr approchait de Césarée en Palestine, tous les habitants de cette ville allèrent processionnellement au-devant de lui avec les croix, après s'être assemblés dans l'église au battement des bois sacrés. Dans une note placée en marge des actes de ce concile, par Athanase le Bibliothécaire, qui vivait au XI^e siècle, on lit : *Orientalis lingua pro campanis percutiunt*. On ne saurait assigner l'époque à laquelle cet instrument a été introduit en Orient, mais il est constant qu'il est fort ancien ; car Théodore, évêque de Pétra, qui vivait dans le V^e siècle, en parle dans la *Vie* de saint Théodore le Cénobiarque, et on pourrait peut-être citer des auteurs plus anciens encore dans lesquels il en est également question. Les lames de bois ne furent pas les seuls instruments employés en Orient avant l'usage des cloches : on se servit encore d'autres signaux, du moins pour les communautés religieuses. Dans certains monastères, on se réunissait dans le temple au son des trompettes ; c'est ce que nous apprend saint Jean Climaque, qui vivait dans le VI^e siècle. Si nous y prenons garde, dit-il, dans son *Echelle sainte*, nous trouverons que lorsqu'au son de la trompette sacrée les frères se lèvent et s'assemblent visiblement pour aller à l'office de la nuit, nos ennemis invisibles s'assemblent invisiblement. La règle de saint Pacôme, écrite au commencement du IV^e siècle, indique aussi la trompette comme le signal employé pour rassembler les religieux à l'église. En d'autres monastères, le canonarque ou réglemantaire, et quelquefois l'abbé, allaient frapper à la porte des religieux pour les avertir de se rendre à l'office ou au travail. Pallade, évêque d'Hélénopole, IV^e siècle, dit de l'abbé Adole de Tarse, qu'à temps marqué il allait donner le signal à chaque religieux, en frappant sa porte avec un marteau. Cassien parle aussi de ce mode d'indiquer l'heure des exercices. Enfin les religieuses des trois monastères que sainte Paule établit à Bethléem étaient, au rapport de saint Jérôme, appelées à l'office divin au chant du mot *alleluia*. Baronius avance que, dans le temps des persécutions, on se servait du ministère d'un diacre ou d'un clerc, appelé *cursor*, qui allait par les maisons avertir les fidèles du lieu, du jour, de l'heure de l'assemblée. Cette assertion a été adoptée par le rituel de Beauvais, de l'an 1637 (part. II, tit. *De Benedict. camp.*, page 146) ; par le rituel de Bourges, de M. Ventadour et de M. de Montpezat ; par Grimaud, dans son *Traité des cloches*, et par Beuvelet, dans ses *Instructions sur le Manuel*. Baronius cite à l'appui de son opinion une lettre de saint Ignace à saint

Polycarpe, et une autre du même à Héron, diacre d'Antioche. Mais outre que beaucoup d'auteurs doutent de l'authenticité de ces lettres, il est incontestable que le mot *cursor*, qu'on lit dans la lettre à Polycarpe, désigne un député qu'on devait envoyer en Syrie, et non un ministre chargé de faire connaître l'heure du sacrifice et des assemblées, et cet avertissement donné au diacre Héron : *omnes nominatim inquire*, ne signifie pas qu'il faut qu'il aille de porte en porte pour convoquer les fidèles, mais qu'il doit s'informer de leurs noms et de leurs demeures, afin de les trouver au besoin. Ainsi l'opinion de Baronius est sans preuves positives. Il paraît toutefois assez croyable que, ne pouvant alors se servir d'aucun signal public, on faisait assez ordinairement connaître aux chrétiens le lieu et l'heure des réunions par le ministère d'hommes sûrs, clercs ou laïques, qui allaient de maison en maison.

VII.

Différentes dénominations des cloches, leur étymologie. — Les cloches sont appelées en latin *campanæ* ; c'est sous cette dénomination qu'on les désigne ordinairement dans les Rituels. On se sert encore assez souvent du mot *nola*, mais cette expression est plus spécialement employée pour indiquer de petites clochettes. La plupart des écrivains ecclésiastiques, qui ont parlé des cloches, quoiqu'ils n'aient le témoignage d'aucun ancien auteur, s'accordent cependant, à cause de l'identité des expressions, à reconnaître que ces deux noms, *nola* et *campanæ*, tirent leur origine de la Campanie, province d'Italie, et de la ville de Nole qui est située dans cette province ; mais ils sont divisés sur le motif qui les a fait donner aux cloches. Plusieurs avancent qu'on les a ainsi appelées, parce qu'on a commencé à en faire usage dans les églises, à Nole, ville de Campanie, soit du temps de saint Paulin, soit à une autre époque. D'autres croient que ces dénominations leur sont venues de ce que, pour la fabrication des cloches, on employait de préférence, lorsqu'on pouvait se le procurer, le cuivre de Campanie, qui était généralement regardé comme le meilleur, ainsi que nous l'apprennent Pline et Isidore de Séville. Dans les auteurs ecclésiastiques et les livres liturgiques, les cloches sont encore nommées *signum*, parce qu'elles donnent le signal des réunions. L'emploi de cette dénomination remonte au moins au commencement du VII^e siècle. Les Grecs appellent les cloches *λασύνναγον*, de *λαός*, *peuple*, et *συνάγειν*, *réunir*.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine et l'étymologie du mot cloche. Fauchet croit qu'on a adopté cette expression, parce que, dans leur mouvement, les cloches représentent l'allure d'un homme qui boîtie ; ce qu'on appelait en vieux français *clocher*. Les Bollandistes et Ménage la font venir de l'allemand *gloke* (cloche). Ce qui prouve, suivant eux, son origine allemande, c'est que dans la basse latinité, cloche était souvent rendu par *glocca* ou *alocga*. Quelques au-

teurs la dérivent de *καλεῖν*, *appeler*; d'autres, de *καλέω*, *sonner* avec la bouche; d'autres, enfin, veulent qu'elle vienne du mot latin *glocitatio*, par lequel on désigne le cri que font les poules pour appeler leurs poussins.

Du temps de Charlemagne on se servait déjà du mot *clocca*, ainsi qu'on l'a vu précédemment.

APERÇU THÉORIQUE SUR LES CLOCHES.

La solution du problème qui consiste à déterminer les dimensions et le poids de plusieurs cloches qu'on veut réunir pour leur faire rendre un accord voulu, embrasse dans sa généralité la théorie qu'on peut établir à ce sujet.

La question ainsi posée, simple en apparence, exige cependant, pour la résolution, une connaissance approfondie de certaines lois géométriques et physiques que nous essayons d'indiquer ici, surtout en vue de pouvoir en déduire des formules précises et intelligibles, qui pourront servir à l'application; car nous ferons remarquer qu'entre autres théories celle relative aux cloches a toujours été traitée d'une manière très-obscurément par les quelques auteurs qui en ont parlé, et que la plupart des fondeurs de cloches appliquent, sans les comprendre, certaines données empiriques dont ensuite ils font le plus grand mystère lorsqu'on essaye de les questionner sur les procédés qu'ils emploient.

Cependant nous signalerons les efforts de plusieurs fondeurs de France qui, par leur intelligence et leur savoir, sont parvenus à faire sortir leur art de la routine et à adopter une marche régulière dans leurs opérations. Nous citerons, parmi ceux-ci, Bollée du Mans, dont les ateliers ont produit les plus belles cloches de notre époque.

Notre aperçu théorique se compose d'un tableau général, où se trouvent résumées toutes les formules qu'il s'agit de connaître lorsqu'on voudra se rendre compte soi-même et résoudre les problèmes relatifs à la question. Mais avant nous le faisons précéder de considérations essentielles, qui justifient la manière dont ce tableau est raisonné; et, d'ailleurs, ces considérations, énoncées sous forme de propositions, contiennent des documents qu'il est bon de connaître pour concevoir la marche que nous avons suivie.

De la forme des cloches et de leur poids.

I. La forme des cloches, telle qu'elle est usitée généralement, est celle qui, reconnue par l'expérience, concourt à faire rendre à ces corps le plus beau son possible. Ces corps sont toujours semblables entre eux, c'est-à-dire qu'en comparant une cloche de 2 mètres de diamètre avec une autre de 1 mètre de diamètre, on trouvera que la première est double dans toutes ses autres dimensions, soit comme hauteurs, largeurs ou épaisseurs du métal qui la compose.

II. Le métal de cloche est généralement composé sur 100 parties, de 0.77 de cuivre rouge et 0.23 d'étain fin, et la pesanteur

spécifique de ce métal est, à très-peu près, en nombre rond, de 9000 kilogrammes, de sorte qu'un mètre cube de ce métal pèsera ce poids. Ainsi, une cloche, dont la matière mesurerait exactement un mètre cube, ou qui déplacerait, par son immersion dans l'eau, un mètre cube de liquide, pèserait 9000 kilogrammes.

III. Les constructeurs ont pris pour point de comparaison l'épaisseur que présente le métal à la partie inférieure des cloches, là où frappe le battant, et qu'on appelle bord. Cette épaisseur sert de module, et on dit que telle cloche est en quinze bords lorsque cette épaisseur est contenue 15 fois dans le diamètre de la cloche.

IV. On distingue trois manières principales de construire les cloches, savoir :

En 14 bords, c'est-à-dire qu'une cloche en 14 bords aura pour diamètre 14 fois son bord;

En 15 bords, c'est-à-dire qu'une cloche en 15 bords aura pour diamètre 15 fois son bord;

En 16 bords, c'est-à-dire qu'une cloche en 16 bords aura pour diamètre 16 fois son bord.

Ainsi, une cloche en 14 bords, dont le bord aurait 0^m 10^c d'épaisseur, présenterait un diamètre de (0^m 10^c × 14). 1^m 40^c

Que celle en 15 bords, dont le bord aurait aussi 0^m 10^c d'épaisseur, présenterait un diamètre de (0^m 10^c × 15). 1 50

Que celle en 16 bords dont le bord aurait aussi 0^m 10^c d'épaisseur, présenterait un diamètre de (0^m 10^c × 16). 1 60

V. Pour déterminer le poids relatif de deux cloches, il faut s'appuyer sur cette considération géométrique : que les poids des corps semblables sont en raison directe de leurs cubes; ou bien : qu'un volume quelconque, s'il est semblable et double d'un autre, pèsera le poids du premier, multiplié par le cube du rapport qui existe entre eux.

Ainsi, une cloche de 1 mètre de diamètre, pesant 550 kilogrammes, étant comparée à une autre de 3^m 00^c de diamètre, leur rapport sera comme 1 est à 3; la dernière pèsera donc 550 kilogrammes, multiplié par 3 élevé au cube, ou par 27 : alors la cloche de 3^m 00^c de diamètre pèsera 27 fois 550 ou 14,850 kilogrammes.

Cette loi du rapport des corps semblables sert donc de base pour déterminer le poids d'une cloche quelconque, et nous en avons déduit la formule générale que nous indiquons plus bas.

VI. D'après l'expérience fondée sur une appréciation théorique que nous ne développerons pas ici, nous avons trouvé que trois cloches : la première en 14 bords, la seconde en 15 bords, la troisième en 16 bords, ayant toutes trois la même épaisseur de bord, 0^m 10^c par exemple, bien qu'avec des diamètres différents (puisque la première aura 1^m 40^c, la deuxième 1^m 50^c, la troisième 1^m 60^c, pèseront le même poids et donneront le

même son. (Dans ce cas, le poids commun de chacune des cloches sera 1856 kilogrammes, et leur son sera *ut*.)

Cette simple considération est importante, car elle nous sert à compléter le tableau général qu'on trouvera plus loin.

VII. En combinant les données précédentes qui ont été soumises à un calcul rigoureux, nous avons pu établir une formule très-simple, ayant pour but de pouvoir déterminer immédiatement le poids d'une cloche quelconque, connaissant seulement son diamètre et l'épaisseur de son bord.

Reprenons ici l'exemple, déjà cité au n° IV, des trois cloches ayant 0^m 10^c d'épaisseur de bord, et dont nous voulons déterminer ici le poids que nous supposons inconnu.

Pour cela, il s'agit de prendre le diamètre de chacune de ces cloches, de multiplier ce diamètre deux fois par lui-même (ce qui revient à l'élever au cube), puis de multiplier ce résultat par les nombres constants de :

- 675 pour la cloche en 14 bords ;
- 550 pour la cloche en 15 bords ;
- 453 pour la cloche en 16 bords ;

Ainsi :

La première cloche en 14 bords, de 0, 10^c d'épaisseur de bord, ayant conséquemment 1^m 40^c de diamètre, son poids sera obtenu en multipliant 1^m 40^c deux fois de suite; ce qui donnera un premier résultat de 2^m 75^c, qui, multiplié ensuite par le nombre constant 675, produira le poids cherché, ou 1856^k 25^g

La deuxième cloche en 15 bords, de 0^m 10^c d'épaisseur de bord, ayant 1^m 50^c de diamètre, son poids sera obtenu en multipliant 1^m 50^c deux fois de suite, ce qui donnera 3^m 375^c, qui, multiplié ensuite par ce nombre constant de 550, produira le poids cherché, ou 1856 23.

La troisième cloche en 16 bords, de 0^m 10^c d'épaisseur de bord, a 1^m 60^c de diamètre; son poids sera obtenu en multipliant 1^m 60^c deux fois de suite, ce qui donne 4^m 10^c, qui, multiplié par le nombre constant 453, produira le poids cherché, ou 1857 30.

Les poids obtenus ici sont les mêmes, à fort peu de différence près; ce qui doit être, d'après la remarque que nous en avons déjà faite au n° VI.

Du son relatif des cloches et de leur tonalité.

VIII. Le son d'une cloche est relatif à son poids ou, ce qui revient au même, à sa dimension. Evidemment une cloche, double d'une autre, donnera un son plus grave que celle-ci.

IX. La tonalité d'un corps sonore quelconque est déterminée par une succession plus ou moins précipitée de vibrations, et chaque note de notre échelle musicale est représentée par le nombre relatif de leurs vibrations.

X. Deux cordes, dont l'une sera double de l'autre, tendues par un même poids, donneront deux sons différents, dont l'un sera l'octave de l'autre; c'est-à-dire qu'une corde d'un mètre de longueur, tendue au moyen d'un poids de 10 kilogrammes, et donnant un son déterminé, on obtiendra l'octave au-dessus de ce son, en prenant une autre corde semblable à la première, mais de 0^m 50^c de longueur, et sous-tendue par le même poids de 10 kilogrammes.

XI. Pour les cloches, la même relation existe; deux cloches, dont l'une sera double de l'autre, donneront aussi le même son à l'octave. Ainsi une cloche de 1^m 50^c de diamètre, donnant le son *ut*, l'octave au-dessus de ce son sera obtenue par une cloche de 0^m 75^c de diamètre, comme l'octave en-dessous sera produite par une cloche de 3^m de diamètre.

XII. D'après les principes d'acoustique, en ce qui concerne la théorie des vibrations, on a trouvé que les treize sons de la gamme chromatique (la réduction de la coma opérée) étaient exprimés par la mise en vibration de treize cordes semblables, également tendues, mais qui auraient entre elles les longueurs relatives que nous donnons ici, avec le nombre absolu des vibrations simples qu'elles devront produire dans une seconde.

1 ^o corde de 3 ^m 00 ^c	de longueur, exprimant la note <i>ut</i> ,	donnera 128 vibrations simples.
2 ^o corde de 2. 83	»	<i>ut</i> ♯ ou <i>ré</i> ♭ » 136
3 ^o corde de 2. 66	»	<i>ré</i> » 144
4 ^o corde de 2. 53	»	<i>ré</i> ou <i>mi</i> ♭ » 152
5 ^o corde de 2. 40	»	<i>mi</i> » 160
6 ^o corde de 2. 25	»	<i>fa</i> » 170
7 ^o corde de 2. 125	»	<i>fa</i> ♯ ou <i>sol</i> ♭ » 181
8 ^o corde de 2. 00	»	<i>sol</i> » 190
9 ^o corde de 1. 90	»	<i>sol</i> ♯ ou <i>la</i> ♭ » 202
10 ^o corde de 1. 80	»	<i>la</i> » 213
11 ^o corde de 1. 70	»	<i>la</i> ♯ ou <i>si</i> ♭ » 226
12 ^o corde de 1. 60	»	<i>si</i> » 240
13 ^o corde de 1. 50	»	<i>ut</i> » 256

Si dans ce tableau on suppose que les longueurs des cordes sont remplacées par les diamètres des cloches, et qu'on sache d'ailleurs, par expérience, qu'une cloche en 15

bords, de 3^m 00^c de diamètre, donnera le son fondamental *ut* (ce que nous avons constaté autant qu'il est possible de le faire), on aura alors le diamètre respectif des treize cloches

qui composeraient une gamme chromatique.

Ainsi quatre cloches disposées pour donner l'accord parfait, *ut, mi, sol, ut*, auraient pour diamètres :

- la première 3 mètres 00 cent.
- la deuxième 2 40
- la troisième 2 00
- la quatrième 1 50

Ces premiers principes étant admis, nous pouvons les résumer en un tableau unique, que nous donnons ici, et qui servira à déterminer les dimensions, les poids et la tonalité des cloches qu'on voudrait se procurer.

Nous ferons observer :

1° Que les sons et leurs vibrations absolues sont rapportés au diapason habituel qu'il est convenu, en musique, d'admettre comme point de départ.

2° Que le poids des cloches, tel qu'il est fixé ici, ne comprend pas les accessoires de ces mêmes cloches, tels que les battants, moutons, ferrures, etc.

3° Qu'il faut admettre pour les poids une certaine latitude en plus comme en moins des résultats consignés ici ; parce qu'en pratique on ne peut réaliser rigoureusement les données positives de la théorie, et que la moindre différence de similitude dans les formes, ou même une imperfection que, conque, peuvent, sans altérer les qualités d'une cloche, cependant produire des différences assez notables.

4° Qu'une différence de poids d'un dixième environ en plus ou en moins des chiffres fixés ici, n'altérerait pas sensiblement la tonalité, même pour l'oreille la plus exercée.

5° Qu'une exécution rigoureusement d'accord avec les chiffres théoriques est impossible, mais qu'on peut espérer au moins obtenir le plus d'exactitude possible, si les premiers principes sont bien établis et compris de ceux qui commandent et de ceux qui exécutent.

TABLEAU général du poids, des dimensions et de la tonalité de treize cloches, disposées pour produire la gamme chromatique d'une octave

NOMS DES NOTES.	NOMBRE ABSOLU DES VIBRATIONS SIMPLE EN UNE SECONDE.	DIAMÈTRES DES CLOCHES EXPRIMÉS EN MÈTRES.			ÉPAISSEUR DES BORDS EN MÉT EN. COMMUNS AUX CLOCHES EN 14, 15 ET 16 BORDS	POIDS DE CHAQUE CLOCHE EN KILOGRAMMES.
		EN 14 BORDS.	EN 15 BORDS.	EN 16 BORDS.		
UT ¹	129	2 ^m 800	C, 3 ^m 000	3 ^m 200	C' 0 ^m 200	C'' 14,850 kil.
UT # ou RÉ ^b	156	2, 632	2, 830	3, 008	0, 188	12,605 »
RÉ ¹	144	2, 464	2, 660	2, 816	0, 176	10,551 »
RÉ # ou MI ^b	152	2, 352	2, 550	2, 688	0, 168	8,977 »
MI ¹	160	2, 240	D, 2, 400	2, 560	D' 0, 160	D'' 7,605 »
FA ¹	170	A, 2, 100	2, 250	2, 400	0, 150	A' 6,292 »
FA # ou SOL ^b	181	1, 982	2, 125	2, 265	0, 142	5,346 »
SOL ¹	192	1, 865	E, 2, 000	2, 130	E' 0, 133	E'' 4,400 »
SOL # ou LA ^b	202	1, 770	1, 900	2, 056	0, 127	3,805 »
LA ¹	213	1, 680	1, 800	B, 1, 920	0, 120	B' 3,206 »
LA # ou SI ^b	226	1, 586	1, 700	1, 813	0, 113	2,750 »
SI ¹	240	1, 492	1, 600	1, 705	0, 107	2,255 »
UT ²	256	1, 400	F, 1, 500	1, 600	F' 0, 100	F'' 1,856 »

NOTA. Pour avoir la même gamme, une octave au-dessous de celle-ci, il faudrait multiplier ces résultats par 8. Ainsi l'octave en-dessous de *sol*, serait une cloche qui pèserait 8 fois 4400 kil. produisant 35,200 kil. et donnant *sol*¹.

De même pour obtenir une octave en-dessus, il faudrait diviser ces résultats par 8. Ainsi l'octave au-dessus de *sol*¹ serait une cloche qui pèserait la huitième partie de 4400 kilog. ou 550 kil., et donnerait ainsi *sol*².

Nous supposons maintenant, ce qui arrive le plus souvent, qu'une église possède deux cloches, l'une en 14 bords et l'autre en 16 bords, la première de 2^m 10^e de diamètre, la seconde plus petite, de 1^m 92^e, et qu'on

veuille remplacer ces deux cloches par quatre neuves donnant l'accord parfait *ut*¹, *mi*¹, *sol*¹, *ut*² en 15 bords ; on demande d'abord le poids des 2 anciennes cloches, afin de pouvoir les céder en compte au fondeur ; ensuite le diamètre avec le poids des nouvelles cloches dont il s'agit de confier l'exécution au fondeur.

Pour la solution de ce problème, il s'agit de prendre les chiffres établis dans les colonnes de ce tableau, et on trouvera d'abord que le poids des anciennes cloches est pour la première (voir A et A') 6292 kil. pour la seconde (voir B et B') 3206 id.

Pour les cloches neuves :

La première donnant *ut*¹ aura 3^m 00^e de

diamètre; son bord sera de 0^m 20^c, et elle pèsera, (voir C, C' et C'') 14850 kil.

La deuxième donnant mi' aura 2^m 40^c de diamètre; son bord sera 0^m 16^c, et elle pèsera, (voir D, D' et D'') 7603

La troisième donnant sol' aura 2^m 00^c de diamètre; son bord aura 0^m 133^c, et elle pèsera (voir E, E' et E'') 4400

La quatrième donnant ut' aura 1^m 50^c de diamètre; son bord aura 0^m 10^c, et elle pèsera (voir F, F' F'') 1856

On voit qu'à l'aide de ce tableau il est facile d'obtenir tous les résultats essentiels qu'on doit connaître avant d'entreprendre ou de commander des cloches, et qu'on peut être en mesure de se mettre en garde contre l'ignorance ou la mauvaise foi de ceux qui usurpent le titre de fondeurs de cloches, qui souvent vous engagent dans des opérations ruineuses sans obtenir les résultats promis à l'avance.

Cet aperçu théorique nous a été communiqué par M. G. Guérin. On y trouve des renseignements très-utiles et qui, nous l'espérons, seront appréciés de ceux qui tiendront à se rendre compte d'une théorie scientifique fort difficile, et qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais été résumée d'une manière aussi complète et aussi claire.

CLOCHER. — I. Le clocher est un édifice ordinairement très-élevé, dans lequel on suspend les cloches. Il diffère du *campanile*, en ce qu'il fait partie du corps d'un édifice, et que le campanile en est entièrement séparé. Il diffère de la *tour*, en ce qu'il se termine par une pyramide ou un toit apparent, et que la tour finit par une plate-forme. Il y a ordinairement dans un clocher deux parties bien distinctes : la tour ou le clocher proprement dit, et la flèche qui le surmonte.

L'histoire des cloches et leur emploi dans les églises, pour appeler les fidèles aux assemblées chrétiennes, conduit naturellement à celle des clochers. Néanmoins, il est certain qu'on a fait usage de *clochettes* ou de petites cloches, avant de songer à construire des clochers. Les édifices destinés à renfermer les cloches, à les placer très-haut, afin de permettre au son de se répandre au loin, ne semblent pas apparaître avant le VII^e ou le VIII^e siècle. Il n'y en avait par dans les basiliques primitives, et l'établissement en est entièrement dû à l'architecture chrétienne du moyen âge.

On a commencé vraisemblablement à placer les cloches dans la partie la plus élevée des églises, sur des assemblages de charpente. Ensuite on a bâti des campaniles, c'est-à-dire des clochers isolés, comme on fait encore en Italie. Il est à remarquer que beaucoup d'églises antiques en Italie, n'ayant point de clochers, furent pourvues de campaniles longtemps après leur construction première et leur fondation. Ces clochers carrés, que l'on voit à quelques monuments religieux de Rome et d'autres villes italien-

nes, quelquefois s'appuient sur le baptistère, quelquefois s'élèvent sur les murs de l'église : ils ont jusqu'à six étages ornés d'arcatures et de corniches. Ils sont construits en briques, mais ordinairement sur un étage en grand appareil; leurs arcs bouchés ou ouverts forment deux, trois ou quatre retombées portant sur des colonnettes de marbre blanc, munies d'un tailloir énorme, et n'ont que deux ordres d'archivoltes ou quelquefois trois, en y comprenant le larmier qui les surmonte. Les corniches sont formées de dents de scie et de modillons en marbre blanc; les intervalles des arcs et des autres parties vides sont quelquefois ornés de marqueteries fort simples; ces sont des médaillons concaves, des croix grecques et latines, ou de simples carrés en porphyre, serpentine ou majolica; quelquefois enfin l'un des étages est percé d'un *oculus*, et plus haut on distingue deux petites colonnettes et un arc saillants, figurant un petit porche suspendu. Telles sont, à quelques différences près, les tours de Sainte-Croix en Jérusalem, de Saint-Georges au Vélambre, de Sainte-Marie Bouche de la Vérité, de Saint-Jean et Saint-Paul, de Saint-Barthélemi, de Sainte-Françoise Romaine, au Forum. (Voy. à ce sujet une notice fort intéressante de M. J. Renouvier, *Bullet. monum.*, tom. VII, pag. 318.)

Quoique nous ayons eu en France quelques campaniles aujourd'hui détruits, il serait peut-être difficile d'affirmer et de prouver que les architectes ont constamment procédé de cette manière chez nous. Quoi qu'il en soit, des cloches assez pesantes et assez nombreuses furent placées d'assez bonne heure dans nos églises. Il résulterait d'un passage d'Anastase le Bibliothécaire, que le pape Etienne III fit élever, en l'an du Seigneur 770, une tour sur la basilique de Saint-Pierre, où il plaça trois cloches pour appeler les clercs et le peuple à l'office divin.

Ce fut principalement à partir du XI^e siècle et du XII^e que les clochers furent regardés comme des membres indispensables d'une église; mais leur emplacement était demeuré arbitraire, et le mode de construction variait en conséquence. Lorsqu'on n'en établissait qu'un, on le posait le plus habituellement au centre du transept. Souvent ce n'était qu'une construction en charpente à toit conique, recouvert d'ardoises ou de tuiles; d'autres fois c'était une tour de pierre encore peu élevée, surmontée d'une pyramide; mais ailleurs ce clocher était au-dessus de l'entrée de l'église, dont la base formait le porche; ou bien c'étaient deux clochers, un à chaque côté de la façade. D'autres monuments en eurent trois, deux à la façade et un au transept, ou même cinq, comme l'antique et célèbre collégiale de Saint-Martin de Tours, deux à la façade, un à l'extrémité de chaque bras du transept, et le cinquième sur l'intertransept.

Il est presque impossible de décrire toutes les variétés de clochers élevés durant la pé-

riode romano-bizantine et la période ogivale. Nous nous bornerons à faire connaître les formes les plus communément usitées, et nous compléterons ces notions en donnant une courte description des clochers les plus célèbres de la France. Nous avons déjà donné la description des clochers les plus remarquables de l'Angleterre et de l'Allemagne, à l'article AIGUILLE (*Voy.* ce mot). Nous renvoyons pour d'autres détails aux articles FLÈCHES, TOURS, CAMPANILES.

Le clocher-arcade est la construction en ce genre la plus simple de toutes : on le rencontre, dans les campagnes, au-dessus du pignon des églises. Il présente une ou plusieurs arcades dans une petite construction élevée perpendiculairement sur le mur de la façade de l'édifice, et surmontée d'un petit pignon ou gable à double égoût. Quelquefois ces ouvertures sont décorées de colonnettes et de diverses moulures qui en indiquent le style. On connaît des clochers-arcades de l'époque romano-byzantine et l'époque ogivale.

La façade des églises romano-byzantines de quelque importance offre deux tours carrées, surmontées souvent d'une flèche très-élancée, comme on en voit un exemple à l'église abbatiale de Saint-Denis, près de Paris, et à celle de Saint-Etienne, à Caen. Les flèches de Saint-Etienne de Caen s'élèvent sur une base octogone ou à huit pans, et elles sont accompagnées, à leur naissance, sur chaque face, d'une espèce de clocheton ou de tympan qui, quelquefois, comme à Saint-Denis, est remplacé par une pyramide supportée sur des colonnettes. M. de Caumont pense que ces flèches ne doivent avoir été faites que dans le courant du XII^e siècle, et cela, parce qu'au XI^e siècle on ne savait pas ajuster une pyramide à huit pans sur une tour carrée. Quoi qu'en dise M. Bâtissier, l'opinion de M. de Caumont est la seule admissible en ce point, attendu qu'elle seule s'appuie sur les faits, et la construction des pendentifs des coupoles, construction qui eut lieu surtout au XII^e siècle, ou à la fin du XI^e siècle ne viendrait pas l'infirmier.

Quoi qu'il en soit, les clochers de la période romano-byzantine offrent une grande variété. En général, ce sont des tours carrées, à deux étages d'arcades en plein cintre, ouvertes ou aveugles. Il arrive que les petites arcades, au lieu d'être cintrées, sont *en mitre*, comme on en voit un curieux exemple au clocher de l'abbaye de Menat, en Bourbonnais. Il y a cinq ou six clochers de ce genre dans le centre de la France. La tour se termine rarement en plate-forme ; quelquefois elle est recouverte d'un toit pyramidal à quatre pans : ailleurs elle est surmontée d'une haute flèche, en pierre de petit appareil, à base hexagone ou octogone. Souvent, en passant d'un étage à un autre, les constructeurs abattent les angles des étages supérieurs. L'espace laissé libre par les quatre premiers angles abattus est occupé par des clochetons en forme de tourelle, de pyramide, ou de fronton. On peut

regarder le clocher de l'ancienne abbaye de Saint-Germain d'Auxerre comme un des mieux construits que l'on connaisse. Il y en a qui sont surmontés de flèches beaucoup plus élancées, il est vrai ; mais cette tour a un aspect de solidité qui n'exclut pas l'élégance. Quelquefois, dans la campagne, le sommet de la tour présente deux pignons, avec un toit à double pente, ou quatre pignons.

Aucune province en France ne présente autant de tours et de flèches élégantes de la période romano-byzantine, que l'ancienne province de Normandie. « Nos grandes églises (de Normandie), dit M. de Caumont, n'étaient pas moins vastes que celles des provinces centrales et méridionales. D'un autre côté, elles offrirent, vers la fin du XI^e siècle, un élément qui ne s'est pas développé aussi bien, à cette époque, dans beaucoup d'autres contrées de la France, je veux parler des tours. Nos belles tours carrées, surmontées de leurs pyramides élancées, telles que nous en possédons en assez grand nombre dans nos campagnes, n'existent, je crois, nulle part à la même époque, dans des proportions plus heureuses ; et je ne serais pas surpris que l'impulsion donnée par Guillaume le Conquérant et ses successeurs à l'architecture militaire et à la construction des fiers donjons qui s'élevèrent à profusion des deux côtés de la Manche, eût inspiré nos architectes. Nos plus belles tours se rapprochent effectivement beaucoup du XI^e siècle, par leur ordonnance, des beaux donjons de l'époque, et n'en diffèrent que par leur diamètre. »

Dans les églises ogivales, les clochers offrent moins d'étages ; il n'y en a souvent qu'un, présentant deux longues baies, dont les tableaux ébrasés sont garnis de colonnettes très-fines. Cette simplicité, au reste, va toujours en s'altérant, et au XV^e siècle, les tours, fréquemment garnies de contreforts, couverts de panneaux, offrent des types ordinairement compliqués. A cette dernière époque, l'étage supérieur des tours, et même la tour entière, sont, dans un assez grand nombre de cas, de forme circulaire, ce qui avait été fort rare jusqu'alors. Au XV^e siècle encore, la tour, ou carrée ou octogone, est surmontée d'une flèche pyramidale en pierre découpée à jour ; les arêtes en sont ornées de feuilles grimpances ou de crosses épanouies, et le sommet se termine par un bouquet de feuillages. Telles sont les flèches des églises de Thann, de Caudebec, de Honfleur et autres.

II.

En Angleterre il n'y a pas de clochers actuellement plus anciens que la conquête, et ceux qui jouissent en ce pays de quelque réputation sont bien postérieurs à l'invasion normande. Durant la première époque de la période ogivale, dans la Grande-Bretagne, on donna une élévation considérable aux clochers et aux flèches : on conserva parfois la forme de la pyramide quadrangulaire, em-

pruntée au style romano-byzantin, mais on adopta le plus communément la forme hexagonale ou octogonale, qui est plus élégante. A la base de la pyramide et dans la direction des quatre points cardinaux, on voit ordinairement quatre jolies fenêtres, ornées de moulures, de colonnettes et de feuillages : les angles de la tour sont couronnés de quatre clochetons. Durant la période du style anglais décoré, au **xiv^e** siècle, les clochers furent surmontés de flèches très-aiguës. Il y a habituellement des galeries et des parapets à la base de la flèche, disposés de manière à servir de couronnement à la tour. La flèche elle-même ne diffère pas essentiellement de celle du style anglais primitif (**xiii^e** siècle); elle se distingue seulement par des détails, des ornements particuliers et une décoration plus abondante. On plaça alors fréquemment des feuilles grimpantes sur les angles, et de distance en distance, dans le sens de la hauteur, de petites bandes ou ceintures qui enveloppent le corps de la flèche et forment, dans les lignes, une interruption d'un effet agréable à l'œil. On observe des bandes ou ceintures d'une grande richesse d'ornementation, et quelquefois les clochetons des angles sont réunis à la flèche par de petits arcs-boutants. On trouve de beaux exemples de ce genre à la cathédrale de Salisbury; à Newark, dans le comté de Nottingham; à Uffington et à Heckington, dans le comté de Lincoln; à Loddington, dans le comté de Northampton; à l'église de Sainte-Marie, à Oxford.

Dans le style perpendiculaire anglais (**xv^e** siècle), on continua à construire les clochers sur le même plan; mais les détails et certains arrangements sont tout à fait particuliers; d'ailleurs, à cette époque on éleva un petit nombre de flèches. Nous citerons en exemple ceux de l'église Saint-Michel, à Coventry; de Kettering, dans le comté de Northampton; de Laughton-en-le-Morthen, dans le comté d'York; de Tous-Saints, à Stamford; de Louth, dans le comté de Lincoln.

III.

Les anciens avaient placé la plus haute des pyramides d'Egypte au nombre des sept merveilles du monde, à cause de sa masse énorme et de sa hauteur prodigieuse. Ils avaient été frappés d'admiration en considérant l'imposante grandeur de ses proportions, les immenses difficultés de travail heureusement vaincues, et surtout l'élévation de sa tête, qui semblait se perdre dans la région des nuages. Combien les impressions sont plus saisissantes, quand on est au pied de la façade de l'église cathédrale de Strasbourg! La flèche pyramidale le dispute en hauteur au gigantesque Chéops; mais quelle différence dans la hardiesse de la construction! Ici, c'est l'élégance la plus exquise, la grâce la plus parfaite; là, c'est la lourdeur immobile, la solidité sans déséquilibre. La flèche de Strasbourg s'élance dans les cieux, aérienne et transparente; la pyramide d'Egypte s'attache à la terre, qu'elle paraît écraser de son

pois; la première nous donne l'idée de la matière transformée, pour ainsi dire, sous le génie chrétien, prenant son essor vers le trône de Dieu pour y porter les vœux et les prières des fidèles; la seconde rampe à la surface du sol, comme un de ces monstres adorés jadis sur les rivages du Nil, n'osant lever la tête au-dessus des roseaux qui bordent le fleuve. Il y a dans ces deux monuments toute la distance d'une architecture sublime, inspirée par une religion divine, aux informes essais d'un art barbare et d'une civilisation au berceau!

Nous ferons ici une description détaillée du célèbre clocher de Strasbourg. Après avoir examiné successivement les différents portails, l'œil s'élève naturellement vers la tour, qui peut se diviser en trois parties, dont la première commence à la voûte de l'église et s'étend jusqu'à la plate-forme. A cette hauteur, la tour, prenant une figure octogone, ne se soutient plus que sur la maçonnerie de ses angles. Vient ensuite la flèche, qui s'élance majestueusement dans les airs; elle forme une pyramide octogone et à jour, dont les arêtes sont autant d'escaliers tournants, au moyen desquels on parvient à la couronne. Pour gravir ensuite sur la pierre octogone qu'on appelle le bouton, il faut se résoudre à monter à l'extérieur au moyen de barres de fer destinées à cet usage, et le voyageur ne sera récompensé de sa témérité, s'il ose braver le danger d'une si périlleuse ascension, que par le plaisir de jouir d'une vue un peu plus étendue.

On compte 635 degrés de différente hauteur pour parvenir au sommet de la tour. Il y en a 99 depuis le bas jusqu'à la première galerie, 5 depuis cette galerie jusqu'au second escalier, 98 jusqu'à la grille de fer, 25 jusqu'à la porte de l'endroit où sont les cloches, 73 jusqu'à l'escalier qui conduit à la plate-forme, 24 depuis cet escalier jusqu'au logement des gardes, et 5 depuis ce logement jusqu'à la plate-forme; ce qui fait 329 degrés depuis le rez-de-chaussée jusqu'à cette partie. De là on en compte 191 jusqu'à la seconde galerie, 36 jusqu'aux 8 escaliers tournants, le même nombre jusqu'aux 4 autres escaliers tournants, 24 jusqu'au petit escalier qui mène à la lanterne, et enfin 19 jusqu'à la couronne, à partir de laquelle on ne peut plus monter qu'extérieurement. Total, depuis la plate-forme jusqu'à la couronne, 326 degrés.

La plate-forme a 92 pas de contour; elle est entourée d'une galerie en pierre. A la galerie sont fixés deux tableaux indiquant, avec une précision parfaite, la position géographique des principales villes, leur distance de cet édifice, et la hauteur de ce dernier au-dessus du niveau de la mer : cette hauteur est de 657 pieds jusqu'à la plate-forme, de 774 jusqu'aux tourelles, et 886 jusqu'au sommet.

Pour s'élever au-dessus de la plate-forme, on monte l'un des escaliers que renferment les quatre tourelles.

D'une exécution aussi élégante que légère, ces tourelles sont entièrement détachées de la

tour principale, avec laquelle elles ne communiquent que dans leur partie supérieure, au moyen de ponts en dalles. L'une d'elles contient deux escaliers en limaçon, exécutés sur un même noyau et de manière que deux personnes puissent les monter ou les descendre en même temps, et se parler sans se voir.

De la galerie qui entoure le sommet de ces tourelles s'élève la flèche pyramidale. Huit escaliers tournants très étroits conduisent ensuite à la lanterne et à la couronne. Le percement des diverses voûtes est si artistiquement exécuté, que, de cette hauteur, l'ouverture qui se trouve à chacune d'elles est en ligne perpendiculaire avec celle de la nef, ce qui permet à la vue de pénétrer jusqu'au pavé intérieur de l'église.

La voûte, appelée *Kreutz-Reihung*, qu'on aperçoit lorsqu'on est parvenu au-dessus des quatre escaliers tournants, est un morceau magnifique que les étrangers ne peuvent se lasser d'admirer. Le dessin en a été fait par l'architecte Arhardt.

La hauteur de la flèche de Strasbourg est de 142 mètres 12 centimètres, ou 437 pieds et demi. Cette hauteur est prodigieuse et elle paraîtra plus surprenante encore, si on y compare les édifices les plus célèbres par leur élévation.

La flèche de Strasbourg. 437 pieds 6 p.

Le fameux dôme de Saint-Pierre, à Rome. . . . 428

La tour de l'église cathédrale de Vienne. . . . 425

La coupole de Saint-Paul de Londres. 319 2

Le dôme de la cathédrale de Milan. 238

Les tours de Notre-Dame de Paris. 204

Le dôme des Invalides, à Paris. 334

La cathédrale de Chartres a deux clochers célèbres. Tout le monde en France connaît le fameux adage qui dit qu'une église parfaite devrait unir le chœur de Beauvais, la nef d'Amiens, le portail de Reims et les clochers de Chartres. Les deux clochers sont à la façade principale : les tours qui accompagnent le grand portail servent de base à deux flèches élancées, dont l'une, plus simple que l'autre, est désignée communément sous le nom de *clocher vieux*, et se fait distinguer par des formes élégantes, sans être surchargée d'ornements. Nous avons vu des antiquaires qui préféreraient cette flèche austère à la flèche commencée en 1507 et terminée en 1514, toute couverte de festons et de dentelles, et dont la réputation est partout répandue.

La cathédrale d'Autun présente une belle flèche posée hardiment sur le milieu de l'intertranssept : elle fut bâtie au xv^e siècle, et offre tous les caractères du style ogival tertiaire. A sa base est une balustrade en pierre découpée à jour d'une manière délicate : il est à regretter qu'elle soit bâtie en un calcaire grossier, qui se décompose trop aisément

à l'air. Les angles de la pyramide sont ornés de crosses végétales. Cet ouvrage remarquable est dû à la munificence du cardinal Rollin : il le fit construire après l'incendie de 1465, qui réduisit en cendres l'ancien clocher et brûla la plus grande partie de la nef. La hauteur du clocher actuel est de 87 mètres 60 centim. au-dessus du sol.

On voit des flèches en pierre plus ou moins remarquables aux églises cathédrales dont les noms suivent : Angers, Bayeux, Bordeaux, Coutances, Luçon, Mende, Metz, Séz, etc.

CLOCHETON. — Les clochetons sont de petites tourelles surmontées de pyramides et dont l'usage principal est de flanquer les gables, de surmonter les contre-forts, de garnir les flèches à leur point de départ. Ils n'ont pas uniquement un but d'ornementation ; ils servent encore, surtout sur les contre-forts, à donner plus de solidité au point où l'arc-boutant vient s'appuyer, en pesant fortement en cet endroit. On confond généralement le *clocheton* avec le *pinacle*, et il faut avouer qu'il est difficile de les distinguer par la forme et l'ornementation : la seule particularité qui pourrait servir à les caractériser, c'est leur position différente.

On ne rencontre jamais de clochetons dans les monuments antiques : c'est un membre d'architecture propre à l'art chrétien. Ils ne commencent à paraître que dans les monuments du xi^e siècle, et ils suivent ordinairement la forme des flèches en pyramides, qui surmontent les tours. Ils sont carrés, hexagones, ou octogones, à angles lisses ou ornés de feuilles grimpances, selon que les flèches elles-mêmes sont carrées, hexagones, ou octogones, à angles simples ou ornés. Cette seule indication suffirait déjà pour guider dans l'appréciation de l'âge de cette partie pittoresque de nos édifices religieux.

Les clochetons servent d'abord d'amortissement à des tourelles : ils ont alors assez souvent la forme d'un cône tronqué et arrondi au sommet. Au xii^e siècle, ils deviennent assez communs ; ils accompagnent la flèche et en empruntent la forme élancée. La présence des clochetons à la base de la pyramide est nécessaire pour dissimuler les vides que laisserait la construction d'une flèche octogonale sur le sommet d'une tour carrée.

Durant la période ogivale, les clochetons sont assis au sommet des contre-forts et des niches. Ce sont d'abord de simples pyramides, dont les quatre faces sont nues ou garnies d'écaillés de poisson. A dater du milieu du xiii^e siècle, les arêtes se hérissent de feuilles dont la pointe se dirige en haut ou en bas, selon le goût en vogue à cette époque. Il arrive aussi quelquefois que les clochetons de grande dimension, pour imiter mieux la flèche, se cantonnent, à leur base, de quatre autres clochetons plus petits.

Les clochetons ne sont pas toujours libres et dégagés. Il y en a qui sont appuyés sur les faces des contre-forts et engagés dans l'épaisseur de la muraille. C'est alors un simple ornement, et les côtés inclinés en sont habituellement ornés de feuilles.

La renaissance française construit des clochetons en forme de petits temples ronds, surmontés d'une coupole.

On confond souvent, dans les descriptions, le clocheton avec le *pinacle*, comme nous l'avons dit ci-dessus, et surtout avec le petit pignon. Le mot *pinacle* peut convenir à l'un et à l'autre; cependant, il est bon de le réserver exclusivement pour tous les couronnements qui n'ont pas la forme de petit clocher ou de petite flèche. Quant au *pignon*, il diffère essentiellement en ce qu'il n'est en réalité qu'un simple fronton, et qu'il est essentiellement vertical, tandis que le clocheton a toujours plusieurs faces, même lorsqu'il n'est pas entièrement isolé.

Les clochetons en bois ou en pierre surmontent fréquemment, à partir du xv^e siècle, les riches boiseries formant les stalles, et ces cloisons élégantes que les Anglais appellent *screen-work*.

CLOCHETTE. — Dès l'antiquité la plus reculée on faisait usage des clochettes en différentes circonstances. Quand les Romains obtenaient les honneurs du triomphe, on suspendait au char triomphal une clochette avec un fouet, pour faire souvenir le triomphateur qu'il était sujet aux vices et aux infirmités de la nature humaine, et qu'il pouvait mériter d'être condamné à des peines infamantes.

On s'est servi de clochettes de bonne heure dans nos églises. *Voy. Cloches.* Un des faits les plus singuliers, c'est qu'on suspendait des clochettes au bas des ornements sacerdotaux.

Nous nous contenterons de rapporter le fait suivant :

En 806, Guillaume, gouverneur d'Aquitaine, en entrant dans le monastère qu'il avait fondé dans les montagnes de Gellone, déposa le pieux fardeau dont il était chargé. Il offrit à l'église la vraie croix, qu'il tenait de la libéralité de Charlemagne; les reliques des saints, et de riches offrandes qui furent placées respectueusement sur l'autel du saint Sauveur. C'étaient des calices d'or et d'argent, avec leurs offeratoires, des vêtements de soie, des étoles cousues d'or, des manteaux d'outre-mer, ainsi que des sacramentaires, des évangiles et d'autres manuscrits aussi précieux que nécessaires. Des ornements dorés et enrichis de pierreries furent aussi distribués aux divers autels du monastère. Parmi les dons qui sont spécialement désignés, était une petite cloche d'argent, qui fut suspendue à la voûte de l'église, près d'une belle fenêtre vitrée, d'où elle annonçait chaque heure du jour, et charmait, par sa douce et claire mélodie, les oreilles et le cœur de ceux qui pouvaient l'entendre.

C'est l'auteur des *Miracles de saint Guillaume* (ap. Boll., 28 mai) qui nous fait connaître cette cloche, en nous apprenant qu'elle fut brisée par un démon chassé du corps d'un possédé. *Dæmon... exiens per fenestram vitream satis decoram satisque speciosum, eodem momento concessit (vel concussit)*

scillam argenteam ad templi laquearia suspensam quam B. Willermus, illuc secum detulerat et cum multis aliis præclaris donariis ad laudem Dei obtulerat: quæ per singulas horas opus Dei prima denuntiabat et vocis suæ melodia aures audientium ac mentes demulcendo excitabat.

CLOITRE. — Le cloître, dans les abbayes et les monastères, est la principale partie des lieux réguliers, et consiste en un carré de bâtiments compris en quatre galeries, lequel est placé d'ordinaire entre l'église, le chapitre et le réfectoire, et au-dessus duquel est le dortoir. Les cloîtres servaient à plusieurs usages anciennement dans les monastères : 1^o c'était là que les moines faisaient leurs lectures, comme il paraît par l'*Épître* de l'empereur Louis, sur la règle de saint Benoît, la *Concorde* de saint Dunstan, cap. 5, les actes de saint Volgang, cap. 7; c'était du côté qui touchait l'église que l'on faisait la lecture morale, c'est-à-dire au nord; 2^o du côté de l'occident se tenait la classe; 3^o à l'orient était le chapitre. C'est Pierre de Blois qui fait cette distinction dans son sermon xxv. Du Cange en conclut que ces différents exercices se faisaient dans le cloître même; mais il paraît s'être trompé: ils se faisaient dans des bâtiments attenants au cloître.

Il y avait autrefois en France des cloîtres auprès de plusieurs grandes cathédrales, et il y en a de cette espèce auprès de la plupart des cathédrales d'Angleterre. Cette disposition rappelle le temps où les chanoines vivaient en commun; ce qui explique aussi l'origine de plusieurs cérémonies et usages qui ont continué d'être gardés, même lorsque les chanoines ont été sécularisés. On trouve encore en cela l'explication de la construction des cloîtres, comme à la cathédrale de Tours, longtemps après que les chanoines ne menaient plus la vie régulière. Ainsi, les cloîtres ont donné naissance à plusieurs coutumes religieuses, et plus tard ces mêmes coutumes ont occasionné la construction des cloîtres, même dans un temps fort voisin de la renaissance.

Il y a encore en France plusieurs cloîtres fort curieux, notamment à Arles, à Elne, à Aix, à Tours, à Saint-Vincent de Châlons-sur-Saône, à Saint-Aubin d'Angers, etc.

Cloîtres de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul-hors-des-Murs, à Rome. — Par une coïncidence singulière, les incendies qui ruinèrent ces deux églises à deux époques très-éloignées, en 1300 et en 1823, ont respecté les cloîtres qui y avaient été ajoutés vers la fin du xiv^e siècle. L'architecte, n'étant pas gêné par l'emploi de vieux matériaux et retenu par des traditions toujours imposantes à Rome, a pu construire dans le système adopté partout au xiv^e siècle. Les quatre galeries de ces cloîtres se composent d'arcades à plein cintre, disposées par deux, trois ou cinq, entre de grosses colonnes ou des piliers, et retombant sur des colonnettes simples ou accouplées. Les fûts sont extrêmement variés : unis, cannelés,

rudentés, entrelacés; les chapiteaux sculptés en feuilles et dessins variés. Toutes les archivoltes, les frises et les corniches de l'entablement qui les surmontent sont garnies de marqueteries polychromes; des pierres dures colorées, des bronzes, des émaux d'or et d'argent, y forment des treilles, des palmettes, des rinceaux, des gammades et tous les compartiments propres au style romano-byzantin. Les chapiteaux, les fûts même, portent quelquefois de petites marqueteries. Quelques têtes plates et quelques animaux bizarres sont les seules sculptures qu'on y remarque. Toutes les galeries sont couvertes par une voûte d'arête. Malgré le luxe de leur ornementation, ces cloîtres n'ont pas la grâce et l'originalité ordinaires au style romano-byzantin; leur effet résulte plutôt de la polychromie des petits matériaux employés, que de l'arrangement architectural et de la saillie des sculptures, et cet effet est petit. Ces galeries sont aujourd'hui remplies d'antiquités de toutes les époques.

Cloître de Saint-Trophime, à Arles. — Ce cloître célèbre est formé par une galerie quadrangulaire, enfermant un préau dans son centre. Toutes les parties de cette enceinte ne paraissent pas être de la même époque. Les galeries du nord et du levant sont évidemment les plus anciennes. Au premier coup d'œil, elles semblent appartenir à la même époque que le portail de l'église: on retrouve cependant des différences notables dans leur construction. On s'aperçoit que la galerie du nord a été élevée la première. On y reconnaît le style romano-byzantin dans toute sa pureté, avec son caractère noble et grave, ses colonnes courtes, ses chapiteaux presque romains, son cintre parfait et la sobriété de ses ornements. Cette galerie est d'ailleurs mieux bâtie et l'appareil plus soigné; tandis que la galerie du levant montre l'art romano-byzantin expirant et prêt à céder sa place à l'ogive.

Ces deux galeries présentent des anomalies de construction assez remarquables. Les colonnes, la plupart assez grossièrement galbées, sont, les unes rondes, les autres à pans; ici, les bases sont carrées; là, elles sont polygonales; quelques colonnes sont en marbre blanc, d'autres en cipollin ou en marbre rouge. Il est évident qu'elles ont été taillées dans des fûts antiques. On remarque, dans la galerie la plus ancienne, quelques chapiteaux à personnages, représentant des traits empruntés aux livres saints; mais la plupart sont corinthiens. Le travail en est généralement pur, les détails nets et bien fouillés, et le dessin correct et élégant.

Les galeries du midi et du couchant sont de la fin du *xv^e* siècle et appartiennent au gothique le plus orné. Ici, l'ogive a remplacé le cintre, les colonnes sont plus sveltes, les chapiteaux sont décorés de pampres traités avec une extrême délicatesse et chargés de curieux bas-reliefs; les voûtes ogivales sont traversées, dans l'intervalle des arcs-doubleaux, par des nervures à filets qui se croisent au sommet et retombent de

chaque côté de la galerie sur des piliers formés par des groupes de colonnettes. Dans celle du midi, les piliers correspondant aux arcs-doubleaux sont décorés de niches richement ornées et accompagnées de dais sculptés à jour. Ces niches étaient autrefois garnies de statues.

Dans les entre-colonnements sont placées les figures des saints apôtres. Les grands panneaux des pilastres des angles représentent des sujets du Nouveau Testament, traités avec une verve, une variété d'expression et une délicatesse de ciseau admirables.

Cloîtres des cathédrales d'Angleterre. — Nous avons donné une courte description des principaux cloîtres des cathédrales d'Angleterre dans la notice qui se trouve ci-dessus sur ces monuments. *Voy. CATHÉDRALE.*

Cloître d'Aschaftembourg. — Dans l'église nommée *Stift*, c'est-à-dire *Fondation*, vous trouverez du roman grossier et rude, du roman fleuri aux entre-lacs de fleurs et d'oiseaux, des ogives à lobes finement découpés.

Quant au cloître, c'est un reste précieux du roman de transition, qui précéda l'architecture ogivale du *xiii^e* siècle. Il est composé de quatre promenoirs dans la direction des quatre points cardinaux; chacun d'eux est divisé en travées percées de trois arceaux; celui du milieu domine les autres, bien que la retombée des trois se fasse sur la même ligne horizontale; quatre colonnes et deux pilastres dolés sur les angles reçoivent ces arceaux, légèrement surhaussés et sans archivoltes: car l'archivolte est remplacée par une saillie du mur, qui suit la courbe des arcs. Nous n'avons pu nous rendre compte de l'élévation inégale du mur d'appui qui reçoit les colonnes, généralement grêles relativement aux bases et aux chapiteaux, dont les ornements sont empruntés à la nature végétale. Les chapiteaux sont presque tous variés dans la masse et dans les détails: les uns en consoles rappellent comme un souvenir des chapiteaux à volutes de l'antiquité; la corbeille des autres ressemble à un cône tronqué et renversé; ceux-ci sont en forme de pyramide, la base en haut, et s'amortissent en cône tronqué; ceux-là sont à crosses feuillagées, d'une belle composition et d'un beau travail. Les bases des colonnes n'ont pas plus de similitude entre elles que les chapiteaux; quelquefois elles se composent d'un tore, d'une scotie, d'un astragale ou d'un listel, puis d'un gros tore et d'une plinthe. Dans celles-ci le tore inférieur et la plinthe sont réunis par des empâtements en forme de petites bornes, placés sur la diagonale de cette plinthe; d'autres fois une scotie, élevée et sans profondeur, sous un tore arrondi, et une espèce de pyramide tronquée et aplatie, dans la forme de certains chapiteaux romans, sur une plinthe qui n'en est distinguée que par un trait de gouge, forment une autre base; enfin, il en existe dont la scotie est presque invisible,

et la plupart ont des plinthes de différentes hauteurs.

CLOTURE DU CHŒUR. --- I. La clôture du chœur ne fut, dans le principe, qu'une simple cloison, que l'art embellit ensuite. Ce fut le plus ordinairement une addition à la construction primitive. Cette disposition, fort ancienne, dans les églises d'Occident, prit un grand développement au **xiii^e** siècle. Elle se composa d'une muraille assez élevée, établie entre les piliers du sanctuaire; de nombreuses sculptures la décoraient au dehors et au dedans du chœur; sur le devant, un jubé, offrant tout le luxe de l'architecture et de la statuaire, permettait de faire la lecture de l'Épître et de l'Évangile sur un point suffisamment élevé pour que les assistants prissent part à cette partie importante de la cérémonie religieuse. Malheureusement presque tous les beaux jubés du moyen âge sont tombés en France. *Voy. Jubé.* Quelques cathédrales ont conservé la clôture du chœur; mais elle n'est pas antérieure au **xiv^e** et au **xv^e** siècle; celle du chœur de Notre-Dame, à Paris, est du **xiv^e** siècle; celles de Chartres et d'Amiens sont postérieures.

Écoutons, sur la destruction des jubés et des clôtures du chœur, les plaintes éloqu岸tes de l'auteur des *Eglises gothiques* (vol. in-12, par M. Smith): « Ce sanctuaire, que le moyen âge dérobaux yeux avec tant de soin, au-dessus duquel planait un nuage d'encens, qui rappelait cette nuée qui vint se reposer sur le sanctuaire du temple de Jérusalem au moment de la consécration, ce sanctuaire est aujourd'hui ouvert de toutes parts. On prétend que ces clôtures n'ont aucune signification. On nie et la tradition de l'ancien sanctuaire conservé dans le nouveau, et l'allégorie du voile qui se déchira du haut en bas, au moment solennel où le sacrifice fut consommé, allégorie si bien représentée par l'ouverture de la riche portière du jubé gothique, au moment de la consécration. On ne veut voir dans ces riches barrières, où l'art avait prodigué toutes ses magnificences, comme à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame d'Amiens, à Sainte-Cécile d'Alby, que de mesquines précautions prises contre le vent et le froid, par les chanoines, au temps où ils chantaient matines au milieu de la nuit. Le clergé tout-puissant du moyen âge célébrait les saints mystères dans cette enceinte, impénétrable aux regards et presque à la pensée; depuis, le célébrant n'a pas cru pouvoir jamais être assez en vue. Alors on a abattu les jubés et les clôtures qui le dérobaient aux regards. »

En Angleterre, les clôtures du chœur s'appellent *screen*, et la partie antérieure est désignée sous le nom de *rood-screen*, parce qu'elle était surmontée d'une croix, avant l'époque de la prétendue réformation. Dans le symbolisme des églises, l'arc antérieur du *rood-screen*, comme séparant le chœur d'avec la nef, indique littéralement la séparation du clergé d'avec les laïques; mais sym-

boliquement il exprime la division entre l'Église militante et l'Église triomphante, c'est-à-dire la mort des fidèles. Cette pensée est exprimée d'abord dans le grand symbole par excellence, la croix triomphale, l'image de celui qui par sa mort a vaincu la mort, et qui a devancé son peuple en traversant la vallée ténébreuse. Les images des saints et des martyrs apparaissent dans les panneaux inférieurs comme nos modèles dans la foi et la patience; les couleurs qui brillent dans la clôture même nous parlent de leurs épreuves: le rouge cramoisi dépeint leurs tourments; l'or, leurs victoires. Les sculptures à jour, si curieusement travaillées, sont l'emblème de ce voile qui cache encore à l'Église militante la vue des choses célestes. Et parce que les bienheureux martyrs ne sont passés de ce monde dans l'autre que par la voie d'amères souffrances, de même les moulures de l'arc du jubé représentent les divers genres de tourments auxquels ils furent soumis. La foi fut leur soutien, et elle doit être le nôtre; la foi est donc représentée dans ses articles principaux sur certaines moulures du jubé ou de la clôture, comme cela se voit à l'église de Bishop'Hull (Somerset), par le *credo* en lettres dorées et en relief; ou bien elle est représentée par quelque action notable dont elle fut le principe. Ainsi, dans l'église de Cleve (Somerset), l'histoire de la destruction du dragon parcourt non-seulement la clôture du jubé, mais aussi la clôture du nord. Mais comme la puissance des malins esprits s'exerce contre nous jusqu'au moment où nous quittons ce monde, et non après, les formes les plus horribles sont aussi quelquefois sculptées sur le côté occidental de l'arc du jubé. Les remarques qui précèdent serviront peut-être à éclaircir une difficulté que plusieurs archéologues ont de la peine à s'expliquer. Comment se fait-il, puisque le chœur est infiniment plus orné que la nef, que ce soit le côté de l'ouest ou de la nef, et non le côté de l'est ou du sanctuaire, qui reçoive invariablement la plus grande part de l'ornementation? La voie étroite qui conduit au royaume des cieux est figurée par l'excessif rétrécissement des arcs de la clôture normande, et la séparation finale de l'Église triomphante d'avec tout ce qui est impur se révélait dans le jugement dernier qu'on retrouve presque toujours peint à fresque au-dessus de la clôture, et dont il existe encore plusieurs spécimens, entres autres celui de la Trinité à Coventry, et beaucoup d'autres qu'on découvrirait encore, si l'on se donnait la peine de gratter le badigeonnage qui recouvre souvent ces endroits. Non-seulement le jugement général, mais encore le jugement particulier y est représenté. Sur le côté sud du mur du sanctuaire de l'église de Preston (Sussex) est une fresque dont le sujet est le pècement des âmes par saint Michel: le démon est là à côté, avide de sa proie; mais, par l'intervention de la sainte Vierge, la balance penche en faveur du pécheur. Il existait probablement autrefois au-

dessous de cette peinture un autel dédié à la sainte Vierge. Les actes inspirés par la foi sont dépeints dans des positions analogues. Ainsi, dans la même église, sur le mur septentrional du sanctuaire, se trouve le martyr de saint Thomas de Cantorbéry, peint à fresque. Il existe quelquefois des *rood-screen* à double arcade, très-remarquables, à Trinedon, à Wells, à Darlington (Durham), et à Barton (Cumberland). (*Du symbolisme dans les églises du moyen âge*, par MM. Neale et Webb, chap. VIII, p. 196.)

Avant de donner la description de nos plus célèbres clôtures de chœur en France, nous placerons ici l'article archéologique des *screen* ou clôtures de chœur, traduit du *Glossaire d'architecture* publié par M. Henry Parker :

« *Screen*, clôture servant à séparer une partie d'une salle ou d'une église du reste de l'édifice. Dans les salles domestiques du moyen âge on établissait le plus ordinairement un *screen* vers la partie inférieure de l'appartement, de manière à former une espèce de vestibule. On entrait dans la salle par une ou plusieurs portes ouvertes dans le *screen*; celui-ci était en bois, et à sa partie inférieure, jusqu'à la hauteur d'environ 8 pieds, il était formé de panneaux pleins, tandis que la partie supérieure était découpée à jour. Dans les églises, les *screens* furent employés à divers usages, comme d'entourer le chœur, de servir de clôture à des chapelles particulières, à protéger des tombeaux, etc. Celui qui était placé à la partie occidentale du chœur fut généralement appelé *rood-screen*, ou *screen de la croix*, parce qu'on y plaçait une croix à la partie la plus élevée et au milieu, avant l'époque de la réformation. Le *screen* était fait de bois ou de pierre, et enrichi non-seulement de moulures et de sculptures, mais encore de l'éclat de la dorure et de la peinture. Le *rood-screen* dans les cathédrales et les grandes églises était communément clos dans toute sa hauteur, mais souvent aussi la partie inférieure seulement, jusqu'à la hauteur d'environ 4 pieds, était fermée, le reste étant découpé à jour. Le plus ancien spécimen de *screen* qui soit mentionné se trouve à l'église de Compton (Surrey); il est en bois et porte les caractères de la transition du style romano-byzantin au style ogival primitif. Il consiste en une série de petites colonnettes octogones, avec chapiteaux sculptés, supportant des arcades simples semi-circulaires. Les spécimens qui restent du style ogival primitif sont en pierre : quelques-uns sont des murailles closes, ornées plus ou moins de panneaux, d'arcades et autres motifs de décoration; d'autres sont fermés seulement à la partie inférieure, et ont la partie supérieure formée d'arcades ouvertes à jour. On voit des exemples de *screens* du style du XIV^e siècle à l'église de Stanton-Harcourt, dans le comté d'Oxford, et à l'aile septentrionale du chœur de la cathédrale de Chester. La partie inférieure est simple et la partie supérieure consiste en de petites arcades

à plusieurs lobes, appuyées sur des colonnettes annelées ou meneaux élancés. On trouve des *screens* de la dernière partie du XIV^e siècle dans les églises de Northfleet, de Newington et d'Artford, dans le comté de Kent; à Bignor, dans le comté de Sussex; à Cropedy et à Dorchester (Oxfordshire); à Sparsholt (Berks); à Lavenham (Suffolk); à Morden Guilden (Cambridgeshire), et en plusieurs autres lieux. Tous ces *screens* ont leur base solide, et leur sommet découpé à jour, formé de meneaux en colonnettes portant un réseau surmonté d'une corniche. Les *screens* en pierre de cette même époque sont très-variés et souvent très-riches. Quelques-uns ont leur sommet entièrement à jour, comme ceux de bois, et quelques autres sont en entier clos et enrichis seulement à leur surface de panneaux, d'arcades, de niches, de pinacles, de fleurs et de feuillages, et d'autres ornements caractéristiques du style ogival secondaire. On en connaît de curieux modèles à Lincoln, dans quelques autres cathédrales ou églises importantes. Les *screens* dans le style perpendiculaire anglais, du XV^e siècle, sont très-nombreux et offrent une extrême variété dans la combinaison de leurs ornements. Il y en a quelques-uns qui sont décorés avec la profusion la plus extraordinaire et la délicatesse la plus exquise. »

II.

Clôture du chœur de la cathédrale de Paris.

— Cette clôture était autrefois chargée sur ses deux faces de sculptures remarquables : celles de l'intérieur représentaient l'histoire de la Genèse; elles avaient été exécutées, en 1303, aux frais du chanoine Fayet; celles de l'extérieur, dont une partie a échappé aux actes d'un vandalisme impitoyable, offraient, dans une multitude de scènes variées, toute la suite du Nouveau Testament. Ces figures, exécutées en plein relief, sont l'ouvrage de Jehan Bary et de Jehan Bouteiller, son neveu, tous les deux *maitres-maçons et imagiers de Notre-Dame en l'an M.CCC.LI*. On admire dans tous les groupes qui composent encore la clôture une grande naïveté de pose et d'expression. Le dessin n'est pas, sans doute, irréprochable partout, mais au point de vue de l'art et de la science, ces statuette n'en sont pas moins intéressantes. Elles avaient été peintes et dorées primitivement, comme celles d'Amiens : on ne voit plus que des restes de peinture et de dorure propres à faire soupçonner leur ancienne magnificence, propres aussi à nous initier aux procédés employés dans leur décoration.

Clôture du chœur de la cathédrale de Chartres. — La clôture qui environne le chœur est enrichie d'une curieuse suite de bas-reliefs dans le genre de ceux qui ornent la clôture des chœurs de Paris et d'Amiens. Ce travail fut commencé en 1514, sur les dessins de Jean Texier, dit communément *Jean de Beauce*. Il est aussi digne de fixer l'attention par sa disposition générale que par la multitude et la délicatesse des ornements. Le XVI^e siècle avait perdu la première qua-

lité du style, qui est la simplicité, mais il avait voulu se former un caractère spécial par l'abondance et la perfection des ornements, qu'il répandait partout avec prodigalité. Les dessins les plus capricieux, les feuilles les plus finement découpées, les arcades, les frontons, les dentelles, les aiguilles, se pressent et s'unissent étroitement. Quarante groupes, composés de nombreuses statuettes, représentent les principaux traits de la vie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Chaque trait d'histoire est séparé par des pilâstres décorés d'une profusion d'arabesques et d'ornements d'un excellent choix. Sous certains rapports, la clôture de Chartres est inférieure à celle d'Albi, mais elle ne doit pas moins être considérée comme un des plus remarquables exemples de ces belles enceintes du moyen âge.

Clôture de la cathédrale d'Amiens. — Cette clôture est une des merveilles du genre; elle est composée d'une suite de beaux groupes de statuettes en pierre, reproduisant divers traits de la vie de saint Firmin, ses prédications, ses miracles, son emprisonnement et son martyre; la découverte de son tombeau par saint Salve à Saint-Acheul, son exhumation et la translation de ses précieux restes. Les sculptures, surmontées d'un couronnement de la plus riche et de la plus délicate exécution, conservent quelques restes des peintures et des dorures qui les embellissaient autrefois. On a cherché, il y a peu d'années, à faire disparaître les traces du vandalisme aveugle des hommes de la révolution, en restaurant avec soin les parties mutilées. Les travaux exécutés par MM. Duthoit, d'Amiens, et Caudron, de Paris, sont généralement heureux, quoiqu'ils ne soient pas partout irréprochables.

Clôture du chœur de la cathédrale d'Albi. — Les sculptures qui forment la clôture du chœur de la cathédrale d'Albi ne sont pas moins dignes de fixer l'attention que celles du jubé : même prodigalité de ciselures, même luxe de moulures; le pourtour intérieur présente 72 niches renfermant autant de statues d'anges, travaillées avec goût, variées avec intelligence. La naïveté, la grâce, brillent dans leurs traits, qui semblent respirer le ciel. Le sanctuaire renferme celles des douze apôtres, tenant chacune dans ses mains des légendes écrites en caractères du xv^e siècle, dont l'ensemble forme le *Credo*, symbole de la foi chrétienne. On remarque derrière l'autel une statue de la sainte Vierge, chef-d'œuvre de simplicité et d'expression. L'extérieur de la clôture du chœur est encore décoré d'un grand nombre de statues représentant des patriarches et des prophètes.

CLOU (TÊTE DE). — Ornement propre au style romano-byzantin, composé d'espèces de petites pyramides fort basses, offrant de la ressemblance avec une tête de gros clou.

CŒUR. — On appelle quelquefois *cœur allongé*, dans les formes du style flamboyant qui garnissent le réseau des fenêtres ou les compartiments d'une balustrade, une ouverture ressemblant à une feuille *cordiforme*.

Les cœurs allongés sont communément alternativement droits et renversés.

Il y a aussi, sur des chapiteaux, surtout au xii^e siècle, des feuilles en forme de cœur; on en rencontre également sur d'anciens sarcophages, sur des pierres tombales, sur des cuivres funéraires : on en voit encore dans l'ornementation de la peinture sur verre.

COFFRE. — Dans les auteurs anciens, on dit souvent un *coffre* d'autel, pour désigner un tombeau d'autel fait en bois. Dans saint Grégoire de Tours, on lit que plusieurs autels étaient en forme de *coffre*. Cette expression convient encore aux vieux reliquaires, et il n'est pas étonnant qu'on l'ait appliquée et aux autels et aux reliquaires, puisque les autels primitifs n'étaient pas autre chose que la châsse ou le *reliquaire* où étaient déposés les ossements d'un martyr.

COIN ÉMOUSSÉ (MOULURE EN FORME DE). — On s'est servi de cette expression pour désigner un larmier dont les angles sont abattus et qui est fort commun dans l'architecture romano-byzantine.

COLLATÉRAL. — On appelle *collatéral* chacune des nefs mineures ou bas côtés qui accompagnent la nef principale d'une église. La prolongation de ces nefs autour de l'abside ou sanctuaire se nomme *déambulatoire*.

COLLÉGIALE (ÉGLISE). — Une église collégiale est celle où il y a un collège ou chapitre de chanoines, et où il n'y a pas de siège épiscopal. Il y a des églises collégiales de fondation royale; les autres sont de fondation ecclésiastique. Quelques collégiales étaient anciennement des abbayes qui ont été sécularisées.

Il n'y avait pas en France, avant la révolution, de collégiale plus ancienne et plus célèbre que celle de Saint-Martin de Tours. L'église primitive avait été élevée sur le tombeau de l'illustre thaumaturge des Gaules, et saint Grégoire de Tours nous en a donné la description : « Voyant, dit-il, les miracles qui s'opéraient continuellement au tombeau de saint Martin, Perpetuus jugea que la petite chapelle, ou *celle*, élevée sur les restes de ce grand saint, n'était pas digne de tels prodiges. Il la fit disparaître et bâtit à la place une grande basilique qui subsiste encore aujourd'hui, à 550 pas de la ville : elle a 160 pieds de long sur 60 de large; jusqu'au plafond elle a 45 pieds de haut. Il y a 32 fenêtres dans le chœur et 20 dans la nef, et 48 colonnes. Dans tout l'édifice on compte 52 fenêtres, 120 colonnes et 8 portes, dont 3 dans le chœur et 5 dans la nef. » (*Hist.*, lib. II, cap. 14.)

Lorsque cette basilique, d'un travail admirable (*miro opus*, lib. X, cap. 31), fut achevée, on en fit la dédicace en 492, et on transporta dans l'abside le corps du saint évêque : *in cujus apside beatum corpus ipsius venerabilis sancti transtulit.* (*Ibid.*)

Nous ne ferons pas ici l'histoire de l'antique église de Saint-Martin de Tours et de ses diverses reconstructions; quel que inté-

ressant que soit ce sujet, nous serions entraînés trop loin de notre but, d'autant plus que ce monument a été ruiné par la révolution. Il n'en reste plus aujourd'hui que deux tours, dont l'une, *la Tour de Charlemagne*, ainsi nommée, parce qu'elle est bâtie sur le tombeau de la reine Faltrade, femme de Charlemagne, morte à Tours, date du XI^e siècle, dans sa partie principale, le sommet étant plus moderne; l'autre, *la Tour de l'horloge*, date du commencement du XII^e siècle. Voilà tout ce qui reste aujourd'hui de cette insigne église, où étaient les reliques du patron des Gaules, où sont venus tour à tour des papes, des empereurs, des rois, des princes et une foule innombrable....

L'ancienne collégiale de Saint-Quentin de Vermandois est encore un des plus célèbres monuments du moyen âge. Si elle a perdu sa richesse et sa puissance, elle conserve au moins l'édifice témoin de sa grandeur et de son éclat. Nous en donnerons ici la description archéologique, nous abstenant de détails historiques. Cette église, qui, avec l'ancien hôtel de ville, forme aujourd'hui le plus bel ornement de la ville de Saint-Quentin, est aussi l'un des plus vastes et plus remarquables édifices religieux du nord de la France, qui possède un si grand nombre d'églises monumentales.

Le plan de la collégiale de Saint-Quentin est en forme de croix archiépiscopale, c'est-à-dire à deux transepts. Le premier ou le transept occidental est placé à la suite de sept grandes travées, sans y comprendre celle de l'orgue. Le second transept ou le transept oriental est après le chœur, qui a quatre travées; l'abside a sept travées. La région absidale présente cinq chapelles extrêmement intéressantes par leurs dispositions architecturales. A l'ouverture de chaque chapelle sur les collatéraux, il y a deux colonnes monocylindriques, supportant des retombées, ce qui fait que chaque chapelle communique avec les nefs mineures par trois élégantes ogives. Une disposition architectonique analogue se trouve à l'église de Saint-Remi, de Reims, et à la cathédrale d'Auxerre.

L'ensemble de l'église présente les caractères du style ogival du XIII^e siècle et du XIV^e. Le croisillon nord du transept oriental est du XV^e siècle : il y a été bâti sous le règne de Louis XI. La façade occidentale est moderne et n'a rien de remarquable.

En faisant l'analyse d'une des travées de l'abside, on trouve un pilier monocylindrique, très-élanqué, accompagné de deux colonnettes ou tores majeurs, placés, l'un en avant et l'autre en arrière. Les chapiteaux à feuillages sont bien sculptés. La galerie est ouverte sur le vaisseau par trois petites ogives, et la balustrade n'en offre qu'un seul au milieu, le reste étant plein, de chaque côté, jusqu'à la colonne qui sépare les travées : la galerie est aveugle. Elle est surmontée de hautes fenêtres divisées en deux parties par un seul meneau, et chaque fenêtre est couronnée par une rosace à plu-

sieurs divisions. Le tout est d'un effet fort agréable.

Le premier transept est séparé du chœur par une espèce de haute balustrade, composée d'un rang d'ogives qui portent des espèces d'ouvertures circulaires. Le portail a un tympan intérieur à jour, d'un style flamboyant très-riche et surchargé d'ornements. Il y a au-dessus une belle galerie également à jour, avec une grande fenêtre flamboyante. Les voûtes sont portées sur des nervures prismatiques. Le croisillon du même transept, du côté opposé, n'a pas de portail. La muraille est divisée en deux étages. Le premier est formé de deux belles ogives, et le second d'une fenêtre à trois compartiments, avec une rose flamboyante au sommet.

Chaque travée du chœur est formée par une grosse colonne centrale, ayant une colonnette en avant et un faisceau de colonnettes en arrière, toutes destinées à supporter la retombée des arcs-doubleaux et des nervures des voûtes. Les fenêtres supérieures sont à trois compartiments et, par conséquent, plus larges que celles de l'abside.

Le premier transept a deux travées de profondeur : il n'a point de portes à l'extrémité des croisillons. L'architecture en est originale et d'un bon goût. Ainsi, sur la muraille du croisillon, à gauche, on a mis en saillie les mêmes meneaux qui se trouvent dans la galerie et dans la fenêtre supérieure.

Le long des bas côtés de la nef, il y a quatre chapelles d'un côté et trois seulement de l'autre. La chapelle du baptême a un curieux retable en pierre.

En plusieurs endroits, on voit des fûts de colonnes à huit pans.

Sous la tribune de l'orgue on voit que les travées sont du XIII^e siècle; ce que l'on reconnaît aisément aux bases et aux chapiteaux des colonnes. Les chapiteaux surtout sont caractéristiques : ils sont formés de feuilles grasses recourbées au sommet. Les voûtes sont en ogive et supportées sur des nervures très-fortes, composées d'un tore entre deux plates-bandes. La voussure du portail d'entrée est du même style et de la même époque. On y a placé postérieurement des piédestaux pour mettre des statues : le sommet du portail, comme nous l'avons dit ci-dessus, est moderne.

Chacune des chapelles absidales est composée de 9 travées ogivales et est éclairée par 5 fenêtres ouvertes; ces chapelles peuvent être prises comme modèle d'élégance. Sous le chœur il y a une crypte de la fin du XV^e siècle : on y voit le tombeau du martyr saint Quentin.

Nous ne finirons pas cette courte notice sans mentionner une belle statue en pierre, représentant la sainte Vierge. Elle est du XV^e siècle et placée dans une des chapelles latérales, où elle est à peine aperçue sous les ridicules affublements dont on l'a vêtue.

Après avoir parlé de deux grandes collégiales, nous terminerons en plaçant ici la description d'une église collégiale moins importante, mais également intéressante sous

le double rapport des souvenirs historiques et de l'architecture; nous voulons dire la curieuse église de Candes, au diocèse de Tours, où mourut saint Martin, le 11 novembre, en 397 ou 400. L'aspect général de l'église de Candes est très-pittoresque; on y voit des tours à mâchicoulis, comme dans quelques rares édifices du midi de la France, à Elne et à Maguelonne. Une inscription placée dans la nef fait connaître que l'église de Candes fut bâtie en 1215; cette date ne peut être appliquée qu'à la nef principale et non à l'édifice entier. Le sanctuaire doit être rapporté à un âge un peu plus reculé, ainsi que l'on pourra facilement s'en convaincre par les caractères architectoniques dominants; l'abside faisait sans doute partie d'une église antérieure à celle qui existe maintenant; les voûtes sont à ogive naissante et appuyées sur des nervures toriques, telles qu'on les pratiquait durant la phase transitionnelle; l'ossature de ces voûtes est établie avec science et exécutée avec goût. Dans toute la partie supérieure de l'église, on remarque des moulures arrondies, des chevrons brisés, des chapiteaux à feuillages fantastiques et tous les détails propres au style romano-byzantin du XII^e siècle; les fenêtres sont à plein cintre et montrent une décoration sévère, en rapport avec la gravité de la construction primitive.

On ne peut regarder sans un vif sentiment d'admiration la grandeur, l'élégance et la hardiesse des nefs. Le plan de l'église représente la croix latine; les nefs latérales sont arrêtées au transept. Nulle part on ne rencontrera des piliers plus élancés, des colonnes plus gracieusement groupées et plus légères. Les chapiteaux, posés comme une corbeille de feuillages au sommet de ces fûts grêles et effilés, sont formés de crosses végétales recourbées ou de feuilles largement découpées. Des ogives à lancette et une ornementation riche et abondante annoncent le progrès de l'art au XIII^e siècle, tandis que plusieurs fenêtres cintrées témoignent de la persistance du style byzantin.

L'effet de l'église de Candes, à l'intérieur, est imposant et solennel: les lignes essentielles sont habilement tracées, les détails heureusement combinés avec les masses principales; partout règne la plus heureuse harmonie. Deux massifs carrés, très-épais, forment les piliers du transept, destinés probablement à porter un poids plus considérable que la flèche légère qui les surmonte. A l'entrée de la nef principale, aussi bien qu'à l'entrée des collatéraux, des pilastres y sont engagés; la base de ces derniers est taillée inférieurement en biseau: sur ces pans coupés s'étalent une foule de sculptures d'une délicatesse de travail si merveilleuse, qu'elles font oublier bien vite ce que cette disposition a de bizarre et d'irrégulier. En présence de ces ciselures fines et variées, on n'a pas la force de critiquer: ce sont des rinceaux, des figures, des formes capricieuses, des dessins fantastiques, que l'on peut regarder d'aussi près qu'un ouvrage d'orfè-

vrerie. Il ne serait pas invraisemblable que ces sculptures fussent postérieures au XIII^e siècle; la manière dont elles sont traitées rappelle le genre du XIV^e.

L'extérieur de l'église de Candes n'est pas moins intéressant que l'intérieur. Nous nous arrêterons spécialement en face du portail le plus orné.

Quatorze statues dans des niches ogivales trilobées garnissent les parois latérales et reposent sur un soubassement orné d'oiseaux, de monstres et de ces mille fantaisies que les sculpteurs de cette époque savaient si bien imaginer et si bien exécuter. Dans ce soubassement on observe d'autres niches moins développées, d'où s'échappent des têtes de rois et de reines entourées de rinceaux, de végétations étranges, dans lesquelles serpentent et se meuvent une foule d'animaux de toute espèce. La pose des statues est pleine de mouvement et de vie; les draperies, largement jetées, ne tombent point en plis lourds et disgracieux; les étoffes unies, ne sont point couvertes de bijoux, de galons et de broderies, comme on le pratiquait constamment à l'époque romano-byzantine; l'expression du visage, le calme et la pureté des traits, l'élégance des costumes, le type même de la figure, tout annonce la manière du XIII^e siècle.

Malheureusement cette pompeuse décoration a souffert; on avait employé les couleurs pour rehausser le mérite de la statuaire; quelques fragments seuls peuvent encore faire soupçonner ce genre de magnificence, assez fréquemment mis en usage au moyen âge. Le tympan porte quelques figures, dont la principale paraît être celle de la sainte Vierge. Le porche est un des plus curieux que l'on connaisse; il est voûté en ogive, et les nervures viennent toutes reposer au centre sur une mince colonnette qui semble en supporter tout le poids. Quand on ne connaît pas ces artifices de construction, qui trompent l'œil en déguisant les supports réels, on est tenté d'accuser l'architecte de témérité, en voyant une masse énorme appuyée sur une colonne grêle et fragile; ce narthex forme un avant-corps flanqué de deux tours quadrilatérales, couronnées de mâchicoulis. La porte extérieure est en ogive entourée d'une archivolte; au-dessus on voit deux fenêtres, ou plutôt deux étroites meurtrières. Le long de la façade il existe deux arcatures à trilobes superposées, d'une structure originale; dans chaque arcade se trouve une statue en un bloc de pierre qui attend encore le ciseau de l'artiste.

La porte occidentale est fermée probablement par suite d'une mauvaise entreprise sous Louis XIV, et offre peu d'intérêt; elle est dépourvue d'ornements et flanquée de tours à mâchicoulis qui lui donnent l'aspect d'une courtine de forteresse.

COLLIER. — On appelle *collier de perles* ou *d'olives*, ou *chapelet*, une petite moulure taillée au-dessous des oves et de quelques autres moulures.

COLOMBE. — La réserve eucharistique fut gardée pendant longtemps, dans nos églises, dans un vase d'or ou d'argent, en forme de colombe. Voy. à ce sujet de longs détails aux articles AUTEL et CIBOIRE. Nous y ajouterons, comme documents à consulter, quelques notes latines fort intéressantes du P. Lebrun, extraites de son édition in-4^e des *Oeuvres de saint Paulin*, évêque de Nole :

« Spiritum sanctum olim columbæ specie expressum fuisse, docet concilium Constantinopolitanum, anno 537, sub Menna habitum, ubi actione v, habes, in epistola clericorum Antiochiæ de Severi sacrilegio. « τὰς εἰς τὸ πῶν τοῦ ἁγίου Πνεύματος; χρύσεας τὶ καὶ ἀργύρας περιστερας; κ. τ. λ. *Columbas aureas et argenteas in formam Spiritus sancti super divina lavacra et altaria appensas una cum aliis sibi appropriavit, dicens non oportere in specie columbæ Spiritum sanctum nominare.* »

« Jure merito columba super sancta lavacra suspenditur, quod Spiritus sanctus columbæ specie super Christum baptizatum apparuerit (Matthæi iii), et quia Spiritus sanctus aquas sæcundavit, unde Paulinus ait :

Sanctus in hunc cœlo descendit Spiritus amnæ,
Cœlestique sacras fonte maritat aquas.

« Quod super altaria quoque columbas suspensas fuisse refert concilium, id jam olim Basilio Magno fuit usitatum, qui eucharistiam columbæ aureæ inclusit, et super altare suspendit, uti habetur cap. vi Vitæ ejus per Amphilochem; qui mos in pluribus ecclesiis etiamnum in templis nostris durat.

« Et quia in textu Paulini *crux* sequitur, suspicor Spiritum sanctum columbæ specie cruci insedisse. Plane ex antiquo Ecclesiæ ritu columbæ crucibus insidebant, vel eas supervolabant. Columba crucem supervolat in absida Lateranensis ecclesiæ, quam exhibet Jacobus Bosius lib. vi, de Cruce triumphante, cap. xii. Columba super crucem apparet in lapide altaris, apud Chiffletium in Vesontione, pag. 208. Vetustissima columbæ effigies in fastigio crucis inventa Malipore sive civitate S. Thomæ, uti memoriæ prodidit Hieronymus Osorius de rebus gestis Emmanuel's lib. iii; Maffæus, Hist. Indicæ lib. i et xii; Ciacon., lib. de Signis crucis, cap. 35; Baronius, tom. I, ann. 57.

« Inter crucis hujus adorationem D. Thomas fuit occisus : ne quis suspicetur crucem hanc, quam columba superstat, D. Thomæ sepulcro impositam, sicut Longobardi perticas cum columbis sepulcris eorum qui peregre obierant, imponebant, ut memorat Paulus Diaconus, lib. v Histor. Longob. cap. 34. « Ad perticas autem locus ipse dicitur quia ibi olim pertica, id est trabes erectæ steterant, quæ ob hanc causam juxta morem Longobardorum poni solebant. Si quis enim in aliquam partem, aut in bello, aut quomodocumque extinctus fuisset, consanguinei ejus intra sepulcra sua perticam figebant, in cujus summitate columbam ex ligno factam ponebant, quæ illuc versa esset, ubi eorum dilectus obiisset, scilicet ut sciri posset in quam partem is qui defunctus fuerat.

quiesceret. » Refert quoque Nicetas lib. v, Juris Græcolatini responsor. lib. i, gentiles quosdam columbas ad sepulcra mortuorum immolasse.

« Cave hic mendacissimum Josephi Scaligeri commentum, qui in commentatione ad numisma argenteum Constantini imp. Byzantini, a Marquardo Frehero illi propositum, hæc habet, post explicatam vetustissimam Trinitatis picturam per verba, *agnum, columbam*, quod ex Paulo hausit, etsi eum non nominet : « Hæc erant, inquit, symbola simplicissima illorum temporum, cum formas rerum aut animalium, non autem humanas audent pingere. Nam anchoram, navem, piscem, columbam, sculpebant aut pingebant, hominem non item; οὐ γὰρ, inquit Clemens, εἰδῶν πρόσωπα ἀναποτυπώσαι, εἰς δὲ τὸ προσέχειν ἀπειρηται. » Fallitur et fallit Scaliger. Clemens ibi non de imaginibus sacris agit, sed de palæ in annulo sculptura, quam non vult esse inter christianos alicujus idoli (v. g. Neptuni, etc.), sed potius rei alicujus aut animalis, quæ rem aliquam bonam insinuare possit. Locus est lib. iii, *Pædagog.*, cap. 11 : « Sint autem nobis signacula, columba vel piscis, vel navis quæ cursu celeri a vento fertur, vel lyra musica qua usus est Polycrates; vel anchora nautica, quam insculpebat Seleucus. » Rationem autem addit, cur hac signacula probet : « Et si sit piscans aliquis, meminerit apostoli et puerorum, qui ex aqua extrahuntur. Neque enim idolorum sunt imprimendæ facies, quibus vel solum attendere est prohibitum. Imo, inquit, non omnia inanimata vel animata convenit sculpi. Sic nec ensis, vel arcus, iis qui pacem sectantur; nec pocula, iis qui sunt moderati et temperantes Multi autem libidinosi nudatos eos habent quos amant, vel amicas; ut ne si velint quidem, possint affectionis amoris oblivisci; quod libido et intemperantia eis perpetuo in mentem revocetur. » Loco perspecto perlectoque claret quam perverse Scaliger quæ de idolis dicuntur, ad sanctorum imagines transferat. Si, inquit, Clemens, symbola aliqua sculpere in palis annulorum delectet, ea insculpite quæ sensum aliquem mysticum insinuent, ut sint columba, piscis, navis, quo videlicet meminerimus Petri apostoli, qui factus est piscator hominum; et puerorum, qui ex fonte baptismatis levantur.

« Forte columbæ meminit, et ad baptismum refert, tum quia olim super baptisteria suspendi solita, uti jam probavimus; tum quia columba e diluvio ramum oleæ ad arcam retulit in baptisimi mysterium. Ambrosius, lib. de iis qui mysteriis initiantur, cap. 3 : « Dimisit Noe columbam, quæ cum ramo olivæ legitur revertisse. Vides aquam? Vides lignum? Columbam aspicias, et dubitas de mysterio? Aqua est ergo qua caro mergitur, ut ablatur peccatum; sepe litur illic omne vitium. Lignum est, in quo suspensus est Dominus Jesus, cum pateretur pro nobis. Columba est, in cujus specie descendit Spiritus sanctus, sicut didicisti in Novo Testamento, qui sibi pacem animæ, tranquillitatemque mentis inspirat. » Cyrillus *Catechesi*

illuminatoria 17 : « Hujus aliqua ex parte ferebat typum secundum quosdam columba illa Noë. Nam sicut per illius lignum et aquam facta est ipsis quidem salus, nobis autem initium novæ generationis, et columba reversa est ad eum sub vesperam, habens virgam oleæ : sic, inquit, et Spiritus sanctus descendit super verum Noë, alterius generationis factorem. »

« Quam vero inepte dicat Scaliger, tempore Paulini, cujus verus de cruce, agno, et columba affert, non fuisse ausos christianos pingere humanas formas, vel ipse Paulinus prodit et eum redarguit, qui epistola 12, ex qua sua Scaliger deprompsit, meminit S. Martini in templo picti, una cum Paulini imagine :

Adest Martinus perfectæ regula vitæ,
Paulinus veniam quo mereare docet.
Hunc peccatores, illum spectate beati,
Exemplar sanctis ille sit, iste reis.

« Omni sæculo ante Paulinum, humanas sanctorum formas effigiat fuisse, fuse probat Bellarminus lib. II de Imaginibus, cap. 9 et 10. Vide Gretzerum, tom. III, de Cruce, lib. I, cap. 26. »

COLONNE. — La colonne se compose de trois parties : le corps qu'on appelle *fût*, la tête qu'on appelle *chapiteau*, et le pied qu'on appelle *base*. Le chapiteau est surmonté de l'entablement, ou sert à supporter la retombée des arcades ou des nervures des voûtes. L'origine de la colonne remonte aux temps les plus éloignés, et on la retrouve dans les monuments primitifs de l'Égypte, de l'Assyrie, de l'Inde, de la Grèce et de l'Italie. Chacun des peuples anciens, qui fit usage de la colonne pour l'ornement de ses temples, en détermina les proportions, la forme et les diverses parties d'une manière particulière. Nous sommes accoutumés à les juger et à les apprécier d'après les modèles élégants que les Grecs nous en ont donnés, et qui ont été reproduits ou imités constamment dans tous les pays d'Occident.

I.

Les colonnes étaient regardées par les anciens comme une partie essentielle de l'architecture des temples et des édifices publics. Nous connaissons cinq espèces de colonnes en usage chez les anciens (nous ne parlons ici ni des Égyptiens, ni des Assyriens, ni des autres peuples de l'Asie). Les Grecs en employaient trois, l'*ordre dorique*, l'*ionique* et le *corinthien*. Outre ces trois ordres, les Romains employèrent encore l'*ordre toscan* et l'*ordre romain ou composite*. Ces colonnes diffèrent non-seulement par les proportions de leur hauteur et de leur épaisseur, mais encore par le caractère particulier à chacune, qui naît de la distribution différente des parties et du plus ou moins d'ornements de chacun de ces ordres. Le caractère de l'ordre dorique est une noble simplicité; la colonne ionique a le caractère d'une beauté mâle et sévère, et la colonne corinthienne celui de l'élégance et de la magnifi-

cence; l'ordre toscan a le caractère de la force et de la plus grande simplicité; l'ordre composite celui de la plus grande richesse.

II.

Dans les premiers temps, les colonnes des Grecs étaient en bois; dès que ce peuple eut appris à travailler la pierre et le marbre, on employa aussi ces matières pour en faire des colonnes. Elles étaient quelquefois, mais rarement, monolithes, c'est-à-dire d'une seule pierre; le plus souvent elles étaient composées de quatre, de cinq ou d'un plus grand nombre de blocs de pierre. Le chapiteau des colonnes doriques était ordinairement travaillé d'une seule pierre. L'abaque était quelquefois d'une pierre ajoutée; c'est ainsi qu'on le voit au temple de la Concorde à Agrigente. On trouve cependant aussi des fûts d'une seule pierre; telles sont quelques colonnes du grand temple de Sélinus, et les colonnes d'un édifice moins ancien, d'un temple d'architecture corinthienne parmi les ruines d'Ephèse.

Les différents blocs d'une colonne étaient joints sans mortier, et réunis par des coins ou bouchons de bois. Ces blocs étaient si bien unis, qu'on pouvait à peine apercevoir les jointures, ainsi qu'on l'observe encore sur différentes colonnes qui nous sont restées de l'antiquité, telles que celles du temple de Jupiter Panhellénus, dans l'île d'Égine, et celles du temple de Junon et de la Concorde à Agrigente. Selon l'opinion la plus vraisemblable, on obtenait cette réunion exacte des blocs, en frottant les deux surfaces qui devaient se toucher, jusqu'à ce qu'elles fussent absolument unies et jusqu'à ce qu'il ne restât aucune trace de la jointure. On peut croire que cela venait aussi de ce qu'on ne terminait la surface extérieure que lorsque la colonne était dressée. Chaque bloc était percé dans son milieu d'un trou carré de trois à quatre pouces; on y adaptait un morceau de bois. Le milieu de ce bois carré était occupé par une broche cylindrique d'environ deux pouces de diamètre, qui réunissait ensemble deux blocs. Un observateur habile a remarqué que l'union des blocs avait lieu parfois d'une manière différente de celle qui est ci-dessus indiquée; cette remarque est appuyée sur des faits qui ont été constatés dans les ruines de Pæstum. Au milieu de la surface de chaque bloc il y a une excavation circulaire de 3 à 4 pouces de diamètre et d'autant de profondeur; au milieu de cette excavation il y a un trou ou canal qui traverse le bloc entier. Dans l'excavation on plaçait probablement un cylindre de bois ou de pierre pour réunir le bloc supérieur au bloc inférieur. Ce cylindre servait de pivot pour faire mouvoir le bloc supérieur sur celui qui en était le support; en même temps on versait dans le canal une matière liquide, peut-être une espèce de chaux, qui, en mouillant les deux surfaces qui se frottaient l'une contre l'autre, facilitait ce même frottement, et en se combinant avec la poussière détachée des deux blocs, formait un mortier fin qui rem-

plissait exactement les jointures des pierres. Lorsqu'un bloc était bien assujéti, il paraît qu'on remplissait le canal du même mortier.

Les ruines des édifices des anciens ne nous offrent plus de modèle des colonnes grecques primitives, c'est-à-dire de *colonnes toscanes*. Nous ne connaissons point du tout leur disposition, si Vitruve ne nous en avait laissé une description. Quant aux colonnes d'ordre dorique, il nous en reste un grand nombre et de différentes époques. La colonne ionique était, dès les premiers temps, plus nette, et avait une forme moins conique que la colonne dorique. Les dimensions en hauteur en ont beaucoup varié : dans les temps les plus reculés, la hauteur était de 8 diamètres; par la suite, on donna à ces colonnes la hauteur de 8, 9 et même 10 diamètres. Selon Vitruve, on donnait à la colonne corinthienne la même hauteur qu'à la colonne ionique; le chapiteau seul avait une plus grande élévation. La *colonne romaine* est absolument semblable à la corinthienne; elle n'en diffère principalement que par les volutes ioniques qui se trouvent dans le chapiteau.

Le corps de la colonne antique est cylindroïde et légèrement conique, c'est-à-dire que le diamètre de son pied est un peu plus large que celui du sommet.

La hauteur ordinaire du fût de la colonne toscane, y compris l'astragale, est de 12 modules, ou 6 fois son diamètre inférieur.

La hauteur du fût de la colonne dorique est de 14 modules.

La hauteur du fût de la colonne ionique, depuis la partie inférieure de la volute qui descend plus bas que l'astragale, est de 15 modules, 17 parties.

La hauteur du fût corinthien, y compris l'astragale, est de 16 modules.

La hauteur du fût composite est de 16 modules, 12 parties.

III.

On appelle *colonne en balustre*, celle qui a la forme d'un balustre; *colonne bandée*, celle qui a des bandes unies ou sculptées, qui excèdent le nu du fût cannelé. On appelle *colonne à cannelure lisse*, celle qui n'admet aucun ornement dans les cannelures. Quand les cannelures reçoivent des ornements de feuillages, on l'appelle *colonne cannelée ornée*. La colonne est *cylindrique*, quand elle a partout le même diamètre. La colonne *coloritique* est ornée de feuillages ou de fleurs tournés en spirale autour du fût. La *colonne feuillée* a le fût taillé en feuilles. La *colonne fuselée* ressemble à un fuseau par son renflement. La *colonne menue* est ornée de coquillages. La *colonne rustique* a des bossages. La *colonne ovale* est celle dont le fût est aplati, ou dont le plan est ovale. La *colonne pastorale* est celle dont le fût est imité d'un tronc d'arbre, avec écorce et nœuds. La *colonne polygone* a le fût taillé à facettes ou à pans. La *colonne serpentine* est faite de plusieurs serpents entortillés, dont les têtes ser-

vent de chapiteau. La *colonne torse* a le fût contourné en vis.

IV.

Par rapport à la disposition, on appelle *adossée ou engagée*, la colonne qui tient au mur; *angulaire*, celle qui est à l'encoignure; *doublée*, celle qui est jointe à une autre; *flanquée*, celle qui est engagée de la moitié ou d'un tiers de son diamètre, entre deux demi-pilastres; *isolée*, celle qui n'est attachée à aucun corps; *liée*, celle qui est attachée à un autre par un corps; *accouplée*, celle qui touche presque à un autre; *nichée*, celle qui entre dans un mur creusé; *solitaire*, toute colonne unique et isolée. Les *colonnes cantonnées* sont engagées dans les quatre encoignures d'un pilier carré. On appelle *groupées*, les colonnes placées trois à trois, ou quatre à quatre, sur un même piédestal ou socle; *majeures*, celles qui régissent l'ordonnance d'une façade.

V.

La colonne antique, plus ou moins parfaitement imitée, se retrouve dans les monuments du style latin, ou romano-byzantin primordial, du moyen âge. Dans certaines églises primitives, on employa, pour la décoration, des colonnes empruntées à des édifices profanes : ces colonnes sont parfois maladroitement posées, et on a vu des fûts d'un certain ordre couronnés de chapiteaux d'un autre ordre. Ces emprunts se pouvaient faire dans les provinces où l'architecture antique a élevé des constructions nombreuses; mais dans les autres provinces, les architectes furent réduits aux ressources ordinaires de leur propre talent et de celui des artistes et des ouvriers qu'ils avaient sous la main. Alors, la dégénérescence du style antique est rapide, et la colonne devient bientôt un simple support sans élégance, rappelant l'idée d'utilité et non pas celle de décoration.

Nous arrivons de cette manière aux grossières et informes colonnes des églises de la première époque romano-byzantine. Dans la plupart des édifices appartenant à cette époque, et dont les restes sont arrivés jusqu'à nos jours, la colonne a toujours une base et un chapiteau, mais le fût n'a plus aucune proportion en rapport avec sa hauteur, et les ornements du chapiteau sont d'un dessin barbare.

On appelle *pilliers-colonnes* les supports à fût gros et court de l'architecture romano-byzantine; ils doivent être regardés, en effet, comme des piliers, car ils sont bâtis en massifs de pierres ou de moellons, et non formés de tambours ou de tronçons. On en voit de cette espèce, avec toute la rudesse d'un art dans l'enfance, dans les cryptes et les parties basses des églises romano-byzantines. Ils n'ont ordinairement que quelques moulures simples, au lieu de chapiteau, et une plinthe pour base.

Dès le XI^e siècle, la colonne, sans revenir aux propositions modulées des anciens,

prend une forme élancée et élégante et se couronne d'un chapiteau historié ou à feuillages, qui n'est pas toujours dépourvu d'élégance ni d'originalité. A cette époque apparaissent fréquemment les colonnes cantonnées : disposition qui continuera d'être usitée jusqu'à l'abandon du style ogival. Généralement les colonnes sont cantonnées sur les faces d'un pilier carré; ce n'est que par exception qu'elles sont placées sur les angles. Elles sont ordinairement engagées jusqu'à la moitié de leur épaisseur; quelquefois elles sont seulement accolées. Il arrive aussi assez souvent que la colonne, placée sur la face antérieure du pilier, s'élance jusqu'à la voûte, pour recevoir la retombée de l'arc-doubleau, tandis que celles qui sont sur les autres faces ne s'élèvent qu'à la hauteur du pilier lui-même. Vers le milieu du *xⁱ* siècle, on voit ces colonnes assez petites qui tendent à se multiplier et à se grouper, tantôt par l'addition de quatre autres colonnes intermédiaires, lorsque l'arcade se compose d'archivoltes à faces verticales en retraite, tantôt présentant deux colonnes accouplées sur sa face : alors une espèce de petite architrave couronne ces colonnes et reçoit les retombées des arcades latérales. Ordinairement les espaces entre les colonnes se garnissent de roseaux et de pieds-droits rectangulaires; ou bien encore on voit ces colonnes accouplées se reproduire sur les quatre faces du pilier, et une colonne intermédiaire de même diamètre s'inscrire aux angles rentrants, de manière que le noyau du pilier se dissimule entièrement sous un entourage de douze colonnes égales.

Il arrive quelquefois, durant la période romano-byzantine, que les colonnes reposent sur une base qui n'est pas appuyée sur le sol. Alors elle est placée en encorbellement par une tête d'homme ou d'animal sur un culot, un cul-de-lampe ou une console. On a fait usage de cette disposition dans les endroits où l'espace manquait en largeur.

On remarque encore que les colonnes, surtout aux portails de la même période romano-byzantine, sont posées sur des lions ou sur le dos d'autres animaux : on en voit même qui sont appuyées sur les épaules de personnages renversés à terre, dont quelques-uns ont la tête couronnée.

Pour la base des colonnes durant la période romano-byzantine, voyez l'article *BASE*.

VI.

Au *xii^e* siècle, à l'époque de la transition du style romano-byzantin au style ogival, le fût des colonnes de petite dimension, principalement au portail des églises, est couvert de ciselures représentant des dessins géométriques, des torsades, des spirales, des perles, des têtes de diamant, des feuillages, des rinceaux, des entre-lacs. Durant la phase transitionnelle, le fût des colonnettes prend des formes extraordinaires : deux colonnettes, par exemple, se tordent ensemble comme un câble, s'entrelacent, se nouent comme

deux serpents, se plient en zigzags. Ces étranges formes, inspirées par le caprice, ne sont données qu'à des colonnes décoratives ou à de simples colonnettes : on ne les voit jamais aux véritables colonnes, c'est-à-dire à celles qui sont destinées à supporter la construction.

Durant la période romano-byzantine, on ne fit guère usage de colonnes monolithes : on chercha alors à dissimuler les tronçons des colonnes par des annelets ou bracelets, placés à différentes hauteurs sur le fût de la colonne; on ne voit guère alors de fûts monolithes que pour les colonnettes.

On a fait une remarque curieuse sur la manière dont on arrondissait le fût des colonnes et colonnettes romano-byzantines. On commençait par le tailler à pans et on arrivait ainsi à toute la précision désirable, en abattant successivement toutes les arêtes qui devenaient de moins en moins saillantes. On voit une colonne à demi taillée par ce procédé au portail de la petite église de Balan, au diocèse de Tours. Le fût des colonnettes était parfois arrondi au tour, et l'on voit alors la trace évidente de l'outil du tourneur. J'ai plusieurs fois vérifié ce fait en compagnie de M. Guérin, architecte de la cathédrale de Tours, sur des monuments romans en Touraine, notamment à Preuilly et à Chignon.

VII.

Le style ogival continua d'employer les colonnes et les colonnettes suivant la disposition usitée au *xii^e* siècle : elles furent toujours groupées de la même manière; elles différencèrent seulement par les détails de la base et du chapiteau. Les architectes de la période ogivale ne firent guère usage de la colonne monocylindrique que dans la région absidale : par exception, on en peut voir, mais rarement, en d'autres endroits, comme à la cathédrale de Châlons-sur-Marne. Communément le corps du pilier représente une colonne de ce genre, cantonnée de fortes colonnettes, légèrement engagées, parfois seulement appuyées, parfois même entièrement isolées, comme à la cathédrale de Laon, en France, et à celle de Cantorbéry, en Angleterre. Cette disposition est propre au *xiii^e* siècle. Bientôt après, les colonnettes se multiplient et diminuent leur diamètre, de sorte que les piliers présentent l'aspect d'un faisceau de colonnettes. La présence du pilier central ne se trahit que par les angles qui apparaissent au dehors, au niveau de la saillie des colonnettes. Plus tard ces mêmes colonnettes diminueront encore leur diamètre, modifieront leur forme et ne seront plus que de minces nervures prismatiques couvrant entièrement le pilier. Cela eut lieu au *xv^e* siècle et au commencement du *xvi^e*. Voy. *NERVURES*.

La colonne isolée ne se montre que dans de petites dimensions et sert à porter les arcades du triforium, ou les triboles de la balustrade, ou les arcatures qui ornent le nu des murailles.

L'architecture de la renaissance tend à imiter les formes de la colonne antique; mais avant d'atteindre à une imitation entière, elle employa des colonnes et des pilastres ornés d'un chapiteau d'une forme originale. *Voy. PILASTRE, BASE, CHAPITEAU, ACCOUPLÉES (Colonnes).*

COLONNETTE. *Voy. COLONNE.*

COMBLE. — On appelle *comble*, en général, la charpente du sommet d'un bâtiment, recouverte en plomb, en ardoise ou en tuile; ce qui comprend toute espèce de toits. On réserve cependant assez ordinairement la désignation de *comble* aux charpentes, plus ou moins compliquées, qui forment la couverture d'un édifice de quelque importance. Les combles ont diverses dénominations suivant leurs différentes formes.

On appelle *comble à deux égouts*, celui qui est formé par deux plans inclinés sur le rampant d'un pignon; *comble brisé*, celui dont chacun des deux plans inclinés est brisé de manière que la partie supérieure forme égout et que la partie inférieure soit presque verticale: ce comble est plus généralement connu sous le nom de *comble à la Mansard*, quoique l'architecte Mansard n'en soit pas l'inventeur. Le *comble en pavillon* se compose de quatre plans dont la disposition est pyramidale.

Le comble des églises fut toujours très-aigu, principalement durant la période ogivale. Cette forme a été adoptée pour plusieurs raisons: d'abord, elle était mieux en rapport avec la forme des voûtes ogivales; elle facilitait ensuite l'écoulement des eaux et empêchait la neige de séjourner sur les toits, précaution indispensable dans les pays du nord; elle opérait enfin moins de poussée sur les murailles; avantage très-grand, car les murailles, étant si élevées, n'auraient pu résister à une puissance qui aurait tendu à les écarter.

Pendant longtemps il n'y eut de voûtes dans les églises que sur l'abside, ensuite le chœur, et plus tard les basses nefs. La charpente des combles restait apparente au-dessus de la nef principale et du transept. Les tirants et les aiguilles, ou, en d'autres termes, les *entrants* et les *poinçons*, furent ornés souvent de sculptures, de peintures et de dorures.

Dans toutes les églises voûtées en pierre, le comble est tout entier au-dessus des voûtes.

L'arête longitudinale, ou faitage du comble des édifices importants, était ornée autrefois de tuiles ou briques moulées en forme de petits créneaux, d'arcades, de crochets, et autres motifs d'ornementation. D'autres fois cet ornement était une espèce de dentelle de plomb, représentant une arcature renversée, des cœurs, et toute sorte de découpures analogues, dans le goût de chaque époque. Plusieurs églises ont conservé ce genre de décoration, et nous en possédons encore d'assez nombreux modèles. *Voy. CRÈTE.*

COMPARTIMENT. — Dessin composé de plusieurs figures disposées avec symétrie et

avec régularité pour orner la surface d'une muraille, d'un pavé, d'un vitrail, d'une voûte, d'un lambris, d'un panneau, d'un plafond, d'un plancher, par des moulures, ou des dessins, ou même par de simples variétés de couleurs ou de matières. Les compartiments peuvent être nus, colorés, ornés de toute sorte de manières par la sculpture, la peinture et la mosaïque. Une suite d'arcades figurées (*voy. ARCATURE*), les travées d'une balustrade, les divisions d'une rose ou d'une verrière, forment des compartiments. On voit des compartiments dans tous les styles d'architecture: ils ont été employés par nécessité, ou comme motif de décoration,

COMPOSITE (ORDRE). — Le composite est un des cinq ordres d'architecture. *Voy. ORDRE, CHAPITEAU, COLONNE, BASE, ENTABLEMENT, ARCHITECTURE.*

CONCHA. — Dans les basiliques civiles, transformées en basiliques religieuses, en face de la nef centrale et au delà du transept, l'édifice s'arrondissait en hémicycle, formant supérieurement une tête de niche, c'est-à-dire offrant un renforcement qu'on peut comparer à un quart de sphère. C'est notre voûte en cul-de-four, appelée *concha* par les Latins, et *ἄψις* par les Grecs. C'était là qu'était le siège, *tribuna* ou *tribunal*, du juge principal et de ses assesseurs. Cette même partie était encore appelée *absida gradata*, *ἑξήρα*. *Voy. ABSIDE, BASILIQUE.*

CONCHULA. — Petite abside. On trouve cette expression plusieurs fois dans les écrits de saint Paulin de Nole, pour désigner les absides latérales, qui accompagnent l'abside majeure. Ainsi, en faisant la description de la basilique qu'il avait fait construire à Nole, en honneur de saint Félix, après avoir parlé de l'abside majeure, il ajoute: *duabus dextra lavaque conchulis*. Les basiliques ainsi bâties à trois absides étaient désignées sous le nom de *triconcha*, *τρίκωνχος*, *τρίκωνχος*. Ainsi on lit dans la chronique d'Alexandrie, à l'année 39 de l'empire de Théodore, que l'on fit des prières solennelles dans la basilique, *τρίκωνχος*: *litaniarum in triconcho viii idus Novembris*.

CONFESSION. — Dans les souterrains obscurs des catacombes on offrit constamment le saint sacrifice sur le tombeau d'un martyr. Ce tombeau, recouvert d'une table de marbre, quelquefois d'une simple dalle de pierre, était placé au centre d'une des salles ou *cubacula*, et se nommait *memoria*, *titulus*, *martyrium* ou *confessio*.

Les autels principaux des églises de Rome et de plusieurs autres villes d'Italie ont conservé le nom de *confession*. Les écrivains ecclésiastiques appliquent ce nom et au tombeau et à l'autel élevé plus tard au-dessus. Ainsi la *confession de saint Pierre* signifie proprement le tombeau de saint Pierre.

À partir du v^e ou du vi^e siècle, la *confession* se développe et devient une espèce d'église souterraine. *Voy. CRYPTÉ.*

CONFESSIONNAL. — La confession des péchés à un prêtre ayant juridiction pour en recevoir l'absolution, est d'institution di-

vine. Dès le temps des apôtres la confession auriculaire fut en usage, comme on en voit la preuve dans les Épîtres de saint Paul ; mais, dans les plus anciens auteurs ecclésiastiques, il n'est point fait mention de *confessionnaires*. Le prêtre, pour entendre les confessions des fidèles, se plaçait sur un siège d'honneur, emblème de sa puissance spirituelle, et les pénitents venaient s'agenouiller devant lui ou à côté de lui. Cet usage se conserve encore en plusieurs pays, notamment en Irlande. Lorsque les conciles eurent prescrit de mettre une séparation ou une grille serrée entre le confesseur et les femmes qui se présentaient pour faire leur confession, ce qui n'eut lieu qu'au xvi^e siècle, alors commença l'emploi du confessionnal proprement dit. Ce ne fut d'abord qu'une cloison en bois, avec une grille vers le milieu, placée d'un seul côté ; on en voit encore de ce genre en plusieurs églises d'Italie. Bientôt après on plaça une cloison de chaque côté, et le siège du confesseur fut fixé solidement à ces deux cloisons : de là l'origine du meuble usité dans nos églises. Pour ménager la timidité et la pieuse confusion de la pénitence, on plaça des voiles à chaque cloison, de manière à cacher les pénitents aux regards curieux et indiscrets du public : le prêtre resta toujours à découvert ; cette disposition nécessita la forme exacte du confessionnal, telle qu'elle s'observe en Espagne, en Belgique, en Allemagne et ailleurs. Ce n'est guère qu'en France que le prêtre lui-même fut caché par un voile mobile ou une cloison opaque.

Ce simple exposé des faits explique pourquoi, dans nos monuments chrétiens, on ne trouve pas de *confessionnaires* remontant au delà du xvi^e siècle, et pourquoi la plupart des confessionnaires qui se voient dans nos églises sont tout à fait modernes. M. Didron dit avoir observé un confessionnal en style du xv^e siècle, dans l'église de Notre-Dame de Nuremberg, en Bavière. Quoi qu'il en soit de cette observation isolée, il demeure constant que les modèles des confessionnaires à introduire actuellement dans nos églises monumentales n'existent pas. Celui que M. Lassus a dessiné pour les *Annales archéologiques*, tom. I, pag. 265, ne doit pas être considéré comme un type à imiter.

Pour établir, dans les églises monumentales, de l'harmonie entre l'ameublement et le style architectural, il est nécessaire d'adopter, pour établir les confessionnaires, la forme consacrée par l'usage, et de suivre, dans le profil des moulures et l'ornementation, le style dominant de l'édifice. Ce sera l'œuvre de ceux qui auront étudié attentivement les diverses phases de l'art chrétien du moyen âge, et qui en connaîtront assez les ressources et les procédés pour composer un ensemble irréprochable.

Dans une des nefs latérales de l'église de Saint-Bavon, à Gand, en Belgique, on voit de magnifiques confessionnaires en style moderne.

CONFESSUS.—L'un des divers noms donnés à l'abside de la basilique.

CONFRÉRIE. Voy. ARCHITECTE.

CONGÉ.—Le congé est une moulure en forme de petit cavet, qui sert à raccorder une moulure avec une autre, ou avec la partie lisse d'un membre d'architecture. On l'appelle aussi *Apophyge*. Voy. MOULURES.

CONQUE.—Un des noms de la voûte en cul-de-four qui couvre la *tribune* ou *tribunal* des basiliques. Voy. CONCHA.

CONSOLE.—La console, du mot latin *consolidare*, *consolider*, est une espèce de modillon ou de corbeau, employée principalement pour supporter un corps en saillie d'un grand poids, comme une statue, un vase, une colonne suspendue, les nervures d'une voûte, etc. On distingue, en architecture, plusieurs variétés de consoles : la console avec enroulements est celle qui a des volutes en haut et en bas ; la *console arrasée* est celle dont les enroulements affleurent les côtés ; la *console gravée* est celle qui a des gravures ; la *console plate* est celle qui est en manière de corbeau ; la *console en encorbellement* est celle qui a des enroulements et des nervures : elle sert à porter des membres d'architecture d'un poids considérable ; la *console renversée* est celle dont le plus grand ornement est en bas ; la *console rampante* est celle qui suit la pente d'un fronton aigu pour en soutenir la corniche.

Au moyen âge, dans les monuments religieux et les édifices civils, la console reçoit des formes et des ornements d'une extrême variété et qui ne semblent motivés que par le caprice des architectes ou des sculpteurs ; on y voit le plus souvent des figures humaines et des feuillages, quelquefois des figures fantastiques et des ornements bizarres.

Les consoles servent encore à supporter le couronnement d'une tour et les créneaux, ou d'autres fortes saillies, ordinairement ouvertes en dessous pour former des *barbacanes* par lesquelles les assiégés faisaient tomber de l'eau bouillante, du sable rougi au feu, sur les assaillants arrivés au pied de la muraille et se disposant à y appliquer les échelles d'escalade. Plusieurs églises présentent des consoles de ce genre et des restes de fortifications militaires. Ce sont des signes curieux des mœurs du moyen âge, qui doivent être conservés avec soin ; nous en avons observé dans des églises et des constructions de monastères.

CONSTRUCTION.—I. A l'article APPAREIL nous avons donné de longs détails sur les différents modes de construction usités dans l'antiquité et au moyen âge. Nous allons maintenant indiquer sommairement les caractères archéologiques qui ressortent de la construction et que l'on peut apprécier au premier aspect des monuments.

Antérieurement au xi^e siècle, la construction des églises offre la plus grande ressemblance avec la construction gallo-romaine de petit appareil, telle que nous l'observons dans les monuments ou plutôt les débris des monuments élevés dans les Gaules, du-

rant le temps de l'occupation romaine. Ce mode de construction en petites pierres à peu près cubiques ou cunéiformes, peut être considéré comme un caractère très-significatif, car il disparut à peu près complètement au xi^e siècle. Quelques édifices cependant furent bâtis en pierres de moyen et de grand appareil, surtout dans le centre et le midi de la France, où les matériaux sont abondants et d'un emploi facile. Les architectes des édifices religieux de l'époque romano-byzantine primordiale firent entrer dans leurs constructions une grande quantité de briques d'une forme et d'une fabrication analogues à celles de l'antiquité. Non-seulement ils s'en servirent fréquemment pour faire les cintres; ils les établirent encore par zones horizontales pour simuler des assises régulières, et quelquefois comme motif d'ornementation. C'est ainsi que souvent les moulures et les corniches furent remplacées par une ou plusieurs rangées de briques, et que l'on chercha, par l'opposition des couleurs, à former sur les parois des murailles des espèces de dessins symétriques.

Un des premiers effets qui se manifestèrent dans la renaissance de l'architecture au xi^e siècle, se fait sentir dans les soins nouveaux apportés à l'exécution matérielle, très-négligée jusqu'alors. On sent l'augmentation des ressources, le savoir-faire des ouvriers, surtout la préoccupation de durée. Le petit appareil romain, si fréquent dans la première période, se retrouve encore quelquefois, mais il est généralement remplacé par le moyen appareil. Dans nos provinces centrales, où les matériaux de construction se trouvent aisément de bonne qualité, on ne fit usage presque partout que du grand et du moyen appareil. L'appareil réticulé et l'appareil en feuilles de fougère, d'un effet assez agréable par la régularité symétrique des pierres qui les composent, se firent remarquer assez souvent aux façades occidentales. Il faut regarder ces deux appareils particuliers plutôt comme motifs de décoration que comme procédés usuels. *Voy. CIMENT.*

A partir du xii^e siècle, la construction des monuments religieux fut toujours faite en pierres de grand appareil.

Il est à remarquer que les pays riches en matériaux sont ceux où les traditions antiques se sont le mieux conservées; on y a également fait un usage à peu près constant du grand appareil, comme cela eut lieu dans le midi de la France. Seulement les assises ne sont pas toutes d'égale hauteur, et les pierres ne sont pas apprêtées avec autant de soin et de perfection que dans les monuments romains.

II.

Dans les archives du département de l'Yonne, à Auxerre, M. Quantin, archiviste, a retrouvé les mémoires des ouvriers employés aux travaux de la cathédrale de Sens, au xiv^e siècle: ils se trouvent dans les comp-

tes du chapitre. Les dépenses des tailleurs de pierre sont divisées par semaines; le compte porte le nom des ouvriers et le salaire que chacun d'eux gagne et que paye maître Gilo de Nailly, chanoine, proviseur de la fabrique.

Première semaine de six jours. — A Pierre de Roissy, appareilleur du maître des œuvres, 15 sous tournois; à Jean de Fumo, 9 sous; à Girard de Roissy, 9 sous; à Alexandre, 9 sous; à Etienne Lonneckiennes, 7 sous 6 deniers; à un nommé Prévosteau, 7 sous 6 deniers; pour le goujat, 3 sous, et 26 deniers pour le vin de la nouvelle œuvre; c'est-à-dire qu'à chaque semaine on donnait du vin aux ouvriers. Les tailleurs de pierre restent en ce petit nombre jusqu'à la 13^e semaine qu'arrivent Hurt Chafaudier, son compagnon, et trois valets, puis Simon d'Ailly et Colin de Poilly. Ils font ordinairement des semaines de 6 jours.

La pension (*salarium*) du maître des œuvres, Nicolas de Calmis, est de 10 livres par an; il ne réside pas à Sens. Lorsqu'il vint, à la Saint-Jean, visiter l'œuvre, on lui paya 50 sous pour ses frais de voyage.

Son appareilleur, Pierre de Roissy, reçoit 50 sous de pension par an en sus du prix de ses journées.

La veille de la fête de l'Ascension, le chapitre fait donner pour 5 sous de vin aux maçons de l'œuvre; plus tard, nous leur verrons donner un mouton pour cette fête, qui paraît avoir été celle que les maçons ou tailleurs de pierre avaient choisie pour être leur propre fête.

Tel est le mode d'action et de travail des maçons de la cathédrale de Sens en 1330. Le prix de la journée du contre-maître ou appareilleur ne dépasse pas 2 sous 6 deniers tournois; celui de la journée d'un compagnon, 1 sou 6 deniers et même 15 deniers. Le charpentier gagne également 2 sous, et ses valets 1 sou par jour.

Une telle exiguïté de salaire doit étonner au premier coup d'œil, et on s'explique comment des gens, jugeant sur l'apparence, ont pu dire et écrire même que les cathédrales avaient été construites pour de faibles sommes; que le clergé, disposant à son gré de la personne de ses serfs, *gens taillables et corvéables à merci*, les forçait à y travailler et leur donnait à peine de quoi pourvoir à leur subsistance.

Mais en pénétrant plus avant dans les ténèbres du passé et en examinant attentivement les comptes des revenus des établissements religieux de Sens, on se forme une tout autre idée des choses.

Pour y parvenir, M. Quantin propose un calcul bien simple.

Il faut d'abord savoir combien la somme connue peut acheter de blé, et en comparant le prix de la mesure de blé connue en usage dans le temps et le pays dont il s'agit avec celui d'une mesure correspondante aujourd'hui, voir combien de fois ce prix de la mesure du blé du temps est comprise dans la somme qu'on veut évaluer.

Nous sommes assurés que le bichet de blé, mesure du chapitre de Sens, pesait 36 l. vres ou 23 litres à peu près, et que sa valeur, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, était de 2 sous 4 deniers tournois, et, de 1420 à 1520, de 3 sous tournois en moyenne.

Or, l'hectolitre de blé valant à Sens, ces dernières années, 19 francs en moyenne, les 23 litres du bichet ancien de la même ville vaudraient aujourd'hui 4 fr. 30 cent.

Veut-on apprécier, par exemple, les 623 livres tournois de la recette de la fabrique en 1319 ? en sachant d'abord qu'il fallait 2 sous 4 deniers pour avoir un bichet, lesquels 2 sous 4 deniers vaudront 4 fr. 30 c. (l'hectolitre supposé à 19 fr. et la livre de 20 sous, 36 fr. 85 c.), les 623 livres vaudront donc 22,957 francs.

Les 15 sous pour six jours payés à Pierre de Roissy, appareilleur, feront 2 sous 6 deniers, ou 4 fr. 60 c. par jour ; l'ouvrier qui gagnait 9 sous par semaine, ou 18 deniers par jour, gagnerait 2 fr. 70 c. ; le maître des œuvres, qui recevait 10 livres de pension par an, recevrait donc 368 fr. 50 cent.

Ces détails sur le prix des constructions ou de la main-d'œuvre nous ont paru mériter d'être mentionnés : ils sont fort curieux par eux-mêmes et propres à jeter quelque lumière sur une question importante. Nous possédons quelques-uns des comptes de la construction de la cathédrale de Tours au *xiv^e* siècle. Ils ne sont pas moins curieux que ceux de Sens. Nous ne les faisons pas paraître ici, parce que nous ne connaissons pas exactement la valeur du blé à la même époque, en Touraine, et qu'on n'en pourrait pas tirer les mêmes inductions.

CONTRACTURE. — Retrecissement ou diminution qui se fait dans la partie supérieure des colonnes. On ne remarque de contracture que dans les colonnes des ordres classiques : elle n'a pas été usitée dans l'architecture du moyen âge, ou du moins les faits qu'on en pourrait citer ne seraient que de rares exceptions.

CONTRASTER. — En architecture, contraster signifie éviter la répétition de la même chose, pour plaire par la variété. Aucun style d'architecture n'a mieux réussi à éviter la monotonie que le style ogival : il fait usage, dans un plan où l'unité est toujours gardée, de contrastes inattendus et pleins de naïveté.

CONTRE-ABSIDE. — Le comité historique des arts et monuments appelle *contre-abside* l'abside placée à l'ouest, dans certaines églises, vis-à-vis de l'abside orientale, qui est la véritable abside régulière. Les contre-absides sont très-rares en France. Il y en a une à la cathédrale de Nevers. *Voy. ABSIDE.*

CONTRE-ARCATURES DÉCOUPÉES. — Les festons ont été ainsi appelés dans les instructions du comité historique des arts et monuments. *Voy. FESTONS.*

CONTRE-BOUTER ou **CONTRE-BUTER.** — C'est empêcher la poussée d'une voûte ou d'une arcade avec un pilier et un arc rampant. *Voy. ARC-BOUTANT, CONTRE-FORT.*

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

CONTRE-CHEVRON. *Voy. CHEVRON.*

CONTRE-CLEF. — C'est un vousoir ou claveau joignant la clef à la droite ou à la gauche : il y en a deux, par conséquent, dans un arc.

CONTRE-CORBEAU. — Petit modillon placé entre deux plus grands, et qui reçoit la retombée de deux petits arcs que couronne un autre arc, portant sur les deux grands modillons. Cet arrangement fut en usage vers le commencement du *xiii^e* siècle.

CONTRE-COURBE ou **CONTRE-COURBURE.** — On appelle *ogive à contre-courbe*, ou *contre-courbure* celle qui offre une forme concave au lieu d'une forme convexe. *Voy. ARC, OGIVE.*

CONTRE-FORT. — Le contre-fort, dans sa plus simple construction, est un pilier élevé en saillie sur l'extérieur d'une muraille pour lui donner plus de solidité, ou relié à une muraille par un arc-boutant. Il est donc plus ou moins engagé et quelquefois entièrement isolé.

Le contre-fort a été employé pour consolider les murs des grandes églises, et il montre toujours une préoccupation de force et de durée que le constructeur a cherché à donner à l'édifice qu'il a élevé. Dès le commencement du *xi^e* siècle, on a bâti des contre-forts le long des murailles des monuments religieux. On a même quelquefois bâti les murs de manière qu'en faisant des retraites successives, ils fussent très-épais à la base, moins épais au milieu et assez légers au sommet, et fissent, pour ainsi dire, contre-fort continu.

Les premiers contre-forts ne furent que des espèces d'éperons peu saillants et sans ornements ; mais à mesure que les murailles s'élevaient à une hauteur considérable, ils prenaient plus de force et d'importance. Au *xi^e* siècle, vers la fin de la seconde époque romano-byzantine, dans la région absidale principalement, le contre-fort est en forme de colonne à demi engagée, avec base et chapiteau. Le contre-fort est aussi quelquefois composé de divers ressauts qui communiquent du mouvement à la construction.

Avant l'introduction des voûtes dans les églises, les contre-forts étaient établis arbitrairement par l'architecte, et à des distances qui n'étaient déterminées par aucune nécessité absolue de la construction. Mais du moment que les nefs sont couvertes de voûtes, les contre-forts sont placés à l'endroit où s'exerce la poussée des nervures, et ils deviennent d'autant plus vigoureux que les voûtes ont une plus grande portée et que les murs sont plus hauts. Au *xii^e* siècle, époque à laquelle on construisit beaucoup d'églises entièrement voûtées, les contre-forts sont épais et d'une masse considérable. Pour en dissimuler la pesanteur, les angles en sont ornés de colonnettes, et quelquefois la surface, au moins en plusieurs points, en est décorée d'appareils variés et coupée de distance à autre par des glacis. Chaque ressaut

est pourvu d'un larmier par-dessous, de manière à en assurer la conservation.

Au XIII^e siècle, les voûtes se développent encore et sont établies à une hauteur que l'œil mesure avec effroi. Quand on contemple, à l'intérieur des églises, ces voûtes qui ne semblent reposer que sur de fragiles appuis, l'imagination est saisie d'étonnement, et il faut que la raison intervienne pour calmer ses frayeurs. C'est, en effet, que la solidité des voûtes est assurée, surtout à l'extérieur, par de robustes contre-forts et des arcs-boutants qui vont affermir la muraille au point où la poussée doit avoir lieu. Dans les endroits où la poussée doit être plus forte, on établit, pour la neutraliser, des contre-forts qui supportent deux arcs-boutants. Au XIII^e siècle, les contre-forts sont ornés de colonnettes sur leurs angles et couronnés de pinacles ou clochetons. Les faces en sont interrompues de distance en distance par des ressauts, et parfois décorées de clochetons aplatis ou d'espèces de frontons, dont les rampants sont couverts de feuilles recourbées au sommet.

Les grands édifices à cinq nefs ou à trois nefs, avec chapelles sur leurs flancs, offrent deux rangs de piliers et par conséquent deux rangs d'arcs-boutants; le premier rang des piliers latéraux se trouve dans l'intérieur de l'église, où il se dissimule sous les profils du pilier ordinaire; le second est enclavé dans le mur.

Le contre-fort est devenu un membre d'architecture tellement essentiel au style ogival qu'il entre constamment dans la construction et même dans la décoration de tous les objets, comme les reliquaires, qui empruntent leur ornementation ou leur forme à l'architecture. C'est ainsi que l'on voit des contre-forts d'une grande délicatesse d'exécution aux tombeaux d'autel, aux niches, aux chasses, aux œuvres d'orfèvrerie, aux chandeliers, etc.

Les contre-forts qui appuient des angles droits, soit à une tour, soit au bout d'un transept ou d'une chapelle, décrivent eux-mêmes entre eux un autre angle droit opposé par le sommet. Ils semblent n'être que la terminaison du mur qui est derrière eux; on voit aussi, cependant, l'angle droit butté par un seul contre-fort, qui se déploie alors en prolongement de la diagonale. La première disposition est presque la seule en usage jusqu'au XIV^e siècle; à partir de cette époque, c'est la seconde qui domine presque exclusivement.

L'architecture de la renaissance a fait usage des contre-forts, à peu près de la même manière que l'architecture ogivale pure, à l'exception des clochetons ou pinacles, qui furent modifiés. Dans l'architecture moderne, on est obligé souvent, par les nécessités de la construction, d'établir des contre-forts dans les grands monuments. On a cherché à les dissimuler sous des formes parfois singulières, toujours désagréables, de consoles renversées, etc.

Voici comme nous avons apprécié l'effet

des contre-forts et des arcs-boutants, autour des églises gothiques, dans notre *Archéologie chrétienne*, pag. 237: « Les clochetons couronnés de pyramides octogones se dressent autour de la cathédrale comme une épaisse forêt. De tous les côtés, on voit les courbes des arcs-boutants s'entre-couper en venant s'appuyer sur les contre-forts. Ce système d'arcs-boutants si nombreux et si importants, employés à l'extérieur des édifices gothiques, passe aux yeux de quelques-uns pour une merveille de construction et l'application d'une science avancée, tandis que d'autres le considèrent, au contraire, comme une imperfection, et ne voient dans ces immenses arcs en pierre que des étais, pour ainsi dire, dont on n'a pas osé dégager l'édifice.

« Il est incontestable que ce système fut imposé par la nécessité aux architectes des églises ogivales; ils ne pouvaient assurer la solidité des murailles, sans cesse poussées par la pesanteur des voûtes, sans les buter fortement par de nombreux et solides appuis. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'admirer le génie inventif des architectes chrétiens, qui parvint à faire de cette nécessité un motif particulier de décoration. Voy. ARC-BOUTANT. Les angles des contre-forts furent ornés de colonnettes, leurs faces chargées d'ornements, ou coupées à jour pour servir de niches à de belles statues. La pointe pyramidale posée au sommet fut garnie, sur ses bords, de crosses végétales, et terminée par une touffe de feuilles épanouies. Comme les arcs-rampants allaient soutenir le haut des murs, on sut en tirer un parti excellent pour l'écoulement des eaux pluviales du grand comble. On les creusa d'un aqueduc dans toute leur longueur, et pour rejeter les eaux à une grande distance des fondations, on prolongea le canal par une forme bizarre de monstre ou de chimère. »

CONTRE-IMBRICATION. — Lorsque les imbrications, au lieu d'être formées de corps avançant les uns sur les autres, comme les écailles d'un poisson, présentent, au contraire, des découpures creuses en retrait les unes sur les autres, on les appelle *contre-imbrications*. Ce terme a été donné et expliqué dans les *Instructions* du comité historique des arts et monuments. Il est à remarquer que dans plusieurs clochers appartenant à des églises entièrement à plein cintre, on voit des contre-imbrications figurant des ogives, et qui ne semblent pas avoir été taillées postérieurement aux autres parties de l'édifice.

CONTRE-LOBES. — Cette expression se trouve dans les *Instructions* du comité historique des arts et monuments. Les *contre-lobes* sont les festons arrondis qui garnissent les intrados de quelques arcs. On les appelle *contre-lobes*, parce qu'ils sont le contraire des lobes: ceux-ci sont saillants, les autres sont creux.

CONTRE-RETABLE. — Pièce principale d'un retable, formée par un tableau ou un

bas-relief. *Voy.* RETABLE, AUTEL. On ne voit de contre-retable qu'aux autels non isolés.

CONTRE-ZIGZAGS. — *Voy.* CHEVRON. Les contre-zigzags sont des chevrons dont les angles sont opposés.

CONVENANCE ARCHITECTURALE. — Un édifice quelconque doit toujours être en rapport avec sa destination : tel est le premier principe qui doit diriger l'architecte lorsqu'il le bâtit, et guider l'artiste ou l'antiquaire qui l'apprécie. Or c'est là précisément ce qui fera à jamais la gloire de nos monuments religieux du moyen âge.

L'ensemble, le plan, l'ordonnance, les accessoires, les détails, tout y est en harmonie avec les idées chrétiennes, avec les besoins du culte catholique ; en un mot, tout s'y trouve motivé par les *convenances* de la liturgie et de l'esprit chrétien. *Voy.* DISPOSITION DES ÉGLISES.

C'est là ce qui excite l'enthousiasme des appréciateurs éclairés de nos vieux monuments gothiques. Et non-seulement l'architecture y est en rapport de convenance avec la célébration des mystères chrétiens et la pompe des cérémonies du culte, mais encore elle y répond, par ses dispositions et ses ornements, aux diverses impressions de l'âme.

Le sanctuaire tel qu'on l'a fait avant la renaissance de l'art païen est celui qui offre le plus d'analogie avec le sanctuaire de notre cœur, plein de profondeur et de mystère, souvent brisé, où règnent le vague et l'infini, d'où partent des soupirs qui s'élèvent sans cesse. On a dit, avec un dédain affecté, que nos bons aïeux n'avaient guère songé à ces dispositions symboliques dont on leur fait honneur aujourd'hui. Soit ! Nous verrons tout à l'heure que si leurs architectes, trop ignorants, avaient en vue bien moins la pensée qu'une forme capricieuse, il faut convenir que le hasard les a admirablement servis. En attendant, entrons dans un de ces temples innombrables qu'ils ont élevés : c'est Notre-Dame de Paris, c'est la cathédrale d'Amiens, ou celle de la vieille capitale de la Normandie. Le nom de la vénérable basilique, où tant de générations croyantes vinrent prier, vous a déjà remué l'âme et préparé aux plus salutaires impressions. Son portail grandiose, qui ne peut être la façade d'aucun autre monument, n'a pas besoin d'une inscription en grosses lettres, comme ceux de la Madeleine et de Notre-Dame de Lorette, à Paris : de loin vous savez déjà que c'est là la maison de Dieu ; et comme la dévotion envers Marie prit un nouvel essor au *xiii* siècle, presque toujours une statue colossale de la protectrice de la France vous avertit que la première église du diocèse l'a prise aussi pour sa patronne. Vous voilà sous le portique : « Delà, dit M. de Caumont, l'œil saisit tout l'espace du temple, parcourt la nef centrale, glisse avec étonnement sous ces voûtes à la fois légères et gigantesques, pour venir se perdre dans le lointain où apparaît le rond-point, et alors on ne peut se défendre d'une vive exaltation, d'une sorte de tressaillement ; cet aspect frappe

« les sens comme le ferait une poésie sublime, ou une belle mélodie. » Avancez ! voici le plan symbolique qui domine, la croix ! Admirez ce vague et mystérieux lointain, cette multitude de chapelles qui rayonnent autour de l'abside, ces nefs prolongées dont les colonnettes en faisceaux se confondent et se perdent dans la perspective ; levez la tête pour contempler ces voûtes noires de siècles (1) qui sont suspendues à plus de cent pieds d'élévation ; considérez ces immenses fenêtres ; à midi même vous pourriez fixer vos regards sur ces vitraux aux mille couleurs ; leur éclat doux et velouté vous permettra d'y lire, en tableaux, l'histoire des deux alliances. Puis allez vous recueillir derrière un de ces piliers, si, toujours plus pénétré de crainte et de respect, vous n'osez, comme le publicain de l'Évangile, regarder au fond du sanctuaire. Vous avez oublié le monde dans ce lieu digne de la Divinité. Mais le jour baisse, la lampe seule répand une faible lueur qui invite au recueillement ; la cloche de l'Angélus sonne ; il faut sortir, et vous sortez à regret, bénissant celui qui est venu consoler l'humanité par sa présence, celui qui nous a comblés de bienfaits et qui a inspiré au génie chrétien la création de ces asiles où l'âme se repose si bien des fatigues du dehors. L'auteur, très-peu orthodoxe, d'un voyage de Paris à la mer, s'écrie lui-même, à la vue de la merveilleuse église de Saint-Ouen : « Voyez ! voyez ! Devant tant de prodiges liés l'un à l'autre avec une magie divine, si vous restez froid, si des larmes d'admiration ne vous viennent pas aux yeux, je vous plains alors : c'est que vous n'avez jamais ni souffert, ni pleuré. » Qui parlera ainsi à la vue de nos églises modernes ?

Examinez ces voûtes que l'antiquité n'a jamais osé faire si larges : il y en a qui ont à peine six pouces d'épaisseur ; elles ne sont pas en grosses pierres de taille, mais en petites pierres noyées dans le mortier ; quelques-unes restent découvertes depuis la révolution sans que les pluies, si fréquentes dans le nord, les aient endommagées. Au dehors sont des arcs-boutants dont la courbe gracieuse va porter à l'aplomb des murs extérieurs sur des piliers-boutants qui, comme à Beauvais, n'ont guère plus de trente pouces à chaque face et sont surmontés de jolis clochetons. On dirait qu'ils ne sont là que pour l'ornement : cependant leur âge prouve déjà que leur résistance est en équilibre avec la pesanteur des masses qui pèsent sur eux.

Et ce sont là les œuvres des temps qu'on appelle barbares ?

La description des monuments de style ogival est une matière inépuisable. Les poètes et les prosateurs romantiques y ont puisé et y puisent encore une foule de détails intéressants : malheureusement ils ne sont pas tous inspirés par un attachement vrai et sincère pour notre culte : quelquefois même vous trouvez à la fin des pages les plus déli-

(1) Châteaubriand.

cieuses une pensée dont l'impiété attriste autant qu'elle étonne. Quelques-uns s'écrient : « Le génie qui inspira ces créations sublimes s'est éteint avec la foi ! » Ce n'est pas ici la place d'une réfutation : notre religion éternelle a eu contre elle des ennemis bien autrement redoutables que nos romanciers ! Il est trop vrai que nous avons peu d'espoir de voir encore la foi et le zèle enfanter tant de prodiges pour nos églises ; mais le catholicisme est bâti sur une pierre qui défie les efforts du temps et de l'erreur, et si nous ne voyons plus surgir de nouvelles cathédrales comme celles du moyen âge, nous prions dans une cabane, s'il le faut, et nous n'aurons que plus d'admiration pour les admirables basiliques qui resteront debout.

L'auteur d'une récente description de la cathédrale d'Amiens dit sur la fin ces paroles qui nous amènent à notre sujet : « En contemplant la noble basilique, la première merveille léguée à la France par la France, on sent qu'une grande et sainte pensée présida à cette œuvre gigantesque, lorsque de nos jours une cité des arts voit élever dans son sein des temples aux formes antiques et païennes, aux toits plats, aux colonnes lourdes et massives : l'âme, sous leurs galeries étroites, manque d'air et d'espace pour prendre son essor. » Je voudrais encore pouvoir citer en entier le morceau si remarquable qui termine le *Cours d'Architecture religieuse*, professé à Caen par M. de Caumont, page 268 et suivantes. Le savant auteur se résume en disant que la forme est tout dans l'architecture antique, et que dans l'architecture ogivale il y a la forme et la pensée : que si la première est plus pure comme art, la seconde est plus touchante et plus religieuse. Il ajoute même, et je cite ses expressions : « Que les basiliques de Saint-Pierre de Rome, de Saint-Paul de Londres, de Sainte-Geneviève de Paris, chefs-d'œuvre de l'école moderne, sont loin, malgré leur grandiose et leur somptuosité, d'exciter en nous ce sentiment involontaire de vénération et de grandeur, cette émotion indéfinissable qui s'empare de notre âme quand nous contempons, même avec des dispositions indifférentes, l'intérieur des édifices étonnants, bâtis dans les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

CONVENTUEL. — On appelle *bâtiments conventuels* ceux qui font partie d'un couvent, d'un monastère ou d'une abbaye ; et *église conventuelle*, toute église appartenant à une maison religieuse ou régulière.

COQUILLE. — La voûte en coquille est une voûte en quart de cercle ouverte, dont le pôle est au milieu du fond sur l'imposte, duquel s'élèvent des rangs de voussoirs qui s'élargissent comme les côtes des coquilles jusqu'à la face ; elle sert à couvrir des niches. Elle fut employée souvent dans l'architecture de la renaissance, et les artistes l'ont exécutée avec une rare élégance.

CORBEAU. — Le corbeau, en architecture, est ce nom générique de toute pierre saillante destinée à porter quelque objet, comme

la corniche de l'entablement. On emploie très-souvent le mot corbeau comme synonyme de modillon. Le corbeau ou modillon, dans l'architecture antique, est supposé représenter l'extrémité des chevrons de la charpente du comble. Il n'y a que les ordres dorique, corinthien et composite, qui en aient fait usage.

L'architecture chrétienne, au moyen âge, a fréquemment employé les corbeaux ou modillons, au-dessous des corniches de l'entablement, à l'extérieur des églises. On voit cependant des exemples de leur emploi à l'intérieur des édifices, comme à la nef de Saint-Maurice d'Angers, de Notre-Dame de la Couture au Mans, et de la cathédrale de Metz.

Dans le style romano-byzantin primordial, les corniches sont très-simples et s'appuient sur des modillons qui simulent l'extrémité des solives et ne sont pas taillés en figures grimaçantes, comme cela eut lieu souvent aux XI^e et XII^e siècles. A cette dernière époque, en effet, les corbeaux présentent les formes les plus variées ; ce sont des têtes d'hommes ou d'animaux fantastiques, des feuilles ou des fruits, des volutes, des étoiles à quatre rayons ou des fleurs à quatre pétales, des angles de corniche, quelquefois même des obscénités.

Les modillons ou corbeaux sont fréquemment réunis deux à deux par un petit arc, comme on peut le voir à la façade de Notre-Dame de Poitiers ; ce genre de couronnement, appelé *arcature* (*Voy. ce mot*), a été observé sur tous les édifices de quelque étendue. Cette espèce de corniche, d'un bon effet, suit souvent l'inclinaison des rampants des toits, comme, dans certains monuments de l'architecture antique, les modillons placés sous la pente des frontons. En Bourbonnais, en Auvergne et dans le Nivernais, les modillons affectent une forme particulière : on ne peut guère les comparer qu'à des consoles assemblées. En Provence, on remarque des corniches soutenues sur des consoles renversées, comme dans les monuments d'ordre corinthien ; la partie inférieure de la console est ornée d'une feuille d'acanthé. Enfin, en Italie, et surtout dans la Lombardie, dans le midi et l'est de notre pays, ainsi que dans les provinces que baigne le Rhin, les modillons du couronnement et les cordons qui indiquent les étages, présentent de légères arcatures de très-peu de relief. Dans les *Instructions* du comité des arts et monuments (2^e cahier, pag. 56), il est dit que ce couronnement doit son origine à l'imitation des arcatures de briques, disposées en *opus spicatum*, qui forment le sommet de la muraille dans quelques constructions romaines des bords du Rhin. Nous ne pensons pas que ce soit là l'origine véritable de cette ornementation : les plus anciens et les plus nombreux exemples s'en trouvent en Italie.

Il faut noter qu'à l'époque de transition, au XII^e siècle, la corniche fut plus ornée qu'au XI^e siècle, tandis que les corbeaux ou modillons se simplifièrent considérablement.

Ils furent réduits à la forme de consoles terminées inférieurement en pointes serrées et aiguës, comme des dents de scie. En architecture, de même que dans tous les arts, il n'y a jamais passage brusque d'une forme à une autre forme; aussi, pendant quelque temps, retrouve-t-on encore les modillons à têtes grimaçantes, employés conjointement avec les premiers; quelquefois même l'alternance est parfaitement régulière.

L'architecture ogivale a fait peu usage des corbeaux: on en voit cependant dans quelques églises. Ils sont remplacés communément par les *feuilles entablées*, c'est-à-dire par des feuilles largement épanouies au-dessous de la corniche.

CORBEILLE. — On appelle *corbeille* d'un chapiteau la partie qui se trouve entre l'astragale et le tailloir. On considère la corbeille dans sa forme générale et indépendamment de ses ornements ou des feuillages qui l'enrichissent. Dans les monuments de la période romano-byzantine, la corbeille du chapiteau reçoit des formes très-variées. Elle peut être cylindrique, cubique, conique, en cône tronqué et renversé; cordée, c'est-à-dire en forme de cœur; pyramidale, ou en pyramide tronquée et renversée; urcéolée, c'est-à-dire resserrée un peu au-dessous de son sommet; campanulée ou en forme de cloche (*Voy. CAMPANE*); infundibuliforme, ou en forme d'entonnoir; godronnée, c'est-à-dire garnie de godrons ou renflements; scaphoïde, ayant une certaine ressemblance avec une barque ou nacelle. Cette désignation des différentes formes de la corbeille des chapiteaux a été faite dans les instructions du comité historique des arts et monuments.

CORDELIÈRE. — Une guirlande de feuilles ou de fleurs entourant l'écusson d'une dame fut longtemps le symbole de son célibat ou de son veuvage; mais, depuis le xv^e siècle, on trouve cet ornement remplacé par une cordelière en filets à nœuds, et les écrivains les plus experts dans l'art héraldique ne sont pas d'accord sur l'origine de cet usage.

Les uns disent que, dès l'année 1470, Louise de La Tour d'Auvergne, veuve de Claude de Montaigu, tué dans un combat, avait pris pour devise une cordelière à nœuds rompus, avec ce jeu de mots bien conforme à l'esprit de l'époque: *J'ai le corps délié*. Les autres donnent la priorité à Marie de Clèves, mère de Louis XII, dont on voyait le blason ainsi environné sur les vitraux de l'église des Cordeliers de Blois.

Ce qui paraît plus certain, c'est que la reine Anne de Bretagne, afin de témoigner la dévotion particulière qu'elle portait à saint François d'Assise, patron de son père, créa, pour les veuves et demoiselles de sa cour, un *Ordre de la Cordelière*. De même que le roi donnait aux chevaliers de Saint-Michel un collier à coquilles, cette princesse choisit pour signe distinctif de sa nouvelle institution un collier à nœuds, imitant le cordon des religieux franciscains: elle le conféra surtout aux nombreuses demoiselles qu'elle

se plaisait à élever à ses frais dans son palais, et qu'elle nommait *ses filles*. Dès lors, les dames de l'ordre mirent le collier autour de leurs armoiries. La reine elle-même leur en donna l'exemple, après la mort de son premier époux, Charles VIII, arrivée en 1498. En même temps, elle adopta la légende déjà attribuée à Louise de La Tour d'Auvergne.

Des historiens médisants ont remarqué, à cette occasion, qu'elle fut mal inspirée dans son choix, car elle boitait et elle avait la taille très-peu déliée.

Nous trouvons la cordelière, non pas autour de l'écu d'armoirie, mais sur d'assez nombreux monuments, vers la fin du xv^e siècle et au commencement du xvi^e. En Touraine, dans le Blésois et ailleurs, on en rencontre fréquemment des exemples, notamment au tombeau des enfants de Charles VIII et de la reine Anne de Bretagne, à la cathédrale de Tours, à la chapelle du château de Loches, etc.

Sur l'*Ordre de la Cordelière*, vrai ou prétendu, on peut consulter l'abbé Justin, tom. II, c. 89, pag. 845, et Favyn, *Hist. de Nav.*, liv. x, pag. 524, et liv. xviii, pag. 1270.

En architecture, on appelle quelquefois *cordelière* une moulure ronde, taillée en forme de corde.

CORDON. — Le cordon, en architecture ou en sculpture, est une moulure ou une réunion de moulures, quelquefois lisses, d'autres fois ornées, qui sert à différents usages, comme de marquer des divisions sur la surface d'une muraille, ou entre différents membres d'architecture.

Au xi^e siècle, les cordons sont presque toujours des larmiers dont les arêtes sont souvent abattues. Au xii^e siècle, ils se composent de moulures d'un profil quelquefois compliqué; ils sont ornés de feuillages au xiii^e siècle et au xiv^e, et très-souvent garnis de *feuilles entablées*. Au xv^e siècle, dans un très-grand nombre de cas, ils consistent en un rinceau de feuilles de vigne, de chardon, etc. Ceux qui sont formés uniquement de moulures sont ordinairement d'un profil très-fin, mais d'une extrême complication.

Les Anglais appellent *string* ou *string course* le cordon orné de l'architecture du moyen âge. Suivant la définition commune qu'ils en donnent, c'est une bande ou ligne horizontale de moulures sur une construction, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

On a quelquefois regardé comme ayant une signification symbolique le *cordons* ou *string-course* qui suit le contour entier d'une église à l'intérieur: il figurerait le lien qui unit ensemble tous les membres de l'Église spirituelle, comme il rattache entre elles toutes les parties de l'église matérielle.

CORINTHIEN. — L'ordre corinthien est celui que l'on a toujours regardé comme le plus propre à donner l'idée d'une grande richesse d'architecture et de décoration. On prétend que l'invention de l'ordre corinthien est due à un sculpteur athénien, du nom de Callimaque. Vitruve en rapporte l'histoire dans son iv^e livre, chap. 1^{er}. L'origine du

chapiteau corinthien, ainsi racontée, ressemble beaucoup à une fable ; mais cette fable est si riante que nous devons la conserver, comme nous devons respecter la disposition de la feuille d'acanthé que le premier auteur de ce chapiteau a su déployer avec tant de goût. Callimaque, dit-on, passant près du tombeau d'une jeune fille grecque, aperçut sur le gazon, au milieu d'une touffe de cyprès et de lauriers-roses, une corbeille pleine de fleurs, recouverte d'une large tuile. Autour de la corbeille, offrant de souvenir, de grandes feuilles d'acanthé, favorisées par la saison, s'étaient épanouies, et en montant jusqu'à la tuile s'étaient gracieusement recourbées en volute. Cet ensemble parut à l'artiste si frais et si élégant, qu'il en traça sur-le-champ un croquis, auquel il ajouta la régularité que ne donne jamais la nature. Le chapiteau corinthien est orné de deux rangs de feuilles, de huit grandes volutes et de huit petites qui semblent soutenir le tailloir. *Voy. CHAPITEAU.*

Il nous est parvenu beaucoup moins de monuments de l'ordre corinthien faits par les Grecs que de ceux des autres ordres. A voir les débris qui ont échappé au temps, on pourrait croire qu'ils donnèrent toujours la préférence à l'ordre dorique. Les monuments d'ordre corinthien, dont on découvre des restes à Athènes et dans d'autres villes grecques, sont pour la plupart des ouvrages des Romains. C'est à Rome qu'il faut aller chercher les plus beaux modèles de cet ordre. Le caractère de richesse attaché au corinthien tient aux proportions, aux formes, à leur disposition nombreuse et variée, autant qu'à la sculpture qui en embellit les détails. *Voy. ORDRE, BASE, CHAPITEAU, ENTABLEMENT.*

CORNICHE. — I. Le mot corniche vient du latin *coronis*, qui signifie *achèvement, couronnement* ; c'est un membre d'architecture, faisant la troisième partie de l'entablement et lui servant de couronnement. On entend aussi par le mot corniche toute saillie à profils, qui couronne, ou recouvre, ou est censée protéger un corps vertical, comme un piédestal, un contre-fort, un pilier.

La corniche toscane est la plus simple de toutes : elle a peu de moulures et elle n'a point d'ornements. La corniche dorique est ornée de mutules et denticules. La corniche ionique a quelquefois ses moulures taillées d'ornements, avec des denticules. La corniche corinthienne est celle qui a le plus de moulures ; elle est ornée de modillons, quelquefois de denticules. La corniche composite a des moulures taillées, des denticules et des canaux sous son plafond.

On appelle *corniche de couronnement* celle qui est la dernière d'une façade ; *corniche architravée*, celle qui est confondue avec l'architrave, la frise en étant supprimée ; *corniche mutilée*, celle dont la saillie est retranchée et coupée au droit du larmier, ou réduite en plate-bande avec une cymaise ; *corniche en chanfrein*, celle qui est la plus simple et qui n'a point de moulures ; *corniche continue*, celle qui, dans toute son étendue

et ses retours, n'est interrompue par aucun corps ; *corniche coupée*, celle qui ne règne pas de suite, mais qui est interrompue dans son cours par quelque corps ; *corniche circulaire*, celle du dehors ou du dedans de la tour d'un dôme ; *corniche cintrée*, celle qui, dans son élévation, est tournée en arcades ; *corniche rampante*, celle d'un fronton aigu.

II.

Dans les monuments religieux du moyen âge, la corniche commence par être de la plus grande simplicité durant l'époque romano-byzantine primordiale. Les premiers architectes chrétiens brisèrent l'entablement antique et n'en conservèrent que la corniche : souvent cette partie est construite de la manière la plus barbare. Elle consiste fréquemment, à l'extérieur, en un simple larmier soutenu par des modillons carrés ou en chanfrein. Au *x^e* siècle et au *xii^e*, la corniche est parfois chargée d'ornements variés et formée de moulures très-nombreuses ; on y voit des damiers et des ornements géométriques de différent genre.

Dans les monuments à ogives, l'agencement particulier des toits fit abandonner l'usage des corniches. Après le milieu du *xiii^e* siècle, en effet, les corniches proprement dites commencent à disparaître, ou du moins les moulures qui les représentent sont si peu considérables que l'on peut dire avec vérité qu'elles n'existent plus.

CORPORAL. — Le corporal est un linge bénit, sur lequel on pose les espèces consacrées pendant la messe. Nous en dirons un mot seulement sous le rapport archéologique. Il doit être en toile de lin, et jadis il recouvrait l'autel en entier. On trouve le mot *corporal* usité dès la plus haute antiquité ecclésiastique. Il est employé dans tous les ordres romains, dans le sacramentaire de saint Grégoire, dans saint Isidore de Séville, dans les Capitulaires des rois de France de l'an 810. *Voy. AUTEL, accessoires de l'autel durant la période romano-byzantine.*

COSTUME. — Pour la reproduction des vitraux d'église, suivant le style usité aux différentes époques du moyen âge, les artistes modernes sont embarrassés souvent pour le costume à donner aux divers personnages. Il n'y a évidemment aucun embarras possible, quand il s'agit de restaurer des vitraux historiques, exécutés à une époque connue. Le restaurateur est forcé de suivre avec la plus grande exactitude les modèles qu'il trouve dans l'œuvre primitive, sans pouvoir s'en éloigner en quoi que ce soit. Ainsi, s'il s'agit de restaurer des verrières du *xiii^e* siècle, de restituer quelques personnages qui ont été brisés, ou de refaire quelques panneaux qui ont disparu, les poses, les costumes et tous les détails de la composition doivent être imités, que dis-je, copiés. Ce travail difficile et délicat ne saurait être confié qu'à des artistes de goût, très-versés dans la connaissance de l'iconographie chrétienne et dans les études archéologiques.

Voici où naît la difficulté. Lorsqu'il faut

placer des vitraux peints dans une vieille église, du XIII^e siècle par exemple, qui en est absolument dépourvue, est-il nécessaire de donner aux personnages des costumes usités au XIII^e siècle, lorsque les traits historiques représentés appartiennent à un autre siècle? En un mot, est-il nécessaire de commettre une faute de chronologie et d'histoire? Ainsi, dans une composition figurant un trait de l'histoire de l'Ancien Testament, faudra-t-il habiller Josué comme un chevalier des croisades, avec une cotte de mailles et un casque en acier, lui mettant en main une bannière surmontée de la croix? Nous pensons que cela n'est point nécessaire. L'archéologie est fondée sur des principes rationnels : elle ne forcera jamais un artiste à s'engager dans une fausse voie. Or ne serait-ce pas diriger l'art chrétien dans une fausse route que d'astreindre les artistes à copier servilement les tableaux sur verre composés et exécutés au moyen âge? S'il en était ainsi, il faudrait se résigner à calquer les tableaux anciens, et ne rien composer pour la première fois. Ne serait-ce pas condamner l'art religieux à la barbarie et à la stérilité, et étouffer l'enthousiasme et l'inspiration?

Les vitraux modernes seront irréprochables sous le rapport de l'archéologie, s'ils sont exécutés selon le *style* de l'époque archéologique à laquelle appartient le monument. Le style est caractérisé par une certaine manière de faire, par la pose des personnages, la recherche ou la simplicité des draperies, le système de la décoration et ces mille détails qu'il est assez difficile de décrire, mais que l'œil de l'archéologue et de l'artiste apprécie aisément. L'effet des vitraux modernes, en style du XIII^e siècle, sera comparable à celui des vitraux anciens, quoique les premiers soient d'un dessin pur et correct, tandis que les derniers seront d'un dessin le plus souvent tort imparfait, si dans ceux-là, comme dans ceux-ci, on emploie des verres hauts en couleur, vigoureux de ton, épais, réunis ensemble par des plombs également solides; si les morceaux de verre sont de petite dimension, de façon à produire, de loin, l'effet d'une mosaïque harmonieuse et douce à l'œil; si les draperies des costumes, quels que soient d'ailleurs ces costumes, sont traitées avec la simplicité usitée au XIII^e siècle, c'est-à-dire avec des traits vigoureux et des demi-teintes propres à soutenir la fermeté des traits principaux; si la composition est tranquille et sage, sans ces mouvements exagérés que certains artistes modernes appellent de l'expression et qui ne sont souvent que la caricature des sentiments naturels; si, enfin, les détails de l'ornementation sont fidèlement réduits et traités avec la même sobriété ou la même abondance, selon les circonstances, en évitant ce fini précieux qui ne fut usité qu'au XVI^e siècle.

Comment, en effet, la correction du dessin, la pureté du trait, la régularité de la forme, qui doivent être de toutes les époques et de tous les styles, pourraient-ils nuire à l'effet

d'un vitrail en *style* du XIII^e siècle? Ce serait une puérité que d'attacher de l'importance, comme style, à la barbarie du dessin. Quant à la naïveté de la composition, elle est fort intéressante; mais nous n'y saurions prétendre, attendu que les artistes anciens faisaient usage de leur génie propre et de leurs ressources, comme les artistes modernes font usage de tout ce qu'ils ont à leur disposition, en fait de talent, de science, d'expérience et de ressources particulières. On ne fait jamais remonter un art quelconque à son berceau; on peut le ramener à des traditions originelles, à une voie meilleure, à des procédés plus convenables; on ne lui fera jamais reprendre le caractère naïf, qui n'appartient qu'aux époques hiératiques.

Il peut se présenter des difficultés bien plus graves encore, sous le rapport du costume, dans l'exécution des vitraux peints, que celles que nous avons exposées. On construit actuellement de nombreuses églises en style chrétien du moyen âge, grâce à une heureuse réaction due aux travaux archéologiques. Ces églises peuvent être dédiées à des saints dont la canonisation est postérieure au XIII^e ou au XIV^e siècle, par exemple, dont on aura choisi le style architectural pour la construction de l'édifice. En fait, on a placé des monuments de ce genre sous un vocable inconnu au moyen âge, en l'honneur de la dévotion au sacré cœur de Jésus, sous l'invocation de la sainte Vierge conçue sans péché, sous celle de saint Louis de Gonzague, de saint François Xavier, de saint François de Paule, de saint Vincent de Paul, etc. Comment habillera-t-on dans le costume du XIII^e siècle des saints personnages qui ont vécu trois ou quatre siècles plus tard? Où trouver un modèle du *sacré Cœur de Jésus* dans les verrières anciennes? Comment représenter la sainte Vierge, honorée dans son immaculée Conception, si on n'adopte pas la figure aujourd'hui consacrée pour rappeler ce mystère? Dans les cas ci-dessus mentionnés, il faut évidemment suivre le *style* de l'époque architectonique choisie pour la construction du monument, et ne pas s'écarter des costumes historiques des personnages dont on représente les actions les plus mémorables.

Ne serait-ce pas une exigence ridicule que celle qui voudrait priver la piété chrétienne de la représentation des saints qui ont vécu dans des temps rapprochés des nôtres? L'Église a placé sur nos autels des saints que sa bienheureuse fécondité a produits depuis le XIII^e siècle : pourquoi ne les pourrions-nous pas honorer par des images dans des églises bâties de nos jours? Il est donc nécessaire que l'art soit au service de la liturgie. L'archéologie pratique doit être la servante de la religion, et non la régulatrice de nos saintes cérémonies, de nos objets de dévotion, de nos images pieuses. *Voy. CONVENANCE, AMÉLIORÉMENT.*

COTE. — Les côtes sont les listels ou filets longitudinaux qui séparent les cannelures sur le fût des colonnes camelées. On ap-

pelle *côtes de dôme* les saillies qui excèdent le nu de la convexité du dôme dans le sens de la hauteur; elles sont quelquefois simples, en forme de plates-bandes; d'autres fois elles sont ornées de moulures. Les *côtes de coupe* sont des saillies qui séparent la douille d'une voûte sphérique en parties égales. Elles sont parfois enrichies de compartiments.

COTÉ (Bas). Voy. COLLATÉRAUX, NEFS, BAS CÔTÉS.

COUDÉE. La plupart des monuments antiques sont mesurés par *coudées*. Cette mesure eut d'abord pour type vague la longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'à l'extrémité des doigts, la main étant étendue. Cette mesure a été ensuite précisée, mais de diverses manières, dont aucune ne nous est connue que par des conjectures plus ou moins incertaines. Quelques auteurs donnent à la coudée dont parle l'Écriture 1 pied 824 millièmes de pied, ou la 400^e partie d'un stade; d'autres réduisent cette longueur à 1 pied 4 pouces 5 lignes (pied du Capitole, lequel a 10 pouces 10 lignes et 6 points), mesurés sur le pied de France. Selon Vitruve le pied faisait les deux tiers de la coudée. Suivant des observations et des conjectures ingénieuses faites au commencement de ce siècle et consignées dans la collection des Mémoires de l'expédition d'Égypte, la coudée égyptienne, la même vraiesemblablement que celle des Hébreux, aurait été de 19 pouces 6 lignes du pied de France.

COUPE. — I. On appelle *coupe*, en architecture, le dessin géométral de la section verticale d'un édifice. La coupe a pour but de faire voir la distribution des étages et le système de construction de l'intérieur de l'édifice, de même que le plan en fait connaître la distribution sur la superficie du terrain et que l'élévation en montre les façades extérieures. On multiplie les coupes selon qu'il est nécessaire pour faire connaître les détails intérieurs, l'épaisseur des murailles à diverses hauteurs, l'agencement des combles, etc. Sans cela il serait impossible de comprendre un projet de construction, ou de rendre compte, uniquement par la description, d'un monument ancien de quelque importance.

II.

La *coupe des pierres* est l'art de tailler les pierres pour former, par leur assemblage, des arcs, des voûtes, des pièces de construction de toutes les formes. Cet art, qu'on appelle aussi *art du trait* ou *stéréotomie*, est celui qui apprend à donner aux pierres la forme qu'elles doivent avoir pour se soutenir avec solidité dans les positions qu'il faut qu'elles occupent. L'étude de la coupe des pierres, basée sur la géométrie, a été portée au plus haut degré au xv^e siècle et au xvi^e, époque où les artistes aimaient à se créer des difficultés pour avoir l'honneur de les vaincre, sentiment qui leur fit entreprendre et exécuter des travaux vraiment surprenants, mais qui ne sont pas toujours d'un goût irréprochable.

III.

Dans la construction, *coupe* signifie l'inclinaison des claveaux. On dit ainsi : donner peu ou beaucoup de coupe à un voussoir, pour indiquer que ses lits se rapprochent ou s'éloignent de la perpendiculaire.

COÛPOLE. — On appelle coupole la partie concave d'une voûte sphérique, telle que l'intérieur d'un dôme. On se sert quelquefois indistinctement des mots coupole et dôme, pour désigner l'ensemble de la voûte sphérique. Le mot de *cupole* vient de l'italien *cupola* : la coupole est une espèce de coupe renversée. Les anciens la connaissaient, mais ils en firent usage dans un très-petit nombre de cas. La forme des temples ronds en rendait l'emploi nécessaire.

On peut dire que la coupole appartient à l'architecture chrétienne, à cause de l'emploi fréquent qui en fut fait dans nos églises. Quelques églises de forme circulaire, appartenant à l'époque romano-byzantine primitive, furent recouvertes de coupoles; mais c'est dans les monuments byzantins particulièrement que cette espèce de voûte a été souvent usitée. On peut même dire que la coupole constitue le caractère essentiellement distinctif de l'architecture orientale. Dans nos églises d'Occident bâties au xi^e siècle et surtout au xii^e, on remarque assez fréquemment des coupoles byzantines, construites généralement au-dessus de l'inter-transept. Nous avons eu l'occasion d'en observer plusieurs très-habilement bâties dans les monuments du centre de la France. Voy. BYZANTIN, AGE DES ÉGLISES, VOUTE.

Les coupoles, dont l'architecture moderne a renouvelé et multiplié l'usage, sont ordinairement construites en pierre. Ce n'est guère que depuis la renaissance qu'on en a bâti en bois. Voy. CHARENTE.

COURONNE. — I. Dans le moyen âge, la couronne est devenue un signe constant de la dignité impériale, royale et seigneuriale. En France, les rois de la première race se contentaient d'ordinaire d'un diadème d'or; quelques-uns portaient une *couronne à pointes*, ou *couronne radiale*, à la manière des empereurs romains, comme on le peut voir sur les médailles du Bas-Empire; car les empereurs de la race des Césars ne portaient qu'une couronne de laurier. On remarque sur les monnaies fabriquées sous la seconde race, que la tête des rois est toujours couronnée de laurier. Louis VI et Louis VII, de la troisième race, portent une couronne en forme de bonnet carré, avec des fleurons ou des fleurs de lis aux extrémités. (Le Blanc.) Charlemagne fit faire une couronne d'or enrichie de pierres précieuses et rehaussée de quatre fleurons. Elle était autrefois dans le trésor de saint Denis. Sous la seconde race, c'était la coutume que les rois, dans les grandes fêtes, parussent à l'église avec leurs ornements royaux, la couronne sur la tête, le sceptre en main et revêtus d'un manteau royal. Dans le xi^e siècle, ils la recevaient de la main des évêques. Ainsi Yves de Chartres dit, dans ses Épîtres

(Ep. 66, 67, 84), que le roi Philippe reçut une fois, à Noël, la couronne de la main de l'archevêque de Tours, et une autre fois, à la Pentecôte, de quelques évêques de la province belge; ce qui n'avait rien de commun avec le sacre, puisque Philippe avait été sacré à Reims, en 1059, par l'archevêque Gervais, et que le sacre ne se faisait pas deux fois, mais une fois seulement, au commencement du règne.

Les premières couronnes, des empereurs d'Allemagne ont été d'abord le diadème, ceint d'un double rang de perles : le *came-laucium* des empereurs d'Orient. Sous Charles le Chauve, la couronne impériale était composée d'un diadème d'un double rang de perles, et d'un bonnet surmonté d'une croix, sur un bonnet fermé par le haut avec des pointes de lambeaux de perles : ses successeurs ont adopté la même couronne. L'empereur Lothaire, selon l'abbé Suger, était coiffé d'une mitre, entourée vers le haut d'un cercle d'or en guise de casque. Dans la suite, la couronne impériale a été composée de quelques pointes avec des perles, ou quelquefois de feuilles de trèfle. Depuis le règne de l'empereur Rodolphe II, la couronne impériale est composée d'un bonnet formé de quatre feuilles, entre lesquelles se trouvent des pointes avec des perles, et de trois arcs, dont celui du milieu soutient le globe; du bonnet circulaire descendent deux fanons ou rubans.

Les anciennes couronnes royales n'étaient d'abord qu'un simple cercle, telles sont celles d'Agilulphe, roi des Lombards, que l'on voit à la bibliothèque nationale, et celle que l'on voit sur la tête du roi David, dans une miniature d'une Bible de Charles le Chauve, qui se trouve également à la bibliothèque nationale, à Paris. Quelquefois on a appliqué à ce cercle des feuilles d'une plante inconnue, ou d'une plante de fantaisie. Entre les feuilles se trouvent communément de grandes perles, ou des pointes ornées de perles.

La couronne papale ou la *tiare* est formée d'un bonnet élevé, entouré de trois cercles placés l'un au-dessus de l'autre; au sommet se trouve un globe. Chaque cercle a, comme ceux des couronnes royales, quatre feuilles entre lesquelles sont des pointes garnies de perles. Quelquefois on trouve aussi les cercles garnis de rayons pyramidaux au lieu des feuilles et des pointes ordinaires. Elle est accompagnée de fanons pendants, comme la mitre des évêques. La plus ancienne tiare n'était qu'un bonnet rond élevé, entouré d'abord d'une seule couronne. Boniface VIII en ajouta une seconde, et Benoît XII une troisième.

Il paraît que Charles le Chauve est le premier qui accorda aux ducs le droit de porter la couronne. Depuis, les comtes et tous les gentilshommes, suivant leur titre, portèrent la couronne, au moins au-dessus de leurs armoiries. Les couronnes de duc consistent en un cercle d'or garni de pierres précieuses et rehaussé de huit fleurons fendus en feuilles d'ache. Celle de marquis est un cercle d'or à quatre fleurons alternés cha-

cun de trois perles en forme de trèfle. Celle de comte est un cercle d'or surmonté de neuf rayons pyramidaux terminés par de grosses perles. Celle des vicomtes est un cercle d'or avec quatre doubles pointes surmontées d'une grande perle. Celle des barons consiste en un cercle entouré de plusieurs cordons de perles. Celle des chevaliers est un simple cercle d'or sans ornements; aussi les chevaliers préféraient-ils mettre un casque au-dessus de l'écu de leurs armes.

Sur les couronnes du moyen âge, on peut consulter les ouvrages héraldiques, principalement ceux de Paliot, du P. Menestrier, de Gatterer, et l'excellente dissertation de Du Cange à la fin de son édition de Joinville. Quant aux couronnes antiques et aux couronnes en métal, Sallengre a écrit sur les *couronnes d'or*; Banduri, sur les *couronnes de laurier*; Lambicius, sur la *couronne civique*; Lanzoni et Freytag, sur les *couronnes des festins*; Albertinus Mussatus, sur la *couronne des poètes*; Walchius, sur la *couronne des orateurs*, etc.

II.

On trouve des couronnes très-souvent usitées dans les ornements d'église. Elles étaient suspendues au-dessus des autels, en signe d'honneur, comme nous l'apprend Ciampini, *Vet. Monum.*, cap. 12, tom. II. Elles entouraient aussi les croix ou le monogramme de Notre-Seigneur, ou celui de la sainte Vierge; elles étaient encore placées sur des reliquaires. C'est ainsi, pour ce dernier fait, que l'on voit à la planche 42 de l'histoire du monastère de Saint-Udalric, à Augsbourg, deux couronnes admirablement travaillées, placées sur des châsses. On remarque quelquefois les reliques elles-mêmes des saints, ornées de couronnes : dans l'ouvrage que nous venons de nommer, il y a plusieurs crânes de saints entourés de couronnes précieuses.

La pratique d'offrir de riches couronnes pour être mises sur la tête des images ou statues de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge est fort ancienne, et l'on trouve des couronnes de ce genre d'un travail très-remarquable. Une couronne, garnie de perles et de pierreries, offerte par Marie, reine d'Écosse, est conservée actuellement dans le trésor de l'église d'Aix-la-Chapelle. Quoique peu de ces couronnes aient échappé à la destruction, à cause de la richesse de leur matière, nous pouvons néanmoins nous faire une idée de leur beauté et de leur élégance par celles qui sont représentées dans les tableaux de peintres du moyen âge. La galerie d'Anvers en renferme plusieurs exemples, parmi lesquels nous devons mentionner spécialement une petite peinture de Van-Eyck, représentant la sainte Vierge et Notre-Seigneur, avec un chanoine à genoux. Dans le grand tableau de l'adoration de l'Agneau, du même maître, à la cathédrale de Gand, la couronne placée sur la tête de la sainte Vierge est d'une extraordinaire beauté : c'est un cercle de perles et de pierreries, surmonté de lis et de pointes terminées par des étoiles

rayonnantes. Cette décoration est bien appropriée aux couronnes pour les images ou les monogrammes de la sainte Vierge; tandis que les couronnes pour les figures de Notre-Seigneur doivent être surmontées de croix, de diadèmes et du globe.

La couronne de Baudouin, roi de Jérusalem, est conservée dans la sacristie de l'église principale de Namur. Elle consiste en un cercle d'or, richement garni de pierres et surmonté de feuilles en trèfles, dont deux renferment des épines de la couronne de Notre-Seigneur. Elle est enfermée dans une espèce de boîte ou coffret en cuivre, doré et émaillé, d'une antiquité qui paraît être aussi reculée que la couronne elle-même.

Nous trouvons quelques détails curieux sur les couronnes ayant autrefois appartenu à une église dans l'inventaire de la chapelle de Saint-Georges, à Windsor. *Item, tres coronæ argenteæ deauratæ, cum diversis lapidibus pretiosis ornata, videlicet, una pro beata Maria, et alia pro Filio, et tertia pro sancto Edwardo; videlicet, in una corona beata Maria deficiunt quinque lapides: et in corona Filii deficit unus flos delicatus: et in sancti Edwardi deficiunt sex lapides, et quatuor knappes in bordura; et duo knappes majores argentei deaurati super flores delicatos.*

D'après Jean de Meulen, dans son *Histoire des saintes images*, d'anciens crucifix ont une couronne d'épines sur la tête. Quelques-uns ont la couronne royale. Il y en a un très-beau spécimen dans l'église de Sainte-Ge-trude, à Nivelles, restauré en 1433. Un autre, en bois de cèdre, à Siroli, près d'Ancone, a une couronne royale, et est regardé par le peuple comme l'œuvre de saint Luc. Un autre se trouve à Lucques; il est voilé, et Curtius de Clavis, dominicain, en donne la description suivante: « La couronne est en or pur, semblable à la couronne royale. Au-dessus on voit les lettres grecques Α et Ω. On y voit encore les clous; ils sont d'argent et recouverts de plaques d'or, marqués d'une croix. » Par cet emblème on a voulu dire que Notre-Seigneur n'est pas seulement semblable à un roi, mais qu'il est vraiment roi, « le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, dont le règne n'aura point de fin. »

COURONNE (DE LUMIÈRE). — C'était une couronne ou un cercle en métal suspendu à la voûte des églises, sur laquelle étaient fixés des cierges que l'on allumait aux grandes solennités. Autrefois, il y avait à peine une église qui ne possédât une couronne de lumière de ce genre, plus riche ou plus simple, suivant la richesse de la fondation ou la dignité de l'église. Souvent ces espèces de couronnes étaient formées de trois cercles, qui, lorsqu'ils étaient garnis de flambeaux, produisaient une pyramide de lumière. Le nombre des flambeaux ou cierges allumés était ordinairement en rapport avec la solennité de la fête, et à la grande fête de Pâques la couronne, splendidement illuminée, présentait le plus brillant emblème de la triomphante résurrection de Jésus-Christ.

Le Brun des Marettes, dans son *Voyage liturgique*, en parlant de Saint-Jean de Lyon, fait la mention suivante de couronnes qui se trouvaient jadis dans cette église: « Outre ce ratelier, il y a au jubé trois couronnes d'argent chargées de trois cierges chacune, et encore quelques autres cierges à matines, que l'on éteint sur la fin des psaumes de laudes, parce qu'il fait plus grand jour: comme on fait dans nos églises sur la fin de laudes des trois derniers jours de la semaine sainte. » L'église de Sainte-Croix d'Orléans avait également, suspendue au milieu du chœur, une lampe d'argent à laquelle étaient attachées trois couronnes de lumière. Dans les *Antiquités de Paris* de Claude Malin-gre, imprimées en 1640, il est fait mention de lampes et de flambeaux curieux, qui étaient autrefois en usage à l'église de Notre-Dame. « Ils (le doyen et le chapitre) ordonnèrent aussi que les deux grandes roues de fer suspendues à l'église (contenant chacune cent cierges) seraient allumées le jour de la purification de Notre-Dame. »

Une magnifique couronne était autrefois suspendue dans le chœur de la cathédrale de Reims. Elle consistait en un cercle de 54 pieds de circonférence, divisé en douze parties égales par douze lanternes travaillées à jour, garnies de verres; entre les lanternes il y avait des pointes pour 96 cierges. L'Évangile de saint Jean était gravé autour de la circonférence en lettres capitales ornées. Cette intéressante couronne, maintenant détruite, est figurée dans l'ouvrage de M. Prosper Tarbé, intitulé: *Trésor de la cathédrale de Reims*, pag. 215.

Siméon, archevêque de Thessalonique, en décrivant les différentes espèces de lampes et de chandeliers qui servaient dans l'église, se propose cette question: *Quid multiplex luminum ordo, vel duodecim cerei, vel trifurcus, vel reliqui in ecclesia accendendi? Il y répond de la manière suivante: Velut in celo, scilicet in templo visibili lumina, velut stellæ, sublimia coruscant. Et corona quidem, sive luminum circulus firmamentum, planetarumque zonas alia lucigera subindican vasa, quorum quædam trifulgida sunt velut tricypites cerei, alia septilucernaria sunt propter gratiarum numerum: alia iterum duodenaria sunt propter apostolorum chorum, eorumque medius quidam sublimior est in magni luminis Christi Jesu signum.* De là il paraît que des couronnes étaient suspendues dans les églises grecques, ayant une signification mystique différente, selon le nombre des cierges. Trois lumières signifiaient trois personnes de la très-sainte Trinité; sept étaient l'emblème des sept dons du Saint-Esprit; douze et un autre au centre représentaient Jésus-Christ entouré des douze apôtres.

Nous avons donné ailleurs (*voy. AUTEL, accessoires*, colonn. 429 et suiv.) la description de la couronne que nous avons vue dans l'église d'Aix-la-Chapelle: nous avons placé au même endroit l'indication de la couronne de la cathédrale de Bayeux, ainsi

que plusieurs passages curieux d'Anastase le Bibliothécaire.

Dans l'inventaire de la cathédrale de Cantorbéry par Gervais, moine de Dover, il est fait mention d'une couronne dorée, portant vingt-quatre lumières et qui était suspendue au milieu du chœur. A Metz, on avait mis sur une couronne l'inscription suivante : *Cujus in œde sacra rutilans micat ista corona ad lumen turbæ, vel decus ecclesiæ*. Relativement au nombre des couronnes, l'auteur de l'*Histoire des évêques de Verdun*, dit d'un certain évêque : « Il orna tellement de couronnes l'église de Sainte-Marie, que si l'on en touchait une, toutes les autres étaient mises en mouvement. »

Georgius s'exprime ainsi sur les couronnes d'argent. « Les couronnes étaient des chandeliers de forme circulaire, en manière de couronne, remplis de flambeaux, suspendus à la voûte des églises. » Nous pouvons mentionner en premier lieu une ancienne notice sur la *Charta cornutiiana*, où il est parlé de quatre couronnes d'argent, avec leurs chaînes et huit dauphins. Saint Grégoire mentionne également ces couronnes avec des dauphins et des lis (*Lib. 1, epist. 71*). Dans la *Vie* de saint Benoît d'Aniane nous lisons que dans l'église du monastère, « devant le grand autel étaient suspendues sept lampes.....; dans le chœur, il y avait le même nombre de lampes d'argent, en forme de couronne, sur laquelle couronne il y avait des bassins, que l'on remplissait d'huile, et qui donnait, aux jours de grande fête, une lumière si étincelante, que la nuit était, pour ainsi dire, changée en jour. Au commencement du ix^e siècle, il y avait dans toutes les églises du monastère de Centule ou de Saint-Riquier, deux couronnes d'or. Au-dessus des autels du saint Sauveur, de saint Riquier et de sainte Marie (*Ap. Dacheri, tom. IV, pag. 467*), il y avait trois ciboires ou baldaquins d'or et d'argent, auxquels étaient suspendues trois couronnes, une à chaque ciboire en or, et ornées de pierreries, avec des croix d'or et divers ornements. Ces trois dernières couronnes ne paraissent pas avoir été des couronnes de lumières, mais seulement des couronnes suspendues au-dessus de l'autel, comme emblème d'honneur. Dans une autre église de Saint-Riquier, il y avait cinq autels ornés d'or et d'argent, avec une couronne d'argent. Saint Ansigise, abbé de Fontenelle ou de Saint-Wandrille, an 830, offrit à l'église de ce monastère une grande et belle couronne d'argent avec ses lampes d'argent. L'évêque Conrad, dans la *Chronique de Metz*, dit : « Il y a une large couronne suspendue dans le chœur, semblable à celle qui est à Saint-Alban; il y en a une autre au milieu de l'église, et trois autres plus petites devant l'autel de saint Martin, toutes d'argent et travaillées très-artistement. »

Les couronnes s'appelaient en français *roe*, du latin *rota*. La *roie* de l'église de Saint-Remi à Reims était de fer et de cuivre doré. Son pourtour représentait une enceinte de ville flanquée de douze tourelles, entre les-

quelles étaient disposés quatre-vingt-seize petits chandeliers.

COURONNEMENT. — En architecture, on appelle couronnement tout membre ou tout ornement qui termine un édifice ou une partie d'édifice. Ce mot est à peu près synonyme d'amortissement. Ainsi l'on dit que la corniche forme le couronnement de l'entablement et que le chapiteau est le couronnement de la colonne. Dans les instructions du comité historique des arts et monuments on désigne sous le nom de couronnement l'espace de plafond très-orné, qui surmonte les stalles adossées à une muraille, et les bas-reliefs ornant les clôtures du chœur. Le couronnement des stalles d'Amiens est fort remarquable, de même que toute l'ornementation de cette belle œuvre de menuiserie, l'une des plus importantes du style ogival qui soient parvenues jusqu'à nous.

COURONNER. — En architecture, couronner c'est terminer une partie de construction en posant au sommet des ornements ou simplement les formes qui en constituent la terminaison ordinaire. C'est ainsi que l'on dit : « Cette tour est couronnée par des créneaux; — ce clocher est couronné par une lanterne, etc. » On dit encore qu'un piédestal est couronné, quand il se termine par une corniche; qu'un membre d'architecture et qu'une moulure sont couronnés, lorsqu'il y a un filet au-dessus.

COUSSINET. — Premier claveau d'un arc ou d'une voûte : on l'appelle aussi *sommier*.

COUVENT. — On disait autrefois *convent* du latin *Conventus*; de là les expressions de bâtiments conventuels, d'église conventuelle, etc. *Voy. ABBAYE, CONVENTUEL, MONASTÈRE.*

COUVERCLE. — Les fonts baptismaux, surtout durant la période ogivale, furent surmontés d'un couvercle pyramidal, dont les arêtes étaient plus ou moins ornées. Comme ces couvercles étaient ordinairement fort lourds, on imagina divers moyens pour les mouvoir. Quelquefois, le sommet, ou *finial*, était terminé par une boucle, dans laquelle était fixée une corde qui passait sur une poulie attachée aux voûtes ou à la charpente : quand on avait besoin de découvrir les fonts, on enlevait le couvercle aisément et il restait suspendu pendant la cérémonie. Quelquefois on faisait mouvoir le couvercle au moyen d'une espèce de pivot fixé en dehors de la fontaine du baptême, et qui était relié à ce couvercle par des traverses solides. Ces divers systèmes étaient plus ou moins incommodes. C'est ce qui fit abandonner l'usage de ces grands couvercles pyramidaux, semblables aux aiguilles d'architecture qui surmontent les statues et les contre-forts. Au xvi^e siècle, on se contenta de faire des couvercles bien moins développés et d'un usage beaucoup plus commode : ils laissaient libre la fontaine du baptême, en roulant sur un demi-cercle en fer qui les maintenait solidement, en dehors de leur point d'appui ordinaire, pendant tout le temps de la cérémonie. On voit encore des couvercles de fonts baptismaux dans plusieurs églises d'Angleterre et

de France, notamment dans l'église de Bueil, au diocèse de Tours. *Voy. BAPTISTÈRE, FONTS BAPTISMAUX.*

COUVERTE. — La couverture qui se met sur les vitraux peints est produite par un émail qui en détruit la trop grande translucidité et qui communique aux couleurs plus de force et de solidité. Quelques antiquaires ont avancé que les vitraux anciens n'avaient pas de *couverte*, et que la vigueur des tons était due uniquement à l'épaisseur des verres employés dans la fabrication des verrières. C'est une erreur. Le verre, quelque épais qu'on le suppose, sera toujours trop transparent pour être employé tel qu'il sort des fourneaux de fusion. La lumière, en le traversant sans aucun obstacle, en rendrait les couleurs froides et crues. L'émail de la couverture a précisément pour but de remédier à cet inconvénient. Il ternit le verre, en ce sens qu'il oppose un corps granuleux ou un dépoli au passage de la lumière, qui doit nécessairement alors se briser pour le traverser : de là ces beaux effets si agréables à l'œil, si harmonieux, si doux. L'observation vient ici à l'aide du raisonnement, et l'expérience en a été faite depuis longtemps. Les peintres verriers du XIII^e siècle ont mis des couvertes sur les verres par eux employés, et si ces couvertes n'existent pas partout dans leurs verrières, elles se trouvent au moins dans les endroits où ils tenaient à éviter la trop grande translucidité du verre. Aujourd'hui que les verrières du XIII^e siècle sont recouvertes d'une épaisse couche de poussière que les siècles y ont déposée, et que les verres sont rongés à l'extérieur par le temps, elles paraissent revêtues d'une couverture épaisse. C'est à cela qu'elles doivent cette force extraordinaire de ton, que nous sommes impuissants à donner à nos verrières neuves. Ce serait exiger l'impossible de nos meilleurs peintres verriers modernes, que de demander le même effet aux vitraux neufs en style du XIII^e siècle. Ils doivent nécessairement assurer les couleurs et en fortifier le ton par des couvertes sagement distribuées ; mais le temps fera le reste, et il ne tardera pas à rendre les verrières moins transparentes et plus harmonieuses encore. Il en serait autrement s'il s'agissait d'une restauration de vieux vitraux : il faudrait alors que les panneaux neufs ou les parties nouvelles fussent chargés d'une couverture très-épaisse, afin de les mettre en accord de ton avec les parties primitives.

COUVERTURE. *Voy. COMBLE, CHARPENTE, TOIT.*

COUVERTURE D'AUTEL. — « Anastase le Bibliothécaire dit que l'empereur Constant étant à Rome dans l'église de Saint-Pierre, il y fit present d'une couverture de drap d'or pour couvrir l'autel où l'on célébra la messe. Le même auteur rapporte un grand nombre de présents de cette sorte, faits par les papes et par d'autres, pour couvrir les autels. Le nom qu'il leur donne et la manière dont il en parle ne permettent pas qu'on entende cela de parements d'autel,

semblables à ceux dont on se sert aujourd'hui. Il fallait que ces tapis couvrirent entièrement l'autel, la table, le devant, le derrière et les côtés : aussi les appelle-t-il *vestes altaris*, les robes de l'autel. Il y a des églises où l'on voit encore de ces anciennes couvertures d'autel, qui servent tout ensemble de nappes et de parements. Il y en a une de toile d'or dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, dont on se sert aux fêtes solennelles. » (Bocquillot, *Traité hist. de la liturgie sacrée.*)

On peut faire la remarque, à cette occasion, que les ornements des églises, mentionnés par Anastase le Bibliothécaire, étaient d'un tissu extrêmement riche. Et en effet, la peinture en broderie est fréquemment mentionnée dans les descriptions des présents que les papes faisaient aux églises, soit en vêtements pour les ministres du culte, soit en ornements pour les autels, et surtout pour les portes ; soit encore en voiles ou rideaux, alors très-multipliés dans les temples. Cette broderie, exécutée en fils d'or et d'argent sur des étoffes de soie des plus belles couleurs, leur prêtait un éclat extrême, et pour peu que celui-ci fût tempéré par une distribution harmonieuse des teintes, les sujets sacrés que retraçaient ces riches tissus pouvaient plaire à l'œil, et présenter des tableaux intéressants. On sent bien qu'exécutés sur des matières aussi légères, aussi périssables que des tissus de laine, de lin ou de soie, ces brillants ouvrages n'ont pu résister au temps, et qu'il n'est possible de s'en faire une idée que par les récits de l'écrivain qui nous en a transmis le souvenir.

COUVERTURES DE LIVRES. — Il suffit d'ouvrir les livres des écrivains ecclésiastiques du moyen âge pour se convaincre du luxe qui était déployé dans la couverture de certains livres d'église et surtout des évangéliques. On était persuadé que le livre de la Loi Nouvelle, auquel on rendait hommage presque comme à Notre-Seigneur lui-même dans l'eucharistie, ne pouvait être décoré avec assez de richesse et de magnificence. Aussi l'art de l'orfèvrerie a-t-il déployé toutes ses ressources pour en orner la couverture de pièces d'or et d'argent, de pierreries et d'objets précieux de tout genre. Il nous suffira de citer quelques-uns des faits archéologiques les plus intéressants : nous les choisirons parmi ceux qui peuvent être actuellement constatés. Nous parlerons seulement de quelques riches évangéliques ou livres liturgiques échappés à la destruction.

Les seuls monuments de l'orfèvrerie du VI^e siècle, qui soient parvenus jusqu'à nous, proviennent des dons offerts par Théodelinde, reine des Lombards, en 616, à la basilique de Monza, où ils sont encore conservés. Ils consistent en une riche boîte renfermant un choix d'évangiles, et une couverture d'évangélique ornée de pierres de couleur. Saint Grégoire de Tours, écrivain du VI^e siècle, parle souvent de ces coffrets précieux ou boîtes en or et en argent, destinés à renfermer le livre des saints Évangiles.

En 852, Hincmar, archevêque de Reims,

à l'occasion de la translation des reliques de saint Remi dans la crypte de la nouvelle basilique qui venait d'être construite, ajouta à ses premières largesses un évangélaire remarquable par sa couverture enrichie de pierres précieuses, une croix d'or et de riches ornements. (*Annal. Benedict.*, tom. III pag. 17 et suiv.)

Nous devons mentionner ici la couverture des Heures écrites pour Charles le Chauve, entre 842 et 869, et que conserve la bibliothèque nationale (Ms. lat., n° 1152) : cette couverture, qui paraît remonter à la confection du manuscrit, est décorée de deux belles plaques d'ivoire finement sculptées en haut-relief : l'une est entourée d'une large bordure de pierres fines cabochons, enchâssées dans de petites plaques d'argent de forme ovale ; l'autre d'un réseau de filigrane disposé avec art, espèce de treillis à circonvolutions, rehaussé de pierres fines. A en juger par la couronne de Charlemagne et par cette couverture, on serait porté à croire que l'amoncellement des pierres précieuses était le cachet particulier de cette ancienne bijouterie, et que la pureté des formes y est sacrifiée à la magnificence.

Le musée du Louvre possède un excellent spécimen de l'orfèvrerie byzantine : c'est le dessus d'une boîte qui servait à renfermer un livre saint, ou peut-être même l'un des aises de la couverture d'un livre. Un bas-relief exécuté au repoussé, sur une feuille d'or, en occupe toute la surface. Il représente les saintes femmes venant visiter le tombeau du Christ, où elles trouvent l'ange qui leur annonce la résurrection. Des inscriptions en relief, relatives au sujet, forment une bordure autour du tableau ; il en existe aussi sur le fond, qui sont tirées des évangiles de saint Marc et de saint Matthieu. Le beau caractère des figures, le goût qui règne dans l'agencement des draperies et le fini de l'exécution témoignent en faveur de l'art byzantin. Ce monument est du XI^e au XII^e siècle.

On trouve dans les inventaires du duc de Normandie, en 1363, et de Charles VI, en 1399, l'indication de magnifiques couvertures de livres, entre autres riches objets d'orfèvrerie : « des missels dont les aises sont d'argent doré à ymages enlevés (exécutées au repoussé) ; des bréviaires couverts de velin brodé à fleurs de lys dont les fermoirs d'or sont émaillés aux armes de France. »

A la bibliothèque nationale on trouve les couvertures en or de quatre manuscrits. (Fonds Saint-Victor, n° 366, et supplément latin, n° 663, 665 et 667.) Les deux premières, de format grand in-quarto, reproduisent d'un côté la crucifixion, et de l'autre le Christ assis et bénissant ; la troisième, petit in-folio, présente sur l'un des aises la crucifixion, sur l'autre la résurrection du Christ. Ces sujets sont faits au repoussé en fort relief. Les têtes sont remplies de naïveté et d'expression ; le dessin est en général correct, et l'exécution ne laisse rien à désirer. La quatrième couverture renferme un manuscrit carlovingien. Charles V la fit faire pour donner ce manus-

crit à la Sainte-Chapelle ; elle est d'une richesse extraordinaire. Sur le plat supérieur l'artiste a reproduit l'une des miniatures du manuscrit par une fine gravure niellée, qui se détache sur un fond fleurdelisé. Sur le plat inférieur, il a représenté la crucifixion en figures de haut-relief, renfermées dans un double encadrement rehaussé de pierres fines cabochons.

Dans le musée du duc de Saxe-Gotha, on voit la couverture en or émaillé d'un petit livre d'Heures, de 8 à 9 centimètres carrés. Sur chacun des aises est ciselé en relief un sujet de sainteté placé sous une arcade ; des figures de saints occupent les angles ; le tout est encadré dans des bordures composées, comme les arcades, de diamants et de rubis. Serait-ce celle que fit Cellini, d'après les ordres de Paul III, et qui fut offerte en présent à Charles-Quint ? (*Vita di B. Cellini*, page 48.)

Dans les *Mélanges d'histoire d'archéologie*, publiés par MM. A. Marin et Ch. Cahier, on trouve, tom. I, p. 27, une description très-détaillée des ivoires sculptés, qui ornent la couverture du Psautier de Charles le Chauve. Cette description est accompagnée de plusieurs planches très-finement et très-spirituellement gravées.

Un beau spécimen du livre des Évangiles, ayant une couverture somptueuse, se voit à la bibliothèque du Vatican (mss. marqué n° L.) Le volume renferme les Évangiles selon saint Luc et selon saint Jean, écrits en lettres d'or ; chacun est enveloppé dans une étoffe de pourpre, doublée de soie bleue. D'un côté, la couverture est formée d'une plaque d'ivoire, artistement travaillée, avec des sculptures en relief. On y voit une figure vêtue d'une toge, tenant un livre de la main gauche, et levant la main droite comme pour donner la bénédiction, entre deux jeunes gens qui tiennent un livre d'une main et de l'autre une lance. De l'autre côté, on voit une croix d'ivoire dans un cercle, dont le bord est porté par deux jeunes gens. Par derrière, on voit sculptée l'image de la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras ; trois personnages lui offrent des présents. De l'autre côté, le livre est couvert d'une plaque d'argent doré, au milieu de laquelle est un crucifix, attaché avec des clous, accompagné de cette inscription : *Aspice pendentem, crucifigam in cruce mentem*. Aux angles de la couverture sont les symboles des quatre évangélistes. Le manuscrit est supposé être du temps de Charlemagne. Il y a dedans une inscription qui établit qu'il avait été renouvelé et lié, *renovatus et ligatus*, en 1079. L'empereur Charlemagne avait donné au monastère d'Aniane un livre des quatre Évangiles, appelé le *Texte*, dont la couverture était ornée avec la plus grande magnificence ; de sorte que l'un des côtés avait un cercle d'or, enserrant un morceau d'ambre, l'autre était enrichi d'une plaque d'ivoire très-bien sculptée. Ce livre avait été écrit de la propre main d'Alcuin, autrement appelé Albin, précepteur du roi Charlemagne, en 805. Lothaire,

roi de France, ayant embrassé la vie religieuse au monastère de Pruyrn, offrit à l'église de ce monastère, entre autres dons, « un livre des Évangiles, ayant une couverture d'ivoire, ornée d'or, de pierres et de cristaux. En 1718, Martène dit avoir vu ce manuscrit.

Arnulphus, ou Arnoul, roi de Germanie, en 892, donna au monastère de Saint-Emmeran des livres contenant en entier les Évangiles, couverts d'or et de pierreries. Au commencement du XII^e siècle, Rupert, évêque de Tuy, écrit que les livres des Évangiles sont ornés d'or, d'argent et de pierres précieuses, et il en explique la signification symbolique. L'or, suivant lui, marque la sagesse d'en haut; l'argent, la puissante éloquence de la vérité, et les pierres précieuses, l'éclat des miracles que Jésus-Christ a opérés.

COUVRE-JOINT. — Le comité historique des arts et monuments emploie cette expression dans un sens particulier et très-restreint. Les Romains employaient, surtout pour couvrir les édifices, des tuiles plates à rebords, *tegulae*, dont les joints étaient recouverts par d'autres tuiles ayant la forme d'un demi-cylindre creux, et qu'on nommait *imbrices*. Ce sont ces dernières qu'on appelle couvre-joint; on en trouve dans quelques monuments à plein cintre du midi.

Durant un certain temps on a recouvert les nefs des églises du XV^e siècle et du XVI^e siècle, à la campagne, de voûtes en bois et en bardeaux de chêne. Quelques églises, même du XIII^e siècle, appartenant aux religieux des ordres mendiants, sont voûtées d'après ce système. On a quelquefois attaché les bardeaux à côté les uns des autres, sans les unir à leurs extrémités: quelquefois aussi on a mis des couvre-joints au point de jonction de l'extrémité des bardeaux. Ces couvre-joints en assurent la solidité. Ils peuvent aussi être formés de moulures de menuiserie plus ou moins compliquées; ce qui donne un certain caractère à l'ensemble. Dans plusieurs églises les couvre-joints ont été peints et dorés, ainsi que les bardeaux eux-mêmes, et alors les voûtes en bois prennent une apparence de richesse et d'élégance qu'on aurait peine à attribuer à ce genre de construction.

CRAMPON. — Il arrive souvent qu'on relie les pierres les unes aux autres par des morceaux de fer crochus à leur extrémité et qu'on nomme *crampons*. Ce système d'attache assure une grande solidité à la construction, puisque toutes les pierres ne font pour ainsi dire qu'un seul et même bloc. On a fait souvent usage de *crampons* dans les édifices du moyen âge, non pas dans les grandes murailles, de manière à assujettir ensemble les pierres de grand appareil, mais dans certaines parties où l'architecte avait besoin d'établir une très-grande force de résistance pour s'opposer à la poussée des parties voisines ou des parties supérieures.

CRÉDENCES. — I. La crédençe de l'autel est originairement une espèce de petite table supportée par une console ou en cul-de-lampe, pour recevoir le bassin, l'aiguère ou

les burettes, ou quelque autre objet servant à la célébration de la messe. Plusieurs de ces crédences furent creusées dans l'épaisseur des murailles en forme de petites niches: elles sont pourvues d'un bassin appelé *piscine*, dans lequel le prêtre se lave les mains avant de célébrer la messe, et où il se purifie les doigts, ainsi que le calice, après la messe. *Voy. AUTEL (accessoires des autels).*

Les crédences, extrêmement rares au XII^e siècle, se voient partout au XIII^e; c'est donc à cette dernière époque qu'il faut, en général, faire remonter les plus anciennes de celles qui nous restent.

Toutes les chapelles des grandes églises en sont pourvues; quelques-unes même en ont plusieurs disposées à droite et à gauche de l'autel. Elles sont ordinairement divisées, dans le sens de la hauteur, par une tablette horizontale en pierre, sur laquelle on pouvait déposer des vases sacrés, et au-dessous est la cuvette ou piscine pour l'écoulement de l'eau, conformément à la prescription du pape Léon IV. (*Voy. ci-dessus col. 435*).

Assez souvent les crédences sont réunies ou géminées. Au commencement du XIII^e siècle, il y en a qui s'ouvrent carrément au milieu d'un encadrement dont la partie supérieure dessine deux petits cintres. On en a observé plusieurs dans cette dernière forme à l'église de Saint-Etienne de Caen.

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle et au XIV^e, les crédences participèrent dans leur ornementation de la richesse et de l'élégance qui caractérisent cette belle époque de l'ère ogivale. On en trouve beaucoup dont les arcades sont trilobées au sommet et surmontées d'un fronton triangulaire garni de crochets, couronné par un fleuron, *finial* ou bouquet.

On voit de magnifiques crédences autour du sanctuaire de la Sainte-Chapelle à Paris, bâtie par saint Louis: il y en a de fort belles aussi dans la Sainte-Chapelle de Saint-Germer, au diocèse de Beauvais; elles y sont plus élevées et plus nombreuses que dans les églises ordinaires.

Dans les chapelles où il y a plusieurs crédences, du côté de l'Épître et du côté de l'Évangile, celles du côté droit ont des piscines à la partie inférieure; les autres, celles qui sont du côté de l'Évangile, n'en ont pas: ce sont de véritables armoires dont la porte fermait à clef, et dans lesquelles on devait renfermer les ornements et les objets les plus précieux de l'autel. Plusieurs des crédences des Saintes-Chapelles de Paris et de Saint-Germer paraissent avoir été utilisées de cette manière: à la Sainte-Chapelle de Paris, on y renfermait probablement des reliquaires.

II.

On appelle aussi *crédençe* ou *misericorde* une petite saillie en forme de console ou de cul-de-lampe, placée sur le bord de la partie mobile d'une stalle, sur laquelle on peut s'appuyer lorsqu'elle est relevée. On voit des crédences supportées sur des ornements assez riches, ordinairement fort bizarres. Le sculp.

teur se donnait libre carrière en les faisant, parce qu'elles étaient destinées à n'être pas apparentes. Cette raison est suffisante sans doute pour expliquer la présence de formes de fantaisie, de figures grimaçantes, de scènes burlesques; mais elle n'excuse pas celle de personnages, hommes et femmes, dans des postures plus ou moins indécentes et même obscènes. *Voy. MISÉRICORDE, STALLE.*

CRÉNEAUX. — Les créneaux surmontent les murailles et les tours des constructions anciennement fortifiées. On en remarque non-seulement aux châteaux forts, aux murs d'enceinte des villes, mais encore aux clôtures des abbayes et aux églises.

Pour la clarté des descriptions archéologiques, il faut distinguer entre le *merlon* et le *créneau* proprement dit. Le *merlon* est un petit pilier de pierre, de forme assez variée; le *créneau* est l'intervalle qui existe entre les merlons. Ainsi le *merlon* servait à protéger et à cacher les combattants, et le *créneau* servait à faciliter l'action de tirer sur l'ennemi. Lorsqu'il existe des créneaux, il existe nécessairement des merlons, et réciproquement; aussi, peut-on appliquer le mot de créneaux, dans un sens général, à l'ensemble des merlons et des ouvertures en créneau. Il ne faut pas cependant oublier que le *créneau* est une dentelure ou entailleure faite dans le parapet d'une muraille, tandis que le *merlon* est la partie saillante et solide.

La forme des merlons est ordinairement carrée; on en voit néanmoins qui se terminent en ogive, ou qui se découpent à leur sommet en queue de poisson, ou sur les côtés en degrés d'escalier. Les merlons de forme quadrilatérale se couronnent souvent d'une espèce de larmier en glais, quelquefois d'un bandeau surmonté d'un pyramidon très-écrasé. On en voit, dès la fin du *xii^e* siècle, ou le commencement du *xiii^e*, qui sont percés de meurtrières en forme de croix ou simplement en fente.

Plusieurs églises du moyen âge étaient garnies de créneaux et de machicoulis; nous citerons ici seulement Elne, au diocèse de Perpignan; Candes, au diocèse de Tours, et de Royat près de Clermont-Ferrand. Dans les monuments religieux de l'Angleterre les créneaux sont fort communs; mais il faut ajouter qu'ils ne sont pas entièrement semblables dans les constructions ecclésiastiques et les constructions militaires. Dans les premières, les créneaux sont ornés de panneaux, ou enrichis de trèfles quatre-feuilles, cercles ou rosaces à cinq divisions. Parfois les merlons sont changés en figures d'animaux. Depuis le *xiii^e* siècle on a placé fréquemment des créneaux jusque sur les parties accessoires des églises, et même sur les meubles; ainsi, les stalles, les *road-screen*, le tabernacle lui-même, les clochetons pyramidaux qui surmontent les statues, en sont garnis sur leurs corniches. Dans le style perpendiculaire anglais, on en voit jusque sur les traverses des fenêtres. Il est à noter que ce système d'ornementation, emprunté aux créneaux, est particulier

à la Grande-Bretagne: on n'en voit point ailleurs.

CRÉNELÉ. — On appelle frête crénelée une moulure fort commune dans les églises de la période romano-byzantine. Les Anglais l'ont ainsi appelée, à cause de sa ressemblance avec les créneaux qui surmontent les murailles fortifiées.

CRÊTE. — La crête est un ornement, ordinairement découpé à jour, placé assez souvent dans les monuments du moyen âge sur l'arête ou le comble des édifices. Ce système de décoration est fort gracieux, et il est fâcheux que les spécimens en soient devenus fort rares. Ce n'est guère qu'à l'époque ogivale que la crête était communément placée sur les églises. En Auvergne cependant on trouve encore aujourd'hui des crêtes formées de cercles enlacés sur le faitage de plusieurs églises romano-byzantines. Les cathédrales, dont la couverture était en plomb, présentaient souvent des crêtes également en plomb, composées de trèfles formant une série ou guirlande continue: on en voit un modèle sur la cathédrale d'Exeter, en Angleterre: quelquefois, en France, des fleurs de lis alternaient avec les feuilles de trèfle. Ces sortes de crêtes offraient plus de richesse encore et une plus grande complication d'ornements sur le faitage du chœur, comme à la cathédrale d'Evreux, où le rond-point de l'abside était surmonté de la statue de l'archange saint Michel terrassant le démon. D'après un dessin d'Israël Sylvestre, nous voyons que le comble de l'église de Saint-Michel de Tonnerre était surexhaussé d'une fort belle crête. La cathédrale de Rouen, dans la partie du chœur, était ornée, dans toute la longueur de sa couverture en plomb, d'une riche dentelle qui se terminait par un saint Georges. La statue équestre de saint Georges fut fondue en 1794. On remarquait la même ornementation à la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église métropolitaine, et au palais archiépiscopal de Rouen.

M. de la Quêrière a publié, en 1846, un ouvrage intitulé: *Essai sur les girouettes, épis, crêtes et autres décorations des anciens combles et pignons*, où l'on trouve des observations très-intéressantes et de charmants dessins. Nous lui emprunterons les renseignements suivants.

De toutes les crêtes qui avaient jadis été établies sur les édifices de Rouen il n'existe plus rien aujourd'hui, et cependant bien peu de villes pourraient se flatter, après toutes les destructions qui en ont été faites, de posséder, comme Rouen, quelque chose en ce genre.

Ainsi, on aperçoit encore une claire-voie en fer couronnant le faite de la maison du *xv^e* siècle, faisant l'encoignure de la rue Royale et de la rue Bourg-l'Abbé, laquelle dépendait du monastère de Saint-Ouen. Le comble aigu en ardoise d'un bâtiment en pierre, construit à l'époque de la renaissance, et situé dans la cour de l'Albane, près de la cathédrale, dont il était autrefois le chartrier,

se termine par un amortissement, probablement t. onqué, qui offre cette particularité d'une petite galerie à jour, faite de bois et de plomb.

Le clocher à haut comble rectangulaire de la tour Saint-Romain à la cathédrale de Rouen, bâti au xv^e siècle, présente, entre ses deux croix ou épis, une dentelle ou crête, comme on en voit des exemples à Blangy (Seine-Inférieure) et ailleurs.

Le Palais de Justice, construction du règne de Louis XII, est, après les deux maisons dont nous venons de parler et le clocher de Saint-Romain, l'unique édifice à Rouen, aujourd'hui enrichi de cette élégante décoration; encore n'existe-t-elle plus dans son intégrité, il y manque l'amortissement ou couronnement depuis l'année 1794, époque où le faite de la salle dite des Procureurs en fut totalement dépouillé pour faire emploi du plomb.

Dans le département du Cher, le château de Meillant, appartenant à la famille de Montemart, couronné de ses épis et de sa crête, offre un exemple d'une extrême rareté de la décoration complète d'une ancienne toiture.

Un artiste de mérite, M. Duban, architecte du château de Blois, a relevé de dessus un édifice de la ville de Bruges une crête de l'an 1608.

A Abbeville, une petite crête du xvii^e siècle, composée de feuillages en plomb, décore, avec deux épis dépouillés de leurs ornements, un pavillon, rue Chasse-Rats, au coin de la rue d'Angouche, au fond d'un jardin.

Une crête élégante et simple tout à la fois nous a été signalée comme existant encore à Tors, en 1831, sur une ancienne maison à comble aigu.

Quant aux églises, il y en a bien peu qui aient conservé cet ornement. Nous pouvons cependant citer la cathédrale de Reims, l'église de Saint-Vulfran, d'Abbeville; celle de Conches, au diocèse d'Evreux; les cathédrales d'Amiens et de Noyon. Les trèfles, qui jadis servaient d'amortissement aux combles de ces dernières cathédrales, ont été mutilés à la suite de la révolution de 1830, ayant été pris pour des fleurs de lis.

Hors de France nous trouvons l'immense cathédrale de Cologne, surexhaussée d'une magnifique crête.

L'époque appelée de la renaissance des arts, depuis Louis XII jusqu'à Henri III inclusivement, est le triomphe de ce genre de décoration, qui fut alors employé avec une sorte de profusion.

Les crêtes étaient composées de pièces de charpentes sculptées, revêtues de plomb, fixées au faite des édifices, ou de fer ouvrage mis à nu ou couvert aussi de plomb. En général, les crêtes, pour la masse, la composition et la distribution des motifs, sont des imitations des balustrades bordant les hautes galeries des églises et autres grands édifices.

CROCHET (FEUILLES A). — On appelle

feuilles à crochet, crosse, crochet, des feuilles, des fleurs, des branches de feuillage, des guirlandes usitées dans le style ogival, pour décorer les angles des flèches, des clochetons, des pyramides, des aiguilles, le rampant des frontons, les arêtes des dais ou pinacles, l'extrados des arcs, etc. Quelquefois encore les feuilles à crochet suivent des moulures perpendiculaires et des moulures horizontales. Ces feuilles sont communément espacées régulièrement et il y en a d'innombrables variétés. Les feuilles à crochet apparaissent au commencement du xiii^e siècle: ce sont d'abord de simples tiges assez longues et recourbées en volute à leur extrémité. Ces feuillages à moitié épanouis et fortement recourbés méritent justement à cette époque le nom de *crosses végétales*. Ils constituent alors le principal ornement des chapiteaux des colonnes, et ils en forment le caractère distinctif. Non-seulement ils se trouvent au xiii^e siècle sur la corbeille du chapiteau, mais encore sous les moulures saillantes de la corniche extérieure des édifices, où ils sont désignés sous le nom de *feuilles entablées*, jusque dans la gorge qui fait partie des moulures de l'archivolte des hautes fenêtres ogivales.

Au xiv^e siècle, les crochets se modifient. Les feuilles s'épanouissent davantage, et au lieu d'être dirigées en bas, comme au siècle précédent, elles se dirigent en haut, de manière que la courbure de ces feuilles est en sens inverse de celle des *crosses végétales*. Cette modification se conserve au xv^e siècle et au xvi^e, et l'on aime à cette dernière époque à sculpter des feuilles finement découpées, comme les feuilles de chardon, de mauve frisée, de vigne et de chou.

Dès le xiii^e siècle on avait mis parfois à l'extrémité des crochets des têtes humaines, de moines encapuchonnés, de femmes avec leur coiffure du temps, de guerriers, etc. On en voit un exemple à Notre-Dame de la Couture, au Mans. Au xvi^e siècle, on fit la même chose, seulement les figures sont plus finement modelées. Les crochets, à l'approche de la renaissance, sont parfois formés d'une manière ingénieuse, où par malheur le bizarre est trop voisin souvent de la grâce. Ainsi, on voit des anges ou des enfants grimper sur le rampant des frontons, des hommes s'y cramponnant avec peine, des animaux y prenant leurs ébats, des chiens, des griffons, etc.

CROISÉE. — Ce mot est synonyme de transept et signifie l'entrecroisement du transept avec la nef et le chœur. Le mot croisée n'est pas synonyme de fenêtre d'église: il faut éviter de l'employer dans la description des monuments religieux: il est propre seulement pour désigner les fenêtres des édifices civils du xv^e siècle et du xvi^e siècle, qui sont ordinairement traversées par deux meneaux qui se croisent. *Voy. CROISILLON.*

CROISÉES D'OGIVE. — On appelle *croisées d'ogive*, dans une voûte d'arête, les ner-

vures qui suivent les arêtes et se coupent diagonalement. *Voy. VOUTE.*

CROISETTE. — Croisette ou croisille, c'est une petite croix.

CROISILLON. — On appelle *croisillons* les meneaux de pierre qui, dans les fenêtres carrées du xv^e siècle et du xvi^e, se coupent à angle droit et forment ainsi une croix; d'où leur est venu leur nom, et celui de *croisée*, que l'on donne souvent aux fenêtres. Le plus ordinairement le meneau transversal est placé vers le tiers supérieur de la fenêtre, de manière que les croisillons forment quatre compartiments, dont les inférieurs sont les plus grands.

On appelle aussi croisillons les deux branches ou bras du transept des églises. *Voy. TRANSEPT.*

CROIX. — Le grand mystère de la rédemption humaine, accomplie sur la croix par Jésus-Christ, est le fondement de toute la religion chrétienne. Faut-il s'étonner si le signe et la figure de la croix ont été toujours en honneur dans l'Eglise, et si l'on en trouve des exemples dans tous nos monuments religieux, depuis le berceau du christianisme jusqu'à nos jours? N'est-il pas naturel; en effet, quoi qu'en disent certains auteurs protestants, aux doctrines froides et désolantes, que nous représentations dans nos édifices chrétiens cette croix, *étendard royal*, comme dit saint Fortunat de Poitiers, cette croix qui nous rappelle l'immense charité de Dieu; comme dit saint Paul; cette croix, en un mot, qui est le résumé, pour ainsi dire, de la religion entière? Ne pouvons-nous pas encore *vénérer ce signe de notre salut*, en mémoire de la passion et des souffrances du Fils de Dieu, en rapportant à ce divin Sauveur nos hommages et notre adoration? Aussi la croix, par sa présence, explique le symbolisme de toutes nos églises. Entrez dans une de nos églises catholiques, vos yeux sont frappés de tous côtés par le signe de la croix. Le monument lui-même est en forme de croix, et sur toutes les murailles, pour ainsi dire, la croix est gravée. Elle domine tous les autels; elle surmonte le jubé ou la clôture du chœur; elle est au-dessus de la porte d'entrée, elle est en tête de toutes les inscriptions; elle brille, en un mot, dans toutes les parties de la basilique chrétienne. Et comme toutes les bénédictions de l'Eglise tirent leur efficacité de Jésus-Christ, mort sur la croix, c'est en faisant le signe de la croix, que les ministres de l'Eglise catholique, fidèle gardienne des enseignements de Jésus-Christ et des traditions des apôtres, accomplissent les cérémonies les plus saintes, administrent les sacrements, et appellent les grâces du ciel sur les fidèles.

I.

Nous avons déjà donné d'assez amples détails sur les *croix d'autel* en parlant des *accessoires des autels chrétiens*. Nous renvoyons donc le lecteur à l'article *AUTEL*. Mais comme ce sujet important n'a été traité qu'accidentellement à l'article *AUTEL*, nous allons en-

DIGTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

trer dans les développements qu'il demande, au point de vue archéologique. On trouvera ci-dessous, sous différents numéros, des renseignements étendus et que nous regardons comme les plus complets qui aient été jusqu'à ce jour publiés sur cette matière. Nous donnerons d'abord quelques détails empruntés à M. E. David.

Après le concile *in Trullo* ou Quinisexte, comme nous avons eu occasion de le dire déjà, les images de Jésus-Christ sur la croix commencèrent à se multiplier. Il y a lieu de croire que les Grecs peignirent alors le crucifix pour la première fois. Il semble qu'on en peut citer des exemples dans des tableaux portatifs qui se vendaient à Rome, sous Jean V, vers l'an 686; mais ces exemples, si toutefois ils paraissent convaincants, devaient être très-rares en Italie, même à cette époque. C'est Jean VII, grec de naissance, élu pape en l'an 703, qui paraît avoir le premier consacré le crucifix dans l'église de Saint-Pierre. Deux fois, en 706, il fit représenter ce sujet dans des mosaïques dont il couvrit une chapelle de ce temple dédiée à la sainte Vierge.

Divers faits paraissent autoriser l'opinion que j'avance, dit M. Em. David, que l'image de Jésus-Christ sur la croix fut accueillie en Italie très-peu de temps avant le concile quinisexte; qu'elle y fut très-rare jusqu'à ce concile, et que Jean VII est le premier pape qui l'ait consacrée publiquement.

Le canon du concile quinisexte, en ordonnant de renoncer aux emblèmes, prouve d'abord avec évidence que, jusqu'à cette époque, on n'avait peint généralement le crucifiement de Jésus-Christ que sous des images allégoriques. Des monuments existants en donnent aussi la preuve, en nous montrant les progrès de l'opinion générale.

Je puis citer, dit le même auteur, les bas-reliefs exécutés sur les fioles de métal que l'on conserve dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Monza, et que M. A. F. Frisi, qui les a publiés dans son ouvrage intitulé: *Memorie storiche di Monza*, tom. I, cap. 4, croit du temps du pape saint Grégoire, c'est-à-dire de l'an 600 environ. L'artiste a représenté sur le bas-relief qui porte le n° 3 (tav. iv), une croix nue. Au-dessus de la croix, le buste de Jésus-Christ; les deux larrons empalés, l'un à droite, l'autre à gauche; Adam et Eve à genoux, un de chaque côté: sur celui qui porte le n° 4 (tav. v), Jésus-Christ debout, les bras étendus en forme de croix, vêtu d'une tunique talaire et d'un grand manteau; les deux larrons empalés, Adam et Eve agenouillés, le soleil et la lune dans les airs: sur celui du n° 5, une croix nue, formée par des palmes; le buste du Christ au-dessus; le soleil et la lune aux deux côtés du buste; Adam et Eve à genoux. Ce ne sont toujours là que des emblèmes du crucifiement; rien n'y manque cependant pour en faire des compositions historiques, si ce n'est l'image de Jésus sur la croix: il doit donc paraître certain que l'usage le plus général de l'Eglise n'admettait point encore cette re-

présentation. On était bien près de la peinture historique, et on n'osait pas abandonner totalement le voile de l'allégorie.

On peut citer, en second lieu, la mosaïque de l'église de Saint-Etienne in monte Calio, dont je viens de parler, attribuée au pape Théodore I^{er}, mort en 649, et dont le style annonce en effet une époque peu antérieure au concile quinisexte.

Le fait concernant Biscops, abbé de Waremouth, qui apporta de Rome en Angleterre, sous le pape Agathon, vers l'an 680, un tableau représentant la mort de Jésus-Christ, peut faire présumer qu'à cette époque les Romains commençaient à peindre le crucifix ; mais, dans ce cas, il prouvera qu'ils n'osaient point encore séparer cette image d'avec les emblèmes qui seuls avaient été en usage jusqu'alors. L'opinion avait fait des progrès lents. Les allégories s'étaient rapprochées pas à pas de la peinture historique.

Le pape Sergius étant demeuré inébranlable dans son opposition au concile quinisexte, cette fermeté dut retarder la multiplication des crucifix en Italie. Jean VII, Grec de naissance, reçut de l'empereur Justinien Rhinotmète des légats pour le presser d'adhérer aux décisions de ce concile. Mais le pape ne s'expliqua jamais d'une manière très-positive.

On ne cite aucun témoignage, aucun monument authentique, d'où il soit possible de conclure que les papes aient placé des crucifix, sculptés ou peints, dans les églises de Rome avant cette époque. Gori croit celui des catacombes de Saint-Jules postérieur au concile quinisexte (*de mitrato capite*, cap. 8, in *ymb. litt.*, tom. III, pag. 173, 176) ; son sentiment doit suffire pour faire rejeter celui de Gretzer et de quelques autres écrivains. Il y a lieu de croire que cette croix est d'Adrien I^{er}. La croix pectorale d'or des évêques de Monza, où Jésus-Christ est peint en émail, suspendu par quatre clous, vêtu, la tête droite et les yeux ouverts, et que l'on croit la même que celle qui fut donnée par le pape saint Grégoire à Théodelinde, pour le jeune roi Adaloalde (*Fristi*, *ibid*, pag. 32 et 33), ne paraît pas antérieure au viii^e siècle, au jugement d'Em. David.

Quelque confiance que l'on puisse avoir dans l'érudition de M. Em. David, nous en avons beaucoup plus encore dans celle des antiquaires italiens, tels que Ciampini et Borgia, bien plus versés dans la connaissance des antiquités ecclésiastiques.

II.

Croix d'autel. — Chaque autel doit être pourvu d'un crucifix : *Super altare collocetur crux in medio* (*Cérémonial des évêques*). Cependant il ne paraît pas que cet usage ait commencé avant le x^e siècle. Les croix d'abord furent placées au haut du ciborium ou baldaquin, mais sans crucifix. Pendant le moyen âge, chaque autel était pourvu d'un crucifix isolé, mais fixe, et plus tard les autels eurent un crucifix accompagné des ima-

ges de la sainte Vierge et de saint Jea. Les extraits suivants des anciens inventaires donneront une idée complète de la richesse et des ornements de ces croix, dans lesquelles se trouvaient souvent des reliques de la vraie croix.

Des croix appartenant anciennement à la cathédrale de Lincoln. — *Item*, une croix de crystal avec un crucifix d'argent doré, avec un socle et un nœud d'argent doré, avec les armoiries d'Angleterre et de France, et autres écussons, avec un agneau par derrière et les quatre évangélistes en vermeil, le tout pesant 45 onces. — *Item*, une croix en vermeil portant les quatre évangélistes comme des hommes appuyés sur quatre lions, sur le piédestal, avec un homme à genoux tenant un calice à la main, pesant 33 onces. — *Item*, une croix ouvragée, garnie de plaques d'or en dehors, avec une petite parcelle de la vraie croix, ornée de pierres de plusieurs couleurs et de perles pesant 93 onces et demie ; le piédestal en cuivre doré, avec un béryl et d'autres pierres. — *Item*, une petite croix en argent doré, contenant une parcelle de la vraie croix en forme de croix avec quatre pierres aux quatre coins, pesant un peu plus d'une demi-once. — *Item*, une double croix fleurdelisée en vermeil, appuyée sur un pied simple, composé de quatre lions, contenant une parcelle de la vraie croix et des reliques des saints Machabées, Christophe et Etienne, et des cheveux de saint Pierre, et des reliques de saint Georges et des saints Innocents, pesant 10 onces et un gros. *Item*, une petite croix de vermeil arrondie au sommet, sur un piédestal carré, avec 6 pierres rouges et bleues, portant par derrière l'inscription suivante : *De ligno domini S. Andreae*. Au milieu de la croix est une autre petite croix pesant 1 once 2 gros. — *Item*, une croix en vermeil en forme de quatre-feuilles, avec un crucifix au milieu, la sainte Vierge et saint Jean se tenant au pied du crucifix ; sur le côté droit est la représentation d'Abraham offrant son fils Isaac ; derrière lui est un agneau et un ange ; au côté gauche est la représentation d'Abel et de Cain avec deux anges, ornée de 11 pierres bleues et rouges pesant 63 onces et demie.

Inventaire de la chapelle de Windsor. — « Imprimis una crux nobilis vocata *Guch* in qua deficiunt septem lapides diversi ejusdem generis illorum in eadem cruce positorum, quorum sex iterum ponuntur ibidem et unus perditur. Et in pede ejusdem crucis desunt undecim lapides margaritæ ; tres smaragdî parvi in borduris. — *Item*, deficiunt tres summitates pinnaculorum in illius pede. — *Item*, una crux de ligno Dominico, ornata saphyris cum tribus imaginibus eburneis, stantibus super fundum auri, habens pedem aureum de plate, cum imagine cujusdam mortui resurgentis inter quem pedem et cruce est unus beryllus et aymellatus cum tribus imaginibus et uno pede plano argenteo et aymellato. — *Item*, unum feretrum de beryllo argenteo deaurato, cum una cruce et tribus imaginibus in medio ; et passio S. Ste-

phani derotro, habens in summitate imaginem salvatoris obturatum beryllis, cum duobus angelis supra pedem, deferentibus dictum feretrum intra manus eorumdem, quorum alia unius deficit; alterius brachium frangitur; et pomellum pinnaculi deficit super crucifixum.»

Cathédrale de Winchester. — Dans la nef de l'église, une grande croix et une image du Christ, Marie et saint Jean, en argent doré en partie.

Inventaire de la cathédrale d'York. — *Item*, une grande croix dorée avec un piédestal d'argent, et sur ce piédestal une image d'or, avec les mains liées comme celles du Christ, pesant 8 livres 6 onces. — *Item*, une petite croix d'or, avec une parcelle de la vraie croix au milieu, un piédestal d'argent doré, pesant 2 livres 6 onces. — *Item*, une croix processionnelle avec un crucifix, garnie de trois beaux saphirs aux extrémités, pesant 3 livres 4 onces et demie. — *Item*, une croix dorée avec un grand diamant au pied et trois grands diamants aux pieds du crucifix pesant 7 onces; le don de M. Stephen Scrope. — *Item*, une grande croix argent doré, avec une image de la sainte Vierge dans une niche, à la partie inférieure, et à la partie supérieure, le crucifix avec Marie et saint Jean; appuyés sur quatre anges, pesant 8 livres 10 onces; le don de M. John Newton. — *Item*, deux croix avec le crucifix en vermeil avec les quatre évangélistes aux coins, d'argent blanc, et deux images de la sainte Vierge, dans des niches, sur le piédestal porté sur quatre lions, pesant 5 livres 3 onces; le don dudit M. Jean Newton. — *Item*, une croix d'argent doré, avec des images de Marie et de saint Jean sur un pied rond, avec un nœud arondi entre le piédestal et le crucifix, pesant 2 livres 9 onces. — *Item*, une croix processionnelle pour le bâton d'argent doré, servant aux jours ordinaires, pesant 1 livre 10 onces et un quart. — *Item*, une croix de jaspe rouge ornée d'argent doré, avec des pierres précieuses incrustées dans un piédestal de bois; le don de M. John Newton. — *Item*, une croix de cristal, avec un beau pied ciselé, pesant 4 livres 3 onces et demie. — *Item*, une grande croix pour le bâton d'argent doré; laquelle croix est pleine de bois; le don de John lord Scrope d'Ypsal; pesant 6 livres. — *Item*, une grande croix avec le crucifix, Marie et saint Jean debout sur le piédestal avec les armoiries de la famille Scrope.

III.

Croix processionnelles. — On a coutume de porter des croix en tête des processions solennelles, depuis les temps les plus reculés. Dans l'origine, c'étaient simplement des croix ornées, sans image de Notre-Seigneur; ce fut plus tard que l'on introduisit l'image du crucifix. Au xv^e siècle on ajouta les images de la sainte Vierge et de saint Jean que l'on plaça sur les croisillons. Ces croix furent souvent faites de métaux précieux, ornées d'émaux et de pierres fines. Les emblèmes des quatre évangélistes furent constamment

placés aux extrémités : rarement on y mit des traits tirés de l'Ancien Testament ou du Nouveau. Les passages suivants, extraits de Ciampini et d'anciens inventaires, sont propres à fournir des éclaircissements sur la matière, la forme, les ornements et l'usage de ces croix.

Ciampini : « Après que Constantin eut reçu ordre, dans une vision, durant la nuit, de faire un étendard semblable à la croix resplendissante qu'il avait vue dans le ciel au milieu du jour, il manda les artistes les plus habiles que l'on put trouver, et il commanda que l'on fit une croix précieuse, enrichie d'or et de pierreries : cette croix était surmontée d'une couronne, au milieu de laquelle était inscrit le monogramme χ (*Chi Ro*), que les lettres de l'empereur portent encore au-dessus du casque. Aux bras de la croix était suspendue une petite bannière de pourpre, couverte de pierres précieuses et de broderies d'or, magnifique à voir. Ces particularités sont puisées dans la *Vie de Constantin*, écrite par Eusèbe. De là nous pouvons déduire trois choses : d'abord, que les fidèles avaient déjà commencé à vénérer publiquement la croix ; ensuite, que la croix commença dès lors à être portée en tête des armées ; enfin, que la croix était ornée d'or et de pierres précieuses. Ainsi, l'ignominie de la croix fut changée en gloire et en triomphe dans l'estime publique, Constantin, par un effet de la divine Providence, montrant la voie. Depuis ce temps-là la croix fut portée dans les litanies et les processions ; et comme le peuple s'assemblait à l'endroit et au temps marqué, en un lieu appelé *station*, de là vint le nom de *croix stationnelle*, *croix stationalis*, que l'on donna à cette croix. La *station* est proprement le lieu où les soldats sont en garde ; métaphoriquement, c'est l'endroit où l'église militante prie et veille. La coutume d'orner les croix avec des pierreries continua à partir de ce temps. Parmi les dons que Charlemagne offrit aux églises de Rome, se trouvait une grande croix pour la basilique de Constantin ; cette croix était ornée de pierreries, avec des pierres violettes, et le pape ordonna qu'elle serait portée dans les processions et les litanies solennelles, suivant les intentions du pieux donateur ; la valeur de cette croix fut cause que plus tard elle fut volée. Le pape Léon IV ordonna qu'une autre grande croix de pur or serait faite à la place ; elle était ornée de perles, avec des rubis et des émeraudes, selon l'antique usage de l'église de Sainte-Marie Majeure, à Rome. »

Benoît, chanoine de l'église du Vatican, au commencement du xii^e siècle, entre dans quelques détails au sujet des cérémonies usitées en ce qui concerne la croix processionnelle. Il nous apprend que le sous-diacre régional portait la croix de l'autel au porche, en l'inclinant de manière que les fidèles pussent la baiser ; ensuite, pendant la procession, il la portait droite et élevée. Les croix stationnelles furent grandes et somptueuses ; d'autres, pour les cérémonies su-

nèbres et les autres processions moins solennelles, étaient simples et unies. Ce qui s'est observé jusqu'à nos jours.

Fivizani, dans son *Traité de la coutume de porter la croix devant le pontife romain*, parle de la croix stationale qui précédait le clergé de l'église de Latran dans les litanies solennelles. Il en parle comme « étant d'une grande dimension, couverte de plaques d'argent, sur lesquelles étaient représentés des traits de la vie de Notre-Seigneur et Sauveur, ou tirés de la vie des saints; et d'une si grande hauteur qu'elle ne pouvait être portée que par des hommes d'une force extraordinaire. » Cette croix a été figurée dans l'ouvrage de Ciampini. On y voit : 1° la crucifixion, avec la sainte Vierge et saint Jean, dans le compartiment central; 2° le Père Éternel au-dessus, avec la colombe, emblème du Saint-Esprit, qui descend; 3° la création d'Adam; 4° la création d'Eve; 5° la présentation d'Eve à Adam; 6° l'arbre de la connaissance du bien et du mal, non dans un compartiment; 7° Dieu défendant à Adam et à Eve de toucher aux fruits de l'arbre; 8°, 9°, 10°, 11°, la porte du paradis, l'expulsion d'Adam et d'Eve, le chérubin gardant le chemin qui conduit à l'arbre de vie, et le départ de nos premiers parents; 12° Noé recevant l'ordre de construire l'arche de Dieu lui-même, qui est ici désigné par une main sortant d'un nuage; 13° l'arche de Noé; 14° Jacob présentant à son père le mets qu'il aime; Rebecca se tient par derrière; 15° Ésaü revenant de la chasse; 16° Jacob rencontrant les Anges de Dieu. (*Genes. xii, 1*).

On revers de la même croix on voit : 1° au centre, Adam et Eve sous l'arbre dans lequel est le serpent; 2° le sacrifice d'Abel et de Cain; 3° Cain tuant Abel; 4° Cain parlant avec Dieu, qui est encore figuré par une main sortant des nuages; 5° Abraham préparant le sacrifice d'Isaac; 6° Isaac bénissant Jacob; 7° l'échelle et la vision de Jacob; 8° Jacob luttant contre l'ange; 9° le songe de Joseph, les gerbes, le soleil et les onze étoiles; 10° Israël s'adressant à ses fils; 11° Joseph cherchant ses frères; 12° Joseph trouvant ses frères qui faisaient paître leurs troupeaux; 13° Joseph dépouillé de sa robe de diverses couleurs; 14° Joseph jeté dans la citerne; 15° Ruben retournant à la citerne et ne retrouvant plus Joseph. Tels sont les sujets qui formaient la décoration de cette antique croix processionale d'argent, dans l'église de Saint-Jean de Latran.

Une seconde croix processionale, appartenant à la même église (et figurée encore par Ciampini), est d'une date moins ancienne, probablement du milieu environ du xv^e siècle. On y voit : 1° au centre, la crucifixion; 2° au-dessus, la résurrection, avec la figure du pélican; 3° à l'extrémité du bras droit de la croix, la sainte Vierge se tenant debout avec l'autre Marie; 4° du côté opposé, saint Jean, avec deux autres personnages, dont un soldat; 5° au pied de la croix, l'ensevelissement de Notre-Seigneur : au-dessous est une plaque d'argent couvrant une relique de la

vraie croix, avec l'inscription : *De ligno crucis D. N. Jesu Christi*.

Au revers de cette seconde croix, on voit : 1° au centre, le Christ dans l'attitude de bénir; dans sa main gauche est un livre ouvert, avec l'inscription suivante : *Ego sum lux mundi, via, veritas et vita*; 2° au sommet de la croix est figuré saint Jean l'évangéliste, avec l'aigle et un petit rouleau sur lequel est écrit : *In principio erat*; 3° du côté droit de Notre-Seigneur est saint Luc avec le bœuf, et cette inscription ; *Fuit in diebus Herodis*; 4° du côté gauche est saint Marc; mais l'inscription n'est plus lisible : c'était sans doute le commencement de l'évangile écrit par lui : *Initium Evangelii Jesu Christi*; 5° au pied est saint Matthieu, dont l'inscription a également disparu. (Ciampini, *Vet. Mon.*)

Croix processionales appartenant autrefois à la cathédrale de Lincoln. — « D'abord, une croix en vermeil, avec un crucifix au milieu; Marie et saint Jean sur les deux bras, et des fleurs de lis à l'extrémité de chaque croisillon, ainsi que la figure des quatre évangélistes, pesant 57 onces; et un bâton de croix, orné d'argent, ayant un nœud et une base d'argent, long de deux verges et demie, et un peu plus. — *Item*, deux autres croix d'une seule pièce, or et argent, chacune ayant un crucifix, avec les quatre évangélistes en argent doré, toutes les deux semblables, avec deux bâtons enveloppés d'argent dans leur plus grande hauteur. — *Item*, une grande croix en vermeil, avec les images du crucifix, de Marie et de Jean; de la partie gauche de la croix sortent deux fleurs, de la partie droite sortent également deux fleurs, et de la partie supérieure sortent trois fleurs; aux quatre angles sont les quatre évangélistes, pesant 148 onces; le don de William Alnewick; et un pied appartenant à la même croix, or et argent, avec deux écussons d'armoiries et l'inscription suivante : *Orate pro animabus domini Thomæ Beuford, etc.*; et ledit pied ayant une base, avec six images, représentant le Couronnement et la Salutation de Notre-Dame; saint Georges et saint Hugues, pesant 86 onces; le don dudit William. (Dugdale, *Monasticon Anglicanum*.)

Dans les antiquités de l'abbaye de Durham on trouve qu'il y avait deux croix destinées à être portées aux processions solennelles; l'une était d'or, ayant un bâton d'argent d'un admirable travail d'orfèvrerie, très-curieusement et très-finement ouvragé. Il y avait encore une autre croix en cristal, qui servait tous les jours de la semaine. Dans l'abbaye de Durham, on portait toujours devant la croix un bénitier d'argent, très-finement ciselé et en partie doré; il était porté par un des novices.

Dans le tom. II des *Collectanea curiosa*, pag. 259, on lit les lignes suivantes : *Item, cruz argentea deaurata cum ymaginibus Christi et Johannis*. — *Item, unus baculus deargenteus pro eadem*. — *Item, unus pes argenteus pro eadem*. — On peut conclure de ce dernier détail que la même croix servait

tantôt pour les processions et tantôt pour être placée sur l'autel. Ces objets appartenaient autrefois à la chapelle du collège de *Allsouls*, à Oxford, avant le schisme.

On possède encore un grand nombre de croix processionnelles, et quelques-unes remontent jusqu'au XII^e siècle. Les plus anciennes sont communément faites en bois de chêne, recouvertes de plaques d'argent, ou de cuivre doré émaillé. Les quatre évangélistes y sont représentés, soit dans leurs figures, soit dans leurs emblèmes. Les extrémités des branches de croix sont généralement terminées en fleurs de lis. Entre la tige de la croix et la base il y a un nœud plus ou moins gros, orné d'émaux. Les croix de procession les plus anciennes que l'on possède actuellement en Angleterre sont pour la plupart d'une date assez récente et d'un travail grossier. Il ne faudrait pas juger par ces objets de l'état de l'art en Angleterre au XV^e siècle : les guerres désastreuses des Deux-Roses avaient exercé la plus funeste influence sur les arts de la peinture et de la sculpture, de telle sorte que les œuvres de cette époque ne sauraient entrer en comparaison avec celles des deux siècles précédents. Dans l'ouvrage de Shaw, *Ornements et décorations du moyen âge*, on voit le dessin de deux charmantes croix de procession du XV^e siècle. La croix processionnelle la plus remarquable est peut-être celle qui est maintenant placée sur un autel latéral de l'église abbatiale de Saint-Denis : elle a été exécutée pour Saint-Louis, et elle a été modifiée plus tard de manière à devenir une croix d'autel. Dans le *Voyage archéologique dans le département de l'Aube*, par M. Arnaud, on trouve également un curieux dessin représentant une belle croix de procession.

IV.

Croix de jubé ou de screen. — Nous allons parler maintenant de ces croix qui sont placées sur les jubés, les *screens* ou les grilles qui séparent la nef du chœur, dans les églises de grande étendue. Ces croix sont d'une haute antiquité. Codin, qui vivait au V^e siècle et qui a écrit une histoire de Constantinople, décrit une croix qui surmontait le jubé de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople : elle était d'or (sans doute garnie de plaques d'or), enrichie de pierres précieuses, et garnie de chandeliers pour y placer des flambeaux. Chaque jubé ou barrière entre la nef et le chœur était surmonté d'une riche croix, mais sans image de Notre-Seigneur crucifié. Nous avons néanmoins la preuve que l'image de Notre-Seigneur fut attachée à la croix dès le VIII^e siècle, car Anastase, dans la *Vie de Léon III*, dit que ce pape fit faire une croix d'argent pur, qui pesait 72 livres, pour être placée au milieu de l'église de saint Pierre, apôtre, et un crucifix d'argent pour le maître-autel, qui pesait 52 livres. Les jubés ou barrières existaient à la fois dans les églises latines et dans les églises grecques, et jusqu'à une époque relativement moderne on ne construi-

sait aucune église sans cela en France, en Allemagne et en Flandre. Dans quelques églises flamandes, il y a des jubés d'un beau travail, comme à Saint-Pierre de Louvain. Dans d'autres églises ils ont été enlevés, il y a peu d'années; et même dans quelques-unes, on les trouve fixés le long des murailles, depuis qu'ils ont été démolis et enlevés de leur place primitive, comme à Hal, Leau, Tirlemont, etc. Ces croix sont ordinairement sculptées en bois. Sur la partie antérieure, c'est-à-dire tournée du côté de la nef, on voit les emblèmes des quatre évangélistes au milieu de quatre-feuilles, à l'extrémité des quatre branches de la croix; du côté du chœur, on place communément l'image de quatre docteurs. Les statues de la sainte Vierge et de saint Jean sont toujours et invariablement placées aux pieds de la croix, sur des piédestaux taillés et disposés pour les recevoir; le tout richement peint et doré. Je ne crois pas cependant que ces statues fussent placées ainsi dès les plus anciens temps, de même qu'elles ne se trouvent pas en général aux croix de procession avant le XV^e siècle. En Angleterre, chaque église avait un *rood-screen* avant le règne d'Edouard, époque à laquelle ces croix furent détruites par suite d'un acte du parlement. Les ordres du parlement furent si fidèlement exécutés à l'avènement de la reine Elisabeth au trône d'Angleterre, que dans toutes les églises d'Angleterre on n'en retrouve pas une seule présentement. Sur le continent, l'amour de l'innovation et une fausse idée de progrès ont été presque aussi destructeurs, et on y trouve rarement quelque une des édifiantes et majestueuses images de la passion de Notre-Seigneur, qui formaient un si digne couronnement aux anciens édifices religieux. Le spécimen le plus parfait que l'on puisse voir aujourd'hui se trouve dans la grande église de Louvain; mais cette croix était probablement inférieure à plusieurs autres dont nous possédons les restes ou que nous connaissons par des descriptions.

La manière dont ces croix étaient suspendues mérite d'être notée. Trois chaînes étaient attachées à la partie supérieure et aux deux bras de la croix et fixées à des anneaux de fer à l'arcade supérieure en pierre. C'est cette arcade que l'on appelle, dans nos vieilles églises romanes, l'*arc triomphal*. Ces chaînes étaient fort belles; elles étaient composées de longs anneaux, unis par des nœuds dorés, fort bien travaillés. Dans un tableau de Van-Eyck, à la galerie d'Anvers, où une nef d'église est mise en perspective avec un *rood-screen*, on aperçoit une croix ainsi suspendue à trois chaînes. Dans d'autres vieux tableaux des anciens maîtres allemands et flamands, on voit des croix suspendues de la même manière. Dans plusieurs contrées de l'Europe on aperçoit encore, à l'arcade de l'abside ou du chœur, des tronçons de chaîne, la croix ayant disparu depuis longtemps.

V.

Croix reliquaires. — Comme le nom l'in-

lique, ces croix sont spécialement destinées à renfermer des reliques. Celles de la vraie croix y sont enfermées plus convenablement que toutes les autres. Ces croix varient considérablement quant aux dimensions, à la matière et aux ornements, suivant l'importance et la grandeur des reliques, et aussi suivant la fortune des donateurs; on en jugera par les extraits suivants.

Nous donnerons d'abord la description d'une croix ayant appartenu autrefois à l'église cathédrale de Reims : « Sur la tombe du cardinal de Lorraine, devant l'autel de la Sainte-Croix, il y a une croix en vermeil, donnée par ce cardinal. Il y a quatre émaux représentant les évangélistes, le crucifix, sainte Marie-Madeleine, Notre-Dame et saint Jean, sur deux piédestaux, avec un pied au milieu pour la Madeleine; le tout sur une base de vermeil, avec quatre images de personnes en prière, aux quatre angles. Deux soldats à cheval avec des lances et huit soldats sont placés sur le pied; à la partie antérieure sont deux anges portant des palmes, et entre eux un pilier avec des reliques; au pied de la croix est un crâne avec plusieurs ossements, et huit lézards, le tout en vermeil. Tout repose sur un soubassement avec huit écussons aux armes de Lorraine, surmontés du chapeau de cardinal; il y a douze piliers sous le soubassement; le tout pèse 129 marcs et 4 onces. » (Inventaire du trésor de Reims, 1699).

Cathédrale d'York. — *Item*, une croix d'or avec reliques, don de M. Stephen Scrope, jadis archidiacre de Richmond, avec le pied, pesant 1 livre. — *Item*, une croix appuyée sur six points d'appui, ayant six anges sous des dais ou pinacles sur chaque point d'appui, et deux anges sur la même base, portant dans leurs mains des reliques de la chasuble ou vêtement, et des souliers de saint Pierre, apôtre, avec d'autres images sur le pied, et plusieurs pierres précieuses, rubis et saphirs; le don du roi Richard III.

L'illustre abbaye de Saint-Denis, près de Paris, possédait jadis de nombreuses croix à reliques. Dans son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, dom Félibien en a représenté plusieurs dans les gravures de l'ancien Trésor. Nous lui empruntons les lignes suivantes : « Croix d'or toute couverte de rubis, de saphirs, d'émeraudes, et entourée de quantité de perles orientales, dans laquelle est enchâssé un morceau de la vraie croix, de la longueur d'un pied. Cette précieuse relique a été donnée à l'abbaye de Saint-Denis par Philippe-Auguste, qui l'avait reçue en présent de Baudouin, empereur de Constantinople. Elle fut estimée pour lors quatre cents livres; ce qui était une grosse somme en ce temps-là. — Croix de vermeil enrichie d'émaux, dans laquelle il y a du bois de la vraie croix. Elle est marquée aux armes de Jérôme de Chambellan, qui sont d'argent, parti d'azur, à la bande de gueule brochante sur le tout. L'inscription marque qu'il fit présent de cette croix la cinquantième année depuis son entrée en reli-

gion : *Hæc cruz in sui monastica gratiam jubilæi a F. Hieronymo de Chambellan hujus cœnobii magno priore, 1590.*

Dans l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, par dom Jacques Bouillard, il y a plusieurs planches gravées, où sont figurés divers objets et ornements ayant autrefois servi à l'église; on y remarque plusieurs belles croix à reliques.

Dans l'*Histoire du monastère de Saint-Udalric*, à Augsbourg, les planches xxviii et xxix représentent plusieurs belles croix à reliques, qui appartenaient primitivement à l'abbaye.

VI.

Croix de consécration. — Ce sont celles qui sont tracées à l'intérieur des églises sur les murailles, et sur lesquelles l'évêque fait une onction avec le saint chrême dans la cérémonie de la consécration. Elles sont au nombre de douze, et elles sont faites soit en couleur, ce qui est le mode le plus usité, soit en relief, dans un quatre-feuilles simple ou orné. On trouve de nombreux exemples des croix du premier genre dans nos églises; celles de la seconde espèce sont moins communes, mais on en rencontre cependant dans beaucoup d'églises, et jusque dans les monuments du xi^e siècle. *Voy. CONSÉCRATION.* M. Pugin cite un fait assez curieux : c'est que dans quelques monuments d'Angleterre il y a des croix de cette nature sur les murailles extérieures, notamment à la cathédrale de Salisbury, et à l'église d'Uffington, dans le comté de Berk. Le même auteur croit qu'elles sont ainsi placées, parce que jadis dans la Grande-Bretagne, dans la cérémonie de la dédicace des églises, l'évêque faisait des onctions à l'extérieur. Les croix de l'église d'Uffington sont fort remarquables : le diamètre du quatre-feuilles est de 1 pied 7 pouces.

VII.

Croix pectorales. — Les évêques ont coutume de porter une croix sur la poitrine, sur leurs vêtements extérieurs, et suspendue au cou par une chaîne ou un cordon. On a considéré cette croix comme un signe de juridiction; aussi lorsqu'un évêque entre dans le diocèse d'un autre évêque, cette croix doit être cachée.

Georgius, cap. xviii, s'exprime ainsi au sujet de la *Croix pectorale, cruz pectoralis* : Suivant la coutume la plus ancienne, le pape, lorsqu'il est vêtu de ses ornements d'honneur, porte sur lui une croix pectorale garnie de reliques de saints. Le pape Innocent III dit que l'ornement d'or porté sur le front par le grand prêtre de l'Ancienne Loi avait été remplacé par la croix portée sur la poitrine par le grand prêtre de la Loi Nouvelle. Ces croix furent appelées *encolpia* par les Grecs, chez lesquels il paraît qu'elles commencèrent à être portées. En Orient, c'était la coutume pour tous les fidèles, et spécialement pour les évêques, de porter une croix suspendue au cou. Rottrad, évêque de

Soissons, en 863, déclare qu'il était allé au concile de Soissons, dans ses habits sacerdotaux, portant ses ornements épiscopaux, « portant, dit-il, le livre des saints Évangiles, et du bois de la vraie croix sur ma poitrine. »

L'empereur Nicéphore, en 811, envoya au pape Léon III, entre autres ornements sacrés, une croix pectorale d'or, renfermant une autre croix, dans laquelle il y avait quelques parcelles de la vraie croix, disposées en forme de croix.

Saint Grégoire de Tours rapporte qu'il avait éteint les flammes d'un incendie, en une occasion, en tirant de son sein une croix d'or, dans laquelle étaient des reliques de la sainte Vierge, des apôtres et de saint Martin. Dans la *Vie* de saint Elzéar, archevêque de Cantorbéry, qui souffrit le martyre en 1012, vie écrite par Osborn, il est fait mention de la mort horrible qu'éprouvèrent ses meurtriers, et comment un prêtre, qui avait caché la croix pectorale (*crux collaris*) du martyr, se trouva présent à une mort si prématurée. On sait que, dans l'origine, la croix pectorale était portée par d'autres que par les évêques, et qu'elle ne faisait pas une partie des ornements réservés aux évêques. Saint Thomas, dans ses commentaires sur le *Livre des Sentences*, lib. iv, 24, 3, énumérant les ornements particuliers aux évêques, ne mentionne pas la croix. Innocent III, suivi en cela par Guillaume Durand, fait la même énumération que saint Thomas ; mais il paraît, d'après le texte de Guillaume Durand, qu'au temps où il vivait les évêques avaient coutume de porter une croix pectorale, quoiqu'elle ne fût pas comptée au nombre des ornements exclusivement épiscopaux. On ne trouve nulle part que la croix pectorale fut donnée aux évêques dans leur consécration. Les prières que l'on a coutume de réciter en mettant la croix sur la poitrine ne sont pas antérieures au xiv^e siècle, et c'est à partir de cette époque que cette croix paraît avoir été comptée parmi les ornements épiscopaux.

VIII.

Georgius, de ritu præferendæ crucis, etc.—

La croix est portée devant le pape lorsqu'il paraît en public. Deux espèces de croix étaient employées anciennement à cet usage : l'une, la croix stationale, pour les stations et les litanies publiques ; l'autre, lorsque le pape se montre en public dans la ville. Anastase le Bibliothécaire fait mention, dans la *Vie* de Léon IV, d'une croix qu'il faisait porter devant lui. « Suivant l'ancienne coutume, cette croix était portée par un sous-diacre, devant le cheval des papes ses prédécesseurs ; avec le secours de Dieu, il la fit restaurer et orner d'or, d'argent et de pierres. » Le souverain pontife accorda à plusieurs archevêques le privilège de faire porter la croix devant eux. L'archevêque de Ravenne la pouvait faire ainsi porter, non-seulement dans toute sa province, mais encore jusqu'à trois milles de la ville de Rome ; mais dans les processions pour les litanies, où se trouvaient des évêques, des empe-

reurs, des rois, ou quelque autre personnage de distinction, on portait la croix, en avant, dès les temps les plus anciens. On rapporte que saint Thomas de Cantorbéry, dans une certaine circonstance, entra au parlement, portant dans ses propres mains la croix que l'on avait coutume de porter devant lui : il refusa de la laisser prendre à qui que ce soit. Les légats apostoliques ont eu le privilège de se faire précéder d'une croix, à partir du ix^e siècle. Thomassin remarque qu'au xi^e siècle, les archevêques seulement, qui portaient le pallium, avaient le droit de se faire précéder de la croix. Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, écrivit à Samuel, archevêque de Dublin (*Lib. iv, Epist. 28*), entre autres choses, qu'il ne devait pas prétendre à faire porter la croix devant lui, parce qu'il n'avait pas le pallium. Telle était la coutume alors. Dans la suite, au xii^e siècle (Thomassin, lib. ii, part. i, cap. 59), le privilège de la croix fut accordé aux métropolitains : et ainsi, graduellement, au xiii^e siècle, la coutume s'établit que tous les archevêques se fissent précéder de la croix. Le troisième concile de Latran, en 1213, comme on sait, donna aux patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, en communion avec le saint-siège, le droit d'avoir la bannière de la croix arborée partout devant eux, excepté dans la ville de Rome, ou en présence du pontife romain, ou d'un légat apostolique portant les insignes de son office.

IX.

De la croix de Vellétri, par Etienne Borgia, 1780.—Chap. i à v. Cette croix, qui appartient à l'antique église cathédrale de Saint-Clément, à Vellétri, est en or, pesant 70 onces, ornée de perles orientales des deux côtés, avec cinq pierres précieuses de diverses couleurs du côté où se trouve la figure du crucifix ; au revers, il y a un émail sous un *Agnus Dei*. Toutes les figures sont émaillées sur or et insérées sur une surface unie ; ce qui est une marque de l'antiquité du travail. Le pape Alexandre IV passe pour avoir fait présent de cette croix à l'église de Vellétri, ou au moins pour l'avoir consacrée solennellement, et y avoir mis une portion de la vraie croix, en y attachant certaines indulgences.

Chap. vi. A la partie antérieure de la croix est la figure de Notre-Seigneur crucifié, les pieds percés de deux clous et par conséquent séparés, avec une croix dans le nimbe qui environne la tête, sans aucune trace d'appui, *suppedaneum*, pour poser les pieds ; Notre-Seigneur n'est point incliné de côté, mais il paraît vivant, ayant les yeux ouverts, avec une longue chevelure et de la barbe ; le tout porte les signes d'une antiquité reculée.

Le voile qui tombe jusqu'au milieu des genoux a une bordure autour du bord postérieur ; car quoiqu'il ne soit pas douteux que Notre-Seigneur ait été exposé sur la croix dans un état de complète nudité, comme le disent les saints Pères, cepen-

tant, par un sentiment de respect, une partie du corps, et quelquefois le corps tout entier, est voilé dans les représentations du crucifiement, dès les temps les plus anciens. Toute la figure est voilée dans une croix vectorale grecque, que nous pouvons citer à cette occasion, et on connaît d'autres exemples d'une disposition semblable. Saint Grégoire de Tours rapporte que de son temps, à Narbonne, Notre-Seigneur apparut en songe à un prêtre nommé Basile, lui ordonnant de voiler toute la peinture d'un certain tableau représentant la crucifixion, et qu'en conséquence l'évêque commanda que le tableau fût voilé. On voit ainsi que du temps de saint Grégoire ces sortes d'images étaient couvertes (*Lib. 1, De Gloria martyrum*). Cette circonstance, qui fut sans doute bientôt généralement connue, fut l'origine de la coutume de couvrir le crucifix avec une tunique. Si cette vision est estimée vraie, il serait convenable, même aujourd'hui, de représenter la figure de Notre-Seigneur vêtue d'une chape ou d'une tunique.

Chap. vii. Il n'y a pas de titre sur la croix de Vellétri. Quoique la pratique d'ajouter un titre aux croix soit très-commune, on peut douter si l'inscription a été mise en hébreu, en grec ou en latin. Les Latins omettent plus souvent le titre que les Grecs, qui fréquemment, néanmoins, l'expriment par les signes suivants IC XC, et autres abréviations, comme il est rapporté dans saint Jean, *Jesus Nazarenus Rex Judæorum* (S. Jean, xiz, 19).

Chap. viii. Parmi les monuments analogues où l'on remarque la même absence de titre à la croix, on peut citer la mosaïque de l'église de Saint-Clément, à Rome, dans laquelle sont représentées douze colombes voltigeant autour de la croix, symbole des douze apôtres. Dans deux autres exemples anciens, au lieu du titre, il y a une main étendue sortant d'un nuage. On connaît plusieurs autres croix fort remarquables également sans titre.

Chap. ix. De chaque côté de Notre-Seigneur on voit, à droite, la figure de la sainte Vierge; à gauche, celle du disciple bien-aimé. Cette particularité se rencontre à la fois dans les monuments grecs et latins.

Chap. xi. La sainte Vierge et saint Jean ne sont pas représentés, comme dans les tableaux modernes et quelques anciens tableaux, dans un chagrin profond et une agonie de douleur; mais ils sont figurés d'une manière plus conforme au texte évangélique: *Stabat juxta crucem Jesu, mater ejus*, etc. (S. Jean, xix, 25). Saint Ambroise écrit sur ce sujet: « que la sainte Vierge se tenait debout au pied de la croix, et demeurait intrépide, tandis que les hommes fuyaient: *Stabat ante crucem mater, et fugientibus viris stabat intrepida* (*Lib. de Instit. virg.*, cap. vii). Le même Père dit encore: « Je lis qu'elle se tenait debout, je ne lis point qu'elle pleurait: *Stantem lego, flentem non lego*. Il y a à tête une croix sur le voile qui recouvre la tête de la sainte Vierge. Cela in-

dique les sentiments avec lesquels nous devons considérer la sacrée passion de Notre-Seigneur, suivant une belle inscription qui se voit sur un livre des Évangiles du ix^e siècle, maintenant à la bibliothèque du Vatican, écrite sous la figure en relief de Notre-Seigneur crucifié:

Aspice pendentem, crucifigas in cruce mentem.

D'autres figures de la sainte Vierge, au pied de la croix, présentent la même croix sur le voile.

Chap. xii. Quelques auteurs préfèrent regarder cette croix comme une étoile. Il ne manque point d'anciens exemples où le vêtement de la sainte Vierge est entièrement parsemé d'étoiles. L'invocation *Stella maris*, et *Stella matutina*, est bien connue dans les titres que l'Église donne à la sainte Vierge.

Chap. xiii. Notre artiste n'a pas fait preuve du même discernement dans la figure de saint Jean, qu'il a représenté avancé en âge: on observe une erreur contraire en d'autres cas, par exemple, quand on peint saint Jean sous la figure d'un jeune homme écrivant l'Apocalypse, ou tenant l'Évangile en main, puisqu'il est certain qu'il écrivit l'un et l'autre, seulement lorsqu'il était très-âgé. Sur un ancien ivoire sculpté, conservé dans l'église collégiale de Friuli, où se trouve la crucifixion, avec la sainte Vierge et saint Jean de chaque côté, on lit, du côté de la sainte Vierge: M. EN FILIUS TUUS, *Femme, voilà votre fils*, et du côté de saint Jean: AP. ECCE M. TVA, *Apôtre, voilà votre mère*. Buonarrotti cite un fait semblable qu'il a observé sur un triptyque. Les Grecs se servent d'une inscription semblable.

Chap. xiv. Jusqu'à présent tout a été facile à expliquer dans la croix de Vellétri; il n'en est pas de même, à présent que nous passons à deux figures qui ont été ajoutées, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la figure de Notre-Seigneur, sur la tige même de la croix. La figure supérieure paraît être celle d'un évêque, avec une large tonsure, le nimbe autour de la tête, et trois doigts levés, comme pour donner la bénédiction. D'abord l'absence du titre, dans une croix où il y avait de la place pour le mettre, est une preuve qu'elle n'est pas grecque; ensuite, il est probable qu'on n'a pas représenté un saint grec. Il faut observer que l'attitude de la bénédiction, prise en elle-même, ne peut pas prouver que cette figure est celle d'un ecclésiastique. Les trois doigts levés, néanmoins, indiquent une bénédiction, ou au moins une salutation.

Chap. xv. Anciennement les évêques seuls donnaient solennellement la bénédiction au peuple, à la messe; ils ne la donnaient pas à la fin de la messe, comme à présent, mais immédiatement après l'oraison dominicale et avant la communion. Ce n'est guère avant le xi^e siècle que la coutume s'introduisit pour les prêtres de donner la bénédiction à la fin de la messe. Dans ce même siècle, il fut accordé à quelques abbés de donner la bénédiction par le signe de la croix, même

hors de la messe, bénédiction réservée depuis aux évêques.

Chap. xvi. Il semble, par conséquent, que la figure mentionnée ci-dessus et qui est sur la croix, est celle d'un saint évêque. Dans un ancien manuscrit syrien des saints Évangiles (pour montrer que l'action de bénir indique une haute dignité), la sainte Vierge, recevant la salutation de l'ange, lève trois doigts de la main droite, comme pour bénir. L'ange néanmoins se trouve dans la même position de main ; mais ce n'est pas en signe de bénédiction, c'est uniquement en signe de salutation et de discours.

Chap. xvii. Saint Firmus, martyr, est représenté dans la même attitude sur la chasuble diptyque de Ravenne (*Voy. CHASUBLE*), sur laquelle on possède un beau traité de Maur Sarti, abbé d'un monastère de Camaldules.

Chap. xviii. D'autres exemples de laïques dans l'attitude de la bénédiction ne sont pas très-rares. L'empereur avait coutume de bénir le peuple dans l'église de Sainte-Sophie, en faisant sur lui trois fois le signe de la croix ; et pour distribuer les palmes bénites dans l'église de Saint-Démétrius.

Chap. xix. Pour revenir à l'acte de bénir, dont nous parlions tout à l'heure, sur la chasuble ci-dessus désignée, l'archange saint Michel est représenté dans l'attitude d'un évêque qui bénit. Il est excessivement rare de trouver des anges peints de cette manière ; ils ont ordinairement à la main une baguette, un roseau, une épée, un labarum ou un globe, ou tous les deux à la fois. En général, l'acte de bénir a toujours été regardé comme appartenant particulièrement à la dignité épiscopale. Il est donc surabondamment prouvé que cette figure est celle d'un évêque.

Chap. xx. La large tonsure en est également une preuve. Dans les premiers âges de l'Eglise et dans les temps de persécution, les ecclésiastiques portaient la chevelure longue, quoique moins ornée que les autres hommes. La tonsure fut usitée au v^e siècle, et elle alla toujours en diminuant dans la suite.

Chap. xxi. La figure est couverte d'un vêtement commun, c'est-à-dire une tunique et un pallium ou manteau, sans chasuble ni autre ornement sacerdotal ; d'où nous pouvons conjecturer que c'est un apôtre qui a été ainsi représenté. Les apôtres, en effet, sont invariablement représentés vêtus d'une tunique et d'un manteau, ou seulement d'une tunique, celle-ci étant quelquefois ornée d'une bordure de pourpre, de même que celle de Notre-Seigneur et des anges.

Chap. xxii. La *pænula* ou court manteau de voyage ne doit pas être confondue avec le *pallium* ou manteau. Saint Pierre est distingué, jusqu'au viii^e siècle, par un ample manteau ou *pallium*.

Chap. xxiii. La large tonsure sur la tête de notre personnage indique le prince des apôtres, saint Pierre. A partir du vi^e siècle, l'opinion prévalut que ce fut saint Pierre qui

introduisit la tonsure. Cette opinion est mentionnée par saint Grégoire de Tours. Suivant cette opinion, et après cette époque, on représente toujours saint Pierre avec une tonsure, et on peut le distinguer à ce signe des autres apôtres. Ainsi, sur un ancien ivoire sculpté, du xi^e siècle probablement, dans l'église de Saint-Ambroise, à Milan, sur lequel, entre autres choses, est représenté le Christ lavant les pieds des apôtres, saint Pierre est facilement reconnaissable au milieu des autres, à la fois à son attitude de surprise et d'admiration, et à la tonsure ecclésiastique qu'il porte seul.

Chap. xxiv. Dans cet exemple, aussi bien que sur la croix de Vellétri, saint Pierre est représenté la barbe rase, selon la coutume du clergé latin au ix^e siècle. La barbe rase est souvent un moyen de reconnaître les ecclésiastiques sur les anciens monuments.

Chap. xxv. L'absence de la clef, des deux ou des trois clefs qui désignent ordinairement saint Pierre, peut être assignée ou au manque d'espace, ou à quelque autre cause accidentelle.

Chap. xxvi. Saint Maxime dit quelque part que saint Paul tient la clef de la science qui lui a été communiquée, de même que saint Pierre tient la clef de la puissance. Telle est la raison pour laquelle ils sont souvent représentés ensemble, ayant chacun une clef suspendue à la ceinture.

Chap. xxvii, etc. Au pied de la croix de Vellétri, au-dessous du crucifix, dans un compartiment circulaire, est une figure de femme, la tête entourée du nimbe, la chevelure frisée et ornée d'une bandelette semblable à une bandelette de perles, et vêtue magnifiquement. On peut conjecturer que c'est l'impératrice Héléne, à laquelle fut réservée la faveur de retrouver la vraie croix, et qui est représentée sur plusieurs croix antiques. Au revers, dans le compartiment du centre, est un *Agnus Dei*, émaillé, sur un fond d'or, sans nimbe ni bannière, accessoires qui accompagnent ordinairement l'agneau, lequel est très-fréquemment figuré dans l'art chrétien primitif. Un bel exemple d'*Agnus Dei*, sculpté, se trouve en dehors de la porte de l'église de Sainte-Pudentienne, à Rome, avec cette inscription appropriée au sujet tout autour :

*Hic agnus mundum restaurat sanguine lapsus.
Mortuus et vivus idem sum Pastor et Agnus.*

Ce symbole de l'agneau confirme l'antiquité de cette croix, qui semble appartenir au viii^e ou au ix^e siècle. Lorsque l'usage de représenter la figure de Notre-Seigneur sur la croix devint général, on conserva néanmoins encore le symbole de l'agneau. Comme l'agneau est un emblème très-usité de Notre-Seigneur, il est digne de remarque que les premiers chrétiens eurent la coutume de représenter les apôtres, non-seulement sous la figure de colombes ou de cerfs, mais encore sous celle d'agneaux, probablement en allusion à ces paroles de Jésus-Christ : « Voilà que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups : *Ecce ego mitto vos sicut*

agnos in medio luporum (S. Luc, ch. x, v. 3).

Nous examinerons maintenant les quatre compartiments qui sont aux angles de la croix de Vellétri. Ils renferment, émaillés sur champ d'or, les quatre animaux mystérieux qu'Ezéchiel et saint Jean virent en vision (Ezech., 1, 20, et x, 14; S. Jean, *Apocal.*, iv, 7). Dans l'Eglise grecque surtout, de grands honneurs furent rendus aux quatre animaux incorporels, qui sont regardés comme étant quatre chérubins. Des églises, sept furent dédiées sous l'invocation : *Quatuor sanctorum Animalium*. Les quatre animaux sont aussi regardés comme l'emblème des quatre évangélistes. Saint Irénée et saint Augustin disent que le lion figure saint Matthieu; la figure d'homme, saint Marc; le veau, saint Luc, et l'aigle, saint Jean. Mais saint Jérôme et saint Grégoire considèrent la figure humaine comme le symbole de saint Matthieu; le lion, de saint Marc; le veau ou le bœuf, de saint Luc; et l'aigle, de saint Jean. Cette dernière interprétation a été suivie de tous les artistes. On ne trouve point ces symboles dans les monuments de la *Rome souterraine*, publiés par Aringhi et Buonarrotti; ils commencent à apparaître dans les mosaïques du v^e siècle, publiées par Ciampini. Dans ces représentations des mosaïques, les figures des évangélistes sont peintes, et près de chacun d'eux se trouvent les animaux symboliques. Ainsi, dans les mosaïques de saint Vital, à Ravenne, qui ont été faites vers l'année 547, les évangélistes sont représentés tenant des livres ouverts, avec leurs symboles au-dessous d'eux. Les quatre animaux sont communément représentés ailés, et souvent avec un nimbe autour de la tête. Souvent les animaux symboliques portent le livre des Evangiles. Ces symboles furent employés, non-seulement dans les mosaïques, mais encore sur les murs extérieurs des églises, sur les arcades triomphales à l'intérieur des monuments religieux, dans les absides et en d'autres endroits : c'est une marque de la dévotion des temps envers les saints évangélistes. Nous les trouvons sur la base des autels, sur les vases sacrés, mais spécialement aux angles des croix. Les quatre symboles des évangélistes forment alors une espèce de couronne à l'agneau qui est au centre de la croix. Il y a des exemples qui diffèrent de celui que nous venons de mentionner en dernier lieu : quoique ces emblèmes soient placés plus communément aux extrémités des croix, avec la figure de Notre-Seigneur au centre, et spécialement des croix de procession, aux angles des diptyques, ou des tableaux représentant le Christ.

Au sujet du nimbe croisé qui environne la tête de Notre-Seigneur, il faut noter que, dans les plus anciens exemples, la croix est rouge, ce que l'on observe encore dans d'autres anciennes croix. Les Grecs ajoutent souvent au nimbe cruciforme, aux trois extrémités apparentes, les lettres Ω N , qui se traduisent ainsi en latin : *EGO SUM*, et qui correspondent au tetragrammaton des Hébreux. Les Latins ont souvent employé, dans

la même position, le mot *REX*, pour exprimer le royaume de Jésus-Christ, ou le mot *LVX*, pour montrer qu'il est la lumière du monde. Souvent dans le nimbe qui entoure la tête de Notre-Seigneur, sur chaque croisillon, on voit une petite croix, comme on en peut voir un spécimen sur la couverture du livre des saints Evangiles, à Friuli, gravé dans le *Thesaurus veterum diptychorum*, tom. III, tab. 10; un autre exemple se trouve dans la *Rome souterraine* d'Aringhi, tom. II, lib. vi, cap. 20, au nimbe qui environne un *Agnus Dei*. Les symboles des évangélistes se trouvent encore sur des croix entièrement unies ou sans figure d'agneau, et surtout sur les croix faites du bois de la vraie croix. A la croix de Vellétri, au lieu des symboles des évangélistes sur le devant de la croix, il y a quatre réceptacles pour mettre des reliques, et ce fait n'est pas unique.

X.

Abrégé d'un traité sur une ancienne croix du Vatican, par Etienne Borgia, secrétaire de la Propagande, en 1779.

Préface. Parmi les monuments religieux les plus intéressants dont la gravure n'a pas encore été publiée, un des plus importants est une ancienne croix qui reste au Vatican, appartenant au vi^e siècle de l'ère chrétienne, et qui a été mentionnée par plusieurs écrivains.

Chap. I. Cette croix a de longueur 21 pouces et demi et de largeur 16 pouces et demi. Elle est patée, c'est-à-dire que les extrémités en sont plus larges que les branches à l'entre-croisement. Cette forme ne répugne pas à la date du vi^e siècle, et on en trouve de cette forme qui sont plus anciennes encore. La croix reçut des ornements après la conversion de Constantin. La distinction faite entre la forme grecque et la forme latine de la croix n'est pas ancienne; les deux formes furent indistinctement usitées chez les Grecs et chez les Latins. La croix du Vatican est ornée de 40 pierres fines sur l'un des côtés; 12 forment une couronne autour de la relique de la vraie croix au centre, 4 sont suspendues en forme de *campanula* ou de petites clochettes, 2 à chaque branche latérale. Les pierres sont des topazes, des escarboucles, des émeraudes, etc. Le revers présente cinq compartiments circulaires; celui du milieu est rempli d'un *Agnus Dei*, la tête ornée d'un nimbe et tenant une croix; les compartiments supérieur et inférieur renferment la figure de Notre-Seigneur, reconnaissable au nimbe crucifère; la figure supérieure a trois doigts étendus comme pour bénir; les deux compartiments ont le buste, l'un d'Augustus, l'autre d'*Augusta*. La croix est composée de lames d'argent doré. Les figures sont frappées en relief, semblables à un travail d'anglyphe. Le cercle central, sur la partie antérieure de la croix, est en or; et il renferme la relique précieuse de la vraie croix.

Chap. II. L'inscription latine aux quatre extrémités de la partie antérieure de la croix nous apprend qu'elle fut un présent de l'empereur Justin. Les lettres à la partie supé-

rieure et à la partie inférieure de la croix sont rangées horizontalement, de manière que toute l'écriture soit lisible à quelque point de vue que ce soit. La forme de la lettre A, avec une ligne par-dessus, se trouve dans des inscriptions antérieures au temps de Justin; quelques-unes des lettres sont en petite écriture cursive, tandis que toutes les autres sont en anciennes capitales : ainsi le B est écrit comme b, le V est arrondi en bas en forme d'U, et le D écrit δ à la manière des Grecs. L'inscription ou titre (*lemma*) peut être déchiffrée de la façon suivante :

*Ligno, quo Christus humanum subdidit hostem.
Dat Romæ Justinus opem et socia decorem.*

Il est probable qu'elle fut écrite par un Grec qui lut *socia* au lieu de *socia*.

Chap. III. Il y eut deux empereurs nommés Justin. Le premier régna de l'année 518 à 527; le second régna de 565 à 578. Quelques auteurs opinent qu'elle fut donnée par le premier ou l'ancien, qui fit plusieurs offrandes au Vatican. Mais il y a de fortes raisons pour croire qu'elle fut donnée par le jeune.

Chap. IV. Ce fut vers la fin du IV^e siècle que les chrétiens commencèrent à orner la croix de Notre-Seigneur de pierreries et de diverses devises ou inscriptions. Un des plus anciens ornements usités fut la couronne, emblème de récompense pour les saints : les autres furent l'agneau, les emblèmes des évangélistes, et ensuite des demi-figures ou bustes (*προτομαι*) des évangélistes eux-mêmes. Ils furent placés dans des compartiments, et alors s'introduisit l'usage des vêtements peints ou brodés en couleur à l'aiguille. Ces compartiments ne sont pas autre chose, en fait, que des écussons ou boucliers (*scuta*) arrondis, avec des devises sacrées tout autour. On trouve des exemples, où, sur les croix, les donateurs sont représentés en effigie, de même que leur souvenir est rappelé par des inscriptions. Dans le cas présent, les mains de Justin et de l'impératrice sa femme, élevées comme pour prier, doivent être mentionnées. Cette attitude est conservée jusqu'à ce jour par le prêtre qui dit la messe. La forme de la croix et les ornements sont en rapport avec l'époque à laquelle on les attribue. Dans les deux figures de Notre-Seigneur, la barbe est remarquable. Le nimbe, *lumen* ou *μνίσκος*, est croisé. On trouve rarement cette couronne ou ce nimbe dans les plus anciens monuments. Dans la main gauche de la figure supérieure on voit le volume du Nouveau Testament; l'autre figure tient le même livre dans la main droite et une croix dans la main gauche.

Chap. V. Nous trouvons Notre-Seigneur représenté sur d'anciens monuments, non-seulement dans la forme humaine qu'il a daigné revêtir, suivant l'Évangile, mais encore sous celle de l'agneau légal, symbole de l'innocence souffrante; et cela dans l'Eglise grecque comme dans l'Eglise latine. Dans l'Eglise latine, la croix fut souvent peinte en rouge, pour marquer le sang précieux de Notre-Seigneur. Le concile *in Trullo*, après

que la paix eut été rendue à l'Eglise, recommanda de représenter la figure humaine de Notre-Seigneur sur la croix, de préférence au type légal de l'agneau. (*Voy. Labbe, Concil.*, tom. VII; *concil Quinisext.*, can. 82.) Nous savons, en outre, que des crucifix furent donnés par le pape Léon III aux basiliques du Vatican et d'Ostie; mais aucun de ces monuments antiques ne subsiste. L'usage public de crucifix paraît avoir été introduit par degrés dans l'Eglise. On eut d'abord la croix unie, ensuite l'agneau aux pieds de la croix, ou au milieu; puis, à la fois, et l'agneau et le buste de Notre-Seigneur sur la croix, ou le buste seul sur la tige de la croix, ou au milieu, comme on le voit sur une croix émaillée de Ravenne; ensuite, nous avons eu la figure entière de Notre-Seigneur, revêtue d'une tunique ou d'un manteau, *pallium*, placée sur la croix, mais non attachée avec des clous, et les mains levées vers le ciel, comme dans l'action de la prière; enfin, vers le VII^e siècle, le Sauveur paraît attaché à la croix avec quatre clous. D'abord, la figure est gravée sur des croix d'or, d'argent ou de cuivre; ensuite elle est peinte sur des croix de bois; enfin, elle est de ronde bosse, procédé qui est préférable aux autres et qui persiste aujourd'hui.

Quoique Notre-Seigneur, comme nous le pensons, fût attaché nu sur la croix, cependant, par respect, il est représenté voilé depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Nous pouvons faire observer, quant aux quatre clous et au support des pieds, que notre Sauveur ne fut jamais représenté comme mort, ni les yeux fermés, mais vivant et parlant, et les yeux ouverts. Quelquefois la tête était couverte d'une couronne, et, dans la période la plus rapprochée de nous, d'une couronne d'épines, comme s'il eût été déjà mort sur la croix.

Chap. VI. Au centre de la croix du Vatican il y a une portion considérable de la vraie croix, entourée d'une couronne de pierres précieuses. C'était un usage très-ancien de mettre des couronnes autour des croix, lesquelles couronnes sont d'or, ou d'argent, ou de pierreries, ou même de laurier et d'autres feuillages. De là, sans doute, vint la coutume de représenter des croix dans des compartiments circulaires, sur les murailles des édifices sacrés ou ailleurs.

La portion de la vraie croix enfermée dans ce reliquaire peut provenir du fragment considérable de la croix que l'impératrice sainte Hélène laissa à Jérusalem, duquel fragment quelques parcelles furent envoyées à Rome avant le règne de Justin le Jeune, et quelques autres de son temps. Le fragment dont il est ici question est une lame mince de couleur châtain foncé. Il est certain, d'après les anciens monuments, que les particules de la vraie croix, autrefois distribuées aux fidèles, étaient généralement très-petites.

Chap. VII. Cette précieuse relique de la croix est exposée à la vénération des fidèles deux fois par an, à savoir : le vendredi saint et le jeudi de Pâques. Il paraît qu'à partir

du moment où la croix fut découverte, la coutume s'introduisit à Jérusalem de la présenter à l'adoration du peuple le vendredi saint de chaque année. Cependant, du temps de saint Sophronius, patriarche, qui mourut en 639, après la prise de Jérusalem, la cérémonie de la salutation de la croix était perdue dans cette église. Dans l'église de Constantinople, elle fut continuée de saint Germain, au commencement du VIII^e siècle, après lequel temps on ne trouve plus qu'il en soit fait mention, quoiqu'il paraisse qu'elle ait été transférée au troisième dimanche de carême. Une lettre de saint Ambroise montre que la coutume prévalut dans l'Eglise romaine pour ce jour; ce qui est confirmé par le sacramentaire de saint Gélase et par l'antiphonaire de saint Grégoire. La cérémonie, comme elle se pratique encore dans les églises qui suivent le rite romain, se pratique comme il suit : le crucifix, couvert d'un voile, est trois fois élevé par l'évêque, ou un des membres principaux du clergé, qui monte un des degrés de l'autel à chaque fois qu'il le fait, et ensuite elle est vénérée à genoux par tout le monde, clercs et laïques, qui viennent la baiser avec la plus humble dévotion, après que l'on a chanté l'antienne suivante : *Ecce lignum crucis, in quo salus mundi pependit; Venite, adoremus.* Lequel prélude montre qu'originellement on présentait à vénérer une simple croix, sans aucune figure. Quand cela était possible, on offrait en cette occasion à la vénération solennelle des fidèles le bois de la vraie croix. Ici finit le *Liber de cruce Vaticana*. Nous allons maintenant traduire quelques-unes des notes, celles qui sont relatives à notre sujet.

(Note a, pag. 6.) Il est certain que les croix furent anciennement placées sur les autels (Sozomène, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 3). Et d'abord elles furent placées au-dessus de l'autel et furent appelées croix pendantes, *cruces pendentes* ou *pendule*. Leur place principale était au sommet du ciborium, et au milieu d'une couronne d'or ou d'argent au-dessus de l'autel : le ciborium était un dais ou baldaquin couvert, *panoclystum*; de ce dais ou baldaquin pendait la croix. On ajouta ensuite des chandeliers sur les autels, ainsi que la croix sur l'autel lui-même, vers le X^e siècle. — (Note c, pag. 8.) La forme carrée ou oblongue de la croix commença, sans qu'on puisse le distinguer positivement, à la fois chez les Latins et chez les Grecs, durant la période primitive; mais les croix à double ou à triple croisillon, appelées *croix patriarcales* ou *croix de Jérusalem*, viennent originellement de l'Eglise grecque. — (Note b, pag. 29.) On avait coutume de suspendre au-dessus du tombeau des martyrs des couronnes de métaux précieux (*Voy. Menolog. Basilii ad Jan. VI et XXII*), et souvent sur la tombe même des confesseurs. Il est fait mention de couronnes placées au-dessus du tombeau de saint Martin et au-dessus de l'autel de saint Benoît — (Note c, pag. 37.) Il y a un beau monument en marbre tiré du cimetière de Sainte-Priscille, sur lequel, entre

autres emblèmes, est représenté l'Agneau sur une montagne, et du pied de cette montagne on voit jaillir quatre fontaines. Sur d'anciens monuments, l'Agneau, *Agnus Dei*, est représenté faisant plusieurs miracles, comme ressuscitant Lazare, multipliant les pains dans le désert, recevant le baptême dans le Jourdain, traversant la mer Rouge, étendu mort sur un autel (comme dans une patène en argent à Forocornelia, avec une inscription autour), ou se tenant au pied de la croix; répandant son sang qui tombe de son cœur dans un calice, qui déborde en un ruisseau qui coule auprès, ou enfin, comme versant son sang qui tombe à ses pieds et se partage en quatre ruisseaux; sur une montagne, ou encore portant une croix, quelquefois avec le ✠ marqué sur le front. — (Note b, pag. 39.) Il paraît que les premiers chrétiens se peignaient quelquefois une croix sur le front. — (Note c, pag. 43.) On se servit d'abord de quatre clous dans la représentation du crucifiement : on en connaît quelques exemples où il y a trois clous seulement. Saint Anselme affirme que Notre-Seigneur fut crucifié avec trois clous seulement. — (Note a, pag. 45.) Les Grecs représentaient d'abord la sainte Vierge portant l'enfant Jésus sur son sein; ensuite les Grecs et les Latins s'accordèrent à représenter l'enfant dans ses bras. (*Voy. des exemples dans Du Cange.*) Après l'hérésie de Nestorius et le concile d'Ephèse, la coutume de représenter la Vierge avec son divin Fils devint plus commune.

XI.

Nous devons ajouter quelques mots sur les *croix de clocher*. Ces croix sont placées au sommet des flèches ou aiguilles, et sont surmontées d'un coq. Elles sont composées de barres de métal, mais de manière à offrir le moins de prise possible aux vents et à produire le plus riche effet. Au pied de la croix est un globe, pour figurer l'empire de la croix sur le monde. La croix qui se trouve actuellement sur la flèche de la cathédrale d'Amiens fut érigée en 1529, et c'est un charmant modèle de simplicité, de goût et d'élégance. On trouve encore de curieux exemples de ces sortes de croix en France, en Allemagne et en Belgique.

C'était une coutume au moyen âge de marquer d'une croix les pierres qui servaient de bornes aux propriétés : on pensait, avec raison, à une époque de foi, que c'était le meilleur moyen de les faire respecter. Ainsi nous voyons Louis le Débonnaire, en 807, donnant plusieurs propriétés au monastère de Gellone, dire que leurs limites avaient été déterminées par des croix gravées sur des pierres : *sicut per cruces in lapidibus sculptas, suos decursus aquarum in terminationibus assignatum est.*

XII.

Nous trouvons dans les écrits d'Anastase le Bibliothécaire l'indication suivante des variétés dans les formes et les ornements des croix.

Tom. I^{er}, p. 343. *Cruz aurea cum gemmis de spoliis Vandalarum a Belisario donata et in qua scripsit victorias suas.*

Cruz anaglyphæ interrasilis et auro mundissimo.

Cruz de chrysoclavo et periclysi de fundato.

Cruz cum gemmis a Carolo Magno Basilicæ Later. oblata.

Cruz diaopton (intercisa).

Cruz interrasilis (insculpta et lævigata).

Cruz major ex auro fulvo, panoclysta (clausa).

Tom. III, p. 291. *Cruz ex auro, argento at gemmis, a subdiaconis deferræ solita ante equum pontificis.*

Cruz cum gemmis et smallo.

Cruz auro gemmisque aurata.

Cruz de auro habens in medio monocostrim.

Cruz cum insculpto nomine pontificis.

Cruz aurea sculptilis.

Cruz aurea spanisca.

Cruz de chrysoclavo.

Cruz cum gammadiis.

Cruz hyacinthis et ponsinis ornata.

Cruz de olovero.

CROMLECHS. — Les pierres druidiques plantées en terre ne sont pas toujours placées en lignes droites, comme les alignements ou pierres posées ; elles forment quelquefois des sinuosités, plus souvent les contours d'un cercle ou d'une ellipse. L'ensemble circulaire de ces enceintes découvertes se nomme *Cromlech*. On en a observé en France, en Angleterre, en Ecosse, en Suède, en Norvège et dans plusieurs autres contrées de l'Europe septentrionale. Quelques enceintes sont formées par un double rang de pierres ; dans d'autres, on remarque, entre les pierres principales, des pierres plus petites qui paraissent destinées à rendre la clôture plus compacte.

Quoique plusieurs antiquaires aient considéré les enceintes ou cromlechs comme des sépultures de famille, on les regarde généralement comme des temples. En effet, ces espèces de sanctuaires, qui écartaient la foule sans empêcher la vue de s'étendre au loin, étaient tout à fait appropriées aux idées des Gaulois, qui ne voulaient point enfermer la Divinité dans des murailles. Cette conjecture se trouve encore fortifiée par la présence de dolmens et d'autres pierres qui paraissent avoir servi d'autels, placés au centre de plusieurs enceintes. Ces singuliers monuments seraient donc dans notre pays une modification des enceintes sacrées ou *temenos*, qui précèdent ou enveloppent complètement de leurs contours les monuments religieux de l'Orient. *Voy. DRUIDIQUE.* On croit aussi, avec quelque fondement, que les cromlechs n'avaient pas exclusivement une destination religieuse, et que, dans les grandes circonstances, ils pouvaient servir pour les assemblées de la nation, soit pour délibérer sur les intérêts politiques, soit pour les élections, soit pour les inaugurations, soit ep-

core pour y rendre solennellement la justice.

Quelquefois les cromlechs, se repaïant sur eux-mêmes en spirales plus ou moins serrées dans leurs contours, forment alors des monuments complets, dont le centre ne peut être occupé par un autel, et dont le but est resté, jusqu'à ce jour, entièrement inconnu. *Voy. CELTIQUE.*

Le cromlech le plus célèbre et le plus considérable est celui d'Averbury, appelé *Stone-Henge*, et situé à six milles de Salisbury. Ce vaste cromlech est composé de deux rangées circulaires et de deux enceintes elliptiques. La rangée extérieure était formée par trente pierres figurant une balustrade, ou lichavers. Le deuxième cercle comptait 29 pierres ; le troisième, comme le premier, était formé de trilithes ; et le quatrième de vingt peulvans. Sikeley et Borlase (*Antiq. of Cornwall*) regardent ce cromlech comme un temple des druides, et Strut comme un lieu d'assemblées publiques. Peut-être ce singulier monument avait-il cette double destination ? *Voy. DRUIDIQUE.*

CROSSE. — La crosse épiscopale est un emblème de juridiction. Les détails que nous donnerons à ce sujet seront pris uniquement au point de vue archéologique. On trouve dans les paroles du *Pontifical romain*, qui sont adressées à l'évêque dans la cérémonie de sa consécration, au moment où la crosse lui est mise en main, la signification symbolique du bâton pastoral : *Accipe baculum pastoralis officii ; et sis in corrigendis vitiis pavienis, judicium sine ira tenens, in fovendis virtutibus auditorum animos demulcens, in tranquillitate severitatis censuram non deservens.* L'autorité de la juridiction et la règle de son exercice sont indiquées d'une manière frappante et brève à la fois dans les vers latins suivants :

*In baculi forma, præsul, datur hæc tibi norma.
Attrahere per currum, medio rege, punge per inum :
Attrahere peccantes, rege justos, punge vagantes :
Attrahere, sustenta, stimula : vaga, morbida, lenta.*

Sur un bâton pastoral, à Toulouse, où il y avait l'image de saint Saturnin, on lisait l'inscription suivante :

Curva trahit, quos recta regit, pars ultima pungit.

On y voit que la crosse est l'emblème de l'encouragement et de la correction ; ce qui se trouve bien exprimé dans le vers suivant :

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

Quant à l'antiquité du bâton pastoral, on dit que saint Pierre donna son bâton à saint Euchèr, ou Euchérius, premier évêque de Trèves, et que l'église de Trèves possède encore ce bâton. Mais parlons d'une époque sur laquelle nous avons des renseignements plus certains. On voit dans le testament de saint Remi, qui mourut au vi^e siècle, que son bâton pastoral est mentionné sous le nom de *cambuta* ou *cambutta* : *argentea cambutta figurata*, un bâton en argent avec figu-

res. On trouve à ce sujet de bons renseignements dans le *Glossaire* de Du Cange, au mot **CAMBUTTA**. Il est assez probable que ce bâton ou *cambutta* était semblable à celui que portait aujourd'hui les évêques maronites. Dans les monuments les plus antiques, le nom et la forme du bâton pastoral varient beaucoup. Nous le trouvons mentionné sous les noms de *virga*, *serula*, *cambutta*, *pedum* et *crocia*. Dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire, la *cambutta* est dite appartenir à la dignité et aux fonctions des évêques. La plus ancienne forme d'investiture des abbés consiste à remettre la crosse abbatiale entre leurs mains. Dans la *Vie* de saint Gall, abbé en Allemagne, qui vivait dans la première partie du VII^e siècle, on voit le passage suivant, relatif au bâton pastoral de saint Columban : *Qui et baculum ipsius, quem vulgo cambuttam vocant, per manum diaconi transierunt dicentes, sanctum abbatem ante transitum suum jussisse, ut per hoc notissimum pignus Gallus absolveretur*. Orderic Vital, comme on le voit dans Du Cange, s'exprime ainsi, en parlant d'un abbé : *Per cambuttam..... exteriorem abbatie potestatem tradidit*.

Il est impossible de donner d'une manière précise la forme des anciennes crosses ou bâtons d'évêque. Il est probable que celles des temps les plus reculés étaient terminées par un globe, ou par une croix en tau, semblables à celle qui a été découverte dans le tombeau de Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés, mort en 990. (Voy. les *Annales bénédictines*, par Mabillon, pag. 528.) La forme simple de houlette, ou le bâton recourbé à son sommet, est extrêmement ancienne. On l'observe sur les plus vieux manuscrits, dans les sculptures les plus antiques, comme sur les fonts baptismaux placés dans la nef de la cathédrale de Winchester. Trois têtes de bâtons de cette nature très-intéressantes sont figurées dans les *Monuments inédits* de Willemin. La première est celle de la crosse d'Ataldas, archevêque de Reims, qui mourut en 933. Le bâton est en cuivre doré et émaillé, terminé par une crosse en ivoire, d'un travail curieux et élégant. La seconde appartenait à Ragenfroid, évêque de Chartres, qui mourut en 960, suivant dom Mabillon; elle est de cuivre, bien ciselé et émaillé sur le nœud et sur la crosse; cette dernière partie est admirablement formée. Autour du bord postérieur on lit l'inscription suivante : **FRA-TER WILLIELMUS ME FECIT**. Les quatre compartiments du nœud contiennent des sujets tirés de l'histoire de David. Au-dessus, dans des divisions produites par des entrelacs compliqués, on voit la représentation de six vices, surmontés par les vertus correspondantes, en nombre égal, dans la disposition suivante :

FOI.	CHASTÉTÉ.	CHARITÉ.
IDOLÂTRIE.	IMPURETÉ.	ENVIE.
—	—	—
TEMPÉRANCE.	LIBÉRALITÉ.	PAIX.
GOURMANDISE.	AVARICE.	DISCORDE.

Par-dessus il y a différents animaux ingé-

nieusement disposés. La troisième est une crosse d'ivoire, ayant appartenu à Yves; évêque de Chartres, consacré en 1091. Au nombre des ornements, on distingue trois figures d'ecclésiastiques fort intéressantes.

On conserve à Oxford trois bâtons d'évêque : La première crosse est celle de Guillaume de Wykeham, au nouveau collège (*New-College*); elle est d'argent doré et émaillé, d'un travail plein de goût, probablement la plus belle crosse qui existe. La seconde est celle de l'évêque Fox au collège de *Corpus Christi*; et la troisième au collège de Saint-Jean. La conservation de ces trois belles crosses épiscopales, à travers trois siècles de spoliation et de destruction, tient presque du prodige, et est d'un heureux augure pour l'avenir. Dans le tableau qui représente le portrait de l'évêque Waynflete, au collège de la Madeleine, on voit une belle crosse ornée de lis; c'était, sans doute, celle que portait cet évêque; mais la crosse elle-même a disparu depuis longtemps.

La partie supérieure des crosses était souvent faite en ivoire, montée sur un nœud de cuivre doré : on en voit deux magnifiques spécimens au musée de l'hôtel de Cluny, à Paris. Les nœuds de ces crosses étaient faits autrefois de manière à être garnis de pierres et d'émaux, encastés dans de petits cercles, autour de la circonférence, comme les nœuds des calices; mais, plus tard ils furent allongés et décorés de niches et de statuette placées sous de riches baldaquins disposés en rond ou en octogone. Il y a aussi des exemples de crosses faites en cristal et montées en vermeil. Un bâton pastoral de ce genre appartenait autrefois à l'église de Lys, en France; elle a été gravée dans le 1^{er} volume de Shaw, *Ornements et décorations*.

Il n'y a aucune différence entre la crosse des évêques et celle des abbés. Mais les abbés sont représentés portant la pointe supérieure de la crosse tournée en dedans, pour montrer que leur juridiction était intérieure et ne s'étendait point au delà des limites de leur monastère. C'était une coutume pour les supérieurs des maisons religieuses, qui avaient le droit de porter la crosse, de la couvrir d'un voile, attaché au nœud, lorsqu'ils étaient en présence d'un évêque. On voit toutefois des bâtons d'évêque fréquemment représentés avec des voiles semblables, soit dans des peintures, soit dans des statues, et il est très-probable que ces voiles n'étaient pas autre chose originairement que des mouchoirs.

Dans l'ouvrage intitulé : *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, on trouve mentionnées plusieurs crosses antiques fort intéressantes. A l'abbaye de Cluny, il y avait un bâton pastoral ayant autrefois appartenu à saint Hugues : il était de bois, recouvert de plaques d'argent, et la crosse était en ivoire. A Maurienne, en Savoie, il y avait un bâton pastoral entièrement en ivoire. A l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, il y avait un bâton pastoral d'ivoire, ayant autrefois appartenu à saint Mauron. A l'abbaye de Saint

Savin, Pyrénées, on montrait un bâton pastoral d'ivoire, ayant appartenu à saint Laurent : la *Salutation angélique* était gravée dessus.

Dans l'inventaire de la cathédrale de Lincoln on trouve l'indication de plusieurs crosses. « D'abord une tête de bâton épiscopal, argent et or, ayant un nœud avec des perles et plusieurs pierres précieuses ; on voit l'image de Notre-Seigneur d'un côté, et celle de saint Jean-Baptiste d'un autre côté : elle pèse 18 onces. — *Item*, une autre tête de crosse de cuivre doré. — *Item*, un bâton pour une des têtes ou crosses précieuses, laquelle est ornée de pierres, d'or et d'argent : il y a trois cercles de vermeil pour le bâton. — *Item*, un bâton de corne et de bois pour une crosse de cuivre, et un bâton couvert d'argent sans crosse. » (*Monasticon anglicanum*, par Dugdale.)

L'inventaire de la cathédrale de Winchester indique un bâton pastoral dont la crosse est faite d'une corne de licorne ou *unicorne*. Voici un extrait de l'inventaire de la cathédrale de Saint-Paul : « *Baculus Ricardi episcopi tertius, cujus cambuca de argento deaurato, quem habet Ricardus episcopus. Baculus ejusdem cum cambuca cornea, continens interius vineam circumplectentem leonem de cupro deaurato. — Item, baculus cujus cambuca cum pomello est de cupro deaurato, fuso vineis et imaginibus multis, assignatur ad usum episcopi parvulorum. — Item, baculus cujus cambuca est cornea, continens massam cupream deauratam, fusam in imagines multas, et pomellum similis operis, insertis lapidibus. — Item, baculus cum cambuca eburnea, continens agnum ; et alius similis. — Item, baculus qui fuit Henrici de Wengham, de argento triphoriato et deaurato cujus cambuca continet imaginem Pauli ex parte una, et cujusdam archiepiscopi ex parte altera ; et in circuitu inseruntur lapides turkesii, et garnettæ et baculus ligneus de tribus peciis, ornatus tribus circulis argenteis insertis lapidibus, cujus pes est de argento deaurato. »*

Le cardinal Bona dit que le bâton pastoral est aux évêques ce que le sceptre est aux rois, un emblème d'autorité, d'office et de correction. L'*Ordre romain* et le 4^e concile de Tolède en parlent comme étant d'un usage commun. On peut consulter le *Rationale divin. officior.* de Guillaume Durand, et le livre *De mysterio missæ*, cap. 62, du pape Innocent III, pour avoir des détails plus étendus que ceux que nous avons donnés ci-dessus, sur la signification symbolique de la crosse épiscopale.

CROSSETTE. — Saillie ou redent que présentent certains claveaux, et qui a pour but de les empêcher de glisser sur ceux qui leur sont juxtaposés.

CROUPE. — Il y a des combles en charpente, terminés en croupe. *Voy. CHARPENTE.* Autrefois on donnait le nom de *croupe* à l'extrémité extérieure des absides des églises.

CRYPTE. — Les persécutions des empereurs, qui avaient contraint les premiers

chrétiens de Rome de s'ensevelir dans les catacombes, produisirent un effet analogue dans tout le monde romain. Partout les apôtres du christianisme rencontrèrent des obstacles, et la haine qui les poursuivait les força de chercher un asile dans les entrailles de la terre. Ceux qu'ils avaient convertis à la foi de Jésus-Christ venaient y chercher des forces, des consolations et le libre exercice de leur religion. Des souterrains furent presque en tous lieux les sanctuaires primitifs du christianisme. Il y a peu de villes qui n'aient gardé le souvenir et la vénération des grottes consacrées par les réunions des premiers chrétiens persécutés, quelquefois même par le sang des martyrs. Partout donc où la religion fut persécutée, et dans quels pays ne l'a-t-elle pas été ! on trouve des cryptes où elle venait cacher ses mystères aux yeux de ses ennemis. On donne le nom de cryptes, lieux cachés, lieux secrets, à des souterrains autres que les catacombes et à des grottes ou cavernes, soit naturelles, soit factices, où les chrétiens se réfugièrent dans les temps de persécution. On a encore donné ce nom, mais seulement par extension, aux chapelles souterraines que nous voyons un peu plus tard fréquemment pratiquées sous les églises de l'époque romano-byzantine, principalement sous la partie où se trouvait placé l'autel.

Toutes les cryptes peuvent être rapportées à trois divisions : les cryptes construites dans un but direct, celles qui furent établies dans des cavernes, enfin celles qui furent placées sous le sanctuaire des églises, au moyen âge. A la première section se rapportent les allées souterraines creusées dans quelques cimetières pour recevoir les évêques et les diacres, au moment des persécutions, et les soustraire aux recherches de leurs ennemis. L'ouverture était cachée sous une construction en forme de tombeau. On ne connaît que peu de cryptes auxquelles on ait donné cette forme. Les cryptes les plus célèbres sont, sans contredit, les cavernes ouvertes dans les rochers ou les souterrains creusés dans le sol, dans le voisinage des villes anciennes. On en rencontre près de presque toutes les antiques cités des Gaules.

Ces temples mystérieux n'ont extérieurement que l'apparence d'une grotte obscure. A l'intérieur, la disposition peut être plus digne de remarque. Au fond de quelques vieilles cryptes chrétiennes se trouve encore le modeste autel de pierre sur lequel fut offert le sacrifice auguste. Rien ne le recommande à nos yeux que de pieux souvenirs, et les émotions que sa vue seule inspire peuvent se comprendre des cœurs profondément religieux. Autour du simple autel sont des sièges grossièrement taillés dans le roc, et quelquefois, rarement il est vrai, sur les parois des murailles, on voit des restes de peintures à fresque, représentant le Christ et sa mère, les apôtres et les premiers martyrs. On a retrouvé des traces du bassin destiné à contenir l'eau du baptême, et assez sou-

vent des caveau contigus à la crypte, consacrés à la sépulture des chrétiens; touchant spectacle du christianisme naissant : une croix, un autel, un baptistère et des tombeaux ! Lorsque la persécution se calma, les chrétiens construisirent des enceintes sacrées devant ces grottes converties en sanctuaires, et quand le christianisme fut triomphant, ils se plurent à les embellir. Dans les premiers siècles de l'Église on célébrait les mystères exclusivement sur les tombeaux des chrétiens morts vaillamment pour la défense de la foi. Cette tradition fut conservée durant tout le moyen âge, et on élevait, non-seulement les autels, mais encore les églises à l'honneur de Dieu, sous l'invocation d'un martyr. On avait coutume primitivement de déposer les reliques du saint dans un caveau creusé immédiatement au-dessous de l'autel. Ce caveau fut nommé *confessio*, et plus généralement *martyrium*. On y descendait par un double rang de marches placées derrière l'autel ou à ses côtés. Cette crypte, de petite dimension, fut ordinairement décorée avec un grand luxe.

Vers la fin de la période romano-byzantine, et au commencement de la période ogivale, aux *xⁱ*, *xii^e* et *xiii^e* siècles, ces cryptes acquirent de vastes dimensions, et même quelquefois les architectes les développèrent dans de si grandes proportions, qu'elles constituèrent de véritables églises souterraines. Cette coutume disparut à peu près complètement à partir du *xiv^e* siècle. On connaît quelques-unes de ces cryptes vraiment dignes d'admiration : depuis ces cryptes souterraines, composées seulement de quelques chapelles, comme celles de Sainte-Maure et de Fayc-la-Vineuse en Touraine, jusqu'à ces cryptes prodigieuses de Chartres, de Bourges, de Bayeux, de Saint-Denis, etc., qui s'étendent sous une grande partie de l'église supérieure. La crypte de saint Mellon étant peut-être la construction la plus ancienne de France, nous n'avons pu résister au désir d'en donner une courte description. Les principales dispositions architectoniques sont d'une extrême simplicité. Au centre de la voûte, se trouve un grand arc en forme de plate-bande, à courbure semi-circulaire, qui s'appuie sur deux piliers carrés de la plus entière barbarie. Au lieu de chapiteau, le sommet des piliers est entouré seulement d'un filet et d'une moulure taillée en biseau. La voûte elle-même, appuyée sur l'arceau central, est d'une construction grossière. Dans la muraille on aperçoit quelques briques épaisses, d'une fabrication antique. Deux ouvertures cintrées, qui rappellent, et par leur forme et par leur destination, les *monumenta arcuata* des catacombes, ont servi à recevoir les tombeaux de saint Mellon et de saint Victrice. Quelques personnes pensent que la crypte de saint Gervais ne remonte pas à une aussi haute antiquité, et qu'elle a été construite plus tard, sur le même emplacement que celle du *iv^e* siècle. Plusieurs antiquaires, et entre autres M. Le Prévost, croient qu'il est

impossible de prouver que cette crypte n'appartient pas à l'époque de saint Victrice, à la fin du *iv^e* siècle. La forme des deux arcades, sous lesquelles avaient été enterrés les deux évêques, fournit un argument du plus grand poids; les corps des deux saints pontifes en ont été retirés au *ix^e* siècle. Quelle raison aurait on eue plus tard d'y réserver des emplacements de tombeaux, puisque leurs reliques n'y sont jamais revenues? On est donc forcé d'admettre que la crypte est au moins antérieure au *ix^e* siècle, et alors pourquoi ne pas penser qu'elle est la même élevée par saint Victrice à la fin du *iv^e* siècle.

Une crypte fort curieuse s'étend sous le sanctuaire et sous une partie du chœur de la cathédrale de Bayeux. Elle est soutenue sur huit colonnes trapues, à chapiteaux grossièrement sculptés. On y reconnaît le signe des constructions du commencement du *xi^e* siècle. C'est une des cryptes les plus étendues et les mieux conservées de nos grands édifices du moyen âge. Par un concours de circonstances assez difficiles à expliquer, pendant longtemps on avait complètement perdu le souvenir de cette chapelle souterraine. En creusant le tombeau de l'évêque Jean de Boisse, on fut très-surpris de la découvrir. Une inscription en lettres gothiques, placée au-dessus de l'une des ouvertures de la crypte, est destinée à faire connaître cette particularité.

En mil CCCC et douze
Tiers jours d'avril que pluye aronse
Les biens de terre, la journée
Que la paque fust célébrée
Noblez home et Révérent Père
Jehan de Boisse de la mère
Eglise de Baieur pasteur
Rendit l'âme à son Créateur
Alors en fouillant la place
Devant le grant autel de grâce
Trouva-t-on la hasse chapelle
Dont il n'avait été nouvelle,
Ou il est mis en sépulture,
Dieu veuille avoir son âme eu cure.
Amen.

En plusieurs endroits de la crypte on trouve encore des fragments de peintures qui y furent apposées au *xv^e* siècle. Elles sont assez mal conservées; elles méritent cependant qu'on veille à ce qu'elles ne disparaissent pas entièrement.

Les cryptes de la cathédrale de Bourges sont très-développées et très-curieuses. Il n'en existe pas en France de plus vastes, puisque cette église souterraine, de forme irrégulièrement circulaire, a 80 mètres de circonférence. On distingue plusieurs caveaux isolés qui ont servi pour la sépulture des archevêques, des chanoines et de divers autres personnages. Ces cryptes ont été creusées sous l'influence des traditions ecclésiastiques, mais elles doivent peut-être leur vaste étendue à la nature du sol et aux nécessités de la construction. Le terrain s'abaisse visiblement du côté du sanctuaire, de sorte que les voûtes souterraines étaient indispensables pour établir l'aire du chœur au

niveau du pavé de la nef. Cette disposition, imposée jusqu'à un certain point par la nécessité, se retrouve dans plusieurs autres églises du centre de la France; le style des cryptes est semblable à celui des chapelles absidales, et nulle part on ne retrouve de traces du travail primitif; les auteurs qui ont prétendu y découvrir de beaux restes de l'architecture carlovingienne, ont commis une grave erreur.

On a prétendu que les cryptes de Chartres avaient remplacé une grotte druidique dans laquelle les Celtes rendaient un culte à la Vierge-Mère, qui devait enfanter le Sauveur du monde, sous ce titre : *Virginii pariturae*. Eclairés par une lumière surnaturelle, ils attendaient le salut moral et intellectuel de cette Vierge, dont parle en termes si admirables le prophète Isaïe. Quoi qu'il en soit de cette tradition, qui peut bien être révoquée en doute, les chrétiens du moyen âge eurent une dévotion singulière pour Notre-Dame de Chartres. La chapelle qui lui était dédiée dans les cryptes était entourée d'*ex-voto* et d'autres signes authentiques de la piété reconnaissante. La confiance en la sainte Vierge a-t-elle jamais été vaine? Outre cette chapelle, plus somptueusement décorée que toutes les autres, on en comptait treize disposées assez régulièrement dans les parties latérales. C'est là qu'on trouvait le puits des Saints-Forts, ainsi nommé, parce que, au temps de la persécution, sous le gouverneur romain Quirinus, on y précipita les corps d'un grand nombre de martyrs courageux. Dans un des côtés, à droite, on trouve encore une cuve baptismale en pierre, dont la forme élégante indique assez le commencement du XI^e siècle. Les cryptes de la cathédrale de Chartres portent clairement les caractères des constructions du temps de Fulbert, et doivent être placées au nombre des travaux de ce genre les plus considérables et les plus curieux à étudier. Elles consistent en deux longues nefs, couvertes de voûtes en arêtes, auxquelles on peut descendre par cinq escaliers différents.

CRYPTO-PORTIQUE. — Les Romains faisaient bâtir des crypto-portiques dans leurs palais, c'est-à-dire des portiques ou galeries souterraines destinées à des usages variés. On a émis diverses opinions sur les crypto-portiques des anciens, et on en trouve des vestiges dans les ruines des villes les plus antiques de l'Asie. Quoi qu'il en soit, nous employons cette expression, qui nous semble propre pour cela, à désigner une espèce de galerie à moitié souterraine, qui conduit à la curieuse cathédrale du Puy en Velay. La principale avenue de cette cathédrale excite l'étonnement de tous ceux qui la voient pour la première fois. C'est d'abord une suite de plans inclinés qui se haussent les uns sur les autres, et qu'il faut franchir pour arriver au frontispice méridional. Cet immense escalier conduit à une espèce de narthex ou de vestibule, qui, considéré sous un certain rapport, serait une crypte, composée de trois travées ascendantes, dont la

voûte, élevée de 20 mètres environ sous clef, recouvre un magnifique escalier de 108 degrés. Dans ce vestibule ou crypto-portique s'ouvraient deux chapelles, l'une dédiée à saint Martin de Tours, et l'autre consacrée à saint Gilles. Les portes en bois de ces chapelles sont chargées de sculptures en bas-relief et d'anciennes inscriptions fort curieuses : elles méritent d'être protégées contre la destruction qui semble les menacer. Cette vaste et grandiose entrée est au-dessous même de la nef principale de l'église, dont le pavé est appuyé sur la voûte du crypto-portique. Autrefois on pénétrait dans la cathédrale en entrant sous le transept, de manière qu'on avait l'autel devant soi et la nef par derrière. Cette disposition originale permettait, dit-on, au prêtre officiant à l'autel de donner la bénédiction au peuple qui, dans les grandes solennités, couvrait les degrés de l'escalier jusqu'au bas de la montagne. Elle fut changée dans une restauration entreprise par M. de Gallard. Il est à regretter que cette ouverture ait été supprimée : c'était une des particularités les plus intéressantes de la cathédrale du Puy. Aux grands jours consacrés par les mystères de la religion, cette immense avenue, couverte de fidèles, devait présenter un spectacle admirable : longue chaîne dont les anneaux touchaient à la terre, tandis que les premiers étaient, pour ainsi dire, au ciel ! Aujourd'hui, on tourne à gauche, en continuant à s'élever, et l'on pénètre dans le temple par deux portes latérales. La commodité que l'on a trouvée dans ce changement ne saurait compenser la perte réelle du pittoresque de l'entrée première.

Entre les parties les plus intéressantes du crypto-portique, nous devons mentionner spécialement deux magnifiques colonnes en porphyre rouge antique, placées de chaque côté de la grande arcade qui donnait communication du narthex dans la nef de l'église; elles proviennent probablement de quelque vieil édifice gallo-romain. Les chapiteaux et les bases offrent tous les caractères du XII^e siècle : ce serait un travail du moyen âge adapté à un fût antique.

CUBIQUE. — On appelle *chapiteau cubique* une espèce de chapiteau de l'architecture romano-byzantine, fréquemment exécuté dans les monuments de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, et présentant, en effet, la forme cubique. *Voy. CHAPITEAU, CORBEILLE.* Il faut ajouter que le cube est arrondi sur ses angles inférieurs, de manière à pouvoir se raccorder avec un fût cylindrique.

CUL-DE-FOUR. — La voûte en cul-de-four est sphérique ou sphéroïde, à plein cintre, surhaussée ou surbaissée. Cette espèce de voûte recouvrait l'abside des basiliques anciennes. On l'a également employée au moyen âge, surtout au XI^e siècle, pour recouvrir les chapelles absidales et même l'abside majeure ou le sanctuaire, lorsque la voûte était à plein berceau. A la fin du XI^e siècle et au XII^e siècle, on adopta un autre système pour élever des voûtes sur les ab-

sides, celui des nervures et des pans séparés; ce qui constitua un véritable progrès dans l'art de bâtir les voûtes. *Voy. VOÛTES.* On peut dire, à la rigueur, qu'une voûte en cul-de-four est une demi-coupole. *Voy. ABSIDE, CONCHA, CONQUE.*

CUL-DE-LAMPE. — On donne communément le nom de cul-de-lampe à deux objets différents. C'est d'abord un ornement saillant, en encorbellement, propre à recevoir des sculptures variées, et destiné à supporter la retombée d'un arceau ou d'une nervure de voûte, quelquefois à recevoir une colonne tronquée et à la terminer inférieurement. *Voy. CONSOLZ, ENCORBELLEMENT.* On place aussi parfois des statues sur un cul-de-lampe appliqué à une muraille plane. On appelle aussi cul-de-lampe une espèce de pendentif qui tombe des nervures des voûtes gothiques, et qui a été ainsi appelé, parce qu'il ressemble assez à la partie inférieure d'une lampe. Il y a des clefs pendantes du xv^e siècle et du xvi^e, d'une élégance et d'une légèreté admirables.

Il y a des culs-de-lampe dont le plan est carré: il y en a d'autres où il est circulaire ou polygonal. L'ornementation, quoique très-variée, en est renfermée dans trois types, les moulures géométriques, les feuillages et les figures.

CULOT. — Ornement ressemblant à une tige, à un cornet, d'où naissent des feuillages ou des rinceaux, des palmettes, quelquefois des demi-figures d'hommes ou d'animaux. On appelle aussi *culot* un petit cul-de-lampe, la partie inférieure d'un vase ou d'une lampe d'église.

CUNÉIFORME. — On appelle *voussoirs cunéiformes* les claveaux d'un arc ou d'une voûte qui ont la forme d'un coin. Ces voussoirs sont surtout usités au xi^e siècle.

CUNÉIFORME (ÉCRITURE). — Nous avons annoncé ci-dessus (*Voy. BABYLONE*), que nous donnerions quelques détails sur les découvertes faites sur les ruines de Ninive par M. E. Botta, consul de France à Mossoul, et relatives aux inscriptions. Nous les compléterons à l'article *NINIVE*. Chacun sait que les découvertes commencées par notre consul ont vivement frappé l'attention du monde savant. C'était, en effet, une civilisation entière, si l'on peut parler ainsi, celle d'une grande nation qui était exhumée, après avoir été ensevelie sous des ruines pendant de longs siècles. Ces découvertes si fructueuses de M. Botta ont été continuées sur d'autres points par le savant anglais M. Layard, avec non moins de succès et de fruit. Nous avons lu avec le plus vif intérêt l'ouvrage de M. Botta et celui de M. Layard, intitulé: *Niniveh and its remains, Ninive et ses restes*, et nous y avons remarqué que les récits de la Bible, plusieurs passages des écrits des prophètes surtout y trouvaient de curieux éclaircissements. Admirable providence de Dieu! Les savants du siècle dernier n'ont cessé d'écrire contre nos livres sacrés, et les deux plus grandes découvertes archéologiques de notre siècle, celles de M. Champollion et de

M. Botta, sont venues donner le plus éclatant démenti aux prétendus résultats de la science, et confirmer la véracité de nos livres sacrés! Lorsque les inscriptions de Ninive et de Babylone auront été déchiffrées, comme M. Rawlinson est en voie de le faire, suivant M. Layard, nous y trouverons, avec beaucoup d'autres renseignements, des détails qui seront, sans aucun doute, un *commentaire nouveau* de plusieurs chapitres de la Bible, si l'on peut ainsi s'exprimer. Malheureusement nous ne connaissons point encore le résultat du travail du major Rawlinson. M. Layard affirme que son savant compatriote a trouvé la clef de l'écriture cunéiforme; mais nous ne possédons rien qui ait été par lui publié. M. Botta, dans son magnifique travail, *Monuments de Ninive*, grand in-folio, publié par le gouvernement français avec le plus grand luxe de gravure et de typographie, ne voulant pas émettre rien qui ne fût incontestable, n'a point donné le résultat de ses investigations propres à ce sujet. Il s'est borné à ranger les caractères cunéiformes en groupes particuliers, propres à guider les savants, mais dont il ne fournit pas une explication suffisante pour le commun des lecteurs. Nous sommes donc contraints de ne placer ici que des renseignements imparfaits sur les caractères et les inscriptions cunéiformes. Si, avant la publication de la dernière partie de notre *Dictionnaire d'Archéologie*, il est publié quelque livre ou quelque article intéressant sur cette matière importante, nous nous ferons un devoir d'en faire l'analyse. Contentons-nous de mettre ici quelques courts extraits du grand ouvrage du M. Botta:

« L'écriture cunéiforme a été ainsi appelée, parce que les signes en sont composés de coins et de clous diversement combinés. La forme de ces éléments varie, à Khorsabad même, au point de donner à l'ensemble des inscriptions des apparences très-différentes. Le clou est plus ou moins allongé; la forme en est quelquefois échancrée, ou les angles en sont fortement allongés.

Les inscriptions découvertes à Khorsabad ont été recueillies, soit sur les murs du monument, soit sur les briques cuites au four, qui formaient le pavé extérieur. Celles des murailles étaient toujours gravées en creux avec beaucoup de netteté, à moins qu'elles ne fussent pas destinées à être vues; les traits et les angles des caractères étaient coupés à arêtes vives avec une régularité dont on ne peut que s'étonner, et qui correspond au soin avec lequel les sculptures avaient été exécutées.

Parmi les inscriptions des murailles, les unes sont gravées entre les jambes des taureaux à tête humaine, au nombre de quatre pour chaque porte, deux de chaque côté, sous le ventre et entre les jambes de derrière de l'animal sculpté sur le montant. Ces quatre inscriptions des portes ne sont que quatre portions d'un texte continu et toujours le même; ce même texte, plus ou moins allongé, se reproduit encore sur

les grandes dalles qui pavent la baie des portes.

D'autres inscriptions se trouvent sur les parois des salles (car il n'y en a jamais sur les façades). La plupart forment une longue bande qui sépare les deux rangs de bas-reliefs superposés; d'autres, en plus petit nombre, sont gravées sur le bas des vêtements de quelques personnages; d'autres enfin, beaucoup plus courtes, paraissent soit sur les noms des villes représentées, soit au-dessus de la tête de quelques captifs. Toute cette classe d'inscriptions est certainement historique, car les textes varient suivant le sujet représenté par le bas-relief, et beaucoup d'ailleurs contiennent des listes de villes ou de peuples.

Une troisième classe comprend les inscriptions gravées sur le revers des plaques de gypse qui forment le revêtement: chaque plaque, en effet, en porte une très-longue. Comme ces textes n'étaient pas visibles, puisqu'ils se trouvaient sur la face encastrée dans le massif de briques, j'ai cru, à l'origine de mes découvertes (c'est toujours M. Botta qui parle), et d'autres personnes ont pu supposer également qu'elles indiquaient que le monument de Khorsabad avait été construit avec les débris d'édifices plus anciens; mais je n'ai pas tardé à reconnaître mon erreur. Ces inscriptions, en effet, sont identiques sur toutes les plaques, et représentent par conséquent une formule particulière placée à dessein dans cette position; elles sont toujours au milieu des divers compartiments de gypse, ce qui ne pourrait être si ces derniers étaient des débris rassemblés au hasard. Enfin, il y en a même sur le revers des blocs taillés exprès pour faire les angles des salles. L'inscription se continue sur les deux faces de l'ange saillant caché dans les briques; et ce fait seul suffirait pour prouver qu'elle a été gravée avec intention lorsqu'on a donné à la pierre la forme nécessitée par la position qu'elle devait occuper dans l'édifice de Khorsabad. Il est évident qu'il faut rapporter ce fait au même ordre d'idées qui a engagé les Assyriens à imprimer sur leurs briques une ou plusieurs lignes d'écriture. Comme ce sont des formules, il est probable qu'elles se rattachent à la religion, ou qu'elles contiennent quelques données historiques, le nom du souverain, sa généalogie, les années de son règne: c'est ainsi que nous plaçons nous-mêmes sous la première pierre de nos monuments, soit des médailles, soit même des documents écrits, enveloppés de manière à se conserver le plus longtemps possible. Quoi qu'il en soit, les inscriptions des revers des plaques sont gravées avec beaucoup moins de soin que celles que l'on trouve sur les faces apparentes; elles n'ont ni interlignes, ni encadrements, et les caractères en sont mal exécutés, ce qui prouve encore qu'elles n'étaient pas destinées à être vues.

La quatrième classe contient les inscriptions empreintes ou gravées sur les tranches ou sur les faces des briques; je dis empreintes ou gravées, parce que, selon moi,

on a employé à Ninive ces deux moyens pour tracer les caractères sur la terre avant la cuisson

Toutes les inscriptions découvertes à Khorsabad sont en caractères cunéiformes, et je n'ai pas trouvé la moindre trace d'une autre espèce d'écriture; fait qui seul suffirait pour prouver que le monument date d'une époque antérieure à la fin de l'empire d'Assyrie. Toutes aussi sont écrites dans le même système; c'est celui qui a été employé également sur les monuments du monticule de Koyoundjouk, et qui, avec quelques variations peu importantes, se retrouve à Nimroud et dans d'autres localités. Selon moi, ce système d'écriture cunéiforme doit être appelé *Assyrien*, et doit comprendre même les inscriptions de Babylone; mais pour ne rien préjuger, je l'appellerai *système ninivite*.

En comparant l'écriture des inscriptions cunéiformes trouvées dans différentes localités, on a dû être frappé de l'extrême variété qu'elle présente. On remarque d'abord trois systèmes très-distincts: ce sont ceux dans lesquels ont été écrites les inscriptions trilingues de Persépolis, de Van, de Bisitoun. L'un, qui ne contient qu'un petit nombre de caractères dont aujourd'hui la valeur est bien connue, paraît avoir été uniquement employé par les Perses, sous la dynastie des Achéménides; on ne le rencontre, en effet, que dans des inscriptions qui contiennent les noms de ces souverains, et l'usage en a commencé et fini avec cette famille. Les travaux successifs de MM. Gratifend, Saint-Martin, Burnouf, Jacquet, Lassen, Rawlinson, etc., ont conduit au déchiffrement complet de ce genre d'écriture, et à la connaissance de la langue qu'il était destiné à rendre; c'est une langue ancienne très-rapprochée du Zend, tel que nous le trouvons dans les livres religieux des Perses.

Le second système paraît également dans les inscriptions trilingues à côté du précédent, mais il se présente aussi isolé sur quelques monuments; il est déjà plus compliqué que l'écriture cunéiforme des Perses, puisqu'on y compte, selon M. Rawlinson, environ cent caractères. Le déchiffrement en a déjà fait quelques progrès; le savant que je viens de nommer donne à cette écriture le nom de *médique*.

Une troisième espèce d'écriture cunéiforme se voit enfin dans les textes trilingues, et il est probable qu'elle représente la langue de la troisième race soumise à l'empire des Achéménides, la race sémitique, ou plutôt assyrienne; mais, en outre, dans beaucoup de localités différentes, à Babylone, à Ninive, à Beirout, à Suse, à Van, on a trouvé des inscriptions dont l'écriture s'approche ou s'éloigne plus ou moins de l'écriture assyrienne usitée à l'époque de la souveraineté des Perses.

Comme je l'ai dit dans un mémoire publié dans le *Journal de la société asiatique*, je crois qu'il n'y a en réalité que trois sortes d'écritures cunéiformes; ce sont celles qui ont été employées dans les inscriptions trilingues.

gues. Toutes les variétés qui ont été trouvées dans d'autres localités doivent être rapportées au système cunéiforme, dans lequel a été écrite la troisième colonne de ces inscriptions; ce système a varié depuis la forme très-compiquée qu'il a affectée à Babylone jusqu'à celle beaucoup plus simple des inscriptions de Van. L'écriture de Khor-sabad ou ninivite est intermédiaire entre ces deux variétés, et il est facile d'y retrouver la plupart des signes qu'on remarque dans les autres. » (*Monuments de Ninive*, par E. Botta, fig., par Flandin, chap. 7 et 8.)

CUSTODE. — Il paraît que du temps des persécutions, lorsqu'il était permis aux fidèles d'emporter l'eucharistie dans les maisons, on avait des boîtes ou custodes pour la conserver. On lit dans la *Vie* de saint Luc le solitaire un passage qui est cité par Grégoire, et dans lequel il est parlé d'un vase de cette nature. Nous citons en entier ce passage fort curieux, tel que nous le lisons dans l'auteur précité : *Imponendum sacræ mensæ per sanctificatorum vasculum* (nous présumons qu'il faut lire *præsantificatorum*), *si quidem est oratorium; sin autem cella, scamno mundissimo tum explicans vel minus, propones in ergo sacras particulas, accensoque thymiamate ter sanctus cantabis cum symbolo fidei, trinaque genuum flexione adorans sumes sacram prætiosi Christi corpus.* « Il faut placer sur la table sacrée le vase des présanctifiés, quand c'est un oratoire. Si c'est une cham-

bre, on le place sur un banc ou escabeau très-propre. Ensuite, déployant le petit voile, vous y mettez les sacrées particules; puis brûlant de l'encens, vous chanterez trois fois *sanctus* et le symbole de la foi. Enfin, adorant l'eucharistie par une triple génuflexion vous prendrez le saint, le précieux corps de Jésus-Christ. » **Voy. CIBOIRE.**

CUVE BAPTISMALE. — A l'article **BAPTISTÈRE** il a été longuement question des fonts baptismaux; nous y avons parlé des *cuves baptismales*, aussi bien que des fonts baptismaux pédiculés ou supportés sur des colonnes. Nous ajouterons ici seulement quelques notes fort courtes sur une cuve baptismale octogone fort curieuse, qui se trouve dans une petite église du canton de Pons, au diocèse de la Rochelle. Sur chacune des huit faces est figurée une arcature ogivale au milieu de laquelle est sculptée alternativement soit une croix, soit un bourdon ou un bâton de pèlerin, soit un bâton pastoral. (*Voy. Bulletin monum.* dirigé par M. de Caumont, tom. VIII, p. 318, note de M. Moreau.)

CYMAISE. — On appelle *cymaise* ou *cy-maise* une moulure ondulée par son profil; c'est la partie la plus haute de la corniche et qui la termine. La première de ses parties est convexe et l'autre concave; ce qui la rend d'une figure ondoyante et explique l'étymologie de son nom.

D

DACTYLIOGRAPHIE. — La dactylographie est à proprement parler la description des anneaux. C'est une branche de l'archéologie générale; qui s'occupe particulièrement de la forme, de la matière et des ornements des anneaux chez les anciens, ainsi que des pierres fines gravées qui y étaient enchâssées. **Voy. ANNEAU, GLYPTIQUE.**

DAIS. — Le dais, que les anciens appelaient tabernacle, et que les Anglais appellent encore *tabernacle-work* et *canopy*, est un ouvrage d'architecture et de sculpture, ordinairement surmonté d'un clocheton, ou accompagné de pyramidions ou aiguilles à ses angles; il sert à couvrir et à couronner un autel, un trône, une chaire à prêcher, des stalles, des statues, des groupes sculptés, etc. Le dais peut être en pierre, en bois, en métal, et même en matières précieuses. On en a placé quelquefois au-dessus des tombeaux. On commence à voir cette forme architecturale apparaître dans les monuments d'architecture romano-byzantine; mais c'est surtout dans ceux de style ogival qu'elle prend tous ses développements et son ornementation particulière.

Au XII^e siècle, les dais, qui surmontent les statues placées à la voussure des portails principaux, représentent assez souvent des murailles fortifiées ou le sommet de tours crénelées. Ils ressemblent même quelquefois

à de petits édifices, et quelquefois à de petites églises ou à des reliquaires byzantins. Généralement, à cette époque, ils sont finement ouvragés, mais peu développés dans le sens de la hauteur.

Au XIII^e siècle, les petites arcades simulées sont à ogives, les ornements se modifient, et l'ensemble prend plus de grandeur et d'importance. Le dais proprement dit est surmonté d'une pyramide, laquelle, à son point de départ, est accompagnée de petits contre-forts, de frontons, de pignons et de découpures. Les feuilles, qui rampent sur les arêtes de la pyramide ou les lignes inclinées des frontons, sont fortement recourbées en bas, et sont des *crosses* finement taillées.

Au XIV^e siècle, le dais se charge de mille ornements variés et de découpures légères; il n'est pas propre alors seulement à l'architecture, et la peinture s'en empare pour orner les vitraux peints. Ce système de décoration avait commencé au siècle précédent, et nous voyons beaucoup de vitraux du XIII^e siècle figurant de grands personnages, où le dais surmonte la composition entière. Mais c'est surtout à partir du XIV^e siècle que les figures de grandeur naturelle sont représentées sur les verrières peintes, et que les dais étalent, au-dessus de leur tête, toute la magnificence de leurs formes et de leurs ornements. Au XV^e siècle, soit dans les monu-

ments d'architecture, soit dans les peintures sur verre, soit dans les peintures à fresque et dans les œuvres d'orfèvrerie et de menuiserie, les dais sont exécutés avec une incroyable profusion de lignes, de moulures, de découpures, de feuillages et de fleurs. On a souvent aussi, au xv^e siècle et au xvi^e, sculpté en creux des dais fort ouvragés au-dessus de la tête des personnages qui sont représentés sur les pierres tombales et sur les cuivres funéraires.

A l'époque de la renaissance, les artistes revinrent, pour la sculpture des dais, au style du xii^e siècle, pour la disposition générale, tout en s'en éloignant considérablement pour les détails et le caractère de l'ouvrage. Ainsi, dans des monuments du xvi^e siècle, on voit les dais terminés comme une muraille à créneaux, et au milieu des créneaux, on aperçoit de petites figures de guerriers dans l'action du combat, et à diverses hauteurs, à travers les fenêtres, on aperçoit de petits personnages accoudés sur les croisées et regardant la lutte.

II.

Nous n'avons aucun détail archéologique à donner sur les dais mobiles; l'usage n'en remonte pas à une haute antiquité. M. Pugin, dans son *Glossaire des ornements d'église*, en donne un modèle qui est loin d'être élégant, et qui est tout à fait moderne.

DALLE. — Une dalle est une tranche de marbre ou de pierre dure, destinée à paver les églises, les cloîtres, les galeries, à recouvrir un tombeau, à revêtir la surface extérieure d'une muraille. Il paraît, si l'on en croit certains auteurs, que l'on se servit de dalles pour couvrir les combles peu inclinés des basiliques antiques. Pour les dalles qui recouvraient les tombeaux dans les églises, voy. PIERRE TOMBALE, TOMBEAU.

DALMATIQUE. — Nous traiterons ici de la dalmatique, comme nous l'avons fait pour les autres ornements ecclésiastiques, nous bornant au point de vue archéologique. La dalmatique n'appartenait autrefois qu'aux diacres de l'Église de Rome; les autres ne la pouvaient porter que par une concession spéciale du souverain pontife, dans les grandes solennités. Plus tard elle a été concédée même aux moines, quand ils ont reçu le diaconat, comme on le peut voir par un pontifical rapporté par le P. Martène, dans son ouvrage *De antiquis Ecclesie ritibus*. Amalarius prétend que la dalmatique était autrefois un habit militaire. Alcuin dit que le pape Sylvestre en introduisit le premier l'usage dans l'Église; mais elle était différente de celle dont on se sert à présent. Elle était faite en forme de croix; elle avait du côté droit des manches larges, et du côté gauche de grandes franges, lesquelles signifiaient, suivant Guillaume Durand, évêque de Mende, auteur du *Rationale divinarum officiorum*, les soins et les superfluités de cette vie. La dalmatique est un vêtement originaire de Dalmatie. Lampride, dans la Vie de Commode (cap. 8), dit que ce prince

parut en public vêtu d'une dalmatique; ce qui alors était considéré comme le signe d'une vie efféminée, attendu que les hommes graves ne sortaient jamais sans être vêtus d'une manière très-modeste.

L'histoire de saint Cyprien, évêque de Carthage, montre qu'anciennement les évêques portaient une dalmatique. Saint Cathbert, évêque de Lindisfarne, fut enterré; en 687, avec ses vêtements sacerdotaux, *cum indumentis sacerdotilibus*; et lorsque son corps fut exhumé en 1004, les actes de la translation de ses reliques rapportent qu'entre autres vêtements on trouva sa dalmatique de pourpre. Il paraît, d'après les renseignements que nous possédons sur la liturgie gallicane antique, que du temps du pape Adrien I^{er}, lorsque l'empereur Charlemagne introduisit la liturgie romaine en France, les diacres ne portaient pas encore de dalmatiques; ils étaient vêtus seulement d'une aube et d'une étole. L'usage pour les diacres de porter la dalmatique devint général à cette époque, car nous voyons le même Charlemagne donner des dalmatiques à un grand nombre d'églises. Quelque temps après, les prêtres adoptèrent la coutume des évêques de porter la dalmatique sous la chasuble; mais cette pratique ne fut pas sanctionnée par l'autorité. Wilfrid Strabon, savant bénédictin du ix^e siècle, écrit les mots suivants: *Et nonnulli presbyterorum sibi licere existimant, ut sub casula dalmatica vestiantur (De officiis divinis)*. On garda cependant en France, jusqu'à la révolution de 1789, des vestiges de cet usage. De Môleon, en décrivant l'église de Saint-Aignan d'Orléans, dit que le jour du samedi saint le prêtre célébrant est vêtu d'une dalmatique blanche et d'une chasuble.

Suivant Georgius, et ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, dans un temps, la dalmatique était propre aux diacres de l'Église romaine; elle fut concédée graduellement aux autres diacres de l'Église universelle. L'usage de la dalmatique fut encore concédé aux rois et aux empereurs, non-seulement pour la cérémonie de leur couronnement, mais encore quand ils assistaient aux offices des fêtes les plus solennelles. (Voy. ci-dessous la description de la dalmatique impériale.) Hartmann Maurus (*Lib. de Coronat.*, *carm. v*, ap. Du Cange) compte parmi les insignes royaux une aube blanche, tout en argent, ornée de perles et de pierres précieuses; une étole d'or également ornée de pierres précieuses; une chape de couleur violette, d'argent, semée d'aigles d'or; un amict au milieu duquel était brodé un grand aigle d'or. La dalmatique forme encore un des ornements employés par les rois anglais dans la cérémonie de leur couronnement.

Sandford, dans son *Histoire du couronnement du roi Jacques II*, a figuré les vêtements royaux. On y remarque entre autres, un *colobium*, un surcot ou tunique de satin cramoisi, une *supertunica*, ou dalmatique de tissu d'or, un *pallium*, manteau ou chape de drap d'or.

Il n'y a point aujourd'hui de différence entre la dalmatique et la tunique, quoique cette dernière fût plus courte et eût des manches moins longues que la première. Bocquillot dit à ce sujet, que depuis que l'ancienne place des sous-diacres, durant le sacrifice de la messe, a été changée, et que le diacre et le sous-diacre se tiennent de chaque côté du célébrant, la distinction primitive des vêtements a été abolie par un besoin de symétrie. Cette observation s'applique au moins aux églises où l'on se sert de vêtements modernes, car le même auteur ajoute que, dans plusieurs églises, néanmoins, on garda fidèlement l'ancienne coutume sous ce rapport. Dans les anciens inventaires des églises d'Angleterre, on ne fait aucune distinction entre les dalmatiques et les tuniques, et les unes et les autres sont désignées sous le même nom de tuniques.

Les anciennes dalmatiques étaient longues, closes et garnies de larges manches. Les pans, qui se développent de chaque côté sur les épaules, ne remontent pas à une haute antiquité, et l'origine évidente paraît être la manche primitive. Cette forme a été cependant en usage à Rome depuis longtemps, mais on ne saurait la considérer autrement que comme une modification disgracieuse de la forme première.

Nous n'avons rien à dire de la dalmatique au point de vue purement liturgique; ce sujet ne nous appartient pas. Nous donnerons maintenant quelques extraits historiques propres à éclaircir la question que nous traitons sous le rapport archéologique.

L'ancienne cathédrale catholique de Saint-Paul, à Londres, possédait, d'après son inventaire, de nombreuses et riches dalmatiques. « *Item*, tunica et dalmatica de rubeo sameto cum stricto aurifrigio, cum borduris in posteriori parte, et floris cum capitibus draconum de auro. — *Item*, tunica et dalmatica indici coloris Henrici de Wengham, cum tribus aurifrigiis et listo in scapulis ante et nigro, diversi coloris. — *Item*, tunica et dalmatica ejusdem Henrici, indici coloris; dalmatica virgulata rubeo et albo, et tunica virgulata albo et nigro, cum bullonibus de margaritis. — *Item*, tunica et dalmatica de indico baudekino veteres cum avibus deauratis in stricto aurifrigio Gravesende episcopi, lineatæ cum rubeo sendato afforcato. — *Item*, tunica et dalmatica de albo baudekino, cum bordura ejusdem panni, de auro campo rubeo, et avibus de auro in dalmatica; et in tunica rubea bordura sine avibus. » (Dugdale, *Monastic. Anglic.*)

A Spire, en Allemagne, il y a plusieurs tuniques et dalmatiques du *xiv*^e siècle. Les dalmatiques trouvées parmi les vêtements découverts dans la démolition de l'ancienne cathédrale, à Waterford, sont conservées en partie à Sainte-Marie d'Oscott, en partie en Irlande. Les orfrois en sont brodés d'une manière fine et élégante, avec des images de saints sous des baldaquins. L'ouvrage de Ciampini, *De cryptis Vaticanis*, renferme plusieurs planches fort intéressantes, repré-

sentant des figures de cardinaux, de diacres et autres, en dalmatiques, non-seulement avec de riches orfrois et bordures, mais encore avec des parements semblables à ceux qui sont sur les anciennes aubes, par-devant et par derrière, sur la poitrine et sur les épaules. (Voy. planches 2 et 6.) Elles ont encore de riches bordures à l'extrémité des manches. Ces dalmatiques sont extrêmement longues, et quelques-unes ont des franges sur le bord et sur les côtés. D'Agincourt, dans son ouvrage, *Histoire de l'art par les monuments*, a également figuré plusieurs anciennes dalmatiques. Baluze, dans le premier volume de son *Histoire de la maison d'Auvergne*, pag. 351, a figuré l'Annonciation de la sainte Vierge : on y voit l'archange Gabriel habillé d'une magnifique dalmatique. Les orfrois et les bordures des manches sont ornés de perles et de pierres précieuses; on aperçoit encore des ornements avec des perles par les ouvertures de côté. On remarque les mêmes bijoux dans de vieilles peintures allemandes. Dans l'*Histoire du monastère de Saint-Uldaric*, à Augshourg, planche 24, on voit une gravure représentant la dalmatique jadis portée par ce saint. Quelques-uns des plus anciens tableaux des écoles d'Allemagne et de Flandre peuvent fournir d'excellents spécimens pour ces espèces de vêtements ecclésiastiques. On y voit fréquemment des dalmatiques avec des orfrois couverts de perles, de pierres fines, et des décorations les plus élégantes et les plus variées.

II.

La dalmatique impériale. — On conserve sous ce nom, à Rome, dans le trésor de Saint-Pierre, un splendide vêtement; on l'appelle encore la chape de saint Léon III. Sous cette dernière dénomination, un Italien, G. Camilli, en a donné, en 1812, le dessin colorié, inédit, que possède la bibliothèque royale. En 1842, l'illustre archéologue, M. Sulpice Boisserée, a fait imprimer, dans les *Annales de l'académie royale des sciences de Bavière*, une importante dissertation sur cette dalmatique. A ce travail sont jointes cinq planches lithographiées, dont une est coloriée par le procédé chromolithographique. C'est d'après des dessins exacts, pris à Rome par le prince royal de Bavière, que M. Boisserée a fait exécuter les lithographies. Ce beau vêtement est complètement grec ou byzantin, comme le prouvent les inscriptions, les tableaux, les personnages, les rinceaux, les fleurs et les croix qu'on y voit brodés. Si la forme actuelle de cet ornement est la primitive, il faut dire que, tissé et brodé par des artistes grecs, il a été taillé et cousu par des artistes latins, ou bien qu'il a été commandé en Grèce pour être exécuté sur un patron de forme latine. Ce vêtement est complètement byzantin, ainsi qu'on va le voir dans tout le cours de notre description. Quatre sujets sont brodés en or et en soie sur cette dalmatique, dont le fond est en soie de couleur bleue et som-

bre ; ils sont disposés sur le devant, sur les épaules et sur le dos ; ils semblent, quoique pris à des actions fort différentes de l'existence divine, se rapporter à une pensée unique, la glorification du corps de Jésus-Christ. Jésus est au centre d'une auréole ovale et au centre d'un médaillon circulaire qui saisit les cinq autres personnages. On remarquera la forme bizarre d'une roue donnée à ce médaillon. Du centre, ou du moyeu, partent huit rayons qui aboutissent aux anges, à la circonférence, et semblent venir toucher Moïse, Elie, saint Pierre, saint Jean et saint Jacques ; le Christ est appliqué et comme cloué sur un rayon double. C'est ainsi que les Grecs, assez matérialistes dans cette circonstance, représentent ordinairement le rayonnement de la transfiguration. Quant à l'auréole ovale qui environne de ses trois cercles le corps de Jésus-Christ, c'est la représentation de la nuée lumineuse où entrèrent les deux prophètes et d'où partit la voix divine. Elie et Moïse, qui a deux cornes au front, sont debout sur les deux ressauts ou cimes basses du Thabor. Voilà le tableau principal de la transfiguration. Mais sur la dalmatique, c'est bien plus complet : les deux scènes accessoires, dont l'une précède et dont l'autre suit la transfiguration, y sont brodées également. Dans un repli du terrain on voit Jésus arrivant sur le Thabor, en compagnie de Jacques, Pierre et Jean, auquel il adresse la parole ; sur le versant opposé, il redescend, suivi des trois apôtres. Il semble jeter un regard de regret sur la glorieuse montagne qu'il va quitter. Tout au sommet, et ne paraissant que fort peu toucher au sol, il se transfigure. En montant et en descendant il porte une robe de couleur rouge avec un manteau d'or ; pendant la transfiguration, la robe et le manteau se sont blanchis en argent. Une large bande d'or est restée au manteau. Le Christ, habillé en sénateur romain, tient, comme les belles statues de nos musées, un rouleau à la main gauche. Son nimbe est d'or, croisé d'argent ; il est enveloppé dans une nuée ou auréole jaunâtre à plusieurs angles, et du centre de laquelle, comme sur le vitrail de Chartres, partent six faisceaux de rayons ; chaque faisceau se compose de deux lignes rouges. Ces six gros rayons aboutissent, l'un à Moïse, qui est à la droite du Christ, l'autre à Elie, qui est à sa gauche. Un troisième rayon se dirige vers l'épisode où Jésus monte sur le Thabor ; un quatrième, vers Jésus qui en descend ; les deux autres se perdent en haut, dans le ciel. Le Thabor a trois cimes : Jésus est debout sur la cime centrale ; Moïse et Elie, sur les deux autres. Jésus, Moïse et Elie sont les seuls nimbés ; les apôtres ne portent pas de nimbe. Selon l'esprit de l'Orient, ils seraient, en cette circonstance, moins illustres, moins puissants que les deux prophètes. Le nimbe est un attribut de grandeur. Les vêtements, robes et manteaux sont d'or ; mais la robe de Moïse et celle de saint Jean sont d'argent, tandis que saint Jacques et le Christ, qui descendent du Thabor, por-

tent une robe rouge. Les plis sont faits avec du vert, du rouge et du bleu. Les pieds sont nus ou chaussés de sandales que retiennent des cordons, comme nous en voyons aux statues antiques. On sent que nous ne sommes pas dans le moyen âge occidental, ou les pieds du Christ, des apôtres et quelquefois des prophètes, sont complètement nus. Les traditions antiques se perpétuent en Orient pendant toute la période byzantine. Sur l'épaulière droite, Jésus donne à six apôtres la communion sous l'espèce du pain. L'hostie a la forme d'un petit pain d'or signé d'une croix rouge ; dans le plat qui est bien loin de ressembler à nos calices, on voit des fragments de pain sacré, que le Christ a rompu, et comme un pain entier. Dans la lithographie de M. Boisserée, tous ces fragments sont des hosties entières. La robe et le manteau du Christ sont en or ; le manteau des apôtres est en or ; mais leur robe est rouge, et celle de saint Jean est en argent. Sur l'épaulière gauche, même disposition. Un grand vase en or à deux anses est placé sur l'autel ; le Christ y a puisé le vin consacré avec un vase de même forme, mais plus petit, et qu'il présente à saint Pierre. Les deux autels où sont placés le plat (la patène) et l'amphore (le calice) sont petits, bas, à peu près carrés, portés sur une colonne centrale, et revêtus d'étoffe bleue, semée de fleurs d'or et de galons en or.

Pas de chandeliers, pas de crucifix, pas de tabernacle ; c'est encore, mais avec les deux ou quatre chandeliers en plus, l'autel actuel des Grecs.

Sur le devant de la dalmatique on voit cinquante-quatre personnages concourant à une scène, dont le centre, le héros, est le Christ. A la transfiguration, le corps de Jésus se métamorphose, pour nous servir de l'expression grecque ; à la communion, il se cache sous les espèces du pain et du vin ; ici, il reprend tout son aspect divin et ne garde de l'humanité que la forme extérieure et les linéaments matériels. Sur le Thabor, malgré la transfiguration, le Christ garde la barbe, insigne de l'humanité. En donnant la communion et près de sa mort, l'Homme-Dieu avait sa barbe encore ; il la quitte ici pour prendre une figure jeune, imberbe, immuable, aussi divine que peut le comporter la figure humaine. Nous sommes au jugement dernier : Jésus dans sa majesté, au milieu de sa gloire, assis sur l'arc-en-ciel, les pieds sur des cercles enflammés, ailés et ocellés, la main droite étendue, comme font les orateurs, tient de la gauche l'Evangile de saint Matthieu. Aux quatre pôles de la gloire où le Christ resplendit on voit les attributs des évangélistes, en argent ; ils étreignent des livres d'or comme le nimbe qui éclaire leur tête. En haut, à droite du Sauveur, l'ange de saint Matthieu ; à gauche, l'aigle de saint Jean ; en bas et à droite, le lion rugissant de saint Marc ; à gauche, le bœuf de saint Luc. Les deux animaux terrestres sont en bas, les deux attributs légers et ailés sont en haut. Près de Jésus, à sa droite, et trempant les pieds

et une partie du corps dans l'auréole d'or, est la vierge Marie, en robo, manteau et voile d'argent; elle tend les mains vers son fils qu'elle remercie ou auquel elle demande grâce pour les pécheurs. A gauche est saint Jean-Baptiste, en vêtement d'argent, aux cheveux incultes et hérissés, comme les Grecs le représentent constamment. Il a les pieds nus comme un apôtre, tandis que Marie a les pieds chaussés. En partant de la Vierge, on trouve Eve, à moitié nue; en quittant saint Jean-Baptiste, on rencontre le groupe des ermites. Du côté de saint Jean-Baptiste sont les personnages de l'ancienne loi, ou plutôt les personnages antérieurs à l'histoire de l'Eglise proprement dite, puisque les apôtres y sont, du côté de la Vierge, les personnages de l'Eglise, à l'exception d'Eve qui est là sous la protection de la Vierge, dont elle est une figure. Marie est une nouvelle Eve, une Eve réparatrice. Cette disposition est ingénieuse et à peu près particulière aux Grecs.

Mais c'est dans le bas que sont les plus illustres et les plus saints personnages, les apôtres. On les reconnaît au long manteau romain qui tourne autour de leur longue robe, et surtout à leurs pieds nus, privilège qu'eux seuls partagent avec les anges et les personnes divines. (Didron, *Ann. archéol.*)

DAMASQUINURE. — L'art de la damasquinure n'a pas été inconnu des anciens, et il consiste à tracer en creux, sur le fer et l'acier, des dessins au trait, qui sont ensuite incrustés d'or et d'argent. Les Latins ont appelé l'art de la damasquinure *ferruminatio*; pour damasquiner, on disait *aurum aut argentum includere*. Dans les temps plus modernes, les peuples du Levant se sont emparés de ce genre de travail, et on l'a nommé damasquinure, parce que, depuis le moyen âge, les habitants de Damas y ont principalement réussi. Suivant la meilleure définition que l'on en puisse donner, la damasquinure consiste à rendre un dessin par des filets d'or ou d'argent appliqués sur un métal moins brillant, comme le fer ou le bronze qui sert de fond. On rencontre aussi des damasquines exécutées sur or avec de l'argent, ou sur argent avec de l'or.

On procédait de deux manières, suivant qu'il s'agissait de damasquiner le fer ou un métal moins dur. Dans le premier cas, on couvrait d'une taille très-fine, analogue à celle des limes les plus délicates, toute la superficie de la plaque de fer qui devait recevoir des dessins de damasquinure; puis, sur ce champ intaillé l'artiste exprimait le dessin qu'il voulait reproduire par des fils d'or ou d'argent, qu'il y fixait à l'aide d'une forte pression ou du marteau. Les dessins étant ainsi posés, la pièce entière était polie avec un brunissoir ou un instrument du même genre, qui, en fixant plus solidement l'or ou l'argent, écrasait les tailles du champ et lui rendait son poli primitif. Le travail de damasquinure équivalait, dans cette première manière, à une broderie plate.

On exécutait aussi, par un procédé analo-

gue, une damasquinure en relief, dont on peut voir un beau spécimen sur une armure de Henri II, dans le cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale. La manière de procéder était alors différente: les traits du dessin étaient gravés en creux sur le fer, et le fond du trait obtenu par le burin était seul intaillé en forme de l'ime; les fils d'or ou d'argent étaient fixés dans l'intaille par la pression.

S'il s'agissait de damasquiner des métaux moins durs que le fer, comme le bronze, par exemple, le métal du fond était légèrement champlevé dans la forme extérieure de la figure que l'artiste voulait rendre; une mince feuille d'or était appliquée sur cette partie champlevée et y était fixée par le rabat du métal du fond sur son contour. Sur la feuille d'or ou d'argent ainsi incrustée au niveau du nu du bronze, l'artiste pouvait ensuite exécuter les détails intérieurs du dessin des figures, soit avec des ciselets ou des burins, soit en estampant la pièce avec des poinçons gravés.

Parlons maintenant de la damasquinure au moyen âge.

La damasquinure a été en usage au moyen âge; néanmoins la rareté des monuments de damasquine de cette époque semble établir que les peuples de l'Occident ne savaient pas alors enrichir de damasquines leurs travaux de fer ou d'airain. Les peuples du Levant, au contraire, s'étaient acquis une grande réputation dans cet art, et le nom de *damasquinerie* lui est venu de ce que les habitants de Damas y ont principalement réussi.

Nous savons, en effet, que les fameuses portes de bronze de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome, dont les nombreux sujets étaient rendus par une riche damasquinure, avaient été faites en 1070, à Constantinople. (D'Agincourt, *Sculpt.*, t. II, p. 18, et t. III, p. 11.) Le moine Théophile, qui, dans sa *Diversarum artium schedula*, a traité d'un si grand nombre des arts d'ornementation, ne parle pas des procédés de la damasquinure dans les parties de son ouvrage qui sont parvenues jusqu'à nous; dans sa préface, c'est aux Arabes qu'il donne la prééminence dans l'art de décorer les métaux: *Quam si diligentius perscruteris, illic invenies.... quidquid ductili, vel fusili, vel interrasili opere distinguit Arabia.*

Nous serions disposé à croire, dit M. Jules Labarte, auquel nous empruntons ces détails, que les procédés de la damasquinure furent apportés en Italie, avec ceux de beaucoup d'autres arts industriels, au commencement du xv^e siècle; car on voit cet art s'y développer, et la damasquinure est appliquée, dès cette époque, à une foule d'objets les plus divers. Ce sont surtout les artisans travaillant le fer qui s'emparèrent de ce genre de décoration; ils s'en servirent principalement pour enrichir d'élégantes arabesques les armures de fer des hommes et des chevaux, les boucliers, les poignées et les fourreaux des épées. Au xvi^e siècle, cet art était arrivé à

son plus haut degré de perfection. On fit alors des coffrets, des tables, des toilettes en fer, dans les formes les plus élégantes, avec des ornements, des arabesques et des sujets damasquinés; Venise et surtout Milan se distinguèrent dans ce travail. Il faut compter, parmi les plus fameux artistes vénitiens du commencement du xvi^e siècle, Paolo, qui reçut le surnom d'Azzimino, à cause de sa grande réputation dans la damasquinerie, laquelle, en Italie, reçoit souvent le nom de *lavoro all' azzimina* (Cicognara, *Storia della scultura*, tom. II, pag. 437), parce qu'on l'employait principalement à l'ornementation des armures. Leonardo Fioravanti (*Lo specchio di scienza universale*) fait mention de Paolo Rizzo, orfèvre vénitien, qui avait inventé de charmantes damasquines.

Milan, à la même époque, eut des damasquineurs non moins distingués: Giovanni-Pietro Figino, Bartholomeo Piatti, Francesco Pellizone et Martino Ghinello. A ces noms il faut ajouter ceux d'artistes qui enrichirent de damasquines les produits de leur industrie; l'orfèvre Carlo Sovico, Ferrante Bellino et Pompeo Turcone, artisans en fer; Giovanni Ambrogio, tourneur d'un grand mérite; Filippo Negroli, armurier fameux, que Vasari cite comme le plus habile ciseleur damasqueur de son temps; Antonio Biancardi, Bernardo Civo, Antonio, Federico et Luccio Piccinini, qui firent des armures merveilleuses pour les Farnèse, et Romero, qui en fabriqua de toute beauté pour Alphonse d'Este, deuxième du nom, duc de Ferrare. Benvenuto Cellini s'exerça, dans sa jeunesse, à faire des damasquines; il nous l'apprend lui-même dans ses curieux Mémoires, ajoutant que les Lombards, les Toscans et les Romains pratiquaient à cette époque (vers 1524) ce genre de travail; les Lombards excellaient à reproduire les feuillages du lierre et de la vigne vierge; les Toscans et les Romains, à copier les feuilles de l'acanthe avec ses rejetons et ses fleurs, parmi lesquels ils entremêlaient des oiseaux et de petits animaux.

La damasquinerie commença à être pratiquée en France, dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Cet art comptait plusieurs artistes très-habiles du temps de Henri IV. Cursinet, fourbisseur à Paris, se fit dans cet art une grande réputation, tant par la pureté de ses dessins que par sa belle manière d'appliquer l'or et de ciseler en relief par-dessus. (*L'École de la miniature, avec la méthode pour étudier l'art de la damasquinerie*, Paris, 1766, pag. 176.)

DAMIER. — Le *damier* ou *échiquier* est un ornement de l'architecture romano-byzantine, composé de petits carrés alternativement saillants et creux. On le retrouve souvent sur les corniches, à l'intérieur et à l'extérieur.

DARD. — On appelle dard ou langue de serpent un petit ornement d'architecture qui sert à séparer les oves. Le dard est fort court, et il n'y a proprement que le fer du dard ou l'extrémité d'une flèche dans chaque

figure. On sculpte souvent cette espèce d'ornement sur les moulures en quart de rond, et quelques autres membres des profils de l'architecture.

DAUPHIN. — Les dauphins ont été souvent employés dans l'ornementation des objets d'église, même dès les temps les plus reculés. Qu'il nous suffise, pour le prouver, de citer les passages suivants d'Anastase le Bibliothécaire: *Coronas quatuor cum delphinis viginti; pharum cantharum cum delphinis 51; coronam auream cum delphinis 50.*

DÉ. — Dans le piédestal d'une colonne, le *dé* est la partie comprise entre la base et la corniche, et qui constitue le corps du piédestal: elle est ainsi appelée, parce qu'elle a la figure d'un cube ou d'un dé.

On appelle aussi *dé* une pierre cubique, ronde, polygonale ou carrée, que l'on place sous les statues, les colonnes, les vases, etc.

DÉAMBULATOIRE. — On appelle *déambulatoire* la nef latérale qui tourne autour du sanctuaire ou de l'abside majeure d'une église. Voy. BAS CÔTÉS, NEF, ABSIDE.

DÉCHARGE. — Un *arc de décharge* est celui qui est destiné à soulager une construction inférieure du poids des constructions supérieures, ou à répartir ce poids de manière à l'atténuer ou à l'annuler. Dans tous les grands édifices on a bâti des arcs de décharge, et on devait nécessairement prendre ce parti toutes les fois qu'une partie massive est construite au-dessus d'une partie faible et légère. On peut, à la rigueur, considérer les nervures des voûtes ogivales comme des arcs de décharge, qui reportent le poids des voûtes sur les piliers.

DEDICACE. — La dédicace d'une église en est la consécration faite par un évêque et avec beaucoup de cérémonies. On voit dans nos plus vieilles églises des marques authentiques de leur dédicace: ce sont les *croix de consécration* quelquefois sculptées sur la muraille, la plus souvent simplement peintes. Dans la curieuse église romano-byzantine du xi^e siècle, à l'île-Bouchard, dédiée à saint Gilles, au diocèse de Tours, on voit sur les murs de la nef les croix de consécration ainsi sculptées en très-bas-relief. La croix est enveloppée d'un cercle, et elle se détache en forme de *croix patée*, selon une expression empruntée à la langue héraldique.

Dans les temps primitifs de l'Eglise, et durant le moyen âge, une église était toujours dédiée sous le vocable d'un martyr, dont on plaçait les reliques dans l'autel majeur. Le vocable le plus connu du peuple et celui qui l'emporta dans la suite et jusque dans la désignation du monument, était souvent le vocable secondaire. Ainsi la célèbre basilique de Saint-Martin de Tours avait été consacrée sous le vocable de saint Etienne, premier martyr; Notre-Dame de Paris, également sous le vocable de saint Etienne. Saint-Gatien de Tours, sous le vocable de saint Maurice, etc.

DEGRÉ. — Les degrés pour monter à l'autel ne doivent jamais être en nombre

pair, selon le symbolisme consacré au moyen âge, et le nombre le plus fréquemment usité est celui de trois.

DENT DE CHIEN. — On appelle ainsi un petit fleuron composé de deux quatre-feuilles, qui laissent échapper des espèces de radicules semblables à des dents canines ou à des dents de chien.

DENT DE SCIE. — C'est un ornement fort commun dans les monuments de transition de l'architecture romano-byzantine à l'architecture ogivale, et qui ressemble, en effet, à des dents de scie régulièrement espacées. On le rencontre le plus communément aux corniches extérieures, entremêlé aux modillons ; on le voit aussi sur l'abaque ou tailloir des chapiteaux, et quelquefois autour des archivoltes. Durant la première époque du style ogival, on observe encore des dents de scie parmi les ornements ; mais alors l'emploi n'en est pas très-répandu.

DENTELLE. — On appelle dentelle toute découpeure à jour en pierre, en bois ou en métal, qui couronne un tympan, un faitage (*Voy. CRÈTE*), les arêtes d'un pignon, une cymaise, ou qui se détache de l'extrados d'un arc, comme les festons. *Dentelure* a le même sens que *dentelle*, et s'applique en général à toutes les découpeures un peu fines. On y peut spécialement rapporter ce que l'on a désigné sous le nom de *contre-arcatures découpées*.

DENTICULES. — Les denticules sont des espèces de quadrilatères, ressemblant de loin à des dents, taillées sur un membre carré de la corniche ionique ou corinthienne : l'espace qui se trouve entre les denticules s'appelle *metalome*.

On ne voit aucun exemple de denticules observé dans les monuments d'architecture ogivale ; mais on trouve parfois des espèces de denticules sur les chapiteaux romans du XI^e siècle, et sur ceux de la période de transition au XII^e siècle. Dans nos monuments du centre de la France, cet ornement est très-rare, et ce n'est guère que dans ceux du midi de la France qu'on en voit assez fréquemment, parce que les souvenirs et l'imitation de l'architecture antique y ont persévéré plus longtemps qu'ailleurs.

DESSIN. — Le dessin est le fondement des beaux-arts, puisqu'il a pour but de représenter exactement la forme des objets, selon leurs contours et suivant le jeu varié de la lumière et des ombres. Nous renvoyons aux traités spéciaux ceux qui voudraient entrer dans des considérations théoriques sur l'art du dessin ; nous en dirons seulement quelques mots dans ses rapports avec l'architecture. Le dessin, en architecture, a spécialement pour but de représenter d'une manière géométrale pure, ou géométrale et perspective à la fois, autant que cela est possible, un monument, un édifice quelconque ou un projet de construction. On appelle *dessin arrêté* celui sur lequel toutes les mesures sont cotées pour l'exécution.

Le dessin d'architecture demande la plus grande précision. Le pittoresque, c'est-à-

aire l'effet rendu, destiné à plaire à l'œil par le charme de l'imprévu, et de ces mille détails que l'artiste expérimenté comprend si bien pour rendre un dessin plus piquant, est absolument interdit. La plupart de nos grands édifices, dessinés et gravés au siècle dernier, étaient si mal reproduits, qu'on en peut regarder le dessin et la gravure comme la caricature. Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'archéologie, les édifices religieux mieux compris, sont plus exactement représentés par un crayon fidèle. Nous pouvons maintenant faire aisément une collection de dessins *vrais*, mais d'une vérité aussi agréable à l'archéologue qu'à l'artiste, de nos plus illustres monuments du moyen âge.

Le dessin géométral des architectes anciens se faisait avec autant de soin que celui de nos architectes modernes, et ce serait une illusion grave que d'imaginer que les constructeurs auraient pu élever, au XIII^e siècle par exemple, ces édifices compliqués, qui font l'admiration des connaisseurs éclairés, sans être guidés par des dessins purement exécutés, cotés avec soin. Le temps a épargné à peine quelques dessins des architectes de la période gothique. Les plus curieux que l'on connaisse sont ceux de la cathédrale de Cologne et de la cathédrale de Strasbourg. Sur de vieux manuscrits de la bibliothèque de Reims on a découvert, sous une écriture plus récente, des dessins à demi effacés du style ogival du XIII^e ou du XIV^e siècle. MM. J. Renouvier et Ricard, dans leur intéressant ouvrage : *Les maîtres de Pierre de Montpellier*, ont publié le *fac-similé* d'un dessin du XV^e siècle. On en a publié un autre encore, ayant rapport à la cathédrale de Clermont. Sur les bas côtés de la cathédrale de Limoges, on voit gravés au trait, sur les murailles et sur les dalles, des dessins d'épure pour la construction.

DESSINS COURANTS. — Cette expression *dessins courants* peut s'appliquer à toute espèce d'ornements qui peuvent se continuer sans interruption, comme les méandres, les arabesques, les enroulements, les guirlandes, les rinceaux, etc., sur un membre important d'architecture, ou même sur une grande partie d'un édifice ou tout autour d'un monument. On voit des *dessins courants* dans la plupart des monuments du XII^e siècle. A l'époque de la renaissance française, on les a fait revivre en les modifiant. Dans les vitraux peints de toutes les époques, on a très-fréquemment employé des dessins courants dans l'ornementation. Il en est de même dans les miniatures des manuscrits, dans les œuvres d'orfèvrerie, dans celles de menuiserie, etc. Ainsi, dans les travaux en bois, comme les stalles, les chaires, les buffets d'orgue, on voit souvent des guirlandes et des arabesques dessinées et exécutées avec une élégance, une pureté et une finesse remarquables.

DÉTAILS. — Dans un monument d'architecture, comme dans toute œuvre d'art, les détails sont les parties destinées à faire valoir l'ensemble et dans lesquels chaque mem-

bre d'architecture peut se décomposer par l'analyse. L'ensemble embrasse l'ordonnance générale, la distribution des parties essentielles ; les détails sont plus ou moins importants, plus ou moins accessoires. Un artiste habile et expérimenté donne toute son attention à la perfection et à l'harmonie de l'ensemble, à la distribution des masses, à l'établissement des principales lignes, à l'étendue des ouvertures, à celle des pleins, aux proportions de longueur, largeur et hauteur ; il est sûr que les détails se pourront ensuite traiter avec beaucoup plus de facilité et de convenance. On a souvent reproché aux artistes de la période ogivale de donner trop d'attention aux moindres détails et de négliger l'ensemble, contrairement à ce que pratiquaient les artistes grecs : ce reproche est sans fondement. Il suffit d'étudier sans prévention nos grands édifices du moyen âge pour se convaincre qu'ils sont bâtis avec le goût le plus parfait et la science la plus avancée. Les détails, sans doute, y sont traités avec une rare délicatesse, mais ils n'y étouffent jamais les lignes vraiment essentielles, et la raison y est satisfaite par toutes les conditions de force et de solidité. Si quelques façades, par exemple, d'églises du xv^e siècle et du xvi^e paraissent surchargées de détails et disparaître, pour ainsi dire, sous une profusion d'ornements, il ne faut pas se livrer à un long examen pour y découvrir l'application des meilleurs principes de construction.

Lorsqu'on veut se rendre compte du mérite d'une construction de grand style, il faut d'abord en considérer l'ensemble et voir si les proportions sont établies dans un rapport raisonnable et harmonieux ; l'attention descend ensuite naturellement à l'examen des détails. Il n'y a que les hommes ignorants qui se laissent prendre à la beauté des détails, sans donner à l'ensemble l'attention qu'il mérite.

DÉTREMPE. — La peinture en détrempe est une manière de peindre avec des couleurs broyées et délayées à l'eau et à la colle, avec de la gomme ou de l'eau d'œuf, sur bois, sur plâtre, sur pierre, etc. Ce genre de peinture est le plus ancien de tous ; les Egyptiens en ont fait usage dans leurs monuments, et les couleurs y ont conservé une fraîcheur et un éclat extraordinaires. Dans nos climats humides, la peinture à la détrempe ne peut durer longtemps qu'autant que les tableaux peints à l'aide de ce procédé ne sont pas exposés aux injures de l'air. L'avantage de cette espèce de peinture, c'est que les couleurs ne changent pas et que l'effet en est d'autant plus éclatant qu'elles sont exposées à une plus vive lumière.

Suivant M. Emeric David, dans son *Histoire de la peinture*, pag. 93, la peinture en détrempe sur les murs, telle que la pratiquaient les anciens, n'était à proprement parler qu'un encaustique imparfait. Les couleurs, fixées par un gluten formé vraisemblablement de *taureau-colle*, étaient recouvertes du vernis employé dans l'encaustique. L'ouvrage devait être chauffé et poli par les

mêmes procédés. (Vitruv., *lib. vii, cap. 9* ; Plin., *lib. xxviii, cap. 17.*)

Il est facile de reconnaître, dit le même auteur, que la détrempe vernie et cautérisée offrait quelques-uns des avantages de l'encaustique, mais qu'elle était loin de les réunir tous. Les couleurs ne pouvaient ni s'attacher au mur avec la même solidité, ni résister aussi longtemps à l'influence de l'air. **Voy. ENCAUSTIQUE, PEINTURES MURALES, FRESQUE.**

DEVANT D'AUTEL. — A l'article **AUTEL** nous sommes entrés dans de grands développements sur les accessoires principaux des autels : nous avons donné, en particulier, la description de l'autel de Bâle en or, qui peut être considéré comme un *devant d'autel*. Nous avons également parlé de l'autel en or de Milan, ouvrage de Volvinius. Nous compléterons ici, par de nouveaux détails, ce que nous avons dit sur cet intéressant objet : nous les empruntons à M. Pugin, qui les a extraits de divers auteurs.

Du Cange, dans son *Glossaire*, au mot *Frontale*, dit que Ferdinand le Grand, en 1101, donna à une église un devant d'autel comparable à ceux que nous venons de mentionner ci-dessus : *In prædicto loco ornamenta altarium, id est, frontale ex auro puro, opere digno cum lapidibus, smaragdis, safiris et omni genere pretiosis et olovitreis; alios similiter tres frontales argenteos singulis altaribus.*

Dom Jacques Boullart, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, a figuré et décrit un devant d'autel en métal, de grande beauté, qui fut fait pour le grand autel de cette église, aux frais de l'abbé Guillaume, en 1409. Il est divisé en sept compartiments à arcades ; les divisions sont faites par d'élégantes colonnettes groupées ; au-dessus des arcades, il y a des pinacles, et dans chaque compartiment il y a deux niches. Chaque compartiment, excepté celui du milieu, est partagé en deux par une petite colonnette ; les niches ont des piédestaux saillants, et dans les niches on voit les statues de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Philippe, de saint Germain et de sainte Catherine, du côté droit ; du côté gauche, il y a celles de saint Paul, de saint André, de saint Michel, de saint Vincent, de saint Barthélemy et de sainte Marie-Madeleine. Au centre est le crucifix ; Notre-Seigneur à les bras étendus, et de chaque côté on voit l'image de la sainte Vierge et celle de saint Jean l'évangéliste. Sur un petit piédestal et au pied de la croix se trouve l'image du généreux abbé lui-même, à genoux, revêtu d'une chape, la mitre en tête, tenant le bâton pastoral, avec cette inscription : « *Guillelmus tertius hujus ecclesie abbas.* Le tout est entouré d'une riche bordure ciselée, garnie d'émaux et de pierres précieuses. Ce beau spécimen de la piété et des arts du moyen âge fut probablement détruit, avec tant d'autres chefs-d'œuvre, durant la grande révolution française. Avant le pillage de la cathédrale de Bayeux par les hugue-

nots, en 1363, il y avait un très-beau et très-riche devant d'autel pour l'autel majeur ; il était composé en entier d'argent doré, orné d'émaux. Au centre était la crucifixion, et il y avait dix statuettes disposées de chaque côté ; le tout était entouré d'une bordure de fleurs de lis. Sur la bordure il y avait, de distance à autre, des reliques avec une inscription. Au centre, sur un fond d'azur, il y avait une inscription écrite en lettres d'or, qui apprenait que cette table avait été donnée à l'église par Mgr Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem et évêque de Bayeux. Le devant d'autel pesait 363 marcs d'argent, et le travail de l'artiste avait coûté une somme égale à celle de la matière. Ce devant d'autel était fixé sur une planche de bois par des clous et des crampons d'argent. Il y avait plusieurs panneaux mobiles, qui pouvaient s'ouvrir et se fermer à volonté : ils servaient de porte à des cavités richement décorées, où étaient enfermées de précieuses reliques.

Quant aux devants d'autel en bois peints et dorés, nous pouvons en citer un admirable modèle, qui appartenait autrefois à l'abbaye de Westminster, dont il décorait le maître-autel, et qui subsiste encore aujourd'hui. Non-seulement les panneaux qui entraient dans sa composition étaient peints soigneusement sur fond d'or, mais encore les bordures sont garnies de morceaux de verres de diverses couleurs, de manière à former, avec l'or et une espèce d'émail, un effet agréable : il y a également des cristaux et des pierres incrustées dans ces bordures. Ces ornements de verre bleu, placés sur un endroit peint en blanc pour laisser sa transparence au verre, et chargés de dessins dorés, furent en usage fréquemment au XIII^e siècle, et l'effet en est très-beau. Toute la surface du bois fut d'abord couverte de plusieurs couches de blanc, comme cela se pratique toujours aujourd'hui, lorsqu'on veut dorer, et une grande quantité de petits ornements furent taillés dans cette préparation, ce qui communique une incroyable richesse aux moulures et aux autres parties. Ce magnifique spécimen de l'art chrétien à la meilleure époque, doit sa conservation au vil usage auquel on l'avait destiné dans l'abbaye, ce qui l'avait fait tomber dans un complet oubli, jusqu'à une époque fort rapprochée de nous. Alors ce merveilleux ouvrage de nos catholiques ancêtres fut mieux apprécié, et la conservation en fut assurée.

Les devants d'autels furent le plus communément en drap d'or, brodés à l'aiguille, avec des figures et des couleurs appropriés à chaque fête. Telle est sans doute l'origine des voiles ou courtines en soie que l'on a placées habituellement devant les autels pour protéger les châsses des saints placées dessous. Plus tard ces courtines furent transformées en un véritable devant d'autel et consistèrent en une draperie unie ou un morceau de soie dont la couleur répondait à celle de la fête, suivant la prescription de la liturgie.

Dans la chapelle du collège du roi à

Aberdeen, il y avait des devants d'autel de ce genre, que l'on appelait *antependium* ou *antependium* : *Pro majori altari tria antependia ; unum, cui historiarum dicarum Virginis Mariæ, filis byssinis ac laneis sunt contextæ. Secundum, effigies apostolorum Petri, Andreae et Johannis continet. Tertium, pro quotidiano usu altaris B. Mariæ Virginis. Antependia ejusdem altaris, videlicet, unum atrabascense, cui divarum effigies et flores, filis laneis subtilibus bysso commixtis sunt contexti*

A la cathédrale de Lincoln, il y avait également plusieurs *antependium* précieux, comme il apparaît par les détails de l'inventaire. En voici l'indication abrégée : « Un morceau de drap d'or, ayant au milieu le couronnement de Notre-Dame, avec plusieurs anges de chaque côté, tenant des instruments de musique, ainsi que plusieurs autres images. Le frontal (*frontlet*) est semé de croix d'or. — *Item*, un morceau de drap d'or et rouge, semé de faucons d'or, avec un frontal de même genre. — *Item*, un morceau de soie rouge, avec une image du crucifix, la sainte Vierge, saint Jean et diverses autres images ; à chaque extrémité il y a deux léopards blancs. — *Item*, un devant d'autel d'or, partie rouge et partie blanc, avec une image de Notre-Dame au milieu : la Vierge est au milieu d'un cercle, et elle tient son Fils entre ses bras : elle est accompagnée de huit anges ; du côté droit, il y a un archevêque dans un cercle accompagné de huit anges ; du côté gauche, même disposition, il y a un évêque dans un cercle, accompagné de huit anges. Le frontal présente au milieu la Trinité, et, de chaque côté, deux anges avec des encensoirs : *ex dono dicti ducis Lancastriæ*. — *Item*, un autre devant d'autel du même, ayant au milieu une image de la sainte Vierge dans un cercle, avec l'image de saint Jean-Baptiste, d'un côté, et celle de saint Jean l'évangéliste de l'autre côté : *ex dono præfati ducis*. — *Item*, un morceau d'étoffe blanche, avec trèfles d'or, ayant la salutation de Notre-Dame dans un cercle rouge, avec un frontal de même, et deux morceaux d'étoffe diaprée. — *Item*, un morceau d'étoffe bleue, avec fleurs et griffons d'or, et un vieux morceau d'étoffe diaprée. — *Item*, un double devant d'autel, blanc et rouge, pour le carême. — *Item*, un devant d'autel de damas blanc, brodé de fleurs d'or, ayant au centre l'Assomption de la sainte Vierge, et au bas cette inscription : *ex dono Johannis Crosby, treasurer of Lincoln (Trésorier de Lincoln)* : il y a une image de saint Jean-Baptiste du côté droit, et une image de sainte Catherine du côté gauche. »

DEVIAION. — La déviation dans l'axe d'une église est l'inclinaison plus ou moins prononcée qui se trouve dans la direction du monument vers la droite ou vers la gauche. L'explication la plus raisonnable et la plus communément admise de cette disposition, si extraordinaire au premier abord, c'est que les pieux artistes du moyen âge ont voulu représenter ainsi cette circonstance de la

mort de Notre-Seigneur, qui pencha la tête, en rendant le dernier soupir sur la croix. Nous avons déjà parlé de cette particularité. Voy. AXE.

Il a pu arriver quelquefois que les lieux sur lesquels on a bâti les églises aient été disposés de telle manière que la déviation dans l'axe du monument sera devenue nécessaire ; comme l'établissement des cryptes a été nécessité par le terrain décliné sur lequel on a bâti certains édifices, notamment à la cathédrale d'Auxerre. Des accidents auront pu survenir et briser violemment l'axe d'un monument. Mais ces faits peuvent être aisément constatés ; ils sont particuliers, et ils ne sauraient infirmer les déductions que nous avons tirées d'une grande quantité d'autres faits qui démontrent que la déviation dans l'axe des églises a été intentionnelle généralement, et que l'on peut y reconnaître une signification symbolique.

DEVISE. — Selon la signification moderne du mot *devise*, c'est une espèce d'emblème qui consiste dans la représentation de quelque corps naturel et dans l'emploi de quelques mots appropriés. La *figure* ou le *corps naturel* en est le corps, et le *mot* ou les *mots* en sont l'âme. On peut voir dans les auteurs qui ont écrit sur ce sujet les règles pour composer les devises. Ce que nous avons à en dire, c'est que les monuments du xvi^e siècle, et quelquefois du xv^e, surtout dans les vitraux peints, portent des devises plus ou moins ingénieuses et qui peuvent être regardées aujourd'hui comme historiques. On en mettait jadis sur les monnaies, sur les boucliers ou écus des chevaliers, et sur les monuments commémoratifs. Les acclamations qui se voient sur quelques monuments, comme le mot *zézés* en grec, ou *vivez*, sur quelques verres antiques trouvés dans les catacombes, sont de véritables devises. Les premiers chrétiens en ont inventé l'usage. La figure du poisson placée sur les anneaux est une devise chrétienne, surtout si elle est accompagnée des lettres IXΘΥΣ, initiales d'une phrase qui signifie JÉSUS-CHRIST FILS DE DIEU, SAUVEUR. L'alpha et l'oméga placés aux deux côtés de la croix, ou du monogramme du Christ, pour indiquer qu'il est le commencement et la fin de tout, doivent encore être regardés comme une devise.

Les premières devises modernes, composées de figures et de paroles, ont été composées en France. Telle est l'étoile, avec ces mots : MONSTRANT REGIBUS ASTRA VIAM, les *astres montrent le chemin aux rois*, qui servait de devise à l'ordre des chevaliers de l'Étoile, institué par le roi Jean. On a dépensé beaucoup d'esprit à faire des devises. Nous en citerons quelques-unes des plus spirituelles, afin de donner une idée de ce genre de composition à moitié artistique, à moitié littéraire, qui a été abandonné entièrement.

Dès l'année 1190, la première devise des sires de Créquy était : *Nul ne s'y frotte*, ce qui se rapportait aux feuilles lancées du créquier ou prunellier sauvage qui, se trouve dans les armoiries de Créquy. Louis XII, roi

de France, avait pris un porc-épic pour emblème, avec cette devise : *Qui s'y frotte s'y pique*. Les armoiries d'Écosse, ou emblèmes de ce pays, sont des chardons avec la même devise : *Qui s'y frotte s'y pique*.

La reine Blanche de Castille avait fait mettre sur son cachet un lis au naturel, appliqué sur un champ semé de fleurs de lis héraldiques ; la légende circulaire autour de ce cachet portait ces mots : *Lilium inter lilia*.

La reine Marguerite de Provence, femme de saint Louis, prenait pour emblème une reine-marguerite, avec cette légende en latin barbare, ou peut-être en dialecte provençal de ce temps-là : ROYGNA DE PATERRA, ANCILHA ROYGNÆ DE COELY, *la reine de la terre est la servante de la Reine du ciel*.

À la fin du xiv^e siècle, la famille d'Estaing, portait pour devise des lis et des roses, TOTS POR ELX, TOTS POR ELLES, *tout pour eux, tout pour elles*.

François I^{er}, roi de France, avait choisi la salamandre au milieu des flammes, avec la devise : *Nutrisco et exstinguo* ; on trouve l'emblème et la devise sur une foule de monuments bâtis par lui ; elle est jusque sur le croisillon du transept méridional de la cathédrale de Beauvais ; à la construction duquel ce prince avait concouru par ses libéralités et ses concessions. La signification de cet emblème et de la devise qui l'accompagne ne sera comprise que par ceux qui connaissent les détails de la vie galante de ce roi chevaleresque.

La reine Anne d'Autriche portait pour devise, au commencement de sa régence, *La lune qui se lève au coucher du soleil* : PER TE, NON TECUM.

Ménage avait donné une épée au grand Condé avec cette devise : PRO REGE SÆPE, PRO PATRIA SEMPER.

La reine Christine avait choisi l'hirondelle comme un emblème, avec cette devise : POUR CHERCHER MIEUX.

La célèbre marquise de Sévigné, dont tous les hommes de goût lisent les *Lettres*, avait également choisi une hirondelle avec cette devise : LE FROID ME CHASSE.

L'abbé Barthélemy, antiquaire, qui ne fut pas sans mérite, quoi qu'en disent des écrivains envieux, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, avait pour emblème un flageolet, avec cette devise : SIMPLE ET TOUJOURS D'ACCORD.

Le comte de Caylus, antiquaire, avait adopté pour emblème une coupe étrusque, avec cette devise : NULLA ACONITA BIBUNTUR FICTILIBUS (Juvénal) ; *Cen'est jamais dans l'argile que l'on boit le poison*.

DIACONIE. — Diaconie est un nom qui est demeuré à des chapelles et oratoires qui étaient dans la ville de Rome, gouvernés par chaque diacre, dans sa région. Les diaconies, dit l'abbé Fleury, étaient des hôpitaux ou bureaux pour la distribution des aumônes ; elles étaient gouvernées, à Rome, par sept diacones régionnaires, que l'on appelait cardinaux-diacones de la ville de Rome.

Il y en avait un pour chaque région; l'archidiaque était leur chef. L'hôpital joint à l'église de la diaconie avait pour le temporel un administrateur, nommé le père de la diaconie, qui était tantôt clerc, tantôt laïque. (Fleury.) Diaconie, néanmoins, en ce sens, n'était point du tout ce que nous appelons hôpital; car on n'y logeait et on n'y entretenait pas les pauvres; mais seulement on y distribuait les aumônes qu'ils emportaient chez eux. Ce mot s'étendit à quelques autres bénéfices. Il y en a aujourd'hui quatorze dont les noms sont rapportés par Du Cange, qui sont affectés aux cardinaux-diacres; les voici: la diaconie de Sainte-Marie, *in Via lata*; la diaconie de Saint-Eustache, près du Panthéon; la diaconie de Sainte-Marie la Neuve; la diaconie de Saint-Adrien: la diaconie de Saint-Nicolas, dans la prison Tullienne; la diaconie de Sainte-Agathe, au Cheval de marbre; la diaconie de Sainte-Marie *in Dominica*; la diaconie de Sainte-Marie *in Cosmedin*, autrement l'École grecque; la diaconie de Saint-Ange, dans le Marché au poisson; la diaconie de Saint-Grégoire, au Voile d'or; la diaconie de Sainte-Marie, *in Porticu*; la diaconie de Sainte-Marie, *in Aquiro*; la diaconie de Saint-Côme et Saint-Damien; la diaconie de Saint-Vite, dans le marché des Martyrs. Dans les commencements il n'y avait que sept diaconies; dans la suite on en ajouta sept autres; ce qui fit quatorze, autant que de quartiers dans Rome. On en ajouta encore quatre autres après, qui sont la diaconie de Sainte-Lucie, dans le Cirque; la diaconie des SS. Sergius et Bacchus; la diaconie de Saint-Théodore; la diaconie de Sainte-Lucie, dans le Roc, appelée autrefois Orphéenne, *Orphea*. Enfin, Léon X ajouta la diaconie de Saint-Onuphre, dans le Vatican. (Cf. Frison, *appar. Gall. purpur.*, cap. 4; Du Cange, *Glossar*, au mot *DIACONIA*.) Ce mot *diaconie* s'est dit aussi pour *DIACONIQUE* ou sacristie. *Voy. DIACONIQUE*.

DIACONIQUE.—Le *diaconicon*, diaconique, était, dans les basiliques chrétiennes primitives, ce que plus tard on appela *sacristie* dans nos églises. C'était un lieu attenant à l'édifice, ou voisin de l'église, où l'on conservait les vases sacrés et les ornements destinés au service de l'autel. On l'appelait encore *sacrarium* et *secretarium*. *Voy. BASILIQUE*. Le premier concile de Laodicée, rapporté dans la collection du P. Labbe, t. 1^{er}, pag. 1495 et suiv., défend par son douzième canon que les ministres demeurent dans le diaconique, *ἐν τῷ διακονίῳ*, et qu'ils touchent les vases sacrés. Une ancienne version traduit *in secretario*; un exemplaire de Rome et Denis le Petit conservent en latin le mot grec *diaconicon*. Quelques auteurs ont interprété autrement le mot *diaconicon*; mais leur opinion n'est pas probable et est contredite par des témoignages dont le sens n'est pas douteux. Le célébrant allait dans le diaconique changer ses ornements, quand cela était nécessaire, ainsi que l'insinue le *Typique* de Sabas, cap. 2. Outre les vases et les vêtements sacrés, on y gardait aussi les reliques,

ainsi qu'il paraît par le catalogue des patriarches de Constantinople. Meursius, dans son *Glossaire*; de la Cerda, *Observ.* cap. 31, num. 8; Godefroy, dans ses *Dissertations sur Philostorgius*, liv. VII, chap. 3, pag. 276 et suiv.; Suicer, dans son *Trésor ecclésiastique*, au mot *diaconicon*, et Spelman, dans son *Gloss. archæolog.*, ont parlé du *diaconique*. On peut encore consulter sur le même sujet la vie de saint Anastase, martyr de Perses, dans les *Acta sanctorum Januar.*, tom. I, 433, et la *Passion des vingt martyrs* de saint Sabas, chap. 4; *Acta SS. mart.*, tom. III, p. 173.

Le *diaconicon* s'appelait encore en grec *Ἀσπαστήριον*, et en latin *Saluatorium*, parce que c'était là que l'évêque recevait les étrangers. (*Voy. Théodoret, Hist. eccles.* liv. V, chap. 17, et ép. 144; Paul Diacre, lib. XVII; saint Grégoire de Tours, liv. II, chap. 21; et le concile de Mâcon, canon 2.)

DIADÈME.—Le diadème est une bandelette ornée, dont jadis les rois se ceignaient la tête en signe de dignité. Cette bandelette était fort étroite primitivement, et Alexandre le Grand est le premier qui la porta large et pendante sur les épaules, à l'imitation de ce qui se pratiquait chez les Perses.

L'iconographie chrétienne s'empara de bonne heure du diadème pour en parer le front des saints dans la représentation de leurs combats pour la foi et de leurs victoires. Au moyen âge, on en fit également usage dans la même intention.

On confond quelquefois, mais à tort, le diadème avec la couronne. *Voy. COURONNE*. Les prélats portaient autrefois une espèce de diadème, et Baronius écrit que l'apôtre saint Jacques portait sur le front une lame d'or pour marque de sa dignité épiscopale.

DIAMANT.—On appelle *ornement en pointes de diamant* un ornement romano-byzantin, en forme de petite pyramide très-abaisée et qui décore ordinairement l'archivolte des portails et les moulures des corniches extérieures. Cet espèce d'ornement a une grande ressemblance avec celui que les antiquaires ont désigné sous le nom de *têtes de clou*. Dans ses *Instructions*, le comité historique des rites et monuments a établi une distinction entre les deux. Les têtes de clou, d'après ces *Instructions*, diffèrent des pointes de diamant par une sorte d'étoile à quatre branches, dont ne sont point ornées ces dernières.

DIAMÈTRE.—Le diamètre de la colonne se prend au-dessus de la base, et c'est de ce diamètre que le module emprunte ses dimensions. On appelle *diamètre de renflement* celui qui se prend au tiers inférieur du fût; et *diamètre de diminution* celui qui se mesure au plus haut du fût.

Les colonnes de style romano-byzantin et de style ogival ont un diamètre qui n'est pas assujéti aux mêmes lois de proportion que celles des ordres grecs: elles sont toujours cylindriques.

DIAPRÉ.—On appelle *ornement diapré*, en anglais *diaper-work*, un ornement composé de fleurs ou fleurons, soit sculpté, soit peint, qui recouvre le nu d'une muraille.

Lorsque les fleurs sont sculptées, elles sont entièrement enfoncées dans l'épaisseur de la muraille et au niveau de la surface de cette même muraille. Les compartiments où sont placées les fleurs sont ordinairement carrés et placés à côté les uns des autres, de manière que les moulures qui forment des cloisons s'unissent régulièrement entre elles. On peut trouver d'autres arrangements encore, comme il en existe à la cathédrale de Cantorbéry. Ce motif de décoration fut introduit dans les églises au XIII^e siècle : on en pourrait cependant attribuer l'origine à l'appareil orné du XI^e siècle et surtout du XII^e, comme on en voit de si curieux spécimens à la nef de la cathédrale de Bayeux. Au XIII^e siècle, cette ornementation recouvre quelquefois de larges surfaces, comme à l'abbaye de Westminster et à la cathédrale de Chichester. Au XIV^e siècle, elle est encore usitée de même, comme on en voit des exemples à la salle capitulaire de Cantorbéry ; à la chapelle de Sainte-Marie, à Ely. Au XV^e siècle, le *diaperwork* est employé en peinture seulement. On en voit encore de beaux restes dans la chapelle de la Sainte-Vierge, à la cathédrale de Gloucester ; les peintures les plus brillantes y sont combinées avec l'or. Cette combinaison avait sans doute été appliquée antérieurement ; mais le temps et les vandales ont tout détruit.

DIPTYQUES. — I. Dans l'origine les diptyques ne furent pas autre chose que deux tablettes destinées à recevoir de l'écriture, et attachées l'une à l'autre par un de leurs côtés. L'emploi de ces diptyques simples remonte à la plus haute antiquité. On commença à écrire sur la partie intérieure des tablettes avec un poinçon aigu ; plus tard on se contenta de les enduire d'une légère couche de cire, sur laquelle on traçait les lettres, sans craindre de les voir s'effacer. On s'aperçut bientôt qu'il serait aisé d'envoyer ces tablettes au loin, sous la foi publique. Après y avoir écrit les communications que l'on voulait faire à ses amis, on fermait les diptyques, et pour en assurer le secret, on les entourait de fils de lin ; on coulait sur l'extrémité de ces liens de la cire sur laquelle on imprimait un cachet. Le diptyque subit diverses modifications dans sa matière, dans sa forme, dans sa grandeur et même dans sa dénomination. Il y eut des diptyques carrés ; il y en eut de triangulaires. Il y en eut de grands, de moyens et de petits. On employa d'abord le bois comme matière ; on y employa par la suite les bois les plus précieux et l'ivoire.

Les *diptyques consulaires*, dont parlent si fréquemment les auteurs anciens, n'étaient pas primitivement autre chose que des tablettes ordinaires, sur lesquelles les consuls écrivaient des discours, des remerciements au peuple, des lettres à leurs amis ; mais il n'en fut pas de même après la chute de la république. Les diptyques alors changèrent de nature et de destination ; le nom seul leur resta. Ils furent aussi seulement en ivoire ; et les autres magistrats ne purent pas se

servir de cette matière précieuse qui fut réservée exclusivement aux consuls. L'art fut appelé pour sculpter les parties extérieures de ces tablettes ; l'image du consul y fut tracée, avec les insignes de sa dignité ; on y figura aussi les jeux du cirque et de l'arène comme marque de sa munificence. Quelquefois le consul est représenté assis dans sa chaise curule, les pieds appuyés sur une espèce de marche-pied, tenant en main la *mappa circensis* ou la nappe que l'on déployait pour signal du commencement des jeux, et de l'autre main une espèce de sceptre que l'on appelait *scipio*.

Ces monuments sont intéressants pour l'histoire du temps et celle de l'art ; ce sont les plus considérables en ivoire qui nous aient été transmis par l'antiquité.

II.

Les diptyques ecclésiastiques ou sacrés renfermaient un double catalogue ; dans l'un on écrivait le nom des vivants, et dans l'autre le nom des morts, que l'on devait réciter durant le sacrifice. Nous avons dans le canon de la messe, dans le rite latin, quelque chose de semblable aux diptyques sacrés des Grecs. Dans le canon, en effet, on prie une fois pour les vivants et une fois pour les morts, et on invoque plusieurs saints en deux différents endroits.

Plusieurs écrivains ecclésiastiques, même fort versés dans l'étude des antiquités grecques, tels que Hervet et Meursius, n'ont pas attaché au mot *diptyque* sa véritable signification. Les diptyques n'étaient pas des *livres ecclésiastiques*, *libelli ecclesiastici*, comme le dit Meursius. C'étaient, à proprement parler, deux tables ou tablettes semblables, pour la figure, aux deux tables de la loi que l'on met communément entre les mains de Moïse. Sur l'une de ces deux tablettes on écrivait le nom des vivants, et sur l'autre le nom des morts pour lesquels on priait. C'était le diacre qui lisait ces noms durant le saint sacrifice.

On écrivait dans les diptyques ecclésiastiques le nom des évêques qui avaient bien gouverné leur troupeau, et on ne les en était jamais, à moins qu'ils ne fussent convaincus d'être tombés dans l'hérésie ou dans quelque crime. On marquait aussi dans les diptyques sacrés les noms de ceux qui avaient fait quelque bien aux églises, soit qu'ils fussent vivants ou qu'ils fussent morts.

Le savant jésuite Rosweydt dit que l'on ne mettait guère dans les diptyques d'autres noms que ceux des évêques et des patriarches, et il doute si les *delta* sacrés dont parle saint Denis, *Hierarch. eccles.*, cap. 2, et dans lesquels on mettait les noms des nouveaux baptisés et de leurs parrains et marraines, étaient la même chose que les diptyques. Il convient cependant qu'on y insérât aussi les noms des empereurs et des autres grands hommes, distingués par leur foi, leurs mérites ou leurs bienfaits. Meursius, dans son *Glossarium Græco-barbarum*, a cru que le nom de diptyques venait de ce qu'il y avait deux livres, dans l'un desquels on écrivait

les vivants, et dans l'autre les morts. Il se trompe. Ce n'en était qu'un, dans lequel les vivants étaient marqués d'un côté, et de l'autre les morts.

III.

Une dissertation d'un savant de Nuremberg, rapportée par Gori, tom. I, p. 232, explique comment des tablettes d'ivoire reçurent le nom de *Diptyques ecclésiastiques*, d'après les divers usages auxquels on les adapta. Ces diptyques servirent, dans les premiers siècles du christianisme, à inscrire, d'abord les noms des saints et des principaux martyrs, des nouveaux convertis, des bienfaiteurs de l'Eglise, puis enfin ceux des souverains, des évêques, des seigneurs de paroisse, qui avaient le droit d'être ce que nous appellions autrefois le droit d'être recommandés au prône. Les registres des églises leur furent substitués, par la suite, pour la plupart de ces usages. Il arriva souvent qu'un nouvel emploi fit donner à des diptyques originellement profanes le nom de diptyques *ecclésiastiques* ou *mixtes*; et c'est même à cette circonstance que nous en devons la conservation. Le respect pour les livres sacrés suggéra aux chrétiens l'idée de les placer sous des couvertures précieuses par la matière ou pour le travail. Tels étaient les diptyques antiques, et on ne se fit point de scrupule de les employer pour cet usage, après quelques altérations dans les figures profanes dont la sculpture les avait ornés. Je citerai comme preuve les diptyques envoyés par le pape Grégoire le Grand à la reine Théodelinde, que l'on conserve dans le trésor de l'église de Monza. On peut consulter sur ce sujet Gori, t. II, p. 201; mais il faut aussi voir celles que Frisi, chanoine de Monza, a publiées à Milan, en 1794, et dans lesquelles il adopte une opinion différente sur l'origine de ces diptyques.

Jean-Baptiste Cardonna, évêque de Tortose, a fait un petit traité sur les diptyques, à la prière du cardinal Gabriel Paleoto; il fut imprimé à Tarragone en 1587. Durand en parle, *de Ritibus eccles.*, cap. 43. Le P. Rosweyd a fait également une savante dissertation sur le même sujet dans son *Onomasticon*, au mot *Diptychum*. Le cardinal de Bona en parle, *Rerum liturgic.*, lib. II, cap. 12; Baluze, sur les *Capitulaires*, pag. 1129; et Du Cange, dans son *Glossaire*. On peut avantageusement remplacer toutes les dissertations par le savant ouvrage, *Thesaurus diptychorum*, de Gori, publié par Passeri.

DISOMUM. — *Disomum* et *Bisomum*, expression que l'on trouve dans les inscriptions chrétiennes des catacombes, et qui s'applique à un tombeau destiné à recevoir le corps de deux personnes.

DISCOÏDE. — C'est une moulure ou plutôt un motif d'ornementation qui a la forme d'un disque: il y a dans la grande nef de Notre-Dame de Bayeux un spécimen fort remarquable de cette espèce de décoration. On a souvent reproduit par le dessin et la gravure ce curieux ornement. Les formes

discoïdes sont ornées d'un fleuron au centre, et placées les unes sur les autres, de manière à ne laisser voir qu'environ un tiers de leur surface.

DISPOSITION. — *Disposition liturgique des églises.* — Pour apprécier convenablement et à sa juste valeur l'œuvre des siècles passés dans la construction de nos grands monuments religieux du moyen âge, il ne suffit pas d'étudier nos églises au point de vue architectural, archéologique et artistique. Quels que soient les progrès que la science moderne ait faits sous ce triple rapport, elle ne fournira pas cependant les lumières nécessaires pour en saisir complètement la pensée; il faut y joindre un examen approfondi de leur disposition liturgique.

Nul n'est en droit de porter un jugement sur un travail important, quelle qu'en soit la nature, s'il ne s'est rendu compte d'abord de la fin que s'est proposée celui qui l'a conçu et exécuté: alors seulement l'esprit peut apercevoir si les moyens et l'effet répondent exactement au but déterminé. C'est un principe de haute philosophie, qui s'applique à toutes les sciences d'observation: s'élever de la perception des objets extérieurs à l'idée qui préside à leur organisation et à leur développement, telle est la fin suprême de toute étude vraiment sérieuse de l'œuvre divine dans la création, et de l'œuvre humaine dans les beaux-arts.

Depuis un certain nombre d'années, les édifices chrétiens sont entourés par des hommes chrétiens et courageux d'une sollicitude vraiment passionnée. L'architecture sacrée a fait des pertes si cruelles et si multipliées en France, en Allemagne et en Angleterre, que l'on s'est vivement ému dès qu'on a su constater, d'une manière intelligente, de si déplorables désastres. Les amis des antiquités chrétiennes se sont livrés à leurs recherches avec une ardeur infatigable; les regrets pour le passé et les alarmes pour l'avenir stimulaient leur activité. De tous côtés on s'est mis au travail avec un zèle plein d'enthousiasme: on a observé, dessiné, décrit; on a comparé et généralisé les observations; on a dépouillé tous les documents historiques; renoué toutes les théories artistiques; enfin, on a réussi à proclamer hautement la réhabilitation d'un art qui, depuis trois siècles, avait été l'objet d'amers dédains. A voir les innombrables ouvrages produits depuis dix ans par l'archéologie religieuse, nous serions tentés de considérer cette science comme définitivement établie. Il existe pourtant encore une foule de questions obscures. Malheureusement aussi, tandis qu'on s'occupait avec une louable émulation à préciser les caractères architectoniques et à relever la valeur esthétique des monuments, c'est à peine si l'on a songé à leur prêter quelque attention sous le rapport des convenances liturgiques.

Il existe assurément des lois qui régissent l'union et la dépendance mutuelle des divers membres de la basilique chrétienne: ces lois sont pleines de mesure et d'harmonie, et

elles se révèlent de tous côtés. Cette correspondance réciproque des différentes parties, dans des rapports aussi heureux qu'exactes, ne saurait être le résultat d'un vain caprice : s'il faut croire qu'elle a été produite plutôt par le sentiment et l'inspiration que par la réflexion et l'étude, elle n'en mérite pas moins notre admiration. Les chefs-d'œuvre littéraires et artistiques n'ont-ils pas été plus souvent enfantés par l'intuition du génie que par la force patiente de la méditation ?

La connaissance de ces lois apparentes ou cachées serait éminemment utile, en ce moment surtout. En beaucoup de lieux on éprouve le besoin d'édifier de nouvelles églises. Après avoir étudié les principes de l'architecture sacrée dans les édifices du moyen âge, on veut actuellement en faire l'application dans des constructions modernes. Plusieurs architectes ont réussi à comprendre le style et même la technique de nos vieux monuments : nous en convenons volontiers ; mais ont-ils une notion suffisante des exigences de la liturgie ? Nous n'hésitons pas à le nier.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la plupart des architectes appelés à bâtir les églises nouvelles ne soupçonnent guère leur ignorance en matière de liturgie. Ils sont tous experts dans l'art de distribuer agréablement et commodément les diverses pièces d'une maison de plaisance ou d'une habitation commune. En pareille circonstance, le goût tient quelquefois lieu de science, et le but n'en est pas moins atteint. Chacun disserte à son aise et abondamment sur cet objet, et il n'est pas de maçon, se parant du titre de constructeur, qui ne soit prêt à pérorer plus ou moins pertinemment. Mais quand il s'agit de dresser le plan d'une église, d'en distribuer les diverses parties, si vous leur demandez quelles sont les conditions essentielles imposées par la liturgie, ils vous regardent étonnés, ils ne vous comprennent point.

Hélas ! pourquoi voyons-nous un si grand nombre d'églises modernes qui ne répondent en aucune façon aux légitimes exigences de la liturgie pour l'exercice solennel du service divin ? La cause n'en doit-elle pas être attribuée à ce déplorable oubli des traditions ecclésiastiques et à cette funeste manie d'imiter l'antique, toujours l'antique, jusque dans ses moindres détails ? Une révolution magnifique s'est opérée par l'Évangile dans le monde, dans les idées, dans les croyances, dans la constitution sociale elle-même. Qu'importe ? Les adorateurs du passé mythologique ont juré un attachement inviolable à leurs opinions ; ils en poussent les conséquences, emportés malgré eux, jusqu'aux dernières limites possibles de l'absurde. Que leur importe encore ? N'ont-ils pas fait taire fréquemment les réclamations du plus simple bon sens ? N'était-ce pas *barbarie et gothicité*, suivant leur langage, que d'accorder la plus légère attention aux œuvres d'un art sans règle, sans caractère, sans mouvement, sans vie ? Nous éprouvons une vive répu-

DICIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

gnance à reporter notre souvenir à une époque où l'on a eu le triste courage d'émettre fièrement les plus étranges paradoxes sur la nature, le caractère et la tendance des beaux-arts : l'enthousiasme du poète s'unissait à la froide gravité du philosophe, l'entraînement de l'artiste à la prétendue impartialité de l'historien, pour calomnier les œuvres les plus surprenantes de l'inspiration chrétienne et du génie humain !

Afin de préciser davantage ces reproches, que l'on serait tenté peut-être de croire exagérés, nous devons citer des faits. Il s'en présente une telle quantité à notre mémoire, que nous craindrions de fatiguer en essayant d'en faire la simple énumération. Nous en choisirons un entre mille, le chef-d'œuvre de la première partie du XIX^e siècle ; c'est le monument de la Madeleine, à Paris, l'église la plus antiliturgique qui soit au monde. Jusqu'à présent on s'était contenté d'imiter les édifices païens ; on leur avait demandé des principes, des règles et des modèles ; on avait prétendu se former le goût en les voyant et en les analysant ; on leur avait emprunté des détails, des moulures, des motifs de différente espèce, en un mot, le style. Mais jamais on n'avait mis en pratique la mauvaise pensée de copier servilement un temple profane pour le métamorphoser en église chrétienne. Qu'est-il donc arrivé lorsque le Parthénon s'est trouvé transplanté au milieu d'une place de Paris ? Au moment où l'on voulut l'approprier à sa destination religieuse, on fut arrêté par une foule d'obstacles imprévus : la liturgie réclamait impérieusement. L'autel, il est vrai, trouva sa place, bien ou mal, au fond du temple, en face de la porte principale. Mais où mettre le baptistère, la chaire, les confessionnaux et les autels accessoires ? Ce sont, en effet, les éléments indispensables de l'édifice chrétien, correspondant aux actes essentiels de la religion : le baptistère, où l'enfant, né au monde, prend une seconde naissance dans la famille chrétienne ; la chaire, d'où rayonne la vérité sur les intelligences, d'où descendent dans les consciences les terreurs et les espérances de la foi ; le confessionnal, où le pardon est accordé au repentir et la seconde innocence rendue au pécheur réconcilié. La symétrie rigoureuse du monument excluait et les autels et le baptistère, et la chaire et les confessionnaux ? Les lignes architectoniques, la saillie des corniches de l'entablement, des colonnes, piédestaux, le mouvement général, exigeaient impérieusement que nul accessoire ne vint contrarier l'ordonnance première. On n'était aucunement préparé à résoudre d'aussi graves difficultés ; on se résigna donc d'abord à prendre des distributions provisoires. A la rigueur, on pouvait rompre la corniche supérieure pour poser la chaire, on pouvait entrer dans un confessionnal, au risque d'être heurté et coudoyé par tout le monde ; mais comme l'Église a coutume de convoquer les fidèles à ses offices au son des cloches, où donc suspendre des cloches ? L'érection

d'une tour ou d'un campanile étant sévèrement prohibée, il ne restait qu'à les monter dans le comble des charpentes ; mais d'un côté, quel bruit horrible aux oreilles des assistants, quel ébranlement fâcheux communiqué à la construction entière ; d'un autre côté, quelle que soit la force d'un instrument sonore, comment en faire arriver les vibrations à une certaine distance, s'il est exactement enfermé ? On prit une décision bien aisée : on supprima les cloches. Une église sans cloches, n'est-ce pas comme une bouche sans langue ? Avant de confier à la terre la dépouille des morts, l'Église prie autour de leur cercueil : c'est une coutume chère à tous les chrétiens sur le point de déposer dans la tombe les restes de leurs frères et de leurs amis. Mais comment avec une bière escalader les degrés qui conduisent au portique ? Comment d'ailleurs avec une seule porte d'entrée satisfaire à toutes les nécessités de la vie religieuse ? Permettez-vous aux jeunes époux, qui viennent au pied de l'autel faire bénir leur union, de franchir un portail tendu des voiles funèbres de la mort ? Combien d'autres inconvenances n'aurions-nous pas encore à signaler ?

Et pourtant les architectes chrétiens qui, à ce qu'il paraît, n'étaient que des ignorants et des barbares, ont résolu avec un bonheur incroyable les problèmes les plus compliqués. Pour disposer convenablement un édifice religieux, dans leur simplicité ils consultent seulement les conditions premières de sa destination et de son usage, et ils se conforment aux exigences qui en découlent. Aussi, voyez comme tout, dans leur œuvre, est admirablement coordonné suivant l'idée liturgique ? Chaque chose a sa place déterminée, de même que chaque chose a sa raison d'être. Le sanctuaire, le chevet, la nef majeure, les transsepts, les nefs collatérales, les chapelles accessoires, les hauts clochers à la façade occidentale, tout est disposé de manière à compléter l'ensemble par les détails, et à réclamer les détails dans une majestueuse unité. Comme vous, certes, les artistes d'un autre âge avaient le sentiment du beau, du grand, du gracieux, du sublime. Ils aimaient la symétrie, mais ils n'éprouvaient nulle complaisance pour cette symétrie stéréotypée, s'il est permis d'employer cette expression, qui se montre toujours et partout exactement la même. Avant tout, ils s'attachaient à remplir le programme imposé par le service de la sainte liturgie. Si vous apercevez quelques changements dans les données ordinaires du plan géométral, si vous voyez quelque apparente infraction aux lois de l'harmonie, regardez attentivement, et vous découvrirez les motifs qui ont forcé à recevoir ces modifications.

Nous qui avons l'honneur d'appartenir au sacerdoce catholique, et qui, chaque jour, sommes appelés à remplir dans le temple quelques-unes des plus augustes fonctions de la liturgie, nous comprenons, par un usage quotidien, l'organisation surprenante établie dans les édifices sacrés par le génie de ceux

qui nous ont précédé dans la carrière ecclésiastique. L'exercice du culte et l'administration des sacrements se font avec toute la décence et l'aisance convenables dans ces vastes églises qui sont éminemment le palais de la divine liturgie. Plus on considère les détails presque infinis de l'œuvre, mieux on conçoit la perfection des rapports. Rien ne doit être attribué au hasard : tout a été sagement calculé et se trouve naturellement à sa place, on n'a pas été forcé de relier gaucheement des parties étrangères les unes aux autres, juxtaposées plutôt que jointes ensemble.

Quel magique spectacle saisit le regard quand on entre dans une de nos immortelles cathédrales ! Le sanctuaire, où se dresse l'autel principal, est le centre de l'édifice. De tous les points du monument, l'œil pénètre jusque dans la profondeur de cette abside mystérieuse, où se consomme chaque jour et presque à chaque instant tous les prodiges de la religion. Les basses nefs s'étendent autour du chevet pour prêter un facile accès à cet autel où l'amour attire plus que la crainte n'en éloigne. L'architecture a réuni ses splendeurs dans cette région privilégiée : l'autel n'est-il pas l'âme du culte catholique ? Voyez ces faisceaux de colonnettes, ces arcades surélevées, ces galeries transparentes, ces fenêtres largement épanouies, ce riche pavillon qui se déploie aux voûtes ! Il y a dans cet ensemble un charme qui ravit le cœur du chrétien ! Il faudrait avoir le cœur assoupi dans les molles langueurs de l'indifférence, ou flétri par les tristes atteintes du doute et de l'incrédulité, pour ne pas être ému jusqu'au fond de l'âme à ce grand spectacle, le plus imposant que l'on puisse imaginer !

C'est surtout quand le soleil se lève et lance ses premiers rayons, d'un éclat doux et velouté, sur les verrères peintes de l'abside, que l'œil fasciné croit être témoin des mystères du ciel et du sanctuaire. Il faut avouer que les hommes qui aspirent à reconstruire nos églises et qui ne comprennent pas les raisons de l'orientation, sont bien à plaindre. A part les idées symboliques qui ont constamment guidé les chrétiens dans la direction des édifices sacrés ; à part l'antique coutume, si chère aux fidèles de tous les temps, de se tourner dans leurs prières, vers l'orient d'où nous est venue la lumière de l'Évangile et où s'est levé pour le monde le soleil de justice, n'est-ce pas un effet incomparable que cette éblouissante effusion de lumière aux premières heures de la journée ?

Et pourtant nous connaissons beaucoup d'églises modernes bâties dans toutes les directions du ciel, dirigées vers tous les points du ciel, excepté vers le levant. En violant les traditions ecclésiastiques d'une manière aussi flagrante, on ne peut pas même alléguer un prétexte pour excuser un acte aussi condamnable. Laissons aux protestants et aux sectes hérétiques l'oubli affecté des vieilles coutumes de l'Église ; et nous, soyons toujours fidèles aux saintes pratiques consacrées par l'antiquité. Que ceux-là se décident, par le

vain plaisir de la symétrie et du pittoresque, à placer la façade d'une église à l'extrémité d'une rue bien alignée, sans autrement s'inquiéter de lui donner une direction liturgique; qu'ils bâtissent un édifice sacré en parallèle avec un théâtre, ce n'est qu'une inconséquence à joindre à une multitude d'autres inconséquences en des matières plus graves; mais pour nous, sachons respecter les usages adoptés et suivis par les âges de foi dont nous nous glorifions d'être les héritiers. A Londres et dans toute l'Angleterre, depuis la déplorable époque de la réformation, on a pris plaisir à délaissier les règles établies pour l'orientation des églises. Les monuments religieux se distinguent à peine des maisons communes; ils dépendent plus des règlements de la police que des prescriptions de la liturgie. Nous regrettons vivement qu'à Paris, dans l'établissement de l'église de Saint-Vincent de Paul, et dans d'autres villes de France, on n'ait pas tenu davantage aux traditions catholiques.

Le sanctuaire de nos cathédrales est le point de réunion de toutes les lignes de la perspective. Pourquoi donc a-t-on élevé ces épaisses clôtures en pierre ou en bois autour du chœur, et quelquefois de l'abside elle-même? barrières impénétrables, qui forment une petite église dans la grande église. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, on plaça des *chancels*, espèce de balustrade à claire voie, autour de l'espace réservé au clergé dans la célébration de l'office divin; mais ce ne fut qu'après le XIII^e siècle, et surtout au XV^e, que l'on construisit des clôtures lourdes et massives. Déjà, à cette dernière époque, on laissait entrer dans le lieu saint des formes qui n'étaient plus exclusivement chrétiennes. La licence et même le laisser-aller de certaines sculptures nous scandalise beaucoup plus que de puériles précautions prises par les chanoines pour se préserver du froid durant quelques semaines d'hiver. Nous voyons avec une surprise mêlée de regrets des scènes satiriques, bouffonnes, et même plus condamnables, sculptées dans les bas-reliefs des stalles et de quelques autres meubles. C'est que l'esprit n'était plus sous l'impression de ces énergiques pensées qui dominaient autrefois dans les compositions des grands artistes du XIII^e siècle: le relâchement cherchait à se glisser jusque dans le sanctuaire.

Nous aimons bien mieux la simplicité, parfois rude, des grands âges de la foi pleine et surabondante, où l'autel, ce lien mystérieux de la terre et du ciel en Jésus-Christ notre Sauveur, était découvert aux regards ravis de l'assemblée. Il appartenait au christianisme, cette religion de manifestation et de vérité, de faire tomber les voiles qui cachaient aux yeux de la multitude les secrets inaccessibles du sanctuaire. Et cependant nous sommes également éloigné d'admettre la coupable facilité qui a permis à la foule d'arriver jusqu'aux degrés de l'autel. C'est presque une profanation de laisser venir toute personne indistinctement jusque dans le

Saint des saints. La majesté des mystères chrétiens en souffre et la dignité du culte en est avilie.

C'est ainsi que dans une foule d'églises modernes, et même d'églises anciennes, par suite d'un zèle plus ardent qu'éclairé, on a accolé des autels aux murailles, aux piliers, aux moindres saillies. On a regardé l'autel comme un ornement. N'est-ce pas le plus lourd contre-sens liturgique? Si le prêtre ne peut pas déceimment célébrer la messe dans tel ou tel endroit de l'église, à quoi bon y dresser un autel? Quand on désire placer convenablement une statue, un tableau, ou même un reliquaire, il n'est pas nécessaire de lui donner un autel comme accompagnement obligé; le principal ne doit jamais suivre la condition de l'accessoire.

Rentrons dans cette cathédrale dont nous contemplions naguère la pompe et l'ordonnance. Ces voûtes élevées, distribuées par travées régulières et divisées en valées distinctes, sont très-favorables à l'exécution du chant religieux. Quand du chœur se déploie cette grave harmonie du plain-chant, formée de la réunion de mille voix graves ou aiguës, mâles ou enfantines, elle se répand en flots ondoyants dans toute l'enceinte de l'église. C'est bien là la voix du peuple entier, l'organe un et multiple de la prière chrétienne qui monte au ciel, comme une aspiration vers une patrie meilleure. Suivant un effet, qui n'était point prévu probablement, la succession continue des travées répond admirablement aux lois de l'acoustique, et facilite l'extension et l'éclat des sons. Le calcul n'aurait pas conduit à un résultat plus satisfaisant, si toutefois il eût pu le faire deviner. Quelle détestable sonorité, fatigante à l'excès pour les oreilles, a été communiquée à une foule d'églises fraîchement enduites par l'emploi du plâtre sur les murailles et sur les voûtes en bois. Il y a même des formes architecturales, comme celles qui dominent dans la cathédrale neuve d'Arras et dans la cathédrale plus neuve encore de Rennes, qui produisent un écho assourdissant.

Selon la première appropriation de la basilique civile au service du culte chrétien, et suivant la coutume primitivement pratiquée, les deux nefs collatérales furent réservées aux fidèles, initiés à la famille chrétienne par la foi et par le baptême: les hommes occupaient la droite et les femmes la gauche. La nef centrale était en partie remplie par les pénitents et par les catéchumènes, qui sortaient après la lecture de l'Evangile et l'explication de la doctrine catholique; au-dessus des bas côtés, et dans des galeries spéciales, étaient placées les vierges et les veuves consacrées à Dieu. Au moyen âge, c'est-à-dire après que la société eut été transformée par la religion, on fut amené par la nature des choses et par la force des circonstances à changer l'attribution des diverses parties de la basilique. La nef majeure se développa dans des proportions immenses; il en fut de même de l'intertranssept. Ce vaste espace fut destiné à la multi-

tude recueillie, et les collatéraux furent abandonnés à la circulation. Cette disposition devenait surtout indispensable aux jours de grande solennité, lorsqu'une foule innombrable, réunie de tous les côtés, s'assemblait pour assister aux fêtes pontificales. Tandis que le flot sans cesse augmenté, sans cesse poussé, coulait dans les nefs mineures, la prière n'était point troublée dans son calme.

Il y a des personnes qui ont besoin pour prier à l'aise, pour épancher leur cœur, de se trouver isolées et hors de la vue de la foule, trop souvent distraite et curieuse. Les architectes de la période ogivale ont multiplié les angles et les oratoires particuliers. Tout autour de la cathédrale s'ouvrent des chapelles solitaires, comme pour donner asile aux âmes pieuses et sensibles, ennemies du mouvement et d'une lumière trop abondante. C'est aussi dans ces chapelles que seront placés les confessionnaux, parce que le pécheur qui revient à la vertu a souvent besoin d'être protégé par le silence et la retraite.

Nous ne parlons point ici de la destination première des chapelles accessoires, parce que ce sujet nous entrainerait dans de trop longs détails, et que, d'ailleurs, il appartient à l'archéologie générale. Mais nous ne saurions résister au plaisir de mentionner, en passant, un des usages les plus chers à la piété catholique, et le plus constamment suivi dans nos grandes églises. La chapelle du chevet fut toujours consacrée à la très-glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu. C'est une de nos plus vénérables traditions, à laquelle nous tenons tous de cœur et d'âme, comme on est attaché aux saintes traditions de la famille.

A l'entrée de l'église se trouve le baptistère, et cela suivant un usage déjà très-ancien. Dans le principe, le baptistère était ordinairement isolé de l'édifice sacré. C'était une construction indépendante, généralement dédiée sous le vocable de saint Jean-Baptiste, où le baptême était solennellement administré la veille des grandes fêtes de Pâques et de la Pentecôte, par l'évêque lui-même, selon les prescriptions ecclésiastiques. Plus tard on plaça la fontaine du baptême à l'intérieur de la basilique; mais ce fut constamment dans le voisinage de l'entrée principale. Le prêtre procédait aux exorcismes et aux cérémonies du catéchuménat, selon la teneur de nos rituels, sous le porche ou narthex, et au moment où il disait à celui qui allait être baptisé : *Ingrederi in ecclesiam, entrez dans l'église*, il lui présentait son étoile et l'introduisait véritablement dans l'enceinte sacrée.

Cette cérémonie offre une haute signification, comme tous les rites consacrés par l'Église. La grâce est conférée par le sacrement, et cette collation est accompagnée d'actes et de signes d'un symbolisme profond. Conservera-t-on un léger vestige de l'ancienne discipline, lorsque, par un renversement déplorable, on aura placé les fonts baptismaux près du sanctuaire ou dans

la région absidale? N'avons-nous pas été témoins de cet étrange bouleversement en voyant les fonts dans le transept? Si quelque chose peut nous faire apprécier extérieurement l'état dans lequel sont tombées les sectes protestantes relativement aux points les plus essentiels du christianisme, c'est bien certainement le déplacement du baptistère. Dans leurs temples ou leurs conventicules, ils ont relégué le baptistère près de l'autel, dans une enceinte particulière, parce que l'autel ne sert qu'une fois chaque mois et que l'administration du baptême est regardée comme une cérémonie allégorique, d'une nécessité non absolue pour le salut.

La religion chrétienne a toujours attaché une grande importance à l'instruction des fidèles : aussi dès le commencement voyons-nous dans les églises une place convenablement disposée pour que la voix du prédicateur puisse arriver à l'oreille des fidèles. La chaire, quelles qu'en soient la forme primitive et les modifications successives, fut toujours environnée d'un respect profond. La prédication est un des principaux devoirs du prêtre catholique, sans en être l'unique comme chez les prétendus réformés, qui font consister le ministère ecclésiastique à peu près exclusivement dans cette fonction. La chaire a toujours eu sa place privilégiée, et elle fut ordinairement établie à la porte du chœur et à la partie antérieure de la nef.

On n'a jamais mieux exprimé le sublime ministère de la prédication catholique que dans les paroles suivantes empruntées à un écrivain moderne : « Vers un lieu qui s'élève entre les voûtes et le parvis, on voit s'avancer le ministre de la parole. Ses vêtements symboliques, sa lente démarche, son front grave et sévère, inspirent le recueillement. Debout, immobile, il promène ses regards sur la multitude en attente; puis de ses lèvres commence à couler, tel qu'un fleuve de vie et de lumière, l'enseignement qui éclaire et nourrit l'esprit. Il dit ce que Dieu est en lui-même, ce que peut exprimer le langage humain des mystères de sa triple unité. Il raconte les merveilles de sa puissance dans la création, ses bienfaits envers l'homme, l'ingratitude de celui-ci, sa révolte, le premier péché, ses suites lamentables, l'incarnation du Verbe, son passage sur la terre, ses souffrances, sa mort, pour accomplir la rédemption du genre humain. Il menace le pécheur; il ouvre devant lui l'éternel abîme, le presse, l'adjure de s'en détourner, de mettre à profit les jours de la miséricorde. Ses yeux, sa voix, son geste, s'animent; de sa poitrine haletante sortent des accents qui vont remuer les entrailles les plus endurcies. Comme les épis dans la campagne, comme une mer agitée d'un mouvement intérieur, la foule tressaille, les têtes plient, elles s'abaissent, courbées par le souffle invisible; on entend des soupirs, des sanglots étouffés. Peu à peu ces tempêtes se calment. Le ministre de Dieu épanche sur les hommes, avec les flots de sa suave parole, toutes les espérances de la foi, toutes les joies de l'amour.

A travers les travaux de l'exil, les épreuves, les fatigues de cette route mystérieuse, où l'on trouve à chaque pas les divines traces du Fils de l'homme, il conduit le juste vers la patrie où s'évanouissent toutes les douleurs dans une félicité ici-bas incompréhensible; dans l'immuable possession du vrai, du bien, du beau infini; là où, par l'union réelle et mystique des créatures avec le Christ, du Christ avec son Père, toutes choses seront à jamais consommées dans l'unité. Et à mesure que descendent de la chaire ces consolantes promesses, ces sublimes enseignements, les sons affaiblis de la voix du prophète, l'inspiration de ses regards, le repos de ses traits, l'image du repos futur qu'il annonce, émeuvent, pénètrent ceux qui sont là sous le charme de sa puissance et portent jusqu'aux sens l'impression de cette paix, de cette joie inépuisable, innarrable, dont l'homme régénéré s'abreuvra sans fin dans les demeures éternelles. »

Professons donc toujours le plus inviolable respect pour les coutumes liturgiques, et conservons dans leur intégrité les dispositions que leur influence a introduites dans nos églises. Attachons-nous avec une force d'autant plus ferme à nos vieilles traditions ecclésiastiques, qu'elles portent avec elles de plus utiles enseignements. Tâchons de renouer par notre amour, notre zèle et notre vigilance, la chaîne trop longtemps interrompue des études liturgiques. Certes, nous n'avons pas plus à rougir des saintes pratiques consacrées par l'usage de longs siècles, suivies par nos pères, que nous n'avons à rougir des édifices impérissables construits par leurs mains. Nous ne vivons plus à une époque où, par suite d'une prédilection exagérée pour la littérature païenne, des cardinaux du célèbre Léon X renonçaient à lire les Épîtres de saint Paul dans le texte grec, de peur d'altérer l'atticisme du goût qu'ils avaient puisé dans l'étude des chefs-d'œuvre d'Athènes. Bénissons Dieu du changement heureux qui s'est opéré dans les idées et de la révolution qui s'est faite au profit de la vérité dans l'histoire et les beaux-arts.

DOLMEN.—L'étymologie même du nom de cette espèce de monument (en celtique *dol*, table; *maen* et *men*, pierre), indique la manière dont ils étaient disposés. Un dolmen se compose d'une table de pierre, plus ou moins large, plus ou moins régulière, épaisse de 1 à 3 pieds, et posée horizontalement sur d'autres pierres, placées à terre verticalement sur leur partie étroite, haute de 3 à 4 pieds, et au nombre de trois et de quinze au plus. Ces monuments affectent en général la forme d'un carré long. Leur table, qui figure un comble, est souvent sur un plan légèrement incliné. Leur intérieur est quelquefois divisé par des pierres posées de champ. On a remarqué que s'ils étaient ouverts d'un côté, cette ouverture regardait presque toujours vers l'orient.

On a généralement considéré les dolmens comme les autels druidiques, et on a observé, tant en France qu'en Angleterre, des

espèces de cavités ou de rigoles peu profondes, creusées sans art, communiquant souvent entre elles, et qu'on peut croire avoir été destinées à recevoir les libations ou le sang des victimes. La table de quelques dolmens est perforée, de manière qu'en se plaçant dessous on pouvait être arrosé de la liqueur des libations ou du sang des victimes : moyen de purification accrédité chez quelques peuples de l'antiquité, et qu'on a connu sous le nom de *tauroboles* ou de *crioboles*.

Plusieurs auteurs n'ont pas voulu admettre l'opinion universellement reçue sur la destination des dolmens, et ont prétendu que c'étaient seulement des monuments funéraires, des espèces de pierres tombales. En pratiquant des fouilles sous les dolmens, on a découvert, il est vrai, des ossements humains à demi consumés, mêlés avec des ossements d'animaux, et accompagnés d'instruments en silex et en bronze; mais ce fait n'est rien moins que décisif. Nous savons, par le récit de César dans ses *Commentaires*, que les sacrifices humains avaient lieu souvent dans les Gaules. Probablement qu'après l'effusion du sang, on jetait la victime sur un bûcher, et qu'ensuite on enterrait les restes de ces épouvantables sacrifices. Les couteaux en bronze ou en silex et les autres objets que l'on a rencontrés dans les fouilles doivent être considérés plutôt comme instruments de sacrifice que comme armes de guerre.

Il peut arriver que le dolmen soit incomplet, c'est-à-dire que l'une des pierres dressées pour porter la table dans une position horizontale manque avec intention ou par accident; alors le monument n'offre plus que l'assemblage de deux roches appuyées l'une sur l'autre, de manière à former une inclinaison rapide : c'est ce qu'on nomme un *demi-dolmen*.

Nous avons annoncé, à l'article **CELTIQUE**, des détails assez étendus sur les monuments druidiques comparés aux monuments des Hébreux et des plus anciens peuples de l'Asie. Nous renvoyons le lecteur au mot **DRUIDIQUE**, où nous avons donné à ce sujet d'assez amples développements.

DOMES.—On est assez volontiers disposé à attribuer exclusivement aux temps modernes l'honneur de l'invention des dômes ou coupoles, ou du moins du grand développement que cette forme a reçu dans les monuments consacrés au culte. Il est vrai que l'antiquité ne nous offre, à proprement parler, que des exemples incomplets ou peu importants de ce genre de construction, tel que nous le concevons aujourd'hui; mais il est facile de démontrer que le moyen âge peut à juste titre réclamer la gloire, si ce n'est de l'avoir porté à sa perfection, du moins d'avoir ouvert la voie qui devait y conduire.

Ce que nous appelons aujourd'hui *coupole*, et avec plus de précision *dôme*, est une construction circulaire, sphérique à son sommet, plus ou moins élevée et plus ou moins large, reposant par sa base sur des

pilliers ou massifs qui dessinent un plan carré ou polygone. Dans son tracé le plus ordinaire, un dôme nous offre donc trois parties principales : la coupole proprement dite, ou la calotte qui le termine ; le tambour qui soutient la calotte ; les pendentifs qui portent le tambour, et qui sont destinés à racheter les angles du polygone inférieur sur lequel repose toute la construction.

Essayons de tracer la marche progressive de cette invention.

Les Grecs ne paraissent pas avoir fait usage, dans des fabriques un peu considérables, de ce genre de voûte élevé sur un plan circulaire, auquel sa forme a valu le nom de coupole : les Romains l'ont employé souvent. Le Panthéon nous en offre l'exemple le plus parfait par la belle proportion de ses parties, et en même temps le plus étonnant par la grandeur de ses dimensions.

Tout en payant à cette majestueuse fabrique le tribut d'hommages qui lui est dû, on serait tenté de penser qu'il restait encore un pas à faire à l'art, lequel consistait à passer d'un plan carré à un plan circulaire, en s'élevant par une courbe agréable, à l'aide de pendentifs. Mais on n'est pas rigoureusement exact quand on avance que le dôme de Sainte-Sophie à Constantinople nous offre le premier exemple d'une pareille construction, à moins qu'on ne lui accorde cette primauté, à cause de ses vastes proportions ; puisque des monuments d'une époque bien antérieure attestent que l'invention en elle-même était connue et pratiquée.

Tel est à Rome l'édifice antique connu sous le nom de *Torre di schiavi*, dont les ruines se voient encore hors de la porte Majeure. Il offre une coupole hémisphérique, élevée sur un plan octogone, dont les angles sont rachetés par des pendentifs.

Telle est encore dans les thermes de Caracalla une salle ou un temple consacré à Hercule, dont les Antonins avaient la prétention de descendre, dans lequel on voit les restes de huit petits pendentifs qui servaient à recevoir une voûte hémisphérique sur un mur de forme octogone.

Quoi qu'il en soit, Sainte-Sophie est le plus ancien monument qui nous offre l'usage des pendentifs dans tout leur développement et dans leurs plus vastes proportions. Naissant sur les angles du carré inférieur, ils vont former la base circulaire de la coupole surbaissée, à laquelle ils servent immédiatement d'appui. Suivant les idées actuelles, ce dôme est donc encore incomplet. Il n'offre point de tambour, corps intermédiaire entre les pendentifs et la coupole, qui ajoute beaucoup à la majesté, comme à la hardiesse de ce genre de construction.

Si les architectes grecs, que Justinien, ou son trésorier Julien, chargea de la construction de l'église de Saint-Vital à Ravenne, en élevèrent la coupole avant celle de Sainte-Sophie, on peut regarder la première comme une sorte d'essai tenté avant d'entreprendre

la seconde. Si la coupole de Sainte-Sophie a été antérieurement exécutée, celle de Saint-Vital n'en est plus qu'une imitation très-libre. Cette dernière, élevée sur un plan octogone, se trouve soutenue non par des pendentifs, comme à Sainte-Sophie, mais par huit petits arcs pratiqués aux angles du polygone.

Le dôme de l'église de Saint-Michel, à Pavie, paraît être une composition mixte, qui dérive des précédentes. Les Lombards, alors maîtres de Pavie, eurent probablement recours, pour la construction de cette église, à des architectes des pays voisins. La coupole repose sur un plan octogone ; mais comme celui-ci porte lui-même sur un plan carré, des pendentifs placés entre eux établissent le passage de l'un à l'autre. On pourrait voir ici la naissance de ces tambours et par suite de ces tours de dôme si hardies, employées, depuis la décadence, dans la construction des dômes.

La ressemblance que l'on a trouvée entre les basiliques de Sainte-Sophie et de Saint-Marc n'est nulle part plus évidente que dans les cinq coupoles ou dômes dont celle-ci est ornée. Leur base circulaire pose également sur quatre pendentifs, qui rachètent les angles du plan carré formé par les quatre arcs inférieurs. Ici, point de corps intermédiaire ou de tambour entre la calotte et les pendentifs.

Les Pisans, guerriers et commerçants comme les Vénitiens, profitèrent comme eux de leurs relations avec les contrées orientales, pour améliorer leur architecture. Entre les monuments les plus remarquables de Pise on cite le dôme singulier de la cathédrale. La coupole est elliptique comme le plan inférieur. Celui-ci est formé par quatre grands arcs surmontés de huit autres plus petits, qui supportent une espèce de tambour aussi peu apparent que celui du dôme de Pavie.

Au XII^e siècle, on construisit dans l'église de Corneto un dôme irrégulièrement elliptique. Il est appuyé sur six arcs formant un plan carré, dont les angles sont inégaux. De ces angles partent des pendentifs qui soutiennent un corps intermédiaire, ou tambour, extrêmement bas, décoré à l'extérieur d'arcades fermées, qui portent sur des demi-colonnes.

L'imitation ou du moins le souvenir du style grec se reconnaît facilement dans la ville d'Ancone, qui appartient si longtemps à l'empire d'Orient. L'église Saint-Cyriaque, bâtie dans le XI^e siècle, sous la forme d'une croix grecque, nous offre un dôme portant sur un plan carré, d'où s'élèvent quatre arcs et autant de pendentifs qui vont s'unir à une espèce de tambour. La forme totale en est agréable ; les divisions y occupent, à l'intérieur comme à l'extérieur, un espace convenable.

Le dôme de Sienna porte sur un plan dodécagone, qui lui-même repose sur un plan hexagone. Le passage de l'un à l'autre plan se fait à l'aide de pans coupés en trompe.

d'où résulte une interruption désagréable dans les nefs latérales. Le dodécagone est décoré de petites colonnes portant un entablement complet. Le tambour ou la tour du dôme n'étant point sensible au dehors, on a cherché à donner plus de volume à la coupole, en la recouvrant d'une seconde enveloppe en bois, revêtue de plomb.

On doit regarder le dôme de la cathédrale de Florence comme le second pas important dans l'invention de ce genre de monuments, et y voir en même temps un des premiers rayons de la lumière nouvelle qui annonça la renaissance de l'art. Cette construction ingénieuse et grande donna aux artistes la conscience de ce qu'ils pouvaient faire en se livrant à l'étude des bons principes.

Baccio Pintelli, qui appartenait probablement à l'école de Brunelleschi, et qui se montre digne d'un pareil maître dans beaucoup de travaux importants, exécutés à Rome, sous le pontificat de Sixte IV, voulut être plus hardi et fut moins heureux dans la construction du dôme de l'église de Saint-Augustin, dont il avait été chargé par le cardinal d'Estouteville. Il plaça sur les quatre arcs d'un quadrilatère, et sur les pendentifs qui en rachètent les angles, non plus un simple tambour, mais une tour de dôme dont l'élévation surpassait tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, et qui supportait une coupole en plein cintre. La tour du dôme était percée de huit fenêtres ou œils-de-bœuf, comme celle de Sainte-Marie de Florence. Mais toute cette construction, portant sur des points d'appui trop faibles, n'a pas subsisté jusqu'à la fin du xvii^e siècle, ainsi que nous l'apprend M. Le Roi dans ses savantes observations sur la disposition des temples chrétiens.

Michel-Ange avait admiré à Florence l'ouvrage de Brunelleschi; il avait aussi vu à Rome l'essai encore douteux de Pintelli. S'il ne considéra pas ces deux monuments comme des modèles qu'il devait servilement copier, quand il fut chargé d'exécuter pour l'église de Saint-Pierre le dôme dont Bramante avait eu la pensée, du moins peut-on croire qu'il ne dédaigna pas d'y chercher d'utiles leçons. Mais pour cette main puissante, imiter c'était créer.

La construction de cette célèbre coupole nous montre l'art dont nous venons de parcourir les essais à travers tant de siècles, arrivé à son troisième et dernier période de science, de hardiesse et de magnificence. Elle porte sur un tambour d'une admirable proportion, lequel se trouve fièrement isolé des massifs inférieurs par de beaux pendentifs qui lui servent d'appui. Le diamètre de ce dôme est immense, son élévation l'est aussi; sa forme est élégante, noble, majestueuse. Il est la gloire du temple célèbre qui le soutient et qu'il couronne: objet d'étonnement pour le siècle qui l'a vu naître, il fera l'admiration de tous ceux qui seront les témoins de sa durée.

Le mot dôme vient de *doma* qui, chez les

anciens, signifiait un *toit* ou *porche* à décor vert. Il se trouve dans les auteurs de la basse latinité, qui l'ont pris du grec et qui ont appelé aussi tout bâtiment rond *trullus* ou *trullum*, tel qu'était le palais de Constantinople où fut tenu le concile qu'on appela de ce nom, *in Trullo*.

Dôme s'est dit autrefois comme synonyme d'église cathédrale. (*Voy. Fleury.*)

DORIQUE. — Le caractère qui distingue principalement l'ordre dorique, c'est l'absence de la base. La colonne pose immédiatement sur le soubassement général ou stylobate, sans socle, sans tore et sans filets. Elle a ordinairement une forme pyramidale, c'est-à-dire que son diamètre inférieur, mesuré à la naissance du fût, est plus considérable que son diamètre supérieur, pris sous le chapiteau. Les cannelures sont en petit nombre, larges, à vive arête, très-peu concaves, et elles se terminent communément dans le haut en ligne droite. Les chapiteaux de cet ordre ont un ou plusieurs filets pour séparer les cannelures du tore. Celui-ci, qu'on appelle *échine*, est généralement taillé en biseau plus ou moins arrondi, mais débordant beaucoup le nu de la colonne. Il en résulte une assiette plus large pour le tailloir, qui s'y forme toujours d'un simple plateau fort, élevé sans aucune moulure. L'architrave y est lisse et très-élevée; la frise est décorée de triglyphes et de métopes. Le caractère spécial de l'ordre dorique, comme exprimant la force et la solidité, est d'avoir de courtes proportions.

Les Romains modifièrent le dorique, en lui donnant des proportions plus élevées et en changeant les moulures du chapiteau. Les parties de l'entablement furent moins élevées: les triglyphes se multiplièrent entre les encoronnements. *Voy. CHAPITEAU, COLONNE, ORDRE, ENTABLEMENT.*

DOSSERET. — Le *dosseret* proprement dit est un petit jambage ou pied-droit saillant, qui sert à soutenir des portes, des fenêtres et même des voûtes.

On a quelquefois appelé *dosserets* les *contre-forts* souvent garnis d'une colonne, et qu'on voit fréquemment appuyés aux murailles des églises, immédiatement au-dessous de l'endroit où naissent les arcs-boutants qui les contre-butent; cette expression ne manque pas de justesse en ce cas, surtout quand l'arc-boutant est un véritable arc-rampant, dont le dosseret forme alors le pied-droit.

DOSSIER. — Le dossier est la partie d'une stalle d'église, sur laquelle on s'appuie le dos. Dans les grandes églises, comme les cathédrales, il y a dans le chœur deux rangs de stalles: le dossier de celles du premier rang est très-bas; c'est le contraire pour le dossier de celles du second rang; aussi l'appelle-t-on *haut dossier*. C'est là que se peignaient les armoiries ou que l'on plaçait des bas-reliefs représentant des scènes empruntées à la Bible ou à la vie des saints.

DOUBLEAU. *Voy. ARC-DOUBLEAU.*

DOUCINE. — Moulure concave par le

haut et convexe par le bas. Cette moulure termine les corniches d'une manière élégante.

DOUELLE. — Cette expression se dit d'une coupe de pierre propre à faire des voûtes. Le parement qui fait la partie cintrée de la voûte, et qui est courbe, s'appelle *douelle intérieure* ou *intradós*. La partie opposée, qui fait le dessus de la voûte, s'appelle *douelle extérieure* ou *extradós*.

DRAGON. — Animal fabuleux, dont on trouve la figure sur les chapiteaux du XI^e siècle et du XII^e, et dans divers motifs d'ornementation de la période romano-byzantine. Autrefois, on portait ordinairement à la procession des Rogations une bannière sur laquelle était représenté un dragon, ou même simplement la figure d'un dragon, en implorant la divine Providence contre la peste et la famine. Le dragon était, en effet, l'emblème de la peste. On s'en est également servi comme emblème du poison. C'est ainsi que l'on voit un dragon, souvent ailé, sortir du calice que saint Jean l'évangéliste tient en main, pour faire allusion aux faits mentionnés par saint Augustin et par saint Isidore. Le dragon est aussi la figure sous laquelle on représente le démon, l'*ancien serpent*, dans son combat avec l'archange saint Michel. En Angleterre, on voit plus fréquemment qu'ailleurs l'image du dragon dans la décoration, à cause du dragon que saint Georges, patron de la Grande-Bretagne, foule à ses pieds. Le dragon est encore l'emblème donné à sainte Marguerite. Enfin, la sainte Vierge foule aux pieds un serpent ou un dragon, en signe de l'accomplissement de la grande prophétie : *Ipsa conteret caput tuum*.

DRUIDIQUE. — Les monuments druidiques sont fort intéressants à connaître, à cause des rapports frappants qu'ils présentent avec ceux de tous les peuples primitifs. Voy. CELTIQUE, ALLÉE-COUVERTE, DOLMEN, LICHAVEN. Ils sont surtout intéressants pour ceux qui habitent cette partie de l'Europe où ils sont encore fort nombreux.

Nous plaçons ici un article annoncé aux mots CELTIQUE et DOLMEN et ayant pour titre : *Rapports entre les monuments celtiques et les monuments des plus anciens peuples de l'Asie*.

Quand on se livre à l'étude des monuments des anciens peuples, l'esprit est porté comme instinctivement à les comparer entre eux. Ces rapprochements ne sont pas un des moindres charmes du travail, et lorsqu'ils sont faits naturellement et sans violence, ils peuvent procurer de précieux avantages. Des rapports positifs dans les monuments de certains peuples, séparés par de grandes distances, doivent-ils indiquer des origines communes, ou sont-ils simplement le résultat de causes nécessaires et par conséquent identiques? Il y a ici un problème important à résoudre. Des ressemblances dans les monuments d'architecture, dans les constructions les plus irrégulières, les plus étran-

gères aux conditions de l'art, ne doivent-elles pas marquer des ressemblances morales chez les peuples qui les présentent, tout aussi bien que les similitudes dans le langage, dans les mœurs et dans les coutumes? Et quand ces monuments ont une physionomie commune, frappante, irrécusable, évidente, ne peut-on pas conclure en plein droit qu'ils sont le produit des mêmes principes, qu'ils ont été érigés par des peuples sortis du même berceau, ou du moins, unis par les liens d'une parenté très-étroite?

La connaissance approfondie des rapports des monuments entre eux peut avoir d'utiles résultats historiques, et quoique encore au berceau, la philosophie archéologique a déjà jeté des lumières inespérées sur la filiation de certains peuples anciens. Il n'est personne tant soit peu versé dans la science des antiquités, qui ne connaisse les remarquables travaux de M. Petit-Radl, sur les monuments pélasgiques, ou constructions cyclopéennes. En décrivant et comparant soigneusement ces informes constructions, que la mythologie attribuait à une race de géants, et que l'on retrouve répandus principalement dans la Grèce, dans les îles qui en dépendent et dans quelques contrées de l'Italie méridionale et centrale, il est arrivé à démontrer l'origine pélasgique des anciennes populations du Latium, de la Sabine, du Samnium, etc. Ces travaux, dont l'importance est incontestable, ont été imités pour plusieurs autres contrées, et ont amené des résultats analogues.

Nous n'avons pas eu la prétention d'éclaircir parfaitement des questions obscures, par les recherches que nous avons faites sur les monuments celtiques comparés aux monuments des plus anciens peuples de l'Asie, et spécialement des Hébreux. C'est un essai que nous avons tenté. On a déjà fait la comparaison des deux religions, hébraïque et druidique, et l'on est parvenu à en prouver l'identité dans les dogmes les plus essentiels. En considérant les deux peuples sous un autre point de vue, nous arriverons à peu près au même terme, et, si nous ne pouvons parvenir à démontrer l'identité, nos observations et nos rapprochements montreront un ressemblance qui n'en différera que fort peu.

En Asie, un peuple qui remonte au berceau même de l'humanité, qui garde attentivement et avec un respect religieux, la plus ancienne histoire authentique du monde, le peuple hébreu nous présente dans ses coutumes quelques faits dignes d'une profonde attention. Ces faits ont eu une influence marquée sur les croyances des âges postérieurs. Il entrait comme usage dans la vie publique, de même que dans la vie privée, de consacrer le souvenir des faits importants par un monument durable, mais de la plus grande simplicité. Ce monument consistait en une pierre brute, de dimension variable, qu'on appelait d'un nom commun : la *pierre du témoignage*. Il devait transmettre à la postérité la mémoire d'un personnage il-

lustre ou d'une action importante dans la famille ou dans la société. Cette coutume fut presque générale dans l'antiquité : elle était louable et utile. Mais, plus tard, le respect dont on entourait la pierre du témoignage se corrompit quand on en perdit la signification véritable ; il se transforma peu à peu en vénération, et se vicia même au point de devenir un acte d'adoration. L'histoire nous apprend que les Chananéens se rendirent autrefois coupables de ce grand crime, en convertissant en idoles les pierres brutes et les colonnes grossières élevées par leurs ancêtres.

L'usage de confier à de gros blocs de pierre de pieux ou de grands souvenirs, fréquent chez les Hébreux et chez les plus anciens peuples de l'Asie, fut de tout temps adopté par les races celtiques : les pays qu'elles ont habités sont encore couverts d'une grande quantité de pierres énormes. Nous avons perdu la vraie signification du plus grand nombre de ces grossiers monuments. Il paraît que les Celtes eux-mêmes l'oublièrent postérieurement, puisqu'ils leur rendaient les honneurs divins, comme il est démontré par les usages que rencontrèrent partout les premiers apôtres qui vinrent prêcher le christianisme dans les Gaules. On pourrait presque en trouver encore aujourd'hui des vestiges dans les pratiques superstitieuses dont on entoure, dans certaines localités, plusieurs pierres druidiques.

Lorsque le peuple israélite, sous la conduite de Josué, eut traversé miraculeusement le lit du Jourdain, le successeur de Moïse voulut élever sur ses rives un monument propre à transmettre le souvenir d'une si grande merveille. Il envoya donc les hommes les plus robustes prendre les plus grosses pierres qui se trouvaient au milieu du fleuve ; il les fit placer à Galgala, à l'orient de la ville de Jéricho, puis il dit aux tribus assemblées : « Quand vos enfants interrogeront un jour leurs pères et leur diront : Que signifient ces pierres ? Vous le leur apprendrez et vous leur direz : Israël a passé à pied sec le lit du Jourdain (1). »

Ces blocs grossiers, au nombre de douze, en mémoire des douze tribus d'Israël, devaient offrir la plus grande analogie avec l'espèce de monument celtique que les antiquaires ont désigné sous le nom de *pierres posées*. Ces pierres étaient quelquefois placées symétriquement, mais souvent elles étaient jetées sans ordre sur la terre. Plusieurs roches celtiques n'auraient-elles point été réunies dans des intentions semblables à celles qui ont présidé à la disposition des pierres de Galgala, c'est-à-dire pour attester un souvenir précieux à une tribu ou à toute

(1) Duodecim quoque lapides, quos de Jordanis alveo sumpserant, posuit Josue in Galgalis.

Et dixit ad filios Israel : Quando interrogaverint filii vestri cras patres suos et dixerint eis : Quid sibi volunt lapides isti ?

Doceritis eos atque dicetis : Per arentem alveum transivit Israel Jordanem istum. (Josue, cap. iv, vers. 20. 21 et 22.)

la nation ? Ce serait assez vraisemblable.

Dans le Pentateuque, au livre de l'Exode, on lit : « Quand vous ferez à l'Éternel un autel de pierres, vous ne les taillerez point, car il sera souillé si vous y employez le ciseau (1). »

Au chapitre vingt-septième du Deutéronome, il est encore dit : « Lorsque vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez sur le mont Hébal, au Seigneur votre Dieu, un autel de pierres où le fer n'aura point touché, de pierres brutes et non polies, et vous offrirez au Seigneur votre Dieu des holocaustes sur cet autel (2). »

Nous voyons au livre de Josué comment ces préceptes furent fidèlement accomplis et comment on érigea un autel composé de pierres grossières, auxquelles la main de l'homme n'avait apporté aucune altération.

Cette description de l'autel hébraïque ne s'applique-t-elle pas avec une exactitude entière à l'autel druidique ? Tous les dolmens, que nous retrouvons encore en si grand nombre dans nos campagnes, sont composés de pierres entièrement brutes et nullement polies ; ceux qui portent quelques traces de fer et du travail forment une exception très-rare. L'analogie, ou plutôt la ressemblance des deux autels, hébraïque et celtique, est si frappante qu'elle a été mentionnée par une foule d'auteurs. Personne cependant n'a tiré de conclusions de ce rapprochement si extraordinaire ; on s'est borné à signaler un rapport évident dans les formes extérieures, sans voir qu'il indiquait des relations intimes entre le peuple juif et les tribus celtiques.

Les dolmens, dit Thomas Moore (3), en étudiant les monuments celtiques de l'Irlande, étaient originairement appelés *Bothal*, mot qui signifie *la maison de Dieu*. Beauford, dans son livre intitulé le *Druidisme renouvelé*, prétend que ces monuments avaient une grande analogie avec le *Béthel* des Hébreux, expression qui a le même sens que le *Bothal* irlandais. Cette sorte de monuments, dit Scaliger dans ses Commentaires sur Eusèbe, aimée de Dieu dans l'origine, lui devint ensuite odieuse, parce qu'elle fut corrompue par les usages idolâtriques qu'en firent les Chananéens.

Nous voyons ici, non sans un vif étonnement, que ce n'est pas seulement le monument qui est semblable, mais que les mots employés pour le désigner sont absolument identiques et dans leur signification littéraire et jusque dans leur radical. On peut tirer de là un nouvel argument en faveur de ceux qui prétendent que les Celtes sont d'origine sémitique. Nous savons d'autre part

(1) Quod si altare lapideum feceris mihi, non ædificabis illud de sutis lapidibus : si enim levaveris cultrum super eo, pollutetur. (Exod., cap. xx, vers. 25.)

(2) Et ædificabis ibi altare Domino Deo tuo, de lapidibus quos ferrum non tetigit, et de saxis informibus et impolitis : et offeres super eo holocausta Domino Deo tuo. (Deuter., cap. xxviii, vers. 2, 4, 5, 6.)

(3) Cet autel les appelle *Kromlech*.

que les peuples celtiques et teutoniques mettaient leur orgueil, les uns et les autres, à faire descendre leurs races des tribus qui se répandirent en Occident, à la suite des guerres de Troie. La Chronique saxonne fait venir les premiers habitants de la Bretagne de l'Arménie, et le grand législateur des Scandinaves, Odin, était, dit-on, parti avec ses compagnons des rives du Pont-Euxin.

Les autels grossiers des Hébreux, si communs chez les tribus celtiques, se rencontrent encore chez plusieurs autres peuples adorateurs des astres ou du feu, et même chez des peuplades d'Afrique et d'Amérique, étrangères à toute civilisation, et qui les ont sans doute gardés comme un souvenir de leur première origine : souvenir inaltérable comme tous ceux qu'on garde des jours de son enfance. Maundrell, dans la Relation de ses voyages, fait mention d'un monument de la nature des dolmens, sur la côte de Syrie, dans le pays des Phéniciens, suivant une remarque de King (1).

Dans son Histoire du Wiltshire, sir Richard Hoare donne le croquis de deux autels grossiers du Malabar, exactement semblables à ceux dont nous nous occupons. On en a retrouvé plusieurs dans le Nouveau-Monde, dans l'Etat de New-York, au Mexique, dans le Massachusetts, avec une quantité prodigieuse de tertres funéraires, semblables aux *tépé* tartares, aux *mound* scythiques et aux *cairn* celtiques.

Tous ces monuments, avec des formes semblables, avec une destination identique, présentent dans leur érection, dans leur disposition, et jusque dans leur orientation, des intentions tellement analogues, qu'ils pourraient fournir une preuve nouvelle, d'une grande valeur, à ceux qui font sortir du centre de l'Asie les plus anciennes migrations qui peuplèrent originellement l'Amérique, de même que l'ancien continent. Les recherches archéologiques ne peuvent, sur ce sujet, que venir en aide aux magnifiques résultats obtenus jusqu'à ce jour par la philologie et par plusieurs autres sciences.

Toutes les nations païennes ont gardé la mémoire des autels hébraïques, et même, chose merveilleuse ! nous pouvons dire qu'elles ont conservé jusqu'à la dénomination employée pour les désigner. Nous avons déjà nommé les *Béthel* des Hébreux, représentés en Occident par le *Bothal* des Irlandais ; ces mots ne rappellent-ils pas involontairement les *Betyli* des Grecs et des Romains. Ces *bætyles* étaient des pierres sacrées, de la plus haute antiquité, environnées, de temps immémorial, de la vénération publique. Comme leur origine était inconnue et se perdait dans la nuit des temps, on les disait descendus du ciel. Un des plus célèbres *bætyles* est celui qui servit à former la statue de Cybèle. La grande déesse était primitivement adorée sous la forme d'une grande pierre brute, mais plus tard le ciseau, peu respectueux, s'exerça sur sa

(1) King. *Munimenta antiqua*.

substance divine, pour lui donner des traits humains. Un autre *bætyle* non moins fameux, que l'on montre encore aujourd'hui aux voyageurs en Italie, n'est autre chose que la pierre offerte à Saturne par sa femme, pour être dévorée à la place de Jupiter qui venait de naître.

Ptolémée Héphæstion, auteur cité par Photius, fait la description d'un grand *bætyle*, et cette description se rapporte exactement à cette espèce de monuments que nous avons appelés *pierres branlantes*. On voyait, dit-il, sur les bords de l'Océan, une pierre gigantesque qui pouvait être mise en mouvement par la tige d'une fleur, mais qui résistait à toute force humaine (1).

Ces pierres branlantes n'ont pas été observées en Palestine, mais elles étaient connues en Phénicie, où on les appelait *pierres sacrées*, et même *pierres animées*. Suivant la croyance générale, elles avaient été fabriquées par le dieu *Ouranos* ou *Ciel* : opinion qui paraît être la source de celle de plusieurs autres peuples.

Dans la ville consacrée au Soleil, à Héliopolis ou ancienne Balbeck, il existait de ces sortes de pierres placées en équilibre, et l'on prétendait qu'elles étaient agitées par un génie. Isidore, d'après le biographe Damascius, examine gravement si le génie enfermé dans la pierre était un esprit malfaisant ou un génie débonnaire : il incline à penser qu'il était de la classe des esprits purs et immatériels, qui sont d'une nature bonne et sans malice (2).

Eusèbe, dans sa Préparation évangélique, rapporte un texte de Philon de Biblos, qui confirme l'existence de plusieurs pierres branlantes dans les contrées de l'Asie. Cet auteur, s'écartant peu des idées d'Isidore, les appelle *pierres animées* (3).

Plin le naturaliste donne aussi la description d'une pierre mouvante. « Auprès d'Harpase, ville d'Asie, il existe un énorme rocher qu'on peut ébranler avec un seul doigt, mais qui résiste à la force de tout le corps (4). »

Le savant antiquaire Bryant dit qu'il était d'usage parmi les Egyptiens de placer péniblement une grande pierre sur une autre pierre, comme un souvenir religieux. Les pierres que l'on posait ainsi équilibraient souvent d'une manière si égale, que le moindre souffle du vent aurait suffi quelquefois pour la faire remuer (5).

Nous pourrions trouver, dans les textes que nous ont laissés les anciens, quelques

(1) Περὶ τῆς περὶ τὸν Ὠκεανὸν γιγαντίας πέτρας καὶ ὅτι μόνω ἀσφοδῶ κινεῖται, πρὸς πᾶσαν βίαν ἀμετακίνητος εὔσα. (Photius, Biblioth. n° 190, page 476.)

(2) Ἐγὼ ὡμνησιώτερον εἶναι τὸ χρῆσμα τοῦ βατύλου, ὃ δὲ Ἰσιδώρος δαιμόνιον μᾶλλον εἰλεῖν εἶναι γὰρ τινὰ δαίμονα, τὸν κινούντα αὐτὸν. (Vita Isidori, apud Phot., n° 242.)

(3) Ἐτι δὲ ἐπιπένησε θεὸς οὐρανὸς βατύλια, λίθου ἐπιπένης μηχανασάμενος. (Euseb. Præp. ev.)

(4) Juxta Harpasa, oppidum Asiæ, cautes stat horrenda, uno digito mobilis : eadem si toto corpore impellatur, resistens. (Plin. lib. II, cap. 38.)

(5) Bryant. *Anal. myth.*

éclaircissements sur la destination des *pierres branlantes* ou *croulantes*. Jusqu'à présent on n'a proposé que des hypothèses peu vraisemblables. On les a considérées soit comme des idoles, soit comme des pierres probatoires, soit comme des instruments de divination, soit enfin comme des moyens d'en imposer à la crédulité de la multitude. Ne pourrait-on pas, avec plus de raison, les regarder uniquement comme des monuments érigés en l'honneur du soleil, à l'imitation des pierres de l'Asie, et en particulier de celles d'Héliopolis? Ne pourrions-nous pas adopter l'opinion d'Apollonius de Rhodes, qui exprime en termes formels qu'à cette sorte de monuments était attachée une idée de sainteté? Quoi qu'il en soit de cette explication, qui certes n'est pas plus mauvaise que tant d'autres qui ont été hasardées sur de moindres probabilités, c'est toujours un fait du plus haut intérêt, de retrouver ainsi, chez plusieurs anciens peuples, des monuments si singuliers et si gigantesques.

Si nous considérons maintenant les menhirs ou peulvans, nous avons quelques rapports intéressants à signaler. En Phénicie, on adorait des colonnes informes, comme des emblèmes du soleil. Il n'y a pas grande violence à faire subir aux expressions, pour transformer des colonnes grossières, élevées sans principes d'art, en véritables menhirs celtiques. Mais, pourquoi ces pierres allongées étaient-elles considérées comme le symbole du soleil? C'était, sans doute, parce qu'elles représentaient un rayon de cet astre. Si l'on conservait la moindre incertitude à cet égard, l'examen des obélisques égyptiens pourrait lever toute difficulté. Ces obélisques, ainsi nommés d'un mot grec qui signifie *pointe, lame d'épée*, ne sont rien autre chose que des menhirs travaillés, perfectionnés; ils portaient dans la langue des Egyptiens un nom qui veut dire *un rayon du soleil*. Nous savons d'une manière positive, par les travaux de l'illustre Champollion le jeune et de plusieurs autres savants archéologues, que les obélisques étaient spécialement dédiés au soleil, dont ils portaient gravé le symbole vivant, c'est-à-dire la figure de l'épervier.

De ce fait et de quelques autres que nous avons énumérés antérieurement, nous pouvons conclure que le sabéisme, l'une des premières erreurs des hommes, s'infiltra jusque dans les contrées occidentales les plus reculées. Tous les peuples primitifs de l'Orient furent des peuples pasteurs, adonnés à la science de l'astronomie. Ils se laissèrent facilement entraîner au culte du soleil, des astres, et du feu, leur image la plus fidèle. Ce fut par eux que cette grande idolâtrie se répandit dans presque tout l'ancien monde.

Un monument que quelques auteurs indiquent comme moins ancien et moins général parmi les peuplades celtiques, c'est le *cercle de pierres* ou *kromlech*, avec un autel ou une colonne au centre. Comme le proto-

type qu'on en voit à *Gilgal* ou mieux *Galgala* (1), en Palestine, il servait quelquefois de temple pour le culte, quelquefois de siège pour le conseil, quelquefois aussi de tribunal pour rendre la justice, et de rendez-vous pour les inaugurations nationales.

L'enceinte de pierre que les archéologues français ont appelée *kromlech* ne se retrouve pas seulement en Palestine, elle se voit en Phénicie, au rapport de plusieurs voyageurs. La plupart des auteurs qui en ont parlé prétendent que l'adoration des pierres disposées en cercle est d'origine phénicienne, et qu'elle s'adressait au soleil. Les antiquaires, dans leurs conjectures sur la destination de ces monuments bizarres, avaient déjà soupçonné cet usage relatif au culte du grand astre. Puisque nous le rencontrons en Orient, chez les nations adonnées au sabéisme, avec une destination si positive, il devient plus que probable que, dans le principe, on a dressé, pour le culte des astres, le plus grand nombre des *kromlechs* galiques.

Cette destination pourtant n'était pas exclusive, et l'antiquité hellénique nous fournit des faits qui démontrent que ces monuments servaient soit aux délibérations importantes, soit aux inaugurations solennelles. En Perse, quand on inaugurait un nouveau roi, on le plaçait sur une grande pierre à laquelle on attachait des vertus merveilleuses. Dans la description du bouclier d'Achille, que nous trouvons dans Homère, nous y trouvons ce trait curieux que les vieillards assemblés, réunis en conseil, étaient assis sur des pierres disposées en cercle, et que cette disposition avait quelque chose de mystérieux et de sacré (2). Quoique le chantre d'Achille dise que les pierres étaient polies, il y a une analogie évidente entre cette coutume et celles des nations druidiques; il y a une ressemblance incontestable entre le cercle de pierre hellénique et le *kromlech* celtique.

En Suède, les rois étaient reconnus publiquement par la nation avec les mêmes cérémonies en usage chez les Perses. On les faisait asseoir sur une pierre placée au milieu d'une douzaine d'autres moins grandes, au rapport d'Olaus Magnus (3). Les princes du Danemark étaient couronnés dans un cercle semblable (4). Les Irlandais attachaient une vertu presque magique à la célèbre pierre *Lia-fall, pierre de la destinée* (5), qui servait dans l'élection de leurs chefs.

Il serait superflu de nous arrêter ici pour faire sentir les rapports admirables que présentent entre eux les monuments singuliers que nous venons d'observer chez les

(1) Galgal. *Rota, circumvolutio*. Etym. hébr.

(2) οἱ δὲ γέροντες
εἶατ' ἐπὶ ἑστοισὶ λίθοις, ἱερῶ ἐνὶ κύκλῳ.
(Hom. Iliad., ch. xviii, vers 505.)

(3) Olaus Magnus. *De Ritu gentium septentr.*

(4) Hist. du Danemark.

(5) Thomas Moore.

nations les plus anciennes, aussi bien que chez les Celtes. Il suffit d'exposer les faits pour que l'esprit en saisisse le rapprochement et en tire la conclusion.

Parmi les tertres, barrows ou galgals, il en est quelques-uns qui n'avaient pas une destination funéraire. On élevait des amas de pierres, souvent énormes, placés sur le sommet des collines; ils étaient les signes indicateurs des chemins que l'on consacrait à Mercure, lequel avait sous sa protection spéciale les routes, les voyageurs et le commerce.

Tous ceux qui passaient auprès de ces monuments, dit M. Fleuriau de Bellevue (1), se faisaient un devoir d'y ajouter une pierre, espèce de pratique religieuse, sans doute établie pour en perpétuer la durée. Cambry, dans son ouvrage intitulé *Monuments celtiques*, dit « que cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours dans plusieurs localités, et spécialement dans quelques passages périlleux des Alpes, du Dauphiné et de la Savoie. Ces monceaux de pierres, disposés en cônes ou en prismes triangulaires, remontent aux temps les plus reculés : chaque fois que les montagnards en approchent, ils ne manquent pas d'y poser une pierre. Il est rare de voir un guide ne pas remplir ce devoir religieux. »

Cette coutume, utile dans son origine, viciée ensuite par le culte idolâtrique que l'on rendait à Mercure, existait aussi dans l'Orient, puisque Salomon la condamne au livre des Proverbes : « Augmenter d'une pierre le monument de Mercure, c'est rendre hommage à la folie (2). »

Presque toutes les nations plongées dans les erreurs de l'idolâtrie célébraient les cérémonies du culte sur les montagnes et sur les élévations. Ce fut pour éloigner son peuple des superstitions du polythéisme, que le Seigneur lui défendit expressément dans la loi, et lui rappela souvent par la voix des prophètes, de ne point offrir de sacrifice sur les lieux hauts. Quand les Israélites oublièrent la loi de Dieu, ce fut toujours par là que commença leur déshérence. Ils s'assemblaient sur les hauteurs pour se livrer au culte des idoles : on serait tenté de croire que la première chose entraînait irrésistiblement à la seconde.

Chez les Celtes, de même que chez les Grecs et chez les Romains, nous voyons constamment des honneurs presque divins entourer les hautes montagnes. C'est sur la montagne la plus élevée de la Grèce que les dieux helléniques ont établi leur résidence; c'est sur le roc le plus abrupte que le dieu des beaux-arts et de la poésie a placé sa cour composée des neuf sœurs. Les montagnes situées sur les marches ou frontières furent particulièrement honorées. Le mont Olympe, si révérend des Grecs, par-

(1) Mém. lu à l'Acad. de la Rochelle.

(2) Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii, ita qui tribuit insipienti honorem. (*Prov.*, cap. xxvi, vers. 8.)

tagea plus tard les mêmes honneurs avec plusieurs autres monts moins majestueux, mais placés sur les confins du pays. On compte jusqu'à douze montagnes qui reçurent ce nom redoutable. Dans quelle intention agissaient les peuples à ces époques de violence et de barbarie ? Ils voulaient, sans doute, protéger leurs frontières contre les invasions des peuplades voisines, en y établissant le séjour redouté du souverain des dieux, escorté des innombrables tribus des grands et des petits dieux.

Non-seulement la montagne frontière reçut les honneurs divins, mais encore la pierre arrachée à ses flancs, pour remplir conventionnellement la même fonction à l'égard des propriétés particulières. De là le culte du dieu *Borne* ou *Terme*. Ce dieu, qui consistait tout simplement en une grosse pierre brute, était, sans doute, religieusement vénéré, ou du moins on avait espéré que, par respect pour son caractère divin, on ne serait jamais tenté de le déplacer pour agrandir sa propriété aux dépens de celle de son voisin. Le dieu *Terme*, dans son immobile gravité, se trouva probablement quelquefois complice de la fraude, quand sa taille ne fut pas assez majestueuse pour produire le respect que n'inspirait pas sa divinité. Ce dieu n'était certes pas sans importance, car quand Jupiter Capitolin vint prendre possession de son temple, tous les dieux s'en allèrent, excepté *Terme*, qui demeura solidement fixé à sa place.

Si nous passons maintenant aux monuments funéraires, nous trouverons chez les Hébreux un usage particulier à la nation, fondé sur ses croyances. Les morts étaient confiés à la terre ou déposés dans des grottes taillées dans le roc, destinées à servir de sépulcres de famille. On avait l'espérance, suivant les paroles de Job, que ces restes inanimés reprendraient un jour la vie. Les Egyptiens, sous ce rapport, partageaient la même foi que les Hébreux; ils confiaient aussi à de vastes grottes funéraires, connues sous le nom de *nécropoles* ou d'*hypogées*, la dépouille mortelle de leurs parents et de leurs amis, après l'avoir soigneusement embaumée. Les habitants de la Basse-Egypte ne purent pas placer leurs morts dans des cavernes sépulcrales, à cause de la déclivité du sol, qui se trouvait entièrement envahi par les eaux au temps des inondations. C'est pourquoi ils établirent des collines factices, qui plus tard devinrent les massives et gigantesques pyramides, pour y déposer les momies des princes et celles des citoyens. Tous les auteurs versés dans la connaissance des antiquités s'accordent à considérer les pyramides égyptiennes comme le produit du second âge de la civilisation de ce peuple si extraordinaire dans sa vie publique comme dans sa vie privée, et ils les regardent comme le développement des tertres que nous allons retrouver chez plusieurs peuples de l'Asie et chez tous les peuples celtiques et teutoniques.

Le savant professeur Pallas, en parcourant

les vastes steppes de l'Asie centrale et septentrionale, observa une très-grande quantité de ces élévations sépulcrales, dont quelques-unes étaient en pierres, mais le plus grand nombre en terre. On ne peut s'empêcher d'être fortement surpris en voyant leur multitude dans les pays anciennement habités par les Mongols et par les Tartares, et en même temps on ne peut nier la ressemblance de forme, l'identité de destination de ces buttes funéraires et des tombelles celtiques. Quelques archéologues ont voulu conserver à ces grossiers monuments la dénomination empruntée à la langue des peuples qui en furent les auteurs. Ainsi ces tertres mortuaires s'appellent *mound* chez les tribus scythiques, *téplé* chez les Tartares, *barrow* chez les nations teutoniques, *cairn* chez les races galliques. Malgré la différence des noms, ici fort peu importante, il résulte de la comparaison de ces monuments qu'il y a entre eux analogie et similitude parfaite.

Un littérateur a dit que tous les hommes sont frères, parce qu'ils manifestent leur douleur par les mêmes signes extérieurs. On peut dire avec autant de vérité que ces hommes doivent reconnaître la même origine, qui ont gardé les mêmes usages dans les suprêmes devoirs qu'ils rendent à la dépouille mortelle de leurs proches et de leurs amis.

Les premiers peuples qui habitèrent autrefois la Grèce et l'Asie Mineure avaient aussi l'usage d'ensevelir leurs plus illustres guerriers sous un tertre élevé. Homère, au XII^e chant de l'Odyssée, fait la description du tombeau d'Elpénor, et sa narration se rapporte exactement à un tumulus ou barrow, au sommet duquel on aurait élevé une colonne. Sur le promontoire de Sigée, on voit encore aujourd'hui le tombeau d'Achille, et ce n'est qu'un tertre au haut duquel se trouvent des débris de la colonne funéraire, au rapport des voyageurs. King, dans son ouvrage *Munimenta antiqua*, en parlant du barrow asiatique élevé sur le corps de Patrocle, prétend que sa description est absolument la même que celle des barrows tartares, mongols, scythiques et celtiques, de sorte qu'en lisant les détails de l'un, on croit lire ceux des autres (1).

Il suffit d'avoir énuméré des faits : ces faits ont un langage intelligible. Chacun peut se convaincre de plus en plus des étonnants rapports qui existent entre nos monuments druidiques et ceux des plus anciens peuples de l'Asie. Nous devons cependant mentionner ici l'opinion de quelques antiquaires qui ont pensé que les *cairns* ou tumulus celtiques n'avaient pas toujours eu une destination funéraire, mais qu'ils avaient servi pour le culte du soleil. Ils s'appuient sur ce que les peuples livrés à la superstition du sabéisme allumaient du feu sur des hauteurs naturelles ou factices, croyant faire plaisir à la divinité qu'ils honoraient. Ces auteurs trouvaient même dans le mot *carneus*, em-

ployé souvent par les poètes, pour qualifier Phébus, personnification du soleil, un dérivé du mot *cairn* celtique ; de même que du mot *grian*, nom celtique du soleil, serait venu le nom de *grynæus*, fréquemment donné à la même divinité.

L'Écriture sainte nous apprend que c'était dans un bois planté par lui qu'Abraham invoquait le Dieu éternel ; et le sacrifice de Gédéon, offert sous le chêne, était agréé par le même Dieu qui plus tard condamna à la destruction les bosquets de Baal et les bois sacrés des montagnes. La vénération que l'on portait à certains bosquets, vénération en elle-même pleine d'innocence et de simplicité, devint promptement un des abus d'adoration superstitieuse dans lesquels tombèrent si facilement les hommes des premiers âges.

Il n'est peut-être aucun peuple de l'antiquité qui ne se soit honteusement laissé entraîner à cette superstition. Tous les temples de l'Asie, de même que ceux de la Grèce, furent entourés d'un *lucus* ou bois sacré. Ce fut souvent à l'ombre des arbres qui environnaient les autels de leurs dieux, que les hommes s'abandonnèrent à toute espèce d'impiétés et d'abominations. Tous les bois sacrés n'étaient pas habités par des divinités vertueuses et pudiques ; leur proscription chez les Juifs était appuyée sur des raisons d'une grande autorité.

Un des traits les plus frappants de la religion des Celtes, c'est leur vénération profonde pour les grandes forêts. Ils pensaient que leur majestueux silence, que leur sainte horreur, que leur impénétrable obscurité les rendaient agréables à la divinité qui y faisait sa demeure. Maxime de Tyr nous dit que le chêne était le symbole, la représentation du Jupiter celtique (1). C'est pour cette raison que les ministres de la religion étaient appelés *Druides*, du mot grec *δρῦς* qui signifie un chêne.

Nous pourrions encore indiquer quelques relations intéressantes entre certaines pratiques communes aux peuples de l'Asie et aux tribus celtiques : nous pourrions, par exemple, comparer le culte des sources et des fontaines, si célèbre chez les Druides, au respect superstitieux dont on les environnait dans presque toutes les contrées de l'Orient. Mais nous croyons en avoir assez dit pour démontrer d'une façon positive que les Celtes étaient unis aux Hébreux et à plusieurs autres nations sémitiques par des liens nombreux et sensibles.

On a dit que toute étude qui n'avait point de but moral était vaine dans son objet. Après avoir étudié les rapports qui existent évidemment entre les monuments celtiques et les monuments hébraïques, nous croyons pouvoir tirer cette conclusion : que les peuples galliques sont d'origine asiatique, et même qu'ils sont partis du centre de l'Asie, qui fut le berceau du genre humain. Cet essai ar-

(1) King, *Munim. antiq.*, lib. 1, cap. 6.

(1) Ἁγαλμα δὲ διὸς κελτικου ὑψηλῆ ὄρυς. (Max. Tyr. Serm. 58.)

chéologique tend à démontrer que, par les monuments, on peut arriver à confirmer le récit de la Genèse sur l'unité de l'espèce

humaine, sur la dispersion des peuples, si toutefois le récit de la Genèse avait besoin de confirmation.

E

EBRASEMENT. — On dit souvent *embrasement* au lieu d'*ébrasement*, qui est le véritable mot : C'est l'évas ou l'évasement intérieur ou extérieur d'une baie. M. Bertz, dans son *Dictionnaire de l'architecture du moyen âge*, propose une distinction entre ces deux expressions. Ce serait d'appliquer le mot *ébrasement* à la disposition des baies réellement ébrasées, et de réserver celui d'*embrasement* pour désigner l'arrangement des baies à feuillures.

ÉCAILLES. — Les écailles sont de petits ornements taillés sur des moulures d'architecture, quelquefois même sur le nu d'une muraille, et qui imitent des écailles de poisson. *Voy. APPAREIL IMBRIQUÉ.* Les faces inclinées des flèches et des clochétions des églises sont très-souvent ornées d'écailles figurées, droites ou inclinées, rondes ou aiguës comme une ogive, qui sont censées superposées en recouvrement comme les tuiles sur un toit. Non-seulement les écailles sont parfois imitées sur les murailles, mais encore les pierres elles-mêmes sont taillées en forme d'écailles. Cette espèce d'appareil, propre uniquement à l'ornementation, ne se trouve que dans certaines parties des façades d'église, au XII^e siècle, et sur une surface très-limitée.

Les anciens employaient aussi quelquefois les écailles comme ornement ; mais l'usage qu'ils en faisaient n'offre aucune analogie avec ce qui a été fait au moyen âge.

ECHEA. — Les anciens appelaient *echea* les vases de terre ou de bronze qui avaient la forme d'une cloche, et qu'ils employaient dans leurs théâtres pour renforcer la voix des acteurs. Il paraît que dans plusieurs églises du moyen âge on employa des vases semblables ou analogues pour donner plus d'ampleur à la voix des chant. es. *Voy. CAVEAU ACoustIQUE.* Dans le chœur du temple neuf, à Strasbourg, autrefois celui de l'église d'un monastère de Dominicains, Oberlin découvrit des vases de cette nature dans la voûte : ces vases furent brisés par des ouvriers ignorants. Briston, dans son *Dictionnaire d'architecture et d'archéologie du moyen âge*, en parle, ainsi que Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*.

ÉCHINE. — Expression peu usitée, qui signifie la même chose que *OVE* ou *QUART DE ROND*, et qui forme le principal ornement du chapiteau dorique, sous le tailloir.

ECHIQUEUR. — Ornement souvent usité dans l'architecture romano-byzantine et présentant l'apparence d'un échiquier. *Voy. DAMIER.* On peut encore donner ce nom à une autre espèce d'ornement composé de petits carreaux blancs et noirs alternés, que l'on remarque sur les murailles de quelques

églises romanes, surtout dans les pays où l'on trouve abondamment des pierres volcaniques de couleurs variées.

ECOINÇON. — Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre. L'écoinçon est intérieurement ce que l'alette est extérieurement.

ÉCOLE. — I. Un des problèmes les plus intéressants et les plus difficiles à résoudre, en archéologie, c'est la reconnaissance et la délimitation des écoles architectoniques. Il suffit d'être initié aux éléments de la science des antiquités du moyen âge, pour savoir que dans certaines régions des édifices religieux ont des traits de ressemblance si frappants que l'on a dû penser qu'ils étaient l'œuvre soit du même architecte, soit d'une école particulière. Cette dernière idée est plus généralement admise.

La question des écoles d'architecture a été envisagée sous un autre point de vue par M. l'abbé Crosnier, vicaire général de Nevers, dans un Mémoire aussi remarquable par la science archéologique que par l'esprit de sagacité de son auteur. Toutes les conclusions de M. Crosnier ne seront pas admises, parce qu'elles sont trop absolues. Il n'en est pas moins certain que l'idée fondamentale de ce mémoire restera acquise à l'histoire de l'architecture du moyen âge. L'auteur en a exprimé les premiers aperçus au congrès scientifique de Tours ; il les a développés et complétés depuis.

Déjà plusieurs auteurs avant M. Crosnier avaient signalé l'existence des écoles d'architecture dans les monastères : il était évident que des moines savants avaient exercé l'architecture avec la plus grande distinction, puisque les historiens en parlent fréquemment, et que nous avons encore sous les yeux d'admirables édifices élevés sous leur direction. Mais personne n'avait su distinguer, comme l'auteur du Mémoire, l'existence simultanée de deux grandes écoles rivales, auxquelles sont dus certainement une innombrable quantité de monuments religieux.

Durant le XI^e siècle, il n'y a en France qu'une seule école d'architecture proprement dite, l'ÉCOLE BÉNÉDICTINE. L'ordre de Saint-Benoît possédait toutes les églises, soit directement, soit indirectement, à part les églises épiscopales et certaines collégiales ; et encore, le plus grand nombre des évêques sortant des cloîtres, l'influence bénédictine devait naturellement s'exercer sur les cathédrales. C'est pourquoi les monuments du XI^e siècle offrent, en France, la même physionomie, la même ordonnance, le même plan, les mêmes ornements. C'est à peine, en effet, si l'on peut signaler quelques diffé-

renées dans les parties accessoires des plus remarquables monuments religieux du XI^e siècle, bâties au nord, au centre ou au midi de la France, et jusqu'en Angleterre, où les édifices de la conquête furent construits sous la direction des évêques normands, tirés pour la plupart de l'abbaye du Bec ou de l'abbaye de Caen.

Au XI^e siècle, deux écoles rivales apparaissent, l'une poussant la simplicité jusqu'à l'austérité, l'autre déployant la plus grande magnificence dans la construction des monuments religieux. La première a son centre à Cîteaux, la seconde à Cluny. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, reprochait à Cluny, en des termes exagérés, cette richesse de sculpture et d'ornementation, qu'il proscrivait des édifices appartenant à l'ordre de Cîteaux. Il suffit d'examiner les monuments pour se rendre compte des faits et comprendre la justesse de l'observation de M. l'abbé Crosnier. Ne nous étonnons donc plus de rencontrer dans une même région des édifices voisins et contemporains avec une physionomie toute différente; recherchons l'ordre monastique qui leur a donné naissance.

Nous ne nous contenterons pas d'avoir mis ici cette courte analyse du travail de M. l'abbé Crosnier. Après avoir donné quelques détails sur la manière dont les écoles d'architecture ont été comprises jusqu'à présent, nous reviendrons à son remarquable mémoire

II.

Etablir dans une sorte de tableau synoptique, à une époque identique dans toute la France, l'état comparatif des différentes constructions élevées durant la période romano-byzantine, serait presque impossible dans l'état actuel de la science archéologique. Nous placerons ici quelques observations que nous avons jugées indispensables.

Nous avons dit précédemment que les époques établies dans la période romano-byzantine, de même que dans la période ogivale, ne pouvaient être limitées temporairement d'une manière inflexible. Il y a eu nécessairement, puisque c'est dans la nature des choses, une fluctuation difficile à apprécier dans ses causes et dans ses effets, mais néanmoins évidente aux yeux attentifs. D'un autre côté, la marche de l'art ne fut pas toujours constante, et déjà des procédés nouveaux étaient en vigueur dans certaines provinces, quand ils commençaient à peine à être adoptés dans d'autres. On a eu lieu de se convaincre, par l'étude de l'architecture du moyen âge, qu'il exista des centres d'où, en rayonnant, se sont répandus au loin les changements et les perfectionnements. Que ces centres représentent des écoles particulières d'architecture, comme on le pense généralement, ou simplement des influences passagères, comme l'ont avancé quelques auteurs, il demeure incontestable que les procédés nouvellement acquis ou perfectionnés s'avancèrent plus ou moins loin, plus ou

moins rapidement, selon une foule de causes locales.

L'architecture romano-byzantine, telle que nous l'avons caractérisée à ses différentes époques, se présentera partout avec son type particulier, et, s'il m'est permis de parler ainsi, avec sa physionomie propre; mais elle se montrera avec quelques modifications soit dans certaines parties accessoires, soit dans la manière dont les ornements sont traités, soit dans l'adoption exclusive de certaines moulures, soit encore dans l'emploi plus fréquent de certaines formes privilégiées. Il ne faut point oublier que les variations de l'architecture à une même époque sont plutôt dans les détails que dans l'ensemble, plutôt dans l'ornementation que dans les dispositions essentielles. Ces différences doivent être, dès aujourd'hui, étudiées soigneusement; plus tard elles seront appréciées dans l'histoire générale de l'architecture au moyen âge.

Commençons d'abord par bien distinguer les différences produites par l'influence des matériaux plus ou moins favorables, de celles dues à l'habileté, au goût, au talent des sculpteurs. Il ne faut pas, comme quelques personnes l'ont fait, accorder une trop grande importance à une cause purement physique; il ne faut pas non plus la nier complètement, comme quelques autres l'ont hasardé; admettons-la dans de justes bornes. Il est clair que la sculpture a dû faire naturellement plus de progrès et produire des œuvres plus délicates dans certaines provinces, comme la Touraine, le Poitou, le Maine et l'Anjou, où elle s'exerçait sur des pierres homogènes, à grain fin, et d'une dureté moyenne, que dans quelques autres, comme la Bretagne et une partie de la Normandie, où elle travaillait un calcaire très-compact et un granit toujours rebelle au ciseau. On conçoit que le même système d'ornementation, que la même moulure en particulier, pourront être rendus quelquefois tout différemment dans des circonstances identiques, dans des intentions semblables, suivant la nature de la pierre que l'architecte aura mise en œuvre. Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre notre pensée.

En accordant à la qualité des matériaux l'influence qu'on ne peut lui refuser, hâtons-nous de reconnaître et de proclamer que les influences les plus puissantes sont dues au génie des architectes et à l'action des différentes écoles. L'imitation ou l'adoption des formes orientales, le souvenir et l'aspect des ruines romaines n'ont pas été sans importance dans la progression de l'architecture; nous en avons parlé souvent: nous serons forcés d'y revenir encore.

Il nous est impossible de faire connaître toutes les écoles d'architecture qui florissaient au moyen âge; elles ont été très-nombreuses. Nous suivrons celles dont les traces sont, pour ainsi dire, évidentes, et la méthode plus prononcée. On peut admettre comme mieux caractérisées l'école ligérienne,

l'école aquitanique, l'école auvergnate, l'école bourguignonne et l'école normande. Cherchons par quelles nuances variaient toutes ces écoles, et par quels liens elles se rattachaient les unes aux autres.

Ecole ligérine. — Cette école s'étend non-seulement dans plusieurs provinces baignées par la Loire, telles que le Blésois, la Touraine et l'Anjou, elle comprend encore quelques provinces limitrophes, le Maine et le Poitou. Ces contrées forment une région architectonique nettement caractérisée, dont les influences se répandirent au loin, surtout en se dirigeant vers le midi de la Loire. La sculpture surtout se rendit remarquable par son élégance et par la profusion des ornements qu'elle jeta autour des portes, des fenêtres, sur les murailles, les frises, les chapiteaux, etc. Elle s'appliqua, surtout au xi^e siècle, à dissimuler la sévérité, quelquefois la lourdeur de l'architecture de cette époque, par une ornementation riche et déjà savante. Ce ne sont pas seulement les moulures géométriques, dominantes dans la méthode de l'école normande, que nous remarquons dans nos belles constructions romano-byzantines, ce sont des enroulements capricieux, des guirlandes légères, des bouquets gracieux, des branches d'arbres chargées de feuilles et de fruits, des fleurs étalées ou à moitié épanouies, des dessins en arabesques. Les sculpteurs ne se contentèrent pas d'exercer leur ciseau sur les productions végétales; ils osèrent aborder la représentation de la figure humaine. Leurs essais ne furent pas partout heureux, mais ils annoncent un progrès dans l'art; ils sont comme le prélude des grandes œuvres que la statuaire devait entreprendre aux portes des églises ogivales. Quelques exemples suffiront : le portail de Notre-Dame de Poitiers est couvert de sculptures en bas-relief, admirées des archéologues; celui de l'église de Civray, dans le département de la Vienne, n'est pas moins remarquable; les figures de l'église de Saint-Mesme, à Chinon; le curieux portail de Saint-Ours, à Loches; les magnifiques sculptures de Saint-Léonard, à l'Île-Bouchard, dont il ne reste malheureusement que des ruines; le portail de l'église de Crouzille, etc., exciteront toujours le plus vif intérêt. On peut, en les examinant, prendre une idée exacte de l'état de la sculpture durant cette période, dans l'école ligérine.

Pendant toute la durée du style romano-byzantin, les architectes éprouvèrent de grands obstacles à l'élévation des voûtes à plein cintre. En Touraine et dans le Poitou, ils avaient été plus hardis et plus habiles : un grand nombre d'églises furent voûtées solidement et élégamment; l'église de Preuilly peut être citée la première sous ce rapport. Généralement les cintres des églises de l'école ligérine sont bien tracés et bien exécutés. Ils sont composés d'une double rangée rentrante de pierres taillées en forme de coin. Toutes les pierres sont bien appareillées, et malgré la distance des temps, malgré les injures des saisons, leur état de

conservation est surprenant. Ajoutons encore que l'appareil est beaucoup plus grand et mieux choisi dans nos belles églises que dans celles de la même époque, élevées soit en Normandie, soit dans le nord, soit dans le midi de la France. Quoique cette observation ne soit pas d'une grande importance, elle devait cependant être consignée; c'est un trait de plus à joindre aux caractères que nous venons d'assigner à l'école ligérine, l'une des plus illustres par les grands et beaux monuments qu'elle nous a laissés.

Ecole aquitanique. — Si nous avançons dans le midi de la France, nous y verrons que l'architecture chrétienne n'y était pas moins florissante que sur les rives de la Loire. La sculpture s'y faisait également remarquer par la pureté des contours et par l'élégance des formes. Les moulures anguleuses y sont presque constamment remplacées par des lignes arrondies, fluxueuses, toujours plus gracieuses, d'une exécution plus savante. Le chevron brisé, le méandre normand, le dessin en échiquier, le tore rampu, les losanges, que nous avons retrouvés sur les édifices du centre de la France, disparaissent presque entièrement; ces moulures sont pour ainsi dire exceptionnelles. Sans doute les souvenirs de l'art antique n'étaient pas perdus, et les beaux restes de constructions romaines étaient à encore debout, comme des traditions vivantes. Ce n'est pas cependant que ces traditions anciennes, que ces ruines magnifiques, que ces débris précieux, aient été très-favorables au développement de l'architecture chrétienne au moyen âge, sous le rapport de l'étendue, de l'élévation, de la grandeur, de la puissance d'effet : le sentiment religieux pouvait seul inspirer et exécuter de telles beautés. On ne devait aller demander à l'art ancien que la correction des formes, la pureté des détails. L'école aquitanique a été beaucoup plus fidèle au plein cintre, plus tenace à ses anciens procédés, que celles du nord de la France. Depuis longtemps déjà de magnifiques églises gothiques avaient été construites dans nos villes et jusque dans nos campagnes, et dans le midi le style romano-byzantin était encore en pleine vigueur. Il serait nécessaire de prolonger jusqu'au xiii^e et même jusqu'au xiv^e siècle, les limites de l'architecture cintrée.

Ecole auvergnate. — Les monuments de l'époque romano-byzantine en Auvergne sont bien distincts de tous ceux produits par les deux écoles précédentes. Dans cette province, riche en édifices chrétiens, il est facile de remarquer des analogies frappantes dans les églises les plus remarquables de cette époque, et même les traits de ressemblance sont si bien exprimés, qu'on ne balance pas à en attribuer la construction à des architectes imbus des mêmes principes, sortis de la même école. Identité de vues dans le plan, dans l'ordonnance des travées, dans la décoration, tout s'unît pour confirmer cette opinion. En fouillant les annales historiques de la province, on découvre qu'au xi^e siècle,

Il existait une corporation, une confrérie d'ouvriers et de maîtres-maçons pour la construction des églises. M. Mallay dit, dans son bel ouvrage sur les églises romanes de l'Auvergne, que les membres de cette confrérie se faisaient appeler les logeurs du bon Dieu, et qu'ils travaillaient constamment et uniquement à bâtir des églises. Nous empruntons à M. Renouvier, dans un mémoire publié dans le tome III du *Bulletin monumental*, les renseignements les plus intéressants et les plus caractéristiques sur l'école auvergnate.

Des différences sensibles caractériseraient les nefs d'Auvergne, si on les comparait à celles de Normandie. Plus élancées pendant la première période romane, elles n'admettent pas ces fûts courts et ramassés, ces arches chargées de moulures bizarres, multipliées sur plusieurs ordres. La pratique des voûtes cylindriques et croisées y fut aussi plus avancée et plus constante.

Pendant la période de transition les colonnes ne se réunirent pas en faisceau, comme en Normandie.

Les fenêtres ne se groupèrent pas aussi bien pour s'acheminer au tracé gothique. Plus tenaces enfin dans leur système propre, qui avait acquis dans ses limites une valeur suffisante, on ne les voyait pas tendre d'une manière aussi marquée au style gothique, par l'altération de chacune de leurs parties. A l'extérieur, les mêmes tendances se révèlent. Les contre-forts, moins nécessaires à des édifices mieux construits, sont plus rares et moins prononcés que dans le Nord. Les tours n'y ont qu'un développement très-restreint. Les portails et les fenêtres n'ont pas cette complication d'archivoltes et cette profusion de moulures qui les distinguent ailleurs. Les moulures enfin, dans les endroits qui les admettent, comme les corniches, les tailloirs, ne produisent pas les frises crénelées, les têtes plates et les zigzags normands, mais des dessins particuliers imités largement du style antique. Tous les caractères des églises d'Auvergne leur sont communs avec celles du Midi en général, mais elles ont de plus un système d'ornementation particulier.

Quelques monuments du Languedoc admettent bien les ornements en pierres noires, mais leur emploi est toujours restreint. Ceux d'Auvergne, auxquels les volcans éteints des monts Dore et des monts Dôme fournissaient abondamment des laves de couleur, doivent être signalés pour l'adoption de ces grandes marqueteries qui décorent l'archivolte des fenêtres, le fronton des transepts et tout le pourtour des absides. Cette ornementation, dérivée immédiatement de l'usage, qui s'introduisit dans les derniers temps de l'art antique, de décorer l'extérieur des édifices avec des cordons de briques et des incrustations en terre cuite ou en pierres de couleur, et dont la pile de Saint-Mars, près de Tours, et l'église de Saint-Jean, à Poitiers, nous offrent des exemples remarquables, fut adoptée dans les

édifices romans les plus anciens, et se prolongea dans quelques pays jusqu'au XII^e siècle.

En Auvergne, ces marqueteries tiennent constamment la place des petites arcatures des petites galeries absidales, qui distinguent les monuments des bords du Rhin, et que nous avons observées aussi dans plusieurs monuments du Languedoc, et de cette multitude d'ornements barbares qui couvrent les édifices normands.

Ces rapprochements suffisent, je crois, pour déterminer la physionomie propre du style auvergnat, et pour indiquer, dans l'histoire de l'architecture de France, un nouveau type, une nouvelle école, que l'on ne devra pas confondre avec les écoles déjà connues.

École bourguignonne. — L'architecture romano-byzantine a su atteindre en Bourgogne de belles proportions, et se fait distinguer par la régularité de ses formes. Nous ne voulons pas signaler ici tous les traits qui méritent louange dans l'architecture bourguignonne; nous nous attachons aux points saillants, aux détails caractéristiques de chaque région architectonique.

Un caractère d'autant plus important qu'il frappe plus vivement l'observateur, c'est l'emploi de pilastres cannelés dans beaucoup d'églises de la Bourgogne et du Bourbonnais. M. Mérimée pense, avec beaucoup de justesse, qu'il faut chercher la raison de cette forme dans l'imitation des pilastres cannelés gallo-romains qui supportent l'entablement des portes d'Avon et de Saint-André, dans la ville d'Autun. Nous pouvons admettre cette conjecture d'autant plus facilement, que partout où nous avons vu des édifices gallo-romains bien conservés, nous avons constaté leur influence bien prononcée sur les constructions importantes élevées dans la même localité.

Dans la ville de Langres, dit M. de Caumont, où il existe deux arcs de triomphe gallo-romains, décorés de pilastres cannelés, la cathédrale, monument fort remarquable du XI^e ou du XII^e siècle, offre une grande quantité de pilastres, aussi distingués par leurs chapiteaux corinthiens largement sculptés, que par leurs cannelures hardiment profilées. Il est impossible de douter même un seul instant, qu'à Langres, comme à Autun la présence des arcs de triomphe, ornés de pilastres cannelés, n'ait déterminé les architectes de la cathédrale à se servir de pilastres semblables pour la décoration de cet édifice. La copie du modèle antique est incontestable. La région monumentale que nous venons d'indiquer d'une manière générale, comprenant la Bourgogne, le diocèse de Langres, le Nivernais et l'ancien Bourbonnais, est une des mieux caractérisées que l'on puisse signaler.

École normande. — Une des écoles les plus illustres, et peut-être la plus féconde de la période romano-byzantine, fut l'école normande. Les monuments qu'elle nous a laissés ont été explorés et décrits avec soin

par la savante et laborieuse société des antiquaires de Normandie, et ont fourni à M. de Caumont les caractères qu'il assigne, dans son *Cours des antiquités monumentales*, aux édifices de l'époque romane. On observe dans ces constructions et dans celles des contrées limitrophes, soumises pour ainsi dire à son influence immédiate, une très-grande roideur dans les formes, l'emploi très-fréquent des moulures géométriques, l'absence absolue de ces gracieuses sculptures que nous avons admirées sur les bords de la Loire, dans le midi de la France et dans le Bourbonnais. Sous le rapport de l'exécution artistique, l'école normande se trouve dans un état d'infériorité déplorable. Le chapiteau des colonnes est taillé sans goût, et les moulures qui le constituent sont d'une barbarie que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. La base et le fût des colonnes sont également mal taillés, et quelquefois les trois parties qui composent la colonne sont si maladroitement assorties, qu'on a peine à croire qu'elles aient été faites les unes pour les autres. Plusieurs édifices importants portent ainsi des preuves inexplicables de la négligence et de l'incurie des architectes. Considérés sous le rapport de l'élévation et de l'étendue, les édifices normands n'ont rien d'inférieur à ceux des autres parties de la France. Nos grandes églises, dit M. de Caumont, n'étaient pas moins vastes que celles des provinces centrales et méridionales. D'un autre côté, elles offrirent, vers la fin du xi^e siècle, un élément qui ne s'est pas aussi bien développé, à cette époque, dans beaucoup d'autres contrées de la France ; je veux parler des tours. Nos belles tours carrées, surmontées de leurs pyramides élancées, telles que nous en possédons un assez grand nombre dans nos campagnes, n'existent, je crois, nulle part à la même époque, dans des proportions plus heureuses, et je ne serais pas surpris que l'impulsion donnée par Guillaume le Conquérant et ses successeurs à l'architecture militaire et à la construction des fiers donjons qui s'élevèrent à profusion des deux côtés de la Manche, eût inspiré nos architectes.

Nos plus belles tours d'églises se rapprochent effectivement beaucoup, au xi^e siècle, par leur ordonnance, des beaux donjons de l'époque, et n'en diffèrent que par leur diamètre.

III.

Les savants, qui ont consacré leur vie à l'étude approfondie de l'archéologie, dit M. l'abbé Crosnier (1), à qui nous empruntons ce 3^e paragraphe, se sont jusqu'à présent sérieusement occupés d'établir la géographie des différents styles d'architecture. Après avoir posé les principes généraux de la science, basés sur des observations constantes, ils ont remarqué certaines variétés dans l'ornementation, dans les moyens de consolidation,

(1) Notice sur les écoles d'architecture au moyen âge.

dans le plan même et le mode d'exécution, variétés qui dominaient dans toute une contrée et qui dans la contrée voisine admettaient de nouvelles modifications ; de là ils ont conclu qu'il devait y avoir au centre de chacune de ces régions des écoles particulières qu'ils ont nommées écoles provinciales.

Des rayons s'échappaient de chaque foyer de lumière et se projetaient au loin en s'affaiblissant cependant en proportion de leur éloignement, une teinte plus pâle, une chaleur plus tempérée indiquaient les limites de chaque région. C'est d'après ces observations qu'on a établi une division de la France archéologique, et par suite autant d'écoles provinciales qu'on avait remarqué de variétés (1).

Nous sera-t-il permis d'élever timidement la voix sur cette importante question et de soumettre nos idées aux autorités graves qui déjà l'ont étudiée avec tant de persévérance ? N'aurait-on pas admis trop exclusivement une pensée qu'aucune donnée historique ne confirme, et qui est destinée à demeurer indéfiniment à l'état de problème ?

Tout en adoptant cette division purement territoriale, qui laisse encore bien des difficultés à résoudre, ne serait-il pas plus rationnel de reconnaître une autre influence prédominante partant des monastères, véritables foyers de toutes les lumières pendant le cours du moyen âge ; en tenant compte toutefois du climat, des matériaux, des fonds plus ou moins abondants, des influences locales, des anciens monuments qui existaient encore et qui pouvaient servir de types, enfin en laissant une certaine latitude au génie de l'artiste, car l'art ne fut jamais ni despote ni esclave ?

Pour bien comprendre la marche de l'architecture, il est important de faire avant tout une étude sérieuse de nos institutions civiles et religieuses.

Si nous jetons un coup d'œil sur la période romano-byzantine, nous sommes forcés de reconnaître pendant tout son cours l'influence des moines, en sorte qu'on pourrait l'appeler période monacale. À la fin du xiii^e siècle, cette influence diminue et fait insensiblement place à l'influence sacerdotale ou plutôt épiscopale ; puis, vers la fin du xiiii^e siècle, déjà on reconnaît quelques tendances laïques.

Ce n'est pas sans raison que nous nommons période monacale les siècles antérieurs à l'époque ogivale ; non-seulement les moines firent de leurs couvents autant d'académies où les sciences et les arts établirent leur sanctuaire, mais c'était au milieu d'eux que l'église recrutait ses pontifes, l'Etat ses administrateurs, tels que Suger, les rois leurs conseillers, tels que saint Bernard, j'allais presque dire les armées leurs chefs, car on sait qu'on voulait nommer le saint abbé de Cîteaux généralissime de la seconde croisade.

De leur côté, les chanoines vivaient en

(1) Voir le mémoire lu par M. de Caumont, en 1859, au congrès scientifique de France, sur les régions monumentales.

communauté et formaient de véritables monastères dont l'évêque était l'abbé. Ils ne balançaient pas à admettre parmi eux comme autant de frères les moines les plus célèbres par leur science et leurs talents; le titre d'écolâtre était presque toujours dévolu à l'un d'eux, et la seule différence qui existait entre l'école de la cathédrale et celle du monastère consistait en ce que cette dernière était souvent plus fréquentée, et que les princes eux-mêmes venaient s'y ranger sur les bancs. Le roi Robert et l'empereur Othon III avaient été les élèves du moine Gerbert, qui fut depuis le pape Sylvestre II.

D'un autre côté, personne n'ignore que la plupart de nos paroisses doivent leur origine aux monastères, et que les prieurs ou abbés, comme curés primitifs et souvent même seigneurs temporels, par suite des concessions des fondateurs, exerçaient une double influence.

Quand une terre avait été léguée à un monastère, on s'occupait pour l'exploitation d'y construire des maisons ou des cabanes, et on députait plusieurs moines pour surveiller les travailleurs et les diriger; mais on ne pouvait laisser ces ouvriers sans secours religieux, et les moines eux-mêmes, dont plusieurs étaient revêtus du caractère sacerdotal, ne pouvaient être privés des saints mystères; de là les chapelles rurales, les oratoires; puis, à mesure que les défrichements s'opéraient, de nouvelles constructions devenaient nécessaires pour les populations qui venaient se grouper autour du petit prieuré, pour les *oblats* qui préféraient à la domination des seigneurs le doux et paternel empire des abbés. La simple chapelle devenant insuffisante faisait place à une église construite dans de plus vastes proportions.

Pendant l'Eglise voyait avec peine les moines chargés, par la force même des choses, du ministère pastoral; les fonctions de ce ministère, en partie toutes extérieures, lui paraissaient incompatibles avec une vie partagée entre la contemplation, l'étude et le travail des mains; elle réclama souvent par la voix de ses pontifes et dans ses conciles contre ces abus.

Malgré ces protestations réitérées, les moines exerçaient toujours par eux-mêmes dans beaucoup de localités les fonctions pastorales; presque toutes les paroisses du midi de la France étaient sous leur direction: *quia, dit le concile d'Arles tenu en 1260, major pars ecclesiarum parochialium hujus provincie ad monachorum vel conventuum regularium pertinet prioratus, de quorum collegiis aliqui consueverant in ipsis continue residere et de ipsis rationem reddere prelati, etc.*

Ce qui avait lieu dans le midi de la France devait être plus fréquent dans le centre et en particulier dans la Bourgogne; nous pouvons nous en faire une idée par le nombre des paroisses qui étaient à la collation des prieurs ou abbés, car ce droit de collation n'était le plus souvent que le résultat du droit primitif de possession. Dans la circonscription actuelle

du diocèse de Nevers on comptait plus de deux cent vingt-cinq églises dont les prieurs ou les abbés avaient le patronage.

Il est facile de comprendre l'influence que les moines ont dû avoir dans la construction de ces églises, les Bénédictins surtout qui en possédaient un si grand nombre. Au reste, à l'époque qui nous occupe, l'ordre de Saint-Benoît était à peu près le seul connu en Occident.

Les guerres des Sarrasins, les invasions des Normands, les luttes particulières des seigneurs pendant les VIII^e et IX^e siècles, avaient jeté les communautés religieuses dans un relâchement déplorable, suite inévitable de ces tristes circonstances; un grand nombre de monastères avaient été pillés, les religieux avaient été chassés avec violence ou s'étaient retirés par crainte; en un mot, l'état monastique avait à peu près disparu en France, quand le pieux Bernon, premier abbé de Cluny, entreprit de réunir ces brebis dispersées et de les soumettre de nouveau à la discipline de leur saint fondateur. Trente ans plus tard, en 940, saint Odon continua cette réforme et tous les monastères de France reconnurent saint Benoît pour leur père commun. Aussi quand Hugues Capet donna de son lit de mort ses derniers avis à Robert, son fils, qui allait lui succéder, il lui adressa ces paroles: « Je t'adjure.... de ne point écouter les vœux ambitieux des flatteurs, en leur faisant un don funeste de ces abbayes dont je te confie la protection pour toujours; je souhaite également qu'il ne t'arrive point, conduit par la légèreté d'esprit ou ému par la colère, de distraire ou enlever quelque chose de leurs biens; mais je te recommande surtout de veiller à ce que pour aucune raison tu ne déplaises jamais à leur commun chef, le grand saint Benoît, etc. » (Helgaud, *Vie du roi Robert.*)

Jusque vers la fin du XI^e siècle, nous ne devons donc reconnaître qu'une seule école en Occident, l'école bénédictine, l'école monacale dont Cluny devint le centre pour la France. « Les moines, dit M. de Montalembert, préparaient et annonçaient, dans leurs innombrables travaux d'art, l'avènement de cette perfection de l'art catholique qui a régné du XI^e au XV^e siècle... Saint-Gall en Allemagne, le Mont-Cassin en Italie, Cluny en France, furent, pendant plusieurs siècles, les métropoles de l'art chrétien. Plus tard, Saint-Denis, sous l'abbé Suger, leur disputa cet honneur. A l'ombre de son immense église, la plus grande de la chrétienté, Cluny, avec les innombrables abbayes qui relevaient d'elle, formait comme un vaste foyer, où tous les arts recevaient ce développement prodigieux qui devait attirer les reproches exagérés de saint Bernard (1). »

Cette pensée du noble écrivain nous paraît la seule vraie, la seule incontestable. Déjà, avant lui, M. de Caumont et M. l'abbé Bou-

(1) *Annales archéologiques*, tome VI, III^e liv., l'art et les moines.

rasse, que nous nous plaisons à saluer comme nos maîtres en archéologie, l'avaient émise, mais sans lui donner aucun développement; leurs écoles provinciales effacent en quelque sorte l'école monacale: « Plusieurs monastères », dit M. Bourassé, formèrent des écoles « d'architecture célèbres pendant tout le « moyen âge (1). » Le savant directeur de la Société française est plus explicite: « Si les « abbayes, dit-il, pouvaient en quelque sorte « être considérées comme des écoles où se « perpétuaient les traditions relatives aux « arts et aux sciences, il y avait aussi hors « des cloîtres des ouvriers habiles, qui tra- « vaillaient sous la direction des évêques et « des moines architectes (2). » Ces évêques, dont la plupart étaient tirés des monastères, et ces moines architectes, tout en employant des ouvriers laïques, ne s'écartaient pas des principes de l'école monacale, puisque les travaux s'exécutaient sous leur direction.

Cependant une grande révolution devait s'opérer dans l'architecture. Les reproches exagérés de saint Bernard ne laissaient pas que d'avoir quelque fondement; Cluny s'était éloigné insensiblement de sa simplicité primitive et de son ancienne ferveur; sa prospérité toujours croissante et ses immenses richesses avaient établi parmi ses religieux un relâchement qui rendait une réforme nécessaire; c'est ce qui donna naissance aux nouveaux ordres qu'on vit surgir à la fin du xi^e siècle et pendant le cours du xii^e.

La grande famille de saint Benoît se divisa; les uns se contentèrent de la règle mitigée de Cluny, les autres se rapprochèrent le plus possible des saintes prescriptions de leur fondateur; Cîteaux surtout, qui sous saint Bernard parvint au plus haut degré de perfection, marcha en tête de cette réforme.

Le saint abbé lutta avec énergie contre le luxe immodéré des moines de Cluny, et condamna les excessives dépenses qu'ils faisaient dans la construction et dans l'ornementation de leurs églises. Sa voix puissante eut du retentissement, et ce fut lui, peut-être, qui prépara la noble et élégante simplicité qui devait, au siècle suivant, succéder à la luxuriante ornementation du xii^e siècle.

Quoi qu'il en soit, l'école monacale se divisa aussi sous le rapport de l'art, et forma, au xii^e siècle, deux célèbres académies, celle de Cluny et celle de Cîteaux; autour de cette dernière vinrent se grouper les nouveaux ordres monastiques, comme elle enfants de la réforme.

Nous pourrions donner comme type de l'école de Cluny les églises de Vézelay et de la Charité-sur-Loire, et comme type de l'école de Cîteaux l'église de Pontigny; les deux premières, si remarquables par la richesse de leur ornementation, la dernière si belle par la pureté des lignes, si majestueuse

(1) *Archéologie chrétienne.*

(2) *Histoire de l'Architecture religieuse au moyen âge*, p. 99.

dans ses proportions, mais dépourvue de tous les ornements que les deux autres offrirent avec profusion.

Si nous admettons les écoles provinciales sans tenir compte de l'influence immense qu'ont eue sur l'architecture religieuse Cluny et Cîteaux, nous rencontrerons une foule de difficultés insurmontables. Nous demanderons d'abord à quelle époque ont commencé les écoles territoriales? quel a été le centre de chacune? quels en ont été les fondateurs? Leurs développements, leurs modifications, leurs fusions, les exceptions aux règles adoptées pour chaque école et qu'on rencontre partout, seront autant de questions insolubles.

Pourquoi, sur différents points, certains ornements, certaines dispositions exceptionnelles? Pourquoi, par exemple, au milieu des voûtes sphéroïdes de la Touraine, rencontre-t-on les voûtes pyramidales de Loches, et au milieu des voûtes en berceau de la Bourgogne les voûtes en sillons de Tournaus?

Pourquoi, dans une même contrée, qui devrait naturellement être soumise à la même influence, des édifices voisins et contemporains présentent-ils une si grande variété de formes et d'ornements? Pourquoi les églises de Vézelay et de Pontigny, l'une et l'autre en Bourgogne, à quelques lieues de distance et construites dans le même temps, n'ont-elles pas la même physionomie?

Pourquoi, au contraire, dans des régions éloignées, placées sous un autre ciel, habitées par des peuples de mœurs différentes, rencontrons-nous des églises qui semblent avoir été construites par un même architecte? Pourquoi les cloîtres de Moissac et d'Arles nous offrent-ils les colonnes cannelées, godronnées, torsées, épanelées, etc., qu'on rencontre si fréquemment dans la Bourgogne? Pourquoi les pilastres ornements de la Charité-sur-Loire sont-ils reproduits dans le cloître de Saint-Aubin d'Angers? Pourquoi les tours carrées de la Normandie se retrouvent-elles à Saint-Germain d'Auxerre, à la Charité-sur-Loire, etc.? Les chevrons brisés sur plusieurs églises des amognes, au centre du Nivernais? Pourquoi au pied des montagnes du Morvand, l'église de Semelay offre-t-elle l'exception que signale M. Mallay dans celle de Notre-Dame des Miracles à Mauriac? au-dessus de la base et dans l'espace compris entre le dernier membre et un astragale une large bandelette garnie d'ornements variés; à Mauriac ce sont des branches de pin, etc.; à Semelay ce sont des roses ou des marguerites.

Admettons seulement les écoles provinciales, et la plupart de ces questions restent sans réponses; les écoles monacales au contraire semblent nous donner le mot de l'énigme.

On ne doit pas perdre de vue ce que nous avons dit, que l'art n'était ni despote ni esclave; on suivait en général les principes de l'école, mais il n'était pas interdit aux hommes de génie de tenter des essais et de cher-

cher à vaincre certaines difficultés; on permettait même quelquefois aux moines dont on reconnaissait les talents et les vertus, de sortir de leurs monastères pour aller visiter d'autres pays et étendre leurs connaissances artistiques; c'est ce qui nous explique ces monuments qui portent un cachet tout particulier, fruit d'une création ou d'une fusion.

Ne nous étonnons plus de rencontrer dans une même contrée des édifices voisins et contemporains avec une physionomie toute différente; recherchons l'ordre monastique qui leur a donné naissance. En Bourgogne Pontigny, les restes de l'abbaye de Bourras et l'église de Saint-Verain ne ressemblent en rien à Vézelay, à Donzy-le-Pré, à la Charité-sur-Loire; les premières églises appartenaient à Cîteaux, les secondes à Cluny. En 1097, Yves de Chartres consacra l'église de Saint-Etienne de Nevers, et le pape Pascal II, en 1106, consacra l'église de la Charité-sur-Loire; ces deux églises, à six lieues seulement de distance, sont d'un style bien différent; l'une fut construite primitivement pour les chanoines réguliers de Saint-Sylvestre, l'autre est la fille aînée de Cluny. C'est ainsi que dans notre Bourgogne qu'on regarde comme le centre d'une des écoles les plus célèbres d'architecture, école dont les caractères sont plus distincts, on croirait de lieue en lieue changer de province.

Ces caractères de l'école bourguignonne, que je nomme école de Cluny, si nous les rencontrons seulement à Vézelay, à la Charité-sur-Loire, à Donzy-le-Pré, à Saint-Révérien, à Saint-Pierre le Moutier, à Saint-Sauveur et à Notre-Dame de Nevers, dans la plupart de nos églises rurales amognes, à Paray-le-Monial, à Tournus, etc., nous ne pourrions peut-être pas les apporter en preuve de la cause que nous défendons, car si toutes ces églises étaient sous la dépendance de Cluny, elles se trouvaient aussi dans les limites de l'ancienne Bourgogne; mais nous retrouvons les mêmes caractères à Souvigny en Bourbonnais, à Saint-André le Bas à Vienne, dans les deux églises de Gaillac, à Saint-Pierre de Moissac, au narthex de Saint-Guillem du Désert, au milieu des débris de l'église d'Aniane; puis, si nous nous reportons vers l'ouest, après avoir reconnu les mêmes caractères de Saint-Benoît-sur-Loire, nous les découvrons encore dans les cloîtres de Saint-Aubin d'Angers et dans l'église de Saint-Jacques de Nantes; partout le même genre d'ornementation, les mêmes histoires, les mêmes symboles. Toutes ces églises appartenaient à Cluny; toutes semblent faire partie de la même famille, toutes sont sœurs, et on les reconnaît de suite, malgré le teint bazanné des unes sous un soleil plus ardent, malgré les manières plus ou moins élégantes des autres. *Non facies una nec diversa tamen.*

Ici j'aurai à répondre à une objection qui pourrait m'être faite; ces caractères que j'attribue à l'école de Cluny doivent se rencontrer, ou le conceit, dans les monuments qui

en dépendaient; mais pourquoi les retrouve-t-on dans des églises qui n'ont jamais appartenu à l'ordre de Saint-Benoît? par exemple à Saint-Trophime d'Arles, à Saint-Maurice de Vienne, à Saint-Vincent de Châlons-sur-Saône, à Saint-Caprais d'Agon, aux portails latéraux de Saint-Etienne de Bourges, dans les deux églises de Saumur, etc.

Nous répondrons que le talent de ces moines architectes ne s'appliquait pas seulement aux édifices dépendant de leur ordre, mais que souvent on profitait de leur présence dans une contrée pour leur confier la direction d'autres monuments, ou du moins on puisait des inspirations dans leurs œuvres. Aussi ces églises qui présentent les caractères de l'école de Cluny avaient toutes dans leurs environs quelques chefs-d'œuvre de cette école célèbre. Saint-Trophime d'Arles est peu éloigné de Saint-Gilles; Saint-Maurice de Vienne est auprès de Saint-André le Bas; Saint-Caprais d'Agon n'est qu'à quelques lieues de Moissac; Saint-Vincent de Châlons fut construit à l'ombre de la basilique de Cluny, et Saint-Etienne de Bourges devait ressentir l'influence des Bénédictins qui avaient établi leur monastère auprès de l'église primatiale.

Quant aux églises de Saumur, Saint-Pierre et Saint-Nicolas, auxquelles je joindrai l'église de Nantilly, après les avoir visitées, non sans maudire certaines restaurations des plus absurdes, je crus reconnaître des églises de Cluny, et je fis paraître la joie qu'éprouvait Raguel à la vue du jeune Tobie : *Intuensque Tobiam Raguel, dixit Annæ uxori suæ : Quam similis est juvenis iste consobrino meo (Tob. cap. vii)!* On aime à revoir des traits de famille. Je pensai aussitôt que Saumur était une ville toute monacale comme la Charité-sur-Loire, et de suite je demandai à l'aimable vicaire de la Visitation, qui était mon *cicerone*, si les Bénédictins n'avaient pas eu autrefois un couvent dans cette ville? Sa réponse négative me déconcerta; c'était la première fois que l'histoire locale se trouvait en défaut avec mes principes. J'insistai, j'avais à cœur de ne point demeurer dans le doute. Bientôt j'appris avec plaisir que les trois églises de Saumur venaient confirmer mon opinion. Saumur n'était pas, il est vrai, une ville monacale, mais à deux kilomètres de ses murs s'élevait le monastère de Saint-Florent, dépendant de Cluny.

J'ai dit plus haut que la simplicité et la majesté étaient les caractères de l'école de Cîteaux; sans entrer dans les détails, aux types que j'ai indiqués pour la Bourgogne, Pontigny, Saint-Verain, les ruines de Bourras, je me contenterai de joindre l'abbaye des Veaux de Cernay près Paris, et Fontmerigny, au diocèse de Bourges. Au reste, lorsque je développai cette thèse au congrès de Tours, je remarquai des signes d'assentiment sur différents points de la salle, et je remercie sincèrement M. Lecointre-Dupont de Poitiers, d'avoir bien voulu confirmer les observations que j'ai faites en France par des observations analogues qu'il a faites en

Angleterre : les caractères de Citeaux dominent dans les églises anglaises, nous a-t-il dit, parce qu'en Angleterre l'ordre de Citeaux était plus répandu que celui de Cluny (1).

Ne faudrait-il pas reconnaître la même influence dans l'architecture normande ?

Nous pourrions apporter encore en preuve des écoles monacales certaines dispositions que nous avons remarquées dans le Midi et qui sembleraient être tout à fait en opposition avec le mode d'architecture adopté dans cette contrée.

On a prétendu que le style ogival ne s'y est implanté qu'avec peine, qu'il s'y trouve en retard d'un siècle; sans examiner si cette assertion devrait être adoptée d'une manière absolue, et ne pourrait pas être contredite par certains monuments, par exemple, par la chapelle de la cité à Carcassonne, d'un gothique aussi pur que la Sainte-Chapelle de Paris, et construite à la même époque; nous pouvons assurer que l'école de Cluny, qui tenait à ses arcs-doubleaux de forme ogivale et qui les avait adoptés de bonne heure, comme nous le voyons à la Charité-sur-Loire, à Tournus, etc., les introduisit dans la plupart des églises du Midi dès les commencements du XII^e siècle. Nous trouvons ces arcs très-élançés à Saint-Gilles (restes du transept), à Aix, à Tarascon, à Saint-Guilhem-du-Désert (narthex), à Gaillac, à Agde, à Saint-Caprais d'Agen; le cloître de Moissac surtout, construit en 1100, a ses arcatures aussi élançées qu'on les trouve ailleurs au XIII^e siècle.

Nous avons parlé des deux écoles de Cluny et de Citeaux; nous pourrions y joindre une troisième école qui parut plus tard, et qu'on pourrait appeler militaire : les principes de cette école auraient été établis par les chevaliers de Malte et par l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le Midi où ces ordres étaient plus répandus offrait un grand nombre de ces églises forteresses; mais on en retrouve encore dans le centre de la France; notre savant et honorable ami, M. Georges de Soultrait, dans sa *Statistique monumentale du département de la Nièvre*, cite la chapelle des Templiers de Fouilloux; son tympan triangulaire, sa croix potencée cantonnée de l'alpha et de l'oméga, son double étage, l'un consacré à la prière et l'autre aux combats, sont loin d'être en rapport avec les autres églises voisines; on dirait un habitant du Midi égaré dans les bois du Nivernais.

ECRAN. — I. Un écran est une barrière transparente de pierre, de bois ou de métal, élevée autour du chœur et du sanctuaire, ou seulement en avant du chœur. *Voy. CLÔTURE DU CHŒUR.* L'écran se place encore au-de-

(1) Ces principes avaient été simplement indiqués au congrès scientifique de Tours; comme une question analogue avait été posée dans le programme du congrès archéologique de Bourges, l'auteur donna à sa pensée plus de développement. Deux savants belges, qui faisaient partie du congrès, vinrent le féliciter et l'assurer que les monuments de Belgique confirmaient ses observations.

vant d'une chapelle, autour d'un tombeau, autour d'un endroit réservé, etc. L'observation des faits ne nous apprend pas que cette espèce de barrière ait été assujettie dans ses formes à des règles particulières. On y voit régner l'arbitraire le plus complet, et le goût de l'artiste en détermine la hauteur, l'élégance et la richesse. Dans les églises d'Angleterre, on observe une grande quantité d'écrans ou *screens* à jour, dont les panneaux inférieurs, pleins et représentant un soubassement, sont ornés de sculptures, de dorures et de peintures.

Il ne faut pas confondre les écrans avec les clôtures de certaines de nos grandes églises, comme les cathédrales d'Amiens, de Chartres, de Paris et d'Alby. Les écrans sont découpés à jour généralement, tandis que les clôtures de chœur proprement dites sont solides, bâties en pierre, ornées de bas-reliefs également en pierre, et ne sont aucunement transparentes. Si quelques écrans ne sont pas découpés à jour, on ne les conserve dans cette espèce de clôture nommée *écran* ou *screen*, que parce qu'ils sont en bois, d'une très-faible épaisseur, et d'une construction particulière. Nous avons placé au mot CLÔTURE une notice assez étendue sur les *screens* anglais.

En France, nous ne possédons plus rien d'analogue aux clôtures en bois découpées à jour, encore si nombreuses dans les églises d'Angleterre, où elles se sont conservées en opposition avec certaines idées des prétendus réformés. Ce n'est pas que ce genre de décoration ait été inusité chez nous; mais le temps, le changement des goûts, et surtout la révolution de 1793, ont amoncelé des ruines de toute espèce.

II.

Dans un grand nombre de cathédrales d'Angleterre, les croisillons du transept sont séparés de l'intertransept par une espèce de grande clôture, d'un travail plus ou moins riche, d'une dimension plus ou moins considérable, d'un effet peu agréable. Des antiquaires ont également appelé *écran* ou *screen* cette espèce d'immense barrière, dont l'architecture seule a fait les frais. Nous avons en France une disposition analogue à la cathédrale de Nevers, et surtout à l'église romano-byzantine de Saint-Etienne de Nevers. Dans ce dernier édifice, à la naissance des branches du transept, on remarque une grande arcade surmontée d'une suite de petites arcades à plein cintre, simulant assez bien une galerie découpée à jour. De cette manière l'intertransept se trouve à peu près complètement isolé des deux croisillons. Cette disposition, extrêmement rare en France, curieuse par son originalité, paraît être la continuation du triforium.

III.

Un système particulier de décoration donne à la façade de la cathédrale de Strasbourg une physionomie spéciale. Les moulures sont disposées sur deux plans diffé-

reus, de manière que les moulures extérieures se détachent entièrement de celles qui sont en application sur les murailles et forment claire-voie, comme un réseau de dentelle en pierre. Cette combinaison ingénieuse produit un effet surprenant. On serait tenté de croire que les ornements sont placés derrière un riche écran découpé à jour. On a peine à concevoir la somptuosité de cette décoration, et quoiqu'il en résulte, à distance, un peu de confusion dans les lignes, on est presque ébloui à l'aspect de ces prodiges de sculpture

IV.

Il est encore une autre espèce d'écran de pierre nécessairement à jour, qui s'est posé quelquefois devant un membre d'architecture, comme pour le doubler. On voit ainsi se dessiner, devant une baie de fenêtre ou de clocher, une autre baie dont les meneaux répètent ceux de la fenêtre, ou tiennent lieu de ceux de la baie qui en est dépourvue. L'écran est aussi parfois le réseau formé par les nervures compliquées d'une voûte, reproduites identiquement par une sorte de treillis de pierre détaché, isolé et enlevé avec un art infini, et se soutenant par la seule adresse de l'appareil.

ÉCRITURE. — Les quelques détails que nous donnons ici sur l'Écriture sont indispensables au point de vue archéologique, surtout pour l'intelligence de l'article INSCRIPTIONS MURALES.

I. *Du peuple à qui est due l'invention de l'écriture.* — Quel est le peuple à qui l'invention de l'écriture appartient primitivement? C'est un point qui n'est pas aisé à décider. Cependant on peut dire que, de toutes les écritures alphabétiques, la chaldaïque, l'égyptienne et la samaritaine ou phénicienne sont les seules qui puissent entrer en lice pour disputer d'antiquité. On tombe assez d'accord sur ce fait général; mais pour descendre dans le particulier, c'est autre chose; les sentiments sont fort partagés. Une foule d'auteurs, Plin (Hist. nat., l. vii, c. 56); Cicéron (De natura Deorum, lib. iii); Jamblique (Lib. De Myster., cap. De Deo et de diis); Tertullien (De Coron. milit., cap. 8; De Testim. anim., c. 5, 9); Plutarque (Sympos., lib. xx, c. 3); Diodore de Sicile (Lib. ii); tous cités par M. Schuckford (Histoire du Monde, t. I, p. 228, et t. II, p. 216, 288), défèrent cette gloire à l'Égypte, et attribuent l'invention des lettres au fameux Taout, fils et secrétaire de Misraïm; mais ces auteurs ne marquent pas distinctement si ces lettres étaient hiéroglyphiques ou épistolographiques. Le premier et le dernier des auteurs cités en rapportent réellement l'invention aux Phéniciens. Le P. Kircher (OEdip. Egypt., t. III, diatrib. 2), s'est porté pour les Égyptiens, jusqu'à prétendre déterminer la figure des lettres; mais il a été vivement réfuté par l'abbé Renaudot (Mém. de l'Acad. des Inscript., t. II, p. 218, 255). La découverte du jésuite aurait été d'autant plus avantageuse, si elle avait réussi, que de tous les

monuments égyptiens, obélisques et momies, quelque nets et distincts qu'en fussent les caractères, on n'a pas encore pu parvenir à en former un alphabet régulier, bien loin d'avoir trouvé des rapports entre quelques autres alphabets et le leur. Ce que le P. Kircher n'a pas fait, l'a été par Champollion. Voy. HIÉROGLYPHES.

Buxtorf (Dissert. de litteris hebraic., v, 2); Contingius, Spanheim, Meier, M. Morin (Exercitat. de ling., part. ii, c. 5, 6); M. Bourguet, savant protestant, etc., etc., se sont déclarés ouvertement pour la chaldaïque, qu'ils regardent comme la langue primordiale d'où sortent toutes les autres; mais ils ne sont fondés que sur des arguments de convenance et des probabilités qu'on peut détruire par des vraisemblances encore plus fortes. La simplicité des caractères de cette écriture, un des plus forts de leurs motifs, n'est ni plus grande que celle des caractères samaritains, ni soutenue également dans toutes les lettres. Un inconvénient qui peut ruiner ce système, c'est qu'il n'est pas possible de dériver les lettres grecques, les premières qui aient été portées en Europe, des chaldaïques; au lieu qu'elles naissent manifestement des phéniciennes, et que de plus on ne saurait produire des caractères chaldaïques qui ne soient au moins postérieurs d'un ou de deux milliers d'années aux plus anciens monuments des Grecs dont on a connaissance.

II. *L'invention de l'écriture due aux Phéniciens.* — Enfin tout dépose exclusivement en faveur de l'antiquité de la langue phénicienne. Par la Phénicie on n'entend pas seulement les viles de la côte maritime de la Palestine, mais de plus la Judée et les pays des Chananéens et des Hébreux.

Hérodote lui-même (Lib. ii, col. 104), par les Phéniciens, désignait évidemment les Hébreux ou les Juifs; puisque, selon lui, les Phéniciens se faisaient circoncire, et que les Tyriens, les Sidoniens, n'étaient point dans cet usage. Par écriture phénicienne on entend donc la samaritaine, c'est-à-dire l'ancien hébreu (Souciet, Dissertation sur les médailles hébraïques, p. 4), différent de l'hébreu, carré ou chaldaïque, qui est le moderne, que les Juifs ont adopté depuis la captivité de Babylone, ainsi que l'ont pensé saint Jérôme, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, etc., etc. (Dissert. 2, de præstantia et usu numism. antiq., t. I, p. 70).

Les auteurs qui adjugent l'antiquité à l'écriture samaritaine sont sans nombre. Genebrard, Bellarmin, le P. Morin, Huet, dom Montfaucon, dom Calmet, Renaudot, Joseph Scaliger, Grotius, Casaubon, Walton, Bochari, Vossius, Prideaux, Capelle, Simon, etc. se sont hautement déclarés en faveur de ce sentiment, et ils sont appuyés sur les auteurs anciens et sur l'analogie des caractères samaritains avec les caractères grecs; ressemblance nécessaire pour obtenir la gloire de l'antiquité, puisque les derniers se perdent dans la nuit des temps, et que cependant ce ne sont point eux qui les ont inventés

En combinant la descendance des lettres, il en résultera beaucoup de jour sur ce système, et un nouvel appui pour le dernier sentiment.

III. *Les Grecs tiennent l'écriture des Phéniciens.* — Les Grecs ont reçu leurs lettres, c'est un fait; mais de qui les tiennent-ils? Dom Calmet (*Dissert.*, t. I, p. 24); dom Léqipont (*Dissertat. philologico-bibliograph.*, § 4, m. 9, c. 10, p. 114); Schuckford (*Hist. du Monde*, liv. IV, p. 222), décident que les Grecs en sont redevables aux Egyptiens, et cela sur la foi de Vossius qu'ils citent à tort. Toutes les preuves de ce dernier (*De Arte gramm.*, lib. I, cap. 10) se réunissent au contraire en faveur de Cadmus, qui, selon le président Bouhier (*De priscis Græc. et Latin. litteris Dissert.* n. 3), quoique Egyptien d'origine, était né en Phénicie, et y apprit les lettres, qu'il communiqua aux Grecs. Ce dernier sentiment de l'académicien est garanti dans Vossius (*De Arte gramm.*, p. 44) par Hérodote, Denis d'Halicarnasse, Pline, Clément d'Alexandrie, Victorin, saint Isidore, Suidas, et même Plutarque. Donc Cadmus, parti de Phénicie, porta aux Grecs les premières lettres qui furent depuis appelées ioniques. Mais il a été dit plus haut que par les Phéniciens on entendait les Hébreux: donc les Grecs doivent l'origine de leur écriture aux caractères samaritains. Les caractères grecs, parfaitement semblables aux phéniciens dans l'origine, se sont à la vérité écartés un peu, avec le temps, de leur figure primitive (Renaudot, *Mém. de l'Académ.*, t. II, p. 249); mais ils laissent voir encore nombre de traits de ressemblance, et les monuments des Grecs les plus antiques, comparés aux monnaies et médailles des Samaritains les plus anciennes, présentent des caractères absolument semblables. L'écriture la plus ancienne de l'Europe nous vient donc du samaritain, et non du chaldaïque, avec lequel elle n'a aucun trait de conformité, ni de l'égyptienne, avec laquelle elle n'a pas plus de rapport.

IV. *Les Latins la tiennent des Grecs.* — Les Pélasges, premier peuple de la Grèce, soit par la voie de la navigation, soit par les colonies grecques qui passèrent en Italie, portèrent premièrement leur forme d'écriture chez les Etrusques. Aussi, depuis les lumières jetées sur la littérature étrusque, on voit que de dix-huit lettres qui composaient l'alphabet de ces derniers, huit sont exactement semblables à autant de caractères samaritains, et six autres ont, avec un pareil nombre de samaritains, des traits apparents de conformité. Mais dix des lettres étrusques sont évidemment les mêmes que les nôtres, et les huit autres en approchent fort: donc nos lettres, par l'entremise des Latins et des Grecs, nous viennent des Samaritains. La ressemblance des nôtres avec celles des Grecs est trop apparente dans les lettres initiales A, B, E, H, I, K, M, N, O, T, Y, Z, pour qu'on puisse avoir le moindre doute sur leur origine: il ne serait pas même difficile de prouver l'affinité des autres let-

tres. Les Grecs, par exemple, ont rendu leur gamma carré et rond; les Latins en ont fait autant de leur C; le delta n'est que le D incliné des Latins, dont le ventre est en pointe. Les Grecs se sont servis de notre L, à cela près que, comme dans notre écriture cursive, ils ont relevé le trait d'en bas. On voit, dès les temps les plus reculés, des R semblables à peu près aux nôtres. Le sigma, que les plus anciens manuscrits représentent sans base, et qu'ils pointent un peu, revient très-fort à notre S. L'U des Grecs, sous la forme d'un Y, a souvent manqué de pied, et par conséquent nous a donné notre V consonne. Enfin on ne trouve guère que le θ et le ξ , c'est-à-dire le théta et le xi, que les Latins n'aient point acceptés.

Pour conclure cet article et concilier les différentes opinions qui tiennent ou pour les Egyptiens, ou pour les Chaldéens, ou pour les Phéniciens, on pourrait déférer aux Hébreux, Chaldéens d'origine, et limitrophes de la Phénicie, l'honneur d'une découverte qu'ils auraient d'abord portée en Egypte, où les hiéroglyphes étaient déjà fort accrédités.

V. *Matières subjectives de l'écriture.* — Les matières subjectives de l'écriture, ou sur lesquelles on a tracé les pensées, ont suivi la marche, les progrès et la gradation de l'esprit humain. Selon dom Calmet (*Dissert. sur la forme des livres*, p. 24, 25, 26), l'usage des tables de pierre et de bois pour écrire est le plus ancien dont nous ayons connaissance. Dom Léqipont (*Dissert.* 2, de *manuscript.*, § 3) est aussi de ce sentiment, soit que ces tables fussent ou ne fussent point enduites de cire, encore cette dernière forme ne paraît-elle que peu avant la captivité de Babylone (Lib. IV *Regum*, cap. XXI, 13). Le premier de ces auteurs, *ibid.* deux pages plus bas, tombe cependant d'accord que les rouleaux sont de la plus haute antiquité, et qu'on en trouve des vestiges dans le livre de Job. Il faudra donc conclure que le bois, comme matière qui n'avait pas besoin d'une grande préparation, servit le premier à l'écriture pour toutes sortes d'actes; mais que les rouleaux ou d'écorce ou de feuilles d'arbres, comme moins volumineux, le suivirent de fort près, et que les pierres, les briques et les métaux furent bientôt mis en œuvre pour conserver des monuments à la postérité la plus reculée. Telles furent les Tables de la Loi, les hiéroglyphes des Egyptiens sur les pyramides et obélisques (Pline, *Hist.*, lib. VII, cap. 56); les douze pierres précieuses chez les Juifs (*Tract. divi Epiph. de 12 gemmis*, t. II, p. 227, 233, édit., Patav); les lois de Solon inscrites sur des tables de bois (Aul. Gel., *Noct. antiq.*, lib. II, cap. 12); les lois des douze Tables chez les Romains, gravées sur l'airain; les lois pénales, civiles et cérémoniales des Grecs, inscrites sur des tables de pareille matière, qu'ils appelaient CYRRES, $\kappa\upsilon\rho\rho\iota\varsigma$ (*Thes. ling. Græcæ*). On dit même qu'un incendie fit périr, sous Vespasien, trois mille tables de bronze, conservées au Capitole, où étaient écrites leurs lois, leurs traités d'alliance, etc., etc., selon leur

usage (*Machab.*, cap. viii, c. 14; — Cicéron, *De Divinis*, lib. ii; — Tite-Live, *Décad.* 1, lib. iii; — Pline, *Hist.*, lib., xxxiv, cap. 9; — Jul., *Obseq. libell. de Prodigis*, cap. 122; — Ovid., lib. i, *Metamor.*). De pareilles tables d'airain ou de cuivre ont servi quelquefois l'espèce de papiers terriers (Siculus Flaccus, *De condit. agror.*, p. 20; — Hygen, *De limitibus constituendis*, p. 132); c'est-à-dire qu'on y représentait le plan et les bornes d'une terre; on les déposait ensuite dans les archives des empereurs. On en usait ainsi au premier siècle de l'Eglise. Au iv^e, pour la promulgation d'une loi dans les villes de l'empire, on se servait, ou de tables de pareilles matières, ou de tablettes de bois enduites de céruse, ou de nappes de linge : ces dernières étaient d'un grand usage dans l'antiquité (*Cod. Theodos.*, lib. ii, tit. 27, et Tite-Live, *Décad.* 1, lib. iv). On les appelait *linteri*, suivant Pline (lib. xiii, cap. 11), et *carbasi*, selon Claudien (*De Bello Gothico*). Que les tables de plomb aient servi de matières à l'écriture (*Job*, c. xix, v. 24), et une infinité d'auteurs en font foi (Kircher, *Museum*, tab. 10; — *Paleograph. græca*, p. 16; — *Antiquité expl.*, tom. II, p. ii, liv. iii, ch. 8, n. 4; — *Dionys. Cassii*, lib. xlv; — *Plinii*, lib. xiii, cap. 11); mais il n'est guère probable, quoique Pline l'avance (lib. xiii, cap. 11), qu'on ait formé des rouleaux de cette matière comme du linge. Comment plier et déplier des lames de plomb sans les casser, du moins à la longue? En général, les pierres, les marbres et les métaux, employés chez les Grecs et les Latins à éterniser les monuments, sont d'une rareté incroyable chez les modernes. On a souvent parlé de livres en lames d'or, d'argent ou de bronze; mais il est fort rare de rencontrer de semblables monuments; il l'est encore plus de trouver des diplômes gravés sur ces métaux, ou même sur le plomb et l'ivoire. On ne connaît que quatre pièces de cette espèce (*De Re dipl.*, p. 38) : la première du pape Léon III, la seconde de Luitprand, roi des Lombards; la troisième sous Charlemagne est violemment suspectée; et la quatrième de Jean, évêque de Ravenne. Des tables de plomb furent la matière des deux premières, l'airain de la troisième, et la pierre de la quatrième.

L'ivoire (Ulpian., *Dig.*, lib. xxxii, leg. 52), le buis, le citron, et même l'ardoise (Hugo, *De prima scribendi origine*, p. 94), furent mis également à contribution. C'était même une distinction accordée aux empereurs romains que tous les arrêts du sénat qui les regardaient, fussent inscrits sur des livres d'ivoire. Quand ces livres n'étaient composés que de deux feuilles, on les nommait diptyques, et quand ils en avaient plusieurs, on les appelait en général polyptyques, Pollucis *Onomasticon*). Voy. DIPTYQUES.

On trouve, dans quelques archives, des actes écrits sur des bâtons et sur des manches de couteaux. Sur le manche d'ivoire d'un couteau conservé jadis dans les archives de la cathédrale de Paris (Lebeuf, *Dissert. sur l'histoire du diocèse de Paris*), on lit un

acte de donation du commencement du xii^e siècle, faite à cette église. Un pareil instrument était autrefois gardé dans l'abbaye de Ronceray à Angers (*Annal. benedict.*, t. VI, p. 219).

Pline l'historien (Lib. xiii, cap. 11), et Isidore de Séville (*Orig.*, lib. vi, cap. 12), nous sont garants qu'on a écrit autrefois sur des feuilles de palmier et sur d'autres plantes. Les Syracusains, pour proscrire quelqu'un du gouvernement (Diod. Sicul., lib. ii, p. 286), écrivaient son nom sur des feuilles d'olivier. La chose n'est pas unique, puisque, dans les Indes Orientales (*Relat. des Philip.*, p. 4; *De la Chine*, par Boym, p. 209), on voit cette manière d'écrire encore usitée. Les Athéniens, mécontents de quelque citoyen, écrivaient son nom sur des écailles, et c'était opiner pour la proscription : de là est venu le fameux ostracisme. On a déjà vu que le bois avait été une matière subjective de l'écriture; mais il est bon de savoir comment on écrivait. Ou les tablettes étaient toutes nues, ou elles étaient enduites.

Dans le premier cas, elles s'appelaient *schedæ* chez les Romains (Vossius, *De Arte gramm.*, lib. i, c. 38), et *axones*, ἄξωνες, chez les Grecs. C'est ainsi que les Romains, avant qu'ils eussent introduit l'usage de graver leurs lois sur le bronze, les inscrivait sur des tables de chêne (Dionys. Halicarn., lib. iv *Antiq.*, c. 50). De ces tables de bois on faisait les livres, *codices*, qui, étant gravés sans enduit, étaient par conséquent ineffaçables (Vossius, *de Arte gramm.*, p. 132).

Dans le second cas, taillées plus en petit, elles étaient recouvertes ou de cire, ou de craie, ou de plâtre. La première espèce s'appela *ceræ*, et en général elles se nommaient *tabulæ*. La cire était assez communément verte ou noire : au moins celles des tablettes qui nous restent paraissent-elles noires, ou d'un vert si obscur qu'il est difficile de le distinguer du noir. Il est probable qu'il y entraient de la poix ou autre matière semblable pour lui donner la consistance qu'on y remarque. On en conservait avant la révolution, aux abbayes de Saint-Germain des Prés et de Saint-Victor. Ces tablettes n'étaient quelquefois enduites que d'un côté, quelquefois des deux. Au moyen de bandes de parchemin collées de distance en distance sur le dos de ces ais, et rapprochés les unes des autres, on en formait des livres reliés assez proprement, que l'on appelait *codicelli*. Lorsque les pages étaient remplies et que l'écriture qui y était tracée n'intéressait plus, on l'effaçait en rendant uni l'enduit de cire, et alors on s'en servait de nouveau au même usage; c'est ce qui fait que l'on y déchiffre encore quelquefois des traits d'une écriture antérieure à celle que l'on y lit, et qu'on n'en trouve guère de plus ancienne que le xiv^e siècle. L'usage des tablettes a duré jusqu'à ce que le papier de chiffon ait prévalu, c'est-à-dire vers le commencement du xiv^e siècle : elles servaient assez communément à des journaux d'itinéraires.

En général, l'usage de graver les lettres, ou

de les écrire sans liqueur, semble avoir précédé toutes les autres écritures. Il se trouve encore des nations qui tiennent à cette ancienne manière (*Atlas Sinicus*, præf., p. 184).

Tel est à peu près tout ce que l'on peut dire sur la matière des plus anciens monuments que l'on pourrait quelquefois rencontrer; car, pour ce qui regarde la matière des chartes ou diplômes proprement dits, quoiqu'il soit certain qu'on ait écrit sur des intestins d'éléphants et d'autres animaux (*Palaograph.*, p. 16; — Isidore, lib. vi, c. 11), on en peut cependant réduire la matière aux peaux et aux papiers, puisqu'on n'en connaît pas des espèces précédentes.

Cet article est extrait du *Dictionnaire de dom de Vaines*, t. I, p. 414 et suiv.

ECU ou ECUSSON. — En blason, on appelle *écu* ou *écusson* le bouclier sur lequel les gentilshommes placent les métaux, couleurs ou fourrures et les pièces de leurs armoiries. C'est le bouclier qu'a déterminé la forme de l'écusson. On réserve communément le nom d'*écusson* pour l'écu peint ou sculpté en relief, et on dit simplement l'*écu des armoiries* pour désigner d'une manière générale les pièces héraldiques qui meublent l'écu. Dans les églises du xv^e et du xvi^e siècle, on voit très-fréquemment des écussons aux clefs de voûte, sous la retombée des arcs-doubleaux des nervures, sur la surface des murailles, en quelque endroit d'honneur, comme dans le sanctuaire, le chœur, ou des chapelles particulières. Les armoiries qui s'y trouvent sont celles des seigneurs qui ont bâti l'église, ou la chapelle seigneuriale, ou qui ont contribué par leurs libéralités à la construction ou à la décoration de l'église. **Voy. ARMOIRIES SUR LA LITRE.**

La connaissance des armoiries est un auxiliaire puissant pour l'archéologue dans ses recherches sur l'époque de la fondation et de la construction des monuments. C'est quelquefois le seul moyen qu'il ait entre les mains pour retrouver l'âge d'un édifice, à part les caractères architectoniques, la plupart des documents historiques ayant péri malheureusement.

Il faut ajouter à cela que jadis les églises cathédrales, les collégiales, les abbayales, les communautés religieuses, avaient des armoiries particulières. Il est donc très-intéressant de les connaître, afin de constater d'une manière assurée le droit que ces divers établissements pouvaient exercer sur des églises de moindre importance. Ainsi, il n'est pas rare d'observer les armoiries d'une riche abbaye dans les églises priorales qui en dépendaient.

EDICULE. — La signification de ce mot est *petit temple, chapelle*. On l'a employée pour désigner une construction complète, mais de petites dimensions, ou une partie distincte d'édifice, comme une niche, ou une piscine, ou un autre objet accessoire de même genre.

EDIFICE. — I. On emploie indistinctement les mots *édifice, monument, bâtiment*; les expressions ne sont pas cependant exacte-

ment synonymes. Un bâtiment peut être une construction vulgaire et une maison commune. Un édifice est une construction importante, servant à des usages publics, comme une église, un palais, etc., où l'architecture déploie ses ressources. Un monument est tout objet ayant une importance ou un intérêt historique, sans que cet objet soit nécessairement une œuvre d'architecture. Ainsi, une médaille peut être un monument du plus haut prix. Un tumulus celtique est un monument, quoique l'art n'y ait déployé aucune de ses ressources; un menhir druidique est un monument, aussi bien que la colonne Trajane. En beaucoup de circonstances, un édifice est un monument, et un monument est un édifice.

II.

Nous prendrons occasion de la signification assez vague du mot édifice, pour placer sous ce titre quelques réflexions générales qui ne trouveraient que difficilement à être mises ailleurs. Nous les présenterons sous la dénomination de *considérations générales sur les édifices et les monuments de la France*.

Si nous remontons jusqu'aux siècles les plus reculés de notre histoire, alors que le sol de la Gaule était occupé par les peuples celtiques, nous trouvons des monuments d'une simplicité grossière, en harmonie avec la civilisation des hordes barbares qui les édifiaient. Il fallait pénétrer au sein des forêts les plus sombres et les plus sauvages pour trouver les constructions religieuses de ces peuples. Ce n'étaient que quelques dolmens ou quelques allées couvertes, amas de pierres immenses, énormes débris de rochers arrachés aux montagnes. En traversant les champs incultes des Gaules ou les brandes désertes, vous eussiez vu se dresser au milieu de la plaine quelque espèce d'obélisque auquel l'écriture ne confiait aucun secret pour les âges à venir, et qui avait été le témoin muet de quelque grave événement. Plus loin, au détour d'un chemin ou près d'une cité, un tumulus eût attiré votre attention, et vous eût indiqué la sépulture d'un des chefs de la nation. Chose étonnante! cette population celte si fière et si courageuse, ces coutumes si fortement respectés, ces croyances si fort enracinées, tout cela fut transformé en jeu de temps. La Gaule fut obligée de subir le joug de la puissance, des institutions et des coutumes romaines. Encore quelques années, et tout ce peuple, qui portait la braie et une longue chevelure, aura revêtu la toge et la tunique des citoyens romains. Mais les siècles, qui ont vu la destruction de la nationalité gauloise, verront aussi s'élever d'admirables édifices appartenant à un art qui a créé des œuvres d'une rare perfection. Dès colonnades se déploient autour des temples; des portiques décorent la façade des palais; des amphithéâtres s'élèvent dans les grandes cités; des voies aux larges dalles se ramifient autour des principaux centres de population; des aqueducs étendent leurs arcades à travers

les plaines, traversent des rivières et passent par-dessus des montagnes. Mais en peu de temps cette architecture déchoit de sa splendeur et tombe en décadence : les irruptions des barbares l'eurent bientôt complètement altérée.

L'art gallo-romain se modifie peu à peu, se transforme sous diverses influences, pour constituer en France un art national, dont nos églises romano-byzantines nous offrent de beaux types. Nous voyons ensuite, à la fin du *xii^e* siècle, un nouveau style architectonique, basé sur l'arc ogival, jeter de profondes racines dans notre pays, et, sous les heureuses et fécondes influences du christianisme, créer toutes ces vastes cathédrales, ces merveilleuses collégiales et abbayes, et jusqu'à ces charmantes petites basiliques qui font la gloire de notre patrie. On a peine aujourd'hui à comprendre pourquoi ces édifices, qui répondent si bien à leur destination, qui invitent si naturellement au recueillement et à l'adoration, ont été, pendant longtemps, et il y a quelques années à peine, regardés comme des constructions barbares ; comment ce système monumental, qui se prêtait si pleinement aux exigences d'un culte tout spirituel et intérieur, a été tout à coup abandonné si complètement. Quand on s'est agenouillé sous les voûtes gigantesques des temples chrétiens du moyen âge, et que l'on entre dans les églises froides et nues que l'on construit chez nous depuis trois siècles, on s'indigne avec raison du dédain avec lequel les architectes modernes ont traité les hommes de génie qui ont bâti les Notre-Dame de Paris, d'Amiens et de Rouen.

Cette architecture si complète et si merveilleuse devait donc être vouée à l'oubli par les artistes de la renaissance ! Déjà, au *xv^e* siècle, l'art ogival s'altérait, les profils perdaient de leur élégante simplicité, les proportions devenaient moins légères et moins hardies, l'arc en tiers-point, qui avait commencé par être fort aigu, s'élargissait peu à peu et s'allaisait sur lui-même. Les figures n'avaient plus cette noble sévérité de la statuaire du *xiii^e* siècle : elles tendaient à sortir de leur calme. Les draperies sont tourmentées. Encore quelque temps et nous verrons dans toutes les figures, dans toutes les scènes peintes et sculptées, le mouvement et l'action se manifester avec une énergie de plus en plus grande.

C'est ainsi que peu à peu tout l'art du moyen âge s'est effacé. Après avoir élevé jusqu'au ciel son front majestueux, avoir étendu partout ses robustes rameaux, enfoncé au sein de la terre de profondes racines ; après que ses fleurs se furent épanouies au *xvi^e* siècle, dans les guirlandes de feuillages, dans les dentelles des pendentifs, des arceaux, des pinacles et dans les arabesques les plus capricieuses, il a disparu pour faire place à un art étranger à nos croyances, à nos coutumes, à notre climat.

Alors commence en France une nouvelle ère artistique, celle dite de la renaissance.

On a dit souvent et répété qu'elle était née et s'était développée chez nous sous la direction des artistes italiens. Cette assertion est exagérée, sinon fausse. On a attribué la construction du célèbre château de Chambord, l'édifice le plus complet, peut-être, de la renaissance, à l'architecte italien, le Primatice ; et quand on a fouillé les documents historiques du règne de François I^{er}, on a découvert que cette œuvre admirable et originale avait été entreprise et exécutée par un architecte d'Amboise, en Touraine, du nom de Nepveu, dit Trinqureau. (Voy. le *Bullet.* publié par le comité hist. des arts et monuments.) Le château de Gaillon, autre monument non moins célèbre que celui de Chambord, fut bâti par un autre architecte de Tours, du nom de Pierre Valence, qui se qualifie du titre de *maître des œuvres du chapitre de l'église de Tours*. Si nos édifices de la renaissance ont été élevés sous la direction de maîtres italiens, comment se fait-il que nos monuments n'aient pas d'analogues en Italie, car il y a une très-grande différence entre les œuvres de la renaissance italienne et celles de la renaissance française ? Quoi qu'il en soit, la renaissance exerça une influence profonde sur les œuvres d'architecture, de sculpture, de peinture et de littérature du *xvi^e* siècle. Après nos édifices de la renaissance française, nous avons eu des imitations des monuments de l'Italie moderne. La fameuse église de Saint-Pierre, à Rome, surmontée de son immense coupole, fixa les yeux de tous les architectes. Ce que Michel-Ange avait conçu dans des proportions colossales, nos architectes l'exécutèrent en petit. Toutes les basiliques qui s'élevèrent à une certaine époque furent une imitation de Saint-Pierre de Rome. C'est ainsi que l'architecte anglais, Christophe Wren, construisit le temple de Saint-Paul, à Londres. A cette époque Jacques Desbrosses, qui avait édifié le palais du Luxembourg, en s'inspirant du palais Pitti, à Florence, construisit le fameux portail de Saint-Gervais, à Paris, qui fut loué par tous les amateurs et imité plus d'une fois. Le Val-de-Grâce, la Sorbonne, Saint-Paul, Saint-Roch, les Invalides, l'Assomption, Saint-Thomas d'Aquin, sont le fruit de l'imitation de l'école italienne. La façade de Saint-Sulpice par Servandoni, celle de Saint-Eustache par Mansard de Jouy, celle de Saint-Philippe du Roule par Chalgrin, enfin, le Panthéon, par Soufflot, sont remarquables par le peu d'harmonie qui règne dans les proportions, la dureté des lignes, le mauvais goût de leur décoration et la froideur de l'ensemble.

A la fin du *xviii^e* siècle, les artistes avaient tourné leurs études et leur prédilection vers les monuments de la Grèce ancienne. Toutes les recherches des architectes se dirigèrent vers les antiques édifices d'Athènes, ou vers ceux de Rome au temps d'Auguste. Le résultat de cet engouement fut la fondation du monument aujourd'hui désigné sous le nom de la *Madeleine*, imitation du célèbre Parthénon d'Athènes, ou temple consacré à Mi-

nerve dans l'acropole de la capitale de l'Attique. On persévéra dans ces mêmes errements sous l'empire et sous la restauration. Mais dans les dernières années du règne de Charles X, et dans les premières années de celui de Louis-Philippe, une voie nouvelle fut ouverte aux recherches des savants et aux études des architectes. On s'aperçut enfin que les arts avaient jeté aussi quelque lumière dans notre pays, qu'ils avaient produit des œuvres considérables, et que nous avions une architecture chrétienne et nationale. C'était l'heure de la réhabilitation du moyen âge catholique et artistique qui venait de sonner. Il suffisait que l'attention fût éveillée pour que cette réhabilitation eût lieu. Aussi ne tarda-t-elle pas à devenir complète. Nous en contemplons maintenant le résultat avec bonheur. L'art du XIII^e siècle, qui fut si original et si sublime, qui fut si admirablement en rapport avec le génie chrétien et avec toutes les prescriptions liturgiques, a été apprécié comme il méritait de l'être.

Nous sommes, à ce qu'il paraît, condamnés à la stérilité : nous ne pouvons que copier ou imiter les monuments du passé. N'est-il pas préférable pour nos églises, s'il en est ainsi, de reprendre les traditions chrétiennes du moyen âge, que d'aller demander des inspirations aux monuments de l'antiquité profane ?

EFFET. — En décrivant les cathédrales de France et d'autres monuments de la France et des pays voisins, nous avons souvent l'expression d'*effet*, disant de tel édifice que l'*effet en est imposant, harmonieux, ou triste, pauvre, discordant et froid*. D'autres écrivains ont usé fréquemment de la même expression pour rendre des idées semblables. Il est convenable, dans un livre destiné à expliquer tous les termes de la langue archéologique, de donner le vrai sens que l'on doit attacher à ce mot. L'effet d'un monument d'architecture est le résultat des sensations que l'ensemble et les parties d'un édifice produisent sur l'âme et sur les yeux. Cet effet n'est pas produit par des causes arbitraires et indéterminées, et quoiqu'il soit difficile de préciser ce qui semble au premier abord insaisissable au raisonnement, il est certain qu'il résulte de l'observation des premiers principes de l'art et des conditions essentielles du beau. Nous pouvons dire cependant que, dans les œuvres d'architecture, l'effet tient à la *disposition* et à l'*exécution*. L'effet produit par la disposition résulte du bon emploi des colonnes, de la distribution des pleins et des vides, de l'ordonnance symétrique des principaux membres d'architecture, du rapport établi entre les dimensions en longueur, largeur et hauteur. Le jeu de la lumière et des ombres contribue puissamment à rendre l'effet plus piquant, en faisant détacher les colonnes et toutes les saillies sur le nu des murailles. L'effet qui dépend de l'*exécution* résulte de la perfection qui est donnée à chaque partie architecturale, suivant le genre de perfection qui

lui est approprié. On conçoit aisément que la bonne *exécution* soit indispensable à l'effet d'un édifice; quelque remarquable que soit la *disposition*, la raison et l'œil ne seront jamais satisfaits, si le travail n'est pas irréprochable.

Rien n'est plus nuisible à l'effet général d'un édifice que la trop grande multiplicité des détails. L'œil doit toujours distinguer facilement les lignes essentielles, de manière que la raison se rende compte des conditions premières de solidité. L'effet des monuments d'architecture grecque et romaine est généralement facile à apprécier, parce que les détails y sont peu considérables, et que l'ordonnance se déploie sans obstacle sous les yeux. Le préjugé, qui prévalut dans tant d'esprits au XVII^e siècle et au XVIII^e contre les monuments d'architecture ogivale, naquit de la distraction ou de la mauvaise volonté des architectes qui appréciaient mal l'effet de nos grandes cathédrales, et qui les jugeaient uniquement d'après les principes d'un art différent. Aujourd'hui, que les idées sont rectifiées sur l'architecture du moyen âge, on se rend un juste compte de l'effet de ces édifices, et l'on voit que la raison et le goût y sont également respectés.

ÉGLISE. — I. On désigne les églises sous un grand nombre de dénominations particulières; nous en indiquerons les principales. Une *église patriarchale* est celle où il y a un patriarche; une *église métropolitaine*, celle où il y a un archevêque; une *église cathédrale*, celle où il y a un évêque; une *église collégiale*, celle où il y a un chapitre de chanoines; une *église abbatiale*, celle d'un monastère ou abbaye où il y a un abbé; une *église paroissiale*, celle où il y a des fonts baptismaux; une *église conventuelle*, celle d'un couvent ou d'une communauté religieuse.

On désigne encore les églises d'après la forme du plan, qui est *circulaire, en croix grecque, en croix latine, à bas côtés simples, à bas côtés doubles, etc.* Voy. PLAN.

Les diverses parties qui peuvent composer une église sont le *parvis* extérieur; le *porche* ou *narthex* extérieur; le *porche* ou *narthex* intérieur; la *nef majeure*, les *nefs mineures*, ou *bas côtés*, ou *collatéraux*; les *chapelles latérales* des bas côtés; l'*intertransept*; le *transept*; le *croisillon méridional* du transept; le *croisillon septentrional* du transept; le *chœur*; le *sanctuaire*, ou *abside*, ou *rond-point*, ou *chevet*; les *bas côtés* du chœur; le *déambulatoire* ou *nefs latérales* tournant autour du sanctuaire; la *chapelle terminale* ou *du chevet*, consacrée ordinairement à la sainte Vierge; les *chapelles absidales*, qui accompagnent la chapelle du chevet, autour du sanctuaire; les *chapelles latérales* des bas côtés du chœur. Quelques grandes églises sont accompagnées d'un *cloître*, d'une *bibliothèque*, d'une *salle capitulaire* et de *sacristies*.

Après avoir donné les courtes explications qui précèdent, nous allons entrer dans des

détails d'une autre nature et dans l'ordre suivant : Églises apostoliques et églises primitives ; notions historiques ; églises antérieures aux époques soumises aux classifications archéologiques ordinaires ; notice curieuse du cardinal Bona sur les églises primitives ; autre notice du même auteur sur l'origine apostolique des églises ; notice de Cabassut sur les églises anciennes ; symbolisme de l'église chrétienne, par Guillaume Durand, évêque de Mende, dans son *Rational des divins offices*.

II.

Dans son grand ouvrage : *Vetera monumenta*, le savant Ciampini mentionne un nombre considérable d'églises chrétiennes élevés dès les premiers temps du christianisme, c'est-à-dire même à partir des années 33, 34, 36, 37, 43, 46, 47, 48 et suivantes, sous l'empire de Tibère lui-même et sous le sanguinaire Caligula. Ciampini cite un grand nombre de témoignages, mentionne les lieux où s'élevaient ces églises et le nom des écrivains grecs et latins qui ont parlé de ces édifices. Il serait facile d'accorder de ce que dit Origène (*in Cell.*, lib. VIII, pag. 389), « que les lieux où s'assemblaient les premiers chrétiens ressemblaient à des écoles et ne pouvaient être assimilés aux temples païens qui n'étaient jamais sans idoles de relief, ni sans autels, » avec la pensée de Ciampini qui, en traitant d'édifices, de monuments, les abris que le modeste troupeau du Bon Pas eut devant s'être réservé pour ses assemblées religieuses et ses agapes ou repas de charité, n'a pas sans doute entendu que ces édifices participassent en rien, comme œuvres d'art, même des basiliques constantiniennes qu'il décrit si bien. Ciampini s'exprime ainsi lui-même en faisant la conclusion de sa dissertation : *Qua contra acatholicos demonstratur in tribus primis Ecclesie sæculis persecutio tempore, publica ædificia fuisse in quibus Christi fideles sacras synaxas peragebant*. On lit encore : *Liquet igitur, ex his omnibus quam fallacibus futilibusque argumentis nitantur, qui in prioribus tribus Ecclesie sæculis sacra ædificia, quæ a cæmeteriis cryptisque distincta publice a fidelibus adirentur et sæpe numero ecclesie vocarentur, Christianis fuisse, vocant.* (*Vetera Monim.*, cap. 17, pag. 154.)

Quant aux édifices chrétiens du III^e siècle, Ciampini puise un argument très-puissant dans une lettre de Constantin à Eusèbe, sur les restaurations que réclamaient alors, c'est-à-dire vers 313, les édifices chrétiens qui, par conséquent, n'avaient pas tous été rasés par Dioclétien, comme le dit Eusèbe (*Hist.*, lib. VIII, cap. 2 ; lib. X, cap. 2), témoignage bien plus positif de leur ancienneté, dès ce temps, qu'il ne le serait de nos jours, eu égard à la nature de nos constructions actuelles, comparées à l'appareil romain : *Omnium ecclesiarum ædificia, dit l'empereur, aut per incuriam corrupta, aut præ metu ingruentis temporum iniquitatis minus honorifice, exsulta esse*. Le savant antiquaire italien,

après avoir fait la citation précédente, passe à l'interprétation suivante : *Ex supra relatæ epistolæ tenore, poterit, benigne lector, colligere, jam ante Constantini tempora fuisse Deo ædificatas ecclesias, quod a neotericis, ac a vera religione alienatis fratribus in dubium revocatur*.

III

Contre le reproche que les chrétiens n'avaient ni statues, ni temples, ni autels, ni sacrifices, Minutius Félix se contente de répondre que l'homme est la vraie image de Dieu, que le monde même est trop petit pour y renfermer une majesté infinie ; qu'il convient beaucoup mieux de lui dresser un temple dans notre esprit et de lui consacrer un autel dans notre cœur. Il ajoute : Quoique nous ne voyions pas le Dieu que nous adorons, il nous est présent par ses œuvres ; il n'est pas seulement auprès de nous, il est dans nous. (Minutius Félix, pag. 250.)

Ce serait à tort que l'on voudrait conclure des paroles précédentes que les premiers chrétiens n'avaient ni temples, ni autels. Les monuments historiques nous fournissent la meilleure interprétation de ce passage. D'après les traditions transmises par les auteurs ecclésiastiques, il paraît certain que, dès le I^{er} siècle du christianisme, les fidèles eurent des lieux d'assemblée publique. Ce point de fait a été savamment discuté par Ciampini (*Vet. Monim.*, tom. I, prop. 17). Il y prouve, à l'appui de ce qui est indiqué implicitement dans le *Liber pontificalis*, que ces assemblées publiques furent en usage jusqu'à l'époque de la première persécution, qui eut lieu sous Néron, l'an 66 ou 68, et qu'elles se maintinrent dans l'intervalle d'une persécution à l'autre, sous quelques-uns des empereurs moins décidément ennemis de la religion nouvelle : tels furent Adrien, qui eut de l'indulgence, on pourrait presque dire du goût pour toutes les espèces de culte ; Alexandre Sévère, qui tenait dans son laraire une statue du Christ ; et Philippe, que l'on soupçonna d'avoir, ainsi que l'impératrice son épouse, embrassé le christianisme.

Origène nous apprend que, de son temps, les chrétiens n'avaient point d'image de Dieu, ne voulant pas qu'on imitât par des figures la forme de Dieu qui est un être invisible et immatériel ; mais ils avaient des églises dans tous les endroits du monde, dont la plupart furent brûlées dans la persécution de Maximin.

Ne imagines quidem eorum (deorum) putamus statuas, ut qui Deum incorporeum et invisibilem nulla figura circumscribamus (Orig., lib. VII *contr. Cels.*, pag. 376).

Scimus autem et apud nos terræ motum factum in locis quibusdam et factas fuisse quasdam ruinas, ita ut qui erant impii extra fidem, causam terræ motus dicerent Christianos, propter quod et persecutiones passæ sunt Ecclesie et incensæ sunt. (Orig., *Tract.* 28 *in Matth.*, tom. II, p. 28. Genèb.)

Ce dernier passage est fort remarquable. Il nous fait connaître comment les chrétiens

des premiers âges étaient souvent persécutés pour les causes les plus injustes. « Nous savons, dit-il, qu'il y eut un tremblement de terre en plusieurs lieux, et que plusieurs édifices croulèrent, de sorte que les impies, étrangers à la foi, disaient que les chrétiens étaient la cause de ce tremblement de terre ; c'est pourquoi les églises souffrirent persécution et furent brûlées. »

Recherchons maintenant les traces des églises apostoliques, et recueillons à ce sujet au moins les témoignages de l'histoire ecclésiastique. L'église qui fut érigée en l'honneur de sainte Pudencienne, entre le mont Viminal et le mont Esquilin, par le pape saint Pie I^{er}, vers l'année 145, avait une origine antérieure. Pourvue à cette époque d'un titre fixe, le titre du *Pasteur* qui était le nom du frère de saint Pie, aux soins duquel elle fut confiée, cette église ne fut en quelque sorte que la prise de possession définitive par laquelle le souverain pontife consacrait au culte à perpétuité l'*oratoire primitif établi par saint Pierre dans la maison de Pudens* (S. Damasius, *Vit. S. Pii I*). Il serait intéressant de connaître par quelle voie les relations de l'apôtre avec ce sénateur ont commencé. Une seule circonstance fournit quelque lumière sur ce point. On sait par le témoignage de Juvénal que les étrangers qui venaient en foule de l'Orient à Rome, logeaient ordinairement sur les monts Viminal et Esquilin (1). Il est à croire que l'apôtre n'a pas tardé à se mettre en rapport avec ces Orientaux, qui pouvaient avoir déjà eu connaissance de la prédication évangélique et dont plusieurs étaient peut-être chrétiens. En fréquentant leur quartier, il se sera trouvé habituellement dans le voisinage du sénateur Pudens, qui demeurait dans cette partie de Rome, et par là même était à portée d'entendre parler de lui. Celui-ci, après sa conversion, a dû presser saint Pierre d'accepter dans son palais une retraite plus sûre ; les réunions des chrétiens y donnaient moins d'ombrage, à raison du grand nombre de clients et d'étrangers qui se rendaient pour leurs affaires dans les palais des sénateurs. Quoi qu'il en soit, la tradition la plus constante nous apprend que la maison de Pudens a été la demeure de saint Pierre, le lieu où s'est formé le noyau primitif de l'Eglise romaine, où les chrétiens ont commencé à se réunir pour participer aux saints mystères. « Majorum firma traditione præscriptum est domum Pudentis Romæ fuisse primum hospitium sancti Petri principis apostolorum ; illicque primum Christianos convenisse ad synaxim, coactam Ecclesiam, vetustissimumque omnium titu-

(1) Hic alta Sycione, an hic Amydone relicta,
Hic Andro, ille Samo, hic Trallibus aut Ala-
[bandis,
Esquilias dictumque petunt a Viminæ collem,
Viscera magnarum domuum, dominique futu-
[turi.

(Sat. III, vers. 69.)

lum Pudentis nomine appellatum (Baron., *Annal. eccles. ad ann. 57*). »

La maison de saint Paul *in via Lata* quand il vint, sous la surveillance de Jules, le centurion de la *cohorte d'Auguste*, à Rome où il resta deux ans, est un des sanctuaires primitifs de Rome, puisqu'il est certain que l'apôtre a dû y célébrer le service divin, durant cet espace de temps, avec les chrétiens qui demeuraient près de lui, ou qui avaient la liberté de le visiter. C'est là « qu'il a reçu tous ceux qui venaient à lui, leur prêchant le règne de Dieu et leur enseignant ce qui est du Seigneur Jésus-Christ, avec toute confiance, sans prohibition (*Act. apostol.*, cap. xxviii, v. 30 et 31). » C'est là que « Dieu s'est tenu près de lui et l'a conforté (*Epist. II ad Timoth.* cap. iv, vers. 17). » C'est là qu'il a écrit les Epîtres aux Ephésiens, aux Philippiciens, la II^e à Timothée, celle à Philémon et celle aux Hébreux. C'est là aussi que saint Luc, son fidèle compagnon, a composé ou tout au moins achevé les *Actes des apôtres*.

IV.

Après la conversion de Constantin, les églises devinrent très-nombreuses dans toutes les parties de l'empire romain. En même temps, on laissa tomber ou l'on détruisit un grand nombre d'édifices publics, jusque-là consacrés au culte des faux dieux. Le zèle des évêques et des missionnaires se comprend aisément, et dans leur enthousiasme les chrétiens dépassèrent même quelquefois les instructions et les intentions des ministres éclairés de la religion (*Voyez S. Aug., Sermon 63*, cap. 11, tom. V, part. 1, col. 364). L'exemple donné par Constantin fut suivi avec ardeur par la plupart des princes qui lui succédèrent, et principalement par Théodose. Des villes entières détruisirent elles-mêmes les statues, rasèrent les temples qu'elles avaient jusqu'alors révévés. Il est à remarquer que la destruction des idoles fut alors si générale et si complète, que lorsque Honorius renouvela pour la quatrième fois l'ancienne loi qui ordonnait de les briser, il crut devoir ajouter, « s'il en subsiste encore : *si qua etiam nunc in templis fanisque consistunt* (*Cod. Theod. tit. 10, l. xix, de pag. sacr. et templ.*). » Sur ces faits intéressants et autres analogues on peut consulter Eusèbe, *de Vita Constantin.*, lib. iv, cap. 39 ; Eunap. *de Vit. Sophist.*, *Vit. Edesii*, sub fin. ; Socrates, *Hist. eccles.* lib. v, cap. 16 ; Theodor., *Hist. ecclesiast.* lib. v, cap. 21, 22 et 29 ; S. Leont. ap. S. Joann. Damasc. *de Imag. orat.* 3, tom. I, pag. 275 ; S. Joann. Damasc. *ibid.*, orat. 2, § 2, pag. 335 ; Gregor. Turon., lib. 1, pag. 36 ; *Hist. littér. de France*, par des religieux bénédictins, tom. I, part. II ; *Vie de S. Martin*, évêque de Tours, pag. 415. Le passage de saint Léonce peut servir à prouver que l'on s'occupait encore, au commencement du vi^e siècle, de renverser les temples et les

idoles qui pouvaient avoir échappé aux destructions précédentes.

Terminons ces notes historiques, d'une haute importance pour l'archéologie sacrée, en faisant mention d'un édit des empereurs, inséré au Code théodosien, qui ordonnait d'employer les matériaux provenant des temples païens à la construction des ponts, aqueducs, fortifications, édifices d'utilité publique. De là encore la ruine d'une multitude de monuments; là, sans doute, se trouve l'explication véritable de la présence de débris de temples dans nos vieilles murailles de fortification des villes à l'époque gallo-romaine.

V.

Les principaux événements qui se succédèrent depuis que Constantin quitta Rome vers 330, jusqu'à l'an 476, où l'Italie tomba au pouvoir d'Odoacre, expliquent assez comment les arts, dont la dégradation datait déjà, dans cette contrée, de plus d'un siècle, ne purent, pendant toute l'époque dont il s'agit, y produire des monuments d'une invention et d'une exécution louables. Les seuls qui nous soient restés de l'architecture de ce temps consistent dans les églises édifiées par les ordres des papes; et quant aux ouvrages de sculpture, de ciselure et d'orfèvrerie, nous sommes presque réduits à la simple mémoire que nous en ont transmise les auteurs contemporains. A l'exception de quelques statues érigées en l'honneur des empereurs et des magistrats, ces travaux furent encore ordonnés par les papes, et ceux que le temps a conservés sont plutôt des monuments de dévotion que de goût pour les arts.

Ce même iv^e siècle vit s'élever un grand nombre d'édifices chrétiens, surtout en Orient. On avait la coutume, à cette époque, de prier dans les cimetières. Ce fait ressort bien des détails historiques qui suivent.

Il n'était pas permis de procéder à la dédicace des églises sans l'agrément du prince. C'est dans cette cérémonie que l'on imposait un vocable à l'église. Quelquefois on se réunissait dans une église non achevée, quand on ne pouvait pas faire autrement. C'est ce que nous voyons à Alexandrie du temps de saint Athanase. Ce même évêque dit avoir vu la même chose se pratiquer à Trèves et à Césarée.

Les fidèles avaient accoutumé en priant, même dans les assemblées publiques, de lever les mains vers le ciel et de prier pour les princes.

Outre les églises, ils avaient encore des lieux saints qu'ils appelaient *cimetières*, où quelquefois ils s'assemblaient pour prier: saint Athanase le remarque des chrétiens d'Alexandrie, qui, pour ne pas communiquer avec Georges, dont ils avaient la communion en horreur, s'assemblèrent dans le cimetière la semaine d'après la Pentecôte pour y faire leurs prières; c'était là aussi qu'on enterrait les corps des fidèles.

L'année 330 est très-célèbre par la dé-

dicace de Constantinople, que Constantin nomma aussi la Nouvelle Rome et où il établit le siège de l'empire. Outre les mouvements qu'il se donna pour l'embellir aux dépens même des autres villes, il eut soin de la purifier de toutes les souillures de l'idolâtrie, de substituer quantité d'églises très-grandes et très-magnifiques aux temples des idoles. On remarque celle de Sainte-Irène, qui fut sous ce règne la grande église et la cathédrale de Constantinople; celle des douze apôtres qu'il destina pour sa sépulture, et qui le fut toujours des empereurs suivants, ainsi que des évêques de la ville, et celle de l'archange saint Michel, à 25 stades de la ville par la mer. Sozomène témoigne assez que c'était un des monuments de la piété de Constantin, et il dit, que dès le temps de ce prince elle était célèbre par des miracles et des apparitions. Mais le plus grand nombre des églises bâties par Constantin, tant au dedans qu'au dehors de la ville, consistait en oratoires de martyrs. Son zèle ne se borna point aux églises; il mit la figure de la croix dans divers endroits publics de la ville; et sur les fontaines qui étaient au milieu des places on voyait les images du bon Pasteur et celle de Daniel entre les lions, d'un ouvrage de bronze couvert de lames d'or. Dans la salle principale de son palais, au milieu du plafond, était un grand tableau, contenant une croix de pierres enchâssées dans l'or. Au vestibule était un autre tableau, où l'empereur était représenté avec ses enfants, ayant la croix sur sa tête, et sous ses pieds un dragon percé d'un dard par le milieu du ventre et précipité dans la mer.

Saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople, finit le récit de la vie de son père en relevant le zèle avec lequel il s'opposa à l'exécution des édits de Julien l'Apostat contre les chrétiens, et sa générosité dans la construction de l'église de Nazianze, qu'il avait fait bâtir presque toute à ses dépens, en 374. Elle était de figure octogone, à faces égales ornées de galeries, de colonnes et de lambris, avec des peintures d'une si grande délicatesse, que l'art ne céda point à la nature. Elle recevait le jour par le toit, ce qui la rendait si éclairée, qu'elle paraissait comme le séjour de la lumière. Au dehors elle était environnée de galeries, qui, formant des angles égaux, enfermaient un grand espace: elle avait des portails d'une grande beauté et des vestibules qui paraissaient de loin, le tout bâti de pierres carrées avec du marbre aux bases, aux chapiteaux et aux corniches. Les ceintures qui allaient des fondements jusqu'aux toits faisaient quelque tort aux spectateurs, dont elles bornaient la vue. (19^e discours de saint Grég., éloge funèbre de son père.)

Le même saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople, dans son 10^e poème, décrit un songe qu'il avait eu sur l'Anastasié, celle des églises de Constantinople qu'il avait le plus aimée. Il lui avait semblé être au milieu de cette nouvelle Bethléem

comme il l'appelle à cause de son extrême petitesse, environné des ministres de l'autel, et d'une grande foule de peuple qui écoutait avec avidité les paroles du salut qui sortaient de sa bouche. — Il y parle aussi des autres églises de cette ville qui toutes étaient d'une grande magnificence, entre autres celle des Apôtres, qui se faisait remarquer par ses quatre collatéraux en forme de croix. Quoique chagrin de voir ces églises entre les mains d'un autre, il témoigna que celle qu'il regrettait le plus était l'*Anastasia*, dont il dit avoir pleuré la perte plus amèrement qu'un berger ne pleure celle de son troupeau. Il marque que les femmes et les vierges y étaient en haut dans des tribunes.

Ces détails historiques et archéologiques, inconnus jusqu'à présent des auteurs qui ont traité spécialement l'archéologie chrétienne, fournissent d'utiles éclaircissements à la question des églises primitives. Nous y ajouterons quelques traits empruntés à un autre saint Grégoire, évêque de Nysse.

Du temps de saint Grégoire, évêque de Nysse, les églises étaient magnifiques; il y en avait dont les voûtes étaient enrichies de sculptures et toutes dorées.

« Vides hanc concamerationem quæ capitibus nostris imminet? Quam pulchra sit aspectu! quam affabre factis sculpturis aurum intersplendet! Hæc cum tota videatur aurea, circulis quibusdam multorum angulorum cæruleis picta distinguitur, etc. (Greg. *in ordin. suam*, pag. 873.) »

L'église ou reposaient les reliques de saint Théodore d'Amazée, et que saint Grégoire appelle un temple de Dieu, n'était pas moins admirable par la grandeur et la magnificence de sa structure que par les richesses et la beauté de ses ornements; il y avait quelques figures d'animaux en bois, et une peinture sur la muraille qui représentait l'histoire du martyr du saint, avec une image de Jésus-Christ qui, sous une forme humaine, présidait au combat de saint Théodore.

« Si venerit (aliquis) ad aliquem locorum similem huic, ubi hodie noster conventus habetur, ubi memoria justis, sanctæque reliquæ sunt, primum quidem earum magnificentia quas videt oblectatur, dum ædem ut templum Dei et magnitudine structuræ et adjecti ornatus decore splendide elaboratum intuetur, ubi et faber in animalium figuram lignum formavit... Induxit autem etiam pictor flores artis in imagine depictos, fortia facta martyris, repugnantias, cruciatus, effertas et immanes tyrannorum formas, impetus videntes, flammeum illum fornacem, beatissimam consummationem athletæ, certaminum præsidis Christi humanæ formæ effigiem, etc. (Greg. Nyssen., *Orat. de S. Theod. mart.*, pag. 1011.) »

Le même saint Grégoire avait vu une peinture qui représentait le sacrifice d'Abraham tellement au naturel qu'il ne pouvait la regarder sans verser des larmes. Cet évêque était né en 331.

Saint Jérôme, ce prêtre austère, s'élève contre la richesse que l'on déployait dans les

églises. Il dit qu'il ne croit pas que dans la loi nouvelle où Jésus-Christ a consacré par sa pauvreté celle de son Eglise l'on doive se faire un mérite de bâtir des temples magnifiques, d'y élever de superbes colonnes, de les enrichir des marbres les plus rares, de faire éclater l'or dans les lambris, et briller tout autour de l'autel des compartiments de pierres précieuses. Tout cela, dit-il, était bon du temps que l'on immolait au Seigneur la chair des animaux, et que les prêtres expiaient les péchés du peuple dans le sang d'une bête égorgée.

VI

Nous avons puisé les faits qui précèdent dans l'histoire de l'Eglise d'Orient. Nous devons maintenant en citer quelques-uns relatifs à l'Eglise latine.

Saint Paulin, évêque de Nole, en Campanie, loue Pammaque d'avoir satisfait non-seulement à ce qu'il devait au corps de son épouse en l'arrosant de ses larmes, mais encore d'avoir soulagé son âme par de grandes aumônes. Considérant, lui dit-il, les pauvres comme les protecteurs de nos âmes, et sachant qu'il y avait un grand nombre de personnes dans Rome qui ne vivaient que d'aumônes, vous les avez tous assemblés dans le palais de l'apôtre saint Pierre. Il me semble les voir entrer en foule dans le temple de ce glorieux apôtre, par cette porte magnifique ornée d'or et d'azur, dont l'éclat brille de toute part; et que n'y ayant pas assez d'espace, ni dans cette vaste église, ni dans le parvis, ni sur les degrés pour les contenir tous, ils se répandent dans la place du côté de la campagne. Quelle joie n'avez-vous pas causée au prince des apôtres, lorsque vous avez rempli son église de cette prodigieuse foule de pauvres, soit le long de la nef, qui s'étend au milieu, sous le plus haut comble, et dont l'éclat qu'elle reçoit du trône élevé de ce saint apôtre, frappe agréablement les yeux de ceux qui entrent dans ce temple, et réjouit saintement leurs cœurs? Quel plaisir n'avait-il pas de voir que plusieurs de ces misérables se pressaient pour trouver place dans les deux ailes de cette nef, sous de longues voûtes, couvertes du même comble, et que les autres ne pouvant trouver place dans l'église, se rangeaient en ordre sous ce grand et magnifique vestibule! L'on y voit un admirable bassin, orné d'un riche couronnement de bronze, qui fournit de l'eau pour laver la bouche et les mains de ceux qui entrent. Il est soutenu par 4 colonnes qui font l'ornement de cette fontaine. (Saint Paulin, *Lettre à Pammaque* (1), page 66.)

Le texte suivant de saint Paulin de Nole (*Epist. 32, ad Severum*) est un des plus précieux monuments de l'archéologie chrétienne; c'est pour cela que nous le donnons en entier et en latin. Nous plaçons à la suite le poème *de Natali sancti Felicis*, où il fait encore la description de la basilique qu'il avait fait bâtir:

(1) Cette lettre fut écrite en 397

10. Recepti igitur et hunc ad peccata mea cumulum, ut fratri cupidissimo talis sarcinæ, qua ejus anima gravato corpore levaretur, præstarem quam desiderabat injuriam. Nam et vere ad unanimitatem nostram congruere hæc illius postulatio videbatur, qua asserebat ut oporteret tibi nostras in Domino ædificationes ita notescere, ut nobis tuas in titulis et in picturis indicare voluisses. Hac igitur ratione persuasus, basilicas nostras tuis, sicut et operis tempore et voti genere conjunctæ sunt, ita etiam litteris compaginare curavi: ut in hoc quoque nostra conjunctio figuraretur, quæ jungitur animis et distat locis; sic et ista, quæ in nomine Domini eodem spiritu elaborata construximus, diversis abjuncta regionibus, ejusdem tamen epistolæ serie sibi tanquam consignata visentur. Basilica igitur illa quæ ad dominædium nostrum communem patronum in nomine Domini Christi Dei jam dedicata celebratur, quatuor ejus basilicis addita, reliquiis apostolorum et martyrum intra apsidem trichora sub altaria sacratis, non solo beati Felicis honore venerabilis est. Apsidem solo et parietibus marmoreatam camera musivo illusa clarificat; cujus picturæ hi versus sunt:

Pleno coruscat Trinitas mysterio,
Stat Christus agno: vox Patris cælo tonat:
Et per columbam Spiritus sanctus fluit.
Crucem corona lucido cingit globo;
Cui coronæ sunt corona apostoli,
Quorum figura est in columbarum choro.
Pia Trinitatis unitas Christo coit,
Habente et ipsa Trinitate insignia:
Deum revelat vox paterna, et Spiritus.
Sanctum lateatur crux et agnus victimam.
Regnum et triumphum purpura et palma indicant.
Petram superstat ipse petra Ecclesiæ,
De qua sonori quatuor fontes meant
Evangelistæ viva Christi flumina.

11. Inferiore autem balteo, quo parietis et cameræ confinium interposita gypso crepido conjungit aut dividit, hic titulus indicat deposita sub altari sancta sanctorum:

Hic pietas, hic alma fides, hic gloria Christi,
Hic est martyribus crux sociata suis.
Nam crucis e ligno magnum brevis astula pignus,
Totaque in exiguo segmine vis crucis est.
Hoc Melani sancto delatum munere Nolam,
Summum Hierosolymæ venit ab urbe bonum.
Sancta Deo geminum velant altaria honorem,
Cum cruce apostolicos quæ sociant cineres.
Quam bene junguntur ligno crucis ossa piorum,
Pro cruce ut occisis in cruce sit requies!

12. Totum vero extra concham basilicæ spatium, alto et lacunato culmine geminis utrinque porticibus dilatatur, quibus duplex per singulos arcus columnarum ordo dirigitur. Cubicula intra porticum quaterna longis basilicæ lateribus inserta, secretis orantium vel in lege Domini meditantium, præterea memoriis religiosorum ac familiarium accommodatos ad pacis æternæ requiem locos præbent. Omne cubiculum binis per liminum frontes versibus prænotatur, quos inserere his litteris nolui, eos tamen quos ipsius basilicæ habent adjutus, scripsi; quia possent si usur-

DICTIONN. D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE. I.

pare velis, et ad tuarum basilicarum januas convenire, ut istud est:

Pax tibi sit, quicumque Dei penetralia Christi
Pectore pacifico candidus ingrederis.

Vel hoc de signo Domini (signo crucis) super ingressum picto hac specie qua versus indicat:

Cerne coronatam Domini super altaria Christi
Stare crucem, duro spondentem celsa labori
Præmia: tolle crucem, qui vis auferre coronam.

Alteri autem basilicæ, qua de hortulo vel pomario quasi privatus aperitur ingressus, hi versiculi hanc secretiorem forem pandunt:

Cælestes intrate vias per amœna vireta,
Christicolæ; et lætis decet huc ingressus an aortis,
Unde sacrum meritis datur exitus in paradisum.

Hoc idem ostium aliis versibus ab interiore sui fronte signatur:

Quisquis ab æde Dei perfectis ordine votis
Egrederis, remea corpore, corde mane.

13. Prospectus vero basilicæ non, ut usitator mos est, orientem spectat, sed ad domini mei beati Felicis basilicam pertinet, memoriam (*id est tumulum*) ejus aspiciens: tamen cum duabus dextra lævaque conchulis intra spatiosum sui ambitum apsis sinuata laxetur, una earum immolanti hostias jubilationis antistiti patet, altera post sacerdotem capaci sinu receptat orantes. Lætissimæ vero conspectu tota simul hæc basilica in basilicam memorati confessoris aperitur trinis arcibus paribus, perlucente transenna: per quam vicissim sibi tuta ac spatia basilicæ utriusque junguntur. Nam quia novam a veteri paries apside cujusdam monumenti interposita obstructus excluderet, totidem januis patefactus a latere confessoris quot a fronte ingressus sui foribus nova reserabatur, quasi diatritam speciem ab utraque in utramque spectantibus præbet, sicut datis inter utrasque januas titulus indicatur. Itaque in ipsis basilicæ novæ ingressibus hi versiculi sunt:

Alma domus triplici patet ingredientibus arcu,
Testaturque piam janua trina fidem.

14. Item dextra lævaque crucibus minio superpictis hæc epigrammata sunt:

Ardna floriferæ crux cingitur orbe coronæ,
Et Domini fuso tincta cruore rubet.
Quæque super signum resident cæleste columbæ
Simplicibus produnt regna patere Dei.

Item de eodem:

Hac cruce nos mundo, et nobis interfice mundum
Interitu culpæ viviſcans animam
Hos quoque perficies placitos tibi, Christe, columbas,
Si vigeat puris pax tua pectoribus.

15. Intra ipsam transennam (qua breve illud, quod propinquas sibi basilicas prius discludebat, intervallum continuatur) e regione basilicæ novæ super medianum arcum hi versus sunt:

Ut medium valli pax nostra resolvit Iesus,
Et cruce discidium perimens duo fecit in unum :
Sic nova, destructo veteris discrimine tecti,
Culina conspicimus portarum fœdere jungi.
Sancta nitens famulis interluit atria lymphis
Cantharus, intrantumque manus lavat amne mi-
[nistro.

Plebs gemina Christum Felicis adorat in aula,
Paulus apostolico quam temperat ore sacerdos.

Hæc vero binis notata versiculis epigram-
mata super arcus alios dextra lævaque sunt :

In uno hoc :

Attonitis nova lux oculis aperitur, et uno
Limine consistens geminas simul aspicit aulas.

In altero hoc :

Ter geminis geminæ patuerunt arcubus aulae,
Miranturque suos per mutua limina cultus.

Item in iisdem arcubus a fronte, quæ ad
basilicam domini Felicis pateat, mediana, hi
sunt :

Quos devota fides densis celebrare beatum
Felicem populis diverso suadet ab ore,
Per triplices aditus laxos infundite cœtus,
Atria quamlibet innumeris spatiosa patebunt.
Quæ sociata sibi per apertos comminus arcus
Paulus in æternos antistes dedicat usus.

In aliis isti bini :

Antiqua digresse sacri Felicis ab aula,
In nova Felicis culmina transgredere.

Item :

Una fides trino sub nomine quæ colit unum,
Unanimes trino suscipit introitu.

16. In secretariis vero duobus, quæ supra
dixi circa apsidem esse, hic versus indicat
officia singulorum.

A dextra apsidis :

Hic locus est veneranda penus qua conditur, et qua
Promittitur alma sacri pompa ministerii.

A sinistra ejusdem :

Si quem sancta tenet meditanda in lege voluntas,
Hic poterit residens sacris intendere libris.

Après avoir donné cet extrait de saint
Paulin, dont l'importance sera facilement
comprise de tous ceux qui s'occupent d'ar-
chéologie chrétienne, nous ajouterons quel-
ques notes empruntées au P. Lebrun, pour
en exprimer certains passages, toujours au
point de vue particulier de l'architecture
sacrée.

1° INTRA ABSIDEM. — Majoris altaris con-
cham quæ Græcis scriptoribus nude κογχη
dicitur, latini inferioris ætatis passim *absidam*
seu *absidem* appellavere. Diserte enim Pau-
linus, *epist.* 12, nunc 32, absidam cum con-
cha confundit. Nec ablut Walafrius Stra-
bo, lib. de Rebus ecclesiasticis, cap 6, dum ait
absidam esse exedram separatam a templo,
et Græce κύκλον vocari. Verum si res stricte
accipiatur, aliud fu t *concha*, aliud *absida*.
Nam *absida* proprie est semicirculus ἡμικύκλος,
qui ab inferiori parte θυσιασθῆριον in altum
assurgit, et in absidem seu arcum, aut semi-
circulum situatur: concha vero ipsius absi-
dis pars interior in conchæ speciem superne

camerata, curvata et sinuata. Unde recte Pau-
linus apsidem a camera, interiori scilicet,
distinguit : *apsidem solo et parietibus marmo-
ratam camera musivo illusa clarificat*. Apsi-
dem porro et absidam dici vulgo idem anno-
tat Paulinus. Si quando autem plura essent
altaria in templo aut æde sacra, unumquod-
que absidam suam habebat. Leo Ostiensis
lib. III, cap. 28 : *unicuique altari sua absida*.

Notandum quoque ut plurimum *absidam*
dici a scriptoribus ipsam concham, vel ipsam
sacram mensam, seu altare, verbi gratia,
cum in absidis repositas sanctorum reliquias
scribunt, quas sub altaribus et intra altaria
recondi solitas notum est. Cangius in
Constantinop. Christ., lib. III, pag. 45 et 46.

2° TRICHORA SUB ALTARIA. — Rarius vero
trichorum, nec unius certæ constitutæque
significationis. Spartianus in *Pescennio Nigro* ;
« Domus ejus hodie Romæ visitur in Campo
Jovis, quæ appellatur Pescenniana : in qua
simulacrum ejus in trichoro constituit. » Ad
quem locum ita Isaacus Casaubonus : In tri-
choro, id est, in uno a trichoris. Magnatum
ædes et palatia tribus distinctis partibus con-
stare solent, quarum una ingredienti adversa
occurrit, duæ sunt ad latera : has tripartita
domos architecti vocabant *trichora*,
τριχορα. Statius, Papinius in *Tiburtino Man-
lii Vopisci* :

..... Quid nunc ingentia miror,
Aut quid partitis distantia tecta trichoris?

Architecti nostri vocant hodie papiliones,
quia harum partium (ædificii corpora vulgo
dicimus) diversa tecta sic consurgunt, ut in
metatura castrorum separata totidem papilio-
num fastigia. Ita Casaubonus non omnino
male.

Aliter Claudius Salmasius ad eundem lo-
cum : in *trichoro domus*, inquit, *id est, in
fastigio*. Nam in fastigio domorum augustarum
statuæ collocari solitæ, ut et in fasti-
giis templorum. Vopiscus in *Vita Floriani* :
« Imago Apollinis, quæ ab his colebatur, ex
summo fastigio in lectulo posita sine cujus-
piam manu deprehensa est. » Fastigium au-
tem trichorum dictum a forma triangulari :
nam τριχορον et τριγωνον idem. Omnia enim
ædificiorum tecta apud veteres, aut erant
plana, aut fastigiata. Sed minus bene Clau-
dius.

Quid *trichorum* sit, non aliunde melius
disces quam ex hoc loco Paulini : « Reliquiis
apostolorum et martyrum intra absidem tri-
choria sub altaria sacratis. » Vult intra majorem
absidem duas alias absidas fuisse, sub quibus
singulis singula erant altaria, vel potius unum
altare in medio trichori positum, sive inter tres
absidas ; id est, in medio majoris absidis, ita
tamen ut duas alias laterales absides respice-
ret. Atque ita quoque Spartianus videtur
intelligendus, ut statua Pescennini Nigri col-
locata sit in trichoro, id est in medio trichori ;
nam totus locus tribus constans absidibus vel
partibus dicebatur trichorus, vel trichorum.

Dixi *unum altare*, quia primis ecclesiæ
temporibus unicum plerumque altare in tem-
plis erat, uti constat ex templo Tyri a Pau-

lino ejusdem urbis episcopo ædificato, æ quo Eusebius lib. x, cap. 4: « Altarique denique tanquam sancto sanctorum in medio sanctuarii sito. » Idem postea mystice explicans: « Augustum porro ingens et unum altare quid aliud significat, quam purum sanctum sanctorum animi, qui est communis omnium sacerdos. » Nec movere debet, quod hic habeas *altaria* numero multitudinis: nam ita et mox habes in carmine:

Sancta Deo geminum velant altaria honorem,

eum tamen præcedat: *Hic titulus indicat deposita sub altari sancta sanctorum*, uti hic in templo a Paulino exstructo habes tres absides, totidem vel etiam plures olim in aliis templis fuere. Anastasius Bibliothecarius in Hadriano: « Tres absidas in cosmedin constituit. » Item in Leone III: « *Fecit in triclinio majori miræ pulchritudinis decoratam absidam, de musivo ornatam, et absidas duas dextra lævaque super marmore et pictura splendentes.* » Idem in eodem: « Cum absida de musivo; sed et alias absidas decem dextra lævaque diversis historiis depictas. » Absidas has videtur et conchas vocare Paulinus hac eadem epistola, num. 13: « Cum duabus dextra lævaque conchulis intra spatiosum sui ambitum absis sinuata lavetur. » Et jam ante, num. 12, concham agnovit, quæ ipsa absis est. Facit forte huc et locus Paulini Natali x:

Est etiam interiore sinu majoris in aula
Insita cella procul, quasi filia culminis ejus,
Stellato speciosa tholo, trinoque recessu
Dispositis sinuata locis.

Lucem quoque dabit *trichoro* nostro Dioscorides lib. i, cap. 133, de Acacia: « Autumno semen profert lenticula minus, in folliculis annexis, ternum quaternumve capacibus. » Id., lib. iv, cap. 167, de Lathyride: « In summis autem surculis fructum gerit triplici loculamento distinctum, rotundum ceu capparim, in quo tria sunt minuta semina incurvantibus tuniculis inter se discretis, eruis majora. In textu græco conceptacula triloca vocantur *trichora*. Veteres quoque glossographi, etsi alias sæpe barbari, hunc Paulini locum videntur præ oculis habuisse, et rite explicasse. Glossarium Camberonense ms.: *Tricora, tres camera dicuntur, vel absidæ.* Glossæ Aquicinctinæ mss.: *Tricora, tres cameras, vel tres absidas.* Glossarium Ultrajectensis monasterii sancti Jerusalem ms.: *Tricorium, locus juxta ignem causa prandii concameratus.*

DE SANCTO FELICE NATAL. IX, VERS. 360 ET SEQQ.

Ergo veni, Pater, et socio mihi jungere passu:
Dum te circum agens operum per singula duco.

Ecce vides istam, qua janua prima receptat.
Porticus obscuro fuerat prius obruta tecto;
Nunc eadem nova pigmentis et culmine crevit
Ast ubi conceptum quadrato tegmine, circa
Vestibulum medio reseratur in æthera campo,
Hortulus ante fuit male culto cespite, rarum
Area vilis ovis nullos præbebat ad usus.

Interea nodis amor incidit, hoc opus isto
Ædificare loco: namque hunc deposcere cultum

Ipsa videbatur; venerandam ut martyris aulam
Eminus adversa foribus de fronte reclusis,
Lætior illustraret honos; et aperta per arcus
Lucida frons bifores perfunderet intima largo
Lumine, conspicui ad faciem conversa sepulcri,
Quo tegitur posito sopitus corpore martyr,
Qui sua fulgentis solii pro limine Felix,
Atria bis gemino patefactis lumine valvis
Spectat ovans, gaudetque piis sua mœnia vinci
Cœtibus, atque amplas populis rumpentibus aulas
Laxari densas numerosa per ostia turbas.
Ipsaque, qua tumulus sacrati martyris exstat,
Aula novos habitus senio purgata resumpsit.

Trina manus variis operata decoribus illam
Excoluit; bijugi laqueari et marmore fabri,
Pictor imaginibus divina ferentibus ora.

Ecce vides, quantum splendor, velut æde renata
Rideat insculptum camera crispante lacunar.
In ligno mentitur ebur; tutoque superne
Pendentes lychni spiris retinentur ahenis,
Et medio in vacuo laxis vaga lumina nutant
Funibus; undantes flammæ levis aura fatigat.
Quæque prius pilis stetit, hæc modo fulta columnis,
Vilia mutato sprevit comenta metallo.

Sed sursum redeamus in atria, conspice rursum
Impositas longis duplicato tegmine cellas
Porticibus, metanda bonis habitacula digni,
Quos huc ad sancti justum Felicis honorem
Duxerit orandi studium, non cura bibendi.
Nam quasi contignata sacris cœnacula tectis,
Spectant de superis altaria tota fenestris,
Sub quibus intus habent sanctorum corpora sedem.
Namque et apostolici cineres sub cœlite mensa
Depositæ, placitum Christo spirantis odorem
Pulveris inter sancta sacri libamina reddunt.

Hic pater Andreas, hic qui piscator ad Argos
Missus vaniloquas docuit mutescere linguas:
Qui postquam populos, ruptis erroris iniqui
Retibus explicuit, traxitque ad retia Christi,
Thessalicos fuso damnavit sanguine Patras.

Hic et præcursor Domini et Baptista Johannes,
Idem Evangelii sacra janua, metaque legis:
Hospes et ipse mei veniens Felicis ad aulas,
Parte sui cineris fraternum funus honorat.

Hic dubius gemino Didymus cognomine Thomas
Adjacet; hunc Christus avidæ cunctamine mentis
(Pro nostra dubitare fide permisit, ut et nos
Hoc duce firmati, Dominiunumque Deumque trementes)
Vivere post mortem vero fatemur lesum
Corpore, viva suæ monstrantem vulnera carnis;
Et veniente die, qua jam manifestus aperta
Luce Deus venit, cruciata in carne coruscum
Agnoscant trepidi, quem confixere rebelles.

Hic medicus Lucas prius arte, deinde loquela,
Bis medicus Lucas; ut quondam corporis ægris
Terrena curabat ope, et nunc mentibus ægris
Composuit gemino vitæ medicamina libro.

His socii pietate, fide, virtute, corona,
Martyres, Agricola, et Proculo Vitalis adhaerens,
Et quæ Chalcedicis Euphemia martyr in oris,
Signat virgineo sacratum sanguine littus.
Vitalem, Agricolam, Proculumque Bononia condit,
Quos jurata fides pietatis in arma vocavit,
Parque salutiferis textit victoria palmis,
Corpora transfixos trabalibus inclita clavis.

Hic et Nazarius martyr (quem munere fido
Nobilis Ambrosii substrata mente recepi)
Culmina Felicis dignatur et ipse cohospes,
Fraternasque domos privatis sedibus addit.

Quamvis sancti omnes toto simul orbe per unum
Sint ubicumque Deum: quo præsentantur ubique,
Corporis ut sua membra Deo; sed debita sanctis
Sunt loca corporibus: neque tantum qua jacet

[ora
Totum corpus, ubi positorum gratia vivit:
Sed quacunque pii est pars corporis, et manūs
exstat,

Contestante Deo meriti documenta beati.
Magna et in exiguo sanctorum pulvere virtus
Clamat apostolici vim corporis, indice Verbo.

Fortè requiratur quamvis ratione gerendi
Sederit hæc nobis sententia, pingere sanctos
Raro more domos animantibus adsimulatis.
Accipite, et paucis tentabo exponere causas.

Quos agat huc sancti Felicis gloria cætus,
Obscurum nulli : sed turba frequentior his est
Rusticitas non cassa fide, neque docta legendi.
Hæc assueta diu sacris servire profanis,
Ventre Deo, tandem convertitur advena Christo,
Dum sanctorum opera in Christo miratur aperta.

Cernite quam multi coeant ex omnibus agris,
Quamque pie rudibus decepti mentibus errent.
Longinquas liquere domos, sprevere pruinas
Non gelidi fervente fide; et nunc ecce frequentes
Per totam et vigiles extendunt gaudia noctem :
Lætitia somnos, tenebras funalibus arcent.

Verum utinam sanis agerent hæc gaudia votis,
Nec sua liminibus miscerent pocula sanctis.
Quamlibet hæc j-juna cohors potiore resultat
Obsequio, castis sanctos quoque vocibus hymnos
Personat, et Domino cantatam sobria laudem
Immolat. Ignoscenda tamen puto talia parvis
Gaudia quæ ducunt epulis, quæ mentibus error
Irrepat rudibus; nec tantæ conscia culpæ
Simplicitas pietate cadit, male credula sanctos
Perfusis halante mero gaudere sepulcris.

Ergo probant obiti, quod damnaverit magistri?
Mensa Petri recipit, quod Petri dogma refutat?

Unus ubique calix Domini, et cibus unus, et una
Mensa, domusque Dei. Divendant vina tabernis;
Sancta precum domus est ecclesia : æde sacratis
Liminibus serpens : non hac male ludus in aula
Debetur, sed pœna tibi : ludibria misces
Supplicii inimice triis : idem tibi discors
Tormentis ululas, atque inter pocula cantas.
Felicem metuis, Felicem spernis inepte,
Ebrius insultas, reus oras; et miser ipso
Indice luxurios, quo vindice plecteris ardens.

Propterea visum nobis opus utile, totis
Felicis domibus pictura illudere sancta;
Si forte attonitas hæc per spectacula mentes
Agregum caperet fucata coloribus umbra,
Quæ super exprimitur titulis, ut littera monstret
Quod manus explicuit : dumque omnes picta vi-

[cissim
Ostendunt releguntque sibi, vel tardius escae,
Sunt memores, dum grata oculis jejunia pascunt;
Atque ita se melior stupefactis inserat usus,
Dum fallit pictura famem : sanctasque legenti
Historias, castorum operum subrepat honestas
Exemplis inducta piis; potatur hianti
Sobrietas, nimii subeunt obliviam vini.
Dumque diem ducunt spatio majore tuentes,
Pocula rarescunt, quia per miracula tracto
Tempore, jam paucæ superant epulantibus horæ.

Quod superest ex his, quæ facta et picta vi-
[demus,
Materiam orandi pro me tibi suggero, poscens,
Rem Felicis agens, ut pro me sedulus ores.

Ceux qui voudront lire une description non moins curieuse que la précédente, dans les œuvres de saint Paulin, évêque de Nole, pourront consulter son poème xxv, *de sancto Felice natal.*, *carmen* x, tom. II, p. 159 sqq.

VII.

« Les temples des chrétiens étaient autrefois disposés, dit le cardinal Bona, de manière à présenter, autant que possible, une certaine ressemblance avec l'ancien temple de Jérusalem, et à s'en rapprocher le plus possible. Ils étaient composés de différentes

parties et de divers édifices, qui n'aurait trop long de décrire en particulier. Il y a d'ailleurs dans leur explication de graves difficultés, qui agitent inutilement l'esprit des érudits et qui ne peuvent être résolues facilement. Laisant de côté les dissertations étendues, et presque superflues, je traiterai brièvement des choses qui se rapportent directement au but que je me propose d'atteindre. On est incertain sur la forme des églises avant le règne de Constantin. Eusèbe, qui nous apprend qu'elles furent entièrement détruites par l'ordre de Dioclétien, ne nous dit pas quelle était leur forme. Il est à croire cependant que le très-pieux empereur s'appliqua à restaurer et à agrandir celles qui avaient échappé à la ruine générale et qu'il adopta, dans la construction de nouvelles églises, le plan de celles qui avaient été bâties auparavant, et que nous connaissons actuellement par le témoignage des auteurs. Eusèbe, au livre III de la Vie de Constantin (*Chap. 34 et suiv.*) décrit avec une grande exactitude de détails le temple bâti par cet empereur à Jérusalem. Il décrit plus longuement et plus exactement encore, au livre X de son Histoire ecclésiastique, chap. 4, un autre temple, avec toutes ses dépendances, élevé à Tyr par Paulin, évêque de cette ville, et construit avec la plus grande magnificence : c'est à ce même évêque que Eusèbe dédia ce livre d'histoire, comme il paraît d'après le commencement de ce même dixième livre. Saint Grégoire de Nazianze a décrit aussi fort élégamment, dans l'oraison funèbre de son père, le temple que celui-ci construisit à Nazianze. De même saint Paulin de Nole nous a laissé, dans son épître à Sévérus (*Epist. 12*) et dans les discours 9 et 10 sur la fête de saint Félix, la description de l'église qu'il avait fait bâtir à Nole et qu'il avait dédiée à saint Félix. (Nous avons donné ci-dessus ces divers passages des écrits de saint Paulin.) Des monuments historiques auxquels nous venons de faire allusion et de plusieurs autres encore tant grecs que latins sur le même sujet, on peut conclure que les églises, dans l'Eglise grecque comme dans l'Eglise latine, avaient la même disposition. Et d'abord en ce qui concerne la position, elles étaient établies de manière à ce qu'elles fussent dirigées vers le lever du soleil au temps de l'équinoxe. Tertullien offre un témoignage précis à ce sujet, au chapitre 16 de son Apologétique : « Inde suspicio, dit-il, quod innotuerit nos ad Orientis regionem precari. » Faisant allusion, au chap. 3 contre les valentiniens, aux églises des chrétiens, comme le reconnaissent les sectaires eux-mêmes, le même auteur dit : « Nostræ columbæ domus simplex, editis semper et apertis et ad lucem. Amat figura Spiritus sancti orientem. » L'auteur des Constitutions apostoliques, au livre II, chapitre 61, s'exprime de même : « Que l'église, dit-il, soit allongée en forme de vaisseau et tournée à l'orient; » « Ecclesia sit longa ad instar navis ad orientem conversa. » Eusèbe dit expressément que l'église bâtie

par saint Paulin était dirigée vers les rayons du soleil levant. Saint Isidore de Séville, au livre xv des Origines, chap. 4, dit « que lorsque les anciens construisaient un temple, ils le tournaient à l'orient de l'équinoxe, afin que celui qui était en prières fût tourné vers le véritable orient, » « Antiqui, quando templum construebant, orientem spectabant æquinoctialem, ut qui deprecaretur rectum aspiceret orientem. » J'ai traité plus amplement de ce sujet dans le Traité de la divine psalmodie, chap. 6, § 2. Cette coutume était autrefois si exactement suivie par les moines de l'ordre de Cîteaux, que non-seulement le maître autel était tourné vers l'orient, mais encore tous les autres autels étaient placés dans la même direction. Cependant Paulin de Nole nous dit, dans sa 32^e épître, qu'il s'écarta de cet usage dans la construction d'une basilique qu'il fit bâtir. « Cette basilique, dit-il, n'est pas tournée vers l'orient, selon la coutume la plus usitée, mais du côté de la basilique de mon maître et patron saint Félix, vers son tombeau. » « Prospectus basilicæ, non, ut usitatio mos est, orientem spectat, sed ad domini mei beati Felicis basilicam pertinet, memoriam ejus aspiciens. » Wilfrid Strabon donne des explications pour rendre raison de ce que tous les autels ne sont pas tournés vers l'orient dans la même église (Chap. 4) « cognoscimus non errasse illos vel errare, qui templis vel noviter Deo constructis, vel ab idolorum squalore mundatis propter aliquam locorum opportunitatem in diversas plagas altaria statuerunt, quia non est locus ubi non sit Deus. Verissima enim relatione didicimus in ecclesia, quam apud Æliam Constantinus imperator cum matre Helena super sepulcrum Domini miræ magnitudinis in rotunditate constituit; itemque Romæ in templo, quod ab antiquis *Pantheon* dictum a beato Bonifacio papa, permittente Phoca imperatore, in honorem omnium sanctorum consecratum est : in ecclesia quoque beati Petri, principis apostolorum, altaria non tantum ad orientem, sed etiam in alias partes esse distribu'ta. Hæc cum secundum voluntatem vel necessitatem fuerint ita disposita, improbare non audemus. Sed tamen usus frequentior et rationi vicinior habet in orientem orantes converti, et pluralitatem maximam ecclesiarum eo tenore constitui. » Procope, liv. 1 de la Guerre de Perse (*De Bello Persico*), chap. 17, rapporte que les temples de Diane et d'Iphigénie, dans la ville de Comana, furent consacrés à Dieu par les chrétiens, sans rien changer à leur structure : dans ces temples et autres semblables, il a été nécessaire d'accommoder la position de l'autel à la disposition des lieux.

Quelles étaient les principales parties ou membres de chaque église ? les auteurs ci-dessus cités nous l'ont appris. La première partie s'appelait le parvis, *atrium*, ou le vestibule, *vestibulum*. C'était un espace clos, vaste et carré, ayant des portiques appuyés sur des colonnes, ou de tous les côtés, ou de trois côtés, ou de deux côtés, ou même seu-

lement d'un côté, devant l'entrée de la basilique, et au-dessus il y avait des cellules, *cellas*. Au milieu et en plein air, devant les portes, il y avait des eaux jaillissantes, ou des fontaines, des bassins et des vases, afin que les chrétiens n'entrassent pas dans les temples sans avoir les mains lavées. Eusèbe, dans la description qu'il nous a laissée de la basilique bâtie à Tyr par saint Paulin, s'exprime dans les termes suivants : « Hic sacrarum expiationum signa posuit, fontes scilicet ex adverso ecclesiæ structos, qui interius sacrarium ingressuris copiosos latices ad abluendum ministrarent. » Paulin de Nole dit aussi qu'il y avait une fontaine pour une destination semblable dans le parvis de la basilique du Vatican (*Epist. 33, ad Alathium*) : « Ubi cantharum ministra manibus et oribus nostris fluenta ructantem fastigiatu solido ære tholus ornat, et inumbrat, non sine mystica specie quatuor columnis salientes aquas ambiens. » Le même saint Paulin s'exprime ainsi sur le même sujet dans sa 12^e épître à Sévère :

Sancta nitens famulis interluit atria lymphis
Cantharus, intrantumque manus lavat amne ni-
[nistro.

Ainsi saint Léon le Grand fit placer une fontaine du même genre devant la basilique de Saint-Paul et y plaça cette inscription :

Unda lavat carnis maculas, sed crimina purgat,
Purificatque animas mundior amne fides.

(Voyez la fin de cette inscription dans le texte latin qui suit la traduction que nous faisons de cet intéressant chapitre du livre du cardinal Bona.)

L'évêque Synésius fait également mention de l'eau lustrale placée dans le vestibule des églises (*Epist. 121*). Quand on ne pouvait pas avoir de fontaines ni de puits, on creusait des citernes, au témoignage de saint Paulin de Nole, dans son poème *ix de Natali sancti Felicis*, où il fait la description de la basilique qu'il avait fait bâtir. (Voyez encore le texte latin ci-dessus.)

Aujourd'hui, à l'entrée des basiliques, on place des bénitiers ou des vases que l'on remplit d'eau sanctifiée par la bénédiction du prêtre et mêlée de sel, avec laquelle les fidèles se mouillent le front quand ils entrent dans les églises.

La seconde partie était la cour même de la basilique, à laquelle on pénétrait par trois portes, dont celle du milieu surpassait les autres en grandeur et en décoration. Près de la porte, à l'intérieur de l'église, se trouve le narthex, lieu dans lequel se tenaient les infidèles dans le voisinage de la porte, et ensuite les catéchumènes et les pénitents du second degré. Après le narthex vient le *naos* ou le temple proprement dit, séparé du narthex par des chancels ou des barrières, dans lequel les pénitents du troisième degré occupent la partie inférieure. Ensuite venaient les fidèles, suivant la distinction du sexe et du rang, car les hommes y étaient séparés des femmes, les vierges des femmes mariées,

les religieux des séculiers. Les pénitents du quatrième degré priaient avec les fidèles, quoique privés de la participation aux sacrements, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu une absolution plénière. A ceux-là, saint Eloi de Noyon assigne une place du côté gauche de l'église, (*Homil. 8 ad pœnitentes*) : « Pourquoi donc, dit-il, êtes-vous placés du côté gauche de l'église ? ce n'est pas sans raison que l'usage de l'Eglise a réglé cela, mais c'est parce que le Seigneur, au jour du jugement, placera les brebis, c'est-à-dire les bons, à sa droite, et les boucs, c'est-à-dire les méchants, à sa gauche. » La séparation des hommes d'avec les femmes, comme coutume très-ancienne, est mentionnée par Philon, *de la Vie des suppliants*, par les Constitutions apostoliques lib. II, cap. 61, par saint Augustin, *de Civit. Dei*, lib. XXII, cap. 8, par saint Cyrille de Jérusalem, *in præfat. Catecheson*, par l'Ordre romain et par d'autres encore qu'il est inutile de nommer dans une matière si généralement connue. Origène nous apprend que les vierges étaient séparées des femmes mariées, dans son traité 26, *in Matthæum* : « La tradition, dit-il, nous a appris qu'il y a dans l'église un lieu particulier où les vierges doivent se tenir pour prier; il n'était point permis aux femmes mariées de se tenir dans ce même endroit. » Saint Ambroise est d'accord avec l'auteur que nous venons de citer, dans son écrit *ad Virginem lapsam*, cap. 6 : « Je trouve, dit-il, qu'on a donné ailleurs aux femmes un endroit élevé, avec des barrières, afin qu'elles fussent séparées de la compagnie des hommes. » Amphiloch rapporte que Basile ordonna de placer des rideaux aux clôtures, et si une femme était surprise à passer la tête au travers pour regarder, elle était excommuniée.

La troisième partie renfermait le sanctuaire, ou le *presbytère*, qui était dans l'abside, entourée de chancel ou de murs. Là s'élevait le maître-autel, et à côté un autre petit autel que les Grecs appellent *prothèse*, sur lequel on préparait l'offrande du sacrifice. Là aussi se trouvaient les sièges des prêtres et des clercs, selon l'ordre et la dignité de chacun, et au point le plus élevé était le siège épiscopal que Prudence appelle *sublime tribunal* dans son hymne de saint Hippolyte : saint Grégoire de Nazianze, dans son *Songe* plusieurs fois cité, appelle le siège épiscopal *le trône sublime*. Il était plus élevé que les autres sièges, afin que de là l'évêque pût apercevoir l'assemblée.

Il était autrefois défendu aux séculiers d'entrer dans le sanctuaire lui-même. Le second concile de Tours, can. 4, a fait cette défense dans les termes suivants : « Que la partie qui est divisée par le chancel, du côté de l'autel, soit ouverte seulement aux chœurs des clers qui chantent. Que le saint des saints cependant, suivant la coutume, soit ouvert aux laïques et aux femmes, pour prier et pour communier. » Charlemagne a introduit ce canon dans ses Capitulaires, lib. VII, cap. 203. La même défense a été faite par le

concile de Rome tenu sous le pape Eugène II : « Que nul laïque, dit-il, ne puisse se tenir dans le lieu où sont les prêtres et les autres clercs, et quel'on appelle le sanctuaire, pendant qu'on y célèbre la messe, afin qu'on y puisse librement et solennellement faire les divins offices. » Léon IV, dans son synode, renouvelle la même prescription, et ajoute : « Que les séculiers ne prétendent pas se tenir dans l'enceinte sacrée, excepté du consentement de l'évêque. » Saint Ambroise, évêque de Milan, ne voulut pas le permettre même à l'empereur Théodose, au rapport de Théodoret (*Lib. V, cap. 17*), de Sozomène (*Lib. VI, cap. 24*) et de Nicéphore (*Lib. XII, cap. 41*).

VIII.

« Christianorum templa sic olim erant disposita, ut veteris templi Hierosolymitani, quantum fieri poterat, similitudinem quamdam præferrent, et ad illius formam proximè accederent. Ea constabant variis membris et ædificiis, quæ si vellent singillatim describere, nimis in longum hic liber protraheretur. Multæ enim occurrunt in eorum explicatione difficultates, quæ eruditorum torquent ingenia, nec facile expediri possunt. Prolixis igitur ac fere inutilibus disputationibus omissis, ea breviter attingam, quæ ad propositum mihi argumentum spectant. Quæ fuerit ecclesiarum forma ante constantinum, incertum est; nam Eusebius, qui eas, jussu Diocletiani solo æquatas scripsit, earum formam non descripsit. Credibile tamen est piissimum principem amplioribus quidem spatiis eas instaurasse, sed ex iis quæ destructæ fuerant, ædificii tyrum sumpsisse, qui in veterum scriptorum lucubrationibus usque in hodiernum diem perstat. Eusebius lib. III de Vit. Constantini, 34 et seqq. Templum Hierosolymis ab eo constructum graphice pingit. Fusius autem et accuratius lib. X Histor., cap. 4, aliud templum cum omnibus suis ædificiis describit, quod in urbe Tyro magnifice erexit illius civitatis episcopus Paulinus, cui idem Eusebius hoc mirabile ecclesiasticæ Historiæ opus dedicavit, ut ex initio hujus libri decimi apparet. Gregorius quoque Nazianzenus ecclesiam quam pater Nazianzi extruxerat, eleganter expressit oratione quam in funere ipsius patris recitavit. Paulinus item Nolanus exactam basilicæ delineationem nobis reliquit ep. 12, ad Severum, et Natali IX ac X sancti Felicis. Ex his et aliis antiquorum monumentis aperte colligitur Græcorum et Latinorum templa ejusdem olim schematis fuisse : et primo quidem, quod attinet ad situm, ita erant disposita, ut ad ortum solis æquinoctialem verterentur. Tertullianus testis est in Apologetico, cap. 16 : *inde suspicio quod innotuerit nos ad Orientis regionem precari* ; et adv. Valentinianus, cap. 3, alludens ad christianorum ecclesias, ut ipsimet sectarii agnoscunt, ait : « *Nostræ columbæ domus simplex, editis semper et apertis et ad lucem. Amat figura Spiritus sancti orientem.* Auctor libri apostol. Constit., lib. II, cap. 61 : *Ec-*

clesia sit longa ad instar navis ad orientem conversa. » Eusebius templum Paulini testatur sese ad radios solis orientis aperuisse. Isidorus lib. xv Origin., cap. 4. *Antiqui, quando templum construebant, orientem spectabant æquinoctialem, ut qui deprecaretur rectum aspiceret orientem.* Sed de hac re jusque causis fusius egi in Tract. de divina Psalmodia, cap. 6, § 2. Hic autem mos adeo exacte a monachis nostris olim servabatur, ut non solum majus altare, sed et reliqua omnia ad orientem versa sint. Paulinus tamen Nolanus, epist. 12, asserit se in basilica quam ædificavit hunc morem neglexisse. *Prospectus, inquit, basilicæ, non, ut usitator mos est, orientem spectat, sed ad domini mei beati Felicis basilicam pertinet, memoriam ejus aspiciens.* Quod vero non omnia altaria quæ in eadem ecclesia sunt, ad ortum respiciunt, sic excusat Walfridus Strabo cap. 4 : *Cognoscimus non errasse illos vel errare, qui templis vel noviter Deo constructis, vel ab idolorum squalore mundatis propter aliquam locorum opportunitatem in diversas plagas altaria statuerunt, quia non est locus ubi non sit Deus. Verissima enim relatione didicimus in ecclesia, quam apud Æliam Constantinus imperator cum matre Helena super sepulcrum Domini miræ magnitudinis in rotunditate constituit : itemque Roma in templo quod ab antiquis PANTHEON dictum a beato Bonifacio papa, permittente Phoca imperatore, in honorem omnium sanctorum consecratum est : in ecclesia quoque beati Petri principis apostolorum, altaria non tantum ad orientem, sed etiam in alias partes esse distributa. Hæc cum secundum voluntatem vel necessitatem fuerint ita disposita, improbare non audemus. Sed tamen usus frequentior et rationi viciniorem habet in orientem orantes converti, et pluralitatem maximam ecclesiarum eo tenore constitui.* Narrat Procopius lib. 1 de Bello Persico, cap. 17, Dianæ et Iphigeniæ templa in urbe Comana Deo a christianis consecrata fuisse, nihil immutata structura : in quibus aliisque similibus necessarium fuit ad veterem situm altaris constructionem accommodare.

« Partes vero seu membra præcipua cujusque templi quænam fuerint, præcitati auctores docuerunt. Prima pars atrium seu vestibulum dicebatur, spatium scilicet, clausum, amplum et quadratum, porticus habens columnis suffultas vel in omnibus lateribus, vel in tribus aut duobus, sive in uno duntaxat ante aditum basilicæ et desuper extractas cellas. Medium erat sub dio positum patenti planitie, et ante fores a juvæ salientes, seu putei et canthari ac conchæ, ne christiani illotis manibus templum adirent. Eusebius in descriptione templi a Paulino extracti : *Hic, ait, sacrarum expiationum signa posuit, fontes scilicet, ex adverso ecclesiæ structos, qui interiori sacrarium ingressuris copiosos latices adablendum ministrarent.* Eidem lotioni positum fontem in atrio basilicæ Vaticanæ Paulinus Nolanus commemorat, epist. 33 ad Alethium : *Ubi cantharum ministra manibus et oribus nostris fluentia*

ructantem fastigiatus solido ære tholus ornat, et inumbrat, non sine mystica specie quatuor columnis salientes aquas ambiens. » Idem, epist. 12, ad Severum :

Sancta nitens famulis interluit atria lymphis
Cantharus, intrantumque manus lavat amne ministro.

« Ita Leo Magnus fontem cum cantharo ante basilicam sancti Pauli condidit, addito hoc epigrammate :

Unda lavat carnis maculas, sed crimina purgat,
Purificatque animas mundior amne fides.
Quisque suis meritis veneranda sacraria Pauli
Ingredieris, supplex abluere fonte manus.
Perdiderat laticum longæva incuria cursus
Quos tibi nunc pleno cantharus ore vomit,
Provida pastoris per totum cura Leonis
Hæc ovibus Christi larga fluentia dedit.

« Meminit etiam aquæ lustralis in vestibulo templi Synesius episcopus, epist. 121, et ubi fontes, aut putei haberi non poterant, fodiebantur cisternæ, ut Paulinus testis est *Natali ix* sancti Felicis in descriptione templi a se constructi.

Forsitan hæc inter cupidus spectacula quæras
Unde replenda sit hæc tot fontibus area dives
Cum procul urbs, et ductus aquæ prope nullus
[ab urbe

Exiguam huc tenui demittat limite guttam.
Respondebo : nihil propria nos fidere dextra,
Nil ope terrena confidere : cuncta potenti
Deposuisse Deo, et fontes præsumere cælo.
Denique cisternas ads' ruximus undique tectis,
Capturi fundente Deo de nubibus aunes,
Unde fluant pariter plenis cava marmora labris.

« Hodie in atrii basilicarum conchæ et labra ponuntur, et aqua sale conspersa ac sacerdotali benedictione sanctificata replentur, qua fideles frontem aspergunt cum templum ingrediuntur.

« Secunda pars ipsa aula basilicæ erat, ad quam patebat aditus per tres portas, quarum media magnitudine et ornamentis alias superabat. Proximus januæ intra ecclesiam occurrit narthex, locus in quo primum viciniore portæ infideles, tum catechumeni et pœnitentes secundi ordinis commorabantur. Post narthecem sequitur *naon*, sive ipsum templum, cancellis vel tabulatis a nartheco separatum, in quo stabant inferiorem partem occupantes pœnitentes tertii generis : post quos manebant fideles, servata sexus et ordinis distinctione ; nam viri a mulieribus, virgines a nuptis, monachi a sæcularibus, separati erant, pœnitentes quarti gradus orabant cum fidelibus, a sacramentorum participatione abstinentes, donec plenariam absolutionem consequerentur. His Eligium Noviomensis in sinistra parte templi stationem assignat, hom. 8, ad pœnitentes : *Cur ergo in sinistra parte ecclesiæ positi estis ? non sine causa usus Ecclesiæ hoc obtinuit, sed quia Dominus in judicio oves, hoc est justos a dextris, hædos vero, id est peccatores a sinistris ponet.* Mulieres autem a viris vetustissima consuetudine clarissime ostendunt. Philo de Vita supplicum, Constitutiones apostolicæ lib. II, cap. 61, Augustinus de Civitate Dei, lib. XXII, cap. 8, Cyrillus Hierosolymit.

in præfatione Catecheseon, Ordo Romanus, et alii quos in re nemini ignota inutile est recensere. Virgines quoque seorsim a nuptiis stetit Origenes docet tractat. 26 in Matthæum: *Venit, inquit, ad nos traditio talis, quasi sit aliquis locus in templo, ubi virginibus quidem consistere licet et orare Deum, expertæ autem thorum virilem non permittebantur in eo consistere.* Consentit Ambrosius, ad *Virginem lapsam*, cap. 6: *Alicubi invenio datum locum mulieribus in sublimi specula prope testudinem clathris interpositis, ut a virorum consortio et colloquio subducerentur. Narrat Amphilocheus præcepisse Basilium, ut vela e speculis suspenderentur, et si quæ mulier deprehensa esset caput emittere ad respiciendum, dum sacra agebantur, extra communionem feret.*

« Tertia pars sanctuarium, sive sacrarium, vel presbyterium complectebatur, quod erat sub abside cancellis vel parietibus conclusum, in eo altare majus eminebat, et aliud minus quod Græci *prothesina* vocant, in quo dona præparantur. Erant et clericorum et presbyterorum subsellia pro cujusque gradu et dignitate, et in loco editiori sedes episcopalis, quam Prudentius, *hymno de sancto Hippolyto*, sublime tribunal vocat, et Nazianzenus in sæpe citato *Somnio* sublimem thronum. Ideo autem altior erat ut ex ea posset antistes populum monere, circumspicere et custodire.

« In ipsum autem presbyterium nefas olim fuit sæcularibus ingredi, ut Germanus Constantinopolitanus docet, hanc sacrarium templi partem latissime explicans in *Theoria rerum ecclesiasticarum*. Vetuit hoc concilium Turonense II, can. 4, statuens, ut pars illa quæ a cancellis versus altare dividitur, choris tantum psallentium clericorum pateat. Ad orandum vero et communicandum laicis et feminis, sicut mos est, pateant sancta sanctorum. Quem canonem Capitulari suo inseruit Carolus Magnus, lib. VII, cap. 203. Hoc idem sancivit synodus Romana sub Eugenio II, cap. 33: *Ut nulli laicorum liceat in eo loco, ubi sacerdotes reliquæ clerici consistunt, quod presbyterium nuncupatur, quando missa celebratur, consistere, ut libere ac honorifice possint sacra officia exercere.* Repetit hoc decretum in sua synodo Leo IV, et addit, ne sæculares intra sacros cancellos tentent accedere, nisi episcopo permittente. At Ambrosius Mediol. ne Theodosio quidem imperatori hoc permittere voluit, ut narrat Theodoretus lib. V, cap. 17, Sozomenus, lib. VII, cap. 24, et Nicephorus lib. XII, cap. 41.

« Plura de templis eorumque structura et ædificiis scire cupienti abunde satisfaciunt Leo Allatius in tractatu de *Narthiæ veteris ecclesiæ et de templis recentiorum Græcorum*, itemque, in dissertatione de *solea veteris ecclesiæ*, edita inter ejus *Symnieta*, de qua etiam diffuse agit vir eruditissimus Petrus Possinus in *Glossario*, tom. I *Georgii Pachymæris*; Julius Cæsar Bulengerus *Opusc. de templo*; Jacobus Goar in *notis ad Euchologium*, pag. 13 et seqq Legendus quoque

Procopius de *Ædificiis Justiniani*, qui lib. I, templum sanctæ Sophiæ et sancti Michaelis in Anaplo describit, et lib. V, templum Dei-paræ Hierosolymis magnificentissime constructum. »

IX.

Nous allons continuer de donner quelques extraits du savant ouvrage du cardinal Bona. Cette citation, que nous regardons comme utile aux archéologues studieux, désireux de puiser aux sources mêmes, sera faite en latin, comme celles que nous avons données précédemment de saint Paulin de Nole.

« In lege evangelica certa loca ab apostolis eorumque successoribus delecta sunt extra quæ illicitum foret sacrificium offerre, nisi necessitas, cui parent omnes leges, dispensationi in aliquo casu locum esse suaderet. Hinc Cyrillus Alexandrinus, libro adversus Anthromorphitas, cap. 12: « Donum, ait, « sive oblatio, quam mystice celebramus, in « solis orthodoxorum sanctis-ecclesiis offerri « debet, neque alibi omnino. Qui secus faciunt, « aperte legem violant. » In eadem sententiam loquitur Basilius, lib. de Baptismo, cap. 8: « Nobis periculosum est male obiti mandati, si loci rationem neglexerimus, maxime si sacerdotii mysteria in locis profanis « celebraverimus: propterea quod ea res indicium haberet contemptus in celebrante, « offendiculum quoque generaret. » A temporibus igitur apostolorum loca fuisse Deo dicata, quæ a quibusdam oratoria ab aliis ecclesiæ dicebantur, in quibus populus orare, verbum Dei audire, synaxim agere et corpus Christi sumere consueverat, Paulus apostolus ad Corinthios scribens, Ep. I, cap. II, testis locupletissimus est. *Convenientibus*, inquit, *vobis in ecclesiam audio scissuras esse inter vos.* Et paucis interjectis: *Nunquid domos non habetis ad manducandum et bibendum, aut ecclesiam Dei contemnitis?* Etsi enim nomen ecclesiæ pro fidelium congregatione frequenter sumatur, hic tamen ab Apostolo pro ipso loco, in quem illi conveniebant, usurpari evidens est. Quem locum exponens Basilius in *Regulis brevioribus*, interrog. 310, ait: « Quemadmodum ratio « non permittit ut vas ullum commune in « sancta introferatur, eodem modo etiam « vetat sancta in domo communi celebrari. » Hoc ipsum confirmat Augustinus, quæst. 57 in Leviticum: « Ecclesia dicitur locus quo « Ecclesia congregatur. Nam Ecclesia homines sunt, de quibus dicitur: *ut exhiberet « sibi gloriosam Ecclesiam.* Hanc tamen vocari « etiam ipsam domum orationum, idem Apostolus testis est ubi ait: *Nunquid domos non « habetis ad manducandum et bibendum, aut ecclesiam Dei contemnitis?* Et hoc quotidianus « loquendi usus obtinuit, ut ad ecclesiam « prodire, aut ad ecclesiam confugere non « dicatur, nisi qui ad locum ipsum parietes- « que prodierit, vel confugerit, quibus Ecclesiæ congregatio continetur. » Eiusdem apostolici temporis aliud testimonium ad ecclesiarum nostrarum originem comprobendam profert Nicephorus, lib. II, cap. 3.

ex Evodio sancti Petri in Antiochena cathedra successore, asserente in domo illa, in qua Christus hoc sacrificium instituit, et in qua Spiritus sanctus advenit, tanquam in prima christianorum Ecclesia Jacobum primum Hierosolymorum episcopum consecratum fuisse, et septem diaconos ordinatos. Roma item ab apostolis dedicatas ecclesias eo ipso tempore quo fidem ibi prædicare cœperunt, ostendit Baronius, anno Christi 57, num. 100. Exstat in bibliotheca reginæ Sueciæ codex antiquissimus, in quo aliquot fragmenta ex diversis martyrologiis in unum compacta sunt, simul cum fragmento Ordinis Romani de ritu baptismi. In uno autem ex dictis fragmentis hæc leguntur Kalendis Augusti. *Romæ, dedicatio primæ ecclesiæ a beato Petro constructæ et consecratæ.* Eadem verba reperiuntur in vetustissimo martyrologio sancti Hieronymi nomine insignito, et a Luca Dacherio tom. IV sui *Spicilegii* edito: itemque in alio nuper Lucæ evulgato a viro eruditissimo Francisco Maria Florentino, cui alia consonant ab eodem in notis indicata. Quæ autem fuerit ecclesia prima præ omnibus in Urbe consecrata, an ea quæ in Exquiliiis titulus Eudoxiæ, sive sancti Petri ad Vincula postmodum dicta fuit: an titulus Pastoris nunc sanctæ Pudentiæ in colle Viminali; an vero alia, idem diligenter exquirat exercit. II, ad diem primam Augusti, in qua multa congerit de primi, secundi et tertii sæculi ecclesiis. Eandem veritatem confirmant antiqui Patres. Tertullianus *de Idolat.*, cap. 7: « Tota die ad hanc partem » zelus fidei perorabit ingemens christiana » num ab idolis in ecclesiam venire, de ad » versarii officina in domum Dei. » Idem *de Virginitibus velandis*, lib. XIII: « Certe virginitatem suam in ecclesia abscondant, quam » extra ecclesiam celant, Timent extraneos, » revereantur et fratres aut constanter au » deant et in vicis virgines videri, sicut au » dent in ecclesiis. » Et *de Pudicitia*, cap. IV, nefarios quosdam submotos ait, *non modo limine, verum omni ecclesiæ tecto.* Irenæus et Origenes altaris et ecclesiæ meminerunt: ille lib. IV, cap. 20 et 34; hic homilia 11 in Numeros Zeno Veronensis, *sermo de Psal. cxxvi*: « Conventus, inquit, ecclesiarum, quos ad secretam sacramentorum » religionem ædificiorum septa concludunt, » consuetudo nostra domum Dei solita est nuncupare. » Optatus Milevitanus, lib. II, ait Donatistas inter quadraginta et quod excurrit basilicas non habuisse locum Romæ ubi colligerent, id est sacrificium offerrent. Eusebius denique lib. VIII *Eccles. Hist.*, cap. 2, edicta imperatorum promulgata fuisse scribit de evertendis christianorum ecclesiis, ex quibus manifeste deducitur eas dudum existisse. Facta est hæc eversio imperante Diocletiano. Sed et tempore Philippi Cæsaris quinquaginta et amplius annis ante Diocletianum christianos ecclesias habuisse ex eo constat quod idem Eusebius narrat lib. VI, cap. 34. Cum enim Philippus utpote christianus in vigilia Paschæ ecclesiam ingredi vellet, ab ecclesiæ aditu ob scelera quæ

commiserat ad episcopo exclusus, et non nisi peracta pœnitentia admissus fuit: sive id Romæ contigerit sub Fabiano papa, ut putat Baronius, anno 246, sive Antiochiæ sub sancto Babyla, ut refert auctor Chronici Alexandrini, ex narratione Leontii episcopi Antiocheni, et confirmat Chrysostomus in *Orat. de eodem sancto Babyla contra gentes*, tacito tamen nomine imperatoris. Nec desunt testimonia ab his etiam qui foris sunt. Næm Philo Judæus, libro quem inscripsit *de Vita contemplativa*, seu *de virtutibus supplicum*, vitam primorum christianorum describens, si Eusebio credimus, lib. II *Hist.*, cap. 17, et Hieronymo, lib. *de Scriptoribus ecclesiasticis*, in singulis eorum domiciliis sacellum quoddam fuisse ait, quod *semneum* vocabant, in quo remotis arbitris sanctioris vitæ mysteria peragebant. Lucianus quoque ethnicus, qui apostolorum temporibus vixit, res christianorum deridens in *Philopatre*, Critiam quemdam introducit, qui cum ab aliquo fidelium christianus fieri suaderetur, ab eo deductus est in locum ubi conventus christianorum agebatur. « Pertransivimus, inquit, ferreas » portas et ærea limina; multis autem suprac » ratis scalis, in domum aurato fastigio insignem ascendimus, qualem Homerus Menelai fingit esse. Atque ipse quidem omnia » illa contemplantur, quæ insularis ille adolescentens. Video autem non Helenen, mehercle, sed viros in faciem inclinatos et » pallescentes. » Scio in dubium revocari a quibusdam criticis an hic dialogus a Luciano scriptus sit; fatentur tamen auctoris esse ejusdem temporis, qui Trajano imperatori ob victoriam in Oriente partam hac compositione gratulari voluerit. Est et apud Lampridium de ecclesiis christianorum luculentum testimonium; cum enim christiani locum quemdam qui publicus fuerat, ut erigeretur in eo ecclesia, occupassent, popinarii autem dicerent eum sibi deberi, Lampridius ait Alexandrum imperatorem rescripsisse, melius esse ut quomocunque illic Deus coleretur, quam dari popinariis.

« Quamvis autem et communi usu nullum ponatur discrimen inter templum et ecclesiam, primis tamen sæculis templi nomine non utebantur christiani, sed ecclesiæ. Temppla enim tunc vocabantur ingentia ædificia, in quibus animalia idolis immolabantur. Hinc beatus Hieronymus, epist. ad Riparium adv. Vigilantium: « Mortuo cadaveri atque » polluto præbebant excubias, ut post multa » sæcula Dormitantiis somniaret, imo erucaret immundissimam crapulam, et cum » Juliano persecutore sanctorum basilicas » aut destrueret, aut in templa converteret. » Hinc etiam Valerianus imperator, teste Flavio Vopisco, ad senatum scripsit: « Miror » vos, Patres sancti, tandiu de aperiendis » libris sibyllinis dubitasse, perinde quasi » in christianorum ecclesia, et non in templo omnium deorum tractaretis. » Templi vero nomen primitivæ Ecclesiæ Patres idcirco non usurpabant, ut non solum à ritibus ethnicorum, sed etiam a vocabulis se abhorretere indicarent. Atque ideo gentiles illud

identidem inculcabant, nulla esse Christianis templa, sectam esse irreligiosam, et quæ nullum coleret Deum, ut testantur illorum temporum scriptores : Arnobius lib. vi *Contra gentes* ; Minutius Felix in *Octavio* ; Lactantius lib. vi *divin. Institut.*, cap. 2 ; Clemens Alexandrinus lib. vii *Strom.* ; Origenes lib. viii *contra Celsum* : qui omnes respondebant nulla Christianis esse templa, qualia apud nationes erant, sublimibus elata fastigiis, quibus putarent Divinitatem concludi : nullas habere aras ad ostentationem exstructas : nullas immolare victimas, neque thus adolere : Deum istis non indigere, nec habitare in templis manufactis, ut Paulus dixit, *Actuum* xvii, disputans cum Atheniensibus, impium esse Numinis majestatem unius ædiculæ angustiis circumscribere ; cum homines latius habitant, in nostra mente templum illi dedicandum esse, in nostro pectore consecrandum. Sic loquitur Minutius Felix, sic Origenes, sic Lactantius. Hujus autem elegantissima verba hæc sunt in fine libri *de Ira Dei* : « Sit nobis Deus non in templis, « sed in corde nostro consecratus. Destructa « tibilia sunt omnia quæ manu fiunt. Mun- « demus hoc templum, quod non fumo, non « pulvere, sed malis cogitationibus sordida- « tur : quod non cereis ardentibus, sed cla- « ritate ac luce sapientiæ illuminatur. » Hoc ille contra paganos, qui solam externam speciem attendentes, in quo verus Dei cultus consisteret ignorabant. Quod si nomine templi non sacrilega gentium delubra, non dæmonum fana, sed loca Deo vero sacra intelligantur, in quibus fideles congregari solebant ut Deum precarentur, sacra mysteria celebrarent, et alia religionis officia obirent, nemo inficias ibit, sua semper christianis fuisse templa, sive conventicula, qua voce Arnobius, lib. iv, Ammianus Marcellinus, lib. xxvii, et alii usi sunt, quocumque tandem nomine vocarentur.

« Sæviente persecutione, cum ab omni prorsus conventu imperatorum edictis Christiani excluderentur, quocumque loco poterant ad peragendam synaxim conveniebant. Testimonium de hoc perhibet Dionysius Alexandrinus apud Eusebium lib. vii *Histor.*, ubi, cap. 11, conventus sibi interdictos asserit, et cap. 22 sic loquitur : « Cumque « ab omnibus fugaremur, atque opprime- « remur, nihilominus tunc quoque festas « egimus dies. Quivis locus, in quo varias « ærumnas singillatim pertulimus, ager, « inquam, solitudo, navis, stabulum, car- « cer instar templi ad sacros conventus per- « agendos fuit. » In carceribus sacrificium offerri consuevisse ex actis sanctorum Processi et Martiniani, Clementis Ancyranii aliorumque martyrum, passim didicimus : et ex Cypriano qui epist. 5 hortatur clerum ne glomeratim ad martyres in carcere visitandos concurrant, et ut presbyteri qui illi apud confessores offerunt, singuli cum singulis diaconis per vices alternent. Legimus etiam apud Metaphrasten in Vita sancti Luciani, presbyteri et martyris, quod in die Theophaniæ rogatus a discipulis in carcere

celebravit. Sed cum deesset altare nec metu persecutorum posset inferri, sanctus martyr dixit : mensa vobis erit hoc pectus meum, non futura Deo minus honesta ea quæ fit ex inanimi materia : templum vero sanctum vos mihi eritis me omni ex parte circumdantes ; sacro, igitur, cælu eum in orbem circumstante, ut scribit Philostorgius in lib. ii *Hist. eccles.*, cap. 14, *tanquam jam morientem, Ecclesiæ speciem ita simul et munimentum eo præbente, ne ea quæ a piis peragebantur, viderentur, sacrum esset, sequo primum et alios mysteriorum participes effecit.* Verba Philostorgii, tacito ejus nomine, ut solet, exscripsit Nicephorus, lib. viii, cap. 31. Hunc autem Lucianum suæ sectæ martyrem Ariani prædicabant, sed ab hac suspitione liberat eum Baronius anno 311 et 318, et in notis ad Martyrologium. Apollonius Brixiensis episcopus in sindone cœlitus demissa missam in carcere celebravit, ut refert ex Mombratio Bollandus, die 15 Februarii. Romæ clam celebrandi locum præbebant ampli recessus subterranei in cryptis arenariis ; a quibus tamen excludebantur, cum vehementior persecutio urgebat, ut docent litteræ Cornelii papæ ad Lupicinum episcopum *Viennensem.* » (Hic card. Bona describit Romanas Catacumbas, sed nos prætermittimus hanc descriptionem ut pote alibi jam sufficienter expressam.) — *Voyez CATACOMBES.*

« Sed his omissis, ait card. Bona, revertor ad templa quæ, ubi feliciora illuxerunt tempora, ad honorem veri Dei, tum a Constantino imperatore, tum ab Helena ejus matre, tum ab aliis eorum exemplo ubique gentium exstructa sunt, ut Eusebius in *Historia* et in *Vita Constantini*, Nicephorus lib. viii, cap. 30, et alii passim ecclesiastici scriptores recensent. Tunc magna illis nomina a sanctis Patribus tributa sunt. Dicebantur enim evangelica auctoritate *domus Dei* et *domus orationis*, tanquam locus ad colendum et orandum Deum specialiter deputatus. A Græcis *kyriaca*, a Latinis *dominica* dicta sunt : cujus nomenclaturæ rationem reddit Eusebius oratione de Laudibus Constantini, cap. 17 : « In urbibus, inquit, ac pagis, in « agris ac desertis barbarorum locis fana ac « delubra in honorem unius omnium Regis « ac Domini dedicavit, unde etiam Domini vo- « cabulo honorata sunt, non ab hominibus, « sed ab ipso omnium Domino cognomentum « sortita. Ab eo quippe *dominica* appellantur. » Antiochiæ nobilissimum templum fuisse, quod *Dominicum aureum* vocabatur, tradit Hieronymus in Chronico. Cyprianus, lib. *de Opere et Eleemos.*, matronam divitem reprehendit, quæ in *dominicum* sine sacrificio ibat. Factas cædes in *dominico* et altare de *dominico* sublatum conqueruntur Marcellinus et Faustinus presbyteri Luciferiani partis schismaticæ adversus Damasum in libello Precum ad imperatores. Regula sancti Pachomii, cap. 54 : « Si necessitas impulerit ut monachus foris maneat, vel in *dominico* manebit vel in monasterio ejusdem fidei. » Augustinus, lib. xxii de *Ciri-*

tate Dei, cap. 10, memorias appellat dicens : « Nos martyribus nostris non templa sicut « diis, sed *memorias*, sicut hominibus mortuis, quorum apud Deum vivunt spiritus, « fabricamus. » A Græcis *martyria* nuncupantur, quæ in honorem martyrum erecta sunt. Eusebius, lib. III *de Vita Constantini*, cap. 48, scribit Constantinopolim maximis ab eo martyriis ornata fuisse. In actis concilii Chalcedonensis sæpe memoratur martyrium sanctissimæ et pulchre victricis martyris Euphemie, in quo illud celebratum est. Marcus diaconus in Vita sancti Porphyrii : « Cum ei occurrerem in gradibus martyrii. » Et infra : « Ivisus in martyrium gloriosi martyris Timothei. » Agit de hac voce Baronius in notis ad Martyrologium, die 6 Julii. In eodem Martyrologio locus, in quo plura martyrum corpora sepulta sunt, *concilia martyrum* nuncupatur die 23 Junii. Synodus Laodicena, can. 9, statuit ne fideles orationis causa eant in cœmeteria, aut quæ dicuntur *martyria hæreticorum*. Sic *apostolia*, dicebantur, quæ apostolorum; et *prophetea* quæ prophetarum memoriæ dicata erant. Sozomenus, lib. VIII, cap. 17 : « Rufinus consularis in suburbio Chalcedonis magnam « ecclesiam in honorem Petri et Pauli extruxit, et *apostolium* ab ipsis appellavit. » Theodorus lector, lib. I : « Reliquiæ sancti « Samuelis in ejus *propheteo* sunt positæ. » *Eucteria* quoque et *proseucteria* a Græcis, a Latinis *oratoria* omnes ecclesiæ sæpius vocantur : quæ vero ampliores et augustiores sunt, usus obtinuit, ut *basilicæ* nominentur : quamvis nonnulli quascumque ecclesias *basilicas* vocent. Occurrit passim hoc nomen apud Hieronymum, Augustinum, Paulinum et alios ; quod a gentilibus, ut alia multa, acceptum est. Erant enim basilicæ regum habitacula vel publica ædificia, in quibus judicia exerceri, atque a mercatoribus et nummulariis negotia tractari solebant, quorum structuram describit Vitruvius lib. V ; demum ea vox ecclesiis christianorum tributa est, vel propter ædificii magnificentiam, vel quia ibi, ut ait Isidorus, lib. XV *Origin.*, cap. 4, Regi omnium Deo cultus et sacrificia offeruntur : vel quia profanæ basilicæ in ecclesias Christi conversa sunt, ad quod alludere videtur Ausonius in gratiarum actione ad Gratianum Augustum pro suo consulatu dicens : « Basilica olim negotiis plena, nunc votis pro tua salute susceptis. » *Tituli* denique dicuntur, ut apud Anastasium in Marcello papa : « Hic viginti « quinque titulos in urbe Roma constituit « propter baptismum et pœnitentiam, et « propter martyrum sepulturas. » Prudentius, hym. XII de Coronis :

Parte alia titulum Pauli via servat Ostiensis.

« Mos olim Christianorum fuit, ut cum ab ethnicis fidei causa vexabantur, in areis et cœmeteriis, in quibus martyrum corpora quiescebant, ad synaxim peragendam convenirent, ut supra ostendimus : postquam vero Dei nutu extinctis tyrannis et profligato ethnicismo, Romanum imperium crucis glo-

riam agnovit ; cum jam liceret palam et ubique Christo Deo erigere templa, in iis præcipue locis excitari cœperunt, in quibus paulo ante congregari, et clam mysteria celebrare consueverant : atque inde originem traxisse mihi videtur celeberrimus et inviolabilis Ecclesiæ ritus, ut sine martyrum reliquiis nullum templum nullumve altare ædificetur. Cœpit hic primum in Ecclesia Romana observari, et ab ea ad alias dimanavit. De Felice I, summo pontifice, sic scribit Anastasius : « Hic constituit supra sepulcra aut memorias « martyrum missas celebrari ; » quia fortassis de hoc legem edidit, ne aliter fieri posset. Prudentius postquam locum descripsit, in quo repositum fuit sancti martyris Hippolyti corpus, ita canit :

Ille sacramenti donatrix mensa, eademque
Custos fida sui martyris apposita,
Servat ad æterni spem Judicis ossa sepulcro
Pascit item sanctis Tibricolas dapibus.

Concinit Prudentio Paulinus Natali IX sancti Felicis :

Spectant de superis altaria tota fenestris,
Sub quibus intus habent sanctorum corpora sedem.
Namque et apostolici cineres sub cœlite mensa
Depositæ, placitum Christo spirantis odorem
Pulveris inter sancta sacri libamina reddunt.

« Idem initio epistolæ 11, ad Severum, reliquias ad basilicam dedicandam necessarias esse asserit, eique mittit ad hunc affectum particulam ligni sanctæ crucis. Ambrosius, epist. 54, ad Marcellinam sororem : « Cum « basilicam, inquit, dedicare vellem, mihi « tanquam uno ore interpellare cœperunt dicentes, sicut in Romana, sic basilicam dedices. Respondi, faciam si martyrum reliquias invenero. » Invenit aulem sanctorum Gervasii et Protasii corpora, et basilicam Romano more dedicavit. Idem initio libri *de Hortatione ad virginitatem* de reliquiis sanctorum Vitalis et Agricolæ sermonem habens ait : « Munera salutis accipite, « quæ nunc sub sacris altaribus reconduntur. » Hieronymus adversus Vigilantium, qui ausus est martyrum cultum impiis scriptis convellere : « Male ergo facit Romanus episcopus, qui super mortuorum hominum Petri « et Pauli secundum nos ossa veneranda, « secundum te vilem pulvisculum, offert « Domino sacrificia, et tumulos eorum Christi « arbitratur altaria. » Augustinus, lib. XX, *contra Faustum Manichæum*, cap. 21 : « Populus christianus memorias martyrum religiosa solemnitate concelebrat, et ad excitationem, et ut meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur : « ita tamen ut nulli martyrum, sed ipsi Deo « martyrum sacrificemus, quamvis in memoriis martyrum constituamus altaria. » Et sermone 113, *de diversis*, qui est de sancto Cypriano, eleganter ostendit templum ibi constructum, in quo sanguis Christi bibitur, ubi et ille suum fudit. Gregorius Magnus, lib. VI, epist. 45, Leontio Ariminensi facultatem tribuit ecclesiam dedicandi, « in qua, « inquit, reliquiarum sanctuarium volumus « collocari. » Et infra, epist. 50, episcopo

Santonensi reliquias mittit pro consecrandis altaribus. Agit de eadem re, lib. vii, indict. 2, epist. 11, 12, 73, 74, 85; lib. ix, ep. 26; lib. x, epist. 12, et libro I *Dialog.*, cap. 10. Gregorius Turonensis in Vita sancti Senoch abbatis, « erecto altari, et loculo in eo ad recipiendas sanctorum reliquias preparato, « ad benedicendum invitat episcopum. » Apud Sozomenum, lib. v, cap. 8: « Zeno episcopus « Gazæ ecclesiam œdificavit, altare in ea erexit, « ibique reposuit reliquias martyrum. » Theophanes in *Justiniano* facta refert apud Constantinopolim encœnia apostolorum, et recondita lipsana Andreæ et Lucæ apostolorum, quæ solemnî pompa a Menna episcopo in templum delata sunt. Cum vero hic mos ab iconomachis convelli et abrogari cœpisset, septima synodus, can. 7, statuit, ut quæcunque templa sine martyrum reliquiis consecrata erant, in iis reliquiæ cum precibus consuetis ponerentur: et si quis templum sine reliquiis consecraret, deponeretur, tanquam transgressor ecclesiasticarum traditionum. Hujus christianæ consuetudinis testis est vel invitus vir impius et christiano nomini infensissimus Eunapius Sardinus, qui in *Ædesio* Iani Serapidis ruinam deplorans, ibi monachos introductos, et martyrum reliquias collocatas rabiosissime exaggerat. Quod si aliqua sacella sive oratoria in villis erigebantur, concilium Epaunense, can. 25, prohibuit ne reliquiæ sanctorum in illis collocarentur, nisi clericos vicinæ parochiæ adesse contingeret, qui sacris cineribus psallendi frequentia famularentur. Lego etiam apud Theodoretum et Sozomenum erecta quandoque templa super tumulos confessorum. Ille enim in *Hist. religiosa*, cap. 24, loculo Zebine monachi maximum templum inædificatum scribit. Hic lib. viii *Eccles. Hist.*, cap. 19, de sancto Nilamnone monacho agens, qui mortem a Deo impetraverat, ne onus episcopale subiret, ait: « Templum « super ejus sepulcrum indigenæ construxerunt. » Antiquissima tamen et ubique recepta consuetudo fert, ut martyrum reliquiæ in altarum consecratione adhibeantur, quorum animos sub altari Dei Joannes in cœlis vidit, cap. vi *Apocalypsis*. Hæc autem martyrum veneratio ex eo dogmate fidè orta est, quæ sanctorum communionem credimus et fatemur. Fideles etenim, ut hoc factis profiteremur, in iis locis ad orationem et ad divina mysteria participanda conveniebant, in quibus sanctorum lipsana posita erant. Per illa siquidem representatur Ecclesia triumphans, quæ sic aliquo modo cum militantibus communicat, et sacrificio nostro interest. Nam licet ipsa lipsana et ossa sanctorum absente anima sensu careant, respectum nihilominus dicunt ad animam quæ in cœlis est, et ipsis inest semen quoddam resurrectionis et æternitatis. »

X.

La notice suivante, extraite de la *Notitia ecclesiastica sæculi II, dissertat. 10*, de Cabassut, est donnée comme elle a été écrite par l'auteur. Elle renferme des renseigne-

ments fort intéressants: nous la considérons comme un excellent document à consulter

1. « Veteres ecclesiæ, illæ scilicet quæ ob amplitudinem et hominum confluentium frequentiam, *basilicæ* vocabantur, quatuor constabant partibus: quarum prima, quæ ingressuris obvia erat, Græce *pronaon*, πρὸναον, Latine *vestibulum* seu porticus dicebatur, atque pro foribus ecclesiæ structa erat: non tamen sacra censebatur, etsi sacræ structuræ proxime adjaceret. Secunda pars Græce *ναῦς*, latine *navis*, seu gremium denominabatur: huc populus ad divina officia conveniebat. Tertia pars aliquot gradibus supra navim assurgens Græce dicebatur *ἀναβαίνων*, deducta voce ab *ἀναβαίνειν* quod est *ascendere*, latine vero *suggestum* nominabatur. Isto ex loco Scripturæ sacræ ad populum legebantur, et sermones a concionatoribus, episcoporum constitutiones, imperatorum etiam edicta quandoque promulgabantur, psalmi etiam solemniter concinebantur, aliæque divini officii partes. Frustra igitur vir quidam doctissimus chorum ab ambone sejungit: cui refellendo sufficiat Laodicensis canon 15: « Non oportere præter canonicos cantores, qui ambonem ascendunt, et ex membrana legunt, aliquos alios canere in ecclesia. » Quarta denique pars ecclesiæ Græcis *ἱερατεῖον* necnon *ἀγιαστήριον*, itemque *ἱερὸν βήμα*, Latinis *sanctuarium*, *sacrarium*, *sanctum altare* dicebatur, eoque loco divina mysteria et sacrificia solemnî ritu celebrantur

2. « Ut autem singillatim quos diximus partes exploremus. *Vestibulum* ac porticus nihil aliud erat quam tectum humilioris situs, ab ecclesiæ tecto; quod sublimius erat distinctum; columnis aut arcibus suffultum, qualia visuntur ante plerasque Romæ basilicas sacras. Hic locus cum non esset muris conclusus, ventis et solaribus radiis pervius et apertus erat. Hic assentiri minime possum scriptori, tametsi peritissimo, qui pœnitentium secundæ classis, hoc est auditorum stationem in illa porticu collocat; depellitque ab ea primum, hoc est flentium ordinem, quos ad aream sub dio vult omnino ablegatos. In primis enim certum indubiatumque est, auditores pœnitentes fuisse intus ecclesiam admissos, eorumque stationem ideo dictam *audientium* fuisse, quia lectiones Scripturarum audiebant, quæ divinum præcedebant officium; et finitis lectionibus psalmodiam, deinde missam catechumenorum dictam, postmodum Evangelii cantum, postremo evangelicam prædicationem distincte et intelligibiliter audiebant; et post aliquos sacerdotum preces super istis pronuntiatas, foras voce diaconi dimittebantur. At nihil horum sub porticu fiebat, aut fieri audiri que poterat, sed intra ecclesiæ fores et limina. Præterea quis nesciat distinctas fuisse à lugentibus auditorum stationes? At vero innumeris et perspicuis priscorum Patrum testificationibus liquido constat flentium seu lugentium locum fuisse ad fores ecclesiæ, quarum tamen limen transilire veteabantur. At vero ut ad metam illam audito-

res se sisterent, transilienda primum eis porticus erat; quippe quæ foribus illis objecta erat. Omissis testibus aliis innumeris audiamus can. 11. Gregorii Neocæsariensis, aut si quis sit alius ejus auctor, gravis certe et antiquitate venerandus, ἡ πρόσκλαυσις ἔξω τῆς πύλης τοῦ εὐκτῆριου ἐστίν, « fletus extra januam oratorii est. » Deinde subjungit, ἡ ἀκρόασις ἐνθόδῳ τῆς πύλης ἐν τῷ ναρθήκῳ, « Auditio intra portam in narthece. » Non igitur eis portam, ad quam porticus pertingebat, sed intus eandem, seu intra oratorium in quo cantabantur divina officia, legebantur divinæ Scripturæ, pronuntiabantur de pulpito ad plebem sermones; quarum omnium rerum auditioni obstrictum erat genus pœnitentium secundum, hoc est auditores. Similiter Basilius ad *Amphilochium* can. 56, de voluntario homicida, quem ante omnia stationi fletus per quadriennium addicit, sic decernit: « Debet quatuor annis deflere stans extra fores oratorii. » Itemque de incestuoso qui propriam sororem vitiauit: « Triennio defleat stans ad fores domus oratoriæ. » Non igitur reum ordinis fletium amandat procul extra oratorii valvas ad arcam aliquam sub dio, sed stationem ad oratorii valvas assignat, et canonis satisfiit, si propter januam consistat, dum limen oratorii non transiliat. Et vero si pœnitentibus istiusmodi orandum sub dio fuisset, periclitandum illis de morte fuisset ingruente imbrium vi, aliave tempestate.

3. « Ingressis ecclesiæ januas primum occurrebat pars illa navis quæ *narthez* dicebatur, eratque pœnitentium auditorum statio. Toto enim cœlo aberrarunt qui narthecem auditorum locum ac stationem existimarunt esse porticum extra ecclesiæ sanctæ ambitum et laquearia structam, tectoque humiliorē: satis enim superque jam ostensum est, auditores constituisse intus sacram ecclesiam, fletesque in ipso vestibulo seu porticu. Sapientius itaque locum Gregorii Neocæsariensis ἐν τῷ ναρθήκῳ, Baronius, tom. II, ad ann. Christi 263, n. 29, sic exponit, *in loco quem nartheca vocant, seu in ferula*: quam vulgaris interpres, qui multis fraudi fuit, dum vertit *in porticu*. Hujusce vero denominationis causam congruentem nullam video, præter eam quam tradit Joannes Meursius in suo *Lexico græcobarbaro*: « Quia, inquit, ibi pœnitentium statio erat sub ecclesiasticæ disciplinæ censuræ ferula: id enim, id est *ferulam*, sonat *narthez*. Fletus autem, quasi projectiitii et alieni ab ingressu ecclesiæ manuumque impositione sacerdotali, non dignabantur nomine filiorum sub ferula constitutorum, juxta illud « Pauli Hebr. xii: » Quod si extra disciplinam estis; ergo adulteri, et non filii estis.

4. « Audientes pœnitentes loco intus ecclesiam antecedeat aliorum pœnitentium ordo, qui ὑποκλιπεῖμενοι, id est *substrati* seu *prostrati* dicebantur. Atque isti simulque audientes una cum catechumenis atque energumenis, ad vocem diaconi proclamantis: « Exeant qui non communicant, de ecclesia; » ante offertorium discedebant: remanentibus tamen adusque finem collectæ pœ-

nitentibus quartæ classis, qui græco συνστῶτες, latine *consistentes* nuncupabantur; eorumque statio ac ordo, ὄσταςις, id est *consistentia* quarti generis pœnitentium, qui a tergo populi ad Eucharistiæ participationem admissi, exsortes tamen erant sacræ communionis. Quæ ultima populi versus sacrarium statio, a Basilio dicitur μεθῆξας, id est *participatio*, nimirum communionis.

5. « Navim ingressis occurrebat *tabulatum*, aut murus intermedius virorum stationem a feminis dirimens, pertingensque a primis ecclesiæ foribus adusque ambonem et sanctuarium. Ex utraque parte janua occurrebat, cujus præfectura incunbebatur parte feminarum ostiarie diaconissæ. Januæ vero, quæ viris aditum aperiebat, custodia penes ostiarios clericos erat. In hisce sexuum separationibus ordines utraque ex parte servabantur pœnitentium et participantium, a nobis jam commemorati; quibus ex parte feminarum adungebantur sacræ virgines ad intimam stationem sanctuario proximiorē: sicut ex parte virorum intima occupabant monachi, quo tempore proprias ecclesias non habebant, ut ex Dionysii *Hierarchia ecclesiastica*, et ex Ambrosii *Ad virginem lapsam* epistola colligitur. Per gemina etiam navis seu gremii latera, in quibusdam ecclesiis producebantur hinc inde porticus arcubus vel columnis suffultæ, intra quas distincta erant sacella seu oratoria, ad secretus, si luberet, orandum: ut commemorat Paulinus in *Epistola ad Severum*, in quibus altaria erecta erant. Scribit etiam Ambrosius Epist. 99 *ad virginem Marcellinam* sororem suam, postquam tumultum graphice descripsit ab ariana imperatrice Justina contactum adversus ipsummet Ambrosium episcopum, quem plebs Mediolanensis studiose custodiebat intra basilicam sacram quam Justina furens sancto episcopo et orthodoxis eripi, et Arianis tradi, immisissis intra illam armatis, contendebat: « Postquam demum Justinæ filius Valentinianus imperator pacem denuntiari, militesque extra basilicam occupatam pedes efferre jussum, scribit Ambrosius, in illa communi fidelium lætitia, milites ipsos irruentes in altaria oculis significasse pacis indicia. » Igitur non unicum stabat intra id templum altare, sed plura hinc inde dispersa. His adde, majus altare, quod erectum intus sanctuarium erat, fuisse armatis inaccessum, et cancellis circumclusum, illuc enim aliis quibuslibet quam sacerdotibus et sacris diaconis accedere nefas erat. Altaria itaque illa, quibus nova pacis denuntiatione lætantes milites oscula figebant, inferius per circuitum navis collocata erant, et hinc inde dispersa. Magnus præterea Romæ pontifex Gregorius I, lib. 1, epist. 50 ad Palladium meminit ecclesiæ cujusdam, quæ tredecim altaria continebat. Quorsum vero tot altaria, si semet duntaxat intra unam ecclesiam licebat offerre sacrificium, ut nonnulli putaverunt.

9. « Altera ecclesiæ pars erat, ut dictum est *ambon*, chorus nimirum muro circumseptus, ad quem gradibus aliquot ascendebatur ex

paululum subjecta navi. Situs erat ambonis intermedius navi et sanctuario. Ex ambone minores clerici psallebant, ut liquet ex præcitate canone Laodiceno 15. Itemque Carthaginensis quarti concilii can. 10, et ex Romano sub sancto Gregorio anni 595. Ibidem diaconus solemniter in missa sanctum concinebat evangelium, proclamabantur episcoporum edicta et jussiones, denuntiabantur excommunicati, recitabantur ex diptychis fidelium tum viventium tum defunctorum nomina, legebantur a clericis lectoribus sacri libri, atque ad populum sermones habebantur. Supersunt Romæ integri duo vetustissimi ambones quos præsens dum essem in comitatu eminentissimi cardinalis Hieronymi Grimaldi Aquisextiensis archiepiscopi, exacte observavi. Horum unus est in ecclesia sancti Clementis, papæ et martyris ad Amphitheatrum; alter in ecclesia sanctorum martyrum Nerei et Achillei. Prior ille ambon duo continet pulpita, singula utriusque lateri cohærentia, cum unicum sit sanctorum Nerei et Achillei pulpitem muro navis cohærens.

7. « Quatuor ut plurimum erant in ambonibus portæ, ex quibus geminæ ad navim spectantes vocabantur *ἄραιαι*, *speciosæ*, aliæ pariter geminæ ad sanctuarium præbentes ingressum, dicebantur *ἀγία πύλαι*, *portæ sanctæ*. Istarum cura et custodia subdiaconis incumberebat, quibus prohibent synodi Laodicenæ canones 21 et 22 ab his januis discedere, atque eisdem vetant in sanctuarium et diaconium se ingerere.

8. « In ecclesiis Græcorum locus erat amboni et sanctuario intermedius, qui nunc *σολεῶν*, nunc *σολεύς*, nunc *σώλια* legitur appellatus : eratque ambone seu choro paucis aliquot gradibus elevatus : atque eousque ad eucharistiam participandam procedebant laici, et cum eis clerici, qui ob aliquam culpam fuerant ad laicam redacti in communionem. Qua de re tractatum fuit in dissertatione 5 de veteribus olim in sacra Eucharistia adhibitis ritibus.

« Solea itaque interjacebat inter ambonem et sanctuarii cancellos. In hisce objectis sanctuario cancellis erant apud Græcos dictæ *σάρα portæ*. Mihi quidem adhuc incomperatum est, utrum tempore Chalcedonensis synodi, senatus, qui ante cancellos considebat, esset intus an extra cancellos; an in sanctuario, an in solea. Certe vel principum ambitione, vel cleri socordia factum fuerat, ut principes primum, deinde optimates aulæ, multa sibi indebita in ecclesiis Græcorum præberent; ut ad discimus ex congressu Theodosii Senioris cum Ambrosio Mediolanensi episcopo, coram quo suam ille excusat in sanctuario præsentiam, eo quod nescivisset usum cæterarum a Constantinopolitana ecclesiarum, in qua patriarcha Nectarius ipsum in sanctuario voluerat residere. Perspecta etiam est Nicolai Romæ pontificis expostulatio apud Michaëlem Orientis imperatorem, qui etiam inter sacra officia Constantinopolitanam patriarcham ad suos pedes objicere non verebatur Refert historicus.

Nicetas solum imperatoris intra Constantinopolis ecclesiam longe eminentius fuisse patriarchali sede. Illa sane Chalcedonensis œcumenicæ synodi expressio, actione 1 : Residentibus magnificentissimis et gloriosissimis iudicibus, et amplissimo senatu in medio ante cancellos sanctissimi altaris. *ἐν τῷ μέσῳ προτῶν καγκελλῶν τοῦ ἁγιοτάτου θυσιαστήριου* videbitur ambigua, num intra, vel extra sacros cancellos sederent illi magistratus. Sed tamen mirum est, si sanctuarium ecclesiæ Chalcedonensis tantæ fuisset amplitudinis, ut ambitu suo tam multos antistites, tanquam numerosam optimatum et senatorum multitudinem complecti posset.

9. « Quartæ demum ecclesiæ partis diversa erant nomina, *sanctuarium*, *secretarium*, *tribunal*, *sancta sanctorum* Latinis; Græcis vero *ἱερατεῖον*, *ἱερὸν βήμα*, *τὰ ἅγια τῶν ἁγίων*, *ἀγαιοτήριον*, eratque pars ecclesiæ sacratissima penitissimæque. Hujus in medio situm erat sub tabernaculo altare primatum, ad quod sacerdos sacrum celebrans stabat facie ad populum versa : quo etiam situ pleraque adhuc Romæ visuntur altaria, præcipua nimirum quinque basilicarum præcellentium, quæ patriarchales nuncupantur. Lateranensis, Petri in Vaticano, Pauli in via Ostiensi, sanctæ Mariæ Majoris in Esquilis, et Laurentii in agro Verano, prætereaque Cæcilie trans Tiberim, Sabinae, Alexii, Pancratii, Eustachii, Nerei atque Achillei. Tabernaculum vero altari superpositum, fornix erat lapidea aut ex metallo quatuor columnis sustentata, qualis etiam nunc visitur in altaribus jam memoratis. Eidem etiam nomen ciborii promiscue a Græcis et Latinis tribuitur, ut passim legitur in libro Pontificum Anastasii. Germanus insuper Constantinopolis episcopus istud describit, constans superne ampla testudine, et quatuor inferne columnis altare ambientibus. Quin etiam huic voci Græcam tribuit etymologiam a *κίβος* seu *κιβωτός*, id est *arca*, et *ὄρα*, quod est videre, quasi sit *arca visionis*, seu manifestationis Domini Salvatoris. Latini vero ducunt a cibo id nomen, hoc est ab Eucharistico pane, quo ad perennem vitam alimur. Simile in præcedenti dissertatione vidimus de *orario*, cujus etymon Græci, Latinique singuli ad propriam linguam referunt. Nec desunt qui vocem mysterium, alii ad Græcam, alii ad Hebraicam originem referant; hi ad radicem *satur*, alii ad Græcum *μύσος* quæ utraque vox significat *abscondere*, *claudere* et hebraice *mistar*, absconditum, res abdita, unde facile deducitur *mysterium*.

« 10. Sanctuarium porro ipsum, interjectis cancellis, a reliqua Ecclesia fuisse divisum, non modo tra. hit Chalcedonense concilium, sed etiam meminit Gregorius Nazianzenus *αγκλιδος cancelli*, orat. 150, ex quo verbum Dei populo prædicabat. Eusebius etiam Cæsariensis lib. x Hist. eccl., c. 4, loquens de structura basilicæ Tyri, a Paulino ejusdem civitatis episcopo dedicatæ, hæc dicit : « Locus erat sanctuarii in speciem quadra- tam columnis sublimibus undique circum-

« septus, quarum media intervalla in interstitiis
 « ex ligno instar retis aut transennæ cancel-
 « latis in mediocrem et æquabilem longitudi-
 « nem circumclusa. » Additque : « altare in
 « sanctuarii medietate situm fuisse. » Ibi-
 demque adjungit : « A fronte hujus templi po-
 « situm fuisse fontem uberes aquas profun-
 « dentem, ad quem manus abluebant quicun-
 « que locum sacrum ingressuri erant. » Paulinus
 etiam Nolanus episcopus aliorum meminit
 fontium, ad introitum ecclesiarum constitu-
 torum, epist. 31 ad Aletium; quibus arguitur,
 consuetudinem religiosam, quam Judæi servabant,
 manus abluendi ante sacras preces, quam refert
 Aristeas, lib. de Septuaginta interpretibus, ad
 primos quoque Christianos pervasisse, ideoque
 solitos fontes pro foribus ecclesiarum collocare.

11. « Præterea ita disponebatur ecclesiarum
 situs, ut ad Orientem spectarent. Clemens
 papa et martyr de ecclesiæ structura loquens
 lib. II Constitutionum, c. 6 : « Primum quidem,
 inquit, sit longa et ad Orientem conversa. »
 Hoc idem significat Tertullianus adversus
 Valentinum c. 2. Idemque asserit Paulinus in
 relata ad Severum epist. 12. Hoc idem attestat
 loco citato Eusebius, de structura memoratæ
 Tyri ecclesiæ. Qui præterea lib. III Vitæ
 Constantini, cap. 36, describens fundatum a
 Magno Constantino in loco Dominicæ Resurre-
 ctionis templum, tres illius partes ad Orientem
 prospexisse perhibet. Templi quoque Salomonis
 anteriorem partem solis ortum prospexisse
 testantur oculati testes Aristeas, et Josephus,
 atque ex horum testificatione Ribera, in opere
 suo de Templo Judaico, et Baronius ad annum
 Christi 57, numero 103. Quin etiam quam
 plurimis veterum auctorum testificationibus
 convincitur, religiosum apud Romanos fuisse
 ante prædicatam Christi fidem, ut quatenus
 fieri posset, dum falsis numinibus cultum
 adhibebant aut sacrificabant, id agerent
 converso ad ortum aspectu. Hunc ritum
 Numam regem Romanis deos invocantibus
 præscripsisse tradit Plutarchus in ipsius
 Vita. Eodem referuntur hi Virgilii versus
 lib. VIII Æneid. :

Surgit et ætherei spectans orientia solis
 Lumina, rite cavis undam de flumine palmis
 Sustulit, ac tales effundit ad æthera voces.

Ejusdem ritus idem pariter meminit Æneid.
 lib. XII :

Illi ad surgentem conversi lumina solem
 Dant fruges manibus salsas.

Quo loco Servius ait : « Disciplinam cære-
 « moniarum secutus est, ut Orientem spec-
 « tare diceret eum, qui esset precaturus. »
 His adde Ovidium lib. IV Fast. :

His dea placanda est, hæc tu conversus ad ortum
 Dic quater.

Sed et Vitruvius De templorum Architectura
 lib. IV, cap. 5, hæc prodit : « Ædes au-
 « tem sacræ deorum immortalium ad regio-
 « nes quas spectare debent, sic erunt con-
 « stituendæ, uti, si nulla ratio impediverit,
 « liberaque fuerit potestas, ædis signum

« quod erit in cella collocatum, spectet ad
 « vespertinam cæli regionem, ut qui adierint
 « ad aram immolantes, aut sacra facientes
 « spectent ad partem cæli orientis, et simu-
 « lacrum quod erit in æde. Et ita vota sus-
 « cipientes contueantur ædem et orientem
 « cæli. » Quo etiam argumento Tertullianus
 in Apologetico dicit : « Sed et plerique
 « vestrum affectatione aliquando cælestia
 « adorandi, ad solis ortum labia vibratis. »
 Huc pertinet dictum istud Latini Pacati in
 Panegyric. « Ut divinis rebus operantes in
 « eam cæli plagam ora convertimus a qua
 lucis exordium est. »

« Denique Clemens Alexandrinus lib. VII
 Stromatum, solemnem plane fuisse hanc
 ad Orientem conversionem in actibus ad reli-
 gionem spectantibus inuicem.

12. « In sanctuario, præter intermedium
 altare, geminæ hinc inde mensæ collocatæ
 erant; quales etiam nunc conspiciuntur mar-
 moreæ in sanctuario commemoratæ sancto-
 rum martyrum Nerei et Achillei Ecclesiæ.
 In ea quæ ad lævam erat reponerentur vasa
 sacra cum suis velis, simulque panis conse-
 crationi, sacræque communioni destinatus,
 partim etiam eulogiis post sacram synaxim
 distribuendis assignatus. Mensam istam Græci
 πρόθεσιν id est *propositionem*, et διακονίον
 vocant, cujus accessum etiam ipsis subdia-
 conis, necnon sacrorum vasorum contactum
 interdicit Laodicæna synodus canon. 21. In
 altera ad dexteram erecta mensa reponerentur
 sacra episcopi vel sacerdotis sacrificaturi
 vestimenta.

13. « Per interiorum sanctuarii circuitum
 dispositæ erant exedræ pro sacerdotibus,
 atque his editior cathedra episcopalis in
 medio ac intimo sanctuarii hemicyclo e
 regione altaris; adeo ut sedens episcopus
 et altare et populum recta prospiceret. Hu-
 jusmodi visitur solium, in illo sanctorum
 Nerei et Achillei sanctuario ex quo sanctus
 papa Gregorius (ut ipse de se perhibet) ser-
 monem olim die horum martyrum natalitio
 ad populum habuit. Propter quæ venerandæ
 antiquitatis vestigia, sedulo admonuit, in-
 sculptis marmoris litteris, nunquam satis
 laudatus ejusdem ecclesiæ titularis cardinalis
 Cæsar Baronius, ne quis posthac ejus spe-
 ciem immutaret, aut lapidem moveret. Cujus
 etiam curam et ministerium sacerdotibus
 oratorii sanctæ Mariæ dictæ in Vallicella,
 fecit attribui. Ista vero pontificia sedes, tri-
 bus est elevata gradibus supra contiguas
 utrobique dispositas ex marmore cathedras.
 De cathedra episcopi sic Augustinus scribit
 psal. cxxxvi. « Quo modo vinitori altior locus
 « fit ad custodiendam vineam, sic et episco-
 « pis altior locus factus est et de isto loco
 « periculosa redditur ratio. » Liturgia etiam
 Chrysostomi sedem vocat episcopalem quæ
 sursum est *cathedram*. Clemens papa et mar-
 tyr lib. II Constitutionum apostolicarum
 cap. 61, similiter docet in medio sanctuarii;
 sedere episcopum id est in medio penitioris
 parietis, qui sanctuarium a tergo ambit. Ad-
 ditque sacrum clerum ad ejus utrumque la-
 tus assidere.

14 « Veruntamen ex ista cathedra, quæ divinis officiis inserviebat, sermocinari non solebant ad populum Episcopi; neque ex ambone, nisi minores Sacerdotes. Sed quando Antistes erat ad plebem concionaturus, apparabatur ei mobilis cathedra supra celsiorem. Altaris gradum e regione ambonis atque navis. Eaque vigeat consuetudo tum in Orientalibus, tum in Occiduis Ecclesiis. Gregorius enim Nazianzenus, oration. 150, ait se concionante cancellos vim passos ac pene erutos a confluentis populi frequentia. Cancellorum autem objectu superius dictum est Sanctuarium fuisse a reliquo templo divisum. Et de Chrysostomo Socrates prodit peculiare hoc ei fuisse, ut extra Sanctuarium, quo melius a populo audiri posset, in ambonem prodiret ad concionandum, instar inferiorum sacerdotum, quibus licitum non erat e Sanctuario sermocinari. Huc spectat pariter Prudentii basilicam Hippolyti martyris descriptentis distichum, de sanctuario sic loquens :

Fronte sub adversa gradibus sublime tribunal
Tollitur, antistes prædicat inde Deum.

« Et Sidonius Apollinaris in carmine eucharistico ad Faustum Reiensem episcopum ita concinit :

Seu te conspicis gradibus venerabilis aræ
Concionaturum plebs sedula circumstetit,
Expositæ legis bibit auribus ut medicinam.

« Supra memoratus Clemens meminit duorum, ut appellat, *Pastophoriorum* in Ecclesiis extruendorum, lib. vi Constit. Apost., cap. 61. Eadem significat Paulinus nomine *Secretariorum*, quæ dicit esse ad absidem, epistol. 12 ad Severum. Cum vero absis peculiariter arcus ipsum Sanctuarium supernè coronans, facile colligitur gemina illa Pastophoria seu secretaria fuisse in fronte Sanctuarii hinc inde collocata, quorum unum inserviebat (ut multis visum est) recondendæ sacratissimæ Eucharistiæ aut (ut alii multi opinantur) erat ipsa quæ nunc vocatur Sacristia et antiquitus Secretarium, quod idem nomen nonnunquam Sanctuario quoque tribuebatur ut diversis paulo post testimoniiis comprobabitur. Græce etiam Sacristia *σκυροφυλάκιον* vocabatur, et Sacristiæ prefectus, seu ædituus *σκυροφύλαξ*, Latine *sacrista, custos, ædituus*. « Alterum vero secretarium seu Pastophorium sacris ecclesiasticis libris recondendis usui erat. Testificatur Paulinus se quod ad lævam erat secretarium hoc disticho inscripsisse :

Si quem facta tenet meditandi in lege voluntas,
Hic poterit residens sacris intendere libris.

« Idemque, de altero secretario ad dextram sito a se descripti Templi, scribit a se superpositum fuisse distichum istud :

Hic locus est, veneranda penus, quo conditur, et quo
Promitur alma sacri pompa ministerii.

15. « Sacræ reconditorium Eucharistiæ solebat antiquis ut plurimum esse armarium ac repositorium ad Sanctuarii latus, ut colligi-

tur ex super allegatis Clementis et Paulini locis. At vero secundum Turonense Concilium can. 3 prohibet in imaginario ordine componi Dominicum corpus, sed jubet in altari reponi sub titulo crucis. Poterat quidem esse locus affabre dispositus in illa crucis mediana parte, qua duo ligna rectum et transversum, committebantur; aut certe titulus crucis pro ipsamet cruce ubi usurpatur, ut vellet concilium Eucharistiam in medio altaris recondi intra ioculum situm sub pede crucis. Alibi præterea solebat divinum sacramentum reponi et asservari intra suspensam supra sanctum altare columbam, vel pyxidem, vel arculam auream, vel argenteam, ut colligitur ex supplice libello quem œcumenicæ quintæ synodo clerici et monachi Antiocheni obtulerunt, actione 1. Severum Pseudopatriarcham hæreticum accusantes subreptarum furto columbarum ex auro fabricatarum, quæ fuerant ad sacras aras appensæ, itemque aliarum argentearum quæ fuerant in Baptisteriis collocatæ, ad communicandos (ut concilio) recens, pro vigente tunc consuetudine, baptizatos. Legimus insuper in Basiliæ Græce conscripta Vita Amphilochio attributa columbis argenteis inclusam de more fuisse in templis Eucharistiam. Quem ritum suspendendi vasculo augustissimum sacramentum, quod funiculo serico elevari aut remitti olim ad populi communionem soleret, vidimus adusque nostram ætatem perdurasse in metropolitana Aquarum Sextiarum basilica. Sed jam prorsus inolevit, introductis commodioribus tabernaculis primario altari superpositis. Exstat Venantii Fortunati carmen de turri, quam Felix Bituricensis episcopus ex auro fabricari curaverat, ad condendum intus vivificum Sacramentum. Is verè Felix huic Turonensi secundæ Synodo legitur subscriptus. Asservatæ præterea in templis Eucharistiæ exemplum habet Optatus Milevitanus lib. ii contra Parmenianum, in illo Donatistarum scelere, « qui, facta in Ecclesiam « orthodoxam irruptione, depromptum inde « sacratissimi corporis sacramentum canibus « devorandum projecerunt, sed conversi « canes ad sacrilegos, non Eucharistiam, sed « illos impios dentibus et efferatâ rabie lacerarunt. » Taceo epistolam ad Jacobum fratrem Domini, quæ meminit asservationis sacrorum fragmentorum hujus Sacramenti intra Sacrarium, quæ Clementi papæ attribuitur, quæ quidem pseudepigrapha et supposititia est, opus tamen antiquum, et demonstrans prisca temporis usum.

16. « *Secretarii* vocabulum diversa significat. Primum apud jurisperitos usurpatur pro secreto iudicis auditorio, in quo seorsum tum partes, tum testes audiebantur. Apud ecclesiasticos vero scriptores diversa connotat : nunc ipsum conclave, in quo vasa sacra et alia ad sacrificium spectantia, omnisque ad templi cultum et ornatum pertinens suppellex asservatur : nunc illam etiam Sanctuarii partem, in qua vela, vasaque et indumenta sacra ad sacrificium decenter apparabantur tum in diaconio, tum in mensa prothesis, ut superius descripsi : nunc de-

mum pro toto ipso sanctuario usurpantur. Sic enim tertium Carthagine habitum concilium inscribitur : In secretario basilicæ Restitutæ. Et quartum Carthaginense similiter : In secretario. Sextumque ibidem : In secretario basilicæ Faustii. Septimum pariter in eadem civitate : In secretario basilicæ Restitutæ. Et Milevitanum : In secretario basilicæ ; atque Africanum plenarium : In secretario basilicæ. Cæsaraugustanum : In secretario : Arelatense secundum, can. 15, diserte secretarii nomine sanctuarium exprimit. Liberatus diaconus, in Breviario, c. 13, vocat secretarium, ecclesiæ sanctæ Euphemie locum in quo Synodus inita est Chalcedonensis. Denique Gregorius Magnus lib. II, epist. 54, sanctuarium similiter secretarii appellatione designat.

« 17. Græca etiam vox βήμα duplex ecclesiasticum significatum complectitur, seclusis aliis et profanis significacionibus. Nam præterquam quod sanctuarium persæpe significat, usurpatum pariter pro ambone legitur, vocisque origo ac etymon utriusque rei convenit : κατὰ τὸν ἑαί. κ., ab *ascendendo*. Gregorius Nazianzenus, Invectiva 1 in Julianum, postquam retulit istum militiæ Christianæ infamem desertorem, olim in Ecclesia clericum lectorem fuisse, subjungit, ambonis ascensu honoratum ; siquidem ex ambone legebatur ; solis vero sacris clericis, quales nunime censebantur lectores, sanctuarium ingredi licebat, ut perspicue decernunt Laodicenæ synodi canones 21 et 22.

« 18. Denique *baptisteria* non intra, sed extra ecclesiam constructa erant : quale hodie visitur Constantinianum juxta basilicam Lateranensem, quam utramque fabricam Constantius a fundamentis erexerat. In primariis item Etruriæ civitatibus Florentia et Pisis, metropolitanarum basilicarum baptisteria sejuncta ab eis cernuntur, veterisque hujus consuetudinis certam fidem facit Cyrillus, catech. Mystag. 1 ; Paulinus etiam in sæpius præfata epist. 12, baptisterium refert a se inter duas basilicas exstructum. »

XI.

Nous terminons cet article EGLISE en insérant ici la traduction du 1^{er} chapitre du *Rationale divinarum officiorum* de Guillaume Durand. On y trouvera de très-curieux renseignements sur la signification symbolique des diverses parties d'une église, donnés par un écrivain du XIII^e siècle.

Considérons d'abord une église et ses diverses parties. Le mot église a deux significations : il désigne un édifice matériel, dans lequel les divins offices sont célébrés ; ou un édifice spirituel, qui n'est autre que l'assemblée des fidèles. L'Eglise, c'est-à-dire le peuple qui la compose, est convoquée par ses ministres et réunie dans un seul lieu, par la vertu de celui qui fait demeurer dans sa maison ceux qui n'ont qu'un seul esprit : l'église matérielle est composée de l'assemblage d'un grand nombre de pierres, l'Eglise spirituelle est formée de la réunion de plu-

sieurs individus. Le mot grec *εκκλησια*, église, assemblée, est traduit en latin par *convocatio*, réunion, parce que l'Eglise appelle les hommes à elle ; mais ces titres conviennent mieux à l'Eglise spirituelle qu'à l'église matérielle.

L'église matérielle est le type de l'Eglise spirituelle, comme nous aurons occasion de le démontrer en traitant de sa dédicace. L'Eglise est appelée catholique, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle est établie et répandue dans tout l'univers, et que la multitude des fidèles ne doit former qu'une seule assemblée, ou bien parce que dans l'Eglise est conservée la doctrine nécessaire à tous.

L'église est aussi appelée en grec *synagogue*, en latin *congregatio*, nom choisi par les juifs pour désigner les lieux de leur culte. Le terme synagogue leur appartient plus spécialement, quoiqu'il puisse s'appliquer à une église. Les apôtres ne désignent jamais une église sous ce titre, probablement pour éviter la confusion.

L'Eglise militante s'appelle aussi *Sion*, parce que, durant son pèlerinage ici-bas, elle a toujours en vue la promesse d'un repos céleste ; car *Sion* signifie attente. Mais l'Eglise triomphante, notre demeure future, la patrie de la paix, est nommée Jérusalem ; car Jérusalem veut dire la vision de la paix. L'Eglise est aussi appelée maison de Dieu, et quelquefois la maison du Seigneur, d'autres fois basilique (*maison royale*), car c'est ainsi que se nomment les demeures des rois de la terre ; et avec d'autant plus de raison ce titre peut-il s'appliquer à nos maisons de prières, la demeure du Roi des rois ! Elle s'appelle encore temple, de *tectum amplum* (toit ample), lieu où les sacrifices sont offerts à Dieu ; ou bien tabernacle, et tabernacle veut dire hôtellerie, comme nous l'expliquerons plus tard en traitant l'article ΑΥΤΕΙ ; nous dirons pourquoi elle est appelée l'arche du Testament. Parfois elle est désignée sous le nom de *martyrium*, lorsqu'elle est élevée en l'honneur de quelque martyr ; de chapelle (1), de communauté, de sacrifice, de *sacellum*, quelquefois de maison de prières, de monastère, d'oratoire, quoique ce dernier titre s'applique en général à tout lieu consacré à la prière.

L'Eglise encore est appelée le corps du Christ et aussi une vierge, selon les paroles de l'Apôtre : *Afin que je puisse vous présenter comme une chaste vierge à Jésus-Christ* (II Cor. XI, 2), quelquefois épouse, parce qu'elle est

(1) En beaucoup d'endroits les prêtres s'appellent chapelains ; car anciennement, lorsque les rois de France allaient à la guerre, ils portaient avec eux la chape du bienheureux Martin, que l'on gardait dans une certaine tente où la messe se disait, et cette tente se nommait chapelle (*capella*), qui vient de *cappa* (chape). Nous pouvons observer ici qu'en accordant autrefois au mot chapelle une plus grande extension qu'à présent, une aile additionnelle était appelée chapelle. Ainsi, dans l'église de Haddingham (Cambridge), on lit sur un cuivre, dans l'aile du nord, ces paroles : *Orate pro animabus fundatorum hujus capellæ*, c'est-à-dire pour ceux qui ont construit l'aile elle-même.

unie à Jésus-Christ, selon qu'il est dit dans l'Évangile : *Celui qui a l'épouse est l'époux* (Joan. III, 29); mère, car tous les jours, dans le saint baptême, elle enfante des fils à Dieu; fille, dans le sens du prophète : *Vous avez engendré plusieurs enfants pour succéder à vos pères* (Psal. XLIV, 18); veuve, parce qu'elle est assise solitaire dans ses afflictions, et, comme Rachel, ne veut pas être consolée : elle est même désignée d'un nom moins noble, parce qu'elle appelle toutes les nations à elle et qu'elle ne rejette pas ceux qui se réfugient dans son sein. Elle est souvent désignée sous le nom de cité, à cause de la communion de ses saints habitants qui, munis des armes fournies par les Écritures, repoussent les attaques des hérétiques; elle est composée de pierres et de matériaux divers, parce que les mérites des saints sont très-variés. Tout ce que l'Église juive a reçu de sa loi, l'Église chrétienne le possède par la grâce avec une plus grande abondance, car elle le reçoit du Christ dont elle est l'épouse. Elever un oratoire ou une église n'est pas une chose nouvelle; car le Seigneur a ordonné à Moïse, sur le mont Sinai, de construire un tabernacle avec des matériaux soigneusement travaillés. Ce tabernacle était partagé par un voile en deux parties : la partie intérieure se nommait le Saint des saints; c'est là que les prêtres et les lévites remplissaient les fonctions sacrées devant le Seigneur.

Ce tabernacle ayant péri par l'âge, le Seigneur ordonna qu'un temple fût bâti, ce que Salomon accomplit avec une science merveilleuse : ce temple avait aussi deux parties comme le tabernacle; et c'est du tabernacle et du temple que notre église matérielle prend sa forme. Dans la portion extérieure, les laïques offrent leurs prières et entendent la parole divine; dans le sanctuaire le clergé prie, prêche, offre des louanges et des prières.

Le tabernacle bâti pendant le voyage du peuple d'Israël dans le désert est quelquefois pris pour le type de ce monde *qui passe ainsi que sa concupiscence* (Joan. XI, 17).

Et c'est pour cela qu'il était composé de rideaux de quatre couleurs, parce que le monde est composé de quatre éléments. Dieu, dit le prophète, *est dans son tabernacle* (Psal. X, 4), Dieu est aussi dans ce monde comme dans un temple teint en rouge par le sang du Christ. Le tabernacle est cependant plus spécialement un symbole de l'Église militante *qui n'a pas ici de cité permanente, mais qui en cherche une où nous devons habiter un jour* (Hebr. XIII, 14). C'est de là qu'elle est appelée tabernacle; car les tabernacles ou tentes sont pour les soldats, et ces paroles : Dieu est dans son tabernacle, signifient que Dieu est au milieu des fidèles rassemblés en son nom. La portion extérieure du tabernacle, dans laquelle le peuple sacrifiait, représente la vie active des hommes qui se consacrent au service du prochain; la portion intérieure, réservée aux lévites qui officiaient, figure la vie con-

templative d'une compagnie privilégiée d'hommes religieux, qui se dévouent aux exercices de la contemplation et de l'amour céleste. Le temple a succédé au tabernacle, parce qu'après le combat vient le triomphe.

Une église (1) doit se construire de la manière qui suit. D'abord les fondations sont préparées, suivant ces paroles : *Elle n'a point été renversée, parce qu'elle avait été bâtie sur le roc* (Matth. VII, 25). L'évêque ou le prêtre (2) délégué les aspergera d'eau bénite, afin d'en chasser les esprits malins et immondes : il posera la première pierre, sur laquelle une croix doit être gravée (3).

Les fondations doivent être disposées de manière à ce que la tête de l'église puisse indiquer (4) exactement l'est, c'est-à-dire cette partie du ciel dans laquelle le soleil se lève à l'époque des équinoxes, pour signifier que l'église militante doit se comporter avec modération dans la prospérité comme dans l'adversité, et elle ne doit pas faire face à la partie du ciel dans laquelle le soleil se lève, à l'époque des solstices, comme c'est la coutume en plusieurs endroits. Mais si les murs de Jérusalem, *qui est bâtie comme une ville* (Psal. CXXI, 3) dont toutes les parties sont dans une parfaite unité, furent élevés par les Juifs sur l'ordre du prophète, avec combien plus de zèle devrions-nous élever les murs de nos églises! car l'église matérielle, dans laquelle le peuple s'assemble pour chanter les louanges de Dieu, est le symbole de cette Église sainte dans le ciel, qui est bâtie de pierres vivantes.

L'église est cette maison du Seigneur, fortement bâtie sur les fondements des apôtres et des prophètes, et dont *Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire* (Ephes. II, 20). *Ses fondements sont sur les saintes montagnes* (Psal. XXXVII, 1). Les murs qui reposent dessus sont les Juifs et les gentils, qui arrivent au Christ des quatre parties du monde, c'est-à-dire ceux qui ont cru, ceux qui croient, ou ceux qui croiront en lui.

Les fidèles prédestinés à la vie éternelle sont les pierres qui entrent dans la construction de ces murs qui s'élèveront continuellement jusqu'à la fin du monde. De nou-

(1) Voyez le 1^{er} chapitre du VIII^e livre des *Antiquités*, par Bingham, qui peut servir de commentaire général aux sections précédentes de Durand.

(2) D'après le récit de la dédicace de l'église Saint-Michel Archange, dans l'île de Guernesey, conservé dans le Livre Noir de l'évêché de Coutances, il paraît que la cérémonie fut faite par un prêtre, contrairement à ce que l'on croit avoir été la pratique générale de l'Église anglaise. Voyez encore chap. 6, section 2, de Durand.

(3) On ne se contentait pas de graver une croix sur la pierre de fondation, mais une autre encore était posée dans l'enceinte que devait occuper l'église, et ceci avait lieu dans l'Église orientale, ou la *Staurropegia* était une cérémonie à laquelle on attachait beaucoup d'importance.

(4) Ce passage mérite attention : il prouve que dans le pays de Durand on ignorait la coutume qui prévalait certainement alors en Angleterre, celle de diriger l'église vers cette partie du ciel dans laquelle le soleil se levait le jour de la fête du saint patron.

velles pierres y sont sans cesse ajoutées lorsque les docteurs de l'Eglise instruisent et confirment dans la foi des fidèles qui leur sont confiés; et celui qui, dans l'Eglise de Dieu, se dévoue à de pénibles travaux pour l'amour de ses frères, porte, pour ainsi dire, le poids des pierres qui ont été posées au-dessus de lui. Les pierres carrées, taillées et énormes, qui sont placées en dehors et aux angles de l'édifice, signifient les hommes qui mènent une vie plus sainte que les autres, et qui, par leurs mérites et leurs vertus, retiennent leurs frères plus faibles dans le sein de l'Eglise.

Le ciment, sans lequel les murs seraient sans solidité, est composé de chaux, de sable et d'eau. La chaux est la charité fervente, et elle se mêle avec le sable pour représenter les actions entreprises pour le bien temporel de nos frères, parce que la vraie charité protégée les veuves et les vieillards, les enfants et les infirmes, et ceux qui la possèdent s'efforcent, en travaillant des mains, de procurer de quoi les assister. La chaux et le sable deviennent ciment par le mélange de l'eau; mais l'eau est l'emblème de l'esprit. Et comme les pierres ne peuvent adhérer ensemble sans ciment, par l'opération de l'Esprit-Saint, de même les hommes ne sauraient entrer sans la charité dans la construction de la Jérusalem céleste. Toutes les pierres sont polies et carrées, c'est-à-dire saintes et pures, et deviennent, entre les mains du grand Architecte, un édifice stable dans l'Eglise. Toutes sont liées ensemble par un même esprit de charité, qui est leur ciment; le lien de la paix réunit ces pierres vivantes. Le Christ dans sa vie est notre mur intérieur; il est notre mur extérieur dans sa passion.

Lorsque les Juifs étaient occupés à rebâtir le temple de Jérusalem, leurs ennemis firent tous leurs efforts pour en arrêter les travaux: de sorte qu'ils bâtissaient d'une main et tenaient l'épée de l'autre. De même, lorsque nous voulons construire les murs de notre Eglise, nous sommes entourés d'ennemis, qui sont nos propres péchés, ou ceux des hommes pervers qui nous empêchent d'avancer. Aussi, tandis que nous élevons nos murs, c'est-à-dire que nous augmentons nos vertus, faut-il combattre l'ennemi et serrer vigoureusement nos armes. Il faut prendre le casque du salut, le bouclier de la foi, la cuirasse de la justice et l'épée de la parole de Dieu (Eph. vi, 16), pour pouvoir lutter contre eux. Le prêtre de Dieu nous tiendra lieu du Christ pour nous instruire par sa doctrine et nous défendre par ses prières.

Le Seigneur nous a appris lui-même quels furent les matériaux du tabernacle; il dit à Moïse: *Ordonnez aux enfants d'Israël de mettre à part les prémices qu'ils m'offriront, et vous les recevrez de tous ceux qui me les présenteront avec une pleine volonté... de l'or, de l'argent, de l'airain, avec de la laine couleur de l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, du fin lin, des poils de chèvres, avec des peaux de moutons teintés en violet, que nous appelons des peaux de Par-*

the, parce que les Parthes furent les premiers à les teindre de cette couleur, et du bois de Sétim (Sétim est le nom d'une montagne et aussi d'un arbre; ses feuilles ressemblent à celles de l'épine blanche, et elles sont incorruptibles), et de l'huile pour entretenir les lampes, des aromates pour composer les huiles et les parfums d'excellente odeur, des pierres d'onyx et des pierres précieuses. Ils me dresseront un sanctuaire afin que j'habite au milieu d'eux (Exod. xxv), et afin qu'ils ne se fatiguent pas à revenir à cette montagne.

La disposition d'une église matérielle ressemble à celle du corps humain: le sanctuaire ou l'endroit dans lequel se trouve l'autel, représente la tête: les transepts représentent les bras et les mains, et l'autre partie vers l'ouest, le reste du corps. Le sacrifice de l'autel dénote les vœux du cœur.

De plus, selon Richard de Saint-Victor, les dispositions d'une église signifient les trois états dans l'Eglise, qui sont celui des vierges, des continents et des personnes mariées. Le sanctuaire est plus petit que le chœur, et celui-ci plus petit que la nef, parce que les vierges sont en plus petit nombre que les continents, et ceux-ci moins nombreux que les personnes mariées. Le sanctuaire encore est plus saint que le chœur, et le chœur plus saint que la nef, parce que la classe vierge est au-dessus de celle des continents, et que celle-ci est supérieure à la classe des gens mariés. De plus, l'Eglise est composée de quatre murs, c'est-à-dire qu'elle est bâtie sur la doctrine des quatre évangélistes; elle s'étend en longueur, en largeur et en hauteur: la hauteur représente le courage, la longueur la force, qui supporte tout avec patience, jusqu'à ce qu'elle atteigne la patrie céleste: la largeur est la charité, dont les longues épreuves ne ralentissent pas l'amour qu'elle éprouve pour ses frères qu'elle aime en Dieu, ni l'amour de ses ennemis qu'elle aime pour Dieu: la hauteur, c'est l'espérance des récompenses célestes, qui est supérieure à l'adversité comme à la prospérité, dans l'attente où elle est de voir la gloire du Seigneur dans la terre des vivants (Psal. lxxxiv, 10). Dans le temple de Dieu, les fondements sont: la foi, qui est familière avec les choses invisibles; la voûte, c'est la charité, qui couvre une multitude de péchés (Jac. v, 20); la porte, c'est l'obéissance, selon ce que dit le Seigneur: *Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez les commandements* (Matth. xix, 17); le pavé, c'est l'humilité: *Mon âme*, dit le Psalmiste, *est attachée au pavé* (Psal. cxviii, 25). Les quatre murs sont les quatre vertus cardinales: la justice, la force, la tempérance et la prudence. Aussi l'Apocalypse dit (xxi, 16): *Or, la ville en son assiette est carrée*. Les fenêtres signifient l'hospitalité franche et la tendre charité. Le Seigneur, faisant allusion à l'Eglise, dit: *Nous entrerons en lui et nous y ferons notre demeure* (Joan. xiv, 23). Quelques églises ont la forme d'une croix, pour indiquer que nous devons être crucifiés au monde et suivre les traces du Crucifié, qui a

dit : *Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive* (Matth. xxi, 18). D'autres sont bâties en forme de cercle (1), pour démontrer que l'Eglise s'est étendue dans toute la circonférence du globe, selon ce verset du Psalmiste : *Et leurs paroles retentiront jusqu'aux extrémités du monde* (Psal. xviii, 4), ou peut-être, parce qu'en quittant le cercle de ce monde, nos fronts seront entourés d'une auréole de gloire. Le chœur se nomme ainsi en raison de la mélodie du chant exécuté par le clergé, ou bien à cause du rassemblement des fidèles pour les divins offices. Le mot *chorus* vient de *chorea*, ou de *corona*; car autrefois les officiants formaient un cercle comme une couronne autour de l'autel, et chantaient les psaumes tous ensemble. Mais Flavian et Théodore ont enseigné la manière de chanter à deux chœurs, qu'ils avaient reçue de saint Ignace, qui, lui-même, l'a apprise par inspiration. Les deux chœurs de chantres représentent les anges et les âmes des justes, lorsqu'ils s'excitent mutuellement et avec joie dans ce saint exercice. Quelques-uns pensent que le mot *chorus* vient de *concorde*, dont la charité est la source; parce que celui qui n'a pas la charité ne saurait chanter avec l'esprit convenable. Nous expliquerons encore, dans notre quatrième livre, ce que signifie le chœur, et pourquoi les plus élevés en dignité y occupent les dernières places.

L'exèdre est une abside ou une voûte séparée un peu du reste du temple ou du palais, et il est ainsi appelé parce qu'il avance un peu au delà du mur (en grec, *ἔξιδρα*): il représente la portion des fidèles qui est unie au Christ et à l'Eglise. Les cryptes, ou caveaux souterrains que l'on trouve sous certaines églises, signifient les ermites qui se dévouent à la vie solitaire. La cour ouverte ou parvis, c'est le Christ par lequel nous avons entrée à la Jérusalem céleste: on l'appelle aussi porche, qui vient de *porta*, porte, ou parce qu'elle est ouverte, *aperta*.

Les tours sont les prédicateurs et les prélats de l'Eglise, qui sont ses forteresses et sa défense, selon l'expression de l'Epoux des Cantiques : *Votre cou est comme la tour de David, qui est bâtie avec des boulevards* (Cant. iv, 4). Les pinacles des tours signifient la vie ou l'esprit d'un prélat qui doit toujours aspirer vers le ciel.

Le coq qui est placé au sommet de l'église est l'emblème des prédicateurs; car le coq, toujours vigilant, même au milieu de la nuit, annonce les heures, réveille ceux qui sont endormis, prédit l'approche du jour, s'excite d'abord lui-même à chanter en battant des ailes. Il y a un sens mysté-

(1) Il est probable que l'auteur a en vue ici l'église du Saint-Sépulcre, qui est le prototype des églises de cette forme. On sait qu'il en existe encore quatre en Angleterre, et deux qui sont en ruines, savoir : celles de Temple, à Stackby (Lincolnshire), et l'église du château de Ludlow.

rieux dans toutes ces particularités. La nuit, c'est ce monde; ceux qui dorment sont les enfants de ce monde qui s'assoupissent dans leurs péchés. Le coq, c'est le prédicateur qui prêche avec hardiesse et excite les endormis à se défaire des œuvres de ténèbres, en s'écriant : *Malheur à ceux qui dorment ! Réveillez-vous, vous qui dormez* (Ephes. v, 14). Ils annoncent encore l'approche du jour lorsqu'ils parlent du jour du jugement et de la gloire qui sera révélée.

Semblables à des messagers prudents, ils commencent par s'arracher eux-mêmes au sommeil du péché, par la mortification de leurs corps, avant d'avertir et de réveiller les autres. Aussi l'Apôtre dit : *Je châtie mon corps et je le réduis en servitude* (I Cor. ix, 27).

De même que la girouette fait face au vent, ces prédicateurs vont courageusement à la rencontre des âmes rebelles, armés de menaces et d'arguments, de peur qu'on ne leur reproche d'avoir abandonné les brebis et de s'être enfuis lorsque le loup arrive (Joan. x, 12). Le cône, c'est-à-dire le sommet de l'église, qui est d'une grande hauteur et d'une forme ronde, signifie que la foi catholique doit être gardée fidèlement et inviolablement. Celui qui ne la conserve pas, cette foi, dans son intégrité et sa pureté, périra indubitablement.

Les vitraux d'une église figurent les saintes Ecritures : ils protègent contre la pluie et le vent, c'est-à-dire contre toute chose nuisible, mais ils transmettent la lumière du vrai soleil, c'est-à-dire Dieu, dans le cœur des fidèles. Ces vitraux sont plus larges en dedans qu'en dehors, parce que le sens mystique est plus ample et précède le sens littéral. Les fenêtres sont encore la figure des sens corporels, qui doivent être fermés aux vanités de ce monde et ouverts pour recevoir librement tous les dons spirituels.

Par le treillage des fenêtres, nous devons entendre les prophètes ou les docteurs les plus humbles en dignité de l'Eglise militante. Chaque fenêtre est souvent divisée par deux meneaux : ce sont les deux préceptes de la charité; ou bien ils signifient que les apôtres furent envoyés à leur mission deux par deux. La porte de l'église est le symbole du Christ, selon ce verset de l'Evangile : *Je suis la porte* (Joan. x, 9). Les apôtres sont aussi appelés des portes. Les piliers de l'église représentent les évêques et les docteurs, qui soutiennent l'église spécialement par leur doctrine. Ceux-ci, en raison de la majesté et de la clarté de leur mission céleste, sont appelés argent, selon le verset du Cantique des cantiques : *Il fit des colonnes d'argent* (Cant. viii, 9). D'où Moïse fit placer à l'entrée du tabernacle cinq colonnes, et quatre autres devant l'oracle ou le saint des saints.

Quoique les piliers dépassent le nombre de sept, cependant on les appelle les sept colonnes, d'après ce texte : *La Sagesse s'est bâtie une maison* (Prov. viii, 1); elle a taillé

ses sept colonnes, parce que les évêques doivent être remplis des sept dons de l'Esprit-Saint (1), et que saint Jacques et saint Jean, selon l'Apôtre, étaient censés les piliers de l'Eglise (*Gal. xi, 9*). Les bases des colonnes sont les évêques apostoliques qui soutiennent tout le corps de l'Eglise. Les chapiteaux des piliers, ce sont les opinions des évêques et des docteurs; car, comme les membres se meuvent et sont dirigés par la tête, de même nos paroles et nos œuvres sont gouvernées par leur esprit. Les ornements des chapiteaux sont les paroles de l'Écriture sainte, que nous sommes tenus de méditer et d'observer.

Le pavé de l'église représente le fondement de notre foi, et dans l'Eglise spirituelle les pauvres du Christ ou les pauvres d'esprit qui s'humilient en toutes choses, et qui, en raison de leur humilité, sont comparés au pavé. De plus, le pavé, qui est foulé aux pieds, figure la multitude qui soutient l'Eglise par ses labeurs.

Les poutres (2) qui relient les différentes parties de l'église sont les princes de ce monde ou les prédicateurs qui défendent l'unité de l'Eglise, les uns par leurs œuvres, les autres par leurs arguments.

Les stalles, dans l'église, sont les emblèmes des âmes contemplatives dans lesquelles Dieu règne sans obstacles, et qui, par leur haute dignité et leur gloire éternelle, sont comparées à l'or. Il est dit dans le Cantique des cantiques : *Il s'est fait un siège d'or*.

Les poutres de l'église sont les prédicateurs, qui la soutiennent spirituellement. La voûte ou ciel sont encore les prédicateurs, qui en sont l'ornement et la force, qui ne se sont pas laissés corrompre par le vice, et dont l'Époux se glorifie dans les mêmes Cantiques, lorsqu'il dit : *Les poutres de notre maison sont en bois de Cédar, et sa voûte est en bois de sapin (Cant. i, 5)*. Car Dieu a bâti son Eglise de pierres vivantes et de bois incorruptible, selon ce texte : *Salomon s'est construit un lit de bois du Liban (Cant. iii, 7)*, c'est-à-dire le Christ s'est reposé dans ses saints qui portent la robe blanche de la chasteté.

Le sanctuaire ou le chevet de l'église, étant plus bas que le corps, indique la grande humilité qui doit reluire dans le clergé et les prélats, selon ce texte : *Plus vous serez élevés en dignité, plus vous devez vous humilier*. La balustrade qui sépare l'autel du chœur enseigne la séparation des choses célestes de celles qui sont terrestres.

Les stalles du chœur nous avertissent que le corps a besoin quelquefois de soulagement, parce que sans le repos rien ne saurait être durable.

La chaire dans l'église est l'image de la vie des parfaits; et elle est ainsi appelée parce qu'elle est en évidence dans un lieu public.

(1) *Tu septiformis munere*. Hymne, *Veni Creator*.

(2) Durand indique probablement ici les *tie-beams*, qui entrent si souvent dans les dispositions architecturales du style primitif anglais.

Car nous lisons que Salomon fit une estrade en cuivre et la plaça au milieu du temple; et montant dessus, il étendit ses mains et parla au peuple de Dieu. Esdras fit aussi une estrade de bois pour prêcher, et lorsqu'il était dessus, il se trouvait plus élevé que le reste du peuple (*III Reg. vi, 13*).

L'*analogium* (jubé) est ainsi nommé parce que c'est de là que la parole de Dieu est lue et annoncée aux fidèles. Il est aussi appelé *ambon*, qui vient du latin *ambire* (1), entourer, parce qu'il entoure celui qui entre dans son enceinte. *Voy. AMBON*.

Les escaliers circulaires ou passages pratiqués dans les murs sont une imitation de ceux qui existaient dans le temple de Salomon; ils indiquent la science cachée que possèdent toutes les âmes qui aspirent aux choses célestes. Nous parlerons plus tard des marches qui conduisent à l'autel.

La sacristie est l'endroit où les vases sacrés sont déposés, et dans lequel le prêtre revêt les ornements sacerdotaux. Elle représente le sein de la bienheureuse Marie, dans lequel le Christ a pris les vêtements de notre humanité. Le prêtre étant habillé sort devant le public; le Christ aussi, à sa sortie du sein de la Vierge, est entré dans le monde.

Le trône de l'évêque est plus élevé que les autres sièges dans l'église.

Auprès de l'autel, qui représente le Christ, est la piscine ou lavatoire : c'est là que le prêtre se lave les mains, et cet acte dénote que par le baptême et la pénitence nous sommes purgés de l'ordure du péché. Cette coutume remonte à l'Ancien Testament. Nous voyons dans l'Exode que Moïse fit un bassin d'airain avec sa base, dans lequel Aaron et ses fils devaient se purifier avant de monter à l'autel pour faire une oblation (*Exod. xxxviii, 8*).

La lampe de l'église est le Christ, qui a dit : *Je suis la lumière du monde (Joan. viii, 12)*, et suivant cet autre texte : *Le Verbe était la vraie lumière (Joan. i, 9)*. Elle peut encore figurer les apôtres et les docteurs, qui, par leur doctrine, éclairent l'Eglise comme le soleil et la lune éclairent la terre, et dont Notre-Seigneur dit : *Vous êtes la lumière du monde (Matth. v, 14)*, c'est-à-dire l'exemple des bonnes œuvres. Il ajoute encore : *Que votre lumière brille devant les hommes! (Ibid. v, 16)*. Mais l'Eglise est éclairée par les préceptes du Seigneur, et dans la sainte Écriture il est commandé *aux enfants d'Israël d'apporter de l'huile d'olive très-pure et très-claire pour en faire toujours brûler dans les lampes, dans le tabernacle du témoignage (Lev. xxiv, 2)*. Moïse fit encore sept lampes qui figurent les sept dons du Saint-

(1) Cette étymologie est fautive : la question si importante des jubés a été admirablement traitée par l'abbé Tiers dans son *Traité sur les jubés*. Voyez encore un article fort curieux sur l'ambon, par M. l'abbé Cahier, l'un des auteurs de la *Monographie des vitraux de Bourges*, inséré dans les *Annales de Philosophie chrétienne*.

Esprit. Leur splendeur éclaire les ténèbres de ce monde, et elles s'appuient sur des chandeliers, parce que sur le Christ reposait l'Esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science, de piété et de crainte de Dieu. La pluralité des flambeaux dans l'église signifie l'abondance des grâces accordées aux fidèles.

En beaucoup d'endroits, une croix triomphale est placée au milieu de l'église, pour nous enseigner que l'amour du Rédempteur doit exister dans le fond de notre cœur. En voyant le signe glorieux de sa victoire, nous pouvons nous écrier : « Salut, ô Rédempteur du monde ! Salut, arbre de notre rédemption ! à votre aspect, nous n'oublierons jamais l'amour de notre Dieu, qui, pour racheter ses serviteurs, a donné son Fils unique pour être notre modèle crucifié. » La croix est élevée en l'air pour signifier la victoire du Christ.

L'origine des cloîtres, selon Richard, évêque de Crémone, remonte aux veilles des lévites autour du tabernacle, ou aux chambres des prêtres, ou au porche du temple de Salomon ; car le Seigneur ordonna à Moïse et à Aaron de séparer les lévites du milieu des enfants d'Israël, afin qu'ils le servissent dans le ministère de son tabernacle (Num. xviii, 6). C'est en raison de cet ordre divin que le clergé, dans l'église, doit être séparé des laïques pendant la célébration des saints mystères. Le concile de Mayence ordonna que la partie de l'église qui est séparée de l'autel par une balustrade fût consacrée exclusivement aux clercs. De plus, comme l'édifice sacré signifie l'Église triomphante, de même les cloîtres représentent le paradis céleste où d'un cœur unanime Dieu est servi et aimé, où toutes choses seront en commun, et où celui qui possède moins se réjouira de l'abondance de celui qui a plus, parce que Dieu sera tout en vous (I Cor. xv, 28). C'est pour cela que les membres du clergé régulier qui habitent les cloîtres, et qui n'ont qu'un cœur et qu'un esprit pour s'élever dans le service de Dieu au-dessus des choses terrestres, s'engagent à passer leur vie en commun. Les diverses chambres dans les cloîtres représentent les différentes demeures et les degrés de gloire dans le royaume céleste. Dans la maison de mon Père, dit Notre-Seigneur, il y a plusieurs demeures (Joan. xv, 2). Dans un sens moral, le cloître, c'est la vie contemplative, dans laquelle l'âme, oubliant toutes les pensées charnelles, médite sur les seules choses célestes. Ce cloître a quatre côtés, qui indiquent la haine de soi-même, le mépris du monde, l'amour de Dieu et la charité pour le prochain. Chaque côté a sa rangée de colonnes. La haine de soi-même est aussi accompagnée de l'humiliation de l'âme et de la mortification de la chair, de l'humilité dans les paroles et d'autres vertus. La base de toutes les colonnes est la patience.

Les diverses destinations de ces chambres représentent la variété des vertus. La salle du chapitre indique le secret du cœur : nous

en parlerons plus longuement dans la suite ; le réfectoire, l'amour des saintes méditations ; le cellier, les saintes Écritures ; le dortoir, une conscience pure ; l'oratoire, une vie sans tache ; le jardin avec ses arbres et ses plantes, l'assemblage des vertus ; le puits, la rosée des dons célestes qui apaise notre soif dans ce monde et qui l'éteint dans l'autre.

Le siège épiscopal a toujours été béni dans chaque ville, selon l'ordre de saint Pierre ; et la piété de nos pères les portait à le dédier non en mémoire des confesseurs, mais à l'honneur des apôtres et des martyrs, et spécialement à la bienheureuse Vierge Marie.

Nous allons à l'église pour demander à Dieu le pardon de nos péchés, pour chanter les louanges de Dieu, pour apprendre la conduite de Dieu (1) envers les bons et les méchants, pour nous instruire de la science divine, et pour nous nourrir du corps du Seigneur.

Les hommes et les femmes ont des places séparées dans l'église ; le Vénérable Bède nous apprend que cette coutume nous vient des anciens ; ce qui nous explique pourquoi Joseph et Marie ont perdu l'enfant Jésus, parce que l'un, ne le voyant pas en sa compagnie, s'imaginait qu'il était avec l'autre. Cette séparation a été admise dès le principe pour mortifier la concupiscence et pour ôter toute cause aux tentations de l'esprit impur : nous venons à l'église pour pleurer nos péchés, et nous devons éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait allumer dans nos sens le feu terrible des passions. Les hommes sont du côté du midi, les femmes du côté du nord (2) pour indiquer que les saints qui sont les plus avancés en sainteté peuvent affronter les grandes tentations du monde, et que les moins parfaits en ont encore à combattre de légères ; ou bien que le sexe plus fort et plus courageux doit prendre sa place là où le combat peut s'engager, parce que l'Apôtre dit : Dieu est fidèle, et ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces (I Cor. x, 13), et saint Jean, dans sa vision, vit un ange puissant dont le pied droit était posé sur la mer (Apoc. x, 7), car les membres les plus forts doivent affronter les plus grands dangers. Selon quelques-uns, les hommes doivent être dans la partie antérieure (c'est-à-dire vers l'est), les femmes en arrière, parce que le mari est le chef de la femme et doit la précéder.

La femme doit avoir la tête couverte dans l'église, parce que par la femme le péché est entré dans le monde, et aussi, par respect pour le prêtre qui est le vicaire du Christ ; et elle se couvre la tête en sa présence comme devant la présence d'un juge. Par la même

(1) Tel est probablement le sens de ce passage. Le texte original porte : « Ut ibi bona sive mala judicia audiamus. »

(2) Cette séparation des sexes à l'église a encore lieu dans plusieurs endroits en Angleterre. Anciennement il existait une distinction marquée encore pour chaque sexe : les personnes mariées et les célibataires avaient leurs places respectives.

raison. elle ne doit pas par'er dans l'église devant lui. Anciennement les hommes et les femmes portaient les cheveux longs et se tenaient à l'église la tête découverte, et ils se glorifiaient d'une manière inconvenante du luxe de leur chevelure. L'Apôtre nous enseigne quelle doit être notre occupation dans l'église : *Entretenez-vous de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels (Coloss. III, 16)*. Il faut donc nous abstenir, dans le saint lieu, de toutes paroles superflues. « Lorsque vous entrez dans le palais du Roi des rois, dit saint Jean Chrysostome, réglez votre extérieur et votre conversation; car les anges du Seigneur sont là, et la maison de Dieu est remplie de puissances célestes. » Le Seigneur dit à Moïse, ainsi que son ange à Josué : *Otez vos sandales, car le lieu où vous êtes est un lieu saint (Exod. III, 5)*. En dernier lieu, une église consacrée a le droit de protéger les homicides qui s'y réfugient, en sorte qu'ils ne peuvent y être poursuivis par la loi, à la condition toutefois qu'ils n'aient pas commis de délits contre le sanctuaire ou dans le sanctuaire.

Il est écrit que Joab s'enfuit au tabernacle et qu'il se tenait aux angles de l'autel (*IV Reg. I, 28*). Le même privilège est accordé aux églises non consacrées, si les divins offices y sont célébrés.

Toutefois le corps de Jésus-Christ qui est reçu par ces personnes ne les protégé pas : d'abord parce que le droit du sanctuaire n'est accordé à une église qu'en tant qu'elle est église, et il ne saurait s'étendre à d'autres choses; enfin, parce que le pain céleste est le soutien de l'âme et non du corps, et qu'il affranchit l'âme et non le corps.

ÉGOUT. — Dans les monuments, un égout est un canal qui sert à conduire et à rejeter les eaux pluviales loin des fondements de l'édifice, ou des entrées, ou de quelque partie que l'on veut protéger contre l'humidité. Les architectes des édifices religieux ont su tirer un parti ingénieux et excellent de la disposition des principaux membres extérieurs des monuments, surtout à partir du XIII^e siècle, c'est-à-dire du triomphe complet du style ogival. Au-dessus des murailles des combles ils ont établi une galerie assez large, bien pavée, en saillie par encorbellement sur une corniche plus ou moins forte. A la partie la plus externe et au pied même de la balustrade, ils ont ménagé un conduit pour les eaux pluviales. Chacun voit au premier coup d'œil combien ce système est ingénieux, puisque les eaux pluviales ne peuvent, en aucune manière, endommager les murailles, même en supposant que les pierres seraient disjointes, puisque l'encorbellement fait office de larmier. Mais ce n'est pas tout; les eaux sont reçues dans un canal ou égout établi sur le rampant des contre-forts, et qui se termine par une gouttière très-saillante, en forme de gargouille. De cette façon les eaux sont promptement rejetées à une grande distance des murailles inférieures. Nous savons que l'on s'est plaint en des termes assez bizarres de l'incommodité qui en résulte

pour les passants; mais on a répondu à ces plaintes ridicules comme il convenait de le faire, c'est-à-dire en se moquant de ceux qui les proféraient. *Voy. ARC-RAMPANT, GARGOUILLE.*

ÉGYPTIEN (ART). — La terre d'Égypte est assurément celle qui nous offre le plus grand nombre de monuments à étudier; il semble que toute sa surface en était chargée. Nous pouvons lire sur ces débris la pensée qui dominait dans l'esprit des anciens Égyptiens. Le culte de Dieu, un respect profond pour les morts, faisaient le fond du caractère de ce peuple grave et sérieux. Ces deux puissantes idées inspirèrent ce nombre prodigieux de temples et de tombeaux, et la vanité de ses princes érigea les palais, les obélisques et cette foule de statues symboliques qui environnaient tous les autres monuments.

Les historiens profanes nous donnent une grande idée de l'habileté des Égyptiens dans les arts. Hérodote, le plus ancien des historiens grecs, nommé *le père de l'histoire*, entre à ce sujet dans des détails si étonnants qu'ils ont paru exagérés et lui ont fait donner le nom de *père du mensonge*. Mais les récits des voyageurs modernes, et particulièrement ceux des savants français qui accompagnaient l'expédition d'Égypte, ont rétabli la vérité des faits, et aujourd'hui on regarde les récits d'Hérodote et des autres écrivains anciens plutôt comme étant au-dessous de la réalité, au lieu de la dépasser. M. Champollion le jeune, en découvrant la manière de lire les hiéroglyphes dont les monuments d'Égypte sont couverts, et plusieurs autres savants très-versés dans la connaissance des antiquités égyptiennes, ont jeté un nouveau jour sur l'histoire de ce pays célèbre, liée par tant de points à l'histoire de la religion.

Le style égyptien a un caractère qui lui est propre, et qui le distingue de tous les arts qui ont été cultivés. Winckelmann est le premier qui ait cherché à diviser l'art des Égyptiens en différentes périodes ou époques. Il en assigne trois : 1^o *l'ancienne*, jusqu'au règne de Cambyse, époque à laquelle l'Égypte fut soumise aux Perses; 2^o *la moyenne*, pendant que les naturels cultivèrent la sculpture sous les Perses et sous les Grecs; 3^o *la moderne* sous Adrien et ses successeurs, lorsque le style d'imitation s'introduisit. M. Carlo Fea établit cinq périodes : la première jusqu'à Sésostris, qui, dit-il, introduisit un nouveau style; la seconde sous Sésostris, pendant l'espace de 24 ans; la troisième de Sésostris à Psammétique, qui accueillit les Grecs en Égypte, ce qui influa sur les mœurs et les goûts de la nation; la quatrième le style d'imitation à Rome; la cinquième, enfin, au temps de Théodose le Grand. L'auteur de cette dernière classification pense que la plupart des monuments que l'on donne pour être du second style sont de cette époque.

Dans son Dictionnaire des Beaux Arts, Millin a donné une autre classification. L'histoire de la nation, dit-il, peut nous donner

des périodes non moins déterminées. La première commence depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Psammétichus, qui accueillit avec faveur les Grecs en Egypte; ce qui apporta nécessairement un grand changement dans les mœurs et dans les arts. La seconde commence au règne de ce prince, et se termine à l'invasion de Cambyse, époque à laquelle le style persan se mêla au style égyptien dans le peu d'ouvrages de l'art qui s'exécutèrent en Egypte. La troisième époque est celle qui s'écoula sous les rois persans depuis Cambyse jusqu'à Alexandre, lorsque les Egyptiens passèrent sous le joug des rois macédoniens. La quatrième est celle qui s'est écoulée sous les rois grecs : le style de cette période s'appelle gréco-égyptien. La cinquième commença sous Adrien : le style de cette période s'appelle *style d'imitation*.

Aux époques les plus reculées de l'histoire, l'Egypte ne se composait que de la *Thébaïde*. L'Egypte moyenne et le Delta étaient alors couverts par les flots de la Méditerranée et de la mer Rouge. Le Nil coulait depuis les monts de la Lune jusqu'à la montagne de Syenne, en traversant les déserts libyques et un océan de sables qui s'étendait jusqu'à la mer Rouge. Un peuple dont l'histoire nous est inconnue habitait les contrées que nous appelons aujourd'hui la Nubie et l'Abyssinie, et que les anciens désignaient sous le nom d'*Æthiopia supra Ægyptum*. Ces premiers Ethiopiens étaient nomades, chasseurs et ichthyophages. Aussi se choisirent-ils des habitations dans le flanc des montagnes et dans les excavations naturelles des rochers; c'est pourquoi on les appela Troglodytes. M. Quatremère de Quincy a développé cette idée avec une grande justesse de vues. (*Dissertation sur l'architecture égyptienne*, in-4°, Paris.) « Si la chasse et la pêche sont généralement, dans l'ordre de la nature, un des plus simples et des plus faciles moyens de subsistance, il est hors de doute que les primitifs habitants de l'Egypte durent commencer par ce genre de vie. Répandus sur les bords d'un fleuve immense, ils durent longtemps trouver leur nourriture dans les eaux du Nil ou dans les plantes qu'il fait croître, avant de la chercher dans les travaux de l'agriculture.... Combien de temps ces premières sociétés, se contentant de aliments sans apprêts qu'offre la nature, ne durent-elles pas rester enfermées dans leurs antres, ayant d'avoir osé confier à un terrain annuellement inondé l'espoir de leur subsistance et la durée de leurs habitations ! » Mais les peuples de l'Ethiopia, comme toutes les sociétés humaines, se civilisèrent peu à peu et se livrèrent à la culture des terres. Alors ils songèrent à se faire des demeures plus spacieuses et plus commodes; toutefois l'antique usage prévalut encore et ils se creusèrent des cavernes dans les rochers. Il reste de nos jours une grande quantité de ces excavations; mais les voyageurs qui les ont visitées ne sont pas d'accord sur la destination qu'elles ont

eues. Les uns prétendent que ce sont de simples habitations, les autres que ce sont des palais; ceux-ci veulent y voir des tombeaux, ceux-là assurent que ce sont d'anciens temples. Cette dispute paraît oiseuse, car il est vraisemblable qu'on retrouve tous ces genres de monuments.

Il ne faut pas s'imaginer que les excavations dont nous parlons n'offrent que de rustiques cavernes; elles sont décorées souvent d'un grand nombre de figures sculptées. Il est vrai que quelquefois ces embellissements ont été faits postérieurement aux travaux primitifs. Si l'on veut un exemple de monument troglodyte très-bien conservé, il faut voir la grotte de la montagne Tschabel-Essel. On y observe des sculptures représentant des personnages assis devant une table, et des plafonds étoilés au milieu desquels des génies déploient leurs ailes. Parmi les monuments les plus anciens de l'Ethiopia, il faut ranger le temple de l'île d'Arège, dont il ne reste que deux colonnes, et le temple de Wady-el-Miah, dont le sanctuaire est taillé dans le roc.

Les monuments troglodytes du second âge de l'architecture égyptienne offrent des souterrains taillés de main d'homme dans des rochers de granit et de porphyre. Ces monuments se rencontrent surtout en Nubie. Nous devons citer parmi les plus importants le grand temple monolithe d'Isambul, découvert par Belzoni, sur la rive occidentale du Nil; c'est un monument honorifique de Rhamsès le Grand. Il offre une façade immense, décorée de quatre colosses assis, ayant 51 pieds de hauteur. A l'intérieur, on voit un vestibule d'une riche ornementation; un pronaos de 57 pieds de long sur 50 de large, dont le plafond est soutenu par 8 colosses de 20 pieds de haut, adossés contre les piliers, et placés sur deux rangs parallèles; puis une *cella* de 37 pieds de long, de 27 pieds de large, de 22 de haut; puis encore une seconde *cella* ou sanctuaire, et 8 chambres creusées dans le roc.

ELÉGIR. — C'est rendre moins lourd un membre d'architecture, par des moulures plus ou moins riches qui servent à l'évider et à en orner les angles et les arêtes. Ainsi, par exemple, les panneaux de menuiserie sont ordinairement élégis, dans les travaux tant soit peu remarquables du xv^e et du xvi^e siècle. Ajoutons que l'*élégissement*, pour avoir quelque mérite, doit être pratiqué dans l'épaisseur même du bois.

ÉLÉVATION. — Représentation d'un édifice vu par l'extérieur, dans ses mesures exactes et proportionnelles, sans aucun égard à la perspective linéaire, en sorte qu'il n'offre aucune ligne fuyante. Ordinairement une élévation est géométrale, c'est-à-dire que la face représentée est exactement parallèle au plan du tableau ou du dessin; cependant on fait aussi des élévations prises d'un point *accidentel*, lorsqu'on veut faire mieux comprendre le mouvement ou l'agencement de certaines saillies ou de certaines retraites.

Lorsque l'élévation représente un intérieur, elle se nomme *coupe*.

EMAIL.—I. On appelle **EMAIL** un verre rendu opaque par l'introduction d'une certaine quantité d'oxyde de plomb ou d'étain dans la masse de l'émail. Pour peindre en émail, on commence par fixer de l'émail sur un corps appelé *excipient*, et qui a varié de nature à diverses époques. Dès les temps les plus reculés, les émailleurs de l'Égypte revêtaient d'une couche d'émail vert ou bleu divers objets en terre de poterie, ou bien en talc, en stéachiste, etc.

Les peuples de l'Europe occidentale perfectionnèrent l'art de l'émailleur. On choisit les métaux pour servir d'excipient, et, en taillant sur leur surface des creux formant un dessin quelconque, puis, en les remplissant d'émail de diverses couleurs, on obtint des sujets assez importants par leurs dimensions et par leur exécution. Ce procédé par infusion de l'émail dans les creux du métal dura jusqu'au *xiv*^e siècle de l'ère chrétienne. Alors on cessa de pratiquer des interstices dans l'excipient : on le recouvrit tout entier d'une couche d'émail blanc, sur laquelle on peignit avec des couleurs vitrifiables, que l'on identifiait ensuite à la masse même de l'émail par l'action du feu. Telle est encore la manière de peindre en émail usitée de nos jours : l'excipient est métallique ou non ; le cuivre, l'argent et l'or sont les seuls métaux dont on se serve ; la faïence, la poterie, le biscuit de porcelaine, et même la lave, sont les excipients non métalliques.

La peinture en émail est importante, non-seulement en elle-même, mais encore par ses rapports avec quelques autres arts auxquels l'émailleur est d'un grand secours. L'orfèvrerie a longtemps tiré parti des décorations émaillées ; le mosaïste ne peut se passer d'émaux ; les cubes dont les anciens se servaient dans la composition de leurs magnifiques mosaïques sont presque tous émaillés à leur surface ; la céramique appelle sans cesse l'émailleur à son secours pour décorer ses faïences et ses poteries de grès. Le bijoutier, le nielleur, et autrefois l'armurier et le relieur savaient tirer parti de la peinture sur émail. Le peintre sur verre ne fait le plus souvent que de la peinture en *Email* translucide.

Avant d'entrer dans des détails archéologiques, nous indiquerons l'étymologie du mot émail. Ménage s'exprime ainsi sur l'origine de ce mot : « L'Italien dit *smalto* et *smaltare*, pour émailler ; il y a apparence que nous avons pris ces mots des Italiens ; mais je ne sais pas d'où les Italiens l'ont pris. » Dans la basse latinité l'émail se dit *smaltum*, et il paraît que cette expression a une ressemblance frappante avec le mot correspondant dans les langues germaniques ou teutonnes. (Cfr. Pott, *Recherches étymologiques sur les langues indo-germaniques*, tome I, page 245 ; et le *Dictionnaire manuel allemand* de Heyse.)

II.

Il serait difficile de faire l'histoire de

la découverte, de l'application et des progrès de l'émail, chez les divers peuples de l'antiquité. Nous ne possédons pas encore d'assez nombreux documents à ce sujet, et la comparaison, d'après le synchronisme des monuments, n'a pas été faite avec assez de certitude sur un nombre suffisant de monuments. Bornons-nous à constater les faits et à décrire ceux qui sont parvenus à notre connaissance.

Les émaux égyptiens sont regardés comme les plus anciens qui soient arrivés jusqu'à nous. Comme on en possède actuellement en Europe un grand nombre d'échantillons, on peut se livrer aux plus intéressantes inductions sur l'art du verrier et de l'émailleur en Égypte.

Il y avait en Égypte, dit Champollion, dans son *Précis de l'histoire d'Égypte*, de nombreuses fabriques où l'on faisait une foule d'objets recouverts d'un émail de diverses couleurs. C'était, selon le même auteur, la source d'un commerce considérable, ainsi que les verreries. Ces émaux sont toujours monochromes et appliqués sur des poteries ou des pierres, telles que le calcaire, le schiste, le talc, le stéachiste. Les couleurs qu'ils affectent spécialement sont le vert et le bleu. Ces deux couleurs sont obtenues à l'aide d'un boro-silicate de cuivre et de potasse, le bleu avec excès d'alcali, et le vert par excès d'acide. Les autres couleurs qui se rencontrent le plus fréquemment dans les émaux égyptiens sont le jaune, le rouge, le violet et le blanc.

On peut signaler, parmi les produits de l'art égyptien, des statuettes de dieux et de rois, des amulettes représentant des animaux symboliques et sacrés, des ustensiles et instruments servant au culte ou aux usages domestiques, tels que des cuillers à parfums, des sceaux destinés à marquer les victimes, des vases où l'on mettait des onguents et des huiles, des pendants d'oreilles sous forme de divers animaux de l'Égypte (grenouilles, poissons, scarabées, mouches, cygnes, lions, hippopotames, gazelles, lièvres, chats, hérissons), des colliers et des plaques de colliers, des anneaux, des cachets, des images funéraires ou figurines imitant une momie, et tenant les instruments agricoles (pioche, houe, sac pour mettre les semences, jougs, fuseaux, navettes, équerres) nécessaires pour accomplir les travaux auxquels les âmes sont censées se livrer dans les champs élysées, des vases funéraires destinés à contenir les entrailles des morts, des scarabées en terre émaillée, servant de petite monnaie, et placés dans les cercueils, et mille autres instruments domestiques. Le musée égyptien, au Louvre, contient une fort belle suite d'objets émaillés de ce genre ; la pureté et l'éclat de ces émaux monochromes sont réellement fort remarquables.

Outre cette série, déjà assez longue, dit M. L. Dussieux, auquel nous empruntons ces détails, nous avons encore à signaler plusieurs objets émaillés qui achèveront de

compléter l'indication des divers usages de l'émail chez les Egyptiens.

Au musée céramique de Sèvres, on conserve un petit vase égyptien en émail bleu, avec des ornements en émail blanc et jaune appliqués à la surface; une statuette dont la masse est vitreuse, et recouverte d'un émail bleu-lapis très-beau: ainsi les Egyptiens ont su émailler le verre lui-même.

Leurs mosaïques sont souvent composées de petits cubes émaillés. « On voit dans la collection égyptienne de Turin, dit M. Champollion-Figeac (*Résumé d'Archéologie*, tom. I, pag. 206), un fragment de cerceuil de momie dont les peintures sont exécutées en mosaïque avec une précision et une fidélité surprenantes. La matière est en émail, les couleurs sont très-diverses, et leur variété rend avec une ressemblance parfaite le plumage des oiseaux. »

III.

Les colons égyptiens et phéniciens apportèrent chez les Grecs l'art de fabriquer les émaux, et cet art paraît s'y être développé assez rapidement. Dans l'origine, les émaux fabriqués par les Grecs conservèrent tous les caractères des émaux de l'Égypte: ainsi, on a découvert à Milo, en 1829, un vase grec recouvert d'un émail vert, comme les poteries égyptiennes (*Bullet. de l'Institut archéol. de Rome*, 1831, pag. 184); et ce qui prouve que les émaux égyptiens étaient connus des Grecs, c'est qu'en 1828 on avait trouvé, dans la même île de Milo, des figurines émaillées, d'origine égyptienne, et couvertes d'hieroglyphes.

Les Grecs ne s'en tinrent pas à ces revêtements monochromes; ils se servirent bientôt de l'émail pour produire divers objets de bijouterie; ainsi, en prenant un certain nombre de filets d'émail de diverses couleurs et à l'état d'incandescence, en les roulant, en les contournant pour en former une boule, puis en partageant cette boule par plaques, ils obtenaient des lames représentant des dessins bizarres, mais souvent agréables. On conserve à Sèvres plusieurs de ces plaques, d'un beau poli et d'un bon effet. Les Grecs eurent encore un autre procédé: en réunissant de petits filets d'émail coloré, ils obtenaient des dessins de toute espèce, assez semblables aux petites mosaïques de Florence employées de nos jours en bijouterie. On conserve à la Bibliothèque Nationale, à Paris, divers émaux grecs de ce genre.

IV.

On peut conjecturer que les Etrusques connurent l'art d'émailler. On conserve au Musée de Sèvres une poterie de terre cuite émaillée en bleu lapis, à la manière égyptienne, provenant d'un tombeau de l'Etrurie; c'est peut-être le seul fait authentique que l'on puisse citer. Mais, à Rome, l'art de l'émailleur fit des progrès considérables. C'est là, selon toute apparence, que l'on

commença à entailler le métal et à y couler de l'émail. On obtenait ainsi tel dessin que l'on voulait; le trait était formé par les saillies du métal.

Les Romains ont fait en métal émaillé une multitude de bijoux; mais il existe surtout un vase romain en bronze émaillé, qui est à coup sûr le plus bel émail antique qui nous soit parvenu. « Ce vase a la forme d'un petit coquemar surmonté d'une anse mobile. Sur sa panse sont tracés des feuillages, des nervures et des bandes en émail coloré, dont l'excellente figure donne l'idée la plus satisfaisante de la perfection des émaux romains. Les couleurs employées dans l'émail sont le vert, le rouge et le bleu. Ces couleurs sont appliquées suivant le procédé qui eut cours pendant tout le moyen âge, c'est-à-dire que l'on a creusé à l'aide du burin, ou peut-être pratiqué dans l'opération de la fonte, les enfoncements destinés à recevoir l'émail vitrifiable, et que l'exposition du vase à un certain degré de chaleur a ensuite provoqué l'adhérence complète de l'émail au métal. » (*MONUMENTS FRANÇAIS*, par Villemin, texte, pag. 22.) Ce beau vase a été trouvé en 1834, dans le comté d'Essex, en Angleterre, dans un tombeau romain. M. Gage en a donné une description et une fort belle gravure coloriée. (*Voy. Archæologia*, tom. XXVI, planch. 35, pag. 310.) On conserve au Louvre, à Paris, plusieurs fibules romaines en bronze émaillé.

Enfin, pour terminer ce qui nous reste à dire sur l'histoire de l'émail dans l'antiquité, nous dirons un mot des émaux gaulois.

Philostrate dit, dans son livre intitulé *Les images*, que les Gaulois étendent des couleurs sur de l'airain, qu'elles y adhèrent et qu'elles deviennent inaltérables. Voici la traduction de ce passage:

« On dit que les barbares qui habitent près de l'Océan coulent des couleurs sur de l'airain chauffé, et qu'elles s'unissent au métal; puis, que devenant aussi dures que la pierre, elles conservent les dessins qu'on y a tracés. »

Philostrate ne dit pas positivement que ce soient les Gaulois qui fassent ces peintures; cependant tout semble le prouver, et Welcher cite le passage suivant de Pline à l'appui de cette opinion:

« Album (plumbum) incoquitur æreis operibus Galliarum invento, ita ut vix discerni possit ab argento, eaque incoctilia vocant. Deinde et argentum incoquere simili modo cœpere equorum maxime ornamentis, jumentorum jugis, in Alexia oppido; reliqua gloria Biturigum fuit. Cœpere deinde et esseda et vehicula et petorita exornare; similique modo ad aurea quoque, non modo argentea staticula inanis luxuria pervenit; quæque in scyphis cerni prodigium erat, hæc in vehiculis atteri cultus vocatur. » (Plin., lib. xxxiv, cap. 17, § 48, *De Incoctilibus*. Cfr. Beckm. Reytr. zur Gesch. der Erfind., tom. IV, pag. 361.)

Des découvertes récentes prouvent que les Gaulois savaient faire des émaux. On a trouvé en 1838, à Marsal, département de la Meurthe, vingt squelettes enfouis dans un détrit us végétal. Chacun de ces squelettes avait au cou des colliers de bronze, avec des bracelets et des anneaux aux bras et aux doigts. L'un de ces colliers est orné de rosaces d'un émail vert ou bleu; ces rosaces sont enchâssées dans le bronze. On a découvert plusieurs autres échantillons semblables ou analogues dans d'autres localités, et notamment en 1840, à Laval, près de Sainte-Menehould, et à Sompuis, près de Vitry-le-Français. Quelque vagues que soient les témoignages historiques, et quelque peu considérables que soient les spécimens découverts, on en peut conclure néanmoins avec justesse que l'art d'émailler n'était pas inconnu dans les Gaules.

V.

L'étude des émaux du moyen âge est pleine d'intérêt. On y trouve un sujet d'observations de plus d'un genre, surtout à cause des nombreuses applications de l'émail qui ont été faites aux châsses et à mille objets différents. Pour les développements dans lesquels nous allons entrer, nous suivrons comme guides MM. J. Labarte et l'abbé Texier, de Limoges.

L'émail est appliqué sur les métaux de trois manières différentes; de là trois classes distinctes d'émaux :

- Les émaux incrustés;
- Les émaux translucides sur relief;
- Les émaux peints.

Ces trois manières d'employer l'émail correspondent à trois époques très-distinctes.

VI.

EMAUX INCRUSTÉS.—Les émaux incrustés sont de deux sortes; les uns ont reçu de quelques antiques le nom de cloisonnés, ou à cloisons mobiles, les autres le nom de champlevés. C'est le mode très-différent de disposer le métal pour exprimer les contours du dessin qui établit la distinction entre ces deux sortes d'émaux incrustés.

Expliquons d'abord les procédés de fabrication des émaux cloisonnés.

La plaque de métal destinée à servir de fond, préalablement disposée dans la forme que la pièce à émailler devait avoir, était garnie d'un petit rebord pour retenir l'émail. L'émailleur prenant ensuite de petites bandelettes de métal très-minces et de la hauteur du rebord, les contournait par petits morceaux de manière à en former les traits du dessin des figures qu'il voulait reproduire. Ces petits morceaux étaient réunis et fixés sur le fond de la plaque. La pièce étant ainsi disposée, les différents émaux réduits en poudre très-fine et humectés étaient introduits dans les interstices que laissait le dessin, jusqu'à ce que la pièce à émailler fût entièrement remplie. Elle était alors placée sur une feuille de tôle et por-

tée dans le fourneau. Quand la fusion de la matière vitreuse était complète, la pièce était retirée du fourneau avec certaines précautions, pour que le refroidissement se fit graduellement. Si l'émail avait baissé au feu, on en remettait une seconde charge du plus fin possible, et l'on reportait la pièce au feu jusqu'à ce que la surface unie et plane de la matière vitreuse s'élevât au moins à la hauteur du rebord de la plaque et des filets de métal qui traçaient le dessin. L'émail, après son entier refroidissement, était poli par différents moyens.

On comprend que, dans cette manière de procéder, les anciens devaient employer de l'or très-pur et des émaux d'une fusibilité extrême, pour que la plaque ne subit pas d'altération au feu, et que les bandelettes si menues de métal, qui rendaient les contours du dessin, n'entrassent pas en fusion à la chaleur qui fondait la matière vitreuse.

Le mode de fabrication que nous venons d'indiquer succinctement est décrit avec détail dans l'ouvrage si curieux du moine Théophile *Diversarum artium schedula*. M. Jules Labarte, dans son ouvrage déjà cité, ouvrage plein de science et de goût, dans lequel nous puisons beaucoup de détails sur l'émaillerie au moyen âge, analyse et interprète d'une manière fort intéressante le passage du moine Théophile relatif à la fabrication des émaux cloisonnés. Nous renvoyons à son livre ceux qui voudraient voir ce curieux passage, un peu trop long pour être rapporté ici *in extenso*. (*Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Dumesnil, précédée d'une introduction historique*, par Jules Labarte, Paris, 1847, 2 vol. in-8°.)

Maintenant, dit le même auteur (*Introd. hist.*, pag. 115), nous allons signaler les monuments sur lesquels, à notre connaissance, on peut rencontrer des émaux cloisonnés.

Ces émaux sont fort rares; fabriqués le plus ordinairement sur fond d'or, ils n'ont pu échapper qu'en petit nombre au creuset de l'orfèvre, lorsque le goût des émaux a été remplacé, dans l'ornementation des vases d'or et d'argent, par celui des sujets gravés, ciselés et repoussés sur le métal.

On peut voir à Paris :

A la Bibliothèque nationale, 1^o l'épée, la plaque de manteau et les abeilles trouvées, en 1653, dans le tombeau de Childéric, à Tournay.

Un travail de sertissage assez grossier forme, sur la plaque de manteau et sur la chape du fourreau de l'épée, une espèce d'échiquier, dont les interstices sont remplis par des émaux colorés translucides. Dans la plaque de manteau, les émaux n'ont pas de fond et sont à jour.

2^o Un plateau creux en or, de forme oblongue; il est décoré d'une bordure présentant aux angles des trèfles et sur les parties droites des losanges, qui sont rendus par de petites bandelettes d'or contournées et posées sur le fond. Ces ornements sont remplis par de l'émail grenat, qui a beaucoup

d'analogie avec celui des pièces provenant du tombeau de Childéric. Une croix traitée de la même manière existe au centre du plateau.

On a trouvé ce plateau, il y a peu de temps, enfoui dans la terre près de Gourdon, dans le département de la Haute-Saône. Des pièces d'or à l'effigie des empereurs grecs Anatase I^{er} (an 518) et Justin (an 527) ont été recueillies avec ce plateau.

3^e La couverture d'un ms. suppl. lat., n 1118. Quatre petits émaux cloisonnés, figurant un fleuron, accompagnent une pierre à chacun des angles du plat supérieur de cette couverture, et servent d'écoinçons à des reliefs en or soigneusement travaillés. Les couleurs employées sont le blanc opaque, le bleu clair et le vert semi-translucide M. Champollion-Figeac, dans la description qu'il a donnée de ce manuscrit (*Revue archéologique*, 2^e année, pag. 89), pense que le beau travail de sa couverture remonte au moins au vii^e siècle, et le regarde comme une production de l'art byzantin.

4^e La riche couverture d'un évangélaire du xi^e siècle, écrit en lettres d'or sur vélin pourpre (ms. n. 650, suppl. lat.).

Le plat supérieur de cette couverture renferme une belle plaque d'ivoire sculptée en relief, qui est encadrée dans une riche bordure d'or composée de deux bandes chargées de pierres fines cabochons et de perles; entre ces deux bandes sont placées de chaque côté cinq petites plaques en émail cloisonné, serties comme les pierres fines sur la couverture. Ces émaux, qui figurent des ornements variés, sont absolument traités dans la manière indiquée par Théophile; seulement ils n'ont pas le petit encadrement d'émail qui n'était pas indispensable à l'établissement de la pièce. Les couleurs employées sont le blanc et le rouge opaques, le bleu, le vert et le jaune semi-translucides. Tout indique que cette couverture est d'une époque voisine de la confection du manuscrit. On ne saurait lui donner une date postérieure au xii^e siècle.

5^e Le calice de saint Remi de Reims, en or pur, relevé d'émaux et de pierres fines. Les émaux, où sont figurés de jolis ornements et des fleurons, alternent sur la coupe, sur le nœud et sur le pied avec des cabochons. Ce calice appartient au xii^e siècle. On peut en voir la gravure et la description dans les *Annales archéologiques*, tom II, pag. 363.

6^e Un médaillon de forme ronde représentant la crucifixion. Le travail en est très-fin; les carnations des figures sont en émail couleur de chair; un feuillage blanc se détache sur le fond, qui est d'un bleu très-foncé. Le bleu clair, le blanc et un émail incolore sont employés dans les vêtements et dans les accessoires. Ce monument paraît être de travail italien; l'inscription INRI, placée au dessus de la tête du Christ, ne permet pas de le regarder comme grec; il peut dater du xiii^e siècle.

Au musée du Louvre, une boîte recouverte de lames d'or, qui a dû servir à ren-

fermer un livre de prières. La crucifixion, exécutée au repoussé sur une feuille d'or, occupe le plat supérieur de cette boîte. Ce sujet, placé sous une arcade plein-cintre soutenue par des colonnes, est encadré dans une large bordure où se trouvent de très-beaux émaux cloisonnés. Aux angles il y a des plaques carrées où les symboles des évangélistes sont représentés. L'aigle et le lion se détachent sur un fond d'émail; l'ange et le bœuf sur le fond de la pièce d'or, qui est champléée dans la forme extérieure des figures pour recevoir le cloisonnage qui exprime les détails intérieurs du dessin. Dans le surplus du champ de la bordure, les émaux présentent des ornements et sont mêlés à des cabochons. Le style de ce monument indique le commencement du xi^e siècle.

A Munich, dans la Bibliothèque, on voit, 1^o la couverture d'un évangélaire (ms. n° 37) enrichie de miniatures dont l'une représente l'empereur Henri II et la reine Cunégonde, sa femme. L'ais supérieur de cette couverture est décoré d'une plaque d'ivoire sculptée en relief, qui est encadrée dans une large bordure d'or rehaussée de cabochons, de perles et d'émaux. Aux angles, des médaillons renferment les symboles des Évangélistes; douze autres médaillons distribués dans les intervalles reproduisent à mi-corps Jésus-Christ et onze apôtres. Tous ces médaillons soit finement exécutés en émaux cloisonnés. Les vêtements resplendissent de diverses couleurs, les carnations sont en émail rosé. Les minces filets d'or du cloisonnement tracent en caractères grecs, au niveau de l'émail, le monogramme du Christ et les noms des apôtres. Une inscription en lettres majuscules romaines, gravée sur un listel qui borde l'ivoire, indique que cette couverture a été exécutée par ordre de l'empereur Henri II.

2^o Une boîte très-riche, en forme de couverture de livre, renfermant un évangélaire du xii^e siècle (ms. n° 35). Le plat supérieur de cette couverture est revêtu d'une feuille d'or relevée en bosse, où le Christ est représenté dans l'action de bénir. Le nimbe du Christ, de même que l'alpha et l'oméga qui accompagnent sa tête, sont en émail cloisonné. Dans la bordure qui encadre cette figure se trouvent deux médaillons traités de la même manière; dans l'un le Christ, dans l'autre la Vierge avec une inscription latine. Les émaux employés sont le bleu foncé, le bleu clair, le blanc et le rouge: les carnations sont en émail rosé.

A Vienne, dans le trésor impérial, on voit: 1^o la couronne de Charlemagne. Elle se compose de huit plaques d'or, quatre grandes et quatre petites, qui sont réunies par des charnières. Les grandes, semées de pierres fines cabochons, occupent le devant, le derrière et les deux points intermédiaires de la couronne; les petites, alternant avec les grandes, renferment des figures émailées: Salomon, David, le roi Ezéchias assis sur son trône, ayant devant lui le prophète Isaïe; et

le Christ assis entre deux séraphins ardents, tels que les Grecs sont dans l'usage de les représenter. Les costumes des personnages se rapprochent de celui des empereurs du Bas-Empire, et bien que les inscriptions qui accompagnent les figures soient en latin, tout indique là un travail grec. (Cette couronne a été gravée par Willemin, *Monum. français inéd.*, planche XIX. On peut en lire la description dans le texte de M. Pottier, tom. I, pag. 13). Les figures se détachent sur le fond même du métal, qui a été fouillé pour recevoir l'émail; mais tous les détails intérieurs des traits du dessin sont exprimés par le procédé du cloisonnage mobile avec de fines bandelettes d'or rapportées sur le fond. Les carnations sont en émail rosé; les couleurs employées dans les vêtements et les accessoires sont le bleu foncé, le bleu clair, le rouge et le blanc. Il est constant que cette couronne a été remaniée à différentes époques, mais rien ne vient contredire la tradition qui fait remonter à Charlemagne ses parties les plus anciennes. Les émaux doivent être de son époque.

2° L'épée de Charlemagne. Le fourreau, entièrement revêtu d'or, est enrichi dans toute sa longueur d'une suite de losanges; celui du haut encadre une aigle éployée, les autres des ornements variés, exécutés, comme l'aigle, en émail cloisonné.

3° L'épée dite de saint Maurice. Le fourreau, en or, représente des figures repoussées, séparées par des bandes d'ornements en émail cloisonné.

A Venise, la célèbre *Palla d'oro* de l'église de Saint-Marc. Ce devant d'autel est le plus magnifique et le plus considérable monument de l'art de l'émailler au moyen âge. On peut voir une très-belle reproduction de ce monument dans l'ouvrage de M. du Sommerard, *Album*, pl. color. XXII, XXIII, de la 10^e série.

A Cologne, la chasse des trois rois mages. La face sur laquelle est placée la grille qui laisse apercevoir les trois chefs des mages, est bordée d'un listel décoré alternativement d'une plaque couverte de pierres cabochons et d'une plaque d'émail à ornements cloisonnés en or. On sait que ce magnifique reliquaire fut fait par les ordres de l'archevêque Philippe de Heinsberg.

A Aix-la-Chapelle, la grande chasse de Notre-Dame, donnée à la cathédrale par Frédéric Barberousse, présente aussi des émaux du même genre. Le soubassement du monument, sa bordure d'encadrement et les arcades angulaires de l'étage inférieur sont formés par un listel composé alternativement de pierres fines et de plaques d'émail. L'espace que devait remplir l'émail a été fouillé sur des feuilles d'or, et les dessins ont été tracés, par le procédé du cloisonnage mobile, dans ces petites cases ainsi préparées.

Tous les émaux dont il a été question jusqu'à présent sont des émaux sur or; il y a eu également des émaux cloisonnés sur cuivre.

Les émaux cloisonnés ont joui d'une grande faveur et ont concouru à l'embellissement d'objets de toute sorte. Les épées, les couronnes, les vêtements même étaient enrichis d'émaux de ce genre; les gants qui font partie du costume impérial de Charlemagne, conservé dans le trésor de Vienne, sont bordés de perles et ornés de petites plaques d'émail cloisonnés.

L'auteur que nous avons cité déjà plusieurs fois, M. J. Labarte, a fait des recherches pour savoir comment on appelait jadis les pièces émaillées par les procédés du cloisonnage mobile, et il a reconnu qu'on les appelait, jusqu'à la fin du xvi^e siècle, *émaux de plicque* et par corruption *émaux de plite*. Voici ce qu'on lit dans l'inventaire des bijoux de Charles V, en 1379. « Ung calice d'or qui a la tige esmaillée de France et le pommeau semé d'émaux de plite. — Coupe d'or sur ung hault pié... semée d'émaux de plite, garnie de grenats et de saphires. — Coupe d'or toute esmaillée d'esmaux de plite, et a une Annonciation Notre-Dame au fons dedans. » Dans l'inventaire fait après la mort de Henri II, en 1560, on lit : « Ung coffre d'argent doré enrichy d'émail de plicque. — Ung bonnet de veloux noir garny de perles et de boutons d'émail de plicque. — Epée à l'antique ayant la garde, la poignée et le bout d'émail de plicque. »

Il est une remarque à faire, c'est que les émaux cloisonnés, qui étaient fort en usage au xii^e siècle, commencèrent à être moins employés au xiii^e, et furent remplacés au xiv^e par les émaux translucides sur relief.

Passons maintenant aux émaux champlévés.

Comme dans les émaux cloisonnés, un trait de métal vient former à la surface de l'émail les linéaments principaux du dessin; mais ce trait de métal, au lieu d'être disposé à part et rapporté ensuite sur le fond de la plaque qui doit recevoir la matière vitreuse, est pris aux dépens mêmes de cette plaque. Ainsi, après avoir dressé et poli une pièce de métal dont l'épaisseur varie de 1 à 5 millimètres, l'artiste y indiquait toutes les parties de métal qui devaient affleurer à la surface de l'émail pour rendre le dessin du trait de la figure ou du sujet qu'il voulait représenter; puis, avec des burins et des échoppes, il fouillait profondément tout l'espace que les différents émaux devaient recouvrir. Dans les fonds ainsi champlévés il introduisait la matière vitrifiable, soit sèche et pulvérisée, soit à l'état pâteux, auquel elle était amenée au moyen de l'eau ou d'un liquide glutineux. La fusion s'opérait par des procédés semblables à ceux que nous avons indiqués pour les émaux cloisonnés.

Souvent les carnations et même les figures entières sont exprimées par le métal : dans ce cas l'artiste gravait préalablement en creux tous les traits de détails sur les parties réservées.

Lorsque la pièce émaillée était refroidie, on la polissait par des moyens analogues à ceux que Théophile indique dans son cha-

pitre intitulé *De poliendo electro*. Ensuite, si l'excipient métallique était de cuivre, on appliquait la dorure sur toutes les parties de métal réservées à la surface de l'émail, et la pièce était de nouveau présentée au feu. La température nécessaire pour fixer la dorure, composée d'un amalgame de mercure et d'or moulu, étant très-modérée, les incrustations d'émail n'avaient à souffrir en rien de cette nouvelle exposition au feu. (Voy. à ce sujet l'*Essai sur les émailleurs de Limoges* de M. l'abbé Texier, Poitiers, 1843, pag. 160 et suiv.)

Ces émaux sont beaucoup moins rares que les émaux à cloisonnage mobile. Nous en signalerons quelques-uns seulement. On voit à Paris, à la Bibliothèque nationale, quelques pièces émaillées de l'époque gallo-romaine, trouvées dans le nord de la France depuis Evreux jusqu'à Bavay : ce sont des fibules et des boutons chargés d'émaux opaques rouges, blancs et bleus ; ces deux dernières couleurs parfois disposées en échiquier. Au Louvre, la belle coupe provenant de l'abbaye de Montmajour près d'Arles, et portant, chose bien rare, le nom d'Alpais qui l'a faite, et la désignation de Limoges, où travaillait cet habile ouvrier. *Magister* (sic) : *G. : Alpais ; me fecit : Limovicarum*. Elle est du XIII^e siècle.

Au musée de l'hôtel de Cluny, les deux plaques du XII^e siècle représentant, l'une, le moine Etienne de Muret, fondateur de l'ordre de Grandmont, conversant avec saint Nicolas ; l'autre, qui faisait pendant à la première, l'adoration des Rois. Suivant M. l'abbé Texier, elles faisaient partie de l'autel émaillé de Grandmont, vendu en 1790, comme vieux cuivre, à un chaudronnier ; elles datent donc de l'érection de ce monument exécuté en 1165. Ce qui est certain, c'est que saint Etienne de Muret a fondé, en 1073, l'ordre de Grandmont et qu'il a été canonisé en 1188. Comme il est représenté sans le nimbe qui désigne les saints, il faut que l'émail ait été fait avant sa canonisation ; la date de la confection de ces pièces est donc renfermée entre les années 1073 et 1088.

Au musée de Saint-Omer on voit le pied de croix du XI^e au XII^e siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin.

Au Mans, on voit au musée le portrait en pied de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, mort en 1151. Cette belle plaque, de 63 centimètres de haut sur 33 de large, ornaît autrefois le tombeau de ce prince dans la cathédrale de la ville du Mans, et doit être d'une époque rapprochée de sa mort. Elle a été publiée dans l'Album de M. du Sommerard, 10^e série, planche XII.

A Vienne en Autriche, dans le cabinet impérial des médailles et des antiques, parmi plusieurs belles pièces romanes, on voit deux grandes plaques. L'une a dû servir à l'ornementation de la couverture d'un livre ; le Christ y est représenté bénissant : sa tête est accostée d'un alpha et d'un oméga défigurés par une espèce d'appendice qui les surmonte. L'autre représente la crucifixion : au-dessus

de la croix, la main de Dieu le Père sort d'un nuage pour bénir son Fils en croix.

En Angleterre, on possède le beau vase découvert, en 1834, dans une sépulture romaine du comté d'Essex, décrit par M. Gage, dans le XXVI^e volume de l'*Archæologia* ; ainsi que l'anneau d'or d'Ethelwulf, roi de Wessex, de 836 à 857, conservé dans le *British Museum*. Il a été gravé dans le n^o de juin 1845 de l'*Archæological journal*.

La succession des couleurs employées dans les émaux champlévés est ainsi indiquée par M. l'abbé Texier dans son *Essai sur les émailleurs de Limoges*. Au XI^e siècle, les émaux sont le bleu, qui se subdivise en trois nuances, le bleu noir, le bleu de ciel, le bleu clair ; le rouge purpurin semi-translucide, le rouge vif opaque ; le vert tirant sur le bleu, le vert tendre. Chaque émail employé entre deux filets de métal est toujours d'une seule nuance.

Au XII^e siècle, l'émail a un grain plus fin ; le violet et le gris de fer s'ajoutent aux couleurs du siècle précédent. Pour peu que le champ d'émail, entre deux filets de métal, ait de l'étendue, l'émailleur cherche à imiter, par des teintes juxtaposées, la dégradation de tons qui forme le modelé dans les autres peintures. Le vert sépare toujours le bleu du jaune ; les tons clairs des draperies vertes sont formés par de l'émail jaune, les demi-teintes par le vert franc et cru ; dans les draperies bleues, la dégradation des couleurs se fait du bleu foncé au bleu clair et au blanc.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, les mêmes couleurs d'émail sont employées ; mais comme la plupart du temps les figures sont gravées en intaille sur le métal ou exécutées en demi-relief et que l'émail ne fait plus que teindre les fonds, le bleu devient la couleur dominante.

Les incrustations d'émail par le procédé du champlévé furent appliquées avec profusion pendant quatre siècles, du XI^e au XIV^e, sur une foule d'objets et d'ustensiles en cuivre, dont on rehaussait la valeur par ce genre d'ornementation peu coûteux. Elles embellissent surtout les instruments du culte et principalement les châsses qui renfermaient les ossements vénérés des saints. Des monuments d'une plus grande proportion, tels que des tombeaux, des autels, en furent même revêtus. Il n'est pas douteux que beaucoup d'objets à l'usage de la vie privée n'aient été décorés de cette manière.

C'est ici le lieu de parler de Limoges, qui doit être considéré comme le centre principal de la fabrication des émaux au moyen âge. Les produits en furent recherchés non-seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne et en Italie, où les ouvrages des Grecs étaient le plus répandus.

Limoges était une colonie romaine ; sa réputation dans les travaux d'orfèvrerie remonte à une haute antiquité, et il est à présumer qu'elle était de ces cités industrielles de l'ouest des Gaules qui fabriquaient des émaux au temps de Philostrate. Quoi qu'il

en soit de cette supposition, que l'événement a rendue probable, il est constant qu'elle était déjà célèbre sous le roi Dagobert pour les travaux d'orfèvrerie. M. l'abbé Texier a établi par une foule de documents, fruit des recherches les plus laborieuses, que les orfèvres s'étaient succédé sans interruption à Limoges, et que, même au x^e siècle, cette ville avait produit des pièces d'orfèvrerie remarquables. (*Essai sur les émailleurs et les argentiers de Limoges.*)

Le premier monument émaillé cité par ce savant archéologue est le tombeau de saint Front à Périgueux. Un texte de la bibliothèque de Labbe fait connaître qu'au temps de Guillaume de Montbron, en 1077, le moine Guinamundus, de l'abbaye de la Chaise-Dieu, sculpta admirablement le tombeau de saint Front (Labbe, *Biblioth. nov. mss. Aquit.*); et le livre rouge de la commune de Périgueux décrit ce tombeau comme étant enrichi de lames de cuivre dorées et émaillées. Ces documents écrits sont appuyés d'un monument bien précieux de la collection de M. l'abbé Texier : c'est un débris de châsse, orné d'incrustations bleues et de rosaces de diverses couleurs, qui servent de fond à une figure de saint, ménagée sur le plat du cuivre et niellée d'émail. A sa gauche et dans une ligne perpendiculaire, on lit ces mots : FR. GUINAMUNDUS ME FECIT. Les caractères appartiennent par leur forme au xi^e siècle, et la figure, comme les ornements, au style byzantin.

A partir du xii^e siècle, l'école des émailleurs de Limoges acquiert une grande réputation. Des monuments remarquables, dont la date est certaine et des textes nombreux en établissent une preuve irrécusable. On rencontre souvent dans les inventaires de mobiliers d'églises et dans des chartes anciennes l'indication de coffrets, de châsses, de crosses et d'autres objets émaillés de Limoges, qui sont ainsi désignés en latin incorrect : *de opere Limovicense, opus de Limogia, de opere Lemovitico*. Du Cange fournit plusieurs citations de ce genre, tirées de chartes des années 1197, 1231 et 1240.

En 1218, l'évêque de Paris, Pierre de Nemours, donne à l'église de la Chapelle en Brie *coffros Limovicenses*. (*Gallia Christ. I, 442.*)

Dans l'inventaire de Foulques, évêque de Toulouse, qui mourut en 1231, on trouve l'article suivant : *Item in alio confinio, sunt duo baccini qui sunt de opere Lemovitico*. (*Catel, Hist. du Languedoc, pag. 901.*)

Carpentier (*Glossarium novum, v° Limogia*), rapporte le testament de Guillaume de Haric, de l'année 1327, dans lequel on lit : « Item je lais 800 livres pour faire deux tombes hautes élevées de l'œuvre de Limoges, l'une pour moi, l'autre pour Blanche d'Avanger, ma chère compagne. »

Ce n'est pas seulement en France que les œuvres de Limoges jouissaient d'une grande faveur, elles étaient fort recherchées en pays étranger. Un acte de donation fait, en 1197, à l'église de Sainte-Marie de Veglia, en Apulie, mentionne *duas tabulas aeneas superau-*

ratas de labore Limogia. (*Italia sacra, VII, 1274.*)

M. Albert Way, dans le numéro que nous avons déjà cité de l'*Archæological journal*, rapporte plusieurs documents importants, extraits d'anciennes chartes que l'on conserve dans les bibliothèques d'Angleterre. Ainsi, parmi les dons de Gilbert de Granville, évêque de Rochester (an 1214) figurent des *coffres de Limoges*; dans le livre de la visite de Guillaume, doyen de Salisbury en 1220, on trouve mentionnées comme existantes à Wolkingham et à Berkshire *cruces processionales de opere Limovicensi*. Walter de Bleys, évêque de Worcester, et Walter de Cantilupe, dans leurs réglemens, datés de 1219 et 1240, sur les vases et ornements qui devaient être employés au service des églises paroissiales, ordonnent que la sainte hostie sera renfermée dans un ciboire soit d'argent, soit d'ivoire, soit d'œuvre de Limoges, *de opere Limovitico*. Le plus curieux des documents cités par M. Albert Way est extrait de la bibliothèque d'Antony Wood, où l'on apprend qu'en 1267 un artiste de Limoges, maître JOHANNES LIMOVICENSIS, fut chargé d'exécuter le tombeau et l'effigie couchée de Walter Merton, évêque de Rochester. On trouve relaté dans ce manuscrit le compte des dépenses faites par l'exécuteur testamentaire pour l'envoi d'un messenger à Limoges, pour le prix de la tombe et pour le voyage de maître Jean, qui accompagna son œuvre en Angleterre.

Ce curieux monument fut dégradé à l'époque de la réformation, mais il existe encore en Angleterre un témoignage de la haute estime dont jouissaient dans ce pays les émailleurs de Limoges; c'est l'effigie de Guillaume de Valence (an 1296), conservée dans l'abbaye de Westminster, et l'on suppose naturellement qu'elle est de maître Jean, qui, par l'habileté dont il avait fait preuve dans le monument de Rochester, avait dû acquérir en Angleterre une grande réputation.

En présence des monuments qui subsistent encore et des textes nombreux qui les appuient, comment pourrait-on méconnaître que Limoges a été, du xi^e au xiii^e siècle, le foyer d'où sont sortis tous les beaux objets de cuivre émaillé que nous admirons tant aujourd'hui et qu'on s'empresse de recueillir dans les musées et dans les collections? Il y a plus, et lorsqu'on voit les œuvres de Limoges portées au loin, répandues dans toute l'Europe, et les émailleurs limousins appelés à grands frais hors de France pour élever des monuments de leur art, ne semble-t-il pas démontré que c'est de Limoges que sont sortis les émailleurs qui, au xiii^e siècle ou plus tard, auraient établi à l'étranger des fabriques d'orfèvrerie de cuivre émaillé?

Les monuments de cette sorte d'ailleurs ne se rencontrent qu'en petit nombre en Angleterre et en Allemagne; l'Italie en est tout à fait dépourvue. Ceux qu'on voit à Vienne dans le cabinet impérial des médail-

ies et des antiques sont catalogués comme byzantins, ceux de la collection de Berlin le sont comme *œuvres de Limoges*; aucune ville de la Grande-Bretagne ni de la Germanie ne réclame l'honneur d'avoir produit des artistes en ce genre de travail.

Notre tâche serait immense, au contraire, s'il nous fallait énumérer tous les objets en émail champlevé qui subsistent encore en France. Malgré les causes si graves qui, à plusieurs reprises, pendant le cours de cinq siècles, ont amené la destruction ou le détournement d'un nombre considérable d'objets émaillés que renfermaient les trésors des églises, il y a encore aujourd'hui peu de paroisses des anciennes provinces du Poitou, du Limousin et de la Marche, qui ne possèdent quelques précieux restes de cette orfèvrerie. M. l'abbé Texier a signalé plus de 250 reliquaires existant encore dans différentes églises de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. (M. J. Labarte, *Introd. hist.*, pag. 144 et suiv.)

Tout en reconnaissant qu'il fallait restituer à Limoges le plus grand nombre de ces émaux champlevés dont le style affecte un caractère byzantin, plusieurs antiquaires croient cependant qu'à côté de ces productions, dont la provenance limousine est démontrée, on doit reconnaître des œuvres évidemment grecques traitées par le même procédé. M. l'abbé Texier a pensé que les différences caractéristiques qui existent dans la liturgie des Grecs doivent se retrouver dans les arts des deux Eglises, et faire reconnaître les productions d'une origine directement byzantine. Ainsi, dit-il, la bénédiction ne se donne pas dans l'Eglise grecque comme dans l'Eglise latine, avec le pouce et les deux premiers doigts ouverts; la crosse des évêques grecs ne se termine pas en *pedum* comme celle des évêques latins; sur le nimbe des personnes divines, les Grecs inscrivent ordinairement trois lettres formant les mots $\alpha\omega\gamma$; enfin, les inscriptions qui accompagnent les sujets sont en caractères grecs. Tout cela est très-juste, mais M. Texier ne cite aucun monument exécuté par le procédé du champlevé, où l'on puisse rencontrer ces caractères, empreints d'une origine grecque incontestable.

VII.

Emaux translucides sur relief. — Au *xiv^e* siècle, l'or et l'argent furent à peu près exclusivement employés pour les instruments du culte et pour la vaisselle des grands. Les vases sacrés, les ostensoirs, les reliquaires, ne furent plus fabriqués qu'avec ces riches matières; les autels furent revêtus de bas-reliefs finement ciselés en or et en argent. Les dressoirs et les tables des nobles se couvrirent de vases de toutes sortes. L'émaillerie par incrustation, qui nécessitait des feuilles de métal assez épaisses, ne se prêtait donc pas aux exigences de cette nouvelle orfèvrerie qui, en multipliant ses productions, dut en diminuer le poids. Telle fut, sans doute, la principale cause qui amena,

tant en Italie qu'en France, un changement de manière dans l'application des émaux. Les incrustations d'émail furent remplacées, sur les vases d'or et d'argent, par de fines ciselures, qui rendaient les ornements ou les sujets que l'artiste voulait représenter; des émaux translucides en teignaient ensuite la surface de leurs brillantes couleurs, et s'identifiaient tellement avec la ciselure, que le travail prenait l'aspect d'une fine peinture à lustre métallique.

Sur une plaque d'or ou d'argent, souvent de très-peu d'épaisseur, l'artiste déterminait, par une intaille destinée à retenir l'émail, le contour du champ que la partie à émailler devait occuper; après quoi, avec des outils très-déliés, il y gravait la figure ou le sujet qu'il voulait reproduire; les parties les plus saillantes des carnations et des vêtements présentaient alors un très-léger relief; les traits du visage n'étaient souvent rendus que par une intaille.

Les émaux employés dans ce genre d'émaillerie présentent une gamme de couleurs assez étendue. On en rencontre de verts, de rosés, de rouges, de violets, de gris, de noirs, de plusieurs sortes de bruns et de bleu clair.

Les émaux translucides sur relief ne sont pas aussi rares que les émaux cloisonnés. On en rencontre assez fréquemment sur des vases sacrés ou des reliquaires. Les monuments qu'ils enrichissent ont été faits dans la période renfermée entre les premières années du *xiv^e* siècle et la fin du *xvi^e*. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, nous nommerons le trésor d'Aix-la-Chapelle: on y voit un reliquaire du *xiv^e* siècle qui contient la ceinture de la sainte Vierge, un autre donné par Charles-Quint, et celui dont Philippe II a fait présent, qui tous sont rehaussés d'émaux translucides sur relief.

L'un des monuments les mieux conservés et les plus délicats de la ciselure émaillée des maîtres italiens est un petit triptyque ayant appartenu à Marie Stuart, qui est aujourd'hui dans la riche chapelle du palais du roi de Bavière.

Le musée du Louvre possède huit pièces émaillées sur or, qui sont d'une grande beauté; elles ont sans doute été détachées de reliquaires détruits. L'une d'elles représente Jésus-Christ, la tête ceinte de la tiare à triple couronne, ayant à droite un saint couronné de la couronne royale, tenant le globe et l'épée, et à sa gauche saint Jean; une autre, qui paraît avoir fait pendant à celle-ci, représente la Vierge entre deux saintes. Dans ces deux plaques les figures, vues à mi-corps, sont placées sous des décorations architecturales. L'ensemble du travail indique une origine française et la fin du *xiv^e* siècle.

VIII.

Emaux peints. — Lorsque, vers la fin du *xiv^e* siècle, les émailliers limousins virent que le goût pour les matières d'or et d'argent et pour les émaux translucides sur re-

lief qui les décoraient faisait abandonner l'orfèvrerie de cuivre émaillé, dont les productions étaient si recherchées pendant près de quatre siècles, ils durent s'efforcer de trouver un nouveau mode d'application de l'émail à la reproduction des sujets graphiques. De leurs recherches sortit la véritable peinture en émail.

Le procédé qu'on employait dans ce nouveau genre d'émaillerie différait essentiellement de ceux qui étaient précédemment usités. Les émailleurs n'eurent plus besoin du secours du ciseleur pour exprimer les contours du dessin; le métal fut entièrement caché sous l'émail, et s'il resta encore la matière subjective de la peinture, ce fut au même titre que le bois ou la toile pour la peinture à l'huile: l'émail étendu par le pinceau rendit tout à la fois le trait et le coloris.

Les premiers essais de la nouvelle peinture furent nécessairement fort imparfaits, et leur imperfection en a amené la destruction presque totale: il est très-rare de rencontrer des émaux peints de la première époque; nos collections publiques n'en possèdent pas.

Au commencement du *xvi^e* siècle, il s'opéra un grand changement dans le travail des peintres émailleurs. Avant toute peinture, ils revêtirent leur plaque de cuivre d'une couche, souvent assez épaisse, d'émail soit noir, soit fortement coloré. Sur ce fond ainsi préparé, ils établissaient leur dessin, à l'aide de différents procédés, avec de l'émail blanc opaque, de manière à produire une grisaille dont les ombres étaient obtenues soit en ménageant plus ou moins le fond d'émail noir, lors de l'application de l'émail blanc, soit en faisant reparaître le fond noir par un grattage de l'émail blanc superposé, grattage fait, bien entendu, avant la cuisson. Des rehauts de blanc et d'or donnaient au tableau une harmonie parfaite. Les carnations continuèrent, comme précédemment, à être légèrement modelées en relief, mais elles étaient presque toujours rendues par de l'émail teinté couleur de chair.

Si la pièce, au lieu de rester en grisaille, devait être colorée, les diverses couleurs d'émail semi-transparentes étaient étendues sur la grisaille.

Ainsi, au moyen de l'addition d'un fond d'émail sur la plaque de cuivre, avant tout travail de peinture, les couleurs, pouvant s'établir librement et à plusieurs reprises, devinrent susceptibles de toutes sortes de combinaison et de toutes les dégradations de teintes qui pouvaient résulter de leur fusion. Les retouches, devenant très-faciles aussi, permirent de conduire le dessin et le coloris à une grande perfection.

Les travaux des peintres émailleurs du *xvi^e* siècle ont été appliqués à une foule d'objets, et présentent une grande variété. Jusque vers la fin du premier tiers du *xvi^e* siècle, la peinture en émail fut em-

ployée presque exclusivement à la reproduction de sujets de piété, dont l'école allemande fournissait les modèles; mais l'arrivée des artistes italiens à la cour de François I^{er}, et la publication des gravures des œuvres de Raphaël et des autres grands maîtres de l'Italie, donnèrent une nouvelle direction à l'école de Limoges, qui adopta le style de la renaissance italienne. Le Rosso et le Primaticcio peignirent des cartons pour les émailleurs limousins, et c'est ce qui a fait penser qu'ils avaient eux-mêmes peint en émail.

IX.

La ville de Limoges fut incontestablement la plus renommée au moyen âge et dans les temps modernes pour la fabrication des émaux: il y eut cependant, en France, d'autres centres de fabrication. Un titre du trésor des chartes fait mention, en 1317, de la manufacture d'émaux sur or et sur argent établie à Montpellier. Ce document, cité par dom Vaissette (*Hist. du Languedoc*, tom. IV, pag. 167), ne fournit que des renseignements très-vagues.

Philippe le Bel ayant transféré dans une partie de Montpellier la monnaie royale qui était autrefois à Sommières, le roi de Majorque, seigneur de Montpellier, se plaignit au roi (1317) que cette monnaie faisait du tort à la manufacture d'émail sur or et sur argent établie dans la partie de Montpellier qui était de son domaine. Le roi ordonna au sénéchal de Beaucaire de laisser fabriquer l'émail, mais non pas l'or.

Un compte de la ville d'Arras (ms. cité par Monteil, *xv^e* siècle, t. II, p. 522) parle d'un orfèvre de cette ville, appelé Pierre Quincauld, qui fabriquait des vases émaillés en 1498.

X.

Qu'il y ait eu des émailleries à Constantinople, c'est ce qui est hors de doute; mais au delà de cette affirmation rien n'est certain. Quand, comment et par qui ont été instituées ces fabriques? Quand ont-elles surtout fleuri? C'est ce qu'on ignore. Il est bien difficile de déterminer avec précision quels sont les émaux qui ont été faits à Byzance, et de les distinguer de ceux qui ont été faits à Limoges et en Italie à la même époque.

Lorsque Constantinople eut été prise par les Turcs, des émailleurs de cette ville se réfugièrent en Russie, où ils portèrent leur industrie. On fabrique, en effet, à Moscou, encore aujourd'hui, de petits triptyques en cuivre émaillé, d'un style gothique grossier, sur lesquels est peinte l'image de la sainte Vierge. Ces émaux russes forment un véritable appendice aux émaux grecs, dont ils ont tous les caractères.

Nous terminerons en disant que jamais Byzance n'eut la célébrité de Limoges, et que c'est à la confusion introduite par l'emploi du mot *byzantin* que Constantinople a dû cette importance factice qui a fait presque oublier pendant un temps la célébrité réelle de Limoges.

EXPLICATION DES PLANCHES

DU 1^{er} VOLUME DU DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE SACRÉE.

- ABAQUE.** *Fig. 1.* Abaque dorique grec.
 — 2. Abaque dorique romain.
 — 3. Abaque toscan.
 — 4. Abaque; style romano-byzantin primordial. Cathédrale de Norwich, en Angleterre.
 — 5. Abaque de style romano-byzantin secondaire; chapiteau de l'église Saint-Sébalde de Nuremberg.
 — 6. Abaque de style romano-byzantin de transition, au XII^e siècle.
- ABBATIALE.** *Fig. 1.* Plan géométral de l'église abbatiale de Cluny, XI^e et XII^e siècles.
 — 2. *Id.* de l'église Saint-Julien de Tours, XIII^e siècle. — La tour est du XI^e siècle; les deux chapelles latérales absidales sont du XVI^e siècle.
- ABSIDE.** *Voy. ABBATIALE, fig. 1.*
- ACCOLADE.** *Voy. ARC, fig. 15.*
- AMBON.** *Fig. 1.* Ambon-Chaire, à l'église de Sainte-Marie, à Toscanella, monument en marbre, du XII^e siècle.
- AMICT.** *Fig. 1.* Amict paré. — Le parement est formé d'une broderie en or et couleur, et entouré d'une bandelette de perles.
 — 2. Amict placé sur la tête, comme cela se pratiqua longtemps dans les cérémonies ecclésiastiques.
 — 3. Amict dont le parement est rejeté sur les épaules: le cou reste nu.
- AMPHORE.** *Fig. 1.* Amphore romaine. — Modèle très-fréquemment reproduit dans l'antiquité. On en trouve des spécimens jusqu'à l'époque gallo-romaine.
- ANSE DE PANIER.** *Voy. ARC, fig. 7.*
- ANNELET.** *Voy. COLONNE, fig. 1.*
- APPAREIL.** *Fig. 1.* Appareil irrégulier (*opus incertum* ou *antiquum*).
 — 2. Appareil réticulé (*opus reticulatum*, *dictyotheton* des Grecs).
 — 3. Variété de l'*opus reticulatum*; appareil réticulé avec pointes de diamant.
 — 4. Appareil en épi, en feuilles de fougère, ou en arête de poisson (*opus spicatum*).
 — 5. Variété de l'*opus spicatum* en pierres roulées ou galets communs.
 — 6. Variété de l'*opus spicatum*, ou appareil oblique ou obliqué.
 — 7. Appareil en écailles.
 — 8. *Maceria*, et petit appareil, avec cordon de briques simulant des assises et formant des espèces de compartiments en losange et en triangle.
 — 9. Grand appareil, avec queues d'aronde ou d'hironde pour maintenir solidement les pierres.
 — 10. Petit appareil allongé.
 — 11. Appareil multicolore ou polychrome; fronton d'une église de style romano-byzantin de l'Auvergne.
 — 12. Appareil imbriqué.
 — 13. Variété de l'appareil imbriqué; les pierres sont taillées en nébules.
 — 14. Autre variété de l'appareil imbriqué; les pierres sont taillées en tête d'ogive.
- ARC.** *Fig. 1.* Arc angulaire ou brisé; on l'appelle aussi quelquefois Arc en mitre ou Arc en fronton.
 — 2. Arc plein-cintre, ou arc roman.
 — 3. Arc en fer à cheval, ou arc byzantin.
 — 4. Arc en fer à cheval plus prononcé.
 — 5. Arc plein-cintre surhaussé.
 — 6. Arc déprimé.
 — 7. Arc en anse de panier.
 — 8. Arc aplati.
 — 9. Arc aigu, ou ogive.
 — 10. Ogive aiguë.
 — 11. Ogive équilatérale.
 — 12. Ogive obtuse.
 — 13. Ogive lancéolée.
 — 14. Ogive à contre-courbe.
 — 15. Ogive en accolade.
 — 16. Ogive en doucine.
 — 17. Arc Tudor. — Cet arc est particulier à l'Angleterre.
 — 18. Arc trilobé.
 — 19. Arc droit en encorbellement.
 — 20. Arc-rampant.

- 21. Arc-boutant; contre-fort avec deux arcs rampants.
- ARCADE.** *Fig. 1.* Arcade avec indication de toutes les parties qui la composent. A C I G E claveaux ou voussoirs; — C clef de l'arcade; — A A contre-clefs; — F coussinet ou sommier; — Z S naissance de l'arcade; — C F claveaux formant sa retombée; — M archivolte; — Ligne courbe de Z à S intrados; — H H les reins de l'arcade; — A A jambages, couronnés par les impostes. — O O stylobate ou soubassement; — P l'alette qui s'étend de l'angle P jusqu'au pilastre E.
- ARCHIVOLTE.** *Voy. ARCADE, fig. 1, lettre M.*
- ARETE.** *Voy. ARCADE, fig. 1, lettre P.*
- ARONDE.** *Voy. APPAREIL, fig. 9.*
- AUTEL.** *Fig. 1.* Autel égyptien.
- 2. Très-ancien autel; chapelle du cimetière de Sainte-Hélène; le plafond est soutenu par quatre colonnes taillées dans le tuf, et, au centre, on voit un autel isolé; catacombes.
- 3-4. Autel dans l'église des saints Nazaire et Celsus, à Ravenne.
- 5. Autel de Saint-Savin, XI^e siècle. On voit une inscription latine sur la tranche de la table; nous l'avons donnée en entier, tom. I, col. 441.
- 6. Autel présumé du XII^e siècle, dans l'église de Sainte-Marthe, à Tarascon.
- 7. Magnifique autel en or de la cathédrale de Bâle. — Le graveur a commis une grave erreur en reproduisant le dessin. Le globe que Notre-Seigneur tient en main porte les lettres A et Ω, *alpha* et *oméga*, au-dessus du X P, au lieu de représenter une figure humaine.
- 8. Autel avec bas-reliefs dans le style romano-byzantin du XII^e siècle, dessiné par M. l'abbé Tournesac, du Mans.
- 9. Plan par terre de la fig. d'autel, 8.
- 10. Autel du XIII^e siècle. — Vitraux de la cathédrale de Bourges.
- 11. Autel du XIII^e siècle, avec gradins et tabernacle, dessiné par M. Guérin, architecte à Tours.
- 12. Autre autel du XIII^e siècle, avec gradins et tabernacle, dessiné par M. Guérin.
- 13. Autre autel dans le style du XV^e siècle, avec gradins et tabernacle; dessiné par M. Guérin.
- 14. Autre autel dans le style du XV^e siècle; dessin de M. Guérin.
- 15. Plan géométral du tabernacle de l'autel, *fig. 14.*
- 16. Autel du XV^e siècle, dans la cathédrale de Coutances.
- 17. Retable ou dessus d'autel de la chapelle de saint Georges, dans la cathédrale de Coutances.
- BALL-FLOWER.** *Fig. 1.* Ornement propre à l'Angleterre, dans les édifices du XIV^e siècle, et quelquefois dans ceux du XIII^e.
- BANDELETTE.** *Voy. CHAPITEAU, fig. 2.*
- BAPTISTÈRE.** *fig. 1.* Fonts baptismaux en plomb de Strasbourg.
- 2. Développement des bas-reliefs placés sur les fonts baptismaux, *fig. 1.*
- 3. Fonts baptismaux en plomb, à Espaubourg, diocèse de Beauvais.
- 4. Fonts baptismaux en marbre noir du XII^e siècle, à Montdidier.
- 5. Fonts baptismaux de Magneville, du XII^e siècle. On y lit l'inscription suivante en vers latins écrits en caractères du XII^e siècle :
- Totus purgatur, qui sacro fonte lavatur :
Fons lavat exterius, Spiritus interius.*
- 6. Fonts baptismaux du XV^e siècle.
- BARDEAU.** *Voy. CHARPENTE, fig. 4.*
- BAS-COTÉS.** *Voy. ABBATIALE, fig. 1 et 2.*
- BASE.** *Fig. 1.* Base appendiculée de la fin du XII^e siècle et du commencement du XIII^e siècle.
- 2. Base à scotie profonde et à tore aplati du XIII^e siècle, style le plus pur. — *Voy. COLONNE, fig. 2.*
- BAS-RELIEF.** *Voy. BAPTISTÈRE, fig. 1, 2, 3 et 4. — AUTEL, fig. 7 et 8.*
- BISEAU.** *Voy. ABAQUE, fig. 4.*
- BOUDIN.** *Voy. MOULURES.*
- BOUQUET.** *Voy. CONTRE-FORT, fig. 4. — ARC, fig. 20.*

BYZANTIN. *Fig. 1.* Chapiteau cubique byzantin, de l'église de Saint-Vital, à Ravenne.

- 2. Autre chapiteau byzantin de l'église de Saint-Vital, à Ravenne, sur lequel sont sculptés deux oiseaux buvant dans un vase. Motif très-souvent reproduit dans l'ornementation des monuments romano-byzantins de France au XII^e siècle.
- 3. Ornement de l'église byzantine de Saint-Front de Périgueux.
- 4. Ornements byzantins de la porte occidentale de l'église grecque de *Grotta Ferrata*, près de Rome.
- 5. Très-curieux ornement de l'église byzantine de Saint-Front de Périgueux. Il a servi de type à un grand nombre d'ornements en feuillages de l'époque romano-byzantine de transition.
- 6. Ornement byzantin de la cathédrale de Bari, royaume de Naples.

Nota. Tous les ornements que nous avons donnés comme appartenant au style byzantin sont propres à donner une idée de l'ornementation byzantine proprement dite, et à justifier la dénomination de romano-byzantine qui a été donnée à l'architecture antérieure au style ogival.

CALICE. *Fig. 1, 2 et 3.* Calices à anses figurés sur d'anciennes monnaies de Caribert et de Dagobert.

- 4. Calice de l'abbé Suger, A.
- 5. Calice en agathe, B.
- 6. Calice en cristal de roche, C.
- 7. Calice ministériel qui appartenait autrefois à l'église de Saint-Josse-sur-Mer, D.
- 8. Calice en verre blanc des temps primitifs du christianisme, donné par Sérour d'Agincourt, *Hist. de l'Art par les mon.*, E.
- 9. Calice en verre bleu des temps les plus anciens, donné par le même auteur, F.
- 10. Calice que l'on dit avoir appartenu à Saint-Bonaventure, G.

CAVET. *Voy. MOULURES, G.*

CHAIRE. *Voy. AMBON, fig. 1.*

CHANDELIER. 1. Chandelier d'autel, style XV^e siècle; modèle dessiné par M. Pugin.

- 2. Chandelier d'autel, modèle différent, même style; dessiné par M. Pugin.

CHANFREIN. *Voy. ABAQUE, fig. 4.*

CHAPITEAU. 1. *Voy. ABAQUE, fig. 5 et 6,* chapiteaux romano-byzantins.

- 2. Chapiteau du XIII^e siècle, à l'église de Saint-Sébal, à Nuremberg.
- 3. Chapiteau du XIII^e siècle; les crochets sont remplacés par des feuilles à cinq divisions.
- 4. Autre chapiteau du XIII^e siècle, avec feuilles à crochets. *Voy. COLONNE, fig. 1 et 2.*

CHARPENTE. 1. Détail de la charpente de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome. (Extrait de l'ouvrage de Rondelet.)

- 2. Charpente de l'ancienne basilique Vaticane, d'après Carlo Fontana. (Extrait de l'ouvrage de Rondelet.)
- 3. Modèle d'une charpente du XIII^e siècle; chaque chevron porte ferme. Dessin de M. Guérin, architecte de la cathédrale de Tours.
- 4. Charpente simple du XV^e et du XVI^e siècle, formant voûte, souvent exécutée dans les petites églises. Chaque chevron porte ferme, selon le modèle ici détaillé; de distance en distance sont placés des tirants et des aiguilles. Les lettres AAA indiquent une voûte en bardeaux communément appelée *lambris*.
- 5. Exemple d'une charpente ornée des XV^e et XVI^e siècles, en Angleterre. *Manor House, South Wraxhall, Wilts.* (Extrait de l'ouvrage de A. W. Pugin et T. L. Walter, architectes.) — Cette fig. 5 représente la coupe en long.
- 6. Coupe en travers de la charpente indiquée ci-dessus, *fig. 5.*

CIBOIRE. *Fig. 1.* Ciboire en forme de colombe, XII^e siècle. — Ce modèle provient de l'église de Raincheval.

CINTRE. *Voy. ARC. Plein-cintre, fig. 2.* — Cintre surhaussé, *fig. 5.* — Cintre dépassé, *fig. 3 et 4.*

CISELURE. *Voy. AUTEL, fig. 7,* autel de Bâle, en or.

CLAVEAU. *Voy. ARCADE, fig. 1,* lettres A, C, I, G, E, indiquant les claveaux.

GLEF DE VOÛTE. *Fig. 1.* Saint-Sébal de Nuremberg, XII^e siècle.

CLOCHE. *Fig. 1.* Fig. de cloche, coupe en hauteur, pour servir à l'explication de la théorie des sons et des accords des cloches, suivant leur poids et leur dimension.

CLOCHETON. *Voy.* ARC, *fig.* 20. — AUTEL, *fig.* 11, 12, 13 et 14. — CONTRE-FORT, *fig.* 4.

COLOMBE. *Voy.* CIBOIRE, *fig.* 1, colombe de Raincheval.

COLONNE. *Fig.* 1. Colonnets de la fin du XII^e siècle et du commencement du XIII^e, avec des *annelets*.

— 2. Colonnes groupées, XIII^e siècle. — A, chapiteaux, tailloir, retombées des voûtes; — B, coupe prise au socle, au-dessous de la base; — D, coupe prise à la hauteur de la base; — C, base et socle.

COMBLE. *Voy.* CHARPENTE, *fig.* 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

CONGÉ. *Voy.* MOULURES.

CONTRE-FORT. *Fig.* 1. Contre-fort en éperon; forme la plus simple des contre-

forts, XI^e siècle.

2. Contre-fort simple, usité durant toute la période ogivale, surtout au XIII^e et au XIV^e siècle, dans les églises de petite dimension.

3. Contre-fort du XV^e et du XVI^e siècle, avec des panneaux de style flamboyant.

4. Contre-fort du XV^e siècle, surmonté de clochetons et supportant un arc-boutant.

CONTRE-TABLE. *Voy.* AUTEL, *fig.* 17, retable ou contre-table d'autel, de la cathédrale de Coutances.

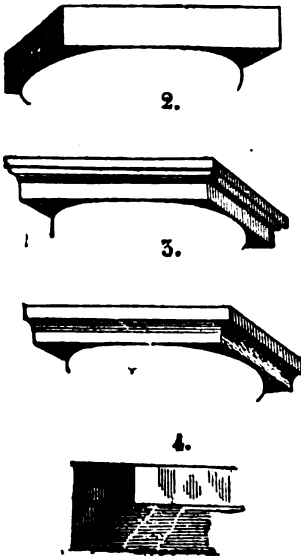
CROCHET. *Voy.* CHAPITEAU, *fig.* 3 et 4, chapiteaux du XIII^e siècle. — COLONNE, *fig.* 1 et 2.

ECAILLES. *Voy.* APPAREIL, *fig.* 12 et 14.

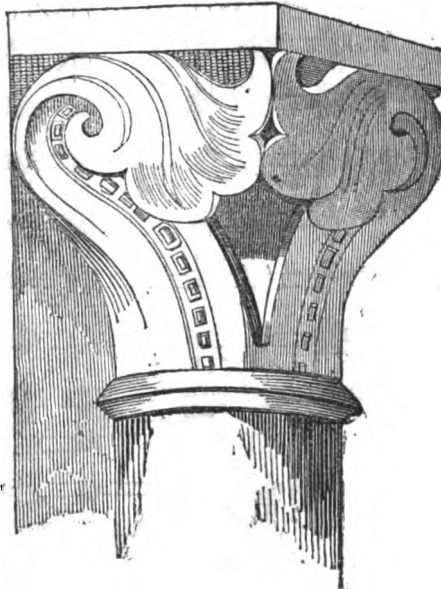
FIN DE L'EXPLICATION DES PLANCHES.

ABAQUE.

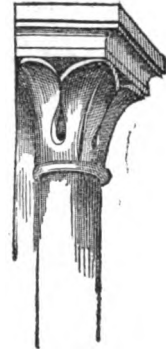
Fig. 1.



5.



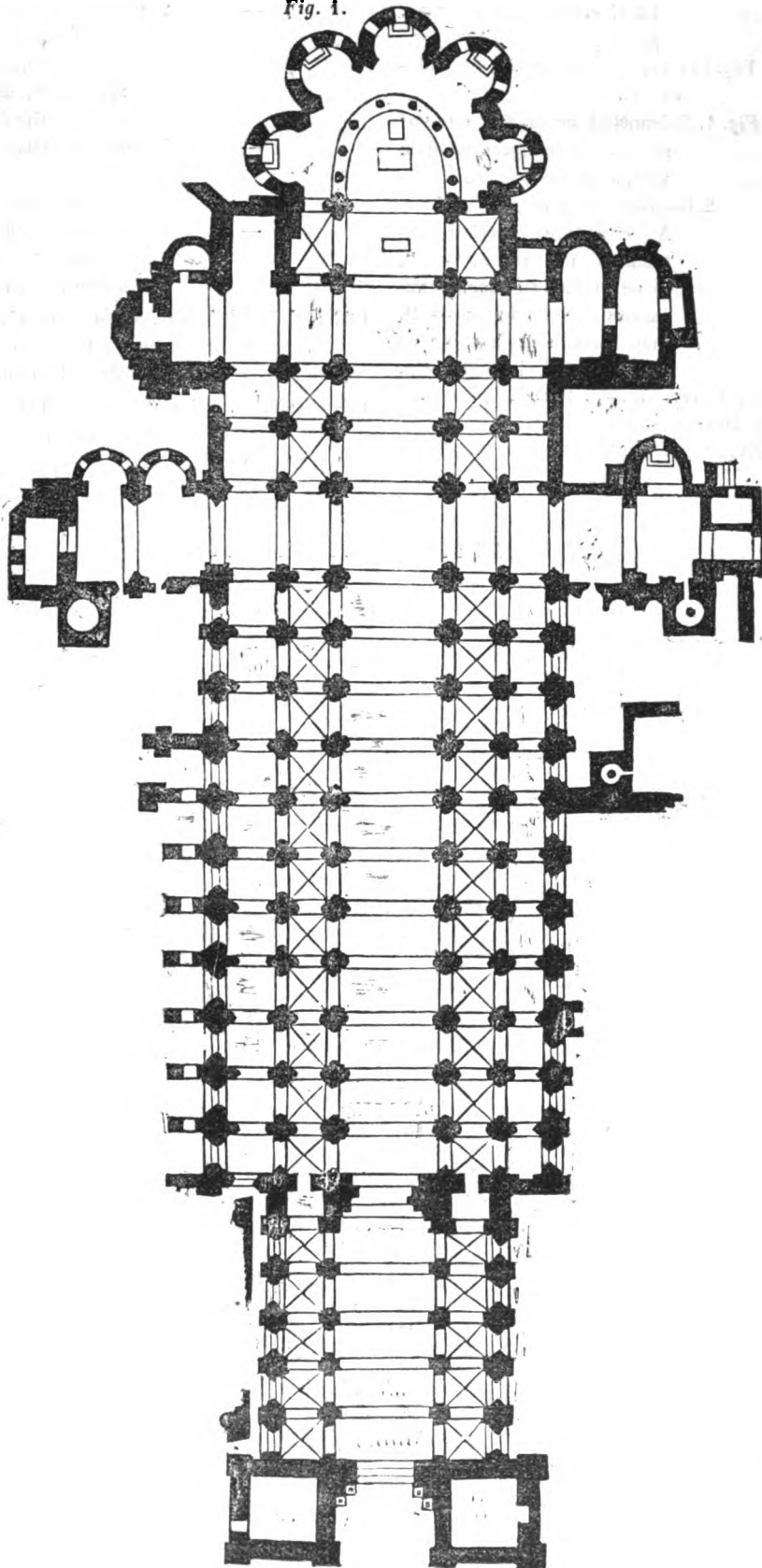
6.



VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

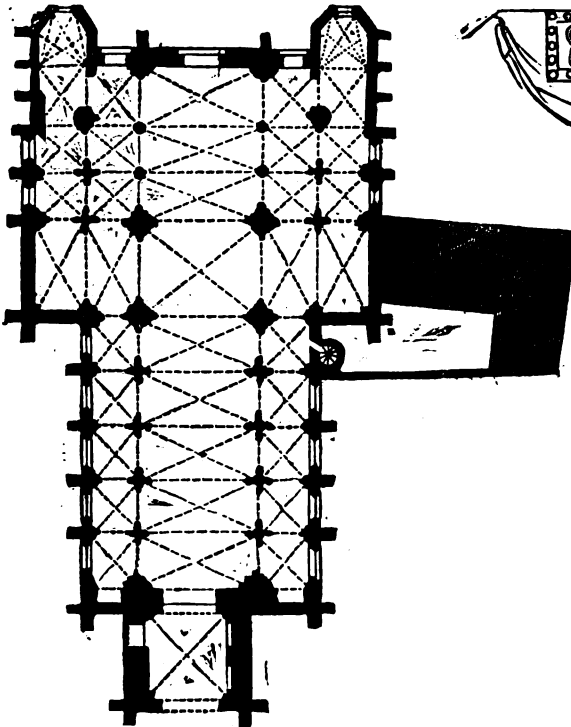
ABBATIALE.

Fig. 1.



ABBATIALE.

Fig. 2.



AMICT.

Fig. 1.



2.

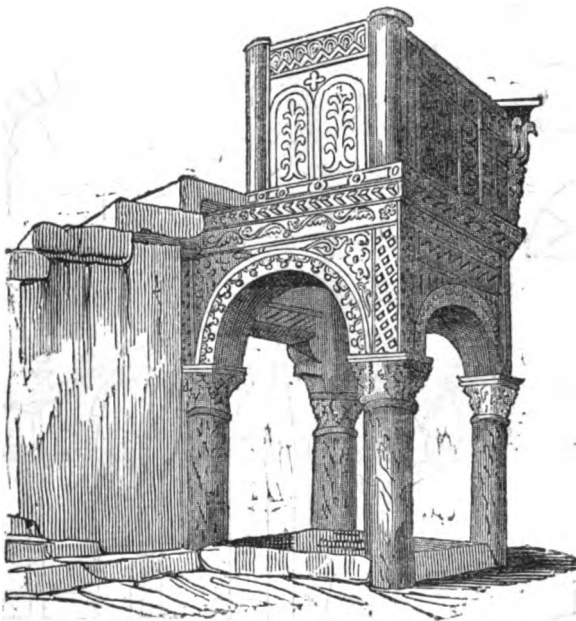


3.



AMBON.

Fig. 1.



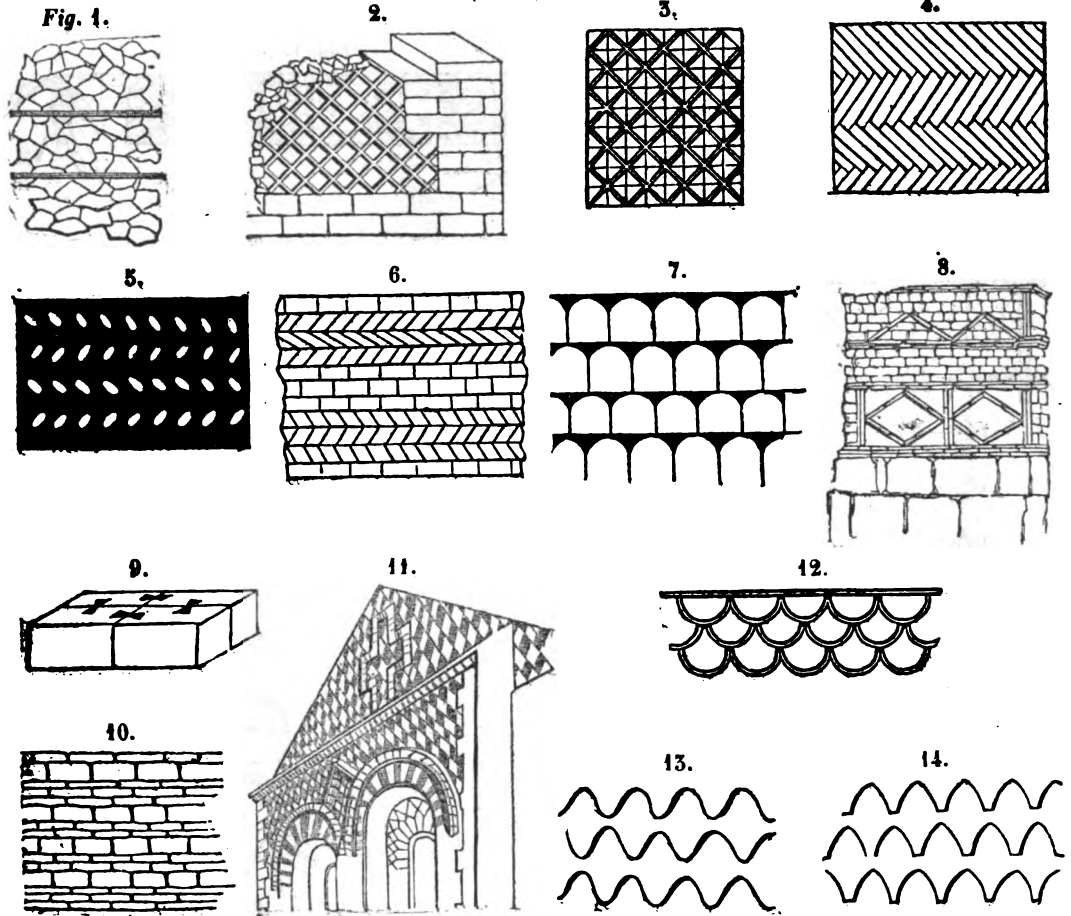
AMPHORE.

Fig. 1.

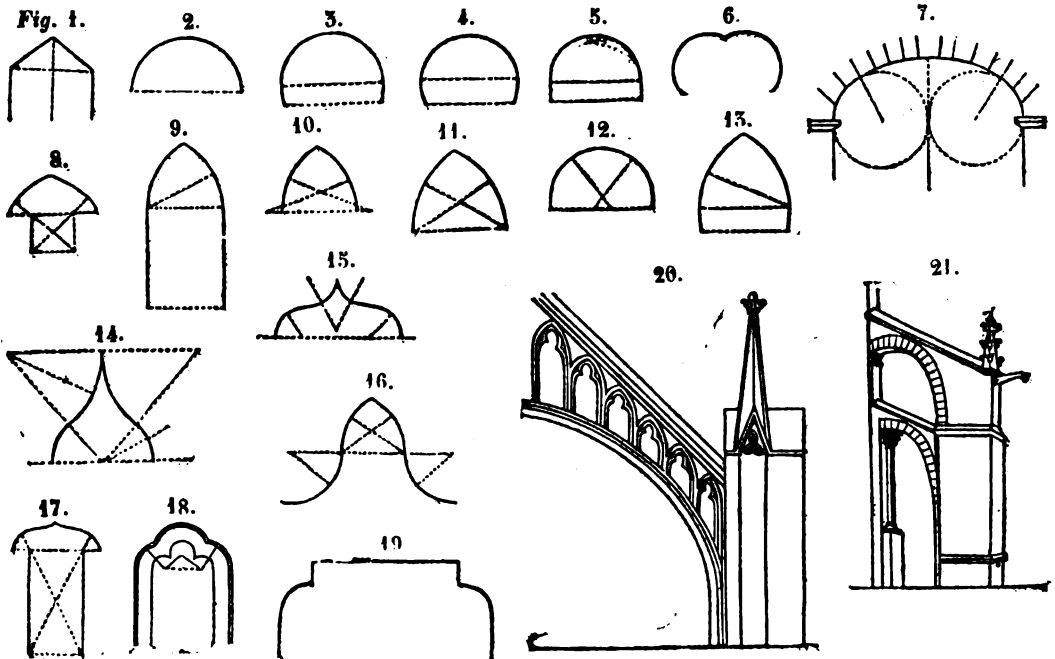


VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

APPAREIL.

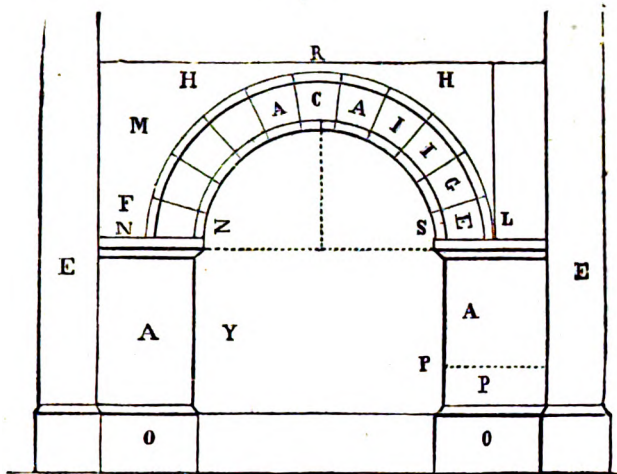


ARC.



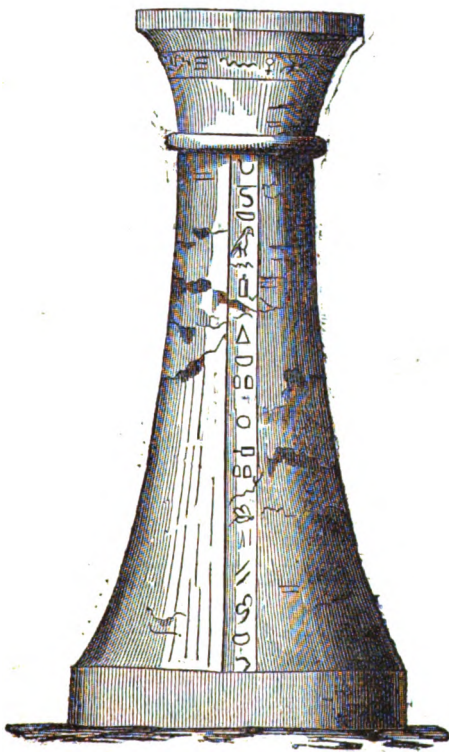
ARCADE.

Fig. 1.

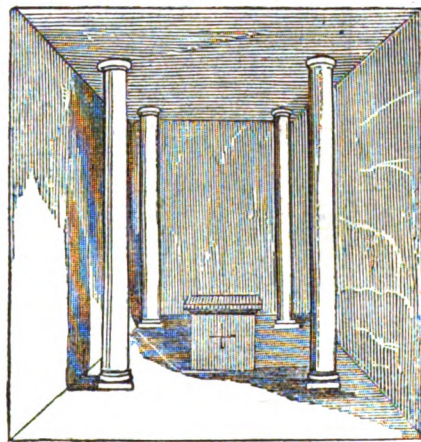


AUTEL.

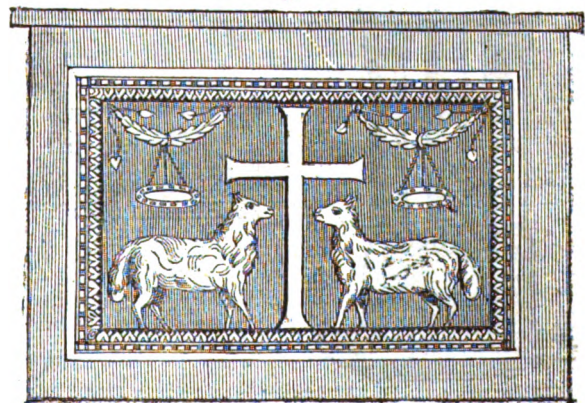
Fig. 1.



2.

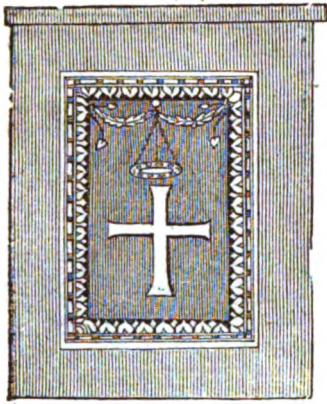


3.

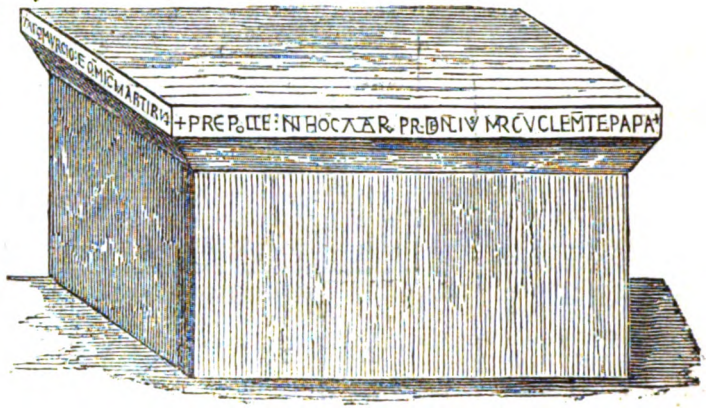


AUTEL.

Fig. 4.



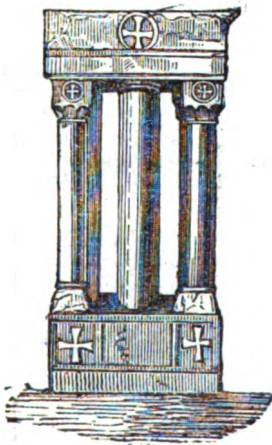
5.



7.



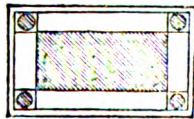
6.



10.

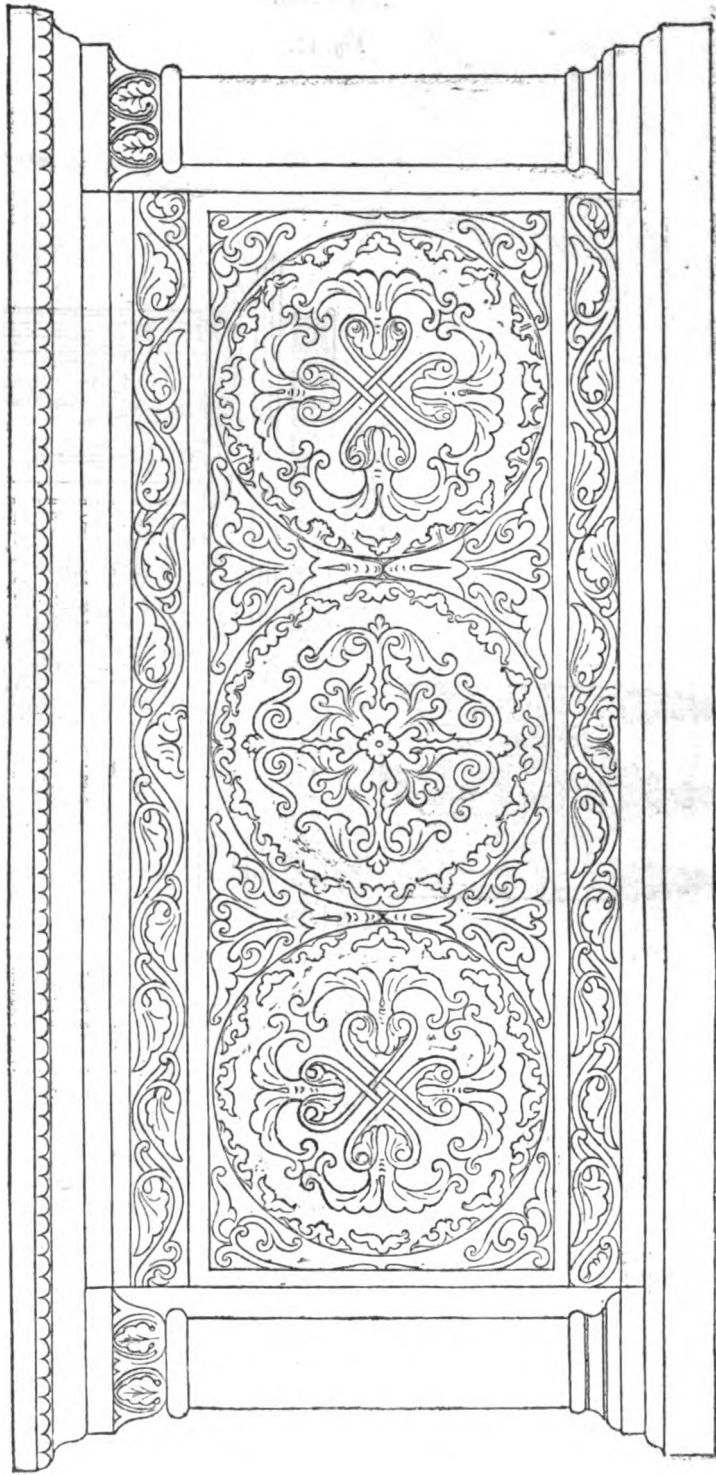


9.



AUTEL.

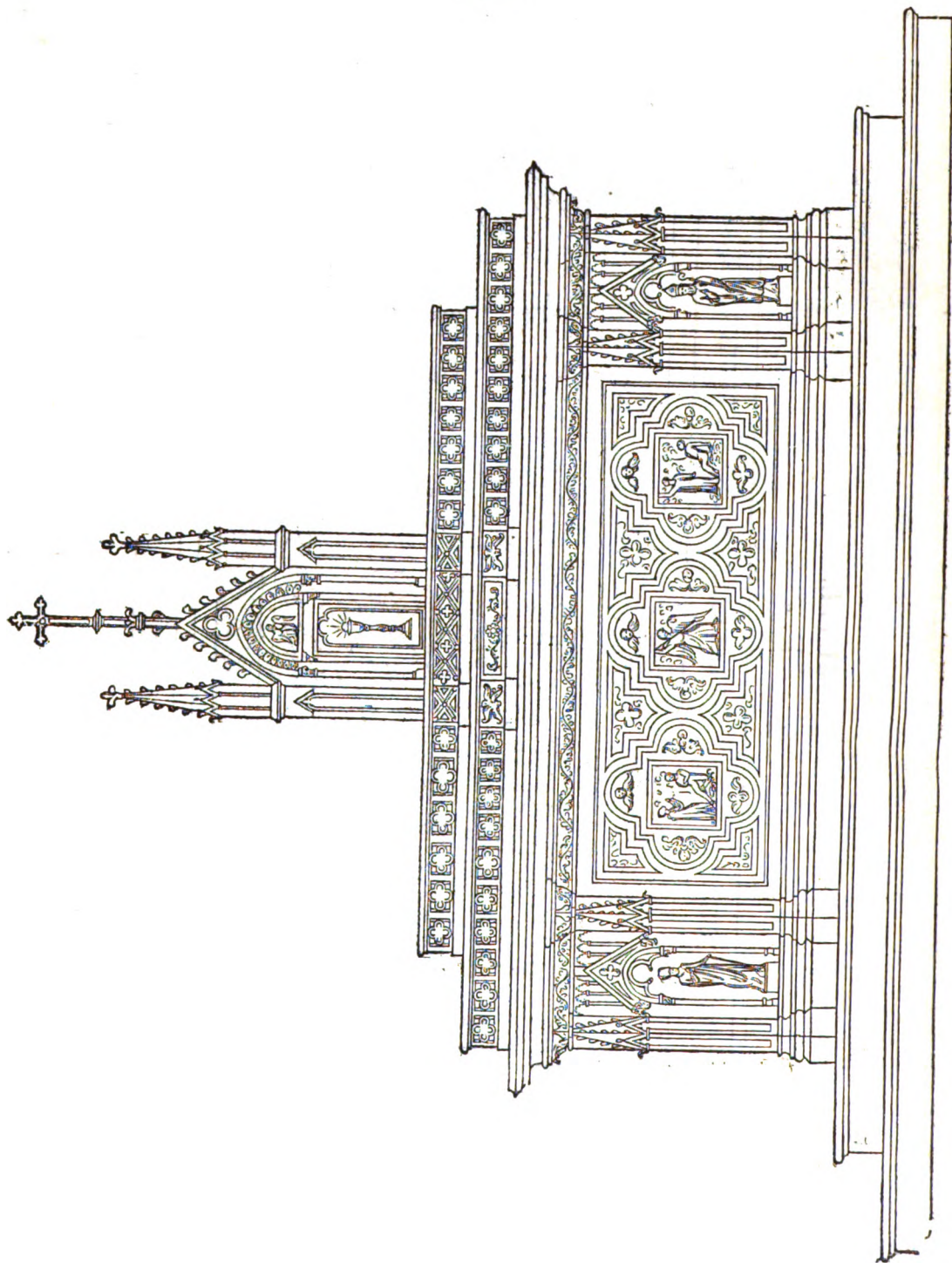
Fig. 8.



VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

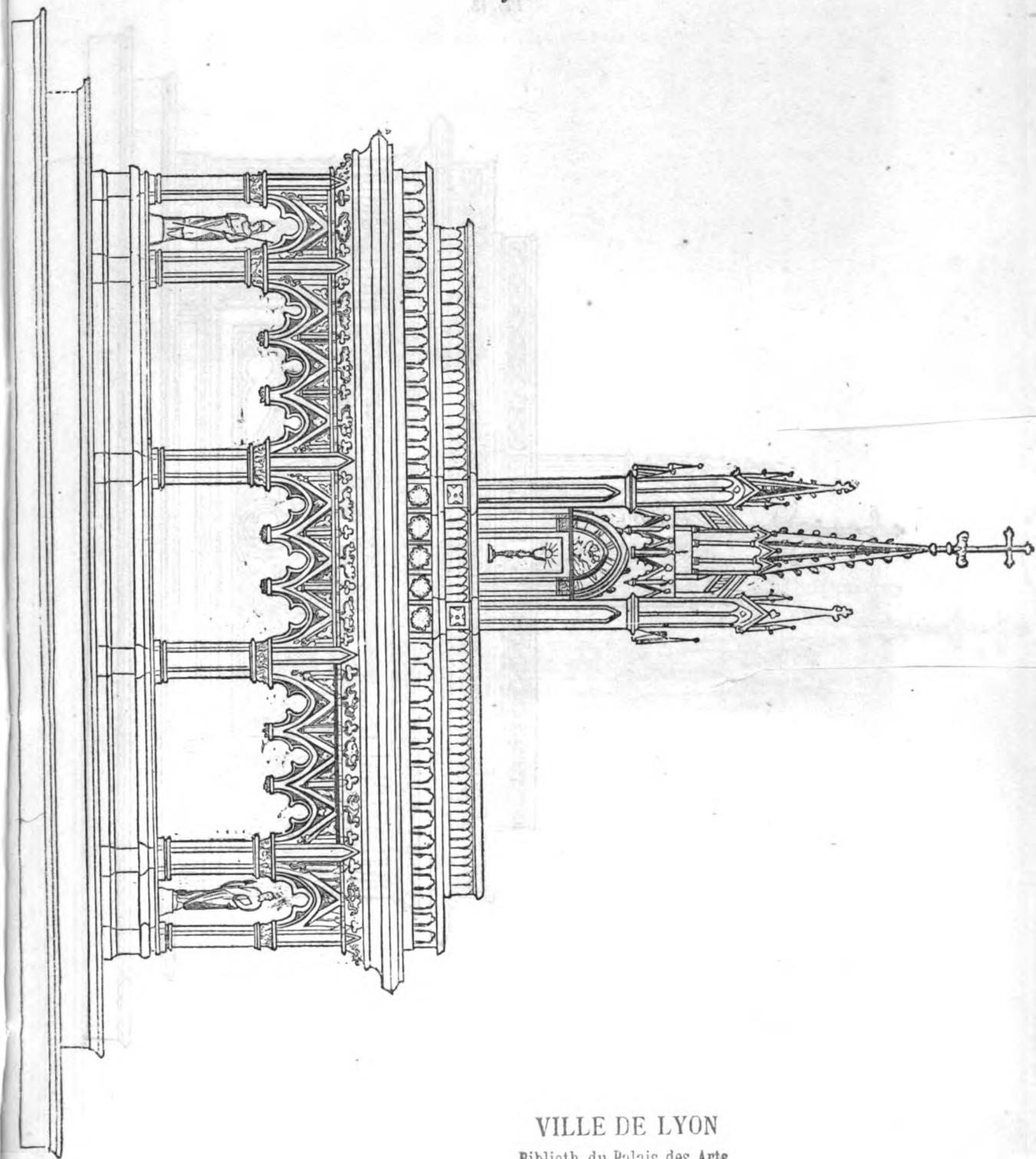
AUTEL.

Fig. 11.



AUTEL.,

Fig. 12.

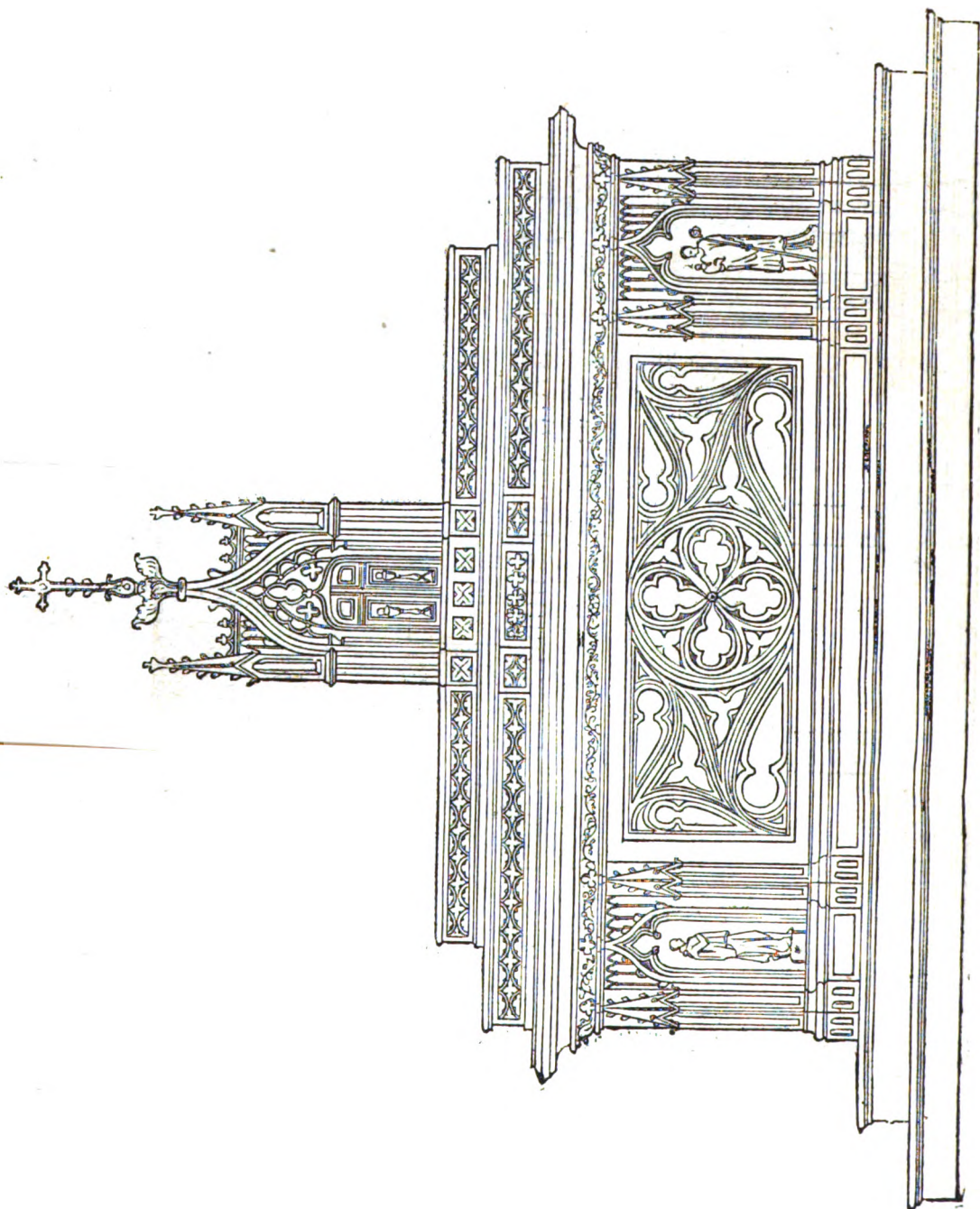


VILLE DE LYON

Biblioth. du Palais des Arts

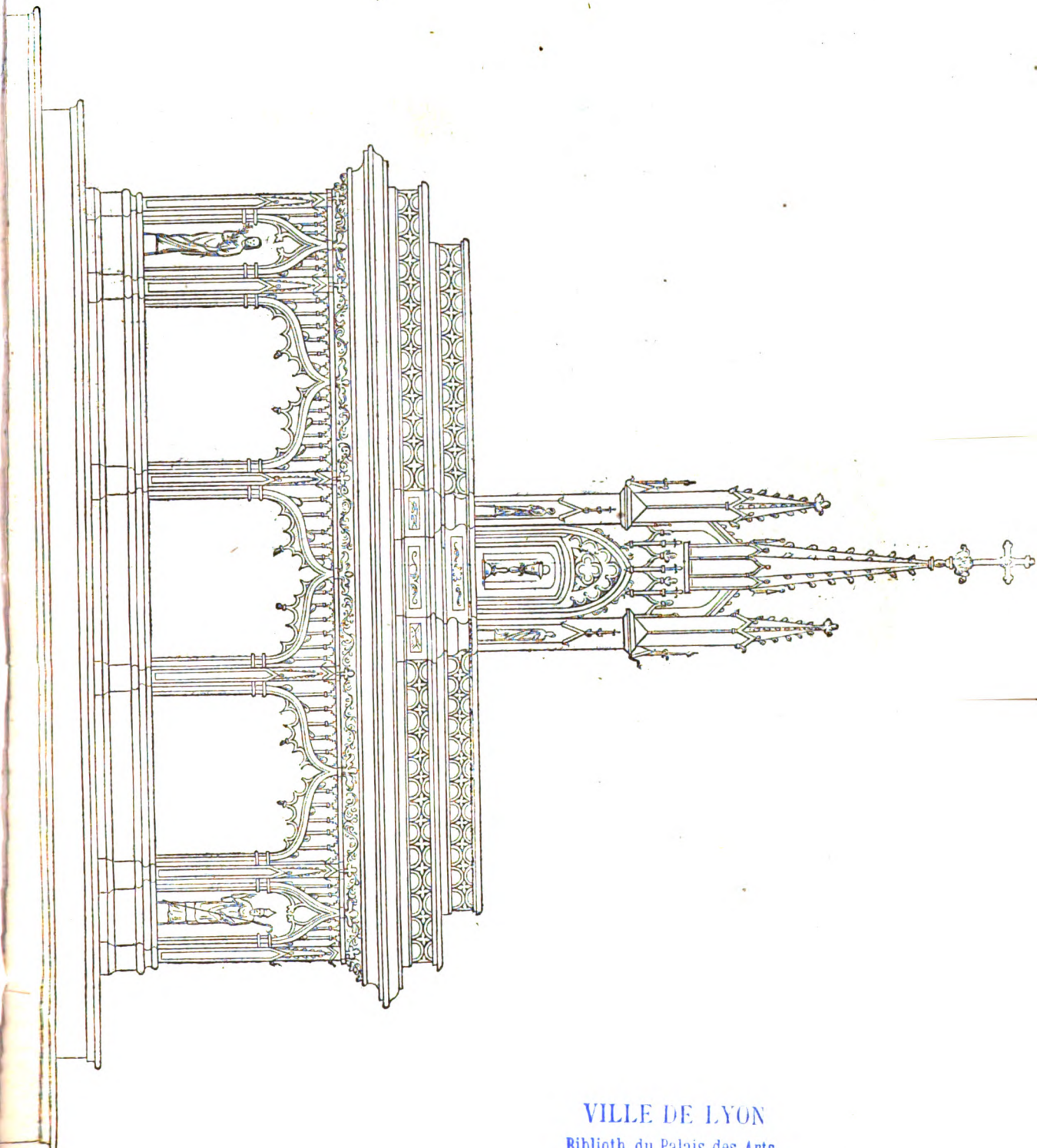
AUTEL.

Fig. 13.



AUTEL.

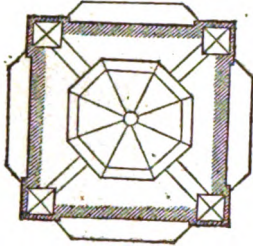
Fig. 14.



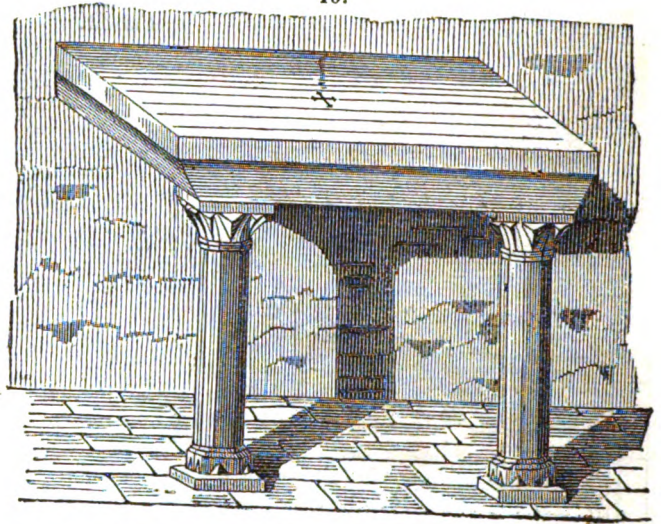
VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

AUTEL.

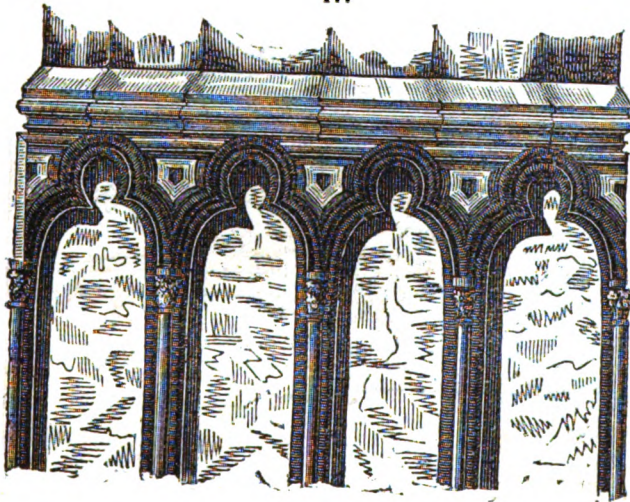
Fig. 15.



16.



17.



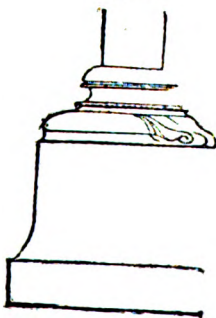
BALL-FLOWER.

Fig. 1.

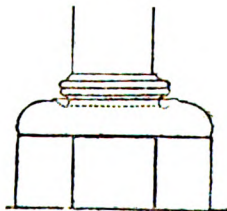


BASE.

Fig. 1.



2.



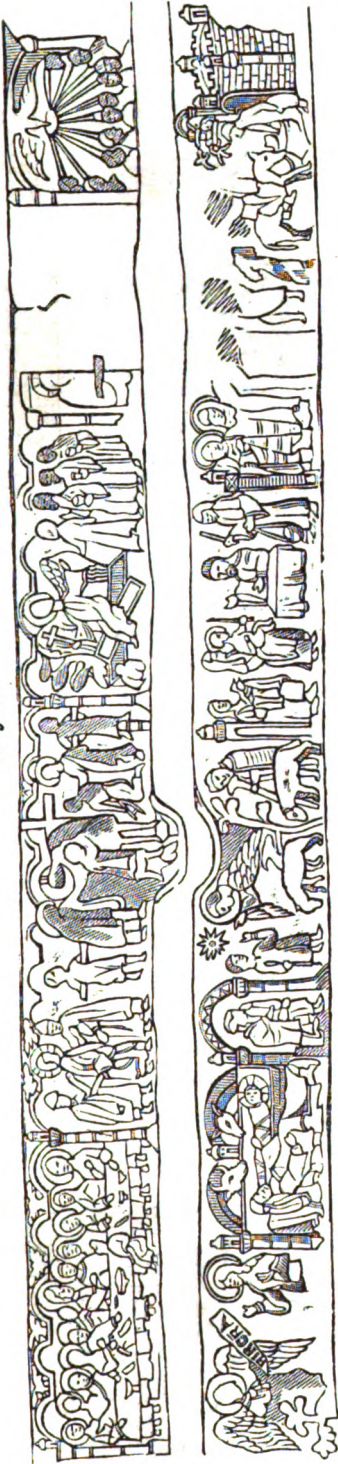
BAPTISTÈRE.

Fig. 1.



BAPTISTÈRE.

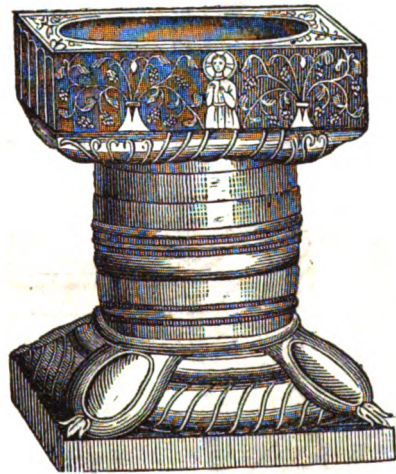
Fig. 2.



3.



4.

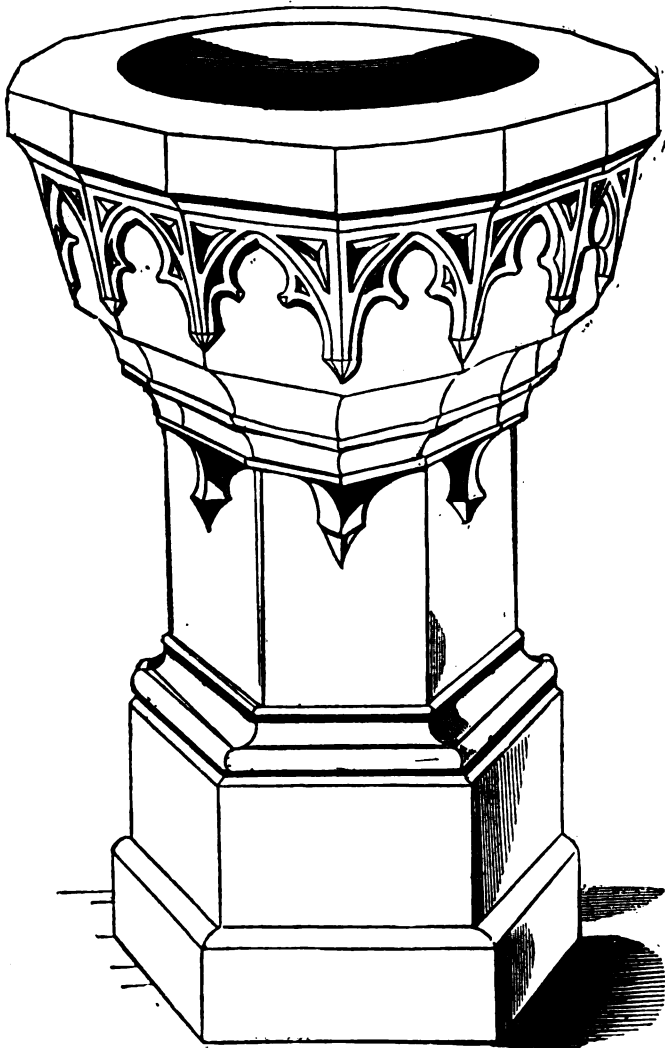


5.



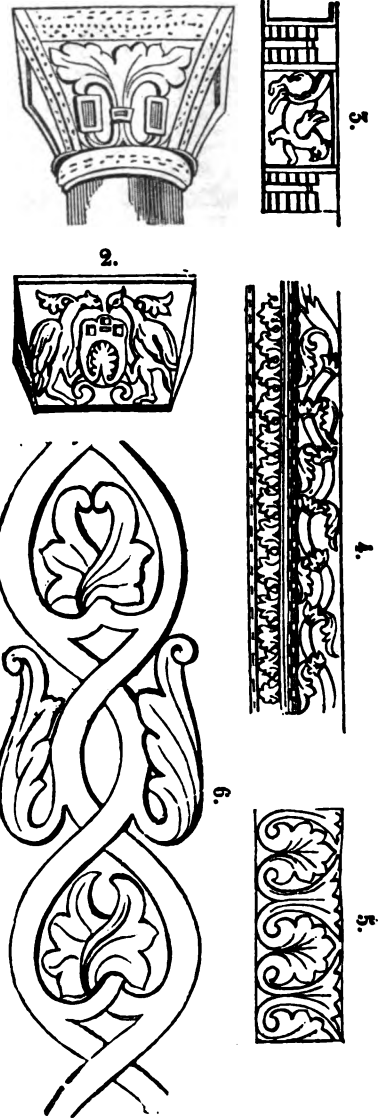
BAPTISTÈRE.

Fig. 6.



BYZANTIN.

Fig. 1.

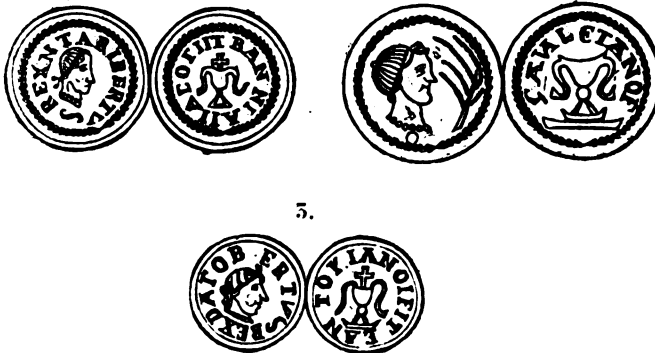


CALICE.

Fig. 1.

2.

4 A.



CALICE.

Fig. 5 B.



6 C.



10 G.



7 D.



9 F.



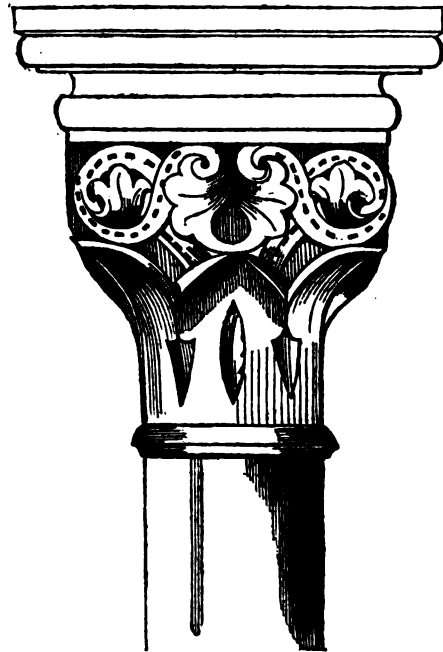
8 E.



CHAPITEAU.

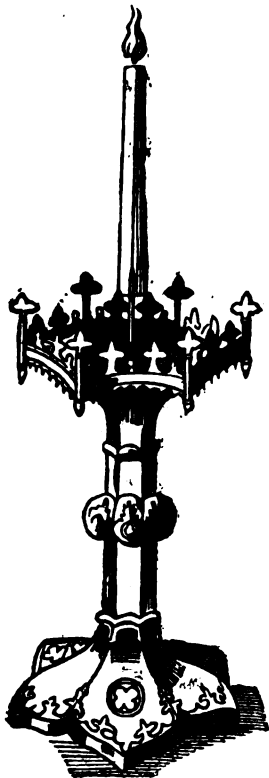
Pour le n° fig. 1, voyez : Explication des planches, au mot CHAPITEAU.

Fig. 2.

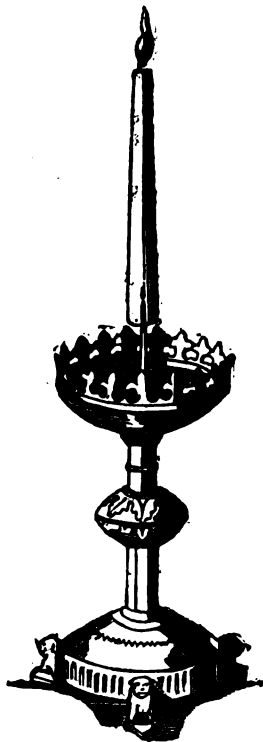


CHANDELIER.

Fig. 1.



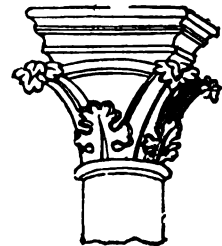
2.



5.



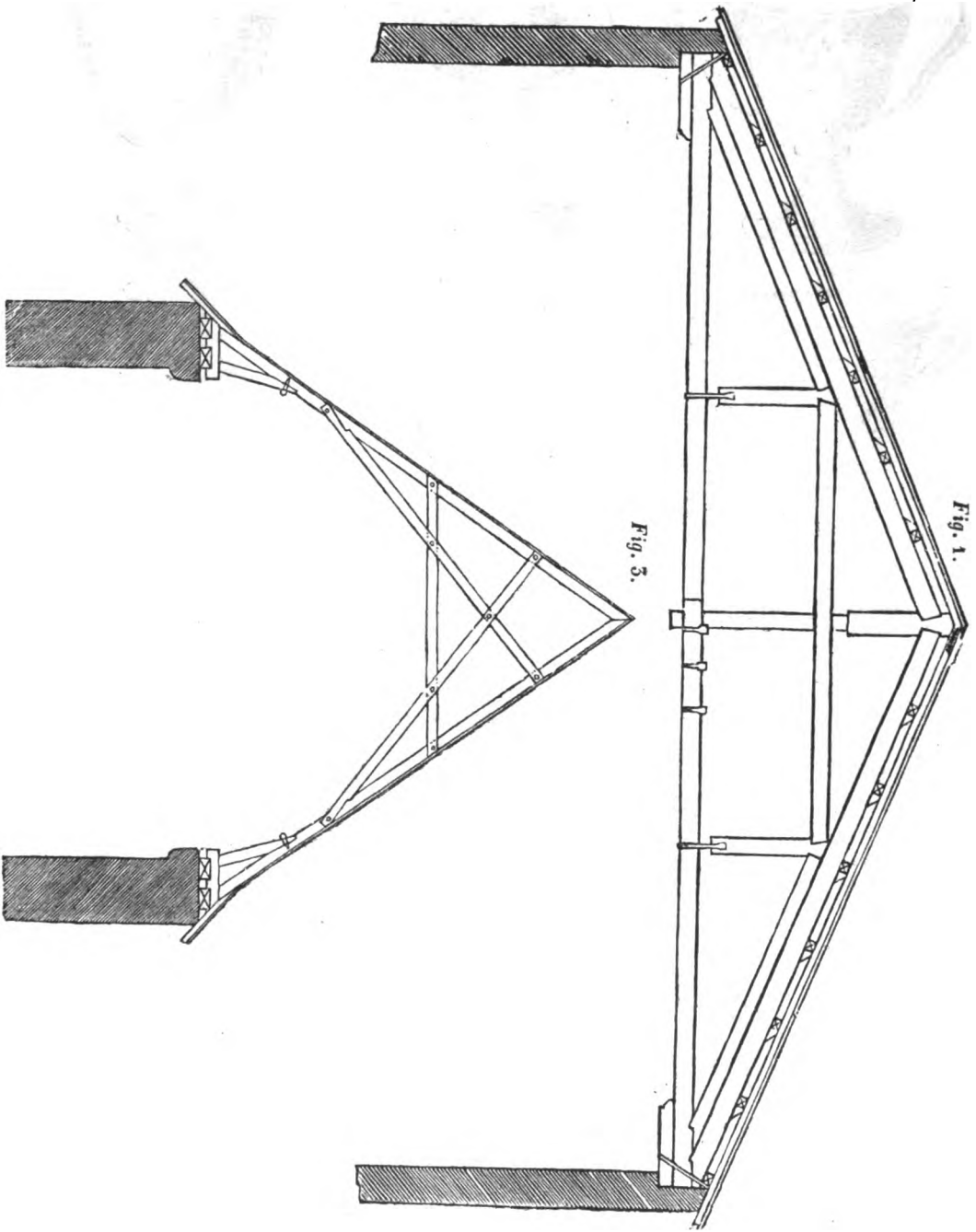
4.



VILLE DE LYON

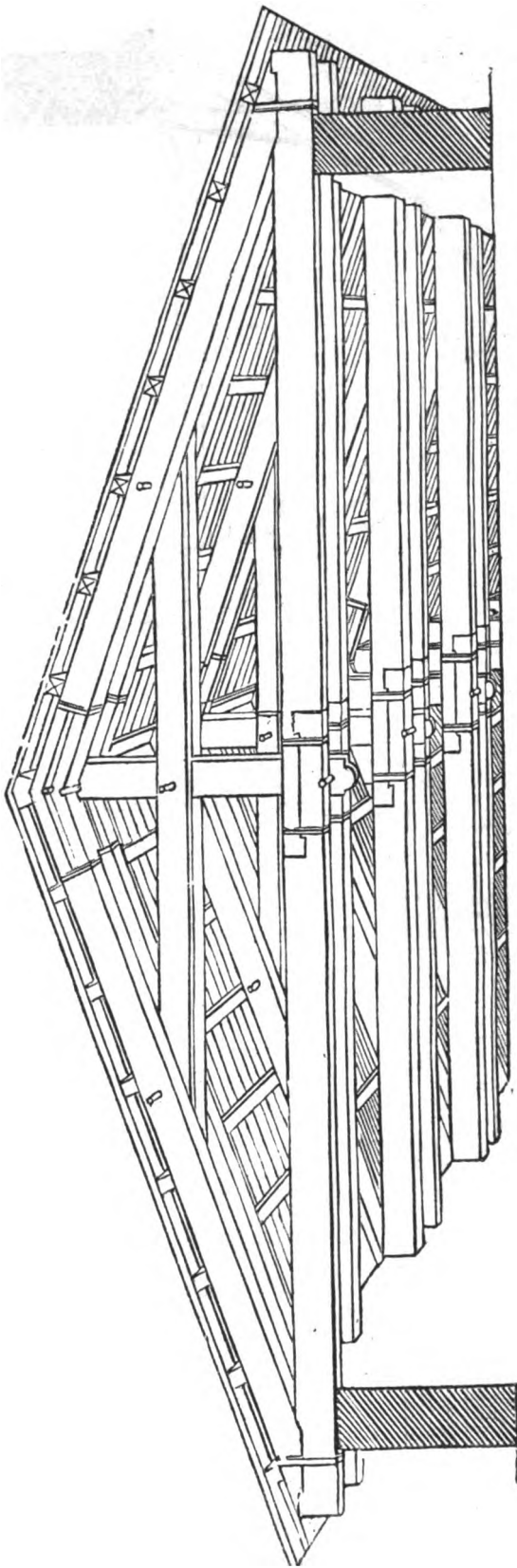
Biblioth. du Palais des Arts

CHARPENTE.

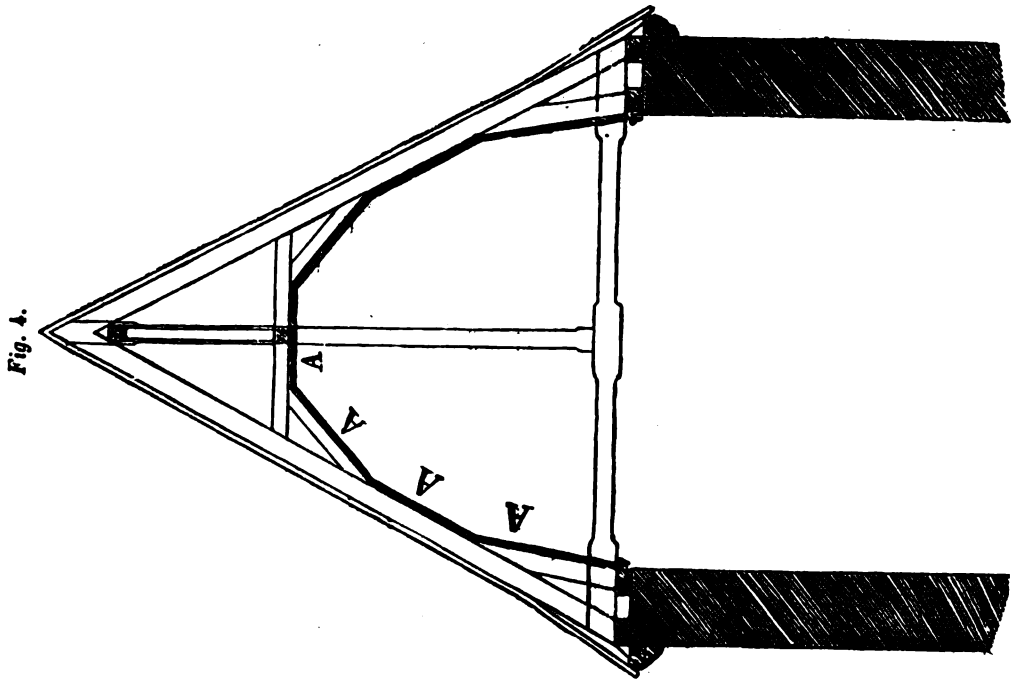


CHARPENTE.

Fig. 2.

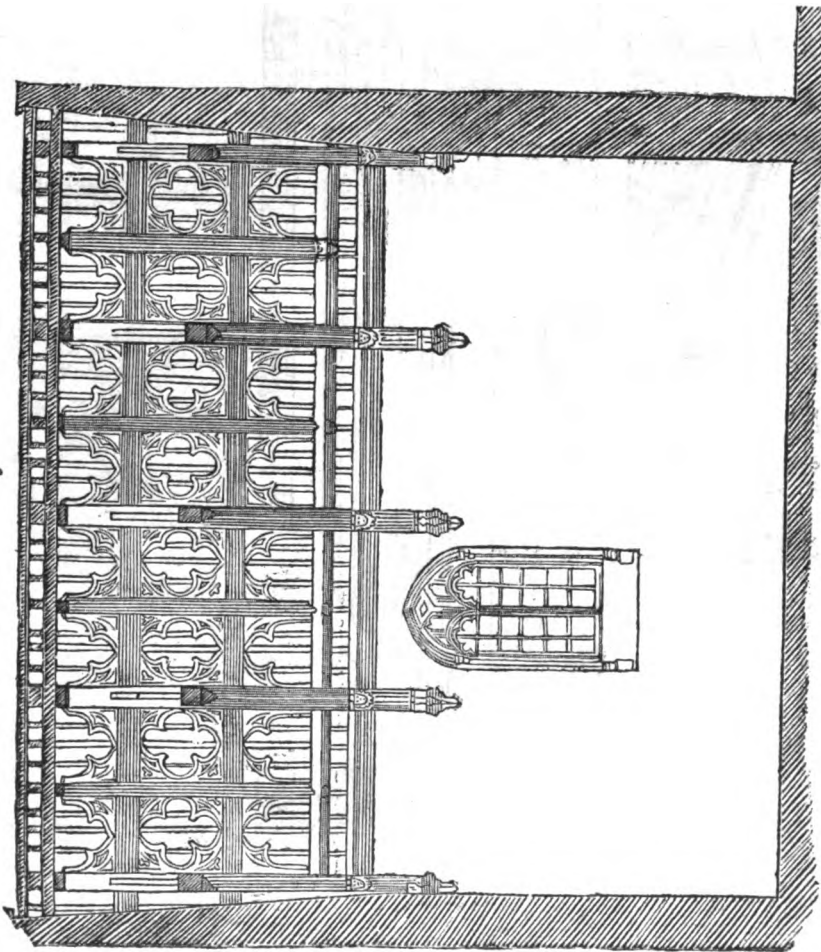


VILLE DE LYON
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES ARTS



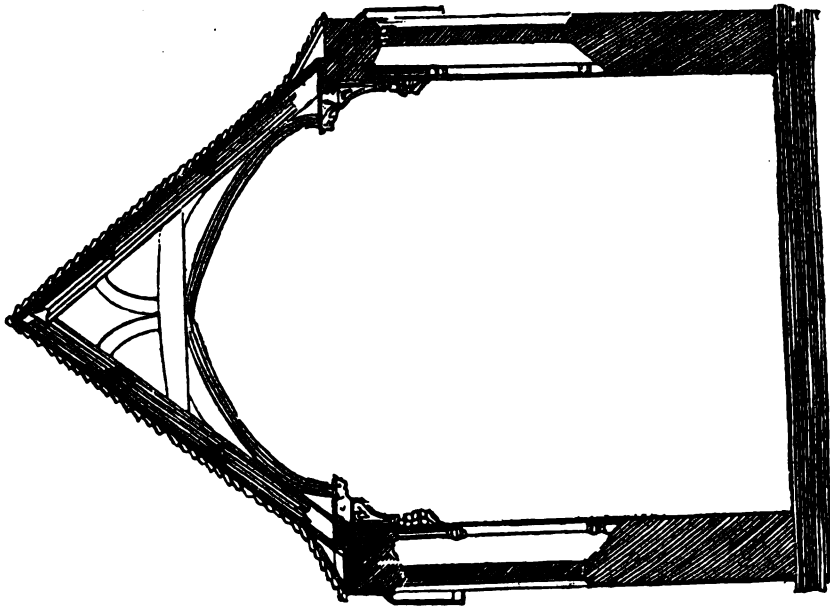
CHARPENTE.

Fig. 5.



CHARPENTE.

Fig. 6.



CLEF DE VOUTE.

Fig. 1.



CIBOIRE.

Fig. 1.



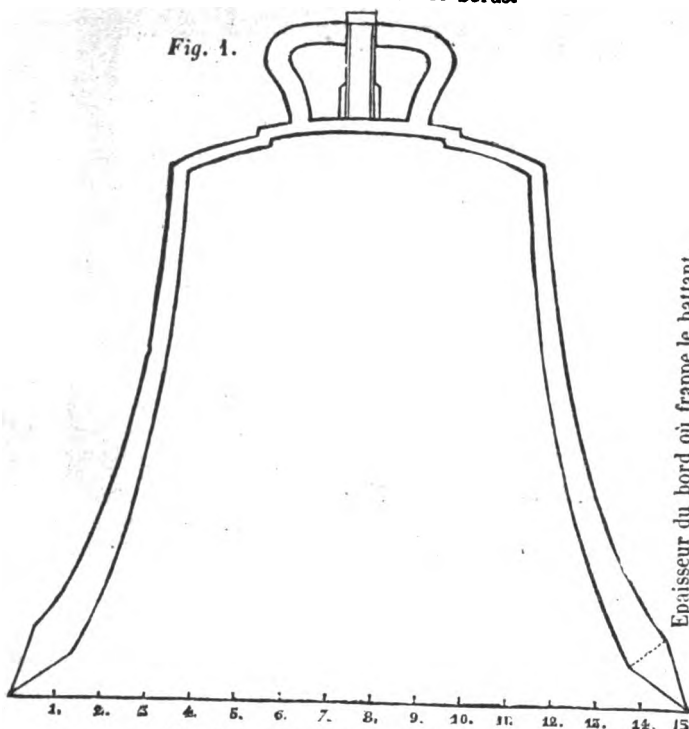
VILLE DE LYON

Biblioth. du Palais des Arts

CLOCHE.

Détail d'une cloche en 15 bords.

Fig. 1.



Diamètre contenant 15 fois le bord.

COLONNE.

Fig. 1.

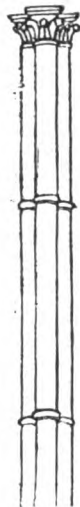
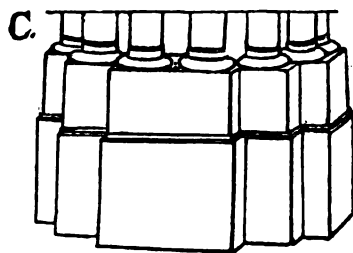
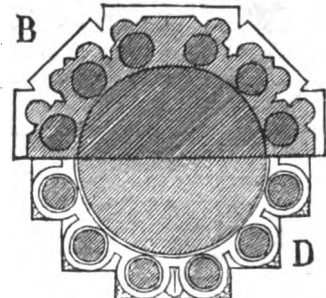
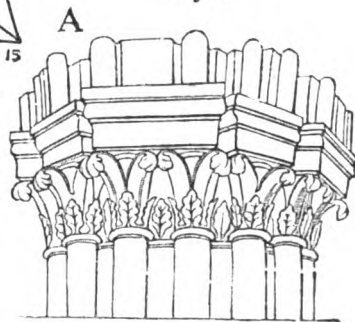


Fig. 2.



CONTREFORT.

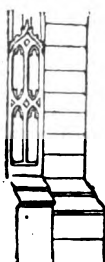
Fig. 1.



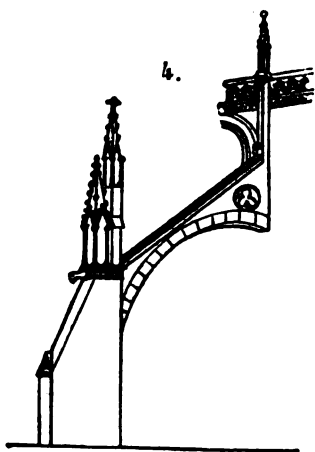
2.



3.



4.



FIN DU TOME PREMIER.

VILLE DE LYON

Imprimerie de MIGNE, au Petit-Montrouge.

Biblioth. du Palais des Arts

